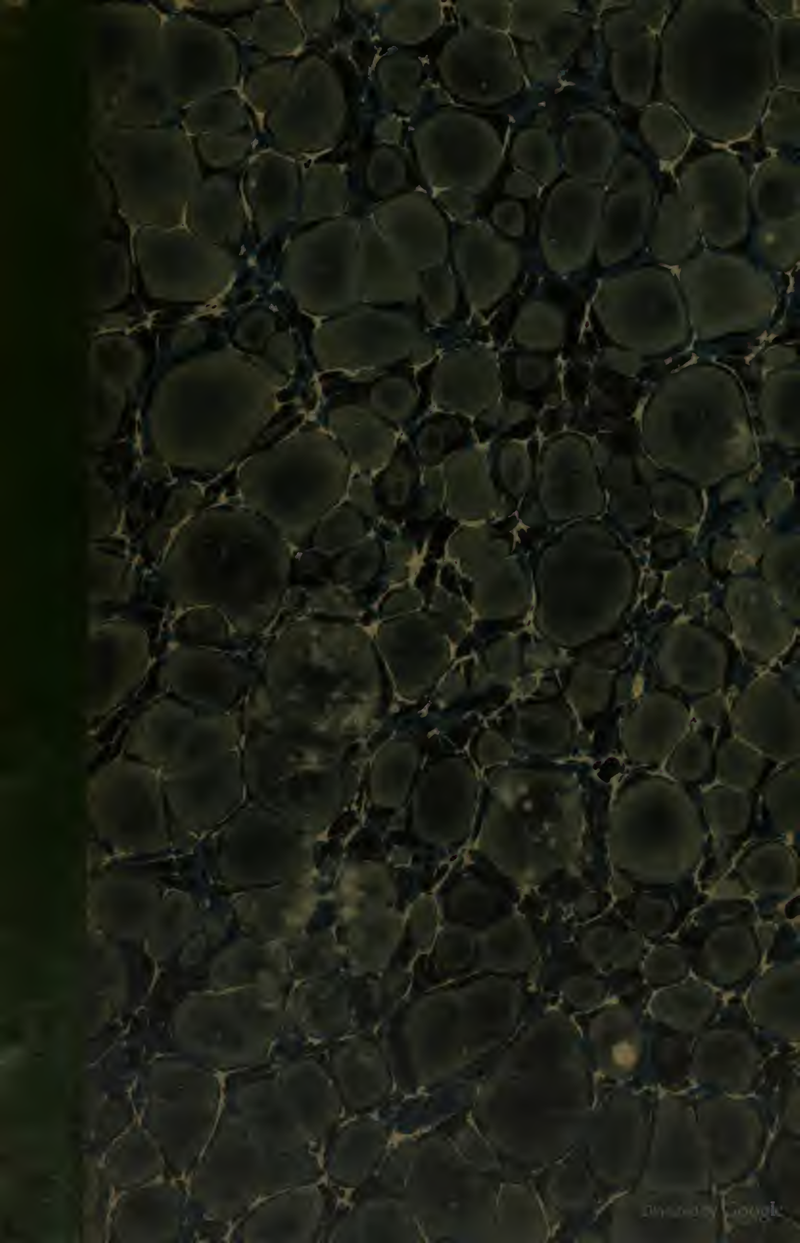
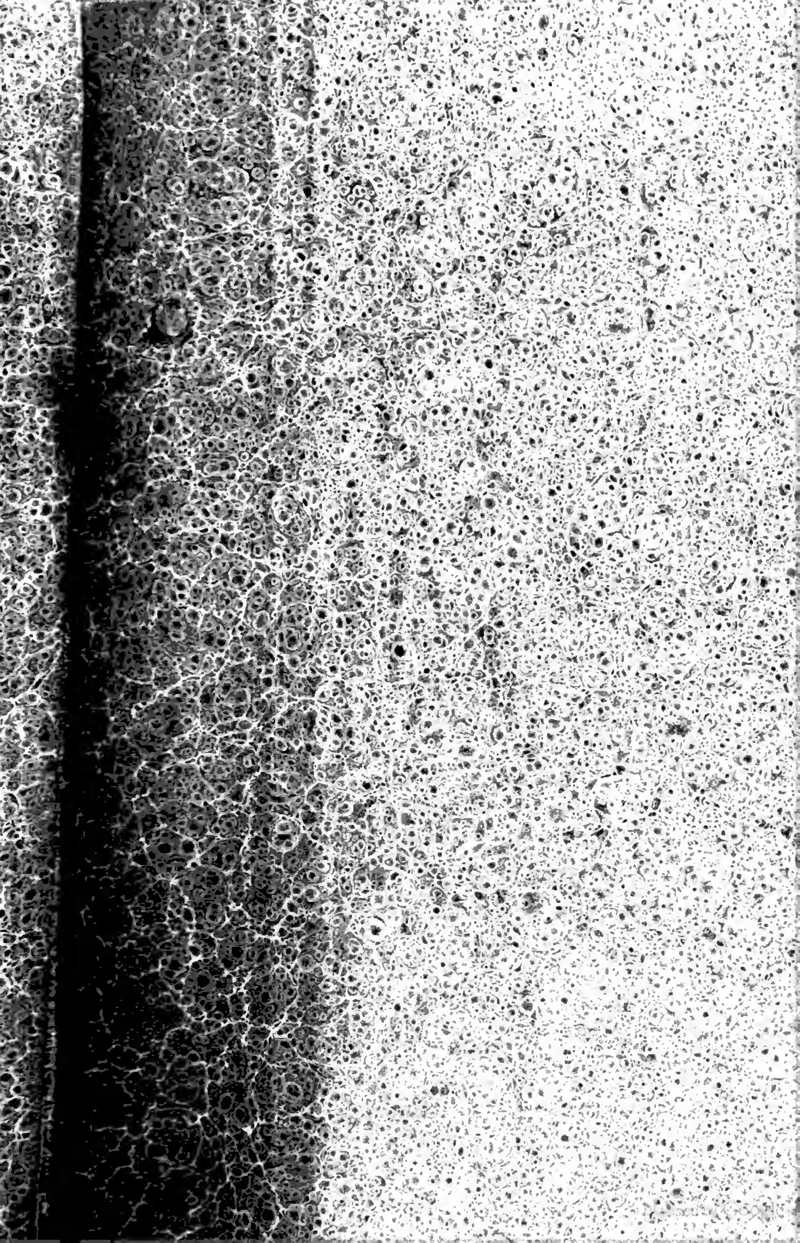



Q 59
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA




Q 59
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA





Imprimerie de Hennuyer et Turpin, rue Lemercier, 24, Batignolles.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

CONCERNANT

L'ASIE, L'AFRIQUE ET L'AMÉRIQUE,

AVEC

QUELQUES RELATIONS NOUVELLES DES MISSIONS,
ET DES NOTES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES.

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION

DE M. L. AIMÉ-MARTIN.

TOME TROISIÈME.

CHINE.



PARIS,
SOCIÉTÉ DU PANTHÉON LITTÉRAIRE,
40, RUE LAFFITTE.

M DCCC XLIII.

MISSIONS DE LA CHINE.

PRÉFACE.

Les tentatives faites pour introduire le christianisme dans les contrées centrales et orientales de l'Asie remontent aux temps les plus reculés. Dès le v[e] et le vi[e] siècle on rencontre dans le Tibet, le Kaptchax et la Mongolie des traces d'ouvriers évangéliques. Les apôtres de la foi se rendoient par terre de Constantinople à Gartope, et de là côtoyant les fleuves, franchissant les montagnes, traversant les forêts et les plaines, ils pénétroient jusqu'à l'empire du *Catay*, car c'étoit ainsi qu'ils nommoient la Chine septentrionale.

Les Arabes, qui s'étoient mis en rapport avec la partie méridionale du même empire, l'appeloient *Sin* ou Tsing, du nom de la dynastie qui régnoit lors de leur découverte, et c'est ce nom arabe qui, adopté par l'Europe, est devenu pour elle celui de *Chine*, qu'elle a donné depuis à toute cette vaste domination de l'Orient.

Les premières descriptions de ce pays nous vinrent de deux moines franciscains ; l'un, Jean Carpin, né en Italie, l'autre, connu sous le nom de Rubruquis, né dans le Brabant.

Tous deux, au xiii[e] siècle, furent envoyés au camp des Tartares, savoir : Carpin, par le pape Innocent IV, et Rubruquis, par le roi Louis IX, pour ouvrir des communications qui devoient tourner au profit de l'Europe et de toute la chrétienté.

A leur retour ils publièrent des lettres qui furent dès ce temps-là *curieuses et édifiantes*, et qui excitèrent l'intérêt au plus haut point.

Nicolas et Matthieu Paolo, Vénitiens, mais surtout Marc Paolo, leur fils et neveu, voyagèrent vers la même époque, s'enfoncèrent plus avant dans la contrée, et les récits qu'ils en firent étant venus à la connoissance de Henri III, roi de Portugal, ils firent naître dans l'esprit hardi de ce prince l'idée d'une expédition qui devoit, par ses résultats inouïs, changer la face de la politique et du commerce.

En 1418, il fit armer deux vaisseaux, qui, s'étant élancés vers le sud, atteignirent le cap des Tempêtes, le doublèrent, et parvinrent aux Indes par une route qu'aucun navire jusque-là n'avoit pratiquée.

Un établissement considérable fut fait à Goa, et un siècle après, en 1517, le vice-roi de ces provinces conquises, Lopez Souza, jaloux d'agrandir les possessions de son maître, expédia huit vaisseaux chargés de marchandises, et les mit sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, qui reçut le titre d'ambassadeur. D'Andrada, d'un caractère doux et liant, gagna l'amitié du mandarin gouverneur de Canton, et fit avec lui un traité de commerce avantageux.

Pereira partit pour se rendre à Pékin. Mais pendant qu'il étoit en route, les Portugais restés au bas de la rivière de Canton se conduisirent avec tant de violence, que les Chinois prirent les armes et leur retirèrent toute la faveur qu'ils leur avoient d'abord accordée.

L'empereur, promptement informé de ces excès, reçut fort mal Pereira ; il le fit arrêter, charger de fers et reconduire à Canton, où le malheureux ambassadeur fut jeté dans un cachot où il périt de misère et de chagrin.

Cependant, quelques années après, les Portugais rentrèrent en grâce. Ils eurent occasion de rendre aux Chinois un service signalé, et de réparer ainsi la faute qu'ils avoient commise. Ils prirent un pirate qui infestoit les mers de la Chine et en désoloit les côtes. L'empereur, en reconnoissance de ce service, leur permit de s'établir à Macao, mais avec les restrictions sévères que les Chinois imposent encore aux Européens.

Saint François-Xavier avoit prêché au Japon. Son exemple excita le zèle des missionnaires, qui envahirent bientôt toute la colonie portugaise, contre la volonté des princes qui gouvernoient ces lointaines régions.

Il faut suivre ces premiers pasteurs et assister pour ainsi dire à leurs études, à leur préparation, à leurs travaux, pour juger de l'étendue de leur mérite, de la difficulté de leur entreprise, de la constance de leurs efforts et de la gloire de leurs succès.

Ce succès même excita l'envie, et ceux qui s'étoient voués à une tâche aussi louable et aussi pénible, attaqués dans leurs moyens et jusque dans leurs intentions, eurent besoin de défenseurs.

Laissons parler un de leurs apologistes, et traçons par son secours l'histoire abrégée des pères Ricci,

Schall et Vierbest, ces trois vénérables religieux, qui furent regardés comme les fondateurs des missions de la Chine.

Le P. Matthieu Ricci naquit à Macerate, dans la marche d'Ancône, en 1552. Après ses études de belles-lettres, il fut envoyé à Rome pour y faire son droit. Il n'y négligea pas la science du salut, et, se sentant appelé à la vie religieuse, il entra au noviciat des jésuites en 1571. Il eut pour maître le P. Alexandre Valignan, missionnaire célèbre, qu'un prince de Portugal appeloit l'apôtre de l'Orient. Le disciple se sentit vivement inspiré par un tel maître, et quand celui-ci s'en retourna aux Indes, d'où il ne s'étoit absenté que pour un temps, l'autre n'eut point de repos qu'il ne fût admis à l'y accompagner. Dès que cette faveur lui eut été accordée, il redoubla ses soins pour apprendre tout ce qu'il étoit nécessaire de savoir afin de réussir dans la conversion des infidèles, et de bien remplir, de toutes façons, les devoirs qu'il s'étoit imposés. Car un dessein pareil à celui qu'il formoit exige qu'on joigne des connoissances profondes et sûres à des vues saines, justes, droites; à beaucoup de détachement et d'oubli de soi-même, de sang-froid et de résolution.

Au jour marqué, Valignan partit pour Macao avec Ricci. Quand il y fut rendu, il se sentit extraordinairement touché de voir les Chinois, peuple si fameux, encore assis dans l'ombre de la mort. La difficulté de pénétrer dans une région ennemie de tous les étrangers ne le rebuta pas. Ses premières tentatives n'eurent point de succès; mais elles ne lui firent pas perdre courage. On l'entendoit quelquefois soupirer et s'écrier, en se tournant vers le rivage de la Chine : « Rocher, rocher, quand t'ouvriras-tu? »

Il choisit les ouvriers qu'il crut les plus propres à cette entreprise noble et difficile, et voulut qu'ils s'appliquassent surtout à apprendre la langue chinoise. Je ne crois pas que chez aucun peuple il y en ait une plus épineuse : elle n'a pas un grand nombre de mots, mais chaque mot y signifie un grand nombre de choses, dont il n'y a qu'un ton très-délicat qui détermine le vrai sens. L'écriture y est une science sans bornes, parce qu'il y a peu de termes qui ne 'écrivent avec un caractère particulier; mais que ne peut point la charité dans des cœurs bien pénétrés de Dieu! Les élèves du P. Valignan en surent bientôt assez pour entrer dans la Chine; mais ces voyages ne produisirent d'autres effets que de se procurer la bienveillance de quelques Chinois, de les familiariser un peu avec des étrangers, de diminuer l'horreur et le mépris qu'ils ont pour eux. Il fut cependant impossible de s'y arrêter plus longtemps, ce qui étoit néanmoins nécessaire pour y prêcher et y établir solidement la religion. Ce ne fut qu'après bien des tentatives qu'on y réussit. La patience du P. Ricci surmonta tous les obstacles : Dieu bénit son courage, et, dans un temps où Macao et ses habitans avoient essuyé de grandes pertes, il y trouva des secours pour acheter un terrain, bâtir une maison, fournir à son entretien et à celui de deux de ses confrères, et faire des présens aux mandarins et aux autres officiers dont il falloit acheter la protection.

Ce fut au commencement de septembre 1583 que Ricci arriva à Choaquin, et obtint des lettres-patentes portant permission de s'y fixer, et d'y acheter un endroit convenable pour son habitation. Ce premier pas fait, il falloit étudier les mœurs de ses nouveaux hôtes, connoître leur caractère, saisir les moyens les plus propres à les instruire, à les éclairer.

Le P. Ricci, étant depuis à Pékin, disoit qu'il étoit effrayé quand il pensoit à tout ce qu'il avoit fallu faire, et plus encore à ce qu'il avoit fallu éviter, pour en venir où il en étoit. De toutes les nations du monde, la chinoise est la plus délicate et la plus difficile à vivre pour les étrangers. Naturellement elle les méprise, et il faut qu'ils sachent s'y montrer par des endroits bien estimables, pour s'y attirer de l'estime. L'aversion est égale au mépris, et elle paroissoit en ce temps-là si insurmontable, qu'il n'y avoit qu'un grand intérêt qui pût faire tolérer aux Chinois le commerce d'une autre nation. Par-dessus tout cela, les conquêtes que les Espagnols et les Portugais avoient faites, depuis quelque temps, en divers lieux proches de la Chine, avoient inspiré beaucoup de défiance à ces peuples ombrageux, en sorte qu'aucun mandarin ne pouvoit voir sans inquiétude un étranger dans son gouvernement.

La connoissance de ces obstacles à surmonter fit résoudre les missionnaires à garder de grandes mesures, et à ne traiter avec les Chinois qu'avec une grande circonspection. Ils tâchèrent de les apprivoiser peu à peu, et de gagner insensiblement leur estime par les sciences, pour gagner plus sûrement leurs cœurs par la prédication. Ils commencèrent à les attirer chez eux, en exposant dans leur chapelle des tableaux de dévotion très-bien peints; ce qui étoit une chose fort nouvelle pour les Chinois. Ensuite, comme ils n'ignoroient pas l'estime que ces peuples faisoient des mathématiques, le P. Ricci, qui avoit étudié à Rome sous le fameux Clavius, se fit une grande réputation par l'habileté qu'il y montra. Il leur fit une carte de géographie qui leur plut extraordinairement, et par laquelle il les détrompa de l'erreur grossière où ils étoient de croire que la plus grande partie du monde fût la Chine, et que tout le reste n'étoit que des morceaux de terre rangés autour d'elle pour lui servir d'ornement, s'étant toujours imaginé que la terre étoit carrée, et que la Chine en occupoit le milieu.

Cette opinion de science, où les missionnaires se mirent d'abord, leur attira l'estime des personnes distinguées par leurs emplois et par leurs talens. On les visitoit souvent, et l'on s'en retournoit d'auprès d'eux charmé de leur érudition, et même de ce qu'ils

disoient de la morale de notre religion ; car ils commencèrent par là leur prédication, et, avant que de leur parler de nos mystères, ils expliquèrent, à ceux qui les visitoient, les préceptes du Décalogue.

Animé par ce premier succès, Ricci composa un petit catéchisme qui se répandit dans toute la Chine, mais qui ne produisit encore que des applaudissemens stériles. Le peuple même étoit toujours également prévenu ; il voyoit avec peine les égards que les grands avoient pour ces étrangers, et il les insultoit, les maltraitoit même toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion. Ces progrès si lents de la religion firent accuser les missionnaires de ménagemens politiques, et on commença dès lors à écrire contre eux et à décrier amèrement leur conduite.

Cependant Ricci avançoit toujours, faisait quelques conversions, et, quoiqu'elles fussent en petit nombre, il crut devoir multiplier les résidences et les missionnaires. Ce fut sans succès : ils furent obligés de se retirer. Ricci resta seul assez longtemps, luttant toujours contre les préjugés et l'avidité du peuple et des mandarins. Il fut enfin obligé de céder à la tempête, et de se retirer à Macao.

Après un court séjour dans cette ville, il retourna dans sa chère mission, et, à la faveur des mathématiques, il s'établit dans une autre ville de la Chine, nommée Chao-Cheu. Il donna à quelques Chinois des leçons de cette science, pour les préparer à en recevoir de plus importantes sur la religion chrétienne et sur le salut.

Il retira quelques fruits de sa persévérance ; on ouvrit enfin les yeux à la vérité, et le nombre des néophytes grossit et se multiplia ; mais la populace, quoique contenue par les égards et la distinction dont les mandarins usoient envers Ricci, saisissoit toutes les occasions de marquer à ce Père et à ses coopérateurs les préventions et la haine qu'elle avoit contre eux ; elle les maltraitoit de paroles, et quelquefois même les accabloit de coups de pierre. Ricci eut un autre chagrin bien plus amer ; il perdit ses deux compagnons, le P. Antoine d'Almeyda et le P. François Petri, l'un et l'autre pleins de l'esprit de Dieu, de l'amour de la prière et de la mortification. Cette perte lui fut d'autant plus sensible, qu'elle arriva dans un temps où il avoit plus de besoin de leurs conseils : il méditoit le projet d'aller à Pékin, et d'y porter la lumière de l'Evangile. L'opinion qu'on avoit conçue de son habileté dans les mathématiques et dans la géographie lui parut propre à le faire parvenir jusqu'à l'empereur, et il se flattoit que, s'il pouvait le rendre favorable à la religion, elle en feroit des progrès plus sûrs et plus rapides. Il crut que, pour exécuter ce grand dessein, il devoit quitter l'habit de bonze, assez méprisé à la Chine, et prendre celui des lettrés, qui y est dans une grande considération. Il conjura ensuite un grand mandarin d'armes, dont il avoit gagné l'amitié et l'estime, et que l'empereur venoit d'appeler à la cour, de lui permettre de l'accompagner. Le mandarin y consentit. Ricci se mit en chemin avec lui ; mais dans la route le mandarin changea d'avis, et, craignant qu'on ne lui fît une fâcheuse affaire d'avoir amené un étranger si avant dans l'empire, il voulut le renvoyer dans la province de Canton ; mais à force d'instances, Ricci obtint de le suivre jusqu'à Nankin. Ne pouvant espérer de faire de solides biens dans cette grande ville, il reprit le chemin de Nanchan, repassant dans son esprit les immenses travaux qu'il avoit employés pour cultiver cette terre ingrate. Ces affligeantes pensées ne lui ôtoient cependant pas toute espérance. Il fut très-accueilli, très-recherché à Nanchan par le vice-roi, les mandarins et les lettrés. Il y composa quelques ouvrages de science et de morale qui furent goûtés et répandus dans toute la Chine. Le vice-roi lui proposa lui-même de s'arrêter dans cette ville. Le P. Ricci y établit une résidence, et obtint encore d'aller à Pékin avec un mandarin nommé *président du premier tribunal de Nankin*. Il éprouva dans ce second voyage les mêmes désagrémens que dans le premier. Ce mandarin eut peur aussi de se compromettre ; il l'insinua à Ricci. Il n'osa cependant refuser absolument de tenir la promesse qu'il lui avoit faite, et le missionnaire l'accompagna jusqu'à la capitale. Pendant ce premier séjour, il reconnut, par des argumens qui lui parurent évidens, que Pékin n'est autre chose que le Cambalao de Paul de Venise, et la Chine le royaume de Catay. Il interrogea là-dessus deux Arabes, grands voyageurs, qui avoient mené un lion à l'empereur, et qui se trouvèrent de son avis.

Cependant Ricci, ne pouvant pas recueillir de son séjour à Pékin les avantages qu'il en avoit espérés pour la religion, résolut de s'en retourner à Nankin. Il s'embarqua sur la rivière de Pékin, qui tombe dans le fleuve Jaune, lequel aussi, par un canal, communique avec le Kiang ; en sorte que, sans aucune interruption que la montagne de Muilin, on peut aller par eau de Pékin à Macao, quoique ces deux villes soient distantes d'environ 600 lieues.

Ricci, avant de se rendre à Nankin, voulut aller à Sechen, dans la province de Seklam. Sechen est la Venise de la Chine, à cela près, qu'au lieu que Venise est construite au milieu de la mer, Sechen est bâtie dans l'eau douce. Elle est si riche et dans une situation si agréable, que les Chinois lui ont donné le nom de Paradis de la terre.

Ricci, arrivé à Nankin, y fit un établissement, et y reçut la visite de tous les grands et de tous les lettrés. Beaucoup de gens d'esprit se firent ses disciples, pour réformer à son école les fausses idées qu'avoient les Chinois dans presque toutes les sciences.

Leurs physiciens établissoient cinq élémens, desquels ils excluoient l'air, ne regardant l'espace qu'il occupe que comme un grand vide. Ils lui en sub-

stituoient deux autres, qui étoient le bois et le métal. Toute leur astrologie, dont ils font une étude si longue et si assidue, ne leur avoit point encore bien appris que les éclipses de lune arrivent par l'interposition de la terre entre cette planète et le soleil, et le peuple surtout disoit sur cela des choses qu'on auroit peine à pardonner aux Américains les plus sauvages. Ils ignoroient le système du monde, et n'en avoient aucun vraisemblable. Leurs plus habiles géographes tenoient comme un principe indubitable que la terre étoit carrée, et ne concevoient pas qu'il pût y avoir des antipodes. La solide réfutation de toutes ces erreurs, et d'une infinité d'autres, fit écouter Ricci des savans comme un oracle. Il est aisé de concevoir combien l'ascendant des missionnaires fut encore plus grand sur quelques idolâtres qui voulurent disputer contre lui sur la nature de Dieu et la véritable religion. Comme ces disputes furent publiques, l'approbation qu'on donna au P. Ricci fut si universelle, que, si l'on étoit persuadé toutes les fois que l'on est convaincu, les gens d'esprit de Nankin eussent dès lors confessé le vrai Dieu, et appris à connoître le culte qu'il faut lui rendre.

Ricci vit aussi à Nankin ou dans les environs plusieurs choses dignes de fixer l'attention et la curiosité. La première fut certains feux d'artifice auxquels il dit qu'on ne peut pas comparer ceux du reste du monde. Le P. d'Incarville, missionnaire à Pékin, en a depuis envoyé en France la recette et la composition.

La seconde, un observatoire bâti sur une haute montagne. On y voit une grande cour entourée de grands corps de logis, et pleine de machines, parmi lesquelles le P. Ricci en trouva quatre très-curieuses, qui, quoique toujours exposées à l'air depuis deux cent cinquante ans, n'avoient encore rien perdu de leur poli et de leur lustre. La troisième rareté qu'on lui fit voir fut un temple très-magnifique, bâti dans un grand bois de pins dont l'enclos n'occupe guère moins de quatre lieues.

Ces occupations ne firent point oublier au missionnaire l'objet principal qui l'avoit attiré en Chine. Dieu répandit ses bénédictions sur ses travaux, et il jeta à Nankin les fondemens d'une église qui est devenue très-nombreuse, et assez florissante pour qu'on ait cru devoir l'ériger en évêché.

Le P. Ricci, toujours persuadé qu'il ne travailleroit jamais assez solidement sans la protection de l'empereur, entreprit un troisième voyage de Pékin, dès qu'il se vit assez de coopérateurs pour soutenir et augmenter le nombre des néophytes de Nankin. Il prépara donc ses présens pour l'empereur, et assembla toutes les curiosités d'Europe qu'il s'étoit procurées de longue main pour cet objet. Il se mit en route, et après bien des traverses et des contradictions, qui auroient découragé tout autre qu'un missionnaire, plein de confiance en Dieu, il arriva à la capitale, et parvint enfin jusqu'à l'empereur, qui reçut agréablement tous ses présens, parmi lesquels il y avoit un tableau du Sauveur et un de la très-sainte Vierge, une horloge, une montre avec sonnerie, etc. Ce prince lui permit de s'établir à Pékin, et d'entrer quatre fois l'année, avec ses compagnons, dans un des enclos du palais où il n'y a que les officiers de l'empereur qui aient le droit d'entrer.

Ce que le P. Ricci avoit prévu arriva. Il n'avoit recueilli de vingt ans de travaux et de patience que des persécutions cruelles, ou des applaudissemens stériles; mais la loi de Dieu et ses ministres n'eurent pas été plutôt connus à la cour, l'empereur ne les eut pas plutôt regardés favorablement, c'est-à-dire la grâce divine n'eut pas plutôt levé les obstacles de crainte et de mauvaise honte qui empêchoient les Chinois, timides et encore plus orgueilleux, de suivre une loi étrangère, que ceux des sages qui cherchoient sincèrement la vérité, l'embrassèrent dès qu'ils la connurent. La pluralité des femmes et la peur de manquer de postérité, ce qui passe à la Chine pour un grand malheur, en retint le plus grand nombre; mais la grâce vainquit en plusieurs, même des plus considérables par leur naissance et par leurs emplois, ces impérieuses cupidités; et leur exemple fut tellement suivi, que les missionnaires ne pouvoient y suffire, quoiqu'on en eût envoyé beaucoup de nouveaux, et déjà formés et pleins de zèle.

Le P. Ricci et ses compagnons étendirent leurs soins au delà de la capitale; ils firent des excursions dans les campagnes, dans les provinces; ils annoncèrent l'Evangile; ils firent goûter et suivre la doctrine chrétienne. Les nouveaux chrétiens devinrent de nouveaux apôtres. Leur changement, la pureté de leurs mœurs, leur modestie, leur douceur, leur patience, leur désintéressement, leur charité, persuadèrent, autant et peut-être plus que les prédications des missionnaires, que la religion qu'ils avoient apportée d'Europe étoit la seule qu'on dût embrasser et pratiquer.

Quels sont les préceptes de la philosophie qui produisent ces révolutions dans les idées, dans les sentimens, dans les actions? On cherche un code de morale qui rende les hommes meilleurs : l'Evangile nous le présente, on le rejette; il nous vient de Dieu, et ce n'est plus que par des hommes trompeurs ou trompés, ce n'est plus que par des aveugles, que, dans ce siècle, on veut être conduit et éclairé! *Nolumus hunc regnare super nos.*

Il s'éleva de tous côtés des églises nombreuses et florissantes, et la longue et constante persévérance du premier ouvrier évangélique de la Chine fut enfin récompensée par le succès le plus touchant, le plus désirable. Les établissemens formés à Nankin et à Nanchan s'accrurent, se fortifièrent : Dieu y étoit servi et aimé, et les néophytes y donnoient l'exemple des plus sublimes vertus, et retraçoient la vie et le courage des premiers siècles du christianisme.

Les missionnaires, par égard pour les usages et les mœurs de cet empire, ne purent parvenir à faire connoître la religion aux femmes chinoises qu'avec beaucoup de précautions. Les premières qu'ils convertirent servirent de catéchistes pour instruire les autres, et ils respectèrent tant qu'ils purent cette séparation des deux sexes, qu'ils trouvèrent établie.

Ceux qui ont fait des crimes aux jésuites, même de leurs vertus, les ont accusés d'avoir affecté sur ce point une pudeur injurieuse aux sacremens, en omettant plusieurs de leurs saintes cérémonies, sous prétexte qu'elles ne sont pas absolument nécessaires au salut; mais, outre qu'ils n'en ont usé ainsi qu'avec la permission du Saint-Siége, qu'ils ont toujours eu soin de consulter dès les commencemens dans toutes les circonstances douteuses et embarrassantes, je laisse aux personnes équitables à juger qui a eu le plus de raison, ou des jésuites d'avoir ménagé, en des choses qui ne sont pas essentielles, la foiblesse d'un peuple ombrageux et d'une délicatesse outrée sur les bienséances qui regardent le sexe, ou de ceux qui les ont blâmés d'un ménagement qui paroissoit nécessaire à l'établissement de la foi dans un des plus grands royaumes du monde. Si l'on apprit en Europe les progrès de la religion à la Chine avec une sorte de jalousie contre ceux dont il avoit plu à la Providence de se servir, ils trouvèrent aussi dans cet empire même bien des croix et des contradictions. Quelques infidèles, entêtés de leurs erreurs, craignirent l'espèce de solitude où ils alloient être réduits par l'établissement de notre sainte religion. Ils ne négligèrent donc rien pour la combattre, et employèrent contre Ricci et ses compagnons tous les moyens que purent leur suggérer la haine et la fureur. Ils ne servirent qu'à animer leur zèle et à soutenir leur espérance. Le bien se faisoit, les tempêtes se calmoient, et l'Evangile s'étendoit de plus en plus; mais on ne sauroit dépeindre ce qu'il en coûta de travaux au chef de cette sainte entreprise. Tout rouloit sur lui; il falloit veiller sur toutes les Églises, former des novices capables de perpétuer ce qu'on ne faisoit que de commencer, catéchiser, prêcher, confesser, visiter les malades, continuer à cultiver les sciences, donner des leçons de mathématiques et de géographie, répondre aux doutes, aux objections que lui envoyoient les lettrés de toutes les parties de la Chine, cultiver, ménager la protection des grands, fournir à la subsistance des missionnaires et des pauvres, être tout à tous, et s'oublier sans cesse soi-même pour ne s'occuper que de Dieu et de son œuvre. Telle étoit la charge du P. Ricci: il la remplit toujours avec exactitude, et, comme nous l'avons déjà observé, il trouva le temps encore de composer en chinois d'excellens ouvrages sur la morale et sur la religion. Celui que, sous le nom d'*Entretiens*, nous donnons au public dans ce recueil, a été traduit par le P. Jacques, missionnaire mort à Pékin il y a plusieurs années. Il est regardé dans la Chine même comme un modèle pour la netteté et l'élégance du style, et le succès qu'il a eu prouve que ce peuple est capable de suivre les raisonnemens les plus subtils et les plus déliés. C'est une réfutation des erreurs principales qui règnent dans cet empire, et une espèce de préparation à l'Evangile. L'auteur y établit solidement l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la liberté de l'homme: et, en détruisant tous les systèmes absurdes de la gentilité et de l'irréligion, il prépare les esprits à la connoissance d'un Dieu créateur et libérateur. Tant de travaux épuisèrent le P. Ricci: il y succomba, malgré la force de son tempérament, et mourut après quelques jours de maladie, employés à s'y préparer, à l'âge de 57 ans, et non de plus de 80, comme on l'a dit par erreur dans plusieurs recueils.

Il sembloit et il y a tout lieu de présumer que Dieu l'avoit choisi dans sa miséricorde pour l'entreprise si difficile de porter à la Chine la lumière de l'Evangile.

Le zèle courageux, infatigable; mais sage, patient, circonspect, lent pour être plus efficace, et timide pour oser davantage, devoit être le caractère de celui que Dieu avoit destiné pour être l'apôtre d'une nation délicate, soupçonneuse, et naturellement ennemie de tout ce qui ne naît pas dans son pays. Il falloit ce cœur vraiment magnanime pour recommencer tant de fois un ouvrage si souvent ruiné, et savoir si bien profiter des moindres ressources. Il falloit ce génie supérieur, ce rare et profond savoir, pour se rendre respectable à des gens accoutumés à ne respecter qu'eux, et enseigner une loi nouvelle à ceux qui n'avoient pas cru jusque-là que personne pût leur rien apprendre; mais il falloit aussi une humilité et une modestie pareilles à la sienne, pour adoucir à ce peuple superbe le joug de cette supériorité d'esprit, auquel on ne se soumet volontiers que quand on le reçoit sans s'en apercevoir. Il falloit enfin une aussi grande vertu et une aussi continuelle union avec Dieu que celle de l'homme apostolique, pour se rendre supportables à soi-même, par l'onction de l'esprit intérieur, les travaux d'une vie aussi pénible, aussi pleine de dangers, que l'étoit celle qu'il avoit menée depuis qu'il étoit à la Chine, où l'on peut dire que le plus long martyre lui auroit épargné bien des souffrances.

En laissant son corps à la Chine, le P. Ricci y a laissé son esprit, que cette nouvelle chrétienté conserve encore chèrement; esprit de ferveur pour les fidèles, esprit de vrai zèle pour les missionnaires. C'est par cette ferveur constante que la foi de ceux-là a si souvent triomphé des persécutions et des persécuteurs qui l'ont de temps en temps attaquée avec une violence capable d'ébranler les esprits les plus fermes; c'est par ce zèle sage et discret que ceux-ci ont avancé l'œuvre de Dieu.

Après la mort du P. Ricci, il s'éleva une si vio-

lente persécution contre les missionnaires, qu'ils furent obligés de se retirer à Macao. L'année suivante, 1618, l'empereur de la Chine, Vaulié, fut attaqué par les Tartares. Ils avancèrent dans le pays jusqu'à sept lieues de la capitale, et gagnèrent une grande bataille. Vaulié en fut tellement effrayé, qu'il eût abandonné Pékin, si son conseil ne lui eût représenté que cette action le déshonoreroit, et abattroit le cœur de ses sujets. Ce prince mourut sur ces entrefaites, et laissa à Tien-ki, son petit-fils, le soin de repousser les Tartares. Parmi les moyens de soutenir cette guerre, on insinua au nouveau roi que l'usage de l'artillerie seroit un des plus efficaces. Les Chinois en avoient, mais ne savoient pas s'en servir. Pour l'apprendre des Portugais, on les appela de Macao, et l'on crut devoir permettre aux missionnaires de les accompagner. Les efforts que fit Tien-ki obligèrent le roi tartare à se retirer sur ses frontières, où cette nation inquiète se tint quelque temps en repos. Durant ce calme, les missionnaires firent de grands progrès; ils gagnèrent l'estime et la faveur des grands et de l'empereur. Zonchin, successeur de Tien-ki, prit beaucoup de goût pour l'esprit et les connoissances du P. Adam Schall, natif de Cologne et missionnaire jésuite. On le regardoit dans tout l'empire comme un des hommes que ce prince honoroit le plus. Ce fut sous ce malheureux empereur, qu'en l'année 1636, deux voleurs s'étant soulevés dans deux différens endroits de la Chine, l'un d'eux devint assez puissant pour déclarer la guerre au prince. Il alla l'assiéger dans Pékin, et en peu de jours il le réduisit à se donner la mort lui-même, pour ne pas tomber entre ses mains. Pour venger cet attentat et repousser ces brigands, Usanguey, qui commandoit sur la frontière, appela les Tartares à son secours. Ils y volèrent, défirent le voleur, reprirent Pékin, mais gardèrent pour eux-mêmes l'empire qu'ils étoient venus secourir. Zunté, leur roi, en commença la conquête, et Chun-chi, son fils, l'acheva. Pendant toutes ces révolutions, le P. Adam Schall demeura à Pékin; le vainqueur voulut le voir, et il le combla de témoignages d'amitié. Lorsque tout fut apaisé et le prince tartare solidement établi sur le trône chinois, il obligea le P. Adam Schall d'accepter la charge de président du tribunal des mathématiques; c'est l'unique occasion où ce Père se soit jamais trouvé en danger de perdre les bonnes grâces du monarque. Les résistances du missionnaire déplurent au prince : il le lui marqua; mais dans toutes les autres rencontres, Chun-chi lui parut toujours plein de condescendance et de bonté. Il n'avoit besoin ni d'étudier ni de ménager son humeur, et tout ce qui lui venoit du missionnaire, les plus fortes même et très-fréquentes remontrances, étoit très-bien reçu. Non-seulement il lui donna l'entrée libre dans son palais, mais il alloit souvent lui rendre visite dans sa maison, et passoit plusieurs heures avec lui.

Les entretiens qu'ils avoient ensemble étoient ou de mathématiques, ou de morale, ou de religion; car le P. Adam Schall eut l'adresse de faire passer peu à peu le prince des discours agréables aux discours utiles, et, autant qu'il put, aux sujets propres à lui ouvrir les yeux sur les vérités du salut. Par de semblables conférences le missionnaire inspira du moins au conquérant une telle estime pour la religion chrétienne, qu'il la favorisa toujours, et laissa à ceux qui la prêchoient une pleine liberté de l'étendre. Aussi fit-elle des progrès considérables sous son règne.

Si Adam Schall et ses confrères n'avoient agi que par des vues politiques; s'ils avoient eu l'ambition, comme on les en a accusés, de prêcher et de gouverner seuls l'Eglise de la Chine, ils n'auroient point fait part à toute l'Europe des progrès de la religion; ils n'auroient point demandé des coopérateurs d'une autre profession que la leur; ils n'auroient favorisé ni leur entrée dans cet empire, ni les établissemens qu'ils y formoient. Rien ne leur étoit plus facile que de s'y opposer, et rien n'est plus constant que leur zèle à encourager, à soutenir, et à défendre tous les missionnaires qui s'y sont présentés, sans aucune acception de personnes.

Chun-chi mourut à 80 ans. Son successeur fut le célèbre Cang-hi : il n'avoit alors que huit ans, et les commencemens de son règne n'annoncèrent pas la protection éclatante qu'il accorda par la suite aux missionnaires européens. Ils furent presque tous chargés de chaînes et exilés à Canton. Adam Schall, déchu de sa faveur, privé de ses dignités, accablé d'opprobres et de calomnies, souffrit la prison et les fers, et fut enfin condamné à mort pour avoir prêché Jésus-Christ. Il témoigna par sa constance qu'il s'estimoit encore plus heureux de confesser le nom de Dieu dans un cachot, que de l'avoir annoncé avec honneur dans le palais du grand monarque. La sentence portée contre lui ne fut pas exécutée; mais l'âge et les souffrances firent bientôt ce que les bourreaux n'avoient pas fait. Peu de temps après qu'il fut sorti de prison, Dieu acheva sa délivrance en rompant les liens de son corps, pour faire jouir son âme de la liberté des enfans de Dieu.

La persécution fut vive pendant la minorité de l'empereur; mais elle cessa dès qu'il fut majeur et qu'il gouverna par lui-même, Dieu ayant réservé à ce prince si juste, si plein de raison et d'esprit, la gloire de rétablir son culte à la Chine. Voici quelle en fut l'occasion :

C'est une coutume parmi les Chinois de faire faire tous les ans le calendrier, à peu près comme on fait ici les almanachs; mais le calendrier dans ce pays-là est regardé comme une affaire de grande importance dans l'Etat. Il se fait par autorité publique, et le prince ne dédaigne pas de s'en mêler. Depuis qu'on avoit ôté ce soin au P. Adam Schall, avec sa charge de président du tribunal des mathématiques,

l'ignorance de celui qui avoit été mis à sa place y avoit laissé glisser tant de fautes, que le prince voulut qu'on travaillât à le réformer. Comme on ne craignoit plus à la cour de donner de bons conseils à l'empereur, il se trouva des gens équitables et courageux qui lui représentèrent que les mathématiciens d'Europe exilés ou emprisonnés pendant sa minorité, et dont il étoit resté trois à Pékin, étoient d'une habileté si connue à la Chine, qu'on ne pouvoit faire plus prudemment que de les consulter sur ce sujet. L'empereur trouva cet avis fort bon, et envoya chercher sur-le-champ les trois Européens. Ils furent très-bien reçus, et dès cette première audience ils eurent tout sujet d'en attendre quelque grâce plus importante que l'intendance du calendrier, qui étoit déjà dressé pour l'année suivante. On le donna à examiner au P. Ferdinand Verbiest, qui y trouva plus de vingt fautes considérables, et quelques-unes même si grossières, que tout le monde en fut surpris. Il en fit son *rapport* à l'empereur, qui dès lors conçut pour le missionnaire une estime très-singulière.

Le P. Verbiest profita de cette lueur de faveur, pour demander la permission de prêcher la religion chrétienne. Le prince reçut sa requête avec bonté; mais, ne voulant point se dispenser des formes, il la donna à examiner à un tribunal, qui la rejeta. Le missionnaire ne perdit point courage, et pria l'empereur de lui nommer d'autres juges moins prévenus contre notre sainte loi. L'empereur, par une condescendance que toute la cour admira, renvoya l'affaire à un autre tribunal qui porte le titre d'Etats de l'empire, lequel, l'ayant examinée avec beaucoup d'attention, décida que la religion chrétienne avoit été mal à propos condamnée; qu'elle étoit bonne, et qu'elle ne contenoit rien de contraire au bien de l'Etat; qu'ainsi la mémoire du P. Adam Schall, qui avoit été flétrie pour l'avoir prêchée, devoit être réhabilitée; les grands dépourvus de leurs charges pour l'avoir suivie, rétablis; les prêtres européens, rappelés, etc.

Ce jugement fut d'un grand poids pour assurer le jeune prince contre les remontrances importunes des ennemis de la religion. Dès la première année que les missionnaires retournèrent dans leurs églises, qui fut l'an 1671, plusieurs Chinois embrassèrent la foi sans que personne s'y opposât. L'année suivante, un oncle maternel de l'empereur et un des huit généraux perpétuels qui commandent la milice tartare, reçurent le baptême.

Le P. Verbiest, digne successeur des PP. Ricci et Adam Schall, a été l'âme de tous ces succès, et la colonne de cette Eglise pendant qu'il a vécu. Ses entretiens fréquens avec l'empereur, les leçons de mathématiques qu'il lui donnoit, furent pour lui une occasion de lui expliquer la loi de Dieu. Il lui inspira pour elle une grande estime, un grand respect, sans cependant avoir le bonheur de lui persuader de l'embrasser.

C'est au P. Ferdinand Verbiest que les François sont redevables d'avoir été appelés à partager ses travaux; c'est lui qui les fit venir à Pékin, et qui disposa l'empereur à les recevoir et à les traiter avec distinction. Il mourut au moment qu'ils y arrivèrent, et fut privé de la consolation de les présenter lui-même à la cour.

Sa mort fut sainte comme l'avoit été sa vie; il s'y étoit préparé par l'exercice continuel des vertus apostoliques et religieuses, et pratiquoit le premier ce qu'il recommandoit aux autres missionnaires. Il pensoit, pour lui ainsi que pour les autres, que pour faire le bien, surtout à la Chine, il falloit des hommes d'un courage que rien ne rebute, d'une activité que rien n'arrête, d'une constance que rien ne lasse, d'un zèle prudent sans respect humain, circonspect sans timidité, entreprenant sans ambition, patient sans indifférence, d'une application au salut d'autrui qui ne diminue rien de celle qu'il doit avoir au sien propre, et d'un désintéressement qui lui donne le droit de dire avec Jésus-Christ : « Je ne cherche pas ma gloire, mais celle de celui qui m'a envoyé. »

A ces illustres missionnaires il faut ajouter les pères Gaubil, Gerbillon, Parennin, Prémare, Benoist, Le Comte, Attiret, Mailla, Contancin, Amyot, Duhalde, et tant d'autres qui tout à la fois portèrent en Chine les vrais principes de la religion et de la science, de la justice et des beaux-arts.

Tous ces pères étoient de la *Compagnie de Jésus*. Il en vint d'autres ensuite, et toutes les congrégations voulurent avoir en Chine leurs mandataires : jacobins, augustins, dominicains, tous accoururent; mais cette concurrence, loin de servir la religion, faillit lui nuire; et les démêlés qui éclatèrent, les troubles qui survinrent, les réprimandes et les controverses qui se firent jour jusqu'à Canton et à Pékin, les incertitudes qui durent naître dans la marche des prédicateurs et dans la conscience des disciples, les prétextes qu'en tirèrent les fanatiques ennemis de la foi, tout contribua à jeter sur la mission un voile que l'ardeur des nouveaux ouvriers apostoliques n'a pu encore dissiper.

Ce sont les lazaristes qui, dans ce moment (1840), prêchent l'Evangile en Chine. Mais il faut qu'ils travaillent en secret et dans l'ombre. Le gouvernement ne tolère point la religion chrétienne; il n'admet n les prêtres de ce culte, ni les étrangers de quelque nation qu'ils soient et de quelque bannière qu'ils se fassent précéder.

Combien de peines ne faut-il pas pour apprendre la langue, adopter les coutumes du pays et s'habituer à porter l'habit chinois avec assez d'aisance pour n'être pas reconnu des mandarins et des soldats!

Malgré toutes les précautions que prennent les missionnaires, il y en a souvent de découverts et de saisis par les officiers de l'empereur. Alors ce sont des souffrances et des tortures sans fin, et souven

même des condamnations à la prison perpétuelle, à l'exil et à la mort.

Les missions de la Chine sont aujourd'hui au nombre de six, sans compter le collége de Macao et l'établissement fondé récemment sur les confins de la Mongolie.

Ces six missions sont situées dans les provinces de Tchy-li, Ho-nan, Kiang-si, Tche-kiang, Hounan et Houpe, qui formoient le Hou-kouang; Kiang-sou et An Hoeï, qui formoient le Kiang-nan.

Six missionnaires européens les dirigent, avec l'aide de dix-huit lazaristes indigènes et aussi de dix-huit catéchistes.

Le nombre des chrétiens qu'elles comprennent ne s'élève pas à plus de quarante mille. Autrefois il y en avoit deux cent mille, et l'on en a compté jusqu'à quatre cent mille. Mais de cruelles persécutions ont considérablement amorti le zèle. La religion, dans ces dernières années, s'est relevée un peu, et à l'heure où nous écrivons, les supérieurs des Missions-Étrangères nourrissent dans leur âme de hautes espérances.

Le procureur des missions lazaristes en Chine est M. Torrette. Il est secondé vivement par MM. Rameaux, Laribe, Mouly, Matthieu Ly, et par d'autres missionnaires tant européens que chinois, qui se sont trouvés dans les positions les plus difficiles, au milieu de la peste et de la famine, arrivées toutes deux ensemble pour désoler et dévaster les provinces dans lesquelles on vouloit répandre la foi.

« Plusieurs chrétiens (écrivoit M. Matthieu Ly) mourront certainement de faim cette année (1834); il n'y a que Dieu qui puisse fournir à tant et de si grands besoins. Toutes les moissons ont été enlevées par le débordement des fleuves. Un nombre infini de païens ne se nourrit que d'écorces d'arbres; d'autres mangent une terre légère et de couleur blanche que l'on a découverte dans une montagne. Cette terre ne se livre qu'à prix d'argent, et tout le monde ne peut pas s'en procurer. Les misérables ont d'abord vendu leurs femmes, leurs fils et leurs filles, puis tous leurs ustensiles et les meubles de leurs maisons, qu'ils ont en dernier lieu démolies pour en vendre aussi la charpente : beaucoup cependant passoient pour riches, mais la famine a tout absorbé et tout dévoré. Si nos chrétiens échappent à ces horreurs, ce sera uniquement par les secours que nous pourrons leur porter et leur offrir. »

Les missions de la Chine, comme toutes les autres, sont soutenues par les fonds envoyés d'Europe, et ceux-ci sont alimentés par des souscriptions et des aumônes.

N'est-il pas admirable de voir la charité françoise qui se signale dans l'inépuisable série de ces dons, et qui, au sein même des révolutions et des secousses, toujours active et persévérante, va prêter aide et assistance à des Chinois débiles et haletans?

Le frère tend la main à son frère. L'empire du Christ n'a point de limites. Il n'y a point d'étranger sur la terre; le genre humain ne forme qu'une seule et même famille; d'un bout de l'univers à l'autre le cri du pauvre se fait entendre, et la parole du prêtre, fidèle interprète de la loi divine, porte la consolation et la force sous le toit et dans le cœur de l'affligé!

1842. G.

LETTRES
CURIEUSES ET ÉDIFIANTES
ÉCRITES PAR LES MISSIONNAIRES.

LETTRE DU PÈRE PRÉMARE
AU RÉVÉREND PÈRE DE LA CHAISE,
CONFESSEUR DU ROI.

Traversée de France en Chine. — Cap de Bonne-Espérance. — Asham, Malacca, Sancian, Macao.

A Canton, le 17 février 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

La part que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde nos missions, nous oblige à vous rendre compte de notre voyage. Il est si nouveau, et l'on s'attend si peu, dans la relation d'un voyage de France à la Chine, d'entendre parler du royaume d'Achen [1], et de la ville de Malaque [2], que vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre comment nous nous sommes jetés dans une route si extraordinaire, et ce que nous y avons trouvé de remarquable.

Nous avons eu bien des aventures; mais, avant de vous en parler, je vous dirai que nous rencontrâmes, vers la ligne, l'escadre de M. des Augers qui alloit aux Indes Orientales. Nous eûmes le plaisir d'embrasser nos chers compagnons, qui étoient sur les vaisseaux de cette escadre, et qui n'arriveront à la Chine que dans un an. Ils nous rejoignirent encore au cap de Bonne-Espérance; et le père Bouvet, qui souhaitoit ardemment de conduire à la Chine une troupe nombreuse de missionnaires, crut devoir prendre avec lui quelques-uns de ces Pères. Il prit en effet les pères Domenge et Baborier, et nous nous trouvâmes onze missionnaires jésuites sur l'*Amphitrite*. Il ne resta sur l'escadre de M. des Augers que les pères Fouquet et d'Entrecolles, avec le frère Fraperie.

Pour ce qui est du cap de Bonne-Espérance, on le connoît assez en France, depuis les voyages du père Tachard; mais il faut bien mettre de la différence entre ce qui se dit du jardin de la compagnie de Hollande, et le reste de ce qui s'y voit. Tout le reste n'est presque rien; le jardin est une des plus belles choses qui se puisse imaginer. Il est vrai que l'art y a beaucoup moins travaillé que la nature. Ce ne sont point, comme dans nos maisons de plaisance, des parterres réguliers, des statues, des jets d'eau, des berceaux artistement travaillés: c'est un assemblage de tout ce qui croît de rare et de curieux dans les forêts et dans les jardins des quatre parties du monde. Outre les orangers et les citronniers, qui sont là très-hauts et en plein sol, c'est une multitude et une variété infinie d'autres arbres et arbustes, qui nous sont inconnus pour la plupart, et qu'on trouve toujours verts et fleuris. Ce sont des légumes et des fruits en profusion, qui sont excellens et qu'on cueille dans toutes les saisons de l'année. Ce sont des allées tantôt découvertes, et tantôt sombres à en être obscures, qui se coupent et qui se traversent dans un terrain très-vaste et très-uni. C'est un ruisseau d'une eau claire et pure, qui se promène par le jardin avec autant d'agrément et de symétrie que si son lit avoit été fait exprès. C'est la mer qu'on voit en perspective, et qui, dans sa simplicité, forme à toute heure, aux yeux et à l'esprit, quelque spectacle nouveau. Je vous assure que tout cela réuni seroit, en France même, un des plus beaux lieux de promenade que nous ayons, et des plus capables d'attirer la curiosité et l'admiration des étrangers.

[1] Asham.
[2] Malacca.

Après trois mois de navigation, nous partîmes du cap de Bonne-Espérance le 10 juin de l'année 1698; c'étoit plus de la moitié du chemin de fait, si nous avions été assez heureux pour entrer dans le détroit de la Sonde [1]. Ceux qui connoissent ces mers, savent qu'on fait ordinairement en deux mois le trajet du Cap à Batavia [2]. Il nous étoit d'autant plus aisé de le faire, que nous allâmes à merveille jusque vers les quatre-vingt-dix degrés de longitude. Quand nous y fûmes, on crut qu'il étoit temps de s'élever en latitude; on s'éleva si bien, qu'étant le 21 juillet vers les six degrés et demi de latitude, qui est à peu près la hauteur de Java, on espéroit voir la terre. Cependant, avançant toujours, on se trouva, le 26 juillet, à quatre degrés et demi sans avoir rien vu, et ce ne fut que le 31 qu'on aperçut la terre de Sumatra. Mais le détroit de la Sonde étoit manqué de plus de soixante lieues, et il n'y avoit pas moyen d'y revenir. Il faut que l'erreur de nos pilotes sur la longitude ait été énorme. Nous nous trouvâmes donc fort en peine comment nous pourrions gagner la Chine cette année-là. Mais voyant que les secours humains nous manquoient, nous eûmes recours à Dieu et à l'apôtre des Indes, saint François-Xavier, pour obtenir la grâce d'arriver cette année au terme de nos désirs.

Nous avions déjà commencé la dévotion des dix vendredis [3] en l'honneur de ce grand saint, nous y ajoutâmes un vœu par lequel tout le monde s'engagea de communier au premier port de la Chine où l'on toucheroit cette année, ou de contribuer quelque chose pour bâtir, en l'île de Sancian, une petite chapelle sur le tombeau de cet apôtre, afin de le mettre à couvert de la pluie, et de pouvoir commodément y dire la messe.

Au reste, faisant réflexion sur notre disgrâce, et pour ne pas manquer, comme nous avions fait, le détroit de la Sonde, il nous paroît qu'au sortir du Cap, quand nous eûmes trouvé les vents d'ouest, il eût fallu faire constamment la longitude jusque vers les cent degrés; au lieu que, dès le quatre-vingt-dixième, nous commençâmes à nous élever en latitude, ou, pour parler plus franchement, nous ne sûmes longtemps où nous étions, quoique nous crussions très-bien le savoir. Et quand on se sera trompé autant que nous le fûmes dans l'estimation des longitudes, on s'égarera nécessairement ensuite autant ou plus encore que nous.

Nous ne pûmes attraper Achen [1] que le dix-huitième jour d'août. Il nous fallut essuyer, pendant plus de trois semaines, tout ce que la ligne a de plus terrible, c'est-à-dire les calmes, les chaleurs, les pluies et la mauvaise nourriture; car les vivres se gâtent et se corrompent sous la ligne: c'est de quoi exercer de nouveaux missionnaires à souffrir quelque chose pour Jésus-Christ. Notre santé cependant étoit merveilleuse, et Dieu ne nous laissa point sans consolation; ce qui nous convainquit parfaitement que, tout dépendant de lui, il ne pouvoit rien nous arriver qui ne nous fût très-avantageux.

Tout ce qu'on voit à Achen est si singulier, que j'ai regretté cent fois de ne savoir pas dessiner, pour peindre ici, en quelque sorte, ce que je ne pourrois expliquer qu'imparfaitement. On sait assez quelle a été la puissance des Achenois; il ne faut, pour en être instruit, que lire la vie de saint François-Xavier; mais je ne crois pas qu'on sache en quel état se trouve aujourd'hui ce royaume; ni ce que c'est que la ville capitale; j'abuse peut-être des termes, d'appeler une ville capitale un amas confus d'arbres et de maisons.

Imaginez-vous, s'il vous plaît, une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de laquelle passe une assez belle rivière toute couverte de bateaux; mettez, dans cette forêt, un nombre incroyable de maisons faites avec des cannes, des roseaux, des écorces, et disposez-les de telle manière qu'elles forment tantôt des rues et tantôt des quartiers séparés; coupez ces divers quartiers de prairies et de bois; répandez partout, dans cette grande forêt, autant d'hommes qu'on en

[1] L'île de Java, qui est au midi du royaume de Siam, forme, avec l'île de Sumatra, le détroit de la Sonde, qu'on appelle aussi le détroit de *Java*.

[2] C'est la ville capitale des états que les Hollandois ont aux Indes Orientales; elle est située sur la côte septentrionale de l'île de Java.

[3] Saint François-Xavier prêcha l'Évangile dans les Indes pendant dix ans, et c'est en mémoire de ces dix années qu'on fait quelques prières ou quelque autre dévotion, dix vendredis de suite, en l'honneur de ce grand saint. On a fixé cette dévotion au vendredi, parce que saint François-Xavier mourut en l'île de Sancian un vendredi 2 de décembre 1552.

[1] C'est la ville capitale du royaume d'Achen, en l'île de Sumatra.

voit dans nos villes lorsqu'elles sont bien peuplées, vous vous formerez une idée assez juste d'Achen, et vous conviendrez qu'une ville de ce goût nouveau peut faire plaisir à des étrangers qui passent. Il y a à Achen toutes sortes de nations, et chaque nation a son quartier et son église. Celle des Portugais, qui sont pauvres et en petit nombre, est entre les mains d'un Père cordelier, qui n'a pas peu à travailler, et qui n'a guère dans son travail de consolation à espérer de la part des hommes.

La situation du port d'Achen est admirable, le mouillage excellent, et toute la côte fort saine. Le port est un grand bassin, qui est borné d'un côté par la terre ferme de Sumatra, et des autres, par deux ou trois îles qui laissent entre elles des passes ou des chemins, l'un pour aller à Malaque, l'autre pour Bengale, et l'autre pour Surate. Quand on est dans la rade, on n'aperçoit aucun vestige ni aucune apparence de ville, parce que de grands arbres qui bordent le rivage en cachent toutes les maisons; mais outre le paysage, qui est très-beau, rien n'est plus agréable que de voir, le matin, une infinité de petits bateaux de pêcheurs qui sortent de la rivière avec le jour, et qui ne rentrent que le soir, lorsque le soleil se couche. Vous diriez un essaim d'abeilles qui reviennent à la ruche chargées du fruit de leur travail.

Ces petits paraux ou barques de pêcheurs n'ont pas plus de trois pieds de large, et environ vingt de long. Tout y est extrêmement propre, tant au dedans qu'au dehors; les planches en sont si bien jointes, qu'il ne faut ni étoupes ni goudron pour les calfater, et ces barques paroissent toujours comme neuves. On ne se sert point de rames pour les faire aller, mais d'une voile faite de natte très-fine et très-légère, qui paroît deux fois plus grande qu'il ne faudroit par rapport au corps du parau. L'art a su remédier à cet inconvénient. Il y a, aux deux bouts de la barque, deux perches assez longues. Au haut de chaque perche est attachée une pièce de bois courbée vers la mer, en forme d'arc, de toute la largeur du petit bâtiment. Chaque arc tient à celui qui est vis-à-vis par une pièce de bois assez pesante. Ces deux pièces sont attachées aux extrémités de l'arc, et, faisant un contrepoids l'une contre l'autre, forment une espèce de balancier qui empêche ces petits canots de se renverser; de cette manière, le moindre vent les pousse, et ils volent sur l'eau avec une rapidité surprenante, sans appréhender les plus furieux coups de mer.

Pour entrer dans la rivière, on prend un assez grand détour, à cause d'un banc de sable qu'elle forme en se déchargeant dans la mer. On nage ensuite environ un bon quart de lieue entre deux petits bois de cocos et d'autres arbres qui ne perdent jamais leur verdure, et que la seule nature a plantés là.

A travers ces arbres on commence à découvrir quelque chose de la ville dont j'ai parlé. Elle me parut d'abord comme ces paysages sortis de l'imagination d'un peintre ou d'un poëte, qui rassemble sous un coup d'œil tout ce que la campagne a de plus riant. Tout est négligé et naturel, champêtre et même un peu sauvage.

Je n'ai pu rien apprendre de certain touchant le gouvernement présent de ce royaume. On parle encore quelquefois d'une reine d'Achen, mais je crois que c'est une fable; ou s'il y en a une, elle n'a qu'un fantôme de royauté: quatre ou cinq des principaux orançois[1] partagent entre eux le pouvoir, qui n'est nécessairement pas grand' chose. Les Achenois ne sont plus rien, leur pays ne porte ni froment ni vigne; le commerce roule sur le poivre et sur l'or; il n'est pas besoin d'ouvrir ni de creuser dans les entrailles de la terre pour y chercher ce précieux métal. On le ramasse sur le penchant des montagnes, et on le trouve par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'entraînent. L'or d'Achen est estimé et passe pour le plus pur qui se trouve.

Quand on a passé le détroit de Malaque, on peut se vanter d'être hors de la plus difficile et de la plus fatigante navigation qu'on puisse faire. Nous y avons pensé périr par deux fois. Nous y entrâmes le 23 août et nous n'en sortîmes tout à fait que le 20 de septembre. C'est vingt-neuf jours pour faire deux cent vingt lieues: on iroit bien plus vite par terre. On ne faisoit que jeter et retirer l'ancre, et, pour comble de disgrâce, nous n'avions qu'un misérable pilote portugais qui ne voyoit presque goutte, et qui étoit perdu du moment qu'il perdoit la terre de vue. Nos pilotes françois ont appris ce chemin à leurs dépens, et ils ont eu tout le loisir d'en faire des cartes bien meilleures que

[1] Ce sont les plus grands seigneurs du pays.

tout ce qu'on a fait jusqu'ici. Je marquerai, à la fin de cette lettre, la route qu'on doit tenir pour passer sûrement ce détroit et celui de Gobernadour.

La ville de Malaque est éloignée d'Achen d'environ cent cinquante lieues. On y trouve les mêmes agrémens qu'on voit à Achen. C'est encore ici de la verdure en quantité, des paysages champêtres; mais les maisons sont mieux bâties. Il y a un plus grand concours de nations, un plus grand commerce, beaucoup plus d'Européens, et un air moins négligé qu'à Achen, sans pourtant que l'art cache la nature. La ville est séparée de la forteresse par une rivière, qui, venant à se joindre à la mer lorsque la marée est haute, fait que la citadelle demeure isolée. Cette forteresse est grande comme la ville de Saint-Malo, et renferme dans son enceinte une colline sur laquelle on voit encore les restes de notre église de Saint-Paul, où saint François-Xavier a tant prêché. La garnison n'est que de deux cent quinze hommes et six cavaliers. Plusieurs sont catholiques; le tout est ramassé de diverses nations d'Europe. Ses bastions sont assez bons, il y a de beaux canons et en quantité, mais peu de monde pour les servir; la rade est belle et vaste, c'est une anse que la côte forme en cet endroit; nous n'y avons trouvé que deux ou trois méchans navires sans défense, et des barques construites à la façon des Indes. Les fruits de Malaque sont délicats; on en trouve de toutes les espèces. Il y a des mosquées pour les Maures, un temple dédié aux idoles de la Chine; enfin l'exercice public de toutes sortes de sectes y est permis par les Hollandois. La seule vraie religion en est bannie. Les catholiques sont contraints de s'enfoncer dans l'épaisseur des bois pour y célébrer les sacrés mystères.

Nous passâmes à sept lieues de Malaque, vis-à-vis d'un port qui vaut bien Malaque même. C'est une autre anse très-commode, avec une jolie rivière, dans laquelle on peut entrer. Avant que de quitter Malaque, je vous dirai que nous nous y sommes vus à deux doigts de notre perte. La nuit du 10 septembre, il s'éleva tout d'un coup une si furieuse tempête, que nous n'avions encore rien vu de semblable. L'air étoit en feu, la mer en furie, le vent terrible, et la pluie effroyable. Comme on ne croyoit demeurer ici qu'un jour au plus, que d'ailleurs la mer y est ordinairement assez calme, on n'avoit mouillé qu'une ancre, la plupart des matelots étoient allés à terre, et le peu qui restoient dormoient en assurance. L'orage les éveilla bientôt : on jeta le mieux qu'on put une seconde ancre à la mer, il en fallut jeter une troisième, et si M. de La Roque n'avoit fait travailler tout l'équipage, et virer continuellement au cabestan[1], nous nous serions infailliblement perdus. Nous demeurâmes à vingt pieds d'eau jusqu'à deux heures du matin que nous mîmes à la voile.

Le 24 septembre nous étions à la vue de Polcondor, avec un vent favorable. On avoit quelque dessein de relâcher à cette île, mais le vent devenant encore meilleur pour aller en route, il se trouva directement contraire pour relâcher à Polcondor, dont le mouillage étoit difficile, et la passe[2] trop étroite pour pouvoir louvoyer[3].

Le 29 on savoit bien à peu près que nous étions par le travers d'un grand banc de roche, qui a plus de cent lieues de long et qu'on appelle le *Paracel*, mais on ne s'attendoit pas que nous irions nous mettre au milieu. On sonda le soir vers les quatre heures, et l'on ne trouva point le fond. Il survint un grain[4] de vent, qui nous fit faire bien du chemin en peu d'heures. A cinq heures et demie, comme on alloit dire la prière, on fut surpris de voir la mer qui changeoit tout à fait de couleur. Après la prière on vit très-distinctement le fond, qui étoit de rochers très-pointus. Voilà une grande alarme, tout le monde se crut perdu sans ressource : on sonde, et l'on ne trouve que sept brasses ; on monte à la découverte, et l'on voit la mer blanchir et briser devant nous. Si l'on s'étoit trouvé là pendant la nuit, ou s'il étoit survenu un de ces coups de vent qui sont si ordinaires dans ces mers, nous aurions péri à coup sûr. Tout ce qu'on put faire fut de rebrousser chemin et de retourner promptement sur ses pas.

[1] C'est une machine de bois qui tourne sur un pivot et qui sert ordinairement à lever les ancres du fond de la mer.

[2] Une passe est un espace de mer entre des terres ou des bancs de sable, par où les vaisseaux passent.

[3] C'est un terme de marine qui signifie aller tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, au plus près du vent que l'on peut.

[4] Un grain, en terme de marine, est un nuage qui passe promptement, et qui en passant cause un grand vent et de grosses ondées de pluie.

la nuit approchoit, et l'on trouvoit un fond inégal, et toujours des rochers plus durs que le fer. On ne douta pas que nous ne fussions sur le Paracel, et l'on attendoit le moment que notre vaisseau se briseroit comme un verre. Dieu travailloit pour nous sans que nous le sussions encore. Un grain, qui paroissoit devant nous, s'étant dissipé assez vite, il s'éleva un petit vent arrière, qui nous retira des portes de la mort. Tant que dura le danger, on n'entendoit point sur le vaisseau tout ce tintamarre qui s'y entend presque toujours. C'étoit un triste et sombre silence; la conscience, si j'ose ainsi parler, paroissoit peinte sur le visage d'un chacun.

J'appris en cette occasion, par mon expérience, ce que j'avois lu souvent dans diverses *relations*, la différence qu'il y a entre le danger quand on le voit de loin au pied d'un oratoire, et quand on s'y trouve engagé. N'ayant plus vraisemblablement qu'un moment de vie, jamais les grandes vérités que nous méditons si souvent ne s'étoient présentées de cette sorte à mon esprit. Qu'on se trouve alors heureux d'avoir entrepris quelque chose pour Dieu, et qu'on forme aisément la résolution de s'épargner moins que jamais à l'avenir!

Entre sept ou huit heures du soir on sonda, et comme on ne trouvoit plus de fond, on se vit hors de danger; mais si le péril passa, j'espère que l'impression qu'il fit dans le cœur de plusieurs personnes ne passera pas si vite, et qu'elle produira les fruits qu'il est probable que Dieu a singulièrement en vue quand il excite de pareilles tempêtes.

Je ne sais pas ce que Dieu nous prépare à la Chine, mais nous n'avons pas été jusqu'ici sans épreuves. Les anciens missionnaires disent que c'est bon signe: au moins, grâces à Dieu, nous ne souhaitons rien plus ardemment que de répondre fidèlement aux desseins que le Ciel a sur nous.

Quoique nous ne fussions pas loin de la Chine, nous étions encore en grand danger de n'y pas arriver, parce que la saison étoit passée, et que les vents étoient dérangés depuis le 27 de septembre. Nous redoublâmes nos prières. Le père Bouvet fit paroître plus que jamais son zèle et sa confiance en Dieu, qui nous exauça enfin; car le quinzième d'octobre, vers les sept heures du matin, nous vîmes la terre promise.

C'étoit l'île de Sancian[1] où saint François-Xavier nous avoit conduits, à une journée de son tombeau. Les premiers jours on ne savoit où l'on étoit, et à peine vouloit-on nous croire, nous autres jésuites, après que nous eûmes été à ce glorieux tombeau pour satisfaire notre dévotion, et pour nous acquitter d'un vœu que nous avions fait. Nous partîmes pour ce saint pèlerinage un jeudi, neuvième d'octobre; et après avoir fait quatre bonnes lieues par mer et une par terre, nous nous trouvâmes tout d'un coup au lieu que nous cherchions. Nous aperçûmes une assez grande pierre élevée debout, et du moment que nous pûmes lire ces trois ou quatre mots portugais, *Aqui foi sepultado san Franco-Xavier*, nous baisâmes plusieurs fois une terre si sainte; quelques-uns l'arrosèrent de leurs larmes; et je me trouvai pénétré de sentimens si vifs, si doux et si consolans, que je fus plus d'un quart d'heure comme ravi et sans pouvoir penser à autre chose qu'à goûter ce que je sentois.

Après ces premiers transports de ferveur, nous examinâmes exactement ce monument, puis avec des branches d'arbres et un morceau de voile nous bâtîmes une pauvre tente, qui ne représentoit pas mal la cabane sous laquelle saint François-Xavier mourut. Enfin nous chantâmes le *Te Deum* avec les litanies du saint, et nous entrâmes dans la plus belle et la plus charmante nuit qu'on puisse peut-être passer en ce monde.

Que le plaisir qu'on goûte est pur lorsque, dans une occasion comme celle-ci, l'on se communique les uns aux autres tout ce qu'on pense et tout ce qu'on sent au fond du cœur! Nous commençons, disoit l'un, notre apostolat dans le lieu où saint François-Xavier acheva le sien. Il ne put pénétrer plus avant dans le vaste empire de la Chine, et nous y allons entrer sans aucun obstacle. Que ne devons-nous pas espérer d'y faire pour la gloire de Dieu sous la protection d'un saint qui a pu nous en ouvrir la porte? Il mourut ici pour la gloire de Jésus-Christ, disoit l'autre, épuisé de travaux, après avoir converti des nations entières: aurions-nous bien le bonheur de mourir de même? On chantoit ensuite les litanies de la très-sainte Vierge. Dans une autre pause, on disoit le chapelet, on revenoit aux

[1] Chang-tchuen-chan, sur la côte de la province de Canton.

louanges du saint, et ces prières étoient mêlées d'entretiens qui valoient bien des prières. L'on parcouroit les vertus de l'apôtre de l'Orient; je n'en trouvois aucune dont je n'eusse besoin et qui ne me manquât. Quelqu'un se souvint de cette nuit que saint Ignace passa tout entière dans l'église de Monferrat devant l'image de la très-sainte Vierge, lorsqu'il se voulut consacrer entièrement à Dieu. La veille que nous fîmes au tombeau du saint apôtre nous parut assez semblable, et nous la nommâmes notre nuit d'armes.

Avec ces sortes de réflexions nous vîmes renaître le jour, et nous eûmes l'avantage et la consolation, huit prêtres que nous étions, de dire la sainte messe en ce lieu-là un vendredi, jour de saint François de Borgia. La pierre du tombeau de l'apôtre des Indes faisoit le fond de notre autel, que nous avions élevé sur l'endroit même, où il paroît clairement que ce saint fut enterré. Nous sommes non-seulement les premiers jésuites françois qui aient eu cet honneur, mais même personne ne l'a eu avant nous, que le père Caraccio, jésuite italien, de grand mérite, mort depuis peu des fatigues immenses de ses travaux apostoliques. Après les messes on chanta de nouveau le *Te Deum*, on baisa la terre cent fois, nous en prîmes tous avec respect pour nous en servir comme d'une précieuse relique, et nous nous en revînmes chantant les louanges du saint, dont nous venions de tâcher de recueillir l'esprit.

Nous voilà enfin arrivés à la Chine au bout de sept mois, puisque nous partîmes de La Rochelle le 7 de mars (1698), et que nous avons mouillé devant Sancian le 6 d'octobre; et encore de ces sept mois il faut retrancher plus de vingt jours qu'on a perdus au cap, à Achen, à Malaque et à deux ou trois îles désertes, et qu'on auroit peut-être pu mieux employer. Il faut de plus en ôter tout le temps qu'on a mis à gagner Achen, et à passer le détroit de Malaque; c'est toujours près de deux mois. Il n'en falloit pas tant pour aller droit de Java jusqu'à la Chine : et je ne m'étonne pas qu'un petit navire anglois que nous avons trouvé à Canton n'ait mis que cinq mois, et même un peu moins, à faire son voyage. On verra du moins par le nôtre qu'en six mois, pourvu que l'on ne s'égare pas, on peut venir fort aisément de France à la Chine.

Mais, pour être à Sancian, nous n'étions pas encore rendus au terme, et, sans le père Bouvet, il eût fallu rester où nous nous trouvions. Il partit pour aller trouver le mandarin le plus proche, qui demeure à une petite ville nommée Coang-haï. Il envoya bientôt de là des nouvelles et du secours à M. de La Roque. Un mandarin vint avec des pilotes côtiers, qui répondirent sur leur tête de mener le vaisseau jusqu'à plus de la moitié du chemin de Canton. Il y avoit deux routes pour y aller. L'une au travers des îles, l'autre en prenant le large; mais cette route étoit dangereuse en cette saison, où il ne faut qu'un coup de vent pour pousser un vaisseau très-loin, et l'obliger d'aller relâcher jusqu'aux Moluques. Nous prîmes cependant ce dernier chemin, en louvoyant opiniâtrément jusqu'à Macao. Nous n'appareillâmes[1] devant Sancian que le 13 d'octobre, et nous mouillâmes le 24 devant l'île de Macao. Pendant ce temps-là le père Bouvet passa de Coang-haï à Canton pour donner avis à la cour de son arrivée; et après avoir écrit et pris des mesures avec les mandarins, il revint au-devant du vaisseau par dedans les îles.

La ville de Macao est bâtie dans une petite péninsule, ou plutôt sur la pointe d'une île, qui porte ce nom. Cette langue de terre ne tient au reste de l'île que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de séparation. Quand on mouille au dehors, comme nous fîmes, on ne voit de tous côtés que des îles, qui font un grand cercle, et l'on ne découvre que deux ou trois forteresses sur des hauteurs, et quelques maisons qui sont à un bout de la ville : on diroit même que les forteresses et les maisons tiennent à une terre fort élevée, qui borne la vue de ce côté-là; mais entre cette terre, qui fait une île assez grande, et Macao, il y a un beau port, et la ville s'étend par dedans le long de ce rivage. Les maisons sont bâties à l'européenne, mais un peu basses : il y a encore ici de la verdure et un peu de l'air des Indes.

Les Chinois sont en plus grand nombre dans Macao que les Portugais. Ceux-ci sont presque tous métis, et nés dans les Indes ou à Macao même. Il s'en faut beaucoup qu'ils ne soient riches; aussi les Chinois ne font-ils plus guère de cas d'eux. Les fortifications de Macao sont assez bonnes, le terrain fort avantageux, et il

[1] Appareiller, en terme de marine, c'est mettre à la voile.

y a beaucoup de canons; mais la garnison est mal entretenue, et comme tout lui vient de Canton, les Chinois sont sans peine les maîtres. Il y a un gouverneur portugais, et un mandarin, dont tout le pays dépend, et dont le palais est au milieu de la place. Quand il veut quelque chose, c'est aux Portugais d'obéir. On ne peut pas faire plus d'honneur ni plus de caresses que ce mandarin en a fait à tous les François. Jamais étrangers n'ont été reçus de cette manière en ce pays-ci. Il est vrai que jamais il n'y étoit venu de vaisseau comme le nôtre. Le nom du roi ne perd rien de sa grandeur quand on le prononce à six mille lieues loin de la France, et il imprime dans les cœurs de la plus fière nation du monde un certain respect, qui n'accompagne point le nom des autres princes étrangers.

Le père Bouvet vint nous joindre. Il étoit dans une galère presque aussi longue que notre frégate. Il avoit toutes les marques de distinction qu'ont coutume d'avoir dans cet empire les *kin-tchaïs*, c'est-à-dire les envoyés de la cour; et nos François qui le virent ne furent pas peu surpris de ce qu'on leur avoit assuré en France que ce père n'étoit rien moins qu'un envoyé de l'empereur de la Chine. Les jésuites de Macao nous écrivirent une lettre toute pleine de bonté et de charité. Le père Bouvet alla avec le père Regis voir le révérend père Ciceri, évêque de Nankin, et les autres jésuites qui étoient à l'île Verte.

L'île Verte porte ce nom parce qu'elle est très-bien boisée et fort agréable, et que d'ailleurs tous les lieux d'alentour sont nus et comme déserts; elle est assez proche de la muraille qui sépare la ville de Macao du reste de l'île : c'est la maison de campagne des jésuites portugais; la chapelle est propre, et le corps de logis assez bien bâti; mais surtout l'ombre et la fraîcheur rendent ce lieu fort agréable. Le révérend père Ciceri l'avoit choisi pour y faire une retraite de quelques jours. C'est une solitude toute propre pour un homme apostolique, qui veut quelque temps à l'écart, comme Moïse, consulter le Seigneur, et prendre de nouvelles forces pour travailler ensuite avec plus d'ardeur à la conversion des peuples. Mais il est temps d'achever mon voyage et de me rendre à Canton.

Nous mouillâmes fort heureusement à trois lieues de cette grande ville un dimanche, deuxième jour de novembre. Le chemin depuis Macao jusqu'au mouillage est difficile, surtout pour un vaisseau comme le nôtre, qui tiroit plus de dix-sept pieds d'eau, et si le père Bouvet n'eût amené avec lui les deux plus habiles pilotes de tout le pays, nous ne l'eussions peut-être jamais fait. On commence à voir ce que c'est que la Chine quand on est entré dans la rivière de Canton. Ce sont, sur les deux bords, de grandes campagnes de riz, vertes comme de belles prairies, qui s'étendent à perte de vue, et qui sont entrecoupées d'une infinité de petits canaux : de sorte que les barques qu'on voit souvent aller et venir de loin, sans voir l'eau qui les porte, paroissent courir sur l'herbe. Plus loin dans les terres, l'on voit les coteaux couronnés d'arbres sur le haut et travaillés à la main le long du vallon, comme les théâtres du jardin des Tuileries. Tout cela est mêlé de tant de villages d'un air champêtre et si bien varié, qu'on ne se lasse point de regarder, et qu'on a regret de passer si vite. Enfin nous eûmes le bonheur d'entrer dans Canton la nuit du six au sept de novembre, après huit mois de navigation depuis notre départ de France. Nous logeons dans une espèce d'hôtel ou de maison publique aux frais de l'empereur. Le père Bouvet en a fait donner un semblable à M. de La Roque et aux officiers françois. Les Chinois appellent ces sortes de maisons *cong-koen;* l'on n'y met que des envoyés de la cour.

La ville de Canton est plus grande que Paris, et il y a pour le moins autant de monde. Les rues sont étroites, et pavées de grandes pierres plates et fort dures, mais il n'y en a pas partout. Avec les chaises que l'on loue ici pour peu de chose, l'on se passe aisément de carrosses, dont il seroit d'ailleurs presque impossible de se servir. Les maisons sont très-basses et presque toutes en boutiques; les plus beaux quartiers ressemblent assez aux rues de la foire Saint-Germain; il y a presque partout autant de peuple qu'à cette foire, aux heures qu'elle est bien fréquentée; on a de la peine à passer. On voit très-peu de femmes, et la plupart du peuple, qui fourmille dans les rues, sont de pauvres gens chargés tous de quelque fardeau, car il n'y a point d'autre commodité pour voiturer ce qui se vend et ce qui s'achète, que les épaules des hommes. Ces portefaix vont presque tous la tête et les pieds

nus; il y en a qui ont un vaste chapeau de paille, d'une figure fort bizarre, pour les défendre de la pluie et du soleil. Tout ce que je viens de dire forme, ce me semble, encore une idée de ville assez nouvelle, et qui n'a guère de rapport à Paris. Quand il n'y auroit que les maisons seules, quel effet peuvent faire à l'œil des rues entières où l'on ne voit aucunes fenêtres, et où tout est en boutiques, pauvres pour la plupart, et souvent fermées de simples claies de bambous en guise de porte? Il faut tout dire : on rencontre à Canton d'assez belles places et des arcs de triomphe assez magnifiques, à la manière du pays. Il y a un grand nombre de portes quand on vient de la campagne, et qu'on veut passer de l'ancienne ville dans la nouvelle. Ce qui est singulier, c'est qu'il y a des portes au bout de toutes les rues, qui se ferment un peu plus tard que les portes de la ville. Ainsi il faut qu'un chacun se retire dans son quartier sitôt que le jour commence à manquer. Cette police remédie à beaucoup d'inconvéniens, et fait que pendant la nuit tout est presque aussi tranquille dans les plus grandes villes que s'il n'y avoit qu'une seule famille.

La demeure des mandarins a je ne sais quoi qui surprend. Il faut traverser un grand nombre de cours avant que d'arriver au lieu où ils donnent audience et où ils reçoivent leurs amis. Quand ils sortent, leur train est majestueux. Le *tsong-tou*, par exemple, c'est un mandarin qui a l'intendance de deux provinces; le tsong-tou, dis-je, ne marche jamais sans avoir avec lui cent hommes pour le moins. Cette suite n'a rien d'embarrassant : chacun sait son poste; une partie va devant lui avec divers symboles et des habits fort particuliers : il y a un grand nombre de soldats qui sont quelquefois à pied; le mandarin est au milieu de tout ce cortége, élevé sur une chaise fort grande et bien dorée, que six ou huit hommes portent sur leurs épaules. Ces sortes de marches occupent souvent toute une rue. Le peuple se range des deux côtés, et s'arrête par respect jusqu'à ce que tout soit passé.

Les bonzes [1] sont ici en fort grand nombre. Il n'y a pas de lieu où le démon ait mieux contrefait les saintes manières dont on loue le Seigneur dans la vraie Église. Les prêtres de Satan ont de longues robes qui leur descendent jusqu'aux talons, avec de vastes manches, qui ressemblent entièrement à celles de quelques religieux d'Europe. Ils demeurent ensemble dans leurs pagodes comme dans des couvens, vont à la quête dans les rues, se lèvent la nuit pour adorer leurs idoles, chantent à plusieurs chœurs d'un ton qui approche assez de notre psalmodie. Cependant ils sont fort méprisés des honnêtes gens, parce qu'avec ces apparences de piété, on sait leurs divers systèmes sur la religion, qui sont tous pleins d'extravagances, et que ce sont pour la plupart des gens perdus de débauche. Ils ne sont guère mieux venus auprès du peuple, qui ne pense qu'à vivre, et dont toute la religion ne consiste qu'en des superstitions bizarres, que chacun se forme à sa fantaisie.

[1] Ce sont des prêtres des idoles.

J'oubliois à dire qu'il y a une espèce de ville flottante sur la rivière de Canton ; les barques se touchent et forment des rues. Chaque barque loge toute une famille, et a, comme des maisons régulières, des compartimens pour tous les usages du ménage. Le petit peuple qui habite ces casernes mouvantes décampe dès le matin, tout ensemble, pour aller pêcher ou travailler au riz, qu'on sème et qu'on recueille ici trois fois l'année.

Pour nouvelles de la cour de Pékin, nous avons appris, par des lettres que le père Bouvet reçut à son arrivée à Canton, que jamais l'empereur ne s'est mieux porté; qu'il n'a jamais été plus glorieux, ni plus admiré de ses sujets. Il vient d'aller lui-même en personne dans la Tartarie occidentale, à la tête d'une nombreuse armée : il a répandu la terreur cinq cents lieues à la ronde, et défait le seul ennemi qui lui restât dans ses deux empires. Il ne s'applique plus qu'à rendre ses sujets heureux. Il ouvre ses magasins de riz, il en fait couler jusqu'au fond de la Corée [1]. Les peuples s'estiment heureux de vivre sous le règne d'un prince si accompli; mais ce qui nous donne une bien plus grande joie, c'est que ce prince favorise plus que jamais la religion chrétienne. Il dit que c'est la vraie loi; il est ravi d'apprendre que quelques grands seigneurs l'embrassent; et qui sait si le temps ne s'approche point où Dieu lui fera la grâce de l'embrasser lui-même? Autrefois saint Louis envoya une célèbre am-

[1] C'est un royaume qui est entre la Chine et le Japon, et qui paye tribut à l'empereur de la Chine.

bassade à l'empereur du Catay. Il n'y a jamais eu d'autre Catay que la Chine, comme tous les savans en conviennent aujourd'hui : le dessein de ce saint roi étoit de porter cet empereur à embrasser la religion chrétienne. Oh ! si Dieu nous donnoit la joie de voir achever, par le plus grand et le plus glorieux des successeurs de saint Louis, ce que ce zélé monarque commença de vouloir faire ! Enfin, l'empereur a toujours la même confiance aux jésuites françois. Tout le monde convient que le père Gerbillon est l'appui du christianisme dans l'empire. Le père de Visdelou, qui est très-habile dans les mathématiques et dans les sciences chinoises, est allé, par ordre de l'empereur, en quelques provinces, pour empêcher les débordemens des rivières, qui ruinoient tout le pays. Le père de Fontaney vint l'an passé à Canton, par ordre de l'empereur, pour savoir des nouvelles du père Bouvet, et pour le recevoir en cas qu'il y fût arrivé. Ce prince l'attend avec impatience. Ainsi nous ne pouvions pas venir ici dans de plus heureuses conjonctures. Nous savons de plus que quatre des plus anciens et des plus excellens missionnaires sont morts après avoir blanchi dans les travaux de cette mission, et gagné une infinité d'âmes à Dieu. Ce sont les pères Prosper Intorcetta, Adrien Grelon, Jean Valat et Dominique Gabiani : il y a plus de cinquante ans que le père Valat partit de France ; on dit qu'il fit le voyage par terre, et qu'il arriva au bout d'un an à la Chine. Il faut réparer ces grandes pertes. Je prie tous les jours Notre-Seigneur qu'il inspire à beaucoup de nos frères de traverser la mer pour venir partager avec nous des travaux qui peuvent être si glorieux et si féconds. Quand nous vivrions ici autant que le père Valat et les autres Pères que nous venons de perdre, nous mourrions avant que d'avoir pu parcourir toutes les villes de la Chine, et nous laisserions encore bien des idolâtres après nous.

Plus les secours seront prompts et nombreux, plus la religion fera de progrès, non-seulement parce que plusieurs missionnaires font ce qu'un plus petit nombre ne sauroit faire, mais encore parce que le moyen le plus sûr de convertir en peu de temps tout un pays, c'est de convertir d'abord avec éclat une partie considérable de ses habitans. Cela donne de la curiosité aux autres d'apprendre ce qui a pu faire un mouvement si subit, et quand on connoît bien le christianisme, on n'est plus si éloigné de l'embrasser. Nous ne cesserons point, mon révérend Père, de vous recommander toujours un dessein si digne de votre zèle et de votre attention. L'intérêt de Dieu vous y engage, et le besoin que nous avons pour sa gloire d'une protection comme la vôtre. Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE DU PÈRE BOUVET

AU PÈRE DE LA CHAISE,

CONFESSEUR DU ROI.

Traversée. — Canton et les environs. — Voyage à Nankin. — Réception que l'empereur fait aux jésuites.

A Pekin, le 30 novembre 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Quelque heureux qu'ait été le premier voyage que je fis, il y a quatorze ans[1], de Brest à Siam, sur l'*Oiseau*, frégate du roi, avec cinq autres prêtres[2] de notre compagnie, je puis dire que celui que je viens de faire l'a été encore davantage. Nous étions partis cette dernière fois plus tard que la première, et pour un terme beaucoup plus éloigné ; nous étions dépourvus de cartes et de pilotes, qui sont absolument nécessaires pour naviguer avec quelque sûreté dans les mers de la Chine : et cependant nous n'avons pas laissé de mouiller heureusement aux îles de Canton sept mois après notre départ de La Rochelle, quoique nous eussions séjourné malgré nous quatorze jours au cap de Bonne-Espérance, et touché depuis en trois autres endroits ; et, ce qui est plus surprenant, quoique nous eussions manqué le détroit de la Sonde, qu'on avoit regardé jusqu'à présent en France comme l'unique route pour faire en droiture le voyage d'Europe à Siam et à la Chine : mais bien loin que cette disgrâce nous ait été désavantageuse, elle a servi à nous faire trouver à Malaque[3] les cartes et les pilotes qu'on nous eût apparemment empêchés de trouver ailleurs.

[1] Au commencement de 1685.

[2] Les pères de Fontaney, Tachard, Gerbillon, Le Comte et de Visdelou.

[3] Cette ville appartient aux Anglois ; elle est sur la côte orientale du détroit qui porte son nom.

Nous n'avons eu qu'un très-petit nombre de malades pendant notre voyage, et nous sommes arrivés, grâces à Dieu, à notre terme, en bonne santé, au nombre de onze missionnaires ; car quoique nous ne nous fussions embarqués que neuf[1] à La Rochelle, M. le chevalier de La Roque voulut bien augmenter notre troupe, en prenant encore dans son vaisseau les pères Domenge et Baborier, que nous rencontrâmes au cap de Bonne-Espérance sur l'escadre de M. des Augers.

Ce qui fut pour nous un grand sujet de consolation en arrivant à la Chine, c'est que, conformément à nos désirs et aux vœux que nous offrions continuellement à Dieu pour l'heureux succès de notre voyage, surtout depuis environ deux mois, nous eûmes le bonheur de prendre terre à l'île de Sancian, contre l'attente et contre l'intention même de nos pilotes, qui, ayant désespéré la veille de pouvoir gagner cette île, avoient changé de route pour aller mouiller à la vue de Macao[2]. Nous profitâmes d'une occasion si favorable pour visiter le lieu où le corps de saint François-Xavier fut inhumé la première fois, lorsqu'il finit la carrière de ses travaux apostoliques, et nous y allâmes recueillir, avec la poussière de son ancien tombeau, quelques étincelles de ce feu et de ce zèle vraiment apostoliques dont le cœur de ce grand apôtre brûla pendant sa vie, et dont il embrase encore tous les jours ceux qui ont le bonheur de l'imiter et de marcher sur ses traces. Comme je découvris le premier ce tombeau par les questions que je fis à quelques pêcheurs de cette île, je fus aussi le premier qui eut la consolation de le visiter avec M. de Beaulieu, enseigne de l'*Amphitrite*, officier fort attaché à ses devoirs envers Dieu, et fort zélé pour le service du roi.

Il commandoit la chaloupe de l'*Amphitrite*, que M. le chevalier de La Roque avoit fait armer pour me conduire jusqu'à Coang-haï, ville de la province de Canton, située sur le bord de la mer, vis-à-vis de l'île de Sancian qui en relève. J'y allai donc dans l'espérance de trouver quelque pilote du pays qui pût nous conduire sûrement jusqu'à l'embouchure de la rivière de Canton, où nous avions dessein d'entrer.

[1] Les pères Bouvet, Dolzé, Parnon, de Broissia, de Prémare, Regis, Parennin, Geneix, et le frère de Belleville.

[2] Ville de la Chine, qui appartient aux Portugais.

En faisant le trajet de l'île de Sancian à Coang-haï, nous rencontrâmes trois galères armées contre de petits pirates qui écument ces mers, et commandées par un officier chinois que j'avois vu cinq ans auparavant à Canton, et qui me reconnut d'abord. Il m'obligea de monter sur sa galère, et se fit notre conducteur au tombeau de saint François-Xavier, où il avoit été plusieurs fois comme à un lieu révéré dans toute l'île. Nous mouillâmes à une petite portée de mousquet de ce saint lieu, et, après avoir mis pied à terre et marqué nos respects et notre vénération au saint apôtre par plusieurs révérences et prosternations que nous fîmes, partie à la chinoise et partie à l'européenne, nous chantâmes le *Te Deum* en actions de grâces de la protection sensible que ce grand saint nous avoit obtenue du Ciel pendant tout le voyage, et fîmes ensuite diverses autres prières en commun et en particulier, avec des sentimens de dévotion proportionnés à la sainteté de ce lieu. Cette petite fête fut terminée par une triple salve de tout ce que nous avions de boîtes, de pierriers et de mousquets dans la chaloupe, accompagnée d'autant de cris de *vive le roi*. L'ordre avec lequel cela s'exécuta, sous la sage conduite de M. de Beaulieu, charma tous les Chinois qui en furent témoins, et leur donna en même temps une idée très-avantageuse de notre nation.

Mes compagnons, à qui j'avois indiqué le lieu où étoit le tombeau du saint apôtre avant que de l'avoir visité moi-même, brûlant d'une sainte impatience d'y aller rendre leurs devoirs, n'attendirent pas que je leur en fisse savoir des nouvelles plus certaines. L'ardeur qui les transportoit leur fit grimper une haute montagne, chargés des ornemens sacerdotaux, et de tout ce qui étoit nécessaire pour célébrer les saints mystères. Après plusieurs heures de marche précipitée à travers ces lieux sauvages et escarpés, ils arrivèrent hors d'haleine au terme désiré de leur pèlerinage. Ils y passèrent toute la nuit en veilles et en prières, avec quelques autres personnes qui eurent la dévotion de les y accompagner. Ils y célébrèrent le lendemain matin huit messes de suite, avec des sentimens d'une dévotion qu'on ne sent guère ailleurs que dans ces sortes de lieux.

Comme nous avions bien observé les uns et les autres la situation du lieu, une de nos premières pensées, quand on se vit rassemblés,

fut de déterminer la forme et la grandeur de la petite chapelle que nous voulions faire élever à la mémoire de l'apôtre de l'Orient, selon le vœu solennel que nous en avions fait deux mois auparavant, en cas que ce grand saint nous obtînt du Ciel la grâce d'arriver cette année-là à la Chine, comme nous avons fait heureusement.

L'officier chinois qui m'avoit conduit au tombeau de saint François-Xavier me mena ensuite à Coang-haï. Il avertit incontinent le gouverneur de la place, dont il dépendoit, de mon retour d'Europe, et du sujet qui m'avoit porté à m'adresser à lui. Ce mandarin, qui m'avoit vu plusieurs fois à Canton, et qui me connoissoit, donna ordre devant moi à l'officier des galères de prendre le meilleur pilote de Coang-haï, et d'aller avec ses galères et notre chaloupe conduire notre vaisseau vers Macao. Pour moi, il me fit accompagner par terre avec les honneurs de kin-tchaï ou d'envoyé de l'empereur, ce que les autres mandarins que je rencontrai sur ma route firent à son exemple jusqu'à Canton, ville capitale de la province de ce nom, où j'avois pris depuis deux jours la résolution de me rendre, pour donner promptement avis en notre cour de notre arrivée, et pour procurer à l'*Amphitrite* de nouveaux secours.

Pendant les trois jours que je fus obligé d'y séjourner, pour recevoir et rendre les visites de tous les officiers généraux de la province, qui me vinrent faire compliment sur mon prompt et heureux retour, j'obtins du vice-roi et du grand douanier, pour l'*Amphitrite*, la liberté d'entrer aussi avant qu'il voudroit dans la rivière, avec cette distinction qu'il ne seroit ni visité ni mesuré des douaniers, et qu'il ne payeroit aucuns droits, non pas même ceux de mesurage et d'ancrage, que tout vaisseau doit à l'empereur.

Je montai ensuite sur une barque que me donna le vice-roi, et je retournai en diligence, avec deux pilotes chinois très-habiles, porter ces bonnes nouvelles à bord de l'*Amphitrite*, que je croyois trouver à l'embouchure de la rivière, et que j'allai chercher jusqu'à l'île de Sancian, passant et repassant encore deux fois devant le tombeau de saint François-Xavier; mais ce fut inutilement que j'allai si loin; car pendant que je passois entre les îles, le vaisseau, qui avoit pris le large, vint mouiller à la vue de la ville de Macao, où je le trouvai à mon retour.

M. le chevalier de La Roque et les autres officiers du vaisseau apprirent avec beaucoup de joie les bonnes nouvelles que je leur apportai. Ils jugèrent par les honneurs que les Chinois, et particulièrement les mandarins, me faisoient malgré moi, qu'ils seroient reçus agréablement. Ainsi on ne balança pas un seul moment à entrer dans la rivière, et les deux pilotes que j'avois amenés conduisirent le vaisseau à deux lieues des murailles de la ville de Canton, où l'on mouilla.

Pendant ce temps-là je me rendis dans cette grande ville, pour ménager la permission de mettre nos malades à terre dans le village voisin du lieu où l'on devoit débarquer. Je trouvai heureusement le tsong-tou, c'est un mandarin dont l'autorité égale celle du vice-roi, avec cette différence que le tsong-tou a pouvoir sur deux provinces, et que le vice-roi n'a le gouvernement que d'une seule. Comme je connoissois très-particulièrement ce mandarin, j'obtins de lui et du vice-roi un cong-koen pour M. le chevalier de La Roque et pour MM. ses officiers. On appelle *cong-koen*, à la Chine, les hôtels ou maisons publiques où l'on loge les personnes de qualité et les mandarins que la cour envoie avec honneur dans les provinces. Pour moi, je logeai dans le même cong-koen où j'avois logé à mon départ de la Chine pour venir en France, et j'y fus traité à peu près de la même manière que je l'avois été auparavant. L'empereur étoit dans la Tartarie orientale quand nous arrivâmes à Canton; mais sitôt qu'il fut de retour à Pékin, il envoya en poste trois kin-tchaïs pour venir me recevoir. Ces trois kin-tchaïs ou envoyés étoient le père de Visdelou, jésuite françois; le père Suarez, jésuite portugais; et un Tartare Mantcheou [1], nommé *Hencama*, chef d'un tribunal de la maison de l'empereur.

En arrivant ils nous dirent, en présence du vice-roi, du général de la milice, et de tous les autres mandarins ou officiers généraux de la province, que l'empereur avoit eu de la joie de ce que j'étois heureusement arrivé avec mes compagnons; que Sa Majesté souhaitoit que j'en amenasse cinq avec moi à la cour, et qu'il donnoit aux autres une entière liberté d'aller par tout son empire prêcher la loi du Seigneur

[1] La petite nation des Mantcheous s'est rendue fameuse par la conquête de la Chine.

du ciel; qu'il prétendoit qu'on remît à l'*Amphitrite*, qui m'avoit apporté, tous les droits de mesurage et d'ancrage; qu'il accordoit aux marchands venus sur ce vaisseau la permission qu'ils avoient demandée de prendre une maison à Canton, et d'y faire un établissement pour leur commerce; qu'enfin il approuvoit le bon accueil qu'on avoit fait à notre nation, et qu'il souhaitoit qu'on la traitât dorénavant encore avec plus d'honneur et de distinction.

Quelques jours après, les trois envoyés souhaitèrent que je me trouvasse avec tous mes compagnons dans notre maison de Canton, pour nous faire savoir les ordres de l'empereur. Nous y étant tous rendus, Hencama, en présence des deux autres kin-tchaïs, nous dit de la part de l'empereur, que ce que Sa Majesté estimoit le plus au monde, c'étoit la vertu, ensuite la science et l'habileté dans les arts; qu'il m'avoit envoyé en France pour y chercher des compagnons qui eussent ces qualités; que m'étant acquitté avec soin de l'ordre qu'on m'avoit donné, Sa Majesté en avoit de la joie, et qu'elle vouloit retenir à son service cinq de mes compagnons, et que pour les six autres, elle leur permettoit d'aller demeurer en quelque lieu de son empire que ce fût pour y prêcher la religion chrétienne.

Après que les envoyés eurent parlé, nos missionnaires, rangés sur deux lignes, firent en cérémonie neuf prosternations à la manière de la Chine, pour remercier l'empereur de la faveur qu'il leur faisoit. Cela se passa à la vue d'une grande multitude de peuple, qui alla aussitôt en répandre le bruit par toute la ville, ce qui accrédita beaucoup les missionnaires dans Canton.

Cependant le vice-roi et les autres mandarins, pour se conformer à ce que les kin-tchaïs avoient marqué, et pour faire encore un meilleur traitement à nos officiers, résolurent de leur donner un festin en cérémonie, et de leur remettre les droits de tous les effets qui étoient sur le vaisseau, ce qui alloit à près de dix mille écus; mais ils exigèrent qu'on fît auparavant un remercîment de pure cérémonie à l'empereur pour le droit d'ancrage et de mesurage du vaisseau, qu'on avoit déjà accordé.

Comme ces sortes de remercîmens se font à la Chine avec des prosternations et des cérémonies qui tiennent de la soumission et de l'hommage, nous représentâmes, le père de Visdelou et moi, que le capitaine du vaisseau, à qui il appartenoit de faire la cérémonie du remercîment, étant officier du plus grand et du plus puissant monarque du grand Occident, qui recevoit des hommages sans en rendre à qui que ce soit, ne pouvoit pas faire la cérémonie à la manière de la Chine. Les mandarins, qui vouloient faire honneur à notre nation, et non pas la chagriner, répondirent qu'il suffiroit qu'on la fît d'une manière qui fût honorable pour les deux nations, c'est-à-dire, partie à la chinoise, partie à la françoise, et pour cet effet ils proposèrent eux-mêmes que M. le chevalier de La Roque, tourné du côté de Pékin, écouteroit la parole impériale que le vice-roi, debout et de côté, lui annonceroit touchant la remise des droits du vaisseau, et qu'il l'écouteroit avec respect, ou bien à genoux son chapeau sur la tête, faisant ensuite pour remercîment la révérence à la françoise, ou bien, s'il aimoit mieux, qu'il l'écouteroit le chapeau bas et le corps courbé sans mettre aucun genou à terre, et qu'il feroit ensuite la révérence à la françoise.

M. le chevalier de La Roque n'ayant pas trouvé de difficulté à cette dernière manière de remercier l'empereur, s'offrit de s'y conformer, et il le fit avec un air si noble, qu'il donna dans cette action au vice-roi et autres mandarins qui assistèrent à cette cérémonie, de l'estime pour sa personne et pour sa nation. On le régala ensuite avec tous ses officiers, qui eurent tous après lui, dans cette occasion, le pas au-dessus de tous les officiers généraux de la province.

J'ai dit en cette occasion; car dans un autre festin, qui fut un festin de cérémonie qu'on leur fit par ordre de la cour, et où le vice-roi occupa la première place, comme représentant la personne de l'empereur, M. le chevalier de La Roque fut assis au-dessous de lui, mais au-dessus des autres mandarins, qui étoient placés vis-à-vis des officiers françois qu'on avoit fait asseoir du côté le plus honorable. M. de La Roque, avec qui le vice-roi avoit pris des mesures quelques jours auparavant, avoit mieux aimé être traité de la sorte dans le palais du vice-roi, et par le vice-roi même, que par les autres officiers de la province avec le pas au-dessus d'eux, pour lui et pour tous ceux qui l'accompagneroient.

Après cette cérémonie nous ne demeurâmes pas longtemps à Canton, où nous laissâmes le père de Broissia pour avoir soin de l'église que

nous y avons. Le jour de notre départ, le vice-roi, le tsong-tou, le général de la milice, et tous les autres officiers généraux de la province, encore en habit de cérémonie, vinrent nous conduire jusqu'au bord de la rivière. Nous apprîmes à Nantchan-fou, capitale de la province de Kiamsi, que l'empereur étoit parti de Pékin, et qu'il s'avançoit vers la province de Nankin; nous prîmes notre route de ce côté-là, et nous le rencontrâmes entre Yang-tcheou et Hoai-ngan, villes d'un grand commerce, qui sont sur le bord du canal, par lequel l'empereur venoit.

Ce prince, ayant été averti de notre arrivée, nous envoya le père Gerbillon, qui nous conduisit, sur une petite barque, vers celle de Sa Majesté. Aussitôt que nous l'eûmes abordée, nous nous mîmes à genoux, selon la coutume, pour nous informer de la santé de l'empereur. Dans ce moment il parut à une fenêtre, et me fit l'honneur de me demander comment je me portois, avec un air de bonté capable de charmer les personnes les moins sensibles. Il nous ordonna ensuite de monter sur sa barque, il se contenta alors de me faire quelques questions, ayant été auparavant suffisamment instruit de toutes les particularités de mon voyage, par les longues lettres que j'avois écrites à Pékin.

Le même jour Sa Majesté nous donna à huit heures du soir une seconde audience dans son cabinet, et nous parla plus longtemps et avec plus de familiarité encore que le matin. Je lui demandai son agrément pour retourner à Yang-tcheou, où nous avions laissé les présents que nous lui avons apportés. Sitôt que nous y fûmes arrivés, nous les arrangeâmes dans un si bel ordre, que plusieurs des principaux seigneurs de la cour qui les virent, et qui ne pouvoient se lasser de les admirer, avouèrent qu'on n'avoit encore rien vu de si rare ni de si curieux en cette cour. L'empereur, qui voulut les considérer de plus près, se fit apporter chaque pièce l'une après l'autre, et comme il se connoît parfaitement en toutes sortes d'ouvrages, il marqua mieux que personne l'estime qu'on en devoit faire. Mais ce qui le frappa davantage, furent les portraits de la maison royale, et surtout celui du roi, dont ce prince ne pouvoit détacher ses yeux, comme si le naturel et la vivacité des couleurs de ce tableau eussent retracé sensiblement à ses yeux toutes les merveilles qu'il nous a ouï raconter de notre auguste monarque.

Les pères de Visdelou et Suarez, et Hencama, leur collègue, eurent ordre, deux jours après, de continuer leur voyage jusqu'à Pékin, et d'y faire porter les présents. Pour moi, l'empereur souhaita que je le suivisse avec le père Gerbillon, en attendant mes quatre compagnons que nous avions laissés derrière.

Comme nous apprîmes le lendemain qu'ils n'étoient qu'à trois lieues d'Yang-tcheou, nous allâmes au-devant d'eux. L'empereur descendit dans une petite île nommée *Kin-chan*, qui est au milieu du Kiang, la plus large et la plus profonde rivière de la Chine.

Ce fut dans cette île enchantée que l'empereur les vit tous cinq pour la première fois. Après qu'ils l'eurent salué selon les cérémonies chinoises, il les fit approcher de sa personne avec une bonté et une familiarité qu'ils admirèrent; il leur fit, sur les sciences et sur les beaux-arts, diverses questions, qui donnèrent lieu à ces Pères de faire voir leur capacité, et de connoître l'esprit et la profonde érudition de l'empereur. Ils s'attirèrent, dès cette première audience, l'estime de ce grand prince, qui ne put s'empêcher de dire qu'ils lui sembloient très-bien choisis, très-propres pour son service, et qu'il avoit de la joie de les voir. Mais rien ne marqua mieux combien il étoit content, que le commandement qu'il fit qu'on leur donnât des barques plus légères que celles qu'ils avoient, et qu'ils se joignissent au père Gerbillon et à moi pour le suivre dans tout son voyage, qui dura plus de trois mois.

Quoique je me sois proposé de ne rapporter ici aucune particularité de ce voyage de l'empereur, je ne puis cependant, mon révérend Père, me dispenser de vous dire quelque chose des marques de bonté et de bienveillance que Sa Majesté donna à neuf ou dix missionnaires de diverses nations et de différens ordres, qui furent introduits en sa présence par le père Gerbillon pour avoir l'honneur de le saluer et de lui offrir quelques petites curiosités. Ce prince les fit tous approcher de sa barque pour leur parler plus familièrement, leur envoya des mets de sa table, et même quelque argent, pour faire voir par des marques si publiques de sa bienveillance royale, l'estime qu'il fait de tous les missionnaires, et pour les autoriser par là de plus en plus dans toutes les provinces de son empire. Et afin de faire honneur à notre sainte religion d'une ma-

nière encore plus particulière, il envoya aux deux églises qui sont à Nankin et à celle de Ham-tcheou, capitale de la province de Tche-kiam, une personne pour y adorer le vrai Dieu, et pour s'informer de l'état de ces églises.

Sur le rapport que fit cet officier qu'on rebâtissoit l'église de la ville de Ham-tcheou [1], plus célèbre par la dernière persécution qui donna occasion à ce fameux édit en faveur de la religion chrétienne, que par ses peintures et par son architecture, qui la faisoient passer pour la plus belle église de la Chine, il donna une somme d'argent pour achever promptement ce bâtiment.

Des marques si éclatantes et si universelles de l'estime et de l'affection de l'empereur, tant à l'égard des missionnaires qui sont à son service, qu'à l'égard de ceux qui demeurent dans les provinces, pourroient faire juger en Europe, à ceux qui les apprendront, que ce prince n'est pas éloigné du royaume de Dieu; mais si d'un côté nous avons lieu de rendre au Seigneur mille actions de grâces pour la santé parfaite qu'il lui donne; pour la victoire complète qu'il lui a fait remporter sur le Caldan [2], l'unique ennemi qu'il pût craindre; pour le bonheur avec lequel ce grand prince, qui est également aimé et redouté de tous, règne sur ses peuples; en un mot, si nous devons remercier Dieu pour toutes les prospérités dont il le comble en cette vie; d'un autre côté, nous avons raison de craindre que ce ne soit là l'unique récompense de toutes les vertus morales qui éclatent dans sa personne, et de la protection particulière qu'il donne constamment depuis tant d'années à notre sainte religion ou à ceux qui la prêchent dans son empire; à moins que la persévérance de tant de saintes âmes, qui prient depuis si longtemps celui qui tient entre ses mains le cœur des souverains, ne l'oblige enfin à se convertir, et ne lui fasse embrasser des vérités dont il est assez instruit. C'est ce que nous demandons tous les jours au Seigneur, et ce que nous prions tous les gens de bien de demander, pour la plus grande gloire de Dieu, et le salut de toute la Chine. Je suis, etc.

[1] Cette église avoit été réduite en cendres peu de temps auparavant, avec une partie de la ville de Ham-tcheou, comme on le peut voir dans l'*Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*, page 65 de la 3e édition.

[2] Roi des Éleuthes, ou Mongols *rancuniers*.

LETTRE DU PÈRE PRÉMARE

AU PÈRE LE GOBIEN.

État de la Chine. — Excès de population. — Misère du peuple. — Travaux des missionnaires.

A Ven-tcheou-fou, en la province de Kiamsi, le 1er de novembre 1700.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

A mon arrivée en ce pays j'eus l'honneur d'écrire au révérend père de La Chaise. Comme je ne connoissois guère encore la Chine, je ne fis presque qu'une relation de notre voyage, et des courses que les mauvais temps et l'erreur de nos pilotes nous avoient fait faire en diverses mers hors de notre route, pendant l'espace de près de huit mois. Je ne doute pas qu'il n'ait eu la bonté de communiquer ma lettre à nos Pères, et que vous n'y ayez trouvé des choses assez curieuses, non pas peut-être pour être cherchées, mais du moins pour être remarquées par des voyageurs, quand elles se trouvent dans leur chemin.

Mais maintenant que je commence à connoître ce pays-ci, et que Dieu m'a fait la grâce d'apprendre en si peu de temps assez le chinois pour entendre à peu près ce qu'on dit, et pour faire entendre ce que je veux dire, je suis en état de vous instruire sur bien des choses, sur lesquelles je ne l'aurois pas pu faire dans mes premières lettres, et je crois devoir commencer aujourd'hui par vous parler de ce qui vous touche le plus aussi bien que moi, je veux dire de l'état et des besoins pressans de la religion dans ce vaste empire. Je n'ajouterai donc rien à ce qu'on vous a écrit tant de fois depuis quelques années, que la Chine est le plus fertile climat et le plus riche pays du monde. La magnificence de l'empereur et de sa cour, et les richesses des grands mandarins, surpassent ce qu'on en peut dire. On est certainement frappé d'abord de ne voir ici que soie, que porcelaines, que meubles et cabinets, qui, n'étant pas plus riches, ont pourtant quelque chose de plus brillant que le commun de nos ouvrages d'Europe.

Mais je vous dirai seulement en passant une chose qui vous semblera d'abord un paradoxe,

et qui n'est pourtant que la pure vérité. C'est que le plus riche et le plus florissant empire du monde est avec cela, dans un sens, le plus pauvre et le plus misérable de tous. La terre, quelque étendue et quelque fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitans. Il faudroit quatre fois autant de pays qu'il y en a pour les mettre à leur aise. Dans la seule ville de Canton, il y a, sans exagérer, plus d'un million d'âmes, et dans une grosse bourgade, qui n'en est éloignée que de trois ou quatre lieues, il y a encore, dit-on, plus de monde qu'à Canton même. Qui peut donc compter les habitans de cette province? Mais que serace de tout l'empire, lequel est composé de quinze grandes provinces presque toutes également peuplées? A combien de millions cela *doit-il* monter? Un tiers de ce peuple infini s'estimeroit heureux s'il avoit autant de riz qu'il en faudroit pour se bien nourrir.

On sait que l'extrême misère porte à de terribles excès. Quand on est à la Chine, et qu'on commence à voir les choses par soi-même, on n'est pas surpris que les mères tuent ou exposent plusieurs de leurs enfans, que les parens vendent leurs filles pour peu de chose; que les gens soient intéressés, et qu'il y ait un grand nombre de voleurs. On s'étonne plutôt qu'il n'arrive quelque chose de plus funeste encore, et que dans les temps de disette, qui ne sont pas ici trop rares, des millions d'âmes se voient périr par la faim, sans avoir recours aux dernières violences, dont on lit des exemples dans nos histoires d'Europe.

Au reste, on ne peut pas reprocher aux pauvres de la Chine, comme à la plupart de ceux d'Europe, leur fainéantise, et qu'ils pourroient gagner leur vie s'ils vouloient travailler. Le travail et la peine de ces malheureux est au-dessus de tout ce qu'on peut croire. Un Chinois passera les jours à remuer la terre à force de bras; souvent il sera dans l'eau jusqu'aux genoux, et le soir il est heureux de manger une petite écuellée de riz, et de boire l'eau insipide dans laquelle on l'a fait cuire. Voilà tout son ordinaire. Avec cela, plusieurs s'accoutument à souffrir, et si vous en ôtiez les désirs, qui sont si naturels aux misérables, l'innocence de leurs mœurs répondroit assez à leur pauvreté et à la grandeur de leur travail.

La première réflexion que fait faire aux missionnaires la compassion même naturelle qu'on a de ces pauvres gens, c'est de dire : Au moins si nous pouvions leur donner les consolations solides que trouvent ceux qui souffrent en suivant les maximes de l'Évangile; si nous pouvions leur apprendre à sanctifier leurs souffrances en leur proposant les exemples d'un Dieu souffrant pour leur amour, et en leur découvrant les biens infinis et le bonheur éternel qu'ils pourroient se procurer dans le ciel par la vie pauvre, pénible et laborieuse qu'ils mènent sur la terre! Mais comment la voix d'un si petit nombre de missionnaires peut-elle se faire entendre à cette multitude d'infidèles, qu'on ne compte que par millions, dans un pays surtout où vous savez les difficultés qu'il y a à surmonter par rapport à la langue?

Ne vous lassez donc point, d'ici à bien des années, de nous entendre dire et redire que la moisson est grande, et que le nombre des ouvriers est bien petit. Faites-le comprendre efficacement à ceux de nos Pères qui ont quelque envie et quelque bonne volonté de venir ici, et qu'ils ne croient pas trop ce que je me souviens qu'on nous disoit quelquefois quand nous nous préparions à passer les mers, qu'on exagéroit peut-être le bien qu'il y avoit à faire dans les missions, et qu'il s'en falloit beaucoup que les dispositions des peuples à recevoir le christianisme fussent telles qu'on nous les publioit en Europe. On ne vient point encore à nous par troupes demander le saint baptême, comme nous espérons que cela pourra être avec le temps; mais cependant il n'y a point de missionnaire qui, sachant la langue et s'appliquant aux fonctions de son ministère, ne puisse, avec ses catéchistes, baptiser par an quatre à cinq cents idolâtres.

Mon Dieu, si un prédicateur des plus zélés d'Europe étoit assuré de faire par ses sermons et par ses missions quatre ou cinq cents conversions chaque année, ne l'estimeroit-on pas un des plus heureux ministres de l'Évangile, et ne se croiroit-il pas peut-être nécessaire? On prend patience ici quand on n'en convertit pas davantage, et cela ne s'appelle que de médiocres commencemens, parce qu'on ne mesure pas ses succès à ceux qu'on auroit pu avoir en France, mais à ceux d'un saint Xavier dans les Indes, et à ceux de nos hommes apostoliques qui lui succédèrent au Japon, où les infidèles ve-

noient sans nombre se présenter au saint baptême.

Je ne parle point des petits enfans [1] que la misère des parens oblige, comme j'ai dit, d'exposer à la ville et à la campagne, en danger d'être mangés des bêtes, et certainement condamnés, si vous ne les secourez, à mourir dans la disgrâce éternelle de Dieu. Un homme qui n'auroit rien à faire qu'à les aller chercher pour leur donner le baptême en cette extrémité déplorable, ne perdroit point sa peine : il y auroit peu de jours qu'il n'en trouvât quelqu'un, et leur salut seroit d'autant plus certain, que plusieurs regardent ici la perte de ces innocens comme une décharge nécessaire à la république, et que personne ne se met en peine de les ramasser, de les tirer du sein de la mort; dès le jour de leur baptême, presque tous seroient en paradis.

Vous voyez donc bien, mon révérend Père, quel est le plus pressant de nos besoins; il nous faut des compagnons de nos travaux : les missionnaires viendroient ici par centaines, qu'avec la liberté que nous avons de prêcher l'Évangile par tout ce vaste empire, il y auroit de quoi les occuper; c'est à cela comme au plus pressé qu'il faut faire la première application des aumônes que vous recevrez : n'effrayez pourtant pas les gens en leur faisant trop connoître ce qui seroit nécessaire pour fournir à la subsistance d'un si grand nombre d'ouvriers : ne proposez que ce que chacun peut faire sans trop s'incommoder; j'ai pensé souvent que la portion congrue que l'on donne en France à un curé ou à un vicaire de campagne, qui n'a pas quelquefois cent paroissiens, est tout ce qu'il faut pour entretenir ici aisément un missionnaire, qui ne gouvernera pas seulement une église déjà formée, et où il y a quelquefois vingt et trente mille chrétiens, mais qui fera encore chaque année assez de chrétiens pour former une paroisse de cinq ou six cents néophytes. Quatre ou cinq personnes unies ensemble peuvent faire une pension pareille sans beaucoup s'incommoder, et le missionnaire, en ménageant ce petit fonds, ne laisseroit pas d'avoir, outre sa subsistance, de quoi faire encore par intervalles de petites charités.

Je ne puis vous expliquer combien ces charités faites par les missionnaires, quelque petites qu'elles paroissent, sont utiles et honorables à la religion; elles confirment de plus en plus les infidèles dans la pensée qu'ils ont que nous ne sommes pas venus chercher leurs trésors, mais leurs âmes et leurs personnes, et l'on sait que c'est ici une des considérations qui les prévient davantage en faveur de notre religion : elles donnent idée aux Chinois de la charité des chrétiens d'Europe, à qui nous faisons tout l'honneur de ces aumônes, déclarant souvent que, sans la libéralité de quelques âmes généreuses, nous n'aurions de nous-mêmes ni de quoi nous entretenir, ni de quoi leur faire part de ce que nous avons. Le zèle des personnes qui pensent de si loin à des étrangers qu'ils n'ont jamais vus, et dont ils n'auront jamais besoin, les touche et les attendrit autant que tout le reste.

De plus, ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin sont attirés par là à écouter les instructions qu'on leur fait; ils prennent confiance en des gens qui les aiment, et à proportion que nous leur faisons du bien, ils jugent que nous les aimons, et que nous ne voudrions pas les tromper. Enfin, elles déterminent ceux des chrétiens chinois qui sont les plus accommodés, à faire à leurs frères en Jésus-Christ des aumônes bien plus considérables que les nôtres. Les bonzes prêchent assez la charité, mais c'est pour eux-mêmes qu'ils la prêchent, et non point pour les pauvres; nous ne prenons rien pour nos ministères, et de plus nous tâchons de pratiquer ce que nous enseignons; mais si la charité devenoit plus libérale, et que vous trouvassiez, comme il peut arriver, de ces grandes âmes qui ne refusent rien aux propositions qu'on leur fait d'un bien solide et assuré, nous aurions ici de quoi les satisfaire.

Entre plusieurs sortes d'établissemens qui seroient nécessaires, et qui aideroient beaucoup au progrès du christianisme par l'honneur qu'ils feroient à la religion, il y en a un que plusieurs missionnaires, aussi bien que moi, avons singulièrement à cœur; ce seroit qu'on pût faire d'abord dans cinq ou six villes capitales des plus grandes provinces de l'empire, des espèces d'hôpitaux pour élever ces enfans exposés qu'on auroit empêchés de mourir, et d'être séparés de Dieu pour toujours. Ce seroit proprement ici une œuvre digne de la piété des dames, à qui par conséquent vous devriez en expliquer le projet; car ces hôpitaux seroient

[1] Il n'y a point de loi à la Chine qui permette l'exposition des enfans; elle n'est que tolérée, comme nous l'expliquerons dans la suite de cet ouvrage.

principalement composés de filles ; ce sont elles que les parens exposent plus volontiers, quand ils craignent de se voir surchargés d'enfans ; ils en ont encore moins de pitié que des garçons, parce qu'ils croient qu'ils auront plus de peine à s'en défaire et à les mettre en état de gagner leur vie.

On les élèveroit donc jusqu'à un certain âge dans les principes de la religion, et on leur apprendroit les arts du pays, propres de leur condition et de leur sexe. A quatorze ou quinze ans on les placeroit, comme on fait en France, chez des dames chrétiennes, qui les préféreroient à des domestiques idolâtres ; ou on les feroit entrer en des espèces de monastères où elles passeroient leurs jours à prier et à travailler. Sur le modèle de ces premières communautés, on ne doute point qu'il ne s'en formât bientôt d'autres composées de personnes plus qualifiées, comme dans les maisons d'Europe. Les Chinoises ont beaucoup d'attrait pour la vie solitaire : outre la disposition qu'on trouve en elles pour pratiquer la piété, elles sont élevées dans la maison de leurs parens hors du commerce du monde ; ainsi on peut croire que la vie du cloître ne leur coûteroit presque rien. On ne leur parle guère de ce grand nombre de vierges qui choisissent Jésus-Christ pour époux dans les divers ordres religieux de l'Église, qu'on ne sente qu'elles auroient du penchant à faire à Dieu un sacrifice si beau et si généreux.

Il se forme dans Paris tant de nouveaux établissemens de piété, du moins si les choses n'ont bien changé depuis que j'en suis sorti. Une dame de qualité ne pourroit-elle pas entreprendre quelque chose de semblable pour Pékin, par exemple, la capitale de la Chine ? on ne seroit point exposé, si loin d'Europe, à la tentation de la vaine gloire, ni aux frivoles applaudissemens qu'attire quelquefois de la part des mondains la qualité de fondatrice. Mais se pourroit-il faire, ô mon Dieu ! que ce fût là ce qu'on cherchât quelquefois dans les bonnes œuvres qui éclatent au dehors ; et si l'on avoit la foiblesse d'être sensible à de pareils retours, par cet endroit même, ne seroit-ce pas déjà une raison d'envoyer ses charités à l'autre extrémité du monde, où Dieu, qui seul les connoîtroit, leur donneroit une récompense pleine et entière ? Il ne faut pas qu'on renonce à la bonne œuvre que je propose, sur ce qu'une seule personne ne pourroit pas sagement espérer de la faire réussir. Ce qui s'emploie à nourrir et à vêtir un pauvre à Paris, en feroit subsister ici quatre ou cinq ; et puis, ce n'est pas toujours, en France même, une seule personne qui fait subsister une maison ; on se joint plusieurs pour fournir à la dépense.

Il suffit qu'il y en ait une à la tête des autres, qui veuille les solliciter sur la connoissance qu'elle a du besoin de ceux qu'on a résolu de soulager. Il n'est pas même nécessaire qu'on fasse de si grandes aumônes à la fois. On peut en faire moins, et recommencer plus souvent. La manière dont on a reçu à la Chine les François qui étoient avec nous sur l'*Amphitrite*, nous fait espérer qu'il s'établira un commerce durable et aisé entre les deux nations, et qu'ainsi nous pourrons recevoir désormais de vos nouvelles et des charités d'Europe plus d'une fois l'année. Le voyage n'est tout au plus que de six mois, pourvu que l'on parte de France à la fin de décembre ou au commencement de janvier. Nous avons trouvé à Canton un petit navire anglois qui est venu d'Europe en cinq mois. Les vaisseaux qui ne partiroient qu'au commencement de mars ne laisseroient pas d'arriver la même année ; mais leur voyage seroit moins sûr et plus long. Nous ne partîmes que le 7 de mars de La Rochelle ; nous avons relâché en plusieurs endroits avec perte de beaucoup de temps, parce que nous avions manqué le détroit de la Sonde. Avec tout cela, et malgré un détour de près de cinq cents lieues dans des mers inconnues, où nous n'allions, pour ainsi dire, qu'à tâtons, nous avons vu la terre de la Chine au bout du septième mois. On ne viendroit pas si vite par terre, quand on ne prendroit aucun détour, et qu'on feroit régulièrement quatorze à quinze lieues tous les jours.

Je me promets, mon cher Père, que tant de dames de vertu, qui sont curieuses de savoir ce qui se passe au bout du monde, ne seront peut-être pas indifférentes sur ce que je vous écris aujourd'hui ; et qu'elles me sauront gré d'avoir fait connoître le besoin où sont, pour le temps et pour l'éternité, tant de petites créatures auxquelles on doit prendre un intérêt particulier, parce qu'elles ne peuvent attendre qu'une mort éternelle après une vie très-courte et très-misérable.

Je finis en vous priant de nouveau de ne vous point fatiguer de nous entendre si souvent de-

mander. Je ne me fusse jamais cru capable d'en venir là; mais on change bien de pensées quand on voit des besoins d'une certaine espèce. Le zèle peut s'endormir au milieu de la France, dans un lieu où l'on suppose que d'autres feront le bien que nous n'aurons pas fait. Depuis que je me sens ici résolu à consacrer au salut des âmes mon repos, ma santé, ma vie, je suis persuadé que les plus imparfaits et les plus lâches auroient encore plus d'ardeur et plus de zèle que moi; et que je satisferois mal à mon devoir, si, dissimulant les besoins de nos pauvres églises, j'étois cause peut-être qu'elles fussent moins secourues. Il y a lieu de croire que nous ne vous serons pas toujours à charge. Quand le nombre des chrétiens riches et puissans se sera accru, c'est à la Chine, et non point en Europe, que nous ferons connoître les nécessités de cette chrétienté; mais l'heure n'est pas encore venue. Longtemps après Jésus-Christ, les premiers fidèles assistèrent les païens qui étoient dans le besoin; et la vue de leur grande charité fut ce qui détermina plusieurs de leurs ennemis même à se faire instruire et à se convertir. C'est du même moyen que nous voudrions nous servir, dans l'espérance que Dieu y donnera les mêmes bénédictions. Je suis, avec bien du respect, etc.

LETTRE DU PÈRE PÉLISSON

AU PÈRE DE LA CHAISE.

Église chrétienne construite à Pékin. — Persécution dans la Cochinchine.

A Canton[1], le 9 de décembre 1700.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Le zèle que vous avez toujours eu pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes vous a fait prendre tant de part à l'établissement de nos missions de la Chine, que nous n'oublierons jamais les soins que vous vous êtes donnés, ni les biens que vous nous avez faits. C'est ce qui nous engage aussi à ne perdre aucune occasion de vous donner des marques de notre respect et de notre reconnoissance, en vous instruisant des choses qui regardent la religion, soit en ce pays, soit dans les royaumes voisins : car nous savons que ce sont les seules auxquelles vous vous intéressez. Comme je suis persuadé que vous aurez appris ce qui s'est passé les années précédentes, par le père de Fontaney, qui partit d'ici l'année dernière (1699) sur *l'Amphitrite* pour retourner en France, où l'empereur l'envoyoit, je me bornerai, dans cette lettre, à ce qui est arrivé cette année.

L'empereur, ne se contentant pas d'avoir donné aux jésuites françois une maison dans l'enceinte de son palais, leur accorda, quelque temps après, un grand emplacement qui joignoit la maison, pour y bâtir une église, et leur promit de contribuer à cet édifice. Le 26 janvier de cette année (1700), le père Gerbillon, étant allé au palais, pria le premier eunuque de la Chambre de dire à l'empereur qu'on se préparoit à bâtir cette église dans le lieu qu'il avoit eu la bonté de marquer, et que les Pères le supplioient très-humblement de se souvenir de la grâce dont il les avoit flattés de contribuer à l'ouvrage, et que ce leur seroit un honneur dont ils seroient éternellement reconnoissans.

L'empereur fit demander au père Gerbillon pourquoi il n'avoit pas invité les autres Pères à venir avec lui lui demander cette grâce : « car bâtir une église à Dieu, dit ce prince, c'est une chose qui regarde tous les missionnaires, et à laquelle ils doivent tous s'intéresser. » Le père Gerbillon répondit que, ne sachant pas si la demande qu'il prenoit la liberté de faire seroit agréable à l'empereur, il n'avoit osé venir au palais d'une manière si éclatante; mais qu'après avoir obtenu cette grâce, il n'auroit pas manqué d'inviter tous les Pères à se joindre à lui pour remercier Sa Majesté; et que puisqu'elle le trouvoit bon, il alloit ce jour-là même les inviter à venir demander une faveur qui devoit faire tant d'honneur à la religion chrétienne.

Les Pères de nos trois maisons de Pékin[1], qui sont les seuls missionnaires de cette grande ville, se rendirent le lendemain au palais. L'empereur envoya le premier eunuque avec deux mandarins pour recevoir leur requête. Ce prince répondit que, bâtir une église étant

[1] C'est un port de mer, et la ville capitale d'une des provinces méridionales de la Chine.

[1] C'est la ville capitale de la Chine.

une chose sainte, il vouloit y contribuer pour faire honneur à leur religion et à leurs personnes, et qu'il donneroit ordre qu'on fournît les matériaux nécessaires. Les Pères le remercièrent avec les cérémonies accoutumées, et se retirèrent.

Le lendemain 28 de janvier ils eurent ordre de retourner au palais. L'empereur leur fit donner à chacun deux pièces de soie et un pain d'argent de cinquante *taels ;* le tael de Pékin vaut à peu près cinq livres, monnoie de France.

Le père Grimaldi, comme le plus ancien missionnaire, et supérieur du collége, dit que, n'ayant point de termes assez forts pour marquer la reconnoissance que lui et ses compagnons avoient des bienfaits dont Sa Majesté les combloit, et Dieu seul pouvant les reconnoître pour eux, ils alloient consacrer l'argent qu'ils venoient de recevoir, à commencer à bâtir l'église du vrai Dieu, afin de l'intéresser par là en quelque manière à conserver et à bénir la personne d'un prince qui leur étoit si cher.

L'empereur parut fort content de ce remerciement. Le père Grimaldi pria qu'on lui donnât par écrit la permission que le prince nous accordoit de bâtir une église dans l'enceinte de son palais, et qu'on marquât qu'il avoit eu la bonté d'y contribuer. On répondit à sa requête, et on lui accorda ce qu'il demandoit. L'empereur ne s'est pas contenté de toutes ces grâces, il a voulu qu'un mandarin de sa maison présidât au bâtiment, pour marquer à toute sa cour que cette église est un ouvrage auquel Sa Majesté s'intéresse d'une manière particulière. Je crois qu'il sera bientôt achevé, et qu'on y dira la messe l'été prochain.

C'est une grande joie pour les chrétiens, de voir que l'empereur se déclare si hautement le protecteur de notre religion. Le nombre en augmente tous les jours, et il n'y a presque pas de dimanches ni de fêtes qu'on n'en baptise quelqu'un dans les trois églises que nous avons à Pékin. Parmi ceux qui sont morts cette année, nous avons perdu un très-fervent chrétien, qui se nommoit *Sy-laoyé.* Il y a dix ans qu'il quitta son mandarinat pour se faire baptiser. Il a été le premier des mandarins qui ont soin de marquer les bons et les mauvais jours pour les mariages, pour les voyages et pour les bâtimens, qui se soit converti. Il avoit fait depuis son baptême sept ou huit livres différens pour la religion, et en particulier contre la superstition des jours heureux ou malheureux. Il avoit souffert persécution du côté de ses parens pour avoir embrassé le christianisme, et il étoit même tombé par là dans la pauvreté ; mais Dieu, qui l'avoit toujours soutenu dans ses disgrâces, lui donnoit tant de consolation, qu'il s'estimoit heureux de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ. Comme il a vécu saintement, il y a sujet de croire qu'il est au ciel, où il priera sans doute pour ses compatriotes.

Cette église a encore perdu un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, qui donnoit de grandes espérances. Il est mort peu de temps après son baptême; mais le Père qui lui a administré les derniers sacremens avoue n'avoir jamais vu dans un mourant plus de foi, plus d'espérance et de contrition que dans ce jeune homme. Lorsqu'il se sentit près de sa fin, il fit mettre à genoux ceux qui étoient dans sa chambre, puis, levant les yeux et les mains au ciel, et faisant une grande inclination de tête, il leur dit qu'ils adorassent avec lui le Dieu du ciel; il exhorta sa mère à se convertir, et la conjura de ne rien faire, à l'égard de sa sépulture, qui fût contraire à la loi chrétienne; après quoi il mourut doucement, regardé de tous comme un véritable prédestiné.

Il y a eu cette année une cruelle persécution dans la Cochinchine [1]. Voici en abrégé ce qu'en écrit le père Jean-Antoine Arnedo, jésuite espagnol; sa lettre est datée de Sinoa, capitale de la Cochinchine, du 31 de juillet 1700 :

Le 14 de mai 1698, la tempête commença à s'élever dans cette cour contre nos églises. Le roi, encore jeune, et extrêmement superstitieux, est entièrement dévoué aux bonzes [2] chinois, qu'il a appelés dans son royaume. Des deux oncles qu'il a auprès de lui, et qu'il écoute fort, le plus puissant sur son esprit étoit l'ennemi déclaré du christianisme. On abattit alors plusieurs églises, et la persécution seroit peut-être allée plus loin, s'il ne fût survenu une calamité publique, causée par des orages furieux qui firent mille ravages, qu'on s'appliqua à réparer. D'ailleurs, je prédis en ce temps-là une éclipse d'une manière dont on parut satisfait; ce qui porta la cour à me laisser mon église, et à traiter doucement les missionnaires.

[1] Ce royaume est situé au sud du Tonkin.
[2] Ce sont les prêtres des idoles.

L'année royale[1], qui revient de douze en douze ans, suivit bientôt après. Comme on donne au peuple, durant cette année, une grande liberté, les chrétiens en jouirent comme les autres; en sorte que nous faisions tous les exercices de la religion aussi publiquement qu'avant la persécution. Au commencement de cette année 1700, quelques voleurs ou plutôt quelques ennemis des chrétiens, pour leur attirer des affaires, abattirent et mirent en pièces les idoles de la campagne. Le roi s'en prit aux chrétiens, ne doutant point qu'ils ne fussent les auteurs de cette action. Il apprit en même temps qu'il y avoit eu un grand concours de monde dans nos églises le jour des Cendres, qui étoit cette année le 24 de février. Il donna ordre qu'à notre première assemblée on fît main basse sur tous les chrétiens qu'on trouveroit. J'en fus averti le 6 de mars, et j'empêchai que les chrétiens ne s'assemblassent.

Nous étions alors cinq missionnaires d'Europe dans cette ville, savoir : MM. Pierre Langlois et Jean Cappon, ecclésiastiques françois; les pères Pierre Belmonté et Joseph Candonné, jésuites italiens, et moi. Le 12 de mars on vint à main armée dans nos églises, on arrêta nos domestiques, on pilla ce qu'on trouva dans nos maisons, et l'on garda comme prisonniers les missionnaires chacun dans son église. M. Cappon étoit alors à la campagne. Le 15 du même mois, les quatre missionnaires qui se trouvèrent en cette ville furent menés dans les prisons publiques. On mit la cangue au cou à M. Langlois et aux pères Candonné et Belmonté : je n'étois pas assez agréable à Dieu pour mériter d'être traité pour son amour de la même manière que les autres; on m'arrêta, mais dès le lendemain on me mit en liberté, à cause de ma qualité de mathématicien.

« Le 17 on publia l'édit du roi, qui ordonnoit qu'on abattît dans tout le royaume toutes les églises des chrétiens; qu'on brûlât les livres de notre religion; qu'on arrêtât tous les missionnaires; que tous ceux qui avoient embrassé le christianisme reprissent la religion du pays, et que, pour marque d'obéissance, chrétiens et idolâtres, hommes et femmes, jeunes et vieux, tous généralement foulassent aux pieds la sainte image du Sauveur, qui est toujours la principale que nous exposons dans nos églises, et sur le milieu de l'autel à la vue de tout le monde. Cet ordre s'exécuta d'abord dans le palais, dans les maisons des mandarins, dans les rues et dans les places publiques de cette ville. Nous eûmes l'affliction de voir la sainte image foulée aux pieds par plusieurs lâches chrétiens; d'autres se cachèrent pour n'y être pas obligés, d'autres furent assez généreux pour refuser de le faire, et méritèrent la couronne du martyre. On assure que notre ami l'oncle du roi ne foula point la sainte image, et qu'il n'obligea aucun de ses gens à la fouler; mais l'autre oncle du même roi, grand ennemi des chrétiens, pour s'assurer de l'obéissance de tous les mandarins, et des principaux seigneurs catholiques, persuada au roi de s'en faire donner la liste, et de leur faire fouler en public la sainte image; ce qui a donné occasion à bien des cruautés, pour obliger les martyrs de dire le nom des chrétiens, et surtout des plus considérables.

Le même jour 17, on brûla presque tous les livres saints; on me rendit tous ceux qui étoient à mon usage, et plusieurs autres qu'on croyoit à moi, sous prétexte que ces livres pouvoient servir aux mathématiques. Je sauvai par ce moyen un Missel et le livre de la Vie de Jésus-Christ, en estampes, qui nous est d'un grand secours pour faire entendre aux gens grossiers les mystères de la vie du Sauveur. On amena prisonnier de la campagne M. Cappon, à qui on pressa furieusement les doigts pour l'obliger à dire les noms des mandarins chrétiens. Il souffrit courageusement ce supplice sans en vouloir découvrir aucun, ce qui le fit estimer des païens même. M. Maure de Sainte-Marie, prêtre cochinchinois, élevé au séminaire de Siam, célèbre dans tout le pays pour la médecine, se crut obligé de se cacher dès la première nouvelle de la persécution. J'avois averti MM. Nicolas Fonseca, portugais, et Pierre Semenot, françois, qui se cachèrent aussi; mais ils furent tous trois découverts, arrêtés et menés ici. Un bon vieillard nommé M. Jean, frère du célèbre M. Emmanuel, qui avoit bâti à ses frais une petite église dans les montagnes, et qui y faisoit l'emploi de catéchiste, fut assommé de coups pour n'avoir pas voulu donner les livres saints, ni fouler aux pieds la sainte image.

[1] C'est un instrument composé de deux ais fort pesans, échancrés vers le milieu de leur union, pour serrer le cou.

Le roi avoit ordonné de laisser au pillage des soldats tout ce qui appartenoit aux chrétiens, à la réserve des choses que nous regardons comme sacrées, qu'il voulut qu'on lui apportât. On lui porta, entre autres choses, plusieurs reliques, dont quelques-unes étoient des os entiers. Les ayant prises entre ses mains, et les montrant aux gens de sa cour : « Voilà, dit-il, jusqu'où les chrétiens portent leur impiété, de tirer des tombeaux des ossemens des morts, ce qui nous doit faire horreur. Ils font plus, ajouta-t-il, car après les avoir réduits en poudre, ils en mettent dans des breuvages, ou ils en font des pâtes qu'ils donnent au peuple, et les ensorcèlent par là si fort, qu'ils courent aveuglément à eux, et embrassent leur doctrine. » Le roi, voyant que ce discours animoit de fureur toute sa cour contre nous, ordonna qu'on exposât ces ossemens dans la place publique, et qu'on fît entendre au peuple l'usage que nous en faisions. Cela nous fait juger ici, à tout ce que nous sommes de missionnaires, que ce n'est pas encore le temps de faire en ce pays des présens de ces sortes de choses, ni d'exposer ces reliques à la vénération du peuple, de peur que ce ne soit, comme dit l'Évangile, jeter des pierres précieuses aux pieds des pourceaux.

Cependant on tourmentoit furieusement les chrétiens prisonniers, surtout ceux du pays. Un d'entre eux, à qui, pour son habileté à instruire, on avoit donné le titre de catéchiste général du royaume, dit, dès la première question, qu'il n'avoit rien de plus à cœur que d'obéir au roi, et devint sur l'heure apostat. On se soumit dans toutes les provinces du royaume à l'édit du roi. Un mandarin considérable vers le pays du nord, refusa généreusement de fouler aux pieds la sainte image. On le conduisit prisonnier à la cour. Étant présenté au roi : « Il faut tout à l'heure, lui dit le prince, fouler aux pieds cette image, ou perdre la vie; lequel voulez-vous? — Perdre la vie mille fois, Sire, s'il est besoin, lui répondit le mandarin; tout prêt à obéir à Votre Majesté dans tout le reste, je ne puis le faire en ce qui regarde ma religion. Lorsque j'étois encore jeune, ajouta-t-il, mon père me mena un jour avec lui à l'église, et, me montrant la sainte image : Sache, mon fils, me dit-il, que le créateur du ciel et de la terre, usant d'une infinie miséricorde à l'égard de l'homme perdu par son péché, nous a envoyé en terre son fils unique, appelé Jésus-Christ, dont voilà l'image, afin que, souffrant la mort sur une croix pour l'amour de nous, il nous délivrât de la mort éternelle, dont nous étions tous menacés. Je te laisse sa sainte loi pour mon testament; c'est un héritage plus précieux que toutes les richesses du monde : si tu la gardes fidèlement toute ta vie, je te regarderai, je t'aimerai toujours comme mon fils et comme mon légitime héritier; mais si tu étois assez malheureux pour l'abandonner jamais, je te traiterois comme un fils rebelle et dénaturé. »

Les mandarins qui étoient présens voulant faire leur cour au prince, parurent si indignés de cette réponse, qu'ils prièrent le roi de leur permettre de le mettre en pièces. Le roi, plus modéré, ordonna qu'il fût renvoyé en son pays pour y être décapité. Dès qu'il y fut arrivé, plusieurs de ses parens, encore gentils, vinrent se jeter à ses pieds dans la prison, le conjurant d'obéir au roi, ou du moins d'en faire semblant, en approchant tant soit peu le pied de la sainte image, ce qui suffiroit au général des troupes, qui étoit son ami particulier, pour trouver moyen de le sauver; que s'il ne se soucioit pas de sa propre perte, qu'il fût du moins sensible à celle d'une famille désolée, qui lui étoit chère, puisqu'ils alloient tous être enveloppés dans sa ruine. Chose étrange! celui qui avoit montré tant de courage devant le roi, n'eut pas la force de résister aux prières et aux larmes de ses parens. Il fit semblant de fouler l'image, protestant néanmoins qu'il le faisoit plutôt pour se délivrer de leur importunité, que pour renoncer à la religion chrétienne, qu'il connoissoit être l'unique véritable, et absolument nécessaire pour le salut. Le général étant content, écrivit au roi que Paul Kien, c'étoit le nom du mandarin, avoit enfin exécuté ses ordres. Mais le roi, irrité qu'un autre eût mieux su se faire obéir que lui, commanda qu'on ne laissât pas de trancher la tête au coupable. Paul reçut cette seconde sentence avec une intrépidité merveilleuse. Il reconnut la main de Dieu qui le punissoit visiblement de sa lâcheté. Il la pleura à chaudes larmes jusqu'au dernier moment, et invoquant sans cesse le nom de Jésus-Christ, il mourut, comme nous avons sujet de le croire, dans les sentimens d'une véritable pénitence.

Le 23 d'avril on présenta au roi quatre mis-

sionnaires, messieurs Langlois et Cappon, ecclésiastiques, et les pères Candonné et Belmonté, jésuites. Il ordonna qu'on leur mît au cou une cangue plus pesante, de gros fers aux pieds, et qu'on les menât dans une prison plus rude, où il paroît vouloir les laisser tous mourir de misère. Trois dames furent conduites en même temps en la présence du roi, Élisabeth Mau, veuve d'un grand mandarin, Marie Son, âgée de soixante ans, d'une innocence et d'une candeur admirables, et Paule Don, qui a eu son mari martyr. Le roi les condamna à la bastonnade, à être rasées, et à avoir les bouts des oreilles et des doigts coupés. Pour les hommes cochinchinois qui ne voulurent pas obéir, le roi les condamna tous à la mort, et la plupart à mourir de faim.

On donna commission d'exécuter la sentence à l'égard des trois dames chrétiennes, à un capitaine, parent d'Élisabeth. Cet officier conjura sa parente d'obéir au roi; mais voyant qu'elle étoit inébranlable, il lui dit qu'il craignoit fort qu'après le supplice on ne l'obligeât à passer le reste de sa vie dans quelque emploi bas et humiliant. « Mon cher parent, lui répondit cette vertueuse dame, je suis femme et déjà sur l'âge, et par conséquent fort craintive; aussi ne puis-je assez vous exprimer la crainte et l'horreur que j'ai de voir sous mes pieds la sacrée image de mon Sauveur et de mon Dieu. J'en tremble de tout mon corps seulement en vous parlant; ainsi s'il n'y a point d'autre voie pour me garantir du supplice que de fouler aux pieds la sainte image, j'aime beaucoup mieux mourir.»

L'officier, qui connoissoit sa fermeté et sa grande vertu, trouva un autre moyen de la sauver : il recommanda aux soldats d'épargner sa parente. Ceux-ci, après avoir traité les autres dames avec la dernière rigueur, approchèrent seulement leurs couteaux, encore tout ensanglantés, des oreilles et des doigts d'Élisabeth, et firent semblant de les lui couper. On jeta ensuite ces trois dames dans une barque : comme j'y entendis de grands cris, je m'en approchai avec quelques remèdes que je tenois prêts. Je crus que ces cris étoient causés par la douleur du tourment qu'elles avoient souffert; mais je fus fort surpris de voir qu'il n'y avoit que la seule Élisabeth qui se plaignît et qui fût inconsolable de n'avoir pas souffert pour la foi de Jésus-Christ, pendant que ses compagnes avoient été traitées avec une extrême cruauté.

Cependant on conduisit dans une île, éloignée de cette ville d'environ un quart de lieue, quatre chrétiens condamnés à y mourir de faim. Le premier s'appeloit Paul So, habile lettré et savant dans la médecine, dont il se servoit utilement pour porter ses compatriotes à embrasser notre sainte loi. Il s'étoit allé offrir de son plein gré aux mandarins de son pays, et les avoit forcés, pour ainsi dire, de le retenir prisonnier. On le condamna d'abord à avoir chaque jour trois coups de bâton sous la plante des pieds, jusqu'à ce qu'on l'eût obligé de se soumettre à l'édit du roi; mais, comme on vit qu'il persistoit dans sa sainte résolution, on l'amena ici des provinces du nord, où il avoit été arrêté. Un de ses parens, nommé Nicolas, a été mis à mort dans son pays pour la même cause. Le second prisonnier qui fut conduit dans l'île étoit Vincent Don, mari de Paule. Le troisième, Thaddée Oüen, domestique de M. Langlois, qui avoit beaucoup de piété. Il étoit dans la barque quand M. Emmanuel et cinq autres personnes firent naufrage; il fut le seul qui se sauva, Dieu le réservant pour le martyre. Le quatrième étoit mon catéchiste, nommé Antoine Ky. Dès l'âge de quatorze ans, il avoit suivi un de nos Pères à Macao, où il demeura deux ans dans notre collége. Il étoit revenu depuis à la Cochinchine, où il avoit mené durant quelque temps une vie peu chrétienne; mais enfin il se donna entièrement à Dieu après la mort de sa femme, et se consacra au service des missionnaires. Il a demeuré les huit dernières années de sa vie dans notre maison, et, quoiqu'il eût près de soixante ans, plus robuste que ses autres compagnons, il est mort le dernier, après avoir souffert la faim pendant dix-huit jours, sans qu'on lui ait jamais rien donné, non pas même une seule feuille de bétel pour mâcher. La prison de ces martyrs n'étoit qu'une cabane fermée de gros pieux, couverte de branches d'arbres, large de six pieds et longue de huit. Après leur mort on a mis leurs corps en pièces, et on les a jetés dans la rivière par ordre du roi, afin qu'on ne ramassât pas leurs reliques.

Le vingtième de mai arrivèrent les sommes [1]

[1] C'est ainsi qu'on appelle les vaisseaux de la Chine.

chinoises, qui apportoient à MM. les ecclésiastiques et à nous nos petites pensions qu'on nous envoyoit de Canton[1]. Les mandarins firent tous leurs efforts pour savoir si l'on n'apportoit rien aux missionnaires; le capitaine chinois eut assez d'habileté pour se dérober à leur vigilance. Il me mit entre les mains tout ce qu'on lui avoit confié, ce qui n'a pas peu servi à donner quelque soulagement à tous les confesseurs de Jésus-Christ qui étoient dans les prisons. Michel Oüen, soldat, eut la tête tranchée pour la foi, dans sa maison, le vingt-cinquième de mai. Un jeune écolier, après avoir enduré douze jours la faim, étant comme égaré et hors de lui-même, renia la foi pour avoir à manger. On lui demanda s'il souffroit beaucoup de la faim; il répondit qu'il sentoit dans les entrailles un feu si dévorant et si insupportable, qu'il n'avoit pu l'endurer plus longtemps, quoiqu'il soit bien persuadé qu'il n'y a point de vraie religion que la chrétienne.

Je ne saurois dire ce que le père Candonné, âgé de soixante-trois ans, et fort incommodé, souffre sous la cangue et aux fers. Il résiste pourtant courageusement, aussi bien que M. Cappon; mais les incommodités de la prison ayant causé un flux de sang au père Belmonté, il est mort le vingt-septième de mai, après s'être confessé et avoir reçu l'extrême-onction. Il était de Rimini, en Italie, et il y a huit ans qu'il passa en cette mission avec M. Ciceri, évêque de Nankin[2], qui revenoit d'Europe. Sa douceur admirable et sa grande charité le rendoient aimable à tout le monde, et particulièrement aux pauvres, dont il étoit le protecteur et le père. Quoiqu'il fût d'une foible constitution, il paroissoit infatigable. Comme les travaux où son zèle l'engageoit l'avoient extrêmement affoibli, ses supérieurs lui avoient mandé de revenir à Macao, pour y rétablir sa santé: mais Dieu en a disposé autrement, et l'a appelé, comme nous avons sujet de le croire, à la gloire des bienheureux; car non-seulement il est mort en véritable chrétien et en parfait religieux, dépouillé entièrement de tout, mais presque de la même manière que saint Jean, pape et martyr, dont l'Eglise célèbre la fête le vingt-septième de mai, lequel ayant été mis en prison à Ravenne, par l'ordre du roi Théodoric, y mourut de misère et de faim, pour la défense de la religion catholique. Le roi m'a permis de faire ensevelir le père Belmonté; je l'ai fait de nuit, dans un lieu où étoit, il y a peu de jours, une très-belle église.

La persécution a été très-cruelle dans les provinces; il y a eu plusieurs martyrs; nous ne savons pas encore les circonstances de leurs combats. Le dix-neuvième de juin, mourut de mort subite l'oncle du roi, le grand ennemi de notre sainte religion. Il venoit de dîner, et, voulant se jeter sur son lit comme pour se reposer, « Ah! je me meurs! » dit il un moment après à une de ses femmes qui n'étoit pas éloignée, et sur l'heure même il expira. Tout le monde a regardé cette mort comme une punition évidente de Dieu, pour les maux qu'il avoit causés aux chrétiens. Deux jours auparavant, un bon serviteur de Dieu, nommé François Dirk, avoit en quelque sorte prédit cette mort, disant que ce prince, à cause de sa haine et de sa cruauté contre tant de gens de bien, ne tarderoit pas à en être puni, et que Dieu vengeroit assurément ses serviteurs qu'on accabloit d'une manière si impitoyable et si injuste. Un autre mandarin, ennemi des chrétiens, a eu depuis peu sa maison entièrement brûlée, avec douze de ses gens qui ont été enveloppés dans cet incendie. Dieu a encore fait sentir à quelques chrétiens apostats les fléaux de sa justice; il y en a de possédés du démon; d'autres alités, qui souffrent des douleurs insupportables; d'autres sont tombés dans le dernier mépris; presque tous paroissent accablés de tristesse, pressés sans doute par les justes remords de leur conscience. Plusieurs souhaitent d'être reçus à pénitence, et ils le demandent avec de très grandes instances, mais nous ne croyons pas qu'il soit encore temps de leur accorder cette grâce, du moins à ceux qui se portent bien. Quelques-uns offrent de grandes aumônes pour le soulagement des chrétiens prisonniers. Les missionnaires ont délibéré s'il falloit les recevoir ou non; leurs avis ont été partagés.

M. Langlois, le père Candonné et M. Fonseca ont jugé qu'il falloit les accepter, pour les raisons suivantes: les prisonniers ont besoin de secours; c'est un conseil de l'Ecriture de racheter ses péchés par l'aumône; les cou-

[1] C'est la ville capitale d'une des provinces de la Chine, du même nom.

[2] C'est la seconde ville de la Chine.

pables peuvent se porter au désespoir, et de rage renoncer tout à fait à la religion, si, pour une faute qu'ils ont commise, comme tout le monde en est persuadé, plutôt par foiblesse que par malice, et qu'ils détestent de tout leur cœur, ils se voient si fort méprisés qu'on ne daigne pas même recevoir leurs aumônes, quoiqu'on reçoive celles des idolâtres. Mais M. Cappon, M. Semenot et le père Belmonté ont toujours jugé, vu la disposition des esprits en ce pays, qui croient qu'on vient à bout de tout à force d'argent, jusqu'à obtenir des mandarins les plus sévères le pardon des plus grands crimes; ils ont jugé, dis-je, qu'il ne falloit recevoir ni présens ni aumônes de ces apostats, de peur de donner sujet de croire qu'à la balance des missionnaires, les crimes les plus énormes, comme est l'apostasie, deviennent légers quand on met de l'autre côté une bonne somme d'argent, et parce qu'ils se persuaderoient s'être bien lavés auprès de nous de leur faute, dès qu'ils verroient que nous aurions accepté leurs aumônes.

Pour moi, j'ai opiné qu'il ne falloit point faire de régle générale; mais qu'après avoir examiné la disposition particulière de ceux qui offroient leurs aumônes, et les marques de douleur dont ils les accompagneroient, on devoit recevoir celles des uns, et rejeter celles des autres. Ainsi on ne pourroit pas dire, et que l'argent suffit seul pour être réconcilié, et que l'aumône ne sert à rien, quand on donne d'ailleurs, en la faisant, des signes d'une sincère pénitence.

Le vingt-huitième de juillet, M. Langlois mourut de misère dans sa prison, comme le père Belmonté. Je lui donnai la veille l'extrême-onction, et, de l'avis des autres missionnaires, je l'enterrai dans sa maison, au lieu où, peu auparavant, étoit son église. Il étoit, après le père Candonné, le plus ancien missionnaire de la Cochinchine; il savoit beaucoup de secrets de médecine, ce qui lui avoit donné un grand crédit. Les néophytes l'aimoient beaucoup, et il leur faisoit de grandes aumônes.

MM. Cappon, Semenot, Fonseca et le père Candonné sont encore en prison. Pour moi, je loge dans un petit jardin qu'on m'a donné auprès du palais. Le titre de mathématicien me met en état d'aller librement partout, de visiter nos pauvres prisonniers, et de dire tous les jours la sainte messe. M. Clément, séculier, a perdu tous ses biens parce qu'il est chrétien; il vit fort content de s'en voir dépouillé pour une si bonne cause. Pour ce qui est des autres missionnaires, on dit que monseigneur l'évêque dom Francesco Pirès, MM. Jean Auzier et René Gourget, François, et M. Laurent, Cochinchinois, sont cachés dans les îles ou dans les montagnes; que les deux MM. Charles, François de nation, qui sont venus de Siam ici pour recevoir l'ordre de prêtrise, ont été arrêtés prisonniers; que M. Feret qui, pour ses incommodités, se retiroit au séminaire de Siam, est mort des fatigues du voyage. Le père Joseph Perès, de notre compagnie, a été arrêté prisonnier près des frontières de Camboye. Enfin, le père Christophe Cordeiro est dans les provinces du midi, où à chaque moment il est en danger d'être découvert.

Voilà, mon révérend Père, un abrégé de la relation du père Arnedo. Je suis, avec une parfaite reconnoissance et un profond respect, etc.

LETTRE DU PÈRE DU TARTRE

A SON PÈRE.

Traversée. — Cap-Vert. — Gorée. — Cap de Bonne-Espérance. — Iles de la Sonde. — Détroit de Java. — Les Malais. — Golfe du Tonquin. — Tempête. — Chine méridionale.

A Canton, le 17 décembre 1701.

MON TRÈS-CHER PÈRE,

P. C.

Me voilà enfin arrivé à la Chine, après une navigation de sept à huit mois, pleine de dangers et de fatigues. La première chose que je vous demande, après que vous aurez lu cette lettre, c'est de remercier Notre-Seigneur de m'avoir conduit dans cette terre de promission, après laquelle je soupirois depuis tant d'années. Notre voyage a été singulier en deux choses : la première est que jamais vaisseau n'étoit venu à la Chine en si peu de temps, puisqu'en moins de cinq mois nous nous sommes trouvés à cent cinquante lieues des terres de la Chine; la seconde, que jamais vaisseau n'a eu tant de peine à y entrer; car depuis plus de quatre mois que nous avons fait tout ce qui dépendoit de l'industrie humaine, nous n'avons

pu gagner Canton, qui est le port où le vaisseau devoit hiverner. Tout ce temps-là s'est passé à essuyer des tempêtes, et à errer d'île en île, dans une attente continuelle du naufrage; trop heureux, après tous ces dangers, d'avoir trouvé, à plus de cent lieues de Canton, un endroit où le vaisseau puisse être à l'abri des vents pendant l'hiver.

C'est de cet endroit que je me suis rendu ici par terre, pour me rejoindre à la troupe apostolique qui y étoit déjà depuis la Nativité de Notre-Dame. Car après que nous eûmes pensé périr la première fois, le père de Fontaney, voyant que le vaisseau faisoit peu de chemin, s'étoit embarqué à Sancian sur quelques galères que les mandarins lui avoient envoyées, et avoit mené avec lui les pères Porquet, de Chavagnac, de Goville, Le Coulteux, Jartoux, Franqui et frère Brocard; tandis que le père Contancin et moi nous restions sur le vaisseau pour en suivre jusqu'au bout la destinée en qualité d'aumôniers. C'est surtout depuis ce temps-là que Dieu nous a mis, mon compagnon et moi, à toutes sortes d'épreuves. Nous sommes faits à présent à voir la mort de près, et le manquement de ressource où nous nous sommes trouvés, au milieu des plus grands périls, nous a accoutumés à ne mettre jamais notre confiance que dans la bonté et dans les miséricordes du Seigneur. C'est à lui seul que nous sommes redevables d'être échappés vingt fois du naufrage; car, quoique nous eussions un capitaine et des officiers très-habiles et très-expérimentés, les mers où nous étions étoient si intraitables, et les orages si violens, que toute leur habileté dans la navigation leur devenoit inutile. Dieu soit béni à jamais de nous avoir préservés de tant de dangers! Nous sommes présentement au port. Jamais je n'ai eu plus de santé ni plus de forces; il ne me manque à présent que de savoir suffisamment la langue, pour m'employer tout entier à faire connoître ce grand Dieu à un million de Chinois, que j'ai devant les yeux, et qui ne le connoissent pas encore.

Il y a trop peu de temps que je suis ici pour parler savamment de cette mission. Je ne veux rien mander en Europe que je n'aie vu moi-même, ou dont je ne me sois assuré par le rapport de gens dignes de foi. Dans cette lettre je ne ferai que vous rendre compte des aventures les plus singulières de notre voyage. Vous me demandâtes à mon départ que je vous les fisse savoir; il faut vous obéir, mon très-cher père, et vous marquer le profond respect que je veux conserver pour vous, en quelque endroit du monde que je me trouve. Je vous avois déjà écrit de l'île de Gorée[1], près du Cap-Vert, où nous trouvâmes quelques vaisseaux françois, et entre autres celui du capitaine de La Rue, qui s'est rendu si fameux dans la dernière guerre par sa valeur et par ses exploits. Comme ces vaisseaux devoient bientôt retourner à Saint-Malo, nous les chargeâmes de nos lettres. Si elles vous ont été rendues, comme il faut l'espérer, vous aurez déjà appris ce qui nous étoit arrivé depuis le Port-Louis, d'où nous partîmes le 7 mars 1701, jusqu'au Cap-Vert où nous étions alors.

Mais après tout, nous n'avions encore vu que les mers pacifiques, hormis vers le cap de Finistère[2], où elles sont assez grosses pour des gens qui ne sont pas encore enmarinés. Nous n'avions souffert que ce que souffrent les nouveaux venus, dont l'imagination n'est pas encore faite à voir s'abaisser sous leurs pas le plancher qui les soutient, ni à demeurer dans des maisons qui tournent à tous vents. La plupart en furent quittes pour cinq ou six jours d'étourdissement et de maux de cœur. Il y en eut même qui ne furent pas si longtemps incommodés. Pour moi, je payai, dans une après-dînée, tout ce que je devois à la mer, et pendant que les autres étoient encore tout languissants et pouvoient à peine se soutenir, je m'étois déjà fait le pied marin, comme si j'eusse été un vieux navigateur; et je me vis dès lors en état de faire sur notre vaisseau les fonctions d'aumônier, que j'ai toujours exercées depuis ce temps-là.

Après que nous eûmes doublé le cap de Finistère, ce ne fut plus qu'une agréable promenade de quarante ou cinquante lieues par jour que nous faisions sans peine à la faveur des vents alisés[3]. Nous étions tous les jours vis-à-vis quelque nouveau royaume, et nous passions d'une partie du monde en l'autre, tout en dormant. Nous allâmes reconnoître l'île de Fer[4],

[1] Cette île est sur la côte d'Afrique.

[2] Ce cap est à la pointe la plus occidentale de l'Espagne, dans la province de Galice.

[3] Ce sont des vents qu'on trouve vers les tropiques, sur la côte occidentale d'Afrique. Ces vents soufflent presque toujours entre le nord-nord-est et l'est.

[4] C'est la plus occidentale des îles Canaries.

où les géographes françois ont fixé le premier méridien; et après y avoir commencé à régler notre estime en longitude, nous fîmes route droit au Cap-Vert, d'où nous découvrîmes, dès le 24 mars au soir, les deux montagnes qu'on nomme *les Mamelles*. N'ayant pu gagner la rade que pendant la nuit, nous donnâmes l'épouvante à ceux de la forteresse de Gorée, et à deux vaisseaux malouins qui étoient mouillés tout près. Ils appréhendoient que nous ne fussions des corsaires ou des ennemis qui fussent venus là de nuit pour quelque mauvais dessein; et dans cette pensée ils se disposoient déjà à nous recevoir par une décharge de tout leur canon. M. Oury, notre capitaine en second, alla avec la chaloupe de notre vaisseau les tirer d'inquiétude et leur apprendre qui nous étions. Le lendemain, qui étoit le vendredi-saint, M. de La Rigaudière, notre capitaine, voulut qu'on commençât le jour par entendre prêcher la passion de Notre-Seigneur, et par adorer la croix; ce que tout le monde fit avec de grandes démonstrations de dévotion et de religion, excepté quelques matelots, nouveaux convertis, qui allèrent se cacher pour n'être pas obligés d'assister à cette pieuse cérémonie.

Pendant que nous demeurâmes au Cap-Vert, nous fîmes faire les Pâques à l'équipage. C'étoit trop pour cela que neuf prêtres que nous étions; on se partagea. Les uns allèrent à la forteresse de Gorée, où ils prêchèrent et confessèrent pendant tout ce saint temps; les autres s'attachèrent aux deux vaisseaux malouins, où ils trouvèrent de quoi exercer leur zèle: il y en eut qui se transportèrent dans le continent d'Afrique, et qui allèrent à une ville qui s'appelle *Rufisque*, où ils instruisirent quelques Portugais chrétiens. Je suis surpris que depuis que les François se sont emparés de l'île de Gorée, sous M. le maréchal d'Estrées [1], il ne soit encore venu à personne la pensée d'établir là une mission. Il y auroit beaucoup de bien à faire; on y trouveroit des chrétiens peu réglés à réformer, de vertueux catholiques à entretenir dans la piété; des esclaves, qui appartiennent aux François, à instruire et à baptiser; des millions de nègres mahométans, plus faciles qu'ailleurs à convertir; car comme ces peuples ne sont pas fort instruits dans leur religion, et qu'ils ne savent que ce que leurs marabouts [1] leur apprennent, en leur lisant une espèce d'Alcoran qui n'est pas celui des Turcs, mais un tissu d'impertinences et de fables grossières; il y a de l'apparence qu'ils écouteroient bien plus volontiers les vérités solides du christianisme, et qu'ils n'auroient pas beaucoup de peine à l'embrasser. Ils honorent le prophète Mahomet, et sont fort religieux à se faire circoncire. La plupart se mêlent de magie; du moins font-ils acheter à très-grand prix des pactes écrits en caractères mystérieux, qu'ils appellent *grisgris*, et qu'ils donnent comme des remèdes préservatifs contre toutes sortes de maux. Un de ces nègres ne crut pas, après trente ans de servitude, avoir perdu son temps d'obtenir pour récompense un de ces *grisgris;* il prétendoit, en le portant, être à l'épreuve de tous les coups de mousquet et d'épée qu'il pourroit recevoir. Il ne voulut pas cependant que nos François en fissent sur lui aucune expérience. En quittant cette terre infortunée, il n'y eut pas un seul missionnaire qui ne gémît devant Dieu de l'extrême abandon où étoient ces pauvres nègres, et qui ne fût volontiers demeuré avec eux, dans l'espérance de les gagner à Jésus-Christ.

Nous ne restâmes que huit jours au Cap-Vert, parce que nous n'avions pas encore grand besoin de rafraîchissemens ni de repos, et que d'ailleurs ce n'est pas un lieu fort propre à séjourner. Gorée est une petite île où il n'y a de place que pour la forteresse et pour quelques habitans; à peine pûmes-nous y trouver assez d'eau pour remplir nos bariques.

Le bétail qu'on pourroit tirer du continent ne vaut rien, parce qu'il n'y a point de pâturages. L'air y est toujours embrasé et la terre stérile. Dans la campagne on voit des éléphans, des cerfs et des singes. Les habitations ne sont que de méchantes cases couvertes de roseaux; les habitans vont presque nus, et tout leur habit consiste dans une toile de coton dont ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'à la moitié de la cuisse; c'est tout ce que la chaleur du pays leur permet de porter sur eux. Ils n'ont pour toute nourriture que du millet, point de vin, point de blé, point de fruits. Ce qui est admirable, c'est que ces malheureux ne laissent pas de croire que leur pays est le paradis de la

[1] M. le maréchal d'Estrées prit cette île sur les Hollandois le 1er novembre 1677.

[1] C'est le nom que les nègres donnent à leurs prêtres.

terre. On leur feroit une espèce d'injure de paroître leur porter compassion; aussi les voit-on toujours avec un visage gai et riant, et, sans la crainte des coups de bâton, que les Européens ne leur épargnent guère, ils ne changeroient pas de condition contre qui que ce fût. Ils sont de ces peuples qui croient que le blanc est la couleur des diables, et qui comptent parmi les prérogatives de leur nation d'être les peuples les plus noirs de l'Afrique. Il est certain que cette couleur ne rend point désagréable, quand c'est un noir d'ébène bien profond et bien éclatant, comme ils l'ont effectivement presque tous.

Ce fut le 31 mars que nous sortîmes de la rade de Gorée, avec un bon vent. En moins de deux heures toute la côte d'Afrique disparut à nos yeux. Le gouverneur de la forteresse nous avoit avertis de nous tenir sur nos gardes tandis que nous serions dans ces parages, parce qu'il avoit eu avis qu'il rôdoit des corsaires aux environs de Cambie et des côtes du Sénégal [1]; mais nous fûmes assez heureux pour n'en point trouver. Vers les sept ou huit degrés de latitude nord, les calmes nous prirent, et nous commençâmes à ressentir d'excessives chaleurs. Nous avions le soleil presque sur nos têtes, et il ne faisoit point de vent. Nos officiers auroient bien voulu se baigner, mais on n'ose le faire dans ces mers, à cause des requins, ces gros poissons qui sont si avides de la chair humaine. Nous en prîmes une assez grande quantité; car, dans les calmes, on les voit d'ordinaire à la suite des vaisseaux; mais ceux que nous pêchâmes n'avoient guère que six ou sept pieds de long, et ce n'est rien en comparaison de tant d'autres poissons plus gros qui sont dans ces mers. Nous vîmes des souffleurs de plus de vingt pieds de long. Enfin nous passâmes pour la première fois la ligne; c'étoit un dimanche; par respect pour ce saint jour, on remit au lendemain la cérémonie à laquelle les matelots ont donné fort mal à propos le nom de *baptême*. Elle consiste à baigner dans une cuve d'eau ceux qui n'ont pas encore passé la ligne, à moins qu'ils ne donnent de l'argent à l'équipage pour se rédimer de cette vexation qui est devenue depuis longtemps une espèce de droit incontestable.

Depuis la ligne jusqu'au détroit de Java, qui est la première terre des Indes que nous ayons reconnue, c'est-à-dire dans l'espace de plus de quatre mille lieues, il ne nous arriva rien de remarquable, et notre navigation fut très-heureuse. Nous trouvâmes seulement quelques calmes durant lesquels les courans nous firent approcher fort près des côtes de l'Amérique. Nous eûmes aussi quelques gros temps dans les mers du cap de Bonne-Espérance, et par le travers du banc des Aiguilles [1]. Nous n'avions point encore vu la mer si agitée, mais nous craignions assez peu, parce que nous étions bien loin des terres. Les vents furieux, qui élevoient les vagues aussi haut que des montagnes, ne nous empêchoient pas de faire nos quatre-vingts et cent lieues par jour. Il y avoit de la fatigue; mais quel plaisir aussi de se voir avancer à si grandes journées vers son terme! Avec cela nous avions le divertissement d'une chasse et d'une pêche toute nouvelle. On tiroit les poissons en volant, et on prenoit les oiseaux à la ligne. Cela vous paroîtra extraordinaire, et rien n'est pourtant plus vrai. Les marsouins ou cochons de mer sont des poissons; lorsqu'ils paroissoient hors de l'eau et qu'ils s'élançoient, on les frappoit à coups de dard; et les damiers, qui sont des oiseaux, venoient se prendre sur la superficie de l'eau à des hameçons où étoient attachés des appâts. Jamais je ne vis tant d'oiseaux, surtout de ces damiers, que dans ces vastes mers, qui sont entre le cap de Bonne-Espérance et l'île de Java. Les froids, qui se rendent sensibles en ces quartiers-là après qu'on est sorti de la zone torride, causèrent le scorbut à une grande partie de notre équipage; trois hommes en moururent assez promptement. La crainte de la mort disposa deux de nos matelots, l'un Suédois et l'autre Hollandois, à écouter plus volontiers nos instructions et à faire ensuite abjuration du luthéranisme. Enfin, nous découvrîmes les terres de Java.

L'endroit où nous allâmes reconnoître cette île étoit plus loin de soixante lieues vers l'orient qu'il ne falloit. On voit là des montagnes aussi hautes que celles des Vosges [2]; mais en retournant sur ses pas, vers l'entrée du détroit de la Sonde, les terres s'abaissent, et l'on découvre de belles et grandes plaines parsemées

[1] Ce sont deux royaumes d'Afrique, où l'on fait un grand trafic de nègres.

[1] Ce banc est au delà du cap de Bonne-Espérance, à la pointe la plus méridionale de l'Afrique.

[2] Ces montagnes séparent la Lorraine de l'Alsace.

de bocages d'espace en espace, et ornées d'une infinité d'arbres extraordinaires, de cocotiers, de bananiers, etc. Je ne sais si ce pays est véritablement aussi beau qu'il nous le paroissoit de loin. Car les yeux d'un homme enfermé dans un vaisseau depuis quatre mois sont bien trompeurs. Toute terre lui fait un agréable spectacle. Un rocher sur lequel il aperçoit quelque verdure le réjouit. Enfin, rien n'est si triste que de voir toujours un vaisseau et toujours la mer. On avoit ordre de mouiller à l'île du Prince [1] pour y faire, en passant, du bois et de l'eau, et non pas à l'île de Java, qui appartient aux Hollandois; de peur que ces messieurs, fortifiés de cinq ou six vaisseaux d'Angleterre et de leur nation, dont il y en a toujours plusieurs à Bantan et à Batavie [2], ne nous inquiétassent. Néanmoins, comme l'île du Prince est déserte, et qu'il y a beaucoup de tigres, elle n'étoit propre ni à mettre nos malades à terre, ni à nous fournir les rafraîchissemens dont nous avions besoin. Il falloit donc à tout hasard aller à l'île de Java, et jeter l'ancre auprès d'une habitation des insulaires.

Un petit brigantin garde-côte vint d'abord nous reconnoître et nous demander, de la part des Hollandois, qui nous étions. On dit au capitaine, pour l'amuser, de nous aller chercher des bœufs, des cabris, des poules et d'autres rafraîchissemens, pendant que nous écririons à messieurs les Hollandois qui étoient fort de nos amis. Cependant on débarqua les malades. Ils s'occupoient déjà à s'enterrer tout vifs dans le sable, c'est le remède le plus prompt pour guérir le scorbut, lorsqu'on vit débusquer de derrière une pointe de l'île un gros vaisseau qui portoit pavillon hollandois. Aussitôt nous mîmes notre pavillon en berne [3], c'est le signal pour avertir ceux qui sont à terre de revenir. Ces pauvres malades, qui d'abord ne pouvoient se traîner, retrouvèrent leurs jambes à la vue d'un vaisseau hollandois, et se rembarquèrent très-lestement. Le vaisseau hollandois s'approcha de nous; mais voyant qu'on ne se donnoit aucun mouvement à son approche, et qu'on ne daignoit pas même arborer de pavillon, ni lui donner aucune connoissance de ce que nous étions, il craignit à son tour, et s'éloigna de lui-même, de peur apparemment qu'il ne nous prît envie de l'y obliger à coups de canon.

Après avoir fait de l'eau et quelques provisions à Java, on remit à la voile dès le soir du même jour avec un assez bon vent. Le lendemain à la pointe du jour nous donnâmes l'alarme au vaisseau hollandois, qui crut que nous arrivions à toutes voiles sur lui. Il appareilla [1] en hâte pour prendre le dessus du vent, mais on se contenta de le laisser derrière, afin qu'il ne pût point donner de nos nouvelles à Bantan, avant que nous fussions sortis du détroit. Le calme nous retint dans un même lieu presque le reste du jour, ce qui donna le loisir à une infinité de petits canots des Javans [2] de venir nous apporter des fruits et des raretés du pays, des cocos, des bananes, des ananas, des ramplimoules, des singes et des oiseaux fort curieux. J'y remarquai, entre autres, des perdrix extraordinairement belles, et de petites perruches d'une gentillesse charmante. Ces perruches ont, comme les beaux perroquets, le plumage mêlé de vert et de rouge; mais elles portent trois ou quatre petites plumes élevées sur la tête, à peu près comme celles des paons, et ne sont pas plus grosses qu'un tarin. Quand j'aperçus cette foule d'Indiens qui tournoient et voltigeoient autour de notre vaisseau dans des creux d'arbres qui leur servoient de bateau, que je vis ces arbres extraordinaires qui bordoient le rivage de part et d'autre, que je reconnus ces îles et ces mers dont j'avois lu les noms barbares dans la vie de saint François-Xavier, je commençai tout de bon à sentir que j'étois dans un nouveau monde; je promenois avec plaisir ma vue de tous côtés dans l'étendue immense de ces plages, que les miracles de l'apôtre des Indes, et encore plus ses souffrances et les conversions qu'il y a faites, ont rendues si fameuses.

Nous passâmes heureusement et en très-peu de temps les détroits de Java et de Banka, qui sont deux endroits des plus critiques de la navigation de la Chine, et nous touchâmes à l'île de Polaure, où l'on avoit résolu de prendre un peu de repos. Cette île est habitée par les Ma-

[1] Elle est près de l'île de Java, à l'entrée du détroit de la Sonde.

[2] Bantan, qui étoit la principale ville de commerce, n'a plus d'importance aujourd'hui. C'est Batavia qui est la capitale.

[3] C'est-à-dire qu'on plia le pavillon autour de son bâton.

[1] Appareiller signifie, en terme de marine, mettre à la voile.

[2] Javanais.

lais[1], qui sont mahométans de religion. Ils ne dépendent que d'un capitaine, qu'ils se choisissent eux-mêmes. C'est une espèce de petite république. Les Malais sont noirs, mais un peu moins que ceux que nous vîmes à Gorée. Ils vont presque nus; ils n'ont qu'une écharpe de toile peinte ou de taffetas qu'ils se mettent autour du corps en cent façons, toutes un peu négligées, mais toutes naturelles et d'un très-bon air. Ils portent tous à la ceinture une espèce de poignard ou de cric, dont ils se servent dans l'occasion avec une adresse merveilleuse. Ils sont braves naturellement; et quand ils ont pris leur opium, qui leur cause une espèce d'ivresse, ils deviennent redoutables: nos François l'éprouvèrent à la révolte de Siam. J'ai ouï raconter qu'un Malais ayant reçu un coup de pique dans le ventre, et n'étant plus en liberté de s'approcher de son ennemi, qui demeuroit toujours éloigné de lui de la longueur de la pique, il se l'enfonça lui-même tout entière dans le corps à force de bras, et à travers de toute sa longueur, alla tuer celui qui l'avoit blessé. Ce fait est bien inventé, s'il n'est pas entièrement véritable.

Quand nous arrivâmes à Polaure, le gouverneur de l'île pria le capitaine de notre vaisseau de ne pas permettre à nos gens d'avancer trop dans l'île, parce qu'il n'y avoit, disoit-il, que trois ou quatre jours qu'un forban[2], qui avoit pris pavillon françois, étoit venu piller quelques-unes de leurs habitations, et qu'il y avoit à craindre que ces insulaires, voyant notre pavillon blanc, ne nous prissent pour des voleurs, et ne se jetassent, les armes à la main, sur ceux qui approcheroient de leurs cases. Que cela fût vrai ou non, pour ménager ou le ressentiment ou la jalousie de ces barbares, on se renferma dans un espace assez petit vers le rivage, où l'on débarqua les malades. On apportoit là de toute l'île toute sorte de rafraîchissemens, et le gouverneur lui-même y mettoit le prix. Ce n'est point avec de l'argent que s'échange ici ce que l'on achète, ce métal étant regardé comme inutile à la vie; c'est avec du fer. Ils en font des instrumens pour labourer la terre, pour bâtir leurs maisons, pour s'armer en guerre; et avec le fer ils se passent aisément de tout ce qui ne croît pas dans leur île. Une armée entière de ces Indiens étant venue un jour à bord du vaisseau, chacun dans son canot, composé seulement de trois planches, pour nous apporter des vivres, on leur offrit d'abord en payement de petites curiosités d'Europe; ils ne daignèrent pas seulement les regarder. On leur présenta ensuite ce qu'on crut qui leur pouvoit être de plus d'usage, des chapeaux, des souliers, des vases de faïence. Ils se mirent à rire, comme pour montrer que nous étions de bonnes gens, de croire qu'ils fussent sujets aux mêmes besoins que nous. Enfin, quelqu'un s'étant avisé de leur faire voir la tête d'un gros clou rompu, aussitôt ils apportèrent, à l'envi l'un de l'autre, de leurs marchandises pour avoir ce clou.

J'avoue que je désirai plusieurs fois dans cette île d'avoir le don des langues, pour pouvoir expliquer à ces pauvres Malais quelque chose de nos mystères. A juger d'eux par les bonnes inclinations que nous leur trouvâmes, il ne seroit pas difficile de les convertir. Ils sont doux, familiers, de bonne amitié et de bonne foi. On ne sait parmi eux ce que c'est que le larcin; je les pratiquai plus que personne, pendant le séjour que nous fîmes là, parce que j'accompagnai les malades à terre, à la prière d'un Anglois, enseigne et premier pilote de notre vaisseau, qui étoit attaqué du scorbut, et qui avoit beaucoup de confiance en moi. Le gouverneur de l'île eut l'honnêteté de nous loger tous deux chez lui. On ne peut dire combien les enfans de ces insulaires me faisoient d'amitié; ils se mettoient quelquefois trois ou quatre autour de moi, m'embrassant comme si nous nous étions toujours connus, m'apportant de petits présens, et me conduisant partout où je voulois. J'eus même la permission du gouverneur de parcourir avec un de nos Pères tout l'intérieur de l'île. Nous étions bien aises de voir s'il n'y avoit point là quelques simples et quelques plantes médicinales qui ne fussent point encore connues en Europe. Le frère du gouverneur voulut bien se donner la peine de nous conduire partout. Cette île n'est qu'un amas de cinq ou six montagnes; il y a peu de terres basses. Partout on voit des cocotiers plantés à peu près comme les vignes en Europe; les habitations sont dis-

[1] Leur principal pays est cette grande péninsule qu'on voit dans les cartes entre l'île de Sumatra et le golfe de Siam, c'est-à-dire la presqu'île de Malacca.

[2] C'est un vaisseau pirate qui n'a commission d'aucun prince, et qui exerce ses brigandages indifféremment sur tous les vaisseaux qu'il rencontre, de quelque nation qu'ils soient.

percées de côté et d'autre. On diroit, à voir l'île sans villes ni villages, qu'elle est entièrement déserte; néanmoins, tout y fourmille de monde, et dans ce monde on ne voit ni filles ni femmes; elles sont là, comme dans le reste de l'Asie, presque toujours renfermées.

On ne resta à Polaure qu'autant de temps qu'il étoit nécessaire pour rétablir les malades; après huit jours, ils furent presque tous guéris. On appareilla avec un très-bon vent, et en peu de temps on s'éleva à la hauteur du Paracel [1]. C'est un effroyable rocher de plus de cent lieues, décrié par les naufrages qu'on y a faits de tout temps : il s'étend le long des côtes de la Cochinchine [2]. L'*Amphitrite*, à son premier voyage de la Chine, pensa y périr. Les pilotes croyoient en être bien loin, et il se trouva qu'ils en écornoient encore un endroit, où la mer n'avoit que quatre à cinq brasses d'eau. Dans ce danger ils firent vœu, s'ils échappoient, de bâtir à Sancian une chapelle sur le tombeau de saint François-Xavier; ils furent exaucés, et échappèrent au péril comme par une espèce de miracle. Nous ne jugeâmes pas à propos de nous en approcher plus près que de quatre-vingts ou de cent lieues. Faire naufrage sur ces terribles rochers et être perdu sans ressource, n'est presque qu'une même chose. On ne sait que sept ou huit matelots chinois qui en aient apporté des nouvelles par une aventure des plus surprenantes. Leur vaisseau s'étant brisé, ils gagnèrent à la nage quelques petits îlots ou rochers qui s'élevoient là au-dessus de la mer; ce n'étoit que pour prolonger leur vie de quelques jours, et ils s'attendoient bien d'y mourir de faim tôt ou tard; mais la Providence veilla sur leurs besoins, et ne les abandonna pas dans une si grande extrémité. Des bandes d'oiseaux venoient se reposer sur ces rochers, et se laissoient prendre à la main. Le poisson ne leur manquoit pas; ils n'avoient qu'à descendre au pied de leurs rochers, où ils trouvoient toujours des huîtres ou des crabes : l'ingénieuse nécessité leur avoit même appris à se faire des habits avec les plumes de ces oiseaux qui leur servoient de nourriture. Ils buvoient de l'eau qui tomboit du ciel; quand il avoit plu, ils l'alloient ramasser dans tous les creux des rochers. Ils vécurent là pendant huit ans, et ne revinrent à Canton que ces années dernières. Un vaisseau qui s'étoit brisé sur le Paracel leur fournit du bois pour faire une espèce de gatimaron [1], sur lequel ils osèrent enfin braver les dangers de la mer. Ils furent assez heureux pour gagner la grande île d'Haïnan [2], d'où ils se rendirent ensuite ici.

Après avoir doublé le Paracel, il ne paroissoit plus aucun fâcheux accident à craindre. Il n'y avoit pas encore cinq mois que nous étions partis de France, nous touchions presque déjà aux terres de la Chine, n'étant pas à plus de cent cinquante lieues de Canton. Il ne restoit plus qu'une promenade; chacun s'applaudissoit d'une si heureuse navigation. Nos pilotes disoient que jamais vaisseau européen n'étoit venu si vite à la Chine. Mais tandis que chacun calculoit le jour auquel nous devions arriver au port, Dieu se préparoit à exercer notre constance, plus de quatre mois, par des orages et des tempêtes; de sorte qu'il nous devoit cent fois plus coûter d'entrer à la Chine que d'y venir.

Nous étions par le travers du golfe de la Cochinchine [3], lorsqu'un de ces terribles vents qui infestent les mers de la Chine et du Japon vint fondre sur nous. Son coup d'essai fut d'abattre notre mât de beaupré [4], et ensuite celui de misaine [5], qui, tombant avec un fracas épouvantable dans la mer, emportèrent tous les matelots qui étoient dessus. C'étoit le matin, je tâchois alors de réparer par un peu de sommeil le temps de la nuit que j'avois employé à assister à la mort de notre premier pilote anglois. La secousse du vaisseau m'éveilla; j'accourus où j'entendis crier. Quel spectacle! Un effroyable abâtis de mâts et de vergues, qui flottoient pêle-mêle, et que les vagues poussoient avec impétuosité sur le flanc du vaisseau; des cordages qui les y retenoient encore, et qu'on se hâtoit de rompre à grands coups de hache; des matelots blessés, qui crioient miséricorde,

[1] Le Paracel est un archipel qui dépend de l'empire d'Annam.

[2] Ce royaume a le Tonkin au nord, les royaumes de Tsiampa et de Cambodje au sud et à l'ouest.

[1] C'est un radeau qu'on fait de planches et autres bois liés ensemble.

[2] Cette île est au sud de la Chine, vis-à-vis la partie occidentale de la province de Canton.

[3] Golfe du Tonkin, célèbre par ses typhons et ses trombes.

[4] C'est le mât qui est couché sur la proue du vaisseau.

[5] C'est le second mât du vaisseau, il est vers la proue, entre le grand mât et le mât de beaupré.

et qui demandoient qu'on leur tendît quelque chose pour s'aider à se débarrasser des cordages et des voiles, où ils étoient enveloppés. Tout l'avant du vaisseau nu de ses ancres et de ses agrès, je crus d'abord que la proue étoit fracassée, et que nous allions couler à fond; mais non. Nous retirâmes neuf ou dix matelots de la mer à demi morts, deux furent noyés. On coupa vite les amarres des mâts rompus, et l'on ne songea plus qu'à raffermir le grand mât, qui avoit perdu ses meilleurs appuis par la chute des deux autres.

Tandis qu'une partie de l'équipage travailloit à cette manœuvre, nous autres missionnaires étions occupés à raffermir le courage de ceux que la crainte d'une mort présente avoit abattus; on entendoit des confessions, on imploroit le secours du ciel, on exhortoit tout le monde à recevoir de la main de Dieu la vie ou la mort, comme il le jugeroit à propos. Il me parut qu'en qualité d'aumônier je devois me donner encore plus de mouvement que les autres. Je courois partout, avertissant les matelots qui étoient dans le travail, de faire du fond du cœur des actes de contrition. Il suffisoit de les avertir; la vue du danger suppléoit aux mouvemens pathétiques. Cependant le vent, qui n'avoit agi que par surprise, commença enfin à nous assaillir à force ouverte et à mugir de toute sa fureur dans le peu de voiles qui nous restoient. Le mât du grand hunier ne put tenir contre sa violence, il se cassa par le milieu et tomba sur la grande voile. On craignit qu'en s'agitant et frappant dessus à chaque roulis il ne la déchirât. Les plus hardis des matelots montèrent à la hune pour couper les cordages qui le tenoient suspendu; il en coûta la vie à un, sans qu'on pût conserver la grande voile; elle fut mise en pièces aussi bien que celle de l'artimon [1], de sorte que nous n'eûmes plus aucune voile pour gouverner le vaisseau dans la tempête, mais seulement des lambeaux de toile et des filasses qui pendoient aux vergues, et qui claquoient avec un bruit épouvantable, comme si le corps du vaisseau se fût fracassé de toutes parts. Le plus grand danger que l'on courut fut quand le grand mât tomba; car il tomba à son tour comme les autres, et cent autres plus forts seroient tombés, tant la tempête étoit violente. Autour du grand mât il y a quatre pompes qui descendent jusqu'au fond du vaisseau. Quand le grand mât tombe sur quelqu'une, elle crève le vaisseau par en bas, et il s'y fait ordinairement une voie d'eau à laquelle il n'est pas possible de remédier. Heureusement pour nous, le nôtre tomba comme si l'on eût dirigé sa chute. La dunette ou la chambre des pilotes fut emportée par le vent un moment après; c'étoit à chaque instant un nouveau malheur.

Pour apaiser la colère de Dieu et nous attirer la protection des saints patrons à qui nous avions confiance, on me chargea de faire des vœux au nom de tout l'équipage. Le premier étoit pour Canton. On promettoit, en cas qu'on y arrivât heureusement, de dire à l'honneur de saint François-Xavier une messe votive, où tous ceux qui étoient dans le vaisseau feroient leurs dévotions. L'autre vœu étoit pour la France, où, si l'on pouvoit retourner, on s'engageoit à mettre dans quelque chapelle de la sainte Vierge un grand tableau, qui, représentant notre dématement, éternisât notre reconnoissance, et apprît à la postérité à qui nous avions eu recours dans des dangers si évidens.

On ne réclame pas en vain le nom de la Mère de Dieu, ni du grand saint François-Xavier, en des mers qui sont si fameuses par leurs miracles. Jamais vaisseau ne fut plus agité pendant près de vingt-quatre heures que dura encore la tempête. Cent fois des coups de mer, venant se briser contre les flancs du vaisseau, durent le mettre en pièces; cent fois nous dûmes être ensevelis sous les vagues, grosses comme des montagnes, que le vent élevoit et déchargeoit sur nos ponts. Enfin, c'est un miracle que, nous étant laissés dériver au gré des courans et de la tempête, à travers une mer toute hérissée de pointes de rochers, nous n'allâmes pas donner contre quelqu'un. Après la miséricorde du Seigneur, nous en sommes redevables à la puissante intercession de la sainte Vierge et de l'apôtre des Indes.

Le calme étant revenu, on remâta le vaisseau avec des huniers de rechange: cette nouvelle mâture étoit pitoyable; nous allions pourtant, et même nous fîmes peur à un vaisseau portugais qui nous suivit de loin quelque temps, et qui n'osa jamais avancer qu'après avoir reconnu que nous n'étions pas en état de courir après lui. Enfin on découvrit Sancian;

[1] Le mât d'artimon est entre le grand mât et la poupe du vaisseau.

nous eussions bien voulu y aborder. Les grâces que saint François-Xavier venoit de nous faire méritoient assez que nous allassions en pèlerinage à son tombeau ; il n'y eut pas moyen alors ; le vent étoit bon, et il falloit se hâter d'arriver à Canton avant le changement de mousson [1].

Nous avançâmes jusqu'aux îles des Larrons [2], à l'ouverture de la passe de Macao [3]. Avec quatre heures de vent nous étions rendus au port ; mais un calme soudain nous arrêta là, et Dieu nous remit à de nouvelles épreuves. Sur le soir on aperçut de grandes lames de mer se déployer de l'orient, un ciel en feu et tout rouge de nuages, un clapotage de marée irrégulier, un vent qui n'alloit que par bouffées et par tourbillons, tous funestes présages d'un ouragan prochain. La chaloupe étoit allée au vaisseau portugais demander un pilote qui sût la carte du pays, et qui pût nous conduire au plus vite dans quelque port entre les îles qui sont là aux environs. Le capitaine portugais se contenta de répondre que quand il seroit à Macao il en enverroit un avec des bateaux à remorque, après quoi il alla lui-même se mettre à l'abri sous les îles voisines. Notre vaisseau étoit trop gros pour le suivre. Le parti qu'on prit fut de relâcher à Sancian, que nos pilotes connoissoient, et dont ils avoient sondé les côtes au voyage précédent.

Ainsi donc le lendemain matin, le ciel et la mer s'étant montrés plus menaçans que jamais, on leva l'ancre et l'on fit vent arrière vers Sancian. Le ciel se découvrit un peu ; mais le vent n'en devint que plus violent. Il y avoit de quoi voir ces admirables élévations de la mer dont parle le prophète ; car en peu de momens elle entra dans sa plus grande fureur. Mais nous n'étions pas assez tranquilles pour contempler les merveilles d'un si terrible spectacle ; et c'est en y repensant aujourd'hui que nous ne saurions nous empêcher de louer et de craindre celui qui en est l'auteur.

L'ouragan faisoit un désordre effroyable au-dehors et au-dedans de notre vaisseau ; il enfonçoit nos voiles comme des toiles d'araignée, nos foibles antennes se brisoient ; toute la mâture, qui n'étoit que de pièces mal assorties, se démembroit de toutes parts ; on n'avoit pas plutôt remédié à un mal qu'il falloit courir à l'autre. Ceux qui étoient dans la chaloupe crioient miséricorde ; à chaque vague qui les élevoit, ils croyoient que c'étoit fait d'eux ; parce que le vaisseau, qui alloit rapidement de la pointe de cette montagne d'eau, les entraînoit en bas et les faisoit retomber comme la foudre en culbutant sur l'arrière du vaisseau. Nos officiers les rassuroient de dessus les galeries le mieux qu'ils pouvoient. Cependant un morne silence régnoit sur le bord ; la frayeur paroissoit sur les visages et peignoit ce que chacun portoit au fond de l'âme. Certainement rien n'est plus terrible que d'être, si près des terres, accueilli d'une tempête avec un vaisseau aussi mal en ordre et aussi délabré qu'étoit le nôtre. Mais ce qui alarma davantage, c'est que quand on fut près de Sancian, on ne vit pas où l'on pourroit se mettre à l'abri.

Il y a trois baies du côté du midi ; les deux premières étoient trop étroites et peu sûres ; à l'entrée de la troisième, on voyoit comme une barrière de brisans. Les pilotes n'eurent jamais l'assurance d'y entrer. M. de La Rigaudière, contre le sentiment de tous, jugeant que ces prétendus brisans n'étoient qu'un refoulement de marée, fit avancer hardiment tout au travers, et nous trouva un abri que nous aurions en vain cherché ailleurs. On laissa là tomber l'ancre, quoiqu'on ne se crût pas tout à fait hors de danger. Nous fûmes bercés encore pendant deux nuits, et nous n'eûmes point de repos, qu'un pilote chinois de Sancian ne nous eût fait mouiller à la vue du tombeau de saint François-Xavier. On le salua en arrivant de cinq coups de canon ; on chanta le *Te Deum* avec les litanies du saint apôtre. Le père de Fontaney revêtu de ses habits chinois d'envoyé de l'empereur, lui fit le ko-teou, c'est-à-dire les génuflexions et les prosternations qu'on fait à la Chine, quand on veut honorer extraordinairement quelqu'un ; cela en présence de plusieurs Chinois de Sancian, qui paroissoient tout extasiés, et qui s'applaudissoient d'avoir chez eux le tombeau d'un homme qui fût en si grande vénération parmi les Européens.

Le danger que nous venions de courir, car,

[1] En ce pays-là le vent souffle pendant six mois de l'ouest à l'est, et pendant six autres mois de l'est à l'ouest, et c'est ce qu'on appelle *mousson*.

[2] Ces îles, qui sont à l'entrée du golfe de Macao, sont bien différentes des îles des Larrons, auxquelles la feue reine d'Espagne, Marie-Anne d'Autriche, a donné son nom, et qu'on appelle aujourd'hui *les îles Mariannes*.

[3] Ville de la Chine qui appartient aux Portugais.

au sentiment de nos officiers, celui du jour de notre démâtement ne fut rien en comparaison; ce danger, dis-je, détermina M. de La Rigaudière à ne plus hasarder le vaisseau sur une mer si orageuse avec une mâture aussi mal assortie. On tint conseil, et il fut résolu que le père de Fontaney iroit par terre à Canton demander, pour le vaisseau, du secours aux mandarins; que messieurs les directeurs du commerce de la Chine l'accompagneroient; que, sans attendre que le vaisseau y arrivât, on feroit toujours travailler à une nouvelle mâture et à la cargaison, afin qu'on pût retourner en Europe dès le mois de janvier. Le père de Fontaney, avant que de partir, alla dire la messe à la chapelle que nos Pères portugais ont élevée depuis un an sur le tombeau de saint François-Xavier, et s'embarqua ensuite pour Coang-haï, où il arriva le jour de saint Laurent. Il nous envoya de cette ville, qui est à quatre ou cinq lieues au nord de l'île de Sancian, une galère de vingt-quatre rameurs, afin que pendant son absence nous allassions, quand nous voudrions, au tombeau de l'apôtre des Indes recueillir le feu sacré d'un zèle vraiment apostolique. C'est ce que nous tâchâmes de faire durant l'espace de près de trois semaines que nous restâmes dans cet ancrage, éloigné de de deux lieues du tombeau. On y alloit souvent dire la messe, et nous eûmes la consolation de voir tout l'équipage y venir par bandes pour honorer le saint, et pour y communier. La chapelle que les jésuites portugais y ont fait bâtir est assez jolie; ce n'est que du plâtre, mais les Chinois ont répandu sur ce plâtre leur beau vernis rouge et bleu, qui rend les dedans très-propres et très-brillans.

Pour ce qui est de l'île de Sancian, nous ne l'avons pas trouvée ni si bien cultivée ni si peuplée qu'on l'a publié, après avoir eu tout le loisir de la reconnoître, et en dedans et en dehors, pendant près de deux mois que nous n'avions fait que côtoyer ses environs. Sancian a près de quinze lieues de tour; il y a trois ou quatre villages, dont les habitans sont presque tous de pauvres pêcheurs. Autour de leurs habitations, ils sèment un peu de riz pour leur subsistance; du reste, ils vivent de leur pêche. Quand ils y vont, c'est toujours de compagnie; de loin on diroit voir une petite armée navale. Nos Pères portugais, depuis qu'ils y ont bâti la chapelle, ont converti quelques habitans de l'île. Leur dessein est d'établir une mission dans la ville de Coang-haï, qui n'est qu'à quatre ou cinq lieues, comme nous avons dit, et d'où celui des Pères qui y demeurera fera des excursions à Sancian et aux îles voisines. Ainsi, ils espèrent que ce lieu, sanctifié par la mort de l'apôtre des Indes, ne sera plus profané par le culte des idoles, et qu'ils y auront bientôt une fervente chrétienté.

Sur la fin du mois d'août, nous aperçûmes un matin trois galères chargées de bannières, de pavillons, d'étendards, de lances, de piques, de tridents, et surtout de grosses lanternes, autour desquels on lisoit en caractères chinois, les titres de la dignité d'envoyé de l'empereur. Du milieu d'une foule de rameurs et de soldats chinois, se faisoit entendre une musique composée d'un timbre de cuivre et d'un cornet à bouquin, qui servoient comme de basse et d'accompagnement à un fifre et à deux flûtes du pays. C'étoit le père de Fontaney avec toute sa suite de tagin, c'est-à-dire d'envoyé de l'empereur. Ce qui nous réjouit davantage, fut qu'on nous apporta de nouveaux mâts et des vergues, qui, quoique foibles, pouvoient néanmoins, en attendant que la grande mâture fût prête, suffire pour faire les cinquante lieues qui restoient de Sancian à Canton. Pendant qu'on les plaçoit, le père de Fontaney reçut la visite du mandarin de Coang-haï, qui se fit avec toutes les cérémonies chinoises; et nous allâmes, nous autres, contenter pour la dernière fois notre dévotion, au tombeau de saint François-Xavier.

Dès le soir on leva l'ancre, les trois galères du tagin nous escortant plutôt par honneur que par nécessité. Le père de Fontaney vouloit les envoyer nous attendre à l'embouchure de la rivière de Canton; mais les courans, les mauvais temps, les vents coutraires, les orages même n'ayant pas permis à l'*Amphitrite* de s'éloigner de plus d'une lieue de Sancian dans l'espace de dix jours, il se détermina à se servir de ces galères pour transporter les missionnaires à Canton. Il s'agissoit de voir qui demeureroit aumônier sur l'*Amphitrite*. Comme j'étois celui des missionnaires qui avoit le moins besoin de repos, et que d'ailleurs j'étois en possession de cet emploi depuis notre départ d'Europe, le père de Fontaney me laissa sur le vaisseau avec le père Contancin.

Nous dîmes donc adieu à nos chers compagnons, qui s'embarquèrent avec le père de Fontaney, et qui, en trois jours, arrivèrent heureusement à Canton.

Comme la saison des vents d'est n'étoit pas encore venue, on espéroit que l'*Amphitrite* pourroit, en s'aidant des marées, se traîner jusqu'à Canton, ainsi qu'il avoit fait le voyage précédent; mais à ce premier voyage il n'étoit pas dans un si mauvais état. Cependant nous fîmes tout ce qui dépendoit de l'art et du travail; on appareilloit plusieurs fois le jour; quelquefois on avançoit, souvent on reculoit: de sorte qu'en trois semaines nous ne pûmes venir que jusqu'auprès de Nicouko, à sept ou huit lieues de Sancian. M. de La Rigaudière, voyant que le voyage traînoit trop en longueur, écrivit à Canton qu'on vînt au-devant de nous avec une somme chinoise, sur laquelle il déchargeroit les présens de l'empereur et les effets de MM. de la Compagnie de la Chine. Le père de Fontaney se disposoit à faire ce que souhaitoit M. de La Rigaudière, lorsque nous fûmes accueillis d'une troisième tempête, plus terrible que les deux précédentes, et qui, au naufrage près, nous fit tomber successivement dans tous les malheurs qu'on peut éprouver sur la mer.

Je commence, mon très-cher père, à me lasser de vous décrire des tempêtes, et si celle-ci n'avoit quelque chose de bien particulier, je n'en parlerois pas. Mais, que voulez-vous? Ce n'est point ici un roman, où il soit libre de diversifier les aventures pour le plaisir du lecteur. J'écris celles qu'il a plu à Dieu de nous envoyer, et je ne les écris que parce que je sais que vous m'aimez assez pour être bien aise de savoir jusqu'aux plus petites circonstances de ce qui m'est arrivé si loin de vous. Nous étions donc, comme j'ai dit, à sept ou huit lieues à l'est de Sancian, vis-à-vis l'île de Nicouko, avançant tous les jours un peu, malgré les vents et les marées contraires, lorsqu'un ouragan, ou plutôt un de ces typhons des mers de la Chine, qui sont un assemblage de tous les vents à la fois, nous rejeta à plus de quarante lieues au loin.

Nous eûmes quelques présages de cette tempête, et M. de La Rigaudière vouloit faire entrer le vaisseau dans un assez bon port qui est au nord de Nicouko. On l'avoit sondé deux jours auparavant, en y allant enterrer notre premier pilote anglois. Mais le pilote chinois, sous la conduite de qui étoit alors notre vaisseau, se mit à rire de ce que nous avions peur, et nous promit pour le lendemain un vent qui nous mettroit dans le port de Macao. Un capitaine est obligé de se fier à l'expérience des pilotes côtiers. L'habileté prétendue de celui-ci nous fit demeurer fermes sur nos ancres; mais nous ne tardâmes pas à nous en repentir. Nous étions assez au large; vers les onze heures du soir, il vint du nord un vent terrible, accompagné de pluie, qui nous fit chasser sur nos ancres, et nous éloigna encore plus des terres. Tout le monde fut obligé de sortir du lit, parce qu'il pleuvoit au dedans du vaisseau comme au dehors. On disposa jusqu'au jour ce qui étoit nécessaire pour s'aller mettre quelque part en lieu de sûreté; mais le matin la mer se trouvant trop grosse, on ne put jamais lever l'ancre; il fallut en couper le câble, et la laisser là. Il n'étoit plus temps de songer à se jeter dans le port de Nicouko, parce que le vent venoit de là. On prit donc le parti de retourner à notre ancien asile de Sancian; mais en y allant, notre grande voile se déchira; bientôt après le mât de misaine se rompit, et la voile d'artimon s'enfonça ensuite. On en rechangeoit à la hâte de toutes neuves; mais les vents des mers de la Chine ne sont pas comme les autres. Nous ne pûmes jamais tenir aucune voile pour conduire le vaisseau, et nous fûmes enfin obligés de nous laisser aller au gré des vents et à la miséricorde du Seigneur.

Par surcroît de malheur, le ciel devint si noir et la pluie si épaisse, qu'on ne voyoit plus où l'on alloit. Nous étions cependant abattus comme dans un cul de sac, ayant de tous les côtés des terres où le vent nous portoit. Comment les éviter? On devoit être dessus avant que de pouvoir prendre aucune précaution. M. de La Rigaudière fit mettre au hasard une grande voile toute neuve, qui nous servit dans l'occasion. On vit la terre qui ne paroissoit pas à plus d'un quart de lieue; ce n'étoit que des rochers escarpés; la mer y brisoit avec tant de fureur, que nous désespérions de pouvoir jamais nous sauver là; mais il ne paroissoit pas possible de faire route ailleurs. Chacun se crut perdu; on se disposa à la mort, et on crioit partout miséricorde. Nous entendîmes plusieurs confessions, et

après nous être recommandés à Dieu, nous ne songeâmes plus qu'à courir de tous côtés, pour préparer les autres à bien mourir. On alloit toucher, et il n'y avoit plus qu'un bon coup de fusil de notre vaisseau à un horrible rocher qui étoit à la pointe d'une île nommée *Ou-tcheou;* on tâcha de virer et de l'éluder, en prenant le vent de travers avec la grande voile; le canot et la chaloupe retardant ce mouvement, on coupa leurs amarres, après avoir sauvé les hommes qui étoient dedans. La grande voile se déchira encore en plusieurs endroits; mais trois ou quatre bouffées de vent qu'elle avoit reçues firent détourner le vaisseau, et nous évitâmes la pointe d'Ou-tcheou; étant tombés ensuite sous le vent de cette île, nous ne la craignîmes plus; mais il y en avoit encore une infinité d'autres, et la tempête ne faisoit que commencer; faute de pouvoir s'aider des yeux en plein midi, à cause du temps noir et de la pluie, on se servoit incessamment de la sonde pour voir, par la diminution du fond, si l'on s'approchoit des îles ou de quelque banc de sable. Notre seule ressource étoit une grosse ancre qu'on prétendoit mouiller quand le fond ne se trouveroit plus que de dix à douze brasses d'eau; mais toutes les ancres imaginables ne rassurent guère en ces fâcheux momens. Nous étions aux prises avec une mer furieuse et des vents déchaînés, nous ne savions où nous étions ni où nous allions; nous savions seulement que nous étions environnés de périls et d'écueils. Nous eûmes recours tout de nouveau à celui qui commande à la mer et aux vents, et, résignés à tout ce que sa justice voudroit bien ordonner de nous, nous espérâmes qu'il se souviendroit de ses anciennes miséricordes.

Après le danger d'Ou-tcheou, j'avois fait, à la sollicitation et au nom de tout l'équipage, un vœu à sainte Anne d'Auray; c'est une petite ville de Bretagne, où cette sainte est particulièrement honorée des navigateurs, quand ils reviennent de quelque grand voyage. Ils promirent, s'ils retournoient en France, d'y aller tous à pied, et d'y faire leurs dévotions dans la fameuse chapelle de cette sainte. Ces sortes de vœux se font toujours les larmes aux yeux et avec de grandes marques de componction dans le cœur. Il ne falloit point exciter la dévotion des matelots, c'étoient eux qui les premiers nous conjuroient de réciter des prières. Les plus fervens m'amenoient leurs compagnons, nouveaux convertis, à confesse; et quelques-uns, qui depuis huit ou dix ans n'avoient point voulu approcher des sacremens, et n'étoient catholiques que par respect humain, se convertirent sincèrement, et ont mené depuis ce temps-là une vie très-édifiante. Nous avions alors avec nous deux missionnaires des missions étrangères, MM. Basset et Besnard; ils s'étoient trouvés dans le vaisseau quand nous fûmes surpris de la tempête vers Nicouko. Comme ils ne devoient pas retourner en France, non plus que le père Contancin et moi, nous convînmes de faire tous quatre en particulier un vœu à l'honneur de nos anges gardiens. C'étoit leur fête le lendemain; nous les priâmes donc d'être nos guides en un si grand danger, et ce fut sans doute par leur assistance, et par celle de la sainte dont les matelots avoient imploré le secours, que nous en sortîmes enfin.

Le reste du jour et de la nuit suivante, la guerre fut toujours horrible entre la mer et les vents. Vers le minuit, le fond ne s'étant plus trouvé que de douze brasses, on laissa tomber la grosse ancre qui nous restoit. Je ne puis vous représenter les agitations de notre vaisseau. Imaginez-vous un lion en furie qui tâche de se débarrasser et de rompre sa chaîne, et qui enfin en vient à bout. Dès les cinq heures du matin, le câble, quoique tout neuf, rompit, et nous nous vîmes plus que jamais à la merci de la Providence, replongés dans de nouveaux périls. On délibéra si on tâcheroit de se rejeter dans la grande mer, au hasard d'être portés par des courans vers l'île d'Haïnan, où nos cartes nous montroient pourtant une infinité d'écueils et de bancs de sable, ou bien si l'on feroit côte, résolus d'échouer sur le premier endroit qui nous paroîtroit favorable, afin de sauver nos vies et une partie des marchandises. Tout le monde fut de ce dernier avis. Le matin, on découvrit assez loin de nous des terres, on y mit le cap[1]; mais afin de pouvoir au moins choisir l'endroit où nous voudrions faire naufrage, on tira toutes les voiles, même celles d'étai[2], et on s'en servoit le mieux qu'on pouvoit pour gouverner le vaisseau; la plupart

[1] C'est un terme de marine qui signifie qu'on dirigea la route du vaisseau de ce côté-là.

[2] Ce sont des voiles triangulaires qui se mettent sans vergues aux étais du vaisseau.

furent rompues et mises en pièces, parce que la tempête ne diminuoit point et ne donnoit pas même un moment de relâche.

Enfin on arriva à la vue de trois terres, dont l'une étoit celle de la Chine, et les autres celles de deux îles désertes et escarpées. Il s'agissoit de voir où l'on iroit échouer. Ceux qui avoient le plus d'envie de se sauver souhaitoient qu'on allât droit à la grande terre de la Chine; mais le vaisseau ne s'y sauvoit pas, et il se seroit infailliblement brisé sur les rochers, qui paroissoient sur la route à plus d'une demi-lieue du bord. M. de La Rigaudière prit une résolution plus sage; il fit tourner vers l'île la plus avancée en mer, ne doutant pas que derrière cette île il ne dût trouver quelque abri et quelque bon mouillage. Par un coup du ciel, le vent se ralentit un peu dans ce moment. On prit ce temps favorable, et avec la seule civadière[1], attachée au tronc qui restoit du mât de misaine, et la voile d'artimon, on cingla par le milieu du canal qui est entre les deux îles, toujours la sonde à la main, jusqu'à ce qu'on trouvât du fond et une mer plus tranquille sous le vent de la dernière île. Ce fut là que nous mouillâmes d'abord avec une assez petite ancre. Le lendemain on appareilla encore pour se mettre plus au large, parce qu'on s'aperçut que dans les basses marées peu s'en falloit que le gouvernail du vaisseau ne talonnât, et ne se brisât en frappant sur le fond.

Nous ne savions où nous étions, et nous n'avions ni chaloupe ni canot pour aller à la découverte. On tira quelques coups de canon pour avertir les Chinois de notre embarras, et du besoin que nous avions de leur secours. Pendant deux jours rien ne parut; néanmoins, avec nos lunettes d'approche il nous sembloit voir tout le long de la côte de beaux ports, des villes murées et des pagodes. Faute de chaloupe et de canot pour aller à terre, nous fîmes, avec de vieux morceaux de mâts et d'avirons brisés, une espèce de galimaron ou de radeau. La construction n'en étoit pas difficile et ne retarda pas longtemps. Comme on en faisoit l'épreuve, et qu'on essayoit si, avec ce méchant amas de planches, il étoit possible d'aller braver les écueils et les monstres de la mer, des bateaux chinois parurent. C'étoit le mandarin d'armes, qui, ayant ouï nos coups de canon, envoyoit reconnoître qui nous étions. Nous apprîmes de ces Chinois que nous étions à la rade de Tien-paï; que l'île où nous avions mouillé s'appeloit *Fan-ki-chan*, c'est-à-dire l'île des Poules, parce que les Chinois, en passant près de là dans leurs voyages de mer, avoient coutume de laisser quelques poules dans l'île à l'honneur d'une idole qu'ils révèrent, pour avoir un vent favorable. Ils ajoutèrent qu'à une lieue dans les terres étoit la ville de Tien-paï; que le mandarin d'armes s'appeloit *Li-tousse*, et qu'il n'y avoit pas longtemps qu'il étoit arrivé de Macao.

Au nom de Li-tousse, nous nous récriâmes, et nous bénîmes la Providence de ce qu'au fort de nos plus grands malheurs elle nous faisoit tomber entre les mains du meilleur ami que les François eussent à la Chine. Ce seigneur, étant mandarin d'armes à Macao, leur avoit déjà donné mille marques de bienveillance, et leur avoit rendu tous les services qui dépendoient de lui; de sorte que MM. de la Compagnie de la Chine, qui en avoient été informés en France, avoient mis entre les mains de M. de La Rigaudière un beau sabre pour lui en faire présent. MM. Basset et Besnard, qui savoient le chinois, furent députés pour lui aller demander un bon pilote, qui connût la côte, des bateaux qui remplaçassent notre chaloupe, des provisions de bouche pour nous ravitailler, car notre biscuit avoit été gâté par l'eau de la mer; de la chaux pour raccommoder le four qui avoit été abattu par les grands roulis de notre vaisseau; enfin des messagers qui allassent porter de nos nouvelles à MM. les directeurs du commerce de Canton et au père de Fontaney, que nous savions devoir être fort en peine de nous, en ne nous retrouvant pas à Nicouko ni à Sancian.

On ne peut marquer plus de zèle que le mandarin Li-tousse en fit paroître pour nous donner tout ce que nous lui demandâmes, et pour rendre ainsi quelque service à notre nation; il envoya trois galères nous saluer et nous faire offre de sa maison, si nous voulions aller à terre. Mais il se donna de bien plus grands mouvemens encore quand il sut que le vaisseau étoit chargé de magnifiques présens pour l'empereur. Il y alloit de sa tête, ou du moins de sa fortune, s'ils fussent venus à périr dans l'étendue de sa juridiction. Car, à la Chine,

[1] C'est la voile du mât de beaupré.

plus encore qu'ailleurs, on juge de la bonne conduite des gens par le succès, et on rend souvent les mandarins responsables des fâcheux accidens qui arrivent, quoiqu'il n'y ait pas de leur faute. Il dépêcha donc au plus tôt des exprès aux mandarins qui lui étoient supérieurs, au vice-roi de Canton, au tsong-tou, qui est comme le gouverneur des deux provinces, tant pour recevoir leurs ordres que pour se décharger sur eux d'une partie du soin et de l'inquiétude où il se trouvoit à notre occasion. Pendant qu'il prenoit avec eux des mesures sur ce qui nous regardoit, il nous arriva encore, dans la rade même de Tien-paï une disgrâce qui lui donna, aussi bien qu'à nous, beaucoup d'inquiétude.

Comme l'île de Fan-ki-chan nous avoit servi d'abri contre les restes de la dernière tempête, on crut que nous pourrions hiverner là. On s'y étoit affourché avec trois méchantes petites ancres qui nous restoient, et on avoit désagréé le vaisseau, comme s'il eût été dans un bon port. On songeoit déjà à bâtir dans l'île un hôpital pour les malades, lorsque Dieu tira encore des trésors de sa colère un de ces furieux ouragans dont il nous avoit déjà plus d'une fois châtiés. Pour le coup, il faut l'avouer, nous fûmes un peu abattus et humiliés sous la main puissante de Dieu. Jusqu'alors j'avois regardé d'un œil assez tranquille tous les orages; le bon effet qu'ils produisoient dans notre équipage, en réveillant le souvenir des sentimens salutaires que nous avions tâché de lui inspirer durant la traversée, me consoloit de toutes nos fatigues; je les animois à souffrir patiemment, dans l'espérance que Dieu y mettroit bientôt fin. Mais, voyant qu'il redoubloit ainsi coup sur coup, sans nous donner seulement huit jours de relâche, je n'osois plus les exciter qu'à la résignation à ses saintes volontés. Battus de cette nouvelle tempête, nos vies ne tenoient plus, pour ainsi dire, qu'à de foibles câbles, encore se déchiroient-ils à vue d'œil, et à chaque demi-heure on étoit obligé de les regarnir et de les matelasser. S'ils se fussent rompus comme dans la dernière tempête, nous ne savions où aller échouer; car le vent venant avec une fureur épouvantable de l'île même de Fan-ki-chan, ce côté nous étoit fermé; il auroit fallu périr au milieu de la rade de Tien-paï, où tout est plein de bancs et de bas-fonds, à plus d'une lieue et demie du rivage, d'où vraisemblablement personne n'eût pu gagner la terre. Ces inquiétudes durèrent pendant plus de vingt-quatre heures. Jamais journée ne m'a paru si longue. Ce qui m'alarmoit n'étoit pas mon danger particulier; grâces à Dieu, les épreuves passées m'avoient préparé à tout; et je crois que j'eusse consenti volontiers à faire naufrage, si j'avois pu, comme Jonas, délivrer à mes risques tous ceux qui étoient sur le vaisseau. Ma douleur et ma crainte étoient que Dieu ne sauvât pas tant de pauvres gens qui avoient paru l'invoquer avec beaucoup de foi, et qu'on vît périr au port un navire chargé de toutes les ressources et de tous les fonds nécessaires pour l'établissement de notre mission. Je me résignois néanmoins à tout ce qu'ordonneroit sa providence, qui, parmi tant d'épreuves, ne nous avoit point abandonnés.

Tandis que nous luttions de la sorte avec la mer et les vents, le pauvre mandarin Li-tousse étoit sur le rivage, plus mort que vif, de la crainte qu'il avoit que nous n'eussions été ensevelis sous les eaux avec les présens de l'empereur. Dès que le temps se fut un peu éclairci, il monta sur les hauteurs de Tien-paï, avec des lunettes d'approche pour nous reconnoître. Aussitôt qu'il nous aperçut, il dépêcha une barque et un petit mandarin pour nous engager à venir dans le port même de Tien-paï, nous mettre en sûreté aussi bien que le vaisseau. Dans ce même temps on avoit député le siang-kong [1] du père de Fontaney à Tien-paï, pour prier ce mandarin de nous envoyer des barques, le conseil ayant résolu de jeter à l'île de Fan-ki-chan, et même de transporter à Tien-paï tout ce qu'on pourroit de la cargaison du vaisseau. Li-tousse ramassa donc à cet effet tout ce qu'il put trouver de barques, de galères, de sommes, de bateaux pêcheurs dans le port de Tien-paï, et nous les envoya. Nous fûmes surpris de voir venir si promptement à notre secours cette petite armée navale. On demanda d'abord aux pilotes chinois si l'*Amphitrite,* qui prenoit dix-sept pieds d'eau, pourroit entrer dans le port. Ils dirent que non, à moins qu'on ne prît le moment des nouvelles ou pleines lunes, pendant lesquelles les marées sont fort hautes; qu'à l'entrée du port il y avoit une barre sur laquelle on ne trouvoit souvent que quinze pieds d'eau; mais que la haute marée y haussoit quelquefois jusqu'à vingt pieds.

[1] C'est un lettré qui sert de catéchiste au père de Fontaney.

Par malheur la haute marée ne venoit que dans dix jours, et dans cinq jours on nous menaçoit encore d'un coup de vent semblable au dernier. On résolut donc de ne perdre pas un moment, et de se servir, pour transporter les marchandises à terre, des bateaux du mandarin Litousse.

Dans le temps qu'on tiroit les ballots des soutes[1] du magasin, il se fit une révolte parmi l'équipage, qui suspendit tout. Les matelots, ayant pris l'alarme pour eux-mêmes dans la dernière tempête, trouvoient fort mauvais qu'on songeât plutôt à mettre en sûreté les marchandises que leurs vies. Ils craignoient que, quand le vaisseau seroit déchargé, on ne fît plus de difficulté de les hasarder encore en haute mer, et de là concluoient à ne rien laisser décharger. Cette petite sédition nous déconcerta un peu, et elle eût eu de fâcheuses suites si M. de La Rigaudière ne l'eût promptement apaisée par sa prudence et par son autorité. Cependant les ballots étoient sur le pont prêts à être déchargés sur les bateaux chinois qui étoient autour du vaisseau. Quand on eut remis le calme parmi l'équipage, nouveau contre-temps, il arriva une grosse pluie, qui obligea à tout remettre dans les soutes, parce que c'eût été perdre les marchandises que de les porter à terre, n'ayant pas encore eu le temps d'y faire bâtir un magasin.

Il sembloit que Dieu prît plaisir à éprouver notre patience, en traversant successivement tous nos desseins. On alla visiter les gros bateaux chinois, pour voir du moins s'ils pourroient transporter quelque chose à Tien-paï. Les écoutilles ou les chambres se trouvèrent trop étroites pour des ballots de marchandises d'Europe, et il fallut renvoyer ces gros bateaux à vide. On retint les petits bateaux pêcheurs qui pouvoient porter le lendemain les ballots l'un après l'autre à Fan-ki-chan, où dès ce soir-là même on alla bâtir une case pour les mettre à couvert. Pendant la nuit, les pêcheurs, à qui on avoit donné des provisions en abondance, se souvenant que leurs familles, qui ne vivent que de la pêche, pourroient bien mourir de faim en les attendant, retournèrent sans rien dire d'où ils étoient partis, et ne reparurent plus. Ainsi tout ce qui étoit dans le vaisseau y demeura malgré nous, et nous fûmes obligés de nous préparer à essuyer encore en cet état la cinquième tempête dont on nous avoit menacés. Nous en eûmes en effet toute la peur, et elle commença avec la même impétuosité que les autres; mais elle ne dura pas, grâces au ciel, et ce fut là que finirent tous nos maux.

Nous ne fûmes plus en peine que de recevoir des nouvelles du père de Fontaney. Nous lui avions envoyé à Canton et à Coang-haï plusieurs exprès : MM. Basset et Besnard avec M. Oury, capitaine en second, y étoient même allés pour l'informer de nos malheurs et de nos besoins; lui, de son côté, couroit pendant ce temps-là d'île en île, avec des périls extrêmes et de grandes inquiétudes, ne trouvant nulle part ce qu'il cherchoit, pas même les débris de la chaloupe ni du canot que nous avions abandonnés vers Sancian. Le houpou cependant (c'est le mandarin des douanes), arrivé de Canton à Tien-paï pour ses intérêts, nous dit que le père Pélisson, supérieur de notre maison de Canton, en étoit parti par mer en même temps que lui, pour venir enlever, au nom du père de Fontaney, les présens de l'empereur; qu'en attendant, on pouvoit envoyer quelqu'un avec qui il pût traiter des droits pour les marchandises. Nous admirâmes que ceux qui nous venoient inquiéter, eussent été plus diligens que ceux qui nous cherchoient pour nous faire du bien.

Enfin, un dimanche au soir on vit deux galères qui paroissoient prendre la route de Tien-paï; un moment après, on s'aperçut qu'elles avoient le cap sur nous; on regarde avec des lunettes d'approche, on voit un pavillon qu'on croit blanc, après il devient jaune; enfin, on y voit de gros caractères chinois : c'est le *tagin*. Une barque envoyée à la découverte nous crie que ce sont MM. nos directeurs de Canton, avec les pères de Fontaney et Pélisson. Aussitôt les soldats se mettent sous les armes, on prépare une décharge de canon. La joie fut grande à l'arrivée de ces messieurs; nous nous embrassâmes avec plaisir. Ils nous avoient apporté des mâts, et des rafraîchissemens. Les Chinois prièrent qu'on ne tirât pas le canon qu'ils ne fussent retirés bien loin avec leurs galères. On remâta promptement le vaisseau, afin de le faire entrer plus vite à Tien-paï. Le port est grand et spacieux; mais ce ne sont presque partout que des sables qui se couvrent et se découvrent dans les marées; à peine y

[1] Ce sont des retranchements qu'on fait au bas étage du vaisseau.

a-t-il du fond pour les galères chinoises. Il n'y a qu'un bassin assez étroit, où il y a six à sept brasses d'eau ; mais pour y aller il faut passer, comme j'ai dit, sur une barre qui n'en a que trois. On s'en approcha pourtant à la nouvelle lune, afin de la franchir à la faveur des hautes marées ; mais le vent se trouva contraire.

Les mandarins de Tien-paï vinrent là rendre leurs visites au père de Fontaney. On leur fit toutes sortes d'honneurs et de bons traitemens ; surtout on n'épargna pas la poudre. Désolés de voir que nous ne pouvions entrer dans leur port, ils nous en indiquèrent un autre, environ vingt-cinq lieues plus bas. Les pilotes chinois interrogés nous en dirent des merveilles ; on les y envoya sonder avec un de nos pilotes. Cependant on retourna à l'ancrage de Fan-ki-chan, où le père de Fontaney fit charger les présens de l'empereur et les fit transporter à Tien-paï, sur une galère qu'il avoit amenée exprès de Canton. Il étoit convenu avec les mandarins qu'il les conduiroit par terre ; le tsong-tou avoit même demandé cela en grâce, et s'étoit offert à en faire tous les frais. On donna ordre partout de raccommoder les mauvais chemins et de préparer des cong-koen (ce sont des maisons où les mandarins logent dans les voyages). Le houpou, sachant que le père de Fontaney étoit à Tien-paï, en délogea au plus vite, et envoya seulement ses gens à bord de l'*Amphitrite* pour en faire la visite ; mais on ne daigna pas seulement les écouter. On se tenoit fiers des présens de l'empereur que ce vaisseau avoit apportés, et l'on ne doutoit pas qu'il ne dût, en reconnoissance, être exempt de tous les droits de la douane et de la vexation de cet avide houpou.

Tandis que les mandarins faisoient couvrir à Tien-paï avec des cordes de paille les ballots où étoient les présents de l'empereur, et les mettoient en état d'être transportés sans risque par des crocheteurs sur des perches de bambou, le père de Fontaney revint à bord me prendre et faire ses adieux. Le père Contancin fut alors déclaré aumônier du vaisseau ; nous disputâmes quelque temps à qui demeureroit, mais comme il est d'une mortification à ne céder à personne les occasions de souffrir, le père de Fontaney termina le différend en sa faveur. Ce fut le 12 novembre 1701 que je mis le pied à la Chine pour la première fois, après huit mois d'une navigation telle que je viens de marquer. Je vous laisse à penser, mon très-cher père, avec quel transport de joie je pris possession d'une terre après laquelle je soupirois depuis plus de huit ans. Je ne regrettai point d'avoir tant souffert en chemin, et je priai le Seigneur de continuer à me traiter comme il a fait de tout temps ses apôtres et les prédicateurs de son Évangile, qui n'ont nulle part planté plus inébranlablement la croix que dans les endroits où ils ont trouvé plus de contradictions et de souffrances.

Dès le jour même que j'arrivai à Tien-paï il fallut devenir Chinois dans les formes. J'en pris l'habit et le nom ; car les Chinois ne sauroient seulement prononcer ceux que nous apportons d'Europe. Tous les missionnaires et les marchands mêmes, en arrivant, sont obligés de s'adopter le nom de quelque famille du pays. Le mien est Tan-chan-kien. Pour ce qui est de l'usage des manières de cet empire, il faut se refondre depuis les pieds jusqu'à la tête, pour faire d'un Européen un parfait Chinois. Nous fûmes reçus dans un cong-koen par les mandarins de Tien-paï, et régalés à la chinoise, dès le même soir. C'est une profusion de viandes et de ragoûts que je veux croire qui sont excellens, mais dont il me parut que nos François ne s'accommodoient guère. Il y avoit de quoi contenter ceux qui ne cherchoient que la multitude et la diversité des mets ; car on nous en servit de plus de quarante façons différentes. Le lendemain, M. de La Rigandière, qui nous étoit venu conduire jusque-là, avoit envie de régaler à son tour les mandarins à l'européenne ; mais comme tous les ballots étoient prêts pour le départ, aussi bien que les porteurs et les soldats d'escorte, on ne voulut pas perdre de temps ni s'arrêter.

Deux mandarins du tsong-tou vinrent donc le lendemain ordonner la marche et présider à la conduite des ballots de l'empereur. Chacun des ballots portoit un petit étendard jaune avec une inscription chinoise, pour avertir le peuple qu'on eût du respect quand ils passeroient. Les porteurs étoient obligés de donner leur nom par écrit et quelqu'un qui les cautionnât ; un soldat marchoit toujours à côté, le capitaine répondoit de lui. Outre cela, les mandarins avec leurs gens faisoient un petit escadron volant, et prenoient garde qu'on ne s'écartât pas des grands chemins. Rien n'est plus sacré parmi les Chinois que ce qui appartient à l'empereur ;

ne fût-ce qu'une bagatelle, on la traite avec révérence, on la conserve avec soin. J'admirai l'ordre qui régnoit dans notre marche; nous étions plus de quatre cents hommes, en comptant le tagin et les gens qui l'accompagnent ordinairement. Ces gens sont des espèces de timbaliers, de trompettes, de joueurs de cornet à bouquin, des crieurs, des porteurs de parasol et d'étendard, des valets de pied, des officiers même de justice destinés à châtier les coupables, etc. Le tagin étoit porté dans un palanquin [1]; nous le précédions et nous lui tenions lieu de laoyés [2]. C'est ainsi que nous sortîmes de Tien-paï, et que nous fîmes le voyage de Canton.

En arrivant à Yan-chuin-yen, qui est une petite ville fort jolie, nous crûmes que tous les habitans étoient venus au-devant de nous, tant il y en avoit qui bordoient de part et d'autre le chemin. Ils nous dévoroient des yeux, ravis apparemment de voir pour la première fois de leur vie un tagin européen, et des barbes plus longues qu'elles ne sont communément à la Chine. Ce que j'admirois, c'est qu'il n'y eût aucun tumulte et qu'il régnât un profond silence au milieu de cette troupe infinie de peuple assemblé, sans pourtant qu'on vît nul officier de police qui parût prendre soin de les tenir dans le devoir; ils ont cette retenue et cette modestie de l'éducation chinoise, et, comme j'ai dit, du respect profond que leur inspire la vue de tout ce qui appartient à l'empereur. Le mandarin de Yan-chuin-yen, qui nous avoit envoyé la veille à plus de six lieues de sa ville un souper tout apprêté, nous accabla, à notre arrivée, de civilités et de présens. Nous fûmes logés dans un magnifique congkoen. Il falloit passer trois cours avant d'arriver à l'appartement du tagin et des laoyés; l'exposition de ces sortes de maisons est toujours presque au midi; car il faut, suivant les lois de l'empire, qu'elle en décline un peu. Il n'y a que le palais de l'empereur qui ait droit d'être tourné directement au vrai midi.

De Yan-chuin-yen nous vînmes à Ho-tcheou; nous rencontrâmes en chemin une chose assez particulière. Ce sont des roches d'une hauteur extraordinaire, et de la figure d'une grosse tour carrée, qu'on voit plantées au milieu des plus vastes plaines. On ne sait comment elles se trouvent là, si ce n'est que ce furent autrefois des montagnes, et que les eaux du ciel ayant peu à peu fait ébouler la terre qui environnoit ces masses de pierre, les aient ainsi à la longue escarpées de toutes parts. Ce qui fortifie la conjecture, c'est que nous en vîmes quelques-unes qui, vers le bas, sont encore environnées de terre jusqu'à une certaine hauteur.

Il y a dans cette province-là de très-beau marbre, dont on se sert pour faire des ponts et remplir les trous qui rendroient les chemins impraticables. Un bonze, qui n'avoit pas de quoi vivre, s'étant avisé depuis quelque temps de réparer de la sorte un de ces chemins, où une petite rivière faisoit un très-vilain marais, le zèle qu'il a témoigné en cela pour le bien public et pour la commodité des voyageurs lui a attiré tant d'aumônes, qu'il se voit en état aujourd'hui de bâtir un beau pont, et auprès du pont une maison de bonzes. A voir de loin les grosses pierres de marbre qu'il a amassées dans cette vallée pour son dessein, je crus qu'on vouloit bâtir un palais tout entier, tant il y en avoit. Le marbre est d'une très-belle espèce; on le voit dans les endroits du chemin que les pieds des passans on déjà polis.

A Ho-tcheou, la petite armée de terre qui nous accompagnoit se changea en une armée navale. On mit tous les ballots sur neuf barques. On nous en donna quatre autres; l'une où étoient les provisions et où on faisoit la cuisine; l'autre pour la musique et les joueurs d'instrumens; la troisième qui portoit les soldats d'escorte; la quatrième pour nous. Le long de la rivière, de lieue en lieue, il y avoit des corps-de-gardes; les soldats se rangeoient en haie du plus loin qu'ils nous voyoient, et nous saluoient à notre passage de la décharge de leur mousqueterie, nos flûtes donnant le signal. La manière de tirer, en ces occasions, est différente de la nôtre. Au lieu de porter le mousquet à la main et de tirer en l'air ou vis-à-vis d'eux, comme nous, ils le portent sous le bras, la crosse en devant, et la décharge se fait comme s'ils vouloient frapper quelque but derrière eux. Quand on voyage sur l'eau dans des barques, on descend à terre et l'on couche au premier endroit où la nuit surprend; les soldats se partagent en plusieurs troupes,

[1] C'est une espèce de brancard ou de chaise à porteurs.

[2] Les laoyés, à la Chine, sont des lettrés du premier ordre qui accompagnent par honneur les mandarins dans certaines cérémonies publiques.

tiennent toute la nuit des feux allumés, et font un tintamarre qui écarte les voleurs, mais qui fait bien de la peine à ceux auxquels l'appréhension des voleurs n'ôte pas l'envie de dormir.

Le 20 novembre, nous arrivâmes à Chao-kin. C'est une grande ville où demeure le tsong-tou, qui est bon ami du père de Fontaney. Le port est fort spacieux, au confluent de trois rivières ou grands canaux, dont l'un va à Ho-tcheou, l'autre vers le Chan-si, le troisième conduit à Canton, à une lieue de Chao-kin. Ce troisième canal est si resserré entre des montagnes, que quand il fait des pluies il ne manque jamais d'y avoir un déluge à Chao-kin. Au mois de mars dernier, la rivière se déborda à la hauteur de quarante pieds. Nous vîmes des maisons sur le quai, le long du rivage, dont les toits avoient été emportés par l'inondation. Comme le tsong-tou faisoit tous les frais de notre voyage, les mandarins qui sont sous lui ne manquèrent pas, dans son absence, de signaler leur zèle à nous bien recevoir, selon l'ordre qu'il leur en avoit donné de Canton, où il nous attendoit avec impatience. Ils nous firent monter sur une grande barque de mandarin; ces voitures sont bien commodes pour voyager; on y est mieux logé que nous ne sommes ordinairement dans nos maisons.

De Chao-kin jusqu'à Canton, on ne voit des deux côtés de la rivière que de gros villages; ils sont si près, qu'on diroit qu'ils n'en font qu'un seul. C'est là que l'on commence à prendre quelque idée des beautés de la Chine. Nous laissâmes Kian-men à gauche; c'est un village fameux pour sa longueur; il a plus de cinq lieues de long; on y compte près de deux cents tours carrées qu'on remplit de soldats en temps de guerre pour la défense des habitans. Nous passâmes à un bout du village de Fo-chan, qui n'est pas si grand, mais où l'on compte pourtant un million d'âmes. Il y a sur la rivière seule plus de cinq mille barques qui sont aussi longues que nos plus grands vaisseaux, et chaque barque loge une famille entière, avec ses enfans et les enfans de ses enfans. Je ne compte point une infinité de bateaux pêcheurs et de canots qui servent à passer d'un bord à l'autre; car sur ces grandes rivières, il n'y a point de ponts. Dans les campagnes et sur de petites éminences près des villages, on voit une infinité de tombeaux : ce sont des élévations de terre, terminées en pointe par une grosse urne. Je ne crois pas que beaucoup de gens se fassent ainsi enterrer; il faudroit bientôt autant d'espace pour loger les morts que les vivans.

Enfin le 25 novembre, nous arrivâmes à Canton [1]. Ce n'est pas une ville, c'est un monde, et un monde où l'on voit toutes sortes de nations. La situation en est admirable; elle est arrosée d'un grand fleuve qui, par ses canaux, aboutit à différentes provinces. On dit qu'elle est plus grande que Paris. Les maisons n'y sont pas magnifiques au dehors; le plus superbe édifice qu'il y ait, c'est l'église que le père Turcotti, jésuite, y a fait bâtir depuis deux ou trois ans. Les infidèles s'en étant plaints au vice-roi, comme d'une insulte que cet étranger faisoit à leurs maisons et à leurs pagodes, celui-ci, qui est un des plus sages magistrats de la Chine, leur répondit : « Comment voulez-vous que je fasse abattre à Canton une église dédiée au Dieu du ciel, tandis que l'empereur lui en fait élever une plus belle encore à Pékin dans son propre palais? » En effet, nous avons appris ici que ce grand prince continue à favoriser la religion chaque jour de plus en plus. Avant qu'il envoyât le père de Fontaney en France, il avoit donné aux jésuites françois un terrain spacieux dans l'enceinte de son palais, pour y élever un temple au vrai Dieu. Il leur a fourni depuis de l'argent et du marbre pour le bâtir. Quelle consolation seroit-ce si ce prince venoit lui-même l'y reconnoître et enfin l'y adorer avec nous! L'édifice est à l'européenne. Un de nos Frères [2], qui est très-habile architecte, a conduit tout l'ouvrage. Nous aurons bientôt dans ces provinces plusieurs autres églises, dont notre grand monarque sera le fondateur, car il a donné au père de Fontaney, à ce dernier voyage, ce qui étoit nécessaire pour en bâtir quatre, et a promis, quand elles seroient achevées, de fournir ce qu'il faudroit pour en élever encore de nouvelles; il seroit à souhaiter que tous les princes de l'Europe se fissent, à son exemple, un point d'honneur et de religion de

[1] Canton forme deux villes; l'une toute chinoise et fermée de murailles; l'autre ouverte, et où sont admis les étrangers.

La ville chinoise est l'*ancien Canton;* l'autre s'appelle à juste titre la *ville neuve*, car, incendiée il y a dix-huit ans, elle a été depuis presque entièrement reconstruite à neuf.

La population de Canton, pour les deux villes et leurs faubourgs, est évaluée à un million d'âmes.

[2] Le frère de Belleville.

consacrer ainsi des temples à Jésus-Christ dans les pays infidèles.

Pour ce qui est de nous, nous emploierons notre vie et nos soins à faire en sorte que ces temples soient bientôt remplis de fervens chrétiens. Je ne sais point encore quel sera le lieu de ma mission. Nous partons dans trois jours avec le père de Fontaney, qui nous placera en différens endroits; les uns s'arrêteront sur la route dans les villes où nous avons déjà des établissemens; les autres iront à Nankin[1], pour y établir un séminaire. On enverra là d'abord les missionnaires qui viendront d'Europe, afin d'y étudier et de se rendre habiles dans la langue et dans l'intelligence des livres chinois. Nous sommes entrés neuf missionnaires à la Chine avec le père de Fontaney. Notre troupe s'est accrue par l'arrivée des pères Hervieu, Noëlas, Melon et Chomel, qui sont venus par la voie des Indes. Le père de La Fontaine devoit faire le cinquième; je lui avois donné rendez-vous à Canton; mais, ayant trouvé dans le Maduré[2] une mission où l'on a le bonheur de verser son sang pour Jésus-Christ, comme a fait depuis quelques années le père Jean de Brito[3], il a préféré cette mission à celle de la Chine, où les affaires de la religion paroissent être en trop bon état pour espérer d'y souffrir si tôt le martyre. Quand je serai un peu plus instruit de la carte du pays, je vous en manderai des nouvelles. C'est bien assez que j'aie pu vous rendre compte de mon voyage. Je vous écris par la voie d'Angleterre, car l'*Amphitrite* ne sauroit partir de la Chine que dans un an. Je vous écrirai amplement par ce vaisseau. Je me recommande toujours à vos prières, et suis avec toute la reconnoissance et le respect que je dois, etc.

[1] C'est la seconde ville de la Chine.

[2] C'est un ancien royaume, aujourd'hui simple district dans la province de Karnatik, au milieu de la grande péninsule qui est en deçà du Gange.

[3] L'histoire du martyre de ce grand serviteur de Dieu est dans le *Recueil des Mémoires des Indes*.

LETTRE DU PÈRE CHAVAGNAC

AU PÈRE LE GOBIEN.

Sancian. — Macao. — Canton. — Usages chinois. — Efforts des missionnaires.

A Cho-tcheou, le 30 décembre 1701.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Vous apprendrez, par les lettres que le père de Tartre et nos autres Pères ont écrites en Europe, les dangers dont Dieu, par sa miséricorde, a bien voulu préserver vos amis. Étant arrivés en quatre mois et demi, le plus heureusement du monde, à deux journées de Macao, le 29 de juillet, un vendredi, jour consacré sur notre vaisseau à honorer saint François-Xavier, nous nous vîmes enlever par une horrible tempête tous nos mâts, malgré les efforts de M. de La Rigaudière, notre capitaine, qui disputa à la fureur des vents et de la mer toutes les pièces de sa mâture l'une après l'autre. Il fit dans cette occasion des prodiges, aussi bien que tout son équipage; mais l'*Amphitrite* étoit coupable de n'avoir pas accompli le vœu qu'on avoit fait dans ce lieu-là même le voyage précédent, et d'avoir manqué de reconnoissance envers saint François-Xavier, son libérateur. La première pensée qui vint à tous les officiers et à tout l'équipage, quand on se vit à deux doigts du naufrage dans ce même endroit, fut que Dieu les vouloit punir du peu de fidélité que la plupart avoient eu à s'acquitter du premier vœu, et on résolut qu'il falloit, avant que d'en faire un nouveau, commencer par s'obliger à accomplir celui qu'on avoit si mal gardé. Je ne vous ferai point le détail de ce qui se passa pendant vingt-quatre heures que le vaisseau fut à la merci des vents et de la mer. Contentez-vous de remercier Dieu de nous avoir conservés.

Après que cette première tempête fut passée, nous fîmes route vers l'île de Sancian, que nous reconnûmes de loin le 5 d'août, et nous allâmes mouiller à huit lieues de Macao, dans l'espérance d'entrer le lendemain ou les jours suivans dans la rivière de Canton; mais Dieu vouloit que l'*Amphitrite*, redevable deux fois de son salut à l'intercession de saint François-Xavier, allât à son tombeau lui faire amende

honorable de sa première infidélité, et satisfaire à son second vœu. En effet, ce jour-là même et le suivant, le vent devint contraire, et nous empêcha de doubler la pointe de Macao. Le 7, une seconde tempête nous obligea, bon gré mal gré, de chercher un asile. Sancian étoit le seul endroit que l'on connût. On s'y retira, mais à travers tant d'écueils et de rochers, que tous nos marins tombèrent d'accord qu'on avoit été ce jour-là plus près du naufrage que le jour que nous fûmes démâtés. La nuit, la tempête devint si affreuse, que quoique nous fussions à couvert des vents et des flots derrière la pointe de l'île de Sancian, notre câble pensa rompre ; et les vagues furent si grandes, qu'à chaque roulis le canon de notre batterie haute trempoit dans la mer. Le 9, on passa de l'autre côté entre l'île et les terres, et on alla mouiller à la vue du tombeau de saint François-Xavier. D'abord, après avoir fait une décharge de canon, l'on entonna solennellement les litanies de ce grand saint. On continua ensuite, pendant plus de quinze jours que nous fûmes arrêtés là, à honorer en diverses façons l'apôtre des Indes. Nous allions presque tous les jours dire la messe sur son tombeau, et tout l'équipage y fit ses dévotions avec une piété qui nous donna beaucoup de joie et de consolation.

De Sancian, nous sommes venus à Canton sur les galères chinoises. Le père de Tartre et le père Contancin, qui restèrent sur le vaisseau, essuyèrent encore deux typhons, dont l'un les prit une seconde fois à la vue de Macao et les emporta à cent lieues de là, derrière une méchante île, où ils ont été obligés de mouiller, et d'essuyer sur une seule ancre une quatrième tempête plus horrible que les précédentes. Le canot, la chaloupe, quatre ancres, leurs voiles et leurs vergues, leur mât de misaine, tout a été perdu ou emporté par la violence du vent.

Pour nous, nous arrivâmes à Canton le 9 de septembre. Nous apprîmes ce jour-là même que les pères Hervieu et Noëlas étoient arrivés sur un vaisseau anglois, à l'embouchure de la rivière de Canton. Quelques jours après, les pères Chomel et Melon arrivèrent aussi sur un vaisseau françois de Surate. Ainsi nous trouvâmes à Canton une recrue de treize missionnaires arrivés en moins de huit jours. Nous espérions de voir aussi le père de La Fontaine ; mais il est demeuré aux Indes, pour se consacrer à la sainte et pénible mission de Maduré. Cette perte nous a été sensible, mais nous comptons qu'elle sera réparée par plusieurs de nos Frères qui viendront incessamment nous joindre. Au reste, que toutes ces tempêtes n'ébranlent personne. Dieu sait bien tirer des plus grands dangers ceux qu'il protége et qui se confient en lui. On n'éprouve presque jamais de plus sensibles ni de plus solides consolations que dans les momens où l'on paroît abandonné de tous les secours humains, et où tout fait connoître qu'on est absolument entre les mains de la Providence. Nous sommes obligés de rendre ce témoignage à la bonté de Dieu, après en avoir souvent éprouvé les effets.

Vous m'avez marqué, avant que je partisse, que je vous ferois plaisir de vous mander de quel caractère doivent être les missionnaires qu'on choisit pour cette mission. Je le pourrai faire un jour apparemment avec plus d'exactitude que je ne le puis aujourd'hui ; cependant, depuis trois mois que je suis à la Chine, et que j'ai conféré avec des missionnaires de divers ordres, je crois en savoir assez pour vous dire là-dessus ce qui est de plus essentiel. Premièrement, il faut des gens déterminés, pour l'amour de Jésus-Christ, à se gêner en tout et à se faire des hommes tout nouveaux, non-seulement par le changement de climat, d'habillement et de nourriture, mais plus encore par des manières entièrement opposées aux mœurs et au caractère de la nation françoise. Qui n'a pas ce talent, ou qui ne veut pas s'appliquer à l'acquérir, ne doit guère penser à venir à la Chine. Il ne faut point de gens qui se laissent dominer par leur naturel ; une humeur trop vive feroit ici d'étranges ravages. Le génie du pays demande qu'on soit maître de ses passions, et surtout d'une certaine activité turbulente qui veut tout faire et tout emporter d'assaut. Les Chinois ne sont pas capables d'écouter en un mois ce qu'un François est capable de leur dire en une heure. Il faut souffrir, sans prendre feu et sans s'impatienter, cette lenteur et cette indolence naturelles ; traiter, sans se décourager, de la religion avec une nation qui ne craint que l'empereur et qui n'aime que l'argent, insensible par conséquent et indifférente à l'excès pour tout ce qui regarde l'éternité. Vous êtes désolé à chaque moment, si vous n'avez une modération, une douceur et une longanimité à toute épreuve.

La difficulté de la langue et des caractères demande avec cela qu'on aime l'étude, quoique cette étude n'ait rien d'agréable et d'engageant, que l'espérance de s'en servir un jour avec succès pour glorifier Dieu. Comme il y a toujours à apprendre en cette matière, il y a toujours à étudier, et il faut s'accoutumer à passer continuellement de l'action à l'étude, et de l'étude aux fonctions du dehors. On sait encore que les Chinois se piquent d'être les peuples les plus polis et les plus civilisés qui soient au monde; mais on ne conçoit point ce qu'il en coûte pour se rendre civil et poli selon leur goût. Le cérémonial de ce pays-ci est le plus gênant et le plus embarrassant pour un François, qu'on puisse s'imaginer; c'est une affaire que de l'apprendre, et c'en est une autre que de l'observer. Les sciences d'Europe, à proportion qu'on y excelle, disposent particulièrement les grands à passer par-dessus le souverain mépris qu'ils ont pour tout ce qui vient des étrangers. Vous voyez donc, mon révérend Père, combien cette grâce universelle, dont je parlois d'abord, est nécessaire en ce pays, plus que dans nulle autre mission. Je ne parle point des vertus chrétiennes et religieuses, sans lesquelles ici, non plus qu'ailleurs, on ne peut ni se conserver soi-même, ni rien faire de grand pour la conversion des âmes. Je conseillerois à ceux qui se sentent appelés à la Chine, de lire et de relire la vie du père Ricci, écrite par le père d'Orléans, et d'étudier à loisir le caractère de ce grand homme, qu'on regarde avec raison comme le fondateur de cette florissante mission. On voit réuni dans sa personne cet assemblage de bonnes qualités qui rendent un homme propre à faire ici un bien solide, et l'on peut se croire d'autant mieux disposé à venir travailler dans cet empire, qu'on se trouvera plus semblable à lui, ou plus résolu, avec la grâce de Dieu, à le devenir. On se le propose particulièrement ici pour modèle, et nous avons la consolation de voir que ceux qui l'imitent plus parfaitement sont aussi ceux au zèle et aux travaux de qui Dieu donne de plus grandes bénédictions. Quoiqu'il ne se fasse pas communément ici de ces miracles d'éclat qui furent dans les premiers temps des preuves si éclatantes de la vérité du christianisme, Dieu ne laisse pas d'aider la foiblesse des idolâtres et des néophytes par certains événemens qui ont quelque chose de prodigieux. Le père Baborier en marque plusieurs dans ses lettres, que vous verrez sans doute à Paris. L'un, de la maison d'un chrétien conservée seule au milieu d'un incendie qui consuma plus de quarante maisons autour d'elle. L'autre, d'un idolâtre préservé de la persécution du démon à la prière d'un fervent chrétien. Le troisième, d'un enfant soutenu et retiré par une main invisible d'un puits où il étoit tombé. Le père Fouquet, dans sa nouvelle mission, a les plus belles espérances du monde. Il marque qu'il vient à lui tous les jours quantité d'idolâtres, pressés, les uns par les remords de leur conscience, les autres par des songes terribles, dont Dieu se sert pour les faire penser à l'éternité; qu'il en a baptisé en un jour jusqu'à trente-cinq, et qu'il en a actuellement plus d'une trentaine qui se font instruire.

J'ai appris de deux François qui viennent de Pékin, que l'église de nos Pères françois est achevée. C'est un des plus beaux édifices de cette grande ville. Les censeurs de l'empire (nous les nommons ainsi parce que leur emploi est le même à peu près que ceux des censeurs de l'ancienne Rome); les censeurs, la voyant si élevée, représentèrent que cela étoit contre les lois. « C'est moi qui ai tort, répondit l'empereur; c'est par mon ordre que les Pères l'ont faite de cette manière. » Comme les censeurs insistoient, et marquoient qu'il falloit envoyer un contr'ordre et faire abaisser cette église : « Que voulez-vous que je fasse? repartit le prince, ces étrangers me rendent tous les jours des services considérables; je ne sais comment les récompenser; ils refusent les charges et les emplois; ils ne veulent point d'argent; il n'y a que leur religion qui les touche, c'est par ce seul endroit que je puis leur faire plaisir. Qu'on ne m'en parle plus. »

M. l'évêque de Pékin a donné la confirmation à plus de douze mille chrétiens. Le père Bouvet est occupé depuis le matin jusqu'au soir à instruire ceux qui viennent pour embrasser notre sainte religion. Il y a eu, entre autres, un bonze qui s'est converti d'une manière assez particulière. Il étoit fort dévot dans sa fausse religion, et il s'occupoit à bâtir une pagode sur un grand chemin, lorsque deux chrétiens, passant par là, lui dirent qu'il se donnoit bien de la peine pour une fausse divinité; qu'il feroit bien mieux d'aller à Pékin trouver les Européens qui étoient dans le palais de l'em-

pereur, qu'ils lui expliqueroient la loi du grand Dieu du ciel et souverain Seigneur de toutes choses. Le bonze, qui n'avoit jamais entendu parler de la religion chrétienne, les crut, vint à Pékin, se convertit, et s'en retourna achever son bâtiment, qu'il a consacré depuis à Jésus-Christ. Il est maintenant un des plus fervens prédicateurs de la vraie religion.

On travaille actuellement à la conversion d'un officier tartare, qu'une rencontre, qui a fait beaucoup d'honneur au christianisme, a engagé à se faire instruire de la loi de Jésus-Christ. Il entroit à cheval à Pékin; il laissa par hasard tomber sa bourse. Un pauvre artisan chrétien la vit tomber, la ramassa, et courut après lui pour la lui rendre. L'officier, regardant avec mépris ce pauvre homme, et ne sachant ce qu'il lui vouloit, piqua son cheval; le chrétien ne le perdit point de vue, et le suivit jusqu'à sa maison. Là, le Tartare, tout en colère, le maltraita d'abord de paroles, et lui demanda ce qu'il lui vouloit : « Vous rendre votre bourse que vous avez laissé tomber, » lui répondit le chrétien. Le Tartare fut surpris, et, changeant de langage, voulut savoir pourquoi, contre les coutumes de l'empire, qui permettent de garder ce qu'on trouve, il lui rapportoit son argent. « C'est que je suis chrétien, repartit l'artisan, et ma religion m'oblige de le faire. » Cette réponse piqua la curiosité de l'officier; il voulut savoir quelle étoit cette religion. Il vint voir les Pères, il les écouta, il marqua beaucoup d'estime pour tout ce qu'ils lui dirent des mystères et des maximes de la loi chrétienne. Il faut espérer que la grâce achèvera en lui ce qu'elle a si heureusement commencé.

Le père Castner, jésuite bavarrois, m'a fait la grâce de me mener avec lui à cinq lieues de Canton, dans sa mission. C'est à Fochan, qui est une bourgade plus grande que Paris, et où l'on compte neuf cent mille âmes. Pour la grandeur, j'en parle comme témoin oculaire; pour le nombre des habitans, j'en parle sur le témoignage de tous les missionnaires de Canton. J'ai vu à Fochan une fort belle église, de la forme à peu près et de la grandeur de celle de notre Noviciat de Paris. J'y trouvai un très-grand nombre de fervens chrétiens, et ce Père devoit, quelques jours après mon départ, baptiser trois cents catéchumènes dans les villages circonvoisins qui sont de son ressort.

Je pourrois vous dire bien d'autres choses des autres missions, mais je me fais une loi de ne parler que de ce que j'ai vu ou appris par lettres que j'ai lues moi-même. Peut-être qu'un jour j'aurai le bonheur de vous faire part aussi du succès que la miséricorde infinie de Dieu voudra bien donner à mes foibles travaux et aux prières de mes amis. Je me recommande très-particulièrement aux vôtres, et suis avec bien du respect, etc.

LETTRE DU PÈRE FOUQUET

AU DUC DE LA FORCE,

PAIR DE FRANCE.

État des missions en Chine. — Difficultés de leurs progrès.

A Nan-tchang-fou, capitale de la province de Kiam-si, à la Chine, le 26 novembre 1702.

MONSEIGNEUR,

La paix et la grâce de Jésus-Christ, N. S.

Si les lettres que j'ai reçues d'Europe cette année m'ont comblé de joie, en m'apprenant les bénédictions continuelles que Dieu verse sur la France, sur le grand prince qui la gouverne, et sur toute la famille royale; je n'ai pas été moins touché de ce que vous avez fait dans ces derniers temps pour l'avancement de l'œuvre de Dieu et pour la gloire de la religion. Pendant que nous travaillons ici de toutes nos forces à renverser les idoles et à détruire l'empire du démon, il vous est bien glorieux, monseigneur, de combattre l'hérésie, de la confondre et de la bannir de toutes vos terres, avec un succès qui désole les partisans de l'erreur, et qui vous attire l'estime du roi et les applaudissemens de toute la France. Il est assez surprenant qu'en moins de deux ans vous ayez engagé plus de six mille hérétiques à se faire instruire des vérités catholiques, et à rentrer de bonne foi dans le sein de la véritable Église.

Permettez-moi, monseigneur, de prendre part à un si heureux succès, et à la satisfaction que reçoit notre auguste maître de vous voir répondre si fidèlement aux soins qu'il a pris pour vous donner une éducation catholique et digne de votre illustre naissance. Quoique Dieu répande tous les jours ses grâces sur la mission françoise que nous avons établie depuis

quelques années dans ce vaste empire, aucun de nous ne compte encore, comme vous, les cinq et six mille infidèles convertis. Depuis quatre ans que nous sommes ici, tout le temps s'est presque passé à apprendre la langue, et à faire quelques établissemens solides. Il ne faut point s'en étonner; les commencemens d'une mission sont toujours difficiles; il faut renverser la terre plus d'une fois avant que de semer et de recueillir. Comme vous avez la bonté de vous intéresser à ce qui nous regarde, et que vous souhaitez savoir des nouvelles de notre mission, je vais vous rendre un compte exact de nos occupations présentes, et des espérances que Dieu nous donne pour le temps à venir. Mais comme je ne veux rien vous écrire qui ne soit venu à ma connoissance par des voies assurées, je me bornerai à ce qui regarde les seuls jésuites françois, que j'ai trouvés ici, ou qui y sont venus avec moi et depuis moi.

J'arrivai à la Chine le vingt-cinquième de juillet de l'année mil six cent quatre-vingt-dix neuf. Nos Pères françois n'y avoient alors que deux maisons. La première à Pékin, dans l'enceinte du palais impérial, où l'on voit aujourd'hui une belle église, bâtie avec la permission et par les libéralités de l'empereur. La seconde à Canton, qui est un des plus fameux ports de cet empire, où les Européens et plusieurs nations de l'Orient font un grand commerce. Ces deux maisons ne suffisant pas pour le nombre de nos missionnaires, qui augmentoit tous les jours, on pensa à faire de nouveaux établissemens. On jeta les yeux sur la province de Kiam-si, et les pères de Broissia et Domenge achetèrent trois maisons pour y faire trois églises. Une à Fou-tcheou, l'autre à Jao-tcheou, et la troisième à Kieou-kiang, qui sont trois villes du premier ordre. Ces maisons ne coûtèrent qu'environ deux cent quatre-vingts taels, ce qui revient à peu près à onze ou douze cents livres de notre monnoie. Ce n'étoit que de vieilles masures, qui, menaçant ruine en beaucoup d'endroits, étoient devenues inhabitables. Les toits étoient ouverts de tous côtes, et l'on y étoit exposé à la pluie et à toutes les injures de l'air. De plus, la maison de Fou-tcheou ne fut d'abord engagée que pour un certain temps, et ce n'a été qu'après bien des formalités et des embarras que nous en sommes demeurés paisibles possesseurs. Quelque grandes que fussent les incommodités que souffrirent les Pères, qui nous procurèrent ces premiers établissemens, ils y furent peu sensibles; mais nous le fûmes tous infiniment aux oppositions que formèrent les mandarins de Kieou-kiang et de Jao-tcheou à notre établissement dans ces deux villes.

Ces oppositions durèrent près d'un an et demi; car les gouverneurs, qui sont des mandarins inférieurs, ne règlent pas ordinairement par eux-mêmes les affaires importantes : ainsi, ils sont obligés d'en faire leur rapport aux mandarins supérieurs, c'est-à-dire au pou-tchimssée, que nos Européens appellent le trésorier général de la province, et au fou-yven, à qui nous donnons le nom de vice-roi. Ce fut devant ces deux grands mandarins, qui ne reconnoissent au-dessus d'eux que les tribunaux de Pékin, que fut portée l'affaire des deux maisons que nous avions achetées. On s'opposoit à notre établissement dans ces deux villes, parce que nous étions étrangers, et parce que nous prêchions une loi étrangère. Comme la qualité d'étranger est toujours odieuse à la Chine, il n'en falloit pas davantage pour être condamnés, et nous l'eussions été, si le trésorier général n'eût pris notre défense, et n'eût fait valoir le fameux édit qui fut porté en mil six cent quatre-vingt-douze en faveur de la religion chrétienne. Il est vrai que cet édit ne marque pas qu'on pourra faire de nouvelles églises, mais il nous maintient dans les anciennes, et nous permet d'y assembler le peuple; ce qui parut suffisant à des juges affectionnés, pour ne nous point troubler dans les établissemens que nous avions faits.

Cette affaire étant heureusement terminée, le père de Broissia reçut ordre de passer dans la province de Tche-kien pour fonder une Église à Nimpo, port de mer sur la côte orientale de la Chine, vis-à-vis du Japon, qui n'en est éloigné que de trois ou quatre journées. Ce poste nous parut nécessaire, non-seulement pour avoir une entrée libre de ce côté-là dans la Chine, mais encore pour chercher quelque moyen de pénétrer au Japon, où la religion chrétienne a été autrefois si florissante, et où l'on dit qu'elle s'est conservée jusqu'à présent malgré les horribles persécutions qui désolent depuis si longtemps cette Église. Les pères de Broissia et Gollet étant arrivés à Nimpo[1]

[1] Liampo, ou Ning-pho fou.

au mois d'août de l'année dernière, y demeurèrent trois ou quatre mois avec de grandes incommodités, et sans pouvoir trouver aucune maison qui leur convînt, parce qu'ils n'avoient pas assez d'argent pour acheter celles qu'on leur présentoit. Cela les obligea de prendre un emplacement, et de bâtir quelques chambres pour se loger; mais ce ne fut pas sans contradiction : le tchen-hien de la ville (c'est l'officier qui gouverne le peuple) leur envoya demander qui ils étoient, d'où ils venoient, et quel étoit leur dessein; et après leur réponse, il défendit de continuer l'ouvrage qu'ils avoient commencé. Il présenta même une requête contre eux aux mandarins dont il dépendoit. Cette requête passa par tous les tribunaux, et vint enfin au vice-roi de la province. Si ce premier mandarin eût été aussi bien intentionné que ceux dont nous avons parlé, il eût pu par lui-même conclure comme eux la chose en notre faveur, et nous épargner beaucoup de peines, de craintes et de frais : mais au lieu de prononcer sur la requête, il la renvoya à la Cour des rites. Ce tribunal, de tout temps redoutable aux étrangers, et contraire au christianisme, n'auroit pu suivre en cette occasion ses anciennes maximes sans renverser tous nos établissemens, et sans ruiner entièrement notre mission naissante : mais Dieu, en qui nous avions mis toute notre confiance, ne le permit pas. Le père Gerbillon, notre supérieur général, trouva parmi les officiers de cette Cour formidable des amis puissans et de zélés protecteurs, qui gagnèrent des voix en notre faveur, et qui firent donner au vice-roi de Tche-kien une réponse aussi favorable que nous la pouvions souhaiter.

Nous eûmes une plus rude persécution à soutenir dans la province de Hou-coûan. Le père Domenge et le père Porquet achetèrent à Hoan-tcheou une petite maison pour la somme de soixante et six taels. Ce lieu nous étoit commode : outre qu'il n'est pas éloigné de la capitale de Hou-coûan, il y avoit déjà quelques anciens chrétiens qui demandoient du secours. La maison ne devoit pas faire envie; on n'y voyoit ni porte, ni fenêtres, ni meubles; de sorte que le père Hervieu étant venu en prendre possession, fut obligé, les premiers jours, de coucher à terre et presque à découvert. Cependant un bonze ayant appris l'arrivée du nouveau missionnaire, se mit à la tête de la canaille qu'il avoit apostée, et alla le déférer aux mandarins. Les prêtres des idoles souffrent impatiemment de voir élever des églises, parce que les chrétiens, dès qu'ils sont chrétiens, refusent de contribuer à l'entretien des pagodes. Le père Hervieu crut qu'avec un peu de patience ces mouvemens pourroient s'apaiser; il se trompa. Le mandarin lui fit dire de se retirer au plus tôt, et envoya des tchai, c'est-à-dire des huissiers pour lui en signifier l'ordre. A la troisième sommation, le Père fut contraint de céder la place, pour ne pas irriter un homme dont la colère auroit pu avoir de fâcheuses suites. On abandonna ainsi, outre la maison de Hoan-tcheou, celle de Han-yan, qu'on venoit d'acheter dans la même province de Hou-coûan.

Les Pères comptoient beaucoup sur l'appel qu'ils pouvoient interjeter au vice-roi, à qui des personnes de considération les avoient recommandés; mais ce mandarin, bien loin d'avoir quelque égard pour eux, les menaça de renvoyer cette affaire à la Cour des rites, ce que nous appréhendions par-dessus toutes choses, dans la crainte que ce tribunal, qui venoit déjà de prononcer en notre faveur, nous voyant revenir si souvent, ne se formât quelque idée désavantageuse des établissemens que nous faisions dans les provinces. Les préjugés eussent pu renaître contre tout ce qui s'appelle nouveauté. On eût répondu de s'en tenir à la coutume : c'est la grande raison ici, et cette raison, qu'on rapporte souvent, tient la place de beaucoup d'autres qu'on croit avoir, et qu'on n'ose pas déclarer ouvertement. Les Chinois ne sauroient s'imaginer qu'on puisse se proposer, dans tout ce qu'on entreprend, une autre fin que l'intérêt : ce qu'on dit des motifs qui font agir les hommes apostoliques, et qui les portent à quitter leur pays, leurs parens, et tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, dans la seule vue de glorifier Dieu et de sauver les âmes, ne les touche point, parce qu'il leur paroît incroyable. Cependant ils nous voient traverser les plus vastes mers avec des fatigues et des dangers immenses; ils savent que ce n'est ni le besoin qui nous amène à la Chine, puisque nous y subsistons sans rien leur demander et sans attendre d'eux le moindre secours; ni l'envie d'amasser des richesses, puisque nous les méprisons et que nous ne vendons ni n'achetons rien; ils ont recours à des desseins de politique, et quelques-uns sont assez simples pour s'imaginer que nous venons tramer des changemens dans l'État, et,

par des intrigues secrètes, nous rendre maîtres de l'empire. Quelque extravagant que soit ce soupçon, il y a eu, et il est à craindre qu'il n'y ait peut-être encore des gens capables de le concevoir. Yam-quam-siem, ce terrible ennemi de la religion chrétienne, qui fit souffrir au père Adam Schall une si cruelle persécution, et qui vouloit envelopper tous les missionnaires dans la ruine de ce grand homme, leur imposa ce crime affreux. Cette accusation trouva créance dans des esprits naturellement soupçonneux et pleins d'ombrage; et si la main de Dieu, par des prodiges inespérés, n'eût déconcerté les projets de cet impie, c'étoit fait de notre sainte loi et des prédicateurs qui l'annonçoient.

Il n'y avoit pas encore longtemps que j'étois à Fou-tcheou, lorsqu'un chrétien m'avertit qu'on répandoit contre nous de semblables bruits. Quelque effort qu'il eût pu faire pour détromper par de solides raisons ceux qui étoient dans une opinion si ridicule, il m'avoua qu'il n'avoit pu en venir à bout. Les bonzes, ennemis par intérêt de la sainte doctrine que nous prêchons, sont ordinairement les premiers auteurs de ces calomnies atroces; ils les sèment adroitement parmi le peuple, et pour nous rendre plus odieux, ils y ajoutent mille sots contes, auxquels on ne laisse pas d'ajouter foi. Mais rien ne leur réussit mieux que ce qu'ils rebattent sans cesse aux oreilles de la populace stupide, que les disgrâces temporelles, les maladies, mille autres accidens funestes, et la mort même, sont des suites infaillibles du baptême. Il est incroyable combien ces terreurs, quoique démenties souvent par l'expérience, empêchent de gens d'embrasser le christianisme; sur quoi voici ce qui m'est arrivé à moi-même.

Un jour que j'allois baptiser une femme qui étoit à l'extrémité, un catéchiste vint me trouver à l'église pour m'avertir de n'y pas aller, parce que le mari de cette femme, qui étoit venu me prier de la baptiser, avoit changé de sentiment. « Allez dire au prédicateur de votre loi, dit cet infidèle au catéchiste, qu'il se tienne en repos chez lui; je sais ses desseins et je suis instruit de ses prétentions. Il veut avoir les yeux de ma femme, pour en faire des lunettes d'approche; qu'il s'adresse à d'autres, car je ne consentirai jamais qu'il mette le pied dans ma maison, ni qu'il la baptise. » Le catéchiste, touché de compassion de voir un aveuglement si déplorable, tâcha de remettre l'esprit à ce pauvre homme; mais tous ses efforts furent inutiles, et la femme mourut sans être baptisée. C'est ainsi que le démon se joue de ce peuple infortuné, dont la crédulité pour les fables les plus grossières est excessive, pendant qu'il ferme les yeux aux vérités les plus claires, et à tout ce qui pourroit le conduire à la connoissance de Dieu. Dans un pays où l'on est si prévenu contre nous, et au milieu de tant d'ennemis attentifs à nous observer, vous jugez assez, monseigneur, avec quelle circonspection doivent agir ceux qui viennent ici prêcher l'Evangile. Ce n'est pas assez d'apporter beaucoup de zèle, il faut que ce soit un zèle réglé par une grande prudence, sans quoi l'on est en danger de tout gâter, et de mettre de grands obstacles à l'œuvre de Dieu. Je ne dis point ce qu'il y a à souffrir dans les voyages et dans les courses nécessaires auxquelles notre ministère nous engage. Il nous a fallu remonter des torrens rapides, où nous voyions des barques se briser à nos yeux; veiller les nuits entières pour nous défendre des voleurs, qui ne nous auroient fait aucun quartier s'ils nous avoient pu surprendre; nous faire entendre à une nation dont nous ne savions encore la langue que très-imparfaitement. Ces peines et beaucoup d'autres font que nous osons nous appliquer ces paroles du Prophète: « Ils alloient et venoient, jetant le grain en terre avec beaucoup de larmes. » Mais nous espérons aussi de la miséricorde infinie de Dieu, qu'il vérifiera encore en nous les paroles qui suivent: « Ils viendront enfin avec joie, chargés des gerbes qu'ils auront recueillies. » Nous voyons déjà des commencemens qui nous consolent, et je me persuade qu'en les lisant vous aurez vous-même, monseigneur, une véritable consolation.

Tandis que les missionnaires dont j'ai parlé étoient occupés à la fondation de nouvelles églises, les autres travailloient à remplir de fidèles celles qui se trouvoient déjà établies. Le père d'Entrecolles, qui fut envoyé à Jao-tcheou, ne trouva pas dans cette ville un seul chrétien lorsqu'il y arriva. A la vérité, un jeune homme de Hoi-tcheou, ville de la province de Nankin, avoit reçu le baptême des mains du père de Broissia, dans la nouvelle église de Jao-tcheou; mais comme il étoit étranger, il se retira bien-

tôt dans son pays. Ainsi le premier que le père d'Entrecolles eut le bonheur de mettre dans le chemin du salut, fut un pauvre maçon, du nombre de ceux qui avoient travaillé au bâtiment de la petite chapelle. Ici, à l'exemple de Notre-Seigneur, nous pouvons donner pour marque de notre mission, que nous évangélisons les pauvres. On trouve en eux à la Chine, comme partout ailleurs, moins d'obstacles et plus de docilité aux vérités du salut que dans les grands et dans les puissans du siècle. Celui-ci, étant tombé dangereusement malade, eut recours à toutes les superstitions des bonzes; mais ce fut sans aucun succès. On en avertit le père d'Entrecolles, qui se sentit touché de l'aveuglement et du danger de ce bon manœuvre. Comme il avoit apporté d'Europe quelques remèdes, il les fit offrir au malade, dans la vue de le gagner. Le malade les accepta, mais en déclarant qu'il ne prétendoit nullement par là faire société de religion avec nous. C'étoit pourtant le moyen que Dieu avoit choisi pour le faire chrétien; les remèdes le soulagèrent, et son cœur se trouva bientôt changé. Il demanda de lui-même à être instruit; il apprit en un jour toutes les prières; et, s'étant ensuite fait traîner sur les bras de ses enfans jusqu'à l'oratoire qu'il avoit bâti, il témoigna tant de ferveur et tant de foi, qu'on crut le devoir baptiser. Peu de temps après son baptême il retomba dans sa langueur, ce qui, bien loin de l'ébranler, ne servit, en épurant sa foi, qu'à l'affermir davantage. Il soutint cette épreuve avec une résignation admirable, et, se sentant près de sa fin, il demanda les derniers sacremens, qu'il reçut avec des marques d'un repentir très-vif de ses péchés passés, et une espérance ferme que Dieu lui voudroit bien faire miséricorde. Il expira au milieu de sa famille, qu'il exhorta fortement à embrasser la religion dans laquelle il mouroit.

Sa mort fut suivie de la conversion d'un jeune homme qui étoit fils du premier mari de sa femme, et que Dieu toucha à la vue des obsèques qu'on fit au défunt. Le jour qu'on devoit célébrer la messe pour le repos de son âme, le père d'Entrecolles fit parer sa chapelle de divers ornemens qu'il avoit apportés d'Europe. Ce spectacle extraordinaire excita la curiosité des Chinois. Comme c'étoit le nouvel an, temps auquel on ne pense ici qu'aux divertissemens et aux visites, le peuple désoccupé accourut en foule à l'église. De grandes et belles images, dont elle étoit toute tapissée, arrêtoient les yeux des Chinois, qui n'avoient jamais rien vu de semblable; ils en demandoient l'explication. Durant près de trois semaines, ce fut chaque jour un monde nouveau et de nouvelles questions; il vint plus de dix mille personnes, et ce fut alors, dit le père d'Entrecolles dans la lettre qu'il écrit, que je ressentis une véritable douleur de ne pouvoir, faute d'entendre encore assez bien la langue, expliquer nos saints mystères à cette foule d'infidèles qui désiroient d'en être instruits. J'y suppléai, ajoute-t-il, le mieux qu'il me fut possible par mes domestiques qui, sachant bien leur créance, se faisoient écouter avec assez d'attention, et par les livres que je distribuai à ceux qui étoient capables d'en profiter. Plusieurs de ces derniers revinrent proposer des doutes que la lecture de ces livres leur avoit fait naître. Mais il est surprenant que, de cette grande multitude de peuple à qui on annonça le royaume de Dieu, il n'y en eut que deux qui ouvrirent les yeux à la lumière, et qui demandèrent le baptême.

Le premier étoit sicou-tsai d'armes, c'est-à-dire gradué; car les Chinois ont des gradués dans les armes aussi bien que dans les lettres. Un homme qui veut se pousser par cette route est obligé de passer par divers examens, de faire voir son habileté à tirer de l'arc et à monter à cheval, et de donner des preuves de sa force et de son adresse dans les autres exercices militaires. Il doit aussi avoir de la science; car on leur donne à résoudre certains problèmes qui regardent les campemens et les autres fonctions de la guerre. Ceux qui se distinguent sont élevés au degré de sicou-tsai, qui répond à peu près à celui de bachelier en France. On monte ensuite au degré de kiu-gen, par un examen qui se fait de trois en trois ans, en présence du vice-roi et des mandarins de la province. Enfin, on devient tsin-ssée, c'est-à-dire docteur; mais il faut avoir un rare mérite pour arriver à ce dernier degré, auquel l'empereur nomme lui-même. Ce qui se pratique pour la guerre est aussi d'usage pour les sciences, avec cette différence, que les gradués dans les lettres sont encore plus estimés que ne le sont ceux des armes. Mais quiconque peut parvenir au titre glorieux de tsin-ssée, soit dans les lettres, soit dans la guerre, doit se re-

garder comme un homme solidement établi, puisqu'il est à portée de tous les emplois les plus importans de l'empire. On doit donc regarder le sieou-tsai d'armes, qui fut baptisé à Jao-Tcheou, comme la première colonne de cette nouvelle Église. La visite que rendirent au père d'Entrecolles les mandarins de la ville et un docteur du collége impérial, qui fléchirent le genou et baissèrent la tête devant l'image de Jésus-Christ, donna de la réputation à notre sainte loi, et fut suivie du baptême de six personnes, dont trois étoient pères de famille. Ces conversions donnèrent encore occasion à plusieurs autres; de sorte que le nombre des fidèles s'accrut peu à peu considérablement.

La difficulté principale étoit de convertir quelques femmes de ce lieu. Dans les anciennes Églises, les femmes chrétiennes instruisent les personnes de leur sexe, et les disposent au saint baptême. Il est nécessaire d'en user ainsi à la Chine, parce que les Chinoises sont naturellement si modestes et si réservées, qu'elles n'osent presque paroître devant un homme : à plus forte raison n'oseroient-elles parler à un étranger, ni écouter ses instructions. Notre-Seigneur leva cet obstacle, qui étoit grand. Quelques femmes chrétiennes étant venues par eau de la province de Hou-coüan avec leurs maris, commencèrent à instruire de notre sainte religion les femmes de Jao-tcheou. Leur barque devint bientôt un lieu d'assemblée; le Père, s'y étant rendu, en baptisa sept qu'il trouva suffisamment instruites, et celles-là serviront désormais à en instruire beaucoup d'autres. Tels ont été les commencemens de l'Église de Jao-tcheou, où il y a présentement plusieurs chrétiens d'une ferveur admirable.

Un d'entre eux ayant obtenu la grâce de communier, passa tout ce jour-là sans prendre aucune nourriture. Il ne pouvoit contenir sa joie de posséder Jésus-Christ, et il n'eut de repos que quand il eut procuré à sa femme le même bonheur. Un autre perdit une barque qu'il avoit, le jour même qu'il fut baptisé, et son fils unique, qu'il aimoit tendrement et qui avoit aussi reçu le saint baptême, mourut peu de temps après. Il regarda ces accidens comme une épreuve de Dieu, et, bien loin d'en être ébranlé, ayant remarqué que le visage de son fils, qu'un rétrécissement de nerfs avoit horriblement défiguré durant sa maladie, étoit devenu fort beau après sa mort, il en redoubla sa ferveur. Une si grande constance dans un néophyte chinois ne peut être que l'effet d'une grâce fort extraordinaire, car ces peuples ont un amour et un attachement extrêmes pour leurs enfans. Le père d'Entrecolles espère ouvrir bientôt une nouvelle mission dans une petite ville voisine de Jao-tcheou. Il a déjà baptisé un père de famille qui est établi dans ce lieu-là.

L'Église de Kieou-kiang n'a pas eu des commencemens si heureux. Semblable à ces terres ingrates qui répondent mal aux peines qu'on prend pour les cultiver, cette ville infidèle n'a donné jusqu'à cette heure qu'un très-petit nombre de chrétiens. Ce n'est pas une chose aisée à la Chine de planter la foi dans un lieu où elle n'a jamais été établie, parce que personne ne veut commencer à l'embrasser. Les plus convaincus de nos mystères attendent un exemple, et c'est dans ces occasions qu'on sent particulièrement toute la force du respect humain.

Pour la ville de Fou-tcheou, où j'ai demeuré plus d'un an à différentes fois, le christianisme y prend racine insensiblement, et j'ai lieu d'espérer que dans quelques années notre sainte religion y sera très-florissante. Après plus de vingt mois de courses dans la province de Fo-kien, où je n'avois pu trouver de retraite fixe, les ordres de ceux qui conduisoient notre mission me firent passer à Fou-tcheou, ville de la province de Kiam-si. On me remit le soin de cette chrétienté au commencement du mois de mars de l'année dernière. Il n'y avoit alors qu'environ cent néophytes, il y en a maintenant une fois autant. Je fis le premier baptême que j'eusse jamais fait en ma vie, le douzième de mars. C'étoit le jour de ma naissance, ce qui me fit beaucoup de plaisir; car je crus pouvoir me dire qu'il falloit renaître en quelque sorte ce jour-là pour mener une vie nouvelle qui ne fût plus occupée qu'à glorifier Dieu et qu'à procurer le salut des Chinois. La personne que je baptisai étoit une jeune femme dangereusement malade, qui savoit parfaitement tout ce qu'il faut croire. Quand on lui demanda si elle avoit encore quelque confiance dans les idoles, elle répondit avec une espèce d'indignation qui me toucha : « Il faudroit être bien aveugle pour croire que ces morceaux de pierre et de bois eussent quelque

vertu ou quelque pouvoir. » Le sacrement qui purifia son âme ne fut pas sans effet sur son corps, ainsi que je le puis croire raisonnablement, puisqu'elle se trouva guérie bientôt après. Cette femme est aujourd'hui une des plus ferventes chrétiennes de cette Église.

Quelques jours après je conférai le baptême à trois autres personnes, et ensuite à un plus grand nombre encore, de sorte qu'en peu de mois je comptai quarante-neuf femmes ou hommes que j'avois baptisés, parmi lesquels il y en avoit déjà plusieurs avancés en âge, et qui avoient de nombreuses familles. Les gens de lettres commencèrent à me venir voir, et à me proposer leurs doutes sur notre sainte religion. Je me souviens d'un nommé Yven, de grande réputation parmi les siens, qui, dans une visite qu'il me rendit, demanda fort sérieusement comment Dieu pouvoit gouverner le monde, et fournir, sans se lasser, à l'application que demandoit un travail aussi étendu. Je tâchai de le satisfaire en lui développant l'idée de Dieu, et usant de comparaisons pour le lui faire connoître : c'est la meilleure manière d'instruire les Chinois ; une comparaison appliquée à propos les convainct sûrement beaucoup mieux que les démonstrations les plus solides. Ils ont pour la plupart l'esprit très-bon, mais peu capable des subtilités de la dialectique, peut-être parce qu'ils n'y sont pas accoutumés. Ce lettré me parut content de mes réponses ; il est revenu ici depuis deux mois se faire examiner pour le kiu-ginat. Il m'amena avec lui son fils, qui est aussi gradué : je les pressai tous d'eux d'ouvrir les yeux à la lumière ; mais l'heureux moment où la grâce les doit soumettre, comme je l'espère, à l'empire de Jésus-Christ, n'étoit pas encore venu.

Si j'étois demeuré plus longtemps à Fou-tcheou, j'aurois, selon toutes les apparences, augmenté de cent personnes le nombre des néophytes ; mais un ordre imprévu m'obligea d'abandonner pour un temps ma chère mission, pour venir à Nan-tchang-fou, d'où j'ai l'honneur de vous écrire cette lettre. J'ai eu la consolation d'y recevoir le père de Fontaney et ses compagnons à son retour d'Europe. Quoique je fusse alors dans un grand embarras, je ne laissai pas de faire une petite mission à la campagne : elle ne dura que six jours ; mais pendant ce temps Notre-Seigneur me fit la grâce de baptiser trente-huit personnes dans cinq villages différents que je parcourus. Je retournai à Fou-tcheou au commencement du mois de mars : les chrétiens, qui avoient été six mois sans pasteur, vinrent me trouver aussitôt qu'ils surent mon arrivée. Ce fut de part et d'autre une joie très-sensible de nous revoir. On m'amena un grand nombre de catéchumènes. Je les examinai, et en peu de jours j'en baptisai près de trente. Je recommençai mes conférences avec les lettrés. Comme c'étoit un temps d'examen pour eux, la ville en étoit remplie, et ils venoient me rendre visite en si grand nombre, que dans une seule après-dînée j'en comptai jusqu'à quinze. Je leur distribuai quelques ouvrages de nos anciens missionnaires, et entre autres l'excellent livre du père Matthieu Ricci, qui a pour titre en chinois *Tien-tchu-che-y*, c'est-à-dire, de la véritable intelligence du mot *Tien-tchu*, qui signifie *le Seigneur du ciel*. Ce livre fait des effets merveilleux sur l'esprit des Chinois qui ont de la capacité, et il en est peu qui ne soient ébranlés, quand ils l'ont lu avec attention. Un autre livre que je donnai à plusieurs, est celui du père Jules Aleni, qui a pour titre, *Oüan ouë-tchin yren*, *la véritable origine de toutes choses*. Ce missionnaire a été dans son temps une des plus fermes colonnes de cette mission, et son ouvrage a eu un si grand cours dans toute la Chine, et est d'ailleurs si touchant et si instructif, que je crois pouvoir assurer qu'il a converti plus d'infidèles qu'il n'a de syllabes et même de lettres. Il seroit à souhaiter que chaque missionnaire fût en état de semer dans les lieux de sa mission un grand nombre d'instructions. Ce sont des prédicateurs muets, mais très-éloquens et très-efficaces, qui reprochent aux Chinois les désordres de leur vie sans blesser leur délicatesse, qui éclairent leur esprit sans les choquer, et qui les conduisent peu à peu, et presque sans qu'ils s'en aperçoivent, à la connoissance de la vérité. Je ne sais pas encore tout l'effet qu'auront eu ceux que j'ai répandus. Il m'est revenu seulement qu'ils avoient beaucoup contribué à la conversion d'un lettré qui a reçu le baptême depuis mon départ de ce pays-là.

C'est par la lecture de quelques livres de piété que le fameux père Adam Schall donna à un mandarin, il y a plus de quarante ans, que s'est convertie une famille entière, dont

j'ai baptisé neuf personnes cette année. Ce mandarin s'étant trouvé dans sa jeunesse à la cour, où il avoit un emploi de distinction, alla voir par curiosité le père Adam Schall, qui s'étoit acquis par son mérite une grande réputation dans tout l'empire. Le Père lui parla de la religion chrétienne et le porta à l'embrasser; mais le jeune mandarin, qui aimoit les plaisirs, et qui n'avoit alors en tête que sa fortune, ne fit pas grande attention à tout ce que disoit l'homme de Dieu; il reçut néanmoins les livres qu'il lui donna. Il parcourut ensuite plusieurs provinces, où il eut des charges considérables, se livra à toutes les ridicules superstitions des bonzes, chercha dans les livres des tao-ssée, qui sont d'insignes imposteurs, les moyens de se rendre immortel, jusqu'à ce qu'enfin, revenu de ses erreurs et de ses folies à l'âge de quatre-vingts ans, il trouva dans la lecture des livres dont le père Adam Schall lui avoit fait présent autrefois, ce qu'il avoit cherché vainement ailleurs, je veux dire son salut éternel, et celui de la plupart de ses enfans.

Cet exemple, et plusieurs autres que je pourrois rapporter, montrent assez de quelle utilité sont ici les bons livres. Pendant que j'étois à Fou-tcheou, ne pouvant pas fournir aux frais d'en donner à tout le nonde, chaque dimanche après le service je prêtois aux chrétiens ceux qu'ils me demandoient, afin qu'ils pussent ensuite les prêter eux-mêmes à leurs parens et à leurs amis; ce qui produisoit ordinairement la conversion de quelqu'un. Je ne demeurai en ce lieu-là que jusqu'à la mi-juin, parce que, outre l'Église de Fou-tcheou, je fus obligé de me charger de celle de Nan-tchang, et de partager mes soins entre l'une et l'autre. Je laissai à Fou-tcheou le père de Chavagnac, persuadé que ce Père, beaucoup plus zélé et plus vertueux que moi, deviendroit bientôt plus utile à mes néophytes. En effet, depuis six mois que je l'ai quitté, il leur a rendu des services très-importans, les assistant dans leurs maladies, et attirant un grand nombre d'infidèles à la foi, par les exemples de charité qu'il leur donne en toute occasion. Quoiqu'il y ait très-peu de temps qu'il est à la Chine, il a fait de si grands progrès dans l'étude de la langue chinoise, par l'application extraordinaire qu'il y a apportée, que non-seulement il est en état d'entendre les confessions, mais aussi de prêcher et d'instruire le peuple; Dieu a béni ses travaux, et il se passe peu de semaines qu'il ne fasse de nouvelles conversions. Il y en a eu même d'éclatantes, et dans lesquelles il paroît quelque chose de merveilleux. Dieu, dont les bontés sont infinies, fait ici de temps en temps des coups surprenans pour amener les infidèles à la connoissance de la vérité; et, quoique je sois en garde contre une crédulité trop facile, j'avoue qu'en certains cas je ne peux pas m'empêcher de croire. En voici un arrivé depuis quelques mois, dont le père de Chavagnac m'écrit lui-même les circonstances qu'il a pris soin de vérifier.

Dans un village voisin de la ville de Fou-tcheou, une jeune femme de dix-sept à dix-huit ans fut attaquée d'une maladie si extraordinaire que personne n'y connoissoit rien. Elle se portoit bien quant au corps, buvant et mangeant avec appétit, vaquant aux affaires de la maison et agissant à son ordinaire. Mais à l'heure qu'on y pensoit le moins, elle se trouvoit saisie d'un violent accès de fureur, pendant lequel elle parloit de choses éloignées et absentes, comme si elles eussent été présentes, et qu'elle les eût vues de ses yeux. Elle dit, dans un de ces accès, qu'un homme, qui étoit à la campagne, arriveroit bientôt et qu'il lui parleroit de la religion chrétienne. Une autre fois elle dit que deux catéchistes viendroient à un certain jour qu'elle marqua, et qu'ils jetteroient je ne sais quelle eau sur elle et par toute sa maison. Elle fit en même temps des signes de croix, et commença à contrefaire ceux qui aspergent le peuple d'eau bénite. Un des assistans lui ayant demandé pourquoi elle paroissoit inquiète sur cette eau et sur ces signes de croix : « C'est, répondit-elle, que je les crains comme la mort. » Ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans cette aventure, fut que quatre hommes ou jeunes garçons, frères ou parens de cette jeune femme, avoient été attaqués de la même maladie cinq ou six mois auparavant. Leur furie devenoit si grande dans des momens, qu'on étoit obligé de les lier, parce qu'ils se battoient rudement les uns les autres, faisoient des extravagances dont on avoit sujet d'appréhender de funestes suites. Ces pauvres gens cherchèrent toutes sortes de remèdes pour se délivrer d'un mal si fâcheux. Tcham, chef des tao-ssée, qui se faisoit appeler *Tien-ssée* ou le *Docteur céleste*, vint alors à Fou-tcheou. Ce

beau nom est héréditaire à sa famille; en sorte que son fils, fût-il le plus ignorant et le plus stupide de tous les hommes, aura le nom de *Docteur céleste* comme son père. Celui qui gouverne aujourd'hui les tao-ssée est un homme d'environ trente ans, fort agréable et fort bien fait; il est superbement vêtu, et il se fait porter sur les épaules de huit hommes, dans une magnifique chaise. C'est ainsi qu'il parcourt de temps en temps toute la Chine pour visiter ses bonzes et pour faire une abondante récolte d'argent. Car, comme les tao-ssée dépendent de lui, ils sont obligés de lui faire des présens considérables pour recevoir son approbation et pour être maintenus dans leurs privilèges. Le tcham-tien-ssée vint donc à Fou-tcheou avec une suite nombreuse, et dans l'équipage dont je viens de parler. Les tao-ssée, fiers de l'arrivée de leur chef, firent courir le bruit par toute la ville que les prédicateurs de la loi chrétienne n'osoient paroître, et qu'ils avoient pris la fuite. Cependant nous étions tous deux à Fou-tcheou, le père de Chavagnac et moi, et je demeurai encore plus de deux mois après en cette ville. Tous les malades de Fou-tcheou, et tous ceux à qui il étoit arrivé quelque infortune, vinrent trouver le docteur céleste, pour être soulagés de leurs maux. Le docteur prononçoit gravement ce peu de mots, *niamtching hoam tcha pao*, qui signifient : « Levez les yeux vers l'esprit tutélaire de votre ville, afin qu'il connoisse vos maux et qu'il m'en fasse son rapport. »

La famille dont je viens de parler ne manqua pas de se présenter au docteur céleste, comme les autres, dans l'espérance de trouver quelque remède au furieux mal qui les désoloit. A force de taels, ils obtinrent du docteur céleste et de ses disciples un bâton couvert de caractères diaboliques, et long à peu près comme le bras. Toutes les fois qu'ils seroient tourmentés, ils devoient s'en servir en pratiquant certaines cérémonies; mais, bien loin d'être soulagés, leur mal en devint plus violent. La jeune femme eut jusqu'à trois fois recours à ces imposteurs. Ils vinrent à trois reprises différentes dans sa maison, firent à chaque fois un sacrifice où ils égorgèrent un coq, un chien et un cochon. Ces sacrifices ne furent point inutiles à ces misérables; car ils se régalèrent fort bien ensuite de la chair de ces animaux; mais ils le furent entièrement à cette pauvre femme, aussi bien que le bâton et les caractères : elle n'en fut soulagée en aucune manière. Sa mère, touchée de l'état pitoyable où elle la voyoit, la fit changer de demeure, et la mena dans sa maison. A peine y eut-elle été quelques jours, que son mal se communiqua encore à quatre jeunes gens âgés de quinze, de vingt et de vingt-cinq ans. Ceci arriva au mois de juin.

Un chrétien nommé Jean Teng, ami de cette famille, alla voir les malades. Il les assura que leur mal étoit une infestation visible des démons; qu'ils devoient avoir recours à Dieu et embrasser sa sainte loi; que c'étoit le seul remède qui pût les délivrer du mal horrible qui les tourmentoit. Les paroles de ce fervent chrétien eurent leur effet. Les malades implorèrent le secours de Dieu et envoyèrent prier le père de Chavagnac de vouloir bien les assister. Le missionnaire ne crut pas devoir faire aucune démarche, qu'ils n'eussent renoncé à leur idolâtrie et à leurs malheureuses superstitions. Ils le firent, et, pour marquer qu'ils agissoient de bonne foi, ils lui apportèrent le bâton et les livres du docteur céleste, et toutes les idoles qui étoient dans la maison, le conjurant de ne pas abandonner une famille désolée, qui attendoit sa guérison du Seigneur du ciel. Le Père, qui connoissoit parfaitement le génie des Chinois, se contenta d'envoyer quelques-uns de ses disciples dans cette maison. Ces bons chrétiens, pleins de confiance, s'y rendirent avec un crucifix, une image de Notre-Seigneur, des chapelets et de l'eau bénite, et aussitôt toute la famille devint tranquille, sans qu'il parût les moindres restes de leur première fureur. Un bonze, qui fut témoin de cette merveille avec quelques infidèles, au lieu d'en glorifier Dieu, assura que cette guérison étoit l'effet du hasard. Mais Dieu, pour lui imposer silence, permit que les malades retombassent plus violemment que jamais, aussitôt que les chrétiens se furent retirés. Et ce qui acheva de le confondre, c'est que, dès qu'on les rappela, ces nouveaux emportemens de fureur se calmèrent encore, aux uns par le chapelet qu'on leur mit au cou, et aux autres par l'eau bénite qu'on jeta sur eux. On plaça ensuite la croix au lieu le plus apparent de la maison, on mit de côté et d'autre des bénitiers et des rameaux bénits, ce qui, outre le mal, fit cesser encore entièrement un grand fracas qu'on entendoit souvent auparavant dans cette maison.

La famille, charmée de plus en plus de cette continuité de miracles si surprenans, demanda le saint baptême. Le Père ne voulut leur accorder cette grâce qu'après qu'ils sauroient parfaitement la doctrine chrétienne et les prières ordinaires. Ils les apprirent avec une ardeur dont le missionnaire fut si pénétré, qu'il en baptisa trois le seizième de juillet, et quatre autres quatre jours après. Le huitième de la troupe, moins docile aux attraits de la grâce, différa de se convertir. Mais Dieu, qui vouloit l'attirer comme les autres, le punit du retardement qu'il apportoit. Un serpent l'ayant mordu au pied, en moins d'un jour il enfla jusqu'à la ceinture. On eut recours au Père, qui lui envoya un remède. Dès le lendemain l'enflure cessa, et le malade, saisi de frayeur et de reconnoissance, embrassa la religion à laquelle il se sentoit déjà redevable de tant de biens. Il n'y eut que la jeune femme, qui avoit été le sujet et l'occasion de tant de merveilles, qui ne se rendit point. Elle avoit marqué d'abord un assez grand désir d'être baptisée, elle remit ensuite sous divers prétextes. Le plus apparent étoit que, son mari étant allé à Nankin, il trouveroit mauvais qu'elle embrassât une religion étrangère en son absence. Ce fut en vain que son beau-père la pressa d'adorer le vrai Dieu et de suivre son exemple et celui de ses parens; rien n'eut la force de l'ébranler, et elle est demeurée jusqu'à présent dans son infidélité : tant les jugemens de Dieu sont impénétrables! il choisit l'un et abandonne l'autre, sans que personne puisse se glorifier ni se plaindre. Voilà quelles sont les véritables croix d'un missionnaire; rien n'afflige plus sensiblement que de trouver de ces âmes indociles qui résistent à la grâce, et qui tournent à leur damnation les travaux et le sang de Jésus-Christ.

Avec le peu de zèle que je puis avoir, je ne laissai pas, l'année dernière, de sentir toute l'amertume de ces croix à l'occasion d'une personne mourante. Son mari vint me prier de l'assister dans ce dernier passage. Je le suivis sur l'heure en bottes chinoises, qui est une chaussure très-incommode, et je fis cinq grandes lieues à pied par une chaleur excessive, dont je fus très-incommodé. Mais les dispositions où je trouvai la malade me dédommagèrent bientôt de toutes mes fatigues. Je l'interrogeai sur les mystères de notre religion, elle me répondit comme une personne qui en étoit parfaitement instruite, et me demanda avec de grandes instances que je la baptisasse. Comme elle étoit dans un péril évident, je lui accordai la grâce qu'elle me demandoit. Elle mourut en vraie prédestinée quelques jours après, et l'on m'assura qu'après sa mort elle s'étoit apparue à son mari, et qu'elle l'avoit averti, d'une voix distincte et très-intelligible, de se faire chrétien, pour la suivre au ciel où elle alloit. Son mari vint effectivement demander le baptême; mais comme on ne voulut pas le lui accorder à moins qu'il ne renonçât à certains engagemens criminels et à des manières de gagner du bien qui ne s'accordent point avec les maximes de l'Évangile, il n'eut pas assez de courage pour se faire cette sainte violence qui ravit le ciel, et il vit la vérité sans la suivre. La perte de cet homme, que je croyois gagné, me causa une douleur d'autant plus vive, que sa conversion me faisoit espérer celle de plus de cinquante de ses parens qui étoient établis dans le même lieu.

J'ai encore eu cette année un déplaisir à peu près semblable. Pendant que j'étois absent, il mourut un chrétien que sa ferveur et sa piété me rendoient cher. Je l'avois nommé Augustin, en l'exhortant à combattre l'erreur avec le même zèle que saint Augustin son patron l'avoit combattue. Toute sa famille se disposoit à recevoir le baptême, c'étoit l'effet de ses soins. Un dee ses nfans, âgé de quinze à seize ans, avoit déjà été baptisé, et je l'avois nommé Ignace. Ce jeune homme, qui a de l'esprit et qui est habile dans les lettres, travailloit, à l'exemple de son père, à instruire sa mère, ses frères et ses sœurs. Son père, qui a conservé jusqu'au dernier soupir un attachement sincère pour sa religion, voyant qu'il ne pouvoit avoir de prêtres pour l'aider à bien mourir, fit venir des catéchistes; il les pria de réciter les prières de l'Église, qui ont été traduites en chinois. Il y répondit avec beaucoup de dévotion, et après avoir donné toutes les marques d'une piété vraiment chrétienne, il rendit son âme à Dieu. Cet homme, n'étant encore que catéchumène, eut une fluxion très-fâcheuse sur un œil. Un infidèle de ses amis lui dit que les dieux du pays se vengeoient par là de ce qu'il vouloit embrasser une religion étrangère. Augustin se moqua de l'aveuglement de son ami, et lui dit qu'il n'y avoit rien dans son mal d'extraordi-

naire et de surnaturel; qu'il ne craignoit point la colère des dieux chimériques qu'on adore à la Chine, et que la religion chrétienne étant la véritable religion, il l'embrasseroit, quand il devroit lui en coûter les deux yeux et la vie. Il vint quelques jours après me raconter l'entretien qu'il avoit eu, et me demander le baptême. Depuis la mort de ce fervent chrétien, il ne m'a pas été possible de rien gagner sur l'esprit de sa femme et de ses enfans, parce qu'un oncle, homme violent et entêté des superstitions des bonzes, les a tous pervertis. Je craindrois même pour la foi du jeune Ignace, le seul de cette famille qui soit chrétien, s'il n'avoit jusqu'à présent témoigné une fermeté et un courage beaucoup au-dessus de son âge. Nous serions trop heureux dans nos missions si les conversions se faisoient à milliers, et qu'on n'y trouvât point d'obstacles. Le salut des hommes a infiniment coûté à Jésus-Christ; nous n'avons pas lieu de nous plaindre s'il nous en coûte aussi un peu.

Je reviens à la jeune femme dont j'ai parlé, et qui a donné lieu à cette longue digression. Si son incrédulité affligea le père de Chavagnac, la ferveur de ses parens, qui s'étoient convertis, fut pour lui le sujet d'une grande consolation. Leur zèle pensa même les porter trop loin; car peu s'en fallut qu'ils n'allassent en troupe, dans la pagode de leur village, renverser et briser l'idole que l'on y adore; mais le Père, qui en fut averti à temps, prévint les suites fâcheuses qu'auroit eues ce zèle indiscret. Il leur représenta que ces violences ne pouvoient qu'attirer sur eux et sur tous les chrétiens une cruelle persécution, et rendre les païens encore moins traitables; et que pour l'acquit de leur conscience il suffisoit qu'ils fussent prêts à faire profession et à rendre raison de leur foi lorsqu'on les en interrogeroit. Mais pour signaler leur zèle d'une manière aussi agréable à Dieu, et moins dangereuse, il leur proposa un expédient, qu'ils goûtèrent fort; ce fut d'ériger dans leur maison un monument qui conservât la mémoire de la grâce qu'ils avoient reçue, et dont la vue les excitât, eux et leur postérité, à en témoigner à Dieu leur sincère reconnoissance. Il fut donc résolu que l'on feroit une inscription qui expliqueroit nettement la maladie dont cette famille avoit été attaquée, sa délivrance miraculeuse, les noms et le nombre des personnes, les suites qu'avoit eues cette faveur divine, l'année et le jour que cela étoit arrivé, et que cette inscription seroit placée dans le lieu le plus honorable de la maison; ce qui fut exécuté.

Les dernières nouvelles que j'ai reçues de ce pays-là marquoient que Notre-Seigneur continuoit de répandre ses grâces sur cette chrétienté naissante : car les maladies qu'il envoie à plusieurs de ces infidèles sont de véritables faveurs, puisqu'elles les conduisent ordinairement à la connoissance de Dieu. A la porte du nord de la ville de Fou-tcheou, il n'y avoit pas un seul chrétien. Trois familles qui logent ensemble, composées de trente-cinq à quarante personnes, furent attaquées du flux de sang à la fin du mois d'octobre. Un jeune enfant de la première famille en mourut en moins de dix jours, malgré les prières et les sacrifices des bonzes. A peine celui-là étoit-il mort, qu'un enfant de la seconde famille se trouva à l'extrémité : les parens, alarmés, coururent à l'église, demander qu'on le vînt baptiser. Le Père envoya un catéchiste pour l'instruire, et peu de jours après, il alla lui-même pour le baptiser, parce que, le mal augmentant, il y avoit lieu de craindre qu'on ne fût surpris. Le baptême sembla le soulager; et le père de Chavagnac ayant offert à Dieu le saint sacrifice de la messe pour lui, le sang s'arrêta ce jour-là même, et l'enfant se trouva guéri. Cet événement frappa si vivement toute cette famille, qui consistoit en neuf personnes, qu'elle se fit instruire, et reçut le saint baptême. Le flux de sang s'étant communiqué depuis à la troisième famille, il y a lieu d'espérer qu'elle profitera du bon exemple de ses voisins. Voilà, monseigneur, une partie de ce qui s'est passé depuis un an et demi dans la ville de Fou-tcheou.

Le père Baborier, un de nos chers compagnons, qui a soin de l'ancienne Église de Tin-tcheou, dans la province de Fokien, travaille avec bien plus de succès. Ce Père, avec lequel je partis de France, eut le bonheur d'arriver un an plus tôt que moi, parce que je fus obligé, suivant mes ordres, de passer par les Indes; au lieu que, s'étant embarqué sur l'*Amphitrite*, que nous trouvâmes au cap de Bonne-Espérance, il vint ici en droiture et sans s'arrêter. Le père Baborier est donc depuis quatre ans à la Chine, où il a eu la consolation de baptiser plus de cinq cents personnes. Je souhaiterois pouvoir vous envoyer un détail exact de tout le

bien qu'il fait ; vous en seriez assurément édifié. Un chrétien de son Église, qui a passé par ici depuis peu de jours, m'a raconté des choses merveilleuses de la charité et du zèle de ce fervent missionnaire, qui a un grand soin de cacher tout ce qui pourroit inspirer de l'estime pour sa personne. J'ai reçu de lui un petit mémoire, où il ne me parle que de quelques événemens extraordinaires, qui sont des marques de la bonté et de la miséricorde de Dieu sur ces peuples.

Les infestations des démons sont assez ordinaires à la Chine, comme généralement dans tous les pays où Jésus-Christ n'est point connu; ce qui n'est pas une petite preuve de la victoire que le Sauveur du monde a remportée sur l'enfer. Une famille païenne de la petite ville de Chamham, dépendant de Tin-tcheou, souffroit une persécution, dont le démon seul paroissoit pouvoir être l'auteur. Des mains invisibles renversoient et brisoient les meubles de la maison à l'heure qu'on y pensoit le moins. Tantôt on voyoit un grand feu allumé dans une chambre, où un moment auparavant il n'y avoit pas une étincelle, et tantôt des figures humaines monstrueuses et capables d'imprimer de la terreur paroissoient peintes sur du papier et attachées aux murailles, sans qu'on pût deviner qui les y avoit mises. Il se passoit beaucoup d'autres choses aussi surprenantes, auxquelles on ne croyoit pas que les hommes pussent avoir aucune part. Le chef de cette famille, inquiet et impatient de se voir ainsi tourmenté, n'oublia rien de ce que la superstition la plus aveugle peut suggérer pour se délivrer de ces mauvais hôtes. Il s'adressa d'abord à une espèce de bonzes qu'on appelle *hochans*. Ce sont les adorateurs de l'idole Foé, les prédicateurs de la métempsycose, et les auteurs de cent ridicules fables qu'ils ont apportées à la Chine avec leurs idoles, soixante ou quatre-vingts ans après la naissance de Jésus-Christ. Les hochans n'ayant pu donner de secours à cette famille affligée, on fit venir une autre espèce de bonzes, qu'on appelle *ssée-congs*. Je ne sais ce que ce mot signifie. Ceux-ci firent, dans la maison infestée, plusieurs cérémonies mystérieuses ; mais ce fut à leur confusion. Ils attribuèrent à leur petit nombre le mauvais succès de leurs opérations diaboliques ; ainsi, de trois qu'ils étoient d'abord, ils y vinrent dix, pour être plus forts, disoient-ils, contre l'esprit qu'ils vouloient chasser. C'étoit chaque jour une comédie nouvelle ; le peuple y accouroit en foule, et la maison étoit toujours pleine de toute sorte de gens. Un chrétien s'y trouva par hasard ; il ne put voir toutes les extravagances que faisoient les ssée-congs, sans être touché de l'aveuglement de ceux qui se laissoient ainsi tromper par ces malheureux. « Qu'on est à plaindre dans cette maison ! dit assez haut ce chrétien ; on y fait bien de la dépense inutilement. Si l'on avoit recours au Dieu des chrétiens, qui est le souverain Seigneur du ciel et de la terre, et la terreur des démons, on auroit bientôt la paix, sans qu'il en coutât la moindre chose. » Personne ne parut faire attention à ce que le chrétien venoit de dire. On le remarqua cependant. Les bonzes continuèrent leurs jongleries, l'esprit maléfique tint ferme et s'en moqua ; de sorte que, les ssée-congs n'en pouvant venir à bout, il fallut appeler les *tao-ssée :* c'est une troisième espèce de bonzes, dont j'ai déjà parlé. Ceux-ci, fiers de se voir ainsi recherchés dans une si heureuse conjoncture, entrèrent orgueilleusement dans cette maison, promettant d'un air fanfaron qu'ils sauroient bientôt réduire ce malin esprit. Leur fierté ne dura pas ; car à peine eurent-ils mis le pied dans la maison, qu'une grêle de pierres fondit sur eux, sans qu'on pût découvrir ceux qui les lançoient. Les tao-ssée, peu accoutumés à un pareil traitement, se retirèrent plus vite qu'ils n'étoient venus, et laissèrent ces pauvres affligés dans un nouveau trouble. Le chef, voyant que tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors étoit inutile, s'avisa de changer de demeure, croyant qu'il pourroit ainsi trouver le repos qu'il cherchoit depuis si longtemps. Il alla donc loger dans une nouvelle maison ; l'esprit mauvais l'y poursuivit, ce qui le jeta dans une espèce de désespoir. Accablé de chagrin et de tourment, il rencontra dans la rue le chrétien dont j'ai parlé : « N'est-ce pas vous, lui dit-il, mon ami, qui vous moquiez dernièrement des bonzes dans ma maison, et qui prétendiez que le Dieu des chrétiens pouvoit seul me secourir ? C'est moi-même, reprit le chrétien, et il ne tiendra qu'à vous d'éprouver la vérité de ce que je vous ai dit. Il y a dans votre voisinage des chrétiens pleins de piété et de ferveur : invitez-les à se joindre aux autres chrétiens de cette ville, et à venir chez vous prier tous ensemble le Dieu que nous adorons ; et j'espère que ce Dieu plein de bonté exaucera les vœux

qui lui seront offerts pour vous. Pécheur et nouvellement chrétien que je suis, je n'ose pas aller seul chez vous, parce que je ne mérite pas d'être écouté. Mais pour mes frères, leurs prières seront agréables, et vous en sentirez sûrement les effets. Au reste, que la multitude ne vous épouvante pas; il ne vous en coûtera ni repas ni argent; car, dans la loi que nous professons, le désintéressement est parfait. »

L'infidèle écouta ce que le chrétien lui disoit, et parut en être content; mais le moment de sa conversion n'étoit pas encore venu : Dieu l'y disposoit seulement par cette entrevue. Quelques jours après, les vexations du démon ayant redoublé, ce pauvre homme, tout hors de lui, se lève à minuit, court à la maison du chrétien qui lui avoit donné de si salutaires conseils, le force de lui ouvrir sa porte, et le conjure, au nom du Dieu qu'il adore, de lui donner promptement quelque assistance. Le chrétien vouloit attendre le jour : mais l'infidèle fit de si grandes instances, que le chrétien fut obligé de le suivre. Après s'être recommandé à Dieu, il prit son chapelet et de l'eau bénite; et, se confiant uniquement en la miséricorde de Notre-Seigneur, il entra dans la maison de l'infidèle, et y fit sa prière à genoux et le visage contre terre. Il arracha ensuite les affiches et les écriteaux des bonzes, foula aux pieds ces figures monstrueuses auxquelles personne n'osoit toucher, les jeta au feu; et, après avoir fait enlever tout ce qu'il y avoit de superstitieux, il procura à cette maison une paix et une tranquillité si parfaite, qu'elle n'a point été troublée depuis ce temps-là. Le chef de la famille, pénétré d'une vive reconnaissance de la grâce qu'il venoit de recevoir, déclara qu'il vouloit être chrétien. Il commença dès lors à garder les jeûnes et les abstinences de l'Église, et à faire faire en commun, le matin et le soir, les prières des chrétiens, que sa famille apprit en peu de temps. Il en ajouta encore plusieurs autres en l'honneur de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Le père Baborier étant venu à Cham-ham, on lui présenta ce fervent catéchumène, et il eut la consolation de le baptiser avec toute sa famille. Ce nouveau chrétien n'a rien diminué de sa ferveur depuis ce temps-là, et il est aujourd'hui le modèle et l'exemple des néophytes. Il n'y a pas longtemps que quelques infidèles ayant voulu l'engager à écrire son nom sur une planche qu'on devoit porter devant une pagode, il prit la planche des mains de celui qui la tenoit, et la mit en pièces en présence de ces idolâtres, qui le menacèrent de le déférer au mandarin. « Allons, dit-il, devant lui, et voyons qui de nous a raison. » Les infidèles, étonnés de sa fermeté, se retirèrent et le laissèrent en repos.

La conversion que je viens de raconter n'est pas la seule merveille que Dieu ait faite dans cette mission. Le père Baborier marque, dans la relation qu'il m'a envoyée, d'autres faits assez remarquables. Plusieurs malades guéris par l'invocation du nom de Dieu; un infidèle, âgé de vingt-six ans, de furieux qu'il étoit, rendu traitable et remis en son bon sens au moment qu'un chrétien lui jette de l'eau bénite et lui fait prononcer les noms de Jésus et de Marie; deux femmes en travail, tout à coup délivrées par l'application des saintes reliques qu'on leur attacha au cou; un enfant chrétien, âgé de onze ans, qui étoit tombé dans un puits profond, soutenu par une main invisible qui le porte, d'une manière dont il s'aperçoit lui-même, sur un rebord pratiqué à côté de la surface de l'eau, d'où on le retira ensuite sans qu'il eût le moindre mal; enfin, je trouve une maison conservée au milieu d'un violent incendie qui en consume cent quarante et une autres. Cette maison appartenoit à un chrétien; le feu l'effraya, il s'enfuit et abandonna la maison. Un autre chrétien, de ses amis, plein de courage et de foi, y va, y jette de l'eau bénite, et préserve cette maison par les ferventes prières qu'il fit à Dieu. Le père Baborier, qui a été sur les lieux, et qui a vu cette maison, assure que le feu l'épargna seule, et que toutes les autres qui la touchoient et qui l'environnoient ont été entièrement détruites et consumées. J'aurois un peu de peine à raconter tant de prodiges à ces hommes profanes qui font gloire de leur incrédulité; mais à vous, monseigneur, dont je connois depuis si longtemps la foi et la religion, je me ferois un scrupule de vous en rien cacher, afin qu'admirant avec nous les miséricordes du Seigneur, vous nous aidiez à le remercier de ce qu'il veut bien encore, dans ces derniers temps, faire éclater sa puissance, pour animer la foi des néophytes.

Lorsque j'allai à Fou-tcheou, je laissai les pères Le Couteulx, de Tartre, et Franki à Nan-

tchang. Ils n'y demeurèrent pas inutiles pendant les quatre mois que je fus absent. Il n'y avoit que très-peu de temps qu'ils étoient arrivés à la Chine, et à peine pouvoient-ils dire deux mots en chinois : ils ne laissèrent pas cependant, à force de travail et d'application, d'apprendre les termes les plus nécessaires pour parler aux chrétiens des choses de Dieu. Ils faisoient venir nos domestiques, répétoient devant eux ce qu'ils avoient appris par cœur; et quand ils en étoient entendus, ils se hasardoient de dire les mêmes choses dans une assemblée. Dieu bénit leur travail et leurs bonnes intentions : je trouvai, à mon retour, qu'ils avoient baptisé quarante-neuf personnes, et qu'ils avoient assisté à plusieurs assemblées de femmes chrétiennes pour les instruire, les confirmer dans la foi, et baptiser les catéchumènes. Il seroit difficile de marquer ici la piété avec laquelle les chrétiens passèrent la semaine sainte. Le dimanche, le concours fut extraordinaire; l'église se trouva trop petite, quoique d'ailleurs elle soit assez grande; on bénit des rameaux, des parfums et des bougies, que les chrétiens ont coutume de brûler, durant le cours de l'année, devant les saintes images. Le jeudi saint, on conserva le Saint-Sacrement, comme on a coutume de le faire en Europe. Pendant tout le temps qu'il fut exposé, les chrétiens se partagèrent pour venir l'adorer, de sorte que toute l'après-dînée et la nuit suivante, il y en eut toujours plusieurs en prières. Ils récitoient d'heure en heure le chapelet à haute voix, ou bien certaines prières en forme de litanies, à l'honneur du très-saint Sacrement. Le vendredi, l'église se trouva encore trop petite. On y fit l'adoration de la croix de la même manière que nous la faisons en Europe. Tout ce qu'il y eut de particulier, fut qu'après cette sainte cérémonie, ces fervens néophytes prirent une rude discipline. Le samedi on fit les cérémonies ordinaires de l'Église, et le jour de Pâques, plus de cent personnes communièrent, et l'église fut presque toujours pleine, depuis le matin jusqu'au soir.

. Je ne crois pas pouvoir mieux finir cette longue lettre, qu'en ajoutant ici une petite relation de ce qui s'est passé dans les missions de de Kien-tchang et de Nan-fang, depuis le mois de février jusqu'au mois d'août de l'année 1702. Cette relation est du père Prémare, qui étoit alors chargé de ces deux Églises, où il a baptisé plus de six cents personnes; et comme elle est écrite avec une naïveté qui persuade, je la transcris sans y rien changer. Elle vous donnera, monseigneur, une idée des petites excursions que nous faisons quelquefois à la campagne, et des biens qu'on en retireroit, si les missionnaires étoient en état de faire plus souvent de ces sortes de voyages. Voici donc ce que dit ce Père :

« Je partis de Nan-tchang-fou au commen-» cement du mois de février, pour me rendre » à mon Église de Kien-tchang. J'arrivai à » Fou-tcheou, qui étoit sur mon passage, as-» sez à temps pour assister à la mort d'un » saint vieillard nommé Paul, qui avoit été un » des premiers et des plus zélés chrétiens de » cette nouvelle Église. Ce bon homme atten-» doit la venue de quelque Père avec une ar-» deur et une confiance admirables. Quoiqu'il » baissât tous les jours, et qu'il se vît près de » mourir, il disoit toujours qu'il ne mourroit » pas sans recevoir les sacremens. Il n'y avoit » cependant guère d'apparence qu'il pût avoir » ce bonheur, lorsque j'arrivai. Dès le lende-» main, je lui portai le saint viatique, qu'il » reçut avec des sentimens de dévotion dont » je fus attendri. Dans ce moment, il se répan-» dit sur son visage un certain air de joie, qui » fut comme un présage du bonheur dont son » âme alla jouir dans le ciel, deux ou trois » jours après, comme j'ai tout sujet de le » croire. C'est ainsi que Dieu aime à se com-» muniquer aux pauvres, et à les récompenser » dès cette vie de la fidélité avec laquelle ils » l'ont servi.

» Je passai ensuite par Kien-tchang, mais » sans m'y arrêter, et je me rendis à Nan-» fong, avec les pères de Goville et Noëlas, » qui m'accompagnoient.

» Nous arrivâmes quelques jours avant le » carême. Comme nous ne pouvions pas y de-» meurer longtemps, j'exhortai les hommes à » approcher des sacremens, et je pressai les » femmes d'achever leurs assemblées. Je puis » dire, à la gloire de Notre-Seigneur, que la » plupart s'acquittèrent de leur devoir avec » beaucoup de religion, venant assidûment à » l'église, et se tenant prêts pour approcher » des sacremens à leur rang. Si je leur avois » donné de meilleurs exemples, c'est-à-dire » si j'avois eu plus de zèle, plus de recueille-

» ment et plus de vertu, leur ferveur eût été » encore plus grande. C'est particulièrement » dans les assemblées des femmes qu'un missionnaire a besoin d'une patience et d'une » égalité inaltérables. On y baptise les enfans, » et quelquefois aussi des filles et des femmes » adultes. Celles-ci sont pour l'ordinaire des » païennes, qui, ayant eu le bonheur d'entrer » dans une maison chrétienne, n'y sont pas » longtemps sans s'instruire de la religion et » sans souhaiter le baptême. Je tins six ou » sept de ces assemblées pendant le carême.

» L'application avec laquelle on instruit les » chrétiens qui sont dans les villes ne nous » doit pas faire négliger ceux de la campagne. » J'ai éprouvé que c'est dans les villages qu'on » fait le plus de fruit, et qu'y trouvant des » âmes mieux disposées, c'est-à-dire plus saintes et plus innocentes, on y goûte aussi une » plus grande consolation. La première semaine de carême, j'allai à un village nommé » *Lou-kang*, à une petite journée de Nan-fong. » Ce sont trois ou quatre hameaux, si peu » éloignés les uns des autres, qu'ils paroissent » n'en faire qu'un. Sur le chemin, je laissai » dîner à loisir ceux qui m'accompagnoient, » et j'avançai toujours en attendant qu'ils me » joignissent. Je trouvai, sur une petite colline, un homme qui faisoit le même chemin » que moi. Il me regarda fort attentivement, » surpris sans doute de voir un étranger seul » et à pied. Il me suivit d'abord sans rien » dire; à la fin, il ne put s'empêcher de me » parler. Je profitai de l'occasion; je lui annonçai le royaume de Dieu, et je l'exhortai » à se convertir. Tout ce que je lui dis fit impression sur son cœur, et, par un effet merveilleux de la grâce du Seigneur, il en fut si » vivement touché, qu'il résolut de se faire » chrétien.

» Aussitôt que je parus à Lou-kang, la nouvelle de mon arrivée se répandit de maison » en maison. Le lendemain, après avoir dit la » messe, j'allai dans un petit bois pour y prier » Dieu : mais à peine y fus-je entré, que plusieurs de ces bonnes gens vinrent m'y trouver. Je les recevois avec amitié, et je les envoyois à la maison, où mon catéchiste faisoit » l'instruction. Comme il parloit d'une manière plus intelligible pour eux que je n'aurois pu faire, dans le jargon du pays, il étoit » plus capable de les instruire que moi. Dans » cette première visite, je ne conférai le baptême qu'à dix-huit personnes que je trouvai très-bien disposées; mais je promis aux » autres, qui souhaitoient de le recevoir, de » revenir les voir dans quatre ou cinq mois, » et d'en baptiser alors un plus grand nombre. Avant que de quitter Lou-kang, je fis » quelques règlemens, et je nommai quatre » de ces nouveaux chrétiens pour instruire les » catéchumènes, et pour avoir soin du petit » troupeau. Une charité assez légère que je fis » alors à une pauvre femme malade, donna de » l'estime pour le christianisme. Elle languissoit depuis trois ou quatre ans, abandonnée » de ses plus proches parens, qui étoient rebutés de la voir si longtemps dans cet état, » et qui, d'ailleurs, n'avoient pas le moyen de » la soulager. Après qu'elle eut été instruite, » j'allai la baptiser dans sa cabane; je la trouvai couchée sur un peu de paille; il n'y a » point de bête, en Europe, qui n'en ait de » meilleure. Les chrétiens la consolèrent le » mieux qu'ils purent. Je mis une pièce de » trente sols entre les mains du plus vertueux, » pour fournir à cette pauvre femme quelque » petit secours, ou pour la faire enterrer, si » elle venoit à mourir; leur faisant entendre » qu'en cela j'envisageois encore plus le bien » de son âme que celui de son corps. Je lui » recommandai de ne la point quitter et de lui » parler souvent de Dieu. Deux jours après » mon départ, j'appris qu'elle étoit morte » dans de grands sentimens de piété. Il ne » faut qu'une petite aumône, faite à propos, » pour gagner quelquefois à Jésus-Christ, ou » pour conserver dans la foi tout un village.

» Les chrétiens que j'avois baptisés à Loukang vinrent à Nan-fong passer les fêtes de » Pâques, et m'amenèrent quatre ou cinq personnes que je baptisai. Il y avoit parmi eux » un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, » qui me parut être dans des dispositions admirables. Je n'ai point encore trouvé à la » Chine de meilleur cœur. Comme il est riche, » sa mère et son aïeule donnoient tous les ans » dix taels aux bonzes, afin qu'il eût du succès dans ses études. Il me promit que sa » femme, sa mère, sa grand'mère et tous ses » parens embrasseroient la religion chrétienne, » et qu'il n'auroit point de repos qu'ils n'eussent tous reçu le baptême. Quand on fera » une petite église à Lou-kang, ce qu'il faut

» faire au plus tôt, ce jeune chrétien pourra » sans peine en faire les frais. Voilà mon voyage » de Lou-kang.

» J'ai toujours cru que les Chinois, du génie » dont je les connoissois, seroient charmés des » cérémonies de l'Église, si nous pouvions les » faire avec un peu plus d'éclat. Comme nous » étions trois jésuites à Nan-fong, nous réso- » lûmes de faire toutes les cérémonies de la » semaine sainte. Nous commençâmes donc le » jeudi : il y eut ce jour-là environ quarante » personnes qui communièrent; nous dîmes » une grand' messe avec diacre et sous-diacre. » Avant la communion, je prononçai tout haut » les actes qu'on fait faire en approchant de » ce divin sacrement. Quoique la langue chi- » noise ne soit pas féconde en affections du » cœur, cela eut beaucoup de succès; car, » soit par la nouveauté, soit par l'air et la » manière dont cela se passa, je remarquai » sur le visage de ces bons chrétiens, une dé- » votion que je n'avois pas encore vue. Les » Chinois ne se servent que de prières voca- » les; je crois qu'il seroit très-avantageux de » les disposer peu à peu à l'oraison mentale, » en faisant d'abord à haute voix, devant eux, » les réflexions et les actes qu'ils ne sont pas » capables de produire d'eux-mêmes. La cha- » pelle où nous plaçâmes le Saint-Sacrement » étoit très-bien parée, et les belles images » de la passion, qu'on m'a envoyées cette an- » née de France, touchèrent sensiblement tous » les chrétiens. Je fis le soir le lavement des » pieds de la manière qui est marquée dans le » *Rituel*. J'avois eu un peu de peine à résoudre » quelques-uns de nos néophytes à cette sainte » cérémonie, plusieurs disant, comme saint » Pierre, qu'ils ne pourroient jamais souffrir » qu'on s'humiliât ainsi devant eux. Après » une prière à Notre-Seigneur, on tira au sort » douze noms, et il arriva, par un effet de la » Providence, que tous ceux dont on tira les » noms étoient les plus fervens et les plus ver- » tueux. Il y en eut un surtout qui, par humi- » lité, prioit Dieu de tout son cœur que son » nom ne vînt pas. Les Chinois sont propres à » remarquer ces petites circonstances, et celle- » ci servit beaucoup à leur rendre cette céré- » monie plus vénérable. De plus, les habits » sacrés que je pris avec les deux autres Pè- » res, les cierges allumés, les prières en chi- » nois et en latin, la modestie que je crus » nécessaire en cette occasion plus qu'en au- » cune autre; tout cela fit sur eux de si vives » impressions, qu'ils se crurent obligés de vi- » vre encore avec plus de ferveur qu'aupara- » vant, et d'imiter autant qu'ils pourroient » les douze apôtres qu'ils avoient eu l'honneur » de représenter.

» Le vendredi saint, l'adoration de la croix » se fit à l'ordinaire, et elle fut suivie d'une » longue et rude discipline qu'on prit à la vue » de Jésus-Christ en croix, et en répandant » beaucoup de larmes. Le soir, nous dîmes té- » nèbres. On expliqua ce que signifioient ces » quinze cierges qu'on met sur un triangle, et » qu'on éteint l'un après l'autre, le dernier » qu'on cache sous l'autel, et qu'on montre » ensuite tout allumé, ce bruit qu'on fait » à la fin des ténèbres. Cette explication les » contenta fort, et ils furent charmés de voir » qu'il n'y avoit pas une seule de nos céré- » monies qui ne renfermât quelque sens mys- » térieux.

» Après avoir baptisé cinquante-cinq per- » sonnes à Nan-fong, je fus obligé de me » rendre à Kien-tchang, où j'ai fait à peu près » les mêmes exercices. J'assistai là à sept ou » huit assemblées de femmes chrétiennes, et » je parcourus tous les villages où il y a des » chrétiens. De plus, j'eus le bonheur d'ouvrir » le chemin à l'Évangile, dans un lieu où il » n'avoit point encore été prêché. Une bonne » chrétienne, qui est dans le palais du gou- » verneur de la ville, m'envoya un tael pour » l'employer à quelque œuvre de piété, selon » que je le jugerois plus à propos. Je crus » que je ne pouvois mieux employer cette au- » mône qu'à faire une petite mission à Siaoche. » C'est une grosse bourgade à six lieues de » Kien-tchang, sur la route de Sing-tchin-hien. » Les habitans sont de bonnes gens, francs, » sincères, et vivant dans une grande inno- » cence. Comme Siaoche est sur le bord de la » rivière, les hommes y sont presque tous pê- » cheurs. Je fus surpris, en entrant dans la » bourgade, de ne rencontrer personne, et de » ne voir que des enfans aux portes. C'est que » les femmes sont renfermées dans les maisons, » où elles travaillent, tandis que les maris sont » occupés à la pêche, ou à cultiver leurs champs, » qu'ils labourent deux ou trois fois l'année. » Lou-kang m'avoit donné du goût pour les » missions de la campagne. Je sortis de la bour-

» gade, et je trouvai tous ces pauvres gens qui » travailloient de côté et d'autre. J'en abordai » un d'entre eux, qui me parut avoir la phy- » sionomie heureuse, et je lui parlai de Dieu. » Il entra sans peine dans tous les sentimens » que je voulus lui inspirer; il me parut con- » tent de ce que je disois, et m'invita par hon- » neur à aller dans la salle des ancêtres. C'est » la plus belle maison de toute la bourgade; » elle est commune à tous les habitans, parce » que, s'étant fait depuis longtemps une cou- » tume de ne point s'allier hors de leur pays, » ils sont tous parens aujourd'hui, et ont les » mêmes aïeux. Ce fut donc là que plusieurs, » quittant leur travail, accoururent pour en- » tendre la sainte doctrine. J'en fis expliquer » les principaux articles par mon catéchiste; » je leur laissai quelques livres; et, ne pouvant » demeurer avec eux bien longtemps, je par- » tis après avoir baptisé dix-neuf catéchu- » mènes. Pendant environ trois mois que nous » avons demeuré à Kien-tchang, nous avons » conféré le baptême à quatre-vingt-dix-huit » personnes, en sorte que depuis notre arrivée » à Nan-fong jusqu'à ce que je reçus l'ordre de » mes supérieurs de quitter Kien-tchang, nous » comptions, les Pères et moi, que nous avions » eu justement autant de baptêmes que de » jours. » Voilà, monseigneur, ce que le père de Prémare m'a écrit de sa mission. Je suis fâché de n'avoir pas une relation entière de tout ce qu'il a fait, elle seroit curieuse et très-capable de vous édifier.

Tandis que nous travaillons de toutes nos forces dans les provinces à la conversion des âmes, les Pères qui demeurent à la cour ne s'épargnent pas. Outre les services que l'empereur exige d'eux, et que l'amour de la religion les engage à rendre à ce prince, ceux qui sont arrivés depuis peu d'Europe s'appliquent à l'étude de la langue et des caractères, ce qui est très-long et très-pénible. Je puis assurer qu'il n'y a point de travail plus difficile ni plus rebutant que celui-là ; c'est un grimoire que ces caractères chinois, qu'il paroît d'abord impossible de déchiffrer. Cependant, à force de regarder et de se fatiguer l'imagination et la mémoire, cela se débrouille, et l'on commence à y voir clair. Les difficultés qu'on y trouve sont incomparablement plus grandes par rapport aux Européens que par rapport aux naturels du pays; ceux-ci s'effrayent moins de ce qu'ils ont vu cent fois, et ils n'ont pas ces grandes vivacités d'esprit qui rendent un peu ennemi d'une gêne constante. Mais la charité de Jésus-Christ est plus forte que tous ces obstacles; elle seule nous anime, elle nous soutient dans cette pénible application ; on en dévore avidement le travail, par l'espérance qu'étant habiles dans ce que les Chinois estiment le plus, on les gagnera plus aisément à Notre-Seigneur. Les Pères qui sont à la cour ont beaucoup d'avantages, pour cette étude, qu'on n'a pas dans les provinces; car, pour les caractères, ils y trouvent les plus excellens maîtres; et pour la langue, ils sont sans cesse environnés de gens qui la parlent avec toute la politesse possible. Mais il faut avouer aussi que cette science leur est absolument nécessaire : quelque esprit et quelques talens qu'on ait d'ailleurs, ce n'est que par là qu'on a entrée chez tout ce qu'il y a de grand dans l'empire. Ils nous invitent, ils conversent avec nous, ils nous souffrent quelquefois parler de la science du salut; et s'ils ne se convertissent pas toujours, au moins sont-ils, dans l'occasion, les protecteurs d'une religion qu'on estime à proportion qu'on la connoît dans elle-même et dans ceux qui viennent la prêcher si loin, bien qu'ils eussent pu demeurer avec agrément dans leur pays. Le père de Fontaney, qui retourne en France, vous instruira, monseigneur, de tout le bien qu'on fait à Pékin. Il n'est pas croyable combien le nombre d'enfans que les parens abandonnent, et qu'on expose chaque année dans cette grande ville, est considérable. Il n'y a guère de jour qu'on n'en baptise plusieurs, et c'est un des plus solides biens que l'on puisse faire en ce pays. Car ceux que nous convertissons quand ils sont adultes peuvent se démentir et changer, et il ne s'en trouve que trop qui sont peu fidèles à la grâce qu'ils ont reçue; au lieu que ces enfans abandonnés, mourant immédiatement après le baptême, vont infailliblement au ciel, où ils prient sans doute pour ceux qui leur ont procuré ce bonheur inestimable. C'est ici où, sans vouloir approfondir un si grand mystère, nous pouvons admirer la conduite de Dieu sur les hommes. Il va choisir dans une cour idolâtre, qui peut être regardée comme le centre de tous les vices, des enfans de péché, pour les faire participans de l'héritage céleste, tandis qu'il livre à l'emportement

volontaire de leurs passions les parens de ces enfans mêmes, et une infinité d'autres hommes, qui seront un jour les victimes de sa justice.

Il y a environ un an que le frère Fraperie, que l'empereur estime fort pour son habileté dans la médecine et dans la chirurgie, eut le bonheur de baptiser un petit-fils de ce grand prince et de le mettre dans le ciel, puisqu'il mourut un ou deux jours après, âgé de trois à quatre ans. Je ne puis douter que cette âme prédestinée n'implore dans ce moment la miséricorde de Dieu pour le salut de ceux qui lui ont donné la vie, et pour tous les pauvres Chinois. Les médecins désespérant de pouvoir guérir ce petit prince, on appela le frère Fraperie. L'état où il le trouva lui fit juger qu'il n'en pouvoit pas revenir : c'étoit une petite vérole rentrée, à laquelle il n'y avoit plus de remède ; ce frère, rempli de zèle, ne pouvant plus guérir le corps, pensa à sauver l'âme. Il s'approcha du prince sous prétexte de l'examiner de plus près et d'en pouvoir rendre compte à l'empereur, qui l'appeloit à une maison de campagne où il va ordinairement, mais, en effet, pour baptiser l'enfant mourant et lui procurer le salut éternel ; ce qu'il fit le plus heureusement du monde et sans que personne s'en aperçût. Ce cher Frère, tout pénétré de ce qui venoit de lui arriver, m'écrivit qu'il ne pouvoit contenir sa joie, et qu'il ne concevoit pas qu'on en pût goûter une plus grande ni une plus pure dans ce monde. Je parlois tantôt des croix de nos missionnaires, voilà quels sont leurs plaisirs. Ils ne vous sont pas inconnus ces sortes de plaisirs, monseigneur, et je suis persuadé que vous les avez goûtés lorsque vous avez ramené à l'Église un si grand nombre d'hérétiques qui s'en étoient séparés, et que vous avez fait brûler dans la cour de votre château de La Force cette multitude de livres pernicieux qui les entretenoient dans leurs erreurs. Je sais, monseigneur, les éloges que le roi a faits de votre zèle, et les marques qu'il vous a données de sa bienveillance et de son estime ; mais je suis persuadé que vous avez été moins touché de ces marques de distinction, qui vous sont si honorables, que de la satisfaction de voir rentrer des âmes presque désespérées dans le chemin assuré du salut.

Pardonnez-moi, monseigneur, la liberté que j'ai prise de vous écrire une si longue lettre, ayant si peu de choses à vous dire. Les commencemens d'une mission sont difficiles, on ne peut trop le répéter. Quand nous aurons plus de maisons, quand nous saurons mieux la langue, quand nous serons plus faits aux manières du pays, et quand nous aurons enfin beaucoup de secours qui nous manquent encore, nous espérons de la souveraine bonté de Dieu que les conversions seront plus nombreuses. J'avois dessein de vous dire un mot sur les disputes qui se sont élevées ici ; je ne sais comment ce point m'est échappé. Je pourrai l'an prochain vous développer ce que c'est que les honneurs que l'on rend à Confucius et aux parens. Les chrétiens de ce pays ont été bien étonnés quand ils ont su qu'on les accusoit d'idolâtrie. Ils adressent cette année des plaintes au Saint-Père, et lui envoient des témoignages authentiques de la pureté de leur foi et de l'innocence des cérémonies qu'ils croient pouvoir pratiquer sans impiété et sans superstition ; j'ai traduit quelques-uns de ces témoignages. Je suis avec un très-profond respect, etc.

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT DES MISSIONS DE LA CHINE,

PRÉSENTÉ EN LATIN A ROME,

AU RÉVÉREND PÈRE GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

L'AN 1703,

PAR LE PÈRE FRANÇOIS NOEL,

MISSIONNAIRE DE LA MÊME COMPAGNIE,

ET DEPUIS TRADUIT EN FRANÇOIS.

Travaux des missionnaires portugais et françois.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'obéis à l'ordre de votre paternité, et j'emploie à lui rendre compte de l'état présent de nos missions, le temps que me laisse la grande et importante affaire des honneurs qu'on rend à la Chine à Confucius et aux morts, pour laquelle j'ai été envoyé ici avec le père Gaspard Castner, comme députés l'un et l'autre de messeigneurs les évêques de Nankin, de Macao, d'Ascalon et d'Andreville, et de tous les jésuites missionnaires de la Chine. Comme je n'ai su mon départ de ce grand empire qu'au temps précisément qu'il falloit s'embarquer, je n'ai pas eu le loisir d'attendre toutes les lettres de nos Pères, qui eussent contenu

sans doute plusieurs choses édifiantes et curieuses touchant l'état particulier de chacune de leurs églises ; mais je n'ai pas laissé d'avoir des nouvelles de plusieurs qui m'avaient écrit auparavant, et qui m'avoient fait connoître en partie leurs occupations et les biens que Dieu fait par leur ministère. Je n'avancerai rien dans ce mémoire dont je ne sois bien instruit, et, sans chercher à grossir les objets, je vous marquerai, autant qu'il me sera possible, le nombre exact et précis des conversions et des baptêmes qui se sont faits depuis quelques années dans plusieurs de nos provinces. Je ne dirai rien de la situation et de la vaste étendue de cet empire ; de la multitude de ses villes, du nombre de ses habitans ; des mœurs, des sciences, du gouvernement, de la police et de la religion de ces peuples avec lesquels j'ai demeuré près de vingt ans. Je m'en rapporte à ce qu'en a écrit le père Le Comte dans ses *Nouveaux Mémoires de la Chine*, ne pouvant rien dire de plus nouveau ni de plus curieux. Je viens à ce qui regarde notre mission.

Nos Pères portugais, qui sont les premiers fondateurs de cette mission, avoient déjà ici un grand nombre de belles églises, quand nos Pères françois y arrivèrent, il y a près de vingt ans. On comptoit à Cham-hay, à Sum-kiam et à Cham-cho, dans la seule province de Nankin, plus de cent églises et plus de cent mille chrétiens. Mais le bonheur qu'ont eu les jésuites de France de se rendre agréables à l'empereur, et de le rendre favorable à la religion, a mis les uns et les autres en état de faire bien de nouveaux établissemens. Les Portugais ont acquis des maisons dans les villes de Paotin, de Chintin, et dans plusieurs autres, où l'on n'avoit point encore prêché Jésus-Christ ; et dans la capitale de l'empire, à Pékin, ils ont bâti une église pour les femmes, ce qui étoit fort nécessaire et ce qu'on souhaitoit depuis longtemps ; car il n'en est pas à la Chine comme en Europe, où les églises sont communes aux deux sexes. La bienséance et la coutume ne permettent pas que les hommes et les femmes se trouvent ensemble dans un même lieu. On regarderoit ces assemblées comme quelque chose de monstrueux. Ainsi les dames ont de petites chapelles particulières où les missionnaires vont, avec beaucoup de circonspection et de grandes précautions, les prêcher au travers d'une grille ou d'une séparation de barreaux, et leur administrer les sacremens. Comme elles sont naturellement vertueuses et fort innocentes, la religion s'insinue aisément dans leur cœur et dans leur esprit, et elles en pratiquent les devoirs avec une ferveur et une modestie charmantes. Celles de Pékin ont signalé particulièrement leur zèle à enrichir leur nouvelle église de ce qu'elles avoient de plus précieux, plusieurs ayant donné pour les ornemens d'autel leurs perles, leurs diamans et leurs autres bijoux, comme firent autrefois les dames de l'ancienne loi.

Les Pères françois, de leur côté, ont ouvert de nouvelles églises à Jao-tcheou, à Kiou-kiang et à Vou-tcheou, dans la province de Kiam-si, sans compter celles qu'ils sont près de fonder dans les provinces de Hou-coüam, de Tche-kiam et de Nankin. Mais rien n'approche de la belle église qu'ils ont fait bâtir à Pékin, dans la première enceinte du palais de l'empereur. Ce grand prince, qui protége depuis longtemps la religion chrétienne, ne s'est pas contenté de leur donner la permission d'élever ce superbe monument à la gloire du vrai Dieu, il a voulu encore y contribuer par ses libéralités, et le roi très-chrétien, à qui cette mission a des obligations très-particulières, a eu la bonté d'y envoyer une magnifique argenterie et de riches paremens d'autel.

Quoique nous ayons déjà trois églises à Pékin, elles ne suffisent pas, et nous avons résolu d'en bâtir une quatrième dans la partie orientale de cette grande ville, aussitôt que nous aurons les fonds nécessaires. Cela n'est pas infini comme en Europe, parce que les ouvriers et les matériaux se trouvent là à assez bon marché. Comme on a déterminé de la dédier à saint Joseph, le patron et le protecteur de cette mission, nous espérons que Dieu pourra inspirer à quelque zélé serviteur de ce grand saint d'en vouloir faire la dépense. On ne peut dire les bénédictions pleines de merveilles que nous avons plusieurs fois reçues du Ciel sous les auspices de ce puissant intercesseur. Ce fut le jour même que l'Église célèbre sa fête, qu'après bien des peines et des travaux, nous obtînmes enfin, en 1692, cet édit fameux enregistré dans tous les tribunaux de la Chine, par lequel l'empereur nous accordoit la permission de prêcher la loi de Jésus-Christ dans toutes les terres de son obéissance. Nous avions eu, plusieurs années auparavant, le pré-

sage heureux de quelque grande grâce, qui nous arriveroit par les prières du chef de la sainte famille. L'empereur ayant pris une image de saint Joseph, que l'empereur Chun-chi, son père, avoit autrefois reçue de l'illustre père Adam Schall, l'avoit par respect élevée au-dessus de sa tête, et en avoit ensuite fait présent au père Antoine Thomas, son mathématicien. C'est cette image que le père Thomas envoya depuis à votre paternité, comme un des plus beaux monumens des bontés de l'empereur de la Chine pour nos Pères, et de son respect pour la religion chrétienne. Je ne dis rien ici davantage sur ce qui regarde cet édit. On a dû être instruit de ce grand événement dans toute l'Europe, par l'histoire qu'en a écrite le père Le Gobien, et qui a été traduite en diverses langues.

Outre les églises dont j'ai parlé, il faut compter encore celles d'Ou-ho et de Vousie, dans la province de Nankin, celles des provinces de Hou-coüam, de Fokien et de Canton, qu'ont bâties nouvellement nos Pères, et les deux belles églises que le révérend père Charles Turcotti, de notre Compagnie, nommé par le Saint-Siége évêque d'Andreville et vicaire apostolique, a fait faire dans Canton même et dans Fochan, cette grosse bourgade où l'on compte plus d'un million d'âmes.

Je pourrois ajouter enfin la chapelle, magnifique pour le pays, qu'on a élevée dans l'île de Sancian, sur le premier tombeau de saint François-Xavier; mais mon compagnon, le père Gaspard Castner, en a présenté à votre paternité un récit imprimé à la Chine, avec le plan de l'édifice et l'histoire de la nouvelle chrétienté de cette île, où il n'y avoit eu jusqu'ici que des infidèles. Je souhaiterois maintenant, mon très-révérend Père, connoître toutes nos Églises de la Chine, comme j'en connois quelques-unes, pour vous rendre un compte exact de tout ce qui s'y passe. Il y a présentement plus de soixante-dix missionnaires de notre Compagnie à la Chine; c'est-à-dire qu'il y a beaucoup plus de jésuites qu'il n'y a d'évêques, d'ecclésiastiques et de religieux des autres ordres, en les comptant tous ensemble.

Les jésuites de Pékin baptisèrent cinq cent trente personnes en 1694, six cent quatorze en 1695, et six cent trente-trois en 1696, et à peu près autant les années suivantes. Je ne parle que des adultes. Pour les enfans, on en baptise beaucoup plus, surtout de ceux qui se trouvent tous les matins exposés dans les rues[1]. C'est une conduite étonnante dans un pays aussi bien policé que la Chine, qu'on souffre un si criant désordre. Comme le peuple est infini à Pékin, et que ceux qui se croient surchargés d'enfans ne se font aucun scrupule de les abandonner dans les rues et dans les places publiques, où les uns meurent misérablement, et les autres sont dévorés des bêtes; un de nos premiers soins est d'envoyer tous les matins des catéchistes dans les différens quartiers de cette grande ville, baptiser tous les enfans qui sont encore en vie et qu'ils rencontrent sur leur chemin. De vingt à trente mille qu'on expose chaque année, nos catéchistes en baptisent environ trois mille. Si nous avions vingt ou trente catéchistes qui n'eussent que ce seul emploi, il en échapperoit assez peu à notre zèle. En 1694, on baptisa trois mille quatre cents de ces enfans; en 1695, deux mille six cent trente-neuf; et en 1696, trois mille six cent soixante-trois, et de même à peu près les années suivantes.

C'est ici une récolte certaine pour le paradis, qui n'est point exposée, comme la conversion des adultes, à bien des rechutes dans le péché ou dans l'idolâtrie. Il ne nous seroit pas difficile de trouver des catéchistes pour cet emploi, qui ne demande qu'un peu de peine et de bonne volonté : mais il nous faut des fonds pour leur payer une pension dont ils puissent vivre et s'entretenir, et c'est ce qui nous manque. Il nous est souvent venu en pensée qu'ici, à Rome, dans la capitale du monde chrétien, et partout dans les grandes villes d'Europe, beaucoup de gens qui sont obligés à de fortes restitutions pour du bien d'église qu'ils ont dissipé, ou qui ont de grandes réparations à faire envers la majesté divine, qu'ils ont tant de fois offensée ou fait offenser par d'autres, devroient se croire heureux de trouver une manière si sûre de lui rendre âme pour âme, et de dédommager les fondateurs de leurs bénéfices du mauvais usage que, contre leurs intentions, ils pourroient avoir fait de leurs

[1] Le gouvernement envoie tous les matins des chariots qui parcourent les rues, recueillent les enfans qui respirent, et les transportent dans un hôpital où des médecins et des matrones sont chargés de les soigner, et où ceux qui échappent à la mort sont élevés.

libéralités. Ils entretiendroient à Pékin un de ces catéchistes pour six ou sept pistoles par an.

Le progrès que fait la religion est encore plus considérable dans les provinces qu'il ne l'est à Pékin. Le père Pinto baptisa lui seul près de quinze cents personnes en 1696 et 1697. Le père Provana, qui demeure à Kiam-tcheou, en la province de Kiam-si, en baptisa plus de mille ces deux mêmes années. Le père Simoens, un pareil nombre dans la ville de Chintin, en une seule année. Le père Laureati en baptisa environ neuf cents en dix mois, dans la ville de Singnan-fou, capitale de la province de Chensi; et le père Vanderbeken, cinq cents en moins de cinq mois, dans la ville de Can-tcheou, en la province de Kiam-si. Les pères Simon Rodriguez et Vanhamme, qui ont leur mission dans les villes de Cham-chou et de Vou-cham, baptisent régulièrement chaque année cinq à six cents personnes. Dans les villes où les chrétientés sont plus anciennes et plus nombreuses, comme à Chambay, dont je vous ai déjà parlé, on en baptise chaque année onze à douze cents. Je ne vous dis rien des autres Églises, parce que je ne suis pas assez instruit de ce qui s'y passe.

Si nous avons de la joie de voir chaque jour le troupeau de Jésus-Christ s'augmenter, nous n'en avons pas moins d'apprendre avec quelle ferveur la plupart des chrétiens s'acquittent de leurs devoirs. Les associations de la Passion de Notre-Seigneur, et les congrégations de la sainte Vierge ne contribuent pas peu à les entretenir dans de si saintes dispositions. On tient ces assemblées tous les mois, et quelquefois plus souvent. Après les exercices de dévotion accoutumés, on choisit cinq ou six congréganistes des plus fervens et des plus habiles, qu'on charge d'aller visiter les maisons des chrétiens, et de s'informer si tout le monde est baptisé, si l'on fait exactement la prière du matin et du soir, si l'on approche des sacremens, si l'on assiste les malades, si l'on a de l'eau bénite; enfin, si l'on travaille à gagner les infidèles à Jésus-Christ par de bons discours et par de saints exemples. Dans l'assemblée suivante, ces députés rendent un compte exact de leur commission, et nous voyons, par une expérience constante, que rien n'entretient davantage l'union et la piété dans les Églises où ces saintes associations sont établies. Les femmes, animées par l'exemple des hommes, ont fait aussi entre elles des sociétés où elles pratiquent à peu près les mêmes exercices. Il y a environ huit cents dames à Pékin qui s'assemblent en différens quartiers de la ville, et qui s'apprennent les unes aux autres à instruire et à gagner à Dieu les personnes de leur sexe, autant qu'elles en sont capables.

La fréquentation des sacremens ne contribue pas peu à fortifier la foi et la dévotion de ces fervens néophytes. Il m'est arrivé plus d'une fois de pleurer de joie quand je les voyois venir de trente et quarante lieues à mon église, avec des fatigues incroyables, pour avoir le bonheur de se confesser et de recevoir la sainte communion. Quoique la plupart des chrétiens soient ou artisans ou laboureurs, ils ne laissent pas dans leurs assemblées, à l'imitation des premiers fidèles, de ramasser des aumônes qu'on emploie à secourir les malades et ceux qui sont dans une extrême pauvreté, et à imprimer des livres de piété pour la conversion des idolâtres et l'édification des fidèles qui n'en pourroient pas acheter.

Vous me demanderez peut-être, mon très-révérend Père, à l'occasion de ce que je dis que la plupart des chrétiens sont gens du peuple, si l'on ne convertit pas aussi à la Chine des personnes de qualité, des savans et des mandarins. Pour répondre juste à une question que l'on m'a faite souvent ici et ailleurs, je vous prie de remarquer que, selon les idées que nous avons en Europe, tout est peuple à la Chine, et qu'il n'y a point de noblesse, si ce n'est les princes du sang, un petit nombre de princes tartares et quelques familles particulières que l'empereur a honorées d'un titre d'honneur. Comme toutes ces personnes demeurent ordinairement à la cour ou dans la Tartarie, on ne doit pas s'étonner si dans les provinces on voit peu de chrétiens qui soient gens de distinction. Je ne connois hors de la cour qu'un seul prince tartare qui ait embrassé depuis quelques années notre sainte religion, avec sa femme et plus de cinquante de ses domestiques. Sa maison est illustre et fort distinguée parmi les Tartares, son oncle ayant épousé la tante du feu empereur Chun-chi. Il ne peut donc y avoir que du peuple qui se fasse chrétien dans l'étendue de l'empire. Pour ce qui est des gens de la cour, on éprouve à la Chine, comme partout ailleurs, qu'il est difficile à un homme puissant et en faveur, surtout s'il est païen, d'entrer dans le royaume

des cieux. Cependant, outre les marchands, les soldats, les artisans, les laboureurs et les pêcheurs, qui remplissent ordinairement nos églises, il ne laisse pas d'y avoir quelques bacheliers, quelques docteurs et même quelques mandarins; mais en petit nombre, si ce n'est dans le tribunal des mathématiques de Pékin.

Les grands mandarins, les officiers généraux d'armées et les premiers magistrats de l'empire, ont de l'estime pour le christianisme : ils le regardent comme la religion la plus sainte et la plus conforme à la raison. Ils honorent ceux qui la prêchent; ils leur font amitié; ils prennent plaisir à les entendre parler des maximes de notre morale : ils les louent, ils les admirent; mais quand nous leur parlons de les suivre, et de quitter la religion du pays, ils ne nous entendent plus. L'attache aux plaisirs des sens, et la crainte de se distinguer des personnes de leur condition, empêchent la grâce d'achever son ouvrage, et de faire impression sur ces âmes enveloppées dans la chair.

On m'a demandé souvent encore, depuis que je suis ici, s'il se fait des miracles à la Chine, et quelle sorte de miracles. Comme nous ne sommes pas crédules, et que nous ne donnons le nom de miracles qu'à des choses qui le méritent dans la plus grande rigueur, nous nous contentons d'appeler événemens miraculeux certains faits qu'on ne peut guère attribuer qu'à quelque opération extraordinaire de la vertu divine; et les lettres et les relations de nos Pères se trouvent toutes remplies de ces sortes d'événemens. En voici quelques-uns plus récens pour servir d'exemples d'une infinité d'autres que je pourrois rapporter.

Une jeune femme païenne, mais qui avoit toute sa famille chrétienne, étant allée voir ses parens, tomba malade d'une maladie violente. Sa famille alarmée envoya aussitôt querir un catéchiste nommé Paul, homme d'une vie très-innocente et d'un zèle ardent pour le salut des âmes et pour la conversion des infidèles. Au nom de Paul, la malade, comme transportée, s'écria : « Vous allez querir Paul avec un grand empressement; mais assurez-vous qu'il ne se pressera pas, et qu'il sera longtemps à venir. » En effet, les occupations du catéchiste ne lui permirent pas de se rendre où on l'appeloit, aussi promptement qu'il l'eût désiré. On étoit incertain du jour et de l'heure de son arrivée, quand, au moment qu'on y pensoit le moins, la malade parut troublée et cria par deux fois de toute sa force : « Retirons-nous, retirons-nous, le voilà qui approche. » On sortit de la maison, et comme on courut à la rivière par où le catéchiste devoit venir, on fut fort étonné de le voir arriver; mais on le fut encore davantage, quand, à son entrée dans la maison, la jeune femme se sentit entièrement guérie. Paul l'ayant interrogée sur ce qu'elle pensoit d'une guérison si prompte et si extraordinaire, elle répondit que des hommes d'un regard affreux, et capables d'imprimer de la terreur, l'avoient saisie, et la tenoient liée si fortement avec des chaînes, qu'elle étoit hors d'état d'agir : mais que dès qu'il s'étoit montré, ils avoient pris la fuite, et l'avoient laissée en liberté. Elle ajouta qu'elle souhaitoit d'être chrétienne, et qu'elle prioit instamment qu'on la baptisât au plus tôt. Le catéchiste l'instruisit et la baptisa avec son mari.

Une fille de douze à quinze ans tomba malade près la ville de Cham-hay. Sa mère, qui étoit chrétienne, la voyant en danger, la fit baptiser et passa la nuit auprès d'elle, l'avertissant de temps en temps d'implorer le secours de la sainte Vierge. L'enfant obéit, et vers le matin dit à sa mère : « Mes prières sont exaucées, et j'ai le bonheur de voir la sainte Vierge. — Priez-la, ma fille, lui dit sa mère, de vous rendre la santé. — Ah! ma chère mère, repartit la jeune fille, la sainte Vierge n'est pas venue pour cela, mais pour me conduire au ciel. » Et dans ce moment elle expira, au grand étonnement de sa mère.

La magie et l'infestation des démons sont très-communs à la Chine; mais les néophytes s'en délivrent aisément par le signe de la croix et par la vertu de l'eau bénite. Un catéchumène, quoique persuadé de la vérité de la religion chrétienne, différoit de se faire baptiser, parce qu'il avoit commerce avec un magicien, et qu'il étoit attaché à quelques superstitions qui l'aidoient à gagner sa vie. Instruit du pouvoir du signe de la croix sur les démons, il voulut éprouver un jour si, par son moyen, il arrêteroit l'effet des enchantemens de son maître. Ainsi, au milieu d'une opération diabolique du magicien, le catéchumène fit le signe de la croix en secret et sans qu'on s'en aperçût, et arrêta l'enchantement. Le magicien étonné recommença son opération; mais il ne fut pas plus heureux, et le signe de la croix en empêcha l'effet pour la seconde fois. Le catéchumène

en fut si vivement touché, que dès ce moment il renonça à toutes ses superstitions, et demanda le baptême, qu'il reçut avec beaucoup de foi et de piété. Il n'y a pas encore longtemps que dans un village de la dépendance de la ville de Chimtin, dans la province de Petcheli, plus de cinquante maisons furent délivrées de l'infestation des démons par la vertu de l'eau bénite.

Les occupations ordinaires de nos Pères dans les lieux de leur demeure sont d'entendre les confessions des fidèles, d'administrer les sacremens aux malades, d'instruire les idolâtres, et de disputer quelquefois avec des lettrés. Leur travail est beaucoup plus grand dans les missions qu'ils font à la campagne. Aussitôt qu'un missionnaire arrive dans une bourgade, tous les chrétiens s'assemblent à l'église, s'il y en a une; et s'il n'y en a pas, dans la maison de quelque chrétien des plus considérables. Après la prière, le Père fait une exhortation et entend les confessions, pendant que ses catéchistes disposent les fidèles à participer aux sacremens de la pénitence et de l'eucharistie, et les catéchumènes à recevoir le baptême. Le lendemain, après la messe, le Père baptise ceux qu'il trouve suffisamment instruits, et reçoit au nombre des catéchumènes les infidèles qui se veulent convertir. L'après-dînée le travail recommence, et le Père ne quitte point la bourgade que tout le monde ne soit content.

Dans les Églises plus nombreuses, comme dans l'île de Tsommin, où l'on compte plus de trois mille chrétiens, on distribue son temps d'une autre manière; on donne les premiers jours aux hommes, et les suivans aux femmes. Les catéchumènes viennent après; on les examine, on les baptise s'ils en savent assez, et on les admet à la participation des divins mystères. On s'applique ensuite à terminer les différends, s'il y en a quelques-uns. En chaque lieu on choisit deux ou trois des principaux chrétiens pour conduire les autres, et pour les instruire en l'absence du missionnaire. En chaque maison on fait afficher une conduite de vie, sur laquelle toute la famille se doit régler, avec un calendrier qui marque, outre les dimanches et les fêtes qu'il faut s'assembler, les jours de jeûne qui sont d'obligation. Enfin on distribue des catéchismes, des livres de piété, de l'eau bénite, des chapelets, des images, et tout ce qui est capable d'entretenir la piété des fidèles et d'animer leur foi.

La religion s'établit plus aisément à la campagne que dans les villes, parce qu'on y a plus de liberté. Dans les villes on dépend du gouverneur et des mandarins; il faut les visiter, ce qui ne se peut, selon le cérémonial, sans présens et sans frais; au lieu que dans les villages, pour exercer librement ses fonctions, on n'a besoin de l'agrément de personne. La ferveur est grande parmi les chrétiens, surtout dans les commencemens. Aussi est-ce un temps favorable, et dont il faut bien profiter. Je l'ai éprouvé moi-même plus d'une fois, et particulièrement dans la petite ville d'Ouho et dans les villages qui en dépendent. A la première visite que j'y fis, je baptisai cent seize personnes, et à la seconde cinq cent soixante, parmi lesquelles il y avoit dix-huit à vingt bacheliers, et un mandarin qui avoit été dix ans gouverneur d'une petite ville. Un succès si heureux me porta à bâtir une église dans cette petite ville, et deux autres moins considérables avec quelques chapelles dans les villages circonvoisins.

Il y a à la Chine non-seulement un grand nombre de villes, mais des provinces entières, où l'on n'a point encore annoncé Jésus-Christ. Dans la province de Nankin, il y a cinq villes du premier ordre, et plus de quatre-vingts du second, où il n'y a ni églises ni missionnaires. Nous n'avons que quatre ou cinq maisons dans les provinces de Honan et de Chensi, quoiqu'il y ait en chacune huit villes du premier ordre, et plus de cent du second. Nous n'avons aucun établissement dans les provinces de Soutchoüen, de Qui-tcheou [1], et de Leaton [2], où il y a plusieurs villes et bourgades très-peuplées. C'est aux missionnaires à bâtir les églises, et à faire tous les autres frais, s'ils veulent avancer les affaires de la religion; car si l'on exigeoit quelque chose des chrétiens du pays, ce seroit ruiner bientôt l'œuvre de Dieu, mettre un obstacle invincible à la conversion des infidèles, et se confondre avec les bonzes, qui obligent leurs disciples à leur faire des aumônes pour vivre, et pour loger leurs fausses divinités. Ainsi les hommes apostoliques, qui n'ont à la Chine pour vivre qu'une petite pension qu'on leur envoie chaque année d'Europe, ne peuvent former de grandes entreprises, ni faire tous les voyages

[1] Kouei-tcheou.

[2] Portion de la Mandchourie réunie à la province de Tchyli.

qu'ils jugeroient nécessaires pour la conversion des peuples; et avec tout le zèle dont ils brûlent, il faut souvent que, manque de secours, ils demeurent dans un même endroit bien plus longtemps qu'ils ne souhaiteroient.

Si la Chine étoit chrétienne, nous porterions la foi dans la Tartarie; c'est un vaste champ où l'on pourra travailler avec le temps. La Tartarie orientale se peuple tous les jours. L'empereur y fait bâtir des villes [1], et l'on y voit des villages fort peuplés. Pour la Tartarie occidentale, il n'y a ni villes ni villages que du côté des Yousbecks, et de la mer Caspienne; ce qui n'empêche pas que cette étendue de pays ne soit habitée par différentes nations que l'empereur de la Chine a soumises depuis quelques années à son empire. Toutes les richesses de ces peuples ne consistent qu'en de nombreux troupeaux, avec lesquels ils errent de côté et d'autre. Ils ne s'arrêtent guère plus de trois mois dans un même lieu. Quand ils en ont consumé les fourrages, ils décampent et passent dans un autre endroit, où ils font la même chose. La conversion de ces Tartares errans sera difficile, parce qu'ils sont fort entêtés des lamas, qui sont leurs docteurs, et pour qui ils ont une soumission aveugle.

Il y a déjà quelques années que nos Pères ont formé le dessein de s'établir à Chin-yam, capitale de Leaoton et de toute la Tartarie orientale. Cette ville est considérable, et l'empereur y a établi quatre tribunaux souverains pour y juger en dernier ressort toutes les affaires des Tartares; car le Leaoton passe aujourd'hui pour être de la Tartarie, et on n'en regarde plus les habitans comme Chinois, mais comme de véritables Tartares. Je ne doute pas que le prince tartare qui s'est converti, et dont je vous ai parlé, n'emploie tout son crédit pour faire réussir ce projet. Il s'est retiré depuis deux ans à Chin-yam avec toute sa famille, qui est plus fervente que jamais. Si l'on établissoit une mission solide en cette ville, on pourroit passer de là dans le royaume de Corée, qui est aussi tributaire de l'empire de la Chine, et qui est beaucoup plus grand que nos cartes ne le représentent; et peut-être trouveroit-on ensuite quelque entrée au Japon, qui n'en est séparé que par un petit détroit.

Voilà de grands projets que nous vous proposons, mon très-révérend Père, mais ils ne passent ni les vues que doit former pour la gloire de Dieu un général de la compagnie de Jésus, successeur de saint Ignace, ni le courage que doivent avoir hérité de saint François-Xavier les successeurs de son apostolat.

Dieu nous fasse la grâce d'en voir l'accomplissement, et que, comme votre paternité ne nous a jamais laissés manquer d'ouvriers jusqu'ici, le cœur des personnes riches veuille aussi s'ouvrir de tous côtés pour ne pas laisser manquer les missionnaires des moyens nécessaires pour avancer l'œuvre de Dieu et par eux-mêmes, et par les catéchistes sur qui ils se déchargent d'une partie de leurs travaux, auxquels, dans l'abondance d'une si grande moisson, ils ne peuvent pas suffire.

[1] Ce sont les états tributaires Turkestan, Kalmoukie, Mongolie, etc.

LETTRE DU PÈRE CHAVAGNAC

AU PÈRE LE GOBIEN.

Provinces intérieures. — Détails sur le pays. — Sur les mœurs. — Sur les conversions. — Sur les dames chinoises. — Sur les idoles.

A Fou-tcheou-fou, le 10 de février 1703.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Ce fut le premier jour de mars de l'année dernière que je partis de Nan-tchang-fou pour me rendre auprès du père Fouquet, dans cette ville, d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Il s'en faut bien que toute la Chine réponde à l'idée que je m'en étois formée d'abord. Je n'avois encore vu qu'une partie de la province de Canton quand je vous en fis une description si magnifique. A peine eus-je fait quatre journées de chemin dans les terres, que je ne vis plus que montagnes escarpées, et d'affreux déserts remplis de tigres et d'autres bêtes féroces. Mais quoique cette partie de la Chine soit différente de la plupart des autres provinces, on y trouve cependant quelques villes assez belles, et un assez grand nombre de villages.

De Nanhiung, qui est la dernière ville de la province de Canton, nous nous rendîmes par terre à Nangan; c'est la première ville de la province de Kiam-si: elle est grande comme Orléans, fort belle et fort peuplée. De Nangan à Cantcheou-fou, ce ne sont plus que des dé-

serts. Cantcheou est une ville grande comme Rouen : elle est fort marchande, et on y voit un grand nombre de chrétiens.

De Cantcheou à Nantchang le pays est charmant, très-peuplé et très-fertile. Une de nos barques pensa périr à une journée de cette ville, dans un courant très-rapide qui a près de vingt lieues de longueur : ce qui le rend encore plus dangereux, c'est qu'il faut passer au travers d'une infinité de rochers qui sont à fleur d'eau ; mais aussi, quand on l'a une fois passé, on se trouve dans une belle rivière, six fois plus large que n'est la Seine vis-à-vis de Rouen, et si couverte de vaisseaux, qu'à quelque heure du jour que vous jetiez les yeux aux environs, vous comptez plus de cinquante bâtimens de charge à la voile.

Ce grand nombre de vaisseaux ne doit point surprendre. Il est vrai que les Chinois ne commercent guère hors de leur pays ; mais, en récompense, le commerce qu'ils font dans le sein même de l'empire est si grand, que celui d'Europe ne mérite pas de lui être comparé. L'empire de la Chine a une très-grande étendue ; les provinces sont comme autant de royaumes ; l'une produit du riz, l'autre fournit des toiles, chacune a des marchandises qui lui sont propres, et qu'on ne trouve point ailleurs : tout cela se transporte non par terre, mais par eau, à cause de la commodité des rivières qui sont en très-grand nombre, et si belles, que l'Europe n'a rien qui en approche.

Ce qui me remplit de consolation, mon révérend Père, ce fut de voir, dans toutes les villes qui se trouvèrent sur ma route, un grand nombre d'églises érigées au vrai Dieu, et une chrétienté très-fervente. La religion fait ici chaque jour de nouveaux progrès ; il semble même que le temps de la conversion de ce vaste empire est enfin arrivé ; et pour peu que nous soyons aidés des fidèles d'Europe qui ont du zèle pour la propagation de la foi, tout est à espérer d'une nation qui commence à goûter nos maximes saintes, et qui est touchée de tant d'exemples de vertu que donnent les nouveaux fidèles.

Pour moi, je vous avoue que je suis frappé de leur innocence et de leur ferveur. Plusieurs viennent tous les dimanches de huit à dix grandes lieues pour assister aux saints mystères : ils s'assemblent en grand nombre tous les vendredis dans l'église, où ils récitent certaines prières en l'honneur de la passion de Jésus-Christ ; et ils ne se retirent qu'après s'être demandé pardon les uns aux autres du mauvais exemple qu'ils ont pu se donner : leurs austérités et leurs pénitences seroient indiscrètes, si l'on n'avoit soin d'en modérer les excès.

Nous avons ici un jeune enfant qui, au milieu d'une famille idolâtre, ne manque jamais de faire tous les jours ses prières devant son crucifix, tandis que tous ses parens sont prosternés devant leurs idoles. Sa mère et ses frères ont fait bien des efforts pour le pervertir ; mais sa constance a été à l'épreuve de leurs menaces et de leurs mauvais traitemens ; il leur a toujours répondu avec une fermeté mêlée de tant de douceur, qu'ils sont eux-mêmes sur le point d'embrasser le christianisme.

Vous ne sauriez croire toutes les industries que le zèle fait imaginer aux nouveaux chrétiens pour la conversion des infidèles : j'en ai été mille fois surpris. Il n'y a pas longtemps qu'un pauvre homme, aveugle, et qui vit d'aumônes, vint me prier de lui donner deux ou trois livres : je ne pouvois me figurer l'usage qu'il en vouloit faire ; c'étoit pour les donner à lire à douze infidèles qu'il avoit à demi instruits des mystères de notre sainte religion. J'ai vu des enfans venir nous demander comment il falloit répondre à certaines difficultés que leur faisoient leurs parens idolâtres, et il est souvent arrivé que le fils a converti sa mère, et tout le reste de sa famille.

Cependant, on ne peut disconvenir que les missionnaires qui travaillent à la conversion de ces peuples n'y trouvent des obstacles bien difficiles à surmonter. Le mépris que les Chinois ont pour toutes les autres nations en est un des plus grands, même parmi le bas peuple. Entêtés de leur pays, de leurs mœurs, de leurs coutumes et de leurs maximes, ils ne peuvent se persuader que ce qui n'est pas de la Chine mérite quelque attention. Quand nous leur avons montré l'extravagance de leur attachement aux idoles ; quand nous leur avons fait avouer que la religion chrétienne n'a rien que de grand, de saint, de solide, on diroit qu'ils sont près de l'embrasser ; mais il s'en faut bien. Ils nous répondent froidement : « Votre religion n'est point dans nos livres, c'est une religion étrangère : y a-t-il quelque chose de

bon hors de la Chine, et quelque chose de vrai que nos savans aient ignoré ? »

Souvent ils nous demandent s'il y a des villes, des villages et des maisons en Europe. J'eus un jour le plaisir d'être témoin de leur surprise et de leur embarras à la vue d'une mappemonde. Neuf ou dix lettrés, qui m'avoient prié de la leur faire voir, y cherchèrent longtemps la Chine : enfin ils prirent pour leur pays un des deux hémisphères qui contient l'Europe, l'Afrique et l'Asie : l'Amérique leur paroissoit encore trop grande pour le reste de l'univers. Je les laissai quelque temps dans l'erreur, jusqu'à ce qu'enfin un d'eux me demanda l'explication des lettres et des noms qui étoient sur la carte. Vous voyez l'Europe, lui dis-je, l'Afrique et l'Asie; dans l'Asie, voici la Perse, les Indes, la Tartarie. Où est donc la Chine? s'écrièrent-ils tous. C'est dans ce petit coin de terre, leur répondis-je, et en voici les limites. Je ne saurois vous exprimer quel fut leur étonnement : ils se regardoient les uns les autres, et se disoient ces mots chinois, *Chiao-te-Kin*, c'est-à-dire, elle est bien petite.

Quoiqu'ils soient bien éloignés d'atteindre à la perfection où on a porté les arts et les sciences en Europe, on ne gagnera jamais sur eux de rien faire à la manière européenne. L'autorité de l'empereur a été même nécessaire pour obliger les architectes chinois à bâtir sur un modèle européen notre église qui est dans son palais. Encore fallut-il qu'il nommât un mandarin pour veiller à l'exécution de ses ordres.

Leurs vaisseaux sont assez mal construits : ils admirent la bâtisse des nôtres ; mais quand on les exhorte à l'imiter, ils sont tout surpris qu'on leur en fasse même la proposition. C'est la construction de la Chine, nous répondent-ils. Mais elle ne vaut rien, leur dit-on. N'importe ; dès là que c'est celle de l'empire, elle nous suffit, et ce seroit un crime d'y rien changer.

Pour ce qui est de la langue du pays, je puis vous assurer qu'il n'y a que pour Dieu qu'on puisse se donner la peine de l'apprendre. Voici cinq grands mois que j'emploie huit heures par jour à écrire des dictionnaires. Ce travail m'a mis en état d'apprendre enfin à lire, et il y a quinze jours que j'ai ici un lettré, avec qui je passe trois heures le matin et trois heures le soir à examiner des caractères chinois, et à les épeler comme un enfant. L'alphabet de ce pays-ci a environ quarante-cinq mille lettres; je parle des lettres d'usage; car on en compte en tout jusqu'à soixante mille. Je ne laisse pas d'en savoir assez pour prêcher, catéchiser et confesser.

La conversion des grands, et surtout des mandarins, est encore plus difficile. Comme ils vivent la plupart d'exactions et d'injustices, et que d'ailleurs il leur est permis d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, ce sont comme autant de chaînes qu'il ne leur est pas aisé de rompre. Un seul exemple vous en convaincra.

Il y a environ quarante-cinq ans qu'un mandarin lia amitié avec le père Adam Schall, jésuite bavarois. Ce missionnaire avoit fait tous ses efforts pour le convertir ; mais ce fut inutilement. Enfin le mandarin étant sur le point d'aller en province où la cour l'envoyoit, le Père lui donna quelques livres de notre sainte religion, et il les reçut simplement par honnêteté ; car, loin de les lire, il se livra plus que jamais aux bonzes[1] ; il en logea quelques-uns chez lui, il se fit une bibliothèque de leurs livres, et s'efforça par ces sortes de lectures d'effacer entièrement l'impression que les discours du missionnaire avoient faite sur son esprit : il en vint à bout Mais, quarante ans après, étant tombé malade, il se rappela le souvenir de ce que le père Schall lui avoit dit tant de fois ; il se fit apporter les livres dont il lui avoit fait présent, il les lut, et, touché de Dieu, il demanda le baptême. Avant que de le recevoir, il voulut lui-même instruire toute sa famille : il commença par ses concubines, à qui il apprit les mystères de notre sainte religion ; et en même temps il leur assigna à chacune une pension, afin qu'elles pussent vivre chrétiennement le reste de leurs jours. Il instruisit ensuite tous ses enfans, et reçut le saint baptême. J'ai eu la consolation, depuis que je suis ici, de voir baptiser les femmes et les enfans de deux de ses fils.

L'usure, qui règne parmi les Chinois, est un autre obstacle bien difficile à vaincre : lorsqu'on leur dit qu'avant de recevoir le baptême ils doivent restituer des biens acquis par ces voies illicites, et ainsi ruiner en un jour toute leur famille, vous m'avouerez qu'il faut un grand miracle de la grâce pour les y déterminer. Aussi est-ce là ce qui d'ordinaire les retient dans les

[1] Prêtres des idoles.

ténèbres de l'infidélité. J'en eus, il y a peu de jours, un exemple bien triste.

Un riche marchand vint me voir et me demanda le baptême : je l'interrogeai sur le motif qui le portoit à se faire chrétien. « Ma femme, me dit-il, fut baptisée l'année dernière, et depuis ce temps-là elle a vécu très-saintement. Peu de jours avant sa mort elle me prit en particulier, et me dit qu'à un tel jour et à une telle heure elle devoit mourir, et que Dieu le lui avoit fait connoître, afin de me donner par là une preuve de la vérité de sa religion. Elle est morte en effet à l'heure et de la manière qu'elle me l'avoit prédit ; ainsi, ne pouvant plus résister à la prière qu'elle m'a faite en mourant de me convertir, je viens vous trouver à ce dessein, et vous demander le saint baptême. » De si belles dispositions ne sembloient-elles pas m'assurer que j'aurois le bonheur de le baptiser dans peu de jours ? mais ces bons sentimens s'évanouirent bientôt : lorsque, dans l'instruction, je vins à toucher l'article du bien d'autrui, et que je lui fis voir la nécessité indispensable de la restitution, il commença à chanceler, et enfin il finit par me déclarer qu'il ne pouvoit s'y résoudre.

Les Chinois ne trouvent pas moins d'opposition au christianisme dans la corruption et le dérèglement de leur cœur ; pourvu que l'extérieur paroisse réglé, ils ne font nulle difficulté de s'abandonner en secret aux crimes les plus honteux. Il y a environ quinze jours qu'un bonze vint me prier de l'instruire : il avoit, ce semble, la meilleure volonté du monde, et rien, disoit-il, ne devoit lui coûter. Mais à peine lui eus-je expliqué quelle est la pureté que Dieu demande d'un chrétien ; à peine lui eus-je dit que sa loi est si sainte, qu'elle défend jusqu'à la moindre pensée et au moindre désir contraire à cette vertu : « Si cela est, me répondit-il, il n'y faut plus penser » ; et là-dessus, tout convaincu qu'il étoit de la vérité de notre sainte religion, il abandonna le dessein de l'embrasser.

Voici maintenant, mon révérend Père, quelques coutumes par rapport aux dames de la Chine, qui semblent leur fermer aussi toutes les voies de conversion. Elles ne sortent jamais de la maison, ni ne reçoivent aucune visite des hommes ; c'est une maxime fondamentale dans tout l'empire, qu'une femme ne doit jamais paroître en public, ni se mêler des affaires du dehors. Bien plus, pour les mettre dans la nécessité de mieux observer cette maxime, on a su leur persuader que la beauté consiste, non pas dans les traits du visage, mais dans la petitesse des pieds ; en sorte que leur premier soin est de s'ôter à elles-mêmes le pouvoir de marcher ; un enfant d'un mois a le pied plus grand qu'une dame de quarante ans.

De là il arrive que les missionnaires ne peuvent instruire les dames chinoises ni par eux-mêmes, ni par leur catéchistes. Il faut qu'ils commencent par convertir le mari, afin que le mari lui-même instruise sa femme, ou qu'il permette à quelque bonne chrétienne de venir dans son appartement lui expliquer les mystères de la religion.

D'ailleurs, quoiqu'elles soient converties, elles ne peuvent se trouver à l'église avec les hommes. Tout ce qu'on a pu obtenir jusqu'ici, c'est de les assembler six ou sept fois l'année dans une église particulière, ou dans la maison de quelque chrétien, pour les y faire participer aux sacremens. C'est dans ces assemblées que l'on confère le baptême à celles qui y sont disposées. J'en baptiserai quinze dans peu de jours.

Ajoutez à cela que les dames chinoises ne parlent que le jargon de leur province ; ainsi elles ont bien de la peine à se faire entendre des missionnaires, dont quelques-uns ne savent que la langue mandarine. On tâche autant qu'on peut de remédier à cet inconvénient. Je me souviens d'un expédient que trouva la femme d'un mandarin peu de jours après mon arrivée dans cette ville. Comme elle ne pouvoit être entendue du missionnaire à qui elle vouloit se confesser, elle fit venir son fils aîné, et elle lui découvrit ses péchés, afin qu'il en fît le détail au confesseur, et qu'il lui redît ensuite les avis et les instructions qu'elle en auroit reçus. Trouveroit-on en Europe ces exemples de simplicité et de ferveur ?

Enfin, la dépendance où ces dames sont de leurs maris fait qu'on ne peut guère compter sur leur conversion, surtout si le mari est idolâtre ; en voici un exemple bien triste. Une femme infidèle qui avoit trouvé le secret de se faire instruire de nos saintes vérités, pria son mari, dans une grande maladie qu'elle eut, d'appeler un missionnaire pour la baptiser. Le mari, qui l'aimoit tendrement, y consentit de peur de la chagriner, et dès le lende-

main matin elle devoit recevoir la grâce après laquelle elle soupiroit avec tant d'ardeur. Les bonzes en furent avertis ; ils vinrent aussitôt trouver le mari, ils lui firent de grands reproches sur la foiblesse qu'il avoit eue d'accorder son consentement, et ils lui dirent cent extravagances des missionnaires.

Le lendemain, comme le missionnaire se disposoit à aller baptiser cette femme mourante, le mari lui envoya dire qu'il le remercioit de ses peines, et qu'il ne vouloit plus que sa femme fût baptisée. On n'omit rien pour l'engager à permettre ce qu'il avoit accordé d'abord, et des chrétiens de ses amis allèrent le voir exprès ; mais ils ne purent rien gagner : « Je connois votre finesse, leur dit-il, et celle du missionnaire ; il vient avec son huile arracher les yeux des malades, pour en faire des lunettes d'approche. Non, il ne mettra point le pied dans ma maison, et je veux que ma femme soit enterrée avec ses deux yeux. » Quelque chose qu'on fît, on ne put jamais le détromper, et sa femme mourut sans recevoir le baptême.

Je ne puis finir cette lettre, mon révérend Père, sans vous rapporter un exemple de la foi de nos fervens chrétiens ; c'est par leur moyen que j'ai eu le bonheur d'administrer le saint baptême à plusieurs idolâtres.

Dans l'absence du père Fouquet, qui étoit allé à Nantchang-fou, un infidèle vint me prier d'aller secourir une famille entière, qui étoit cruellement tourmentée du démon. Il m'avoua qu'on avoit eu recours aux bonzes, et que durant trois mois ils avoient fait plusieurs sacrifices ; que ces moyens s'étant trouvés inutiles, on s'étoit adressé au tcham-tien-ssée, général des tao-ssée[1] ; qu'on avoit acheté de lui pour vingt francs de sauvegardes contre le démon, dans lesquels il défendoit au malin esprit de molester davantage cette famille ; qu'enfin on avoit invoqué tous les dieux du pays, et qu'on s'étoit dévoué à toutes les pagodes ; mais qu'après tant de peines et de dépenses, la famille se trouvoit toujours dans le même état, et qu'il étoit bien triste de voir sept personnes livrées à des accès de fureur si violens, que si l'on n'avoit pris la précaution de les lier, ils se seroient déjà massacrés les uns les autres. Je jugeai par l'exposé que ce pauvre homme me fit avec beaucoup d'ingénuité, qu'en effet il pouvoit y avoir en tout cela de l'opération du malin esprit. Je lui demandai d'abord quelle raison le portoit à avoir recours à l'Eglise : « J'ai appris, me répondit-il, que vous adorez le créateur et le maître absolu de toutes choses, et que le démon n'a aucun pouvoir sur les chrétiens ; c'est ce qui m'a déterminé à vous prier de venir dans notre maison, et d'invoquer le nom de votre Dieu pour le soulagement de tant de personnes qui souffrent. »

Je tâchai de le consoler par mes réponses ; mais pourtant je lui fis entendre qu'il n'y avoit rien à espérer du vrai Dieu, tandis qu'ils conserveroient dans leur maison les symboles de l'idolâtrie ; qu'il falloit se faire instruire de nos saints mystères et se disposer au baptême, qu'alors je pourrois leur accorder ce qu'ils me demandoient ; qu'au reste cette maladie pouvoit être purement naturelle, et qu'avant toutes choses, je voulois examiner avec une sérieuse attention quel pouvoit être ce mal. Je le mis ensuite entre les mains d'un chrétien zélé, pour lui donner une idée générale des mystères de la religion.

L'infidèle s'en retourna chez lui assez satisfait ; dès le lendemain il revint à mon église, et m'apporta un sac dont il tira cinq idoles, un petit bâton long environ d'un pied et épais d'un pouce en carré, où étoient gravés quantité de caractères chinois, et un autre morceau de bois haut de cinq pouces et large de deux, qui étoit semé partout de caractères, excepté d'un côté où l'on voyoit la figure du diable transpercé d'une épée, dont la pointe étoit piquée dans un cube de bois, qui étoit aussi tout couvert de caractères mystérieux. Il me donna ensuite un livre d'environ dix-huit feuillets, qui contenoit des ordres exprès du tcham-tien-ssée, par lesquels il étoit défendu au démon, sous de grosses peines, d'inquiéter davantage les personnes dont il s'agissoit. Ces arrêts étoient scellés du sceau du tcham-tien-ssée, signés de lui et de deux bonzes. J'omets beaucoup d'autres minuties qui pourroient vous ennuyer.

Mais peut-être ne serez-vous pas fâché de savoir comment ces idoles étoient faites. Elles étoient d'un bois doré et peint assez délicatement : il y avoit des figures d'hommes et de femmes ; les hommes avoient la physionomie chinoise, mais les femmes avoient les traits

[1] Espèce de bonze.

du visage européen. Chaque idole avoit sur le dos une espèce d'ouverture fermée d'une petite planche. Je levai cette planche, et je trouvai que l'ouverture étoit assez étroite à l'entrée, mais qu'elle alloit en s'élargissant vers l'estomac. Il y avoit au-dedans des entrailles de soie, et au bout un petit sac de la figure du foie de l'homme. Ce sac étoit rempli de riz et de thé, apparemment pour la subsistance de l'idole. A la place du cœur, je trouvai un papier plié fort proprement; je me le fis lire; c'étoit le catalogue des personnes de la famille; leur nom, leur surnom, le jour de leur naissance, tout y étoit marqué. On y lisoit aussi des dévouemens et des prières pleines d'impiété et de superstition. Les figures des femmes avoient outre cela, dans le fond de cette petite chambre, un peloton de coton plus long que gros, lié proprement avec du fil, et à peu près de la figure d'un enfant emmailloté.

L'infidèle, qui me vit jeter au feu toutes ces idoles, crut que je ne ferois plus de difficulté d'aller chez lui. Plusieurs chrétiens qui se trouvèrent présens se joignirent à lui pour m'en prier. Mais Dieu, qui vouloit que je dusse à leur foi le miracle qu'il avoit dessein d'opérer, permit que je persistasse à leur refuser ce qu'ils me demandoient, jusqu'à ce que je fusse mieux instruit de la nature du mal : je me contentai d'envoyer quelques chrétiens pour m'en faire le rapport.

Ils partirent pleins de foi, et portèrent avec eux un crucifix, de l'eau bénite, leurs chapelets et les autres marques de la religion. Plusieurs infidèles, un bonze entre autres, qui se trouva là, les suivirent par curiosité.

Dès qu'ils furent arrivés dans la maison, ils firent mettre toute la famille à genoux. Ensuite un d'eux prit le crucifix en main, un autre prit l'eau bénite, un troisième commença à expliquer le Symbole des apôtres. Après l'explication, il demanda aux malades s'ils croyoient tous ces articles de la foi des chrétiens, s'ils espéroient en la toute-puissance de Dieu, et aux mérites de Jésus-Christ crucifié; s'ils étoient prêts à renoncer à tout ce qui pouvoit déplaire au vrai Dieu; s'ils vouloient observer ses commandemens, vivre et mourir dans la pratique de sa loi. Quand ils eurent répondu qu'ils étoient dans ces sentimens, il leur fit faire à tous le signe de la croix, il leur fit adorer le crucifix, et commença les prières avec les autres chrétiens. Tout le reste du jour ils n'eurent aucun ressentiment de leur mal.

Les infidèles qui étoient accourus en foule furent extrêmement surpris de ce changement; les uns l'attribuoient à la toute-puissance du Dieu des chrétiens; les autres, et surtout le bonze, disoient hautement que c'étoit un pur effet du hasard.

Dieu, pour les détromper, permit que le lendemain les malades ressentissent de nouvelles attaques de leur mal : le bonze et ses partisans en triomphèrent; mais ils furent bien surpris de voir qu'autant de fois qu'ils étoient saisis de ces transports violens de fureur, autant de fois un peu d'eau bénite qu'on leur jetoit, un chapelet qu'on leur mettoit au cou, un signe de croix qu'on faisoit sur eux, le nom de Jésus qu'on leur faisoit prononcer, les calmoit sur l'heure et les mettoit dans une situation tranquille, et cela non pas peu à peu, mais dans l'instant; non pas une seule fois, mais à dix ou douze reprises en un même jour.

Ce prodige ferma la bouche aux bonzes et aux infidèles : presque tous convinrent que le Dieu des chrétiens étoit le seul véritable Dieu : il y en eut même plus de trente qui dès lors se convertirent. Le lendemain, un de nos chrétiens plaça une croix fort propre dans le lieu le plus apparent de la maison; il mit aussi de l'eau bénite dans toutes les chambres, et depuis ce temps-là toute cette famille n'a eu aucun ressentiment de son mal, et elle jouit d'une santé parfaite. Il y a trois mois que je suis continuellement occupé à instruire ceux que ce miracle a convertis.

Au reste, pour éterniser la mémoire d'une si insigne faveur, ils ont mis dans la salle destinée à recevoir les étrangers, une grande image de Notre-Seigneur, dont je leur ai fait présent; au-dessous ils ont gravé cette inscription en gros caractères : *En telle année et tel mois cette famille fut affligée de tel mal : les bonzes et les dieux du pays furent inutilement employés. Les chrétiens vinrent tel jour, invoquèrent le vrai Dieu, et le mal cessa à l'instant. C'est pour reconnoître ce bienfait que nous avons embrassé la sainte loi; et malheur à celui de nos descendans qui seroit assez ingrat pour adorer d'autre Dieu que le Dieu des chrétiens!* On y voit écrit ensuite le Symbole et les Commandemens de Dieu.

Depuis ce temps-là, j'ai toujours eu environ

quarante catéchumènes à instruire : à mesure que j'en baptise quelques-uns, ils sont remplacés aussitôt par un plus grand nombre.

Je ne sais si vous aurez appris que deux missionnaires de notre Compagnie ont eu l'honneur de mourir dans la Cochinchine, chargés de fers pour Jésus-Christ.

Le père Le Royer me mande du Tonkin, que lui et quatre autres missionnaires de notre Compagnie ont eu aussi le bonheur de baptiser, l'année dernière, cinq mille cent soixante et six infidèles. Pour moi, j'attends qu'on me donne une mission fixe; on m'en promet une au premier jour, et on me fait espérer qu'elle sera dure, pauvre, laborieuse; qu'il y aura beaucoup à souffrir, et de grands fruits à recueillir : priez le Seigneur que je corresponde à toutes les grâces que je reçois de sa bonté, et dont je me reconnois très-indigne. Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE DU P. DE FONTANEY

AU PÈRE DE LA CHAISE.

Aperçu de l'établissement des missions en Chine. — Tombeaux des fondateurs. — Maladie de l'empereur. — Médecine chinoise.

A Tcheou-chan, port de la Chine, dans la province de Tche-kian, à dix-huit lieues de Nimpo, le 15 de février 1703.

Mon très-révérend père,

P. C.

Retournant une seconde fois en Europe, pour rendre compte à notre révérend Père général de l'état présent de nos missions de la Chine, j'ai destiné les six ou sept mois que doit durer notre navigation, à vous faire une relation générale de ce qui nous est arrivé depuis près de vingt ans que nous sommes sortis de France, comme à la personne du monde à qui, après Dieu, nous sommes le plus redevables de nos progrès dans ces vastes provinces. Je m'acquitte de ce devoir beaucoup plus tard que je n'eusse désiré; mais une multitude d'occupations pressantes, et qui se sont succédé jusqu'ici les unes aux autres, m'ont toujours ôté le loisir de satisfaire ma reconnoissance, et de conférer avec vous de ce qui pourroit avancer de plus en plus l'œuvre de Dieu et la conversion des infidèles.

Je ne vous parlerai point, mon révérend Père, de tout ce qu'il nous a fallu souffrir. Quand on vient dans les missions, outre les travaux inséparables de nos fatigans emplois, il faut s'attendre encore et se préparer à mille événemens pénibles, qu'il est impossible de prévoir. Notre révérend Père général nous en avertissoit ordinairement dans ses lettres. « Comptez, disoit-il, que pour gagner des âmes à Jésus-Christ dans le pays des infidèles où vous êtes, vous devez vous résoudre à souffrir beaucoup, et à souffrir indifféremment de tous. *Bene patientes erunt ut annuntient*[1]. » Il faut être patient et courageux dans les contradictions les plus inespérées; autrement vous serez inutiles à l'Église, et l'œuvre de Dieu ne se fera point.

Ce fut sur la fin de l'année 1684, comme vous pouvez vous en souvenir, que Dieu fit naître l'occasion d'envoyer des missionnaires françois à la Chine. On travailloit alors en France, par ordre du roi, à réformer la géographie. MM. de l'Académie royale des sciences, qui étoient chargés de ce soin, avoient envoyé des personnes habiles de leur corps dans tous les ports de l'Océan et de la Méditerranée, en Angleterre, en Danemarck, en Afrique et aux îles de l'Amérique, pour y faire les observations nécessaires. On étoit plus embarrassé sur le choix des sujets qu'on enverroit aux Indes et à la Chine, parce que ces pays sont moins connus en France, et que MM. de l'Académie couroient risque de n'y être pas bien reçus, et de donner ombrage aux étrangers dans l'exécution de leur dessein. On jeta donc les yeux sur les jésuites, qui ont des missions en tous ces pays-là, et dont la vocation est d'aller partout où ils espèrent faire plus de fruit pour le salut des âmes.

Feu M. Colbert me fit l'honneur de m'appeler un jour avec M. Cassini, pour me communiquer ses vues. Ce sage ministre me dit ces paroles, que je n'ai jamais oubliées : « Les sciences, mon Père, ne méritent pas que vous preniez la peine de passer les mers, et de vous réduire à vivre dans un autre monde, éloigné de votre patrie et de vos amis. Mais comme le désir de convertir les infidèles et de gagner des âmes à Jésus-Christ porte souvent vos Pères à entreprendre de pareils voyages,

[1] Psal. 91.

je souhaiterois qu'ils se servissent de l'occasion, et que, dans le temps où ils ne sont pas si occupés à la prédication de l'Évangile, ils fissent sur les lieux quantité d'observations qui nous manquent pour la perfection des sciences et des arts. »

Ce projet n'eut alors aucune suite, et la mort de ce grand ministre le fit même perdre de vue pendant quelque temps ; mais le roi ayant résolu, deux ans après, d'envoyer un ambassadeur extraordinaire à Siam, M. le marquis de Louvois, qui venoit de succéder à M. Colbert dans la charge de surintendant des bâtimens et de directeur des sciences, arts et manufactures de France, demanda à nos supérieurs six jésuites habiles dans les mathématiques, pour les y envoyer.

J'enseignois depuis huit ans les mathématiques dans notre collége de Paris, et il y en avoit plus de vingt que je demandois avec instance les missions de la Chine et du Japon. Mais soit qu'on m'en jugeât peu digne, ou que la Providence me réservât pour un autre temps, on me laissoit toujours en France. Je tâchois d'y vivre dans la pratique exacte de tous les exercices de la vie religieuse, persuadé que les desseins miséricordieux de Dieu sur nous s'accomplissent infailliblement, quand nous suivons fidèlement ce chemin. Je ne fus point trompé ; car cette heureuse occasion s'étant présentée, je m'offris le premier à nos supérieurs, qui m'accordèrent enfin ce que je souhaitois depuis si longtemps, et me chargèrent de chercher des missionnaires pour m'accompagner.

Je ne vous puis dire, mon révérend Père, la consolation que je sentis en ce moment. Je m'estimois mille fois plus heureux d'aller porter nos sciences aux extrémités du monde, où j'espérois gagner des âmes à Dieu, et trouver des occasions de souffrir pour son amour et pour la gloire de son saint nom, que de continuer à les enseigner à Paris dans le premier de nos colléges.

Dès qu'on sut que je cherchois des missionnaires pour la Chine, il s'en présenta un grand nombre d'excellens sujets. Les pères Tachard, Gerbillon, Le Comte, de Visdelou et Bouvet furent préférés aux autres.

Comme ils étoient tous capables de remplir en France nos emplois les plus distingués, bien des personnes zélées parurent surprises de la conduite des supérieurs, qui laissoient aller aux missions leurs meilleurs sujets, et qui ôtoient par là à l'Europe des personnes propres à y rendre des services importans. « Ne vaudroit-il pas mieux, disoient-ils, les y retenir, et envoyer dans ces pays éloignés ceux qui, avec une capacité plus médiocre, ont assez de forces pour soutenir les fatigues des missions, et assez de zèle pour travailler à la conversion des infidèles ?» Ils appuyoient leur sentiment de l'autorité de saint François-Xavier, qui ne demandoit à saint Ignace, pour la mission des Indes, que ceux qu'il ne jugeoit pas si nécessaires en Italie. « Vous avez [1], dit-il, plusieurs personnes auprès de vous, qui, quoiqu'ils ne soient ni grands théologiens ni prédicateurs, serviroient admirablement l'Église en ce pays-ci, s'ils ont les autres qualités nécessaires pour y faire du fruit ; si ce sont des hommes sûrs qu'on puisse envoyer seuls aux Moluques, au Japon et à la Chine, s'ils sont doux, prudens, charitables, et d'une si grande pureté de mœurs, que les occasions de pécher, qui sont plus fréquentes ici qu'en Europe, ne les ébranlent jamais.»

Je conviens, mon révérend Père, qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer toujours aux missions des sujets d'un esprit si éminent et d'une capacité si étendue. Les premières qualités auxquelles il faut avoir égard, sont celles que saint François-Xavier vient de marquer ; toutes les autres sont inutiles sans celles-là. *Quorum virtus in ærumnis et in sectationibus spectata non est, his nihil magnum certè committitur* [2]. « En vain, dit ce grand apôtre, vous leur confierez les emplois importans de convertir les âmes, s'ils ne sont laborieux, mortifiés, patiens ; s'ils ne savent souffrir la faim et la soif, et les plus rudes persécutions avec joie. » Mais quand il fait tant de fond sur la vertu, on me permettra d'ajouter qu'il n'exclut nullement ceux qui ont d'autres talens, et qui, s'appliquant aux sciences dans les universités ou dans nos séminaires d'Europe, y méritent, comme lui, l'estime et l'approbation des savans par les grands progrès qu'ils y font. Quand il parle du Japon et de la Chine, ne demande-t-il pas des hommes pleins d'esprit et habiles dans toutes les subtilités de l'école, pour découvrir les erreurs et les contra-

[1] Lib. II, epist. IX.
[2] Lib. IV, epist. IX.

dictions des bonzes? Ne veut-il pas des philosophes qui rendent raison des météores et des effets les plus cachés de la nature ; des mathématiciens qui connoissent le ciel, et qui prédisent les éclipses ? « Ils nous admiroient, dit-il, quand nous leur expliquions ces choses ; et la seule pensée que nous étions des gens savans les disposoit à nous croire sur les matières de la religion. » *Nos tanquam viros doctos suscipiebant ; quæ doctrinæ opinio aditum nobis patefecit ad religionem in eorum animis ferendam*[1]. En parlant même des Indes, où une profonde science ne lui paroissoit pas si nécessaire, parce que les peuples n'y sont pas toujours si éclairés, il ajoute ces paroles remarquables : *Quanquam probitas, litteris ornata scilicet, palmam ferat.* « Néanmoins, dit-il, des gens de lettres et de vertu sont ceux que nous recevons ici avec plus de joie ; parce qu'ils y seront plus utiles à la conversion des peuples. » L'envie qu'il eut d'écrire des lettres vives et touchantes aux universités de France, d'Italie et de Portugal, pour inviter les docteurs de ces fameuses écoles à venir travailler avec lui au salut des âmes, marque bien quels missionnaires il désiroit.

Saint Ignace étoit dans les mêmes sentimens. Et c'est pour cela qu'ayant ajouté dans la Compagnie, aux autres vœux de religion, un quatrième vœu pour les profès, par lequel ils s'engagent d'aller, avec la permission de leur souverain, dans tous les lieux où le vicaire de Jésus-Christ jugera à propos de les envoyer, sans rien même demander pour leur subsistance, il a voulu qu'on n'admît à ce degré que ceux en qui on remarqueroit plus d'esprit et plus de talens naturels, et de capacité pour les sciences ; et il n'eût pas, sans doute, réglé les choses de cette manière, lui qui cherchoit en tout la plus grande gloire de Dieu, s'il n'eût été persuadé que, de travailler à la conversion des infidèles, c'étoit un ouvrage tout divin, auquel il devoit consacrer, au moins en partie, ce qu'il avoit de meilleur et de plus choisi dans son ordre.

Tout ce que je rapporte ici vous est parfaitement connu, mon révérend Père ; vous savez combien ce zèle d'aller porter la foi dans les pays les plus éloignés est essentiel et universel en notre Compagnie, et que les plus grands talens n'y sont pas une raison pour retenir en Europe ceux que Dieu appelle véritablement aux missions. Vous savez même quelle est la délicatesse de conscience de nos premiers supérieurs sur cet article ; et nous en vîmes un grand exemple, il y a trois ans, lorsque je me préparois à retourner à la Chine avec des sujets d'un mérite fort distingué, que notre révérend Père général eut la bonté de m'accorder. Quelques personnes, regardant plus l'avantage de nos provinces de France que le besoin des missions, lui représentèrent la perte qu'elles faisoient. « Je la ressens vivement, répondit-il, mais il m'est impossible de résister aux lettres pleines de ferveur et de l'esprit de Dieu, qu'ils m'écrivent eux-mêmes. » *Non possum resistere Spiritui sancto, qui loquitur in eorum litteris.* Nous ne devons donc pas regarder le départ de ces missionnaires comme des pertes, mais plutôt comme des avantages pour la religion, dont toute l'Église se réjouit. Ce sont des ordres éternels de la Providence, qui reprend ceux qu'elle n'avoit mis dans nos maisons que pour les préparer par l'étude et par l'acquisition des vertus solides à la conversion du Nouveau-Monde. Enfin ce sont des grâces pour nous-mêmes, dont nous devons remercier Dieu, qui choisit parmi nous des personnes pour un emploi si saint, et qui nous excite par leurs exemples à mépriser le monde, et à mener ici une vie qui approche, autant qu'il se peut, de celle de nos chers Frères.

Ces Pères que je viens de nommer s'étant rendus à Brest avec moi, nous en partîmes le troisième mars de l'année 1685, après avoir été reçus dans l'Académie des sciences, et pourvus, par ordre du roi, des instrumens de mathématiques nécessaires pour faire nos observations. Quand nous eûmes passé la ligne, nous découvrîmes toutes les constellations de la partie méridionale. Il n'y a presque point d'étoiles remarquables proche le pôle antarctique ; mais le ciel en est tout rempli le long de la voie lactée, depuis le Scorpion jusqu'à Sirius. On ne voit rien de sensible dans la partie septentrionale. Le grand et le petit nuage sont deux choses singulières. Le petit paroît aussi grand que la lune, quoiqu'il ne soit guère que la moitié du grand nuage. Quand on les regarde avec des lunettes d'approche, ils ne paroissent point un amas de

[1] Lib. IV, epist. I.

petites étoiles, comme le *Præsepe cancri* et la voie lactée, ni même une blancheur obscure, comme la nébuleuse d'Andromède et la tête des comètes; tout y paroît beau comme dans le reste du ciel.

Le pied du Cruzero, marqué dans Bayer, est une étoile double, composée de deux petites étoiles fort claires, qui sont éloignées l'une de l'autre d'environ leur diamètre; il en contient une troisième un peu plus éloignée des deux autres, mais beaucoup plus petite.

Nous fîmes quelques observations au cap de Bonne-Espérance, et dans notre traversée du cap au détroit de la Sonde, dont on a déjà rendu compte au public. Nous en avons fait plusieurs autres à la Chine, que j'ai envoyées en Europe, et dont on trouvera une partie dans les voyages de Tartarie du père Gerbillon, qu'on doit mettre bientôt au jour. Vous avez vu, mon révérend Père, dans la relation du premier voyage du père Tachard, la manière obligeante dont messieurs les Hollandois nous reçurent au cap de Bonne-Espérance et à Batavia. Il est vrai, et je dois encore marquer ici par reconnoissance, qu'on ne peut rien ajouter aux honnêtetés que nous firent ces messieurs. Nous y trouvâmes plusieurs catholiques, dont quelques-uns eurent le bonheur de se confesser, après avoir passé plusieurs années sans le pouvoir faire. Ces pauvres gens sont bien à plaindre: ils quittent leur pays inconsidérément, et vont en Hollande, où ils s'engagent au service de la Compagnie, qui les fait passer aux Indes, d'où ils n'ont plus la liberté de revenir; mais leur plus grand malheur, c'est qu'en ce pays-là il n'y a plus pour eux d'exercice de religion; plus de messes, de confessions ni de communions; plus de prêtres pour les faire souvenir de leur devoir, et pour les assister à la mort. Messieurs les Hollandois trouveroient peut-être plus de gens qui s'engageroient à leur service, et qui les serviroient même plus fidèlement, s'ils permettoient aux catholiques le libre exercice de leur religion en ce pays-là, ou du moins s'ils leur procuroient les secours qui leur sont si nécessaires. Après les avoir consolés le mieux qu'il nous fut possible, nous les exhortâmes à persévérer dans la foi, à garder inviolablement les commandemens de Dieu, et à souffrir leurs maux avec patience. Les catholiques que le malheur ou la nécessité contraignent de quitter ainsi leur pays, doivent faire réflexion à quels dangers ils exposent leur salut éternel, et se persuader que la plus grande punition du péché est de s'engager en des occasions de pécher encore davantage, et de se mettre dans un état où les moyens de se convertir et de retourner à Dieu ne se trouvent presque plus.

Nous arrivâmes à Siam à la fin du mois de septembre de la même année 1685, après une navigation fort heureuse. On ne peut être mieux reçu que nous le fûmes du roi et de son ministre, M. Constance. Pendant notre séjour en ce royaume, nous tâchâmes de n'y être pas inutiles. Les pères Gerbillon et de Visdelou prêchèrent l'avent et le carême dans l'église des Portugais; et, quand nous n'étions point à Louvo, nous entendions régulièrement les confessions dans cette église les dimanches et les fêtes.

Avant que de partir de Paris, j'avois pris des mesures avec M. Cassini, pour observer une éclipse de lune qui devoit arriver à Paris le dixième de décembre de l'année 1685, sur les neuf heures du soir, et dans le royaume de Siam, l'onzième du même mois, sur les trois à quatre heures du matin. Comme elle devoit être totale, et qu'on la pouvoit voir en même temps à Paris et à Siam, elle étoit fort propre pour déterminer au vrai la différence des longitudes de ces deux méridiens, et c'est ce qui nous porta à faire avec soin cette observation. Le roi de Siam, averti de notre dessein, voulut que ce fût en sa présence. Il étoit alors à Tsee-poussone, à une lieue au-dessus de Louvo; c'est une maison royale qu'il avoit fait bâtir sur le bord d'un étang, à l'entrée d'une forêt, où il se divertissoit à la chasse des éléphans.

Nous avions préparé pour le roi de Siam une excellente lunette de cinq pieds, par laquelle ce prince regardoit l'éclipse, pendant que nous l'observions à quatre pas de lui avec M. Constance, qui l'entretenoit, et qui lui servoit d'interprète quand il nous faisoit quelques questions. Le roi ayant vu la veille un des types de la lune qu'on a gravé à l'Observatoire de Paris, s'écria d'abord en regardant la lune par la lunette: « Voilà justement ce que vous me fîtes voir hier dans le type. » La lune s'étant éclipsée notablement, il nous demanda pourquoi elle paroissoit renversée dans la lunette, et après l'immersion totale, pour-

quoi le corps de la lune paroissoit encore, puisqu'elle ne recevoit plus aucune lumière du soleil. Ces questions judicieuses font voir quelle étoit la solidité d'esprit de ce prince, qui nous témoigna en cette occasion une bonté particulière, dont il nous auroit donné plus de marques, si sa mort, qui arriva peu de temps après, de la manière que tout le monde a su, n'eût renversé tous les grands desseins qu'il avoit formés pour l'avantage de la religion, et pour la gloire de notre nation.

Ce fut au mois de juillet de l'année 1686 que nous partîmes de Siam pour aller à la Chine. Il y avoit à la rade plusieurs vaisseaux, dont les uns alloient à Macao[1], les autres à Canton[2], et en d'autres ports de cet empire. M. Constance nous les offrit tous ; mais il n'étoit nullement d'avis que nous allassions à Macao. M. l'évêque de Métellopolis et le père Maldonade, supérieur de la maison des jésuites portugais, nous détournoient aussi de prendre cette route.

Lorsqu'on a des intentions droites et qu'on estime une nation, on se persuade aisément qu'elle a pour nous les mêmes sentimens, et qu'on peut s'y fier sans rien risquer. Ainsi les défiances qu'on s'efforça de nous donner des Portugais, en cette occasion, firent peu d'impression sur nos esprits, et nous nous déterminâmes à prendre la route de Macao. M. Constance, nous voyant fixés en cette résolution, crut que nous avions de ce côté-là des assurances que nous ne disions pas. Il ne pensa donc plus qu'à nous procurer de fortes recommandations auprès des officiers de la ville. Le roi de Siam eut la bonté d'écrire lui-même au gouverneur, pour l'engager à nous être favorable. Il se croyoit d'autant plus en droit de lui demander cela, qu'il traitoit bien les Portugais qui venoient trafiquer tous les ans en ses états.

Mais Dieu, qui veilloit sur nous, ne permit pas que ce voyage réussit. Le vaisseau sur lequel nous nous embarquâmes passoit pour être bon, et ne valoit rien en effet. Dès le cinquième jour, il fit eau de toutes parts. Il étoit conduit par un pilote qui avoit déjà fait quatre ou cinq naufrages, et qui, ne craignant rien tant que de ne pas arriver cette année-là à Macao, s'obstinoit à tenir le vent, quoiqu'il nous fût contraire, et qu'il augmentât à chaque moment. Nous ne faisions que dériver du côté de Camboge[1], où en peu d'heures nous aurions péri misérablement, si notre capitaine n'eût forcé le pilote de céder, et d'aller, vent arrière, chercher le premier asile qu'on pourroit trouver. Le danger où nous fûmes en cette occasion est un des plus grands que j'aie courus sur toutes ces mers.

Comme il n'y avoit que six ou sept jours que nous avions mis à la voile, nous crûmes qu'il étoit encore temps de gagner la barre de Siam, et de nous embarquer dans un autre vaisseau pour arriver à la Chine cette année-là. Nous prîmes donc des guides pour nous y mener par le chemin le plus court, à travers les forêts ; mais nos efforts furent inutiles. Ces guides, après un mois de détours, nous ramenèrent épuisés de fatigues à notre vaisseau, qui se rendit à petites voiles dans la rivière de Siam, au mois de septembre, lorsque la mousson pour aller à la Chine étoit entièrement passée. Nous trouvâmes sur notre chemin les galères du roi de Siam, que ce prince, plein de bonté pour nous, avoit envoyées pour nous chercher, dès qu'il apprit le mauvais succès de notre voyage.

Notre retour donna de la joie à M. Constance, qui ne nous avoit laissé partir qu'avec peine. La crainte qu'on ne nous maltraitât à Macao n'étoit pas sans fondement ; car, quelques mois après, les vaisseaux de la Chine étant revenus à Siam, nous apprîmes qu'on avoit reçu ordre de Portugal d'arrêter à Macao les vicaires apostoliques et les missionnaires qui viendroient sur d'autres vaisseaux que sur ceux des Portugais. Nous vîmes cette année-là même l'exécution de cet ordre. Un Père franciscain de Manille[2], parti de Siam en même temps que nous, fut mis en arrêt à son arrivée avec le capitaine qui l'avoit amené ; on l'envoya ensuite à Goa, d'où il eut bien de la peine à sortir pour retourner aux Philippines.

Nous nous abandonnâmes, l'année suivante, à la sage conduite de M. Constance. Ce ministre nous honora toujours d'une protection et d'une amitié particulière. Ce que nous esti-

[1] Ville de la Chine, qui appartient aux Portugais.

[2] Ville capitale d'une province de la Chine, qui porte le même nom.

[1] C'est un royaume qui est entre le royaume de Siam et celui de la Cochinchine.

[2] C'est la ville capitale des Philippines.

mions davantage en lui, c'étoit un fond de piété et de religion qui le portoit à former de grands projets pour la propagation de la foi. Il protégeoit tous les missionnaires et les vicaires apostoliques, et les aidoit à passer dans le lieu de leurs missions, engageant les capitaines des vaisseaux qui partoient de Siam, à les porter sûrement à Camboge, à la Cochinchine, au Tonkin et à la Chine. Il leur distribuoit à tous des charités considérables. Il a rebâti les églises des jésuites et des dominicains de Siam. MM. nos ecclésiastiques françois pourront dire eux-mêmes tous les biens qu'il leur a faits.

Nous avons souvent déploré la mort tragique de cet homme extraordinaire, et nous y avons été d'autant plus sensibles, qu'il ne lui a pas été impossible de l'éviter; mais Dieu, qui l'attendoit en ce moment, lui avoit donné un courage capable de soutenir une si rude épreuve. Les Siamois, qui l'ont traité avec tant de cruauté, n'auront point manqué de lui reprocher ses grandes aumônes, et tout ce qu'il avoit entrepris pour établir solidement la religion chrétienne dans les Indes. Mais ce qui pouvoit le rendre coupable devant eux, c'est ce qui nous donne le plus sujet de croire que Dieu lui aura fait part de ses grandes miséricordes, car le Fils de Dieu a promis de se déclarer hautement, devant son Père, pour ceux qui n'auront point rougi de lui devant les hommes; et Dieu a des grâces et des ressources infinies pour mettre dans les voies de salut ceux qui ont été véritablement zélés pour y en faire entrer beaucoup d'autres.

Je ne parle point ici de l'illustre madame Constance; il est impossible de penser à ce qu'elle a souffert dans cette triste révolution, sans être pénétré d'une vive douleur. On n'ignore pas en France l'extrême misère à laquelle elle est encore réduite, et l'on est bien à plaindre de vouloir et de ne pouvoir pas la soutenir comme on le souhaiteroit.

Nous partîmes de Siam, pour la seconde fois, le dix-neuvième juin de l'année 1687, sur un navire chinois qui alloit à Nimpo. Outre que nos mesures étoient bien prises, Dieu donna encore visiblement sa bénédiction à notre voyage.

Les Chinois qui nous conduisoient nous parurent fort superstitieux. Ils avoient une petite idole à la poupe de leur vaisseau, devant laquelle ils entretenoient jour et nuit une lampe allumée : ils lui offroient assez souvent, devant qu'ils se missent à table, les viandes préparées pour le repas. Mais comme ils apercevoient que nous n'y touchions point toutes les fois qu'on les avoit ainsi offertes, ils en firent mettre à part, et on ne présentoit point à l'idole ce qui étoit destiné pour nous. Le culte qu'ils rendoient à cette fausse divinité ne se bornoit pas là : sitôt que la terre paroissoit, celui qui avoit soin de l'idole prenoit des papiers peints et coupés en ondes, et les jetoit dans la mer, après avoir fait une profonde inclination de ce côté-là. Quand le calme nous prenoit, tout l'équipage poussoit de temps en temps des cris, comme pour rappeler le vent. Dans le gros temps, ils jetoient au feu des plumes pour conjurer la tempête et pour chasser le démon, ce qui répandoit par tout le vaisseau une puanteur insupportable. Mais leur zèle ou plutôt leur superstition redoubla à la vue d'une montagne qu'on découvre en passant le canal de la Cochinchine; car, outre les inclinations et les génuflexions ordinaires, et tous les papiers à demi brûlés qu'ils jetèrent dans la mer, les matelots se mirent à faire un petit vaisseau de quatre pieds; il avoit ses mâts, ses cordages, ses voiles et ses banderoles, sa boussole, son gouvernail, sa chaloupe, son canon, ses vivres, ses marchandises, et même son livre de compte. On avoit disposé, à la poupe, à la proue et sur les cordages, autant de petites figures de papier peint qu'il y avoit d'hommes sur le vaisseau. On mit la petite machine sur un brancard; on la leva avec beaucoup de cérémonies; on la promena par le vaisseau au bruit du tambour et d'un bassin d'airain. Un matelot habillé en bonze conduisoit la marche et s'escrimoit avec un long bâton, en jetant quelquefois de grands cris. Enfin on le fit descendre doucement dans la mer, et on le suivit des yeux aussi loin que l'on put. Le bonze monta sur la dunette, pour continuer ses clameurs, et apparemment pour lui souhaiter un heureux voyage.

Nous eûmes un calme de quatre jours, à la hauteur d'Emouy[1]. L'horizon couvert de nuages fort noirs, et les vents de nord et de nord-est qui souffloient de temps en temps, étoient

[1] Ville qu'on nomme aussi *Hia-men*, située dans une île, et ayant un port très-fréquenté.

des présages d'une grande tempête. Les Chinois, alarmés, invoquèrent leur idole avec plus de ferveur que jamais, et, dans la crainte d'être surpris de ces furieux typhons qui désolent ces mers, ils tâchèrent plusieurs fois de gagner la terre; mais ce fut en vain. Ils gardoient tous un morne silence, et ils trouvoient mauvais que nous parlassions entre nous autres missionnaires. Notre interprète nous en avertit en secret, et nous marqua que notre tranquillité leur paroissoit d'un aussi mauvais augure que le calme même. Nous fîmes un vœu à saint François-Xavier, patron de ces mers, pour obtenir un vent favorable. Dieu nous le donna dès le lendemain, et nous passâmes heureusement entre la terre ferme de la province de Fo-kien et l'île Formose, dont nous vîmes quelques montagnes à l'horizon.

A trente ou quarante lieues de Nimpo, on entre dans un labyrinthe d'îles élevées, parmi lesquelles on ne se reconnoît plus. Le parti que nous prîmes fut d'observer le chemin que faisoit notre vaisseau, les terres entre lesquelles il passoit, et sur lesquelles il portoit le cap, et d'en faire une carte particulière, qui pût être utile à ceux qui navigueront dans ces mers. Cette carte ne marque que notre route, quoiqu'il y en ait d'autres aussi bonnes entre ces îles, et peut-être meilleures pour les grands vaisseaux; car je me souviens que nos pilotes sondoient souvent, et qu'en certains endroits ils ne trouvoient que quatre brasses d'eau [1].

C'est à messieurs les Anglois qu'il faut s'adresser, si l'on veut avoir une plus grande connoissance de cette mer; car depuis trois ans, ils en ont fait une carte générale. Ils ont sondé partout; ils ont visité toutes les îles: ils savent celles qui sont habitées et celles où l'on peut se pourvoir d'eau. C'est un travail de six mois, digne de l'application et de la curiosité de ces messieurs. J'ai vu une de ces cartes à grands points, et fort bien dessinée, entre les mains de M. Catchepolle, homme de mérite, qui est à présent à la Chine, consul et président de la Compagnie royale d'Angleterre, pour tout le commerce que les Anglois y font.

Nous mouillâmes enfin devant la ville de Nimpo, le 23 de juillet de l'année 1687, trente-quatre jours après avoir quitté la barre de Siam, et deux ans et demi depuis notre départ de France. Je ne vous dirai point, mon révérend Père, la joie dont nous fûmes pénétrés, et les actions de grâces que nous rendîmes à Dieu lorsque nous nous vîmes heureusement arrivés au terme de nos plus ardens désirs. Il faut être appelé aux missions, et y venir dans la seule vue de servir Dieu et de travailler au salut des âmes, pour se former une juste idée de ce qu'on éprouve dans ce moment. Il faut bien dire que nous changeons alors de force, *mutabunt fortitudinem* [1]; car nous ne songions plus à la France, ni à ce que nous avions pu y laisser d'espérances et de douceurs. Cette paix même dont nous jouissons dans les maisons religieuses, et les facilités que nous avons d'y vivre dans le recueillement qui peut tenir l'âme unie à Dieu, n'étoient plus des objets qui nous touchassent. La multitude des âmes que nous avions devant les yeux, le choix que Dieu avoit fait de nous pour leur porter sa connoissance, et les occasions de souffrir que nous espérions trouver, occupoient entièrement nos esprits, et paroissoient devoir amplement nous dédommager de tout.

Nimpo [2], que quelques Européens ont appelé *Liampo*, est une ville du premier ordre de la province de Tche-kiam, et un très-bon port sur la mer orientale de la Chine, vis-à-vis du Japon. Elle est, selon nos observations, à vingt-neuf degrés cinquante-six minutes de latitude septentrionale, éloignée de cinq ou six lieues de la mer. On y va dans une seule marée par une fort belle rivière, large pour le moins de cent cinquante toises, et profonde partout de sept ou huit brasses, bordée de salines des deux côtés, avec des villages et des campagnes cultivées, que de hautes montagnes terminent à l'horizon. L'embouchure de la rivière est défendue par une forteresse et par une petite ville du troisième ordre, nommée *Tin-hay*, environnée de tours et de bonnes murailles. Il y a là un bureau où l'on reconnoît tous les vaisseaux qui entrent. Les marchands chinois de Siam et de Batavia viennent tous les ans à Nimpo pour y chercher des soies; car c'est dans cette province que se trouvent les plus

[1] Ces îles sont au nombre de quatre cents. Les principales sont Kintam et Tcheou-chan.

[1] Isaïe, 40.
[2] Ning-pho-fou.

belles de la Chine. Ceux de Fo-kien et des autres provinces voisines y abordent aussi continuellement.

Les marchands de Nimpo font un grand commerce avec le Japon, où ils alloient dès le temps de saint François-Xavier; et c'est d'eux apparemment qu'il apprenoit ces particularités de la Chine, qu'il écrivoit en Europe sur la fin de sa vie. Il paroît même qu'il avoit songé à passer à la Chine sur leurs vaisseaux. « Liampo[1], dit-il, est une grande ville de la Chine, éloignée du Japon de cent cinquante lieues seulement. J'ai de fortes raisons de croire que ce sera la porte par où les missionnaires de notre Compagnie entreront dans ce grand royaume, et que les autres religieux y pourront venir ensuite contenter le désir ardent que Dieu leur inspire de travailler au salut des infidèles. Je prie donc ceux qui désirent la conversion de ces peuples, de recommander l'affaire à Dieu[2]. » C'est en ce temps-là très-probablement qu'il songeoit à s'adresser à l'empereur du Japon même, et à lui demander un passe-port; car on disoit que ce prince avoit alors une liaison si étroite avec l'empereur de la Chine, qu'il avoit même un de ses sceaux pour sceller des patentes et des passe-ports aux vaisseaux et aux personnes qu'il voudroit y envoyer.

Nous sommes, je crois, les premiers, mon révérend Père, qui avons pris ce chemin marqué, dès les premiers temps de notre Compagnie, par l'apôtre des Indes, et par où apparemment il eût voulu entrer lui-même à la Chine, si l'ambassade de Jacques Pereïra n'eût pas manqué par l'avarice et la jalousie du gouverneur de Malaque, et qu'il eût pu préférer la route de Nimpo à celle de Sancian, où il mourut.

Le père Martini rapporte que, de son temps, notre Compagnie avoit une église à Nimpo. Il faut que cette église ait été entièrement détruite dans l'irruption des Tartares; car nous ne trouvâmes en y arrivant aucun vestige ni d'église ni de christianisme. On étoit même si peu accoutumé à y voir des Européens, que le peuple accouroit de toutes parts pour nous regarder, comme si nous eussions été des hommes de quelque nouvelle espèce.

[1] Lib. IV, epist. I.
[2] Lib. III, epist. V.

Les mandarins, ayant su notre arrivée, voulurent nous voir en particulier et nous reçurent avec civilité. Ils nous demandèrent ce que nous prétendions, et quel étoit le sujet de notre voyage. Nous répondîmes que la grande réputation de l'empereur par toute la terre, et la permission qu'il donnoit aux étrangers de venir dans ses ports, nous avoient déterminés à entreprendre ce voyage; que notre dessein étoit de demeurer avec nos Frères pour y servir le vrai Dieu; que nous avions appris, à notre grand regret, que plusieurs d'entre eux étoient déjà morts, et que la plupart des autres, accablés de vieillesse et d'infirmités, demandoient du secours.

J'ajoutai que le père Ferdinand Verbiest s'étoit donné la peine de m'écrire lui-même en Europe pour m'inviter à venir à la Chine, et qu'il avoit donné sa lettre au père Philippe Couplet, qui me l'avoit fidèlement rendue. Il nous parut que ces officiers avoient une considération particulière pour le père Verbiest; que nos réponses leur faisoient plaisir, et que, s'ils eussent été les maîtres, ils nous auroient volontiers accordé la permission que nous leur demandions, de nous retirer en quelqu'une des églises de notre Compagnie. Mais le vice-roi, qui haïssoit notre religion, fut cause que nous ne pûmes profiter de leurs bonnes dispositions. Il les blâma d'avoir souffert que nous prissions une maison à Nimpo, quoique les chaleurs fussent alors si violentes qu'il eût été impossible de demeurer sur les vaisseaux. Il écrivit ensuite contre nous au tribunal des rites, priant qu'on défendît aux vaisseaux chinois, qui trafiquoient dans les royaumes voisins, d'amener jamais aucun Européen à la Chine. Peut-être espéroit-il que, la réponse du tribunal des rites nous étant contraire, il pourroit confisquer à son profit le vaisseau qui nous avoit amenés, et se saisir de tout ce que nous avions apporté.

Cependant, sans perdre de temps, nous mandâmes notre arrivée au missionnaire de notre Compagnie qui demeuroit à Ham-tcheou, capitale de la province, sans savoir encore son nom. Nous accompagnâmes nos lettres de celles que vous aviez eu la bonté de nous donner pour le père Verbiest. Par une providence particulière de Dieu, il se trouva que le missionnaire de Ham-tcheou étoit le père Prosper Intorcetta, Sicilien de nation, qui avoit eu

le bonheur de souffrir pour Jésus-Christ la prison et l'exil dans la dernière persécution. Comme il étoit venu en Europe en 1672 pour les affaires de la mission, je lui avois dès lors écrit pour me joindre à lui et me consacrer au service de l'Eglise de la Chine. Ainsi sa joie fut grande quand il apprit que nous étions si proches de lui[1]. « Dieu soit béni, nous dit-il dans la lettre qu'il nous écrivit, de ce qu'il nous a fait enfin miséricorde. Il vous a sauvés du naufrage, afin de sauver par votre moyen cette mission affligée, qui périssoit tous les jours faute d'ouvriers et de secours. » Il nous envoya sur-le-champ un de ses catéchistes, qui étoit bachelier, avec deux de ses domestiques, et nous manda de quelle manière nous devions nous comporter avec les mandarins.

Ayant appris ensuite, par le mémoire que nous lui envoyâmes, quels étoient nos vues et nos desseins, il nous répondit encore, en nous ouvrant son cœur : « Vous m'avez pleinement éclairci, dit-il, sur tout ce que je voulois savoir. Dès que j'appris votre arrivée à Siam, je pensai toutes les choses que vous me marquez ; je ne sais si ce fut par une inspiration particulière ou par une simple conjecture: ce que je vous puis dire, c'est que je vous attendois avec impatience. Et présentement que vous êtes arrivés, je suis comblé de consolation. »

La résolution qu'avoit prise le vice-roi de Tche-kiam, d'écrire à la cour des rites pour nous faire renvoyer de la Chine, étoit la seule chose qui troubloit la joie de ce saint homme. Il eut recours à Dieu, et fit faire pour nous des prières publiques dans son église. Il obligea jusqu'aux petits enfans à implorer le secours du Ciel. Quand ils étoient prosternés devant l'image du Sauveur, il leur faisoit prononcer ces paroles : « Seigneur, en votre saint nom, conservez les Pères qui viennent travailler au salut de nos âmes. »

Pendant que nous demeurâmes à Nimpo, nous eûmes plus d'une occasion de parler aux mandarins de la grandeur et de la puissance de Dieu. Il y avoit trois ou quatre mois qu'il ne pleuvoit point dans tout le pays, ce qui ruinoit les moissons et faisoit craindre une famine générale. On avoit ordonné des jeûnes dans la ville, et des prières dans toutes les pagodes. Le gouverneur, inquiet, s'avisa de nous consulter sur les causes de cette sécheresse. Il nous demanda si nous en avions aussi quelquefois en Europe, et ce que nous faisions alors pour en être délivrés. Nous lui répondîmes que le Dieu que nous adorions étant tout-puissant, nous avions recours à lui, et que nous allions dans nos églises implorer sa miséricorde. « Mais il y a plus d'un mois, répliqua-t-il, que nous faisons la même chose : nous allons à la porte du Midi, et à toutes les pagodes de la ville, sans pouvoir rien obtenir.— Nous n'en sommes point surpris, seigneur, lui répondîmes-nous, et si vous nous permettez de vous dire librement nos pensées, nous vous en découvrirons la véritable cause. » Nous commençâmes alors à lui parler de Dieu et à lui faire connoître qu'il avoit créé le ciel et la terre, les hommes et tout ce qui étoit dans l'univers ; que tout dépendoit de lui, les pluies et la sécheresse, la famine et l'abondance, les biens et les maux, avec lesquels il châtioit ou récompensoit les hommes, selon qu'il le jugeoit à propos ; que, nous adressant à lui, comme nous faisions en Europe, nous priions celui qu'il falloit prier véritablement, parce qu'étant le souverain Seigneur de toutes choses, il avoit le pouvoir d'exaucer nos prières. « Mais il n'en est pas ainsi de vos dieux, lui dîmes-nous ; ils ont des yeux et ne voient point; ils ont des oreilles et n'entendent point ; parce que ces fausses divinités ayant été autrefois des hommes mortels, ils n'ont pu s'exempter de la loi commune de mourir, ni des suites ordinaires de la mort : ainsi, n'ayant plus ni sentiment ni pouvoir, il ne faut pas être surpris s'ils ne vous écoutent point. Le titre de divinité qu'ils tiennent de la libéralité des empereurs ou de la superstition des peuples, n'ajoute rien à ce qu'ils étoient d'eux-mêmes, ni ne leur donne aucun pouvoir réel et véritable de disposer des pluies ou de commander sur la terre aux autres hommes. »

Le gouverneur nous écouta paisiblement, et nous pria de demander à Dieu qu'il leur accordât de la pluie. « Nous le ferons volontiers, lui répondîmes-nous ; mais tout le peuple ayant besoin de cette grâce, il n'est pas juste que nous la demandions seuls. — Eh bien !

[1] *Benedictus Deus qui fecit nobiscum misericordiam suam. Liberavit vos à naufragio, ut prope naufragam missionem nostram operariis destitutam vestrâ operâ ac laboribus ab aquis lacrymarum summique mœroris eriperet.*

dit-il, j'irai demain chez vous pour adorer le Dieu du ciel et pour lui présenter des parfums. » J'admirai en cette occasion la ferveur de nos Pères, et je fus charmé de voir qu'ils étoient remplis de cette foi vive que Notre-Seigneur recommandoit à ses apôtres : *Habete fidem Dei*[1]. Nous nous préparions à la cérémonie, lorsque nous apprîmes que le gouverneur devoit, le lendemain, en sortant de notre maison, aller avec tous les autres mandarins de la ville à une montagne voisine sacrifier au dragon des eaux. Nous jugeâmes qu'un culte partagé ne seroit pas agréable à Dieu; ainsi nous envoyâmes notre interprète lui dire qu'on ne pouvoit servir deux maîtres, et que, s'il vouloit nous faire l'honneur de venir adorer le vrai Dieu chez nous, il ne falloit point qu'il allât ailleurs. Le gouverneur répondit que, ne pouvant se dispenser de se trouver le lendemain au rendez-vous de la montagne, il ne viendroit pas chez nous. Il fit quelques jours après un peu de pluie; mais elle fut suivie d'un orage si violent et d'un vent si furieux, que les campagnes en furent désolées, et qu'un grand nombre de vaisseaux périrent sur la côte. C'est ainsi que Dieu punit quelquefois les pécheurs, permettant que les remèdes même qu'ils souhaitent le plus ardemment deviennent pour eux une seconde punition et un mal plus grand que tous les autres.

Le second jour de novembre nous apprîmes que l'empereur nous appeloit à Pékin, par cet ordre plein de bonté : « Que tous viennent à ma cour. Ceux qui savent les mathématiques demeureront auprès de moi pour me servir, les autres iront dans les provinces où bon leur semblera. » Aussitôt qu'on nous eut remis l'ordre impérial, les principaux mandarins de Nimpo nous rendirent des visites de congratulation, sur l'honneur que nous faisoit l'empereur. Nous partîmes incontinent, et nous prîmes notre route par la ville de Ham-tcheou, capitale de la province, où nous eûmes la consolation de voir le père Intorcetta, et de passer quelques jours avec lui. Les chrétiens envoyés de sa part vinrent nous recevoir au bord de la rivière, et nous accompagnèrent jusqu'à l'église, où le Père attendoit notre arrivée. Il nous conduisit devant le grand autel, où, prosternés devant l'image du Sauveur, nous adorâmes le Seigneur qui nous combloit de tant de grâces. Nous nous tournâmes ensuite vers le Père, et nous l'embrassâmes tendrement. Nos larmes plus que nos paroles lui marquèrent notre joie, et la vive reconnoissance dont nous étions pénétrés. Ce Père, qui est mort depuis quelques années, étoit alors vice-provincial de notre Compagnie à la Chine. Quoiqu'il fût tout blanc, et âgé d'environ soixante ans, il étoit encore d'une santé forte et vigoureuse. J'apporte son portrait en France; c'est celui qu'on peignit après sa mort, et que, selon la coutume des Chinois, on porta dans la pompe funèbre, lorsqu'on conduisoit son corps à la sépulture.

Les autres villes par où nous passâmes depuis Ham-tcheou jusqu'à Pékin, nous reçurent avec honneur. Nous étions accompagnés d'un mandarin, qui avoit soin de tout ce qui nous étoit nécessaire. Je sais qu'il y a des gens en France qui blâment et qui condamnent les honneurs que les missionnaires permettent qu'on leur rende dans les pays infidèles. Ce que je puis assurer, c'est que nous ne les cherchons pas, et que nous les évitons autant qu'il est possible. Mais on n'est pas maître de refuser de pareilles distinctions à la Chine, quand on va ou qu'on vient par ordre de l'empereur. On seroit regardé comme des imposteurs dans les villes par où l'on passe, si l'on ne gardoit pas cet article du cérémonial, et qu'on se dît cependant envoyé ou appelé du prince. L'avantage que nous en retirons, et que personne, à ce que je crois, ne pourra mépriser, c'est que les missionnaires qui vont avec ces marques d'honneur recommandent aux mandarins des provinces par où ils passent, les autres missionnaires qui travaillent dans leur district; c'est qu'ils apaisent les persécutions que la malice des infidèles leur suscite quelquefois; c'est enfin que les chrétiens, appuyés de leur crédit, vivent en paix, et que les infidèles ne craignent point d'embrasser notre sainte religion, quand ils la voient si bien protégée. Je ne parle point des bons offices qu'on rend aussi aux marchands européens, qui ont quelquefois besoin de recommandation dans un pays où ils sont exposés à l'avarice et à la perfidie de certains officiers, qui ne sont pas toujours fort équitables.

Nous n'arrivâmes à Pekin que le septième février de l'année 1688. Toute la cour étoit alors en deuil pour la mort de l'impératrice, aïeule de l'empereur. Nos Pères étoient plongés

[1] Marc, chap. XI, v. 22.

aussi dans la douleur pour la perte qu'ils venoient de faire du père Ferdinand Verbiest, décédé, dix jours auparavant, d'une langueur qui le consumoit depuis quelques années. Ce serviteur de Dieu avoit beaucoup souffert pour la foi dans la dernière persécution. Il fut mis en prison, et chargé de pesantes chaînes, qu'il porta plus longtemps que les autres confesseurs de Jésus-Christ. Dieu se servit de lui pour les faire rappeler de leur exil de Canton, et les rétablir dans leurs églises, où ils travaillèrent à ramasser leur troupeau, que la crainte des bannissemens et de la perte des biens avoit dissipé. Il fut depuis ce temps-là le protecteur de la foi et l'appui des missionnaires que les mandarins inquiétoient ou persécutoient dans les provinces. C'est ainsi qu'en parle le pape Innocent XI dans le bref qu'il lui fit l'honneur de lui envoyer en 1681.

Nous n'oublierons jamais que nous lui sommes redevables de notre entrée à la Chine, et d'avoir rompu, par son crédit, les pernicieux desseins du vice-roi de The-kiam. Notre joie eût été complète si, comme il le désiroit, nous eussions pu le voir avant sa mort, lui communiquer nos desseins, profiter de ses lumières, et prendre des règles de conduite d'un homme que tous les chrétiens de la Chine regardoient avec raison comme leur père et le restaurateur de notre sainte religion en leur pays. Mais Dieu nous faisoit d'ailleurs assez d'autres grâces. Comme nous ne pensions point à demeurer à la cour, mais à nous répandre dans les provinces pour travailler au salut des âmes, nous nous résignâmes plus aisément à la volonté de Dieu. Le père Gerbillon, comptant sur ses forces, que l'excès du travail a beaucoup diminuées depuis ce temps-là, demanda instamment d'aller aux extrémités de la province de de Chensi, dans l'ancienne Église du saint homme le père Étienne Faber, François de nation. C'est la mission la plus rude et la plus laborieuse de la Chine, et celle où l'on est plus dénué de toute consolation humaine. Le père Bouvet souhaitoit de passer dans le Leao ton, et dans la Tartarie orientale, où l'on n'a point encore prêché l'Évangile : les autres n'avoient point encore pris de parti.

Cependant nous demeurions tous dans la maison de nos Pères de Pékin. J'y trouvai le père Antoine Thomas, que j'avois vu autrefois à Paris, quand il y passa pour aller à la Chine. Je tâchai de le consoler sur la mort du père Verbiest, dans qui, outre les raisons communes, il perdoit un véritable ami. Il nous disposa, de son côté, à soutenir avec courage les contradictions auxquelles nous devions nous attendre, en ajoutant que chaque missionnaire devoit s'appliquer ces paroles de saint Paul [1] : *Omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur :* « Tous ceux qui veulent vivre dans la piété, selon Jésus-Christ, souffriront persécution. »

Le père Joseph Tissanier, François, m'écrivit en ce temps-là, de Macao, à peu près la même chose. C'étoit un excellent religieux, qui avoit été provincial et visiteur de la mission. Ces avis ne nous intimidèrent point, par la grâce de Dieu, parce qu'on ne nous promettoit que ce que nous étions venus chercher dans les missions.

Les obsèques du père Verbiest se firent l'onzième mars 1688. Nous y assistâmes ; et voici l'ordre qu'on garda en cette cérémonie. Les mandarins que l'empereur avoit envoyés pour honorer cet illustre défunt étant arrivés sur les sept heures du matin, nous nous rendîmes dans la salle où le corps du Père étoit enfermé dans son cercueil. Les cercueils de la Chine sont grands, et d'un bois épais de trois ou quatre pouces, vernissés et dorés par dehors, mais fermés avec un soin extraordinaire, pour empêcher l'air d'y pénétrer. On porta le cercueil dans la ruë, et on le posa sur un brancard au milieu d'une espèce de dôme richement couvert, et soutenu de quatre colonnes. Les colonnes étoient revêtues d'ornemens de soie blanche (c'est à la Chine la couleur du deuil), et d'une colonne à l'autre pendoient plusieurs festons de soie de diverses autres couleurs, ce qui faisoit un très-bel effet. Le brancard étoit attaché sur deux mâts d'un pied de diamètre, et d'une longueur proportionnée à leur grosseur, que soixante ou quatre-vingts hommes arrangés des deux côtés devoient porter sur leurs épaules. Le Père supérieur, accompagné de tous les jésuites de Pékin, se mit à genoux devant le corps au milieu de la rue. Nous fîmes trois profondes inclinations jusqu'à terre, pendant que les chrétiens qui étoient présens à cette triste cérémonie fondoient en larmes, et jetoient des cris capables d'attendrir les plus

[1] II Tim., chap. III, v. 12.

insensibles. La marche commença ensuite dans cet ordre :

On voyoit d'abord un tableau de vingt-cinq pieds de haut sur quatre de large, orné de festons de soie, dont le fond étoit d'un taffetas rouge, sur lequel le nom et la dignité du père Verbiest étoient écrits en chinois en gros caractères d'or. Cette machine, que plusieurs hommes soutenoient en l'air, étoit précédée par une troupe de joueurs d'instrumens, et suivie d'une autre troupe qui portoit des étendards, des festons et des banderoles. La croix paroissoit ensuite dans une grande niche ornée de colonnes, et de divers ouvrages de soie. Plusieurs chrétiens suivoient, les uns avec des étendards comme les premiers, et les autres le cierge à la main. Ils marchoient deux à deux au milieu des vastes rues de Pékin, avec une modestie que les infidèles admiroient. On voyoit après dans une niche l'image de la sainte Vierge et de l'enfant Jésus, tenant le globe du monde en sa main. Les chrétiens qui suivoient avoient aussi à la main des cierges ou des étendards, comme ceux qui précédoient.

Un tableau de l'ange gardien venoit encore, accompagné de la même manière, et suivi du portrait du père Verbiest, qu'on portoit avec tous les symboles qui convenoient aux charges dont l'empereur l'avoit honoré. Nous paroissions immédiatement après avec nos habits de deuil, qui sont blancs à la Chine, comme j'ai dit; et d'espace en espace nous marquions la tristesse dont nous étions pénétrés, par des sanglots réitérés, selon la coutume du pays.

Le corps du père Verbiest suivoit, accompagné des mandarins que l'empereur avoit nommés pour honorer la mémoire de ce célèbre missionnaire. Ils étoient tous à cheval : le premier étoit le beau-père de l'empereur; le second, son premier capitaine des gardes; le troisième un de ses gentilshommes, et d'autres moins qualifiés. Toute cette marche, qui se fit avec un bel ordre et une grande modestie, étoit fermée par cinquante cavaliers : les rues étoient bordées des deux côtés d'un peuple infini, qui gardoit un profond silence en nous voyant passer.

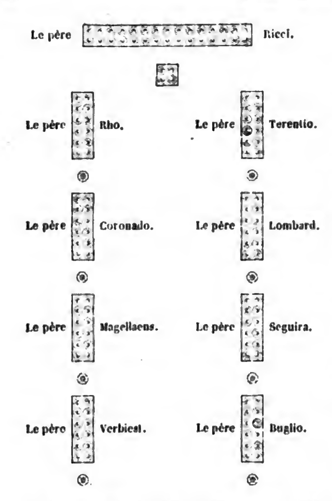
Notre sépulture est hors de la ville, dans un jardin qu'un des derniers empereurs chinois donna aux premiers missionnaires de notre Compagnie. Ce jardin est fermé de murailles, et on y a bâti une chapelle et quelques petits corps de logis.

Quand nous fûmes arrivés à la porte, nous nous mîmes tous à genoux devant le corps, au milieu du chemin, et nous fîmes trois fois les mêmes inclinations. Les pleurs des assistans recommencèrent. On porta le corps auprès du lieu où il devoit être inhumé; on y avoit préparé un autel sur lequel étoit la croix avec des cierges. Le Père supérieur prit alors un surplis, récita les prières et fit les encensemens ordinaires marqués dans le Rituel. Nous nous prosternâmes encore trois fois devant le cercueil, qu'on détacha du brancard pour le mettre en terre. Ce fut alors que les cris des assistans redoublèrent, mais avec tant de violence, qu'il n'étoit pas possible de retenir ses larmes.

La fosse étoit une espèce de caveau profond de six pieds, long de sept et large de cinq : il étoit pavé et revêtu de briques de tous côtés, en forme de muraille. Le cercueil fut placé au milieu comme sur deux tréteaux de briques, hauts d'environ un pied. On éleva ensuite les murailles du caveau jusqu'à la hauteur de six ou sept pieds, et on les termina en voûte, avec une croix au-dessus.

Enfin, à quelques pieds de distance du tombeau, on plaça une pièce de marbre blanc de six pieds de haut en comprenant la base et le chapiteau, sur lequel étoient écrits en chinois et en latin, le nom, l'âge et le pays du défunt, l'année de sa mort, et le temps qu'il avoit vécu à la Chine.

Le tombeau du père Matthieu Ricci est le premier au bout du jardin, dans un rang distingué, comme pour marquer qu'il a été le fondateur de cette mission. Tous les autres sont rangés sur deux lignes au-dessous de lui, comme on le voit dans la figure suivante.



Le père Adam Schall est d'un autre côté, dans une sépulture vraiment royale, que l'empereur qui règne aujourd'hui lui fit faire quelques années après sa mort, lorsqu'on rétablit la mémoire de ce grand homme.

Avant les obsèques du père Verbiest, l'empereur, qui venoit de finir son deuil pour la mort de l'impératrice son aïeule, avoit envoyé demander nos noms, et s'informer de nos talens et de notre capacité. La paix dont jouissoit alors son empire, par ses soins, depuis les deux derniers voyages qu'il avoit faits en Tartarie, et dont nous avions lu la relation étant encore à Paris, nous donna occasion de répondre, entre autres choses, qu'on admiroit en France son esprit et sa conduite, et qu'on y estimoit extrêmement sa valeur et sa magnificence. Il s'informa de l'âge du roi, des guerres qu'il avoit soutenues, et de la manière dont il gouvernoit ses états. Nous satisfîmes à toutes ses questions en sujets fidèles et véritablement pénétrés des hautes qualités de notre auguste monarque. L'officier qui parloit de la part de l'empereur nous dit que, quoique son maître ne nous connût pas encore, il avoit néanmoins déjà pour nous la même bienveillance que pour les autres Pères; qu'il regardoit le courage avec lequel nous quittions nos parents et notre patrie pour venir à l'extrémité du monde prêcher l'Évangile, comme une preuve sensible de la vérité de notre religion; mais que, pour en être parfaitement convaincu, il voudroit voir à la Chine quelques miracles semblables à ceux qu'on racontoit avoir été faits autrefois ailleurs pour la confirmer. Le prince n'en demeura pas là : il nous fit l'honneur un jour de nous envoyer de son thé et du meilleur vin de sa table. Nous apprîmes qu'il vouloit me retenir à sa cour avec mes compagnons, et qu'il pensoit dès ce temps-là à nous donner une maison dans son palais. Mais Dieu, qui nous demandoit ailleurs, ne permit pas que ce dessein s'exécutât sitôt. Nous ne savions point encore assez de chinois, et nous n'aurions pu, dans ces premiers commencements, lui donner la satisfaction qu'il attendoit.

C'étoit au tribunal des rites à nous présenter à l'empereur, parce que c'étoit ce tribunal qui avoit reçu l'ordre de nous faire venir à la cour. Il nous appela donc après les obsèques du père Verbiest, c'est-à-dire aussitôt que, selon le cérémonial de la Chine, il nous fut libre de sortir. Nous vîmes ce redoutable tribunal, où, quelques années auparavant, tous les missionnaires avoient paru chargés de chaînes. Il n'avoit rien de grand ni de magnifique pour le lieu. Les mandarins, assis sur une estrade, nous reçurent avec honneur, et nous parlèrent après nous avoir fait asseoir. Le premier président tartare ayant reçu les ordres de l'empereur, nous dit que ce prince souhaitoit nous voir le lendemain, et que c'étoit le supérieur de notre maison qui nous présenteroit.

Ce fut donc le 21 mars 1688 que nous eûmes l'honneur de saluer l'empereur. Ce grand prince nous témoigna beaucoup de bonté; et après nous avoir fait un reproche obligeant de ce que nous ne voulions pas tous demeurer à sa cour, il nous déclara qu'il retenoit à son service les pères Gerbillon et Bouvet, et qu'il permettoit aux autres d'aller dans les provinces prêcher notre sainte religion. Il nous fit ensuite servir du thé, et nous envoya cent pistoles, ce qui parut aux Chinois une gratification extraordinaire. Après cette visite, nous ne songeâmes plus, le père Le Comte, le père de Visdelou et moi, qu'à nous partager dans les provinces pour y travailler à la conversion des infidèles. Mais, avant que de quitter Pékin,

nous fûmes bien aises de voir ce qu'il y a de plus curieux dans cette ville fameuse.

Pékin est composé de deux villes : la première, au milieu de laquelle est le palais de l'empereur, s'appelle la ville des Tartares, et la seconde la ville des Chinois. Elles sont jointes l'une à l'autre, et ont chacune quatre lieues de tour. Il y a une si grande multitude de peuple et tant d'embarras, qu'on a peine à marcher dans les rues, quoiqu'elles soient très-larges et que les femmes n'y paraissent point.

Nous allâmes voir la fameuse cloche de Pékin, qui pèse, à ce qu'on nous assura, cent milliers. Sa forme est cylindrique, et elle a dix pieds de diamètre. Sa hauteur contient une fois et demie sa largeur, selon les proportions ordinaires de la Chine. Elle est élevée sur un massif de briques et de pierres de figure carrée, et couverte seulement d'un toit de nattes, depuis que celui de bois a été brûlé.

Nous vîmes aussi l'Observatoire et tous les instrumens de bronze, qui sont beaux et dignes de la magnificence de l'empereur. Mais je ne sais s'ils sont aussi justes qu'il faudroit pour faire des observations exactes, parce qu'ils sont à pinnules, que les divisions en paroissent inégales à l'œil, et que les lignes transversales ne joignent pas en plusieurs endroits.

Les portes de la ville ont quelque chose de plus grand et de plus magnifique que les nôtres : elles sont extrêmement élevées, et enferment une grande cour carrée environnée de murailles, sur lesquelles on a bâti de beaux salons, tant du côté de la campagne que du côté de la ville. Les murailles de Pékin sont de briques, hautes d'environ quarante pieds, flanquées, de vingt en vingt toises, de petites tours carrées, en égale distance, et très-bien entretenues. Il y a de grandes rampes en quelques endroits, afin que la cavalerie y puisse monter. Nous prîmes souvent la hauteur du pôle de Pékin en notre maison, qu'on nomme *Si-tan*, c'est-à-dire l'église occidentale, et nous la trouvâmes de trente-neuf degrés cinquante-deux minutes cinquante-cinq secondes.

Le père Thomas nous raconta ce qu'on savoit à Pékin du royaume de Corée. Il nous dit que sa capitale s'appeloit *Chau-sien* [1]; qu'elle étoit à cent dix lieues du fleuve Yalo [2], qui sépare la Tartarie de la Corée; que de ce fleuve jusqu'à la ville de Chin-yan, capitale de la province de Leao-ton, on compte soixante lieues; de Chin-yan à Chan-haï, qui est l'entrée de la Chine du côté du Leao-ton, quatre-vingts; et depuis Chan-haï jusqu'à Pékin, soixante-sept; que le royaume de Corée s'étendoit, du côté du nord, jusqu'au quarante-quatrième degré de latitude septentrionale; qu'il étoit fort peuplé et divisé en huit provinces [1]; que les hommes y sont sincères et courageux; que d'orient en occident il y avoit cent quarante lieues, et qu'on n'y pouvoit aller de la Chine sans une permission expresse de l'empereur.

Après seize jours de marche, nous arrivâmes, le quatorzième d'avril 1688, qui étoit, cette année-là, le mercredi de la semaine sainte, à Kiam-tcheou, ville du second ordre de la province de Chansi, où notre Compagnie a une belle maison et une nombreuse chrétienté répandue dans les villages et dans les villes d'alentour. Nous y célébrâmes l'office le lendemain, où beaucoup de chrétiens assistèrent. Le vendredi-saint il s'en trouva un bien plus grand nombre à l'adoration de la croix, qui se fit avec toutes les cérémonies de l'Église; mais le concours augmenta considérablement le jour de Pâques : cependant il y eut peu de communions, parce que nous ne savions pas encore assez de chinois pour entendre indifféremment les confessions de toutes sortes de personnes.

Les mandarins de la ville nous vinrent visiter, quelques-uns même entrèrent dans l'église, et y adorèrent Notre-Seigneur en se mettant à genoux et s'inclinant profondément devant son image. Il y en avoit un qui pensoit à embrasser notre sainte religion, et qui nous communiqua son dessein. Deux bacheliers chrétiens, mais qui ne faisoient plus, depuis quelques années, aucun exercice du christianisme, parce qu'ils avoient pris des engagemens criminels, nous vinrent voir aussi. Après les avoir embrassés, nous leur dîmes

[1] La capitale de la Corée est Hang-yang.

[2] La Corée a trois rivières principales, savoir :

Le Yalou, qui a deux cents lieues de cours, sépare le royaume du Liao-toung de la Mandchourie, et se jette dans la mer Jaune;

Le Toumen, qui a un cours de quatre-vingt-dix à cent lieues, et se jette dans la mer du Japon;

Le Han, qui coule au sud, et, après un cours de soixante-dix à quatre-vingts lieues, se jette dans le détroit de Corée.

[1] Comme aujourd'hui.

« que nous les regardions toujours comme nos frères; que s'ils avoient des difficultés, nous les aiderions avec plaisir à les surmonter; qu'il ne falloit point se décourager; que le démon faisoit tous ses efforts pour nous perdre, mais que Dieu vouloit toujours notre salut, et ne nous refusoit jamais les grâces nécessaires pour y travailler. » Nous les reconduisîmes par l'église, où ils firent leurs prières, et adorèrent Jésus-Christ.

Pendant mon séjour à Kiam-tcheou, qui ne fut que de quinze jours, je baptisai deux personnes, et le père de Visdelou alla à quatre lieues, où il baptisa cinq enfans, et administra les sacremens à une femme qui se mouroit. Le père Le Comte et lui se séparèrent quelque temps après mon départ. Le père de Visdelou demeura dans la province de Chansi, et il y parcourut souvent, avec beaucoup de fatigue, les chrétientés les plus éloignées. C'est dans ces emplois apostoliques, qui sont capables d'occuper un homme tout entier, que redoublant son travail, et se servant du génie heureux que Dieu lui a donné pour les langues, il commença cette étude difficile des caractères et des livres chinois, dans laquelle il a fait depuis de si grands progrès. Le père Le Comte passa dans la province de Chansi, et y travailla pendant deux ans à la conversion des peuples. On voit dans les Mémoires qu'il a donnés au public, et qui sont écrits avec tant de politesse, une partie des bénédictions que Dieu versa sur ses travaux. Nous prîmes la hauteur du pôle de Kiam-tcheou, que nous trouvâmes être à 35 degrés 36 minutes et 10 secondes. Les cartes du père Martini la mettent à 36 degrés 50 minutes.

La route depuis Pékin jusqu'à la province de Chansi est une des plus agréables que j'aie vues. On passe par neuf ou dix villes, et entre autres par celle de Paotim-fou, qui est la demeure du vice-roi. Tout le pays est plat et cultivé, le chemin uni et bordé en plusieurs endroits d'arbres, avec des murailles pour couvrir et garantir les campagnes. C'est un passage continuel d'hommes, de charrettes et de bêtes de charge. Dans l'espace d'une lieue de chemin on rencontre deux ou trois villages, sans compter ceux qu'on voit des deux côtés à perte de vue dans la campagne. Il y a sur les rivières de beaux ponts à plusieurs arches : le plus considérable est celui de Lou-ko-kiao, à trois lieues de Pékin. Les garde-fous en sont de marbre; on compte de chaque côté cent quarante-huit poteaux, avec des lionceaux au-dessus en différentes attitudes, et aux deux bouts du pont quatre éléphans accroupis.

Je partis de Kiam-tcheou le cinquième mai de l'année 1688, pour aller à Nankin. Le père Le Comte et le père de Visdelou voulurent m'accompagner jusque hors de la ville. Nous rencontrâmes là nos principaux chrétiens, qui, à notre insu, avoient préparé sur le chemin une table couverte de fleurs et de parfums, avec une collation fort propre. C'est la coutume de la Chine d'en user ainsi quand on veut marquer du respect et de l'attachement à une personne qui s'en va. Il fallut s'arrêter pour répondre aux civilités et aux remerciemens qu'ils nous faisoient d'être venus les visiter. Comme nous parlions avec cordialité, tous nos sentimens furent pleins de tendresse et d'affection. Je me séparai d'eux avec regret; et, prenant congé dans le même lieu des deux Pères, mes fidèles compagnons de voyage depuis plus de trois ans, je partis seul pour me rendre où la divine Providence m'appeloit, après avoir lu dans l'office de ce jour-là ces paroles de saint Paul[1] : *Et nunc ecce alligatus ego spiritu vado in Jerusalem, quæ in eâ ventura sunt mihi ignorans.* Mon voyage dura vingt-sept jours, et j'en marquerai ici quelques particularités.

Après qu'on a passé la rivière de Fuenho, qui est à l'orient de la ville de Kiam-tcheou, on trouve pendant dix lieues un pays plat, couvert d'arbres et fort bien cultivé, avec un grand nombre de villages de tous côtés, et terminé, à l'horizon, par une chaîne de hautes montagnes. On passe par deux villes du troisième ordre, et l'on entre ensuite dans des montagnes, où, en cinq jours de marche, je fis quarante lieues. Je montai presque toujours, et souvent avec peine. Ces montagnes, dans l'endroit où je les ai passées, étoient quelquefois stériles; mais le plus souvent elles étoient de bonnes terres, et cultivées jusque sur le bord des précipices. On y trouve quelquefois des plaines de trois ou quatre lieues, environnées de collines et d'autres montagnes, de sorte qu'on croiroit être dans un bon pays. J'ai vu quelques-unes de ces montagnes coupées en terrasse depuis le bas jusqu'au haut. Les terrasses, au nombre de soixante et de quatre-

[1] Act. 20.

vingts, sont les unes sur les autres, à la hauteur seulement de trois ou quatre pieds. Quand les montagnes sont pierreuses, les Chinois en détachent des pierres, et en font de petites murailles pour soutenir les terrasses : ils aplanissent ensuite la bonne terre, et y sèment du grain. C'est une entreprise infinie, qui fait voir combien ce peuple est laborieux. Je n'ai vu qu'une ville du troisième ordre dans ces montagnes; mais j'ai trouvé partout beaucoup de villages et des hameaux sans nombre. J'y ai vu de la faïence comme la nôtre; on y fait en plusieurs endroits de la poterie, qui se transporte dans les provinces voisines. Je me trouvai un jour dans un chemin étroit et profond, où il se fit en peu de temps un grand embarras de charrettes. Je crus qu'on alloit s'emporter, s'entre-dire des injures, et peut-être se battre, comme on fait souvent en Europe; mais je fus surpris de voir des gens qui se saluoient, et qui se parloient doucement, comme s'ils se fussent connus et aimés, et qui ensuite s'entr'aidoient mutuellement à se débarrasser, et à passer. Cet exemple doit bien confondre nos chrétiens d'Europe, qui savent si peu garder la modération dans de pareilles rencontres.

Quand on vient à la fin de ces montagnes, dont la descente est fort rude, quoique taillée dans le roc, on découvre la province de Honan et le Hoam-ho, c'est-à-dire le Fleuve Jaune, qui serpente fort loin dans la plaine. Le cours de cette rivière est marqué par des vapeurs blanches, ou par une espèce de brouillard que le soleil attire. Les blés étoient déjà fort hauts dans ces plaines, et les épis tout formés, au lieu que dans les montagnes, et à cinq ou six lieues au delà, ils étoient en herbe, et six doigts seulement hors de terre.

Je fis quatre-vingts lieues dans cette province, en marchant toujours dans un pays plat, mais si bien cultivé, qu'il n'y avoit pas un pouce de terre perdu. J'y vis des blés semés à la ligne, comme le riz; il n'y avoit que cinq ou six pouces entre chaque ligne. J'en vis d'autres qui étoient semés indifféremment et sans ordre, comme nous faisons en France. Leurs campagnes n'avoient pas de sillons, comme les nôtres. Je ne passai que par sept villes, mais je découvris de tous côtés, soit dans le chemin, soit dans les campagnes, un si grand nombre de bourgs et de villages, que je crois que le Honan est une des plus belles provinces de la Chine. Je passai le Hoam-ho à neuf lieues de Cay-fum-fou, capitale de la province. C'est la rivière la plus rapide que j'aie trouvée. Ses eaux sont d'une couleur jaune, parce qu'elle entraîne beaucoup de terre; celle qu'on voyoit sur les bords étoit de la même couleur. Ce fleuve est peu profond dans l'endroit où nous le passâmes; mais il est large de près d'une demi-lieue.

J'admirai en ce lieu la force d'un batelier chinois, lorsqu'il fallut embarquer mes hardes. J'avois deux caisses de livres qui pesoient deux cent cinquante livres chinoises, c'est-à-dire plus de trois cents livres poids de France. Le muletier avoit fait de grandes difficultés de les recevoir à Kiam-tcheou, disant qu'elles étoient trop pesantes, et que son mulet ne pourroit pas les porter pendant un si long voyage. Le batelier vint, les prit, et les chargea sur ses épaules toutes deux, avec l'attirail qui servoit à les lier, et les porta gaîment dans sa barque. Je n'entrai point dans la ville de Cay-fum-fou, parce que les portes en étoient fermées, et qu'on cherchoit avec grand soin soixante à quatre-vingts voleurs, qui, quelques jours auparavant, avoient forcé et pillé la maison d'un mandarin, qui garde les tributs de l'empereur.

De la province de Honan on entre dans celle de Nankin, et on y marche pendant environ soixante lieues avant que d'arriver à la capitale. La province de Nankin n'est pas si belle ni si peuplée de ce côté-là que du côté du midi. Après avoir passé par quatre villes, je vins à Pou-keou, qui est une petite place environnée de bonnes murailles, et située sur le Kiam, ce grand fleuve qui traverse toute la Chine d'occident en orient, et qui, la séparant en deux parties à peu près égales, dont l'une contient les provinces du nord, et l'autre celles du sud, porte l'abondance partout, par la facilité qu'il y a d'y naviguer en tout temps et en toutes sortes de barques. Ce fleuve est large de près d'une lieue devant Pou-keou, et profond en certains endroits de vingt-quatre et de trente-six tchams, à ce qu'on m'assura quand je le passai. Un tcham est une perche de la Chine, qui vaut dix de nos pieds.

La ville de Nankin n'est pas sur le Kiam, mais à deux ou trois lieues dans les terres. On peut s'y rendre par plusieurs canaux qui sont couverts de bateaux, parmi lesquels il y a un grand nombre de barques impériales, qui ne

le cèdent presque point aux vaisseaux pour la grandeur. Elles sont très-propres, vernissées au-dehors et dorées en dedans, avec des salles et des chambres très-bien meublées, pour les mandarins qui viennent à la cour, ou qui sont obligés de faire quelques voyages dans les provinces.

Au reste, Nankin ne s'appelle plus de ce nom, qui signifie en chinois la *cour du sud*, comme Pékin signifie la *cour du nord*. Pendant que les six grands tribunaux de l'empire étoient également en ces deux villes, on les appeloit cours; mais présentement qu'ils sont tous réunis à Pékin, l'empereur a donné le nom de *Kiam-nim* à la ville de Nankin. On ne laisse pas cependant, dans le discours, de l'appeler souvent de son ancien nom, mais on ne le souffriroit pas dans les actes publics.

J'arrivai à Nankin le 31 mai de l'année 1688, et j'y demeurai plus de deux ans. Durant ce temps-là j'allai voir la fameuse chrétienté de Cham-haï. Elle est proche de la mer orientale, à huit journées de Nankin, quoiqu'elle soit de la même Province. Cette florissante Église doit son commencement à la conversion du docteur Paul, qui, par son mérite et par sa grande capacité, parvint à la dignité de colao, du temps du père Ricci. Comme il étoit dans ce pays-là, et qu'il avoit un grand zèle pour la religion, il attira une infinité de gens au christianisme; car les Chinois ont une si grande estime pour les savans, que quand quelqu'un d'eux se convertit, c'est toujours pour plusieurs autres un exemple auquel ils ne résistent guère. « Nos lettrés, disent-ils, préfèrent la loi du Seigneur du ciel à celle des bonzes, et à toutes les autres religions de la Chine; il faut donc qu'elle soit la meilleure. » Et ce n'est pas seulement dans le territoire de Cham-haï, mais par toute la Chine, que le peuple raisonne de la sorte. Aussi avons-nous remarqué que dans les lieux où il y a quelques bacheliers et quelques licenciés chrétiens, nous y avons une nombreuse chrétienté. D'où l'on voit de quelle conséquence il est, pour le bien de la religion, de gagner à la Chine les gens de lettres, d'apprendre leurs livres et leurs sciences, s'accommoder, autant que la religion le peut permettre, à leurs cérémonies et à leurs usages, pour s'insinuer plus aisément dans leur esprit; car en les méprisant on les perd, et avec eux beaucoup d'autres qui se seroient convertis.

Pendant mon séjour à Cham-haï, je visitai plusieurs fois le tombeau du père Jacques le Favre, illustre par son éminente vertu et par sa grande capacité. Il étoit fils d'un conseiller au Parlement de Paris, et enseignoit avec beaucoup de succès et d'applaudissement la théologie dans l'Université de Bourges, quand Dieu l'appela aux missions de la Chine, où il a travaillé pendant plusieurs années à la conversion des âmes, et où il est mort en odeur de sainteté.

Je ne vous parlerai point, mon révérend Père, du peu de bien que j'ai fait à Nankin, où je demeurois avec le père Gabiani, qui me donnoit de grands exemples de vertu. J'instruisois les chrétiens, j'entendois les confessions, et j'administrois avec lui les autres sacremens. Monseigneur l'évêque de Basilée, dom Grégoire Lopez, dominicain, et son pro-vicaire le révérend père Jean-François de Leonissa, franciscain, aujourd'hui évêque de Berite, demeuroient avec nous en cette grande ville. Monseigneur l'évêque d'Argoli, franciscain, et le révérend père Basile de Glemona, son compagnon, y vinrent ensuite, et j'eus la consolation de les y voir pendant plus d'un an. Quoiqu'on m'eût fait de grands éloges de ces illustres prélats, je puis assurer que leur vertu et leurs grandes qualités surpassoient tout ce qu'on m'en avoit pu dire. Leur gouvernement étoit aimable, et ils faisoient aimer celui de la sacrée congrégation par leur douceur et par leur sage conduite. Comme ils n'envisageoient que le bien de la mission, et comme c'étoit aussi uniquement ce que nous cherchions, ils commencèrent bientôt à protéger les jésuites françois, et à leur donner des marques de cette affection solide qu'ils ont toujours eue pour eux, comme on le peut voir par les lettres qu'ils ont souvent écrites en leur faveur au pape et à la congrégation.

Au commencement de l'année 1689, l'empereur fit un voyage dans les provinces du midi. Il passa par les villes du Sou-tcheou, de Hamtcheou et de Nankin. La veille qu'il arriva à Nankin, nous allâmes, le père Gabiani et moi, à deux lieues de la ville sur la route qu'il devoit tenir. Nous passâmes la nuit dans un village, où il y avoit soixante chrétiens d'une même famille: nous leur fîmes une instruction, et plusieurs d'entre eux se confessèrent. Le lendemain nous vîmes passer l'empereur, qui eut la bonté de

s'arrêter, et de nous parler de la manière du monde la plus obligeante. Il étoit à cheval, suivi de ses gardes du corps, et de deux ou trois mille cavaliers. La ville le vint recevoir avec des étendards, des drapeaux de soie, des dais, des parasols, et d'autres ornemens sans nombre. De vingt pas en vingt pas on avoit élevé dans les rues des arcs de triomphe revêtus de brocart, et ornés de festons, de rubans, et de houppes de soie, sous lesquels il passoit. Il y avoit dans les rues un peuple infini; mais dans un si grand respect, et dans un silence si profond, qu'on n'entendoit pas le moindre bruit. L'empereur avoit résolu de partir dès le lendemain. Tous les mandarins l'ayant supplié de demeurer quelques jours, et de faire cet honneur à la ville, il ne voulut pas les écouter; mais le peuple étant venu ensuite demander la même grâce, l'empereur l'accorda, et demeura trois jours avec eux.

On ne sera pas surpris de cette conduite, si l'on en considère la raison. Le soulèvement des villes et la révolte des provinces viennent presque toujours des avanies et des vexations injustes que les mandarins exercent sur les peuples. Ainsi il est de la bonne politique que les empereurs, dans ces sortes de voyages, se concilient, autant qu'il se peut, l'esprit des peuples, même au préjudice des grands seigneurs. Pendant le séjour de l'empereur à Nankin, nous allâmes tous les jours au palais, et il nous fit l'honneur d'envoyer aussi tous les jours chez nous un ou deux gentilshommes de sa chambre. Il me fit demander si l'on voyoit à Nankin le Canopus; c'est une belle étoile du sud, que les Chinois appellent lao-gin-sing, l'étoile des vieillards, ou des gens qui vivent longtemps; et sur ce que je répondis qu'elle paroissoit au commencement de la nuit, l'empereur alla un soir à l'ancien observatoire, nommé *Quan-sing-tai*, uniquement pour la voir.

Ces bontés de l'empereur nous firent beaucoup d'honneur, parce qu'il nous les témoignoit à la vue de toute la cour et des premiers mandarins des provinces voisines, qui s'en retournoient ensuite dans leurs gouvernemens, prévenus en faveur de notre sainte loi et des missionnaires qui la prêchent. Il partit de Nankin le 22 mars, pour s'en retourner à Pékin. Comme notre devoir nous obligeoit de lui faire cortége pendant quelques jours, nous fîmes environ trente lieues à sa suite; après quoi nous l'attendîmes au bord d'une rivière. Il nous aperçut, et eut la bonté de faire approcher notre canot, que sa barque traîna durant plus de deux lieues. Il étoit assis sur une estrade; il lut d'abord notre cheou-puen, c'est-à-dire le remerciement que nous lui faisions par écrit, selon la coutume de la Chine. Ce cheou-puen étoit écrit en caractères fort menus; c'est ainsi que les inférieurs en usent à la Chine à l'égard de leurs supérieurs; et plus la dignité des supérieurs est élevée, plus les caractères dont les inférieurs se servent doivent être petits et déliés, ce qui paroît être très-incommode pour l'empereur.

Ce grand prince nous traita dans cette dernière visite avec beaucoup de familiarité; il nous demanda comment nous avions passé le Kiam, et s'il trouveroit sur sa route quelques-unes de nos églises. Il nous montra lui-même ce qu'il avoit de livres avec lui, et donna, en notre présence, divers ordres aux mandarins qu'il avoit appelés; et après avoir fait mettre dans notre canot du pain de sa table et quantité d'autres provisions, il nous renvoya comblés d'honneur.

Cependant le père Gerbillon et le père Bouvet ne manquoient pas d'occupation à Pékin. Comme les pères Pereyra et Thomas étoient obligés, depuis la mort du père Verbiest, d'aller tous les jours au palais et de prendre soin du tribunal des mathématiques, les deux pères françois étoient chargés de presque toute la chrétienté de cette grande ville. Ils sortoient tous les jours pour entendre les confessions des malades et leur administrer les derniers sacremens. Les dimanches et les fêtes, ils étoient occupés à confesser les fidèles, à instruire et baptiser les catéchumènes, et à faire les autres fonctions propres de notre ministère. L'empereur, qui les avoit fort goûtés tous deux avant son voyage, les engagea, à son retour, à apprendre la langue tartare, afin de pouvoir s'entretenir avec eux. Il leur donna pour cela des maîtres, et prit un soin particulier de leur étude, jusqu'à les interroger et lire lui-même ce qu'ils avoient composé, pour voir les progrès qu'ils faisoient en cette langue, qui est beaucoup plus aisée à apprendre que la chinoise.

Ce fut en ce temps-là qu'on parla de faire la paix avec les Moscovites. Nous fûmes fort surpris d'apprendre que cette nation, qui est

proche de nous en Europe, fût en guerre avec les Chinois. Ils avoient trouvé le moyen de se faire un chemin depuis Moscou jusqu'à trois cents lieues de la Chine, s'avançant d'abord par la Sibérie et sur diverses rivières, comme l'Irtis, l'Oby, le Génissée, l'Angara qui vient du lac Païcal, situé au milieu de la grande Tartarie. Ils entrèrent ensuite dans la rivière de Selenga, et pénétrèrent jusqu'à celle que les Tartares appellent *Sangalien-oula*, et les Chinois *Helon-kian*, c'est-à-dire la rivière du Dragon-Noir. Ce grand fleuve traverse la Tartarie et se jette dans la mer orientale au nord du Japon[1].

Les Moscovites ne se contentèrent pas de faire ces découvertes; ils bâtirent de distance en distance des forts et des villes sur toutes ces rivières, pour s'en assurer la possession. Les plus proches de la Chine étoient Selenga, Nipchou et Yacsa. La première de ces places étoit bâtie sur la rivière de Selenga, la seconde sur le Helon-kian, au 52e degré de latitude septentrionale, et presque dans le même méridien que Pékin. La troisième étoit sur le même fleuve, mais beaucoup plus à l'orient.

Les Tartares orientaux, sujets de l'empereur, qui occupent toute cette vaste étendue de terre qui est entre la grande muraille et la rivière de Helon-kian, furent étonnés de voir les Moscovites venir leur disputer la chasse des martres zibelines, dans un pays dont ils prétendoient être les maîtres, et bâtir des forts pour s'en emparer. Ils crurent qu'ils devoient s'y opposer, et c'est ce qui les obligea de prendre deux fois Yacsa. Les Moscovites s'opiniâtrèrent à conserver ce fort, et à le rétablir autant de fois; de sorte que les sujets de querelles et de disputes augmentant tous les jours, il fallut en empêcher les suites. On proposa de part et d'autre de régler les limites des deux empires. Les czars de Moscovie envoyèrent leurs plénipotentiaires à Nipchou. L'empereur y envoya aussi des ambassadeurs avec le père Thomas Pereyra, portugais, et le père Gerbillon, qui devoient leur servir d'interprètes. Et afin de faire voir l'estime qu'il avoit pour ces deux Pères, il leur donna deux de ses propres habits et voulut qu'ils fussent assis avec les mandarins du second ordre; mais comme ces officiers portent au cou une espèce de chapelet qui est la marque de leur dignité, et qu'on ne croit pas tout à fait exempt de superstition, il permit aux jésuites de mettre leur propre chapelet à leur cou, au lieu de celui des mandarins, et que par la croix et les médailles qui y sont attachées, on pourroit facilement les reconnoître et discerner ce qu'ils étoient.

Il se trouve des occasions importantes, où des manières engageantes, avec un peu d'usage du monde, ne sont pas inutiles à un missionnaire. Le père Gerbillon s'en servit avantageusement en celle-ci. Comme il venoit de France, où l'on parle souvent des intérêts des princes, et où les guerres continuelles et les traités de paix font faire mille réflexions sur ce qui est préjudiciable ou avantageux aux nations, il eut le bonheur de trouver des expédiens pour concilier les Chinois et les Moscovites, qui ne s'accordoient sur rien et qui étoient près de rompre leurs conférences. Les Moscovites étoient fiers et parloient avec hauteur; les Chinois, de leur côté, croyoient être les plus forts parce qu'ils étoient venus avec une bonne armée, et qu'ils en attendoient une autre de la Tartarie orientale qui montoit le fleuve Helon-kian. Leur intention néanmoins n'étoit pas de faire la guerre, car ils craignoient que les Tartares occidentaux ne se joignissent aux Moscovites, ou que ceux-ci ne donnassent du secours aux autres s'ils formoient quelque dessein contre la Chine; ainsi ils souhaitoient la paix et ne la pouvoient conclure. Les deux Pères les voyant dans cet embarras, et s'entretenant avec les Chinois sur les difficultés qui arrêtoient la négociation, apprirent d'eux que l'empereur permettroit volontiers aux Moscovites de venir à Pékin tous les ans pour faire leur commerce. « Si cela est, répliqua le père Gerbillon, tenez pour certain, messieurs, qu'il n'est pas difficile de faire la paix avec eux, et de les ramener dans tous vos sentimens. » Les plénipotentiaires chinois l'entendirent avec plaisir et le prièrent de passer dans le camp des Moscovites et de leur proposer les mêmes choses qu'il venoit de leur dire. Il y alla, et Dieu bénit son entreprise, car les Moscovites ayant conçu que la liberté de venir trafiquer tous les ans à Pékin étoit le plus grand avantage qu'ils pouvoient espérer, comme le Père le leur montra clairement, ils cédèrent Yacsa et acceptèrent les limites que proposoit

[1] Le fleuve Séghalica, ou Amour, vient des monts Kentaï et se jette dans la Manche de Tartarie.

l'empereur. Cette négociation ne dura que peu d'heures; le Père revint au commencement de la nuit, avec un traité de paix tout dressé, que les plénipotentiaires signèrent deux jours après et jurèrent solennellement à la tête de leurs troupes, prenant à témoin le Dieu des chrétiens, vrai Seigneur du ciel et de la terre, qu'ils le garderoient fidèlement.

Cette paix fit beaucoup d'honneur aux deux missionnaires; toute l'armée les en félicita, mais celui qui leur fit plus de caresses fut le prince Sosan, chef de l'ambassade. Il les remercia plusieurs fois de l'avoir tiré d'un grand embarras, et leur dit en particulier qu'ils pouvoient compter sur lui, s'il avoit jamais occasion de leur faire plaisir. Le père Gerbillon prit ce moment pour lui découvrir nos sentimens. « Vous savez, seigneur, lui dit-il, quels sont les motifs qui nous obligent de quitter tout ce que nous avons de plus cher en Europe, pour venir en ce pays-ci; tous nos désirs se terminent à faire connoître le vrai Dieu, et à faire garder sa sainte loi; mais ce qui nous désole, c'est que les derniers édits défendent aux Chinois de l'embrasser. Nous vous supplions donc, puisque vous avez tant de bonté pour nous, de faire lever cette défense quand vous y verrez quelque jour; nous sentirons plus vivement cette grâce que si vous nous combliez de richesses et d'honneurs, parce que la la conversion des âmes est l'unique bien auquel nous soyons sensibles. » Ce seigneur fut édifié de ce discours, et promit de nous servir efficacement en toute rencontre. Il nous tint parole quelques années après fort généreusement, quand on crut qu'il falloit demander ouvertement à l'empereur la liberté de la religion chrétienne.

Le père Verbiest et les autres Pères de Pékin avoient toujours ardemment désiré d'obtenir cette grâce. Ils avoient souvent pensé aux moyens dont ils devoient se servir pour en venir à bout, mais l'affaire leur avoit toujours paru si délicate qu'ils n'avoient osé la proposer, dans la crainte de faire confirmer peut-être les anciens édits, et de réduire la religion à de plus fâcheuses extrémités; mais Dieu, dont la conduite est toujours merveilleuse, disposa l'esprit de l'empereur à leur accorder cette grâce. Voici comme la chose se passa.

Ce prince, voyant tout son empire dans une profonde paix, résolut, ou pour se divertir, ou pour s'occuper, d'apprendre les sciences de l'Europe. Il choisit lui-même l'arithmétique, les élémens d'Euclide, la géométrie pratique et la philosophie. Le père Antoine Thomas, le père Gerbillon et le père Bouvet eurent ordre de composer des traités sur ces matières. Le premier eut pour son partage l'arithmétique, et les deux autres les élémens d'Euclide et la géométrie. Ils composoient leurs démonstrations en tartare: ceux qu'on leur avoit donnés pour maîtres en cette langue les revoyoient avec eux; et si quelque mot leur paroissoit obscur ou moins propre, ils en substituoient d'autres en la place. Les Pères présentoient ces démonstrations et les expliquoient à l'empereur, qui, comprenant facilement tout ce qu'on lui enseignoit, admiroit de plus en plus la solidité de nos sciences, et s'y appliquoit avec une nouvelle ardeur.

Ils alloient tous les jours au palais et passoient deux heures le matin et deux heures le soir avec l'empereur. Il les faisoit ordinairement monter sur son estrade, et les obligeoit de s'asseoir à ses côtés pour lui montrer les figures et pour les lui expliquer avec plus de facilité.

Le plaisir qu'il prit aux premières leçons qu'on lui donna fut si grand, que, quand même il alloit à son palais de Tchan-tchun-yüen, qui est à deux lieues de Pékin, il n'interrompoit pas son travail. Les Pères étoient obligés d'y aller tous les jours, quelque temps qu'il fît. Ils partoient de Pékin dès quatre heures du matin, et ne revenoient qu'au commencement de la nuit. A peine étoient-ils de retour qu'il falloit se remettre au travail, et passer souvent une partie de la nuit à composer et à préparer les leçons du lendemain. La fatigue extrême que ces voyages continuels et ces veilles leur causoient, les accabloit quelquefois; mais l'envie de contenter l'empereur, et l'espérance de le rendre favorable à notre sainte religion les soutenoient et adoucissoient toutes leurs peines. Quand ils étoient retirés, l'empereur ne demeuroit pas oisif: il répétoit en son particulier ce qu'on venoit de lui expliquer; il relisoit les démonstrations; il faisoit venir quelques-uns des princes ses enfans, pour les leur expliquer lui-même, et il ne se donnoit aucun repos qu'il ne sût parfaitement ce qu'il avoit envie d'apprendre.

L'empereur continua cette étude pendant

quatre ou cinq ans avec la même assiduité, sans rien diminuer de son application aux affaires, et sans manquer un seul jour à donner audience aux grands officiers de sa maison et aux cours souveraines. Il ne s'arrêtoit pas à la seule spéculation, il y joignoit la pratique; ce qui lui rendoit l'étude agréable, et lui faisoit parfaitement comprendre ce qu'on lui enseignoit. Quand on lui expliquoit, par exemple, les proportions des corps solides, il prenoit une boule, la faisoit peser exactement et en mesuroit le diamètre. Il calculoit ensuite quel poids devoit avoir une autre boule de même matière, mais d'un plus grand ou d'un plus petit diamètre, ou quel diamètre devoit avoir une boule d'un plus grand ou d'un plus petit poids. Il faisoit ensuite tourner une boule qui avoit ces diamètres ou ces poids, et il remarquoit si la pratique répondoit à la spéculation. Il examinoit avec le même soin les proportions et la capacité des cubes, des cylindres, des cones entiers et tronqués, des pyramides et des sphéroïdes.

Il nivela lui-même, durant trois ou quatre lieues, la pente d'une rivière. Il mesuroit quelquefois géométriquement la distance des lieux, la hauteur des montagnes, la largeur des rivières et des étangs, prenant ses stations, pointant ses instrumens dans toutes les formes, et faisant exactement son calcul. Ensuite il faisoit mesurer ces distances, et il étoit charmé quand il voyoit que ce qu'il avoit trouvé par le calcul s'accommodoit parfaitement à ce qu'on avoit mesuré. Les seigneurs de sa cour, qui étoient présens, ne manquoient pas de lui en marquer de l'admiration : il recevoit avec plaisir leurs applaudissemens, mais il les tournoit presque toujours à la louange des sciences d'Europe et des Pères qui le lui enseignoient. L'empereur s'occupoit ainsi et vivoit avec eux dans une espèce de familiarité qui n'est pas ordinaire aux princes de la Chine, lorsque la persécution de Ham-tcheou éclata : elle ne pouvoit arriver dans une conjoncture plus favorable.

On avoit tâché, dans les commencemens, de l'assoupir par des lettres de recommandation que le prince Sosan, à la prière du père Gerbillon, écrivoit lui-même de Tartarie, où il étoit avec l'empereur; mais ces lettres arrivèrent trop tard. Le vice-roi de Tche-kiam, qui étoit l'auteur de cette persécution, ne pouvoit plus reculer avec honneur. Il avoit fait une déclaration injurieuse au christianisme, ordonné aux fidèles de la ville et de toute la province de retourner à la religion du pays, fait fermer notre église, et afficher à la porte une copie de sa déclaration.

Le père Intorcetta fut appelé par son ordre dans les tribunaux inférieurs, et interrogé par quelle permission il demeuroit dans la ville. Ce fidèle ministre de Jésus-Christ souffroit patiemment tous les mauvais traitemens du vice-roi, mais il étoit extrêmement sensible aux maux de son troupeau. « Ce qui m'afflige le plus, m'écrivoit-il un jour, ce sont les violences qu'on exerce contre mes pauvres chrétiens; on tire d'eux de l'argent, on va dans leurs maisons, on les maltraite, on leur arrache les saintes images, et il n'est point de jour qu'on ne leur fasse de nouvelles vexations. »

Les Pères de Pékin, ayant reçu des copies de tous les actes et de toutes les procédures du vice-roi, et voyant que la persécution ne cessoit point, consultèrent leurs amis sur ce qu'ils avoient à faire. Tous furent d'avis qu'ils devoient recourir à la clémence de l'empereur, et lui présenter ces copies mêmes qu'on leur avoit envoyées. Le prince, qui étoit fort content d'eux, les écouta favorablement : il offrit d'abord d'étouffer sans bruit cette persécution, en ordonnant au vice-roi de se désister de son entreprise et de laisser le père Intorcetta et tous les chrétiens en paix. « Mais ce sera toujours à recommencer, reprirent avec respect les Pères, si Votre Majesté n'a la bonté cette fois-ci d'y donner un remède durable; car si maintenant que nous approchons tous les jours de sa personne, et qu'on voit les bontés qu'elle a pour nous, on ne laisse pas de traiter nos frères et notre sainte loi d'une manière si violente, que ne devons-nous point craindre quand nous n'aurons plus cet honneur? »

Le père Le Gobien a raconté fort au long tout ce qui s'est passé en cette persécution, dans l'*Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne.* L'empereur permit aux Pères de lui présenter une requête, afin que cette affaire fût jugée solennellement par la voie des tribunaux, et qu'on se réglât ensuite sur cette décision dans les provinces.

Ils en dressèrent deux, pour choisir celle qui conviendroit le mieux. Ce prince les voulut voir, et après les avoir lui-même examinées,

il leur fit dire que ces requêtes ne suffisoient pas pour obliger les tribunaux à leur accorder ce qu'ils demandoient ; mais il n'en demeura pas là ; car, par une bonté qu'on ne peut assez admirer, il leur en fit donner secrètement une, capable de faire l'effet qu'on prétendoit. On avertit ensuite les pères Pereyra et Thomas, qui avoient soin alors du tribunal des mathématiques, de la venir présenter publiquement un jour d'audience. L'empereur, comme s'il n'en eût rien su, la reçut avec divers autres mémoires, et ordonna à la cour des rites de l'examiner selon la coutume et de lui en faire son rapport. J'ai ouï dire qu'on leur insinua de sa part qu'il falloit avoir égard aux Pères européens en cette occasion. Cependant les mandarins n'en firent rien ; car, après avoir rapporté tous les édits qu'on avoit faits pendant sa minorité contre la religion chrétienne, avec ce qu'ils contenoient de plus odieux, ils conclurent que l'affaire dont il s'agissoit étoit déjà décidée, et qu'on ne devoit point permettre l'exercice de cette religion à la Chine. L'empereur, peu satisfait de leur réponse, la rejeta et leur ordonna d'examiner une seconde fois la requête qu'on leur avoit mise entre les mains : c'étoit leur marquer assez clairement qu'il souhaitoit une réponse favorable, mais ils n'eurent pas plus de complaisance dans le second rapport que dans le premier ; ils rejetèrent encore notre religion et persistèrent à ne vouloir pas qu'elle fût authentiquement approuvée dans l'empire.

On s'étonnera peut-être qu'un tribunal ait osé faire plusieurs fois de pareilles résistances, vu la déférence parfaite que tous les mandarins ont à la Chine, non-seulement pour les ordres, mais même pour les moindres inclinations de l'empereur. L'aversion que les Chinois ont toujours eue pour les étrangers peut bien, en cette occasion, en avoir porté quelques-uns d'entre eux à se déclarer si ouvertement contre la liberté de la religion chrétienne. Mais je crois, pour moi, que la fermeté qu'ils firent paroître alors venoit encore d'un autre principe. Lorsque l'empereur interroge les tribunaux, et qu'ils répondent selon les lois, on ne peut les blâmer ni leur faire le moindre reproche ; au lieu que s'ils répondent d'une autre manière, les censeurs de l'empire ont droit de les accuser, et l'empereur a droit de les faire punir pour n'avoir pas suivi les lois. Ce qui me confirme dans ma pensée, c'est que le prince Sosan dit nettement à l'empereur qu'il falloit qu'il usât de son autorité pour révoquer et abroger les édits qui proscrivoient la loi de Dieu. De plus, la suite nous a fait connoître que la cour des rites, loin de nous être contraire, comme elle étoit autrefois, a paru disposée dans ces derniers temps à nous faire plaisir.

Quoi qu'il en soit, l'empereur, voyant qu'il n'obtiendroit rien par la voie des tribunaux, prit le parti d'approuver ce que la cour des rites avoit jugé. Cette cour permettoit au père Intorcetta de demeurer à Ham-tcheou, et aux Européens seulement d'adorer le Dieu du ciel dans leurs églises, et de faire profession de la religion chrétienne ; mais elle défendoit aux Chinois de l'embrasser, et confirmoit les anciens édits. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour les Pères, et elle les jeta dans une si grande consternation, que l'empereur en fut surpris et touché. Il tâcha donc de les consoler ; mais leur affliction étoit trop grande pour être soulagée par des paroles ou par des caresses. « Nous sommes, disoient-ils à ceux qui leur parloient de sa part, comme des gens qui ont continuellement devant les yeux les corps morts de leurs pères et de leurs mères (c'est une expression qui frappe beaucoup les Chinois). L'empereur leur offrit d'envoyer quelqu'un d'entre eux dans les provinces, avec des marques d'honneur, qui convaincroient tout le monde de l'estime qu'il faisoit des Pères européens, et de l'approbation qu'il donnoit à leur loi. Enfin, voyant que leur douleur, bien loin de diminuer, sembloit s'augmenter chaque jour, et qu'ils paroissoient ne plus s'affectionner à rien ; il envoya querir le prince Sosan, pour le consulter sur les moyens qu'il pourroit y avoir de les contenter.

Ce ministre zélé se souvint alors de la parole qu'il avoit donnée au père Gerbillon à la paix de Nipchou. Après avoir fait l'éloge des Pères, il représenta à l'empereur les services considérables qu'ils avoient rendus à l'État, et ceux qu'ils rendoient encore tous les jours à sa Majesté ; que leur profession leur faisant mépriser les dignités et les richesses, on ne pouvoit les récompenser qu'en leur permettant de prêcher publiquement leur loi par tout l'empire ; que cette loi étoit sainte, puisqu'elle proscrivoit tous les vices, et qu'elle enseignoit la pratique de toutes les vertus. L'empereur conve-

noit de tout ce que lui représentoit le prince Sosan. « Mais quel moyen de les satisfaire, dit ce grand prince, si les tribunaux s'obstinent à ne vouloir pas approuver leur loi ? Seigneur, répondit-il, il faut leur montrer que vous êtes le maître. Si vous me l'ordonnez, j'irai trouver les mandarins, et je leur parlerai si fortement, qu'il n'y en aura aucun qui s'éloigne des sentimens de Votre Majesté. »

Je ne rapporterai point ici la harangue qu'il leur fit, parce qu'on la trouve dans le livre dont j'ai déjà parlé [1]. Rien n'est plus vif, plus fort, ni plus digne de ce grand homme; son esprit, son cœur, sa droiture et sa grandeur d'âme y paroissent également. Les mandarins tartares se rendirent les premiers à la force de ses raisons, les chinois suivirent, et consentirent à ce qu'il voulut. L'acte fut dressé sur-le-champ, et il y fit mettre de si grands éloges de la loi chrétienne, que l'empereur, dit-on, en effaça quelques-uns lui-même; il laissa néanmoins les points essentiels qui regardoient la sainteté de la religion, la vie exemplaire des missionnaires qui la prêchoient à la Chine depuis cent ans, la permission qu'on donnoit aux Chinois de l'embrasser, et la conservation des églises qu'on avoit déjà faites. Il ratifia tous ces points, et la cour des rites les envoya, selon la coutume, par toutes les villes de l'empire, où ils furent affichés publiquement, et enregistrés dans les audiences.

Voilà de quelle manière on obtint la liberté de la religion chrétienne, qu'on désiroit depuis tant d'années, et pour laquelle on avoit fait tant de prières en Europe et à la Chine. Et, par une disposition particulière de la Providence, Dieu permit que les sciences dont nous faisons profession, et dans lesquelles nous avons tâché de nous rendre habiles avant que de passer à la Chine, furent ce qui disposa l'empereur à nous accorder cette grâce; tant il est vrai qu'il ne faut pas négliger ces sortes de moyens, tout humains qu'ils sont, quoiqu'on ne doive pas s'y appuyer comme sur des secours infaillibles ou absolument nécessaires, puisque l'établissement de la religion et la conversion des infidèles est toujours l'ouvrage de la grâce toute-puissante du Seigneur.

On nous a rapporté plusieurs fois que quelques missionnaires avoient témoigné faire peu de cas de cet édit, parce qu'ils n'avoient pas toute la liberté qu'ils auroient souhaitée pour s'établir en divers lieux, et que quelques mandarins s'opposoient encore à la prédication de l'Évangile, et détournoient les infidèles de se faire chrétiens. Ces sentimens me paroissent peu raisonnables; car quand l'empereur auroit permis de bâtir des églises partout, ce que son édit ne déclare pas, un missionnaire doit toujours se souvenir que les persécutions sont inséparables de son état, et des entreprises qu'il formera pour la gloire de Dieu. On pourroit demander à ces personnes s'il leur seroit aisé de s'établir à leur choix dans toutes les villes d'Europe, où cependant les gouverneurs et les magistrats sont chrétiens, et disposés à favoriser tout ce qui regarde la gloire et le service de Dieu. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on trouve quelques oppositions à la Chine, où les mandarins sont païens, et quelquefois amis particuliers des bonzes, ou fort éloignés du christianisme. Il est vrai néanmoins que ces mandarins-là même sont beaucoup retenus par cet édit, et que depuis que nous l'avons obtenu, les missionnaires vivent plus en repos dans les provinces. On ne les inquiète plus sur les églises qu'ils ont déjà; et s'ils en veulent faire de nouvelles, pour peu de soin qu'ils prennent de s'attirer l'amitié des gouverneurs et des autres officiers des lieux, soit en leur faisant quelque présent, soit en cherchant des recommandations auprès d'eux, ils réussissent toujours. Pour les mandarins qui nous sont affectionnés, ils se prévalent à toute occasion de la déclaration de l'empereur, pour nous soutenir contre ceux qui veulent mettre obstacle à nos établissemens. Enfin il est certain que l'empereur croit nous avoir fait une grande faveur de nous l'accorder; car lorsqu'on lui annonça que tous les Pères étoient venus pour avoir l'honneur de le remercier : « Ils ont grande raison, répliqua-t-il; mais avertissez-les qu'ils écrivent dans les provinces à leurs compagnons, de ne se prévaloir pas trop de la permission qu'on leur donne, et de s'en servir avec tant de sagesse, que je ne reçoive jamais aucune plainte de la part des mandarins : car s'ils m'en faisoient, ajouta-t-il, je la révoquerois sur-le-champ, et alors ils ne pourroient s'en prendre qu'à eux-mêmes. »

Après que cette affaire de l'édit fut achevée, l'empereur reprit ses études, et les Pères continuèrent à le servir avec une nouvelle ardeur.

[1] *L'Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne.*

Il eut envie d'avoir des instrumens de mathématique; nous lui envoyâmes les nôtres, qu'il avoit déjà vus; mais il n'en connoissoit pas alors l'usage. Il les trouva si beaux et si justes (car ils étoient faits par les plus habiles maîtres de Paris), qu'il désira d'en avoir davantage. Les mandarins en firent chercher dans tous les ports, et envoyèrent à Pékin tout ce qu'ils en purent trouver. L'empereur, au commencement, les recevoit tous, de quelque nature qu'ils fussent, et ce n'étoit pas un petit travail pour les Pères de la cour, que d'en deviner l'usage; car il falloit le mettre par écrit clairement, et le montrer à ce prince, qui est exact, et qui ne laisse rien passer.

Nous n'étions en ce temps-là que cinq Pères françois à la Chine, deux à la cour, et trois dans les provinces. J'étois à Nankin avec le père Gabiani, et MM. les évêques de Basilée et d'Argoli, comme j'ai déjà dit. Le père de Visdelou et le père Le Comte travailloient avec beaucoup de fruit dans les provinces de Chansi et de Chensi, lorsque le démon, ennemi de la paix, nous vint donner un autre sujet d'affliction. Les Portugais de Macao se saisirent d'un jeune peintre françois, qui nous apportoit nos pensions, avec quelques livres et quelques instrumens de mathématique. Ils le mirent en prison, et l'envoyèrent sous bonne garde à Goa, où il mourut quelque temps après. La perte que nous souffrîmes en cette occasion nous réduisit à de si grandes extrémités, que le père Le Comte et le père de Visdelou furent obligés de quitter leurs missions, et de s'approcher des ports pour y pouvoir subsister. J'allai avec le père Le Comte à Canton, dans le dessein de nous faire rendre justice, et d'empêcher qu'il n'arrivât rien de semblable à l'avenir. Nous fîmes, dans notre voyage et à Canton, quelques observations assez curieuses, et entre autres celle du passage de Mercure sous le soleil. Le père Le Comte fit aussi une carte à grands points de la rivière, depuis Nankin jusqu'à Canton. Nous prîmes, en passant par Nan-tchan-fou, Nan-gan-fou et Cantcheou-fou, la hauteur du pôle de ces villes.

Le tçonto de la province de Canton ayant appris que nous y étions arrivés, nous fit l'honneur de nous envoyer un de ses officiers pour nous inviter à l'aller voir à Tchao-kin, ville du premier ordre, où il fait sa résidence ordinaire. C'est un seigneur de mérite, honnête homme, généreux, respecté des mandarins, adoré du peuple et ami des François, qu'il a toujours traités avec beaucoup de distinction et d'honneur. Dans les quatre voyages que j'ai faits à Canton, soit pour nos affaires particulières, soit par ordre de l'empereur, j'ai eu lieu de le voir souvent, et de lier avec lui commerce d'amitié.

On va par eau de Canton à Tchao-kin. Après cinq lieues de chemin, on trouve Fo-chan, le plus grand village qui soit au monde. Je l'appelle village, parce qu'il n'est point revêtu de murailles et qu'il n'a point de gouverneur particulier, quoiqu'il s'y fasse un fort grand commerce et qu'il y ait plus de peuple et plus de maisons qu'à Canton même. On y compte au moins un million d'âmes. Les jésuites de la province du Japon y ont une belle église et une nombreuse chrétienté. Douze lieues au-dessus de Fo-chan, la rivière se divise en trois bras; l'un vient du nord; l'autre va à Tchao-kin, et le troisième à Canton. On rencontre dans ce confluent une ville du troisième ordre, nommée *Sant-choüy*, c'est-à-dire *les Trois Rivières* ou *les Trois Eaux.* Quand quelque envoyé de distinction vient de la cour, le tçonto et le vice-roi vont le recevoir dans cette ville, et le conduisent jusque-là à son retour. C'est ce qui les a obligés de bâtir sur le bord de l'eau une maison dont la vue est charmante. Les pères augustins ont une mission à Tchao-kin. J'ai logé souvent dans leur maison, et c'est là que j'ai connu le père Michel Rubio, homme droit, sincère, savant, et de bon conseil, ce qui lui attiroit l'estime et la confiance de tous les missionnaires.

Quand nous fûmes de retour à Nankin, où nous avions laissé le père de Visdelou, nous résolûmes d'envoyer le père Le Comte en Europe pour les affaires de notre mission. Monseigneur Grégoire Lopez, évêque de Basilée, vicaire apostolique de Nankin, de Pékin et des autres provinces septentrionales de la Chine, mourut en ce temps-là dans de grands sentimens de piété; nous assistâmes à ses obsèques, qui se firent avec les mêmes cérémonies que celles du père Verbiest. Le révérend père Jean-François de Leonissa, son pro-vicaire, fit son éloge dans une lettre circulaire qui fut répandue par la Chine, et qu'il envoya l'année suivante à la sacrée congrégation. Je la joindrois à cette lettre si j'en avois une co-

pie ; ce seroit un témoignage bien authentique de la vertu et du mérite de ce saint prélat, qui avoit un zèle incomparable pour la conversion de ses compatriotes. Il m'a souvent parlé de la manière dont les missionnaires se doivent comporter à la Chine, s'il veulent y établir solidement la foi. Il prouvoit par des exemples sensibles tout ce qu'il me disoit; et comme il savoit parfaitement les coutumes de sa nation, et qu'il avoit beaucoup d'expérience et de bon sens, je l'écoutois avec respect.

Sur la fin de l'année 1692, nous retournâmes à Canton, le père de Visdelou et moi. Il falloit y faire un établissement solide pour recevoir les missionnaires que nous attendions. La maison fut achetée; mais à peine commençions-nous à la meubler, que nous reçûmes ordre de l'empereur de venir tous deux à la cour. Cet ordre portoit que le père Le Comte y vînt aussi à son retour d'Europe, et nous fûmes chargés de l'en avertir. Les vicaires apostoliques et les missionnaires se réjouirent de cette nouvelle, et la regardèrent comme un coup du ciel, non-seulement pour nous, mais encore pour toute la mission. « Qui sait, m'écrivit un des plus zélés d'entre eux, si Dieu n'a pas permis toutes les peines que vous avez souffertes pour être à portée d'aider l'Église dans le besoin ? » *Ut in tali tempore parareris* [1] ? En passant par la province de Nankin, nous eûmes la consolation d'embrasser le père Gabiani pour la dernière fois, car il sentoit déjà les infirmités dont il mourut deux ans après, accablé de travaux et plein de merites devant Dieu. Nous vîmes aussi monseigneur l'évêque d'Argolis, et le révérend père de Leonissa, vicaire apostolique de Nankin et de Pékin, par la mort de monseigneur l'évêque de Basilée. Ils comptoient beaucoup sur nous, et sur les services que nous leur pourrions rendre quand nous serions à la cour.

L'empereur étoit malade lorsque nous y arrivâmes ; le père Gerbillon et le père Pereyra passoient les nuits au palais par son ordre. Ce grand prince ne laissa pas de penser à nous et d'envoyer à quelques lieues de la ville au-devant de nous les autres pères avec un gentilhomme de sa chambre, qui nous dit de sa part, que s'il eût été informé de notre route, il les auroit envoyés encore plus loin. Nous allâmes descendre au palais, et nous y passâmes le reste du jour dans un appartement qui étoit près de celui de l'empereur. Le prince son fils aîné nous fit l'honneur de nous y venir trouver, et de nous marquer mille bontés. Le hoang-taï-tce, qui est le prince héritier et le second de ses enfans, y vint aussi. Comme il est habile dans les livres chinois, il témoigna une affection particulière au père de Visdelou qui avoit la réputation d'y être savant. Après quelques entretiens, le prince fit apporter des livres anciens et les montra au Père. A l'ouverture du livre, le Père les expliqua avec tant de facilité et de netteté, que le prince en fut surpris et dit deux ou trois fois aux mandarins qui l'accompagnoient : *Ta-toug, il les entend parfaitement*. Il lui demanda ensuite ce qu'il pensoit des livres chinois, et s'ils s'accordoient avec notre religion. Le Père, après s'être excusé modestement, répondit que notre religion pouvoit s'accorder avec ce qu'on trouvoit dans les anciens livres, mais non pas avec ce que les interprètes avoient écrit. « Il faut avouer aussi, repartit le prince, que les nouveaux interprètes n'ont pas toujours bien pris le sens de nos anciens auteurs. Depuis cette conférence, le prince héréditaire a eu une estime particulière pour le père de Visdelou, et il lui en a même donné des marques éclatantes, dont nous espérons que la religion tirera de grands avantages. Ce prince nous parla des livres du père Matthieu Ricci, et nous fit de si grands éloges de l'esprit et de l'érudition de ce Père, qui est le fondateur de la mission de la Chine, que les plus habiles Chinois s'en seroient tenus honorés.

Depuis deux ans l'empereur avoit beaucoup examiné nos remèdes d'Europe, et particulièrement les pâtes médicinales que le roi fait distribuer aux pauvres par tout son royaume. Nous lui avions marqué toutes les maladies qu'elles guérissent en France, et il avoit vu, par des expériences réitérées, qu'elles faisoient en effet des cures si merveilleuses et si promptes, qu'un homme à l'extrémité, et dont on n'attendoit plus que la mort, se trouvoit souvent le lendemain hors de danger. Des effets si surprenans lui firent donner à ces pâtes le nom de *Chin-yo* ou *de remèdes divins*. La maladie qu'il avoit alors étoit un commencement de fièvre maligne. Quoiqu'il sût, par plusieurs exemples certains, que les pâtes guérissoient

[1] Esther, chap. IV, v. 5.

son mal, les médecins chinois ne jugèrent pas à propos de lui en faire prendre, et ils le traitèrent d'une autre manière; mais l'empereur, voyant que le mal augmentoit, et craignant un transport au cerveau, prit son parti et se fit donner une demi-prise de ces pâtes. La fièvre le quitta sur le soir, et les jours suivans il se porta mieux; il eut ensuite quelques accès de fièvre tierce, peut-être pour ne s'être pas purgé suffisamment. Quoique ses accès ne fussent pas violens, et qu'ils ne durassent que deux heures, il en eut de l'inquiétude. Il fit publier par toute la ville que si quelqu'un savoit quelques remèdes contre la fièvre tierce, il eût à en avertir incessamment, et que ceux qui en étoient actuellement malades vinssent au palais pour en être guéris. On ne manqua pas de faire tous les jours quantité d'expériences. Un bonze se distingua particulièrement; il fit tirer d'un puits un seau d'eau fraîche, qu'on lui apporta devant quatre des plus grands seigneurs de la cour, députés de l'empereur pour recevoir tous les remèdes qu'on apporteroit, et pour assister aux épreuves, afin d'en faire ensuite leur rapport. Ces quatre seigneurs étoient le prince Sosan, Minta-gin, un oncle de l'empereur, et un oncle du prince, tous quatre ministres d'État et d'une sagesse consommée. Le bonze remplit une tasse de cette eau, et, sortant de la salle, il la présenta au soleil, en élevant les mains et les yeux au ciel; et, se tournant ensuite vers les quatre parties du monde, il fit cent postures qui paroissoient mystérieuses aux païens; quand il eut achevé, il fit avaler l'eau à un fébricitant, qui attendoit sa guérison à genoux, et qui la souhaitoit ardemment; mais le remède n'eut aucun effet, et le bonze passa pour un imposteur.

On en étoit là, lorsque nous arrivâmes à la cour, le père de Visdelou et moi. Nous apportions une livre de quinquina que le père Dolu, plein de charité pour nous, nous avoit envoyé de Pondichéry. Ce remède étoit encore inconnu à Pékin. Nous allâmes le présenter comme le remède le plus sûr qu'on eût en Europe contre les fièvres intermittentes. Les quatre seigneurs dont nous avons parlé nous reçurent avec joie; nous leur dîmes la manière dont il falloit le préparer et s'en servir, conformément à l'imprimé fait en France par ordre du roi. Ils ne se contentèrent pas de cela, ils voulurent savoir d'où venoit le quinquina, quels en étoient les effets, quelles maladies il guérissoit, comment le roi l'avoit rendu public pour le soulagement de ses peuples, après avoir donné à celui qui avoit le secret une récompense digne d'un si grand monarque.

On fit le lendemain l'expérience de ce remède sur trois malades. On le donna à l'un après son accès, à l'autre le jour de l'accès, et au troisième le jour qu'il avoit du repos. Je ne sais si Dieu voulut faire paroître sa puissance en cette occasion, ou si ce fut un effet naturel du remède. Ces trois malades, qu'on gardoit à vue dans le palais, furent guéris tous trois dès cette première prise. On en donna avis sur-le-champ à l'empereur, qui auroit pris ce jour-là même du quinquina, si le prince héritier, qui étoit extrêmement inquiet de la maladie d'un père qu'il aime tendrement, n'eût craint quelque mauvais effet d'un remède qu'on ne connoissoit pas encore. Il appela les grands et leur fit des reproches d'en avoir parlé sitôt à l'empereur. Ceux-ci s'excusèrent modestement; mais pour montrer qu'il n'y avoit rien à craindre (car de tout ce que nous leur avions raconté, ils avoient jugé que le quinquina ne faisoit aucun mal), ils s'offrirent tous quatre d'en prendre, et le prince y consentit. Incontinent on apporta des tasses avec du vin et du quinquina; le prince fit lui-même le mélange, et les quatre seigneurs en prirent devant lui, sur les six heures du soir. Ils se retirèrent ensuite et dormirent tranquillement, sans ressentir la moindre incommodité. L'empereur, qui avait fort mal passé la nuit, fit appeler, sur les trois heures du matin, le prince Sosan; et, ayant appris que lui et les autres seigneurs se portoient bien, il prit le quinquina sans délibérer davantage. Il attendoit la fièvre ce jour-là, sur les trois heures après midi; mais elle ne vint point: il fut tranquille le reste du jour et la nuit suivante. La joie fut grande dans le palais, les quatre seigneurs nous firent le lendemain des conjouissances sur la bonté de notre remède. Nous en rapportâmes toute la gloire à Dieu, qui lui avoit donné sa bénédiction. L'empereur continua tous les jours suivans à prendre du quinquina, et à se porter mieux de jour en jour.

Quand il fut entièrement rétabli, il récompensa tous ceux qui l'avoient servi pendant sa maladie, ou qui lui avoient apporté quelques

remèdes, quoiqu'il ne les eût pas pris. Mais il punit rigoureusement trois de ses médecins, pour avoir été d'avis, dans la violence de son mal, de ne lui donner aucun remède. « Quoi! leur dit-il, vous m'abandonnez dans le danger, de peur qu'on ne vous impute ma mort; et vous ne craignez pas que je meure en ne me donnant aucun secours! » Il ordonna au tribunal des crimes d'examiner leur conduite et de les juger suivant les lois. Ce tribunal les condamna à mort, mais l'empereur leur fit grâce et les envoya en exil.

Il ne nous oublia pas en cette occasion. Il dit publiquement que les pâtes médicinales du père Gerbillon et du père Bouvet lui avoient sauvé la vie, et que le quinquina que nous lui avions apporté, le père de Visdelou et moi, l'avoit délivré de la fièvre tierce, et qu'il vouloit nous en récompenser. Dans cette vue, il se fit apporter le plan de toutes les maisons qui lui appartenoient dans la première enceinte de son palais: il choisit la plus grande et la plus commode (c'étoit celle d'un mandarin qui avoit été gouverneur du prince héritier); mais cet officier ayant commis une faute qui méritoit la mort, tous ses biens avoient été confisqués et on l'avoit exilé en Tartarie.

Le 4 juillet de l'année 1693, l'empereur nous fit venir au palais, et nous fit dire, par un des gentilshommes de sa chambre, ces paroles: « L'empereur vous fait don d'une maison à vous quatre dans le hoang-tchin, c'est-à-dire dans la première enceinte de son palais. » Après avoir entendu ces paroles à genoux, selon le cérémonial de la Chine, nous nous levâmes; et cet officier nous conduisit dans l'appartement de l'empereur pour y faire notre remerciement, sans que le prince fût présent. Plusieurs mandarins, qui se trouvèrent là par hasard, assistèrent à cette cérémonie, aussi bien que le père Pereyra et un autre Père de notre Compagnie, lesquels étoient venus au palais pour quelques autres affaires. Ils se rangèrent tous à droite et à gauche, se tenant debout et dans un grand silence, un peu éloignés de nous, pendant que les pères Gerbillon, Bouvet, de Visdelou et moi, rangés sur une même ligne au milieu d'eux, fîmes trois génuflexions et neuf inclinations profondes, jusqu'à toucher la terre avec le front, pour marquer notre reconnoissance. Nous recommençâmes cette cérémonie le lendemain devant l'empereur, qui eut la bonté de nous appeler en particulier et de nous parler dans les termes du monde les plus obligeans. Il fit mettre entre les mains du père Bouvet les présens qu'il envoyoit en France, et le chargea d'informer le roi de la faveur qu'il venoit de nous faire.

Nous prîmes possession de notre maison le 12 juillet; mais comme elle n'étoit pas accommodée à nos usages, l'empereur ordonna au tribunal des édifices d'y faire faire toutes les réparations que nous souhaiterions; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Ce tribunal envoya quatre architectes, avec tous les matériaux nécessaires, et nomma deux mandarins pour conduire l'ouvrage. Tout étant prêt le 19 décembre, nous dédiâmes notre chapelle à l'honneur de Jésus-Christ mourant sur la croix pour le salut des hommes, et nous en fîmes le lendemain l'ouverture avec cérémonie. Plusieurs chrétiens s'y rendirent le matin et remercièrent Dieu avec nous de ce qu'il vouloit être honoré dans le palais de l'empereur, où jusqu'alors on n'avoit offert que des sacrifices impies. Le père de Visdelou fit un discours sur l'obligation de sanctifier les dimanches et les fêtes, et de venir ces jours-là à l'église.

Depuis ce temps-là le père Gerbillon prêcha tous les dimanches, et expliqua aux fidèles les principaux devoirs du chrétien. Nous baptisâmes plusieurs catéchumènes, qui nous apportoient leurs idoles et les jetoient sous les bancs et sous les tables, pour montrer le mépris qu'ils en faisoient. Tous les dimanches et les fêtes nous avions quelque baptême. Le père de Visdelou se chargea du soin d'instruire les prosélytes, et nous eûmes en peu de temps une florissante chrétienté. Les plus fervens chrétiens nous amenoient leurs amis pour leur parler de la loi de Dieu. Le fameux Hiu-cum, ancien eunuque du palais, se distinguoit parmi les autres en cette œuvre de charité. Ce saint homme avoit beaucoup souffert dans la dernière persécution; il avoit été longtemps en prison avec les Pères, et on l'avoit chargé, aussi bien qu'eux, de neuf grosses chaînes. Ce rude traitement ne fit qu'animer son zèle: jamais homme ne rougit moins de l'Évangile; il soutenoit devant les juges la cause de Dieu et le parti de la religion; et il leur parloit avec une sainte liberté, qu'il conserva jusqu'à la mort. Dieu lui avoit donné des biens considérables; il les employa tous au soulagement des

pauvres. Si les chrétiens, qui venoient à Pékin des provinces éloignées ou des villes voisines n'avoient point de lieu où se retirer, il les recevoit avec charité dans sa maison ; et quand ils étoient pauvres, il les nourrissoit. Il porta si loin cette sainte hospitalité, qu'il tomba lui-même dans la misère et qu'il se vit réduit à recevoir l'aumône, après l'avoir faite si souvent et si libéralement aux autres. Il avoit un si grand talent de parler de Dieu, que les plus grands seigneurs se faisoient un plaisir de l'entendre. Il inspiroit à tout le monde une dévotion tendre pour la sainte Vierge, qu'il honoroit particulièrement. Dans ses visites, il se faisoit un honneur de porter son chapelet au cou, avec les médailles que les anciens missionnaires lui avoient données. Il avoit une affection particulière pour notre maison ; et, quoiqu'il en fût éloigné de près d'une lieue, il venoit souvent prier Dieu dans notre chapelle. Une de ses occupations les plus ordinaires étoit d'aller à la campagne visiter les chrétiens, les instruire et les entretenir dans la ferveur. Il y faisoit presque toujours de nouveaux prosélytes, qu'on baptisoit chez nous ou dans les autres églises, après qu'ils étoient suffisamment instruits.

Un des plus considérables que nous baptisâmes en ces commencemens dans notre chapelle fut un colonel tartare de la maison de l'empereur. Cet officier demeuroit près de notre maison : il avoit épousé une dame chrétienne fort vertueuse, qui ne cessoit depuis longtemps de prier Dieu pour la conversion de son mari. Elle lui parloit souvent de la sainteté de notre religion, et des biens que le Seigneur du ciel préparoit dans l'autre vie à ceux qui le servoient fidèlement en celle-ci. Une autre fois, elle lui expliquoit nos principaux mystères et ce qu'il faut croire pour être chrétien. Il l'écoutoit volontiers ; mais les soins et les embarras du siècle étouffoient incontinent le grain de la divine parole, qui tomboit dans son cœur sans y prendre racine. Il n'avoit presque pas un moment à lui ; sa charge l'obligeoit d'aller tous les matins au palais, il y demeuroit tout le jour, et il n'en revenoit que bien avant dans la nuit. S'il eût su lire, il auroit pu s'instruire par la lecture de nos livres ; mais on n'en demande pas tant à un officier tartare, dont tout le mérite est de savoir bien monter à cheval et tirer de l'arc, et d'être fidèle et prompt à exécuter les ordres du prince. Dieu néanmoins le toucha, dans le temps que l'empereur partoit pour un voyage de Tartarie. Comme l'officier le devoit suivre, il résolut de se faire baptiser avant que de partir. Il vint donc nous trouver à six heures du soir, pour nous demander le baptême. Quelque bonne volonté que nous eussions de le contenter, nous nous trouvâmes d'abord arrêtés, parce qu'il ne savoit aucune des prières que nous faisons d'abord réciter aux catéchumènes avant que de leur conférer le baptême.

« Mon père, me dit-il, ne demandez pas de moi que je sache toutes ces prières par cœur, car je n'ai ni assez de mémoire pour les retenir, ni personne pour me les répéter continuellement ; je ne sais point lire non plus pour les apprendre dans un livre ; mais je crois tous les mystères de la religion, un Dieu en trois personnes, la seconde personne qui s'est faite homme, et qui a souffert la mort pour notre salut. Je crois que ceux qui gardent la loi seront sauvés, et que ceux qui ne la gardent pas seront damnés éternellement. Je n'ai aucun empêchement pour me faire chrétien ; car je n'ai qu'une femme, et je n'en veux jamais avoir qu'une : il n'y a point d'idoles dans ma maison, et je n'en adore aucune. J'adore seulement le Seigneur du ciel, et je veux l'aimer et le servir toute ma vie. »

Tout cela ne nous contentoit point, parce que nous voulions qu'il sût ses prières ; et nous commencions à lui persuader qu'il différât son baptême après son retour, parce qu'alors on l'aideroit à les apprendre. « Mais, mon père, me répliqua-t-il, si je meurs dans ce voyage, mon âme sera perdue, et vous pouvez la sauver en me baptisant à présent. Car, qui est-ce qui me baptisera si je tombe malade ? Vous voyez que je suis prêt à tout, que je crois tous les articles de votre loi, et que je la veux garder toute ma vie. J'ai laissé le palais, et je suis venu ici à la hâte, pour vous prier de me faire cette grâce. Je n'ai que deux heures pour me préparer à mon départ ; car il faut que je marche cette nuit. Mon père, continua-t-il, au nom de Dieu, ne me refusez pas cette grâce. »

La sincérité de cet officier nous plut : nous crûmes, tout bien examiné, qu'il falloit agir avec lui comme on fait avec ceux qui sont en danger de mort. Après donc lui avoir recom-

mandé d'apprendre les prières le mieux qu'il pourroit quand il seroit de retour, et d'adorer tous les matins et tous les soirs le Seigneur du ciel, et qu'il nous eut promis de garder fidèlement sa sainte loi, je le baptisai dans notre chapelle, en présence de nos Pères et de nos domestiques, et je lui donnai le nom de Joseph. Je ne saurois dire avec quelle joie et quelle consolation il reçut cette grâce : il nous embrassa et se jeta à nos genoux; il frappa souvent la terre de son front, pour nous marquer sa reconnoissance. Ce qu'il avoit prévu arriva; car ayant beaucoup fatigué pendant ce voyage, il tomba malade, et mourut huit jours après. J'espère que Dieu, qui lui avoit donné ce sentiment, lui aura fait miséricorde.

Nous baptisâmes encore le fils d'un jeune seigneur, qui portoit la ceinture rouge, pour signifier qu'il étoit allié à la famille royale. Cet enfant étant auprès du feu, fit tomber sur lui une chaudière d'eau bouillante. Il crioit et souffroit des douleurs très-violentes : son père alarmé vint nous apprendre cette nouvelle. Le père de Visdelou, allant voir l'enfant et le trouvant en danger de mort, résolut de le baptiser. Il en parla à son père, qui étoit de nos amis particuliers. « Seigneur, lui dit-il, puisque vous ne pouvez plus faire de bien à votre enfant en cette vie, ni empêcher les douleurs qu'il souffre, mettons-le dans le chemin du ciel, où il sera éternellement heureux, et d'où il attirera sur vous et sur votre famille la bénédiction de Dieu. » Le père y consentit de tout son cœur, et fut présent à son baptême. L'enfant, qui n'avoit que trois ans, mourut trois jours après, et son père vint lui-même nous en apporter la nouvelle.

Ce baptême fut suivi d'un autre de la même famille; car une de ses petites filles étant tombée malade quelque temps après, d'une maladie dont elle mourut, il vint lui-même nous prier de l'aller baptiser, afin qu'elle pût jouir du ciel avec son petit frère. La femme de ce seigneur s'est convertie depuis ce temps-là, avec une de ses filles suivantes, et nous espérons que Dieu fera la même grâce au mari. Il nous assure souvent qu'il n'adore plus que le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre. Quelques obstacles ont retardé jusqu'ici sa conversion. Il faut espérer qu'il les surmontera. C'est un seigneur qui a beaucoup de politesse et d'honnêteté; il possède dans la milice une charge considérable, qui est héréditaire dans sa famille.

Je ne parle point de quelques autres baptêmes que nous avons conférés secrètement à des enfans de plus grande considération, et qu'il n'est pas nécessaire de nommer ici. L'envie de les guérir fait que leurs parens nous prient de les voir, pour savoir si en Europe nous n'avons pas de remèdes contre leurs maladies. On en a baptisé quelques-uns de cette manière, qui prieront Dieu dans le ciel pour nous, et pour la conversion d'un pays où ils eussent tenu les premiers rangs s'ils eussent vécu.

Un an après que l'empereur nous eut donné notre maison, il nous fit une seconde grâce, qui ne cédoit point à la première, et qui faisoit autant d'honneur à la religion, ce fut de nous donner un grand emplacement pour bâtir notre église. Il y avoit à côté de notre maison un terrain vide, long de trois cents pieds et large de deux cents : les grands-maîtres de sa maison ayant résolu d'y faire élever quelques corps de logis pour des eunuques du palais, nous crûmes qu'il falloit les prévenir, et tâcher d'obtenir cette place pour y bâtir la maison du Seigneur. Après avoir donc recommandé cette affaire à Dieu, nous allâmes, le père Gerbillon, le père de Visdelou et moi, présenter notre requête : elle disoit, dans les termes les plus respectueux, que nos maisons n'étoient jamais sans églises, et que les églises en étoient la principale partie; que si les maisons étoient belles et spacieuses, l'église les devoit surpasser; car quel honneur aurions-nous, si, dévoués par nos vœux et par notre profession à chercher la plus grande gloire de Dieu, nous étions mieux logés que le Seigneur du ciel; que ne manquant rien à la maison que l'empereur avoit eu la bonté de nous donner, il falloit une église magnifique pour accompagner un si grand don, mais que n'ayant point de place pour la bâtir, nous ne le pouvions faire, si l'empereur ne nous donnoit un espace convenable dans ce terrain.

Celui que nous avions chargé de notre requête l'ayant présentée, et fait valoir nos raisons, l'empereur envoya les grands-maîtres de sa maison visiter le terrain que nous demandions; et après avoir ouï leur rapport, il nous en accorda la moitié, faisant marquer expressément dans son ordre, qui fut inséré dans

les registres du palais, qu'il nous donnoit cet emplacement pour bâtir une église magnifique à l'honneur du Seigneur du ciel. On y a travaillé depuis ce temps-là, et elle est maintenant presque achevée : on y entre par une grande cour qui est environnée de galeries; on en donnera le plan et la description quand nous aurons appris que les peintures, auxquelles M. Gherardini, peintre italien fort estimé, travailloit quand je suis parti de Pékin, seront achevées, et qu'on en aura fait l'ouverture.

Ce grand prince nous faisoit encore d'autres grâces, que des étrangers comme nous ne peuvent assez estimer : quand nous venions au palais, il nous recevoit avec une bonté extrême; ou quand il ne pouvoit pas nous parler, il nous envoyoit toujours faire quelque honnêteté. Au commencement de l'année, c'est la coutume de la Chine que l'empereur envoie aux grands seigneurs de sa cour deux tables, l'une couverte de viandes, et l'autre de fruits et de confitures. Il nous faisoit les mêmes honneurs, et nous invitoit à son beau palais de Tchan-tchun-yuen, pour y voir les feux d'artifice.

Je sais qu'un missionnaire ne doit estimer ces honneurs qu'autant qu'ils sont utiles à la parole de Dieu. Je vous assure, mon révérend Père, que nous étions bien dans cette disposition, et que le Seigneur, qui nous conduisoit, vouloit aussi que nous y fussions; car nous ne manquions pas en ce temps-là même de tribulations, et de ces occasions de souffrir où l'on a besoin de toute sa patience, et d'une sagesse plus que naturelle pour se soutenir et se bien conduire. La parole de Jésus-Christ sera toujours véritable, que ses envoyés auront beaucoup de contradictions à vaincre dans le monde. Dieu nous a appelés aux missions pour faire son œuvre; il veut bien la faire par notre moyen, et nous en donner tout le mérite; mais il veut aussi que la gloire en retourne toute à lui. Et afin que la première pensée ne nous vienne pas de nous en attribuer la moindre partie, il rend souvent inutiles les plus sages mesures que notre zèle nous fait prendre, et permet que les hommes renversent nos projets les mieux concertés. Enfin, quand nous avons bien souffert, et reconnu tout à fait notre foiblesse, il montre sa force, convertissant les obstacles mêmes qu'on nous avoit opposés, en autant de moyens pour exécuter ses desseins, avec plus d'avantage pour la religion que n'eût pu faire tout ce que nous avions nous-mêmes imaginé. Il n'est pas nécessaire de dire combien ces sortes d'expériences instruisent un missionnaire, ou pour l'humilier, quand il fait quelque bien, ou pour lui donner de la défiance de ses forces quand il travaille, ou pour le soutenir quand il est traversé. Les persécutions qui font trembler les plus assurés, ne l'étonnent plus, il les regarde comme des ressorts supérieurs et divins, dont la Providence se sert pour arriver à ses fins. Son principal soin est de souffrir avec patience, et d'attendre l'heure du Seigneur, se souvenant de ce que dit le texte sacré[1], qu'Isaac, Jacob et Moïse accomplirent tout ce que Dieu vouloit faire par eux, parce qu'ils furent fidèles dans la tribulation, et que ceux qui ne l'ont pas été ont tout perdu par leur impatience, et ont été livrés à l'exterminateur.

Nous eûmes en ce temps-là deux sujets d'affliction qui nous causèrent bien de l'inquiétude, mais dont il plut à la miséricorde divine de nous délivrer. Premièrement, nous pensâmes perdre l'illustre Sosan, oncle de la dernière impératrice, et grand-oncle du prince héritier, un des premiers ministres de l'empire, respecté par toute la Chine pour l'estime que l'empereur fait de son mérite, et digne d'être honoré de toutes les personnes zélées, pour la protection qu'il a toujours donnée à la religion. Il tomba malade en sa maison de Tchan-tchun-yuen; dès le troisième jour il nous envoya querir le père de Visdelou et moi, car le père Gerbillon étoit alors en Tartarie. Nous fûmes sensiblement affligés de le trouver dans un état très-dangereux; mais nous le fûmes bien davantage le lendemain, quand nous le vîmes souffrant des douleurs très-aiguës par tout le corps, et prêt à succomber à la violence de son mal. Il nous tendoit la main avec des démonstrations d'une affection tendre, mais il ne pouvoit parler, tant il étoit accablé. L'empereur ayant appris qu'il se mouroit, lui fit l'honneur de le venir visiter le troisième jour, et de lui offrir tout ce qu'il avoit de remèdes. Nous ne le vîmes point ce jour-là, ni les jours suivans, parce qu'on l'avoit transporté dans les appartemens les plus intérieurs de sa maison, où les femmes demeurent. Nous faisions des

[1] Judith, XXIII.

prières continuelles tout le jour et une partie de la nuit pour lui, dans notre chapelle. Il étoit bien douloureux pour nous, après toutes les obligations que nous avions à ce seigneur, de le voir mourir sans baptême, lui qui avoit été le protecteur de notre sainte religion, et qui nous avoit si souvent dit qu'il n'adoroit que le Seigneur du ciel.

Nous allions l'un après l'autre demander chaque jour de ses nouvelles, et nous instruisions un de ses domestiques, qui étoit chrétien, de ce qu'il falloit lui dire de notre part sur la religion; mais cet homme, après quelques jours, nous répondit qu'il ne pouvoit plus lui parler seul, ni même s'approcher de lui, parce que les femmes ne le quittoient pas un moment. Les difficultés augmentoient notre tristesse. « Est-il possible, Seigneur, disions-nous en redoublant nos prières, que vous laissiez mourir un homme en qui nous avons trouvé tant de ressources pour le soutien des missionnaires, et pour la publication de votre sainte loi? » Dieu eut pitié de nous, il nous rendit ce seigneur, qui vint quelque temps après dans notre église, le remercier de la santé qu'il lui avoit rendue. C'étoit un dimanche matin, dans le temps que tous les chrétiens étoient assemblés à l'église et qu'ils y faisoient leur prière; il y entra, se mit à genoux, et fit plusieurs inclinations jusqu'à terre; après quoi il vint nous visiter dans nos chambres, et nous remercier de la part que nous avions prise à sa maladie.

Nous pensâmes perdre aussi le père Gerbillon, dont nos missions avoient un extrême besoin dans ces commencemens. L'empereur l'avoit envoyé en Tartarie avec le père Thomas, pour en faire une carte exacte. Comme il savoit la langue des Tartares, et qu'il pouvoit les interroger et lier conversation avec eux, il en devoit tirer beaucoup de connoissances touchant les provinces qui ne dépendent pas de la Chine. Il tomba malade vers la source de Kerlon, à plus de trois cents lieues de Pékin. Sa maladie, qui étoit accompagnée d'un dégoût affreux et d'un vomissement continuel, le réduisit bientôt à une si grande extrémité, qu'il crut mourir. Il s'y prépara donc, après nous avoir écrit ses derniers sentimens. Comme Selonga, qui est une des habitations que les Moscovites ont de ce côté-là, n'étoit éloignée que de trente lieues de l'endroit où il se trouvoit, on parla de l'y transporter; mais il eut de la peine à prendre ce parti, et les mandarins chinois qui étoient du voyage l'en détournèrent, parce qu'ils ne se fioient pas trop aux Moscovites, et qu'ils ne savoient pas si l'empereur le trouveroit bon. Il fallut donc que le Père, tout accablé qu'il étoit, reprît le chemin de Pékin; et comme il n'avoit plus assez de force pour se tenir à cheval, on le coucha sur un chariot de bagage, où il souffrit beaucoup durant trois cents lieues; car il lui fallut passer par des solitudes effroyables, par des chemins souvent raboteux et pleins de pierres, sur des collines et sur des pentes de montagnes, ce qui lui donnoit de violentes secousses, et le mit souvent en grand danger de sa vie; outre que le chariot versa plusieurs fois durant le voyage. Il seroit mort infailliblement, sans les soins que prit de lui un seigneur, qui est aujourd'hui le premier colao de la Chine, et qui avoit été alors envoyé en Tartarie, pour juger et terminer tous les différends des Kalkas de ce pays-là, qui sont sujets de l'empire de la Chine.

Nous le reçûmes avec une extrême joie, et il se rétablit doucement à Pékin; mais un mois après, voulant sortir pour la première fois, dans le dessein d'aller voir les Pères de nos deux autres maisons, qui l'étoient souvent venus visiter durant sa maladie, un accident plus fâcheux pensa nous l'enlever subitement. Comme il montoit à cheval à la porte, ayant un pied dans l'étrier et le corps en l'air, il fut frappé tout à coup d'apoplexie. Il tomba entre les bras de nos domestiques, qui le rapportèrent dans la première cour. Étant accourus au bruit, le père de Visdelou et moi, nous le trouvâmes sans connoissance et sans sentiment, la tête penchée sur l'estomac, avec un râlement qui nous paroissoit le pronostic d'une mort très-prochaine. Dieu sait quelle fut notre douleur en le voyant dans ce triste état. Pendant qu'on le portoit en sa chambre, le père de sVidelou alla prendre les saintes huiles, et moi les remèdes, dont nous avions expérimenté si souvent les merveilleux effets. Je lui en fis avaler deux prises avec bien de la peine, pendant que le père de Visdelou se préparoit à lui donner l'extrême-onction. Il revint un peu à lui, et nous reconnut; mais un moment après il perdit encore connoissance. Nous redoublâmes nos prières; enfin le remède qu'on lui avoit donné fit de si grands effets, qu'il se trouva guéri une ou deux heures après l'avoir

pris ; mais il lui resta une si cruelle insomnie, qu'il ne pouvoit prendre aucun repos, ce qui nous causoit une nouvelle inquiétude. Un médecin chinois l'en délivra, et Dieu nous l'a conservé depuis ce temps-là en parfaite santé pour le bien de la religion, à laquelle il a rendu et rend encore tous les jours des services très-considérables.

Nous n'étions, en ce temps-là, que trois Pères françois à la Chine, et tous trois enfermés à la cour. Dieu nous envoya du secours par le retour du père Bouvet, qui nous amena de France plusieurs excellens missionnaires sur l'*Amphitrite ;* c'est le premier vaisseau de notre nation qui soit venu à la Chine. L'empereur, qui étoit en Tartarie à la chasse, apprit avec joie l'arrivée de ce Père. Il envoya trois personnes de sa cour à Canton pour le recevoir, et pour le conduire à Pékin. Les présens qu'il apporta lui furent très-agréables, et en sa considération il exempta l'*Amphitrite* de ce qu'il devoit payer, soit pour les marchandises, soit pour les droits de mesurage. Les mandarins, de leur côté, firent de grands honneurs à M. le chevalier de La Rocque, comme étant officier du roi ; ils lui préparèrent un hôtel, lui permirent d'aller par la ville de Canton, accompagné de six de ses gardes ; les envoyés de l'empereur le visitèrent en cérémonie. Ils firent aussi beaucoup d'honneur à messieurs les directeurs de la Compagnie de la Chine. Les grands mandarins de la province, ayant à leur tête le vice-roi, les invitèrent à un magnifique festin. Enfin tout ce qui se peut faire pour l'honneur, la satisfaction et l'avantage de ces messieurs, le père Bouvet à Canton, et nous à Pékin, tâchâmes de le leur procurer. Mais à la Chine, où l'on regarde toujours les étrangers avec défiance, il n'est pas aisé d'obtenir tout ce que l'on souhaiteroit. Le principal est que nous y fassions connoître Jésus-Christ, selon le devoir de notre vocation. C'est à quoi travaillent avec un grand zèle les nouveaux missionnaires que le père Bouvet amena, les uns à la cour, où ils furent appelés par l'ordre de l'empereur, et les autres dans les provinces. J'aurai l'honneur de vous entretenir dans une autre lettre, celle-ci n'étant déjà que trop longue. Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE DU PÈRE FONTANEY

AU PÈRE DE LA CHAISE.

Discussions entre les différents ordres de missionnaires. — Nouveaux détails sur l'Église de Pékin. — Notions sur Nangasacki et le Japon. — Églises de Canton.

A Londres, le 15 janvier 1704.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Par le lieu d'où j'ai l'honneur de vous écrire, vous connoîtrez que je suis revenu de la Chine en Europe sur un vaisseau anglois. J'espérois être moi-même porteur de la première lettre que je vous ai écrite pendant le voyage, qui a duré six ou sept mois ; mais je vois bien que je serai encore ici quelque temps avant que de pouvoir passer en France. Ainsi je vous l'enverrai par la première occasion, et je me contenterai cependant de vous rendre compte, par une seconde lettre, des choses dont il est autant et plus nécessaire que vous soyez instruit, que de celles dont j'ai pris la liberté de vous parler dans la première.

Je commence par un récit fidèle des petits services que Dieu nous a fait la grâce de rendre aux missionnaires ecclésiastiques et à ceux de différens ordres religieux qui sont en ce pays-là, ou pour les aider à y faire des établissemens, ou pour les délivrer des persécutions que l'ennemi du genre humain excitoit contre eux en diverses provinces de l'empire. Je ne dirai rien que sur les lettres que les missionnaires m'ont fait l'honneur de m'écrire, ou sur celles qu'ils ont écrites à d'autres missionnaires qui me les ont communiquées.

Quoique l'exercice de la religion chrétienne fût toléré à la Chine depuis la fameuse persécution d'Yam-quam-sien, ce grand ennemi du nom chrétien, les missionnaires ne laissoient pas de se trouver souvent dans de grands embarras, soit pour pénétrer dans les provinces de l'empire, soit pour y exercer leurs fonctions. On ne pouvoit alors y entrer librement que par la seule ville de Macao, dont les Portugais sont en possession depuis plus d'un siècle ; mais il falloit avoir leur agrément, qu'ils n'accordoient pas volontiers aux étrangers. Si l'on prenoit une autre route, on s'exposoit aux

insultes des mandarins, qui maltraitoient les missionnaires et les obligeoient à se retirer. Mais depuis que l'empereur a pris la résolution d'ouvrir ses ports, et de permettre aux étrangers de faire commerce dans ses États, des missionnaires de différens ordres et de toutes sortes de nations se sont servis d'une conjoncture si favorable pour venir à la Chine, et pour y faire divers établissemens.

Comme dans une moisson si abondante il ne peut y avoir un trop grand nombre de bons ouvriers, nous avons eu de la joie de l'arrivée de ces hommes apostoliques, nous les avons reçus comme nos frères, et nous leur avons rendu tous les services qui dépendoient de nous, soit en appuyant, comme j'ai eu l'honneur de vous dire, leurs divers établissemens, soit en faisant cesser les avanies et les persécutions que quelques mandarins intéressés ou peu affectionnés leur suscitoient. Quoique nous ayons toujours gardé cette conduite, on ne nous a pas rendu en Europe toute la justice que nous avions sujet d'attendre; et lorsque j'arrivai en France en 1700, je fus étrangement surpris d'apprendre qu'on nous y faisoit passer pour des gens qui se déclaroient contre les autres missionnaires, et qui ne cherchoient qu'à renverser leurs Églises et qu'à s'opposer à leurs établissemens.

En vérité, pour avoir de nous de pareilles pensées, il faut qu'on nous croie bien perdus d'honneur et de conscience, et pour les vouloir inspirer à d'autres, sans s'être bien instruit auparavant de notre conduite, il faut avoir bien oublié toutes les lois de la justice et de la charité. Pouvons-nous ignorer que de troubler ainsi dans leur ministère des hommes pleins de zèle et de bonnes intentions, ce seroit s'attaquer à Dieu même, et attirer sur nos personnes et sur notre travail les foudroyantes malédictions de son prophète: « Malheur à vous qui, dans vos vues ne regardez pas qu'il sagit de l'œuvre de Dieu, et qui ne considérez pas que ces âmes sont l'ouvrage de ses mains! » *Et opus Dei non respicitis, nec opera manuum ejus consideratis* [1].

De plus, oserions-nous jamais nous flatter de pouvoir suffire seuls à convertir toute la Chine? Nous ne le prétendons pas assurément, mon révérend Père. Ainsi, plus nous verrons de compagnons de nos travaux, plus nous aurons toujours de consolation et de joie. Nous écririons encore volontiers, comme saint François-Xavier, dans toutes les universités de l'Europe, pour exhorter les personnes zélées de venir à notre secours. Voilà nos véritables sentimens; Dieu sait, et nous osons le dire, que jamais notre conduite ne les a démentis. En voici quelques exemples.

Les Pères franciscains de Manille [1] furent les premiers qui nous donnèrent lieu de faire connoître ces maximes. Ces Pères ayant résolu de s'établir à Ngankin dont la situation est charmante, et qui a un vice-roi particulier, quoique cette ville ne soit éloignée de Nankin, capitale de la province, que de cinq journées; ils me firent l'honneur de me communiquer leur dessein à Canton, où j'étois avec le père Le Comte. M. l'évêque d'Argolis, qui demeuroit chez ces Pères, se joignant à eux, me pria instamment de m'intéresser dans cette affaire, et de les servir auprès des mandarins. J'écrivis au père Gerbillon, qui m'envoya, peu de temps après, des lettres de recommandation pour les officiers dont dépendoit cet établissement. Je les mis entre les mains du révérend père de San Pasqual, supérieur de ces Pères, et missionnaire d'un mérite fort distingué. Il présenta ces lettres aux mandarins de Ngankin, qui lui accordèrent tout ce qu'il leur demanda.

Ce fut aussi à peu près en ce temps-là que nous tâchâmes de marquer au révérend père de Léonissa, qui est aujourd'hui évêque de Béryte, combien nous étions sensibles à l'amitié dont il nous honoroit. Don Grégoire Lopez, évêque de Basilée, suivant les pouvoirs qu'il avoit reçus du saint-siége, l'avoit nommé avant sa mort vicaire apostolique de Kiamnam [2], de Pecheli [3], et des autres provinces septentrionales de la Chine, et lui avoit laissé sa maison de Nankin, qu'il avoit achetée peu de temps avant sa mort. Il trouvoit de la difficulté à s'en mettre en possession, parce que cette maison joignant la salle de l'audience d'un des premiers seigneurs de la cour, il eut peur que ce mandarin ne formât quelque opposition ou ne

[1] Isaïe, chap. v.

[1] C'est la ville capitale des Philippines.

[2] Kiamnam, ou Kiang-nan, forme aujourd'hui deux provinces, savoir, celle de Kiang-sou et celle d'Anhoeï. Nankin, ou Kiang-ning est dans la première.

[3] Tchy-li, anciennement Petcheli, dont la capitale est Pékin.

fit naître quelque incident pour l'empêcher d'occuper cette maison et d'y établir une église. Il nous témoigna sa peine, et dès ce moment les pères Gerbillon et Bouvet engagèrent leurs amis à écrire à ce seigneur, ce qu'ils firent d'une manière si obligeante, que le mandarin, bien loin de faire de la peine au père Léonissa, reçut sa visite et la lui rendit ensuite, en lui faisant deux sortes de présens, l'un, disoit-il, pour le remercier de celui qu'il avoit reçu de lui, et l'autre pour lui marquer la joie de l'avoir en son voisinage.

Nous ne fûmes pas moins heureux à faire rendre justice à M. Le Blanc, d'une avanie qu'on lui avoit suscitée à Émoüy [1]. Ce missionnaire revenant un jour d'un vaisseau anglois, avec une somme assez considérable qu'on lui envoyoit d'Europe pour sa subsistance et pour celle de ses confrères, le mandarin de la douane le fit arrêter, le cita à son tribunal, confisqua son argent, et fit battre cruellement en sa présence un de ses domestiques. Un procédé si violent surprit étrangement ce vertueux ecclésiastique, qui n'étoit pas accoutumé, non plus que les autres missionnaires, à recevoir de pareilles insultes. Il nous écrivit une lettre fort touchante sur la disgrâce qui venoit de lui arriver. Nous en fûmes sensiblement affligés, et nous prîmes les mesures nécessaires pour lui faire rendre justice. Voici la réparation que nous lui procurâmes. Premièrement, le tsonto [2] de la province le prit sous sa protection. En second lieu, le mandarin de la douane, pressé par ses parens qui étoient à Pékin, et qui désavouoient sa conduite, l'alla voir le premier, lui rendit son argent et l'assura de son amitié. Troisièmement, M. Le Blanc étant allé quelques jours après lui rendre visite, ce mandarin appela le garde de la douane qui avoit été l'auteur de l'insulte, le fit étendre sur le carreau pour recevoir un certain nombre de bastonnades; mais M. Le Blanc demanda grâce pour ce misérable et empêcha qu'il ne fût maltraité. Il nous écrivit ensuite qu'il étoit parfaitement content des satisfactions et des honneurs qu'on lui avoit faits.

M. Maigrot, aujourd'hui évêque de Conon et vicaire apostolique de la province de Fokien, eut aussi recours à nous. Ce prélat demeuroit depuis plusieurs années dans la ville de Fou-tcheou, capitale de la province; mais comme la maison qu'il occupoit ne lui parut pas assez commode, il en acheta une autre et s'en mit en possession. Les voisins, peu contens de voir une église dans leur quartier, commencèrent à inquiéter ses domestiques, et ensuite à le chagriner lui-même. Il me fit l'honneur de m'écrire plusieurs fois à Pékin, pour faire cesser une persécution qu'on ne lui suscitoit que parce qu'on le regardoit comme un homme peu appuyé et peu connu des mandarins, et qui n'avoit pas assez de pouvoir pour réprimer l'insolence de ses voisins. Dieu me fournit une occasion de les détromper, dans le voyage que je fis en ce temps-là par l'ordre de l'empereur à Fokien et à Canton. Je passai par Fou-tcheou, et, pour donner lieu à M. Maigrot de lier amitié avec les premiers officiers de la province, laissant la maison qu'on m'avoit préparée, j'allai loger chez lui. Le lendemain et les jours suivans, le tsonto, le vice-roi, le gouverneur de la ville et plusieurs autres mandarins m'y vinrent voir. Après les premières civilités, je leur présentai M. Maigrot, je leur fis l'éloge de sa vertu et de sa capacité, et je les priai de le considérer comme mon frère et comme mon ami particulier. Je lui attachai particulièrement le gouverneur de la ville, qui lui fit dans la suite tant d'honnêtetés, que ce prélat me pria de l'en remercier. Vous voyez déjà par ce petit détail, mon révérend Père, que c'est sincèrement et de bonne foi que nous nous intéressons à ce qui regarde les missionnaires, et que nous nous faisons un plaisir et un devoir de leur rendre tous les services qui dépendent de nous.

Mais ce fut particulièrement en 1698 et 1699 que nous eûmes plus d'occasions de faire paroître notre zèle pour le bien commun, lorsque le pape eut nommé des évêques et des vicaires apostoliques pour chaque province de la Chine. Plusieurs de ces messieurs s'adressèrent à nous; ils nous représentèrent l'obligation où ils se trouvoient d'obéir au saint-siége, et les difficultés insurmontables qu'ils alloient trouver dans leurs provinces, où il n'y avoit ni chrétiens, ni églises, ni missionnaires, s'ils n'étoient appuyés par quelque recommandation de la cour. La conjoncture étoit délicate, et ce n'étoit pas une petite entreprise que de vouloir s'éta-

[1] Port de mer de la province de Fokien, dans une île qui porte aussi le nom d'Emoüy, ou Hia-men.

[2] C'est un mandarin qui est au-dessus du vice-roi.

blir en même temps en tant de lieux différens ; car il étoit à craindre que dans un empire où la défiance et les soupçons sont comme l'âme du gouvernement, on ne fût frappé de tant de nouveaux établissemens, qui se feroient tout à coup dans des provinces où les Européens n'avoient aucune habitude. Cependant, comme le saint-siége parloit, nous crûmes qu'il falloit agir, et que le temps étoit venu d'ouvrir des portes plus vastes à la prédication de l'Évangile.

Le père Gerbillon, supérieur de notre mission, se chargea de cette entreprise. Il commença par M. l'évêque d'Argolis, qui venoit d'être nommé à l'évêché de Pékin. Comme ce prélat avoit formé le dessein de s'établir sur les frontières du Pecheli et de Canton, qui dépendoient de lui, afin de se trouver comme au centre de son diocèse, et de pourvoir à tout, le père Gerbillon écrivit en sa faveur au vice-roi de Canton. M. d'Argolis, protégé de ce grand mandarin, acheta une maison à Lintein, ville du second ordre, et s'en mit en possession. Quelques gens de lettres en murmurèrent, et présentèrent une requête contre lui. « La loi que prêche ces missionnaires est bonne, disoient-ils, mais comme ce sont des étrangers, il est à craindre qu'ils ne causent un jour quelque révolte. » Le père Gerbillon, averti des démarches de ces lettrés, redoubla ses recommandations auprès du vice-roi, qui leur imposa silence. Je n'ai pas la lettre que ce prélat écrivit au père Gerbillon, pour le remercier d'avoir si heureusement terminé cette affaire; mais j'ai celle de son grand-vicaire le révérend père Antoine de Frusionne, Italien et religieux de Saint-François. « Je vous rends mille grâces, dit-il, pour monseigneur et pour moi, des bons offices que vous nous avez rendus; la prière que je vous fais, est que vous me donniez quelque moyen de vous marquer ma reconnoissance, et faire connoître à tout le monde les grandes obligations que je vous ai. Il y a longtemps, mon très-cher Père, que je vous connois de réputation. Avant que de venir à la Chine, je savois que vous êtes plein de charité, et que vous faites plaisir à tous les missionnaires sans acception de personne. Qui est-ce qui n'en est pas à présent persuadé? Vos adversaires mêmes sont obligés de le reconnoître, de l'avouer et de l'écrire à votre louange, et d'avoir de l'estime pour vous. »

M. l'évêque de Pékin travaille maintenant à faire une nouvelle église à Tong-Cham-fou, en la même province de Canton, où il veut établir quatre religieux de son ordre [1], qui sont arrivés depuis peu d'Italie. Cette ville avoit toujours paru avoir un grand éloignement pour les prédicateurs de l'Évangile; mais le vice-roi, à notre prière, ayant disposé les esprits à les recevoir, les mandarins, auparavant si difficiles et si fâcheux, se sont adoucis, et s'emploient aujourd'hui eux-mêmes à trouver une maison où M. l'évêque puisse demeurer commodément.

Le père Gerbillon ne servit pas moins efficacement M. Le Blanc dans son établissement d'Yunnan [2], comme il paroît par la lettre qu'il lui écrivit en ce temps-là, et qui est datée du 3 mars 1702. Mais il s'intéressa encore plus fortement pour M. l'évêque de Rosalie, que le saint-siége avoit nommé vicaire apostolique de la province de Sou-tchoûen. Il y employa le crédit du propre fils du vice-roi, et avertit ce prélat de ce qu'il venoit de ménager pour lui faciliter l'entrée de son vicariat. M. l'évêque de Rosalie l'en remercia; mais, au lieu d'aller à Sou-tchoûen, il résolut de passer en Europe et de se rendre promptement à Rome. Avant son départ, il envoya dans cette grande province quatre missionnaires en sa place. C'étoient MM. Basset, de La Baluere, Appiani et Mullener. Ils furent près d'un an à s'y rendre. MM. Appiani et Mullener s'arrêtèrent à Tçonpin, à l'entrée de la province, dans le dessein d'y faire un établissement. Les peines qu'on leur fit en cette ville en causèrent de plus grandes à M. Basset, quand il arriva dans la capitale nommée *Tchin-tou*. Les mandarins, déjà prévenus contre les missionnaires, refusèrent sa visite et l'empêchèrent de prendre possession d'une maison qu'il avoit achetée. Il ne put se prévaloir de la protection du vice-roi, parce que ce magistrat étoit parti depuis quelques mois pour apaiser une sédition sur les frontières de Sou-tchoûen. Il voulut entrer en négociation avec les mandarins de Tchintou. Il leur représenta que l'empereur ayant autorisé la religion chrétienne dans l'empire par un édit public, et que le tribunal des rites

[1] Ce prélat, connu auparavant sous le nom d'évêque d'Argolis, étoit de l'ordre de Saint-François.

[2] C'est une des provinces occidentales de la Chine, aussi bien que celle de Sou-tchoûen.

ayant depuis ce temps-là donné un arrêt en faveur de la nouvelle Église de Nien-tcheou, ils ne devoient pas s'opposer au dessein qu'il avoit de s'établir dans la ville capitale de Soutchoüen. « Il est vrai, répondirent-ils, que l'empereur a donné un édit favorable à la religion chrétienne ; mais comme il ne regarde que les anciennes églises, on ne peut s'en prévaloir pour en bâtir de nouvelles. Pour l'affaire de Nin-tcheou, apportez-nous un arrêt semblable à celui que le tribunal des rites a porté en faveur de cette nouvelle église, et nous vous accorderons ce que vous nous demandez. »

Le vice-roi trouva, à son retour à Tchin-tou, les mandarins engagés dans cette affaire ; ce qui l'empêcha de recevoir la visite de M. Basset ; et quand ce missionnaire parla des recommandations qu'on avoit envoyées de la cour l'année précédente en sa faveur, les officiers du vice-roi lui répondirent que leur maître ne s'en souvenoit plus, et qu'il ne falloit pas s'en étonner, dans le grand accablement d'affaires qu'il avoit eues depuis ce temps-là. Ces mauvais succès nous affligèrent sensiblement. M. Basset, qui nous les apprit, pria le père Gerbillon de lui envoyer une nouvelle recommandation, « afin, dit-il, que la première grâce que vous nous avez faite, ne soit pas inutile. J'espère, ajoute-t-il, que Dieu ne permettra pas qu'après être venus de si loin, nous soyons obligés de nous en retourner, et que V. R., qui a tant de zèle pour sa gloire, l'empêchera, si elle peut, comme nous l'en prions M. de La Baluere et moi. »

J'étois de retour de France à Pékin quand on y reçut cette lettre, qui est du 3 juillet 1702. Et, quoique les conjonctures ne fussent pas trop favorables, nous résolûmes d'employer tous nos amis pour appuyer les établissemens de M. Basset et de ses confrères. Nous priâmes les seigneurs qui nous font l'honneur de nous protéger, d'écrire au vice-roi de Sou-tchoüen, ce qu'ils firent fort obligeamment, en joignant à leur lettre la dernière déclaration du tribunal des rites en faveur de l'église de Nimpo, afin de convaincre les officiers de Sou-tchoüen qu'il n'y avoit aucun danger pour eux de permettre aux prédicateurs de l'Évangile de bâtir des églises dans leur province.

Je ne parle point ici de la paix que nous avons procurée aux révérends Pères augustins, en les délivrant d'une persécution qu'ils ont soutenue pendant cinq ans, pour la conservation de leur église de Vou-tcheou, en la province de Quamsi [1], ni de ce que nous avons fait en faveur de M. Quety, très-vertueux ecclésiastique des missions étrangères, et de plusieurs autres missionnaires qui ont eu recours à nous, parce que cela m'engageroit dans un trop grand détail. Tout ce que je puis dire, c'est que nous avons agi pour eux avec la même ardeur que nous aurions pu faire pour nous-mêmes, sans avoir d'autres vues que de leur faire plaisir, et de procurer la plus grande gloire de Dieu. Aussi recevons-nous de la plupart de ces hommes apostoliques des marques d'une affection sincère. Si nous sommes dans la tribulation, ils nous consolent. Si Dieu répand quelque bénédiction sur nos travaux, ils s'en réjouissent avec nous ; si l'on nous calomnie, ils confondent nos ennemis par le témoignage qu'ils rendent à la vérité, comme ils firent dans l'affaire de Nien-tcheou.

On avoit affecté de répandre à Paris que les jésuites avoient renversé cinq églises de M. l'évêque de Rosalie, et qu'ils avoient fait maltraiter ce prélat si distingué par sa naissance et par son zèle. Rien n'étoit plus mal concerté que ce bruit qu'on faisoit courir. Les missionnaires de la Chine, qui l'apprirent, en furent scandalisés. Voici comme en parle le révérend père Basile, religieux de l'ordre de Saint-François, et vicaire apostolique de la province de Chensi, dans la lettre qu'il m'écrivit le 21 octobre 1701. « Bon Dieu, quelle imposture, que cette nouvelle qu'on a répandue de M. de Lyonne battu et maltraité à Nien-tcheou, et de cinq églises renversées par ordre des mandarins ! J'ai cru d'abord qu'on me parloit d'une ville de Hongrie appelée Cinq-Églises. Ne songeons qu'à nous rendre dignes de notre vocation, mon cher Père, et alors l'imposture, le mensonge, la calomnie dont on veut nous noircir, ne serviront qu'à faire éclater davantage notre gloire. »

« Je me réjouis avec vous, me dit-il dans une autre lettre, et je vous félicite de tout mon cœur de ce que les secours qu'attendoient vos Pères, qui servent Dieu avec tant de zèle dans cette mission, et qui travaillent à sa gloire, non-seulement par eux-mêmes, mais par autant de bras qu'ils aident et protégent de missionnaires, soient heureusement arrivés, mal-

[1] Kiang-si.

gré les dangers presque continuels de naufrages où vous vous êtes trouvés. »

M. l'évêque de Pékin étoit dans les mêmes sentimens. Voici ce qu'il écrivit au père Gerbillon, à mon retour d'Europe, dans sa lettre du 30 de septembre 1701. « J'ai une vraie joie de l'heureuse arrivée du père de Fontaney, et des huit missionnaires qu'il amène. Que le Dieu de miséricorde soit béni, qui donne à mon âme une si grande consolation. Je vous prie de me faire savoir leurs noms européens et chinois, afin que je les puisse envoyer à la sacrée congrégation, et lui mander l'agréable nouvelle de leur arrivée. Je suis sûr qu'elle l'apprendra avec beaucoup de joie. La grâce que je demande maintenant à Dieu, c'est qu'il nous envoie des jésuites françois en grand nombre : j'espère qu'il nous accordera cette faveur. »

Le révérend père Alcala, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, et vicaire apostolique de la province de Tche-kiam, nous écrivit en ce temps-là à peu près de la même manière, dans sa lettre du 18 d'octobre 1701, adressée au père Gerbillon, qui lui avoit écrit pour le remercier du bon accueil qu'il avoit fait à Lan-ki aux pères de Broissia et Gollet. « J'ai bien plus de raison, dit-il dans cette lettre, aussi bien que tous les autres missionnaires, de vous remercier vous-même de ce que vous les assistez tous dans les embarras où ils se trouvent, au milieu de tant d'infidèles, vous servant, comme un autre Joseph de la faveur que Dieu vous donne auprès de l'empereur, pour l'utilité de cette mission et de ses ministres. J'en suis très-bien informé : et c'est pour cette raison que j'ai eu toujours beaucoup d'estime et de vénération pour V. R. »

J'ajouterai à ces témoignages ce que monseigneur le nonce me fit l'honneur de me déclarer à Paris, il y a trois ans, par ordre de la sacrée congrégation de la Propagation de la Foi. Sans doute, vous vous en souvenez encore, mon révérend Père. « La sacrée congrégation, me dit-il, ayant appris, par les lettres qu'elle a reçues des évêques, des vicaires apostoliques, et de plusieurs missionnaires de la Chine, avec quel zèle les jésuites françois se sont employés, depuis qu'ils sont dans cette mission, à soutenir la religion, et à rendre aux autres missionnaires tous les services que la bienveillance de l'empereur les a mis en état de leur rendre, a cru devoir donner à ces Pères un témoignage authentique de la satisfaction qu'elle a de leur conduite.

« Ainsi dans une lettre signée par M. le cardinal Barberin, préfet de la sacrée congrégation, et par *monsignor* Fabroni, secrétaire de la même congrégation, elle me charge de vous remercier de sa part, de vous témoigner combien elle est sensible à tout ce que vous et les autres jésuites vos compagnons avez fait dans ce vaste empire pour le bien de la religion, et pour soutenir dans leurs fonctions tous ceux qui travaillent, et de vous assurer que dans toutes les occasions qui se présenteront, elle vous donnera des marques de sa protection et de sa bienveillance. »

Si c'est une grande consolation pour nous, mon révérend Père, de voir que les missionnaires de tous les ordres et de toutes les nations, qui travaillent avec nous dans cette pénible mission, nous rendent justice, je vous avoue que ce n'est pas sans peine et sans qu'il nous en coûte beaucoup, que nous obtenons les recommandations qu'on nous demande, surtout quand nous sommes obligés de nous adresser aux premiers ministres, aux présidents des tribunaux et aux seigneurs les plus considérables de la cour. Pour en être convaincu, il ne faut qu'être instruit du cérémonial de ce pays. Outre qu'il faut attendre longtemps les moments favorables, et prendre bien des précautions pour ne pas se rendre importun, on ne se présente jamais devant une personne de considération pour lui demander une grâce, sans lui faire un présent. C'est une coutume générale, dont les étrangers comme nous ne se peuvent absolument dispenser.

Mais ce qui nous donne le plus d'accès et de crédit auprès des premiers officiers de l'empire, c'est la bienveillance dont l'empereur continue de nous honorer, et dont nous tâchons de nous rendre dignes par les services que nous lui rendons ; car quoique ce prince ne paraisse plus avoir le même empressement que les années passées pour les mathématiques, et pour les autres sciences de l'Europe où il s'est rendu fort habile, nous sommes cependant obligés de nous rendre souvent au palais, parce que ce prince a toujours quelques questions à nous proposer. Il occupe jour et nuit dans des exercices de charité les frères Frapperie, Baudin et de Rodes, qui sont habiles dans la gué-

rison des plaies et dans la préparation des remèdes, les envoyant visiter les officiers de sa maison et les personnes les plus considérables de Pékin, quand elles sont malades; et il est si content de leurs services, qu'il ne fait aucun voyage en Tartarie ou dans les provinces de l'empire, qu'il n'en mène toujours quelqu'un avec lui. Ce grand prince a aussi fort goûté le père Jartoux et le frère Brocard. Ils vont tous les jours au palais par un ordre exprès de sa Majesté. Le premier est très-habile dans la science des analyses, l'algèbre, les mécaniques et la théorie des horloges; et le second travaille avec beaucoup d'art à divers ouvrages qui plaisent à l'empereur. Quelque occupés qu'ils soient au service du prince, ils ne laissent pas d'avoir le temps d'annoncer Jésus-Christ, et de le faire connoître aux officiers du palais, qui ont ordre de traiter avec eux.

Au reste, mon révérend Père, il ne faut pas juger du séjour de cette cour par ce qui se passe en France et dans les autres cours de l'Europe, où l'on peut entrer en société avec les savants et avec les personnes les plus distinguées par leurs emplois et par leur naissance. Dans le palais de Pékin on n'a pas le même avantage: quand nous y allons, nous sommes renfermés dans un appartement qui touche à la vérité à celui de l'empereur, ce qui est une faveur extraordinaire et la marque d'une grande confiance; mais comme cet appartement est fort éloigné du lieu où les grands de l'empire s'assemblent, nous n'avons aucun commerce avec eux, et nous ne pouvons parler qu'à quelques eunuques ou à quelques gentilshommes de la chambre. Nous passons tout le jour dans cet appartement, et nous n'en sortons fort souvent que bien avant dans la nuit, fort las et fort fatigués. Nous aurions assurément bien de la peine à soutenir une vie aussi gênante que celle-là, et aussi peu conforme en apparence à l'esprit des missionnaires, si la plus grande gloire de Dieu ne nous y engageoit. Mais les accès faciles que nous avons par là auprès du prince, et qui donnent un grand crédit à notre sainte religion, et font que les mandarins honorent et protégent les missionnaires, nous dédommagent de toutes nos peines.

Je n'ajouterai rien ici, mon révérend Père, à ce que je vous ai mandé dans ma première lettre de notre maison de Pékin, si ce n'est que sur le frontispice de la belle église que nous venons de bâtir dans la première enceinte du palais, à la vue de tout l'empire, on voit gravées en gros caractères d'or ces lettres chinoises : *Tien-tchu tung-tchi Kien. Cœli Domini templum mandato imperatoris erectum. Temple du Seigneur du ciel bâti par ordre de l'empereur.* C'est un des plus beaux ouvrages qui soient à Pékin; nous n'y avons rien épargné qui pût piquer la curiosité chinoise, et y attirer les mandarins et les personnes les plus considérables de l'empire, afin d'avoir occasion de leur parler de Dieu et de les instruire de nos mystères. Quoique cette église ne fût pas encore entièrement achevée quand je partis de Pékin, cependant le prince héritier, les deux frères de l'empereur, les princes leurs enfants et les plus grands seigneurs de la cour, étoient déjà venus la voir plusieurs fois. Les mandarins qu'on envoie dans les provinces, attirés par la même curiosité, y viennent aussi et y prennent des sentiments favorables à la religion, dont nous ressentons les effets quand ils sont dans leurs gouvernemens. Ce que fit il y a quelques mois le vice-roi de Canton, homme savant, mais zélé au delà de ce qu'on peut s'imaginer pour les coutumes du pays et pour l'observation des lois, en est une preuve. Le peuple, croyant profiter de cette disposition, lui fit des plaintes de ce qu'un de nos missionnaires [1] bâtissoit deux églises trop exhaussées, l'une à Canton même, et l'autre à quatre lieues de là, dans la fameuse bourgade de Fochan, qui ne cède en rien à Canton, ni pour les richesses, ni pour la multitude du peuple. Ils demandoient qu'on les abattît, ou du moins qu'on les abaissât. « Voilà l'empereur, leur répondit le vice-roi, qui permet d'en élever une plus haute dans son propre palais; quelle témérité seroit-ce de toucher à celles-ci? » Nous avons dessein de rendre cette église la plus magnifique que nous pourrons, afin qu'elle réponde à la majesté du lieu où il a plu à la Providence de la placer, et d'autoriser celles qu'on voudra faire dans les provinces à la plus grande gloire de Dieu. Le roi y envoya par l'*Amphitrite* une argenterie complète et de riches ornemens. Les mandarins du palais qui les virent à notre arrivée, et les chrétiens à

[1] Le père Turcotti, nommé par le saint-siége évêque d'Andreville et vicaire apostolique de la province de Koüei-tcheou.

qui nous les montrâmes, en furent charmés. Il ne nous manque plus que dix ou douze grands tableaux pour orner le fond et les deux côtés de l'église.

On travaille présentement à faire divers établissemens dans les provinces pour y placer nos compagnons, tant ceux que le père Bouvet et moi avons amenés à la Chine sur l'*Amphitrite,* que ceux qui y sont venus par la voie des Indes. On a jeté les yeux sur les provinces de Kiam-si, de Hou-quam et de Tche-kiam, comme celles où l'on peut faire de plus grands fruits, et gagner plus d'âmes à Jésus-Christ.

Nos Pères portugais, qui ont trop peu de missionnaires pour desservir les églises qu'ils ont fondées en diverses provinces de cet empire, nous ont priés de leur envoyer les pères de Premare et Barborier, dont vous connoissez la vertu et la capacité. Le père de Premare est allé à Kien-tchang, et le père Barborier à Ting-tcheou. C'est une ville du premier ordre, enfoncée dans les montagnes qui séparent la province de Fokien de celle de Kiam-si. En moins de quatre mois le père Barborier a baptisé près de deux cents personnes. Il convertit une famille que le démon infectoit depuis longtemps. Les bonzes avoient fait plusieurs fois tous leurs efforts pour chasser le malin esprit; mais ce ne fut qu'après avoir invité les chrétiens à venir en cette maison réciter les prières de l'Église qu'elle en fut délivrée. Il alla annoncer Jésus-Christ à deux villes qui n'avoient jamais vu de missionnaires. On refusa de l'écouter dans la première; mais dans la seconde, nommée Youn-tcheou, il gagna en sept jours quatorze personnes à Jésus-Christ. Il passa de là dans un village voisin, où cinquante catéchumènes reçurent le baptême. « Je vis le moment, dit-il, que tout le village se convertiroit; car ils accouroient tous en foule pour entendre la parole de Dieu, lorsque leur ferveur se ralentit tout d'un coup par l'imposture d'un homme qui se mit à décrier nos mystères. Ce malheureux publioit que les chrétiens faisoient bouillir dans une chaudière les intestins d'un homme mort, pour en exprimer une huile détestable, dont ils se servoient dans les cérémonies du baptême. Il soutenoit impudemment un si grand mensonge, assurant qu'il l'avoit vu de ses propres yeux à Manille, où il avoit demeuré trois ans. On ne sauroit croire, ajoute le père Barborier, l'impression que firent ces discours extravagans sur tout le peuple, qui étoit prêt à renoncer au paganisme. J'eus beau me récrier, et faire voir dans nos livres et dans nos catéchismes imprimés l'imposture de ce fourbe, je ne pus les désabuser. C'est dans ces rencontres qu'un missionnaire a besoin de soutien pour se consoler, et pour se conformer aveuglément aux ordres de la Providence. » Ce zélé missionnaire visita ensuite les villes de Chang-han et d'Youn-ting, et les bourgades qui en dépendent. Ce fut dans une de ces courses apostoliques qu'il éprouva combien il est avantageux de communiquer aux idolâtres les livres de notre sainte loi. « Je faisois mission, dit-il, dans un village où je me trouvai avec un vieillard âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit la réputation d'homme savant dans les lettres chinoises, ayant reçu le degré de bachelier dès l'âge de dix-huit ans. Comme il étoit sourd, il ne m'entendoit pas d'abord; peut-être aussi parce que je ne parlois pas assez bien la langue. Un bachelier chrétien qui m'accompagnoit lui ayant dit de ma part, qu'étant dans un âge si avancé, il n'étoit pas éloigné d'aller dans un autre monde commencer une vie nouvelle qui ne finiroit jamais : « Comment, ré- » pondit-il avec un feu qui n'est pas ordinaire » aux personnes de son âge, quand un homme » meurt, tout ne meurt-il pas avec lui? Son âme » périt aussi bien que son corps; et après cette » vie il n'y a plus rien à attendre. » Le bachelier tâcha de le détromper; mais voyant que la dispute s'échauffoit entre eux et rendoit le vieillard plus opiniâtre, je les interrompis, et je donnai au vieillard quelques livres de notre sainte religion. La lecture de ces livres fit tant d'impression sur son esprit, Dieu l'éclairant peu à peu, qu'il reconnut enfin la vérité de notre religion, l'embrassa, demanda le baptême, et devint un fervent chrétien. Il publioit ensuite partout que les livres chinois, même ceux de Confucius, ne méritoient pas d'être mis en parallèle avec les livres de notre religion; que ceux-ci étoient bien plus clairs, et d'une doctrine plus solide et mieux prouvée; que quiconque ne reconnoissoit pas Dieu, ou refusoit d'embrasser sa loi après les avoir lus, ne méritoit pas le nom d'homme, *pouchegrin ;* c'est l'expression dont il se servoit. »

Pendant que le père Barborier travailloit dans les missions portugaises, le père de Brois-

sia eut ordre de faire les nouveaux établissemens que nous avions projetés. Il parcourut la province de Kiam-si, et jeta les yeux sur Vou-tcheou, Jao-tcheou, et Kiou-kiang, trois villes assez peuplées et du premier ordre. Il y acheta quelques maisons, et y établit les pères Fouquet, d'Entrecolles et Domenge, pour y fonder de nouvelles églises.

Le père Fouquet trouva quelques chrétiens à Vou-tcheou, dont il augmenta le nombre pendant le peu de temps qu'il y demeura. Car il fut obligé de prendre soin de l'église de Nan-tchan, capitale de la province. En voici l'occasion. M. Maigrot, évêque de Conon, et vicaire apostolique de la province de Fokien, et M. de Lyonne, évêque de Rosalie, ayant porté leurs plaintes à Rome contre les jésuites, sur les honneurs que les Chinois rendent à la Chine à Confucius et aux morts, les évêques de Nankin, de Macao, d'Ascalon et d'Andreville, qui n'étoient pas de leur sentiment, se crurent obligés d'envoyer des députés en Europe pour instruire le pape et la congrégation du saint-office, qui étoit chargée de l'examen de cette affaire. On choisit, pour cette importante commission, le père François Noël, ancien missionnaire de la province de Kiam-si, et le père Gaspard Castner, qui avoit soin de l'Église de Fochan, tous deux habiles dans la langue et dans les autres coutumes de la Chine. Ce ne fut pas sans douleur que le père Noël se vit obligé de quitter sa chère mission de Nan-tchan; il en chargea le père Fouquet, qui n'en étoit éloigné que de vingt lieues, jusqu'à ce que les Pères portugais eussent la commodité d'y envoyer quelques-uns de leurs missionnaires.

Le père de Broissia ayant fait, dans la province de Kiam-si, les établissemens dont j'ai parlé, il passa, au mois de juillet de l'année 1701, avec le père Gollet, en celle de Tche-kiam, dans le dessein de fonder une nouvelle Église à Nimpo. Comme le peuple de cette ville a la réputation d'être fort superstitieux et fort porté au culte des idoles, et qu'on prévoyoit de grandes difficultés dans le succès de cet établissement, on avoit pris du côté de la cour toutes les précautions nécessaires pour se rendre favorables les mandarins de Nimpo. En effet, le gouverneur et les autres premiers officiers de la ville reçurent nos deux missionnaires avec honneur, ils leur rendirent leurs visites, et leur permirent d'acheter une maison dans le quartier qu'ils jugeroient le plus propre à exercer les fonctions de leur ministère. Les Pères n'en ayant point trouvé qu'à un prix excessif, achetèrent un emplacement, et commencèrent à y faire bâtir quelques chambres avec une petite église.

Ces commencemens si heureux n'eurent pas de suite, parce que les trois mandarins sur lesquels ils avoient le plus lieu de compter leur manquèrent tout à coup. Le premier fut disgracié et perdit sa charge; le second fut obligé d'aller en son pays, selon la coutume de la Chine, pleurer la mort de sa mère; et le troisième fut élevé par l'empereur à une plus haute dignité; de sorte que nos deux missionnaires se trouvèrent à Nimpo sans appui et sans protection. Ils ne furent pas longtemps sans s'en apercevoir; les nouveaux mandarins commencèrent par leur demander si l'empereur étoit informé de leur entrée à la Chine, et de leur demeure à Nimpo. Les Pères leur répondirent qu'étant venus avec le père Bouvet, l'empereur leur avoit permis de s'établir par tout son empire; qu'ils avoient choisi Nimpo pour m'y recevoir à mon retour d'Europe, où j'étois allé par l'ordre exprès de l'empereur. Le tsonto parut content de cette réponse; mais le vice-roi qui étoit un philosophe, c'est-à-dire un de ces mandarins austères qui s'en tiennent à la lettre de la loi et qui la font observer à la rigueur, fut d'un sentiment contraire. Il ne fut point touché de toutes les raisons que les Pères lui apportèrent; ce fut en vain qu'ils lui représentèrent que l'empereur avoit fait un édit en faveur de la religion chrétienne, et qu'il protégeoit les missionnaires. « Ce grand prince veut bien, lui dirent-ils, que nous fassions de nouveaux établissemens dans les provinces, le tribunal des rites ne le défend pas; il vient tout récemment de confirmer celui de l'église de Nien-tcheou, et ainsi vous ne devez pas trouver mauvais que nous soyons venus nous établir à Nimpo, pour y faire connoître le véritable Dieu et y prêcher l'Evangile. J'avoue que l'édit de l'empereur, dont vous me parlez, repartit ce magistrat, ne défend pas de faire de nouvelles églises, mais il ne les permet pas non plus. Le tribunal des rites a confirmé l'église de Nien-tcheou, mais cette confirmation ne regarde point Nimpo; ainsi je veux consulter ce tribunal sur votre établissement, et lui envoyer les informations que j'ai faites.

La réponse du vice-roi alarma nos deux missionnaires, qui savoient que si le tribunal des rites venoit une seule fois à prononcer contre un de nos établissemens, tous les vice-rois des provinces et les gouverneurs des villes ne manqueroient pas de se prévaloir de cette décision, pour former des oppositions à tous les établissemens qu'on voudroit faire dans la suite. J'étois à Pékin quand nous apprîmes cette triste nouvelle. Nous connoissions mieux que personne ce qu'on devoit craindre d'une semblable résolution. Nous crûmes qu'il ne falloit rien négliger pour nous rendre favorable le tribunal des rites, dans une conjoncture si délicate. Le père Gerbillon alla voir le premier président de ce tribunal, qui lui étoit affectionné, et l'engagea à être favorable à notre sainte religion. La manière dont ce mandarin le reçut le remplit d'une espérance qui ne fut pas vaine, car peu de jours après le tribunal des rites fit la réponse suivante au vice-roi de Tche-kiam, et aux autres mandarins qui l'avoient consulté sur notre établissement de Nimpo.

« Vous citez le dernier édit de l'empereur, et vous dites que cet édit ordonne bien de conserver les églises qu'on avoit déjà bâties au Seigneur du ciel, mais qu'il ne parle point d'aucune permission d'en faire de nouvelles; sur quoi vous demandez, s'il faut permettre celle qu'on a faite à Nimpo. Vous citez encore une réponse de ce tribunal, par laquelle nous avons dit qu'il falloit laisser en paix l'européen Leong-hon-gin [1], qui avoit acheté une maison à Nien-tcheou; et vous demandez s'il faut traiter de la même manière les deux autres européens qui viennent d'acheter une maison à Nimpo. Voici ce que nous répondons à vos demandes. L'édit de l'empereur, que vous citez vous-mêmes, dit clairement que les Pères européens sont des hommes d'une vertu reconnue, qu'ils ne font tort ni déplaisir à personne, et qu'ils ont rendu des services considérables à l'État. Si l'on permet aux bonzes et aux lamas de s'établir à la Chine, et d'y faire des maisons, quelle raison y a-t-il de refuser aux Pères européens la même permission? L'édit finit en ordonnant qu'on conserve toutes les églises qu'ils possédoient alors, et que personne ne les y trouble. Suivant donc cet édit, auquel nous obéissons en tout avec une entière et parfaite soumission, nous voulons que l'église faite par les Pères européens à Nimpo leur soit conservée, et qu'ils puissent y demeurer en paix. C'est ce que nous faisons savoir au vice-roi et aux autres officiers de la province. Cet ordre est daté du commencement de septembre 1702. »

Nous n'avions pas lieu d'espérer une réponse si favorable, et quand on considère que le tribunal des rites, qui a été dans tous les temps l'ennemi déclaré de la religion chrétienne, semble en cette occasion prendre sa défense, nous justifier et faire valoir nos raisons, on ne sauroit assez remercier Dieu de voir un si merveilleux changement. Car ce tribunal ne se contente pas de rappeler les éloges de l'édit de l'empereur, afin que les mandarins s'en souviennent; il leur met devant les yeux les raisonnemens qu'on y fait en notre faveur, et les conclusions naturelles qu'il en faut tirer pour nos établissemens. Enfin il nous permet de demeurer à Nimpo, « et il nous le permet, dit-il, en exécution de cet édit, auquel il veut obéir avec une entière et parfaite soumission. » Ces paroles sont essentielles, parce que ce tribunal marque clairement par là et l'intention de l'édit, et la manière dont les fidèles sujets de l'empereur le doivent exécuter.

Nous allâmes voir les principaux officiers de ce tribunal, pour les remercier de la protection qu'ils nous avoient accordée dans une occasion si importante. Ils nous marquèrent qu'ils avoient été bien aises de nous obliger, et qu'ils n'en auroient pas tant fait pour les bonzes : « Car s'ils avoient bâti une pagode en quelque ville, nous dirent-ils, et que les mandarins nous consultassent, nous ferions abattre la pagode sans autres formalités, parce qu'il n'est pas permis aux bonzes de faire de nouvelles pagodes à la Chine; mais quand ils en élèvent, ils s'accommodent avec les mandarins des lieux; et comme ces officiers ne forment aucunes plaintes, nous fermons les yeux sur ces nouveaux établissemens. » Ils nous ajoutèrent fort obligeamment que, dans l'édit de l'empereur en faveur de la religion chrétienne, ils trouvoient de quoi s'autoriser pour nous traiter autrement que les bonzes; parce qu'on voyoit quelles étoient les intentions du prince, et la manière dont il s'expliquoit. Il ne faut pas que les missionnaires comptent trop sur les favorables dispositions où s'est trouvé le tribunal des rites dans

[1] C'est le nom chinois de M. de Lyonne, évêque de Rosalie.

cette occasion, et ils doivent toujours éviter avec de grandes précautions de le consulter sur leurs affaires; car comme le principaux mandarins qui composent ce tribunal changent souvent, il y auroit sujet de craindre que ceux qui seroient alors en place ne fussent pas dans les mêmes sentimens, et ne donnassent une décision contraire, ce qui détruiroit toutes les précédentes, et feroit un tort irréparable aux ouvriers évangéliques, qui ne trouveroient plus les mêmes facilités à s'établir. Ainsi la conduite la plus sage et la plus sûre pour faire de nouveaux établissemens, est de prendre des mesures avec les mandarins des lieux, et de ne rien faire sans leur permission et sans leur agrément.

Sitôt que la réponse du tribunal des rites fut arrivée à Nimpo, es mandarins en marquèrent de la joie aux deux missionnaires, qui ne songèrent qu'à achever leur maison, dont les ouvrages avoient été interrompus, et qu'à gagner l'amitié de leurs voisins. Le père Gollet, que le père de Broissia avoit laissé supérieur de cette nouvelle mission, commençoit à faire un établissement solide, lorsqu'il lui arriva deux accidens qui auroient entièrement ruiné de si belles espérances, si Dieu n'avoit eu la bonté de l'en garantir par une faveur particulière. Voici comme le père Gollet en parle lui-même, dans une lettre qu'il écrivit au père Gerbillon le 26 de janvier 1703.

« La première grâce, dit-il, que Dieu fit à cette maison, après nous avoir rendu le tribunal des rites favorable, fut de la préserver d'un incendie, qu'elle ne pouvoit éviter sans une espèce de miracle. Le 9 de novembre de l'année dernière 1702, le feu prit, à huit heures et demie du soir, à trois maisons au-dessus de la nôtre, et du même côté de la rue. Comme le temps étoit fort serein et le vent violent, les deux premières furent bientôt consumées; la troisième, qui touchoit notre maison, et qui étoit plus haute et remplie de bois, jetoit une grosse flamme qui étoit poussée par le vent avec une grande impétuosité sur notre toit. J'étois alors dans le jardin, avec un domestique et quelques chrétiens, qui étoient venus à notre secours. Nous nous mîmes tous à genoux, et, invoquant la miséricorde du Seigneur, nous le suppliâmes de nous aider. Je fis vœu de jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis de ma vie, s'il délivroit notre maison de l'embrasement qui paroissoit inévitable. Dans ce moment le vent changea, et d'occident il tourna à l'orient. La flamme, qui battoit continuellement le toit de notre maison, se tourna vers les deux maisons embrasées, et l'horrible fumée qui enveloppoit notre bâtiment fut poussée du même côté; de sorte que nos gens étant montés sur le toit, et jetant continuellement de l'eau, éteignirent peu à peu l'incendie. Nos voisins, qui étoient derrière notre jardin, virent un prodige dont je n'ai aucune connoissance. Ils assurèrent que pendant l'incendie de la maison voisine ils avoient vu sur le milieu de notre toit un grand homme vêtu de blanc et fort lumineux, qui repoussoit la flamme. Aucun de nous ne vit rien de semblable, et ce fut assez pour me convaincre de l'assistance du Ciel, d'avoir vu le vent tourner tout à coup, lorsqu'on devoit si peu s'y attendre. Quelques voisins et d'autres Chinois firent la même réflexion que moi, et ne pouvoient s'empêcher d'admirer cette protection particulière de Dieu. Dès que le jour fut venu; tout le peuple de Nimpo accourut en foule pour considérer les tristes restes de l'incendie. Il fallut ouvrir la porte de notre maison, pour les laisser voir à l'aise comment elle avoit été garantie de l'embrasement. Ils me félicitoient de ce bonheur, et en louoient même celui qui en étoit l'auteur. « La loi du Seigneur du ciel est » incomparable, disoit l'un; le Seigneur du ciel » protége ses serviteurs, s'écrioit l'autre. Il faut, » disoient-ils encore, que le Dieu de ces Pères » d'Europe soit bien puissant. » Enfin on visita tout, et nous ne fûmes délivrés de cette foule de peuple qu'à midi. Mais si Dieu en cette rencontre eut la bonté de veiller à la conservation de notre maison, il a bien voulu dans une autre veiller aussi à celle de ma personne.

» Un valet idolâtre, que j'avois pris à mon service, dans l'espérance de le gagner à Jésus-Christ, entreprit de m'empoisonner. Rien ne lui étoit plus facile que d'exécuter son mauvais dessein, parce que c'étoit lui qui m'apprêtoit à manger. Il espéroit que son crime seroit caché, et que personne n'en ayant connoissance, il pourroit impunément, après ma mort, s'emparer de ce que j'avois. Il mit donc du vert-de-gris et du sublimé dans ce qu'il m'avoit préparé pour dîner. Incontinent après le repas, je sentis un fort grand mal de tête, et une heure après une douleur fort vive aux yeux; un des deux me cuisoit et me battoit avec autant de violence que si on l'eût

piqué avec des aiguilles. Cependant le ciel se couvroit et menaçoit d'un grand orage; j'attribuai mon mal à la disposition du temps, et je le dis à quelques-uns de mes domestiques. Le valet qui m'avoit empoisonné étant sorti de la maison, y rentra un moment après, et me vint dire qu'il avoit paru un dragon en l'air hors de la ville, et que le gouverneur et le général de la milice étoient allés le voir. Je conclus de son discours que l'orage se dissipoit, ce qui me fit espérer que mon mal cesseroit bientôt. Je soupai le soir de la même manière qu'à dîner, c'est-à-dire de quelques œufs empoisonnés; mon cuisinier en voulut être témoin; il resta seul avec moi durant tout le repas; je l'entretins de la nécessité de se faire chrétien: il feignit de goûter mes raisons; mais il m'apporta plusieurs excuses pour retarder son baptême, m'assurant qu'il le recevroit dans quinze jours. Il espéroit sans doute que je ne serois plus alors en état de le sommer de sa parole. J'eus une très-mauvaise nuit, et le matin je sentis de très-grandes douleurs d'estomac, qui continuèrent tout le jour et la nuit suivante jusqu'à deux heures du matin, que je me levai, ne pouvant prendre aucun repos. J'eus alors de violens vomissemens, qui me firent beaucoup souffrir, et ce que je rejetois me paroissoit au goût un véritable poison. Je pris de la thériaque, et fus promptement soulagé. Je fis ensuite ma prière, pour en rendre grâces à Dieu, et je passai assez tranquillement le reste de la nuit. Le jour étant venu, j'aperçus que ce que les vomissemens m'avoient fait jeter n'étoit qu'un vert-de-gris, mêlé d'une autre drogue blanche et que je ne connoissois pas, mais qu'on m'assura être du sublimé, que les Chinois appellent *sin*. On connut encore que c'étoit un véritable poison à deux autres indices, dont plusieurs personnes furent témoins. *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti.* Que ce Dieu de miséricorde soit à jamais béni, de vouloir bien faire voir, jusque dans les personnes aussi misérables que je le suis, que quand on travaille pour sa gloire il veille à notre conservation, et change en notre faveur la nature des choses les plus capables de nous nuire, selon la parole du Sauveur, *et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit.* » Voilà ce que le père Gollet nous a mandé de ces deux accidens.

J'arrivai à Nimpo vers les fêtes de Noël, où je fus agréablement surpris de le trouver en parfaite santé, car ce que je savois qui lui étoit arrivé m'avoit donné beaucoup d'inquiétude. Il avoit déjà formé une petite chrétienté, qui fut augmentée d'un père de famille, à qui il conféra le baptême pendant mon séjour. Il s'étoit converti en lisant nos livres, et ses enfans devoient peu de temps après suivre son exemple. « Si je voulois faire des chrétiens ou peu instruits, ou peu réglés dans leurs mœurs, me dit un jour ce fervent missionnaire, j'en aurois baptisé un plus grand nombre; mais avant que de leur conférer ce sacrement, je les instruis avec exactitude, j'examine les motifs de leur conversion, et je les éprouve, afin de voir s'ils seront constans dans leur résolution. » Il se plaignoit, comme la plupart des autres missionnaires, de n'avoir pas de quoi fournir à l'entretien de deux ou trois catéchistes, et il m'assuroit que si je pouvois lui en procurer quelques-uns, j'aurois la consolation de voir en peu d'années une chrétienté nombreuse dans sa mission, par les bonnes dispositions qu'il remarquoit dans les habitans de la ville et de la campagne.

Comme on passe en trois ou quatre jours de Nimpo au Japon, quand le vent est favorable, et qu'il n'y a point d'années qu'il ne parte de ce port plusieurs vaisseaux pour Nangazacki, j'eus la curiosité de m'informer de l'état où est ce grand empire. Voici ce que le père Gollet en a appris de deux Chinois, dont le premier y avoit fait cinq voyages, et le second, à qui j'ai parlé moi-même, venoit d'en arriver. Ce dernier se disposoit à embrasser notre sainte religion, et il auroit déjà exécuté son dessein, si l'envie de faire un second voyage au Japon ne l'eût arrêté.

Nangazacki, que les Chinois appellent *Tcham-ki*, est une ville ouverte, d'environ sept à huit mille habitans; elle est environnée de montagnes, dont la cime est couverte de sapins; les coteaux sont cultivés. La ville, qui n'est qu'à une lieue de la mer, est située sur le bord d'une rivière dont l'embouchure est fort étroite; les Japonois l'ont fortifiée par de bons retranchemens et par deux batteries de canon. On y fait jour et nuit une garde si exacte, que dès qu'il paroît quelque vaisseau, deux barques légères vont le reconnoître, pour en faire leur rapport au général de la milice. Si c'est un vaisseau chinois ou hollandois, on

lui permet l'entrée du port, parce que ces deux nations ont la liberté de venir trafiquer à Tcham-ki; tous les autres ports du Japon leur sont fermés, et s'ils entroient dans quelques autres, ils y seroient arrêtés et leurs effets confisqués. C'est ce qui arriva, il y a huit ans, à un vaisseau chinois, qui, battu de la tempête, se voyant prêt à faire naufrage, se jeta dans le port de Sachuma. Le gouverneur de la ville fit mettre sur-le-champ le capitaine du vaisseau et tout l'équipage aux fers, pour avoir contrevenu aux lois de l'empire. Cependant ayant été informé du malheur de ces pauvres gens, qui n'étoient venus à Sachuma que pour éviter un triste naufrage, il eut pitié d'eux, fit radouber leur vaisseau, et les envoya sous sûre garde à Tcham-ki. Voici la manière dont on en use avec les Chinois.

Aussitôt qu'un vaisseau de cette nation est entré dans le port, les officiers de la ville s'y transportent pour y prendre un rôle exact de l'équipage et des marchandises. On visite tout avec une exactitude qui ne laisse rien échapper; on ouvre les coffres; on déploie les couvertures; on fouille jusqu'en la doublure des habits; on frappe de tous côtés sur les tonneaux et sur les barils pour voir s'ils sont pleins ou s'ils sont vides; si l'on trouve quelques livres chinois on les parcourt; mais le plus souvent on les jette dans l'eau pour n'avoir pas la peine de les examiner. On demande ensuite à chacun en particulier son âge, sa profession, son négoce; on s'informe particulièrement de sa religion [1]. Après cet examen, on expose sur le tillac une plaque de cuivre longue d'un pied, et large d'un demi-pied, où l'image de Notre-Seigneur en croix est gravée, et on oblige un chacun à marcher sur cette image la tête découverte et un pied nu. Enfin, on fait la lecture d'un long écriteau, qui contient de grandes invectives contre la religion chrétienne, et un abrégé des édits par lesquels elle a été proscrite du Japon. Après toutes ces cérémonies, on embarque les Chinois huit à huit dans des chaloupes, et on les conduit à leur loge. Quand on est arrivé à la porte on les visite encore, pour savoir s'ils ne portent point sur eux du gin-sen, ou de quelque autre marchandise de contrebande.

La loge chinoise est bâtie sur le penchant d'un coteau, d'où l'on découvre toute la ville. Cette loge a deux enceintes et deux portes. La première enceinte n'est proprement qu'un terre-plein où les Japonois viennent vendre leurs marchandises aux Chinois. Il n'est pas permis à tous les Japonois d'y entrer, mais seulement à ceux qui en ont obtenu la permission du général de la milice. Cette permission est écrite sur une petite planche de bois, qu'on doit porter à son côté. La seconde enceinte contient neuf rangs de bâtimens qui sont comme autant d'hôtelleries. Chaque rang a sept appartemens, où les Chinois d'un vaisseau sont logés commodément. On ne leur fournit point les ustensiles qui leur sont nécessaires, comme plats, assiettes, parasols, éventails, et on ne leur permet pas de se servir de ceux de leur vaisseau, qu'on a soin d'enfermer dans un magasin à leur arrivée. Ainsi ils sont obligés d'en acheter. Les Chinois ont une entière liberté d'aller dans la première enceinte de leur loge; mais il ne leur est pas permis d'en sortir : on n'accorde cette grâce qu'aux principaux marchands qui vont par ordre du général à la forteresse pour y voir les marchandises qui leur conviennent. Il n'est pas non plus permis aux Japonois de passer de la première enceinte dans la seconde, et si quelqu'un osoit y mettre le pied, il seroit maltraité par les soldats qui sont en garde. Pour les marchandises que les Chinois apportent au Japon, on ne les décharge point à terre, mais elles demeurent dans le vaisseau, et on les confie à une garde japonoise, jusqu'à ce que le général, qui fait seul tout le commerce du pays, envoie prendre par un de ses gens ce qu'il a arrêté dans le rôle qu'on lui a présenté.

La loge des Hollandois n'est pas si grande ni si étendue, ni dans une situation si agréable que celle des Chinois, mais elle est propre et mieux bâtie, parce qu'ils en ont fait eux-mêmes la dépense. Elle est sur le bord de la rivière dans un terrain uni. Les précautions des Japonois à leur égard sont encore plus grandes que celles qu'on garde avec les Chinois. Quand un vaisseau hollandois est arrivé, on ne permet qu'aux principaux marchands

[1] C'est ce qu'on appelle le *Jesumi* : le baron Onno-Swier de Haren, dans ses *Recherches historiques sur l'état de la religion au Japon*, relativement à la nation hollandoise, réfute les auteurs qui ont assuré que les Hollandois s'étoient assujettis à cette affreuse profanation; il prétend qu'on ne l'exige que des catholiques romains. (Page 71.)

(*Note de l'ancienne édition.*)

de descendre à terre; on leur donne une bonne garde, et on les oblige à demeurer enfermés dans leur loge jusqu'au départ de leurs vaisseaux, c'est-à-dire pendant trois ou quatre mois. Les Hollandois envoyèrent l'année passée quatre vaisseaux au Japon, et les Chinois environ quarante.

Quoique je souhaitasse ardemment de savoir s'il y avoit encore des chrétiens au Japon, où notre sainte religion étoit si florissante au commencement du siècle passé, je n'en pus rien apprendre. Il y a bien de l'apparence que les empereurs du Japon, qui ont pris pendant près d'un siècle tant de moyens pour détruire le christianisme, jusqu'à faire souffrir à ceux qui l'avoient embrassé les plus cruels tourmens dont on ait entendu parler, en sont venus à bout. Ce qui est certain, c'est qu'un missionnaire ne sauroit entrer dans cet empire, pendant qu'on y observera cette rigueur à l'arrivée des vaisseaux. C'est au Père des miséricordes à nous en ouvrir la porte quand il le jugera à propos pour sa gloire.

Au reste, Nimpo est un des ports que l'empereur de la Chine a ouverts aux étrangers. Les Européens n'y sont pas encore venus. Les Anglois s'arrêtent à Tcheou-chan, qui est une île du côté du nord-est, à dix-huit ou vingt lieues de Nimpo. Ils y abordèrent par hasard la première fois, n'ayant pu démêler ni trouver le chemin de Nimpo parmi toutes les îles de cette côte. Depuis ce temps-là, les mandarins de Tcheou-chan, qui est un excellent port, mais peu commode pour le commerce, ménagèrent des ordres de la cour pour les y retenir. J'y ai demeuré avec eux depuis la fin du mois de janvier jusqu'au premier de mars de l'année passée 1703, que nous mîmes à la voile pour retourner en Angleterre.

M. Catchepoll, président de leur commerce dans tous les ports de la Chine, ne me laissa pas la liberté de loger ailleurs que chez lui, me disant agréablement que les mandarins m'avoient remis entre ses mains. Il est vrai que le mandarin de la douane, qui avoit de l'amitié pour moi, lui parla dans les mêmes termes quand je me rendis à Tcheou-chan. Ce que je puis dire de MM. les Anglois qui sont à Tcheou-chan, c'est que la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur et à tous les Européens. Leur dépense, les présens qu'ils font aux mandarins, les récompenses qu'ils donnent aux gens des audiences, car il en faut donner en certaines occasions, leur acquièrent beaucoup de crédit. D'un autre côté, la modération qu'ils font paroître dans les affaires leur attire l'estime de ceux qui traitent avec eux. Ils savent fort bien qu'avec les Chinois il ne sert de rien de s'emporter ni d'avoir des manières vives et brusques; la raison, exposée avec douceur et sans passion, les amène au point qu'on souhaite; au lieu que la même raison, accompagnée de colère et de vivacité, les éloigne et attire leur mépris. Leurs domestiques et les matelots étoient modestes et retenus, et ne donnoient aucun sujet de plaintes. Comme je parus en être surpris, ils me dirent que la Compagnie d'Angleterre leur ordonnoit d'avoir moins d'égard à l'intérêt qu'à ce qui pouvoit honorer leur nation et la rendre recommandable.

Pendant que nos missionnaires s'établissoient dans le Tche-kiam et dans le Kiam-si, de la manière dont je viens de le marquer, le père Hervieu travailloit de son côté à faire de nouvelles Églises dans le Hou-quam, province située presque au milieu de la Chine. Voici comme il en parle dans une de ses lettres.

« Après avoir passé cinq mois à Nankin, uniquement occupé à l'étude de la langue chinoise, je reçus ordre du révérend père Gerbillon, notre supérieur, d'aller incessamment à Hoan-tcheou, ville de la province de Hou-quam, pour prendre soin d'une maison qu'on croyoit achetée depuis trois mois. Je partis le dix-huitième d'août de l'année passée (1702), par des chaleurs si excessives, que je souffris beaucoup plus en ce voyage que je n'avois fait en passant deux fois la ligne, et en demeurant aux Indes pendant dix mois. Après un voyage de trois semaines, j'arrivai à Kicou-kian, où nous avons une église. J'y appris qu'il étoit survenu de nouveaux embarras à Hoan-tcheou, et que la maison n'étoit pas encore achetée. Je demeurai donc à Kicou-kian, en attendant qu'elle fût à nous, ou qu'il me vînt de Pékin de nouveaux ordres. Pendant mon séjour, il arriva un chrétien, que deux huissiers gardoient à vue. Cet homme m'apprit qu'un des mandarins de Hoan-tcheou, s'étant fait porter dans la maison d'un chrétien nommé *Tchu*, il en avoit enlevé toutes les saintes images; qu'il avoit interrogé ceux de la maison touchant leur religion; et, sur ce qu'on lui avoit répondu qu'on

y faisoit profession du christianisme, il avoit fait maltraiter les hommes. Que pour lui, n'étant pas de la ville, ni même de la province de Hou-quam, le mandarin l'envoyoit, sous bonne garde, au mandarin de Kicou-kian, qui devoit le faire conduire jusqu'à un certain lieu, et ainsi de ville en ville, jusqu'à la ville de Kan-tcheou, dont il s'étoit dit. Ce que ce chrétien nous racontoit nous paroissoit si extraordinaire, que nous doutions de la vérité de son rapport; mais un de nos domestiques ayant vu la lettre que le mandarin de Hoan-tcheou écrivoit à celui de Kicou-kian, nous apprîmes que tout le crime de cet homme étoit la profession qu'il faisoit de suivre la religion chrétienne, que le mandarin traitoit, dans sa lettre, de fausse religion. Nous exhortâmes ce fervent chrétien à estimer la grâce que Dieu lui faisoit de souffrir pour une si bonne cause, et nous le soulageâmes autant que notre pauvreté nous le put permettre. Mais ses peines ne furent pas longues; car dès qu'il fut arrivé à Kan-tcheou, ville de la province de Kiam-si, le père Amiani, jésuite italien, demanda sa grâce, et le fit mettre en liberté avant même qu'il eût comparu à l'audience des mandarins.

» Cependant les pères Domenge et Porquet, qui étoient chargés de nos établissemens de Hou-quam, achetèrent enfin la maison qu'on m'avoit destinée à Hoan-tcheou. Ils m'en donnèrent avis, et je m'y rendis aussitôt. Dès le lendemain nous allâmes, le père Domenge et moi, rendre visite aux mandarins; mais il n'y en eut qu'un seul qui eut la bonté de nous recevoir : ce qui nous fit connoître les mauvaises dispositions des autres à notre égard. On nous assura que leur dessein étant de nous chasser de la ville, ils pensoient à procéder juridiquement contre notre établissement, et à porter leurs plaintes aux grands mandarins de la province. Sur cet avis, le père Domenge partit pour la capitale, où il jugea sa présence plus nécessaire qu'à Hoan-tcheou; ainsi je demeurai seul. Le mandarin qui avoit fait maltraiter les chrétiens dont j'ai parlé, présenta quelques jours après une requête au gouverneur de la ville, dans laquelle, sans rien dire d'injurieux contre notre sainte loi, il exposoit que, n'y ayant point eu jusqu'ici de tien-chu-tan, c'est-à-dire d'église dans Hoan-tcheou, il ne croyoit pas devoir souffrir qu'on y en établît une; et il le prioit de lui donner sur cela ses ordres. Le gouverneur, qui venoit de prendre possession de sa charge, ne jugea point à propos de consulter les grands mandarins de la province sur cette affaire; il la termina lui-même sur-le-champ, en ordonnant au mandarin inférieur d'envoyer incessamment des huissiers pour me faire sortir de ma maison. Aussitôt on me signifia exploits sur exploits; et un tao-ssée, c'est-à-dire une espèce de bonze marié, de mon voisinage, profitant de la conjoncture, ameute une troupe de canailles, dont il se fait accompagner, présente une requête au mandarin contre ceux qui s'étaient mêlés de cette affaire, et me fait insulter dans ma maison par les gens qu'il conduisoit. Je ne m'effrayai point d'abord de ce tumulte, espérant que le père Domenge m'enverroit quelque ordre du vice-roi, qui nous seroit favorable; mais ce Père m'ayant écrit qu'il n'avoit pu avoir audience de ce mandarin, qui étoit alors occupé à l'examen des licenciés, et voyant d'ailleurs que la peur avoit saisi mes domestiques, et qu'ils étoient prêts à me quitter, je fis venir, d'une ville voisine, deux chrétiens gradués, et leur confiai ma maison, après quoi je partis pour la capitale, fort content d'avoir commencé ma mission par les contradictions et par les insultes, dans l'espérance qu'elle en seroit un jour plus florissante.

» Quand le vice-roi eut fini ses examens, nous l'allâmes voir le père Domenge et moi, et nous lui offrîmes nos présens selon la coutume; mais il ne voulut point les recevoir. Il nous traita cependant avec honneur; mais quand nous vînmes à lui parler de notre affaire, alors, prenant un visage sérieux : « Pourquoi, dit-il, » voulez-vous vous établir à Hoan-tcheou, puis- » que vous avez déjà ici une église dans la ca- » pitale de la province? » Nous lui répondîmes que nous ne souhaitions d'y demeurer que parce que nous voulions instruire plusieurs chrétiens qui étoient dans le voisinage. Nous ajoutâmes que, si les mandarins de Hoan-tcheou avoient peine à nous souffrir, c'étoit parce qu'ils ne nous connoissoient pas, et qu'ils n'étoient pas instruits des excellentes maximes de la loi de Dieu, qui portoit les hommes à la paix et à la vertu; que s'il avoit la bonté de dire un mot en notre faveur, nous serions reçus avec agrément. « Cela est bon, » dit le vice-roi; mais, après tout, vous êtes » étrangers, et les mandarins du lieu s'oppo- » sant à votre établissement, je ne peux pas me

» dispenser d'en donner avis au tribunal des » rites. » Nous le priâmes de ne nous point commettre avec ce tribunal. « Vous n'avez pas » grand sujet de le craindre, nous repartit-il, » puisqu'il vient tout récemment de confirmer » votre établissement de Nimpo; il ne manquera » pas de vous être favorable dans celui de » Hoan-tcheou. » Nous le conjurâmes néanmoins de ne point porter cette affaire à la cour des rites, l'assurant que nous aimions mieux renoncer entièrement à notre maison de Hoan-tcheou, que de fatiguer davantage les mandarins de cette cour. Le vice-roi nous promit tout ce que nous voulûmes, et, pour se défaire de nous, il nous dit qu'il parleroit encore au gouverneur de Hoan-tcheou, qui étoit alors à la capitale pour d'autres affaires. Trois jours après, le vice-roi nous fit dire qu'il lui avoit parlé, et que le gouverneur ne vouloit point se charger de notre affaire. C'étoit une pure défaite de ce mandarin ; car nous sûmes certainement, quelque temps après, qu'il ne lui en avoit pas dit un seul mot.

» Après la réponse du vice-roi, je n'avois plus rien à faire qu'à attendre les ordres de mes supérieurs; mais, prévoyant que je demeurerois longtemps à la capitale, je tâchai de m'y occuper le plus utilement qu'il me fut possible. J'y établis un catéchisme réglé tous les dimanches; pendant que le père Bayard, avec qui je demeurois, faisoit des courses apostoliques à la campagne et dans les villes voisines. Cependant le père Gerbillon travailloit à Pékin à terminer l'affaire de Hoan-tcheou. Il fit connoissance avec le fils aîné du vice-roi, mandarin dans le collége impérial de Pékin; il en obtint de nouvelles recommandations pour son père, qu'il nous envoya, avec une requête toute dressée pour la présenter au vice-roi, pendant que son fils lui en adressoit lui-même une copie, et le prioit instamment de terminer cette affaire à notre avantage.

» Le vice-roi n'eut pas plutôt reçu ces dépêches, qu'il demanda à parler à quelqu'un de nous. Le père Bayard alla le trouver. Le vice-roi, après lui avoir demandé des nouvelles du père Gerbillon, et s'être entretenu avec lui sur les caractères chinois, sur la méthode que nous gardions pour les apprendre, après lui avoir fait même expliquer une partie des commandemens de Dieu, lui montra la minute de la requête que son fils lui avoit adressée; il la mit entre les mains du père Bayard, et lui dit d'en faire une copie dans les formes, et de la donner ensuite au sun-pou-koan; c'est l'officier qui a soin de recevoir ces sortes de requêtes.

» Le père Bayard étant de retour, m'informa du succès de sa visite; nous regardâmes dès ce moment notre affaire de Hoan-tcheou comme terminée; et pour en remercier Dieu, nous allâmes sur-le-champ à l'église, réciter ensemble le *Te Deum*. En effet, deux jours après le vice-roi prononça sur notre requête une première sentence, et l'adressa au premier mandarin de Hoan-tcheou. Voici ce qu'elle portoit : « En l'année 1692, le tribunal des rites, dont » j'ai l'honneur d'être membre, passa un édit » en faveur des Européens, déclarant que leur » loi n'est point une secte fausse et superstitieuse ; qu'ils ne sont point gens à troubler » l'Etat, et qu'au contraire ils lui ont rendu » service. Maintenant Moun-tchin-ki[1] et autres » ont acheté une maison dans votre ville pour » y demeurer, et vous les en avez fait sortir. » Ont-ils causé quelque désordre ou excité » quelque trouble dans votre ville ou dans ses » dépendances? Réponse prompte sur cela. Je » joins à ceci une copie de l'édit du tribunal » des rites, qui est enregistré dans les archives » de mon tribunal. »

» Le gouverneur de Hoan-tcheou, qui, dans le fond, ne nous haïssoit pas, pénétra d'abord les intentions du vice-roi; et, se faisant un mérite de s'y conformer, répondit en ces termes : « Les Européens n'ont causé aucun trouble » dans cette ville ; mais nous ayant été représenté qu'il n'y avoit point eu jusqu'ici d'é» glise à Hoan-tcheou, et que des Européens » étoient venus pour y en établir une, je n'ai » osé de moi-même y consentir, ne sachant » pas que le tribunal des rites eût passé un édit » en leur faveur. Mais maintenant que vous » m'avez fait la grâce de m'envoyer une copie » de cet édit, il est juste de les laisser faire. »

» Le vice-roi ayant reçu la réponse de ce mandarin, prononça une sentence définitive. « Puisque ces Européens, dit-il, n'ont point » causé de trouble dans votre ville, comme » vous le témoignez vous-même, ils iront y » demeurer; c'est une affaire finie. »

» Nous allâmes, dès ce jour-là même, re-

[1] C'est le nom chinois du père Domenge.

mercier le vice-roi, de ce qu'il venoit de faire en notre faveur; mais il ne reçut point notre visite. Il nous fit dire seulement, par le sun-pou-koan, petit mandarin de son tribunal, que nous pouvions aller demeurer à Hoan-tcheou quand nous le jugerions à propos.

» Nous partîmes peu de jours après, le père Domenge et moi, et nous prîmes pour la seconde fois possession de notre maison. Aussitôt que nous fûmes arrivés, nous allâmes voir les mandarins, qui nous reçurent avec honneur, et qui nous rendirent tous visite. Le gouverneur voulut même nous faire une espèce de réparation d'honneur; car il dit publiquement devant tout le monde, que s'il nous avoit offensés, c'étoit parce qu'on ne l'avoit pas bien informé de ce qui nous regardoit. Quand il vint chez nous, il nous offrit huit sortes de présens à chacun en particulier, quoique nous ne lui en eussions offert que huit conjointement le père Domenge et moi. Comme il nous marqua par toutes ses démarches, qu'il se réconcilioit de bonne foi, nous prîmes la liberté de lui demander un kao-ki; c'est une espèce de sauvegarde qu'on place en quelque endroit éminent de la maison, pour se mettre à couvert des insultes de la populace. Il nous le promit sans hésiter, et me le fit expédier quelques jours après le départ du père Domenge, qui s'en retourna à la capitale.

» A peine nos visites furent-elles finies, que les pluies commencèrent; ce qui fut un contretemps fâcheux pour moi; car je ne pus faire les réparations nécessaires de notre maison, qui se trouvoit en très-mauvais état, sans portes et sans fenêtres : elle étoit même découverte en tant d'endroits, que quand il fallut y placer mon autel pour dire la messe, à peine pus-je trouver un seul lieu qui fût suffisamment couvert. Mais la joie que j'eus de voir enfin notre affaire terminée si avantageusement pour la religion, ne me permit pas alors de faire grande attention aux incommodités de mon logement. Il plut même à Dieu de me donner encore une autre consolation qui me fut très-sensible. Le mauvais temps dont j'ai parlé arrêta à Hoan-tcheou un assez grand nombre de chrétiens, qui y étoient venus de divers endroits pour leur négoce. Comme ces gens sont presque toujours absens de leurs maisons, il y avoit six ou sept ans qu'ils n'avoient point vu de missionnaire. Ils furent ravis d'apprendre que je m'y étois établi : ainsi le vendredi-saint ils ne manquèrent pas de se trouver à l'église au nombre de plus de vingt. Ils avoient à leur tête un vieux gradué de quatre-vingt-deux ans, qui eut la consolation, aussi bien que tous les autres, d'adorer Jésus-Christ crucifié, dans un lieu où il ne l'avoit pas encore été, du moins avec les cérémonies que l'Eglise prescrit pour ce saint jour. Les chrétiens des lieux circonvoisins en ayant été avertis, se rendirent les jours suivans à l'église pour y solenniser la fête de Pâques. Je suppléai les cérémonies du baptême à sept adultes et à deux enfans, à qui le baptême n'avoit été conféré que par des catéchistes; les autres se confessèrent et communièrent. Les fêtes passées, ces chrétiens se retirèrent, et je demeurai tranquille dans mon Église, distribuant quantité de livres de notre sainte religion, et annonçant Jésus-Christ à tout le monde, selon les occasions qui se présentoient. Peu de temps après Pâques nous apprîmes que les quatre principaux mandarins de la ville étoient privés de leurs emplois. Cette nouvelle nous surprit; mais elle se trouva vraie à l'égard de trois de ces officiers; autant eût-il valu qu'elle l'eût été à l'égard du quatrième, car il mourut un mois après. Ainsi Dieu, après s'être servi pour établir plus solidement son Eglise, de ceux mêmes qui l'avoient traversée, et après avoir tiré de leur bouche la justification de notre sainte loi, n'a pas permis qu'ils fussent plus longtemps les maîtres d'une ville où ils avoient fait difficulté de recevoir ses ministres. Comme les quatre mandarins qui doivent leur succéder ne sont pas encore arrivés, je ne sais en quelles disposition ils seront à notre égard. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'il me faudra bien des présens pour leur rendre visite, et je ne sais où en prendre. J'espère cependant que la Providence ne me manquera pas dans une occasion si importante pour sa gloire et pour l'établissement de cette nouvelle Église.

« Vous voyez assez, mon révérend Père, par ce que je viens de vous dire, que je n'ai point encore pu travailler solidement à la conversion des infidèles. Tout mon travail, pendant six mois, a été de faire le catéchisme aux enfans, d'entendre un grand nombre de confessions, et de baptiser une cinquantaine d'adultes. Cela est bien éloigné de ce qu'a fait le père Bayard, dans ses courses apostoliques. Ce zélé missionnaire ayant parcouru presque

toutes les chrétientés, que le feu père Jacques Motel a fondées en différens endroits de cette province, compte avoir baptisé plus de mille personnes dans une seule année. Il faudra bien du temps avant qu'on en puisse faire autant dans ce quartier-ci, qui est presque l'unique du Hou-quam, où le zèle du feu père Motel ne s'est point étendu. J'espère cependant que Dieu voudra bien répandre ses bénédictions sur cette ville, qui en a neuf autres dans sa dépendance, sans compter un très-grand nombre de bourgades et de villages fort peuplés, et qu'en peu d'années nous y aurons une florissante mission. Pour en venir là, il nous faudroit quatre ou cinq bons catéchistes; car, sans ce secours, il est difficile d'avancer l'œuvre de Dieu, et à peine puis-je en entretenir un. Mais, dans les commencemens, il faut faire ce qu'on peut, en attendant qu'il plaise au Père des miséricordes de nous fournir de plus grands fonds, ou de suppléer, par quelque voie extraordinaire, aux moyens qui nous manquent maintenant. »

Vous serez peut-être surpris, mon révérend Père, de ce que je ne vous ai point encore parlé de notre établissement de Canton. Il ne consiste que dans une maison, que nous achetâmes, il y a dix ans, le père de Visdelou et moi, pour recevoir nos missionnaires, et les autres secours qui nous viennent d'Europe. Le père Bouvet y demeura deux mois, quand l'empereur l'envoya en France. Il eut le bonheur d'y baptiser neuf ou dix personnes. Je ne fus pas si heureux quand j'y passai pour m'embarquer sur l'*Amphitrite*. J'achevai seulement d'instruire un de mes domestiques, et de le gagner à Jésus-Christ. C'étoit un jeune homme d'un fort beau naturel. Sa conversion a quelque chose d'extraordinaire. Il demeuroit à Nankin quand l'empereur y vint, au commencement de l'année 1699. Le père Gerbillon, qui étoit du voyage, le reçut à son service à la prière de ses parens et l'emmena à Pékin, où je le pris pour m'accompagner jusqu'à Canton. Il savoit déjà les prières, et tout ce qu'il faut savoir pour être chrétien; mais il différoit toujours de l'être. Pendant notre voyage je lui parlai souvent de la nécessité du salut, en particulier et en présence de ses compagnons, qui étoient chrétiens, et qui l'exhortoient comme moi. Il convenoit de tout; mais il ne prenoit point de résolution. « Que diront mes parens, me repartit-il un jour que je le pressois : aucun d'eux n'est chrétien, je serois le premier à l'être : c'est à quoi je ne puis me résoudre. Mais, lui dis-je, si l'empereur vous faisoit mandarin, refuseriez-vous de l'être, parce qu'aucun de vos parens ne l'a été jusqu'à présent? Au contraire, ne seroit-ce pas un grand honneur pour vous d'être le premier mandarin de votre famille, et vos parens ne vous en estimeroient-ils pas davantage? C'est ici la même chose, vous serez le premier chrétien de votre maison; en portant vos parens à le devenir comme vous, vous serez cause de leur salut. Pouvez-vous mieux faire? Et n'est-ce pas là une grande grâce de Dieu? » Comme je ne gagnois rien sur son esprit, je crus qu'il me cachoit ses véritables sentimens. Je chargeai donc un catéchiste de savoir adroitement ce qui le retenoit. Les Chinois se parlent confidemment les uns aux autres, et se communiquent aisément leurs peines et leurs plus secrètes pensées. Ce jeune homme lui avoua donc que ses parens faisoient souvent la cérémonie d'honorer leurs ancêtres : « Si je ne le fais pas avec eux, disoit-il, ils me chasseront de la maison, et peut-être me déféreront-ils aux mandarins, comme un homme qui manque de respect et de reconnoissance pour ses parens. C'est ce qui m'empêche d'être chrétien. »

« Mais qui vous a dit, repartit le catéchiste, que vous ne pourrez pas assister à ces cérémonies quand vous serez chrétien? Je le suis par la grâce du Seigneur, et j'y assiste quand la nécessité m'y oblige. La religion chrétienne nous défend seulement de demander ou d'attendre des grâces de nos parens morts, de croire qu'ils ont pouvoir de nous en faire, qu'ils sont présens dans la tablette, ou qu'ils y viennent pour écouter nos prières, ou pour recevoir nos présens; elle défend encore de brûler de la monnoie de papier, ou de verser à terre le vin que nous leur offrons; mais elle ne défend point de reconnoître le bienfait de la naissance et de l'éducation que nous avons reçu d'eux, ni de les en remercier, en nous prosternant devant la tablette où leur nom est écrit, en leur offrant nos biens. S'il m'est permis, répliqua le jeune homme, d'aller avec mes parens faire mes inclinations devant les images de mes ancêtres, je n'ai plus de difficulté, et dès ce moment je suis chrétien. » Le catéchiste me l'amena deux jours après, et me

dit la disposition où il étoit. Il me demanda pardon d'avoir résisté si longtemps à la grâce de Dieu, me pria de lui donner le baptême, m'assurant que ni lui ni ses parens n'attendoient rien de leurs ancêtres quand ils les honorent selon la coutume. Je ne crus pas devoir exclure du royaume du ciel un homme qui avoit la foi, et qui étoit dans les dispositions que demande le pape Alexandre VII. Il a vécu depuis ce temps-là fort chrétiennement, et il demeure à présent avec le père de Visdelou.

Quoiqu'il y ait sept églises à Canton, une des jésuites portugais, qui est la première et la plus ancienne, deux des pères de l'ordre de Saint-François, deux de messieurs les ecclésiastiques des Missions Étrangères, une des Pères augustins, et la nôtre, avec un ou deux missionnaires en chacune, il s'y fait néanmoins très-peu de conversions. C'est à peu près la même chose dans les autres ports où les vaisseaux européens ont accoutumé d'aborder. Il n'en est pas ainsi des villes qui sont dans l'intérieur de la Chine, les conversions y sont plus fréquentes, et on y forme en peu de temps des chrétientés nombreuses. Vous me demanderez peut-être, mon révérend Père, d'où vient une si grande différence. J'aime mieux que l'apôtre des Indes, saint François-Xavier, qui étoit envoyé de Dieu avec le don des langues, et avec le pouvoir de faire des miracles pour convertir ces peuples, vous réponde que moi. Partout où les Portugais s'établissoient, ce grand saint trouvoit des obstacles presque invincibles à la propagation de la foi. Il en étoit affligé jusqu'à s'ennuyer de vivre. « J'aimerois mieux, dit-il[1], être dans le fond de l'Ethiopie, ou quelque part dans les terres du Prêtre-Jean; j'y travaillerois en paix à la conversion des gentils, loin de toutes ces misères que mes yeux sont obligés de voir, et que je ne saurois empêcher. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne m'y être opposé plus fortement. Faites mieux, poursuit-il; si la douceur ne corrige point ces sortes de gens, usez de sévérité. Il y a du mérite à reprendre les pécheurs, au lieu que c'est un grand péché devant Dieu de ne les reprendre pas, quand par leur vie scandaleuse ils empêchent la conversion des infidèles. » Ces mauvais exemples des chrétiens, dont saint François-Xavier déploroit les funestes effets aux Indes, sont aussi ce qui rend nos travaux inutiles dans les ports de la Chine. Les Chinois qui y demeurent font des voyages dans les royaumes voisins, où ils voient les dissolutions et les débordemens de quelques Européens. Ils sont aux portes de Macao, qui ne leur donne pas de meilleurs exemples. Ceux qui viennent d'Europe dans leurs ports les confirment dans les mêmes idées, car ils en voient plusieurs qui mènent une vie libertine, et qui sont fort déréglés dans leur conduite. Ce qui suit de là, c'est qu'ils perdent bientôt toute l'estime qu'on leur avoit inspirée de la loi de Dieu. « Les Européens, pour être chrétiens, disent-ils entre eux, en sont-ils plus chastes, plus sobres, plus retenus, moins colères et moins passionnés que nous? » Que s'ils voient les missionnaires vivre parmi eux sans reproche et avec édification, ils s'imaginent que c'est plutôt en vertu de leur état, ou de quelque obligation particulière, qu'en vertu de leur religion. Au lieu que dans l'intérieur de la Chine, où les vérités qu'on leur prêche sont soutenues de la vie exemplaire des prédicateurs, ils admirent notre sainte loi, qui enseigne aux hommes de si excellentes vertus, et qui les engage à les pratiquer.

Mais ne pourroit-on pas arrêter ces désordres, et y apporter quelque remède? Voici celui que proposoit l'apôtre des Indes, dans une de ses lettres[1]. Ce seroit de ne choisir pour capitaines des vaisseaux qui vont à la Chine que des gens d'honneur et de conscience, résolus de s'opposer d'eux-mêmes aux désordres; de leur donner et le pouvoir et des ordres bien précis de punir les scandales; de leur faire des avantages considérables s'ils exécutoient leur commission avec fidélité. J'aime mieux qu'on lise le reste dans les lettres du saint apôtre des Indes, que de m'en expliquer ici davantage.

Si les Chinois voyoient les Européens qui viennent dans leurs ports, modérés, charitables, maîtres d'eux-mêmes et de leurs passions; s'ils les voyoient venir souvent à l'église, approcher quelquefois des sacremens, vivre en un mot comme nous enseignons qu'on doit vivre, quelle impression ces exemples de piété ne feroient-ils pas sur leur esprit! Ils

[1] Lib. I, epist. VII.

[1] Lib. II, epist. V.

donneroient mille bénédictions à notre sainte loi : *En populus sapiens et intelligens*[1]; « Voilà d'excellens hommes, diroient-ils, une nation sage, et dont les coutumes sont admirables. »

Messieurs les directeurs généraux des Compagnies auroient plus d'intérêt peut-être qu'ils ne pensent à vouloir eux-mêmes seconder en ceci notre zèle. Ils savent que leurs vaisseaux sont exposés à beaucoup de dangers, en allant et revenant sur ces mers ; que Dieu seul est le maître des vents, qu'il y a des écueils et des tempêtes à craindre, que les maladies des équipages et la rencontre des pirates sont encore d'autres maux qu'on ne peut éviter sans une protection particulière. Dieu donc a cent manières de renverser nos desseins quand nous troublons les siens, ou quand nous souffrons que ceux qui dépendent de nous les troublent.

Après vous avoir rendu compte de l'état de nos missions, je ne sais s'il est trop nécessaire de vous faire le récit des aventures de l'*Amphitrite* dans son second voyage de la Chine. Apparemment vous en aurez déjà été instruit d'ailleurs, par ceux de nos Pères qui se trouvèrent avec moi. Mais il est difficile que chaque personne en particulier remarque tout sur un vaisseau, principalement au temps des tempêtes : je crois que je ne dirai rien qui soit contraire à ce qu'auront rapporté les autres, mais j'ajouterai peut-être quelques circonstances à leur récit, qu'on ne sera point fâché d'apprendre, et qu'il n'y a que moi seul qui aie pu bien savoir.

L'*Amphitrite* étoit parti de Port-Louis le 7 de mars de l'année 1701, commandé par M. de La Rigaudière, que son habileté, son zèle pour les intérêts de la Compagnie royale de la Chine, et sa grande vigilance, toujours accompagnée d'un air honnête, nous faisoient aimer et estimer. Il avoit pour lieutenans MM. Horry et La Touche-Bouvet, pour enseignes M. de Beaulieu et M. le chevalier de La Rigaudière. M. Figeralz venoit à la Chine pour être premier directeur de la Compagnie, et avoit pour seconds MM. Pecheberti, France et Martineau. J'y retournois aussi avec huit missionnaires de notre Compagnie, qui ne respiroient que les occasions de travailler à la gloire de Dieu. La piété régnoit dans le vaisseau. Il faut avouer que nos François sont très-louables en ce point, dans leurs navigations. On faisoit réglément la prière le matin et le soir, on entendoit la messe tous les jours, quand le temps permettoit de la dire. Après souper on chantoit les litanies, et on s'assembloit par troupes pour réciter le chapelet. Les dimanches et les principales fêtes on disoit les vêpres, la prédication suivoit, les confessions et les communions étoient fréquentes. Durant notre voyage, je vis mourir trois ou quatre personnes comme des prédestinés. On dit que la vie que quelques-uns avoient menée ne leur promettoit pas une fin si chrétienne, et qu'ils furent heureux d'avoir eu auprès d'eux, dans ces derniers momens, des personnes zélées qui ne les quittoient point. C'est ainsi qu'en parloient leurs amis ; et tous comprirent par là combien il est avantageux, dans ce temps décisif, d'avoir de semblables secours.

Nous fîmes un voyage très-heureux jusqu'à cent lieues de la Chine. C'est là que Dieu nous attendoit, pour obliger ceux qui vivoient encore dans le péché d'y renoncer entièrement, et pour nous faire connoître que le bonheur de la navigation dépend uniquement de lui. Ce fut le 29 de juillet, à cinq heures du matin, que nos mâts de misaine et de beaupré furent emportés tout d'un coup dans la mer. Treize matelots montés sur les vergues y tombèrent en même temps ; trois se noyèrent, les autres furent tirés de l'eau. On accourut pour sauver le grand mât, mais comme il n'étoit plus soutenu par les mâts de devant, auxquels il est attaché, la tempête et l'agitation de la mer l'ébranlèrent si violemment, que sur les dix heures du matin, nous le vîmes prêt à tomber. Tous alors se crurent perdus, car il étoit entre quatre pompes, éloignées les unes des autres d'environ deux pieds. Ces pompes vont jusqu'au fond de cale, et le mât tombant dessus, les enfonce, et par la violence du coup le vaisseau s'entr'ouvre, et est submergé dans un moment. Ce n'étoit pas la seule manière dont sa chute nous pouvoit perdre, car on craignoit encore qu'en tombant il ne brisât une partie de notre bâtiment.

A tous ces dangers, il n'y avoit point d'autre remède, dans l'état où nous étions, que d'implorer la miséricorde de Dieu. Tous l'implorèrent en effet, tous prièrent la sainte Vierge d'intercéder pour nous, et firent vœu de porter dans la première de ses églises en France un tableau peint, où notre naufrage prochain se-

[1] Deut., chap. IV.

roit représenté. Tous s'adressèrent aussi à saint François-Xavier, apôtre des Indes et patron de ces mers, sur lesquelles il avoit éprouvé, comme nous, des tempêtes extraordinaires. Dieu, qui nous voyoit dans l'affliction, écouta nos prières; le grand mât tomba doucement entre deux pompes, et n'offensa par sa chute aucune partie du vaisseau.

Mais ce danger, qui nous occupoit au commencement, parce qu'il étoit le premier, n'étoit pas le plus grand. La tempête étoit furieuse, et la mer irritée s'élevoit comme des montagnes. Notre vaisseau n'étant plus soutenu par ses mâts, tournoit au gré des vents; les flots le couvroient souvent, et le battoient si violemment, qu'il pouvoit être à tout moment englouti. Plusieurs croyoient que nous ne passerions pas la journée. *Multùm ibi lacrymarum vidi, multùm sollicitudinis et languoris*, dit saint François-Xavier dans une semblable occasion : « Nous vîmes bien des pleurs et bien de la consternation ce jour-là; » chacun néanmoins prit le véritable parti, qui étoit de se préparer à la mort par des confessions générales : on n'avoit pas le loisir de les faire bien longues; mais on disoit ce qu'il falloit, et la douleur paroissoit sincère. Heureux néanmoins ceux qui n'attendent pas ces extrémités pour penser à leur conversion!

Vous me demanderez peut-être, mon révérend Père, quel étoit le sentiment de nos missionnaires dans ce moment fatal. Je ne vous dirai pas que nous avions le courage d'un saint François-Xavier, qui ne demandoit à Dieu de ne sortir d'un danger que pour rentrer en d'autres plus grands, en travaillant à sa gloire. Je puis vous assurer néanmoins que nous ne regrettions point d'avoir quitté la France, et que personne ne montra de l'étonnement. Quelques-uns même, après avoir achevé d'entendre les confessions, vinrent de compagnie en ma chambre (c'étoit durant le plus fort de la tempête), et montrant un air de joie, comme des gens qui ne désiroient plus rien : « Nous venons, me dirent-ils, mon Père, prendre congé de vous, et vous remercier de nous avoir amenés jusqu'ici. Nous vous demandons pardon des peines et des mauvais exemples que nous vous avons donnés. Nous sommes contens, et nous nous recommandons à vos prières. » Ce compliment, auquel je ne m'attendois pas, me tira des larmes des yeux. Je leur répondis : « Mes Pères, nous nous sommes aimés pour Dieu dans le temps; allons, si c'est sa sainte volonté, nous entr'aimer en lui pendant toute l'éternité. » Nous continuâmes à prier tout le reste du jour. A minuit, nous dîmes les litanies des Saints, celles de la sainte Vierge, de saint François-Xavier, et celles qu'on récite pour les personnes qui sont sur mer : car, que ne fait-on pas dans ces tristes momens pour obtenir grâce, et pour fléchir la miséricorde de Dieu?

La tempête cessa le matin, et nous eûmes ensuite deux jours de calme, durant lesquels on dressa quelques petits mâts, pour achever, s'il se pouvoit, le voyage. J'ai appris depuis ce temps-là, de personnes qui connoissent parfaitement les mers de la Chine, que la saison de ces vents furieux ne commençoit jamais avant le 20 de juillet, et ne passoit guère le 4 d'octobre; que durant tout ce temps-là, il falloit se tenir sur ses gardes, et dès qu'on approchoit à cent ou deux cents lieues des côtes de la Chine, mettre bas ses perroquets, et ne laisser point en mer sa chaloupe ni son canot, parce que la tempête, qui surprend ordinairement, et qui vient tout à coup, ne permettoit plus de les rembarquer. « Il vaut mieux, disoient-ils, arriver deux ou trois jours plus tard, en venant avec moins de voiles, que de risquer son voyage et sa vie, en voulant porter toutes ses voiles, et faire plus de diligence. »

Le 5 d'août, nous étions proche des îles de Macao, que nous aurions doublées ce jour-là même, si le vent eût continué; mais il changea sur le soir, et fut encore contraire le lendemain. M. de La Rigaudière, qui ne se trouvoit pas en sûreté au lieu où il étoit, voulut prendre langue d'un vaisseau portugais qui vint mouiller à un quart de lieue de nous et qui se préparoit à entrer dans ces îles. Nous voulions savoir s'il y avoit dans ces parages quelque lieu sûr où nous pussions nous retirer, et le prier de nous donner un pilote pour nous y conduire. Ces messieurs, quoiqu'ils se disent de nos amis, ne permirent pas à notre canot de les approcher; l'officier eut beau crier qu'il étoit françois, qu'il étoit seul, qu'il venoit leur demander s'ils connoissoient un abri dans les îles, on lui fit signe, les armes à la main, de se retirer, et on ne voulut jamais ni lui parler, ni lui donner la moindre connoissance. Une conduite si peu attendue piqua vivement

nos gens : elle étoit d'autant plus cruelle, qu'il y avoit, en effet, plus d'un endroit dans ces îles où nous eussions pu demeurer en toute sûreté. Si nous l'eussions su, nous serions arrivés à Canton en sept ou huit jours, c'eût été gagner un an, et éviter tous les dangers que nous eûmes encore à courir.

Le 7 d'août, à huit heures du matin, il s'éleva une seconde tempête aussi violente, mais plus dangereuse que la première, parce que nous étions proche les côtes, et que nos mâts et nos voiles étoient trop foibles pour conduire le vaisseau ; comme le vent venoit du côté de l'est, il fallut aller vers l'île de Sancian, qui étoit à l'ouest, à dix ou douze lieues de nous. M. de La Rigaudière eut besoin, en cette rencontre, de toute son habileté. Une de nos voiles s'enfonça ; un mât de hune se rompit ; à chaque moment il arrivoit un nouveau malheur ; on remédioit promptement à tout. Enfin nous entrâmes au soleil couchant dans une baie, où nous étions à couvert du vent d'est : mais parce que nous y craignions le vent du sud, qui nous auroit jetés à la côte, nous passâmes, deux jours après, à l'occident de l'île, à la vue du tombeau de saint François-Xavier, où les jésuites de Macao avoient bâti depuis un an une petite chapelle, laquelle s'apercevoit dans l'enfoncement à deux lieues de notre mouillage.

Je ne vous dirai point, mon révérend Père, quelle fut notre consolation parmi tant de désastres de nous trouver si proche de ce lieu de bénédiction. Nous chantâmes le *Te Deum*, et l'on déchargea tout le canon. Chacun de nous se souvint comme ce grand saint avoit tiré l'*Amphitrite* du milieu des rochers du Paracel, où il s'étoit engagé dans le premier voyage, et nous ne doutions point que nous ne lui dussions encore notre salut en celui-ci. Comme le vaisseau n'avoit point de mât, je partis incontinent avec quelques officiers, pour en aller chercher à Canton. J'eus l'avantage, en passant par la chapelle du saint, d'y dire la messe, de baiser pour la première fois la terre qui avoit reçu son précieux corps, et de m'offrir à Dieu, pour recommencer ma mission, où il avoit achevé la sienne. Je me souvins de mes compagnons, que j'avois tous laissés dans le vaisseau, pour la consolation de l'équipage. Dès que je fus à Canton, je leur envoyai une galère bien fournie de rameurs, pour être toujours à leur disposition quand ils voudroient aller au tombeau du saint apôtre. Ils m'écrivirent que je n'avois pu leur faire un plaisir plus sensible ; qu'ils y alloient tous les jours dire la messe ; que les officiers et les matelots y venoient avec eux tour à tour ; que tous y avoient communié, et quelques-uns même plus d'une fois. C'étoit un petit pèlerinage, où chacun alloit toujours avec plaisir, durant les vingt jours que le vaisseau demeura sous Sancian.

Les mâts que nous apportâmes de Canton n'étoient pas assez grands ; mais on n'en trouva pas alors de meilleurs dans tout le pays. On fut quinze jours à faire sept ou huit lieues, tant les courans étoient rapides. Les pilotes côtiers furent d'avis de mouiller sous une île nommée *Niou-co*, dans un endroit assez bon, assurant que les vents d'ouest ne manquoient point dans le mois de septembre, et qu'il en viendroit un assez fort pour achever ce qui restoit de chemin. Il ne falloit que sept ou huit heures d'un vent favorable pour doubler les îles de Macao et gagner l'entrée de la rivière de Canton, d'où les seules marées nous conduiroient ensuite aisément jusqu'à la ville.

Ce vent vint en effet, et fit faire deux ou trois lieues ; mais il changea tout à coup au coucher du soleil. Les vents d'est et de nord-est recommencèrent à souffler avec tant de furie, qu'on n'a jamais vu une si horrible tempête. M. de La Rigaudière voulut gagner son premier abri sous l'île de Sancian ; mais il n'en put venir à bout. Il perdit ses maîtresses ancres, et fut obligé d'abandonner sa chaloupe et son canot. L'obscurité de la nuit, accompagnée d'orages et d'une horrible pluie, ne laissoit rien voir. Les vergues, les voiles et les mâts se brisoient les uns après les autres. Ce fut alors qu'on se crut, plus que jamais, au dernier jour de sa vie. Le père de Tartre et le père Contancin, que j'avois laissés dans le vaisseau quand je revins à Canton la seconde fois avec mes compagnons, entendirent les confessions de tout le monde. Chacun vouloit, dès qu'il fut jour, qu'on échouât le vaisseau pour sauver sa vie. On se crut trop heureux de le mener derrière une petite île, qui couvroit un peu du vent. On sut, deux jours après, qu'elle s'appeloit *Fanki-chan* ; qu'elle étoit à cinq lieues d'une ville nommée *Tien-pé* ; qu'on avoit fait, pour y venir, plus de cinquante lieues sans voiles, en une nuit et une

matinée, et passé entre plusieurs îles, sans en apercevoir aucune.

Quinze jours après, on eut en cet endroit un autre coup de vent qui se peut nommer une quatrième tempête. Les mandarins de Tien-pé m'ont dit, depuis, qu'ils allèrent sur une hauteur pour observer si le vaisseau ne déraderoit pas : mais par bonheur son ancre tint; c'étoit l'unique qui lui restoit alors.

J'avois averti M. de La Rigaudière, qu'en cas qu'il n'arrivât pas à Canton avant le premier jour d'octobre, je partirois ce jour-là pour aller prendre les présens de l'empereur, afin de me rendre au plus tôt à Pékin. Je partis en effet avec deux galères, accompagné du père Porquet. Je m'en allai droit à Niou-co; mais l'*Amphitrite* n'y étoit plus : on avoit quitté ce poste le 29 de septembre. Comme personne ne pouvoit nous dire quel chemin le vaisseau avoit pris, parce que c'étoit durant la nuit qu'il avoit été emporté par la tempête, je le cherchai par toutes les îles. J'allai à Sancian, je visitai toute la côte, et vins jusqu'à Macao. Enfin, après avoir couru ces mers durant vingt-cinq jours, et souvent avec danger, je me rendis à Canton, où je trouvai des lettres du premier mandarin de Tien-pé, qui me donnoit avis que l'*Amphitrite* étoit arrivé dans son voisinage, et qu'il se feroit un plaisir de bien traiter les François. Il écrivoit les mêmes nouvelles au tsonto, qui me les communiqua sur-le-champ.

Je me remis en chemin avec le père Porquet et le père Hervieu. Ce dernier venoit pour servir d'aumônier, et relever le père de Tartre et le père Contancin. Je ne pus retenir mes larmes à la vue de ce pauvre vaisseau, battu si souvent de la tempête, et si fortement protégé de la Providence. A peine y fus-je arrivé, que nous reçûmes deux beaux mâts, dont le tsonto nous faisoit présent. Il les avoit retirés d'une grande somme de Siam, qui avoit péri sur les côtes de la Chine, dans la dernière tempête que nous essuyâmes le 29 de juillet, et nous les fit apporter de plus de soixante lieues, traînés le long des côtes par des galères et des chaloupes, avec toute la peine et la dépense qu'on peut s'imaginer.

Je fis une autre chose pour le salut du vaisseau, qui se pouvoit perdre tous les jours tandis qu'il étoit sous Fanki-chan; ce fut de lui trouver un port assuré pour se retirer durant l'hiver. On nous avoit parlé d'un lieu nommé *Qoan-tcheou-voan*, éloigné de Tien-pé d'environ trente lieues vers l'ouest. Mais, avant que d'y aller, nous voulûmes voir nous-mêmes si ce port étoit aussi sûr qu'on disoit, sans trop s'en rapporter aux Chinois; il falloit en connoître les chemins, et les sonder. Les mandarins, auxquels j'en parlai, permirent à nos pilotes de l'aller examiner, et leur donnèrent des gens pour les y conduire.

Enfin, MM. les directeurs n'ayant ni barques ni chaloupes pour transporter à Canton l'argent et les effets de la Compagnie, je leur cédai mes deux galères, et je revins par terre avec les présens de l'empereur. Je ramenai avec moi le père Hervieu, ayant été obligé de laisser sur l'*Amphitrite* le père Contancin, à ses pressantes instances. Il avoit vu les quatre tempêtes qu'on avoit essuyées déjà, sans que rien eût pu ni alarmer son courage, ni épuiser les forces que Dieu seul pouvoit lui donner dans un travail si rude et si constant.

Sitôt que M. de La Rigaudière fut arrivé à Quoan-tcheou-voan, il m'écrivit plusieurs lettres très-obligeantes. « C'est à présent, dit-il, mon révérend Père, que nous vous avons obligation de la vie, mon équipage et moi, pour nous avoir procuré des mâts et un bon port. Cela, joint aux peines que vous voulez bien prendre et que vos révérends Pères se donnent pour nous, ne peut être reconnu par les hommes; Dieu seul peut vous en donner la récompense. Notre vaisseau est en toute sûreté dans ce port, nous y ressentons déjà les effets de votre zèle. Tous les mandarins des environs sont venus nous voir, et nous ont offert tout ce qui dépendoit d'eux. Ils font tenir des galères auprès de nous pour nous faciliter le transport de toutes choses. La joie règne dans notre équipage; nous avons un gros poulet pour un sou, un bœuf pour quatre francs, et toutes les autres denrées à proportion. Enfin, après toutes nos peines, Dieu nous a mis dans un bon quartier d'hiver, où rien ne nous manque. Le père Contancin devient tous les jours plus zélé; je vous promets d'apporter tous mes soins pour le conserver en bonne santé; car il n'est pas venu à la Chine pour s'épuiser en travaillant pour l'*Amphitrite*, il doit se réserver pour un meilleur et plus grand objet. »

Le Père Contancin m'écrivit quelques jours après les mêmes choses à peu près, mais dans

un plus grand détail. « M. de La Rigaudière, dit-il, revint incontinent après votre départ de Tien-pé. Le lendemain 15 de novembre, il fit embarquer les mâts du *tsonto*, de l'eau, du bois, les malades et les cases qu'on leur avoit faites dans l'île : de sorte que sur les dix heures du soir, nous appareillâmes au clair de la lune; nous eûmes un vent favorable pour notre mâture. M. de La Rigaudière en profita si heureusement, qu'au lever du soleil nous vîmes le port où nous devions entrer, quoiqu'il soit éloigné de vingt-quatre à vingt-cinq lieues du lieu d'où nous étions partis. Le pilote chinois de Tien-pé nous conduisit fort bien, et en habile homme. Comme le vent s'étoit abaissé, et que la marée nous étoit contraire, nous ne pûmes y entrer que sur les trois heures. On passe entre deux bancs de sable qui s'avancent fort loin dans la mer sur une ligne parallèle, et forment un canal large de plus d'une lieue. A l'entrée de ce canal, on ne trouve que cinq, six et sept brasses d'eau ; mais plus on approche du port, plus on y en trouve. M. Horry alloit devant nous dans un canot, la sonde à la main. Enfin, nous sommes entrés sans aucune peine, trouvant presque toujours dix brasses. Nous sommes présentement comme dans un bassin, mouillés par huit brasses, à la portée d'un boucanier de terre. La terre nous environne de tous côtés : de sorte que les malades, qui étoient au lit, quand nous y entrâmes, n'ont pu reconnoître par où nous étions entrés.

» Sitôt qu'on eut mouillé, M. de La Rigaudière fit chanter le *Te Deum*, en action de grâces de nous voir enfin en un lieu sûr, et le lendemain on dit la messe à la même intention. Nous sommes aussi tranquillement ici que nous serions dans une chambre ; nous n'avons pas encore senti le moindre mouvement dans le vaisseau , et il faudroit qu'il fît une tempête bien horrible au dehors pour causer du roulis dans le lieu où nous sommes. C'est pourquoi l'on a mis à terre les mâts et les vergues, et l'on a déchargé notre vaisseau. M. notre capitaine, comme vous voyez, a fait tout ce qui dépendoit de lui. Nous vous prions, mon révérend Père, d'achever le reste, c'est-à-dire de faire en sorte qu'on nous fournisse les vivres nécessaires, en payant, et que les mandarins, non-seulement ne nous inquiètent pas, mais qu'ils paroissent même prendre part à ce qui nous regarde. M. de La Rigaudière est bien résolu, de son côté, de retenir ses gens dans le devoir, et d'empêcher qu'ils ne donnent aux Chinois aucun sujet de plainte ni de scandale.

» Samedi au soir, poursuit-il dans une autre lettre, un homme du mandarin d'Ou-tchuen nous avertit que son maître venoit en personne nous témoigner combien il s'intéressoit à notre arrivée. Il y vint en effet hier matin 21 décembre, escorté de cinq galères, et nous rendit visite en cérémonie, avec le grand collier ; ce qui le fit prendre par nos matelots pour un chrétien qui portoit un gros chapelet au cou. On ne peut nous marquer plus d'amitié, ni parler d'une manière plus obligeante. Il nous promit de faire tout ce qu'il pourroit pour nous rendre service, et nous offrit de nous laisser quelqu'un de ses gens pour nous conduire où nous voudrions aller. Il m'a prié instamment de vous assurer qu'on seroit content de la manière dont il en useroit. Il s'appelle Tchen-lao-ye, et signe Tchen-loung dans ses billets de visite. On lui donna fort bien à dîner, et à trois autres mandarins qui l'accompagnoient. Notre manière de manger leur plut, et ils trouvèrent les liqueurs qu'on leur servit très-bonnes. Sur les trois heures il retourna à sa galère, et nous le saluâmes de trois coups de canon, qui firent grand' peur aux Chinois qui l'accompagnoient; aussi étoient-ils de bonne poudre. Un quart d'heure après nous allâmes, M. de La Rigaudière et moi, lui rendre visite. Nous fûmes salués, en arrivant, de trois coups de canon , et de trois autres en sortant. Nous lui fîmes notre présent. Il partit sur les neuf heures du soir pour s'en retourner, et nous saluâmes encore sa galère de trois coups de canon. Au reste vous serez bien aise d'apprendre que nous sommes ici dans l'abondance ; c'est apparemment un effet de vos soins. Les bœufs ne nous coûtent que quatre francs, la douzaine d'œufs un sou, les poulets autant; jugez combien il s'en mange parmi nos matelots. On va librement à la chasse ; les sangliers , les cerfs, les faons, les perdrix et les bécassines viennent souvent sur la table de M. de La Rigaudière. Dieu semble dédommager nos messieurs de leurs peines passées, par l'abondance qu'il leur fait trouver ici. »

Voilà, mon révérend Père, quelle a été la demeure de l'*Amphitrite* dans le port de Qoan-tcheou-voan, près de la rivière de Sin-men-kian, à neuf lieues de la petite ville d'Ou-

tchuen. Le père Contancin fit, pendant tout ce temps-là, mission dans le vaisseau, à son ordinaire, assidu auprès des malades pour les assister et pour les consoler, prêchant l'équipage tous les dimanches, et lui donnant les autres secours spirituels. Je lui recommandois toujours sa santé. « Ma santé est à Dieu, m'écrivit-il en me répondant sur ce point, et par cette raison elle me doit être chère : je fais tout ce que vous m'avez ordonné pour la conserver. Si nos Pères qui sont à Canton exécutoient vos ordres aussi exactement, ils se porteroient beaucoup mieux. Au nom de Dieu, qu'ils ne pensent point à me venir délivrer, et qu'ils soient contens de me voir demeurer ici quelque temps plus qu'eux. J'y fais la volonté de Dieu, et par ce motif j'y demeurerois avec plaisir toute ma vie. »

Quoique le père Contancin pensât depuis longtemps à se consacrer à la conversion des infidèles, il n'obtint permission de venir avec moi à la Chine, que trois jours avant mon départ de Paris. C'étoit le plus jeune de mes compagnons : cependant on peut dire de lui qu'il n'a pas été le moindre des apôtres, s'il est permis de se servir ici de cette expression. Il a fait de grands biens sur l'*Amphitrite*, et l'on m'en a dit beaucoup de particularités, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici.

Je ne vous ai rien dit, mon révérend Père, de quelques autres établissemens que nous avons encore faits à la Chine ; il faut attendre que nous y soyons en paix, et que le christianisme y prenne racine. Je ne dirai rien non plus des biens que Dieu a opérés par le ministère de quelques-uns de mes compagnons, qui demeurent avec nos Pères portugais, et qui les aident dans leurs missions. Le père de Visdelou a rendu des services considérables à l'Église dans la capitale de Fokien, où il a remis dans le devoir plusieurs chrétiens qui s'en étoient écartés. Le père Beauvollier continue à les entretenir dans la paix, par ses conseils et par ses prédications. C'est un missionnaire qui a de grands talens, qui sait plusieurs langues orientales, et qui s'applique à la connoissance des caractères et des livres chinois.

Ce que je ne dois point omettre, mon révérend Père, ce sont les saintes dispositions dans lesquelles j'ai laissé les derniers de nos missionnaires qui sont venus à la Chine. Dieu, qui les a appelés à la vie apostolique, les y préparoit depuis longtemps par la pratique des vertus solides. Voici ce que quelques-uns d'eux ont écrit en divers temps au Père supérieur général de notre mission. Je ne les nommerai point, de crainte de leur faire de la peine ; mais il n'y a que du bien à manifester en général les grâces que Dieu leur a faites, principalement celles qui édifient, et qui nous excitent à les imiter.

« L'unique grâce que je vous demande, mon révérend Père, dit l'un d'eux, c'est de me donner tout ce qu'il y aura de plus pénible et de plus mortifiant dans la mission, soit pour l'esprit, soit pour le corps. Ce n'est point une ferveur passagère qui me fait parler ainsi ; il y a longtemps que Dieu m'a mis dans la disposition de souhaiter et de chercher en effet ce qu'il y a de plus difficile. Si je ne regardois que moi-même, je ne parlerois pas ainsi, je connois trop ma foiblesse : mais celui en qui j'ai mis ma confiance, et pour l'amour de qui je suis venu en cette mission, peut tout : ainsi j'espère tout de lui. Si vous avez donc quelque endroit où il faille marcher, jeûner, veiller, souffrir le froid ou le chaud, je crois, mon révérend Père, que c'est ce qui me convient. Dieu m'a donné des forces qui me mettent en état de soutenir les fatigues plus aisément qu'un autre. Je vous parle comme à mon supérieur, afin que vous puissiez plus facilement disposer de moi. Je serai bien partout où vous m'enverrez, parce que je trouverai Dieu partout. Je vous prie seulement de me regarder comme un missionnaire qui veut tout sacrifier à Dieu, et qui prétend ne s'épargner en rien pour sa gloire. »

« J'aurois souhaité, dit un autre, que vous ne m'eussiez pas laissé le choix d'aller en l'une ou en l'autre des deux missions que vous me marquez, mais que vous m'eussiez déterminé. Je n'ai quitté la France que pour obéir à Dieu ; et je serois fâché de suivre à la Chine, où sa providence m'a conduit, d'autre mouvement que celui de l'obéissance. J'espère que vous voudrez bien dorénavant me donner ce mérite et cette consolation, sans consulter mes inclinations. Je vous conjure donc, mon révérend Père, par la tendresse et par le zèle que vous avez pour vos inférieurs, et pour leur avancement spirituel, de m'accorder toujours cette grâce. Vous aurez la bonté de me donner vos ordres, et j'aurai le plaisir de les exécuter. »

« Je suis venu à la Chine, écrit un troisième,

dans la résolution de m'abandonner entièrement entre les mains de mes supérieurs, également déterminé à recevoir tout et à ne rien demander. Ainsi vous pouvez disposer de moi pour les provinces du nord ou pour celles du midi, de la manière et dans le temps qu'il vous plaira. Partout où vous me mettrez, je m'y croirai placé de la main de Dieu, et je ne penserai qu'à l'y servir et qu'à lui être fidèle le reste de mes jours. »

« Je vous supplie, mon révérend Père, dit encore un autre, d'être persuadé que quoique je sois celui de tous les missionnaires qui apporte le moins de vertu à la Chine, je ne céderai néanmoins à aucun, avec la grâce de Dieu, sur ce point de ne souhaiter jamais aucun lieu ni aucun emploi particulier. S'il y a quelque occupation plus pénible, je crois qu'elle me convient mieux qu'à personne pour plus d'une raison. Enfin je suis, grâces au Seigneur, dans la disposition de ne me regarder point moi-même, mais d'aller partout où vous jugerez qu'il y aura plus à travailler pour le salut des âmes et pour la plus grande gloire de Dieu. Je ne refuserai jamais ni la peine ni le travail, dit le même dans une autre lettre: Dieu m'a donné tant de force jusqu'ici, que je ne crains rien davantage que de ne pas m'abandonner assez entre les mains de sa providence. »

Plaise à Dieu, mon révérend Père, de conserver dans ces sentimens les missionnaires qui nous sont venus déjà, de les communiquer à ceux qui viendront, et de les perpétuer parmi nous! Cette indifférence des lieux paroît nécessaire quand le désir de convertir les âmes est le seul motif qui nous amène dans ces missions; car nous ne savons pas où sont ces âmes que Dieu veut sauver par notre ministère, et pour l'amour desquelles il nous a appelés aux missions, il nous a conservés dans les voyages, et conduits heureusement au port[1]. *Ecce gentem quam nesciebas vocabis.* Ne peut-on pas expliquer ici la parole du prophète : « Les peuples que vous appellerez vous sont entièrement inconnus? Ce ne sont point ceux que vous pensez, et moins encore ceux auxquels vos inclinations se portent. J'ai d'autres pensées que vous; autant que le ciel est éloigné de la terre, autant mes vues et mes desseins surpassent toutes vos lumières. »

[1] Isaie, chap. LV.

C'est souvent une rencontre imprévue à notre égard, mais réglée par la Providence, qui est cause de la conversion d'un infidèle; c'est une affliction qui le frappe subitement, c'est l'extrémité d'une dernière maladie, c'est un détour qui nous oblige, contre nos vues, de passer une fois par un certain endroit. Comment se trouver justement dans ces moments favorables et dans ces temps de salut pour eux, si ce n'est Dieu lui-même qui nous y mène comme par la main? Le salut non-seulement d'un simple particulier, mais le salut d'une province entière est souvent attaché à ces sortes d'événemens inopinés. Laissons-nous donc toujours conduire, et Dieu nous conduira toujours comme il faut.

Je finirois ici cette lettre, qui ne vous paroîtra déjà peut-être que trop longue, mon révérend Père, si je ne croyois vous faire plaisir en vous donnant quelques éclaircissemens sur une ou deux difficultés que des personnes de vertu me proposèrent au sujet de ces missions, en mon dernier voyage de France. Vous allez vêtus de soie à la Chine, me disoient-ils, et vous ne marchez pas à pied par les villes, mais vous allez en chaise. Les apôtres prêchoient-ils l'Évangile de cette manière; et peut-on garder la pauvreté religieuse en portant des habits de soie? Dans l'idée de ces personnes, dont j'honore la vertu, aller prêcher Jésus-Christ aux Chinois, et aller nu-pieds le bourdon à la main, c'étoit une même chose.

Je ne sais pas s'ils prétendent en effet qu'il est libre à la Chine d'aller avec cet habillement, et que les Chinois s'en convertiroient plus facilement; c'est néanmoins la première chose dont il faudroit convenir. *Nemo enim nostrûm sibi vivit*[1], dit l'apôtre; car ce n'est point pour lui-même, mais pour gagner des âmes à Dieu qu'un missionnaire vit dans ces pays infidèles. Il doit régler ses vertus et toute sa conduite par rapport à cette fin. Saint Jean-Baptiste portoit un gros cilice pour vêtement, et accompagnoit sa prédication d'un jeûne très-rigoureux, parce qu'avec ces austérités il touchoit et convertissoit les Juifs. La manière de vivre de Notre-Seigneur, pendant le temps de sa prédication, fut toujours plus conforme aux usages ordinaires des hommes. Saint Paul

[1] Rom., chap. XIV.

se faisoit tout à tous, *per infamiam et bonam famam* [1]. Il recevoit également l'honneur et la confusion, quand, par ces moyens, il pouvoit faire plus de fruit. *Scio et humiliari, scio et abundare*, dit-il, *satiari et esurire, abundare et penuriam pati* [2]. Sa vertu ne consistoit pas à vivre seulement dans le mépris et dans la disette; mais, quand les peines intérieures venoient, à savoir les souffrir patiemment; et quand l'occasion se présentoit de procurer la gloire de Dieu par des voies plus douces, à ne les refuser pas non plus. C'est cette science que les hommes apostoliques, à l'exemple de saint Paul, doivent savoir, et qu'ils ne peuvent ignorer ou négliger dans les missions sans être responsables du salut de plusieurs âmes.

Grâces à Dieu, nos missionnaires de la Chine sont les frères de ceux qui vont nu-pieds, en habits de pénitens, et qui gardent un jeûne si austère dans les missions de Maduré; de ceux qui suivent, dans les forêts du Canada, les sauvages au milieu des neiges, supportant le froid et la faim. Quand nous étions en France, eux et nous, et que nous pressions les uns et les autres nos supérieurs de nous envoyer dans les missions éloignées, on ne remarquoit pas plus de régularité, de mépris du monde, de zèle ni de ferveur en ceux qui se destinoient au Canada qu'en ceux qui demandoient la mission de la Chine. On ne peut donc pas dire raisonnablement que ce soit manque de mortification, que ceux-ci n'observent pas les mêmes austérités extérieures dans leur mission; de même que ce n'est point par relâchement que les missionnaires de Canada mangent de la viande, pendant que ceux de Maduré n'en mangent jamais. Ce qui est bon et suffisant en un pays pour y faire recevoir l'Évangile, ne vaut rien quelquefois, ou ne suffit pas en un autre.

Nos premiers missionnaires, au commencement qu'ils vinrent à la Chine, avoient assez d'envie d'y porter, comme dans les autres missions, des habits pauvres, et qui marquassent leur détachement du monde. L'illustre Grégoire Lopez, évêque de Basilée, entre autres, m'a souvent dit que le père Matthieu Ricci, fondateur de cette mission, vécut ainsi les premières années, et qu'il demeura sept ans avec les bonzes, portant un habit peu différent du leur, et vivant très-pauvrement. Les bonzes l'aimoient tous, à cause de sa douceur et de sa modestie; ils honoroient sa vertu; il apprit d'eux la langue et les caractères chinois; mais durant ce temps-là il ne convertit presque personne. Les sciences d'Europe étant nouvelles alors à la Chine, quelques mandarins eurent, avec le temps, la curiosité de le voir; il leur plut, parce qu'il avoit un air respectueux et insinuant; quelques-uns, satisfaits de sa capacité, le prirent en affection, et commencèrent à lui parler plus souvent. Ayant appris de lui, dans la conversation, le grand motif de sa venue, qui étoit de prêcher à la Chine la loi de Dieu, dont il leur expliqua les principales vérités, ils louèrent son dessein; mais ce furent eux qui lui conseillèrent de changer de manière. « Dans l'état où vous êtes, lui disoient-ils, peu de gens vous écouteront, on ne vous souffrira pas même longtemps à la Chine. Puisque vous êtes savant, vivez comme nos savans; alors vous pourrez parler à tout le monde. Les mandarins, accoutumés à considérer les gens de lettres, vous considèreront aussi; ils recevront vos visites; le peuple vous voyant honoré d'eux, vous respectera, et écoutera vos instructions avec joie. » Le Père, qui avoit déjà éprouvé que tout ce qu'ils disoient étoit vrai (car il sentoit bien qu'il avançoit peu et qu'il perdoit presque son temps), après avoir prié Dieu et consulté ses supérieurs, suivit le conseil des mandarins. Voilà, disoit monseigneur de Basilée, la raison pourquoi les premiers missionnaires de votre Compagnie changèrent leur manière d'agir, et se mirent à la Chine sur le pied des gens de lettres. Il les louoit d'avoir pris ce parti, l'unique et le véritable qu'on peut prendre, ajoutoit-il, si l'on veut pouvoir y prêcher l'Évangile et y établir la religion.

Cinquante ans après, lorsque nos missionnaires avoient déjà formé une chrétienté nombreuse, les religieux de Saint-François et de Saint-Dominique, attirés par le désir de gagner des âmes à Jésus-Christ, passèrent des Philippines à la Chine; mais, soit qu'ils ne sussent pas le chemin que nous avions pris, ou qu'ils crussent mieux faire en portant leur habit de religion, ils allèrent ainsi le crucifix à la main prêcher la foi dans les rues. Ils eurent le mérite de souffrir beaucoup, d'être battus, emprisonnés, et renvoyés dans leur pays; mais ils n'eurent pas la consolation de faire le bien

[1] II Cor., chap. VI, v. 8.
[2] Philip., chap. IV.

qu'ils avoient espéré. Ils l'éprouvèrent si souvent, et toujours au préjudice de leur principal dessein, que d'un avis commun et par des ordres réitérés de leurs supérieurs généraux, ils se déterminèrent enfin à s'habiller et à vivre comme nous.

Il n'y a que deux ans que nous avons encore vu trois ou quatre religieux de Saint-François, arrivés d'Italie, qui vouloient revenir à ces premières manières, et porter leur habit pauvre et grossier dans la mission, comme ils font avec tant d'édification en Europe. Leurs confrères furent les premiers à s'opposer à cette résolution. Monseigneur de Pékin, religieux de leur ordre, lui-même les fit changer deux ans après, et les a mis sur le pied des autres missionnaires.

L'état des gens de lettres est donc celui que les missionnaires doivent prendre quand ils viennent à la Chine, et l'on n'en sauroit disconvenir, après tant d'expériences; car tous les religieux qui l'ont pris après nous ne se croyoient pas obligés de nous imiter; on peut même dire qu'ils étoient plus portés à s'opposer à nos manières qu'à s'y conformer, principalement en ce point. Si les Chinois nous regardent véritablement comme des gens de lettres et des docteurs d'Europe, qui sont des noms honorables et qui conviennnent à notre profession, et que nous prenions cet état, il faut, par nécessité, que nous en gardions toutes les bienséances, que nous ayons des habits de soie, et que nous nous servions de chaises comme eux, lorsque nous sortons de la maison pour aller en visite.

Quand nous n'aurions pas même cette raison particulière, il faudroit en user ainsi pour se conformer à la coutume générale du pays; car les gens du commun portent tous des habits de soie et vont en chaise quand ils veulent visiter quelqu'un. Cela ne passe point pour grandeur ni pour vanité parmi eux, mais pour une marque qu'on honore les personnes qu'on va voir, et qu'on n'est pas dans la nécessité, ni d'une condition méprisable. En Europe, l'usage des soies ne devroit être que pour les grands et pour les riches; ce sont ordinairement des habits de prix; il ne faut pas s'étonner s'ils ne conviennent jamais à la pauvreté d'un religieux; mais les gens du commun et les valets même, pour la plupart, portent des habits de soie à la Chine. C'est sur ces idées, et non sur celles que nous avons en France, qu'il faut se régler, et que les personnes de vertu dont j'ai parlé doivent examiner nos missionnaires, sans croire facilement qu'après avoir commencé par l'esprit ils veuillent finir par la chair, ni qu'ils s'amollissent dans un pays où ils sont venus par le seul désir de vivre dans une grande perfection, et de souffrir beaucoup en travaillant pour la gloire de Jésus-Christ.

Je n'ai parlé que par rapport aux visites, car dans la maison, où les Chinois s'habillent comme ils veulent, les missionnaires vivent très-pauvrement, et ne se servent que des étoffes les plus communes. Ils vont à pied lorsqu'ils parcourent les villages en faisant leurs missions. Quelques-uns même marchent à pied dans les villes, en diverses occasions; ce qui peut avoir ses dangers pour la religion; car outre les railleries et les paroles de mépris qu'ils s'attirent, et qui assurément ne disposent pas les Chinois à les écouter, ils doivent se souvenir que les missionnaires ne sont que tolérés à la Chine, et qu'il ne faut s'y montrer que rarement en public, de peur que les mandarins, choqués de les voir en si grand nombre, ou même de les voir souvent, ne se mettent dans l'esprit qu'ils sont trop hardis, et qu'il faut en avertir la cour. Cette considération oblige les missionnaires à prendre de grandes précautions, et à garder beaucoup de mesures. J'avouerai, si l'on veut, que ce ne seroit pas tout à fait la même chose, si quelqu'un avoit reçu de Dieu le don de faire des miracles comme les apôtres, et comme saint François-Xavier. Un missionnaire revêtu de ce pouvoir iroit à pied, le bourdon à la main, avec tel habit qu'il voudroit, par toutes les villes de la Chine. Les peuples, attirés par le bruit de ces prodiges, accourroient en foule pour le voir et pour l'entendre; ils le respecteroient, ils seroient dociles à ses paroles, ils admireroient sa pauvreté, parce qu'ils croiroient qu'il ne tient qu'à lui d'être riche. Mais quand il se trouveroit quelque homme de ce caractère, il ne faut pas croire que les autres missionnaires à qui Dieu ne donneroit pas le même pouvoir, et qui voudroient cependant garder une pareille conduite, trouvassent dans les peuples le même respect et la même docilité à les écouter.

Le plus sûr, mon révérend Père, est donc de s'en tenir aux coutumes introduites dans la mission avec tant de sagesse. On voit, par

expérience, qu'elles ont fait déjà beaucoup de fruit. Quand on aura établi solidement la religion par ce moyen, la religion à son tour pourra mettre les missionnaires dans la liberté de les quitter, et de reprendre les manières d'Europe autant qu'ils voudront. Si les habits de soie déplaisent, il n'en faut jamais porter à la maison, ni quand on est seul avec ses domestiques; et quand on va en ville, que ceux dont on se sert soient toujours très-modestes. On peut même, sous une étoffe de soie, porter la haire et le cilice, selon la pratique de plusieurs saints missionnaires. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être revêtu d'un habit de pénitence pour être saint et pour prêcher l'Évangile. Combien y a-t-il d'excellens religieux de tous les ordres, dans les pays hérétiques, qui soutiennent avec un zèle admirable les intérêts de Jésus-Christ, et qui portent indifféremment toutes sortes d'habits! Il y a plus de cent ans que la mission de la Chine est fondée; il y est venu des missionnaires de toutes les nations de l'Europe et de différens instituts : aucun d'eux, grâce à Dieu, n'a renoncé la foi jusqu'à présent; aucun n'y a commis une action scandaleuse qui ait déshonoré la religion : c'est une grâce particulière que Dieu a faite à la mission de la Chine. Il faut donc, ou que la vie qu'on y mène ne porte pas au relâchement, ou que les occasions de se perdre y soient rares, ou que Dieu y protége d'une manière particulière les ouvriers évangéliques. De quelque principe que cela vienne, c'est toujours une justification de notre conduite, et un grand motif pour exciter les hommes apostoliques à y venir travailler à la conversion des âmes, sur les traces des premiers fondateurs de la mission.

Je ne parle point de la mortification de l'humeur et des inclinations naturelles, qui est la vraie mortification que les saints ont tant recommandée, et qui, dans cette mission, est si nécessaire, que sans elle on n'y fera rien de grand pour la gloire de Dieu, et l'on n'y pourra même persévérer longtemps. Un Européen est naturellement vif, ardent, empressé, curieux. Quand on vient à la Chine, il faut absolument changer sur cela, et se résoudre à être toute sa vie doux, complaisant, patient et sérieux : il faut recevoir avec civilité tous ceux qui se présentent, leur marquer qu'on les voit avec joie, et les écouter autant qu'ils le souhaitent, avec une patience inaltérable; leur proposer ses raisons avec douceur, sans élever sa voix ni faire beaucoup de gestes; car on se scandalise étrangement à la Chine quand on voit un missionnaire d'une humeur rude et difficile. S'il est brusque et emporté, c'est encore pis; ses propres domestiques sont les premiers à le mépriser et à le décrier.

Il faut encore renoncer à toutes les satisfactions et à tous les divertissemens de la vie. Un missionnaire qui est seul dans les provinces ne sort jamais de sa maison que pour administrer les sacremens aux malades, ou pour aller dans les villages faire sa mission en certains temps. Les visites sont rares à la Chine; on ne peut s'entretenir qu'avec ceux qui ont déjà embrassé la foi, et avec les catéchumènes, auxquels on parle seulement de la loi de Dieu. Il faut demeurer seul le reste du temps, et s'occuper à prier ou à étudier. C'est pour cette raison que les gens qui aiment l'étude s'accommodent mieux de cette mission, que ceux qui n'y ont pas d'inclination.

Enfin, un air sérieux et grave, est celui qu'un missionnaire doit prendre et retenir inviolablement jusque dans l'intérieur de sa maison, s'il veut que les Chinois l'estiment, et que ses paroles fassent impression sur leurs esprits. C'est pour cela que le père Jules Aleni, un des plus grands hommes qui aient travaillé dans cette mission, quand les chrétiens le venoient voir, quelque habitude qu'il eût avec eux, prenoit toujours un habit de visite pour leur parler. Par cet extérieur composé, il leur inspiroit d'abord du respect; et par sa douceur et son affabilité dans la conversation, il s'attiroit ensuite leur estime et leur confiance. Quand il leur distribuoit des peintures de dévotion ou des médailles, il les conduisoit à la sacristie, et là, prenant son surplis et les faisant mettre à genoux, il leur expliquoit avec quel respect, avec quelle vénération ils devoient recevoir et garder ces saintes images. Pour moi, j'admire infiniment, dans cet illustre missionnaire, non-seulement le soin qu'il prenoit de les instruire, mais encore cette application continuelle à garder à l'extérieur tout ce qui pouvoit lui attirer le respect, l'attention et l'estime des Chinois, comptant pour rien la gêne particulière que lui donnoient de pareils assujettissemens.

On voit par là, mon révérend Père, que nos intentions sont droites et saintes à la Chine,

et que nous n'y vivons pourtant pas sans mortification. Avec cela, il faut avouer que c'est, de toutes les missions, celle où les ouvriers évangéliques vivent le plus honorablement. Les grands seigneurs et le peuple les estiment et les considèrent. Mais c'est une grâce de Dieu que nous ne saurions assez reconnoître, et que nous rapportons au bien de la religion autant qu'il nous est possible; car Dieu sait si nous avons quelque autre fin. C'est pour cette fin unique que nous étudions, que nous travaillons, que nous faisons des courses pénibles, que nous souffrons, et que nous exposons enfin nos vies à plusieurs dangers, sans cesser jamais, qu'à la mort, d'employer ce que nous avons de force et de talens, pour avancer un si glorieux dessein. *Impendam et superimpendar ipse*[1], dit l'apôtre saint Paul : pour lui je sacrifierai tout, et je me sacrifierai moi-même.

J'aurai l'honneur de vous entretenir sur divers moyens de rendre cette mission encore plus florissante, et d'aider les missionnaires qui y travaillent. Personne ne demande rien pour soi; mais si nous parlons pour l'œuvre de Dieu, nous sommes persuadés que ceux qui aiment Jésus-Christ, et qui s'intéressent au salut des âmes, comme vous faites, seront disposés à nous entendre. Le démon met tout en œuvre pour détruire cette mission, et pour en empêcher le progrès. Il voit que les âmes se perdent ailleurs par centaines, et à la Chine à millions; que les peuples n'ont, dans aucun autre pays, tant de dispositions à embrasser la foi, et les missionnaires tant d'avantages pour la faire recevoir. Cet ennemi de notre salut voudroit qu'un si grand empire fût tout à lui. Nous voulons que Jésus-Christ en soit le maître. Nous combattons et nous souffrons pour l'y faire connoître et pour l'y faire régner. Puisse le ciel bénir des intentions si justes, et continuer de répandre sur nous ses plus précieuses bénédictions! En attendant l'honneur de vous voir, je me recommande à vos saintes prières, et je suis avec un très-profond respect, etc.

[1] II Cor., chap. XII, v. 15.

LETTRE DU PÈRE JARTOUX
AU PÈRE DE FONTANEY.

Description de la nouvelle église. — Scrupules des jésuites au sujet d'une espèce de sceptre que l'empereur les charge de travailler. — Soupes économiques distribuées aux pauvres.

A Pékin, ce 20 d'août 1704.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Je me souviens que quand vous partîtes de la Chine, vous me chargeâtes de vous faire part, tous les ans, de nos croix et de nos consolations. Grâce à Dieu, j'aurais bien de quoi vous satisfaire sur le premier point; mais il ne sied pas toujours aux disciples de Jésus-Christ de faire eux-mêmes le détail de leurs peines : c'est bien assez pour eux que Dieu daigne leur en tenir compte. Agréez donc que je m'attache uniquement à ce qui peut vous faire plaisir et vous édifier.

Je commence par l'ouverture solennelle de notre église, qui se fit enfin le 9 de décembre de l'année 1703. Ce fut, comme vous le savez, au mois de janvier de l'année 1690, que l'empereur accorda au père Gerbillon la permission de la bâtir dans ce grand emplacement qu'il nous avoit donné, et qui est renfermé dans l'enceinte même du palais. Quelque temps après, ce prince fit demander à tous les missionnaires de la cour, s'ils ne vouloient pas contribuer à la construction de cet édifice, comme à une bonne œuvre à laquelle il vouloit aussi avoir part. Ensuite il fit distribuer à chacun cinquante écus d'or, donnant à entendre que cette somme devoit y être employée. Il fournit encore une partie des matériaux, et nomma des mandarins pour présider aux ouvrages. On n'avoit que deux mille huit cents livres quand on creusa les fondemens; on comptoit, pour le reste, sur les fonds de la Providence; et, par sa bonté infinie, elle ne nous a pas manqué.

Quatre années entières ont été employées à bâtir et à orner cette église, une des plus belles et des plus régulières de tout l'Orient. Je ne prétends pas vous en faire ici une description exacte, il me suffit de vous en donner une légère idée.

On entre d'abord dans une cour large de quarante pieds sur cinquante de long ; elle est entre deux corps de logis bien proportionnés ; ce sont deux grandes salles à la chinoise : l'une sert aux congrégations et aux instructions des catéchumènes, l'autre sert à recevoir les personnes qui nous rendent visite. On a exposé dans cette dernière les portraits du roi, de monseigneur, des princes de France, du roi d'Espagne régnant, du roi d'Angleterre, et de plusieurs autres princes, avec des instrumens de mathématique et de musique. On y fait voir encore toutes ces belles gravures recueillies dans ces grands livres qu'on a mis au jour pour faire connoître à tout l'univers la magnificence de la cour de France. Les Chinois considèrent tout cela avec une extrême curiosité.

C'est au bout de cette cour qu'est bâtie l'église. Elle a soixante et quinze pieds de longueur, trente-trois de largeur et trente de hauteur. L'intérieur de l'église est composé de deux ordres d'architecture : chaque ordre a seize demi-colonnes couvertes d'un vernis vert : les piédestaux de l'ordre inférieur sont de marbre ; ceux de l'ordre supérieur sont dorés, aussi bien que les chapiteaux, les filets de la corniche, ceux de la frise et de l'architrave. La frise paroît chargée d'ornemens qui ne sont que peints ; les autres membres de tout le couronnement sont vernissés avec des teintes en dégradation selon leurs différentes saillies. L'ordre supérieur est percé de douze grandes fenêtres en forme d'arc, six de chaque côté, qui éclairent parfaitement l'église.

Le plafond est tout à fait peint : il est divisé en trois parties ; le milieu représente un dôme tout ouvert, d'une riche architecture : ce sont des colonnes de marbre qui portent un rang d'arcades surmonté d'une belle balustrade. Les colonnes sont elles-mêmes enchâssées dans une autre balustrade d'un beau dessin, avec des vases à fleurs fort bien placés : on voit au-dessus le Père éternel assis dans les nues sur un groupe d'anges, et tenant le monde en sa main.

Nous avons beau dire aux Chinois que tout cela est peint sur un plan uni ; ils ne peuvent se persuader que ces colonnes ne soient pas droites, comme elles le paroissent : il est vrai que les jours y sont si bien ménagés à travers les arcades et les balustres, qu'il est aisé de s'y tromper. Cette pièce est de la main de M. Gherardini [1].

Aux deux côtés du dôme sont deux ovales dont les peintures sont très-riantes. Le rétable est peint de même que le plafond ; les côtés du rétable sont une continuation de l'architecture de l'église en perspective. C'est un plaisir de voir les Chinois s'avancer pour visiter cette partie de l'église qu'ils disent être derrière l'autel. Quand ils y sont arrivés, ils s'arrêtent, ils reculent un peu, ils reviennent sur leurs pas, ils y appliquent les mains, pour découvrir si véritablement il n'y a ni élévations ni enfoncemens.

L'autel a une juste proportion : quand il est orné des riches présens de la libéralité du roi, que vous nous avez apportés d'Europe, et dont Sa Majesté a bien voulu enrichir l'église de Pékin, il paroît alors un autel érigé par un grand roi au seul maître des rois.

Quelques soins que nous nous soyons donnés, l'église ne put s'ouvrir qu'au commencement de décembre de l'année dernière. On choisit un dimanche pour la cérémonie ; le révérend père Grimaldi, visiteur de la Compagnie dans cette partie de l'Orient, accompagné de plusieurs autres missionnaires de différentes nations, vint bénir solennellement la nouvelle église. Douze catéchistes en surplis portoient la croix, les chandeliers, l'encensoir, etc. Deux prêtres avec l'étole et le surplis marchoient à côté de l'officiant : les autres missionnaires suivoient deux à deux, et ensuite venoient en foule les fidèles que la dévotion avoit attirés.

La bénédiction achevée, tout le monde se prosterna devant l'autel : les Pères rangés dans le sanctuaire, et tous les chrétiens dans la nef, frappèrent plusieurs fois la terre du front. La messe fut ensuite célébrée avec diacre et sous-diacre par le père Gerbillon, qu'on peut regarder comme le fondateur de cette nouvelle église. Un grand nombre de fidèles y communièrent ; on pria pour le roi très-chrétien, notre insigne bienfaiteur, et le père Grimaldi fit à la fin de la messe un discours très-touchant. Enfin la fête se termina par le baptême d'un grand nombre de catéchumènes.

La messe se célébra la nuit de Noël avec la même solennité, et avec le même concours de

[1] Peintre italien.

fidèles. Si les instrumens chinois, qui avoient je ne sais quoi de champêtre, ne m'eussent fait ressouvenir que j'étois dans une mission étrangère, j'aurois cru me trouver dans le cœur de la France, où la religion jouit de toute sa liberté.

Vous ne sauriez croire la multitude de personnes de distinction qui sont venues voir cet édifice; tous s'y prosternent à plusieurs reprises devant l'autel; plusieurs même s'instruisent de notre religion, s'y affectionnent, et donnent lieu de croire qu'ils l'embrasseront dans la suite.

Quelle douleur pour nous, mon révérend Père, si nous avions le malheur de voir détruire un ouvrage qui fait triompher la religion jusque dans le palais d'un prince infidèle! nous en avons couru le risque deux mois après qu'il a été achevé: voici comment la chose se passa.

Le 12 de février de cette année 1704, le frère Brocard, qui travaille à des instrumens de mathématiques chez le prince héritier, avec toute l'amertume de la croix de Jésus-Christ, reçut ordre de donner la couleur bleue à quelques ouvrages d'acier. Le premier avoit la figure d'un anneau, le second représentoit une garde d'épée tout à fait ronde, le troisième avoit la forme d'un pommeau d'épée, et le quatrième étoit une pointe quadrangulaire fort émoussée. Tout cela est nécessaire pour ce que je dois dire.

Je me trouvai alors dans l'appartement où travailloit le frère Brocard, pour l'aider à perfectionner quelques ouvrages. Le père Bouvet, qui nous sert d'interprète, y fut aussi appelé, et après avoir observé ces morceaux d'acier, il me dit qu'il craignoit fort que ce ne fussent les pièces d'un instrument idolâtrique. Je lui demandai plusieurs fois sur quoi il fondoit ce soupçon, mais il ne put me répondre autre chose, sinon qu'elles lui paroissoient être les pièces d'un sceptre d'idole: je les examinai de mon côté avec attention, et je n'y pus rien apercevoir que quelques fleurs assez mal gravées.

Cependant le premier eunuque du prince héritier vint nous ordonner de sa part de mettre au plus tôt cet acier en couleur. Nous le conjurâmes de vouloir bien représenter au prince la peine où nous étions de ne pouvoir lui obéir, jusqu'à ce qu'on nous eût éclairci sur le doute que nous avions touchant l'usage du *pien* qu'il nous avoit envoyé (c'est ainsi qu'on appelle cette espèce de sceptre); que nous craignions que ce ne fût le pien de Fo, ou de quelque autre idole, et que dans ce doute il ne nous étoit pas permis d'y travailler.

L'eunuque protesta que le pien étoit uniquement destiné à l'usage du prince, et nullement à celui des idoles. Permettez-moi néanmoins de vous représenter, répliqua le père Bouvet, que ce pien ressemble fort à cette espèce d'arme qu'on donne à certains génies supérieurs aux autres, et à laquelle il me semble que le peuple attribue le pouvoir de défendre des malins esprits. Or, selon les principes de notre religion, nous ne pourrions travailler à de pareils ouvrages, sans nous rendre coupables devant Dieu d'un très-grand crime, et le prince est trop équitable pour l'exiger de nous.

L'eunuque, peu instruit des devoirs de notre religion, et choqué de notre résistance, au lieu de répondre au doute du père Bouvet, nous traita d'opiniâtres et d'ingrats; il s'efforça même de nous prouver avec chaleur que quand il s'agiroit du pien de Fo, nous n'en devions pas moins obéir au prince; qu'après les grâces dont l'empereur nous avoit comblés, et dans le temps qu'il venoit de nous permettre de bâtir jusque dans l'enceinte de son palais une église au Dieu que nous adorions, il étoit indigne, sur une fausse délicatesse, de refuser au prince son fils une bagatelle. Ensuite, ajoutant les menaces aux reproches, il nous exposa les suites fâcheuses que notre désobéissance pourroit avoir.

Nous répondîmes que l'empereur étoit le maître de nos vies; que nous étions pénétrés de reconnoissance pour tous ses bienfaits; surtout que nous lui étions infiniment obligés de la protection qu'il accordoit à notre sainte loi; qu'en toute autre occasion nous étions prêts de lui obéir, comme nous avions fait jusqu'alors, quelque chose qu'il nous en dût coûter; que nous nous estimions même trop honorés qu'il voulût bien agréer nos services; mais que, quand il faudroit encourir sa disgrâce, et nous exposer aux plus affreux châtimens, on ne nous engageroit jamais à rien faire contre la pureté de notre religion.

Après une déclaration si nette, l'eunuque s'efforça, par toutes les voies d'honnêteté, de vaincre notre résistance. Il dit au père Bouvet

que nous pouvions nous fier à sa parole, et que le pien dont il s'agissoit n'avoit aucun rapport ni à Fo ni aux autres idoles. Un de ceux qui l'accompagnoient m'assura la même chose en particulier, et me dit que l'empereur lui-même en avoit un semblable.

Comme nous savons jusqu'où les mandarins portent leur complaisance pour l'empereur et pour le prince, nous ne crûmes pas encore devoir nous en rapporter à leur témoignage. Je pris donc la parole, et je dis que, puisque le pien appartenoit au prince, personne n'en devoit mieux savoir l'usage que lui; qu'il lui étoit aisé de lever le doute qui nous arrêtoit : que s'il vouloit bien nous expliquer lui-même l'usage qu'il souhaite faire de cette arme, et nous assurer que ni lui, ni les Chinois n'y reconnoissent aucune vertu particulière, sur-le-champ il seroit obéi. Nous étions en effet assez convaincus de la sincérité du prince pour ne devoir plus avoir lieu de douter, après le témoignage qu'il nous auroit rendu.

Vous êtes bien téméraires, reprit l'eunuque, de faire une pareille demande. En même temps il nous quitta pour aller faire son rapport au prince. Tous ceux qui furent témoins de cet entretien nous regardèrent comme des gens perdus. Quelque temps après on vint nous avertir d'aller au palais rendre raison de notre conduite : les traitemens que nous reçûmes sur la route de la plupart des officiers nous firent juger que nous n'en devions pas recevoir un trop favorable du prince même. J'arrivai le premier; dès que je fus en sa présence, je me prosternai selon la coutume. Il étoit au milieu de toute sa cour, à l'entrée de son appartement : et me regardant d'un air plein d'indignation et de colère : « Faut-il donc, me dit-il, que j'intime moi-même mes ordres pour être obéi? Savez-vous les châtimens que votre désobéissance mérite selon la rigueur des lois? » Ensuite, adressant la parole au père Bouvet qui me suivoit de près : « Connoissez-vous cette arme? ajouta-t-il; c'est le pien dont je me sers, et qui est fait uniquement pour mon usage; il n'est ni pour Fo, ni pour aucun génie, et personne n'attribue à ce pien aucune vertu particulière : en faut-il davantage pour vous rassurer contre vos craintes mal fondées? »

Le père Bouvet crut pouvoir, sans manquer au respect dû au prince, lui exposer les raisons qu'il avoit eues de douter. Mais le prince, se persuadant qu'il faisoit encore difficulté de se rendre à son témoignage, lui parla d'une manière qui marquoit sa colère et son indignation. Il l'envoya dans la salle de la comédie pour y voir des sceptres pareils au sien entre les mains des comédiens qui étoient sur le point de jouer. « Qu'il voie, dit-il, si c'est là un instrument de religion, puisque nous en faisons un instrument de comédie. »

Le père Bouvet étant de retour, le prince lui demanda s'il étoit enfin détrompé. Le Père lui répondit qu'il voyoit bien que ce pien pouvoit servir à différens usages; mais que comme il avoit lu dans quelque livre de l'histoire de la Chine qu'on avoit employé de pareils instrumens à des choses que notre religion déteste, il avoit eu lieu de craindre que celui-ci ne fût de la même espèce, et que le peuple n'eût encore sur la vertu de ces sortes d'armes des erreurs grossières.

Ces nouvelles instances du père Bouvet irritèrent extrêmement le prince. Il s'imagina que le missionnaire vouloit opposer à son autorité, celle de quelque roman, ou des gens de la lie du peuple. « Vous n'êtes qu'un étranger, lui dit-il d'un ton sévère, et vous prétendez savoir mieux les sentimens et les coutumes de la Chine que moi et que tous ceux qui n'ont point fait d'autre étude dès leur enfance? Or je déclare que ni moi ni le peuple de la Chine nous ne reconnoissons aucune vertu particulière dans cette sorte de sceptre, et qu'il n'y en a aucun de semblable qui soit un instrument d'idole. Comme je veux bien vous assurer, quelle fausse délicatesse peut vous arrêter, lorsque je vous ordonne d'y travailler? Parce que Fo et les autres idoles sont représentés avec des habits, cela vous empêche-t-il d'en porter vous-mêmes? Quoiqu'ils aient des temples, n'en bâtissez-vous pas aussi à votre Dieu? On ne blâme pas votre attachement à votre religion, mais on blâme avec raison votre entêtement sur des choses que vous ne savez pas[1]. »

Après ces paroles, le prince se retira pour aller instruire l'empereur de tout ce qui s'étoit passé. En même temps il donna ordre qu'on fit venir incessamment tous les missionnaires

[1] La délicatesse de ces missionnaires est une preuve du moins qu'ils ne favorisoient pas l'idolâtrie, comme on les en a accusés.

des trois Églises de Pékin. J'ai admiré, et je ne cesserai d'admirer toute ma vie, que la colère de ce prince idolâtre ne lui fit jamais dire une seule parole contre la loi chrétienne, quoique nous n'eussions point d'autres raisons à apporter que la crainte de la violer : preuve évidente de l'estime qu'il fait de notre sainte religion.

Comme il étoit fort tard, on nous renvoya dans notre logis, le seul père Bouvet eut ordre de rester. Il demeura donc comme prisonnier et passa toute la nuit, qui fut extrêmement froide, sous une cabane de nattes, où on lui permit de se retirer.

Le lendemain matin, quelques personnes me vinrent trouver, pour me dire que le père Bouvet étoit condamné au châtiment des esclaves. Je leur répondis que ce Père seroit heureux de mourir pour n'avoir pas voulu trahir sa conscience; mais que si on le punissoit, la faute étant commune à trois, il étoit de la justice que trois fussent punis.

J'aperçus en même temps l'eunuque du prince, qui venoit nous demander de sa part, si le sceptre de Salomon, gravé sur la boîte de sa montre, n'étoit pas la même chose que le sien. « Vos rois ont un pien, nous dit-il; vous n'en êtes pas scandalisés, et celui du prince vous fait peur; d'où vient cette différence? » Je lui appris ce que c'étoit que le sceptre de nos rois, et je lui expliquai l'histoire du jugement de Salomon, qui étoit gravé sur cette boîte. Enfin les missionnaires des trois Églises arrivèrent sur les huit heures, déjà instruits de toute cette affaire par le père Gerbillon.

Le mandarin nommé Tchao, qui a tant contribué à l'édit qui permet l'exercice de la religion chrétienne dans tout l'empire, nous assembla tous dans un lieu éloigné des appartemens du prince. Là, en présence du premier eunuque et de plusieurs autres personnes, il nous parla à peu près en ces termes : « Vous avez irrité contre vous le meilleur de tous les princes : il m'ordonne de poursuivre vivement la faute du père Bouvet comme un crime de lèse-majesté. Si vous ne lui faites satisfaction, j'irai moi-même accuser le coupable à la cour des crimes, pour y être jugé et puni selon la sévérité des lois. Vous êtes des étrangers, vous n'avez d'appui que la bonté de l'empereur qui vous protége, qui permet votre religion parce qu'elle est bonne, et qu'elle n'ordonne rien que de raisonnable. De quels biens et de quels honneurs ne vous a-t-il pas comblés à la cour et dans les provinces! Cependant le père Bouvet a eu l'insolence de contredire le prince héritier, et, malgré les assurances et les éclaircissemens qu'il a eu la bonté de lui donner, il a voulu soutenir son propre sentiment contre celui du prince, comme s'il se fût défié de sa droiture et de sa bonne foi. Je vous fais les juges de son crime, et de la peine qu'il mérite. Qu'en pensez-vous? Répondez, père Grimaldi, vous qui êtes le supérieur de tous. »

Le Père, qui s'étoit attendu à tous ces reproches, et qui, après avoir tout examiné, avoit désapprouvé la résistance opiniâtre du père Bouvet, répondit que ce Père avoit eu grand tort de ne pas déférer au témoignage et à l'autorité du prince, et que par là il s'étoit rendu indigne de paroître jamais devant sa Majesté et devant son Altesse.

Le mandarin, sans répondre au père Grimaldi, s'adressa au père Bouvet, et lui dit que le prince héritier juroit, foi de prince, que l'instrument dont il s'agissoit n'étoit point le sceptre de Fo, ni des génies; que s'il savoit le contraire, il fît une croix sur la terre, et qu'il jurât sur cette croix. Le père Bouvet répondit qu'il soumettoit son jugement à celui du prince. « Si vous reconnoissez votre faute, reprit le mandarin, frappez donc la terre du front comme coupable. Le père obéit sur-le-champ, et le mandarin alla faire son rapport à l'empereur. »

Nous louâmes Dieu du témoignage public que ce mandarin venoit de donner à notre sainte religion, au nom de l'empereur et du prince son fils (car nous savions bien qu'il ne disoit pas un mot de lui-même), témoignage que nous aurions acheté au prix de tout notre sang. Ce courtisan, que le seul respect humain retient dans l'infidélité, fit bien valoir ce témoignage, auquel il savoit que nous étions infiniment sensibles : il ne se contenta pas de le dire une fois, il le répéta bien haut, et le prononça d'un ton et d'un air à lui donner toute l'autorité que nous désirions.

Quelque temps après, ce témoignage du prince, si avantageux à la religion, nous fut encore confirmé par un autre officier, qui vint nous dire de sa part ces paroles bien consolantes pour nous : « Est-il possible qu'on m'ait soupçonné d'avoir voulu vous tromper en vous

faisant violer votre loi que je juge bonne? Sachez qu'un tel dessein est indigne d'un prince comme moi, et que dans tout l'empire vous trouveriez peu de personnes capables de ce procédé, qui ne peut convenir qu'à un malhonnête homme. Si je suis si fort irrité, ce n'est pas pour le sceptre dont il s'agit, car je m'en mets fort peu en peine; c'est à cause de l'outrage qu'on me fait, et auquel je suis d'autant plus sensible, qu'il me vient par des personnes que j'avois honorées de mon estime. »

Malgré tant de déclarations du prince, qui étoient suffisantes pour lever entièrement notre doute, nous examinâmes encore, et nous fîmes examiner attentivement tous les différens rapports que pouvoit avoir ce sceptre; mais nous n'y trouvâmes pas l'ombre de superstition; c'est un instrument dont le prince et l'empereur lui-même se servent pour se dénouer les bras à la façon des Tartares.

Cependant le bruit se répandoit que le père Bouvet auroit le cou coupé. Les pères Grimaldi, Thomas, Gerbillon et Pereyra, après avoir conféré ensemble, et avec quelques mandarins de leurs amis, allèrent trouver l'empereur pour lui témoigner leur chagrin sur le peu de déférence que le père Bouvet avoit eu pour le prince.

Sa Majesté leur répondit qu'elle étoit bien aise qu'ils reconnussent leur faute; que depuis quarante ans qu'il se servoit des missionnaires, il n'avoit jamais eu la pensée de leur rien ordonner qui fût contraire à leur loi, qu'il jugeoit bonne; que quand il avoit exigé d'eux quelque service, il s'étoit informé auparavant s'ils n'auroient pas de peine à faire ce qu'il souhaitoit; qu'il avoit même porté les choses jusqu'au scrupule: « J'ai dans mon palais, dit Sa Majesté, une femme qui joue excellemment bien de la harpe; je voulus faire juge de son habileté le père Pereyra, qui touche bien les instrumens; mais, faisant attention à la délicatesse des missionnaires, je craignis que le Père ne fût tenté de me refuser. Il me vint en pensée qu'en tirant un rideau entre les deux, le Père n'auroit peut-être plus la même difficulté: cependant je craignis encore que cet expédient ne lui déplût. Alors quelques courtisans me proposèrent de faire habiller cette femme en homme, et me promirent sur cela un secret inviolable. J'étois fort porté à le faire, afin de contenter ma curiosité. Mais après quelques réflexions, je jugeai qu'il étoit indigne de tromper un homme qui se fioit en moi; ainsi je me privai du plaisir que je m'étois promis, pour ne point faire de peine au missionnaire sur les devoirs de sa profession. »

Sa Majesté ajouta que le grand lama, qu'il considéroit si fort, l'ayant prié de faire tirer son portrait par M. Gherardini, il l'avoit refusé, dans la crainte qu'il avoit que ce peintre, étant chrétien, n'eût de la répugnance à faire le portrait d'un prêtre des idoles. Il dit ensuite qu'il y avoit parmi nous des gens défians et soupçonneux, qui craignent tout, parce qu'ils ne connoissent pas assez la Chine, et qui aperçoivent de la religion où il n'y en a pas même l'apparence. Enfin il conclut que, puisque le père Bouvet reconnoissoit sa faute, il suffisoit, pour le punir, qu'il ne servît plus d'interprète chez le prince son fils; que du reste il pouvoit demeurer tranquille dans notre maison.

Les Pères fléchirent les genoux et se courbèrent neuf fois jusqu'à terre, selon la coutume, en action de grâces. Ils firent ensuite la même cérémonie devant la porte du prince héritier. Ainsi se termina cette affaire, après nous avoir donné durant cinq jours de cruelles inquiétudes.

Malgré cette alarme passagère, notre mission est, grâce à Dieu, dans un état à nous faire espérer dans la suite de grands progrès pour la conversion des Chinois, si l'œuvre de Dieu n'est point traversée. Des trente jésuites que vous y avez laissés, il y en a douze qui n'ont plus besoin de maîtres dans les caractères, et qui lisent le chinois avec une facilité surprenante. M. l'évêque d'Ascalon, vicaire apostolique du Kiang-si, est si étonné du progrès que font dans les lettres les Pères de sa province, qu'il en a écrit à plusieurs personnes avec éloge.

Ce prélat a prié le Père supérieur général de lui accorder un des plus anciens pour son pro-vicaire, afin de se décharger sur lui d'une partie du soin de cette province, une des plus belles de la Chine. Comme ce n'est pas une dignité, mais une charge, on a ordonné aux jésuites françois qui sont dans le Kiang-si, de ne point rejeter le fardeau qu'un évêque qui a vieilli dans les travaux de l'apostolat jugera selon Dieu devoir lui imposer pour son soula-

gement. Le révérend père Pousalery, vicaire apostolique du Chamsi, en a demandé aussi un pour son compagnon. Le révérend père Turcotti, élu évêque d'Andreville, et vicaire apostolique, en a encore pris un depuis peu.

L'empereur nous a fait cette année une faveur qui a beaucoup honoré la religion : une inondation ayant produit une famine universelle dans la province de Chang-tong, Sa Majesté a taxé ses courtisans, et y a envoyé de grands secours, qui devoient être administrés par de riches mandarins, députés exprès pour cette bonne œuvre. Cela n'a pas empêché qu'une grande partie de ces malheureux ne soient venus à la capitale de l'empire, pour y chercher de quoi vivre.

Sa Majesté ayant conçu de la défiance des mandarins, fit appeler quatre de nos Pères : il leur dit qu'étant venus à la Chine par un motif de charité, nous devions plus particulièrement travailler à secourir les pauvres, selon l'esprit de notre religion, qui s'en fait un point capital; qu'il nous remettoit deux mille taëls pour en acheter du riz, et le distribuer dans le grand espace de notre sépulture, et qu'il espéroit que nous contribuerions aussi selon nos forces au soulagement de tant de malheureux. Cet ordre fut reçu avec reconnoissance de la part des missionnaires, et ils jugèrent qu'il falloit s'incommoder, afin de trouver cinq cents taëls pour les employer en aumônes.

Les pères Suarez et Parennin, chargés de la distribution des aumônes, firent préparer des fourneaux et de grandes chaudières : ils firent ensuite provision de riz, de grands vases de porcelaine bien propres, de racines et d'herbes salées du pays, pour corriger ce que le riz a de fade et d'insipide.

A la vue d'un signal qu'on élevoit, les pauvres entroient sans confusion, et se rassembloient tous dans un quartier, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Ensuite on les faisoit revenir par un passage étroit, et là on donnoit à chacun sa portion de riz et d'herbages [1], qu'il emportoit dans un lieu marqué, où ils alloient tous se ranger, jusqu'à ce que les porcelaines fussent vides. On les ramassoit ensuite; on les lavoit, et on distribuoit aux autres pauvres leur aumône dans le même ordre qu'aux premiers.

[1] Les soupes à la Rumfort vinrent de cet exemple.

Les chrétiens les plus considérables de la ville venoient tour à tour servir les pauvres avec beaucoup d'édification : ils recueilloient les porcelaines; ils maintenoient le bon ordre; ils disoient à tous quelques mots de consolation. Les mandarins et les eunuques de la cour, que la curiosité attiroit à ce spectacle, étoient charmés de ce bon ordre maintenu sans le secours d'aucuns gardes, de cette abondance, et surtout de cette propreté, dont les Chinois sont si jaloux. Ils admiroient que des personnes remarquables par leur naissance et par leurs richesses se mêlassent ainsi parmi les pauvres, jusqu'à leur fournir les bâtonnets pour manger, et les conduire ensuite comme des hôtes à qui on veut faire honneur. Oh! s'écrioient-ils, que cette religion est excellente, qui inspire tant de charité jointe à tant de modestie! Il n'y avoit pas jusqu'aux bonzes qui devenoient nos panégyristes, car il y en avoit tous les jours près de cent à qui on faisoit l'aumône avec les autres pauvres. C'est ainsi que, durant quatre mois, nous avons nourri plus de mille personnes par jour.

Dussions-nous être longtemps incommodés de cette dépense, comme en effet nous le serons, nous ne la regretterons point : au contraire, nous bénirons Dieu sans cesse, et nous le conjurerons de nous fournir souvent de semblables occasions de faire louer le nom du Seigneur par les chrétiens et par les infidèles. Ne craignez pas que le nombre de nos catéchistes en diminue; nous nous priverons plutôt des choses les plus nécessaires, que de retrancher un moyen si utile à la conversion des Chinois. Vous savez, mon révérend Père, que c'est là uniquement ce qui nous touche, et ce qui nous rend si sensibles au zèle des personnes qui, par les aumônes qu'elles font à cette Église naissante, contribuent, avec tant d'avantage pour leurs propres âmes, au salut d'une infinité d'autres. Je suis avec beaucoup de respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE DU PÈRE J.-P. GOZANI

AU PÈRE JOSEPH SUAREZ,

TRADUITE DU PORTUGAIS.

Renseignemens sur les juifs de la Chine.

A Cai-fum-fou, capitale de la province de Honan, le 5 de novembre 1704.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Après avoir passé deux mois à la visite des chrétientés de Kaeï-te-fou [1], de Loye-hien et de Fou-keou-hien [2], où par la miséricorde de Dieu la religion s'établit de jour en jour, je trouvai à mon retour les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous remercie de m'avoir mandé des nouvelles de votre santé, et de m'avoir appris l'heureuse découverte que vous avez faite dans vos archives de pièces importantes [3] pour l'éclaircissement de la vérité.

[1] Kouei-te-fou est un chef-lieu de département.

[2] Ce sont des villes de la province de Honan, qui est presque au milieu de la Chine.

[3] Les originaux des pièces dont on parle ici furent trouvés dans les archives du collége de Pékin le 30 juillet, veille de la Saint-Ignace, de l'année 1704. Les jésuites de la Chine ont fait imprimer ces pièces à Pékin même, après en avoir montré les originaux à un vicaire apostolique et au secrétaire de M. l'évêque de Pékin.

Voici le catalogue de ces pièces, qui sont écrites en portugais :

1° Lettre du révérend père Dominique Navarrette, jacobin, écrite le 29 de septembre 1669, au révérend père Antoine de Govea, vice-provincial de la Compagnie de Jésus à la Chine. Cette lettre est imprimée en françois à la page 275 de la première édition de l'éclaircissement donné à M. le duc du Maine, sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts.

2° Copie de quelques points arrêtés dans une assemblée des Pères de la Compagnie de Jésus en la ville de Ham-tcheou, capitale de la province de Tche-kiam, au mois d'avril de l'année 1642. Cette pièce est imprimée en françois dans le même éclaircissement, page 278.

3° Réponse du révérend père Antoine de Govea, vice-provincial des jésuites de la Chine, sur les deux précédens écrits du révérend père Navarrette, jacobin. Cette pièce est imprimée en françois dans le même éclaircissement, page 284.

4° Lettre du révérend père Dominique-Marie de Saint-Pierre, jacobin, écrite le 4 d'octobre 1669, au révérend père Antoine de Govea, vice-provincial de la Compagnie de Jésus à la Chine. Cette pièce est imprimée en françois dans le même éclaircissement, page 293. On trouve cet éclaircissement à la fin de l'*Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*, imprimée chez Anisson en 1698.

5° Lettre du révérend père Michel de Angelis, de l'ordre de Saint-Augustin, gouverneur de l'évêché de Macao, au révérend père Antoine de Govea, vice-provincial de la Compagnie de Jésus à la Chine, sur la fuite du révérend père Navarrette de sa prison de Canton.

6° Attestation donnée le 16 de décembre 1680, par le seigneur dom Vasco Barbosa de Mello, contre quelques faussetés rapportées dans les livres du même père Navarrette. Ces deux dernières pièces n'ont point encore été traduites en françois, ni imprimées en Europe.

Pour ce qui regarde ceux qu'on appelle ici *Tiao-kin-kiao*, il y a deux ans que j'allai les voir, dans la pensée que c'étoient des juifs, et dans la vue d'y chercher l'Ancien-Testament. Mais comme je n'ai aucune connoissance de la la langue hébraïque, et que je trouvai de grandes difficultés, j'abandonnai cette entreprise, dans la crainte de n'y pas réussir. Néanmoins, depuis que vous m'avez marqué que je vous ferois plaisir de m'informer de ces gens-là, j'ai obéi à vos ordres, et je l'ai fait avec tout le soin et toute l'exactitude dont je suis capable.

Je leur fis d'abord amitié, ils y répondirent, et ils eurent l'honnêteté de me venir voir. Je leur rendis leur visite dans leur li-paï-sou, c'est-à-dire leur synagogue, où ils étoient tous assemblés, et où j'eus avec eux de longs entretiens. Je vis leurs inscriptions, dont les unes sont en chinois, et les autres en leur langue. Ils me montrèrent leurs kims ou leurs livres de religion, et ils me laissèrent entrer jusque dans le lieu le plus secret de leur synagogue, où il ne leur est pas permis à eux-mêmes d'entrer. C'est un endroit réservé à leur cham-kiao, c'est-à-dire au chef de la synagogue, qui n'y entre jamais qu'avec un profond respect.

Il y avoit sur des tables treize espèces de tabernacles, dont chacun étoit environné de petits rideaux. Le sacré kim [1] de Moïse étoit renfermé en chacun de ces tabernacles, dont douze représentoient les douze tribus d'Israël, et le treizième Moïse. Ces livres étoient écrits sur de longs parchemins et pliés sur des rouleaux. J'obtins du chef de la synagogue qu'on

[1] C'est le *Pentateuque*.

tirât les rideaux d'un de ces tabernacles et qu'on dépliât un de ces parchemins, ce qu'on fit. Il me parut être écrit d'une écriture très-nette et très-distincte. Un de ces livres fut heureusement sauvé de la grande inondation du fleuve Hoamho[1], qui submergea la ville de Caï-fom-fou, capitale de cette province. Comme les lettres de ce livre ont été mouillées et qu'elles sont presque à demi effacées, ces juifs ont eu soin d'en faire douze copies qu'ils gardent soigneusement dans les douze tabernacles dont je viens de parler.

On voit encore en deux autres endroits de cette synagogue plusieurs anciens coffres où ils conservent avec soin un grand nombre de petits livres, dans lesquels ils ont divisé le *Pentateuque* de Moïse, qu'ils appellent *Takim*, et les autres livres de leur loi. Ils se servent de ces livres pour prier; ils m'en montrèrent quelques-uns, qui me parurent être écrits en hébreu; les uns étoient neufs et les autres vieux et à demi déchirés. Tous ces livres sont conservés avec plus de soin que s'ils étoient d'or ou d'argent.

Il y a au milieu de leur synagogue une chaire magnifique et fort élevée, avec un beau coussin brodé; c'est la chaire de Moïse, dans laquelle les samedis (ce sont leurs dimanches) et les jours les plus solennels, ils mettent le livre du *Pentateuque* et en font la lecture. On y voit aussi un *van-sui-pai*, ou un tableau où est écrit le nom de l'empereur, mais il n'y a ni statues, ni images. Leur synagogue regarde l'occident, et quand ils prient Dieu ils se tournent de ce côté-là, et ils l'adorent sous les noms de Tien, de Cham-tien, de Cham-ti, de Teao-van-voe-tche, c'est-à-dire, de Créateur de toutes choses; et enfin de Van-voe-tchu-tcai, c'est-à-dire, de Gouverneur de l'univers. Ils me dirent qu'ils avoient pris ces noms des livres chinois, et qu'ils s'en servoient pour exprimer l'Être suprême et la première cause.

En sortant de la synagogue, on trouve une salle que j'eus la curiosité de voir; je n'y remarquai qu'un grand nombre de cassolettes. Ils me dirent que c'étoit le lieu où ils honoroient leurs chim-gins, ou les grands hommes de leur loi. La plus grande de ces cassolettes, qui est pour le patriarche Abraham, le chef de leur loi, est au milieu de cette salle. Après celle-là sont celles d'Isaac, de Jacob et de ses douze enfans, qu'ils appellent *Chel-cum-pai-se*, les douze lignées ou les douze tribus d'Israël; ensuite sont celles de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, et de plusieurs autres personnes illustres, soit hommes, soit femmes.

Quand nous sortîmes de ce lieu-là, on nous conduisit en la salle des hôtes pour nous entretenir. Comme les titres des livres de l'Ancien-Testament étoient écrits en hébreu à la fin de ma Bible, je les montrai au cham-kiao ou chef de la synagogue; il les lut, quoiqu'ils fussent assez mal écrits, et il me dit que c'étoient les noms de leur Chin-kim ou du *Pentateuque*. Alors, prenant ma Bible et le cham-kiao son *Beresith*, c'est ainsi qu'ils appellent le livre de la *Genèse*, nous confrontâmes les descendans d'Adam jusqu'à Noé, avec l'âge d'un chacun, et nous trouvâmes entre l'un et l'autre une parfaite conformité. Nous parcourûmes ensuite en abrégé les noms et la chronologie de la *Genèse*, de l'*Exode*, du *Lévitique*, des *Nombres* et du *Deutéronome*, ce qui compose le *Pentateuque* de Moïse. Le chef de la synagogue me dit qu'ils appeloient ces cinq livres *Beresith*, *Veelesemoth*, *Vaücra*, *Vaiedabber* et *Haddebarim*, et qu'ils les divisent en cinquante-trois volumes, savoir : la *Genèse* en douze volumes, l'*Exode* en onze, et les trois livres suivans en dix volumes chacun qu'ils appellent *Kuen*. Ils m'en ouvrirent quelques-uns et me les présentèrent à lire; mais ne sachant pas l'hébreu, comme j'ai déjà dit, cela fut inutile.

Les ayant interrogés sur les titres des autres livres de la Bible, le chef de la synagogue me répondit en général qu'ils en avoient quelques-uns, mais que les autres leur manquoient, et qu'il y en avoit qu'ils ne connoissoient pas. Quelques-uns des assistans m'ajoutèrent qu'il s'étoit perdu quelques livres dans l'inondation du Hoamho ou du fleuve Jaune dont j'ai parlé. Pour compter sûrement sur ce que je viens de rapporter, il seroit nécessaire de savoir la langue hébraïque, car sans cela on ne pourra s'assurer de rien.

Ce qui me surprend davantage, c'est que leurs anciens rabbins aient mêlé plusieurs con-

[1] Hoang-ho, ou fleuve Jaune, est une des plus grandes rivières de la Chine. Il prend sa source entre les montagnes qui sont à l'occident de la province de Sou-tcheouen, et après avoir parcouru une partie des provinces septentrionales de ce grand empire, il passe par celles de Honan, de Chan-toung et de Nankin, où il se jette dans la mer orientale, vis-à-vis du Japon.

les ridicules avec les véritables faits de l'Écriture, et cela jusque dans les cinq livres de Moïse. Ils me dirent à ce sujet de si grandes extravagances, que je ne pus m'empêcher d'en rire; ce qui me fit soupçonner que ces juifs pourroient bien être des talmudistes[1] qui corrompent le sens de la Bible. Il n'y a qu'un homme habile dans l'Écriture et dans la langue hébraïque, qui puisse démêler ce qui en est.

Ce qui me confirme dans le soupçon que j'ai formé, c'est que ces juifs m'ajoutèrent que sous le Min-chao, ou la dynastie de la famille de Taming[2], le père Fi-lo-te, c'est le père Rodriguez de Figueredo, et sous le Chin-chao ou la dynastie de la famille aujourd'hui régnante[3], le père Ngen-li-ke, c'est le père Chrétien Enriquez, desquels la mémoire est ici en vénération, allèrent plusieurs fois à leur synagogue pour traiter avec eux; mais comme ces deux savans hommes ne se mirent pas en peine d'avoir un exemplaire de leur Bible, cela me fait croire qu'ils la trouvèrent corrompue par les talmudistes, et non pas pure et sincère comme elle étoit avant la naissance de Jésus-Christ.

Ces juifs, qu'on appelle à la Chine *Tiao-kin-kiao*, soit qu'ils soient talmudistes ou qu'ils ne le soient pas, gardent encore plusieurs cérémonies de l'Ancien-Testament; par exemple la circoncision, qu'ils disent avoir commencé au patriarche Abraham, ce qui est vrai; les azymes, l'agneau pascal, en mémoire et en action de grâce de la sortie d'Égypte et du passage de la mer Rouge à pied sec, le sabbat, et d'autres fêtes de l'ancienne loi.

Les premiers juifs qui parurent à la Chine, ainsi qu'ils me le racontèrent, y vinrent sous le Han-chao[4] ou la dynastie des Han. Ils étoient dans les commencemens plusieurs familles, mais leur nombre étant diminué, il n'en reste présentement que sept, dont voici les noms : *Thao*, *Kin*, *Che*, *Cao*, *Theman*, *Li*, et *Ngai*. Ces familles s'allient les unes aux autres sans se mêler avec les Hoei-hoei, ou les Mahométans, avec lesquels ils n'ont rien de commun, soit pour les livres, soit pour les cérémonies de leur religion; il n'y a pas même jusqu'à leurs moustaches qui sont tournées d'une autre manière.

Ils n'ont de li-paï-sou ou de synagogue que dans la ville capitale de la province de Honan. Je n'y ai point vu d'autel, mais seulement la chaire de Moïse avec une cassolette, une longue table, et de grands chandeliers avec des chandelles de suif. Leur synagogue a quelque rapport à nos églises d'Europe; elle est partagée en trois nefs; celle du milieu est occupée par la table des parfums, la chaire de Moïse, et le van-sui-pai ou le tableau de l'empereur, avec les tabernacles dont j'ai parlé, où ils gardent les treize exemplaires du Chin-kin ou du *Pentateuque* de Moïse. Ces tabernacles sont faits en manière d'arche, et cette nef du milieu est comme le chœur de la synagogue; les deux autres sont destinées à prier et à adorer Dieu. On va tout autour de la synagogue par le dedans.

Comme il y a eu autrefois, et qu'il y a encore aujourd'hui parmi eux des bacheliers et des kien-sens, qui est un degré différent de celui de bachelier, je pris la liberté de leur demander s'ils honoroient Confucius : ils me répondirent tous, et même leur chef, qu'ils l'honoroient de la même manière que les autres lettrés de la Chine l'honorent; et qu'ils assistoient avec eux aux cérémonies solennelles qui se font dans les salles de leurs grands hommes. Ils m'ajoutèrent qu'au printemps et à l'automne ils rendoient à leurs ancêtres les honneurs qu'on a coutume de leur rendre à la Chine, dans la salle qui est auprès de la synagogue; qu'à la vérité ils ne leur présentoient pas des viandes de cochon, mais d'autres animaux; que dans les cérémonies ordinaires ils

[1] Le *Talmud* est un livre fort estimé des Juifs, qui contient leurs lois, leurs coutumes et les traditions de leurs rabbins. On appelle *talmudistes* ceux qui suivent la doctrine de ce livre.

[2] La famille de Taming commença de régner à la Chine en 1368, et gouverna cet empire pendant deux cent soixante-seize ans. Elle le perdit par l'irruption des Tartares orientaux, qui s'en rendirent les maîtres en 1644.

[3] C'est la famille de Tai-cim, qui règne aujourd'hui à la Chine en la personne de Cam-hi, un des plus grands et des plus sages princes qui aient gouverné ce vaste empire. (*Note de l'ancienne édition.*)

[4] Des vingt-deux familles qui ont possédé l'empire de la Chine depuis le grand Hoam-ti, c'est-à-dire depuis l'an 2697 avant la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, la famille de Han est la cinquième, et l'une des plus illustres, puisqu'elle a donné vingt-sept empereurs à la Chine, et qu'elle a gouverné cet empire pendant quatre cent vingt-six ans, depuis l'année 206 avant la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à l'année 220 après sa naissance.

se contentoient de présenter des porcelaines pleines de mets et de confitures, ce qu'ils accompagnoient de parfums et de profondes révérences ou prosternemens. Je leur demandai encore si dans leurs maisons ou dans la salle de leurs morts ils avoient des tablettes en l'honneur de leurs ancêtres. Ils me répondirent qu'ils ne se servoient ni de tablettes ni d'images, mais seulement de quelques cassolettes. Il faut cependant en excepter leurs mandarins, pour lesquels seuls on met, dans le *Tsutam* ou la salle des ancêtres, une tablette où leur nom et le degré de leur mandarinat sont marqués.

Pour ce qui regarde les noms dont ils se servent pour exprimer la cause première, je vous en ai déjà parlé. A l'égard de leur Bible, je l'emprunterai; car je les vois assez disposés à me la prêter, et je la ferai copier. Si vous souhaitez quelque autre chose, je vous prie, mon révérend Père, de me le faire savoir. Je me recommande à vos saints sacrifices et aux prières de tous nos Pères, et je suis très-respectueusement, etc.

P. S. Je vous prie de remarquer, mon révérend Père, que ces juifs, dans leurs inscriptions, appellent leur loi la loi d'Israël, *Yselals-kiao*. Ils me dirent que leurs ancêtres venoient d'un royaume d'occident, nommé le royaume de *Juda*, que Josué conquit après être sorti de l'Egypte et avoir passé la mer Rouge et le désert; que le nombre des Juifs qui sortirent d'Égypte étoit de soixante *vans*, c'est-à-dire de six cent mille hommes.

Ils me parlèrent des livres des Juges, de David, de Salomon, d'Ézéchiel, qui ranima les ossemens secs et arides; de Jonas, qui fut trois jours dans le ventre de la baleine, etc.; d'où l'on peut voir qu'outre le *Pentateuque* de Moïse, ils ont plusieurs autres livres de l'Écriture sainte.

Ils m'assurèrent que leur alphabet avoit vingt-sept lettres; mais que dans l'usage ordinaire ils ne se servoient que de vingt-deux. Ce qui s'accorde avec ce que dit saint Jérôme, que les Hébreux ont vingt-deux lettres, dont cinq sont doubles. Je leur demandai comment ils appeloient leur loi en chinois; ils me répondirent qu'ils l'appeloient *Tiao-kin-kiao*, pour signifier qu'ils s'abstiennent de sang, et qu'ils coupent les nerfs et les veines des animaux qu'ils tuent, afin que tout le sang s'écoule plus aisément.

Les gentils leur donnèrent d'abord ce nom, qu'ils reçurent volontiers pour se distinguer des Mahométans, qu'ils appellent *Tee-mo-kiao*. Ils nomment leur loi *Kou-kiao,* l'ancienne loi; *Tien-kiao,* la loi de Dieu ou la loi d'Israël. Ils n'allument point de feu, et ne font rien cuire le samedi; mais ils préparent dès le vendredi tout ce qui leur est nécessaire pour ce jour-là. Lorsqu'ils lisent la Bible dans leurs synagogues, ils se couvrent le visage avec un voile transparent, en mémoire de Moïse, qui descendit de la montagne le visage couvert, et qui publia ainsi le *Décalogue* et la loi de Dieu à son peuple.

J'ai oublié de dire qu'outre la Bible, ces juifs chinois ont encore d'autres livres hébreux faits par les anciens rabbins; que ces livres, qu'ils appellent *San-tço,* si je ne me trompe, et qui sont pleins d'extravagances, contiennent leurs rituels et les cérémonies dont ils se servent encore aujourd'hui. Ils me parlèrent du paradis et de l'enfer d'une manière peu sensée. Il y a bien de l'apparence qu'ils ont tiré du *Talmud* ce qu'ils en disent.

Je leur parlai du Messie, promis dans les Écritures. Ils furent fort surpris de ce que je leur en dis; et sur ce que je leur appris qu'il s'appeloit Jésus, ils me répondirent qu'on faisoit mention en leur Bible d'un saint homme nommé Jésus, qui étoit fils de Sirach; mais qu'ils ne connoissoient point le Jésus dont je voulois leur parler.

Voilà, mon révérend Père, ce que j'ai appris de ces juifs chinois. Ce qu'il y a de certain, et sur quoi vous pouvez compter, c'est, 1° que ces juifs adorent le Créateur du ciel et de la terre, et qu'ils l'appellent *Tien, Cham-ti, Cham-tien*, etc., comme il paroît évidemment par leurs anciens pai-fam et pai-piens, ou inscriptions;

2° Qu'il est constant que leurs lettrés rendent à Confucius les honneurs que les autres Chinois gentils ont coutume de lui rendre dans la salle de ce philosophe, comme j'ai déjà dit;

3° Qu'il est sûr, comme ils me l'ont tous dit unanimement, qu'ils honorent leurs morts dans le Tsu-tam ou la salle des ancêtres, avec les mêmes cérémonies dont on se sert à la Chine; mais sans tablettes, dont ils ne se servent pas;

parce qu'il leur est défendu d'avoir des images ou choses semblables ;

Qu'il est certain que dans leurs inscriptions il est fait mention de leur loi, qu'ils appellent la loi d'Israël, de leur origine, de leur ancienneté, de leur descendance, de leurs patriarches Abraham, Isaac, Jacob, des douze tribus d'Israël, de leur législateur Moïse, qui reçut la loi dans les deux tables, avec les dix commandemens, sur la montagne de Sinaï; d'Aaron, de Josué, d'Esdras, du *Chin-kim* ou du *Pentateuque*, qu'ils ont reçu de Moïse, et qui est composé des livres du *Beresith*, de *Veele-semoth*, de *Vaicra*, de *Vaiedabber* et de *Haddebarim*, qu'ils appellent, quand ils sont joints ensemble, *Taura*, et saint Jérôme *Tora*.

Vous pouvez regarder comme certain ce que je vous ai dit du temps auquel ces juifs sont venus s'établir à la Chine, et tout ce qui est contenu dans les inscriptions dont je vous ai parlé. Pour les autres choses, que je ne sais que sur leur rapport, et que je n'ai mises ici que pour vous faire plaisir, il ne faut s'en servir qu'avec précaution ; parce que dans la conversation j'ai trouvé ces juifs des gens peu sûrs, et sur lesquels il ne faut pas trop compter.

REMARQUES

SUR LA LETTRE DU PÈRE GOZANI.

Voici quelques réflexions qu'on a cru devoir ajouter pour l'éclaircissement de la lettre précédente.

I. La synagogue dont parle le père Gozani est fort différente de celles que nous voyons en Europe, puisqu'elle nous représente plutôt un temple qu'une synagogue ordinaire des juifs. En effet, dans la synagogue de la Chine, le lieu sacré, où il n'est permis qu'au grand-prêtre d'entrer, nous marque assez naturellement le *sancta sanctorum* où étoit l'arche d'alliance, la verge de Moïse et celle d'Aaron, etc. L'espace qui en est séparé représente l'endroit où s'assembloient les prêtres et les lévites dans le temple de Jérusalem, et où l'on faisoit les sacrifices. Enfin, la salle qui est à l'entrée, où le peuple fait sa prière, et où il assiste à toutes les cérémonies de la religion, ressemble à ce qu'on appeloit autrefois le *vestibule d'Israel : atrium Israelis*.

II. Les inscriptions en langue hébraïque, qu'on voit sur les murailles de la synagogue de la Chine, marquent que les juifs de ce pays-là gardent sur ce point la même coutume qui s'observe dans les synagogues d'Europe. Mais les inscriptions de nos juifs ne sont que les premières lettres de certains mots qui composent une ou plusieurs sentences, telle que celle-ci, qui n'est exprimée que par quatre initiales : Au temps de la prière, il est bon de se tenir dans le silence[1].

III. Pour ce qui est des tabernacles, ou des tentes de Moïse et des douze tribus, cela est particulier aux juifs de la Chine. On ne voit rien de semblable dans les synagogues d'Europe. Il y a seulement du côté de l'orient une espèce de coffre ou d'armoire où l'on enferme les cinq livres de la loi.

IV. Les petits livres, que les juifs chinois conservent, sont apparemment les cinquante-trois sections du *Pentateuque*, que les juifs d'Europe lisent tous les samedis, l'une après l'autre, dans leurs synagogues. Ils les partagent avec tant de justesse, que chaque année ils lisent les cinq livres de Moïse.

V. On ne doit pas s'étonner que les juifs de la Chine se tournent vers l'occident lorsqu'ils font leurs prières, au lieu que nos juifs regardent l'orient. La raison de cette différence est que parmi les juifs c'est une loi très-ancienne de se tourner, au temps de la prière, du côté de Jérusalem. On en voit un bel exemple dans le livre de Daniel[2]. Or, Jérusalem, qui au regard de l'Europe est située à l'orient, au regard de la Chine est située à l'occident. D'ailleurs, il est certain que le temple de Jérusalem étoit disposé de telle sorte, que les Israëlites, faisant leurs prières, étoient tournés vers l'occident, et les juifs de la Chine suivent peut-être cet usage.

VI. Ce qui suit dans la lettre du père Gozani est très-important. Nous y apprenons que les juifs chinois adorent Dieu sous le nom de *Tien*, c'est-à-dire, sous le nom du *Ciel*, et que dans la langue chinoise ils ne donnent point à Dieu d'autres noms que ceux qui sont en usage à la Chine. Ce qui fait voir combien est défectueux le raisonnement des personnes qui ont prétendu prouver l'idolâtrie de la nation chinoise, sur ce que les Chinois appellent Dieu, le *Ciel;* car on sait que les juifs ne sont pas moins éloignés de l'idolâtrie que les chrétiens mêmes. Ainsi, supposé que les Chinois n'attachassent au mot *Tien* que l'idée du ciel matériel, et que ce fût cette substance visible qu'ils adorassent sous ce nom, les juifs, dans la crainte de paroître idolâtres comme eux, n'auroient jamais attaché au même mot l'idée du vrai Dieu, ils eussent employé quelque autre terme pour l'exprimer. Puis donc que les juifs, aussi bien que les mahométans chinois, qui ne reconnoissent, comme les juifs, pour vrai Dieu que le Seigneur du ciel, en parlant aux gentils du dieu qu'il faut adorer, l'appellent *Tien*, c'est une preuve que les Chinois gentils entendent eux-mêmes sous ce nom autre chose que le

[1] Schethikah japha beschahath bathephillag. *Silentium pulchrum est orationis tempore.*

[2] Chap. VI, v. 10.

ciel matériel. L'usage de ce mot *ciel*, pour exprimer Dieu, est très-commun parmi les juifs même de l'Europe, qui ne sont pas plus idolâtres que ceux de la Chine. C'est ce qu'on peut voir dans presque tous les ouvrages qu'ils composent [1].

Il est certain qu'en quelque langue que ce soit, et même chez les auteurs sacrés, le *Ciel* est un terme figuré qui marque le Maître et le Seigneur de toutes choses [2]; et comme la langue chinoise est plus figurée et plus métaphorique que nulle autre, il ne faut pas s'étonner que les Chinois, plus que toutes les autres nations, se soient servis du terme *Ciel*, ou *Tien*, pour marquer le Dieu du ciel.

Lorsque l'enfant prodigue dit à son père : « J'ai péché contre le Ciel et à vos yeux [3] » ; lorsque le troisième Machabée, en parlant aux bourreaux qui lui vouloient couper la langue et les mains, dit : « C'est du Ciel que je les ai reçues [4] » ; lorsque tous les jours nous entendons dire nous-mêmes aux prédicateurs : « Implorons le secours du Ciel ; » par ce terme, c'est Dieu seul certainement que nous nous représentons. Pourquoi, sur ce simple fondement, prétendrons-nous que les Chinois, par le terme *Tien*, entendent quelque autre chose?

Les juifs ayant donc trouvé à la Chine ce terme établi pour exprimer Dieu, ont eu raison de s'en servir, et on ne doit pas faire un procès aux missionnaires et aux chrétiens de s'en être servis après eux.

VII. Pour ce qui regarde les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts, il faut bien que les juifs de la Chine, qui paroissent avoir le même éloignement de l'idolâtrie que ceux d'Europe, soient persuadés que ce sont des cérémonies purement civiles et politiques ; car s'ils y trouvoient l'ombre d'un culte superstitieux, ils n'iroient pas dans la salle de Confucius, avec les autres disciples de ce philosophe, pour y recevoir les degrés, et ils ne brûleroient pas des parfums à l'honneur de leurs ancêtres.

VIII. Ce que le père Gozani dit des fables que les juifs de la Chine ont ajoutées aux livres de l'Écriture, paroît devoir s'entendre de la glose plutôt que du texte. C'est le génie de cette nation de feindre des contes ridicules pour expliquer certains endroits de l'Écriture qui leur paroissent obscurs. Ceux qui aiment ces fables n'ont qu'à lire les *Paraphrases chaldaïques*, le *Bereschite Rabba*, et le *Commentaire de Salomon Jarchi sur la Genèse*, ils y trouveront de quoi contenter leur curiosité.

IX. Il n'est pas surprenant qu'il n'y ait point d'autel dans la synagogue dont il est ici parlé. Comme les juifs ne font plus de sacrifices, et qu'il ne leur est permis de sacrifier qu'à Jérusalem, un autel leur seroit fort inutile.

X. Lorsque le père Gozani a dit que les Hébreux ont vingt-sept lettres, il a sans doute compris dans ce nombre les cinq lettres finales dont parle saint Jérôme [1], et qui ne sont pas proprement des caractères différens, mais une différente manière d'écrire certains caractères, en allongeant les traits à la fin des mots, au lieu de les recourber, comme on fait au commencement et au milieu, excepté le mem (ם), qui est entièrement fermé.

[1] Cette manière de s'exprimer leur est si ordinaire, que souvent, au lieu d'écrire le mot entier, ils se contentent d'en marquer la première lettre, *le Ciel*, c'est-à-dire, *au nom du Ciel*; *faites toutes vos œuvres au nom du Ciel*, c'est-à-dire, *pour Dieu*. Choi maasecha lheiou le schem schammaim. *Omnia opera tua fiant in nomine Cœli*.

[2] Les anciens docteurs, comme Rabbi Eliezer et Rabbi Jochanam, s'étoient servis d'une semblable expression, et plusieurs autres avant eux, car ils assurent qu'ils l'avoient apprise de leurs pères; schaninou, *didicimus*.

[3] *Pater, peccavi in Cœlum et coram te*. Luc., cap. XV, v. 19.

[4] *E Cœlo ista possideo*. II, Mach., cap. XI, v. 7.

[1] Caph, mem, nun, phe, tsade.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

A M. LE MARQUIS DE BROISSIA,

SUR LA MORT DU P. CHARLES DE BROISSIA, SON FRÈRE.

A Jao-tcheou, le 15 novembre 1704.

MONSIEUR,

La paix de notre Seigneur Jésus-Christ.

Si je connoissois moins votre vertu et la parfaite soumission que vous avez toujours eue aux ordres de la Providence, j'userois de plus de ménagement que je ne fais, pour vous apprendre la perte affligeante que vient de faire notre mission dans la personne de votre cher frère le Père Charles de Broissia. Je prévois ce qu'il vous en doit coûter pour faire à Dieu le sacrifice qu'il exige de vous; j'en juge par la vive douleur que je ressens moi-même de la perte d'un si parfait ami.

Cependant, monsieur, faites réflexion que la vie toute sainte et la mort précieuse de celui que vous regrettez, ne nous permettent pas de douter qu'il ne reçoive maintenant dans le ciel la récompense de ses travaux ; ainsi vous avez lieu d'espérer que ses prières pourront vous dédommager du plaisir que vous donnoit chaque année le récit de ses succès apostoliques, comme nous espérons de notre côté qu'elles attireront sur cette mission des béné-

dictions abondantes, et qu'au lieu que par son habileté, par sa sagesse, et surtout par son zèle et par son éminente vertu, il en étoit un des plus excellents ouvriers, il en sera désormais dans le ciel un des plus fermes appuis, par les secours qu'il aura soin de nous procurer.

Avant que de se consacrer à la mission de la Chine, il s'étoit engagé par vœu à faire tout ce qu'il sauroit être de la plus grande gloire de Dieu. Comme nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre, et qu'il me découvroit avec simplicité ce qui se passoit de plus secret au fond de son cœur, je puis vous assurer que sa fidélité a été aussi inviolable que son engagement étoit héroïque. Toujours recueilli, il étoit attentif à ses moindres devoirs; toujours uni à Dieu, il ne perdit jamais de vue sa présence au milieu de tous les embarras que lui donnèrent six établissements nouveaux qu'il a faits dans ce vaste empire, et les autres soins attachés à l'emploi de missionnaire. J'admirois surtout son égalité d'âme parmi les continuelles traverses et les fâcheux contre-temps que Dieu sembloit lui ménager pour épurer davantage sa vertu. Il étoit si dur à lui-même, que ses supérieurs furent obligés de modérer sa ferveur, et de lui interdire une partie de ses austérités. Il étoit accoutumé depuis longtemps à vaincre ses inclinations. Pour ne manquer à rien, il avoit soin de marquer en détail toutes les choses en quoi il pouvoit presque à chaque moment se renoncer lui-même. Par cette continuelle attention sur toutes ses démarches, il s'étoit rendu le maître absolu de ses passions, et il avoit acquis une douceur si parfaite, que bien qu'il fût de son naturel très-vif et plein de feu, on eût jugé qu'il étoit d'une complexion mélancolique. Sa patience l'avoit rendu en quelque sorte insensible à tout ce qui pouvoit lui arriver de pénible et d'humiliant. Comme il avoit beaucoup de pénétration, il découvroit dès la première vue tous les artifices que les Chinois mettent en usage quand il s'agit de leurs intérêts; cependant il les supportoit avec une douceur et une modération dont ils étoient édifiés. Je me souviens qu'il me disoit souvent : « Nous avons obligation aux Chinois de nous avoir aidés à acquérir la patience. » Les seules inclinations de ses supérieurs étoient pour lui des ordres précis; il obéissoit promptement dans les choses les plus opposées à ses penchants, sans même représenter les obstacles que son peu de santé pouvoit apporter à ce qu'on demandoit de son obéissance.

Il étoit persuadé que toutes les vertus doivent céder en quelque sorte à la charité et au zèle des âmes, et qu'un homme occupé aux fonctions évangéliques doit se faire tout à tous, au sens de l'apôtre saint Paul. Ainsi, comme la crainte des persécutions ne put jamais l'arrêter dans la poursuite de ses entreprises, l'humilité, dont il eut toujours la pratique extrêmement à cœur, ne l'empêcha pas de s'accommoder à certains usages du pays, qui, pour donner du crédit à la religion et nous faire écouter des grands, nous obligent à ne pas refuser certains honneurs qu'on rend ici aux savans. Il n'ignoroit pas les malignes interprétations qu'on a données si souvent en Europe à cette conduite; mais il disoit que de savoir se laisser juger et condamner sans sujet, est une des principales vertus d'un homme apostolique.

Quoiqu'il vécût d'une manière très-pauvre et très-austère, il prétendoit pousser bien plus loin la pratique de la mortification chrétienne. Dans l'espérance qu'il avoit de se trouver seul un jour, il s'étoit tracé un plan de vie qui ne différoit presque en rien, pour l'austérité, de celle des anciens Pères du désert.

Son application à l'étude des livres chinois étoit infatigable, et il y avoit déjà fait de grands progrès. L'attrait particulier qu'il avoit pour l'oraison ne le détourna jamais d'un travail si pénible et si rebutant. Il étoit convaincu que pour plaire à Dieu il ne devoit rien négliger de tout ce qui pouvoit le rendre plus utile aux peuples auxquels il étoit envoyé.

Il avoit une dévotion tendre envers l'adorable sacrement de nos autels; c'est ce qui entretenoit cette union si intime qu'il avoit avec le Sauveur. Ses lettres étoient pleines des sentimens les plus propres à augmenter le nombre des fervens adorateurs du sacré cœur de Jésus. Son amour pour le Sauveur le rendoit ingénieux à inventer mille moyens pour le faire aimer des autres, et il ne trouvoit rien de difficile quand il s'agissoit de lui gagner une seule âme. Il se persuadoit même que la pratique du vœu qu'il avoit fait pouvoit devenir commune parmi les fidèles, tant il la croyoit juste et raisonnable.

C'étoit sa coutume d'attribuer à ses péchés et à ses infidélités les événemens et les contradictions qui empêchoient ou qui retardoient l'œuvre de Dieu. Alors il se punissoit lui-même par de longs jeûnes au riz et à l'eau, ou bien il faisoit quelques jours de retraite, afin, disoit-il, de se purifier devant Dieu, et de pouvoir ensuite lui offrir des prières capables de fléchir sa colère. Dieu a souvent fait connoître combien cette conduite lui étoit agréable; c'est ce qui parut singulièrement dans l'établissement de Nimpo. Des gens malintentionnés avoient déféré au grand tribunal des rites le dessein que nous avions de bâtir dans cette ville une maison et une église; on attendoit en tremblant la réponse de ce tribunal, dans la juste crainte qu'on avoit qu'elle ne fût pas favorable à la religion; le Père se mit en retraite précisément au temps que cette affaire devoit s'examiner, et le troisième jour de sa retraite l'arrêt fut porté en notre faveur, et dans toutes les formes que nous pouvions souhaiter.

L'appréhension qu'il avoit de prendre mal son parti dans les affaires qui concernoient l'avancement de la religion, étoit une de ses croix les plus pénibles; son zèle et la délicatesse de sa conscience le jetoient alors dans des inquiétudes qui le faisoient extrêmement souffrir. Il n'entreprenoit rien qu'il n'eût recours au jeûne et à la prière; cependant malgré cette sage et sainte précaution, il voyoit souvent ses projets renversés par des contre-temps auxquels il étoit très-sensible. Dieu le consoloit souvent en lui faisant connoître que ces disgrâces apparentes étoient nécessaires pour la réussite de ses entreprises.

Si j'écrivois à un homme du siècle qui n'eût qu'une probité mondaine, il seroit peut-être peu touché de ce que j'ai l'honneur de vous marquer des vertus et des saintes dispositions du père de Broissia; mais j'étois trop de ses amis, monsieur, pour n'avoir pas su de de lui ce que vous êtes, et la grâce que Dieu vous a faite d'être dans le monde et au milieu des honneurs du monde, sans cependant vous régler sur les idées et sur les maximes corrompues du monde. Ainsi j'espère qu'étant rempli comme vous l'êtes des sentimens du christianisme, vous bénirez le Seigneur avec nous de ce qu'il avoit communiqué à un frère qui vous étoit si cher tout l'esprit et tout le zèle des hommes apostoliques; et je m'assure que vous adorerez comme nous les ordres souverains qui nous ont enlevé ce zélé missionnaire, lorsqu'il pouvoit rendre de si grands services à cette mission.

Je sais peu de paricularités de sa mort; elle arriva le 18 de septembre de cette année, à deux journées de Pékin, après sept jours d'une fièvre maligne; je ne l'appris que la veille de saint Charles Borromée, son illustre patron, dont il a si parfaitement imité le zèle et les autres vertus. Le révérend père Posateri, de notre Compagnie, que le saint-siége a honoré du titre de vicaire apostolique dans le Chansi, l'avoit demandé pour être le compagnon de ses travaux : selon les apparences, il le destinoit à être un jour son successeur. Ils devoient aller ensemble à la cour avant que de se rendre dans la province confiée à leurs soins; le mal qui le saisit en chemin fut d'abord si violent, qu'on n'osa risquer de le transporter hors de la barque où la fièvre l'avoit pris. Il reçut les sacremens de l'Église avec les sentimens de piété et de confiance qu'on devoit attendre d'une âme si pure et si étroitement unie à son Dieu. Son corps a été porté à Pékin pour être mis dans le lieu de la sépulture de nos Pères. Le révérend père Gerbillon, notre supérieur général, alla le recevoir à deux lieues de cette grande ville; il me mande qu'il versa bien des larmes sur le cercueil de ce cher défunt, et qu'il ressentira longtemps la perte que la Chine a faite d'un si saint et si fervent missionnaire.

Voilà, monsieur, une lettre bien différente de celles que vous aviez la consolation de recevoir lorsqu'il vous rendoit compte chaque année des fruits que produisent ici vos libéralités. Je puis vous assurer qu'il ne s'en regardoit que comme l'économe; mais économe si scrupuleux, que des voleurs lui ayant enlevé, l'année passée, quelques-unes de vos aumônes, il me manda qu'il les avoit remplacées en vendant plusieurs choses qui étoient à son usage, afin que les pauvres n'en souffrissent point, et que la perte retombât uniquement sur lui. Ce qu'il me laissa en partant d'ici des charités qu'il avoit reçues de vous cette année, a déjà contribué, depuis quelques mois, à la conversion de vingt-cinq personnes.

Il est à croire qu'il en a converti un bien plus grand nombre dans les courses qu'il s'est vu obligé de faire.

Il semble qu'il eût un pressentiment de sa fin prochaine ; car il y a quelque temps qu'il m'écrivit, qu'en cas de mort, il avoit permission du révérend Père supérieur de me laisser le petit fonds qu'il avoit amassé par votre moyen, afin de l'employer en de bonnes œuvres.

Comme je suis convaincu, monsieur, que dans le bien que vous faisiez à votre cher frère vous aviez encore plus en vue la gloire de Dieu et le salut des âmes que le plaisir de lui donner des marques de votre affection, j'espère que sa mort n'arrêtera pas l'effet de vos bontés pour cette mission. Je me donnerai l'honneur de vous écrire tous les ans, comme lui, l'usage que nous aurons fait de ce que vous voudrez bien consacrer à la conversion des Chinois.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre sainte et illustre famille ; et s'il m'est permis de prendre encore ici la place de celui que je pleure avec eux, j'ose leur recommander ce que je sais qu'il leur recommandoit dans toutes ses lettres, en leur faisant le récit des conversions que Dieu opéroit par son moyen ; il leur marquoit l'obligation où ils étoient de travailler eux-mêmes à leur propre salut et à leur sanctification. Permettez-moi de leur rappeler le souvenir de tout ce qu'il leur a écrit d'édifiant sur ce sujet ; rien ne doit être plus efficace pour les engager à la pratique de toutes les vertus propres à leur état. Tout passe, monsieur, et tout passe sans retour. Heureux ceux qui, à l'exemple du père Broissia, travaillent à amasser ici-bas des trésors pour l'éternité. Je suis avec un zèle plein de respect et de reconnoissance, etc.

LETTRE DU PÈRE GERBILLON.

Plan de Pékin et des environs. — Prédications et conversions.

A Pékin, année 1705.

A quelques lieues de Pékin, en tirant vers l'orient et vers l'occident, on rencontre deux rivières, qui ne sont ni profondes ni larges, mais qui ne laissent pas de faire de grands dégâts quand elles viennent à déborder. Elles ont leurs sources au pied des montagnes de Tartarie, et vont se rendre l'une dans l'autre en un lieu qu'on appelle *Tien-tsin-ouei*, environ à quinze lieues au-dessous de la capitale, pour s'aller décharger ensemble, après plusieurs circuits, dans la mer orientale.

Tout le pays d'entre ces deux rivières est uni, bien cultivé, planté d'arbres, rempli de gros et de menu gibier, et si agréable, que les empereurs se le réservoient pour leurs plaisirs ; mais les inondations l'ont tellement ravagé, que, quelques digues qu'on ait faites pour retenir ces deux rivières dans leur lit, on ne voit presque plus que les débris et les ruines des châteaux, des maisons de plaisance, des bourgs et des villes qui y étoient auparavant.

L'empereur chargea les jésuites d'aller faire sur les lieux un plan exact de tout le pays qui est renfermé entre ces deux rivières, afin que l'ayant toujours devant les yeux, il pût penser au moyen de rétablir ce qui a été ruiné, en faisant de nouvelles digues d'espace en espace, et en creusant par intervalle de grands fossés pour l'écoulement des eaux. Le soin de ce plan fut donné par ordre de l'empereur aux pères Thomas, Bouvet, Regis et Parennin. Sa Majesté leur fit fournir tout ce qu'il falloit pour cette entreprise, et donna ordre à deux mandarins, dont l'un est du palais, et l'autre président des mathématiques, d'en presser l'exécution, et de trouver de bons arpenteurs, d'habiles dessinateurs, et des gens qui eussent une parfaite connoissance du pays. Tout cela s'exécuta avec tant d'ordre et de diligence, que ce plan, le plus grand peut-être qu'on ait vu en Europe, fut tiré en soixante et dix jours. On l'a perfectionné à loisir, et on l'a enrichi de tailles-douces, afin que rien n'y manquât.

On a dessiné premièrement la capitale de l'empire, avec l'enceinte des murailles, non suivant l'opinion commune du peuple, mais conformément aux règles de la plus exacte géométrie.

On y voit en second lieu la maison de plaisance des anciens empereurs. Elle est d'une étendue prodigieuse, car elle a bien de tour dix lieues communes de France ; mais elle est bien différente des maisons royales d'Europe. Il n'y a ni marbres, ni jets d'eau, ni murailles de pierre : quatre petites rivières d'une belle eau l'arrosent ; leurs bords sont plantés d'arbres. On y voit trois édifices fort propres et

bien entendus. Il y a plusieurs étangs, des pâturages pour les cerfs, les chevreuils, les mulets sauvages, et autres bêtes fauves ; des étables pour les troupeaux, des jardins potagers, des gazons, des vergers, et même quelques pièces de terre ensemencées ; en un mot, tout ce que la vie champêtre a d'agrément s'y trouve. C'est là qu'autrefois les empereurs, se déchargeant du poids des affaires, et quittant pour un temps cet air de majesté qui gêne, alloient goûter les douceurs d'une vie privée.

Enfin, ce plan contient dix-sept cents, tant villes que bourgs et châteaux, sans compter plusieurs hameaux, et une infinité de maisons de paysans, semées de tous côtés. De ce pays si peuplé, tout exposé qu'il est aux inondations, on peut juger quelle prodigieuse quantité de monde il y a dans les autres provinces de la Chine.

Les missionnaires chargés par l'empereur de dresser le plan dont je viens de parler, prirent occasion, en exécutant ses ordres, de prêcher Jésus-Christ dans tous les bourgs et villages par où ils passèrent. Quand ils arrivoient dans le lieu où ils devoient faire quelque séjour, ils faisoient venir le plus considérable des habitans, ils lui faisoient toute sorte d'amitiés, beaucoup plus qu'on n'a coutume d'en faire à ces sortes de gens à la Chine, ensuite ils l'instruisoient des vérités de la religion ; celui-ci, étant une fois gagné, ne manquoit pas d'amener les autres aux missionnaires, qui passoient une bonne partie de la nuit à les instruire. En sortant des villages, ils laissoient plusieurs livres d'instructions et de prières : ils en distribuèrent une si grande quantité, qu'il fallut en faire venir de Pékin.

Nous eûmes le plaisir d'apprendre que les plus âgés et les plus distingués, qui ne s'étoient pas trouvés à nos discours, ne faisoient nulle difficulté de se faire instruire, par leurs enfans et par leurs serviteurs, des principes de la foi qu'on leur avoit enseignés. C'est ainsi que les quatre missionnaires s'acquittèrent de la commission dont l'empereur les avoit honorés : l'on peut dire que ce fut moins un plan qu'ils allèrent tirer, qu'une mission qu'ils firent en plein hiver aux frais de Sa Majesté.

Parmi les nouveaux fidèles à qui nous avons conféré depuis peu le baptême, quelques-uns ont donné des exemples d'une rare vertu, et d'autres ont été convertis par des voies assez extraordinaires. Je vais vous en rapporter quelques exemples.

Un barbier, qui etoit chrétien, allant par les rues, selon la coutume du pays, avec un instrument de cordes nouées, qui, s'entre-choquant, font du bruit pour avertir ceux qui veulent se faire raser, trouva une bourse où il y avoit vingt pièces d'or. Il regarde autour de lui si personne ne la réclame, et, jugeant qu'elle pouvoit appartenir à un cavalier qui marchoit quelques pas devant, il court, il l'appelle, et le joint : « N'avez-vous rien perdu, monsieur ? lui dit-il. » Le cavalier fouille dans sa poche, et, n'y trouvant plus de bourse : « J'ai perdu, répondit-il tout interdit, vingt pièces d'or dans une bourse. — N'en soyez point en peine, répond le barbier, la voici, rien n'y manque. » Le cavalier la prit, et, s'étant un peu remis de sa peur, il admira une si belle action dans un homme de la lie du peuple. « Mais, qui êtes-vous ? demanda le cavalier. Comment vous appelez-vous ? D'où êtes-vous ?— Il importe peu, reprit le barbier, que vous sachiez qui je suis, comment je m'appelle, et d'où je suis ; il suffit de vous dire que je suis chrétien, et un de ceux qui font profession de la sainte loi. Elle défend non-seulement de voler ce qui se cache dans la maison, mais même de retenir ce que l'on trouve par hasard, quand on peut savoir à qui il appartient. » Le cavalier fut si touché de la pureté de cette morale, qu'il alla sur-le-champ à l'église des chrétiens pour se faire instruire des mystères de la religion. Un des Pères qui sont à la cour raconta à l'empereur cette histoire dans toutes ses circonstances, et prit de là occasion de faire sentir à ce prince la sainteté de la loi chrétienne.

Ce qui est arrivé à une dame chinoise est encore plus merveilleux : elle étoit fort âgée, et tourmentée d'un violent flux de sang, qui la mit enfin à l'extrémité. Un chrétien l'alla voir par hasard, et fit tomber insensiblement la conversation sur la religion chrétienne. Dieu lui donna si bien le don de la toucher, qu'elle demanda instamment le baptême. Elle obtint ce qu'elle demandoit, et même ce qu'elle ne demandoit pas ; car le jour qu'elle reçut le baptême, elle fut en même temps parfaitement guérie de son mal.

Sa bru, qui fut témoin de ce prodige, prit

aussi la résolution de se faire chrétienne. Elle étoit éthique depuis longtemps, et sa phthisie augmentoit tous les jours. Elle se fit instruire, apprit par cœur les prières ordinaires, et fut baptisée. La nuit suivante, sur les onze heures, elle sort du lit, fait lever son mari et les serviteurs, leur ordonne d'exposer sur la table les saintes images dont on lui avoit fait présent quand on la baptisa, d'allumer des cierges, et de rendre de très-humbles actions de grâces à Dieu qui l'appeloit au ciel. A peine achevoit-elle de donner ses ordres, qu'elle expira.

Une mort si prévue et si douce donna de la joie à toute la famille, et excita dans sa belle-mère un ardent désir de faire une fin semblable. Quelques mois après, ses souhaits furent exaucés ; car, ayant été reprise de son flux de sang et sentant peu à peu diminuer ses forces, elle fit venir son fils, et lui ordonna de courir à l'église, pour avertir un des Pères de la venir voir. Aussitôt après elle fit mettre son lit sur le carreau de sa chambre, par esprit d'humilité et de pénitence chrétienne, et là, les yeux et les mains levées au ciel, déclarant qu'elle ne vouloit servir que le seul vrai Dieu, elle rendit le dernier soupir. La mort de la belle-mère et celle de la bru touchèrent extrêmement toute la famille, qui renonça aussitôt à l'idolâtrie et se disposa à recevoir le baptême.

La même grâce se communiqua bientôt au voisinage. Une fille idolâtre, qui étoit à la veille de se marier, fut prise tout à coup d'un mal où les médecins épuisèrent inutilement tout leur art. On prétendoit que c'étoit une obsession du malin esprit. Un de ses voisins, qui venoit d'être baptisé, prit un ancien chrétien avec lui, et ils allèrent ensemble consoler la famille affligée. Comme ils étoient persuadés du pouvoir que le caractère de chrétien donne sur les démons, ils récitèrent d'abord quelques prières : ensuite, entrant dans la chambre de la malade, son accès lui prit devant eux avec d'étranges convulsions. Mais sitôt qu'ils lui eurent parlé de la religion sainte qu'ils professoient, elle revint à elle et parut tranquille. La mère en fut surprise, et eut envie de se faire baptiser ; mais son envie passa bientôt, car elle retourna à ses premières superstitions. Le mal reprit aussitôt à sa fille, et elle en fut plus tourmentée que jamais. La mère, ne s'en prenant qu'à elle-même, envoie chercher les missionnaires, brise en leur présence toutes ses idoles et les jette par la fenêtre. Après s'être fait instruire des vérités de la religion, elle a été baptisée, elle, sa fille et toute sa maison.

Les remèdes qu'on nous a envoyés d'Europe, et que nous donnons à ces pauvres idolâtres pour le soulagement de leurs corps, servent encore plus à la guérison de leurs âmes. Nous éprouvons tous les jours que Dieu bénit nos soins, surtout à Pékin, où l'on vient en foule nous demander de ces remèdes.

Je ne dois pas oublier ici les services importans que rendent à la religion nos frères Bernard Rhodes et Pierre Frapperie, qui, par le moyen des mêmes remèdes qu'ils distribuent, ont eu occasion de baptiser deux enfans moribonds de la famille impériale. L'un étoit petit-fils de l'empereur par son troisième fils, et l'autre, sa petite-fille par un petit roi Tartare. L'un et l'autre sont maintenant au ciel.

Nous avons perdu, vers les frontières de Tartarie, le père Charles Dolzé, homme d'esprit, d'un excellent naturel, et d'une piété rare. Pour se faire à la fatigue des missions, auxquelles il se sentoit destiné, il en avoit entrepris plusieurs en différentes villes de France, où il avoit fait beaucoup de fruit. Dès qu'il mit le pied dans la Chine, sa santé s'affoiblit peu à peu, et le travail de missionnaire, joint à l'étude de la langue et des caractères du pays, où il s'étoit rendu très-habile malgré les difficultés qu'y trouvent les étrangers, lui causa une hydropisie, dont il avoit déjà eu quelques attaques dans sa jeunesse. Son mal se déclara à Pékin. On lui donna de nos remèdes d'Europe : l'empereur même, qui le considéroit, lui en envoya de son palais, et ordonna à ses médecins de le visiter. Tout cela le soulagea, mais ne le guérit pas. Les médecins jugèrent que l'air de Tartarie lui seroit meilleur que celui de la Chine : dernier remède qu'ils conseillent aux malades de langueur, dont quelques-uns se trouvent bien. Le père Dolzé changea d'air, et ne s'en trouva pas mieux. Il fit paroître une patience héroïque durant le cours de sa maladie, et ne garda jamais le lit, toujours s'occupant de la prière ou s'employant aux exercices de la charité. Et

c'est ainsi qu'il a consommé une vie pleine de vertus et de bonnes œuvres.

LETTRE DU PÈRE BOUVET.

Confrérie fondée à Pékin.

Année 1703.

Dieu continue de répandre ses bénédictions sur la nouvelle confrérie de la Charité, que nous avons érigée à Pékin sous le titre du Saint-Sacrement. Je ne doute point que vous n'approuviez le plan de cette institution, dont la fin principale est d'étendre de plus en plus le royaume de Jésus-Christ dans ces terres idolâtres.

Le Pape nous ayant accordé tous les pouvoirs nécessaires, avec des indulgences considérables pour les vivans et pour les morts, en faveur de tous les confrères, nous ouvrîmes notre première assemblée par une messe solennelle, à la fin de laquelle le père Gerbillon fit un discours fort touchant.

Pour faire estimer davantage le bonheur de ceux qui sont agrégés dans cette confrérie, on a jugé qu'il n'étoit pas à propos d'y admettre indifféremment tous ceux qui se présenteroient. Ainsi nous avons fait entendre aux Chinois que cette grâce ne seroit accordée qu'à ceux qui joindroient à une vie exemplaire un zèle ardent pour le salut des âmes, et qui auroient assez de loisir pour vaquer aux diverses actions de charité qui y sont recommandées.

On s'est donc contenté d'abord d'y recevoir seulement vingt-six des chrétiens les plus fervens : vingt-six autres leur ont été associés, pour les aider dans leurs fonctions, et pour se disposer à être reçus dans le corps de la confrérie, quand ils auront donné des preuves de leur piété et de leur zèle.

Afin de n'omettre aucune des actions de charité, qui sont ici les plus nécessaires, et pour se conformer en même temps aux pieuses intentions du souverain Pontife, on a cru devoir partager cette confrérie en quatre classes différentes, selon les quatre sortes de personnes qui ont le plus besoin de secours; et on a choisi un patron pour chaque classe.

La première est de ceux qui doivent s'employer auprès des fidèles adultes. Leur patron est saint Ignace. Ils sont chargés d'instruire les néophytes, soit par eux-mêmes, soit par le moyen des catéchistes; de ramener dans la voie du salut ceux qui s'en seroient écartés ou par lâcheté, ou par quelque déréglement de vie; enfin de veiller sur les chrétiens à qui Dieu donne des enfans, pour s'assurer qu'ils ne manquent point à leur procurer de bonne heure la grâce du baptême.

Dans la seconde sont ceux qui doivent veiller à l'instruction des enfans adultes des chrétiens, et les conduire tous les dimanches à l'église pour y être instruits des devoirs du christianisme. Et comme on expose tous les jours un nombre incroyable d'enfans dans cette grande ville, qu'on laisse mourir impitoyablement dans les rues, ceux qui composent cette classe sont chargés du soin de leur administrer le saint baptême. Ils sont sous la protection des saints Anges gardiens.

Dans la troisième classe sont compris ceux dont la charge est de procurer aux malades et aux moribonds tous les secours spirituels qui leur sont nécessaires pour les préparer à une sainte mort. Leur fonction est d'avertir les missionnaires lorsque quelqu'un des fidèles est dangereusement malade; d'assister les moribonds à l'agonie et lorsqu'on leur administre les derniers sacremens; de les ensevelir quand ils sont décédés; de présider à leur enterrement et de les secourir de leurs prières; enfin d'avoir un grand soin qu'on ne fasse aucune cérémonie superstitieuse à leurs obsèques. Saint Joseph est le patron de cette classe.

Enfin ceux de la quatrième classe sont principalement destinés à procurer la conversion des infidèles. Ils doivent par conséquent être mieux instruits que le commun des chrétiens, et se faire une étude plus particulière des points de la religion. Et pour cela ils sont obligés de s'appliquer à la lecture des livres qui en traitent, d'être assidus aux instructions qui se font dans nos églises, pour jeter ensuite les premières semences de la foi dans le cœur des idolâtres, et les amener aux missionnaires quand ils les trouvent disposés à se convertir. On a mis cette dernière classe sous la protection de saint François-Xavier.

Tous les confrères de chaque classe se distribuent en divers quartiers de la ville, qu'on leur assigne, et y vaquent séparément à leurs

fonctions. Ils ont trois principaux officiers à leur tête ; on a donné le nom de préfet au premier, et aux deux autres le nom d'assistans. On en fait l'élection tous les ans, afin que ces charges soient moins onéreuses, et que ceux qui les possèdent soient excités, par le peu de durée, à les remplir avec une plus grande exactitude. Ils sont aidés dans leurs emplois par quelques officiers subalternes, qu'on leur choisit aussi à la pluralité des voix. Les aumônes que font les fidèles sont administrées par les principaux officiers, qui les emploient à l'assistance des pauvres, aux frais des funérailles de ceux qui n'ont pas laissé de quoi fournir à cette dépense, et enfin à l'achat des livres sur la religion, qu'on distribue aux gentils qui veulent s'instruire.

Il y a deux sortes d'assemblées, les unes générales, et les autres particulières. Les assemblées générales se tiennent une fois le mois, outre les quatre principales, qui se tiennent quatre fois l'année, où il y a communion générale, et indulgence plénière. Les assemblées particulières se tiennent aussi tous les mois, ou plus souvent quand quelque raison y oblige.

C'est dans ces assemblées particulières que les confrères rendent compte des œuvres de charité qu'ils ont faites le mois précédent, et qu'ils proposent celles qu'on peut faire le mois suivant. Ce qu'il y a de plus considérable s'écrit sur une grande feuille de papier, et le jour de l'assemblée générale, le préfet, au nom de tous les confrères, en fait l'offrande à Notre-Seigneur, par une court oraison qui a été composée exprès. On en fait ensuite la lecture dans la conférence, pour l'édification des confrères, et afin de les animer de plus en plus à la pratique de la charité chrétienne.

Dans la salle des conférences, on a dressé une bibliothèque des principaux livres de la religion. Il y a plusieurs exemplaires de ceux qui sont d'un plus grand usage : tous les confrères peuvent emprunter celui qui leur plaît, et par ce moyen ils sont pourvus de tous les livres propres à leur instruction, et à celle des fidèles et des gentils.

Quand nous aurons bâti une église particulière pour les femmes, nous espérons ériger une confrérie à peu près semblable pour elles, suivant les pouvoirs que nous en avons du saint-siége. Elle aura des règlemens différens, afin de se conformer à ce que les coutumes chinoises permettent à ce sexe. Mais il y a lieu de croire que la religion en tirera pareillement de grands avantages.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE PROCUREUR GÉNÉRAL

DES MISSIONS DES INDES ET DE LA CHINE.

Disgrâce d'un prince. — État de la cour.

A Jao-tcheou, ce 17 juillet 1707.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Je profite de quelques momens de loisir, et du départ d'un vaisseau qui retourne en Europe, pour apprendre à votre Révérence un événement des plus singuliers qu'on ait peut-être vus à la Chine.

L'empereur, qui n'étoit pas encore consolé de la mort du jeune prince, fils de cette fameuse Chinoise qu'il aime passionnément, vient de finir son voyage de Tartarie par un coup d'autorité, dont les suites ne lui ont pas été moins sensibles. On avoit trouvé moyen de lui rendre suspecte la fidélité du prince héritier, et les soupçons dont on avoit prévenu son esprit parurent si bien fondés, qu'il fit arrêter sur-le-champ ce malheureux prince.

Ce fut un spectacle bien triste de voir chargé de fers celui qui, peu auparavant, marchoit presque de pair avec l'empereur. Ses enfans, ses principaux officiers, tout fut enveloppé dans sa disgrâce. Un faiseur d'horoscopes, qui avoit souvent prédit au prince qu'il ne seroit jamais empereur, s'il ne l'étoit à une certaine année qu'il lui marquoit, fut condamné à être coupé en mille pièces ; ce qui est parmi les Chinois le dernier supplice.

Mais comme rien n'est plus extraordinaire à la Chine que la déposition d'un prince héritier, l'empereur crut devoir informer ses sujets des raisons qui l'avoient porté à faire un si grand éclat. Les gazettes publiques furent bientôt remplies de manifestes et d'invectives contre la conduite du prince : on y examinoit sa vie depuis sa plus tendre enfance, et on y voyoit un père outré, qui, après avoir beaucoup dit, laissoit encore beaucoup plus à penser.

Le fils aîné de l'empereur, que nous nommons premier regulo, étoit le seul de tous ses enfans qui fût dans ses bonnes grâces : on fit son éloge dans un des manifestes dont j'ai parlé, et il se flattoit déjà de se voir bientôt élevé sur la ruine de son frère.

Mais les choses prirent tout à coup une face bien différente de celle qu'il se figuroit. De nouvelles lumières qu'eut l'empereur lui découvrirent l'innocence du prince déposé, et les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il sut que, pour y réussir, le regulo avoit eu recours à la magie et à divers prestiges; et que par l'instigation de certains lamas[1] fort expérimentés dans l'usage des sortiléges, il avoit fait enterrer une statue en Tartarie, en accompagnant cette cérémonie de plusieurs opérations magiques. L'empereur envoya sur-le-champ saisir ces lamas, et déterrer la statue : le regulo eut son palais pour prison, et fut condamné à un châtiment qui marquoit assez l'indignation de l'empereur.

Vous pouvez juger, mon révérend Père, quel fut le chagrin que causèrent à l'empereur ces dissensions domestiques : elles le plongèrent dans une mélancolie profonde accompagnée de palpitations de cœur si violentes, qu'on eut tout à craindre pour sa vie. Dans cette extrémité il voulut voir le prince déposé. On le tira de prison, et il fut conduit chez l'empereur, mais toujours dans l'équipage de criminel. Les cris que jeta ce prince infortuné attendrirent le cœur du père, jusqu'à lui tirer des larmes; il demanda plusieurs fois aux grands de l'empire s'il n'avoit pas le pouvoir de rendre la liberté à un fils dont l'innocence venoit d'être hautement reconnue. La plupart des seigneurs lui répondirent assez froidement qu'il étoit le maître, et qu'il pouvoit en ordonner tout ce qu'il lui plairoit. Quelques-uns même, comptant sur la mort prochaine de l'empereur, lui insinuèrent qu'il étoit temps de mettre ordre au repos de l'État, en se nommant un successeur, et ils lui proposèrent son huitième fils, pour qui ils témoignoient beaucoup d'estime; c'étoit donner l'exclusion au prince héritier; ils craignoient sans doute qu'ayant contribué de leurs conseils à sa déposition, il ne fît éclater son juste ressentiment quand il seroit une fois rétabli.

[1] Prêtres tartares.

Mais cette résistance leur coûta cher. L'empereur, outré du peu de déférence que ses ministres avoient à ses volontés, cassa les principaux d'entre eux, et éloigna les favoris qui avoient été le plus opposés au rétablissement du prince.

La chute de ces seigneurs, loin de révolter les peuples, comme il y avoit lieu de l'appréhender, porta au contraire la consolation dans tous les esprits; chacun à l'envi applaudit à la résolution de l'empereur. Le prince fut rétabli dans sa dignité, avec toutes les formalités qu'on a coutume d'observer dans l'empire; on donna partout des marques de l'allégresse publique, et la comédie qu'on joue encore maintenant est tirée d'un trait de l'histoire ancienne, qui a beaucoup de rapport à ce qui vient d'arriver.

L'empereur, de son côté, a accordé une indulgence impériale, c'est-à-dire qu'il a remis toutes les tailles dont les particuliers étoient en arrière, et pour lesquelles ils ont ici beaucoup à souffrir : cette indulgence porte encore diminution des peines imposées aux criminels, en sorte que les moins coupables sont renvoyés sans châtiment.

La punition du regulo suivit de près le rétablissement du prince héritier. Il fut condamné à une prison perpétuelle, et on fit mourir les lamas avec sept de ses officiers qui l'avoient aidé dans ses prestiges. C'est ainsi que ce prince est tombé dans le précipice qu'il avoit creusé à un frère, que sa qualité de fils d'une impératrice légitime mettoit au-dessus de lui, quoiqu'il fût l'aîné.

Voilà, mon révérend Père, quel est l'état présent de la cour. Jamais, comme vous voyez, l'empereur n'a fait éclater davantage le prodigieux ascendant que la nature, l'expérience, la politique, et un règne des plus longs et des plus heureux lui ont donné sur ses sujets. Mais après tout, ceux que le Seigneur, dans l'Écriture, veut bien appeler du nom de dieux[1], sont souvent forcés de reconnoître, dans l'exercice même le plus étendu de leur puissance, qu'ils sont hommes et mortels comme les autres. Je me persuade que l'empereur, éclairé comme il l'est, sera entré dans ce sentiment au fort de sa douleur; et comme je sais que le temps des disgrâces est plus propre à nous

[1] *Ego dixi : Dii estis, et sicut homines moriemini.*

faire réfléchir sur nous-mêmes que celui des grandes prospérités, j'ai exhorté tous les missionnaires à offrir le saint sacrifice de la messe, et à renouveler leurs prières pour la conversion de ce grand prince.

Voici une réflexion qu'il a déjà faite, et qui, aidée de la grâce, pourroit l'approcher du royaume de Dieu. Ayant appelé à son palais ceux à qui il avoit confié l'éducation des princes, il s'est plaint amèrement de ce qu'ils souffroient que ses enfans s'adonnassent à la magie, et à des superstitions qui mettoient le trouble et la division dans sa famille. Heureux s'il approfondissoit un peu plus cette pensée, et s'il venoit à couper jusqu'à la racine d'un tel désordre en bannissant de son empire les fausses sectes, et en y établissant la seule religion, qui est la véritable.

Cependant la maladie de l'empereur, qui augmentoit chaque jour, l'avoit réduit dans un état de foiblesse qui ne laissoit plus d'espérance aux médecins chinois. Ils étoient au bout de leur art, lorsqu'ils eurent recours aux Européens ; ils avoient ouï dire que le frère Rhodès entendoit bien la pharmacie, et ils jugèrent qu'il pourroit soulager l'empereur. Ce frère a en effet de l'habileté et de l'expérience ; et je vous dirai en passant que, comme il est d'un âge assez avancé, nous souhaitons fort qu'on nous en envoie quelqu'un d'Europe qui puisse le remplacer quand nous viendrons à le perdre. Ses services ne contribueront pas peu à l'avancement de la religion.

Dieu, qui a ses desseins, et qui, dans les tristes conjonctures où nous nous trouvons, a peut-être ménagé cette occasion de nous affectionner davantage l'empereur pour le bien du christianisme, bénit les remèdes que le frère Rhodès employa pour sa guérison. Ce fut par le moyen de la confection d'alkermès, qu'il fit d'abord cesser ces palpitations violentes de cœur qui l'agitoient extraordinairement : il lui conseilla ensuite l'usage du vin de Canarie. Les missionnaires, à qui on en envoie tous les ans de Manille pour leurs messes, eurent soin de le fournir ; en peu de temps ses forces se rétablirent, et il jouit d'une santé parfaite. Il en a voulu convaincre ses sujets, en paroissant pour la seconde fois de son règne dans les rues sans faire retirer le peuple, comme c'est la coutume de l'empire ; coutume qui inspire pour la majesté royale un respect presque religieux.

C'est à cette occasion que l'empereur a voulu faire connoître, par un acte authentique, l'idée qu'il avoit des missionnaires. L'éloge qu'il y fait de leur conduite, et de leur attachement à sa personne, est conçu en ces termes : « Vous, Européens, dit-il, que j'emploie dans l'intérieur de mon palais, vous m'avez toujours servi avec zèle et affection, sans qu'on ait eu jusqu'ici le moindre reproche à vous faire. Bien des Chinois se défient de vous, mais pour moi qui ai fait soigneusement observer toutes vos démarches, et qui n'y ai jamais rien trouvé qui ne fût dans l'ordre, je suis si convaincu de votre droiture et de votre bonne foi, que je dis hautement qu'il faut se fier à vous et vous croire. » Il parle ensuite de la manière dont sa santé a été rétablie par le soin des Européens.

Ces paroles de l'empereur, exprimées dans un acte public, ne semblent-elles pas donner quelque lueur d'espérance de sa conversion ? Peut-être me flatté-je d'un vain espoir ; il me semble pourtant qu'il est naturel d'écouter des gens en faveur de qui on est ainsi prévenu ; ce que dit ce prince, « qu'on doit se fier à nous, qu'on doit nous croire », a déjà servi à la conversion de plusieurs de ses sujets.

Avant que cet acte impérial parût, le père Parennin m'avoit averti qu'on avoit donné des ordres secrets aux vice-rois de Canton et de Kiangsy, de recevoir le vin et les autres choses que les Européens leur apporteroient pour l'usage de l'empereur, et de les envoyer incessamment à la cour ; pourvu que tout ce qui seroit envoyé fût scellé du cachet de l'Européen ; car cette circonstance étoit expressément recommandée ; ce qui est une nouvelle preuve de la confiance dont l'empereur veut bien nous honorer.

Ne soyez pas surpris, mon révérend Père, si je compte pour beaucoup tous ces petits avantages. Comme nous n'avons traversé tant de mers que pour faire connoître Jésus-Christ à un grand peuple qui l'ignore, et que c'est là l'unique fin de tous nos travaux, nous faisons attention jusqu'aux moindres choses qui sont capables de favoriser un si grand dessein.

Mais ce qui vous intéresse le plus, et ce que sans doute vous exigez de moi préférablement à tout le reste, c'est que je vous instruise de de l'état présent de nos Eglises. J'ai la douleur de ne pouvoir vous contenter que dans trois ou quatre mois, qui est le temps que les mis-

sionnaires ont accoutumé de m'écrire. Tout ce que je puis faire maintenant, c'est de vous communiquer ce que j'ai appris par trois ou quatre lettres particulières, qui m'ont été rendues il y a environ deux mois.

La première est du père Jacquemin. Il me mande qu'il a parcouru, pendant le carême, les diverses chrétientés dont il a soin, pour leur faire gagner le jubilé accordé par N. S. P. le pape, afin d'obtenir la paix entre les princes chrétiens, et que, durant ce temps-là, il a baptisé quatre-vingts infidèles, et entendu les confessions de plus de dix-sept cents chrétiens, pleins de ferveur et de piété.

La seconde est du père Noëlas, qui écrit de Ngan-lo, que dès le mois d'avril il avoit conféré le saint baptême à cent idolâtres, en parcourant ce qu'il appelle sa mission de Hollande, c'est-à-dire un grand nombre de familles de pêcheurs dispersées de côté et d'autre sur de petites éminences, au milieu d'un plat pays qui est souvent inondé.

Le père Melon marque, dans la troisième, qu'il a baptisé quatre-vingt-dix personnes à Vousi, lieu de sa résidence, qu'il étoit sur le point de faire la visite de ses chrétientés, et qu'il commencera par un endroit où il trouvera trente catéchumènes qui l'attendent, et qui sont disposés à recevoir la grâce du baptême. Il ne sait en quels termes exprimer la joie qu'il ressentit le jour du vendredi-saint, lorsqu'on vint lui dire que trois cents barques de pêcheurs chrétiens venoient d'arriver, et avoient débarqué leurs femmes près de Vousi, dans une église qu'ils avoient eux-mêmes construite, et où ils l'attendoient pour s'acquitter de leur devoir pascal. Il m'ajoute, en finissant sa lettre, que si le démon venoit à bout de ruiner une mission aussi florissante que celle de la Chine, il pleureroit toute sa vie ses pauvres pêcheurs de Vousi.

Certainement, mon révérend Père, la Chine est un champ propre à rapporter au centuple, pourvu qu'il y ait des ouvriers qui le cultivent; mais si ces ouvriers n'ont précisément que ce qui est nécessaire à leur subsistance, et s'ils n'ont pas de quoi fournir à l'entretien des catéchistes, et aux frais indispensables des courses qu'ils sont obligés de faire, rien n'est plus triste pour eux que de voir périr une riche moisson faute de pouvoir la recueillir. Je vous conjure donc, mon révérend Père, par les entrailles de Jésus-Christ, s'il n'a pas rejeté la Chine, de procurer ces secours à tant de zélés missionnaires, sans lesquels je puis vous assurer qu'ils seroient ici assez peu utiles.

La quatrième lettre est du père de Chavagnac. Le détail qu'il me fait de quelques actions édifiantes de ses néophytes, est une preuve de la ferveur qui règne dans son Église. Je vous les rapporte de suite, mon révérend Père, afin que vous m'aidiez à remercier le Seigneur des fruits de bénédiction qu'il opère dans le cœur de ces nouveaux fidèles.

Un chrétien, âgé de quarante ans, avoit amassé avec bien de la peine de quoi se marier. (Vous n'ignorez pas que se marier à la Chine, c'est s'acheter une femme.) Il y avoit déjà quelque temps que le mariage étoit conclu, lorsqu'on lui apprit que sa prétendue femme, qu'on lui avoit dit être veuve, avoit encore son mari, qui étoit plein de santé. L'embarras pour le chrétien ne fut pas tant de la renvoyer, que de retirer l'argent qu'elle lui avoit coûté. L'indigence et le désespoir avoient porté le mari à la vendre, et il avoit dépensé toute la somme qu'il avoit reçue.

Les parens du chrétien, qui étoient infidèles, firent tous leurs efforts pour l'engager, ou à la garder, ou du moins à la revendre à quelque autre; car le véritable mari refusoit de la recevoir, à moins qu'on ne lui donnât de quoi la nourrir. La tentation étoit délicate pour un Chinois. Cependant le chrétien tint ferme; et comme l'unique ressource qu'il avoit étoit de s'adresser au mandarin, il alla le trouver, et après lui avoir exposé le fait, il lui déclara qu'étant disciple de Jésus-Christ, il ne pouvoit ni ne vouloit garder la femme d'un autre; qu'il étoit pourtant de la justice qu'il fût remboursé, ou par le mari qui avoit reçu son argent, ou par les entremetteurs qui avoient trempé dans une semblable supercherie; mais que si cela ne se pouvoit, parce que l'un étoit pauvre, et que les autres, ou étoient morts, ou avoient pris la fuite, il le supplioit d'ordonner au mari légitime de reprendre sa femme.

Le mandarin, autant surpris qu'édifié de cette proposition, fit de grands éloges d'une religion qui inspire de pareils sentimens, et ayant fait chercher le seul des entremetteurs qui restoit, il le fit châtier sévèrement. Cependant le chrétien n'a point de femme, et a perdu toute espérance de pouvoir jamais

amasser de quoi en avoir. Pour peu qu'on connoisse la Chine et qu'on sache ce que c'est pour un Chinois que de pouvoir se marier, cette action paroîtra héroïque; pour moi, je la regarde ainsi.

Un autre chrétien fort jeune s'étoit oublié, dans un emportement, jusqu'à dire à sa mère quelques paroles offensantes, qui avoient scandalisé tout le voisinage : dès que, revenu à soi, il fit réflexion à ce qui lui étoit échappé, il assembla ses voisins, et, se mettant à genoux en leur présence, il demanda pardon à sa mère; ensuite, pour expier sa faute, il s'imposa lui-même une pénitence pénible et humiliante. Puis adressant la parole à tous ceux qui étoient présens : « Un chrétien, leur dit-il, peut bien s'écarter de son devoir dans un premier mouvement de colère, mais sa religion lui apprend à réparer aussitôt sa faute, et c'est pour vous en convaincre que je vous ai priés d'être témoins de tout ce qui vient de se passer. »

Un lettré cassé de vieillesse, ayant demandé et reçu le baptême, ne vécut plus qu'environ un mois; il passa tout ce temps-là dans les plus grands sentimens de piété, ne perdant point de vue un crucifix que je lui avois laissé, et s'entretenant continuellement avec Notre-Seigneur attaché à la croix. Comme il s'aperçut qu'il touchoit à sa dernière heure, il ramassa tout ce qui lui restoit de forces pour m'écrire. Sa lettre n'est point venue jusqu'à moi, parce que n'étant pas du goût de ses parens infidèles, à qui il l'avoit confiée, ils jugèrent à propos de la supprimer. Quelques fragmens qu'on m'en a apportés me font regretter infiniment de ne l'avoir pas reçue. C'est ainsi qu'il signoit cette lettre : *N. N. par naissance enfant du rebelle Adam, par miséricorde frère adoptif de Jésus-Christ et fils adoptif de Dieu, sur le point d'aller au ciel réparer, par un amour éternel, l'indifférence que j'ai eue sur la terre pour celui à qui je me devois tout entier.*

Le père de Chavagnac m'ajoute que le mandarin du lieu où il réside est si convaincu de la vérité de notre religion, qu'il s'efforce d'engager tous ses amis à l'embrasser, bien que, par des raisons d'intérêt et de fortune, il soit malheureusement retenu lui-même dans les ténèbres de l'infidélité. Sa mère, sa femme, ses enfans, les femmes de ses enfans et la plupart de ses domestiques, font une profession ouverte du christianisme. Ce que ce Père me raconte de cette petite église renfermée dans le palais du mandarin, me remplit de la plus douce consolation.

La chrétienté de Hien[1], me dit-il, est, grâce à Dieu, dans un très-bon état. On ne peut avoir plus d'ardeur pour entendre parler des choses de Dieu, plus d'estime pour la qualité de chrétien, plus de tendresse pour le Sauveur du monde, plus de délicatesse de conscience pour s'abstenir des plus légères fautes. Je me suis attaché principalement à leur expliquer les rapports que Jésus-Christ a avec nous, le fond du mystère de l'incarnation et les conséquences que nous devons en tirer. Depuis quelque temps, je leur ai fait six entretiens sur ce mystère, et chaque entretien duroit au moins trois heures; mais je n'ai rien dit à ces dames nouvellement chrétiennes, qu'elles n'aient conçu, qu'elles n'aient goûté, qu'elles n'aient répété plusieurs fois le jour, et dont elles n'aient profité pour la pratique. Je l'ai connu à certains mots qui leur échappoient tantôt à l'une, tantôt à l'autre, quand quelque point de l'instruction les avoit frappées, tels que sont ceux-ci par exemple : « C'est quelque chose de grand que d'être chrétien. Des chrétiens qui se méprisent ont grand tort; leur estime doit aller jusqu'au respect. Un chrétien qui n'aime Dieu qu'à demi est un monstre. Comment des chrétiens peuvent-ils ne se pas aimer! que les infidèles ne savent-ils notre sainte religion, il n'y en auroit pas un qui ne l'embrassât! »

Il y a peu de jours qu'à la fin d'un de ces entretiens, la mère du mandarin se leva, et adressant la parole à toute l'assemblée : « Ce que je conclus de tout ceci, dit-elle, c'est qu'il n'y a qu'une seule chose qui doive nous être chère et précieuse, savoir : la grâce sanctifiante; qu'on ne doit rien omettre pour l'obtenir, quand on ne l'a pas encore; pour la conserver quand on l'a obtenue, et pour la recouvrer quand on a eu le malheur de la perdre. » Ensuite, jetant des regards pleins de tendresse sur huit petits enfans chrétiens qui étoient présens, elle les baisa tous l'un après l'autre, respectant en eux la grâce d'adoption qu'ils avoient reçue à leur baptême.

Peu après, la veuve du fils aîné du mandarin, conduisant au pied d'un oratoire sa fille unique,

[1] Palais du mandarin.

âgée d'environ quatre ans, j'entendis qu'elle lui disoit ces paroles : « Je t'aime, Dieu le sait, ma chère enfant : eh! comment ne te pas aimer, puisque tu es le seul gage que ton père, en mourant, m'ait laissé de sa tendresse! Cependant, si je croyois que tu dusses jamais abandonner Jésus-Christ ou perdre l'innocence de ton baptême, je prierois le Seigneur de te retirer au plus tôt de ce monde. Oui (répéta-t-elle trois ou quatre fois, regardant une image de Notre-Seigneur, et croyant ne point être entendue), oui, mon Dieu, elle est à vous; vous pouvez la reprendre; bien loin de la pleurer, je vous remercierai de la grâce que vous lui aurez faite. » Autant que je pus juger par le ton dont elle prononçoit ces dernières paroles, elle versoit des larmes. C'est par ce dernier trait que le père de Chavagnac finit sa lettre.

Le père de Mailla, qui a eu cette année trois rudes persécutions à souffrir, m'a raconté une sainte saillie d'un enfant de huit à neuf ans, qui m'a paru admirable; je crois que vous serez surpris, comme moi, de voir une foi si vive dans un âge si tendre. Il venoit de perdre deux de ses frères qui étoient morts de la petite vérole, lorsqu'il en fut lui-même dangereusement attaqué à son tour. Sa mère s'échappa jusqu'à dire dans un mouvement d'impatience : « Hé quoi! faut-il donc perdre tous nos enfans faute d'avoir recours à la déesse de la petite vérole? » (C'est une divinité fort célèbre à la Chine.) L'enfant, qui entendit ces paroles, en fut tellement offensé, qu'il ne voulut jamais souffrir, pendant le peu de temps qui lui restoit à vivre, que sa mère parût en sa présence. Tout son plaisir étoit de voir des chrétiens et de s'entretenir avec eux du bonheur dont il alloit jouir dans le ciel. La fermeté du fils produisit dans la mère un prompt et sincère repentir de sa faute, qu'elle expia aussitôt par les larmes de la pénitence.

Vous serez bien aise, mon révérend Père, d'apprendre encore de quelle manière un jeune Chinois, qui vient d'être baptisé, a été converti au christianisme. Sa conversion a quelque chose de singulier, je dirois presque de miraculeux. Ses parens l'avoient mis parmi les bonzes, et lui avoient fait porter dès sa plus tendre enfance l'habit de cette sorte de religieux chinois. Il n'avoit guère que seize ans lorsqu'il tomba dans un étang fort profond où il devoit se noyer sans ressource. Mais à peine fut-il au fond de l'eau, qu'il se sentit soutenu par un homme inconnu qui le porta sur le bord de l'étang, et qui disparut aussitôt après lui avoir ordonné d'aller de ce pas à l'église de Kieou-kiang, pour s'y faire instruire et recevoir le baptême. L'effet est une preuve du prodige, car, quelque résistance qu'il ait trouvée du côté de ses parens infidèles, il a voulu absolument être baptisé, et j'espère que son exemple fera quelque impression sur leurs cœurs. Sa mère est déjà fort ébranlée.

J'ai été également charmé de la force et de la générosité toute chrétienne d'un de nos néophytes. Il n'avoit pour subsister qu'un petit emploi chez un marchand de ses parens, fort riche, dont il tenoit les livres de compte. Le marchand, entêté jusqu'à l'excès du culte de ses idoles, et craignant qu'elles ne lui devinssent contraires s'il gardoit chez lui un homme qui faisoit profession du christianisme, le chassa sur-le-champ de sa maison, en l'assurant néanmoins que la porte lui en seroit ouverte dès qu'il auroit renoncé à une loi qui n'étoit pas de son goût. Mais le généreux chrétien, indigné d'une pareille proposition, sortit sur l'heure de chez le marchand; et quoiqu'il soit maintenant dans un besoin extrême, lui, sa femme et ses enfans, il m'a protesté mille fois que rien ne seroit capable de lui faire abandonner Jésus-Christ, et qu'il demeurera plutôt toute sa vie dans l'état d'indigence où il est, que de commettre une semblable infidélité.

Je ne puis finir cette lettre, mon révérend Père, sans vous rapporter encore un rare exemple de charité que viennent de donner les chrétiens de King-te-tching. Rien n'a fait plus d'honneur à la religion, ni ne l'a rendue plus respectable aux infidèles. Une peste ravageoit tout le pays, la plupart des familles en étoient affligées, et, ce qu'il y avoit de plus triste, c'est que ceux qui étoient une fois atteints de cette maladie se voyoient aussitôt abandonnés de leurs parens infidèles. Les chrétiens, touchés de compassion de leur misère, ont suppléé par leurs soins aux secours que tant de malheureux avoient droit d'exiger de la tendresse de leurs proches.

On voyoit ces charitables néophytes parcourir toutes les maisons où il se trouvoit des malades, et s'exposer sans crainte à un mal si contagieux; on en voyoit plusieurs transporter chez eux des familles entières de moribonds, leur rendre

les services les plus bas, et, à la faveur des remèdes dont ils soulageoient leurs corps, faire couler dans leurs âmes les vérités du salut. Dieu a voulu, ce semble, récompenser une charité si extraordinaire ; lorsque je suis allé visiter cette Église, j'ai appris qu'il n'étoit mort personne de tous ceux dont les chrétiens avoient pris soin ; ce que les infidèles regardoient comme un prodige, et ce qui en a déterminé plusieurs à me prier de les instruire et de les disposer à la grâce du baptême. Je ne doute point, mon révérend Père, que ce que je vous mande de nos chrétiens de King-te-tching ne touche bien sensiblement M. le marquis de Broissia ; car enfin, cette nouvelle Église doit être regardée comme son ouvrage, puisqu'elle a été fondée et est maintenant entretenue de ses libéralités. Quand j'aurai reçu les lettres que j'attends dans quelques mois, je ne manquerai pas de vous les envoyer par les premiers vaisseaux. Accordez-moi quelque part dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, etc.

EXPLICATION D'UNE FIGURE.

Les trois inscriptions suivantes ont été écrites de la propre main de l'empereur de la Chine. Ce fut le 24 d'avril de l'année 1711, la cinquantième de son règne, et le septième jour de la troisième lune, que ce prince donna ces inscriptions aux Pères jésuites de Pékin, pour la nouvelle église qu'ils ont élevée vers la porte de Tcun-ching-muen. Dès l'année 1705 il voulut contribuer à la construction de cette église, et il donna pour cela dix mille onces d'argent.

Les caractères de l'inscription du frontispice ont chacun plus de deux coudées [1] et demie chinoises de hauteur.

Les caractères des inscriptions de chaque colonne ont près d'une coudée chinoise de hauteur.

Inscription du frontispice.

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES.

Inscription de la première colonne.

IL EST INFINIMENT BON ET INFINIMENT JUSTE, IL ÉCLAIRE, IL SOUTIENT, IL RÈGLE TOUT AVEC UNE SUPRÊME AUTORITÉ ET AVEC UNE SOUVERAINE JUSTICE.

Inscription de la seconde colonne.

IL N'A POINT EU DE COMMENCEMENT, ET IL N'AURA POINT DE FIN ; IL A PRODUIT TOUTES CHOSES DÈS LE COMMENCEMENT, C'EST LUI QUI LES GOUVERNE ET QUI EN EST LE VÉRITABLE SEIGNEUR.

[1] La coudée chinoise est au pied du Châtelet de Paris comme à peu près 29 sont à 30.
(*Note de l'ancienne édition.*)

MÉMORIAL

ENVOYÉ EN EUROPE PAR LE PÈRE THOMAS,

VICE-PROVINCIAL DES JÉSUITES EN CHINE.

Cet écrit simple et fidèle renferme le récit de ce qui s'est passé à Pékin dans tout le temps de la visite de l'illustrissime seigneur Charles-Thomas Maillard de Tournon.

Il nous a paru propre à éclairer le public sur un événement aussi intéressant.

ARTICLE PREMIER.

Lorsque M. de Tournon eut été nommé légat à la Chine, il écrivit de Rome au père Grimaldi pour le prier de lui obtenir la permission d'aborder dans un des ports de cet empire. Il invita même ce missionnaire à l'aider de ses conseils. La lettre du légat était du 7 février de l'année 1702. Le père Grimaldi répondit à M. de Tournon par plusieurs voies différentes. Ses lettres furent adressées à Fokien et à Canton, et il y parloit au légat avec sincérité sur ce qu'on avoit à craindre ou à espérer dans sa légation.

Quand M. le patriarche fut arrivé à Canton, le 8 avril 1705, il prit conseil des plus anciens missionnaires du pays, et il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps qu'il seroit à propos de la découvrir. Il fit cependant écrire aux missionnaires de Pékin qu'il alloit prendre sa route vers Nankin, et qu'ils pourroient lui adresser leurs lettres dans cette ville. Cette résolution changea bientôt, à la persuasion de quelques personnes qu'il écouta, contre l'avis commun. Il écrivit aux missionnaires de Pékin d'annoncer sans réplique à l'empereur que le patriarche d'Antioche, etc., étoit arrivé pour faire la visite de toutes les missions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là, M. le patriarche ne demanda plus conseil à aucun missionnaire de Pékin, si ce n'est qu'il écrivit au père Grimaldi, pour le prier de lui donner sincèrement les avis qu'il jugeroit à propos. On sentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ses commandemens sans réplique, il n'étoit guère en disposition de croire ce qu'on lui manderoit de contraire aux idées et aux sentimens qu'on lui avoit inspi-

rés. Il demanda aussi qu'on lui présentât un jésuite pour être vicaire apostolique à Nankin. Il n'ignoroit cependant pas que nous étions dans l'impossibilité de répondre sur cela aux désirs qu'il témoignoit.

Pour obéir au premier ordre de M. le patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'empereur qui y étoit alors : nous demandâmes qu'on permît à M. le patriarche d'user à la Chine de ses pouvoirs. On ne fit point de réponse déterminée à nos deux premières lettres : on nous refusa son entrée à la cour à la troisième ; enfin, on la permit à la quatrième. L'empereur ordonna de faire prendre au légat un vêtement à la tartare, et le fit défrayer jusqu'à son arrivée à Pékin. Par là on ferma, ou du moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandoient le bruit dans Rome et ailleurs que les missionnaires établis à la cour de l'empereur de la Chine empêcheroient le légat d'entrer dans ce royaume.

M. de Tournon partit de Canton le neuvième de septembre, et fut reçu partout avec de grands honneurs. Cependant la grandeur et la pesanteur des bateaux qu'on lui avoit donnés pour le transporter à Pékin, retardèrent un peu son arrivée et le désir que les missionnaires avoient inspiré à l'empereur de voir un homme revêtu d'une aussi éminente dignité que celle de légat du saint-siége : nous en avions donné une très-haute idée à Sa Majesté chinoise. Vers la mi-novembre, l'empereur envoya exprès dans la province de Canton, pour étudier le légat, sous le prétexte de faire hâter son voyage. Le 25 du même mois, il fit partir son fils Cum-yo, et le fils du vice-roi, pour aller au-devant du légat. Un missionnaire de chacune des trois Eglises accompagna ces deux mandarins. Ils trouvèrent le patriarche à vingt-quatre lieues de Pékin, embarrassé à continuer son voyage, parce que le fleuve étoit glacé. Ils le conduisirent par terre à la capitale, où il arriva le quatrième décembre. M. de Tournon fut loger dans celle des maisons des missionnaires que l'empereur leur avoit bâtie dans l'enceinte de son palais. Ce fut afin qu'il fût plus à portée de recevoir les faveurs de la cour. En effet, on assigna au légat des provisions de bouche, aux frais de l'empereur, pour tout le temps de son séjour à Pékin. Un des domestiques du patriarche étant venu à mourir, l'empereur, à la prière du légat, lui donna un champ pour sa sépulture : de là la grande espérance que conçut le prélat d'établir une maison de missionnaires italiens à Pékin. On appeloit déjà ce cimetière le cimetière des Italiens. Il auroit été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui étoit destiné aux anciens Européens. On l'offrit au patriarche ; mais il en voulut un nouveau, et montra par là une espèce de séparation de nous à un prince très-pénétrant.

L'empereur cependant faisoit observer par des espions si l'on ne changeroit rien aux cérémonies accoutumées des chrétiens dans l'enterrement du défunt. Il apprit qu'il y avoit eu de la différence. Il en fut fâché, mais sans rien faire éclater. Au contraire, il envoya au patriarche deux faisans destinés pour la table impériale. Il lui permit même de se faire transporter à son audience, tout malade qu'il étoit, faveur qui n'avoit point encore eu d'exemple. L'empereur reçut donc le légat dans un jardin peu éloigné de la première porte du palais, pour ne lui point donner la peine de traverser avec fatigue de grandes cours et de longs appartemens. Ce fut le 31 décembre que M. de Tournon fut admis pour la première fois en la présence de l'empereur. Il étoit suivi de toute sa maison et de tous les missionnaires de Pékin. Les différentes cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer, avoient ordre de le dispenser des cérémonies chinoises en considération de sa personne et de sa maladie. Il salua donc Sa Majesté impériale par ces sortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'empereur fit asseoir le légat sur un monceau de coussins : il lui demanda des nouvelles de la santé du pape, et il fit tout cela d'un air de bonté et de familiarité qui nous ravit. Une réception de la sorte est ordinaire en Europe ; mais à la Chine, elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'empereur pour le patriarche parurent de toutes les manières : on lui fit présenter du thé par les plus grands seigneurs de la cour : l'empereur lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin ; enfin on lui servit une table couverte de trente-six plats d'or : l'empereur n'y avoit presque pas touché. Cette table fut envoyée au patriarche dans son logis. On s'entretint de choses agréables après le dîner ; enfin, l'empereur invita le patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa légation. Il l'entendit discourir assez longtemps, et le redressa avec bonté, lorsqu'il s'égaroit. Enfin il fit tout

pour l'engager à avoir de la confiance dans sa personne impériale.

On peut protester que dans toutes les histoires de la Chine, on ne trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun ambassadeur, qui égale celle de M. le patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent se le persuader, parce qu'ils ignorent les usages de cette cour, tous les Tartares et tous les Chinois en sont convaincus, et le prince héritier de la couronne l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne, on vit recommencer les bontés de l'empereur pour M. de Tournon. Le premier de janvier, l'empereur promit qu'il enverroit des présens au pape, et le second de janvier il les fit délivrer. Il nomma aussi le père Bouvet pour les présenter de sa part à Sa Sainteté, et M. le patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en son nom. Le père Bouvet et M. Sabini ne furent chargés que des présents les moins considérables, parce qu'on apprit à Pékin que les vaisseaux alloient partir pour l'Europe. L'empereur se réserva d'envoyer les plus précieux par le même navire qui reporteroit M. le patriarche.

Cependant Sa Majesté alla prendre le plaisir de la chasse d'hiver, et comme M. le patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienséance d'accompagner l'empereur dans ce voyage de plaisir, on le pria de nommer quelqu'un de sa part qui pût être témoin de ce magnifique divertissement. On ordonna à des mandarins de porter de trois en trois jours des provisions à M. le légat, qui étoit indisposé.

Le commencement de l'année chinoise approchoit, lorsque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la cour ne se refroidît à l'égard de M. le patriarche, et surtout qu'on ne le traitât pas avec toute la distinction que nous souhaitions dans la distribution des présens que fait l'empereur au renouvellement de chaque année. Notre crainte augmenta lorsque nous vîmes que le dernier jour de l'année étoit arrivé sans qu'il parût aucun vestige de présents de la part de l'empereur. Enfin, Sa Majesté ordonna qu'on apportât à M. le patriarche un esturgeon d'une grandeur prodigieuse; il étoit accompagné d'autres poissons, avec des cerfs, des sangliers, des faisans et une table plus riche encore par une belle garniture d'argent, que par les mets dont on devoit la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au prélat les présents de la cour.

Le 26 février, l'empereur invita M. le patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devoit être tiré dans une maison de campagne appartenant à Sa Majesté. Comme M. de Tournon étoit toujours indisposé, l'empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison impériale à la campagne, et deux mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'empereur alla dans la province de Peche-li, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assemblent en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le patriarche reçut du prince héritier, pendant l'absence de l'empereur, les mêmes présens et les mêmes distinctions qu'il avoit reçus de l'empereur. Les chaleurs du mois de mai invitèrent M. le patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyoit nécessaires pour sa santé. Il y alla accompagné d'un mandarin qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'empereur s'informa de sa santé; et enfin, vers le dixième jour de juin, il le fit inviter à venir prendre son audience de congé. La maladie de M. le patriarche étant augmentée, il ne put paroître devant l'empereur. Deux mandarins du troisième rang eurent ordre de ne point quitter M. le patriarche, et de donner souvent de ses nouvelles à la cour. Aussitôt que l'empereur eut appris sa convalescence, il lui envoya un présent (car c'est la coutume à la Chine d'en faire aux convalescens); c'étoient quinze pièces de brocart et une livre de la précieuse racine de gin-seng [1].

[1] Gin-seng, ou gensen, plante jadis en grande réputation et dont parlent souvent les missionnaires. On croyoit qu'elle ne croissoit que dans les forêts de la Tartarie, et on la vendoit en Chine au poids de l'or. Mais depuis on a découvert qu'elle étoit commune en Virginie, au Canada, et dans toute la partie orientale de l'Amérique du Nord. Le prix en a donc considérablement diminué, et de plus, on en fait, en médecine, infiniment moins d'usage qu'autrefois. On la cultive

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'empereur pour la Tartarie, il ne voulut pas laisser échapper l'occasion d'avoir encore une audience de Sa Majesté. Il fut admis dans une maison impériale hors de la ville, et il y fut conduit par des mandarins avec pompe. L'empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa manière par ses officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure, où, après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les pères Gerbillon et Pereyra, il s'assit en présence de l'empereur. Le prince héritier se trouva à l'audience avec le neuvième et le treizième fils de l'empereur et peu d'autres courtisans. Après qu'il eut remercié l'empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'empereur et les jardins du prince héritier.

M. le patriarche fut reçu dans l'une et dans les autres avec toute la distinction possible. Le prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avoit fait préparer deux barques pour le promener sur le canal, l'une pour le patriarche et l'autre pour le prince. Tantôt la barque du prince précédoit le légat comme pour le conduire, tantôt elle le côtoyoit pour pouvoir l'entretenir. Enfin, le prince régala M. de Tournon d'un rafraîchissement de liqueurs délicieuses; ensuite le légat prit congé et sortit aux applaudissemens de toute la cour, surprise de la réception que les missionnaires du palais avoient procurée à un étranger; plusieurs même murmuroient de la familiarité avec laquelle, disoient-ils, l'héritier d'un grand empire s'étoit ravalé.

Il est vrai que le Seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'empereur en faveur de M. de Tournon; mais on peut dire que les Pères de Pékin n'ont pas peu contribué à lui attirer, et en sa personne à l'Église, tant de marques de considération. Les infidèles par là sont disposés à embrasser une religion honorée jusques dans les cours de la gentilité. Plût à Dieu que l'empereur eût continué à traiter M. le patriarche avec la même distinction! Mais, tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a pas cependant refusé les marques de sa libéralité : on lui a toujours fourni gratuitement des provisions, et c'est aux frais de l'empereur qu'il a été reconduit à Canton.

dans nos jardins d'Europe, mais elle n'y réussit que médiocrement quand on veut la multiplier autrement que par des graines qu'on fait venir des pays mêmes où elle croît naturellement.

ARTICLE II.

Sur les controverses en matière de religion.

Nous nous contenterons, pour cet article, de dire que quand M. de Tournon arriva à Pékin, et qu'il y insinua aux missionnaires qu'il y trouva, que le décret qui décidoit les contestations fâcheuses qui les divisoient, avoit été porté à Rome, ils supplièrent son Excellence de le leur faire connoître et même de le leur signifier, protestant qu'alors ils sacrifieroient à l'obéissance due à l'Église tous les intérêts de la mission et jusqu'à leur propre vie; qu'ils abandonneroient même la Chine, si le souverain pontife l'ordonnoit ainsi.

Nous supprimons les autres détails relatifs à ces controverses, parce que nous nous faisons une loi de respecter et d'obéir aux ordres des souverains pontifes qui défendent d'en parler ni directement, ni même indirectement.

ARTICLE III.

Conduite de M. le patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la cour de Pékin.

Le 25 décembre de l'année 1705, l'empereur fit demander au patriarche la cause de sa légation. L'empereur, parfaitement instruit de tout ce qui se passe dans son empire, n'ignoroit pas le sujet de nos divisions. Ainsi, quand il vit arriver un commissaire apostolique, il conçut assez qu'il ne venoit que pour rétablir la paix entre les missionnaires d'Europe. Il fit donc dire à M. le légat par des mandarins, qu'une navigation de six mille lieues n'avoit été entreprise que pour un grand dessein, et qu'il lui importoit d'en être informé. Le patriarche répondit qu'il venoit seulement à la Chine pour rendre grâce à Sa Majesté, au nom du pape, de la protection qu'elle vouloit bien donner à la religion chrétienne et aux missionnaires qui l'annonçoient. M. le patriarche se seroit expliqué plus nettement sur les véritables motifs de sa légation; mais les sieurs Sabini et Appiani l'en empêchèrent. Enfin, il résolut de les faire savoir à l'empereur, mais en secret, par le canal des mandarins.

Le 26 décembre, il mit entre les mains des

mandarins un mémoire pour l'empereur, écrit en italien, et dans une conférence secrète, il déclara aux mandarins qu'il venoit faire la visite des Pères de Pékin. Nous sûmes, le soir, du patriarche lui-même, que l'empereur avoit répondu à son Excellence de la bonne conduite et de la régularité des Pères de sa cour, et qu'il lui avoit permis seulement d'aller visiter ceux qui étoient répandus dans les provinces. Tout cela se fit avant qu'on eût traduit en chinois le mémoire italien du légat : nous en parlerons bientôt.

Le 27 décembre, les mandarins disoient à son Excellence que l'affaire étoit terminée. Ce mot d'*affaire terminée* donna bien de la joie au patriarche. Il crut que l'empereur lui accordoit tout ce qui étoit renfermé dans son mémoire. Le père Kiliani et les autres Pères crurent devoir rabattre un peu de sa joie, et lui apprendre que l'expression des Chinois ne vouloit dire autre chose, sinon que son affaire alloit son chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que son mémoire n'ayant pas encore été traduit, il étoit difficile que l'empereur eût sitôt consenti à toutes ses demandes : voici les propres termes du mémoire, fidèlement traduits de l'italien.

« Pour obéir fidèlement aux ordres de Votre Majesté impériale, je lui dirai que sa Sainteté a un si grand zèle pour le salut de son âme, qu'elle désire ardemment d'avoir une correspondance éternelle avec cette cour, et de savoir sans cesse des nouvelles de sa royale personne; de lui faire part de toutes choses, de la prévenir sur tout ce qui pourra lui faire plaisir : pour cela, sa Sainteté souhaiteroit établir ici une personne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine, en qualité de supérieur général de tous les Européens. Ce supérieur satisfera tout à la fois aux désirs de sa Sainteté, aux prétentions de Votre Majesté et au bon gouvernement de la mission que la protection, l'exemple et les bons avis de Votre Majesté honorent si fort. »

L'empereur eut tant d'impatience de voir ce mémoire, qu'il se le fit apporter, quoiqu'il ne fût qu'à demi traduit en tartare. Lorsqu'il l'eut lu tout entier : « Ce ne sont là que des demandes frivoles, dit-il; le patriarche n'a-t-il rien autre chose à négocier ici ? » Les courtisans furent surpris de la pénétration de l'empereur.

Le 28 décembre, les mandarins rapportèrent au patriarche que l'empereur jugeoit à propos que ce supérieur général des missions fût un homme connu à sa cour, qui y eût au moins demeuré dix ans, et qui en connût les manières. Ils fortifièrent ce sentiment du prince de très-bonnes raisons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité et d'émotion, qu'on voulut bien attribuer à sa maladie, qu'on lui avoit tout accordé la veille, et qu'on lui refusoit tout aujourd'hui; qu'il falloit bien que l'empereur eût reçu de nouvelles inspirations par certains canaux. Le père Pereyra, qui prévit les suites de cette émotion, pria humblement M. le patriarche de ne rien laisser échapper qui pût contrister l'empereur; qu'après tout, ce prince ne lui avoit rien accordé la veille, et qu'il ne lui refusoit rien aujourd'hui; qu'il ne faisoit que proposer ses conditions, en vue d'exécuter sa demande. Le patriarche prit mal l'avis du père Pereyra, et dit qu'il ne prétendoit pas être interrompu lorsqu'il parloit. Il ajouta qu'il vouloit qu'on traduisît ce qu'il venoit de dire, et qu'on le portât à l'empereur. Les pères Gerbillon et Pereyra prirent donc le parti de se taire, quoiqu'ils comprissent le mauvais effet que devoit produire le discours du patriarche. M. Appiani donna donc par écrit sa réponse aux mandarins. Aussitôt qu'ils la lurent, la colère et la douleur parurent sur leur visage; ils s'écrièrent qu'on manquoit de respect à leur maître, le plus grand prince de l'univers; ils se plaignirent qu'on l'accusoit de légèreté d'esprit, en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. Pour se plaindre plus à l'aise, ils se retirèrent dans un autre appartement. Cependant les pères Pereyra et Gerbillon, restés seuls avec M. le patriarche, lui remontrèrent modestement qu'il falloit en cette cour une manière plus modérée de négocier. A ces mots le patriarche ne se contint plus, il éclata en reproches contre le père Pereyra; il lui dit avec mépris, que depuis trente ans il faisoit le métier de vil artisan auprès de l'empereur. Enfin, il le fit examiner par son auditeur, après l'avoir obligé par serment à dire la vérité. Le Père, plus froid que le marbre, se préparoit à s'excuser, lorsque l'auditeur le prit par le bras et le conduisit ailleurs.

L'empereur apprit lorsqu'il étoit à la chasse, par un eunuque, tout ce qui s'étoit passé chez

M. le patriarche, et dès le soir il fit faire au sieur Appiani une bonne réprimande qui retomboit sur le légat : ainsi avorta la première négociation.

Le 29 décembre, l'empereur dit tout haut à sa cour : « Notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens de mon palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son mémoire; il se trompe très-certainement; car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang, ni prérogatives, ce seroit pour eux une charge bien pesante. Les Romains voudroient absolument rendre comptable leur agent de tous les mauvais succès de leurs négociations à Pékin. Je connois nos anciens Européens, et je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudroit se charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'estimerois bien peu quiconque d'entre eux prendroit une commission semblable. » L'empereur nous ordonna au même temps de présenter à l'auditeur du patriarche une protestation sur tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire du supérieur de la mission. Nous déclarions, par cette protestation, 1° que nous n'avions en aucune manière empêché l'empereur d'accorder à M. le patriarche ce qu'il souhaitoit; 2° nous ajoutions que, quand bien même l'empereur nous obligeroit sous les plus grandes peines d'accepter la supériorité sur toutes les missions de la Chine, nous la refuserions. Le patriarche reçut notre protestation avec toutes les cérémonies de légat apostolique; nous étions tous à genoux devant lui. Il entendit lire la protestation, et, après l'avoir entendue, il ajouta qu'il étoit sûr que quelques-uns, ou du moins quelqu'un de nous, avoit détruit sa négociation auprès de l'empereur; que nous prissions garde à ne point nous opposer aux intentions du souverain pontife et de l'Eglise; que son dessein avoit été d'établir une bonne correspondance entre la cour de Rome et celle de Pékin, pour le bien de la mission. Nous entendîmes ce discours du patriarche, et nous nous retirâmes tous en silence.

Une seconde négociation fut une suite de la première. Les pères Gerbillon et Pereyra avoient entendu dire à M. le patriarche que le Saint Père souhaitoit qu'on établît un homme à Pékin, pour être l'entremetteur entre les deux cours. Ils prirent la résolution d'en parler à l'empereur, espérant que le prince auroit moins de peine à souffrir à Pékin un agent qu'un supérieur général de toute la mission. Ils en firent porter la parole à l'empereur par son grand chambellan; Sa Majesté en parla le lendemain à M. le patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 décembre, le patriarche s'étant fait porter chez l'empereur, proposa de la part du pape un agent, pour porter à l'empereur les lettres de Rome, et pour envoyer à Rome celles de la cour de Pékin. L'empereur répondit que la chose étoit facile, et qu'on pouvoit donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son palais. Le patriarche répliqua qu'il étoit plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en cour de Rome, et qui en sût le style et les manières. « Que voulez-vous dire par cet homme de confiance? répondit l'empereur; nous ne parlons pas ainsi à la Chine. Tout sujet est pour moi un homme de confiance, et je compte sur la fidélité d'eux tous. J'ai à ma cour et à mon service des mandarins de trois ordres différens; je dis indifféremment à quelqu'un d'eux d'exécuter mes volontés, et qui d'entre eux oseroit y manquer? Supposé que je vous accordasse un agent tel que vous souhaitez, ce nouveau venu pourroit-il m'entendre et se faire entendre? Il faudroit un interprète, et de là des soupçons et des défiances comme on en a aujourd'hui. » Le patriarche témoigna qu'il avoit en vue un homme appliqué, qui nuit et jour alloit travailler à apprendre le chinois. L'empereur refusa de l'accepter, et cette affaire fut terminée.

La troisième négociation de M. le patriarche ne fut pas plus heureuse. M. de Tournon, fondant de grandes espérances sur les marques de distinction qu'il avoit reçues de la cour, oublia le double refus qu'il venoit de recevoir. Il écrivit donc au mandarin Kan-kama, qu'il avoit des affaires secrètes à lui communiquer pour l'empereur. Kan-kama se rend chez M. le patriarche. Il apprend de lui qu'il avoit envie d'acheter à ses frais une maison à Pékin; qu'il ne s'agissoit plus que d'en obtenir la permission de la cour. Kan-kama avoit souvent entendu dire à l'empereur que le patriarche paroissoit avoir du chagrin contre les anciens Européens de son palais. Ainsi, pour le sonder, cet adroit mandarin lui représenta l'affaire comme aisée à obtenir. Seulement il lui demanda pourquoi il ne se servoit pas du canal des Pères pour demander la grâce qu'il souhaitoit. Il s'informa ensuite du patriarche s'il avoit des sujets de se

défier d'eux, et sur qui en particulier tomboient ses défiances. L'habile Tartare trompa le Romain. Il tira de lui les sujets vrais ou faux de la défiance qu'il avoit conçue, le nom de ceux dont il se défioit. Celui-ci rapporta le tout à l'empereur. Cependant Kan-kama entretint M. le patriarche dans l'espérance qu'il feroit son affaire auprès de l'empereur, quand il auroit trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 février, il lui parla de la sorte : « Vous souhaitez une maison dans Pékin, il est également facile à l'empereur et de vous permettre d'en acheter une, et de vous la donner (Kan-kama parloit ainsi de concert avec l'empereur); vous voyez ce qu'il a fait pour les Pères, il est prêt d'en faire autant pour vous, si vous vous servez de leur organe pour demander ce que vous désirez. Faites donc paroître un esprit de paix et d'union ; joignez-vous à ces anciens Européens; agissez d'accord avec eux, ils sont les seuls qui disent du bien de vous à l'empereur. Qui vous reconnoîtroit ici pour un homme considérable en Europe, s'ils n'avoient rendu bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont ici du crédit, et que vous ne réussirez que par leur moyen. » M. le patriarche sut gré au mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir les pères Grimaldi, Gerbillon, Thomas et Pereyra. L'empereur sut que le patriarche avoit vu ces Pères, et leur ordonna de venir lui rendre compte de leur conversation avec son Excellence. Les Pères comptoient déjà qu'on leur accorderoit ce qu'ils alloient demander pour M. le patriarche. Cependant l'empereur, qui étoit informé de tout par Kan-kama, fit entendre à ces Pères que son intention n'avoit pas été d'accorder par leur moyen la demande du patriarche. « Le patriarche, leur ajouta-t-il, prétend que je ferois grand plaisir au pape, et que par là je rendrois mon nom illustre dans toute l'Europe; mais que sais-je, continua Sa Majesté, de quelles gens on la remplira cette maison? On ne me dit pas de quelle nation, ni de quel ordre seront ceux qui l'habiteront. Le patriarche dit, continua l'empereur, que la vie de ceux qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison, est différente de celle des anciens Européens; mais sa conséquence va trop loin. Il faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui ne seront pas de même institut que celui des Pères de mon palais; ce qui seroit incommode, et pourroit être un sujet de désordre, ou du moins de discorde; car enfin, j'aime l'uniformité. Kan-kama osa dire qu'on pourroit accorder la nouvelle maison, à condition qu'elle seroit commune à tous. « C'est un projet impraticable, » répondit l'empereur, et alors il renvoya les Pères. Après notre départ, Sa Majesté dit à ses courtisans : « Ne voyez-vous pas par quels degrés le patriarche est venu à me demander une maison dans Pékin? il vouloit d'abord un supérieur général de toutes les missions; il se réduit ensuite à demander un agent entre la cour de Rome et moi; enfin, il est venu à demander une maison dans Pékin, et cela pour remonter, par degrés, à demander un agent après avoir obtenu une maison, et un supérieur général après avoir obtenu un agent. » Enfin, il déclara aux jésuites qu'il leur défendoit d'insister désormais sur cette demande. Les Pères en parurent affligés. L'empereur eut la bonté de leur faire dire qu'ils pouvoient solliciter encore pour cette maison; mais qu'il ne la leur accorderoit pas. Le patriarche apprit, par d'autres que par eux, que la négociation n'avoit pas réussi; il en eut du chagrin, et conçut de violens soupçons contre les jésuites.

La quatrième entreprise du patriarche fut au sujet des présens que l'empereur envoyoit au pape. Le succès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majesté lui avoit permis de choisir quelqu'un pour les conduire, et pour les présenter à sa Sainteté. M. de Tournon jeta les yeux sur M. Sabini, son auditeur. Le mandarin qui devoit conduire M. Sabini jusqu'au port de Canton, représenta à Sa Majesté qu'il n'entendoit point le sieur Sabini, et qu'il n'en étoit point entendu; qu'ainsi il étoit à propos de leur donner quelqu'un des Pères qui leur servît d'interprète. L'empereur fit quelque chose de plus : il considéra qu'il étoit plus décent de joindre à ses présens un envoyé de sa part, que de les laisser conduire, et de les faire présenter par un domestique de M. de Tournon : il jeta donc les yeux sur les Pères de son palais, et nomma le père Bouvet pour aller à Rome en son nom. Les présens ayant donc été apportés à M. le patriarche, on en recommanda le soin au père Bouvet et à M. Sabini. Le mandarin qui portoit la parole pour l'empereur, ne s'adressa qu'au père Bouvet. Ainsi personne ne doutoit à la cour que le père Bouvet ne fût le seul député de la part de l'empereur, et que M. Sabini ne devoit être que comme le député de M. le patriarche; car

enfin, personne ne peut avoir le titre d'envoyé que par la députation du prince. Dans l'audience qu'eurent le père Bouvet et M. Sabini, l'empereur n'adressa la parole qu'au Père, et ne recommanda qu'à lui seul de saluer le pape de sa part. Il y eut plus : M. Sabini ayant demandé des lettres de créance, on les lui refusa, et l'on donna au seul père Bouvet des lettres de députation. Les jésuites le dirent à M. le patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi nous ne savons pas ce qu'il pensoit de la députation du père Bouvet ; on sait seulement qu'il écrivit dans les provinces que le père Bouvet avoit été donné pour adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que de bonne foi il étoit persuadé que le père Bouvet n'alloit point à Rome en qualité de député : il le manda même au pape. Peut-être croyoit-il que l'acte de députation du Père étoit informe, puisqu'il l'avoit accepté à son insu, et qu'étant le supérieur des missionnaires, ils ne pouvoient recevoir de commission de l'empereur qu'avec sa permission. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'ait pas voulu se faire instruire de la députation de ce Père, quoiqu'elle fût publique, et que tout le monde en parlât.

Il songeoit à procéder sur cela, par la voie de fait et de sa propre autorité, dans un pays éloigné et dans une cour jalouse de ses droits. Le tribunal Pimpin ayant fait emballer les présens, n'en donna les clefs qu'au seul père Bouvet. Le patriarche les lui demanda ; celui-ci obéit, et les remit entre les mains de son Excellence. Il les lui redemanda ensuite jusqu'à six fois, en présence de témoins, et le patriarche ne lui fit point de réponse. Enfin, il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défense de les remettre aux mains du Père qu'en cas qu'il vînt à mourir dans le voyage. Quand on fut arrivé à Canton, et que le mandarin, leur conducteur, fut déjà prêt de repartir pour la cour, M. Sabini lui demanda la lettre de députation qui avoit été expédiée pour le père Bouvet ; on la lui montra. Le Père déclara alors à M. Sabini que, puisqu'il ne pouvoit ignorer sa qualité, en ayant reçu le témoignage de la main du mandarin, il devoit lui donner les clefs des présens, de peur que le mandarin ne rendît à la cour des témoignages désavantageux de M. Sabini. M. le patriarche fut bientôt instruit des prétentions du père Bouvet. Il en fut très-mécontent, et écrivit à M. Sabini de jeter plutôt les présens à la mer que d'en donner la clef au père Bouvet, et qu'il alloit enjoindre au père Gerbillon, supérieur du père Bouvet, d'ordonner à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet, le père Gerbillon, quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il alloit se jeter, avant même qu'il eût reçu l'ordre du patriarche, écrivit au père Bouvet de remettre les présens à M. Sabini, et lui promit que lui et les Pères du palais alloient s'efforcer d'apaiser l'empereur. Le père Gerbillon fit savoir au patriarche les ordres qu'il venoit d'envoyer au père Bouvet.

La cinquième affaire qu'eut M. le patriarche en cette cour, se passa de la sorte : il déclara au mandarin Kan-kama qu'il étoit dans l'impatience d'avoir une audience particulière de l'empereur, et de lui ouvrir son cœur sans réserve. C'étoit ce que Sa Majesté souhaitoit depuis longtemps. Le jour de l'audience fut fixé au premier juin ; mais de grandes incommodités empêchèrent le patriarche d'y aller. L'empereur fit donc dire au patriarche qu'il pouvoit confier à un mandarin ce qu'il avoit à dire. Le patriarche le refusa jusqu'à deux fois, et protesta que les affaires qu'il avoit à traiter avec Sa Majesté, étoient des plus importantes ; qu'il ne s'agissoit ni des intérêts du pape, ni de ceux de sa mission, mais de l'intérêt de l'empereur même et de la famille impériale ; qu'ainsi il ne s'expliqueroit sur cela qu'à une personne commise expressément par Sa Majesté. Ces refus réitérés du patriarche choquèrent l'empereur. Il fut étonné qu'un homme vînt de si loin lui communiquer des affaires qui le regardoient personnellement et sa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au patriarche dans un billet les sujets de plaintes qu'il avoit à faire de ses procédés, et sur la fin il lui ordonna de s'expliquer sans détours.

Le patriarche se trouvant pressé par l'ordre de l'empereur, en notre présence et en présence des mandarins, déclara que les affaires qui touchoient personnellement l'empereur étoient : 1° que le père Bouvet se donnoit pour son député à Rome ; 2° que les Portugais empêchoient les autres nations de venir à la Chine. Nous conçûmes tous quelle tempête le patriarche alloit exciter, et personne de nous ne voulut, sur le dernier article sur-

tout, servir d'interprète à son Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux mandarins ce que M. le patriarche vouloit faire savoir à l'empereur. Ceux-ci refusèrent de rapporter de bouche à Sa Majesté des affaires si importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amusa ces mandarins chez nous, et on ne les fit partir que fort tard pour retourner au palais. Dans l'intervalle, on engagea M. l'évêque de Pékin à représenter à M. le patriarche les dangers de la déclaration qu'il alloit faire porter à l'empereur. Les ecclésiastiques même de sa suite firent des instances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponse, sinon qu'il falloit obéir au saint-siége. Le mémoire donc de M. le patriarche fut écrit en italien, cacheté et mis entre les mains des mandarins. M. Appiani leur dit, en leur délivrant le papier, qu'il y avoit là deux articles bien fâcheux; que le premier étoit une plainte de ce que le père Bouvet, qui n'avoit été donné que pour adjoint et en qualité d'interprète à M. Sabini, prétendoit prendre la qualité de député de l'empereur; que le second étoit une autre plainte contre les Portugais, qui ne vouloient laisser entrer personne à la Chine qui n'eût passé par leur pays, et qui ne se fût soumis aux lois de leur nation.

On attendoit à la cour la déclaration du patriarche avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'empereur en sa maison de campagne. Dès que le fils aîné de l'empereur l'eut lue, il s'écria: « De quoi se mêle cet étranger? Le père Bouvet est véritablement notre envoyé; le domestique du patriarche peut-il lui en disputer la qualité? L'aurions-nous choisi pour en faire notre ambassadeur? » Le prince porta ensuite la déclaration de M. le patriarche à l'empereur son père. Sa Majesté, après avoir lu l'écrit, en parut extraordinairement choqué, et demanda aux anciens missionnaires si en Europe, et M. le patriarche, et le sieur Sabini surtout, ne seroient pas jugés dignes de la plus grande punition, pour une pareille conduite. L'empereur répondit de sa main à M. de Tournon. 1° Il justifia le père Bouvet; 2° il l'avertit qu'en qualité de légat du saint-siége, il ne devoit se mêler que des affaires de la religion; 3° qu'il ne parloit que de couper la racine des discordes, quoiqu'il en semât en tous lieux; 4° que les Européens s'étoient jusque-là bien conduits dans ses États, et qu'ils n'étoient brouillés que depuis son arrivée; 5° il le menaça de ne recevoir plus de missionnaires dans l'étendue de son empire sans les avoir fait examiner dans ses ports.

Les Pères prièrent M. Appiani de prévenir M. le patriarche sur la dureté de la réponse qu'il alloit recevoir de l'empereur, afin qu'il se modérât quand il la recevroit, et qu'il édifiât par sa douceur les mandarins qui l'apporteroient. M. le patriarche profita du conseil de M. Appiani. Il fit remercier l'empereur des bons avis que Sa Majesté lui donnoit. L'empereur demanda aux mandarins, à leur retour, si le patriarche commençoit à reconnoître que son auditeur n'étoit pas l'envoyé impérial?

Il écrivit un second ordre plein de menaces; mais il défendit qu'on le donnât à M. le patriarche, s'il ne montroit de l'obstination ou de l'empressement à le voir. Les Pères, qui eurent le vent de ce nouvel écrit de l'empereur, en firent avertir son Excellence par M. Appiani. Ainsi, quand les mandarins revinrent, le patriarche témoigna qu'il acquiesçoit aux ordres de l'empereur, et ne montra point d'empressement pour recevoir le nouvel écrit dont les mandarins étoient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeoit à propos qu'on rappelât le père Bouvet, comprit le danger qu'il y auroit à le faire révoquer; car enfin, dans le système, M. Sabini ne seroit pas parti seul avec commission de porter les présens, ce qui auroit encore retardé leur départ. A la proposition des mandarins, M. le patriarche ne put retenir ses larmes. Jamais il n'en versa de plus à propos. Les mandarins lui en demandèrent le sujet: « C'est, dit-il, que le souverain pontife m'imputera la faute du retardement des présens qu'il doit recevoir de Sa Majesté impériale, et que si le Père tarde à partir, les présens arriveront trop tard. Ce qui l'engageoit à parler ainsi, c'est qu'il avoit fait savoir des nouvelles de ces présens au pape par la voie de Manille. Il supplia donc Sa Majesté qu'on laissât partir les présens et le père Bouvet.

La sixième affaire que M. le patriarche s'attira, fut à l'occasion d'un mécontentement qu'il avoit donné à l'empereur, et pour lequel on exigea qu'il fît quelques excuses. La moindre satisfaction en termes vagues et généraux lui auroit suffi. M. le patriarche s'obstina à n'en point faire. Par là M. de Tournon s'attira

toute la colère du prince. Il reçut coup sur coup des ordres de la cour très-durs et bien peu convenables à sa dignité. Enfin, il fut obligé de se plaindre qu'on violoit son caractère de légat apostolique. Dans une cour profane, on n'a guère d'égards à un titre si respectable. Quoi qu'il en soit, on lui déclara qu'on auroit égard à son caractère de légat; mais on lui demanda sa lettre de créance et le monument de sa légation. On le pressa de les montrer, s'il en avoit. M. le patriarche produisit seulement deux lettres écrites de Rome, l'une à M. l'évêque de Pékin, l'autre à M. l'évêque de Conon, qui rendoient témoignage à sa légation. Cependant ces prélats eux-mêmes ne les jugeoient pas suffisantes, dans un pays surtout qui n'étoit point fait au style de la cour de Rome. M. le patriarche ayant sans doute de fortes raisons de ne point montrer ses pouvoirs, s'en abstint, et l'empereur songea à le faire partir de Pékin, non pas en lui en donnant un ordre positif, mais en lui faisant défense de prolonger le temps marqué pour son départ. On manda aussi de faire revenir à la cour le père Bouvet et M. Sabini, avec les présens. On se réserva à les envoyer par quelque autre légat qui montreroit des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon que comme une menace, afin de le ramener à ce que désiroit l'empereur. M. le patriarche ne prit nulles mesures pour apaiser la cour. Ainsi, on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un mandarin eut ordre d'aller en poste à Canton déclarer au père Bouvet et à M. Sabini qu'ils eussent à revenir à Pékin, et qu'on reconduisît les présens. Le décret impérial qui leur étoit adressé portoit que Tolo, c'étoit le nom chinois de M. le patriarche, n'étoit pas muni de pouvoirs suffisans pour être reconnu comme légat du saint-siége; qu'à la vérité les anciens Européens rendoient témoignage à sa députation, mais qu'on n'étoit pas obligé de les croire.

Il est vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes grâces de l'empereur, et pour sauver ici l'honneur du saint-siége. Nous avons représenté que la punition de M. le patriarche ne devoit pas retomber sur le Saint-Père, à qui l'on avoit mandé par la voie de Tartarie et de Manille qu'on faisoit partir de la Chine des présens pour Sa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous en voyons en Europe l'original de nos requêtes présentées à l'empereur, pour y prouver que nous n'avons cessé d'intercéder à la cour en faveur de M. le patriarche, que quand nous en avons reçu la défense la plus expresse. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir nos grandes espérances renversées. L'empereur lui-même avoit témoigné à M. de Tournon qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de voir tous ses Etats convertis au christianisme. Il lui reprocha ensuite que, par son entêtement, il alloit tout renverser. Enfin, Sa Majesté ordonna à M. le patriarche d'écrire au Saint-Père, qu'il n'avoit pas tenu à elle que le christianisme n'eût fait de grands progrès dans ses États.

Ce qui nous console un peu dans ce désastre, c'est que l'empereur a fait reconduire M. le patriarche avec les mêmes honneurs qu'il l'avoit fait venir, et que par là les insultes ont été arrêtées. On peut dire encore qu'au milieu des mécontentemens qu'on a eus de M. le patriarche, on a toujours respecté le souverain pontife. Des courtisans s'étant émancipés à dire qu'il falloit juger du pape par son légat, l'empereur leur imposa silence, et leur dit : « C'est un défaut assez commun aux députés de traiter les affaires de leurs maîtres à leur fantaisie : on fait le petit souverain lorsqu'on est revêtu de l'autorité d'un puissant prince. » Ainsi, à juger sainement des choses, la cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de son crédit.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'est la détention de M. l'évêque de Conon, de M. Guetti et du catéchiste de M. de Conon. L'empereur se plaignoit que M. de Conon lui avoit parlé peu respectueusement, ce qui n'étoit sûrement pas le projet de ce prélat.

Pour M. Guetti, d'horloger, il avoit été fait prêtre à la Chine, et conduit ensuite à Pékin, pour y exercer son talent. Il fut appelé en Tartarie lorsque M. de Conon y parut devant l'empereur, et il fut retenu pour travailler à des montres pour l'empereur. Tandis qu'il étoit occupé de la sorte, M. le patriarche envoya à l'empereur son médecin italien, nommé Borghesios, pour tenter de l'établir à la cour. Le médecin se chargea de quelques lettres pour le sieur Guetti. Jusque-là M. Guetti n'étoit point en faute; mais ces lettres lui causèrent une affaire. L'empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avoit reçu. M. Guetti avoua

franchement que le médecin Borghesios lui en avoit apporté deux, L'empereur lui ordonna de les lui montrer. Le sieur Guetti dit qu'il les avoit laissées dans sa cassette. On apporte la cassette, M. Guetti en déchire une, et cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que personne s'avisât de les chercher. Le mandarin, qui vit le manége de M. Guetti, porta les fragmens de la lettre au prince héritier, et celui-ci à l'empereur. On se récria contre la tromperie de l'Européen ; on l'obligea de rassembler les morceaux de la lettre déchirée, et de produire celle qu'il avoit cachée. M. Guetti obéit : ni l'une ni l'autre ne contenoit des choses fort importantes. Dans la première on lisoit ces paroles : « Ces gens (c'étoit des jésuites qu'on parloit) feront tout l'imaginable pour vous faire sortir de la cour » ; et ces autres mots : « M. le patriarche souhaiteroit fort que vous pussiez vous établir auprès de l'empereur ; mais il faut prendre garde d'en parler. » Dans la seconde, on ne trouva que des nouvelles domestiques : tout cela étoit léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu le dérober à la connoissance de l'empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par là bien de la confusion. Pour réparer sa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

ARTICLE IV.

L'état de la religion à la Chine, depuis le départ de M. le patriarche.

1° L'empereur regrette d'avoir prodigué ses faveurs à M. le patriarche, et reproche tous les jours aux missionnaires de son palais les instances qu'ils ont faites à Sa Majesté pour obtenir l'entrée de ce prélat à la Chine et jusqu'à sa cour.

2° Le même prince prétend qu'on lui a manqué de respect ; il menace de s'en venger, et il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présens, et en renvoyant M. le patriarche.

3° On s'est imaginé à la cour que les dissensions des missionnaires ne pouvoient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le prince héritier a fait faire des informations secrètes dans les provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le baptême, afin d'être informé par son moyen du mystère de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savoit des jésuites.

4° On commence à invectiver contre le christianisme en présence de l'empereur, ce que personne n'avoit osé faire jusqu'ici. Le prince héritier est un des plus animés. Bien des mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves à renoncer au christianisme, par la seule raison que le chef de cette religion, ou du moins son représentant a irrité l'empereur.

5° Les bonzes triomphent et annoncent certaines réponses de leurs dieux qui pronostiquent notre ruine.

6° Notre religion commence à devenir suspecte : elle s'étoit beaucoup accrue par le témoignage que l'empereur rendoit à sa sainteté et à la probité des missionnaires. Maintenant qu'ils se voient accusés sur des articles essentiels, ils ne savent qu'en penser.

7° L'autorité du souverain pontife, que nous avions si fort exaltée, commence à diminuer dans les Églises de la Chine. On est étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ses bienfaits ne songent qu'à rabaisser les autres. On est étonné qu'on commence par prêcher son autorité et ses pouvoirs, avant que de prêcher Jésus-Christ, et qu'on veuille s'attirer du respect par des rangs dans la religion, de ceux mêmes qui ne l'ont pas encore embrassée.

8° La réputation des missionnaires a souffert une furieuse atteinte.

9° Il n'en est pas ici comme dans les cours d'Europe, où l'on rit impunément aux dépens des jésuites : on y sait à quoi s'en tenir ; mais ici c'est aux dépens du salut des âmes qu'on les décrédite. Cependant nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, et personne ne souffre plus qu'eux.

ARTICLE V.

Réponse aux plaintes que M. le patriarche prétend avoir à faire des jésuites.

1° Il dit que nous n'avons pas envoyé nos Pères à son arrivée, pour le recevoir et pour l'aider.

Réponse. Il n'y a ici que deux ports : celui de Canton et celui de Fokien. Falloit-il envoyer un jésuite de Pékin dans l'un et dans l'autre, à plus de quatre cents lieues de la capitale, pour attendre M. le patriarche une ou deux

années entières ? L'empereur, qui ne leur permet pas de s'éloigner de Pékin plus de deux jours, leur auroit-il permis de faire le voyage de Canton ou de Fokien ? S'ils étoient allés au-devant de M. le patriarche, auroient-ils fait cesser les murmures ? N'auroit-on pas dit qu'ils alloient le prévenir, l'obséder et lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires ?

2° Les jésuites n'ont pas procuré que les ballots de M. le patriarche et des personnes de sa suite fussent exempts des tributs et des douanes.

Réponse. M. le patriarche convient lui-même, dans une lettre au père Grimaldi, que nous nous y sommes employés avec zèle : elle est datée du 8 de mai 1705. Si nous n'avons pas réussi, en sommes-nous responsables ? Que pourroient les lettres de recommandation du recteur des jésuites de Rome, ou du prieur de la Minerve, auprès d'un avide douanier, pour faire exempter un mandarin du premier ordre des tributs qu'on paye à la douane de Rome, surtout si le mandarin et ses gens venoient chargés des plus riches marchandises de l'Asie ?

3° Les jésuites n'ont point écrit à M. le patriarche pendant l'espace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

Réponse. M. le patriarche ne les avoit-il pas fait avertir par le père Beauvoillier, leur procureur à Canton, qu'il alloit en partir pour Nankin, et qu'on lui écrivît là ? Il est vrai qu'il révoqua cet ordre le 8 mai ; mais ces Pères ne purent en être instruits que sur la fin de juin, et alors il auroit été inutile de lui envoyer à Canton des lettres qu'il n'y auroit pas reçues. Depuis ce temps-là, les jésuites ont-ils manqué à leur devoir ?

4° Les jésuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la cour un député pour conduire M. le patriarche de Canton à Pékin.

Réponse. On nous soupçonnoit d'abord de vouloir empêcher que M. le patriarche ne fût reçu à la cour. On vit que nous avions obtenu sa réception non sans peine. On nous fit aussitôt un crime de ne lui avoir pas fait députer un mandarin pour le conduire. Les désirs des hommes sont sans bornes. Au reste, la plainte est si frivole, que M. le patriarche lui-même, par une lettre au père Grimaldi, du 4 septembre, lui mande « qu'il a de la joie de n'avoir point de mandarin pour conducteur ; qu'il en seroit gêné. »

5° Le père Grimaldi n'a rien répondu à M. le patriarche qui lui demandoit un jésuite pour être vicaire apostolique à Nankin.

Réponse. 1° Nos constitutions défendent à nos supérieurs de proposer aucun jésuite pour des dignités ecclésiastiques. 2° Le primat des Indes avoit déjà nommé à ce poste. 3° Il ne nous convenoit point de prendre parti dans un procès encore pendant en cour de Rome, sur les droits de l'archevêché de Goa.

6° Le père Grimaldi n'a rien répondu sur la soumission qu'il falloit rendre aux vicaires apostoliques.

Réponse. M. le patriarche écrivit au père Grimaldi en ces termes : « J'espère que votre Révérence avertira les Pères de Pékin de recevoir MM. les vicaires apostoliques avec toute l'attention que mérite le décret du saint-siége. » 1° Son Excellence ne demandoit point de réponse, mais l'exécution du décret. 2° M. le patriarche n'ordonnoit pas, mais il avertissoit, et le père Grimaldi manqua-t-il en conséquence d'avertir ses confrères ? 3° Le père Grimaldi répondit en quelque sorte au patriarche sur la réception des vicaires. Il lui manda que, quand son Excellence seroit arrivée, ils conféreroient sur cela en particulier.

7° Les Pères n'ont pas engagé le vice-roi de Canton à venir en personne visiter M. le patriarche ; il s'est contenté d'y envoyer son fils.

Réponse. Aucun des Pères de la cour ne connoît ce mandarin : c'est un homme qui a toujours été élevé à Canton, et employé dans les provinces. Il ne faisoit que d'être nommé au mandarinat de Canton.

8° Les présens que les mandarins ont faits aux gens de la suite de M. le patriarche ont été de peu de valeur.

Réponse. En sommes-nous la cause ? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le patriarche se sont trouvées dans les lettres qu'il a écrites, ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les suivantes de bouche.

9° Les Pères de Pékin n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

Réponse. Voici ce qui nous en a empêchés : l'empereur avoit ordonné que M. le patriarche prît un habit tartare, et qu'on ne lui rendît d'honneurs que selon le cérémonial de la Chine.

Cependant certaines gens, qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs civils tolérables que ceux qui viennent d'Europe, usoient du cérémonial d'Italie à l'égard de M. le patriarche déjà vêtu à la tartare. Ils se prosternoient à ses pieds, ils embrassoient ses genoux, et le patriarche imposoit sa main sur leurs têtes, tandis qu'il leur parloit. Ils contraignoient les chrétiens chinois de les imiter. Nous ne savions rien de tout cela à Pékin : l'empereur en étoit parfaitement informé, et l'avoit appris des espions qu'il avoit auprès de M. le patriarche. Il s'en plaignit à nous : « Est-ce ainsi, disoit-il, qu'on oblige mes sujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne sont dus qu'à moi? » On sait la délicatesse des Chinois sur le cérémonial. Enfin, il nous défendit absolument de fléchir le genou devant M. le patriarche. Nous fîmes savoir à M. le patriarche les ordres que nous avions reçus de la cour; mais nous ne fûmes pas exempts de ses soupçons. Il ne put se persuader que l'empereur regardât ces sortes d'honneurs comme des actes de juridiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau représenter à ce prince que cet honneur ne se rendoit au légat que comme au ministre de Jésus-Christ : le caractère spirituel ne fait point d'idée sensible dans l'esprit des gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur présente. Du reste, lorsque nous avons pu sans crainte parler à son Excellence à genoux, nous l'avons fait sans répugnance.

10° Les Pères de Pékin n'ont pas fait assez exactement leur cour au légat apostolique.

Réponse. Tandis que M. le patriarche a demeuré dans notre maison, nous lui avons tenu compagnie autant que nous avons pu. Lorsqu'il eut pris une maison éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes visites. Nous n'étions alors que six jésuites à Pékin. Le père Grimaldi gardoit la chambre à cause d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne sortoit plus depuis trois ans. Le père Pereyra fut deux mois en Tartarie avec l'empereur. Les autres étoient souvent appelés auprès du prince, sans compter les occupations de notre ministère. M. le patriarche en a été convaincu par ses yeux, et l'on ne peut croire qu'il ait conservé sur cela aucun ressentiment contre nous.

11° Les Pères n'ont pas aidé le légat de leurs conseils.

Réponse. Nous prenons Dieu à témoin que nous lui en avons donné de salutaires, et qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étoient suspects; il n'en demandoit à personne de nous; il s'en moquoit. Nous en prenons encore à témoin les personnes de la suite du patriarche et M. l'évêque de Pékin. C'est sans nous consulter qu'il a demandé à la cour un supérieur général, un agent, une maison à acheter dans Pékin. Ce n'est pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander sans réplique sa prompte réception à la cour; qu'il nous fit aller à l'enterrement de son domestique, revêtus de surplis dans les rues de Pékin; qu'il méprisa le conseil du père Grimaldi sur la demande d'un nouveau cimetière pour la sépulture du mort; qu'il traita mal le père Kiliani qui le supplioit de ne faire paroître aucun emportement en présence des mandarins; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du père Pereyra; qu'il méprisa le rapport de M. l'évêque de Pékin et du père Gerbillon, au sujet de l'indignation que l'empereur commençoit à montrer contre lui; enfin, c'est M. le patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il suffisoit aux jésuites d'exécuter ses ordres, sans vouloir entrer dans ses affaires; qu'il n'en devoit rendre compte qu'à Dieu et au saint-siége?

12° Les jésuites ont détourné l'empereur d'accepter le médecin que M. le patriarche vouloit introduire à la cour.

Réponse. Il s'en faut bien que cela soit vrai : ces Pères présentèrent à Sa Majesté un écrit de conjouissance sur l'arrivée d'un médecin européen à la Chine. Il étoit même difficile que les jésuites pussent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la disette où l'on est ici de bons médecins, on n'eût écouté personne à son désavantage : c'est donc par un malheur qu'il est arrivé qu'on n'ait pas assez connu son mérite. Voici les raisons qui lui ont fait tort : 1° il paroissoit trop jeune; 2° il n'avoit pas apporté assez de livres de médecine : l'empereur jugea par là qu'il étoit peu appliqué à étudier son art; 3° l'empereur l'ayant invité à lui tâter le pouls, il ne toucha l'artère qu'un moment, et prononça sur l'état de ce prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de son attention sur ses malades; 4° ayant une ordonnance à faire, on s'aperçut qu'il la transcrivoit dans un livre; 5° il avoit

laissé mourir un domestique de M. le patriarche sans connoître son mal, et assurant que la maladie n'étoit pas dangereuse; 6° il avoit fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la maison du patriarche; il étoit entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les services des plus vils domestiques. L'empereur, qui se faisoit informer de tout, jugea qu'un homme de la sorte ne pouvoit pas être un médecin de considération en Europe. Quelle part les jésuites ont-ils à tout cela?

13° Les jésuites ont empêché que M. le patriarche ne réussît dans ses négociations.

Réponse. Plus l'accusation est sérieuse, plus elle demande de preuves. Peut-on aisément le penser de prêtres, de religieux attachés au saint-siége, et les soupçons de leurs adversaires suffisent-ils pour les rendre coupables? Où sont les témoins qui le déposent, et sur quel fondement le déposent-ils?

14° Ce sont les jésuites qui ont empêché que M. le patriarche ne fît dans les formes la visite de leur maison de Pékin.

Réponse. M. le patriarche n'ignore pas que les jésuites, en demandant à l'empereur son entrée à la cour, déclarèrent qu'il venoit pour être le visiteur général de toutes les missions et de tous les missionnaires; étoit-ce pour l'empêcher de les visiter? Si les jésuites avoient appréhendé la visite, ils n'avoient qu'à s'en tenir au refus que l'empereur avoit fait d'abord de laisser venir M. le patriarche à Pékin. Cependant ils réitérèrent leur demande jusqu'à quatre fois, et elle fut enfin écoutée. Il est vrai que M. le patriarche ayant déclaré à quelques mandarins qu'il alloit commencer d'informer sur la conduite des Pères, et que ces mandarins l'ayant redit à l'empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fît des perquisitions sur la conduite et sur les mœurs de gens qui vivoient sous ses yeux, dans l'enceinte de son palais. Il eut donc la bonté, sans que nous le sussions, de répondre de l'innocence de nos mœurs et de la régularité de notre conduite. Cependant on verra assez à Rome par les dépositions de M. le patriarche contre nous, qu'il a fait quelque chose de plus que de nous visiter. Il est constant ici, et M. de Pékin peut l'attester aussi bien que les personnes les moins passionnées de la suite de M. le patriarche, qu'on a tâché d'engager des chrétiens et des gentils à rendre témoignage contre nous. On s'est efforcé même de les gagner par des présens. Nous le savions, et nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15° Les jésuites ont parlé peu respectueusement de M. le patriarche.

Réponse. Si quelqu'un d'eux peut être convaincu d'avoir parlé avec peu de considération de son Excellence, nous consentons qu'il soit sévèrement puni. Il est vrai qu'il ne fut pas possible de disconvenir de la vivacité que fit paroître M. le patriarche lorsqu'il foula aux pieds les requêtes des chrétiens. Nous avons parlé encore des soupçons qu'il avoit donnés à l'empereur contre la nation portugaise. L'affaire étoit trop sérieuse pour s'en taire. Il s'agissoit du mal commun, que nous crûmes en conscience devoir détourner, en détrompant l'empereur.

16° Les jésuites n'ont pas arrêté la révolte des chrétiens.

Réponse. Qu'entend-on par ces expressions, *arrêter la révolte*? Veut-on dire que les jésuites n'ont pas exhorté les chrétiens à obéir aux ordres de M. le patriarche? On a tort en ce sens de se plaindre de nous; nous n'avons cessé de leur prêcher la vénération et l'obéissance qu'ils lui devoient. Si nous ne les avons pas empêchés de présenter des requêtes et d'exposer leurs raisons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération et avec respect? On sait ici que nous avons empêché les suites fâcheuses qu'alloient avoir les vivacités de M. de Tournon, lorsqu'il foula ces requêtes à ses pieds; prouvera-t-on le contraire?

17° Les Pères n'ont pas fait rendre à la cour plus d'honneur au caractère épiscopal qu'on n'a coutume d'en rendre au commun des missionnaires européens.

Réponse. Voici le fait : MM. les évêques de Pékin et de Conon vinrent à la capitale : on ordonna de leur faire rendre par les chrétiens et par les gentils les respects dus à leur caractère. On sait avec quel zèle nous imprimâmes à nos chrétiens des idées sublimes de la prééminence épiscopale. A l'égard des gentils, nous ne fûmes pas assez heureux pour leur faire concevoir tout le respect que nous aurions voulu leur inspirer pour un caractère purement spirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'aperçoit pas par les sens. Ils étoient choqués d'entendre dire que les jésuites n'étoient destinés, dans le vaisseau de l'Église, qu'à faire la

manœuvre; que leurs fonctions se réduisoient à enseigner les ignorans et les petits enfans; qu'il falloit traiter les évêques avec une tout autre considération. Ces discours ne persuadèrent point la cour, parce que les degrés ecclésiastiques ne parurent point respectables à un prince gentil. La science et les talens extérieurs frappent plus les sens que des prérogatives d'un caractère invisible. Si l'empereur a bien voulu distinguer nos anciens services, et nous traiter en hommes plus considérables que nous ne le sommes, Dieu nous est témoin que nous avons fait tous nos efforts pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiscopal.

18° Les jésuites n'ont pas fait leurs efforts pour obtenir de la cour la délivrance et le départ de M. de Conon.

Réponse. Nous nous y sommes employés si vivement, que l'empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches de réitérer si souvent des harangues capables de l'émouvoir à compassion en faveur d'un prélat qui nous paroissoit si opposé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvoit s'aimer et penser différemment; que d'ailleurs un des points de notre religion étoit de rendre le bien pour le mal, et que M. de Conon n'avoit sûrement point prétendu nous faire du mal en soutenant un sentiment différent du nôtre. L'empereur ne goûta point nos raisons; et quand nous en vînmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en sa faveur. Il a déjà coûté cher à cet ecclésiastique d'avoir parlé avec si peu de mesure contre nous. Le malheur est que l'empereur fait faire des informations pour notre justification, et pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne sommes pas responsables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre sur sa tête, et nous désirons bien pouvoir la prévenir, et l'en garantir.

19° Les jésuites de Pékin ont exercé des violences contre leurs créanciers, et ils ont fait des contrats usuraires.

Réponse. Les procureurs que nous avons députés en Europe y portent sur ces deux points les actes les plus authentiques de notre justification. Ce mémoire abrégé ne souffre point une si longue discussion.

20° Ce sont les jésuites qui ont fait nommer le père Bouvet à la députation de Rome.

Réponse. C'est un fait que nos adversaires avancent sans preuve, et dont ils ne fourniroient jamais de témoins. Au reste, qu'y auroit-il d'étonnant qu'ils eussent autant d'empressement à faire députer un de leurs frères à Rome, que M. le patriarche en a eu à y faire envoyer un de ses domestiques?

21° Les jésuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

Réponse. M. le patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caractères différens de M. de Tournon et de l'empereur de la Chine ont été les seules causes des mortifications que M. le légat a essuyées à la cour de Pékin. Les jésuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu, à adoucir l'empereur. La vivacité de M. de Tournon et le flegme joint à la fermeté de l'empereur, rendoient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le mandarin Chao en avertit M. le patriarche, en lui faisant le portrait de l'empereur. « *Il épargne le satin*, lui dit le mandarin, *et il brise les diamans*. Trop de résistance vous fera traiter avec rigueur, et si vous savez plier, vous fléchirez le cœur du prince. » Le narré fidèle que nous venons de faire convaincra toutes les personnes équitables que M. de Tournon est la seule cause du mauvais succès de sa négociation. Les journaux que les personnes de sa suite ont faits en particulier, prouveront les résistances brusques et réitérées du légat aux volontés de l'empereur. Le moindre manque de respect pour le souverain est un crime irrémissible à la Chine; qu'auront donc dû produire une habitude continuelle d'opposition à ses désirs et un manque soutenu de complaisance? Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontentemens du prince d'éclater; mais l'avons-nous pu toujours? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit, c'est que la libéralité du prince ne manquât jamais à M. de Tournon, et qu'il fût reconduit de Pékin aux frais de la cour, comme il avoit été défrayé en venant ici de Canton.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN,

SUR LE PROGRÈS DES MISSIONS.

A Pékin, en l'année 1710.

Je ne doute point que vous ne soyez touché du zèle qu'ont fait paroître cette année quelques-uns de nos chrétiens pour la conversion de leurs compatriotes. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples : Un des néophytes que je baptisai dans l'une des quatre missions que j'ouvris avant que l'empereur ne m'eût ordonné de le suivre dans ses voyages, s'étoit établi à Yung-ping-fou, près du passage de Leaotong. Là ce fervent chrétien a fait la fonction de missionnaire avec un zèle admirable. Il a assemblé quantité d'idolâtres à qui il a annoncé les vérités chrétiennes avec tant de succès, que la plupart ont demandé le baptême. Il est venu aussitôt me chercher à Pékin; mais comme j'étois allé au sud avec l'empereur, le père de Tartre a pris ma place, et est parti sur-le-champ pour Yung-ping-fou, où il a baptisé quatre-vingts adultes. Dès que j'ai été de retour, j'ai envoyé dans cette ville un catéchiste, qui fortifiera ces nouveaux fidèles dans la foi, et qui, comme je l'espère, gagnera encore plusieurs gentils à Jésus-Christ.

Un autre chrétien est venu me donner avis qu'il avoit fait connoître l'excellence de notre religion à plusieurs soldats chinois qui demeurent vers le passage de la grande muraille, et que ces bonnes gens, touchés de ses discours, ne soupiroient qu'après la grâce du baptême. Je fis partir aussitôt un catéchiste afin de les aller instruire, et pour n'avoir plus moi-même qu'à les baptiser lorsque je passerois par cet endroit-là à la suite de l'empereur.

Le jour que l'empereur devoit passer la muraille, je pris les devants dès le point du jour; je trouvai en effet quarante de ces soldats bien instruits et très-fermes dans la foi, qui me conjurèrent avec larmes de les admettre au nombre des chrétiens. Je les baptisai tous, et ne les quittai que le soir pour aller rejoindre l'empereur; mais je leur laissai le catéchiste, avec plusieurs livres sur la religion, que j'avois apportés.

Un mois après, ces nouveaux fidèles me députèrent un d'entre eux à Ge-ho-ell, où j'étois alors, pour m'avertir qu'un de leurs mandarins avoit pris la résolution de les faire tous renoncer à la loi sainte qu'ils avoient embrassée; que ses caresses et ses menaces ayant été inutiles, il en étoit venu à des traitemens très-inhumains; qu'il pouvoit impunément les meurtrir de coups, puisqu'il étoit leur capitaine; mais que quand on devroit les faire expirer dans les plus cruels tourmens, ils étoient tous résolus de perdre la vie plutôt que la foi. « Ce ne sont point les mauvais traitemens que nous craignons, m'ajoutoient-ils dans la lettre qu'ils m'écrivoient; mais ce qui nous fait une peine que nous ne pouvons vous exprimer, c'est que nos compagnons, encore infidèles, ne veulent plus entendre nos exhortations, de peur d'être traités comme nous le sommes. Nous vous conjurons donc de parler au fils du ma-li-tou, notre général, afin qu'il adoucisse cet ennemi déclaré de notre sainte religion. »

J'allai les revoir à mon retour: tous se confessèrent avec une ferveur digne des plus anciens chrétiens; je leur fis une longue exhortation, à la fin de laquelle ils me présentèrent vingt de leurs compagnons, qui étoient bien instruits, et que je baptisai. Ils me prièrent ensuite d'établir parmi eux une confrérie, et de mettre à la tête ceux que je jugerois les plus capables de les instruire, et de veiller sur leur conduite. Ils avoient déjà écrit chacun leurs suffrages dans de petits billets cachetés séparément. J'ouvris ces billets, et je trouvai que leur choix étoit fort sage, car ils nommoient les trois plus fervens, qui étoient les mieux instruits, et qui avoient le plus de loisir pour vaquer à cette bonne œuvre. Je confirmai leur choix, et comme ils sont fort resserrés dans la petite maison où ils s'assemblent, ils me proposèrent d'en acheter une autre, où ils pussent tenir plus commodément leurs assemblées. Je leur donnai pour cela cinquante taels; ils fourniront le reste, et j'espère que dans peu de temps il y aura là une chrétienté nombreuse.

Pendant environ trois mois que nous demeurâmes à Ge-ho-ell, je rassemblai les chrétiens de différentes provinces, qui s'y étoient rendus pour le commerce. Ils se confessèrent tous jusqu'à trois fois, mais je ne pus jamais trouver d'endroit propre à leur dire la messe. Je baptisai là environ seize personnes; voilà ce qu'il y a eu pour moi de consolant dans mon

voyage, qui d'ailleurs n'avoit rien que de pénible.

On a baptisé cette année dans notre église cent trente-neuf adultes, et huit cent vingt-neuf petits enfans, dont la plupart étoient exposés dans les rues. Les Pères du collége qui sont auprès des portes de la ville, où l'on expose un plus grand nombre de ces enfans, en ont baptisé plus de trois mille. Ce que j'ai l'honneur de vous mander doit vous faire comprendre le bien solide que procurent les personnes charitables d'Europe qui entretiennent ici des catéchistes employés uniquement à cette fonction.

LETTRE DU PÈRE JARTOUX

AU PÈRE PROCUREUR GÉNÉRAL

DES MISSIONS DES INDES ET DE LA CHINE.

Détails sur le gin-seng, et sur la récolte de cette plante.

A Pékin, le 12 d'avril 1711.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

La carte de Tartarie, que nous faisons par ordre de l'empereur de la Chine, nous a procuré l'occasion de voir la fameuse plante de gin-seng, si estimée à la Chine et peu connue en Europe[1]. Vers la fin de juillet de l'année 1709, nous arrivâmes à un village qui n'est éloigné que de quatre petites lieues du royaume de Corée, et qui est habité par les Tartares qu'on nomme *Calca-tatze*. Un de ces Tartares alla chercher sur les montagnes voisines quatre plantes de gin-seng, qu'il nous apporta toutes entières dans un panier. J'en pris une au hasard que je dessinai dans toutes ses dimensions, le mieux qu'il me fut possible. Je vous en envoie la figure que j'expliquerai à la fin de cette lettre.

Les plus habiles médecins de la Chine ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante; ils la font entrer dans presque tous les remèdes qu'ils donnent aux grands seigneurs; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisemens causés par des travaux excessifs de corps ou d'esprit, qu'elle dissout les flegmes, qu'elle guérit la foiblesse des poumons et la pleurésie, qu'elle arrête les vomissemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac et ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, remédie à la respiration foible et précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux et produit de la lymphe dans le sang, enfin qu'elle est bonne pour les vertiges et les éblouissemens, et qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guère s'imaginer que les Chinois et les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets. Ceux même qui se portent bien en usent souvent pour se rendre plus robustes. Pour moi, je suis persuadé qu'entre les mains des Européens qui entendent la pharmacie, ce seroit un excellent remède, s'ils en avoient assez pour en faire les épreuves nécessaires, pour en examiner la nature par la voie de la chimie, et pour l'appliquer dans la quantité convenable, suivant la nature du mal auquel elle peut être salutaire.

Ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion, et qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné celle que je décrirai dans la suite, je me tâtai le pouls pour savoir en quelle situation il étoit : je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue, sans aucune préparation, et une heure après je me trouvai le pouls beaucoup plus plein et plus vif, j'eus de l'appétit, je me sentis beaucoup plus de vigueur, et une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fond sur cette épreuve, persuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là. Mais quatre jours après, me trouvant si fatigué et si épuisé de travail qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval, un mandarin de notre troupe, qui s'en aperçut, me donna une de ces racines : j'en pris sur-le-champ la moitié, et une heure après je ne ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce temps-là, et toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, et surtout les fibres que je mâchois, produisoient à peu près le même effet.

Nous nous sommes souvent servis de feuilles de gin-seng à la place de thé, ainsi que font

[1] Son nom veut dire reine des plantes.

les Tartares, et je m'en trouvois si bien, que je préférois, sans difficulté, cette feuille à celle du meilleur thé. La couleur en est aussi agréable, et quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une odeur et un goût qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine, il faut la faire bouillir un peu plus que le thé, afin de donner le temps aux esprits de sortir; c'est la pratique des Chinois, quand ils en donnent aux malades, et alors ils ne passent guère la cinquième partie d'une once de racine sèche. A l'égard de ceux qui sont en santé, et qui n'en usent que par précaution, ou pour quelque légère incommodité, je ne voudrois pas que d'une once ils en fissent moins de dix prises, et je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle manière on la prépare : on coupe la racine en petites tranches qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi-setier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé : on fait cuire le tout à petit feu; et quand de l'eau qu'on y a mise il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut y jeter un peu de sucre, et la boire sur-le-champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même manière, pour achever de tirer tout le suc, et ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, et l'autre le soir.

A l'égard des lieux où croît cette racine, en attendant qu'on les voie marqués sur la nouvelle carte de Tartarie, dont nous enverrons une copie en France, on peut dire en général que c'est entre le trente-neuvième et le quarante-septième degré de latitude boréale, et entre le dixième et le vingtième degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Pékin. Là se découvre une longue suite de montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvertes et environnées, rendent comme impénétrables. C'est sur le penchant de ces montagnes et dans ces forêts épaisses, sur le bord des ravines ou autour des rochers, au pied des arbres et au milieu de toute sorte d'herbes, que se trouve la plante de gin-seng. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt et la consume, cette plante n'y reparoît que trois ou quatre ans après l'incendie, ce qui prouve qu'elle est ennemie de la chaleur; aussi se cache-t-elle du soleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire que s'il s'en trouve en quelque autre pays du monde, ce doit être principalement au Canada [1], dont les forêts et les montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Les endroits où croît le gin-seng sont tout à fait séparés de la province de Quan-tong, appelée *Leaotong* dans nos anciennes cartes, par une barrière de pieux de bois qui renferme toute cette province, et aux environs de laquelle des gardes rôdent continuellement pour empêcher les Chinois d'en sortir, et d'aller chercher cette racine. Cependant, quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces déserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la liberté et le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la province, ou en y rentrant. L'empereur, souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain préférablement aux Chinois, avoit donné ordre, cette même année 1709, à dix mille Tartares d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de gin-seng, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa Majesté deux onces du meilleur, et que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen, on comptoit que l'empereur en auroit cette année environ vingt mille livres chinoises, qui ne lui coûteroient guère que la quatrième partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hasard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux déserts. Leurs mandarins, qui n'étoient pas éloignés de notre route, vinrent, les uns après les autres, nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'empereur.

Voici l'ordre que garde cette armée d'herboristes. Après s'être partagé le terrain selon leurs étendards, chaque troupe, au nombre de cent, s'étend sur une même ligne jusqu'à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance : ils cherchent ensuite avec soin la plante dont il s'agit, en avançant insen-

[1] On en a effectivement découvert dans les forêts du Canada, dont on fit d'abord beaucoup de bruit; mais cette première vogue ne s'est pas soutenue.

siblement sur un même rumb[1]; et de cette manière ils parcourent, durant un certain nombre de jours, l'espace qu'on leur a marqué. Dès que le terme est expiré, les mandarins, placés avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoient visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, et pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition : ils ne portent ni tentes ni lits, chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le temps du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelque arbre, se couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les mandarins leur envoient de temps en temps quelques pièces de bœuf ou de gibier qu'ils dévorent, après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année : ils ne laissent pas, malgré ces fatigues, d'être robustes, et de paroître bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient n'étoient guère mieux traités, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, et qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Pour vous donner maintenant quelque idée de cette plante, dont les Tartares et les Chinois font un si grand cas, je vais expliquer la figure de celle que j'ai dessinée avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible.

A représente la racine dans sa grosseur naturelle. Quand je l'eus lavée, elle étoit blanche et un peu raboteuse, comme le sont d'ordinaire les racines des autres plantes.

B C C D représentent la tige dans toute sa longueur et son épaisseur : elle est tout unie, et assez ronde; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement *B*, où elle est plus blanche, à cause du voisinage de la terre.

Le point *D* est une espèce de nœud formé par la naissance des quatre branches qui en sortent comme d'un centre, et qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre, sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un vert tempéré de blanc : le dessus est assez semblable à la tige, c'est-à-dire d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mûre. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtés avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feuilles de la grandeur et de la figure qui se voit dans la planche. Il est à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre, aussi bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond à peu près parallèle au plan du sol.

Quoique je n'aie dessiné exactement que la moitié d'une de ces feuilles *F*, on peut aisément concevoir et achever toutes les autres sur le plan de cette partie. Je ne sache point avoir jamais vu de feuilles de cette grandeur, si minces et si fines : les fibres en sont très-bien distinguées; elles ont par-dessus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui est entre les fibres s'élève un peu vers le milieu au-dessus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille est d'un vert obscur par-dessus, et par-dessous d'un vert blanchâtre et un peu luisant. Toutes les feuilles sont dentelées, et les denticules en sont assez fines.

Du centre *D* des branches de cette plante, s'élevoit une seconde tige *D E* fort droite et fort unie, tirant sur le blanc depuis le bas jusqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruit fort rond et d'un beau rouge. Ce bouquet étoit composé de vingt-quatre fruits : j'en ai seulement dessiné deux dans leur grandeur naturelle, que j'ai marqués dans ces deux chiffres 9, 9. La peau rouge qui enveloppe ce fruit est fort mince et très-unie : elle couvre une chair blanche et un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles (car il s'en trouve de simples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la grosseur et de la figure de nos lentilles ordinaires, séparés néanmoins l'un de l'autre, quoique posés sur le même plan[2]. Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtés, assez fin, et de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, et, s'écartant en tous sens comme les rayons d'une sphère, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'est pas bon à manger : le

[1] Suivre le même rumb, c'est suivre la même direction de vent.

[2] Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il est presque partout également épais.

noyau ressemble aux noyaux ordinaires ; il est dur, et renferme le germe. Il est toujours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De là vient que ce fruit n'est pas rond, et qu'il est un peu aplati des deux côtés. S'il est double, il a une espèce d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le composent : il a aussi une petite barbe diamétralement opposée au filet auquel il est suspendu. Quand le fruit est sec, il n'y reste que la peau toute ridée qui se colle sur les noyaux : elle devient alors d'un rouge obscur et presque noir.

Au reste, cette plante tombe et renaît tous les ans. On connoît le nombre de ses années par le nombre des tiges qu'elle a déjà poussées, dont il reste toujours quelque trace, comme on le voit marqué dans la figure par les petits caractères *b*, *b*, *b*. Par là on voit que la racine *A* étoit dans sa septième année, et que la racine *H* étoit dans sa quinzième.

Au regard de la fleur, comme je ne l'ai pas vue, je ne puis en faire la description : quelques-uns m'ont dit qu'elle étoit blanche et fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, et que personne n'en avoit jamais vu. Je croirois plutôt qu'elle est si petite et si peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention ; et ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que ceux qui cherchent le gin-seng, n'ayant en vue que la racine, méprisent et rejettent d'ordinaire tout le reste comme inutile.

Il y a des plantes qui, outre le bouquet des fruits que j'ai décrits ci-dessus, ont encore un ou deux fruits tout à fait semblables aux premiers, situés à un pouce, ou à un pouce et demi au-dessous du bouquet ; et alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parce qu'on ne manque guère de trouver encore cette plante à quelques pas de là sur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il y en a, distingue cette plante de toutes les autres, et la fait remarquer d'abord : mais il arrive souvent qu'elle n'en a point, quoique la racine soit fort ancienne. Telle étoit celle que j'ai marquée dans la figure par la lettre *H*, qui ne portoit aucun fruit, bien qu'elle fût dans sa quinzième année.

Comme on a eu beau semer la graine, sans que jamais on l'ait vue pousser, il est probable que c'est ce qui a donné lieu à cette fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est en terre ; que ne la pouvant digérer, il la purifie dans son estomac ; et qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oiseau la laisse avec sa fiente. J'aime mieux croire que ce noyau demeure fort longtemps en terre avant que de pousser aucune racine : et ce sentiment me paroît fondé sur ce qu'on trouve de ces racines qui ne sont pas plus longues et qui sont moins grosses que le petit doigt, quoiqu'elles aient poussé successivement plus de dix tiges en autant de différentes années.

Quoique la plante que j'ai décrite eût quatre branches, on en trouve néanmoins qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même sept, et celles-ci sont les plus belles. Cependant chaque branche a toujours cinq feuilles, de même que celle que j'ai dessinée, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes est proportionnée à leur grosseur et au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruits sont d'ordinaire petites et fort basses.

La racine la plus grosse, la plus uniforme, et qui a moins de petits liens, est toujours la meilleure. C'est pourquoi celle qui est marquée par la lettre *H* l'emporte sur l'autre. Je ne sais pourquoi les Chinois l'ont nommée *gin-seng*, qui veut dire, *représentation de l'homme :* je n'en ai point vu qui en approchât tant soit peu ; et ceux qui la cherchent de profession m'ont assuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui eussent de la ressemblance avec l'homme, qu'on n'en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par hasard des figures assez bizarres. Les Tartares l'appellent, avec plus de raison, *orhota*, c'est-à-dire *la première des plantes*.

Au reste, il n'est pas vrai que cette plante croisse à la Chine, comme le dit le père Martini, sur le témoignage de quelques livres chinois, qui l'ont fait croître dans la province de Pékin, sur les montagnes d'Yong-pin-fou. On a pu aisément s'y tromper, parce que c'est là qu'elle arrive quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante n'en conservent que la racine ; et ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amasser durant dix ou quinze jours. Ils ont soin de bien laver la racine, et de la nettoyer, en ôtant avec une brosse tout ce qu'elle a de

matière étrangère. Ils la trempent ensuite un instant dans l'eau presque bouillante, et la font sécher à la fumée d'une espèce de millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet, renfermé dans un vase avec un peu d'eau, se cuit à un petit feu : les racines, couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase, se sèchent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre. On peut aussi les sécher au soleil, ou même au feu : mais bien qu'elles conservent leur vertu, elles n'ont pas cette couleur que les Chinois aiment. Quand les racines sont sèches, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui soit aussi bien sec, autrement elles seroient en danger de se pourrir, ou d'être rongées des vers.

Je souhaite, mon révérend Père, que la description que je viens de faire du gin-seng, si estimé dans cet empire, vous fasse plaisir, et à ceux à qui vous en ferez part. Nous sommes sur le point d'aller en Tartarie pour en achever la carte, car nous avons encore le nord-ouest et l'ouest à faire. Je vous enverrai, le plus tôt qu'il me sera possible, la carte de la province de Pékin, appelée par le père Martini, *Pekeli*, et par les Chinois *Tcheli*[1] ou bien *Lipafou*. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec bien du respect, etc.

[1] Tchy-li, province de la cour, parce qu'en effet Pékin, résidence de l'empereur, est au centre.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE PROCUREUR

DES MISSIONS DE LA CHINE ET DES INDES.

État du Kiang-si et de ses Églises.

A Jao-tcheou, ce 27 août 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

J'ai différé jusqu'ici à vous écrire, dans l'espérance que je recevrois des autres missionnaires les nouvelles qui regardent leurs missions ; mais leurs lettres n'étant point encore arrivées, la crainte de manquer l'occasion des vaisseaux qui partent, m'oblige de me borner à ce qui concerne l'état présent des deux Églises de Jao-tcheou[2] et de King-te-ching, dont le Seigneur a bien voulu me confier la conduite. Grâce à sa miséricorde, cette chrétienté s'augmente de jour en jour : j'ai conféré cette année le baptême à près de quatre-vingts adultes, dont plusieurs commencent déjà à faire goûter le christianisme en divers endroits. J'espère en baptiser encore un grand nombre dans la route que je dois tenir d'ici à Kieou-kiang[1].

[2] Dans la province de Kiang-si.

La foi de mes néophytes a été éprouvée cette année par une nouvelle persécution qui leur a été suscitée au sujet du culte des idoles : quelques-uns d'eux ont été chargés de chaînes, d'autres ont été bâtonnés. Il y en a eu qui ont souffert, avec une fermeté digne des premiers siècles, la perte de leurs biens, et beaucoup d'autres mauvais traitemens, parce qu'ils avoient embrassé le christianisme, ou qu'ils avoient contribué à la conversion de leurs amis. Cependant le nom chrétien n'en a point été déshonoré, et la religion n'a rien perdu de l'estime qu'on avoit pour elle.

J'attribue cette protection particulière de Dieu à la ferveur et à la piété des nouveaux fidèles. Vous en seriez surpris et édifié, mon révérend Père, si vous en étiez témoin. Un missionnaire que j'ai eu chez moi pendant quelques jours en a été extrêmement touché : « Ce ne sont point de simples chrétiens, me disoit-il, ce sont des modèles de la plus haute vertu. » Il est vrai que je trouve en la plupart une délicatesse de conscience, une horreur des moindres fautes, un amour des souffrances, une assiduité à fréquenter les sacremens, une charité pour le prochain, qui me rendent bien légères toutes les peines de ma mission. Il n'y en a guère parmi eux qui ne se préparent à la communion par un jour de jeûne : j'en ai vu qui se disposoient à célébrer la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, par huit jours de jeûne, et cela afin d'obtenir par son entremise la grâce de surmonter une passion qui les dominoit.

Je ne pus me rendre que la veille de Noël à mon Église de Jao-tcheou : à peine y fus-je arrivé, qu'il me fallut aller chez un chrétien qui étoit à l'extrémité, et qui depuis quatre jours demandoit sans cesse de mes nouvelles. Ma présence redonna des forces à ce pauvre moribond : il me témoigna sa joie par ses lar-

[1] Chef-lieu de département dans la province de Kiang-si.

mes, et par les continuelles actions de grâce qu'il rendoit au Seigneur, de ce qu'il m'avoit fait venir à temps pour l'aider à mourir saintement. Je le confessai; je lui donnai le viatique et l'extrême-onction, peu après je fis la recommandation de l'âme, et il expira la nuit suivante. Un des grands obstacles qu'il eut à surmonter pour sa conversion, fut de chasser une concubine qu'il regardoit, selon les lois de l'empire, comme sa seconde femme: quoiqu'il n'eût des enfans que de celle-là, il n'hésita pas à la renvoyer aussitôt qu'on lui fit entendre que c'étoit une condition nécessaire pour recevoir le baptême.

La nuit de Noël se passa dans les exercices ordinaires de la piété chrétienne. Je fus infiniment consolé de la ferveur d'un grand nombre de catéchumènes qu'on me présenta pour le baptême. Je ne différai point à leur accorder une grâce qu'ils me demandoient avec larmes, et à laquelle ils s'étoient disposés par les plus saintes pratiques de la religion, en quoi ils ne cédoient pas aux plus anciens fidèles.

Les faveurs extraordinaires que Dieu a faites à plusieurs de mes néophytes, et qu'ils regardent comme de véritables miracles, ont beaucoup servi à la conversion de quelques infidèles. Outre les guérisons surprenantes qu'on ne peut attribuer qu'à l'eau bénite, ou à l'invocation du saint nom de Dieu, la manière dont la famille d'un fervent chrétien a été délivrée d'un incendie, a quelque chose d'extraordinaire. Tout le monde dormoit profondément; le feu, qu'un jeune enfant avoit mis par mégarde à la maison, commençoit à gagner de tous côtés, lorsque la femme d'un chrétien se sentit frappée rudement, et, s'éveillant en sursaut, elle jeta de grands cris qui réveillèrent toute sa famille. On s'aperçut alors du danger où l'on se trouvoit, et on eut le temps d'éteindre les flammes, qui faisoient déjà un si grand ravage, qu'un peu plus tard on n'auroit jamais pu y apporter de remède.

Que ce soit là un effet miraculeux de la protection de Dieu sur cette famille, comme le pensent nos néophytes, et comme je le crois aussi bien qu'eux, c'est sur quoi je ne veux point appuyer: je suis bien plus touché des miracles sensibles que la grâce opère dans certaines âmes. J'en ai fait depuis peu l'expérience en conférant le baptême à un pauvre artisan, homme grossier, d'un naturel dur, et qui avoit je ne sais quoi de féroce. Je n'aurois jamais cru trouver tant de lumières, ni de si tendres sentimens pour Dieu, dans un homme de ce caractère. Je l'avois conduit à l'église, où je le laissai seul pendant quelque temps pour se préparer à la grâce du baptême. Quand je revins le trouver pour commencer la cérémonie, il étoit prosterné au pied de l'autel, le visage baigné de larmes, et ne me répondoit que par des paroles entremêlées de soupirs et de sanglots. Je vous avoue, mon révérend Père, que ce spectacle m'attendrit: les chrétiens qui m'accompagnoient en furent si frappés, qu'ils lui donnèrent le surnom de Contrit. Après que la cérémonie fut achevée, un d'eux l'aborda pour le prier de lui faire part des saintes pensées qui lui avoient fait répandre tant de larmes: « Trois vues différentes, lui répondit-il, m'ont pénétré de douleur: la vue de mes péchés, que Dieu vouloit bien me pardonner; la vue des flammes de l'enfer, que les eaux du baptême alloient éteindre; la vue de Jésus-Christ étendu sur une croix, qui me délivroit par ses douleurs des peines éternelles. J'avois compassion de moi, ajouta-t-il, j'avois compassion de Jésus-Christ. » Il n'y a certainement que la grâce qui ait pu produire dans le cœur de ce catéchumène une dévotion aussi affectueuse que celle qu'il fit paroître: mais l'Esprit saint souffle où il veut, et il sait, quand il lui plaît, amollir les cœurs les plus insensibles.

C'est principalement dans les retraites spirituelles que nous faisons faire depuis peu d'années à nos néophytes, qu'ils ressentent les plus fortes impressions de la grâce. Le père de Chavagnac est le premier à qui la pensée soit venue de donner les exercices aux Chinois, selon la méthode de saint Ignace, de même qu'il se pratique dans quelques provinces de France, surtout en Bretagne, où ces saints exercices ont beaucoup servi à la réformation des mœurs, et à la sanctification des peuples de cette belle province. C'est aussi à l'exemple de ce zélé missionnaire que j'ai fait faire cette année trois retraites à mes chrétiens, deux à Jao-tcheou, et une à King-te-tching. Permettez-moi de vous en faire le détail, mon révérend Père, je me flatte que vous serez édifié, et de l'ordre qui se garde dans ces sortes de retraites, et des sentimens de pénitence et de componction qu'elles inspirent aux nouveaux fidè-

les, et des fruits qu'ils en retirent pour avancer de plus en plus dans les voies de la perfection.

Voici d'abord la méthode que j'observe pendant les huit jours que dure la retraite : ceux qui y sont admis, ce qu'ils regardent comme une grande grâce, se rendent au jour marqué dans mon église : quand ils sont tous assemblés, je leur fais un discours, où je leur expose la fin de la retraite, combien il leur importe de la bien faire, les secours et les moyens qu'ils y ont pour assurer leur salut, les règlemens qu'il leur faut observer, le silence et le recueillement dans lequel ils doivent passer ces saints jours, afin que huit jours de pénitence réparent tant d'années criminelles, et les remplissent de ferveur pour le reste des années qu'ils ont à vivre.

L'entretien fini, se fait la prière, qui consiste à réciter l'acte de contrition trois fois, lentement, et à voix basse, mettant une pause considérable entre chaque fois qu'on le récite. Après quoi ils viennent modestement l'un après l'autre au pied de l'autel, où je leur distribue à chacun un crucifix, l'image de la sainte Vierge, et des instrumens de pénitence à ceux qui en demandent, les avertissant d'en faire un aussi saint usage qu'ont fait ceux qui les ont précédés dans de semblables retraites. Je les conduis ensuite dans leur chambre : comme le logement me manque, je suis obligé de les mettre plusieurs ensemble dans la même chambre. La nourriture, pour laquelle je ne prends rien d'eux, est fort frugale, et proportionnée au peu qu'on me fournit chaque année. Les bénédictions que Dieu répand sur ces saints exercices me dédommagent avec usure de ce que je puis souffrir par le retranchement des dépenses nécessaires pour ma personne. Mais il est certain que si les secours temporels étoient plus abondans, on feroit des biens infinis qu'on ne fait pas, quelque zèle et quelque bonne volonté qu'on ait d'ailleurs. C'est peut-être là la seule peine que ressente un missionnaire.

Mon principal soin, pendant tout le temps de la retraite, est d'occuper continuellement ceux qui la font, en variant le plus qu'il m'est possible les exercices de chaque jour. Ces exercices consistent en des méditations sur les grandes vérités du christianisme et sur les principaux mystères de la religion ; en des exhortations sur les commandemens de Dieu, sur la confession et la communion, sur la patience dans les adversités, sur le soin de sanctifier les actions les plus communes, et sur le zèle pour le salut de leurs frères. Je leur fais faire aussi de fréquens actes de foi sur tous les articles de notre croyance, en les parcourant l'un après l'autre ; ce qui les dispose à la cérémonie, dans laquelle ils renouvellent les promesses qu'ils ont faites au baptême.

J'ajoute à cela l'explication des tableaux, qui représentent les différens états du pécheur et du juste pendant cette vie, et après la mort. Vous savez quel est le fruit que produit cet exercice si ordinaire dans les retraites de Bretagne ; il fait la même impression sur nos néophytes, et je suis persuadé que c'est un des plus utiles de la retraite. Enfin, leurs repas sont suivis chacun d'un entretien particulier, qui tient lieu de récréation. Dans ces sortes d'entretiens je leur rapporte quelques exemples de l'Écriture, ou différents traits de l'histoire ecclésiastique, qui ont le plus de conformité avec les vérités qu'ils ont méditées pendant le jour. Ces vérités, ainsi réduites en pratique, ajoutent l'exemple à la conviction, et servent à les affermir davantage dans les résolutions qu'ils ont prises à la fin de leur méditation. Le temps qu'ils ont de libre entre les exercices publics s'emploie ou à lire un livre de piété, ou à mettre sur le papier les bonnes pensées que Dieu leur inspire, ou à préparer leur confession générale. Par ce moyen, il n'y a pas un seul moment de vide dans la journée, et la variété qui se trouve dans tous ces exercices qui se succèdent les uns aux autres, leur fait passer tout ce saint temps avec une rapidité dont ils sont eux-mêmes surpris.

La communion de la retraite se fait en forme d'amende honorable, pour réparer en quelque sorte les fautes qu'ils auroient pu commettre, en n'apportant point à la sainte table les dispositions que demande la participation du corps de Jésus-Christ. Leur coutume à présent est de venir certains jours à l'église pour se prosterner dans l'endroit où se donne la communion, et se préparer à une action si sainte par différens actes de foi, d'humilité et d'amour de Dieu.

Un des exercices qui m'a paru faire le plus d'impression, est l'adoration de la croix. Comme ce fut durant la semaine sainte que je donnai la première retraite, cette cérémonie

s'y trouva naturellement, et je m'aperçus que les cœurs étant beaucoup mieux disposés qu'à l'ordinaire, les sentimens de douleur et de componction étoient aussi beaucoup plus vifs. En se prosternant aux pieds du crucifix pour l'adorer, ils l'arrosoient d'un torrent de larmes; l'église retentissoit de toutes parts de soupirs et de sanglots. Ce spectacle me toucha de telle sorte, que je fus contraint d'interrompre de temps en temps l'office du vendredi-saint, j'eus même de la peine à l'achever. C'est ce qui m'a fait prendre la résolution de ne jamais omettre cette cérémonie, en quelque temps que se fasse la retraite. Je la place à la fin de la méditation, qui se fait sur la passion du Sauveur.

Enfin, la retraite finit par une dernière pratique qui en est comme la conclusion. C'est une protestation qu'ils font par écrit de n'oublier jamais les grâces qu'ils ont reçues dans ce saint temps, et d'y correspondre avec toute la fidélité dont ils sont capables; de haïr tout le reste de leur vie ce qu'ils ont haï pendant leur retraite; de n'estimer que ce qu'ils y ont estimé, et de reconnoître par une vie fervente l'amour infini que Jésus-Christ a pour eux. Chacun met au bas de cet écrit ses résolutions principales; ils doivent le porter sur eux, toutes les fois qu'ils approchent des sacremens; et s'ils viennent à mourir, on l'enferme avec eux dans le même cercueil. Cette pensée les frappe, et les avertit dans l'occasion d'être fidèles à observer ce qu'ils ont promis au temps de la retraite.

Vous jugez bien, mon révérend Père, qu'un missionnaire ne peut guère donner ces sortes de retraites sans beaucoup de fatigues; mais toutes les peines qu'il prend sont bien adoucies par les consolations intérieures dont il est rempli, lorsqu'il voit une troupe de chrétiens livrés par la grâce à l'esprit de pénitence et de componction, et qu'il est obligé d'essuyer des larmes que la force et l'onction de la divine parole font couler avec abondance.

C'est ce qui m'est arrivé dans le sacré tribunal; la plupart fondoient en pleurs en s'accusant de leurs péchés; plusieurs revenoient jusqu'à six ou sept fois, dans la crainte de ne s'être pas assez bien expliqués; d'autres comptoient pour rien toutes leurs confessions précédentes, dans la pensée qu'en les faisant ils n'avoient pas été pénétrés d'une assez vive douleur: j'en sais plusieurs qui terminoient chaque méditation par de saintes rigueurs qu'ils exerçoient sur leur chair; j'ai été quelquefois obligé d'en renvoyer de l'église, pour les forcer à prendre un peu de repos.

Un de ces fervens néophytes méditant la passion du Sauveur, aperçut un clou qui sortoit d'une planche de son oratoire; dans le dessein d'imiter Jésus-Christ souffrant, il s'appuya la tête si longtemps, et en tant de divers endroits sur le clou, qu'il se fit une espèce de couronne. Une vive douleur, de même qu'un grand amour, est quelquefois capable de ces sortes d'excès. Le même, se préparant à sa confession générale, crut voir pendant la nuit son ange gardien qui lui présentoit une porcelaine, en lui disant ces paroles: « Souviens-toi d'avoir peint des figures indécentes sur une pareille porcelaine. » C'étoit un péché qui lui étoit échappé de la mémoire dans son examen, et dont il ne s'étoit jamais confessé. J'ai eu beaucoup de peine à détourner un autre d'aller se cacher pour toujours dans le fond d'un désert, afin de se mettre à couvert, disoit-il, des tentations du monde, et de chercher un asile à sa propre foiblesse. Je ne vous parle pas des restitutions faites, quoique l'injustice fût douteuse; ni des réconciliations renouvelées, quoiqu'elles eussent été déjà faites.

Au reste, mon révérend Père, si tout cela n'étoit que le fruit d'une ferveur passagère, je ne croirois pas devoir vous en entretenir; mais ce qu'il y a de consolant, et ce qui fait bien sentir combien une retraite bien faite est utile à la sanctification des âmes, c'est la constance avec laquelle nos néophytes persévèrent dans la pratique de la vertu. Quelque réglée que fût cette chrétienté avant que j'eusse pensé à lui procurer ce moyen de salut, il me semble qu'elle prend maintenant une face nouvelle; je trouve ces nouveaux fidèles beaucoup plus assidus à l'église, plus dévots envers nos saints mystères, plus exacts à s'approcher des sacremens. S'il leur arrive de tomber en quelque péché, ils s'en confessent aussitôt, sans différer à le faire au dimanche suivant. Les plus légères fautes les alarment, ils ne manquent point de faire un quart d'heure de méditation chaque jour, et d'examiner tous les soirs leur conscience. Il y en a qui viennent passer un jour chaque mois à l'église pour y faire une espèce de retraite en forme de préparation à la

mort. Plusieurs ne se contentant pas de l'abstinence qu'ils font le vendredi et le samedi, la font encore le mercredi en l'honneur de saint Joseph, que la mission de la Chine a pris pour son patron. Je connois de jeunes artisans, qui, pour ne pas manquer aux prières vocales qu'ils se sont prescrites, récitent régulièrement le chapelet dans les rues en allant le matin à leur travail, et revenant le soir dans leur maison.

S'ils sont obligés de faire quelque voyage, la première chose qu'ils font à leur retour, c'est de venir trouver le missionnaire, et de lui exposer l'état de leur conscience avec une candeur et une simplicité admirables. Un jeune homme qui avoit suivi son père à plus de trente lieues de Jao-tcheou, où les affaires de son commerce demandoient sa présence, vint à l'église, selon la coutume, dès le lendemain de son arrivée; je savois qu'il avoit employé à la prière tous ses momens de loisir, que durant tout le chemin c'étoit son occupation ordinaire, et qu'il avoit passé plus de deux mois dans un jeûne continuel : je songeois à mettre des bornes à sa ferveur, lorsque prévoyant ce que j'avois à lui dire, il me coupa la parole, en me répétant le mot d'un saint anachorète, que j'avois rapporté dans un entretien de la retraite. « Je suis déterminé, me dit-il, à faire de la peine à celui qui m'en fait.» Il vouloit parler de son corps. J'ai su encore que le même jeune homme, se trouvant exposé à une tentation violente, où un de ses parens l'avoit malheureusement engagé, s'étoit sauvé de ce danger par une prompte fuite, et avoit foulé aux pieds toutes les considérations humaines pour conserver son innocence.

Tels sont les fruits de bénédiction qu'opèrent les retraites dans le cœur de nos néophytes; vous ne serez guère moins édifié du zèle qu'elles leur inspirent pour la conversion des infidèles et pour le salut de leurs frères. Je me contenterai de vous en rapporter quelques exemples.

Un de ceux qui avoient fait la première retraite vint m'offrir un écu pour les frais de la seconde, voulant, disoit-il, avoir part au bien qui s'y feroit. Cette somme, toute légère qu'elle vous paroisse, ne laissoit pas d'être considérable pour ce Chinois.

Mon catéchiste se disposant à aller chez un de ses parens pour des affaires de famille, on crut que la modicité de ses gages le portoit à m'abandonner. Un fervent chrétien vint me trouver aussitôt, et me pria de lui permettre d'augmenter les gages du catéchiste de trois écus par an, afin de le retenir au service de mon Église. « Je serai bien récompensé, m'a-jouta-t-il, de cette somme dont je me prive, puisque j'annoncerai Jésus-Christ par la bouche du catéchiste, et qu'un grand nombre d'infidèles tiendront de moi le bonheur qu'ils auront d'être convertis à la foi, et de marcher dans les voies du salut. »

Un artisan, au sortir de la retraite, alla à la campagne chez quelques-uns de ses amis, où il travailla pendant du temps sans recevoir aucun salaire : il réussit par là dans son dessein, qui étoit d'ouvrir dans ces endroits deux chrétientés, lesquelles, dans la suite, pourront devenir très-nombreuses.

Un autre a nourri pendant longtemps un infidèle qui donnoit quelque espérance de conversion, et qui s'est converti effectivement. J'en ai vu d'autres qui jeûnoient plusieurs jours de suite, et qui faisoient beaucoup d'autres austérités, pour obtenir de Dieu la conversion de leurs parens ou de leurs amis. Je ne finirois point, mon révérend Père, si j'entrois dans le détail de ce que le zèle a fait entreprendre à plusieurs des néophytes, pour gagner leurs frères à Jésus-Christ.

La dévotion au sacré cœur de Jésus, qui croît de plus en plus en France, est très-commune parmi nos chrétiens, et produit dans leurs cœurs un grand amour pour la sainte humanité du Sauveur. Le livre qu'on a composé sur ce sujet, et qui nous a été apporté par le feu père de Broissia, a été traduit à Macao en portugais : j'espère que, par le moyen de cette traduction, une dévotion si solide passera jusque dans les îles Philippines et dans l'Amérique espagnole. J'ai envoyé un de ces livres à M. le marquis de Puente, notre insigne bienfaiteur. Ce sont là des particularités que je devrois peut-être me dispenser de vous écrire : je ne le fais qu'afin que dans l'occasion vous profitiez de ces connoissances pour nous procurer un nouveau secours de prières des personnes qui, en France comme ici, ont une dévotion particulière au sacré cœur de Jésus.

J'attribue encore aux prières ferventes de

nos chrétiens la protection toute récente que le tao ou premier mandarin vient d'accorder à la religion. Ce mandarin, qui gouverne trois grandes villes, paroît depuis longtemps goûter la doctrine de l'Évangile, et affectionner ceux qui l'embrassent; on crut même, au commencement de son mandarinat, qu'il professoit le christianisme, parce qu'on remarquoit en lui beaucoup d'intégrité, et un éloignement si grand de toute sorte de superstitions, qu'il en étoit venu jusqu'à interdire quelques temples d'idoles, et à maltraiter les bonzes; mais c'est un grand du siècle, et il y a soixante ans qu'il vit dans l'infidélité; deux obstacles qui rendent sa conversion bien difficile. Voici l'occasion qui nous a mérité de sa part de nouvelles faveurs, et qui me donne lieu de croire que désormais il emploiera son autorité à soutenir les chrétiens contre les insultes des infidèles.

Il y avoit plus d'un mois qu'on étoit menacé d'une stérilité prochaine : le ciel fut tout en feu pendant tout ce temps-là, et la sécheresse devint si grande qu'on perdoit presque toute espérance de récolte. Le peuple et les magistrats eurent recours aux idoles, selon leur coutume, pour en obtenir de la pluie : la superstition et la politique ont beaucoup de part à ces sortes de cérémonies, le peuple suivant alors les préjugés de son éducation, et le magistrat, pour paroître populaire, s'accommodant aux idées les plus ridicules du peuple.

L'inquiétude du tao étoit si grande, qu'il se levoit plusieurs fois la nuit pour voir si le ciel ne se couvroit point de nuages. Il avoit déjà envoyé son premier domestique pour me saluer, et pour me faire part de la triste situation où il se trouvoit. Je faisois alors quelques excursions à la campagne : cependant on le pressa de permettre certaines superstitions qui étoient du goût du peuple, mais il le refusa constamment; il s'avisa seulement d'une pratique assez nouvelle : il ordonna qu'à l'entrée de la nuit on mettroit dans chaque rue un grand nombre d'enfans, qui pousseroient de temps en temps des cris vers le ciel; se persuadant que leur innocence seroit capable d'attirer sur la terre la pluie qu'on souhaitoit depuis si longtemps. Ce moyen fut inutile. Enfin, pressé de nouveau par les mandarins, il eut recours à Tching-hoang (c'est le génie tutélaire de la ville et de tout le gouvernement), et il lui fit même un vœu écrit de sa main; mais il m'assura dans la suite que si je m'étois trouvé à Jao-tcheou, il n'auroit jamais fait ce vœu.

Dès le lendemain de mon arrivée, il m'envoya un exprès pour m'avertir qu'il vouloit venir lui-même implorer le secours du Dieu que nous adorons, et il me prioit de lui prescrire de quelle manière il devoit se comporter. Ma réponse fut que Dieu ne vouloit pas être confondu avec de fausses divinités, quand même on lui donneroit la préférence, et qu'ainsi c'étoit seulement au vrai Dieu qu'il devoit s'adresser. Il me donna sa parole qu'il n'iroit dans aucun temple d'idoles, et que le jour suivant il se rendroit à mon église, et y paroîtroit de la manière la plus respectueuse. En effet, il y vint à pied depuis son palais, suivi de tous les mandarins subalternes, qui lui faisoient cortége. Ma maison fut tout à coup remplie de toute sorte de mandarins d'armes et de lettres, de plusieurs lettrés de distinction, et en particulier d'un Han-lin-yuen : c'est un lettré beaucoup plus considérable que les docteurs ordinaires. La salle contre laquelle l'église est adossée fut couverte à l'instant de riches carreaux placés sur deux lignes, où tous les mandarins se rangèrent chacun selon leur dignité. Ils se prosternèrent tous plusieurs fois avec un ordre, un silence et un respect qui me surprit.

La cérémonie achevée, le tao et les principaux mandarins vinrent me saluer, et m'exhortèrent fort d'implorer avec mes chrétiens l'assistance de notre Dieu. Je leur répondis que je ne pouvois pas les assurer que nos prières seroient exaucées; que Dieu étant libre dispensateur de ses dons, il les fait quand il lui plaît, et à qui il lui plaît : « Lorsque les grands de l'empire, leur ajoutai-je, présentent une personne à l'empereur pour l'élever à quelque dignité, ils se contentent de lui exposer son mérite et ses services; c'est de la bonté et de l'équité de l'empereur que vient la récompense : il est le maître d'accorder ou de refuser ce qu'on lui demande, sans que personne ose désapprouver sa conduite. Il en est de même ici. Nous faisons des vœux au Seigneur, nous lui représentons nos besoins : qu'il exauce nos prières, ou qu'il les rejette, il mérite également nos hommages et nos respects. »

A peine se furent-ils retirés, que j'assemblai les chrétiens dans l'église : ils se mirent en prières, et nous fîmes tous ensemble un vœu à sainte Anne, dont on célébroit la fête ce jour-là, pour obtenir, par son entremise, le secours nécessaire dans un besoin si pressant. La prière étant finie, le ciel commença à se charger d'épais nuages : peu après il vint une grosse pluie, dont les premières gouttes tombèrent sur le palais du mandarin. Soit que, selon le cours naturel des choses, la pluie dût arriver ce jour-là, soit que Dieu en ait avancé le temps pour glorifier son saint nom parmi les infidèles, il est certain qu'elle fut généralement regardée comme un effet de la bonté du Dieu que nous avions invoqué. On trouvoit seulement qu'elle n'étoit tombée que sur Jaotcheou, et aux environs, mais on eut lieu d'être content le lendemain, car la pluie fut abondante et universelle.

Le tao ne put retenir sa joie : il envoya aussitôt à mon église un présent de cierges, de parfums et d'un vase rempli de fleurs des plus estimées du pays, qu'il avoit cueillies de sa propre main, pour être placées sur l'autel. Il voulut aussi rendre de solennelles actions de grâces au souverain Seigneur. Le maître des cérémonies, suivi des joueurs de flûte et de haulbois, m'annonça son arrivée. J'allai au-devant de lui, et je le trouvai qui étoit descendu de sa chaise, et qui se revêtoit de son surtout de cérémonie et des autres marques de son mandarinat. Les grands mandarins ne paroissent ainsi que dans des jours de cérémonie, ou lorsqu'ils rendent visite à des personnes d'un rang supérieur. La cérémonie se passa avec toutes les marques du plus profond respect : on eût pris le mandarin pour un de nos chrétiens les plus fervens.

Au sortir de l'église, je l'invitai à passer dans ma maison, où je lui fis servir une petite collation dont il parut content. Dans l'entretien que j'eus avec lui, je fis tomber le discours sur les vexations que les infidèles faisoient de temps en temps aux chrétiens, et je le priai d'y mettre ordre. « Vous voyez, seigneur, lui dis-je, que le Dieu que nous adorons est un grand maître, qu'on n'invoque pas en vain : cependant ceux qui font profession de le servir sont sujets tous les jours à des impositions auxquelles ils ne peuvent se soumettre sans violer la pureté de leur foi. On les somme de contribuer au culte des idoles, et parce qu'ils le refusent, comme ils y sont obligés, on en vient jusqu'à soulever tout un quartier contre eux ; on a voulu même les chasser de la ville. Ils succomberont infailliblement sous le pouvoir de leurs ennemis, si vous ne les soutenez de votre autorité. Un édit public que vous feriez porter les mettroit à couvert de l'oppression ; rien n'est plus conforme à votre équité et à l'affection dont vous nous honorez. » Le tao me promit de s'opposer à ces exactions injustes : « Mais, dans l'édit que je porterai, me dit-il, il ne sera fait aucune mention des chrétiens, car il paroîtroit que cette grâce seroit mendiée, et peut-être publieroit-on que vous l'auriez achetée. Laissez-moi faire, vous n'en aurez pas moins ce que vous souhaitez. »

Dès le lendemain, il fit afficher l'édit en question, qu'il composa aussitôt qu'il m'eut quitté. Il étoit conçu en ces termes :

« La conduite du Seigneur du ciel est exempte de toute partialité : il est esprit, lumière, équité et droiture. Quiconque s'applique à observer exactement tout ce que lui prescrit son devoir ; quiconque a une crainte respectueuse pour le Seigneur du ciel, une fidélité inviolable pour son prince, une parfaite soumission à l'égard de ses parens, un dévouement sincère pour ses amis, celui-là attire sur soi des bénédictions, bien qu'on ne voie pas toujours quand et comment elles lui arrivent.

» Mais, au contraire, si quelqu'un mène une vie criminelle, libertine, dissolue ; quand, depuis le matin jusqu'au soir, il porteroit sur sa tête un brasier où il brûleroit des parfums en l'honneur des esprits[1], les esprits ne lui enverront que des malheurs : cela est immanquable. Si les esprits ne discernoient pas ce qui est vertu ou vice dans ceux qui les invoquent ; s'ils accordoient indifféremment des bienfaits à quiconque s'adresse à eux, dès là ces esprits pècheroient contre le souverain Seigneur, et mériteroient son indignation. Comment, après cela, ces esprits seroient-ils en état d'assister les hommes ?

» Le peuple ignorant et livré dès l'enfance à des erreurs dont il ne revient jamais, ne songe point à quitter le vice et à avancer dans la vertu : il met toute sa confiance dans les

[1] Le mot chinois tchim, qu'on rend ici par celui d'esprit, signifie proprement génie tutélaire.

vœux qu'il fait aux esprits, pour en obtenir la santé, et d'autres choses de cette nature : j'apprends même qu'on impose pour cela des taxes sur chaque famille, qu'on fait contribuer l'artisan et le pauvre, et qu'on lève de force ces sortes de contributions : c'est là un désordre criant. Je défends qu'on fasse désormais rien de semblable dans toute l'étendue de mon gouvernement, soit dans les villes, ou à la campagne, soit dans les lieux de grand abord et de commerce. Sous prétexte de demander la santé aux esprits, on ne fait qu'augmenter la misère du pauvre, et inquiéter les riches, qui sont trop éclairés pour donner dans ces erreurs populaires. Que les ministres de la justice punissent ceux qui contreviendront à ce présent édit, et qu'au besoin on ait recours à mon tribunal. »

Trois jours après la publication de cet édit, le tao m'invita à dîner. Il me combla d'honnêtetés pendant le repas, et me dit plusieurs fois qu'il n'oublieroit jamais l'insigne faveur qu'il avoit reçue du Dieu des chrétiens. Je pris de là occasion de lui annoncer les vérités du christianisme. Il parut, par son silence et par le trouble peint sur son visage, qu'il faisoit attention à mes paroles : les questions même qu'il me fit pourroient être regardées comme des prémices de conversion. Sur ce qu'il me dit qu'il ne voyoit point de lettrés parmi mes chrétiens, quoiqu'il y en ait plusieurs dans les autres provinces, je lui fis une réponse dont il parut touché; savoir, que le pauvre, comme le riche, étoit également l'objet de notre zèle; que si je vivois ici à la manière des Chinois, dans la vue de procurer la conversion des grands et du peuple, il y avoit plusieurs de mes frères qui passoient leur vie dans les forêts, au milieu des sauvages, et se rendoient barbares comme eux pour les gagner à Jésus-Christ. Je lui ajoutai ensuite que dans le règne passé, avant la conquête des Tartares, plusieurs mandarins professoient ouvertement le christianisme à la cour, et dans les premières charges des provinces. Sur cela, je lui présentai la copie d'un édit qui fut publié, il y a plus de quatre-vingts ans, par un mandarin chrétien, de même rang que lui, par lequel il rendoit à Dieu de solennelles actions de grâces pour un bienfait semblable à celui qu'il venoit de recevoir. Il prit cet écrit, et voulut le garder : c'étoit ce que je prétendois, car les exemples font beaucoup d'impression sur les Chinois. Peut-être serez-vous bien aise de le voir; le voici que j'ai traduit presque mot pour mot.

« Moi *Sun* (c'est le nom de famille du mandarin), je fais savoir par ce présent édit aux mandarins de lettres et d'armes, à la noblesse et au peuple, que je rendrai en ce jour de solennelles actions de grâces au souverain Seigneur pour la pluie qu'il a bien voulu nous accorder.

» Le souverain Maître de l'univers a exaucé nos vœux, (il a fait descendre sur nous sa miséricorde; la voix de son tonnerre s'est fait entendre, et elle a été suivie d'une pluie abondante : tout le pays a eu part à ce bienfait du Seigneur; pourrions-nous manquer à la reconnoissance que nous lui devons?

» Certainement l'univers a un maître qui l'a formé, et qui le conserve; cependant les hommes s'adressent aux démons, au lieu de recourir à l'auteur de toutes les créatures; ils abandonnent leur souverain légitime, pour s'attacher à un usurpateur.

» Quoi de plus injuste et de plus ridicule que le culte des esprits! on leur immole des victimes, on leur fait des libations, on brûle pour eux de la monnoie de papier doré, dans la persuasion où l'on est que ces offrandes leur sont utiles. Prétendre que les esprits ont besoin de ces choses, c'est les assujettir à la condition commune des hommes : comment peut-on penser après cela qu'ils président à l'univers? S'imaginer que les esprits font cas de la monnoie de papier, c'est les croire moins raisonnables que les hommes; et l'on dira que de tels esprits sont les seigneurs de l'univers? Ce qu'un homme est incapable de faire, on l'attribue à ces prétendus maîtres du monde : *offrez-leur de la viande et du vin, vous pouvez en espérer des bienfaits.* C'est avoir de ces esprits l'opinion qu'on ne voudroit pas avoir du mandarin le plus avide.

» J'ai une idée bien différente de celui que j'adore : le véritable Seigneur est un pur esprit, rien ne lui est caché, il voit tout, il connoît tout; cette doctrine est aisée à comprendre, cependant bien peu la connoissent. Pour moi, j'ai eu le bonheur d'apprendre cette doctrine et de la croire; c'est pourquoi je vous déclare qu'aujourd'hui je sortirai de mon palais, revêtu de mes habits de cérémonie, pour remercier de ses bienfaits le Maître souverain de

toutes choses. Un de mes officiers, monté à cheval, portera devant moi le tableau du saint chiffre du Seigneur (c'est-à-dire le nom de Jésus). Je fais savoir mes volontés par ce présent écrit, afin que l'on s'y conforme. Daté de la quatrième année du règne de l'empereur Tsum-tchim, le 10e du 5e mois. »

Il y a lieu de croire que cet édit, qui est d'un grand mandarin, servira à confirmer notre tao dans les sentimens favorables qu'il paroît avoir pour notre sainte religion, et pour ceux qui l'embrassent.

Je ne puis finir cette lettre sans vous faire part de quelque chose d'assez singulier, touchant la manière dont deux enfans ont reçu cette année le baptême. Deux chrétiens de Kim-te-tchim traversoient une chaîne de montagnes; ils rencontrèrent sur le chemin un homme tout éploré, qui tenoit entre ses bras un petit enfant qui se mouroit, et le portoit à un temple d'idoles pour y demander sa guérison. Un de ces deux chrétiens, qui étoit médecin, considéra attentivement l'enfant, et jugea qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre; il consola le père le mieux qu'il put, et l'entretint du bonheur qu'il pouvoit procurer à son fils, s'il consentoit qu'on lui administrât le baptême. Le père, pressé par les exhortations du néophyte, donna son consentement : la difficulté fut de trouver de l'eau; on étoit dans un pays aride, et fort éloigné des endroits où l'on eût pu en aller querir. Lorsqu'ils s'y attendoient le moins, ils virent passer un homme chargé de deux seaux d'eau, et l'enfant fut baptisé sur l'heure. Celui qui leur avoit servi de l'eau disparut un instant après, sans qu'on pût avoir connoissance ni d'où il venoit, ni à quel dessein il portoit de l'eau dans un lieu aussi désert que l'étoit celui-là. Nos chrétiens trouvent en cela du prodige : pour moi, je me contente d'admirer la providence de Dieu sur ses élus.

Cette même providence ne m'a paru guère moins admirable à l'égard d'un autre enfant. Il vint au monde à seize mois; ce fait est hors de doute. Sa mère, après que le terme ordinaire de sa grossesse fut expiré, ressentoit de temps en temps les douleurs de l'enfantement, sans pouvoir se délivrer de son fruit. Moi-même, étant à Kim-te-tchim, je ne voulus jamais permettre qu'au milieu de son dixième mois on la transportât en chaise dans le lieu où les chrétiens étoient assemblés; j'allai la confesser et la communier dans sa maison. Des médecins peu habiles vouloient user de remèdes violens, s'imaginant qu'elle portoit dans son sein une masse informe, ou un enfant mort, ou même quelque monstre. Mais Dieu, touché sans doute de la vertu du père et de la mère, ne permit pas que ce conseil prévalût. Vers la fin du seizième mois, notre chrétienne accoucha d'un fils plein de vie que je baptisai. Il me parut avoir à six mois toute la force qu'ont les enfans ordinaires à un an. Cette heureuse naissance a contribué à la conversion de plusieurs infidèles, qui lui insultoient auparavant sur son malheur, et qui l'attribuoient à la religion chrétienne qu'elle avoit embrassée depuis peu de temps.

Permettez-moi, en finissant cette lettre, d'ajouter ce que le père Contencin m'écrit de Pékin : c'étoit au mois de février que je reçus sa lettre, dans laquelle il me mandoit que depuis quelques mois on comptoit dans notre Église onze cents baptêmes; et que, depuis l'année 1700, on en comptoit près de cinquante mille dans les trois Églises de Pékin. Le même Père alla visiter, vers ce temps-là, nos missions du nord, près de la grande muraille, où il conféra le baptême à soixante-dix personnes. Huit chrétiens, dont six sont chefs de famille, vinrent le trouver de dix lieues au-delà pour participer aux saints mystères. Quoiqu'ils soient Chinois, ils sont comme naturalisés parmi les Tsao-ta-tse; c'est une sorte de Tartares parmi lesquels ils vivent. Le salut d'une infinité de peuples dépend de la conversion de la Chine : c'est pour les personnes qui aiment véritablement Jésus-Christ, et qui désirent le faire aimer de toutes les nations, un grand motif d'aider les missionnaires, soit par des prières ferventes, soit par les autres secours qu'ils peuvent leur procurer. Je suis, avec bien du respect, en l'union de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE DU P. JACQUEMIN,

SUR L'ILE DE TSONG-MING, DANS LA PROVINCE DE NANKIN.

Le 1er septembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

L'île de Tsong-ming, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, et qui est le lieu de ma mission, n'est pas fort éloignée du continent de la province de Nankin ; elle n'en est séparée à l'ouest que par un bras de mer qui n'a pas plus de cinq ou six lieues. Elle est située sous le 33e degré de latitude nord.

Ceux que j'ai consultés sur son origine assurent qu'elle s'est formée peu à peu des terres que le Kiang, grand fleuve qui passe à Nankin, a entraînées de diverses provinces qu'il arrose. C'est pourquoi, outre le nom de Tsong-ming qu'on lui donne, on l'appelle communément *Kiang-ché*, ce qui signifie langue de Kiang, soit parce qu'en effet, étant beaucoup plus longue que large, elle a assez la figure d'une langue, soit parce qu'elle est placée directement à l'embouchure de ce grand fleuve.

La manière dont cette île a commencé de se peupler ne lui est pas fort honorable : c'étoit anciennement un pays sauvage et désert, tout couvert de roseaux ; on y reléguoit les bandits et les scélérats dont on vouloit purger l'empire. Les premiers qu'on y débarqua se trouvèrent dans la nécessité, ou de périr par la faim, ou de tirer leurs alimens du sein de la terre. L'envie de vivre les rendit actifs et industrieux : ils défrichèrent cette terre inculte, ils en arrachèrent les plantes inutiles, ils semèrent le peu de grains qu'ils avoient apportés, et ils ne furent pas longtemps sans recueillir le fruit de leurs travaux. Au bout de quelques années, une partie du terroir qu'ils avoient cultivé devint si fertile, qu'elle leur fournit abondamment de quoi vivre.

C'est ce qui fit naître la pensée à quelques familles chinoises, qui avoient de la peine à subsister dans le continent, de venir habiter une terre dont la culture pouvoit les tirer de l'extrême indigence où elles étoient. Elles se transplantèrent donc dans l'île, et partagèrent entre elles tout le terrain. Mais ces nouveaux venus, ne pouvant défricher toute l'étendue du terroir qu'ils s'étoient donné, appelèrent dans la suite à leur secours d'autres familles du continent : ils leur cédèrent à perpétuité une partie des terres, à condition néanmoins qu'elles payeroient, tous les ans, en diverses denrées, une rente proportionnée à la récolte. Le droit qu'exigent les premiers propriétaires s'appelle *quo-teou*, et il subsiste encore maintenant dans tout le pays.

L'île de Tsong-ming n'étoit pas alors d'une aussi vaste étendue qu'elle l'est à présent. Dans la suite des temps, plusieurs petites îles s'étant rassemblées peu à peu autour de celle dont je parle, elles s'y réunirent insensiblement, et formèrent enfin toutes ensemble un terrain continu, qui a aujourd'hui environ vingt lieues de longueur et cinq à six lieues de largeur.

La première année que j'arrivai dans l'île, je crus, sur le rapport que m'en firent les insulaires, qu'elle s'étendoit de l'est à l'ouest; mais l'ayant parcourue quelque temps après, et l'ayant même côtoyée par mer, je trouvai qu'elle s'étendoit du sud-est au nord-ouest.

Il n'y a dans tout le pays qu'une ville, qui est du troisième ordre ; elle est petite, si on la compare aux autres villes de l'empire : elle a une enceinte de murailles fort hautes, appuyées de bonnes terrasses, et entourées de fossés pleins d'eau. La campagne est coupée d'un nombre infini de canaux propres à recevoir les eaux du ciel qui s'y amassent, et qui ensuite s'écoulent dans la mer. Le terrain y est uni, et on n'y voit point de montagnes : on ne s'apercevroit pas même que les endroits les plus proches de la mer sont beaucoup plus bas que ceux qui en sont éloignés, si l'on n'y voyoit de profonds canaux qu'on y a creusés, et qu'on a bordés de chaussées fort élevées, pour mettre la campagne à couvert des inondations.

L'air du pays est tempéré : il est sain, quoique les pluies, qui tombent en abondance, surtout au printemps et au milieu de l'été, le rendent fort humide. Si les pluies arrivent au même temps que les grandes marées, une partie de la campagne en est inondée : cette inondation finit à mesure que la marée baisse, mais elle rend l'eau des puits très-mauvaise à boire. On supplée à cet inconvénient, en recueillant l'eau qui tombe du ciel dans de grands vases de terre, où elle se purifie et se conserve.

Le grand froid n'y dure pas plus de douze jours : la neige qui couvre alors la terre n'y est jamais fort haute, et elle se fond aux premiers rayons du soleil. Il n'en est pas de même de la chaleur, qui y dure près de deux mois, et qui y seroit excessive si elle n'étoit modérée de temps en temps par des vents et par des pluies d'orage accompagnées d'éclairs et de tonnerre. Il ne se passe point d'années qu'il n'y ait des maisons consumées par le feu du ciel, et que la foudre n'écrase quelques-uns de ces insulaires. Les infidèles regardent ces accidens comme des châtimens du Ciel; et quelque chose qu'on leur dise au contraire, on ne sauroit leur ôter de l'esprit que ceux qui sont ainsi frappés de la foudre ne soient de méchantes gens et indignes de vivre.

Outre cela, il vient deux ou trois fois l'année, du côté du nord-est, des coups de vent terribles, que nous appelons ouragans sur nos mers, et que les gens du pays appellent *pao-fong*, c'est-à-dire vents cruels, tyrannie de vent. Rien ne leur résiste; arbres, maisons, tout est renversé : pendant deux ou trois jours que règnent ces vents, ils ruinent entièrement les travaux des pauvres gens de la campagne, et détruisent l'espérance des plus abondantes récoltes. Ces vents furieux soufflent d'ordinaire vers la fin de juillet, à la mi-août et au commencement de septembre. Malheur aux vaisseaux qui se trouvent alors sur les côtes de la Chine, il est rare qu'ils échappent au naufrage.

Nos insulaires se souviendront longtemps des désordres que causa un de ces ouragans la nuit du premier jour de leur 6e lune, en la 35e année du règne de l'empereur qui est aujourd'hui sur le trône. Il s'éleva dès le matin un vent violent, sa fureur augmenta durant la nuit, et la mer en fut tellement agitée, qu'elle franchit ses bornes et se répandit à plus d'une lieue loin dans l'île. Toute la récolte de l'année fut perdue, les maisons furent renversées, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans furent engloutis dans les eaux : il ne se sauva que peu de personnes qui eurent assez de force pour gagner la terre à la nage, ou qui eurent l'adresse de grimper au plus haut des arbres. Ce qu'il y eut encore de triste, c'est que cette inondation infecta tellement une partie du pays, qu'il périt presque autant de monde l'année suivante dans les lieux voisins, où la mer n'avoit pas pénétré. Cependant, quand je parcours cette partie de l'île, qui a été si maltraitée depuis peu d'années, je la trouve aussi peuplée et aussi bien cultivée que les terres les plus reculées de la mer, qui n'ont rien à souffrir de l'inondation.

Au reste, le pays est fort agréable : la multitude des maisons dont la campagne est toute semée fait un bel effet à la vue. D'espace en espace on voit de gros bourgs, où il y a quantité de boutiques de marchands, qui ont en abondance tout ce qu'on peut désirer. Les unes sont garnies de soieries et d'étoffes somptueuses; on vend dans les autres tout ce qui peut contribuer aux nécessités, et même aux délices de la vie. Dans d'autres on trouve tout ce qui sert aux choses du ménage, comme sont les meubles, et les autres ustensiles domestiques.

De plus, il y a entre chaque bourg autant de maisons répandues çà et là dans la campagne, qu'il y a de familles occupées au labour. A la vérité ces maisons ne sont rien moins que magnifiques : car à la réserve de celles des riches, qui sont bâties de briques et couvertes de tuiles, toutes celles des gens du commun n'ont qu'un toit de chaume, et sont construites de simples roseaux entrelacés les uns dans les autres. Cette simplicité n'a pourtant rien de méprisable. Les arbres plantés de côté et d'autre le long des fossés pleins d'eau vive qui environnent les maisons, leur donnent un agrément qu'elles n'ont pas d'elles-mêmes. Les grands chemins, qui sont fort étroits parce que le terrain y est extrêmement ménagé, sont bordés de petites maisons de marchands qui vendent des rafraîchissements aux voyageurs. On s'imagineroit presque que toute l'île, dans les endroits où elle est le mieux cultivée, n'est qu'un seul village d'une étendue immense.

Vous me demanderez sans doute, mon révérend Père, comment un si grand peuple peut subister dans une île qui n'est pas, ce semble, d'une étendue proportionnée au nombre de ses habitants : mais le détail dans lequel je vais entrer satisfera pleinement à cette difficulté, et à toutes les autres que vous pourriez me faire. L'île étant aussi peuplée qu'elle l'est, vous jugez bien qu'il n'est pas possible que le gibier s'y conserve; aussi n'en trouve-t-on point, et ceux qui en veulent doivent le faire venir d'ailleurs. La chair de cochon est la plus commune, et en même temps

la plus estimée. Il faut convenir qu'elle est meilleure qu'en Europe; mais au goût de nos Chinois, nos mets les plus délicats n'ont rien qui lui soit comparable.

Il y a un grand nombre de grosses oies, de canards domestiques, et encore plus de poules, qui ne laissent pas d'être aussi chères qu'en France, mais à bien meilleur marché qu'en Espagne et dans le Brésil. En hiver les côtes de la mer sont toutes couvertes de canards sauvages qu'on prend dans des piéges. On y nourrit aussi quantité de buffles, mais ils ne servent qu'au labour. Ces animaux, quoique d'une force et d'une grandeur extraordinaires, sont cependant si dociles et si traitables, qu'un jeune enfant s'en rend le maître, et les conduit partout où il veut. Les chevaux y sont rares : à la réserve de ceux qui sont destinés à monter la cavalerie de l'empereur, il n'y a que quelques gens riches qui en aient; encore est-ce plutôt pour affecter un certain faste, que que pour s'en servir au besoin. De gros ânes sont la monture ordinaire, même des personnes les plus distinguées.

La terre y porte peu de fruits : on y voit de gros citrons auxquels on ne touche point; ils ne servent que d'ornemens dans les maisons : on en met sept ou huit sur un plat de porcelaine, et cela uniquement pour divertir la vue, et pour flatter l'odorat. Il y a encore de petites oranges aigres propres à assaisonner les viandes, des abricots qu'on pourroit manger, si l'on se donnoit le temps de les laisser mûrir sur l'arbre, de grosses pêches, qui ne sont guère moins bonnes que celles d'Europe, mais dont il faut user sobrement, parce qu'elles donnent la dyssenterie, qui est mortelle en ce pays-ci.

Le meilleur fruit qu'on y trouve, c'est le *setse*. Il est de la grosseur de nos pommes; sa peau est fine, unie, et délicate : elle couvre une chair molle et rouge, dans laquelle se trouvent deux ou trois noyaux longs et aplatis. Ce fruit n'est mûr que vers le commencement de l'automne : il est agréable au goût, fort rafraîchissant, et ne nuit point à la santé. On y voit aussi de gros melons d'eau, qu'ils appellent melons d'occident : la chair en est rouge, et remplie d'une eau fraîche et sucrée, qui désaltère dans les grandes chaleurs.

Enfin, dans toutes les saisons de l'année, il croît toutes sortes d'herbes et de légumes qu'on ne connoît point en Europe. De la graine de ces herbes on fait ici une huile qui tient lieu de beurre et qui est d'un grand usage pour les sauces. Les cuisiniers de France, qui ont le plus raffiné sur ce qui peut réveiller l'appétit, seroient surpris de voir que nos Chinois ont porté l'invention en matière de ragoût encore plus loin qu'eux, et à bien moins de frais. On aura peine à croire qu'avec de simples fèves qui croissent dans leur pays, ou qui leur viennent de Chan-tong, et avec de la farine qu'ils tirent de leur riz et de leur blé, ils préparent une infinité de mets tous différens les uns des autres à la vue et au goût.

Le terroir ne souffre point de vignes, cependant toute l'île a du vin en abondance. Outre celui que les mandarins font venir pour leur table d'une ville du troisième ordre de la province, qui passe pour être très-délicat, ces insulaires ont trouvé le secret d'en faire d'assez bon d'une espèce particulière de riz différent de celui dont ils se nourrissent. Le débit en est grand parmi le peuple. Voici comment ils s'y prennent pour faire ce vin : ils laissent tremper le riz dans l'eau, avec quelques ingrédiens qu'ils y jettent, pendant vingt et quelquefois trente jours : ils le font cuire ensuite : quand il s'est liquéfié au feu, il fermente aussitôt, et se couvre d'une écume vaporeuse assez semblable à celle de nos vins nouveaux : sous cette écume se trouve un vin très-pur : on le tire à clair, et on le verse dans des vases de terre bien vernissés. De la lie qui reste, on fait une eau-de-vie, qui n'est guère moins forte que la nôtre.

La situation de l'île feroit juger que la plupart de ses habitans s'occuperoient de la pêche; néanmoins il y en a très-peu qui soient pêcheurs de profession. Le poisson, qu'on y trouve de toute espèce, vient du côté de terre ferme. Une infinité de barques qui en sont chargées y abordent en certaines saisons de l'année. Parmi ces barques, il y en a toujours dix ou douze remplies de chrétiens des différentes Églises du continent. Ils ne manquent pas alors de venir me trouver pour se confesser, et participer à la sainte table. C'est d'ordinaire le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, que les hommes se rendent à mon église : le lendemain, ou quelques jours après, je vais dans la maison d'un chrétien, où les femmes se rassemblent, et où je leur administre les sacre-

mens. Je suis charmé de leur foi et de leur piété ; et je suis persuadé que ces pauvres gens seront un jour aussi grands dans le ciel qu'ils paroissent ici-bas méprisables aux yeux des hommes.

Je n'entrerai point dans le détail de toutes les sortes de poissons qu'on apporte dans l'île : je m'attacherai seulement à quelque espèce particulière, dont on n'a point de connoissance en Europe. Un de ceux que les Chinois estiment davantage, et qui pèse environ quarante livres, est celui qu'ils appellent *tcho-kia-yu*, c'est-à-dire *l'encuirassé*. Ils le nomment ainsi, parce que effectivement il a sur le dos, sous le ventre et aux deux côtés, une suite d'écailles tranchantes, rangées en ligne droite, et posées les unes sur les autres à peu près comme sont les tuiles sur nos toits. C'est un poisson excellent, dont la chair est fort blanche, et qui ressemble assez à celle du veau pour le goût.

Quand le temps et doux, on pêche une autre sorte de petit poisson fort délicat, que les gens du pays appellent *poisson de farine*, à cause de son extrême blancheur, et parce que ses prunelles noires semblent être enchâssées dans deux petits cercles d'argent, fort brillans. Il y en a dans ces mers une quantité si prodigieuse, qu'on en tire jusqu'à quarante livres pesant d'un seul coup de filet.

Mais, à mon sens, le meilleur poisson qui soit dans toute la Chine, est celui qu'on pêche à la quatrième et cinquième lune : il approche assez de nos brames de mer, et il pèse cinq à six livres. Il se vend d'ordinaire huit sous la livre sur le lieu de la pêche, et le double à vingt lieues dans les terres où on le transporte.

A peine cette pêche est-elle finie, que des côtes de la province de Tche-Kiang il arrive de grands vaisseaux chargés d'une autre espèce de poisson frais, qu'on nomme *le poisson jaune*, à cause de sa couleur. Il ressemble aux morues de Terre-Neuve. Il n'est pas croyable combien il s'en consomme dans la saison, depuis les côtes de Fokien jusqu'à celles de Chan-tong, outre la multitude prodigieuse qu'on sale dans le pays même où se fait la pêche. On le vend à très-vil prix, quoique les marchands ne puissent l'aller chercher sans s'engager dans beaucoup de frais : car il leur faut d'abord acheter du mandarin la permission de faire le commerce, louer ensuite un vaisseau, aller à vingt lieues dans les terres acheter de la glace dont on fait des magasins durant l'hiver pour ce trafic, enfin acheter du poisson à mesure qu'on le tire du filet, et l'arranger dans le fond de cale du vaisseau sur des couches de glace, de la même manière qu'à Dieppe on arrange les harengs dans des tonnes. C'est par ce moyen que, malgré les plus grandes chaleurs, ce poisson se transporte dans des ports éloignés, et y arrive aussi frais que s'il sortoit de la mer. Il est aisé de juger combien cette pêche doit être abondante, puisque le poisson se vend à si bon compte nonobstant la dépense que font les marchands qui l'apportent.

Quelque grand que soit le commerce qui s'en fait dans l'île, il ne suffiroit pas pour nourrir la multitude prodigieuse de ses habitans. Ainsi, depuis la sixième jusqu'à la neuvième lune, ils font venir encore une quantité surprenante de poisson salé des côtes de la mer, qui s'étendent depuis l'embouchure du Kiang jusqu'à la province de Chan-tong. C'est là que de gros poissons venant de la mer ou du fleuve Jaune se jettent dans de vastes plaines toutes couvertes d'eau : tout y est disposé de telle sorte, que les eaux s'écoulent aussitôt qu'ils y sont entrés. Le poisson demeurant à sec, on le prend sans peine, on le sale, on le vend aux marchands de l'île, qui en chargent leurs vaisseaux à peu de frais. Ainsi, comme vous voyez, nos insulaires ne subsistent que de la pêche et du cochon salé, dont ils ont soin de faire bonnes provisions.

Depuis vingt à trente ans, la mer, d'année en année, a tellement rongé le terrain de l'île le plus proche de la terre ferme, que ceux qui, dans leur jeunesse, cultivoient leurs terres à plus d'une lieue de la mer, ont été obligés, ces dernières années, de rebâtir leurs maisons dans le peu de terrain que la mer ne leur avoit pas encore enlevé : mais ce qu'elle avoit dérobé d'un côté, elle l'a restitué de l'autre ; en sorte qu'on voit à présent de vastes campagnes ensemencées, où auparavant l'on ne voyoit que des barques. J'allai, l'an passé, dans une de ces campagnes qui a trois lieues de longueur, et demi-lieue de largeur : elle est déjà jointe à la terre de l'île par une de ses extrémités, et elle s'y joindra bientôt tout entière. J'appris qu'il y avoit là huit familles chrétiennes, qui depuis longtemps n'avoient vu aucun missionnaire. Je les visitai, et après les avoir confessés et communiés, je baptisai

onze adultes. Ma présence a beaucoup consolé ce petit nombre de chrétiens ; ils ont pris le dessein de bâtir incessamment une chapelle, et je leur ai promis de les aller voir tous les ans.

La terre n'est pas la même dans toute l'île : il y en a de trois sortes, dont le rapport est bien différent. La première est située vers le nord, et ne se cultive point : elle est à peu près comme sont nos prairies ; les roseaux, qui y croissent naturellement, sont d'un revenu très-considérable. On emploie une partie de ces roseaux à bâtir les maisons de la campagne ; l'autre partie sert à brûler, et fournit le chauffage, non-seulement à tout le pays, mais encore à une partie des côtes voisines de la terre ferme.

La seconde espèce de terre est celle qui, depuis la première, s'étend jusqu'à la mer du côté du midi. Ces insulaires y font tous les ans deux récoltes ; l'une de grains, qui est générale, se fait au mois de mai ; l'autre se fait de riz ou de coton : celle-là au mois de septembre, et celle-ci un peu après. Leurs grains sont le froment, l'orge, et une espèce de blé barbu, qui, bien que semblable au seigle, est pourtant d'une autre nature.

La culture du riz est la plus pénible. Dès le commencement de juin, ils inondent leurs campagnes de l'eau des canaux qui les environnent, et qui communiquent de tous côtés ; ils emploient pour cela certaines machines semblables aux chapelets dont on se sert en Europe pour dessécher les marais, ou pour vider les batardeaux. Ensuite ils donnent à cette terre trois ou quatre labours consécutifs, et toujours le pied dans l'eau. Après ce premier travail, ils rompent les mottes de terre avec la tête de leur hoyau ; et par le moyen d'une machine de bois sur laquelle un homme se tient debout, et est tiré par un buffle qu'il conduit, ils unissent le terroir, afin que l'eau se répande partout à une égale hauteur. Alors ils arrachent le riz qu'un mois auparavant ils avoient semé fort épais dans un autre canton, et ils le transplantent plus clair dans le terroir préparé. Quand le riz commence à paroître, leur soin doit être d'arracher les mauvaises herbes qui seroient capables de l'étouffer : ils doivent encore veiller, surtout dans les grandes chaleurs, à ce que leurs champs soient oujours inondés des eaux de la mer qui remplissent leurs canaux. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que, par une disposition admirable de la Providence, ces eaux, qui sont salées pendant tout le reste de l'année, deviennent douces et propres à fertiliser leurs terres, précisément au temps qu'ils en ont besoin pour les cultiver.

La récolte du coton demande moins de soin et de fatigues. Le jour même qu'ils ont moissonné leurs blés, ils sèment le coton dans le même champ, et ils se contentent de remuer, avec un râteau, la surface de la terre. Quand cette terre a été humectée par la pluie ou par la rosée, il se forme peu à peu un arbrisseau de la hauteur de deux pieds. Les fleurs paroissent au commencement ou vers le milieu du mois d'août : d'ordinaire elles sont jaunes, et quelquefois rouges. A cette fleur succède un petit bouton qui croît en forme d'une gousse de la grosseur d'une noix. Le quarantième jour depuis la fleur, cette gousse s'ouvre d'elle-même ; et se fendant en trois endroits, elle montre trois ou quatre petites enveloppes de coton d'une blancheur extrême, et de la figure des coques de vers à soie. Elles sont attachées au fond de la gousse ouverte, et contiennent les semences de l'année suivante. Alors il est temps de faire la récolte : néanmoins, quand il fait beau temps, on laisse le fruit encore deux ou trois jours exposé au soleil ; la chaleur l'enfle, et le profit en est plus grand.

Comme toutes les fibres du coton sont fortement attachées aux semences qu'elles renferment, on se sert d'un rouet pour les en séparer. Ce rouet a deux rouleaux fort polis, l'un de bois, et l'autre de fer, de la longueur d'un pied, et de la grosseur d'un pouce. Ils sont tellement appliqués l'un à l'autre, qu'il n'y paroît aucun vide : tandis qu'une main donne le mouvement au premier de ces rouleaux, et que le pied le donne au second, l'autre main leur applique le coton, qui se détache par le mouvement, et passe d'un côté, pendant que la semence reste nue et dépouillée de l'autre. On carde ensuite le coton, on le file, et on en fait des toiles.

Il y a une troisième sorte de terre qui est stérile en apparence, et qui cependant est d'un plus grand revenu que toutes les autres. C'est une terre grise répandue par arpent dans divers cantons de l'île du côté du nord. On en tire une si grande quantité de sel, que non-

seulement toute l'île en fait sa provision, mais qu'on en fournit encore ceux de terre ferme, qui viennent en chercher secrètement pendant la nuit. Ils l'achètent à un prix modique à cause des risques qu'ils courent; car s'ils sont surpris par les mandarins, leurs barques et leur sel sont confisqués, et de plus ils sont condamnés, selon les lois, à quatre ou cinq années de galère. Il y a cependant pour ceux qui sont découverts un moyen infaillible d'éviter le châtiment; qu'un des amis du coupable, en saluant le mandarin, fasse glisser adroitement dans sa botte une dizaine de pistoles, le mandarin juge aussitôt qu'il s'est trompé, et qu'il a pris pour du sel les diverses marchandises qui étoient dans la barque.

Il seroit assez difficile d'expliquer comment il se peut faire que certaines portions de terre dispersées dans tout un pays se trouvent si remplies de sel, qu'elles ne produisent pas un seul brin d'herbe, tandis que d'autres terres qui leur sont contiguës sont très-fertiles en blé et en coton. Il arrive même souvent que celles-ci se remplissent de sel, tandis que les autres deviennent propres à être ensemencées; ce sont là de ces secrets de la nature que l'esprit humain s'efforceroit vainement de pénétrer, et qui doivent servir à lui faire admirer de plus en plus la grandeur et la puissance de l'auteur même de la nature.

Peut-être serez-vous bien aise de savoir de quelle manière on tire le sel de la terre dont je parle : le voici. On unit d'abord cette terre comme une glace, et on l'élève un peu en talus, afin d'empêcher que les eaux ne s'y arrêtent. Quand le soleil en a séché la surface, et qu'elle paroît toute blanche des particules de sel qui y sont attachées, on l'enlève, et on la met en divers monceaux qu'on a soin de bien battre de tous côtés, afin que la pluie ne puisse pas s'y insinuer. Ensuite on étend cette terre sur de grandes tables un peu penchées, et qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur; puis on verse dessus une certaine quantité d'eau douce, laquelle, pénétrant partout, entraîne en s'écoulant toutes les particules de sel dans un grand vase de terre, où elle tombe goutte à goutte par un petit canal fait exprès.

Cette terre ainsi épurée ne devient pas pour cela inutile; on la met à quartier; au bout de quelques jours, quand elle est sèche, on la réduit en poussière, après quoi on la répand sur le terrain d'où elle a été tirée : elle n'y a pas demeuré sept à huit jours, qu'il s'y mêle, comme auparavant, une infinité de particules de sel, qu'on tire encore une fois de la même manière que je viens d'expliquer.

Tandis que les hommes travaillent ainsi à la campagne, les femmes avec leurs enfans s'occupent, dans des cabanes bâties sur le lieu même, à faire bouillir les eaux salées. Elles en remplissent de grands bassins de fer fort profonds, qui se posent sur un fourneau de terre, percé de telle sorte, que la flamme se partage également sous les bassins, et s'exhale en fumée par un long tuyau dressé en forme de cheminée à l'extrémité du fourneau. Quand ces eaux salées ont bouilli quelque temps, elles s'épaississent et se changent peu à peu en un sel très-blanc, qu'on remue sans cesse avec une large spatule de fer, jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec.

Des forêts entières suffiroient à peine pour entretenir le feu nécessaire au sel qui se fait pendant toute l'année : cependant on ne trouve aucun arbre dans l'île. La Providence y a suppléé en faisant croître tous les ans des forêts de roseaux aux environs de ces salines. Il y a là un grand nombre de chrétiens pleins de ferveur et de piété, qui ont une église dédiée aux saints anges. La première fois que je les visitai, ils me firent remarquer ce trait de la Providence à leur égard. « Voyez, me disoient-ils, combien cette aimable Providence est attentive à nos besoins; car enfin, s'il nous falloit aller chercher bien loin ces roseaux que nous trouvons sous la main, nous ne pourrions jamais résister à une semblable fatigue, et nos terres nous deviendroient par là tout à fait inutiles. »

Le grand commerce qui se fait dans l'île sert aussi à faire subsister la multitude inconcevable de ses habitans. Le commerce n'est interrompu qu'aux deux premiers jours de leur première lune, qu'ils emploient aux divertissemens et aux visites ordinaires de la nouvelle année. Hors de là tout est en mouvement dans la ville et à la campagne. Les uns apportent des provinces de Kiang-si et du Hou-quang une quantité prodigieuse de riz, celui qu'on recueille dans toute l'île suffisant à peine pour l'entretenir un ou deux mois. Les autres portent dans les villes du continent leur coton et leurs toiles, et en reviennent avec toute sorte de denrées, et avec d'autres marchandises

qu'ils débitent en très-peu de temps. J'ai vu des marchands, par exemple, qui, trois ou quatre jours après leur arrivée, avoient vendu jusqu'à six mille bonnets propres de la saison.

Il n'y a pas jusqu'aux plus pauvres, qui, avec un peu d'économie, trouvent le moyen de subsister aisément de leur commerce. On voit quantité de familles, qui n'ont pour tout fonds que cinquante sous ou un écu : et cependant le père, la mère avec deux ou trois enfans, vivent de leur petit négoce, se donnent des habits de soie qu'ils portent aux jours de cérémonie, et amassent en peu d'années de quoi faire un commerce plus considérable. C'est ce qu'on a peine à comprendre, et c'est pourtant ce qui arrive tous les jours. Un de ces petits marchands qui se voit cinquante sous, achète du sucre, de la farine et du riz. Il en fait de petits gâteaux qu'il fait cuire une ou deux heures avant le jour, pour allumer, comme on parle ici, le cœur des voyageurs. A peine sa boutique est-elle ouverte, que toute sa marchandise lui est enlevée par les villageois, qui, dès le matin, viennent en foule dans la ville; par les vendeurs de roseaux, par les ouvriers, les porte-faix, les plaideurs: et les enfans du quartier. Ce petit négoce lui produit, au bout de quelques heures, vingt sous au delà de la somme principale, dont la moitié suffit pour l'entretien de sa petite famille.

La monnoie dont on se sert pour le commerce est la même qui est en usage dans tout l'empire; elle consiste en divers morceaux d'argent de toute sorte de figures, qu'on pèse dans de petites balances portatives, et en des deniers de cuivre enfilés dans de petites cordes, centaine par centaine, jusqu'au nombre de mille. Leur argent n'est pas tout de même titre. Il s'en trouve du titre de 90 jusqu'à celui de 100, qui est le plus fin. On en voit aussi du titre de 80, c'est celui qui est de plus bas aloi; il n'est point de mise, à moins que l'on n'en augmente le poids jusqu'à la valeur de celui qui doit passer dans le commerce.

La livre d'argent est du poids de deux de nos écus; il y en a du poids de 6, de 7 et même de 50, d'autres de la valeur de 250 de nos livres de France. Ces lingots sont toujours de l'argent le plus fin, et on les emploie pour payer les grosses sommes. La difficulté est de s'en servir dans le détail : il faut les mettre au feu, les battre, les aplatir ensuite à grands coups de marteau, afin de pouvoir les couper aisément par morceaux, et d'en donner le poids dont on est convenu. D'où il arrive que le payement est toujours beaucoup plus long et plus embarrassant que n'a été l'achat. Ils avouent qu'il leur serait bien plus commode d'avoir, comme en Europe, des monnoies d'un prix fixe et d'un poids déterminé; mais ils disent que leurs provinces fourmilleroient aussitôt de faux monnoyeurs, ou de gens qui altéreroient les monnoies, et que cet inconvénient n'est plus à craindre quand on coupe l'argent, à mesure qu'on en a besoin, pour payer le prix de ce qu'on achète.

Pour vous donner une idée entière de ce pays, il faut encore, mon révérend Père, vous entretenir de la manière dont il est gouverné et des diverses conditions de ses habitans. Toute l'île se partage en quatre sortes de personnes. Le premier ordre est celui des mandarins, soit qu'ils soient mandarins d'armes, ou qu'ils soient mandarins de lettres. Le premier des mandarins d'armes a le même rang et fait à peu près les mêmes fonctions que les colonels en Europe. Il a sous lui quatre mandarins, dont l'emploi répond assez à celui de nos capitaines; quatre autres mandarins dépendent d'eux et sont comme leurs lieutenans : ceux-ci en ont encore d'autres au-dessous d'eux qu'on peut regarder comme leurs sous-lieutenans.

Chacun de ces mandarins a un train conforme à sa dignité, et quand il paraît en public, il est toujours accompagné d'une escorte d'officiers de son tribunal. Tous ensemble commandent quatre mille hommes de troupes, partie cavalerie, partie infanterie. Les soldats sont du pays même et y ont leur famille. On leur paye de trois en trois mois la solde de l'empereur, qui est de cinq sous d'argent fin et d'une mesure de riz par jour, ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Les cavaliers ont cinq sous de plus et deux mesures de petites fèves pour nourrir les chevaux, qui leur sont fournis par l'empereur. On fait de temps en temps la revue de ces troupes : alors on visite attentivement leurs chevaux, leurs fusils, leurs sabres, leurs flèches, leurs cuirasses et leurs casques de fer. Pour peu qu'il y ait de rouille sur leurs armes, leur négligence est punie à l'heure même de trente ou de quarante coups de bâton. On leur fait faire aussi l'exercice, si cependant l'on peut donner ce

nom à une marche tumultueuse et sans ordre qu'ils font à la suite du mandarin. Hors de là, il leur est libre de faire tel commerce qu'il leur plaît. Comme le métier de la guerre ne les occupe pas beaucoup dans un pays où la paix règne depuis tant d'années, bien loin qu'on soit obligé d'enrôler les soldats par force ou par argent, comme il se pratique en Europe, cette profession est regardée de la plupart comme une fortune, qu'ils tâchent de se procurer par la protection de leurs amis ou par les présens qu'ils font aux mandarins.

Le premier des mandarins de lettres est le gouverneur de la ville et de tout le pays; c'est lui seul qui administre la justice : il est chargé de recevoir le tribut que chaque famille paye à l'empereur. Il doit visiter en personne les corps de ceux qui ont été tués dans quelque démêlé ou que le désespoir a portés à se donner la mort. Deux fois le mois il donne audience aux vingt-sept chefs de quartiers répandus dans l'île, et il s'informe exactement de ce qui se passe dans tout son ressort. Il distribue les passe-ports aux barques et aux vaisseaux; il écoute les plaintes et les accusations, qui sont presque continuelles parmi un si grand peuple. Tous les procès viennent à son tribunal; il fait punir à grands coups de bâton celui des plaideurs qu'il juge être coupable. Enfin c'est lui qui condamne à mort les criminels; mais sa sentence, aussi bien que celle des autres mandarins qui sont au-dessus de lui, ne peut être exécutée qu'elle ne soit ratifiée par l'empereur; et comme les tribunaux de la province, et encore plus ceux de la cour, sont chargés d'une infinité d'affaires, le criminel a toujours deux ou trois ans à vivre avant que l'arrêt de mort puisse être exécuté. Ce mandarin en a trois autres subalternes qui jugent en premier ressort les causes de peu d'importance. Ces charges ressemblent assez à celles des lieutenans particuliers de nos présidiaux. Il y a encore quelques autres mandarins de lettres qui n'ont nulle autorité sur le peuple; ils n'ont d'inspection que sur les gradués, et seulement en ce qui concerne les examens et les degrés.

C'est encore au premier mandarin à donner ses ordres quand il faut demander de la pluie ou du beau temps. Voici en quoi consiste cette cérémonie. Le mandarin fait afficher partout des ordonnances qui prescrivent un jeûne universel. Il est défendu alors aux bouchers et aux traiteurs de rien vendre, sous des peines grièves; cependant, quoiqu'ils n'étalent pas la viande sur leurs boutiques, ils ne laissent pas d'en vendre en cachette, moyennant quelque argent qu'ils donnent sous main aux gens du tribunal qui veillent à l'observation de l'ordonnance. Le mandarin marche ensuite, accompagné de quelques autres mandarins, vers le temple de l'idole. Il allume sur son autel deux ou trois petites baguettes de parfum, après quoi tous s'asseyent; pour passer le temps, ils prennent du thé, ils fument, ils causent une ou deux heures ensemble, et enfin ils se retirent. C'est ce qu'ils appellent demander de la pluie ou du beau temps.

Il y a deux ans que le vice-roi de la province, s'impatientant de voir que la pluie n'étoit point accordée à ses demandes réitérées, envoya un petit mandarin dire de sa part à l'idole que s'il n'y avoit pas de pluie à tel jour qu'il désignoit, il la chasseroit de la ville et feroit raser son temple. Il faut bien que l'idole ne comprît pas ce langage, ou qu'elle ne s'effrayât pas beaucoup de ces menaces, car le jour marqué arriva sans qu'il y eût de pluie. Le vice-roi, offensé de ce refus, songea à tenir sa parole : il défendit au peuple de porter son offrande à l'idole; il ordonna qu'on fermât son temple et qu'on en scellât les portes, ce qui fut exécuté sur-le-champ; mais la pluie étant venue quelques jours après, la colère du vice-roi s'apaisa, et il fut permis de l'honorer comme auparavant.

Les nobles tiennent le second rang dans l'île. On appelle ainsi ceux qui ont été autrefois mandarins dans d'autres provinces (car on ne peut l'être dans son propre pays), soit qu'ils aient été cassés, et presque tous sont de ce nombre, soit que d'eux-mêmes ils aient quitté le mandarinat, avec l'agrément du prince, ou qu'ils y aient été forcés par la mort de leur père ou de leur mère; car un mandarin qui a fait une semblable perte doit aussitôt se dépouiller de sa charge, et donner par là une marque publique de sa douleur.

On met encore au rang des nobles ceux qui, n'ayant pas eu assez de capacité pour parvenir aux degrés littéraires, se sont procuré par argent certains titres d'honneur, à la faveur desquels ils entretiennent avec les mandarins un commerce de visites qui les fait craindre et respecter du peuple.

Le troisième ordre est celui des lettrés. On compte dans l'île près de quatre cents bacheliers ; trois d'entre eux sont chrétiens. Il y a aussi deux bacheliers d'armes, sept ou huit licenciés et trois ou quatre docteurs. Outre cela, il s'y trouve une infinité de gens d'étude qui, depuis l'âge de quinze à seize ans jusqu'à celui de quarante, viennent tous les trois ans pour les examens au tribunal du gouverneur, qui leur donne le sujet de leurs compositions. Tous aspirent également au degré de bachelier, quoiqu'il y en ait peu qui y parviennent. C'est bien plutôt l'ambition que le désir de se rendre habiles, qui les soutient dans une si longue étude. Outre que le degré de bachelier les met à couvert des châtimens du mandarin, il leur donne le privilége d'être admis à son audience, de s'asseoir en sa présence, et de manger avec lui, honneur qui est infiniment estimé à la Chine, et qui ne s'accorde jamais à aucune personne du peuple.

Enfin le dernier ordre comprend tout le peuple. Il est surprenant de voir avec quelle facilité un seul mandarin le gouverne. Il publie ses ordres sur un simple carré de papier, scellé de son sceau, qu'il fait afficher aux carrefours des villes et des villages, et il est aussitôt obéi. Il ordonna l'an passé qu'on creusât tous les canaux qui sont dans l'île ; ses ordres furent exécutés en moins de quinze jours.

Une si prompte obéissance vient de la crainte et du respect que le mandarin s'attire par la manière dont il conduit un si grand peuple. Il ne paroît jamais en public qu'avec un grand appareil : il est superbement vêtu ; son visage est grave et sévère. Quatre hommes le portent assis sur une chaise découverte, toute dorée ; il est précédé de tous les gens de son tribunal, dont les bonnets et les habits sont d'une forme extraordinaire. Ils marchent en ordre des deux côtés de la rue : les uns tiennent devant lui un parasol de soie, les autres frappent de temps en temps sur un bassin de cuivre, et d'espace en espace avertissent à haute voix le peuple de se tenir dans le respect à son passage ; quelques-uns portent de grands fouets, d'autres traînent de longs bâtons ou des chaînes de fer. Le fracas de tous ces instrumens fait trembler un peuple naturellement timide et qui sait qu'il n'échapperoit pas aux châtimens que lui feroit souffrir le mandarin, s'il contrevenoit publiquement à ses ordres.

Quoique ces insulaires passent pour être plus grossiers que les gens du continent, je trouve néanmoins que leurs manières ne sont guère moins polies ni moins honnêtes que celles des autres Chinois que j'ai connus ailleurs. Ils gardent, dans les villages comme à la ville, toutes les bienséances qui conviennent au rang d'un chacun, soit qu'ils marchent ensemble, ou qu'ils se saluent, ou bien qu'ils se rendent visite les uns aux autres. On en peut juger par les termes pleins de respect et de civilité dont ils usent en se parlant ; en voici quelques-uns. Quand, par exemple, on se donne quelque peine pour leur faire plaisir : « *Fi sin*, disent-ils. Vous prodiguez votre cœur. » Si on leur a rendu quelque service : « *Siè po tsin*. Mes remerciemens ne peuvent avoir de fin. » Pour peu qu'ils détournent une personne occupée : « *Fân laô*. Je vous suis bien importun. — *Te tsoùi*. C'est avoir fait une grande faute que d'avoir pris cette liberté. » Quand on les prévient de quelque honnêteté : *Po càn, po càn, po càn*. Je n'ose, je n'ose, je n'ose, c'est-à-dire : souffrir que vous preniez cette peine-là pour moi ! » Si l'on dit quelque parole qui tourne tant soit peu à leur louange : « *Ki càn*. Comment oserois-je ? c'est-à-dire : croire de telles choses de moi ! » Lorsqu'ils conduisent un ami à qui ils ont donné à manger : « *Yeoù man*, ou bien *tài man*. Nous vous avons bien mal reçu ; nous vous avons bien mal traité. » Ils ont toujours à la bouche de semblables paroles, qu'ils prononcent d'un ton affectueux ; mais je ne voudrois pas répondre que le cœur y eût beaucoup de part.

Il n'y a guère de peuple qui craigne davantage la mort que celui-ci, quoique pourtant il s'en trouve plusieurs, surtout parmi les personnes du sexe, qui se la procurent, ou par colère, ou par désespoir. Mais il semble qu'ils appréhendent encore plus de manquer de cercueil après leur mort. Il est étonnant de voir jusqu'où va leur prévoyance sur cet article : tel qui n'aura que neuf ou dix pistoles, les emploiera à se faire construire un cercueil plus de vingt ans avant qu'il en ait besoin, et il le regarde comme le meuble le plus précieux de sa maison.

J'ajouterai que je n'ai point vu de nation plus curieuse que celle des Chinois : ils veulent tout voir et tout entendre. Du reste, ils sont doux et paisibles, quand on ne les irrite

pas ; mais violens et vindicatifs à l'excès, quand ils ont été offensés. En voici un exemple : il n'y a que trois ans que nos insulaires s'aperçurent que le mandarin avoit détourné à son profit une grande partie du riz que l'empereur, dans un temps de stérilité, envoyoit pour être distribué à chaque famille de la campagne. Ils l'accusèrent à un tribunal supérieur, et prouvèrent que de quatre cents charges de riz qu'il avoit reçues, il n'en avoit donné que quatre-vingt-dix. Le mandarin fut cassé sur l'heure de son emploi ; quand il fut sorti de la ville pour prendre le chemin de la mer, il fut bien surpris de ne trouver à son passage ni tables chargées de parfums, comme c'est la coutume, ni personne qui tirât ses bottes pour lui en chausser de nouvelles. Il étoit pourtant environné d'une foule prodigieuse de peuple, mais ce n'étoit rien moins que pour lui faire honneur que ce grand monde étoit accouru; c'étoit pour l'insulter, et pour lui reprocher son avarice. Les uns l'invitèrent par dérision à demeurer dans le pays, jusqu'à ce qu'il eût achevé de manger le riz que l'empereur lui avoit confié pour le soulagement des peuples : d'autres le tirèrent hors de sa chaise, et la brisèrent : plusieurs se jetèrent sur lui, déchirèrent ses habits, et mirent en pièces son parasol de soie. Tous le suivirent jusqu'au vaisseau, en le chargeant d'injures et de malédictions.

Hors de ces sortes d'occasions, qui sont rares, les Chinois sont fort traitables, et ont un profond respect pour les personnes qui ont sur eux quelque autorité. Ils sont d'ordinaire assez avides de louange, surtout les petits lettrés ; mais il me paroît qu'ils le sont encore plus d'argent : l'on ne doit jamais leur en confier qu'après avoir pris de sages précautions, encore y est-on souvent trompé.

Il y a un certain canton de l'île où les peuples aiment les procès de telle sorte, qu'ils engagent leurs maisons, leurs terres, leurs meubles, tout ce qu'ils ont, seulement pour avoir le plaisir de plaider, et de faire donner une quarantaine de coups de bâton à leur ennemi. Il arrive quelquefois que celui-ci, moyennant une plus grosse somme qu'il donne sous-main au mandarin, a l'adresse d'éluder le châtiment, et de faire tomber les coups de bâton sur le dos de celui-là même qui l'avoit appelé en justice. De là naissent entre eux des haines mortelles, qu'ils conservent toujours dans le cœur, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé l'occasion d'en tirer une vengeance qui les satisfasse. La voie la plus ordinaire qu'ils emploient pour se venger, c'est de mettre le feu pendant la nuit à la maison de leur ennemi : les pailles allumées qui le réveillent en tombant sur lui, le font souvenir alors des coups de bâton qu'il a fait donner. Ce crime est un des capitaux de l'empire, et selon les lois, ceux qui en sont convaincus, doivent être punis de mort.

On ne doit pas être surpris de trouver de pareils excès chez un peuple qui ne connoît point d'autre loi de la charité que celle de s'aimer soi-même, ni d'autre bonheur que celui qu'il se procure en contentant les plus injustes passions. On en voit pourtant à qui les seules lumières de la raison inspirent de l'horreur pour ces sortes de crimes : ce sont des gens de probité aux yeux des hommes, à qui il ne manqueroit que d'être chrétiens, pour être véritablement vertueux aux yeux de Dieu. Ils se réconcilient de bonne foi avec leurs ennemis, et ils mettent souvent en usage des moyens qu'une amitié toute naturelle leur fait imaginer, pour soulager un ami qui est dans la disgrâce, et pour rappeler dans sa famille les biens que quelque revers de fortune, ou le défaut de conduite, en avoit fait sortir. Un de ces moyens m'a paru avoir quelque chose d'assez singulier, pour vous le rapporter à la fin de cette lettre.

Quand les affaires d'un particulier sont dérangées, six de ses amis s'unissent ensemble afin de le secourir, et forment avec lui une société qui doit durer sept ans. Ils contribuent d'abord les uns plus, les autres moins, jusqu'à la concurrence d'une certaine somme. Par exemple, ils lui feront la première année une avance de 60 pistoles, dont il peut tirer un gros profit dans le commerce : pour faire cette somme, ils se taxent chacun pour toutes les années de la manière suivante : d'abord celui qu'on veut assister tient le premier rang dans la société; car c'est pour lui qu'elle se forme : le second des associés débourse 15 pistoles ; le troisième 13, le quatrième 11, le cinquième 9, le sixième 7, et le septième 5. Cette première année finie, ce ne seroit pas un grand service qu'ils rendroient à leur ami commun, s'ils l'obligeoient à rembourser l'argent qu'on lui a avancé, ou s'ils en retiroient la rente à perpétuité : que font-ils donc? Ils le taxent à son tour à 15 pistoles qu'il doit fournir pen-

dant chacune des six années qui restent; ce qui ne l'incommode pas beaucoup, puisque ce n'est qu'une partie du profit qu'il a dû retirer de la somme capitale de 60 pistoles dont on l'a gratifié. La seconde année tous les associés fournissent leur contingent à l'ordinaire, et celui d'entre eux qui, l'année d'auparavant, avoit avancé 15 pistoles, en reçoit 60, et il en fournit 13 les années suivantes. La troisième année, c'est le troisième des associés qui reçoit les 60 pistoles, et qui ensuite en débourse 11, tant que la société dure, et ainsi du reste. Chacun des associés reçoit à son tour la somme de 60 pistoles, plus tôt ou plus tard, selon qu'il a déboursé plus ou moins chaque année. Ainsi, quand les sept années sont accomplies, celui en faveur duquel la société a été formée, se trouve avoir la somme principale de 60 pistoles, sans aucune charge, outre que cette somme lui a rapporté chaque année beaucoup plus que les 15 pistoles qu'il a été obligé de débourser. La table suivante, où vous verrez d'un coup d'œil ce que chacun débourse ou reçoit chaque année, vous donnera une idée plus nette de la forme de cette société.

Première année.

Le 1er reçoit.	60 pistoles.
Le 2e donne.	15
Le 3e donne.	13
Le 4e donne.	11
Le 5e donne.	9
Le 6e donne.	7
Le 7e donne.	5

Seconde année.

Le 1er donne.	15 pistoles.
Le 2e reçoit.	60
Le 3e donne.	13
Le 4e donne.	11
Le 5e donne.	9
Le 6e donne.	7
Le 7e donne.	5

Troisième année.

Le 1er donne.	15 pistoles.
Le 2e donne.	13
Le 3e reçoit.	60
Le 4e donne.	11
Le 5e donne.	9
Le 6e donne.	7
Le 7e donne.	5

Quatrième année.

Le 1er donne.	15 pistoles.
Le 2e donne.	13
Le 3e donne.	11
Le 4e reçoit.	60
Le 5e donne.	9
Le 6e donne.	7
Le 7e donne.	5

Cinquième année.

Le 1er donne.	15 pistoles.
Le 2e donne.	13
Le 3e donne.	11
Le 4e donne.	9
Le 5e reçoit.	60
Le 6e donne.	7
Le 7e donne.	5

Sixième année.

Le 1er donne.	15 pistoles.
Le 2e donne.	13
Le 3e donne.	11
Le 4e donne.	9
Le 5e donne.	7
Le 6e reçoit.	60
Le 7e donne.	5

Septième année.

Le 1er donne.	15 pistoles.
Le 2e donne.	13
Le 3e donne.	11
Le 4e donne.	9
Le 5e donne.	7
Le 6e donne.	5
Le 7e reçoit.	60

Quoique la taxe imposée à chacun des associés soit inégale, et que les premiers déboursent plus chaque année que les derniers; cependant les Chinois estiment que la condition de ceux-là est beaucoup plus avantageuse que celle des autres, parce qu'ils reçoivent plutôt la somme de 60 pistoles, et que le gros denier qu'ils en retirent dans le commerce les dédommage bien des avances qu'ils ont faites.

Il est temps, mon révérend Père, de finir cette lettre, qui n'est peut-être que trop longue. J'espère vous entretenir une autre année des fruits que Dieu voudra bien opérer par mon ministère dans cette chrétienté naissante. Je la recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE ORRY,

PROCUREUR DES MISSIONS DE LA CHINE ET DES INDES.

Porcelaine. — Fabrication.

A Jao-tcheou, ce 1er septembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Le séjour que je fais de temps en temps à King-te-tching pour les besoins spirituels de mes néophytes, m'a donné lieu de m'instruire de la manière dont s'y fait cette belle porcelaine qui est si estimée, et qu'on transporte dans toutes les parties du monde. Bien que ma curiosité ne m'eût jamais porté à une semblable recherche, j'ai cru cependant qu'une description un peu détaillée de tout ce qui concerne ces sortes d'ouvrages seroit de quelque utilité en Europe.

Outre ce que j'en ai vu par moi-même, j'ai appris beaucoup de particularités des chrétiens, parmi lesquels il y en a plusieurs qui travaillent en porcelaine, et d'autres qui en font un grand commerce. Je me suis encore assuré de la vérité des réponses qu'ils ont faites à mes questions, par la lecture des livres chinois qui traitent de cette matière; et par ce moyen-là, je crois avoir acquis une connoissance assez exacte de toutes les parties de ce bel art, pour en parler avec quelque confiance.

Parmi ces livres, j'ai eu entre les mains l'histoire ou les annales de Feou-leam, et j'ai lu avec soin dans le quatrième tome l'article qui regarde la porcelaine. King-te-tching, qui dépend de Feou-leam, n'en est éloigné que d'une bonne lieue; et Feou-leam est une ville de la dépendance de Jao-tcheou. C'est un usage à la Chine que chaque ville imprime l'histoire de son district : cette histoire comprend la situation, l'étendue, les limites, et la nature du pays, avec les endroits les plus remarquables, les mœurs de ses habitans, les personnes qui s'y sont distinguées par les armes et par les lettres, ou celles qui ont été d'une probité au-dessus du commun. Les femmes même y ont leur place, celles, par exemple qui, par attachement pour leur mari défunt, ont gardé la viduité. Souvent on achète l'honneur d'être cité dans ces annales. C'est pourquoi le mandarin, avec ceux dont il prend conseil, les revoit tous les quarante ans ou environ, et alors il en retranche ou il ajoute ce qu'il juge à propos[1].

On rapporte encore dans cette histoire les événemens extraordinaires, les prodiges qui arrivent, les monstres qui naissent en certains temps : ce qui arriva, par exemple, il n'y a que deux ans à Fou-tcheou, où une femme accoucha d'un serpent qui la tétoit; de même ce qui se vit à King-te-tching, où une truie mit bas un petit éléphant avec sa trompe bien formée, quoiqu'il n'y ait point d'éléphans dans le pays; ces faits seront probablement rapportés dans les annales de ces deux villes. Peut-être même mettra-t-on dans celles de Feou-leam qu'une de nos chrétiennes y accoucha d'un fils au seizième mois de sa grossesse.

Surtout on marque dans ces histoires les marchandises et les autres denrées qui sortent du pays, ou qui s'y débitent. Si la Chine en général, ou si la ville de Feou-leam en particulier, n'avoit pas été sujette à tant de révolutions différentes, j'aurois trouvé sans doute ce que je cherchois dans son histoire sur l'origine de la porcelaine; quoiqu'à dire vrai c'est pour des Chinois que se font ces recueils, et non pas pour les Européens; et les Chinois ne s'embarrassent guère de ces sortes de connoissances.

Les annales de Feou-leam rapportent que depuis la seconde année du règne de l'empereur Tang-ou-te, de la dynastie des Tang, c'est-à-dire, selon nous, depuis l'an 442 de Jésus-Christ, les ouvriers en porcelaine en ont toujours fourni aux empereurs; qu'un ou deux mandarins envoyés de la cour présidoient à ce travail; on décrit ensuite fort au long la multitude et la variété des logemens destinés, dès ces premiers temps, aux ouvriers qui travailloient à la porcelaine impériale; c'est tout ce que j'ai trouvé sur l'antiquité de son origine. Il est pourtant vraisemblable qu'avant l'année 442, la porcelaine avoit déjà cours, et que peu à peu elle a été portée à un point de perfection capable de déterminer les plus riches Européens à s'en servir. On ne dit point qui en a été l'inventeur, ni à quelle tentative, ou à

[1] Cela ressemble aux annuaires que le gouvernement français a recommandé aux départemens de publier.

quel hasard on est redevable de cette invention. Anciennement, disent les annales, la porcelaine étoit d'un blanc exquis, et n'avoit nul défaut ; les ouvrages qu'on en faisoit, et qui se transportoient dans les autres royaumes, ne s'y appeloient pas autrement que les bijoux précieux de Joat-cheou. Et plus bas on ajoute : la belle porcelaine qui est d'un blanc vif et éclatant, et d'un beau bleu céleste, sort toute de King-te-tching. Il s'en fait dans d'autres endroits, mais elle est bien différente, soit pour la couleur, soit pour la finesse.

En effet, sans parler des ouvrages de poterie qu'on fait dans toute la Chine et auxquels on ne donne jamais le nom de porcelaine, il y a quelques provinces, comme celles de Fou-Kien et de Canton, où l'on travaille en porcelaine ; mais les étrangers ne peuvent s'y méprendre ; celle de Fou-Kien est d'un blanc de neige qui n'a nul éclat, et qui n'est point mélangé de couleurs. Les ouvriers de King-te-tching y portèrent autrefois tous leurs matériaux, dans l'espérance d'y faire un gain considérable, à cause du grand commerce que les Européens font à Emouy ; mais ce fut inutilement, ils ne purent jamais y réussir. L'empereur régnant, qui ne veut rien ignorer, a fait conduire à Pékin des ouvriers en porcelaine, et tout ce qui s'emploie pour ce travail ; ils n'oublièrent rien pour réussir sous ses yeux ; cependant, on assure que leur ouvrage manqua. Il se peut faire que des raisons d'intérêt ou de politique eurent part à ce peu de succès : quoi qu'il en soit, c'est uniquement King-te-tching qui a l'honneur de donner de la porcelaine à toutes les parties du monde. Le Japon même en vient acheter à la Chine.

Je ne puis me dispenser après cela, mon révérend Père, de vous faire ici la description de King-te-tching. Il ne lui manque qu'une enceinte de murailles pour avoir le nom de ville, et pour être comparée aux villes mêmes de la Chine les plus vastes et les plus peuplées. Ces endroits nommés *tching*, qui sont en petit nombre, mais qui sont d'un grand abord et d'un grand commerce, n'ont point coutume d'avoir d'enceinte, peut-être afin qu'on puisse les étendre et les agrandir autant que l'on veut ; peut-être aussi afin qu'il y ait plus de facilité à embarquer et débarquer les marchandises.

On compte à King-te-tching dix-huit mille familles. Il y a de gros marchands dont le logement occupe un vaste espace, et contient une multitude prodigieuse d'ouvriers ; aussi l'on dit communément qu'il y a plus d'un million d'âmes, qu'il s'y consomme chaque jour plus de dix mille charges de riz, et plus de mille cochons. Au reste, King-te-tching a une grande lieue de longueur, sur le bord d'une belle rivière. Ce n'est point un tas de maisons, comme on pourroit se l'imaginer ; les rues sont tirées au cordeau, elles se coupent et se croisent à certaines distances ; tout le terrain y est occupé, les maisons n'y sont même que trop serrées et les rues trop étroites : en les traversant, on croit être au milieu d'une foire ; on entend de tous côtés les cris des portefaix qui se font faire passage. On y voit un grand nombre de temples d'idoles qui ont été bâtis à beaucoup de frais. Un riche marchand, après avoir traversé de vastes mers pour son commerce, a cru avoir échappé d'un naufrage par la protection de la reine du ciel, laquelle, à ce qu'il dit, lui apparut au fort de la tempête. Pour accomplir le vœu qu'il fit alors, il vient de mettre tout son bien à lui construire un palais, qui l'emporte pour la magnificence sur tous les autres temples. Dieu veuille que ce que j'en ai dit à mes chrétiens se vérifie un jour, et que ce temple devienne effectivement une basilique dédiée à la véritable reine du ciel. Ce nouveau temple a été bâti des piastres amassées dans les Indes ; car cette monnoie européenne est ici fort connue, et pour l'employer dans le commerce, il n'est pas nécessaire de la fondre, comme on fait ailleurs.

La dépense est bien plus considérable à King-te-tching qu'à Jao-tcheou, parce qu'il faut faire venir d'ailleurs tout ce qui s'y consomme, et même jusqu'au bois nécessaire pour entretenir le feu des fourneaux. Cependant, nonobstant la cherté des vivres, King-te-tching est l'asile d'une infinité de pauvres familles qui n'ont point de quoi subsister dans les villes des environs ; on y trouve à employer les jeunes gens et les personnes les moins robustes. Il n'y a pas même jusqu'aux aveugles et aux estropiés qui y gagnent leur vie à broyer les couleurs. Anciennement, dit l'histoire de Feou-leam, on ne comptoit que trois cents fourneaux à porcelaine dans King-te-tching, présentement il y en a bien trois mille. Il n'est pas surprenant qu'on y voie souvent des incendies ; c'est pour cela que le génie du feu y a plusieurs temples.

Le mandarin d'aujourd'hui en a élevé un qu'il lui a dédié, et ce fut en ma considération qu'il exempta les chrétiens de certaines corvées, auxquelles on oblige le menu peuple quand on bâtit ces sortes d'édifices. Le culte et les honneurs qu'on rend à ce génie ne rendent pas les embrasemens plus rares; il y a peu de temps qu'il y eut huit cents maisons de brûlées; elles ont dû être bientôt rétablies, à en juger par la multitude des charpentiers et des maçons qui travailloient dans ce quartier. Le profit qui se tire du louage des boutiques rend ces peuples extrêmement actifs à réparer ces sortes de pertes.

King-te-tching est placé dans une plaine environnée de hautes montagnes; celle qui est à l'orient, et contre laquelle il est adossé, forme en dehors une espèce de demi-cercle; les montagnes qui sont à côté donnent issue à deux rivières qui se réunissent; l'une est assez petite, mais l'autre est fort grande, et forme un beau port de près d'une lieue, dans un vaste bassin, où elle perd beaucoup de sa rapidité. On voit quelquefois dans ce vaste espace jusqu'à deux ou trois rangs de barques à la queue les unes des autres. Tel est le spectacle qui se présente à la vue lorsqu'on entre par une des gorges dans le port; des tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent en différens endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur et les contours de King-te-tching; à l'entrée de la nuit on croit voir une vaste ville tout en feu, ou bien une grande fournaise qui a plusieurs soupiraux. Peut-être cette enceinte de montagnes forme-t-elle une situation propre aux ouvrages de porcelaine.

On sera étonné qu'un lieu si peuplé, où il y a tant de richesses, où une infinité de barques abondent tous les jours, et qui n'est point fermé de murailles, soit cependant gouverné par un seul mandarin, sans qu'il y arrive le moindre désordre. A la vérité King-te-tching n'est qu'à une lieue de Feou-leam, et à dix-huit lieues de Jao-tcheou; mais il faut avouer que la police y est admirable: chaque rue a un chef établi par le mandarin; et si elle est un peu longue, elle en a plusieurs: chaque chef a dix subalternes qui répondent chacun de dix maisons. Ils doivent veiller au bon ordre, accourir au premier tumulte, l'apaiser, en donner avis au mandarin, sous peine de la bastonnade, qui se donne ici fort libéralement. Souvent même le chef du quartier a beau avertir du trouble qui vient d'arriver, et assurer qu'il a mis tout en œuvre pour le calmer, on est toujours disposé à juger qu'il y a de sa faute, et il est difficile qu'il échappe au châtiment. Chaque rue a ses barricades qui se ferment durant la nuit; les grandes rues en ont plusieurs. Un homme du quartier veille à chaque barricade, et il n'oseroit ouvrir la porte de sa barrière qu'à certains signaux. Outre cela, la ronde se fait souvent par le mandarin du lieu, et de temps en temps par des mandarins de Feou-leam. De plus, il n'est guère permis aux étrangers de coucher à Kin-te-ching; il faut, ou qu'ils passent la nuit dans leurs barques, ou qu'ils logent chez des gens de leur connoissance qui répondent de leur conduite. Cette police maintient l'ordre et établit une sûreté entière dans tout un lieu, dont les richesses réveilleroient la cupidité d'une infinité de voleurs.

Après ce petit détail sur la situation et sur l'état présent de King-te-tching, venons à la porcelaine qui en fait toute la richesse. Ce que j'ai à vous en dire, mon révérend Père, se réduit à ce qui entre dans sa composition, et aux préparatifs qu'on y apporte; aux différentes espèces de porcelaine, et à la manière de les former; à l'huile qui lui donne de l'éclat, et à ses qualités; aux couleurs qui en font l'ornement, et à l'art de les appliquer; à la cuisson, et aux mesures qu'on prend pour lui donner le degré de chaleur qui convient. Enfin, je finirai par quelques réflexions sur la porcelaine ancienne, sur la moderne, et sur certaines choses qui rendent impraticables aux Chinois les ouvrages dont on a envoyé et dont on pourroit envoyer des dessins. Ces ouvrages, où il est impossible de réussir à la Chine, se feroient peut-être facilement en Europe, si l'on y trouvoit les mêmes matériaux.

Avant que de commencer, ne seroit-il pas à propos de détromper ceux qui croiroient peut-être que le nom de porcelaine vient du mot chinois? A la vérité, il y a des mots, quoiqu'en petit nombre, qui sont françois et chinois tout ensemble. Ce que nous appelons thé, par exemple, a pareillement le nom de thé dans la province de Fo-Kien, quoiqu'il s'appelle *tcha* dans la langue mandarine. Papa et mama sont aussi des noms qui, en certaines provinces de la Chine, et à King-te-tching en particulier, sont dans la bouche des enfans pour signifier père, mère et grand'mère. Mais pour ce qui

est du nom de porcelaine, c'est si peu un mot chinois, qu'aucune des syllabes qui le composent, ne peut, ni être prononcée, ni être écrite par des Chinois, ces sons ne se trouvant point dans leur langue. Il y a apparence que c'est des Portugais qu'on a pris ce nom; quoique parmi eux *porcellana* signifie proprement une tasse ou une écuelle, et que *loça* soit le nom qu'ils donnent généralement à tous les ouvrages que nous nommons *porcelaine*. L'usage est le maître des langues, c'est à chaque nation à nous apprendre l'idée qu'elle attache à ses mots. La porcelaine s'appelle communément à la Chine *tseki*.

La matière de la porcelaine se compose de deux sortes de terre, l'une appelée *pe-tun-tse*, et l'autre qu'on nomme *kao-lin*. Celle-ci est parsemée de corpuscules qui ont quelque éclat; l'autre est simplement blanche et très-fine au toucher. En même temps qu'un grand nombre de grosses barques remontent la rivière de Jaotcheou à King-te-tching pour se charger de porcelaines, il y en descend de Ki-muen presque autant de petites, qui sont chargées de pe-tun-tse et de kao-lin réduits en forme de briques; car King-te-tching ne produit aucun des matériaux propres à la porcelaine. Les pe-tun-tse, dont le grain est si fin, ne sont autre chose que des quartiers de rochers qu'on tire des carrières, et auxquels on donne cette forme. Toute pierre n'y est pas propre, sans quoi il seroit inutile d'en aller chercher à vingt ou trente lieues dans la province voisine. La bonne pierre, disent les Chinois, doit tirer un peu sur le vert.

Voici quelle est la première préparation. On se sert d'une massue de fer pour briser ces quartiers de pierre, après quoi on met les morceaux brisés dans des mortiers; et par le moyen de certains leviers qui ont une tête de pierre armée de fer, on achève de les réduire en une poudre très-fine. Ces leviers jouent sans cesse, ou par le travail des hommes, ou par le moyen de l'eau, de la même manière que font les martinets dans les moulins à papier. On prend ensuite cette poussière, on la jette dans une grande urne remplie d'eau, et on la remue fortement avec une pelle de fer. Quand on l'a laissée reposer quelques momens, il surnage une espèce de crème épaisse de quatre à cinq doigts; on la lève, et on la verse dans un autre vase plein d'eau. On agite plusieurs fois l'eau de la première urne, recueillant à chaque fois le nuage qui s'est formé, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le gros marc, que son poids précipite d'abord; on le tire, et on le pile de nouveau.

Au regard de la seconde urne, où l'on a jeté ce qui a été recueilli de la première, on attend qu'il se soit formé au fond une espèce de pâte; lorsque l'eau paroît au-dessus fort claire, on la verse par inclination pour ne pas troubler le sédiment, et l'on jette cette pâte dans de grands moules propres à la sécher : avant qu'elle soit tout à fait durcie, on la partage en petits carreaux qui s'achètent par centaines. Cette figure et sa couleur lui ont fait donner le nom de pe-tun-tse.

Les moules où se jette cette pâte, sont des espèces de caisses fort grandes et fort larges. Le fond est rempli de briques placées selon leur hauteur, de telle sorte que la superficie soit égale. Sur ce lit de briques ainsi rangées, on étend une grosse toile qui remplit la capacité de la caisse; alors on y verse la matière, qu'on couvre peu après d'une autre toile, sur laquelle on met un lit de briques couchées de plat les unes auprès des autres : tout cela sert à exprimer l'eau plus promptement, sans que rien se perde de la matière de la porcelaine, qui en se durcissant reçoit aisément la figure des briques. Il n'y auroit rien à ajouter à ce travail, si les Chinois n'étoient pas accoutumés à altérer leurs marchandises; mais des gens qui roulent de petits grains de pâte dans la poussière de poivre pour les en couvrir, et les mêler avec du poivre véritable, n'ont garde de vendre des pe-tun-tse, sans y mêler du marc; c'est pourquoi on est obligé de les purifier encore à King-te-tching, avant que de les mettre en œuvre.

Le kao-lin qui entre dans la composition de la porcelaine demande un peu moins de travail que le pe-tun-tse : la nature y a plus de part. On en trouve des mines dans le sein de certaines montagnes qui sont couvertes au dehors d'une terre rougeâtre. Ces mines sont assez profondes; on y trouve par grumeaux la matière en question, dont on fait des quartiers en forme de carreaux, en observant la même méthode que j'ai marquée par rapport aux pe-tun-tse. Je ne ferois pas difficulté de croire que la terre blanche de Malte, qu'on appelle la terre de Saint-Paul, auroit dans sa matrice beaucoup de rapport avec le kao-lin dont je parle, quoiqu'on n'y remarque pas les petites parties argentées dont est semé le kao-lin.

C'est du kao-lin que la porcelaine fine tire toute sa fermeté : il en est comme les nerfs. Ainsi c'est le mélange d'une terre molle qui donne de la force aux pe-tun-tse, lesquels se tirent des plus durs rochers. Un riche marchand m'a conté que des Anglois ou des Hollandois (car le nom chinois est commun aux deux nations) firent acheter, il y a quelques années, des pe-tun-tse qu'ils emportèrent dans leur pays pour y faire de la porcelaine; mais que n'ayant point pris de kao-lin, leur entreprise échoua, comme ils l'ont avoué depuis. Sur quoi le marchand chinois me disoit en riant : ils vouloient avoir un corps dont les chairs se soutinssent sans ossemens.

Outre les barques chargées de pe-tun-tse et de kao-lin, dont le rivage de King-te-tching est bordé, on en trouve d'autres remplies d'une substance blanchâtre et liquide. Je savois depuis longtemps que cette substance étoit l'huile qui donne à la porcelaine sa blancheur et son éclat; mais j'en ignorois la composition, que j'ai enfin apprise. Il me semble que le nom chinois *yeou*, qui se donne aux différentes sortes d'huiles, convient moins à la liqueur dont je parle, que celui de *tsi*, qui signifie vernis; et je crois que c'est ainsi qu'on l'appelleroit en Europe. Cette huile ou ce vernis se tire de la pierre la plus dure, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'on prétend que les pierres se forment principalement des sels et des huiles de la terre, qui se mêlent et qui s'unissent étroitement ensemble.

Quoique l'espèce de pierre dont se font les pe-tun-tse puisse être employée indifféremment pour en tirer de l'huile, on fait choix pourtant de celle qui est la plus blanche, et dont les taches sont les plus vertes. L'histoire de Feou-leam, bien qu'elle ne descende pas dans le détail, dit que la bonne pierre pour l'huile est celle qui a des taches semblables à la couleur de la feuille de cyprès, pe-chu-ye-pan, ou qui a des marques rousses sur un fond un peu brun, à peu près comme la linaire, ju-tchi-ma-tam. Il faut d'abord bien laver cette pierre, après quoi on y apporte les mêmes préparations que pour les pe-tun-tse : quand on a, dans la seconde urne, ce qui a été tiré de plus pur de la première, après toutes les façons ordinaires, sur cent livres ou environ de cette crême on jette une livre de pierre ou d'un minéral semblable à l'alun, nommé *che-kao*; il faut le faire rougir au feu, et ensuite le piler : c'est comme la présure qui lui donne de la consistance, quoiqu'on ait soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais seule, on y en mêle une autre qui en est comme l'âme. En voici la composition : on prend de gros quartiers de chaux vive, sur lesquels on jette avec la main un peu d'eau pour les dissoudre et les réduire en poudre. Ensuite on fait une couche de fougère sèche, sur laquelle on met une autre couche de chaux amortie. On en met ainsi plusieurs alternativement les unes sur les autres, après quoi on met le feu à la fougère. Lorsque tout est consumé, l'on partage ces cendres sur de nouvelles couches de fougère sèche : cela se fait au moins cinq ou six fois de suite; on peut le faire plus souvent, et l'huile en est meilleure. Autrefois, dit l'histoire de Feou-leam, outre la fougère, on y employoit le bois d'un arbre dont le fruit s'appelle *se-tse*. A en juger par l'âcreté du fruit quand il n'est pas mûr, et par son petit couronnement, je croirois que c'est une espèce de nèfle : on ne s'en sert plus maintenant, à ce que m'ont dit mes néophytes, apparemment parce qu'il est devenu fort rare en ce pays-ci. Peut-être est-ce faute de ce bois que la porcelaine qui se fait maintenant n'est pas si belle que celle des premiers temps. La nature de la chaux et de la fougère contribue aussi à la bonté de l'huile, et j'ai remarqué que celle qui vient de certains endroits est bien plus estimée que celle qui vient d'ailleurs.

Quand on a des cendres de chaux et de fougère jusqu'à une certaine quantité, on les jette dans une urne pleine d'eau. Sur cent livres, il faut y dissoudre une livre de che-kao, bien agiter cette mixtion, ensuite la laisser reposer jusqu'à ce qu'il paroisse sur la surface un nuage ou une croûte qu'on ramasse et qu'on jette dans une seconde urne, et cela à plusieurs reprises. Quand il s'est formé une espèce de pâte au fond de la seconde urne, on en verse l'eau par inclination; on conserve ce fond liquide, et c'est la seconde huile qui doit se mêler avec la précédente. Pour un juste mélange, il faut que ces deux espèces de purée soient également épaisses; afin d'en juger, on plonge à diverses reprises, dans l'une et dans l'autre, de petits carreaux de pe-tun-tse; en les retirant on voit sur leur superficie si l'épaississement

est égal de part et d'autre. Voilà ce qui regarde la qualité de ces deux sortes d'huiles. Pour ce qui est de la quantité, le mieux qu'on puisse faire, c'est de mêler dix mesures d'huile de pierre avec une mesure d'huile faite de cendre de chaux et de fougère : ceux qui l'épargnent n'en mettent jamais moins de trois mesures. Les marchands qui vendent cette huile, pour peu qu'ils aient d'inclination à tromper, ne sont pas fort embarrassés à en augmenter le volume : ils n'ont qu'à jeter de l'eau dans cette huile, et, pour couvrir leur fraude, y ajouter du che-kao à proportion, qui empêche la matière d'être trop liquide.

Avant que d'expliquer la manière dont cette huile ou plutôt ce vernis s'applique, il est à propos de décrire comment se forme la porcelaine. Je commence d'abord par le travail qui se fait dans les endroits les moins fréquentés de King-te-tching. Là, dans une enceinte de murailles on bâtit de vastes appentis où l'on voit, étage sur étage, un grand nombre d'urnes de terre. C'est dans cette enceinte que demeurent et travaillent une infinité d'ouvriers qui ont chacun leur tâche marquée. Une pièce de porcelaine, avant que d'en sortir pour être portée au fourneau, passe par les mains de plus de vingt personnes, et cela sans confusion. On a sans doute éprouvé que l'ouvrage se fait ainsi beaucoup plus vite.

Le premier travail consiste à purifier de nouveau le pe-tun-tse et le kao-lin du marc qui y reste quand on les vend. On brise les pe-tun-tse et on les jette dans une urne pleine d'eau; ensuite, avec une large spatule, on achève, en remuant, de les dissoudre : on les laisse reposer quelques momens, après quoi on ramasse ce qui surnage, et ainsi du reste, de la manière qui a été expliquée ci-dessus.

Pour ce qui est des pièces de kao-lin, il n'est pas nécessaire de les briser : on les met tout simplement dans un panier fort clair, qu'on enfonce dans une urne remplie d'eau : le kao-lin s'y fond aisément de lui-même. Il reste d'ordinaire un marc qu'il faut jeter. Au bout d'un an ces rebuts s'accumulent, et font de grands monceaux d'un sable blanc et spongieux dont il faut vider le lieu où l'on travaille. Ces deux matières de pe-tun-tse et de kao-lin ainsi préparées, il en faut faire un juste mélange; on met autant de kao-lin que de pe-tun-tse pour les porcelaines fines; pour les moyennes, on emploie quatre quarts de kao-lin sur six de pe-tun-tse. Le moins qu'on en mette, c'est une partie de kao-lin sur trois de pe-tun-tse.

Après ce premier travail, on jette cette masse dans un grand creux, bien pavé et cimenté de toutes parts; puis on la foule et on la pétrit jusqu'à ce qu'elle se durcisse; ce travail est fort rude; ceux des chrétiens qui y sont employés ont de la peine à se rendre à l'église; ils ne peuvent en obtenir la permission qu'en substituant quelques autres en leur place, parce que dès que ce travail manque, tous les autres ouvriers sont arrêtés.

De cette masse ainsi préparée, on tire différens morceaux qu'on étend sur de larges ardoises. Là on les pétrit et on les roule en tous les sens, observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vide, ou qu'il ne s'y mêle aucun corps étranger. Un cheveu, un grain de sable perdroit tout l'ouvrage. Faute de bien façonner, cette masse, la porcelaine se fêle, éclate, coule et se déjette. C'est de ces premiers élémens que sortent tant de beaux ouvrages de porcelaine, dont les uns se font à la roue, les autres se font uniquement sur des moules, et se perfectionnent ensuite avec le ciseau.

Tous les ouvrages unis se font de la première façon. Une tasse, par exemple, quand elle sort de dessus la roue, n'est qu'une espèce de calotte imparfaite, à peu près comme le dessus d'un chapeau qui n'a pas encore été appliqué sur la forme. L'ouvrier lui donne d'abord le diamètre et la hauteur qu'on souhaite, et elle sort de ses mains presque aussitôt qu'il l'a commencée, car il n'a que trois deniers de gain par planche, et chaque planche est garnie de vingt-six pièces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de terre de la grosseur du diamètre qu'il doit avoir, et qui se creuse avec le ciseau lorsque la tasse est sèche et qu'elle a de la consistance, c'est-à-dire après qu'elle a reçu tous les ornemens qu'on veut lui donner. Effectivement, cette tasse, au sortir de la roue, est d'abord reçue par un second ouvrier qui l'asseoit sur sa base. Peu après elle est livrée à un troisième qui l'applique sur son moule et lui en imprime la figure. Ce moule est sur une espèce de tour. Un quatrième ouvrier polit cette tasse avec le ciseau, surtout vers les bords, et la rend déliée autant qu'il est nécessaire pour lui donner de la transpa-

rence; il la racle à plusieurs reprises, la mouillant chaque fois tant soit peu si elle est trop sèche, de peur qu'elle ne se brise. Quand on retire la tasse de dessus le moule, il faut la rouler doucement sur ce même moule sans la presser plus d'un côté que de l'autre, sans quoi il s'y fait des cavités, ou bien elle se déjette. Il est surprenant de voir avec quelle vitesse ces vases passent par tant de différentes mains. On dit qu'une pièce de porcelaine cuite a passé par les mains de soixante-dix ouvriers. Je n'ai pas de peine à le croire, après ce que j'en ai vu moi-même; car ces grands laboratoires ont été souvent pour moi comme une espèce d'Aréopage où j'ai annoncé celui qui a formé le premier homme du limon, et des mains duquel nous sortons pour devenir des vases de gloire ou d'ignominie.

Les grandes pièces de porcelaine se font à deux fois; une moitié est élevée sur la roue par trois ou quatre hommes qui la soutiennent chacun de son côté pour lui donner sa figure: l'autre moitié étant presque sèche s'y applique: on l'y unit avec la matière même de la porcelaine délayée dans l'eau, qui sert comme de mortier ou de colle. Quand ces pièces ainsi collées sont tout à fait sèches, on polit avec le couteau, en dedans et en dehors, l'endroit de la réunion, qui, par le moyen du vernis dont on le couvre, s'égale avec tout le reste. C'est ainsi qu'on applique aux vases des anses, des oreilles et d'autres pièces rapportées. Ceci regarde principalement la porcelaine qu'on forme sur les moules ou entre les mains, telles que sont les pièces cannelées ou celles qui sont d'une figure bizarre, comme les animaux, les grotesques, les idoles, les bustes que les Européens ordonnent, et d'autres semblables. Ces sortes d'ouvrages moulés se font en trois ou quatre pièces qu'on ajoute les unes aux autres, et que l'on perfectionne ensuite avec des instrumens propres à creuser, à polir, et à rechercher différens traits qui échappent au moule. Pour ce qui est des fleurs et des autres ornemens qui ne sont point en relief, mais qui sont comme gravés, on les applique sur la porcelaine avec des cachets et des moules: on y applique aussi des reliefs tout préparés, de la même manière à peu près qu'on applique des galons d'or sur un habit.

Voici ce que j'ai vu depuis peu touchant ces sortes de moules. Quand on a le modèle de la pièce de porcelaine qu'on désire, et qui ne peut s'imiter sur la roue entre les mains du potier, on applique sur ce modèle de la terre propre pour les moules: cette terre s'y imprime, et le moule se fait de plusieurs pièces, dont chacune est d'un assez gros volume: on le laisse durcir quand la figure y est imprimée. Lorsqu'on veut s'en servir, on l'approche du feu pendant quelque temps; après quoi on le remplit de la matière de porcelaine à proportion de l'épaisseur qu'on veut lui donner: on presse avec la main dans tous les endroits; puis on présente un moment le moule au feu. Aussitôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, qui consume un peu de l'humidité qui colloit cette matière au moule. Les différentes pièces d'un tout, tirées séparément, se réunissent ensuite avec de la matière de porcelaine un peu liquide. J'ai vu faire ainsi des figures d'animaux qui étoient toutes massives: on avoit laissé durcir cette masse, et on lui avoit donné ensuite la figure qu'on se proposoit, après quoi on la perfectionnoit avec le ciseau, ou l'on y ajoutoit des parties travaillées séparément. Ces sortes d'ouvrages se font avec grand soin, tout y est recherché. Quand l'ouvrage est fini, on lui donne le vernis et on le cuit: on le peint ensuite, si l'on veut, de diverses couleurs, et on y applique l'or, puis on le cuit une seconde fois. Des pièces de porcelaine, ainsi travaillées, se vendent extrêmement cher. Tous ces ouvrages doivent être mis à couvert du froid: leur humidité les fait éclater quand ils ne sèchent pas également. C'est pour parer à cet inconvénient, qu'on fait quelquefois du feu dans ces laboratoires.

Ces moules se font d'une terre jaune, grasse, et qui est comme en grumeaux: je la crois assez commune; on la tire d'un endroit qui n'est pas éloigné de King-te-tching. Cette terre se pétrit; et quand elle est bien liée et un peu durcie, on en prend la quantité nécessaire pour un moule, et on la bat fortement. Quand on lui a donné la figure qu'on souhaite, on la laisse sécher; après quoi on la façonne sur le tour. Ce travail se paye chèrement. Pour expédier un ouvrage de commande, on fait un grand nombre de moules, afin que plusieurs troupes d'ouvriers travaillent à la fois. Quand on a soin de ces moules, ils durent très-longtemps. Un marchand qui en a de tout prêts pour les ouvrages de porcelaine qu'un Européen demande,

peut donner sa marchandise bien plus tôt, à meilleur marché, et faire un gain plus considérable qu'un autre qui auroit à faire ces moules. S'il arrive que ces moules s'écorchent, ou qu'il s'y fasse la moindre brèche, ils ne sont plus en état de servir, si ce n'est pour des porcelaines de la même figure, mais d'un plus petit volume. On les met alors sur le tour, et on les rabote, afin qu'ils puissent servir une seconde fois.

Il est temps d'ennoblir la porcelaine en la faisant passer entre les mains des peintres. Ces hoa-pei, ou peintres de porcelaine, ne sont guère moins gueux que les autres ouvriers : il n'y a pas de quoi s'en étonner, puisqu'à la réserve de quelques-uns d'eux, ils ne pourroient passer en Europe que pour des apprentis de quelques mois. Toute la science de ces peintres, et en général de tous les peintres chinois, n'est fondée sur aucun principe, et ne consiste que dans une certaine routine, aidée d'un tour d'imagination assez bornée. Ils ignorent toutes les belles règles de cet art. Il faut avouer pourtant qu'ils peignent des fleurs, des animaux et des paysages qui se font admirer sur la porcelaine, aussi bien que sur les éventails et sur les lanternes d'une gaze très-fine.

Le travail de la peinture est partagé dans un même laboratoire entre un grand nombre d'ouvriers. L'un a soin uniquement de former le premier cercle coloré qu'on voit près des bords de la porcelaine; l'autre trace des fleurs, que peint un troisième : celui-ci est pour les eaux et les montagnes; celui-là pour les oiseaux et pour les autres animaux. Les figures humaines sont d'ordinaire les plus maltraitées; certains paysages et certains plans de ville enluminés, qu'on apporte d'Europe à la Chine, ne nous permettent pas de railler les Chinois sur la manière dont ils se représentent dans leurs peintures.

Pour ce qui est des couleurs de la porcelaine, il y en a de toutes les sortes. On n'en voit guère en Europe que de celle qui est d'un bleu vif sur un fond blanc. Je crois pourtant que nos marchands y en ont apporté d'autres. Il s'en trouve dont le fond est semblable à celui de nos miroirs ardens : il y en a d'entièrement rouges; et, parmi celles-là, les unes sont d'un rouge à l'huile, yeou-li-hum; les autres sont d'un rouge soufflé, tchoui-hum, et sont semées de petits points à peu près comme nos miniatures. Quand ces deux sortes d'ouvrages réussissent dans leur perfection, ce qui est assez difficile, ils sont infiniment estimés et extrêmement chers.

Enfin, il y a des porcelaines où les paysages qui y sont peints se forment du mélange de presque toutes les couleurs relevées par l'éclat de la dorure. Elles sont fort belles, si l'on y fait de la dépense : autrement la porcelaine ordinaire de cette espèce n'est pas comparable à celle qui est peinte avec le seul azur. Les annales de King-te-tching disent qu'anciennement le peuple ne se servoit que de porcelaine blanche : c'est apparemment parce qu'on n'avoit pas trouvé aux environs de Jao-tcheou un azur moins précieux que celui qu'on emploie pour la belle porcelaine, lequel vient de loin et se vend assez cher.

On raconte qu'un marchand de porcelaine ayant fait naufrage sur une côte déserte, y trouva baaucoup plus de richesses qu'il n'en avoit perdu. Comme il erroit sur la côte, tandis que l'équipage se faisoit un petit bâtiment des débris du vaisseau, il aperçut que les pierres propres à faire le plus bel azur y étoient très-communes : il en apporta avec lui une grosse charge; et jamais, dit-on, on ne vit à King-te-tching de si bel azur. Ce fut vainement que le marchand chinois s'efforça, dans la suite, de retrouver cette côte, où le hasard l'avoit conduit.

Telle est la manière dont l'azur se prépare : on l'ensevelit dans le gravier qui est à la hauteur d'un demi-pied dans le fourneau; il s'y rôtit durant vingt-quatre heures, ensuite on le réduit en une poudre impalpable, ainsi que les autres couleurs, non sur le marbre, mais dans de grands mortiers de porcelaine, dont le fond est sans vernis, de même que la tête du pilon qui sert à broyer.

Le rouge se fait avec la couperose, tsao-fan : peut-être les Chinois ont-ils en cela quelque chose de particulier; c'est pourquoi je vais rapporter leur méthode. On met une livre de couperose dans un creuset qu'on lute bien avec un second creuset : au-dessus de celui-ci est une petite ouverture, qui se couvre de telle sorte qu'on puisse aisément la découvrir s'il en est besoin. On environne le tout de charbon à grand feu, et pour avoir un plus grand réverbère, on fait un circuit de briques. Tandis que la fumée s'élève fort noire, la matière n'est

pas encore en état; mais elle l'est aussitôt qu'il sort une espèce de petit nuage fin et délié. Alors on prend un peu de cette matière, on la délaye dans l'eau, et on en fait l'épreuve sur du sapin. S'il en sort un beau rouge, on retire le brasier qui environne et couvre en partie le creuset. Quand tout est refroidi, on trouve un petit pain de ce rouge qui s'est formé au bas du creuset. Le rouge le plus fin est attaché au creuset d'en haut. Une livre de couperose donne quatre onces du rouge dont on peint la porcelaine.

Bien que la porcelaine soit blanche de sa nature, et que l'huile qu'on lui donne serve encore à augmenter sa blancheur, cependant il y a de certaines figures, en faveur desquelles on applique un blanc particulier sur la porcelaine qui est peinte de différentes couleurs. Ce blanc se fait d'une poudre de caillou transparent, qui se calcine au fourneau, de même que l'azur. Sur demi-once de cette poudre on met une once de céruse pulvérisée : c'est aussi ce qui entre dans le mélange des couleurs; par exemple, pour faire le vert, à une once de céruse et à une demi-once de poudre de caillou on ajoute trois onces de ce qu'on nomme tom-hoa-pien. Je croirois, sur les indices que j'en ai, que ce sont les scories les plus pures du cuivre qu'on a battu.

Le vert préparé devient la matrice du violet, qui se fait en y ajoutant une dose de blanc. On met plus de vert préparé à proportion qu'on veut le violet plus foncé. Le jaune se fait en prenant sept dragmes du blanc préparé comme je l'ai dit, auxquelles on ajoute trois dragmes du rouge de couperouse. Toutes ces couleurs appliquées sur la porcelaine déjà cuite, après avoir été huilée, ne paroissent vertes, violettes, jaunes ou rouges, qu'après la seconde cuisson qu'on leur donne. Ces diverses couleurs s'appliquent, dit le livre chinois, avec la céruse, le salpêtre et la couperose. Les chrétiens qui sont du métier ne m'ont parlé que de la céruse, qui se mêle avec la couleur quand on la dissout dans l'eau gommée.

Le rouge appliqué à l'huile se prépare en mêlant le rouge tom-lou-hum, ou même le rouge dont je viens de parler, avec l'huile ordinaire de la porcelaine, et avec une autre huile faite de cailloux blancs préparée comme la première espèce d'huile : on ne m'a pas su dire la quantité de l'une et de l'autre, ni combien on délayoit de rouge dans ce mélange d'huiles : divers essais peuvent découvrir le secret. On laisse ensuite sécher la porcelaine, et on la cuit au fourneau ordinaire. Si après la cuisson le rouge sort pur et brillant, sans qu'il y paroisse la moindre tache, c'est alors qu'on a atteint la perfection de l'art. Ces porcelaines ne résonnent point lorsqu'on les frappe.

L'autre espèce de rouge soufflé se fait ainsi : on a du rouge tout préparé, on prend un tuyau, dont une des ouvertures est couverte d'une gaze fort serrée; on applique doucement le bas du tuyau sur la couleur dont la gaze se charge, après quoi on souffle dans le tuyau contre la porcelaine, qui se trouve ensuite toute semée de petits points rouges. Cette sorte de porcelaine est encore plus chère et plus rare que la précédente, parce que l'exécution en est plus difficile, si l'on y veut garder toutes les proportions requises.

La porcelaine noire a aussi son prix et sa beauté; on l'appelle *ou-mien* : ce noir est plombé et semblable à celui de nos miroirs ardens. L'or qu'on y met lui donne un nouvel agrément. On donne la couleur noire à la porcelaine lorsqu'elle est sèche, et pour cela on mêle trois onces d'azur avec sept onces d'huile ordinaire de pierre. Les épreuves apprennent au juste quel doit être ce mélange, selon la couleur plus ou moins foncée qu'on veut lui donner. Lorsque cette couleur est sèche, on cuit la porcelaine; après quoi on y applique l'or, et on la recuit de nouveau dans un fourneau particulier.

Il se fait ici une autre sorte de porcelaine que je n'avois pas encore vue; elle est toute percée à jour en forme de découpure : au milieu est une coupe propre à contenir la liqueur. La coupe ne fait qu'un corps avec la découpure. J'ai vu d'autres porcelaines où des dames chinoises et tartares étoient peintes au naturel. La draperie, le teint et les traits du visage, tout y étoit recherché. De loin on eût pris ces ouvrages pour de l'émail.

Il est à remarquer que quand on ne donne point d'autre huile à la porcelaine que celle qui se fait de cailloux blancs, cette porcelaine devient d'une espèce particulière, qu'on appelle ici *tsoui-ki*. Elle est toute marbrée, et coupée en tous les sens d'une infinité de veines : de loin on la prendroit pour une porcelaine brisée, dont toutes les pièces demeurent dans leur place; c'est comme un ouvrage à la

mosaïque. La couleur que donne cette huile est d'un blanc un peu cendré. Si la porcelaine est toute azurée, et qu'on lui donne cette huile, elle paroîtra également coupée et marbrée lorsque la couleur sera sèche.

Quand on veut appliquer l'or, on le broie, et on le dissout au fond d'une porcelaine, jusqu'à ce qu'on voie au-dessous de l'eau un petit ciel d'or. On le laisse sécher, et lorsqu'on doit l'employer, on le dissout par partie dans une quantité suffisante d'eau gommée : avec trente parties d'or on incorpore trois parties de céruse, et on l'applique sur la porcelaine de même que les couleurs.

Enfin, il y a une espèce de porcelaine qui se fait de la manière suivante : on lui donne le vernis ordinaire, on la fait cuire, ensuite on la peint de diverses couleurs, et on la cuit de nouveau. C'est quelquefois à dessein qu'on réserve la peinture après la première cuisson : quelquefois aussi on n'a recours à cette seconde cuisson que pour cacher les défauts de la porcelaine, en appliquant des couleurs dans les endroits défectueux. Cette porcelaine qui est chargée de couleurs ne laisse pas d'être au goût de bien des gens. Il arrive d'ordinaire qu'on sent des irrégularités sur ces sortes de porcelaines, soit que cela vienne du peu d'habileté de l'ouvrier, soit que cela ait été nécessaire pour suppléer aux ombres de la peinture, ou bien qu'on ait voulu couvrir les défauts du corps de la porcelaine. Quand la peinture est sèche aussi bien que la dorure, s'il y en a, on fait des piles de ces porcelaines, et, mettant les petites dans les grandes, on les range dans le fourneau.

Ces sortes de fourneaux peuvent être de fer, quand ils sont petits; mais d'ordinaire ils sont de terre. Celui que j'ai vu étoit de la hauteur d'un homme, et presque aussi large que nos plus grands tonneaux de vin : il étoit fait de plusieurs pièces, de la matière même dont on fait les caisses de la porcelaine; c'étoit de grands quartiers épais d'un travers de doigt, hauts d'un pied, et longs d'un pied et demi. Avant que de les cuire, on leur avoit donné une figure propre à s'arrondir : ils étoient placés les uns sur les autres, et bien cimentés : le fond du fourneau étoit élevé de terre d'un demi-pied; il étoit placé sur deux ou trois rangs de briques épaisses, mais peu larges : autour du fourneau étoit une enceinte de briques bien maçonnée, laquelle avoit en bas trois ou quatre soupiraux, qui sont comme les soufflets du foyer. Cette enceinte laissoit jusqu'au fourneau un vide d'un demi-pied, excepté en trois ou quatre endroits qui étoient remplis, et qui faisoient comme les éperons du fourneau. Je crois qu'on élève en même temps et le fourneau et l'enceinte, sans quoi le fourneau ne sauroit se soutenir. On remplit le fourneau de la porcelaine qu'on veut cuire une seconde fois, en mettant en pile les petites pièces dans les grandes, ainsi que je l'ai dit. Quand tout cela est fait, on couvre le haut du fourneau de pièces de poterie semblables à celles du côté du fourneau : ces pièces, qui enjambent les unes dans les autres, s'unissent étroitement avec du mortier ou de la terre détrempée. On laisse seulement au milieu une ouverture pour observer quand la porcelaine est cuite. On allume ensuite quantité de charbon sous le fourneau, on en allume pareillement sur la couverture, d'où l'on en jette des monceaux dans l'espace qui est entre l'enceinte de brique et le fourneau. L'ouverture qui est au-dessus du fourneau se couvre d'une pièce de pot cassé. Quand le feu est ardent, on regarde de temps en temps par cette ouverture, et lorsque la porcelaine paroît éclatante et peinte de couleurs vives et animées, on retire le brasier, et ensuite la porcelaine.

Il me vient une pensée au sujet de ces couleurs qui s'incorporent dans une porcelaine déjà cuite et vernissée par le moyen de la céruse, à laquelle, selon les annales de Feouleam, on joignoit autrefois du salpêtre et de la couperose; si l'on employoit pareillement de la céruse dans les couleurs dont on peint les panneaux de verre, et qu'ensuite on leur donnât une espèce de seconde cuisson, cette céruse ainsi employée ne pourroit-elle pas nous rendre le secret qu'on avoit autrefois de peindre le verre sans lui rien ôter de sa transparence? C'est de quoi on pourra juger par l'épreuve.

Ce secret que nous avons perdu me fait souvenir d'un autre secret que les Chinois se plaignent de n'avoir plus; ils avoient l'art de peindre sur les côtés d'une porcelaine des poissons, ou autres animaux, qu'on n'apercevoit que lorsque la porcelaine étoit remplie de quelque liqueur. Ils appellent cette espèce de porcelaine *kia-tsim*, c'est-à-dire azur mis

en presse, à cause de la manière dont l'azur est placé. Voici ce qu'on a retenu de ce secret; peut-être imaginera-t-on en Europe ce qui est ignoré des Chinois. La porcelaine qu'on veut peindre ainsi doit être fort mince; quand elle est sèche, on applique la couleur un peu forte, non en dehors, selon la coutume, mais en dedans sur les côtés; on y peint communément des poissons, comme s'ils étoient plus propres à se produire, lorsqu'on remplit la tasse d'eau. La couleur une fois séchée, on donne une légère couche d'une espèce de colle fort déliée faite de la terre même de la porcelaine. Cette couche serre l'azur entre ces deux espèces de lames de terre. Quand la couche est sèche, on jette de l'huile en dedans de la porcelaine; quelque temps après on la met sur le moule et au tour. Comme elle a reçu du corps par le dedans, on la rend par dehors le plus mince qu'il se peut, sans percer jusqu'à la couleur; ensuite on plonge dans l'huile le dehors de la porcelaine. Lorsque tout est sec, on la cuit dans le fourneau ordinaire. Ce travail est extrêmement délicat, et demande une adresse que les Chinois apparemment n'ont plus. Ils tâchent néanmoins de temps en temps de retrouver l'art de cette peinture magique, mais c'est en vain. L'un d'eux m'a assuré depuis peu qu'il avoit fait une nouvelle tentative, et qu'elle lui avoit presque réussi.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'encore aujourd'hui le bel azur renaît sur la porcelaine après en avoir disparu. Quand on l'a appliqué, sa couleur est d'un noir pâle; lorsqu'il est sec, et qu'on lui a donné l'huile, il s'éclipse tout à fait, et la porcelaine paroît toute blanche; les couleurs sont alors ensevelies sous le vernis; le feu les fait éclore avec toutes leurs beautés, de même à peu près que la chaleur naturelle fait sortir de la coque les plus beaux papillons avec toutes leurs nuances. J'ajouterai une circonstance qui n'est pas à omettre, c'est qu'avant que de donner l'huile à la porcelaine, on achève de la polir, et de lui ôter les plus petites inégalités. On se sert pour cela d'un pinceau fait de petites plumes très-fines, on humecte le pinceau avec un peu d'eau, et on le passe partout d'une main légère.

Au reste, il y a beaucoup d'art dans la manière dont l'huile se donne à la porcelaine, soit pour n'en pas mettre plus qu'il ne faut, soit pour la répandre également de tous côtés. A la porcelaine qui est fort mince et fort déliée, on donne à deux fois deux couches légères d'huile; si les couches étoient trop épaisses, les foibles parois de la tasse ne pourroient les porter, et elles plieroient sur-le-champ. Ces deux couches valent autant qu'une couche ordinaire d'huile, telle qu'on la donne à la porcelaine fine, qui est plus robuste. Elles se mettent, l'une par aspersion, et l'autre par immersion. D'abord on prend d'une main la tasse par le dehors, et la tenant de biais sur l'urne où est le vernis, de l'autre main on jette dedans autant qu'il faut de vernis pour l'arroser partout. Cela se fait de suite à un grand nombre de tasses; les premières se trouvant sèches en dedans, on leur donne l'huile au dehors de la manière suivante: on tient une main dans la tasse, et la soutenant avec un petit bâton sous le milieu de son pied, on la plonge dans le vase plein de vernis, d'où on la retire aussitôt.

J'ai dit plus haut que le pied de la porcelaine demeuroit massif; en effet, ce n'est qu'après qu'elle a reçu l'huile et qu'elle est sèche, qu'on la met sur le tour pour creuser le pied, après quoi on y peint un petit cercle, et souvent une lettre chinoise. Quand cette peinture est sèche, on vernisse le creux qu'on vient de faire sous la tasse, et c'est la dernière main qu'on lui donne, car aussitôt après elle se porte du laboratoire au fourneau, pour y être cuite.

J'ai été surpris de voir qu'un homme tienne en équilibre sur ses épaules deux planches longues et étroites sur lesquelles sont rangées les porcelaines, et qu'il passe ainsi par plusieurs rues fort peuplées sans briser sa marchandise. A la vérité, on évite avec soin de le heurter tant soit peu, car on seroit obligé de réparer le tort qu'on lui auroit fait; mais il est étonnant que le porteur lui-même règle si bien ses pas et tous les mouvemens de son corps qu'il ne perde rien de son équilibre.

L'endroit où sont les fourneaux présente une autre scène. Dans une espèce de vestibule qui précède le fourneau, on voit des tas de caisses et d'étuis faits de terre, et destinés à renfermer la porcelaine. Chaque pièce de porcelaine, pour peu qu'elle soit considérable, a son étui, les porcelaines qui ont des couvercles comme celles qui n'en ont pas; ces couvercles, qui ne s'attachent que foiblement à la partie d'en bas

durant la cuisson, s'en détachent aisément par un petit coup qu'on leur donne. Pour ce qui est des petites porcelaines, comme sont les tasses à prendre du thé ou du chocolat, elles ont une caisse commune à plusieurs. L'ouvrier imite ici la nature, qui, pour cuire les fruits et les conduire à une parfaite maturité, les renferme sous une enveloppe, afin que la chaleur du soleil ne les pénètre que peu à peu, et que son action au dedans ne soit pas trop interrompue par l'air qui vient de dehors durant les fraîcheurs de la nuit.

Ces étuis ont au dedans une espèce de petit duvet de sable; on le couvre de poussière de kao-lin, afin que le sable ne s'attache pas trop au pied de la coupe qui se place sur ce lit de sable, après l'avoir pressé en lui donnant la figure du fond de la porcelaine, laquelle ne touche point aux parois de son étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle; un second étui, de la figure du premier, garni pareillement de sa porcelaine, s'enchâsse dedans de telle sorte qu'il le couvre tout à fait sans toucher à la porcelaine d'en bas; et c'est ainsi qu'on remplit le fourneau de grandes piles de caisses de terre toutes garnies de porcelaine. A la faveur de ces voiles épais, la beauté, et si j'ose m'exprimer ainsi, le teint de la porcelaine n'est point hâlé par l'ardeur du feu.

Au regard des petites pièces de porcelaine qui sont renfermées dans de grandes caisses rondes, chacune est posée sur une soucoupe de terre de l'épaisseur de deux écus, et de la largeur de son pied; ces bases sont aussi semées de poussière de kao-lin. Quand ces caisses sont un peu larges, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'elle y seroit trop éloignée des côtés, que par là elle pourroit manquer de force, s'ouvrir et s'enfoncer, ce qui feroit du ravage dans toute la colonne. Il est bon de savoir que ces caisses ont le tiers d'un pied en hauteur, et qu'en partie elles ne sont pas cuites non plus que la porcelaine. Néanmoins on remplit entièrement celles qui ont déjà été cuites, et qui peuvent encore servir.

Il ne faut pas oublier la manière dont la porcelaine se met dans ces caisses; l'ouvrier ne la touche pas immédiatement de la main; il pourroit ou la casser, car rien n'est plus fragile, ou la faner, ou lui faire des inégalités. C'est par le moyen d'un petit cordon qu'il la tire de dessus la planche. Ce cordon tient d'un côté à deux branches un peu courbées d'une fourchette de bois qu'il prend d'une main, tandis que de l'autre il tient les deux bouts du cordon croisés et ouverts selon la largeur de la porcelaine; c'est ainsi qu'il l'environne, qu'il l'élève doucement, et qu'il la pose dans la caisse sur la petite soucoupe. Tout cela se fait avec une vitesse incroyable.

J'ai dit que le bas du fourneau a un demi-pied de gros gravier; ce gravier sert à asseoir plus sûrement les colonnes de porcelaine, dont les rangs qui sont au milieu du fourneau ont au moins sept pieds de hauteur. Les deux caisses qui sont au bas de chaque colonne sont vides, parce que le feu n'agit pas assez en bas, et que le gravier les couvre en partie. C'est par la même raison que la caisse qui est placée au haut de la pile demeure vide. On remplit ainsi tout le fourneau, ne laissant de vide qu'à l'endroit qui est immédiatement sous le soupirail.

On a soin de placer au milieu du fourneau les piles de la plus fine porcelaine; dans le fond, celles qui le sont moins, et à l'entrée on met celles qui sont un peu fortes en couleur, qui sont composées d'une matière où il entre autant de pe-tun-tse que de kao-lin, et auxquelles on a donné une huile faite de la pierre qui a des taches un peu noires ou rousses, parce que cette huile a plus de corps que l'autre. Toutes ces piles sont placées fort près les unes des autres, et liées en haut, en bas, et au milieu avec quelques morceaux de terre qu'on leur applique, de telle sorte pourtant que la flamme ait un passage libre pour s'insinuer également de tous côtés; et peut-être est-ce là à quoi l'œil et l'habileté de l'ouvrier servent le plus pour réussir dans son entreprise, afin d'éviter certains accidens à peu près semblables à ceux que causent les obstructions dans le corps de l'animal.

Toute terre n'est pas propre à construire les caisses qui renferment la porcelaine; il y en a de trois sortes qu'on met en usage: l'une qui est jaune et assez commune; elle domine par la quantité et fait la base. L'autre s'appelle *lao-tou;* c'est une terre forte. La troisième, qui est une terre huileuse, se nomme *yeou-tou.* Ces deux sortes de terre se tirent en hiver de certaines mines fort profondes, où il n'est pas possible de travailler pendant l'été. Si on les

mêloit parties égales, ce qui coûteroit un peu plus, les caisses dureroient longtemps. On les apporte toutes préparées d'un gros village qui est au bas de la rivière, à une lieue de King-te-tching. Avant qu'elles soient cuites, elles sont jaunâtres; quand elles sont cuites, elles sont d'un rouge fort obscur. Comme on va à l'épargne, la terre jaune y domine, et c'est ce qui fait que les caisses ne durent guère que deux ou trois fournées, après quoi elles éclatent tout à fait. Si elles ne sont que légèrement fêlées ou fendues, on les entoure d'un cercle d'osier, le cercle se brûle, et la caisse sert encore cette fois-là, sans que la porcelaine en souffre. Il faut prendre garde de ne pas remplir une fournée de caisses neuves, lesquelles n'aient pas encore servi; il y en faut mettre la moitié qui aient déjà été cuites. Celles-ci se placent en haut et en bas; au milieu des piles se mettent celles qui sont nouvellement faites. Autrefois, selon l'histoire de *Feouleam*, toutes les caisses se cuisoient à part dans un fourneau, avant qu'on s'en servît pour faire cuire la porcelaine; sans doute parce qu'alors on avoit moins d'égard à la dépense qu'à la perfection de l'ouvrage. Il n'en est pas tout à fait de même à présent, et cela vient apparemment de ce que le nombre des ouvriers en porcelaine s'est multiplié à l'infini.

Venons maintenant à la construction des fourneaux. On les place au fond d'un assez long vestibule qui sert comme de soufflets et qui en est la décharge. Il a le même usage que l'arche des verreries. Les fourneaux sont présentement plus grands qu'ils n'étoient autrefois. Alors, selon le livre chinois, ils n'avoient que six pieds de hauteur et de largeur; maintenant ils sont haut de deux brasses, et ont près de quatre brasses de profondeur. La voûte aussi bien que le corps du fourneau est assez épaisse pour pouvoir marcher dessus sans être incommodé du feu; cette voûte n'est en dedans ni plate, ni formée en pointe, elle va en s'allongeant, et elle se rétrécit à mesure qu'elle approche du grand soupirail qui est à l'extrémité, et par où sortent les tourbillons de flamme et de fumée. Outre cette gorge, le fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures qui en sont comme les yeux; on les couvre de quelques pots cassés, de telle sorte pourtant qu'ils soulagent l'air et le feu du fourneau. C'est par ces yeux qu'on juge si la porcelaine est cuite; on découvre l'œil qui est un peu devant le grand soupirail, et avec une pincette de fer l'on ouvre une des caisses. La porcelaine est en état, quand on voit un feu clair dans le fourneau, quand toutes les caisses sont embrasées, et surtout quand les couleurs paroissent avec tout leur éclat. Alors on discontinue le feu et l'on achève de murer pour quelque temps la porte du fourneau. Ce fourneau a dans toute sa largeur un foyer profond et large d'un ou de deux pieds, on le passe sur une planche pour entrer dans la capacité du fourneau et y ranger la porcelaine. Quand on a allumé le feu du foyer, on mure aussitôt la porte, n'y laissant que l'ouverture nécessaire pour y jeter des quartiers de gros bois longs d'un pied, mais assez étroits. On chauffe d'abord le fourneau pendant un jour et une nuit, ensuite deux hommes qui se relèvent ne cessent d'y jeter du bois; on en brûle communément pour une fournée jusqu'à cent quatre-vingts charges. A en juger par ce qu'en dit le livre chinois, cette quantité ne devroit pas être suffisante: il assure qu'anciennement on brûloit deux cent quarante charges de bois, et vingt de plus si le temps étoit pluvieux, bien qu'alors les fourneaux fussent moins grands de la moitié que ceux-ci. On y entretenoit d'abord un petit feu pendant sept jours et sept nuits; le huitième jour on faisoit un feu très-ardent, et il est à remarquer que les caisses de la petite porcelaine étoient déjà cuites à part, avant que d'entrer dans le fourneau; aussi faut-il avouer que l'ancienne porcelaine avoit bien plus de corps que la moderne. On observoit encore une chose qui se néglige aujourd'hui; quand il n'y avoit plus de feu dans le fourneau, on ne démuroit la porte qu'après dix jours pour les grandes porcelaines, et après cinq jours pour les petites; maintenant on diffère à la vérité de quelques jours à ouvrir le fourneau et à en retirer les grandes pièces de porcelaine, car sans cette précaution elles éclateroient; mais pour ce qui est des petites, si le feu a été atteint à l'entrée de la nuit, on les retire dès le lendemain. Le dessein apparemment est d'épargner le bois pour une seconde fournée. Comme la porcelaine est brûlante, l'ouvrier qui la retire s'aide, pour la prendre, de longues écharpes pendues à son cou.

J'ai été surpris d'apprendre qu'après avoir brûlé dans un jour à l'entrée du fourneau jus-

qu'à cent quatre-vingts charges de bois, cependant le lendemain on ne trouvoit point de cendre dans le foyer. Il faut que ceux qui servent ces fourneaux soient bien accoutumés au feu ; on dit qu'ils mettent du sel dans leur thé, afin d'en boire tant qu'ils veulent sans en être incommodés ; j'ai peine à comprendre comment il se peut faire que cette liqueur salée les désaltère.

Après ce que je viens de rapporter, on ne doit pas être surpris que la porcelaine soit si chère en Europe ; on le sera encore moins quand on saura qu'outre le gros gain des marchands européens, et celui que font sur eux leurs commissionnaires chinois, il est rare qu'une fournée réussisse entièrement ; que souvent elle est toute perdue, et qu'en ouvrant le fourneau on trouve les porcelaines et les caisses réduites à une masse dure comme un rocher ; qu'un trop grand feu ou des caisses mal conditionnées peuvent tout ruiner ; qu'il n'est pas aisé de régler le feu qu'on leur doit donner ; que la nature du temps change en un instant l'action du feu, la qualité du sujet sur lequel il agit, et celle du bois qui l'entretient. Ainsi, pour un ouvrier qui s'enrichit, il y en a cent autres qui se ruinent et qui ne laissent pas de tenter fortune, dans l'espérance dont ils se flattent de pouvoir amasser de quoi lever une boutique de marchand.

D'ailleurs, la porcelaine qu'on transporte en Europe se fait presque toujours sur des modèles nouveaux, souvent bizarres, et où il est difficile de réussir ; pour peu qu'elle ait de défaut, elle est rebutée des Européens, qui ne veulent rien que d'achevé, et dès là elle demeure entre les mains des ouvriers qui ne peuvent la vendre aux Chinois, parce qu'elle n'est pas de leur goût. Il faut par conséquent que les pièces qu'on prend portent les frais de celles qu'on rebute.

Selon l'histoire de King-te-tching, le gain qu'on faisoit autrefois étoit beaucoup plus considérable que celui qui se fait maintenant ; c'est ce qu'on a de la peine à croire, car il s'en faut bien qu'il se fît alors un si grand débit de porcelaine en Europe. Je crois, pour moi, que cela vient de ce que les vivres sont maintenant bien plus chers ; de ce que le bois ne se tirant plus des montagnes voisines qu'on a épuisées, on est obligé de le faire venir de fort loin et à grands frais ; de ce que le gain est partagé maintenant entre trop de personnes, et qu'enfin les ouvriers sont moins habiles qu'ils ne l'étoient dans ces temps reculés, et que par là ils sont moins sûrs de réussir. Cela peut venir encore de l'avarice des mandarins qui, occupant beaucoup d'ouvriers à ces sortes d'ouvrages, dont ils font des présens à leurs protecteurs de la cour, payent mal les ouvriers, ce qui cause le renchérissement des marchandises et la pauvreté des marchands.

J'ai dit que la difficulté qu'il y a d'exécuter certains modèles venus d'Europe est une des choses qui augmentent le prix de la porcelaine ; car il ne faut pas croire que les ouvriers puissent travailler sur tous les modèles qui leur viennent des pays étrangers. Il y en a d'impraticables à la Chine, de même qu'il s'y fait des ouvrages qui surprennent les étrangers, et qu'ils ne croient pas possibles. En voici quelques exemples. J'ai vu ici un fanal ou une grosse lanterne de porcelaine qui étoit d'une seule pièce, au travers de laquelle un flambeau éclairoit toute une chambre ; cet ouvrage fut commandé, il y a sept ou huit ans, par le prince héritier. Ce même prince commanda aussi divers instrumens de musique, entre autres une espèce de petit orgue appelé *tseng*, qui a près d'un pied de hauteur, et qui est composé de quatorze tuyaux dont l'harmonie est assez agréable ; mais ce fut inutilement qu'on y travailla. On réussit mieux aux flûtes douces, aux flagolets et à un autre instrument qu'on nomme *yun-lo*, qui est composé de diverses petites plaques rondes un peu concaves, dont chacune rend un son particulier ; on en suspend neuf dans un cadre à divers étages qu'on touche avec des baguettes comme le tympanon ; il se fait un petit carillon qui s'accorde avec le son des autres instrumens et avec la voix des musiciens. Il a fallu, dit-on, faire beaucoup d'épreuves, afin de trouver l'épaisseur et le degré de cuisson convenables pour avoir tous les tons nécessaires à un accord. Je m'imaginois qu'on avoit le secret d'insérer un peu de métal dans le corps de ces porcelaines, pour varier les sons, mais on m'a détrompé ; le métal est si peu capable de s'allier avec la porcelaine, que si l'on mettoit un denier de cuivre au haut d'une pile de porcelaine placée dans le four, ce dernier venant à se fondre, perceroit toutes les caisses et toutes les porcelaines de la colonne qui se trouveroient toutes avoir un

trou au milieu. Rien ne fait mieux voir quel mouvement le feu donne à tout ce qui est renfermé dans le fourneau ; aussi assure-t-on que tout y est comme fluide et flottant.

Pour revenir aux ouvrages des Chinois un peu rares, ils réussissent principalement dans les grotesques et dans la représentation des animaux ; les ouvriers font des canards et des tortues qui flottent sur l'eau. J'ai vu un chat peint au naturel, on avoit mis dans sa tête une petite lampe dont la flamme formoit les deux yeux, et l'on m'assura que pendant la nuit les rats en étoient épouvantés. On fait encore ici beaucoup de statues de Kouan-in, (c'est une déesse célèbre dans toute la Chine), on la représente tenant un enfant entre ses bras, et elle est invoquée par les femmes stériles qui veulent avoir des enfans. Elle peut être comparée aux statues antiques que nous avons de Vénus et de Diane, avec cette différence que les statues de Kouan-in sont très-modestes.

Il y a une autre espèce de porcelaine dont l'exécution est très-difficile, et qui par là devient fort rare. Le corps de cette porcelaine est extrêmement délié, et la surface en est très-unie au dedans et au dehors : cependant, on y voit des moulures gravées, un tour de fleurs, par exemple, et d'autres ornemens semblables. Voici de quelle manière on la travaille : au sortir de dessus la roue on l'applique sur un moule, où sont des gravures qui s'y impriment en dedans : en dehors on la rend le plus fine et le plus déliée qu'il est possible en la travaillant au tour avec le ciseau, après quoi on lui donne l'huile, et on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Les marchands européens demandent quelquefois aux ouvriers chinois des plaques de porcelaine, dont une pièce fasse le dessus d'une table et d'une chaise, ou des cadres de tableau : ces ouvrages sont impossibles ; les plaques les plus larges et les plus longues sont d'un pied ou environ : si on va au delà, quelque épaisseur qu'on leur donne, elles se déjettent : l'épaisseur même ne rendroit pas plus facile l'exécution de ces sortes d'ouvrages, et c'est pourquoi au lieu de rendre ces plaques épaisses, on les fait de deux superficies qu'on unit en laissant le dedans vide : on y met seulement une traverse, et l'on fait aux deux côtés deux ouvertures pour les enchâsser dans des ouvrages de menuiserie, ou dans le dossier d'une chaise, ce qui a son agrément.

L'histoire de King-te-tching parle de divers ouvrages ordonnés par des empereurs, qu'on s'efforça vainement d'exécuter. Le père de l'empereur régnant commanda des urnes à peu près de la figure des caisses où nous mettons des oranges ; c'étoit apparemment pour y nourrir de petits poissons rouges, dorés et argentés, ce qui fait un ornement des maisons ; peut-être aussi vouloit-il s'en servir pour y prendre le bain, car elles devoient avoir trois pieds et demi de diamètre, et deux pieds et demi de hauteur ; le fond devoit être épais d'un demi-pied, et les parois d'un tiers de pied. On travailla trois ans de suite à ces ouvrages, et on fit jusqu'à deux cents urnes sans qu'une seule pût réussir. Le même empereur ordonna des plaques pour des devans de galerie ouverte ; chaque plaque devoit être haute de trois pieds, large de deux pieds et demi, et épaisse d'un demi-pied : tout cela, disent les anciens, de King-te-tching, ne peut s'exécuter, et les mandarins de cette province présentèrent une requête à l'empereur, pour le supplier de faire cesser ce travail.

Cependant les mandarins qui savent quel est le génie des Européens en fait d'invention, m'ont quelquefois prié de faire venir d'Europe des dessins nouveaux et curieux, afin de pouvoir présenter à l'empereur quelque chose de singulier. D'un autre côté, les chrétiens me pressoient fort de ne point fournir de semblables modèles ; car les mandarins ne sont pas tout à fait si faciles à se rendre que nos marchands, lorsque les ouvriers leur disent qu'un ouvrage est impraticable ; et il y a souvent bien des bastonnades données, avant que le mandarin abandonne un dessein dont il se promettoit de grands avantages.

Comme chaque profession a son idole particulière, et que la divinité se communique ici aussi facilement que la qualité de comte et de marquis se donne en certains pays d'Europe, il n'est pas surprenant qu'il y ait un dieu de la porcelaine. Le Pou-sa (c'est le nom de cette idole) doit son origine à ces sortes de dessins qu'il est impossible aux ouvriers d'exécuter. On dit qu'autrefois un empereur voulut absolument qu'on lui fît des porcelaines sur un modèle qu'il donna : on lui représenta diverses fois que la chose étoit impossible ; mais toutes

ces remontrances ne servirent qu'à exciter de plus en plus son envie. Les empereurs sont durant leur vie les divinités les plus redoutées à la Chine, et ils croient souvent que rien ne doit s'opposer à leurs désirs. Les officiers redoublèrent donc leurs soins, et ils usèrent de toute sorte de rigueurs à l'égard des ouvriers. Ces malheureux dépensoient leur argent, se donnoient bien de la peine, et ne recevoient que des coups. L'un d'eux, dans un mouvement de désespoir, se lança dans le fourneau allumé, et il y fut consumé à l'instant. La porcelaine qui s'y cuisoit en sortit, dit-on, parfaitement belle et au gré de l'empereur, lequel n'en demanda pas davantage. Depuis ce temps-là cet infortuné passa pour un héros, et il devint dans la suite l'idole qui préside aux travaux de la porcelaine. Je ne sache pas que son élévation ait porté d'autres Chinois à prendre la même route en vue d'un semblable honneur.

La porcelaine étant dans une si grande estime depuis tant de siècles, peut-être souhaiteroit-on savoir en quoi celle des premiers temps diffère de celle de nos jours, et quel est le jugement qu'en portent les Chinois. Il ne faut pas douter que la Chine n'ait ses antiquaires, qui se préviennent en faveur des anciens ouvrages. Le Chinois même est naturellement porté à respecter l'antiquité : on trouve pourtant des défenseurs du travail moderne; mais il n'en est pas de la porcelaine comme des médailles antiques, qui donnent la science des temps reculés. La vieille porcelaine peut être ornée de quelques caractères chinois, mais qui ne marquent aucun point d'histoire; ainsi les curieux n'y peuvent trouver qu'un goût et des couleurs qui la leur font préférer à celle de nos jours. Je crois avoir ouï dire, lorsque j'étois en Europe, que la porcelaine, pour avoir sa perfection, devoit avoir été longtemps ensevelie en terre : c'est une fausse opinion dont les Chinois se moquent. L'histoire de King-te-tching, parlant de la plus belle porcelaine des premiers temps, dit qu'elle étoit si recherchée, qu'à peine le fourneau étoit-il ouvert, que les marchands se disputoient à qui seroit le premier partagé. Ce n'est pas là supposer qu'elle dût être enterrée.

Il est vrai qu'en creusant dans les ruines des vieux bâtimens, et surtout en nettoyant de vieux puits abandonnés, on y trouve quelquefois de belles pièces de porcelaine qui y ont été cachées dans des temps de révolution : cette porcelaine est belle, parce qu'alors on ne s'avisoit guère d'enfouir que celle qui étoit précieuse, afin de la retrouver après la fin des troubles. Si elle est estimée, ce n'est pas parce qu'elle a acquis dans le sein de la terre quelque nouveau degré de beauté, mais c'est parce que son ancienne beauté s'est conservée, et cela seul a son prix à la Chine, où l'on donne de grosses sommes pour les moindres ustensiles de simple poterie dont se servoient les empereurs Yao et Chun, qui ont régné plusieurs siècles avant la dynastie des Tang, auquel temps la porcelaine commença d'être à l'usage des empereurs. Tout ce que la porcelaine acquiert en vieillissant dans la terre, c'est quelque changement qui se fait dans son coloris, ou si vous voulez, dans son teint, qui fait voir qu'elle est vieille. La même chose arrive au marbre et à l'ivoire, mais plus promptement, parce que le vernis empêche l'humidité de s'insinuer si aisément dans la porcelaine. Ce que je puis dire, c'est que j'ai trouvé dans de vieilles masures des pièces de porcelaine qui étoient probablement fort anciennes, et je n'y ai rien remarqué de particulier : s'il est vrai qu'en vieillissant elles se soient perfectionnées, il faut qu'au sortir des mains de l'ouvrier elles n'égalassent pas la porcelaine qui se fait maintenant. Mais ce que je crois, c'est qu'alors, comme à présent, il y avoit de la porcelaine de tout prix. Selon les annales de King-te-tching, il y a eu autrefois des urnes qui se vendoient chacune jusqu'à 58 et 59 taëls, c'est-à-dire plus de 80 écus. Combien se seroient-elles vendues en Europe? Aussi, dit le livre, y avoit-il un fourneau fait exprès pour chaque urne de cette valeur, et la dépense n'y étoit pas épargnée.

Le mandarin de King-te-tching, qui m'honore de son amitié, fait à ses protecteurs de la cour des présens de vieille porcelaine, qu'il a le talent de faire lui-même. Je veux dire qu'il a trouvé l'art d'imiter l'ancienne porcelaine, ou du moins celle de la basse antiquité; il emploie à cet effet quantité d'ouvriers. La matière de ces faux Kou-tong, c'est-à-dire de ces antiques contrefaites, est une terre jaunâtre qui se tire d'un endroit assez près de King-te-tching, nommé Mangan-chan. Elles sont fort épaisses. Le mandarin m'a donné une as-

siette de sa façon, qui pèse autant que dix des ordinaires. Il n'y a rien de particulier dans le travail de ces sortes de porcelaines, sinon qu'on leur donne une huile faite de pierre jaune qu'on mêle avec l'huile ordinaire, en sorte que cette dernière domine : ce mélange donne à la porcelaine la couleur d'un vert de mer. Quand elle a été cuite on la jette dans un bouillon très-gras fait de chapons et d'autre viande : elle s'y cuit une seconde fois, après quoi on la met dans un égout le plus bourbeux qui se puisse trouver, où on la laisse un mois et davantage. Au sortir de cet égout elle passe pour être de trois ou quatre cents ans, ou du moins de la dynastie précédente des Ming, où les porcelaines de cette couleur et de cette épaisseur étoient estimées à la cour. Ces fausses antiques sont encore semblables aux véritables, en ce que lorsqu'on les frappe, elles ne résonnent point, et que si on les applique auprès de l'oreille, il ne s'y fait aucun bourdonnement.

On m'a apporté, des débris d'une grosse boutique, une petite assiette que j'estime beaucoup plus que les plus fines porcelaines faites depuis mille ans. On voit peint au fond de l'assiette un crucifix entre la sainte Vierge et saint Jean : on m'a dit qu'on portoit autrefois au Japon de ces porcelaines, mais qu'on n'en fait plus depuis seize à dix-sept ans. Apparemment que les chrétiens du Japon se servoient de cette industrie durant la persécution, pour avoir des images de nos mystères : ces porcelaines, confondues dans des caisses avec les autres, échappoient à la recherche des ennemis de la religion : ce pieux artifice aura été découvert dans la suite, et rendu inutile par des recherches plus exactes; et c'est ce qui fait sans doute qu'on a discontinué à King-te-tching ces sortes d'ouvrages.

On est presque aussi curieux à la Chine des verres et des cristaux qui viennent d'Europe, qu'on l'est en Europe des porcelaines de la Chine : cependant, quelque estime qu'en fassent les Chinois, ils n'en sont pas venus encore jusqu'à traverser les mers pour chercher du verre en Europe, ils trouvent que leur porcelaine est plus d'usage : elle souffre les liqueurs chaudes; on peut tenir une tasse de thé bouillant sans se brûler, si on la sait prendre à la chinoise, ce qu'on ne peut pas faire, même avec une tasse d'argent de la même épaisseur et de la même figure : la porcelaine a son éclat ainsi que le verre; et si elle est moins transparente, elle est aussi moins fragile; ce qui arrive au verre qui est fait tout récemment, arrive pareillement à la porcelaine, rien ne marque mieux une constitution de parties à peu près semblable; la bonne porcelaine a un son clair comme le verre; si le verre se taille avec le diamant, on se sert aussi du diamant pour réunir ensemble et coudre en quelque sorte des pièces de porcelaine cassées, c'est même un métier à la Chine; on y voit des ouvriers uniquement occupés à remettre dans leurs places des pièces brisées : ils se servent du diamant comme d'une aiguille pour faire de petits trous au corps de la porcelaine, où ils entrelacent un fil de laiton très-délié, et par là ils mettent la porcelaine en état de servir, sans qu'on s'aperçoive presque de l'endroit où elle a été cassée.

Je dois, avant que de finir cette lettre, qui vous paroîtra peut-être trop longue, éclaircir un doute que j'ai infailliblement fait naître. J'ai dit qu'il vient sans cesse à King-te-tching des barques chargées de pe-tun-tse et de kaolin, et qu'après les avoir purifiés, le marc qui en reste s'accumule à la longue et forme de fort grands monceaux. J'ai ajouté qu'il y a trois mille fourneaux à King-te-tching; que ces fourneaux se remplissent de caisses et de porcelaines; que ces caisses ne peuvent servir au plus que trois ou quatre fournées, et que souvent toute une fournée est perdue. Il est naturel qu'on me demande après cela quel est l'abîme où, depuis plus de treize cents ans, on jette tous ces débris de porcelaine et de fourneaux, sans qu'il ait encore été comblé.

La situation même de King-te-tching et la manière dont on l'a construit donneront l'éclaircissement qu'on souhaite. King-te-tching, qui n'étoit pas fort étendu dans ses commencemens, s'est extrêmement accru par le grand nombre des édifices qu'on y a bâtis et qu'on y bâtit encore tous les jours. Chaque édifice est environné de murailles. Les briques dont ces murailles sont construites ne sont pas couchées les unes sur les autres, ni cimentées comme les ouvrages de maçonnerie d'Europe : les murailles de la Chine ont plus de grâce et moins de solidité. De longues et de larges briques incrustent, pour ainsi dire, la muraille. Chacune de ces briques en a une à ses côtés;

il n'en paroît que l'extrémité à fleur de la brique du milieu, et l'une et l'autre sont comme les deux éperons de cette brique. Une petite couche de chaux, mise autour de la brique du milieu, lie toutes ces briques ensemble. Les briques sont disposées de la même manière au revers de la muraille. Ces murailles vont en s'étrécissant à mesure qu'elles s'élèvent, de sorte qu'elles n'ont guère au haut que la longueur et la largeur d'une brique. Les éperons ou les briques qui sont en travers ne répondent nulle part à celles du côté opposé. Par-là le corps de la muraille est comme une espèce de coffre vide. Quand on a fait deux ou trois rangs de briques, placées sur des fondemens peu profonds, on comble le corps de la muraille de pots cassés sur lesquels on verse de la terre délayée en forme de mortier un peu liquide. Ce mortier lie le tout et n'en fait qu'une masse, qui serre de toutes parts les briques de traverse, et celles-ci serrent celles du milieu, lesquelles ne portent que sur l'épaisseur des briques qui sont au-dessous. De loin ces murailles me parurent d'abord faites de belles pierres grises, carrées et polies avec le ciseau. Ce qui est surprenant, c'est que si l'on a soin de bien couvrir le haut de bonnes tuiles, elles durent jusqu'à cent ans. A la vérité, elles ne portent point le poids de la charpente, qui est soutenue par des colonnes de gros bois; elles ne servent qu'à environner les bâtimens et les jardins. Si l'on essayait en Europe de faire de ces sortes de murailles à la chinoise, on ne laisseroit pas d'épargner beaucoup, surtout en certains endroits.

On voit déjà ce que deviennent en partie les débris de la porcelaine et des fourneaux. Il faut ajouter qu'on les jette d'ordinaire sur les bords de la rivière qui passe au bas de King-te-tching; il arrive par là qu'à la longue on gagne du terrain sur la rivière. Ces décombres, humectés par la pluie et battus par les passans, deviennent d'abord des places propres à tenir le marché, ensuite on en fait des rues: outre cela, dans les grandes crues d'eau, la rivière entraîne beaucoup de ces porcelaines brisées : on diroit que son lit en est tout pavé, ce qui ne laisse pas de réjouir la vue. De tout ce que je viens de dire, il est aisé de juger quel est l'abîme où depuis tant de siècles on jette tous ces débris de fourneaux et de porcelaine.

Mais pour peu qu'un missionnaire ait de zèle, il se présente à son esprit une pensée bien affligeante : « Quel est l'abîme, me dis-je souvent à moi-même, où sont tombés tant de millions d'hommes qui, durant cette longue suite de siècles, ont peuplé King-te-tching? » On voit toutes les montagnes des environs couvertes de sépulcres. Au bas d'une de ces montagnes est une fosse fort large, environnée de hautes murailles : c'est là qu'on jette les corps des pauvres qui n'ont pas de quoi avoir un cercueil, ce qu'on regarde ici comme le plus grand de tous les malheurs; cet endroit s'appelle *Ouan-min-kem*, c'est-à-dire fosse à l'infini, fosse pour tout un monde. Dans les temps de peste, qui fait presque tous les ans de grands ravages dans un lieu si peuplé, cette large fosse engloutit bien des corps, sur lesquels on jette de la chaux vive pour consumer les chairs. Vers la fin de l'année, en hiver, les bonzes, par un acte de charité fort intéressée, car il est précédé d'une bonne quête, viennent retirer les ossemens pour faire place à d'autres, et ils les brûlent durant une espèce de service qu'ils font pour ces malheureux défunts.

De cette sorte, les montagnes qui environnent King-te-tching présentent à la vue la terre où sont rentrés les corps de tant de millions d'hommes qui ont subi le sort de tous les mortels. Mais quel est l'abîme où leurs âmes sont tombées, et quoi de plus capable d'animer le zèle d'un missionnaire pour travailler au salut de ces infidèles, que la perte irréparable de tant d'âmes pendant une si longue suite de siècles! King-te-tching est redevable aux libéralités de M. le marquis de Broissia d'une Église qui a un troupeau nombreux, lequel s'augmente considérablement chaque année. Plaise au Seigneur de verser de plus en plus ses bénédictions sur ces nouveaux fidèles! Je les recommande à vos prières. Si elles étoient soutenues de quelques secours pour augmenter le nombre des catéchistes, on seroit édifié à la Chine de voir que ce n'est pas seulement le luxe et la cupidité des Européens qui font passer leurs richesses jusqu'à King-te-tching, mais qu'il se trouve des personnes zélées qui ont des desseins beaucoup plus nobles que celles qui en font venir des bijoux si fragiles. Je suis avec bien du respect, etc.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DU R. PÈRE LAUREATI,

A M. LE BARON DE ZÉA,

écrite de Fo-kien, le 26 juillet 1714, et traduite de l'italien.

Sur le thé, les arbres, les métaux, etc.

Il seroit difficile, monsieur, de satisfaire entièrement votre curiosité sur tout ce que vous me demandez. Appliqué, par goût autant que par devoir, à la conversion de mes frères, vous devez bien penser que des travaux de cette nature ne laissent que très-peu de momens aux missionnaires, jaloux de gagner des âmes au Seigneur. Cependant je vais vous faire part, monsieur, des observations que j'ai faites dans le vaste pays que j'ai parcouru. Lorsque nos missions seront un peu plus tranquilles, je vous écrirai plus amplement sur les différens points que vous me priez d'éclaircir.

La Chine est fertile en toute sorte de grains; elle produit du froment, de l'orge, du millet, du seigle et du riz, qui est la nourriture la plus ordinaire des Chinois. Les légumes y sont si communs, qu'on les donne aux troupeaux; la terre les produit deux ou trois fois chaque année dans la plupart des provinces, ce qui prouve autant l'industrie des peuples que la fécondité de la terre.

Il y a plusieurs sortes de fruits, entre autres des poires, des pommes, des coings, des citrons, des limons, des figues appelées bananes, des cannes de sucre, des goyaves, des raisins, des citrouilles, des concombres, des noix, des prunes, des abricots et des cocos; mais on n'y voit ni olives, ni amandes. Les figues qu'on y a transportées d'Europe n'ont point dégénéré sous ce climat. Vous savez, monsieur, la réputation que les oranges de la Chine se sont acquise en Europe; elles sont ici aussi communes que les pommes en Normandie, et à un si bas prix, que pour dix sous on en peut avoir la charge d'un cheval. De tous les fruits qui nous sont inconnus et qui sont communs en ce pays, le mangle et le licy ou litchy m'ont paru les meilleurs. Le mangle ravit par son odeur; sa chair est jaune et pleine d'un suc si acide, que les taches qu'il fait sont ineffaçables. On prétend que son noyau est un remède certain contre le flux de sang. Le litchy a le goût du raisin muscat; il est de la grosseur d'une prune ou d'une nèfle; son écorce est rude, quoiqu'elle soit assez fine; sa chair est ferme et a la couleur d'un raisin dont on a ôté la pelure; le noyau en est gros et noir. Quand on a fait sécher ce fruit, il a le goût du raisin sec. Les Chinois en conservent toute l'année et le mêlent avec le thé, à qui ce fruit donne alors un petit goût d'aigreur fort agréable.

On trouve communément dans toutes les provinces de la Chine des grenades, des grenadilles, des ananas, des avogados et autres fruits semblables qui croissent dans toutes les Indes, tant orientales qu'occidentales. Outre les fruits, la terre produit encore des herbes semblables aux nôtres, des laitues, des épinards, des choux et toutes sortes de racines.

Les cannes de sucre se cultivent dans presque toutes les provinces méridionales, et le sucre candi ne se vend que quatre sous la livre aux Européens, c'est-à-dire que les naturels du pays l'achètent à meilleur marché. Le peuple mange beaucoup de ces cannes, et je suis surpris que l'usage de ce fruit, qui est pernicieux et nuisible à la santé dans nos colonies françoises, ne cause ici aucune maladie.

Il n'y a point de chênes à la Chine; mais il y a une espèce d'arbre que nous appelons arbre de fer, à cause de sa dureté, et qui supplée au défaut du chêne. Il y a des pins, des frênes, des ormeaux, des palmiers et des cèdres. Les Chinois regardent ce dernier arbre comme nous regardons le cyprès : c'est l'arbre fatal, ils s'en servent pour inhumer les morts.

L'arbre le plus commun et le plus utile est le bambou, dont les branches ressemblent à des roseaux. C'est un bois dur et creux, qui a des nœuds et des jointures comme le roseau. Les Chinois en font leurs lits, leurs tables, leurs chaises, des éventails et mille autres ouvrages qu'ils couvrent d'un beau vernis.

Il y a aussi des herbes et des racines médicinales qui seroient inconnues en Europe si notre commerce avec les Chinois ne les avoit fait connoître. La rhubarbe est la principale et la plus célèbre; elle se vend ici à un très-bas prix, et il semble que les Chinois n'en connoissent l'usage que pour les teintures jaunes. Je ne saurois leur pardonner de nous vendre cette racine après en avoir extrait presque toute la vertu par leurs teintures. En effet, quelle

vertu n'auroit-elle point si nous pouvions l'avoir dans toute sa perfection? Je ne parle point du quina, du santum, si connus en Portugal, et de cent autres racines ou herbes que la pharmacie emploie quelquefois bien, plus souvent mal à propos à la guérison de nos corps.

On trouve ici plusieurs espèces de cire. Outre celle que forment les abeilles du suc des fleurs, il y en a une autre qui est beaucoup plus blanche et qui répand une lumière plus claire et plus éclatante; elle est l'ouvrage de certains petits vers qu'on élève sur des arbrisseaux à peu près comme on élève les vers à soie.

Je n'ai pas vu beaucoup de fleurs dans la province de Fo-kien; mais quand on ne m'auroit pas assuré qu'il y en a de toutes les espèces dans les provinces plus septentrionales, les ouvrages en broderie, où l'on voit des fleurs dont les nuances et les couleurs sont charmantes, me persuaderoient assez qu'il a fallu que la nature en ait produit les modèles.

Les Chinois, à l'imitation de presque tous les peuples orientaux, usent de la feuille de bethel, comme du remède souverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'estomac. L'arbrisseau qui porte cette feuille croît comme le lierre, et serpente autour des arbres. Cette feuille est d'une forme longue, ayant le bout pointu et s'élargissant vers la queue; sa couleur est d'un vert naissant. Ils la couvrent le plus souvent de chaux vive, et mettent au milieu une noix d'areca qui ressemble beaucoup, quant à la figure, à la noix muscade. Ils mâchent continuellement ces feuilles, et ils prétendent que cette composition fortifie les gencives, conforte le cerveau, chasse la bile, nourrit les glandes qui sont autour de la gorge, et sert de préservatif contre l'asthme, maladie que la chaleur de ce climat rend fort commune dans les provinces méridionales. Ils portent le bethel et l'areca dans des boîtes, et offrent ces feuilles, quand ils se rencontrent, de la même manière que nous offrons le tabac.

Le thé, qui est la boisson favorite des Chinois, s'appelle ici *theca*. Ce sont les feuilles d'un arbuste qui ressemble au grenadier, mais dont l'odeur est plus agréable, quoique le goût en soit plus amer. Je ne vous parlerai point de la manière dont les Chinois préparent cette boisson, personne ne l'ignore aujourd'hui en France, où le thé est devenu autant à la mode que le chocolat l'est en Espagne. J'ai pourtant observé que, quoique les Chinois boivent du thé du matin au soir (car il est rare qu'ils boivent de l'eau froide et pure), ils n'en prennent que très-peu à la fois et dans de très-petites tasses. Ils nous regardent comme des gourmands, et prétendent que cette boisson ne nous fait pas tout le bien qu'elle nous feroit si nous en usions à petits coups et souvent.

Le thé le plus excellent croît dans la province de Nankin; je n'en ai vu que deux ou trois plantes dans le jardin du Tito, d'Emoüy. L'arbrisseau qui le produit s'étend en petites branches : sa fleur tire sur le jaune et a l'odeur de la violette. Cette odeur est sensible lors même que la fleur est sèche. La première feuille naît et se cueille au printemps, parce qu'alors elle est plus molle et plus délicate. On la fait sécher à petit feu dans un vase de grosse terre, et on la roule ensuite sur des nattes couvertes de coton. On la transporte par tout l'empire dans des boîtes de plomb garnies d'osier et de roseaux.

Au reste, il y a du thé plus ou moins estimé; celui que nous appelons impérial est le plus cher, et à mon avis le moins bon : ses feuilles sont plus larges, mais aussi elles sont plus amères que les feuilles du thé vert ordinaire. Il faut aussi remarquer que les Chinois gardent pour eux le meilleur thé, et que celui que nous apportons en Europe, lequel coûte ici 25, 30 et 35 sous la livre, a souvent bouilli plus d'une fois dans les théières chinoises. Ils prétendent de plus que l'on doit boire le thé sans sucre, surtout le vert. Ceux qui y trouvent trop d'amertume se contentent de mettre dans leur bouche un morceau de sucre candi, qui suffit pour huit ou dix prises. J'ai éprouvé qu'en effet le thé pris en cette manière étoit beaucoup plus agréable et même plus sain.

Je ne sais si je dois donner le nom de vin à la liqueur dont ils usent dans leurs repas. Elle est faite de riz et d'eau. Je la trouve fort inférieure au cidre et à la bière, et elle me paroît détestable quand elle est chaude : ils prétendent qu'elle est très-saine. Je me suis néanmoins aperçu que le bon vin leur plaît pour le moins autant qu'à nous.

Quoiqu'ils aient quelques vignes, ils en négligent la culture, soit qu'ils ne sachent pas vendanger, soit que la qualité du terroir ne

permette pas que le raisin parvienne à une entière maturité. Ils font chauffer l'eau et le vin et généralement toutes les liqueurs dont ils usent, et ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est accoutumé à boire à la glace dans la province de Pékin, cette coutume n'ayant point encore pénétré dans les provinces méridionales. Je ne sais si je dois attribuer à cette habitude de boire chaud, la santé dont ils jouissent; la goutte et la gravelle sont des maux qui leur sont inconnus. Ils ne laissent pourtant pas de boire avec excès de ce vin de riz: ils s'enivrent même assez souvent; mais ils attendent la nuit, ne pouvant souffrir que le soleil soit témoin de leur intempérance.

Il y a dans cet empire des mines de divers métaux, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, etc. Outre le cuivre ordinaire, il y en a de blanc, qui est si fin et si purifié, qu'il a la touche de l'argent. Les Japonois en apportent à la Chine d'une autre espèce, qui est jaune et qui se vend en lingots, il a la touche de l'or, et les Chinois s'en servent à plusieurs ouvrages domestiques. On prétend que ce cuivre n'engendre point de vert-de-gris.

L'or de la Chine est moins pur que celui du Brésil; mais aussi, proportion gardée, on l'achète bien moins cher, et il y a soixante-dix pour cent à gagner quand on l'apporte en Europe. Les Chinois ont quelques vases d'or ou d'argent, mais ce n'est pas en cela qu'ils font consister leur plus grand luxe.

J'ai ouï dire que les empereurs chinois des anciennes races avoient interdit à ces peuples le travail des mines d'or, et que le fondement de cette loi étoit, qu'il n'étoit pas naturel de rendre cet empire florissant, en exposant les peuples à la mort que causent les vapeurs malignes sortant de la terre. Aujourd'hui l'on est moins scrupuleux, et il est certain que les Chinois font un très-grand commerce d'or; mais il faut être bien connoisseur pour se fier à eux, à cause de la grande ressemblance qu'il y a entre l'or et ce cuivre jaune du Japon dont j'ai parlé.

Leurs rois, dit le père Martini, n'ont jamais voulu permettre qu'on frappât de la monnoie d'or ou d'argent, afin de prévenir les fraudes ordinaires de cette nation, qui est fort avide. Ils reçoivent et donnent l'or et l'argent au poids, et ils distinguent très-bien s'il est pur ou s'il y a de l'alliage. Quelquefois ils se servent de l'or dans leurs achats; mais en ce cas il passe pour marchandise, et non pour monnoie. De là vient que l'argent est continuellement coupé en petits morceaux.

Il n'y a point d'autres monnoies courantes que certaines pièces de cuivre, plates et rondes, avec un trou carré au milieu, pour les enfiler plus commodément. Tout s'achète et se vend au poids. Le pic ou quintal est de cent catis ou livres; le catis de seize taëls ou onces; le taël de dix masses ou gros; la masse de dix condorins ou sous; le condorin de dix petits ou deniers, qui sont ces pièces de cuivre. Ainsi il faut mille petits pour faire un taël, dont la valeur est de cinq livres de notre monnoie. Le poids de la Chine surpasse le nôtre de vingt-quatre pour cent.

Chacun porte sa balance et pèse ce qu'il achète et ce qu'il vend; il faut pour pouvoir s'en servir que les commis du houpou l'aient examinée. La balance qui sert aux petites emplettes, ressemble au poids romain, et on la porte dans un petit étui; elle sert à peser l'argent jusqu'à la concurrence de vingt-cinq taëls.

Les Chinois ont plusieurs manufactures d'étoffes de soie, comme de damas pour meubles et pour habits, des étamines, des gros de tours appelés gourgourans, des taffetas, des satins unis et à fleurs, des lampas, etc. Je ne veux pas comparer ces manufactures aux nôtres; cependant leurs teintures sont infiniment meilleures, et leurs couleurs primitives sont à l'épreuve de l'eau. Je crois même que si on vouloit faire travailler les ouvriers dans notre goût, et les payer à proportion de leur travail, ils ne seroient pas inférieurs à ceux de France; mais on doit considérer que nous achetons plus cher en Europe la soie brute, qu'on ne paye à la Chine les soies mises en œuvre.

Si l'histoire des Chinois est véritable, il paroît qu'ils ont inventé la manière d'élever les vers à soie, deux mille ans avant la naissance de Jésus-Christ. Je laisse cette question à décider aux personnes curieuses des antiquités chinoises: je vous dirai seulement, sur la relation de plusieurs de mes confrères, que la province de Tche-kiang fournit plus de soie que n'en produit toute l'Europe ensemble. Les vers la filent deux fois chaque année, et on la travaille dans les provinces de Pékin, de Nan-

kin et de Canton; mais je préfère les soieries de Nankin à celles de Canton, parce qu'elles me semblent plus douces et mieux travaillées, et que les ouvriers de cette dernière province mêlent dans leurs étoffes une partie considérable de soie crue et de filoselle.

Comme les Chinois n'ont ni lin ni chanvre, leurs toiles, quoique très-fines, sont faites de fil de coton ou d'ortie. Ils fabriquent aussi des draps forts légers dont ils se servent en hiver au lieu d'étoffes de soie. Dans les provinces du nord ils doublent ces draps de peaux de bêtes, dont les Moscovites et les Tartares font un grand commerce avec eux.

L'usage de la porcelaine est général par toute la Chine; mais la plus belle se fabrique à King-te-tching, bourgade dépendante de Joa-tcheou-fou. Ce bourg, où sont les vrais ouvriers de la porcelaine, est aussi peuplé que les plus grandes villes de la Chine; il ne lui manque qu'une enceinte de murailles pour avoir le nom de ville. On y compte plus d'un million d'âmes; il s'y consomme chaque jour plus de dix mille charges de riz, et plus de mille cochons, sans parler des autres animaux dont les habitans se nourrissent.

On trouve dans la province de Nankin la matière dont on fait la porcelaine; mais comme les eaux n'y sont pas propres, pour la pétrir on la transporte à Jao-tcheou. Les paysans de ce bourg fabriquent tous les ouvrages de porcelaine que l'on débite dans ce royaume. C'est un travail long et pénible, et je ne saurois comprendre comment ils peuvent vendre cette porcelaine à si bas prix. La plus rare et la plus précieuse est la porcelaine jaune; elle est réservée à l'empereur. Cette couleur, en quelque ouvrage que ce soit, est affectée au prince.

Quoique le tabac ne soit pas si généralement en usage à la Chine qu'en Europe, ce pays en produit néanmoins une très-grande quantité. On ne le réduit point en poudre, parce qu'on ne s'en sert que pour fumer. On cueille les feuilles lorsqu'elles sont bien mûres, et on les carde à peu près comme on carde la laine. On les met ensuite sous un pressoir, et on les foule de la même manière que nos tanneurs foulent les restes de tan dont ils font des mottes à brûler.

Les ouvrages de vernis, que nous estimons tant en Europe, sont ici très-communs et à un prix fort modique; cependant si l'on demandoit aux ouvriers des ouvrages qu'ils n'ont pas coutume de faire, ils se feroient payer très-cher. Le vernis est un bitume ou une gomme qu'on tire de l'écorce d'un arbre qui ne croît qu'à la Chine et au Japon. Les Hollandois ont en vain tenté de transporter cette gomme en Europe : elle perd sa force au bout de six mois. Toutes les tables et les meubles des Chinois sont enduits de ce vernis, qui est à l'épreuve de l'eau la plus chaude.

Le riz est la nourriture la plus ordinaire des habitans de la Chine, et ils le préfèrent au pain. Ils n'épargnent rien dans leurs repas, et l'abondance y règne au défaut de la propreté et de la délicatesse. Les vivres sont partout à très-grand marché, à moins que la mauvaise récolte du riz ne fasse renchérir les autres denrées.

Outre la chair de pourceau qui est la plus estimée, et qui est comme la base des meilleurs repas, on trouve des chèvres, des poules, des oies, des canards, des perdrix, des faisans et quantité de gibier inconnu en Europe. Les Chinois exposent aussi dans leurs marchés de la chair de cheval, d'ânesse et de chien. Ce n'est pas qu'ils n'aient des buffles et des bœufs; mais, dans la plupart des provinces, la superstition, ou les besoins de l'agriculture, empêchent qu'on ne les tue.

Voici à peu près la manière dont ils apprêtent leurs viandes : ils tirent le suc d'une certaine quantité de chair de pourceau, de poule, de canard, de faisan, etc., et ils se servent de cette substance pour cuire les autres viandes. Ils diversifient ces ragoûts par un mélange d'épiceries et d'herbes fortes. On sert toutes les viandes, coupées par morceaux, dans des jattes de porcelaine, et il est rare qu'on mette sur leurs tables des pièces entières, si ce n'est lorsqu'ils invitent quelques Européens, dont ils veulent, par courtoisie, imiter les usages.

Parmi ces ragoûts si différens des nôtres, il y en a quelques-uns dont vous n'oseriez manger, et dont je me régale quelquefois avec plaisir : ce sont des nerfs de cerf et des nids d'oiseaux accommodés d'une manière particulière. Ces nerfs sont exposés au soleil pendant l'été, et conservés avec de la fleur de poivre et du macis. Lorsqu'on veut les apprêter, on les met dans de l'eau de riz pour les amollir, et on les fait cuire dans du jus de chevreau, assaisonné

de plusieurs épiceries. Les nids d'oiseaux viennent du Japon, et sont de la grosseur d'un œuf de poule. La matière en est inconnue, mais elle ressemble beaucoup à la mèche qu'on tire du sureau ou à la pâte filée de Gênes ou de Milan. Le goût en seroit insipide, s'il n'étoit relevé par des épiceries qu'on y mêle : c'est le plat le plus chéri des Chinois. Ils font aussi une certaine pâte de riz, qu'ils filent, et que nous appelons *vermicelli* de riz. Ces trois mets sont à mon avis très-supportables. Les fleuves qui arrosent toutes les provinces de la Chine, les lacs, les étangs et la mer fournissent abondamment toutes sortes de poissons. Les Chinois les font sécher, et ils en font un très-grand commerce. Ils élèvent dans leurs maisons certains petits poissons bigarrés de cent couleurs différentes ; leurs écailles sont dorées ou argentées, et leur queue, dont la figure est extraordinaire, est aussi longue que tout leur corps. J'en nourris dans ma mission, sans cependant espérer de pouvoir les transporter en Europe, à cause de l'eau douce qu'il faut changer tous les jours, et qui est rare dans les vaisseaux.

Quoique les Chinois aient des brebis et des chèvres, dont ils peuvent traire le lait, ils ne savent point néanmoins faire le beurre, et ils en ignorent absolument le goût et l'usage. J'ai fait enseigner à un jeune néophyte la manière de le faire par un de nos matelots, qui est un paysan des côtes de Bretagne, mais il n'a jamais la couleur et la perfection du nôtre, ce qui procède sans doute de la qualité des pâturages. Au lieu de beurre, il se servent de saindoux, ou d'une espèce d'huile qu'ils tirent d'un fruit qui m'est tout à fait inconnu, et dont on n'a jamais pu me donner aucune connoissance.

Les chemins publics sont très-bien entretenus, et la quantité de rivières et de lacs dont ce pays est arrosé n'apporte aucune incommodité aux voyageurs, par la précaution qu'on a prise d'opposer des digues aux débordemens des eaux. On se sert rarement de chevaux dans les voyages. On s'embarque dans des bateaux, ou dans des barques longues à rames ; et comme le même fleuve parcourt souvent plus d'une province, il est aisé et commode de voyager.

Dans les provinces où les rivières sont plus rares ou moins navigables, on se fait porter en chaise à porteurs, et on trouve de lieue en lieue des villages et des bourgs où l'on change de porteurs. Il y a aussi des postes réglées et disposées de trois en trois milles ; mais il n'est pas permis aux particuliers de s'en servir, et elles sont réservées pour les courriers de l'empereur, et pour les affaires qui concernent le gouvernement public.

Les chevaux chinois n'ont ni la beauté, ni la vigueur, ni la rapidité des nôtres, et les habitans du pays ne savent point les dompter ; ils les mutilent seulement, et cette opération les rend doux et familiers. Ceux qu'ils destinent aux exercices militaires sont si timides, qu'ils fuient au hennissement des chevaux tartares. D'ailleurs, comme ils ne sont point ferrés, la corne de leurs pieds s'use ; en sorte que le meilleur cheval, à six ans, est presque incapable de service.

Les provinces de Canton, de Quang-si, de Hou-quang, de Se-tchuen et de Pe-tcheli, sont les plus fécondes en animaux rares et curieux. On y trouve entre autres une espèce de tigre sans queue, et qui a le corps d'un chien. C'est de tous les animaux le plus féroce et le plus léger à la course. Si l'on en rencontre quelqu'un, et que pour se dérober à sa fureur on monte sur un arbre, l'animal pousse un certain cri, et à l'instant on en voit arriver plusieurs autres qui, tous ensemble, creusent la terre autour de l'arbre, le déracinent et le font tomber. Mais les Chinois ont trouvé depuis peu le moyen de s'en défaire ; ils s'assemblent, vers le soir, en certain nombre, et forment une forte palissade dans laquelle ils se renferment ; ensuite, imitant le cri de l'animal, ils attirent tous ceux des environs ; et tandis que ces bêtes féroces travaillent à fouir la terre pour abattre les pieux de la palissade, les Chinois s'arment de flèches, et les tuent sans courir aucun danger.

On voit aussi des couleuvres et des vipères dont le venin est très-présent. Il y en a dont on n'est pas plutôt mordu, que le corps s'enfle extraordinairement, et que le sang sort par tous les membres, par les yeux, par les oreilles, la bouche, les narines, et même par les ongles. Mais, comme l'humeur pestilente s'évapore avec le sang, leurs morsures ne sont pas mortelles. Il y en a d'autres dont le venin est beaucoup plus dangereux ; n'en eût-on été mordu qu'au bout du pied, à l'instant le poison monte à la tête, et, se répandant soudain dans toutes les veines, il cause des défaillances, en-

suite le délire, et puis la mort. On n'a pu trouver jusqu'ici aucun remède qui fût efficace contre leur morsure.

Ce qu'on rapporte constamment de l'animal appelé *sinsin* me fait juger que c'est une espèce de singe que j'ai eu souvent occasion de voir ; il diffère des autres par sa grandeur, qui est égale à celle d'un homme d'une taille médiocre, par une plus juste conformité d'actions presque humaines, et par une plus grande facilité à marcher sur ses deux pieds de derrière.

Ce qu'on dit pareillement du Ginhiung, ou l'homme-ours, qui est dans les déserts de la province de Chen-si, ne doit s'entendre que de la grandeur extraordinaire des ours de ce canton-là, comparée à la grandeur des hommes. Il n'est pas moins certain que le ma-lou, ou cheval-cerf, n'est qu'une espèce de cerf plus haut et plus long que les chevaux de la province d'Yunnan.

Les voyageurs chinois parlent d'un certain animal qu'ils appellent *cheval-tigre*, et qui ne diffère du cheval qu'en ce qu'il est couvert d'écailles ; il ressemble au tigre par ses ongles, et surtout par son humeur sanguinaire, qui le fait sortir de l'eau vers le printemps pour dévorer les hommes et les animaux.

J'ai suivi presque toute la rivière de Han, qui arrose le territoire de Siang-yang, où les Chinois font naître cet animal. J'ai parcouru les montagnes affreuses d'Yun-yang, et je n'y ai vu ni entendu parler d'un animal semblable, quoique les gens du pays ne manquassent pas de me faire remarquer tout ce qui pouvoit piquer ma curiosité, et que je m'informasse exactement de tout.

Je suis très-persuadé que cet animal n'existe pas plus que le fong-hoang, dont vous avez sans doute entendu parler. Ce qu'on dit du hiang-tchang-tse, ou daim odoriférant, est quelque chose de plus certain. Cet animal se trouve principalement dans les provinces méridionales : c'est une espèce de daim sans cornes, dont le poil tire sur le noir. Sa bourse, qui est pleine de musc, est composée d'une pellicule très-fine, et couverte d'un poil fort délié. La chair en est bonne à manger, et on la sert sur les meilleures tables.

On met avec raison au rang des beaux oiseaux celui que l'on appelle *hai-tsing*. Il est fort rare, et l'on n'en prend que dans la province de Chen-si, et dans quelques cantons de la Tartarie. Cet oiseau est comparable à nos plus beaux faucons ; mais il est plus gros, plus vigoureux et plus fort. On peut, sans témérité, le regarder comme le roi des oiseaux de proie de la Chine et de la Tartarie ; car c'est le plus curieux, le plus vif, le plus adroit et le plus courageux : aussi est-il si estimé des Chinois, que quand ils ont le bonheur d'en prendre un, ils le portent à la cour, l'offrent à l'empereur, qui les récompense généreusement, et le remettent ensuite aux officiers de la fauconnerie.

On voit dans la province de Canton, et principalement sur le penchant d'une montagne appelée *Lo-feou-chan*, des papillons si estimés, qu'on ne manque jamais de les envoyer à la cour, où on les fait servir à certains ornemens qu'on fait au palais. Leurs couleurs sont extraordinairement variées, et d'une vivacité surprenante. Ces papillons sont beaucoup plus gros que les nôtres, et ont les ailes bien plus larges. Ils sont comme immobiles sur les arbres pendant le jour, et ils s'y laissent prendre sans peine. Ce n'est que sur le soir qu'ils commencent à voltiger, de même à peu près que les chauves-souris, dont quelques-uns semblent égaler la grandeur par l'étendue de leurs ailes.

Je n'ai touché qu'en passant l'article des poissons dans le cours de cette lettre ; je vais actuellement vous donner quelque détail. Quant aux autres curiosités naturelles, je me réserve à vous en parler plus amplement dans la suite.

On voit en Chine presque toutes les espèces de poissons que nous avons en Europe. Mais mon dessein n'est pas de les passer en revue ; je me borne à ceux qui sont particuliers au pays.

Le poisson le plus curieux, sans contredit, est celui qu'on appelle *kin-yu*, ou poisson d'or. On le nourrit dans de petits étangs, dont les maisons de plaisance des princes et des grands seigneurs de la cour sont embellies, ou dans des vases larges et profonds, dont on orne assez communément les cours des maisons. On ne met dans ces bassins que les plus petits qu'on peut trouver : plus ils sont minces et déliés, plus ils paroissent beaux. Ils sont d'un rouge doux et tempéré, et comme semés de poudre d'or, surtout vers la queue, qui est à deux ou trois pointes. On en voit aussi d'une blancheur argentée, et d'autres qui sont blancs et semés de taches rouges. Les uns et les autres

sont d'une vivacité et d'une agilité surprenantes ; ils aiment à se jouer sur la surface de l'eau ; mais leur petitesse les rend si sensibles aux moindres injures de l'air, et aux secousses même un peu violentes du vase, qu'ils meurent aisément et en grand nombre. Ceux qu'on nourrit dans les étangs sont de diverse grandeur, et on les accoutume à venir sur l'eau au bruit d'une cliquette dont joue celui qui leur porte à manger. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'on prétend qu'il ne faut rien leur donner pendant l'hiver, si on veut les entretenir en bon état. Il est certain qu'on les laisse manquer de nourriture pendant trois ou quatre mois que le froid dure. De quoi vivent-ils? c'est ce qui n'est pas facile à deviner. On peut conjecturer que ceux qui sont sous la glace durant l'hiver trouvent dans les racines, dont le fond des étangs est plein, ou de petits vers, ou d'autres alimens propres à les nourrir. Mais ceux qu'on retire des cours et qu'on garde l'hiver dans une chambre, sans qu'on prenne le soin de pourvoir à leur subsistance, ne laissent pas vers le printemps qu'on les remet dans leur ancien bassin, de se jouer avec la même force et la même agilité que l'année précédente.

Je pourrois vous parler ici de certains cancres qu'on trouve entre les bords de la mer de Cao-tcheou et de l'île de Hainan ; ils se changent en pierre et conservent cependant leur figure naturelle : mais c'est une chose commune en Europe, où ces sortes de pétrifications ne sont pas rares. Les médecins chinois attribuent à celles-ci une vertu que nous ne reconnoissons pas dans les nôtres : ils l'emploient volontiers comme un remède propre à chasser les fièvres chaudes et aiguës ; c'est ce qu'il faudroit vérifier par des expériences qui servissent à déterminer, au moins en gros, quel degré de force peut avoir ce remède.

J'ai vu sur les bords de la mer de Fo-kien un poisson appelé *hai-seng*. Je le pris d'abord pour un rouleau de matière inanimée ; mais l'ayant fait couper en deux par des matelots chinois, ils me dirent tous qu'il étoit vivant. Je le jetai aussitôt dans un bassin ; il y nagea, et vécut même encore assez longtemps. Ces matelots m'ajoutèrent que cet animal avoit quatre yeux, six pieds et une figure semblable à celle du foie de l'homme. Mais quelque soin que je prisse à le bien observer, je ne distinguai que deux endroits par où il paroissoit voir ; car il témoignoit de la frayeur lorsqu'on lui passoit la main dans ces endroits. Si l'on veut regarder comme des pieds tout ce qui lui sert à se mouvoir, on doit en compter autant qu'il a sur le corps de petites excroissances qui sont comme des boutons. Il n'a ni épine ni os ; il meurt dès qu'on le presse. On le conserve aisément, sans qu'il soit besoin d'autre chose que d'un peu de sel. C'est en cet état qu'on le transporte par tout l'empire, comme un mets estimable : peut-être l'est-il en effet au goût des Chinois, quoiqu'il ne paroisse pas tel au nôtre.

Les Européens n'en peuvent soutenir la vue, à cause de sa laideur et de sa difformité, et c'est peut-être ce qui leur a donné une si forte répugnance à manger de ce poisson.

Outre le poisson doré dont je vous ai fait la description, il en est une autre espèce qui lui ressemble beaucoup, soit pour la grandeur, soit pour la vivacité, soit pour la couleur, soit enfin pour la forme. Ce poisson s'appelle *hoa-hien*, du nom de la petite ville de Tchang-hoa-hien, dépendante de Han-tcheou, et située au trentième degré vingt-trois minutes de latitude. Près de cette ville est un petit lac qui fournit le poisson dont je parle ; son écaille est d'un jaune clair et pâle ; mais les taches rougeâtres dont il est semé relèvent beaucoup sa couleur. Il est environ de la longueur du poisson d'or : sa nature est à peu près la même ; mais son prix est bien différent, vu son extraordinaire rareté. On le met enfin dans un vase, où on a grand soin de lui donner chaque jour une certaine quantité de nourriture : ce vase doit être fermé pendant l'hiver ; on y laisse cependant une petite ouverture, soit pour en changer l'eau, soit pour y renouveler l'air, soit pour y laisser pénétrer la chaleur de l'appartement où il est.

On diroit que ce poisson connoît celui qui est chargé de lui apporter à manger, tant il est prompt à sortir du fond de l'eau dès qu'il sent qu'il arrive. J'ai vu de très-grands seigneurs prendre plaisir à lui donner de la nourriture de leur propre main, et passer des deux et trois heures à considérer l'agilité de ses mouvemens et de ses différens petits jeux.

Ce poisson passe pour être très-fécond. Quand on voit ses œufs surnager, on cesse de changer l'eau du vase, et on les ramasse avec

toutes les précautions possibles, on les conserve avec soin, et la chaleur de la saison ne manque jamais de les faire éclore.

Je vous ai parlé autrefois, monsieur, du grand fleuve Yang-tse-kiang. C'est de là que les Chinois tirent tous leur poisson. En certains temps de l'année, il s'assemble un nombre prodigieux de barques pour y acheter des semences de provision. Vers le mois de mai, les gens du pays barrent le fleuve en différens endroits, avec des nattes et des claies, l'espace d'environ dix lieues, et ne laissent que ce qu'il faut pour le passage des barques. La semence du poisson s'arrête à ces claies; ils savent la distinguer à l'œil, quoiqu'on n'aperçoive rien de bien sensible dans l'eau. Ils puisent de cette eau mêlée de semence, et en remplissent quantité de vases pour la vendre, ce qui fait que dans ce temps-là plusieurs marchands viennent avec des barques pour l'acheter, et la transporter dans diverses provinces; mais ils ont soin de l'agiter de temps en temps, et ils se relèvent les uns les autres pour cette opération. Cette eau se vend par mesure à tous ceux qui ont des viviers et des étangs domestiques. Au bout de quelques jours, on aperçoit dans l'eau des semences semblables à de petits tas d'œufs de poissons, sans qu'on puisse encore démêler quelle est leur espèce; ce n'est qu'avec le temps qu'on la distingue. Le gain va souvent au centuple de la dépense, car le peuple ne se nourrit pour ainsi dire que de poisson.

Vous m'avez demandé, monsieur, dans votre dernière lettre, quelques détails intéressans sur l'état de la religion à Émouy, où j'ai fait quelque temps ma résidence. Je voudrois bien satisfaire votre piété. Mais comme il n'a point encore plu à Dieu de répandre ses bénédictions sur les travaux de son serviteur, je ne puis que vous tracer un tableau affligeant des progrès de l'idolâtrie dans cette chère et malheureuse contrée.

Je ne crois pas, monsieur, que dans le reste de l'Asie la superstition ait érigé à l'esprit du mensonge de si beaux temples que dans ce pays-ci. Les plus magnifiques sont au dehors des villes, et on commet aux bonzes qui les habitent le soin de les entretenir. Ces édifices ou pagodes sont plus ou moins grands, selon les richesses ou la dévotion de ceux qui les ont fondés. Ils sont ordinairement situés sur le coteau des montagnes, et il semble que dans la construction de leurs pagodes les Chinois veuillent tout devoir à l'art et rien à la nature. Quoique les montagnes soient arides, les bonzes entretiennent dans ces pagodes un printemps éternel. Ce sont des solitudes charmantes; tout y est pratiqué avec tant d'ordre, que le goût le plus bizarre n'y trouve rien à désirer, soit pour la fraîcheur, qui est un agrément essentiel pour un climat si chaud, soit pour la commodité. Ils font couler les eaux du haut des montagnes par plusieurs canaux, et ils les distribuent aux environs et dans l'intérieur de la pagode, où il y a des bassins et des fontaines pour les recevoir. Ils plantent des bosquets et des avenues d'arbres dont l'hiver semble respecter les feuilles. Je me contenterai de vous faire une courte description de la pagode principale de l'île d'Émouy, parce que tous ces édifices ont beaucoup de rapport les uns aux autres quant à la situation et à l'architecture.

La grande pagode d'Émouy est à deux milles de la ville, et est située dans une plaine qui se termine d'un côté à la mer et de l'autre à une montagne fort haute. La mer, par différens canaux, forme devant ce temple une nappe d'eau bordée d'un gazon toujours vert. La face de cet édifice est de trente toises; le portail est grand et orné de figures en relief, qui sont les ornemens les plus ordinaires de l'architecture chinoise. On trouve en entrant un vaste portique pavé de grandes pierres carrées et polies, au milieu duquel il y a un autel où l'on voit une statue de bronze doré, qui représente Foé, sous la figure d'un colosse assis les jambes croisées. Aux quatre angles de ce portique, il y a quatre autres statues qui ont dix-huit pieds de hauteur, quoiqu'elles soient représentées assises : elles n'ont rien de régulier; mais on ne peut assez en admirer la dorure. Chacun de ces colosses est fait d'un seul morceau de pierre : ils ont en main différens symboles qui désignent leurs qualités, comme autrefois dans Rome païenne le trident et le caducée désignoient Neptune et Mercure. L'un tient entre ses bras un serpent qui fait plusieurs replis autour de son corps; l'autre tient un arc bandé et un carquois; les deux autres ont, l'un une espèce de hache d'armes, l'autre une guitare, ou quelque chose d'approchant.

En sortant de ce portique, on entre dans une avant-cour carrée, et pavée de longues pierres

grises, dont la moindre a dix pieds de longueur et quatre de largeur. Il y a aux quatre côtés de cette cour quatre pavillons qui se terminent en dômes, et qui se communiquent par un corridor qui règne tout autour. Dans l'un il y a une cloche qui a dix pieds de diamètre; on ne peut trop admirer la charpente qui sert de support à cette lourde masse. Dans l'autre, il y a un tambour d'une grandeur démesurée et qui sert aux bonzes à annoncer les jours de la nouvelle et pleine lune. Il faut remarquer que le battant des cloches chinoises est en dehors, et qu'il est fait de bois en forme de marteau. Les deux autres pavillons renferment les ornemens du temple, et servent souvent de retraite aux voyageurs que les bonzes sont obligés de recevoir et de loger.

Au milieu de cette cour on voit une grande tour isolée qui se termine aussi en dôme; on y monte par un escalier construit de belles pierres, lequel règne tout autour. Au milieu du dôme, il y a un temple dont la figure est carrée. On y admire une grande propreté; la voûte est ornée de mosaïques et les murailles sont revêtues de figures de pierre en relief qui représentent des animaux et des monstres. Les colonnes qui soutiennent le toit de cet édifice sont de bois vernissé; et aux jours solennels on les orne de banderoles de diverses couleurs. Le temple est pavé de petits coquillages qui, par un assemblable curieux, forment des oiseaux, des papillons, des fleurs, etc.

Les bonzes brûlent continuellement des parfums sur l'autel et entretiennent le feu des lampes qui sont suspendues à la voûte du temple; à l'une des extrémités de l'autel, on voit une urne de bronze sur laquelle ils frappent, et qui rend un son lugubre. A l'autre extrémité il y a une machine de bois creuse et faite en ovale, qui sert au même usage, c'est-à-dire que le son de l'un et de l'autre instrument accompagne leurs voix lorsqu'ils chantent les louanges de l'idole titulaire de la pagode.

Le dieu Poussa est placé au milieu de cet autel; il a pour base une fleur de bronze doré, et il tient un jeune enfant entre ses bras. Plusieurs idoles, qui sont sans doute des dieux subalternes, sont rangées autour de lui, et marquent par leurs attitudes leur respect et leur vénération.

Les bonzes ont aussi tracé sur les murs de ce temple plusieurs caractères hiéroglyphiques à la louange de Poussa. On y voit un tableau historique ou allégorique peint à fresque, qui représente un étang de feu où semblent nager plusieurs hommes, les uns portés sur des monstres qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du peintre; les autres environnés de toutes parts de dragons et de serpens ailés. On aperçoit au milieu du gouffre un rocher escarpé, au haut duquel le dieu est assis, tenant un enfant entre ses bras, qui semble appeler tous ceux qui sont dans les flammes de l'étang; mais un vieillard, dont les oreilles sont pendantes, et qui a des cornes à la tête, les empêche de s'élever jusqu'à la cime du rocher, et paroît vouloir les écarter à coups de massue. Ce redoutable vieillard sera sans doute quelqu'un de ces dieux ou génies malfaisans dont je vous ai déjà parlé. Au reste, les bonzes ne surent répondre aux questions que je leur fis à l'occasion de ce tableau.

Il y a derrière l'autel une espèce de bibliothèque, dont les livres traitent du culte des idoles, et du sacrifice qu'on a coutume de faire dans cette pagode.

Lorsqu'on est descendu de ce dôme, on traverse la cour, et on entre dans une espèce de galerie dont les murs sont lambrissés. J'y comptai vingt-quatre statues de bronze doré, qui représentoient vingt-quatre philosophes, anciens disciples de Confucius; au bout de cette galerie on trouve une grande salle qui est le réfectoire des bonzes; on traverse ensuite un assez grand appartement, et on entre enfin dans le temple de Fo, où l'on monte par un grand escalier de pierre. Il est orné de vases de fleurs artificielles, ouvrage dans lequel les Chinois excellent, et l'on y trouve les mêmes instrumens de musique et les autres ornemens dont j'ai déjà fait mention. On ne voit la statue du dieu qu'à travers une gaze noire qui forme une espèce de voile ou rideau devant l'autel; le reste de la pagode consiste en plusieurs grandes chambres fort propres, mais mal percées; les jardins et les bosquets sont pratiqués sur le coteau de la montagne, et l'on a taillé dans le roc des grottes charmantes, où l'on peut se mettre à l'abri des chaleurs excessives du climat.

J'ai souvent visité les bonzes de cette pagode, et ils ont toujours paru me recevoir avec plaisir; on peut entrer librement dans leurs temples, mais il ne faut pas chercher à satisfaire entièrement sa curiosité, ni entrer dans les ap-

partemens où ils ne vous introduisent pas eux-mêmes, surtout lorsqu'on est mal accompagné; car les bonzes, à qui le commerce des femmes est interdit sous des peines rigoureuses, et qui en gardent souvent dans des lieux secrets, pourroient, dans la crainte d'être accusés, se venger d'une curiosité trop indiscrète.

Il y a plusieurs autres pagodes de cette espèce aux environs et dans l'enceinte d'Emouy; il y en a une entre autres qu'on appelle pagode des dix mille pierres, parce qu'elle est bâtie sur le penchant d'une montagne où l'on a compté un pareil nombre de petits rochers, sous lesquels les bonzes ont pratiqué des grottes et des réduits très-agréables. On y voit régner une certaine simplicité champêtre qui plaît et qui charme.

Quoique les bonzes soient les amis et les confidens des dieux, ils sont cependant fort méprisés à la Chine, et les peuples, qui dans leur idolâtrie n'ont aucun système bien suivi, ne respectent pas plus la divinité que le ministre. Ils sont tirés de la lie du peuple, et lorsqu'ils ont amassé quelque somme d'argent, ils achètent des esclaves dont ils font des disciples, qui sont ensuite leurs successeurs, car il est bien rare qu'un Chinois un peu à son aise embrasse cette profession.

Les bonzes ont des supérieurs et des dignités parmi eux; et pour être initié aux mystères extravagans de leur secte, il faut passer par un très-rude noviciat. Celui qui postule pour l'état de bonze est obligé de laisser croître sa barbe et ses cheveux pendant un an, de porter une robe déchirée, et d'aller de porte en porte chanter les louanges des idoles auxquelles il se consacre. Il s'acquitte de ce devoir sans lever les yeux; et la populace, pour éprouver sa vocation, ou pour l'en détourner, l'accable ordinairement de sarcasmes, d'injures, quelquefois même de coups de bâton, et l'humble candidat souffre tout avec une patience qui mériteroit un objet plus noble. Il ne mange, durant une année, aucune chose qui ait eu vie; il est pâle, maigre, défiguré; si le sommeil, auquel il résiste constamment, le surprend quelquefois, un compagnon impitoyable le réveille aussitôt; en un mot, rien n'est comparable aux tourmens qu'on lui fait endurer.

Lorsque le jour est arrivé où il doit prendre l'habit, les bonzes des pagodes voisines s'assemblent, et se prosternant tous devant l'idole, ils récitent à haute voix, comme s'ils psalmodioient, des prières dont souvent ils n'entendent pas le sens; ils ont une espèce de chapelet autour du cou, dont les grains sont très-gros, et qui ressemble aux nôtres, à la réserve de la croix, dont ils n'ont pas le bonheur de connoître le mystère; ensuite ils entonnent je ne sais quels hymnes, et accompagnent leur chant du son de plusieurs petites clochettes.

Cependant le novice, prosterné la face contre terre à l'entrée du temple, attend la fin de ces cérémonies, pour recevoir l'honneur qu'on veut lui faire. Les bonzes le conduisent au pied de l'autel, et lui mettent une longue robe grise, que j'ose dire être semblable, quant à la forme, aux robes ou manteaux de nos religieux d'Europe, le capuchon et la couleur à part. On lui met aussi sur la tête un bonnet de carton, sans bords, doublé de toile grise ou noire, et la fonction finit par l'accolade. Le novice régale ensuite tous les bonzes, et l'ivresse, qui succède à ce repas, termine cette cérémonie.

Ils sont obligés de garder la continence; mais, malgré les punitions attachées au commerce des femmes, ils cherchent sans cesse les occasions de satisfaire leurs passions, et au défaut des femmes, ces scélérats recourent à d'autres objets pour assouvir leur brutalité. Leur extérieur grave et composé cache souvent une âme noire, abandonnée à toutes sortes de vices. Ils sont moins persuadés de l'existence de leurs ridicules divinités, que les Chinois mêmes, qui ne se piquent pas d'une foi bien vive, ni d'une dévotion bien grande. Ils n'affectent une vie retirée et solitaire que pour mieux surprendre la crédulité du vulgaire, laquelle est en effet leur unique ressource.

Lorsqu'ils se sont enrichis dans cette indigne profession, ils peuvent la quitter et en embrasser une autre; mais le changement d'état ne peut effacer la mauvaise réputation qu'ils se sont acquise. Étrange aveuglement de ces peuples, d'adorer des dieux dont ils méprisent les ministres, et de marquer d'infamie ceux qui s'attachent plus étroitement à leur culte.

Quoique l'art de deviner soit fort commun à la Chine, comme je l'ai déjà remarqué, les bonzes néanmoins se l'attribuent par excellence, et croient être les véritables et seuls organes des volontés du destin. La plus grande

superstition des Chinois consiste à consulter les dieux et les hommes sur le succès heureux ou malheureux de leurs affaires.

S'ils sont malades, ils veulent connoître la durée de leur maladie; et pour cet effet, ils consultent la divinité bienfaisante, dont l'attribut est d'en procurer la guérison. Ils viennent dans une pagode, et après avoir présenté à l'idole plusieurs mets différens, dont les bonzes profitent, ils se prosternent la face contre terre, tandis que le bonze principal fait brûler du papier doré dans une urne de bronze, et prépare plusieurs petits bâtons, sur lesquels est écrite la bonne ou mauvaise fortune. Après les avoir brouillés, ils en tirent un du fond d'un sac ou d'une boîte; si la décision de l'oracle ne leur plaît pas, ils recommencent, et sont obligés de s'en tenir à cette seconde décision, favorable ou contraire. C'est ainsi que parmi eux le hasard décide de l'avenir.

Un bonze convaincu d'avoir eu commerce avec une femme est puni très-sévèrement; ses confrères sont ses bourreaux, et vengent en apparence l'injure faite à leur religion, en punissant un crime qu'ils commettent eux-mêmes, ou qu'ils brûlent de commettre. On met au cou du coupable un ais fort pesant, et on le traîne par la ville pendant une lune entière, en le frappant continuellement. Au reste, ces châtimens sont rares, et les bonzes ont autant d'adresse à cacher leurs passions, que d'avidité à les satisfaire.

Il y avoit autrefois près de Fo-tcheou (ville où réside le père de Zea) une pagode fameuse, où demeuroient les bonzes les plus distingués de la province. La fille d'un docteur chinois, allant à la maison de campagne de son père, suivie de deux servantes, et portée, suivant l'usage du pays, dans une chaise couverte, eut la curiosité d'entrer dans le temple, et envoya prier les bonzes de se retirer, tandis qu'elle y feroit sa prière. Le bonze principal, curieux de voir cette jeune personne, se cacha derrière l'autel; il ne la vit que trop, et il en devint si épris, que son imagination échauffée écarta l'idée du péril, et ne lui montra que la facilité qu'il y avoit à enlever une fille foible et mal accompagnée. L'exécution suivit de près le projet. Il ordonna aux autres bonzes, ses confidens, d'arrêter les deux suivantes, et il ravit cette fille malgré ses cris et ses larmes.

Le docteur n'ignora pas longtemps l'absence de sa fille; il sut qu'elle étoit entrée dans la pagode, et qu'elle y avoit disparu. Les bonzes répondirent à toutes les demandes qu'il fit, qu'il étoit bien vrai qu'elle avoit visité la pagode, mais qu'elle en étoit sortie après avoir fait sa prière. Le docteur, élevé dans le mépris pour les bonzes, comme le sont tous les lettrés, qui se mettent au-dessus de la sotte crédulité du vulgaire, s'adressa au général des Tartares de cette province, et lui demanda justice contre les ravisseurs de sa fille. Les bonzes, s'imaginant trouver dans ces deux hommes une confiance aveugle, leur dirent que Fo, étant devenu amoureux de la jeune fille, l'avoit enlevée. Le bonze, auteur du rapt, voulut ensuite, par une harangue fort pathétique, faire comprendre au docteur combien Fo avoit fait d'honneur à toute sa famille, en jugeant sa fille digne de sa tendresse et de sa société; mais le général tartare, sans s'amuser à ces fables, s'étant mis à examiner curieusement tous les réduits les plus cachés de la pagode, entendit quelques cris confus sortir du fond d'un rocher; il s'avança vers ce lieu, et aperçut une porte de fer qui fermoit l'entrée d'une grotte; l'ayant fait abattre, il entra dans un lieu souterrain, où il trouva la fille du docteur, et plus de trente autres femmes qui s'y trouvoient renfermées. Elles sortirent de leur prison et de la pagode, et aussitôt après, le général fit mettre le feu aux quatre coins de cet édifice, et brûla le temple, les autels, les dieux et leurs infâmes ministres.

Le culte que les bonzes rendent aux idoles ne s'étend pas loin. Uniquement occupés à entretenir les lampes des pagodes, et à recevoir ceux qui viennent faire leurs prières, ils mènent une vie molle et voluptueuse. La plupart d'entre eux n'ont aucun revenu fixe, et ils vont de porte en porte, une clochette à la main, mendier les secours nécessaires à la vie. Lorsqu'un Chinois fait quelque fête à l'honneur de l'idole qu'il garde dans sa maison, il appelle les bonzes, qui, revêtus de longues chapes brodées, portent l'idole par les rues; ils marchent deux à deux, tenant en main plusieurs banderoles garnies de sonnettes, et le peuple les suit par curiosité bien plus que par dévotion. Au jour de la nouvelle et pleine lune, ils se lèvent pendant la nuit et récitent des prières. Il m'a semblé qu'ils répétoient toujours la même chose, avec autant de modestie et de dévotion que s'ils

avoient quelque idée des dieux qu'ils invoquent. Ils affectent une grande humilité dans les premiers complimens qu'ils se font dans leurs visites ; ils se prosternent les uns devant les autres ; ils se régalent ensuite, et s'enivrent le plus souvent ; en sorte que la visite, qui commence par les complimens, finit presque toujours par les invectives.

Tel est, monsieur, le déplorable aveuglement d'un peuple, à la conversion duquel tant de zélés missionnaires travaillent depuis si longtemps. S'ils n'ont point encore réussi à le tirer des épaisses ténèbres où il est plongé, c'est que le temps des miséricordes n'est point venu pour lui ; le Seigneur nous réserve d'autres fatigues, et après avoir éprouvé notre constance, nous espérons qu'il la couronnera par la conversion entière de cette nation.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN.

Mort du frère Bernard Rhodes. — Détails sur ses travaux.

A Pékin, le 27 mars 1715.

J'eus l'honneur de vous écrire, il y a un mois, de Geho-ell [1], et je vous mandois que le frère Bernard Rhodes, âgé de plus de soixante et dix ans, n'étoit plus en état de continuer ses longs voyages de Tartarie, à la suite de l'empereur. Je ne savois pas pour lors que c'étoit là le dernier voyage que nous ferions ensemble. Le Seigneur a voulu le récompenser et nous affliger, en l'enlevant le dixième de ce mois, à une journée de Pékin. Cette perte a été très-sensible, non-seulement aux missionnaires et aux chrétiens, mais encore aux infidèles.

Avant que d'entrer dans cette mission, il avoit déjà passé plusieurs années dans celle des Indes. Les Hollandois ayant assiégé et pris Pondichéry, il fut fait prisonnier de guerre avec le feu père Tachard, et conduit en Hollande aux prisons d'Amsterdam, où il attendit patiemment l'échange des prisonniers. Quand il fut arrivé à Paris, il se consacra de nouveau aux missions, et après tant de fatigues essuyées, il ne balança point d'entreprendre le voyage de la Chine, et plus long et plus dangereux que ceux qu'il avoit faits. Il s'embarqua donc avec le père Pelisson, sur un petit bâtiment nommé *le Petit Saint-Jean :* ils passèrent au Brésil, de là ils touchèrent à l'île d'Anjouan. Des flibustiers qui occupoient l'île ayant pris ce qu'ils avoient, ils continuèrent comme ils purent leur voyage jusqu'aux Indes. L'année suivante ils s'embarquèrent sur des vaisseaux anglois, et ils arrivèrent heureusement, l'an 1699, à Hia-men, qui est un port de la province de Fo-kien, d'où le frère Rhodes fut conduit à la cour par les mandarins que l'empereur avoit chargés de cette commission.

La douceur, la modestie et l'humilité qui éclatoient dans ses discours et dans ses actions lui attirèrent d'abord l'estime et l'amitié des Chinois : mais quand ses talens furent connus, et que l'expérience eut fait voir quelle étoit son habileté dans la chirurgie, dans la pharmacie, et même dans la connoissance du pouls et des maladies, on l'estima bien davantage. L'empereur lui confia plusieurs malades auxquels il s'intéressoit, et que les médecins chinois n'avoient pu guérir. Le frère Rhodes leur rendit la santé, et l'empereur témoigna combien il en étoit satisfait.

Les mandarins du palais, qui étoient chargés de rendre compte à l'empereur des cures que faisoit le frère Rhodes, revinrent bientôt de la folle prévention qu'ont presque tous les Chinois contre les médecins étrangers ; prévention que les médecins de la Chine ont grand soin d'entretenir. Ils le prièrent de voir quelques-uns de leurs domestiques qui étoient malades, et ils furent si contens de ses services, que dans la suite ils mirent en lui leur confiance, et ne voulurent point avoir d'autre médecin. « Qu'il y a de différence, me disoient-ils souvent, entre ce médecin européen et les médecins de notre nation! Ceux-ci mentent hardiment, et entreprennent également, au grand péril des malades, de donner des remèdes pour des maladies qu'ils ne connoissent pas, comme pour celles qu'ils connoissent. Si l'on paroît se défier de leurs ordonnances, ils nous inondent d'un déluge de mots barbares, auxquels nous ne comprenons rien. En un mot, ils n'ont que le talent et l'adresse de tirer une bonne somme du malade avant que de l'envoyer au tombeau. Celui-là, au contraire, parle peu, promet peu, et fait beaucoup. S'il dit qu'il n'y a rien à crain-

[1] Je-ho, nom mongol du département de Tching-te, situé au nord de la grande muraille, et réuni en 1778 à la province de Tchy-li.

dre, nous pouvons compter sur ce qu'il nous dit, et il ne se trompe point. S'il a de la peine à nous répondre, s'il a un air triste, c'est un signe de mort; et une continuelle expérience nous a convaincus de la certitude avec laquelle il prononçoit sur les diverses maladies. Mais ce que nous admirons davantage, c'est sa patience et sa douceur : rien ne le rebute, il est toujours le même. Sa charité s'étend indifféremment à tout le monde, aux pauvres comme aux riches. Au sortir de nos appartemens, il va dans nos écuries, visiter nos domestiques : il les traite, il les console, il les guérit. La seule chose qui nous fait de la peine, c'est que nous ne saurions l'engager à recevoir la moindre bagatelle : lui en faire seulement la proposition, c'est le chagriner, c'est l'obliger de prendre la fuite. »

En effet, il visitoit encore plus volontiers les pauvres que les grands seigneurs : il quittoit tout dès qu'ils le demandoient. Quand il n'avoit plus de remèdes, il en composoit exprès pour eux. Plusieurs venoient à notre porte en demander, il ne refusoit personne; il en laissoit à distribuer pendant son absence. Des familles entières doivent leur conservation à ses soins charitables. A combien de petits enfans, même du sang royal, n'a-t-il pas ouvert la porte du ciel quand il ne pouvoit pas leur rendre la santé du corps par le moyen de ses remèdes!

Je me suis trouvé avec lui à la suite de l'empereur, dans plus de dix voyages, dont la plupart ont été de six mois. C'est là qu'il exerçoit sa profession selon l'étendue de son zèle. J'étois témoin qu'il étoit occupé presque tout le jour à traiter les pauvres malades; car combien n'y en a-t-il pas dans une suite de plus de trente mille personnes! Et parmi ces malades, ceux qui faisoient le plus d'horreur et qui causoient le plus de dégoût, étoient les premiers objets de sa charité. J'ai entendu plus d'une fois les Chinois se récrier avec admiration : «Ah! qu'il est extraordinaire de voir un étranger faire gratuitement ce que nos médecins les plus intéressés ne feroient pas, même pour de l'argent! » Un homme de qualité, qui est idolâtre, me dit un jour qu'il étoit grand dommage que le frère Rhodes ne fût pas Chinois; « s'il étoit né parmi nous, disoit-il, ce seroit un grand saint, et on élèveroit plus d'un monument à sa gloire. » Je pris de là occasion de lui expliquer les motifs bien plus relevés qui faisoient agir le frère Rhodes, et je m'étendis assez au long sur les vues qui nous avoient portés à quitter notre terre natale pour venir à la Chine. Ce que je lui dis lui parut admirable, il nous donna de grands éloges; mais il n'alla pas plus loin, et il ne songea nullement à se convertir.

C'est surtout dans ce dernier voyage que le frère Rhodes a travaillé au delà de ses forces. Jamais il n'y eut plus de malades; en moins de quatre mois il épuisa les caisses pleines de remèdes que l'empereur avoit fait apporter à Geho-ell, selon sa coutume : il en donna des siens, et ceux-ci ayant manqué, il en fit venir d'autres de notre maison de Pékin. Vers la fin du mois de juin jusqu'au 25 juillet, l'empereur eut une tumeur fâcheuse sur la lèvre supérieure. Il appela le frère Rhodes pour le traiter, et moi pour lui servir d'interprète : quelques années auparavant il avoit donné des preuves de son habileté, en guérissant Sa Majesté de violentes palpitations de cœur qui faisoient craindre pour sa vie, et auxquelles la médecine chinoise n'avoit point de remèdes. Le frère Rhodes s'acquitta de ce nouveau devoir à la satisfaction de l'empereur, qui fut parfaitement guéri. Mais lui-même il se trouva incommodé de ce qu'il avoit eu à souffrir pendant le temps que dura cette cure. Il lui falloit depuis le matin jusqu'à la nuit demeurer dans le palais, resserré dans une petite chambre, pour éviter de voir les femmes et d'en être vu, marcher à pied une demi-lieue lorsqu'il venoit au palais et qu'il en sortoit, et cela durant les plus grandes chaleurs de l'été. Ces fatigues affoiblirent extrêmement un vieillard qui étoit déjà très-infirme. Cependant il se trouva mieux vers la mi-octobre : c'étoit le temps auquel l'empereur avoit accoutumé de retourner à Pékin : mais des raisons particulières l'obligèrent cette année-là de prolonger son voyage de quinze jours. La saison changea tout à coup, le vent de nord commença à souffler, et en peu de jours tout fut glacé à Geho-ell. Le frère Rhodes fut saisi d'un froid si subit, il lui prit un catarrhe accompagné de fièvre. Il ne laissoit pas de traiter les malades, et l'on s'empressoit d'autant plus à avoir recours à lui, que le départ de l'empereur étoit plus proche. Je lui proposai d'user de quelques remèdes. « Je ferai ce qu'il vous plaira, me répondit-il; mais si vous voulez que je vous dise franchement ce que je pense, je crois les remèdes inutiles : mes voyages de

Tartarie sont finis, et il faut me préparer à celui de l'éternité. »

Bien qu'il se disposât depuis longtemps à la mort, et que sa vie ne fût qu'un exercice continuel de charité et d'oraison, il se confessa le vendredi, et reçut Notre-Seigneur dans la petite chapelle où je disois la messe. Le dimanche il fit la même chose, et le mardi suivant nous partîmes. Deux jours après, se trouvant extrêmement foible, il me fit une confession générale avec les sentimens d'un prédestiné, et avec une résignation parfaite à la volonté de Dieu. L'empereur lui fit prendre les devants, et ordonna au père Tillisk, jésuite allemand, de l'accompagner. Sa Majesté me retint auprès d'elle, parce que sachant mieux la langue chinoise, j'étois plus en état de lui répondre. Le mal augmenta de plus en plus, et sa foiblesse devint extrême. Il conserva néanmoins la connoissance jusqu'au dernier soupir. Il mourut le 10 de novembre, à huit heures du matin, en récitant les litanies de la sainte Vierge, et n'étant qu'à une journée de Pékin.

Le père Tillisk fit porter le corps au lieu destiné à notre sépulture, qui est hors de la ville. Tous les jésuites de Pékin allèrent le recevoir, et après les prières ordinaires, ils l'enterrèrent le 25e du même mois : les pleurs et les gémissemens d'une foule de chrétiens et d'infidèles redoublèrent la douleur que nous avions de le perdre. Ce qui nous console, c'est que nous sommes persuadés qu'il est allé recevoir la récompense de ses longs travaux et de sa sainte vie. Il étoit doux, modeste, humble, patient, fidèle observateur de nos régles, affable, toujours prêt à obliger, infatigable dans le travail et dans le soin qu'il prenoit des pauvres. Enfin, pendant seize ans que j'ai vécu avec lui, je n'ai jamais vu personne qui ne m'ait fait son éloge.

A mon retour de Tartarie, j'ai lu dans le dixième volume des *Lettres édifiantes et curieuses*, un extrait d'une de mes lettres, dans laquelle je parlois d'une mission naissante que j'avois formée à Coupe-keu, au passage de la grande muraille. J'ajouterai ici que depuis ce temps-là Dieu y a donné sa bénédiction : ce n'est plus une mission commencée, c'est une mission établie, et où l'on trouve beaucoup de ferveur. L'église que j'avois fait bâtir est maintenant trop petite : elle ne peut pas, même avec la cour, contenir la moitié des hommes. En passant par là le mois dernier, j'en baptisai encore plus de trente. Ces bonnes gens me proposèrent d'abandonner cette église aux femmes pour y tenir leurs assemblées, et d'en bâtir une autre beaucoup plus grande pour les hommes. Ils offrirent même d'y contribuer selon leurs forces ; mais ce qu'ils peuvent est fort peu de chose ; comme ils sont la plupart soldats, ils n'ont pour tout bien que leur paye, qui est assez modique. J'allai voir une maison qui est assez propre à ce dessein : elle coûtera 5 à 600 taëls, qui ne sont pas aisés à trouver. Nous ferons ce que nous pourrons avec le secours de la Providence.

Ces nouveaux fidèles sont remplis de piété. Comme ils sont plus maîtres de leur temps que les gens de commerce, ils ne manquent pas d'aller tous les jours à l'église, où les chefs les instruisent. Ils récitent soir et matin la prière au son des instrumens : ils en ont acheté pour plus de cinquante écus, et ont appris à en jouer à de jeunes chrétiens. Ils ont pareillement acheté un lieu pour leur sépulture, et les ornemens nécessaires pour enterrer les morts avec décence. Comme je ne puis visiter cette chrétienté qu'en passant, il n'y a alors qu'une partie des chrétiens qui se confessent et qui communient. Le père Contancin y va de temps en temps pour suppléer à ce que je n'ai pu faire : il doit y aller au premier jour. Quand j'étois à Geho-ell, ceux qui y venoient pour quelque affaire, ou qui y étoient envoyés par leurs mandarins, ne manquoient pas de venir me trouver pour participer aux sacremens. Plusieurs y venoient à leurs dépens, sans y avoir d'autre affaire que celle de s'acquitter de ce devoir : c'étoit pour eux un voyage de trente lieues. Je ne sais si l'on trouveroit le même empressement dans les anciens fidèles de l'Europe. Je recommande cette mission aux prières et à la charité de ceux qui ont du zèle pour agrandir le royaume de Jésus-Christ parmi les idolâtres, et suis, etc.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE DE BROISSIA.

Progrès des travaux apostoliques. — Difficultés toujours renaissantes au-devant des missionnaires. — Calomnies répandues de toutes parts contre eux.

A Jao-tcheou, le 10 mai 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Il est juste que je vous rende compte de la mission de King-te-tching, puisqu'elle doit ce qu'elle est à votre illustre famille. Elle a été fondée, et elle est entretenue des libéralités de M. le marquis de Broissia votre frère : c'est l'ouvrage du feu père de Broissia, qui l'a conduite plusieurs années avec un zèle vraiment apostolique. Sa mémoire est toujours chère à nos néophytes, qui ont grand sujet de le regretter, puisqu'il s'en faut bien que j'aie les qualités nécessaires pour remplacer un si fervent missionnaire.

Je partis de Jao-tcheou dans le mois de décembre, afin de me rendre à King-te-tching quelques jours avant les fêtes de Noël; ma barque s'étant arrêtée par hasard près d'un hameau, un habitant du lieu aborda mon catéchiste qui avait mis pied à terre, et il lui demanda si l'Européen qu'il voyoit n'étoit pas Si-lao-ye (c'étoit le nom chinois du père de Broissia votre frère), qu'il avoit connu autrefois à Jao-tcheou : non, ce n'est pas lui, répondit le catéchiste. Et moi, tout confus de ma tiédeur au souvenir de la sainte vie de Si-lao-ye, je répétai plusieurs fois ces paroles de saint Jean : Non, je ne le suis pas, *non sum*.

Ce fut la veille de saint Thomas que j'arrivai à King-te-tching. Je trouvai qu'il s'y étoit fait de grands changemens parmi les mandarins : de quatre qu'ils étoient, il n'en restoit pas un seul, et d'autres leur avoient succédé qui m'étoient tout à fait inconnus. Le premier de ces mandarins étoit monté au rang de gouverneur d'une ville du premier ordre; et comme il m'honoroit de son amitié, il m'en donna aussitôt des marques, en se déclarant hautement le protecteur de la nouvelle Eglise que notre mission françoise y a établie depuis peu. Le second mandarin venoit de perdre son père; et il étoit obligé, selon les lois de l'empire, de quitter sa charge, pour n'y rentrer qu'après les trois années de son deuil. Le troisième mandarin étoit mort durant mon absence; et le quatrième venoit d'être chargé de chaînes, à cause des injustices et des vexations qu'il avoit faites. Un commissaire envoyé de la cour parcouroit diverses villes, et s'informoit secrètement de la conduite des mandarins; ayant assisté à quelques jugemens iniques de notre mandarin, il le fit arrêter sur-le-champ; et il instruisoit son procès selon toute la rigueur des lois, sans nul égard aux intercessions réitérées du vice-roi qui le protégeoit.

Je n'avois nulle habitude avec les nouveaux mandarins, dont la protection nous est cependant si nécessaire pour la liberté de nos fonctions, et pour le repos de nos néophytes. J'appris, en arrivant, que celui qui nous a vendu le terrain où est bâtie notre église songeoit à nous inquiéter, pour peu que les mandarins ne parussent pas favorables à la religio.n C'est pourquoi je résolus de les visiter au plus tôt, et de ménager leur amitié et leur protection par quelques présens d'Europe, qu'on ne peut se dispenser de leur faire.

Je différai néanmoins ma visite jusqu'après la solennité de Noël, afin de n'être occupé que du soin de préparer les chrétiens à célébrer dignement cette grande fête. Ils avoient déjà amassé une petite somme pour avoir la symphonie chinoise; je leur représentai qu'ils honoreroient bien mieux la pauvreté de Jésus naissant, si l'argent destiné à leurs fanfares de hautbois, de flûtes, de tambours et de trompettes, ils le distribuoient aux pauvres. C'est ce qui se fit avec beaucoup d'édification. Grand nombre de confessions et de communions ferventes, jointes au chant des prières, firent tout l'agrément de cette nuit, qui nous rappeloit les merveilles opérées depuis tant de siècles. Au reste, sans les libéralités de M. le marquis de Broissia, ce langage des cieux n'auroit pas, selon les apparences, été sitôt entendu à King-te-tching.

Outre la multitude des néophytes que j'eus à confesser pendant les deux mois que j'y demeurai, je conférai encore le baptême à soixante et dix infidèles, presque tous adultes; j'en aurois baptisé un plus grand nombre, si j'avois pu y faire un plus long séjour. J'y lais-

sai plusieurs catéchumènes qui s'assembloient régulièrement dans ma petite maison, et qui se partageoient en diverses troupes, que les catéchistes, les principaux chrétiens, et moi, nous instruisions de nos saints mystères. Je prenois plaisir à les voir s'échauffer quelquefois dans la dispute; car il ne faut pas croire que les Chinois aient toujours autant de flegme qu'on leur en attribue.

Plusieurs pêcheurs, qui étoient occupés pendant tout le jour de leur travail, venoient me trouver la nuit pour entendre la parole de Dieu, et cette divine semence, qui tomboit dans des cœurs dociles, fructifioit au centuple. J'étois charmé de la naïveté avec laquelle ils me proposoient leurs doutes, et de l'ardeur qu'ils faisoient paroître pour être régénérés dans les eaux du baptême.

Aussitôt que j'eus un peu de loisir, j'allai visiter les nouveaux mandarins, et j'en fus bien reçu. Le principal de ces mandarins agréa mes présens, et m'admit jusque dans l'intérieur de son hôtel, où il me témoigna beaucoup de bonté. Deux jours après, un valet de l'audience vint m'avertir que son maître approchoit, et il parut tout à coup avec tout son train, qui bordoit la rue des deux côtés. J'allai le recevoir à la porte de mon église, où il entra, et où il demeura plus d'une heure. On lui présenta ensuite du thé dans des porcelaines très-fines, et par là j'eus occasion de lui dire que ces porcelaines étoient un gage de l'amitié dont m'honoroit son prédécesseur.

Notre entretien roula sur les sciences et sur les curiosités d'Europe, et nous tombâmes insensiblement sur les matières de la religion. Il avoit reçu, parmi les présens que je lui avois faits, un livre qui en prouve la vérité; il me répéta plusieurs fois ces paroles : « Ce que vous me dites, et ce que vos livres enseignent du premier principe de toutes choses, est conforme à la saine doctrine : je sais que l'empereur estime votre religion, et effectivement elle est bonne. »

Quand il aperçut, au haut de la salle où nous étions, le saint nom de Jésus, ainsi qu'on le peint en Europe, auquel le vernis et la dorure donnoient un vif éclat, il me fit diverses questions, qui m'engagèrent à l'entretenir quelque temps de ce signe de notre sainte religion. « C'est-à-dire, reprit-il, que toutes les maisons qui ont sur la porte une semblable figure sont habitées par des familles chrétiennes. » Vous voyez, mon révérend Père, que la croix se montre ici à découvert, et que nos chrétiens ne rougissent pas d'y faire une profession publique du christianisme. On auroit compté pour beaucoup cet avantage dans les premiers siècles de l'Église, et que ne devons-nous pas faire pour le grand prince de qui nous tenons un tel bienfait?

Toute la ville eut connoissance de l'honneur que nous faisoit le mandarin, parce que pour parvenir de son hôtel à notre église, il traversa presque toutes les rues de King-te-tching. Il me fit, à son tour, quelques présens, selon la coutume qui se pratique à la Chine à l'égard des étrangers. Il m'envoya de la volaille, de la farine, du vin, des chandelles, etc. La somme d'argent qu'on est obligé de distribuer aux domestiques dans une pareille occasion, est souvent plus considérable que les présens; mais c'est une distinction que les principaux d'une ville achèteroient bien cher, afin de se mettre à couvert des avanies, et d'être en droit d'en faire impunément.

Ce fut un vendredi que ce magistrat visita notre église : quelques-uns de nos chrétiens passèrent ce jour-là dans des exercices continuels de piété. Vous avez pu voir, dans une de mes lettres, combien le Seigneur a répandu de bénédictions sur la retraite de huit jours que j'ai donnée à nos néophytes, à l'imitation de celles qui se donnent dans nos maisons de Bretagne : plusieurs de ces néophytes ont formé d'eux-mêmes une espèce de société, pour s'assembler un vendredi de chaque mois, et pour faire ce jour-là, en abrégé, tous les exercices de la retraite. Je fus surpris et édifié d'une si sainte pratique, que je ne leur avois pas inspirée. Ainsi, tandis qu'un grand du siècle rendoit au lieu saint un honneur de pure cérémonie, et où le cœur n'avoit pas beaucoup de part, nos chrétiens faisoient monter au ciel leurs prières ferventes, et adoroient le vrai Dieu en esprit et en vérité.

Vous ne doutez pas, mon révérend Père, que nous n'ayons beaucoup à souffrir de la gêne que nous impose le commerce qu'il nous faut avoir malgré nous avec ces grands de l'empire, presque sans nulle espérance de les convertir. Le jour que je visitai le mandarin, en habit de cérémonie, j'avois porté dès le matin le viatique, et donné l'extrême-onction à un bon vieil-

lard qui étoit logé dans une méchante chaumière. Ce sont là les véritables délices d'un missionnaire : quand il fait pour un temps un autre personnage, c'est toujours contre son gré, et il en gémit au fond du cœur.

La ferveur de nos chrétiens nous dédommage d'une contrainte si importune, mais en même temps si nécessaire pour le bien de la religion. Je ne pouvois retenir mes larmes, quand je les voyois venir se purifier dans le sacrement de la Pénitence pour des fautes très-légères et presque imperceptibles. Ils étoient inconsolables, par exemple, lorsqu'ils avoient donné entrée dans leurs cœurs à quelques petits sentimens de vanité, en expliquant les mystères de la foi à leurs parens ou à leurs amis. Un d'eux me disoit avec une simplicité admirable : « On me doit, et je souffre beaucoup de ce qu'on ne me paye pas ; mais je ne veux aucun mal à ces débiteurs injustes : depuis que j'ai fait la retraite, je me regarde comme un homme qui seroit déjà mort, et je ne fatigue plus ceux qui me doivent. »

Le frère de ce néophyte, qui demeure à neuf lieues de King-te-tching, n'eut pas plutôt appris mon arrivée, qu'il partit à l'instant pour se rendre à l'église nonobstant la rigueur de l'hiver, et sans faire nulle attention à un dangereux abcès qui lui étoit venu sur le pied. Il fallut le mettre aussitôt au lit; je l'allai voir souvent, et je le trouvois toujours occupé de la prière et de la lecture des livres saints : il étoit beaucoup moins inquiet de son mal que je ne l'étois moi-même.

Il ne se trouve guère de catéchumènes qui n'aient à souffrir quelque persécution de leurs familles lorsqu'ils embrassent la religion. Un de ces catéchumènes vient d'être mis pour cette raison à une rude épreuve : il tenoit le livre de compte de son oncle, qui est un riche marchand; il n'eut pas plutôt reçu le baptême qu'il fut chassé de la maison, et il fut réduit pendant plus d'un an à une extrême misère. De faux amis, semblables à ceux du célèbre Eléazar, lui conseilloient d'abandonner la foi en apparence, et de mener en secret une vie chrétienne, parce que c'étoit là l'unique moyen de rentrer dans son emploi. Il rejeta bien loin cette indigne proposition; il aima mieux conduire sa femme et ses enfans dans un village où il en coûte peu pour vivre, tandis qu'il subsistoit lui-même d'un travail auquel il n'étoit nullement accoutumé. Son oncle, touché enfin de sa misère, vient de lui rendre son amitié, et de le rappeler à son service : il m'en informa aussitôt, et je l'exhortai à modérer son zèle; car l'ardeur avec laquelle il prêchoit les vérités de la religion rassembloit autour de lui tous les ouvriers, qui quittoient leur travail pour l'entendre, et c'est principalement ce qui lui avoit attiré la disgrâce de son oncle. Il sera bientôt en état d'assister les chrétiens qui sont dans l'indigence, et peut-être ceux-là même dont il a reçu du secours.

Les artisans et les ouvriers font le plus grand nombre des chrétiens de King-te-tching : ils ont raisonnablement de quoi vivre, lorsqu'ils sont en santé, et qu'ils ont de l'ouvrage; mais s'ils viennent à tomber malades, ou que les ouvrages cessent, ils sont à plaindre dans un lieu où les vivres sont chers, et où, éloignés la plupart de leurs pays, ils ne trouvent nulle ressource. La charité qui règne parmi les chrétiens les porte à s'aider les uns les autres; j'administrai, il y a peu de jours, les derniers sacremens à un jeune ouvrier étranger qui étoit attaqué d'une dyssenterie maligne; une famille chrétienne, quoique logée à l'étroit, l'avoit recueilli, et lui rendoit les services les plus rebutans sans s'effrayer d'un mal qui de sa nature est infect et contagieux. Le malade mourut le dernier jour de l'an chinois; c'est une circonstance qui rendoit cette œuvre de charité plus recommandable, surtout parmi les infidèles; car c'étoit, selon leurs idées superstitieuses, un très-mauvais présage pour l'année suivante; une coutume du dernier jour de l'an est de ne souffrir chez soi aucun étranger, pas même les plus proches parens, de crainte qu'au moment que commence la nouvelle année, il n'enlève le bonheur qui doit descendre sur la maison, et ne le détourne chez lui au préjudice de son hôte. Ce jour-là chacun se renferme dans son domestique, et se réjouit uniquement avec sa famille.

Rien n'est plus ordinaire, à la Chine, que de voir des pères de famille vendre jusqu'à leurs propres enfans. Quand l'enfant est chrétien, et qu'il est livré à un infidèle, son âme est pour ainsi dire vendue avec son corps : c'est ce que j'ai eu la douleur de voir dans mon dernier voyage de King-te-tching. Un chrétien avoit acheté un de ces enfans pour le préserver de tomber en des mains infidèles. Le père de cet

enfant avoit un second fils, et se voyant pressé par des créanciers intraitables, il le vendit à un idolâtre. Les chrétiens, qui vouloient prévenir ce malheur, se taxèrent volontairement pour le racheter; mais il n'étoit plus temps, et le marché étoit conclu.

C'est dans ces tristes conjonctures, mon révérend Père, qu'un missionnaire voudroit donner tout ce qu'il a, et, s'il le pouvoit sans nuire à la prédication de l'Évangile, se donner lui-même, à l'exemple du grand évêque saint Paulin, pour racheter ses frères en Jésus-Christ. Je n'ai pas laissé de trouver, dans ma pauvreté, de quoi soulager la misère extrême de deux pauvres chrétiens. Le premier avoit vu brûler sa maison, ses meubles, et tous les outils propres de son métier. Le second étoit un médecin de profession, et des voleurs lui avoient enlevé pendant la nuit ses habits les plus propres : c'étoit lui avoir dérobé sa science et sa réputation; car ici un médecin mal vêtu passe toujours pour ignorant, et n'est employé de personne.

Lorsque je voyois des chrétiens mourir de pure misère, ou des enfans devenir les esclaves des infidèles, j'ai pensé plusieurs fois que si des personnes zélées pour la conversion des Chinois ménageoient un fonds dont le revenu servît de ressource dans ces besoins extrêmes, rien ne feroit plus d'honneur à la religion, ni ne serviroit davantage à l'étendre.

Vous me demanderez peut-être si je compte beaucoup de lettrés parmi le grand nombre de pauvres néophytes qui font profession du christianisme à King-te-tching. A cela je vous répondrai que quelques-uns d'eux se font un plaisir de me voir et de m'entretenir. J'en connois un surtout avec qui j'ai de fréquentes conversations, et qui paroît s'approcher du royaume de Dieu. Il est peu de nos mystères sur lesquels il ne m'ait proposé ses difficultés; il a de l'esprit, il est réglé dans ses mœurs, et j'espère de la divine miséricorde qu'elle lui donnera la force d'exécuter ce qu'elle lui a inspiré. Il vient de faire baptiser une de ses filles qui étoit à l'extrémité, et cet enfant est maintenant au ciel, qui presse la conversion de son père.

Un autre lettré, habile et riche tout ensemble, me témoigne de l'amitié, mais il n'en est pas plus affectionné au christianisme. Sa tante est chrétienne et sa mère se dispose à recevoir le baptême. A peine ce lettré fut informé du dessein de sa mère, qu'il éclata contre elle par toute sorte de reproches et d'invectives. Il en vint jusqu'à la menacer que le jour même qu'elle seroit baptisée il prendroit un habit de deuil, et qu'en cet état il parcourroit toutes les rues de King-te-tching pour déplorer publiquement sa malheureuse destinée.

J'instruis actuellement plusieurs catéchumènes d'une même famille, que j'espère baptiser au premier jour; un lettré de leurs parens, qui brigue le mandarinat, est allé les trouver pour s'opposer à leur dessein, mais il en a reçu une réponse qui l'a couvert de confusion. « Quoi! lui ont-ils dit, vous saviez, il y a quelque temps, que nous manquions de tout dans notre maison, et que nous n'avions pas même de riz à manger; vous ne parûtes point alors pour nous aider de vos libéralités; et aujourd'hui que vous apprenez la disposition où nous sommes de nous faire chrétiens, vous accourez avec empressement pour nous en détourner? Vous craignez sans doute que cette démarche ne vous déshonore, mais notre parti est pris, et vous ne devez pas croire que pour vous obliger nous nous privions d'un bonheur que nous préférons à tous les biens de la terre. »

Voici encore un trait de l'aversion que l'esprit d'orgueil inspire aux lettrés pour le christianisme. La fille d'un de nos chrétiens avoit été promise dès le berceau au fils d'un lettré : ces sortes de promesses sont ordinaires à la Chine, et les lois les autorisent. Cette jeune fille étoit élevée dans la maison de son beau-père; c'étoit pour elle une très-mauvaise école. Elle tomba peu à peu dans un état de langueur, dont nul remède ne pouvoit la guérir; on la renvoya chez ses parens, dans l'espérance qu'elle se rétabliroit par leurs soins. Ceux-ci, qui venoient d'embrasser la foi, l'instruisirent des vérités chrétiennes, et je la baptisai qu'elle n'avoit encore que dix ans. Aussitôt qu'elle fut rétablie, sa belle-mère la rappela auprès d'elle. Quand le lettré s'aperçut qu'elle étoit chrétienne, il se répandit en toute sorte d'invectives et de calomnies contre les chrétiens, et courut sur-le-champ au tribunal du mandarin, pour y porter ses plaintes : mais le principal officier, auquel il s'adressa d'abord, l'empêcha de passer outre. « Vous n'y pensez pas, lui dit-il; comment parlez-vous de la religion chétienne? Ne savez-vous pas que le mandarin, mon maître et le vôtre, en juge autrement que

vous? Direz-vous qu'il se trompe? et quand cela seroit vrai de lui, oseriez-vous en dire autant de l'empereur, qui autorise cette religion et qui en fait l'éloge? » C'est ainsi que fut conjuré l'orage qui étoit tout près de se former.

Les lettrés de King-te-tching ont peine à me croire quand je leur dis qu'il y a dans plusieurs villes grand nombre de bacheliers et de docteurs qui font profession du christianisme. Ce seroit un grand bien pour cette mission si nos lettrés se rendoient dociles aux vérités de la foi; car le peuple est prévenu pour eux d'une grande estime, et leur exemple fait de fortes impressions sur les esprits. Vos prières, celles de votre illustre famille, et de tant d'âmes saintes qui s'intéressent aux progrès de la religion, procureront peut-être la conversion de ces lettrés : c'est à ces prières que j'attribue principalement les bénédictions que Dieu répand sur cette chrétienté naissante.

J'ai baptisé un vieux sieou-tsai, ou gradué, qui demeure dans les montagnes à une lieue de King-te-tching. C'est un homme d'esprit et d'une candeur admirable. Il y a deux ans qu'à cause de son grand âge il fut exempté des examens que les gradués doivent subir de trois en trois ans. La cour a coutume d'envoyer un examinateur dans chaque province : il punit les gradués dont la composition est médiocre, ou il les casse tout à fait, si elle est au-dessous de la médiocrité. Tout gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal est dès là privé de son titre, et est mis au rang du simple peuple. Il n'y a que deux cas où il puisse s'en dispenser légitimement; savoir, quand il est malade, ou bien quand il porte le deuil de son père ou de sa mère. Les vieux gradués, après avoir donné dans un dernier examen des preuves de leur habileté et de leur vieillesse, sont dispensés pour toujours de ces sortes d'examens, et ils conservent néanmoins l'habit, le bonnet, et les prérogatives d'honneur attachés à l'état de gradué. Tel étoit celui dont je parle. Il est le seul chrétien de son village, et je l'ai entendu gémir plusieurs fois de ce qu'il n'avoit pu encore persuader à ses parens d'imiter son exemple.

Les jugemens de Dieu sur la conversion des infidèles sont impénétrables. Tel qu'on désespère de gagner à Jésus-Christ, se convertit tout à coup lorsqu'on s'y attend le moins : tel autre dont la conquête paroissoit comme assurée, trompe l'attente la plus certaine, et persévère dans son aveuglement. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples parmi une infinité d'autres, qui vérifient ces terribles paroles du Sauveur [1] : « On prendra l'un, et on laissera l'autre. »

Je m'étois souvent entretenu des vérités de la religion avec un Chinois qui me paroissoit en être vivement touché, et qui ne soupiroit, ce semble, qu'après la grâce du baptême. Dans un repas, où il se trouva chez une de ses parentes, un os de poulet s'arrêta au milieu de son gosier, et, quelques efforts qu'il fît, il ne put ni le jeter dehors, ni le pousser en dedans. On le conduisit à demi mort dans sa maison; et comme il passoit devant notre église, il m'envoya dire de prier Dieu pour lui, en m'assurant que s'il guérissoit, il se feroit aussitôt chrétien. J'envoyai à l'instant un catéchiste pour invoquer sur lui le saint nom du Seigneur, et pour le baptiser en cas de nécessité. Les ministres de Satan nous avoient prévenus : un de ses amis idolâtre lui avoit donné un breuvage sur lequel il avoit jeté un sort que les infidèles emploient en de pareilles occasions, et qu'ils nomment *kieou-long-hia-hai*, c'est-à-dire, que les neuf dragons se précipitent dans la mer. Le malade se trouva soulagé, et l'enfer conserva sa proie que j'étois près de lui ravir.

L'autre exemple que j'ai promis de vous rapporter est plus consolant. Le père de deux de mes chrétiens, âgé de quatre-vingts ans, persévéroit dans son infidélité avec une opiniâtreté que je n'avois jamais pu vaincre. L'un de ses deux enfants eut un voyage à faire : il communia avec beaucoup de piété avant que de s'embarquer. Trois jours après, comme il passoit pendant la nuit le lac de Jao-tcheou, qui a trente lieues de circuit, sa barque, toute remplie de passagers, heurta contre une autre beaucoup plus forte qui étoit à l'ancre, et qu'on n'avoit pas aperçue : elle se brisa à l'instant, et presque tous les passagers périrent. Ce jeune homme fut de ceux qui se sauvèrent; il revint au plus vite à King-te-tching. Son père reconnut la protection de Dieu dans la manière dont son fils s'étoit tiré de ce péril : il l'exhorta à en remercier le Seigneur, et il vint aussitôt

[1] *Unus assumetur, et alter relinquetur.* Luc., cap. XVII, v. 35.

me trouver à l'église pour me prier de l'instruire et de le baptiser.

La Providence m'adressa en même temps un autre vieillard âgé de soixante-huit ans, et qui étoit plein de force et de vivacité. La seule curiosité l'avoit conduit à l'église ; il souhaitoit avec passion de voir un Européen ; et comme la porte étoit entr'ouverte, il cherchoit à me rencontrer des yeux. Un catéchiste l'aperçut et l'invita honnêtement à entrer : je le reçus avec amitié, et je lui laissai tout le temps de me contempler à loisir. Je l'entretins ensuite des vérités de la religion ; il les goûta : je sentis même qu'il avoit un autre maître qui l'instruisoit au fond du cœur. Il vint me revoir le lendemain, et le troisième jour il m'amena un de ses amis qui revenoit de la campagne, auquel il vouloit, me disoit-il, faire part du trésor qu'il avoit découvert. Celui-ci, de retour à son village, en devint pour ainsi dire l'apôtre : il enseigna à ses concitoyens les vérités qu'il venoit d'apprendre, et plusieurs ne demandent maintenant qu'à être instruits. C'est dans ces occasions où je voudrois, s'il étoit possible, me multiplier moi-même. Du moins, si j'avois trois ou quatre catéchistes de plus, combien d'âmes ne gagnerois-je pas à Jésus-Christ ! Ce bon vieillard m'apporta quelques jours après un sac rempli d'idoles, dont quelques-unes étoient de prix : elles furent mises en pièces et jetées au feu. Je le baptisai ensuite aussi bien que plusieurs ouvriers qui travaillent dans sa maison, et qui ont été touchés de ses instructions et de son exemple.

Un autre infidèle vient d'éprouver un effet non moins sensible de la miséricorde de Dieu à son égard. Un chrétien, avec lequel il étoit associé, l'avoit instruit de nos saints mystères ; il tomba malade, et il demanda le baptême. Le chrétien négligea de m'en avertir sur l'heure ; le malade fut surpris tout à coup d'un délire qui le menaçoit d'une mort prochaine. Son ami, le voyant sans connoissance, douta s'il lui étoit permis de le baptiser, et ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il se détermina à le faire. Le malade reçut donc le baptême, et il expira un moment après l'avoir reçu. Ce doute qu'avoit eu le chrétien m'engagea à faire une instruction publique à tous les néophytes assemblés, sur la manière dont ils devoient se comporter dans de semblables conjonctures.

La petite vérole avoit réduit la fille d'un infidèle à la dernière extrémité, et elle étoit désespérée des médecins [1]. Son père sut qu'un chrétien avoit sauvé deux de ses enfans attaqués de la même maladie, par un remède que le missionnaire lui avoit donné. Il alla le trouver, le pria de lui procurer le même secours. Le chrétien vint m'en donner avis ; la résolution fut prise de baptiser la petite fille à l'insu des parens, en tirant d'eux néanmoins une promesse que, si elle guérissoit, ils permettroient qu'elle fût instruite des vérités de la religion. Ses parens s'y engagèrent volontiers ; mais le remède vint trop tard. Du reste, et c'est ce qui importoit le plus, la fille fut baptisée vers le midi, et le soir elle entra en possession de l'héritage des enfans de Dieu. Son père ne laissa pas d'avoir recours aux superstitions qui sont en usage pour honorer la déesse de la petite vérole ; et comme on lui représentoit que cette fausse divinité ne lui avoit pas été propice, et qu'elle étoit devenue indigne des honneurs qu'il lui rendoit : « N'importe, répondit-il, j'ai d'autres enfans, et si je manquois à mon devoir, elle pourroit bien me les enlever, comme elle m'a enlevé celle-ci. »

La manière dont quelques médecins chinois traitent ceux qui ont la petite vérole mérite d'être rapportée : ils se vantent d'avoir le secret de la transplanter en quelque sorte, et ils appellent le moyen dont ils se servent *miao;* c'est le nom qu'on donne au riz en herbe qu'on transplante d'un champ dans un autre, et aux œufs de poisson déjà animés dont on peuple les étangs. Voici donc comme ils s'y prennent ; quand il tombe entre leurs mains un enfant dont la petite vérole sort avec abondance et sans aucun fâcheux accident, ils en prennent les croûtes qu'ils font sécher, qu'ils pulvérisent, et qu'ils gardent avec soin. Lorsqu'ils aperçoivent dans un malade les symptômes d'une petite vérole naissante, ils aident la nature, à ce qu'ils prétendent, en lui mettant dans chaque narine une petite boule de coton, où cette poussière est semée, et ils s'imaginent que ces esprits passant du cerveau dans la masse du sang, forment une espèce de levain qui produit une fermentation utile, et que par ce moyen la petite vérole sort abondamment et sans aucun danger, parce qu'elle se trouve entée, pour ainsi

[1] L'inoculation et la vaccine ont successivement pénétré en Chine, et y sont en honneur.

dire, sur une bonne espèce. Pour moi, j'ajoute peu de foi à ce remède, et je lui préférerois sans difficulté une prise de poudre de vipère si j'en avois.

Vous jugerez sans doute, de ce que j'ai l'honneur de vous dire, que je me mêle quelquefois de donner des remèdes. Il est vrai, mon révérend Père, et je vous avouerai même qu'il n'y a point de métier que je ne fisse de bon cœur, pour peu qu'il pût contribuer à la conversion des âmes. J'ai souvent regret de n'avoir pas pris des leçons de pharmacie lorsque j'étois en Europe. Vous seriez étonné de voir le gros volume tout rempli de recettes que j'ai écrit de ma main. Je m'imagine que ce recueil fera dans la suite entre les mains de quelque fervent missionnaire encore plus de bien que dans les miennes.

L'église de King-te-tching est trop petite pour contenir la multitude de mes néophytes, surtout aux grandes fêtes : je viens d'acquérir un emplacement pour l'agrandir, et je juge ce besoin si pressant, que je suis résolu d'y employer une partie de la somme qu'on m'envoie pour ma propre subsistance. Je me repose sur la Providence, et j'espère qu'elle me procurera des secours qui remplaceront l'argent que je tire de mon petit fonds. Deux cents taëls suffiront pour exécuter mon projet. Il faudra ensuite bâtir un petit logement pour le missionnaire ; mais je n'y penserai que quand j'aurai acheté une maison dont je puisse faire une autre église, que je dédierai à la sainte Vierge, et où j'assemblerai nos dames chrétiennes. A mon dernier voyage elles tinrent leur assemblée dans une boutique qu'on tint fermée pendant ce temps-là. Le lieu, comme vous voyez, n'étoit guère décent pour la célébration de nos saints mystères et pour l'administration de nos sacremens.

Je ne puis m'empêcher, mon révérend Père, d'ajouter encore ici quelques traits du zèle qu'ont nos chrétiens pour la conversion de leurs concitoyens. Une jeune femme, dont le mari est chrétien, n'étant encore que catéchumène, a sû gagner à Jésus-Christ sa grand'-mère, sa mère, son père, ses deux frères et une belle-sœur. Outre cela, elle trouva le moyen de mettre dans le ciel un grand nombre de petits enfans d'infidèles, qu'elle baptisoit secrètement dans un temps de mortalité. Je ne balançai pas à répandre au plus tôt les eaux salutaires du baptême sur un prosélyte qui les avoit fait couler si à propos sur tant d'autres.

Au reste, on ne doit pas s'imaginer que notre catéchumène ait trouvé de la facilité à toutes ces conversions qu'elle a opérées. Sa grand'mère, qui a quatre-vingt-six ans, a longtemps exercé son zèle et sa patience. Ce qu'on appelle en Europe le sexe dévot, est ici le sexe superstitieux à l'excès. Celle dont je parle faisoit profession du jeûne le plus austère : elle vivoit selon toute la rigueur de sa secte, et, depuis quarante ans, elle n'avoit rien mangé qui eût vie. De plus, c'étoit une dévote du dieu Fo, à longues prières : elle étoit enrôlée dans la confrérie du fameux temple de la montagne Kieou-hoa-chan. On va de fort loin en pèlerinage à ce temple ; les pèlerins, dès qu'ils sont au bas de la montagne, s'agenouillent et se prosternent à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le pèlerinage chargent quelques-uns de leurs amis de leur acheter une grande feuille imprimée et marquée à un certain coin par les bonzes. Au milieu de la feuille est la figure du dieu Fo, Sur l'habit de Fo, et tout autour de sa figure sont une infinité de petits cercles. Les dévots et les dévotes au dieu Fo prononcent mille fois cette prière : *Na-mo-o-mi-to-Fo*, à laquelle ils ne comprennent rien, car elle leur est venue des Indes avec la secte de Fo. Ils font de plus cent génuflexions, après quoi ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure est toute couverte. De temps en temps on invite les bonzes à venir à la maison pour y faire des prières, et pour sceller et authentiquer le nombre des cercles qui ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles dans un petit coffre bien scellé par les bonzes, c'est ce qu'ils appellent *lou-in*, c'est-à-dire passe-port pour le voyage de cette vie en l'autre. Ce passe-port ne s'accorde point qu'il n'en coûte quelques taëls, mais aussi, selon eux, on est assuré d'un voyage heureux.

La grand'mère de notre catéchumène avoit lieu d'être contente de ses faux dieux sur la durée de sa vie future, dont elle avoit un bon garant dans ses prétendus mérites. Son lou-in étoit rempli, et lui avoit coûté trente taëls à diverses reprises. Vous voyez par là combien de liens l'attachoient au dieu Fo, et s'il étoit facile de mettre en liberté cette fille d'Abraham,

que le démon tenoit captive depuis tant d'années. Néanmoins, elle jeta elle-même au feu son lou-in, et elle renonça à ses indulgences imaginaires, pour être régénérée dans les eaux du baptême. On ne voulut point lui laisser une espèce de chapelet, quoiqu'on eût pu le consacrer à un saint usage, afin d'effacer de son esprit toute idée de ses superstitions, et je louai fort ce trait de prudence. Les dévots de cette secte ont continuellement pendu au cou ou autour du bras une sorte de chapelet de prix composé de cent grains médiocres, et de huit plus gros. A la tête et dans l'endroit où nous plaçons une croix, se trouve un gros grain de la figure de ces petites tabatières faites en forme de calebasse. C'est en roulant ces grains entre leurs doigts, qu'ils prononcent ces paroles mystérieuses, *Na-mo-o-mi-to-Fo;* l'usage de ces chapelets dans la secte de Fo est de beaucoup de siècles plus ancien que celui du saint rosaire parmi les chrétiens.

Quand on expliqua à cette bonne catéchumène l'auguste signe de la croix, et combien il est redoutable aux démons, elle fit une remarque que je ne dois pas omettre : « Cela est admirable, s'écria-t-elle ; n'avez-vous pas fait réflexion qu'aux réjouissances du cinquième jour de la cinquième lune, nous faisons aux petits enfans qu'on mène dehors, une croix avec du vermillon au milieu du front, et cela afin de les préserver du malin esprit »? En effet, un de mes chrétiens, qui est du même village, convient de cette coutume; c'est ce qui confirme ce que quelques-uns assurent, que la religion chrétienne a été connue anciennement à la Chine sous le nom de *Che-tse-kiao,* c'est-à-dire religion de la croix.

Un de mes chrétiens étant allé dans son pays, qui est éloigné de trente lieues de King-te-tching, prêcha la foi à ses concitoyens, et en convertit cinquante par ses exhortations et par ses bons exemples. Le missionnaire qui les a baptisés m'en a rendu témoignage. King-te-tching étant l'abord d'une infinité d'étrangers que le commerce y attire, l'Eglise qui y est placée, sert infiniment à étendre la foi, et il se peut faire que, bien que je l'ignore, d'autres chrétiens, qui seront retournés dans leurs provinces, y auront jeté la semence évangélique avec un égal succès. C'est ainsi que M. le marquis de Broissia, sans avoir traversé les mers, recevra la récompense due aux hommes apostoliques [1], et que Jésus-Christ lui tiendra compte de tout le bien qui se fait à King-te-tching, où il se trouve tant de chrétiens qui doivent à ses libéralités leur conversion et leur salut.

Je finirai ce qui regarde nos chrétiens par un dernier trait de l'attachement qu'ils ont pour leur religion, qui me donnera lieu de vous instruire des mœurs et des coutumes chinoises. Un fervent chrétien fut atteint d'une phthisie l'année dernière; il voyoit les approches de la mort avec une fermeté et une constance que tout le monde admiroit; il n'avoit d'inquiétude que par rapport à sa femme qui étoit près de ses premières couches, et il craignoit, avec raison, qu'elle ne fût livrée à quelque infidèle qui la pervertiroit, ou du moins qui ne lui laisseroit pas la liberté de faire une profession ouverte de sa foi. Pour la préserver de ce malheur, il ne donna point de repos à un chrétien de ses amis, qu'il ne lui eût promis de l'épouser après sa mort, et il détermina sa femme, par de pareilles instances, à consentir à de secondes noces.

C'est la coutume à la Chine que les veuves, quand elles sont de qualité, passent le reste de leurs jours dans le veuvage; et c'est une marque du respect qu'elles conservent pour la mémoire de leur mari défunt. Il n'en est pas de même des personnes d'une condition médiocre. Les parens qui veulent retirer une partie de l'argent qu'elle a coûté au premier mari, la forcent, malgré elle, de se remarier. Souvent même le mari est arrêté et l'argent livré, sans qu'elle en ait la moindre connoissance. Si elle a une fille, et qu'elle soit encore à la mamelle, elle entre dans le marché de la mère. Il n'y a qu'un moyen, pour une veuve, de se délivrer de cette oppression, c'est qu'elle ait de quoi subsister et qu'elle se fasse bonzesse; mais cette condition est fort décriée, et elle ne peut guère l'embrasser sans se déshonorer.

La femme dont je parle accoucha d'une fille trois jours après la mort de son mari. La succession appartenoit de droit au neveu qui étoit infidèle; car c'est encore une coutume de la Chine, que les filles n'héritent pas des biens immeubles; et le défunt n'avoit pour tout bien

[1] *Mercedem prophetæ accipiet.* Matth., cap. x, v. 41.

qu'un laboratoire en porcelaine. Ce neveu, comme le plus proche héritier, vendit aussitôt la veuve à un infidèle, et celui-ci ne manqua pas, dès le lendemain matin, d'envoyer une chaise à porteurs, avec bon nombre de gens affidés, qui enlevèrent cette pauvre veuve et la transportèrent dans la maison du nouveau mari. Une pareille violence la désespéra; elle mit en pièces la chaise où on l'avoit enfermée, et quand elle fut arrivée dans la maison de celui à qui on venoit de la livrer, elle ne fit que pleurer et gémir; elle ne mangeoit point, et elle menaçoit de se laisser mourir de faim, plutôt que d'être la femme d'un idolâtre, qui ne lui permettroit pas l'exercice de sa religion, et qui vendroit sa fille à quelque autre idolâtre.

Cependant les chrétiens délibérèrent ensemble des mesures qu'ils avoient à prendre pour la mettre en liberté. Leur partie étoit riche, et il n'y a rien qu'on ne puisse obtenir à la Chine avec de l'argent; on empêche même les requêtes d'aller jusqu'au mandarin. Il fut conclu néanmoins qu'on porteroit une plainte à son tribunal. Un chrétien, quoique parent éloigné du premier mari de cette femme infortunée, eut le courage de se faire chef de l'accusation; il va à l'hôtel du mandarin, et frappe trois coups sur une espèce de timbale qui est à côté de la salle où l'on rend justice. C'est un signal qui ne se donne que dans les malheurs extrêmes, et alors le mandarin, quelque occupé qu'il soit, doit tout quitter sur l'heure pour accorder l'audience qu'on lui demande; il est vrai qu'il en coûte la bastonnade à celui qui donne l'alarme, à moins qu'il ne s'agisse de quelque injustice criante, qui mérite un prompt remède.

Notre charitable chrétien s'étoit préparé au châtiment. Il le reçut, et ensuite présenta sa requête au mandarin. Il n'eut garde d'alléguer pour raison qu'il n'étoit pas permis à une chrétienne d'épouser un infidèle, mais il prit l'affaire au criminel, il la traita d'un rapt violent, et il se plaignit de l'inexécution de la loi qui défend de vendre une femme à un nouvel époux avant qu'elle ait achevé le mois de son deuil. Cette loi est souvent négligée; néanmoins, quand on se plaint de son infraction, on embarrasse le mandarin, pour peu qu'il cherche à conniver. Le mandarin ne put donc se dispenser de répondre à la requête, et les parties furent citées.

Comme cette généreuse néophyte sait lire, ce qui est ici aussi rare parmi les personnes du sexe, qu'il est ordinaire parmi les hommes, on trouva le moyen de lui faire tenir plusieurs billets qui lui donnoient avis des mesures qu'on avoit prises. Elle fut conduite à l'audience, où elle soutint que presque aussitôt après la mort de son mari elle avoit été enlevée de force; preuve de cela, dit-elle, c'est que me trouvant alors sans défense, je mordis à l'épaule celui qui m'enleva et qui me jeta dans la chaise; c'est ce qu'il est aisé de vérifier. Comme le mandarin biaisoit et qu'il cherchoit des tempéramens pour accommoder l'affaire, elle tira des ciseaux et fit semblant de vouloir se couper les cheveux, pour lui faire entendre qu'elle aimoit mieux renoncer tout à fait au mariage, que de consentir à être l'épouse de celui qui l'avoit ravie. Le mandarin se vit obligé de prononcer, et il ordonna qu'elle seroit mise en liberté.

Tout étoit fini, ce semble, après ce jugement, et les chrétiens se retirèrent fort satisfaits. Mais leur joie fut bien courte. A peine cette pauvre femme fut-elle dans la rue, qu'on l'enleva une seconde fois. On comprit aisément que ce ravisseur injuste se sentoit appuyé. La néophyte s'abandonna de nouveau à toute sa douleur, laquelle, jointe aux insomnies et à l'abstinence, lui causa une fièvre des plus violentes. Alors son prétendu mari consentit à la remettre entre les mains de celui qui le rembourseroit de son argent. Le chrétien qui avoit promis de l'épouser accepta la condition, et c'est ainsi que se termina cette fâcheuse affaire. Notre néophyte fut longtemps l'admiration des Chinois, ils ne parloient d'elle que comme d'une héroïne. A mon arrivée à King-te-tching, je baptisai sa petite fille, dont le salut avoit couru tant de risques.

Vous voyez, mon révérend Père, combien il y a d'obstacles à surmonter pour embrasser ou conserver la foi au milieu de ces nations infidèles, au lieu que dans le règne de l'Église, pour se damner, il faut en quelque sorte s'obstiner à sa perte, et franchir toutes les barrières que les lois ecclésiastiques et civiles opposent au libertinage. On trouve à chaque pas de pieux monumens qui prêchent la vertu et qui inspirent l'horreur du vice. Mais ici, combien de sortes de professions auxquelles il faut absolument renoncer quand on veut se faire

chrétien! et où trouver des ressources pour subsister? Un de nos missionnaires a baptisé depuis peu deux bonzes; j'en baptiserai un, dans trois ou quatre jours, qui est sorti de son monastère, et qui a quitté l'habit de bonze; nous regardons la conversion de ces gens-là comme un miracle de la grâce de Jésus-Christ; non pas qu'il soit difficile de leur persuader la vérité et la nécessité de notre sainte religion, mais c'est qu'étant la plupart sur l'âge, et incapables de faire autre chose que de mendier leur vie avec quelque sorte d'honneur, ils ne peuvent se résoudre à une mendicité qui devient honteuse hors de leur profession de bonze. Néanmoins il arrive, je ne sais comment, qu'on s'endurcit sur l'aveuglement des bonzes aussi bien que sur celui des magiciens et de ceux qui disent la bonne fortune, lesquels inondent cet empire. Ce qui nous touche infiniment, c'est de voir les écueils continuels que nos chrétiens de tout état ont à éviter pour se maintenir purs de toute superstition. Il faut qu'ils aient toujours en main, ainsi que s'exprime l'apôtre, « les armes[1] de la justice pour se défendre à droite et à gauche », et qu'ils soient continuellement en garde contre une infinité de superstitions qui règnent dans la forme des contrats, dans les corvées qu'on impose, dans les voyages qui se font de compagnie, dans les réjouissances et les fêtes publiques, dans les maladies populaires, dans les grandes calamités causées par la sécheresse ou par la pluie, dans les cérémonies des mariages, dans l'appareil des obsèques; et, pour s'en préserver, nos néophytes sont souvent obligés de renoncer à un gain considérable, de rompre avec des amis ou avec des parens, de perdre un protecteur, de résister à un maître, ou de s'exposer à la colère d'un magistrat. Après tout, les Chinois, devenus une fois chrétiens, trouvent dans leur foi des armes puissantes pour vaincre tous ces différens obstacles.

Mais à quels stratagèmes ridicules les ministres de Satan n'ont-ils pas recours pour aliéner les esprits du christianisme! Il semble que le commerce que les marchands de porcelaine font aux Indes et aux Philippines ne serve qu'à confirmer les extravagances qui se débitent contre la religion. Les Chinois idolâtres venus de Manille, de Malacca, de Batavie, veulent paroître instruits de nos pratiques, et donnent cours à une infinité de calomnies, telles que sont celles-ci, par exemple: que nous arrachons les yeux aux malades (ils parlent de l'extrême-onction que nous leur donnons); que nous tramons sourdement une révolte pour nous emparer de l'empire; que nous faisons des disciples à force d'argent; que l'argent ne nous manque pas, puisque nous avons le secret de le contrefaire; enfin, que notre religion est infâme, et que les deux sexes se trouvent confondus dans des assemblées secrètes. Tout cela se débite à King-te-tching, et nuit infiniment au progrès de la foi.

Je viens d'apprendre tout récemment qu'on avoit tâché de séduire par de semblables extravagances quelques néophytes qui ont reçu cette année le baptême. Un Chinois étant allé voir un de ses amis à son retour de Manille, aperçut l'image du Sauveur qui étoit placée dans l'endroit où il mettoit ses idoles avant sa conversion. « Je sais, lui dit-il, quel est ce Yesou (c'est ainsi qu'ils prononcent le saint nom de Jésus), je viens d'un pays de chrétiens, et je suis au fait de tout ce qui concerne leur religion. Pauvre aveugle, ne voyez-vous pas que ce que vous adorez est le heou-tsin, c'est-à-dire l'esprit singe, dont parle un de nos livres, qui fut chassé du ciel pour avoir voulu y dominer? » Il embellit cette fable avec une confiance capable d'imposer à un esprit crédule. Mais comme on lui proposa de venir à l'église pour m'entretenir, il le refusa, et le chrétien, indigné de ses blasphèmes, jugea, de son refus, que c'étoit un fourbe qui feignoit d'être instruit de nos mystères pour le pervertir.

Un autre marchand, venu de Batavie, assuroit à un néophyte qu'il avoit découvert le véritable dessein des prédicateurs de l'Évangile. « Ils viennent chez nous, disoit-il, pour faire des recrues d'âmes, dont il y a disette en Europe. Quand il meurt des chrétiens dans cet empire, comme ils se sont livrés aux Européens en recevant le baptême, ils ne peuvent leur échapper; par le moyen de certains sorts qu'ils jettent sur les âmes, ils les forcent de passer en Europe. ....Voyez, ajoutoit-il, à quoi on s'engage quand on se fait chrétien. » Comme on trouve à la Chine des gens assez insensés pour débiter ces imaginations ridicules, il s'en trouve aussi d'assez crédules pour y

[1] *Per arma justitiæ, à dextris et à sinistris.* Cor., cap. VI, v. 7.

ajouter foi, ou du moins pour former des doutes qui les éloignent du christianisme.

Le lien-tan, ou le secret de faire de l'argent, qu'on attribue aux chrétiens, est une autre calomnie qui empêche la conversion de beaucoup d'infidèles. La Chine a ses souffleurs, et ce métier, auquel on se ruine infailliblement, n'y est guère moins décrié que le peut être celui de faux monnoyeur en Europe. Comme il y en a qui disent que nous arrachons les yeux des chrétiens pour en faire des lunettes, d'autres prétendent que ces yeux arrachés ont la vertu de transformer le cuivre blanc en argent.

Cependant cette calomnie a donné lieu à la conversion d'une nombreuse famille, et le père du mensonge a été vaincu par ses propres armes. Le chef de cette famille possédoit une charge dans un tribunal de mandarins, et il avoit souvent essayé de faire de l'argent. Un chrétien alla le trouver, et s'insinua dans ses bonnes grâces en flattant sa passion. « Je suis chrétien, lui dit-il, et j'ai sujet de croire que dans ma religion on a le secret du lien-tan. Si vous deveniez chrétien comme moi, sans doute que ce secret vous seroit communiqué. L'officier agréa la proposition, et se mit à lire quelques livres qui traitent de la religion; il les goûta, il avoua même qu'il étoit persuadé que ceux qui avoient de si belles connoissances sur l'origine et la nature des choses, avoient aussi l'admirable secret du lien-tan. « Vous avez raison, reprit le chrétien, mais ne croyez pas qu'on vous confie jamais ce secret, que vous ne donniez des preuves certaines de votre habileté dans les matières de la religion. » Il continua donc à s'instruire, et peu à peu, avec le secours de la grâce, il fut convaincu de la vérité de notre sainte religion et du prix inestimable des biens qu'elle promet à ceux qui la suivent. On lui découvrit alors le stratagème, et il sut bon gré à celui qui l'avoit ainsi trompé. Toute sa famille, gagnée par ses instructions, a été baptisée. Je ne laissai pas de blâmer la conduite du néophyte qui avoit usé d'un pareil artifice; car outre le mensonge dont il s'étoit rendu coupable, il appuyoit encore des soupçons qui ne sont que trop préjudiciables à la propagation de la foi.

Après vous avoir entretenu de la chrétienté de King-te-tching en particulier, il faut vous dire quelque chose de la mission de la Chine en général. Elle fut, il y a trois ans, sur le penchant de sa ruine par la malignité d'un des plus puissans et des plus cruels ennemis du christianisme; mais la main du Seigneur la protégea d'une manière sensible, dans le temps même que nous avions le plus de sujet de nous alarmer. J'entrerai sur cela dans un détail que je ne puis refuser au zèle que vous avez pour cette chère mission. Vous compatirez sans doute à la triste situation où nous nous trouvâmes alors, et vous bénirez les miséricordes du Seigneur qui a confondu d'une manière si avantageuse à la religion un ennemi accrédité.

Ce fut le 23 décembre de l'année 1711, que Fan-tchao-tso, mandarin, et l'un des censeurs de l'empire, attaqua ouvertement le christianisme, et prit le dessein de le faire proscrire de toute la Chine. Le devoir des censeurs publics est d'avertir des désordres qui se glissent dans l'État, de relever les fautes des magistrats, et de ne pas épargner la personne de l'empereur, lorsqu'ils le croient répréhensible. Ils se font extrêmement redouter, et je sais des traits étonnans de leur hardiesse et de leur fermeté. On a vu accuser des vice-rois tartares, quoiqu'ils fussent sous la protection de l'empereur. Il est même assez ordinaire que ces sortes de censeurs, soit par entêtement, soit par vanité, aiment mieux tomber dans la disgrâce du prince et être mis à mort, que de se désister de leurs poursuites, quand ils croient qu'elles sont conformes à l'équité et aux règles d'un sage gouvernement.

Le censeur Fan avoit naturellement de l'aversion pour le christianisme; la constance d'une jeune néophyte fut la cause innocente des mesures violentes auxquelles il se détermina pour perdre absolument tous les chrétiens de l'empire. Les jésuites françois ont une chrétienté nouvelle dans une ville nommée *Ouen-ngan*, qui n'est qu'à vingt-quatre lieues de Pékin. C'est la patrie du censeur. Il avoit un petit-fils assez affectionné au christianisme, qui épousa une jeune néophyte; on étoit convenu avec lui et avec ses parens qu'elle auroit une liberté entière de pratiquer les exercices de sa religion. Cependant le jour même que se fit le mariage, après quelques cérémonies indifférentes, on la conduisit dans une chambre où il y avoit plusieurs idoles bien ornées. On lui proposa de les honorer, et comme elle le refusoit constamment, sa belle-mère et d'au-

tres dames ses parentes usèrent de violence pour la forcer malgré elle de baisser la tête et d'adorer les idoles. Après bien des efforts inutiles, voyant qu'elles ne gagnoient rien sur son esprit ni par leurs caresses ni par leurs menaces, elles la traitèrent pendant plusieurs jours avec toute sorte de rigueur ; mais la néophyte demeura toujours ferme, et c'est ce qui offensa infiniment le censeur, grand-père du nouveau marié. Il dressa sur-le-champ une requête contre la religion chrétienne, et il la présenta à l'empereur, le jour que ce prince devoit partir pour la chasse. L'empereur reçut la requête, et mit au bas, selon la coutume, quatre lettres qui signifient : « que le ly-pou[1] délibère sur cette affaire, et qu'il m'en fasse son rapport. » Le père Parennin me fit savoir aussitôt cette triste nouvelle, en me priant d'ordonner des prières, parce que la religion étoit dans un extrême danger. « Vous verrez, me mandoit-il, dans la gazette publique, la requête de ce censeur, il ne se peut rien imaginer de plus violent. Pour comble de disgrâce, l'empereur a renvoyé l'examen de cette affaire au ly-pou, et vous savez combien ce tribunal est peu favorable à la religion. S'il répond dans quinze jours, ainsi qu'il a accoutumé de faire, l'empereur ne sera pas de retour, et si la réponse nous est contraire, quel sera notre embarras ? »

Peu de jours après, c'est-à-dire le 14 janvier, le même Père m'écrivit pour m'informer d'un événement qui n'a pu être ménagé que par la divine Providence. « L'affaire, me disoit-il, que le censeur Fan nous a suscitée, n'est pas encore finie ; mais elle n'est pas désespérée. Ce même censeur vient de présenter à l'empereur un autre mémoire sur les digues de Ouen-ngan et de Patcheou, qui sont proprement l'ouvrage de l'empereur ; et il propose d'ouvrir un canal pour y recevoir la rivière. Sa Majesté a répondu à ce mémoire par un assez long raisonnement, qui tend à prouver que le censeur est un homme ignorant et inconsidéré. C'est ainsi que finit le tchi ou la réponse de l'empereur, comme vous le lirez dans la gazette : « Fan-tchao-tso n'entend pas l'affaire des digues ; ce qu'il propose sur le nouveau canal est impraticable ; c'est un étourdi qui ne sait ce qu'il dit, et qui cherche à brouiller. Tout ce qu'il a représenté ne convient nullement ; qu'on lui fasse une verte réprimande. » Les chrétiens ont grand soin de publier ce tchi impérial, et nous de le montrer au ly-pou, car l'affaire des digues est du ressort d'un autre tribunal. On nous fait bien espérer ; je crains néanmoins que la délibération ne finisse par quelque clause peu avantageuse à la religion, car ces messieurs ne veulent presque jamais donner tort aux censeurs ; ils craignent d'être accusés eux-mêmes. Nous avions fait un mémoire pour être présenté à l'empereur ; nul de nos amis n'a voulu s'en charger : ils disent pour raison qu'il faut attendre la réponse du tribunal auquel Sa Majesté a renvoyé l'affaire. »

Enfin, je reçus une troisième lettre du père Parennin, datée du 21 janvier, qui étoit conçue en ces termes : « Je sais quelle est votre inquiétude sur l'affaire présente : je joins ici en chinois la délibération du ly-pou ; elle partit le 18 pour la Tartarie ; la réponse peut venir dans trois jours. L'empereur n'a qu'à dire Y Y, que cela soit ainsi. Nous sommes contens. Dieu nous a bien secourus, et que d'actions de grâces ne lui devons-nous pas ! Le président du ly-pou nous a envoyé par son fils la délibération, afin de la mettre dans nos archives, ne doutant pas qu'elle ne soit confirmée par l'empereur. Hier, trois des conseillers nous firent avertir qu'ils viendroient aujourd'hui pour nous en féliciter ; nous préparons quelques curiosités d'Europe pour leur en faire des présens, avant que de leur rendre la visite.

« On a peine à concevoir que le ly-pou, qui nous a toujours été infiniment opposé, soit devenu si favorable dans cette occasion : on s'attendoit bien que l'édit accordé par l'empereur, la trente-unième année de son règne, empêcheroit ce tribunal de proscrire la religion chrétienne ; mais on avoit tout lieu de craindre que, conformément à la requête du censeur, il ne mît des clauses tout à fait contraires à la publication de l'Évangile ; qu'il ne défendît, par exemple, aux femmes de venir à l'église, aux chrétiens de mettre sur la porte de leurs maisons le saint nom de Jésus ou l'image de la croix, d'avoir des images de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge dans leurs appartemens, etc. Une réforme de cette nature eût ruiné le christianisme. La délibération du ly-pou fut envoyée en Chine aux colaos[1],

[1] Tribunal des rits.

[1] Ministres d'État.

qui l'approuvèrent, et la traduisirent en tartare pour l'envoyer à Sa Majesté. »

La lettre du père Parennin finit par ces mots consolans : « Le tchi impérial est venu, il est tel que nous le souhaitons; Dieu en soit à jamais béni. Ces réponses du ly-pou et de l'empereur vont être publiées dans toutes les gazettes, et rien ne sera plus honorable à la religion. »

Dans une autre lettre du 28, il me parloit *ainsi* : « L'empereur est de retour, et nous eûmes l'honneur de le remercier avant-hier; il ne nous dit mot, mais avant-hier il nous envoya le tchao, le tchang et les deux ouang (ce sont quatre mandarins), qui, nous ayant fait mettre à genoux, nous donnèrent les avis suivans : « Vous êtes à milliers dans cet empire, qui suivez la loi chrétienne; il y en a parmi vous de sages, et d'autres qui ne le sont pas; soyez sur vos gardes pour ne point donner prise à vos ennemis. » Nous leur répondîmes, que nous étions infiniment obligés à l'empereur des bontés dont il nous honoroit; que Sa Majesté vouloit notre bien, et que nous ne fissions point de faute; que nous étions résolus de redoubler nos précautions pour ne donner aucun sujet de plainte.

C'est là tout ce que j'ai appris de la cour touchant le commencement, le progrès et la fin de l'accusation faite par le censeur de l'empire. Comme le maître des postes est chrétien, il n'a pas manqué de faire imprimer dans les gazettes la requête du censeur Fan sur les digues, et les réprimandes qui lui ont été faites de la part de l'empereur; mais il n'a rien dit de celle que ce censeur a présentée contre le christianisme. Il n'y a que dans la province de Cham-si, où est le père du Tartre, que les gazettes en parloient dans un grand détail. Des officiers du mandarin firent plus, ils répandirent des copies de cette requête; et pour jeter la consternation parmi les fidèles, ils y ajoutèrent de leur façon une réponse de l'empereur, qui proscrivoit la religion chrétienne de ses Etats. Cet écrit fut porté au père du Tartre, qui m'en écrivit dans les termes suivans :

« J'ai quelque soupçon que cette réponse impériale est supposée; ce n'est pas la première fois que les infidèles auroient employé un semblable artifice. Quoi qu'il en soit, nous sommes entre les mains de Dieu, et, grâce à sa miséricorde, je n'en suis pas plus ému. On ne nous accuse, dans la requête du censeur, que d'avoir prêché Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié; que nous avons entrepris de le faire adorer dans ses images, au grand mépris de la doctrine de l'empire : si nous souffrons, nous aurons le bonheur de souffrir pour des articles de notre foi. J'ai fait mettre en gros caractères, dans l'église, l'écrit chinois que le père Adam Schall, à ce qu'on dit, adressa autrefois à l'empereur même, pour l'instruire du mystère de l'incarnation et de la maternité de la sainte Vierge; ce sont les deux principaux articles de l'accusation du censeur, et nous devons confesser hautement que ce sont aussi les deux principaux articles de notre foi. Mes chrétiens sont tout disposés à souffrir les plus cruels tourmens pour une pareille cause. Quoique l'édit de l'empereur, vrai ou supposé, me soit venu immédiatement du tribunal d'un grand mandarin, on n'agit point encore en conséquence, et c'est ce qui me le rend suspect, à moins que ce ne soit un de ces écrits avant-coureurs, lesquels précèdent l'authentique de l'empereur, qui doit émaner par la voie des tribunaux de Pékin. »

Le père du Tartre m'écrivit le jour suivant une seconde lettre en ces termes : « L'auteur de ce faux édit impérial, sachant que j'instruisois les missionnaires de Pékin de tout ce qui se passoit, est venu me découvrir sa supercherie, et me prier de n'en point parler. »

Je ne vous cite ces divers extraits de lettres, que pour vous faire connoître ce que contenoit la requête du censeur. J'ajouterai quelques particularités à l'idée générale qu'en vient de donner le père du Tartre.

« Les Européens, dit ce censeur, débitent dans l'empire une doctrine fausse et dangereuse : ils enseignent que le Seigneur du ciel est né en Judée, au temps que Han-gai-ti régnoit à la Chine; qu'il a pris le plus pur sang d'une fille sainte et vierge, nommée Ma-li-ya; qu'il en a formé un corps humain, qu'il lui a donné l'âme d'un homme, qu'il s'appelle Jésus; qu'ayant vécu trente-trois ans, il a souffert sur une croix, qu'il y a expié les péchés des hommes. Nous n'avons pas cette croyance, et anciennement on ne l'a point eue : ceux qui embrassent cette loi reçoivent, selon eux, le saint baptême; les anciens chrétiens sont instruits des mystères secrets; ils boivent la sainte substance : je ne sais quelle sorte de magie ce

peut être. Ils se nomment entre eux parens de la loi : quand ils parlent d'eux-mêmes, ils s'appellent hommes pécheurs. »

Il parle ensuite de nos fêtes, de nos assemblées, des instructions qu'on y fait; et il emploie des termes peu convenables qu'il a tirés des sectes Fo et Tao. « Ils s'assemblent, dit-il, par troupes, et cela durant la nuit; le jour ils se séparent. » (Je crois qu'il fait allusion aux solennités de Noël et de la nuit du jeudi-saint.) « Dans les assemblées, le maître et le valet sont assis pêle-mêle; les hommes et les femmes se trouvent réunis dans la même église; ils parlent avec peu de respect de nos saints et de nos sages; enfin, ils ne gardent point les coutumes de l'empire; ils en ont de particulières qu'ils observent, et ils ont des livres qui leur sont propres. »

Après avoir loué le gouvernement, la morale et la doctrine de l'empire, à quoi, dit-il, il faut absolument s'en tenir, il poursuit ainsi : « Ces chrétiens sont la plupart des gens pauvres, ou d'une condition médiocre : ils ont dans leurs maisons des images du Dieu qu'ils adorent; ils y récitent leurs prières, ils mettent des croix sur leurs portes. N'est-ce pas là renverser le gouvernement? Les Européens savent l'astronomie et l'algèbre. Votre Majesté les emploie utilement. Pourquoi se mêlent-ils de troubler la Chine, en voulant la réformer, d'introduire de nouvelles doctrines, et de séduire un peuple crédule? Est-ce que notre ancienne doctrine n'est pas suffisante? Il y a grand nombre de ces chrétiens dans le voisinage de la cour, et si l'on ne s'oppose que mollement à leurs progrès, le mal se répandra partout, et ils inonderont l'empire. On voit même beaucoup de lettrés embrasser cette religion. Or, voici quel est mon avis : qu'on défende très-sévèrement au peuple de mettre sur les portes de leur maison aucune marque de la religion chrétienne, ou d'avoir chez eux des images; qu'on les arrache et qu'on les mette en pièces partout où on les trouvera; qu'on ne permette plus aux chrétiens de s'assembler ni le jour ni la nuit pour les entretiens et les fonctions de leur religion; enfin, qu'on publie que les transgresseurs de ces ordres seront punis selon toute la sévérité des lois, et que leurs parens seront mis à mort. »

Telle étoit la requête du censeur Fan. Le ly-pou, en faisant l'extrait de cette requête, ne daigna pas rapporter certains articles qui sont également faux et odieux. Par exemple, que les hommes et les femmes s'assemblent dans une même église. Il ne fit pas mention non plus de nos mystères, et il ne cite de la requête que ce qui tend directement à appuyer les défenses qui en font la conclusion.

Pour répondre à ce censeur, on commence par citer les édits antérieurs donnés en faveur de la religion, par lesquels il est permis de la prêcher et de l'exercer. Ce tribunal, en citant ces édits, dit qu'il ne sait ce que c'est que de varier dans ses réponses, pour montrer que les édits précédens, n'ayant pas été donnés légèrement, ne devoient pas aussi être révoqués sans de fortes raisons. Il appuie principalement sa réponse sur l'édit que porta l'empereur la trente-unième année de son règne, et il en fait le précis en neuf lignes : il s'étend sur les services que les Européens ont rendus à l'empire, et il rend témoignage de leur sage conduite. Enfin, après avoir cité les édits, où les prédicateurs de l'Évangile sont loués, autorisés et déclarés exempts de tout reproche et incapables de troubler l'État, le tribunal conclut ainsi en peu de mots, mais d'une manière claire, et qui ne laisse ni doute ni embarras : « La requête du censeur Fan, par laquelle il demande qu'on proscrive la religion chrétienne, n'est pas recevable, et l'on ne doit y avoir nul égard. Cela nous paroît ainsi; nous le déclarons à Votre Majesté : nous attendons avec respect sa décision. » La décision de l'empereur fut conforme au sentiment du tribunal; il répondit : « Cela est bien; telle est ma volonté; je confirme cet ordre, qu'il soit enregistré; » car ces deux lettres impériales Y Y, peuvent avoir tous ces sens, qui reviennent au même.

Je suis encore aujourd'hui tout occupé de la protection singulière que Dieu nous a donnée dans une conjoncture si fâcheuse, et je regarde comme le fruit des prières de tant de saintes âmes, qui, loin de la Chine, lèvent continuellement les mains au ciel pour la conservation de cette Église. Peut-être aussi que le Seigneur, touché des larmes et des souffrances de cette jeune chrétienne de notre mission françoise de Ouen-ngan, a permis que le censeur s'aveuglât jusqu'au point de présenter une seconde requête contre des ouvrages impériaux. Cette seconde requête n'a pas peu servi à faire échouer la première. Du moins elle a fait connoître aux man-

darins quelle étoit la disposition de l'empereur à l'égard des Européens : il étoit naturel de penser que l'empereur n'avoit si fort éclaté contre la requête sur les digues, que parce qu'il étoit offensé de l'accusation faite contre la religion chrétienne, qu'il protége hautement, et plus encore que les Chinois ne se l'imaginent; la politique ne lui permettant pas de s'en expliquer trop ouvertement.

Ce sont là, sans doute, les raisons qui ont déterminé le tribunal des rits à nous être favorable. Les mandarins qui le composent ont porté d'eux-mêmes un jugement conforme aux inclinations du prince; et par là ils ont voulu s'attirer des éloges de sa part, et quelque marque de reconnoissance de la nôtre. Je crois même qu'ils ont regardé ce jugement comme une espèce de récompense des services que l'empereur a tirés et tire actuellement des missionnaires, dont plusieurs sont occupés, depuis quelques années, à tracer la carte géographique de son vaste empire. Les pères Jartoux et Régis y travaillent encore avec des fatigues incroyables. Mais à quoi l'Europe ne nous exhortera-t-elle pas pour le service d'un si grand monarque, et pour aplanir de plus en plus le chemin à la prédication de l'Évangile ?

De tout ce que je viens de rapporter, mon révérend Père, vous voyez que la chrétienté de la Chine est très-nombreuse, et que la religion est sur le point de faire encore de plus grands progrès; que c'est là même ce que les gentils appréhendent. Hélas! pourquoi le monde chrétien ne s'empresse-t-il pas davantage à seconder ces progrès ?

Vous voyez encore que nous ne cachons pas à nos néophytes nos saints mystères de l'incarnation, de la mort et de la passion du Sauveur. Faut-il que nos frères nous calomnient en Europe; tandis que les païens nous en font un crime à leurs tribunaux ?

Enfin, vous voyez quelle est la ferveur et la fermeté de nos chrétiens : cette jeune néophyte persécutée, et toujours inébranlable dans sa foi, trouveroit une infinité d'autres qui imiteroient sa constance, si l'occasion s'en présentoit. Elle ne s'est peut-être soutenue dans ce rude combat que par les exemples des dames chrétiennes qu'elle a eus devant les yeux. Car l'Église de la Chine a ses confesseurs : cette mission de Jao-tcheou, où je suis, en compte plusieurs de l'un et de l'autre sexe. Les chrétiens du père du Tartre ont été mis souvent à ces sortes d'épreuves par les infidèles, et ce qu'il rapporte de la disposition où ils étoient à l'occasion de la requête du censeur Fan, n'est pas en eux une ferveur nouvelle et passagère. Je vous demande pour eux et pour moi un peu de part dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec bien du respect, etc.

LETTRE DU PÈRE DE MAILLA

AU PÈRE COLONIA.

Navigation. — Forme et équipage des vaisseaux — Ile Formose.

A Kieou-kian-fou, dans la province du Kiam-si, au mois d'août 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

J'ai reçu tout à la fois les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans les années 1713 et 1714. Que je suis consolé de voir qu'une absence aussi longue et la distance de plusieurs mille lieues ne m'aient pas encore effacé de votre cher souvenir ! Je vous avouerai pourtant que j'ai été encore plus sensible au zèle que vous faites paroître pour cette mission. La vaste étendue du pays, la multitude innombrable des peuples qui l'habitent, les épaisses ténèbres dans lesquelles ils vivent, le peu de secours que nous avons pour les en retirer, les obstacles infinis qui augmentent chaque jour, ne nous permettent presque pas de goûter le plaisir si touchant que donne le souvenir de nos plus tendres amis.

Je ne prétends pas vous exposer, dans cette lettre, le déplorable état où se trouvent ces missions : le détail que je vous ferois des églises pillées, des autels profanés, des idoles mises à la place du Dieu vivant, des ministres de Jésus-Christ indignement traités par les infidèles, suites funestes des divisions présentes; ce détail augmenteroit sans doute votre zèle, mais en même temps il vous causeroit la plus vive douleur.

A peine m'est-il permis, depuis environ quatre ans, de vaquer, comme je le souhaiterois, aux fonctions de missionnaire. L'empereur m'a fait travailler tout ce temps-là à la

carte de la Chine. Sa Majesté y a employé, en différens temps, neuf missionnaires, sept françois, dont six sont de notre compagnie; savoir, les pères Bouvet, Regis, Jartoux, de Tartre, Hinderer et moi, avec le révérend père Bonjour Fabri, augustin. Les deux autres sont le père Fredelli, allemand, et le père Cardoso, portugais, tous deux jésuites. Je sais qu'on attend avec impatience en Europe le fruit de ces travaux : on sera content de nous, mais il faut nous donner encore quelque temps.

Les quatre provinces qui nous sont échues en partage, aux pères Regis, Hinderer et à moi, sont sans contredit les plus belles, les plus riches et les plus importantes de cet empire. Ce sont les provinces du Honan, du Kiang-nan [1] ou Nankin, du Tchekiang, de Fou-kien, de Formose, et toutes les îles de ces côtes. Ces îles sont la plupart stériles, incultes et inhabitées. Vous ne vous attendez pas, mon révérend Père, que je vous fasse un récit exact de tout ce que nous avons remarqué dans nos courses, je passerois les bornes d'une lettre; je me contenterai de vous faire part de mes dernières occupations, c'est-à-dire du voyage que nous avons fait à l'île de Formose, appelée par les Chinois *Miouan*, et de ce que nous y avons remarqué de particulier.

Il est peu de pays dans le monde dont on n'ait fait en Europe des relations détaillées. Formose, tout éloignée qu'elle en est, et quoique peu considérable en elle-même, n'y est pas tout à fait inconnue. Cependant il est difficile que nos voyageurs donnent des connoissances bien exactes des lieux où ils ont été; ils ne demeurent d'ordinaire que dans les ports ou sur les côtes, et ils ne peuvent parler que de ce qu'ils ont vu, ou de ce qu'ils ont appris des peuples avec lesquels ils ont eu quelque habitude. Ces connoissances sont fort bornées. Quand on pénètre dans les terres, on sent combien les mœurs et les usages de leurs habitans ressemblent peu aux mœurs et aux coutumes de ceux qui demeurent sur les bords de la mer. On y trouve quelquefois autant de différence qu'il y en a entre l'Europe et les trois autres parties du monde. C'est ce qui fait que ces relations sont souvent défectueuses. Les missionnaires eux-mêmes, quoique beaucoup mieux instruits, ne voient qu'une petite étendue de pays; et, sans sortir de la Chine, un des plus vastes empires qui soient au monde, il n'y a point de province où les missionnaires n'aient porté la foi, ni de villes considérables qu'ils n'aient parcourues. Cependant, parce que leurs voyages se font presque toujours dans des barques, d'où ils ne sortent que pour se rendre dans la maison de quelque chrétien, ou dans quelque église, la description qu'ils ont faite de cet empire n'est pas exempte de défaut. Nous serons en cela plus heureux que nos prédécesseurs. La visite que nous avons faite de tous les lieux grands et petits, villes, bourgs, villages, rivières, lacs, montagnes, etc., de cet empire; les secours que chaque mandarin avoit ordre de nous donner, et les soins que nous nous sommes donnés nous-mêmes pour que rien n'échappât à nos recherches, nous persuadent que l'Europe n'aura rien à souhaiter en ce genre.

Le troisième du mois d'avril de l'année 1714, les pères Regis, Hinderer et moi, nous nous embarquâmes à Hiamen : c'est un port de mer de la province de Fou-kien, qu'on appelle en Europe *Emouy*. Quatre mandarins tartares, nommés par l'empereur, nous accompagnèrent dans cette expédition géographique. Notre petite escadre étoit de quinze vaisseaux de guerre; il y avoit dans chaque vaisseau cinquante soldats, qui étoient commandés par un mandarin de guerre chinois, et quatre autres officiers subalternes.

Ne pensez pas, au reste, mon révérend Père, que les vaisseaux de guerre chinois puissent se comparer aux nôtres; les plus gros ne sont pas au-dessus de 250 à 300 tonneaux de port. Ce ne sont, à proprement parler, que des barques plates à deux mâts; ils ne passent pas 80 à 90 pieds de longueur, 60 à 70 de l'étrave à l'étambort, 10 à 15 pieds de longueur à la façon d'avant, sur 7 à 8 pieds de hauteur; 7 à 8 pieds de largeur à la façon d'arrière, sur une égale hauteur; 12 à 15 pieds de largeur au-dehors des membres du vaisseau; 7 à 8 pieds de profondeur depuis la quille en droite ligne, jusqu'au bout du bau. La proue coupée, et sans éperon, est relevée en haut de deux espèces d'ailerons en forme de cornes, qui font une forme assez bizarre : la poupe est ouverte en dehors par le milieu, afin que le gouvernail y soit à couvert des coups

[1] Cette province en forme deux aujourd'hui : celle de Kiang sou, et celle d'An-hoeï.

de mer ; ce gouvernail, qui est large de 5 à 6 pieds, peut aisément s'élever et s'abaisser par le moyen d'un câble qui le soutient sur la poupe.

Ces vaisseaux n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de hune. Toute leur mâture consiste dans le grand mât et le mât de misaine, auxquels ils ajoutent quelquefois un fort petit mât de perroquet, qui n'est pas d'un grand secours. Le grand mât est placé à peu près où nous plaçons le nôtre ; celui de misaine est fort sur l'avant. La proportion de l'un à l'autre est communément comme 2 à 3, et celle du grand mât au vaisseau ne va jamais au-dessous, étant ordinairement plus de deux tiers de toute la longueur du vaisseau.

Leurs voiles sont faites de nattes de bambou, ou d'une espèce de cannes communes à la Chine, lesquelles se divisent par feuilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque jointure par des perches qui sont aussi de bambou. En haut et en bas sont deux pièces de bois ; celle d'en haut sert de vergue ; celle d'en bas, faite en forme de planche, et large d'un pied et davantage, sur cinq à six pouces d'épaisseur, retient la voile, lorsqu'on la veut hisser ou qu'on la veut ramasser. Ces sortes de bâtimens ne sont nullement bon voiliers ; ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres ; cela vient de la roideur de leurs voiles, qui ne cèdent point au vent ; mais aussi, comme la construction n'en est pas avantageuse, ils perdent, à la dérive, l'avantage qu'ils ont sur nous eñ ce point.

Ils ne calfatent point leurs vaisseaux avec du goudron comme en Europe. Leur calfat est fait d'une espèce de gomme particulière ; et il est si bon, qu'un seul puits ou deux, à fond de cale du vaisseau, suffit pour le tenir sec. Jusqu'ici ils n'ont eu aucune connoissance de la pompe. Leurs ancres ne sont point de fer comme les nôtres ; elles sont d'un bois dur et pesant, qu'ils appellent pour cela *tiemou*, c'est-à-dire bois de fer. Ils prétendent que ces ancres valent beaucoup mieux que celles de fer, parce que, disent-ils, celles-ci sont sujettes à se fausser, ce qui n'arrive pas à celles de bois qu'ils emploient.

Les Chinois n'ont sur leur bord ni pilote ni maître de manœuvre ; ce sont les seuls timoniers qui conduisent le vaisseau, et qui commandent la manœuvre. Cependant ils sont assez bons manœuvriers, et bons pilotes côtiers, mais assez mauvais pilotes en haute mer. Ils mettent le cap sur le rhumb qu'ils croient devoir faire ; et, sans se mettre en peine des élans du vaisseau, ils courent ainsi comme ils le jugent à propos. Cette négligence vient de ce qu'ils ne font pas de voyages de long cours ; mais j'ai éprouvé que quand ils veulent, ils naviguent assez bien. Je m'aperçus, dès la sortie du port, du peu de soin que se donnoit le pilote de mon bord, qui passoit pour un des plus expérimentés de notre escadre. Je lui fis donner quelques avis par l'officier que j'avois avec moi ; comme je veillai ensuite autant sur le pilote que sur la route, avec un bon compas d'Europe pour régler mon estime durant notre traversée, je remarquai qu'il gouvernoit assez juste.

Nous partîmes donc le troisième du mois d'avril de Hiamen ou Emouy. Le vent n'étoit pas fort favorable ; ce jour-là nous ne fîmes que six lieues, et nous allâmes mouiller à l'île de Kien-men, à un port nommé *Leaolo*. Le vent tomba tout à fait sur le soir ; mais le lendemain il s'éleva une tempête qui nous obligea d'y rester jusqu'au neuvième. Nous ne mîmes à la voile que sur les quatre heures du soir, le vent étant au nord-est et assez frais. Durant notre traversée, nous gouvernâmes toujours à l'est un quart de sud-est, parce que les courans portent extrêmement au sud dans cette manche, ce qui fait que la mer y est toujours grosse, surtout en été, qui est le temps de la mousson des vents du sud. Le dixième, sur les cinq à six heures du soir, nous commençâmes à découvrir les îles de Pong-hou, et sur les neuf heures nous mouillâmes à l'abri de la première île appelée *Si-ffe-yu*, où tous les mandarins de guerre de la garnison, qui est de mille hommes effectifs, vinrent nous recevoir à la tête de leurs troupes, qui étoient sous les armes.

Les îles de Pong-hou forment un petit archipel de trente-six îles stériles qui ne sont habitées que par la garnison chinoise. Il y a cependant un mandarin de lettres qui y fait sa résidence pour veiller sur les vaisseaux marchands qui vont ou qui viennent de la Chine à Formose, et de Formose à la Chine. Le passage de ces vaisseaux est presque continuel, et est d'un revenu considérable pour l'état ; nous y abordâmes avec plus de soixante vaisseaux marchands qui alloient de la Chine à Formose.

Comme les îles de Pong-hou ne sont que sables ou rochers, il faut y porter, ou de Hiamen ou de Formose, tout ce qui est nécessaire à la vie, même jusqu'au bois de chauffage. Nous n'y avons vu ni buissons ni broussailles ; un seul arbre sauvage en fait tout l'ornement. Le port y est bon ; il est à l'abri de toute sorte de vents ; son fond est de sable, sans roche et sans aucun danger ; il a bien vingt à vingt-cinq brasses de profondeur. Lorsque les Hollandois étoient maîtres du port de Formose, ils avoient construit une espèce de fort au bout de la grande île de Pong-hou, sur le port, pour en défendre l'entrée ; aujourd'hui il n'en reste presque plus que le nom Hong-mao-tchai, qui veut dire fort des cheveux roux (c'est ainsi qu'on appelle les Hollandois à la Chine). Ce port, quoique dans un pays inculte et inhabité, est absolument nécessaire pour la conservation de Formose, qui n'a aujourd'hui aucun port où les vaisseaux tirant plus de huit pieds puissent aborder. Nous employâmes quatre jours à prendre les différentes situations de ces îles, leurs distances et leur grandeur, telles que vous pouvez les voir dans la carte que je joins ici. Nous avons trouvé le port de la grande île qui porte particulièrement le nom de Pong-hou à la hauteur de 23 degrés 28 minutes et 10 secondes, et par la comparaison d'Emouy et notre estime, à 3 degrés 9 minutes 50 secondes à l'est du méridien de Pékin, où nous avons établi le premier méridien par rapport aux cartes de la Chine.

Le quinzième d'avril nous mîmes à la voile à une heure après minuit avec un bon vent de nord-est. Après avoir doublé la grande île, nous fîmes la route de l'est jusqu'au jour, de peur de tomber sur les îles de Tong-ki et de Si-ki. A la pointe du jour, nous nous trouvâmes fort au vent de ces îles, et nous commençâmes à découvrir les montagnes de Formose. Alors nous gouvernâmes en route. Sur le midi nous entrâmes dans le port de Formose, où est la capitale de l'île. Tous les mandarins d'armes et de lettres nous vinrent recevoir revêtus de leurs habits de cérémonie. Ils nous traitèrent avec toute sorte d'honneur et de distinction, pendant un mois entier que nous employâmes à tracer la carte de ce qui appartient à la Chine dans cette île.

Après avoir demeuré deux jours dans la capitale afin d'y régler toutes choses avec les mandarins du lieu, nous nous séparâmes. Les pères Regis et Hinderer et deux de nos compagnons tartares choisirent la partie du nord de l'île ; pour moi, j'eus, avec deux autres Tartares qui m'accompagnoient, le département de la capitale, toute la partie du sud, et les îles de la côte.

Toute l'île de Formose n'est pas sous la domination des Chinois, elle est comme divisée en deux parties, est et ouest, par une chaîne de hautes montagnes qui commence à la pointe méridionale de Za-ma-ki-teou, et ne finit proprement qu'à la mer septentrionale de l'île, à la forteresse que les Espagnols avoient autrefois fait bâtir, appelée *Ki-long-tchai* par les Chinois. Il n'y a que ce qui est à l'ouest de ces montagnes qui appartienne à la Chine, c'est-à-dire ce qui est renfermé entre les 22 degrés 8 minutes et 25 degrés 20 minutes de latitude septentrionale.

La partie orientale n'est habitée, disent les Chinois, que par des barbares ; le pays est montagneux, inculte et sauvage. Le caractère qu'ils nous ont fait des peuples qui l'habitent ne diffère guère de ce qu'on dit des sauvages de l'Amérique. Ils nous les ont dépeints moins brutaux que les Iroquois, beaucoup plus chastes que les Indiens, d'un naturel doux et paisible ; s'aimant les uns les autres, se secourant mutuellement, nullement intéressés, ne faisant nul cas de l'or ni de l'argent, dont on dit qu'ils ont plusieurs mines ; mais vindicatifs à l'excès, sans loi, sans gouvernement, sans police, ne vivant que de la chasse et de la pêche ; enfin sans religion, ne reconnoissant nulle divinité. Tel est le caractère que les Chinois nous ont fait des peuples qui habitent la partie orientale de Formose. Mais comme le Chinois n'est pas trop croyable quand il s'agit d'un peuple étranger, je n'ose garantir ce portrait, d'autant plus qu'il n'y a aujourd'hui nulle communication entre les Chinois et ces peuples, et qu'ils se font depuis près de vingt ans une guerre continuelle.

Les Chinois, avant même que d'avoir subjugué Formose, savoient qu'il y avoit des mines d'or dans l'île. Ils ne l'eurent pas plutôt soumise à leur puissance, qu'ils cherchèrent de tous côtés ces mines ; comme il ne s'en trouva point dans la partie occidentale, dont ils étoient les maîtres, ils prirent la résolution de les chercher dans la partie orientale, où on

leur avoit assuré qu'elles étoient. Ils firent équiper un petit bâtiment afin d'y aller par mer, ne voulant point s'exposer dans des montagnes inconnues, où ils auroient couru risque de la vie. Ils furent reçus avec bonté de ces insulaires, qui leur offrirent généreusement leurs maisons, des vivres en abondance, et tout le secours qu'ils pouvoient attendre d'eux. Les Chinois y demeurèrent environ huit jours; mais tous les soins qu'ils se donnèrent pour découvrir les mines furent inutiles, soit faute d'interprète qui expliquât leur dessein à ces peuples; soit crainte et politique, ne voulant point faire ombrage à une nation qui avoit lieu d'appréhender la domination chinoise. Quoi qu'il en soit, de tout l'or qu'ils étoient allés chercher, ils ne dévouvrirent que quelques lingots exposés dans les cabanes, dont ces pauvres gens faisoient très-peu de cas. Dangereuse tentation pour un Chinois. C'est pourquoi, peu contens du mauvais succès de leur voyage, et impatiens de posséder ces lingots exposés à leurs yeux, ils s'avisèrent du stratagème le plus barbare. Ils équipèrent leur vaisseau, et ces bonnes gens leur fournirent tout ce qui étoit nécessaire pour leur retour. Ensuite ils invitèrent leurs hôtes à un grand repas qu'ils avoient préparé, disoient-ils, pour témoigner leur reconnoissance. Ils firent tant boire ces pauvres gens qu'ils les enivrèrent, et comme ils étoient plongés dans le sommeil causé par l'ivresse, ils les égorgèrent tous, se saisirent des lingots et mirent à la voile. Le chef de cette barbare expédition est encore vivant à Formose, sans que les Chinois aient songé à punir un tel forfait. Néanmoins il ne demeura pas absolument impuni, mais les innocens portèrent la peine que méritoient les coupables. Le bruit d'une action si cruelle ne se fut pas plutôt répandu dans la partie orientale de l'île, que ces insulaires entrèrent à main armée dans la partie septentrionale qui appartient à la Chine, massacrèrent impitoyablement tout ce qu'ils rencontrèrent, hommes, femmes, enfans, et mirent le feu à quelques habitations chinoises. Depuis ce temps-là ces deux parties de l'île sont continuellement en guerre. Comme j'étois obligé d'aller à la vue des habitations de ces insulaires, on me donna deux cents soldats d'escorte pour tout le temps que j'employai à faire la carte de la partie du sud : nonobstant cette précaution, ils ne laissèrent pas de descendre une fois, au nombre de trente à quarante, armés de flèches et de javelots; mais comme nous étions beaucoup plus forts qu'eux, ils se retirèrent.

La partie de Formose que possèdent les Chinois mérite certainement le nom qu'on lui a donné : c'est un fort beau pays; l'air y est pur et toujours serein; il est fertile en toute sorte de grains[1], arrosé de quantité de petites rivières, lesquelles descendent des montagnes qui la séparent de la partie orientale. La terre y porte abondamment du blé, du riz, etc. On y trouve la plupart des fruits des Indes, des oranges, des bananes, des ananas, des goyaves, des papayas, des cocos, etc. La terre porteroit aussi nos arbres fruitiers d'Europe, si on les y plantoit. On y voit des pêches, des abricots, des figues, des raisins, des châtaignes, des grenades. Ils cultivent une sorte de melons qu'ils appellent melons d'eau; ces melons sont beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, d'une figure oblongue, quelquefois ronde; la chair en est blanche ou rouge; ils sont pleins d'une eau fraîche et sucrée qui est fort au goût des Chinois; ils ne sont pas cependant comparables à ceux qui viennent de Fernambouc, et dont j'ai mangé à la baie de tous les Saints, dans l'Amérique Méridionale. Le tabac et le sucre y viennent parfaitement bien. Tous ces arbres sont si agréablement arrangés, que lorsque le riz est transplanté à l'ordinaire au cordeau et en échiquier, toute cette grande plaine de la partie méridionale ressemble bien moins à une simple campagne, qu'à un vaste jardin que des mains industrieuses ont pris soin de cultiver.

Comme le pays n'a été jusqu'ici habité que par un peuple barbare et nullement policé, les chevaux, les moutons et les chèvres y sont fort rares; le cochon même, si commun à la Chine, y est encore assez cher; mais les poules, les canards, les oies domestiques, y sont en grand nombre; on y a aussi quantité de bœufs : ils servent de monture ordinaire, faute de chevaux, de mulets et d'ânes; on les dresse de bonne heure; et croiriez-vous, mon révérend Père, qu'ils vont le pas aussi bien et aussi vite que les meilleurs chevaux? ils ont bride, selle et croupière, qui sont quelquefois de très-grand prix. Ce que je trouvois de plaisant, c'étoit de voir le Chinois aussi fier sur cette monture que

[1] Cette abondance n'est-elle pas préférable à l'or, pour lequel on commet partout tant de cruautés et de perfidies?

s'il eût été sur le plus beau cheval de l'Europe.

A la réserve des cerfs et des singes, qu'on y voit par troupeaux, les bêtes fauves y sont très-rares; et s'il y a des ours, des sangliers, des loups, des tigres et des léopards comme à la Chine, ils sont dans les montagnes de la partie de l'est; on n'en voit point dans celle de l'ouest. On y voit aussi très-peú d'oiseaux; les plus communs sont les faisans, que les chasseurs ne permettent guère de peupler. Enfin, je crois qu'on peut dire que si les eaux des rivières de Formose étoient bonnes à boire, comme elles sont utiles pour fertiliser les campagnes de riz, il n'y auroit rien à souhaiter dans cette île; mais ces eaux sont pour tous les étrangers un poison contre lequel on n'a pu trouver jusqu'ici aucun remède. Un domestique du gouverneur du département du Midi, que j'avois à ma suite, homme fort et robuste, se fiant sur la force de sa complexion, ne voulut point croire ce qu'on lui disoit de ces eaux; il en but, et mourut en moins de cinq jours, sans qu'aucun cordial ni contre-poison pût le tirer d'affaire. Il n'y a que les eaux de la capitale dont on puisse boire; les mandarins du lieu eurent soin d'en faire voiturer sur des charrettes pour notre usage. Au pied de la montagne qui est au sud-ouest à une lieue de Fong-kan-hien, on trouve une source qui produit un petit ruisseau, dont l'eau est d'un bleu blanchâtre, et d'une infection qui n'est pas supportable.

Les Chinois divisent les terres qu'ils possèdent dans Formose en trois hien ou gouvernemens subalternes, qui dépendent de la capitale de l'île. Ces trois gouvernemens sont : Tai-ouan-hien, Fong-kan-hien et Tchu-lo-hien. Chacun a ses officiers particuliers qui dépendent immédiatement du gouverneur-général de l'île, et celui-ci, de même que toute l'île, est soumis au vice-roi de la province de Fou-kien, dont Tai-ouan ou Formose fait partie.

La capitale qu'on appelle *Tai-ouan-fou* est fort peuplée, d'un grand abord et d'un grand commerce. Elle peut se comparer à la plupart des meilleures villes et des plus peuplées de la Chine. On y trouve tout ce qu'on peut souhaiter, soit de ce que l'île même fournit, comme le riz, le sucre, le sucre candi, le tabac, le sel, la viande de cerf boucanée, qui est fort estimée des Chinois; des fruits de toute espèce; des toiles de différentes sortes; des laines de coton, de chanvre, de l'écorce de certains arbres et de certaines plantes qui ressemblent assez à l'ortie; quantité d'herbes médicinales, dont la plupart sont inconnues en Europe; soit de ce qu'on y apporte d'ailleurs, comme toiles de la Chine et des Indes, soieries, vernis, porcelaines, différens ouvrages d'Europe, etc. Il y a peu de mûriers dans l'île, et par conséquent peu de soieries du pays et peu de manufactures; mais le gain considérable de ceux qui ont commencé à y faire leur commerce donnera peut-être lieu à y en établir dans la suite. S'il étoit libre aux Chinois de passer dans l'île de Formose pour y fixer leur demeure, je ne doute pas que plusieurs familles ne s'y fussent déjà transportées; mais, pour y passer, on a besoin de passe-ports des mandarins de la Chine, et ces passe-ports se vendent bien cher, encore avec cela faut-il donner des cautions. Ce n'est pas tout : lorsqu'on arrive dans l'île, il faut encore donner de l'argent au mandarin, qui est très-attentif à examiner ceux qui entrent ou qui sortent. Si on n'offre rien ou peu de chose, l'on doit s'attendre à être renvoyé, nonobstant le meilleur passe-port. Cet excès de precaution vient sans doute de l'avidité naturelle qu'ont les Chinois d'amasser de l'argent. Néanmoins il faut avouer qu'il est d'une bonne politique d'empêcher toutes sortes de personnes de passer à Formose, surtout les Tartares étant maîtres de la Chine. Formose est un lieu très-important, et si un Chinois s'en emparoit, il pourroit exciter de grands troubles dans l'empire. Aussi les Tartares y tiennent-ils une garnison de dix mille hommes commandés par un tsong-ping ou lieutenant-général, par deux fou-tsiang ou maréchaux de camp, et par plusieurs officiers subalternes, qu'on a soin de changer tous les trois ans, et même plus souvent si quelque raison y oblige. Pendant que nous y étions, on changea une brigade de quatre cents hommes, dont le principal officier fut cassé pour avoir insulté un mandarin de lettres qu'ils prétendoient ne leur pas faire justice sur la mort du frère d'un de leurs camarades qui avoit été tué peu de jours auparavant.

Les rues de la capitale sont presque toutes tirées au cordeau, et toutes couvertes, pendant sept à huit mois de l'année, pour se défendre des ardeurs du soleil; elles ne sont larges que

de trente à quarante pieds, mais longues de près d'une lieue en certains endroits; elles sont presque toutes bordées de maisons marchandes et de boutiques ornées de soieries, de porcelaines, de vernis et d'autres marchandises admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroissent des galeries charmantes, et il y auroit plaisir de se promener si la foule des passans étoit moins grande, et si les rues étoient mieux pavées. Les maisons sont couvertes de paille, et ne sont bâties la plupart que de terre et de bambou; les tentes, dont les rues sont couvertes, ne laissant voir que les boutiques, en ôtent le désagrément. La seule maison que les Hollandois y ont élevée, lorsqu'ils en étoient les maîtres, est de quelque prix. C'est un grand corps de logis à trois étages, défendu par un rempart de quatre demi-bastions; précaution nécessaire pour les Européens dans ces pays éloignés, où l'on trouve rarement de l'équité et de la bonne foi, et où la fraude et l'injustice tiennent souvent lieu de mérite. Cette maison a vue sur le port, et pourroit dans le besoin disputer un débarquement.

Tai-ouan-fou n'a ni fortifications ni murailles : les Tartares ne mettent point leurs forces et ne renferment pas leur courage dans l'enceinte d'un rempart; ils aiment à se battre à cheval en rase campagne. Le port est assez bon, à l'abri de tout vent, mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile. Autrefois on pouvoit y entrer par deux endroits, l'un appelé *Ta-kiang*, où les plus gros vaisseaux flottoient sans peine, et l'autre appelé *Louth-men*, dont le fond est de roche et n'a que neuf à dix pieds dans les plus hautes marées. Le premier passage est aujourd'hui impraticable : il y a de certains endroits où l'on ne trouve pas cinq pieds d'eau; le plus qu'il y en ait va jusqu'à sept à huit pieds, et il se comble tous les jours par les sables que la mer y charrie. C'est par ce Ta-kiang que les vaisseaux hollandois entroient autrefois dans le port; et pour en défendre l'entrée aux vaisseaux étrangers, ils avoient fait, à la pointe de l'île qui est au sud de Ta-kiang, une citadelle qui seroit excellente si elle n'étoit pas bâtie sur le sable; mais qui étoit très-propre à se défendre des ennemis qu'ils avoient le plus à craindre, savoir, des Chinois et des Japonois. Je joins ici le plan que j'en ai tiré. Elle est à deux minutes à l'ouest de Tai-ouan-fou, et domine tout le port, où les vaisseaux au-dessus de deux cents tonneaux peuvent entrer.

La partie de Formose qui est soumise aux Chinois est composée de deux nations différentes : des Chinois et des naturels du pays. Les premiers, attirés par l'avidité du gain, y sont venus des diverses provinces de la Chine; Tai-ouan-fou, Fong-kan-hien et Tchu-lo-hien ne sont habités que par des Chinois; il n'y a de naturels du pays que ceux qui leur servent de domestiques ou, pour mieux dire, d'esclaves. Outre ces trois villes, les Chinois ont encore plusieurs villages; mais ils n'ont aucun fort considérable, à la réserve de Ngan-ping-tching. Ce fort est au pied du château de Zélande, car c'est le nom que les Hollandois donnèrent à la citadelle dont j'ai parlé ci-dessus. Il y a bien à Ngan-ping-tching environ quatre à cinq cents familles. On y voit une garnison de deux mille hommes commandés par un fou-tsiang ou maréchal de camp.

Le gouvernement et les mœurs des Chinois à Formose ne diffèrent en rien des mœurs et du gouvernement de la Chine. Ainsi je ne m'arrêterai qu'à vous faire connoître quel est le génie et l'espèce de gouvernement des naturels de l'île.

Les peuples de Formose qui se sont soumis aux Chinois sont partagés en quarante-cinq bourgades ou habitations qu'on appelle *ché* : trente-six dans la partie du nord, et neuf dans celle du sud. Les bourgades du nord sont assez peuplées, et les maisons, à peu de chose près, sont comme celles des Chinois. Celles du midi ne sont qu'un amas de cabanes de terre et de bambou couvertes de paille, élevées sur une espèce d'estrade haute de trois à quatre pieds, bâties en forme d'un entonnoir renversé, de quinze, vingt, trente, jusqu'à quarante pieds de diamètre; quelques-unes sont divisées par cloisons. Ils n'ont dans ces huttes ni chaise, ni banc, ni table, ni lit, ni aucun meuble. Au milieu est une espèce de cheminée ou de fourneau élevé de terre de deux pieds et davantage, sur lequel ils font leur cuisine. Ils se nourrissent d'ordinaire de riz, de menus grains et de gibier. Ils prennent le gibier à la course ou avec leurs armes. Ils courent d'une vitesse surprenante : j'ai été surpris moi-même de les voir courir plus vite que ne font les chevaux lorsqu'ils courent à bride abattue. Cette

vitesse à la course vient, disent les Chinois, de ce que jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans ils se serrent extrêmement les genoux et les reins. Ils ont pour armes une espèce de javelot qu'ils lancent à la distance de soixante-dix à quatre-vingts pas avec la dernière justesse, et quoique rien ne soit plus simple que leur arc et leurs flèches, ils ne laissent pas de tuer un faisan en volant, aussi sûrement qu'on le fait en Europe avec le fusil. Ils sont très-malpropres dans leurs repas : ils n'ont ni plats, ni assiettes, ni écuelles, ni cuillers, ni fourchettes, ni bâtonnets. Ce qu'ils ont préparé pour leur repas se met simplement sur un ais de bois ou sur une natte, et ils se servent de leurs doigts pour manger, à peu près comme les singes. Ils mangent la chair demi-crue, et, pour peu qu'elle soit présentée au feu, elle leur paroît excellente. Pour lit, ils se contentent de cueillir les feuilles fraîches d'un certain arbre dont je ne sais pas le nom, et qui est fort commun dans le pays; ils les étendent sur la terre ou sur le plancher de leurs cabanes, et c'est là qu'ils prennent leur sommeil. Ils n'ont pour tout habit qu'une simple toile, dont ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Et croiriez-vous que l'orgueil, si enraciné dans le cœur de l'homme, trouve le moyen de se nourrir et de s'entretenir avec une pareille pauvreté? Croiriez-vous même qu'il leur en coûte davantage qu'aux peuples les plus polis et qui se piquent le plus de luxe et de magnificence? Ceux-ci empruntent le poil des animaux et la soie des vers qu'ils brodent d'or et d'argent; ceux-là se servent de leur propre peau, sur laquelle ils gravent plusieurs figures grotesques d'arbres, d'animaux, de fleurs, etc.; ce qui leur cause des douleurs si vives, qu'elles seroient capables, me disoient-ils, de leur causer la mort, si l'opération se faisoit tout de suite et sans discontinuer. Ils y emploient plusieurs mois, et quelques-uns une année entière. Il faut, durant tout ce temps-là, venir chaque jour se mettre à une espèce de torture, et cela pour satisfaire le penchant qu'ils ont de se distinguer de la foule; car il n'est pas permis indifféremment à toute sorte de personnes de porter ces traits de magnificence : ce privilége ne s'accorde qu'à ceux qui, au jugement des plus considérables de la bourgade, ont surpassé les autres à la course où à la chasse. Néanmoins tous peuvent se noircir les dents, porter des pendants d'oreilles, des bracelets au-dessus du coude ou au-dessus du poignet, des colliers et des couronnes de petits grains de différentes couleurs à plusieurs rangs. La couronne se termine par une espèce d'aigrette faite de plumes de coq ou de faisans qu'ils ramassent avec beaucoup de soin. Figurez-vous ces bizarres ornements sur le corps d'un homme d'une taille aisée et déliée, d'un teint olivâtre, dont les cheveux lissés pendent négligemment sur les épaules, armé d'un arc et d'un javelot, n'ayant pour tout habit qu'une toile de deux à trois pieds qui lui entoure le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux, et vous aurez le véritable portrait d'un brave de la partie méridionale de l'île de Formose.

Dans la partie du nord, comme le climat y est un peu moins chaud, ils se couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chasse, et ils s'en font une espèce d'habit sans manches, de la figure à peu près d'une dalmatique. Ils portent un bonnet en forme de cylindre, fait du pied des feuilles de bananiers, qu'ils ornent de plusieurs couronnes posées les unes sur les autres, et attachées par des bandes fort étroites, ou par de petites tresses de différentes couleurs : ils ajoutent au-dessus du bonnet, comme ceux du midi, une aigrette de plumes de coq ou de faisan.

Leurs mariages n'ont rien de si barbare. On n'achète point les femmes comme à la Chine, et on n'a nul égard au bien qu'on peut avoir de part et d'autre, comme il arrive communément en Europe : les pères et les mères n'y entrent presque pour rien. Lorsqu'un jeune homme veut se marier et qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte : si la fille en est contente, elle sort et va joindre celui qui la recherche; ils conviennent ensemble de leurs articles. Ensuite ils en donnent avis à leurs pères et à leurs mères. Ceux-ci préparent le festin des noces, qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste sans retourner désormais chez son père. Dès lors le jeune homme regarde la maison de son beau-père comme la sienne propre, il en est le soutien; et la maison de son propre père n'est plus à son égard que ce qu'elle est à l'égard des filles en Europe qui quittent la maison paternelle pour aller demeurer avec leur époux. Aussi ne mettent-ils point leur bonheur

à avoir des enfans mâles, ils n'aspirent qu'à avoir des filles, lesquelles leur procurent des gendres qui deviennent l'appui de leur vieillesse.

Quoique ces insulaires soient entièrement soumis aux Chinois, ils ont encore quelques restes de leur ancien gouvernement. Chaque bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens qui sont le plus en réputation de probité. Ils deviennent par ce choix les chefs et les juges du reste de l'habitation : ce sont eux qui terminent en dernier ressort tous les différends; et si quelqu'un refusoit de s'en tenir à leur jugement, il seroit chassé à l'instant de la bourgade, sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer; et nulle autre bourgade n'oseroit le recevoir. Ils payent en grains leur tribut aux Chinois. Pour régler ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque bourgade un Chinois qui en apprend la langue, afin de servir d'interprète aux mandarins. Ces interprètes qui devroient procurer le soulagement de ce pauvre peuple, et empêcher qu'il ne soit surchargé, sont eux-mêmes d'indignes harpies qui les sucent impitoyablement : ce sont autant de petits tyrans qui poussent à bout non-seulement la patience de ces insulaires, mais même celle des mandarins du lieu, qui sont forcés de les laisser dans leurs emplois pour éviter de plus grands inconvéniens. Cependant de douze bourgades qui s'étoient soumises aux Chinois dans la partie du sud, il n'y en a aujourd'hui que neuf; trois se sont révoltées, ont chassé leurs interprètes, ne payent plus de tribut à la Chine depuis trois ans, et se sont unies avec ceux de la partie orientale de l'île. C'est un fort mauvais exemple, et qui pourroit avoir des suites. J'en touchai un mot au premier mandarin de lettres de Formose, docteur chinois, qui vient d'être fait vice-roi de la province de Fou-kien. Il me répondit froidement : « Tant pis, mon révérend Père, pour ces barbares, s'ils veulent rester dans leur barbarie; nous tâchons de les rendre hommes, et ils ne le veulent pas; tant pis pour eux, il y a des inconvéniens partout. »

Quelque barbares cependant qu'ils soient, selon certaines maximes du monde chinois, je les crois plus près de la vraie philosophie que le grand nombre des plus célèbres philosophes de la Chine. On ne voit parmi eux, de l'aveu même des Chinois, ni fourberie, ni vols, ni querelles, ni procès, que contre leurs interprètes. Ils sont équitables et s'entr'aiment les uns les autres : ce qu'on donne à l'un d'eux, il n'oseroit y toucher que ceux qui ont partagé avec lui le travail et la peine ne partagent aussi le salaire; c'est de quoi j'ai été souvent témoin moi-même : ils sont attentifs au moindre signal de ceux qui ont droit de leur commander, ils sont circonspects dans leurs paroles, et d'un cœur droit et pur. On en peut juger par ce petit trait. Un Chinois que les mandarins du lieu avoient mis à ma suite laissa échapper quelques paroles peu séantes : un de ces insulaires, qui n'avoit guère que trente ans, et qui savoit quelques mots de la langue mandarine, le reprit hardiment en présence de tout le monde. « *Pou-hao*, lui dit-il, Cela n'est pas bien : *ngomen sin tching*, nous avons le cœur droit, *pou-can-choue*, *pou-can-siang*, aucun de nous n'oseroit pas même le penser; *pou-hao*, *pou-hao*, cela n'est pas bien, cela n'est pas bien. »

Avant de partir d'Emouy, on nous avoit dit qu'il y avoit des chrétiens dans Formose : nous nous en sommes informés, et certainement il n'y en a aucun parmi les Chinois; mais il y a apparence qu'il y en a eu parmi les insulaires, du temps que les Hollandois étoient maîtres du port. Nous en avons trouvé plusieurs qui savent la langue des Hollandois, qui lisent leurs livres, et qui en écrivant se servent de leurs caractères. Nous avons même trouvé entre leurs mains quelques fragmens de nos cinq livres en hollandois. Ils n'adorent aucune idole, ils ont même en horreur tout ce qui y a quelque rapport; ils ne font aucun acte de religion, et ne récitent aucune prière. Cependant nous en avons vu qui connoissent un Dieu créateur du ciel et de la terre, un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, et qui disent que le premier de tous les hommes s'appeloit Adam, et la première des femmes Ève; que pour avoir désobéi à Dieu ils avoient attiré sa colère sur eux et sur tous leurs descendans; qu'il est nécessaire d'avoir recours au baptême pour effacer cette tache; ils savent même la formule du baptême. Néanmoins nous n'avons pu savoir certainement s'ils baptisoient ou non. Les Chinois qui nous servoient d'interprètes nous ont assuré que dès qu'un enfant leur est né, ils prennent de l'eau froide et la leur versent sur le corps. Mais comme ces interprètes chinois étoient infidèles, et que

d'ailleurs ils ne savoient qu'imparfaitement la langue du pays, nous ne pûmes jamais nous en assurer suffisamment. Il paroît, par ce que nous avons pu tirer d'eux, qu'ils n'ont aucune idée des récompenses ni des peines de l'autre vie; ainsi il est vraisemblable qu'ils n'ont pas grand soin de baptiser leurs enfans. Nous avons tâché, autant que nous le pouvions, de leur enseigner les vérités les plus nécessaires de notre sainte religion : nous avons recommandé en particulier à ceux qui nous paroissoient le mieux instruits, d'inculquer à leurs concitoyens ces vérités importantes, et surtout de baptiser les enfans aussitôt qu'ils seroient nés, en cas qu'ils eussent quelque espérance de pouvoir les instruire des mystères de la foi quand ils en seroient capables. Nous leur avons laissé la formule du baptême, et c'est tout ce que nous avons pu faire.

Quelle douleur pour nous, mon révérend Père, de nous voir au milieu d'une si belle moisson, et qui deviendroit très-abondante, si elle avoit des ouvriers apostoliques pour la cultiver; et cependant d'être obligés de l'abandonner sans espérance de secours! Il ne peut leur en venir du côté de la Chine dans les circonstances présentes : en vain a-t-on tenté deux ou trois fois d'y passer; la porte en est fermée aux Européens. Il n'y a qu'un coup de la Providence, ou qu'une commission pareille à la nôtre, qui puisse en faciliter l'entrée. La chose deviendroit plus aisée s'il y avoit quelque port dans la partie de l'est. Le pays n'est soumis à aucune puissance étrangère que nous sachions; le caractère qu'on nous a fait de ces habitans n'a rien de fort barbare; le Japon n'en est pas éloigné. Si ces motifs engageoient des missionnaires à y porter les lumières de la foi, il leur seroit aisé d'étendre leur zèle dans la partie de l'ouest, surtout dans la méridionale de l'île, dont les habitations soumises aux Chinois ne sont, en trois ou quatre endroits, éloignées des habitations de l'est que d'environ une lieue. Comme la conversion de ces pauvres peuples n'est pas l'ouvrage des hommes, mais l'effet de la miséricorde de notre divin maître, tâchons de l'obtenir par nos prières et par des œuvres saintes. Il ne se passe aucun jour que je ne me ressouvienne, au pied des autels, de ces pauvres gens. Plaise à la miséricorde du Seigneur exaucer les vœux que je forme pour leur conversion!

Quoique l'île de Formose soit peu éloignée de la Chine, néanmoins les Chinois, suivant leur histoire, ne commencèrent d'en avoir connoissance que du temps de l'empereur Sivente, de la dynastie des Ming, environ l'an de grâce 1430, que l'eunuque Ouan-san-pao, revenant d'Occident, y fut jeté par la tempête[1]. Cet eunuque se trouvant dans une terre étrangère, dont le peuple lui sembloit aussi barbare que le pays lui paroissoit beau, y fit quelque séjour pour en prendre des connoissances dont il pût informer son maître. Mais tout le fruit de ses soins se réduisit à quelques plantes et à quelques herbes médicinales qu'il en rapporta, dont on se sert encore aujourd'hui à la Chine avec succès.

La quarante-deuxième année de l'empereur Kia-tsing, l'an de grâce 1564, le tou-tou ou chef d'escadre Yu-ta-yeou, croisant sur la mer orientale de la Chine, y rencontra un corsaire nommé Lin-tao-kien, qui s'étoit emparé des îles de Pong-hou, où il avoit laissé une partie de son monde. C'étoit un homme fier et ambitieux, passionné pour la gloire, et qui cherchoit à se faire un nom. Il n'eut pas plutôt aperçu Yu-ta-yeou, qu'il va sur lui à pleines voiles, l'attaque brusquement, et auroit infailliblement défait l'escadre chinoise, si celui qui la commandoit eût été moins sage et moins intrépide. Yu-ta-yeou soutint le premier feu avec beaucoup de sang-froid; après quoi il attaqua à son tour Lin-tao-kien. Le combat dura plus de cinq heures, et ne finit qu'à la nuit, que Lin-tao-kien prit la fuite et se retira vers les îles de Pong-hou pour y rafraîchir ses troupes, prendre ce qu'il y avoit laissé de soldats, et retourner vers l'ennemi. Mais Yu-ta-yeou, en habile capitaine, le poursuivit de si près, que Lin-tao-kien trouva dès la pointe du jour l'entrée du port de Pong-hou fermée par une partie de l'escadre ennemie. Ses troupes étoient fort diminuées dans le combat, et la frayeur qui

[1] Des recherches nouvellement faites ont appris que les Chinois connoissoient l'île Thaï-ouan, ou Formose, sous les Han, un peu avant l'ère chrétienne. Elle étoit comprise dans les Man-ty, ou pays des barbares méridionaux. Les historiens en font rarement mention, parce que ses habitans n'envoyoient ni ambassades ni tributs à l'empereur; mais enfin ils savoient que l'île existoit. Les Japonois en furent d'abord les maîtres; puis ce furent les Portugais, à qui les Hollandois l'enlevèrent. Elle a été déclarée dépendante de la Chine en 1683.

s'étoit emparée des autres lui fit juger qu'il étoit dangereux de tenter l'entrée du port. Il prit donc la résolution de continuer sa route et d'aller mouiller à Formose. Yu-ta-yeou l'y poursuivit ; mais comme il trouva que la mer étoit basse, et que d'ailleurs il n'avoit nulle connoissance de l'entrée de ce port, il ne voulut pas exposer ses vaisseaux, et il se retira aux îles de Pong-hou, dont il se rendit maître. Il fit prisonniers les soldats qu'il y trouva ; il y mit bonne garnison, et retourna victorieux à la Chine, où il donna avis de ses découvertes et de son expédition. La cour reçut avec joie ces nouvelles, et nomma dès lors un mandarin de lettres pour gouverneur des îles de Pong-hou.

Formose, dit l'historien chinois, étoit alors une terre inculte, qui n'étoit habitée que par des barbares. Lin-tao-kien, qui n'avoit que de grandes vues, ne crut pas que cette île, dans l'état où elle étoit, lui convînt ; c'est pourquoi il fit égorger tous les insulaires qu'il trouva sous sa main, et avec une inhumanité qui n'a point d'exemple, il se servit du sang de ces infortunés pour calfater ses vaisseaux, et, mettant aussitôt à la voile, il se retira dans la province de Canton, où il mourut misérablement.

Sur la fin de l'année 1620, qui est la première année de l'empereur Tien-ki, une escadre japonoise vint aborder à Formose. L'officier qui la commandoit trouva le pays, tout inculte qu'il étoit, assez propre à y établir une colonie : il prit la résolution de s'en emparer, et pour cela il y laissa une partie de son monde, avec ordre de prendre toutes les connoissances nécessaires à l'exécution de son dessein. Environ ce même temps, un vaisseau hollandois, qui alloit ou revenoit du Japon, fut jeté par la tempête à Formose : il y trouva les Japonois peu en état de lui faire ombrage. Le pays parut beau aux Hollandois, dit l'historien chinois, et avantageux pour leur commerce. Ils prétextèrent le besoin qu'ils avoient de quelques rafraîchissemens, et des choses nécessaires pour radouber leur vaisseau maltraité par la tempête. Quelques-uns d'eux pénétrèrent dans les terres, et après avoir bien examiné le pays, ils revinrent sur leur bord. Les Hollandois ne touchèrent point à leur vaisseau pendant l'absence de leurs compagnons ; ce ne fut qu'à leur retour qu'ils songèrent à le radouber. Ils prièrent les Japonois, avec qui ils ne vouloient point se brouiller, de peur de nuire à leur commerce, de leur permettre de bâtir une maison sur le bord de l'île qui est à une des entrées du port, dont ils pussent dans la suite tirer quelques secours par rapport au commerce qu'ils faisoient au Japon. Les Japonois rejetèrent d'abord la proposition ; mais les Hollandois insistèrent de telle sorte, en assurant qu'ils n'occuperoient de terrain que ce qu'en pouvoit renfermer une peau de bœuf, qu'enfin les Japonois y consentirent. Les Hollandois prirent donc une peau de bœuf qu'ils coupèrent en petites aiguillettes fort fines ; puis ils les mirent bout à bout, et ils s'en servirent pour mesurer le terrain qu'ils souhaitoient. Les Japonois furent d'abord un peu fâchés de cette supercherie ; mais enfin après quelques réflexions, la chose leur parut plaisante ; ils s'adoucirent, et ils permirent aux Hollandois de faire de ce terrain ce qu'ils jugeroient à propos. C'est sur ce terrain qu'ils bâtirent le fort dont j'ai parlé plus haut, et dont je vous envoie le plan. On voit encore aujourd'hui sur la porte ces mots : *Castel Zelanda*, 1634.

La construction de ce fort rendoit les Hollandois les maîtres du port et du seul passage par où les gros vaisseaux pouvoient y entrer. Peut-être les Japonois en connurent-ils trop tard l'importance. Quoi qu'il en soit, soit que le nouveau fort leur fît ombrage, soit qu'ils ne trouvassent pas leur compte dans cette île, qui étoit encore inculte, peu après ils l'abandonnèrent absolument et se retirèrent chez eux. Les Hollandois se virent par là les seuls maîtres de Formose ; car les insulaires n'étoient pas en état de leur tenir tête. Pour mieux s'assurer du port, ils firent construire de l'autre côté, vis-à-vis du fort de Zélande, une maison fortifiée de quatre demi-bastions, dont j'ai déjà parlé.

Dans ce temps-là la Chine étoit tout en feu, soit par la guerre civile qui a désolé tant de belles provinces de cet empire, soit par la guerre qu'elle soutenoit contre le Tartare, qui s'en est enfin emparé, et qui a fondé la dynastie glorieusement régnante sous l'empereur Cam-hi. Un de ceux qui s'opposèrent avec le plus de courage aux Tartares, fut un homme de fortune de la province de Fou-kien, appelé Tching-tchi-long. De petit marchand, il étoit devenu le plus riche négociant de la Chine : heureux s'il avoit été aussi fidèle à Dieu dans les promesses qu'il avoit faites à son baptême (car il étoit chrétien), qu'il fut fidèle à son prince

et à sa patrie, prête à tomber sous une domination étrangère.

Tching-tchi-long arma à ses dépens une petite flotte contre le Tartare : il fut bientôt suivi d'une multitude innombrable de vaisseaux chinois, et il devint par là le chef d'une des plus formidables flottes qu'on ait vues dans ces mers. Le Tartare lui offrit la dignité de roi s'il vouloit le reconnoître. Il la refusa ; mais il ne jouit pas longtemps de sa bonne fortune. Son fils Ttching-tching-cong lui succéda au commandement de cette nombreuse flotte ; plus zélé encore pour sa patrie et pour sa fortune que n'étoit son père, il tenta diverses entreprises ; il assiégea plusieurs villes considérables, comme Hai-tching du Fou-kien, qu'il prit après avoir taillé en pièces l'armée tartare qui étoit venue au secours ; Ouen-tcheou du Tche-kiang, Nanking du Kiam-nan, etc. Ces premiers succès durèrent peu, il fut enfin vaincu par les Tartares, et chassé absolument de la Chine. Alors il tourna ses vues et son ambition vers Formose, dont il résolut de chasser les Hollandois, pour y établir un nouveau royaume.

Ce fut la dix-septième année de l'empereur Xun-chi, père de Cam-hi, la 1661e de l'ère chrétienne, que Tching-tching-cong abandonna son entreprise sur la Chine pour se retirer à Formose avec sa formidable flotte. Il se saisit en passant des îles de Pong-hou. Les Hollandois, qui sans doute se croyoient en sûreté du côté de la Chine, où il y avoit encore du trouble, n'avoient pas eu soin de munir de troupes Pong-hou et Tai-ouan. Ainsi Ttching-tching-cong s'empara de ces îles presque aussitôt qu'il y parut. Il y laissa cent de ses vaisseaux pour les garder, et il continua sa route vers Formose.

J'ai appris d'un mandarin qui servoit en ce temps-là Tching-tching-cong en qualité de fou-tsiang ou de maréchal-de-camp, qu'il n'y avoit pour la garde du fort et du port de Formose qu'onze Hollandois. Le reste de la garnison étoit composée partie des noirs des Indes, partie des insulaires du pays. Nonobstant cette inégalité de forces, les Hollandois résolurent de se défendre, et ils se défendirent en effet en braves gens.

Tching-tching-cong entra dans le port avec sa flotte, composée de neuf cents voiles, par la passe de Lou-lh-men, à une grande lieue au-dessus du fort de Zélande. Il fit descendre à terre une partie de son monde, afin d'attaquer le fort par mer et par terre. Le siége dura quatre mois entiers, pendant lesquels les Hollandois se défendirent de leur canon avec plus de succès qu'ils n'auroient osé l'espérer. Tching-tching-cong étoit au désespoir de voir tant de résistance et de courage dans cette poignée d'Européens, contre une armée aussi nombreuse que la sienne.

Comme les Chinois n'avoient pas l'usage du canon, ils ne pouvoient pas répondre à celui des Hollandois ; ainsi ils n'avoient d'espérance de les réduire que par la famine, ce qui demandoit beaucoup de temps, pendant lequel ils pouvoient recevoir du secours de leurs vaisseux de Batavie, ou de ceux qui alloient commercer au Japon. Tching-tching-cong connut toute la difficulté de son entreprise ; mais il se voyoit hors de la Chine, sans espérance de pouvoir jamais y rentrer sous les Tartares, auxquels il venoit de faire la guerre : il n'ignoroit pas d'ailleurs que si Formose lui étoit fermée, il n'avoit plus de ressource ; c'est pourquoi il se détermina à faire un dernier effort contre les Hollandois. Ceux-ci avoient actuellement quatre vaisseaux dans le port : ils avoient mis sur le bord de chaque vaisseau un de leurs gens avec des Indiens pour le garder : les sept autres Hollandois s'étoient renfermés dans la citadelle ou le fort de Zélande. Le capitaine chinois résolut de sacrifier quelques-uns de ses vaisseaux sur lesquels il mit quantité de feux d'artifice ; et profitant d'un grand vent du nord-est, il les poussa sur les vaisseaux hollandois. Il réussit au delà de ses espérances ; des quatre vaisseaux, trois furent brûlés. Aussitôt il fit sommer les Hollandois renfermés dans le fort de se rendre, en leur déclarant qu'il leur permettoit de se retirer avec tous leurs effets ; mais que s'ils persistoient à se défendre, il n'y auroit point de quartier pour eux. Les Hollandois, à qui il ne restoit pour toute ressource qu'un seul vaisseau, acceptèrent volontiers ces offres : ils chargèrent leur vaisseau de tous leurs effets, remirent la place entre les mains du Chinois, et se retirèrent.

Tching-tching-cong n'ayant plus personne qui s'opposât à ses desseins, distribua une partie de ses troupes dans la partie de Formose que possèdent aujourd'hui les Chinois : il établit une garnison à Ki-long-chai, forteresse que les Espagnols bâtirent autrefois, et qu'ils trou-

vèrent abandonnée. Il construisit une forteresse à Tan-choui-tching sur l'embouchure de la rivière Tanchoui, où les vaisseaux chinois peuvent mouiller l'ancre : il détermina les lieux où sont aujourd'hui Tchu-lo-yen et Fong-xan-hien, pour y bâtir deux villes auxquelles il donna le nom de Tien-hien-hien et Ouan-nien-hien : il établit pour capitale de ses nouveaux états l'endroit où est aujourd'hui Tai-ouan-fou, et il donna à cette ville le nom de Xing-tien-fou : il mit son palais et sa cour au fort de Zélande, auquel il donna le nom de Ngan-ping-tching, qu'il conserve encore maintenant.

Ce fut alors que Formose commença à prendre une nouvelle forme. Il y établit les mêmes lois, les mêmes coutumes, et le même gouvernement qui règnent à la Chine; mais il ne jouit que peu de temps de sa nouvelle conquête. Il mourut une année et quelques mois après avoir pris possession de l'île. Son fils Tching-king-mai lui succéda : comme il avoit été élevé dans l'étude des livres, il ne fit presque rien pour cultiver le pays que son père lui avoit acquis avec tant de soins et de fatigues : c'est ce qui ralentit beaucoup le courage et le zèle des troupes pour son service.

La douzième année du règne de Cam-hi, et l'an 1673 de l'ère chrétienne, les rois de Canton et de Fou-kien se révoltèrent contre l'empereur. Tching-king-mai voulant ranimer l'ardeur de ses soldats, prit la résolution de se joindre au roi de Fou-kien contre le Tartare : il fait armer ses vaisseaux, et va pour s'aboucher avec lui sur les côtes de cette province. Mais comme il vouloit être traité en prince souverain, et que le roi de Fou-kien prétendoit avoir le pas sur lui, il en fut tellement irrité, que sur-le-champ il lui déclara la guerre. On se battit de part et d'autre avec beaucoup d'ardeur et de courage : mais comme les troupes de Tching-king-mai étoient composées de vieux soldats, autant de combats qu'il donna, furent autant de victoires. Le roi de Fou-kien fut enfin obligé de se faire raser une seconde fois, et de s'abandonner à la discrétion des Tartares. Tching-king-mai retourna à Formose, où il mourut peu de temps après, laissant pour successeur son fils Tching-ke-san dans un âge encore fort tendre, sous la conduite de Li-eou-koue-can et Fong-si-fan, deux officiers qui lui étoient extrêmement attachés.

La révolte de Fou-kien étant heureusement terminée à l'avantage des Tartares, ils abolirent le titre de roi, et la vingt-unième année de Cam-hi en 1682, ils établirent pour gouverneur de cette province et de celle du Tche-kiang un tsong-tou : c'est une dignité qui est au-dessus de celle du vice-roi. Le premier qu'ils mirent fut le tsong-tou Yao : c'étoit un homme adroit, poli et engageant. Il ne fut pas plutôt en charge, qu'il fit publier jusque dans Formose une amnistie générale pour tous ceux qui se soumettroient à la domination tartare, avec promesse de leur procurer les mêmes charges, les mêmes honneurs et les mêmes prérogatives qu'ils possédoient sous leurs chefs particuliers. Cette déclaration eut tout l'effet que pouvoit espérer le tsong-tou Yao : la plupart de ceux qui avoient suivi Tching-tching-cong avoient abandonné leur pays, leurs femmes et leurs enfans : éloignés dans une terre étrangère, inculte, et presque inhabitée, sans espérance d'en retirer sitôt aucun avantage considérable, ils étoient ravis de trouver une porte honnête pour retourner chez eux. Quelques-uns ne délibérèrent point, et quittèrent d'abord Tching-ke-san pour aller dans le Fou-kien. Le tsong-tou Yao les reçut avec tant de politesse, et leur fit de si grands avantages, qu'ils furent suivis bientôt après de plusieurs autres. Le tsong-tou Yao crut alors que la conjoncture étoit favorable pour s'emparer de Formose. Il fit partir aussitôt une flotte considérable, sous les ordres d'un titou-che ou lieutenant-général, pour se saisir des îles de Pong-hou. Le titou-che y trouva plus de résistance qu'il ne croyoit : les soldats, avec le secours du canon hollandois, se défendirent avec vigueur; mais enfin il fallut céder au nombre et à la force. Pong-hou étant pris, le conseil du jeune prince jugea qu'il seroit difficile, dans la situation d'esprit où étoient les troupes, de conserver Formose, et, sans attendre que le titou-che vînt les attaquer dans les formes, ils dépêchèrent un vaisseau pour porter un placet à l'empereur, au nom du jeune prince, par lequel il se soumettoit à Sa Majesté. Voici ce placet, traduit fidèlement du chinois.

Le roi d'Yen-ping, grand général d'armée, Tching-ke-san, présente ce placet à l'empereur.

« Lorsque, abaissé aux pieds de Votre Majesté, je fais attention à la grandeur de la Chine, que depuis un temps immémorial elle s'est toujours

soutenue avec éclat, qu'un nombre infini de rois s'y sont succédé les uns aux autres ; je ne puis m'empêcher d'avouer que c'est l'effet d'une providence spéciale du ciel, qui a choisi votre maison pour gouverner les neuf terres[1] : le ciel n'a fait ce changement que pour perfectionner les cinq vertus[2], comme cela paroît clairement par le bon ordre et l'heureux succès de tout ce que Votre Majesté a entrepris. Quand je pense avec humilité à mes ancêtres, je vois qu'ils ont eu un véritable attachement pour leurs souverains ; qu'en cela ils ont tâché de reconnoître les bienfaits qu'ils avoient reçus de la dynastie précédente, dans un temps auquel ma maison n'en avoit reçu aucun de votre glorieuse dynastie. C'est cet attachement à son prince qui obligea mon aïeul Tching-tching-cong de sortir de la Chine, et d'aller défricher les terres incultes de l'Orient. Mon père Tching-king-mai étoit un homme d'étude qui n'auroit pas osé s'exposer sur le bord d'un précipice : semblable aux rois d'Ye-lang[3], il étoit tout occupé à gouverner et à instruire son peuple, se bornant à ce coin de terre au milieu de la mer, sans avoir d'autres vues.

» Jusqu'ici j'ai joui des bienfaits de mes ancêtres ; moi, leur petit-fils, je ne cesse de leur en témoigner ma reconnoissance, en me rappelant continuellement à la mémoire les bienfaits qu'ils ont reçus du ciel, sans penser à m'agrandir sur la terre. Maintenant que je vois Votre Majesté, semblable au ciel, qui par son étendue et son élévation couvre toutes choses, et à la terre qui par sa solidité les soutient, toujours portée à faire du bien, à arrêter les effets de sa justice, fondement sur lequel elle gouverne la Chine ; maintenant que je vois Votre Majesté semblable au soleil levant, dont la lumière se répand dans un instant sur toute la terre dès que cet astre commence à paroître sur l'horizon, et dissipe dans un moment les légers nuages qui se rencontroient sur la surface de la terre, comment oserois-je penser à autre chose qu'à m'appliquer à ma perfection ? C'est ce que moi, homme étranger, je regarde comme l'unique moyen de vivre content. Si je pensois à faire passer mes vaisseaux du côté de l'occident (de la Chine), j'avoue que je serois en faute ; mais hélas ! de ce sang qui étoit venu en Orient (Formose), qu'en reste-t-il ? N'est-ce pas comme une foible rosée qui tombe d'elle-même de grand matin, et qui se dissipe dès que le soleil paroît ? Comment donc oserois-je entreprendre quelque chose contre Votre Majesté ? mon cœur lui est entièrement soumis, il le proteste à Votre Majesté dans ce placet, et elle en verra l'effet. Je connois aujourd'hui que je n'ai pas été dans la bonne voie, et à l'avenir j'oserai marcher librement dans le parterre de la charité, à la suite du ki-ling[1]. Je souhaite avec passion de voir le ciel et la terre ne faire qu'un tout. Le pauvre peuple de cette île ne demande pas de pouvoir s'enivrer, ni de se rassasier de viandes. S'il est traité avec douceur, il en sera plus porté à la soumission. La nature du poisson est d'aller dans les précipices, et les eaux les plus profondes ne le sont pas trop pour eux, et ils peuvent jouir d'une longue vie au milieu des ondes de la mer. Pour serment de tout ce que je représente à Votre Majesté dans ce placet, que le soleil ne m'éclaire point, si ce ne sont là les sentimens de mon cœur. »

L'empereur répondit à ce placet que Tching-ke-san eût à sortir de Formose et à venir à Pékin. Tching-ke-san, qui craignoit d'aller à Pékin, représenta à l'empereur dans un second placet, en envoyant ses sceaux et ceux de ses principaux officiers, qu'étant né dans les contrées méridionales et étant d'une santé fort foible, il appréhendoit les froids du nord ; qu'ainsi il supplioit Sa Majesté de lui permettre de se retirer dans la province de Fou-kien, dont ses ancêtres étoient sortis. Ce dernier placet n'eut aucun effet, de sorte que ce malheureux prince, qui se voyoit presque abandonné, fut obligé de remettre Formose entre les mains des Tartares, et d'aller à Pékin, où il est encore vivant, avec la qualité de comte dont il fut re-

[1] C'est-à-dire tout le monde habitable. Les Chinois divisent les terres en neuf espèces : 1° montagnes de bonne terre ; 2° montagnes pierreuses ; 3° terres et collines ; 4° terres noires et sèches ; 5° terres humides ; 6° terres sablonneuses ; 7° terres grasses ; 8° terres jaunes ; 9° terres rouges.

[2] La charité, la justice, l'honnêteté ou les cérémonies, la prudence, la fidélité ou la bonne foi.

[3] Royaume ancien, qui confinoit avec la province du Sse-tchuen ; les peuples de ce royaume étoient des barbares très-difficiles à policer.

(*Note de l'ancienne édition.*)

[1] Le ki-ling est un animal fabuleux et mystérieux de l'antiquité chinoise : il est né d'une vache ; sa charité est si grande, qu'il n'ose pas même fouler aux pieds le moindre brin d'herbe. Il ne paroît que lorsque l'empire est gouverné par un saint empereur.

vêtu à son arrivée à la cour, qui fut la 22e année de Cam-hi, et la 1683e de l'ère chrétienne.

Je me flatte que vous serez content de cette description que je vous envoie de l'île de Formose; du moins je puis vous assurer qu'elle est exacte. Je voudrois pouvoir mieux vous marquer tout le respect avec lequel je suis votre, etc.

LETTRE DU PÈRE DOMENGE.

Récits d'une persécution.

A Nanyang-fou, de la province de Honan, le 1er juillet 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Je vais vous faire en peu de mots le récit d'une petite persécution qui s'éleva, sur la fin de l'année 1714, contre les chrétiens de cette ville; par la miséricorde de Dieu, elle n'a pas eu de suite fâcheuse. Le tchi-fou[1] n'eut pas plutôt pris possession de sa charge, qu'il se déchaîna contre notre sainte religion; il dit même en pleine audience qu'elle étoit mauvaise, et qu'il falloit la proscrire. Le san-fou, c'est-à-dire son assesseur, dans le dessein de lui plaire, voulut engager le chef des lettrés à présenter une requête signée de tous les lettrés, par laquelle ils demanderoient la démolition de mon église. Il n'y eut pas un seul des lettrés qui ne refusât de la signer, soit que cette demande leur parût injuste, soit qu'ils craignissent que je ne les citasse au tribunal du vice-roi. Le tchi-fou eut recours à un autre stratagème. Il défendit en général toutes les sectes dans une ordonnance qu'il publia, et au nombre des sectes il comprenoit principalement la religion chrétienne. Il dressa une formule qu'il devoit faire signer à ceux qu'il contraindroit de renoncer à la foi. Cette formule étoit conçue en ces termes :

« Pour obéir à l'ordonnance émanée du sage gouvernement du tchi-fou, qui fait actuellement une recherche exacte des sectes et des fausses doctrines, je N. atteste qu'ayant embrassé par mégarde et mal à propos la religion du Seigneur du ciel, je renonce de mon plein gré à cette religion, et cela pour me conformer à ladite ordonnance. Mon témoignage est sincère et nullement équivoque. Je renonce en même temps à toutes les fausses doctrines. Signé N., la 55e année de Cam-hi, tel jour de telle lune. » Après quoi suivoit la signature du chef du quartier, et des voisins qui se faisoient caution pour celui qui avoit signé l'ordonnance.

Le tchi-fou fit venir les chefs de quartier, et il leur ordonna d'avoir soin qu'il ne se fît aucune assemblée dans mon église, et d'empêcher qu'on ne mît des croix aux portes des maisons.

Il y eut deux chrétiens qui furent intimidés par les menaces du mandarin, et qui eurent la foiblesse de se conformer à ses ordres. L'un a déjà reconnu publiquement le crime de son apostasie, et en a demandé pardon à Dieu, en répandant un torrent de larmes. L'autre avoit fait paroître d'abord une constance admirable; il vouloit, disoit-il, mourir martyr; les coups de bastonnade et le bannissement dont il étoit menacé ne l'effrayoient point. Mais la grâce du martyre n'étoit point pour un présomptueux qui avoit mené une vie fort tiède depuis son baptême. Il succomba du moins à l'extérieur, et depuis il s'est retiré à Pékin, où je ne doute pas qu'il ne fasse une sévère pénitence de sa faute, et qu'il ne revienne ici dans la suite plus humble et plus fervent.

Cet orage excité par le tchi-fou n'a nullement décrédité notre sainte religion, comme il y avoit lieu de le craindre. Ce mandarin avoit fait paroître trop de passion, et ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans la ville blâmoient hautement sa conduite, et rendoient ce témoignage à la doctrine que nous prêchons, qu'elle est sainte, et tout à fait conforme à la raison.

Un incident, qui fut sans doute ménagé par la Providence, acheva de déconcerter le tchi-fou. Les gens du tribunal étant occupés bien avant dans la nuit à tirer des copies de la formule dont je viens de parler, il se fit un vol et un meurtre dans la ville. Le lendemain on disoit publiquement dans les rues que c'étoit une chose honteuse qu'on travaillât toute la nuit aux moyens de proscrire une religion qui ne fait aucun mal, tandis qu'on veilloit si peu à la sûreté des habitans. Si dans cette circonstance j'étois allé à la capitale pour me plaindre au vice-roi, comme quelques chrétiens vouloient m'y engager, le tchi-fou en seroit peut-être mort de chagrin, dans l'appréhension où il au-

[1] Gouverneur de la ville.

roit été que je ne vinsse à révéler le meurtre, avant qu'on en eût découvert l'auteur. Mais un pareil dessein est bien éloigné d'un missionnaire à qui Jésus-Christ n'a laissé en partage que la douceur et la patience. Je songeai donc à ramasser et à consoler mon petit troupeau, lui faisant connoître le prix des souffrances, et l'obligation indispensable aux chrétiens de pardonner à leurs ennemis, et de prier Dieu pour leur conversion.

Les chefs de quartier comprirent bientôt qu'ils ne pouvoient plus rien entreprendre contre moi ni contre mon Église; de sorte que cette persécution, si l'on peut l'appeler ainsi, fut éteinte presque dans sa naissance. Cependant quelques officiers du tribunal vinrent un dimanche à mon église pour examiner s'il ne s'y tenoit point d'assemblée : outre qu'ils y vinrent de trop grand matin pour la saison, les voisins y accoururent, et firent mon apologie et celle de mes catéchistes en des termes si honorables, que les officiers se retirèrent confus; et je ne crois pas que l'envie leur prenne désormais de faire une seconde visite de mon église.

Un de mes plus fervens néophytes ressentit le contre-coup de la haine que le tchi-fou avoit fait paroître contre la religion. C'étoit un homme d'âge et d'une vie très-exemplaire; il étoit malade, et sa maladie dégénéroit visiblement en phthisie. Une veuve, ennemie déclarée du christianisme, chez qui il logeoit, n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit au tribunal, qu'elle l'accabla d'injures, et lui ordonna d'aller mourir hors de sa maison, à moins qu'il ne renonçât sur-le-champ à sa foi. Ce bon vieillard ne balança point; il partagea comme il put sa famille chez plusieurs de ses parens, et il vint me trouver à l'église, où je lui donnai une retraite jusqu'après le nouvel an chinois. Il se retira ensuite chez un de ses frères, et s'affoiblissant de plus en plus, il y mourut en prédestiné.

Peu après le procédé inique du tchi-fou, plusieurs lettrés de la ville et de la campagne vinrent me trouver, et me demander des livres qui leur enseignassent notre sainte loi : le peuple vint à son ordinaire pour se faire instruire : une veuve de la première qualité, dont le mari a été général d'armes dans la province, me rendit visite deux mois après, avec une suite de quinze personnes. Elle me pria de l'entretenir de la religion : notre entretien fut très-long, et elle en parut si satisfaite, qu'elle permit à une de ses servantes de se faire chrétienne. Une autre veuve, dont le mari a été mandarin des lettrés de cette ville, a reçu depuis le baptême, aussi bien que son fils, qu'elle avoit amené avec elle.

Un jeune étudiant, qui est marié, vint pareillement me demander le baptême, cinq ou six mois après l'éclat qu'avoit fait le tribunal, où son père a un emploi. Je le refusai honnêtement, sous prétexte qu'il n'étoit pas encore assez instruit. Il est revenu cette année me faire de nouvelles instances, et il a parfaitement bien répondu aux questions que je lui ai faites. Mes catéchistes lui ont représenté qu'il y avoit un obstacle à son baptême, que son père étoit officier du tchi-fou; qu'il avoit un grand-père âgé de plus de quatre-vingts ans, qui étoit sur le point de mourir, et qu'infailliblement on l'obligeroit de faire quelque superstition à ses funérailles. Sur cela le jeune homme pria deux de mes catéchistes de le suivre : il les mena dans sa maison, et il tira de son père et de son grand-père un écrit par lequel ils consentoient que leur fils et sa femme embrassassent la loi chrétienne, et s'engageoient à ne point exiger ni de l'un ni de l'autre aucune des cérémonies superstitieuses qui sont en usage parmi les seuls gentils, et que les chrétiens détestent. Je ne pus alors me défendre de lui accorder le baptême, et depuis qu'il l'a reçu, il est très-assidu à l'église. Voici le certificat tel qu'il me le mit en main.

« Nous, N. N. certifions que notre petit-fils N. désirant, avec sa femme, d'entrer dans la religion du Seigneur du ciel pour le servir, il lui sera libre de la professer, sans jamais l'enfreindre; et que quelques cérémonies qu'on fasse d'ici à cent ans pour son père et son grand-père, comme d'aller aux miao [1], etc., il n'y sera nullement obligé. Et parce que peut-être le Père spirituel des chrétiens ne le voudroit pas croire, nous avons donné ce certificat en présence de N. N., l'an 55 de Cham-hi, 20e de la 3e lune. »

Ce qui m'a rempli de consolation, c'est qu'un grand nombre de chrétiens, que je baptisai à vingt lieues d'ici dans la même année 1714,

[1] Temples d'idoles.

sont tous demeurés fermes dans leur foi, nonobstant les faux bruits que répandoient les infidèles, à dessein de les pervertir. Le catéchiste qui prend soin de leur instruction, y a beaucoup contribué en les rassemblant souvent, et leur faisant de fréquentes exhortations. Il se détermina même à présenter une requête au tchi-fou (c'est ainsi qu'on appelle le gouverneur d'une ville du troisième ordre). Il expliquoit en peu de mots, dans cette requête, les principes de la religion chrétienne. Le mandarin la lut, et lui fit cette réponse : *Ching hien tchit tao tsiou chi leo*, c'est-à-dire, Votre loi est la doctrine des saints et des sages, vous faites bien de la suivre.

Pour comble de bonheur, le tchi-fou vient d'être envoyé par le vice-roi pour conduire des mules sur les frontières de Chensi : et le sanfou ayant été pareillement nommé pour escorter le tribut de la province jusqu'à Pékin, a été volé en chemin, et cassé de son emploi.

C'est ainsi que s'est terminé cet orage, qui n'a servi qu'à inspirer plus de ferveur à nos chrétiens, et qu'à les rendre plus assidus aux exercices de piété qui se pratiquent dans mon église.

Dans la même année 1714, la divine Providence m'ouvrit une grande et belle mission dans le ressort de Juning-fou. C'est une ville du troisième ordre, qui n'est qu'à cinquante lieues à l'est de Nanyang-fou [1]. Voici comment la chose se passa. A peine avois-je demeuré un an à Nanyang-fou, que dix Chinois, cinq du ressort de cette ville, et cinq du ressort de Juning-fou, vinrent me demander le baptême : c'étoit le jour de l'octave des Rois. Celui qui me les amenoit les avoit fort bien instruits. Il me vint en pensée d'aller dans leur pays, dans l'espérance d'y instruire et d'y baptiser leurs femmes et leurs enfans. Je leur en fis la proposition comme au hasard, et je leur donnai le temps de délibérer pour m'en dire ensuite leur avis. Le lendemain, qui étoit un dimanche, ils me dirent que si je voulois prendre la peine d'aller chez eux, j'y trouverois plus de quarante familles bien instruites et disposées à être régénérées dans les eaux du baptême. Il n'en fallut pas davantage pour me déterminer à ce voyage. Je partis dès le lundi matin avec ces bonnes gens. Après vingt lieues de marche, ceux de Juning-fou prirent les devans pour donner avis de mon arrivée. J'allai ce jour-là à un village qui est du ressort de Nanyang-fou. Là je baptisai environ dix-huit familles qui faisoient quatre-vingt-dix-huit personnes. Ce sont les chrétiens dont j'ai déjà parlé, qui n'ont point été ébranlés dans leur foi, malgré les bruits qu'on faisoit courir de la persécution. De là je passai à Juning-fou. On m'attendoit dans cinq villages qui sont peu éloignés les uns des autres : j'y trouvai en effet un grand peuple qui soupiroit après le baptême. Le matin je baptisois les hommes, et le soir les femmes. Je comptai dans ces cinq villages trois cent cinquante personnes qui reçurent la grâce du baptême. Quelques autres, qui n'étoient pas encore assez instruits, furent différés à un autre temps. Après avoir établi un ordre pour le gouvernement de cette chrétienté naissante, je réglai le temps des assemblées, je laissai des livres, des images et quelques petits meubles de dévotion pour chaque famille, et je retournai à Nanyang-fou.

Cette année j'ai fait une autre excursion d'environ cent quarante lieues, qui a duré près de trois mois, dans laquelle j'ai visité mes chrétiens de l'un et de l'autre ressort. J'y ai trouvé beaucoup de ferveur parmi les nouveaux fidèles, et le nombre en est augmenté de cinq cent soixante et dix, que j'y ai baptisés. Enfin, j'ai terminé la mission de Juning-fou par la conversion de tout un village composé d'environ dix familles. A peine eurent-ils reçu le baptême, qu'ils coururent en foule vers leur miao pour le détruire. Ce temple n'avoit pas beaucoup d'apparence, mais il étoit situé fort avantageusement. Les enfans se signalèrent dans cette démolition : je prenois un plaisir singulier à les voir mettre en pièces chaque idole, en disant par manière d'insulte : « Tu nous as trompés jusqu'ici, mais maintenant un rayon de la lumière céleste nous a éclairés, et tu ne nous tromperas plus. » J'ai lieu de croire que Dieu aura dans ce village un bon nombre de fidèles adorateurs.

Ce que je viens de dire de la mission de Juning-fou fait assez connoître que la présence d'un missionnaire y sera désormais nécessaire. L'éloignement où elle est de Nanyang-fou ne permet au missionnaire d'y aller qu'une fois l'an. Outre les frais d'un pa-

[1] Chef-lieu de département dans la province de Honan.

reil voyage, il n'y peut faire que peu de séjour. Ainsi les nouveaux chrétiens manquent d'instruction, et les moribonds, des derniers secours de l'Église. Ce furent les pères Regis et de Mailla qui achetèrent l'église où je suis, lorsqu'ils furent envoyés par l'empereur pour faire la carte de cette province : elle leur coûta seize cents francs. De qui Dieu se servira-t-il pour procurer le même avantage aux chrétiens de Juning-fou ? C'est un ouvrage qui produiroit la conversion et le salut de plusieurs milliers d'infidèles. Aidez-moi du secours de vos prières, en l'union desquelles je suis, etc.

LETTRE DU PÈRE DE MAILLA.

Entraves mises au commerce avec les étrangers. — Persécution contre les chrétiens. — Notions des Chinois sur les îles Lieou-kieou, Formose, les îles de la Sonde et le midi de l'Asie.

A Pékin, le 5 juin 1717.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Le zèle que vous avez pour la mission de la Chine et l'intérêt que vous y prenez m'engagent à vous faire part d'un événement qui nous a tous consternés, et qui met la religion dans un danger extrême.

Sur la fin de l'année dernière les mandarins des côtes maritimes représentèrent à l'empereur que plusieurs vaisseaux chinois transportoient quantité de riz hors de la Chine, et entretenoient d'étroites liaisons avec les Chinois qui demeurent à Batavie. Sur quoi l'empereur défendit, sous de grièves peines, qu'aucun vaisseau chinois allât, sous prétexte de commerce, dans les contrées qui sont au midi de la Chine. Cette défense fut portée à la fin du mois de janvier de cette année 1717, et fut insérée dans la gazette. Un tsong-ping [1] de la province de Canton a pris de là occasion de présenter une requête à l'empereur, dans laquelle il se déchaîne violemment, et contre les Européens qui trafiquent à la Chine, et contre l'exercice de notre sainte religion. Voici la requête aussi fidèlement traduite que le permet la différence de la langue chinoise et de la nôtre :

[1] Mandarin de guerre du second ordre.

Tching-mao (c'est le nom de notre accusateur). Hie-chè-tchin Tsong-ping [1]. Sur les précautions qu'on doit prendre par rapport aux côtes maritimes [2].

« Moi votre sujet, j'ai visité exactement, selon la coutume et selon le devoir de ma charge, toutes les îles de la mer. A la sixième lune, j'ai parcouru toutes les côtes maritimes qui sont vers l'occident; à la seconde lune, j'ai visité toutes celles qui sont vers l'orient du côté de l'île de Nanngao, et dans le cours d'une année j'ai parcouru toutes les îles de la mer qui sont de ma juridiction. Il n'y a point de golfe ni de détroit que je n'aie examiné par moi-même. J'ai trouvé que la haute sagesse et l'autorité absolue de Votre Majesté maintiennent dans une tranquillité parfaite les pays les plus reculés de l'empire. Mais quand je suis arrivé à Macao, qui est de la dépendance de Hiam-xan-hien, j'avoue que j'ai été effrayé de voir dans le port plus de dix vaisseaux [3] européens qui faisoient voile vers Canton pour leur commerce : je prévis aussitôt ce qu'on en devoit craindre, et j'eus la pensée de présenter une requête à Votre Majesté, pour l'informer du génie dur et féroce de ces peuples; mais j'appris que le dix-huitième jour de la douzième lune, Votre Majesté avoit porté l'édit suivant :

« Au regard des lieux les plus éloignés du » côté de la mer, qu'on ait soin de tout ob» server, et surtout qu'on soit très-attentif aux » royaumes des étrangers. C'est pourquoi, » qu'il soit fait très-expresses défenses à tous » les vaisseaux de cet empire de naviguer vers » la mer du midi. Avec cette précaution, on » empêchera qu'il ne vienne du secours de la » part des étrangers, l'on ira au-devant du » mal qu'on appréhende. »

» Notre auguste empereur ne s'est pas contenté de consulter sur cette affaire les neuf suprêmes tribunaux de l'empire, il a daigné écouter encore les avis de personnes d'un rang beaucoup inférieur. Si sa sagesse n'étoit pas fort supérieure à celle de Yao et de Xun [4],

[1] Lieu de la juridiction de ce mandarin.

[2] Les Chinois mettent toujours à la tête de leurs requêtes le sujet dont ils veulent parler.

[3] Il y a dans l'original chinois, des vaisseaux de cheveux roux; c'est ainsi que les Chinois appelèrent les Hollandois, lorsqu'ils prirent sur eux l'île de Formose. Tchin-mao comprend aussi sous ce nom les Anglois.

[4] Deux anciens empereurs de la Chine, regardés des Chinois comme des modèles que doivent imiter les princes qui veulent gouverner sagement.

jouirions-nous d'une paix si profonde? Qui seroit assez hardi pour entretenir l'empereur de ce qui se passe dans les royaumes étrangers, s'il ne s'en est pas instruit par lui-même? Pour moi, dès ma plus tendre jeunesse, j'ai été engagé dans le commerce, et j'ai traversé plusieurs mers; j'ai voyagé au Japon, au royaume de Siam, à la Cochinchine, au Tonkin, à Batavie, à Manille, etc. Je connois les mœurs de ces peuples, leurs coutumes, et la politique de leur gouvernement, et c'est ce qui me donne la hardiesse d'en parler à mon grand empereur.

» Vers l'orient de la Chine, il n'y a de royaume considérable que le Japon; les autres sont fort peu de chose, et le seul royaume de Lieou-kieou mérite quelque attention. Tous les fleuves de ces royaumes ont leur cours vers l'orient; et à dire vrai, on ne trouve nul autre royaume jusqu'à la province de Fou-kien, de laquelle dépend l'île de Formose.

» A l'occident sont les royaumes de Siam, de la Cochinchine et du Tonkin, qui confine avec Kium-tcheou-fou qui est à l'extrémité de notre empire.

» On découvre au midi plusieurs royaumes de barbares, tels que sont Johor, Malacca, Achem, etc. Bien que ces royaumes ne soient pas d'une grande étendue, ils ont cependant leurs lois particulières auxquelles ils se conforment; mais ils n'oseroient jamais porter leurs vues ambitieuses sur les terres des autres princes. Ainsi l'édit de Votre Majesté, que je viens de rapporter, ne regarde que les ports de Batavie et de Manille qui appartiennent aux Européens. Ils y vinrent d'abord simplement pour commercer, et ensuite, sous prétexte du commerce, ils subjuguèrent tout le pays.

» Moi votre sujet, lorsque je considère tous les royaumes barbares qui sont au delà des mers, il me semble que le royaume du Japon surpasse tous les autres royaumes en force et en puissance. Sous la dynastie des Ming, il s'éleva une grande révolte, excitée par quelques scélérats de notre empire; cependant les peuples du Japon ont toujours fait paisiblement leur commerce avec nous. Le royaume de Lieou-kieou tient de nous les lois selon lesquelles il se gouverne depuis plusieurs siècles; l'île de Formose nous est soumise: les royaumes de Siam, du Tonkin et les autres nous payent tous les ans un tribut, et ils n'ont nulle mauvaise intention. On n'a donc à craindre que des Européens, les plus méchans et les plus intraitables de tous les hommes.

» Hong-mao est un nom commun à tous les barbares qui habitent les terres situées entre le septentrion et l'orient, savoir Yakoueli[1], Yutse Laholansi, et Holan[2]. Ces royaumes sont ou d'Europe ou des Indes; mais bien qu'ils soient différens les uns des autres, les peuples en sont également barbares. Les Laholansi le sont encore davantage; semblables à des tigres et à des loups féroces, ils jettent la consternation et l'effroi dans tous les vaisseaux, soit des marchands, soit des barbares, et il n'y en a aucun qui puisse tenir contre leurs efforts. S'ils abordent à quelque terre, ils examinent d'abord par quel moyen ils pourront s'en rendre les maîtres: les vaisseaux qu'ils montent sont à l'épreuve des vents les plus furieux et des plus fortes tempêtes; chacun de ces vaisseaux est au moins de cent grosses pièces de canon; rien ne peut leur résister. Nous l'éprouvâmes l'année dernière dans le port d'Émouy[3]; quelle frayeur ne causa pas l'entreprise d'un seul de ces vaisseaux! et que ne doit-on pas appréhender de plus de dix de ces mêmes vaisseaux qui ont abordé cette année à Canton! Ce sont les mêmes gens qui demeurent à Macao; ils tirent leur origine du même pays, ils parlent la même langue, leurs coutumes sont les mêmes; de plus, ils ont ensemble les plus étroites liaisons. Il ne sera plus temps de remédier au mal, si on ne l'arrête dans sa source. C'est pourquoi j'espère que Votre Majesté donnera ordre aux principaux mandarins des provinces de prendre les mesures propres à le prévenir; comme par exemple, d'obliger tous les capitaines de ces vaisseaux d'en tirer tout le canon, et de n'entrer dans le port que désarmés; ou bien de les tenir renfermés dans une forteresse tout le temps qu'ils seront à faire leur com-

[1] Noms qui nous sont inconnus; peut-être au lieu de Yakoueli a-t-il voulu mettre Ynkeli, nom que les Chinois donnent aux Anglois.

[2] Laholansi et Holan sont deux noms qu'on donne indifféremment aux Hollandois. L'accusateur en fait deux royaumes.

[3] Il y a environ deux ans qu'un marchand chinois, après avoir reçu l'argent d'un Anglois, refusa de lui donner sa marchandise. Celui-ci se fit justice lui-même, en s'emparant d'une barque qui appartenoit au marchand chinois.

merce ; ou du moins de ne pas permettre de venir un si grand nombre à la fois, mais les uns après les autres, jusqu'à ce qu'ils se soient entièrement défaits de leurs manières féroces et barbares. Ce sera le moyen de nous maintenir dans cette paix dont nous jouissons.

» Il y a un autre article qui concerne la religion chrétienne. Cette religion a été apportée d'Europe à Manille. Sous la dynastie précédente des Ming, ceux de Manille faisoient leur commerce avec les Japonois : les Européens se servirent de leur religion pour changer le cœur des Japonois ; ils en gagnèrent un grand nombre ; ils attaquèrent ensuite le royaume au dedans et au dehors, et il ne s'en fallut presque rien qu'ils ne s'en rendissent tout à fait les maîtres ; mais ayant été vigoureusement repoussés, ils se retirèrent vers les royaumes d'occident. Ils ont encore des vues sur le Japon, et ils ne désespèrent pas d'en faire la conquête. Rien, ce me semble, ne les autorise à bâtir des églises dans toutes les provinces de l'empire ; ils répandent de grandes sommes d'argent ; ils rassemblent à certains jours une infinité de gens de la lie du peuple pour faire leurs cérémonies ; ils examinent nos lois et nos coutumes ; ils dressent des cartes de nos montagnes et de nos fleuves ; ils s'efforcent de gagner le peuple : je ne vois pas quel est leur dessein, ce n'est pas à moi de le pénétrer ; je sais pourtant que cette religion a été apportée d'Europe à Manille, que Manille a été subjuguée par les Européens, que les Européens sont naturellement si barbares, que sous le prétexte de la religion ils ont songé à s'emparer du Japon, qu'ils se sont effectivement emparés de Manille, qu'ils ont bâti plusieurs églises à Canton et ailleurs, qu'ils ont gagné une infinité de personnes. Ajoutez à cela qu'ils sont de la même nation que ceux qui viennent dans ces formidables vaisseaux dont j'ai déjà parlé. Mais je me repose entièrement sur la sagesse des augustes tribunaux de l'empire, et je m'assure qu'ils ne permettront pas à ces viles plantes de croître et de se fortifier. Le péril est grand ; les plus petits ruisseaux deviennent de grands fleuves ; si l'on n'arrache les branches des arbres quand elles sont encore tendres, on ne peut les couper dans la suite qu'avec la coignée. Si la sagesse avec laquelle notre grand empereur gouverne paisiblement l'empire ne devoit pas s'étendre à une centaine de siècles, je n'aurois jamais eu la hardiesse d'exposer toutes ces choses dans ma requête.

» Pour ce qui est des forteresses qui défendent les côtes maritimes, c'est à nous de les tenir en bon état. Je finis en suppliant très-humblement Votre Majesté d'examiner les motifs de cette requête, de déclarer sur cela ses intentions, et de les faire connoître dans les provinces. »

Telle étoit la requête du mandarin Tchin-mao. L'empereur, l'ayant examinée, la renvoya aux tribunaux pour lui en faire le rapport. Nous en eûmes connoissance dès les premiers jours d'avril : mais nous reposant d'un côté sur les bontés dont l'empereur nous honore, et de l'autre sur les faussetés manifestes de cette accusation, qui ne pouvoient être ignorées de l'empereur, nous ne crûmes pas en devoir faire beaucoup de cas. Cependant nous apprîmes que le seizième du même mois d'avril il s'étoit tenu à ce sujet, par ordre de l'empereur, une assemblée générale des chefs de tous les tribunaux, où notre sainte religion avoit été absolument condamnée, les missionnaires chassés, etc. Voici quelle étoit la sentence qu'ils portèrent.

« Au regard de la religion chrétienne, on a trouvé dans les archives des tribunaux que, l'année huit de Cam-hi, l'empereur avoit porté l'édit suivant :

« La religion chrétienne s'étend de plus en » plus dans les provinces, quoiqu'on n'en ait » permis l'exercice qu'à Ferdinand Verbiest et » à ses compagnons. Peut-être bâtit-on des » églises dans la province de Petcheli et dans » les autres provinces, peut-être y en a-t-il qui » embrassent cette loi. C'est pourquoi il est à » propos de la défendre sévèrement. Que cet » édit soit exactement observé. Cet édit se con» serve avec respect dans les archives des tri» bunaux. »

» Il y a fort longtemps qu'on a défendu dans toutes les provinces de bâtir des églises et d'embrasser la loi chrétienne. On trouvera sans doute des gens de la lie du peuple qui ne font pas le cas qu'ils doivent de cette défense. Le mandarin Tchin-mao soutient dans sa requête qu'on bâtit des églises dans toutes les provinces, que plusieurs personnes de la populace embrassent cette religion, et qu'on ne doit pas permettre à ces viles plantes de croître et de se fortifier. Nous, vu ce qui est contenu dans la-

dite requête, déclarons qu'on accordera le pardon, dans toutes les provinces de l'empire, à ceux qui depuis la publication de cette défense ont embrassé la loi chrétienne, pourvu qu'ils se repentent de leur faute, et qu'ils contribuent à détruire entièrement les églises, en sorte qu'il n'en reste plus nul vestige : que ceux qui voudront persévérer dans cette religion seront traités avec la même rigueur que les rebelles : que si les mandarins négligent d'en faire la recherche, ils seront punis de la même manière que les mandarins peu soigneux à découvrir les rebelles. Pour ce qui est des missionnaires européens, que les mandarins d'armes et de lettres en fassent d'exactes perquisitions, et qu'ils les découvrent aussitôt aux premiers mandarins. Que les mandarins Tsong-tou, Fou-yven, Titou, Tsong-ping, les renvoient à Macao, et qu'après avoir abattu toutes leurs églises, ils leur ordonnent de retourner chacun dans leur pays. Cette sentence ne sera envoyée dans les provinces pour y être exécutée, qu'après qu'elle aura été lue et approuvée de l'empereur. »

Vous pouvez juger des sentimens de nos cœurs à cette nouvelle, par l'effet qu'elle ne manquera pas de produire sur le vôtre. Nous songeâmes aussitôt à présenter un placet à l'empereur pour notre justification. La difficulté étoit de le faire passer à Sa Majesté. Nous nous adressâmes pour cela à tous nos amis, eunuques et autres, qui pouvoient nous rendre ce service. Personne n'osa s'en charger. Dans cette extrémité, le père Parennin demanda conseil au premier ministre, qui est de ses amis, et au neuvième fils de l'empereur, qui est plein de bonté pour les Européens. Ils lui répondirent qu'ils verroient nos juges, et qu'ils n'épargneroient rien pour les engager à changer leur sentence. Ils se donnèrent en effet l'un et l'autre de grands mouvemens pour notre affaire : leurs sollicitations eurent du moins cela de bon, que la sentence ne fut point portée à Sa Majesté avant les fêtes que l'on fait tous les ans pour la naissance de l'empereur. Ces fêtes, qui étoient fort proches, durent ordinairement dix jours. Pour surcroît de bonheur, les fêtes ne furent pas plutôt finies, que l'empereur fit un voyage de cinq jours. Tout cela nous donna le temps de faire agir auprès de nos juges. Mais le succès répondit bien peu à nos espérances. Dans la seconde assemblée que les neuf tribunaux tinrent le 11 mai sur cette affaire, ils portèrent la sentence suivante :

« Les missionnaires européens ont rendu un grand service à cet empire, en réformant le tribunal des mathématiques, et en prenant le soin de faire faire des machines de guerre : c'est pour cette raison qu'on leur a permis de demeurer en chaque province, et d'y faire en particulier les exercices de leur religion. Mais en même temps on a fait défense à tous les Chinois de la province de Petcheli et des autres provinces de les aider à bâtir des églises et d'embrasser leur loi. Comme il s'est écoulé bien du temps depuis cette défense, il y a sans doute parmi la populace des gens qui en font peu de cas. Le mandarin Tchin-mao assure dans sa requête qu'on bâtit des églises dans toutes les provinces, et qu'une infinité de gens de la lie du peuple embrassent la religion chrétienne ; et il est d'avis qu'on ne permette pas à ces viles plantes de croître et de se fortifier. C'est pourquoi, vu cette requête, nous déclarons que ceux qui, dans le ressort des huit étendards, dans la province de Petcheli, et dans les autres provinces, ont embrassé cette loi depuis la susdite défense, obtiendront le pardon de leur faute, pourvu qu'ils s'en repentent. Que si au contraire ils persévèrent dans leur ignorance et dans leur aveuglement, ils seront traités avec la même rigueur que ceux qui vendent du riz vers la mer du midi. De plus, que les pères, les frères, les parens, les voisins, qui manqueront à dénoncer leurs enfans, leurs frères, et leurs voisins, seront punis de cent coups de bâton, et bannis à trois cents lieues. Enfin, que les mandarins peu exacts à en faire la recherche seront privés de leur mandarinat. Pour ce qui est des Européens, nous permettons à ceux qui ont reçu la patente, et qui sont au nombre de quarante-sept, de demeurer chacun dans son église, et d'y faire en particulier l'exercice de sa religion. Mais pour ceux qui n'ont pas la patente, nous ordonnons aux mandarins d'armes et de lettres d'en faire d'exactes perquisitions, et de les dénoncer aussitôt aux premiers mandarins Tsong-tou, Fou-yven, Titou, Tsong-ping, qui les renverront à Macao, avec ordre de retourner dans leur pays, etc. »

Ce fut le 12 de mai que nous eûmes copie de cette sentence. Le même jour, le père Parennin alla chez le premier ministre pour la lui montrer. Ce ministre en fut surpris, et dit

qu'il devoit aller le lendemain à Tchang-tchun-yven, lieu de plaisance où l'empereur fait ordinairement son séjour, et que là il parleroit à nos juges, qui devoient s'y trouver. Il le fit effectivement, quoique d'abord avec peu de succès. Mais comme les pères Suarez et Parennin avoient eu occasion de présenter un placet à l'empereur la veille de son départ pour le petit voyage dont j'ai parlé, le ministre profita avantageusement de cette circonstance en notre faveur. Voici le placet que nous présentâmes; il est fidèlement traduit du chinois:

« Nous, Kilien Stumph, Joseph Suarez, Dominique Parennin, etc., au sujet de l'accusation intentée par le tsong ping Tchin-mao contre les Hollandois, dans laquelle il nous enveloppe faussement, en disant que nous rassemblons une infinité de gens de la lie du peuple, que nous sommes de viles plantes qu'il faut déraciner, que nous examinons les mœurs et les coutumes des Chinois, que nous dressons des cartes des montagnes et des fleuves de l'empire, etc. Votre Majesté a donné ordre aux tribunaux d'examiner cette accusation du mandarin.

» Nous, vos sujets, lorsque nous pensons que Votre Majesté est parfaitement informée de notre conduite et des sentimens de nos cœurs, toutes nos craintes se dissipent : cependant nous appréhendons que vos sujets qui composent les tribunaux, ne sachant pas la grande différence qui se trouve entre les Hollandois et nous, ne prêtent trop aisément l'oreille aux fausses accusations du tsong-ping. C'est pourquoi, prosternés aux pieds de Votre Majesté, nous osons la supplier très-humblement d'ordonner à ces augustes tribunaux que, dans la sentence qu'ils porteront, ils fassent attention à cette différence. Nous avons renoncé au siècle pour nous consacrer à la vie religieuse, et c'est en essuyant toutes sortes de fatigues et de périls que nous sommes venus ici des extrémités de la terre, pour y couler paisiblement nos jours dans la pratique des vertus religieuses. Nous n'avons d'autre occupation que d'exhorter les peuples à remplir exactement les devoirs de leur état, et à conformer leurs mœurs aux lois de l'empire : nos instructions et les règles de conduite que nous donnons aux Chinois sont depuis près de deux cents ans entre les mains de tout le monde. Comment donc notre accusateur peut-il dire que nous rassemblons la lie du peuple? Yang-quang-sien avança autrefois la même calomnie : Adam Schall et ses compagnons eurent alors beaucoup à souffrir de ce mandarin; mais Votre Majesté, toujours équitable, n'eut pas de peine à démêler ce qu'il y avoit de vrai d'avec ce qu'il y avoit de faux, ce qui étoit raisonnable d'avec ce qui étoit injuste. L'année 31e de Cam-hi, Tchang-pong-ke [1], qui étoit alors vice-roi de Tchekiang, produisit les mêmes faussetés et les mêmes calomnies contre notre sainte religion, et la défendit sévèrement dans sa province. Dans cette extrémité, Thomas Pereira, Antoine Thomas et leurs compagnons présentèrent un placet à Votre Majesté, et ce fut par une grâce singulière de Votre Majesté que le tribunal du dedans du palais et celui des rites prononcèrent ce qui suit : « Les Européens qui sont dans
» toutes les provinces de notre empire n'y causent aucun trouble : d'ailleurs la religion
» qu'ils professent n'est point fausse; elle ne
» souffre aucune hérésie, elle n'excite point de
» querelles : on permet bien aux Chinois d'aller
» dans les temples des lamas, des hoxam, des
» taosse, et des autres idoles; et l'on défend la
» loi des Européens qui n'a rien de contraire
» aux bonnes mœurs et aux lois de l'empire;
» cela ne nous paroît pas raisonnable. C'est
» pourquoi nous voulons qu'on leur permette
» de bâtir des églises comme auparavant, et
» qu'on cesse d'inquiéter ceux qui, faisant pro-
» fession de la religion chrétienne, fréquentent
» ces églises, etc. » Votre Majesté confirma cette sentence, et ce très-auguste édit se conserve dans les archives des tribunaux.

Depuis la quarante-septième de Cam-hi, Votre Majesté a daigné admettre en sa présence tous les Européens qui demeurent dans les églises des provinces : elle leur a donné une patente impériale, dans laquelle ils promettent de ne jamais retourner en Europe. Il y a sur cela un édit de Votre Majesté.

» Qui se seroit imaginé qu'après tant de faveurs signalées de Votre Majesté, il se fût trouvé quelqu'un qui eût osé nous être contraire? Cependant l'année cinquantième de Cam-hi, Fan-tchao-tso, votre sujet, nous accusa dans une requête d'enseigner une religion qui est mauvaise, etc. Le tribunal des rites, après avoir délibéré sur cette affaire, se conforma à

[1] Il est aujourd'hui le premier de nos juges, et sollicite fortement contre nous.

l'édit que Votre Majesté porta l'année trente et unième de Cam-hi, et rapportant ensuite la raison pour laquelle on a donné la patente impériale aux Européens, conformément à la délibération du Ou-yn-tien [1], il dit ouvertement qu'il ne falloit avoir aucun égard à la requête. Cette dernière sentence se conserve dans les archives. Cependant Tchin-mao, qui ne sait pas les grâces extraordinaires que Votre Majesté nous a accordées, et qui ignore pareillement quelle est notre origine, nous confond avec les Hollandois, et nous accuse faussement comme eux de rébellion. Il ignore sans doute qu'il y a au delà des mers un grand nombre de royaumes très-différens les uns des autres, et que nous n'avons nul rapport avec les Hollandois, ni en ce qui concerne la religion ni en toute autre chose. Il y a longtemps que nous avons eu l'honneur d'en avertir Votre Majesté. Néanmoins le tsong-ping, sans avoir examiné auparavant ce qu'il avance, nous prête de pernicieux desseins, lesquels, à ce qu'il prétend, nous ont fait venir ici des extrémités de la terre; et il s'en explique d'une manière si atroce, que nous ne pouvons retenir nos larmes. Dans ces tristes conjonctures où nous nous trouvons, destitués de tout appui, nous mettons toute notre confiance dans la bonté avec laquelle Votre Majesté nous a toujours soutenus et protégés. C'est elle qui nous fait goûter le bonheur qu'il y a de vivre dans son empire. Nous la supplions donc très-humblement de faire savoir dans toutes les provinces que nous n'enseignons point aux Chinois une doctrine mauvaise, et que nous ne cherchons point à les séduire. Ce bienfait de Votre Majesté, dont nous conserverons éternellement le souvenir, nous rendra la vie, et c'est pour cela que, prosternés aux pieds de Votre Majesté, nous osons lui présenter cette requête avec le plus profond respect. »

Le premier ministre, à qui le père Parennin avoit montré notre placet, et qui savoit que nous l'avions présenté à l'empereur, s'en servit avantageusement auprès de nos juges. Il leur représenta que notre placet ayant été vu de l'empereur, Sa Majesté ne laisseroit jamais passer leur sentence, ce qui les couvriroit de confusion. Cette raison, qui fait plus d'impression sur les Chinois que sur les Européens, eut alors tout l'effet que nous pouvions en espérer : elle engagea les tribunaux à s'assembler une troisième fois. Ils le firent effectivement le 19 mai, et le 21 ils portèrent le résultat de leurs délibérations au tribunal du dedans du palais, d'où il ne peut sortir quand il est une fois donné, qu'il n'ait été ou approuvé ou rejeté de Sa Majesté. Voici cette sentence telle qu'elle a été confirmée par l'empereur, et envoyée dans toutes les provinces. Dans les deux sentences qu'on a rapportées, on n'a traduit que ce qui avoit rapport à la religion; ici on traduit la sentence tout entière, tant sur ce qui regarde les vaisseaux des Européens que sur ce qui concerne notre sainte foi.

Sur les précautions que notre très-sage empereur ordonne de prendre par rapport aux pays éloignés qui sont au-delà des mers.

» Selon le rapport qui a été fait par le tribunal de guerre, on trouve que ce tribunal et les autres tribunaux de l'empire ont donné leur avis sur les choses contenues dans la requête de Tchin-mao, mandarin de Hie-che-tchim, de la province de Canton : et ouvrant le papier qui renferme leur avis, on y lit ces paroles : Nous, vos sujets, nous avons délibéré ensemble sur le contenu de la requête présentée par Tchin-mao, mandarin de Hie-che-tchim, de la province de Canton. Cette requête est conçue en ces termes.

Ici est tout du long la requête de Tchin-mao, telle qu'elle est rapportée ci-dessus.

» Nous, après avoir examiné la susdite requête, c'est ainsi que nous prononçons.

» Pour ce qui est du premier article, les premiers mandarins n'ont été élevés à une si haute dignité que pour humilier et réprimer les méchans. C'est à eux de prendre les précautions qu'ils jugeront nécessaires; c'est à eux de déterminer le nombre des vaisseaux européens qui doivent commercer avec nous, en quels lieux ils doivent mouiller, de quelle sorte on doit leur permettre de faire le commerce, s'il est à propos, et de quelle manière il convient de leur donner entrée dans nos ports, s'il est nécessaire d'élever quelque forteresse, s'il faut laisser aborder les vaisseaux tous ensemble, ou l'un après l'autre. En cas qu'il y ait quelque chose de plus à examiner, que les mandarins Tsiang-kium, Tsong-tou, Fou-yven, Titou, Tsong-ping s'assemblent pour en délibérer, et qu'ils nous envoient le résultat de leurs déli-

[1] C'est un tribunal inférieur.

bérations, nous déterminerons alors à quoi on doit s'en tenir.

» A l'égard de la religion chrétienne, après avoir consulté les archives des tribunaux, on y a trouvé que l'année huitième de Cam-hi, les tribunaux portèrent la sentence suivante, qui fut approuvée de l'Empereur :

« A la réserve de Ferdinand Verbiest et de » ses compagnons, auxquels il est permis de » demeurer comme auparavant dans les pro- » vinces, la religion chrétienne s'étend peut- » être dans la province de Petcheli et dans les » autres provinces; on y bâtit de nouvelles » églises, et il se trouve de nouveaux disciples » qui embrassent cette loi. C'est pourquoi il est » à propos de la défendre sévèrement. Qu'on » observe exactement cet édit. »

» De plus, l'année quarante-cinquième de Camhi, il y eut un autre édit de l'empereur, qui est ainsi exprimé : « Qu'on donne aux Euro- » péens, qui ne doivent point retourner en Eu- » rope, une patente impériale, scellée du sceau, » dans laquelle on lise le pays de chacun d'eux, » son âge, l'ordre religieux qu'il a embrassé, » depuis combien de temps il est à la Chine, et » la promesse qu'il fait de ne plus retourner en » Europe. Que les Européens viennent à la » cour, et qu'ils paroissent devant l'empereur » pour recevoir la susdite patente écrite en ca- » ractères tartares et chinois, et scellée du » sceau. Que cette patente leur serve de té- » moignage. Qu'on observe exactement cet » édit, et qu'on le conserve dans les archives. »

» Mais après tant de temps écoulé, il se peut bien faire qu'il se soit glissé quelque chose de mauvais; c'est pourquoi, que la défense soit faite et publiée dans le ressort des huit étendards, dans la province de Petcheli et dans les autres provinces, à Leao-tong, et dans les autres lieux. Nous, vos sujets, nous n'osons rien décider absolument, c'est pourquoi nous attendons avec un profond respect les ordres de Votre Majesté. »

Ordre de l'empereur. « Qu'il soit fait ainsi qu'il est décidé. »

Le 19 de mai nous eûmes avis de ce que contenoit cette sentence; malheureusement, tout ce jour-là et le lendemain 20, le premier ministre étoit occupé des affaires des Moscovites, ce qui fit qu'on ne put pas lui parler. C'étoit le seul qui, par son crédit, pouvoit nous rendre service. Le 21 au soir, le ministre allant à son tribunal, y trouva la sentence; le lendemain il envoya en avertir le père Moran qui demeure à Tchang-tchun-yven. Le 23, nous apprîmes que cette sentence avoit été présentée à l'empereur, et que Sa Majesté l'avoit confirmée. Aussitôt le père Parennin courut chez le ministre pour lui demander conseil. « Il n'est guère possible, répondit le ministre, d'y apporter quelque remède; tout ce que vous avez à faire, c'est de présenter une seconde fois votre placet à Sa Majesté, et cela dès demain matin sans différer. Comme j'ai droit de voir la sentence et l'ordre de Sa Majesté, je me ferai apporter l'un et l'autre, et je les garderai un jour chez moi. Agissez, et ne perdez point de temps. » Le 24, nous allâmes tous à Tchang-tchun-yven, pour présenter notre placet. Il n'y eut aucun mandarin qui voulût s'en charger, ni même nous permettre de paraître en présence de l'empereur. Néanmoins comme le père Suarez avoit quelques lunettes que l'empereur lui avoit donné à examiner, il en donna quelques-unes au père Parennin, et ce fut par ce moyen qu'il leur fut permis, aussi bien qu'au père Moran, d'avoir audience de l'empereur. Au sortir de cette audience on écrivit tout ce qui s'y étoit passé, et je vais le rapporter fidèlement.

« Le 24 mai 1717, l'année cinquante-sixième de Cam-hi, le quatorzième jour de la quatrième lune.

» Comme nous apprîmes hier que les neuf tribunaux avoient porté une sentence touchant l'affaire de notre sainte religion, et qu'elle avoit été présentée à l'empereur, nous nous rendîmes à Tchang-tchun-yven, ayant en main le placet que nous avions présenté à Sa Majesté la lune précédente. Les pères Suarez, Parennin et Moran parurent en présence de Sa Majesté le placet à la main. Dès que l'empereur les aperçut, il demanda de quoi il s'agissoit. Il s'agit d'un placet, répondirent les Pères, que Votre Majesté a eu la bonté de lire, et qu'elle a ordonné de garder jusqu'à ce que les tribunaux lui eussent fait le rapport de cette affaire. Maintenant nous apprenons que les tribunaux ont porté une sentence très-rigoureuse qui proscrit la religion chrétienne. Non, répondit l'empereur, la sentence n'est pas rigoureuse, et la religion chrétienne n'est pas proscrite. On défend seulement de prêcher aux Européens qui n'ont pas reçu la patente. Cette défense ne regarde point ceux qui ont la patente. Cette distinc-

tion que fait Votre Majesté, dirent les Pères, n'est pas exprimée clairement dans la sentence. Elle y est clairement, répondit l'empereur, j'ai lu attentivement la sentence : que si vous prétendez qu'il soit permis de prêcher votre loi à ceux qui n'ont point la patente, c'est ce qui n'est pas possible. Mais, dirent les Pères, on cite au commencement de la sentence l'édit de la huitième année de Cam-hi. Il est vrai, répondit l'empereur ; mais cela veut dire qu'il est défendu selon cet édit de prêcher, à ceux qui n'ont pas la patente. Les Pères firent de nouvelles instances : Nous craignons, dirent-ils, que les mandarins des provinces ne nous traitent tous de la même manière, et qu'ils ne permettent pas de prêcher notre sainte loi, même à ceux qui ont la patente. Si cela arrive, dit l'empereur, ceux qui ont la patente n'ont qu'à la montrer ; on y verra la permission qu'ils ont de prêcher votre loi. Ils peuvent la prêcher, c'est aux Chinois de l'écouter s'ils veulent. Pour ce qui est de ceux qui n'ont pas la patente, qu'ils viennent ici, je la leur donnerai. L'empereur se mit à sourire en disant ces dernières paroles, puis il ajouta : Au reste, on ne permet de prêcher, même à ceux qui ont la patente, que pour un temps ; on verra dans la suite quelle résolution il faut prendre à leur égard. Mais, dirent les Pères, si on inquiète aussi ceux qui ont la patente, nous aurons recours à Votre Majesté. Ayez soin de m'en donner avis, dit l'empereur. Il y a une chose, ajoutèrent les Pères, qui nous fait une peine infinie, c'est que les tribunaux nous traitent de rebelles. Ne vous en inquiétez point, répondit l'empereur, c'est une formule ordinaire dont se servent les tribunaux. Aussitôt que cet édit sera publié, dirent les Pères, on fera des recherches des missionnaires et des chrétiens, il s'excitera des troubles, etc. Pour ce qui est des recherches, répondit l'empereur, elles sont indispensables. Quand j'ai envoyé Liping-tchong à Canton, je l'ai chargé d'un ordre pour le vice-roi, par lequel je lui enjoins de rechercher et de rassembler en un même lieu ceux qui n'ont pas la patente. Et depuis peu que le tsong-tou Yan-ling est retourné à Canton, je lui ai donné de pareils ordres, et j'attends sa réponse. Il m'a dit qu'il étoit surpris que Tchin-mao vous ait traités si durement dans sa requête : car, m'a-t-il ajouté, j'ai vu plusieurs Européens à la cour et ailleurs, et je n'ai jamais aperçu qu'ils aient rien fait de mal, ni qu'ils aient excité des troubles. » Les Pères vouloient poursuivre ; mais les mandarins et les officiers de la chambre qui étoient présens leur fermèrent la bouche, en leur disant : Que vous reste-t-il davantage à faire, que de rendre de très-humbles grâces à Sa Majesté qui dit que votre loi n'est pas défendue? etc. Les Pères s'inclinèrent jusqu'à terre, et se retirèrent accablés de tristesse.

Peut-être serez-vous surpris que le père Parennin, qui portoit la parole, ait parlé à l'empereur de manière à faire connoître que nous regardons cette sentence comme défendant notre sainte religion, ce qui ne paroît pas d'abord aux termes de la sentence. Mais il est bon que vous sachiez que le seul mot *king*, qui signifie *qu'il soit fait défense*, étant mis à la suite des deux édits de la huitième et de la quarante-cinquième année de Cam-hi, peut se rapporter également à tous les deux ; et que certainement les mandarins des provinces le prendront en ce sens-là, qui, selon le chinois, est le sens naturel. C'est ce qui fait que, nonobstant les interprétations de l'empereur, nous primes la résolution, le 26, de présenter un autre placet. Mais les mandarins refusèrent absolument de le recevoir, et ils ne voulurent jamais permettre qu'aucun de nous parût en présence de l'empereur. Nous nous mîmes tous à genoux, et frappant de la tête contre terre, nous les conjurâmes de supplier du moins l'empereur d'avoir pitié de nous. Les mandarins, bien loin de nous écouter, nous tournèrent le dos et se retirèrent.

Comme la requête du mandarin Tchin-mao étoit rendue publique, et qu'elle pouvoit faire de très-fâcheuses impressions sur l'esprit des mandarins et des Chinois, nous jugeâmes qu'il étoit nécessaire de faire une apologie à peu près semblable à celle qu'on fit du temps de la persécution de Yang-kuang-sien. Vous ne serez pas fâché de la voir : la voici traduite du chinois:

« Réponse apologétique à la requête présentée à l'empereur par le mandarin Tchin-mao, contre les Européens et contre la religion chrétienne.

« Dans la huitième année de Cam-hi, Yang-kuang-sien commença le premier à calomnier la sainte loi dans les termes les plus injurieux : alors les chrétiens furent obligés de faire une apologie, et de réfuter pied à pied la fausseté

de ses accusations. Maintenant, dans l'année cinquante-sixième de Cam-hi, Tchin-mao, natif d'Yulin dans la province de Chensi, qui de simple soldat est parvenu à la dignité de tsong-ping, et qui commande les troupes à Kie-ke dans la province de Quang-toung, sans avoir nulle connoissance de la sainte loi, vient de prétexter une visite qu'il a faite des côtes de la mer, dont il a pris occasion d'offrir une requête à l'empereur pour lui inspirer de fausses défiances.

» Cette requête n'est remplie que de paroles en l'air et d'imaginations puériles, et ce qu'avance notre accusateur fait assez connoître le penchant naturel qu'il a de nous nuire.

» On peut réduire tout ce qu'il dit dans sa requête à deux principaux chefs : le premier contient les soupçons qu'il a conçus des marchands d'Europe qui abordent en ce pays-ci. Le second comprend pareillement les soupçons qu'il fait naître sur la conduite des missionnaires qui demeurent dans l'empire. Mais ses discours séduisans ne peuvent tromper un prince aussi éclairé que l'empereur. Sa Majesté ayant vu la requête, a ordonné qu'elle fût portée aux neuf suprêmes tribunaux, pour y être examinée; et elle en a usé ainsi afin de donner un cours libre aux avis, et de fournir aux mandarins une occasion de se distinguer. Ces grands magistrats qui, à l'exemple de l'empereur, sont pleins de bonté pour les étrangers, prononcent que pour l'affaire des négocians, il faut la faire bien examiner par les premiers gouverneurs de la province de Quang-toung, et que sur leur rapport ils donneront leurs conclusions. Qu'à l'égard des missionnaires, il n'y a qu'une précaution à prendre, c'est de faire exactement observer la loi de l'année quarante-cinquième, qui leur prescrit de recevoir la patente. C'est pourquoi ils ont donné ordre qu'on veillât à l'exécution de cette loi.

» Mais comme à la tête de la délibération qu'ils ont présentée à l'empereur, selon la coutume, il est fait mention de l'édit impérial émané la huitième année de Cam-hi, qui défend la loi chrétienne, et que sur la fin de la même délibération il y a des termes qui énoncent la même défense; les Européens qui sont à la cour, craignant qu'on n'abuse de cette défense, conçue en termes vagues et généraux, sont allés trouver l'empereur. Sa Majesté leur a répondu ainsi, avec sa bonté ordinaire : « Ne soyez pas inquiets, la loi chrétienne n'est pas défendue : cette défense regarde les Européens qui n'ont pas reçu la patente : ce sont ceux-là qui seront traités conformément à l'édit émané la huitième année de Cam-hi; mais cela ne regarde point ceux qui ont la patente. Cependant si les mandarins les inquiétoient pareillement, ils n'ont qu'à montrer la patente qui leur donne le droit de prêcher la loi chrétienne; ainsi tenez-vous en repos. S'il arrivoit qu'on inquiétât aussi ceux qui ont la patente, vous aurez recours à moi, etc. » Par là les fausses accusations du mandarin s'en vont en fumée. Mais comme la plupart des gens ont des vues bornées, et que les mandarins répandus dans les provinces ne sont pas toujours capables d'approfondir les choses, ils peuvent être dans l'inquiétude et se laisser surprendre par de faux soupçons : c'est pourquoi nous ne pouvons nous dispenser de réfuter exactement la requête présentée par Tchin-mao, soit afin de séparer la vérité du mensonge, soit pour en informer plus exactement Sa Majesté impériale.

« L'auteur d'une requête qui est proposée à la délibération des tribunaux doit avoir en vue le bien public, et non pas chercher à satisfaire sa passion. Peut-on dire que la requête en question vient d'un amour sincère de la patrie? N'est-ce pas plutôt une vaine ostentation qui l'a enfantée? Peut-être que les libéralités des négocians n'ont pas répondu à l'attente du mandarin; ce pourroit bien être là la source de sa haine et de sa vengeance. Il se peut faire aussi qu'il ait dans sa maison quelque ennemi secret de la loi chrétienne, qui l'a porté à faire une pareille requête; c'est sur quoi l'on ne peut rien dire de certain. Quoi qu'il en soit, il ne convient point à un grand mandarin d'agir légèrement et avec précipitation. S'il n'a point d'autre motif que le salut de l'empire et l'utilité publique, il ne doit point s'appuyer sur de vains soupçons et sur des conjectures frivoles; il doit bien examiner et peser les choses avant que de les exposer; et quand il les expose, il doit s'exprimer en termes convenables à sa dignité. C'est après avoir pris de telles précautions qu'il peut présenter avec confiance sa requête à l'empereur. Mais trouve-t-on rien de semblable dans la requête dont il s'agit? Tchin-mao a vu dix navires marchands, aus-

sitôt il en est effrayé, diverses pensées l'agitent, et tout ce qui lui vient à l'esprit, il le débite hardiment, sans que ni lui ni personne puisse trouver un fondement raisonnable à ce qu'il avance. En vérité quand on agit ainsi, ne faut-il pas être bien aveuglé par sa passion, et mérite-t-on la moindre croyance?

» Deux choses ont troublé l'esprit de notre accusateur; il craint qu'au dehors les marchands européens ne projettent quelques mauvais desseins; et qu'au dedans les missionnaires n'excitent la populace à se soulever, et ne lui mettent les armes à la main. On peut juger par le texte même de la requête, si cette crainte est bien ou mal fondée; si notre accusateur n'avance rien qui ne soit appuyé sur des raisons solides, sa crainte est juste; mais s'il se fait des monstres pour les combattre, si ses soupçons ne sont fondés que sur des imaginations et des conjectures puériles, sa crainte est vaine.

» Il y a longtemps que les ports de la Chine sont ouverts aux étrangers; et sous la dynastie précédente, comme sous celle-ci, les vaisseaux d'Europe ont abordé chaque année aux côtes des provinces maritimes de l'empire pour y faire le commerce. Comment se peut-il faire que, pendant près de deux cents ans, nul des premiers mandarins des provinces qui veillent à la sûreté de l'État, n'ait eu soin d'en informer l'empereur? Il étoit sans doute réservé au seul Tchin-mao d'apercevoir un danger qu'on n'avoit pas connu jusqu'ici.

» Tchin-mao dit: « Quand il s'agit de l'État et de la situation des royaumes qui sont au delà des mers, n'est-ce pas une témérité de vouloir en faire le rapport à l'empereur, sans y avoir été soi-même, et sans s'être instruit par ses propres yeux, de tout ce qui s'y passe? etc. »

» *Réponse*. Il n'y a que cela de bien dit dans toute la requête de notre accusateur. Mais c'en est assez pour démontrer qu'il est bien coupable lui-même, d'avoir osé en imposer à son prince. Car enfin, dans la requête qu'il a présentée, il ne parle pas seulement du Japon, de l'île de Formose, et des autres pays qui sont dans le voisinage de l'empire, il parle même des royaumes les plus reculés de l'Europe et des Indes. De bonne foi, a-t-il visité ces royaumes? les a-t-il vus, et en a-t-il quelque connoissance? Cependant il ose entretenir Sa Majesté de tous ces différens royaumes. N'est-ce pas là tromper l'empereur?

» Tchin-mao dit: « J'ai parcouru plusieurs mers dans ma jeunesse pour faire mon négoce; je suis allé au Japon, à Batavie, à Manille et en d'autres royaumes; je sais parfaitement ce qui concerne ces États, etc. »

» *Réponse*. On ne peut guère savoir s'il est vrai ou non que notre accusateur ait voyagé dans tous les endroits qu'il dit. Certainement il n'étoit pas en ce temps-là un de nos riches négocians; c'étoit un jeune homme qui, ayant un très-petit fonds, payoit le péage pour le transport de ses marchandises. Après avoir amassé quelque argent, il se mit dans les troupes; depuis il est monté par degrés jusqu'à la dignité de tsong-ping, dignité très-considérable, et qui mérite nos respects. Mais enfin, lorsqu'il négocioit dans sa jeunesse, quelle autorité, quel pouvoir avoit-il pour examiner l'état et la situation de chaque royaume? C'est à peu près la même chose que si quelque matelot d'Europe, qui seroit venu une seule fois à Canton, et qui, pendant deux ou trois mois de séjour qu'il auroit fait dans le port, auroit parcouru quelques rues de la ville de Kuantcheou, disoit avec ostentation, lorsqu'il seroit de retour en Europe: Moi, je connois l'état, la situation, les forces et la politique de l'empire de la Chine. A l'entendre parler ainsi, pourroit-on s'empêcher de rire?

» Tchin-mao dit: « En parcourant les côtes maritimes de la province, je suis arrivé dans un lieu qui se nomme Siang-chang-ngnomen, et tout à coup j'ai vu plus de dix vaisseaux des étrangers appelés Hong-mao, qui entroient dans le port pour leur négoce, etc. »

» *Réponse*. Quoi! dix vaisseaux européens qu'il voit, l'effrayent! il ne sait plus où il en est! cette vue le consterne! comme si la cour et les treize provinces avec leur cavalerie et leur infanterie ne pouvoient résister à ces dix vaisseaux, et si le vaste empire de la Chine, mettant les armes bas, étoit sur le point d'être subjugué! Mais n'insistons pas davantage sur la timidité puérile de Tchin-mao. Les Tartares, cette nation belliqueuse et accoutumée à vaincre, auront sans doute été également effrayés de ces dix vaisseaux? Si Tchin-mao ne rougit pas pour lui-même, il devroit au moins prendre garde de ne pas exposer l'empire de la Chine à la dérision des peuples éloignés, et de ne pas inspirer à nos voisins, à qui rien de semblable ne vient dans l'esprit, l'envie de

former des entreprises. Parmi les peuples qui sont au delà des mers, les Japonois nos voisins ont fait de grands ravages dans cet empire sous la dynastie précédente. S'ils apprennent que les Chinois sont épouvantés à la vue de dix vaisseaux européens, comme on le seroit à la vue d'un grand troupeau de loups et de tigres, Augmentons, diront-ils, le nombre de nos vaisseaux, et nous n'aurons point de peine à accabler la Chine. Mais parlons plus sérieusement; si une telle pensée venoit aux Japonois, ils seroient devenus bien crédules. Dix vaisseaux n'ont certainement point épouvanté les Chinois; il n'y a que Tchin-mao à qui ils aient pu causer tant de frayeur.

» Tchin-mao dit : « Hong-mao est un nom commun à tous les Européens, etc. »

» *Réponse*. Si l'on en croit notre accusateur, Batavie est la ville de ceux qu'on appelle Hong-mao, et Lusong est celle des Européens. Il met donc de la différence entre les Hong-mao et les Européens; il est donc évident que, lorsqu'il dit que Hong-mao est un nom commun à tous les Européens, il se contredit lui-même; et que, par conséquent, on ne doit point ajouter de foi à ses paroles. A la vérité ces Hong-mao ont une petite portion de terre en Europe, c'est une nation particulière; Batavie est le lieu de leur séjour dans les Indes; mais il est faux que Manille soit la ville de tous les Européens; il n'y a que les Espagnols qui y demeurent. Lors donc qu'il dit que Manille est la ville des Européens, ne fait-il pas connoître qu'il ne sait pas même ce que c'est que Manille?

» Tchin-mao dit : « Nos vaisseaux sont en commerce avec les Japonois, et par conséquent les Japonois n'ont point de mauvaises intentions, etc. »

» *Réponse*. Lorsqu'il parle ainsi, ignore-t-il ce qui s'est passé sous la dynastie précédente? Alors les vaisseaux chinois étoient en commerce avec les Japonois, et cependant ceux-ci ont ravagé les provinces de Tche-kiang et de Fou-kien, qui sont proches de la mer; de sorte que, pendant sept ou huit ans, on a perdu beaucoup de soldats, une infinité de peuples, et de grandes sommes d'argent. Il est vrai que sous le règne présent, la Chine fait l'admiration de tous les peuples. On sait au Japon que les Tartares sont de grands guerriers, et qu'ils surpassent de beaucoup les Japonois en valeur; c'est ce qui rend ceux-ci timides, et ce qui les empêche, non-seulement de rien entreprendre, mais même d'en avoir la pensée. Ainsi leur amour pour la paix ne doit être nullement attribué au commerce qu'ils font avec les Chinois. Mais si, selon Tchin-mao, c'est assez d'être en commerce avec la Chine pour n'avoir point de mauvais dessein sur l'empire, pourquoi trouve-t-il, dans le commerce que les Européens font avec les Chinois, une raison de leur attribuer des intentions pernicieuses au repos de l'État?

» Tchin-mao dit : « Ngao-men est comme la source et l'origine de ces sortes de gens, etc. »

» *Réponse*. Il n'est pas surprenant que Tchin-mao ignore ce qui se passe dans les royaumes les plus reculés de l'Occident : mais ce qui étonne, c'est qu'il ait si peu de connoissance de ce qui concerne une ville aussi voisine de la Chine que l'est Macao. Quand il dit que Ngao-men ou Macao est la source et l'origine des Européens, s'il prétend que tous les Européens qui viennent à la Chine sortent de Macao, un raisonnement si absurde ne mérite pas qu'on le réfute. Les habitans de Macao sont Portugais; ainsi l'on ne peut dire que Macao soit la source et l'origine des autres peuples. S'il veut dire que ceux de cette nation étant depuis longtemps à Macao, et ayant une connoissance parfaite de la province de Quang-toung, il est à craindre qu'avec le secours des vaisseaux qui y abordent, ils n'entreprennent de révolter cette province; il se trompe grossièrement, parce qu'il ignore, d'un côté, quelle est la fidélité et la probité de la nation portugaise; et, de l'autre, ce qui lui a procuré cet établissement dans cette ville. Pendant les années de Houng-tchi, les Européens venoient faire leur commerce dans la ville de Kuang-tcheou, de la province de Quang-toung, et dans la ville de Ning-po, de la province de Tche-kiang; jusqu'à ce que durant les années de Kiat-sing, un pirate appelé Tchang-si-lao, qui rôdoit sur les mers de Canton, s'empara de Macao, et assiégea la capitale de la province. Les mandarins appelèrent à leur secours les marchands européens : ceux-ci firent lever le siége, et poursuivirent le pirate jusqu'à Macao, où ils le tuèrent. Le tson-tou fit savoir à l'empereur le détail de cette victoire; et Sa Majesté fit un édit par lequel elle accordoit Macao à ces marchands d'Europe, afin qu'ils pussent s'y établir. Enfin, dans la première année de Tien-ki,

il y eut de grands troubles dans l'empire; les pirates vinrent attaquer Macao. Les Européens allèrent au-devant d'eux, en vinrent aux mains, tuèrent plus de quinze cents de ces misérables, et firent une infinité de prisonniers. Tsong-tou et Fou-yven rendirent compte à l'empereur de cette victoire; et, dans un édit de Sa Majesté, les Européens furent comblés d'éloges et d'honneurs à cause des grands services qu'ils avoient rendus à l'empire. Sur la fin de la famille précédente, l'empire fut encore agité de troubles; les Européens de Macao faisoient leur commerce à l'ordinaire; et, pendant près de deux cents ans, ils n'ont jamais eu la moindre pensée qui fût préjudiciable au bien de l'empire; au contraire, ils lui ont rendu de tout temps de signalés services. Que veut donc dire Tchin-mao, quand il avance que ceux de Macao sont la source et l'origine des autres peuples?

» Tchin-mao dit: « les Européens ont de gros vaisseaux qui ne craignent rien des flots et des vents: chaque vaisseau a plus de cent pièces de canon, etc. »

» *Réponse*. Sans doute que Tchin-mao, pour remplir le devoir de sa charge, est monté sur les vaisseaux d'Europe, et qu'il a compté sur chacun d'eux plus de cent pièces de canon; il a vu ce qu'il y avoit à craindre, et il en a fait aussitôt son rapport à l'empereur; mais qu'y a-t-il de plus aisé que de savoir si ce qu'il a vu et ce qu'il a rapporté est vrai ou faux? Les vaisseaux d'Europe viennent tous les ans à Quang-toung, à Fo-kien et à Tse-kiang; il est libre de compter ce qu'ils portent d'hommes et le nombre qu'ils ont de pièces de canon. En trouvera-t-on un pareil nombre dans aucun de ces vaisseaux? Tchin-mao prétend qu'il y a dans chaque vaisseau plus de cent pièces de canon; et tous ceux qui sont à Quang-toung et à Fo-kien savent que rien n'est plus faux. Or, si notre accusateur, dans une affaire si connue, a bien osé tromper la redoutable majesté de l'empereur, avec combien plus d'audace l'aura-t-il trompé, lorsqu'il lui a parlé du Japon, de Manille, des Indes et de l'Europe?

» Pour reprendre donc en peu de mots ce qui a été dit jusqu'ici, notre accusateur ne dit rien de vraisemblable dans sa requête, ni qui mérite la moindre créance. Il parle avec une hardiesse surprenante des peuples qui sont au delà des mers, de l'état et des affaires de divers royaumes, et ce qu'il en dit est plein de mensonges et de contradictions; il ne connoît ni Manille, ni le Japon, ni les Indes, ni l'Europe, ni les peuples qu'il appelle Hong-mao; il ne sait pas même ce que c'est que Macao, et il n'a nulle connoissance des vaisseaux d'Europe. C'est une honte pour un grand mandarin de Kie-ke d'ignorer toutes ces choses: mais les ignorant, comme il fait, c'est un crime punissable d'oser en parler à l'empereur dans une requête.

» Tchin-mao dit: « Cette religion des Européens est venue d'Europe, et s'est étendue peu à peu jusqu'à Manille, etc. »

» *Réponse*. Voici une belle parole de Confucius: C'est être savant que de dire que vous savez ce que vous savez effectivement, et d'avouer que vous ignorez ce que vous ne savez pas. Tchin-mao fait le contraire. La sainte religion de Dieu est la loi générale de tout l'univers. Comment a-t-il donc le front de dire qu'elle n'est venue que d'Europe, et que peu à peu elle s'est étendue jusqu'à Manille? L'orient et l'occident, le septentrion et le midi; les empires où les sciences et les lois fleurissent, comme les pays incultes et barbares, toutes les nations, en un mot, ont été dociles aux enseignemens de la vraie religion; elle a touché les cœurs des peuples, mais elle n'a pas changé les lois des empires; chaque royaume a son roi, et chacun s'y fait un devoir de lui être fidèle: on y honore du culte suprême le souverain Seigneur du ciel, on y pratique la vertu, et l'on tâche de se former un cœur droit. C'est là le devoir essentiel de tous les peuples qui sont entre les quatre mers. Et Tchin-mao n'a pas honte de dire que cette sainte loi fait semblant de vouloir convertir le cœur des peuples, tandis que par des voies secrètes elle tâche d'envahir leurs royaumes. Peut-on inventer une calomnie plus atroce et plus ridicule?

» Tchin-mao dit: « Du temps de la famille précédente, les marchands de Manille venoient au Japon pour leur commerce; et pendant plusieurs années ils se servirent de cette loi pour attirer à eux les peuples. Ensuite ayant rassemblé une infinité de monde qu'ils avoient gagné, ils attaquèrent le Japon au dedans et au dehors, et il s'en fallut peu que cet empire ne fût absolument détruit; mais enfin ils en furent chassés, et la haine qui est depuis ce temps-là entre les deux nations subsiste encore aujourd'hui.

» *Réponse*. Ce discours de notre accusateur est d'autant plus faux qu'il est plus artificieux. On diroit, à l'entendre, qu'il ne dit rien que de très-certain, tandis qu'il avance les plus impudens mensonges. On voit bien qu'il ne cherche qu'à empoisonner l'esprit de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. Qu'il nous dise en quelle année le Japon a pensé être détruit par les Européens; qu'il nous dise quel jour s'est donné le combat où les Européens furent mis en fuite. Il y a bien de l'artifice et de la malignité à répandre de semblables discours pour en imposer au public. Lorsque les missionnaires entrèrent autrefois dans le Japon, et qu'ils y prêchèrent la sainte loi, une grande multitude de peuples et de personnes distinguées par leur naissance crurent à l'Évangile. Les adorateurs des idoles en conçurent du dépit; ils résolurent de perdre les missionnaires et d'anéantir la doctrine qu'ils prêchoient; ils inventèrent d'affreux supplices pour tourmenter les pasteurs et le troupeau, le fer et le feu furent employés pour les forcer à renoncer au vrai Dieu. Les missionnaires européens souffrirent tous ces tourmens, non-seulement avec constance, mais encore avec joie. Pendant l'espace de cinquante ans plusieurs milliers de docteurs européens et de Japonois chrétiens souffrirent le martyre; ils trouvoient de la douceur dans les plus cruels supplices, et rien ne leur étoit plus agréable que de mourir en témoignage de leur foi. Et Tchin-mao ose dire qu'ayant rassemblé une multitude de peuples, ils ont attaqué le Japon au dehors et au dedans. Par ceux du dehors, il entend les marchands d'Europe, et par ceux du dedans, il parle des missionnaires. On n'a jamais ouï dire qu'il y ait eu combat entre les Japonois et les Européens. Il est vrai que les missionnaires et les chrétiens ont été mis à mort par les Japonois; mais il n'est pas vrai qu'ils aient repoussé la force par la force, ni qu'ils aient pris la fuite.

» Tchin-mao dit: « Ils bâtissent des églises dans toutes les provinces, ils font leurs cérémonies à certains temps marqués; je ne sais quelles peuvent être leurs vues, etc.

» *Réponse*. Le Seigneur du ciel est le principe de tous les êtres, et le père commun de tous les peuples; les saints de tous les siècles lui ont rendu tous les respects et toutes les adorations dont ils étoient capables. Les missionnaires européens tâchent de le servir avec un amour et une piété vraiment filiale; ils l'adorent avec un profond respect; ils lui offrent leurs prières afin qu'il les préserve des peines éternelles de l'enfer, et qu'il les fasse jouir dans le ciel d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est à quoi se termine toute leur politique, c'est là le but qu'ils se proposent, et auquel notre accusateur n'a pu atteindre. Du reste ils bâtissent leurs églises dans des lieux exposés aux yeux du public: c'est en plein jour qu'ils rendent leur culte au vrai Dieu; ils ne cherchent point les ténèbres, ils ne fuient point la lumière, rien de caché parmi eux, parce qu'ils agissent avec simplicité et avec droiture. C'est ce que voit tout l'empire sans en être offensé; il n'y a que le seul Tchin-mao qui par toute sorte de voies cherche à répandre d'injustes soupçons. Quel nom donner à cette conduite?

» Tchin-mao dit: « Ils examinent avec soin l'état de l'empire, ils en dessinent les montagnes et les fleuves, etc. »

» *Réponse*. Il faut que notre accusateur ait perdu toute pudeur pour en venir là; car ce n'est pas seulement les Européens qu'il calomnie, c'est la conduite même de l'empereur qu'il censure. Les années dernières, les Européens, joints aux Tartares, eurent ordre de l'empereur de dresser des cartes de toutes les provinces: l'édit qui fut porté sur cela par le tribunal suprême de la milice a été rendu public, et a été envoyé à tous les tsong-tou et à tous les vice-rois, et par leur moyen à tous les mandarins. Comment notre accusateur a-t-il pu ignorer ce fait? car il est notoire que cela n'a été exécuté que par ordre de l'empereur. Lorsque notre accusateur en fait un crime aux Européens, dès là il se regarde comme un homme d'une prudence consommée; mais en même temps il a l'audace de blâmer la conduite de l'empereur, comme si Sa Majesté eût manqué elle-même en cela de prudence. Peut-on faire un plus grand outrage à la majesté royale? Cependant quelque attention que cela mérite, je ne m'y arrête pas. Il n'y a pas long-temps que notre accusateur est parvenu à la haute dignité qu'il possède: non-seulement il a ignoré jusqu'ici combien l'astronomie et la géographie sont utiles aux empires, mais il n'a jamais eu aucune teinture de ces sciences: faut-il s'étonner s'il a dit à tort et à travers ce qui lui vient dans l'esprit? Mais convient-il à un homme si fort distingué dans la milice,

d'ignorer que notre empereur, depuis cinquante-six ans qu'il est sur le trône, a coutume de rendre chaque mois et chaque jour mémorable par quelque grande action ; que sa gloire augmente tous les jours ; que par la sagesse de son gouvernement il égale et même surpasse, non-seulement les rois ses prédécesseurs, mais encore ces anciens empereurs des trois plus illustres familles ; que son esprit est si pénétrant, qu'il comprend sans peine tout ce qui est dans les livres ; qu'il sait parfaitement l'astronomie, l'arithmétique et la philosophie, et qu'il n'y a guère eu de prince sur le trône qui méritât de lui être comparé. Ce grand prince ordonna autrefois au père Verbiest et aux autres Européens de réformer le calendrier, de dresser des globes célestes qui fussent exacts, et il les garda dans son palais. Ensuite, s'étant aperçu que les cartes d'Europe qui lui avoient été présentées par les missionnaires étoient fort bien distinguées par les degrés qui répondoient parfaitement au ciel, et que les cartes de la Chine étoient fort éloignées de cette perfection, il ordonna aux Européens et aux Tartares, par un décret du tribunal suprême, de parcourir tout l'empire aux frais publics, et d'en dessiner toutes les parties. Les missionnaires, pour exécuter cet ordre de l'empereur, partagèrent entre eux les provinces et les villes de l'empire ; ils pénétrèrent jusqu'aux lieux les plus reculés de la Tartarie orientale et occidentale, ils endurèrent ce que la chaleur et le froid ont de plus incommode ; ils s'appliquèrent avec des fatigues d'esprit et de corps inconcevables à rendre ces cartes parfaites et telles que l'empereur les souhaitoit. Ils employèrent plusieurs années à ce travail ; ils firent pour cela plus de dix mille lieues, et enfin ils présentèrent leur ouvrage à Sa Majesté, qui les reçut avec bonté, et qui dit, en faisant leur éloge, que maintenant la Chine avoit de très-bonnes cartes géographiques. L'empereur les examina lui-même ; il les conserve, et il y jette de temps en temps les yeux. On y voit d'un coup d'œil les provinces, les villes, les bourgades, chacune dans sa place ; la distance des lieux, la source et le cours des rivières, et les principales montagnes ; ce qui est d'une grande utilité pour le gouvernement de l'empire. Cependant Tchin-mao, qui ne paroît pas fort expérimenté dans la manière de gouverner sagement un État, sans même avoir égard à la conduite de Sa Majesté, semble vouloir la censurer, lorsqu'il ose dire, en parlant des Européens : « Ils examinent l'état de l'empire, ils dessinent les montagnes et les fleuves, etc. » Où est son bon sens ?

» Tchin-mao dit : « C'est une mauvaise nation que celle des Européens, et qui trame sourdement quelque conspiration. Je supplie donc très-humblement Votre Majesté d'enjoindre aux tribunaux suprêmes de remédier au mal, et de le déraciner de bonne heure, afin qu'il ne s'étende pas plus loin. »

» *Réponse*. Il paroît par ce discours que notre accusateur ignore jusqu'aux choses les plus récentes qui se sont passées sous cette dynastie ; et de là vient qu'il avance des propositions si peu raisonnables. L'an 31 de Camhi, à la seconde lune, les tribunaux, après avoir délibéré, selon l'ordre qu'ils en avoient de l'empereur, firent réponse à Sa Majesté que les Européens, qui travailloient avec beaucoup de zèle, avoient rendu de très-grands services à l'empire ; qu'ils ne faisoient aucun mal ; qu'ils n'excitoient point de troubles ; que leur doctrine n'étoit ni mauvaise, ni capable de séduire le peuple ou de le porter à la sédition ; qu'il falloit leur laisser leurs églises comme auparavant, et permettre aux Chinois de les fréquenter. Ces conclusions furent confirmées par un édit de l'empereur, et tout cela se conserve dans les registres publics ; il est aisé de s'en éclaircir. Ainsi, selon le sentiment des tribunaux confirmé par l'édit de l'empereur, les Européens ne font point de mal et n'excitent point de troubles ; et, selon Tchin-mao, les missionnaires d'Europe sont de méchantes gens qui forment de pernicieux desseins. Selon ces mêmes tribunaux, il ne faut point défendre la loi des Européens ; et, selon Tchin-mao, il faut l'anéantir le plus tôt qu'il sera possible. C'est ainsi que notre accusateur s'efforce d'abolir les constitutions de la cour suprême, et qu'il s'élève contre les édits mêmes de l'empereur. Il y a vingt-six ans que les Chinois ont porté ce jugement de la conduite des Européens ; la sainte loi est la même qu'elle étoit alors ; les missionnaires se comportent de la même manière ; quel nouveau crime Tchin-mao a-t-il remarqué en eux, pour les attaquer de la sorte, et pour vouloir anéantir la sainte loi ?

» On dira peut-être : « Je veux que dans ce que

dit Tchin-mao il n'y ait point de fondement légitime à ses appréhensions; mais, à considérer les choses en elles-mêmes, et par les lumières de la raison, qui sait si rien de semblable n'arrivera pas? »

» *Réponse*. Une chose qu'on a quelque raison de craindre ne peut guère manquer d'arriver dans l'espace d'un temps considérable. Puis donc que rien de semblable n'est arrivé jusqu'ici, il s'ensuit qu'il n'y a nulle raison de l'appréhender. Quand des personnes ont formé secrètement quelque dessein, bien qu'ils sachent le cacher pendant quelque temps, il faut qu'à la fin il éclate. Si donc les marchands et les missionnaires ont formé de pareils projets, comment se peut-il faire qu'il n'en ait rien paru pendant l'espace de près de deux cents ans? L'empire fut agité de divers troubles sur la fin de la dynastie précédente; plusieurs levoient hautement l'étendard de la rébellion : pourquoi les Européens n'ont-ils pas saisi une occasion si favorable pour exécuter les mauvais desseins qu'on leur impute? Ils attendoient sans doute ce règne-ci, où tout est paisible et tranquille sur terre et sur mer, où l'empire jouit de la fertilité et de l'abondance, et entretient des armées formidables? Quel est l'homme assez insensé pour tenir une telle conduite? De plus, quand on veut réussir dans quelque projet, on se choisit un chef; c'est un seul homme qui est l'âme de l'entreprise, les soldats doivent obéir à un seul général, et ce n'est que par là qu'on peut se flatter d'un heureux succès. Qu'on me dise de bonne foi où l'on trouvera le chef de cette prétendue conspiration? Tchin-mao l'a-t-il trouvé dans ces dix vaisseaux dont la vue l'a effrayé, jusqu'à dire que tout étoit perdu? Ces vaisseaux et ceux qui abordent aux ports de la Chine partent chacun du royaume particulier d'où il est. Les peuples de chaque royaume sont différens les uns des autres, et aussi peu capables de s'accorder ensemble que le feu et l'eau. Dans chaque vaisseau il y a un capitaine qui le commande : qui est celui de ces capitaines qui commanderoit aux autres? Je veux que dans chaque vaisseau il y ait plus de cent hommes, soit marchands, soit matelots : joignez-les tous ensemble, ils feront environ mille hommes. Je veux encore que ces hommes fassent une descente pour faire le siége de quelque ville, et y faire le pillage : alors leurs vaisseaux étant abandonnés, pourront être brûlés sans peine par les simples barques des pêcheurs. Qu'on laisse une partie de l'équipage pour la garde des vaisseaux, et que l'autre mette pied à terre pour butiner, ce partage les affoiblira, et ils seront aisément défaits sur terre et sur mer. Ainsi, l'on voit que quand même ces différens royaumes ne dépendroient que d'un seul prince, et que tous ces hommes qui viennent de divers royaumes auroient le même dessein, ils ne pourroient rien entreprendre. De quoi seront-ils capables, s'il est impossible qu'ils puissent même se réunir ensemble? bien qu'on trouve dans l'Europe des royaumes, les uns fort vastes, et d'autres fort petits, le petit n'obéit point au plus grand. Si un prince entreprenoit d'opprimer un autre prince, les autres viendroient aussitôt à son secours, et prendroient sa défense. Les Européens d'un royaume aimeroient mieux mourir que d'obéir à qui que ce soit d'un autre royaume; tel est l'usage. Comment donc pourroient-ils se faire un chef?

» Mais, poursuivra-t-on, j'avoue qu'on n'a rien à craindre de dix vaisseaux de divers royaumes; mais un seul de ces grands royaumes pourroit armer plus de cent vaisseaux, et venir attaquer la Chine. Qu'arriveroit-il alors?

» A cela je réponds : quand même ce qu'on dit pourroit arriver, à quoi serviroit cet appareil et ce vain épouvantail de canons? mais cette crainte est frivole. Il n'y a point de royaume en Europe qui soit disposé à faire un pareil armement : l'Europe n'est point un repaire de voleurs; ce n'est point un pays barbare, ni la demeure d'une troupe d'insensés : elle est éloignée par mer de neuf mille lieues de la Chine, le chemin en est difficile et sujet à une infinité de périls; les vaisseaux sont un ou deux ans dans la route : ils ont à essuyer de continuels dangers des vents, des flots, des écueils, des bas fonds, en telle sorte qu'ils ont bien de la peine à se préserver du naufrage. Plus il y a de vaisseaux, moins on avance, et les dangers croissent à proportion du temps qu'on est à faire le voyage. Les maladies se mettroient plus aisément sur les vaisseaux s'ils étoient en grand nombre, et la contagion emporteroit presque tout l'équipage. Les tristes restes de cette nombreuse flotte ne seroient pas plutôt arrivés à la Chine, qu'il lui faudroit un prompt secours pour réparer ses forces; et où en trouveroit-on? Comment ces infortunés

pourroient-ils se dérober à une mort certaine? S'imaginera-t-on qu'un prince soit assez peu sensé pour dégarnir son royaume, pour épuiser ses finances, et pour engager ses voisins dans le même projet, et se rendre par là la fable de la postérité? Imaginez-le encore cent fois plus insensé, il ne tentera jamais une pareille entreprise.

» On dira peut-être encore: « il est vrai que les royaumes d'Europe sont trop éloignés de celui-ci pour qu'on ait rien à craindre du dehors : mais n'est-ce pas nourrir au dedans un ennemi secret, que de souffrir les Européens dans le sein de l'empire et au milieu de nous?»

» *Réponse*. Il est clair qu'il y a encore moins à craindre de ce côté-là. Les Européens qui viennent dans cet empire en qualité de missionnaires ont été appliqués aux sciences dès leur plus tendre jeunesse, et n'ont eu de commerce qu'avec les livres. Dans un âge plus avancé, ils ont embrassé la vie religieuse dans diverses congrégations, où ils ne s'occupoient que de leur propre perfection. Après s'être rendus peu à peu habiles dans toutes les sciences, ils se sont consacrés àl a prédication de l'Évangile, et ils n'ont en vue que de procurer au monde entier la connoissance si nécessaire du souverain principe de toutes choses, afin de renouveler en quelque sorte tous les peuples, et de leur apprendre à mériter le bonheur du ciel leur véritable patrie.

» C'est là l'unique motif qui leur a fait abandonner leur terre natale, et qui les a portés à entreprendre de longs et de dangereux voyages, où ils ont prodigué leur vie. Le seul chagrin qu'ils aient, c'est de ne pouvoir pas se transporter dans tous les royaumes, pour y enseigner la voie du salut à tous les hommes. Dans cette vue, les nations les plus reculées sont pour eux comme si elles étoient voisines. S'ils ont à souffrir des opprobres dans l'exercice de leur zèle, ils s'en font un honneur; les plus durs travaux et les plus accablantes douleurs leur deviennent douces et agréables; la mort même leur est aussi précieuse que la vie. Après un trajet de neuf mille lieues sur mer, quelle est la vie qu'ils mènent dans la Chine? Éloignés du commerce du siècle, ils passent une bonne partie du jour dans la prière et dans la méditation des choses divines; le reste ils l'emploient à se mortifier eux-mêmes, et à pratiquer la vertu. Pleins de mépris pour les affaires du monde, ils ne s'occupent que des œuvres de justice et de charité. Peut-on avoir le moindre soupçon que des hommes de ce caractère projettent une révolte? Quand on a de semblables desseins, on y est poussé par l'ambition, ou par le désir des richesses; et si l'on n'en peut jouir soi-même, on se flatte au moins de l'espérance de les procurer à ses descendans. Mais les missionnaires ont renoncé au mariage, de même qu'aux dignités du siècle : ils n'ont ni familles ni enfans à élever et à agrandir; trouvera-t-on un homme assez insensé pour se rendre coupable du crime de rébellion, sans entrevoir aucune espérance pour lui et pour les siens? On ne regarde pas les missionnaires qui sont à la Chine comme des hommes tout à fait stupides et dépourvus de sens : au contraire, ils passent pour avoir de l'esprit et de l'habileté dans les sciences. S'ils méditoient quelque soulèvement, ils se feroient un parti d'hommes artificieux, hardis, courageux et propres à soutenir une entreprise : s'ils trouvoient quelque homme semblable à Moung-puen, ils se l'attacheroient comme un homme rare : ils n'épargneroient pas l'argent, ils le répandroient avec profusion pour entraîner la multitude, surtout dans des temps de stérilité et de famine; ils gagneroient les ambitieux par les grandes espérances dont ils les flatteroient; enfin, ils mettroient tout en usage, et profiteroient des liaisons les plus étroites que le sang ou l'inclination a formées, pour affermir ceux qui entreroient dans leur faction. Que Tchin-mao soupçonne de mauvaise intention ceux qui agissent ainsi, il aura raison. Mais pour ce qui est des missionnaires, ils tiennent une conduite bien opposée. Ils ont peu de gens à leurs gages dans chaque église; l'argent qui leur vient chaque année de l'Europe suffit à peine pour leur entretien et leur nourriture. Comment donc, quand ils le voudroient, pourroient-ils employer les moyens que je viens de rapporter pour exciter les peuples à la révolte? Loin d'en avoir seulement la pensée, ils prêchent un Dieu mort sur une croix pour le salut des hommes; ils annoncent une loi qui est au-dessus de la portée de l'esprit humain : ils veulent que leurs disciples aient en horreur les fautes les plus légères, qu'à l'exemple d'un Dieu mourant, ils souffrent patiemment pour la justice le mal qu'on leur fera; qu'ils n'aient que du mépris pour

les richesses du siècle, qui sont l'amorce de tous les vices; qu'ils détestent les plaisirs des sens qui énervent la vertu; enfin, qu'ils soient convaincus de la vanité de la gloire mondaine, et qu'ils y renoncent. Croire que les hommes de ce caractère, et qui enseignent une pareille doctrine, sont capables d'exciter des révoltes, c'est vouloir défigurer un corps sain, en le couvrant du pus de quelque corps ulcéré.

» Il y a près de deux cents ans que les missionnaires sont entrés dans la Chine; on n'a jamais remarqué que droiture et probité dans ceux qui ont eu le bonheur de vivre sous ce règne-ci et sous le précédent. Plusieurs de ceux qui sont maintenant dans l'empire demeurent à la cour au service de l'empereur; Sa Majesté appelle de temps en temps auprès d'elle quelques-uns de ceux qui sont dispersés dans les provinces, et elle les traite comme ses propres sujets; eux de leur côté emploient ce qu'ils ont de science et de talens pour l'utilité publique. De là vient que l'empereur, qui veut leur procurer du repos et de la tranquillité dans la Chine, donna à chacun d'eux, l'année 45[e] de Cam-hi, une patente scellée du sceau Nui-oufou, où sont marqués leur nom, leur âge, leur pays, et autres choses semblables, afin de prévenir les injustes soupçons qui pourroient s'élever dans les provinces, ce que nous regardons comme une faveur singulière de Sa Majesté. Les Européens ont l'honneur d'être, depuis plusieurs années, à la cour et au service de l'empereur, ils l'accompagnent dans les voyages, et il n'y a jamais eu personne, soit à la cour, soit dans les provinces, à qui ils aient été tant soit peu suspects. Il n'y a eu autrefois qu'Yang-kuang-sien qui ait eu la témérité de les calomnier, et aujourd'hui Tchin-mao, qui renouvelle les mêmes calomnies, avec une égale imprudence. »

Nous avons jugé à propos, mon révérend Père, de rendre publique cette apologie, afin d'effacer des esprits les mauvaises impressions que devoit naturellement produire la requête du mandarin, laquelle étant insérée dans la gazette publique, se répandoit dans toutes les provinces, et pouvoit nuire infiniment à la propagation de la foi. Je suis, etc.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE ÉCRITE DE PÉKIN.

Sur le musc.

Le 2 novembre 1717.

La petite boîte que je vous envoie renferme une curiosité de ce pays, qui vous fera peut-être plaisir; c'est un musc, avec la partie de l'animal dans laquelle on le trouve. On a parlé jusqu'ici diversement de l'origine du musc; quelques auteurs prétendent qu'il se forme au nombril de l'animal; ils se trompent : certainement c'est dans sa vessie qu'il se forme. Cet animal est une espèce de chevreuil, que les Chinois appellent *Hiang-tchang-tse*, c'est-à-dire chevreuil odoriférant, chevreuil musqué, ou qui porte le musc. *Tchang-tse* signifie chevreuil, et *hiang* signifie proprement odeur. Mais il signifie odoriférant quand il est joint à un substantif, parce qu'alors il devient adjectif.

Vous pouvez compter sur ce que je vous en écris, comme sur une chose très-certaine, puisque je ne dis rien que je n'aie vu moi-même. J'ai acheté l'animal qu'on venoit de tuer à dessein de me le vendre, et j'ai conservé la partie qu'on coupa, selon la coutume, pour avoir son musc, qui est plus cher que l'animal même. Voici comment la chose se passa :

A l'occident de la ville de Pékin se voit une chaîne de montagnes, au milieu desquelles nous avons une chrétienté et une petite église. On trouve dans ces montagnes des chevreuils odoriférans. Pendant que j'étois occupé aux exercices de ma mission, de pauvres habitans du village allèrent à la chasse dans l'espérance que j'achèterois leur gibier pour le porter à Pékin : ils tuèrent deux de ces animaux, un mâle et une femelle, qu'ils me présentèrent encore chauds et sanglans. Avant que de convenir du prix, ils me demandèrent si je voulois prendre aussi le musc, et ils me firent cette question, parce qu'il y en a qui se contentent de la chair de l'animal, laissant le musc aux chasseurs, qui le vendent à ceux qui en font commerce. Comme c'étoit principalement le musc que je souhaitois, je leur répondis que j'achèterois l'animal entier. Ils prirent aussitôt le mâle, ils lui coupèrent la vessie, et de peur

que le musc ne s'évaporât, ils la lièrent en haut avec une ficelle. Quand on veut la conserver par curiosité, on la fait sécher comme on a fait sécher celle que je vous envoie. L'animal et son musc ne me coûtèrent qu'un écu.

Le musc se forme dans l'intérieur de la vessie, et s'y attache autour comme une espèce de sel. Il s'y en forme de deux sortes : celui qui est en grain est le plus précieux; il s'appelle *teou panhiang;* l'autre, qui est moins estimé, et qu'on nomme *mi-hiang*, est fort menu et fort délié. La femelle ne porte point de musc, ou du moins ce qu'elle porte, qui en a quelque apparence, n'a nulle odeur.

La chair des serpens est, à ce qu'on me dit, la nourriture la plus ordinaire de cet animal. Bien que ces serpens soient d'une grandeur énorme, le chevreuil n'a nulle peine à les tuer, parce que, dès qu'un serpent est à une certaine distance du chevreuil, il est tout à coup arrêté par l'odeur du musc; ses sens s'affoiblissent, et il ne peut plus se mouvoir.

Cela est si constant, que les paysans qui vont chercher du bois, ou faire du charbon sur ces montagnes, n'ont point de meilleur secret pour se garantir de ces serpens, dont la morsure est très-dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc; alors ils dorment tranquillement après leur dîner. Si quelque serpent s'approche d'eux, il est tout à coup assoupi par l'odeur du musc, et il ne va pas plus loin.

Ce qui se passa quand je fus de retour à Pékin confirme en quelque sorte ce que j'ai dit, que la chair de serpent est la principale nourriture de l'animal musqué. On servit à souper une partie du chevreuil : un de ceux qui étoient à table a une horreur extrême du serpent; cette horreur est si grande, qu'on ne peut même en prononcer le nom en sa présence, qu'il ne lui prenne aussitôt de violentes nausées. Il ne savoit rien de ce qui se dit de cet animal et du serpent, et je me donnai bien de garde de lui en parler; mais j'étois fort attentif à sa contenance : il prit du chevreuil comme les autres, avec intention d'en manger; mais a peine eut-il porté un morceau à la bouche, qu'il sentit un soulèvement de cœur extraordinaire, et qu'il refusa d'y toucher davantage; les autres en mangeoient volontiers, et il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour cette sorte de mets.

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE.

Mort de l'impératrice. — Deuil. — Maladie de l'empereur.

De Canton, en l'année 1718.

Je n'ai plus qu'à vous faire part de quelques événemens dont vous ne serez pas fâché d'être instruit. L'impératrice mère est morte à Pékin le 11 janvier de cette année. Tout l'empire a pris le grand deuil : pendant plus de quarante jours on n'a parlé d'aucune affaire à l'empereur. Les mandarins passoient la nuit dans des tentes ou au palais, sans retourner coucher dans leurs maisons. Les fils même de l'empereur dormoient au palais sans quitter leurs vêtemens. Le deuil a commencé à Canton le 15 février; le peuple doit le porter durant sept jours, et les mandarins pendant vingt-sept jours. Tous les mandarins, non en chaise, mais à cheval, vêtus de blanc, et sans grande suite, vont, pendant trois jours, faire les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'impératrice défunte. Le peuple y ira à son tour. Les tribunaux sont fermés tout le temps que le deuil dure : la couleur rouge est proscrite, ainsi on porte le bonnet sans soie rouge, et sans aucun autre ornement. Tel est l'usage.

L'empereur a eu une maladie qui a causé quelque alarme, mais elle n'a pas eu de suites. C'est sans doute à l'occasion de cette maladie qu'il a fait paroître quelque envie de se donner un successeur. Le parti qu'on s'imagine qu'il veut prendre tient tous les esprits en suspens; il ne nomme aucun de ses enfans, encore moins aucun Chinois de nation. Ils sont trop mous, dit-il, pour être capables de bien gouverner. D'ailleurs, les familles des Tamg, des Han, des Song, des Ming, sont entièrement éteintes. Mais, ajouta-t-il, il reste plus de mille princes de la famille des Yven (c'est une famille tartare chassée par les Ming, et aux Ming a succédé la famille tartare dont est l'empereur régnant). Par là, il semble insinuer aux Chinois qu'il leur destine un prince de la famille des Yven. Mais ce choix sera-t-il du goût des Chinois? Les princes fils de Cam-hi céderont-ils paisiblement l'empire où leur naissance semble les appeler?

L'incertitude où l'on est de celui sur qui tombera le choix de l'empereur a porté un des premiers mandarins à lui faire présenter

par son fils un mémorial, par lequel il remontre, avec respect, de quelle importance il est pour le repos de l'empire de nommer un prince héritier, et de rétablir son second fils dans cette dignité. L'empereur, après avoir lu le mémorial, fit approcher celui qui le lui avoit présenté : « Est-ce de toi-même, lui dit-il, que tu parles de la sorte, ou est-ce quelque autre qui t'a suggéré ce langage? Sire, répondit le fils du mandarin, c'est mon père, votre esclave, qui m'a ordonné de vous faire cette très-humble remontrance. Je te le pardonne, répliqua l'empereur, puisque tu n'as fait qu'obéir à ton père. » Mais en même temps il donna ordre qu'on fît mourir le père. Cet exemple de sévérité, pour ne rien dire de plus, retient tous les grands, et il n'y a personne qui ose lui parler d'un successeur, d'où néanmoins dépend la tranquillité de l'empire.

LETTRE DU PÈRE PORQUET

A MONSIEUR SON FRÈRE.

Voyage en barque.

De Vousi-hien, le 14 octobre 1719.

Votre dernière lettre m'apprend, mon cher frère, les pertes que nous avons faites dans notre famille : je prie le Seigneur qu'il prolonge les jours de ceux qui restent. A vous dire vrai, je sens que je suivrai de près ceux que Dieu a déjà appelés à lui. Mes vingt dernières années peuvent être comptées pour quarante : les fatigues inséparables de nos fonctions, l'air marécageux que je respire depuis dix ans, les alimens peu conformes à mon tempérament, tout cela me fait avancer à grands pas vers la fin de ma course. Mais je puis vous assurer que je quitterai la vie sans regret : et abandonnant pour toujours ma patrie, mes parens et mes amis, quelle vue ai-je dû me proposer, sinon de consacrer le reste de mes jours au service de Jésus-Christ? Que ma vie soit donc plus longue ou plus courte, peu m'importe.

Cependant il ne faut pas vous dissimuler, mon cher frère, que si d'un côté nos fonctions sont pénibles, d'un autre côté elles sont bien consolantes. Certaines rencontres imprévues que Dieu nous ménage de temps en temps pour faire glorifier son saint nom, nous dédommagent au centuple de toutes nos peines, et nous font en quelque sorte oublier nos travaux. Je ne vous en citerai qu'un exemple entre plusieurs.

Il y a peu de temps que j'entrepris par eau un assez long voyage : la barque qui me portoit, et où j'avois passé la nuit, se trouva le lendemain matin auprès d'une autre qui appartenoit à un chrétien. On la reconnut au nom de Jésus, que les chrétiens ont coutume de placer dans l'endroit où les idolâtres attachent plusieurs ornemens superstitieux. Le maître de ma barque, qui s'en aperçut le premier, s'écria aussitôt : « Eh quoi! mes amis, vous êtes chrétiens? Ah! que j'ai de douleur d'avoir laissé passer cette nuit sans vous connoître. Je vous aurois appris que j'ai avec moi un missionnaire. » Le batelier, transporté de joie, et sans songer même à répondre à son compagnon, se mit à crier de toutes ses forces, et à appeler d'autres barques unies à la sienne pour le même commerce, qui étoient parties un moment auparavant. Elles revinrent sur leurs pas sans savoir de quoi il s'agissoit. Mais ces bonnes gens n'eurent pas plutôt su la raison pour laquelle on les avoit appelés, qu'ils sortirent de leur barque afin de me joindre. Les deux premiers qui m'abordèrent étoient d'anciens et fervens chrétiens. « Ah! mon Père, me dirent-ils en me saluant, il y a trois ans que nous cherchons inutilement un Chin-fou, c'est-à-dire un père spirituel. Voici sept grosses barques, sur lesquelles il y a cinquante personnes : quelques-unes ont reçu le baptême; d'autres, qui ont renoncé depuis longtemps au culte des idoles, le demandent avec instance; ne pourriez-vous pas leur accorder une demi-journée pour achever de les instruire, et leur procurer une grâce après laquelle ils soupirent depuis tant d'années? »

Ils finissoient de parler lorsque ceux de leur suite arrivèrent : ils me saluèrent tous en frappant la terre du front, selon le cérémonial chinois. Je les fis lever, et je leur dis que ma joie en ce moment ne cédoit en rien à celle qu'ils me témoignoient avoir ; que nulle affaire ne pouvoit m'empêcher de leur accorder autant de temps qu'ils en souhaiteroient pour leur instruction; qu'ils ne devoient pas regarder cette rencontre, qui leur étoit si agréable, comme une chose fortuite et arrivée par hasard ; qu'elle avoit été ménagée par la Provi-

dence spéciale d'un Dieu qui les aime, et qui veut leur ouvrir le chemin du ciel ; qu'ils n'avoient qu'à préparer la plus grande de leurs barques d'une manière propre à tenir notre assemblée, et que je m'y rendrois aussitôt qu'elle seroit prête.

Les Chinois ont toujours sur leurs barques quantité de nattes fort minces, d'environ cinq pieds en carré : ils les dressent en forme de voûte, pour se défendre de la pluie et des ardeurs du soleil. Ces bonnes gens formèrent en très-peu de temps avec ces nattes une espèce de longue salle sur une barque. Je m'y transportai, et j'employai presque tout le jour à les instruire : je m'attachai principalement à leur donner une grande idée du nom chrétien, et à exciter dans leurs cœurs de vifs sentimens de componction et de pénitence. Je ne puis me ressouvenir, mon cher frère, sans avoir encore les yeux mouillés de larmes, de l'attention, ou plutôt de l'avidité avec laquelle ces pauvres gens m'écoutoient, et de la ferveur qu'ils faisoient paroître en prononçant les divers actes que je leur inspirois.

L'instruction achevée, je les interrogeai l'un après l'autre sur les articles principaux qu'ils devoient croire. J'en trouvai deux ou trois qui n'étoient pas fermes dans leurs réponses. Je les avertis de songer sérieusement à se faire instruire ; que je ne les admettois pas pour ce jour-là au baptême, mais qu'il se présenteroit quelque autre occasion où ils pourroient le recevoir. Ils se jetèrent aussitôt à genoux : « Hé ! mon Père, me dirent-ils, fondant en pleurs, quand la trouverons-nous, cette occasion ? Il y a trois ans que nous la cherchons en vain. » Leurs parens, qui étoient chrétiens, joignirent d'instantes prières à leurs larmes, et me sollicitèrent vivement en leur faveur, en m'assurant qu'ils apporteroient tous leurs soins à leur instruction. Leurs sollicitations furent si pressantes, que je ne crus pas devoir permettre qu'il se répandît ce jour-là d'autres larmes que des larmes de joie ou de contrition. Ainsi, je leur conférai à tous le saint baptême. La cérémonie finit par quelques prières, qui furent prononcées à haute voix par les anciens et les nouveaux chrétiens réunis ensemble.

On oblige les catéchumènes, avant qu'ils reçoivent le baptême, à apporter les idoles et tout ce qu'ils ont de superstitieux. Le missionnaire les brûle, et en échange il donne des images de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, des chapelets et des médailles. Les idoles qu'ils m'avoient apportées dès le matin étoient rangées sur ma barque, et j'attendis à les brûler que je fusse de retour dans ma maison. Je vis arriver de nouvelles barques qui devoient passer la nuit au même endroit où nous étions. C'étoit un lieu désert sur le bord d'un lac, qui a quatre-vingts lieues de circuit, et qu'on appelle *Tong-tin-hou*. Il me vint alors une pensée que je proposai à mes néophytes ; c'étoit de dresser un bûcher de ces idoles, d'y mettre le feu, et de rendre à Dieu, à genoux, nos actions de grâces, jusqu'à ce qu'elles fussent consumées. Je me persuadai que cette cérémonie feroit de grandes impressions, non-seulement sur les nouveaux chrétiens, mais encore sur les infidèles qui venoient d'arriver. Mon idée fut généralement approuvée des chrétiens ; ils sortirent aussitôt de leurs barques, et se rangèrent en demi-cercle autour du bûcher, et quand on y eut mis le feu, ils s'agenouillèrent, et entonnèrent des hymnes et des cantiques en langue chinoise.

La curiosité attira, comme je l'avois prévu, les infidèles à ce spectacle. Ils demandèrent au maître de ma barque ce que signifioit cette cérémonie. Quand il le leur eut expliqué : « *Eo si leo*, s'écrièrent-ils, quel dommage ! Il y a là pour plus de dix onces d'argent ; au lieu de les brûler, que ne nous les donnez-vous ? » Le néophyte leur répondit par une comparaison plus capable de frapper l'esprit de ces sortes de gens, que les raisons les plus solides. « Si j'avois acheté un remède chez un droguiste, lui dit-il, et qu'ensuite un homme habile m'eût fait connoître que ce prétendu remède est un poison, voudriez-vous que je vous trompasse comme j'aurois été trompé, et que vous amusant de l'espoir d'une prompte guérison, je vous livrasse à une mort certaine ? Appliquez ce que je vous dis à la demande que vous me faites. » Ils parurent satisfaits de cette réponse, et ils virent tranquillement brûler les idoles.

Je m'approchai d'eux après la cérémonie, et je les entretins des vérités de la religion ; je leur distribuai aussi quelques livres où ces vérités sont expliquées d'une manière claire et intelligible ; c'est une semence qui ne rapporte pas sur-le-champ, mais qui germe avec le temps, et qui pousse son fruit lorsqu'on s'y attend le moins.

Vousi-hien est toujours le lieu de ma résidence ordinaire ; c'est une ville du troisième ordre. Cette ville et quatre autres sont de la dépendance de Tchang-tchou-fou, ville du second ordre. Quoique j'aie soin des chrétiens répandus dans ces cinq villes, Vousi-hien a été choisie préférablement aux autres pour être la demeure du missionnaire, parce que la chrétienté y est plus nombreuse.

La foi de mon troupeau a été mise en ces derniers temps à une rigoureuse épreuve. Vous avez pu lire, dans ce recueil des lettres de nos missionnaires, l'édit peu favorable à la religion, que l'empereur porta, il y a deux ans, au sujet des plaintes qu'un mandarin nommé *Tchin-mao* avoit faites des Européens. Comme cet édit étoit conçu en termes obscurs et équivoques, on obtint, par les mouvemens qu'on se donna, et par la protection de quelques amis puissans, qu'il ne s'exécuteroit pas à la rigueur. Il n'a pas laissé d'exciter divers orages dans les provinces. Les chrétiens de Kiang-in-hien, l'une des villes de mon district, ne furent pas épargnés ; on y avoit reçu l'édit le jour même que j'y arrivai, sans que j'en eusse aucune connoissance ; j'allai, selon ma coutume, rendre mes devoirs aux mandarins ; persuadés que le christianisme étoit proscrit dans l'empire, ils refusèrent de recevoir ma visite. Cette disposition des mandarins à mon égard fut bientôt connue des bonzes, qui firent aussitôt éclater leur haine et leur animosité. Je fus personnellement maltraité ; mais le fort de la tempête tomba sur mes pauvres chrétiens ; les principaux furent cités au tribunal du mandarin, et y reçurent une cruelle bastonnade ; d'autres ne purent échapper à ce mauvais traitement qu'à force d'argent ; il y en eut à qui on ne voulut jamais permettre de cultiver leurs terres, parce qu'ils ne voulurent pas contribuer au culte des idoles.

Vous n'aurez pas de peine à juger, mon cher Frère, de l'accablement de tristesse où je me trouvai, en voyant souffrir ainsi mes chers disciples, et s'évanouir en un instant les grandes espérances que j'avois conçues d'accroître mon troupeau. Cinq cents idolâtres se disposoient alors au baptême, et il y en avoit parmi eux d'un rang distingué, entre autres un jeune homme dont le père avoit été gouverneur de cette ville, et un mandarin de guerre. Cette charge répond à peu près à celle de colonel en France.

Mon dessein étoit d'acheter une maison dans cette ville, et d'y bâtir une église ; j'y avois destiné environ trois cents écus, qui étoient le fruit des épargnes que j'avois faites pendant quinze ans sur ma pension annuelle. Cette somme a été employée au soulagement de mes néophytes persécutés, qui ont fait paroître une fermeté inébranlable. Je ne la regrette point ; c'est un argent qui appartenoit à Notre-Seigneur, il n'a pas voulu que j'en fisse l'usage que je m'étois proposé ; il m'en a marqué un autre qui lui étoit plus agréable ; j'en suis également content.

Vous finissez votre lettre, mon cher Frère, par des offres de service, auxquelles je suis très-sensible. Si j'avois quelque demande à vous faire, elle ne regarderoit pas ma personne, mais uniquement le service de Dieu et l'entretien des catéchistes, si nécessaires pour étendre la religion et pour conserver la piété des nouveaux fidèles. Nous ne pouvons pas nous passer de la protection des mandarins, et l'on ne s'entretient dans leurs bonnes grâces qu'en leur faisant de temps en temps quelques présens. Les Chinois ont accoutumé de leur offrir de l'argent ; une pareille dépense est au-dessus de nos forces. Six pistoles ne seroient pas un présent digne d'un mandarin, et cette somme, toute modique qu'elle est, suffit pour la subsistance d'un catéchiste, qui s'occupe uniquement des fonctions de zèle, et qui contribue par lui-même à la conversion d'un grand nombre d'infidèles. Ainsi nous nous sommes mis en possession de ne présenter aux mandarins que quelques curiosités d'Europe. Voici à peu près ce qui peut leur faire plaisir : des montres, des télescopes, des microscopes, des lunettes, des miroirs de toutes les espèces, plats, convexes, concaves, ardens, etc., de belles perspectives peintes ou gravées, des miniatures, des modes enluminées, des étuis de mathématique, des cadrans, des compas, des crayons de mine de plomb, des toiles bien fines, des ouvrages d'émail, etc. Je vous prie, surtout, de ne me pas oublier dans vos prières, comme je ne vous oublie jamais dans les miennes, étant avec toute l'affection et la tendresse imaginable, etc.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES.

Tremblements de Terre.

A Pékin, le 19 d'octobre 1720.

Nous ressentîmes, le 11 juin, à neuf heures et trois quarts du matin, un tremblement de terre qui dura environ deux minutes; ce n'étoit là que le prélude de ce qui devoit arriver le lendemain. Les secousses recommencèrent vivement à sept heures et demie du soir, et continuèrent de même pendant l'espace d'environ six minutes. Dans toute autre occasion, une minute passe vite, mais elle paroissoit bien longue dans la triste situation où nous nous trouvions. Un ciel noir qui s'embrase çà et là par intervalle, et qui menace de tous côtés de lâcher la foudre; une mer dans sa plus implacable fureur, sont des spectacles bien moins effrayans que ces soudaines et irrégulières agitations de la terre. On ne sait alors où trouver un asile, le toit qui vous couvre va, ce semble, vous écraser; les murailles qui vous environnent semblent être sur le point de fondre sur vous; la terre qui vous porte est prête à vous engloutir. Fuit-on un danger, on se jette dans un autre; on court à la mort par le désir même de sauver sa vie. C'est ce qui m'arriva : je sortis de ma chambre avec précipitation, et il ne s'en fallut rien que je ne fusse enseveli sous les ruines d'un bâtiment voisin; du moins fus-je enveloppé d'un tourbillon de poussière, d'où je ne pus me tirer qu'avec l'aide d'un valet, qui me conduisit, comme il auroit fait un aveugle, dans une cour spacieuse qui est devant notre église. Je fus effrayé de voir cette masse énorme pencher de côté et d'autre, bien que les murailles aient en bas dix pieds, et cinq en haut d'épaisseur; les cloches nous auroient marqué, par leurs sons irréguliers, le redoublement des secousses, si on eût été en état d'y faire attention. On n'entendoit dans toute la ville qu'un bruit confus de cris et de hurlemens, chacun craignant pour soi une destinée semblable à celle de ses voisins, qu'on croyoit être accablés sous les ruines des édifices. Le calme revint enfin, quoiqu'on ne laissât pas d'éprouver le reste de la nuit dix autres secousses, mais qui furent moins violentes que celles dont je viens de parler. On ne commença à se tranquilliser qu'au point du jour, lorsqu'on vit que le mal n'étoit pas aussi grand qu'on se l'étoit figuré. Il n'y a guère eu que mille personnes écrasées dans Pékin : comme les rues y sont la plupart fort larges, on pouvoit aisément se mettre hors de la portée des bâtimens qui s'écrouloient. Nous avons eu vingt jours de suite, par intervalles, quelques légers tremblemens; il y en a eu de semblables à cent lieues aux environs de Pékin; on croit qu'ils ont été causés par les mines qui se trouvent dans les montagnes qu'on découvre à l'occident de Pékin, d'où l'on tire tout le charbon de terre qui se consume dans le pays. Un peu au delà des premières montagnes, Cha-tchin, lieu très-peuplé, d'un grand commerce, et dont la triple enceinte de murailles forme comme trois villes différentes, a été abîmé à la troisième secousse du grand tremblement que j'ai décrit. Dans un village il s'est fait une large ouverture, par laquelle il y a de l'apparence que les exhalaisons sulfureuses se sont évaporées. Dans cette même année, en Tartarie, à cent cinquante lieues d'ici, il s'est ouvert un volcan dans un vallon entouré de montagnes. C'est ainsi que le créateur de l'univers avertit les infidèles qu'ils ne doivent leurs hommages qu'à lui seul, et que quand il lui plaît il arme les créatures insensibles pour venger ses intérêts, et punir les hommes coupables.

Le tremblement de terre qui, dans Pékin, a mis le sceau à la réprobation de tant d'idolâtres écrasés ou étouffés, a été un coup de prédestination pour le seul chrétien que nous y ayons perdu. Il s'appeloit Pierre *Fan* : il étoit né esclave d'un mandarin tartare, aussi considérable par ses richesses que par son rang. Ce mandarin idolâtre avoit fait plusieurs tentatives inutiles pour engager le néophyte dans des actions superstitieuses, qui concernoient le culte des idoles; il ne se rebuta point de sa fermeté et de sa résistance, il entreprit même de le faire renoncer à sa foi; il eut recours d'abord aux caresses, aux promesses et aux bienfaits; puis il en vint aux menaces, ensuite aux mauvais traitemens, et le fit battre plusieurs fois d'une manière cruelle; rien n'ébranla la constance du néophyte. « Je suis votre esclave, lui disoit-il, mon corps est à vous, mais mon âme est uniquement à Dieu; vous pouvez m'ôter la vie, mais vous ne m'ô-

terez jamais ma foi. » Cette réponse irrita de plus en plus le mandarin ; après lui avoir fait donner une cruelle bastonnade, il le fit attacher à un poteau : « C'est à ce coup, lui dit-il, transporté de fureur, qu'il faut que tu renonces à la religion ; ou bien, si tu hésites un instant, on te coupera la chair par morceaux, on la grillera à tes yeux, et on la donnera à mes chiens pour leur servir de pâture. » Ces menaces ayant été inutiles, on en vint à cette barbare exécution. Le néophyte vit tranquillement sa chair dévorée par les chiens, et il n'en fut que plus inébranlable dans sa foi. Le maître, vaincu par la constance de son esclave, parut mettre fin à la persécution. Il étoit mandarin dans le tribunal des trésoriers, et il voulut, à quelque temps de là, obliger le néophyte à détourner secrètement une somme d'argent du trésor impérial. Celui-ci refusa de lui obéir, sur ce que la loi qu'il professoit ne lui permettoit pas de coopérer à une pareille injustice. Cette nouvelle résistance ne fut pas impunie : on l'inquiéta par l'endroit qui lui étoit le plus sensible, en lui ôtant les moyens de pratiquer les devoirs de sa religion ; on mit une garde à la porte de la maison, pour l'empêcher de sortir et d'aller à l'église. L'ardeur du néophyte ne fut pas ralentie par cet obstacle, et il trouva le secret de le surmonter. Au plus fort de l'hiver, il sautoit de grand matin la muraille, venoit entendre la première messe, et s'en retournoit par le même endroit chez son maître, sans que personne en eût connoissance que sa femme, pour laquelle il n'avoit rien de caché. Tant de vertu et de probité toucha enfin le cœur du mandarin ; il jugea qu'un homme de ce caractère étoit incapable d'aucune action qui fût contraire à son devoir, et il avoit pris le dessein de le faire son premier intendant. Mais Dieu avoit d'autres vues sur son serviteur, il fut presque écrasé durant le tremblement de terre, et il ne lui resta de vie que pour se préparer à la mort. Il rendit son âme à son créateur avec de grands sentimens de piété, et prononçant les saints noms de Jésus et de Marie.

Au récit d'une mort si édifiante, je joindrai la conversion d'une veuve d'un rang très-distingué, belle-sœur du président de la cour, qui a dans son ressort la Tartarie et les royaumes tributaires, et qui étoit ci-devant gouverneur général des deux plus belles provinces de la Chine, Nankin et Kiamsi. Le père Jartoux lui conféra, l'année passée, le baptême dans son lit, où elle étoit malade ; et quatre jours avant sa mort, elle avoit déclaré à ses enfans et à sa famille qu'étant maîtresse de ses volontés, elle leur défendoit expressément de témoigner la moindre opposition à son dessein. Tandis que le missionnaire faisoit la cérémonie en présence de toute la famille, elle s'écria jusqu'à deux fois d'une voix claire et distincte : « Ah ! que je sens de consolation ! » A peine le missionnaire se fut-il retiré, que sa sœur la présidente vint lui rendre visite. La malade lui annonça aussitôt qu'elle étoit chrétienne et qu'elle avoit été baptisée par Toulaoye (c'est le nom chinois du père Jartoux). La présidente, après un moment de réflexion, la loua hautement et lui recommanda de ne penser plus qu'à son salut, et d'observer exactement ce que le Père lui avoit enseigné. Elle connoît fort le missionnaire, qui depuis douze ans avoit lié une amitié étroite avec son mari ; mais que le sort de ce dernier est à plaindre ! il est mort depuis peu dans son infidélité en Tartarie, où Dieu ne permit pas que le père Jartoux se trouvât pour travailler au salut de ce mandarin son ami, qui ne paroissoit pas fort éloigné du royaume de Dieu.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

A MADAME ***.

Enfants exposés et baptisés. — Etat des familles chinoises. — Usages relatifs aux sépultures. — Édits sur les chemins, etc.

A Pékin, le 19 octobre 1720.

MADAME,

La paix de Notre-Seigneur.

L'obligation que vous a cette mission autorise la liberté que je prends de vous témoigner notre reconnoissance, sans avoir l'honneur de vous connoître que sous le titre de mère spirituelle d'une foule d'enfans chinois régénérés chaque année dans les eaux du baptême par les catéchistes que vous entretenez à ce dessein. J'ignore, madame, et votre nom et le rang que vous tenez en Europe : je vois seulement, sur la liste des bienfaiteurs pour lesquels nous devons offrir à Dieu nos prières, qu'une dame anglaise fournit libéralement,

depuis plusieurs années, de quoi entretenir des catéchistes dont la principale fonction soit d'aller chercher chaque jour et baptiser les enfans qu'on expose en grand nombre dans les rues, et que la pauvreté de leurs parens condamne à la mort presque au même instant qu'ils ont commencé de vivre. La vie que vous leur donnez, en leur procurant le baptême, est sans comparaison plus précieuse que celle qu'ils perdent; lavés dans le sang de Jésus-Christ, ils sont aussitôt recueillis et mis en sûreté comme le pur froment dans les greniers du père de famille, sans que les puissances de l'enfer et la malignité du siècle puissent les lui enlever. Dans la destination que vous avez ordonné qu'on fît de vos aumônes, j'ose dire, en me servant des paroles du Sauveur, que vous avez choisi la meilleure part, puisqu'elle ne peut ni vous échapper ni se perdre. Cette portion de l'héritage de Jésus-Christ, qui vous est échue, n'a rien souffert des temps fâcheux où s'est trouvée cette Eglise naissante; vos innocentes colonies n'ont point diminué, et n'ont jamais cessé de peupler la vraie terre promise. Aussi ne devez-vous pas douter que ce grand nombre d'enfans qui sont maintenant devant le trône de l'Agneau, ne bénissent sans cesse la main charitable qui leur a procuré le bonheur dont ils jouissent, et qu'ils ne soient autant de précurseurs qui vous recevront un jour dans les tabernacles éternels.

Il n'y a guère d'années où nos seules Églises de Pékin ne comptent cinq ou six mille de ces enfans purifiés par les eaux du baptême; cette récolte est plus ou moins abondante, à proportion du nombre de catéchistes que nous pouvons entretenir. Si l'on en avoit un nombre suffisant, leur soin ne s'étendroit pas seulement aux enfans moribonds qu'on expose; ils auroient encore d'autres occasions d'exercer leur zèle, surtout en certains temps de l'année, que la petite vérole ou des maladies populaires enlèvent une quantité incroyable de petits enfants. Quelques libéralités faites à propos engageroient les médecins chinois à se laisser accompagner par un catéchiste, qui auroit par là une entrée libre dans les différentes maisons où ces médecins sont appelés. On gagneroit de même des sages-femmes infidèles, qui permettroient à des filles chrétiennes de les suivre. Il arrive souvent que les Chinois, se trouvant hors d'état de nourrir une nombreuse famille, ordonnent aux sages-femmes d'étouffer dans un bassin plein d'eau les petites filles aussitôt qu'elles sont nées. Ainsi ces tristes victimes de l'indigence de leurs parens trouveroient la vie éternelle dans ces mêmes eaux qui leur ôtent une vie courte et périssable.

Le croirez-vous, madame, que nous avons su gagner un prêtre des idoles, et l'intéresser dans une œuvre si sainte? C'est forcer en quelque sorte le démon à coopérer au salut des âmes. Nous y avons réussi après bien des difficultés que notre patience nous a fait surmonter. Le bonze dont je parle préside à un temple situé dans le quartier le plus grand et le plus peuplé de Pékin; c'est là qu'on rassemble chaque jour les petits enfans exposés dans le quartier : moyennant une somme d'argent que nous donnons chaque mois au bonze, un catéchiste a la permission d'entrer tous les jours dans le temple, d'en parcourir tous les endroits, et d'y exercer librement ses fonctions.

Je ne puis m'empêcher de vous rapporter ici quelques traits d'une providence toute particulière de Dieu sur plusieurs de ces enfans livrés par leurs parens à une mort certaine. Vous admirerez avec moi les voies secrètes et miséricordieuses par lesquelles la bonté divine leur ouvre la porte du ciel. Un de nos Frères, qui est employé au service de l'empereur, fut appelé à la maison de plaisance de ce prince pour y soulager quelques malades; il partit dès le matin; et, comme dans le chemin il s'occupoit intérieurement de Dieu, il se sentit pressé tout à coup de prendre un sentier plus écarté, apparemment afin d'y être plus recueilli. A peine y fut-il entré, qu'il aperçut un cochon qui tenoit un enfant entre ses dents, et qui étoit près de le dévorer : il poursuivit l'animal et lui enleva sa proie L'enfant tout sanglant donnoit encore des signes de vie; il reçut le baptême, et peu après il s'envola au ciel.

Un chrétien, s'acquittant d'une corvée dont on l'avoit chargé, se détermina, sans savoir pourquoi et contre toute apparence de raison, à marcher le long de la rivière; il trouva sur les bords une petite caisse où il devoit juger qu'étoit un enfant mort; cependant il se sent inspiré de l'ouvrir, et il aperçoit que l'enfant se remue et semble lui dire à sa manière : « Voici de l'eau, à quoi tient-il que je ne sois baptisé?» le chrétien ne perdit pas de temps, et lui conféra le baptême.

Tout récemment, un de nos chrétiens, passant de grand matin dans une rue, aperçut une petite caisse vide à la porte d'une maison qui étoit encore fermée; il se douta que cette caisse étoit destinée à mettre quelque petit enfant qu'on devoit venir prendre à la pointe du jour pour l'enterrer; sur quoi il prend de l'eau, et se cache aux environs de la maison pour mieux observer toutes choses. Il ne se trompa point dans sa conjecture; au bout de quelque temps la porte s'entro'uvre, il accourt, et il trouve à terre un enfant près d'expirer, qu'il baptise sans que personne en eût connoissance.

Un médecin, dont je connois depuis longtemps le zèle et la piété, voulant planter un arbre au milieu de sa cour, envoya un domestique dans la place voisine pour y creuser et lui apporter de la terre. Ce domestique, dans la vue d'épargner sa peine, alla dans un autre endroit, où il aperçut de la terre fraîchement remuée; à peine y eut-il foui, qu'il découvrit une petite bière qui venoit d'y être mise; il l'ouvre, et il trouve un enfant qui respiroit encore; il va sur-le-champ en donner avis à son maître; celui-ci prend de l'eau bénite, et arrive à temps pour baptiser l'enfant, qui meurt un moment après avoir reçu le baptême. N'a-t-on pas, madame, dans un pareil événement, de quoi répondre à cette demande du prophète-roi? « S'en trouvera-t-il quelqu'un, Seigneur, qui étant déjà dans le tombeau, éprouve encore vos miséricordes? Ceux qui sont entrés dans la région de l'oubli et des ténèbres peuvent-ils espérer d'avoir part aux effets admirables de votre bonté? Les médecins viendront-ils les mettre en état de chanter vos louanges? *Numquid medici suscitabunt, et confitebuntur tibi?* »

A ces traits de la miséricorde de Dieu sur les enfans nés de parens infidèles, je joindrai un trait de la justice divine qui vient d'éclater sur un cruel persécuteur de notre sainte foi. Nous voyons arriver dans cette Église naissante ce qui arrivoit vers les premiers siècles du christianisme. Dieu permettoit aux tyrans de tourmenter ses fidèles serviteurs; mais son bras vengeur ne tardoit guère à s'appesantir sur eux. Ces punitions éclatantes confirmoient les vérités chrétiennes, soutenoient les justes dans l'oppression où ils étoient, et servoient de frein à la malice des ennemis de Jésus-Christ, qui s'étoient flattés jusque-là de l'impunité de leurs crimes, et qui, osant blasphémer contre son saint nom, se vantoient d'abolir sur la terre le fêtes et les solennités de son Église. C'est le père Gozani, missionnaire de notre Compagnie, qui m'apprend ce que j'ai l'honneur de vous mander. Sa lettre est datée du 28 juin de cette année.

« Vous aurez appris, sans doute, me dit-il, ce que nos chrétiens souffrirent, l'année dernière, dans la ville de Lou-y. Dieu vient de punir avec éclat le mandarin, auteur de cette persécution. Ce ministre de Satan avoit proscrit le christianisme de tout son district par divers actes publics, où il s'efforçoit de décrier et de rendre odieux les prédicateurs de l'Évangile. Peu après, il voulut forcer tous les chrétiens du village de Kao-kia-tan d'abjurer leur foi. Sa rage se déploya tout entière sur François Ou, chef de cette chrétienté: il envoya arracher de sa maison les images de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, il se les fit apporter devant son tribunal, et les remit en des mains sacriléges pour les brûler en sa présence: après quoi il fit donner jusqu'à trois fois au néophyte une si cruelle bastonnade, qu'il expira sous les coups. Nous n'osâmes pas alors porter nos plaintes au pied du trône de l'empereur; Sa Majesté n'avoit que trop fait connoître qu'elle étoit peu satisfaite des Européens. Mais le Seigneur prit sa cause en main, et sa vengeance suivit de près tant de crimes. Cette même année le mandarin a perdu un fils qu'il aimoit avec passion; peu après, la mort lui a enlevé sa belle-fille: vers le même temps il apprend que sa maison paternelle, fort éloignée du lieu de son mandarinat, a été embrasée tout à coup et réduite en cendres, sans qu'on ait jamais pu découvrir la cause de l'incendie. Ce mandarin, en proie au chagrin et à la douleur, y succombe enfin, et une mort précipitée livre son âme criminelle au feu de l'enfer. Il semble que la justice divine ait voulu poursuivre son cadavre jusqu'après sa mort. Le cercueil étoit porté en pompe dans une barque sur le grand fleuve Hoam-ho: ce qui restoit de sa famille accompagnoit le cercueil, et se retiroit dans son pays chargé des richesses qui étoient le fruit des injustices du mandarin. Tout à coup des voleurs viennent fondre sur la barque, blessent une partie de ceux qui y étoient, écartent les autres, et pillent les trésors qu'ils

y trouvent. Le cercueil fut abandonné par les domestiques sur un rivage désert, ce qui est à la Chine le comble de l'infortune. On a remarqué pareillement que les trois gentils dont le mandarin s'étoit servi pour brûler les saintes images, ont péri tous trois cette même année. »

Mais pour revenir, madame, aux enfans de nos Chinois infidèles, qui font l'objet de votre zèle et de vos libéralités, j'ai cru que vous verriez volontiers quelques extraits d'un livre chinois qui m'est tombé depuis peu entre les mains. Vous y trouverez des sentimens d'une compassion naturelle à l'égard des enfans exposés et des autres malheureux, qui vous affectionneront encore davantage à une nation où l'on naît avec des inclinations si bienfaisantes, et qui vous inspireront de l'estime pour les sages de la Chine. Vous y verrez ce que dit l'apôtre : « Que les gentils, qui n'ont pas la loi, font naturellement ce qui est de la loi, et que ces gens-là n'ayant pas la loi, font leur loi à eux-mêmes. » Enfin ce zèle des infidèles à secourir des misérables piquera peut-être d'une sainte émulation tant de chrétiens que l'apôtre saint Pierre appelle la race choisie, la nation sainte, le peuple bien-aimé de Dieu, qui chérit toutes ses créatures, mais surtout celles qui ont été formées à son image et à sa ressemblance.

Le livre dont j'ai tiré les textes que je traduits, a pour titre : *le Parfait bonheur des peuples.* J'aurois mieux aimé l'intituler : *le Parfait mandarin faisant le bonheur des peuples*, parce qu'en effet l'auteur de ce livre étoit un excellent mandarin, qui n'a fait que se copier lui-même en prescrivant les devoirs d'un gouverneur de ville. Les endroits que je vais citer sont tirés des ordonnances ou des instructions qu'un sage mandarin doit afficher publiquement, soit lorsqu'il entre en charge, soit dans le cours de son administration. J'ajouterai au texte quelques remarques qui en faciliteront l'intelligence et qui vous aideront à mieux connoître le génie, les mœurs, et les coutumes des Chinois.

PROJET D'UN HOTEL DE MISÉRICORDE POUR LES ENFANS EXPOSÉS.

Exhortation pour l'exécution de ce projet.

C'est la grande perfection du ciel suprême, que d'aimer à donner l'être et à le conserver; de même c'est le caractère d'une belle âme que d'avoir de la sensibilité et de compatir aux misères d'autrui. Le ciel, en conséquence de cet amour qu'il a pour ses ouvrages, a soin, lorsque dans le printemps les plantes et les arbres commencent à pousser, qu'il ne tombe ni neige ni gelée blanche, qui causeroient la mort à ces premières productions; c'est par la même raison qu'en certain temps de l'année viennent les grandes crues d'eau qui ne permettent pas de pêcher dans les rivières. Si le Ciel est si attentif aux besoins des plantes, des animaux et des poissons; s'il les aime, s'il les protége, quelle doit être sa providence et son amour envers l'homme ?

Cependant, nous voyons parmi le peuple des gens si pauvres (1) qu'ils ne peuvent fournir les alimens nécessaires à leurs propres enfans; c'est pour cela qu'on en expose un si grand nombre. Autrefois, sous une ancienne dynastie, on tâcha de pourvoir à la conservation de ces enfans exposés : on bâtit à ce dessein un édifice, qu'on nomma l'*Hôtel des Enfans de la Miséricorde.* Quand on trouvoit un enfant exposé, on le portoit à l'hôpital, et le mandarin lui donnoit une nourrice pour l'allaiter. Cette nourrice recevoit du trésor royal une somme d'argent et certaine quantité de riz. C'est ainsi que l'empereur (2), par une libéralité digne d'un grand monarque, se montroit le père de son peuple, en prenant soin de ces pauvres orphelins.

Sous une autre dynastie, deux grands de l'empire, l'un nommé *Kia-piao*, l'autre nommé *Tchin-hoen*, entreprirent de faire nourrir et élever les enfans exposés; on prétend qu'ils sauvèrent la vie à plusieurs milliers d'enfans, qu'on surnommoit par reconnoissance des noms de ces grands hommes *Kia* et *Tchin.* Ainsi on les appeloit les petits *Kia-tchin.*

Mon peuple, on a destiné une somme à l'éducation des orphelins de votre ville : c'est là une suite du parfait gouvernement sous lequel nous vivons : je vous exhorte à concourir à cette bonne œuvre; la chair et le sang (3) n'y ont, comme vous savez, nulle part, puisque je n'ai ici ni parens ni alliés.

A la vérité, c'est dans la ville où réside la cour, dans les capitales de province, et dans les lieux de grand commerce, qu'on expose un plus grand nombre d'enfans; néanmoins, on ne laisse pas d'en trouver dans les lieux les moins fréquentés (4), et même à la campagne.

Comme les maisons sont plus ramassées dans les villes, aussi s'en aperçoit-on plus aisément qu'ailleurs; mais partout on a besoin de secours pour l'entretien de ces petits infortunés. Si plusieurs personnes pieuses vouloient former à ce dessein une société, on trouveroit abondamment de quoi exécuter un projet si utile.

Voici quelles sont mes vues : il faudroit choisir un vaste emplacement dans un lieu sain et agréable. Là, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué dans des siecles plus reculés, on construiroit un logement, qu'on nommeroit, comme autrefois, *Hôtel des Enfans de la Miséricorde;* on inviteroit les gens de qualité et les lettrés de distinction, dont la probité est connue, à entrer dans ce dessein. Votre mandarin, en qualité de père du peuple, sera à la tête de cette bonne œuvre; il s'y emploiera de toutes ses forces, et fournira exactement l'argent que donne l'empereur. Il aura pour adjoints les plus distingués de la ville, les lettrés et les personnes riches qui voudront y contribuer. Les officiers qu'on chargera de recueillir les enfans exposés, partageront la ville entre eux, et tous les matins ils visiteront le quartier qui leur aura été assigné. Ils se rendront à l'hôtel vers le midi. Tous les ans on choisira, parmi les associés, douze personnes qui présideront chacune à leur tour pendant un mois à cet établissement, et qui auront soin que tout soit dans l'ordre et que rien ne manque. Ce président ne doit, sous aucun prétexte, s'absenter de l'hôtel pendant son mois.

De plus on choisira un homme d'âge et de probité, à qui on donnera d'honnêtes appointemens pour loger dans l'hôpital, et n'en jamais sortir. Il sera l'économe de la maison, et en aura le détail. Comme le nombre des enfans et des nourrices augmentera chaque jour et chaque mois, il faut avoir soin que les vivres et l'argent ne viennent point à manquer. Ainsi c'est aux principaux associés, et surtout au président, à faire éclater leurs libéralités, et à inventer de nouvelles adresses pour amasser des aumônes, afin de fournir à la dépense, et même au delà s'il se peut. Du surplus et des épargnes, on achètera des terres fertiles, afin d'avoir une ressource dans le temps de la cherté, et de rendre cet établissement durable.

Pour ce qui est du corps de l'édifice, telle est mon idée ; on élèveroit d'abord un grand portail, avec une vaste enceinte de murailles bien solides. Après le frontispice et sa cour, se verroit un peu au delà une seconde cour terminée par un grand corps de logis destiné aux assemblées, à recevoir les visites, et à traiter des affaires communes. Sur les deux ailes de la cour, il y aura deux galeries pour communiquer avec l'intérieur de la maison, sans passer par la salle du conseil. D'un côté de ce corps de logis, seront les offices, et de l'autre les greniers.

Dans le grand vide de l'enceinte qu'on a laissé de chaque côté des bâtimens que je viens de marquer, le logement des nourrices (5) formera de grandes cours : il y aura, par exemple, trente chambres plain-pied : on pourra loger trois nourrices dans chaque chambre. Derrière ces logemens il faudra laisser un grand terrain, et y faire une espèce de jardin, afin que durant les chaleurs le vent frais pénètre partout, et qu'on soit moins incommodé de cet air brûlant et étouffé qui cause tant de maladies différentes. Outre cet avantage, on aura encore celui d'y sécher commodément le linge et les habits.

Ces corps de logis destinés à loger les nourrices, auront deux portes qui seront gardées avec soin pas deux matrones, auxquelles on donnera de bons appointemens : elles prendront garde que des gens inconnus et oisifs ne se glissent dans l'intérieur de l'hôtel. Chaque nourrice, outre la nourriture qu'elle aura dans la maison, recevra encore des gages, afin qu'elle soit en état de secourir sa famille.

Mais afin qu'on ne soit pas trompé au choix qu'on fera des nourrices, on n'en recevra point qui n'ait une caution.

Outre les nourrices entretenues dans l'hôtel de miséricorde, on en pourra avoir au dehors selon le besoin : on donnera à chacune des gages et trente[1] mesures de riz par mois. L'économe visitera, de trois en trois jours, les petits enfans qui sont dans l'hôtel et au dehors. S'il les trouve hâves, défaits et en mauvais état, il avertira sérieusement la nourrice de son devoir. S'ils sont malades, il fera venir un médecin propre pour les enfans. Si c'étoit la nourrice qui fût malade, il appellera le médecin des personnes âgées, afin que par le pouls (6) il juge de la nature du mal. On trou-

[1] Une mesure de riz suffit et au delà pour la nourriture d'un jour.

vera sans doute des médecins charitables qui feront gratuitement ces visites, sinon on arrêtera ce qu'on doit leur donner par reconnoissance : l'espérance d'un gain honnête les engagera à apporter leurs soins pour bien traiter et guérir les malades.

Que si l'on se contente de bâtir un hôpital, sans se mettre en peine si le logement des nourrices est humide, étroit, obscur, sans air, chaud en été, froid en hiver, sans ordre et sans propreté, les maladies y seront continuelles. On doit s'attendre que des nourrices qui n'ont pas l'affection d'une mère, et que le seul intérêt retient dans l'hôtel, ne seront guère sensibles à la santé ou à la maladie des orphelins qu'on leur a confiés : et si on ne les veille, la mort enlèvera un grand nombre de ces pauvres enfans. En ce cas-là, de quoi auroit-il servi de les ramasser avec tant de soins et de fatigues? Il eût été aussi à propos de les laisser mourir d'abord. S'il n'est question que de leur prolonger la vie de quelques jours, pourquoi s'engager à tant de frais? La charité dont on use à leur égard seroit assez inutile.

Voici encore un réglement à observer : on arrêtera un jour de chaque mois le rôle des aumônes qu'on aura ramassées ou qu'on a apportées; trois jours auparavant, l'économe enverra des billets chez le président et ses associés, pour leur donner avis du jour destiné à cette assemblée. On donnera un petit repas avant qu'on tienne le conseil : chaque table n'aura que cinq assiettes. On doit éviter la dépense, afin de garder longtemps des coutumes une fois établies; il faut en interdire le vin, qui conduiroit à un traitement dans les formes : ce n'est pas pour se régaler qu'on s'assemble, c'est pour traiter d'affaires. Cependant lorsqu'il fera grand froid, on se permettra trois coups de vin. Les restes du repas seront abandonnés aux domestiques des officiers, avec du riz à discrétion. J'ai cru devoir établir ce petit repas, de crainte que plusieurs ne terminassent les affaires avec trop de précipitation, pour se rendre au plus tôt chez eux.

Quant aux aumônes faites en argent, le président du mois et l'économe marqueront exactement et le nom du bienfaiteur, et la qualité de l'aumône : on fera un rôle du total pour être présenté aux officiers assemblés, qui examineront combien dans le mois on a reçu, soit en argent, soit en denrées; combien on a dépensé, et ce qui reste de surplus; combien on a reçu d'enfans exposés; combien on en a livré à ceux qui ont voulu s'en charger; combien il en est mort; enfin à quoi monte le nombre des personnes qui sont à la charge de la maison. On confrontera de la sorte la recette, la dépense, et ce qu'il y aura de reste; tout cela s'écrira sur un registre qui demeurera entre les mains du président du mois : l'argent sera enfermé dans un coffre, et on marquera la somme qui y est contenue : le riz se mettra dans les greniers, et on écrira la quantité qu'il y en a. En tout cela on aura un grand soin que les comptes soient exacts.

Pour déterminer le nombre des hommes qu'on chargera de ramasser les enfans exposés, il faut avoir égard à l'étendue du lieu où l'on est : communément on peut partager en quatre quartiers le dedans de même que le dehors de la ville : ainsi il faudroit huit hommes, un pour chaque quartier. Ils auront chacun une brouette ombragée d'un dais, lequel en hiver sera couvert d'un bon tapis, pour défendre du vent et du froid les enfans qu'on y recueillera : on le couvrira en été d'une toile fine et déliée, qui soit propre à briser les rayons du soleil, et à recevoir la fraîcheur de l'air. S'ils trouvent quelque enfant qui vienne d'expirer, ils doivent aussi le recueillir pour lui donner la sépulture : c'est un devoir d'humanité qui ne peut se refuser.

J'ai dit qu'il se trouve des gens (7) qui viennent demander de petits enfans pour les élever : il faut fixer un jour chaque mois pour traiter de cette affaire. Le président du mois et l'économe s'informeront du nom de celui qui souhaite un de ces enfans, de son pays, de ses mœurs et de sa profession ; ils feront un mémoire de tous ces articles, et pour n'être pas trompés, ils s'instruiront de la vérité par des perquisitions secrètes. D'ordinaire on expose beaucoup plus de filles que de garçons : ceux qui viennent demander des filles qu'on a déjà nourries pendant quelque temps, n'ont souvent d'autre vue que de les vendre ; et pourvu qu'il leur revienne de l'argent, ils se mettent peu en peine à qui, et pour quels usages ils les vendent. C'est à quoi l'on doit faire des attentions sérieuses.

Une fois chaque année le mandarin et les officiers de la maison s'assembleront : on marquera sur un registre les bienfaiteurs de l'an-

née, avec leur nom, leur surnom ce qu'ils ont donné en argent ou en denrées : on aura aussi un catalogue exact des petits enfans, soit garçons, soit filles, qui ont été admis dans l'hôpital.

Quand les enfans seront parvenus à un certain âge, on leur donnera le nom de ceux qui leur ont tenu lieu de véritables pères en leur conservant la vie, et en leur procurant l'education qu'ils ont eue : et en cela on a principalement en vue d'immortaliser la mémoire d'un si grand bienfait, et de faire bénir sans cesse un gouvernement où l'on trouve de si sages lois établies (8).

REMARQUES.

(1) Les Chinois multiplient beaucoup, et c'est ce qui cause leur pauvreté. D'ailleurs un père vit sans honneur, s'il ne marie tous ses enfans; un fils manque au premier devoir de fils, s'il ne laisse pas une postérité qui perpétue sa famille. De là les concubines, et ensuite l'indigence.

(2) Il n'est pas croyable combien l'empereur donne tous les ans de ses revenus en aumônes pour l'entretien des pauvres. Il suit en cela un usage constamment établi dans l'empire.

(3) L'auteur dit que la chair et le sang n'ont point de part à ses exhortations, qu'il n'a dans la ville ni parens, ni alliés : sur quoi il est à observer qu'aucun mandarin ne peut être gouverneur de sa propre ville, ni même de sa province; le parent d'un vice-roi ne peut être gouverneur d'une ville de son district. On prend cette précaution afin que le mandarin gouverne ses peuples avec plus d'équité.

(4) Dans les provinces, il meurt quantité de ces enfans exposés, parce que des mandarins avares chargent une seule nourrice d'en allaiter plusieurs. A Jao-tcheou, et dans les villes qui se trouvent aux environs, on expose peu d'enfans : les pauvres les mettent pendant la nuit à la porte de l'hôpital; en hiver il y a une espèce de crèche avec du coton, on y met l'enfant, on sonne la cloche et on s'enfuit aussitôt. Le portier accourt et prend l'enfant, qu'il remet entre les mains des nourrices. Je viens d'apprendre qu'il ne me sera pas difficile de gagner le portier de l'hôpital de Jao-tcheou, et de procurer, par ce moyen-là, le baptême à plusieurs enfans moribonds. Un vainqueur enrichi des dépouilles de ses ennemis ne ressent pas plus de joie que j'en ai en ce moment : *Sicut qui invenit spolia multa.*

(5) A la Chine, les bâtimens publics ont en profondeur ce que ceux d'Europe ont en hauteur; il y a très-peu de maisons à deux étages; les maisons n'ont point de vue sur la rue. On y voit plusieurs appartemens à la suite les uns des autres, qui sont séparés par de grandes cours. Dans toutes les maisons, même dans celles des particuliers, il y a toujours une salle destinée à recevoir les visites.

(6) L'auteur désigne les médecins des personnes âgées, en disant que par le pouls ils connoissent les symptômes de la maladie. Il est certain que les Chinois ont sur cela une expérience qu'on n'a point en Europe. Un médecin m'a assuré qu'en tâtant le pouls, il connoissoit sûrement si une femme étoit enceinte d'un garçon ou d'une fille.

(7) Un Chinois qui a peu de bien va souvent à l'hôpital demander une petite fille, afin de l'élever et de la donner pour épouse à son enfant. Par là il épargne l'argent qu'il lui faudroit fournir pour l'achat d'une femme. D'ailleurs il se persuade qu'une fille qu'il a ainsi tirée de l'hôpital lui sera plus soumise. Il est rare qu'avant le temps des noces il se passe rien contre la décence et l'honnêteté; la mère, qui ne sort pas de la maison, a toujours sa petite bru sous les yeux, outre que la pudeur qui règne à la Chine parmi les personnes du sexe seroit seule un rempart assuré contre toute apparence de désordre. Les riches qui n'ont pas d'enfans feignent quelquefois que leur femme est enceinte, puis ils vont la nuit chercher un enfant dans l'hôpital, qu'ils font passer pour leur propre fils. Ces enfans, lorsqu'ils étudient, ont le privilége de se faire examiner et de parvenir aux degrés de bachelier et de docteur. C'est un droit qui ne s'accorde pas aux enfans adoptifs. A la vérité, les parens du père putatif peuvent y mettre opposition, mais ils ne le font pas toujours.

(8) L'auteur a raison de louer les sages lois de la Chine; il seroit seulement à souhaiter qu'elles fussent mieux observées. Il y a quelques années que l'empereur excita, par un acte public, le zèle et la libéralité des mandarins à l'égard des enfans qu'on expose : il renouvela en même temps les anciens édits contre les parens homicides de leurs propres enfans, et il défendit d'acheter ou d'épouser la femme d'un homme qui est encore en vie. Cet ordre eut de tous côtés de bons effets, mais peu durables, par la négligence ou plutôt par l'avarice des officiers accoutumés à détourner ailleurs l'argent du trésor impérial, destiné à entretenir dans chaque ville ces sages et pieux établissements.

Edit portant défense de noyer les petits enfans.

Quand on jette sans pitié dans les flots un fruit tendre qu'on vient de produire, peut-on dire qu'on lui a donné et qu'il a reçu la vie, puisqu'il la perd aussitôt qu'il commence d'en jouir? La pauvreté des parens est la cause de ce désordre; ils ont de la peine à se nourrir eux-mêmes, encore moins peuvent-ils payer des nourrices, et fournir aux autres dépenses nécessaires pour l'entretien de leurs enfans,

c'est ce qui les désespère, et ne pouvant se résoudre à laisser mourir deux personnes pour en faire vivre une seule, il arrive qu'une mère, afin de conserver la vie à son mari, consent à l'ôter à son enfant. Cependant il ne laisse pas d'en coûter à leur tendresse naturelle ; mais enfin ils se déterminent à ce parti, et ils croient pouvoir disposer de la vie de leurs enfans, afin de prolonger la leur. S'ils alloient exposer leurs enfans dans un lieu écarté, l'enfant jetteroit des cris, leurs entrailles en seroient émues : que font-ils donc ? Ils jettent ce fils infortuné dans le courant d'une rivière, afin de le perdre de vue d'abord, et de lui ôter en un instant toute espérance de vie. Vous me donnez le nom de père du peuple : quoique je ne doive pas avoir pour ces enfans la tendresse des parens qui les ont engendrés, cependant je ne puis m'empêcher d'élever ma voix pour vous dire, avec un vif sentiment de douleur, que je défends absolument de semblables homicides. Le tigre, dit un de nos livres, tout tigre qu'il est, ne déchire pas ses petits, il a pour eux un cœur tendre, il en prend un soin continuel. Quelque pauvres que vous soyez, est-il possible que vous deveniez les meurtriers de vos propres enfans ? C'est avoir moins de naturel que les tigres les plus féroces.

Edit public qui destine un lieu aux sépultures de charité.

Les pauvres n'ont pas, comme les autres (1), des lieux destinés à leur sépulture ; c'est pourquoi on voit, hors des portes (2) de la ville, des cercueils exposés qui n'attendent que des mains charitables pour les mettre en terre. Il en est de même des étrangers que le commerce attire dans des contrées éloignées de leur terre natale, et qui y meurent inconnus ; leur cercueil est sans sépulture, et il se passe quelquefois bien des années sans qu'aucun de leurs parens vienne les reconnoître. C'est principalement lorsqu'il règne des maladies populaires que les chemins se trouvent couverts de cadavres capables d'empester l'air fort au loin. Alors un mandarin qui est le pasteur du peuple, pour peu qu'il ait d'entrailles, peut-il n'être pas ému jusqu'au fond de l'âme ? Il faut donc acheter un terrain vaste et élevé qui serve à la sépulture des pauvres et des étrangers, et on l'appellera le Cimetière de Piété. On permettra d'y enterrer les pauvres qui n'ont pas de quoi avoir un sépulcre, et les étrangers pour qui personne ne s'intéresse.

Quant aux cercueils des étrangers qui portent une étiquette où sont marqués leur nom, leur pays et leur famille, si on les trouve en des lieux écartés, les chefs de quartier en avertiront le mandarin. S'ils ont été mis en dépôt dans quelque pagode, ce sera aux bonzes d'en donner avis ; et quand le mandarin aura permis de les enterrer, on écrira ce que contenoit l'ancienne étiquette sur une petite planche qu'on élèvera près du tombeau, afin d'instruire plus aisément ceux de la famille du défunt, qui pourroient venir dans la suite faire des informations (3) de leur parent.

Dans les années de contagion, les pauvres sauront, par ce moyen, en quel endroit ils doivent enterrer leurs parents décédés. A l'égard des étrangers que tout le monde abandonne, le mandarin n'aura pas de peine à trouver des gens charitables (4) qui donneront par aumône un cercueil, ou bien il obligera les chefs de quartier à ramasser de quoi fournir à cette dépense ; ou enfin, il commandera aux bonzes d'enterrer ces cadavres abandonnés. On aura grand soin de marquer sur une petite planche l'année que cet étranger est mort, quelle étoit sa figure, et de quelle manière il étoit vêtu. On ordonne que chaque chef de quartier, de même que le bonze qui préside à la pagode, fassent tous les mois un registre de ceux qu'ils auront inhumés, et qu'ils viennent le montrer au mandarin.

Si l'on trouvoit des cadavres ou des ossemens de morts (5) qui n'auroient pas été enterrés, ou qui l'auroient été si mal, que des chiens ou d'autres animaux les auroient découverts, on s'informera de quelle manière cet accident est arrivé, et l'on punira la négligence de ceux qui ont été chargés de l'inhumation. Les devoirs de piété envers les morts ne sont point sans récompense, l'expérience le prouve assez. On compte sur l'inclination qui portera surtout les gens de qualité à cette bonne œuvre. L'on espère qu'ils veilleront à ce qu'on ne trouve plus de sépulcres à demi découverts, et qu'ils obligeront les bonzes à recueillir ce qu'il y auroit d'ossemens inhumés, pour les brûler et en conserver les cendres. Plus ils en recueilleront, plus ils amasseront de mérites.

Cependant il faut prendre garde de ne pas confondre les ossemens des hommes avec les

ossemens de bœufs et d'autres animaux qui sont épars çà et là dans les campagnes. Je dis cela parce qu'on pourroit proposer une récompense à ceux qui apporteroient une charge d'ossemens, comme il s'en trouve en quantité dans les lieux de grand abord, et où il meurt beaucoup de gens inconnus. Mais non, je fais réflexion que le désir du gain porteroit des âmes sordides à déterrer les morts, à voler leurs ossemens, et à y mêler ceux des animaux, afin d'augmenter la charge; et bien loin de rendre par là aux défunts un devoir de piété, on seroit cause, sans le vouloir, que leurs âmes pousseroient des cris lamentables (6). Il suffit que le mandarin ordonne aux bonzes de recueillir les ossemens des hommes, et de les séparer de ceux des animaux : il ne faut point établir de récompense pour cette bonne œuvre; c'en est une assez grande que d'avoir la réputation d'homme charitable, et elle doit suffire (7).

REMARQUES.

(1) Les Chinois gardent d'ordinaire chez eux leur ce rcueil, qui est tout prêt à les recevoir quand le moment de leur mort arrivera, et ils ont une vraie complaisance à le considérer. Ces cercueils sont fort épais et peuvent résister longtemps à l'air et à la pluie. Il faut quelquefois quatre et même huit personnes pour porter un cercueil vide : on en voit qui sont ciselés délicatement, et tout couverts de vernis et de dorures. Souvent l'on vend ou l'on engage le fils pour procurer un cercueil à son père.

(2) Les sépultures sont ici hors des villes, et autant qu'on le peut, sur des hauteurs. Souvent on y plante des pins et des cyprès. Les sépulcres sont la plupart bien blanchis et d'une construction assez jolie. On n'enterre point plusieurs personnes, même les parens, dans une même fosse, tant que le sépulcre garde sa figure.

(3) Des gens même d'une condition médiocre font souvent la dépense de faire transporter le cercueil de leurs parens d'une province en une autre, afin de le placer dans la sépulture de la famille. On vient quelquefois de fort loin examiner à la couleur des ossemens, si un étranger a fini sa vie par une mort naturelle ou par une mort violente. Le mandarin préside à l'ouverture du cercueil.

(4) Il y a des personnes riches, et j'en connois plusieurs, qui font sans peine l'aumône d'un cercueil, ou du moins qui contribuent volontiers à cette dépense.

(5) Ce seroit ici une chose monstrueuse de voir des ossemens de morts entassés les uns sur les autres, comme on le voit en Europe; mais ce seroit une cruauté inouïe de tirer le cœur et les entrailles du mort pour les enterrer séparément. Il s'en trouve qui ouvrent les sépulcres pour y prendre des joyaux ou des habits précieux. C'est ici un crime qu'on punit très-sévèrement.

(6) On compte à la Chine cent histoires de morts qui ont apparu aux vivans, et l'on y craint les esprits encore plus que quelques-uns ne font en Europe.

(7) Un des grands motifs qui portent les sages de la Chine à la pratique des actions vertueuses, c'est la beauté de la vertu, et la gloire qui en est inséparable.

Edit sur le soin que doit avoir un mandarin d'exciter les laboureurs au travail.

Il y a des choses qu'on néglige, parce qu'elles sont communes; cependant elles sont si nécessaires, que le Père du peuple y doit apporter ses principaux soins. Telle est l'application du mandarin à animer (1) les laboureurs au travail. Ainsi, quand le temps est venu de labourer et d'ensemencer les terres, le mandarin sort hors de la ville, et va visiter les campagnes. Quand il trouve des terres bien cultivées, il honore de quelque distinction le laboureur vigilant. Au contraire, il couvre de confusion le laboureur indolent, dont les terres sont négligées ou en friches. Quand on a su profiter de la saison des semences, le temps de la récolte amène la joie et l'abondance; le peuple éprouve alors que ceux qui le gouvernent sont attentifs aux besoins de l'État; c'est ce qui le soutient dans un rude travail. Un ancien a bien dit : visitez les campagnes au printemps, aidez ceux qui ne sont pas en état de les cultiver : c'est là une manière excellente d'animer les gens au travail. Suivant cette maxime, un mandarin qui est le pasteur du peuple, voyant qu'un laboureur n'a pas de quoi avoir un bœuf pour cultiver son champ, et manque de grain pour l'ensemencer, lui avance l'argent nécessaire, et lui fournit des grains; puis en automne, quand la récolte est faite, il se contente de reprendre ce qu'il a avancé, sans exiger aucun intérêt (2). Cette conduite lui attire les plus grands éloges (3). On l'appelle avec complaisance le père du peuple; on goûte le plaisir d'avoir un magistrat charitable; le laboureur n'épargne point sa peine; les campagnes deviennent un spectacle agréable aux yeux; dans les hameaux, femmes et enfans, tout est dans la joie et l'abondance; partout on comble le mandarin de bénédictions.

REMARQUES.

(1) Les quatre états différents, à la Chine, sont ceux de *se*, *num*, *kum* et *cham*; c'est-à-dire de let-

très, laboureurs, artisans et marchands. C'est la nécessité qui règle leur rang. Tous les ans, au printemps, l'empereur lui-même va solennellement labourer quelques sillons, pour animer par son exemple les laboureurs à la culture des terres. Les mandarins de chaque ville en usent de même. Quand il vient quelques députés des vice-rois, l'empereur ne manque jamais de leur demander en quel état ils ont vu les campagnes. Une pluie tombée à propos est un sujet de rendre visite au mandarin, et de le complimenter.

(2) Souvent le laboureur doit une partie de sa récolte à l'usurier qui lui a avancé du riz.

(3) Depuis peu, un mandarin, juge criminel de la province, se déguisa pour visiter les campagnes, sans être connu. Il trouva un laboureur qui poussoit sa charrue traînée par ses deux enfans, et il apprit qu'un homme riche l'avoit réduit à cette extrémité, en le contraignant de vendre ses bœufs pour le payer. Il fit sur-le-champ un acte de charité et de justice qui seroit admiré en Europe.

Édit sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins et des pauvres veuves.

Le gouvernement de Ouen-ouam [1] étoit rempli de piété. Il employoit son autorité à soulager les pauvres vieillards (1) qui se trouvoient sans enfans et sans secours. Peut-on imaginer un règne plus heureux que celui où le prince maintient l'État dans une tranquillité parfaite, et donne des marques de sa tendresse paternelle à ceux de ses sujets qui sont sans appui? Tels sont les pauvres qui, dans un âge avancé, se trouvent sans enfans (2), ou les enfans qui ont perdu leurs parens dans un âge encore tendre. Les uns et les autres sont accablés de misère, et n'ont nulle ressource. C'est ce qui touche vivement le cœur d'un bon prince. Maintenant chaque ville a des hôpitaux établis pour l'entretien des pauvres. Il faut l'avouer, les bienfaits de l'empereur sont infinis; et à qui ne s'étendent-ils pas? Si cependant ces hôpitaux tombent en ruine, sans qu'on songe à les réparer, que deviendra le bienfait de l'empereur? Les pauvres se répandront de toutes parts, ou rempliront de vieux temples ruinés. Ce désordre vient de ce qu'on ne veille pas assez et au nombre des pauvres, et à la dépense qu'on doit faire pour les entretenir. Le mandarin se repose de ce soin-là sur des officiers subalternes, qui appliquent secrètement à leur profit une bonne partie des libéralités (3) de l'empereur, tandis que les pauvres meurent de faim et de misère. N'est-ce pas là agir contre les intentions de notre monarque, dont le cœur est si bienfaisant et si miséricordieux? Le mandarin, qui est le pasteur du peuple (4), doit donc examiner soigneusement ce qu'il doit et peut fournir à l'hôpital, soit en argent, soit en vivres, soit en toile et en coton pour les habits fourrés. Le nombre des pauvres doit être fixé: au commencement de chaque mois, le mandarin examinera en pleine audience le registre de la dépense et des pauvres qui sont entretenus. C'est environ le dixième mois de l'année que se fera la distribution du coton et des étoffes pour les habits d'hiver. Cela doit se marquer avec exactitude, et se distribuer avec fidélité. Cette charité ne regardera que ceux qui sont véritablement pauvres, malades, fort vieux, ou fort jeunes, et réduits à une telle misère, qu'ils ne puissent pas se soulager eux-mêmes. Quand quelqu'un viendra à mourir, on en donnera avis au mandarin, afin qu'il le remplace aussitôt. De cette sorte on ne verra plus de pauvres errans et vagabonds; ils auront une demeure fixe, où ils seront entretenus aux frais du public. Le mandarin visitera de temps en temps le bâtiment (5), pour voir s'il a besoin de réparation. Ainsi les grands bienfaits de l'empereur se répandront de toutes parts, et sa charité attirera sur sa personne et sur l'État des biens dont la source est intarissable.

[1] Ouen-Ouam est un des anciens rois de la Chine.

REMARQUES.

(1) Les Chinois sont accoutumés dès leur jeunesse à respecter les vieillards. Nos chrétiens, en se confessant, rapportent au quatrième commandement les fautes qu'ils font en cette matière.

(2) Il faut que la misère d'un Chinois soit extrême pour l'obliger à vivre dans l'hôpital; il aime quelquefois mieux mourir de faim, surtout s'il a été autrefois à son aise. Aussi en voit-on mourir un grand nombre. On auroit peine à croire jusqu'où va la misère parmi le peuple: il y en a qui passent deux ou trois jours sans prendre autre chose que du thé. Les habitans de certaines contrées peu fertiles n'ont pas plutôt ensemencé leurs terres, qu'ils vont presque tous ailleurs, pour y vivre d'aumône durant l'hiver.

(3) L'empereur, entrant dans sa soixantième année, remit des sommes immenses qui étoient dues au trésor royal; et, outre cela, il fit de grandes largesses à tous les vieillards, en riz, en toiles et même en soieries.

(4) L'auteur donne au mandarin le nom de *pasteur du peuple*, parce qu'à la Chine un gouver-

neur de ville est le chef de la police et de la religion.

(5) C'est peu de chose, à la Chine, que les maisons du simple peuple; mais les maisons des mandarins ou de ceux qui l'ont été, et généralement tous les édifices publics, ont leur agrément et leur magnificence. Les pauvres obligent souvent leurs parens malades à se retirer dans les hôpitaux. Il y a à Canton une de ces maisons où tous les pauvres sont chrétiens. Le missionnaire qui en a soin est bien consolé de la ferveur de ces bonnes gens, qui lui sont d'un grand secours pour gagner à Jésus-Christ ceux qui y viennent de nouveau.

Edit sur le soin de rendre aux voyageurs les chemins aisés et commodes.

Les grands chemins (1) ont besoin d'être souvent réparés : ce soin doit s'étendre aux montagnes et aux lieux les plus écartés des villes. En aplanissant les chemins, on donnera une issue aux eaux afin qu'elles s'écoulent. Quoi de plus incommode à un voyageur que de trouver au milieu d'un grand chemin des abîmes et des précipices? Dans les contrées où il y a de larges et de profondes rivières, il est à propos que le mandarin y entretienne une barque de passage : ce qu'il en coûte pour les gages d'un batelier est peu de chose, et le secours qu'on en retirera est considérable. Dans les endroits où les ruisseaux et de petites rivières coupent les chemins, on construira des ponts de bois (2). Le mandarin contribuera le premier à cette dépense, et il engagera d'autres à y concourir. Dans les routes où il se trouve peu de bourgades, on élèvera de distance en distance des loges où les voyageurs puissent se reposer (3) et se délasser de leurs fatigues. Quant aux grands chemins qui ne sont point au milieu des terres labourables, on doit planter de chaque côté des saules ou des pins qui forment de grandes allées. En été, le voyageur sera à couvert des ardeurs du soleil, et en hiver ces arbres (4) fourniront du bois pour le chauffage. L'exécution de ce projet regarde les habitans des bourgades circonvoisines. S'ils refusent d'entrer dans cette dépense, le mandarin prendra ce soin là lui-même, et alors les arbres appartiendront au public, et nul particulier n'y pourra toucher. Ainsi tout le monde profitera de la commodité des chemins, et on louera sans cesse celui à qui on en est redevable.

REMARQUES.

(1) Dans les provinces du nord, c'est la poussière qui rend les chemins incommodes; dans les provinces du sud, ce sont les regorgemens des eaux.

(2) Les Chinois riches construisent volontiers ces sortes de ponts en faveur du public : on en trouve beaucoup de pierre sur les ruisseaux. Sur une rivière assez près de Jao-tcheou, il y a deux grands ponts de pierre, dont l'un a des arcades très-élevées et très-hardies. J'en ai vu un tout plat, long de près d'un quart de lieue : les quartiers de pierre étoient d'une longueur et d'une largeur surprenante; il servoit à passer un bras de mer dans les hautes marées.

(3) On trouve souvent sur les chemins de ces sortes de reposoirs, qui sont assez propres et fort commodes dans le temps des grandes chaleurs. Un mandarin qui est hors de charge cherche, aussitôt qu'il est de retour en son pays, à se rendre recommandable par ces sortes d'ouvrages. On trouve aux avenues de certaines bourgades, surtout dans le Hoei-tcheou, de grands chemins pavés de belles pierres carrées. Sur les chemins, il y a aussi des temples et des pagodes : on peut s'y retirer pendant le jour; mais il n'est pas sûr d'y passer la nuit, quelque bon accueil qu'on fasse. En été, des personnes charitables ont des gens à leurs gages qui donnent gratuitement du thé aux pauvres voyageurs : on veut seulement qu'ils sachent le nom de leur bienfaiteur. Les grands chemins ne manquent point d'hôtelleries; mais les honnêtes gens ne peuvent guère s'en accommoder, ou bien il faut qu'ils portent avec eux tout l'attirail d'un lit.

(4) Quoiqu'il fasse froid dans la province de Kiamsi, et qu'il y tombe de la neige, cependant plusieurs arbres de la campagne conservent leur verdure toute l'année.

Edit par lequel on exhorte les maîtres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté.

Quoique les hommes soient de conditions bien différentes (1), que les uns naissent nobles et les autres roturiers; cependant la nature est dans tous la même; tous ont une âme et un corps de même espèce. Cependant à voir la conduite qu'on tient communément, il ne paroît pas qu'on soit persuadé de cette vérité. Qu'un homme ait des réprimandes à faire à son fils, on s'aperçoit aisément qu'il est père; il use de ménagemens, il craint de contrister ce fils qu'il aime. S'il est obligé de le châtier, la main qui le frappe appréhende de le blesser. Mais s'agit-il d'un esclave, on l'accable d'injures et de malédictions. Une bagatelle en quoi il n'aura pas suivi les vues de son maître, lui attire à l'instant une grêle de coups. Quoi donc, cet esclave n'est-il pas le fils d'un homme, et par conséquent homme lui-même? La différence de sa condition a-t-elle dépendu

de lui? La pauvreté a contraint ses parens de vendre son corps; c'est ce qui le réduit à l'état humiliant où il se trouve. Pour vous, qui êtes devenu son maître, vous devez en avoir compassion. Quand vous lui commandez des choses qu'il ignore, instruisez-le avec bonté, appliquez-vous à connoître ses talens, et ne lui ordonnez rien dont il ne soit capable; fournissez-lui des habits et des alimens; s'il est malade, faites venir les médecins, procurez-lui les remèdes nécessaires; qu'il s'aperçoive que vous êtes touché des maux dont il se plaint. Des esclaves ne peuvent pas manquer de s'attacher (2) à un maître bienfaisant; ils le regardent moins comme leur maître que comme leur père. S'ils aiment le plaisir, si par leur négligence ils nuisent à vos affaires, punissez-les, cela est dans l'ordre. Mais que vos châtimens soient modérés: ce sera le moyen de les corriger, et la pensée même ne leur viendra pas de se venger.

Il faut le dire, et il n'est que trop vrai, il y a des maîtres tout à fait déraisonnables. Ils empêcheront les esclaves mariés d'habiter ensemble; ils solliciteront en secret leurs femmes et leurs filles, et ils mettront en usage les caresses, les présens, les menaces et les mauvais traitemens, pour les faire consentir à leurs infâmes désirs. De pareils crimes seront-ils sans châtiment? D'un côté, il arrivera que la femme déshonorée déclarera son opprobre à son mari, et celui-ci cherchera nuit et jour les moyens de se venger de l'affront qu'il a reçu. D'un autre côté le maître, qui appréhende que son désordre ne soit révélé au mari, et qui en craint encore plus les suites funestes, forme le dessein de perdre ce malheureux, et n'est point content qu'il ne lui ait ôté la vie. Des actions si noires seront-elles inconnues aux esprits, eux à qui les choses les plus secrètes ne peuvent échapper? D'ailleurs, à quel excès ne conduit pas l'amour déréglé d'une simple esclave? Il désespère la femme légitime, qui décharge sa colère sur l'esclave infortunée; la rage s'empare des cœurs, qui ne respirent plus que haine et vengeance; toute la famille est en combustion, parce que le maître ne distingue pas ce qui mérite d'être respecté d'avec ce qui est moins digne de considération. Enfin ce désordre aboutit à ruiner une famille noble et riche. Encore un peu de temps, les enfans d'un mauvais maître, ou du moins ses petits-fils, deviendront eux-mêmes les esclaves d'autrui. N'est-ce pas là un malheur dont la seule pensée est capable de jeter l'effroi dans les cœurs? Ainsi, ô vous, riches, gouvernez vos esclaves avec bonté, traitez-les avec équité, ayez pour eux un cœur compatissant et libéral. Confucius a bien dit: « Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît, ne le faites pas à un autre. » C'est en cela que consiste la vertu de douceur. Il a dit encore: « N'avoir ni au dehors ni chez soi personne qui nous veuille du mal, c'est le fruit d'une charité sincère. » On est aimé de tout le monde, parce qu'on aime tout le monde. C'est ce qui attire aux chefs de famille une longue suite de prospérité. Comme je suis venu ici pour être votre gouverneur et votre pasteur, je dois vous faire ces importantes leçons. Moi-même je pratique la charité, quand je vous apprends le moyen d'être heureux. Tant que durera mon emploi, ma principale étude sera de porter au plus haut point qu'il me sera possible le zèle pour le bien solide de mon peuple, et ce zèle sera mêlé d'une tendresse qui me rendra infiniment sensible à tous vos maux.

REMARQUES.

(1) Nout-sai, keou-nout-sai, esclave, chien d'esclave, ce sont des injures atroces. Cependant un homme vend son fils, se vend lui-même avec sa femme pour un prix très-modique. La misère et le grand nombre d'habitants de l'empire y causent cette multitude prodigieuse d'esclaves. Presque tous les valets et généralement toutes les filles de service d'une maison sont esclaves. Souvent un grand mandarin de province qui a pour domestiques une foule d'esclaves, est lui-même l'esclave d'un seigneur de la cour, pour lequel il amasse de l'argent. Un Chinois de mérite qui se donne à un prince tartare, est sûr d'être bientôt grand mandarin; il peut devenir vice-roi d'une province. Que si l'empereur le destitue de son emploi, il retourne servir son maître, du moins pendant un certain temps, à sa volonté. Les riches, en mariant leurs filles, leur donnent une ou plusieurs familles d'esclaves, à proportion de leurs richesses. Il arrive assez souvent qu'on donne la liberté aux esclaves, ou qu'on leur permet de se racheter. Il y en a qu'on laisse à demi-libres, à condition qu'ils payeront tous les ans une certaine somme. Il y en a d'autres qui s'enrichissent dans le négoce; leur maître ne les dépouille pas de leurs biens; il se contente d'en tirer de gros présens, et les laisse vivre avec honneur, sans néanmoins consentir qu'ils se rachètent.

(2) Un maître est perdu sans ressource dès qu'on

peut prouver en justice qu'il a abusé de la femme de son esclave.

(3) Il y a des esclaves d'une fidélité à toute épreuve et d'un attachement inviolable pour leurs maîtres. Aussi le maître les traite-t-il comme ses propres enfans. Un grand disoit à un de nos missionnaires, « qu'on ne devoit confier des affaires importantes qu'à « des esclaves, parce qu'on est le maître de leur vie. »

Édit sur l'éducation de la jeunesse, et sur la compassion qu'on doit avoir pour les prisonniers.

On regarde quelquefois comme une bagatelle ce qui est très-important au bien de l'État, parce qu'on n'en considère pas les suites. Je m'explique et j'entre dans le détail. Un père a-t-il des enfans, un aîné a-t-il des frères au-dessous de lui, on doit les former de bonne heure, les instruire de leurs obligations (1), leur apprendre à avoir du respect pour leurs parens, et de la déférence pour leurs aînés. Quand un enfant avance en âge, il faut le porter à la vertu, l'instruire des devoirs de la vie civile, lui inspirer l'amour de l'étude. Un jeune homme élevé de la sorte parviendra infailliblement aux honneurs, et tiendra son rang parmi les personnes illustres. Je dis plus, tout un peuple se trouvera rempli de gens d'honneur et de probité. Au contraire, abandonnez dès l'enfance un jeune homme à lui-même, élevez-le délicatement, ayez pour lui trop de complaisance; ses vices croîtront et se fortifieront avec l'âge; il n'aura ni politesse, ni équité, ni droiture; il se plongera dans la débauche, et se livrera à la volupté. Enchaîné par les liens honteux de ses passions, il ne voudra ou ne pourra plus s'en dégager. Quelle est la source de ce désordre? Le défaut d'éducation de la part des parens (2); le défaut d'obéissance de la part des jeunes gens.

Maintenant que je suis établi votre gouverneur pour entretenir parmi vous le bon ordre, il est de mon devoir de vous donner des marques de mon zèle sincère et désintéressé, et de mon amour juste et tendre pour le peuple. Je commence par vous exhorter à bien élever vos enfans; c'est de cette sage éducation que dépend le bon gouvernement; c'est par là que le peuple apprend à bien conduire sa famille, à cultiver les terres, à nourrir des vers à soie, à établir des manufactures pour les étoffes; c'est par là que les règles de la pudeur inspirent au sexe l'amour de la retraite; c'est par là qu'on sait s'honorer et se respecter les uns les autres; c'est par là qu'on apprend à ne pas dissiper son bien en procès, à conserver sa vie par l'exacte observation des lois, à payer au prince le tribut qu'on lui doit, ce qui est un devoir de justice indispensable. Enfin c'est là ce qui forme les bonnes mœurs, et ce qui donne du prix à la vertu.

Pour y réussir, le mandarin doit prendre d'abord des voies de douceur; mais si elles ne suffisent pas, il est forcé d'en venir aux châtimens, afin qu'on se reconnoisse, qu'on se corrige, et qu'on avance dans le chemin de la vertu. Voilà ce qui rend le peuple heureux; et ce même peuple, étonné du changement de ses mœurs, ne cesse d'exalter le mérite de celui qui le gouverne.

Au contraire, si un mandarin manque de droiture et de sagesse, s'il est sévère à l'excès, si son cœur est fermé à la compassion, s'il raffine sans cesse sur la manière de punir (2), qu'arrive-t-il? Les méchans s'obstinent dans leur malice, leur vertu ne consiste plus qu'à chercher des artifices pour se dérober aux châtimens qu'ils méritent; c'est à qui saura mieux l'art de tromper; les grands et les petits voleurs inonderont les provinces; en un mot le peuple s'abandonnera au crime et au désordre : c'est ce qui augmente l'indignation et la colère du mandarin. Il tempête, il frappe, il met aux fers, il fait expirer sans pitié les coupables sous les coups. Hélas, dans quelle erreur est ce mandarin! Il ne va point à l'origine du mal auquel il prétend remédier. Quand dans les siècles passés le grand Yu, ce prince incomparable, rencontroit par hasard un criminel sur son chemin, il descendoit de son char, il fondoit en pleurs. Ce n'étoit pas un simple sentiment de compassion pour ce malheureux qui faisoit couler ses larmes; sa douleur avoit un autre principe : il pensoit que ce qui avoit conduit cet infortuné au supplice, c'est que ceux qui gouvernoient n'avoient pas assez de vertu pour changer et réformer les mœurs du peuple; ce bon prince étoit désolé de la part que lui et ses magistrats pouvoient avoir à la perte d'un criminel, à qui les salutaires instructions avoient sans doute manqué. Nous avons eu d'autres grands hommes qui ont pris les mêmes sentimens de cet empereur célèbre. Aujourd'hui on voit partout des prisons; les mandarins exercent la justice et punissent les crimes. Mais ne peut-on pas dire que

les mandarins sont eux-mêmes coupables, puisque le peuple ne pèche que parce qu'il n'est pas instruit? Voilà quelle est la source du mal. La vraie compassion et le sage gouvernement doivent tendre à y remédier (4).

REMARQUES.

(1) Le gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur les devoirs des pères à l'égard de leurs enfans, et des enfans envers leurs pères. L'empereur est appelé le père de tout l'empire, le mandarin, le père de la ville qu'il gouverne, et il donne à son tour le nom de père à celui qui est au-dessus de lui. Les lois de police et de bienséance sont fondées sur ce principe général, qui est très-simple. Le premier et le quinzième de chaque mois, les mandarins s'assemblent en cérémonie dans un lieu où l'on lit une ample instruction pour le peuple, et cette pratique est ordonnée par un statut de l'empire. Le gouverneur fait en cela l'office d'un père qui instruit sa famille. On joint le nom de père à celui d'oncle paternel. Le frère aîné, quand il n'auroit rien hérité de son père, est chargé d'élever ses cadets et de leur acheter à chacun une femme.

(2) Quand, dans une ville, il s'est commis un grand vol ou un assassinat, il faut que le mandarin découvre les voleurs ou les assassins; autrement, il est cassé de sa charge. De même, s'il se commet quelque crime énorme, par exemple, si un fils tue son père, le crime n'est pas plutôt déféré aux tribunaux de la cour, que tous les mandarins sont destitués de leurs emplois, parce qu'ils n'ont pas eu soin de veiller aux bonnes mœurs. Il y a pareillement des cas extraordinaires, où l'on punit de mort les parens avec leurs enfans coupables. Les parens peuvent, avec l'agrément des mandarins, s'assembler dans la salle des ancêtres, et là, condamner et mettre à mort un enfant incorrigible, quand on craint de lui quelque mauvaise action capable de déshonorer sa famille.

(3) Quand un mandarin est trop sévère, il ne manque pas d'être noté dans les informations que les vice-rois envoient de trois ans en trois ans à la cour; et cette note suffit pour le dépouiller de son emploi. Si un prisonnier vient à mourir dans la prison, il faut une infinité d'attestations qui prouvent que le mandarin n'a pas été suborné pour lui procurer la mort. On meurt quelquefois dans le tourment de la question, qui est très-rigoureuse à la Chine: cette question brise les os des jambes, et va jusqu'à les aplatir. On a des remèdes pour diminuer et même pour amortir le sentiment de la douleur. Le mandarin empêche qu'on ne se serve de ces remèdes, et ce n'est qu'après la question qu'il permet de les employer pour guérir le patient, qui, en effet, par leur moyen, recouvre en peu de jours le premier usage des jambes. Quand un criminel doit être condamné à mort, on lui donne, avant que de lire sa sentence, un repas appelé *hi*, semblable à celui qu'on donne pour les ancêtres. Le criminel qui se voit sur le point d'être condamné éclate quelquefois en injures et en reproches contre le mandarin; celui-ci écoute ces invectives avec patience et compassion; mais la sentence n'est pas plutôt lue, qu'on met un bâillon à la bouche du criminel. Avoir la tête tranchée, c'est, à la Chine, une mort honteuse, parce que les parties du corps sont séparées; au contraire, être étranglé à un poteau, c'est une mort douce et presque honorable.

(4) Un bon mandarin met sa gloire à rendre le peuple heureux; j'en connois un qui a fait venir de son pays plusieurs ouvriers pour apprendre à élever des vers à soie et à faire des étoffes dans tout son district, ce qui va enrichir sa ville. Il y a des mandarins qui font de temps en temps des largesses aux prisonniers. J'en connois un à Jao-tcheou qui leur envoya une fois des habits. Un autre de la même ville, dans un jour de fête chinoise, leur fit un régal qui pensa lui coûter cher: il les avoit délivrés de leurs fers, afin que la joie fût complète; eux, après avoir bien bu, se saisirent du geôlier et prirent la fuite, à la réserve d'un seul, qui ne voulut pas profiter de l'occasion; les fugitifs furent repris, et celui qui resta eut sa grâce. Les prisonniers languissent d'ordinaire dans les fers, parce qu'il faut un temps considérable pour que leur condamnation ait passé dans tous les tribunaux et qu'elle ait été ratifiée par l'empereur.

Les occasions où les mandarins affectent le plus de marquer leur sensibilité pour les malheurs du peuple, c'est lorsqu'on craint que la récolte ne manque, ou par la sécheresse, ou par l'abondance des pluies, ou par quelque autre accident, comme par la multitude des sauterelles, qui inondent quelquefois certaines provinces de la Chine. Alors le mandarin, soit par affection, soit par intérêt ou par grimace, n'oublie rien pour se rendre populaire. La plupart, bien qu'ils soient lettrés, et qu'ils détestent les idoles des sectes de Fo et de Tao, ne laissent pas de parcourir solennellement tous les temples, et cela à pied, contre leur coutume, pour demander à ces idoles de la pluie ou du beau temps. Le mandarin, auteur de cet écrit, propose seulement d'invoquer Tchin-hoam, selon l'ancien usage, et il ne donne de formule de prières que pour cet esprit tutélaire de la ville. Peut-être verra-t-on avec plaisir quelques endroits de cette formule de prières que fait un mandarin pour détourner les calamités publiques, et de quelle manière il s'adresse à l'esprit protecteur de la ville.

Formule de prière à Tchim-hoam (1).

Esprit tutélaire, si je suis le pasteur et le gouverneur de cette ville, vous l'êtes encore

plus que moi, tout invisible que vous êtes : cette qualité de pasteur m'oblige à procurer au peuple ce qui lui est avantageux, et à écarter ce qui pourroit lui nuire; mais c'est de vous proprement que le peuple reçoit son bonheur, c'est vous qui le préservez des malheurs dont il est menacé. Au reste, quoique vous soyez invisible à nos yeux, cependant, lorsque vous agréez nos offrandes, et que vous exaucez nos vœux, vous vous manifestez, et vous vous rendez en quelque sorte visible : que si on vous prioit en vain, le cœur n'auroit point de part aux honneurs qu'on vous rend; vous seriez à la vérité ce que vous êtes, mais vous seriez peu connu : de même que moi, qui suis chargé par état de protéger et de défendre le peuple, je ferois douter de mon mandarinat, si je n'agissois jamais en mandarin. Dans les calamités publiques auxquelles on ne voit point de remède, nous devons implorer votre secours, et vous exposer nos besoins. Voyez donc la désolation où est le peuple; depuis le sixième mois jusqu'au huitième, il n'est point tombé de pluie; on n'a encore recueilli aucun grain; si tout périt, comment pourra-t-on l'année prochaine ensemencer les terres? c'est ce que je dois vous représenter. J'ai ordonné plusieurs jours de jeûne, les bouchers ont défense d'ouvrir leurs boutiques; on s'interdit l'usage de la viande, du poisson, et même du vin; on songe sérieusement à se purifier le cœur, à examiner ses défauts, et à s'en repentir; mais nos vertus et nos mérites ne sont guère capables de fléchir le Ciel : pour vous, ô esprit gouverneur invisible de cette ville, vous approchez de lui, vous pouvez demander des grâces pour nous autres mortels, et le supplier de mettre fin à nos maux; une telle faveur obtenue par votre entremise mettra le peuple au comble de ses vœux; je verrai accompli ce que mon emploi m'oblige de souhaiter avec ardeur; votre culte croîtra de plus en plus dans cette ville, lorsqu'on verra que ce n'est pas en vain que vous y présidez.

REMARQUES.

(1) Quand le peuple veut louer la pénétration d'un mandarin, à qui les moindres indices font découvrir la vérité, et aux lumières duquel rien n'échappe, il l'appelle, comme je l'ai lu dans quelques-uns de leurs livres, *Seng-tching-hoang*, c'est-à-dire un *Tching-hoang* incarné. J'ai lu de même plusieurs traits d'un recueil de jugements rendus avec sagesse, où le mandarin dit au criminel qu'il interroge que Tching-hoang lui a révélé telle ou telle circonstance cachée. Ce qui prouve la persuasion où sont les Chinois que les esprits apparoissent et viennent découvrir des crimes secrets, soit pour punir le coupable, soit pour délivrer l'innocent.

J'ai parlé plus haut des sauterelles qui inondent quelquefois certaines provinces : c'est un fléau terrible, à en juger par ce qu'en rapporte l'auteur que je traduits : On en voit, dit-il, une multitude étonnante qui couvre tout le ciel; elles sont si pressées que leurs ailes paroissent se tenir les unes aux autres; elles sont en si grand nombre, qu'en élevant les yeux on croit voir sur sa tête de hautes et vertes montagnes, c'est son expression. Le bruit qu'elles font en volant approche du bruit que fait un tambour. Ce que j'ai vu moi-même aux Indes, dans le Bengale, me persuade que cette description n'est pas trop exagérée. L'auteur que je cite remarque qu'on ne voit d'ordinaire cette quantité incroyable de sauterelles que lorsque les inondations sont suivies d'une année de grande sécheresse; et, philosophant à sa manière, il prétend que les œufs des poissons qui se sont répandus sur la terre, venant à éclore par la chaleur, produisent cette multitude prodigieuse d'insectes.

Édit pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage, ou qui sont en danger de le faire.

Vous savez sans doute l'histoire de Yam-pao : il trouva en son chemin un oiseau qui traînoit avec peine une corde dont on l'avoit attaché. Yam-pao, touché de l'embarras où se trouvoit l'oiseau, le débarrasse de sa corde, et lui donne la liberté. Il fut bientôt récompensé de ce service : l'oiseau revint peu après tenant en son bec un anneau d'or, qu'il mit entre les mains de son libérateur. L'histoire, en rapportant ce trait d'un cœur aisé à attendrir, ajoute que la famille de Yam-pao devint florissante, et qu'elle a donné des premiers ministres à l'État. C'est ainsi que de petits services attirent du Ciel de grandes récompenses. Si donc on prend de sages mesures pour sauver la vie à tant de malheureux qui font naufrage faute de secours, ou qui sont en danger de le faire, une action si charitable sera-t-elle sans récompense? Dans le district de cette ville, il y a des lacs et des rivières où l'on navigue sans cesse pour le commerce : on y éprouve souvent des coups de vent terribles et d'affreuses tempêtes. Il faut donc songer comment, à travers les flots, on pourra sauver ces infortunés, qui s'ef-

forcent en vain de s'attacher aux débris de leurs barques, et qui implorent du secours avec des cris capables d'amollir les cœurs les plus insensibles. Des gens vertueux s'uniront sans peine pour l'exécution d'un projet si louable. Il faut pour cela équiper des barques (2) qui soient toujours en état de donner du secours dans les endroits des rivières sujets aux orages, et où le rivage est le plus escarpé et de plus difficile abord. Quand on se verra menacé d'une tempête, les barques se tiendront prêtes pour courir aussitôt au secours de ceux qui en auront besoin. Quand ceux qui sont entretenus dans ces barques auront sauvé la vie à quelqu'un, le mandarin les récompensera d'une bannière qui fasse foi qu'ils ont acquis sept degrés de mérites. Si, au contraire, ils laissent périr quelqu'un par leur faute, ils en répondront vie pour vie, et on les condamnera à périr eux-mêmes dans les eaux. Afin qu'ils s'acquittent bien de leur devoir, il faut être exact à les payer chaque mois, et à ne les pas laisser manquer du nécessaire.

REMARQUES.

(1) Le lac de Po-yang ou de Jao-tcheou est formé par le confluent de quatre rivières aussi grandes que la Loire, qui sortent de la province de Kiang-si; il a trente lieues de circuit; on y essuie des typhons comme sur les mers de la Chine: c'est ce que j'y ai éprouvé moi-même. Je passois ce lac; un typhon, où en moins d'un quart d'heure le vent tourna aux quatre côtés opposés, me fit courir le plus grand danger que j'aie encore couru de ma vie. Tous tant que nous étions, matelots et passagers, nous nous crûmes perdus sans ressource. J'ai lieu de croire que Dieu nous sauva pour conserver à notre Église de Pékin un morceau de la vraie croix, que je portois avec moi et qui m'avoit été envoyé par le révérend père Verjus, avec les témoignages authentiques nécessaires pour l'exposer à la vénération publique. Quand on approche de l'endroit le plus périlleux du lac, on voit un temple placé sur un rocher escarpé. Les matelots battent alors d'une espèce de tambour de cuivre pour avertir l'idole de leur passage; ils allument en son honneur des bougies sur le devant de la barque; ils brûlent des parfums et sacrifient un coq.

(2) J'ai vu plusieurs de ces barques entretenues pour secourir ceux qui courent quelque risque de naufrage. Me promenant un jour sur le rivage du lac de Jao-tcheou, je fus témoin du prompt secours qu'on donna à une barque qui étoit sur le point de périr. On me raconta, à cette occasion, que quelquefois ceux qui sont établis dans ces barques pour prêter du secours sont les premiers à faire périr les marchands, afin de s'enrichir de leurs dépouilles, surtout s'ils espèrent de n'être pas découverts. C'est ainsi que la malice des hommes tourne le bien en mal, malgré la vigilance des magistrats, qui est grande à la Chine; car un mandarin fait consister sa gloire à assister le peuple et à montrer qu'il a pour lui un cœur de père. J'ai su que, depuis peu, dans un temps d'orage, un mandarin ne se contenta pas de défendre qu'on traversât la rivière, mais encore qu'il se transporta sur le rivage et y demeura tout le jour pour empêcher par sa présence que quelque téméraire, se laissant emporter à l'avidité du gain, ne s'exposât au danger de périr misérablement.

Voilà, madame, divers traits de miséricorde que la raison et le sentiment naturel inspirent à des infidèles. Ces œuvres, toutes louables qu'elles sont, n'ont point pour principe la vraie charité; aussi toute leur récompense se borne-t-elle à l'estime des hommes et à une félicité temporelle. Néanmoins il est étonnant que l'olivier sauvage et inculte produise tant de sortes de fruits, et que l'olivier franc, planté au milieu du christianisme et arrosé du sang précieux de Jésus-Christ, en produise si peu; qu'une charité toute païenne soit si ingénieuse à secourir le prochain dans ses besoins temporels, et que la charité chrétienne inspire si peu de zèle pour le bien spirituel des âmes, qu'il seroit si facile de placer dans le ciel. Le vénérable père de Sanvitores, qui fonda de ses sueurs et de son sang la mission des îles Marianes, écrivoit tous les ans, en Espagne, des lettres remplies d'un zèle apostolique, par lesquelles il sollicitoit la charité des riches du siècle en faveur des enfans infidèles, dont on pouvoit assurer le salut en les régénérant dans les eaux du baptême: « Combien de personnes puissantes, s'écrioit-il, lesquelles, pour conserver la vie à un fils unique, offrent à Dieu, dans les chapelles de dévotion, des figures d'enfans en or ou en argent! J'approuve leur piété, ajoutoit-il; mais qu'ils feroient une œuvre bien plus glorieuse à Dieu et bien plus utile à la santé de leurs fils, s'ils mettoient dans le ciel un grand nombre d'enfans d'idolâtres, en leur procurant la grâce du baptême! » C'est la consolation que vous avez, madame, puisque vous envoyez tous les jours devant vous au ciel plusieurs enfans chinois, qui sont redevables à vos libéralités de leur bonheur éternel; et c'est principalement de cette sorte d'aumône qu'on fera l'éloge dans l'assemblée des saints: *Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum*. J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnoissance, etc.

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Ambassade russe. — Révolte à Formose.

De Pékin, en l'année 1721.

Quoiqu'on vous ait mandé assez en détail ce qui s'est passé ici au sujet de la solennelle ambassade que l'empereur a reçue de la part du czar, on aura sans doute omis les difficultés que le cérémonial fit naître et dont on ne put vous instruire, parce que cet incident n'arriva que depuis le départ des vaisseaux qui retournoient en Europe. La délicatesse de l'ambassadeur ne put s'accommoder du cérémonial chinois, qui consiste à se mettre à genoux et à frapper la terre du front devant les personnes qu'on veut honorer ; ce qui s'observe, non-seulement à l'égard de l'empereur, mais encore à l'égard des princes, des mandarins, des pères, des maîtres, etc.

L'ambassadeur crut que c'étoit avilir sa dignité que de s'abaisser à une cérémonie si humiliante et si peu conforme aux idées d'Europe. Le refus qu'il fit de s'y assujettir étant venu aux oreilles de l'empereur, devoit naturellement produire un mécontentement réciproque. Mais la sagesse de ce prince lui suggéra un expédient auquel l'ambassadeur moscovite ne put s'empêcher de se rendre. « Qu'on lui fasse savoir, dit l'empereur, que mon dessein est qu'on rende à la lettre qu'il m'apporte de la part de son maître les mêmes honneurs que nos coutumes prescrivent pour ma personne. C'est pourquoi je souhaite qu'il pose cette lettre sur une table, et alors un grand mandarin ira, en mon nom, frapper la terre du front devant la lettre. » C'est ce qui s'exécuta, et l'ambassadeur n'eut plus de peine à faire cette cérémonie devant l'empereur, et à rendre civilité pour civilité.

Cette année chinoise étant la soixantième du règne de l'empereur, dès le premier jour on a commencé des réjouissances extraordinaires. Tous les mandarins, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, sont allés se prosterner devant sa tablette, et lui rendre les mêmes hommages qu'on lui rend à Pékin devant la porte intérieure de son palais. Comme cette année est une année de grâce et d'une espèce de jubilé, quelques-uns se figurent que l'empereur pourra rendre la liberté aux deux princes ses enfans; cela est néanmoins fort douteux, le caractère de l'empereur étant de garder toujours une conduite soutenue, uniforme et invariable, lorsqu'une fois, pour de bonnes raisons, il a pris son parti. Sa politique est de tenir ses enfans dans une parfaite dépendance. D'ailleurs le prince héritier a été privé avec trop d'éclat de son droit à la couronne. On croit qu'il a jeté les yeux sur le fils de ce prince, qui a neuf à dix ans.

Le 14 d'avril, jour de la naissance de l'empereur, fut encore un jour de fête, qu'on célébra avec beaucoup de magnificence. La dépense monta à quatre-vingt mille taels [1]. L'empereur ne daigna pas venir voir cet appareil superbe. Il avoit sur le cœur les instances qui lui furent faites de se nommer un héritier.

Le colao [2] chinois qui osa lui faire cette remontrance eut grâce de la vie; mais son fils aîné, qui étoit déjà second président d'un des tribunaux, a été condamné à aller servir à l'armée. Les douze yusse chinois ont eu le même sort. Ces yusse sont des mandarins, dont l'emploi est de faire à l'empereur les représentations convenables pour le bien de l'État.

Nous avons vu cette même année en peu de mois l'île de Formose secouer le joug de la domination de l'empereur, et forcée ensuite de rentrer sous son obéissance. Les Chinois du lieu, aidés de ceux de Fokien et de Keoumi, avoient égorgé les mandarins, à un seul près qui s'évada, et fait main-basse sur les troupes impériales. Quand la nouvelle s'en répandit à Pékin, on ne manqua pas d'attribuer cette révolte aux Hollandois, qui n'y avoient certainement nulle part : et cela sans doute par un fonds d'opposition qu'il y a entre les Chinois et les étrangers, et à dessein de rendre les Européens odieux à la nation chinoise. Mais ce fut un grand sujet de joie quand on apprit, peu après, que les nouvelles troupes impériales qu'on y avoit envoyées étoient entrées dans la capitale, avoient tué une partie des rebelles, à la réserve de leur chef qui s'étoit enfui dans les montagnes, et que le reste des révoltés étoit tout à fait dissipé.

[1] Un tael vaut 5 livres de la monnoie d'Europe.

[2] Mandarin du premier ordre, du conseil appelé *nuy-yuen*, c'est-à-dire la cour du dedans, parce qu'il est au-dedans du palais.

La secte des mahométans s'étend de plus en plus ; ils se soutiennent principalement par le grand commerce qu'ils font dans les provinces, et par les sommes d'argent qu'ils donnent libéralement aux mandarins, car ils sont fort riches. Mais du reste les Chinois ont pour eux le plus grand mépris. Il y a peu d'années que le peuple détruisit leurs mosquées à Han-kou. Celle de Tchang-te-fou fut de même abattue l'an passé, et cette année au mois de juin la populace s'est soulevée contre eux à Kim-te-tchim, et a renversé leur mosquée. Nous en avons porté le contre-coup, car notre église a eu le même sort, les mutinés criant de toutes parts que nous leurs étions semblables, et que nous étions des mahométans d'Europe. Les mandarins, informés que nos chrétiens n'avoient pas donné la moindre occasion à ce tumulte, ont donné parole de faire rebâtir notre église aux dépens du peuple. L'un d'eux me dit sur cela obligeamment que depuis huit ans qu'il demeuroit à Kim-te-tchim, il ne lui étoit jamais venu la moindre plainte contre les chrétiens.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE ***.

Porcelaine. — Notions nouvelles sur la fabrication.

A Kim-te-tchim, le 25 janvier 1722.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Quelque soin que je me sois donné pour m'instruire de la manière dont nos ouvriers chinois travaillent la porcelaine, je n'ai garde de croire que j'aie entièrement épuisé la matière ; vous verrez même, par les nouvelles observations que je vous envoie, que de nouvelles recherches m'ont donné sur cela de nouvelles connoissances. Je vous les exposerai, ces observations, sans ordre, et telles que je les ai tracées sur le papier, à mesure que j'ai eu occasion de les faire, soit en parcourant les boutiques des ouvriers, et en m'instruisant par mes propres yeux, soit en faisant diverses questions aux chrétiens qui sont occupés à ce travail.

Du reste, comme je ne dis rien de ce que j'ai déjà expliqué assez au long par une de mes lettres que vous avez insérée dans un des recueils précédens, il sera bon de la relire avec un peu d'application, autrement on auroit peut-être de la peine à comprendre beaucoup de choses, dont je suppose avec raison qu'on a déjà la connoissance.

I. Comme l'or appliqué sur la porcelaine s'efface à la longue, et perd beaucoup de son éclat, on lui rend son lustre en mouillant d'abord la porcelaine avec de l'eau nette, et en frottant ensuite la dorure avec une pierre d'agate. Mais on doit avoir soin de frotter le vase dans un même sens, par exemple, de droite à gauche.

II. Ce sont principalement les bords de la porcelaine qui sont sujets à s'écailler : pour obvier à cet inconvénient, on les fortifie avec une certaine quantité de charbon de bambou pilé, qu'on mêle avec le vernis qui se donne à la porcelaine ; ce qui rend le vernis d'une couleur de gris cendré. Ensuite avec le pinceau on fait de cette mixtion une bordure à la porcelaine déjà sèche en la mettant sur la roue ou sur le tour. Quand il est temps, on applique le vernis à la bordure, comme au reste de la porcelaine, et lorsqu'elle est cuite, ses bords n'en sont pas moins d'une extrême blancheur. Comme il n'y a point de bambou en Europe, je crois qu'on pourroit y suppléer par le charbon de saule, ou encore mieux par celui de sureau, qui a quelque chose d'approchant du bambou.

Il est à observer 1° qu'avant que de réduire le bambou en charbon, il faut en détacher la peau verte, parce qu'on assure que la cendre de cette peau fait éclater la porcelaine dans le fourneau ; 2° que l'ouvrier doit prendre garde de toucher la porcelaine avec des mains tachées de graisse ou d'huile, l'endroit touché éclateroit infailliblement durant la cuite.

III. En parlant des couleurs qu'on appliquoit à la porcelaine, j'ai dit qu'il y en avoit d'un rouge soufflé, et j'ai expliqué la manière d'appliquer cette couleur ; mais je ne me souviens pas d'avoir dit qu'il y en avoit aussi de bleu soufflé, et qu'il est beaucoup plus aisé d'y réussir. On en aura vu sans doute en Europe. Nos ouvriers conviennent que si l'on ne plaignoit pas la dépense, on pourroit de même souffler de l'or et de l'argent sur la porcelaine, dont le fond seroit noir ou bleu, c'est-à-dire, y répandre partout également une espèce de

pluie d'or ou d'argent. Cette sorte de porcelaine, qui seroit d'un goût nouveau, ne manqueroit pas de plaire.

On souffle le vernis de même que le rouge. Il y a peu de temps qu'on fit pour l'empereur des ouvrages si fins et si déliés, qu'on les mettoit sur du coton, parce qu'on ne pouvoit manier des pièces si délicates sans s'exposer à les rompre; et, comme il n'étoit pas possible de les plonger dans le vernis, parce qu'il eût fallu les toucher de la main, on souffloit le vernis, et on en couvroit entièrement la porcelaine.

J'ai remarqué qu'en soufflant le bleu, les ouvriers prennent une précaution pour conserver la couleur qui ne tombe pas sur la porcelaine, et n'en perdre que le moins qu'il est possible. Cette précaution est de placer le vase sur un piédestal, et d'étendre sous le piédestal une grande feuille de papier, qui sert durant quelque temps; quand l'azur est sec, ils le retirent en frottant le papier avec une petite brosse.

IV. On a trouvé depuis peu de temps une nouvelle matière propre à entrer dans la composition de la porcelaine. C'est une pierre, ou une espèce de craie qui s'appelle *hoa-che,* dont les médecins chinois font une sorte de tisane qu'ils disent être détersive, apéritive, et rafraîchissante. Ils prennent six parts de cette pierre et une part de réglisse qu'ils pulvérisent; ils mettent une demi-cuillerée de cette poudre dans une grande tasse d'eau fraîche qu'ils font boire au malade, et ils prétendent que cette tisane rafraîchit le sang et tempère les chaleurs internes. Les ouvriers en porcelaine se sont avisés d'employer cette même pierre à la place du kao-lin, dont j'ai parlé dans mon premier écrit. Peut-être que tel endroit de l'Europe où l'on ne trouvera point de kao-lin, fournira la pierre hoa-che. Elle se nomme *hoa*, parce qu'elle est glutineuse, et qu'elle approche en quelque sorte du savon.

La porcelaine faite avec le hoa-che est rare et beaucoup plus chère que l'autre; elle a un grain extrêmement fin; et pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau, si on la compare à la porcelaine ordinaire, elle est à peu près ce qu'est le vélin comparé au papier. De plus, cette porcelaine est d'une légèreté qui surprend une main accoutumée à manier d'autres porcelaines; aussi est-elle beaucoup plus fragile que la commune, et il est difficile d'attraper le véritable degré de sa cuite. Il y en a qui ne se servent pas du hoa-che pour faire le corps de l'ouvrage, ils se contentent d'en faire une colle assez déliée, où ils plongent la porcelaine quand elle est sèche, afin qu'elle en prenne une couche, avant que de recevoir les couleurs et le vernis. Par là elle acquiert quelques degrés de beauté.

Voici de quelle manière on met en œuvre le hoa-che : 1° lorsqu'on l'a tiré de la mine, on le lave avec de l'eau de rivière ou de pluie, pour en séparer un reste de terre jaunâtre qui y est attachée; 2° on le brise, on le met dans une cuve d'eau pour le dissoudre, et on le prépare en lui donnant les mêmes façons qu'au kao-lin. On assure qu'on peut faire de la porcelaine avec le seul hoa-che préparé de la sorte et sans aucun autre mélange; cependant un de mes néophytes, qui a fait de semblables porcelaines, m'a dit que sur huit parts de hoa-che, il mettoit deux parts de pe-tun-tse, et que pour le reste il procédoit selon la méthode qui s'observe quand on fait la porcelaine ordinaire avec le pe-tun-tse et le kao-lin. Dans cette nouvelle espèce de porcelaine, le hoa-che tient la place du kao-lin; mais l'un est beaucoup plus cher que l'autre. La charge de kao-lin ne coûte que vingt sous, au lieu que celle de hoa-che revient à un écu. Ainsi il n'est pas surprenant que cette sorte de porcelaine se vende plus cher que la commune.

Je ferai encore une observation sur le hoa-che. Lorsqu'on l'a préparé, et qu'on l'a disposé en petits carreaux semblables à ceux du pe-tun-tse, on délaye dans de l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, et on en forme une colle bien claire; ensuite on y trempe le pinceau, puis on trace sur la porcelaine divers dessins, après quoi, lorsqu'elle est sèche, on lui donne le vernis. Quand la porcelaine est cuite, on aperçoit ces dessins, qui sont d'une blancheur différente de celle qui est sur le corps de la porcelaine : il semble que ce soit une vapeur déliée répandue sur la surface. Le blanc de hoa-che s'appelle blanc d'ivoire, siam ya pe.

V. On peint des figures sur la porcelaine avec le chekao[1] de même qu'avec le hoa-che, ce qui lui donne une autre espèce de couleur blanche; mais le chekao a cela de particulier,

[1] Pierre ou minerai semblable à l'alun.

qu'avant que de le préparer comme le hoa-che, il faut le rôtir dans le foyer, après quoi on le brise, et on lui donne les mêmes façons qu'au hoa-che : on le jette dans un vase plein d'eau, on l'y agite, on ramasse à diverses reprises la crème qui surnage, et quand tout cela est fait, on trouve une masse pure qu'on emploie de même que le hoa-che clarifié. Le chekao ne sauroit servir à former le corps de la porcelaine ; on n'a trouvé jusqu'ici que le hoa-che qui pût tenir la place du kao-lin, et donner de la solidité à la porcelaine. Si, à ce qu'on m'a dit, l'on mettoit plus de deux parts de pe-tun-tse sur huit parts de hoa-che, la porcelaine s'affaisseroit en se cuisant, parce qu'elle manqueroit de fermeté, ou plutôt, que ses parties ne seroient pas suffisamment liées ensemble.

VI. Je n'ai point parlé d'une espèce de vernis qui s'appelle *tse kinveou*, c'est-à-dire, vernis d'or bruni. Je le nommerois plutôt vernis de couleur de bronze, de couleur de café, ou de couleur de feuille morte. Ce vernis est d'une invention nouvelle : pour le faire, on prend de la terre jaune commune, on lui donne les mêmes façons qu'au pe-tun-tse, et quand cette terre est préparée, on n'en emploie que la matière la plus déliée, qu'on jette dans de l'eau, et dont on forme une espèce de colle aussi liquide que le vernis ordinaire appelé pe-yeou[1]. Ces deux vernis, le tsekin et le pe-yeou, se mêlent ensemble, et pour cela ils doivent être également liquides ; on en fait l'épreuve en plongeant un petun-tse dans l'un et l'autre vernis : si chacun de ces vernis pénètre son petun-tse, on les juge également liquides et propres à s'incorporer ensemble. On fait aussi entrer dans le tsekin du vernis ou de l'huile de chaux et de cendres de fougère préparée comme nous l'avons dit ailleurs, et de la même liquidité que le pe-yeou; mais on mêle plus ou moins de ces deux vernis avec le tsekin, selon qu'on veut que le tsekin soit plus foncé ou plus clair ; c'est ce qu'on peut connoître par divers essais : par exemple, on mêlera deux tasses de la liqueur tsekin avec huit tasses du pe-yeou ; puis sur quatre tasses de cette mixtion de tsekin et de pe-yeou, on mettra une tasse de vernis fait de chaux et de fougères.

Il n'y a, dit-on, que vingt ans ou environ qu'on a trouvé le secret de peindre avec le tsoui, ou en violet, et de dorer la porcelaine. On a essayé de faire une mixtion de feuille d'or avec le vernis et la poudre de caillou, qu'on appliquoit de même qu'on applique le rouge à l'huile ; mais cette tentative n'a pas réussi, et on a trouvé que le vernis tsekin avoit plus de grâce et plus d'éclat.

Il a été un temps qu'on faisoit des tasses auxquelles on donnoit par dehors le vernis doré, et par dedans le pur vernis blanc : on a varié dans la suite, et sur une tasse ou sur un vase qu'on vouloit vernisser de tsekin, on appliquoit en un ou deux endroits un rond ou un carré de papier mouillé, et après avoir donné le vernis, on levoit le papier, et avec le pinceau on peignoit en rouge ou en azur cet espace non vernissé. Lorsque la porcelaine étoit sèche, on lui donnoit le vernis accoutumé, soit en le soufflant, soit d'une autre manière : quelques-uns remplissent ces espaces vides d'un fond tout d'azur ou tout noir, pour y appliquer la dorure après la première cuite ; c'est sur quoi on peut imaginer diverses combinaisons.

VII. On m'a montré cette année, pour la première fois, une espèce de porcelaine qui est maintenant à la mode : sa couleur tire sur l'olive, on lui donne le nom de *long-tsivem* : j'en ai vu qu'on nommoit *tsim-ko*, c'est le nom d'un fruit qui ressemble assez aux olives ; on donne cette couleur à la porcelaine, en mêlant sept tasses de vernis tsekin avec quatre tasses de pe-yeou, deux tasses ou environ d'huile de chaux et de cendres de fougère, et une tasse de tsoui-yeou, qui est une huile faite de caillou : le tsoui-yeou fait apercevoir quantité de petites veines sur la porcelaine : quand on l'applique tout seul, la porcelaine est fragile, et n'a point de son lorsqu'on la frappe ; mais quand on la mêle avec les autres vernis, elle est coupée de veines, elle résonne, et n'est pas plus fragile que la porcelaine ordinaire.

Je dois ajouter une particularité dont je n'ai point parlé, et que j'ai remarquée tout récemment, c'est qu'avant qu'on donne le vernis à la porcelaine, on achève de la polir, et d'en retrancher les plus petites inégalités, ce qui s'exécute par le moyen d'un pinceau fait de petites plumes fort fines : on humecte ce pinceau simplement avec de l'eau, et on le passe partout d'une main légère ; mais c'est principalement pour la porcelaine fine qu'on se donne ce soin.

[1] Vernis qui se fait de quartiers de roche.

VIII. Le noir éclatant ou le noir de miroir appelé *ou-kim*, se donne à la porcelaine en la plongeant dans une mixtion liquide composée d'azur préparé ; il n'est pas nécessaire d'y employer le bel azur, mais il faut qu'il soit un peu épais, et mêlé avec du vernis pe-yeou et du tsekin, en y ajoutant un peu d'huile de chaux et de cendres de fougères : par exemple, sur dix onces d'azur pilé dans le mortier, on mêlera une tasse de tsekin, sept tasses de pe-yeou, et deux tasses d'huile de cendres de fougères brûlées avec la chaux : cette mixtion porte son vernis avec elle, et il n'est pas nécessaire d'en donner de nouveau ; quand on cuit cette sorte de porcelaine noire, on doit la placer vers le milieu du fourneau, et non pas près de la voûte, où le feu a le plus d'activité.

IX. Je me suis trompé lorsque j'ai dit dans ma lettre précédente (page 214), que le rouge à l'huile, appelé *yeou-lihum*, se tiroit du rouge fait de couperose, tel qu'on l'emploie pour peindre en rouge la porcelaine recuite : ce rouge à l'huile se fait de la grenaille de cuivre rouge, et de la poudre d'une certaine pierre ou caillou qui tire un peu sur le rouge : un médecin chrétien m'a dit que cette pierre étoit une espèce d'alun qu'on emploie dans la médecine ; on broie le tout dans un mortier, en y mêlant de l'urine d'un jeune homme, et de l'huile de pe-yeou, mais je n'ai pu découvrir la quantité de ces ingrédiens ; ceux qui ont ce secret sont attentifs à ne le pas divulguer : on applique cette mixtion sur la porcelaine, lorsqu'elle n'est pas encore cuite, et on ne lui donne point d'autre vernis, il faut seulement prendre garde que durant la cuite la couleur rouge ne coule point au bas du vase. On m'a assuré que quand on veut donner ce rouge à la porcelaine, on ne se sert point de pe-tun-tse pour la former, mais qu'en sa place on emploie avec le kao-lin de la terre jaune préparée de la même manière que les pe-tun-tse : il est vraisemblable qu'une pareille terre est plus propre à recevoir cette sorte de couleur.

Peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre comment cette grenaille de cuivre se prépare. On sait qu'à la Chine il n'y a point d'argent monnoyé ; on se sert d'argent en masse dans le commerce, et il s'y trouve beaucoup de pièces qui sont de bas aloi. Il y a cependant des occasions où il faut les réduire en argent fin ; comme par exemple, quand il s'agit de payer la taille ou de semblables contributions. Alors on a recours à des ouvriers dont l'unique métier est d'affiner l'argent dans des fourneaux faits à ce dessein, et d'en séparer le cuivre et le plomb. Ils forment la grenaille de ce cuivre, qui vraisemblablement conserve quelques parcelles imperceptibles d'argent ou de plomb. Avant que le cuivre liquéfié se durcisse et se congèle, on prend un petit balai, qu'on trempe légèrement dans l'eau, puis en frappant sur le manche du balai, on asperge d'eau le cuivre fondu : une pellicule se forme sur la superficie, qu'on lève avec de petites pincettes de fer, et on la plonge dans de l'eau froide où se forme la grenaille qui se multiplie autant qu'on réitère l'opération. Je crois que si l'on employoit de l'eau-forte pour dissoudre le cuivre, cette poudre de cuivre en seroit plus propre pour faire le rouge dont je parle. Mais les Chinois n'ont point le secret des eaux-fortes et régales ; leurs inventions sont toutes d'une extrême simplicité.

X. On a exécuté cette année des dessins d'ouvrages qu'on assuroit être impraticables. Ce sont des urnes hautes de trois pieds et davantage, sans le couvercle qui s'élève en pyramide à la hauteur d'un pied. Ces urnes sont de trois pièces rapportées, mais réunies ensemble avec tant d'art et de propreté, qu'elles ne font qu'un seul corps, sans qu'on puisse découvrir l'endroit de la réunion. On m'a dit, en me les montrant, que de quatre-vingts urnes qu'on avait faites, on n'avoit pu réussir qu'à huit seulement, et que toutes les autres avoient été perdues. Ces ouvrages étoient commandés par des marchands de Canton qui commercent avec les Européens ; car à la Chine on n'est point curieux de porcelaines qui soient d'un si grand prix.

XI. On m'a apporté une de ces pièces de porcelaine qu'on appelle *yao pien* ou transmutation. Cette transmutation se fait dans le fourneau, et est causée ou par le défaut ou par l'excès de chaleur, ou bien par d'autres causes qu'il n'est pas facile de conjecturer. Cette pièce, qui n'a pas réussi selon l'ouvrier, et qui est l'effet du pur hasard, n'en est pas moins belle ni moins estimée. L'ouvrier avoit dessein de faire des vases de rouge soufflé : cent pièces furent entièrement perdues ; celle dont je parle sortit du fourneau semblable à une espèce d'agate. Si l'on vouloit courir les risques et les frais de

différentes épreuves, on découvriroit à la fin l'art de faire sûrement ce que le hasard a produit une seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé de faire de la porcelaine d'un noir éclatant qu'on appelle *ou-kim;* le caprice du fourneau a déterminé à cette recherche, et on y a réussi.

XII. Quand on veut donner un vernis qui rende la porcelaine extrêmement blanche, on met, sur treize tasses de pe-yeou, une tasse de cendres de fougères aussi liquides que le pe-yeou. Ce vernis est fort et ne se doit point donner à la porcelaine qu'on veut peindre en bleu, parce qu'après la cuite, la couleur ne paroîtroit pas à travers le vernis. La porcelaine à laquelle on a donné le fort vernis peut être exposée sans crainte au grand feu du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche, ou pour la conserver dans cette couleur, ou bien pour la dorer, ou la peindre de différentes couleurs, et ensuite la recuire. Mais quand on veut peindre la porcelaine en bleu, et que la couleur paroisse après la cuite, il ne faut mêler que sept tasses de pe-yeou avec une tasse de vernis ou de la mixtion de chaux et de cendres de fougères.

Il est bon d'observer en général que la porcelaine, dont le vernis porte beaucoup de cendres de fougères, doit être cuite à l'endroit tempéré du fourneau; c'est-à-dire, ou après les trois premiers rangs, ou dans le bas à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi : si elle étoit cuite au haut du fourneau, la cendre se fondroit avec précipitation et couleroit au bas de la porcelaine. Il en est de même du rouge à l'huile, du rouge soufflé et du long-tsi-ven, à cause de la grenaille de cuivre qui entre dans la composition de ces vernis. Au contraire, on doit cuire au haut du fourneau la porcelaine à laquelle on a donné simplement le tsoui-yeou; c'est, comme je l'ai dit, ce vernis qui produit une multitude de veines, en sorte que la porcelaine semble être de pièces rapportées.

XIII. Il y a quelque chose à réformer dans ce que j'ai dit autrefois des couleurs qu'on donne à la porcelaine qui se cuit une seconde fois. Mais avant que d'entrer dans le détail, il est bon d'expliquer quelle est la proportion et la mesure des poids de la Chine, c'est par où je vais commencer.

Le kin ou la livre chinoise est de seize onces qui s'appellent *leams* ou *taels*.

Le leam ou tael est une once chinoise.

Le tsien ou le mas est la dixième partie du leam ou tael.

Le fuen est la dixième partie du tsien ou du mas.

Le ly est la dixième partie du fuen.

Le hao est la dixième partie du ly.

Le rouge de couperose, qu'on emploie sur les porcelaines recuites, se fait de la manière que je l'ai expliqué avec de la couperose, appelée *tsao-fan*. Mais comment cette couleur se compose-t-elle ? c'est sur quoi je vais vous satisfaire.

Sur un tael ou leam de céruse, on met deux mas de ce rouge : on passe la céruse et le rouge par un tamis, et on les mêle ensemble à sec; ensuite on les lie l'un à l'autre avec de l'eau empreinte d'un peu de colle de vache, qui se vend réduite à la consistance de la colle de poisson. Cette colle fait qu'en peignant la porcelaine, le rouge s'y attache et ne coule pas. Comme les couleurs, si on les appliquoit trop épaisses, ne manqueroient pas de produire des inégalités sur la porcelaine, on a soin de temps en temps de tremper d'une main légère le pinceau dans l'eau et ensuite dans la couleur dont on veut peindre.

Pour faire de la couleur blanche, sur un leam de céruse on met trois mas et trois fuen de poudre de cailloux des plus transparens, qu'on a calcinés après les avoir lutés dans une caisse de porcelaine enfouie dans le gravier du fourneau, avant que de le chauffer. Cette poudre doit être impalpable. On se sert d'eau simple, sans y mêler de la colle pour l'incorporer avec la céruse.

On fait le vert foncé en mettant sur un tael de céruse trois mas et trois fuen de poudre de cailloux avec huit fuen ou près d'un mas de tom-hoa-pien, qui n'est autre chose que la crasse qui sort du cuivre lorsqu'on le fond. Je viens d'apprendre qu'en employant le tom-hoa-pien, pour faire le vert, il faut le laver et en séparer avec soin la grenaille de cuivre qui s'y trouveroit mêlée, et qui n'est pas propre pour le vert : il ne faut y employer que les écailles, c'est-à-dire les parties de ce métal qui se séparent lorsqu'on le met en œuvre.

Pour ce qui est de la couleur jaune, on la fait en mettant sur un tael de céruse trois mas et trois fuen de poudre de cailloux, et un fuen huit ly de rouge pur qui n'ait point été mêlé avec la céruse. Un autre ouvrier m'a dit que

pour faire un beau jaune, il mettoit deux fuen et demi de ce rouge primitif.

Un tael de céruse, trois mas et trois fuen de poudre de cailloux, et deux ly d'azur forment un bleu foncé qui tire sur le violet. Un des ouvriers, que j'ai consulté, pense qu'il faut huit ly de cet azur.

Le mélange de vert et de blanc, par exemple, d'une part de vert sur deux parts de blanc, fait le vert d'eau qui est très-clair.

Le mélange du vert et du jaune, par exemple, de deux tasses de vert foncé sur une tasse de jaune, fait le vert coulou, qui ressemble à une feuille un peu fanée.

Pour faire le noir, on délaye l'azur dans de l'eau : il faut qu'il soit tant soit peu épais; on y mêle un peu de colle de vache macérée dans de la chaux, et cuite jusqu'à consistance de colle de poisson. Quand on a peint de ce noir la porcelaine qu'on veut recuire, on couvre de blanc des endroits noirs. Durant la cuite ce blanc s'incorpore dans le noir, de même que le vernis ordinaire s'incorpore dans le bleu de la porcelaine commune.

Il y a une autre couleur appelée *tsiu* : ce tsiu est une pierre ou minéral qui ressemble assez au vitriol romain. Selon la réponse qu'on a faite à mes questions, je n'aurois pas de peine à croire que ce minéral se tire de quelque mine de plomb, et que portant avec soi des esprits, ou plutôt des parcelles imperceptibles de plomb, il s'insinue de lui-même dans la porcelaine sans le secours de la céruse, qui est le véhicule des autres couleurs qu'on donne à la porcelaine recuite.

C'est de ce tsiu qu'on fait le violet foncé. On en trouve à Canton, et il en vient de Pékin; mais ce dernier est bien meilleur. Aussi se vend-il un tael huit mas la livre, c'est-à-dire 9 livres. Le tsiu se fond, et quand il est fondu ou ramolli, les orfèvres l'appliquent en forme d'émail sur des ouvrages d'argent. Ils mettront, par exemple, un petit cercle de tsiu dans le tour d'une bague, ou bien ils en rempliront le haut d'une aiguille de tête, et l'y enchâsseront en forme de pierrerie. Cette espèce d'émail se détache à la longue; mais on tâche d'obvier à cet inconvénient en le mettant sur une légère couche de colle de poisson ou de vache.

Le tsiu, de même que les autres couleurs dont je viens de parler, ne s'emploie que sur la porcelaine qu'on recuit. Telle est la préparation du tsiu; on ne le rôtit point comme l'azur, mais on le brise et on le réduit en une poudre très-fine; on le jette dans un vase plein d'eau, on l'y agite un peu, ensuite on jette cette eau où il se trouve quelques saletés, et l'on garde le cristal qui est tombé au fond du vase. Cette masse, ainsi délayée, perd sa belle couleur et paroît au dehors un peu cendrée; mais le tsiu recouvre sa couleur violette dès que la porcelaine est cuite. On conserve le tsiu aussi longtemps qu'on le souhaite. Quand on veut peindre en cette couleur quelque vase de porcelaine, il suffit de la délayer avec de l'eau, en y mêlant, si l'on veut, un peu de colle de vache, ce que quelques-uns ne jugent pas nécessaire. C'est de quoi l'on peut s'instruire par l'essai.

Pour dorer ou argenter la porcelaine, on met deux fuen de céruse sur deux mas de feuilles d'or ou d'argent, qu'on a eu soin de dissoudre. L'argent sur le vernis sekin a beaucoup d'éclat. Si l'on peint les unes en or et les autres en argent, les pièces argentées ne doivent pas demeurer dans le petit fourneau autant de temps que les pièces dorées; autrement l'argent disparoîtroit avant que l'or eût pu atteindre le degré de cuite qui lui donne son éclat.

XIV. Il y a ici une espèce de porcelaine colorée, qui se vend à meilleur compte que celle qui est peinte avec les couleurs dont je viens de parler. Peut-être que les connoissances que j'en vais donner seront de quelque utilité en Europe par rapport à la faïence, supposé qu'on ne puisse pas atteindre à la perfection de la porcelaine de la Chine. Pour faire ces sortes d'ouvrages, il n'est pas nécessaire que la matière qui doit y être employée soit si fine : on prend des tasses qui ont déjà été cuites dans le grand fourneau, sans qu'elles aient été vernissées, et par conséquent qui sont toutes blanches et qui n'ont aucun lustre; on les colore en les plongeant dans le vase où est la couleur préparée quand on veut qu'elles soient d'une même couleur; mais si on les souhaite de différentes couleurs, tels que sont les ouvrages appelés *hoamtlou-houan*, qui sont partagés en espèces de panneaux, dont l'un est vert, l'autre jaune, etc., on applique ces couleurs avec un gros pinceau. C'est toute la façon qu'on donne à cette porcelaine, si ce n'est qu'après la cuite on met en certains endroits un peu de vermillon, comme par exemple sur

le bec de certains animaux; mais cette couleur ne se cuit pas, parce qu'elle disparottroit au feu; aussi est-elle de peu de durée. Quand on a appliqué les autres couleurs on recuit la porcelaine dans le grand fourneau avec d'autres porcelaines qui n'ont pas encore été cuites; il faut avoir soin de la placer au fond du fourneau et au-dessous du soupirail, où le feu a moins d'activité, parce qu'un grand feu anéantiroit les couleurs.

Les couleurs propres de cette sorte de porcelaine se préparent de la sorte : pour faire la couleur verte, on prend du tom-hoa-pien, du salpêtre et de la poudre de caillou. On n'a pas pu me dire la quantité de chacun de ces ingrédiens. Quand on les a réduits séparément en poudre impalpable, on les délaye, et on les unit ensemble avec de l'eau.

L'azur le plus commun, avec le salpêtre et la poudre de caillou, forment le violet.

Le jaune se fait en mettant, par exemple, trois mas de rouge de couperose sur trois onces de poudre de caillou et sur trois onces de céruse.

Pour faire le blanc, on met sur quatre mas de poudre de caillou un tael de céruse. Tous ces ingrédiens se délaient avec de l'eau. C'est là tout ce que j'ai pu apprendre touchant les couleurs de cette sorte de porcelaine, n'ayant point parmi mes néophytes d'ouvriers qui y travaillent.

XV. Quand j'ai parlé, dans ma lettre précédente, des fourneaux où l'on cuit de nouveau la porcelaine qui est peinte, j'ai dit qu'on faisoit des piles de porcelaine, qu'on mettoit les petites dans les grandes, et qu'on les rangeoit ainsi dans le fourneau. Sur quoi je dois ajouter qu'il faut prendre garde que les pièces de porcelaine ne se touchent les unes les autres par les endroits qui sont peints, car ce seroit autant de pièces perdues. On peut bien appuyer le bas d'une tasse sur le fond d'une autre tasse, quoiqu'il soit peint, parce que les bords du fond de la tasse embottée n'ont point de peinture; mais il ne faut pas que le côté d'une tasse touche le côté de l'autre : ainsi, quand on a des porcelaines qui ne peuvent pas aisément s'emboîter les unes dans les autres, comme sont, par exemple, de longues tasses propres à prendre du chocolat, nos ouvriers les rangent de la manière suivante : sur un lit de ces porcelaines qui garnit le fond du fourneau, on met une couverture de plaques faites de la terre dont on construit les fourneaux, ou même des pièces de caisses de porcelaines; car à la Chine tout se met à profit; sur cette couverture on dispose un autre lit de ces porcelaines, et on continue de les placer de la sorte jusqu'au haut du fourneau.

XVI. Je n'étois pas assez bien instruit quand j'ai dit qu'on connoît que la porcelaine peinte ou dorée est cuite lorsqu'on voit que l'or et les couleurs saillissent avec tout leur éclat. J'ai été détrompé par des connoissances plus sûres. Les couleurs ne se distinguent qu'après que la porcelaine recuite a eu le loisir de se refroidir. On juge que la porcelaine qu'on a fait cuire dans un petit fourneau est en état d'être retirée lorsque, regardant par l'ouverture d'en haut, on voit jusqu'au fond toutes les porcelaines rouges par le feu qui les embrase, qu'on distingue les unes des autres les porcelaines placées en pile, que la porcelaine peinte n'a plus les inégalités que formoient les couleurs; et que ces couleurs se sont incorporées dans le corps de la porcelaine, de même que le vernis donné sur le bel azur s'y incorpore par la chaleur des grands fourneaux.

Pour ce qui est de la porcelaine qu'on recuit dans de grands fourneaux, on juge que la cuite est parfaite 1° lorsque la flamme qui sort n'est plus si rouge, mais qu'elle est un peu blanchâtre; 2° lorsque, regardant par une des ouvertures, on aperçoit que les caisses sont toutes rouges; 3° lorsqu'après avoir ouvert une caisse d'en haut, et en avoir tiré une porcelaine, on voit, quand elle est refroidie, que le vernis et les couleurs sont dans l'état où on les souhaite; 4° enfin lorsque, regardant par le haut du fourneau, on voit que le gravier du fond est luisant. C'est par tous ces indices qu'un ouvrier juge que la porcelaine est arrivée à la perfection de la cuite.

XVII. Quand on veut que le bleu couvre entièrement le vase, on se sert de leao ou d'azur préparé et délayé dans de l'eau à une juste consistance, et on y plonge le vase. Pour ce qui est du bleu soufflé appelé *tsoui-tsim*, on y emploie le plus bel azur préparé de la manière que je l'ai expliqué; on le souffle sur le vase, et, quand il est sec, on donne le vernis ordinaire, ou seul, ou mêlé de tsoui-yeou, si l'on veut que la porcelaine ait des veines.

Il y a des ouvriers lesquels sur cet azur, soit

qu'il soit soufflé ou non, tracent des figures avec la pointe d'une longue aiguille : l'aiguille lève autant de petits points de l'azur sec qu'il est nécessaire pour représenter la figure; puis ils donnent le vernis. Quand la porcelaine est cuite, les figures paroissent peintes en miniature.

XVIII. Il n'y a point tant de travail qu'on pourroit se l'imaginer aux porcelaines sur lesquelles on voit en bosse des fleurs, des dragons et de semblables figures : on les trace d'abord avec le burin sur le corps du vase; ensuite on fait aux environs de légères entaillures qui leur donnent du relief; après quoi on donne le vernis.

XIX. Quand j'ai parlé, dans mon premier écrit, de la manière dont le leao ou l'azur se prépare, j'ai omis deux ou trois particularités qui méritent de l'attention : 1° qu'avant de l'ensevelir dans le gravier du fourneau, où il doit être rôti, il faut le bien laver, afin d'en retirer la terre qui y est attachée; 2° qu'il faut l'enfermer dans une caisse à porcelaine bien lutée; 3° que lorsqu'il est rôti, on le brise, on le passe par le tamis, on le met dans un vase vernissé; qu'on y répand de l'eau bouillante; qu'après l'avoir un peu agité, on en ôte l'écume qui surnage; qu'ensuite on verse l'eau par inclination. Cette préparation de l'azur avec de l'eau bouillante doit se renouveler jusqu'à deux fois; après quoi on prend l'azur, ainsi humide et réduit en une espèce de pâte fort déliée, pour le jeter dans un mortier, où on le broie pendant un temps considérable.

On m'a assuré que l'azur se trouvoit dans les minières de charbons de pierre, ou dans des terres rouges voisines de ces minières. Il en paroît sur la superficie de la terre, et c'est un indice assez certain qu'en creusant un peu avant dans le même lieu, on en trouvera infailliblement. Il se présente dans la mine par petites pièces grosses à peu près comme le gros doigt de la main, mais plates et non pas rondes. L'azur grossier est assez commun, mais le fin est très-rare, et il n'est pas aisé de les discerner à l'œil; il faut en faire l'épreuve, si l'on ne veut pas y être trompé. Cette épreuve consiste à peindre une porcelaine et à la cuire. Si l'Europe fournissoit du beau leao ou de l'azur, et du beau tsiu, qui est une espèce de violet, ce seroit pour Kim-te-tchim une marchandise de prix et d'un petit volume pour le transport, et on en rapporteroit en échange la plus belle porcelaine. J'ai déjà dit que le tsiu se vendoit un tael huit mas la livre, c'est-à-dire neuf francs. On vend deux taels la boîte du beau leao, qui n'est que de dix onces, c'est-à-dire vingt sous l'once.

XX. On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine avec l'encre la plus fine de la Chine; mais cette tentative n'a eu aucun succès : quand la porcelaine a été cuite, elle s'est trouvée très-blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps, elles s'étoient dissipées par l'action du feu, ou plutôt elles n'avoient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis, ni de produire une couleur différente du simple vernis.

Je finis ces remarques, mon révérend Père, en recommandant à vos prières la chrétienté de Kim-te-tchim, qui est composée d'un grand nombre d'ouvriers en porcelaine. Le Seigneur, qui m'en a confié le soin, me donne la consolation, toutes les fois que je m'y transporte, de la voir croître de plus en plus. Pendant un mois de séjour que j'y ai fait depuis peu, j'ai administré les sacremens à un grand nombre de fervens chrétiens, et parmi ceux à qui j'ai conféré le baptême il y avoit près de cinquante adultes. Le progrès de la foi y seroit beaucoup plus grand si un missionnaire y fixoit sa demeure; il faudroit agrandir l'église et y entretenir deux ou trois catéchistes. Il n'en coûteroit pour cela chaque année qu'une somme modique. Je suis, dans la participation de vos saints sacrifices, etc. [1].

LETTRE DU PÈRE JACQUES

A M. L'ABBÉ RAPHAELIS.

Traversée. — Ile Bourbon. — Archipel de Poulo-condor. — Camboge, Tsiompa, Cochinchine. — Canton et les pays environnans. — Mœurs et usages.

A Canton, le 1er novembre 1722.

MONSIEUR,

La paix de Notre-Seigneur.

C'est un peu tard que je tiens la parole que je vous ai donnée, mais c'est aussitôt qu'il m'a été

[1] Ces notes des missionnaires furent dans le temps très-utiles aux fabriques d'Europe. Sèvres a depuis fait des porcelaines qui ont remplacé celles de la Chine.

possible de le faire. Mon voyage de France à la Chine a duré près de seize mois. La fameuse île d'Orléans, ou Poulo-condor, a été la cause de ce long retardement.

Je partis du Port-Louis le 7 mars de l'année 1721, sur une frégate de la Compagie des I des nommée la *Danaé*, commandée par M. le chevalier de la Vicomté. Nous avions sur notre bord une compagnie de soldats, que l'on devoit débarquer à l'île d'Orléans, pour la joindre à une autre que l'on y avoit transportée l'année précédente. Nous avions aussi avec nous deux ingénieurs du roi, l'un desquels avoit le titre de commandant de l'île.

Je n'eus pas plutôt perdu la terre de vue qu'il me fallut payer le tribut à la mer. Les nouveaux marins ne furent pas plus privilégiés que moi. C'est pitié de voir en ces sortes d'occasions une quantité de gens couchés çà et là sur des cordages, sur des canons, sur des coffres, sans force, sans consolation, sans soulagement; tandis que ceux qui sont faits à la mer ne font qu'en rire, parce qu'ils savent que ce mal n'est pas dangereux, et qu'il est sans remède.

Ce ne fut pas sans peine que nous nous tirâmes du golfe de Gascogne; nous n'avions que des vents légers qui nous faisoient peu avancer. Mais aussitôt que nous eûmes doublé le cap Finistère, le vent se fortifia, et le 19 mars nous reconnûmes l'île de Porto-Santo, le lendemain celle de Madère. Nous eûmes ensuite les vents alisés qui nous conduisirent tranquillement à la ligne. Nous la passâmes le 12 avril, à deux degrés ouest de longitude. Ce fut, selon la coutume, un jour de fête pour l'équipage. Ceux qui n'ont pas encore passé la ligne payent les frais de cette fête, où tout aboutit à les bien mouiller; c'est ce qu'on appelle le grand baptême. On peut se racheter en mettant de l'argent au bassin; mais ceux qui n'en ont point ou qui refusent d'en donner sont plongés dans un baquet plein d'eau, et ensuite inondés d'un bon nombre de seaux d'eau.

Les mêmes vents alisés qui nous avoient conduits à la ligne nous poussèrent droit à l'île de la Trinité, ensuite assez près des côtes du Brésil, où nous trouvâmes un vent propre à doubler le cap de Bonne-Espérance. La mer étoit calme quand nous le doublâmes; mais à peine eûmes-nous sondé sur le banc des Aiguilles, qu'un vent de nord-ouest nous fit rouler et tanguer deux jours entiers d'une manière capable d'effrayer ceux qui ne sont pas accoutumés aux voyages de mer. Il n'est pas trop agréable de se voir pour la première fois sur un fragile vaisseau, tout à coup élevé sur la cime d'une haute montagne, et dans un moment précipité au fond d'un abîme; de sentir les affreuses secousses que les flots donnent au navire, de sorte que si l'on ne prend ses précautions, on est renversé et jeté d'un bord à l'autre; de voir le vaisseau presque entièrement couché au milieu des vagues, les canons plongés dans la mer, et l'eau entrer de toutes parts par les plus hauts sabords; mais enfin la tempête ne dure pas toujours, le calme lui succède, et l'on raconte avec plaisir ses alarmes passées.

Il y avoit déjà trois mois que nous ne voyions que le ciel et l'eau; il nous falloit encore trois semaines pour nous rendre à l'île de Bourbon, où nous devions relâcher. Le scorbut s'étoit mis depuis longtemps parmi nos soldats, et plusieurs en étoient morts; il gagna bientôt tout l'équipage : il se trouvoit peu de matelots qui n'en fussent atteints, et plus de soixante de nos gens étoient alités. J'eus là une petite occasion de faire les fonctions de missionnaire. Pour surcroît de misère, les vents nous jetèrent jusqu'au quarantième degré de latitude sud, et en arrivant à l'île de Bourbon, nous étions sur le point de voir expirer la moitié de notre monde; nous avions déjà jeté à la mer dix-sept corps morts.

On trouve dans cette île toute sorte de bons rafraîchissemens, l'air surtout y est excellent; dans l'espace de douze jours tous nos malades furent sur pied, et en état de faire le service; l'île appartient en souveraineté à la Compagnie françoise des Indes, qui y tient un état-major pour la gouverner. Elle fut d'abord habitée par quelques François fugitifs de l'île Dauphine, qui en est assez proche; elle s'est peuplée peu à peu, surtout par l'amnistie qu'on a donnée de temps en temps aux pirates de ces mers. Il peut y avoir à présent quatre mille personnes qui y ont de belles habitations, et beaucoup de nègres pour les cultiver. Ils vivent très-commodément et dans une grande union, qui y est entretenue par l'attention et les soins de M. de Beauvollier, gouverneur de l'île.

Les principaux bourgs ou habitations sont Saint-Denis, Saint-Paul et Sainte-Suzanne; je vous envoie une carte où j'ai tracé le plan des deux premiers avec toute l'exactitude dont je

suis capable. Il n'y a ni port, ni fortifications; ainsi on n'y est pas à l'abri des coups de vent, ni des écumeurs de mer. Peu de mois avant notre arrivée, des forbans avoient enlevé dans la rade de Saint-Denis un gros vaisseau portugais démâté, et un ostendois dans celle de Saint-Paul.

L'île de Bourbon a environ cinquante lieues de tour; elle est couverte en plusieurs endroits de hautes montagnes : on en voit une qui vomit des flammes, et qui remplit les environs de matière bitumineuse; nous en aperçûmes le feu, durant la nuit, de plus de vingt-cinq lieues. Il y a de belles et vastes forêts, où se trouvent quantité d'arbres très-propres à la construction des vaisseaux; elle est remplie de bétail, de volailles et de gibier; elle est fertile en riz et en sucre, et en grand nombre d'excellens arbres fruitiers; on y a planté quelques vignes, qui donnent de fort bon vin.

Le meilleur de tous les animaux qu'on y trouve, soit pour le goût, soit pour la santé, c'est la tortue de terre; et le plus agréable de tous les fruits, c'est l'ananas. La tortue est de la même figure que celle qu'on voit en France; mais elle est bien différente pour sa grandeur : on assure qu'elle vit un temps prodigieux, qu'il lui faut plusieurs siècles pour parvenir à sa grosseur naturelle, et qu'elle peut passer plus de six mois sans manger; on en a gardé dans l'île de petites, qui au bout de vingt ans n'avoient grossi que de quelques pouces; nous en avons conservé dans notre vaisseau quelques-unes des grosses, qui ont vécu trois à quatre mois sans prendre aucune nourriture.

Pour ce qui est de l'ananas, c'est un fruit qui est assez connu en France; je vous dirai seulement qu'il est d'une figure oblongue, et de la grosseur d'un melon, qu'il est couvert de feuilles courtes, disposées à peu près de même que les divisions d'une pomme de pin, et qu'il est couronné d'un bouquet de feuilles plus longues; il vient sur une plante assez semblable à celle de l'artichaut; il a le goût de plusieurs fruits, mais il me paroît que celui du coing domine.

J'ai vu dans cette île beaucoup d'arbres et de plantes curieuses. L'arbrisseau qui porte le café, le tamarinier, le cocotier, l'arbre d'où découle le benjoin, le cotonnier, l'aloës, l'ébénier. L'ébène noire n'est pas la plus estimée; la jaune est beaucoup plus belle. Le café sauvage y est très-commun; et, bien que sauvage, il ne laisse pas d'être bon. On en a fait venir de Moka; un seul a subsisté, et a fourni de quoi en planter grand nombre d'autres, qui donnent aujourd'hui de grandes espérances.

J'oubliois de vous parler de la chauve-souris de l'île de Bourbon; on pourroit l'appeler le renard volant. Elle ressemble en effet beaucoup à cet animal; elle en a la grosseur, le poil, la tête, les oreilles, les dents. La femelle a deux mamelles, et sous chaque aile un sac pour transporter ses petits. Je mesurai la longueur des ailes d'un de ces oiseaux, et je trouvai qu'elles avoient plus de quatre pieds d'un bout à l'autre. La chair, dit-on, en est très-bonne à manger, et l'on va ici à la chasse de la chauve-souris avec le même empressement qu'on va ailleurs à la chasse de la perdrix.

Après avoir relâché tant à Saint-Paul qu'à Saint-Denis, et y avoir demeuré quinze jours, nous reprîmes le 10 juillet notre route pour la Chine; et vers la mi-août, nous entrâmes dans le détroit de la Sonde. Nous le passâmes très-heureusement, et en peu de temps, de même que celui de Banca, qui est le plus dangereux. Je n'ai point vu de terre plus agréable que les côtes de Java et de Sumatra; des plaines couvertes d'orangers, de cocotiers, et d'autres arbres fruitiers, avec quantité de ruisseaux qui les arrosent; des collines ornées de charmans bocages, des forêts toujours verdoyantes, des villages et des habitations où brillent toutes les beautés champêtres; tout y représente un des plus beaux climats du monde.

Une barque de Javanois vint à nous sur notre passage; ils souhaitoient fort qu'on leur donnât des haches, des couteaux, et d'autres instrumens d'Europe. Ils ne sont ni noirs ni blancs, mais d'un rouge pourpre. Ils sont doux, familiers et caressans. Ils vouloient nous engager à nous arrêter, nous faisant entendre par des signes, que dans leur village, qui n'étoit pas loin, nous trouverions toute sorte de provisions. Mais nous n'avions alors besoin de rien, et le vent étoit favorable. Il s'agissoit de gagner au plus tôt l'île d'Orléans pour y débarquer les troupes qui étoient sur notre bord. Nous la découvrîmes le 7 de septembre, et le lendemain nous mouillâmes à la vue du havre, que l'on ne connoissoit que par la relation et par le plan imparfait de Dampierre, qui se trouvent dans son voyage du tour du monde.

Nous nous flattions que les insulaires, et sur-

tout les François qu'on avoit déjà transportés dans l'île, à la vue d'un vaisseau à l'ancre avec pavillon blanc, se hâteroient de venir nous voir, et de nous apporter les provisions dont nous commencions à manquer. Personne ne parut. On attendit quelques jours pour leur donner le temps de nous reconnoître; ce fut inutilement. Enfin l'on envoya dans le canot un officier pour s'informer de l'état des choses. Il rapporta qu'après avoir parcouru tous les environs du port, il n'avoit vu personne, et qu'il n'avoit découvert que les restes de quelques mauvaises cases, dans l'une desquelles il avoit trouvé des cendres chaudes, des balles de mousquet, et des morceaux d'habits de soldats européens, qui ne pouvoient être que des François. Le malheur qui arriva aux Anglois dans cette île, il y a vingt ans, nous vint d'abord à l'esprit, et plusieurs crurent que nos gens avoient eu le même sort.

A de si tristes nouvelles, on ouvrit le paquet secret de la Compagnie; on y trouva l'ordre de relever un vaisseau, que l'on disoit être dans le port de Poulo-condor, d'y demeurer jusqu'à l'arrivée d'un autre navire qui devoit y venir l'année suivante, et d'augmenter, autant qu'il seroit possible, l'établissement que l'on prétendoit être déjà commencé dans l'île. On exécuta cet ordre autant qu'on le pouvoit faire. Ce ne fut pas sans chagrin qu'après avoir fait plus de six mille lieues pour me rendre à la Chine, dont je n'étois éloigné que de trois cents lieues, je me vis obligé de m'arrêter une année entière dans une terre qui me paroissoit, et qui est en effet un très-mauvais séjour.

Les vents nous étoient contraires pour atterrir, et ce ne fut qu'après dix-sept jours d'efforts, jusque-là inutiles, que nous entrâmes dans le havre. En y entrant nous aperçûmes une pirogue qui venoit à nous. (La pirogue est un petit bateau de ces contrées, fait d'une seule pièce d'arbre.) Il y avoit des pêcheurs, qui de fort loin nous firent de grandes civilités à leur manière, et qui, étant montés sur notre bord, nous apprirent le mieux qu'ils purent que de l'autre côté de l'île il y avoit des habitans; qu'un grand vaisseau, dont ils nommoient les principaux officiers, avoit hiverné dans l'endroit où nous étions, et qu'au changement de mousson, il avoit fait voile pour la Chine.

A ce récit nous reconnûmes le vaisseau françois: on caressa ces bonnes gens, on les fit boire et manger, et on leur dit d'apporter ce qu'ils avoient à vendre, en leur faisant entendre qu'ils seroient bien payés; mais l'île de Poulo-condor est si stérile, que les habitans eux-mêmes y mourroient de faim, s'ils n'avoient recours à la terre-ferme, où ils vont chercher du riz : ainsi, durant près de quatre mois nous n'eûmes d'autres secours d'eux, que quelques poissons qu'ils apportoient de temps en temps, et qu'ils vendoient bien cher, et très-peu de volailles, qu'on achetoit jusqu'à une piastre la pièce.

Cependant on mit pied à terre la compagnie de soldats; comme ils avoient leurs cases à faire dans le temps des pluies, qui tombent en ce pays-ci bien plus abondamment qu'en Europe, ils eurent beaucoup à souffrir. La maladie se mit encore parmi eux, et peu de temps après parmi les matelots : les deux hôpitaux étoient remplis, les passagers, les officiers, le capitaine lui-même en furent attaqués, et avec tout cela point de provisions; je ne manquois pas de consoler nos malades, et de les exhorter à la patience : j'eus besoin de m'y exhorter moi-même; je tombai comme les autres, et durant près d'un mois il étoit assez incertain si je verrois jamais la Chine.

Enfin le 21 de décembre il arriva trois barques de Camboge, chargées de cochons et de volailles : c'étoient des insulaires de Poulo-condor qui étoient allés chercher pour nous ces provisions, et qui nous les vendirent à assez bon compte. Comme ils partoient, nous leur avions donné des lettres écrites en latin et en portugais, pour les missionnaires de la Cochinchine, que nous priions de s'entremettre en notre faveur, dans la nécessité où nous nous trouvions : les lettres furent envoyées assez loin, et pour lors nous n'en eûmes point de réponse.

Les alimens frais rétablirent bientôt l'équipage, et dans le mois de janvier nous eûmes le plaisir de voir arriver de la Chine trois vaisseaux françois, qui avoient ordre du directeur de la Compagnie de venir nous reconnoître en retournant en France. Ils nous remirent des farines, des bœufs et de la bière; ainsi nous n'étions plus à plaindre dans notre exil.

Pour surcroît de biens, il entra dans notre port, au mois de mars, un autre vaisseau de la Compagnie, qui de la Chine alloit traiter à Siam;

et dans le même temps il nous vint une quatrième barque de Camboge, remplie de provisions. Les soins des missionnaires d'une part, et de l'autre les soupçons du mandarin qui commande sur les côtes voisines, nous procurèrent ce nouveau secours. Les insulaires de Poulo-condor avoient publié dans la terre-ferme que des étrangers avoient fait une habitation dans leur île, qu'ils paroissoient vouloir s'y établir, et qu'ils avoient même des femmes avec eux. Il y avoit en effet trois de nos soldats mariés; ce rapport détermina le mandarin à envoyer un de ses gens pour tout observer, et lui en rendre compte; et, à la prière des missionnaires, il lui permit sous main de charger une barque pour notre soulagement. Nous avons su cette particularité, et beaucoup d'autres choses qui concernent ces contrées, d'un Malais, Portugais d'origine, que les missionnaires chargèrent d'une réponse à nos lettres, et qu'ils envoyèrent sur la même barque, soit pour servir d'interprète, soit pour faire quelques provisions de vin, de remèdes, d'instrumens de chirurgie, etc., qu'ils croyoient trouver dans notre vaisseau. Avec ce secours nous avons attendu assez tranquillement le changement de la mousson, pour reprendre le chemin de la Chine. Mais je crois, monsieur, que vous serez bien aise de savoir ce que j'ai vu, ou ce que j'ai appris dans cette partie de l'Asie.

Poulo-condor est un petit archipel à quinze ou vingt lieues au sud du royaume de Camboge : il est formé de huit ou dix tant îles que rochers ; la plus grande de ces îles n'a pas plus de quatre lieues en longueur ; c'est la seule qui soit habitée, encore n'y a-t-il qu'un village dans presque l'unique plaine qu'on y trouve; les maisons des insulaires ne sont qu'un assemblage assez informe de bambous, couverts d'une herbe fort longue, qu'ils coupent sur le bord de leurs ruisseaux : il n'y a dans ces cabanes ni porte ni fenêtre; pour y entrer, et pour y avoir du jour, ils laissent un des côtés de la cabane tout ouvert, et ils font déborder le toit de ce côté-là ; ils les élèvent de terre de quelques pieds, par là ils évitent l'humidité, et ont où loger leurs animaux domestiques pendant la nuit; la mauvaise odeur ne les inquiète point. Le plancher, de distance en distance, est rehaussé de quatre ou cinq pouces : ils reçoivent les étrangers dans le fond sur des nattes; leur réception est douce et affable, et ils ne manquent pas de leur présenter de l'arec, du bétel, et une pipe. Ils sont fort basanés; presque entièrement nus, excepté dans les cérémonies, où ils s'habillent, et quelques-uns même assez proprement; les dents les plus noires sont chez eux les plus belles, aussi n'oublient-ils rien pour se les noircir. Ils laissent croître leurs cheveux, qui leur viennent communément fort longs; j'en ai vu à qui ils descendoient plus bas que les genoux.

Comme les insulaires de Poulo-condor ne sont pour la plupart que des réfugiés de la terre-ferme où il y a des missionnaires, plusieurs me parurent avoir été instruits des mystères de notre sainte religion. J'en ai trouvé souvent qui, me voyant en habit d'ecclésiastique (car les missionnaires ne sont pas obligés d'en changer à la Cochinchine), venoient à moi avec confiance, faisoient le signe de la croix et récitoient les prières chrétiennes, où je ne comprenois que les noms propres de *Jesus*, *Maria*, *Pontio Pilato*, et le mot final, *amen*. Je tâchois de me faire entendre par signes, autant que je le pouvois; j'élevois les mains au ciel, je me prosternois ensuite pour leur marquer qu'ils devoient adorer le Créateur et le souverain Maître du ciel et de la terre; j'étendois les bras en forme de croix, pour rappeler dans leur souvenir la mort de l'adorable Rédempteur; je me frappois la poitrine, pour leur faire connoître qu'ils devoient détester leurs péchés. J'aurois bien souhaité en pouvoir faire davantage; mais la langue est difficile, et il n'est pas possible, sans le secours d'un interprète, d'apprendre les termes qui signifient les choses intérieures, lesquelles ne peuvent s'expliquer par des signes sensibles et extérieurs.

Il ne croît dans l'île que très-peu de riz, des patates, et quelques ananas assez bons. Les montagnes sont presque partout couvertes de beaux arbres propres à toutes sortes d'ouvrages, et même à mâter des vaisseaux. Il y en a un fort commun, d'où découle une résine que les habitans emploient à faire leurs flambeaux. Pour ramasser cette résine, et même pour la faire découler, ils creusent le tronc de l'arbre, et y font une large et profonde ouverture, dont le bas représente une espèce de récipient. En certaine saison de l'année, ils allument du feu dans cette concavité; la chaleur

détermine la liqueur à couler et à remplir le récipient. De cette résine ils enduisent des copeaux de bois fort minces, et ils les enveloppent dans de longues feuilles d'arbres. Quand le tout est sec, ces copeaux enduits de résine éclairent parfaitement une chambre; mais aussi ils la remplissent bientôt de fumée.

Rien de plus commun à Poulo-condor que la noix d'arec et la feuille de bétel. Les insulaires en portent toujours dans de petits paquets qu'ils mâchent continuellement. On n'y a trouvé aucune sorte de gibier, à la réserve des poules sauvages et des ramiers; mais on y voit beaucoup de serpens et de lézards d'une grandeur monstrueuse. On a tué un serpent long de vingt-deux pieds, et plusieurs lézards, que quelques-uns appellent *governos*, qui avoient sept à huit pieds de longueur.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette île, c'est le lézard et l'écureil volans, que j'ai dessinés pour vous en donner une idée plus nette. Le lézard volant est petit et n'a pas plus de sept à huit pouces : l'écureil est de la grandeur de ceux qu'on voit en France. L'un et l'autre ont des ailes fort courtes, qui leur prennent le long du dos, depuis les pattes de devant jusqu'à celles de derrière : l'écureuil les a couvertes d'un poil fort ras et fort fin; celles du lézard ne sont qu'une pellicule tout unie; on les voit voler d'arbre en arbre à la distance de vingt à trente pas. Peuvent-ils voler plus loin? c'est ce que je ne puis vous dire. Le lézard a encore de particulier au-dessous de la tête une bourse assez longue et pointue par le bas, qui s'enfle de temps en temps, surtout lorsqu'il vole.

L'île de Poulo-condor est soumise au roi de Camboge. Les Anglois l'avoient achetée dans le siècle précédent, et avoient bâti un fort à la tête du village; mais comme ils étoient en petit nombre, et obligés de se servir de soldats malais, ils furent tous égorgés il y a environ vingt ans, et leur fort fut démoli; on en voit encore aujourd'hui les ruines. Depuis ce temps-là l'île est rentrée sous la domination des Cambogiens. Cette nation, avec le royaume de Tsiompa, est tributaire du roi de la Cochinchine, qui l'est lui-même, aussi bien que les rois de Tong-king et de Siam, de l'empereur de la Chine. Actuellement les ambassadeurs de Siam sont à Pékin pour payer le tribut.

Les royaumes de la Cochinchine, de Tsiompa et de Camboge sont très-peu policés. Ces nations n'ont presque aucun commerce avec leurs voisins, et ont très-peu d'ordre et d'union entre elles. Les grands, comme autant de petits tyrans, pillent les peuples à toute main. Les rois exercent encore une tyrannie plus cruelle sur les grands pour leur faire rendre gorge. Nous avons été témoins de cette dureté. Le mandarin de qui dépend Poulo-condor, ayant appris que les étrangers avoient répandu quelque argent dans l'île, y a envoyé à diverses fois des collecteurs cruels, qui, à force de tortures, se faisoient apporter tout ce que ces malheureux insulaires avoient gagné à la sueur de leur front. Quelques-uns, pour se dérober à leur poursuite, se sauvoient dans les montagnes ou se cachoient dans les forêts; on en faisoit des perquisitions exactes, et ils n'en étoient pas quittes pour livrer leur argent. C'est un malheur pour ceux qui naviguent, d'être dans la nécessité d'aborder à ces côtes; le vaisseau françois qui fut obligé d'y relâcher en 1721, en est un exemple.

Les officiers qui descendirent à terre pour y acheter des vivres, furent d'abord assez bien reçus; on tâcha même, par des invitations et des amitiés feintes, d'engager le capitaine à sortir de son bord; leur vue étoit d'avoir une plus grosse rançon; les habitans du pays en vinrent jusqu'à former le dessein d'enlever le vaisseau : ils envoyèrent plusieurs fois l'examiner, mais ne se trouvant pas assez forts, ils se vengèrent sur ceux qu'ils tenoient à terre; ils les lièrent, ils les maltraitèrent; il y en eut qui levèrent la hache sur eux, et ce ne fut qu'aux instantes prières des missionnaires, qui furent avertis de ce barbare procédé, qu'ils leur laissèrent la vie sauve. Mais on fut obligé de payer une somme considérable pour les racheter. Les villes de ces barbares ne sont qu'un amas sans ordre de misérables cases de bois. Le palais même du roi de la Cochinchine n'a presque rien qui le distingue des cabanes des particuliers.

Les mœurs et les coutumes de ces peuples approchent en certaines choses des coutumes indiennes, et en beaucoup d'autres de celles des Chinois. Ils croient la métempsycose comme les Indiens; ce qui ne les empêche pas de manger toutes sortes d'animaux. Ils sont pleins de vénération pour le cheval et pour l'éléphant, et ils en ont des peintures dans leurs maisons. La plus belle récompense, selon eux, que

puisse avoir un grand homme après sa mort, c'est que son âme passe dans le corps d'une de ces bêtes. Ils regardent Confucius comme le premier docteur de l'univers. Ils rendent de grands honneurs à leurs ancêtres morts, et à ceux de leur nation qui se sont distingués durant leur vie. Ils ont pour cela chez eux et hors de chez eux plusieurs petits oratoires où ils brûlent des pastilles.

Mais le lieu le plus sacré parmi eux est une place publique, au milieu de laquelle est élevée une longue poutre, qui a vers le haut un traversier tant soit peu incliné; apparemment qu'ils y arborent un pavillon. Ils l'appellent *touro*. Autour sont placés plusieurs oratoires; c'est là qu'ils vont faire leurs profondes inclinations; qu'ils brûlent quantité de petites chandelles, qu'ils offrent du riz, qu'ils immolent des victimes, et surtout des chèvres. Aux fêtes publiques suit un grand repas, où l'on ne manque pas de s'enivrer de rack (c'est une eau-de-vie faite de riz). Viennent ensuite les danses, la comédie, souvent les querelles et les coups.

J'eus à Poulo-condor la curiosité d'aller chez le bonze que je rencontrai par hasard, et qui me conduisit fort civilement dans sa maison. Il y a pratiqué un petit temple, et dans le fond du temple un autel. Sur cet autel sont rangées trois petites statues. Celle du milieu, qui représente un vieillard, est assise et a sur sa tête une espèce de tiare. L'une des deux autres est pareillement assise, et représente une personne plus jeune : la troisième est si informe qu'on n'y peut rien connoître. Les noms de ces trois figures sont Mat-loi, Bot-loi, Con-loi; c'est-à-dire, le tour du ciel, le roi du ciel, le fils du ciel. Le bonze me fit sur cela un grand discours. Sa femme (car ce bonze-ci est marié) voulut aussi se mêler de prêcher; mais je ne compris rien à ce qu'ils me dirent l'un et l'autre.

A la vue des trois statues, dont l'une est l'image d'un vieillard couronné, je me rappelai ce qu'on rapporte des brachmanes indiens; qu'ils ont quelques idées confuses de la Trinité et de l'Incarnation, et je m'imaginai que ce bonze auroit peut-être les mêmes idées. Je lui présentai trois doigts bien distingués, je les réunis ensuite pour marquer l'unité. Il fit comme moi, paroissant comprendre ce que je lui représentois. J'étendis les bras en forme de croix, en faisant de la tête quelques signes d'un homme qui souffre et qui meurt. Il fit aussi de même. Ce que je conclus de là, c'est qu'il auroit bien pu avoir quelque connoissance de nos mystères à la terre ferme où il y a des missionnaires. En sortant de chez lui, et envisageant le soleil, il me parut avoir de la vénération pour cet objet : je sais d'ailleurs que ces peuples révèrent la lune, la terre, des esprits, qui, selon qu'ils se l'imaginent, président au feu, à l'air, aux campagnes, aux mers, aux rivières, et qu'ils ont plusieurs sortes d'idoles qui leur sont venues des Indes et de la Chine.

C'est là tout ce que j'ai pu apprendre de la religion et des mœurs de ces nations, où les missionnaires ont pénétré depuis assez longtemps. Il y en a actuellement vingt qui ont à leur tête un évêque avec son coadjuteur : trois sont ecclésiastiques françois, deux sont du pays même, trois franciscains, et les autres jésuites. Le roi de la Conchinchine a pris à sa cour deux jésuites, dont l'un est mathématicien, et l'autre se mêle de médecine. Quelques-uns de ces missionnaires sont dans le royaume de Tsiompa, et le reste dans celui de la Cochinchine. Il n'y en a point maintenant à Camboge; on attend des circonstances plus favorables pour y rentrer. Il y a quatre ans qu'il s'y éleva une espèce de persécution, durant laquelle un prêtre japonois fut massacré, et les chrétientés dispersées. Le roi approuva cet attentat, et en récompensa les auteurs. Un autre missionnaire y est mort depuis quelque temps de misère, sans pouvoir rendre aucun service. Il n'y a que Dieu qui puisse changer les esprits et les cœurs, et dissiper les ténèbres qui empêchent ces peuples d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile.

Enfin après un ennuyeux séjour de neuf mois entiers dans le havre de Poulo-condor, nous levâmes l'ancre le premier de juin 1722, et nous fîmes voile vers la Chine. Cette traversée n'est guère que de 300 lieues. On la fait communément en huit ou dix jours; nous y demeurâmes près d'un mois. Les côtes de la partie méridionale de la Chine sont bordées d'une infinité de petites îles, au milieu desquelles il n'est pas aisé de découvrir l'entrée de la rivière de Canton. Ce fut l'embarras où nous nous trouvâmes. Un pêcheur à qui l'on fit voir des piastres nous en tira, et nous conduisit fort adroitement à travers ces ro-

chers à l'île de Lentin, où nous mouillâmes en attendant un pilote chinois pour nous mener dans le port.

Le pilote arriva, et à peine nous eut-il fait avancer quelques lieues, qu'il nous fit échouer sur un banc de sable. Nous ne nous en tirâmes qu'après avoir allégé le vaisseau, en jetant à la mer une grande quantité de bois, et en faisant couler l'eau dont nous avions fait provision, pour ne pas être obligés de boire celle de la rivière, qui n'est pas bonne.

Enfin le 26 de juin, près de seize mois depuis notre départ de France, nous arrivâmes à Vaupou, qui est le port de Canton. On oublie aisément les fatigues passées, on s'en souvient même avec joie quand on trouve des frères pleins de charité et de tendresse, qui tous s'empressent à délasser un voyageur. Tel est l'état où je me trouve aujourd'hui dans notre mission françoise établie à Canton par les libéralités du feu roi Louis le Grand, dont la piété, le zèle et les bienfaits se font ressentir jusqu'à ces extrémités les plus reculées de l'univers.

Il me reste, monsieur, à vous dire quelque chose de ce que j'ai vu à la Chine depuis le peu de temps que j'y suis arrivé. Rien ne surpasse pour la fertilité et l'agrément le plat pays de cette province: ce sont des plaines charmantes plantées de riz et d'arbres fruitiers, ou de belles prairies terminées par de petites collines bien boisées. Toutes ces campagnes sont arrosées par plusieurs bras de la rivière et par quantité de canaux, et sont remplies de villes et de villages où le peuple fourmille de toutes parts. Mais aussi rien de plus stérile que les montagnes, qui par là sont absolument désertes.

Je n'ai vu Macao que de loin, ainsi je n'en puis rien dire. Canton, où je suis depuis quatre mois, est une grande ville, ou plutôt c'est un composé de trois villes séparées par de hautes et belles murailles, mais tellement jointes, que la même porte sert pour sortir de l'une et pour entrer dans l'autre. Le tout forme une figure à peu près carrée : le circuit ne me paroît pas céder de beaucoup à celui de Paris. Ceux qui sont éloignés du centre marchent quelquefois une heure entière en chaise pour faire une visite. Il n'y a cependant ni vides, ni jardins fort spacieux. Les rues sont longues, droites, et serrées, à la réserve de quelques-unes plus larges, où l'on trouve de distance en distance des arcs de triomphe assez beaux. Les maisons ne sont que des rez-de-chaussée, presque toutes bâties de terre, avec des accompagnemens de briques, et couvertes de tuiles. Dans les rues tout est boutiques où règne une grande propreté. Il y a quelques temples d'idoles environnés de cellules de bonzes, qui ont quelque chose de singulier et de magnifique. La salle de Confucius, aussi bien que l'académie où les lettrés s'assemblent pour faire leur composition, sont des morceaux curieux. Les ya-men ou palais des mandarins ont aussi leur beauté et leur grandeur, avec différence néanmoins de ce qu'en ce genre on appelle beau et grand en Europe. La rivière est chargée, le long des deux rivages, d'une quantité prodigieuse de barques à rangs multipliés, qui sont les seules habitations d'un peuple infini, et qui font une ville flottante très-considérable. De manière qu'à compter tout ce qui compose Canton, on prétend qu'il y a au moins un million d'âmes : ce qui me rend la chose croyable, c'est l'étendue de la ville et la grande multitude qui remplit sans cesse les rues, où il ne paroît aucune femme.

Mais dans tout ce grand peuple combien de chrétiens? hélas! très-peu. Il y a cependant à Canton plusieurs églises, et des missionnaires fervens. Mais le fracas continuel d'un grand commerce qui s'y fait, attire toute l'attention des Chinois, qui sont pauvres la plupart, et qui ne vivent que d'un travail assidu, et souvent trompeur. Pour ce qui est des seigneurs et des personnes riches, ils ne sont nulle part plus éloignés du royaume de Dieu que dans ces malheureuses contrées : les voies injustes d'amasser de l'argent, et la liberté d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, sont des chaînes trop fortes pour être rompues sans d'extrêmes difficultés. On a plus de consolation dans les campagnes. Les ouvriers évangéliques y envoient leurs catéchistes; ils s'y répandent eux-mêmes, et la semence salutaire trouve entrée dans des cœurs simples; et peu à peu le champ du Seigneur se cultive et s'augmente. On commence par instruire quelques habitans d'un village; on les baptise: ceux-ci attirent leurs parens et leurs amis. Lorsque le nombre des néophytes va à pouvoir former une assemblée, on bâtit dans le lieu une chapelle. Les chrétiens s'y assemblent les di-

manches et les fêtes pour chanter les prières de l'Église. La nouveauté, les instructions, les bons exemples, et surtout la grâce de Dieu produisent des prosélytes. Le catéchiste va leur enseigner le tao-ly, c'est la doctrine chrétienne; le missionnaire fait sa visite; il prêche, il confesse, il instruit, il baptise, et l'œuvre de Dieu s'avance.

Il y a deux mois qu'un de nos Pères de cette maison fit avertir les chrétiens d'un village, où il a bâti depuis peu une chapelle, qu'il arriveroit chez eux la veille de la Nativité de Notre-Dame. A quelque distance du lieu il trouva ses chers néophytes qui l'attendoient sur le chemin, partagés en plusieurs pelotons. Les plus avancés le voyant arriver se mirent à genoux pour recevoir sa bénédiction, et l'accompagnèrent ensuite jusqu'à la seconde troupe, qui fit comme la première : les autres imitèrent ceux-ci, et tous ensemble le conduisirent à la petite église, où, après les prières et les instructions, le Père leur conféra les sacremens et baptisa quatre catéchumènes. On ne baptisa ce jour-là qu'une seule personne dans notre église de la ville. Il est vrai que, comme il y a toujours à la ville des missionnaires, les baptêmes y sont beaucoup plus fréquens qu'à la campagne. J'eus, il y a peu de jours, la pieuse curiosité d'assister à celui d'un vieillard de près de soixante-dix ans, tout blanc et tout cassé de travail et de fatigue. C'est commencer bien tard à marcher dans le chemin du ciel : peut-être ira-t-il encore plus loin que nous. Un autre missionnaire est revenu depuis peu d'une petite excursion de huit jours. Il a baptisé douze personnes. Un troisième part demain pour une semblable expédition. Je serois ravi de pouvoir l'accompagner pour me mettre devant les yeux un modèle que je puisse imiter dans la suite; mais, outre que j'y serois inutile, puisque je ne sais pas encore la langue, je suis retenu ici par les préparatifs d'un long voyage qui presse.

Durant le carême dernier, un des missionnaires dont je viens de parler trouva, dans une petite ville, à peu de journées d'ici, un petit nombre de vierges chrétiennes, qui d'elles-mêmes s'étoient rassemblées, et vivoient en communauté. Dieu étoit bien servi dans cette maison. Les femmes et les filles chrétiennes s'y assembloient pour leurs exercices de piété : elles y conduisoient leurs parentes et leurs voisines encore infidèles, qui y recevoient de salutaires instructions : ce qui est d'autant plus avantageux à la religion, que les missionnaires ne parlent jamais aux femmes idolâtres. D'autres vierges vouloient se joindre à celles-là; mais n'ayant ni maison à elles, ni travail, ni de fonds suffisans, il ne paroissoit pas possible qu'elles pussent subsister. Le missionnaire leur a fait acheter un emplacement assez vaste; il fait maintenant apprendre un bon métier à quelques-unes qui l'enseigneront aux autres, et l'on espère beaucoup de ce petit établissement.

Nous pleurons la mort toute récente d'un de nos missionnaires [1] de Canton, qui, dans le mois dernier, étant allé visiter ses Églises de la campagne, trouva un vaste champ à son zèle, et l'occasion d'une mort précieuse devant Dieu. Après avoir administré les sacremens à un grand nombre de néophytes, et baptisé plusieurs catéchumènes, on l'avertit qu'en un certain endroit écarté, il y avoit un hôpital de lépreux chrétiens et infidèles, que tout le monde abandonnoit. Il crut devoir secourir ces malheureux, auprès desquels il gagna une maladie qui l'emporta en peu de jours.

C'est ce même missionnaire qui a établi dans cette Église une manière de s'employer au salut des âmes, d'où il résulte à mon avis le plus grand bien qu'on puisse faire : c'est de recueillir avec soin les petits enfans abandonnés de leurs parens, qu'on trouve exposés dans les rues, et quelquefois même déjà mordus des chiens et d'autres animaux, comme j'en ai été témoin depuis que je suis à Canton [2]. Le baptême qu'on donne aussitôt à ces enfans moribonds en fait autant de prédestinés. Cette bonne œuvre se continue depuis la mort du missionnaire avec le même zèle qui l'a porté à l'entreprendre.

Cette moisson se recueille de même en d'autres villes de la Chine; car partout on y a la détestable coutume d'exposer les enfans. Mais quand on a de quoi gagner les catéchistes, dont le soin est de parcourir les rues tous les jours de grand matin pour baptiser ceux qui se meurent, c'est alors que la moisson est abondante.

[1] Le père Philippe Cazier.

[2] Ce n'est guère que dans les villes qu'on expose des enfans; les habitans des campagnes, plus simples et moins cruels, ne se portent presque jamais à cette affreuse extrémité.

On m'a assuré qu'à Pékin on envoyoit chaque année au ciel trois ou quatre mille enfans.

La consolation que nous avons de voir le ciel se peupler de la sorte ne laisse pas d'avoir un retour bien chagrinant, quand nous faisons réflexion au grand nombre de ceux qui échappent à notre zèle. Que ne pouvons-nous faire ici, pour le progrès de la vraie religion, une partie de ce qu'y font les mahométans pour étendre leur secte impie, et pour se fortifier dans l'empire; ils ont prêché ailleurs le sabre à la main; ils font à la Chine des progrès immenses à force d'argent. Ils achètent partout un nombre prodigieux d'enfans idolâtres, ils profitent pour cela de toutes les occasions. Il y a quelques années qu'en la seule province de Chang-tong, dans un temps de famine, on leur en vendit plus de dix mille, qui furent autant d'esclaves pour eux, et autant de victimes pour le démon. Ils les marient, ils leur achètent ou ils leurs bâtissent des quartiers de ville, et même des bourgades entières. Peu à peu ils en sont venus, en plusieurs endroits, jusqu'à ne plus souffrir aucun habitant qui n'aille à leurs mosquées; et c'est par là qu'ils se sont si fort multipliés depuis un siècle.

Voilà, monsieur, la relation que je vous avois promise à mon départ de France pour la Chine. Si vous voyiez à présent celui qui a l'honneur de vous l'envoyer, je doute que vous pussiez aisément le reconnoître. Une barbe de deux ans, une tête entièrement rasée, excepté dans le seul endroit où les ecclésiastiques en Europe portent la tonsure, des habits tels qu'on ne se les figure point: tout cela change fort un homme; mais ce changement n'est qu'extérieur, et je m'assure que vous me connoîtrez toujours à mon empressement à vous faire part, ainsi que vous le souhaitez, des choses qui pourront ou vous édifier, ou piquer votre curiosité.

Je n'avois pas jusqu'ici des idées justes sur le vêtement des missionnaires de la Chine: je m'imaginois qu'ils avoient une manière particulière de se vêtir qui les distinguoit des Chinois. Je me suis trompé: notre habit est ici l'habit des honnêtes gens; j'en exclus les bonzes, qui ne portent pas l'habit commun, et qu'on met au rang de la vile canaille. Une longue robe de toile blanche, une autre par-dessus, aussi longue, d'une étoffe de soie ordinairement bleue, avec une ceinture; sur le tout un petit habit noir ou violet, qui descend aux genoux, fort ample, et à manches larges et courtes, un petit bonnet fait en forme de cône raccourci, chargé tout autour de soies pendantes, ou de crin rouge, des bottes d'étoffe aux pieds, un éventail à la main; c'est ainsi qu'on doit être ajusté toutes les fois qu'on sort de la maison, ou que l'on rend une visite de conséquence. Dans le domestique on quitte une partie de cet attirail; mais il faut bien se garder de dire la messe sans avoir la tête couverte d'un bonnet particulier, et sans avoir pris ses bottes.

C'est ici le pays des cérémonies: quoique les Tartares en aient beaucoup aboli, tout s'y fait par poids et par mesure; c'est partout une affectation de gravité bien opposée à l'air ouvert et dégagé de nos François. Ce n'est pas là néanmoins ce qui embarrasse le plus: une langue très-difficile à parler, et encore plus à lire et à écrire, et cependant qu'il faut apprendre; une langue qui n'a pas le moindre rapport avec aucune langue d'Europe, soit morte, soit vivante, et dont la prononciation est la pierre d'achoppement pour les plus anciens missionnaires: près de quatre-vingt mille caractères presque tous composés d'une multitude de traits sans ordre, comment venir à bout de tout cela? On fait ce qu'on peut, et Dieu n'en demande pas davantage; pour devenir habile, il faut bien des années, encore y en a-t-il peu qui y réussissent.

Les caractères de la Cochinchine, du Tong-king, du Japon, sont les mêmes que ceux de la Chine, et signifient les mêmes choses, sans toutefois que les peuples s'expriment de la même sorte. Ainsi, quoique les langues soient très-différentes, et qu'ils ne puissent point s'entendre les uns les autres en parlant, ils s'entendent fort bien en s'écrivant, et tous leurs livres sont communs. Ces caractères sont en cela semblables à nos chiffres d'arithmétique: beaucoup de nations s'en servent, on leur donne différens noms, mais ils signifient partout la même chose.

J'ai tracé la figure d'un animal qui m'a paru singulier, et que je vous envoie: on l'appelle le poisson cornu ou le diable: il a le corps fait comme une caisse à quatre faces, plus petite par un bout, avec une queue plate, fort longue, et presque de la même largeur d'un bout à l'autre. Tout son corps est dur, et marqué

partout de figures hexagones bien rangées, et semées de petits grains comme le chagrin.

Il y a encore d'autres animaux que j'ai vus avec plaisir, et dont je vous ferois la description, s'ils n'étoient déjà connus par diverses relations qui sont entre les mains du public; tels sont le requin, le marsouin et le poisson volant; ainsi je ne vous en dirai qu'un mot.

Le requin est un des plus dangereux animaux de la mer; il est très-gros et extrêmement vorace; nous en avons pris un qui étoit long de près de douze pieds. Il a une gueule capable d'engloutir un homme tout entier; on y voit cinq rangées de dents qui sont comme une forêt de pointes d'acier; il est toujours accompagné de plusieurs petits poissons, qui le plus souvent marchent devant lui; c'est pour cela qu'on les appelle pilotes du requin. Il y en a d'autres plus petits et d'une autre espèce, qui s'attachent à son corps, sans même le quitter lorsqu'il est pris; on les nomme succais. Un requin suit quelquefois un vaisseau deux ou trois jours, dans l'espérance de quelque proie.

Le marsouin est un vrai cochon marin; il a sur tout le corps un lard assez épais et fort blanc; il n'a point d'ouïes, il a sur la tête une ouverture par où l'on prétend qu'il respire l'air. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on le voit de temps en temps lever la tête hors de l'eau et se replonger aussitôt après. Il a des poumons et toutes les parties internes semblables à un cochon; il a le sang chaud et en grande abondance; il va d'une vitesse surprenante, et saute quelquefois jusqu'à quinze et vingt pieds audessus de la surface de la mer. Le marsouin, aussi bien que le requin, porte et met bas ses petits comme les animaux terrestres. Nous avons pris un requin femelle, qui portoit dans son ventre six petits requins pleins de vie et fort gras.

Il y a deux sortes de poissons volans, l'un plus petit qui n'a que deux ailes, l'autre plus grand, qui en a quatre. Le plus grand n'a guère de longueur qu'un pied ou quinze pouces. Ils volent assez loin l'un de l'autre, et lorsque la bonite ou la dorade les poursuit, on les voit sortir de la mer, de même que s'élève dans un champ une compagnie de perdrix, et aller replonger à cent ou cent cinquante pas plus loin. La bonite saute après fort haut, et si elle a manqué son coup, elle suit à fleur d'eau le vol de sa proie pour l'attraper en retombant. J'ai eu le plaisir de voir une fois cette chasse, qui est très-agréable, surtout lorsqu'il y a grand nombre de poissons qui poursuivent et qui sont poursuivis. L'agrément est entier lorsque les oiseaux de proie, comme cela arrive, se mettent de la partie; alors le poisson volant n'a plus de retraite, ni dans l'eau, ni dans l'air.

On a gravé depuis peu à la Chine une estampe qui représente quatre croix qui ont paru en l'air dans différens temps et en différens lieux de cet empire. Je vous envoie cette estampe avec l'explication des caractères chinois qui marquent le lieu où ont paru ces phénomènes, leur durée et le nombre de personnes qui en ont été témoins.

Un triste événement mettra fin à cette lettre; Dieu qui l'a permis en tirera sans doute sa gloire. La persécution contre les chrétiens est générale dans le Tong-king. Les églises abattues, les catéchistes maltraités, les missionnaires fugitifs et errans dans les forêts, les néophytes forcés d'adorer les idoles; voilà le malheureux état où cette chrétienté est réduite. Nous avons appris que deux de nos Pères ont été arrêtés; M. l'évêque ne s'est sauvé que par une adresse assez singulière; il étoit chez un chrétien, lorsqu'on l'avertit que des soldats venoient pour le prendre; sur-le-champ il dit au chrétien de mettre le feu à sa maison : le prélat fut obéi, et il s'échappa à la faveur du tumulte et du désordre que causa l'incendie.

Notre supérieur général dans ces contrées vient de faire une tentative pour secourir cette Église désolée. Il a pris des lettres de recommandation du premier mandarin de cette province, qui confine avec le royaume de Tong-king. Il a ramassé quelques présens, et il s'est mis en chemin pour la cour de Tong-king. Son dessein n'est d'abord que de demander au roi la permission de mettre une personne pour servir de gardien au tombeau d'un de nos Pères, enterré autrefois dans ce pays-là, avec beaucoup d'honneur, par ordre du prince qui régnoit alors. Ce seroit toujours là un missionnaire qui ne seroit pas inquiété, et vous pouvez bien juger que dans ce qu'il pourra faire pour la consolation des chrétiens persécutés, il ne s'épargnera pas.

Voici ce qui a donné lieu à cette persécution. Un chrétien, fils d'un riche marchand, entretenoit une concubine. Les missionnaires lui représentèrent sa faute si vivement, qu'il la

chassa. Cette malheureuse, pour se venger, alla accuser le père de ce chrétien d'avoir chez lui des marchandises de contrebande. On fit la visite de sa maison, on trouva les marchandises, et comme on fouilla partout, on y trouva aussi des ornemens d'autel et beaucoup d'autres choses propres des chrétiens. La religion n'est que tolérée au Tong-king, et ce n'est qu'en secret qu'on y prêche; ainsi, l'avidité du pillage, d'autres disent encore la crainte que le roi a eue quand il a appris le nombre des fidèles qui est dans ses États, a fait porter des arrêts terribles et a causé les maux dont cette chrétienté est affligée. Je recommande à vos saintes prières et à celles de votre pieuse et noble maison ces régions si fort ensevelies dans les ombres de la mort. Je m'y recommande en particulier moi-même, et suis avec beaucoup d'estime et de respect, etc.

LETTRE DU PÈRE GAUBIL

A MONSEIGNEUR DE NORMOND,

ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

Désolation dans les chrétientés. — Remarques sur les enfans exposés.

De la province de Canton, à la Chine, ce 4 novembre 1722.

MONSEIGNEUR,

Il n'y a que peu de mois que je suis arrivé à la Chine, et en y arrivant j'ai été infiniment touché de voir le triste état où se trouve une mission qui donnoit, il n'y a pas longtemps, de si belles espérances. Des églises ruinées, des chrétientés dissipées, des missionnaires exilés et confinés à Canton, premier port de la Chine, sans qu'il leur soit permis de pénétrer plus avant dans l'empire; enfin, la religion sur le point d'être proscrite, voilà, monseigneur, les tristes objets qui se sont présentés à mes yeux à mon entrée dans un empire où l'on trouvoit de si favorables dispositions à se soumettre à l'Évangile.

Deux de nos missionnaires qui sont retenus à Canton, ont profité de leur exil pour faire un bien solide et qui mérite l'attention de ceux qui ont du zèle pour le salut des âmes; il n'y a point d'années qu'ils ne baptisent un grand nombre d'enfans moribonds.

Connoissant, comme je fais, les sentimens de Votre Grandeur, j'ai cru qu'elle verroit avec plaisir les bénédictions dont le Seigneur a favorisé l'industrie et les soins de ces deux missionnaires. L'un d'eux, nommé le père du Baudory, m'en a fait le détail dans une lettre qu'il m'a écrite, et que je prends la liberté d'envoyer à Votre Grandeur : je le fais d'autant plus volontiers, Monseigneur, que j'ai été le témoin du zèle dont vous êtes rempli pour tout ce qui concerne l'avancement de la religion : je m'en rappelle sans cesse le souvenir, pour m'animer moi-même à soutenir les travaux attachés au ministère apostolique, auquel Dieu, par son infinie miséricorde, a bien voulu me destiner. Je pars incessamment pour Pékin, où je suis appelé, et c'est avant que de partir que je donne à Votre Grandeur cette légère marque de mon respect et de mon dévouement. Ce qui suit est la lettre du père du Baudory, telle qu'il me l'a écrite depuis peu de jours:

« Vous m'avez témoigné que je vous obligerois sensiblement de vous donner un détail exact de la bonne œuvre que Dieu nous a inspiré de faire à Canton, en assistant les enfans exposés, et en leur procurant le baptême. C'est une consolation que je n'ai garde de vous refuser. Il y a ici deux sortes d'enfans abandonnés : les uns se portent à un hôpital que les Chinois appellent *Yio-gin-tang*, c'est-à-dire *maison de la miséricorde*. Ils y sont entretenus aux frais de l'empereur. L'édifice est vaste et magnifique; l'on y trouve tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de ces pauvres enfans: des nourrices pour les allaiter, des médecins pour les traiter dans leurs maladies, des directeurs pour veiller au bon ordre de la maison. Les autres enfans exposés sont portés dans notre église; on les baptise et on les confie à des personnes sûres pour les nourrir, ainsi que je vous l'expliquerai dans la suite de cette lettre.

» Les enfans de l'hôpital ne se baptisent que lorsqu'on les voit près de mourir; on en donne avis à mon catéchiste qui demeure dans le voisinage de l'hôpital, et qui va aussitôt leur conférer le saint baptême. C'est, comme vous voyez, un Chinois qui est chargé de cette fonction. Il ne seroit pas de la bienséance qu'un Européen, et surtout un missionnaire, entrât dans une maison remplie de femmes : d'ailleurs

les mandarins ne manqueroient pas d'en être informés, et l'expérience nous a appris qu'il est important que les mandarins ignorent l'accès que nous avons dans cette maison. Ce que je ne puis donc faire par moi-même, je le fais par le moyen d'un catéchiste zélé, qui est bien instruit de la manière d'administrer le sacrement de baptême. On a soin d'écrire les noms de ceux qu'on baptise, et qui meurent après le baptême.

» Vous me demanderez peut-être à quoi montent les frais que je suis obligé de faire pour soutenir cette bonne œuvre. Ils ne sont pas aussi considérables que vous pourriez l'imaginer. Il s'agit d'entretenir un catéchiste, de faire quelques présens aux directeurs et aux médecins, de payer deux personnes qui ont soin d'avertir le catéchiste dès qu'il se trouve quelque enfant dans un pressant danger de mort; de donner aussi quelque chose aux nourrices qui ont soin d'apporter et de remporter les enfans qu'on baptise. Le tout ne monte à guère plus de vingt taels qui font cent francs de notre monnoie ordinaire, et avec une si légère somme, distribuée de la sorte, on a la consolation de placer chaque année un grand nombre d'enfans dans le ciel.

» Ce fut l'année 1719 qu'on commença à établir cette œuvre de charité; et on conféra le baptême à cent trente-six enfans. Depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin du mois de décembre, on en baptisa cent quatorze; on en baptisa pareillement deux cent quarante-un en l'année 1721, et en cette année de 1722, je compte déjà deux cent soixante-sept enfans qui sont morts après avoir reçu le baptême: comme il y a encore deux mois pour arriver à la fin de l'année, j'espère que le nombre de ces prédestinés ira au delà de trois cents. Ce nombre des enfans régénérés dans les eaux du baptême, qui augmente chaque année, est une preuve assez sensible du soin que la divine Providence prend de ces pauvres orphelins.

» Un autre trait de cette même Providence ne vous touchera pas moins: lorsqu'on tourna ses vues du côté de cet hôpital, on crut que le moyen d'y réussir étoit de s'adresser au mandarin qui en avoit l'administration. On le visita; on lui fit des présens, on lui proposa le dessein qu'on avoit. Il parut l'approuver; il promit tout ce qu'on voulut, et ne tint rien de ce qu'il avoit promis. Nous commencions déjà à perdre toute espérance, lorsqu'une prompte mort enleva tout à coup le mandarin. Nous jugeâmes à propos de prendre d'autres mesures, et, au lieu de nous adresser à son successeur, nous fîmes parler aux directeurs de l'hôpital. Nous convînmes avec eux d'une somme que nous leur donnerions chaque année, moyennant quoi l'entrée dans l'hôpital nous a été libre.

Une difficulté se présente d'abord à l'esprit, sur laquelle je dois vous donner quelque éclaircissement. Quoiqu'on ne baptise à l'hôpital que les enfans moribonds, il est vraisemblable que tous ces enfans ne meurent pas après le baptême reçu, et qu'il y en a quelques-uns qui échappent à la mort. En ce cas-là, que deviennent-ils? S'ils passent entre les mains des infidèles, la grâce du baptême leur est inutile: marqués du sang de l'Agneau, il est difficile qu'ils profitent de ce bienfait, puisqu'apparemment ils n'en connoîtront jamais le prix.

Cet inconvénient est grand, je l'avoue; mais il n'est pas sans remède. Le catéchiste et moi nous avons une liste exacte des enfans baptisés et de ceux qui meurent après le baptême: on examine de temps en temps cette liste, et s'il y a quelques-uns de ces enfans qui reviennent de leur maladie, les économes, qui ont pareillement leurs noms, sont avertis de ne les pas donner aux infidèles qui viendroient les demander. Nous avons soin de les retirer de l'hôpital et de les placer chez des chrétiens: ce sont de nouveaux frais qu'il faut faire; mais ils sont indispensables. Par là on met le salut de ces enfans en sûreté, et l'œuvre de Dieu se fait sans inquiétude et sans scrupule.

Les enfans exposés qu'on nous apporte ne sont pas à beaucoup près en si grand nombre: cependant la dépense qu'on est obligé de faire pour leur entretien est incomparablement plus grande. Je baptisai, l'année dernière, dans notre église, quarante-cinq de ces enfans, qui moururent peu de jours après la grâce qu'ils venoient de recevoir. J'en ai baptisé cette année trente en dix mois. Au commencement, nous n'en baptisions guère que cinq ou six par an; mais j'ai lieu de croire que désormais le nombre montera tous les ans à soixante et davantage.

Si j'avois des fonds suffisans, j'entretiendrois des catéchistes, comme on fait à Pékin, et je

les enverrois dans tous les quartiers de la ville où l'on a accoutumé d'exposer les enfans. Je pourrois même, avec une somme assez modique, procurer le baptême aux enfans des infidèles qui sont sur le point d'expirer. Ce sont là les seules occasions où ma pauvreté me fait une véritable peine.

» Dès qu'on apporte un enfant, on le baptise et on lui cherche une nourrice. On ne donne que vingt-cinq sous par mois à chaque nourrice : outre cela il faut fournir le linge, et les remèdes quand ils sont malades. Au commencement c'étoit une affaire que de chercher des nourrices : maintenant j'en trouve plus que je n'en veux. De même, il falloit autrefois envoyer chercher les enfans dans les endroits où on les expose ; au lieu qu'à présent les infidèles nous les apportent eux-mêmes, parce qu'ils voient que leur peine est payée. Cela n'empêche pas que plusieurs n'échappent à notre vigilance. Rien de plus ordinaire que de les voir flotter sur la rivière ou entraînés par le courant. Les uns sont secourus, les autres sont abandonnés. Il y a quelques mois que je fus témoin d'une chose en ce genre assez singulière. On portoit un enfant qui étoit encore en vie pour l'enterrer : un chrétien, qui s'en aperçut, demanda l'enfant, et promit de le nourrir : on n'eut pas de peine à le lui livrer : il l'apporte aussitôt à l'église ; on le baptise, et au bout de deux jours il meurt.

» Ce n'est pas assez de placer ces enfans et de leur procurer des nourrices, il faut de temps en temps les visiter, et surtout s'assurer de la probité et de la bonne foi de ceux à qui on en confie le soin. Faute de cette précaution, on s'expose quelquefois à de fâcheux inconvéniens.

» Quand un enfant se porte bien, et qu'il y a lieu d'espérer qu'il vivra, je m'en délivre le plus tôt qu'il m'est possible, soit en le donnant à quelqu'un qui veut bien s'en charger, soit en l'engageant par quelque gratification à le prendre. Mais ce n'est qu'aux chrétiens que je les confie, et par là je suis moralement sûr que, lorsqu'il croîtra en âge, il sera élevé dans les principes de notre sainte religion.

» Je ne vous marque point ce qu'il en coûte par an pour l'entretien des enfans qu'on nous apporte, et il ne seroit pas aisé de le faire : cela dépend de leur nombre, et de certains frais qui surviennent de jour à autre, auxquels on ne s'attend pas. Mais comment fournir à ces frais ? me direz-vous. Ah ! mon cher Père, qu'il est difficile qu'en ces occasions un missionnaire ne donne pas une partie de son nécessaire ! d'ailleurs, quelques personnes pieuses qui cherchent à s'attirer des protecteurs dans le ciel, procurent par leurs libéralités à ces petits innocens l'application du sang de l'adorable Rédempteur, et vous m'avouerez que leurs aumônes ne sauroient être plus sûrement employées.

» Comme je mets toute ma confiance en la divine Providence, je ne refuse aucun des enfans qu'on m'apporte, et actuellement j'en ai dix-huit que je fais nourrir. Ce qu'il y a de consolant dans une occupation si sainte, c'est que l'on pratique en même temps les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, et que la charité qui s'exerce à l'égard de ces infortunées victimes de la cruauté de leurs parens, regarde directement la personne du Fils de Dieu, ainsi qu'il nous l'assure lui-même, en nous disant : « Toutes les fois que vous avez » fait ces choses à l'un de mes frères que voilà, » vous me les avez faites à moi-même. » *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis, mihi fecistis.* »

Ici, Monseigneur, finit la lettre du père du Baudory. Comme je suis nouveau venu à la Chine, je n'ai encore rien fait dont je puisse vous rendre compte. J'y supplée par ce petit détail que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je me flatte que Votre Grandeur voudra bien l'agréer ; du moins je tâcherai par là de lui persuader que je porte jusqu'à l'extrémité du monde le souvenir et la reconnoissance des bontés dont elle m'a honoré, et de l'assurer que je ne cesserai jamais d'être, avec le plus profond respect, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

En leur envoyant une traduction qu'il a faite en langue tartare de quelques-uns de leurs ouvrages, par ordre de l'empereur de la Chine; et adressée à M. de Fontenelle, de l'Académie françoise, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Explications sur les langues tartare et chinoise.

A Pékin, le 1er mai 1723.

Messieurs,

Vous serez peut-être surpris que je vous envoie de si loin un traité d'anatomie, un corps de médecine, et des questions de physique écrites en une langue qui, sans doute, vous est inconnue; mais votre surprise cessera quand vous verrez que ce sont vos propres ouvrages que je vous envoie habillés à la tartare. Oui, Messieurs, ce sont vos pensées et vos ingénieuses découvertes, dignes fruits de cette continuelle application, à laquelle les sciences doivent ce haut point de perfection où nous les voyons; ce sont, dis-je, ces découvertes qui ont réveillé chez tant de peuples le goût d'une étude également utile et agréable. Ils ont su profiter de vos premiers soins par les traductions qu'ils ont faites de vos ouvrages; mais comme ils se multiplioient tous les ans, plusieurs ont mieux aimé apprendre la langue françoise, pour puiser eux-mêmes dans la source, que d'attendre qu'une main laborieuse, mais toujours trop lente, leur ouvrît l'entrée de vos trésors.

L'empereur de la Chine, si célèbre, même en Europe, par l'amour qu'il avoit pour les sciences, et si avide des connoissances étrangères, n'a pas cru être obligé d'apprendre notre langue pour en profiter; il a jugé que le plus court et le plus aisé pour lui étoit de me donner le soin de rendre en sa langue naturelle, et en détail, les différentes découvertes dont je ne lui avois parlé que dans la conversation, et assez légèrement.

Ce prince, qui mourut le 20 décembre 1722, étoit un de ces hommes extraordinaires qu'on ne trouve qu'une fois dans plusieurs siècles: il ne donnoit nulles bornes à ses connoissances, et de tous les princes d'Asie, il n'y en a aucun qui ait jamais eu tant de goût que lui pour les sciences et les arts. C'étoit lui faire sa cour que de lui communiquer de nouvelles découvertes, surtout celles qui venoient d'Europe; et comme il ne s'en est fait nulle part en aussi grand nombre que dans votre illustre académie, c'est aussi d'elle que les missionnaires jésuites ont le plus souvent entretenu ce grand monarque.

Quand j'arrivai ici, il y a vingt-cinq ans, on lui avoit déjà inspiré une grande estime de l'astronomie et de la géométrie perfectionnée par vos soins; on lui avoit même présenté plusieurs beaux instrumens, grands et petits, faits sous votre direction, dont on lui avoit enseigné l'usage. Vos observations sur la physique ne furent pas oubliées. Pour ce qui est de l'anatomie et des maladies du corps humain, elles n'avoient encore été qu'entamées.

Ce grand prince, qui possédoit déjà les livres de médecine chinoise, comprit bien que cette connoissance étoit imparfaite, si l'on n'y joignoit la connoissance de l'anatomie pour diriger le médecin dans ses ordonnances, et conduire la main du chirurgien dans ses opérations; c'est pourquoi il m'ordonna de traduire en langue tartare une anatomie complète et un corps de médecine. Au reste, quand je dis qu'il me demanda cette traduction en langue tartare, je parle de la langue des Mantcheoux, qui règnent à la Chine depuis quatre-vingts ans, et qui s'appellent *Tartares orientaux*. Je ne parle nullement de la langue des Mongols, qu'on nomme *Tartares occidentaux*, et qui sont presque tributaires de l'empereur. Ces deux langues sont très-différentes entre elles.

L'empereur voulut d'abord avoir une idée de tout l'ouvrage; et ensuite il souhaita que je distribuasse le tout par parties ou par leçons; c'est-à-dire que quand on avoit mis au net environ dix pages, il falloit les lui porter. Il s'engagea à corriger lui-même, s'il étoit nécessaire, les mots et le style, sans toucher au fond de la doctrine; et c'est ce qu'il a fait constamment jusqu'à la fin de l'ouvrage. Ce sage prince prévint une difficulté qui regardoit l'exécution. « Je vois bien, me dit-il, qu'il y aura à traiter des matières peu honnêtes, et qu'étant religieux, vous pourriez les omettre, ou n'en parler qu'en termes impropres, et dès lors inutiles; c'est pour cela que je vous ai associé deux médecins habiles qui traiteront les matières que vous trouverez être moins

convenables à votre profession; car je prétends, ajouta-t-il, que l'on n'omette rien; outre que nous ne manquons pas d'expressions modestes, c'est que le public doit retirer un grand avantage de ce livre, et qu'il doit contribuer à sauver, ou du moins à prolonger la vie; ce n'est pas un livre à être montré aux jeunes gens : ainsi les figures ne doivent être vues que de ceux qui partageront avec vous le travail. Je trouve, continua-t-il, un défaut dans vos livres qu'il faut éviter, c'est qu'ils placent les figures à la fin des chapitres, et quelquefois même à la fin du livre; d'ailleurs elles me paroissent fort mal gravées et peu exactes (l'empereur parloit de quelques figures gravées en Allemagne, qui lui étoient venues par la Moscovie). Je veux voir à chaque leçon la figure peinte, qui exprime les principes qu'on y enseigne, et s'il en faut encore parler dans la suite, il n'y aura qu'à renouveler la même figure. »

Tels furent, messieurs, les ordres que l'empereur me donna; il ne s'agissoit plus que de les exécuter. Sur quoi vous me demanderez peut-être si j'étois en état de le faire, ou si la langue tartare des Mantcheoux fournit assez de mots pour s'expliquer clairement sur des matières d'anatomie et de médecine.

Je vous répondrai d'abord, que ce qui persuada l'empereur que j'étois capable de la commission dont il me chargeoit, c'est que depuis environ dix ans j'ai fait, par son ordre, quantité de traductions de la langue tartare en langue européenne, et que pareillement j'en ai fait des langues françoise, latine, portugaise et italienne, en langue tartare. Pour bien traduire une langue, il faut s'y être exercé de longue main : avec la simple théorie et la connoissance de la langue, on n'est guère sûr de réussir; et parce que chaque langue a ses détours et ses délicatesses, il ne me manquoit que quelque tartare aussi habile à tenir le pinceau, que l'est M. de Fontenelle à tenir la plume de votre académie.

Pour suppléer à ce défaut, tout ce que put faire l'empereur, fut de tirer de son tribunal trois mandarins des plus habiles, deux écrivains dont la main étoit excellente, deux peintres capables de tracer les figures, des tireurs de lignes, des cartonniers, etc. Voilà bien de l'équipage : je sais, messieurs, qu'il ne vous en a pas tant fallu pour composer ce que je n'ai fait que traduire; mais chaque pays a ses modes, et dans cette cour on ne fait rien à petit bruit. Au reste, je n'ai pas cru devoir m'assujettir en esclave à une traduction purement littérale. Notre langue eût perdu beaucoup de sa beauté si j'en eusse rendu servilement les expressions, les tours et les arrangemens. L'empereur en eût été dégoûté dès les premières feuilles, et il n'auroit pas eu la patience d'attendre cinq années entières la fin de cet ouvrage; car il a duré autant de temps, pour les raisons que je rapporterai plus bas.

Mais y a-t-il suffisamment des termes en la langue tartare pour faire de semblables traductions? Je réponds qu'il y en a assez, et même de reste. La principale raison qui fait naître ce doute vient, ce me semble, de cette prévention dans laquelle sont presque toutes les nations, que leur langue est la plus belle et la plus abondante qui soit au monde. Cette idée croît à mesure du peu de rapport qu'elle a avec d'autres langues. C'est une erreur dont j'ai eu bien de la peine à guérir le fils aîné de l'empereur, qui est homme de lettres. Vous en jugerez par l'entretien que j'eus avec lui, lorsque nous étions à la suite de l'empereur, en Tartarie. Il avoit pour lors trente-cinq ans. Il s'étoit persuadé qu'on ne pouvoit bien rendre le sens de sa langue naturelle, et encore moins la majesté de son style, en aucune de ces langues barbares (ainsi appeloit-il nos langues d'Europe, faute de les connoître), et pour s'en convaincre, sans que je m'en aperçusse, il me fit appeler un jour dans sa tente, et me dit qu'il avoit à écrire au père Suarès, jésuite portugais, pour lui recommander une affaire importante; « mais, m'ajouta-t-il, comme il n'entend point le tartare, je vous dicterai ce que j'ai à lui mander, et vous le traduirez en latin, qui est, comme vous me l'avez dit, une langue commune en Europe à tous les gens de lettres. » Rien de plus facile, lui répondis-je en prenant la plume, car le papier était déjà préparé sur la table. Le prince commença d'abord une longue période qu'il n'acheva pas tout à fait, et me dit de traduire. Je le priai de dire tout de suite ce qu'il vouloit mander, après quoi je le mettrois en latin. Il le fit en souriant, comme s'il eût cru que je cherchois à éviter la difficulté. La traduction fut bientôt faite. Je lui demandai quelle suscription il vouloit que

je misse à la lettre : « Mettez celle-ci, me répondit-il : Paroles du fils aîné de l'empereur à Soulin » (c'est le nom chinois du père Suarès). Je le fis, et lui présentai la lettre, affectant de ne la pas relire. « Que sais-je, me dit-il, ce que vous avez écrit ? Est-ce ma pensée ? est-ce la vôtre ? N'avez-vous rien oublié, changé ou ajouté ? N'est-ce pas quelque pièce que la mémoire vous a fournie ? Car j'ai remarqué qu'en écrivant vous n'avez fait aucune rature, et que vous ne transcrivez pas, comme nous faisons, nous autres. — Une si petite lettre, lui dis-je, ne demande pas qu'on se donne tant de peine ; la première main suffit quand on sait la langue. — Bon, me dit-il, vous voulez me prouver que vous savez le latin, et moi je veux m'assurer que votre traduction est fidèle. Dites-moi donc en chinois ce que je vous ai dicté en tartare, et que vous dites avoir mis en latin. Je le fis aussitôt, et il en fut surpris. — Cela n'est pas mal, ajouta-t-il, et si la réponse qui viendra est conforme à ce que vous venez de dire, je serai un peu détrompé ; mais il faut que le Père me réponde en chinois ; car s'il répondoit en une langue européenne, vous pourriez me donner une réponse de votre façon. Je l'assurai qu'il seroit obéi, et que la réponse seroit conforme à sa lettre.

« Je vous avoue, répliqua le prince, que je vous ai fait appeler, plutôt dans le dessein d'éprouver ce que vous saviez faire, que par le besoin que j'eusse d'écrire à Pékin. Quand je considère vos livres d'Europe, je trouve que la couverture en est bien travaillée, et que les figures en sont bien gravées ; mais les caractères me déplaisent fort : ils sont petits et en petit nombre, mal distingués les uns des autres, et font une espèce de chaîne dont les anneaux seroient un peu tortillés : ou plutôt ils sont semblables aux vestiges que les mouches laissent sur les tables de vernis couvertes de poussière. Comment peut-on avec cela exprimer tant de pensées et d'actions différentes, tant de choses mortes et vivantes ? Au contraire, nos caractères et même ceux des Chinois sont beaux, nets, bien distingués. Ils sont en grand nombre, et l'on peut choisir ; ils se présentent bien au lecteur, et réjouissent la vue. Enfin notre langue est ferme et majestueuse ; les mots frappent agréablement l'oreille ; au lieu que quand vous parlez les uns avec les autres, je n'entends qu'un gazouillement perpétuel assez semblable au jargon de la province de Fo-kien. »

Ce prince ne trouve pas mauvais qu'on le contredise, chose rare parmi les personnes de son rang ; ainsi je saisis l'occasion qu'il me présentoit de défendre nos langues européennes : je commençai cependant, selon la coutume du pays, par avouer qu'il avoit raison ; ce mot plaît aux princes orientaux, ils le savourent avec plaisir, et les dispose à écouter les raisons par lesquelles on leur prouve insensiblement qu'ils ont tort. Je ne doute pas que ces ménagemens ne soient pareillement en usage dans les cours d'occident, car il me semble que partout c'est un mauvais métier que celui de disputer avec les princes.

J'accordai donc au prince que la langue tartare étoit assez majestueuse ; qu'elle étoit propre à décrire les hauts faits de guerre, à louer les grands, à faire des pièces sérieuses, à composer l'histoire ; qu'elle ne manquoit pas de termes et d'expressions pour toutes les choses dont leurs ancêtres avoient eu connoissance ; mais qu'aussi on devoit prendre garde de ne pas trop se prévenir en faveur de sa langue. « Vous préférez votre langue, lui ajoutai-je, à celle des Chinois, et je crois que vous avez raison ; mais les Chinois de leur côté, qui savent les deux langues, n'en conviennent pas ; et effectivement on ne peut nier qu'il n'y ait des défauts dans la langue tartare. » Ces dernières paroles, avancées par un étranger, le surprirent ; mais sans lui donner le temps de m'interrompre, je lui fis un petit détail de ce que j'y avois remarqué de défectueux.

« Vous convenez, lui dis-je, que les Chinois, avec tant de milliers de caractères, ne peuvent exprimer les sons, les paroles, les termes de votre langue sans les défigurer, de manière qu'un mot tartare n'est plus reconnoissable ni intelligible dès qu'il est écrit en chinois ; et de là vous concluez, avec raison, que vos lettres sont meilleures que les lettres chinoises, quoiqu'en plus petit nombre, parce qu'elles expriment fort bien les mots chinois. Mais la même raison devroit vous faire convenir que les caractères d'Europe valent mieux que les caractères tartares, quoiqu'en plus petit nombre, puisque par leur moyen nous pouvons exprimer aisément les mots tartares et chinois, et beaucoup d'autres encore que vous ne sauriez bien écrire.

» Le raisonnement que vous faites, ajoutai-je, sur la beauté des caractères, prouve peu ou rien du tout. Ceux qui ont inventé les caractères européens n'ont pas prétendu faire des peintures propres à réjouir la vue; ils ont voulu seulement faire des signes pour représenter leurs pensées et exprimer tous les sons que la bouche peut former; et c'est le dessein qu'ont eu toutes les nations, lorsqu'elles ont inventé l'écriture. Or, plus ces signes sont simples et leur nombre petit, pourvu qu'il suffise, plus sont-ils admirables et aisés à apprendre; l'abondance en ce point est un défaut, et c'est par là que la langue chinoise est plus pauvre que la vôtre, et que la vôtre l'est plus que les langues d'Europe. — Je ne conviens pas, dit le prince, que nous ne puissions avec les caractères tartares écrire les mots des langues étrangères. N'écrivons-nous pas la langue mongole, la coréenne, la chinoise, celle du Thibet? etc. — Ce n'est pas assez, lui répondis-je, il faudroit encore écrire la nôtre. Essayez, par exemple, si vous pourrez écrire ces mots: *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand*. » Il ne le put, parce que dans la langue tartare on ne peut joindre deux consonnes de suite; il faut placer entre deux une voyelle, et écrire *perendre*, *pelatine*, *feriand*, *geriffon*, etc.

Je lui fis remarquer ensuite que l'alphabet tartare, quoiqu'en beaucoup de choses semblable au nôtre, ne laissoit pas d'être fort défectueux. « Il vous manque, lui dis-je, deux lettres initiales, le B et le D; vous ne pouvez commencer aucun mot par ces lettres, et vous leur substituez le P et le T. Par exemple, au lieu d'écrire *Bestia*, *Deus*, vous écrivez *Pestia*, *Teus*. De là vient qu'il y a une infinité de sons européens que vous ne pouvez écrire, quoique vous puissiez les prononcer; d'où je conclus que notre alphabet l'emporte sur le vôtre. D'ailleurs vous prononcez et écrivez la voyelle *é* toujours ouverte; vous ne prononcez l'*e* muet qu'à la fin de quelques mots qui finissent par *n*, mais vous n'avez aucun signe qui le fasse connoître. Je sais que ces défauts se trouvent dans la langue chinoise, et que, comme vous avez la lettre *r* qu'ils n'ont pas, votre langue est au-dessus de la leur quand il s'agit d'exprimer les noms étrangers. »

Le prince ne goûtoit pas trop ce discours; il me dit cependant de continuer mes remarques: je passai donc de l'alphabet à la langue tartare en général; je dis qu'elle n'étoit pas commode pour le style concis et coupé, que plusieurs mots étoient trop longs, et que je croyois que c'étoit une des raisons qui la rendoient inutile pour la poésie; que je n'avois pas vu de docteurs faire des vers, ni même traduire autrement qu'en prose les vers chinois. « C'est sans doute, ajoutai-je, parce que la rime et la césure, si faciles en chinois, ne sont pas praticables dans votre langue. Vous faites souvent et bien des vers chinois, que vous écrivez sur les éventails, ou que vous donnez à vos amis. Oserois-je vous demander si vous en avez fait en tartare? — Je ne l'ai pas tenté, dit le prince, et je ne sache pas qu'on ait fait sur cela des règles; mais qui vous a dit qu'il y avoit au monde des poëtes et des vers? Avouez que ce n'est qu'à la Chine que vous l'avez appris? — Cela est si peu vrai, lui dis-je, que j'étois prévenu qu'on ne pouvoit faire des vers dans une langue qui n'a que des monosyllabes. Je me trompois de même que vous vous trompez. Je vais vous réciter des vers en deux langues, et quoique vous ne puissiez en comprendre le sens, vous remarquerez aisément la césure et la rime. »

Cette expérience faite, j'ajoutai qu'il y avoit peu de transitions dans la langue tartare, qu'elles étoient très-fines et difficiles à attraper; que c'étoit l'écueil où échouoient les plus habiles gens; qu'on en voyoit quelquefois demeurer assez longtemps le pinceau en l'air, pour passer d'une phrase à l'autre, et qu'après avoir rêvé, ils étoient obligés d'effacer ce qu'ils avoient écrit; que quand on leur en demandoit la raison, ils n'en apportoient point d'autres que celles-ci: « Cela sonne mal, cela est dur, cela ne se peut dire, il faut une autre liaison, etc. »

Le prince ne put nier que cet inconvénient ne se trouvât dans sa langue; mais il me dit que cette difficulté ne se rencontroit pas dans le discours, et qu'on parloit sans hésiter. « Il seroit bien étrange, lui répliquai-je, qu'un homme qui raconte un fait ou une histoire, après trois ou quatre périodes, s'arrêtât la bouche ouverte, sans pouvoir continuer son discours; on le croiroit frappé d'une apoplexie subite. Mais remarquez que ceux qui ne possèdent pas la langue dans sa perfection comme vous, traînent d'ordinaire les finales et ajoutent le mot *yala* qui ne signifie rien; si dans un entretien ils ne répètent que deux ou trois

fois ce mot inutile, ils croient qu'on doit leur en tenir compte. Je vois que ceux mêmes qui viennent récemment du fond de la Tartarie, l'emploient aussi fréquemment que les autres; ce qui prouve qu'en effet les transitions sont en petit nombre; et parce que dans la composition un peu élégante on n'ose risquer le mot yala, surtout depuis que l'empereur votre père l'a décrié en évitant de s'en servir, les auteurs se trouvent fort à l'étroit quand il sagit de passer d'une matière à l'autre. »

Le prince me répliqua en souriant, que la partie n'étoit pas égale entre nous deux, parce que j'étois dans son pays, et que lui n'étoit jamais allé en Europe. « Si j'y avois fait un voyage, dit-il agréablement, j'en serois revenu chargé de tous les défauts de votre langue, et j'aurois de quoi vous confondre.— Vous n'auriez pas été aussi chargé que vous le pensez, lui répondis-je; on y a soin du langage, il n'est pas abandonné au caprice du public; il y a, de même que pour les sciences et les beaux-arts, un tribunal établi pour réformer et perfectionner la langue. — Arrêtez là, dit le prince, je vous tiens; car s'il y a des réformateurs pour votre langue, elle doit avoir des défauts, et beaucoup; on n'établit pas un tribunal pour une bagatelle. — Je me suis mal expliqué, lui dis-je, on ne l'a pas tant établi pour réformer notre langue que pour la contenir dans ses limites; en cela elle ressemble à vos grands fleuves, quoiqu'ils roulent majestueusement leurs eaux, vous ne laissez pas de commettre des officiers pour y veiller, de peur qu'ils ne débordent ou ne s'enflent par le mélange des eaux étrangères, et ne deviennent moins pures et moins utiles.

» — Mais, poursuivit le prince, votre langue n'a-t-elle rien emprunté des autres? Ne s'y est-il point introduit des termes et des expressions des royaumes voisins? S'est-elle toujours conservée dans la pureté de son origine? »

Je lui répondis qu'au commencement les différens royaumes de l'Europe étant gouvernés par un même prince, le commerce réciproque des différentes nations avoit introduit des mots communs, surtout dans les sciences et les arts, selon le langage des nations qui les avoient inventés les premières. Ces paroles furent un sujet de triomphe pour le régulo; il s'écria qu'il avoit l'avantage. « Nous n'avons pris, dit-il, que fort peu de mots des Mongols, et encore moins des Chinois; encore les avons-nous dépaysés en leur donnant une terminaison tartare. Mais vous autres, vous vous êtes enrichis des dépouilles de vos voisins. Vous avez bonne grâce après cela de venir chicaner la langue tartare sur des bagatelles. »

Je ne crois pas, messieurs, devoir vous fatiguer par un plus long récit de ce dialogue, ni m'étendre sur la manière dont il fallut mettre au fait ce prince sur la différence des langues vivantes et des langues mortes, car il n'avoit jamais ouï parler de ces dernières; il suffit de vous dire que notre dispute dura jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse que lui fit le père Suarès; il en fut content, et commença à avoir meilleure opinion des langues d'Europe, c'est-à-dire qu'il les plaça immédiatement au-dessous de la sienne; encore vouloit-il mettre la chinoise entre deux; mais je protestai fortement contre cette injustice, alléguant la multitude des équivoques qui se trouvent dans la langue chinoise. « Eh bien, je vous l'abandonne, dit-il en riant; les Chinois, qui n'aiment pas à être contredits sur cet article, sauront bien se défendre. »

Tout ce que je viens de dire prouve la prévention générale où sont tous les peuples; chacun pense bien de soi, de son pays, de sa langue, de son mérite. Encore s'ils en demeuroient là; mais de plus, ils se persuadent que les autres nations n'ont pas les mêmes avantages, et sans façon ils se donnent mutuellement le nom de barbares; c'est qu'aux uns et aux autres il en coûteroit trop de voyages et d'étude pour se mettre en état de se rendre plus de justice.

Il n'est pas nécessaire, messieurs, de vous donner ici les règles de la langue tartare, car je ne m'imagine pas qu'aucun de vous soit tenté de l'apprendre. Je vous en rapporterai seulement quelques singularités qui peut-être ne vous déplairont pas.

La langue tartare comparée avec la langue françoise a cela de particulier, que si, par exemple, l'on use du verbe *faire,* il faut le changer presque autant de fois que change le substantif qui suit ce verbe. Nous disons *faire une maison, faire un ouvrage*, des *vers, faire un tableau*, *une statue*, *faire un personnage*, *faire le modeste, faire croire*, etc. Cela est commode et charge moins la mémoire; mais c'est ce que les Tartares ne peuvent souffrir.

Ils ont des verbes différens autant de fois que les substantifs régis par le verbe *faire* sont différens entre eux. Quand on y manque dans le discours familier, on le pardonne; mais on ne le passe jamais dans la composition, ni même dans les écritures ordinaires.

Le retour du même mot dans deux lignes voisines ne leur est pas plus supportable; il forme par rapport à eux une monotonie qui leur choque l'oreille. C'est pour cette raison qu'ils se mettent à rire lorsqu'on leur lit un de nos livres; parce qu'on entend très-souvent *que, qu'ils, qu'eux, quand, qu'on, quoi, quelquefois*, etc. La fréquente répétition de ces pronoms leur déplaît infiniment. On a beau leur dire que c'est le génie de notre langue, ils ne peuvent s'y accoutumer. Les Tartares s'en passent et n'en ont nul besoin; le seul arrangement des termes y supplée, sans qu'il y ait jamais ni obscurité, ni équivoque; aussi n'ont-ils point de jeux de mots ni de fades allusions.

Une autre singularité de la langue tartare, est la quantité de termes qu'elle a pour abréger; elle n'a pas besoin de ces périphrases ni de ces circonlocutions qui suspendent le discours et qui le glacent : des mots assez courts expriment nettement ce que, sans leur secours, on ne pourroit dire que par un long circuit de paroles; c'est ce qui se voit aisément quand il s'agit de parler des animaux domestiques ou sauvages, volatiles ou aquatiques. Si l'on en veut faire une description exacte dans notre langue, à combien de périphrases ne faut-il point avoir recours par la disette des termes qui signifient ce qu'on veut dire! Il n'en est pas de même chez les Tartares, et un seul exemple vous le fera comprendre. Je choisis celui du chien, c'est celui de tous les animaux domestiques qui fournit le moins de termes dans leur langue, et ils en ont cependant beaucoup plus que nous. Outre les noms communs de grands et petits chiens, de mâtins, de lévriers, de bargrands et bets, etc., ils en ont qui marquent leur âge, leur poil, leurs qualités bonnes ou mauvaises. Voulez-vous dire qu'un chien a le poil des oreilles et de la queue fort long et bien fourni, le mot *tailha* suffit; qu'il a le museau long et gros, la queue de même, les oreilles grandes, les lèvres pendantes? le seul mot *yolo* dit tout cela. Que si ce chien s'accouple avec une chienne ordinaire, qui n'ait aucune de ces qualités, le petit qui en naîtra s'appelle *peseri*. Si quelque chien que ce soit, mâle ou femelle, a au-dessus des sourcils deux flocons de poil blond ou jaune, on n'a qu'à dire *tourbé;* s'il est marqué comme le léopard, c'est *couri;* s'il n'a que le museau marqueté, et le reste d'une couleur uniforme, c'est *palta;* s'il a le cou tout blanc, c'est *tchacou;* s'il a quelques poils au-dessus de la tête tombant en arrière, c'est *kalia;* s'il a une prunelle de l'œil moitié blanche et moitié bleue, c'est *tchikiri;* s'il a la taille basse, les jambes courtes, le corps épais, la tête levée, c'est *capari*, etc. *Indagon* est le nom générique du chien; *nieguen*, celui de la femelle. Leurs petits s'appellent *niaha* jusqu'à l'âge de sept mois, et de là juqu'à onze mois *nouquere :* à seize mois ils prennent le nom générique d'*indagon*. Il en est de même pour leurs bonnes et mauvaises qualités, un seul mot en explique deux ou trois.

Je serois infini si je voulois parler des autres animaux, des chevaux par exemple. Les Tartares, par une espèce de prédilection pour cet animal, qui leur est si utile, ont multiplié les mots en sa faveur, et ils en ont vingt fois plus pour lui que pour le chien : non-seulement ils ont des mots propres pour ses différentes couleurs, son âge, ses qualités; ils en ont encore pour les différens mouvemens qu'il se donne : si étant attaché il ne peut demeurer en repos; s'il se détache et court en toute liberté; s'il cherche compagnie; s'il est épouvanté de la chute du cavalier, ou de la rencontre subite d'une bête sauvage; s'il est monté, de combien de sortes de pas il marche, combien de secousses différentes il fait éprouver au cavalier. Pour tout cela et pour beaucoup d'autres choses, les Tartares ont des mots uniquement destinés à les exprimer.

Cette abondance est-elle bonne? est-elle mauvaise ou inutile? c'est à vous, messieurs, d'en décider : ce que je puis vous dire, c'est que si elle charge la mémoire de ceux qui l'apprennent, surtout dans un âge avancé, elle leur fait beaucoup d'honneur dans la conversation, et est absolument nécessaire dans la composition. Sans cette multiplicité de noms pour toutes les parties externes ou internes des animaux, je n'eusse jamais pu faire les huit volumes que j'ai l'honneur de vous présenter : j'ai trouvé sans peine les mots propres de toutes les parties qui peuvent se voir sans le se-

cours du microscope, que les Tartares n'avoient pas ; je dois aussi excepter celles qui ne paroissent que dans l'animal vivant, et qui disparoissent après sa mort : du reste leur langue ne manque d'aucun des termes nécessaires pour l'exacte description du corps humain, et c'est de quoi j'ai été surpris, car je ne vois pas de quels voisins ils en auroient pu emprunter. Ils ont à l'occident les Tartares Mongols, et dans les deux langues il n'y a guère que sept à huit mots semblables ; on ne peut dire même à qui ils appartiennent originairement. A l'orient se trouvent quelques petites nations jusqu'à la mer, qui vivent en sauvages, et dont ils n'entendent point la langue, non plus que de ceux qui sont au nord. Au midi ils ont les Coréens, dont la langue et les lettres, qui sont chinoises, ne ressemblent en rien à la langue et aux caractères des Tartares.

Après la conquête de l'empire de la Chine, les Tartares Mantcheoux craignirent que leur langue ne s'appauvrît ou ne se perdît tout à fait, plutôt par l'oubli des termes que par le mélange de la langue chinoise avec la leur, car ces deux langues sont inalliables. Les vieux Tartares mouroient peu à peu à la Chine, et leurs enfans apprenoient plus aisément la langue du pays conquis que celle de leurs pères, parce que les mères et les domestiques étoient presque tous Chinois. Pour parer à cet inconvénient, sous le premier empereur Chuntchi, qui ne régna que dix-huit ans et quelques mois, on commença à traduire les livres classiques de la Chine, et à faire des dictionnaires de mots rangés selon l'ordre alphabétique ; mais comme les explications et les caractères étoient en chinois, et que la langue chinoise ne pouvoit rendre les sons ni les mots de la langue tartare, ce travail fut assez inutile.

C'est pour cette raison que l'empereur Canghi, dès le commencement de son règne, érigea un tribunal de tout ce qu'il y avoit ici de plus habiles gens dans les deux langues tartare et chinoise. Il fit travailler les uns à la version de l'histoire et des livres classiques qui n'étoit pas achevée ; les autres aux traductions des pièces d'éloquence, et le plus grand nombre à composer un trésor de la langue tartare. Cet ouvrage s'exécuta avec une diligence extraordinaire. S'il survenoit quelque doute, on interrogeoit les vieillards des huit bannières tartares ; et s'il étoit nécessaire d'une plus grande recherche, on consultoit ceux qui arrivoient nouvellement du fond de leur pays ; on proposoit des récompenses à ceux qui déterroient quelques vieux mots, quelques anciennes expressions propres à être placées dans le trésor. On affectoit ensuite de s'en servir pour les apprendre à ceux qui les avoient oubliées, ou plutôt qui n'en avoient jamais eu de connoissance. Quand tous ces mots furent rassemblés, et qu'on crut qu'il n'y en manquoit que très-peu, qui se pourroient mettre dans un supplément, on les distribua par classes.

La première classe parle du ciel, la seconde du temps, la troisième de la terre, la quatrième de l'empereur, du gouvernement, des mandarins, des cérémonies, des coutumes, de la musique, des livres, de la guerre, de la chasse, de l'homme, des terres, des soies, des habits, des instrumens, du travail, des ouvriers, des barques, du boire, du manger, des grains, des herbes, des oiseaux, des animaux domestiques et sauvages, des poissons, des vers, etc. Chacune de ces classes est divisée en chapitres et en articles. Tous les mots ainsi rangés et écrits en lettres majuscules, on met sous chacun, en plus petit caractère, la définition, l'explication et l'usage du mot. Les explications sont nettes, élégantes, d'un style aisé, et c'est en les imitant qu'on apprend à bien écrire.

Comme ce livre est écrit en langue et en caractères tartares, il n'est d'aucune utilité pour les commençans, et ne peut servir qu'à ceux qui, sachant déjà la langue, veulent s'y perfectionner ou composer quelque ouvrage. Le dessein principal a été d'avoir une espèce d'assortiment de toute la langue, de sorte qu'elle ne puisse périr, tandis que le dictionnaire subsistera. On laisse aux descendans le soin d'y faire des additions, s'ils viennent à découvrir quelque chose nouvelle qui n'ait point de nom.

De tous les anatomistes que j'avois, soit latins, soit françois ou italiens, j'ai fait choix de M. Dionis, qui m'a paru le plus clair et le plus exact. J'ai suivi son ordre et sa méthode pour les explications ; mais pour les figures, je me suis attaché à celles de Bartolin, qui sont plus grandes et mieux gravées que les autres. Quand je vins à la circulation du sang dans le corps humain, je m'appliquai à la décrire et à imiter la netteté et la clarté de mon auteur ; mais je fus un peu plus diffus que lui, parce que

l'empereur manquoit des connoissances nécessaires pour comprendre aisément ce que j'avois à lui dire. Il me fallut donc faire une préface à cette leçon, qui lui fut portée par un eunuque de la chambre. Il la lut plusieurs fois, et dit que la théorie étoit admirable, le style net et clair, les expressions bien choisies. Il ajouta qu'il se souvenoit d'avoir vu dans les garde-meubles une statue de cuivre haute d'environ trois pieds, qui étoit couverte de veines et de lignes; il la fit tirer, afin que j'examinasse s'il y avoit quelque rapport avec ce que disoient nos livres. Cet ordre de l'empereur me fit plaisir, dans la persuasion où j'étois que les Chinois ayant toujours supposé la circulation du sang, je pourrois faire quelque découverte. On m'apporta donc la statue. Les lignes qui la couvroient étoient toutes parallèles entre elles, et presque toutes de même longueûr. Elles n'avoient nulle forme de veines ni d'artères, et ne répondoient pas même aux endroits où il y en a. Deux des plus habiles médecins du palais l'ayant considérée assez longtemps, furent de mon avis. Leur pensée fut que, par ces lignes, on avoit voulu indiquer les endroits où l'on doit enfoncer les aiguilles dans les sciatiques ou dans les douleurs podagriques. Ces aiguilles ne sont autre chose que de petites broches de fer que les femmes emploient à tricoter des bas : les Chinois les enfoncent entre les muscles, dans les parties charnues et même ailleurs, jusqu'à deux ou trois pouces de profondeur. Il est certain que les Chinois ont connu de tout temps la circulation du sang et de la lymphe; mais ils ne savent comment elle se fait, et leurs livres n'en disent pas plus que les médecins qui vivent aujourd'hui.

Je fis mon rapport à l'empereur, et il convint que les lignes de cette statue ne ressembloient en rien aux veines du corps et aux autres vaisseaux; il me dit que sous la dynastie précédente des Mim, on avoit fait l'ouverture d'un cadavre, mais qu'il ne croyoit pas qu'avant ce temps-là on en eût jamais fait. « J'avoue, m'ajouta-t-il, qu'on peut retirer de grands avantages de la dissection des criminels; surtout si, comme vous me le dites, elle se fait dans des lieux retirés, et seulement en présence des médecins et des chirurgiens. Il faut bien que ces malheureux qui ont fait tant de mal au public pendant leur vie, lui soient de quelque utilité après leur mort. »

Je n'eus garde de lui dire qu'en Europe un père faisoit quelquefois ouvrir le corps de son fils, et le fils celui du père. J'aurois eu beau lui en apporter les raisons, jamais l'empereur n'eût pu accorder cette conduite avec le respect du fils pour son père, et la tendresse du père pour son fils. Il y a des préventions qu'il est inutile, et même dangereux de combattre; celle-ci en est une, surtout à la Chine.

Je ne finirois point, messieurs, si je vous rapportois toutes les questions que me faisoit l'empereur à chaque leçon que je lui présentois; il suffit de vous dire qu'il m'interrogeoit sans cesse, et que souvent, passant d'une chose à l'autre, il me conduisoit bien loin de l'anatomie. Un jour entre autres, je ne sais à quelle occasion, il me parla des toiles d'araignées. Je ne manquai pas de lui faire part des découvertes de M. Bon, premier président de Montpellier, et de l'expérience que M. de Réaumur a faite par vos ordres, dont j'avois vu le détail dans le journal de Trévoux. Il m'ordonna de lui traduire cet endroit du journal, ce qui interrompit pour quelque temps les livres d'anatomie. L'empereur fut si charmé de cette lecture, qu'il envoya ma traduction à ses trois fils, avec ordre de lui en rendre compte dans trois jours. L'aîné des trois princes avoua que dans la multitude de livres qu'il avoit lus, il n'avoit rien vu qui approchât d'une recherche si exacte et si laborieuse, sur un sujet qui le méritoit si peu. « Il n'y a que des Européens, dit-il, qui puissent approfondir ainsi les choses, et mettre à profit jusqu'à des toiles d'araignées. Ils sont en cela plus habiles que nous, dit l'empereur, ils veulent ne rien ignorer de la nature. » Les deux autres princes ajoutèrent d'autres éloges : enfin je puis vous assurer que cette recherche fit honneur aux auteurs que je lui nommai, et augmenta l'idée que je lui avois donnée du corps célèbre qui a de tels membres.

Dans la suite ce prince me fit diverses questions sur la chimie et ses principes, sur l'action subite des poisons, et sur la lenteur ordinaire des remèdes. J'eus recours à M. Lemery, qui satisfit la curiosité de l'empereur sur le premier article. La physique me suffit pour le second. Ces différentes questions, qui se multiplioient, ont fourni la matière d'un tome séparé de ceux qui concernent l'anatomie, lesquels ne comportoient pas tant de matières disparates.

Si cette traduction que je vous envoie n'a

été achevée que dans l'espace de cinq ans, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, il faut l'attribuer aux voyages presque continuels de l'empereur, qui ne demeuroit guère chaque année que quinze jours à Pékin. J'ai toujours été à sa suite les dix-huit dernières années de sa vie; et comme entre Pékin et le lieu de la grande chasse il a fait bâtir plus de vingt maisons de plaisance, et qu'il s'arrêtoit près de trois mois à celle de Gè-ho pour éviter les chaleurs, je continuois mon ouvrage avec le même secours de gens et de livres que si j'eusse été à Pékin.

Au reste, cet ouvrage n'est point imprimé, et il y a de l'apparence qu'il ne le sera jamais : à la vérité l'empereur avoit d'abord dessein de me donner deux docteurs et deux médecins chinois, pour le mettre en leur langue et l'imprimer; mais ensuite il changea de sentiment. « Ce livre est singulier, dit-il, et ne doit pas être traité comme les livres ordinaires, ni abandonné à la discrétion des ignorans. » Il ordonna qu'on en écrivît trois exemplaires avec respect, c'est-à-dire en caractères semblables à ceux qui se gravent sur la pierre et sur le bois; que le premier exemplaire se conserveroit à Pékin, parmi les livres qui sont à son usage; que le second seroit à sa maison de plaisance, qui est à trois lieues de Pékin; et que le troisième resteroit à Ge-ho en Tartarie. Il en usa de la même manière par rapport à trois petits tomes chinois de sa façon; il ne les fit point imprimer comme d'autres de ses ouvrages, et il les fit enfermer dans une bibliothèque. Il en parloit souvent pour exciter la curiosité, et après quelques années, il permit aux curieux de les aller lire dans la bibliothèque, mais avec défense de les emporter ou de les transcrire.

On nomma plus de vingt personnes habiles, tant écrivains que correcteurs de livres, pour aider ceux que j'avois déjà. Quand je parle d'écrivains, ne vous imaginez pas de simples copistes; c'étoient tous des fils de mandarins, gens habiles qui cherchent à se faire connoître, pour être élevés aux grands emplois dans les tribunaux. Tous ensemble furent plus de huit mois à finir le premier exemplaire. Vous conviendrez qu'ils n'y mirent pas trop de temps, quand vous saurez la manière dont la chose s'exécute.

Quoique les Tartares n'aient qu'une sorte de caractères, il les écrivent cependant de quatre façons; la première est celle dont je viens de parler, qui demande beaucoup de temps. Un écrivain ne fait pas plus de vingt ou vingt-cinq lignes dans un jour, lorsqu'elles doivent paroître devant l'empereur. Si un coup de pinceau d'une main trop pesante forme le trait plus large ou plus grossier qu'il ne doit être; si par le défaut du papier il n'est pas net; si les mots sont pressés et inégaux, si on en a oublié un seul, dans tous ces cas et dans d'autres semblables, il faut recommencer. Il n'est pas permis d'user de renvoi, ni de suppléer à la marge; ce seroit manquer de respect au prince. Aussi ceux qui président à l'ouvrage ne reçoivent point la feuille où ils ont remarqué un seul défaut. Il n'est pas plus permis de recommencer une ligne par un demi-mot, qui n'aura pu être dans la ligne précédente : il faut tellement prendre ses précautions, et si bien mesurer son espace, que cet inconvénient n'arrive pas. C'est avec toutes ces difficultés que fut écrit le premier exemplaire : il n'en a guère moins coûté pour les autres.

La seconde façon d'écrire est fort belle et peu différente de la première, et cependant donne beaucoup moins de peine. Il n'est pas nécessaire de former à traits doubles les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qu'on a fait, ou parce que le trait est plus maigre dans un endroit que dans un autre, ou parce qu'il est un peu baveux. C'est de cette sorte de caractères que sont écrits les livres que je vous envoie; quoiqu'ils ne soient pas tous d'une même main, ils sont sans faute et sans rature.

La troisième façon d'écrire est plus différente de la seconde que celle-ci ne l'est de la première; c'est l'écriture courante : elle va vite, et l'on a bientôt rempli la page et le revers; comme le pinceau retient mieux la liqueur que nos plumes, on perd peu de temps à l'imbiber d'encre; et quand on dicte à l'écrivain, on voit son pinceau courir sur le papier d'un mouvement très-rapide, et sans qu'il s'arrête le moindre instant. C'est le caractère le plus d'usage pour écrire les registres des tribunaux, les procès et les autres choses ordinaires. Ces trois manières d'écrire sont également lisibles, mais moins belles les unes que les autres.

La quatrième façon est la plus grossière de toutes, mais c'est aussi la plus abrégée et la

plus commode pour ceux qui composent, ou qui font la minute ou l'extrait d'un livre. Pour mieux entendre ce que j'ai l'honneur de vous dire, jetez les yeux sur un des livres que je vous envoie, vous verrez que dans l'écriture tartare, il y a toujours un maître trait qui tombe perpendiculairement de la tête du mot jusqu'à la fin, et qu'à gauche de ce trait, on ajoute comme les dents d'une scie, qui font les voyelles *a e i o*, distinguées l'une de l'autre par des points qui se mettent à la droite de cette perpendiculaire. Si l'on met un point à l'opposite d'une dent, c'est la voyelle *e;* si on l'omet, c'est la voyelle *a;* si l'on met un point à gauche du mot près de la dent, ce point pour lors tient lieu de la lettre *n*, et il faut lire *ne;* s'il y avoit un point opposé à droite, il faudroit lire *na*. De plus, si à la droite du mot, au lieu d'un point, on voit un *o*, c'est signe que la voyelle est aspirée, et il faut lire *ha he*, en l'aspirant, comme il se pratique dans la langue espagnole.

Or, un homme qui veut s'exprimer poliment en tartare ne trouve pas d'abord les mots qu'il cherche : il rêve, il se frotte le front, il s'échauffe l'imagination, et quand une fois il s'est mis en humeur, il voudroit répandre sa pensée sur le papier, sans presque l'écrire. Il forme donc la tête du caractère et tire la perpendiculaire jusqu'en bas ; c'est beaucoup s'il met un ou deux points; il continue de même jusqu'à ce qu'il ait exprimé sa pensée. Si une autre la suit de près, il ne se donne pas le temps de relire, il continue ses lignes jusqu'à ce qu'il arrive à une transition difficile : alors il s'arrête tout court ; il relit ses perpendiculaires, et y ajoute quelques traits dans les endroits où un autre que lui ne pourroit deviner ce qu'il a écrit. Si en relisant il voit qu'il ait omis un mot, il l'ajoute à côté, en faisant un signe à l'endroit où il devoit être placé ; s'il y en a un de trop, ou s'il est mal placé, il ne l'efface pas, il l'enveloppe d'un trait ovale. Enfin, si on lui fait remarquer, ou s'il juge lui-même que le mot est bon, il ajoute à côté deux *oo*. Ce signe le fait revivre, et avertit le lecteur de cette résurrection.

Ceux qui travailloient avec moi se servoient de cette quatrième façon d'écrire ; elle ne laisse pas d'être lisible quand on est au fait de la matière qui se traite, et qu'on a quelque habitude de la langue. Voici comment on s'y prenoit : celui qui tenoit le pinceau jetoit sur le papier ce que je dictois en tartare, sans y chercher que la vérité et l'exactitude ; après quoi c'étoit à lui à travailler et à composer l'ouvrage ; et quoique pendant ce temps-là les autres s'entretinssent ensemble, son travail n'étoit nullement interrompu, il n'entendoit même rien de ce qui se disoit. On est accoutumé ici, dès la jeunesse, à cette application. Il composoit donc tranquillement au milieu du bruit, et cherchoit des expressions dignes de la réputation qu'il s'étoit acquise par d'autres ouvrages. Quand il étoit content, il m'apportoit sa feuille : si je trouvois que le choix des plus beaux termes l'eût rendu moins exact, je ne faisois point de quartier, il falloit recommencer et prendre un autre tour : car dans cette langue, comme dans les autres, il n'y a rien qu'on ne puisse dire d'un style poli, clair et net. Il en coûtoit un peu plus à celui qui tenoit le pinceau ; mais il en falloit passer par là, c'étoit l'ordre. Quand j'étois content, la feuille passoit dans les mains de deux autres associés : c'étoit leur tour d'être attentifs et appliqués. Le pinceau à la main, ils examinoient scrupuleusement les termes, l'expression, la briéveté, la netteté, l'ordre du discours, etc.

Quelquefois ces reviseurs n'avoient rien ou très-peu de chose à réformer ; d'autres fois ils ne s'accordoient ni entre eux, ni avec celui qui avoit tenu le pinceau ; il falloit alors se rassembler tous, disputer ensemble, mais avec modestie et sans contention. Quand on étoit convenu des termes et de l'expression, c'étoit l'affaire des écrivains de mettre la feuille au net ; il leur étoit permis de n'employer que l'écriture du second ordre, parce qu'elle n'étoit présentée à l'empereur qu'afin qu'il l'a retouchât. En effet, il ne passoit guère quatre leçons de suite sans ajouter ou retrancher quelques mots. Il ne négligeoit pas même un point, quoiqu'il fît cette lecture avec une rapidité incroyable ; mais il ne faisoit ces corrections que lorsque nous étions absens ; car si nous étions présens, il ne prenoit point le pinceau. S'il remarquoit quelque terme impropre, après quelques paroles obligeantes, il demandoit, par manière de doute, s'il n'y en avoit pas un autre plus expressif ; et quoiqu'il le sût, au lieu de nous le dire, il nous avertissoit de le chercher. Son intention étoit sans doute de nous exercer, plutôt que de nous donner de la peine. Il en falloit pourtant prendre beaucoup ;

on refeuilletoit le trésor de la langue qui est en vingt tomes, et l'on trouvoit enfin ce terme, qui n'étoit que dans l'explication d'un mot écrit en lettres majuscules. Il falloit transcrire une seconde fois, et porter de nouveau la feuille à l'empereur, qui la relisoit encore. S'il la rendoit sans y rien changer, elle étoit censée avoir son approbation, et se gardoit jusqu'à la fin de l'ouvrage, pour être décrite avec les autres en caractères du premier ordre, ainsi que je l'ai dit.

Quoiqu'on se serve communément du pinceau pour écrire, il y a cependant des Tartares qui emploient une espèce de plume faite de bambou, et taillée à peu près comme les plumes d'Europe. Il n'y a pas un an que je fis écrire de fort beaux caractères avec cette sorte de plume, par un vieux Tartare; mais parce que le papier de la Chine est sans alun et fort mince, le pinceau chinois est plus commode que la plume. Si cependant on veut écrire avec la plume, ou qu'on s'en serve pour peindre à la chinoise des fleurs, des arbres, des montagnes, etc., il faut auparavant passer par-dessus le papier de l'eau dans laquelle on ait fait dissoudre un peu d'alun, pour empêcher que l'encre ne pénètre.

Enfin, messieurs, pour finir tout ce que j'ai à vous dire sur la langue tartare, les caractères sont de telle nature, qu'étant renversés, on les lit également, c'est-à-dire que si un Tartare vous présente un livre ouvert dans le sens ordinaire, et si vous le lisez lentement, lui qui ne voit les lettres qu'à rebours, lira plus vite que vous, et vous préviendra lorsque vous hésiterez. De là vient qu'on ne sauroit écrire en tartare, que ceux qui se trouvent dans la même salle, et dont la vue peut s'étendre jusque sur l'écriture, en quelque sens que ce soit, ne puissent lire ce que vous écrivez, surtout si ce sont de grandes lettres.

Je ne sais, messieurs, si ce détail dans lequel je suis entré méritera votre attention; du moins je me persuade que vous le regarderez comme une preuve certaine du désir que j'aurois de vous faire plaisir, et du respect sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DU MÊME

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Figure et propriétés de quelques plantes.

Messieurs,

En vous envoyant la traduction que j'ai faite de quelques-uns de vos ouvrages en langue tartare, pour satisfaire la curiosité du feu empereur de la Chine, j'y ai joint quelques racines particulières de cet empire, dont il est juste que je vous fasse la description.

La première se nomme *hia-tsao-tom-chom*, ce qui signifie que pendant l'été cette plante est une herbe, mais que quand l'hiver arrive, elle devient un ver. Vous verrez en effet, messieurs, si vous prenez la peine de la considérer, que ce nom ne lui a pas été donné sans raison. Rien ne représente mieux un ver long de neuf lignes et de couleur jaunâtre. On voit bien formés, la tête, le corps, les yeux, les pieds des deux côtés du ventre, et les divers plis qu'il a sur le dos. C'est ce qui paroît mieux quand elle est encore récente; car avec le temps, surtout si on l'expose à l'air, elle devient noirâtre et se corrompt aisément, à cause de la ténuité de sa substance qui est molle. Cette plante passe ici pour étrangère, et est très-rare; on n'en voit guère qu'au palais; elle croît dans le Thibet. On en trouve aussi, mais en petite quantité, sur les frontières de la province de Sse-tchouen qui confine avec le royaume de Thibet ou Laza [1], que les Chinois nomment *Tsang-ly*. Je n'ai pu connoître ni la figure de ses feuilles, ni la couleur des fleurs qu'elle porte, ni la hauteur de sa tige; mais voici quelles sont ses vertus.

Elles sont à peu près semblables à celles qu'on attribue au ginseng, avec cette différence que le fréquent usage de cette racine ne cause pas des hémorrhagies, comme fait le ginseng. Elle ne laisse pas de fortifier et de rétablir les forces perdues, ou par l'excès du travail, ou par de longues maladies; c'est ce que j'ai éprouvé moi-même.

Il y a trois ans que le tsonglou des deux provinces de Sse-tchouen et de Xensi vint en

[1] Lhassa.

Tartarie pour rendre ses devoirs à l'empereur, qu'il n'avoit point vu depuis treize ans. Il apporta, selon la coutume, ce qu'il avoit trouvé de plus singulier dans son département ou dans les pays circonvoisins, et entre autres choses des racines hia-tsao-tom-chom; comme je l'avois connu autrefois, il me fit l'honneur de me venir voir ; j'étois alors dans un abattement extrême, causé par les fréquens voyages qu'il me faut faire durant les rigueurs d'une saison froide et humide ; j'avois perdu l'appétit et le sommeil, et je languissois nonobstant les divers remèdes qu'on m'avoit donnés. Touché de mon état, il me proposa d'user de sa racine, qui m'étoit tout à fait inconnue ; il la loua beaucoup, comme font ordinairement ceux qui donnent ou qui croient donner des remèdes spécifiques, et il m'enseigna la manière de la préparer. « Il faut, me dit-il, prendre cinq drachmes de cette racine tout entière avec sa queue, et en farcir le ventre d'un canard domestique, que vous ferez cuire à petit feu ; quand il sera cuit, retirez-en la drogue dont la vertu aura passé dans la chair du canard, et mangez-en soir et matin pendant huit à dix jours. » J'en fis l'épreuve, et en effet, l'appétit me revint, et mes forces se rétablirent ; le tsong-tou fut ravi de voir avant son départ l'heureux succès de son remède. Les médecins de l'empereur, que je consultai sur la vertu de cette racine, me l'expliquèrent de la même manière qu'avoit fait le tsongt-ou ; mais ils me dirent qu'ils ne l'ordonnoient que dans le palais, à cause de la difficulté qu'il y a d'en avoir, et que s'il s'en trouvoit à la Chine, ce ne pouvoit être que dans la province de Houquam [1], qui, outre les plantes qui lui sont propres, en produit beaucoup d'autres qui viennnent dans les royaumes voisins ; j'écrivis à un de mes amis qui y demeure, et je le priai de m'en envoyer : il le fit ; mais le peu de cette racine dont il me fit présent, étoit noir, vieux et carié, et coûtoit quatre fois son poids d'argent.

Le santsi est plus facile à trouver ; c'est une plante qui croît sans culture dans les montagnes des provinces de Yunnam, de Quoetcheou et de Sse-tchouen. Elle pousse huit tiges qui n'ont point de branches : la tige du milieu est la plus haute et a le corps rond ; il en sort trois feuilles semblables à celles de l'armoise ; elles sont attachées à la tige par une queue de grandeur médiocre ; elles ne sont pas veloutées, mais luisantes ; leur couleur est d'un vert foncé. Les sept autres tiges, qui n'ont pas plus d'un pied et demi de hauteur, et dont le corps est triangulaire, naissent de la première tige qui les surmonte, trois d'un côté et quatre de l'autre ; elles n'ont chacune qu'une seule feuille à l'extrémité supérieure ; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *santsi*, qui veut dire trois et sept, parce que la tige du milieu a trois feuilles, et les sept autres tiges n'en ont en tout que sept.

Toutes ces tiges sortent d'une racine ronde de quatre pouces de diamètre ; cette racine en jette quantité d'autres petites oblongues, de la grosseur du petit doigt, dont l'écorce est dure et rude ; l'intérieur est d'une substance plus molle et de couleur jaunâtre ; ce sont ces petites racines qu'on emploie particulièrement dans la médecine. La tige du milieu est la seule qui ait des fleurs blanches ; elles croissent à la pointe, en forme de grappe de raisin, et s'épanouissent sur la fin de la septième lune, c'est-à-dire au mois de juillet.

Quand on veut multiplier cette plante, on prend la grosse racine qu'on coupe en rouelles et qu'on met en terre vers l'équinoxe du printemps ; un mois après elle pousse ses tiges, et au bout de trois ans c'est une plante formée, qui a toute la grandeur et la grosseur qu'elle peut avoir.

Voici maintenant l'usage qu'en font les Chinois ; ils prennent les tiges et les feuilles vers le solstice d'été ; ils les pilent pour en exprimer le jus, qu'ils mêlent avec de la chaux commune en farine, en font une masse qu'ils sèchent à l'ombre, et s'en servent pour guérir les plaies. Ils usent de ce même jus mêlé avec le vin, pour arrêter les crachemens de sang ; mais ce remède n'a de vertu qu'en été, et qu'à l'égard de ceux qui sont sur les lieux ; c'est pourquoi à la fin de l'automne ils arrachent les grosses racines, et coupent les petites oblongues dont je viens de parler, puis les font sécher à l'air, pour être transportées dans les autres provinces. Les plus pesantes de ces petites racines, dont la couleur est d'un gris tirant sur le noir, et qui croissent en un terrain sec sur les coteaux, sont regardées comme les meilleures. Celles qui sont légères,

[1] Province divisée en deux : 1° Hou-nan ; 2° Hou-pi.

d'une couleur tirant sur le jaune, et qui croissent sur le bord des rivières, n'ont presque aucune vertu ; ces petites racines pulvérisées, au poids d'une drachme, guérissent les crachemens de sang et les hémorrhagies ; si l'on en faisoit l'analyse, on leur trouveroit peut-être plusieurs autres qualités que j'ignore. Ce que je viens de dire est tiré d'un écrit chinois que m'a donné un médecin botaniste qui a demeuré dans le lieu où croît cette racine ; il en a transporté dans la province de Kiang-nan [1], où il fait son séjour, et il assure qu'elle y vient fort bien, mais il n'a pas encore éprouvé si elle aura les mêmes vertus.

Depuis quelques années on en conserve à Canton dans des vases, et on la fait servir aux mêmes usages quand la plante est fraîche ; mais je ne crois pas qu'on emploie les petites racines sèches, soit parce qu'elles n'y ont point de force, soit à cause de la facilité qu'on a d'en faire venir de véritable de la province de Sse-tchouen ; c'est pourquoi si des marchands avoient commission d'en acheter, ils doivent être sur leurs gardes pour ne pas prendre celle qui croît à Canton.

Vous parlerai-je de la rhubarbe ? Je sais, messieurs, que cette plante et ses propriétés sont très-connues en Europe ; peut-être néanmoins verra-t-on volontiers la description que j'en vais faire, telle que je l'ai reçue d'un riche marchand qui va l'acheter sur les lieux, et qui vient la vendre à Pékin ; elle sera du moins plus exacte que celle qui nous a été donnée par le sieur Pomet, dans son histoire générale des drogues. Il avoue qu'il ne savoit ni son lieu natal, ni sa figure ; il ignoroit même qu'il y en eût à la Chine ; du reste, il raisonne juste sur ses qualités et sur la manière de la choisir ; mais les figures qu'il en a fait graver sont peu fidèles. Voici donc ce qu'en dit le Chinois.

Le tai-hoam ou la rhubarbe croît en plusieurs endroits de la Chine. La meilleure est celle de Sse-tchouen ; celle qui vient dans la province de Xensi [2] et dans le royaume de Thibet lui est fort inférieure ; il en croît aussi ailleurs mais qui n'est nullement estimée, et dont on ne fait ici nul usage. La tige de la rhubarbe est semblable aux petits bambous (ce sont des cannes chinoises), elle est vide et très-cassante ; sa hauteur est de trois ou quatre pieds, et sa couleur d'un violet obscur. Dans la seconde lune, c'est-à-dire au mois de mars, elle pousse des feuilles longues et épaisses ; ces feuilles sont quatre à quatre sur une même queue, se regardant et formant un calice ; ses fleurs sont de couleur jaune, quelquefois aussi de couleur violette ; à la cinquième lune elle produit une petite semence noire de la grosseur d'un grain de millet ; à la huitième lune on l'arrache : la racine en est grosse et longue ; celle qui est la plus pesante et la plus marbrée en dedans est la meilleure et la plus estimée. Cette racine est d'une nature qui la rend très-difficile à sécher ; les Chinois, après l'avoir arrachée et nettoyée, la coupent en morceaux d'un ou de deux pouces, et la font sécher sur de grandes tables de pierres, sous lesquelles ils allument du feu. Ils tournent et retournent ces tronçons jusqu'à ce qu'ils soient bien secs ; s'ils avoient des fours tels que ceux d'Europe, ils ne se serviroient pas de ces tables. Comme cette opération ne suffit pas pour en chasser toute l'humidité, ils font un trou à chaque morceau, puis ils enfilent tous ces morceaux en forme de chapelet, pour les suspendre à la plus forte ardeur du soleil, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être conservés sans danger de se corrompre.

Pour ce qui est de l'usage qui se fait de la rhubarbe, les Chinois pensent à peu près comme les Européens ; néanmoins il est rare qu'ils se servent de la rhubarbe crue et en substance. Elle déchire les boyaux, disent-ils ; cela veut dire qu'elle cause des tranchées ; et comme les Chinois aiment mieux d'ordinaire ne pas guérir que d'être secourus avec de grandes douleurs, ils prennent plus volontiers la rhubarbe en décoction, avec beaucoup d'autres simples qu'ils allient selon les règles de leur art. Que s'il est nécessaire qu'ils la prennent en substance, ils la préparent auparavant de la manière que je vais dire.

Ils prennent une quantité de tronçons de rhubarbe, selon le besoin qu'ils en ont, et les font tremper un jour et une nuit dans du vin de riz (celui de raisin, s'ils en avoient, seroit meilleur), jusqu'à ce qu'ils soient bien amollis, et qu'on les puisse couper en rouelles assez minces. Après quoi ils posent sur un fourneau de briques une espèce de chaudière, dont

[1] Le Kiang-nan forme deux provinces : Kiang-sou et An-hoec.
[2] Chen-si.

l'ouverture est de deux pieds de diamètre, et va en se rétrécissant jusqu'au fond, en forme de calotte; ils la remplissent d'eau, couvrent la chaudière d'un tamis renversé, qui est fait de petits filets d'écorce de bambou, et qui s'ajuste avec l'ouverture de la chaudière. Sur le fond du tamis ils posent les rouelles de rhubarbe, et couvrent le tout avec un fond de tamis de bois, sur lequel ils jettent encore un feutre, afin que la fumée de l'eau chaude ne puisse sortir. Ils allument ensuite leur fourneau, et font bouillir l'eau. La fumée qui s'élève par le tamis pénètre les rouelles de rhubarbe, et les décharge de leur âcreté. Enfin, cette fumée se résolvant comme dans l'alambic, retombe dans la chaudière bouillante, et jaunit l'eau, que les Chinois gardent pour les maladies cuticulaires. Ces rouelles doivent demeurer au moins huit heures dans cette circulation de fumée, après quoi on les tire pour les faire sécher au soleil; on recommence deux fois la même opération, et pour lors la rhubarbe est préparée, et est de couleur noire. On peut la piler et en faire des pilules purgatives. Cinq ou six drachmes au moins font une prise qui purge lentement et sans tranchées; l'urine ce jour-là est plus abondante et de couleur rougeâtre; ce qui marque, disent les Chinois, une fausse chaleur qui se dissipe par cette voie. Ceux qui ont de la répugnance à avaler tant de pilules prennent la même quantité de rouelles sèches, et les font bouillir dans un petit vase de terre ou d'argent avec neuf onces d'eau, jusqu'à la réduction de trois onces, qu'ils avalent tièdes; quelquefois ils y mêlent des simples.

Cette manière de préparer la rhubarbe a des effets salutaires, et j'ai été témoin du succès de ce remède. Une opiniâtre constipation avoit réduit un de nos missionnaires à l'extrémité; nul remède n'avoit pu l'émouvoir; le malade les vomissoit d'abord, et même ceux de rhubarbe, soit qu'il les prît en pilule ou en décoction. Le médecin chinois lui fit avaler la décoction d'une double dose de cette rhubarbe préparée, à laquelle il avoit mêlé un peu de miel blanc. Le malade n'eut point de nausées, et fut délivré de son mal sans douleur ni tranchées, dix heures après qu'il eut pris le remède.

M. Pomet, dans son histoire que j'ai citée, assure que l'endroit par où l'on enfile la rhubarbe, étant donné en poudre le matin à jeun, au poids d'un gros, dans un verre d'eau de rose ou de plantin, est un remède infaillible pour le cours de ventre. Un autre droguiste moins célèbre a imprimé la même chose; s'ils ont fait l'épreuve de ce qu'ils avancent, je n'ai rien à dire; mais j'ai interrogé sur cela un habile médecin chinois, c'est un homme qui emploie la rhubarbe bien plus souvent que ses confrères; il m'a répondu que la rhubarbe commence toujours à se corrompre par ce trou, que la poudre qui s'y trouve n'est de nul usage, et qu'on a grand soin de la jeter, pour ne se servir que de l'intérieur de la racine, qui est pesant et bien marbré. Il se peut faire qu'on dédaigne à la Chine cet endroit de la rhubarbe, parce qu'elle n'y vaut que quatre sous la livre, ou qu'étant beaucoup plus chère en France, on est attentif à n'en rien perdre.

J'ai ajouté une quatrième racine très-aromatique, et qui m'a paru mériter une attention particulière. Les médecins chinois qui s'en servent n'en connoissent pas tous les usages, parce qu'ils ne savent pas en faire l'analyse. Ils l'appellent *tam-coué;* elle est toujours humide, parce qu'elle est huileuse. Sa vertu, disent-ils, est de nourrir le sang, d'aider à la circulation, de fortifier, etc. Il est aisé d'en avoir en quantité et à bon marché; on peut même la transporter sans craindre qu'elle se corrompe, pourvu qu'on prenne les mêmes précautions que les Chinois, qui, de la province de Sse-tchouen, en transportent dans les autres provinces des racines entières, qu'on garde dans les magasins. C'est là que les petits marchands, qui ont des boutiques particulières, s'en fournissent; ils coupent cette racine, de même que toutes les autres, en morceaux très-minces, qu'ils vendent en détail. C'est pourquoi, quand des marchands d'Europe veulent acheter des drogues chinoises à Canton, ils ne les doivent prendre que dans les grands magasins, et non pas dans les boutiques, où les racines ne se vendent que coupées en petits tronçons.

Une cinquième drogue que je vous envoie, messieurs, s'appelle *ngo-kiao;* voici comme elle se prépare.

La province de Chantong a plusieurs métropoles, dont l'une se nomme *Yen-tcheoufou.* Il y a dans son district une ville du troisième ordre appelée *Ngo-hien.* Près de cette ville est un puits naturel, ou un trou en forme de puits, de

soixante-dix pieds de profondeur, qui communique, à ce que disent les Chinois, avec un lac ou avec quelque grand réservoir d'eau souterraine. L'eau qu'on en tire est très-claire, et plus pesante que l'eau commune; si on la mêle avec de l'eau trouble, elle l'éclaircit d'abord en précipitant les saletés au fond du vase, de même que l'alun éclaircit les eaux bourbeuses. C'est de l'eau de ce puits qu'on se sert pour faire le ngo-kiao, qui n'est autre chose qu'une colle de peau d'âne noir.

On prend la peau de cet animal tué tout récemment; on la fait tremper cinq jours de suite dans l'eau tirée de ce puits, après quoi on la retire pour la racler, et la nettoyer en dedans et en dehors; on la coupe ensuite en petits morceaux, et on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits, jusqu'à ce que ces morceaux soient réduits en colle, qu'on passe toute chaude par une toile, pour en jeter les parties les plus grossières qui n'ont pu être fondues; puis on en dissipe l'humidité, et chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois la jettent en moule avec des caractères, des cachets, ou les enseignes de leurs boutiques.

Ce puits est unique à la Chine; il est fermé et scellé du sceau du gouverneur du lieu, jusqu'au temps qu'on a coutume de faire la colle pour l'empereur. On commence d'ordinaire cette opération après la récolte de l'automne, et elle continue jusque vers les premiers jours du mois de mars. Pendant ce temps-là les peuples voisins traitent avec les gardes du puits et avec les ouvriers qui sont chargés de faire cette colle à l'usage de l'empereur. Ils en font le plus qu'ils peuvent, avec cette différence, qu'elle est moins propre, et qu'ils n'examinent point avec une attention si scrupuleuse si l'âne est gras et d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui se fait en cet endroit est aussi estimée à Pékin que celle qui est envoyée par les mandarins du lieu à la cour et à leurs amis.

Comme cette drogue est en réputation, et que ce qui s'en fait à Ngo-hien ne suffit pas pour tout l'empire, on ne manque pas d'en faire ailleurs quantité de fausse avec de la peau de mule, de cheval, de chameau, et quelquefois avec de vieilles bottes; on lui donne, tant qu'on peut, la même forme et le même cachet; on l'étale avec un peu de véritable pour la montre dans de belles et grandes boutiques; et parce qu'il se trouve presque autant de sots et de dupes qui l'achètent, qu'il y a de fourbes et de fripons qui la vendent, il s'en fait un grand débit dans les provinces. Il est cependant assez aisé de distinguer la véritable d'avec la fausse. La véritable n'a point de mauvaise odeur, et, portée à la bouche, elle n'a aucun mauvais goût. Elle est cassante et friable; il n'y en a que de deux couleurs, ou tout à fait noire, ou d'un noir rougeâtre, comme est le baume du Pérou. La fausse est de mauvaise odeur et de mauvais goût, même celle qui est faite de cuir de cochon, et qui approche le plus de la véritable; d'ailleurs elle n'est pas cassante, et n'est jamais bien semblable à l'autre.

Les Chinois attribuent beaucoup de vertu à ce remède; ils assurent qu'il dissout les flegmes; qu'il est ami de la poitrine; qu'il facilite les mouvemens des lobes du poumon; qu'il arrête l'oppression, et rend la respiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte; qu'il rétablit le sang, et tient les boyaux en état de faire leurs fonctions; qu'il affermit l'enfant dans le sein de sa mère; qu'il dissipe les vents et la chaleur; qu'il arrête le flux de sang, et provoque l'urine, etc. Je ne voudrois pas être le garant de tant d'effets admirables. Je sais seulement que cette drogue, prise à jeun, est bonne pour les maladies du poumon; l'expérience l'a confirmé plusieurs fois, et des missionnaires attaqués de ce mal, l'ayant prise par le conseil des médecins chinois, s'en sont bien trouvés. Ce remède est lent, et il faut le continuer longtemps; il se prend en décoction avec des simples, quelquefois aussi en poudre, mais plus rarement.

Je ne vous parlerai point des autres plantes qui se trouvent à la Chine. Il faudroit pour cela passer de beaucoup les bornes d'une lettre. Il m'est revenu qu'on avoit envoyé de Paris à Canton des botanistes et des droguistes; mais je ne sais s'ils auront été contens de leur voyage; car j'ai peine à croire qu'ils aient pu faire une récolte bien considérable. Les bonnes plantes ne se trouvent que dans les provinces de Quamsi, de Yun-nam, de Sse-tchouen et de Quouetcheou, où sans doute ils n'ont pas pu aller. Depuis longtemps il n'y a point de missionnaires établis dans ces provinces, et quand il y en auroit, il faudroit qu'ils fussent botanistes, et qu'ils eussent le temps et la facilité de rechercher les plantes, et d'en étudier les pro-

priétés. Si l'on savoit de quelle manière ils parcourent leurs missions, on ne se plaindroit point du peu de connoissance qu'ils donnent des simples qui se trouvent dans leur district.

Les missionnaires, surtout des provinces du sud, vont pour l'ordinaire en barque d'une mission à l'autre : s'il y a des chemins de traverse à faire, ils vont en chaises fermées, et n'ont pas la commodité de s'arrêter dans les campagnes, ni la liberté de s'aller promener à pied, hors des murailles des villes où sont leurs églises. Tout ce qui leur est possible, c'est de faire quelque version de l'herbier chinois, dont les figures ne ressemblent point aux plantes pour lesquelles elles ont été faites. On a eu plus de facilités dans les provinces boréales, mais le travail a été assez infructueux : je ne laisserai pas de vous en rendre compte; vous saurez du moins ce qui nous manque à la Chine, et quelle a été l'inutilité de nos recherches.

Il y a environ vingt-sept à vingt-huit ans que l'empereur Canghi, qui connoissoit les grands effets de la thériaque d'Andromaque, souhaita qu'on en fit la composition. Il fallut chercher des vipéres, et quelques plantes qu'on ne trouvoit pas dans les magasins, entre autres la gentiane et l'impératoire. Il nomma pour cela le père Gerbillon, françois; le père Stump, allemand; le père Ozorio, portugais; et le frère Baudin, piémontois, apothicaire et botaniste habile. Il leur joignit les plus savans botanistes chinois, se persuadant que des gens de différens royaumes remarqueroient plus aisément les plantes qui seroient semblables à celles de leur pays. L'empereur les fit conduire par des mandarins dans les montagnes voisines, sur le bord des rivières, et dans les autres lieux où il y avoit espérance de trouver les plantes que l'on cherchoit. Leurs peines furent inutiles; ils ne trouvèrent pas même de vipères.

Depuis ce temps-là, j'ai suivi l'empereur pendant dix-huit ans dans tous ses voyages de Tartarie; j'ai eu successivement pour compagnons M. le docteur Bourghese, médecin du feu cardinal de Tournon; les frères Fraperies et Rhodes, françois; le frère Paramino, génois; et le frère Costa, calabrois, tous jésuites, les uns chirurgiens et les autres apothicaires, et en dernier lieu le frère Rousset, jésuite françois, avec le sieur Gagliardi, chirurgien de l'hôpital du Saint-Esprit de Rome. Dans tous ces voyages, nous n'avons rien trouvé qui ne se trouve partout ailleurs; comme, par exemple, de fort belle angélique, bien qu'elle ne soit pas cultivée; des coteaux de montagnes remplis de dictame blanc, de pastenade, d'asperges et de fenouil sauvage, de la chélidoine, de la quinte-feuille, de l'aigremoine, de la pimprenelle, du pouliot, de la joubarbe et du plantin grand et petit. Dans les petites vallées entre les montagnes, on trouve des forêts de belle armoise, et d'absinthe différente de celle d'Europe. Je n'en ai vu de semblable à la nôtre que dans le lieu de notre sépulture, hors de la ville, et je crois qu'elle y a été apportée de Macao. La fougère ne se voit que sur les hautes montagnes : inutilement cherchions-nous la gentiane, l'impératoire, le genièvre et le bois de frêne dont j'avois besoin; nous ne trouvâmes rien qui en approchât. J'ai écrit à nos missionnaires dans les provinces pour en avoir; et ils n'ont pu m'en envoyer. Tout cela ne prouve pas absolument qu'il n'y ait aucune de ces plantes à la Chine ou en Tartarie; c'est un monde que nous n'avons pas parcouru; mais c'est un préjugé que s'il y en a, elles y sont très-rares.

Les montagnes que j'ai vues ne sont la plupart garnies d'arbres que d'un côté, et c'est d'ordinaire du côté du sud. La régle n'est pas générale; mais elle l'est en ce qu'il y a toujours un ou deux côtés dégarnis, et qui ne sont couverts que de peu d'arbres, de foin jaune, aride, mal nourri, sans fleurs ni arbustes. On pourroit conjecturer qu'il y auroit des mines; car j'ai vu souvent des paysans près de Geho tirer de l'or du fond des torrens, et le porter à l'empereur, qui payoit leur peine pour les animer à ce travail.

Les arbres qu'on voit dans ces montagnes sont de petits chênes peu élevés, des sapins mal nourris et peu branchus, des trembles, des ormes, des coudriers, des noisettiers si pressés, qu'ils ne peuvent croître qu'en broussailles; ils abondent néanmoins en noisettes, et attirent les sangliers par troupes. Ces arbustes sont entremêlés de roses sauvages et d'épines. Du reste, on n'y voit aucun des fruits sauvages qui se trouvent dans la plupart des montagnes d'Europe, comme sont les pommes, les poires, les prunes, etc. Les Tartares Mongols, qui habitent ces terres, ne cultivent aucun arbre fruitier. Ils se contentent de deux espèces de fruits sauvages, qu'on ne trouve même

que dans quelques endroits de la Tartarie.

Le premier se nomme, en leur langue, *oulana*, qui est de la forme d'une grosse cerise rouge ; il croît sur une petite tige de trois pouces de haut, et sort parmi le gramen dans les vallons, ou sur le penchant des montagnes. Le second croît en grappes sur un bel arbre de vingt-cinq à vingt-six pieds de hauteur, et ressemble assez pour la grosseur aux petits raisins de Corinthe. Quand la première gelée est tombée sur ces petits grains, ils deviennent rouges, et sont d'un goût aigre-doux et fort délicat.

L'empereur fit aussi chercher le kermès dans toute la Tartarie et dans les provinces de la Chine. Il croyoit qu'on pourroit faire ici, comme en Europe, de la confection d'alkermès : celle qui nous étoit venue de Lyon avoit arrêté tout à fait les palpitations de cœur auxquelles il étoit sujet. On n'omit rien pour satisfaire ce prince, mais toutes les recherches furent superflues. On apportoit de tous côtés des arbustes à fruit rouge, mais ce n'étoit point le kermès ; j'avois envie de connoître ces arbustes ; les botanistes chinois, qui les avoient ramassés, n'en avoient pas plus de connoissance que moi. Je questionnois les gens du pays, qui étoient tous ou chasseurs ou pâtres ; ils me renvoyoient à leurs lamas, qui n'étoient pas là pour me répondre ; ce sont les seuls qui savent un peu de médecine pratique, et qui aient quelque connoissance des simples. Mais, à dire vrai, ce sont des médecins de routine, dont toute l'habileté consiste en des recettes que leurs pères leur ont transmises comme un patrimoine, pour vivre commodément et à peu de frais. Aussi ne communiquent-ils pas facilement leurs secrets.

J'ai été également surpris de voir que, dans les jardins de la Chine, il n'y ait ni hysope, ni sauge, ni marjolaine, ni bourrache, ni fenouil, ni persil, ni serpolet, ni cresson, ni petit basilic, ni lavande dans les plaines, ni muguet dans les forêts ; et que parmi cette quantité prodigieuse de fleurs, il n'y ait ni tulipes, ni jonquilles, ni tubéreuses. On ne voit de ces dernières que celles qui ont été apportées d'Europe à Pékin, où elles n'ont point dégénéré. J'ai vu, dans le jardin de l'empereur, deux petits vases ; dans l'un il y avoit de la rue, et dans l'autre un petit laurier qu'on avoit apporté des Indes ; mais ces deux plantes y sont mortes. Au printemps, les campagnes sont pleines de violettes, mais elles n'ont ni goût ni odeur. En échange, les Chinois ont tant de choses qu'on n'a pas en Europe en matière de plantes, de racines, d'arbres et de fleurs, qu'ils peuvent aisément se consoler de celles qui leur manquent. Je n'en ferai pas le détail, afin de vous épargner la peine de lire des choses peut-être inutiles. Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE DU PÈRE DE MAILLA

AU PÈRE ***.

Proscription de la religion chrétienne.

A Pékin, ce 16 octobre 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Comment vous écrire dans l'accablement de douleur où nous sommes ? Et le moyen de vous faire le détail des tristes scènes qui se sont passées sous nos yeux ? Ce que nous appréhendions depuis plusieurs années, ce que nous avons tant de fois prédit, vient enfin d'arriver : notre sainte religion est entièrement proscrite à la Chine ; tous les missionnaires, à la réserve de ceux qui étoient à Pékin, sont chassés de l'empire ; les églises sont ou démolies, ou destinées à des usages profanes ; les édits se publient, où sous des peines rigoureuses on ordonne aux chrétiens de renoncer à la foi, et où l'on défend aux autres de l'embrasser. Tel est le déplorable état où se trouve réduite une mission qui, depuis près de deux cents ans, nous a coûté tant de sueurs et de travaux.

Les premières étincelles qui ont allumé le feu d'une persécution si générale s'élevèrent au mois de juillet de l'année dernière, dans la province de Fokien. Ce fut à Foungan-hien, ville dépendante de Fou-ning-tcheou. Cette chrétienté étoit gouvernée par les révérends pères Blaz de la Sierra et Eusebio Ostolj, dominicains espagnols, venus depuis peu des Philippines. Un bachelier chrétien, mécontent de l'un des missionnaires, renonça à la foi : ensuite s'étant associé plusieurs autres bacheliers, à qui il avoit fait part de son mécontentement, ils allèrent ensemble présenter une requête au mandarin du lieu, qui contenoit

plusieurs accusations; les principales étoient, comme on le verra par l'ordonnance du mandarin, que des Européens qui se tenoient cachés avoient élevé un grand temple aux frais de leurs disciples; que les hommes et les femmes s'y assembloient pêle-mêle, et qu'on destinoit dès leur bas âge des jeunes filles à garder la virginité, etc. Il est certain que ces pratiques avoient été instituées depuis peu d'années avec de bonnes intentions; mais il n'est pas moins certain que c'étoit avec peu de connoissance des usages et des coutumes de la Chine, ou sans y avoir assez d'égard; car les autres missionnaires, soit jésuites, soit des autres ordres qui sont répandus dans ce vaste empire, tels que sont les révérends Pères franciscains et les augustins, messieurs des missions étrangères, etc., qui connoissent la délicatesse des Chinois sur la séparation des personnes de différent sexe, ont principalement sur cet article évité avec grand soin de leur donner le moindre ombrage, rien n'étant plus capable, vu le génie de ces peuples, de décrier la religion, et de la rendre odieuse et méprisable.

Le gouverneur de la ville de Foungan, à qui la requête avoit été présentée, l'avoit sans doute envoyée aux mandarins supérieurs; car dès le 12 de la cinquième lune, c'est-à-dire le 14 de juin, il reçut du tsong-tou[1] l'ordre qui suit :

« J'ai appris que dans votre gouvernement il y a des gens qui professent la religion du Seigneur du ciel; que les riches et les pauvres l'embrassent; qu'ils ont des temples et à la ville et à la campagne, et, ce qui est de plus criant, qu'il y a des jeunes filles qui la suivent, à qui on interdit le mariage, et qu'on leur donne le nom de vierges; que lorsqu'on prêche cette religion, on ne distingue ni hommes ni femmes; que dans le territoire qui dépend de Foungan, on compte quinze ou seize temples de cette secte. C'est là une religion étrangère qui séduit le peuple et qui corrompt nos bonnes coutumes; cela est d'une grande conséquence. C'est pourquoi il est à propos de défendre cette loi et d'en arrêter le cours. J'envoie donc cet ordre, et aussitôt que vous l'aurez reçu, ayez soin de le publier dans toute l'étendue du ressort de Foungan, d'interdire cette religion, de prendre le nom et de décrire la forme de chaque temple, de le fermer, et d'ordonner aux chefs des familles et aux chefs de chaque quartier d'intimer partout cette ordonnance, afin qu'on s'y conforme et qu'on se corrige promptement des fautes passées. Que si dans la suite il se trouve quelqu'un qui ait la témérité de violer ces ordres, il faut le punir selon les lois; qu'on prenne à l'instant le nom de ceux qui se rassemblent pour suivre cette loi étrangère; qu'on se saisisse de leurs personnes, afin que selon les réglemens on les châtie de leur crime. On ne leur pardonnera point. Examinez donc, dressez un mémoire du temple de chaque lieu, décrivez-en la forme, afin que je juge à quel usage il peut servir, et en quoi on peut le convertir; que l'examen soit exact, sincère, véritable; faites-le avec attention; délibérez et envoyez-moi votre délibération, afin qu'on n'agisse qu'avec raison. Exécutez cet ordre sans aucun délai. »

Le tchi-hien (c'est ainsi qu'on appelle le mandarin de Foungan), ayant reçu cet ordre, porta aussitôt un édit public qu'il fit afficher aux endroits les plus fréquentés de la ville. D'abord, selon la coutume observée à la Chine, il rapporte les paroles du tsong-tou, et ensuite il ajoute :

« C'est pourquoi, en conséquence de cet ordre, je publie cet édit pour instruire au dehors afin qu'on examine. Que les mandarins subalternes l'observent et s'y conforment; que les chefs des cinq quartiers s'assemblent; qu'ils aillent au temple des chrétiens qui est dans la ville; qu'ils examinent avec attention et de leurs propres yeux le bâtiment qu'on y élève; de combien de corps de logis et de combien de chambres il est composé; de quelle longueur et de quelle largeur est le terrain; ce qui reste de matériaux à employer; qu'ils en fassent les états et qu'ils les gardent, car ils en répondront; qu'on me donne ces états afin que j'en rende compte aux mandarins supérieurs; que tel mandarin examine combien il y a de filles qui gardent la virginité. J'ordonne que sur-le-champ les chefs des familles et les chefs de quartier s'en informent exactement, et qu'ils avertissent leurs parens de les retirer chez eux. On ne leur permet point de demeurer

[1] Tsong-tou est le nom d'un grand mandarin qui a la surintendance de deux provinces. Il est au-dessus des vice-rois, et c'est la première charge qui soit dans les provinces : on ne peut l'élever qu'en le faisant ministre d'état ou président des tribunaux souverains.

plus longtemps dans le temple; ce seroit violer l'ordre de mon supérieur. Qu'on obéisse promptement. »

Le mandarin de Foungan ayant fini ses recherches, fit aux premiers mandarins la réponse suivante :

« Moi, tchi-hien de Foungan-hien, sur une affaire qu'on doit sévèrement condamner, et sur les ordres que j'ai reçus de votre part, etc.; j'ai porté un édit public, afin qu'on n'en prétendît pas cause d'ignorance; j'ai interdit cette secte au dehors par une sentence prohibitive que j'ai fait afficher, et je me suis transporté en personne à l'église qu'on bâtit à la rue Tchong-ssé; quoique cet ouvrage ne soit que commencé, j'ai jugé, et par les matériaux qui sont destinés à le construire, et par le plan qui en a été tracé, que la dépense ne sauroit aller à moins de deux ou trois mille taels[1]. Cet argent seroit bien mieux employé à secourir le pauvre peuple; quel dommage qu'on l'emploie en faveur d'une fausse secte qui détruit les cinq sortes de devoirs et la vraie vertu, qui renverse l'union des familles et anéantit les bonnes coutumes! c'est ce qui fait saigner le cœur.

» Là j'ai fait connoître aux capitaines et aux chefs des quartiers les soins que vous vous donnez pour le bon gouvernement de cette province, afin d'y maintenir nos usages et de perfectionner le cœur des peuples. Alors l'écrivain Kouo-yu-Siun et le gradué Ou-ou-entcho et autres qui ont soin de la fabrique de cette église, m'ont répondu à voix haute : « Le Sei« gneur du ciel est le maître de toutes choses; « qui oseroit ne pas le respecter, ne pas l'ho« norer? »

« Je leur adressai aussitôt la parole, et je leur demandai pourquoi ils n'honoroient pas leurs ancêtres défunts; pourquoi à la mort de leurs pères et de leurs mères ils ne leur faisoient pas les cérémonies établies par les lois; pourquoi ils avoient parmi eux des garçons et des filles qui ne se marioient point; pourquoi ils regardoient comme des diables nos anciens sages que nous révérons. A tout cela ils me répondirent qu'il y avoit un Européen maître de la loi, qui la publioit et leur enseignoit le chemin du ciel; qu'au regard des cérémonies après la mort, elles n'étoient d'aucune utilité; à quoi bon les faire? Je leur demandai comment s'appeloit cet Européen; s'il avoit la patente impériale; quel étoit le lieu de sa demeure, et si je ne pourrois pas le voir. « Ce maître de la loi, répondirent-ils, s'appelle Ouang; il ne sort pas aisément, et il ne se fait voir que très-difficilement; il ne dit point s'il a la patente impériale ou non. » De semblables réponses me firent juger que c'étoient des ignorans qui avoient embrassé cette loi par simplicité et sans rien examiner.

» Au moment que j'étois à répondre à vos ordres, le portier de mon tribunal m'a apporté un écrit d'une feuille qu'il a trouvé sans nom, collé au bas de l'édit que j'avois fait afficher. Cet écrit est rempli de tant d'orgueil et d'expressions si grossières, que je n'ose vous en faire le rapport, de peur de blesser vos yeux et vos oreilles.

» En examinant les registres de mon tribunal, je trouve que la cinquante-sixième année de Canghi, le tribunal souverain ordonna qu'on laissât demeurer dans leurs églises ceux qui avoient la patente impériale, et qu'on chassât ceux qui ne l'avoient pas. Cet ordre fut publié dans tout l'empire; c'étoit l'effet du bon cœur du feu empereur, à l'égard des étrangers qui viennent à la Chine. Cet ordre ne va qu'à permettre aux Européens de vivre dans leur loi, il ne permet pas aux Chinois de la suivre et de se soumettre à des étrangers. De plus, ceux qui ont la patente impériale ont chacun leur église; il n'y en doit avoir qu'une seule en chaque province, et l'on n'a jamais prétendu souffrir que dans un petit hien[1], tel que Foungan, il y eût plus de dix de ces églises où les hommes et les femmes s'assemblassent pêle-mêle, sans distinction de sexe.

» Lorsque j'examine le code de nos lois, je trouve qu'il n'est point permis d'élever des miao, et que si cela arrive, les mandarins des lieux doivent les détruire et faire sur cela de rigoureuses défenses. Les choses en sont venues à un point de mépris des mandarins et de leur autorité, que si vous n'employez tout ce que vous avez de pouvoir pour en arracher jusqu'à la racine, et si vous ne l'employez au plus tôt, tout le peuple embrassera cette loi et s'écartera absolument de nos coutumes, pour en suivre d'étrangères.

[1] Le tael vaut à peu près 5 livres de notre monnoie.

[1] Hien marque une ville du troisième ordre.

» Je ne suis qu'un petit mandarin et mon autorité est peu de chose, et je n'ai pas le pouvoir de réformer de tels abus. J'envoie Yang-tfé-ki, mon substitut, dans toutes les églises de ce district, avec ordre d'en dresser un catalogue exact, que je vous ferai tenir. Du reste, je vous conjure de faire attention à l'audace et à l'arrogance de ceux qui suivent cette loi, et je vous demande en grâce d'ordonner que tous les mandarins d'armes et de lettres se réunissent pour y apporter un remède si efficace, qu'après la défense qui sera faite, personne n'ose plus se soustraire aux sages lois du gouvernement. Le 26 de la cinquième lune, c'est-à-dire le 28 juin 1723. »

Le premier jour de la sixième lune, c'est-à-dire le 2 de juillet, les deux mandarins de la capitale, après avoir lu la lettre du mandarin de Foungan, lui écrivirent qu'il étoit surprenant qu'un bachelier eût abandonné la sainte doctrine pour embrasser une secte étrangère; ils ordonnèrent que sur-le-champ on arrêtat le bachelier et le gradué; qu'on tâchât de découvrir l'auteur du billet injurieux qui avoit été affiché; qu'on prît le nom et le surnom de l'Européen, maître de cette secte; qu'on s'informât s'il avoit la patente, et qu'on rendît une réponse prompte et exacte sur chacun de ces articles.

De plus, le tsong-tou envoya secrètement un billet au mandarin, qui contenoit ce qui suit:

« Le peuple de la ville de Foungan a été séduit par la fausse secte du Seigneur du ciel; c'est un peuple qui a été confié à vos soins; ne falloit-il pas y mettre ordre de bonne heure, et interdire cette loi dès qu'on a commencé de la publier, afin d'en arrêter le progrès? Que faisiez-vous donc alors? Convenoit-il d'être tranquille et de vivre dans l'oisiveté? Voyez à quels excès les choses sont venues par votre faute; selon le rapport que vous faites, les nobles, les lettrés, les gens de guerre et le peuple, enfin tous ceux qui ne se sont point laissé gagner, ont été ravis d'apprendre qu'on recherchoit les chrétiens et qu'on travailloit à éteindre leur loi. Sans doute les sages et les ignorans pensent différemment. Il ne faut rien omettre pour faire rentrer dans la bonne voie ceux qui se sonté garés. C'est pourquoi, aussitôt que vous aurez reçu ce billet, appliquez-vous à découvrir combien il y a de personnes qui ont embrassé cette loi. Informez-vous de ceux qui passent pour en être les chefs. Si ceux-ci ont leur père ou des frères qui soient chefs de famille, il faut se servir d'eux pour exhorter les autres à se corriger, à abandonner l'erreur, et à rentrer dans le chemin de la vérité. Il faut aussi y employer secrètement les nobles et les lettrés; peut-être que par cette voie douce on réussira à les ramener à leur devoir. A l'égard du prédicateur européen, informez-vous exactement de son nom, et s'il a la patente impériale; mais quand il l'auroit, vous ne devez pas lui permettre de prêcher sa loi dans votre district, ni de tenir des assemblées et de séduire le peuple. J'attends sur cela une prompte réponse, afin qu'on se saisisse de sa personne et qu'on le conduise à Canton et de là à Macao, où on le laissera en tirant un témoignage qui fasse foi qu'il y est arrivé.

» Quant aux lettrés qui se trouveroient être les chefs, comme les bacheliers et autres, il faut s'y prendre d'une autre manière pour les punir, car il faut nettoyer ce lieu et rétablir les bonnes coutumes. S'il y avoit à craindre quelque attroupement du peuple qui suit cette secte, ne vous pressez pas d'user de violence, l'affaire pourroit devenir sérieuse; mais examinez toutes choses, et avertissez-moi au plus tôt, afin que j'envoie mes ordres et que j'y fasse passer des soldats pour tenir le peuple en respect. L'affaire est de conséquence, et ne souffre point de retardement; mais ne faites rien à l'étourdie et comportez-vous avec prudence.

» J'envoie en même temps un billet au mandarin de la ville de Foning, avec ordre de choisir dans son tribunal un officier intelligent, et de l'envoyer secrètement à Foungan, afin qu'il tâche de découvrir la disposition des peuples, et de m'en donner avis incessamment; qu'on mette la plume [1] au sac des dépêches: renvoyez-moi ce billet. »

Le mandarin de Foungan fit la réponse suivante au billet du tsong-tou:

« Dans mes écrits précédens, je vous ai fait savoir que j'avois donné un édit public pour proscrire la secte étrangère; que j'avois envoyé un mandarin subalterne dans les villages, pour examiner les temples des chrétiens, et en

[1] Lorsqu'il s'agit d'une affaire fort pressée, on attache une plume au paquet des dépêches, et il faut que ceux qui le portent marchent nuit et jour, et fassent une extrême diligence.

dresser le catalogue; que moi-même je m'étois transporté au temple qui est dans la ville; qu'on commence à le bâtir; que j'avois fait un état des matériaux qui étoient sur le lieu; qu'alors j'avois fait venir les capitaines des cinq quartiers et les chrétiens; que je leur avois intimé vos ordres, en leur faisant connoître votre application à préserver le pays de l'erreur, et à rétablir les bonnes coutumes. Je leur en ai parlé à plusieurs reprises. Mais hélas! on diroit que ce sont des gens ivres; ils ne paroissent pas vouloir sortir de leur assoupissement : loin de penser sérieusement à se corriger, ils ont attaché au bas de mon édit un écrit injurieux. Je vous remercie de la grâce que vous me faites, de me promettre des gens de guerre, pour faire exécuter les défenses.

» Selon le rapport du mandarin subalterne qui a dressé la liste des temples, il en manque deux ou trois dans le billet que j'ai envoyé : en tout il y en a dix-huit. Ceux qui sont grands et élevés ont été construits depuis peu : les anciens ont été réparés, et paroissent comme récens. Il a fallu dépenser de grandes sommes d'argent pour construire de pareils édifices : et cet argent a été tiré des entrailles du peuple. Ces pauvres gens, qui sont avares quand il s'agit de toute autre dépense, ne regrettent point l'argent qu'ils donnent pour un usage si pernicieux : ils engagent leurs maisons et vendent leurs héritages.

» Les jeunes femmes et les jeunes filles entrent aussi dans cette religion. Elles vont dans un lieu retiré dire à l'oreille de l'Européen des paroles secrètes : c'est ce qu'ils appellent *se confesser*. Ils n'ont pas de honte de s'assembler pêle-mêle, hommes et femmes; les enfans de famille, les bacheliers et autres lettrés ne rougissent pas de s'avilir et de faire des actions indignes de leur rang. Dans cette secte, on ne rend point d'honneur aux défunts; on ne pense plus ni à son père, ni à sa mère après leur mort; on oublie jusqu'à l'origine de sa famille; on est comme une eau sans source, et un arbre sans racine. On ne rend aucun honneur aux sages dont nous avons reçu la doctrine : ainsi le Chinois est métamorphosé en Européen. Les filles qui gardent la continence ne se marient jamais; ceux dont la femme est décédée, restent sans se remarier, et consentent à passer leur vie sans enfans. N'est-ce pas là une secte qui séduit le peuple, qui désunit les familles, et qui corrompt les bonnes mœurs? L'affaire est de conséquence et ne souffre aucun retardement. C'est pourquoi je vous supplie d'envoyer au plus tôt des ordres rigoureux pour remettre les choses dans leur premier état, et rétablir les coutumes qui ont été perverties. Au regard de l'usage qu'on pourroit faire de ces temples de chrétiens, il me paroît qu'il faudroit les détruire. »

Ici le mandarin propose au tsong-tou de trouver bon qu'on renverse ces temples, et qu'on emploie les matériaux à réparer son tribunal, qui est fort ancien et qui menace ruine.

Le tsong-tou répondit que, puisque, selon l'exposé qu'on lui faisoit, ces matériaux appartenoient au peuple, on devoit les employer à des choses qui lui fussent utiles; qu'il ne falloit point détruire ces temples, et qu'il étoit plus à propos de les destiner à des usages avantageux au public.

On n'a point su les mesures que prirent les missionnaires de Foungan pour apaiser cette persécution naissante. On a seulement appris qu'ils s'étoient cachés dans quelque maison particulière, et qu'ils avoient envoyé à la capitale des lettrés chrétiens pour présenter une requête au tsong-tou, dans laquelle ils soutenoient faussement que les églises dont il s'agissoit avaient été bâties par ordre du feu empereur Canghi. C'est ce que le tsong-tou ne pouvoit se persuader, et c'est ce qui l'engagea, dans la huitième lune, à étendre la persécution dans toute la province de Fokien, et à envoyer un mémorial secret à l'empereur, où il lui rendoit compte des plaintes qu'il avoit reçues contre la loi chrétienne; de la conduite qu'il avoit tenue par rapport à Foungan, et de celle qu'il croyoit devoir tenir dans toute la province de Fokien. C'est ce qui paroît par le mémorial public qu'il envoya dans la suite, où il demandoit qu'on ne laissât aucun Européen dans toutes les provinces de l'empire.

Dans la cinquième, sixième et septième lune, il n'y avoit que le tsong-tou qui agissoit contre la chrétienté de Foungan. Sur la fin de la septième lune, le vice-roi se joignit à lui, et tous deux de concert ils envoyèrent ordre dans toute la province d'examiner combien il y avoit de temples chrétiens, s'il y avoit des Européens qui y demeurassent, et s'ils avoient la patente impériale : c'est ce qu'ils firent par l'édit public que je vais rapporter.

« La doctrine que les anciens sages ont enseignée aux hommes, les instructions des empereurs pour le gouvernement du peuple, les bonnes règles de conduite de notre empire, sont toutes renfermées dans les trois principaux fondemens, dans les cinq sortes de devoirs et dans le code de nos lois. Par exemple, l'obéissance filiale ne consiste pas précisément à nourrir délicatement son père et sa mère; on peut, avec des vivres ordinaires et grossiers, leur procurer une vie douce; mais, à la mort de son père et de sa mère, un fils doit pleurer, gémir, se lamenter, préparer, avec tout le soin dont il est capable, l'appareil de leurs funérailles, et être attentif à faire les cérémonies du Tsi. Ce sont là des devoirs indispensables, que tout fils bien ne doit pratiquer envers ses parens.

» Nous lisons dans nos livres, que les cérémonies du Tsi doivent se faire avec autant de respect et d'attention que si leurs esprits étoient présens; et que si je ne le fais par moi-même, et que je m'en repose sur d'autres, c'est comme si j'omettois de les faire. Nos anciens sages ont établi ces cérémonies, comme un des principaux fondemens du bon gouvernement de l'État.

» Des trois péchés contre l'obéissance filiale, celui de ne pas laisser de postérité est le plus grand. C'est pour cela que si un homme perd sa femme sans en avoir eu d'enfans, il doit se remarier. Quand les filles sont nubiles, leurs parens doivent leur chercher des maris. Les hommes et les femmes, les garçons et les filles ne doivent rien recevoir les uns des autres. Ce sont là des points extrêmement recommandés parmi nous.

» Notre empereur Yong-Tching recommande sur toutes choses que l'obéissance filiale soit exactement observée, et que les enfans en remplissent parfaitement les devoirs. Dans notre gouvernement du Fokien, tous s'appliquent à l'étude du chiking, du chuking, de nos cérémonies et de nos lois. Cette étude n'est négligée que dans le pays de Foungan-hien, près de la mer, où est venu tout récemment un Européen, qui prend le titre de maître de la loi, et qui s'y tient caché. La loi qu'il y prêche sème le trouble parmi le peuple, et le fait douter de la bonté de nos lois. Non-seulement les laboureurs et les marchands l'écoutent et le suivent, des lettrés même s'en sont laissé tellement infatuer, qu'ils ne peuvent plus démêler le vrai d'avec le faux. Il admet dans sa loi hommes et femmes, qui ne rougissent pas de s'assembler pêle-mêle sans distinction de sexe. Ces pauvres aveugles épuisent leur bourse, et vendent leurs meubles les plus nécessaires pour élever des temples; dans la seule ville de Foungan-hien et dans ses dépendances, ils ont élevé dix-huit églises, et ceux qui les fréquentent sont en grand nombre. Qui pourroit, dans un temps si serein et au plus beau soleil qui luit à nos yeux, voir d'un air tranquille que le diable Hy-mui[1] coure çà et là?

» Nous avons examiné avec soin cette loi, et nous avons trouvé que ceux qui la professent regardent nos anciens sages, nos anciens maîtres, les ancêtres des familles, comme autant de diables; ils ne leur portent aucun respect, et ne leur font point les cérémonies accoutumées; à la mort de leurs pères et de leurs mères, ils ne donnent aucun signe de tristesse; à la mort de leur première femme, il ne leur est pas permis d'en épouser une seconde, et ils se font un plaisir de n'avoir point de postérité; ils exhortent les filles à ne point se marier; et celles qui suivent leur conseil, ils les appellent *petites vierges*. De plus, ils ont une espèce de chambre obscure, où l'on voit entrer les hommes et les femmes, qui y parlent à voix basse, et c'est ce qu'ils appellent *se confesser*.

» Une conduite semblable détruit les cinq sortes de devoirs et la doctrine de nos anciens sages, anéantit les salutaires enseignemens de nos empereurs, trouble les peuples, et les jette dans des doutes et dans des perplexités qui n'ont point de fin. De toutes les sectes, il n'y en a point de plus pernicieuse que celle-ci.

» Il est écrit dans le code de nos lois, que le chef d'une secte, qui, sous prétexte de religion et de bonnes œuvres, trompe le peuple, doit être étranglé; et que ceux qui travaillent sous lui au même dessein doivent être punis de cent coups de bâton, et bannis à trois cents lieues. De plus, il est sévèrement défendu d'ériger de nouveaux temples, soit de Hochang, soit de Taosse, et d'autres sectes semblables; et que si quelqu'un contrevient à cet ordre, il doit être puni de cent coups de bâton, et banni hors de l'empire, avec défense d'y revenir jamais; les temples doivent être détruits,

[1] Démon de l'illusion et de l'erreur.

le terrain et les matériaux confisqués. Sur quoi nous, tsong-tou et vice-roi, ordonnons qu'on se saisisse sans bruit de ce maître de la loi, et qu'on le conduise sous bonne garde à Macao[1], avec défense de rentrer dans la Chine. Ordonnons pareillement aux mandarins des villes, à tous les lettrés, docteurs, bacheliers, soldats, marchands, peuple, etc., de s'éloigner d'une si mauvaise loi, et aux coupables de se corriger. Il faut qu'ils s'occupent à lire les livres de nos anciens sages, du Chiking et du Chuking, des cérémonies, des lois et des enseignemens de nos empereurs, afin qu'il n'y ait aucune diversité dans les coutumes ; que les peuples maintiennent leurs cœurs dans l'intégrité et la rectitude, et qu'ils ne se laissent pas séduire jusqu'au point de suivre de fausses sectes.

» Dans la ville de Fourning-tcheou, au lieu dit Si-che, à la partie orientale de la ville, il y a une église : dans la ville de Ningte-hien il y en a aussi une ; il faut les convertir en écoles publiques : dans la ville de Foungan-hien et dans son district on en compte jusqu'à dix-huit ; il faut les changer ou en salles pour les lettrés, ou en écoles publiques, ou en salles des ancêtres. Quand les mandarins des lieux auront exécuté cet ordre, qu'ils nous en donnent avis.

» Pour ce qui regarde les lettrés Tchin Tcheou, Tchao ouen Tcheou, Mou tien lin, Kouo yu siven, s'ils se repentent, s'ils se corrigent, s'ils font en sorte par leurs exhortations que plusieurs autres soient pénétrés d'un vrai repentir, et renoncent à cette loi, il faut nous en avertir et nous apporter leurs noms ; non-seulement nous leur pardonnerons leur crime, mais nous les louerons de leur zèle. Que si leur soumission n'est qu'extérieure, et qu'en secret ils transgressent nos ordres, que les mandarins nous en avertissent, afin que nous les privions de leur degré, et que nous les punissions suivant les lois. C'est un crime qu'on ne sauroit pardonner. Que si les mandarins les favorisent, les protégent, et manquent de nous informer de leur conduite, nous les ferons déposer de leur mandarinat. Fait la première année de Yon-tching, le 2 de la huitième lune, c'est-à-dire le 7 de septembre de l'année 1723 ».

[1] Macao est une ville dans une île, près de la rivière de Canton ; elle est censée appartenir aux Portugais, mais les Chinois y sont à présent plus maîtres qu'eux. (*Note de l'ancienne édition.*)

Lorsque nous apprîmes à Pékin ces ordres donnés par le tsong-tou et par le vice-roi de la province de Fokien, nous en fûmes alarmés, parce que nous avions tout lieu de craindre que cette tempête ne s'étendît plus loin. Le tsong-tou de Fokien gouverne aussi la province de Tche-kiang. Il est docteur du premier ordre et de la famille des ceintures rouges, c'est-à-dire de la première famille des Tartares après la famille impériale, et par conséquent d'une grande autorité dans l'empire. D'ailleurs, les temps sont bien changés ; l'empereur régnant ne se sert presque plus des Européens, et il paroît peu touché des sciences et des autres curiosités des pays étrangers. Cette disposition de l'empereur a éloigné de nous les amis que nous avions, dont les uns ne sont plus en état de nous rendre service, et les autres n'osent avoir des liaisons avec les Européens.

Après avoir délibéré sur la triste situation où nous nous trouvions, nous conclûmes que de tous les moyens humains, il ne nous en restoit qu'un seul, c'étoit d'avoir quelque forte recommandation. On nous assura que le premier président tartare du tribunal des mathématiques étoit intime ami du vice-roi de Fokien. Nous engageâmes le père Keler, son collègue au même tribunal, à lui demander une lettre pour ce vice-roi. Le président tartare la lui accorda telle que nous la souhaitions, et elle fut envoyée au vice-roi vers la mi-octobre. Presque en même temps le révérend père Munos, dominicain, pressé par son zèle pour la religion, et par l'intérêt qu'il prenoit aux missions de son ordre, sachant d'ailleurs l'affection du vice-roi de Canton pour les Européens, lui rendit jusqu'à trois visites pour le prier d'écrire une lettre de recommandation au tsong-tou de Fokien. Le vice-roi avoit de la peine à se mêler d'une affaire si délicate : il donna cependant de bonnes paroles, et en effet il écrivit au tsong-tou, et lui envoya sa lettre par un exprès. La réponse qu'il reçut du tsong-tou, fut qu'il n'étoit plus le maître de cette affaire, qu'il en avoit informé l'empereur, et qu'il falloit attendre ce que Sa Majesté en décideroit.

En effet, le 25 de décembre, fête de Noël, nous sûmes que le tsong-tou de Fokien avoit adressé un placet public à l'empereur, par lequel il demandoit l'extinction de la religion

chrétienne dans tout l'empire. Sur la lecture de ce placet nous connûmes certainement qu'il en avoit déjà envoyé un autre en secret, et qu'en conséquence il avoit de l'empereur des ordres peu favorables à notre sainte religion. Le placet public étoit conçu en ces termes.

» Moi, Mouan-pao, tsong-tou de Fokien, sur une sentence sévère que j'ai portée contre une populace ignorante et stupide, qui est entrée sans réflexion dans la religion chrétienne.

» Après avoir suffisamment examiné toutes choses, j'ai trouvé que dans la ville de Foungan-hien, de la dépendance de Fou-ning-tcheou, lieu situé dans les montagnes et peu éloigné de la mer, il y avoit deux Européens cachés, qui publioient leur loi. Ceux que j'y ai envoyés m'ont rapporté que quelques centaines de personnes, parmi lesquelles il y a plus de dix lettrés, tant à la ville qu'à la campagne, avoient embrassé cette loi; qu'ils avoient élevé, soit dedans, soit dehors de la ville, une quinzaine d'églises; que les deux Européens étoient cachés dans la maison d'un lettré, qui ne permettoit à personne d'en approcher; qu'ils ne font nul cas des défenses portées par les mandarins; qu'ils s'assemblent hommes et femmes pêle-mêle dans un même lieu pour prier, ce qu'ils appellent publier la loi; enfin que leurs coutumes sont détestables.

» Nous, sujets de Votre Majesté, tsong-tou, et vice-roi, avons sur cela ordonné à tous les mandarins, tant de guerre que de lettres, de chercher avec soin ces deux Européens, de se saisir de leurs personnes, et de les faire conduire à Macao dans la province de Canton, de changer lesdites églises ou en colléges pour les lettrés, ou en écoles publiques, ou d'en faire des salles où le peuple puisse honorer ses ancêtres.

» Avons de plus ordonné aux lettrés qui ont embrassé cette loi étrangère de réparer leur faute en instruisant le pauvre peuple qui s'est laissé séduire, et en l'exhortant à obéir à nos ordres, et à quitter cette loi; que s'il s'en trouve encore qui la suivent, nous les condamnons à perdre leur grade, et à être punis sévérement selon les lois. Tel est l'ordre que nous avons fait publier dans cette province, et que nous avons inséré dans nos archives.

» Nous ne pouvons ignorer que les Européens ont élevé des églises dans les villes du premier, du second, et du troisième ordre de toutes les provinces, et qu'ils y demeurent. Il nous semble qu'on peut les laisser à la cour, où ils rendent quelques services, soit en travaillant au calendrier, soit en s'appliquant à d'autres ouvrages; mais si on les laisse dans les provinces y ériger des temples, il est à craindre que les peuples peu à peu ne suivent leur loi, et ne s'attachent à eux, et que la multitude séduite n'abandonne nos bonnes coutumes. Ils n'y sont d'aucune utilité, ni pour le bon gouvernement, tel que nous l'avons reçu de nos sages, ni pour le bien public.

» Nous osons donc supplier Votre Majesté de permettre aux Européens qui sont à la cour d'y rester comme auparavant; mais en même temps nous la supplions de les faire sortir des provinces, et d'ordonner, ou qu'ils soient conduits à la cour, ou qu'ils soient envoyés à Macao dans la province de Canton, et que leurs temples soient employés à d'autres usages. Cette affaire nous paroît très-importante pour le bien du peuple, et pour le repos de l'empire.

» Nous, vos fidèles sujets, avons déjà eu l'honneur de présenter un placet à Votre Majesté sur cette affaire. Votre Majesté en est parfaitement instruite: nous avons exécuté ses ordres avec respect, et avons proscrit la religion chrétienne dans la province de Fokien. Le 24 de la dixième lune de la première année de Yong Tching, c'est-à-dire le 22 de novembre 1723.

Nous ne pûmes avoir ce placet que le 27 de décembre. Le lendemain, le père Parennin envoya un domestique à un mandarin de ses amis, qui reçoit tous les placets qui s'adressent à l'empereur; pour s'informer quelle étoit la réponse qu'avoit faite Sa Majesté. Le 29, le mandarin envoya dire au père Parennin qu'on ne touchoit point aux églises ni aux Européens qui sont à la cour, mais qu'il n'en étoit pas de même des provinces, où l'on ne souffriroit plus ni églises ni Européens.

Cette réponse, jointe au dernier article du placet du tsong-tou, nous fit juger que l'affaire de la religion étoit désespérée, et que sa ruine avoit déjà été conclue secrètement entre l'empereur et le tsong-tou: cependant, comme la réponse étoit obscure, le père Parennin s'adressa à un de ses amis du tribunal intérieur, par les mains duquel passent les ordonnances de l'empereur, et le fit prier de l'in-

former au juste quel avoit été l'ordre de Sa Majesté sur ce placet. Il lui répondit que l'empereur l'avoit envoyé au tribunal des rites, afin qu'il déterminât ce qu'il y avoit à faire.

Quoique ce tribunal ait toujours été fort contraire à la religion, nous eûmes quelque espérance qu'en gagnant les officiers qui ont soin des registres, nous pourrions les engager à en tirer les ordres de Cang-hi qui nous sont favorables, et à dresser sur ces ordres la minute de la détermination que prendroit le tribunal. Nous nous flattions que par ce moyen on conserveroit du moins dans les provinces les missionnaires qui ont la patente impériale.

Les officiers des registres, moyennant une somme assez considérable que nous leur donnâmes, nous promirent de nous servir comme nous le souhaitions. Ils tirèrent effectivement des registres les ordres de l'empereur Cang-hi, de la trente-unième année de son règne, qui permettoient le libre exercice de la religion chrétienne dans tout l'empire, et l'ordre de l'année cinquantième, sur un placet que Fan-chao-tso, censeur de l'empire, avoit présenté contre nous; il est fait mention dans cet ordre de la patente impériale. Sur ces deux ordres on dressa deux minutes, dont l'une nous donnoit gain de cause sur le tsong-tou de Fokien, et l'autre permettoit de demeurer dans les provinces, aux missionnaires qui avoient la patente impériale.

Ce qui nous rassuroit encore, c'est que le prince douzième fils du feu empereur, qui est à la tête du tribunal des rites, et deux de ses assesseurs, nous avoient promis leur protection : notre espérance nous paroissoit d'autant mieux fondée, que le tribunal s'étant assemblé le 3 de janvier, et l'un des mandarins subalternes, chargé de présenter les minutes aux présidens et aux assesseurs, en ayant donné une qui ratifioit tout ce qu'avoit fait le tsong-tou de Fokien, le prince président la lut, et sur ce qu'on n'y faisoit nulle mention d'aucun ordre précédent, il demanda si dans les registres il n'y avoit pas des ordres du feu empereur son père touchant la religion chrétienne, et pourquoi on ne les produisoit pas : un des assesseurs, fort ami du père Parennin, insista beaucoup sur cet article. Les officiers qui ont soin des registres, ayant répondu qu'il y en avoit, reçurent ordre de les citer dans la minute : cet assesseur savoit fort bien que ces ordres nous étoient favorables; deux jours auparavant le père Parennin lui en avoit envoyé des copies imprimées.

Ces nouvelles nous remplissoient d'espérance; mais le jour suivant, le 4 de janvier, nous en reçûmes une qui nous accabla. Le tribunal s'assembla ce jour-là à l'ordinaire : le prince président ayant demandé si la minute de la détermination qu'on devoit prendre sur la religion chrétienne étoit prête, le mandarin dont j'ai parlé ci-dessus eut la hardiesse de lui présenter la même minute du jour précédent, sans y avoir changé un seul mot. Le prince lui en témoignant sa surprise, il répondit avec fierté qu'il n'avoit point d'autre minute à présenter; que le prince étoit le maître, mais qu'il perdroit plutôt son mandarinat que d'en proposer d'autre; sur quoi, soit que le prince se doutât qu'un ordre secret de l'empereur autorisoit la témérité du mandarin, soit par quelque autre motif que nous ignorons, il prit le pinceau, corrigea quelque chose de nulle conséquence dans la minute, et la signa. Le président tartare et les assesseurs suivirent son exemple : il n'y eut que le président chinois, et l'assesseur ami du père Parennin, qui prirent le pinceau, lurent la minute, et rendirent l'un et l'autre sans signer. Ils firent la même chose les deux jours suivans qu'on leur présenta cette même minute. Mais enfin le prince président ayant fait demander pourquoi cette affaire ne se concluoit pas, les deux mandarins, qui craignirent de s'attirer quelque affaire fâcheuse, s'ils persistoient dans le refus de signer, ne firent plus de résistance, et conclurent en signant la détermination du tribunal, telle que je vais la rapporter.

« Les Européens qui sont à la cour y sont utiles pour le calendrier, et y rendent d'autres services; mais ceux qui sont dans les provinces ne sont de nulle utilité : ils attirent à leur loi le peuple ignorant, les hommes et les femmes; ils élèvent des églises où ils s'assemblent indifféremment [1], sans distinction de sexe, sous prétexte de prier; l'empire n'en retire pas le moindre avantage. Conformément à ce que le tsong-tou de Fokien propose, il faut laisser à la cour ceux qui y sont utiles : quant

[1] Ce qui ne regardoit que la seule mission de Foungan, est ici attribué faussement à tous les missionnaires.

à ceux qui sont répandus dans le Petcheli et dans les autres provinces de l'empire, s'ils peuvent être utiles, il faut les conduire à la cour; les autres, qu'on les conduise à Macao. Il y en a qui ont reçu ci-devant la patente impériale du tribunal intérieur appelé *noui-vou-fou*, qu'elle soit remise aux mandarins des lieux, qui l'enverront à notre tribunal, pour la rendre au tribunal d'où elle est sortie, et y être brûlée. Que les temples qu'ils ont bâtis soient tous changés en maisons publiques; qu'on interdise rigoureusement cette religion, et qu'on oblige ceux qui ont été assez aveugles pour l'embrasser, de se corriger au plus tôt. Que si dans la suite ils se rassemblent pour prier, qu'ils soient punis selon les lois : si les mandarins des lieux ne sont pas attentifs à faire observer cet ordre, que les tsong-tou et vice-rois les cassent de leurs charges et nous les déférent, afin que nous déterminions le châtiment qu'ils méritent. »

Cette délibération du tribunal des rites fut présentée à l'empereur le 14 de la douzième lune, c'est-à-dire le 10 de janvier; le lendemain, il écrivit avec son pinceau rouge la sentence, qui étoit conçue de la sorte :

« Qu'il soit fait ainsi qu'il a été déterminé par le tribunal des rites. Les Européens sont des étrangers; il y a bien des années qu'ils demeurent dans les provinces de l'empire : maintenant il faut s'en tenir à ce que propose le tsong-tou de Fokien. Mais, comme il est à craindre que le peuple ne leur fasse quelque insulte, j'ordonne aux tsong-tou et vice-rois des provinces de leur accorder une demi-année ou quelques mois; et pour les conduire ou à la cour, ou à Macao, de leur donner un mandarin qui les accompagne dans le voyage, qui prenne soin d'eux, et qui les garantisse de toute insulte. Qu'on observe cet ordre avec respect. »

Nous avions appris, le quatrième de janvier, comme je viens de le dire, le résultat de la délibération du tribunal des rites, et n'ayant plus d'espérance de ce côté-là, nous prîmes le parti de recourir à l'empereur lui-même, et de le prier de jeter sur nous un regard de compassion. La difficulté étoit de faire passer nos très-humbles prières jusqu'à Sa Majesté; le treizième fils du feu empereur, le seul, pour ainsi dire, qui soit en faveur auprès de l'empereur régnant, nous parut le plus propre à nous rendre ce service, s'il vouloit bien s'en charger. Ainsi il fut conclu que le père Fredelli, le frère Castillon, que son habileté dans la peinture a rendu agréable à ce prince, et moi, nous irions le lendemain à son hôtel lui demander audience, et le prier de nous accorder sa protection.

Le lendemain 5 de janvier, à six heures du matin, nous nous trouvâmes tous trois à la porte de son hôtel : son cortége se disposoit déjà à le conduire au palais. L'eunuque fit d'abord difficulté de nous introduire, parce que le prince étoit sur le point de sortir; mais enfin s'étant rendu à nos instances, il rentra dans l'appartement, et un moment après, il vint nous prendre et nous conduire chez le prince. Dès qu'il nous aperçut, « Vous venez, nous dit-il, me parler de l'accusation que le tsong-tou de Fokien a portée contre les Européens. — Oui, prince, lui répondîmes-nous, et nous vous supplions instamment de nous honorer de votre protection. — Hier, dit-il, l'empereur remit votre affaire au seizième prince, mon frère, et à moi; mais je n'en suis pas assez instruit. Depuis le temps que durent vos disputes, vous voyez le train que prennent vos affaires; quelles peines, quelles fatigues n'ont-elles pas données au feu empereur mon père! Que diriez-vous, si nos gens alloient en Europe, et y vouloient changer les lois et les coutumes établies par vos anciens sages? L'empereur, mon frère, veut absolument mettre fin à tout cela d'une manière efficace. — Il n'y a plus de dispute, répondîmes-nous, tout est fini. — D'où vient donc, nous répliqua-t-il, que ces deux Européens de Fokien se tenoient cachés, si tout est fini? — Nous ne les connoissons point, lui dîmes-nous; ceux que nous connoissons ont des patentes du feu empereur; ils sont répandus dans les différentes provinces; ils sont tous fort âgés; le plus jeune a cinquante-cinq ans; un ordre du tribunal des rites, donné la cinquantième année de Cang-hi, approuve leur séjour dans l'empire, comme votre altesse peut le voir. » Nous lui mîmes en même temps cet ordre entre les mains : il le lut avec attention; puis, en nous le rendant, il nous dit que cette patente avoit été mal donnée; qu'elle pouvoit être de quelque utilité dans le palais, mais qu'elle n'avoit nulle autorité au dehors. A quoi nous répondîmes que nous étions des étrangers peu instruits de la manière dont se gouvernent les tribunaux; mais qu'ayant reçu la pa-

tente des mains de l'empereur, nous nous étions persuadé que nous n'avions rien à craindre.

« Oh! je sais, nous dit-il, prenant la parole, qu'il y a plusieurs sortes d'Européens qui viennent à la Chine : il y en a qui y viennent pour le service de l'empereur, d'autres pour le commerce, d'autres pour prêcher votre loi. Je n'ai pas le temps maintenant d'examiner vos affaires; mais avertissez tous les Européens de se rendre demain au palais, je vous y entretiendrai à loisir. — Prince, lui dîmes-nous alors, nous vous conjurons de faire attention que nous sommes des étrangers, qui, comme de pauvres orphelins, n'avons d'autre appui que celui de Sa Majesté et le vôtre. Nous osons espérer que vous voudrez bien nous servir de père, et nous prendre sous votre protection. — Soyez en repos, nous répondit-il, l'empereur m'a remis votre affaire, j'en prendrai soin. » Cette promesse nous consola, et nous sortîmes aussi contents de son palais que nous y étions entrés tristes et affligés.

Nous nous assemblâmes aussitôt tout ce que nous étions de missionnaires à Pékin, pour convenir ensemble de ce que nous aurions à répondre aux questions que nous feroit le prince; car rien n'étoit plus important que de lui faire connoître que nos sentimens n'étoient plus partagés, et que nous pensions tous de la même manière.

Le lendemain, sixième de janvier et fête de l'Épiphanie, nous nous rendîmes tous au palais, selon les ordres du prince; mais nous attendîmes tout le jour inutilement. Le seizième prince, qui devoit s'y trouver avec le treizième, n'y parut point. Celui-ci nous ordonna de revenir le lendemain sur le soir à son hôtel; mais il ajouta qu'il n'étoit pas nécessaire que tous les Européens y vinssent, mais qu'il suffisoit que quatre ou cinq de ceux qui parlent mieux la langue s'y trouvassent. Nous allâmes donc sur les trois heures au nombre de six à son hôtel. Il n'arriva au palais que vers la nuit; et comme il avoit quelques affaires à expédier, nous ne fûmes introduits dans son appartement que sur les six heures et demie.

Nous ayant fait asseoir : « Je sais, nous dit-il, que vos affaires sont fort embarrassées : je vis l'autre jour l'accusation du tsong-tou de Fokien; elle est forte, et vos disputes sur nos coutumes vous ont nui infiniment. Que diriez-vous si, nous transportant dans l'Europe, nous y tenions la même conduite que vous tenez ici? le souffririez-vous? Je m'instruirai avec le temps de cette affaire; mais je vous déclare qu'il ne manquera rien à la Chine lorsque vous cesserez d'y être, et que votre absence n'y causera aucune perte. On n'y retient personne par force, et l'on n'y souffrira qui que ce soit qui en viole les lois, et qui travaille à anéantir les coutumes. » Le prince dit cela d'un ton qui nous persuada qu'il ne faisoit que répéter les paroles mêmes de l'empereur.

Comme nous avions prévu ce qu'il avoit à nous dire, nous lui présentâmes un mémoire qui justifioit la religion chrétienne sur les chefs d'accusation du tsong-tou de Fokien; et parce qu'il auroit pu soupçonner que nous usions de déguisement pour nous tirer d'affaire, nous lui dîmes que nous ne prêchions point notre religion en cachette; que les livres qui l'enseignoient étoient entre les mains de tout le monde; que nous nous faisions un plaisir de les distribuer; que nous avions même des feuilles imprimées qu'on exposoit en public, afin que les chrétiens eussent toujours devant les yeux et ce qu'ils doivent savoir, et ce qu'ils doivent pratiquer pour remplir leurs obligations. Nous lui présentâmes en même temps cette feuille imprimée, qui contient le catéchisme intitulé *Yoyne*, dont on peut voir la traduction dans le livre du père Kirker, qui a pour titre: *Sina illustrata*.

Comme ces deux pièces, je veux dire le mémoire et le catéchisme, se soutenoient l'une l'autre, le prince parut un peu se radoucir, sur quoi nous lui fîmes observer que notre conduite avoit toujours été sage; qu'on ne nous a jamais accusés d'avoir violé les lois de l'empire; que nous vivons en bonne intelligence avec les mandarins. Alors le prince demanda à voir la patente : heureusement le père Parennin en avoit apporté une copie, il la lui présenta : le prince fut surpris d'y lire que le missionnaire qui avoit cette patente ne retourneroit pas en Europe; il demanda si toutes les autres patentes renfermoient la même clause. Lui ayant répondu qu'elles étoient toutes semblables : « Elle n'a, nous dit-il, nulle autorité au dehors; il faut la changer et en donner une meilleure, au cas que votre affaire s'accommode. Soyez néanmoins tranquilles sur l'accusation du tsong-tou de Fokien; je ne suis pas le maître, mais je tâcherai de vous

rendre service. » Et avec ces paroles il nous congédia.

Deux jours après, la décision du tribunal des rites fut présentée à l'empereur, et Sa Majesté la confirma le 12, de la manière que j'ai rapportée ci-dessus. Nous espérions en vain que le treizième prince agiroit en notre faveur; nous n'osions cependant pas trop le presser, de crainte de perdre, par notre importunité, le seul appui qui nous restoit; mais ayant appris ce qui s'étoit passé, nous résolûmes d'avoir recours à l'empereur, et de lui faire présenter un placet par ce même prince, sur la protection duquel nous comptions. Nous nous rendîmes à son hôtel le lendemain 13 pour le supplier de s'en charger et de l'appuyer de son crédit. Le prince étoit ce jour-là accablé d'affaires, et l'eunuque auquel nous nous adressâmes pour avoir audience nous conseilla de différer au jour suivant.

Nous y retournâmes donc le lendemain 14, à la même heure. L'eunuque qui nous aperçut entra chez le prince pour nous obtenir une audience. Il en sortit un moment après, et nous dit de sa part qu'il n'avoit pas le loisir de nous parler, mais qu'il pensoit à notre affaire; qu'il l'avoit à cœur, et que nous fussions tranquilles. Ne pouvant point parler au prince, nous donnâmes notre placet à l'eunuque, en le priant de le lui présenter. Il le fit sur-le-champ, et nous le rapporta quelque temps après, en nous disant que le prince ne pouvoit pas garder ce placet chez lui; qu'il nous le rendoit, afin que le jour suivant nous allassions le lui présenter à une des portes intérieures du palais, qu'il nous indiqua.

Le lendemain 15, nous allâmes au palais sur les onze heures. Le même eunuque vint de la part du prince nous demander notre placet. L'ayant rencontré une heure après, je lui demandai si ce placet étoit parvenu jusqu'à l'empereur. Il me répondit que le prince se trouvant avec les trois gouverneurs de l'empire et le prince son seizième frère, ils en avoient fait ensemble la lecture; mais qu'ayant été appelés par l'empereur pour une affaire importante à l'État, le treizième prince avoit laissé le placet sans le porter avec lui. Nous ne fûmes pas fâchés qu'il eût été communiqué à ces seigneurs, nous persuadant que s'il méritoit d'être réformé, le prince ne manqueroit pas de nous en avertir, et que s'il avoit eu leur approbation, nous avions lieu d'en attendre un succès favorable. Le voici tel que nous l'avions dressé :

« Nous Kégler, et autres Européens, offrons avec respect ce placet à Votre Majesté pour la remercier de ses bienfaits, lui représenter l'accablement de douleur où nous sommes, et la prier instamment d'avoir compassion de nous.

» Nous avons appris qu'après la décision du tribunal des rites sur une accusation du tsong-tou de Fokien contre les Européens, Votre Majesté a eu la bonté de se ressouvenir que nous étions des étrangers qui demeurions depuis bien des années à la Chine, et qu'elle a bien voulu accorder six mois à ceux qui sont renvoyés, et ordonner qu'ils fussent accompagnés par des mandarins. C'est un bienfait dont nous connoissons le prix et dont nous sommes très-reconnoissans. Que nous serions heureux si nous pouvions être admis en sa présence et lui en rendre nos très-humbles actions de grâce! Mais comme il ne nous est pas permis d'aller nous jeter au pied de son trône, nous prenons la liberté de l'en remercier avec le plus profond respect par ce placet que nous osons lui présenter.

» Permettez-nous d'exposer à Votre Majesté, comme à notre prince et à notre père, le sujet de l'extrême affliction où nous sommes. Les ordres du tribunal des rites, sur l'accusation du tsong-tou de Fokien, portent qu'on examine dans les provinces ceux qui ont des patentes du feu empereur; qu'on les oblige de les rendre, afin qu'on les renvoie à la cour; qu'elles soient annulées, etc. Ceux qui, dans les provinces, ont cette patente impériale ne sont guère qu'au nombre de trente : on leur a fait promettre de ne plus retourner en Europe; ils sont tous sur l'âge, et leur santé est ruinée. Comment pourront-ils supporter les fatigues d'un voyage si pénible? D'ailleurs Macao n'est point leur patrie; cependant Votre Majesté les y fait conduire. Nous craignons que lorsqu'on apprendra cette nouvelle en Europe, on ne s'imagine qu'ils ne se soient rendus coupables de quelque grand crime contre les lois, et que c'est pour les punir qu'ils sont chassés de l'empire. Que Votre Majesté ne les renvoie pas sur-le-champ, c'est ce qu'on regardera comme l'effet de son cœur généreux et bienfaisant; mais leur confusion n'en sera que plus grande.

» Le tribunal des rites ajoute que des peu-

ples ignorans, hommes et femmes, suivent cette loi; que sous prétexte de réciter des prières, ils s'assemblent pêle-mêle sans distinction de sexe; que les provinces n'en retirent pas le moindre avantage, etc. Il y a près de deux cents ans que la loi chrétienne se publie à la Chine; sa doctrine a toujours été exposée au grand jour. Elle enseigne aux sujets d'être fidèles à leurs princes; aux enfans, d'être respectueux et obéissans envers leurs parens; à tous les hommes, de pratiquer la vertu et de s'éloigner du vice, de se soumettre aux lois du gouvernement, d'entretenir la paix, l'union et la concorde. Il ne faut qu'avoir jeté les yeux sur les livres qui traitent de la religion chrétienne, pour se convaincre que ce n'est pas une fausse secte, et c'est pour cette raison qu'elle est approuvée depuis tant d'années dans l'empire et qu'on en a permis le libre exercice; elle a été examinée plusieurs fois, et l'on n'y a jamais rien trouvé qui fût contraire aux lois d'un bon gouvernement, ni qui ne fût conforme à la raison. Dire que les hommes et les femmes s'assemblent pêle-mêle sans distinction de sexe, c'est une pure calomnie, qu'il n'est pas nécessaire de réfuter. Nos assemblées ne peuvent être suspectes: on sait que les chrétiens ont des jours de fêtes auxquelles ils viennent à l'église pour remercier Dieu de ses continuels bienfaits, pour le prier de maintenir dans la paix et la tranquillité leur prince, leurs pères et mères, leurs mandarins, leurs amis, le peuple, etc. Cependant l'on ordonne au peuple, sous des peines sévères, de renoncer à cette loi. Nous, la larme à l'œil, nous ne pouvons comprendre l'excès de notre misère, lorsque nous considérons tant d'autres religions qu'on souffre, sans obliger ceux qui les suivent à y renoncer, pourvu qu'ils ne violent pas les lois du gouvernement. Nous nous regardons ici comme d'infortunés orphelins qui n'ont d'appui que la justice de Votre Majesté, dont les bienfaits s'étendent indifféremment à toute sorte de nations. C'est avec cette confiance que nous osons supplier très-humblement Votre Majesté de laisser à la Chine les Européens qui ont la patente et qui y demeurent depuis tant d'années, d'avoir compassion de leur vieillesse, de leur permettre de garder la sépulture de leurs prédécesseurs le peu d'années qu'il leur reste à vivre, et de ne pas forcer les chrétiens d'abandonner la religion qu'ils ont embrassée. C'est une grâce que nous nous flattons d'obtenir du grand cœur de Votre Majesté, et dont nous aurons une éternelle reconnoissance; c'est pour cela que, flottants entre la crainte et l'espérance, nous lui adressons très-respectueusement ce placet. »

Nous fûmes jusqu'au soir sans pouvoir être instruits si notre placet avoit été présenté à l'empereur. Étant retournés au palais le lendemain 16, le prince parut vers le midi dans le lieu où nous étions: « Il semble par votre placet, nous dit-il, que vous vouliez entrer en dispute avec l'empereur. Je crains que si je le présente tel qu'il est, il ne soit pas bien reçu. Il faut vous contenter de remercier [1] l'empereur et de le prier. Si cependant vous en voulez courir les risques, à la bonne heure; mais je ne réponds pas de l'événement. » Nous répondîmes au prince que puisqu'il le jugeoit à propos, nous en retrancherions ce qui paroissoit avoir l'air de dispute, et que nous nous bornerions à remercier Sa Majesté et à la supplier.

En effet, le lendemain nous allâmes de grand matin au palais, le père Parennin et moi, afin d'y trouver le prince, qui avoit été de garde pendant la nuit, et nous lui remîmes notre placet corrigé selon ses vues. Ce qui nous détermina à nous conformer aux intentions du prince, c'est que nous jugeâmes, par la manière dont il s'expliqua, que notre placet avoit été montré secrètement à l'empereur, et qu'il nous parloit des dispositions de Sa Majesté avec certitude, et non pas sur de simples conjectures. Si nous nous fussions opiniâtrés à n'y faire aucun changement, nous eussions risqué de faire chasser de Pékin les missionnaires à qui on permet d'y demeurer, et de ruiner par là l'unique espérance qui nous reste de rétablir un jour cette mission désolée.

Le prince prit notre placet, le lut et l'emporta sans rien dire, ce qui nous fit juger qu'il l'approuvoit. Nous n'en pûmes savoir aucune nouvelle ce jour-là, et ce qui nous inquiéta beaucoup, c'est qu'on nous dit que le prince partoit le lendemain 18 pour une partie de chasse qui devoit durer deux ou trois jours. Il n'en revint en effet que le 21. Nous espérions que le 22 ou le 23 nous apprendrions quel

[1] Le prince vouloit qu'on remerciât l'empereur de ce qu'il laissoit les Européens à Pékin, et de ce qu'il accordoit à ceux des provinces un délai de six mois.

succès auroit eu notre placet; mais nous ne pûmes pas même savoir s'il avoit été présenté à l'empereur. Nous résolûmes, le père Parennin et moi, d'aller le lendemain de grand matin au palais, sous prétexte de demander au prince en quel endroit nous ferions la cérémonie du jour suivant, qui étoit le premier jour de l'année chinoise, mais en effet pour savoir des nouvelles du placet. La chose réussit comme nous l'avions désiré. Le prince, nous ayant aperçus, nous dit que des affaires pressantes qui lui étoient survenues l'avoient empêché de présenter notre placet, mais qu'il ne nous oublioit point, et qu'il chercheroit un moment favorable. Ainsi nous fûmes encore dans l'incertitude jusqu'au 28 de janvier.

Ce jour-là nous nous rendîmes au palais, le père Bouvet, le père Regis, le père Parennin et moi. Sur les neuf à dix heures, le prince sortit d'une des portes intérieures du palais avec le prince son seizième frère, et nous fit approcher :

« J'ai donné votre placet, nous dit-il; mais il est venu trop tard : le tribunal des rites a délibéré, l'empereur a souscrit à sa délibération; c'est une affaire décidée, il n'est plus possible d'y revenir. — Rien n'est moins difficile, répondîmes-nous, à un aussi grand prince qu'est l'empereur; il peut faire cette grâce, et cette grâce n'arrivera point trop tard si elle est envoyée par le tribunal des rites. Les mandarins ne se presseront point d'exécuter les ordres qu'ils ont reçus, parce que l'empereur a eu la bonté d'accorder un délai de six mois. — L'empereur m'a dit, répondit le prince, que pour le présent il ne pouvoit rien changer à ce qu'il avoit fait; mais que si dans la suite on vouloit vous inquiéter, il prendra votre défense. — Quand tous les Européens seront chassés des provinces, répondîmes-nous, il est bien clair qu'on ne les inquiétera plus. — N'êtes-vous pas encore ici? dit le prince. — Oui, nous y sommes, répondîmes-nous, sous les yeux et sous la protection de Sa Majesté; mais nous y sommes sans honneur, dès que nos compagnons sont exilés. — Ce n'est pas l'empereur qui les chasse, reprit le prince, c'est le tsong-tou de Fokien pour remédier aux troubles que deux Européens ont excités dans la province. — Nous ne connoissons pas ces Européens, répondîmes-nous; nous ne savons pas même leurs noms. Parce qu'on les a accusés, faut-il envelopper dans leur malheur tant d'autres dont on n'a aucun sujet de se plaindre et dont les mandarins sont contens? » Alors le prince se tournant du côté de son seizième frère : « Certainement, lui dit-il, le tribunal des rites a tout confondu; sa délibération ne vaut rien, je le remarquai dès que je la vis. » Pendant ce temps-là, nous étions prosternés jusqu'à terre, suppliant l'empereur de nous faire grâce, et ce prince d'intercéder pour nous. « Que voulez-vous que je fasse? nous répondit-il. Voulez-vous que je me jette dans le bourbier où vous êtes, et que je me perde pour entreprendre de vous sauver? D'ailleurs l'empereur a dit qu'il vous laisse ici et à Canton. Je lui ai objecté qu'on vous chassera pareillement de Canton à Macao, où vous seriez très-mal. A cela l'empereur m'a répondu que Nien-hi-yao, vice-roi de Canton, ne manquera pas sur cela de présenter un mémoire. — Quand le vice-roi, répondîmes-nous, verra la décision du tribunal, il ne lui viendra pas en pensée de présenter un mémoire sur une affaire qu'il regardera comme arrêtée; ainsi il seroit à propos que vous eussiez la bonté de lui faire savoir les intentions de Sa Majesté. — Il n'est pas nécessaire, nous répondit-il; écrivez-lui vous-mêmes. — Il ne nous croira pas, dîmes-nous. Mais si dans deux mois nous présentions un nouveau placet à Sa Majesté? » Le prince nous fit signe que cela ne se pouvoit pas, et il se retira à l'instant, nous laissant dans un accablement de tristesse que vous pouvez bien imaginer, mais qui ne se peut décrire.

Tel est le triste état où cette mission est réduite. Vous n'ignorez pas, mon révérend Père, avec combien de peines et de fatigues ses fondateurs ont ouvert la porte de l'Évangile à cet empire. Vous savez les bénédictions que Dieu a répandues sur leur zèle, et la liberté qu'ils obtinrent autrefois d'y prêcher la loi de Jésus-Christ. Elle leur fut accordée par une délibération publique du tribunal des rites, confirmée par le feu empereur Cang-hi : que n'avoit-on pas lieu d'espérer dans des circonstances si favorables? Mais l'esprit de discorde, ennemi de l'union des cœurs et du salut des âmes, vient de nous ravir tous ces avantages. La sentence portée contre la religion a été suivie des plus déplorables événemens. Je ne puis vous en rapporter qu'une partie, parce qu'à la première

nouvelle qui s'en est répandue dans les provinces, toute communication par la poste nous a été interdite.

Cette sentence ne fut envoyée dans les provinces que le 17 de la première lune, c'est-à-dire le 11 de février. Cependant les mandarins ne laissèrent pas d'agir contre nous à la première connoissance qu'ils en eurent par les gazettes publiques. Dans cette province de Petcheli, nonobstant la liberté qu'on nous laisse de rester dans la capitale, le mandarin de Ouen-ngan-hien s'empara aussitôt de l'église françoise que nous y avons, et la changea en un grenier public. A Koupe-keou, sur le chemin de la Tartarie, au passage de la grande muraille, où nous avons une église françoise, les mandarins s'en saisirent : ils prirent les tableaux des autels de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de saint Joseph, et les firent brûler publiquement. Les lettres du père Gaétano Lopez, jésuite portugais, nous apprennent qu'aussitôt que le tsong-tou de la province de Kouang-si eut appris que le tribunal des rites nous avoit condamnés, il n'attendit pas l'ordre de ce tribunal, et que sur-le-champ il s'empara de l'église de Koueli-linfou, capitale de la province, qu'il en fit renverser les autels, et brûler les saintes images.

Dès que la sentence du tribunal est arrivée dans les provinces, on s'est saisi presque partout des églises où il ne se trouvoit pas de missionnaires. Toutes celles de la province de Fokien ont été changées les unes en écoles publiques, les autres en greniers publics; d'autres en tse-tang, ou salles pour honorer les ancêtres; quelques-unes même ont été tout à fait détruites. Nous autres nous avons perdu dans cette province l'église de Suen-hoa-fou, où nous avons une chrétienté nombreuse. Les Pères portugais en ont encore plus perdu que nous; entre autres, celle de Tchao-tcheou a été entièrement détruite, et les matériaux ont été transportés ailleurs. La même chose sera sans doute arrivée dans les autres provinces : et ce qui met le comble à notre affliction, c'est qu'en quelques endroits on a fait succéder Bélial au vrai Dieu, et qu'on a changé en des temples d'idoles les églises qui lui étoient consacrées, ainsi qu'il est arrivé dans le Honan, comme nous l'apprenons par des lettres du père Gozani.

Quoique l'ordre de l'empereur recommande aux mandarins d'empêcher que les missionnaires ne soient maltraités, ils n'ont pas été pour cela à couvert de toute insulte. Le père Bonkouski, jésuite polonois, se trouvant dans les rues de Hang-tcheou-fou, capitale de la province de Tche-kiang, auroit été lapidé, s'il ne se fût retiré avec précipitation, pour se mettre à couvert d'une grêle de pierres dont il étoit assailli. Le père Porquet, à Ding-hou-hien, de la même province, auroit couru risque de la vie, si le mandarin du lieu n'avoit posté des gens à la porte de son église, pour le garantir de la fureur du peuple. Monseigneur l'évêque de Lorime, vicaire apostolique des provinces de Chensi et de Chansi, ne se trouvant pas à son église de Si-ngnan-fou, fut pris dans une de ses missions avec un Père franciscain qui l'accompagnoit : on le reconduisit à son église; mais l'un et l'autre furent si maltraités dans le chemin par leurs conducteurs, suivant ce que ce prélat en a écrit lui-même au révérend père Reinaldi, carme déchaussé, qu'ils étoient résolus de venir à Pékin pour se rendre à Canton, dans la crainte de perdre la vie, s'ils étoient menés à Canton de la même manière qu'on les avoit conduits à Si-ngnan-fou.

Les lettres même de Canton nous apprennent que les missionnaires ne peuvent plus regarder cette ville comme un lieu d'asile. A peine le vice-roi eut-il reçu la sentence du tribunal, qu'il la fit publier dans tout son district. Il fit déclarer en même temps aux missionnaires de Canton qu'ils eussent à se disposer de bonne heure à partir pour Macao, et qu'il prétendoit qu'à la sixième lune, ou pour le plus tard à la septième, il n'y eût plus aucun missionnaire dans son département.

La conduite du vice-roi de Canton ne s'accordoit pas avec ce que nous avoit rapporté le prince, savoir, que Sa Majesté lui avoit dit qu'il nous laissoit ici et à Canton, et que le vice-roi ne manqueroit pas de lui présenter sur cela un placet, et que nous n'avions qu'à lui écrire. Quelque persuadés que nous fussions que nos lettres seroient inutiles, néanmoins, pour n'avoir rien à nous reprocher, le père Fredelli et le père Parennin écrivirent au vice-roi, et lui mandèrent ce qui avoit été dit par le treizième prince.

Mais quand nous apprîmes, au commencement de juin, les ordres sévères du vice-roi, nous résolûmes d'adresser un nouveau mé-

moire au prince notre protecteur, où, lui rappelant ce qu'il nous avoit dit, nous lui représentions que la plupart des missionnaires chassés des provinces, étoient de royaumes différens de celui d'où dépend Macao ; que les vaisseaux d'Europe qui viennent commercer à la Chine abordent à Canton, et non pas à Macao; que de renvoyer à Macao ceux qui voudroient retourner dans leurs pays, c'étoit les mettre dans l'impossibilité de le faire ; que l'empereur nous laissant ici à son service, difficilement y pourrions-nous subsister, s'il n'y avoit personne à Canton qui entretînt notre correspondance avec l'Europe ; qu'ainsi nous le priions instamment d'obtenir de l'empereur qu'on laissât à Canton ceux qui, à cause de leur âge et de leurs infirmités, ne voudroient pas retourner en Europe. La principale raison que nous avions de rester à Canton, et que nous ne disions pas, c'étoit de nous conserver la porte de la mission, afin que les missionnaires pussent y entrer dans la suite.

Le 24 de la première lune, 15e de juin, le père Parennin, accompagné de quelques autres missionnaires, se rendit sur les deux heures après midi à la porte du prince; ils l'attendirent jusqu'à ce qu'il revînt du palais. Quand il entra chez lui, ils s'approchèrent de sa chaise, et le père Parennin lui présenta son mémoire. « N'y a-t-il point de difficulté, dit le prince, dans ce que vous me présentez ? — Aucune », répondit le Père. Alors le prince prit le mémoire et le lut : dès qu'il vit qu'on citoit l'empereur dans ce qu'il nous avoit rapporté : « Oh! dit-il, vous voulez rire, ce n'est point l'empereur qui a dit ce que vous lui faites dire ; c'est moi qui le disois de moi-même. » Ayant ensuite lu le reste du mémoire : « Pour cela, continue-t-il, à la bonne heure, reprenez votre mémoire, corrigez-en le commencement, et me le rapportez, je le recevrai. »

Le 25 nous corrigeâmes le mémoire, et le 26 nous nous rendîmes au palais le père Parennin, le père Kegler et moi pour le présenter au prince ; mais ce jour-là ni les jours suivans nous ne pûmes le joindre. Ce ne fut que le 3 de la cinquième lune, veille de saint Jean-Baptiste, qu'il envoya un eunuque pour prendre notre mémoire. Il le lut et l'approuva; mais parce que l'empereur avoit chargé de nos affaires le seizième prince conjointement avec lui, il nous renvoya l'eunuque pour nous dire d'ajouter deux caractères par lesquels il leur fût adressé à tous deux. La correction se fit sur-le-champ.

Le lendemain, quatrième de la lune, nous attendîmes inutilement au palais la réponse de notre mémoire. Le cinquième étoit un jour de fête chinoise, auquel on ne traite aucune affaire. Nous allâmes encore au palais le sixième, le père Parennin, le père Fridelli et moi. Le prince nous fit venir sur le midi, et nous parla en ces termes :

« Je vais vous dire ma pensée sur ce que vous demandez dans votre mémoire ; au reste, c'est moi qui parle, ne vous y trompez pas. Vous savez que l'empereur, lorsqu'il n'étoit que quatrième prince, étoit fort attaché aux bonzes Hochang et Taossé ; mais alors il n'étoit pas sur le trône ; vous m'entendez bien. Le feu empereur mon père vous a beaucoup aimés, il vous a comblés d'honneur et de grâces, et vous n'ignorez pas que la protection dont il vous honoroit a souvent excité les murmures des lettrés chinois. Ce n'est pas à dire que l'empereur mon frère ait quelque chose contre vous, et qu'il ne vous considère ; vous n'avez pas oublié avec quelle bonté il vous traitoit avant qu'il fût empereur ; mais maintenant qu'il est sur le trône, il ne sauroit se dispenser de tenir la conduite qu'il tient à votre égard ; depuis l'affaire de Fokien, il a reçu contre vous plus de vingt placets de lettrés chinois ; il les a supprimés ; ils ne veulent pas qu'on change rien à la doctrine de nos anciens sages, et le bon gouvernement demande qu'ils soient écoutés. Ma pensée est donc qu'au lieu du mémoire que vous m'adressez, vous dressiez un placet pour être présenté à l'empereur; bornez-vous à y représenter que depuis Ly-ma-teou (le père Ricci), qui est venu le premier à la Chine, vous n'avez rien fait contre les coutumes de l'empire ; que vous êtes des religieux qui ne pensez qu'à vous perfectionner ; que la loi que vous enseignez n'est pas une fausse loi ; que vos compagnons qui sont dans les provinces, sont sur le point d'en être chassés ; faites sentir les inconvéniens et les embarras où ils se trouveront, si on ne leur permet pas de demeurer à Canton ; que c'est la triste situation où vous êtes, puisque le vice-roi de cette province a déclaré qu'il n'y laisseroit aucun missionnaire ; après quoi priez, et priez avec instance. Voilà à peu près quelle doit être la forme de votre placet ; au reste, je veux en voir la minute, et le corri-

ger s'il est nécessaire. Quand il sera en état, vous irez le présenter par la voie des grands maîtres de la maison de l'empereur, dont mon frère, le seizième, est le chef. Ils ne voudront pas le recevoir; alors vous vous adresserez à moi, et je le ferai passer à Sa Majesté par le canal de ceux qui reçoivent les mémoriaux de l'empire. » Charmés des bontés de ce prince, nous nous prosternâmes jusqu'à terre pour le remercier de ses instructions, et des mouvemens qu'il vouloit bien se donner en notre faveur.

Dès que nous fûmes de retour à la maison, le père Parennin dressa le placet, qui contenoit à peu près ce qui avoit été mis dans le mémoire. Le lendemain 7, nous allâmes au palais pour en présenter la minute au prince; il fut si fort occupé ce jour-là, que nous ne pûmes lui parler. Ce fut pour nous un nouveau sujet d'inquiétude, parce qu'on nous assura qu'il devoit partir le jour suivant pour la campagne, où il passeroit quinze jours pour s'y délasser de ses fatigues. Comme dans les circonstances où nous nous trouvions, les momens étoient précieux, ce retardement pouvoit beaucoup nous nuire.

Le prince partit effectivement le lendemain, comme on nous l'avoit dit, mais il ne nous oublia pas, et il recommanda notre affaire au seizième prince, son frère, qui nous fit avertir de lui porter notre placet. En voici les termes :

« Nous Tai-sin-hien (c'est le nom chinois du père Kegler), et autres Européens, offrons avec un profond respect ce placet à Votre Majesté, pour la supplier très-humblement de nous accorder une grâce.

» Il y a près de deux cents ans que depuis Ly-ma-teou (c'est le nom chinois du père Ricci), nous vos fidèles sujets venons dans cet orient par la voie de la mer. Votre illustre dynastie, par un bienfait signalé, ne nous a point considérés comme des étrangers, ce qui nous a fait regarder la Chine comme si elle étoit notre véritable patrie; nous en suivons les coutumes; nous nous y occupons aux œuvres de piété et à notre propre perfection; la loi que nous professons n'est pas une fausse loi.

» Le tribunal des rites, au sujet d'une affaire arrivée dans la province de Fokien, a condamné tous les Européens qui sont dans les provinces, à être renvoyés à Macao. Nous vos fidèles sujets, nous n'avons garde de ne pas nous soumettre avec respect aux ordres de Votre Majesté; mais nous la supplions de considérer que Macao n'est pas le lieu ordinaire où abordent les vaisseaux qui viennent à la Chine. Si on leur permettoit de demeurer à Canton, ceux qui voudroient s'en retourner dans leurs pays, trouveroient des vaisseaux prêts à les recevoir et à leur donner le passage. Sans cela ils n'ont aucun moyen de s'en retourner. Quoique Macao soit un port de marchands, vos fidèles sujets répandus dans les provinces de la Chine sont, la plupart, d'un autre royaume. Leur état est bien digne de compassion; s'ils veulent demeurer à la Chine, on ne le leur permet pas; s'ils veulent repasser en Europe, ils ne le peuvent pas; semblables à un voyageur qui, surpris d'une nuit obscure, ne trouve aucun gîte où il puisse se retirer.

» Suivant les nouvelles que nous avons reçues de Canton, le vice-roi a fait afficher publiquement la décision du tribunal des rites; il a envoyé des ordres sévères, qui portent que les Européens aient à sortir de toute l'étendue de son district à la sixième lune, ou au plus tard à la septième. Quand nous faisons réflexion que d'un côté Votre Majesté nous laisse à la cour pour son service, que, d'un autre côté, nous ne pouvons nous passer des lettres et du secours de nos amis d'Europe, si nous n'avons personne à Canton qui les reçoive, comment pourrons-nous subsister?

» Le cœur bon et généreux de Votre Majesté couvre et protège toutes les choses qui sont dedans et hors de la mer. Nous vieillards sans force, sans appui, sans terres, sans secours, saisis que nous sommes de frayeur, nous ne pouvons néanmoins nous empêcher d'importuner Votre Majesté; et nous osons espérer de son grand cœur, que, par une grâce spéciale, elle ordonnera que nous ne soyons pas chassés de Canton. Ce bienfait signalé pénétrera nos cœurs de la plus vive reconnoissance.

» Que Votre Majesté regarde d'un œil de compassion ces infortunés vieillards qui sont dans les provinces, et qui, chargés d'années et d'infirmités, ont à peine la force de se remuer. C'est une faveur si grande, que nous vos fidèles sujets, nous n'osons presque vous la demander.

» Nous vos fidèles sujets attendons avec confiance les ordres de Votre Majesté; c'est dans cette vue qu'avec un profond respect nous lui

présentons ce placet; la suppliant, avec la dernière instance, de le lire, et de nous accorder la grâce que nous lui demandons. Le onzième de la cinquième lune, c'est-à-dire, le 1er juillet 1724. »

Le même jour nous allâmes au palais pour offrir notre placet, et afin que le seizième prince fût averti de notre arrivée, nous nous rendîmes d'abord au tribunal où il a voulu que nous eussions rapport. Comme sous cet empereur il ne nous est plus permis de pénétrer dans l'intérieur du palais, nous priâmes un des premiers mandarins de ce tribunal de dire au prince que nous étions au dehors de la porte intérieure, où nous attendions ses ordres.

Le mandarin s'acquitta volontiers de cette commission, et le prince lui ordonna de lui amener deux ou trois des Pères qui lui apportassent le placet. Le mandarin conduisit le père Parennin, le père Bouvet et le père Kegler jusqu'au lieu où étoit le prince, dont ils furent très-bien reçus. A l'instant il fit appeler un des grands mandarins, par les mains duquel les mémoriaux de l'empire vont à l'empereur; et il lui ordonna de recevoir le placet des Européens, et de le porter à Sa Majesté. Ce mandarin fit d'abord quelque difficulté, sur ce qu'il n'est permis qu'à ceux qui occupent certains postes d'offrir des placets à l'empereur; mais enfin ayant entendu les raisons du prince, il reçut le placet, et le porta incontinent à Sa Majesté. Après un temps assez considérable, il rapporta notre placet, sur lequel l'empereur venoit d'écrire lui-même sa réponse de la manière qui suit:

« Vous, gouverneurs de l'empire, princes et grands, prenez le placet de Tai-tsin-hien (c'est le nom chinois du père Kegler), envoyez-le aux tsong-tou, et vice-roi de la province de Canton; qu'ils suspendent les ordres pour un temps, et qu'ils ne pressent pas les Européens d'aller demeurer à Macao; que le tsong-tou, le vice-roi, le tsiang-kiun [1], le titou [2] délibèrent sérieusement sur cela, et me fassent leur rapport. S'ils jugent qu'il n'y a pas un grand mal à craindre pour le gouvernement du peuple, on peut permettre aux Européens de demeurer à Canton. Outre cela, consultez aussi vous autres, et me faites votre rapport. »

Le mandarin ayant rapporté notre placet avec la réponse de Sa Majesté, le remit aux gouverneurs de l'empire, qui, après avoir lu cette réponse, la firent communiquer aux Pères qui étoient présens; sur quoi le père Parennin remercia Sa Majesté, et fit un compliment si à propos, que le mandarin, jugeant qu'il plairoit à l'empereur, alla sur-le-champ lui en faire le rapport. En effet, l'empereur en parut si content, qu'il ordonna au mandarin de faire venir les trois Pères en sa présence, faveur à laquelle aucun de nous ne s'attendoit.

Lorsqu'ils furent en sa présence, il leur fit un discours de plus d'un quart d'heure; il parut qu'il l'avoit étudié, car il débita fort rapidement tout ce qui pouvoit justifier sa conduite à notre égard, et il réfuta les raisons contenues dans le placet que j'ai rapporté ci-dessus, et que le treizième prince nous obligea de corriger. Voici en détail ce que Sa Majesté leur dit.

« Le feu empereur mon père, après m'avoir instruit pendant quarante ans, m'a choisi préférablement à mes frères pour lui succéder au trône. Je me fais un point capital de l'imiter, et de ne m'éloigner en rien de sa manière de gouverner. Des Européens, dans la province de Fokien, vouloient anéantir nos lois, et troubloient les peuples; les grands de cette province me les ont déférés; j'ai dû pourvoir au désordre; c'est une affaire de l'empire, j'en suis chargé; et je ne puis ni ne dois agir maintenant comme je faisois lorsque je n'étois que prince particulier.

» Vous dites que votre loi n'est pas une fausse loi, je le crois; si je pensois qu'elle fût fausse, qui m'empêcheroit de détruire vos églises et de vous en chasser? Les fausses lois sont celles qui, sous prétexte de porter à la vertu, soufflent l'esprit de révolte, comme fait la loi de Pelien-kiao. Mais que diriez-vous si j'envoyois une troupe de bonzes et de lamas dans votre pays pour y prêcher leur loi? comment les recevriez-vous?

» Ly-ma-teou (c'est le nom chinois du père Ricci) vint à la Chine la première année de Ouan-ly. Je ne toucherai point à ce que firent alors les Chinois, je n'en suis pas chargé; mais en ce temps-là vous étiez en très-petit nombre, ce n'étoit presque rien, vous n'aviez pas de vos gens et des églises dans toutes les provinces; ce n'est que sous le règne de mon père qu'on a élevé partout des églises, et que votre loi s'est répandue avec rapidité; nous le

[1] Général des soldats tartares.

[2] Général des soldats chinois.

voyions et nous n'osions rien dire; mais si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas de me tromper de même.

» Vous voulez que tous les Chinois se fassent chrétiens; votre loi le demande, je le sais bien; mais en ce cas-là que deviendrions-nous? les sujets de vos rois? Les chrétiens que vous faites ne reconnoissent que vous; dans un temps de trouble, ils n'écouteroient point d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'actuellement il n'y a rien à craindre; mais quand les vaisseaux viendront par mille [1] et dix mille, alors il pourroit y avoir du désordre.

» La Chine a au nord le royaume des Russiens, qui n'est pas méprisable; elle a au sud les Européens et leurs royaumes, qui sont encore plus considérables, et à l'ouest Sse-ouanraptan [2]. Je veux le retenir chez lui, et l'empêcher d'entrer dans la Chine, de peur qu'il n'y excite du trouble. Lange, compagnon d'Ismalioff, ambassadeur du czar, prioit qu'on accordât aux Russiens la permission d'établir dans toutes les provinces des factoreries pour le commerce; il fut refusé, et on ne lui permit de trafiquer qu'à Pékin, et à Tchu-Kou-paising, sur les limites, dans le pays des Kalkas. Je vous permets de même de demeurer ici et à Canton, autant de temps que vous ne donnerez aucun sujet de plainte, car s'il y en a dans la suite, je ne vous laisserai ni ici ni à Canton; je ne veux point de vous dans les provinces. L'empereur mon père a perdu beaucoup de sa réputation dans l'esprit des lettrés, par la condescendance avec laquelle il vous y a laissé établir. Il ne se peut faire aucun changement aux lois de nos sages, et je ne souffrirai point que de mon règne on ait rien à me reprocher sur cet article. Quand mes fils et mes petits-fils seront sur le trône, ils feront comme bon leur semblera, je ne m'en embarrasse pas plus que de ce qu'a fait Ou-an-ly.

» Du reste, ne vous imaginez pas que j'aie rien contre vous, ou que je veuille vous opprimer; vous savez la manière dont j'en usois avec vous quand je n'étois que regulo; la famille d'un de vos chrétiens, mandarin dans le Leaotong, se souleva contre lui, parce qu'il n'honoroit pas ses ancêtres. Dans l'embarras où vous étiez, vous eûtes recours à moi, et j'accommodai cette affaire. Ce que je fais maintenant, c'est en qualité d'empereur; mon unique soin est de bien régler l'empire; je m'y applique du matin au soir; je ne vois pas même mes enfans ni l'impératrice, je ne vois que ceux qui sont chargés du soin des affaires publiques, et cela durera autant que le deuil qui est de trois ans. Après quoi je pourrai peut-être vous voir comme à l'ordinaire. »

C'est à peu près tout ce que dit l'empereur. Il parla avec une rapidité qui faisoit bien connoître qu'il ne vouloit pas qu'on lui répondît : cependant lorsqu'il parla de Lange, son nom ne lui venant pas à l'esprit, il fit signe au père Parennin, qui le lui nomma aussitôt; et, saisissant cette occasion : « quand le feu empereur votre père, ajouta-t-il, refusa à Lange des établissemens pour les Russiens, je fus chargé de lui en expliquer l'ordre qui étoit en langue tartare. Cet ordre portoit qu'il ne devoit pas demander cette grâce, sous prétexte qu'il voyoit d'autres Européens dans les provinces : ce sont des religieux, disoit l'empereur, qui prêchent leur loi; ils ne font point de commerce; ils ne s'en retournent point en Europe. Vous autres, vous voulez commercer, entrer, sortir, changer vos gens quand il vous plaira; ils ne sont pas religieux : s'ils violent nos lois, je suis obligé de les punir, et si je les punis, votre czar s'en plaindra, et ce sera entre nous un sujet de brouillerie; cela ne se peut pas. » L'empereur vit bien que ces paroles réfutoient la comparaison qu'il avoit apportée des Russiens; mais il fit semblant de ne pas s'en apercevoir, et il continua comme s'il n'y avoit fait nulle attention.

L'empereur, en finissant, chargea les trois missionnaires de faire part à leurs compagnons de ce qu'il venoit de leur dire, après quoi il leur fit à tous trois de petits présens dont ils remercièrent très-humblement Sa Majesté; puis le père Parennin prenant la parole, supplia l'empereur de se bien persuader que nous n'étions pas tellement dépourvus de sens que de souffrir tant de fatigues, et de courir tant de dangers pour venir à la Chine avec des desseins dans l'âme qui pussent lui être préjudiciables.

La manière dure dont, peu après cette audience, l'empereur traita une famille illustre presque toute chrétienne, ne fit que trop voir que sa résolution étoit prise d'éteindre tout à

[1] Expression chinoise, pour dire en grand nombre.
[2] Prince de Tartarie, qui depuis huit ans fait la guerre aux Chinois.

fait le christianisme. Le chef de cette famille est un prince du sang, âgé de près de quatre-vingts ans, lequel descend du frère aîné de celui qui a fondé la dynastie régnante : sans avoir égard ni à son rang, ni à sa vieillesse, ni aux services importans qu'il a rendus à l'État, ni aux plus grands emplois qu'il a remplis avec distinction, on vient de l'exiler en Tartarie, lui et tous ses enfans. Je ne m'étendrai point ici sur le courage et la vertu qu'ont fait paroître ces illustres exilés ; vous en serez instruit par une relation bien détaillée qu'on vous envoie.

Ce que je puis ajouter à ce que je viens de vous écrire, c'est le départ de presque tous les missionnaires, qu'on a chassés des provinces pour les conduire à Canton. Monseigneur l'évêque de Lorime, vicaire apostolique des provinces de Chensi et Chansi, a mandé que son départ, de même que celui de trois Pères franciscains et du père Baborier, jésuite françois, étoit fixé au premier de la nouvelle lune, 17 octobre, et que l'église de notre Compagnie avoit déjà été changée en école publique.

Nous avons appris par d'autres lettres que le père Simonelli et le père Domenge, tous deux jésuites, l'un Italien et l'autre François, étoient partis au commencement de septembre, le premier de Chantong, et le second du Honan ; et que le 14 de la huitième lune, le lendemain de la fête de saint Michel, le père Gozani devoit sortir de la même province.

Des lettres du père Laureati, que nous reçûmes hier, nous marquent qu'il étoit à Nantchang-fou, capitale de la province de Kiang-si, avec le père de Premare, qu'on avoit renvoyé de son église de Kieou-kiang, et qu'ils n'attendoient plus que l'arrivée du père Contancin pour être conduits tous trois à Kantcheou-fou de la même province, y prendre le père d'Acosta, jésuite portugais, et se rendre à Canton.

Le père Hervieu, supérieur de notre mission françoise, nous mande que les mandarins de la province de Houquang les ont contraints, lui et le père Noëlas, qui étoit à Nganlo, d'abandonner leurs églises pour se rendre à la capitale de la province, et se joindre au père Bayard et au père Le Couteux, afin d'être conduits tous ensemble à Canton.

Nos Pères qui sont dans la province de Kiangnan écrivent que le père de Sylva, le père Mendez, le père de Sa, le père de Brito, le père Pinto, tous Portugais ; le père Marabito, Italien ; le père Jacquemin, François, et le père Bonkouski, Polonois, doivent partir vers le milieu de la huitième lune, c'est-à-dire vers le commencement d'octobre.

Le révérend père Saravalle, franciscain et administrateur du Hou-kouang, mande qu'au mois de septembre il doit partir pour Macao. Nous n'avons pu encore savoir en quel temps les autres missionnaires seront forcés de quitter leurs églises. Vous pouvez juger, mon révérend Père, quelle est notre douleur de voir, d'un côté, entre les mains des infidèles, plus de trois cents églises qui avoient été consacrées au culte du vrai Dieu, et, d'un autre côté, plus de trois cent mille chrétiens sans prêtres, sans pasteurs, et destitués de tout secours spirituel. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'à moins d'un grand miracle, nous ne voyons pas qu'on puisse les assister sans exposer visiblement l'ombre d'espérance qui nous reste dans le séjour qu'on nous permet de faire à Pékin.

Je connois trop le zèle de nos révérends Pères pour ne pas m'assurer qu'ils ne cesseront pas de recommander à Dieu, dans leurs saints sacrifices, cette mission expirante, qu'on avoit raison de regarder comme la plus étendue et la plus florissante de l'Église de Jésus-Christ. Trop heureux si nous pouvions, par l'effusion de tout notre sang, lui rétablir cette belle portion de son héritage ! Je suis, etc.

Depuis l'arrivée de cette lettre, on en a reçu d'autres d'une date plus récente, qui apprennent les choses suivantes :

Le père Hervieu, supérieur de la mission françoise, le père Bayard, le père Domenge, le père de Premare, le père Le Couteux, le père Noëlas, le père Contancin, le père Baborier, le père du Baudory et le père Labbe sont déjà rendus à Canton, de même que les pères Laureati, d'Acosta, Simonelli, Lopez, Miller, Pereyra, et presque tous les autres missionnaires.

Aux premières nouvelles de l'arrêt du Li-pou[1], confirmé par l'empereur, M. Mullener, évêque de Myriophis, s'est retiré à Pékin : le père Castorano, franciscain de la Propagande, a aussi dessein de s'y rendre.

Le père Angelo Pavèse, religieux de Saint-

[1] Tribunal des rites.

François, Napolitain, qui étoit au service de l'empereur en qualité d'horloger, est mort à Pékin. On y a perdu aussi le père Du Tartre, jésuite françois, mathématicien, qui mourut au mois de mars de l'année 1724.

Le grand-vicaire de M. l'évêque de Nankin, franciscain portugais; le père Miralta, clerc mineur de la Propagande, et le père Bonkouski, se sont retirés à Canton.

Sur la simple nouvelle de l'arrêt du Li-pou, et avant qu'il fût publié, l'église du Sonkiang-fou, dans le Nankin, fut sur le point d'être pillée par le peuple; on pilloit déjà celle des Pères portugais à Tchang-tho-fou, et le peuple la démolissoit, lorsque les mandarins y accoururent à propos, et par leur présence écartèrent les infidèles.

L'église de Kiang-tcheou-fou, dans la province de Chansi, a été changée en collège pour les lettrés.

L'église de Kouey-lin-fou, capitale de la province du Kuangsi, a été changée en maison publique pour les mandarins.

Les églises de Vousi-hien et de Tsong-ming-hien n'ont été conservées qu'à la faveur des sauvegardes.

Les églises de la province de Fokien ont été changées les unes en écoles, les autres en colléges pour les lettrés; d'autres en magasins de riz ou en maisons publiques. Les trois qui sont dans la capitale sont destinées à servir d'hôtels publics pour les mandarins. L'église de Lin-kiang-hien est changée en collége, et celle de Yen-ping-fou en école; l'église de la Vierge en magasin de riz. On a placé une idole dans celle de Pou-tchin-hien, et de l'intérieur on a fait un magasin. L'église de la Vierge a été changée en salle en l'honneur d'une veuve célèbre. Au mois d'août, on a fait de notre église françoise qui est dans la capitale, une espèce d'hôpital pour les malades et les pestiférés.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

AU PÈRE ***.

Histoire d'une famille chrétienne. — Princes du sang.

A Pékin, ce 20 août 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous vous attendez sans doute que je vous expose ici l'état de désolation où cette mission, autrefois si florissante, vient d'être réduite. Mais comme d'autres se sont chargés du soin de vous en instruire, je me bornerai à vous entretenir d'une seule famille de Pékin, plus illustre par la foi de Jésus-Christ, qu'elle a généreusement professée, que par le sang royal des Tartares Mantcheoux dont elle est issue. Quoique je n'aie pas contribué à la conversion de ces princes, et qu'après Dieu ils en soient redevables aux soins du père Joseph Suarès, jésuite portugais, qui leur a conféré le baptême, et qui a toujours gouverné leur conscience; j'ai eu cependant avec eux de si étroites liaisons, et je les ai entretenus si souvent, que je suis en état de vous en rendre un compte très-exact et très-sincère.

Mais d'abord il est bon de vous prévenir sur l'idée que vous devez vous former des princes du sang de la Chine; vous vous tromperiez fort si vous les compariez à ceux d'Europe, et surtout de la France, où la suite glorieuse de tant de rois leurs ancêtres les élève de beaucoup au-dessus des personnes même les plus distinguées de l'État; leur petit nombre leur attire encore plus d'attention et de respect, et ce respect s'augmente dans l'esprit des peuples, à proportion qu'ils approchent de plus près du trône.

Il n'en est pas ainsi à la Chine; les princes du sang dont je vais parler touchent presque à leur origine; ils ne vont qu'à cinq générations; leur nombre néanmoins s'est tellement multiplié en si peu de temps, qu'on en compte aujourd'hui plus de deux mille; cette multitude, en les éloignant du trône, les avilit, surtout ceux qui d'ailleurs se trouvant dépourvus de titres et d'emplois, ne peuvent figurer d'une manière conforme à leur naissance; c'est ce qui met une grande différence entre les prin-

ces du même sang, et ce qui doit vous faire juger quels étoient les obstacles qu'avoient à surmonter ceux dont je parle, qui ont embrassé le christianisme.

Je dois encore vous faire observer qu'il y a à Pekin un tribunal uniquement établi pour y traiter des affaires des princes ; on ne veut pas qu'ils soient confondus avec le commun du peuple. Les présidens et les premiers officiers de ce tribunal sont des princes titrés ; on choisit les officiers subalternes parmi les mandarins ordinaires ; c'est à ceux-ci de dresser les actes de procédure et de faire les autres écritures nécessaires. C'est aussi dans les registres de ce tribunal qu'on inscrit tous les enfans de la famille royale, à mesure qu'ils naissent ; qu'on marque les titres et les dignités dont on les honore ; qu'on les juge et qu'on les punit s'ils le méritent.

Autre observation à faire, c'est que tous les régulos, outre leur femme légitime, en ont ordinairement trois autres auxquelles l'empereur donne des titres, et dont les noms s'inscrivent dans le tribunal des princes : les enfans qui en naissent ont leur rang après les enfans légitimes, et sont plus considérés que ceux qui naissent des simples concubines, que les princes peuvent avoir en aussi grand nombre qu'ils le souhaitent.

L'empereur qui règne aujourd'hui n'est que le troisième de ceux qui ont régné depuis quatre-vingt-un ans sur toute la Chine et la Tartarie ; mais il est le cinquième, si on remonte jusqu'à son bisaïeul et à son trisaïeul : celui-ci, après avoir subjugué son propre pays, conquit encore toute la Tartarie orientale, le royaume de Corée, la province de Leaotong au delà de la grande muraille, et établit sa cour dans la capitale appelée *Chinyam* par les Chinois, et *Moukeden* par les Tartares Mantcheoux. On lui donna dès lors le nom de *Taitsou* : c'est un nom commun à tous les conquérans qui sont les premiers auteurs d'une dynastie ; et, comme ses frères, qui étoient en grand nombre, avoient beaucoup contribué par leur valeur à la conquête de tant de pays, il fit les uns tsinvam, les autres kiunvam et peylé : il a plu aux Européens d'appeler ces sortes de dignités du nom de régulos du premier, du second et du troisième ordre. Il fut réglé alors que parmi les enfans de ces régulos, on en choisiroit toujours un pour succéder à son père dans la même dignité.

Outre ces trois dignités, ce même empereur en établit encore quelques autres qui leur sont inférieures, et qui se donnent aux autres enfans qui s'en rendent les plus dignes : ceux du quatrième degré s'appellent *peitsé* ; ceux du cinquième, *cong*, et ainsi des autres. Ce cinquième degré est encore au-dessus de tous les plus grands mandarins de l'empire.

Les autres qui suivent n'ont point, comme les précédens, des marques extérieures qui les distinguent des mandarins, soit dans leurs équipages, soit dans leurs habits ; ils ne portent que la ceinture jaune, qui est commune à tous les princes du sang, tant à ceux qui possèdent des dignités, qu'à ceux qui n'en ont pas ; mais ceux-ci ont honte de la faire paroître, et ils ont coutume de la cacher lorsque leur indigence les met hors d'état d'avoir un équipage convenable à leur rang et à leur naissance.

Parmi les régulos dont je parle, il y en a un du troisième ordre, nommé *Sounou*, âgé de soixante dix-sept ans. Il descend de l'aîné des empereurs qui ont régné jusqu'ici. La famille dont il est le chef est très-nombreuse. Il a eu treize fils, dont onze vivent encore, et ont tous des enfans, et seize filles, qui presque toutes ont été mariées à des princes mongols, ou à des mandarins de Pékin : car, selon la loi des Mantcheoux, ils ne peuvent s'unir par le mariage avec les princes du même sang.

Le troisième des fils de ce régulo, s'étant signalé par sa sagesse et son habileté, non-seulement dans les emplois militaires, mais encore dans la connoissance des livres chinois et tartares, l'empereur lui en témoigna sa satisfaction en l'élevant à la dignité de cong, c'est-à-dire de régulo du cinquième ordre ; il lui assigna en même temps les honneurs et les appointemens attachés à cette dignité ; et ce qui le flattoit encore davantage, c'est que l'empereur donnoit par là à connoître qu'il le destinoit à être le successeur de son père.

L'occupation de ces princes, en remontant du cinquième ordre jusqu'au premier, est, pour l'ordinaire, d'assister aux cérémonies publiques, de se montrer tous les matins au palais de l'empereur, puis de se retirer dans leur propre palais, où ils n'ont d'autre soin que celui de gouverner leur famille, les man-

darins et les autres officiers dont l'empereur a composé leurs maisons; il ne leur est pas permis de se visiter les uns les autres, ni de coucher hors de la ville sans une permission expresse. Chacun voit assez pour quelle raison on les astreint à une loi si gênante; il suffit de dire qu'elle leur donne un grand loisir, et que la plupart ne l'emploient pas trop utilement.

Celui dont je parle, naturellement ennemi de tout amusement frivole, s'occupoit à la lecture; et ce fut la voie dont Dieu se servit pour l'attirer à la connoissance des vérités chrétiennes; c'est ce qu'il me raconta lui-même, il y a peu de mois: je le priois de m'apprendre ce qui avoit donné lieu à sa conversion, et quels en avoient été les commencemens; cette demande alarma d'abord sa modestie, et la peine qu'il en ressentit parut sur son visage. Après avoir rêvé un peu de temps: « Puisque vous le voulez, me dit-il, je vous en ferai l'histoire en peu de mots; je vous avoue que j'ai honte d'avoir si longtemps résisté à la voix de Dieu, et d'avoir regardé comme des inventions humaines ses plus redoutables mystères. Je commençai par feuilleter les livres les plus estimés des Chinois, et qui sont entre les mains des lettrés; ensuite l'envie me prit de lire pareillement ceux des sectaires, des Hochang et des Taosse, pour me mettre au fait des raisons qui les portent à vivre d'une manière si différente du commun des hommes. Je trouvai ces ouvrages semés d'obscurités; je n'y voyois ni principes suivis, ni raison solide sur les points les plus essentiels, je m'en prenois alors à mon peu d'intelligence; je recommençois mes lectures avec plus d'application; je consultois ceux de ces sectes qui passoient pour habiles, je disputois, je proposois mes difficultés; mais leurs réponses ne me satisfaisoient pas; je ne voyois pas même qu'ils s'accordassent ensemble sur le châtiment des méchans, ni sur la récompense promise aux gens de bien; enfin rien ne me contentoit. Dieu permit qu'un jour je passai par la foire d'une pagode[1]; j'y vis de vieux livres exposés en vente; l'un de ces livres avoit pour titre, *de l'âme de l'homme;* ma curiosité fut piquée; je fis signe à un de mes gens de l'acheter, et je me rendis à mon palais: à peine y fus-je arrivé, que je me mis à le lire. Je trouvai que le style en étoit bien différent des autres que j'avois déjà lus, mais je n'en comprenois ni le sens ni les conséquences, et les difficultés se présentoient en foule à mon esprit.

» J'envoyai chez les libraires chercher de semblables livres, qui pussent me donner quelque éclaircissement; les libraires, qui n'en étoient pas fournis, répondirent qu'on n'en trouveroit qu'au Tien-tchou-tang, c'est-à-dire à l'église; je pris ce nom pour celui de l'enseigne du lieu où l'on vendoit ces sortes de livres; car, quoique je susse en général qu'il y avoit des Européens à Pékin, je n'avois jamais parlé à aucun d'eux, et je ne savois pas même que le lieu où ils demeuroient s'appelât *Tien-tchou-tang.*

» J'ordonnai donc à un domestique d'en aller acheter; il revint bientôt avec quantité de livres qu'il m'apporta, en me disant qu'ils ne se vendoient pas, mais que les Européens les donnoient libéralement à ceux qui en demandoient; il m'ajouta que leurs catéchistes l'avoient fort entretenu de ces Pères et de la loi qu'ils prêchoient, et que j'en trouverois les articles les plus importans dans les livres dont on me faisoit présent.

» Je les lus avec empressement: j'étois charmé de l'ordre, de la clarté, et de la solidité des raisonnemens qui prouvoient un être souverain, unique, créateur de toutes choses, tel enfin qu'on ne sauroit rien imaginer de plus grand ni de plus parfait. La simple exposition de ses magnifiques attributs me faisoit d'autant plus de plaisir, que je trouvois cette doctrine conforme à celle des anciens livres.

» Mais quand je vins à l'endroit où l'on enseigne que le Fils de Dieu s'est fait homme, je fus surpris que des personnes, d'ailleurs si éclairées, eussent mêlé à tant de vérités une doctrine qui me paroissoit si peu vraisemblable, et qui choquoit ma raison. Plus j'y réfléchissois, plus je trouvois de résistance dans mon esprit sur cet article; c'est qu'alors je regardois un mystère si sublime des yeux de la chair, et je n'avois pas encore appris à captiver ma raison sous le joug de la foi. Enfin, je communiquai ces livres à mes frères et à mes parens, ils donnèrent lieu à de fréquentes disputes; nous allâmes plusieurs fois à l'église

[1] Il y a deux fois le mois, dans certaines pagodes, une foire où l'on vend toutes sortes de curiosités, et c'est la coutume que les grands y allient par curiosité acheter des antiques.

pour éclaircir nos doutes, et fixer nos incertitudes ; nous conférâmes souvent avec les Pères et avec les lettrés chrétiens : leurs réponses me paroissoient solides, et mes doutes ne se dissipoient point. Je composai alors deux volumes, où je ramassai tous les motifs qui nous portent à croire les révélations divines, et tout ce que j'avois lu de plus clair et de plus pressant dans les livres de la religion chrétienne. J'y ajoutai les difficultés qu'on peut y opposer, et les réponses qui les éclaircissent ; je donnai à ce petit ouvrage l'ordre et l'arrangement qui me parut le plus naturel, n'ayant d'autre vue que d'achever de me convaincre moi-même, et de convaincre ceux de ma famille qui m'attaquoient vivement. Je ne vous dis rien des fréquentes disputes que nous avons eues ensemble en Tartarie, vous les savez ; enfin le Seigneur a jeté sur moi des regards de miséricorde, et je me croirois le plus heureux des hommes, si le régulo mon père se rendoit attentif à la voix de Dieu qui l'appelle ; nous adressons pour cela à Dieu des prières continuelles ; obligez-moi, vous et les autres Pères, d'offrir aussi le saint sacrifice de la messe à la même intention. »

Ce peu de paroles me suffisoit ; mais il ne vous suffit pas, mon révérend Père, et vous attendez sans doute que je vous expose quelle sorte de difficultés rendoient son esprit flottant et incertain, et donnèrent lieu aux disputes que nous eûmes ensemble en Tartarie. Voici comme la chose se passa.

Il y a environ douze ans que ce prince suivit l'empereur en Tartarie, pour la grande chasse d'automne ; il sut que j'étois du voyage ; il ordonna à ses gens de remarquer dans quel endroit on placeroit ma tente, et de faire dresser les siennes aussi près de moi qu'il seroit possible, sans néanmoins faire paroître aucune affectation. Il avoit lu alors presque tous les livres composés en langue chinoise sur la loi de Dieu, et il s'en étoit souvent entretenu avec ceux qu'il avoit crus être au fait de ces matières.

Il vint donc un jour dans ma tente avec le douzième de ses frères ; c'étoit un jeune homme de dix-sept ans ; il me déclara d'abord que s'il entroit en dispute avec moi, ce n'étoit pas à dessein de me contredire, ou de faire parade du peu qu'il savoit, mais uniquement pour dissiper ses doutes et s'éclaircir des vérités qu'il avoit peine à comprendre ; que pour cela il me prioit de ne pas perdre le temps à lui prouver des choses dont il étoit persuadé, comme, par exemple, l'existence de Dieu, créateur de toutes choses, etc. Mais voici, m'ajouta-t-il, ce qui me révolte, et à quoi j'ai de la peine à me rendre.

Sur cela, il me proposa ses difficultés sur l'incarnation du Verbe, sur l'inégalité des conditions, sur les afflictions des justes et la prospérité des méchans, sur la prédestination, sur l'Eucharistie, sur la confession auriculaire, sur le pouvoir du pape, sur les indulgences et l'application qui s'en fait, sur les possédés et les maisons infestées du démon, et sur plusieurs autres articles, qui me firent dès lors espérer que sa conversion n'étoit pas éloignée, et que Dieu vouloit se servir de lui pour faire entrer plusieurs autres dans la voie du salut.

Il est inutile de vous rapporter ici les réponses que je lui fis, conformément à ce que la théologie enseigne, et dont vous êtes aussi bien instruit que moi ; mais je dois dire en général que ce ne sont pas toujours les meilleures raisons qui persuadent les infidèles, quoiqu'ils n'aient rien à y opposer ; ce sont souvent certaines paroles, dites comme au hasard, qui les frappent, et dont Dieu se sert pour les attirer à lui, et pour faire comprendre aux ministres de sa parole que le changement des cœurs et la conquête des âmes sont uniquement l'ouvrage de sa miséricorde.

A la fin de nos conversations, je lui dis qu'il ne devoit point s'imaginer qu'il fût le premier qui eût formé de semblables doutes, ni que les réponses que je lui avois faites fussent de mon invention. « Les Européens, lui ajoutai-je, avant que de croire et d'embrasser la religion chrétienne, formèrent les mêmes difficultés, et de plus fortes encore ; mais enfin, ce merveilleux assemblage des motifs que nous avons de croire les détermina, avec la grâce de Dieu, à se rendre, à s'humilier, et à soumettre leur esprit à des vérités qui sont au-dessus de la raison humaine ; ils ont douté et pour eux et pour vous ; soyez en repos de ce côté-là, et cessez d'être ingénieux à chercher de fausses raisons pour vous dispenser d'obéir à la voix de Dieu qui vous appelle, et qui vous presse par cette inquiétude même que vous éprouvez. Il fait les premières avances sans avoir besoin de vous,

et vous reculez comme s'il y avoit quelque chose à perdre, ou qu'il voulût vous surprendre : sachez que le comble du malheur pour vous seroit que Dieu cessât de vous solliciter, et vous laissât dans cette malheureuse tranquillité, laquelle seroit suivie, après la mort, de peines et de supplices qui ne finiront jamais.

Mais aussi de votre côté, faites au moins un pas pour répondre aux invitations de votre Dieu : vous n'approuvez pas la polygamie; vous dites qu'on peut se passer de plusieurs femmes; vous dites bien. Agissez donc conséquemment; commencez par mettre ordre à cet article; disposez-vous par là à recevoir de plus grandes grâces, qui feront disparoître vos difficultés et vos doutes : jusques ici vous n'avez fait que disputer, que multiplier vos doutes, et envisager le passage de l'état où vous êtes actuellement à celui des chrétiens, comme s'il étoit gardé par des monstres dont vous n'osez approcher, c'est-à-dire, que vous manquez de lumières et de forces, et qu'il faut les demander à Dieu avec ferveur et persévérance. — Je le fais, dit-il, tous les jours. — Continuez, repris-je, et soyez sûr que vos prières seront exaucées. »

Quand il fut de retour de Tartarie, il entretint souvent le régulo, son père, et ses frères, de l'excellence de la religion chrétienne : il leur parloit avec force et en homme pénétré des vérités qu'il leur annonçoit; il les pressoit d'examiner du moins les principes qui appuyoient ces vérités; enfin, il leur faisoit sentir que rien n'étoit pour eux d'une importance plus grande, puisqu'il s'agissoit ou d'un bonheur ou d'un malheur éternel; ses discours ne firent que des impressions légères sur leur esprit; souvent même, au lieu de l'écouter, ils l'exhortoient à se tranquilliser et à vivre comme ses prédécesseurs, qui étoient d'assez bons modèles à imiter. Il vit pour lors qu'il ne feroit que peu de progrès par la voie de la dispute, où l'on s'interrompt souvent sans rien éclaircir ni déterminer; c'est ce qui l'engagea à composer le livre dont j'ai déjà parlé. Dieu y donna sa bénédiction, on le lut avec attention; à la vérité, on disputa encore sur les vérités de la religion; mais ce fut avec moins d'entêtement et d'opiniâtreté. Ces seigneurs, qui demeuroient assez près de l'église des jésuites portugais, y alloient souvent pour éclaircir leurs doutes; ils proposoient leurs difficultés avec modestie. Enfin, la grâce triompha de leur résistance; trois ou quatre d'entre eux se sentirent persuadés, et pensèrent sérieusement à se soumettre à l'Évangile : il ne leur restoit plus à vaincre que certains obstacles, qui paroissoient insurmontables à des princes tartares.

Un des plus grands obstacles étoit celui du Tiao-chin; c'est un culte que les Mantcheoux rendent presque tous les mois à leurs ancêtres, depuis la conquête de l'empire. Quelques-uns d'eux ont mêlé à ce culte diverses cérémonies des sectes de Fo et de Tao; et comme ni le prince ni ses frères n'étoient chefs de famille, puisque leur père vivoit encore, il ne leur étoit pas libre de faire aucun changement dans ces sortes de cérémonies, ni de s'en absenter plusieurs fois de suite, autrement ils auroient été regardés comme des fils dénaturés : c'est, parmi les Tartares, un crime égal au crime de rébellion, et qui se punit avec une égale sévérité.

Un autre obstacle venoit du côté du régulo, leur père; quoiqu'il estimât la religion chrétienne, il ne vouloit pas permettre qu'aucun de ses fils l'embrassât, il les menaçoit même de les déférer à l'empereur; la crainte de déplaire à Sa Majesté, et d'être en butte aux railleries des autres princes du sang, le faisoit agir ainsi contre ses propres lumières. Pour ce qui est des princes ses enfans, dont je parle, la perte de leurs biens et de leurs dignités, l'éloignement de leurs concubines et les pratiques les plus rigoureuses du christianisme, n'étoient pour eux que des empêchemens médiocres : « Nous pouvons, disoient-ils, vaincre ces difficultés sans le secours des hommes, nous n'avons besoin que de l'assistance de Dieu, et nous espérons qu'il ne la refusera pas à nos prières. » C'est ainsi que s'en expliquoient le troisième prince et son dixième frère, qui le premier de tous eut le bonheur de recevoir le saint baptême, à l'occasion que je vais dire.

En l'année 1719, l'empereur Cang-hi, qui étoit en guerre avec Tse-Vam Raplan, roi des Eluths[1], prit la résolution d'y envoyer son quatorzième fils : plusieurs princes du sang s'offrirent de l'accompagner dans cette expédition, et de servir sous lui en telle qualité qu'il plairoit à Sa Majesté. Le dixième prince dont il

[1] Eleuthes.

s'agit étoit pour lors âgé d'environ vingt-sept ans ; il étoit grand, bien fait de sa personne, et avoit la réputation d'un officier fort instruit dans le métier de la guerre. Il s'offrit comme les autres princes, et l'on accepta ses offres. Il y avoit déjà quelque temps que sa vie étoit toute chrétienne ; il observoit exactement la loi de Dieu, il ne manquoit à aucun des jeûnes ordonnés par l'Église ; il partageoit son temps entre la prière, la lecture et l'instruction de sa famille, dont plusieurs furent baptisés avant lui : il avoit souvent pressé le père Suarès de lui accorder la grâce du baptême ; le missionnaire, pour éprouver davantage sa constance, avoit différé jusque-là de le satisfaire ; mais enfin, se voyant sur le point de partir pour un voyage de six cents lieues, il renouvela ses instances avec plus d'ardeur que jamais, en témoignant au père Suarès que s'il persistoit à lui refuser cette grâce, il répondroit à Dieu de son âme ; qu'il étoit instruit de l'Évangile ; et qu'il étoit résolu d'observer ce qu'il prescrit, au risque même de sa vie ; que pouvoit-on exiger de plus ? Qu'on devoit au moins faire attention qu'il n'auroit pas la facilité de recevoir le baptême dans un pays où cependant le mauvais air, les maladies, la disette, étoient des ennemis encore plus redoutables que ceux qu'il alloit combattre.

Le Père n'eut garde de se refuser plus longtemps à de si saints empressemens ; il lui conféra le baptême et le nomma Paul, ainsi qu'il souhaitoit, à cause de la dévotion particulière qu'il avoit pour ce saint apôtre, dont il avoit lu plusieurs fois la vie ; c'est pourquoi dans la suite nous l'appellerons le prince Paul.

Aussitôt qu'il eut joint l'armée, son premier soin fut d'écrire au régulo son père, et à la princesse sa mère, pour les exhorter à embrasser le christianisme avec toute leur famille ; il écrivit une autre lettre à la princesse son épouse, qui étoit déjà instruite des vérités chrétiennes, et qui étoit fort ébranlée par un songe qu'elle regardoit comme une véritable apparition ; elle fut si touchée des sentimens pleins de l'esprit de Dieu qui étoient répandus dans cette lettre, qu'elle demanda aussitôt le baptême ; on le lui accorda, et elle fut nommée Marie.

Le zèle du prince Paul ne se bornoit pas à l'instruction de sa famille et des domestiques qui l'avoient suivi ; il annonçoit les vérités chrétiennes aux autres princes et aux seigneurs de l'armée, et il les affectionna tellement au christianisme, qu'ils déposèrent leurs anciennes préventions, et devinrent de zélés défenseurs de la foi. Ayant appris qu'il y avoit dans les troupes huit ou dix soldats chrétiens, il les fit venir en sa présence, et les traita avec tant de bonté et de familiarité, qu'ils en furent confus ; il fit parmi eux les fonctions de missionnaire, prêchant encore plus efficacement par les grands exemples de vertu qu'il leur donnoit, que par les fervens discours qu'il leur tenoit.

Le cong ou troisième prince, à qui on fit part de la conduite de son frère et des lettres qu'il avoit écrites, en fut attendri jusqu'aux larmes ; mais il se reprochoit à lui-même de s'être laissé prévenir par un frère à qui il avoit donné les premières connoissances de la loi chrétienne ; il résolut dès lors de finir certaines affaires qui l'empêchoient d'effectuer ses saintes résolutions ; la Providence lui ouvrit une voie qui en accéléra l'exécution.

Ce prince, qui étoit d'une foible complexion, et dont la santé se trouvoit altérée, s'absentoit souvent du palais, où d'ailleurs il ne prenoit plus de goût ; et déjà par principe de conscience il refusoit de se trouver à certaines assemblées, nonobstant l'obligation où il étoit d'y assister selon le devoir de sa charge.

L'empereur Cang-hi l'en destitua, pour le punir de sa négligence ; il lui laissa néanmoins une dignité inférieure à la première, avec des appointemens proportionnés. Ce prince y renonça peu après : afin d'être tout à fait libre, et de ne plus servir que Dieu seul, il avoit déjà congédié une concubine, dont il avoit eu un fils qu'il instruisit lui-même, et qui étant tombé malade à l'âge de onze ans, mourut après avoir reçu le baptême, et alla être auprès de Dieu l'intercesseur d'un père qui lui avoit procuré un si grand bonheur. En effet, le prince ne tarda pas à demander le saint baptême, quoiqu'il n'eût jamais pu en obtenir le consentement du régulo son père. Il le reçut le jour de l'Assomption de Notre-Dame en l'année 1721, et fut nommé Jean, son fils unique, qui fut baptisé en même temps, s'appela Ignace : peu après toute sa famille bien instruite imita son exemple, savoir : la princesse Cécile sa femme, qui a été l'instructrice des autres dames ses belles-sœurs, sa belle-fille Agnès que

son directeur appelle une héroïne chrétienne, ses deux petits-fils Thomas et Matthieu, l'un âgé de six ans et l'autre de sept, et deux petites-filles.

L'esprit de ferveur animoit toute cette famille; les domestiques furent si frappés de tant d'exemples, et surtout du zèle avec lequel ce prince les instruisoit, qu'ils vinrent en foule demander le baptême; il avoit bâti dans son hôtel une chapelle isolée, et fermée d'une muraille où il n'avoit laissé qu'une petite porte, en sorte que les étrangers prenoient cet édifice pour une bibliothèque; c'est là que deux fois le jour il assembloit sa famille pour y réciter les prières de l'Eglise et instruire ses domestiques qu'il traitoit également bien, soit qu'ils profitassent de ses instructions, soit qu'ils négligeassent de les suivre. Il leur disoit que le respect humain ne devoit avoir aucune part dans leur conversion, que la foi est un don de Dieu; qu'il faut le lui demander avec persévérance, et avec une forte détermination de surmonter toutes les difficultés qui se présenteront, quand une fois ils seront éclairés de la lumière céleste. Je goûtois le plus sensible plaisir quand j'entendois ces bonnes gens me raconter en détail les instructions qu'ils recevoient de leur maître.

Le régulo n'eut pas plutôt appris la démarche qu'avoit faite son troisième fils le prince Jean, qu'il ne put retenir sa colère; elle alla jusqu'à lui interdire l'entrée de son palais, de même qu'à ceux qui s'étoient faits chrétiens; à leur défendre de paroître désormais en sa présence, et même à les menacer qu'il les déféreroit lui-même à l'empereur.

Cet éclat n'empêcha pas que l'onzième de ses fils, touché de l'exemple de ses deux frères, et convaincu de la vérité de la religion chrétienne, ne demandât aussi le baptême : il prit le nom de François; et d'abord, à l'exemple du prince Jean son frère, il éleva une chapelle dans son palais, où la princesse son épouse, sa fille et leurs suivantes, qu'il avoit instruites, pussent être baptisées, et recevoir dans la suite les autres sacremens. Car il ne convient point, en ce pays-ci, que des personnes de ce rang aillent à l'église, où le commun des femmes chrétiennes se rendent deux fois l'année. Un semblable éclat ne pourroit être que très-préjudiciable à la religion.

La conversion du prince François ne put être longtemps cachée au régulo. J'ai déjà dit qu'il estimoit la religion chrétienne, mais il craignoit moins Dieu que l'empereur; il appréhendoit surtout la décadence de son crédit et de sa fortune. Il avoit été général de toutes les troupes de la Tartarie orientale, et en même temps gouverneur de la province de Leaotong; il avoit exercé cette charge pendant dix ans avec tant de probité et de satisfaction de la part de l'empereur, qu'à son retour il fut employé aux affaires du gouvernement de l'empire, et devint le chef d'une des huit bannières, c'est-à-dire qu'il gouvernoit plus de trente mille personnes dans Pékin, dont il rapportoit toutes les affaires à Sa Majesté.

De plus, il avoit deux de ses fils, le sixième et le douzième, qui étoient continuellement à la suite de l'empereur; le sixième, qu'on appeloit Leshin, étoit sans contredit l'homme de la cour qui s'expliquoit le mieux dans l'une et l'autre langue, tartare et chinoise, et qui y brilloit le plus par la beauté de son esprit. Il étoit entré si avant dans les bonnes grâces de l'empereur, qu'il fut honoré coup sur coup de cinq ou six charges, lesquelles avoient été possédées auparavant par autant de grands seigneurs; il en remplissoit les différentes fonctions avec tant d'exactitude, qu'on étoit surpris qu'il pût suffire à tant d'occupations; en sorte qu'on ne cessoit d'admirer l'étendue et la supériorité de son génie.

Le régulo son père crut dès lors que ce sixième fils seroit infailliblement choisi par l'empereur à l'exclusion de ses autres frères, pour succéder à sa dignité. Il n'avoit garde de soupçonner que lui, et son frère qui étoit officier des gardes du corps, eussent conçu le dessein d'embrasser le christianisme : cependant l'un et l'autre étudioient continuellement les principes de notre sainte religion : à la vérité, celui-ci s'instruisoit plus secrètement. Toutes les fois qu'il me rencontroit seul ou un peu écarté de la foule, il me proposoit ses difficultés; mais dès que quelqu'un se joignoit à nous, il interrompoit aussitôt le discours. Il me pria même de ne point l'entretenir des choses de la religion en présence d'autres personnes.

Son aîné, au contraire, quoique moins avancé dans la voie du salut, parloit partout avec éloge de la religion chrétienne, et même jusqu'à la porte de l'empereur, où, assis avec les

grands, il ne souffroit point qu'on l'attaquât sans prendre aussitôt sa défense; il tournoit en ridicule les différentes sectes de la Chine; il établissoit l'unité d'un Dieu, la nécessité de la rédemption après le péché originel; enfin il annonçoit librement et sans crainte les vérités de la religion que le prince Jean lui avoit enseignées: il poussa si loin son zèle, et tant de personnes s'offensèrent de la liberté avec laquelle il parloit, que, quelque difficulté qu'il y ait d'accuser un favori, il se trouva un prince qui, sous prétexte d'amitié pour ce jeune homme, son parent, en porta ses plaintes à l'empereur; mais Sa Majesté n'y fit qu'une médiocre attention, et sa réponse fut en termes si généraux, qu'elle ne signifioit rien: c'est un fait que je n'ai appris que longtemps après qu'il étoit arrivé.

Le prince Lessihin ne cessa pas pour cela de donner des preuves de son attachement au christianisme; quand il étoit de retour à la maison, il rendoit compte à ses frères chrétiens des raisonnemens qu'il avoit employés pour confondre ses adversaires, et il les prioit de lui fournir de nouvelles armes, afin de mieux combattre les ennemis de la foi.

Mais la mort lui ayant enlevé assez subitement son fils unique, qui étoit âgé de deux ans, cette perte inattendue ralentit son courage; il s'échappa même en des plaintes et des murmures contre la divine Providence; m'ayant rencontré un jour, dans le fort de sa douleur, il ne put retenir ses larmes ni ses murmures. « Où est donc la justice de Dieu, me dit-il, qui fait prospérer les méchans, tandis qu'il nourrit de pleurs et d'amertume ceux qui croient en lui? Faut-il que les ennemis de son nom insultent à ma disgrâce? »

Je l'interrompis en lui témoignant la surprise où j'étois de lui entendre tenir un pareil langage: « Ne dites-vous pas tous les jours, lui ajoutai-je, que l'empereur n'est responsable à personne de sa conduite? Que nul de ses sujets n'a droit de lui demander compte de ses actions? qu'on doit se soumettre à ses volontés avec respect et sans murmure? qu'on doit croire qu'il ne fait rien sans de bonnes raisons? cependant vous ne le regardez pas comme une divinité. Vous savez que c'est un homme sujet à l'erreur comme les autres, et capable d'être maîtrisé par ses passions. Que prétendez-vous donc? Voulez-vous avilir la majesté de Dieu, et la mettre au-dessous d'un homme? Quelle raison avez-vous de vous plaindre, vous qui avez tant de fois prêché aux autres sa justice, sa sagesse, sa bonté? Et qui vous a dit que la mort de votre fils fût un mal? N'est-ce pas plutôt un bienfait de Dieu et pour lui et pour vous? pour lui, puisqu'ayant été régénéré dans les eaux du baptême, il jouit maintenant d'un bonheur qui ne finira jamais; pour vous, puisque c'est un intercesseur que vous avez auprès de Dieu, et que vous aurez beaucoup moins de peine à congédier la mère de ce fils, qui n'est pas votre épouse légitime.

» Mais je veux, lui ajoutai-je, que vous ayez raison de faire consister la prospérité dans les honneurs, dans les grands emplois et dans les richesses: si c'est là votre idée, je vois peu de princes à la cour qui y soient autant honorés que vous, ou qui y aient des emplois aussi considérables que ceux dont vous êtes revêtu: vous avez d'ailleurs des biens proportionnés à vos emplois: vous voilà donc, selon vous, du nombre de ces *méchans* à qui tout prospère? Et vous vous plaignez de Dieu? etc. »

Il sourit à ces dernières paroles, et il m'avoua qu'à la vérité il auroit de la peine à se faire chrétien avec cet attirail d'emplois et de dignités, et l'assiduité au service qui ne lui laissoit presque aucun moment de libre; mais que si une fois il pouvoit s'en dégager, sa conversion seroit sincère et durable. Il convenoit avec moi que les grandeurs et les richesses du siècle n'étoient pas les récompenses que Dieu promettoit aux chrétiens, et qu'effectivement elles ne méritoient pas nos empressemens. On verra dans la suite de quelle manière Dieu l'attira tout à fait à lui.

Il n'y a aucun de ces princes dont la conversion n'ait eu quelque chose de remarquable, et dont le zèle, la ferveur et la vie toute sainte ne méritât une histoire particulière qui édifieroit les gens de bien et exciteroit les plus tièdes à la vertu. Je me contenterai de vous donner ici une idée générale du mérite de ces illustres néophytes, sans presque garder d'autre ordre que celui du temps de leur conversion à la foi.

Environ deux ans après le départ du grand général dont j'ai parlé ci-devant, l'empereur le rappela pour venir passer le nouvel an à la

cour, et y rendre compte en détail de l'état de l'armée et du royaume de Thibet : il en avoit chassé les ennemis, c'est-à-dire les troupes de Tse-vam Raptan qui avoit occupé le pays des Lamas, et le ravageoit depuis quatre ans. Ce général ramena avec lui le prince Paul, qu'il estimoit fort à cause de sa valeur et de son expérience à la guerre : il rendit de lui un témoignage si favorable à l'empereur son père, que Sa Majesté l'éleva à de nouveaux honneurs, et augmenta ses appointemens à proportion des dignités dont elle venoit de le décorer.

Mais le prince Paul avoit bien d'autres vues ; sa résolution étoit prise de ne plus servir d'autre maître que Jésus-Christ, et de ne plus combattre d'autres ennemis que ceux de son nom. Il ne fut pas longtemps sans présenter un mémoire au tribunal des princes, où, entre autres choses, il disoit qu'une incommodité, qui lui étoit survenue aux genoux, le mettoit hors d'état de monter à cheval ; que, devenant par là inutile pour le service, il n'étoit pas juste qu'il possédât les dignités, ni qu'il jouît des appointemens dont l'empereur l'avoit gratifié ; et qu'il supplioit Sa Majesté de vouloir bien agréer sa démission.

Le régulo, président de ce tribunal, étoit ami du prince Paul ; il fit son rapport de telle manière, que l'empereur consentit à sa retraite : il lui laissa néanmoins un titre d'honneur, qui ne l'engageoit à aucune fonction.

Le prince Paul fut au comble de sa joie de se voir libre et dégagé des embarras du siècle ; il s'adonna tout entier aux œuvres de piété : non content d'avoir instruit sa famille, il s'appliqua à gagner ceux de ses parens et de ses amis avec qui il avoit le plus de liaisons ; il étoit d'une vigilance et d'une attention extrême sur l'état des petits enfans des princes infidèles qui étoient en danger de mourir, et il alloit lui-même les visiter ; il les baptisoit, lorsqu'il avoit fait entendre à leurs parens quel étoit le bonheur de ces enfans qui mouroient après avoir reçu le baptême.

Enfin ce prince, et ses deux frères chrétiens Jean et François, s'assembloient tous les jours, chez l'un des trois, pour conférer ensemble sur les moyens les plus propres à avancer l'œuvre de Dieu. Ils convenoient qu'ils ne feroient que de médiocres progrès si le régulo, leur père, demeuroit dans son infidélité ; mais sa présence leur étoit interdite à tous trois, et il falloit chercher d'autres gens capables de toucher son cœur. Ils jugèrent que personne n'étoit plus propre à ce dessein que l'aîné de leurs frères. Ses talens naturels, son éloquence modeste et persuasive, son habileté dans la langue tartare que le régulo préféroit de beaucoup à la langue chinoise : toutes ces qualités lui avoient gagné le cœur du bon vieillard. Ce prince étoit d'un jugement sain, homme de conseil, et son père l'avoit souvent employé avec succès dans les affaires de sa maison les plus épineuses.

Il n'étoit encore que catéchumène ; mais il étoit parfaitement instruit de la loi chrétienne, et il l'observoit aussi exactement que ses frères chrétiens. S'il ne fut pas baptisé d'abord, c'est que les missionnaires jugèrent qu'il falloit attendre encore quelque temps, jusqu'à ce qu'il eût fait les derniers efforts auprès du régulo son père, parce que s'il eût une fois reçu le baptême, l'entrée de la maison paternelle lui auroit été absolument interdite. Il accepta volontiers la commission dont ses cadets le chargèrent, et il s'y porta avec un zèle sage et discret, avançant peu à peu, et se servant de toutes sortes d'industries pour s'insinuer dans son cœur, et lui inspirer le désir d'embrasser une religion dont il connoissoit la vérité, et de laquelle il n'étoit éloigné que par des vues d'intérêt et de politique.

Pendant ce temps-là, les trois princes chrétiens, qui ne pouvoient rien par le ministère de la parole, imploroient la miséricorde de Dieu avec leurs familles. Ils étoient sans cesse au pied des autels : ils faisoient des jeûnes extraordinaires ; ils pratiquoient diverses austérités, dont on auroit peine à croire que des personnes de ce rang fussent capables ; ils faisoient des aumônes considérables ; ils fréquentoient les sacremens ; ils prioient les missionnaires d'offrir souvent le saint sacrifice de la messe pour obtenir de Dieu la conversion d'un père qu'ils aimoient tendrement ; ils fondoient en larmes toutes les fois qu'ils faisoient réflexion que ce père si cher, qui étoit dans un âge si avancé, auroit infailliblement sa demeure parmi les réprouvés, s'il venoit à mourir sans avoir été régénéré dans les eaux du baptême.

Tant de pieux efforts n'eurent pas l'effet qu'ils espéroient ; ils mirent quelques favorables dispositions dans son cœur, mais ils ne le changèrent point. On obtint, à la vérité, qu'il

se rendit plus traitable sur l'article de la religion; mais il laissa toujours entrevoir qu'il étoit encore bien éloigné du royaume de Dieu. Il persista à ne vouloir point admettre les trois princes, ses fils, en sa présence : il ne pouvoit ignorer néanmoins que plusieurs princesses recevoient le baptême avec leurs filles; mais il dissimuloit, et il se contentoit de dire en général, qu'on fût très-réservé, sans quoi on risqueroit de perdre sa famille : on paroissoit déférer à ses avis, et agir avec plus de réserve; néanmoins ses fils continuoient d'aller à l'église de la même manière que si leur père y eût donné son consentement.

Tandis que le troupeau de Jésus-Christ croissoit dans cette illustre famille, la mort enleva de ce monde l'empereur Gang-hi[1], le 20 décembre 1722 : le même jour son quatrième fils monta sur le trône ; on sait les agitations et les changemens qui accompagnent d'ordinaire un nouveau règne. Cependant la famille dont je parle n'eut pas d'abord sujet d'être mécontente; le vieux régulo fut avancé d'un degré en considération des services qu'il avoit rendus à l'empereur défunt. Cet honneur lui fut d'autant plus agréable, que depuis deux ans il s'étoit retiré du service; il avoit obtenu la permission de demeurer chez lui, et il ne sortoit guère que pour aller de temps en temps s'informer de la santé de l'empereur : il étoit toujours reçu gracieusement de Sa Majesté, et elle ne le congédioit jamais qu'elle ne lui fît quelques présens.

Le prince Lessihin connut bientôt par sa propre expérience combien il est difficile d'être le favori de deux maîtres qui se succèdent l'un à l'autre; on se fait sous le premier des ennemis, dont on a d'ordinaire à souffrir sous le second.

L'empereur régnant étoit mécontent de quelques-uns de ses frères, surtout du neuvième, que nous appellerons le neuvième *ago;* il le condamna à rendre de grosses sommes d'argent qu'il prétendoit avoir été mal acquises sous le règne de son père, et à partir ensuite pour l'armée; et comme il n'étoit guère plus content du prince Lessihin, et qu'il cherchoit une raison de l'éloigner, il lui donna ordre d'exiger cette somme et d'en poursuivre la la restitution. Le prince Lessihin s'aperçut bien qu'on lui tendoit un piége auquel il ne pourroit échapper : effectivement, l'ago ne se pressant pas de donner l'argent qu'on lui demandoit, ni de partir, sous prétexte du temps qu'il falloit pour amasser une si grosse somme, et d'une maladie qui lui étoit survenue, l'empereur accusa le prince Lessihin de ces lenteurs affectées : il lui fit une sévère réprimande sur la négligence avec laquelle il exécutoit ses ordres; il lui reprocha d'avoir de plus grands égards pour l'ago que pour lui qui étoit son maître : il lui fit un crime des anciennes liaisons qu'il avoit avec ce prince, et enfin il lui ordonna de le suivre à l'armée.

Le prince Lessihin sentit bien qu'on ne vouloit point de justification; aussi ne se mit-il pas en devoir de faire son apologie, il se contenta de frapper la terre du front, selon la coutume de l'empire, et il se retira pour se préparer à ce voyage qu'on lui commandoit de faire à la suite de l'ago. Cependant, parce que l'empereur lui donnoit à l'armée un emploi qui répond à celui de nos maréchaux de camp, il crut qu'il étoit de son devoir d'aller saluer Sa Majesté, et de lui demander ses instructions selon l'usage : il se rendit donc au palais la veille de son départ, qui étoit fixé au cinquième avril de l'année dernière, et il s'y fit accompagner par son douzième frère, qui étoit devenu tai-tou-ambam, c'est-à-dire grand-maître des équipages de l'empereur, soit pour la guerre, soit pour la chasse : s'étant présenté à celui qui est chargé de rapporter ces sortes d'affaires, l'empereur, averti que le prince Lessihin demandoit ses ordres, entra dans une grosse colère, et lui fit dire qu'il le trouvoit bien hardi d'être venu au palais : le prince répondit, à genoux, qu'il venoit, avec son frère le tai-tou-ambam, prendre les derniers ordres de Sa Majesté : les voici, réplique l'empereur, partez demain, vous et votre frère. Un ordre si sévère fut un coup de foudre qui fit trembler tous les grands; mais ce fut véritablement un coup de prédestination pour ces deux princes, qui acheva de rompre tout à fait les liens qui les tenoient encore attachés aux honneurs du siècle.

C'est bien ici qu'on peut dire que les voies de Dieu sont incompréhensibles.

Le douzième prince devoit naturellement être frappé de se voir tout à coup, et sans nulle raison, enveloppé dans la disgrâce de

[1] Kang-hi.

son frère. Il prévoyoit qu'au lieu des prétendus ennemis qu'on l'envoyoit combattre, il devoit s'attendre à languir dans une dure prison : cependant il ne se troubla point, il sortit sans se plaindre; et au lieu de songer à mettre ordre à ses affaires domestiques, son premier soin fut d'aller à l'église demander le baptême : il témoigna au missionnaire qu'il ressentoit une vraie joie de ce que Dieu avoit fait naître pour lui cette occasion d'exécuter la résolution qu'il avoit prise depuis longtemps de ne plus servir que lui seul. Il fut nommé Joseph.

Le prince Lessihin, qui étoit tombé d'un rang bien plus élevé, ressentit aussi plus vivement cette disgrâce : il n'avoit pas encore les dispositions nécessaires pour recevoir la même grâce que le prince son frère; mais pendant le voyage, il eut le temps de réfléchir sur l'inconstance de la fortune et l'instabilité des choses humaines, sur l'injustice des hommes et la vanité de tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Dieu toucha en même temps son cœur par sa grâce, et il résolut de se faire chrétien, regardant cet état comme le seul où l'on puisse trouver une paix solide, avec l'assurance certaine de n'être jamais véritablement malheureux.

Ces deux princes étant arrivés avec le neuvième ago à Sinim, ville située à [1] quatre cent lieues à l'ouest de cette cour, sur les limites de la Chine, on les logea séparément dans des maisons ordinaires, mais ils étoient soigneusement veillés par une garde composée d'un bon nombre d'officiers et de soldats. Ce fut là que le prince Lessihin acheva de s'instruire par les soins du père Jean Mouram, jésuite portugais, qui avoit suivi le neuvième ago, et il fut baptisé le même jour que Notre-Seigneur vint au monde pour sauver les hommes; on le nomma Louis.

Les princes Louis et Joseph commencèrent dès lors à mener une vie toute nouvelle : la prière, la lecture, l'instruction de leurs domestiques étoient leur occupation ordinaire. Ils écrivirent à leur famille des lettres très-pressantes pour les exhorter à se faire instruire et à recevoir le baptême. Les princesses leurs épouses, qui n'attendoient que le consentement de leurs maris, et que la princesse Marie leur belle-sœur avoit déjà instruites, s'empressèrent d'embrasser la foi avec plusieurs de leurs filles et de leurs suivantes : toutes ensemble joignirent leurs prières à celles qu'on continuoit de faire pour la conversion du vieux régulo, qui ne pouvoit manquer d'être suivie de celle d'un grand nombre de personnes de toute sorte de conditions et d'états.

Le prince aîné s'y appliquoit de toutes ses forces, mais, voyant qu'il n'avançoit que fort lentement, il s'avisa de s'associer un autre prince qui avoit été baptisé secrètement à Pékin au temps que le prince Paul partit pour la guerre; il s'appeloit Joseph. Sa femme avoit le nom de Marie, et sa fille se nommoit Paula; il vivoit dans une grande retraite et d'une manière très-exemplaire; il avoit une parfaite connoissance de la religion, et en parloit avec dignité. Les princes enfans du régulo l'appeloient leur oncle, parce qu'à compter depuis le fondateur de la dynastie, il se trouvoit de niveau avec leur père; ainsi son âge et sa naissance devoient lui donner sur l'esprit du régulo une autorité que des enfans ne peuvent jamais acquérir.

Pour les lier ensemble et les engager en quelques conversations, le prince aîné entretenoit souvent son père du mérite du prince Joseph; il lui parloit avec de grands éloges de son courage, de sa fermeté, de sa constance dans les pratiques de la vertu, de son habileté dans la connoissance des livres, et de tout ce qui concernoit la loi chrétienne, soit qu'il voulût la défendre, soit qu'il voulût la combattre. Ces éloges, qui n'avoient rien d'affecté et qui étoient jetés comme au hasard dans les divers entretiens qu'il avoit avec son père, firent naître à ce bon vieillard la curiosité de voir et d'entendre le prince Joseph : mais comme une pareille entrevue ne se pouvoit pas faire commodément dans leurs maisons, on convint qu'ils se rendroient tous deux à l'église, où en effet ils se trouvèrent un jour de fête : la conversation fut longue et roula toute sur la religion, principalement sur les points qui révoltoient le plus l'esprit du régulo. Il parut satisfait de ce premier entretien, et surtout du prince Joseph, dont jusque-là il n'avoit pas si bien connu le mérite.

Le prince aîné tâchoit d'entretenir ces favorables dispositions, et pour cela il lui parloit sans cesse des mystères de notre sainte foi,

[1] Si-ning, dans la province de Kan-sou.

principalement de la bonté de Dieu dans l'incarnation, de la récompense promise aux gens de bien, et des redoutables châtimens que Dieu exerce sur les méchans; enfin de tout ce qui pouvoit le plus toucher et attendrir son cœur.

Un jour il lui expliqua en détail les cérémonies de la semaine sainte, auxquelles il venoit d'assister, et il le fit d'une manière si touchante, que le régulo voulut entendre les prières des chrétiens, et se trouver à une messe qui fut célébrée avec plus d'appareil qu'à l'ordinaire dans l'église, qu'on avoit extraordinairement parée: il fut content, et depuis ce temps-là il vint assez souvent à l'église pour s'y prosterner devant l'autel, et y adorer Jésus-Christ: il envoya même de quoi acheter des cierges et des parfums; enfin il vit volontiers les missionnaires, et les traita toujours avec politesse et amitié, jusqu'à leur faire des présens de fruits, et d'autres choses de cette nature. Ses enfans chrétiens, et ceux mêmes qui étoient encore infidèles, se réjouissoient de ce changement et en concevoient de grandes espérances: quoique jusque-là ils n'eussent fait paroître aucune envie d'être chrétiens, ils souhaitoient ardemment la conversion de leur père, afin de l'imiter avec moins de risque. Il n'y en avoit aucun dans cette famille qui n'eût conçu une grande estime de la loi de Dieu, et qui ne permît à ses domestiques de l'embrasser.

On n'ignoroit pas cependant la persécution qui venoit de s'élever dans la province de Fokien contre notre sainte religion, mais le mal n'étoit pas encore parvenu jusqu'à Pékin. Ce ne fut que le 25 de décembre de l'an passé, qu'on nous apprit que l'accusation des deux premiers mandarins de Fokien avoit été portée à l'empereur, qui l'avoit remise au tribunal des rites pour en délibérer.

Cette nouvelle, qui devoit naturellement plus ébranler ces princes que les autres chrétiens, parce qu'ils avoient beaucoup plus à perdre, ne ralentit point leur ferveur. Ils aidèrent les missionnaires de leurs conseils, de leurs prières et de tout leur pouvoir, mais leurs efforts et les nôtres furent inutiles, et le 12 de janvier de cette année 1724, la sentence fut publiée contre la religion et contre les missionnaires, ainsi que vous l'avez vu dans une lettre qui vous en fait le détail.

Ce triste événement fit faire au vieux régulo des réflexions qui l'intimidèrent, et il renouvela les menaces qu'il avoit faites aux princes ses enfans: mais quand il vit que les missionnaires n'étoient pas renvoyés de Pékin, ses frayeurs se dissipèrent, et il se tranquillisa. Ses enfans chrétiens continuoient toujours d'aller à l'église et d'y fréquenter les sacremens, pour se fortifier davantage dans ces temps de contradictions, où leur foi alloit être exposée à de rudes épreuves; mais parce que l'empereur venoit de défendre sous de rigoureuses peines toutes sortes d'assemblées, soit dans les pagodes, soit ailleurs, nous fûmes aussi obligés de prendre des mesures de prudence et de sagesse, et d'enjoindre aux chrétiens de ne venir à l'église que par petites troupes, de peur qu'un trop grand concours n'attirât un ordre de la tenir fermée.

Les pères portugais prièrent aussi ces seigneurs de modérer leur zèle, et d'y venir un peu plus rarement jusqu'à ce qu'on eût vu quel tour prendroit cette affaire. Ils répondirent d'abord que le premier officier des gardes de leur quartier étoit un homme de leur dépendance, et qu'il n'y avoit point à craindre qu'il se fît leur délateur. Tout ce qu'on put obtenir d'eux, ce fut qu'ils s'y rendroient sans équipage, dans des voitures de particuliers ou en chaises, et qu'ils y viendroient de grand matin pour entendre la première messe. Rien de plus édifiant que la piété avec laquelle ils y assistoient; loin de chercher dans l'église, comme on fait en Europe, les places les plus distinguées et les plus commodes, ils se mettoient à genoux indifféremment, les uns confondus parmi le peuple, les autres dans un coin et à l'écart, d'où ils pouvoient voir le prêtre à l'autel, et où ils n'étoient vus que de Dieu seul. Il étoit rare qu'ils sortissent après la première messe; ils entendoient d'ordinaire toutes celles qui se célébroient, de même que les longues prières que les chrétiens récitent à haute voix à la fin de la dernière messe, et ils assistoient à tous ces exercices avec une modestie admirable, et dans la posture la plus respectueuse. Accoutumés qu'ils sont de se tenir dans le plus profond respect en présence de l'empereur, ils se croiroient infiniment coupables s'ils respectoient moins l'auguste sacrifice qui s'offre au souverain maître des rois et des empereurs; et ils seroient étrangement scandalisés s'ils étoient témoins de ce qui se passe souvent dans nos églises d'Europe.

Après avoir commencé si saintement la journée, ils en sanctifioient le reste dans leurs palais par la lecture des livres de piété, par l'instruction de leurs domestiques, et par la prière que chacun d'eux faisoit faire en commun dans sa famille. Et comme parmi les princesses chrétiennes et les autres dames il y en avoit peu qui connussent les caractères chinois, et qu'elles souhaitoient de comprendre le sens des prières vocales de l'Église, elles prièrent le père Suarès, leur confesseur, de leur en procurer une traduction en langue tartare.

Effectivement, quoiqu'il n'y ait personne qui ne sache parler la langue chinoise, il y en a peu cependant qui entendent ce qui est écrit d'un style un peu relevé, quand on leur en fait la lecture, ou bien qu'ils le récitent eux-mêmes, après l'avoir appris par cœur. Le père Suarès m'engagea dans ce travail, dont je me chargeai volontiers. Quand j'eus achevé la traduction de ce qu'il y avoit de plus essentiel, je l'envoyai au prince Jean et au prince Paul pour la revoir, et corriger les fautes qui auroient pu s'y glisser contre la finesse du langage. J'avois dessein de les engager eux-mêmes à traduire en langue tartare des livres qui traitent de la religion; mais ils s'en excusèrent toujours, en apportant pour raison, qu'outre le peu d'habitude qu'ils avoient de traduire, il étoit presque impossible qu'il ne leur échappât quelque chose de peu exact par rapport au dogme, et que nos saintes vérités n'en fussent altérées.

A cette occasion, ils renouvelèrent les instances qu'ils m'avoient déjà faites de les aller voir, parce que, quelque envie qu'ils eussent de nous rendre visite, ils n'avoient pas la même liberté de venir dans notre église que dans celle des Portugais. L'église françoise est dans l'enceinte extérieure du palais; et pour s'y rendre, il faut passer par une porte et par une rue où se trouvent à tous momens des régulos et des mandarins qui vont et qui viennent; ils n'eussent pas manqué d'être découverts, ce qui auroit eu des suites très-fâcheuses.

Je leur promis donc de les aller voir, et je me rendis chez eux au jour et à l'heure que je leur avois marqués : je les trouvai presque tous assemblés à l'hôtel du prince Paul, qui est le plus grand et le plus orné; je ne les avois pas vus dépuis leur conversion, parce qu'ils ne suivoient plus l'empereur en campagne, et qu'ils avoient cessé d'aller au palais. Je fus véritablement frappé du changement qui s'étoit fait en leurs personnes, et qui paroissoit jusque dans leur extérieur. On ne voyoit plus en eux ce faste et certains airs de fierté que les grands affectent encore plus ici qu'ailleurs, mais une modestie surprenante, et des manières si humbles qu'elles me faisoient de la peine.

Comme je paroissois confus des honneurs extraordinaires qu'ils me rendoient, ils me répondirent qu'ils ne pouvoient avoir trop de vénération pour des personnes qu'ils regardoient comme leurs pères, qui avoient eu le courage de tout sacrifier pour leur procurer la vie de l'âme; qui étoient les ministres du Dieu vivant, qui lui sacrifioient tous les jours la chair de Jésus-Christ, et qui nourrissoient les peuples de cette viande salutaire. Enfin, il me fallut essuyer toutes les civilités dont ils m'accablèrent, après quoi ils me dirent qu'ils avoient plusieurs difficultés à me proposer, et qu'ils en avoient mis quelques-unes sur le papier, de peur qu'elles ne leur échappassent de la mémoire. Mais ce n'étoit plus, comme autrefois, par esprit de chicane et de contradiction qu'ils me proposoient leurs doutes, ils n'avoient en vue que de s'instruire de leurs devoirs et des moindres choses sur les obligations de la loi, sur ce qui étoit péché ou ne l'étoit pas. Ils poussoient même le scrupule jusqu'à des minuties telles que pourroient faire de jeunes personnes qui ont nouvellement embrassé la vie religieuse. Je n'en rapporterai que deux exemples, pour ne point vous fatiguer d'un détail qui deviendroit peut-être ennuyeux.

C'étoit pour lors le temps du carême : le prince Paul et le prince François l'observoient exactement, même les jours qu'ils eussent pu s'en dispenser sans offenser Dieu. Pour ce qui est du prince Jean, il ne jeûnoit que rarement; son confesseur le lui avoit défendu à cause de ses maladies habituelles, et parce que presque tous les jours il prenoit quelque remède; d'ailleurs, il ne mangeoit que très-peu, mais il ne pouvoit observer aucune règle; son mal l'obligeoit de prendre des alimens à quelque heure que ce fût, ou du jour ou de la nuit, selon que la nécessité le demandoit : c'étoit là la source de son scrupule.

« Mon confesseur me défend de jeûner, me dit-il, je dois lui obéir; cependant ma famille, mes domestiques, tous jeûnent avec exactitude. Parmi tant de gens, est-il possible qu'il n'y en ait pas quelqu'un qui ne se scandalise de ma conduite, et qui ne murmure, du moins en secret, de voir que dans ces temps de pénitence et de mortification je me traite avec tant de délicatesse? c'est ce qui me fait de la peine; je crains que quelques-uns ne se relâchent par l'impression que peut faire mon exemple, et ne s'autorisent à diminuer de la sévérité du jeûne.

» Voici un autre sujet d'inquiétude, m'ajouta-t-il: il y a trois jours que, pendant la nuit, je ne pouvois me concilier le sommeil, à cause d'un certain bruit que j'entendois hors de ma chambre; j'appelai les domestiques, pour m'informer de ce que c'étoit; ils se levèrent, et ne trouvant rien, ils allèrent se recoucher; le bruit recommença, je les fis encore lever, et la princesse, mon épouse, qui entendit le même bruit, se leva pareillement; tous ensemble ils allèrent examiner de quoi il s'agissoit; ils trouvérent que c'étoit une fenêtre mal arrêtée que le vent agitoit; ils y mirent ordre, et se retirèrent. Je commençai alors à réfléchir sur la faute que je venois de faire: Quoi, me dis-je à moi-même, pour ma commodité particulière, et pour dormir à mon aise, faut-il que j'aie incommodé tant de gens? que je les aie fait lever deux fois dans une nuit assez froide? ne pouvois-je pas prendre patience, et considérer Jésus-Christ attaché à la croix? Je vous prie, mon Père, de me dire si la faute que j'ai commise en cela est bien grande. »

Les princes, ses frères, me proposèrent beaucoup d'autres difficultés, qui marquoient également quelle étoit la délicatesse de leur conscience, et qui feroient confusion aux chrétiens les plus fervens d'Europe. J'admirai surtout leur zèle à instruire le prochain: comme ils craignoient d'avancer quelque chose dans leurs instructions qui ne fût pas assez exact, ils me firent une infinité de questions. Je ne pus répondre qu'à une partie, en six heures de temps qu'ils me retinrent; ils me firent promettre de retourner bientôt les revoir, et je le fis plusieurs fois, croyant ne pouvoir rien faire de plus utile que d'instruire à fond de tels catéchistes, qui peuvent pénétrer et porter la lumière de l'Évangile dans des lieux où nous n'avons nul accès, et où ils sont toujours mieux venus et écoutés avec plus d'attention que les plus habiles missionnaires.

Un jour le prince Jean me demanda l'explication d'un passage de l'Écriture sainte; après la lui avoir donnée, je lui dis qu'il l'avoit sans doute déjà lue dans l'explication des évangiles, imprimée depuis longtemps. « Cela est vrai, me dit-il, mais les livres ne disent pas tout, et ne répondent pas à tous les doutes. J'apprends toujours quelque nouvelle chose, lorsque j'entends les missionnaires expliquer l'Écriture; mes doutes s'éclaircissent, et mes connoissances se développent peu à peu: quand je me fis chrétien, ajouta-t-il, je croyois fermement les vérités de la religion et ses mystères; j'avois demandé cette grâce à Dieu pendant trois ans, et il me l'avoit accordée. Depuis que j'ai reçu le baptême, la foi s'est bien autrement fortifiée dans mon cœur; les difficultés qui me restoient se sont entièrement aplanies; par exemple, je n'avois jamais bien compris, comme je fais à présent, l'amour infini de Jésus-Christ pour les hommes dans le mystère de l'Incarnation, et je fais maintenant mes délices de penser à ce qui révoltoit si fort mon esprit dans un autre temps. »

Je ne finirois point si je racontois en détail tout ce qui se passa d'édifiant dans ces conversations; ils les finissoient toujours par me prier d'offrir le saint sacrifice de la messe, pour obtenir de Dieu la conversion de leur père. « Notre frère aîné, me disoient-ils, s'y emploie avec zèle; mais comme il n'a pas encore reçu lui-même la grâce du baptême, nous craignons que ses paroles ne soient pas assez efficaces. Il faut vous donner la peine de l'aller visiter vous-même avec le père Suarès, qui l'a déjà vu plusieurs fois; il vous a connu en Tartarie, vous lui parlerez mantcheou, et vous lui ferez plaisir. » J'acceptai volontiers cette offre, et l'aîné des princes en fit bientôt naître l'occasion, afin qu'il ne parût rien d'affecté dans notre visite.

Ce régulo nous reçut avec cet air aisé et familier si naturel à tous ceux de sa famille; il me fit d'abord quelques questions sur la géographie de la pointe orientale de la province de Leaotong, parce qu'il savoit que j'y avois été; mais quand je faisois tomber le dis-

cours sur la religion, il ne me répondoit presque rien ; et comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant, il détournoit adroitement le discours sur des matières de pure curiosité, et il terminoit la conversation par les complimens ordinaires.

Deux choses surtout retiennent ce prince dans ses premiers engagemens ; la crainte de l'empereur, et la persuasion où il est, qu'ayant toujours vécu en homme d'honneur, sans faire de tort à personne, Dieu, qu'il honore, est trop bon pour vouloir le damner ; et que si les offrandes qu'il lui fait à sa manière ne lui étoient pas agréables, il n'auroit jamais donné la victoire à une poignée de Tartares Mantcheoux, contre tant de millions de Chinois, ni la force de conquérir et de conserver un si grand empire ; qu'enfin tant de traits de la protection divine sur la nation tartare font assez connoître qu'on peut se sauver dans la religion des Mantcheoux.

Peu de jours après ces visites, le régulo donna ordre à son fils aîné d'avertir ses frères et ses neveux de ne plus aller à l'église en foule, comme ils avoient fait à la dernière fête, où il les avoit fait observer, et même de n'y plus aller si souvent, afin de ne pas donner occasion à des recherches qui exciteroient infailliblement un grand orage. Cet ordre s'accordoit assez avec les avis que les Pères avoient déjà donnés aux chrétiens. Sur cela les princes s'assemblèrent chez le prince Jean pour délibérer ensemble : tous convinrent que leur père avoit raison, et qu'il falloit déférer à ses ordres ; que c'étoit même beaucoup qu'il permît d'y aller quelquefois ; mais ils ne pouvoient déterminer lesquels d'entre eux iroient à l'église les dimanches et les fêtes, ou s'en abstiendroient ; aucun d'eux ne vouloit céder cet avantage à l'autre. Ils convinrent de s'en rapporter à ma décision et à celle du père Suarès. Ils nous envoyèrent donc prier de nous rendre incessamment chez eux pour une affaire importante : comme j'étois le plus éloigné, je partis sur-le-champ ; je demandai, en chemin faisant, à l'officier qui étoit venu me querir, s'il savoit quelle étoit cette affaire ; car, dans un temps de persécution comme celui-ci, je craignois qu'il ne fût arrivé quelque nouvel incident : comme il me répondit qu'il ne s'agissoit que d'une légère contestation qui étoit survenue entre eux, j'eus l'esprit en repos.

En effet, lorsque nous fûmes arrivés, l'un après l'autre, chez le prince Jean, et que nous eûmes entendu le fait qu'ils nous expliquèrent, nous leur répondîmes que, pour le premier article, le régulo avoit raison ; que pour le second, ils devoient s'accorder ensemble, et que nous serions bien aises de les voir se déterminer eux-mêmes. Le prince Jean, qui craignoit qu'on ne lui donnât l'exclusion, parla le premier : « Il est clair, dit-il, que ceux qui sont chrétiens ont une obligation étroite d'entendre la messe les jours de fêtes, sous peine d'un grand péché, à moins que des raisons essentielles ne les en dispensent ; » après quoi il se tut, sans faire aucune application aux autres princes, qui n'étoient que catéchumènes. L'aîné vit d'abord que cette réponse s'adressoit à lui, aussi bien qu'à ceux de ses frères qui n'avoient pas reçu le baptême, et il répondit pour tous en ces termes :

« Nous n'avons garde de vous faire manquer à des devoirs essentiels, ni de rien exiger de vous qui soit contraire à vos obligations ; c'est pourquoi nous prendrons si bien nos mesures, que nous ne nous trouverons jamais à l'église quand vous y serez. Par ce moyen, il n'y aura point de foule, nous ne donnerons lieu à aucun soupçon, et chacun sera content. » Nous applaudîmes tous deux à cette résolution ; ainsi finit la dispute, qui certainement ne demandoit pas notre présence ; mais avant que de les quitter, il fallut encore essuyer une infinité de questions, et résoudre beaucoup de doutes.

Comme je sortois, le prince Paul m'invita de venir voir sa chapelle, parce qu'il avoit à me consulter sur la disposition des tableaux ; je lui dis naturellement qu'il auroit pu m'en parler le dernier jour que j'eus l'honneur d'aller chez lui. Il me répondit en riant, que c'étoit à dessein qu'il ne m'en avoit rien dit, que sa vue étoit de me fournir une raison qui m'engageât à le venir voir une autre fois, et de profiter du temps que je lui accorderois pour s'instruire de plus en plus de ses obligations. J'y allai donc, comme je le lui promis, et je ne crains point d'exagérer en disant que je vis la plus belle chapelle qui soit à la Chine ; je pourrois même ajouter qu'elle ne dépareroit pas le palais d'un prince en Europe. Il a choisi exprès un espace qu'il a fermé de belles murailles sans déranger l'ordre et la symétrie de son hôtel ; on y entre par une belle porte ;

et l'on voit d'abord une terrasse, élevée de trois pieds, assez profonde et assez large ; elle est revêtue de pierres blanches, et pavée de briques taillées, polies et vernissées d'une huile cuite et luisante ; le tout si bien joint, qu'on diroit que ce n'est qu'une seule pièce. Au bout de cette terrasse s'élève le bâtiment qui fait le corps de la chapelle. Ce qui en paroît au dehors, le bois de charpente, les portes, les fenêtres, tout éclate d'or, de vernis et de peintures ; les angles sont de briques et de pierres travaillées avec art et mêlées de divers ornemens chinois ; la couverture est aussi très-propre, et ornée de fleurs ciselées dans les arêtes du toit. J'avoue que je fus frappé en considérant le dehors de cet édifice.

La grande porte, qu'on ouvrit, a quatre battans ; je ne dirai pas de quel bois elle est, parce qu'en dehors et en dedans elle est toute peinte d'une couleur rouge mêlée d'huile aussi luisante que le vernis, et semée de filets d'or, dont les figures me parurent fort agréables ; de ces quatre battans il n'y a que les deux du milieu qui s'ouvrent d'ordinaire, et qui se replient en dedans sur les deux autres qui demeurent arrêtés ; mais quand on a besoin de plus de place, soit aux jours de cérémonies, ou quand il y a beaucoup de monde, ils peuvent aisément s'ouvrir tous quatre, et même s'ôter tout à fait. Pour lors le pavé de la terrasse, qui est, à quatre pouces près, de niveau avec celui de la chapelle, sert à agrandir de moitié l'espace dont on a besoin, quand il y a un grand concours de fidèles.

Dans le fond de la chapelle on voit un retable doré, fait par un ouvrier habile, et qui sait travailler sur les modèles d'Europe. Au milieu est un tableau de la très-sainte Trinité ; d'un côté, celui de l'ange gardien, et de l'autre celui de saint Joseph ; tous sont peints à l'huile et d'une main chinoise ; mais ils ont été retouchés par le frère Castillon, jésuite milanois, et habile peintre. L'autel, les gradins, la croix, les chandeliers, les vases, les fleurs, les cassolettes et tous les autres accompagnemens sont d'un fort bon goût. En un mot, tout y brille d'or, de vernis et de peinture ; le pavé même est si luisant qu'il faut le couvrir de tapis de peur d'y glisser.

Vous jugez assez du plaisir que je ressentis, en voyant ce prince qui ne s'occupoit que du culte du Seigneur, et qui n'épargnoit nulle dépense pour lui dresser des autels. Comme je le félicitois de son zèle, il m'interrompit pour me demander s'il y manquoit quelque chose, et qu'il l'ajouteroit aussitôt : « Non, lui dis-je, il n'y manque plus qu'un bon nombre d'adorateurs du vrai Dieu ; puisque vous avez commencé à sanctifier votre hôtel, vous ne devez plus y laisser aucun serviteur du démon, mais il faut les gagner tous à Jésus-Christ. »

Il me répondit sur cela qu'il avoit plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, tant dans sa famille que dans celle de ses frères et de ses neveux, qui n'attendoient que la bénédiction de cette chapelle, les uns pour y être baptisés, les autres pour y faire leurs dévotions ; qu'il me prioit de presser le père Suarès de venir faire au plus tôt cette cérémonie ; que de différer d'un seul jour, c'étoit beaucoup perdre ; et qu'il attendoit cette grâce avec une extrême impatience.

Le jour fut donc arrêté pour la cérémonie ; elle se fit avec beaucoup d'appareil. Six missionnaires y étoient invités, mais il n'y en eut que quatre qui purent y assister. Nous trouvâmes à notre arrivée que le prince avoit déjà rassemblé dans son hôtel ses frères, ses neveux et ses arrière-neveux, les uns déjà chrétiens, les autres catéchumènes, avec d'autres chrétiens lettrés de ses amis. La chapelle fut bénite avec toute la solennité que prescrit le rituel romain, après quoi se fit la prière, que tous récitèrent à genoux, chacun dans son rang.

Quand nous fûmes sur le point de sortir de la chapelle, tous les princes, petits et grands, fléchirent les genoux, et battirent la terre du front pour nous remercier ; nous leur rendîmes le salut à la manière du pays ; tout le monde s'étant levé, quelques-uns des Pères donnèrent au prince Paul des reliques bien enchâssées, des croix et des médailles qui portent avec elles des indulgences ; il les reçut à genoux dans un profond respect, et avec une joie qui éclatoit sur son visage et dans ses paroles ; rien de plus édifiant que la confiance que ces princes chrétiens ont en ces choses saintes ; aussi leur piété a-t-elle été récompensée de Dieu par des grâces toutes particulières.

De là nous fûmes conduits dans une grande salle bien préparée pour nous y asseoir, et y prendre le thé ; ce fut alors que la princesse Marie, qui de son côté avoit pareillement rassemblé dans un appartement séparé les dames

ses belles-sœurs, ses nièces, etc., les conduisit dans la chapelle nouvellement bénite, pour y faire leurs prières ; après quoi elle les ramena dans son appartement pour les y traiter, tandis que son mari le prince Paul nous traitoit dans la grande salle. Tous les conviés furent régalés splendidement ; le repas fut servi avec un bel ordre et par des officiers proprement vêtus. Le prince Paul en faisoit les honneurs, et tout s'y passa sans la moindre confusion.

Si la musique et la comédie ne s'y trouvèrent pas comme aux autres festins des Chinois, la joie et la piété y régnèrent. L'entretien roula principalement sur la forme et la grandeur de la chapelle qu'on construiroit à la conversion de leur père ; celle-là devoit surpasser toutes les autres, et contenir quelques milliers de personnes, parce que son exemple seroit suivi du reste de la famille, et qu'une grande partie des parens du côté des femmes, déjà instruits, et d'autres ébranlés, se rangeroient tous sous l'étendard de Jésus-Christ.

Comme il est naturel de croire aisément ce qu'on souhaite avec passion, ils parloient de la construction de cette chapelle comme d'une chose prochaine.

A la fin du repas, les princesses envoyèrent un eunuque, qui, un genou en terre, demanda, de leur part, si les Pères se portoient bien ; ici la coutume est de se lever, de répondre qu'on est en bonne santé, et de demander pareillement si les princesses se portent bien, après quoi l'envoyé se retire : c'est une manière de saluer qui se pratique chez tous les gens de qualité par les dames, lorsqu'on va visiter leur mari ou leurs enfans, et qu'on est ami particulier de la famille.

Quand on eut desservi le fruit, et présenté de deux espèces de thé, à la tartare et à la chinoise, le prince Paul, pour nous entretenir, se fit apporter quantité de peintures qu'il avoit fait faire dans son hôtel, et dont il avoit donné le dessin. C'étoient des énigmes, des emblèmes et des devises. Chaque peinture avoit son explication en vers ou en prose ; le sens renfermoit toujours une morale utile, ou l'explication d'un point de la religion. Il se servoit de cette industrie pour engager insensiblement ceux qui venoient le voir à l'entendre parler de Dieu et de sa sainte loi.

Vous voyez, mon révérend Père, combien le zèle de ce prince étoit ingénieux lorsqu'il s'agissoit d'attirer au bercail de Jésus-Christ ceux qui en étoient éloignés par leur infidélité. Avant que de nous laisser sortir, il pressa fort le père Suarès de venir dire la messe dans sa chapelle pour les femmes chrétiennes qui ne pouvoient pas sortir ; ce Père ne voulut s'engager à rien, de peur qu'on ne lui demandât trop souvent la même grâce, et qu'il ne se vît obligé de l'accorder aussi aux frères et aux neveux qui travailloient pareillement à bâtir des chapelles, chacun dans leur hôtel ; mais le prince Paul l'alla trouver à l'église, et il lui fit tant d'intances, qu'enfin il lui promit d'aller dire la première messe le jour de la sainte Trinité, à laquelle sa chapelle est dédiée ; il y donna la communion ce jour-là à cinquante-neuf personnes du sexe qu'il avoit auparavant disposées, et y en baptisa plusieurs autres ; ce furent là les premiers fruits qu'on recueillit dans ce saint lieu.

De si belles espérances ne pouvoient manquer d'être traversées, selon la destinée de toutes les œuvres qui tendent à la gloire de Dieu et au salut des âmes ; le démon avoit trop d'intérêt de ne pas permettre que la religion prît de si fortes racines dans une famille, d'où elle se répandoit de tous côtés par autant de bouches qu'il y avoit de princes et de princesses converties ; et ne pouvant détruire cette union du troupeau avec les pasteurs, qui produisoit tant de conversions, il a tâché du moins de l'affoiblir en sépararant l'un de l'autre et en dispersant le troupeau.

Dieu, toujours admirable dans ses desseins, l'a sans doute ainsi permis, pour éprouver et purifier davantage ses nouveaux serviteurs ; il s'étoit déjà servi d'eux pour relever le courage des plus timides, et ranimer la ferveur des âmes tièdes ; il les choisit encore comme les plus forts dans la foi, pour servir d'exemple et de modèle à tous ceux qui ont à souffrir pour son saint nom ; on verra qu'ils ont dignement répondu à un choix si glorieux.

Sur la fin de juin de cette année, on nous manda de toutes les provinces que les mandarins, en exécution des ordres de l'empereur, avoient signifié aux missionnaires de se tenir prêts à partir pour Macao vers le commencement de septembre ; les mandarins de Canton pressoient encore plus que les autres ceux de leur ville de se pourvoir de bonne heure de maisons à Macao, pour y transporter leur bagage,

et s'y rendre au plus tard avant la mi-septembre.

Sur ces connoissances, nous songeâmes à faire un dernier effort pour obtenir de Sa Majesté que du moins elle nous fît la grâce de laisser les missionnaires à Canton, sans les obliger d'aller à Macao. Nos raisons sont déduites dans un mémorial que nous lui fîmes remettre le premier jour de juillet avec bien de la peine, par le moyen de ses deux frères, le treizième et le seizième régulo. Sa Majesté répondit par un ordre qu'elle donna aux mandarins de Canton, de ne pas presser le départ des Européens, et de l'informer au plus tôt s'il y auroit de l'inconvénient à les laisser à Canton. L'empereur fit passer cet ordre par les quatre gouverneurs de l'empire, après quoi il nous appela pour la première fois en sa présence, le père Bouvet, le père Kegler et moi. Il nous fit un discours qu'il avoit préparé, comme s'il eût voulu se justifier, et réfuter les principaux points des écrits que nous lui avions présentés pour notre défense. On trouve toutes ces pièces dans la lettre précédente du père de Mailla.

Il y a cependant une chose à remarquer que vous n'y trouverez pas ; c'est qu'un peu avant que d'être admis en la présence de l'empereur, son oncle maternel, l'un des quatre gouverneurs de l'empire, qui se trouvoit là, me tira à quartier pour me donner un avis.

Ce seigneur, de même que son père et son aïeul, ont toujours eu beaucoup de liaison avec les missionnaires, et les ont même logés chez eux plusieurs années ; il crut donc que l'ancienne amitié l'obligeoit à nous donner des conseils qu'il croyoit nécessaires dans les conjonctures présentes : « Prenez garde à vous, me dit-il, et au temps où nous sommes, prêchez un peu moins votre religion ; vous renversez les coutumes de l'empire, vous troublez la paix des familles, vous brouillez les fils avec le père. » Je fus d'abord surpris d'entendre ainsi parler un homme qui, d'ailleurs, étoit instruit des vérités chrétiennes et de la morale que nous enseignons aux peuples. Comme je voulois lui répondre, il m'interrompit brusquement, et me dit : « Ne sais-je pas ce qui se passe dans la famille du vieux Sounou Peylé, dont les fils ont embrassé votre loi ? L'empereur l'ignore-t-il ? Je vous le répète, faites attention à l'avis que je vous donne. » Il n'en dit pas davantage, parce qu'un des autres gouverneurs vint se joindre à nous.

Le même jour, premier de juillet, arriva, comme nous l'avons su depuis, un mémorial secret adressé à l'empereur par le fameux Nien-kem-yao, tsong-tou des deux provinces de Chansi et de Chensi, grand général de toutes les troupes envoyées contre Tse-vam Raptan, et frère de Nien-si-yao, vice-roi de Canton. Dans ce mémorial il accusoit les princes Louis et Joseph de s'être faits chrétiens, d'avoir contribué de leur argent à la construction d'une église, et de parler souvent en secret au père Mouram.

Nous n'avons pas su les autres articles que contenoit l'accusation ; ceux-ci même sont parvenus jusqu'à nous par une voie à laquelle on ne devoit pas s'attendre. Le fils de l'accusateur, qui est aujourd'hui censeur public à Pékin, ayant reçu le mémorial de son père pour le donner aux quatre gouverneurs de l'empire, en donna avis secrètement à un des fils du vieux régulo Sounou, qui étoit son allié et son ami. Celui-ci en avertit ses autres frères ; mais il est vraisemblable qu'ils n'en dirent rien à leur père, de peur de l'affliger. Je n'ai pu savoir si l'empereur avoit déjà reçu ce mémorial quand il nous admit en sa présence, ou s'il ne le reçut qu'après qu'il nous eut congédiés. Il paroît par certaines choses que nous dit l'empereur, et surtout par celles que me dit son oncle, qu'il lui avoit déjà été communiqué.

Dès le jour suivant, les princes chrétiens m'envoyèrent inviter d'aller à leur hôtel ; ils étoient curieux de savoir le détail de ce qui s'étoit passé devant l'empereur et avec les grands, avant que Sa Majesté nous eût admis en sa présence. Je m'en excusai pour ce jour-là, à cause de quelques occupations qu'il m'étoit impossible de différer. Dans l'impatience où ils étoient d'être instruits de ce qui s'étoit passé à notre audience, le prince aîné, qui n'étoit que catéchumène, crut pouvoir, avec moins de risque, me venir trouver. Il m'aborda d'un air content, et me dissimula tout ce qu'il savoit du mémorial secret, pour ne point me donner une inquiétude inutile ; je lui fis un détail exact de ce que nous avoit dit Sa Majesté, sur quoi il fit les réflexions d'un homme d'esprit, et qui avoit une connoissance parfaite de la disposition de la cour, et de tous les acteurs qui y jouent actuellement leurs rôles. Mais il parla toujours en prince vrai-

ment chrétien, et qui n'étoit plus touché de tout ce qu'on appelle faveur et fortune.

Il me pressa de lui rapporter les expressions mêmes dont s'étoit servi l'oncle maternel : je me contentai de lui dire en général que ce seigneur savoit qu'il y avoit beaucoup de chrétiens dans leur famille, que l'empereur ne pouvoit pas l'ignorer, et qu'il falloit agir avec réserve ; mais je lui dissimulai ce qu'il m'avoit dit de plus fort, à peu près par le même motif qui le portoit à me cacher la connoissance qu'il avoit du mémorial secret. Je craignois qu'il n'en devînt plus timide, ou que, sans y penser, il ne portât la frayeur et la crainte dans l'âme des plus foibles.

Mais que je le connoissois mal ! et que je lui rendois peu de justice ! quoique je le regardasse comme un grand homme de bien, l'idée que j'avois de lui ne répondoit pas à sa vertu, et s'accordoit mal avec les progrès qu'il avoit déjà faits dans les voies de Dieu.

Ce grand homme, qui prévoyoit le renversement de toute sa famille, le regardoit, non pas comme un état de malheur et de disgrâce, mais comme une source de paix, de bonheur et de tranquillité qui ne pourroit plus lui être ravie. Il voyoit venir la tempête, et, loin d'appréhender d'en être submergé, il s'assuroit qu'elle alloit le jeter dans le port du salut. Ces pensées le remplissoient de la plus douce consolation ; à la vérité il dissimuloit les sentimens de son cœur, mais sa joie éclatoit jusque sur son visage, et causoit cet épanouissement avec lequel il me quitta, et dont la cause ne m'étoit pas connue. Je savois encore moins que je l'entretenois pour la dernière fois de ma vie, et qu'il n'y auroit plus que l'éternité bienheureuse qui devoit un jour nous rejoindre.

J'allai enfin visiter le prince Jean, et quoique je ne doutasse pas que son aîné ne lui eût appris ce que j'avois à lui dire, je crus néanmoins devoir lui donner cette marque de considération et d'amitié. Je fus surpris en entrant chez lui d'y trouver presque tous ses frères, et plusieurs de ses neveux. Je craignis d'abord que quelque fâcheux événement ne les eût rassemblés ; mais comme je leur trouvai cette même gaîté, et cet air aisé et agréable qui leur est ordinaire, je me rassurai, sachant d'ailleurs que l'union étroite qu'ils ont ensemble les réunit souvent dans le même hôtel, quoiqu'ils aient chacun leur palais séparé.

La conversation fut assez semblable aux précédentes : ils ne me parlèrent point du mémorial secret dont ils avoient connoissance, mais je vis bien que leur aîné ne leur avoit rien laissé ignorer de notre dernier entretien. Le prince Jean me demanda s'il étoit vrai que deux jésuites et neuf chrétiens eussent souffert tout récemment le martyre dans le Tongking. Je répondis que nous en avions reçu avis de Canton, et que nous en attendions le détail. Il prit de là occasion de parler du bonheur des martyrs, et de la grâce singulière que Dieu leur fait, de les conduire au ciel par une voie si courte. « Mais qui oseroit espérer une telle grâce, ajouta-t-il ? » Puis se tournant vers ses frères, il leur dit d'un air riant : « Oh ! que nous sommes entrés bien à propos dans le bercail de Jésus-Christ ! un peu plus tard, la porte en étoit fermée. » Il faisoit allusion au mémorial qui avoit été présenté à l'empereur contre lui et contre ses frères ; comme on avoit eu soin de me le cacher, je ne pouvois pas tout à fait comprendre ce qu'il vouloit dire ; mais ayant remarqué quelques mouvemens parmi les domestiques et qu'ils venoient souvent parler à l'oreille de leurs maîtres, je crus que quelque affaire les occupoit, et qu'il étoit temps de me retirer. Je me levai donc comme pour prendre congé d'eux ; mais le prince Jean, qui vit mon embarras, me dit aussitôt que le régulo leur père étoit parti le matin pour aller à la sépulture de ses ancêtres, et que peu après son départ, l'empereur avoit ordonné qu'on le fît venir au palais ; qu'à l'instant on avoit couru après lui pour le faire retourner ; qu'il seroit sans doute déjà arrivé au palais ; que selon les apparences l'empereur n'étoit pas content, et qu'ils s'étoient tous rassemblés pour en savoir des nouvelles à son retour : il me pria ensuite de le confesser dans sa chapelle. Ces princes ont enfin obtenu après beaucoup de prières la permission de recevoir Notre-Seigneur tous les huit jours : c'est une grâce qu'on ne pouvoit pas refuser à des néophytes d'une conscience si pure, et que Dieu éclairoit d'une façon si particulière.

Je me retirai la tristesse dans le cœur ; car je n'espérois rien de consolant de l'ordre qui étoit venu au régulo. Tous nos Pères jugèrent comme moi, que nous n'avions point d'autre parti à prendre que de recommander cette affaire à Dieu, et de nous conformer à sa sainte

Le lendemain nous apprîmes ce qui s'étoit passé au palais. Dès que le régulo parut à la porte où est la garde intérieure, et où sont assis les grands, un des quatre gouverneurs, régulo du premier ordre, fils unique du frère aîné de l'empereur Cang-hi, et président du tribunal des princes, fit mettre à genoux ce vieillard de soixante-dix-sept ans, et par ordre de Sa Majesté, il lui lut une longue liste des fautes qu'avoient commises ses ancêtres : il lui reprocha que ceux de sa branche avoient été de *tous* temps les ennemis secrets de la branche régnante. Venant ensuite à ses fautes personnelles, on avouoit qu'il s'étoit bien comporté pendant les dix années qu'il exerçoit la charge de général dans la province de Leao-tong ; mais qu'ayant été fait chef de bannière, il étoit tombé dans plusieurs fautes qu'on lui détailla ; entre autres, que quand l'empereur défunt déposa le prince héritier, et demanda aux grands leurs suffrages pour en élire un autre, il avoit donné le sien au huitième ago [1] : que, quoiqu'il fût du conseil d'état, il se dispensoit d'y assister, et que tout récemment ayant appris la mort du beau-père du neuvième ago, il avoit soupiré, levé les yeux au ciel, et envoyé des officiers faire des complimens de condoléance à sa famille, quoiqu'il ne pût ignorer que ce seigneur étoit mort dans la disgrâce de l'empereur ; que pour toutes ces fautes, on le destituoit de sa dignité, on le privoit de ses appointemens, et on lui ordonnoit de partir dans dix jours avec toute sa famille, ses femmes, ses enfans et ses petits-fils, pour aller demeurer à Yeou-oué [2]. Parmi ceux qui se trouvèrent présens, lorsqu'on lui *intima* un ordre si sévère, il y avoit beaucoup de parens et d'amis ; mais ils dissimulèrent leur douleur le mieux qu'ils purent : le moindre signe de compassion qu'ils eussent donné leur eût été aussi préjudiciable qu'à celui qu'ils plaignoient avec tant de raison. Les courtisans virent clairement que toutes ces fautes qu'on faisoit revivre depuis tant d'années n'étoient qu'un prétexte pour couvrir le véritable motif d'un traitement si dur : car, nonobstant toutes ces prétendues fautes qu'on n'ignoroit pas il y a deux ans, on n'avoit pas laissé de l'élever à un nouveau degré d'honneur.

Le régulo, qui avoit vécu tant d'années à la cour dans les premières charges, et avec la réputation la plus saine, souffrit impatiemment des reproches si peu mérités. Il commençoit déjà à se justifier d'une manière un peu vive, et il lui échappa même certaines expressions où il entroit du dépit, et qui eussent été interprétées en mauvaise part : c'est pourquoi le président, qui étoit son ami, et qui devoit porter sa réponse à l'empereur, craignant que l'accablement d'affliction où il étoit ne le fît tomber dans une faute véritable, lui ordonna de se lever et de penser à loisir à ce qu'il avoit à répondre : il supposa le besoin qu'il avoit d'aller changer d'habit à cause de la chaleur ; mais ce n'étoit qu'un prétexte pour lui laisser le temps de rentrer en lui-même, et de mesurer mieux ses termes. A son retour il fit un extrait de la réponse du régulo, dont il ne prit que ce qu'il y avoit de plus raisonnable, et il en fit aussitôt le rapport à l'empereur ; mais Sa Majesté ne fit aucune réponse : ainsi le vieillard, après avoir attendu longtemps, fut obligé de se retirer dans sa maison, où l'on étoit déjà informé de ce qui venoit de lui arriver.

Presque tous ses fils le reçurent à sa porte ; et d'un air gai et content ils le prièrent de ne point s'affliger inutilement et de conserver sa santé, l'assurant qu'ils le suivroient partout avec joie et qu'ils feroient en sorte qu'il ne manquât jamais de rien. Ensuite le prince aîné portant la parole au nom de tous, lui demanda en grâce qu'il permît à ses autres frères qu'il n'avoit point vus depuis qu'ils étoient chrétiens, savoir, le troisième, le dixième et le onzième, de paroître en sa présence : « Allez, répondit le régulo, appelez-les vous-même. » Comme ils n'étoient pas éloignés, et qu'ils attendoient la réponse que feroit leur père, ils ne furent pas longtemps sans paroître. Cette entrevue donna quelques instans de joie, et dissipa d'abord la tristesse que causoit leur exil. Le regulo lui-même oublia pour un moment son infortune, et, prenant un air agréable : « Nous avons, dit-il, dans notre famille un péché originel. » Il vouloit parler des reproches qu'on lui avoit faits sur les fautes de ses ancêtres ;

[1] C'est le huitième fils de l'empereur défunt ; tous les grands de l'empire, Tartares et Chinois, lui donnèrent leurs suffrages pour être prince héritier ; ainsi cette faute, si c'en est une, étoit commune à tous.

[2] Yeou-oué est un petit lieu où il y a une garnison de soldats tartares, à quatre-vingt-dix lieues à l'ouest de Pékin, un peu au delà de la grande muraille.

après quoi il alla se reposer de la fatigue qu'il avoit eue à essuyer au palais, et qui en effet devoit être pénible pour un homme de son âge, tandis que ses enfans iroient mettre ordre à leurs affaires pour se disposer au départ.

Le lendemain, sur les huit heures du matin, le régulo retourna au palais, et porta un mémoire apologétique qu'il avoit fait faire pendant la nuit; je n'en sais pas le contenu : mais à peine fut-il parti que son fils aîné, qui portoit déjà le nom de François-Xavier, vint à l'église demander avec empressement le baptême : « Il est à craindre, dit-il, que l'empereur, touché des longs services et du grand âge de mon père, ne lui remette la peine de l'exil; si cela étoit, je désespérerois presque de ma conversion : il reviendroit du palais chargé de tant d'ordres pour arrêter le progrès de la religion dans notre famille, que mes autres frères et moi serions liés par de nouvelles chaînes bien plus difficiles à rompre. Il n'y a plus à délibérer, je veux désormais vivre et mourir chrétien, et ne pas abuser davantage de la bonté et de la patience de Dieu qui m'attend depuis si longtemps. » Il reçut donc cette grâce, de même que son neveu, fils du huitième frère, et chef de sa famille depuis la mort de son père, qui n'a pas eu le même bonheur. C'est un jeune prince de vingt-six ans, qui réunit en sa personne les plus belles qualités de l'esprit et du corps; et ce qui est infiniment plus estimable, qui est rempli des plus grands sentimens de religion. Il y a longtemps qu'il imitoit ses oncles dans leurs pratiques de zèle. Il avoit instruit tous ceux de sa maison, et plusieurs avoient déjà été baptisés. Après ces deux princes, trois domestiques du second fils qui devoient accompagner leur maître dans leur exil, furent aussi régénérés dans les eaux du baptême.

Pendant ce temps-là le régulo présentoit son mémoire au président du tribunal des princes; mais il fut fort surpris d'entendre les nouveaux reproches que ce président lui fit de la part de l'empereur. « Le sixième et le douzième de vos enfans, lui dit-il (ce sont les princes Louis et Joseph), ont embrassé la loi chrétienne, et ont fourni de l'argent pour bâtir une église; vous en avez encore d'autres qui ont imité leur exemple : que n'employiez-vous votre autorité pour les en détourner, ou que ne les déferiez-vous à l'empereur? On saura les ranger à leur devoir, puisque vous ne savez pas les gouverner. »

Le régulo répondit qu'à la vérité le troisième, le dixième et le onzième de ses enfans s'étoient faits chrétiens, mais qu'il avoit ignoré leur dessein, et qu'aussitôt qu'il en avoit été informé, il les avoit chassés de sa présence, et que pendant trois ans entiers il avoit refusé de les voir; que s'il ne s'étoit pas fait leur délateur, c'est qu'il n'avoit ni assez d'esprit ni assez de capacité pour discerner si cette loi est vraie ou fausse. Ces excuses furent inutiles : on lui tourna le dos, et on le laissa là jusqu'au soir.

Le septième, il retourna encore au palais, et il y demeura presque tout le jour aussi inutilement que la dernière fois : « Allez, partez, lui disoit-on, corrigez-vous, et l'empereur vous fera grâce. » Mais on ne lui disoit pas de quoi il devoit se corriger. Le même jour j'allai dès le matin à l'église des Pères portugais, me doutant bien que j'y trouverois quelques-uns de ces princes chrétiens, qui m'instruiroient de l'état où étoient les choses. Effectivement j'y trouvai les princes Jean, François, Paul et Jean-Baptiste, avec le fils unique du prince Paul, âgé de dix-sept ans, qui attendoit qu'on lui conférât le saint baptême. Quoiqu'il l'eût demandé plusieurs fois et avec de grandes instances, on le lui avoit toujours différé, soit à cause de son âge, et du danger qu'il y avoit qu'il ne se laissât pervertir par les autres princes du même sang encore infidèles, soit parce qu'il demeuroit encore chez le régulo son grand-père, qui l'avoit élevé dès le berceau, qui l'aimoit tendrement, et qui eût porté les choses à quelque éclat, s'il eût su qu'il étoit chrétien. D'ailleurs il n'étoit pas inutile chez le *régulo*; il parloit à ce vieillard avec une liberté que tout autre que lui n'eût osé prendre; et il l'entretenoit sans cesse des vérités de la religion : un jour il l'avertit que le médecin qu'il entretenoit dans sa maison venoit de mourir (c'étoit un vieux chrétien de la province de Houquam); le régulo lui répondit en se servant de l'expression ordinaire des chrétiens, savoir, « que Dieu l'avoit recueilli. — Oui, reprit le jeune homme, Dieu l'a recueilli : mais il faut savoir que nous mourrons tous comme lui, grands et petits, jeunes et vieux : personne ne peut éviter la mort; mais tous iront-ils dans le même endroit? L'enfer est la demeure éternelle des infidèles, qui ont refusé le baptême et rejeté la loi de

Dieu : les chrétiens iront au ciel où ils jouiront d'éternelles délices. Oh! si vous saviez ce que c'est que l'enfer! nulle expression n'en peut égaler l'horreur. » Le régulo, qui ne vouloit pas essuyer le reste du sermon de ce jeune prince, lui imposa silence; mais il n'en étoit pas plus timide, et il saisissoit toutes les occasions de lui remettre devant les yeux les grandes vérités du christianisme.

Pendant qu'on disposoit toutes choses pour la cérémonie, la nouvelle se répandit que l'empereur remettoit la peine de l'exil au régulo, et qu'il se contentoit de le dépouiller de sa dignité. Quoique cette nouvelle se trouvât fausse dans la suite, elle devoit, ce semble, causer un mouvement de joie; cependant les princes l'écoutèrent froidement, et y parurent peu sensibles. Celui qui étoit près d'être baptisé craignit qu'on ne prît de là occasion de différer encore son baptême : « Tout va bien aujourd'hui, dit-il, et demain tout ira mal; je ne veux pas courir le risque de sortir de Pékin sans avoir reçu le baptême; peut-être que je n'en trouverois plus l'occasion. » Il fallut donc le satisfaire au plus tôt. La cérémonie se fit par le père Fridelli, jésuite allemand, dans une grande sacristie bien ornée. Le prince Jean fut le parrain, et donna au jeune prince le nom de Michel, comme il le souhaitoit, à cause de la dévotion particulière qu'il avoit envers cet archange. Après la cérémonie nous entrâmes tous à l'église pour y adorer Notre-Seigneur; et comme on se retiroit, le nouveau néophyte alla seul à la chapelle de son saint patron pour y faire sa prière, puis il vint nous rejoindre dans la salle : là il se mit à genoux aux pieds du Père qui l'avoit baptisé, pour le remercier; il donna les mêmes marques de reconnoissance aux autres Pères qui avoient été présens, à son parrain, à son père, à son oncle, et au prince Jean-Baptiste, son cousin germain. Le père Fridelli lui donna, selon la coutume, un chapelet, une croix et une image qu'il reçut à genoux avec beaucoup de respect et d'actions de grâces.

On l'obligea après de s'asseoir avec tous les autres pour boire le thé, ce qu'il ne fit que par complaisance; car il étoit dans l'impatience de sortir de la salle, pour aller aussi remercier les catéchistes : il n'y eut pas jusqu'aux domestiques des Pères, et à tous ceux qu'il crut avoir contribué à son bonheur, à qui il ne donnât des marques d'amitié et de reconnoissance; et quoiqu'il sût qu'il étoit fort au-dessus d'eux par sa naissance, il les regardoit dès lors comme ses frères en Jésus-Christ.

Pardonnez-moi, mon révérend Père, ce petit détail : je crois que, loin de le désapprouver, vous admirerez comme moi qu'un jeune prince, dans les fâcheuses circonstances où il se trouvoit, près de partir pour un exil très-rude, et peut-être sans espérance de retour, fût si attentif à de simples devoirs de bienséance, et aussi peu embarrassé, que s'il ne se fût agit après cela que d'aller faire un tour à sa maison de campagne.

Le régulo, qui s'attendoit toujours à quelque favorable retour du côté de l'empereur, alla au tribunal des princes pour s'informer si Sa Majesté ne s'étoit point radoucie. Il eut pour toute réponse que l'empereur avoit vu son mémoire, et qu'il n'avoit qu'à partir et sans délai. Sur cela le régulo ne prenant plus conseil que de lui-même, crut que pour apaiser l'empereur il devoit lui livrer ceux qui étoient devenus l'objet de sa colère et de son indignation, afin qu'il en fît telle justice qu'il lui plairoit. C'est une coutume établie chez les Mantcheoux, de livrer leurs enfans à l'empereur, quand il se plaint de leur conduite. Aussitôt qu'il fut de retour à son hôtel, il envoya chercher ses fils et ses officiers, il fit apporter des chaînes, et d'un signe de main il ordonna qu'on les mît au prince Jean, qui les reçut sans dire un seul mot; il indiqua de même le prince Paul : l'officier s'approcha pour le lier; mais ce prince, repoussant de la main les chaînes, dit d'un ton ferme, qu'il n'avoit offensé ni le ciel, ni la terre, ni l'empereur, ni son père, et qu'il prioit du moins qu'on lui dît pour quelle raison on vouloit l'enchaîner. Son père ne répondit rien, et, se contentant de baisser les yeux, son silence faisoit assez connoître l'embarras où il se trouvoit : sur quoi le prince Jean prenant la parole : « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, que tout notre crime est d'avoir embrassé la religion chrétienne?—C'est cela même, reprit le prince Paul, que je voulois qu'on me dît clairement; je recevrai volontiers ces chaînes pour une si bonne cause » ; et, de la même main qu'il les avoit rejetées, il les reprit, et aida à se les mettre. Le prince François, qui dès sa jeunesse avoit un commencement de surdité, n'en-

tendit pas bien ce qui se disoit ; mais, jugeant du traitement qu'on lui préparoit par ce qu'il voyoit, il n'attendit pas qu'on vînt à lui ; il sortit de sa place, et alla se présenter aux officiers qui, sans autre ordre, le lièrent comme ses deux frères.

A la fin de cette scène, le régulo se leva et retourna au palais de l'empereur pour y rendre compte de ce qu'il venoit de faire. Avant que de partir, il ordonna à un de ses officiers infidèles d'aller dans tous les hôtels de ses enfans, et d'enjoindre à leurs domestiques qu'ils eussent à détruire promptement les chapelles et les oratoires, et à ramasser les images, les croix, les chapelets, pour les reporter à l'église.

Pendant que le régulo étoit au palais, les trois princes chrétiens, qui restèrent avec leurs gardes, ne doutoient pas qu'on ne les conduisît bientôt au tribunal des princes pour y subir l'interrogatoire. Rien ne leur faisoit plus de plaisir, car longtemps auparavant, qu'on jouissoit d'une paix profonde, ils avoient résolu de présenter à ce même tribunal un mémorial pour y rendre compte de leur religion, dont on parloit si différemment sans la connoître ; ils prétendoient en démontrer la vérité aux autres princes, leur faire sentir la nécessité où ils étoient de s'y soumettre, et leur remettre devant les yeux que, puisqu'on l'avoit examinée et approuvée tant de fois au tribunal des rites, il seroit injuste d'inquiéter ceux qui l'embrassoient. Les missionnaires, qui avoient su cette résolution, s'y opposèrent, dans la crainte qu'on ne la prît pour une insulte, et qu'à ce sujet il ne s'élevât une persécution qui auroit pu ébranler les nouveaux néophytes encore foibles dans la foi.

Les princes entrèrent pour lors dans ces raisons de prudence ; mais ils crurent qu'elles cessoient dans les circonstances présentes, et que le temps étoit venu de rendre un témoignage public aux vérités de la religion. Le prince Jean et le prince Paul s'entretenoient de la sorte, tandis que le prince François, qui se promenoit dans la salle, montrant ses chaînes à ses domestiques et à ceux de son père : « Vous voyez ces fers, leur disoit-il, je les estime plus que toutes les richesses de l'univers ; gardez-vous bien de me plaindre ou d'appréhender pour vous le même sort : le plus grand bonheur qui puisse vous arriver, c'est d'être enchaînés, et de souffrir comme nous pour la cause de Jésus-Christ. On nous a condamnés à l'exil : ah ! plût à Dieu que ce fût à la mort ! Quel plaisir seroit-ce pour nous de voir abréger le chemin du ciel, d'être tout d'un coup délivrés des misères de cette vie, et transportés dans ce lieu de délices où Dieu même emploie toute sa puissance à récompenser ses saints ! »

Il parloit encore, lorsqu'un de ses domestiques, envoyé par la princesse son épouse, vint l'avertir de l'ordre qu'avoit donné le régulo d'enlever les images, les croix, et les autres symboles de la piété chrétienne. Il ne répondit qu'en récitant d'un ton ferme le premier précepte du décalogue : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et ne servirez que lui seul ;* « qu'on ne touche à rien, ajouta-t-il, avant que ces chaînes tombent par ma mort, ou que j'en sois délivré d'une autre manière ; moi-même je mettrai ordre à tout. »

Le prince Jean-Baptiste, qui étoit présent, fit une réponse un peu plus dure : il en fut repris doucement par le prince Jean son oncle : « Faites attention, lui dit-il, que nous devons plus que jamais ménager la foiblesse de nos domestiques chrétiens ; il faut si peu de chose pour affoiblir leur courage, surtout lorsqu'ils voyent leurs maîtres couverts de chaînes ! ce ne sont encore que de jeunes arbres qu'on vient de transplanter ; le moindre vent peut les abattre. »

Cependant le régulo, qui étoit allé au palais afin de demander à qui l'empereur souhaitoit qu'il remît ses enfans pour en faire justice, ne fut pas reçu comme il l'espéroit ; le président, l'ayant entendu, ne parut pas content de sa démarche : soit que, connoissant la fermeté de ces trois illustres néophytes, il vît bien qu'ils ne reculeroient pas, et qu'on s'engageroit avec eux dans une dispute de laquelle il seroit difficile de sortir avec avantage ; soit qu'il craignît que l'empereur ne poussât l'affaire trop loin, et qu'ensuite venant à s'en repentir, il ne le rendît responsable de sa trop grande sévérité ; soit par quelque autre motif que j'ignore, il ne voulut jamais se charger d'en faire le rapport à Sa Majesté. « Tout est fini, lui dit-il, vous êtes instruit de la sentence qui a été portée, il ne vous reste plus d'autre parti à prendre que celui d'obéir, et de vous corriger vous et vos enfans. » Comme on lui ajouta qu'en cas d'amendement ils seroient tous avancés, mais

qu'autrement ils seroient punis sévèrement; il ne s'agissoit plus que de savoir de quoi il falloit se corriger, et c'est ce qu'on ne voulut jamais lui dire.

Le régulo, ne se voyant pas plus avancé par une démarche qui avoit tant coûté à sa tendresse, retourna à son hôtel, et fit ôter les chaînes à ses enfans sans leur dire un seul mot. Le prince Xavier, son aîné, prit cette occasion de lui représenter de nouveau ce qu'il lui avoit déjà dit tant de fois, que de toutes les familles de Pékin, il n'y en avoit aucune qui eût reçu de Dieu des faveurs plus singulières; que le traitement qu'on lui faisoit ne devoit pas lui paroître une disgrâce; mais qu'il devoit le regarder comme un effet de la miséricorde infinie de Dieu, qui cherchoit à le sauver par la voie des souffrances. Animé qu'il étoit de ce feu divin, qu'il venoit de recevoir au baptême, il continua de dire à son père les choses les plus touchantes.

Le prince Jean, les larmes aux yeux, regrettoit la perte de ses chaînes, et l'occasion qu'il avoit manquée de souffrir le martyre. Il voulut parler, mais sa foiblesse et les sanglots lui coupèrent la parole. Le prince Paul, son cadet, y suppléa : « A ce trait, dit-il, ne reconnoissez-vous pas le monde qui a été jusqu'ici votre idole? Quoi de plus ingrat! il oublie les plus longs et les plus importans services. Quoi de plus injuste! ce n'est nullement la raison qui le conduit. Quoi enfin de plus trompeur! il n'a que des apparences qui éblouissent. Mais, nous donnât-il des biens réels, quelle en est la solidité? tout ce qu'il a, et ce qu'il peut donner, n'est qu'une vapeur qui se dissipe à l'instant, et dont à la fin il ne reste qu'un souvenir inutile. Dieu, au contraire, est grand, libéral dans ses dons, magnifique dans ses promesses, et fidèle à les exécuter. Voulez-vous tout à coup goûter une paix que rien ne puisse altérer, et vous remplir d'une force supérieure à tous les événemens? Attachez-vous uniquement à Dieu; adorez-le, servez-le de la manière dont il veut être adoré et servi; en un mot, faites-vous chrétien; vous avez avoué tant de fois que cette religion est bonne. Dites-moi, y en a-t-il quelque autre qui soit capable de donner ce zèle et cette ardeur que vous nous voyez, qui nous fait pleurer et gémir depuis si longtemps sur le danger où vous êtes de vous perdre éternellement? Eh! que vous servira-t-il d'avoir eu ce grand nombre d'enfans que vous aimez avec tant de tendresse, s'il arrive que vous soyez éternellement séparé d'eux, pour n'avoir pas voulu reconnoître et servir le même maître? »

Le régulo se voyant ainsi assailli de tous côtés, porta les deux mains à la tête, et s'appuyant contre la muraille, il y demeura attaché sans répondre un seul mot. Cette posture fit connoître à ses enfans qu'il ne les écoutoit pas volontiers, et que le temps de sa conversion n'étoit pas encore venu; ce qui les obligea de se retirer.

Si on a dit de saint Augustin que le fils de tant de larmes ne pouvoit pas périr, n'avons-nous pas raison d'espérer que Dieu accordera enfin la conversion de ce bon vieillard aux larmes, aux prières, aux jeûnes, aux austérités et aux aumônes de ses enfans? Nonobstant l'effort de cette persécution domestique, qui ne pouvoit être ignorée de personne, neuf femmes de la même maison, toutes bien instruites, et sur le point de suivre leurs maîtresses en exil, vinrent à l'église de la Sainte Vierge demander et recevoir le saint baptême.

Cependant presque tous les parens du vieux régulo lui conseillèrent de ne plus avoir recours aux mémoriaux ni aux apologies; qu'il lui falloit tenter une autre voie plus capable de fléchir la colère de l'empereur; c'étoit d'aller encore au palais, d'implorer sa clémence et d'y rester dans une posture humiliée, jusqu'à ce qu'il eût reçu quelque réponse; qu'on ne manqueroit pas d'avertir secrètement Sa Majesté de l'état d'humiliation où il se tiendroit; et que sans doute, touchée de son grand âge, de ses longs services, et des marques de son repentir, elle prendroit des sentimens de bonté et de douceur à son égard, et que le pardon ne tarderoit pas à venir.

Le régulo n'étoit pas éloigné de prendre ce parti; ses enfans chrétiens l'appréhendoient fort, sans oser néanmoins ouvrir la bouche pour l'en détourner; ils se contentoient de conjurer la tempête par leurs continuelles prières, car ils désespéroient de sa conversion, s'il obtenoit quelque adoucissement à sa peine, qui lui rendît la liberté de demeurer à la cour. Dieu permit qu'un ami du régulo, en qui il avoit une entière confiance, désapprouvât fort ce dessein, comme indigne de son âge, de son rang, de sa réputation et de ses services; ainsi

il ne fut plus question de retourner au palais.

Comme il n'y avoit point eu de défense de visiter cette famille avant son départ, presque tous leurs proches, leurs alliés et leurs amis s'acquittèrent de ce devoir; c'étoit un flux et reflux continuel de seigneurs qui inondoit le quartier; nous n'osâmes pas aller les voir, parce que nous étions instruits qu'il y avoit des gens postés pour épier tous ceux qui entreroient dans leurs maisons. Le parti que je pris fut de leur écrire une lettre en langue tartare sans la signer, où je tâchois de les fortifier en leur inspirant les sentimens qu'ils devoient prendre dans des conjonctures si tristes; je l'adressai au prince Jean, et je la lui envoyai par un catéchiste qui lui portoit de ma part quelques présens de dévotion. Ce catéchiste avoit un talent rare de bien parler de Dieu, et il étoit accoutumé à voir de grands seigneurs. Il savoit que ces princes étoient chrétiens, mais il ne les avoit jamais vus; il les visita l'un après l'autre. Quand il vint me rendre compte de la commission dont je l'avois chargé, je trouvai un homme transporté hors de lui-même. « Ah! mon Père, s'écria-t-il, dans une espèce d'enthousiasme, chez quelles personnes m'avez-vous envoyé! Eh! quelles paroles de consolation pouvois-je porter à des gens qui ne respirent que les croix et les souffrances? J'ai vu des saints qui parlent de Dieu avec une éloquence toute divine; je n'ai eu autre chose à faire qu'à les écouter et à admirer la vivacité de leur foi; ils ne tiennent à aucune des choses de la terre; ce qui les touche uniquement, c'est que dans le lieu de leur exil, ils n'auront point de missionnaires pour leur administrer les sacremens. Vous ne sauriez croire avec quel sang-froid ils m'ont entretenu de leur départ; non, si je n'avois pas vu moi-même ces seigneurs, je n'aurois jamais ajouté foi à tout ce qu'on auroit pu me dire de leur courage et de leur vertu. »

Ce même jour le prince François dépêcha un de ses eunuques aux missionnaires pour leur demander la permission de catéchiser et de baptiser dans le lieu de son exil, où il ne prétendoit pas, disoit-il, aller inutilement, et il les prioit de lui envoyer de toutes les églises le plus qu'on pourroit trouver de petites images, de croix et de chapelets. Que ne doit-on pas attendre du zèle de ce fervent néophyte, qui part pour une terre étrangère, animé de la plus ardente charité pour le salut de ceux qu'il y trouvera? Un de nos Pères lui ayant témoigné combien il étoit touché de ce qu'il étoit devenu un peu sourd; il lui répondit qu'au contraire, il remercioit le Seigneur de lui avoir envoyé cette infirmité, parce que, comme elle le rendoit inutile pour le monde, elle lui laissoit une liberté entière de penser à Dieu, et de ne servir que lui.

Le lendemain, le régulo envoya chercher la princesse Françoise, épouse du prince Joseph; pendant son absence, il dépêcha un de ses officiers infidèles avec ordre de visiter sa maison, et de pénétrer même jusque dans la chambre de la princesse, d'y ramasser tout ce qu'il y trouveroit de croix, de chapelets et d'images, et de les brûler au milieu de la cour.

Cet ordre sacrilége fut exécuté ponctuellement; tout étoit déjà consumé lorsque la princesse retourna à son hôtel. A la vue de ce monceau de cendres, elle pensa tomber en défaillance, et elle exprima sa douleur par les cris les plus lamentables: ce qui fit croire aux voisins qu'une douleur si excessive ne pouvoit être que l'effet du déplaisir que lui causoit l'exil; elle ne se consola que quand ses beaux-frères chrétiens lui eurent promis de la dédommager de sa perte en partageant avec elle ce qu'ils avoient. Ils firent en même temps réflexion que le régulo pourroit ordonner une semblable visite dans leurs maisons; et pour ne point exposer les croix et les images qui leur restoient à être profanées par des mains idolâtres, ils renvoyèrent les plus grandes à l'église et ne gardèrent que les plus petites ou celles qui pouvoient aisément se cacher. Après quoi ils allèrent tous ensemble exhorter de nouveau leur père à embrasser le christianisme; mais ils ne purent rien gagner sur son esprit. Cette journée finit par le baptême de trois domestiques d'un de ses enfans catéchumènes. Le jour suivant, il y en eut encore quelques-uns de baptisés, et d'autres qui se purifièrent dans le sacrement de la pénitence.

Le 13, le régulo et tous ses enfans devant aller à la sépulture de leurs ancêtres, et étant obligés de passer près de l'église des Pères portugais, qui étoit sur leur chemin, le prince Paul, le prince Jean et le prince Michel partirent de grand matin, vinrent à l'église, y entendirent la messe et reçurent Notre-Seigneur; le deuxième fils du second fils du régulo y reçut

le baptême et fut nommé Jean-Baptiste comme son cousin : son père étoit toujours catéchumène ; il souhaitoit fort d'être baptisé avant que de partir, mais le soin de ses affaires domestiques, que les autres négligeoient, l'engagea dans tant de délais, qu'il en perdit l'occasion.

Ce même jour, vingt dames suivantes des maisons de ces princes vinrent se confesser ; enfin tous ceux qui avoient la liberté de sortir, quelque embarras qu'ils eussent d'ailleurs, trouvoient le temps de venir à l'église. Il y eut même une princesse qui, dans la crainte qu'aucun des missionnaires ne pût aller chez elle, se rendit à l'église des femmes avec ses suivantes, aimant mieux s'exposer à la censure et à la malignité des discours publics, que de partir sans le secours des sacremens.

Le 14, un Père portugais alla de grand matin chez le prince Xavier ; il étoit incommodé, de même que la princesse Thérèse ; l'un et l'autre entendirent la messe et y communièrent, ainsi que le prince Pierre leur second fils, la princesse Agnès leur belle-fille, et plusieurs autres personnes qui devoient partir le lendemain pour leur exil.

Au même temps, le père Joseph Suarès, vieillard vénérable, qui travaille depuis si longtemps dans cette vigne du Seigneur, se rendit à la chapelle de la Sainte-Trinité chez le prince Paul, où toutes les princesses chrétiennes du quartier l'attendoient ; il fut souvent interrompu pendant la messe par les larmes et les soupirs de ces illustres dames. Quand il les eut communiées, il leur fit un petit discours propre au temps et aux circonstances présentes, dans lequel il les anima à souffrir généreusement leur exil pour Jésus-Christ. Il leur montra surtout que leurs peines étoient passagères, mais que la récompense qui leur étoit destinée n'auroit jamais de fin ; que Dieu traitoit ainsi ses fidèles serviteurs pour les détacher des biens périssables de la terre, et qu'elles devoient sans cesse le remercier de ce qu'il les avoit choisies préférablement à tant d'autres, pour servir de modèles aux personnes de leur sexe.

Après qu'il eut achevé, elles se prosternèrent toutes jusqu'à terre pour lui faire leurs remercíemens, et elles le supplièrent de les recommander souvent au Seigneur, surtout quand il célébreroit les saints mystères. Le Père le leur promit, en leur demandant à son tour le secours de leurs prières, auxquelles il avoit une vraie confiance ; il les leur demandoit principalement lorsqu'elles apprendroient la nouvelle de sa mort : « car enfin, ajouta-t-il, à mon âge, elle ne doit pas être éloignée ; je ne m'attends plus à vous revoir que dans l'éternité. » A ces mots les sanglots et les soupirs recommencèrent ; le Père, qui en fut attendri, sortit aussitôt de la chapelle. Comme il traversoit la grande cour, il y trouva le prince Jean, le prince Paul et le prince Michel, qui l'attendoient pour lui dire les derniers adieux ; saisis de douleur, ils ne purent s'exprimer que par leurs soupirs et par un silence beaucoup plus éloquent et plus expressif que les discours les plus animés. Rien n'a pu arracher des larmes à ces généreux néophytes que la séparation de leur pasteur. Le Père, qui voyoit renverser en un instant l'ouvrage de tant d'années, et s'évanouir les espérances qu'il fondoit sur les exemples de tant d'illustres chrétiens, pouvoit-il n'y être pas sensible ? Il n'y a que ceux qui ont à cœur le salut des âmes, qui sentent ce qu'il en coûte dans ces sortes d'occasions ; ceux qui y sont indifférens ne le comprennent pas de même.

Le 15, le régulo partit pour se rendre au lieu de son exil, avec ses enfans, ses petits-fils, ses arrière-petits-fils, au nombre de trente-sept, sans compter les princesses, femmes ou filles, qui égaloient presque ce nombre, et environ trois cents domestiques de l'un et de l'autre sexe, dont la plus grande partie avoit reçu le baptême ; plusieurs autres étoient encore catéchumènes ; faute de temps, ils ont été obligés d'attendre qu'ils fussent arrivés au terme de leur voyage pour se faire baptiser.

Je ne finirois point si je voulois entrer dans le détail de ce qui concerne les dames chrétiennes, et vous raconter ce qui s'est passé avant et après leur baptême ; elles ne cédoient en rien aux princes leurs époux, soit pour la vivacité de leur foi, soit pour la rigueur de leurs austérités, soit pour l'ardeur de leur zèle à instruire des vérités de la religion les personnes de leur sexe. Deux jours avant leur départ, le bruit se répandit qu'il y avoit ordre de visiter exactement tous les équipages au passage de la grande muraille. Sur cet avis, ces illustres dames cachèrent tout ce qu'elles pouvoient de leurs meubles de dévotion, dans

les doublures de leurs habits, dans les chevets de lit et dans les autres choses qu'elles croyoient n'être point sujettes à la visite. Deux d'entre elles, qui ne pouvoient cacher aisément les cilices dont elles usoient, paroissoient fort affligées de ne pouvoir les emporter; leur confesseur les consola en leur faisant dire que les fatigues du voyage qu'elles entreprenoient pendant les ardeurs de la canicule, et les montagnes affreuses qu'elles auroient à traverser, leur tiendroient lieu de cilice, et qu'il leur suffisoit d'endurer toutes ces peines avec patience et résignation à la volonté de Dieu.

Que n'aurois-je pas encore à vous dire des domestiques de ces princes? quoiqu'ils n'aient pas eu les mêmes difficultés à vaincre, les miséricordes du Seigneur n'ont pas moins éclaté devant et après leur conversion, du moins dans plusieurs, dont je pourrois rapporter une infinité de traits édifians. Mais aussi comment n'auroient-ils pas été touchés, lorsqu'ils comparoient leurs maîtres infidèles à ces mêmes maîtres devenus chrétiens, et qu'ils voyoient le changement extraordinaire que la grâce avoit fait dans leurs personnes? On sait ce que peut l'exemple pour nous porter au bien; mais il a beaucoup plus de force quand il se trouve dans des personnes du premier rang et d'un mérite rare. Les princes et les princesses qui l'ont donné aux autres, ne l'ont pas eu pour eux-mêmes. Aussi je ne doute point que Dieu ne choisisse parmi eux ces redoutables témoins qu'au jour de ses vengeances il opposera aux grands de la terre, lesquels, nés dans le sein du christianisme, comblés de grâces, environnés de bons exemples, ne pensent à rien moins qu'à l'affaire de leur salut, et qui se trouvent, à l'heure de la mort, presque sans autre mérite que celui de n'avoir pas fait tout le mal qu'ils pouvoient faire.

Le jour même que ces illustres exilés arrivèrent au terme qui leur étoit marqué, le prince François-Xavier passa à une meilleure vie à l'âge de cinquante-neuf ans. Quand il partit, il se sentit fort oppressé d'un asthme qu'il avoit depuis quelques années; nous apprîmes la nouvelle de sa mort au retour des porteurs de chaises dont il s'étoit servi. Quoique ce fussent des infidèles, ils ne cessoient de louer sa patience et la douceur avec laquelle il les avoit traités. Le prince Paul écrivit au père Suarès la lettre suivante:

« Je suis en peine de la santé des pères Suarès, Fridelli, Kegler, Parennin, Slavicek, Bouvet, et de tous vos autres Pères. Il n'y a qu'un peu plus d'un mois que je vous ai quittés, et ce temps m'a déjà paru une année. Par la grâce de Dieu, il ne nous est arrivé aucun accident durant notre voyage. Le seizième de la sixième lune, à deux heures après midi, Dieu appela à lui notre frère François-Xavier; un vomissement de sang lui ayant ôté l'usage de la parole, il ne lui étoit pas possible de réciter les prières ordinaires; mais, nous voyant à ses côtés, il nous faisoit signe de la tête qu'il entendoit celles que nous récitions pour lui; c'étoient les prières des agonisans; cinq jours auparavant il lui avoit pris un vomissement semblable, et pour lors il nous pria instamment de dire les prières que les chrétiens ont accoutumé de réciter pour ceux qui sont à l'article de la mort; il fit son acte de contrition, et nous témoigna par ses larmes la douleur qu'il ressentoit de ses péchés. Selon que je puis juger, je crois que Dieu lui a fait miséricorde; je prie cependant tous vos Pères de dire la messe à l'autel privilégié, et de réciter les autres prières de l'Église pour notre frère François-Xavier; ce sera un double bienfait, s'ils veulent bien lui accorder leurs suffrages, aussitôt que vous les aurez informés de sa mort.

« Quoique j'aie peu souffert dans ce voyage, cependant comme il s'est fait avec beaucoup de précipitation, je crains bien d'avoir commis plusieurs fautes; je supplie tous les Pères de prier Dieu qu'il me les pardonne; qu'il me fasse la grâce de bien garder ses commandemens, et qu'il me donne la force de vaincre les ennemis de mon salut. J'aurois bien d'autres choses à dire que le pinceau ne peut achever; vous en pourrez juger par celles que j'ai dites. »

PAUL, *dixième de la famille, a écrit, cacheté le 23 de la dixième lune.*

MICHEL *vous salue aussi.*

La nouvelle de cette mort nous causa plus de joie que de douleur, parce qu'il nous parut qu'elle devoit être très-précieuse aux yeux de Dieu. Quel bonheur, disions-nous, pour ce prince! Après trois ans de séparation il est est baptisé le 6 de juillet; le 14 il reçoit le corps de Notre-Seigneur; il part le 15 pour le lieu de son exil: il en bénit Dieu: il souffre avec

une patience héroïque les fatigues d'un voyage pénible, dans une saison affreuse, et attaqué d'une maladie mortelle; il ne cesse de pleurer ses péchés; enfin, le 4 du mois d'août, jour de son arrivée au terme de son exil, il sort de cette vie mortelle, pour aller recevoir dans le ciel, ainsi qu'il y a lieu de l'espérer, la récompense de ses souffrances et de ses vertus.

Je me flatte, mon révérend Père, que vous n'oublierez pas dans vos saints sacrifices de prier le Seigneur pour cette mission désolée, pour cette famille en particulier, et pour moi qui en ai plus besoin que personne, et qui suis avec beaucoup de respect, etc. »

LETTRE DU PÈRE PARENNIN.

Suite de l'histoire d'une famille de princes chinois, chrétiens et exilés.

A Pékin, ce 20 juillet 1725.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Je ne doute point que vous n'ayez été édifié du détail que je vous envoyai l'année dernière sur le progrès que la religion a fait dans une nombreuse famille du sang impérial, et sur la générosité toute chrétienne avec laquelle ces princes encore nouveaux dans la foi, se sont vus dépouillés de leurs dignités, et condamnés à un pénible exil. Mais peut-être êtes-vous en peine de savoir s'ils se sont soutenus dans la même ferveur qu'ils ont fait paroître au commencement de leur disgrâce, et si la continuité de leurs souffrances n'a point, à la fin, ébranlé leur courage. Non, mon révérend Père, la vertu de ces illustres néophytes n'a point chancelé; leurs maux, qui croissent chaque jour, ne servent qu'à augmenter leur patience, et ils nous donnent de continuels exemples d'une constance et d'une fermeté héroïque.

Je ne vous rapporterai que ce que j'ai appris, soit des chrétiens qui sont venus du lieu de leur exil, soit de quelques lettres que ces seigneurs m'ont écrites; mais j'ignore plusieurs traits particuliers de vertu, que leur humilité a pris grand soin de nous cacher.

Au reste, il est bon de vous avertir : 1° qu'en parlant du lieu de leur exil, que les Chinois nomment *Yeou-ouée*, je ne me servirai que du nom tartare, qui est *Fourdane*, et qui signifie, en général, place de guerre bâtie dans les passages de la grande muraille, ou ailleurs dans des gorges de montagnes, pour fermer aux ennemis l'entrée du royaume; 2° que quand je parlerai du vieux régulo, père des princes chrétiens, je l'appellerai désormais de son nom honorable Sourniama, et non pas Sou-nou, dont je me suis servi dans ma première lettre. Sou-nou est son petit nom, qui n'est employé que par l'empereur, ou par ceux qui parlent de lui à Sa Majesté. Ses enfans ont aussi des noms tartares; mais comme je ne parlerai guère que de ceux qui sont chrétiens, je continuerai à leur donner le nom du saint qu'ils ont reçu au baptême.

Les Mantcheoux entretiennent dans le Fourdane quarante mille hommes de garnison avec un général et grand nombre d'officiers subalternes. Ce général est en même temps gouverneur de la ville et de toutes les petites places d'alentour, où il y a garnison. On compte dans Fourdane cinquante mille habitans. Ce sont tous ou des ouvriers ou des négocians qui commercent avec les Mongoux. La police y est administrée par les mandarins de lettres.

Il y a encore deux choses que je vous prie d'observer : la première, que parmi les domestiques qui suivirent ces princes dans leur exil, il y en avoit de deux sortes : les uns sont proprement esclaves de leur maison; les autres sont des Tartares ou Chinois tartarisés, que l'empereur donne en grand ou petit nombre, à proportion de la dignité dont il honore les princes de son sang. Ces derniers sont l'équipage du régulo, et on les appelle communément les gens de sa porte. Il y a parmi eux des mandarins considérables, des vice-rois et des tsong-tou[1]; quoiqu'ils ne soient pas esclaves comme les premiers, ils sont presque également soumis aux volontés du régulo, tant qu'il conserve sa dignité; ils passent, après sa mort, au service de ses enfans, s'ils sont honorés de la même dignité. Si le père, pendant sa vie, vient à déchoir de son rang, ou si, le conservant jusqu'à la mort, il ne passe point à d'autres de ses enfans, cette espèce de domestiques est mise en réserve, et on les donne à quelque autre prince du sang, lors-

[1] Nom d'un grand mandarin qui a la surintendance de deux provinces, et qui est au-dessus des vice-rois.

qu'on fait sa maison, et qu'on l'élève à la même dignité.

La seconde, que c'est une coutume établie parmi les Mantcheoux, que lorsqu'un domestique prend la fuite, en quelque endroit que soit son maître, soit en son palais, soit à la guerre, ou même en exil, il est obligé d'en informer le tribunal, et de désigner le nom, l'âge, la figure et les traits du visage du fugitif, sans quoi il seroit responsable des mauvaises actions dont il se rendroit coupable. Le tribunal chargé de cette sorte d'affaires fait les perquisitions les plus exactes des déserteurs, et les punit sévèrement. On leur imprime à la joue une marque ineffaçable, et on les rend à leurs maîtres.

Ce petit éclaircissement m'a paru nécessaire pour l'intelligence de ce que j'ai à vous dire dans la suite de cette lettre. Aussitôt donc que ces illustres exilés furent arrivés au Fourdane, chacun d'eux songea à se loger avec sa famille; les habitans du lieu, persuadés que ces princes étoient fort riches, et abusant de la nécessité pressante où ils se trouvoient, mirent le louage de leurs maisons à un prix excessif, en sorte que le prince Paul et un de ses frères, jugeant bien qu'ils feraient là un long séjour, prirent le parti d'acheter un terrain et de se bâtir des maisons, plutôt que de se mettre en si gros frais pour un simple louage. Un licencié, habitant du Fourdane, qui avoit reçu autrefois des grâces de Sourniama, lui offrit sa maison. Le prince accepta son offre, et l'acheta dans la suite.

Cependant toute communication avec Pékin étoit absolument interdite à Sourniama. L'empereur lui avoit défendu d'y envoyer aucun de ses domestiques; ce n'étoit que de là néanmoins que lui et les princes ses enfans pouvoient tirer les secours nécessaires à leur subsistance. Le licencié fut touché de voir des personnes de ce rang éloignées de leur patrie, dans un délaissement général, sans amis, sans support : comme il n'étoit pas leur domestique, il crut pouvoir, sans aucun risque, faire le voyage de Pékin, et procurer quelque assistance à ces princes abandonnés.

L'empereur, qui a partout des espions, fut bientôt informé, et du plaisir que le licencié avoit fait à Sourniama en lui vendant sa maison, et de son arrivée à Pékin. Il y eut ordre de l'arrêter : on le mit en prison, on l'appliqua à la question; et la violence des tourmens tira de lui les lettres adressées aux princes amis de Sourniama, dont il étoit le porteur. On mit aussitôt la main sur ces princes, et on les conduisit en prison avec l'intendant de Sourniama, domestique de sa porte, qu'il avoit laissé à Pékin pour veiller au soin de ses affaires, et lui fournir peu à peu l'argent qui lui étoit nécessaire.

Les réponses que firent les prisonniers dans les interrogatoires qu'ils subirent impliquèrent plusieurs autres personnes dans la même affaire. On les emprisonna sur-le-champ, et on donna ordre au général du Fourdane de se rendre incessamment à la cour.

Cet ordre, auquel il n'étoit pas naturel de s'attendre, et les emprisonnemens qui le précédèrent, effrayèrent les domestiques de Sourniama. Plusieurs d'entre eux renoncèrent au soin de ses affaires pour ne penser qu'à leur propre sûreté; d'autres s'enrichirent aux dépens de leurs maîtres qui les avoient comblés de bienfaits et qui les honoroient encore de leur confiance; tels furent quelques domestiques de la porte, qui, chargés de percevoir les revenus des terres et des maisons de ces seigneurs, refusèrent de s'en dessaisir, sous le spécieux prétexte que ces biens seroient infailliblement confisqués; qu'on leur demanderoit compte des fonds et des rentes échues depuis le départ de Sourniama, et qu'après ce compte-rendu on les feroit domestiques d'une autre maison.

Cependant le général du Fourdane arriva à Pékin. Il étoit créature de Sourniama, et c'étoit à sa protection qu'il devoit sa fortune; aussi eut-il pour son bienfaiteur tous les égards que le devoir de sa charge et la fidélité à son prince lui permirent. Dès qu'il parut à la cour, l'empereur le fit venir en sa présence, et eut avec lui de longs entretiens, dont on n'auroit rien appris, si le temps n'en eût découvert une partie.

Il fut bientôt renvoyé à son poste. Quand il approcha du Fourdane, tous les officiers de la place vinrent au-devant de lui selon la coutume; Sourniama s'y trouva aussi, mais le général fit semblant de ne le pas apercevoir, et affecta de détourner la tête. Ce fut pour le vieillard un triste augure des nouveaux malheurs dont il étoit menacé. En effet, le lendemain il lui vint de la part du général un ordre

qui lui prescrivoit de sortir de la ville, lui, sa famille et tous ses gens, et d'aller demeurer au milieu d'une campagne qu'il lui assigna à deux lieues de la place, avec défense d'y remettre le pied.

Cette nouvelle, que nous n'apprîmes que d'une manière confuse, nous affligea sensiblement, et nous commençâmes à croire, comme beaucoup d'autres, que le dessein étoit de laisser ces princes languir et se consumer peu à peu dans ce désert; tout ce que nous pûmes faire dans de si tristes conjonctures, fut de redoubler auprès de Dieu nos prières afin de leur obtenir la force de supporter patiemment de si rudes épreuves.

Je cherchois inutilement le moyen de faire passer quelques mots de consolation à ces illustres affligés; tous les passages m'étoient fermés. Si quelque domestique fidèle se hasardoit de venir à Pékin, il le faisoit très-secrètement et nous n'en avions nulle connoissance. Enfin, vers les fêtes de Noël, six mois après le départ de ces princes, deux hommes inconnus, qui se disoient chrétiens, vinrent dans notre maison, et demandèrent à me parler. Je les fis entrer dans ma chambre; le plus ancien me fit signe de faire retirer un domestique qui étoit présent. Il me dit qu'il s'appeloit Marc-Ki; qu'il étoit le chef de cinq ou six familles chrétiennes établies au Fourdane; que les princes exilés n'osant envoyer ici aucun domestique, il s'étoit chargé de venir de leur part me saluer moi et les autres Pères, et nous assurer qu'ils jouissoient d'une parfaite santé, et qu'ils étoient contens de leur sort.

Vous jugerez aisément, mon révérend Père, quelle fut l'impression de joie que ce discours produisit dans mon cœur. Je regardois ce zélé chrétien comme un ange du ciel que Dieu avoit placé là pour être la consolation de ses serviteurs; je le priai de me faire le détail de ce qui s'étoit passé au Fourdane depuis l'arrivée des princes jusqu'à son départ; il acquiesça volontiers à ma prière, et je ne puis mieux faire que de vous rapporter simplement ce qu'il me raconta. Il commença d'abord par l'histoire de sa vie, afin de me donner une connoissance plus entière de ce qui le regardoit, et de ce qui concernoit les princes.

« J'ai porté, dit-il, les armes toute ma vie; au retour de la dernière guerre contre les Eluths, les fatigues que j'avois essuyées et mon grand âge me portèrent à demander la permission de me démettre de mon emploi en faveur d'un fils qui est aussi chrétien. Cette grâce me fut accordée. Nous demeurons ensemble au Fourdane, et nous y vivons de la paye annuelle de mon fils, et du riz qu'il reçoit chaque lune; je fais d'ailleurs un petit commerce, dont le gain supplée à ce qui nous manque. Nous avons là plusieurs chrétiens, dont les uns sont des gens de métier, et les autres sont soldats. Ceux-ci m'ont dit qu'ils ont reçu de vous le saint baptême il y a plus de vingt ans, au passage de la grande muraille appelé *Tcham-kia-keou*, où ils étoient en garnison. J'assemble ces chrétiens dans ma maison les jours de fêtes; nous faisons ensemble la prière, et je les avertis des jours d'abstinence et de jeûne; tous aspirent au bonheur de voir un missionnaire, afin de pouvoir entendre une messe et de participer aux sacremens; la plupart n'en ont point vu depuis douze ans.

» Quand j'appris qu'une foule de princes exilés arrivoit au Fourdane, dont plusieurs avoient embrassé la foi, j'appelai tous les chrétiens, et je leur défendis de rôder autour des maisons de ces seigneurs et de s'informer s'il y avoit parmi eux des chrétiens. Je leur fis entendre que cette curiosité, qui pourroit être louable en toute autre conjoncture, deviendroit funeste et à ces princes et à eux-mêmes, surtout dans le commencement d'un nouveau règne si contraire au christianisme. Je les priai de se reposer sur moi du soin de cette sorte d'information, en les assurant que je ne leur laisserois rien ignorer de ce qui viendroit à ma connoissance. Ils convinrent que cette précaution étoit sage, et ils s'y conformèrent.

» Aussitôt que les princes furent arrivés, ils se logèrent séparément, les uns dans des maisons, les autres dans des hôtelleries que leurs domestiques avoient eu soin de retenir. Je m'adressai à un de nos chrétiens, homme sage, que sa profession de barbier autorisoit à parcourir les rues sans donner aucun ombrage. Je lui recommandai de tournoyer autour des maisons de ces nouveaux venus, en faisant du bruit de sa sonnette, et supposé, comme je n'en doutois pas, que quelqu'un l'appelât, d'user de toute son adresse pour découvrir s'il étoit chrétien.

» En effet, il fut bientôt appelé par un de ces

princes, qui, tout couvert encore de la poussière du voyage, vouloit se faire raser les cheveux. Comme ce prince est populaire, il fit diverses questions au barbier tandis qu'il le rasoit; il lui demanda d'abord s'il étoit du Fourdane et comment il n'alloit pas à Pékin, où des gens de sa profession trouvoient bien plus à gagner que dans un lieu aussi misérable que le Fourdane. Il répondit qu'il étoit de la province de Chensi, qu'il avoit demeuré quelques années à Pékin, mais qu'il n'y faisoit pas fortune à cause de la quantité de gens de sa profession qu'on y trouve. « Et en quel quartier demeuriez-vous, dit le prince, qu'y avez-vous trouvé de remarquable ? — Je demeurois, dit le barbier, près de la porte de Chun-Tchi-men, et j'y ai vu avec plaisir une église bâtie à l'européenne qui est proche de cette porte.— Êtes-vous entré dans cette église, reprit le prince, et connoissez-vous ceux qui y logent? Que font-ils là ? — J'y suis entré plusieurs fois, répondit le barbier; ce sont des Européens qui y résident et qui prêchent la loi de Dieu.—Mais, répliqua le prince, quel étoit votre dessein? vouliez-vous vous faire chrétien ?—Je le suis dès ma jeunesse, dit le barbier.» A cette parole le prince se leva, et l'embrassant tendrement : « Eh ! que ne vous expliquiez-vous plus tôt! lui dit-il; je suis chrétien comme vous, Paul est mon nom de baptême. » Il s'informa ensuite de tous ceux qui étoient chrétiens dans ce lieu-là, et de moi en particulier qu'ils regardent comme leur chef; il me fit donner quelques instructions, et ajouta que je pouvois m'adresser à François Tcheou, domestique de la porte du prince Jean. Je le fis, et je rendis secrètement à ces illustres exilés tous les services dont j'étois capable.

» Tout fut assez paisible jusqu'au retour du général qui apporta l'ordre de les chasser de la ville et de les confiner dans un désert; on leur assigna une plaine de sable appelée *Sin-pou-tse*, c'est-à-dire nouveau hameau, parce que sur un petit tertre qui s'y trouve, de pauvres gens venus d'assez loin ont bâti sept ou huit cabanes, pour cultiver quelques morceaux de terre qui sont au delà du sable.

» Ce fut un spectacle bien touchant de voir la triste situation de ces princes. Les pluies continuelles avoient ruiné leur équipage; les uns avoient été forcés de payer d'avance pour un an le loyer de leurs maisons, parce qu'on en use ainsi avec les exilés; les autres avoient presque achevé d'en bâtir à leurs propres dépens, et cependant on les obligeoit de tout abandonner. Il leur fallut sortir brusquement, les uns à pied, les autres à cheval, les femmes et les enfans sur de méchantes charrettes, pour se transporter dans un désert, où l'on ne trouvoit ni pâturages pour les bestiaux, ni bois pour le chauffage. Tout infertile et sablonneux qu'étoit ce terroir, les propriétaires leur vendirent très-cher l'emplacement nécessaire pour y construire des cabanes; car on ne peut guère appeler autrement des maisons faites de bois et de terre et couvertes de chaume; encore fallut-il faire venir ces matériaux d'ailleurs, et ces nouveaux frais absorbèrent le peu d'argent qui leur restoit.

» Pendant que ceux qui étoient témoins d'un traitement si dur murmuroient hautement, les princes étoient les seuls qui ne laissoient échapper aucune plainte; ils paroissoient aussi tranquilles que s'ils eussent été dans l'abondance; je parle des chrétiens, car je n'avois aucun commerce avec les autres.

» Pour moi, j'étois vivement touché de me voir gêné dans les services que je voulois leur rendre. Le général du Fourdane avoit fait afficher des placards à toutes les portes de la ville, qui portoient défense à tous les Mantcheoux, Mongous et Chinois tartarisés, d'aller à Sin-pou-tse, sous peine d'être livrés au tribunal des crimes à Pékin, et d'être jugés et punis comme rebelles.

» Cet ordre arrêta tout court ceux qui étoient portés d'inclination à assister ces princes infortunés. Ils n'étoient secourus que par quelques domestiques qui venoient secrètement à la ville pour acheter les choses les plus nécessaires, et qui s'en retournoient très-promptement.

» Enfin, après quelque temps, je risquai d'aller les voir. Depuis que j'ai quitté la profession des armes, on me regarde assez communément comme un homme du simple peuple; d'ailleurs je sais le métier de colleur, et François Tcheou étant encore au Fourdane, m'avoit donné à coller une image qu'il vouloit placer dans un oratoire. Ce fut pour moi un prétexte de l'aller trouver pour apprendre de lui ce qui se passoit, et ce que je pourrois faire en faveur de ces seigneurs. Je ne trouvai pas un seul homme dans toute ma route; mais

quand j'approchai d'une espèce de village qui étoit celui où les princes sont relégués, un jeune homme à cheval, qui étoit placé comme en sentinelle, vint à moi, m'arrêta, et me demanda d'où je venois, où j'allois, et si j'ignorois les défenses qui avoient été faites ; je répondis que j'étois colleur, et qu'ayant appris qu'on bâtissoit dans ce village, j'étois venu y chercher de l'occupation. « Si tu es ouvrier, dit-il, mon» tre-moi tes instrumens; ce n'est pas la cou» tume, répondis-je, d'en porter avant que » d'avoir vu ce qu'il y a à faire, et d'être con» venu du prix.» Comme il m'examinoit avec attention, il s'aperçut que j'avois dans le sein un rouleau de papier ; il demanda ce que c'étoit : « C'est une peinture », lui répondis-je. Il la voulut voir, et aussitôt il s'écria : « Ah ! c'est la sainte Vierge ! Tu es donc chrétien ? A qui veux-tu parler ?» Quand je lui eus répondu que c'étoit à François Tcheou : «Suis-moi, dit-il, je te conduirai chez lui. » Effectivement il me montra sa porte, et alla avertir son père de l'arrivée d'un chrétien. Je sus ensuite que c'étoit le prince Michel, fils du prince Paul, et que ces jeunes princes faisoient tour à tour une espèce de garde hors du village, pour se précautionner contre la surprise des espions, et d'autres gens sans aveu, qui voudroient observer leurs démarches.

» François Tcheou ne se posséda pas de joie quand il me vit. Nous passâmes le reste du jour et une partie de la nuit à délibérer ensemble, et enfin, nous convînmes que j'irois à Pékin avec ce jeune homme que vous voyez, qui est chrétien, et mon parent. Les princes Paul et François me vinrent voir chez ce domestique, et s'opposèrent à notre résolution, dans la crainte que cette démarche ne leur attirât quelque nouvelle persécution.

» Mais Tcheou les rassura : « Soyez tranquilles, leur dit-il, je me charge de tous les événemens. Le pis qui puisse arriver, c'est que mon dessein soit découvert; en ce cas j'irai hardiment trouver le général, et je lui dirai que, n'étant pas exilé nommément, et ne vous ayant suivi qu'en qualité d'homme de la porte, j'ai cru ne rien faire contre les ordres de l'empereur en envoyant à votre insu chercher chez moi de quoi vivre, puisqu'enfin je ne suis pas condamné à mourir de faim.

» Ces seigneurs n'eurent rient à répondre, et le laissèrent suivre son projet. Je partis donc, et, grâce à Dieu, je suis arrivé ici, comme vous voyez, sans aucun accident. »

Voilà à peu près tout ce que je pus apprendre de ce zélé chrétien ; il me remit une lettre du prince François, qui contenoit la liste de différentes choses qu'il me demandoit pour entretenir sa piété et celle de ses frères ; et entr'autres des crucifix et plusieurs estampes de dévotion. Je lui donnai sur-le-champ tout ce qui m'en restoit entre les mains, et il se retira pour aller terminer d'autres affaires beaucoup plus difficiles dont il s'étoit chargé.

Pendant qu'on chassoit les princes du Fourdane, Ha-peylé, régulo du troisième ordre, propre neveu de Sourniama, augmenta le nombre de ses persécuteurs. Poussé par une inimitié de famille, il fit savoir à l'empereur que, contre ses ordres, le neuvième fils de Sourniama avoit laissé sa femme à Pékin, sous prétexte de quelques incommodités. Sur quoi le général du Fourdane reçut ordre de charger de chaînes ce neuvième fils et de l'enfermer dans une étroite prison. L'empereur chargea ensuite cet indigne délateur de faire partir incessamment la dame et les princesses épouses des princes Louis et Joseph qui avoient été envoyés à la guerre, ainsi que je l'ai marqué dans ma première lettre.

Le cinquième fils de Sourniama étoit mort depuis longtemps avec la dignité de comte : sa veuve ne s'étoit pas crue obligée de suivre son beau-père, et étoit restée à Pekin ; on l'obligea de partir avec les autres : ce neveu dénaturé exécuta ces ordres avec une extrême dureté. Il précipita leur départ, et à peine leur laissa-t-il un équipage ; il leur ôta leurs suivantes, et substitua en leur place d'autres vieilles femmes inconnues, et incapables de leur rendre le moindre service durant le voyage ; encore eurent-elles ordre de s'en revenir aussitôt que les princesses seroient arrivées à Sin-pou-tse. Le barbare qui visita leurs ballots ne leur laissa pas même emporter l'argent et les habits nécessaires pour se rendre au lieu de leur exil. La seule épouse du prince Joseph étoit chrétienne. [Les deux autres ont, dans leur infortune, ouvert les yeux aux lumières de la foi, comme je le dirai dans la suite.

Après cette triste expédition, le régulo prit le titre de chef de la famille. Il fit assembler tous les domestiques qui gardoient les hôtels

des princes, et il leur défendit, sous les peines les plus sévères, d'aller aux églises, ou de recevoir des visites des chrétiens. Ces menaces refroidissent la piété de quelques-uns, et les autres ne viennent à l'église qu'avec de grandes précautions.

Le tribunal des princes eut ordre, de son côté, de dresser un état des domestiques, des terres et des maisons de Sourniama et de ses enfans; ce qui fit croire que leurs biens alloient être adjugés au fisc. Ceux de leurs domestiques qui avoient fait paroître peu de bonne volonté en devinrent plus insolens. Ce fut dans de si fâcheuses circonstances que Marc-Ki arriva. Il n'en trouva presque aucun qui fût disposé à fournir aux besoins de leurs maîtres, et le pouvoir manquoit à d'autres qui avoient encore pour eux quelque reste d'affection. Le prince Jean avoit laissé mille taels [1] en garde à son beau-père, qui étoit un mandarin des plus distingués, comptant trouver cette somme toujours prête au premier besoin qu'il en auroit. Le mandarin, qui regardoit ce besoin comme éloigné, l'employa à des usages particuliers.

Cependant Marc-Ki arrive, et rend au mandarin la lettre du prince. Il mandoit que des dépenses imprévues l'obligeoient d'avoir recours à lui plus tôt qu'il n'avoit cru, et qu'il le supplioit de remettre au porteur de son billet, homme sûr et fidèle, le dépôt qu'il lui avoit confié. Le mandarin, se trouvant fort embarrassé, lui fit dire d'attendre encore quelques jours, jusqu'à ce qu'il eût emprunté une somme qu'il vouloit lui donner.

Pendant ce temps-là, ses domestiques surent le tirer d'intrigue par une indigne supercherie dont ils usèrent pour éloigner ce vieillard, qui étoit si fort à charge à leur maître. Ils subornèrent quelques gens de la lie du peuple : ceux-ci, selon les instructions qu'on leur donna, se rendirent un jour de fête à l'église des Pères portugais, où ils savoient que Marc devoit être. Ils dirent qu'ils étoient envoyés par le dix-septième régulo, frère de l'empereur, pour arrêter un certain homme nommé Ki, arrivé tout récemment du Fourdane. Les chrétiens qui se trouvèrent à la porte donnèrent d'autant plus aisément dans ce piége, qu'en effet le dix-septième régulo, par ordre de l'empereur, avoit déjà fait arrêter beaucoup de monde. Ils répondirent qu'il n'étoit pas à l'église, mais qu'on alloit s'informer de sa demeure : leur dessein étoit de donner à Marc le temps de s'évader, et c'est justement ce que prétendoient les domestiques du mandarin, qui ne se donnèrent plus de mouvement, dès qu'ils virent que leur ruse avoit réussi.

Aux premières nouvelles qui vinrent à ce bon vieillard qu'on le recherchoit, il fut saisi d'une telle frayeur, qu'il prit aussitôt la fuite avec son compagnon, encore plus pauvre qu'il n'étoit venu, et laissant à Pékin tout ce qu'on lui avoit donné pour les princes.

Comme je savois le besoin que ces seigneurs avoient d'un prompt secours, le départ précipité de Marc m'affligea sensiblement. J'ignorois alors que Dieu, qui n'abandonne *jamais* ses serviteurs, leur préparoit une autre ressource dont je parlerai en son lieu. Peu de temps après le départ de Marc, un eunuque de Sourniama, ne pouvant soutenir la vie dure qu'on menoit dans ce désert, s'enfuit, et prit la route de Pékin, pour y chercher de quoi vivre. Sourniama ne manqua pas, *comme il* y étoit obligé, d'informer le général du Fourdane de sa fuite : celui-ci en donna avis au tribunal des crimes à Pékin. On chercha le fugitif, et on l'arrêta. Il fut mis à la question par ordre de l'empereur, et il eut à subir un interrogatoire peu ordinaire.

Nous savons, lui dit-on, que tu n'es pas fugitif, que c'est ton maître qui a employé cet artifice pour t'envoyer porter de ses nouvelles à Pékin, et pour examiner ce qui se passe à la cour. L'eunuque répondit que, Sourniama manquant de pain et de riz, il s'étoit vu réduit à vivre de millet cuit à l'eau; qu'il mouroit de faim; et que comme il y avoit au Fourdane plus de domestiques qu'on n'en pouvoit nourrir, il s'étoit déterminé à venir, à l'insu de son maître, chercher quelques secours chez ses parens et ses amis. On lui demanda ensuite si Sourniama étoit chrétien, et le nom de ceux de ses enfans qui avoient embrassé cette loi; enfin on lui fit plusieurs autres questions qui ne sont point venues à ma connoissance : je sais seulement que les mandarins ont coutume d'en faire en grand nombre, même d'inutiles, afin d'être en état de répondre à celles que l'empereur pourroit leur faire.

[1] Un tael vaut environ 5 livres de notre monnoie.

L'eunuque fut renvoyé lié et garrotté au général du Fourdane; mais on ne croit pas qu'il ait été rendu à son maître; car on apprit bientôt que Sourniama étoit mort d'ennui et de misère. Selon l'avis que le général du Fourdane en donna au tribunal des princes, ce vieillard mourut le 19 de la onzième lune, c'est-à-dire le deuxième de janvier de l'année 1725. Le président de ce tribunal, seizième frère de l'empereur, différa, je ne sais pour quelle raison, d'en informer l'empereur par un mémorial; c'est un usage auquel on ne manque point; alors Sa Majesté marque elle-même sur le mémorial et la somme qu'elle destine aux funérailles, et les personnes qui doivent assister de sa part aux cérémonies funèbres.

Ce président ne se pressa pas d'informer l'empereur de cette mort; il ne lui en parla que quelques jours après qu'il en eut reçu la nouvelle, et il ne lui en parla que par occasion, en traitant d'autres affaires de son tribunal.

L'empereur parut indigné de cette négligence. « Est-ce donc, dit-il, qu'on veut m'empêcher de faire du bien à ce défunt, qu'on ne m'a pas présenté de mémorial? Je vois bien que vous n'êtes guère attentifs aux devoirs de votre charge » : puis rejetant la faute sur les assesseurs qui n'avoient pas instruit le président, il les abaissa de quelques degrés, et destitua son frère de la charge de président des princes, lui laissant néanmoins la dignité de régulo qu'il lui avoit donnée depuis peu de temps. Cette démarche fit croire que la colère de l'empereur finiroit avec la vie de cet infortuné vieillard, et que ses enfans étoient sur le point de recouvrer leur liberté; mais on fut bientôt désabusé par deux événemens auxquels on ne s'attendoit pas.

Le premier est que l'empereur donna différens ordres au général du Fourdane, entre autres d'ôter les chaînes au neuvième fils de de Sourniama, et de les lui remettre aussitôt que les cent jours du deuil de son père seroient écoulés; de rappeler le quatrième fils qui étoit depuis sept ans à la guerre, de même que le sixième et le douzième; c'est-à-dire les princes Louis et Joseph, qui étoient avec le neuvième frère de l'empereur, afin que tous trois portassent le deuil de leur père à Sin-pou-tse, après quoi Sa Majesté lui feroit connoître ses intentions à l'égard de ces princes.

Le second est que l'empereur avoit envoyé au Fourdane deux mandarins, pour dégrader tous les fils de Sourniama de la qualité de princes du sang, en leur ôtant la ceinture jaune qui en est la marque, et les mettant au rang du simple peuple.

Ces tristes nouvelles m'accablèrent de douleur, et j'étois dans l'impatience de voir quelqu'un qui revînt du Fourdane. Enfin au commencement du mois d'avril, un jeune homme, qui étoit chrétien et médecin de profession, vint me voir. Après m'avoir fait signe de renvoyer les domestiques, il me dit qu'il venoit de la part des princes Jean, Paul, François, Michel, et des autres, s'informer de l'état de ma santé, et me prier de ne point prendre d'inquiétude à leur sujet; qu'ils étoient contens de leur destinée, et qu'ils n'avoient besoin que du secours de mes prières. Il me fit ensuite l'histoire de son voyage, et de la situation de ces princes, telle que je vais vous la rapporter.

» Je m'appelle Thomas Tem, me dit-il; et bien que je sois de la province de Kiamsi, je me suis établi à Pékin, où j'exerce avec quelque réputation la médecine : ma profession me donna autrefois entrée chez les princes chrétiens; le prince Paul m'avoit fait l'amitié de me loger près de son hôtel; et, quand j'avois quelque loisir, il me faisoit l'honneur de m'appeler. Son entretien rouloit toujours sur des matières de religion et de piété. C'est lui qui m'introduisit chez les princes ses frères; et je vous avoue que je sortois toujours de leur hôtel infiniment édifié, de voir des personnes de ce rang si humbles et si exacts observateurs de la loi de Dieu. Ils me parloient avec une bonté dont j'étois confus; tout élevés qu'ils étoient par leur naissance et leurs dignités, ils sembloient oublier leur grandeur, et me traitoient comme leur égal. Leur disgrâce me pénétra de la plus vive douleur, et je ne pus voir sans indignation que tout le monde leur tournât le dos, et que, par une lâche timidité, leurs parens, leurs amis, leurs serviteurs même les abandonnassent.

» Quoique ma fortune soit des plus médiocres, je pris la résolution de faire le voyage, et de leur procurer quelques secours : et parce que le secret étoit absolument nécessaire, je ne confiai mon dessein qu'à Jean Tchao, homme sage et fidèle. C'est un de ceux que le prince Paul a laissés à Pékin pour l'administration de

ses biens; mais comme il n'a qu'une autorité partagée, il n'est pas le maître, et ses adjoints au même ministère le gênent infiniment. Dès que je lui eus fait la confidence de mon voyage, il fut transporté de joie; et, sans perdre de temps, il ramassa, comme il put, deux cents taels, et des rafraîchissemens autant qu'un mulet en pouvoit porter. La veille de mon départ, j'affectai de paroître devant les personnes dont j'avois lieu de me défier; et le lendemain matin je montai à cheval suivi de mon valet; j'avois pris la précaution de dire dans ma famille que j'allois chez mon beau-père, chez qui effectivement je passai, et que de là j'irois visiter plusieurs malades à la campagne, afin qu'on ne s'étonnât pas de ma longue absence.

» Je joignis le muletier au lieu que je lui avois marqué hors de la ville; il s'étoit engagé de me mener jusqu'à Chaou-keou, qui est au-delà du Fourdane, que je ne voulois pas nommer.

» Mon voyage fut assez heureux; la langue tartare que j'ai apprise et ma profession de médecin aidoient à éloigner les soupçons. Après dix jours de marche, et à quelques lieues du Fourdane, je fis mettre la charge de la mule sur le cheval de mon valet, et je congédiai le muletier. Comme je ne voulois point entrer dans le Fourdane, où j'aurois pu être reconnu des domestiques du général, chez qui j'ai souvent traité des malades quand il étoit à Pékin, je pris une route détournée, et j'arrivai enfin à un petit chemin qui se terminoit à la plaine de sable, au milieu de laquelle je crus voir le village tel qu'on me l'avoit dépeint.

» Je pouvois y arriver avant le coucher du soleil, si j'eusse doublé le pas. Mais c'est ce qui n'étoit pas possible, à moins que d'abandonner mon valet qui étoit à pied, conduisant le cheval qui portoit les secours dont les princes avoient un besoin pressant.

» Cependant le ciel se couvrit tout à coup, et le village disparut; la neige tomboit à gros flocons, et à peine voyois-je la tête de mon cheval. Mon valet avoit peine à me suivre : la peur me saisit, car je me croyois perdu si je passois la nuit dans ce désert. Je me recommandai à Dieu, qui savoit à quelle intention j'avois entrepris ce voyage, et puis je continuai de marcher au hasard, sans savoir la route que je tenois.

» Enfin, après quelque temps, j'arrivai à une espèce de tertre, où je fis attendre mon valet, accablé de lassitude, tandis que j'irois chercher l'entrée du village. Je ne faisois pas réflexion que je pouvois m'égarer de plus en plus, car la neige tomboit toujours en abondance, et la nuit étoit des plus obscures; je marchois néanmoins sans trop savoir si j'avançois ou si je reculois, jusqu'à ce qu'enfin mon cheval donna assez rudement contre une espèce de mur, et il s'en fallut peu que cette secousse imprévue ne me fît tomber. A ce bruit, on me demanda qui j'étois, et où j'allois. Dans l'étonnement où je me trouvai, je répondis que c'étoit moi, comme si l'on eût dû connoître ma voix. On me fit une seconde fois la même demande, et je fis la même réponse. Mais enfin, ayant repris mes esprits, je dis assez bas que que j'étois le médecin appelé *Tem*. Alors je vis paroître un homme qui m'aida à descendre de cheval, car j'étois transi de froid et à demi mort, et qui me fit entrer dans sa maison. Je reconnus le prince Jean-Baptiste, lequel, en m'embrassant : « Ah! mon ami, me dit-il, d'où venez-vous? Avant toute chose, je le priai d'envoyer chercher mon valet, que j'avois laissé sur un tertre peu éloigné. Il envoya de ses gens qui l'eurent bientôt trouvé; et en même temps il fit avertir ses frères chrétiens de mon arrivée. Ils se hâtèrent de venir; ils m'embrassèrent, en me disant que j'étois un ange venu du ciel pour les consoler. Enfin, je ne puis vous exprimer quelle fut la joie réciproque de cette entrevue : ils ne pouvoient assez remercier Dieu de cette neige épaisse qui m'avoit si fort incommodé, et dont je me plaignois; c'est une faveur de la Providence, me disoient-ils, qui a voulu vous rendre invisible à ceux qu'il eût été dangereux, et pour vous et pour nous, de rencontrer. Ils s'empressèrent de me faire souper, et tout ce que des gens qui souhaitoient de me bien régaler purent faire, me fit connoître le malheureux état où ils étoient réduits. Cependant, il n'en paroissoit rien ni dans leurs discours ni sur leur visage : au milieu d'une extrême disette, ils avoient l'air gai et content. Deux jours entiers suffirent à peine à répondre à toutes les questions qu'ils me firent.

» Quand je les vis dans leurs habits de grand deuil, je ne doutai point que Sourniama, leur père, ne fût mort. Je leur demandai s'il avoit

enfin ouvert les yeux à la vérité. Hélas! me répondirent-ils en soupirant, le régulo notre père, et sa seconde femme, mère du prince François, sont morts l'un et l'autre, mais d'une manière bien différente.

» A la onzième lune dernière, la princesse se sentit fort mal, et jugea elle-même que sa dernière heure approchoit. Elle étoit chrétienne dans le cœur, et elle en auroit fait il y a longtemps une profession ouverte, si le régulo son mari ne s'étoit point opposé constamment à son dessein. Elle lui demanda la permission de se faire transporter chez son fils, sous prétexte qu'elle y seroit mieux soignée par sa belle-fille, qu'elle aimoit tendrement. Le régulo y consentit.

» Dès qu'elle y fut arrivée, elle demanda le baptême; tous ses entretiens étoient de Dieu, et de la vive douleur qu'elle ressentoit de l'avoir offensé. Comme elle étoit parfaitement instruite de nos saintes vérités, après lui avoir fait faire des actes de contrition et d'amour de de Dieu, le prince Paul la baptisa. Dès ce moment, elle parut si tranquille, qu'on eût dit qu'elle n'attendoit que cette grâce pour sortir de cette vie. Le régulo, qui sut le danger où elle étoit, vint la voir, quoiqu'il fût malade lui-même; mais elle ferma les yeux, et ne voulut ni le regarder ni lui répondre, ce qui l'obligea de se retirer.

» Elle parla ensuite avec un grand sens, et enjoignit à son fils, le prince François, d'écrire aux Pères de Pékin, et de les prier de sa part d'offrir le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme : elle lui donna même à cette intention trente taels, qu'on n'eut garde de recevoir, et qui furent employés aux frais de ses obsèques. Nous ne la quittâmes point, afin de l'aider à finir saintement ses jours. Enfin, le quinzième de la même lune, c'est-à-dire le 29 de décembre 1724, que nous environnions son lit tous à genoux, et récitant les prières des agonisans, elle expira doucement, et rendit son âme au Seigneur.

» Le régulo notre père avoit plusieurs maladies compliquées, et entre autres, depuis longtemps il étoit tourmenté d'une toux sèche, qui, jointe à l'âge, au chagrin et à la vie dure qu'il menoit dans ce désert, diminua insensiblement ses forces, et ruina entièrement le reste de santé dont il jouissoit. Nous allions chez lui à tout moment, mais nous n'étions pas admis jusque dans sa chambre, et nous n'y pouvions pénétrer qu'il ne nous y appelât. Enfin, le 19 de la onzième lune, c'est-à-dire le 2 janvier 1725, il nous fit entrer, et il commença une longue apologie de sa conduite pour nous persuader que son exil étoit injuste.

» L'empereur, dit-il, m'a fait quatre reproches également faux, et qui n'ont aucun fondement. Le premier, que mes ancêtres étoient les ennemis de sa famille. Quelle inique supposition! Ergatou-Peylé, mon grand-père, endossa la cuirasse à l'âge de dix-sept ans, et mourut à vingt-trois, les armes à la main, pour la famille de l'empereur. Toumen-Peylé, mon père, a combattu toute sa vie pour ses intérêts; et moi qui n'avois pas hérité de leur dignité, j'y suis parvenu par de longs et de dangereux services : est-ce ainsi qu'en agissent les ennemis de la famille impériale?

» Le second, c'est qu'à la mort du beau-père de son neuvième frère je soupirai et témoignai de la tristesse. Il est vrai, c'étoit mon parent et mon ami; nous avions été ensemble chefs de bannière et camarades de casaque; mais nous n'avions ni liaisons ni desseins contraires au service de l'empereur.

» Le troisième, c'est que quand il se fâcha contre ceux de mes enfans qu'il envoya à la guerre, je ne me donnai aucun mouvement, je n'allai point m'humilier au palais et demander grâce : Eh! quelle est donc la destinée des Mantcheoux? n'est-ce pas de porter les armes? Si j'eusse alors fait la moindre démarche, quel reproche n'auroit-il pas eu droit de me faire, et qu'aurois-je pu lui répondre?

» Le quatrième, c'est que mes enfans se sont faits chrétiens, et que je ne les ai point punis. Je les ai maltraités plusieurs fois pour ce sujet; mais, ne voyant rien dans la loi chrétienne qui fût contraire à la droite raison, devois-je sévir contre des enfans que je chérissois, et que je ne croyois pas coupables?

» Après ce discours, il nous fit retirer, et peu d'heures après, étouffé par un catarrhe, il expira entre les bras d'un domestique infidèle : les cris de ce domestique nous annoncèrent sa mort. Que de larmes nous répandîmes! que nous poussâmes de cris et de gémissemens inutiles! Comme je vis qu'ils s'attendrissoient, je changeai de discours. Le lendemain matin, le second fils du défunt vint me voir; il me fit ses plaintes de ce que je

n'avois pas donné avis à ses parens de mon départ. Je m'en suis bien donné de garde, lui répondis-je ; leur mésintelligence auroit trahi mon dessein et rompu mon voyage. En voulant servir tout le monde, je n'aurois servi personne. Il parut content de ma réponse.

» Ce prince, en partant de Pékin, avoit permis à son fils de recevoir le baptême, et promettoit de le recevoir aussi lui-même au Fourdane, dès qu'il se verroit débarrassé des affaires qui agitoient son esprit. Je l'ai trouvé tel qu'il étoit parti ; de fausses craintes et de vaines espérances le retiennent encore dans l'infidélité. Il me conseilla de ne point partir en plein jour, et de m'en retourner le plus tôt que je pourrois. Cependant, sur le soir, j'allai chez le prince Jean pour lui dire adieu et recevoir ses ordres. Il me reçut avec sa bonté ordinaire ; et pour me faire honneur, il rassembla toute sa famille, voulant, disoit-il, leur faire voir un ami chrétien venu tout récemment de Pékin.

» Comme je devois partir le lendemain matin, il m'offrit de l'argent pour les frais de mon voyage, et me pressa de l'accepter ; mais je le refusai constamment. Il me fit, en le quittant, une petite exhortation que j'aurai toujours présente à l'esprit ; les paroles des saints sont des traits de feu qui pénètrent jusque dans le fond de l'âme.

« Ne perdez pas, me dit-il d'un air aimable, » le fruit de la charité que vous avez pour nous, » en négligeant certains défauts qui, quoique » légers, peuvent être d'une conséquence dan- » gereuse pour le salut. Je m'aperçois que » vous ne vous êtes pas encore corrigé de votre » humeur impatiente et de vos vivacités natu- » relles. Je crains qu'un orgueil secret ne vous » domine encore, et n'infecte de son venin vos » actions les plus vertueuses : faites-y atten- » tion ; mais surtout profitez de la facilité que » vous avez d'approcher des sacremens ; la pri- » vation de ce secours est la seule chose qui » nous chagrine dans notre exil. Ne négligez » donc point un moyen si utile de vous sancti- » fier, et faites-moi l'amitié d'assister souvent » au saint sacrifice de l'autel, et d'entendre » quelques messes à mon intention. »

» Je fus tellement attendri à ces dernières paroles, que je le quittai sans presque pouvoir parler : je ne les oublierai jamais ; elles ont fait de trop fortes impressions dans mon cœur. » Voilà, mon révérend Père, un précis de ce que me raconta ce charitable médecin.

Sept ou huit jours après sa visite, le père Suarès m'envoya une lettre que le prince François m'écrivoit de sa propre main en langue mantcheou : en voici la traduction.

« Je vous regarde comme mon père spirituel. Il y a près d'un an que je suis privé du plaisir de vous voir, et de recevoir vos salutaires instructions. Toutes sortes de malheurs sont venus nous assaillir depuis ce temps-là ; mais celui que j'ai le plus de peine à supporter, c'est de me voir frustré de mes espérances, et de la chose que je désirois le plus. Grâce à Dieu, nous sommes en assez bonne santé. Je ne sais si je m'abuse, mais je me flatte toujours que nous verrons finir notre exil. Je ne le souhaite que pour revoir nos Pères en Jésus-Christ, et tâcher de profiter de leurs instructions et de leurs exemples. Vous avez eu la bonté de m'envoyer des médailles, des reliquaires, des bagues : nous les avons reçues avec joie et avec reconnoissance ; si vous en avez encore, ne nous en laissez pas manquer, je vous prie, surtout de celles où il y a des indulgences attachées ; joignez-y des estampes de saint Michel, de l'Ange Gardien, de saint Jean, etc. »

Pour l'intelligence de cette lettre, il est bon d'observer, 1° que quand ce prince partit pour son exil, loin d'être affligé de sa disgrâce, il en témoigna au contraire de la joie, dans l'espérance d'enseigner les vérités de la foi aux peuples du Fourdane, et d'en gagner un grand nombre à Jésus-Christ ; mais depuis qu'il se vit relégué dans un désert, il soupiroit sans cesse, et se sentoit comme étouffé des différens mouvemens et de zèle pour la conversion de tant de peuples qui vivent dans l'infidélité, et de douleur de s'en voir si près sans pouvoir les entretenir de nos saintes vérités. « J'en ai une peine, disoit-il quelquefois, qui me presse et m'agite nuit et jour. » Je vous le demande, mon révérend Père, trouveroit-on en Europe beaucoup de grands seigneurs animés du même zèle, et également portés à concourir au salut des âmes ?

2° Les bagues dont ce prince parle n'étoient que de cuivre. Dans le chaton de chaque bague, on avoit enchâssé sur un fond rouge un crucifix doré, qui étoit couvert d'un cristal convexe. J'en avois envoyé deux douzaines, qui

m'étoient venues d'Europe, au prince Jean, pour les partager entre les dames chrétiennes. Comme ce nombre n'étoit pas suffisant, il chargea la princesse Thérèse, sa belle-sœur, de les distribuer selon qu'elle jugeroit à propos. Le prince Paul ayant appris qu'une des princesses avoit reçu une de ces bagues, et que sa suivante, ancienne chrétienne, en avoit été privée, lui en fit des reproches : « Vous ne faites pas réflexion, lui dit-il, que vous êtes sa cadette au service de Dieu : quoique par la naissance elle vous soit beaucoup inférieure et qu'elle vous doive l'obéissance et la soumission, cependant son ancienneté dans le christianisme lui donne sur vous une sorte de supériorité dans les choses qui concernent le culte de Dieu, et c'est ici une occasion où vous devez lui céder. » La dame, sans rien dire, tira sa bague à l'instant, et la donna à sa suivante. Tous les princes applaudirent à sa modestie et à son humilité. Ce trait, quelque peu considérable qu'il paroisse, ne laisse pas de faire connoître la grande idée que ces princes se sont formée de notre sainte religion.

Le 13 du mois de mai je fus agréablement surpris de voir reparoître le médecin qui étoit déjà de retour. Il me dit que les trois princes étoient arrivés à Sin-pou-tse plusieurs jours avant lui; que le général du Fourdane en avoit donné avis à la cour, et qu'on attendoit les ordres de l'empereur. Il me donna ensuite des lettres de quelques-uns de ces princes, et une entre autres du prince Paul. Il me proposoit des difficultés qui marquoient la délicatesse de sa conscience, et sur lesquelles il me demandoit une prompte décision.

Je souhaitois fort de savoir comment s'étoit faite la dégradation de ces princes, de quelle manière ils avoient reçu ce coup accablant, et quelles étoient leurs occupations ordinaires dans le lieu de leur exil. Le médecin me satisfit pleinement sur ces trois articles.

Il me dit d'abord que des mandarins venus exprès de la cour avoient rassemblé tous les princes au Fourdane, et que, les ayant fait mettre à genoux, ils leur signifièrent l'ordre de l'empereur qui les dépouilloit du rang et des prérogatives de princes du sang : qu'aussitôt après on leur ôta la ceinture jaune, et qu'on les renvoya à leur village confondus avec le simple peuple.

En second lieu, que les princes qui sont chrétiens témoignèrent beaucoup de joie de se voir débarrassés d'une dignité qui leur devenoit onéreuse, et qui les gênoit dans la pratique des devoirs du christianisme. En effet, depuis leur dégradation, ils jouissent d'une plus grande liberté. Comme ils sont au rang du peuple, le général se croit déchargé de toute inspection sur leurs démarches ; et les mandarins du peuple n'ayant point reçu d'ordre exprès de veiller à leur conduite, prennent volontiers ce prétexte de les laisser tranquilles, jugeant bien que ces princes, comme il arrive quelquefois, pourroient être un jour rétablis dans leurs premiers honneurs, et se souviendroient de la manière dont ils auroient été traités : ainsi personne ne les inquiète maintenant. Il leur est seulement défendu de sortir du désert où ils sont relégués.

Il me dit, en troisième lieu, que ces princes s'assemblent plusieurs fois, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre; qu'ils lisent ensemble des livres de piété ; qu'ils récitent en commun leurs prières, et qu'ils s'exhortent mutuellement à la pratique des vertus chrétiennes, et surtout à la constance dans les différentes afflictions dont leur foi est éprouvée. Les dames de leur côté se comportent de la même manière. On les entend de la rue chanter à pleine voix les prières qu'on a coutume de réciter dans l'église. Il m'ajouta que quand le prince Louis arriva, la princesse sa femme fut si surprise de son changement, et si touchée des discours qu'il lui tint sur la religion, qu'elle prit le dessein d'être chrétienne, et qu'actuellement elle se fait instruire, et se dispose au baptême ; que la veuve du cinquième prince, qui avoit fait paroître à Pékin tant d'éloignement pour le christianisme, demandoit aussi avec instance le baptême; enfin qu'il avoit été infiniment édifié de leur douceur et de leur patience, et qu'il n'avoit pu voir sans admiration qu'au milieu de tant de souffrances il ne leur échappât ni plaintes ni murmures. Après avoir ainsi satisfait ma curiosité, il me quitta pour retourner à Sin-pou-tse, où il étoit pressé de se rendre.

Peu de jours après son départ, j'appris qu'on avoit fait la recherche des biens de Sourniama ; que la liste des gens de sa porte étoit dressée, et que la sentence du tribunal des princes, qui ne pouvoit pas manquer d'être confirmée par l'empereur, portoit qu'on les

mettroit en réserve; qu'on avoit pareillement dressé un état de leurs maisons et de leurs terres ; qu'elles couroient risque d'être confisquées : mais que comme ces biens sont éloignés, et que pour observer les formali é on avoit à entendre le témoignage d'un grand nombre d'officiers, cette affaire devoit traîner en longueur.

Presque en même temps un bruit sourd se répandit qu'un ordre étoit parti de la cour pour faire conduire à Pékin les princes Louis et Joseph chargés chacun de neuf chaînes. Ce fut pour moi un nouveau sujet d'inquiétude. Tout ce que je pus faire, fut de m'adresser au Dieu de toute consolation, et de le prier de fortifier et de soutenir de sa main puissante ces illustres affligés.

Le second de juin je fus un peu consolé, lorsque sur le soir je vis entrer dans ma chambre le médecin. Il étoit si fatigué d'avoir couru nuit et jour, qu'à peine pouvoit-il se soutenir. Après m'avoir remis deux lettres de ces seigneurs, il m'instruisit en peu de mots de leur situation présente.

« Je suis arrivé, me dit-il, à Sin-pou-tse un jour plus tôt que je ne l'avois promis : vos lettres ont comblé de joie ces généreux chrétiens; elles ont été lues avec avidité. Mais à peine avoient-ils achevé de les lire, qu'on vit arriver un officier de la part du général, qui enjoignoit aux trois princes venus récemment de la guerre, savoir, le quatrième, le sixième et le douzième, de se rendre au Fourdane pour y recevoir les ordres de l'empereur. Ces trois seigneurs montèrent à cheval sans faire paroître la moindre émotion et suivirent l'officier.

» Les princes leurs frères envoyèrent à leur suite plusieurs domestiques à cheval, pour être promptement informés de ce que portoient ces nouveaux ordres. L'un d'eux revint à bride abattue, pour nous dire que ses maîtres étant entrés dans le tribunal, le général les avoit fait mettre à genoux; et portant d'abord la parole au quatrième prince : «Vous avez eu permission, lui a-t-il dit, de revenir de la guerre pour porter le deuil de votre père; pourquoi n'y êtes-vous pas retourné aussitôt que le deuil a été fini ? Partez incessamment, et ne revenez pas que la guerre ne soit terminée : pour lors vous vous rendrez à Sin-pou-tse. »

» Puis s'adressant aux princes Louis et Joseph : « J'ai ordre, leur a-t-il dit, de vous mettre à chacun neuf chaînes, et de vous envoyer à Pékin pour y être enfermés, et confiés à la garde du troisième régulo, frère de l'empereur. » Les autres domestiques vinrent les uns après les autres apporter la même nouvelle, et préparer des charrettes pour transporter leurs maîtres, lesquels, accablés de la pesanteur de leurs chaînes, ne pouvoient pas monter à cheval. Le dernier que je vis arriver étoit domestique du prince Joseph ; il l'envoyoit au prince Jean son frère, avec ordre de lui dire qu'il ne plaignît pas son sort ; que ses souffrances étoient légères, et que la plus grande marque d'amitié qu'il pût lui donner, étoit de prier Dieu d'augmenter ses peines.

» Le prince Jean parut d'abord interdit de l'étonnement que lui causa ce discours. Puis revenant de sa surprise: « Je n'ai garde, dit-il, de demander à Dieu qu'il augmente les peines de mon frère; mais je le prierai, avec toute l'ardeur dont je suis capable, de lui donner la force de les supporter. » Il semble, continua le médecin, que cet enchaînement de disgrâces devoit consterner ces seigneurs ; mais j'étois plus affligé qu'eux tous, et ils me consoloient par la fermeté de leur courage, et par leur parfaite résignation aux ordres du Seigneur. Je dois retourner demain à Sin-pou-tse, me dit-il en prenant congé de moi ; les momens sont chers, et je n'ai pas le loisir de vous en dire davantage ; mais on rappelle à Pékin tous les domestiques de leur porte, et ils pourront aisément vous informer de tout ce que ces princes ont à souffrir, et des vertus qu'ils font éclater au milieu de tant de souffrances.» Dès qu'il m'eut quitté, je lus la lettre que m'écrivoit le prince Jean : elle étoit conçue en ces termes :

« Jean, troisième de la famille, au père Parennin, pour m'informer de l'état de sa santé et de celle des autres Pères.

«J'ai reçu votre lettre, et je l'ai lue avec autant d'attention que si je vous avois écouté, et que vous m'eussiez parlé en personne vous-même. Les instructions qu'elle contient me consolent et me tranquillisent ; je les porte gravées dans le cœur. Nous sommes pleins de reconnoissance de ce que vous et les autres Pères vouliez bien vous ressouvenir de nous au saint sacrifice de la messe. Ce que nous souhaitons maintenant, et ce que vous devez demander à Dieu pour nous, c'est que par le secours de sa grâce il nous aide à nous corriger

de nos défauts, à pratiquer la vertu, à nous conformer à sa sainte volonté, et à persévérer jusqu'à la fin dans son saint service. Voilà le seul objet de nos désirs, nous comptons le reste pour rien. Mes deux frères Louis et Joseph vous rendent mille grâces. Comme ils ne peuvent s'acquitter par eux-mêmes de ce devoir de reconnoissance, ils m'ont chargé de le faire, et de vous demander pour eux le secours de vos prières. Nous sommes tous pressés du désir de vous voir comme d'une soif violente: quand viendra ce bienheureux jour ! Hélas ! il est encore bien éloigné ; en attendant, ne laissez passer aucune occasion de nous consoler par vos lettres, et de nous fortifier par vos instructions. »

Si ces princes souhaitent si fort d'avoir un des missionnaires, nous le souhaitons encore plus qu'eux, et j'ose dire que ce qui nous afflige le plus dans le triste état où cette mission est réduite, c'est de n'avoir pas la liberté d'aller secourir hors de Pékin, où nous sommes très-gênés, non-seulement ces seigneurs, mais encore tant d'autres qui implorent notre secours, et qui ne sont qu'à quelques journées de cette capitale. Ces princes ne l'ignorent pas ; aussi soupirent-ils après un temps qu'ils regardent encore avec raison comme bien éloigné.

Le septième de juin les deux prisonniers arrivèrent au tribunal des princes : on ne leur fit point subir d'interrogatoire ; mais on les livra sur-le-champ au troisième régulo pour les enfermer, et les garder séparément. J'appris les circonstances de leur emprisonnement par un serviteur du prince Joseph, nommé Jean Ou.

«Dès que j'eus connoissance, me dit-il, que mon maître étoit amené prisonnier, j'allai au-devant de lui à une journée de la ville, et l'ayant aperçu chargé de neuf chaînes sur une charrette couverte d'une mauvaise natte, je ne pus retenir mes larmes. Mon maître m'en fit une sévère réprimande : « Vous ne connoissez pas le prix des souffrances, me dit-il, et cependant vous êtes chrétien ! apprenez qu'elles sont le gage d'une éternité bienheureuse : ne vous découragez donc point, et quoi qu'il en coûte, soyez toujours ferme dans la foi, et n'abandonnez jamais le service de Dieu. »

«Je suivis, continua le domestique, la charrette jusqu'au tribunal, et de là à la prison. On m'y laissa entrer avec quelques autres, pour transporter le peu de meubles qu'on lui avoit permis de garder : ils consistoient en trois coussins et trois manteaux : on ne voulut point laisser entrer autre chose. Je vis là trois petites chambres de plain-pied, toutes dégarnies, sans chaises, sans tables, sans armoires, sans livres ni papier à écrire ; ces chambres sont entre deux petites cours, et le tout est enfermé de quatre murailles isolées, dont on peut faire le tour par dehors. On nous fit tous sortir au plus vite, à la réserve d'un jeune garçon, qu'on y laissa pour aider à soulever les chaînes : je crois même qu'on le changera de temps en temps ; on ferma aussitôt la porte, où l'on plaça des gardes. Il ne reste plus de communication qu'un tour à hauteur d'appui dans le mur, par où on lui fait passer à manger: nous avons loué près de là une chambre pour faire la cuisine ; des soldats viennent prendre les plats, et nous les rapportent, sans qu'il soit permis à qui que ce soit d'approcher du tour.

»Le prince Louis est logé de la même manière dans une autre maison séparée. Entre les prisons des deux princes, il y en a une troisième où depuis deux mois on a resserré un autre prince, qui étoit chef de bannière.

»Le troisième régulo avoit fait construire autrefois ces petits bâtimens pour différents ouvriers qu'il employoit, il en a changé la destination par ordre de l'empereur, et il y a enfermé les princes dont on lui a confié la garde. »

Voilà tout ce que j'ai pu apprendre de ce fidèle domestique ; mais sur la fin de juin François Tcheou, ce fervent chrétien, et si affectionné au service de son maître, vint me voir, et me confirma tout ce qu'on m'avoit déjà rapporté. Je lui fis plusieurs questions, auxquelles il me fit des réponses que je vous raconterai simplement et sans garder aucun ordre. Ce fut donc ainsi qu'il me parla.

«1° Les domestiques de nos princes, me dit-il, hommes et femmes, fidèles et infidèles, sont tous rappelés à Pékin. Ces seigneurs avoient à leur suite les plus honnêtes gens de leur maison. C'est parmi eux qu'on choisissoit les secrétaires, les intendans, les maîtres d'hôtel, et les autres personnes de confiance. Il ne leur reste plus maintenant que des esclaves qu'ils ont achetés, ou quelques domestiques qui leur furent donnés par les parens des princesses qu'ils épousèrent.

» 2° Depuis que je suis arrivé de Sin-pou-tse, j'ai évité d'aller à l'hôtel de mon maître, je m'en tiens bien éloigné pour le mieux servir ; je sais que le trouble et la confusion règnent dans sa maison ; en attendant que le calme y renaisse, je fais des efforts pour avoir des habits et un peu d'argent que je puisse lui envoyer. Des voleurs ayant fait une ouverture sous le seuil de sa porte, ont emporté, durant son sommeil, ses habits, et tout l'argent qu'il avoit.

» 3° Les haras que Sourniama avoit en Tartarie, qui montoient à plusieurs milliers de chevaux, ont été dissipés par des Tartares Mongous ses domestiques, auxquels il les avoit confiés, comme font les autres princes ; un seul, plus fidèle que les autres, en amena deux cents à Sin-pou-tse. Mais il apprit en arrivant que son maître venoit de mourir. Ses enfans partagèrent les chevaux ; et comme un si grand nombre ne leur étoit pas nécessaire, et que d'ailleurs ils avoient des besoins plus pressans, ils les vendirent; mais ils ne purent retirer que trois ou quatre taels pour chaque cheval.

»4° Les raisons pour lesquelles l'empereur maltraite ainsi les princes Louis et Joseph sont les mêmes qu'il prétexta il y a deux ans, quand il les envoya à la guerre avec son neuvième frère. On ne reprochoit autre chose au prince Joseph, que d'avoir accompagné le prince Louis au palais, lorsqu'il alla demander des instructions avant son départ ; il a fallu trouver quelque nouvelle raison de l'emprisonner. Voici celle que l'empereur a alléguée: « Quand j'envoyai, dit-il, Lessibin à la guerre, son frère Ourt-chen me regarda de travers, et avec des yeux menaçans; il ne faudroit pas le laisser vivre, cependant qu'on l'enferme de même que son frère. »

»5° Lorsqu'on interrogea l'eunuque au tribunal sur la religion de son maître, un des mandarins trouva cette question ridicule. « Vous n'êtes pas au fait, répondirent les autres, c'est là un point essentiel.» Cette réponse fait croire que la principale raison pour laquelle on a chassé les princes du Fourdane, c'est que la garnison de cette place étant composée de Mantcheoux et de Chinois tartarisés, dont les uns sont de leurs amis, et les autres ont été leurs créatures, on craignoit que plusieurs, touchés de leur exemple et de leurs discours, ne se fissent aussi chrétiens.

» 6° La première femme titrée de Sourniama a reçu le baptême, et s'appelle Anne; la veuve du cinquième, qui est comte, et la femme du prince Louis ont aussi été baptisées. La même grâce a été accordée à la belle-fille du prince Paul. Le dernier fils de Sourniama, âgé de dix-huit ans, a des sentimens pleins de foi et de religion, quoiqu'il ne soit pas encore chrétien ; mais il se met en état de le devenir par le soin qu'il prend de se faire instruire, et de se disposer au baptême. La princesse Thérèse est toujours la même, pleine de vertu et de zèle. Lorsque j'allai prendre congé d'elle, et que je lui offris mes services: « Tout ce que je vous demande, me dit-elle, c'est d'aller voir souvent ma fille qui est mariée à Pékin, et de lui dire de ma part qu'elle ne me plaigne point, que je suis contente de ma destinée, et que je lui recommande, sur toutes choses, de conserver toujours la crainte de Dieu, et d'approcher tous les mois des sacremens. Je vous recommande la même chose à vous-même, m'ajouta-t-elle; n'oubliez jamais ce que vous avez promis à Dieu. »

»La princesse Agnès s'occupe des plus vils ministères de sa maison, elle la tient propre, elle prépare à manger, elle prend soin des malades et des enfans : ah! qu'elle est différente de ce que je l'ai vue autrefois, lorsqu'elle étoit à la cour!

»7° Comme il n'y a point d'endroit commode pour s'assembler, et que chaque maison particulière est trop petite, ils se sont tous cotisés à proportion du bien qui leur reste, pour bâtir une chapelle. Les bois étoient déja achetés quand je suis parti.» Ici finit l'entretien de ce fidèle serviteur.

Il me fit comprendre que si leurs biens leur étoient conservés, ils pourroient suffire, nonobstant la mauvaise administration, à entretenir pendant quelques années cette nombreuse famille ; mais que s'ils venoient à être confisqués comme on le publioit, elle se trouveroit sans nulle ressource. Parens, amis, alliés, tous abandonnent ces seigneurs, parce que l'empereur attaque encore la mémoire du vieux régulo, et ceux qui ont épousé ses filles.

L'empereur dit, il y a peu de jours, et la gazette a pris soin de le publier dans tout l'empire, que Sounou, pendant huit ans qu'il avoit été général dans la province de Leaotong, en avoit perverti les plus sages coutumes; qu'il

donnoit toute liberté au peuple afin de se concilier les cœurs et de se mettre en réputation d'homme affable et populaire, et qu'il avoit porté la connivence à un tel excès, que quand même on pileroit maintenant ses os, le mal ne pourroit se réparer.

Tchabina, qui est tsongtou des provinces de Kiang-nan et Kiang-si, dont le fils a épousé la fille de Sourniama, avoit eu ordre, il y a quelques mois, de faire le choix de gens capables d'être mandarins de guerre, et de les envoyer à la cour. Il en fit partir six à l'instant, dont il fit à peu près le même portrait. L'empereur blâma hautement sa conduite. Comment se peut-il faire, dit-il, que six personnes soient si semblables, qu'il ne se trouve presque point entre elles de différence? Ce n'est pas, ajouta-t-il, que Tchabina manque d'esprit ni de talent, c'est qu'étant fâché de ce que j'ai puni Sounou son allié, il fait peu d'attention à mes ordres. Qu'on l'en avertisse et qu'il réponde. Le tsongtou s'est parfaitement bien justifié, mais il est à craindre que ses raisons ne soient pas écoutées; et c'est ce qui intimide tous les mandarins et les seigneurs de la cour.

Telle est, mon révérend Père, la situation présente de cette illustre famille: je ne doute point que plusieurs personnes de piété qui s'intéressent en Europe aux progrès de la religion parmi les nations infidèles, ne soient touchées des souffrances de tant d'illustres persécutés, et édifiés de leur attachement à la foi. Je les conjure de redoubler leurs prières auprès du Seigneur, afin de leur obtenir la grâce de persévérer dans cet esprit de ferveur qui les a soutenus jusqu'ici dans les fers, et au milieu des plus affligeantes disgrâces. Je les recommande aussi à vos saints sacrifices, en vous priant de n'y pas oublier votre très-humble, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN.

Suite de l'histoire des princes chinois et chrétiens.

A Pékin, ce 24 août 1726.

Mon révérend père,

La paix de Notre-Seigneur.

Après les lettres que j'eus l'honneur de vous écrire le 20 d'août de l'année 1724, et le 20 de juillet de l'année suivante, sur la piété et la ferveur des princes chrétiens exilés au Fourdane, il me sembloit que vous n'aviez plus rien à désirer, et qu'il seroit inutile de vous en parler davantage. Mais le changement de leur destinée, et les exemples tout récens qu'ils viennent de donner de leur courage et de leur fermeté dans la foi, ne me permettent pas de vous laisser ignorer des faits si intéressans, et si capables d'instruire et d'édifier ceux à qui vous en ferez part.

Depuis la fin du mois de juillet de l'année passée, jusqu'au mois de novembre, les domestiques de ces seigneurs, qui venoient de Sin-pou-tse à Pékin, ne cessoient de nous dire que le triste état où ils étoient réduits ne leur faisoit nulle peine, qu'ils étoient contens de leur sort, et qu'ils passoient presque toute la journée, ou à prier Dieu dans la chapelle commune, ou bien à instruire ceux qui avoient nouvellement reçu le baptême, ou qui se disposoient à le recevoir.

Ce fut vers ce temps-là qu'ils nous écrivirent plusieurs lettres, où ils nous pressoient en des termes que la seule piété inspire, de leur envoyer du moins le père Louis Fan, jésuite chinois, puisque dans les affligeantes conjonctures où l'on se trouvoit, la religion courroit trop de risque si un missionnaire européen entreprenoit ce voyage. Quoiqu'il y eût du danger à leur envoyer même un Chinois, on ne put cependant leur refuser cette consolation, et après avoir pris toutes les précautions que demandoit la prudence, on leur accorda ce qu'ils désiroient avec tant d'ardeur.

Aussitôt qu'ils en eurent connoissance, ils dépêchèrent à Pékin un homme de confiance pour accompagner le Père, qui partit en équipage de petit marchand, et arriva heureusement à Sin-pou-tse. Il n'y demeura que sept ou huit jours, c'est-à-dire autant de temps qu'il étoit nécessaire pour leur administrer les sacremens; car ils n'avoient besoin ni d'instructions, ni d'exhortations, pour s'affermir dans les vérités de la foi, ou pour supporter constamment leurs disgrâces. En retournant à Pékin, le père Louis visita nos chrétientés du nord, comme on l'en avoit prié; savoir, celle du Suen-hoa-fou, de Ta-ton-keou, et Sa-tching, et il nous en rapporta des choses très-édifiantes, dont je pourrai vous faire part dans la suite.

Je le priai, quelques jours après son arrivée, de me raconter en détail ce qui s'étoit passé pendant son séjour à Sin-pou-tse. « Que puis-je vous dire? répondit ce Père. Ne connoissez-vous pas ces seigneurs aussi bien que moi? leur zèle, leur ferveur, leur fermeté, leur humilité, et leur mortification m'ont fait cent fois rougir. Leur soin est de cacher ce qu'ils souffrent, et d'en dérober la connoissance par des dehors agréables et remplis d'une sainte gaieté. A les entendre, rien ne leur manque, et ils auroient tort de s'échapper en la moindre plainte.

» Certainement il faut bien aimer les souffrances, pour être content de l'état d'indigence où ils se trouvent. Ils assurent néanmoins que s'ils pouvoient avoir de temps en temps parmi eux un missionnaire, ils n'auroient rien à désirer. Je trouvai leur chapelle fort propre, et je fus surpris qu'ils eussent pu si bien l'orner dans un lieu si désert et si solitaire : je commençai d'abord par entendre leurs confessions, et par les fortifier de la sainte eucharistie, que je leur distribuai à chaque messe, à mesure qu'ils s'y étoient disposés : après quoi je baptisai les catéchumènes que ces seigneurs avoient très-bien instruits : je suppléai ensuite les cérémonies à ceux qui avoient été baptisés avant mon arrivée : il y avoit en tout plus de quarante personnes en comptant les maîtres, les maîtresses et les domestiques. De plus, le treizième et dernier fils de Sourniama me demanda instamment le baptême, et quoiqu'il ne dépende point de ses frères, je jugeai pourtant qu'il feroit sagement d'en dire un mot à son second frère, qui depuis la mort de Sourniama leur père, et du prince Xavier, étoit devenu le chef de la famille.

» Cette démarche lui fit de la peine, parce que, disoit-il, son frère, qu'une fausse politique avoit empêché de recevoir le baptême, pourroit difficilement se résoudre à lui accorder une pareille permission. « Ayez pour lui cette déférence, lui répliquai-je ; nous ferons de notre côté ce que nous croirons être devant Dieu le plus à propos pour sa gloire, et pour le salut de votre âme. »

» Son frère le reçut avec amitié, mais en même temps il se plaignit amèrement de ce qu'il venoit le consulter sur une affaire dans laquelle il ne vouloit point entrer. « N'êtes-vous pas le maître de vos actions? lui dit-il : si je consens à ce que vous demandez, je me rends responsable des suites ; si je le refuse, je me charge d'un grand péché ; faites donc ce qu'il vous plaira, et ne m'en parlez point. »

» Ce prince vint aussitôt me trouver pour me demander le baptême ; il choisit le prince Jean pour son parrain, celui-ci lui donna son nom, et y ajouta celui de Stanislas, comme vous le lui aviez recommandé en lui envoyant le portrait de ce saint, et sa vie écrite par le père Dorleans, que vous aviez traduite en langue chinoise. Son épouse reçut aussi le baptême, et dans les transports de sa joie, elle envoya à Pékin un domestique pour presser son père de se faire instruire dans la religion chrétienne par un catéchiste qu'elle nommoit. Elle pria en même temps les Pères de lui envoyer ce catéchiste.

» Une des veuves de Sourniama a reçu la même grâce. Je suppléai les cérémonies de l'Église aux autres dames qui avoient été baptisées par le prince Paul. Tous ces seigneurs m'assiégeoient de tous côtés pour avoir des crucifix, des chapelets, des médailles, etc. Je n'avois pas de quoi leur en fournir à tous ; mais j'apporte une liste de ce qu'ils demandent avec le plus d'instance. »

Voilà une partie de ce que me raconta le père Louis, qui finit son entretien en me disant que le prince Jean, le prince Paul et le prince François sont des modèles de la plus haute vertu, et qu'ils ont un zèle et un talent admirables pour prêcher Jésus-Christ, et toucher le cœur des infidèles.

Un mois ou environ après le retour du père Louis Fan, Thomas Tem, ce zélé médecin dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, fit encore deux voyages à Sin-pou-tse, pour porter au prince Paul des secours qui ne pouvoient guère se confier à d'autres. A son retour il ne manqua pas de venir me saluer de la part de ces seigneurs et d'appuyer leur demande des plus vives sollicitations. « Si vous ne faites pas un effort pour contenter leur piété, me disoit-il avec sa franchise naturelle, ils se plaindront de moi ; ils diront ou que je n'ai pas eu le talent de persuader, ou que mes sollicitations ont été trop foibles. »

Voici quelques lettres de ces princes que j'ai traduites, et dont je vous envoie les originaux, que vous pourrez conserver comme des monumens de leur piété ; je commence par celle que m'écrivit le prince Paul.

« Vous êtes mon père spirituel, et je vous salue avec respect. C'est par un effet de la bonté divine, et de la charité que vous avez pour nous, que le père Louis Fan a daigné venir ici nous délivrer du fardeau énorme de nos péchés : je n'en ai caché aucun, selon que la loi de Dieu me l'ordonne, et j'ai reçu deux fois le corps adorable de Jésus-Christ. Si cependant, ou par oubli, ou faute d'avoir assez bien examiné ma conscience, j'avois omis quelque péché que je n'eusse pas connu, je vous prie de demander à Dieu, au saint sacrifice de la messe, qu'il les pardonne à Paul, malheureux pécheur; qu'il me fasse la grâce d'étouffer les mauvais désirs qui s'élèvent dans mon cœur; qu'il en déracine l'orgueil; qu'il augmente en moi la foi, l'espérance et la charité; qu'il me donne l'esprit de componction, et un vif sentiment de douleur de mes fautes passées; enfin qu'il me procure une sainte vie, qui soit couronnée d'une mort également sainte, et qu'un jour il me fasse jouir des ses libérales récompenses.

» J'ai une autre grâce à vous demander, ne me la refusez pas, je vous en conjure; envoyez-moi un morceau de bois précieux de la vraie croix, quelques images de Jésus-Christ crucifié, de la très-sainte Trinité, de la très-sainte Vierge portant Jésus entre ses bras, de saint Joseph, de saint Antoine, etc. »

N'êtes-vous pas édifié, mon révérend Père, de voir que ces princes, dans un pays où ils manquent de toutes choses, ne font nulle attention à ce qu'ils souffrent, pour ne penser qu'à ce qui peut entretenir leur piété? Le prince Jean et le prince François nous écrivirent aussi des lettres de remerciemens, et nous envoyèrent une liste des estampes de dévotion qu'ils demandoient, pour les distribuer aux nouveaux chrétiens. Je ramassai tout ce que j'avois pu tirer de nos missionnaires exilés à Canton; entre autres, j'envoyai au prince Paul un reliquaire du feu père Cazier, un morceau de la vraie croix s'y trouvoit au milieu de plusieurs autres reliques; mais ce présent engagea le prince François à me faire de nouvelles demandes qui m'embarrassèrent. « Vous m'avez répondu plusieurs fois, m'écrivit-il, que le seul morceau de la vraie croix que vous aviez étoit destiné à mon frère Paul; je ne me rebute point pour cela, et je continuerai toujours de vous renouveler mes instantes prières; l'écriture m'apprend qu'il faut frapper jusqu'à ce qu'on ouvre; je vous importunerai si souvent, que vous serez obligé d'en faire venir de près ou de loin pour contenter mes désirs.»

Le révérend père d'Entrecolles, supérieur de cette maison, fut si touché des sentimens de ce prince, qu'il se priva de son propre reliquaire pour le lui envoyer. François Tcham, domestique du prince Jean, en fut le porteur, et à son retour à Pékin, il me remit la réponse suivante :

« Quand François Tcham arriva ici avec le bois précieux de la sainte croix, et qu'il me rendit votre lettre remplie d'instructions si touchantes, je fus transporté de joie et de vénération; je reçus à genoux ce sacré bois, et je l'arrosai de mes larmes, faisant réflexion qu'un aussi grand pécheur que moi ne méritoit pas de posséder un si grand trésor. Cependant, c'est pour les pécheurs que Jésus-Christ est mort sur cette croix, et c'est ce qui me console et qui ranime mon espérance. Je conserverai toute ma vie un souvenir respectueux de la charité que Dieu vous inspire pour nous. »

« La princesse ma belle-sœur [1] et la princesse mon épouse envient mon bonheur, et souhaitent ardemment que vous leur procuriez la même consolation. Elles me pressent de vous demander cette grâce; j'ose vous dire que ces deux dames méritent votre attention.

» Lorsque Jean Tchao s'en retourna à Pékin, je lui recommandai de vous demander le livre qui contient une instruction sur le sacrement de la pénitence. Ne l'oubliez pas, je vous en supplie.

» Vous vous recommandez à nos prières; c'est un devoir des enfans à l'égard de leurs pères spirituels. Mais, qu'est-ce qu'une goutte d'eau peut ajouter à la mer? Nous le ferons cependant pour vous donner une légère preuve de nos sentimens, pleins de la plus vive reconnoissance. Ne laissez passer, je vous prie, aucune occasion sans nous faire savoir de vos nouvelles, et de celles de tous les autres Pères. Pour ce qui est de nous, la grâce de Dieu et la protection de sa sainte mère nous maintiennent dans une paix et dans une tranquillité d'esprit que nous n'avons jamais goûtée. »

Je reçus par la même voie la lettre du prince Paul; c'est ainsi qu'il s'explique :

[1] C'est l'épouse du prince Louis.

« J'ai reçu à genoux, et les larmes aux yeux, le sacré bois de la croix que vous avez eu la bonté de m'envoyer : depuis que j'ai embrassé la loi du vrai Dieu, j'ai honte de me voir si dépourvu de mérites. Bien plus, que de fautes n'ai-je pas faites, soit par orgueil, soit par légèreté, et par négligence ! A peine fus-je baptisé, que j'allai à la guerre, où j'offensai souvent le Seigneur, qui néanmoins a eu pitié de moi, et m'a délivré de plusieurs dangers. Je retournai à la cour, où j'eus la liberté de me confesser, d'entendre la sainte messe, et d'être favorisé d'une infinité de grâces par la fréquentation des sacremens. J'y reçus trente-deux fois le corps adorable de Jésus-Christ. Cependant, mes vieilles habitudes se réveillèrent, je fis encore des fautes : depuis que nous sommes ici, j'en ai fait de nouvelles qui me couvrent de confusion. L'arrivée du père Louis m'a comblé de joie : elle m'a procuré le bonheur de me confesser et de communier deux fois.

» Dans le moment que je pleurois mes péchés, qui s'accumulent chaque jour, le bois sacré est descendu jusqu'à moi. En vérité, Paul pécheur ne peut supporter la grandeur d'un tel bienfait ; c'est le cœur qui vous parle ; oserois-je user avec vous d'artifice et de déguisement ? Comptez qu'il m'est impossible de vous exprimer ce que je sens de joie et de reconnoissance au fond du cœur.

» Vous nous faites entendre que le père Louis Fam retournera encore ici : faites en sorte, je vous prie, que ce soit au plus tôt. »

Les autres princes, et entre autres le prince Stanislas, nouvellement baptisé, m'écrivoient de semblables lettres ; mais comme elles contiennent à peu près les mêmes choses, je ne veux pas vous fatiguer par des redites ennuyeuses.

Au commencement du mois d'avril de cette année, l'empereur donna un ordre qui faisoit espérer qu'on alloit fixer l'état de ces illustres exilés ; il dit au président du tribunal des princes, que puisque Sounou leur père étoit mort, il falloit délibérer sur le traitement qu'on devoit faire à ses enfans, et il ne s'expliqua pas davantage. C'est la coutume des tribunaux de prononcer des sentences sévères, afin de donner lieu à l'empereur d'user de clémence. Le président et ses assesseurs décidèrent qu'il falloit envoyer ces princes disgraciés auprès de la quatrième sœur de Sa Majesté, qui est mariée à un prince Kalka, au pays des Mongous. L'empereur, qui ne fut pas de cet avis, prononça qu'il falloit les distribuer parmi les huit bannières. Mais parce qu'il y a aussi au Fourdane des soldats des huit bannières de Pékin, le tribunal proposa de les y incorporer, et de leur donner des places de cavaliers à mesure qu'elles vaqueroient. Cette proposition fut goûtée de l'empereur, et l'ordre en fut envoyé au général du Fourdane, qui est prince lui-même ; car son prédécesseur a été rappelé à Pékin pour un autre emploi. Ce général fit aussitôt signifier l'ordre aux princes exilés à Sin-pout-tse, et leur assigna dans les casernes, qui sont hors du Fourdane, autant de bâtimens qu'il étoit nécessaire, pour loger commodément chaque chef de famille avec toute sa maison.

Ce changement de fortune ne déplut point à ces infortunés princes : ils crurent que la colère de l'empereur commençoit à se radoucir, et d'ailleurs ils se voyoient enfin dans un état fixe, et en quelque sorte à l'abri de nouvelles disgrâces. Les chrétiens en remercièrent Dieu ; les infidèles ne parurent pas même être mécontens ; car bien que ce poste soit beaucoup au-dessous de leur naissance, ils se consoloient en se disant les uns aux autres, que tout Mantcheou naît soldat ; et d'ailleurs ils avoient devant les yeux l'exemple assez récent des petits fils de l'empereur Canghi, qui ayant eu le malheur de déplaire à Sa Majesté, avoient été dégradés, et réduits à la condition de simples cavaliers.

Néanmoins leur état, qu'ils regardoient comme fixe et arrêté, ne fut que de peu de durée ; voici comment la chose arriva. Au même temps qu'on distribuoit les princes exilés dans les différentes bannières, l'empereur faisoit faire le procès à quatre de ses frères, au huitième, au neuvième, au dixième et au quatorzième. Cette affaire n'est pas encore finie, et je ne vous en dirai ici que ce qui a rapport à mon sujet.

Comme la disgrâce des grands entraîne d'ordinaire celle de beaucoup d'autres personnes, Tsiché, beau-père du neuvième frère de l'empereur, s'y trouva mêlé, sans qu'on sache qu'il fût coupable d'autre faute que de celle d'être allié à un prince disgracié. Il fut exilé il y a deux ans avec sa fille, au même lieu où

étoit le prince son gendre; mais il mourut en chemin de maladie et de vieillesse.

Il y a environ deux mois qu'on donna ordre de déterrer ses os, de les brûler, et de les jeter au vent; on confisqua ses biens, on emprisonna ses enfans; et parce qu'il y en avoit deux qui avoient épousé les filles de Sounou, dont le nom honorable, comme je l'ai dit, est Sourniama, on prétendit que ce dernier avoit été lié d'une amitié étroite avec Tsiché; sur quoi il y eut ordre de lui faire aussi son procès, quoiqu'il fût déjà mort.

Cela se passa au mois de juin, et la décision du tribunal des princes fut que les os de Sounou seroient pareillement déterrés, brûlés et jetés au vent; que ses fils et ses petits-fils, au-dessus de l'âge de quinze ans, seroient mis à mort, et que les autres qui n'avoient pas encore atteint l'âge de quinze ans, seroient dispersés dans les provinces, de même que les gens du peuple condamnés au bannissement.

L'empereur confirma le premier article de la sentence. Pour ce qui est du second article, il prononça qu'il falloit en choisir quelques-uns pour les mettre à mort, et disperser les autres dans les provinces.

Il fallut donc encore délibérer sur le choix de ceux qu'on feroit mourir. Cependant on dépêcha un courrier pour porter cet ordre de l'empereur au général du Fourdane, qui le reçut à l'entrée de la nuit, le cinquième de la sixième lune, c'est-à-dire le 4 de juillet. A l'instant il envoya un officier appeler ces seigneurs qui étoient fort tranquilles dans les casernes, et qui ne s'attendoient à rien de semblable. Néanmoins, ils ne s'inquiétèrent point, dans la persuasion où ils étoient que quelque courrier étoit venu de l'armée, et que le dessein étoit de les y envoyer. Un moment après, arriva un autre officier de la part du général, avec ordre de conduire au Fourdane, non-seulement les princes, mais encore tous leurs enfans mâles, quand même ils seroient à la mamelle; ce fut pour lors qu'ils ne doutèrent point qu'on ne voulût éteindre leur famille.

Je vous laisse à penser, mon révérend Père, quelle fut dans ce moment la désolation des princesses. Elle s'augmentoit à mesure qu'elles entendoient les cris de leurs enfans, qu'on arrachoit de leur sein. L'image que vous vous en formerez sera sans doute plus vive que tout ce que j'entreprendrois de vous dire.

L'ordre pressoit, et il fallut partir brusquement. Il n'y eut, dans cette confusion, que quelques domestiques qui suivirent leurs maîtres jusqu'au tribunal du général. Ils n'y furent pas plutôt arrivés au nombre de trente-six, qu'on leur fit mettre des chaînes, et parce qu'il n'y en avoit pas un nombre suffisant pour en mettre neuf à chacun, deux ou trois furent attachés à la même chaîne; après quoi on les enferma tous dans un cabaret gardé par des soldats.

C'est à cette nouvelle épreuve que Dieu attendoit le second fils de Sourniama. L'espérance chimérique de se voir rétabli dans sa première splendeur l'avoit empêché jusque-là d'embrasser la foi : quand il se vit chargé de fers, il alla se jeter aux pieds de son frère le prince Paul, et lui demanda avec instance le baptême : « Le temps presse, mon cher frère, lui dit-il; si vous attendez à demain, il sera trop tard. » Il venoit d'apprendre le traitement qu'on devoit faire à leur père, et il n'espéroit pas un meilleur sort. Le prince Paul, qui savoit que son frère étoit parfaitement instruit, lui fit faire des actes de contrition et le baptisa. Le septième prince et ses deux fils suivirent cet exemple et reçurent la même grâce. Ils passèrent le reste de la nuit en prières, et comme ils récitoient leur chapelet à haute voix, les gardes les en reprirent, parce que, disoient-ils, les voisins pouvoient les entendre. « Y a-t-il quelqu'un, répondirent ces seigneurs, qui ignore que nous sommes chrétiens, et doit-on être surpris que nous invoquions le Dieu que nous adorons? Plût à Dieu, ajoutèrent-ils, que ce fût là la seule raison pour laquelle on nous traite si rudement, et que ce ne fût pas pour les fautes prétendues de notre pere! »

Les chaînes que le général avoit commandées étant achevées, on en mit neuf à chacun de ces princes, et même aux plus petits enfans, pour qui on en avoit de conformes à leur âge; comme on représentoit au général qu'il pouvoit user de modération à leur égard, il répondit que la loi étoit précise, et qu'il falloit s'y soumettre.

Les domestiques des prisonniers, et les nourrices des enfans qu'on laissoit entrer dans la prison deux fois le jour, apportèrent du linge et de la soie pour entourer les chaînes dans l'endroit du cou et des bras, qu'elles écorchoient. Un chrétien, domestique du prince François, ayant voulu lui rendre ce service, le prince le repoussa; puis il se leva, et mar-

chant assez vite en traînant ses fers, qui pesoient, dit-on, environ soixante-dix livres : « Quoi donc ! lui dit-il, d'un ton sévère, avez-vous appris que la nuit de la passion de Notre-Seigneur, on se fût mis en devoir de desserrer les cordes dont il étoit lié, et de mettre entre elles et la chair du linge ou des étoffes pour le soulager ? C'étoit un homme-Dieu, ajouta-t-il : quelle grandeur ! quelle majesté ! quelle innocence ! Il souffroit pour nous qui sommes pécheurs, nous ne souffrons pas pour les autres, mais pour nous-mêmes. »

Pendant que ces tristes scènes se passoient au Fourdane, on délibéroit au tribunal des princes sur le choix de ceux qui devoient être punis de mort. On désigna le second prince, le quatrième, le neuvième, le dixième, le treizième, le fils aîné du prince Xavier, et à la tête de tous, les deux princes qui sont détenus dans la prison de Pékin depuis plus d'un an, savoir le prince Joseph et le prince Louis. On ne fit aucune mention du troisième, appelé le prince Jean, qui avoit été comte ; la raison est qu'avant la délibération, l'empereur ayant demandé au régulo qui préside à ce tribunal ce qu'il pensoit de ce seigneur, et comment il se comportoit, le président répondit que c'étoit un homme d'une candeur et d'une simplicité admirables, d'un esprit doux et paisible, tout à fait incapable de remuer dans l'État, et que pendant sa jeunesse il avoit servi avec zèle. Cette réponse tranquillisa l'empereur. Lorsqu'on lui présenta la liste des huit princes que le tribunal condamnoit à la mort, il répondit que le sixième et le douzième, c'est-à-dire les prines Louis et Joseph, attendroient dans leur prison la sentence qu'on devoit porter contre le huitième et le neuvième régulo, frères de Sa Majesté, et qu'elle leur seroit commune ; que le second prince, le quatrième, le neuvième, le dixième, le treizième et le fils du prince Xavier, seroient exilés dans les provinces, et séparés les uns des autres et de leur famille ; que les mandarins les feroient garder étroitement dans un coin de leurs tribunaux ; que pour ce qui est des autres, ils resteroient au Fourdane en qualité de simples cavaliers.

Le général du Fourdane, qui n'avoit pas encore reçu cet ordre, croyoit que la chose tourneroit encore plus mal, et, songeant bien plus à maintenir sa fortune et à se conserver dans son poste qu'à secourir des parens malheureux, il s'imagina qu'il se rendroit coupable s'il ne les accusoit pas à son tour. La difficulté étoit de trouver une accusation, car ces princes vivoient de manière à ne pas donner la moindre prise. Enfin, après avoir bien rêvé, il crut que la religion chrétienne qu'ils professoient étoit la principale cause de leur disgrâce ; il les accusa donc d'avoir construit une église à Sin-pou-tse, et de s'y assembler plusieurs fois le jour pour y faire leurs prières. L'empereur lut son mémorial, sans le communiquer au tribunal selon la coutume, soit parce qu'il avoit déjà terminé cette affaire, soit qu'il ne voulût pas que le motif de la religion parût y entrer.

Ainsi, pendant que le général attendoit la réponse de son accusation, il reçut, le 16 juillet, le dernier ordre dont je viens de parler ; il fit ôter les chaînes aux prisonniers qui étoient absous et les renvoya libres aux casernes ; à l'égard des autres, on leur laissa les chaînes et on leur donna vingt-quatre heures de temps pour se disposer à partir et à se rendre aux prisons de Pékin, d'où ils devoient être conduits au lieu de leur exil ; cette peine parut à quelques-uns d'eux plus difficile à supporter qu'un arrêt de mort, lequel, en terminant leur vie, eût mis fin à leurs disgrâces. Rien en effet n'étoit plus triste pour ces princes que de se voir à jamais séparés de leurs femmes, de leurs enfans, et même de leurs domestiques ; car on ne leur permit pas d'en prendre un seul avec eux. On les mit sur de méchantes charrettes louées à leurs dépens, et deux mandarins à la tête d'une troupe de soldats les accompagnèrent.

Pour surcroît d'affliction, dès la seconde journée, ils rencontrèrent deux litières qui venoient à eux ; ils reconnurent que c'étoit leur seizième sœur, mariée à Pékin au fils unique de Tchabina, tsongtou de Nankin, dont j'ai parlé dans ma lettre précédente. Un ordre secret avoit fait répudier cette dame, et on la renvoyoit à ses parens au Fourdane, bien qu'on n'eût à lui reprocher d'autres fautes que celle d'être née d'un tel père.

La tristesse fut grande de part et d'autre ; elle ne s'expliqua que par les gémissemens et les larmes ; mais comme il n'étoit pas libre aux prisonniers de s'arrêter longtemps, le prince Paul, qui savoit qu'un deses gens le suivoit de loin, le fit approcher et lui ordonna d'accompagner sa sœur jusqu'au Fourdane ; puis il

continua sa route avec ses frères vers Pékin.

Quand on apprit à Pékin que ces princes étoient sur le point d'arriver, quelques-uns de leurs gens allèrent au-devant d'eux ; les gardes firent difficulté de les laisser approcher ; mais après s'être assurés qu'il n'y avoit parmi eux que des domestiques, ils leur permirent de monter sur les charrettes pour parler à leurs maîtres.

Les princes chrétiens me dépêchèrent d'abord un de ces domestiques, avec une lettre qu'ils écrivoient au père Suarès et à moi, pour nous prier d'envoyer un missionnaire au-devant d'eux dans un logis qu'ils indiquoient, afin que pendant la nuit ils pussent se confesser : « Nous aurons, disoient-ils, cette facilité avec nos gardes ; ils ferment les yeux sur beaucoup de choses, et ne cherchent point à nous chagriner ; il n'en sera pas de même à Pékin, où l'on nous traitera avec la dernière rigueur. »

Quand nous reçûmes cette lettre, nous eûmes une vraie douleur que le père Louis Fan ne fût pas encore de retour de la mission du Leao-Tong, où il est allé depuis quatre mois ; il étoit le seul qui pût aller trouver ces seigneurs sans aucun risque ; nous leur envoyâmes deux chrétiens, dont l'un avoit été de leur porte ; c'étoit François Tcheou, que j'ai fait assez connoître dans ma seconde lettre. Ils étoient chargés de témoigner à ces seigneurs que le danger étoit trop grand, non pas par rapport à nos personnes, puisque nous n'aurions pas abandonné notre patrie si de semblables périls eussent pu nous effrayer, mais par rapport à toute la chrétienté de la Chine, et surtout à celle de Pékin ; qu'au reste, lorsqu'ils sortiroient de Pékin, pour aller au lieu de leur exil, il leur falloit nécessairement passer par un village et devant la porte d'une église de notre Compagnie ; qu'ils pouvoient y descendre sous prétexte de prendre du thé ou de s'y délasser quelques momens, comme cela se pratique d'ordinaire, et qu'un missionnaire les y attendroit.

Cette réponse ne les tranquillisa pas : le prince Jean demandoit qu'un de nous allât lui suppléer les cérémonies du baptême, ou le rebaptiser sous condition, ainsi qu'il est prescrit par les évêques, à l'égard de ceux qui ont été baptisés par des Chinois non prêtres. Nous ne le jugeâmes pas nécessaire, parce que nous étions bien sûrs que le prince Paul est parfaitement instruit de ce qu'il faut observer pour administrer le baptême.

Ils arrivèrent le 30 de juillet, veille de saint Ignace, aux prisons du tribunal des crimes, où l'on ne permit l'entrée qu'à Jean Tchao, domestique du prince Paul, qui leur portoit à manger. Le lendemain matin François Tcheou s'alla présenter à la porte pour entrer : « A quoi pensez-vous, lui dit le mandarin de garde ? vous n'êtes plus dans la dépendance de ces seigneurs ; êtes-vous sage de venir de gaieté de cœur vous jeter dans le précipice ? Que ne demeurez-vous tranquille dans votre nouveau poste ? » Tcheou lui répondit que son père et lui avoient reçu tant de grâces de ces princes, qu'ils étoient prêts à tout souffrir pour leur service. Le mandarin, touché de cette réponse, lui permit d'entrer : François en profita pendant deux jours de suite, après quoi il vint me faire le récit de tout ce qui s'étoit passé au Fourdane, et de là à Pékin, comme il l'avoit appris du prince Paul et de ses autres frères. Thomas Tem, ce bon médecin dont j'ai parlé, étoit allé à pied, et avec un habit tout en lambeaux au-devant du prince Paul. On le prit pour un domestique, et en cette qualité il monta sur la charrette ; à son retour il me confirma tout ce que François m'avoit rapporté.

Il y a tant de naïveté dans ce que François Tcheou continua de me dire, que vous serez bien aise de l'entendre parler lui-même. « Comme j'étois dans la prison avec ces seigneurs, m'ajouta-t-il, le neuvième prince et le fils aîné du prince Xavier, qui étoient encore infidèles, me demandèrent comment j'avois eu le courage de courir tant de risques pour venir les voir, tandis que ceux qui étoient encore à leur service n'osoient le faire. « Ils n'osent, lui répondis-je, parce qu'étant infidèles à Dieu, ils ne peuvent pas être fidèles aux hommes. Croyez-moi, si je n'étois pas chrétien, je ferois comme eux, et c'est ce qui doit vous convaincre de l'excellence de la religion chrétienne qui inspire de si généreux sentimens.

« — Tu nous prêches toujours, me dirent-ils, mais c'est encore trop tôt ; nous nous reverrons bientôt dans un état plus tranquille. — Je n'en sais rien, leur répliquai-je, je m'aperçois depuis longtemps que vous prenez plaisir à vous abuser vous-mêmes par trop de confiance. »

« Le prince Paul, qui étoit ravi que je leur

tinsse ce langage, appuya ma réponse et y applaudit ; mais comme d'un discours à l'autre, ce seigneur vint de son côté à me dire qu'il auroit souhaité qu'on l'eût fait mourir au Fourdane : « Et vous-même, lui dis-je, il me semble que vous voudriez toujours gagner avec Dieu, et en être quitte au meilleur marché qu'il se pourroit. — Tu ne comprends point ma pensée, répondit le prince Paul ; ce que je veux dire, c'est que je fais continuellement des fautes, et que je n'aurai plus d'occasion de me confesser.

» — Voulez-vous, lui répliquai-je, que je vous parle franchement ? C'est ce que jusqu'ici je n'ai jamais osé faire ; peut-être que nous ne nous reverrons plus dans cette vie. — Mon ami François, répondit le prince, dis-moi hardiment tout ce qu'il te plaira, je t'écouterai avec plaisir.

» — Hé bien, continuai-je, quand vous étiez libre dans votre hôtel, vous assistiez à la messe, vous vous confessiez, vous communiiez ; mais aussi il ne vous manquoit aucune des commodités de la vie, que celles que vous ne vouliez pas prendre ; vous étiez bien logé, bien nourri, bien vêtu, bien monté ; vous ne fréquentiez que de grands seigneurs ; une infinité de personnes venoient un genou en terre s'informer de l'état de votre santé et recevoir vos ordres, vous traitant de Ouang-Ye[1] comme votre père. Pour lors, je disois en moi-même : voilà le chameau de l'Évangile qui aura de la peine à passer par le trou de l'aiguille. » A ce mot les princes se mirent à sourire, parce qu'en effet le prince Paul est fort replet. Je les laissai rire, et je poursuivis ainsi. « Maintenant que vous êtes habillé de toile, chargé de chaînes, que vous n'avez d'autre aliment que celui des pauvres, que personne ne fait de cas de vous, vous voilà dans le droit chemin du ciel, où vous arriverez bientôt pour peu que cela dure. »

» A ces mots, le prince Paul se frappant les bras de ses chaînes : « François, me dit-il, je hais ce corps depuis longtemps, et je ne m'embarrasse pas de ce qui peut lui arriver ; mais c'est l'état de mon âme qui m'inquiète. — Si vous avez raison de craindre, repris-je, hélas ! que deviendrai-je, moi, qui commets plus de péchés que vous, et dont les souffrances comparées aux vôtres sont très-légères. »

Charmé de la franchise de ce bon néophyte, je ne pouvois me lasser de l'entendre. Comme il songeoit à me quitter, je lui demandai si ces seigneurs étoient si fort dépourvus de tout secours, et si on ne leur avoit point permis de porter ce qui leur étoit nécessaire pour se soulager dans la route ? « Presque rien, me répondit-il, ils ont chacun un talien[1] où sont leurs habits et le petit lit qu'ils étendent sur leur charrette, et qui leur sert de matelas pour prendre leur repos. Le prince Paul conserve dans son sein un petit paquet où est son crucifix, son reliquaire, le chapelet, un livre de prières et quelques images. Le prince Jean et le prince Stanislas ont la même chose ; ils portent outre cela sous leurs habits une ceinture où ils ont serré de l'argent pour acheter en chemin ce qui leur est absolument nécessaire, et pour adoucir la sévérité de leurs gardes. »

Il me demanda ensuite différentes choses qui feroient plaisir à ces seigneurs, et que je lui donnai, entre autres une petite boîte de baume apoplectique. « Ce sera, lui dis-je, une marque qui les assurera que vous êtes venu me voir de leur part ; dites-leur que nous ne cessons point de prier le Seigneur qu'il les soutienne dans leurs afflictions. »

Deux jours après, François revint me voir ; il me dit qu'on avoit eu beaucoup de peine à lui permettre de parler à ces seigneurs, mais qu'enfin on s'étoit rendu à ses importunités ; qu'ils m'étoient infiniment obligés de mon souvenir ; surtout que les deux princes qui sont encore infidèles admiroient que j'eusse daigné penser à eux comme aux autres. « Je suis pressé, m'ajouta-t-il, il faut me rendre auprès de mon mandarin ; comme je ne parois pas depuis quelques jours, on lui a dit malignement que sans doute j'avois pris la fuite : il seroit homme à envoyer mon nom au tribunal, et l'on ne manqueroit pas de m'arrêter comme déserteur : cependant je ne puis m'empêcher de vous rapporter encore deux traits assez singuliers.

» Le premier regarde le prince François ; vous savez quel est son zèle pour gagner les infidèles à Jésus-Christ. Il a trouvé un bon moyen de le satisfaire ; il s'est fait médecin, et il passe pour très-habile dans cette profession. Comme sa surdité l'a séparé depuis plusieurs années

[1] Régulo.

[1] C'est une longue et large besace de grosse toile forte, où le petit peuple, lorsqu'il est en voyage, met son lit et ses habits.

de tout commerce avec les hommes, il s'est amusé à la lecture des livres de médecine. Il essaya d'abord ses remèdes sur ses domestiques. Le succès qu'ils eurent le fit bientôt connoître au dehors : on venoit le consulter, et sa réputation augmentant chaque jour, on l'invitoit de tous côtés à venir visiter les malades. Les soins qu'il en prenoit gratuitement l'ont encore plus accrédité. Il a su profiter de l'accès que cette profession lui donnoit dans toutes les maisons au Fourdane, pour exhorter les grands à se convertir, et pour baptiser les enfans qu'il trouvoit en danger de mort. Ses occupations, auxquelles il ne pouvoit suffire, n'ont été interrompues que pendant le peu de jours qu'il a été enchaîné avec les autres au Fourdane.

»Le second trait regarde le prince Jean: pendant qu'il étoit chargé de chaînes dans ce cabaret dont je vous ai parlé, il eut la consolation de voir son fils unique le prince Ignace guéri tout à coup d'une maladie bien extraordinaire.

»Il y a trois ans qu'il en fut attaqué, et les plus habiles médecins n'y pouvoient rien connoître : elle fut suivie d'une espèce de stupidité qui lui faisoit garder un silence opiniâtre ; peu à peu elle dégénéra en folie; en sorte qu'on eut beaucoup de peine à le conduire jusqu'au lieu de l'exil : il devint dans la suite tout à fait intraitable.

»Sa principale folie étoit de ne vouloir ni respecter, ni même voir aucun de ceux qui étoient au-dessus de lui, soit par la naissance, soit par l'âge et l'autorité; tandis qu'en santé il étoit doux, honnête et affable à l'égard de tous les autres, et même de ses domestiques.

»Enfin au mois de juin, un peu avant que l'ordre vînt d'arrêter les princes, le général du Fourdane envoya un mandarin de guerre pour examiner ceux qui étoient en état de porter les armes : le prince Jean s'excusa de faire paroître son fils, à cause de sa maladie, qui le portoit à faire et à dire beaucoup de folies. Le mandarin rejeta cette excuse, et voulut absolument qu'il parût en sa présence, afin de pouvoir rendre un compte plus exact de sa commission.

»Ignace parut, et accabla ce mandarin d'injures, le traitant de vil esclave, et se donnant à lui-même le titre de seigneur: le mandarin n'en demanda pas davantage, et se retira au plus vite, en disant qu'il falloit avoir compassion d'un malade : cependant, dans le compte qu'il rendit au général, il n'oublia pas les injures qu'Ignace lui avoit dites. Aussitôt il y eut ordre de se saisir de sa personne, de le garrotter, de le frapper d'une manière cruelle, et de le lier à la porte du tribunal.

»Ce mauvais traitement ne fit point plier Ignace, comme on le prétendoit : cependant sa maladie devint sérieuse, et le troisième jour il fut réduit à l'extrémité. Les princes son père et ses oncles prièrent qu'on le remît entre leurs mains pour le soigner, ce qui leur fut accordé: mais peu après arriva l'ordre du 4 juillet : Ignace fut chargé de chaînes comme les autres, et sans qu'on eût égard à sa maladie, on le traita avec la même rigueur.»

»Un jour qu'il étoit étendu par terre, et qu'on croyoit qu'il alloit expirer de foiblesse, il se mit tout à coup sur son séant, et ayant regardé tous ceux qui l'environnoient : « Par la miséricorde de Dieu, dit-il, je suis guéri; grâces infinies lui en soient rendues : me voilà dans un état où je puis désormais souffrir avec mérite. Ensuite il exhorta ses frères à persévérer dans la foi, et à supporter constamment des peines de peu de durée, et qui devoient être suivies d'une éternité de bonheur. Que n'ai-je une meilleure mémoire, poursuivit Tcheou! je vous raconterois une infinité de choses édifiantes d'Ignace que je n'ai pu retenir.»

Je ne vous avois point parlé de ce seigneur dans les deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire. j'attendois sa guérison, et je ne doutois pas que Dieu ne l'accordât enfin aux ferventes prières d'un père, d'une mère, et d'une épouse qui sollicitoient sans cesse le rétablissement de sa santé, avec une entière confiance en la miséricorde du Seigneur. Ils avoient raison de s'intéresser si fort pour ce jeune prince, c'étoit celui de tous les petits-fils de Sourniama qui se distinguoit le plus par toutes les perfections de l'esprit et du corps. Son air doux et honnête, ses manières aisées et prévenantes le rendoient aimable à tout le monde, et surtout au vieux régulo son grand-père, qui ne le prit en aversion que quand il sut qu'il vouloit absolument embrasser la religion chrétienne; il eut le bonheur de recevoir le baptême environ le même temps que le prince Jean son père. On remarqua aussitôt

en lui une exactitude scrupuleuse à remplir toutes les obligations du christianisme, une ferveur, une mortification et un recueillement extraordinaires, ne s'appliquant qu'à étudier la loi divine, et évitant avec soin tout frivole amusement, jusqu'aux conversations inutiles qui ne le portoient point à Dieu. Digne fils d'un père qui étoit lui-même un modèle de vertu, je ne doute point que Dieu ne l'ait conservé pour être au Fourdane la consolation de tant de princesses abandonnées par l'exil de leurs maris et de leurs frères.

Le seizième de la septième lune, c'est-à-dire le 13 du mois d'août, le département de nos prisonniers fut réglé, et on le leur signifia de la manière suivante. Le prince Jean fut exilé à Tsi-nan-fou, dans la province de Chantong; le neuvième prince à Tai-yuen-fou, dans la province de Chansi; le prince Paul à Nankin, le prince Stanislas à Sou-tcheou, dans la province de Kiang-nan; le fils aîné du prince Xavier à Hang-tcheou, dans la province de Tche-kiang; et quand le quatrième arrivera de la guerre, il doit aller à Cai-fong-fou, dans la province de Honan.

L'ordre donné aux mandarins de ces provinces porte qu'on les renferme avec leurs chaînes, sans leur permettre la moindre communication au dehors. Le même jour on les mit en des charrettes dans le même équipage qu'ils étoient venus à Pékin: il y eut ordre d'arrêter tous ceux de leurs anciens domestiques qui oseroient les approcher: quatre cavaliers commandés par autant d'officiers, marchoient autour de chaque charrette.

Quelque soin qu'on eût d'observer les princes chrétiens, ils trouvèrent le moyen de faire avertir le père Suarès qu'ils devoient passer immédiatement devant la porte de son église; ils l'assuroient qu'ils s'étoient disposés à recevoir l'absolution, et que ne sachant pas ce qui devoit leur arriver dans la route, ils le prioient de la leur donner au passage.

Il étoit près de cinq heures du soir; ceux qui devoient accompagner ces seigneurs jusqu'à la première poste les pressoient fort, et vouloient qu'ils marchassent toute la nuit, afin d'être plus tôt de retour; quelque argent qu'on leur donna les rendit plus indulgens et plus traitables.

Il est à croire qu'à mesure qu'ils s'éloigneront de Pékin ils seront traités avec moins de rigueur; mais dès qu'ils seront arrivés au terme, si on observe la coutume, on ne manquera pas de leur donner la bastonnade avant que de les emprisonner; on exécutera aussi au pied de la lettre les ordres donnés à leur sujet, surtout dans ces premiers commencemens; mais dans la suite, à moins qu'il ne vienne de nouveaux ordres de la cour, on se relâchera peu à peu de cette sévérité; on en use d'ordinaire ainsi dans les provinces.

Il n'en est pas de même à Pékin, où les princes Louis et Joseph, qui furent mis en prison l'année dernière, y sont encore dans le même état que le premier jour qu'on les y enferma; il n'a jamais été permis aux domestiques qui leur préparent à manger au dehors, d'avoir avec eux le moindre entretien. Ainsi nous n'avons pu rien apprendre de l'état où ils se trouvent. Tout ce que j'ai pu savoir, c'est que le prince Joseph dit une fois à ses gardes, qu'il falloit avertir le troisième régulo, frère de l'empereur, qui est préposé à leur garde, qu'un anneau d'une des trois chaînes qu'il avoit au cou étoit rompu. Le régulo se mit à sourire, et, sans faire d'autre réponse, il entra seul chez chacun de ses prisonniers. On n'a rien appris de ce qui s'étoit passé dans cette entrevue: on sait seulement qu'il a permis aux domestiques de leur apporter des habits propres de la saison.

On a remarqué aussi qu'ils s'étoient trompés en supputant les jours de la lune, et qu'ils n'avoient pu bien distinguer les jours de jeûne ou d'abstinence d'avec ceux où il est permis de manger de la viande. Dès le commencement de leur prison, leurs domestiques ont eu soin de les servir tous les jours en gras et en maigre. Au bout de deux ou trois lunes, ils reconnurent par la desserte, que leurs maîtres faisoient maigre le dimanche, et gras le vendredi, et qu'ils avoient commencé le carême chacun dans des temps différens.

Vous serez peut-être surpris de ne point voir reparoître sur la scène Marc Ki, ce zélé néophyte, qui par pure charité fit, l'an passé, trois voyages à Pékin pour le service de ces illustres exilés; je l'ai été moi-même, et m'étant informé de ce qui le regarde, on m'a appris les choses suivantes. Quoiqu'il ait remis à son fils son emploi de soldat, il n'est pas pour cela rentré dans le rang du simple peuple, il demeure toujours sous la bannière où il est

né, et est soumis à ceux qui la commandent.

Le mandarin de qui il dépend immédiatement, et qui est maure de religion, fut informé des fréquens voyages que Marc faisoit à Pékin pour le soulagement des princes exilés; il en craignit les suites pour lui-même, car les mandarins répondent de leurs gens; sur quoi il fit appeler Marc, et après lui avoir fait donner quarante coups de bâton : « Ecoute, lui dit-il froidement, ce n'est pas pour t'obliger à changer de religion, ni à adorer les idoles, que je t'ai fait donner cet enseignement, mais c'est pour t'apprendre à ne te pas ingérer dans les affaires qui ne te regardent pas, comprends-le bien. —Hélas! répondit Marc, je l'aurois compris à merveille dès le premier coup que vous m'avez fait donner, si vous vous fussiez expliqué plus tôt. »

Dès que Marc ne fut plus sous les yeux du mandarin, il dit aux chrétiens qu'il trouva, que puisqu'il y avoit assez de gens libres, et même de domestiques qui pouvoient aller et venir sans aucun risque, il se tiendroit désormais en repos; mais que cependant, comme il étoit sur l'âge, il ne vouloit pas laisser passer l'année sans venir à Pékin, pour s'y confesser et communier; qu'il retourneroit ensuite à son poste, pour attendre tranquillement la mort dans sa maison.

Un fervent chrétien, nommé *Paul Su*, est resté à Sin-pou-tse pour garder la chapelle, et avoir soin de quelques domestiques qu'on y a laissés.

L'empereur n'a pas fait confisquer les maisons ni les terres de ces princes, mais, ce qui revient presque au même, tous leurs biens sont entre les mains de mauvais domestiques, qui les dissipent sous différens prétextes, sans que les maîtres, dans le triste état où ils sont, osent 'en plaindre : leurs parens, qui pourroient y mettre ordre, se tiennent à l'écart, et évitent jusqu'au soupçon d'avoir la moindre liaison avec ces infortunés princes; mais s'ils sont abandonnés des hommes, Dieu sans doute sera leur appui et leur protecteur, et leur donnera la force de soutenir tant d'afflictions et de disgrâces. Je les recommande à vos saints sacrifices, en vous suppliant de n'y pas oublier votre très-humble, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

AU PÈRE DUHALDE.

Suite de l'histoire des princes chinois et chrétiens.

A Pékin, ce 26 septembre 1727.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Voici la quatrième lettre que j'ai l'honneur de vous écrire au sujet des princes chrétiens de la Chine; ils continuent à nous donner d'admirables exemples des vertus les plus sublimes, et surtout d'une constance à toute épreuve dans la foi. Les personnes de piété à qui vous en ferez part en seront sans doute édifiées : et peut-être que, sensibles à la seule consolation qui nous reste dans ce temps de trouble, elles nous aideront par leurs prières à remercier le Père des miséricordes, de ce qu'il a bien voulu faire triompher la religion de Jésus-Christ au milieu d'une cour où elle n'est connue que pour être proscrite et persécutée.

Quoique l'attachement de ces princes à la religion chrétiènne ait été la principale cause des mauvais traitemens qu'on leur a fait souffrir, on n'avoit cependant apporté jusqu'ici d'autres motifs que les fautes prétendues du prince Sourniama leur père; mais aujourd'hui ce vain prétexte a disparu; on s'explique clairement, et on ne laisse plus ignorer que c'est uniquement de leur attachement à leur religion qu'il s'agit.

Dès le commencement de cette année, l'empereur a mis tout en œuvre pour les faire renoncer publiquement à la foi; mais ni son autorité, ni ses ordres, auxquels il n'avoit jamais trouvé de résistance, ni ses raisons qu'il croyoit invincibles, ni les députés des grands qu'il leur envoya pour les ébranler, ni les plus cruels traitemens dont on usa à leur égard, ne purent faire la moindre impression sur des cœurs véritablement animés de l'esprit du christianisme. C'est ce que je vais raconter par ordre et dans un détail qui ne laissera rien à désirer d'essentiel dans un sujet aussi intéressant que celui-ci.

Dans la lettre que je vous écrivis le 24 d'août de l'année dernière, je vous mandai que cinq des fils du vieux régulo Sourniama, c'est-à-dire le

second, le quatrième, le neuvième, le dixième, le treizième, et un fils du prince aîné, avoient été transportés dans différentes provinces pour y être gardés aussi étroitement que le sixième et le douzième princes l'étoient à Pékin ; que les autres fils et petits-fils étoient restés libres au Fourdane, pour y servir en qualité de soldats ; qu'avant la conclusion de cette affaire, le général du Fourdane avoit accusé ces illustres exilés d'avoir élevé une église à Sin-pou-tse, et que l'empereur conserva son mémorial sans le donner à examiner aux tribunaux, selon la coutume.

Il paroissoit que tout étoit terminé, du moins pour quelque temps ; c'est ce que le silence de l'empereur sur ce mémorial nous faisoit juger ; mais nous nous trompions, ainsi que vous l'allez voir.

Pour vous mettre mieux au fait, il faut vous rappeler le souvenir de ce que je vous ai déjà mandé touchant le zèle du onzième prince, nommé François *Cou*. Ce seigneur, qui a le cœur d'un apôtre, est parfaitement instruit des vérités de la religion : il parle également bien le chinois et le tartare ; et avec l'autorité que lui donnoit sa naissance, même dans ses malheurs, il étoit très-propre à annoncer Jésus-Christ. Pour avoir occasion d'exercer ce zèle, il avoit imaginé un expédient qui lui réussissoit : il avoit étudié plusieurs livres de médecine, et il s'étoit si fort appliqué à cette science, qu'il l'entendoit mieux que la plupart de ceux qui en font profession.

Tout ce qu'il y avoit de malades dans les huit bannières l'invitoient à venir les voir : ils s'accommodoient fort d'un médecin qui ne leur demandoit rien, ni pour ses peines ni pour ses drogues, et ils étoient comme forcés, du moins par politesse et par reconnoissance, de l'entendre parler des vérités chrétiennes, qu'ils voyoient d'ailleurs être le principal motif de sa charité : plusieurs profitèrent de ses instructions ; mais le fruit le plus solide qu'il retira, ce fut de mettre dans le ciel plusieurs enfans moribonds auxquels il conféra le baptême.

Ces actions de zèle ne purent se faire longtemps, que les mandarins subalternes de sa bannière ne s'en aperçussent : le tham-in[1] l'en reprit plusieurs fois, et le menaça même d'en porter ses plaintes au général. Ces menaces ne produisirent aucun effet : le prince François se croyoit obligé de faire connoître Jésus-Christ et sa sainte loi à tout le monde, et d'aller secourir ceux à qui ses services pourroient être utiles pour les besoins tant du corps que de l'âme. Il arriva en même temps que cet officier tomba dans une maladie dangereuse : l'art des médecins ordinaires ne put le soulager ; il se voyoit mourir, lorsque la pensée lui vint d'appeler celui-là même à qui il venoit de défendre d'exercer la médecine.

Le prince François y alla volontiers, dans l'espérance de le guérir et de ménager sa conversion. Il vint à bout de lui rendre la santé ; mais, quelque touchantes que fussent ses exhortations, elles ne purent rien sur l'esprit d'un homme que la crainte de perdre sa charge touchoit presque autant que l'amour de la vie. Ce mandarin donna cependant au prince François des marques de sa reconnoissance, mais qui furent bien différentes de celles qu'il attendoit. Il alla le remercier dans sa maison, et il l'exhorta à modérer son zèle, ou du moins à ne pas sortir de sa bannière, parce que tôt ou tard l'empressement avec lequel il parcouroit les différentes bannières lui attireroit quelque nouvelle disgrâce ; mais ayant vu que ses remontrances étoient inutiles, il prit le dessein de lui en faire parler par un ami commun, qui auroit plus de crédit sur son esprit. C'étoit pour lors son tour de venir rendre compte à Pékin de l'état de la garnison, et des troupes qui composent les bannières. Là il rendit visite à un médecin chrétien nommé François *Ouei*, qu'il avoit connu avant que d'aller au Fourdane. Il savoit les liaisons d'amitié que ce médecin avoit avec le prince François, et qu'il avoit fait les fonctions de médecin et de catéchiste dans son palais et dans celui de ses frères.

Ce mandarin commença par lui conter l'histoire de sa guérison, et la dure nécessité où il se trouvoit d'accuser son bienfaiteur ou de perdre sa charge, et peut-être la liberté. « J'allai, dit-il, chez lui pour le remercier de ses services ; mais au lieu de me recevoir dans la salle ordinaire, comme il se pratique avec les hôtes, il m'introduisit, pour me faire plus d'honneur, jusque dans l'intérieur de sa maison, et au milieu de toute sa famille.

» La première chose que j'aperçus, fut une grande chapelle ornée d'images, de croix, et

[1] Centenier, ou capitaine d'un des corps qui composent une bannière.

de tout ce qui est à l'usage des chrétiens. Je fus d'abord effrayé de cet appareil extérieur d'une religion qui est proscrite. Je le priai de garder plus de mesures, et de vaquer plus secrètement et avec moins d'éclat aux exercices de sa religion. Je lui ajoutai que je ne désapprouvois pas son attachement à la loi chrétienne, pourvu qu'il en fît profession en son particulier et dans l'intérieur de sa famille. Enfin, j'allai jusqu'à lui promettre de fermer les yeux sur sa conduite, s'il me promettoit à son tour de n'aller que chez les soldats dont je suis chargé, ou tout au plus chez ceux de la même bannière; qu'en cas de recherche, j'aurois de quoi me disculper; mais que s'il continuoit de visiter indifféremment tout le monde, je ne pourrois pas me résoudre à courir un tel risque, et que je ne le sauverois pas en me perdant moi-même. Toutes mes remontrances furent vaines, et je ne pus rien gagner sur un homme entêté de ses idées. D'ailleurs, comme il est à moitié sourd, il ne pouvoit entendre qu'une partie de ce que je lui disois. C'est pourquoi je vous prie, vous qui êtes son ami, de lui faire connoître, dans un grand détail, toutes les raisons qui peuvent l'engager à suivre mes conseils; sa triste situation me touche: quoique maintenant il dépende de moi, et que j'aie droit de lui commander, je me souviens toujours du respect que je lui devois autrefois; et je n'oublie point qu'il ne m'étoit permis de paroître devant lui qu'en fléchissant le genou. Je serois au désespoir qu'il lui arrivât quelque nouveau malheur. Écrivez-lui donc d'une manière qui le persuade, et vous nous sauverez tous deux.

» C'est en vain que je lui écrirois, répondit François Ouei; il faut, pour le retenir, une autorité qu'il respecte comme celle de Dieu même, et il n'y a que ses Pères spirituels qui puissent régler ses démarches : je vais leur en parler. »

Il vint effectivement nous proposer, au père Suarès et à moi, la peine de l'officier, et nous crûmes devoir avertir le prince François, que, dans l'exercice de son zèle au dehors, il devoit suivre aveuglément les conseils et la direction du prince Jean, son frère aîné, dont la prudence nous étoit parfaitement connue; mais avant que nos lettres pussent arriver au Fourdane, et même avant que l'officier partît de Pékin, un événement changea la face des choses, et contribua beaucoup à la persécution présente. Le voici :

Lorsque les six princes partirent de Pékin pour leur exil dans les différentes provinces, il y eut des défenses expresses de permettre à leurs domestiques de les y accompagner : quelques-uns, cependant, les suivirent de loin afin de ne manquer à rien de ce qu'ils regardoient comme leur devoir. Un d'entre eux, encore infidèle, nommé *Tong-leou*, eut le courage de se loger à Tsi-nan-fou, capitale de la province de Chantong, qui étoit le lieu de la prison de son maître : il étoit veuf, et il épousa une veuve. Il arriva qu'il y eut du tumulte à ses noces, et que la fête en fut troublée.

Les mandarins en eurent bientôt connoissance, et craignant que l'empereur, qui a partout des espions, n'apprît par quelque autre voie que le prince prisonnier avoit été suivi de ses domestiques, ils les firent tous arrêter. On interrogea le nouveau marié, qui répondit qu'il étoit esclave du prince.

Les autres assurèrent qu'ils étoient domestiques à gages, et non sur le pied d'esclaves; sur quoi ils furent mis en liberté. L'un d'eux, appelé Pierre *Yang*, fils d'un lettré qui avoit été précepteur chez ce second prince, me vint voir à son retour, et me raconta cet événement. L'esclave n'en fut pas quitte à si bon compte : les mandarins le renvoyèrent enchaîné à Pékin, et le livrèrent au tribunal des crimes; ils en donnèrent en même temps avis à l'empereur, et telle fut la source de tout le mal.

Sa Majesté ayant ordonné qu'on fît des informations, le tribunal des crimes répondit que ces princes coupables avoient été remis sans aucun domestique au tribunal des troupes, pour être conduits aux termes de leur exil : ceux-ci rejetèrent la faute sur l'ancien général du Fourdane, qui étoit en place quand on y envoya le prince Sourniama et sa famille. Ils apportoient pour raison qu'on avoit déterminé que toute cette famille n'auroit que cent trente domestiques, et que le général, nommé *Ouly-pou*, n'avoit point répondu par écrit au tribunal des troupes, touchant ce nombre de domestiques. Cet ancien général étoit pour lors à Pékin, où il exerçoit une autre charge : on le cita pour répondre à l'accusation, et comme il ne pouvoit pas se rappeler le souvenir de ce qui s'étoit passé dans ce temps-là, il lui

fallut interroger ses officiers subalternes : il dépêcha courrier sur courrier à la forteresse, comme s'il se fût agi d'une affaire de la dernière importance. Ces courriers, qui alloient et venoient sans cesse, mirent l'alarme parmi les officiers, et leur firent prendre la résolution d'accuser ces princes sur leur religion, qu'ils regardoient comme l'unique cause de tous ces mouvemens, puisque toutes les autres affaires étoient finies. Ils composèrent un mémorial à ce sujet, qu'ils présentèrent au général qui commandoit actuellement dans la forteresse.

Ce nouveau général, appelé *Chémou-te*, est prince du sang, et par conséquent de la famille des princes accusés : il savoit que ces princes étoient chrétiens, et il faisoit semblant de l'ignorer; mais quand ils lui eurent été déférés comme tels, il craignit de se rendre lui-même coupable, s'il ne se donnoit pas quelque mouvement sur une accusation si publique.

Il s'imagina que le moyen le plus court pour prévenir tout sujet de reproche étoit de les faire renoncer à leur religion, chose à laquelle il ne voyoit nulle difficulté ; il se flattoit même qu'il n'auroit qu'à parler pour être obéi, et que des gens qui, depuis trois ans accablés de toutes sortes de maux, voyoient à peine tomber leurs chaînes, que leurs frères portoient encore, seroient ravis de trouver en lui un protecteur qui pût mettre fin à leur misère.

Mais, grâces en soient rendues au Seigneur, il se trompa : n'ayant pu vaincre la résistance de ces fervens chrétiens, il assembla son conseil de guerre, en condamna deux à être décapités, et les autres à être emprisonnés. Il envoya ensuite un mémorial à l'empereur, par lequel il le supplioit de ratifier la sentence. Ce mémorial arriva à Pékin le 8 de janvier de cette année.

Pour vous instruire en détail des demandes et des réponses qui furent faites dans l'interrogatoire, je ne puis mieux faire que de traduire la relation qu'en fit le prince Jean Sou, et qu'il nous envoya. La simplicité qui y règne porte un caractère de vérité qui ne laisse pas le moindre doute. Ce prince, par esprit d'humilité, parle de lui-même en troisième personne. Voici ses paroles :

« Il faut vous informer d'une affaire qui vient d'arriver : il n'y a personne ici qui ignore que les mandarins d'aujourd'hui couvrent la recherche qu'ils font des chrétiens, du spécieux prétexte de connoître le nombre de nos domestiques, comme si leurs prédécesseurs, par égard pour nous, avoient gardé le silence sur cet article.

» Le 15, jour de la onzième lune de la quatrième année de Yong Tching (c'est le 18 décembre 1726), des députés en grand nombre, envoyés de tous les Niurou [1], vinrent nous déclarer, de la part du général, qu'il falloit changer de loi. Nous répondîmes que la loi chrétienne, que nous professions, étoit la seule véritable ; qu'elle ne pouvoit être ni changée, ni réformée, et qu'absolument nous ne pouvions pas y renoncer.

» Comme ils s'aperçurent qu'ils ne gagneroient rien soit par leurs promesses, soit par leurs menaces, l'un d'eux nous tira à part: « Pourquoi, nous dit-il, êtes-vous si opiniâtres et si inflexibles ? qui vous empêche de penser dans l'âme tout ce que vous voudrez ? dites seulement de bouche que vous renoncez, cela nous suffit.

—» Cela même, répondîmes-nous, nous ne le pouvons pas: le moindre mensonge est opposé à la loi de Dieu ; comment permettroit-il une si honteuse dissimulation ? »

» Le septième fils du prince Sourniama, appelé Pierre Lo, étoit présent, de même que son fils aîné Paul. Ils n'avoient reçu le baptême que depuis peu de temps, et n'étoient pas encore assez bien instruits des obligations du christianisme. Le premier, faisant attention à ce que disoit l'officier, crut pouvoir suivre l'avis qu'il proposoit, et il dit « Je renonce. —Et vous, dit l'officier, s'adressant à Paul, n'imitez-vous pas votre père?» Paul sortit sans répondre ; et l'on écrivit sur un registre les noms de ceux qui avoient confessé Jésus-Christ.

» Ce premier interrogatoire fini, on nous ordonna de nous rendre chez le Cousaïta [2], afin qu'il nous examinât lui-même. Pour lors Jean Sou prit la parole, et dit : « Nous autres chrétiens, nous suivons une loi qui défend tout ce qui est mal, et qui n'ordonne rien que de bien. Elle enseigne la fidélité au roi, l'obéissance aux parens, l'amour du prochain, en un mot tous les devoirs, et elle défend tout ce qui n'est pas conforme à la raison. Vous voulez que

[1] Compagnies ou régiments qui composent les bannières. Il y en a de 100 jusqu'à 300 hommes.
[2] Tribun ou colonel.

nous renoncions à cette loi, dites-nous lequel de tous ces points vous voulez que nous abandonnions?»

«Point tant de discours, reprit le tribun. Voulez-vous renoncer à la loi du Seigneur du ciel, ou ne le voulez-vous pas?» Nous répondîmes tous qu'il ne nous étoit pas possible d'y renoncer. Cette réponse fut aussitôt portée au général et aux grands officiers.

» Le même jour, sur le soir, nos domestiques eurent ordre de se rendre au corps-de-garde: on les interrogea chacun en particulier, et on leur demanda s'ils étoient chrétiens. Tous répondirent qu'ils faisoient gloire de l'être: deux d'entre eux, qui n'étoient encore que catéchumènes, confessèrent Jésus-Christ comme les autres, et la nuit suivante ils furent baptisés: l'un fut nommé Stanislas et l'autre François. Neuf autres de leurs compagnons reçurent aussi le saint baptême.

» Le même jour, qui étoit le quinzième, et pendant une nuit très-obscure, nous fûmes appelés au même corps-de-garde, par ordre du général et des grands officiers. On nous demanda comment nous avions connu la loi du Seigneur du ciel, à quelle intention nous l'avions embrassée, et s'il y avoit parmi nous des étrangers.

» Les princes Jean et François répondirent qu'ils entendoient les caractères chinois; qu'ils avoient lu plusieurs livres qui traitoient de la religion chrétienne, et qu'après avoir mûrement examiné cette religion, ils avoient reconnu qu'elle étoit la seule véritable, et qu'ils l'avoient embrassée. « Nous adorons, ajoutèrent-ils, un premier Etre, qui a créé le ciel, la terre, les anges, les hommes et toutes choses, et qui en est le Seigneur universel. La loi que nous suivons nous oblige d'être fidèles au roi, d'obéir à nos parens, d'observer les cinq devoirs, de nous réformer nous-mêmes, d'éviter toute sorte de mal, et de pratiquer toute sorte de bien pendant cette vie, afin de mériter dans l'autre une éternelle félicité. Telles sont nos vues et nos intentions. Nous prions pour l'empereur et pour l'empire, et nous demandons à Dieu qu'il nous donne la force d'éviter le péché, et de pratiquer la vertu; du reste il n'y a parmi nous aucun étranger.»

«Les mandarins nous ordonnèrent de mettre notre déposition par écrit cette nuit-là même, et ils nous renvoyèrent. Les princes étant de retour chez eux, firent sentir à Pierre et à Paul toute l'énormité de la faute qu'ils avoient commise. «Vous avez renoncé à Jésus-Christ, leur dirent-ils, vous avez apostasié sa sainte loi.» Ces deux néophytes rentrèrent en eux-mêmes, et, sortant comme d'un profond sommeil, ils comprirent qu'ils étoient beaucoup plus coupables qu'ils ne se l'étoient figuré. Leur douleur fut si vive, que dès le lendemain ils allèrent se présenter à l'officier, dont la feinte douceur les avoit séduits. «Quand vous nous avez interrogés, s'écrièrent-ils, nous étions chrétiens, et nous le sommes encore: pourquoi changerions-nous? Nous ne changeons point, nous professons la loi chrétienne.»

» L'officier ne voulut point les écouter, et les renvoya au tribun. Ils y allèrent, et ils lui parlèrent avec le même courage et avec la même fermeté. Le tribun ajouta leurs noms dans la liste de ceux qui s'étoient dits chrétiens, et c'est ce qu'ils souhaitoient. Quelque temps après nous allâmes chez le tribun, pour lui lire notre déposition que nous avions écrite la nuit précédente; il la rejeta, parce que, disoit-il, elle étoit trop longue. Ainsi nous ne savons pas en quels termes il l'aura rapportée au général et aux autres officiers.

» On nous laissa en repos jusqu'au second de la douzième lune, c'est-à-dire, jusqu'à la veille de Noël: ce jour-là le général assembla chez lui les mandarins des bannières, et leur dit: « J'ai résolu d'accuser à l'empereur les chrétiens de la famille de Sourniama. Sourghien (c'est le nom tartare du prince Jean) est le chef de cette famille: qu'on l'arrête, et qu'on le garde dans un lieu public.» L'ordre fut exécuté à l'instant. Aussitôt le prince François accourut, et, s'adressant aux mandarins qui étoient chargés d'exécuter l'ordre du général: « L'empereur est averti, lui dit-il, que mon dixième frère et moi sommes chrétiens, de même que Sourghien: mon dixième frère est absent; mais pourquoi ne m'arrêtez-vous pas avec Sourghien?» François nomma le prince Paul, son dixième frère, parce qu'ils étoient convenus entre eux, qu'en cas de persécution, le premier qu'on attaqueroit sur le christianisme déclareroit que l'autre étoit aussi chrétien. « Votre dixième frère est absent, répondirent les mandarins, ce n'est plus notre affaire: pour vous, attendez; nous allons informer le général de ce que vous venez de dire.»

Le général ayant appris ce nouvel incident, fit pareillement arrêter François.

» Les dames et les filles chrétiennes voyant qu'il s'agissoit de prisons, de chaînes, et peut-être de la mort pour Jésus-Christ, voulurent avoir part au bonheur de souffrir pour la religion. Cécile, épouse du prince Jean, et cinq autres dames, savoir : Marie Ly, Catherine Nan, Marie Cou, Agnès Pé, Michelle Pé, étoient déjà prêtes à partir pour aller se présenter aux mandarins, lorsque Thérèse, veuve du prince Xavier, suivie de sa belle-fille, courut pour se joindre à cette troupe. Un des fils de Thérèse, nommé Pierre Y, pria sa mère de rester, lui faisant entendre qu'elle n'étoit pas décemment vêtue pour sortir ; qu'il étoit tard; et que si l'on attendoit davantage, toutes les autres dames voudroient les accompagner ; et qu'avant qu'elles fussent prêtes, il seroit nuit; que d'ailleurs un trop grand nombre causeroit du tumulte et mettroit de la confusion ; que même on refuseroit de les écouter. Thérèse se rendit; et, se mettant à genoux devant Cécile, elle la pria de donner son nom aux mandarins pour être inscrit dans la même liste. Plusieurs autres dames envoyèrent prier Cécile de la même grâce. Catherine Sou vouloit suivre sa mère; Cécile l'en détourna. Catherine Hou envoya un domestique à Cécile, pour la prier de se souvenir d'elle.

» Luce Hoang, Marie Lou, Agnès Tchao, Suzanne Leou, et une de leurs suivantes, nommée Ly, firent la même prière à Cécile.

» Françoise Vang, femme suivante, vouloit accompagner sa maîtresse ; mais comme l'on n'avoit point encore parlé des domestiques, elle eut ordre de se tenir tranquille. Il n'y eut donc que les six dames que j'ai nommées, et qui avoient Cécile à leur tête, qui allèrent trouver les mandarins. Le prince Pierre les conduisit. Ils furent étrangement surpris à la vue de toutes ces dames; mais ils le furent bien davantage, quand ils apprirent la raison qui les amenoit. Cécile leur déclara que ses cinq compagnes, et presque toutes les autres dames, femmes et filles, qui n'avoient pu venir, étoient chrétiennes ; qu'elle prioit qu'on en informât le général, et qu'on écrivît leurs noms dans l'accusation qu'il devoit envoyer à l'empereur. Marie Ly, épouse du prince Paul, l'une des compagnes de Cécile, dit que dès le temps de Cang-hi, son époux aussi bien qu'elle avoient embrassé la religion chrétienne, et qu'elle prioit que leurs noms fussent écrits sur le registre. »

« Ces demandes embarrassoient les mandarins, et ils gardoient un profond silence. Les dames les pressèrent avec autant de force que de modestie. « Si c'est un crime à nos époux, dirent-elles, d'être chrétiens, nous sommes aussi criminelles qu'eux. Nous sommes prêtes, comme eux, à donner notre vie plutôt que d'abandonner notre religion. » Les mandarins ayant enfin répondu qu'ils n'avoient point d'ordre d'interroger les dames, et qu'ils ne pouvoient recevoir leur déposition, Cécile se mit à genoux, et les conjura, les larmes aux yeux, de ne pas lui refuser la grâce qu'elle demandoit. Alors ils promirent d'en informer le général. En même temps ils donnèrent ordre à Pierre Y de faire une liste de toutes les dames et demoiselles qui étoient chrétiennes, et de n'écrire les noms que de celles qui le voudroient. Cette nuit-là même Pierre s'acquitta de sa commission; et le lendemain matin sur les sept heures, il entra dans la ville, et porta la liste aux mandarins.

» Le général, à qui elle fut présentée, répondit que les femmes suivroient le sort de leurs maris, et qu'il ne falloit pas écrire leurs noms séparément.

» Dans le même temps, le bruit se répandit que les mandarins, trouvant le nombre des chrétiens trop grand, avoient déclaré qu'ils ne compteroient pas parmi eux les enfans au-dessous de quinze ans.

» A cette nouvelle, cinq jeunes gens, savoir : Ignace Cou, âgé de dix ans ; Philippe Té, âgé de quatorze ans ; Philippe Mou, âgé de onze ans; Matthieu Sou, âgé de neuf ans ; Thomas Sou, âgé de huit ans, tous deux petits-fils de Jean Sou, coururent au tribunal, et prièrent les mandarins de recevoir leurs noms, et de les inscrire dans la liste des chrétiens. «Faut-il donc avoir quinze ans, disoient-ils, afin de pouvoir mourir pour Jésus-Christ? » Les mandarins renvoyèrent ces jeunes gens, et ne parurent pas faire attention à leur demande. Mais que durent-ils penser d'une religion qui inspire tant d'ardeur et de courage?

« Ignace Sou, qu'une violente maladie a fait tomber en démence, répondit brusquement à l'interrogatoire, qu'il n'avoit pas embrassé la loi chrétienne. Jean Lo, pour qui sa mère avoit répondu qu'il étoit chrétien, saisi tout à

coup de frayeur, dit qu'il ne vouloit plus l'être : la mère en avoit fait informer le mandarin, qui prononça qu'il falloit s'en tenir à la première réponse. Mais ce jeune enfant, étant instruit, revint de sa première frayeur, et protesta que quand il s'agiroit de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang, il étoit résolu de persévérer dans la loi chrétienne.

» Il nous est venu plusieurs doutes sur lesquels nous vous demandons des éclaircissemens. 1° Nous avons plusieurs enfans qui ont été baptisés : il y en a d'autres qui, après avoir reçu le baptême, tombent en démence : pouvons-nous répondre à leur place, et dire qu'ils sont chrétiens? 2° Le quatrième jour de la troisième lune de l'année dernière, l'ordre de l'empereur nous ayant été signifié pendant la nuit, on nous appela chez le tribun, où nous apprîmes que cet ordre étoit terrible. Comme nous étions encore hors de la porte de la ville, et qu'on ne nous avoit pas enchaînés, Paul Chou baptisa Paul Tou, François Cou baptisa Gabriel Lo, fils de notre quatrième frère. Quand nous fûmes entrés dans la ville, et qu'on nous eut chargés de chaînes, Jean Sou baptisa trois personnes; savoir, Jean Lou, Gabriel Lou son fils, et Pierre Lo.

» Paul Chou en baptisa cinq autres, à qui il donna le nom de Paul. Le vingt-troisième jour de la septième lune de la même année, notre quatrième frère, qu'on ramenoit de l'armée pour le conduire en exil, passa la nuit dans une hôtellerie hors de la ville; Jean Sou l'alla visiter; et après l'avoir instruit des vérités de la religion les plus capitales, et l'avoir exhorté à la contrition de ses péchés, il lui conféra le baptême qu'il demandoit avec un extrême empressement. Quand le temps nous le permet, nous ne baptisons personne qu'après l'avoir bien instruit en détail de ce qu'il doit croire et pratiquer. Mais dans ce temps de troubles et de persécution, ou à l'article de la mort, nous croyons pouvoir en user autrement.

» Le quatrième jour de la sixième lune, qui fut un jour de confusion et de tumulte, trois femmes, savoir : Tchao, Leou et Ly, arrêtèrent Joseph Cai par ses habits, lui demandant instamment le baptême, et disant que bientôt il ne seroit plus temps. Joseph les baptisa, et donna à l'une le nom d'Agnès, à l'autre celui de Suzanne, et à la troisième celui de Marie. Le même jour Cécile Tou, Marie Ly et Catherine Nan en baptisèrent six autres, tant femmes que filles.

» Quelque temps après, Agnès Tchao qui avoit été baptisée au milieu du tumulte causé par l'emprisonnement de tous les chrétiens, tomba malade, et pria Jean Sou de suppléer à ce qui pourroit avoir été omis dans son baptême. Jean Sou, après l'avoir instruite plus à loisir, et lui avoir fait faire un acte de contrition, la rebaptisa sous condition. Il en a souvent usé de même; il demande s'il n'a rien fait en cela de contraire aux maximes de la sainte loi, et il vous prie de l'en instruire. Michel Chou souhaite fort d'avoir le livre qui contient les explications des saints Évangiles. Donnez-lui, je vous prie, cette satisfaction. »

Voilà, mon révérend Père, ce que nous écrit le prince Jean : ces faits nous ont été confirmés par des domestiques et des néophytes venus du Fourdane. Ils nous ont rapporté quelques autres circonstances, entre autres, que le prince Jean s'étoit fait admirer par son égalité d'esprit, par sa modestie, et par la force de ses raisonnemens; qu'un des mandarins avoit dit au tribun, qu'il eût fait plus sagement de se taire, que d'accuser des gens qu'on ne pouvoit convaincre d'aucune action mauvaise, et dont les réponses étoient sans réplique; que ces mandarins avoient été très-embarrassés lorsque les six dames vinrent se présenter pour faire inscrire leurs noms dans le registre; mais qu'ils avoient été interdits et saisis d'étonnement lorsqu'ils virent ces cinq jeunes enfans les prier de leur accorder la même grâce, et que l'un d'eux leur demanda s'il étoit nécessaire d'avoir quinze ans accomplis pour pouvoir confesser Jésus-Christ et répandre son sang en témoignage de sa foi.

Je pourrois vous traduire les autres lettres que je reçus en même temps de quelques autres de ces princes; mais comme elles n'ajoutent rien à celle du prince Jean, je me contente de vous rapporter le mémorial présenté à l'empereur de la part du général du Fourdane. Il est bon de vous faire observer que quand on présente des mémoriaux à l'empereur, on expose à la tête du mémorial le sujet dont il s'agit.

Mémorial présenté à l'empereur par le général du Fourdane, pour faire mourir ceux qui ont embrassé une fausse loi.

» Nous, vos sujets Ché-moute, etc., après avoir mûrement examiné toutes choses, nous

avons trouvé que Sourghien, troisième fils de[1] Sounou, et Courtchen, son onzième fils, avoient embrassé la loi du Seigneur du ciel, de même que leurs fils et leurs frères, auxquels ils ont appris à mépriser les lois, à vivre à leur gré, sans frein et sans nulle retenue. Nous vos sujets, ayant ordonné sévèrement aux fils et petits-fils de Sounou d'abandonner cette fausse loi, Sourghien et Courtchen ont répondu qu'ils l'avoient embrassée depuis longtemps, et qu'ils mourroient plutôt que de l'abandonner.

» Nous vos sujets nous avons considéré que les fils et petits-fils de Sounou étant déjà coupables, ils eussent dû respecter les bienfaits de Votre Majesté, et montrer leur reconnoissance par une attention scrupuleuse à observer les lois; mais, au contraire, ils sont entrés dans une loi fausse : ils vivent selon leur caprice, sans discrétion et sans règle. Ils ont péché grièvement contre les lois. Ainsi Sourghien et Courtchen, qui ont protesté qu'ils mourroient plutôt que d'abandonner la loi du Seigneur du ciel, sont très-dignes de haine, et ont donné des preuves manifestes de leur opiniâtreté; ils ne méritent pas de vivre.

» C'est pourquoi nous jugeons que Sourghien et Courtchen, comme étant à la tête de ceux qui font profession de la loi chrétienne, doivent être décapités, pour donner un exemple qui retienne tous les autres.

» Que l'autre fils de Sounou et ses petis-fils Letay, Legen, J. Jamga, Loubequet, Oubequet, Tourtay, Chourtaz, etc., qui ont embrassé la loi chrétienne, soient chargés de chaînes, enfermés dans une prison, et étroitement gardés.

» Pour ceux qui ne sont pas chrétiens, qu'ils servent en qualité de soldats dans les bannières, et qu'on les observe attentivement. S'il arrive que quelques-uns d'eux fasse quelque chose au mépris des lois, nous en informerons Votre Majesté. »

Il est à remarquer que les princes Pierre et Paul, qui avoient cru pouvoir dissimuler, et qui se rétractèrent ensuite, sont compris comme les autres dans cette accusation du général sous leurs noms tartares.

Cette accusation arriva à Pékin le 15 de la douzième lune, c'est-à-dire le 8 de janvier 1727, et fut présentée à l'empereur. Le général n'attribuoit à ces princes aucun autre crime que celui de leur religion. Il condamnoit cependant les uns à avoir la tête tranchée, et les autres à être chargés de chaînes et emprisonnés, ce qui est contraire aux lois de la Chine, qui ne condamnent qu'à l'exil ceux qui professent une fausse loi; mais cela même fait voir que le général étoit bien instruit des intentions de la cour.

L'empereur renvoya cette accusation à l'assemblée des princes du sang et à tous les grands des neuf tribunaux, comme une affaire d'une très-grande importance, afin de l'examiner, et de lui en faire leur rapport. Il est certain que, dès ce temps-là, l'empereur prit la résolution d'obliger ces princes à renoncer à leur religion. Les divers expédiens, et les différens biais qu'il employa pour y réussir font assez voir que les raisons qu'il allégua dans la suite pour les condamner étoient de purs prétextes, qui n'ont trompé que ceux qui ont bien voulu être trompés.

La délibération fut différée, et la réponse ne vint qu'un peu tard; car les affaires s'expédient ici dans l'ordre qu'elles arrivent, et plusieurs autres plus anciennes devoient précéder celle ci. Pendant ce temps-là, il arriva à Pékin un courrier avec un mémorial du général d'armes de Mougden, ou autrement Chin-yang, capitale de la province du Leao-tong, autrefois la cour des Tartares Mantcheoux. Ce général représentoit à l'empereur que les soldats de sa garnison n'avoient ni maisons dans la ville, ni casernes au dehors, et qu'étant obligés de demeurer dans des villages aux environs, ils étoient trop éloignés, et que le service en souffroit.

L'empereur n'ignoroit pas que ce nouveau général se plaignoit d'une coutume aussi ancienne que l'établissement des Mantcheoux, et qui étoit même fondée en raison. Cependant il éclata contre les anciens commandans qui n'avoient pas donné cet avis. Les deux qui avoient précédé immédiatement celui-ci, sont encore à Pékin plein de vie. L'un s'appelles *Sunjou*[1], et l'autre *Tang-pao-chou;* en remontant plus haut, on trouvoit Sourniama qui étoit mort, et qui avoit en effet gouverné

[1] Il est bon de se souvenir de ce qu'on a déjà dit, que le grand nom du chef de la famille de ces princes est Sourniama, et que le petit nom est Sounou.

[1] Sunjou est aujourd'hui un des quatre ministres d'Etat.

cette province pendant dix ans avec un applaudissement général. Aucun d'eux n'avoit averti que les soldats manquassent de logement; on ne s'en prit néanmoins qu'à Sourniama. L'ordre de l'empereur portoit qu'on confisquât tous les biens de Sounou, et qu'ils fussent employés à bâtir des logemens pour les soldats de Mougden; que les deux commandans qui l'avoient suivi, savoir Sunjou et Tampao-tchou, fussent chargés de l'exécution, et que s'ils ne trouvoient pas dans la confiscation l'argent qui étoit nécessaire, ils le fournissent du leur.

Ces deux mandarins étoient trop intéressés dans cette affaire, pour ne pas agir avec la dernière rigueur. Ils se firent accompagner des mandarins de la bannière rouge, qui est celle de Sourniama, et ils allèrent la nuit du 18 de la seconde lune, c'est-à-dire le 8 février, apposer les sceaux non-seulement dans l'hôtel de Sourniama, mais encore dans tous les hôtels des princes ses enfans. Ces princes avoient encore dans Pékin des intendans et des domestiques, qui prenoient soin de leurs palais et de leurs biens. Plusieurs furent arrêtés, et n'eurent pas le loisir de rien mettre à couvert; un seul trouva le moyen de s'échapper, et d'emporter dans un pannier les vases d'or dont le régulo se servoit aux cérémonies pour les ancêtres défunts. Comme il fuyoit, il fut arrêté par ceux qui battent les veilles; et pour se retirer de leurs mains, il leur abandonna le pannier, dont ils profitèrent.

Cette nuit fut une nuit de confusion, de désordre et de pillage. Les mandarins ne pouvant sceller tant de maisons à la fois dans différens quartiers de la ville, soupçonnèrent les domestiques d'avoir mis beaucoup d'effets à l'écart. Les terres et les maisons ne pouvoient pas disparoître. Il étoit plus aisé de cacher l'argent, les meubles, les bijoux, les obligations, les billets d'argent prêté ou mis à profit, et c'est de quoi les mandarins vouloient s'assurer. C'est aussi ce qui donna lieu à la cruelle persécution qu'on suscita au prince Joseph Ourt-chen, douzième fils de Sourniama, qui est prisonnier à Pékin depuis trois ans, et dont le courage et la fermeté dans la foi ne le cèdent guère au courage et à la fermeté des premiers martyrs, comme vous le verrez dans la suite de cette lettre.

Ces visites et ces perquisitions tumultueuses avoient déjà duré dix jours, lorsque les régulos et les grands présentèrent à l'empereur leur réponse sur l'accusation du général Che-moute. Ils confirmoient la sentence qu'avoit portée ce général contre Sourghien et Courtchen, ajoutant qu'il falloit les décapiter au Fourdane. Pour ce qui est des fils, des petis-fils de Sounou, et des autres qui ont, disoient-ils, embrassé une fausse loi, il est difficile de leur pardonner; il faut les punir et les livrer au général, pour les faire étrangler en automne.

Le premier de la troisième lune, c'est-à-dire le 23 mars, l'empereur fit sur cette délibération la réponse suivante :

« Cette délibération des régulos et des grands s'est faite avec peu de soin et d'attention. On s'en est tenu à l'accusation du général Che-moute, qui rapporte que Sourghien et Courtchen ont répondu qu'ils avoient embrassé cette loi depuis longtemps, et que quand il s'agiroit de perdre la vie, ils ne l'abandonneront jamais. On devoit me représenter qu'il étoit à propos d'envoyer au Fourdane un régulo et des grands, pour les interroger, et que si Sourghien et Courtchen, après avoir entendu mes ordres, continuent à dire qu'ils mourront plutôt que de changer, il faut les faire mourir.

» Il est vrai que dans un temps et dans des circonstances ordinaires, ils ont pu dire qu'ils ne changeront pas; mais maintenant, lorsque mes ordres leur seront signifiés, s'ils venoient à changer, ce seroit autre chose, et il faudroit conclure d'une autre manière. Ils ont tous fait des fautes qui méritoient la mort, je leur ai pardonné; il ne faut pas les faire mourir pour un mot dit au hasard, et qui n'est peut-être l'effet que d'un vain entêtement.

» Qu'on renvoie ce mémorial pour délibérer une seconde fois, et qu'on me fasse le rapport de cette nouvelle délibération. »

Tel fut le premier ordre de l'empereur: il fait assez voir que le dessein étoit d'obliger ces illustres chrétiens d'abandonner leur religion, et que c'étoit là le seul crime qu'on pût leur reprocher.

Les régulos et les grands ayant reçu l'ordre de l'empereur, se rassemblèrent de nouveau, non pas pour délibérer, mais pour se conformer entièrement à sa volonté, qui est l'unique règle qu'on ose suivre. Ils prièrent donc Sa Majesté de nommer elle-même le régulo et les grands qu'elle reconnoîtroit les plus capables de cette commission.

L'empereur nomma le prince Tomorocongo, son cinquième frère, et un chef de bannière. Ils ne partirent de Pékin que le 22 de la troisième lune, c'est-à-dire le 13 d'avril, qui étoit le saint jour de Pâques. On ne fut pas peu surpris de voir que l'empereur envoyât son propre frère à des princes dégradés, qu'il avoit mis au rang du simple peuple; mais il n'y eut personne qui ne jugeât que la vue de l'empereur étoit d'engager plus efficacement ces seigneurs à abandonner leur religion.

Aussitôt que nous apprîmes qu'on persécutoit ouvertement les princes chrétiens, nous ne nous contentâmes pas d'offrir tous les jours à Dieu nos vœux et nos sacrifices pour leur obtenir les grâces nécessaires dans une si rude épreuve; nous crûmes devoir encore les consoler et les fortifier par nos lettres. Il y avoit du risque dans un tel commerce de lettres, vu les circonstances où l'on se trouvoit; mais c'est dans de pareilles circonstances qu'il faut risquer. Nous fîmes donc partir un homme de confiance, à qui nous remîmes des lettres qui avertissoient ces seigneurs de la confiscation de leurs biens, et de l'ordre donné au cinquième frère de l'empereur de se transporter au Fourdane pour les examiner. Nous le chargeâmes en même temps de les prévenir sur un petit secours d'argent que nous leur préparions pour subvenir à leurs nécessités présentes. Enfin, nous tâchâmes de les satisfaire en les éclaircissant sur les doutes qu'ils nous avoient proposés, et nous leur donnâmes les instructions les plus conformes aux tristes conjonctures où ils étoient. Cet exprès que nous avions fait partir s'appelle Pierre Yang: c'est un fervent chrétien et anciennement attaché à ces princes; il fut très-peu de temps dans son voyage; il nous rapporta à son retour, que ces illustres néophytes avoient reçu de si accablantes nouvelles sans faire paroître la moindre émotion; que la seule chose qu'ils sembloient craindre, c'étoit qu'à leur occasion on ne nous fît de la peine; qu'ils nous recommandoient instamment de nous souvenir d'eux tous les jours au saint sacrifice de la messe, et de demander à Dieu la rémission de leurs péchés, et la force de souffrir constamment pour une cause si juste. Il ajouta qu'il avoit été rempli de la plus douce consolation en voyant que tous, grands et petits, les princesses et leurs filles, et même jusqu'aux enfans de sept à huit ans, ne respiroient que les souffrances, et ne parloient que du bonheur qu'il y a de donner sa vie pour Jésus-Christ.

« Quand je leur parlai, poursuit-il, du petit secours que je devois leur apporter de votre part, ils allèrent en avertir le prince Jean; car il ne m'étoit pas permis d'entrer chez lui, de peur de donner de l'ombrage à ses gardes. Il me fit répondre en ces termes: « Dites aux Pères que s'ils jugent qu'il n'y ait rien à risquer pour eux du côté de la cour, nous recevrons volontiers leurs aumônes; mais que s'ils prévoient qu'il y ait le moindre risque, nous les supplions de s'en dispenser. » C'est-à-dire qu'ils eussent mieux aimé souffrir la faim, et être réduits à la plus extrême misère, que de nous exposer le moins du monde au ressentiment de l'empereur. On avoit ramassé, entre les Pères portugais et les Pères françois, la somme de deux cents taels, qui valent environ mille francs de notre monnoie; c'étoit bien peu de chose pour tant de personnes qui se trouvoient dans un extrême besoin; mais c'étoit tout ce que notre pauvreté nous permettoit de faire.

Le même Pierre Yang fut le porteur de cette modique somme. Il ne lui arriva aucun accident durant le voyage; mais à son retour, ayant rencontré les fourriers du cinquième régulo, il fut obligé de se cacher un jour entier pour laisser passer ce prince avec toute sa suite, dont il n'auroit pas manqué d'être reconnu.

Il arriva ici le 6 de la troisième lune intercalaire, c'est-à-dire le 26 d'avril, avec des lettres qui faisoient foi de l'exactitude avec laquelle il s'étoit acquitté de sa commission. Il nous dit que ce secours d'argent avoit été reçu avec de grands sentimens de reconnoissance, et que le prince Jean l'avoit fait remettre à celui qui garde la chapelle commune, afin de le partager entre ceux qui s'adresseroient à lui.

Telle étoit la situation de ces princes au Fourdane. Pendant ce temps-là, Sunjou, ministre d'État, l'un des deux intéressés à la confiscation des biens de ces seigneurs, étoit continuellement occupé à questionner leurs domestiques, et à leur faire rendre compte des sommes qu'il prétendoit que leurs maîtres leur avoient laissées entre les mains.

Dans la visite qu'il fit de leurs hôtels, ayant vu des chapelles, des oratoires, et des images de piété; il leur demanda si leurs maîtres

étoient chrétiens, et si eux-mêmes l'étoient aussi. Quatre répondirent qu'ils étoient chrétiens. Le cinquième, qui étoit infidèle, et qui appartenoit au prince Louis, avoit vu partir son maître pour l'exil sans recevoir le baptême. Il répondit qu'il n'étoit pas chrétien, et qu'il ignoroit que son maître le fût. Louis en effet n'avoit reçu le baptême qu'au lieu de son exil, et qu'après l'accusation que le général d'armée fit à l'empereur contre lui et contre son frère Joseph, compagnon de sa disgrâce, sur ce qu'ils avoient élevé une chapelle dans une ville de la frontière. La lettre que je vous écrivis en l'année 1724 vous a appris comment ils furent conduits tous deux à Pékin, et emprisonnés séparément. Sunjou crut intimider ces quatre domestiques chrétiens. Il leur fit de grandes menaces sur ce qu'ils avoient embrassé une religion proscrite, et contre laquelle l'empereur s'étoit ouvertement déclaré. Mais la conclusion étoit toujours qu'il lui falloit remettre ce qu'ils avoient retenu de l'argent, des papiers, et des meubles de leurs maîtres. Les chrétiens répondirent qu'ils leur avoient remis tout ce qu'ils avoient; qu'au regard de leur religion, ils la croyoient la seule véritable. «Quoi! vous osez parler ainsi, reprit Sunjou, je vais vous livrer au tribunal, et vous accuser à l'empereur: remettez-moi tout ce que vous avez caché. — Nous n'avons rien caché, répondirent les chrétiens; vous pouvez nous accuser à l'empereur, nous vous suivrons jusqu'à la porte du palais, pour y attendre la réponse de Sa Majesté.» Sunjou les fit enchaîner tous quatre, et présenta à l'empereur l'accusation suivante le 25 de la troisième lune, c'est-à-dire le 16 d'avril.

«Nous, vos sujets, nous avons visité les maisons de Sounou, et nous avons trouvé que ses fils Sourghien, Tchourtchen, Courtchen, Ourtchen et ses petits fils Ijamga, Legen, etc., avoient embrassé la loi du Seigneur du ciel; que Sourghien et Tchourtchen avoient orné dans leurs maisons des endroits particuliers, pour y placer l'image du Seigneur du ciel et pour l'honorer.

» Ayant interrogé leurs domestiques Yo-se, San-pao, Oudanga, Tong-cheling, ils ont répondu que leurs maîtres étoient chrétiens, et qu'ils l'étoient pareillement. Les domestiques ont suivi l'exemple de leurs maîtres; Sourghien et les autres, en suivant cette loi, ont agi inconsidérément, et ont tenu une conduite tout à fait insensée. Mais puisqu'un régulo et un grand sont partis pour le Fourdane afin de les juger, nous n'en dirons pas davantage.

» Pour ce qui est d'Ourtchen, qui est actuellement à Pékin, et de ces quatre domestiques, qui sont chrétiens, nous demandons à Votre Majesté un ordre pour les livrer au tribunal des crimes, afin qu'ils y soient jugés dans la dernière rigueur. Il n'y a que les châtimens qui puissent réduire ces esprits brouillons et indisciplinables: nous attendons avec respect les ordres de Votre Majesté.»

La réponse de l'empereur ne fut pas entièrement conforme aux désirs de Sunjou. «Vous me demandez, dit Sa Majesté, de livrer au tribunal les domestiques d'Ourtchen et les autres fils de Sounou, parce qu'ils suivent la loi du Seigneur du ciel. En cela, les domestiques n'on fait que se conformer à la conduite de leurs maîtres. Que le régulo Ounenguy [1], accompagné des grands de la même bannière, aillent interroger Ourtchen [2]: s'il reconnoît sa faute et s'il s'en repent, tout est fini; mais s'il ne veut pas changer, qu'on en délibère, et qu'on me fasse le rapport de ce qu'on aura déterminé. A l'égard des domestiques, qu'on les mette en liberté, je leur pardonne.»

Je vous avoue, mon révérend Père, que lorsque nous apprîmes cet ordre de l'empereur, nous craignîmes fort que le prince Joseph, qu'on n'avoit pas eu le temps d'instruire à fond de nos saintes vérités, et qui d'ailleurs étoit affoibli par une longue et dure prison, ne se laissât surprendre ou embarrasser par les artifices du troisième régulo. Ce prince avoit ordre de lui faire tout espérer de la cour, pourvu qu'il eût la complaisance de déférer aux volontés de l'empereur, en quittant la religion qu'il avoit eu l'imprudence de suivre. Tout ce que nous pûmes faire, fut de redoubler nos vœux au Seigneur, et de le prier d'éclairer ce prince de ses lumières, et de le fortifier par sa sainte grâce.

Nous apprîmes bientôt que Dieu ne l'avoit pas abandonné dans les fers, et qu'il étoit descendu avec lui dans sa prison. Il eut à soutenir les plus fréquentes et les plus vives attaques. Promesses, menaces, reproches, tout fut mis en œuvre; mais il y fut insensible: et

[1] Troisième frère de l'empereur.
[2] Le prince Joseph.

toute la réponse qu'on put tirer de lui, c'est qu'il étoit chrétien, et qu'il continueroit de l'être jusqu'à l'effusion de tout son sang. C'est ce que vous verrez encore mieux par le compte que le régulo en rendit à l'empereur le troisième de la troisième lune intercalaire, c'est-à-dire le 23 d'avril.

« Nous, vos sujets, pour obéir respectueusement aux ordres de Votre Majesté, nous sommes allés interroger Ourtchen, et nous lui avons fait les questions suivantes : « On assure que vous et vos frères aînés Sourghien, Tchourtchen, Courtchen, avez embrassé la loi chrétienne : dites-nous quelle raison vous a portés, vous qui êtes Mantcheoux, à suivre cette fausse loi. »

» Ourtchen a répondu : « Il est vrai que j'adore le Seigneur du ciel de même que je sers l'empereur; je ne puis changer. — Rebelle, m'écriai-je, oses-tu désobéir à l'empereur ton maître ? Ignores-tu que c'est par son ordre et de sa part que je t'interroge ? tiens ; lis-le cet ordre respectable, et fais-y attention : veux-tu changer, ou ne le veux-tu pas ?

» Ourtchen, ayant lu l'ordre de Votre Majesté, s'est mis à genoux, et a dit : « J'offense l'empereur, je dois mourir ; mais je ne puis changer. »

» Nous, vos sujets, nous considérons qu'Ourtchen étant Mantcheou, a suivi une fausse religion, et qu'il tient la conduite d'un insensé et d'un rebelle. Sunjou l'a déjà accusé à Votre Majesté. Elle a bien voulu, par un effet de sa bonté singulière, nous envoyer vers lui pour le faire rentrer en lui-même, et lui dire qu'il n'a qu'à avouer sa faute, et en témoigner du repentir, et que tout est fini. Mais Ourtchen est obstiné dans sa désobéissance : son parti est pris, et il ne changera jamais. Pendant que nous l'interrogions, il ne fit paroître nulle crainte, et ne donna aucun signe de repentir : au contraire, il avouoit d'un air content, qu'il avoit embrassé cette loi ; et il soutenoit avec opiniâtreté qu'il avoit eu raison de le faire, et qu'il ne devoit pas changer. Rien n'est plus digne de châtiment. C'est pourquoi nous jugeons que sur-le-champ Ourtchen doit être traité en rebelle, et être coupé en pièces. C'est le moyen de faire observer exactement les lois. Nous attendons avec respect les ordres de Votre Majesté. »

Il sembloit qu'on devoit perdre toute espérance d'ébranler ces illustres néophytes. Cependant l'empereur ne désespéra pas d'y réussir, et il se flatta que ses promesses ou ses menaces auroient enfin leur effet. Voici l'ordre qu'il donna le même jour.

« Que le régulo et tous les chefs des bannières Mantcheoux, et tous les présidens des tribunaux aillent encore interroger Ourtchen, qu'ils délibèrent sur ses réponses, et qu'ils m'en fassent le rapport. »

Aussitôt que cet ordre fut porté, le troisième régulo fixa au 5 de la même lune, c'est-à-dire au 25 d'avril, le jour de l'assemblée générale qui devoit se tenir à Yen-sse-keou, lieu de la prison d'Ourtchen. On envoya des billets dans les différens quartiers de la ville, pour avertir tous ceux qui devoient assister à cette assemblée ; et par ce moyen-là on fut bientôt informé dans tout Pékin, du jour où l'on devoit juger ce seigneur. Le concours du peuple autour de sa prison fut si grand, que les gardes eurent beaucoup de peine à écarter la foule. La curiosité y attiroit les uns, d'autres y venoient par de meilleurs motifs ; plusieurs de ses domestiques y accoururent : l'un d'eux, quoique infidèle, ne doutant point que son maître ne dût avoir la tête tranchée ce jour-là même, avoit préparé une natte et un coussin, afin de recevoir son corps. D'autres, qui étoient chrétiens, n'avoient en vue que de recueillir avec respect ce qu'ils pourroient s'approprier de ses reliques.

Un si grand nombre de juges ne pouvant entrer dans la prison du prince, ils établirent leur tribunal dans un temple d'idoles, qui étoit proche, et y firent venir le prisonnier chargé de ses neuf chaînes. On lui ordonna d'abord de se mettre à genoux. On lui fit coup sur coup une infinité de questions, auxquelles on l'obligeoit de répondre promptement. Le dessein étoit de l'embarrasser, et de le forcer en quelque sorte à se couper lui-même en ses réponses. Mais Dieu ne permit pas que le mensonge et l'iniquité prévalussent sur la vérité et l'innocence. Ses juges furent bientôt convaincus qu'ils perdoient leur temps et leurs peines ; et après environ une heure de combat, où le généreux chrétien se soutint toujours avec une admirable fermeté, ils le renvoyèrent dans sa prison.

Les juges rendirent compte à l'empereur de ce qui s'étoit passé ; mais le peu de succès

qu'ils avoient eu les empêcha sans doute de présenter un mémorial : du moins il n'est pas venu à ma connoissance.

Quand le prince Joseph fut de retour dans sa prison, il raconta une partie de son interrogatoire à Ma-siao-ell, jeune domestique qu'on avoit enfermé avec lui pour le servir, et qu'on a depuis mis en liberté. Je diffère à vous en parler, pour ne pas interrompre les actes authentiques.

Cette seconde tentative faite avec tant d'éclat, ayant si peu réussi, de même que deux autres particulières et plus secrètes, l'empereur fut outré d'une résistance à laquelle il ne croyoit pas devoir s'attendre : situation dangereuse dans un monarque peu accoutumé aux contradictions, et qui a tout pouvoir sur la vie de ses sujets. Il dissimula néanmoins son chagrin; et, faisant semblant qu'on n'avoit pas compris sa pensée, il prit un autre biais, qui pourtant ne trompa personne. Vous en jugerez vous-même par l'exposition que je vais faire en traduisant fidèlement ses paroles.

Le treizième jour de la troisième lune, c'est-à-dire le 10 mai, l'empereur fit appeler Ma-tsi, premier ministre d'Etat, les présidens des neuf tribunaux, et les grands Mantcheoux des huit bannières, et leur dit : « Ourtchen se moque de vous, et il a raison, parce que vous l'avez mal interrogé, faute d'avoir compris ma pensée : écoutez bien ce que je vais vous dire, et retournez lui porter mes ordres.

» Le Seigneur du ciel, et le ciel, c'est une même chose : toutes les nations du monde honorent le ciel, mais chacune a son rite particulier pour lui rendre ses honneurs. Le rite des Tartares Mantcheoux est le Tiaochin [1]. Il n'y a personne qui le premier jour de l'an ne brûle des odeurs et du papier, et cela pour honorer le ciel.

» Nous autres Mantcheoux, nous avons nos rites particuliers; les Mongous, les Chinois, les Moscovites, les Européens, etc., ont aussi chacun le sien qui lui est propre. Quand on fait attention aux réponses d'Ourtchen, on voit qu'il se fâche, comme si l'on vouloit qu'il cessât d'honorer le ciel. Ce n'est pas là ce que j'ai prétendu lui défendre : mais j'ai dit que chacun avoit sa manière de l'honorer, et que lui étant Mantcheou, il devoit suivre le rite des Mantcheoux. Or, non-seulement il refuse de s'y conformer, mais il l'abandonne pour suivre la fausse loi des Européens ; c'est un renversement total de conduite.

» Ourtchen ayant donc abandonné le rite de ses ancêtres, et soutenant, contre toute raison, que celui d'Europe, qu'il a embrassé, est le seul véritable, imite la conduite insensée de son père, qui abandonna son véritable maître pour entrer dans la faction d'Akina et de Sesse-ke. Voici sans doute quel est le raisonnement d'Ourtchen : C'est fait de moi, je dois mourir ; si, en m'attachant opiniâtrément à la loi du Seigneur du ciel, l'empereur me condamne à la mort, je rendrai sa personne odieuse, et il aura la mauvaise réputation de m'avoir fait mourir parce que j'honore le Seigneur du ciel. Son père et lui ont commis des fautes énormes, qui méritoient la mort : vous autres grands, vous me présentâtes un mémorial par lequel vous me suppliiez de les traiter en rebelles ; je n'ai pas encore répondu à ce mémorial. Si je voulois le faire mourir, ce seroit pour les crimes de rébellion, dont son père et lui sont coupables, et non pas parce qu'il honore le Seigneur du ciel. Vous savez que les grands m'ayant présenté une requête contre les quatre domestiques qui s'étoient faits chrétiens, afin qu'on les jugeât sévèrement, je répondis que c'étoit une canaille ignorante, et qu'il falloit leur pardonner. Je n'ignore pas que plusieurs autres font aussi profession de cette loi; mais il n'y a nul inconvénient par rapport à l'empire ; car s'il y en avoit réellement, est-ce que l'empereur mon père eût souffert les Européens à la cour ? et moi-même ne l'aurois-je pas défendu dès le commencement de mon règne [1] ? Mais parce qu'Ourtchen, qui est Mantcheou, et qui étoit ci-devant du sang royal, a préféré la loi chrétienne aux rites de ses ancêtres, il a non-seulement violé les lois de l'empire, il a encore offensé le ciel même, et c'est pourquoi j'avois ordonné qu'il abandonnât cette loi.»

Au sortir de cette audience, les grands mirent par écrit les paroles de l'empereur, et avec ces nouvelles armes ils allèrent pour la troisiè-

[1] Le Tiaochin est une cérémonie qui n'a rien de fixe ni d'arrêté; chaque famille la fait à sa manière.

[1] Quand l'empereur parle en particulier, et non pas par la voie du tribunal des rites, il dit toujours qu'il n'a pas proscrit la loi de l'Europe, mais qu'il a seulement défendu que les Européens demeurassent dans les provinces.

me fois attaquer le généreux néophyte. Ils redoublèrent leurs efforts; ils lui répétèrent tout ce que l'empereur leur avoit dit, et ils y ajoutèrent d'eux-mêmes tout ce qu'ils crurent de plus convaincant et de plus capable de le gagner ; ils le flattèrent, ils lui firent les plus belles promesses; ils en vinrent aux reproches, aux menaces, aux invectives. Tous ces efforts furent inutiles; Joseph fut inébranlable, et finissoit toujours par dire, je ne puis changer. Les juges se retirèrent interdits et confus: pour se disculper eux-mêmes, et pour faire voir à l'empereur qu'ils ne s'étoient pas écartés de ses vues, ils mirent par écrit et leurs interrogations, et quelques-unes des réponses d'Ourtchen., qu'ils présentèrent à Sa Majesté. Quoiqu'on répète dans cet écrit plusieurs choses que j'ai déjà dites, je ne laisserai pas de le rapporter tout entier, parce que c'est un acte authentique qui ne doit pas s'omettre. Le voici fidèlement traduit du tartare.

«Nous, vos sujets, nous nous sommes transportés dans la prison d'Ourtchen, et nous lui avons dit : « Le Seigneur du ciel et le ciel, c'est la même chose; il n'y a point de nation sur la terre qui n'honore le ciel; les Mantcheoux ont dans leur maison le Tiaochin pour l'honorer. Vous qui êtes Mantcheou, vous suivez la loi des Européens; et vous vous êtes senti porté à l'embrasser, dites-vous, à cause des dix commandemens qu'elle propose, et qui sont autant d'articles de cette loi. Apprenez-nous ce qu'ils prescrivent. »

» Ourtchen a répondu : « Le premier nous ordonne d'honorer et d'aimer le Seigneur du ciel sur toutes choses ; le second défend de jurer par le nom du Seigneur du ciel; le troisième veut qu'on sanctifie les jours de fêtes, en récitant des prières, et en faisant les cérémonies pour honorer le Seigneur du ciel; le quatrième commande d'honorer le roi, les pères et mères, les anciens, les grands, et tous ceux qui ont autorité sur nous; le cinquième défend l'homicide, et même la pensée de nuire aux autres; le sixième oblige à être chaste et modeste, et défend jusqu'aux pensées et aux affections contraires à la pureté ; le septième défend de ravir le bien d'autrui, et la pensée même de l'usurper injustement; le huitième défend le mensonge, la médisance et les injures; le neuvième et le dixième défendent de désirer la femme d'autrui. Tels sont les articles de la loi à laquelle j'obéis. Je ne puis changer. »

» Nous avons dit : « Ces dix commandemens se trouvent dans tous nos livres, et il n'est personne qui ne les observe, ou si quelqu'un les transgresse, on le punit de la manière que la loi le prescrit. Ce ne sont pas les seuls Européens qui les mettent en pratique. Mais comment pouvez-vous dire que cette loi commande d'honorer le roi, les pères et mères, etc., tandis que vous abandonnez les rites du Tiaochin de vos ancêtres ? Est-ce ainsi que vous leur obéissez? Et n'est-il pas vrai de dire que vous violez cet article de votre loi ? Vous êtes Mantcheou, vous avez été du sang royal, et malgré cela vous renoncez aux coutumes de vos pères, pour suivre une loi étrangère : n'est-ce pas imiter la conduite insensée de votre père, qui, abandonnant son véritable maître, s'attacha à la faction d'Akina et de Se-sse-ke? Qu'a-t-il gagné? Ses os, réduits en cendres, ont été jetés au vent. Quoi ! vous manquez de fidélité à votre légitime maître, vous désobéissez à vos parens, vous péchez contre le ciel, et vous dites que vous l'honorez? »

» Ourtchen a répondu que la loi chrétienne lui apprenoit que le Seigneur du ciel descendit sur la terre il y a plus de dix-sept cents ans, et qu'il enseigna lui-même le culte dont il doit être honoré; que quand une fois on a suivi cette loi, on ne la doit plus abandonner, et que quiconque l'abandonne se révolte contre le ciel; que cette loi ne permet pas de pratiquer le rite du Tiaochin, et qu'ainsi il ne peut pas changer.

» De plus, il a dit que la loi d'Europe règle parfaitement l'esprit et le cœur, qu'elle prescrit des abstinences convenables, qu'elle réprouve les fautes les plus intérieures et jusqu'à la pensée du mal, et que toute autre loi n'est pas véritable.

» Nous l'avons pressé encore davantage, et nous lui avons dit : « La loi d'Europe n'est suivie que des Européens, et vous prétendez que quiconque l'abandonne se révolte contre le ciel? Quoi ! l'empereur notre maître n'est-il pas maître et seigneur par l'ordre du ciel, et vous refusez de lui obéir ? Pouvez-vous disconvenir que vous soyez un rebelle, et que vous n'offensiez le ciel? Répondez nettement. »

» Ourtchen a paru embarrassé, et, ne sachant que répondre, il a frappé la terre du front,

et a dit : « Je ne puis soutenir le reproche qu'on me fait, de ne pas obéir à l'empereur; il est vrai pourtant que je ne puis changer. »

» Nous lui avons fait de nouvelles instances : « Vous assurez, lui avons-nous dit, que la loi d'Europe règle l'esprit et le cœur. Est-ce que dans les livres de nos anciens sages on n'apprend pas à régler l'un et l'autre ? Ne trouve-t-on pas à chaque page de ces livres les maximes suivantes : Ne vous trompez pas vous-même, ayez l'esprit droit, rectifiez votre cœur, et tant d'autres semblables? Qu'avez-vous à répondre ? Vous dites encore que le Seigneur du ciel est descendu du ciel en terre. Est-ce qu'il a un corps, est-ce que vous l'avez vu ? Vous ajoutez qu'il y a plus de dix-sept cents ans qu'il a pris naissance parmi les hommes pour leur salut ; mais bien avant ce temps-là, sous le règne de Yao et de Chun, la loi d'Europe n'existoit pas, et cependant le culte du ciel subsistoit ; le nierez-vous ? vous seriez le seul. Que prétendez-vous donc lorsque vous vous attachez avec tant d'opiniâtreté à la loi des Européens? Voudriez-vous dire que la doctrine de nos anciens sages est fausse, et que celle d'Europe est la seule véritable ? »

» A tout cela Ourtchen a fait des réponses peu intelligibles, et qui marquoient l'embarras où il se trouvoit. Il nous a parlé d'une loi ancienne et nouvelle ; il nous a dit qu'il n'étoit pas nécessaire de voir pour croire des vérités, telles que la descente du Seigneur du ciel en terre ; et après beaucoup de paroles auxquelles on ne comprenoit rien, il a persisté à dire qu'il ne pouvoit pas changer.

» Fatigués de tant de discours peu sensés, nous lui avons dit : « Jeune homme, non content du crime de rébellion dont vous vous êtes rendu coupable, vous avez encore suivi une fausse loi que vous ne voulez pas abandonner. Cela seul mériteroit qu'on vous fît mourir à l'heure même; mais notre incomparable maître, par une bonté singulière ; suspend les effets de sa justice. Il a envoyé des grands pour vous instruire, pour vous faire rentrer en vous-même, et vous dire que si vous voulez vous corriger en quittant votre fausse loi, et reprenant les pratiques des Mantcheoux touchant le culte du ciel, tout est fini ; mais que si au contraire vous persistez dans votre opiniâtreté, c'est à l'ordre de l'empereur même que vous résistez : prenez votre parti et répondez. »

» Ourtchen frappant la terre du front, a répondu : « Les bienfaits de l'empereur mon maître sont très-grands, son amour pour moi est parvenu à son comble, je ne puis soutenir le reproche que vous me faites de ne lui pas obéir. « Quoi ! lui avons-nous répliqué, n'êtes-vous pas entré, vous et votre père, dans la faction d'Akina et de Se-sse-ke ? N'avez-vous pas commis des crimes de toutes les sortes ? Combien de fois n'avez-vous pas mérité la mort ? Le mémorial que les grands ont présenté à l'empereur, pour faire mourir selon les lois votre père et ses enfans, subsiste encore, il est devant l'empereur; il n'a qu'à y répondre, et votre mort est certaine. Pour nous qui sommes témoins de votre opiniâtreté à ne pas quitter cette fausse loi, il nous est clair que vous raisonnez ainsi : J'ai mérité la mort; si maintenant l'on me fait mourir parce que j'ai embrassé la loi chrétienne et que j'honore le ciel, à la bonne heure, qu'on le fasse. »

» Nous avons eu beau presser Ourtchen, comme il paroît par le compte que nous en rendons à Votre Majesté, il n'a pas été possible de vaincre son opiniâtreté ; ses réponses ont toujours été les mêmes : « La loi que j'ai embrassée, je ne la puis quitter qu'avec la vie, je ne la changerai jamais ; si l'on me fait mourir pour cette cause, je mourrai avec joie. »

» Tout bien considéré, Ourtchen et son père s'étant attachés à la faction d'Akina et de Se-sse-ke, ont fait des crimes de toutes les sortes, pour lesquels les os de Sounou ont été dispersés. Les grands, après avoir délibéré, ont supplié Votre Majesté de le condamner à la mort lui et ses enfans. Ourtchen ayant embrassé une fausse loi, Votre Majesté lui a donné plusieurs ordres consécutifs, et lui a fait dire qu'étant Mantcheou et ayant même été du sang royal, il devoit suivre les coutumes de sa nation dans le culte qu'elle rend au ciel. Ourtchen n'eût-il pas dû porter dans le cœur, élever respectueusement sur sa tête les bienfaits de Votre Majesté, et changer à l'instant? Mais au lieu d'obéir à des ordres si respectables, il s'est entêté de folles idées, et a répondu constamment que, puisqu'il avoit embrassé la religion chrétienne, il ne la quitteroit pas.

» Les réponses d'Ourtchen prouvent évidemment qu'il a pris son parti, et qu'il rai-

sonne de cette manière : Je ne puis éviter la mort que méritent mes crimes et ceux de mon père ; selon les lois de l'empire, on ne peut les pardonner. Si maintenant l'on me fait mourir parce que je fais profession de la loi chrétienne et que j'honore le Seigneur du ciel, à la bonne heure, je mourrai content. C'est ce qui n'a pas échappé aux lumières et à la pénétration de Votre Majesté. Si donc on le faisoit mourir parce qu'il a suivi une fausse loi, on ne feroit que ce qu'il souhaite. Il est plus à propos, conformément à la délibération des grands présentée à Votre Majesté, de le traiter en rebelle, et de l'exécuter à mort sans aucun délai. C'est pour cela que nous offrons avec respect ce mémorial à Votre Majesté. »

Il est aisé de voir que les grands, en mettant par écrit cette disposition, n'ont rien compris à plusieurs réponses du prince Joseph, surtout à celles qui regardent l'ancienne et la nouvelle loi et l'incarnation du Verbe. Ces vérités sont expliquées dans plusieurs livres que ce seigneur avoit lus, et qu'il avoit même appris par cœur.

Les juges furent quelque temps sans faire leur rapport, du moins l'empereur ne parla de cette affaire que le 21 de mai ; c'étoit le jour auquel il faisoit la cérémonie tartare du Tiao-chin. A cette occasion, il dit aux régulos et aux grands Mantcheoux, que les fils de Sounou étoient des rebelles ; que c'étoient des esprits brouillons et désobéissans, et qu'on ne devoit pas les laisser vivre.

Quelque temps après, le gouverneur général de Pékin se transporta dans la prison de Joseph, suivi de maçons, de charpentiers et d'autres ouvriers. Il examina attentivement le logement et la cour, et dit au prince : « Ago[1], ce lieu-ci est trop vaste pour vous, il vous faut un lieu plus étroit et plus propre à vous maintenir dans le recueillement, pour avoir moins de distraction dans vos prières.—Cela est vrai, répondit Joseph, le plus petit espace me suffit.—Quel âge avez-vous ? dit le gouverneur. —J'ai trente-trois ans, dit Joseph.—Que fait ici ce valet ? reprit le gouverneur. Il faut qu'il sorte. » Joseph répondit : « On le fit entrer avec moi, pour m'aider de temps en temps à soulever mes chaînes ; je n'en ai pas besoin : d'ailleurs il n'a point fait de faute qui mérite la prison.— Je le ferai sortir, dit le gouverneur, mais auparavant il faut vous construire un petit ermitage. »

Au même instant, il fit approcher ses ouvriers ; la prison consistoit en trois petites chambres de plain-pied. Il en prit une qu'il partagea en deux, ne laissant qu'un espace de six pieds en large sur dix de profondeur ; on pratiqua une petite porte sur le devant, et à côté une fenêtre. Devant la porte, à la distance de cinq pieds, il fit élever un mur aussi haut que le toit, où l'on plaça un tour pour faire passer la nourriture, puis il fit sortir le domestique avant que la clôture fût entièrement achevée.

Ce domestique, âgé de dix-huit ans, nommé *Masia-oell*, avoit été baptisé le jour de la commémoration de saint Paul, dont il porte le nom, et c'est pourquoi je l'appellerai dans la suite *Paul Ma*. Il vint me voir le 16 de juin et me raconta ce que je viens de dire. Je lui fis plusieurs questions, auxquelles il me répondit avec beaucoup d'ingénuité, ainsi que vous le verrez par le précis que je vais en faire.

« J'ai été enfermé, me dit-il, avec le prince Joseph deux ans et quarante-un jours. On m'avoit promis de ne me retenir que deux mois dans la prison, et qu'au bout de ce temps-là un autre prendroit ma place. Ce terme étant expiré, et voyant qu'on ne pensoit pas à moi, l'ennui me prit de telle sorte, que j'en pensai mourir. Mon maître en étoit affligé lui-même, et imaginoit toutes sortes de moyens de me consoler. Il attribuoit mon chagrin au malheur que j'avois de n'être pas chrétien ; il m'instruisoit chaque jour ; j'appris les prières, et je me trouvai peu après dans une situation tranquille ; la prison ne m'étoit plus à charge ; la pensée même ne me venoit pas d'en sortir. Voici l'ordre du jour que mon maître s'étoit prescrit, et qu'il observoit exactement. Il se levoit de grand matin et récitoit le gros livre de prières qu'il sait par cœur. Il avoit trois livres qui traitent de la religion, il les lisoit chaque jour pendant quelque temps, il les sait de même par cœur.

« Après le dîner, il s'occupoit à des exercices corporels, et creusoit la terre dans la cour. Quand un trou étoit achevé, il en faisoit un autre pour combler le premier. Je l'aidois à un ouvrage si inutile ; nous n'avions point d'outils de fer ; nous nous servions du bois le

[1] Tous les fils de l'empereur et des princes s'appellent *Ago*.

plus dur, qu'on nous donnoit pour brûler.

» Le cang ou l'estrade de maçonnerie sur laquelle nous couchions étoit endommagée, et au-dessous l'on ne pouvoit brûler que du charbon de pierre, dont la vapeur causoit à mon maître des étourdissemens; ainsi nous passions l'hiver sans feu. Il s'avisa de faire de petits fourneaux de la terre qu'il avoit tirée de la cour et de l'eau qu'on nous fournissoit, afin de pouvoir allumer dans la cour du charbon de pierre. J'avois beau lui dire que je savois par expérience qu'on ne pouvoit allumer que du charbon de bois dans de pareils fourneaux. « Fais toujours, me disoit-il, et ne te mets pas en peine du reste. » Il arriva en effet que le charbon de pierre s'y alluma aisément; c'est ce que jusque-là je n'avois jamais vu.

» Quand l'heure destinée au travail étoit venue, il jetoit sur ses épaules les chaînes qu'il avoit aux bras et au cou, et il traînoit celles qu'il avoit aux pieds. Il ne m'a jamais dit de l'aider à les supporter, si ce n'est quand il vouloit changer d'habit. Un jour qu'un anneau d'une de ses chaînes s'étoit rompu, il en fit avertir les gardes afin qu'on y remédiât. Après le souper il récitoit toutes les prières du soir. Pour ce qui est des jours d'abstinence, il n'étoit pas nécessaire de l'en avertir; depuis qu'il a été arrêté au Fourdane, il n'a jamais fait gras, dans la crainte où il étoit de ne pas garder les jours d'abstinence, faute de les connoître. Il n'y avoit que moi qui mangeois de la viande. Pour lui, il disoit qu'il étoit un grand pécheur, et qu'il devoit faire pénitence. La rigueur de sa prison, la pesanteur de ses chaînes, et sa continuelle abstinence, ne l'empêchoient pas de macérer son corps par plusieurs autres austérités. Le bruit des instrumens qu'un voisin faisoit devant ses idoles à la pointe du jour nous annonçoit le premier jour de la lune, et nous apprenions le quinzième par le bruit d'une poulie dont on se sert pour élever devant le temple voisin la bannière au-dessus du mât dressé à cet usage. Son esprit inventif lui faisoit trouver cent moyens de varier ses exercices; une fois, entre autres, il me fit tirer quelques tuiles du toit, et peu à peu nous les fendîmes avec de petites pierres plates, ou avec de petits os; ayant ensuite trouvé, en creusant dans un endroit, du marbre blanc et d'autre marbre qui étoit noir, nous nous mîmes à le tailler et à le polir avec d'autres pierres, et peu à peu nous achevâmes un jeu de dames complet: c'est ainsi qu'il s'occupoit hors des temps destinés à la lecture et à la prière.

» Vinrent ensuite les interrogatoires. Le troisième régulo entra dans notre prison avec le chef de la bannière Pou-ta-che, et grand nombre d'autres mandarins. Il n'y a point de reproches qu'ils n'aient faits à mon maître sur ce qu'il avoit abandonné le rite de ses ancêtres pour suivre la religion des Européens. Ces reproches étoient suivis de belles promesses: « Quittez cette loi, lui disoient-ils, l'empereur oubliera vos fautes et vous rétablira dans vos charges, etc. » Mais mon maître répondoit toujours que la religion qu'il suivoit étoit la seule véritable, et qu'il aimoit mieux mourir que d'y renoncer. « Voilà l'ordre de l'empereur, poursuivoient-ils, lisez-le. » Mon maître l'ayant lu, frappoit la terre du front et répondoit toujours qu'il ne pouvoit pas changer. Ces messieurs parloient tantôt tartare et tantôt chinois, et je ne comprenois pas tout ce qu'ils disoient, mais je vis bien qu'ils étoient en grosse colère, et qu'en se retirant ils lançoient sur lui des regards menaçans et le chargeoient d'invectives.

« Une autre troupe de mandarins vint encore dans sa prison et l'accabla d'injures. Quelques-uns lui demandèrent en se moquant, s'il étoit fils des Européens ou des Mantcheoux. « Est-ce que les jeunes gens, leur répondoit mon maître, qui vont aux écoles de Cong-tse [1], sont pour cela les enfans de Cong-tse? Ils apprennent sa doctrine, et c'est tout.

« Un de ces mandarins, qui a épousé la sœur de mon maître, et qui pour cette raison a été dépouillé de sa dignité, sans cependant perdre sa charge, lui a fait la même question par manière d'insulte. Mon maître lui demanda à son tour s'il étoit fils de Koen-lao-ye [2] qu'il honoroit à deux genoux avec tant de dévotion. «Taisez-vous, lui dirent les autres, c'est par ordre de l'empereur que votre beau-frère vous parle ainsi » : pour lors il se tut, et s'excusa sur ce qu'il ignoroit cet ordre.

[1] Confucius.

[2] Ce Koen-lao-ye, qui s'appeloit *Koen-yun-tcham*, après avoir mené la brouette et fait le métier de voleur, devint fameux général. Après sa mort, on lui éleva un temple, et les Mantcheoux, qui croient qu'il les a aidés à faire la conquête de l'empire, l'honorent d'une façon particulière.

» Enfin on tira mon maître de sa prison, pour lui faire subir un troisième interrogatoire. Je ne le suivis pas; mais il me dit à son retour que quand on doit comparoître devant les tribunaux pour rendre compte de sa foi, il n'est pas nécessaire de préparer ses réponses, et que Dieu inspire alors ce qu'il faut dire. « Ils me reprochent, ajouta-t-il, que je suis un rebelle, que je viole les ordres de l'empereur : et puis-je lui obéir, quand il me commande de me révolter contre Dieu même? Je vois bien qu'on va confisquer mes biens, je m'en mets peu en peine ; qu'ensuite on me fera mourir, c'est le plus grand avantage que je puisse désirer. Pour toi, poursuivit-il, on te laissera tranquille; mais songe sérieusement à te faire bien instruire, et à vivre en parfait chrétien. Si cette loi n'étoit pas véritable, je ne porterois pas ces chaînes que tu vois, ou elles seroient déjà tombées depuis longtemps.»

« Enfin, ajouta Paul Ma, on vint resserrer mon maître ; il fut mis dans un cachot, comme je vous l'ai raconté, et l'on me donna la liberté. Il me chargea de recommander à tous ses amis de prier Dieu pour lui, et de leur dire qu'il se portoit bien, et qu'il étoit content. Il me fit mettre dans mon paquet une vieille veste de soie blanche, ses bas et ses anciennes bottes ; c'est tout ce qu'il avoit à me donner [1]. Il n'est pas possible de trouver un meilleur maître ; je ne l'ai jamais entendu se plaindre, ni donner le moindre signe d'impatience; je n'ai eu avec lui d'autre peine que celle de le quitter. » Paul Ma a rendu le même témoignage à tous ceux qui l'ont interrogé, et en particulier à M. le docteur Antoine Rua, protonotaire apostolique et secrétaire de M. l'ambassadeur de Portugal, qui a reçu ses dépositions par le canal de l'interprète de Son Excellence.

Pendant que ces choses se passoient à Pékin, le cinquième régulo, envoyé au Fourdane pour interroger les autres princes chrétiens qui y étoient arrêtés, dépêcha un de ses eunuques à la cour ; l'empereur le fit attendre à la porte du palais plus de dix jours sans lui donner de réponse, ce qui marquoit que les nouvelles que cet eunuque avoit apportées ne plaisoient pas à Sa Majesté.

[1] Je garde précieusement ces hardes, que Paul Ma m'a apportées : je lui en ai donné de neuves en échange.

Le 25 de mai, Pierre Yang m'amena un chrétien nommé Louis Vang, arrivé tout récemment du Fourdane, et envoyé par la famille du prince Stanislas. Ce chrétien me dit que le cinquième régulo, prince d'un génie doux et naturellement équitable, avoit interrogé plusieurs fois les princes Jean et François, en présence du général des armes; que bien qu'il eût ordre de faire mourir les chrétiens qui refuseroient de renoncer à Jésus-Christ, il avoit été frappé de leurs réponses, et qu'il n'avoit pu se résoudre à condamner à la mort des gens qu'il ne trouvoit coupables d'aucun crime; qu'il avoit pris le parti de recevoir par écrit leurs dépositions, et tous leurs moyens de défense, avec les livres de la sainte loi, qu'ils lui présentèrent; qu'il avoit envoyé le tout par un courrier à l'empereur ; et que Sa Majesté, après avoir été longtemps sans faire de réponse, avoit donné l'ordre suivant : « Ces gens-là veulent disputer ; eh bien ! qu'on les amène chargés de chaînes pour disputer à Pékin. » Que cet ordre ne fut pas plutôt arrivé au Fourdane, qu'on fit monter les princes Jean et François chacun sur une charrette ; que le *général du* Fourdane fit arrêter en même temps *tous les* autres chrétiens, et les fit étroitement garder jusqu'à ce qu'il fût informé des dernières résolutions de la cour. Il m'ajouta qu'il partit deux jours après eux ; qu'ils venoient assez lentement ; que le cinquième régulo les faisoit conduire par une escorte de soldats, les officiers à leur tête, et qu'il les suivoit de loin. C'est tout ce que je pus apprendre de ce bon néophyte.

Les deux prisonniers arrivèrent le 27, et couchèrent hors de la ville.

Le 28 au matin, le cinquième régulo se rendit au palais pour faire son rapport à l'empereur. Il ne savoit pas que tout s'y disposoit pour l'audience que Sa Majesté devoit donner ce jour-là à l'ambassadeur de Portugal. Deux princes frères de l'empereur, qui le virent entrer, l'avertirent de ce contre-temps. Sur l'heure il retourna sur ses pas, et alla au-devant de ses prisonniers, qui étoient déjà entrés dans la ville : il les en fit sortir pour retourner à l'endroit où ils avoient couché.

L'ambassadeur eut donc ce matin-là son audience; et au sujet de cette audience, il donna par écrit, ce jour-là même, à tous les grands, une espèce de déclaration, où il marquoit ses

sentimens et ses vues sur les différentes religions.

Le 29, le cinquième régulo fit son rapport à l'empereur; et le même jour il conduisit les deux prisonniers au quartier oriental de la ville, où ils furent enfermés dans deux prisons séparées, et gardés chacun par vingt soldats.

Le 30, le même régulo, accompagné des grands mandarins, fut envoyé vers les princes pour les interroger. Tel fut le rapport qu'ils firent de leur interrogatoire:

« Nous nous sommes d'abord adressés à Sourghien, et nous lui avons dit: « Vous êtes infidèle à l'empereur; vous manquez de respect pour vos ancêtres; vous avez abandonné la religion de vos pères, pour vous livrer à une loi funeste et proscrite.»

» Sourghien a répondu: « La loi que je suis ordonne d'honorer en premier lieu le Seigneur du ciel, en second lieu le roi, ensuite les pères et mères; mais elle n'honore point Fo[1]. J'ai de la reconnoissance pour les bienfaits de l'empereur; je lui suis fidèle; je ne sers point deux maîtres.

» — Vous ne reconnoissez pas deux maîtres, avons-nous dit, comment l'entendez-vous? L'empereur vous ordonne de renoncer à la loi chrétienne, et vous résistez opiniâtrément à ses ordres; n'est-ce pas reconnoître un autre maître que lui?

» — J'ai examiné, a dit Sourghien, pendant plus de vingt ans, avec beaucoup d'application et d'exactitude, la doctrine chrétienne, pour m'en instruire et la pratiquer: jai reconnu qu'elle est très-subtile et très-profonde.

» — Vous prétendez, avons-nous repris, que cette doctrine est profonde et subtile; dites-nous quelque chose qui ne se trouve pas dans nos livres?»

» Sourghien a eu de la peine à répondre: après avoir rêvé un peu de temps, il a dit: « Sous la dynastie des Han[2], le Seigneur du ciel se fit homme, descendit sur la terre, fut crucifié, et mourut pour porter lui seul les péchés de tous les hommes. Ce point n'est pas dans les livres de la Chine; il est néanmoins très-certain. Les docteurs européens qui nous le prêchent viendroient-ils de neuf mille lieues, pour mentir et nous tromper?»

[1] C'est le nom d'une idole honorée par un grand nombre de Chinois.

[2] C'est la famille qui régnoit lors de la naissance de Jésus-Christ.

» Sur quoi nous avons dit à Sourghien: « Ce que vous avez avancé d'un homme qui a porté les péchés de tous les hommes est incompréhensible. Ce sont là des contes dont on cherche à amuser le peuple. Notre admirable maître a fort bien dit que vous vous laissiez tromper par quelque imbécile d'Européen. Vous devriez bien le comprendre et changer; faites-y réflexion un moment avant de nous répondre.

» — La religion chrétienne, répondit Sourghien, enseigne des choses véritablement merveilleuses. Si l'on veut que j'en parle, je prie le prince et les grands de m'introduire en présence de l'empereur, afin de lui expliquer la loi du Seigneur du ciel; rien ne sera plus utile à Sa Majesté.

» — Comment osez-vous parler de la sorte, nous écriâmes-nous? L'empereur n'a-t-il pas lu tous les livres d'Europe? N'en a-t-il pas pénétré le sens le plus caché? Il veut bien vous instruire, et vous ne comprenez pas encore? En parlant comme vous venez de faire, vous vous rendrez coupable d'un crime plus grand que celui de rébellion. Ne vous avisez jamais de rien dire de semblable; mais répondez-nous nettement: voulez-vous changer, ne le voulez-vous pas?»

» Sourghien a répondu: « Si je dis de bouche que je change, et que dans le cœur je ne change pas, je trompe l'empereur. » — C'est-à-dire, reprîmes-nous, que vous ne voulez pas changer. » Pour lors Sourghien a déclaré nettement qu'il persévérera jusqu'à la mort dans la religion qu'il a embrassée. Nous interrogeâmes ensuite Courtchen[1]; il nous a fait à peu près les mêmes réponses que son frère, et avec une égale opiniâtreté.

» Sur quoi nous jugeons qu'il faut traiter l'un et l'autre comme on a traité Ourtchen, et leur faire leur procès pour d'autres crimes que celui de leur religion. Telles sont leurs réponses, que nous présentons avec respect à Votre Majesté.»

Après des démarches si éclatantes et si inutiles, on disoit publiquement que les princes, les grands et les tribunaux avoient honteusement échoué en attaquant le christianisme dans la personne de ces princes, qui n'étoient chrétiens que depuis quelques années. L'empereur ne put dissimuler son chagrin: il le témoigna d'abord par paroles, et ensuite par des effets

[1] Le prince François.

de sa colère. Dès le 21 de mai, au sortir d'une cérémonie de religion, qui est propre des Mantcheoux, il arrêta tous les princes et les grands qui y avoient assisté, et leur dit : « Les enfans de Sourniama sont infidèles à leur roi, et manquent de respect pour leurs ancêtres : ce sont des brouillons et des insensés qu'on ne doit pas laisser vivre. » Ce qu'il dit ce jour-là, il le répéta le 28 du même mois dans un écrit adressé à tous les grands de l'empire et que la gazette a publié. Il composa cet écrit à l'occasion de la première audience qu'il donna à l'ambassadeur de Portugal. « Il est assez plaisant, dit-il, que le jour même de la naissance de Foë, j'aie vu aux pieds de mon trône un ambassadeur d'Europe. » Il se met ensuite à dogmatiser, et, s'érigeant en juge souverain de toutes les religions, il se moque de la secte de Foë, et prétend réfuter certains points du christianisme. Il retombe ensuite sur les fils de Sourniama, qu'il accable d'injures, et qu'il traite d'insensés pour s'être faits chrétiens. « Le comble de leur folie, ajoute l'empereur, est de dire qu'ils sont prêts à verser tout leur sang pour une telle cause. » C'est ainsi que, sans le vouloir, ce prince fait le plus magnifique éloge de ceux dont il prétend censurer la conduite. Les juges ne doutoient pas que dès qu'ils auroient rapporté cette affaire, les princes ne fussent exécutés à mort le même jour. C'est pourquoi, comme ils devoient la rapporter le 8 de juin, jour de la très-sainte Trinité, dès le matin, ils firent préparer ce qui étoit nécessaire pour cette exécution; on dressa les poteaux dans le Tsaiche, c'est-à-dire dans la place publique : les soldats avec leurs officiers furent postés dans la place et dans les rues où devoient passer les prétendus criminels. Tout ce fracas remua le peuple ; chacun s'arrêtoit et demandoit de quoi il s'agissoit : les soldats répondoient qu'on alloit couper en pièces les fils de Sounou, parce qu'ils étoient chrétiens. L'église des Pères portugais étant sur la rue où passent ceux qu'on conduit au supplice, ils furent informés des premiers de cette nouvelle par le bruit et le mouvement du peuple.

Deux de ces Pères en allèrent aussitôt faire part à M. l'ambassadeur de Portugal, chez qui j'arrivai un moment après eux. Il nous répondit qu'il comptoit parmi les plus beaux jours de sa vie celui de s'être trouvé à Pékin au triomphe de ces héros du christianisme.

M. le comte Sava Ouladislavisek, plénipotentiaire de Sa Majesté Czarienne en cette cour, n'avoit d'autre regret, en la quittant, que de ne pouvoir être le témoin de la fin glorieuse de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ. Il me pria instamment de l'en instruire, et il ajouta qu'il demanderoit sans cesse au Seigneur leur persévérance dans la foi. Plus de vingt catholiques, qui étoient à la suite de cet ambassadeur, faisoient les mêmes vœux, et ne doutoient pas qu'après un si long exil et tant de peines souffertes pour la foi, ces seigneurs ne consommassent enfin leur sacrifice par une mort précieuse.

Le plus illustre de ces messieurs étoit M. l'abbé Crussala, prêtre dalmatien, historiographe de la cour russienne ; il se faisoit sans cesse raconter dans le plus grand détail l'histoire de ces princes et toutes les circonstances de leur persécution, pour en faire part dans la suite aux catholiques de sa nation.

Cependant les domestiques et les esclaves de ces seigneurs, hommes et femmes, ceux mêmes qui étoient encore infidèles, accoururent et environnèrent les portes de leurs prisons pour leur rendre les derniers devoirs. Grand nombre de chrétiens se préparoient à voir ce qu'ils avoient souvent admiré en lisant la vie des anciens martyrs ; mais on fut trompé.

L'empereur ne ratifia pas la sentence ; mais il donna des ordres au gouverneur de Pékin, qui prouvent assez qu'on ne leur laissoit la vie que pour les faire souffrir plus longtemps.

Le gouverneur seconda parfaitement les intentions de son maître : il fit préparer près d'une des portes septentrionales de la ville deux prisons de six pieds de large sur dix de profondeur, n'y laissant d'ouverture que la porte et une petite fenêtre à côté. Il fit élever une muraille à la hauteur du toit, où l'on plaça un tour, pour faire passer le boire et le manger. Tout étant prêt, il alla tirer les princes Jean et François des premières prisons où ils étoient, et, les ayant fait monter sur une méchante charrette, sans leur dire où il les menoit, il les renferma dans ces sombres cachots pour y passer l'été brûlant de ce pays-ci : il prescrivit même ce qu'on leur donneroit chaque jour, savoir, qu'on leur apporteroit la troisième partie de ce qu'un homme mange communément de riz, vingt deniers pour des

herbes, et de l'eau à discrétion. Quarante soldats avec leurs officiers furent mis en faction pour garder jour et nuit les prisonniers (car leurs prisons sont isolées), et pour empêcher que personne n'en approchât. Il paroît bien qu'on ne vouloit pas leur laisser une longue vie.

Il y en a qui prétendent que l'empereur avoit dit qu'ils ne seroient pas là huit jours sans changer de ton; mais j'ai peine à le croire. Ce prince étoit trop bien instruit de leur inébranlable fermeté, pour se persuader que les plus mauvais traitemens pussent affoiblir leur constance. Quoi qu'il en soit, les voilà ensevelis tout vivans, jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de couronner une persévérance qui a été mise à de si rudes et de si longues épreuves.

La suite des actes, que je n'ai pas voulu interrompre, m'a fait omettre plusieurs particularités édifiantes, que je ne dois pas vous laisser ignorer, non plus que les lettres que je reçus de ces seigneurs avant qu'ils partissent du Fourdane pour être conduits prisonniers à Pékin. Les moindres actions de ces généreux confesseurs de Jésus-Christ ont de quoi toucher et instruire.

Quand l'ordre fut arrivé au Fourdane de conduire à Pékin les princes prisonniers, comme ils étoient sur le point de monter sur leurs charrettes; la princesse Cécile fit prier le général de lui permettre de dire le dernier adieu au prince Jean son époux. Cette permission lui fut refusée. Elle jugea que la nature lui donnoit ce droit: elle se mit en chemin, et, s'étant présentée à la porte de la prison où étoit le prince, elle entra sans écouter ce que lui dirent les gardes, qui n'osèrent par respect user de violence pour l'arrêter.

Aussitôt qu'elle aperçut son mari, elle se mit à genoux; et, d'un air modeste et tranquille, elle lui demanda quel ordre il lui laissoit: « Gardez, dit le prince, les commandemens du Seigneur du ciel. Ayez soin de bien instruire votre famille, et ne vous mettez nullement en peine de ce qui me regarde; je ne suis point à plaindre: » après ce peu de mots la princesse se retira.

Ces seigneurs étant arrivés le 27 de mai au faubourg de Pékin, on les enferma dans une hôtellerie dont on avoit fait sortir tout le monde, jusqu'au maître de la maison. Ce lieu devint inabordable: la porte étoit continuellement gardée par six soldats et un officier qui les commandoit. Il n'étoit permis qu'aux deux charretiers qui avoient amené les prisonniers, de sortir et d'aller acheter au dehors ce qui étoit nécessaire pour la nourriture de leurs chevaux; encore avoit-on grand soin de les fouiller lorsqu'ils rentroient.

Quelques chrétiens, domestiques de ces deux princes, étoient allés au-devant d'eux; mais ils ne purent les voir ni en chemin ni dans l'hôtellerie, où leurs maîtres étoient gardés avec une telle rigueur, qu'ils n'osoient en approcher. Ils se contentoient d'observer de loin ce qui se passoit; et après avoir attendu longtemps, ils virent un des charretiers qui sortoit avec un sac sur l'épaule, et alloit acheter de la paille et des fèves pour ses chevaux. Deux le suivirent dans la boutique où il devoit faire la provision. Ils prirent leur temps, et lui découvrirent franchement qu'ils appartenoient aux prisonniers. Le charretier, de son côté, leur dit qu'il avoit amené le prince François; mais qu'il n'osoit lui rien porter, parce qu'en rentrant dans le logis il ne manqueroit pas d'être visité avec la dernière rigueur. «Il n'est pas nécessaire, lui dirent-ils, que tu lui portes rien, il suffit que tu lui dises que nous sommes ici. Mais parce que tu aurois de la peine à retenir nos noms, nous allons les écrire dans la main dont tu tiens l'ouverture de ton sac: présentes-les au prince, c'est tout ce que nous voulons.» Ils le menèrent à un petit cabaret; deux coups de vin et quelques centaines de deniers dissipèrent ses craintes: il prit même la précaution de n'acheter que la moitié de ce qui lui étoit nécessaire, afin d'avoir occasion de sortir une seconde fois, et d'apporter une réponse qui lui vaudroit une nouvelle récompense.

Il ne fut pas longtemps sans reparoître, non pas la tête nue, comme la première fois, mais avec un bonnet où il avoit caché une lettre du prince François. C'étoit un mémoire que ce seigneur avoit écrit en chemin sur du papier de Corée, et qu'il avoit plié en forme de petites tablettes, pour être plus facilement remis à des domestiques dans une pareille occasion.

Ce mémoire contenoit une instruction qui devoit diriger ses domestiques, soit qu'on le fît mourir au plus tôt, soit qu'on le retînt longtemps en prison. Le voici tel que je l'ai traduit

de l'original, que je conserve précieusement.

«Dans le cas d'une longue prison, si l'on me permet d'allumer du feu, procurez-moi les petits meubles de cuisine dont se servent les pauvres pour cuire du riz, pour faire chauffer de l'eau, etc. Si l'on ne me permet pas d'allumer du feu, faites-moi apporter quelques petits pains, des herbes salées et du thé; cela suffit pour les jours ouvriers.

» Le dimanche vous me ferez donner du thé au lait, et des petits pains farcis de viande [1].

» Les jours de fêtes ordinaires, des galettes de farine sans levain, et du thé tartare.

» Le jour de Noël, une livre de viande et du thé tartare.

» S'il y a des nouvelles favorables à la religion, envoyez-moi un paquet de long-yuen (c'est un fruit qui est doux et agréable au goût). Si elles sont mauvaises, vous m'enverrez un paquet de nymphea lientse (c'est un fruit amer et insipide). Si l'on me permet de changer d'habits aux quatre saisons, il faut les faire faire de toile grossière pour l'été, et pour l'hiver de grosses peaux de moutons et de chèvres.

» Tâchez, autant que vous le pourrez, d'envoyer chaque année quelques secours au Fourdane.

» En cas qu'on me fasse mourir pour la religion, il ne faudra pas rejoindre ma tête à mon corps, ni le changer d'habit, mais le laisser avec ceux dont il se trouvera pour lors revêtu; qu'on le mette dans un cercueil des plus communs, et qui ne coûte tout au plus que deux ou trois taels; qu'on le transporte sans fracas à Yang-fang-tien, hors de l'enceinte de la sépulture de mes ancêtres du côté de l'orient, et qu'on l'enterre simplement et sans orner le tombeau, jusqu'à ce que la mémoire de mon père soit rétablie. Si cela arrive, vous pourrez alors faire quelque ornement à ma sépulture. Si les Pères souhaitent qu'on dispose autrement de mon corps, faites ce qu'ils vous ordonneront.

» En cas que vous n'ayez pas de quoi fournir à ces dépenses, je prie Hiu, Tchang, Tong, Hong (ce sont quatre anciens domestiques de son père), d'avoir pitié de moi. Commencez par donner 500 deniers à ce charretier. Je n'ai rien apporté du Fourdane.»

Le prince avoit mis à la fin de ce mémoire sept points noirs traversés de deux lignes parallèles. Personne n'a pu comprendre ce qu'il vouloit dire; c'est une énigme qui suppose des connoissances que nous n'avons pas.

Le jour qu'on interrogea à Pékin le prince Jean, un mandarin du tribunal des crimes, qui avoit assisté à l'interrogatoire, en fut si touché, que le soir même il alla frapper à la porte d'un mandarin chrétien de ses amis, nommé Laurent Tchao, pour le prier de lui donner des livres de la religion chrétienne, disant qu'il vouloit les lire cette nuit-là même.

Laurent, surpris de cet empressement dans un homme qui jusqu'alors avoit eu tant d'éloignement du christianisme, lui en demanda la cause. « J'ai assisté, répondit-il, à l'interrogatoire de Sourghien [2] : je n'ai jamais vu de criminel parler avec tant de fermeté et de constance. Les autres, à la vue de leurs juges, pâlissent et sont saisis de frayeur : à peine peuvent-ils dire deux paroles de suite : ils tombent souvent par terre de crainte et de foiblesse. Celui-ci a paru avec un air modeste à la vérité, mais tranquille et même gai. Il a subi les interrogatoires sans se troubler, sans s'étonner : il a soutenu les disputes, les reproches, les invectives, d'un ton de conversation: inébranlable sur la religion, lors même qu'on lui déclaroit que l'ordre de l'empereur étoit qu'il y renonçât; paroissant insensible à la vue des supplices et de la mort, dont sa résistance doit être suivie. Où puisez-vous, vous autres chrétiens, tant de générosité? Sont-ce vos livres qui vous l'inspirent? Votre religion a-t-elle la force de dissiper toute crainte?» Son ami lui dit sur-le-champ ce qu'il y avoit de meilleur dans les circonstances, et lui promit de lui donner le lendemain des livres.

De si beaux commencemens auront-ils une suite heureuse? Je n'ai pas encore ouï dire que ce mandarin ait demandé le baptême : il est vrai qu'il faut du temps pour l'instruire. Des exemples semblables à ceux dont nous avons été témoins auroient été autrefois en Europe une source féconde qui eût produit une multitude de chrétiens. On peut dire aussi qu'un

[1] Ce sont de petits pâtés de farine noire farcis avec de la chair de bœuf, le plus souvent de bêtes mortes de maladie, qu'on vend aux manœuvres et aux pauvres gens.

[2] Le prince Jean.

pareil procès n'y eût pas duré si longtemps, et qu'on auroit déjà vu nos invincibles néophytes sur des échafauds : le génie chinois est plus tempéré, et par là moins disposé à prendre une résolution qui demande de la vigueur.

Pour ce qui est des chrétiens, cette persécution a eu parmi eux l'effet qu'elle a communément, selon les différentes dispositions de chacun : les uns plus timides ont appréhendé qu'elle ne s'étendît jusqu'à eux; les autres, et en grand nombre, beaucoup plus généreux, n'ont témoigné aucune crainte : plusieurs, et même ceux qui étoient nouvellement baptisés, ont fait paroître un courage qui consoloit infiniment les missionnaires. Il y en a eu qui alloient jusqu'à souhaiter ardemment de se trouver aux prises avec les ennemis de Jésus-Christ. Un grand nombre de catéchumènes ont allégué le danger présent, pour obtenir au plus tôt la grâce du baptême. Quelques autres ont pris de là occasion de s'éloigner pour un temps. Des princes de la maison impériale, d'une autre branche que ceux qu'on persécute, qui avoient reçu beaucoup d'instructions, et qui paroissoient très-bien disposés, se sont arrêtés tout à coup. Ils veulent sans doute attendre que cette tempête soit passée. Dieu veuille qu'ils n'attendent pas trop longtemps!

Le lendemain du jour que le prince Jean subit l'interrogatoire, un soldat chrétien, qui étoit en sentinelle, fut chargé par l'officier de garde de porter quelques petits pains au prisonnier. Le soldat étant entré dans sa chambre, lui déclara qu'il étoit chrétien, et lui présenta son chapelet. « Que vous êtes heureux! répondit le prince. Mais souvenez-vous qu'il ne suffit pas de porter un si beau nom, il faut encore en remplir les devoirs. Il y a des difficultés à surmonter, mais comptez sur la bonté de Dieu, et priez-le avec confiance. » L'exhortation, au rapport du soldat, fut assez longue et pleine d'une onction qui l'avoit charmé. En le quittant, le prince lui dit qu'il avoit rompu ses lunettes, sans lesquelles il ne pouvoit lire, et qu'il le prioit d'avertir quelqu'un de ses domestiques de lui en procurer d'autres.

Le soldat s'acquitta de sa commission. Le domestique averti s'adressa à moi, et outre les lunettes, je lui remis encore quelque argent pour le lui faire tenir s'il étoit possible. L'officier qui commandoit alors se laissa toucher; et, après avoir ouvert l'étui pour examiner s'il ne renfermoit point quelque billet, il le fit tenir au prince. Il ne trouva pas même mauvais qu'on remît de l'argent à quelques-uns des gardes pour les besoins des prisonniers.

Ce même domestique, en se retirant, examina les gardes du prince François; ils étoient tous infidèles. L'un d'eux, qu'il connoissoit, lui dit que l'état de ce seigneur étoit digne de compassion; qu'il ne vivoit que de riz clair et de quelques petits pains noirs; qu'il étoit encore vêtu des habits de peaux qu'il portoit au mois de décembre, lorsqu'il fut arrêté au Fourdane : il eut recours à moi, et je lui donnai aussitôt de quoi acheter un habit propre de la saison. Le soldat qui avoit donné l'avis se chargea, tout infidèle qu'il étoit, de faire passer cet habit au prince François, auquel il demanda un témoignage de sa fidélité, qu'il fit voir ensuite au domestique.

Cette légère condescendance dont on usoit ne dura pas longtemps; les gardes furent changés, et l'on devint plus rigide que jamais à ne laisser approcher personne de leurs prisons. On publia que si quelqu'un de leurs domestiques venoit à paroître, il seroit arrêté à l'instant; on ne voulut plus même recevoir du dehors ce qui étoit nécessaire pour leur nourriture, de crainte que par une charité mal entendue, et pour leur épargner la rigueur des supplices, on n'empoisonnât leurs mets.

Telle est la situation de ces princes; leur courage et leur patience sont encore plus grands que l'animosité de leurs persécuteurs. Je ne puis mieux vous faire connoître leurs sentimens, qu'en vous rapportant les lettres qu'ils m'écrivirent avant que de partir du Fourdane. La première est du prince Jean.

« Jean Sou offre cette lettre avec respect au père Parennin, pour s'informer de sa santé et de celle des autres Pères.

» Le père Suarès vous apprendra tout ce qui nous est arrivé, je lui en fais le détail. Nous autres pécheurs, nous vous prions instamment de ne nous pas oublier au saint sacrifice de la messe, et de demander au Seigneur qu'il nous donne la grâce de l'aimer de tout notre cœur; qu'il augmente nos forces spirituelles pour soutenir le poids de nos souffrances, et nous corriger de nos défauts, afin que nous puissions obtenir une sainte mort... Je voudrois bien avoir le livre de la consolation dans les souffrances, et les règles de votre Compagnie. Mon

fils Ignace est guéri en partie. Il y a beaucoup de choses sur lesquelles il raisonne juste. Ce n'est que quand il s'agit de ceux qui sont au-dessus de lui, qu'il extravague. Croyez-vous que sa maladie soit incurable, et qu'il n'y ait nulle espérance de guérison? Quand Pierre Yang, que vous nous avez envoyé, retournera au Fourdane, ne me refusez pas la consolation de recevoir de vos lettres, et souvenez-vous de m'envoyer des livres, et tout ce qui est capable de nous entretenir dans la piété. »

Le prince François m'écrivit pareillement, et après la formule ordinaire, il me dit que la décision de leur affaire a été renvoyée à l'empereur, et qu'il n'en a nulle inquiétude; qu'il nous prie seulement de continuer pour eux nos prières, et de demander à Dieu la grâce de persévérer jusqu'à la fin dans son service. Il me parle ensuite des nouveaux chrétiens; et il dit qu'ils se plaignent de ce qu'il ne leur a pas encore procuré des chapelets, des croix, des images, des reliques, etc.; qu'il a cependant écrit plusieurs fois sur ce sujet. Sur quoi il me prie instamment de le mettre en état de satisfaire leur piété, et surtout de ne pas manquer de lui envoyer deux exemplaires du gros recueil des prières; et parce que sa charité pour le prochain le fait penser à tout ce qui peut le soulager, il me prie encore de lui envoyer quelques pierres carrées des Indes, qu'on dit être propres à arrêter le vomissement, qui est fréquent dans une maladie populaire dont on est affligé au Fourdane.

Je reçus en même temps des lettres de trois des petits-fils du vieux régulo. Ils m'écrivoient les uns en tartare et les autres en chinois, et me faisoient des demandes particulières. Aucun d'eux ne se plaint de la confiscation générale de leurs biens, ni ne demande du secours, quoique plusieurs manquent du pur nécessaire; ils paroissent même appréhender qu'on ne soit plus touché qu'eux de leurs misères.

Le domestique dont je viens de parler, étant retourné au Fourdane, me rapporta la réponse suivante que me faisoit le prince Jean.

« C'est par la grâce de Dieu, et par un bienfait singulier de sa sainte mère, que nous nous soutenons dans cette longue épreuve. La seule inquiétude que nous ayons, c'est qu'étant aussi grands pécheurs et aussi foibles que nous le sommes, il ne nous échappe bien des fautes. L'assurance que vous nous donnez de vos continuelles prières pour nous nous pénètre de la plus vive reconnoissance; nous vous en rendons de très-humbles actions de grâces, en vous suppliant de nous continuer cette faveur. Nous nous souviendrons toute notre vie des instructions que vous avez eu la bonté de nous envoyer; nous les avons reçues avec respect; mais nous n'avons pu goûter les éloges que vous nous donnez; tout ce qu'il y a de bien en nous est dû à Dieu, à la protection de sa sainte mère, et aux soins que tous les Pères ont pris de nous instruire; leur charité les porte à s'incommoder eux-mêmes pour nous secourir et remédier au désordre de nos affaires domestiques. Nous avons reçu ce secours, la honte sur le visage et la reconnois- dans le cœur. François Cou en a pris cinquante taels[1]; on disposera du reste suivant les divers besoins. Les Pères ont un grand nombre de personnes à assister, et il ne falloit pas nous partager si libéralement.

» J'ai lu avec plaisir l'abrégé des actions de quelques saints pénitens que vous m'avez envoyé écrit en tartare. Je voudrois qu'on en fît une traduction en langue chinoise; je souhaiterois que vous voulussiez prendre la peine d'écrire la vie de saint Louis, roi de France; que vous m'avez racontée autrefois, et qui m'a extrêmement touché. Ces deux ouvrages contribueroient beaucoup à la sanctification de ceux qui les liroient. »

Vous serez également surpris et édifié, mon révérend Père, de l'usage que le prince François fit de ces cinquante taels, dont il me parle dans sa lettre. Il y avoit chez lui et chez ses frères trois filles chrétiennes, qu'ils avoient achetées, et qui étoient leurs esclaves. Du consentement de leurs maîtres et de leurs maîtresses, elles avoient fait vœu de chasteté perpétuelle. Le prince François, voyant que les mandarins qui avoient confisqué leurs biens ne manqueroient pas de vendre ces jeunes esclaves à ceux qui leur en donneroient le prix, jugea qu'il étoit plus important de leur donner de quoi se racheter, que de se pourvoir, lui et sa famille, de riz et d'habits dont il manquoit. Il employa donc les cinquante taels à une œuvre si charitable. C'est par ces éminentes vertus que ces illustres confesseurs de Jésus-

[1] Le tael vaut environ 5 livres de notre monnoie.

Christ se disposoient à recevoir la couronne de gloire.

Depuis le 10 de juin qu'ils furent plus étroitement resserrés, leur vie a véritablement été une vie cachée en Jésus-Christ, qui étoit presque le seul témoin de leurs souffrances. Ils sont si sévèrement gardés que nous avons passé plus de deux mois sans en apprendre de nouvelles. Il arriva néanmoins qu'à la seconde ou troisième fois qu'on changea leur garde, il s'y trouva un soldat chrétien nommé Ignace Cao, que l'officier avoit chargé de porter à manger aux prisonniers. Toute la préparation de leur repas consistoit en une poignée de riz qu'on faisoit cuire, en quelques herbes salées, du thé et de l'eau.

Un jour qu'Ignace, accompagné d'un infidèle, faisoit passer ces mets par le tour, ayant aperçu par une fente le prince Jean qui le voyoit aussi, il fit le signe de la croix, pour lui faire connoître qu'il étoit chrétien. Le prince sourit pour lui marquer sa joie et lui demanda de quelle part on apportoit ces alimens. Ignace répondit que tout se faisoit par l'ordre du gouverneur de Pékin. « N'y a-t-il aucun de mes domestiques dans la rue, reprit le prince? » L'officier de garde, qui entendit ces mots, s'avança vers le tour, écarta Ignace, et répondit lui-même que s'il paroissoit quelqu'un de ses gens, il le livreroit au gouverneur général. Le soldat infidèle fut indigné de voir qu'un petit officier, qui avoit été autrefois à la porte du prince en qualité de domestique, traitât ainsi son ancien maître, et il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches.

Un autre jour, à ce que me dit Ignace, le prince Jean ayant prié les gardes de faire passer à son frère, le prince François, quelques habits de toile qu'il croyoit lui manquer durant les chaleurs, l'officier, à qui on en parla, en refusa durement la permission. Le même soldat ajouta que les prisonniers récitoient des prières une grande partie du jour, et même bien avant dans la nuit; qu'ils les récitoient si haut qu'on les entendoit de la rue; qu'ils avoient attaché des images aux murs de leurs cachots, que les infidèles prenoient pour des portraits d'Européens; que le prince François, au fort de l'été, demanda un jour au soldat qui lui portoit à manger, si dehors il faisoit chaud; que le soldat ayant répondu que la chaleur étoit excessive : « Eh bien, répliqua le prisonnier, je vous avertis que l'air est ici fort frais, et que je me porte à merveille. C'est parce que je mets toute ma confiance en Dieu. »

La prison et les souffrances continuelles de ces illustres chrétiens ne parurent pas une peine suffisante; l'empereur résolut, dans un moment de chagrin la perte entière de la famille de Sourniama. Il falloit pour cela un prétexte, il fut bientôt trouvé; les prétextes ne manquent pas quand on a en main le pouvoir et l'autorité. Sourniama avoit été, comme je l'ai dit dans ma première lettre, chef de bannière. C'est l'usage à la Chine que ces chefs, de même que les grands mandarins, offrent de temps en temps des mémoriaux sur les affaires qui concernent leur charge. L'empereur écrit sa réponse à la fin du mémorial, et quelquefois en caractères rouges, et le fait rendre à celui qui l'a présenté. Un secrétaire y ajoute l'année, le mois, le jour que l'ordre a été porté, et ce papier se garde sous la clef dans le tribunal.

Au commencement de son règne, il y eut ordre de tirer des archives de chaque tribunal et de porter au palais tout ce que le feu empereur Canghi avoit écrit en caractères rouges.

Sur la fin de juillet, l'empereur se fit apporter quelques-uns de ces anciens mémoriaux, et tomba, par hasard ou autrement, sur un de ceux qui avoient été présentés par Sourniama. L'empereur s'étant aperçu qu'à côté des caractères rouges, écrits de la main de son père, la date étoit en caractères noirs. « Voyez, s'écria-t-il, l'insolence de Sounou; ne vous avois-je pas bien dit que c'étoit un scélérat? Voyez le peu de respect qu'il avoit pour mon père; il a osé écrire dans ce mémorial des caractères à côté de ceux de l'empereur mon père; encore n'est-ce qu'un pur griffonnage; qu'on porte au plus tôt ce mémorial au tribunal, et qu'on lui fasse son procès. »

Le dix-septième frère de l'empereur étoit présent; soit qu'on lui eût fait sa leçon, ou qu'il parlât de lui-même, il dit que Sourniama étant mort il n'en falloit plus parler, mais que son crime devoit être rejeté sur ses enfans, et sur toute sa postérité masculine. « C'est bien dit, reprit l'empereur; mais il faut auparavant rappeler Se-ke, qui est pareillement coupable, puisqu'ayant succédé à Sourniama, il ne l'a pas accusé. »

Sur cet ordre, tous les régulos, tous les grands mandarins d'armes et de lettres tar-

tares et chinois s'assemblèrent, et sans autre délibération, sur la seule parole de l'empereur, sans même faire mention de Se-ke, ils condamnèrent à mort tous les descendans de Sourniama jusqu'aux arrière-petits-fils, comme coupables du crime de rébellion, etc.

Ils présentèrent cette sentence le 16 de la sixième lune, c'est-à-dire le 3 d'août, par la voie ordinaire. L'empereur l'ayant lue, les appela tous en sa présence, et leur fit un long discours, auquel ils ne s'attendoient pas, et qu'ils furent obligés d'écrire aussitôt en tartare. Le voici :

« Quoiqu'on ait ôté la ceinture jaune à Sounou, dit l'empereur, et qu'on l'ait dégradé, il est toujours vrai qu'il a été de la famille impériale. Maintenant vous vous êtes assemblés, et vous me priez d'éteindre toute sa race à cause du crime de rébellion. Suivant votre rapport, il est donc juste et même nécessaire que je les fasse mourir comme la loi l'ordonne. Cette affaire cependant est de conséquence; faites-y bien réflexion; si la justice se trouve blessée dans cette exécution, le crime vous sera commun à vous et à moi. Il se peut faire que quelques-uns aient signé cet arrêt contre leurs véritables sentimens. C'est pour cela que je vous ai fait tous venir en ma présence, pour vous interroger à la face du ciel, de la terre et des ancêtres, et vous donner lieu de dire ce que vous pensez. Que si quelqu'un cache dans son âme ses véritables sentimens, sans vouloir les faire connoître, il sera puni dans la suite avec la même sévérité que Sounou, ou s'il n'est plus en état de recevoir le châtiment qu'il mérite, sa postérité aura le même sort que les fils et les petits-fils de Sounou. Ainsi faites-y de sérieuses attentions. »

L'assemblée comprit bien que c'étoit là un artifice de l'empereur, pour découvrir si les princes avoient encore des amis. Tous répondirent que les fautes de Sounou étoient énormes, que sa malice étoit parvenue au comble, et que ses enfans méritoient le supplice dont on punit les rebelles.

Après cette réponse, l'empereur, s'adressant en particulier à Mandoho et à Tchabina, leur demanda ce qu'ils pensoient. Ils répondirent tous deux que les descendans de Sourniama méritoient la mort. « Il paroît, reprit l'empereur, qu'aujourd'hui Mandoho parle comme il pense; mais pour ce qui est de Tchabina, il me semble que ses vues se portent plus loin. Tous ceux qui sont ici, en donnant leurs avis, n'ont suivi que ce que prescrit la loi; Tchabina n'a égard qu'à ses intérêts particuliers; il a toujours été fort attaché à Sounou; il étoit son ami intime, il craint de se voir mêlé dans ses affaires; il souhaite l'extinction totale de sa race, pour n'avoir plus de malheur à craindre; c'est ce que son air et sa contenance font assez connoître; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voit les gens de parti s'accuser réciproquement les uns les autres, aussitôt que leurs secrets complots se découvrent; ç'a été de tout temps la conduite des âmes viles. »

Ensuite l'empereur se jetant sur l'histoire ancienne, étala son érudition sur les diverses révolutions et sur les partis qui se sont formés dans l'empire, et il fit voir que ces entreprises ont toujours été funestes à leurs chefs, voulant faire entendre qu'il s'agissoit ici d'un parti réel et véritable qu'il falloit dissiper; après quoi il exhorta tous les grands à concevoir l'horreur qu'ils devoient de la méchante conduite de Mandoho et de Tchabina, et il conclut enfin en ces termes :

« Que ce mémorial, signé par tous les régulos et par tous les grands, soit remis au San-fa-sse[1]; qu'on y détermine le genre de mort dont on doit punir les descendans de Sounou, et qu'on m'en fasse le rapport. »

Deux jours après je vis un papier du tribunal des crimes, par lequel il demandoit aux mandarins de la bannière de ces princes, s'il y avoit d'autres descendans de Sou-nou que les trente-huit qui étoient marqués sur la liste. Il leur ordonnoit d'en faire une exacte recherche, et d'examiner aussi si ce qui concernoit leurs maisons, leurs terres et leurs domestiques, soit à Pékin, soit au Fourdane, étoit enfin terminé. Les prétendus criminels étoient en grand nombre, et plusieurs fort éloignés; il falloit parler exactement sur chacun d'eux; c'est ce qui demanda un nouvel examen qui ne fut pas sitôt fait.

Pendant qu'on faisoit ces recherches, les dames chrétiennes étoient au Fourdane dans une extrême inquiétude de ce qui se passoit à Pekin. Elles attendoient de jour en jour la dé-

[1] C'est un assemblage de trois tribunaux, de celui des crimes, de celui des censeurs et de celui des réviseurs. Tous ces juges n'opinent aujourd'hui que du bonnet.

termination de leur sort. Les princes étoient aux fers, et les princesses ainsi abandonnées se trouvoient dans la situation la plus triste. On leur donnoit de temps en temps des nouvelles de Pékin; mais il étoit bien naturel que dans de pareilles circonstances elles souhaitassent d'être plus souvent informées de la manière dont étoient traitées des personnes qui leur étoient si chères.

La princesse Cécile, profitant des bons intervalles que la maladie laissoit à son fils Ignace, lui dicta deux lettres, l'une pour le père Suarès et l'autre pour moi. La difficulté étoit de faire partir ces lettres. Tous leurs anciens domestiques avoient été renvoyés à Pékin; on n'avoit laissé pour les servir que quelques gens qu'on devoit leur ôter au premier jour. On ne les laissoit point sortir sans garde, et toutes les avenues étoient exactement gardées.

Un bon vieillard, parent d'une des suivantes de la princesse Cécile, ayant appris l'embarras où l'on étoit, se chargea de la commission, et trouva le moyen d'entrer; il quitta ses habits et se couvrit de vieux haillons; il prit sur ses épaules un fagot de bois, et se présenta à la porte faisant semblant d'entrer sans en demander la permission. Les soldats l'arrêtèrent; mais lui, sans s'étonner, et contrefaisant l'homme en colère, jeta par terre son fagot, et dit qu'il vouloit être payé de ses premiers fagots, et que son extrême pauvreté ne lui permettoit pas d'attendre plus longtemps ce qui lui étoit dû. A ce bruit, l'officier de garde s'avança, et après avoir écouté les raisons du vieillard, il jugea qu'il n'y avoit nul inconvénient à le laisser passer. On lui remit les deux lettres, qu'il eut la précaution de bien coudre dans ses habits déchirés. Il partit ensuite pour Pékin, où il arriva le 8 d'août. Il m'apporta la lettre que m'écrivoit la princesse Cécile, dont voici la traduction :

« Je vous écris pour vous prier d'avoir soin de mon mari et de mon beau-frère. Demandez à Dieu, par l'intercession de sa sainte mère, qu'il les soutienne par sa grâce, et qu'il augmente leur force et leur courage. Je sais que mon mari vous avoit demandé avec beaucoup d'empressement du bois sacré de la croix de Jésus-Christ, et qu'il espéroit de l'obtenir. Si vous lui accordiez maintenant ce qu'il a si ardemment souhaité, ce seroit un double bienfait qui lui inspireroit une nouvelle ferveur. Cécile ose aussi vous prier de lui accorder la même grâce.

» Je ne sais si l'un et l'autre ont eu occasion de se confesser et de recevoir la sainte communion. Que s'est-il passé depuis qu'ils sont à Pékin? Où en est leur affaire? Est-elle terminée? De quelle manière sont-ils emprisonnés et en quel endroit? Qui leur donne à manger? Se portent-ils bien, ou plutôt vivent-ils encore? Mon mari a une foible santé; il est âgé de près de soixante ans; il est chargé de neuf chaînes; il est dépourvu de tout secours. Aura-t-il pu souffrir tant de maux sans y succomber? C'est là pour moi un sujet continuel d'inquiétude et d'affliction. Je ne sais si en cela j'offense Dieu.

» Il y a plus d'un an que je n'ai pu me confesser; les affaires et les embarras qui se sont succédé les uns aux autres, m'ont tellement dérangée, que sans doute j'ai commis beaucoup de fautes. Il ne me reste que des femmes et des enfans. De plus on m'a choisie pour présider à l'assemblée des femmes; c'est une autre source de péchés, je ne puis les rassembler toutes à la chapelle pour les prières, il en manque toujours quelques-unes que la crainte et les circonstances présentes retiennent à la maison; mais on ne peut que se louer de la ferveur et de l'assiduité du plus grand nombre.

» Si j'entreprenois d'écrire en détail tous mes péchés tant de paroles que de pensées et d'omission, je ne finirois point; priez le Seigneur qu'il me les pardonne.

» Je vous avois fait demander du bois sacré de la sainte croix; faites-moi ce plaisir. Nous aurions besoin de deux exemplaires, l'un tartare, l'autre chinois, du recueil général de toutes les prières.

» Je vous prie encore une fois de m'apprendre des nouvelles certaines de l'état où se trouve mon mari; donnez-moi, je vous en conjure, cette consolation. »

Elle écrit à peu près la même chose au père Suarès, et elle lui recommande trois filles chrétiennes et esclaves, qui doivent être conduites à Pékin.

Lorsque la princesse Cécile nous écrivoit ces lettres, ni elle ni les autres dames n'avoient encore connoissance du dernier ordre de l'empereur. On jugea à propos de leur envoyer un missionnaire, qui, en leur apprenant ces tristes nouvelles, les animât par sa présence

et par la participation des sacremens, s'il étoit possible. On ne pouvoit y envoyer un Européen, sa physionomie l'auroit aussitôt fait connoître. Mais il semble que la Providence eût conduit exprès à Pékin le père Rosario, jésuite chinois, qui a été longtemps compagnon et ensuite successeur du feu père Provana, et qui retournoit dans sa mission de Chensi. On proposa à ce Père d'aller au Fourdane; il accepta volontiers cette commission, et il s'en acquitta avec zèle et avec sagesse. Le voyage étoit pénible, et, dans les circonstances, très-dangereux, mais beaucoup moins pour un Chinois que pour un Européen. Il partit le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, accompagné d'un fervent chrétien, avec quelques secours d'argent que nous lui avions fourni, pour soulager du moins les pauvres femmes chrétiennes qui souffroient davantage.

Le 12 août, nous apprîmes qu'on avoit ôté au prince Louis le domestique qui le servoit dans la prison. C'étoit un fort mauvais augure, et plusieurs appréhendoient qu'on n'eût pris le dessein de le faire mourir sans témoin.

Ce domestique vint aussitôt me voir; c'est un jeune homme âgé de vingt ans, nommé *Chouang-ting*, qui est encore infidèle; voici ce qu'il me rapporta. « Le 23 de la sixième lune, c'est-à-dire le 10 d'août, nous entendîmes ouvrir brusquement la porte de la prison, et nous jugeâmes qu'il s'agissoit de quelque événement extraordinaire. Nous vîmes entrer le fils du troisième frère de l'empereur, qui, s'adressant à mon maître, lui dit : « L'empereur ordonne qu'on fasse sortir ce valet. » Mon maître se mit à genoux et répondit : « Qu'il sorte, à la bonne heure. »

» Le régulo, sans rien dire autre chose, me fit plier mon paquet, et m'ordonna de retourner chez mon père. Il sortit en même temps lui-même, et fit refermer la porte comme auparavant. Mon maître a quarante-neuf ans; il est tout décharné, quoiqu'il paroisse avoir encore assez de vigueur. Il prie cinq fois le jour; on ne lui a laissé aucun livre, mais il sait une infinité de prières par cœur; il porte toujours sur lui le reliquaire du bois de la croix que vous lui envoyâtes au Fourdane; il a des médailles et plusieurs chapelets; il n'a d'autre amusement que celui d'examiner le travail des guêpes et des araignées; il me faisoit remarquer un jour comment Dieu avoit instruit ces animaux à faire des ouvrages où l'industrie des hommes ne pourra jamais parvenir; il m'expliquoit la doctrine chrétienne, et il m'apprenoit les prières.

» Je souhaite fort d'être chrétien, mais mon père et mes deux frères sont infidèles; on ne sait pas encore à quel maître nous serons livrés, ni quelle liberté on nous laissera. » C'est tout ce que je pus tirer de ce jeune homme, qui est naturellement mélancolique et taciturne.

Le jour de l'Assomption, Paul Ma, valet du prince Joseph, accourut de grand matin à notre église, et vint nous dire en pleurant, que Dieu venoit d'appeler à lui son bon maître, qu'il étoit mort d'un flux de sang; que les gardes assuroient que depuis trois jours il ne venoit plus recevoir au tour ce qu'on lui portoit à manger, et que le 15 au matin ils l'avoient vu couché à la porte de son cachot, demi-nu et sans mouvement; qu'un officier en alla aussitôt donner avis au troisième frère de l'empereur. Heureux moment qui délivra le confesseur de Jésus-Christ des mortels ennuis d'une si malheureuse vie, et qui le fit entrer dans la joie de son Seigneur! le tranchant d'une épée lui auroit sans doute épargné bien de cruelles langueurs; mais plus ses souffrances ont été longues et dures, plus sa couronne est brillante.

Je fis aussitôt savoir cette nouvelle à nos Pères de Pékin, et tous ensemble nous remerciâmes Dieu d'avoir terminé les combats et les souffrances de son serviteur, ne doutant point qu'il ne devienne dans le ciel le protecteur de la mission et de sa patrie.

Dès le commencement du mois de mai, il confessa le saint nom de Jésus-Christ pour la cinquième fois au milieu des tribunaux et en présence de tous les grands de l'empire; il se préparoit à sceller de son sang les vérités de la foi; et ses vœux eussent été exaucés, si l'empereur eût ratifié la sentence qui avoit été portée contre lui.

Le troisième régulo avertit l'empereur de cette mort, et l'ordre fut donné aux mandarins d'aller visiter le corps. Un chef de bannière avec le gouverneur de Pékin, à la tête d'une troupe de soldats, faisoient écarter la foule avant l'ouverture de la prison. Quarante archers couroient çà et là pour arrêter les domestiques de la maison de Sourniama qui oseroient paroître.

Il y en avoit un grand nombre : Paul Ma,

François Tcheou et quelques autres auroient été pris, si les archers qui les aperçurent n'eussent mieux aimé les dissiper que de les arrêter, et si dans cette vue ils n'eussent crié : « Où sont les domestiques de Sourniama? De quel côté ont-ils fui? » Il n'en fallut pas davantage pour les faire évader au plus vite. Le 17 du même mois, les mêmes mandarins firent mettre le corps du prince Joseph dans un méchant cercueil, sans lui ôter ses chaînes, et le firent porter par quatre hommes; une troupe de soldats marchoit devant, et une autre suivoit, qui écartoit le peuple. On fit fermer les boutiques du faubourg de la porte occidentale par où ils sortirent, et l'on suivit le grand chemin pendant une demi-lieue jusqu'à un endroit nommé *Se-ly-yuen*, où ce chemin est coupé par un autre aussi grand qui va du nord au sud. Là ils s'arrêtèrent, et posèrent le cercueil sur deux bancs. Ils mirent ensuite le feu sous le cercueil pour brûler le corps. Quand tout fut à peu près consumé, ils brisèrent les restes, les jetèrent dans la boue; et pour les y enfoncer, firent passer par-dessus les charrettes et les mulets qu'on avoit arrêtés pendant l'exécution.

Les chaînes furent retirées du feu et rapportées sur une charrette au tribunal des crimes. Le gouverneur de Pékin ordonna aux soldats chinois qui veillent à la garde des chemins de faire souvent la ronde en cet endroit, et de ne permettre à personne de s'y arrêter. On espère bien, avec le temps, ou tromper la vigilance des gardes, ou les gagner par argent.

Un de nos catéchistes y fut envoyé, et s'arrêta à un petit cabaret, qui est dans ce chemin croisé. Il demanda à l'hôte d'où venoit ce fracas, et ce que signifioit cette multitude de gens qui retournoit à la ville. « C'est répondit-il, qu'on vient de brûler un chrétien; on assure que ce ne sera pas le seul. » D'autres chrétiens qui suivoient de loin cette populace entendoient les uns qui disoient : « Des princes se faire chrétiens! avoient-ils perdu l'esprit?» Et d'autres qui répondoient : « Deux mots auroient tiré celui-ci d'affaire, et il a été assez fou pour ne vouloir pas les dire; sans doute que les gens qui sont longtemps renfermés deviennent stupides et s'ennuyent de vivre. » C'est ainsi que raisonnoient les infidèles, qui ont de la peine à comprendre qu'on ne puisse pas dissimuler sa religion lorsqu'il s'agit de sa vie.

L'exemple de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ n'a pas été stérile. Un chrétien baptisé récemment n'a pas rougi, non plus qu'eux, de confesser sa foi en présence même de l'empereur. Son histoire vous édifiera. Un jeune bachelier nommé *Van*, du district de la ville de Fon-yang dans la province du Kiangnan, s'étant fait médecin, quitta son pays, et alla à Geho pour y exercer sa profession. Il y trouva un autre médecin de sa province qui étoit chrétien. Celui-ci tâcha de gagner le nouveau venu à Jésus-Christ, et il me l'amena pour l'instruire; il n'avoit jamais entendu parler de la religion chrétienne, et il n'avoit l'esprit rempli que des connaissances propres de son état; peu à peu il ouvrit les yeux à la lumière, ou plutôt Dieu lui toucha le cœur, et il reçut le saint baptême et le nom de Matthieu.

Quand il fut de retour à Pékin, il tâcha de s'introduire en qualité d'associé dans le tribunal des médecins, afin de pouvoir servir dans l'armée qu'on avoit envoyée en Tartarie contre Tse-van-raptan, à six cents lieues d'ici. Matthieu s'y comporta bien; le grand-général, à qui je l'avois recommandé, fut satisfait de ses services, et loua le zèle avec lequel il traitoit les malades. Après avoir achevé son temps, on le renvoya avec une bonne récompense, et il rentra dans le tribunal en qualité de mandarin.

Au mois de mars dernier, il vaqua dans ce tribunal une charge considérable. L'empereur ordonna aux présidens de lui présenter quatre sujets propres à la remplir. Matthieu fut du nombre des proposés; il se flattoit d'être préféré aux autres, parce qu'il étoit connu de l'empereur, et qu'il avoit eu l'honneur de paroître en sa présence. Aussitôt qu'ils se furent mis tous quatre à genoux, l'empereur, s'adressant à Matthieu, l'interrogea sur son âge, sur son pays et sur ses services. Matthieu, qui est bien fait de sa personne, et qui a le talent de la parole, répondit avec une grande présence d'esprit. Mais l'empereur, changeant tout à coup de ton, et prenant un air sévère : « J'ai appris, lui dit-il, que tu es chrétien; cela est-il vrai? » Matthieu répondit sans hésiter qu'il étoit chrétien. « Tu as perdu l'esprit, reprit l'empereur, tu ne sais ce que tu fais. — Cette loi est sainte, dit Matthieu; elle nous enseigne la fidélité, l'obéissance et la pratique de toutes les vertus. » L'empereur jeta quelque

temps un regard fixe sur Matthieu, comme s'il eût eu encore quelque question à lui faire; puis, sans rien dire davantage, il les congédia tous quatre.

Au sortir de là, les eunuques de la présence qui étoient amis de Matthieu, lui firent de grands reproches, en lui disant que la tête lui avoit tourné, et qu'il venoit de perdre sa fortune. « Si je ne passe aucun jour, répondit le médecin, sans vous presser d'embrasser le christianisme, comment aurois-je pu déguiser mes sentimens, et nier à l'empereur que je suis chrétien? »

Le lendemain Matthieu ne laissa pas d'aller au tribunal, quoiqu'il s'attendît à être exclu du poste auquel il aspiroit; mais il fut agréablement surpris, lorsqu'en entrant dans la salle, le président vint le féliciter, et lui dire que l'empereur l'avoit nommé, et qu'il pourroit prendre possession de sa charge quand il lui plairoit. « Ne vous l'avois-je pas bien dit, répondit le médecin, que le Seigneur du ciel me protégeroit? et vous ne voulez pas me croire lorsque je vous exhorte à embrasser sa loi! »

On dira peut-être qu'il n'y a rien en cela d'extraordinaire, et que ce chrétien n'a fait que son devoir: je l'avoue, mais c'est justement en quoi consiste la difficulté. L'enfer n'est rempli que de gens qui n'ont pas fait leur devoir, et le ciel n'est plein que de ceux qui ont satisfait à leurs obligations. Il faudroit savoir combien un Chinois est petit lorsqu'il se trouve à genoux en présence de l'empereur, pour connoître ce qu'il y a d'héroïque dans l'action de ce généreux néophyte.

J'ai parlé plus haut des deux mandarins Sunjou et Tang-pao-tchou, qui, en confisquant les biens de Sourniama, accusèrent le prince Joseph et ses quatre domestiques d'être chrétiens. Dans la crainte qu'ils eurent d'être obligés de construire à leurs frais les casernes des soldats, ils avoient fait les recherches les plus rigoureuses des biens appartenant aux princes, et les avoient saisis avec violence, sans nulle compassion de l'extrême misère où ces seigneurs étoient réduits; mais leurs mesures furent déconcertées d'une manière qui apprêta à rire à toute la ville.

Dans le rapport qu'ils firent à l'empereur, ils assurèrent que tous les biens qui restoient de ces princes, en y comprenant leurs terres, leurs maisons et leurs meubles, avoient été estimés par les experts vingt van de taels (c'est 1,200,000 livres); les seules terres labourables valoient cette somme et au delà. L'empereur, qui en étoit instruit, dissimula, et leur donna ordre de partir incessamment pour faire commencer les bâtimens. Après leur départ, il changea les hôtels de ces princes en autant de prisons, pour renfermer les criminels des huit bannières. Pour ce qui est des terres, il les réunit à son domaine, de manière que la plus grosse partie des frais pour la construction de ces casernes retombera sur les deux mandarins, car ils ne retireront guère que ce qui proviendra de la vente des meubles. Sunjou ne survécut pas longtemps à cette disgrâce. Il mourut peu de temps après le prince Joseph, et il aura trouvé dans l'autre monde pour juge celui dont il s'étoit fait l'accusateur en celui-ci.

Le 6 de septembre, nous apprîmes que le San-fa-sse avoit présenté sa délibération à l'empereur. Elle portoit que tous les descendans de Sourniama, au nombre de trente-neuf, seroient décapités, que leurs femmes et leurs filles seroient mises au nombre des esclaves qu'on occupe aux plus vils emplois au *dedans* et au dehors du palais.

L'empereur répondit que tous méritoient la mort. Cependant il fut détourné de ratifier la sentence de ce tribunal, par la crainte que l'effusion de tant de sang ne donnât atteinte à sa réputation. Nous n'avons pas vu par écrit l'ordre qu'il porta alors, mais on en peut juger par ce qui s'est passé depuis.

Le 8 de septembre, un chrétien qui retournoit dans sa maison au sortir de notre église, rencontra en chemin les deux princes Jean et François qu'on avoit tirés de leurs prisons pour les transférer dans celle où le prince Joseph est mort. Ils étoient chacun sur une charrette et chargés de neuf chaînes.

Le troisième régulo, qui n'avoit pas prévu qu'on lui enverroit ces prisonniers, avoit rétabli la prison dans son premier état, et y avoit logé une bande de ses comédiens. Il fallut les faire sortir à l'instant, et travailler toute la nuit à construire deux prisons, et à élever des murs devant les fenêtres. Ainsi les deux prisonniers passèrent la nuit dans la cour, gardés par des soldats.

Le lendemain, le troisième régulo, le président du tribunal des régulos, et deux comtes

du sang royal, se transportèrent dans la prison et firent venir le prince Louis de la prison voisine où il étoit renfermé. Deux hommes le soutenoient, parce qu'il ne pouvoit porter le poids de ses chaînes. Il fut bien surpris de voir deux de ses frères et quatre autres princes de sa connoissance.

Ces quatre envoyés de l'empereur déclarèrent aux prisonniers que, quoiqu'ils méritassent la mort, Sa Majesté vouloit bien leur accorder la vie, et qu'elle se contentoit de les punir par une prison perpétuelle.

On ramena ensuite le prince Louis dans sa prison, et les deux autres attendirent que la leur fût prête; après quoi on les y enferma sans leur ôter leurs chaînes; ils y sont encore plus resserrés que dans la première. Ainsi la prétendue clémence de l'empereur ne servira qu'à prolonger les souffrances de ces héros chrétiens, et à rendre leur martyre plus lent et plus difficile à supporter.

Ce fut le même jour que le père Rosario revint à Pékin sur les cinq heures du soir. Il nous rapporta qu'à son arrivée au Fourdane il avoit trouvé les barrières qui environnoient les maisons des princes si exactement gardées, qu'il perdit toute espérance d'en voir aucun; que tout ce qu'il put faire, fut de parler à un de leurs domestiques, ami des gardes, par lequel il fit avertir toute cette famille de ce qui se passoit à Pékin; que les princes reçurent avec joie la nouvelle de leur mort prochaine, dont ils voyoient bien le véritable motif; que les princesses portoient envie à leurs maris, à leurs frères et à leurs enfans; mais que ce qui les chagrinoit extrêmement, c'étoit la vue de l'avenir, et la crainte d'être livrées à des infidèles, d'être données pour esclaves à des Mongous, et de se voir dans un danger continuel de perdre leur honneur; que les mères auroient souhaité de voir plutôt leurs filles condamnées à la mort, et que les filles auroient préféré mille fois la mort à une vie si misérable; qu'accablées de tristesse et de douleur, elles imaginèrent un expédient que de concert elles lui firent proposer. « Nous savons bien, disoient-elles, que la loi de Dieu nous défend d'attenter à nos vies, dont il est le maître : mais ne nous seroit-il pas permis de nous estropier, de nous mutiler, de nous couper le nez, les oreilles, pour sauver notre pudeur? »

Cette occasion fit découvrir parmi ces dames et leurs suivantes une vertu toute nouvelle à la Chine. Outre plusieurs filles qui avoient fait vœu de chasteté, il se trouva des femmes qui, du consentement de leurs maris, avoient fait celui de continence perpétuelle. Elles crurent alors devoir en avertir le missionnaire. Thérèse en particulier, veuve du prince Joseph, mort tout récemment dans les fers à Pékin, lui envoya dire que, quand le prince son époux revint de la guerre pour prendre le deuil du vieux prince Sourniama son père, tous deux s'étoient mis à genoux devant l'image de la sainte Vierge, et, d'un consentement réciproque, avoient promis à Dieu une perpétuelle continence. Il est à remarquer que le prince n'avoit alors que trente ans, et étoit sans postérité. La princesse ajoutoit qu'ayant eu le bonheur d'être l'épouse d'un confesseur de Jésus-Christ, elle étoit prête à tout souffrir plutôt que d'être engagée à aucun autre mortel. Le Père répondit avec sagesse à leurs questions, leur donna les instructions convenables, les affermit et les consola le mieux qu'il put, et ne différa pas à sortir de la forteresse, parce que les chrétiens l'avertirent qu'il n'étoit pas sûr pour lui d'y rester davantage.

Peu de jours après que le missionnaire fut parti du Fourdane, le général des troupes reçut ordre de la cour de renvoyer à Pékin tous les domestiques de la famille de Sourniama, pour être donnés à divers autres princes : ils étoient au nombre de cent quatre-vingt-quatorze, presque tous chrétiens. Cet ordre, qui arriva le second jour de septembre, ne surprit pas ces dames, elles s'y attendoient : mais, faisant réflexion que parmi leurs esclaves il y avoit sept ou huit jeunes filles chrétiennes qui, changeant de maîtres, seroient infailliblement données en mariage à des infideles, avec lesquels elles courroient risque de se pervertir, ces illustres dames les firent marier au plus tôt avec de jeunes chrétiens du nombre de leurs domestiques. A l'égard de celles qui avoient fait vœu de chasteté, elles les renvoyèrent aux conseils et à la direction des missionnaires. Le général fit enchaîner toute cette troupe, de peur que quelqu'un d'eux ne se sauvât en chemin; on les mit sur quarante charrettes, et ils furent escortés par cent soldats et six officiers.

Ce fut le 19 du même mois qu'ils arrivèrent

à Pékin. Après avoir été distribués à leurs nouveaux maîtres, ils ne manquèrent pas de venir à nos églises pour participer aux divins mystères, et nous apprendre ce qui venoit de se passer au Fourdane. Ils nous rapportèrent que les princes sont toujours dans les fers, et que les princesses n'ont plus personne à leur service; qu'aussitôt après que les domestiques furent sortis des casernes, on ferma la barrière et qu'on y laissa la même garde; que le second ou le troisième jour après leur départ, ils avoient appris que le gouverneur leur avoit envoyé cinq jeunes enfans de dix ou douze ans, pour leur porter de l'eau, et leur acheter les choses nécessaires à la vie, sans se mettre en peine si elles avoient de quoi les acheter. Voilà des épreuves bien rudes et une conduite bien éloignée de nos idées d'Europe. Il faut en changer absolument quand on est en ce pays-ci, et l'on n'y est pas longtemps sans apprendre à estimer beaucoup le bonheur qu'il y a, même pour ce monde, d'être né et de vivre dans un empire chrétien.

C'étoit le 4 ou le 5 de septembre que toutes ces choses se passoient au Fourdane. Alors le général ne pouvoit pas savoir ce qui n'arriva ici que le 9 du même mois. C'est pourquoi cet officier ne doutoit point que les princesses ne dussent bientôt éprouver le même sort que leurs esclaves, et il regardoit les enfans qu'elles portoient entre leurs bras comme des victimes destinées à une mort prochaine.

Quand on fait réflexion à ce que cette illustre famille a souffert depuis quatre ans, il est difficile d'imaginer une plus rude épreuve, ni qui ait été soutenue avec une générosité plus chrétienne. Des princesses du sang royal, qui avoient toujours vécu dans l'éclat et l'abondance, se voir tomber comme par degrés dans la plus affreuse indigence; n'avoir plus ni maris qui les soutiennent, ni parens qui les secourent, ni amis qui les consolent; n'avoir devant les yeux que des fils enchaînés, destinés à la mort, et de jeunes demoiselles plus malheureuses encore, et dont le sort étoit plus accablant que la mort même; savoir qu'un missionnaire est venu de si loin pour elles et ne pouvoir l'entretenir, ni participer aux sacremens, seule consolation qu'elles pouvoient recevoir dans le triste état où elles se trouvoient; éprouver tous ces malheurs, sans néanmoins que ce déluge de maux ait été capable d'ébranler la foi de ces nouvelles chrétiennes, ni même d'arracher de leur bouche un seul mot de plainte; ne m'avouerez-vous pas, mon révérend Père, qu'il y a dans cette fermeté quelque chose d'aussi admirable et d'aussi héroïque que ce que nous lisons de la constance des héros chrétiens des premiers siècles de l'Église?

Voilà ce que nous avons pu apprendre des glorieux combats de nos illustres néophytes. L'empereur n'avoit jamais cru devoir trouver en eux tant de courage et de fermeté. Après avoir arrêté le cours de la prédication de l'Évangile dans tout son empire, il vouloit enlever à la religion chrétienne l'honneur qu'elle avoit de compter tant de princes parmi ses enfans; mais jamais le christianisme n'a reçu plus d'honneur à la Chine que par le moyen dont on s'est servi pour l'y déshonorer.

Ce qui est surprenant et qu'on doit attribuer à une providence particulière de Dieu, c'est que l'empereur, en déchirant les ouailles, n'inquiète point les pasteurs et les laisse tranquilles au milieu de sa capitale, qu'il leur donne quelquefois audience et les honore de présens. Au commencement de cette année, qui est un temps de réjouissance où l'empereur fait des largesses aux grands et aux gens de sa maison, il nous fit tous appeler au palais et nous admit en sa présence au nombre de vingt, c'est-à-dire autant que les deux côtés de la salle où il étoit sur son trône en pouvoient contenir. Il s'entretint sur différens sujets; il parla de la religion, quoique fort superficiellement; il nous fit même un honneur que l'empereur Cang-hi, tout protecteur des Européens qu'il étoit, ne leur a jamais fait. Durant son repas, il nous fit servir, par les premiers eunuques, des tables couvertes de toutes sortes de mets, questionnant tantôt l'un, tantôt l'autre; et avant que de nous retirer, il nous fit donner à chacun deux peaux de zibeline et deux bourses fort propres, telles que les Chinois les portent à la ceinture. Il nous fit ensuite accompagner, au sortir des appartemens intérieurs, par des eunuques chargés de corbeilles remplies de très-beaux fruits; et cela à la vue de tout ce qu'il y avoit de princes et de mandarins au palais.

Il n'y a personne de nous à qui il ne vînt alors cette pensée: ah! moins de grâces aux missionnaires, et plus de justice à la religion

qu'ils prêchent. C'est à Dieu qui tient entre ses mains le cœur des rois, de changer celui d'Yong-tching. Durant le cours de l'année, nous allons de temps en temps nous informer en cérémonie de sa santé. Notre placet ne manque point de lui être porté. Quelquefois il fait venir les Pères qui l'ont présenté, il leur parle avec bonté, et ne les congédie point sans quelque petit présent.

C'est de ces sortes d'occasions que nous tâchons de profiter pour parler au monarque en faveur du christianisme. Souvent nous les avons fait naître lorsqu'elles ne se présentoient pas; souvent nous avons supplié, insisté et présenté des mémoriaux forts et pressans pour la défense de la religion, et capables de le persuader de son excellence et de sa vérité; et en cela nous avons toujours plus consulté notre confiance en la protection divine, que certaines règles de prudence qui sembloient demander plus de ménagemens. Triste et étrange situation d'avoir affaire à un prince infidèle, puissant, absolu, qui se croit habile et qui veut avoir raison! Prince, d'ailleurs, que le respect et l'autorité despotique et absolue qu'il a dans son empire empêchent d'interrompre, quoi qu'il puisse dire, et qui n'attend pas qu'on lui réponde; qui, lorsqu'il se sent pressé, change de discours sans qu'il soit permis de l'y ramener; et qui enfin ne manque ni d'esprit ni d'adresse pour éluder ce qu'on peut lui dire de plus convaincant. Un moment d'attention sur les tempéramens qu'on est obligé de prendre en Europe avec des princes chrétiens, tout religieux qu'ils sont, peut donner quelque idée de l'extrême embarras où se trouvent les missionnaires en présence de l'empereur de la Chine. Nous avons grand besoin de vos prières, et de celles de tant de personnes qui ont du zèle pour la propagation de la foi. Je les demande instamment, et suis, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

AU PÈRE DUHALDE.

Suite de l'histoire des princes chinois et chrétiens.

A Pékin, ce 15 septembre 1728.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, le 26 septembre de l'année 1727, vous informoit dans un grand détail de l'héroïque fermeté des princes du sang impérial de la Chine, dont la foi n'a pu être ébranlée ni par la dégradation de leur rang, ni par la confiscation de tous leurs biens, ni par les rigueurs d'une dure prison, ni par les menaces d'une mort infâme et cruelle. Peu de temps après ma lettre écrite, il me vint des nouvelles du prince Jean Lou; elles m'apprenoient qu'il étoit mort le 16 de septembre dans sa prison de Tsi-nan-fou, capitale de la province de Chantong, qui étoit le lieu de son bannissement. Le prince Jean Sou, qui étoit prisonnier à Pékin, se trouvoit alors dangereusement malade, et il mourut le 13 novembre. Je ne dois pas vous laisser ignorer les circonstances d'une mort si glorieuse, qui est le fruit d'une longue suite de mauvais traitemens, que son attachement au christianisme lui a procurés.

Depuis le 8 septembre qu'on le transféra de sa prison dans celle où étoit mort le prince Joseph, ainsi que je vous le racontois dans mes dernières lettres, on n'a pu rien apprendre de l'état où il se trouvoit. Nul domestique ne pouvoit approcher des prisons; les soldats même qui faisoient la garde n'osoient parler aux prisonniers, et il ne leur étoit permis que de répondre quand ils étoient appelés, ou de faire passer par le tour ce qu'on accordoit chaque jour pour leur subsistance.

Mais deux mois après, c'est-à-dire le 8 novembre, Paul Sa vint m'avertir que le prince Jean étoit malade à l'extrémité, qu'il ne prenoit plus que du riz clair, et qu'il avoit beaucoup de peine à se traîner jusqu'au tour pour le recevoir. Le troisième régulo, que l'empereur avoit chargé de tout ce qui concernoit ces illustres prisonniers, ne fut pas plutôt

informé du danger où étoit le prince, qu'il ordonna à ses gens d'ouvrir la prison, et de porter au malade tout ce qu'il souhaiteroit. Le prince répondit d'une voix mourante que désormais il n'avoit plus besoin de rien, et qu'il ne pensoit plus qu'à se préparer à la mort.

Aussitôt le régulo fit appeler Pou-ta-che (c'est le chef de bannière dont j'ai déjà parlé), et il lui dit que Sourghien (c'est le nom tartare du prince Jean) étant sur le point de mourir dans un temps où l'on célébroit la naissance de l'empereur, il n'étoit pas possible de prendre les ordres de Sa Majesté; qu'il falloit attendre que la fête fût passée, et que cependant il croyoit qu'on devoit renfermer le corps dans un cercueil, et le déposer dans un lieu convenable.

« Qu'est-il besoin d'attendre l'ordre de l'empereur, répondit brusquement Pou-ta-che! croyez-vous que Sourghien doive être traité plus favorablement que son frère, dont les cendres ont été jetées dans la boue et foulées aux pieds? » Le régulo, plus humain, ne fut pas de cet avis.

Le 13 du même mois, on vint lui dire que le malade venoit d'expirer : il ordonna qu'on mît son corps dans un cercueil, et qu'on le transportât dans une pagode hors la porte occidentale, où il seroit gardé par un officier et quelques soldats, jusqu'à ce qu'on pût être informé des volontés de l'empereur; cet ordre fut exécuté, et le corps du prince fut mis dans un méchant cercueil avec ses chaînes, qu'on ne lui ôta pas même après sa mort.

Cependant on étoit au Fourdane dans une extrême inquiétude; Marc Ki m'apporta alors une lettre de la princesse Cécile, épouse du prince Jean : elle me mandoit que les princesses et leurs enfans étoient de jour en jour plus resserrés; que depuis le départ de son mari et de son beau-frère, leurs familles manquoient absolument de toutes choses, et qu'elle avoit bien de la peine à défendre de la faim et du froid ses deux petits-fils, le prince Thomas et le prince Matthieu : « Je vous expose nos besoins, ajoutoit-elle : si, sans vous incommoder, vous pouvez nous procurer quelques légers secours, à la bonne heure; si vous ne le pouvez pas, n'ayez nul égard à nos souffrances. »

Elle écrivoit aussi à peu près dans les mêmes termes au père Suarès : « Ce qui m'inquiète davantage, lui disoit-elle, et ce que j'appréhende plus que la mort, c'est que, nonobstant la fidélité de nos princes à observer les jeûnes prescrits et à réciter les prières accoutumées, quelques-uns d'eux ne viennent à succomber sous le poids accablant de tant de disgrâces, ou que, se repaissant d'une vaine espérance, ils ne se flattent du retour des bontés de l'empereur. On me presse de retirer de la chapelle les saintes images, de crainte que quelque ordre subit et imprévu de la cour ne les expose à la profanation des infidèles; on veut même qu'on cesse de tenir les assemblées ordinaires, et de faire les prières en commun : la prudence, dit-on, demande que chacun les fasse en son particulier, pour ne point fournir de prétexte à de nouvelles vexations. J'ai cru devoir me rendre à ces instances; mais si vous jugez que j'aie commis en cela quelque faute, j'en demande pardon à Dieu, et je vous prie de me donner là-dessus les éclaircissemens nécessaires. Depuis le départ des chefs de famille, nous n'avons plus personne qui puisse nous guider, résoudre nos doutes et nous fixer au parti qu'il convient de prendre : je m'aperçois même que la pauvreté extrême où l'on se voit réduit refroidit la charité dans plusieurs, et altère un peu l'union qui régnoit auparavant parmi nous; il y en a qui craignent que, partageant ce qui leur reste avec les autres, ils ne tombent bientôt eux-mêmes dans le même état d'indigence. Ce que je vous écris ici naïvement ne doit pas passer au dehors; j'ai même quelque scrupule de vous en faire part, j'en aurois pareillement de vous le dissimuler : je ne sais pas bien démêler ce que je dois dire d'avec ce que je dois taire. Quand on nous retira de Sin-pou-tse, mon mari fit démolir la chapelle, pour la rebâtir dans le lieu où nous sommes maintenant : il se répand un bruit sourd qu'on nous fera bientôt changer de demeure : que dois-je faire de la chapelle? j'attends sur cela votre réponse. » Enfin, elle finit sa lettre en priant le père Suarès de lui donner des nouvelles du prince Jean son mari, parce qu'elle ne peut compter sur tout ce qu'elle apprend par d'autres voies.

Je fus chargé de faire une réponse commune à cette dame, et de lui apprendre la précieuse mort de son mari. Je confiai ma lettre à Marc Ki, avec une petite somme conforme à l'état de pauvreté où nous sommes nous-mêmes,

pour le soulagement de ceux dont les besoins étoient les plus pressans. Les aumônes venues de France par votre canal, mon révérend Père, quelques légères qu'elles soient, seront d'un grand secours à cette nombreuse et illustre famille dépouillée de ses biens, et constamment persécutée pour son attachement à la foi.

Le 13 de décembre, le régulo fit appeler les domestiques du prince nouvellement décédé, c'est-à-dire ceux qui avoient été autrefois à son service, et leur permit de transporter le corps de leur ancien maître à la sépulture de ses ancêtres, et de l'y enterrer auprès de celui de sa femme (le prince Jean avoit eu une première femme, qui étoit morte assez jeune, et il avoit épousé ensuite la princesse Cécile). Les domestiques étoient extrêmement pauvres depuis la confiscation générale des biens de leurs maîtres : ils ne laissèrent pas néanmoins de prendre des habits de deuil, et de disposer toutes choses pour les obsèques du prince, qui furent finies au 29 du même mois.

L'enterrement se fait de deux manières parmi les Tartares Mantcheoux : chez les uns, on enterre le corps avec le cercueil ; les autres brûlent l'un et l'autre, ramassent les cendres et les renferment dans une urne qu'ils mettent en terre, et ils élèvent ensuite au-dessus un monument : c'est cette dernière manière qui est en usage dans la famille du prince Jean.

Sébastien Ly et François Tcheou, tous deux chrétiens et anciens domestiques du prince, avoient une extrême envie de voir le corps de leur maître, et de retirer les saintes reliques qu'il portoit toujours sur lui : ils prirent le temps le plus propre à ouvrir le cercueil sans être aperçus ; mais leur pieuse curiosité leur coûta cher. Le garde de la sépulture, qui étoit infidèle, se doutant de leur dessein, observoit attentivement leurs démarches ; et, les ayant surpris, il fit grand bruit et les menaça de les déférer aux mandarins, et de les accuser d'avoir violé le cercueil pour satisfaire à leur avarice, ce qui est à la Chine un crime digne de mort. Ils ne purent l'apaiser qu'à force d'argent, et avec promesse de remettre dans le cercueil ce qu'ils en avoient tiré : ils eurent néanmoins l'adresse de se réserver plusieurs choses à l'insu du garde ; après quoi on mit le feu au cercueil.

Parmi ceux qui se trouvèrent à cette cérémonie, il y eut des infidèles qui vouloient que tout généralement fût réduit en cendres selon la coutume. Les chrétiens tâchèrent de sauver quelques ossemens ; et comme la piété est industrieuse, ils y réussirent. Ils se saisirent aussi des chaînes, qu'ils retirèrent des cendres : mais ils trouvèrent de nouvelles oppositions de la part du garde. Sa raison étoit que les chaînes du prince Joseph ayant été portées au tribunal, on ne manqueroit pas de lui demander celles du prince Jean, dont, en qualité de garde de la sépulture, il devoit répondre. Sébastien promit de les lui représenter, s'il étoit nécessaire ; les autres chrétiens se firent sa caution. On ne put rien gagner sur cet esprit intéressé, et il ne se laissa enfin fléchir qu'à la promesse qu'on lui fit de lui donner une nouvelle somme d'argent ; encore suivit-il les chrétiens qui emportoient ces chaînes jusqu'au lieu où elles devoient être déposées.

Comme le chemin le plus court pour retourner à Pékin étoit de passer par devant l'église des jésuites portugais, ils les remirent au père Suarès, en présence du garde, qui reçut alors l'argent dont on étoit convenu avec lui. Les chrétiens vinrent ensuite me trouver pour me rendre compte de ce qui s'étoit passé à l'ouverture du cercueil. Ils m'assurèrent qu'ils n'avoient pas trouvé le moindre vestige de corruption ni de mauvaise odeur ; qu'on eût dit que le prince ne faisoit que d'expirer ; ce qui ne pouvoit pas s'attribuer à la rigueur de la saison, puisque les mains et le cou étoient souples et maniables, comme ils l'avoient éprouvé plusieurs fois en retirant les reliquaires ; que son visage même n'avoit pas changé de couleur, et qu'il étoit seulement un peu couvert de la poussière qui s'étoit insinuée par les fentes du cercueil ; c'est là tout ce que je pus apprendre au sujet de la mort et de la sépulture de ce prince. Quoiqu'il soit déjà assez connu par ce que j'en ai écrit les années précédentes, il le sera encore mieux par le caractère qu'en fait la princesse Cécile son épouse, dans deux lettres qu'elle écrivit le 29 janvier de cette année. L'une s'adressoit à moi, et c'est ainsi qu'elle s'exprimoit :

« Marc Ki, me dit-elle, arriva ici le second de la onzième lune. La lettre qu'il me rendit de votre part m'apprenoit que je n'avois plus de mari. J'ai toujours présent à l'esprit les grands motifs de consolation que vous me

donnez au sujet de cette perte, la plus grande que je pouvois faire. Mais enfin, quand je fais réflexion à tous les bienfaits que j'ai reçus de lui, quand je considère combien d'années il m'a maintenue dans la splendeur et l'abondance, dans quelle inquiétude il étoit de mon salut, quelles peines il s'est données pour m'instruire des mystères de la religion et me disposer au saint baptême; quand, dis-je, je pense à tout cela, je me regarde comme la plus malheureuse de toutes les femmes de n'avoir pu recueillir ses derniers soupirs, et remplir à son égard les devoirs d'une tendre et fidèle épouse.

» La mort vient de terminer ses malheurs, et le Dieu de miséricorde, comme j'ai grand sujet de le croire, l'a placé dans le lieu du repos; cette pensée me console : mais quand sa personne et ses aimables qualités se présentent à mon esprit, ma douleur se renouvelle et je vous avoue que j'ai bien de la peine à la supporter. Il n'est donc plus, ce prince qui m'étoit uni par des liens si forts et que j'aimois si tendrement? Mais qu'est devenu son corps? est-il toujours dans cette pagode où on l'a transporté? l'a-t-on enterré, et en quel endroit? je ne puis en être sûrement informée que par vous : en quelque lieu qu'on l'ait mis, je vous le recommande : s'il a eu le même sort que son frère, ne me le laissez pas ignorer. Quoi qu'il en soit, je sais que rien ne s'est fait que par la disposition de la Providence : pardonnez, je vous prie, cette inquiétude d'esprit à la vivacité de ma douleur.

» Vous dites dans votre lettre qu'une pareille mort est la fin de tous les maux et le commencement de tous les biens, et c'est cela même qui me la fait souhaiter. Lorsque je reçus le saint baptême, j'avois sans cesse les yeux sur Jésus-Christ attaché à la croix; les cinq plaies par où son sang coula jusqu'à la mort pour nous délivrer de la servitude du péché et nous donner le droit à l'héritage céleste me pénétrèrent de la plus vive reconnoissance : ce fut avec ces sentimens que je me vis régénérée dans les eaux salutaires; et depuis ce temps-là, fortifiée par la grâce de Dieu et par la protection de sa sainte Mère, j'ai persévéré jusqu'à présent dans la foi.

» Une autre réflexion me soutient encore, c'est le souvenir que j'ai du contentement et de la joie que mon mari faisoit paroître toutes les fois qu'il survenoit une nouvelle disgrâce, surtout les trois dernières années de sa vie; je fus autant surprise qu'édifiée de son attention continuelle à n'agir que par l'esprit de Dieu : il n'entreprenoit rien, il ne faisoit rien qu'après avoir imploré le secours du Ciel; une grande pureté de cœur et une profonde humilité animoient toutes ses actions. Il est heureusement au bout de sa carrière, Dieu l'a appelé de ce monde, et je vis encore, malheureuse pécheresse que je suis! Il y a trois ans que je n'ai pu me confesser, je crains tout de ma foiblesse; si vous y joignez ce que j'ai à souffrir de ceux-là même de qui je devois attendre quelques secours, n'ai-je pas lieu d'appréhender que je n'oublie enfin les bienfaits de Dieu, que je ne déshonore le nom et la mémoire de mon époux, et que je ne tombe dans des péchés griefs qui me conduiroient à une mort éternelle? C'est pourquoi je vous prie à genoux, et je vous conjure les larmes aux yeux, de demander à Dieu, par les mérites de sa passion, qu'il me retire au plus tôt de ce misérable monde : j'espère que vous m'accorderez cette grâce; telle est ma disposition présente, et il suffit que vous la connoissiez.

» La lettre que vous m'avez écrite a été lue publiquement, et l'aumône que vous m'avez envoyée s'est distribuée selon vos intentions : il est très-difficile de trouver quelqu'un qui puisse vous porter nos lettres; on nous garde à vue et l'on ne permet à qui que ce soit de nous voir : c'est par la charité et l'adresse d'un petit officier de bannière que le porteur de mes lettres a eu entrée chez nous; c'est un homme sûr, en qui vous pouvez prendre confiance. »

L'autre lettre de la princesse étoit adressée au père Suarès. Après les complimens ordinaires, elle lui parle ainsi : « J'ai lu votre lettre, comme si je vous entretenois vous-même; vous m'apprenez que Dieu a recueilli mon mari dans son sein, et qu'il est enfin délivré des misères de cette malheureuse vie. J'envie son bonheur : il souhaitoit depuis longtemps de sceller de son sang les vérités de la foi, et de mourir pour Jésus-Christ. Dieu, par un bienfait singulier de sa miséricorde, a rempli ses désirs et ses espérances; je le crois maintenant au nombre des saints. Cette pensée si consolante devroit me soutenir; je vous avoue néanmoins que je suis presque accablée

sous le poids de ma douleur : je ressens dans le cœur un chagrin et une amertume qu'il ne m'est pas aisé de dissiper, quoique sans cesse je fasse réflexion à la grâce peu commune que Dieu lui a faite de l'attirer au ciel par la voie du martyre. C'est à vous après Dieu, mon Père, c'est à votre charité, à votre zèle et à votre amour pour le prochain, que lui, toute sa famille et moi, sommes redevables du bonheur que nous avons eu d'embrasser la foi. Ce sont vos soins, vos conseils, vos exhortations, qui ont ouvert le ciel à mon époux : comment puis-je, dans l'éloignement où je suis, vous en témoigner ma juste reconnoissance; c'est à genoux, et en frappant la terre du front, que je vous rends grâces d'un si grand bienfait; car enfin c'est vous qui avez jeté dans son cœur les semences de tant de vertus, dont il reçoit maintenant la récompense : j'en ai été témoin, et elles sont continuellement présentes à mon esprit.

» Vous savez que dès l'enfance ses inclinations le portoient à la vertu; à vingt ans il honoroit le souverain maître du ciel, il aimoit le prochain et faisoit des œuvres de charité. Environ à quarante ans, il lut les livres qui traitent de la religion chrétienne : il les goûta; il ne pouvoit se lasser de vous entretenir, et il recevoit vos instructions avec une avidité et une docilité que j'admirois; mais comme la grâce du baptême lui fut alors différée pour des raisons qui vous sont connues, vous ne sauriez vous imaginer quelles furent ses agitations et son inquiétude; il soupiroit jour et nuit, sans pouvoir prendre aucun moment de repos. C'est de quoi j'ai été témoin. A peine eut-il reçu le saint baptême qu'il me sembla revêtu d'une force tout extraordinaire; les continuelles disgrâces dont sa vie fut traversée le combloient de la plus douce joie; il n'avoit point d'autre volonté que celle de Dieu, et tout son plaisir étoit de s'y conformer. A toutes les fêtes qu'on s'assembloit pour faire les prières en commun, il nous faisoit les exhortations les plus pathétiques, pour faire entrer dans nos cœurs les mêmes sentimens dont il étoit pénétré. Dans la maison, il assembloit souvent ses petits-fils, les domestiques et les esclaves : il leur lisoit les livres saints; il leur expliquoit l'histoire de la création du monde, l'Incarnation du Fils de Dieu, les douleurs de sa Passion, son Ascension glorieuse dans le ciel et ses autres mystères; la vie de la sainte Vierge, celle des saints, les huit béatitudes, les commandemens de Dieu; et enfin il leur enseignoit tout ce qu'ils étoient obligés de croire et de pratiquer. Au milieu des fers et dans sa prison, il vaquoit encore à ces fonctions de zèle.

» Lorsqu'on le retira d'ici pour le conduire à Pékin, il me laissa une instruction par écrit avec cette suscription : « Jean Sou à sa sage » épouse. Vous êtes d'une santé foible, me dit- » il, ayez soin de vous conserver pour le bien » de ma famille : ne laissez passer aucun jour » sans instruire mes enfans et mes domestiques » de leurs obligations. Toutes nos actions doi- » vent se faire comme si nous étions devant le » trône de Dieu même, c'est-à-dire que nous » ne devons en commencer aucune qu'après » nous être mis en sa présence; implorez sou- » vent l'assistance divine, sans laquelle nous » ne pouvons rien; invoquez la très-sainte » Vierge, afin d'obtenir par son intercession » les grâces nécessaires pour persévérer dans » l'exacte observation des commandemens de » Dieu; aussitôt que vous vous apercevez qu'il » y a du mal à faire une chose, omettez-la sur- » le-champ; si vous avez le malheur de tomber » dans quelques fautes, qu'elles soient suivies » d'un prompt repentir. Veillez sans cesse sur » vous-même, et corrigez-vous de vos défauts. » La pureté de cœur et l'humilité sont deux » vertus essentielles; Jésus-Christ et sa sainte » Mère nous ont donné de grands exemples, » efforcez-vous de les imiter. S'il survient » quelque affaire difficile, prenez conseil de » votre belle-sœur l'aînée, et vivez l'une et » l'autre dans une parfaite intelligence. Il ne » faut pas croire que les choses réussissent » toujours au gré de vos désirs; abandonnez- » vous à la conduite de Dieu, ce qu'il ordon- » nera sera toujours ce qu'il y a de meilleur; » faites souvent des actes de foi, d'espérance » et de charité; ces trois vertus sont néces- » saires en tout temps, mais surtout à l'heure » de la mort. » « Dans cet endroit, mon mari me recommande de répéter sans cesse ce qu'il me marque à ses enfans, à ses petits-fils et à ses domestiques; puis il adresse ce qui suit à sa bru : » « Vous êtes valétudinaire; ne faites » rien sans consulter votre mère; obéissez-lui, » respectez-la; vivez dans une union parfaite » avec toute la famille; appliquez-vous à dimi- » nuer le nombre de vos défauts; fixez-vous

» dans la pratique de la vertu, et persévérez-y » jusqu'au moment qu'il plaira à Dieu de vous » retirer de ce monde. »

« Ensuite, m'adressant la parole : » « Pour » ce qui regarde la maladie de mon fils, pour- » suit-il, n'en prenez point d'inquiétude; sou- » mettez-vous aux volontés du Seigneur, et » attendez tout de sa miséricorde; ayez grand » soin de bien instruire des vérités chrétiennes » tous nos enfans et leur postérité, afin que le » christianisme se perpétue dans notre famille. » Demandez sans cesse à Dieu cette grâce par » l'intercession de sa sainte Mère, dont vous » ne devez jamais abandonner le culte ; c'est ce » que je ne puis assez vous recommander. » Pour ce qui est de moi, je reconnois que je » suis un grand pécheur, la foiblesse même, et » dénué de toute vertu; cependant Dieu me » comble de grâces, et il n'y a point de jour » que je ne ressente des effets de sa protection. » Que j'ai mal répondu aux desseins de misé- » ricorde qu'il a eus sur moi ! car enfin je sens » que je tiens encore au monde et à la chair, » et que je fais déshonneur à sa sainte loi. J'en » ai la plus vive douleur, et toute ma ressource » est dans sa bonté infinie, à laquelle je m'aban- » donne sans réserve avec un cœur véritable- » ment contrit. Ne vous inquiétez point de ma » situation présente, et ne pensez point à vous » informer dans la suite de ce qui regarde ma » personne; nous sommes entre les mains de » Dieu, abandonnons-nous à son amour et à » la protection de sa sainte Mère, cela suffit. » Recevez cette lettre, sage épouse, et obser- » vez bien ce qu'elle contient. Fait l'an cin- » quième de Yong-tching, le vingtième de la » troisième lune intercalaire, c'est-à-dire le » 10 de mai 1726. » « Tel est le testament que le prince Jean a laissé à la pécheresse Cécile son épouse. Il y a encore quelques articles que j'ai omis, parce que le temps me presse, et que j'écris bien avant dans la nuit. Je lis et relis sans cesse cette lettre, que je regarde comme une marque certaine et de son amitié et de sa vertu. Depuis le moment qu'on l'arrêta ici, je n'ai pas cessé de jeûner tous les jours, à la réserve du dimanche, pour demander à Dieu qu'il lui donnât la force de se soutenir au milieu de tant de tribulations. Je continue encore ce jeûne pour le prier d'augmenter sa gloire dans le ciel. Fais-je bien en cela ? Je vous prie de m'instruire. Il y a trois ans que je n'ai pu me confesser; je suis foible et mes afflictions s'accroissent de jour en jour. Je perds un époux que j'aimois plus que moi-même : j'ai un fils dont l'esprit est affoibli, des petits-fils qui sont encore jeunes; je manque de tout et je n'ai nulle ressource; je crains bien de succomber à tant de disgrâces; j'ai grand besoin du secours de vos prières; intercédez donc pour moi, je vous prie, auprès de Dieu, afin qu'il me pardonne mes péchés et qu'il me donne la force de supporter avec patience tant de diverses tribulations, ou qu'il me retire au plus tôt de ce monde.

» Oserois-je vous demander encore s'il m'est permis de donner à mon mari le nom de saint? Ses souffrances et sa mort sont l'effet de son zèle à défendre la religion, et de sa constance à y persévérer ; n'est-ce pas là un vrai martyre? J'apprends que trois jours avant que de mourir, il ne pouvoit plus prendre de nourriture, et que cependant il faisoit ses prières à genoux ; que, foible comme il étoit et qu'après une prison de sept mois, il ait pu, la mort sur les lèvres, se prosterner ainsi devant le Seigneur, c'est ce qui me comble de joie et de consolation. Je remercie Dieu de nous avoir donné un si parfait modèle d'une sainte mort. »

Le reste de sa lettre ne contient que des demandes particulières, qu'il est inutile de rapporter. Elle m'écrivit encore une petite lettre que je reçus au commencement de mai de la même année, où elle dit que les mandarins les ont tous fait sortir de l'endroit où ils étoient, pour les renfermer dans un autre beaucoup plus étroit, sous prétexte qu'il sera plus aisé de veiller à leur sûreté, et d'empêcher que, pendant la nuit, on ne leur fasse quelque insulte.

« Nous voilà, dit-elle, au nombre de soixante-trois personnes resserrées dans dix-huit kien (un kien n'a que dix pieds de largeur sur douze de profondeur). C'est vainement que nous avons représenté aux mandarins qu'un si petit espace ne suffisoit pas pour loger tant de monde; ils nous ont répondu que nous pouvions bâtir dans la cour à nos dépens de petites maisons de terre, ou faire transporter celles que nous avions ajoutées aux casernes dont on nous retiroit; mais n'ayant pas de quoi vivre, comment aurions-nous le moyen de bâtir? Nous demandâmes ensuite que, du moins, on

nous donnât la même quantité de riz qu'on accorde dans tout l'empire aux prisonniers. La réponse des mandarins fut que cela passoit leurs pouvoirs, et qu'il ne leur étoit pas permis de porter nos représentations au général, parce que leurs ordres se bornoient à nous faire changer de logement. Au milieu de tant de maux, ce qui m'afflige le plus, c'est que, par ce changement de demeure, la chapelle se trouve hors de notre enceinte. Priez le Seigneur qu'il me soutienne de sa main toute-puissante, qu'il augmente mes forces et qu'il me pardonne mes péchés. Le dix-neuvième de la troisième lune. »

Voilà, mon révérend Père, à quel excès de misère cette grande famille est réduite. Rien ne me touche tant que de n'être pas en état de procurer à tant de généreux confesseurs de Jésus-Christ les secours nécessaires dans le délaissement général où ils sont, sans support, sans amis, sans ressource, et vous pouvez juger quelle a été ma joie lorsque j'ai reçu la petite aumône que vous m'avez envoyée, pour soulager leur extrême indigence.

Pour ce qui est du prince Louis et du prince François, ils sont toujours ici renfermés dans deux prisons séparées, sous la garde du troisième régulo. On est assez exact à leur fournir chaque jour les alimens nécessaires; mais on n'a pas la même attention pour leurs vêtemens. Le prince François ayant demandé des habits doublés de peaux pour se défendre du froid extrême de la saison, nous songeâmes aussitôt à les lui procurer, et François Tcheou fut chargé de les lui remettre. Il se présenta à la porte de la prison, mais l'officier de garde le chassa durement, et lui défendit de reparoître. Le zélé domestique ne se rebuta point; il attendit que ce cruel officier eût descendu la garde et fût relevé par un autre. Celui-ci fut plus doux et plus humain; il loua Tcheou de l'affection qu'il conservoit pour son ancien maître; il prit les habits et les fit passer par le tour, en nommant au prisonnier le domestique qui les lui avoit apportés. Peu après il vint le retrouver: « Votre maître, lui dit-il, est très-sensible à votre attention; il n'a rien à vous donner, mais il m'a chargé de vous dire que, s'il pouvoit détacher une des trois chaînes qu'il a au cou, il vous en feroit volontiers présent. » L'officier avoit pris cela pour un bon mot du prisonnier, comme s'il eût voulu faire entendre que tant de disgrâces ne lui avoient point abattu l'esprit ni le courage. Le domestique ne le prit pas de même, et il jugea que son maître lui souhaitoit le même bonheur qu'il avoit d'être enchaîné pour Jésus-Christ.

Il paroît que le prince Louis n'a fait jusqu'ici aucune demande; il a même refusé un petit présent de diverses sortes de fruits que son ancien maître d'hôtel lui apportoit. L'officier voulant les faire passer dans sa prison, il le pria, en le remerciant de son honnêteté, de dire au domestique qu'il feroit bien d'aller servir son nouveau maître, et de ne plus revenir: « Si l'empereur, ajouta-t-il, venoit à découvrir ce que votre bonté vous a inspiré de faire en ma faveur, vous en souffririez et moi aussi. »

A l'égard des autres princes relégués dans les diverses provinces, le prince Paul est le seul dont nous ayons entendu parler. Le père Dacruz, jésuite chinois, nous en a donné, par une lettre qu'il nous a écrite, des nouvelles très-consolantes; il mande qu'outre les gardes qui sont aux premières portes, les mandarins ont posté deux soldats immédiatement devant la prison, afin de lui ôter toute communication avec les personnes de dehors; que l'un de ces soldats, également touché et de la patience de son prisonnier, et de ses entretiens sur les vérités chrétiennes, avoit pris la résolution d'embrasser la foi, dût-il lui en coûter la vie; qu'il a reçu le baptême et a eu l'adresse d'introduire deux fois dans la prison le missionnaire chinois; savoir, le 21 de novembre de l'année passée, et le 17 du mois suivant. C'est par le moyen de ce néophyte que le prince Paul a eu la consolation de se confesser et de recevoir Notre-Seigneur. Ce fut par le même missionnaire qu'il apprit la glorieuse mort des deux princes ses frères, et qu'il écrivit à ce sujet une lettre très-touchante et pleine des plus beaux sentimens à son fils unique le prince Michel, qui est prisonnier au Fourdane. Comme ce missionnaire est parti pour aller visiter les diverses chrétientés de la province de Fokien, il n'y a guère d'apparence que nous recevions de longtemps aucune nouvelle de cet illustre prisonnier.

Le 15 d'août de cette même année, le prince Gabriel, fils du quatrième prince Jean Ho, dépêcha un chrétien du Fourdane pour nous donner avis que la princesse sa mère venoit de mourir dans sa prison, et que, peu de jours

auparavant, une autre dame, nommée Agnès Tchao, étoit morte de même, sans avoir pu obtenir la permission de faire venir un médecin, ce qui est néanmoins permis dans l'empire à tous les prisonniers qui ne sont point condamnés à la mort. Il n'est pas surprenant que, parmi tant de personnes renfermées dans un espace si étroit et manquant presque de tout ce qui est nécessaire à la vie, il y en ait eu déjà deux qui aient fini leurs jours dans un âge si peu avancé. Il est difficile que les princes résistent encore longtemps ; ils sont logés fort à l'étroit, ils couchent sur la terre, ils n'ont pour toute nourriture qu'un peu de riz et des herbes salées ; et, sous un climat très-froid, à peine ont-ils chacun une couverture pour s'échauffer.

Comme je finissois ma lettre, j'en ai reçu encore une de la princesse Cécile : elle me marque qu'elle a dessein de mettre sur le papier tout ce qu'elle sait des vertus du prince son époux ; qu'elle a même commencé ce petit ouvrage, auquel il lui faudra employer beaucoup de temps, parce qu'elle a bien de la peine à écrire ; c'est la seule raison qu'elle apporte pour excuser sa lenteur ; mais j'en sais une autre plus réelle, c'est qu'elle a cédé sa petite chambre aux malades, et qu'elle s'est retirée dans un coin de la cour, où elle couche sous des nattes.

Voilà, mon révérend Père, un précis de tout ce que j'ai pu apprendre cette année de la situation de cette illustre famille, dont l'attachement à la foi et l'inébranlable constance au milieu de la plus vive persécution, ne peuvent manquer d'édifier tous ceux qui ont le cœur véritablement chrétien. Je la recommande à vos saints sacrifices, et suis, avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN
AU PÈRE DUHALDE.

Suite de l'histoire des princes chinois et chrétiens.

A Pékin, ce 15 octobre 1734.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Dans toutes les lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, vous me demandez quelle est la situation présente de cette illustre famille tartare, qui gémit depuis tant d'années dans les fers, et dont la foi ne s'est jamais démentie au milieu des plus longues et des plus rudes épreuves. Vous auriez voulu savoir s'il ne s'étoit pas fait quelque changement à leur fortune, mais jusqu'ici je n'ai rien eu de positif à vous apprendre : ce ne fut que l'année dernière qu'il y eut un ordre de la cour de faire revenir au Fourdane ceux de ces princes qui avoient été exilés dans diverses provinces, où on les avoit enfermés dans d'étroites prisons. Cet adoucissement donna lieu de croire qu'on accorderoit quelque grâce à ceux qui étoient restés prisonniers au Fourdane. C'est ce qui arriva effectivement dans le temps qu'on osoit moins l'espérer, et que tout leur paroissoit le plus contraire. Voici l'occasion que Dieu a fait naître pour le soulagement de ces généreux confesseurs de son saint nom.

Il y a environ deux ans que l'empereur envoya son premier ministre en Tartarie, pour y faire la revue des nouvelles troupes destinées à renforcer l'armée qui étoit aux mains avec le prince Tchong-Kar, fils et successeur de *Tsevang-raptan*, roi des Eluths. Ce ministre, *à son* retour, passa par le Fourdane justement dans le temps que le général qui y commandoit redoubloit sa vigilance, ou plutôt sa cruauté, pour resserrer plus que jamais les prisonniers. Les mandarins qu'il chargea de ce soin exécutèrent durement ses ordres : ils changèrent les soldats de la garde, ils chassèrent ceux qui étoient chrétiens, ils interdirent aux prisonniers toute communication avec ceux du dehors, visitant exactement tout ce qu'on leur portoit pour leurs repas, afin d'examiner si l'on n'y auroit pas caché quelque billet ou quelque lettre.

Les princesses, qu'on avoit placées dans un quartier séparé, n'étoient pas plus libres ; leurs gardes en refusèrent l'entrée même à ceux qui leur portoient de l'eau, et, ne voulant pas prendre la peine de leur en porter eux-mêmes, ils aimoient mieux ouvrir la barrière, et permettre à deux de ces dames de sortir de l'enceinte, et d'en aller tirer dans un puits qui étoit voisin.

Le ministre dont je viens de parler, passant par là comme par hasard, fut témoin du triste état où étoient réduites des personnes d'un rang si élevé. Ce spectacle le toucha, et il crut que l'indécence avec laquelle on traitoit ces princesses rejaillissoit sur la famille impériale.

Lorsqu'il fut de retour à Pékin, et qu'il eut rendu compte à l'empereur de la commission dont il avoit été chargé, il l'entretint des indignes traitemens dont on usoit à leur égard. Mais comment s'y prit-il, et quels termes employa-t-il? c'est ce que nous ignorons; ce que nous savons de certain, c'est qu'il parla en leur faveur, et que deux jours après son arrivée, il y eut ordre de renvoyer au Fourdane les princes exilés dans les provinces. Cet ordre fut donné au ping-pou, c'est-à-dire au tribunal des troupes, qui ne se pressa pas de l'exécuter.

Le neuvième prince, encore infidèle, étoit prisonnier à Tai-yuen-fou, capitale de la province de Chansi. Ses hauteurs avoient forcé les mandarins à le traiter plus durement qu'ils n'auroient fait s'il eût été plus modeste dans sa disgrâce. Il se souvenoit trop qu'il étoit né prince du sang, et il affectoit des airs trop fiers et trop impérieux avec des gens de qui il dépendoit, et qu'il ne cessoit pas de regarder comme ses esclaves.

Lorsque l'ordre fut arrivé de le renvoyer à son premier poste, les mandarins le tirèrent de son cachot, lui ôtèrent ses chaînes, lui permirent de se faire raser, l'équipèrent assez mal, et le firent conduire par une petite escorte jusqu'au Fourdane, d'où il étoit plus près que ses frères. Il y arriva le 30 de la sixième lune de l'année dernière. Le général, qui est en faveur à la cour, bien qu'il soit de la même famille impériale, se trouva embarrassé, parce que l'empereur n'avoit pas expliqué nettement ses intentions. Dans la crainte qu'il eut d'être disgracié lui-même s'il traitoit trop favorablement le prince son parent, il ordonna qu'on l'enfermât dans la même prison où étoit son fils et ses neveux.

Cet ordre fit entrer le neuvième prince dans une espèce de fureur, il ne fut plus maître de lui-même, et, prenant ce ton de fierté qui lui étoit naturel: « L'empereur, mon maître et le vôtre, lui dit-il, vient, par un bienfait singulier, de me délivrer de mes chaînes: avez-vous ordre de me les rendre? Si vous avez cet ordre, montrez-le-moi; si vous ne l'avez pas, je suis aussi libre que vous. » Il lui échappa quelques autres paroles indiscrètes, qui ne pouvoient partir que d'une tête troublée par sa passion.

Le triste état de ce prince, loin d'aigrir le général, émut sa compassion; mais il craignoit toujours d'outrepasser ses pouvoirs. Le parti qu'il prit fut de le garder dans son tribunal. Ce traitement, quoique plus modéré, parut encore trop dur à cet infortuné prince, qui, n'étant point soutenu, comme les chrétiens, par les motifs surnaturels que la religion inspire, tomba bientôt dans une mélancolie noire, qui dégénéra peu après en une vraie manie. Le général le fit lier et garrotter comme un fou. Ce fut là un surcroît d'affliction pour le prince Paul Tou, son fils, qui est chrétien. Ce jeune homme est si édifiant par sa douceur, par sa modestie et par sa patience, que ses gardes, tout infidèles qu'ils sont, lui ont donné le surnom de saint. Les princes, ses cousins, qui demeurent avec lui dans la même prison, rendent le même témoignage à sa vertu.

Le quatrième prince, nommé Jean Ho, qui étoit exilé à Caifong-fou, capitale de la province de Ho-nan, arriva au Fourdane le 21 de la septième lune. Les mandarins de Cai-fong l'avoient équipé assez proprement. Ils avoient tâché de lui adoucir les rigueurs et les amertumes de sa prison, en permettant presque tous les jours à des gens de considération d'y entrer par une porte dérobée pour lui tenir compagnie. Ils respectoient encore dans ce prince disgracié ses qualités aimables, et l'emploi distingué qu'il exerçoit à l'armée lorsqu'on l'arrêta. Cet emploi répond à peu près à celui de nos lieutenans-généraux. Les mêmes raisons portèrent sans doute le général à le recevoir avec amitié. Il le mit dans un logement séparé, jusqu'à l'arrivée des quatre princes exilés.

Le général faisoit semblant d'ignorer que des six princes qu'on attendoit, il n'en restoit plus que quatre, et que deux avoient déjà passé à une meilleure vie, savoir, le second prince nommé Jean Lou, qu'on avoit exilé à Tsi-nan-fou, capitale de la province de Chantong, et le dixième nommé Paul Chou, qui étoit relégué à Nankin. Il n'y en avoit donc plus que deux qui devoient retourner au Fourdane, savoir, Stanislas Mou, qui étoit le dernier de tous [1] et l'héritier de sa famille, qu'on avoit exilé à Sou-tcheou dans la province de Kiang-nan; et le prince fils aîné du prince Xavier,

[1] Selon la coutume des Mantcheoux, le dernier, ou celui de la famille qui se trouve encore à la maison lorsque le père meurt sans qu'il ait eu son partage, hérite de tous les biens qui restent.

qui mourut saintement en arrivant au Fourdane. Il étoit relégué à Han-tcheou, capitale de la province de Tche-kiang. Des raisons d'intérêt l'empêchèrent de suivre l'exemple de son père, et d'embrasser la foi. Il s'est imaginé que dans un changement de règne il obtiendra la place qu'occupoit son grand-père, et cette chimérique espérance dont il se flatte encore le retient dans l'infidélité.

Ces deux princes, en revenant de leur exil, passèrent presque aux portes de Pékin, dont l'enceinte leur fut interdite. Ils furent reçus au Fourdane à peu près de la même manière que le quatrième prince.

Ceux de cette famille qui y ont toujours resté prisonniers crurent toucher enfin au moment où l'on alloit rendre leur captivité plus douce; mais ils furent bien étonnés, lorsqu'ils apprirent que le général vouloit paroître ignorer la mort des deux princes qui manquoient. A la vérité, on ne la lui avoit pas fait savoir par une voie authentique, et pour en être informé juridiquement il écrivit au tribunal des troupes, qui est à Pékin. Au bout d'un mois il reçut réponse; on lui mandoit simplement que l'un étoit mort à Tsi-nan-fou, et l'autre à Nankin.

Nouvel embarras pour le général, qui s'attendoit à recevoir des instructions, sur la manière dont il devoit traiter ces princes qui étoient confiés à sa garde. Ne sachant quel parti prendre pour se mettre à couvert de tout reproche, il crut que le plus sûr pour lui étoit de s'adresser une seconde fois au même tribunal, et de lui demander comment il devoit se conduire, tant avec les quatre princes revenus de leur exil, qu'avec leurs enfans, leurs neveux, leurs femmes et leurs filles qui étoient détenus encore en prison.

Après bien des délais, la réponse du tribunal fut que cette affaire n'étoit pas de son ressort; que le général, de même que le tribunal, avoit le droit d'adresser des mémoriaux à l'empereur; qu'il pouvoit employer cette voie de la manière qu'il lui plairoit, et quand il le jugeroit à propos.

S'il se fût agi d'une affaire agréable à l'empereur, on se seroit disputé l'honneur de lui en faire le rapport; mais celle-ci étant d'une autre nature, on se la renvoyoit de part et d'autre. Dans le fond c'étoit le devoir du général, et après bien des réflexions il se détermina enfin à envoyer son mémorial à l'empereur. On ne sait en quels termes il étoit conçu; mais voici quelle fut la réponse qu'il reçut le vingt-quatrième de la troisième lune, qui étoit la troisième fête de Pâques de cette année: « Disposez de ces gens-là de la manière que vous jugerez la plus convenable : falloit-il pour si peu de chose avoir recours à moi ? »

Cette réponse équivoque abandonnoit ces princes à la discrétion du général, et c'est ce qui lui causoit une nouvelle inquiétude. Il craignoit également d'être trop sévère ou trop indulgent. Dieu voulut qu'il prît le parti que lui suggéra la compassion, et qui d'ailleurs pouvoit lui faire le plus d'honneur dans le public et dans l'esprit des princes sortis tous de la même tige, qui sont en grand nombre à Pékin. Il commença par ôter les chaînes aux princes, et il leur permit de se faire raser, ce qui est pour des Tartares une consolation presque aussi grande que celle de se voir délivrés de leurs fers. Les dames eurent permission de sortir de leur enceinte pour aller voir, les unes leurs époux, les autres leurs fils, leurs filles, leurs pères; vous devez juger que dans cette première entrevue, et après une séparation de tant d'années, il se répandit bien des larmes. Ces illustres confesseurs de Jésus-Christ rendirent à Dieu tous ensemble des actions de grâces pour cette première faveur, qui devoit, ce semble, être suivie de quelques autres. Ils auroient bien voulu terminer une si belle journée par un petit repas de conjouissance, mais leur pauvreté ne le leur permit pas, et ils se retirèrent chacun dans son premier poste jusqu'à ce qu'on leur assignât un logement.

Il est peu important de vous rapporter quel fut l'arrangement que suivit le général pour placer toutes ces familles; mais l'intérêt que vous prenez depuis tant d'années à leurs souffrances me fait croire que vous ne serez pas fâché d'apprendre jusqu'aux moindres circonstances qui les regardent.

La garnison du Fourdane, comme vous savez, n'est qu'un détachement des troupes des huit bannières qui sont à Pékin; ce détachement est logé dans des casernes hors de la ville. Le général jugea qu'au lieu de placer toutes ces familles ensemble dans quelque grande maison de la ville, ce qui eût été incommode et gênant pour elles, il valoit mieux les distribuer dans

chacun des détachemens qui porte le nom de la bannière dont il est sorti. Voici comme il les distribua :

Il mit la princesse Thérèse, veuve du feu prince Xavier, avec son fils aîné, la femme de son fils et leurs enfans, sous la bannière blanche. Le puîné Pierre Y fut mis avec sa famille sous la bannière jaune.

La seconde famille, composée de neuf personnes, fut mise sous la bannière blanche bordée de rouge.

La troisième et la dixième famille, au nombre de sept personnes, sous la bannière rouge.

La huitième et la neuvième famille, de neuf personnes, sous la bannière rouge bordée de blanc.

La septième famille, de dix personnes, sous la bannière bleue.

La quatrième et la sixième famille, de huit personnes, sous la bannière bleue bordée de rouge.

Les cinquième, onzième, douzième et treizième familles, qui ne comprenoient que dix personnes, furent mises sous la bannière jaune bordée de rouge. Mais le général n'ayant pu trouver de place dans les casernes pour ces quatre dernières familles, il leur assigna dans la ville une maison qui avoit été adjugée au fisc, et qui étoit beaucoup plus commode que les casernes.

Voilà, mon révérend Père, soixante-douze princes ou princesses du sang impérial, qui n'ont pas même un seul domestique pour les servir. Trop heureux encore si on leur fournissoit ce qui est absolument nécessaire pour leur nourriture et pour leurs vêtemens. Le général leur fait distribuer tous les mois une certaine quantité de riz ; mais elle ne suffit pas pour leur subsistance. Il fait espérer à ceux qui sont en âge de porter les armes, de leur procurer des places de soldats quand il y en aura de vacantes. Mais cette espérance qu'il leur donne ne remédie pas aux besoins présens.

Ces seigneurs eurent soin de nous informer du triste état où ils se trouvoient : nous avons tâché de les assister, non pas selon l'étendue de nos désirs, mais à proportion de nos facultés, et des légers secours qui nous sont venus d'Europe. Je les appelle légers, eu égard au nombre de tant de princes et de princesses, dont les souffrances et les besoins demandoient des secours bien plus abondans.

Peu de temps après qu'on eut élargi les prisonniers, la dame Ursule Ly fut attaquée d'un flux de sang qui l'emporta en peu de jours, sans qu'elle ait pu faire venir aucun médecin, faute d'avoir de quoi payer son honoraire. La princesse Catherine Na me fit savoir cette perte en me demandant pour la défunte les suffrages de tous les missionnaires et les prières des chrétiens. Elle marquoit que cette princesse leur avoit donné pendant sa maladie les plus grands exemples de piété, de patience, de confiance en Dieu, et de résignation à sa divine volonté ; qu'elle faisoit presque à tout moment des actes de contrition et d'amour de Dieu, et qu'enfin elle avoit rendu le dernier soupir en prononçant les saints noms de Jésus et de Marie.

La conversion de cette dame est un des traits les plus marqués de la divine Providence. Elle avoit épousé le cinquième fils du régulo Sourniama, chef de l'illustre famille tartare exilée au Fourdane. Son mari mourut assez jeune et sans enfans, dans un temps où il n'y avoit encore aucun chrétien dans sa famille. Cette princesse demeura veuve dans la fleur de sa jeunesse. Elle n'eut pas plutôt achevé le temps de son deuil, qu'elle fut fortement sollicitée de contracter un nouveau mariage. Elle refusa constamment tous les partis qui s'offrirent, et déclara à ses parens que sa résolution étoit prise de passer le reste de ses jours dans la maison de son époux, où elle ne vouloit s'occuper que de sa douleur. En effet, elle ne sortoit presque jamais de sa maison, et s'étoit interdit toute communication avec ses parens, à la réserve de certains jours, auxquels la coutume de l'empire et la bienséance ne permettent pas de se dispenser des devoirs ordinaires.

Lorsque le régulo, son beau-père, et toute la famille furent condamnés à l'exil, elle ne fut point comprise dans cette disgrâce commune, parce qu'elle ne tenoit plus à cette famille que par un assez foible lien, et elle en auroit été tout à fait détachée, si elle fût entrée dans une autre famille par une seconde alliance. Elle resta donc tranquille dans sa solitude. Mais le régulo ayant eu quelques démêlés avec son neveu, celui-ci alla déférer cette princesse, à laquelle on n'avoit pas pensé. Il y eut ordre aussitôt de la faire partir pour l'exil, et cet ordre fut donné à son propre accusateur, qui se chargea avec plaisir d'une si odieuse commis-

sion, il l'exécuta dès le lendemain avec dureté et sans ménagement.

Ce que cette princesse regarda alors comme une disgrâce fut la source de son bonheur. Elle ne fut pas plutôt arrivée au Fourdane, qu'on la logea fort à l'étroit avec ses belles-sœurs et ses nièces, qui étoient chrétiennes. Les grands exemples de piété qu'elle eut continuellement devant les yeux, et les exhortations touchantes qu'on lui fit à propos, la touchèrent de telle sorte, qu'elle demanda instamment le baptême. Cette grâce lui fut accordée aussitôt qu'elle fut suffisamment instruite des vérités de la religion.

Au reste le général ne traita pas cette princesse, après sa mort, de même qu'il avoit traité ceux et celles qui avoient fini leurs jours dans la prison. Il s'étoit contenté de les faire enterrer dans le sable sur le bord de la rivière, et sans aucune cérémonie. Pour ce qui est de celle-ci, on ordonna aux bannières de fournir aux frais des funérailles. Tous ceux de la famille prirent le deuil, et après avoir gardé quelques jours le corps dans un cercueil, ils récitèrent les prières de l'Église, et l'accompagnèrent hors de la ville à Sin-pou-tse, qu'ils ont maintenant choisi pour le lieu de leur sépulture, jusqu'à ce qu'un heureux changement les rétablisse dans leur premier état. Sin-pou-tse est un petit hameau que ces princes bâtirent quand on les chassa du Fourdane. C'est le seul morceau de terre qui leur reste en propre, et qu'on ne pensa pas à confisquer.

La douzième princesse, nommée Thérèse Hou, digne épouse du prince Joseph Ourtchen, me mandoit, il y a peu de jours, que le grand avantage qu'elle tirera du peu de liberté qu'on vient de lui accorder sera d'approcher du sacrement de la pénitence, et de recevoir le corps de Notre-Seigneur, ne doutant point que quelque missionnaire ne vienne incessamment les visiter. Elle ignore l'état de contrainte où nous sommes; car il n'est pas possible à un missionnaire européen de sortir hors de Pékin. Nous espérons cependant leur envoyer bientôt un Père chinois qui passera par le Fourdane en qualité de médecin ou de marchand; mais il faut attendre qu'il soit de retour en cette ville. Ces princes ne sont pas d'ailleurs tellement libres, qu'on ne veille continuellement sur leur conduite, et c'est ce qui durera apparemment jusqu'à ce qu'ils aient obtenu de l'emploi.

Telle est, mon révérend Père, la situation présente de cette illustre famille, dont je vous ai si souvent entretenu depuis onze ou douze ans, et dont on ne sauroit trop louer la foi et la constance au milieu de tant de disgrâces et d'afflictions. Au même temps qu'on apportoit ce léger adoucissement à leurs maux, nous étions à Pékin dans d'étranges inquiétudes. En voici le sujet :

Nous apprîmes que deux missionnaires de l'ordre de Saint-Dominique venoient d'être arrêtés dans la province de Fo-kien : l'un qui s'y étoit caché depuis environ deux ans, et l'autre qui ne faisoit que d'y arriver de Manille. Interrogés l'un et l'autre par le tsong-tou sur le lieu d'où ils étoient partis pour venir dans sa province, le premier dit qu'il étoit venu de Canton, et sur-le-champ le tsong-tou le fit conduire par des gardes à Macao. Le second ayant répondu qu'il venoit de Manille, y fut renvoyé.

Le tsong-tou traita assez humainement ces deux missionnaires, ce qu'on attribue à la crainte qu'il eut que les habitans de *Manille* n'usassent de représailles à l'égard des *Chinois* qui fréquentent leurs ports; mais il fit éclater toute sa sévérité contre les chrétiens chinois qui avoient favorisé l'entrée des missionnaires dans la province, ou qui les avoient cachés dans leurs maisons. La prison, les chaînes, les amendes pécuniaires, les coups de bâton, le bannissement, furent les peines qu'il décerna pour quelqu'un d'eux. S'il s'en fût tenu là, l'affaire se terminoit sans bruit, et la cour n'en auroit pas été informée; mais comme il condamna à être étranglé un licencié chrétien dont la maison servoit de retraite aux deux missionnaires, et qu'une sentence de mort ne peut s'exécuter sans un ordre exprès de l'empereur, il fut obligé d'envoyer la sentence avec la suite de ses procédures au tribunal souverain des crimes, afin qu'après l'avoir revue et confirmée, le tribunal la présentât à l'empereur pour la ratifier, ou pour donner tel ordre qu'il jugeroit à propos. Toutes les sentences de mort doivent être confirmées par l'empereur : quelquefois il augmente la peine; le plus souvent il la diminue : mais d'ordinaire il laisse la sentence telle qu'elle est, parce qu'il n'arrive guère qu'elle ne soit conforme aux lois de l'empire.

Ce gros paquet du tsong-tou arriva à Pékin le septième de la cinquième lune. Aussitôt que nous en fûmes informés, la crainte fut commune, et les avis différens. Plusieurs croyoient que la sentence du tsong-tou seroit simplement confirmée par le tribunal sans aucune addition, comme c'est assez la coutume lorsqu'il y procède de bonne foi. Ils ajoutoient qu'il étoit dangereux, dans les tristes conjonctures où nous nous trouvions, de paroître nous intéresser à cette affaire; que ce seroit attirer sur tous tant que nous sommes une tempête qu'il ne seroit pas aisé d'apaiser, et que le souverain tribunal en étant déjà saisi, il seroit tout à fait inutile de recourir à la clémence de l'empereur. Je convenois assez de ce dernier article; mais mon avis étoit qu'on ne devoit pas abandonner une pareille affaire aux chou-pan du tribunal, c'est-à-dire à ceux qui sont chargés de dresser la minute des réponses que fait le tribunal; car ce sont de vraies harpies qui ont cent moyens d'embrouiller une affaire, pour s'enrichir aux dépens des malheureux. Je crus donc qu'il falloit se servir de quelque entremetteur habile, qui trouvât le moyen de gagner ces gens-là à peu de frais, et mon sentiment fut suivi.

Il étoit temps de négocier avec ces âmes vénales : on trouva qu'ils avoient déjà dressé leur minute avec une malignité capable de mettre la mission dans le plus grand danger où elle ait encore été. Les trois présidens n'auroient pas même balancé à la signer, de peur de paroître favoriser les Européens dans une affaire positivement contraire aux volontés et aux ordres de l'empereur.

Ils avoient inséré dans leur minute, que puisque le tsong-tou de la province de Fo-kien avoit découvert des Européens cachés dans leur province, il étoit naturel de croire qu'il y en avoit pareillement de cachés dans toutes les autres (et en effet il y en avoit plusieurs), et qu'il falloit ordonner les recherches les plus exactes, généralement dans toutes les provinces de l'empire. Cela seul étoit capable de nous perdre, et eût donné lieu à l'empereur de mettre en exécution les menaces qu'il nous fit, dans l'audience que nous eûmes le dix-huitième jour de mars de l'année dernière.

Les entremetteurs que nous avions chargés de traiter avec ces gens-là dissimulèrent adroitement ce danger, et ne firent paroître aucun empressement, surtout quand ils aperçurent que pour réformer la minute ils demandoient une somme considérable. Ils insinuèrent habilement dans l'entretien que les Européens de la cour ne prenoient point d'intérêt à ce qui étoit arrivé dans une province si éloignée; que cette affaire ne les regardoit en nulle manière, parce qu'il n'y avoit aucun des leurs qui y fût impliqué. Mais il n'en est pas de même de nous, ajoutèrent-ils; des liaisons de parenté et d'amitié nous obligent d'y prendre part. Vous savez que nous ne sommes pas en état de pousser notre reconnoissance aussi loin que nous le souhaiterions; mais si vous voulez bien avoir égard à la médiocrité de notre fortune, nous nous en souviendrons en temps et lieu, et où est-ce qu'on ne se retrouve pas? Après quoi, sans rien répondre de positif sur les quinze cents livres qu'on demandoit pour réformer la minute, ils les menèrent se rafraîchir dans le cabaret voisin. Là les chou-pan se rendirent plus traitables qu'au tribunal, et feignant de ne rien vouloir pour eux-mêmes, ils se contentèrent d'une somme assez modique, uniquement, disoient-ils, pour adoucir leurs camarades; puis d'eux-mêmes ils proposèrent deux voies d'accommodement.

La première, dirent-ils, c'est de renvoyer cette sentence d'où elle est venue, et d'ordonner au tsong-tou de faire savoir à la cour par quelle raison il a renvoyé sans châtiment les plus criminels (les deux missionnaires européens), et a condamné à la mort un homme bien moins coupable qu'eux; on insinuera dans cet ordre qu'on le soupçonne de s'être laissé corrompre par l'argent de ces étrangers. En même temps, ajoutèrent-ils, il faudra avoir ici, et dans la province de Fo-kien, des gens capables d'accuser le tsong-tou, et de soutenir leurs accusations. Alors on pourroit le jeter dans de terribles embarras, et lui susciter bien des affaires.

La seconde voie, plus courte et moins éclatante, est de dresser une nouvelle minute, où, sans rien ajouter à la sentence que le tsong-tou a prononcée, on dise que cette affaire n'a pas besoin d'autre délibération, et que la sentence doit être exécutée selon sa forme et teneur; car, ajoutèrent-ils, comme il a jugé selon les lois, auxquelles le tribunal est également soumis, il n'est pas possible de diminuer

les peines qu'il a décernées ; il n'y a que l'empereur qui puisse accorder la grâce à un coupable qu'on a condamné à mort. Mais en quoi nous pouvons le servir, c'est en ménageant tellement les choses, que la réponse du tribunal, confirmée par l'empereur, ne puisse arriver dans la province de Fo-kien assez à temps pour être exécutée dans l'automne prochain. Cette saison étant écoulée, l'exécution sera nécessairement remise à l'automne suivant, et pendant ce temps-là il peut arriver une amnistie générale, ou bien l'on pourra trouver quelque moyen de faire commuer la peine de mort en celle de l'exil.

Les entremetteurs acceptèrent ce second moyen, et déposèrent en main tierce deux cents livres que nous leur avions données sous main, et dont ces petits officiers du tribunal se contentèrent. Moyennant quoi ils promirent de faire passer une minute qui n'intéresseroit que ceux qui étoient déjà condamnés, et auxquels on ne pouvoit rendre aucun service.

En effet, ils la dressèrent assez favorable, et la montrèrent au premier président chinois nommé *Tchang-tchao*. Ce président refusa de la signer, et donna ordre qu'on commençât par lui apporter les anciennes accusations faites contre les chrétiens par Moan-pao, en l'année 1724, et les ordres que l'empereur avoit donnés à cette occasion. Cette réponse tendoit à remuer de nouveau une affaire fâcheuse, et c'est ce qu'il étoit très-important d'éviter.

Les chou-pan ne répondirent qu'en termes généraux sur ces accusations, sans cependant les montrer, et ils promirent de réformer leur minute, à laquelle ils ne changèrent que les expressions, y laissant toujours le même sens. Ils y ajoutèrent seulement qu'il falloit donner ordre au tsong-tou de la province de Fo-kien de punir la négligence des mandarins de Hia-men ou Emouy, port de mer de cette province, pour y avoir laissé débarquer deux Européens venus de Manille. Le président chinois n'étant pas encore satisfait de cette nouvelle minute, les chou-pan choisirent un jour qu'il étoit absent pour la faire signer au président tartare, moyennant quoi il n'osa plus chicaner, de crainte de se brouiller avec le Tartare, qui tient le premier rang dans le tribunal, et donne presque toujours le mouvement à tout ce qui s'y détermine.

Ainsi le septième de la septième lune, c'est-à-dire le 5 août 1734, l'affaire fut portée à l'empereur, et voici ce qu'il prononça : « Que « le lettré soit étranglé en automne ; du reste, « que la sentence s'exécute selon sa forme et « teneur. » L'empereur n'ayant point ajouté qu'on se pressât d'envoyer l'ordre, les chou-pan eurent le pouvoir de différer le départ de la dépêche jusqu'à une vingtaine de jours, et c'est ce qu'ils firent ; au moyen de quoi la sentence qui condamne à mort le lettré, ne s'exécutera pas cette année. On verra ce qui se pourra faire d'ici à l'automne prochain pour lui sauver la vie.

A peine cette affaire étoit-elle terminée, qu'il en arriva une autre également fâcheuse à trois journées d'ici, dans deux villes du troisième ordre qui sont du ressort de Pao-ting-fou. La première de ces villes se nomme *Cao-yang*, et la seconde *Gin-kieou,* où nos Pères portugais ont d'anciennes missions. La persécution commença il y a quelques mois par la malignité d'un infidèle, qui dressa un piége à un bon néophyte de la campagne, pour avoir un prétexte de l'accuser aux tribunaux. Il lui proposa de contribuer à la construction d'une petite pagode, qu'il vouloit élever dans son village, ou du moins de lui vendre du bois de chauffage qu'il avoit, pour faire cuire les briques, les tuiles et les autres matériaux nécessaires pour bâtir cet édifice.

Sur le refus que fit le néophyte, il dressa une accusation remplie de calomnies contre la religion, et alla la présenter au gouverneur de Caò-yang, qu'il savoit être ennemi déclaré des chrétiens. Celui-ci, sans autre examen, envoya saisir l'accusé, l'enchaîna, et on enleva de sa maison les livres, les croix, les images, les chapelets et les autres symboles de la piété chrétienne, qui furent regardés du mandarin comme la conviction des crimes dont le néophyte étoit accusé. Dans l'interrogatoire, il lui fit plusieurs questions captieuses, il lui demanda, entre autres choses, comment il avoit osé embrasser une secte fausse et réprouvée de l'empereur ; qui l'avoit baptisé ; quels étoient ses complices, etc. Toutes ces questions étoient accompagnées de soufflets et de beaucoup d'autres mauvais traitemens.

Le néophyte, sans se troubler de tant d'outrages, répondit simplement que la loi qu'il suivoit étoit très-sainte, et que tous ceux qui

la professoient comme lui, s'en faisoient honneur. Cette réponse, toute modeste qu'elle étoit, ne servit qu'à aigrir davantage le gouverneur, qui fit arrêter sur-le-champ plusieurs autres chrétiens, et qui informa aussitôt les grands mandarins de la province de l'heureuse découverte qu'il venoit de faire.

Cet éclat nous jeta dans de cruelles inquiétudes : nous mîmes en mouvement tous nos amis, et ce ne fut pas sans faire des dépenses assez considérables; les chrétiens qui sont le plus à leur aise en firent encore de plus grandes, sans qu'on ait pu adoucir le gouverneur en faveur des prisonniers. Il n'y en eut que quelques-uns, accablés de maladie ou de vieillesse, qu'il fit élargir sous caution; parce que s'ils fussent morts dans la prison avant l'interrogatoire juridique et le jugement définitif, il se seroit attiré une fâcheuse affaire. Comme cette persécution n'est pas encore éteinte, et que j'en ignore bien des circonstances, ce ne sera que l'année prochaine que je pourrai vous en informer plus en détail.

Vous jugez assez, mon révérend Père, quelle est la contrainte où nous vivons, et combien nous devons être attentifs à ne donner aucune prise aux ennemis du nom chrétien. Depuis le mois de mars nous avons été longtemps sans oser guère sortir de la maison, que pour aller au palais, et aux autres endroits où le service de l'empereur demandoit notre présence. Lorsqu'il falloit administrer les sacremens aux moribonds, nous autres Européens, nous n'allions que dans les lieux où il n'y avoit point à craindre que nous fussions surpris; mais à l'égard des autres endroits où il n'étoit pas prudent que des Européens parussent, on y envoyoit le père Matthieu Lo, ou le père Julien Tchin, tous deux jésuites chinois. Les dimanches et les fêtes les chrétiens n'ont pas discontinué de venir à l'église : la seule précaution que nous prenions étoit de ne pas les laisser sortir en foule. Enfin, nonobstant tous ces mouvemens et ces troubles qui se sont succédé les uns aux autres, nous n'avons pas été tout à fait dans l'inaction. On n'a pas cessé de cultiver les missions dont les jésuites françois sont chargés, soit ici, soit à la campagne : depuis la onzième lune jusqu'à la huitième de cette année, on compte onze cent cinquante-sept adultes ou enfans qu'on a baptisés : le nombre des communions se monte à six mille deux cents. C'est à la vérité peu de chose en comparaison des fruits que l'on recueilleroit si cette mission étoit plus paisible.

La Providence vient de nous ménager un asile dans des montagnes inaccessibles de la province de Hou-quang, où les missionnaires et un grand nombre de chrétiens seront à l'abri de la persécution présente : voici ce qui a donné lieu à ce nouvel établissement.

Lorsque la persécution, qui s'étoit élevée dans la province de Fo-kien, s'étendit par toute la Chine, et qu'on obligea les missionnaires de sortir des différentes provinces, et de se retirer à Canton, je fis savoir au révérend père Hervieu, notre supérieur, qui se vit forcé de quitter la province de Hou-quang, que j'enverrois de temps en temps d'anciens chrétiens, respectables par leur vertu et par leur capacité, pour visiter ces chrétientés et examiner si les catéchistes qu'il y laissoit remplissoient exactement leurs devoirs. La première visite que je fis faire produisit un autre bon effet : elle rendit les catéchistes très-attentifs à leurs obligations, et fut d'une grande consolation pour les nouveaux fidèles : les chefs de différentes chrétientés m'écrivirent pour me marquer leur reconnoissance de ce secours qui leur étoit venu si à propos de la capitale.

Quelque temps après, le chef de la chrétienté de Siang-yang, cherchant à se dérober aux recherches rigoureuses qui se faisoient par l'ordre des mandarins, prit la résolution de se retirer dans des montagnes qui sont au nord de cette grande province, à sept lieues de Coutching, ville du troisième ordre, où l'on entretient une garnison. Il savoit qu'il y avoit là des terres qu'on n'a point cultivées depuis un siècle, que les propriétaires n'y habitoient pas, et qu'ils étoient disposés à s'en défaire à bon compte. Il y acheta une petite vallée qui ne lui coûta que soixante écus romains, et ayant fait défricher une partie de ces terres, il les distribua à de pauvres familles chrétiennes.

C'est ce qui me fit naître la pensée d'y faire un petit établissement qui pût servir de retraite aux chrétiens de la province et aux missionnaires qui y viendroient secrètement exercer leurs fonctions. Je chargeai de cette commission un bachelier chrétien, homme habile et expérimenté dans les affaires. Trois mois furent à peine écoulés, qu'il m'apporta le contrat fait en son nom en bonne forme, et scellé

des sceaux du mandarin du lieu. On lui avoit vendu une vallée formée par deux montagnes, laquelle aboutit à celle que le chef des chrétiens avoit déjà achetée. Ces montagnes se nomment *Mou-pan-chan*, c'est-à-dire montagnes du plat de bois, parce qu'elles sont bordées d'arbrisseaux, et que leur sommet ressemble à un plat.

Pour arriver à ces montagnes, il faut traverser des torrens qui ne peuvent souffrir ni ponts ni barques. Après avoir passé ces torrens, il s'agit de grimper ces montagnes fort escarpées, au travers des broussailles dont elles sont couvertes, depuis la racine jusqu'au sommet. Quand on y est parvenu, on trouve un pays fort étendu, rempli de beaux arbres, et dont les terres sont si grasses, que de plus de quatre ou cinq ans il ne sera pas nécessaire d'y mettre du fumier.

Cette affaire fut à peine terminée, que des infidèles, qui avoient un riche bachelier à leur tête, se repentirent de s'être laissé prévenir dans l'achat de ces montagnes. Ils résolurent d'en faire un crime au bachelier chrétien, allèrent l'accuser aux mandarins dont ces montagnes dépendent. Comme on avoit prévu cette accusation, on prit de si bonnes mesures, que les accusateurs furent déboutés de leur demande, et la possession de ces terres confirmée aux chrétiens qui les avoient achetées.

Malheureusement le bachelier chrétien, qui n'étoit pas accoutumé à faire à pied de si fréquens et de si rudes voyages, fut attaqué d'une pleurésie, dont il mourut regretté universellement de tous les fidèles.

Pour suppléer à cette perte, qui m'affligea beaucoup, je continuai d'y envoyer d'anciens catéchistes en qualité de visiteurs, qui firent la distribution des terres, qui dressèrent des règlemens, et qui établirent des chefs pour les faire observer.

En l'année 1729, un grand mandarin du palais présenta, au mois de septembre, un mémoire à l'empereur, par lequel il lui représentoit qu'il y avoit un trop grand nombre d'Européens à Pékin, que plusieurs étoient inutiles, et ne s'occupoient qu'à surprendre les Chinois pour leur faire embrasser la loi chrétienne ; qu'il y en avoit dans les provinces qui se cachoient chez leurs disciples ; que plusieurs églises n'avoient pas encore été converties en des usages utiles au public, etc.

Sur ces remontrances, l'empereur appela un de ses ministres, et, s'étant fait apporter les règlemens qu'il avoit faits, au sujet de l'accusation intentée contre les Européens par le tsong-tou de Fo-kien, il donna de nouveaux ordres si secrets, qu'il ne nous fut pas possible d'en rien découvrir. Tout ce que nous pûmes faire, fut d'avertir au plus tôt les missionnaires qui étoient dans les provinces, de se tenir bien cachés, ou de se retirer sur leurs barques. Les recherches se firent dans la province de Hou-quang avec tant d'exactitude, que le père Le Couteux, qui y demeuroit depuis quelques années, fut obligé de se retirer à Canton.

Lorsque cet orage fut passé, ce Père sollicita fortement les supérieurs de le renvoyer dans la province, mais ils lui trouvèrent la santé si affoiblie par l'âge et par les fatigues, qu'ils ne jugèrent pas à propos de se rendre à ses instances. Ils nommèrent le père Labbe pour le remplacer, en lui permettant seulement de conduire son successeur dans la province, de l'installer dans les chrétientés, et de revenir aussitôt à Canton pour s'y rétablir s'il étoit possible. Ce Père étoit mûr pour le ciel : deux jours après qu'il eut quitté le père Labbe, il tomba malade, et eut la consolation de mourir au milieu de ses chers néophytes.

Ainsi le père Labbe est le premier Européen qui ait pénétré dans ces affreuses montagnes, que le révérend père Hervieu appeloit les *Cévennes de la Chine*. Il en prit possession au mois d'octobre de l'année 1731. Il y retourna au mois d'août de l'année 1732, et le 2 mars de cette année, je reçois de lui une lettre qu'il m'a envoyée par un exprès, où il me fait un détail bien consolant des bénédictions que Dieu répand sur ce nouvel établissement. Il avoit divisé ses montagnes en huit différens quartiers, qui ont chacun leur catéchiste. Dans la visite qu'il en a faite, il a eu la consolation d'administrer les sacremens à un grand nombre de chrétiens, et y a fait bâtir une maison pour le missionnaire, qui servira d'école pendant son absence. Dans les endroits où il n'y a que des chrétiens, on ne permet à aucun infidèle de s'établir ; et s'il s'en trouve ailleurs, il espère, avec la grâce du Seigneur, de les convertir à la foi ; ainsi toute cette contrée ne sera habitée que par les adorateurs du vrai Dieu : il m'ajoute qu'en sortant de ces mon-

tagnes il y a laissé six cents chrétiens, que ce nombre augmentera beaucoup dans la suite, et que pour cette raison il a écrit au révérend Père supérieur général, pour le prier de lui envoyer le père Kao, jésuite chinois. Ce Père, qui n'a guère que trente ans, a l'esprit excellent, et est encore plus estimable par sa piété, par sa prudence et par sa modestie. Dieu veuille nous procurer parmi les Chinois plusieurs sujets semblables : je ne vois point d'autre moyen de soutenir cette mission, tandis que l'empereur régnant sera sur le trône. Ces deux Pères s'aideront réciproquement l'un l'autre : le père Labbe passera la plus grande partie de l'année dans ces montagnes, et le père Kao visitera toutes les chrétientés de la province sans aucun risque. Je recommande cette mission chancelante à vos saints sacrifices, et suis, avec bien du respect, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

AU PÈRE DUHALDE.

Fin de l'histoire des princes chinois et chrétiens. — Mort de l'empereur Yong-tching. — Avénement de l'empereur Kian-long.

A Pékin, ce 22 octobre 1736.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous apprîtes par ma dernière lettre que l'empereur avoit enfin procuré plus de liberté aux princes chrétiens qui ont été si longtemps prisonniers au Fourdane ; qu'il les y avoit laissés sans emploi, et que toute la grâce que le général leur faisoit espérer, c'est que quand il y auroit quelques places de soldat vacantes, il les donneroit à ceux qui sont en état de porter les armes.

Dès que ces généreux chrétiens se virent un peu plus libres, leur premier soin fut de nous écrire ; ils gémissoient sur les conjonctures présentes, qui ne nous permettent pas de sortir de Pekin, et ils nous prioient de leur envoyer du moins le père Louis Fan [1], jésuite chinois, pour leur administrer les sacremens et leur apporter quelques secours, autant que nos facultés pourroient nous le permettre; « car, disoient-ils, nous sommes sortis de prison à demi vêtus, et nous nous trouvons sans aucune ressource. Nous avons beau solliciter le général des troupes de cette contrée de demander à l'empereur ce qu'il veut faire de nous, il remet cette affaire de jour en jour ; et par ses délais continuels, il fait assez paroître qu'il n'est pas trop bien disposé à notre égard. Après tout, ce qui presse le plus, c'est la présence d'un prêtre, dont nous avons un extrême besoin. De combien de péchés ne sommes-nous pas peut-être coupables aux yeux de Dieu, pour n'avoir pas su mettre à profit les ennuis, les rigueurs et les souffrances d'une si longue prison ! »

Toutes les lettres que ces illustres exilés nous écrivirent étoient à peu près conçues dans les mêmes termes, et ils marquoient tous le même empressement de se purifier par le sacrement de la pénitence et de recevoir Notre-Seigneur; mais parce qu'ils s'imaginèrent que de simples lettres ne suffiroient pas pour vaincre les difficultés qu'on auroit peut-être à les satisfaire, ils eurent recours à Marc Ki, ce bon vieillard qui leur a rendu tant de services dans leur exil, et dont j'ai souvent parlé dans les premières lettres où je vous ai entretenu de ces généreux confesseurs de Jésus-Christ, et ils le prièrent d'aller à Pékin pour presser l'exécution de ce qu'ils demandoient, et de leur rendre encore ce dernier service.

Marc Ki s'excusa d'abord sur son grand âge et sur sa foiblesse; mais enfin ne pouvant résister à leurs instantes prières, il partit avec très-peu d'argent pour son voyage, parce qu'il est très-pauvre, et que ceux qui l'envoyoient étoient encore plus pauvres que lui. Il arriva ici quelques jours avant les fêtes de Noël : après nous avoir rendu compte de sa commission, il se confessa et communia pour se disposer à une sainte mort, qu'il jugeoit n'être pas fort éloignée.

Les Pères portugais, que je consultai, conclurent avec moi qu'il falloit renvoyer Marc Ki, et lui remettre pour ces princes toutes les aumônes que nous avions, tant celles qui nous sont venues de France que celles que nous avions pu ramasser d'ailleurs. Nous eûmes aussi moins de difficulté à leur envoyer le père Louis Fan, parce que le nouvel empe-

[1] C'est le même qui avoit suivi feu le père Provana en Europe, qui fit à Turin et à Rome ses études, après quoi il revint prêtre à la Chine, avec le père Provana, qui mourut en chemin.

reur, qui depuis trois mois étoit monté sur le trône, avoit un beau naturel, et nous donnoit lieu de croire qu'il seroit plus favorable à la religion et aux Européens que l'empereur Yong-tching, son père.

Ce missionnaire partit avec un domestique, peu de jours après l'Épiphanie; il essuya un très-mauvais temps pendant son voyage, et comme il n'est pas d'une complexion robuste, à peine fut-il arrivé au Fourdane qu'il tomba malade. Il se logea fort à l'étroit chez Marc Ki, dans les casernes même des soldats, où il étoit très-difficile de le secourir. Les princes chrétiens nouvellement sortis de prison n'étoient pas logés plus au large dans les maisons de louage qu'ils habitoient dans la ville. Il n'y avoit que le prince Michel Chou, fils du prince Paul, mort dans les prisons de Nankin, qui fût logé assez commodément avec les petits-fils du troisième prince Jean, et leur mère Agnès; ils firent transporter le missionnaire dans leur maison, où rien ne lui manqua que de bons remèdes. La faiblesse de son tempérament, jointe à sa maladie, le retint au lit près de deux mois, sans pouvoir administrer les sacrémens, qu'à ceux des deux familles chez lesquelles il logeoit; encore fallut-il pour cela profiter des intervalles où il se trouvoit moins mal. A peine fut-il un peu rétabli, qu'il se livra tout entier à ses fonctions; mais il ne les pouvoit remplir qu'avec de grandes précautions et lentement.

Il en restoit encore quelques-uns dont il n'avoit pu contenter la dévotion, lorsque des lettres venues coup sur coup de Pékin apprirent la persécution qui venoit de s'y élever contre la loi chrétienne. On mandoit que dans toutes les bannières, on recherchoit avec une extrême sévérité ceux des Mantcheoux ou des Chinois qui étoient chrétiens, qu'on les rouoit de coups pour les faire renoncer à leur religion, et que les mêmes ordres viendroient bientôt pour le Fourdane. La prudence demandoit que le père Fan quittât sur-le-champ le Fourdane et qu'il retournât à Pékin, et en effet c'étoit son dessein; mais les princes, accoutumés depuis longtemps aux plus rudes épreuves, s'y opposèrent et le retinrent encore quelque temps, afin qu'il continuât ses fonctions. Il eut pour eux cette déférence, jusqu'à ce qu'un des premiers mandarins du Fourdane, proche parent du prince Michel, chez qui logeoit le père Fan, alla voir ce prince, et le pressa de renvoyer au plus tôt ce Chinois sans aveu. « Au lieu de vous en prier, lui dit-il, je pourrois en donner l'ordre; un seul mot de ma part suffiroit pour le chasser honteusement, mais je ne veux pas vous faire cet affront; vous savez ce qui se passe actuellement à la cour; vous dites que vous ne craignez rien, je le crois, car vous n'avez plus rien à perdre; mais moi je crains pour mon emploi, pour ma famille, et encore pour vous-même, qui vous exposez imprudemment à rentrer dans la prison dont vous ne faites que de sortir. »

Ce discours du mandarin n'effraya nullement le prince Michel, et il eut bien de la peine à se rendre aux raisons du père Fan, qui appuyoient celles du mandarin. Ce missionnaire, craignant de nouvelles oppositions de la part des autres princes, partit sans leur dire adieu, et arriva à Pékin extrêmement fatigué. Je l'allai voir aussitôt. Je vous épargnerai le détail de tout ce qu'il me dit de la foi, de la constance et de la ferveur de ces nouveaux fidèles. Il faudroit vous répéter ce que je vous ai déjà mandé dans plusieurs de mes lettres.

Je ne puis cependant omettre un trait assez extraordinaire de zèle d'un prince, qui est le seul de sa famille qui n'ait pas encore été baptisé. Ce prince est le fils aîné du prince François-Xavier Sou, et se nomme *Kajounga*. Le père Fan m'a rapporté qu'il le vit aussi empressé que l'eût pu être le plus fervent chrétien, pour procurer à sa mère, à sa femme et à ses enfans le bonheur de participer aux sacremens; il fit préparer lui-même un endroit décent et commode pour y célébrer le saint sacrifice de la messe; il invita à y venir ceux qui étoient intimidés par les recherches qu'on leur faisoit craindre, et il leur releva le courage en les assurant que s'il s'agissoit de répondre au mandarin, il en prendroit sur lui tous les risques. « Hé quoi! ajoutoit-il, tant de princes de notre famille sont morts si généreusement pour la défense de la sainte loi, ne sont-ce pas autant d'exemples à suivre? N'allez pas croire que je ne parle d'un ton si ferme que parce que, n'étant pas encore baptisé, j'aurai une excuse toute prête; d'autres motifs ne m'ont point encore permis de recevoir le baptême, et assurez-vous que s'il y a quelque danger, on ne me verra jamais reculer. »

Le père Fan, avant que de partir du Four-

dane, eût la consolation de baptiser la seizième et dernière fille du régulo Sourniama. C'est celle-là même dont je vous parlois dans ma lettre du 24 août 1726. Je vous marquois alors qu'après avoir fait répudier cette princesse, on l'envoya à ses parens exilés au Fourdane, et qu'étant près d'y arriver, elle rencontra quelques-uns de ses frères, que l'on conduisoit enchaînés aux prisons de Pékin; d'où ils devoient être dispersés dans les provinces du Midi, et y être enfermés pour le reste de leurs jours.

Cette dame étoit bien éloignée de penser qu'elle embrasseroit un jour cette religion à laquelle elle attribuoit la ruine de sa famille, et le malheureux état où elle se voyoit réduite. Loin de prêter l'oreille aux exhortations des autres princesses, elle blâmoit leur entêtement, et regardoit leur attachement à la loi chrétienne comme la cause de sa disgrâce particulière et de tous les maux qu'elle alloit souffrir le reste de sa vie.

Cependant, peu à peu elle se sentit touchée de la patience et de la tranquillité qu'elle remarquoit dans ses frères et dans ses belles-sœurs; elle étoit étonnée qu'il ne leur échappât pas, comme à elle, la moindre plainte, quoique leurs souffrances fussent beaucoup au-dessus des siennes; car elle avoit eu la permission d'emporter son argent, ses bijoux et ses habits; d'ailleurs, son mari, qui étoit au désespoir de ce que pendant son absence on l'avoit répudiée et reléguée au Fourdane, lui envoyoit de temps en temps quelques secours, quand il le pouvoit faire par une voie sûre, et sans trop risquer sa fortune. Mais il fut bientôt hors d'état de les lui continuer, comme je le dirai dans la suite. Elle se trouva donc en peu de temps dans le même état d'indigence que ses frères, et au lieu de recourir à Dieu, qui lui ménageoit cette disgrâce pour son salut, elle s'abandonnoit à de continuelles plaintes, sans que les exemples de patience qu'elle avoit sans cesse devant les yeux pussent faire taire ses murmures.

Elle ne se rendit plus traitable qu'à l'arrivée de ses frères qu'on avoit mis en liberté dans les provinces du Sud, et qu'on avoit renvoyés au Fourdane. Stanislas Mou étoit de ce nombre, et comme elle l'aimoit tendrement, non-seulement elle accepta volontiers l'offre qu'il lui fit de loger ensemble, mais encore elle l'écoutoit avec plaisir lorsqu'il expliquoit la loi de Dieu, et l'obligation qu'ont tous les hommes de l'embrasser et de l'observer. Souvent il lui proposoit l'exemple de ses frères Jean, Joseph, Paul, François, etc. « Vous savez, lui disoit-il, que le premier passoit pour le plus sage et le plus éclairé de notre famille : il a pourtant mieux aimé mourir dans un cachot, chargé de chaînes et accablé de misères, que de témoigner par aucun signe qu'il chancelât dans une religion qu'il n'avoit point embrassée en aveugle, mais qu'il regardoit comme l'unique voie d'aller au ciel et d'éviter une éternité de supplices. Craignez-vous de vous tromper en suivant son exemple et celui de ses frères, qui ont souffert comme lui pour la même cause, et qui jouissent avec lui dans le ciel du même bonheur, où sans doute ils prient Dieu de vous éclairer ?»

Cette dame se sentoit de plus en plus ébranlée par les raisons et par les exemples qu'on lui proposoit, mais rien ne la toucha davantage que l'exemple de Stanislas, à qui elle pouvoit appliquer une partie de ce qu'il venoit de dire du prince Jean. Elle ne pouvoit revenir de la surprise où elle étoit de lui voir des sentimens si différens de ceux qu'il avoit avant que d'avoir reçu le baptême; de ne lui entendre parler des chaînes qu'il avoit portées, des rigueurs de sa prison et de son exil, que comme d'une grâce singulière que Dieu lui avoit faite de le punir si légèrement en cette vie, pour lui épargner dans l'autre de bien plus terribles peines dues à ses péchés. Elle le voyoit d'ailleurs doux, tranquille, humble et modeste, ne laissant échapper aucune plainte, quoiqu'après avoir eu autrefois toutes les commodités de la vie, il fût réduit à n'avoir pas même le nécessaire.

Tout cela joint aux exemples et aux exhortations de ses belles-sœurs, lui ouvrit enfin les yeux, ou plutôt Dieu s'en servit pour éclairer son esprit et toucher son cœur. Elle se mit à lire les livres propres à l'instruire des vérités chrétiennes, à apprendre les prières, à garder les jeûnes et les abstinences aux jours marqués, enfin à imiter son frère, et à observer la loi chrétienne aussi exactement que si elle l'eût déjà embrassée; de sorte qu'à l'arrivée du père Louis Fan, elle étoit parfaitement instruite et disposée à recevoir le baptême qu'il lui conféra, en lui donnant le nom de Rosalie.

Nos lettres[1] de l'année dernière vous apprirent la mort de l'empereur Yong-tching, laquelle arriva le 7 d'octobre, peu avant le départ de nos vaisseaux qui retournoient en Europe. L'avénement de son fils Kien-long au trône étoit tout récent, et nous ne pûmes vous mander autre chose, si ce n'est que ce prince étoit d'un caractère doux et bienfaisant, et qu'il avoit déjà donné des marques publiques de sa bonté et de sa clémence envers les peuples, et surtout envers les princes de sa famille. Les ordres qu'il donna au tribunal des princes marquoient que les fils du huitième et du neuvième régulo, ses oncles, qui étoient en prison, ne devoient pas être punis pour les fautes de leurs pères; qu'il falloit les rétablir dans leur premier état, et faire pareillement la recherche des autres princes du sang dégradés et exilés depuis longtemps en divers lieux, parce que si l'on négligeoit cette affaire, il arriveroit dans la suite que par des alliances peu sortables à leur condition, leurs descendans seroient confondus avec le peuple, et qu'ainsi il manqueroit quelques branches à la généalogie du fondateur de sa dynastie, ce qui est d'une grande conséquence. Il fallut du temps pour faire cette recherche, où les princes du Fourdane n'entrérent que par cette occasion, sans qu'on eût fait d'eux aucune mention particulière.

Dans ce temps-là, le dixième et le quatorzième fils de l'empereur Cang-hi étoient encore en prison; le premier dans la ville, et le second à la campagne. Ce dernier, lorsque Cang-hi mourut, étoit dans le fond de la Tartarie, où il commandoit l'armée chinoise contre Tchon-Kar. Comme il étoit d'un mérite distingué, et que son fils, âgé de dix-huit ans, nommé *Poki*, étoit tendrement aimé de l'empereur à cause de ses belles qualités, on ne doutoit point que ce prince ne le nommât pour son successeur au trône; mais la mort ayant surpris l'empereur plus tôt qu'il ne croyoit, et dans la crainte que s'il nommoit ce quatorzième fils, qui étoit fort éloigné de Pékin, il n'arrivât du trouble dans l'empire pendant le temps qu'il viendroit de si loin prendre possession du trône, il jeta les yeux sur Yong-tching, son quatrième fils, frère de père et de mère du quatorzième. Leur mère vivoit encore, et aimoit beaucoup plus celui-ci qu'Yong-tching qui venoit d'être nommé. C'est ce qui contribua beaucoup à accélérer la perte du quatorzième prince et de son fils Poki.

Dès que le nouvel empereur fut sur le trône, il dépêcha en Tartarie courrier sur courrier au nom de l'empereur défunt, comme s'il eût été encore en vie, pour lui ordonner de remettre les sceaux à celui qu'il lui nommoit, et de revenir au plus tôt à Pékin avec peu de suite, pour délibérer sur une affaire de la dernière importance. Le prince obéit sur-le-champ, et n'apprit de quoi il s'agissoit qu'à trois journées de la cour. Il n'étoit plus temps de reculer; il arriva donc, et trouva son frère sur le trône, qui l'envoya garder la sépulture de leur père, où l'on se contenta d'observer de près ses démarches, parce que sa mère vivoit encore; mais elle ne fut pas plutôt morte, ce qui arriva peu de temps après, qu'on le fit revenir à Pékin, et ensuite on l'envoya à Tchang-chun-yuen, où il fut enfermé plus étroitement, sans nulle communication au dehors, pas même avec son fils Poki, qu'on mit dans une prison séparée. On changea plusieurs fois celui-ci de prison, et enfin, il fut mis entre les mains de son frère aîné, qui étoit de même père que lui, mais d'une mère différente. Ce prince, aussi mauvais frère qu'il étoit mauvais fils, le renferma dans un coin de son palais, où il ne lui fournissoit que bien modiquement, et encore à regret, ce qui étoit nécessaire à sa subsistance.

C'est à ce Poki que l'empereur régnant a rendu d'abord la liberté d'une façon assez singulière. L'année dernière, au mois de décembre, l'empereur lui envoya un grand de sa cour, qui se fit ouvrir la porte de la prison, et ne dit au prisonnier que ces mots: « L'empereur demande quel est celui qui vous retient ici; sortez. » Et après ce peu de paroles, il se retira laissant la porte ouverte.

Quelques jours auparavant, l'empereur avoit ordonné au régulo, frère de Poki, d'aller au tribunal des princes pour y recevoir ses ordres. Ce prince, à qui la conscience faisoit de justes reproches, ne s'y rendit qu'en tremblant. Le président l'ayant fait mettre à genoux, lui fit entendre la lecture d'un ordre bien humiliant

[1] Nous avons placé de suite toutes les lettres qui rendoient compte de la situation des princes de la famille impériale, persécutés pour la religion; c'est ce qui fait qu'on n'a point encore vu celles qui apprennent la mort de l'empereur Yong-tching.

et bien désagréable pour lui. C'étoit un long détail de ses fautes, et surtout de celles qu'il avoit commises contre le respect et l'obéissance filiale.

Au regard de Poki, il fut admis en la présence de l'empereur; il dit peu de paroles, et ne s'expliqua que par ses larmes. L'empereur, pour le consoler, le fit régulo à la place de son frère, qui fut encore mieux traité qu'il ne méritoit; car on se contenta de le faire passer avec sa femme, ses enfans, et quelques eunuques, dans un jardin qu'il avoit fait faire à côté de son palais pour s'y divertir, et qui est devenu aujourd'hui une vraie prison, par la défense qu'on lui a faite d'en sortir. Le 17 janvier de cette année, l'empereur fit appeler le président des régulos; c'est le douzième fils de Cang-hi. Sa Majesté lui donna ses ordres, dont on ne put avoir aucune connoissance; mais au sortir du palais, on le vit partir avec tout son équipage de régulo, pour se rendre à Tchang-tchun-yuen, où l'on disoit qu'étoit enfermé le quatorzième fils de Cang-hi, dont on ne parloit plus, et que plusieurs croyoient n'être plus en vie. Il fallut ouvrir bien des portes pour parvenir jusqu'au prisonnier, qui ignoroit encore la mort de son frère, et l'élévation de son neveu sur le trône, parce que les murailles de sa prison étoient si épaisses qu'il ne pouvoit rien entendre ni de ce qui se passoit, ni de ce qui se disoit au dehors.

Je vous laisse à juger, mon révérend Père, quelle fut la joie et la surprise de ce prince, lorsqu'ayant été comme enseveli depuis plus de douze ans, on le tira de l'horreur de ses ténèbres. Les passants s'arrêtèrent à l'endroit où ils virent l'équipage du régulo, qui étoit entré dans la prison. On eut bientôt découvert de quoi il s'agissoit, et chacun voulut être témoin de la délivrance de ce prince infortuné. La nouvelle s'en répandit aussitôt à Pékin, et comme le palais de ce quatorzième prince est assez près de la porte par laquelle on y entre, les peuples y accoururent en foule; et, pour témoigner leur joie, ils le reçurent à genoux, frappant la terre du front, et tenant des hiang[1] à la main.

Le prince, qui ne s'attendoit pas à ces honneurs, et qui craignoit même qu'ils ne lui fussent préjudiciables, passa au plus vite, faisant signe à tout le monde de se lever. Il étoit accompagné du régulo, de son fils Poki et d'un autre seigneur, qui avoient eu ordre de l'aller recevoir. Il arriva ainsi comme en triomphe à son palais, où toute sa maison l'attendoit. Aussitôt qu'il y fut entré, le régulo lui parla quelque temps en particulier. Tout ce qu'on a découvert de cet entretien, est qu'il lui fut dit de se remettre peu à peu, sans sortir sitôt de son palais, et de laisser à son fils le soin d'aller remercier l'empereur.

Le même jour, un autre prince eut ordre d'aller mettre en liberté le dixième fils de Cang-hi, et de le conduire, non pas à son palais, qu'on avoit détruit depuis longtemps, mais dans une maison particulière, où logeoit le seul fils qui lui restoit, l'aîné étant mort en prison. Cela se fit avec moins d'éclat; mais on lui donna les mêmes ordres qu'au quatorzième prince son frère. Quand ces nouvelles furent publiques, tout Pékin applaudit au bon naturel et à l'humanité de l'empereur, chacun l'exaltoit à sa manière; et, pendant plusieurs jours, les éloges qu'on faisoit de la bonté de son cœur furent la matière de tous les entretiens.

Pour ce qui est de nous autres, mon révérend Père, nous ne fûmes ni indifférens, ni insensibles à la grâce qu'on venoit de faire à ces princes, qui nous avoient toujours protégés, et dont en mon particulier j'avois beaucoup à me louer, parce que j'avois eu plus d'occasions que d'autres de les voir et de les entretenir. Tant de bienfaits que nous voyions répandre sur toute sorte de personnes, excepté sur les bonzes et les taossée, dont il manifestoit les désordres, nous firent espérer que nous pourrions obtenir de ce nouveau maître quelque grâce en faveur de notre sainte religion, que son père avoit si fort persécutée, en faisant sortir des provinces les missionnaires pour les reléguer à Canton, et quelques années après à Macao.

Deux difficultés se présentèrent d'abord à l'esprit : la première, que le nouvel empereur ne commenceroit pas son règne par révoquer les ordres qu'avoit donnés son père, ni par les expliquer d'une manière qui les rendît inutiles. La seconde étoit que nous n'avions nul moyen de parler nous-mêmes à l'empereur, et que nous ne voyions personne qui osât prendre sur lui de présenter de notre part un mémorial où il s'agissoit d'une affaire si délicate, et qui inté-

[1] Ce sont des baguettes de parfums qu'on allume par un bout, et qui se consument peu à peu.

ressoit les ordres du feu empereur. Enfin, je proposai à nos Pères d'avoir recours au premier ministre Ma-tsi, qui a eu toujours de l'affection pour les Européens en général, et pour moi en particulier, qui suis en commerce de lettres et en liaison d'amitié avec lui depuis trente-six ans. Mon dessein fut approuvé. Je priai le premier officier de ce ministre de pressentir son maître sur notre affaire, que je lui expliquai dans un grand détail, afin qu'au cas qu'il fût disposé à y entrer, j'allasse en personne solliciter sa protection, et recevoir ses ordres.

Dès le lendemain, le ministre m'envoya dire de dresser promptement un mémorial, pour demander le rétablissement de la religion et des missionnaires; que rien n'étoit plus raisonnable, et qu'il n'y avoit point, dans tout l'empire, de plus honnêtes gens que les Européens. Cette nouvelle nous remplit de joie et d'espérance. Je travaillai aussitôt au mémorial; et il n'étoit pas encore fini, que le ministre nous l'envoya demander, en nous faisant dire qu'il falloit se presser, et que son dessein étoit de le faire présenter par le douzième régulo, président du tribunal des princes et du tribunal des rits; mais que pendant le temps qu'on traiteroit cette affaire, nous ne devions point paroître chez lui, afin qu'elle demeurât secrète.

Ce douzième régulo est gendre du ministre, pour lequel il a des égards particuliers. L'empereur se dit également son gendre, quoiqu'il n'ait épousé que sa nièce, fille de son frère : mais parce que ce frère mourut de bonne heure, laissant sa fille au berceau, le ministre Ma-tsi son oncle prit soin de l'élever chez lui, comme si c'eût été sa propre fille, et il étoit regardé comme son père. C'est elle qui a été choisie préférablement à tant d'autres pour être l'épouse légitime de l'empereur régnant, dont elle a eu déjà un fils âgé de huit ans, et qui sera sans doute le prince héritier.

Quand notre mémorial fut en état, je l'envoyai au ministre, qui le fit passer au régulo par un de ses eunuques. Ce prince le lut, le trouva bien fait, et ne fit changer que deux ou trois caractères qui lui paroissoient trop forts contre Mouan-pao, lequel étoit autrefois tsong-tou de la province de Fokien, et qui, par son accusation calomnieuse, fit chasser les missionnaires des provinces. Le prince étoit au fait de cette affaire, car il étoit président du tribunal des rits, auquel l'accusation de Mouan fut renvoyée. Il ne put alors nous servir, parce qu'il sut que l'accusation venoit de plus haut, et qu'elle avoit été faite par un ordre secret; mais à présent, sous un nouveau règne, il peut nous rendre service sans aucun risque. Quoi qu'il en soit, il se chargea de notre mémorial, sans nous avertir du jour qu'il le présenteroit. Il ne le savoit peut-être pas lui-même, car il vouloit bien prendre son temps. Malheureusement pour nous, il le prit mal : le jour qu'il alla au palais pour le présenter, il rencontra le seizième régulo son frère, qui est le premier des quatre gouverneurs ou régens[1] de l'empire; il lui fit part de son dessein; il lui montra même notre mémorial, parce qu'il le croyoit son ami; mais il fut bien surpris de voir que ce prince s'opposa fortement à la démarche qu'il vouloit faire en notre faveur.

Nous ne pûmes rien découvrir de leur entretien; mais le 8 d'avril dernier, le douzième régulo nous renvoya notre mémorial par le même domestique du vieux ministre, avec ce peu de paroles : « c'est au seizième régulo qu'il faut vous adresser; votre affaire me sera ensuite renvoyée, et je vous rendrai service. » Je demandai en particulier à ce domestique si le prince ne s'étoit pas expliqué plus en détail; « car enfin, lui dis-je, ce que vous nous dites de sa part a assez l'air d'une défaite; au reste, s'il y avoit du risque pour lui dans une pareille démarche, nous n'aurions garde de l'y exposer, et nous attendrions en patience un temps plus favorable. » Il nous répondit qu'il ne savoit rien davantage. « Il est vrai, ajouta-t-il, que ce matin, la princesse son épouse m'a fait appeler, et m'a ordonné de vous dire qu'une personne puissante s'y opposoit; je n'ai pas osé lui en demander le nom, et peut-être n'auroit-elle pas voulu me le dire. »

Je vous laisse à penser, mon révérend Père, combien nous fûmes affligés de voir nos espérances évanouies de ce côté-là. Cependant, pas un de nous ne fut d'avis de recourir au seizième régulo; ce n'est pas qu'on crût qu'il nous fût contraire; car il nous témoignoit de l'amitié dans l'occasion; et si l'on ne s'adressa pas d'abord à lui, c'est que nous étions bien informés

[1] Quoique les régens ne soient que pour le temps de la minorité du prince, l'empereur en a nommé quatre en montant sur le trône, sur ce qu'il se croyoit encore trop jeune pour gouverner lui seul; mais il ne leur laisse d'autorité qu'autant qu'il lui plaît.

qu'il n'aimoit pas à entrer dans d'autres affaires que dans celles qui le regardoient immédiatement, et qu'il ne pouvoit pas se dispenser de rapporter à l'empereur. Il n'eût pas manqué de nous répondre, ce qui étoit vrai, qu'il n'étoit pas chargé de nos affaires particulières.

Ce même jour, j'allai sur le soir remercier le vieux ministre des marques qu'il nous avoit données de son affection. Il est certain que s'il n'eût tenu qu'à lui, notre affaire eût été bientôt terminée; mais quoiqu'il ait le nom de premier ministre, son âge de quatre-vingt-cinq ans ne lui permet plus d'aller au palais que pour s'informer de temps en temps de la santé de l'empereur, ni de se mêler des affaires publiques, quoiqu'il en seroit très-capable si les forces de son corps répondoient à celles de son esprit. Ce bon vieillard me dit qu'il falloit trouver quelque voie de parler à l'empereur même.

Cette tentative ayant été inutile, nous crûmes que l'heure des miséricordes du Seigneur n'étoit pas encore venue; qu'il falloit nous tenir en repos pendant quelque temps, et ajouter de nouvelles prières et d'autres bonnes œuvres aux messes votives qu'on disoit tous les jours dans nos trois Églises depuis le 18 mars de l'année 1733, que l'empereur fut sur le point de nous renvoyer tous en Europe.

Le 22 d'avril, un chrétien nommé Joseph Quang, petit officier du magasin des porcelaines dans le palais, m'envoya avertir de grand matin qu'on lui avoit dit, la veille au soir, qu'une accusation contre les chrétiens avoit été présentée à l'empereur, mais qu'il n'en savoit pas davantage. Nous prîmes d'abord cette nouvelle pour un de ces faux bruits qui se répandoient pour lors, et nous étions persuadés que si l'empereur ne nous faisoit pas positivement du bien, il étoit d'un caractère à ne nous faire aucun mal. Cependant nous envoyâmes des personnes intelligentes s'en informer adroitement au tribunal intérieur, où vont tous les mémoriaux, dont on y tient registre aussi bien que des réponses qu'on y fait et des ordres de l'empereur. Ils ne purent rien découvrir, non plus qu'au tribunal des rits, où sont renvoyées toutes les accusations. C'est qu'effectivement, contre tout usage, on n'en savoit encore rien dans ces deux tribunaux; mais nous ne fûmes pas longtemps dans le doute. Les chrétiens vinrent de tous côtés nous apporter des copies de l'accusation, de la sentence des régens de l'empire et de la ratification de l'empereur par ces deux caractères y y, c'est-à-dire je consens à la délibération.

Celui qui s'est porté pour accusateur se nomme Tcha-sse-hai. C'est un assez petit mandarin, d'un tribunal nommé Tong-ching-sseë, qui avoit été condamné à l'exil par l'empereur défunt, et qui a été ensuite compris dans l'amnistie que fit publier son successeur. Au retour de son exil, il invita sa sœur à venir manger chez lui et à assister à une cérémonie. Cette dame, qui est chrétienne et mariée à un mandarin chrétien, craignant que cette cérémonie ne fût superstitieuse, s'excusa de cette invitation. C'est ce qui acheva de brouiller ces deux familles, qui n'étoient déjà pas trop bien d'accord ensemble.

D'autres disent que son accusation étoit déjà faite longtemps avant qu'il fût envoyé en exil; que même il l'avoit fait passer à l'empereur Yong-tching; que ce prince, l'ayant lue, la rejeta en disant qu'il s'embarrassoit peu que les gens de bannières se fissent chrétiens ou non; que d'ailleurs il avoit déjà donné ses ordres sur cette affaire.

Le fond de l'accusation de Tcha-sse-hai n'étoit qu'une répétition des mêmes calomnies que d'autres avoient avancées avant lui. Ce qu'il y avoit de particulier, c'est qu'il insistoit fortement pour que les Mantcheoux et les Chinois qui sont sous les bannières [1] n'eussent pas la liberté de se faire chrétiens : « Car, disoit-il, c'est par le peuple que la séduction a commencé : les uns ont été abusés par des paroles

[1] Il y a huit bannières de Tartares Mantcheoux, huit autres de Tartares Montgous, et huit de Chinois tartarisés. Les troupes de la maison impériale et des princes, qui sont très-nombreuses, sont sous les trois premières bannières, et font un corps séparé des autres. Ces bannières ont chacune leur étendard particulier, désigné par les couleurs jaune, blanche, rouge et bleue. Quatre ont chacune une de ces couleurs, les quatre autres ont ces mêmes couleurs bordées. Les bannières jaunes, blanches et bleues sont bordées d'une bande rouge de quatre à cinq pouces; la bannière rouge est bordée d'une bande blanche. Chaque bannière a son quartier dans la ville tartare, et sa justice particulière indépendante de celle du peuple. Cette justice a quatre tribunaux subordonnés les uns aux autres. Chaque bannière est divisée en tchalan, et chaque tchalan en nirou. Les tchalan ont plus ou moins de nirou, et les nirou plus ou moins de soldats. On peut dire en général que les nirou sont, l'un portant l'autre, de cent cavaliers effectifs.

artificieuses, les autres par des vues d'intérêt; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les Mantcheoux se sont laissé entraîner peu à peu par l'exemple du peuple et par les mêmes motifs. Si l'on n'arrête de bonne heure ce désordre par des punitions exemplaires, on verra bientôt notre religion et nos anciennes coutumes renversées et détruites; et quoique les Chinois ne soient pas de la même origine que nous, Votre Majesté n'en fait nulle distinction, et elle les traite avec la même bonté : il faut donc que la même défense soit faite aux uns et aux autres, et qu'on punisse également ceux qui embrasseront cette religion étrangère. En usant de cette sévérité, nos lois seront observées, et il n'y aura nulle suite funeste à craindre pour l'empire. »

Ce *pen*, ou mémorial, fut présenté aux régens de l'empire, dont le seizième régulo est le chef. Au lieu de le rejeter, comme il auroit dû faire s'il eût été bien intentionné ou qu'il se fût souvenu des bontés que l'empereur Cang-hi son père avoit eues pour nous, il le reçut et le présenta à l'empereur, qui lui ordonna d'en délibérer avec les autres régens. La délibération fut bientôt faite, ou, pour mieux dire, elle étoit déjà prête, car ils ne firent que transcrire l'accusation de Mouan-pao, et la sentence qui l'avoit suivie; d'où ils concluoient qu'il falloit ordonner aux chefs des bannières d'examiner ceux qui s'étoient faits chrétiens, de les exhorter à abjurer leur religion, et de les punir sévèrement s'ils refusoient de le faire; que pour les Européens qu'on laissoit à Pékin parce qu'ils étoient habiles dans les sciences, et surtout dans les mathématiques, le tribunal des rits auroit ordre de leur défendre d'attirer les gens des bannières et le peuple à leur religion. Cette délibération fut faite avec beaucoup de précipitation pour ne pas nous laisser le temps de prévenir la sentence : elle fut présentée le 24 avril, ratifiée le même jour, et le 26 du même mois on l'envoya au bureau des bannières pour être exécutée, puis au tribunal des rits et à celui des censeurs, qui gouvernent le peuple. Dès le lendemain de la publication de cet arrêt, les chrétiens vinrent en grand nombre à nos Églises pour se confesser et se disposer à soutenir la persécution.

Elle commença ce jour-là même. Les mandarins n'eurent pas plutôt reçu le tchi impérial qu'ils se mirent en mouvement, non pas tous, à la vérité, mais ceux-là principalement qui étoient prévenus contre notre sainte religion, ou qui étoient les plus dévoués au seizième régulo. S'étant informés quels étoient les chrétiens de leur nirou ou compagnie, ils les citèrent à leurs tribunaux, et là ils leur déclarèrent le tchi ou la volonté de l'empereur, qui leur ordonnoit d'abjurer la religion chrétienne sous peine d'être punis très-sévèrement.

Tous nos chrétiens, à la réserve d'un très-petit nombre qui furent intimidés par l'appareil des supplices, donnèrent des marques d'une intrépidité et d'une constance héroïques au milieu des plus cruels tourmens. Les infidèles en furent étrangement surpris, et la religion bien plus respectée. On avoit beau leur ensanglanter le visage à force de soufflets, les étendre par terre et les assommer à coups de fouet et à coups de bâton, ils répondoient constamment qu'ils vouloient vivre et mourir chrétiens. Les juges, se lassant de les tourmenter inutilement, les pressoient de dissimuler, au moins pour un temps leur religion, et de se comporter à l'extérieur comme s'ils avoient renoncé à cette loi étrangère : « Ne vous suffit-il pas, leur disoient-ils, de la conserver dans le cœur? Par ce moyen-là, vous obéirez à l'empereur sans préjudicier à votre créance. » Les chrétiens répondoient qu'ils étoient très-soumis aux ordres de l'empereur; qu'il ne leur défendoit pas d'honorer le souverain maître du ciel et de la terre; que la religion chrétienne n'est pas une loi étrangère, et que tous les hommes devroient l'embrasser; que la mort soufferte pour leur foi étoit l'objet de leurs désirs; qu'en vain les exhortoit-on à la dissimuler; que la loi chrétienne défendoit le mensonge dans les choses les plus légères, qu'à plus forte raison ils ne pouvoient ni dissimuler ni user d'équivoques dans une affaire si importante.

Je voudrois pouvoir vous rapporter en détail tous les traits de fermeté et de constance qui illustrèrent nos chrétiens; mais je tomberois dans des redites ennuyeuses qui fatigueroient votre patience. Je me bornerai à deux ou trois de ces généreux confesseurs de Jésus-Christ, qui vous feront juger de tous les autres.

Le premier se nomme Laurent Tcheou. Il s'est distingué dans cette persécution par sa fermeté à défendre sa foi, et par son zèle à encourager les chrétiens et à soutenir les foi-

bles; aussi est-il parfaitement instruit de nos saintes vérités. Il n'a que vingt-six ans, et il a si bien ménagé les bonnes grâces de son père et de sa mère, qu'il a obtenu leur consentement pour ne point prendre d'engagement dans le mariage et pour se consacrer entièrement à Dieu. Étant allé dans la chambre de son département, où plusieurs s'étoient assemblés pour des affaires particulières, l'un d'eux lui adressant la parole : « Maintenant, lui dit-il, que l'empereur vous ordonne de renoncer à la religion chrétienne, à quoi vous déterminerez-vous? Si vous refusez d'obéir, vous vous susciterez de terribles affaires; au lieu qu'un mot que vous direz suffira pour contenter les mandarins, et vous n'en conserverez pas moins votre religion au fond du cœur. Croyez-moi, c'est l'unique parti que vous ayez à prendre. — Il y a longtemps, répondit Laurent Tcheou, que je ressens les effets de votre bon cœur pour moi; mais si vous connoissiez la religion chrétienne et si vous aviez eu le bonheur de l'embrasser, vous tiendriez un langage bien différent. Personne ne connoît mieux que les chrétiens l'obligation où l'on est d'obéir à son prince, parce qu'ils savent que son autorité vient du Dieu que nous adorons, et que transgresser ses ordres c'est transgresser les ordres de Dieu même. Vous avez vu les ordres de l'empereur; dit-il qu'il ne faut pas honorer le Tien tchu? Lui-même l'adore. Cet ordre, comme vous le savez aussi bien que moi, a été donné à l'occasion d'un placet du mandarin Tha-sse-hai, qui accuse faussement la religion chrétienne de ne pas honorer ses ancêtres, de ne point faire les cérémonies accoutumées à son père et à sa mère; à quoi les régens de l'empire ont ajouté la calomnie de Mouan-pao, qui autrefois nous accusa faussement de nous assembler pêle-mêle, hommes et femmes, dans l'église. L'empereur n'a pu s'empêcher de condamner de pareils désordres et d'obliger ceux qui en sont coupables de changer de conduite. Tout ce que la religion chrétienne ordonne se réduit principalement à deux articles, à honorer Dieu sur toutes choses, et à aimer le prochain comme soi-même. Le premier article de cet amour du prochain est d'honorer son père et sa mère vivans et morts, et je doute fort que ceux qui ne sont pas chrétiens portent cet amour aussi loin que nous. Ce qu'on a eu l'audace d'avancer, que les hommes et les femmes s'assembloient pêle-mêle dans nos églises, est une calomnie avérée, puisqu'il n'est jamais permis aux femmes d'entrer même dans l'église où les hommes ont accoutumé de s'assembler. — Cela étant ainsi, dirent ceux qui l'écoutoient avec une grande attention, Tcha-sse-hai a eu grand tort de présenter son accusation contre la loi chrétienne. — Très-certainement, répondit Laurent Tcheou. Vous m'exhortiez d'abord à donner du moins quelques apparences extérieures de changement. Je vous le demande, en quoi puis-je changer? Est-ce en disant qu'il ne faut plus honorer le maître du ciel et de la terre? Un chrétien aimeroit mieux mourir mille fois que d'en avoir la pensée. Vous me disiez encore que j'allois m'attirer de terribles affaires : elles seroient terribles, je l'avoue, si je n'étois pas chrétien; mais je ne les crains point, et la tranquillité où je suis, j'en suis redevable au bonheur que j'ai d'être chrétien. C'est aussi ce qui prouve que la religion chrétienne est la seule véritable, que tout l'univers devroit suivre; car je vous demande à mon tour si une puissance supérieure vous ordonnoit de changer de religion, sous peine de perdre votre solde, qui de vous n'y renonceroit pas pour conserver un petit revenu dont il entretient sa famille? Mais si l'on vous menaçoit de cruels supplices, si l'on faisoit une recherche exacte de ceux qui ont embrassé la religion que chacun de vous professe pour les punir rigoureusement, auriez-vous le cœur tranquille? Marque certaine que votre religion n'est pas véritable. Vous savez qu'on recherche les chrétiens; en avez-vous vu quelqu'un qui n'ait pas avoué qu'il l'étoit? Vous savez également les terribles menaces qu'on nous fait; nous voyez-vous pour cela moins tranquilles? Est-ce que nous ne sommes pas composés de chair et d'os comme les autres hommes? Les bêtes même craignent leur destruction : pourquoi donc sommes-nous contens au milieu des menaces et des tourmens? C'est que nous avons le bonheur de professer la seule véritable religion; c'est que le Dieu que nous servons, témoin de ce que nous souffrons pour son nom, récompensera notre fidélité par une félicité sans bornes et sans fin. Nul homme n'est immortel. Je suppose que vous parveniez jusqu'à l'âge de cent ans; il faudra enfin mourir et paroître devant ce maître souverain et juge de tous les hommes; alors dix mille repentirs de ne l'avoir pas

servi, viendront trop tard. C'est par un effet de votre amitié pour moi que vous m'exhortez à changer, et moi, c'est par le même principe que je vous parle comme je fais. Je prie ce grand maître que nous servons de vous en faire connoître l'importance. » Ce petit discours fut écouté dans un très-grand silence.

Le 25 mai, Laurent Tcheou fut appelé par le mandarin, qui le pressa d'abjurer sa religion, et qui employa toutes sortes de moyens pour y réussir, prières, sollicitations, caresses, menaces. Toutes ces démarches ayant été inutiles, le mandarin, outré d'une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas, ordonna à ses gens de ne pas épargner le néophyte. Quatre soldats s'approchèrent de lui pour le prendre et le coucher par terre. « Je suis chrétien, dit le néophyte, et je n'aspire qu'au bonheur de souffrir pour Jésus-Christ; dites-moi où vous voulez que je me mette, » et il se coucha tranquillement au lieu qu'on lui marqua. Le mandarin ayant ordonné que deux hommes lui tinssent la tête et les pieds. « Il n'est pas nécessaire, répondit-il, ne craignez pas que je remue, un chrétien est trop heureux de souffrir pour sa foi. » Deux soldats, armés de fouets, lui déchargèrent plusieurs coups sur le corps de toutes leurs forces, sans qu'il poussât le moindre soupir. Deux autres soldats relevèrent les premiers, et dans l'intervalle Laurent dit au mandarin : « Le plaisir que je témoigne sous tant de coups redoublés est un témoignage que je rends à la vérité de ma religion. Je mourrai volontiers pour sa défense. — Vous pensez à mourir pour votre religion, lui dit le mandarin, et moi je pense à exécuter les ordres de l'empereur. » Puis il fit signe aux soldats de continuer à le battre : ils n'eurent pas donné six à sept coups que les fouets se rompirent; on les renoua, et deux nouveaux soldats recommencèrent à le frapper. Enfin le mandarin, plus las de tourmenter le néophyte que le néophyte ne l'étoit de souffrir, se retira de la salle, et le laissa en repos. Alors on avertit Laurent que, s'il persistoit dans sa désobéissance, on préparoit de gros bâtons, dont on devoit le frapper. « Fussent-ils de fer, répondit Laurent, dût-on me mettre en pièces, on n'obtiendra jamais de moi ce qu'on demande; le plus ardent de mes désirs est de donner ma vie pour la défense de ma foi. »

La mère de Laurent, qui avoit appris la fermeté invincible de son fils, l'attendoit avec impatience à la porte de sa maison. Dès qu'il parut, elle sauta de joie à son cou : « Allons, mon cher fils, lui dit-elle, allons remercier Dieu des grâces qu'il vous a faites. » Et s'étant mis ensemble à genoux devant leur oratoire, ils y demeurèrent longtemps prosternés. Après quoi elle se fit raconter en détail tout ce qui s'étoit passé.

Le lendemain, 26 mai, une autre mère ne parla pas avec moins de générosité à son fils nommé Paul *Yang*, qui n'a que dix-neuf à vingt ans. Apprenant l'ordre qu'on lui donnoit de venir répondre au mandarin, cette fervente chrétienne le tira à l'écart, et jetant sur lui les regards les plus tendres : « Je sais, mon fils, lui dit-elle, que vous avez la crainte de Dieu, ainsi j'espère que vous vous comporterez en fidèle et zélé chrétien. Je suis votre mère, je vous aime tendrement, vous devez m'obéir; je me croirois la plus heureuse mère du monde, et je vous regarderois comme le fils le plus obéissant, si l'on m'apportoit l'agréable nouvelle que vous avez heureusement fini vos jours dans les tourmens pour la défense de notre sainte religion. Mais sachez aussi que, si vous vous comportez en lâche et infidèle chrétien, je ne vous reconnois plus pour mon fils, et ne pensez plus à reparoître devant moi, ni à rentrer dans ma maison tant que je vivrai. Ne craignez point, ma chère mère, répondit ce généreux fils; quelque foible et quelque jeune que je sois, j'ai une si grande confiance dans les mérites de Jésus-Christ et dans l'intercession de sa sainte mère, que j'espère, avec le secours de vos prières, soutenir jusqu'au bout tous les tourmens qu'on me fera souffrir. » Il partit à l'instant et comparut au tribunal avec Luc Ouang, plus âgé que lui, et également ferme dans sa foi. Ils reçurent, par l'ordre du mandarin, plus de quatre cents coups de fouets. Dans le pitoyable état où ils étoient et presque sans mouvement, on les transporta dans leurs maisons, d'où on les retira au bout de douze jours pour les jeter dans une prison, où ils furent détenus jusqu'au mois de juin, sans que le mandarin ait pu obtenir d'eux d'autre déclaration, sinon qu'ils étoient chrétiens, et qu'ils ne cesseroient jamais d'être chrétiens.

Le feu de la persécution, qui duroit depuis du temps dans les bannières des Chinois tartarisés, commençoit un peu à se ralentir, lors-

qu'il s'alluma dans les troupes de la maison impériale, dont le prince Yun-lo est le chef principal. Celui par qui il commença plus vivement, fut Pierre Tchang, fils de Thomas Tchang, mandarin de la porte du quatorzième prince, fils de l'empereur Cang-hi. Ce Thomas mourut, il y a environ trois mois, en vrai prédestiné. Pierre, son fils, est un très-fervent chrétien qui, dans ces tristes conjonctures, a fait éclater son zèle en parcourant les maisons des fidèles afin de les encourager à souffrir constamment pour leur foi.

Ce zélé néophyte étant allé au palais de son prince, y trouva son mandarin, qui lui demanda s'il avoit connoissance de l'ordre impérial qui condamnoit la religion chrétienne. « J'en ai ouï parler, répondit Pierre Tchang, mais s'il y a en effet un pareil ordre, on ne manquera pas de le publier. Il est tout publié, dit le mandarin, allez le demander au posko (c'est une espèce de sergent). » Le néophyte alla le trouver, et il apprit de lui l'accusation de Tcha-sse-hai, la délibération des régens et l'ordre de l'empereur. « A ce que je vois, dit Pierre Tchang, tout se réduit à condamner une religion dans laquelle les hommes et les femmes s'assemblent en un même lieu, dans laquelle on n'honore point son père et sa mère après leur mort, on ne témoigne ni reconnoissance ni respect à ses ancêtres, on ne leur fait point les cérémonies accoutumées; or, tout cela ne nous regarde point. »

Deux jours après, le mandarin envoya deux posko ou sergens dans la maison de Pierre Tchang, pour lui ordonner de sa part de déclarer, par un écrit signé de sa main, qu'il obéissoit aux ordres de l'empereur, qu'il n'auroit plus chez lui d'oratoire, qu'il n'iroit plus à l'église, et qu'enfin il renonçoit à la religion chrétienne.

« Je vois bien, dit Pierre Tchang, ce qui tient au cœur de notre mandarin; il appréhende que ses supérieurs ne s'en prennent à lui de mon ferme attachement à la loi chrétienne; mais dites-lui de ma part qu'il n'a qu'à me déférer à leurs tribunaux comme étant chrétien depuis plus de vingt ans, et marquer dans son accusation que je suis si fortement attaché à cette loi, que ses exhortations les plus pressantes, et ses menaces mêmes n'ont pu rien gagner sur moi : par là il se tirera de l'embarras où il me paroît être. Si quelqu'un devoit craindre, ce seroit moi sans doute; or, je vous déclare que je ne crains rien, parce que la religion chrétienne n'enseigne rien que de très-saint et de très-conforme à la raison. Je tâche d'en observer les commandemens, je rends à mes parens, soit qu'ils soient vivans, soit qu'ils soient morts, tous les devoirs prescrits par les lois; j'honore et je respecte ceux qui sont au-dessus de moi, je vis dans la plus grande union avec mes voisins, j'aime mon prochain comme moi-même, et je n'ai jamais fait tort à personne. Si vous ne m'en croyez pas, informez-vous-en de ma famille, elle est fort étendue, il n'y a que ceux de ma branche et moi qui soyons chrétiens, tous les autres ne le sont pas; demandez-leur si nous manquons d'honorer nos pères et nos mères, ou d'assister aux justes cérémonies de nos ancêtres; s'ils ont jamais appris que nous ayons fait des assemblées d'hommes et de femmes dans le même lieu. Consultez nos voisins, ils sont témoins de notre conduite. Il y a plus de trente ans que je sers le prince, examinez les registres et voyez si j'ai jamais manqué à mon devoir. »

Après cet entretien, on fut quelque temps sans l'inquiéter; lorsque enfin son mandarin, chez qui il se trouva, lui ayant fait de nouvelles sommations et ayant reçu les mêmes réponses : « Si vous n'obéissez pas aux ordres de l'empereur, lui dit-il, je serai contraint de vous faire cruellement châtier. — Faites, lui répondit le néophyte, vous me procurerez un vrai bonheur, et plus grand que vous ne pensez. » Le mandarin, offensé de cette réponse, ordonna qu'on le menât hors de la salle et qu'on le fît coucher par terre. Le généreux chrétien se coucha lui-même à l'endroit qu'on lui désigna. Alors le mandarin lui demanda s'il renonçoit ou non à la religion chrétienne, et, sur sa réponse qu'il n'y renonceroit jamais, il lui fit donner d'abord trente à quarante coups de fouet. Comme il les recevoit sans jeter le moindre cri, le mandarin s'en prit aux exécuteurs, il les chargea d'injures, et, après bien des menaces, il fit donner au néophyte près de cent coups. Ensuite il fit relever les exécuteurs par d'autres, et demanda au patient s'il vouloit changer ou non. « Il est inutile, répondit-il, de me le demander davantage, vous n'aurez de moi d'autre réponse que celle que je vous ai déjà faite, je ne renonce point et je ne renoncerai jamais à ma religion ; je respecte et res-

pecterai toujours les ordres de l'empereur. » Le mandarin, plus irrité que jamais, continua à le faire battre, et fit relever jusqu'à trois fois par d'autres ceux qui le frappoient. Comme ce généreux néophyte ne poussoit pas le moindre soupir : « Je crois, dit le mandarin, qu'il contrefait le mort. » A ces mots, Pierre Tchang leva doucement la tête, et la tourna du côté du mandarin. Celui-ci prit ce mouvement pour une insulte : « Je vois bien, s'écria-t-il, que les fouets ne suffisent pas, qu'on apporte les bâtons dont on se sert pour punir le peuple. »

Quand on eut apporté les bâtons, le mandarin demanda à Pierre Tchang s'il persistoit dans les mêmes sentimens : « Je vous ai déjà répondu, dit-il, que cette demande étoit inutile; je suis chrétien, et je le serai jusqu'à la mort. » Sur quoi le mandarin le fit battre avec ces bâtons ; huit hommes, qui se relevèrent les uns les autres, lui donnèrent plus de deux cents coups, qu'il souffrit avec une égale fermeté; ce qui fit dire au mandarin qu'il falloit que les chrétiens eussent l'art de se rendre insensibles aux coups. C'est ainsi que finit ce combat. Comme cet illustre confesseur de Jésus-Christ ne pouvoit se remuer, le mandarin ordonna à ses gens de le prendre et de le porter dans la chambre des registres.

Lorsqu'il y entra, il trouva un grand nombre de ses parens infidèles qui le placèrent sur une estrade, où ils l'étendirent de la manière la moins incommode. Dans l'épuisement où il étoit, il demanda une tasse de thé, et, pendant qu'il la prenoit, ses parens ne cessèrent de l'exhorter à contenter son mandarin, ou du moins à dissimuler ses sentimens. Pierre Tchang leur fit un petit discours pour les instruire des vérités de la religion, autant que ses forces le lui permettoient, et il le finit en leur disant : « Ne regarderiez-vous pas comme un traître et un perfide tout Mantcheou et tout Chinois qui renonceroit seulement de bouche à l'empereur ? Et c'est le conseil que vous me donnez à l'égard du souverain maître du ciel et de la terre? Y pensez-vous? »

En même temps vinrent plusieurs eunuques de ses princes, et deux entre autres nommés *Tchang-fou* et *San-yuen*, dont l'un est eunuque de la présence du quatorzième prince, et l'autre l'est de la présence du fils de ce prince, qui est aussi régulo. Le zélé chrétien les ayant aperçus, ouvrit d'abord l'entretien, afin de ne pas leur laisser le temps de lui donner de mauvais conseils : « Vous savez, leur dit-il, ce que j'étois autrefois et ce que je suis maintenant. Je veux vous rappeler à ce sujet un trait d'audace et d'insolence qui m'échappa avant que d'être chrétien, et dont vous fûtes témoins. Vous n'avez pas oublié qu'un chef des eunuques s'avisa de me dire un mot qui me déplut, et que je pris pour une injure. Alors, sans aucun respect ni pour sa personne, ni pour son emploi, ni pour le lieu où j'étois, je me jetai sur lui et je le battis violemment, et je continuai de le battre jusqu'à la porte du prince, accablant d'injures et de malédictions ceux qui vouloient m'arrêter, et les eunuques même qui osèrent paroître. Voilà ce que j'étois avant que d'être chrétien. Depuis que je le suis, avez-vous vu rien de semblable ? Vous m'avez dit plusieurs fois vous-mêmes que vous ne me reconnoissiez plus, et que j'étois un tout autre homme : étois-je capable d'un pareil changement ? Il n'y a que la religion chrétienne qui ait pu l'opérer, et c'est la preuve sensible qu'elle est la seule véritable ; et l'on voudroit que j'y renonçasse? Cela se peut-il ? » Ces eunuques l'ayant ouï parler, se contentèrent de lui dire plusieurs paroles obligeantes sur le pitoyable état où ils le voyoient, et pas un n'osant lui rien dire contre la religion, ils se retirèrent.

A peine furent-ils sortis, que Pierre Tchang vit arriver sa tante, âgée de près de soixante-dix ans. « Eh quoi ! mon neveu, lui dit-elle, quel crime avez-vous donc commis pour qu'on vous ait traité d'une manière si cruelle, vous qui avez plus de cinquante ans, et contre lequel on n'a jamais formé la moindre plainte ? — Soyez tranquille, ma tante, lui répondit-il, je n'ai commis aucun crime, et, si vous me voyez en cet état, c'est parce que je suis chrétien, et que je ne veux pas cesser de l'être. — Je vois bien, répondit-elle, que la religion chrétienne vous a renversé l'esprit : sachez que, si vous vous obstinez à ne vouloir pas y renoncer, vous me verrez mourir ici à vos yeux. — J'en serois fâché, lui répondit Tchang, mais, lié comme je suis et tout brisé de coups, on ne pourra pas m'imputer votre mort. Est-ce que vous croyez que, s'il n'étoit pas d'une importance infinie pour moi de persévérer dans ma religion, j'aurois voulu m'exposer à tant de

souffrances? Mais il s'agit d'être infidèle au souverain maître de l'univers, et de précipiter mon âme dans les supplices éternels; et croyez-vous que je le puisse? Je vous l'ai dit souvent et vous n'avez jamais voulu m'écouter : vous approchez de soixante-dix ans, combien de temps vous reste-t-il à vivre? Peut-être encore moins que nous ne croyons. Alors vous connoîtrez la vérité de tout ce que je vous dis : mais ne sera-ce pas trop tard? — Il ne s'agit pas de cela, lui dit-elle, il s'agit de vous tirer de la peine où vous êtes. C'est pourquoi je vais trouver le mandarin pour lui dire que vous avez changé. — Vous pouvez dire ce que vous voudrez, répondit Tchang, je ne suis pas le maître de vos volontés ni de vos paroles. Tout ce que je puis dire, c'est que je suis chrétien, que je le serai jusqu'à la mort, et que j'en ferai profession devant tout l'univers. » Ces paroles fermèrent la bouche à sa tante, et elle se retira.

Enfin, on lui permit de retourner dans sa maison. Ses parens infidèles le mirent sur une charrette et l'y accompagnèrent, dans l'espérance que, par le moyen de sa femme, ils obtiendroient son changement; mais ils se trompèrent. Il est vrai qu'elle ne put retenir ses larmes à la vue du triste état où étoit son mari : mais quand on lui parla de se joindre à ses parens infidèles pour le pervertir, cette généreuse dame essuyant ses pleurs et changeant de ton : « Je vois bien, dit-elle, que vous ne me connoissez pas : avez-vous donc oublié ce qui m'a portée à entrer dans votre famille? La mienne, qui étoit chrétienne, ne me vouloit donner qu'à un chrétien, et, si elle eût voulu le contraire, je n'y aurois jamais consenti. J'ai toujours regardé comme un grand bonheur de pouvoir donner notre vie pour le souverain maître du ciel et de la terre. Que sais-je si cet heureux jour n'est pas venu? Je me suis souvent représenté mon mari dans l'état où je le vois pour la défense de sa foi, et je le trouvois heureux de souffrir pour une si bonne cause. Les larmes que vous m'avez vu répandre au premier abord ont échappé à ma tendresse naturelle; mais je ne puis m'empêcher de le féliciter d'avoir été jugé digne de participer aux souffrances de notre divin Rédempteur : eh! que ne puis-je y participer comme lui! » Cette réponse les étonna si fort, qu'aucun d'eux n'osa y répliquer.

Ses mêmes parens revinrent peu après, envoyés par le mandarin, pour lui dire de sa part que, s'il persistoit dans son opiniâtreté, il devoit s'attendre à un châtiment encore plus dur et plus long que celui qu'il avoit souffert. « Je ne crains point ses menaces, répondit le confesseur de Jésus-Christ. Il n'a pas le pouvoir de m'ôter la vie. Eh! plût à Dieu qu'il l'eût, je serois au comble de mes désirs. Tout son pouvoir se réduit à me faire exiler en Tartarie, ou à me faire donner pour esclave à quelqu'un des fermiers du prince. — Eh quoi! dirent ses parens, ne seroit-ce pas pour vous la plus triste et la plus dure condition? — Vous ne savez pas, répliqua le néophyte, ce que c'est que d'être chrétien : ce que vous nommez peines, souffrances, tourmens, ce sont pour lui des délices, lorsqu'il les endure pour le nom de Jésus-Christ. — Que voulez-vous donc, lui demandèrent-ils, que nous répondions au mandarin? — Dites-lui, répondit le néophyte, qu'étant mon supérieur, il peut me condamner à toutes les peines qu'il lui plaira; mais que, s'il espère obtenir de moi que je renonce à ma religion, il l'espère vainement. » Ils allèrent en effet porter cette réponse au mandarin.

A la vue d'une si grande fermeté, ce persécuteur de la religion ne savoit plus quel parti prendre. Il en parloit continuellement, et, à l'entendre, on eût dit que c'étoit l'affaire la plus importante qu'il eût jamais traitée. Enfin, il se détermina à présenter une supplique au fils du quatorzième prince, où il disoit que Tchang-ouen (Pierre Tchang) étoit un esprit orgueilleux, qui se moquoit des ordres qu'on lui donnoit, et qui manquoit de respect pour ceux de l'empereur; qu'il méritoit d'être sévèrement puni, et qu'il falloit ou l'envoyer garder les chevaux en Tartarie, ou le donner pour esclave à quelqu'un des métayers du prince. Le prince répondit que Tchang-ouen ne méritoit pas un si dur châtiment, mais qu'il suffisoit de le dépouiller de son emploi; ce qui fut exécuté. Pierre Tchang en reçut l'ordre avec joie, et rendit grâces à Notre-Seigneur de ce que cette destitution lui donnoit tout le loisir de vaquer librement à tous les exercices de sa religion.

Telle a été la constance de nos chrétiens, dont on nous rendoit chaque jour un compte fidèle : je n'ai pu être également instruit de ce qu'ont souffert ceux des églises portugaises.

Mais parmi ce grand nombre de fidèles qui fréquentent notre église françoise, il n'y en a eu que cinq ou six qui aient chancelé dans leur foi. Neuf ou dix autres furent d'abord intimidés, et on leur avoit arraché un écrit où quelques-uns disoient qu'ils ne suivroient plus la religion chrétienne, et où d'autres promettoient de ne plus réciter les prières et de ne plus fréquenter l'église ; mais ensuite rentrant en eux-mêmes, et honteux de leur foiblesse, ils réparèrent leur faute par une rétractation authentique qu'ils remirent à leurs mandarins, dont voici la teneur :

« Nous, cavaliers de tel nirou, offrons avec respect cet écrit à notre mandarin, pour lui dire clairement que, dans l'attestation que nous lui présentâmes le cinquième de cette quatrième lune, nous avons commis un énorme péché ; les uns disant qu'ils ne suivroient pas la loi chrétienne, les autres qu'ils ne réciteroient point de prières et ne fréquenteroient plus les églises. Nous reconnoissons sincèrement que nous avons grièvement péché, et nous protestons que nous faisons véritablement profession de la religion chrétienne : nous vous prions donc, en qualité de notre mandarin immédiat, de nous déférer comme chrétiens à nos mandarins supérieurs. »

Nous fûmes vivement frappés, mon révérend Père, d'une persécution si vive ; mais nous n'en fûmes pas entièrement abattus ; nous savions qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'au seizième prince ; que l'empereur, ayant été tenu très-resserré par son père, n'étoit point au fait de ce qui concerne les Européens, et qu'il ne savoit d'eux autre chose, sinon qu'ils étoient à Pékin ; qu'à la vérité nos chrétiens avoient beaucoup souffert ; mais que, grâce à Dieu, ils avoient été très-fermes dans leur foi ; que la religion en avoit reçu un nouvel éclat, et que peut-être même Dieu n'avoit permis tout ce fracas que pour la faire mieux connoître.

Après avoir délibéré ensemble, nous conclûmes qu'il falloit avoir recours à l'empereur ; mais comment parvenir jusqu'à ce prince, auprès duquel nous ne pouvions avoir aucun accès, les voies ordinaires nous étant fermées ? Nous crûmes pouvoir, dans des conjonctures si pressantes, nous servir d'une autre voie, bien qu'elle fût extraordinaire et contraire aux usages du palais ; c'étoit de faire présenter notre mémorial par le frère Castiglione. L'empereur l'occupoit à la peinture dans une chambre voisine de son appartement, où souvent il venoit le voir peindre.

Nous dressâmes au plus tôt notre mémorial, auquel nous joignîmes un exemplaire de l'édit publié la trente-unième année de l'empereur Cang-hi, qui permet le libre exercice de la religion dans tout l'empire. Cet édit est fort connu en Europe ; mais l'empereur régnant n'en a jamais entendu parler. Le mémorial fut prêt pour le second jour du mois de mai, et, dès le lendemain, le frère Castiglione eut occasion de le présenter. L'empereur vint à son ordinaire s'asseoir auprès de lui pour le voir peindre. Le Frère quitta son pinceau, et, prenant tout à coup un air triste et interdit, il se mit à genoux, où, après avoir dit quelques paroles entrecoupées de soupirs sur la condamnation de notre sainte foi, il tira de son sein notre mémorial enveloppé de soie jaune. Les eunuques de la présence trembloient de la hardiesse de ce Frère ; car il leur avoit caché son dessein. L'empereur l'écouta pourtant tranquillement, et lui dit avec bonté : « Je n'ai pas condamné votre religion, j'ai défendu simplement aux gens de bannières de l'embrasser. En même temps il fit signe aux eunuques de recevoir le mémorial, et, se tournant du côté du frère Castiglione, il lui ajouta : « Je le lirai ; soyez tranquille, et continuez de peindre. »

Quand nous apprîmes le succès de notre mémorial, nous fûmes bien consolés, jugeant que, par la lecture qu'en feroit l'empereur, il se mettroit au fait de ce qui regarde notre sainte religion. On y exposoit les accusations calomnieuses qu'elle avoit souffertes, les soins et l'attention avec lesquels on l'avoit tant de fois examinée, et surtout ce qui arriva à la trente-unième année de l'empereur Cang-hi, où cette religion ayant été examinée de nouveau, fut approuvée par le tribunal des rits, par les ministres et autres grands de l'empire. Cependant, nous voyons bien que l'empereur, soit qu'il eût été surpris, soit qu'il n'eût pas fait les réflexions nécessaires sur l'accusation de Tcha-sse-hai, et sur la délibération de ses ministres, ne reviendroit que très-difficilement de la résolution qu'il avoit prise.

Le 12 au matin, nous reçûmes avis que ce jour-là même le tribunal des censeurs avoit fait imprimer la condamnation de la religion, et qu'il alloit faire afficher ses placards aux

portes de la ville. On m'en apporta une copie, où il étoit marqué que, si parmi les soldats, et parmi le peuple, quelqu'un étoit convaincu d'avoir embrassé la religion chrétienne, il seroit arrêté et livré à la justice, pour être sévèrement puni.

Le 13 du même mois, nous reçûmes un billet d'un grand seigneur de la cour, nommé Hay-ouang, qui nous ordonnoit de nous rendre le lendemain au palais. Nous y allâmes dès le matin. Il vint aussitôt à nous, tenant à la main notre mémorial, et nous dit : « L'empereur ne fera pas mettre ce mémorial en délibération : il ne convient pas que les Mantcheoux et ceux des bannières embrassent votre loi : on ne la défend pas, on ne dit pas qu'elle est fausse ou mauvaise, et on vous en laisse le libre exercice. » Nous entendîmes cet ordre à genoux, auquel je répondis « qu'on défendoit également au peuple et aux gens des bannières d'être chrétiens. — Y a-t-il quelqu'un parmi le peuple, dit ce seigneur, qu'on ait inquiété ? — Je ne sais pas encore, lui répondis-je, mais on ne tardera pas à le faire, comme il est aisé de le voir par cette copie de l'ordre que le tribunal des censeurs a fait afficher. » Il la prit, et après l'avoir lue: « Puisque cela est sorti, dit-il, quel moyen de le faire revenir ? il falloit prendre les devants, et prévenir la conclusion de cette affaire. — Eh ! le moyen, lui répliquai-je, après les soins qu'on a pris de nous en dérober la connoissance ? Mais, seigneur, continuai-je, puisque la loi chrétienne n'est pas défendue pour le peuple, obligez-nous de faire publier cette déclaration de l'empereur. » Comme il ne fit à cela aucune réponse, j'ajoutai : « que les Mantcheoux et ceux des bannières qui avoient embrassé la religion depuis l'année trente-unième de Cang-hi qu'elle fut approuvée, ne devoient pas être recherchés, et que néanmoins les mandarins subalternes les tourmentoient de la manière la plus cruelle pour les y faire renoncer. » Les autres Pères qui se trouvèrent avec moi lui dirent aussi des choses très-pressantes ; mais ce seigneur n'étoit pas venu pour nous écouter, et encore moins pour reporter nos paroles à l'empereur ; et comme il ne cherchoit qu'à se défaire de nous : « En voilà assez pour aujourd'hui, nous dit-il ; s'il arrive quelque nouvel incident, vous pourrez parler. — Eh ! à qui parler ? lui répondis-je, toutes les portes nous sont fermées, et c'est ce qui nous a obligés, contre l'usage, de faire présenter notre placet à l'empereur par le frère Castiglione. S'il arrive que nous soyons obligés dans la suite d'avoir recours à Sa Majesté, à qui nous adresserons-nous ? voulez-vous bien que ce soit à vous ? — Cela se pourra, répondit-il », et en même temps il se retira.

Quand le bruit se fut répandu qu'un grand de la cour nous avoit parlé de la part de l'empereur, bien qu'on ne sût pas quel ordre il nous avoit donné, quelques-uns des mandarins usèrent de modération envers les chrétiens, d'autres continuèrent encore quelque temps leurs vexations ; mais enfin la persécution fut assoupie, après avoir duré environ deux mois : elle n'est pas pour cela éteinte ; car on a toujours lieu de craindre qu'elle ne se réveille, et c'est ce qui dépend de la fantaisie des mandarins, à moins que l'empereur ne révoque l'ordre qui lui a été surpris ; aussi le tribunal des rits alla-t-il son chemin, puisque le 18 du même mois, il envoya afficher le même ordre à nos trois églises.

Je vous ai déjà parlé de l'ordre que l'empereur avoit donné au tribunal des princes, de faire la recherche de ceux de la famille impériale qui avoient été dégradés et exilés. Comme on voyoit ce tribunal fort occupé de cette recherche, l'on ne doutoit pas que le dessein de l'empereur ne fût de les rétablir dans leur première splendeur, surtout ses cousins germains, fils des huitième, neuvième et dixième princes, fils de Cang-hi, et de leur rendre la ceinture jaune : c'est une marque d'honneur qui ne s'accorde qu'aux descendans du fondateur de la dynastie et de ses frères, qui lui aidèrent à conquérir l'empire : c'est parmi eux qu'on choisit les régulos. Ceux qui étoient anciennement de la même famille, et qui portent aussi le nom de Kioro, mais qui ne descendent ni du fondateur de la dynastie, ni de ses frères, sont distingués par une ceinture rouge ; ils peuvent être faits mandarins, mais non pas régulos.

Quand l'empereur donna cet ordre, un censeur de l'empire lui représenta qu'il ne convenoit pas que des gens dégradés, et mis au rang du peuple, fussent tout à coup rétablis ; que Sa Majesté devoit premièrement leur faire porter la ceinture rouge, et que dans la suite, s'ils se comportoient bien, il pourroit leur rendre la ceinture jaune ; et même, si elle les

en jugeoit dignes, les faire comtes ou régulos. Ce censeur appuyoit sa remontrance de plusieurs raisons et de divers exemples.

L'empereur trouva que le censeur avoit fait son devoir : c'est pourquoi le 27 de la troisième lune, ayant vu la liste des exilés, parmi lesquels étoient les fils et petits-fils de Sounou [1], il leur accorda la ceinture rouge, et ordonna qu'on écrivît leurs noms dans le registre de la famille impériale après ceux qui portoient la ceinture jaune; qu'on y ajoutât les fautes pour lesquelles eux et leurs pères avoient été punis, et qu'on les laissât toujours dans le même endroit et dans la dépendance du même général.

Cet ordre étoit conforme à la délibération du tribunal des princes ; et il est à remarquer qu'en cette occasion ce tribunal n'a fait aucune mention de la religion des princes descendans de Sounou, quoiqu'il vît tout le fracas qu'on faisoit actuellement à Pékin pour obliger les chrétiens des bannières de renoncer à la loi de Dieu. C'est peut-être parce qu'il n'avoit pas reçu d'ordre sur cela, ou qu'il craignoit de renouveler une ancienne querelle, qui mettroit obstacle à la grâce de l'empereur, ou bien pour d'autres raisons que j'ignore.

Quand on en apporta la nouvelle au Fourdane, quelques-uns de ces princes la reçurent assez froidement. « On nous donne des ceintures rouges, dirent-ils, mais nous donne-t-on de quoi en soutenir le rang ? Nous n'avons ni maisons ni terres; une ceinture de soie rouge s'accorde-t-elle avec la toile grossière dont nous sommes vêtus ? Ne valoit-il pas mieux nous laisser simples cavaliers, comme nous étions la plupart ? »

Effectivement, ceux de ces princes qui n'ont point à Pékin de parens riches du côté de leurs épouses sont fort à plaindre. L'empereur ne donne rien à ceux qui sont au-dessous de vingt ans ; et à ceux qui ont atteint cet âge, il ne donne par mois pour leur entretien que trois taels, et du riz à proportion, ce qui ne fait en tout que 45 liv. monnoie de France. Il ne leur reste donc que l'espérance de devenir mandarins, ou d'être rappelés à Pékin, où ils trouveroient pour le corps et pour l'âme plus de secours qu'au Fourdane.

[1] Chef de la famille des princes exilés au Fourdane.

Je n'ai plus, mon révérend Père, qu'à vous faire part de la manière dont la seizième fille de Sounou, nommée Rosalie à son baptême, a été rappelée de son exil. Son mari, fort riche et mandarin du troisième ordre, étoit absent quand on la renvoya à ses parens. Peu de temps après, il fut accusé par un de ses esclaves sur plusieurs articles, et entre autres sur ce qu'il étoit encore en commerce de lettres avec la fille de Sounou qu'on avoit répudiée. L'empereur ne fit pas beaucoup de cas de cette accusation, et dit qu'il lui pardonnoit en considération de son père, qui avoit été tué depuis peu à la la tête de l'armée. Ce jeune homme bouillant et vindicatif, peu de jours après qu'il fut de retour dans sa maison, fit expirer l'esclave sous le bâton. L'empereur en fut instruit, et, indigné d'une action si cruelle, qui avoit suivi de si près la grâce qu'il lui avoit faite, il le dépouilla de ses biens et de ses mandarinats héréditaires, qu'il donna à son frère cadet, et le fit mettre à la cangue [1] pour le reste de ses jours à une porte de la ville. Plusieurs croyoient que la honte, jointe à ce qu'il souffroit jour et nuit, lui feroit prendre la résolution de se tuer lui-même. C'est le parti que prennent ordinairement les plus lâches. Pour lui, qui ne manquoit pas de courage, il souffrit plus de trois ans ce supplice. Il en fut délivré à l'amnistie générale qu'accorda le nouvel empereur, sans cependant rentrer en possession de ses biens et de ses dignités.

Lorsqu'après sa délivrance il apprit que l'empereur désapprouvoit les séparations violentes du mari et de la femme, il demanda la sienne par une requête qu'il présenta au tribunal des troupes, pour être offerte à l'empereur. Heureusement un des présidens étoit chrétien. (C'est le prince Joseph, d'une autre branche que le prince exilé, et qu'on n'avoit point inquiété pour sa religion.) Ce président en ayant conféré avec ses collègues, tous prononcèrent qu'il n'étoit pas nécessaire d'en parler à l'empereur ; qu'ils savoient ses intentions, et qu'ils lui donneroient une patente avec les sceaux du tribunal, au moyen de laquelle on lui remettroit son épouse. Cependant lorsqu'il fut arrivé au Fourdane avec des litières et des

[1] Espèce de carcan composé de deux ais fort pesans, et échancrés vers le milieu de leur union, où est inséré le cou du coupable.

femmes de chambre pour servir sa femme, le général, nonobstant la patente du tribunal auquel il est soumis, s'opposa à son retour. Ce général raisonnoit juste, selon l'usage ordinaire de ce pays-ci ; car si ses parens eussent été infidèles, ils ne l'eussent pas certainement rendue, à cause de l'affront fait à leur famille ; ils l'eussent plutôt mariée à un autre. Mais ceux-ci, qui étoient de fervens chrétiens, consentirent volontiers à son départ, et firent à leur beau-frère le meilleur accueil qu'ils purent dans l'état où ils se trouvoient. Le prince Stanislas se distingua parmi les autres.

Quand cette dame fut arrivée à deux journées de Pékin, elle y trouva le frère de son mari, et quelques autres de ses parens qui n'avoient pu avec bienséance se dispenser d'aller au-devant d'elle, et de la régaler jusqu'à la capitale, où néanmoins elle ne voulut point entrer. Elle s'arrêta dans une petite maison de campagne avec son mari, où elle est encore pour des raisons de famille qu'on ignore.

Parmi ceux qui allèrent la féliciter de son retour, se trouva un eunuque qui servoit autrefois le prince Xaxier Sou : c'est un excellent chrétien qui se nomme Paul Ly. Après lui avoir témoigné combien elle étoit sensible à l'attachement qu'il conservoit pour ses anciens maîtres, elle lui apprit la triste situation de sa famille au Fourdane, l'histoire de sa conversion, et la grâce que Dieu lui avoit faite de recevoir le saint baptême avant son départ : « Aussitôt, ajouta-t-elle, que mon mari apprit que j'étois chrétienne, il me dit qu'avant de faire cette démarche, je devois bien l'en informer ; que mes réponses lui faisoient assez connoître qu'inutilement il entreprendroit de me faire changer ; qu'il n'ignoroit pas que ceux qui s'étoient faits chrétiens ne reculoient jamais. Il désignoit par là les princes ses frères : mais du moins, ajouta-t-il, la grâce que je vous demande, est de ne pas faire connoître à nos domestiques que vous soyez chrétienne ; priez en votre particulier tant qu'il vous plaira, mais assurez-moi que vous ne sortirez pas au dehors. »

Cette dame me fit dire par ce même eunuque d'être tranquille sur sa fermeté dans la foi ; qu'elle espéroit, avec la grâce de Dieu, d'y persévérer jusqu'à la mort ; que la seule chose qui lui faisoit de la peine, c'est qu'elle ne pourroit ni entendre la messe, ni participer aux sacremens, qu'au retour de ses frères et de ses belles-sœurs. Elle n'en dit pas la raison, parce qu'elle nous est assez connue : c'est qu'en ce pays-ci les personnes de qualité ne sortent jamais que pour visiter leurs parens les plus proches, ou pour aller à la sépulture de leurs ancêtres. Or, elle n'a actuellement à Pékin que deux sœurs mariées à deux seigneurs infidèles. Elles allèrent l'une et l'autre lui rendre visite dans sa retraite à la campagne, et lui offrir un logement dans leurs hôtels, mais elle s'en excusa sous différens prétextes : la vraie raison étoit qu'elle regardoit comme très-dangereux le commerce avec des familles infidèles. C'est ainsi que m'en parla l'eunuque Paul. Il m'ajouta qu'en prenant congé de cette dame, elle lui enjoignit plusieurs fois de nous prier, tous tant que nous sommes, de nous souvenir d'elle au saint sacrifice de la messe, et de demander à Dieu qu'il daigne éclairer son mari et lui toucher le cœur pour le faire entrer dans la voie du salut. Je recommande également à vos prières cette mission si fort persécutée, et suis avec bien du respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

MOTIFS DU PRINCE JEAN

POUR

EMBRASSER LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Préface.

Le ciel ne m'a point donné de talens ; mon esprit est fort borné ; cependant dès mon enfance j'ai aimé à m'instruire, c'est pourquoi je me suis appliqué à connoître à fond les deux sectes des *Hochang*[1] et des *Tao-sse*[2] : cette étude m'a occupé plusieurs années. Au commencement j'y ai trouvé quelque chose de bon, mais dans la suite leur doctrine m'a paru destituée de toute vraisemblance. Ne voulant pas m'en rapporter à mes propres lumières, je me suis mis à consulter les livres des lettrés, et j'y ai employé bien des années. J'ai tiré peu de profit de cette lecture, parce que je n'ai point rencontré de maître habile qui pût me guider ; quelques connoissances

[1] Première secte de Fo des Indes.

[2] Deuxième secte particulière, qui a pour fondateur Li-lao-kiun.

assez superficielles ont été tout le fruit de mes longues recherches, elles n'ont pu me conduire à bien pénétrer le vrai sens de ces livres. Toutes les fois que je tombois sur les articles qui regardent l'origine du monde, la vie et la mort des hommes, je pesois fortement dans mon esprit leurs dissertations, comme par exemple ce qui est dit dans le *Ta-tchuen* de l'*Y-king*. *Le ciel et la terre existent*, *après eux viennent toutes les productions de la nature*, *et puis l'homme et la femme.* Je vois tout cela; mais ce ciel et cette terre, me disois-je à moi-même, par qui existent-ils? On lit dans le même livre ces paroles : *l'air subtil produit les êtres; l'âme est sujette au changement.* Mais cette âme que devient-elle? ces réflexions ne faisoient qu'augmenter mes doutes, et me jeter dans un labyrinthe de perplexités.

Un jour que j'allois me promener, c'étoit la quarante-sixième année [1] de l'empereur Cang-hi, je rencontrai par hasard dans un temple d'idoles un livre intitulé : *Traité de l'âme;* frappé de la nouveauté de ce titre, je l'achetai, et retournai à ma maison. Je n'eus rien de plus empressé que de le lire: quelque attention que j'y donnasse, je sentis que je ne pouvois pénétrer le fond de doctrine qui y étoit renfermé, que le but de ce livre étoit bien différent des autres livres que j'avois lus jusqu'alors. Je m'aperçus qu'il avoit été imprimé dans l'église du Dieu du ciel : j'ignorois parfaitement alors quelle espèce de gens demeuroient dans cette église; et ce qu'ils y faisoient. Piqué par la curiosité, j'envoyai un de mes domestiques y demander des livres: l'on m'envoya celui qui traite de la *Connoissance du vrai Dieu,* celui des *Sept victoires*, et quelques autres de cette nature. Leur lecture me plut fort, je pris goût à leur méthode d'expliquer la création du ciel et de la terre, la nature et la fin de l'homme, les suites de la mort, la spiritualité et l'immortalité de notre âme, la génération et la conservation de tous les êtres; tout y étoit traité si clairement, qu'on ne pouvoit former aucun doute : un point cependant m'arrêtoit, avec quelques autres trop élevés au-dessus des sens, c'étoit le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption; mon esprit se refusoit à leur créance. Je passai ainsi quelques années sans quitter tout à fait la lecture de ces ouvrages, et sans m'y livrer avec ardeur. Enfin, vers l'été de la cinquantième année [1] de l'empereur Cang-hi, je tombai malade, je guéris, et durant ma convalescence, n'ayant rien qui pût me distraire, je me mis à réfléchir sur la religion chrétienne, sur son parfait rapport en tous ses points, sur son extrême importance: je pris le parti d'aller visiter les missionnaires; de raisonner avec leurs catéchistes, et de tirer d'eux des lumières sur les points qui me faisoient de la peine. Ces visites et ces disputes durèrent trois ans, après lesquels je me réveillai comme d'un songe, mes doutes se dissipèrent, et peu à peu la lumière commença à m'éclairer.

Je continuai à lire les livres de la religion qui traitent des récompenses et des châtimens éternels; mon cœur se trouvoit alors partagé entre l'amour et la joie, la crainte et l'effroi: mon parti fut même pris d'embrasser la religion chrétienne, une réflexion qui me survint m'en détourna. La doctrine qu'elle renferme, disois-je, est parfaitement vraie et bonne, je ne puis me le dissimuler, après tant d'examens que j'en ai faits : on n'y trouve aucune contradiction. Mais pourquoi vient-elle d'un pays étranger? pourquoi la Chine n'en a-t-elle pas entendu parler? Il est vrai que plusieurs lettrés de la dynastie des Ming en ont publié de grands éloges dans leurs écrits, mais ne se seroient-ils point laissé éblouir par l'amour du merveilleux? de plus, reconnoître ce Jésus incarné dont parle cette loi, pour le souverain maître du ciel et le père du genre humain, comme la créance de cet article est de la dernière conséquence, dois-je m'en rapporter à moi-même, et prendre légèrement ma dernière résolution? agir autrement ne seroit-ce pas me tromper moi-même, et me mettre dans le cas d'en tromper beaucoup d'autres? C'est pourquoi je redoublai mon application à m'instruire; à la lecture je joignis d'instantes prières au Dieu du ciel, pour qu'il daignât m'éclairer, et seconder mes efforts. Si dans mes profondes méditations et l'examen des livres je trouvois quelque passage plus difficile à entendre, j'allois consulter les missionnaires, je les interrogeois, je disputois avec eux : plusieurs années s'écoulèrent de cette sorte.

Depuis la première connoissance que j'ai eue

[1] 1707.

[1] 1711.

de la religion chrétienne jusqu'à cette année, qui est la cinquante-sixième de l'empereur Cang-hi, je compte dix années et au delà. Je remercie de toute mon âme le Père des miséricordes, non-seulement de ne m'avoir pas rejeté, moi grand pécheur, mais d'avoir encore daigné m'éclairer intérieurement, et me conduire par sa grâce à connoître la vraie religion. J'ai enfin compris que tous les peuples de l'univers ont un cœur semblable, et une même raison pour guide; qu'un même ciel les couvre, et qu'ils doivent tous honorer un même Dieu créateur du monde.

J'ai aussi reconnu que les lettrés de la dynastie des Ming, qui ont embrassé la religion chrétienne, étoient gens fort éclairés, qui ne se sont rendus qu'à la vérité connue; ces grands hommes n'ont point été guidés par le goût de la nouveauté ni des choses extraordinaires.

Enfin Dieu m'a encore fait cette dernière grâce de croire en Jésus-Christ, sauveur et rédempteur des hommes, de le reconnoître pour le vrai Dieu, créateur de l'univers. A ce doux souvenir, mon cœur éclate en sentimens de la plus vive reconnoissance, en cantiques de louanges et d'admiration envers un Dieu si miséricordieux.

Ceci est écrit du commencement de la onzième lune : vers le milieu de cette lune où tombe le solstice d'hiver, ayant été visiter le chrétien Lieou Joseph, je lui fis part de mon dessein de mettre sur le papier les motifs que j'avois eus d'embrasser la loi chrétienne; il l'approuva très-fort : c'est ce qui m'a déterminé à le faire, en les réduisant en cinq articles. Par là je m'affermirai dans ma foi, et je serai peut-être cause que d'autres l'embrasseront.

Premier motif et première preuve.

J'ai bien examiné nos livres, et j'ai remarqué que Yao-chun, Ya-tang, Ouen-vou, Kong-tze, Mong-tze, tous ces sages philosophes et ces anciens empereurs n'honoroient et ne servoient que le suprême monarque du ciel; qu'ils regardoient ce culte comme la première et plus essentielle affaire, comme la base de leur gouvernement. Quand l'empereur Yao, fort âgé, institua son successeur nommé *Chun*, il lui adressa ces paroles : « C'est à vous de recevoir avec respect les années de règne que le ciel vous destine, d'en user avec modération, et de conformer toutes vos actions aux règles invariables de l'équité. » L'empereur Chun assembla un jour les quatre mandarins supérieurs, ministres d'état, les neuf mandarins subalternes chargés de veiller en général à l'observation des lois et aux douze mandarins inférieurs préposés au gouvernement des villes, et du peuple en particulier : « Respectez l'autorité que je vous ai donnée, elle vient du ciel, et quand vous m'obéissez en l'employant avec sagesse, c'est au ciel à qui vous obéissez. » L'empereur Ya-yal, successeur de Choun, se disoit à lui-même : « Le maître du ciel m'a confié le gouvernement de l'État, je dois obéir à ses ordres, et les exécuter en usant bien de mon autorité. » L'empereur Tang disoit : « Je dois rendre compte à l'Être suprême de toute ma conduite, je n'ose m'écarter en rien du droit chemin. » Le roi Ouen-ouang parloit en ces termes : « Comment puis-je me dispenser de veiller sans cesse sur toutes mes actions, puisque le souverain du ciel que je sers est si clairvoyant? » Le prince Ou-ouang s'exprimoit ainsi : « Étant établi par l'empereur du ciel pour gouverner les peuples, comment oserois-je m'écarter de mes devoirs en la moindre chose? » Le philosophe Confucius dit : « Les cérémonies qu'on pratique pour honorer la terre doivent se rapporter toutes au culte du maître du ciel. » Mongoze, autre philosophe célèbre, dit : « Veillez sur votre cœur, veillez sur votre esprit, parce que vous servez le souverain monarque du ciel. » Enfin, il paroît que tous ces princes et ces philosophes n'avoient en tout d'autre but et d'autre fin que de faire respecter et honorer le Seigneur suprême. Tous les sages de ces premiers siècles ont enseigné la même doctrine, ils l'ont conservée très-pure et sans mélange de fausseté.

Ce fut durant la dynastie du Tchin, qu'un empereur, ayant fait brûler les livres et mettre à mort les lettrés, cet incendie et ce ravage furent la ruine de la littérature et de la saine doctrine. On vit alors les superstitions et le mensonge s'accréditer de tous côtés, la vraie lumière s'éclipser; on perdit de vue les bonnes et solides maximes; ce malheur subsista, non pas des jours et des années, mais dura très-longtemps.

Enfin, vers la fin de la dynastie des Ming, plusieurs savans d'Europe sont venus prêcher

la religion chrétienne, ils ont composé des livres. Ce sont eux qui les premiers ont donné une vraie et juste idée du suprême empereur du ciel, dont il est tant parlé dans les livres classiques, en nous éclairant sur sa nature. C'est, prouvent-ils, cet Être infini qui n'a point eu de commencement, qui est par lui-même et ne reçoit point d'ailleurs son existence, dont la toute-puissance et la sagesse sont infinies, qui renferme en soi l'assemblage de toutes les perfections sans bornes et sans mesure, qui est un dans son essence, unique en sa grandeur, souverainement heureux, plein de gloire et de majesté; c'est lui qui est le créateur des hommes et de l'univers; sa parole féconde a tout tiré du néant, il récompense la vertu et punit le vice; chacun sera traité sans distinction selon ses œuvres; il est souverainement juste et souverainement éclairé; rien ne lui échappe; il est le roi et le père commun à qui tous les hommes de tous les siècles, de tous les pays, doivent leurs hommages et leur culte. Si on veut faire maintenant le parallèle de ce que nous enseignent ainsi ces savans étrangers, avec la doctrine de nos anciens sages et philosophes, nous y trouverons une grande ressemblance; de même que cette doctrine, comparée avec les rêveries et les mensonges de nos sectaires modernes, en est aussi éloignée que le ciel et la terre le sont entre eux.

Ainsi donc il est évident que cet Être suprême a créé toutes choses pour l'usage de l'homme, le ciel pour nous couvrir, le soleil, la lune et les étoiles pour nous éclairer, les différentes semences de la terre pour nous nourrir; de plus, il a doué l'homme d'une âme intelligente avec ses trois puissances, la mémoire, l'entendement et la volonté; il l'a revêtu d'un corps avec tous ses sens et les facultés naturelles pour agir. Tous ces bienfaits viennent de cet Etre suprême. Comment peut-on les oublier un seul instant de sa vie? C'est ce Dieu que nos sages de l'antiquité ont reconnu et adoré. Depuis plus de mille et quelques cents ans les superstitions et les fausses doctrines qui ont inondé l'empire ont obscurci cette belle lumière. A présent qu'elle a reparu par la prédication de la religion chrétienne, savans et ignorans, grands et petits, tous sont également instruits de nouveau, et connoissent l'Être suprême pour le souverain maître de toutes choses, pour le Père commun des hommes, pour celui en qui ils doivent mettre toute leur confiance, pour celui dont la doctrine peut seule les sanctifier et les conduire au vrai bonheur. Voilà tout le résultat de cette preuve, qui seule peut suffire. La religion chrétienne nous procure la connoissance du vrai Dieu, elle nous apprend à lui rendre le culte qui lui est dû. Elle est donc la seule véritable.

Second motif, seconde preuve.

En contemplant le ciel et la terre et leur étendue, on ne peut s'empêcher de demander d'où ils ont tiré leur origine; quand on examine les hommes dont le cœur est occupé de mille soins, et dont les conditions sont si variées, on doit penser qu'ils ont tous un but et une fin où ils tendent. C'est un principe dicté par la raison. Comment est-il arrivé que dans les siècles postérieurs à nos grands empereurs et à nos anciens philosophes, les grands principes de la loi naturelle aient été oubliés, et comme anéantis par les superstitions de l'idolâtrie, au point de ne pouvoir plus rien trouver qui me ramenât à cette source primitive? Ce n'est que depuis la prédication de l'Évangile que la vérité fondamentale recommence à paroître, comme on le voit dans ce premier verset du Symbole : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.* Qui dit ciel, qui dit terre, ne prétend pas seulement dire que le ciel et la terre renferment toutes les autres créatures; mais on entend par là que tout ce que Dieu a fait est achevé dans son genre, qu'il n'y a aucun défaut, que tous les ouvrages de la création ont la dernière perfection propre à leur espèce : de plus, que tous ces ouvrages n'existoient point auparavant, qu'ils ont tous été tirés du néant. Or, qui est-ce qui a pu leur donner leur existence? n'est-ce pas la toute-puissance admirable de Dieu qui l'a fait, et qui a pu le faire? C'est ici une vérité sublime et fondamentale de la religion chrétienne. Quoique ce premier verset du Symbole suffise pour éclairer tout l'univers, et instruire les hommes et femmes, savans et ignorans, il faut encore quelque chose de plus pour suivre la vérité, et devenir homme de bien; il est nécessaire que Dieu répande sa lumière sur l'esprit de l'homme, et lui touche le cœur pour parvenir à la connoissance essentielle des vérités et des enseignemens de la re-

ligion, et les lui faire pratiquer. Que si on parvient à cette connoissance, et qu'on n'y joigne pas la pratique, à quoi sert d'entrer dans cette religion ? Or, elle prêche et recommande l'observation des dix commandemens. Le premier est celui-ci : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui.*

Comme Dieu est tout-puissant, qu'il est le créateur du ciel, de la terre et de toutes choses, il mérite seul le culte de l'adoration suprême. Que si quelqu'un veut transférer ce culte à un être créé, et lui faire rendre les honneurs dus à la Divinité, ne blesse-t-il pas la droite raison, et ne renverse-t-il pas les premiers principes ? En les suivant, au contraire, ne jouit-on pas d'une paix et d'un calme de conscience admirables ? N'est-ce pas ce qu'ont reconnu nos anciens sages, en rendant leurs hommages au suprême empereur du ciel, en le craignant, en lui adressant leur culte ? Cette science surpasse toute autre science ; toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe, éclairées et ignorantes, sont capables de la goûter, et elle les engage à remplir tous leurs devoirs. Il est vrai que si Dieu n'avoit pas daigné promulguer la loi écrite, nous serions restés enveloppés dans nos ténèbres. Maintenant les premiers mots du Symbole suffisent pour porter la lumière dans tout l'univers, et le sanctifier ; à plus forte raison, quand on est instruit du profond mystère de la Rédemption, des mérites infinis de Jésus-Christ, des exemples admirables de vertu qu'il nous a laissés, de son détachement des richesses, de sa patience inaltérable, de son amour infini pour Dieu, de sa charité immense pour les hommes, de sa bonté à pardonner les injures sans en tirer vengeance, de sa conduite irréprochable exempte de la plus légère atteinte des passions ; quand on réfléchit sur les trois sources des vices, sur les sept péchés capitaux, sur les moyens de les combattre, sur les trois vertus théologales, sur les quatre vertus cardinales ; qu'on voit à découvert le vrai chemin de pratiquer excellemment la vertu ; qu'on examine l'établissement des sacremens, du baptême, de la pénitence qui sert comme de porte à la conversion et à une meilleure vie, et de barrière aux grands désordres, pour les pécheurs obstinés ; quand on considère les huit béatitudes qui sont la source du vrai bonheur, les dix commandemens qui nous servent d'échelle pour monter au ciel, tant de saints réglemens, tant d'excellens usages, tant de sages moyens si multipliés qu'on ne sauroit les compter ; peut-on n'être pas convaincu de la vérité d'une si sainte religion ? C'est avec tous les secours spirituels qu'elle fournit qu'on réforme son intérieur, qu'on dompte ses passions, qu'on s'efforce d'arriver à la sainteté ; avec les mêmes secours on règle l'extérieur, un particulier est édifiant, un père de famille gouverne bien sa maison, un souverain entretient le bon ordre dans ses États ; tout est dans une tranquillité parfaite, chacun s'étudie à l'envi à exercer la vertu, et donne un spectacle ravissant d'émulation. Certainement les docteurs d'Europe, quelque génie, quelque talent qu'ils eussent, étoient toujours des hommes : s'ils n'avoient puisé leur science dans les vraies sources et les principes admirables de la religion chrétienne, comment auroient-ils pu, de leur propre fonds, imaginer des maximes si belles, établir des pratiques si efficaces pour le changement des mœurs, les faire observer partout et dans tous les âges, sans se démentir en aucun point ? Il faut convenir que c'est là une preuve invincible de la vérité de la religion chrétienne.

Troisième motif, troisième preuve.

L'homme ne peut perdre la vie qu'une fois ; mais si en preuve de quelque vérité, il la sacrifie volontiers, ce témoignage est le plus fort qu'il puisse donner. On lit dans le livre intitulé : *Témoignages de la Religion chrétienne*, que plusieurs savans d'Europe, il y a près de deux siècles, abandonnèrent leur patrie, leurs parens, leurs amis, sans espoir de retour, entreprirent un voyage sur mer de neuf mille lieues, à travers mille dangers et mille périls de mort, qu'ils y employèrent trois années, et cela uniquement pour venir prêcher ici la religion chrétienne. Or, s'exposer ainsi volontairement à la mort en témoignage de la vérité de cette religion, c'est à quoi personne n'est capable de se résoudre, à moins qu'il n'en soit bien persuadé. Que si quelqu'un veut attribuer cette entreprise au désir de se faire un nom, ou à celui d'amasser des richesses, il ne voit pas combien un pareil dessein est entièrement contraire à celui qui les anime uniquement, qui est d'acquérir pour eux-mêmes les biens éternels, et de les procurer aux autres. Si l'on fait encore réflexion que ces mission-

naires étoient la plupart gens de naissance, qu'en entrant dans un corps dévoué à la pratique de la plus sublime vertu, ils renonçoient aux honneurs et aux richesses du siècle; qu'ensuite, destinés à aller dans des royaumes étrangers et des pays fort éloignés annoncer la religion chrétienne, ils se procuroient eux-mêmes, pour n'être à charge à personne, des sommes d'argent proportionnées aux frais de si longs voyages par mer et par terre, et durant bien des années, on ne peut les accuser du vain désir des biens et des honneurs de la terre; mais on voit évidemment qu'ils ne cherchoient qu'à faire rendre à Dieu l'adoration suprême, qu'à exercer envers les hommes la plus tendre charité, en les instruisant, en leur enseignant à servir le Père commun, en leur montrant le chemin du bonheur éternel et le moyen d'éviter les supplices de l'autre vie. Voilà le but de leurs voyages; voilà la preuve de la vérité, de la sainteté de la religion chrétienne, qui ne doit plus laisser aucun doute. S'il n'en étoit pas ainsi, comment se persuader que ces savans eussent affronté tant de périls, se fussent exposés à tant de dangers évidens de mort, s'ils n'avoient pas été convaincus d'une éternité de peines ou de récompenses? autrement ils auroient mérité de passer pour des imposteurs devant Dieu et devant les hommes, ce qu'on ne doit pas supposer de gens idiots, à plus forte raison de personnes aussi éclairées. D'ailleurs, si parmi ces missionnaires il s'en étoit trouvé par hasard un ou deux qui seulement ou dans un temps, ou dans un pays, eussent souffert la mort en preuve de la vérité de la religion chrétienne, on pourroit les accuser de simplicité, et les taxer d'esprits foibles; mais nous savons qu'il y a eu et qu'il y a des milliers de ces prédicateurs de l'Évangile répandus dans toutes les contrées de l'univers; dans notre Chine on y en a compté jusqu'à présent plus de cent, tous gens éclairés et versés dans les sciences; le royaume d'où ils sont venus nous est connu, ainsi que leur nom, leur talent, l'année où ils sont arrivés, celle où ils sont morts, le lieu où ils sont enterrés, les livres qu'ils ont composés; le détail en est marqué exactement dans un livre composé à ce sujet. On voit que chacun de ces missionnaires s'est appliqué dès ses jeunes ans à l'étude profonde de la religion, de la philosophie, de la morale; qu'ils s'y sont distingués et ont excellé dans toutes ces sciences. Le nombre des livres qui sont sortis de leurs plumes en notre langue monte à présent à plus de cent dix. Outre ceux qui traitent uniquement de la religion, il y en a qui expliquent la nature du ciel et des globes célestes, le cours des astres; d'autres parlent des météores et des différens phénomènes; certains donnent les règles d'un bon gouvernement particulier et public, ceux-ci s'attachent à donner des connoissances utiles sur le mécanisme des différens arts; enfin rien ne leur a échappé en tout genre de sciences, dont ils ne nous aient laissé des préceptes très-lumineux dans leurs ouvrages. Cependant ces hommes habiles faisoient peu de cas de ces talens, ils ne les regardoient que comme l'accessoire de leur but principal. Faire connoître l'excellence de la religion chrétienne, la faire aimer et pratiquer, voilà l'essentiel et la fin de toutes leurs veilles. Maintenant je raisonne ainsi : si ces missionnaires, sur des points de peu de conséquence, nous ont fourni des lumières si pures et des preuves si convaincantes, ne convient-il pas de les écouter, lorsqu'en matière importante de religion, ils établissent la vérité de la loi chrétienne sur des principes aussi solides et aussi irréfragables? Ce qui me frappe encore, et doit achever de convaincre, c'est ce que racontent les annales de l'Église. Durant plus de dix-sept siècles que nous comptons depuis que Dieu s'est incarné, on fait monter presque à l'infini le nombre des martyrs. Ces généreux chrétiens ont tous répandu leur sang pour attester la vérité de la foi qu'ils professoient; rien n'a pu ébranler leur constance; leur foi leur a été plus chère que leur vie. Leur nombre prodigieux mérite notre admiration, elle sera bien plus ravissante, en lisant les vertus héroïques dont ils étoient doués. Or, si leur esprit n'avoit pas été parfaitement convaincu de la vérité de la foi qu'ils avoient embrassée, si leur cœur n'avoit pas goûté ses maximes, et ne les avoit pas rendus parfaits observateurs de ses lois, comment auroient-ils pu se dévouer à la mort? n'est-ce pas ce que nous avons sous les yeux? tous ces respectables et savans missionnaires ne prodiguent-ils pas leur vie en venant ici, et ne sont-ils pas martyrs de volonté, si le fer ou le feu ne tranche pas le cours de leurs jours?

D'après ces réflexions, mes chers compatriotes, qui peut ne pas se rendre à la vérité? chercherons-nous des témoignages plus écla-

tans? Connoissons notre bonheur; servons avec fidélité le maître suprême du ciel, pénétrons-nous de sa grandeur et de ses bontés, nous viendrons à le connoître tôt ou tard, et sa connoissance sera pour nous le principe de la véritable sagesse.

Quatrième motif, quatrième preuve.

Suivant le livre intitulé : *Relations curieuses de l'Europe*, et cet autre, *Élément de Géographie*, l'Europe est une des quatre parties du monde. Elle a pour confins à l'orient, le Tanaïs; à l'occident, l'Océan ; au midi, la mer Méditerranée; au septentrion, la mer Glaciale. Cette partie du monde contient plus de trente royaumes ; dans chacun d'eux, depuis les souverains jusqu'au peuple, tous suivent la religion chrétienne et une même doctrine, qui ne permet pas d'avoir plusieurs femmes ; d'où l'on peut conclure l'excellence et la sainteté de la religion chrétienne. Confucius dit quelque part, que pour porter un bon jugement des choses, il vaut mieux consulter les actions que les paroles. Si Dieu n'étoit pas l'auteur du christianisme, ses lois ne seroient pas si saintes et si admirables ; ceux qui la pratiquent ne mèneroient pas une conduite si irréprochable. Voyez l'Europe, depuis que la loi chrétienne y est établie, tous les États sont en bonne intelligence, et sont unis entre eux comme membres d'un même corps ; les chefs de la justice ne se laissent point séduire par l'appât de l'argent ni des présens, et leurs subalternes n'usent point d'artifices pour tromper les plaideurs ; le peuple s'empresse à payer les tributs, sans qu'il soit besoin d'user de violence; les mœurs sont si douces et si portées à la bienfaisance qu'on aime à faire du bien aux malheureux, qu'on soulage les indigens, qu'on a banni le barbare usage de vendre ses enfans; quelle est enfin la cause de la tranquillité dont jouissent ces différens royaumes, et du bon ordre qui y règne, si ce n'est qu'on y observe exactement ce que prescrit la sainte loi, que chacun remplit les devoirs de son état? S'il y avoit quelque chose de défectueux, quelque léger qu'il fût, dans cette loi, les hommes sont trop éclairés pour ne pas le remarquer et lui donner une entière croyance. Qui est-ce en effet qui, avec ses doutes, voudroit s'astreindre à observer des préceptes si durs et si rigoureux, tels que celui qui défend la pluralité des femmes ? Qui est-ce qui se détermineroit à renoncer aux honneurs et aux richesses, à se retirer dans les déserts et y mener une vie austère ? Qui est-ce qui quitteroit sa patrie, renonceroit à ses proches et à ses amis, exposeroit sa vie à travers tous les dangers d'une pénible navigation pour aller prêcher cette loi aux nations reculées, et devenir leurs pères dans la foi ? A présent, dans toute l'étendue de l'Europe, qui renferme plus de mille lieues, depuis dix siècles et au delà, savans et ignorans, pauvres et riches, jeunes et vieux, hommes et femmes, tous suivent généralement la religion chrétienne ; l'émulation est si grande qu'on la pratique à l'envi. De là on peut conclure sans aucun doute combien elle est véritable et solide. Que si quelqu'un prétend que tout cela peut bien être vrai, mais qu'après tout on ne parle que sur le témoignage des oreilles, et non pas sur celui des yeux, qui est bien plus sûr; à cela je réponds, que pour certaines choses il est plus sûr de les voir que de les entendre, mais que pour celles dont j'ai parlé ci-dessus, entendre et voir c'est la même chose : et comment cela ? à examiner les sentimens de la nature et les principes de la raison, est-il des hommes qui voulussent se résoudre à quitter leur patrie, à se livrer aux plus pénibles fatigues du corps, aux risques de leur vie, pour venir tromper le monde par des livres faits à plaisir, pleins de contes fabuleux? D'ailleurs, n'avons-nous pas dans notre empire des gens de réputation qui ont été eux-mêmes dans ces royaumes chrétiens, qui y ont demeuré plusieurs années, qui ont appris leur langue, qui ont été témoins de la beauté de leurs mœurs et de la sagesse de leurs gouvernemens? Revenus en Chine, et même à la cour, ne sont-ce pas des personnes dont le témoignage des yeux est recevable? Or, qu'on les interroge, ne s'accorderont-ils pas avec tout ce que je viens de dire, sans me démentir en aucune façon? Peut-il donc y avoir à présent là-dessus quelque doute raisonnable ?

Cinquième motif, cinquième preuve.

Il faut convenir que la religion du vrai Dieu renferme quantité de mystères profonds et incompréhensibles à l'esprit humain ; mais aussi tous ceux qui en ont entendu parler ont été extrêmement contens des preuves qu'on en apportoit. Une seule chose les arrêtoit, c'est

que nos anciens sages et nos lettrés ne s'en étoient point expliqués dans leurs livres, et ne l'avoient point suivie; aussi se sont-ils contentés de lire ces livres et de les admirer, sans se mettre en peine d'aller plus avant, et attendant toujours que quelques personnes d'un savoir éminent leur fissent comme toucher au doigt la vérité, afin de les déterminer à suivre cette religion ou la rejeter. Eh! qui ne sait combien nous avons eu de grands hommes qui ont reconnu que cette religion est la véritable et la seule qui doive être embrassée? Dans certain livre composé par notre docteur Lieou-yng, n'est-il pas prouvé comment ces grands hommes ont successivement mis au jour, avec beaucoup de clarté, leurs pensées sur cet article? Dès le commencement que cette loi a été annoncée dans notre empire, le fameux ministre Siu-kouang-ki démontra la vérité de la doctrine qu'on prêchoit. « Dans cet univers, dit-il, il y a une souveraine raison, immuable, invariable; tout ce bel ordre de choses que nous voyons découle d'elle comme de son principe; c'est la première cause qui est au-dessus de tout, et cette première cause c'est le Dieu du ciel. Ce peu de paroles est énergique, et donne une idée claire de l'Être-Suprême, telle que personne avant lui n'en avoit donné de pareille. Depuis, tous ceux qui ont écrit, et tous les lettrés ont puisé dans cette source, et se sont étudiés à l'envi à faire connoître la grandeur de Dieu et la sublimité de ses œuvres; tout ce qu'ils en disent est parfaitement conforme à la doctrine de nos anciens livres et à la tradition constante de nos sages. Que disent Lin-ngo-tse, Li-tche-tsao? leurs écrits ne sont autre chose qu'un parfait énoncé de la loi chrétienne, et qu'un développement de son excellente morale. Yang-hong-yven et Ting-kiun s'accordent à publier que cette loi n'est point nouvelle, ni extraordinaire; qu'elle a une entière ressemblance avec ce que Yao, Chun, Tcheou-kong. Kong-tze, nous ont enseigné; Ouang-mo-tchong, Kia-tche, tiennent le même langage; Tcheou-Kong, Kong-tze, expliquent cette doctrine en expliquant la leur; Tching-hoën-fou, Leang-tsai, disent que cette doctrine s'appuie à merveille de celle de nos anciens sages, qu'elle est le bonheur de tous les siècles et de tous les âges, sans en avoir aucun mal à redouter. Les savans d'Europe qui nous l'ont apportée, selon Lieou-tsing-choui, Yuen-tchang, doivent être regardés comme nos fidèles citoyens à qui nous avons des obligations essentielles; selon Hiong-tan che, Ming-yu, la loi chrétienne s'accorde entièrement avec les renseignemens de Fo-hi, Ouen-ouang, Tcheou-cong, Cong-tze, et même elle renferme quelque chose de plus parfait. A entendre Lieu-lo, Quanming, ils auroient été fâchés de n'avoir pas vécu de notre temps. Tchang-tze-houi, Ouai-ku, plaignent les gens qui s'amusoient à voir des conteurs de fables, et à entendre débiter des maximes extravagantes qui ne sont bonnes qu'à énerver l'âme et à fomenter les passions : « Cela, disent-ils, est insupportable; mais quelle satisfaction, au contraire, quelle douce joie du cœur, quel avantage pour les mœurs d'écouter et de fréquenter des hommes qui ne débitent que la vérité et une saine morale! » C'est le témoignage que rendent encore à la sainte foi Foug-ko-tu, Yug-kin, en assurant que chacun de ses articles porte l'empreinte du vrai, sans l'alliage de la moindre fausseté. Ouang-yao-ki-ping-yuen, en lisant nos livres qui font voir la différence des plantes et des animaux d'avec les hommes en qui réside une âme intelligente et immortelle, dit que « c'est là précisément ce qu'enseigne Mong-tze dans son livre *Ki-hi.* » Tous nos lettrés, disent Tching-ming, Fong-y, qui ont écrit beaucoup sur le li, sur le ki, sur le vou-kie, le tai-kie (systèmes des philosophes), ressemblent à des personnes dont l'estomac est surchargé et incapable de digestion. Hoang-kin-fang dit que tous nos écrivains, en parlant du ciel, l'ont fait si haut et si éloigné de nous, que les yeux et les oreilles n'y peuvent atteindre; au lieu que les lettrés européens nous en rapprochent, en le comparant à un vêtement extérieur avec sa doublure qui en est inséparable. Le dehors et le dedans se touchent de près : Ye-heang-kao dit qu'il faut commencer par bien examiner et sonder à fond la doctrine qu'on propose; qu'ensuite, après en avoir reconnu la vérité, il s'agit d'en tirer son profit; il ajoute, que si on vouloit faire revivre les beaux enseignemens des trois premières dynasties, il ne croit pas qu'on en pût venir à bout sans le secours de la religion chrétienne. Le sentiment de Sun-hoa-yuen est, que cette religion si sainte est bien supérieure à tous les cultes anciens et nouveaux; que les forces humaines n'y peuvent pas atteindre, et que son établissement

marque bien son auteur. Enfin Chin-quang-yu s'exprime ainsi : « Tous les écrits publiés en faveur du christianisme sont si solides et si éloquens, qu'on ne trouve point de termes pour les louer ; leurs auteurs éclairés, et dont le nombre est très-grand, après avoir étudié les dogmes de la religion, en ont fait voir la solidité, et ont pris plaisir à nous les développer. Les anciens et ceux qui les ont suivis ont tous parlé le même langage, de quelque nation qu'ils fussent ; leur éloignement n'a point empêché qu'ils ne fussent d'accord. » Que conclure de là ? que la religion chrétienne est très-véritable, qu'elle est seule la véritable, qu'il faut par conséquent la suivre, s'étudier à la connoître toujours davantage, et s'efforcer à mettre en pratique ses saintes lois, pour obtenir un bonheur éternel.

NOTICE

DES OUVRAGES COMPOSÉS OU TRADUITS EN CHINOIS PAR LES MISSIONNAIRES JÉSUITES.

Parmi les missionnaires de Chine, successeurs et frères de saint François-Xavier, on en compte plusieurs dont les livres en faveur de la religion et des sciences ont beaucoup contribué à la propagation de la foi.

Tels sont entre autres le père Matthieu Ricci, Italien. Son ouvrage intitulé : *la Vraie connoissance de la Doctrine céleste*, est regardé comme un chef-d'œuvre. Certains missionnaires d'un autre corps ont jugé qu'il n'avoit été composé qu'avec une assistance spéciale de Dieu. Aussi a-t-il été l'instrument de bien des conversions. Il est auteur de plusieurs autres ouvrages moraux et scientifiques.

Les pères Lazare Catauro, Nicolas Longobardi, Didaque Pantoja, Alphonse Vaguoni, Emmanuel Diaz, Nicolas Trigault, Jules Aloni, Jean Térence, Adam Schall, Jacques Rho, Ignace Dacosta, Louis Buglio, François Brancati, Martin Martini, Philippe Couplet, François de Rougemont, Ferdinand Verbiest, André Lobelli, Émeric de Chavagnac, François-Xavier d'Entrecolles, Joseph-Marie de Mailla, Dominique Parennin, et bien d'autres depuis plus de cent cinquante ans, n'ont cessé de mettre au jour différens livres d'instruction et de piété pour les néophytes, ou de traduire ceux des langues étrangères qui ont paru les plus propres à les affermir dans la foi et nourrir leur ferveur ; tout ce qui est du ressort des mathématiques et des sciences abstraites, dont cette nation fait une estime proportionnée à ses besoins, a été également développé dans des ouvrages séparés.

L'empereur régnant vient de faire publier une collection immense de tous les ouvrages estimés de la nation, et composés par des lettrés célèbres sur différentes matières, depuis l'incendie des livres classiques des anciens sages et philosophes ; le nombre en monte à six cent mille. On a inséré dans cet amas prodigieux les trois livres de la religion chrétienne les mieux dissertés et les mieux écrits au jugement de tous les savans de la nation et des Européens eux-mêmes.

LETTRE DU PÈRE CONTANCIN

AU PÈRE ÉTIENNE SOUCIET.

Sur le gouvernement de l'empereur Yong-tching.

A Canton, le 2 décembre 1725.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Dans le triste état où vous savez que cette mission est réduite, vous ne vous attendez pas sans doute que je vous mande rien de bien consolant : c'est pourquoi, sans entrer dans le détail de nos souffrances, que vous ne pouvez ignorer, je ne vous entretiendrai que du nouvel empereur, qui, depuis trois ans, occupe le trône. Tout aliéné qu'il paroît être de la religion chrétienne, on ne peut s'empêcher de louer les qualités qui le rendent digne de l'empire, et qui, en si peu de temps, lui ont attiré le respect et l'amour de ses peuples. Quelques traits que je vais vous rapporter vous le feront suffisamment connoître.

Ce prince est infatigable dans le travail ; il pense nuit et jour à établir la forme d'un sage gouvernement, et à procurer le bonheur de ses sujets. On ne peut mieux lui faire sa cour que de lui proposer quelque dessein qui tende à l'utilité publique et au soulagement des peuples : il y entre avec plaisir, et l'exécute sans nul égard à la dépense.

Deux villes de la province de Nankin, Sou-tcheou [1] et Song-kiang, gémissoient sous le poids du tribut qu'on exigeoit d'elles chaque

année. On représenta à l'empereur que ces villes étoient trop chargées, et qu'il étoit à propos de les soulager. Aussitôt il diminua de 1,500,000 livres le tribut annuel que Sou-tcheou doit payer, et de 750,000 livres celui de la ville de Song-kiang. Il accorda la même grâce à la ville de Nan-tchang, capitale de Kiang-si.

Une grande sécheresse désola, l'année dernière, la province du Tche-kiang. En plusieurs endroits la récolte fut très-légère. L'empereur fit distribuer cent quatre-vingt-seize mille boisseaux de riz. La centième partie d'un boisseau est pour un jour la nourriture ordinaire d'un homme.

Cette année, au contraire, les pluies ont été trop abondantes; elles ont inondé la province de Pékin et les environs; le prix des vivres est devenu excessif. Le premier soin de l'empereur a été de soulager les pauvres familles de soldats qui sont à la cour : il leur a fait distribuer 450,000 livres. Également attentif aux besoins du peuple, il a écrit de sa propre main, et du pinceau rouge, un avertissement dans lequel il parle ainsi aux grands de l'empire :

« Cet été les pluies ont été extraordinaires : les provinces de Pékin, de Canton et de Honan en ont été inondées. Je suis très-sensible à l'affliction de mon peuple : je le porte dans mon cœur; j'y pense jour et nuit. Comment pourrois-je goûter un sommeil tranquille, sachant que mon peuple souffre? Ceux qui faisoient un petit commerce pour gagner leur vie se trouvent sans fonds ; d'autres, qui avoient une maison, l'ont vue renversée par les pluies, et n'ont plus où se retirer. Surtout à présent que l'automne approche, je fais réflexion que les grains ayant été ensevelis sous les eaux, il n'y aura point de moisson à recueillir : c'est ce qui renouvelle et augmente ma douleur. Il faut secourir au plus tôt tant de pauvres affligés. Vous, grands de l'empire, choisissez des officiers fidèles, attentifs, capables de seconder mes intentions, et qui préfèrent le bien public à leurs propres intérêts. Qu'ils parcourent ces trois provinces pour y porter les effets de ma compassion; qu'ils pénètrent jusque dans les endroits les plus obscurs et les plus reculés, pour y découvrir le pauvre, afin qu'aucun de ces malheureux n'échappe à leurs recherches et à mes bienfaits. Je sais qu'il se commet des injustices dans ces sortes de distributions; mais j'y veillerai; veillez-y aussi. Je charge les tsong-tou et les vice-rois des provinces d'y donner tous leurs soins : je punirai sévèrement les coupables : qu'on m'informe exactement. Regardez donc ces affligés comme vos enfans, ou comme vos petits-neveux; soyez équitables et vigilans dans la distribution de mes bienfaits; usez-en comme vous feriez si vous aviez à partager votre propre bien. Il suffit de vous dire que vous me ferez plaisir, et que votre conduite sera conforme à mes intentions. Qu'on respecte cet ordre. »

Cette instruction impériale fut insérée dans la gazette publique et répandue dans l'empire, afin que les mandarins et le peuple même fussent informés des intentions de Sa Majesté. Ce qui rend la gazette de la Chine très-utile pour le gouvernement, c'est qu'au lieu de la remplir, comme on fait en certaines contrées de l'Europe, d'inutilités, et souvent de médisances et de calomnies, on n'y met que ce qui a rapport à l'empereur : et comme le gouvernement chinois est parfaitement monarchique, et que toutes les affaires tant soit peu considérables de l'empire lui sont rapportées, cette gazette ne contient rien qui ne puisse beaucoup servir à diriger les mandarins dans l'exercice de leur charge, et à instruire les lettrés et le peuple.

On y lit, par exemple, le nom des mandarins qui ont été destitués de leurs emplois, et pour quelle raison : l'un, parce qu'il a été négligent à exiger le tribut impérial, ou qu'il la dissipé; l'autre, parce qu'il est ou trop indulgent, ou trop sévère dans ses châtimens; celui-ci, à cause de ses concussions; celui-là, parce qu'il a peu de talent pour bien gouverner. Si quelqu'un des mandarins a été élevé à quelque charge considérable, ou s'il a été abaissé, ou bien si on l'a privé, pour quelque faute, de la pension annuelle qu'il devoit recevoir de l'empereur, la gazette en fait aussitôt mention.

Elle parle aussi de toutes les affaires criminelles qui vont à punir de mort le coupable. Il est à observer qu'à la réserve de certains cas extraordinaires, qui sont marqués dans le corps des lois chinoises, nul mandarin, nul tribunal supérieur ne peut prononcer définitivement un arrêt de mort. Tous les jugemens de crimes dignes de mort doivent être examinés, décidés et souscrits par l'empereur. Les mandarins envoient en cour l'instruction du procès et leur décision, marquant l'article de

la loi qui les a déterminés à prononcer de la sorte : par exemple, un tel est coupable de tel crime; la loi porte qu'on étranglera ceux qui en seront convaincus : ainsi, je condamne un tel à être étranglé. Ces informations étant arrivées à la cour, le tribunal supérieur des affaires criminelles examine le fait, les circonstances et la décision. Si le fait n'est pas clairement exposé, ou que le tribunal ait besoin de nouvelles informations, il présente à l'empereur un mémorial qui contient l'exposé du crime et la décision du mandarin inférieur, et il ajoute : « Pour juger sainement, il paroît qu'il faut être encore instruit de telle circonstance; ainsi nous opinons à renvoyer l'affaire à tel mandarin, afin qu'il nous donne les éclaircissemens que nous souhaitons. » L'empereur ordonne ce qui lui plaît, mais sa clémence le porte toujours à renvoyer l'affaire; afin que, quand il s'agit de la vie d'un homme, on ne décide point légèrement et sans avoir les preuves les plus convaincantes. Lorsque le tribunal supérieur a reçu les informations qu'il demandoit, il présente de nouveau sa délibération à l'empereur. Alors l'empereur souscrit à la délibération du tribunal, ou bien il diminue la rigueur du châtiment; quelquefois même il renvoie le mémorial en écrivant ces paroles de sa main : « Que le tribunal délibère encore sur cette affaire, et me fasse son rapport. » Vous seriez surpris, mon révérend Père, si vous étiez témoin de l'attention scrupuleuse qu'on apporte, à la Chine, quand il s'agit de condamner un homme à la mort. Tout cela est marqué dans la gazette.

On y voit encore le nom des officiers qui remplacent les mandarins cassés de leurs emplois, leur nom, leur pays, les accusations portées contre les mandarins, et la réponse de l'empereur; les calamités arrivées dans telle ou telle province, et les secours donnés par les mandarins du lieu, ou par l'ordre de l'empereur; l'extrait des dépenses faites pour la subsistance des soldats, pour les besoins du peuple, pour les ouvrages publics, et pour les bienfaits du prince; les remontrances que les grands de l'empire ou les tribunaux supérieurs prennent la liberté de faire à Sa Majesté sur sa propre conduite ou sur ses décisions. On y marque le jour que l'empereur a labouré la terre, afin de réveiller dans l'esprit des peuples l'amour du travail et l'application à la culture des campagnes : le jour qu'il doit assembler à Pékin tous les grands de la cour et tous les mandarins des tribunaux, pour leur faire l'instruction dont le sujet est toujours tiré des livres canoniques : car, disent les Chinois, il est empereur pour gouverner, pontife pour sacrifier, et maître pour enseigner. On y apprend les lois ou les coutumes nouvelles qu'on établit. On y lit les louanges que l'empereur a données à un mandarin, ou les réprimandes qu'il lui a faites : « Par exemple, tel mandarin n'est pas d'une réputation saine; s'il ne se corrige, je le punirai. » Enfin, comme je l'ai déjà dit, la gazette chinoise se fait de telle sorte, qu'elle est très-utile pour apprendre aux mandarins la manière de bien gouverner les peuples. Aussi la lisent-ils exactement; la plupart même mettent par écrit des observations sur les choses qui peuvent diriger leur conduite. Pardonnez-moi, mon révérend Père, cette digression sur la gazette chinoise; j'ai cru qu'elle ne vous seroit pas désagréable. Je reviens à l'empereur.

Ayant été informé par un vice-roi de province que la sécheresse menaçoit son gouvernement d'une stérilité générale, il s'enferma dans son palais; il jeûna, il pria, jusqu'à ce qu'il eût appris que la pluie y étoit tombée en abondance; après quoi il porta un édit où, témoignant combien il étoit touché des misères de son peuple, il ordonna à tous les grands mandarins de l'informer avec soin des calamités dont les peuples de leur district seroient affligés; puis il conclut par ces paroles : « Il y a entre le Tien [1] et l'homme une correspondance de fautes et de punitions, de prières et de bienfaits; remplissez vos devoirs, évitez les fautes, car c'est à cause de nos péchés que le Tien nous punit. Quand le Tien envoie quelque calamité, soyons attentifs sur nous-mêmes, mortifions-nous, corrigeons-nous, prions : c'est en priant et en nous corrigeant que nous fléchissons le Tien. Si je porte cet ordre, ce n'est pas que je me croie capable de toucher le Tien, mais c'est pour vous mieux persuader qu'il y a, comme je viens de le dire, entre le Tien et l'homme, une correspondance de fautes et de punitions, de prières et de bienfaits. »

Cette année le fleuve Hoang-ho a inondé les

[1] Le Ciel.

campagnes et causé de grands ravages : les mandarins supérieurs ne manquèrent pas, selon la coutume, d'attribuer la cause de ce malheur à la négligence des mandarins subalternes, et de les déférer à l'empereur. « Ne jetez point cette faute sur les mandarins, répondit l'empereur : c'est moi qui suis coupable. Ces calamités affligent mon peuple, parce que je manque des vertus que je devrois avoir. Pensons seulement à nous corriger de nos défauts, et à remédier à l'inondation. A l'égard des mandarins que vous accusez, je leur pardonne; et je n'accuse que moi de mon peu de vertu. »

Sur la fin de la sixième lune, qui répondoit cette année au mois de juillet, les chaleurs ont été excessives à Pékin. L'empereur fit alors attention à tant de malheureux détenus dans les prisons, ou condamnés à porter la cangue [1] dans les carrefours. Sur quoi il fit venir les quatre mandarins du premier ordre, auxquels il ordonna ce qui suit : « Les chaleurs sont insupportables : ceux qui sont renfermés dans les prisons, ou qui portent la cangue, doivent beaucoup souffrir; il faut les soulager : je ne parle pas de ceux qui sont dans les cachots, et qu'on a condamnés à être punis de mort dans l'automne; ils ne méritent point de grâce, et il ne convient point de les élargir : je parle de ceux qui sont détenus pour dettes, ou pour des différends qui demandent une longue discussion. Demain joignez-vous à tel président, et, de concert avec lui, voyez ce qui peut se faire pour adoucir la peine de ces malheureux.» Le lendemain l'ordre de l'empereur fut exécuté; on donna la liberté aux criminels qui trouvèrent une caution sur laquelle on pût s'assurer qu'ils seroient représentés à la fin des chaleurs. On fit la même grâce, à la même condition, à ceux qui portoient la cangue. A l'égard de ceux qui ne purent trouver de caution, on les délivra de leurs fers et on les laissa libres dans toute l'étendue de la prison, qui est fort spacieuse. Les mandarins furent approuvés de l'empereur; et ce trait fit connoître au peuple que l'attention et la clémence de ce prince s'étendoient généralement à tous ses sujets, et qu'il n'y en avoit point de si misérable pour qui il n'eût une tendresse de père.

Depuis le peu de temps qu'il est sur le trône, il a fait plusieurs autres règlemens qui prouvent sa vigilance et son application à bien gouverner ses peuples. Je me contenterai de vous en rapporter quelques-uns.

Pour exciter les laboureurs au travail et leur inspirer l'amour d'une vie régulière, il a ordonné aux gouverneurs de toutes les villes de l'informer, chaque année, de celui qui, parmi ceux de cette profession, se sera le plus distingué dans leur district par son application à la culture des terres, par l'intégrité de sa réputation, par le soin d'entretenir l'union dans sa famille et la paix avec ses voisins; enfin, par son économie et son éloignement de toute dépense inutile. Sur le rapport qui lui sera fait par le gouverneur, Sa Majesté élèvera ce sage et actif laboureur au degré de mandarin du huitième ordre, et lui enverra des patentes de mandarin honoraire. Cette distinction lui donnera droit de porter l'habit de mandarin, de visiter le gouverneur de la ville, de s'asseoir en sa présence et de prendre du thé avec lui. Il sera respecté le reste de ses jours, et après sa mort on lui fera des obsèques convenables à son degré, et son titre d'honneur sera écrit dans la salle des ancêtres. Quelle joie pour ce vénérable vieillard et pour toute sa famille! Outre l'émulation qu'une pareille récompense excitera parmi les laboureurs, l'empereur donne encore un nouveau lustre à une profession si nécessaire à l'État, et qui de tout temps a été estimée dans l'empire.

Il a fait un autre règlement pour engager les femmes veuves à garder la continence, et les femmes mariées à demeurer fidèles à leurs maris. « La beauté du gouvernement, dit l'empereur, dépend surtout de la régularité des femmes; elles doivent s'appliquer à remplir leurs devoirs, et à vivre dans la retenue qui convient à leur sexe. Lorsqu'une femme encore jeune a perdu son mari, si elle demeure dans son état de veuve sans passer à un second mariage, et qu'elle vive au moins vingt ans dans la continence avant sa mort; ou si une autre, pressée, forcée même, a résisté jusqu'à donner sa vie plutôt que de commettre le crime, j'ordonne à ceux de sa famille, de quelque condi-

[1] La cangue est composée de deux assez grands morceaux de bois échancrés, pour y insérer le cou du coupable. Ce fardeau est posé sur ses épaules et est plus ou moins pesant, selon que la faute est plus ou moins griève. Il y a des cangues qui pèsent jusqu'à deux cents livres; les ordinaires pèsent cinquante à soixante livres; elles sont souvent de trois pieds en carré, et d'un bois épais de cinq ou six pouces.

tion qu'ils soient, d'en informer le mandarin du lieu, qui vérifiera le fait et m'en instruira, afin que, suivant mes ordres, on tire du trésor impérial l'argent nécessaire pour ériger dans sa patrie un arc de triomphe en son honneur, sur lequel on gravera son éloge. »

Il y a deux mois que, pour mieux entretenir et augmenter, s'il étoit possible, la piété des enfans envers leurs parens, car c'est un point capital dans l'empire, il donna ordre à tous les vice-rois des provinces de s'informer exactement quels sont les bacheliers de leur gouvernement qui ont le plus excellé dans l'observation d'un devoir si essentiel, et d'envoyer leurs noms à la cour, afin que pour cette seule raison Sa Majesté leur accorde le degré de *kien-seng*, qui est plus élevé que celui de bachelier, et avec lequel ils peuvent devenir mandarins, celui de simple bachelier ne suffisant pas pour être élevé aux charges. Il ne leur accorde pas le degré de licencié, de peur d'avilir ou de dégrader les belles-lettres; cet honneur ne se donnant qu'au mérite reconnu par les épreuves des examens publics.

Par un autre règlement qu'a fait l'empereur, il semble vouloir porter cette piété filiale au plus haut point où elle puisse monter. Comme les mandarins, selon le degré où ils ont été élevés, ont un titre particulier qui les distingue, et sous lequel ils doivent être honorés après leur mort, l'empereur permet aux enfans mandarins de renoncer à ce titre et de le transporter à leur père, et par conséquent à la mère qui participe au titre honorable de son mari. « C'est, dit l'empereur, renoncer à soi-même en faveur de son père et de sa mère; c'est se priver d'un honneur qui subsisteroit même après la mort, afin qu'il soit rendu au père. Rien n'est plus juste, parce qu'enfin le fils est bien moins redevable à lui-même de son mérite qu'à ceux dont il a reçu la vie et l'éducation. » Ce sentiment des Chinois paroîtra singulier, mais il n'en est que plus digne d'éloge.

Dans le dessein qu'a l'empereur de bien connoître tous les mandarins de l'empire, il a fait aussi à leur sujet de nouveaux règlemens. 1° Il a ordonné à tous les grands mandarins d'examiner soigneusement quels sont les officiers de leur district qui ont le plus de talens pour bien gouverner les peuples, et d'envoyer leurs noms à la cour. 2° Il a ordonné qu'on lui envoyât pareillement les noms des mandarins inférieurs qui sont capables d'exercer les charges du premier ordre, afin que, sans passer par les degrés ordinaires, ils puissent être élevés tout à coup aux emplois les plus considérables. 3° On a coutume tous les trois ans de faire l'examen de tous les mandarins de l'empire, sans en excepter un seul. Le vice-roi de chaque province en délibère avec les quatre officiers généraux qui résident à la capitale, et renvoie à la cour ses notes sur chaque mandarin. Il marque, par exemple, que tel mandarin, de tel degré, de telle ville, est trop sévère, qu'il est avide d'argent, et qu'il vexe le peuple; ou bien qu'il est trop âgé, qu'il a peu d'application aux fonctions de sa charge; ou bien qu'il est brusque, sujet à se mettre en colère, et peu aimé du peuple. Suivant ces notes adressées au premier tribunal de Pékin, la cour casse, abaisse et punit un grand nombre de mandarins. Au contraire, ceux qui n'ont point de notes mauvaises, ou qui sont loués comme gens extraordinaires et au-dessus du commun, tcho-y, on les élève aussitôt à de plus grands mandarinats. Il semble que ces connoissances devoient suffire; le nouvel empereur veut quelque chose de plus. Il ordonne aux mandarins supérieurs de chaque province de distinguer en trois classes tous les mandarins de leur district. La première doit être de ceux qui ont des manières polies et engageantes, qui ne cherchent point à s'enrichir, qui sont habiles dans les lettres, qui possèdent les coutumes et les lois de l'empire, qui sont peu avancés en âge, et qui ont de la force et de la santé. La seconde doit contenir ceux qui ont les mêmes talens, mais qui sont d'une santé foible ou d'un âge avancé. Enfin la troisième doit être de ceux qui ont un corps sain et robuste, mais dont les talens sont médiocres. « Cette liste me fera mieux connoître, dit l'empereur, les mandarins, lesquels, dans l'examen général qui se fait tous les trois ans, mériteront des éloges ou des réprimandes. La gloire qui en reviendra aux uns, et la honte dont les autres seront couverts, les piquera d'une louable émulation. J'examinerai moi-même cette liste, ajoute l'empereur; ainsi, j'ordonne aux mandarins, sous peine d'être sévèrement punis, d'agir avec une extrême équité, sans partialité, et sans acception de personnes. »

J'ai parlé plus haut de la grâce que l'empereur a faite aux villes de Sout-cheou et de Song-kiang, en leur remettant pour toujours une partie du tribut annuel qu'elles doivent payer. Cette bonté du prince causa une grande joie parmi le peuple. Le tsong-tou [1] crut faire sa cour à l'empereur en lui apprenant quelle avoit été la joie des peuples : il lui envoya un mémorial où, après avoir fait l'éloge de Sa Majesté, il disoit entre autres choses que le peuple, pour marquer sa reconnoissance, faisoit réciter des prières dans les temples des idoles pour la conservation d'une vie si précieuse à l'État ; qu'on y représentoit des comédies ; et que, pour perpétuer le souvenir d'un bienfait si signalé, on alloit élever un édifice public, et y placer un monument de pierre, où l'on gravera une inscription propre à éterniser la mémoire de ce bienfait. L'empereur écrivit de sa propre main au tsong-tou la réponse suivante :

« Ce que vous me mandez est tout à fait contraire à mes intentions. Quand j'ai accordé cette grâce, je n'ai eu d'autre vue que de procurer le bonheur de mon peuple, et non pas de m'attirer un vain honneur. Ces comédies et ces prières sont superflues, et ne peuvent m'être d'aucune utilité. Après que j'ai envoyé des instructions dans tout l'empire pour exhorter les peuples à l'économie et à la frugalité, comment osez-vous permettre ces folles dépenses ? Défendez-les au plus tôt. Il est même à craindre que les officiers subalternes, sous prétexte d'avoir de quoi fournir à ces divertissemens, ne tirent des contributions, et ne s'engraissent de la substance du pauvre peuple. Veillez-y. Pour ce qui est de l'édifice et du monument de pierre, je défends aussi qu'on les élève : car, encore une fois, quand j'accorde des grâces, je ne prétends pas me faire une vaine réputation. Tout ce que je souhaite, c'est que, parmi ce grand peuple, il n'y ait personne qui n'observe les coutumes, qui ne remplisse ses devoirs, et qui ne vive tranquille. Voilà ce qui peut me faire plaisir. C'est pourquoi, aussitôt que vous aurez reçu cet ordre, défendez ces prières et ces comédies, empêchez qu'on n'élève l'édifice et le monument de pierre, et donnez vous-même par un écrit une instruction publique, qui soit affichée aux carrefours, par laquelle vous exhortiez le peuple à observer les coutumes, à remplir ses obligations, et à vivre dans une parfaite union. Alors je m'estimerai heureux. »

L'attention de ce prince s'étend jusqu'aux criminels. Voici ce qu'il a ordonné par rapport à ces malheureux : « Deux choses, dit l'empereur, doivent me rendre très-attentif quand il s'agit de condamner quelqu'un à la mort. Premièrement, l'estime que nous devons faire de la vie de l'homme. Secondement, la tendresse et la compassion que je dois avoir pour mon peuple. Ainsi, que dans la suite on ne punisse personne du supplice de mort, que son procès ne m'ait été présenté trois fois. »

Lorsque le crime est fort énorme, l'empereur, en souscrivant à la mort du criminel, ajoute : « Aussitôt qu'on aura reçu cet ordre, qu'on l'exécute sans aucun délai. » Pour ce qui est des crimes dignes de mort qui n'ont rien d'extraordinaire, l'empereur écrit au bas de la sentence : « Qu'on retienne le criminel en prison, et qu'on l'exécute au temps de l'automne. » Il y a un jour fixé dans l'automne pour exécuter tous les criminels. Voici la conduite que le souverain tribunal des crimes a tenue cette année.

Quelque temps avant le jour déterminé, il a fait transcrire dans un livre toutes les informations qui, pendant le cours de l'année, lui ont été envoyées des justices subalternes ; on y a joint le jugement qu'a porté cette justice, et celui du tribunal de la cour. Ce tribunal s'est ensuite assemblé et a lu, revu, corrigé, ajouté, retranché ce qu'il a jugé à propos. Après quoi il en a fait tirer deux copies au net : l'une qu'il a présentée à l'empereur, afin que ce prince puisse la lire et l'examiner en particulier ; l'autre qu'il a gardée pour la lire en présence de tous les principaux officiers des tribunaux souverains, et la réformer selon leurs avis. Ainsi, comme vous voyez, on accorde à l'homme le plus vil et le plus misérable ce qu'on n'accorde en Europe, comme un grand privilége, qu'aux personnes les plus distinguées, je veux dire le droit de n'être jugé et condamné que par toutes les chambres du parlement assemblées en corps.

On fait encore plus à la Chine : cette seconde copie ayant été ainsi examinée et corrigée, on la présente à l'empereur, puis l'on en tire quatre-vingt-dix-huit copies en langue tartare,

[1] Mandarin au-dessus du vice-roi, qui a la surintendance de deux provinces.

et quatre-vingt-dix-sept en langue chinoise. Toutes ces copies se remettent entre les mains de Sa Majesté, qui les donne encore à examiner aux plus habiles officiers, soit tartares, soit chinois, qui se trouvent à Pékin. Cette attention de l'empereur, lorsqu'il s'agit d'ôter la vie à un homme, est une autre preuve de sa tendresse pour ses sujets.

Enfin, ce nouveau monarque a si fort à cœur le bien de l'empire, qu'il a donné un avertissement écrit du pinceau rouge, par lequel il exhorte tous les mandarins qui, selon leur dignité, ont droit de présenter des mémoriaux, de bien réfléchir sur ce qui peut contribuer au bon gouvernement, et de lui communiquer leurs lumières par écrit. Il ajoute qu'au cas que leurs réflexions doivent être secrètes, ils peuvent envoyer ou présenter leur mémorial cacheté, et il promet qu'alors il ne le rendra point public, ou bien qu'il effacera le nom de l'auteur.

Vous voyez par tous ces traits, mon révérend Père, quelle est l'application de ce prince. Sa continuelle étude est d'apprendre à bien gouverner ses peuples, et à procurer leur bonheur. Dieu veuille lui inspirer des sentimens plus favorables à notre sainte religion, afin que les pasteurs, arrachés par ses ordres à leur cher troupeau, puissent quelque jour y être réunis! C'est une grâce que je vous prie de demander dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE DUHALDE.

Ferveur des chrétiens réduits à un petit nombre.

A Pékin, ce 26 juillet 1726.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Dans le déplorable état où se trouve la chrétienté de la Chine, nous avons encore cette légère consolation que les missionnaires sont soufferts à Pékin, où, nonobstant le peu de liberté qu'ils ont d'exercer les fonctions de leur ministère, leur présence ne laisse pas d'être très-utile au troupeau que Jésus-Christ leur a confié. Vous en jugerez par le détail que je vais vous faire de plusieurs particularités édifiantes qui m'ont véritablement touché, et qui feront sans doute la même impression sur votre cœur.

Je ne vous entretiendrai point des exemples héroïques de force et de vertu que donne depuis plusieurs années une nombreuse famille de princes du sang impérial; je laisse au père Parennin le soin de vous en informer, comme il l'a déjà fait par plusieurs de ses lettres; je me bornerai à ce que j'ai vu de plus singulier, parmi les chrétiens qui sont sous ma conduite.

Il n'y a point d'année qu'on ne vous fasse part du grand nombre d'enfans ou exposés, ou moribonds, qui ont été régénérés dans les eaux du baptême. Nous en comptons pendant celle-ci plus de six cents; on en compte beaucoup plus dans chacune des deux Églises portugaises, parce que leur district est d'une bien plus grande étendue que le nôtre. N'y eût-il que ce seul bien à faire, ne serions-nous pas bien dédommagés de tout ce que nous éprouvons de peines et de contradictions? Je visite de temps en temps les tombeaux de nos chrétiens, surtout le quartier destiné à la sépulture des enfans morts avant l'âge de raison; et là, me représentant cette multitude innombrable d'âmes innocentes qui sont à la suite de l'Agneau, j'implore leur secours et je les prie d'intercéder auprès du Seigneur pour le salut de leurs proches et de leurs compatriotes, qui court de si grands risques dans ces jours de tribulation. Je regarde tous ces petits prédestinés comme des troupes de réserve, toujours prêtes à fortifier du haut du ciel ceux de leurs frères dont la constance a de si rudes assauts à soutenir pour s'affermir dans la foi.

C'est principalement dans cette vue que j'exhorte sans cesse nos néophytes à baptiser les jeunes enfans qui se trouvent dans le danger évident d'une mort prochaine. Outre les catéchistes entretenus par les aumônes qui nous viennent d'Europe pour une œuvre si sainte, je consacre volontiers une partie de l'argent qui m'est destiné à aider les chrétiens dont je connois le zèle, afin qu'ils ne plaignent point le temps qu'ils emploient à une fonction si charitable. A l'égard des autres qui n'ont pas besoin d'un pareil secours, je leur fais sentir l'obligation où ils sont d'épier les occasions qui se présentent d'assurer par le bap-

tême le salut de ces enfans moribonds. Je vois chaque jour que mes exhortations ne sont pas vaines. Un de ceux-ci vint me trouver, il y a quelques jours, pénétré de la plus vive douleur : il avoit découvert que l'enfant d'un de ses voisins, qui est infidèle, ne pouvoit échapper à la violence de son mal, et il comptoit le baptiser secrètement le lendemain matin. Ayant appris qu'il étoit mort pendant la nuit, il parut inconsolable ; et déposant dans mon sein le vif repentir qu'il avoit de ne s'être pas pressé davantage, il se reprochoit cette prétendue négligence, comme une des fautes les plus grièves qu'il eût pu commettre.

Une chrétienne, que sa condition rend sujette à des corvées journalières dans la maison d'un régulo, où il y a quantité d'esclaves, a conféré, cette année, le baptême à treize enfans moribonds : un de ses artifices est de porter toujours sur elle du coton bien imbibé d'eau, et de répandre furtivement quelques gouttes de cette eau salutaire sur la tête des enfans qui sont près d'expirer. Le plaisir qu'elle ressent en me comptant le nombre de ses pieuses conquêtes égale celui que j'ai de l'entendre.

Il ne se passe aucun mois qu'un médecin habile à traiter les maladies des enfans ne m'apporte la liste de ceux auxquels il a ouvert la porte du ciel par le baptême. C'est ce qui m'a donné l'idée d'enseigner à nos chrétiens, hommes et femmes, des remèdes aisés pour la petite vérole, afin qu'ayant par ce moyen un libre accès dans les maisons des infidèles, ils puissent procurer le même bonheur aux enfans dont la vie est désespérée.

Comme je suis persuadé que rien n'est impossible à une foi vive, je suis porté à croire qu'il y a quelque chose d'extraordinaire et de surhumain dans ce qui est arrivé à un de nos catéchistes plein de religion et de piété.

« J'entrai, il y a quelque temps, me disoit-il, chez un chrétien de ma connoissance, je trouvai toute la famille éplorée de la perte qu'elle venoit de faire d'un enfant qui lui étoit cher ; mais ce qui l'affligeoit le plus, c'est que cet enfant étoit mort sans recevoir le baptême. Après quelques mots de consolation, j'exhortai ces bonnes gens à se mettre avec moi en prières. A peine avions-nous élevé les mains vers le ciel, qu'on s'aperçut que l'enfant respiroit ; je me lève à l'instant, je le baptise, et il est maintenant plein de vie. Après l'avoir écouté attentivement : « Il se peut faire, lui dis-je, et il est même vraisemblable, que cet enfant ne fût pas mort. — On m'assura qu'il étoit mort, me répondit-il, et je le crus aisément ; car ayant tâté moi-même son corps, je le trouvai tout froid. » L'humble naïveté du catéchiste est toute la preuve que j'aie de la vérité du fait.

Je vous ai parlé autrefois d'un temple d'idoles où l'on apporte de divers endroits les enfans exposés, pour les transporter ensuite à l'hôpital, ou, s'ils viennent à mourir, dans le lieu destiné à leur sépulture. Un chrétien du voisinage, que nous entretenons exprès, a changé ce temple consacré au démon en une piscine vivifiante pour ces enfans abandonnés. Il a fallu pour cela gagner le bonze, chef de la pagode, et on y a réussi en achetant la liberté d'y entrer par une somme d'argent qu'on lui donne tous les mois. Mais il semble que le démon, jaloux du salut de tant de petits innocens, ait voulu nous fermer à jamais l'entrée de ce lieu. Le bonze a été exclu avec affront de son poste, et, comme nous sommes dans un temps où règne la défiance, nous craignîmes pendant quelques jours que le contre-coup de sa disgrâce ne tombât sur le zélé néophyte, et ensuite sur la religion et sur ceux qui la prêchent. Nos craintes se sont dissipées, et la bonne œuvre continue, moyennant une somme plus forte que l'on donne chaque mois aux nouveaux maîtres de cette pagode.

Un nouveau chrétien, dont j'admire l'innocence et la ferveur, me fournit un trait de zèle que je dois placer ici ; mais pour en être aussi frappé que je le suis, il faudroit être bien au fait des usages de la Chine. Ce néophyte, aussitôt après son baptême, ne songea plus qu'à travailler à la conversion de sa mère et de sa femme ; il trouvoit dans celle-ci assez de docilité, mais il n'en étoit pas de même de sa mère ; son obstination dans l'infidélité étoit si grande, que le moindre entretien sur la loi de Dieu la transportoit de fureur. En vain le néophyte lui eût-il demandé son agrément pour faire baptiser son fils ; elle avoit déclaré plusieurs fois, et dans les termes les plus durs, qu'elle ne le souffriroit jamais : d'ailleurs, il ne lui étoit pas possible d'introduire un catéchiste dans sa maison à l'insu de sa mère. Je lui conseillai, dans l'embarras où il se trouvoit, de baptiser lui-même son fils ; mais c'est à quoi il avoit peine à se résoudre. Enfin, dans un

jour de réjouissance publique, il obtint la permission de prendre son fils entre ses bras pour le récréer hors de la maison : aussitôt il vole vers l'église, et me l'apporte comme en triomphe. Il ne cessa de pleurer de joie durant toute la cérémonie du baptême que je lui conférai. La foi du néophyte et l'innocence de cet enfant nouvellement baptisé obtiendront de Dieu, à ce que j'espère, des grâces de conversion pour le reste de sa famille.

Ce trait de zèle me rappelle le souvenir d'un autre qui est assez récent. Un vieux soldat plein de foi prit tout à coup la résolution de faire un tour dans son pays, pour tâcher de gagner à Jésus-Christ quelques-uns de ses compatriotes, ou du moins pour réparer les scandales qu'il avoit donnés autrefois. En y arrivant, il apprit que la maison d'un de ses concitoyens étoit infestée des démons ; que ces malins esprits brisoient les meubles, et que souvent ils lançoient des pierres contre ceux qui se présentoient à l'endroit où se faisoit le vacarme. On avoit eu recours aux taossée (ce sont des prêtres d'idoles qui prétendent avoir de l'empire sur les démons). Les efforts qu'ils firent pour conjurer le malin esprit furent inutiles ; mais leurs peines n'en furent pas moins bien récompensées, c'est tout ce qu'ils souhaitoient.

Le bon soldat crut que Dieu lui offroit une occasion de manifester sa gloire. Il appelle le chef de cette maison affligée, il l'entretient des vérités de la religion, il lui fait sentir que cette tyrannie des démons sur les corps n'est qu'une foible image de celle qu'ils exercent sur les âmes des idolâtres, et il lui promet que, s'il embrasse le christianisme, le caractère qui lui sera imprimé par le baptême écartera pour toujours ces funestes ennemis de son repos.

Celui-ci, touché des paroles du soldat, eut toute l'ardeur imaginable pour se faire instruire, et demanda avec empressement le baptême pour lui et pour toute sa famille. Le soldat se contenta pour lors de baptiser le plus jeune des enfans, puis, adressant la parole au chef de la maison : « Votre fils, lui dit-il, est maintenant enfant de Dieu ; cette qualité le rend redoutable à toutes les puissances infernales ; si elles s'avisent de vous inquiéter encore, ce que j'ai peine à croire, prenez cet enfant et conduisez-le hardiment et sans crainte dans le lieu où elles renouvelleront leurs insultes. » Dès ce moment, le démon n'eut plus de pouvoir dans cette maison désolée, et tout y devint tranquille. A quelques jours de là toute cette famille reçut le baptême, et le soldat chrétien, s'en retournant à son poste, passa par Pékin pour m'informer du succès dont Dieu avoit béni sa mission.

Quelque temps s'étant écoulé, le soldat alla revoir cette famille, qu'il regardoit comme sa conquête, à dessein de la fortifier de plus en plus dans la foi ; mais il fut bien surpris de la trouver replongée dans sa première affliction : le chef de la maison, n'ayant pu résister aux instances de ses voisins infidèles qui le pressoient de contribuer à certaines fêtes superstitieuses, paya sa cote-part, sans pourtant renoncer à la foi. Au même instant le fort armé rentra en possession de sa première demeure, et y porta la désolation, comme il avoit fait auparavant. « On voit des faux zélés, dit saint Jérôme, qui, loin des épreuves, et dans une vie douce et tranquille, se promettent tout de leur fermeté dans la foi, mais qui en même temps sont inexorables s'ils apprennent qu'au milieu de la gentilité de foibles néophytes aient chancelé dans des sentiers très-difficiles, et qui n'ont plus pour eux que des reproches amers et de dures invectives. » Notre zélé soldat tint une conduite bien différente : il fit sentir à son compatriote toute l'énormité de sa faute ; mais il le fit avec une douceur propre à le ramener au devoir, et non pas avec cette dureté qui conduit très-souvent au désespoir : il l'assura que s'il avoit un vif repentir de sa lâcheté, et que s'il promettoit de ne plus contribuer à ces sortes de superstitions, la bonté infinie de Dieu le délivreroit une seconde fois des insultes du démon. Prévoyant ensuite les persécutions que ce nouveau fidèle auroit à souffrir de la part des idolâtres : « Ils sont la plupart vos amis, lui dit-il, exposez-leur ingénument le triste état où le démon avoit réduit votre famille : représentez-leur que vous n'avez pu chasser de votre maison ce cruel persécuteur qu'en embrassant la loi chrétienne, et que tous les autres moyens dont vous vous étiez servi n'avoient fait qu'irriter sa fureur ; faites-leur comprendre qu'il n'y a que le Dieu qu'adorent les chrétiens, qui puisse enchaîner le malin esprit et l'empêcher de nuire, et que votre malheureuse complaisance à contribuer au culte des idoles lui a rendu le pouvoir de

vous tourmenter, qu'il avoit perdu par votre attachement à la loi chrétienne : ce discours les attendrira sans doute, et peut-être feront-ils attention à l'empire que leur infidélité donne au démon sur eux-mêmes ; mais, quoi qu'il vous en doive coûter, songez qu'il faut sauver votre âme, et qu'on ne peut être disciple de Jésus-Christ lorsqu'on coopère au moindre acte de superstition. » On ne peut pas dire encore ce qui arriva dans la suite : sous le règne du feu empereur Cang-hi, notre protecteur déclaré, les infidèles n'auroient jamais osé forcer les chrétiens à ces criminelles contributions ; ce temps heureux n'est plus, il a expiré avec ce monarque, et les justes plaintes qu'on pourroit faire ne serviroient qu'à allumer davantage la persécution présente.

Je ne dois pas omettre les nouvelles marques de zèle que d'autres soldats tartares ou tartarisés ont données pour leur propre salut et pour celui du prochain. Ils font partie d'un corps de cinq mille hommes de troupes, qu'on envoie avec leurs familles pour former des colonies sur les frontières dans la province de Chensi. Pendant leur séjour à Pékin ils ont approché plusieurs fois des sacremens, les hommes dans notre église, et les femmes dans des maisons particulières, tantôt en un quartier et tantôt dans un autre. C'étoit un spectacle bien touchant pour moi de voir, et avec quelle importunité ils me demandoient des reliquaires, des médailles, des images et des chapelets ; et quel étoit leur empressement à se fournir d'eau bénite, qu'ils emportoient dans des vases bien fermés : ils étoient charmés d'apprendre le secret que je leur enseignois de la perpétuer. Généralement parlant, nos néophytes ont une grande confiance dans l'eau bénite : cette dévotion si autorisée s'entretient parmi eux par les guérisons souvent miraculeuses qu'elle produit, et dont Dieu récompense la simplicité de leur foi.

Il y avoit dans ce détachement de troupes un Mantcheou, dont l'emploi est d'être canonnier. Tout pauvre qu'il étoit, il avoit amassé de ses épargnes un tael d'argent, et il l'avoit employé à faire peindre à l'huile une image du Sauveur : il me l'apporta décemment enveloppée dans de la soie, afin de la bénir.

Comme je savois qu'il y a un grand nombre de mahométans très-riches dans le lieu qu'on a fixé pour la demeure de ces troupes, je crus devoir précautionner nos néophytes contre les sollicitations que je craignois de la part de ces sectaires, qui se disent les vrais adorateurs de Dieu : quoique pourtant ils ne songent guère à parler de leur fausse religion, ils savent l'étendre par d'autres voies que par celle de la persuasion : « Que nous dites-vous là, mon Père! me répondirent-ils ; après avoir quitté la religion de nos pères pour embrasser le christianisme, serions-nous capables d'y renoncer pour suivre une secte infâme? » Ils se servoient de ce terme, parce qu'en effet le mahométisme est fort décrié à la Chine. Ils me pressèrent ensuite de leur donner des crucifix de cuivre : j'en fis la distribution ; ils les reçurent à genoux et les baisoient amoureusement. Leur tendre dévotion envers Jésus-Christ attaché à la croix pour le salut des hommes étoit une preuve bien sensible de leur éloignement du mahométisme.

Ce fut alors qu'une chrétienne mantcheou me parla en des termes qui m'attendrirent jusqu'aux larmes : « Ah ! mon Père, s'écria-t-elle, en quel malheureux climat nous envoie-t-on? L'éloignement où nous serons de nos pasteurs va nous priver de tout secours spirituel : nous ne pourrons plus ni assister au saint sacrifice de la messe, ni confesser nos péchés, ni participer à la divine eucharistie. Voici une pensée qui m'est venue : ne puis-je pas à la fin de chaque mois, me mettant à genoux au pied du crucifix, faire une humble confession des péchés que j'aurai malheureusement commis ce mois-là, et m'imposer ensuite une pénitence? — Cette pratique est excellente, lui répondis-je ; et, bénissant au fond de l'âme le Maître intérieur qui l'intruisoit, vous pouvez encore, lui ajoutai-je, en vous tournant du côté de Pékin, vers l'heure où vous savez que nous célébrons les saints mystères, communier en esprit ; il suffit pour cela d'élever votre cœur à Dieu, et de lui témoigner l'ardent désir que vous avez de le recevoir. » Je lui rafraîchis ensuite la mémoire de tout ce qu'on lui avoit dit autrefois des fruits admirables qu'on retire de la communion spirituelle.

Ce qui m'édifia encore extrêmement, ce fut l'exactitude avec laquelle ces bons néophytes me donnoient par écrit le nom de leurs enfants, afin de les offrir à Dieu dans mes prières, et au saint sacrifice de la messe. Le jour même de leur départ, on m'apporta celui d'une petite

fille, nommée Agnès, que l'un d'eux avoit oublié par mégarde. Après leur avoir recommandé de vivre ensemble dans une parfaite union, de se secourir réciproquement les uns les autres, et de chercher tous les moyens de procurer le salut du prochain, il me fallut répondre à une infinité de questions qu'ils me firent sur le baptême, et sur la manière de l'administrer, soit aux enfans des infidèles près d'expirer, soit aux adultes qui, après s'être suffisamment instruits de la doctrine chrétienne, souhaiteroient de le recevoir.

Un jeune Mantcheou, âgé de vingt ans, et qui ne fut baptisé que l'année dernière, me parla avec une ingénuité charmante; il s'appelle Jean-Baptiste : en lui donnant une image de son saint patron : « Dieu s'est servi de vous, lui dis-je, pour convertir à la foi votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs, et récemment tous vos domestiques : vous allez maintenant à Ning-hia, où vous vous trouverez au milieu des infidèles : soyez à leur égard un Jean-Baptiste, et imitez bien le zèle de ce saint précurseur. Savez-vous donner le baptême ? » Il me répondit en m'expliquant la manière dont il l'avoit administré depuis peu de jours à l'enfant d'un infidèle, qui mourut un moment après l'avoir reçu. Comme il s'aperçut de la joie secrète que je ressentois de voir qu'il fût si bien instruit, son zèle en devint plus animé. Dès le lendemain, il revint me trouver transporté de joie : « Il m'est arrivé ce matin un grand bonheur, me dit-il ; en passant par un quartier peu fréquenté, j'ai trouvé un petit enfant exposé, j'ai couru au plus vite à un ruisseau qui n'étoit pas loin, j'y ai trempé le pan de ma robe, l'enfant respiroit encore, et j'ai eu le temps de verser sur lui l'eau salutaire du baptême. » J'ai lieu de croire que ce jeune néophyte fera à Ning-hia les fonctions d'un zélé catéchiste. Je lui ai distribué plusieurs remèdes pour diverses maladies, qui, lui donnant entrée dans les maisons, lui faciliteront les moyens d'ouvrir le ciel à un grand nombre d'enfans moribonds.

En parlant des néophytes que la Providence éloigne de nous, je ne dois pas oublier ceux qui nous environnent, ou qui viennent de pays assez reculés pour participer aux sacremens; car, comme vous savez, la liberté de visiter les chrétientés hors de Pékin nous est absolument interdite. Celui qui est à la tête d'une de ces chrétientés, laquelle est placée au delà d'une des gorges de la grande muraille, vint me trouver aux dernières fêtes de Pâques : le père Parennin l'avoit baptisé autrefois dans un de ces voyages de Tartarie qu'il faisoit à la suite de l'empereur : tout grossier qu'est ce vieux néophyte, continuellement occupé de la culture des terres qui appartiennent à un Mantcheou, il a eu et a encore le zèle d'un apôtre : c'est par ses soins que ses frères, ses alliés, et tous les habitans de son village, au nombre de plus de cent personnes, ont embrassé le christianisme, à la réserve de deux, dont il n'a pu encore vaincre la résistance. Ils ont élevé une petite église, partie de l'argent que nous leur avons fourni, partie de leurs épargnes : cette église, placée à l'écart, n'a point été sujette aux recherches, et ils s'y assemblent librement. Néanmoins cette heureuse tranquillité fut sur le point d'être troublée par la malignité des lamas, qui sont les prêtres des idoles qu'on révère en cette contrée; c'est ce qu'il me raconta lui-même à la fin de sa confession. La sagesse de son zèle sauva cette chrétienté naissante de l'orage qui la menaçoit. « Je reçus tout à coup, me dit-il, un ordre de comparoître devant le mandarin d'armes, qui gouverne ce pays. Dès que je parus en sa présence, il prit un air sévère et me dit d'un ton menaçant : — J'apprends que tu introduis dans mon gouvernement le tien-tchu-kiao, c'est-à-dire le christianisme : es-tu sage, et ne vois-tu pas à quels malheurs tu t'exposes ? — J'avois apporté avec moi, m'ajouta-t-il, quelques-unes des curiosités que vous m'aviez données à Pékin, je lui en fis présent; et m'apercevant à son visage que son esprit se radoucissoit :—Seigneur, lui répondis-je, votre religion de Fo a un pays immense où elle domine; au contraire, notre religion du tien-tchu est renfermée dans un si petit espace, qu'elle ne mérite nullement votre attention. A ces mots, le mandarin, qui avoit agréé mon présent, ne put s'empêcher de sourire; il me renvoya en paix, et depuis ce moment-là, la pensée même ne lui est pas venue de nous inquiéter. » C'est ainsi qu'à l'égard des gens simples, mais remplis de foi, se vérifie cet oracle de Jésus-Christ : « Quand vous « serez menés aux gouverneurs et aux rois à « cause de moi, ne songez point ni comme « vous parlerez, ni ce que vous direz ; car ce que

« vous aurez à dire vous sera suggéré à l'heure « même. »

Un catéchiste, l'un de ceux que nous envoyons à trente lieues aux environs de cette capitale, visiter les chrétiens répandus en divers endroits, pour les affermir dans la foi et gagner les infidèles à Jésus-Christ; ce catéchiste, dis-je, vint, vers la Fête-Dieu, me rendre compte de l'état de ces diverses chrétientés: il étoit accompagné de plusieurs néophytes, qui souhaitoient d'approcher des sacremens: dans le long entretien qu'il eut avec moi, il me raconta un fait qui, par sa singularité, méri e de vous être rapporté: « En parcourant, me dit-il, les montagnes qui sont à une journée d'ici vers le nord, où il y a plusieurs familles chrétiennes dispersées de côté et d'autre, j'avois souvent sollicité une femme âgée de plus de quatre-vingts ans de se faire chrétienne: elle paroissoit être ébranlée; cependant elle ne me donnoit que des espérances stériles, et elle reculoit toujours le moment de sa conversion: ses résistances, sa surdité qui étoit extrême, le commerce qu'elle avoit nécessairement avec les infidèles, dont elle étoit environnée, la longueur du chemin qu'il falloit faire pour l'aller voir, tout cela me rebutoit, quoique néanmoins une voix intérieure me pressât sans cesse de ne la pas abandonner, et de lui continuer mes soins. Je m'y sentis porté un jour plus fortement qu'à l'ordinaire: je me transportai chez elle, et, élevant la voix à cause de son infirmité, je lui représentai le plus vivement qu'il me fut possible le risque qu'elle couroit de son salut, si dans le grand âge où elle étoit elle différoit encore sa conversion. « Il n'est pas nécessaire, me répondit-elle, de crier à pleine tête comme vous faites; je vous entends sans nulle peine; au moment que vous êtes entré, ma surdité s'est dissipée: c'est tout de bon que je veux être chrétienne, et dès maintenant; vous savez que je suis très-instruite, ne me refusez pas le baptême, et accordez-le-moi à ce moment même que je vous le demande avec toute l'instance dont je suis capable. » Je fus frappé de voir avec quelle facilité elle répondit à toutes mes questions, quoique je lui parlasse d'un ton de voix assez bas, et je ne fis nulle difficulté de lui accorder à l'instant la grâce qu'elle désiroit avec tant d'ardeur. Quelques jours après, comme je visitois d'autres familles chrétiennes, j'appris que le lendemain de mon départ elle étoit morte dans des sentimens pleins de piété et de religion. » Il me semble, mon révérend Père, que c'est là un de ces miracles de la grâce, qui ont fait dire à l'apôtre saint Paul: « Ce n'est « point là l'ouvrage de celui qui veut, ni de « celui qui court, mais de Dieu qui fait misé« ricorde. »

Voici un autre effet de la providence de Dieu sur ses élus. Un de nos chrétiens, d'une patience souvent éprouvée, tout aveugle qu'il est depuis plusieurs années, donne tous les jours des preuves de son zèle, par le soin qu'on lui voit prendre à éclairer les infidèles des lumières de la foi. Il entreprit de convertir un de ses voisins qui étoit dangereusement malade: il avoit déjà passé plusieurs jours à l'instruire, et il en étoit favorablement écouté: enfin le malade se sentant plus accablé par la violence du mal, demanda au plus tôt le baptême. Notre zélé chrétien, après lui avoir fait diverses questions pour le disposer à ce sacrement, s'aperçut tout à coup que le malade cessoit de lui répondre; il conçut qu'il venoit de perdre l'usage de la parole, et s'étant assuré, en lui tâtant le pouls, qu'il respiroit encore, il le baptisa; le malade ne survécut que peu d'instans à son baptême.

A cette occasion, ce fervent chrétien me fit plusieurs questions sur la conduite qu'on doit tenir selon diverses occurrences; il me demanda entre autres choses, si dans le doute qu'un malade fût encore vivant, il pouvoit lui administrer le baptême. « Il se peut faire, me disoit-il, que quelque catéchumène étant malade à l'extrémité, m'envoie chercher; si en arrivant chez lui je trouve qu'il ait perdu la parole et qu'il soit privé de tout sentiment, que dois-je faire? Puis-je le baptiser? »

Un autre chrétien extrêmement pauvre, mais aimant sa pauvreté, et étant du nombre de ceux qui, selon l'apôtre saint Jacques, sont véritablement riches dans la foi, n'a guère d'autre aliment que la prière et les œuvres continuelles de charité qu'il pratique. Quoiqu'il soit presque aveugle, et qu'il ne discerne les objets qu'autant qu'il est nécessaire pour se conduire, son zèle le met dans un mouvement continuel, et il seroit difficile de compter le nombre d'enfans, exposés ou moribonds, auxquels il a conféré le baptême: la pluie, la neige, et les incommodités des plus rudes sai-

sons, sont pour lui de légers obstacles; il a le talent de découvrir dans les lieux les plus reculés, et même jusque dans les masures éloignées d'une demi-lieue de Pékin, les chrétiens qui sont malades; il y en a peu qui échappent à sa vigilance et à l'exactitude avec laquelle il vient m'en informer, pour aller leur administrer les derniers sacremens. Sa candeur, jointe à une naïveté admirable et à une humilité profonde, me font aisément ajouter foi à ce qu'il m'a rapporté de certaines grâces extraordinaires dont Dieu l'a favorisé. « Il n'y a pas longtemps, me disoit-il avec cette ingénuité que je lui connois, que dans une de mes courses, je me vis environné, et comme pénétré d'une très-vive lumière : je me crus transporté dans le ciel, tant ce spectacle me ravissoit en admiration! Un ange rayonnant de gloire m'apparut, me disant qu'il se nommoit Raphaël, et me promit de venir me recevoir au moment de ma mort; mais il ajouta que cet heureux moment étoit encore éloigné; et comme il finissoit ces paroles, cet éclat qui m'éblouissoit disparut tout à coup. » Il m'a pareillement raconté qu'il avoit reçu une semblable faveur en deux occasions différentes; l'une en assistant au saint sacrifice de la messe, et l'autre en conférant le baptême à un jeune enfant. Lorsqu'il m'entretenoit de la sorte, je me disois à moi-même : voilà véritablement un de ces pauvres de cœur et d'affection, dont Jésus-Christ a parlé, lorsqu'il a dit que le royaume du ciel leur appartient; il leur donne quelquefois, dès cette vie même, un goût anticipé du bonheur qu'il a promis à ceux qui sont contens de leur indigence, et qui dédaignent les biens périssables de la terre.

Quoique nous soyons très-gênés dans les fonctions de notre ministère, et qu'il ne soit pas permis aux Chinois de fréquenter nos églises, nous avons néanmoins trouvé le secret de les y assembler, sans qu'on puisse soupçonner qu'ils y viennent pour vaquer aux exercices de la religion. Le frère Rousset s'est fait une grande réputation par son zèle, par son habileté, et par le succès dont Dieu bénit les remèdes qu'il donne pour les diverses maladies : tant de gens ont éprouvé la bonté de ses remèdes, qu'on ne le nomme plus que le médecin charitable : les infidèles mêmes ne le connoissent que sous ce nom, et la plupart s'adressent à lui avec une entière confiance : le matin et l'après-midi à certaines heures, sa chambre est assiégée d'une foule de Chinois, et il est saintement occupé ou à panser des plaies, ou à distribuer des remèdes. Sous ce prétexte, les chrétiens entrent dans notre maison sans rien craindre. La seule précaution qu'on prend consiste à faire le service divin à voix basse, et à renvoyer les fidèles, non plus en foule comme autrefois, mais les uns après les autres, de crainte qu'un éclat indiscret n'achève de ruiner tout à fait une mission que nous avons vue si florissante.

On ne peut pas trouver le même prétexte pour assembler les dames chrétiennes dans leur église particulière; comme on m'a chargé de leur conduite, je leur administre les sacremens en différens quartiers où elles se rendent en petit nombre. Quelques innocens remèdes que je donne, me font regarder des voisins comme un médecin qui visite les malades. La vie retirée de ces dames, et toujours occupée ou du travail, ou des soins domestiques, les entretient dans une innocence de mœurs qui leur ôte d'ordinaire les frayeurs de la mort. J'ai souvent admiré la paix inaltérable dont elles jouissent aux approches du dernier moment de leur vie, le détachement où elles sont de toutes les choses de la terre, leur parfaite résignation aux volontés de Dieu, la ferme confiance qu'elles ont dans les mérites de Jésus-Christ et en la protection de la très-sainte Vierge, dont elles ont éprouvé tant de fois les effets sensibles; enfin la douce espérance qu'elles ont d'entrer bientôt en possession de l'héritage céleste, auquel le baptême leur a donné un droit si légitime.

Il y en a parmi elles dont la foi est exposée aux plus rudes épreuves, et dont la ferveur s'accroît par les continuelles persécutions qu'elles ont à souffrir de leurs parens infidèles. Une sainte veuve, comme une autre Monique, ne se confesse jamais qu'elle ne verse un torrent de larmes sur le triste état de son fils, dans la crainte où elle est que les nouvelles dignités auxquelles on l'élève de jour en jour ne lui fassent oublier ses devoirs de chrétien. J'en sais plusieurs qui ont converti les familles avec lesquelles elles se sont alliées par le mariage : le seul exemple de leur vertu persuade aux infidèles la sainteté, et par une suite nécessaire, la vérité de la religion chrétienne. Il y a peu de jours que je portai le saint viatique

à une dame d'un rang distingué ; sa patience et sa vertu ont fait tant d'impression sur l'esprit de son mari infidèle, qu'il a consenti que ses quatre enfans fussent régénérés dans les eaux du baptême : il y en a déjà deux de baptisés, et l'on instruit actuellement les deux autres, dont le plus âgé n'a que douze ans ; le père se dispose aussi à recevoir la même grâce ; mais on n'est pas sans appréhension que la dignité de mandarin à laquelle il est élevé, et les nouvelles espérances dont se flatte son ambition, n'étouffent les saints désirs qui ne font que de naître en son cœur.

Une autre chrétienne, qui est esclave dans une famille très-opulente, a été souvent sollicitée par sa maîtresse de renoncer à la foi, et de se marier à celui des domestiques de la maison qu'elle voudroit choisir pour époux. La vertueuse néophyte a rejeté constamment cette offre, apportant pour raison qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que Jésus-Christ, et qu'elle lui a voué sa virginité. La dame, tout infidèle qu'elle est, a conçu une si haute estime de sa vertu, qu'elle lui a donné une espèce d'intendance dans sa maison, et lui a confié le soin des jeunes filles esclaves. Cette autorité dont elle est nouvellement revêtue, elle ne l'emploie qu'à élever ces enfans dans la connoissance des vérités chrétiennes, et à remplir leurs jeunes cœurs des sentimens de la religion ; elle m'en amena deux il y a peu de jours, que je trouvai parfaitement instruites, et à qui j'administrai le baptême.

Un trait assez singulier de la divine Providence pour la conservation d'une dame chrétienne, a converti à la foi, et sanctifié une nomb euse famille. Une fièvre maligne, accompagnée de frénésie, faisoit tout craindre pour la vie de cette dame. A une certaine heure de la nuit, où on la veilloit avec moins d'exactitude, elle trouva un couteau sous sa main, et s'en donna plusieurs coups dans le gosier. Le bruit qu'elle fit en tombant de son lit par terre éveilla les domestiq es,qui accoururent au plus vite à la chambre de la malade ; ils la trouvèrent baignée de sueur et à demi morte ; mais ce qui les surprit étrangement, ce fut de voir les sept profondes blessures qu'elle s'étoit faites à la gorge, sans qu'il en sortît une goutte de sang ; ces plaies furent aisées à guérir et la fièvre cessa. Le mari de cette dame fut tellement frappé d'un événement si extraordinaire, qu'il vint aussitôt me prier de l'instruire lui et ses enfans, et de leur accorder la grâce du baptême. La piété et la ferveur règnent à présent dans cette maison.

La constance de nos héros chrétiens du sang impérial, et les grands exemples de vertu que donnent les princesses leurs épouses dans le feu d'une persécution si opiniâtre, opèrent de merveilleux effets dans l'âme de nos néophytes. Je connois deux demoiselles tartares, qui, touchées de ces exemples, vivent chez leur frère comme de véritables religieuses. La prière, le travail des mains, les jeûnes, les macérations du corps et la pratique des plus austères vertus sont leurs exercices ordinaires : elles assistent tous les jours en esprit au saint sacrifice de l'autel, à l'heure qu'on a coutume de le célébrer dans notre église, et, ne pouvant pas participer aussi souvent qu'elles voudroient à la sainte eucharistie, elles y suppléent par la communion spirituelle, dont la pratique leur est familière. Ces saintes filles se rendent en certains temps dans la maison d'une de leurs tantes chrétiennes où je me trouve, et où elles ont la consolation de se confesser et de communier. Elles m'ont souvent demandé avec instance la permission de se consacrer à Dieu d'une manière plus particulière par le vœu de chasteté. Leurs entretiens roulent presque toujours sur le bonheur de verser leur sang pour Jésus-Christ, et elles ne me quittent point qu'elles ne me conjurent de demander au Seigneur, dans toutes mes prières, qu'il leur accorde cette grâce.

Un événement extraordinaire opéra, il y a peu de temps, la conversion d'une dame chrétienne, qui, s'étant mariée à l'âge de dix-sept ans, renonça aussitôt à la foi, et avoit persévéré pendant quarante ans dans son apostasie. Sa sœur, apostate comme elle, se trouva à l'article de la mort, son lit étoit environné de tous ses parens infidèles ; tout à coup elle poussa les plus hauts cris, conjurant sans cesse ceux qui étoient auprès d'elle de lui faire venir un missionnaire, parce qu'elle vouloit mourir dans la foi qu'elle avoit malheureusement abandonnée. Ses prières ayant été reçues avec assez d'indifférence, elle redoubla ses cris, disant qu'elle ressentoit un feu qui la dévoroit à l'endroit de la tête et du front où elle avoit été arrosée des eaux salutaires du baptême, et en finissant ces paroles, elle expira. Les circonstances effrayantes

d'une mort si déplorable opérèrent à l'instant dans le cœur de sa sœur, qui en fut témoin, le changement dont je viens de parler. Je l'ai confessée plusieurs fois depuis sa conversion, et elle est maintenant un modèle de vertu. Son mari et ses enfans se sentent fortement pressés d'embrasser le christianisme; mais des raisons d'intérêt les retiennent encore dans l'infidélité.

Un jeune gradué nommé Laurent Ouang, fils d'un mandarin de guerre assez considérable, a mis dans le cœur de sa nouvelle épouse de saintes dispositions au christianisme. Il espère de gagner bientôt sa propre mère, qui lui a déjà promis de ne plus l'inquiéter sur la profession ouverte qu'il fait de sa foi. Il a baptisé un très-grand nombre d'enfans près de mourir, dans le lieu où son père est mandarin. Il a aussi baptisé secrètement sa sœur, âgée de dix-huit ans, qui étoit dangereusement malade. Peu de jours après son baptême, elle fut réduite à l'extrémité; sa mère voulut la veiller pendant la nuit, mais Laurent s'y opposa, en lui faisant entendre que cette fatigue altéreroit sa santé, et qu'il prendroit ce soin-là lui-même. Son dessein étoit de pouvoir, avec plus de liberté, aider sa sœur à mourir saintement; et, en effet, il lui suggéra tous les actes de religion qui disposent à une mort précieuse devant Dieu. Cette jeune néophyte se trouvant beaucoup plus mal, ne cessa jusqu'au dernier soupir d'invoquer les saints noms de Jésus et de Marie, en qui elle avoit mis toute sa confiance. Le lendemain, sa mère étant informée de cette mort, se plaignit amèrement de ce qu'on l'avoit empêchée de recueillir les derniers soupirs d'une fille pour qui elle avoit une extrême tendresse. « Je comprends, ajouta-t-elle, ce que signifie le songe que j'ai eu pendant cette nuit. J'ai vu une dame vénérable qui conduisoit ma fille par la main, et, lui ayant demandé pourquoi elle m'enlevoit ce cher enfant, c'est, m'a-t-elle répondu, pour la rendre éternellement heureuse. » A ces mots, Laurent ne fit nulle difficulté de déclarer à sa mère que sa sœur avoit été baptisée, et qu'elle étoit morte dans des sentimens pleins de religion. Quoi qu'il en soit de cette apparition, vraie ou prétendue, outre que la dame en a été extrêmement touchée, elle a fait une si forte impression sur le frère cadet de Laurent, âgé de vingt-deux ans, qu'il m'est venu trouver pour me demander le baptême. Il est à présumer que cette famille distinguée par ses emplois sera bientôt toute chrétienne.

Je ne finirois point, mon révérend Père, si j'entreprenois de vous rapporter une infinité d'autres traits semblables de la piété, de l'innocence, du zèle et de la ferveur de nos chrétiens : il semble que leur vertu se fortifie et se ranime par les persécutions. Je les recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, etc.

MÉMOIRE

SUR LES ILES QUE LES CHINOIS APPELLENT ILES DE LIEOU-KIEOU,

PAR LE PÈRE GAUBIL.

L'empereur Cang-hi ayant résolu en 1719 d'envoyer un ambassadeur au roi de Lieou-kieou, fit choix, pour cette importante commission, d'un des grands docteurs de l'empire, nommé *Supao-koang*. Ce docteur partit dans la cinquième lune de 1719, revint à Pékin dans la seconde lune de 1720, et fit imprimer en 1721, en deux volumes, la relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné des îles de Lieou-kieou une connoissance juste et détaillée, et il paroît, à cet égard, mériter d'autant plus de créance, qu'étant sur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec soin, selon les ordres de l'empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux et d'intéressant sur la situation et le nombre des îles de Lieou-kieou, sur l'histoire, sur la religion, la langue, les mœurs et usages des peuples qui les habitent. C'est cet ouvrage de Supao-koang qui me fournira le meilleur de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce mémoire.

ARTICLE PREMIER.

Détail géographique sur le nombre et la situation des îles de Lieou-kieou.

Ces îles, placées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, sont au nombre de trente-six. L'île capitale est la grande île qui s'appelle *Lieou-kieou*. Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens missionnaires de la Chine et du Japon en ont parlé sous le nom de *Lequeo*, ou *Lequeyo*. Riccioli les appelle *Loqueo*, de même que le livre portugais de l'art

de naviguer, imprimé à Lisbonne en 1712. Kaemssfer les nomme *Riu-ku*.

Un auteur s'est trompé quand il a dit que les Chinois donnent le nom de *grand Lieou-kieou* à l'île Formose. Ce nom n'appartient qu'à la grande île où le roi fait sa demeure, et où il tient sa cour; il ne faut, pour en convenir, qu'ouvrir l'histoire chinoise de la dernière dynastie. Quant au nom du petit *Lieou-kieou*, il a été donné par les Chinois, surtout par les pilotes et les écrivains, aux parties boréales et occidentales de l'île Formose. Il est vrai cependant que dans la carte de l'île Formose, faite par les missionnaires au temps de Kang-hi, on voit, vers la côte occidentale de l'île, une petite île à qui l'on donne le nom de *petit Lieou-kieou*.

La grande île a, du sud au nord, près de quatre cent quarante li, et cent vingt ou cent trente li de l'ouest à l'est. Du côté du sud, cette distance d'ouest à l'est ne va pas à cent li. Le li dont il est ici question est la mesure des chemins usitée à la Chine. Deux cent li font vingt lieues marines, ou un degré d'un grand cercle [1].

La cour du roi réside dans la partie occidentale et australe de l'île. Le territoire qu'elle occupe s'appelle *Cheouli*. C'est là qu'est la ville royale nommée *King-ching*. On n'en a pas marqué la grandeur, mais on m'a assuré que son enceinte est d'assez petite étendue. Près de là est le palais du roi, placé sur une montagne. On lui donne quatre li de tour. Il y a quatre grandes portes; l'une au nord, l'autre au sud, la troisième à l'est, et la quatrième regarde l'ouest. Celle-ci est la grande entrée.

A dix li de cette entrée, et à l'ouest, est un bon port de mer, nommé *Napa-kiang*. L'espace entre ce port et le palais n'est presque qu'une ville continuelle. On trouve au nord et au sud une levée très-bien construite appelée *Pao-tay*, c'est-à-dire, batteries de canon. Toutes les avenues qui y conduisent sont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celle du palais du roi, de ses maisons de plaisance, de quelques grands temples, du collége impérial, et de l'hôtel de l'ambassadeur chinois.

Du palais on a une vue charmante qui s'étend sur le port, sur la ville de King-ching, sur un grand nombre de villes, bourgs, villages, palais, bonzeries, jardins et maisons de plaisance. La longitude de ce palais est de cent quarante-six degrés, vingt-six à vingt-sept minutes, et sa latitude est de vingt-six degrés deux minutes.

Pour bien connoître la véritable route de la Chine à Cheouli, il faut être bien instruit des particularités suivantes. A l'embouchure de la rivière de Font-cheou-fou, il y a plusieurs petites îles. C'est de quelqu'une de ces îles que les grands vaisseaux chinois partent pour l'île de Lieou-kieou. Il seroit dangereux d'aller attérer au nord, ou même au nord-ouest du port de Napa-kiang. Les Chinois, pour plus grande sûreté, vont reconnoître la partie boréale de l'île Formose. De là, allant vers l'est, prenant un peu du sud, ils vont reconnoître des îlots que je marque sur la carte, et ils laissent ces îles au nord. Ensuite ils vont au nord de l'île Kou-michan, évitant avec soin des écueils et des basses dangereuses qui s'y trouvent. Enfin de Kou-michan, prenant de l'est et du nord, on va sûrement au port de Napa-kiang, sans s'exposer à se trouver au nord, d'où on auroit souvent bien de la peine à entrer dans le port. Les vaisseaux qui vont de la Chine à Lieou-kieou, et de Lieou-kieou à la Chine, doivent être forts, et avoir bon nombre de matelots, à cause des orages auxquels ces mers sont sujettes.

A l'égard des trente-six îles qui composent les États du roi de Lieou-kieou, on en compte huit au nord-est de la grande île, cinq au nord-ouest de Cheouli, quatre à l'est, trois à l'ouest, sept au sud, et neuf au sud-ouest.

Les huit îles du nord-est sont :

Yeoulun, éloigné de Cheouli de......	500 li.
Yong-tchang-pou, de...............	550
Tou-kou, de......................	600
Yeoula, au nord-est de Tou-kou, en est éloigné de.....................	38
Ou-kinou, au nord-est de Tou-kou, de	40
Kia-ki-luma, au nord-est de Cheouli, de	771
Tatao, de.......................	800
Ki-ki-ai, à l'est de Tatao, de........	100

Tatao est une assez grande île; elle a cent trente li du sud au nord. On n'en dit pas la grandeur d'est à ouest. Elle a dans le pays le nom de *Ou-fou-chi-ma*, c'est-à-dire l'île *Ou-fou*, car en langage japonois et dans le Lieou-kieou, *chi-ma* signifie *île*. On ne dit rien de la grandeur des sept autres îles.

Il faut observer qu'au nord de Tatao il est

[1] Les navigateurs anglais ne donnent que trente ou trente-cinq lieues de long à cette île.

une grande île nommée *Tanaxuma ;* et que vers le nord et nord-ouest on remarque sept autres îles (en chinois *Tsitao*), lesquelles sont au sud d'un pays du Japon, nommé *Sat-suma*, en chinois *Samo-tcheou*, et dépendent du Japon. Le père Briet a donné place à ces îles dans sa carte ; et le père Riccioli, dans sa géographie, marque leur latitude et leur longitude, en les nommant *Tanaxuma*. Supao-koang ne nous apprend ni leur distance mutuelle, ni leur distance du Japon.

Pour revenir aux huit îles du nord-est de Lieou-kieou, M. Dassié, dans le routier des Indes, rapporte une route de la province de Fokien au Japon, qui peut donner des éclaircissemens sur ces îles. Cet auteur dit que, pour aller du Fokien au pays de Bungo du Japon, il faut aller reconnoître l'île nommée *petit Le-queo*, qu'il marque à vingt-cinq degrés de latitude boréale, et qu'il dit être éloigné de vingt lieues de la côte de Fokien. Après avoir passé cette île, il faut aller à la hauteur de vingt-cinq degrés trente minutes, et tenir la route du nord-est et est-nord-est ; en suivant cette route on vient sur les îles qui sont au sud de l'île de Tanaxuma. Il dit que ces îles vont depuis le vingt-sixième degré trente minutes de latitude, jusqu'au trentième trente minutes (c'est les placer trop au nord). Il ajoute que ces îles sont au nombre de sept, hautes et petites ; que les trois premières ont un écueil (il parle de l'écueil de l'île de Kou-mi-chan, dont il ignoroit le nom, de même qu'il ignoroit la grandeur de l'île de Lieou-kieou). Il dit qu'ayant passé ces sept îles, on voit à six lieues au nord-est deux autres îles, qui sont est et ouest (ce sont les îles Tatao et Kikiai) ; que celle de l'est est la moindre ; qu'entre les deux il y a un bon passage, et que la plus grande est haute et longue ; qu'à quatre lieues au nord de la pointe orientale de cette île, est l'île Tanaxuma ; qu'à huit lieues au nord de Tanaxuma est un grand et haut pays, qui s'étend dix lieues est et ouest (c'est le Japon) ; et qu'au bout occidental de cette côte est le golfe de Cangoxima (c'est le nom d'un port de Sat-suma, où aborda saint François-Xavier) et le havre de Amango, au-dessus duquel est une montagne haute et pointue. M. Dassié parle ensuite de la route à tenir pour aller au pays voisin de Fiunga et Bongo et au port de Touara.

Les cinq îles du nord-ouest de Cheouli sont : Touna-kichan, Gan-kini-chan, Kichan, Ye-kichan, et Lun-hoang-chan. On ne dit pas quelle est la distance des trois premières, mais Ye-kichan est à trois cents li, ou trente lieues de Cheouli, et Lun-hoang-chan en est éloigné de trois cent cinquante li, ou de trente-cinq lieues. Ce mot *Lun-hoang-chan* veut dire *montagne de Soufre*. Au reste, il ne faut pas la confondre avec une île de Soufre, marquée dans plusieurs cartes près la côte orientale et australe de la partie du Japon appelée *Ximo* : l'île dont il s'agit ici est différente et dépend de Lieou-kieou. Près de là sont de petites éminences appelées *monceaux de cendres*. Le roi de Lieou-kieou tire de cette île une grande quantité d'excellent soufre.

Les quatre îles à l'est sont : Kon-ta-kia, à cent quarante-cinq li de Cheouli ; Tsin-kinou, Ysi et Pama : celle-ci comprend deux îles, l'une au sud, l'autre au nord, qui sont si près l'une de l'autre, qu'on ne les compte que pour une, sous le nom de *Pama*.

Les trois îles à l'ouest sont : Mat-chi-chan, qui est entourée de cinq îlots, et qui est à cent trente li de Cheouli ; une autre, Mat-chi-chan et Koumi-chan, que je crois n'être éloignée de Cheouli que de cent cinquante li ou environ, quoique Supao-koang la mette à une bien plus grande distance.

Les sept îles au sud de Cheouli, qui sont nommées les îles *Tai-ping-chan*, sont : 1° Tai-ping-chang, qu'on appelle aussi *Ma-kou-chan;* le docteur chinois lui donne soixante li de tour, et la dit éloignée de Cheouli de deux mille li ; plusieurs, au contraire, assurent qu'elle est beaucoup plus grande et moins éloignée que ne prétend le docteur. Les autres îles, dont on ne marque pas la distance, sont : Ykima, au sud-est de Tai-ping-chang ; Yleang-pa, au sud-ouest ; Koulima, à l'ouest ; Talama, aussi à l'ouest ; Mienna, au sud-ouest ; et Oukomi, au nord-ouest.

Enfin, les neuf îles au sud-ouest de Cheouli sont :

Pat-chong-chan, qui est au sud-ouest de Tai-ping-chan, et en est éloignée de quarante li.

Ou-pama, nom de deux petites îles, Palouma et Yeouna-kouni, au sud-ouest de Pat-chong-chan.

Ces quatre îles sont voisines de l'île Formose.

Kou-mi, à l'ouest de Pat-chong-chan; c'est la plus grande des neuf îles.

Ta-ki-tou-non, à l'est de Kou-mi.

Kou-la-chi-ma, à l'ouest de Pat-chong-chan, déclinant un peu au nord.

Ola-kou-se-kou, ou ville nouvelle, à l'ouest de Pat-chong-chan.

Pa-tou-li-ma, au nord-est de Pat-chong-chan.

ARTICLE II.

Annales du royaume de Lieou-kieou.

Je commence ces annales par l'origine fabuleuse des peuples de ce royaume, telle que la rapporte le docteur Supao-koang, selon la tradition commune de ce pays.

Anciennement un homme et une femme naquirent dans le grand vide. On les nomme *Omo-mey-kieou*. De ce mariage vinrent trois fils et deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-sun* (petit-fils du Ciel), c'est le premier roi de Lieou-kieou. Le second fils est la tige des princes tributaires; le reste des peuples reconnoît le troisième fils pour son auteur. L'aînée des filles a le titre d'esprit céleste; l'autre a celui d'esprit de la mer. L'aînée s'appelle *Kun-kun;* la cadette se nomme *Tcho-tcho*.

Après la mort de Tien-sun, vingt-cinq dynasties ont successivement régné sur ce pays. Leur durée, à compter depuis la première année de ce premier roi jusqu'à la première année de Chun-tien, dont nous parlerons dans la suite, est de 17,802 années. Telle est l'antiquité chimérique que ces peuples s'attribuent, et dont ils sont si jaloux.

On ne sait rien de clair et de certain sur les princes qu'on suppose avoir formé ce grand nombre de dynasties; tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'avant l'année 605 de Jésus-Christ, l'histoire chinoise ne fait nulle mention d'un pays appelé *Lieou-kieou*. Cette île et celles de Depong-hou, de Formose et autres voisines, étoient distinguées par le nom de Barbares orientaux. Le Japon s'appeloit *Ouo;* la Corée avoit le nom de *Kaoli*.

Ce fut donc l'an 605 que l'empereur, ayant ouï dire qu'il y avoit des îles dont le nom étoit *Lieou-kieou*, voulut en connoître la situation. Ce prince y envoya des Chinois; mais ce fut inutilement : faute d'interprètes, ils ne purent y acquérir les connoissances qu'ils y étoient allés chercher. Ils amenèrent seulement avec eux quelques insulaires à Sigan-fou, capitale de la province de Chensy, et séjour de la cour sous la dynastie Souy.

Par bonheur, dans ce temps-là même il se trouva à la cour un envoyé du roi du Japon. Cet envoyé et ses gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés étoient des insulaires de Lieou-kieou. Ils parlèrent de ce pays comme d'un pays pauvre et misérable, dont les habitans étoient des barbares. L'empereur chinois apprit ensuite que la principale île étoit à l'orient de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou*, capitale de la province de Fo-kien, et que, dans cinq jours à peu près, on pouvoit aller de Font-cheou-fou à l'île où le roi tenoit sa cour.

Sur ces nouvelles, l'empereur Yangti envoya à Lieou-kieou des gens instruits et des interprètes, pour déclarer au prince qu'il devoit reconnoître pour son souverain l'empereur de la Chine, et lui faire hommage. Cette proposition, comme on devoit s'y attendre, fut très-mal reçue. Le prince de Lieou-kieou renvoya les Chinois, et, pour toute réponse, leur dit fièrement qu'il ne reconnoissoit aucun prince au-dessus de lui. On conçoit avec quel dépit l'empereur dut apprendre la manière méprisante dont on avoit traité ses prétentions. Il fit au plus tôt équiper une flotte dans le Fo-kien, et y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flotte mit à la voile et arriva heureusement. L'armée, malgré les efforts des gens du pays, fit la descente dans la grande île de Lieou-kieou; et le roi, qui s'étoit mis à la tête de ses troupes pour repousser l'ennemi, ayant été tué, les Chinois pillèrent, brûlèrent la ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, et reprirent la route de la Chine.

L'histoire chinoise de la dynastie Souy dit que les peuples de Lieou-kieou n'avoient point alors de lettres et de caractères; qu'ils n'avoient ni petits bâtons, ni fourchettes pour manger; que les princes, les grands, les peuples, le roi même, vivoient fort simplement; qu'on y reconnoissoit des lois fixes pour les mariages et pour les enterremens, qu'on y avoit du respect pour les ancêtres morts, et qu'on étoit exact à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies consacrées aux esprits, on immoloit une personne à leur honneur (cou-

tume qui fut ensuite abolie). On battoit ceux qui étoient coupables de quelque faute, et si le crime méritoit la mort, le coupable étoit assommé à coups de massue.

Les empereurs chinois de la dynastie Tang, ceux des cinq petites dynasties qui régnèrent ensuite, et ceux de la dynastie de Song, quoique instruits sur l'île de Lieou-kieou, ne pensèrent pas à se la rendre tributaire; et, de leur côté, les princes de cette île ne s'avisèrent pas non plus d'envoyer des députés à l'empereur de la Chine. Cependant les marchands chinois ne laissoient pas d'aller faire commerce, soit au grand Lieou-kieou, qui avoit un roi, soit au petit Lieou-kieou (autrement dit l'île Formose), qui, quoique plus grand que l'autre, avoit le nom de petit, parce qu'il n'étoit habité que par un petit nombre de barbares, dont les villages étoient indépendans les uns des autres.

L'an de Jésus-Christ 1291, Chit-sou, empereur de la dynastie Yven, voulut faire revivre les prétentions des Chinois sur Lieou-kieou; il fit équiper une flotte pour aller subjuguer cette île: mais une tentative de cette nature n'étoit pas du goût des Tartares et des Chinois. Depuis le malheur de l'armée chinoise et tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étoient dégoûtés de ces sortes d'entreprises. La flotte de l'empereur Chit-sou n'alla donc qu'aux îles de Pong-hou et à la côte occidentale de Formose; et, sous divers prétextes, elle revint dans les ports du Fo-kien. L'empereur abandonna son entreprise, et ses successeurs ne pensèrent plus à se rendre maîtres de Lieou-kieou.

Nous allons à présent copier la relation du docteur Supao-koang, et donner, d'après lui, la suite des rois de Lieou-kieou dont on a une connoissance distincte.

Le premier est Chun-tien, dont nous avons déjà parlé. La première année de son règne répond à l'année de Jésus-Christ 1187.

Chun-tien étoit descendant des anciens rois du Japon; mais on ignore en quel temps sa famille s'établit à Lieou-kieou. Il étoit fils du gouverneur de la ville de Tali, et lui-même, avant que de parvenir au trône, il fut gouverneur de la ville de Pou-tien. Un des grands qui lui disputa la couronne, et qui se nommoit *Li-yong*, ayant été défait et tué, les peuples reconnurent Chun-tien pour leur roi. Ce fut un prince équitable et attentif à rendre ses sujets heureux. Son règne fut de cinquante-un ans, et il en avoit soixante-douze lorsqu'il mourut. C'est sous son règne que les insulaires de Lieou-kieou eurent des caractères, et qu'ils apprirent à lire et à écrire. Ces caractères sont ceux de l'aphabet y-louhoa [1].

On ne dit rien du règne de son fils Chun-ma-chun-y, mais on fait de grands éloges de son petit-fils, le roi Y-pen. Quand il monta sur le trône, il étoit âgé de quarante-quatre ans. Dès la seconde année de son règne, une grande famine et une peste désolèrent ses États; il fut touché des malheurs de son peuple, il assembla ses grands et leur communiqua le dessein qu'il avoit d'abdiquer la couronne en faveur de celui qu'ils jugeroient le plus propre à la porter. On proposa un gouverneur d'une ville, descendant des anciens rois de Lieou-kieou; il s'appeloit *Ynt-sou;* le roi le fit venir, le fit son ministre; et voyant ensuite par lui-même l'étendue de son génie et de ses talens, il le déclara roi et ne se réserva pour lui et pour ses enfans qu'un médiocre apanage.

Sous le règne de Ynt-sou, les îles Tatao, Ki-kiai et autres du nord-est, avec celles du nord-ouest, reconnurent Ynt-sou pour leur souverain, et devinrent ainsi une partie du royaume de Lieou-kieou. Ce sage prince fit des règlemens utiles pour la culture des terres et pour le payement des impôts.

Il eut pour successeurs les rois Tat-ching et Yn-sse, princes estimables par la douceur de leur caractère et par la sagesse de leur conduite; mais bientôt après, tout fut en désordre sous le mauvais gouvernement du roi Yut-ching, prince avare et voluptueux: le gouverneur de King-kouey-gin se révolta et se fit déclarer roi de Chan-pe: le gouverneur de Tali se révolta aussi, et prit le nom de roi de Chan-nan; ainsi l'île de Lieou-kieou se vit divisée en trois royaumes, celui de Chan-nan, celui de Chan-pe et celui de Tchon-chan dans lequel Cheouli est le séjour de la cour; c'est à cette division qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois rois ou trois mages qu'on voit dans plusieurs cartes de Lieou-kieou; au reste, ces trois États eurent entre eux de longues et de sanglantes guerres.

Syouey n'étoit âgé que de dix ans quand il

[1] Cet alphabet n'est autre chose que l'alphabet *Y-rosa* des Japonois. On peut consulter la *Grammaire japonoise* du père Jean Rodriguès, publiée à Macao l'an 1620.

monta sur le trône de son père Yut-ching. Sa mère gouverna l'État et le gouverna mal. Elle étoit décriée dans tout le royaume, et elle mécontenta également le peuple et les grands; aussi, après la mort de Syouey, les grands ne voulurent-ils pas reconnoître pour héritier le prince son fils ; ils proclamèrent roi Tsay-tou, gouverneur de la ville de Pou-tien. On ne dit pas quelle étoit sa famille, on sait seulement que son père étoit un mandarin estimé, surtout par ses soins pour l'agriculture.

Tsay-tou fut un prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, et qui fut généralement aimé et estimé. En 1372, Hong-ou, empereur chinois, fondateur de la dynastie Ming, lui envoya un grand de sa cour pour lui faire part de son avénement à la couronne : le seigneur chinois s'acquitta avec adresse de cette commission. Dans une audience particulière, il exhorta Tsay-tou à se déclarer prince tributaire de la Chine; et il ménagea si bien son esprit, que la proposition fut acceptée, et que Tsay-tou demanda en effet à Hong-ou l'investiture de ses États.

L'empereur, qui souhaitoit cette démarche, en fut trop charmé pour ne pas recevoir avec distinction les envoyés de Tsay-tou : il leur fit de grands présens, soit pour eux, soit pour le roi leur maître, soit pour la reine. Il déclara Tsay-tou, roi de Tchong-chan, tributaire de la Chine ; et après avoir reçu son tribut, qui consistoit en beaux chevaux, en bois de senteur, soufre, cuivre, étain, etc., il donna de son côté à Tsay-tou un cachet d'or, et agréa le choix qu'il avoit fait d'un de ses fils pour prince héritier de sa couronne.

Les deux rois de Chan-pe et de Chan-nan n'eurent pas plutôt appris que Tsay-tou avoit envoyé des grands de sa cour pour se faire reconnoître tributaire de l'empereur Hong-ou, qu'ils suivirent cet exemple. L'empereur en usa avec eux comme il avoit fait avec Tsay-tou. Ils furent reconnus rois tributaires et reçurent de Hong-ou un cachet d'or. L'empereur représenta aux trois rois leurs véritables intérêts : il les exhorta à éviter désormais les guerres funestes qui ravageoient leurs États, et à soulager les peuples ruinés par de si longues dissensions. Il fit passer ensuite à Lieou-kieou trente-six familles chinoises, presque toutes de la province du Fo-kien. Le roi Tsay-tou les reçut, leur donna un grand terrain à Kieou-mi, près du port de Na-pa-kiang, et leur assigna des revenus, en même temps que l'empereur leur assura de gros appointemens : ce sont ces familles qui commencèrent à introduire à Lieou-kieou l'usage des caractères chinois, la langue savante des Chinois, et leurs cérémonies à l'honneur de Confucius. De plus, les fils de plusieurs grands de la cour des trois rois furent envoyés à Nankin pour étudier le chinois dans le collége impérial, et ces étudians y furent élevés avec distinction aux dépens de l'empereur.

L'île de Lieou-kieou avoit alors peu de fer et de porcelaine : l'empereur Hong-ou y pourvut abondamment. Il fit faire pour le roi Tsay-tou et pour les deux autres rois beaucoup d'instrumens de fer et une grande quantité de vases de porcelaine; et le commerce entre Lieou-kieou et la Chine fut solidement établi, au grand profit des deux nations. Hong-ou eut la gloire d'être le premier empereur chinois qui eût reçu des ambassades du roi de Lieou-kieou; et ce roi, dans le temps même qu'il se mettoit dans la dépendance de la Chine, eut la satisfaction de voir ses États et sa puissance s'accroître considérablement; les îles que Supao-kang, dans son catalogue, appelle les îles du sud et du sud-ouest de Cheouli, reconnurent, pour la première fois, le roi de Lieou-kieou pour leur souverain. Tsay-tou n'étoit pas homme à leur donner occasion de se repentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté et avec ménagement ces nouveaux sujets ; et lui-même n'eut pas non plus à se repentir de ce qu'il avoit fait pour l'empereur Hong-ou, qui eut toujours pour lui les plus grands égards.

Tsay-tou laissa en mourant son royaume à son fils Ou-ning. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'empereur Yon-glo envoya à Lieou-kieou un ambassadeur pour faire les cérémonies à l'honneur du roi mort, et pour installer Ou-ning. On fit aussi de sa part de grands présens au roi et à la reine.

Le règne de Ou-ning et celui de son fils Isetchao ne fournissent à l'histoire aucun événement; mais celui de son petit-fils Chang-patchi est mémorable par l'avantageuse réunion qu'il fit à son État des deux royaumes de Chan-pe et Chan-nan, et par la considération singulière où il fut auprès de l'empereur chinois Suent-song. Il en reçut, en effet, de grandes

sommes d'argent et le surnom de *Chang*, que la famille royale de Lieou-kieou a toujours porté depuis lui jusqu'au temps présent.

Les trois règnes suivans sont stériles et ne présentent aucun fait. Ce fut en 1454 que monta sur le trône Chang-tai-kieou. Il eut dès le commencement une guerre civile à soutenir, et, pour en sortir avec succès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'empereur de la Chine. C'étoit son propre frère qui entreprenoit de lui enlever la couronne; Chang-tai-kieou fut d'abord malheureux. Son palais fut brûlé, ses magasins réduits en cendres, ses troupes battues; mais l'empereur s'étant déclaré pour lui, la querelle fut bientôt terminée, et il fut dédommagé de toutes ses pertes.

Sous son règne, ses sujets firent avec les Chinois un grand commerce, qui procura à Lieou-kieou une prodigieuse quantité d'argent et de monnoie de cuivre. Les Chinois même en furent tellement incommodés dans les provinces de Tche-kiang et de Fo-kien, où la monnoie de cuivre devint extrêmement rare, qu'on en porta de grandes plaintes à l'empereur, et qu'en conséquence la cour détermina ce qu'on donneroit désormais en marchandises de la Chine, en argent et en monnoie de cuivre, pour les marchandises et les denrées de Lieou-kieou.

On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent et d'or dans cette île. Ainsi, les vases d'or et d'argent que quelques-uns de ces rois offrirent en tribut à l'empereur de la Chine venoient apparemment du Japon, ou peut-être de la Chine même. Du temps de Chang-tai-kieou, on fondit à Lieou-kieou de grandes cloches pour les temples et pour de hautes tours qu'on voit encore sur quelques montagnes.

Chang-te, son fils et son successeur, alla en personne dans l'île Ki-kiai, qui s'étoit révoltée contre lui, et y soumit les rebelles; ce prince se fit haïr par ses cruautés.

Après sa mort, les grands refusèrent de reconnoître pour roi celui qu'il avoit désigné. Ils mirent sur le trône un seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'île Yo-pichan. On n'est pas bien instruit sur la généalogie de ce roi. Les uns le croient descendant du roi Y-peu; les autres le font descendre des anciens rois de Lieou-kieou. Quoi qu'il en soit, ce fut un grand prince. Il arriva de son temps que quelques insulaires de Lieou-kieou qui étoient à la Chine y commirent quelques désordres. On en prit occasion de déterminer au juste le nombre de personnes qui viendroient à la suite des ambassadeurs de Lieou-kieou, et la manière dont le commerce se continueroit entre cette île et la Chine.

Chang-tching, son fils, occupa le trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'État avec prudence, et qui se retira ensuite dans la ville de Y-velay, où ses descendans possèdent encore de grands biens. On voit dans l'histoire que, sous le règne de Chang-tching, un vaisseau de Lieou-kieou fit le voyage de Malaca. Plusieurs autres vaisseaux furent envoyés aussi à Formose, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-suma, Arima, Amacusa, Facata, et même en Corée, sans compter ceux qui alloient dans le Fo-kien.

Chang-tching sut mettre encore à profit la situation de ses États. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonois faisoient à la Chine, et que les Chinois faisoient au Japon. Comme ce commerce étoit très-considérable, les îles de Lieou-kieou en tiroient un avantage infini, par le moyen du grand nombre de vaisseaux qui y abordoient. Et quand la mésintelligence se mettoit entre les deux puissances, le roi de Lieou-kieou étoit en quelque sorte le médiateur. On en vit un exemple sous le règne de Kiat-sing, empereur chinois de la dynastie des Ming, qui monta sur le trône en 1522 et qui l'occupa quarante-cinq ans.

Les Japonois des côtes du Ximo et des îles de Goto et Firando armèrent un prodigieux nombre de vaisseaux montés par des matelots résolus et déterminés. Ces Japonois, de concert avec des pirates chinois, pillèrent plusieurs fois les côtes de Pet-chely, Chan-tong, Kiang-nan, Tche-kiang, Fo-kien, Canton, et jetèrent partout la consternation. Leur retraite principale étoit Ki-long-chan, poste important au nord de Formose. Ils traitèrent d'abord assez bien les gens du pays; mais ensuite ils y commirent les plus grands désordres, mettant tout à feu et à sang. Les peuples de Formose, doux, timides et craignant les voyages de mer, abandonnèrent la côte occidentale, et se retirèrent dans les montagnes.

L'empereur Kiat-sing fut donc obligé d'armer de puissantes flottes. Il envoya des grands

de sa cour à Lieou-kieou pour faire tenir par cette voie à l'empereur du Japon divers manifestes, où il se plaignoit des pirateries de ses sujets. Celui-ci se justifia, et fit voir qu'il n'y avoit aucune part; qu'on devoit les attribuer soit aux seigneurs japonois des côtes du Ximo, dont il n'étoit pas bien le maître, soit aux pirates japonois qui étoient trop peu dépendans des seigneurs du Ximo, soit aux pirates chinois qui étoient en grand nombre et d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au roi de Lieou-kieou, il fit rendre aux Chinois beaucoup d'esclaves que les Japonois avoient faits à la Chine, et qu'ils avoient laissés dans les îles de Lieou-kieou, et plusieurs vaisseaux qu'ils avoient pris. L'empereur Kiat-sing fut sensible à cet important service; il lui fit en reconnoissance de grands présens en soie, en porcelaine, en deniers de cuivre et en argent, et accorda à ses sujets les plus beaux priviléges pour leur commerce avec la Chine. Au reste, Kiat-sing, malgré tous ses efforts, ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'étoit plaint; nonobstant les avantages considérables que les généraux de ses flottes remportèrent sur les Japonois, ceux-ci continuèrent à faire sur les Chinois un butin inestimable.

L'empereur du Japon étoit alors le fameux Tay-cosama. L'histoire chinoise lui donne le nom de *Ping-seou-ki*, et le titre de *houang-pe*, qui est le même que le kouang-pacou des Japonois, titre de la première dignité après celle du ouo ou dairi. Les Chinois assurent que Ping-seou-ki étoit un homme de la lie du peuple, du pays de Sat-suma; que par degré il vint jusqu'à être maître absolu du Japon, ne laissant qu'un vain titre de roi au dairi. L'histoire chinoise ajoute que c'étoit un prince habile, mais ambitieux, sans religion, cruel et débauché, et elle en rapporte plusieurs exemples.

Tay-cosama donc voyant la terreur que les pirates japonois avoient répandue dans la Chine, conçut le dessein de piller la cour de cet empire, et d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendoit que la communication de Lieou-kieou avec la Chine ne fût un obstacle à son projet, qu'il tenoit fort caché. C'est pourquoi, après avoir fait des préparatifs extraordinaires, il envoya des officiers à la cour du roi Chang-ning, avec une lettre fière, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine, et de reconnoître d'autre souverain que l'empereur du Japon. La même histoire assure que Tay-cosama écrivit avec la même fierté au gouverneur des Philippines, au roi de Siam, et aux Européens des Indes, pour leur intimer un ordre de lui payer le tribut.

Chang-ning n'étoit pas aisé à intimider, et il ne fit nul cas des menaces de l'empereur du Japon. Il avoit pénétré ses projets, surtout celui d'attaquer la Corée. Il sut aussi que ce prince pensoit à se servir de plusieurs Chinois du Fo-kien, et de quelques Coréens pour être exactement instruit de tout ce qui regarde la Chine et la Corée. Il sut encore qu'un riche marchand chinois, du district de Tssuen-tcheou-fou du Fo-kien, étoit à Lieou-kieou pour son commerce, et qu'il étoit au fait des desseins de Tay-cosama. Il le fit venir, et le chargea d'avertir le vice-roi du Fo-kien. Le vice-roi en écrivit à l'empereur Ou-anli[1], et sur cet avis, la cour de la Chine pourvut à la sûreté des côtes, leva une bonne armée, et se mit en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Elle envoya en même temps au roi de Corée pour l'avertir des projets de Tay-cosama, et lui conseilla de se préparer au plus tôt à une bonne défense. Mais ce roi ne profita point de l'avis. Il se persuada faussement que les préparatifs du prince japonois ne regardoient que la Chine; il ne prit aucune mesure, et fut surpris par les Japonois, qui attaquèrent ses États avec une forte armée. Le détail de cette guerre se trouve dans le recueil du père Duhalde.

Tous ces troubles empêchèrent l'empereur Ou-anli d'envoyer d'abord un grand de sa cour au roi; mais il lui fit de grands présens, et traita magnifiquement ses ambassadeurs, lorsque, malgré les menaces des Japonois, ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de Tay-cosama, et à la fin de la guerre, que l'empereur Ou-anli lui envoya des ambassadeurs pour faire cette installation solennelle avec tout l'appareil et toute la pompe convenables.

Cependant les Japonois réitérèrent leurs instances menaçantes auprès de Chang-ning. Ils voulurent absolument, en 1610, l'obliger à leur payer le tribut et à le refuser à la Chine. Chang-ning en avertit encore l'empereur, mais inuti-

[1] L'empereur Ou-anli monta sur le trône de la Chine en 1573. Il régna quarante-sept ans.

lement. Ce prince n'étoit plus en état de le soutenir. La Chine étoit remplie de mécontens. Il falloit entretenir des armées sur les frontières. Les pirates chinois et autres infestoient les côtes; ainsi il n'y eut point de secours à attendre de ce côté-là, et le roi resta exposé à tout le ressentiment d'une nation altière qui se croyoit offensée. Sur ces entrefaites [1], un seigneur considérable de la ville de Poutien, nommé *King-tchang* [2], se retira mécontent à Satsuma [3]; il arma des vaisseaux, fit monter trois mille Japonois; lorsqu'on ne s'y attendoit pas, fit descendre à Lieou-kieou, prit le roi Chang-ning, fit mourir Tching-hoey, parent du roi, pour n'avoir pas voulu reconnoître les Japonois maîtres souverains de Lieou-kieou; et après avoir pillé le palais, conduisit le roi prisonnier à Sat-Suma. La disgrâce de Chang-ning augmenta sa réputation. On admira la constance et la tranquillité de son esprit. King-tchang lui-même en fut surpris, et les Japonois, après deux ans de prison, le renvoyèrent avec honneur dans ses États. A peine y fut-il rentré, que toujours fidèle à l'empereur de la Chine, il lui envoya faire hommage, et l'avertit du projet qu'avoient formé les Japonois de revenir à Formose [4] qu'ils avoient abandonnée, et de s'y fortifier.

Le roi Chang-ning ne laissa pas de prince héritier. Son successeur Chang-fong, malgré les troubles de l'empire, paya le tribut ordinaire, et reçut de l'empereur de la Chine l'investiture de ses États. Ce prince se fit estimer. Avant lui la faïence et la porcelaine venoient de la Chine et du Japon : il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans son royaume, et depuis ce temps on y fait d'assez belles porcelaines.

Quelques années après, il se fit à la Chine une grande révolution, qui mit les Tartares sur le trône impérial. Le roi Chang-tché envoya des ambassadeurs à l'empereur tartare Chunt-chi, et il en reçut un sceau ou cachet en caractères tartares. On régla que ce ne seroit plus que de deux en deux ans que le roi de Lieou-kieou enverroit payer le tribut, et que le nombre des personnes qui seroient à la suite de ses envoyés ne seroit pas au-dessus de cent cinquante.

En 1663, le grand empereur Cang-hi ayant succédé à son père, reçut le tribut et les envoyés de Chang-tché. Ce prince magnifique lui envoya des grands de sa cour, avec les présens superbes que son père Chant-chi avoit destinés pour le roi de Lieou-kieou. A ces présens il ajouta les siens, et les ambassadeurs de Lieou-kieou furent conduits dans leur pays, chargés eux-mêmes de présens, que Cang-hi leur fit en particulier. Les ambassadeurs tartares allèrent avec eux; quand ils furent arrivés, Chang-tché fut installé, avec la plus grande solennité, roi de Lieou-kieou, tributaire de l'empire tartare Mantcheou.

Cang-hi tourna alors ses vues sur Lieou-kieou avec plus d'intelligence et une attention plus suivie que n'avoient fait ses prédécesseurs; il y fit bâtir un palais pour honorer Confucius, et un collége pour apprendre les caractères chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des lettrés qui composeroient en chinois. Il eut d'ailleurs grand soin de faire élever à Pékin, à ses dépens, des étudians natifs de Lieou-kieou. Il régla que désormais le roi n'enverroit pas en tribut des bois de senteur, des clous de girofle, et autres choses qui ne sont pas du cru du pays; mais qu'il enverroit une quantité déterminée de soufre, de cuivre, d'étain, de coquillages et nacres fort estimés et fort recherchés à Pékin. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrît des brides, des selles, des fourreaux, et autres choses semblables qui passent pour être faites avec beaucoup de propreté et de goût. Il saisit aussi avec empressement une occasion qui se présenta de se concilier l'estime et l'amitié de ces peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre sur Lieou-kieou. Le palais du roi fut réduit en cendres; les ouragans causèrent des ravages inouïs; la mortalité fut grande parmi les bestiaux; il régna des maladies contagieuses; enfin

[1] L'an 1612.

[2] C'étoit un descendant du roi Tsay-tou, qui monta sur le trône l'an 1340.

[3] Kæmpfer assure que le roi de Lieou-kieou est tributaire du prince de Sat-suma. Le docteur Supao-koang ne dit rien de ce tribut; peut-être qu'à cause de la proximité et de la facilité que pouvoit avoir le prince de Sat-suma de faire des descentes aux îles de Lieou-kieou, les marchands qui demeurent dans l'île font-ils quelques présens à ce prince.

[4] Les Chinois ont eu soin de marquer l'établissement des Hollandois à Formose, la manière dont les pirates chinois les chassèrent, et celle dont ensuite le chef de ces pirates remit aux Tartares qui règnent aujourd'hui, ce qui avoit été repris sur les Hollandois.

la misère fut extrême; alors Cang-hi, suivant sa générosité naturelle, leur procura des secours si considérables, que les peuples soulagés conçurent de lui la plus haute idée, et en conservent toujours la plus vive reconnoissance. Enfin en 1719, il y envoya pour ambassadeur le docteur Supao-koang, qui nous a fourni toutes les connoissances dont nous faisons part au public.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LIEOU-KIEOU, DEPUIS LA FIN DU DOUZIÈME SIÈCLE JUSQU'AU SIÈCLE PRÉSENT.

NOMS DES ROIS.	PREMIÈRE ANNÉE DU RÈGNE.	DURÉE du RÈGNE.
Chun-tien	1187 de J.-C. Meurt âgé de 72 ans.	51 ans.
Chun-machuny, fils de Chun-tien.	1238. Meurt âgé de 84 ans.	11 ans.
Ypen, fils de Chun-machuny	1249.	»
Yn-tsou	1260. Meurt âgé de 71 ans.	40 ans.
Ta-tching, fils de Yn-tsou	1301.	9 ans.
Yn-tse, second fils de Ta-tching.	1309.	5 ans.
Yu-tching, quatrième fils de Yn-tse	1314.	23 ans.
Sy-ouey, fils de Yu-tching	1337. Meurt âgé de 23 ans.	14 ans.
Tsay-tou	1350.	46 ans.
Ou-ning, fils de Tsay-tou	1396.	»
Tse-chao, fils de Ou-ning	1406.	16 ans.
Chang-pa-tchi, fils de Tse-chao	1424. Meurt âgé de 68 ans.	18 ans.
Chan-tchong, second fils de Chang-pa-tchi	1440. Vécut 64 ans.	»
Chang-tse-ta, fils de Chang-tchong	1445. Meurt sans enfans, âgé de 42 ans.	5 ans.
Chang-kin-fou, oncle paternel de Chang-tse-ta	1450. Vécut 52 ans.	4 ans.
Chang-tai-kieou, frère de Chang-kin-fou	1454. Vécut 46 ans.	7 ans.
Chang-te, troisième fils de Chang-tai-kieou	1461. Vécut 29 ans.	9 ans.
Chang-y-ven	1470. Vécut 62 ans.	7 ans.
Chang-tching, fils de Chang-y-ven	1477. Vécut 62 ans.	50 ans.
Chang-tsing, troisième fils de Chang-tching	1527. Vécut 59 ans.	29 ans.
Chang-y-ven, second fils de Chang-tsing	1556. Vécut 45 ans.	17 ans.
Chang-yong, second fils de Chang-y-ven	1573. Vécut 35 ans.	16 ans.
Chang-ning, petit-fils de Chang-tsing	1588. Vécut 57 ans.	32 ans.
Chang-fong, descendant d'un frère du roi Chang-yong	1621. Vécut 51 ans.	20 ans.
Chang-hien, troisième fils de Chang-fong	1641. Vécut 23 ans.	7 ans.
Chang-tche, frère de Chang-hien.	1648. Vécut 40 ans.	21 ans.
Chang-tching, fils de Chang-hien.	1669. Vécut 65 ans.	41 ans.
Chang-pen, petit-fils de Chang-tching	1710. Vécut 34 ans.	3 ans.
Chang-king, fils de Chang-pen	1713.	»

ARTICLE III.

Religion, mœurs et usages des habitans de ces îles.

RELIGION.

Il y a plus de neuf cents ans que les bonzes de la secte de Fo passèrent de la Chine à Lieou-kieou, et introduisirent leur idolâtrie avec les livres classiques de leur secte; depuis ce temps le culte de Fo y est dominant, soit à la cour, soit parmi les grands, soit parmi le peuple.

Quand ces insulaires font des promesses et des sermens, ce n'est pas devant les statues ou images de leurs idoles qu'ils les font: ils brûlent des odeurs, ils préparent des fruits, se tiennent debout avec respect devant une pierre, et profèrent quelques paroles qu'ils croient mystérieuses et dictées anciennement par les deux filles d'Omomey-kieou, sœurs du premier roi Tien-hun. Dans les cours des temples, dans les places publiques, sur les montagnes, on voit quantité de pierres placées et destinées pour les promesses et les sermens de conséquence.

Il est des femmes consacrées au culte des esprits qui passent pour puissantes auprès d'eux; elles vont voir les malades, donnent des remèdes, et récitent des prières. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien missionnaire du Japon, lorsqu'il dit qu'aux îles de Leque-yo (Lieou-kieou) il y a des sorcières et des magiciennes.

L'empereur Cang-hi a introduit à Lieou-kieou le culte d'une idole chinoise, dite *Tien-fey*, reine céleste ou dame céleste. Dans la petite île de la mer appelée *Ney-tcheou-su*, une fille de la famille Lin, considérable dans le Fo-kien, étoit fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers empereurs de la dynastie Song lui donnèrent des titres d'honneur, et la déclarèrent esprit céleste. Ceux des dynasties Y-ven et Ming augmentèrent son culte, et on lui donna le titre de *Tien-fey*. Enfin Cang-hi, persuadé que la dynastie régnante doit à cet esprit la conquête de l'île Formose, lui fit bâtir des temples, et recommanda au roi de Lieou-kieou de suivre en cela son exemple. De là vient que dans cette capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. Supao-koang y alla faire des prières; et sur le vaisseau qu'il monta pour retourner à la Chine, il eut soin de placer une statue de

Tien-fey, à laquelle lui et l'équipage rendirent souvent de superstieux hommages.

Mœurs, usages et mariages.

Les familles sont distinguées à Lieou-kieou par des surnoms, comme à la Chine. Les hommes et les femmes ou filles de même surnom ne peuvent pas contracter de mariage ensemble. Quant au roi, il ne peut épouser que des filles de trois grandes familles, qui occupent toujours des postes distingués. Il en est une quatrième aussi considérable que les trois autres; mais le roi et les princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si cette famille n'a pas la même tige que la royale.

La pluralité des femmes est permise dans ces îles; quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la fille qu'on lui propose, et s'il y a un consentement mutuel, ils se marient. Les femmes et les filles sont fort réservées; elles n'usent pas de fard, et ne portent point de pendans d'oreilles; elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux, tressés en haut en forme de boule. On assure qu'il y a peu d'adultères; il y a aussi fort peu de voleurs, de meurtres et de mendians.

Respect pour les morts.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine : le deuil y est aussi exactement gardé; mais on n'y fait pas tant de dépense pour les enterremens et pour les sépultures; les bières, hautes de trois à quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On brûle la chair du cadavre, et l'on conserve les ossemens; c'est une cérémonie qui se fait quelque temps avant l'enterrement, sur des collines destinées à cet effet. La coutume n'est pas de mettre des viandes devant les morts, on se contente de quelques odeurs et de quelques bougies; il est des temps où l'on va pleurer près des tombeaux : les gens de condition y pratiquent des portes de pierre, et mettent des tables à côté pour les bougies et les cassolettes.

Mandarins.

On compte neuf degrés de mandarins comme à la Chine; on les distingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture et par le coussin. La plupart des mandarinats sont héréditaires dans les familles, mais un bon nombre est destiné pour ceux qui se distinguent; on les fait monter, descendre, on les casse, on les emploie selon qu'ils font de bien ou de mal. Les princes et les grands seigneurs ont des villes et des villages, soit dans la grande île, soit dans les autres îles, mais ils ne peuvent pas y faire leur séjour; ils sont obligés d'être à la cour. Le roi envoie des mandarins pour percevoir les impôts des terres; c'est à eux que les fermiers et les laboureurs sont obligés de donner ce qui est dû aux seigneurs, à qui on a soin de le remettre exactement. Les laboureurs, ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, etc., ont pour eux la moitié du revenu; et comme les seigneurs et propriétaires sont obligés de fournir à certains frais, ils ne perçoivent presque que le tiers du revenu de leur bien.

Les mandarins, les grands et même les princes ne peuvent avoir pour leurs chaises que deux porteurs, le roi seul en peut avoir autant qu'il veut; leur équipage et leurs chaises sont à la japonoise, aussi bien que les armes et les habits. Depuis quelque temps, les grands, les princes et le roi, soit dans leurs palais, soit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois; en général ils prennent des Chinois et des Japonois ce qu'ils jugent le plus commode.

Revenus du roi.

Le roi a de grands domaines; il a les impôts, les salines, le soufre, le cuivre, l'étain et autres revenus; c'est sur ces revenus qu'il paye les appointemens des grands et des mandarins. Ces appointemens sont marqués par un nombre déterminé de sacs de riz; mais sous ce nom on comprend ce que donne le roi en grains, riz, soie, toile, etc.; le tout est évalué selon le prix des sacs de riz. Il y a peu de procès pour les biens et les marchandises, et presque point de douanes et d'impôts.

Commerce et manufactures.

Voici ce que l'on sait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce royaume. D'abord, nul homme ne paroît au marché; ce sont les femmes et les filles qui y vendent et y achètent dans un temps réglé: elles portent leur petit fardeau sur leur tête avec une singulière dextérité; les bas, les souliers, l'huile, le vin, les œufs, les coquillages, le poisson, poules, poulets, sel, sucre, poivre, herbages, tout cela se vend et s'achète, ou par échange, ou en de-

niers de cuivre de la Chine et du Japon. Quant au commerce du bois, des étoffes, des grains, des drogues, des métaux, des meubles, des bestiaux, il se fait dans les foires, les boutiques, les magasins.

Il y a dans toutes ces îles des manufactures de soie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre; d'habiles ouvriers en or, argent, cuivre, fer, étain et autres métaux; bon nombre de barques et de vaisseaux, non-seulement pour aller d'une île à l'autre, mais encore pour aller à la Chine, et quelquefois au Tong-king, à la Cochinchine, et dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à Nanga-za-ki, à Sat-suma, dans les îles voisines, et à Formose. On m'a assuré qu'à Lieou-kieou on fait un assez bon commerce avec la partie orientale de Formose, et que, de cette côte orientale, les insulaires des îles de Pat-chong-chan, Tayping-chan et de la grande île, tirent de l'or et de l'argent. Du reste, les vaisseaux des îles Lieou-kieou sont estimés des Chinois et des Japonois.

Tribunaux.

La ville royale a des tribunaux pour les revenus et pour les affaires de la grande île et des trente-six îles qui en dépendent, et celles-ci ont des agens fixes à la cour; il y a aussi des tribunaux pour les affaires civiles et criminelles, pour ce qui regarde les familles des grands et des princes, pour les affaires de religion, les greniers publics, les revenus du roi, et les impôts pour le commerce, les fabriques et les manufactures, pour les cérémonies civiles, pour la navigation, les édifices publics, la littérature, la guerre.

Le roi a ses ministres et ses conseillers; il a ses magasins particuliers pour les riz et pour les grains, pour les ouvrages en or, argent, cuivre, fer, étain, vernis, bâtimens; mais je ne sais si les choses répondent réellement aux caractères chinois qui les expriment, car ces caractères désignent un royaume plus riche et plus puissant qu'on ne le suppose à Pékin; il est vrai que les Chinois ont de la peine à se représenter hors de leur empire des pays puissans, riches et civilisés.

Langues en usage dans ce royaume.

On parle dans ces îles trois langues différentes, qui ne sont ni la chinoise, ni la japonoise; le langage de la grande île est le même que celui des îles voisines, mais il est différent de celui des îles du nord-est et de celui des îles de Pat-chong-chang et Tay-ping-chan. Il est néanmoins dans les trente-six îles beaucoup de personnes qui parlent la langue de la grande île, et qui servent d'interprètes. Ceux qui étudient connoissent les caractères chinois, et par le moyen de ces caractères, ils peuvent se communiquer leurs idées.

Les bonzes répandus dans le royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfans à lire selon les préceptes des alphabets japonois, surtout de celui qu'on nomme *Y-ro-sa*. Il paroît que les Japonois, même avant le règne de Chun-tien, étoient en grand nombre à Lieou-kieou, et que des seigneurs de cette nation s'étoient emparés de l'île; de là vient sans doute que beaucoup de mots japonois se trouvent dans la langue de la grande île. Le père de Charlevoix, dans son histoire du Japon, paroît en peine sur l'origine du mot *bonze* : le mot *bonzo* est de la langue du Japon et de celle de Lieou-kieou, et ce mot dans l'une et dans l'autre veut dire *religieux*. Je serois infini si je voulois rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, sont communs à ces deux langues.

Les bonzes connoissent aussi, pour la plupart, les caractères chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les ordres du roi sont en langage du pays et en caractères japonois; les livres de morale, d'histoire, de médecine, d'astronomie ou astrologie, sont en caractères chinois. On a aussi en ces caractères les livres classiques de la Chine, et ceux de la religion de Fo.

La forme de l'année à Lieou-kieou est la même qu'à la Chine. On y suit le calendrier de l'empire; et les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les signes du zodiaque, sont absolument les mêmes.

Les maisons, les temples, les palais du roi sont bâtis à la japonoise; mais les maisons des Chinois, l'hôtel de l'ambassadeur de la Chine, le collége impérial, le temple de la déesse Tien-fey, sont construits à la chinoise. Dans un grand nombre de temples et de bâtimens publics, on voit des tables de pierre et de marbre où sont gravés des caractères chinois à l'honneur des empereurs de la Chine, depuis l'empereur Hong-ou jusqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au palais du roi, dans les

temples et bâtimens publics, on voit plusieurs inscriptions chinoises. Il y en a aussi en caractères japonois et en langue japonoise; il y en a encore, mais peu, en caractères indiens, écrits par des bonzes qui ont eu ces caractères et ces inscriptions de quelques bonzes du Japon.

Cette connoissance des caractères chinois, qui a commencé sous le règne de Chun-tien, s'est beaucoup accrue dans la suite, surtout depuis que les Chinois se sont établis dans la grande île; que plusieurs jeunes gens y ont appris à lire et à parler cette langue, et qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la cour de la Chine dans le collége impérial.

J'ajoute ici une observation sur la langue et les caractères de la Chine; c'est que parmi les Japonois, ceux de Lieou-kieou, et les gens qui connoissent les caractères chinois, il s'est introduit une sorte de langue qui est une mauvaise prononciation de la chinoise. Par exemple, un lettré de Lieou-kieou et du Japon voit le caractère chinois, porte, *janua;* un Chinois qui prononce bien, dit *men*. Un Japonois dit en sa langue, *cado*. Ces deux derniers diront aussi *mon*, mauvaise prononciation de *men*. Il en est de même des autres caractères chinois lus par un Japonois et par un insulaire de Lieou-kieou. Mais ces mots mal prononcés ont la même signification que ceux de la langue naturelle du Japon ou de Lieou-kieou. L'usage des caractères chinois pourroit introduire une espèce de langue commune à tout le monde. C'est une remarque qu'on a faite depuis longtemps.

Description de la grande île.

La grande île a quantité de petites collines, de canaux, de ponts et de levées. Tous les transports de denrées, marchandises et autres choses se font par le moyen des barques, des hommes et des chevaux; il y a très-peu d'ânes, de mules et de mulets.

Dans les maisons, entre la terre et le rez-de-chaussée on laisse, à cause de l'humidité, un espace de quatre, cinq à six pieds, pour donner issue à l'air. Les ouragans et les vents violens obligent de faire les toits fort solides, et comme les tuiles pour les couvrir sont chères parce que la terre propre à les cuire est très-rare, de là vient qu'à la réserve du palais du roi, des princes, des riches familles de mandarins et des temples, la plupart des toits sont faits d'un enduit propre à résister à la pluie.

La grande île est très-peuplée et très-fertile. Le riz, le blé, toutes sortes de légumes y sont en abondance. La mer et les rivières sont remplies de poissons; aussi les habitans des côtes, fameux plongeurs et habiles à la pêche, en font-ils un grand commerce. On tire de la mer différentes espèces d'herbes, dont on fait des nattes et des habits contre la pluie; les nacres de perles, les coquillages, l'écaille de tortue sont fort recherchés, et comme on en fait un grand débit à la Chine et au Japon, ils forment une autre branche de commerce assez considérable. Les bezoards, le corail et les pierres à aiguiser sont aussi très-estimés.

Le chanvre et le coton servent à faire une prodigieuse quantité de toiles; les bananiers, à faire du fil et des habits. On nourrit beaucoup de vers à soie; mais les étoffes ne sont en rien comparables à celles de la Chine et du Japon. Les cocons sont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée; on s'en sert pour écrire, on peut même le teindre pour en faire des habits. Il est une autre sorte de papier fait de bambou et de l'écorce d'un arbre appelé pour cela arbre du papier.

Il y a beaucoup de bois propres à la teinture; on estime surtout un arbre dont on dit que les feuilles ressemblent à celles du citronnier. Le fruit n'en est pas bon à manger, mais l'huile qu'on en tire en abondance a de la réputation, de même que le vin de riz, qu'on nomme *cha-zi*. Plusieurs graines et plantes fournissent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne sont point rares, et les melons, ananas, bananes, courges, haricots, fèves et pois y sont très-communs. Les oranges, citrons, limons, long-y-ven, lit-chi, raisins, tous ces fruits y sont fort délicats. On y trouve en abondance le thé, la cire, le gingembre, le sel, le poivre, l'encens. Le sucre est noir, et les confitures n'en sont pas moins bonnes. Il y a du vernis, on sait l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit on le tire.

Cette île est assez heureuse pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours; elle n'a non plus ni lièvres ni daims, mais elle a des animaux plus utiles; de bons chevaux, des brebis, des bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens et chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cèdre, ni d'ébéniers; il y a même de tout cela plusieurs espèces diffé-

rentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les barques, les navires et la construction des maisons et des palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers et de pommiers.

Notice des autres îles.

Le soufre vient de l'île de ce nom. Elle n'a que trente ou quarante familles. Il n'y a ni arbres, ni riz, ni légumes, mais beaucoup d'oiseaux et de poissons. Le riz, le bois, et les autres provisions viennent de la grande île pour ceux qui travaillent au soufre, et pour les deux ou trois mandarins qui y sont chargés du gouvernement.

Les autres îles du nord-ouest, de l'ouest, de l'est ; celles qu'on nomme du sud et sud-ouest, produisent les mêmes choses que la grande île. Celles de Pat-chong-chan et Tai-ping-chan sont pour le moins aussi peuplées, et encore plus fertiles. Il en est à peu près de même des îles du nord-est, à la réserve de Ki-kiai. Si les fruits n'y sont pas aussi bons que dans la grande île, le vin y est meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de blé, moins de riz, plus de chevaux, de bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres appelés *kien-mou* par les Chinois, et *iseki* par les habitans, sont une espèce de cèdre dont le bois passe pour incorruptible. Cet arbre est fort commun dans les îles Tatao et Ki-kiai, et le bois en est très-cher à la grande île. Le palais du roi, celui des grands et des princes, les principaux temples, ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de Tatao et de Ki-kiai, et c'est pour ces deux îles un commerce très-avantageux.

Les habitans de Ki-kiai passent pour grossiers ; on les regarde comme à demi sauvages ; mais ceux de Tatao et des autres îles du nord-est ne le cèdent en rien à ceux de la grande île. Après celle-ci, Tatao est la plus considérable et la plus riche de toutes les îles de ce royaume. Les caractères chinois y étoient connus plusieurs siècles avant qu'ils le fussent à Lieou-kieou, et quand elle fut assujettie, on y trouva des livres chinois, livres de science, livres classiques, qui y étoient depuis plus de quatre cents ans.

Caractère de ces insulaires.

Au reste, ces insulaires sont généralement affables pour les étrangers, adroits, laborieux, sobres et propres dans leurs maisons. La noblesse aime à monter à cheval, et est ennemie de l'esclavage, du mensonge et de la fourberie.

A l'exception des grandes familles des bonzes et des Chinois établis à Lieou-kieou, peu d'habitans de la grande île et des trente-six qui en dépendent, savent lire et écrire. Si des paysans, ou artisans, ou marchands, ou soldats, savent l'un et l'autre, on les oblige à se raser la tête comme les bonzes. Les médecins, les jeunes gens qui sont dans le palais pour servir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, etc., ont aussi la tête rasée. Tous les autres ont au sommet de la tête un toupet, autour duquel est un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux et les passe-temps ; ils célèbrent avec pompe et avec beaucoup d'ordre les fêtes pour le culte des idoles, pour la fin et le commencement de l'année. Il règne dans les familles une grande union, que de fréquens repas, auxquels on s'invite mutuellement, contribuent beaucoup à entretenir. Bien différens des Japonois, des Tartares et des Chinois, ces insulaires sont fort éloignés du suicide. Il n'y a que les îles du nord-est, qui, étant voisines du Japon, se ressentent de cette proximité pour les manières et pour les mœurs.

ARTICLE IV.

Cérémonial pour l'installation du roi de Lieou-kieou, comme tributaire de la Chine.

Dès que le roi de Lieou-kieou a rendu les derniers soupirs, le prince héritier le fait savoir à l'empereur, en lui envoyant un ambassadeur pour lui demander l'investiture. Les insulaires néanmoins n'attendent pas la réponse pour traiter réellement de roi et de reine le prince héritier et la princesse son épouse. Mais dans le cérémonial avec la cour de Pékin, ce n'est qu'après l'installation faite par ordre de l'empereur, que le prince et la princesse prennent le titre de roi et de reine. L'empereur choisit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un ambassadeur pour l'installation du nouveau roi, ou de donner un plein pouvoir à l'ambassadeur de Lieou-kieou, pour faire à son retour cette cérémonie. Si c'est au premier qu'il se détermine, voici quel est le cérémonial qui s'observe ; du moins est-ce celui qui s'observa dans l'ambassade du docteur Supao-koang.

L'empereur ordonne au tribunal des cérémonies de lui proposer un sujet capable de représenter et de soutenir avec dignité la majesté de l'empire chinois. Le choix tombe sur celui qu'on sait que l'empereur souhaite, et en même temps on en nomme un second, en cas de maladie ou de mort. L'empereur, après avoir tout approuvé, admet à son audience l'ambassadeur; il lui donne les ordres et les instructions qu'il juge nécessaires, et lui fait remettre les présens destinés au roi et à la reine de Lieou-kieou. Aussitôt les grands mandarins de la province de Fo-kien reçoivent l'ordre d'armer un bon vaisseau et de choisir le capitaine, les officiers, les soldats, pilotes et matelots. Il y avoit plus de trois cent cinquante personnes sur celui que monta Supao-koang.

Le jour du départ étant fixé, les parens et amis de l'ambassadeur le conduisent à une certaine distance de la cour, et l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin jusqu'à la capitale du Fo-kien, lui et ses gens sont défrayés par les mandarins. Arrivé à la capitale, les grands mandarins ont soin de le loger dans un palais commode, où il est traité avec la plus grande distinction. Il est conduit avec pompe au vaisseau, où l'on fait les cérémonies déterminées au ciel, aux esprits et à la déesse Tien-fey. Ensuite les mandarins se retirent et l'on met à la voile.

Quand le vaisseau est près du port de Napa-kiang, on jette l'ancre, et on avertit les mandarins de Lieou-kieou. Le roi, instruit de l'arrivée prochaine de l'ambassadeur, donne les ordres nécessaires pour le recevoir avec les honneurs dus au titre de l'envoyé céleste, c'est-à-dire de l'envoyé du fils du ciel, ou de l'empereur de la Chine. Les princes, les grands et les mandarins se rendent au port en habits de cérémonie. Un grand nombre de barques richement ornées conduisent le vaisseau au port. L'ambassadeur avec sa suite met pied à terre, et est conduit à son palais avec grand appareil par les princes et les grands, lesquels ont soin de paroître avec un train et un éclat qui puissent faire honneur à la nation.

Tout est réglé pour l'entretien de l'ambassadeur et de son monde. Ses officiers, soldats, matelots, domestiques, ont permission de porter une certaine somme d'argent, et une quantité déterminée de marchandises de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la dynastie des Ming, les profits des Chinois étoient fort considérables à Lieou-kieou. Aujourd'hui ils sont médiocres. A l'égard de l'ambassadeur, il se pique ordinairement de ne paroître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il se rend à la grande salle, où il trouve une magnifique estrade, sur laquelle il s'assied. Un mandarin donne le signal, et à l'instant les princes, les ministres et les grands du premier ordre, placés selon leur rang, font les neuf prosternations pour saluer l'empereur. L'ambassadeur est debout, et après la cérémonie il leur fait une profonde révérence. Quand les mandarins du second et du troisième ordre se prosternent, l'ambassadeur est debout, et dès qu'ils se sont relevés, il leur présente les mains. Lorsque c'est le tour des mandarins inférieurs, l'ambassadeur est assis et leur donne ensuite la main.

Après cette cérémonie, quelques grands viennent de la part du roi féliciter l'ambassadeur sur son heureuse arrivée. Le reste du jour se passe en repas, en concerts, en réjouissances publiques, dans le port, à la ville royale, aux villes et aux villages voisins, sur les vaisseaux et sur les barques.

A un jour assigné, l'ambassadeur va au temple de la déesse Tien-fey, lui rendre des actions de grâce de sa protection dans le voyage. De là il va au collége impérial et fait les cérémonies chinoises pour honorer Confucius. Il y a aussi un jour déterminé où l'ambassadeur se rend avec un grand cortége à la salle royale où sont les tablettes des rois morts. Le roi s'y trouve, mais comme un simple prince particulier. L'ambassadeur fait, au nom de l'empereur, la cérémonie chinoise pour honorer le feu roi, prédécesseur du prince régnant; il en fait autant pour les autres; il offre les odeurs, les soies, les étoffes et l'argent donnés à cet effet par l'empereur. Le roi fait alors les neuf prosternations chinoises pour remercier l'empereur, et s'informer de l'état de sa santé. Il salue ensuite l'ambassadeur, et mange avec lui familièrement et sans cérémonie.

Quand tout est réglé pour l'installation, l'ambassadeur avec toute sa suite et un nombre infini de peuple, va au palais. Les cours sont remplies de seigneurs et de mandarins richement habillés et rangés en bel ordre. A

l'entrée, l'ambassadeur est reçu par les princes, et conduit, au son des instrumens, à la salle royale, où l'on a élevé une estrade pour le roi, et une autre pour la reine. Il y a une place distinguée pour l'ambassadeur. Le roi, la reine, l'ambassadeur, les princes, les ministres et les grands se tiennent debout. L'ambassadeur fait lire à haute voix le diplôme impérial, où l'empereur, après quelque éloge du roi défunt, déclare et reconnaît pour roi et reine de Lieou-kieou le prince héritier et la princesse son épouse. Cette déclaration est suivie des exhortations de l'empereur au nouveau souverain pour gouverner selon les lois; et aux peuples des trente-six îles, pour être fidèles à leur nouveau souverain. Après la lecture de la patente impériale, elle est remise au roi, qui la donne à son ministre pour être gardée dans les archives de la cour. Ensuite le roi et la reine, les princes, etc., font les neuf prosternations chinoises pour saluer l'empereur et le remercier.

L'ambassadeur fait d'abord étaler les présens magnifiques de l'empereur pour le roi et la reine. On fait la lecture de la liste de ces présens; et le roi et toute sa cour recommencent les neuf prosternations pour remercier l'empereur. Tandis que l'ambassadeur se repose un peu dans un appartement où il est conduit, le roi et la reine, assis sur leur trône, reçoivent les hommages des princes, ministres, grands, mandarins et députés des trente-six îles. La reine se retire, et le roi fait traiter splendidement l'ambassadeur.

Quelques jours après, assis sur sa chaise royale portée par un grand nombre de porteurs, suivi des princes, des ministres et d'un brillant cortége, le roi va à l'hôtel de l'ambassadeur. Le chemin est extraordinairement orné; de distance en distance, on pratique des arcs de triomphe et des appartemens ouverts, où se trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaise du roi, sont sept jeunes filles à pied, qui portent des étendards et des parasols; les princes, ministres et grands sont à cheval, et cherchent à se distinguer dans cette occasion par de superbes habits, et par une nombreuse suite.

L'ambassadeur, à la porte de son hôtel, reçoit le roi avec respect, et le conduit à la grande salle. Là, ce prince se met à genoux pour saluer l'empereur; ensuite il fait à l'ambassadeur l'honneur de lui offrir lui-même du vin et du thé. L'ambassadeur le refuse, présente la tasse au roi, prend une autre tasse, et ne boit qu'après que ce prince a bu. Cette cérémonie achevée, le roi, avec son cortége, revient à son palais.

Il nomme quelques jours après un ambassadeur pour aller à la cour de l'empereur remercier Sa Majesté; il lui envoie des présens dont la liste est communiquée à l'ambassadeur chinois. Il faut équiper, pour son ambassadeur, un vaisseau qui doit aller de conserve avec celui de l'ambassadeur impérial. Enfin, l'ambassadeur impérial, après avoir déterminé le jour de son départ, va prendre congé du roi; et quelque temps après, le roi va à l'hôtel de l'ambassadeur, lui souhaite un heureux voyage, se met à genoux, et fait les prosternations chinoises pour saluer l'empereur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les cérémonies dont je viens de parler, est l'ordre, la gravité et la modestie qui y règnent, et qui impriment dans les cœurs des peuples un profond respect pour le souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le séjour de l'ambassadeur, le roi le fait traiter souvent, soit au palais royal et aux maisons de plaisance, soit sur les lacs et les canaux. Dans ces grands repas, il y a musique, danse et comédie, et l'on ne manque pas d'y insérer des vers à la louange de la famille impériale, de la royale de Lieou-kieou, et de la personne de l'ambassadeur; la reine, les princesses et les dames assistent à tous ces spectacles, mais sans être vues. Ces fêtes sont très-estimées des Chinois, qui regardent ces insulaires comme des hommes adroits et industrieux.

Lorsque l'ambassadeur visite le collége impérial, il voit par lui-même jusqu'où vont les progrès des étudians de l'île en chinois. Il récompense le maître et les disciples; et lorsqu'il est habile lettré, comme étoit Supao-koang, il laisse des sentences et inscriptions chinoises, écrites de sa main, pour le palais du roi, pour les temples et les bâtimens publics; et c'est alors un triomphe pour les Chinois qui sont établis dans l'île.

Au reste, l'ambassadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de son voyage pour l'offrir à l'empereur; il faut d'ailleurs qu'il soit instruit et en état de répondre aux questions du roi, des princes et des grands qui

se piquent de connoître les caractères chinois; et comme il y a d'habiles bonzes, dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'île les caractères et les livres chinois, et que l'ambassadeur de la Chine a occasion de leur parler, il faut qu'il le fasse avec avantage pour se concilier leur estime.

Telles sont les connoissances que j'ai recueillies du mémoire de Supao-koang. Il reste encore des lumières à acquérir, car on n'y dit point la manière de faire le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le sel, le sucre, etc. On ne fait point aussi de description des plantes, fruits, fleurs, arbres. On ne dit point non plus la façon dont se fait l'encre, et de quels pinceaux on se sert pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés et les vertus des herbes médicinales et des remèdes, ni comment on prépare le camphre, dont l'arbre est très-propre à faire des colonnes et des planches. Si dans la suite je puis avoir, sur tous ces articles, des mémoires certains, je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.

MÉMOIRE

SUR LE THIBET ET SUR LE ROYAUME DES ÉLEUTHES,

NOUVELLEMENT SUBJUGUÉ PAR L'EMPEREUR DE LA CHINE, AVEC UNE RELATION DE CETTE CONQUÊTE[1].

Tsang est le nom ordinaire que les Chinois donnent au Thibet. Ils l'appellent aussi *Sy-Tsang*, parce que *Sy* veut dire occident, et qu'en effet le Thibet est à l'occident de la Chine, au delà des provinces de Yunnan et du Sse-Tchouen. Anciennement, il étoit connu sous le nom de *Jong*, ou de *Kiang*, ou de *Syfan*[2]. Il y a encore celui de Parountala, ou Barantolo, et celui de Tangout.

L'étendue de ce pays, d'orient en occident, est de 6,400 li, c'est-à-dire de 640 lieues. Du nord au sud, il y a 6,500 li, 650 lieues; 200 li faisoient un degré de latitude, ou 20 lieues marines.

A l'orient, le Thibet va jusqu'aux frontières du Sse-Tchouen. Aussi, tout ce qui s'envoie en tribut du Thibet à la Chine vient d'abord à Tatsienlou, qui est dans le Sse-Tchouen, et de Tatsienlou arrive à Pékin. Tatsienlou est une ville d'un assez grand commerce, où le gouvernement est héréditaire dans une ancienne famille du pays, sous la protection de l'empereur de la Chine.

Au sud-est, le Thibet touche les frontières du Yunnan.

A l'ouest, il s'étend jusqu'à Ta-cha-Hay, c'est-à-dire jusqu'au pays sablonneux, ou à la mer de sable; car c'est ce que désignent ces trois mots chinois.

Au nord, il va jusqu'aux frontières du Tsing-Hay, ou du pays de Coconor.

Ce n'est qu'après la dynastie Tsin[1], et après l'an 420 de Jésus-Christ, qu'on aperçoit dans l'histoire quelque chose de clair et de distinct sur le Thibet. On trouve qu'il y eut alors un prince dont le titre étoit *Toufan*, qui s'assujettit les peuples connus sous le nom de *Kiang*, (c'est-à-dire du *Chensy* et du *Sse-Tchouen*), et qui en particulier se rendit maître du Thibet. Lui et ses successeurs y régnèrent plus d'un siècle, sans avoir avec la Chine aucune communication.

Long-han, prince toufan, fut le premier qui commença à envoyer à la Chine des ambassadeurs. Ce fut vers l'an 634 de Jésus-Christ, la huitième année du règne de Tay-hong, second empereur de la grande dynastie Tang.

Sept ans après cette ambassade, en 641, le même Long-han épousa la princesse Ouen-Tching, fille de l'empereur, et par cette alliance il devint si puissant, qu'il vint à bout de détruire le royaume Tou-ko-hoen, État situé dans le pays de Coconor, et de soumettre à sa domination tous les peuples qui étoient à l'occident de la Chine.

Cette puissance des rois toufan ou du Thibet se soutint près de deux cents ans. Mais ensuite, s'étant considérablement affoiblie, elle fut presque ruinée sur la fin de la dynastie Tang, vers l'an 907 de l'ère chrétienne. En effet, sous les derniers empereurs de cette dynastie, il se forma dans ce royaume plusieurs petits États. Les religieux ou prêtres, soit qu'ils fussent chrétiens[2] alors, soit qu'ils fussent ido-

[1] Le Thibet est divisé en quatre provinces, et les Eleuthes forment aujourd'hui la Kalmoukie.

[2] Le nom de *Syfan* est resté à la partie orientale de la province de Kam, l'une des quatre du Thibet.

[1] C'est la septième dynastie, qui commença l'an 265 de Jésus-Christ, et dura cent cinquante-cinq ans.

[2] Dès le sixième et le septième siècle, dans le pays de Balcq, vers la source du fleuve Oxus ou Gihon,

lâtres, commencèrent à avoir de grands domaines, et peu à peu les supérieurs des divers monastères devinrent si puissans, qu'ils étoient comme souverains chez eux. Il paroît cependant qu'il y eut toujours un prince qui portoit le titre de roi du Thibet : mais ces princes, sous la dynastie Song, étoient tributaires de la Chine.

Cette décadence ne fit qu'augmenter dans la suite, jusqu'à ce que l'empereur Chitsou divisât le pays du Thibet en plusieurs provinces ou départemens. Le principal de ces départemens fut Oussé-hang. C'est le terrain le plus fécond et le climat le plus tempéré du Thibet. C'est là qu'est Lassa, capitale de tout le royaume [1].

Au reste Chitsou est le même empereur tartare dont il est parlé dans le mémoire de la Cochinchine sous le nom de Koublay, et qui, après la mort de son frère Mengko, fut empereur des Tartares, régna dans les parties boréales de la Chine, devint, l'an de Jésus-Christ 1280, maître de toute la Chine, et donna à sa dynastie le nom chinois *Yven*.

Il y avoit alors dans le Thibet un bonze ou religieux nommé *Passepa*. Chitsou lui accorda le titre de prince, et en conséquence de cette concession Passepa eut un sceau d'or et des tribunaux dans le pays de Oussé-hang et autres contrées du Thibet. Il eut encore le titre de maître ou instructeur de l'empereur, de docteur de l'empire, de chef de la loi, et même celui de ouang, qui veut dire ou roi, ou régulo tributaire; ou prince, soit du premier, soit du second ordre. Ses successeurs eurent aussi de grands titres, et relevoient comme lui de l'empereur de la Chine.

Près de cent ans après, l'an 1373, la sixième année du règne de Hong-ou, un nommé *Nankiapa* succéda à tous les titres de Passepa. Il eut ainsi que lui le sceau d'or, et, sous la protection de l'empereur, il gouverna Lassa et d'autres parties du Thibet.

Vers l'an 1414, au milieu du règne de Y-onglo, huit bonzes ou religieux reçurent de l'empereur le titre de ouang, et toutes les autres prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignent de grands docteurs, des maîtres de la loi, des propagateurs zélés de cette même loi : mais ces dénominations pompeuses ne les dispensoient pas de payer tribut.

Sous le règne de Suen-hong, dont la première année fut 1426, les princes bonzes du Thibet eurent le titre de grand lama. Le plus fameux d'entre eux, nommé *Tsong-kepa*, faisoit sa résidence à Lassa. Il étoit le chef de tous les lamas. C'est lui qui rendit dominante la loi du chapeau jaune; car il faut observer qu'il est deux sortes de lamas : les uns à chapeau jaune et les autres à chapeau rouge. Ken-tun succéda à Tsong-kepa, et fut le premier qui nomma un typa ou ministre pour gouverner l'Etat. Ken-tun eut pour successeur Sono, qui le premier aussi porta le titre de dalay-lama, titre sublime, qui l'élevoit de beaucoup au-dessus des autres; car dalay signifie physiquement et moralement étendu, grand et presque sans bornes.

Celui qui succéda à Sono, fut Yun-tan, après lequel vint Hotolon-pou-hang. C'est du temps de celui-ci que Tsang-pa-han régnoit dans une bonne partie du Thibet, à l'ouest de Lassa, jusqu'aux sources du Gange et dans le pays de Sirinigar sur le Gange. Le père Dandrada, jésuite, qui étoit en 1624 à la cour de Tsang-pa-han, assure que ce prince étoit grand protecteur de la loi chrétienne; et l'histoire tartare de ce temps-là le donne assez à entendre; car elle nous apprend que Tsang-pa-han abandonna la loi de Fo ou des lamas; qu'il vouloit la détruire; qu'il maltraitoit les peuples; que pour cette raison le typa et le dalay-lama firent Kouche-han prince des Eleuthes du Coconor, que Kouche-han vint au Thibet avec une armée considérable; qu'il y eut une sanglante bataille, et que Tsang-pa-han fut défait et tué dans le combat. Ce texte de l'histoire tartare, comparé avec celui du père Dandrada, fait voir que Tsang-pa-han ou se fit chrétien, ou voulut embrasser le christianisme. Kouche-han demeura dans le Thibet avec son armée, et le dalay-lama, qui en étoit protégé, lui donna le titre de han, ou roi.

L'an 1642, le dalay-lama envoya dans la province de Leaotong [1] des ambassadeurs à

dans le royaume de Casghar et dans les Etats voisins, il y avoit depuis bien du temps des chrétiens, des prêtres et des évêques. Comme ces pays sont assez près du Thibet, et qu'ils ont toujours eu communication avec les Thibétains, c'est de là, sans doute, que les chrétiens entrèrent dans ce royaume. Les anciens auteurs orientaux parlent des chrétiens de Barantola, de Tangout, de Thebel, tous noms qui désignent le Thibet.

[1] Hlassa est la capitale de la province d'Ouei; son nom veut dire *terre sainte, terre de Boudha*.

[1] Le Leaotong est une province de la Mandchourie.

Tsong-te, père du premier empereur de la dynastie des Tartares Mantcheoux, actuellement régnante à la Chine : il se mit sous sa protection et lui paya tribut [1].

Dix ans après (en 1652), le dalay-lama vint lui-même à Pékin faire hommage à l'empereur. Il y fut comblé d'honneurs, reçut de l'empereur un sceau d'or et de magnifiques présens, et fut confirmé dans son titre de dalay-lama.

En 1693, la trente-deuxième année du célèbre empereur Cang-hi, ce prince voulut favoriser le typa, ou ministre qui gouverne le Thibet au nom du grand lama. Il le déclara régulo ou prince du Thibet, et lui donna le sceau d'or. Toutefois il s'en falloit beaucoup que ce typa fût dans les intérêts de l'empereur; c'étoit au contraire un perfide qui le trahissoit, et qui étoit entièrement dévoué à Kaldan, roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Tartares Mantcheoux : il alla même jusqu'à s'opposer sous main au voyage du grand lama à Pékin, où Cang-hi l'avoit appelé, et le dalay-lama étant mort, il tint cette mort si secrète qu'il vint à bout de la cacher à l'empereur. Mais enfin, en 1705, ses crimes furent découverts ; Latsa-han, petit-fils de Kouche-han, et prince des Eleuthes, qui étoit resté dans le Thibet pour la sûreté du dalay-lama, fit mourir le typa ; et l'empereur ayant appris à cette occasion les perfidies de ce ministre, récompensa Latsa-han, envoya des grands de sa cour au Thibet, pour le gouverner conjointement avec le prince des Eleuthes, et nomma un dalay-lama, qui fut le sixième de ce titre.

En 1714, le tchong kar fit une irruption dans le Thibet. Ce mot *tchong-kar* est le titre du principal roi des Eleuthes : c'est un mot tartare-mongou, qui veut dire la *main orientale*, parce que *tchong* ou *giong* signifie orient, et *kar* signifie main. C'étoit en effet la coutume des anciens princes tartares de diviser leurs familles et leurs armées en partie de l'orient, et en partie de l'occident, qu'on nomme *Pa-rountale;* et le plus illustre titre étoit celui de la main d'orient, ou de l'aile orientale. Au reste, le tchong-kar a un vaste domaine : il est maître de tous les pays qui sont entre le Coconor, le Thibet, Casghar, quelques pays à l'ouest de Casghar et les limites de la Sibérie. Il suit la religion de Fo; mais ses sujets des pays d'Isghen, Acson, Casghar, Turphan, sont presque tous mahométans. Du temps de l'empereur Cang-hi, le tsong-kar se disoit de la branche mongole des princes dont Tamerlan descendoit. Celui qui régnoit tout récemment (en 1754) prétendoit être le vrai héritier des princes tarares de l'est et de l'ouest; et l'on croit voir en effet qu'il étoit véritablement un des descendans de Tching-kis-han ou Ging-his-kan.

Quoi qu'il en soit, le tchong-kar, qui fit dans le Thibet l'invasion dont nous parlons, se nommoit *Tse-ouan-arraptan.* Il entra dans ce royaume avec une puissante armée, et y fit de grands ravages. Latsa-han, qui voulut s'opposer à ses efforts, fut tué, et la grande pagode de Poutala fut presque réduite en cendres. Le tchong-kar emporta de cette pagode et de toutes celles du pays des richesses immenses en or, argent, cuivre, pierreries, étoffes, etc. [1] Il fit faire en plusieurs endroits main-basse sur un grand nombre de lamas et sur beaucoup d'Eleuthes, qui avoient pris le parti des Tartares Mantcheoux. Il prétendoit être seul le vrai roi du Thibet, et vouloit que les lamas n'eussent, comme autrefois, aucune autorité sur les peuples, et fussent dans leurs monastères uniquement occupés à réciter des prières et à visiter les malades.

Les lamas prirent donc la fuite et se dispersèrent de tous côtés. Le dalay-lama eut recours à l'empereur Cang-hi, et se mit sous sa protection. Ce monarque étoit alors dans la cinquante-deuxième année de son règne. Les

hors de la grande muraille; elle est aujourd'hui annexée à la Chine.

[1] Ce tribut consiste ordinairement en statues de Fo, d'or ou de cuivre; en odeurs, en ambre et corail, en quelques pierres précieuses, en étoffes de laine, et en lames d'épées. Les empereurs ont aussi exigé du dalay-lama un certain nombre de vases ou petites cruches pleines de l'eau du Gange; et depuis les dernières années de Cang-hi, l'empereur a toujours de cette eau dans le palais et dans ses voyages.

[1] Depuis ce désastre, l'empereur Cang-hi, plusieurs princes ses fils, et plusieurs grands de la cour de Pékin, ont fourni de grandes sommes d'argent pour remettre Poutala et quelques autres monastères de lamas dans leur ancien état. Les princes tartares mongous, fort dévoués au dalay-lama, les princes éleuthes de Coconor, qui sont ses tributaires, des seigneurs tartares et thibétains, d'autres monastères de lamas, dans le Thibet et dans la Tartarie, donnèrent des sommes considérables. Les princes éleuthes qui sont vers le nord de la mer Caspienne (on les appelle *Calmoucs*) envoyèrent aussi de grands secours, de sorte que Poutala est aujourd'hui un monastère plus beau et plus riche qu'il n'étoit auparavant.

princes éleuthes le prièrent aussi de les secourir, et de le faire d'autant plus promptement, que le tchong-kar avoit des partisans secrets dans le Thibet et dans le pays de Coconor. Cang-hi ne se refusa point à leurs vives instances. Il assembla sur-le-champ un grand nombre de troupes, composées de Tartares Mongous, de Tartares Éleuthes de Coconor, de Tartares Mantcheoux et de soldats chinois. Il choisit d'anciens officiers expérimentés, chinois et tartares, et mit à leur tête un de ses fils et un de ses petits-fils. L'armée se rendit dans le pays de Coconor, en chassa celle de Tchong-kar, entra en grande partie dans le Thibet, tandis qu'un autre corps de troupes chinoises y pénétra par la province de Sse-tchouen. On remit le dalay-lama et les autres lamas dans leurs pagodes. Ce qui restoit des troupes du tchong-kar se sauva par les defilés des montagnes, et le Thibet fut remis en paix sous la protection de l'empereur. Ce prince ordonna à quelques seigneurs tartares de rester à Lassa et dans le pays de Coconor, pour gouverner en son nom et pour veiller sur les démarches du tchong-kar.

Yong-tching, fils et successeur de Cang-hi, entra dans ses vues, et eut soin d'entretenir de bonnes armées pour s'opposer, en cas de besoin, aux courses des troupes de ce roi des Eleuthes. Cependant, en 1727, quelques seigneurs dans le Thibet se révoltèrent. Un d'eux se déclara gouverneur du pays, commit de grands desordres, et fit mourir un prince tartare du quatrième ordre, que Yong-tching avoit nommé général et gouverneur du Thibet ; mais cette révolte n'eut pas de suite; et l'empereur aujourd'hui régnant (Kien-long) pourvut suffisamment à tout, en élevant, l'an 1739, à la qualité de prince du second ordre celui que l'empereur son père avoit nommé vice-roi du Thibet, et qui avoit en effet tous les talens nécessaires pour bien gouverner.

La tranquillité paroissoit parfaitement rétablie, lorsque de plus grands événemens ont ébranlé cette extrémité de l'Asie, et ont donné occasion à l'empereur de détruire le royaume des Eleuthes, et d'en faire une province de la Chine. Le récit que je vais faire de cette importante révolution sera tiré d'une lettre du père Amyot, jésuite, missionnaire à Pékin, datée du 2 juin 1760 :

« Un usurpateur, nommé *Taoua-tsi*, s'étoit emparé du trône du tchong-kar. Son concurrent Amoursana, qui prétendoit que cette couronne lui appartenoit de droit, avoit imploré le secours de l'empereur ; et après la défaite et la prise de son ennemi, il se flattoit que la cour de Pékin continueroit à lui fournir des troupes pour achever de réduire ceux des Eleuthes qui lui étoient encore opposés. Il auroit dû mieux connoître la politique de cette cour, et rappeler à sa mémoire la manière dont les Tartares Mantcheoux se rendirent maîtres de la Chine, lorsqu'au commencement du siècle passé on les y appela comme troupes auxiliaires. Il fut assez imprudent pour ne pas profiter de cet exemple : aussi la protection qu'il avoit demandée lui devint-elle funeste.

» A la première nouvelle qu'on eut à la cour de Pékin des projets d'Amoursana, l'empereur le manda sous le spécieux prétexte de le récompenser par des titres d'honneur plus considérables que ceux dont il l'avoit déjà décoré. Amoursana, de son côté, se défiant de ces magnifiques promesses, chercha, par divers artifices, à éluder un voyage qu'il redoutoit; mais comme les ordres qu'il recevoit étoient pressans, et qu'on les lui intimoit coup sur coup, il se déclara enfin ouvertement, et répondit que son parti étoit pris, qu'il n'iroit pas à la cour, et qu'il renonçoit à tous les avantages qu'il pouvoit espérer de son alliance avec la Chine. Il conclut en renvoyant les sceaux dont il étoit dépositaire comme général d'armée de l'empire.

» L'empereur, quoique Amoursana lui fût suspect, ne s'étoit pas attendu à une désobéissance si formelle et si audacieuse, pour me servir de son expression ; mais il n'étoit plus temps de prendre des mesures pour faire arrêter le rebelle. Ce prince éleuthe étoit à la tête d'une armée plus considérable que celle de l'empereur; d'ailleurs, il étoit dans un pays dont les habitans lui étoient en partie dévoués. Il eût été dangereux d'entreprendre de l'enlever ou de le combattre à force ouverte; aussi ne chercha-t-on d'abord qu'à l'amuser. Ce n'étoient que propositions et offres avantageuses; on gagnoit du temps, et les troupes qu'on envoyoit de différens endroits s'avançoient insensiblement. Amoursana aperçut trop tard le danger. Il chercha donc son salut dans une prompte fuite; peu des siens le suivirent; enfin, après avoir erré comme un vagabond pen-

dant près de deux ans, il mourut sur les frontières de Moscovie.

» Dès que l'empereur eut appris qu'Amoursana s'étoit réfugié chez les Moscovites, il le leur fit demander. Il prétendoit qu'en vertu d'un article du traité de paix entre les deux empires, par lequel les deux puissances se sont engagées à se remettre mutuellement les fugitifs, les Russes devoient lui livrer Amoursana, qu'il regardoit comme un sujet fugitif et rebelle; mais les Moscovites, soit qu'ils ne pensassent pas comme l'empereur au sujet du prince éleuthe, soit qu'ils ignorassent véritablement le lieu de sa retraite, ne satisfirent point les Chinois sur cet article. A la fin on apprit sa mort, et l'on sut certainement que la petite vérole l'avoit enlevé de ce monde. Alors les Moscovites se firent un devoir d'annoncer cette nouvelle aux Chinois, et afin qu'on ne pût pas la révoquer en doute, ils exhibèrent le cadavre devant les principaux officiers qui gardent les frontières de la Chine.

» Tant qu'Amoursana fut en vie, l'empereur ne put lui faire subir la peine de son crime de félonie; il voulut l'en punir après sa mort. Il ordonna à celui de ses tribunaux qui est chargé des affaires étrangères d'écrire au sénat de Russie pour répéter le corps du rebelle, et de lui marquer que cette demande étoit fondée sur une coutume de l'empire, qui veut que pour l'exemple on fasse subir aux morts les mêmes peines qu'ils subiroient s'ils étoient vivans, lorsqu'ils sont coupables de félonie ou de rébellion. Les Moscovites affectèrent pendant quelque temps de ne point répondre sur cet article; mais enfin, comme ils se virent pressés, et qu'on les menaçoit d'une rupture, ils dirent que le cadavre étoit pourri; on leur répliqua que les ossemens ne l'étoient point, et on demanda qu'ils fussent livrés : ils répondirent que ce n'étoit pas chez eux l'usage de déterrer les morts, et que d'ailleurs ils ignoroient dans quel endroit on avoit inhumé un cadavre qui ne les intéressoit nullement.

» Cependant tous les Tartares n'avoient pas abandonné le parti d'Amoursana. Deux princes mahométans, dont l'un s'appeloit le *grand Hotchom*, et l'autre le *petit Hotchom*, s'étoient ouvertement déclarés pour lui lorsqu'il vivoit encore; et comme ils avoient pris les armes en sa faveur, et qu'ils avoient tendu aux troupes chinoises bien des piéges qui ne furent pas tous évités, l'empereur résolut de leur faire la guerre dans les formes, pour faire de leurs États une nouvelle province de la Chine. Malgré l'éloignement des lieux, l'armée se mit en marche avec la plus grande ardeur; mais elle n'arriva qu'après avoir passé par les plus rudes épreuves, et avoir laissé en chemin plus de la moitié de ceux qui la composoient, dont les uns étoient mort de fatigue, et les autres de faim et de misère.

» Le général Tcha-hoei s'étant approché d'Irguen ou Ierkim [1], fit sommer les habitans de se rendre. Les deux Hotchom prirent la fuite avec tous ceux qui voulurent bien les suivre. Ceux qui restèrent dans la ville en ouvrirent les portes, et invitèrent le général ennemi à en venir prendre possession au nom de l'empereur. Tcha-hoei leur répondit qu'il se rendroit à Irguen pour y distribuer des grâces et les combler de bienfaits; qu'il ne changeroit rien à leurs coutumes, et qu'il ne les obligeroit point à *changer de bonnet*, c'est-à-dire à quitter le turban; car ces Tartares sont mahométans. En effet, après avoir pris toutes les précautions que la prudence peut dicter, il fit son entrée triomphante. Il défendit à ses soldats tout acte d'hostilité; il leur ordonna de payer tout ce qu'ils achèteroient des mahométans, et leur promit de les dédommager abondamment dans la suite. Il fut exactement obéi.

» Tcha-hoei, après avoir donné ses ordres à Irguen pour la sûreté de cette place, se transporta à Casghar ou Hashar. Cette ville se rendit à discrétion, et n'en fut pas pour cela plus maltraitée par le vainqueur. Tout s'y passa avec un ordre et une tranquillité dont nous serions peut-être en peine de trouver des exemples dans l'Europe. Tcha-hoei rendit compte à l'empereur de l'état où il avoit trouvé les villes dont il s'étoit rendu maître, et des dispositions qu'il avoit cru devoir y faire. Le père Amyot ajoute ici le précis de la lettre de cet habile général. Elle fut d'abord communiquée aux principaux officiers des bannières, et un d'entre eux a bien voulu en donner une copie fidèle à ce zélé missionnaire. »

Ce qui rend cette lettre véritablement curieuse et instructive, c'est qu'elle donne une idée juste de la manière dont les Tartares Mantcheoux terminent leurs expéditions mili-

[1] Yarkand, à l'est des monts Bolor.

taires, et fait connoître en même temps quel est l'esprit d'ordre et de détail qui accompagne cette nation dans tout ce qu'elle entreprend. Elle nous apprend d'ailleurs l'état actuel d'un pays qui est fort déchu de ce qu'il étoit autrefois. Car, à en croire l'auteur des remarques qui sont à la suite de l'*Histoire généalogique des Tartares*, le royaume de Casghar étoit encore, sur la fin du siècle passé, un royaume riche, très-commerçant, fertile et fort peuplé. Il avoit cent soixante lieues dans sa plus grande longueur, et cent dans sa plus grande largeur. Aujourd'hui, l'étendue du pays qui vient d'être conquis par les Tartares Chinois sous la conduite de Tcha-hoei, est encore plus grande, puisqu'elle est de plus de deux mille li chinois; mais il s'en faut bien que sa fertilité, son commerce et ses richesses soient dans le même état qu'auparavant. Lorsque les deux missionnaires portugais que l'empereur y a envoyés pour en dresser la carte seront de retour, on pourra obtenir d'eux ce morceau de géographie qui ne peut être que fort intéressant pour les connoisseurs.

Venons à la lettre de Tcha-hoei à l'empereur.

« Les Hotchom, dit ce général, ayant appris que les troupes de Votre Majesté alloient droit à eux, ne s'amusèrent point à vouloir se fortifier à Hashar. A la première nouvelle qu'ils eurent que nous n'étions pas éloignés, ils abandonnèrent leur patrie, et se traînèrent de caverne en caverne avec leur famille et le peu de monde qu'ils avoient à leur suite. Les habitans de Hashar, comme ceux d'Ierkim, se rendirent à nous avec de grandes démonstrations de joie. J'entrai dans la ville par une porte et j'en sortis par une autre. Les peuples me comblèrent d'honneurs. Rangés sur deux lignes dans toutes les rues où je devois passer, ils étoient à genoux et restèrent dans cette posture tout le temps de mon passage. Je leur adressois de temps en temps quelques paroles d'encouragement et de consolation, et je tâchai de leur faire envisager le grand bonheur dont ils alloient jouir désormais, s'ils persistoient à être fidèles sujets de Votre Majesté.

» Votre Majesté attend sans doute de moi une notice détaillée de tous les pays qu'elle vient de conquérir. Je vais la satisfaire de mon mieux, en attendant que des hommes plus habiles que moi s'acquittent de ce devoir.

» Outre les villes principales de ce canton mahométan, qui sont Hashar et Ierkim [1], nous sommes encore maîtres de dix-sept villes, tant grandes que petites, et de seize mille tant villages que hameaux. Dans tout ce district de Casghar, il peut y avoir en tout cinquante à soixante mille familles. J'ai fait examiner, et j'ai examiné moi-même avec tout le soin, l'attention et l'exactitude dont je suis capable, tout ce qui a rapport à Casghar, et j'ai trouvé que cette ville étoit à l'ouest un peu au nord de Pékin [2], éloignée de Sou-Tcheou [3], ou pour mieux dire, de Kia-yu-koan d'environ six mille li. Casghar a un peu plus de dix li de circuit, mais il n'est pas peuplé à proportion de sa grandeur. Dans le dénombrement que j'ai fait faire de ses habitans, il ne s'est trouvé que deux mille cinq cents familles.

» A l'est de Casghar sont Ouchei et Aksou. Entre Casghar et Aksou il y a trois villes et deux gros villages. Les villes sont Pai-sou-pahot-chel, Poi-inke et Entorche. Le nombre d'habitans, tant des trois villes que des villages, ne monte en tout qu'à six mille familles ou enviro .

» A l'ouest de Casghar est Antchiien. Entre les deux il y a aussi trois villes et deux villages considérables. La première s'appelle *Paka-Ertouche*, l'autre *Opil*, et la troisième *Tajemelik*. Le nombre des habitans pris ensemble

[1] Les *h* dans le mot *Hashar*, et en général dans tous les mots chinois ou tartares mantcheoux, se prononcent d'une manière aspirée et forte. Cette ville est appelée indifféremment *Chaghar*, *Caschgar*, *Kashar*, et par les Mantcheoux *Hasheier*; de même qu'Irguen est appelé tantôt *Yarkan*, tantôt *Ierguen*, et par les Mantcheoux *Ierkim*.

[2] Le général chinois se trompe en plaçant Casghar un peu au nord de Pékin; car dans une lettre que les pères de Rocha et Espinha ont écrites de Casghar même, en date du 26 novembre 1759, ils disent que par leurs observations il est certain que la latitude de cette ville est de 39 degrés 35 minutes; or, celle de Pékin étant de 39 degrés 55 minutes à peu près, il en résulte que c'est Pékin qui est un peu au nord de Casghar. Ils disent aussi que la longitude de Casghar est 6 degrés et quelques minutes plus ouest qu'elle n'est marquée dans le livre du père Duhalde.

Les mêmes missionnaires placent Ierkim ou Irguen sous la latitude de 38 degrés 21 minutes; c'est ainsi qu'ils l'assurent dans une lettre écrite d'Irguen même, datée du 8 décembre 1759. Ils placent Aksou à 41 degrés 9 minutes de latitude, et Koutche à 41 degrés 37 minutes; ils ne disent rien de leur longitude.

[3] Sou-tcheou est par la latitude de 39 degrés 45 minutes 40 secondes.

monte à environ deux mille deux cents familles.

» Casghar est au nord d'Ierkim. Entre l'un et l'autre il y a deux villes et deux villages. Le nombre de leurs habitans pris ensemble est à peu près de quatre mille quatre cents familles.

» Au nord de Casghar sont les Pourouths et quelques autres peuples semblables. Entre les Pourouths et Casghar est la ville d'Arkoui, et un village. Le nombre de leurs habitans ne va guère au delà de huit cents familles.

» Tout supputé, le nombre de familles dépendantes de Casghar est de seize mille, ce que j'ai évalué à cent mille bouches, comme il est constaté par les registres publics que j'ai fait examiner. Quant à la police et au gouvernement particulier de ces mahométans, je dirai à Votre Majesté ce que j'ai trouvé d'établi parmi eux, et je lui ferai part en même temps des dispositions que j'ai cru devoir faire eu égard aux circonstances..... »

(Ici Tcha-hoei fait l'énumération des magistratures et des offices municipaux de Casghar, et des personnes qu'il a nommées pour remplir tous ces postes au nom et sous l'autorité de l'empereur.) Il continue ainsi :

« Après avoir pourvu à tous les règlemens nécessaires pour faire observer le bon ordre, j'ai examiné avec soin ce qui pouvoit revenir à Votre Majesté pour le tribut annuel. J'ai trouvé que lorsque Kaldan-tsereng régnoit sur ces mahométans, le tribut que ceux de Casghar étoient obligés de lui payer montoit à 67,000 tenke ; que ce même prince recevoit encore pour tribut des terres de la dépendance de cette ville quarante mille huit cent quatre-vingt-dix-huit pathma de grains ; quatorze cent soixante-trois tcharak de coton ; trois cent soixante-cinq tcharak de safran.

» Je viens d'employer bien des termes inconnus à Votre Majesté. En voici l'explication : le pathma est une mesure qui équivaut à quarante-cinq de nos theou ou boisseaux. Le tcharak est un poids qui équivaut à dix de nos livres chinoises. Le tenke est une pièce de monnoie de la valeur d'un de nos taels[1] d'argent. Un kalabour est une mesure qui équivaut à cinq de nos boisseaux.

» Outre ce que je viens de dire, il y a encore le tribut des Kosaks et des Tchokobaches. Ces deux nations sont obligées de donner chaque année la somme de 26,000 tenke. Elles s'accordent entre elles pour cela. Une année ce seront les Kosaks qui fourniront toute la somme, et une autre année la même somme sera fournie par les Tchokobaches. Le corps des marchands et ceux qui trafiquent en bestiaux, provisions et autres choses, payent un tribut particulier de 20,000 tenke par an. Ils doivent outre cela quatre pièces de tapis, quatre pièces d'une espèce de petit velours, vingt-six pièces, tant en panne qu'en autres étoffes, et vingt-six pièces de feutre, dont les lamas et les Moscovites se servent pour se faire des coiffures.

» Les Éleuthes établis à Casghar, outre les droits ordinaires qu'ils payent comme les autres, sont obligés de donner dix onces d'or, de dix en dix familles. Ceux qui ont des jardins ou des vignes sont obligés de donner des raisins secs, de l'espèce de ceux dont la couleur est entre le jaune et le bleu. Leur taxe est de mille livres de sept en sept jardins ou vignobles.

» Ce qui fait proprement le corps des marchands donne séparément et indépendamment des autres tributs, cinq cents livres de cuivre rouge chaque année. Ceux qui vont faire le commerce à Ouentoustan ou en Moscovie, doivent donner à leur retour un dixième de leur profit. Quant aux marchands étrangers qui viennent commercer à Casghar, ils ne donnent qu'un vingtième de leur gain. Tel est l'usage que j'ai trouvé établi. Mais il arrive rarement que tous ces droits soient exactement payés. Les habitans de cette ville sont en plus petit nombre, et beaucoup plus pauvres qu'ils ne l'étoient du temps de Kaldan-tsereng. Je prie Votre Majesté d'avoir compassion de ces peuples que les malheurs des temps ne rendent que trop à plaindre. Le terroir de ce pays-ci n'est pas des meilleurs. Les bonnes années on recueille sept ou huit pour un ; les années communes, seulement quatre ou cinq, et les mauvaises années, deux ou trois tout au plus. J'ai donné à cultiver les terres des rebelles, à condition que la moitié du profit reviendra à Votre Majesté.

» Il est encore un article essentiel à régler dans les villes conquises : c'est celui des monnoies. Il me paroît qu'il seroit à propos d'en

[1] Un tael vaut une once d'argent, et cette once, à la Chine, répond à 7 livres 10 sous de notre monnoie présente.

faire de nouvelles. Celles qui sont en usage à Ierkim, Casghar, Hoïen et autres villes voisines, sont de cuivre et du poids de deux de nos caches [1]. Sous Kuldan-tsereng elles avoient d'un côté le nom de ce prince, et de l'autre quelques caractères. Cinquante de ces pièces valent un tenke. Comme le cuivre est rare dans ce pays, il suffira de faire dix mille tenke, c'est-à-dire cinquante mille pièces de monnoie de la moindre valeur, si les vieilles espèces ne suffisent pas pour fournir la quantité de pièces nécessaires pour l'usage journalier et le petit commerce intérieur des villes conquises; nous avons à Casghar quelques canons qui sont parfaitement inutiles : il n'y a qu'à les fondre : leur poids est de sept mille livres; nous en retirerons à peu près cinq cent mille pièces; avec ces précautions tout sera dans l'ordre; le commerce ne sera point interrompu, et ces mahométans ne s'apercevront qu'ils ont changé de maître, que par les avantages qu'ils retireront de vivre désormais sous vos lois. Il me semble que dans les nouvelles monnoies on pourroit mettre d'un côté ces quatre caractères chinois, Kien-Long toung-pao (monnoie de cuivre sous Kien-Long), et de l'autre le nom de Casghar en mantcheou et en mahométan.

» Pour tenir dans le devoir tous les mahométans, il seroit à propos de mettre ici et dans les villes voisines une bonne garnison; et par rapport aux vivres nécessaires à l'entretien de ces troupes, il conviendroit que les mahométans fussent obligés de les fournir eux-mêmes au prix courant. Si les circonstances me déterminent à d'autres règlemens, j'aurai soin d'en informer Votre Majesté, et de lui demander ses ordres. Je partirai dans trois jours pour Ierkim, où je mettrai les choses sur le même pied que je viens de les établir ici : après quoi je me remettrai en marche pour chercher les rebelles et les combattre.

» Du camp devant Casghar, le 22 de la septième lune de la vingt-quatrième année de Kien-Long » (c'est-à-dire le 13 septembre 1759).

Tel est le précis de la lettre de Tcha-hoei à l'empereur. Ce général s'est surtout signalé dans cette guerre par l'art des ressources. Il s'est trouvé près d'une année entière sans chevaux, sans argent, sans vivres, à la tête de trois ou quatre cents hommes seulement, dans un pays inconnu, dévoué à l'ennemi, plein de piéges et enfermé de toute part par les troupes ennemies. Il a su se soutenir, se défendre, attaquer même jusqu'à l'arrivée des secours qu'il avoit demandés, avec lesquels il a pressé ses conquêtes jusqu'à Badad-chan. A son exemple, officiers et soldats, tous se sont conduits en héros, ou peut-être en désespérés; car c'est ici que cette maxime, *il faut vaincre ou mourir*, a lieu plus que partout ailleurs. Si les guerriers qui sont vaincus ne périssent point par le fer de l'ennemi, ils périssent par la main du bourreau. On n'a égard ni au sang, ni au grade. On punit l'officier comme le simple soldat, et les officiers généraux comme les subalternes, c'est-à-dire qu'on punit la faute dans le coupable, quel qu'il puisse être. Yarha-chan et Haninga, l'un et l'autre des premières familles de l'empire, ont été mis à mort, non pour avoir été traîtres à leur patrie, mais seulement pour n'avoir pas rempli leurs emplois militaires en gens de cœur. Une grâce que l'empereur a bien voulu accorder au dernier, c'est de lui permettre de s'étrangler de ses propres mains. Lorsqu'on ne sauroit punir la faute dans la personne même qui l'a commise, on la punit dans celle de ses enfans, s'il en a, ou dans celle du reste de sa famille.

C'est ce qui est arrivé à un officier Solon de nation, lequel, moins hardi que les autres, passa chez l'ennemi dès qu'il aperçut qu'il lui étoit impossible d'éviter autrement la mort. Il étoit d'un détachement qui fut enveloppé par l'armée ennemie. Lui excepté, tous ceux qui le composoient se firent massacrer plutôt que de se rendre prisonniers, *pour ne pas laisser à la postérité le pernicieux exemple de s'être soumis volontairement aux ennemis de l'empire, pouvant éviter cette infamie par une glorieuse mort*. Le général ayant appris la lâcheté de cet officier, envoya promptement dans son pays des soldats avec ordre de se saisir de sa famille et de tout ce qui lui appartenoit. Ses biens furent confisqués; ses femmes et ses enfans furent faits esclaves. Les garçons furent condamnés à faire publiquement une espèce d'amende honorable. On habilla militairement ces malheureuses victimes de la lâcheté de leur père : on leur mit une flèche dans chaque oreille, et

[1] La cache, que les Chinois appellent *stien*, est la seule monnoie réelle qui ait cours. Elle a un trou carré au milieu.

dans cet équipage on leur fit faire le tour de la ville. Celui qui les conduisoit disoit de temps en temps à haute voix : *C'est ainsi que sont traités les fils d'un rebelle.* La même cérémonie se fit dans le camp même, où l'on fit conduire les prétendus criminels.

Après que tout eut été réglé à Irguen comme à Casghar, les troupes, qui avoient pris un peu de repos, se remirent en marche pour aller à la poursuite des ennemis. La partie de l'armée que commandoit le lieutenant-général Fonté se distingua par sa diligence et par l'avantage qu'elle eut de rencontrer et de vaincre ceux qu'elle cherchoit. Elle alla jusqu'à la vue de Patakchan. C'est la ville que nos géographes appellent *Badakshan* ou *Badacshan*, dans la Boucharie. Il y eut près de cette ville une action, dans laquelle les troupes impériales eurent tout l'avantage. Les généraux la racontent ainsi dans une lettre qu'ils écrivirent à l'empereur :

« Le lieutenant-général Fonté ayant appris que Hotchom s'étoit retiré du côté de Patakchan, se mit à sa poursuite en faisant des marches forcées de plus de cent li par jour. Il l'atteignit d'abord près d'Altchour, et le combattit; mais les ennemis ayant trouvé le moyen d'échapper, il ne retira pas de cette petite action tout l'avantage qu'il auroit souhaité. Le 11 de la septième lune, c'est-à-dire le 2 septembre 1759, il fut averti qu'aux environs de la montagne qui couvre Badakchan, on avoit vu grand nombre de mahométans qui alloient et venoient, ce qui faisoit conclure que l'ennemi étoit cantonné dans la montagne même; en conséquence, il prit des mesures pour y aller combattre les rebelles. Il s'informa d'un pourouth, qui s'étant établi depuis longtemps dans ce pays, en savoit parfaitement toute la carte; et il apprit de lui que la montagne étoit fort haute, très-escarpée et presque inaccessible; qu'elle étoit entre deux lacs; que celui qui étoit en deçà s'appeloit Poulong-kol, et celui d'au delà Isil-kol; que de quelque côté qu'on voulût aborder la montagne, il falloit nécessairement côtoyer un de ces lacs; que d'ailleurs les sentiers étoient si étroits, que deux hommes à cheval pouvoient à peine y passer de front.

» La difficulté ne rebuta point Fonté. Au coucher du soleil il fit avancer ses gens avec le moindre bruit qu'il fut possible, et il se trouva dans la montagne quelques heures après. Il fit faire halte, et ordonna qu'on fît une décharge générale, tant des fusils que des canons, lesquels n'étoient que de petites pièces de campagne qu'un mulet peut porter. Il voulut, par cet artifice, épouvanter les ennemis, et les mettre en désordre. Il réussit au delà de ses espérances. A peine la décharge fut-elle faite, qu'on entendit au loin les cris lamentables des femmes et des enfans qui demandoient miséricorde. Ces cris firent connoître au juste l'endroit où l'on pouvoit trouver l'ennemi. Mais pour s'en mieux assurer, on fit faire une seconde décharge, et Fonté avançant toujours à grands pas, ordonna à tout son monde de pousser les plus grands cris. Enfin ayant atteint les rebelles, il les combattit jusqu'au lendemain. Le carnage ne fut pas grand, parce que, combattant dans les ténèbres au milieu des arbres et des broussailles, la plupart des coups portoient à faux. Cependant les troupes des Hotchom et leurs principaux officiers abandonnèrent la partie, se sauvèrent du côté de Patakchan, et laissèrent les impériaux maîtres du champ de bataille et de tout leur bagage. Dès qu'il fut jour, on fit compter les prisonniers : ils se trouvèrent au nombre de douze mille, tant hommes que femmes et enfans : on trouva aussi dix mille armes, tant canons que fusils, sabres, flèches, carquois, etc., plus de dix mille bœufs, moutons, ânes, etc. Ce récit du lieutenant-général Fonté est daté de l'armée, le 4 de la dixième lune de la vingt-quatrième année de Kien-long, c'est-à-dire, le 23 novembre 1759. »

Cependant les deux Hotchom n'étoient point encore entre les mains du vainqueur. Ils s'étoient réfugiés chez le sultan de Badakchan, mahométan comme eux. Il n'étoit pas aisé de les arracher de force du lieu de leur retraite : aussi les généraux chinois prirent-ils le parti de la négociation, le seul qui fût convenable pour eux dans les circonstances présentes. Ils députèrent au sultan pour le prier de leur remettre les chefs des révoltés, car c'est ainsi qu'ils appeloient ceux qui, peu auparavant, régnoient à Irguen et à Casghar. Les députés étoient chargés d'une lettre du général, dans laquelle les promesses et les menaces n'étoient pas épargnées. Le sultan ne parut pas d'abord en être fort ému. Il répondit que, n'étant point instruit des sujets de querelle entre les Chinois

et les Hotchom, il ne lui convenoit pas de se faire leur juge; que d'ailleurs sa religion lui défendant de livrer, sans de justes raisons, des mahométans entre les mains de ceux qui ne suivoient pas la même loi, il seroit condamnable d'agir avec précipitation dans cette affaire; que du reste ils pouvoient compter sur sa bonne foi; qu'il s'informeroit, et que si les Hotchom étoient coupables, il les feroit punir lui-même suivant les lois du pays et de sa religion.

Les Chinois furent peu satisfaits de cette réponse; mais le hasard les servit au delà de leurs espérances: l'un des Hotchom mourut des blessures qu'il avoit reçues en combattant; il se trouva que l'autre avoit insulté le sultan de Badakchan dans la personne d'un de ses parens qu'il avoit cruellement mis à mort quelques mois auparavant. Le sultan apprit de plus que les Hotchom, non contens d'avoir mis à contribution plusieurs terres de ses alliés, et d'y avoir fait de grands dégâts, avoient encore massacré les habitans d'un village qui avoient voulu faire quelque résistance. L'occasion de se venger lui parut favorable; il ne la laissa pas échapper. Il fit mettre à mort le second des Hotchom, et députa au général chinois pour lui faire savoir que, s'étant informé de la conduite des Hotchom, il avoit découvert qu'ils étoient coupables; que l'un étoit mort de ses blessures, et qu'il avoit fait trancher la tête à l'autre: qu'il étoit charmé d'avoir eu cette occasion pour convaincre l'empereur de la Chine de son respect et de son dévouement pour sa personne et pour ses intérêts; et que si les généraux chinois le trouvoient bon, il enverroit des ambassadeurs à Pékin, qui assureroient de vive voix à Sa Majesté tout ce que son député leur disoit à eux-mêmes.

La proposition étoit trop flatteuse pour n'être pas acceptée. L'empereur reçut ces nouvelles avec une joie inexprimable. Il en avertit ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées, et voulut que tout l'empire fût instruit de la bravoure de ses Mantcheoux. Il fit lui-même leur éloge, et le fit insérer dans les écrits publics. Il rappela ses troupes, et publia la paix; mais il voulut qu'on exigeât du sultan de Badakchan les cadavres, ou du moins les têtes des deux Hotchom, pour faire sur les uns ou sur les autres ce qu'on auroit fait sur leurs personnes.

Le sultan s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer décemment. Il permit aux Chinois de suivre leurs coutumes. Le cadavre du grand Hotchom ne fut point trouvé; ses gens l'avoient emporté pour lui donner la sépulture. Il fallut donc se contenter de la tête du petit Hotchom, et on l'envoya en toute diligence à Pékin. Elle fut montrée à l'empereur; et le jour de la cérémonie étant arrivé, il se transporta lui-même dans un lieu de son palais, près de la porte des Victoires, accompagné des régulos, des comtes, des grands et des principaux mandarins. Lorsque tout le monde eut pris sa place, on présenta la tête criminelle, on lui reprocha sa perfidie et ses autres crimes; on lui coupa les oreilles, qu'on offrit sur-le-champ aux ancêtres de Sa Majesté et de tous les Mantcheoux, et, après une courte exhortation, l'empereur congédia l'assemblée. On porta la tête dans le lieu de la ville où elle devoit demeurer exposée à la vue de tous les passans. On la mit dans une cage de fer à la hauteur de dix à douze pieds, près de la porte la plus fréquentée de Pékin, où elle sert encore d'épouvantail à la populace, qui ne voit rien de plus terrible qu'une tête séparée de son corps.

L'empereur, après s'être vengé de ses ennemis, voulut décerner des récompenses aux officiers et aux soldats, à chacun selon le degré de son mérite. Ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à part, suivant le genre des blessures qu'ils avoient reçues; car on distingue ici les blessures en six ordres différens, qu'on appelle blessures du premier ordre, du second, etc. Les domestiques ou les esclaves qui avoient accompagné leurs maîtres dans des actions périlleuses furent récompensés en argent. « Mon intention, disoit l'empereur, est de répandre mes bienfaits sur tout le monde. Il se pourroit faire que quelqu'un eût été oublié; mais chacun peut s'adresser aux grands que j'ai chargés de cette affaire, et leur exposer sincèrement ce qu'il a fait pendant le cours de la guerre. On me rendra compte de tout avec fidélité, et je ferai en sorte que personne ne soit mécontent. En attendant, pour faire voir à tout l'empire combien je suis satisfait de mes officiers généraux, outre les récompenses dont je les ai déjà gratifiés, je donne au général Tcha-hoei le titre de comte, avec tous les honneurs dont jouissent les régulos. Je lui permets de plus, ainsi qu'aux lieutenans-généraux

Fonté, Ming-joui et Arikouen, d'aller à cheval dans les cours de mon palais. J'accorde la même grâce à Chouhédé, et il pourra en profiter dès qu'il sera à Pékin. »

Ce Chouhédé est un Tartare Mantcheou, dont le sort a quelque chose de si singulier et de si intéressant, qu'on ne peut s'empêcher ici de rapporter en passant ce qui s'est fait à son occasion. Ce seigneur avoit exercé longtemps, et avec un applaudissement général, la charge de gouverneur des neuf portes, emploi qui passe à juste titre pour un des plus difficiles qui soient dans l'empire. Les Mantcheoux ne parloient que de ses belles qualités ; les Chinois le combloient d'éloges. Mais il est difficile d'avoir un mérite si distingué, sans avoir en même temps un grand nombre d'envieux. Chouhédé eut les siens. Il fut desservi auprès de l'empereur. On l'éloigna de la cour, et on l'envoya à l'armée, parce qu'on prévoyoit bien qu'il n'y soutiendroit pas la réputation qu'il s'étoit acquise dans le gouvernement. On ne se trompa point. Chouhédé à la guerre étoit un homme déplacé : aussi ne tarda-t-il pas à perdre l'estime de son maître. On le trouvoit toujours en faute de quelque côté. Enfin les choses allèrent si loin, que l'empereur envoya à un de ses gendres, qui avoit quelque commandement dans ce pays-là, l'ordre de le faire mourir.

Tout courrier qui est chargé d'un ordre immédiat de l'empereur fait une diligence extrême. Celui qui portoit l'arrêt fatal n'arriva que trop tôt ; mais par bonheur pour Chouhédé, il arriva dans un temps où ce seigneur étoit nécessaire, et il fut adressé à une personne qui connoissoit tout son mérite. Les généraux s'étoient déjà aperçus que Chouhédé n'étoit pas un guerrier. Le bon sens et la nécessité les avoient contraints à lui donner d'autres occupations. Ils l'avoient chargé du soin d'établir le bon ordre dans le pays qu'ils avoient conquis, et de faire en sorte que l'armée fût exactement pourvue de tout. Il étoit, en effet, le seul sur lequel on pût compter pour remplir un emploi de cette importance, dans les circonstances fâcheuses où l'on se trouvoit alors.

Cependant l'ordre de le faire mourir étant arrivé, celui qui étoit chargé de l'exécuter le lui intima. Chouhédé l'écouta avec respect, mais avec un sang-froid et une fermeté dignes des anciens Romains. « Je suis l'esclave de l'empereur, dit-il, ma tête est à lui : il m'a condamné à mourir, parce qu'il a cru que je n'étois pas digne de vivre ; mais vous, qu'il a chargé de ses ordres et qui voyez l'état des affaires, vous devez prendre sur vous de ne les pas exécuter, dût-il vous en coûter la vie ; le bien de l'empire et le service de notre maître commun le demande ainsi dans les circonstances présentes : faites ce que vous jugerez à propos, me voici prêt à tout. »

Le gendre de l'empereur se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendoit coupable d'un crime qu'on punit ici de mort ; et en obéissant, il couroit risque de faire périr toute l'armée. Il prit un milieu de l'aveu même de Chouhédé : ce fut de lui donner quinze jours pour faire tous les réglemens nécessaires à la conservation des troupes : ce terme expiré, l'ordre de l'empereur devoit être exécuté.

Après cette convention, Chouhédé continua de travailler aux affaires avec un esprit aussi tranquille et un air aussi serein qu'auparavant. Ceux qui le voyoient agir avec sa liberté ordinaire n'auroient eu garde de soupçonner sa disgrâce, si d'ailleurs ils n'en avoient été instruits. Ceux qui lui étoient le moins affectionnés, ceux même qui l'avoient accusé auprès de l'empereur, furent convaincus par sa conduite que le bien de l'État étoit le seul motif qui le faisoit agir, et que la crainte de la mort n'étoit pas ce qui l'avoit empêché de réussir dans les actions militaires.

Ses amis ne l'avoient pas tous abandonné dans sa disgrâce. Un des ministres, nommé *Laïpao*, homme respectable par son âge, et d'une droiture, d'une incorruptibilité à toute épreuve, osa se déclarer pour lui ; mais il n'eut occasion de parler à l'empereur que quelques jours après le départ du courrier. Ce sage ministre ayant fini les affaires pour lesquelles il avoit été mandé, se mit à genoux, et pria l'empereur de permettre qu'il lui fît quelques représentations qui regardoient le bien de son empire. Après qu'il en eut obtenu l'agrément, il parla avec force contre l'injustice qu'on avoit faite à Chouhédé de le condamner à mort. Il fit une courte énumération des services qu'il avoit rendus à l'État : il osa même dire, en présence des autres ministres et des courtisans, que Chouhédé étoit peut-être le seul homme de l'empire qui fût véritablement attaché aux intérêts de l'État et à la personne de Sa Majesté,

et il conclut par supplier l'empereur de révoquer un ordre qu'il avoit donné sans doute sur de faux exposés. « Il n'est plus temps, répondit l'empereur, il y a cinq jours que le courrier est parti, et il est impossible qu'un autre le puisse prévenir. — Cela n'est pas impossible, reprit Laï-pao, et je prie Votre Majesté d'en dépêcher promptement un second.—Eh bien! repartit l'empereur, puisque tu crois que la chose peut réussir, je ne vois que toi qui puisses l'exécuter. Je te dépêche; pars, et va annoncer à Chouhédé que je lui laisse la vie et que je lui pardonne.—Je suis trop âgé, sire, répondit Laï-pao, pour entreprendre un pareil voyage; mais j'ai un fils qui le fera pour moi. — Eh bien! qu'il parte, dit l'empereur. » A l'instant Laï-pao se retira, et le soir même son fils partit pour l'armée. Il n'arriva que quelques jours après le premier courrier, mais assez à temps pour annoncer la grâce à un homme qui la méritoit si bien. C'est ce même Chouhédé à qui l'empereur, comme on l'a dit plus haut, a accordé, en même temps qu'aux trois lieutenans-généraux dont nous avons parlé, l'honorable prérogative de pouvoir aller à cheval dans les cours de son palais.

Enfin ce monarque, voulant mettre le comble à la gloire de son général Tcha-hoei, ordonna au tribunal des rits d'examiner quels étoient les anciens usages de l'empire, après une guerre telle que celle qu'il venoit de terminer si glorieusement, et de rédiger le tout d'une manière claire et précise, afin qu'il pût s'y conformer.

Le tribunal ne tarda pas à le satisfaire. Il lui présenta peu après une supplique, dans laquelle il disoit à Sa Majesté que la coutume des anciens maîtres de la Chine, après avoir dompté leurs ennemis, étoit de rendre de solennelles actions de grâces à l'esprit qui donne les victoires; d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès; d'aller au-devant des généraux jusqu'aux frontières de l'empire, et de les ramener en triomphe jusque dans la capitale. « Tout cela se fera, répondit l'empereur. Que le tribunal des rits détermine l'ordre et les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon général. Cependant, comme l'empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'étoit anciennement, il ne conviendroit pas que je m'éloignasse si fort de la capitale. Leang-hiang-hien sera censé pour cette fois les frontières de mes États, et c'est là que j'irai recevoir Tcha-hoei. Qu'on fasse en sorte que tout soit prêt pour le 27 de la seconde lune. »

Peu de jours avant ce terme, l'empereur fit à Pékin les cérémonies déterminées pour les actions de grâces, après lesquelles il se transporta dans le lieu où sont les tombeaux de Cang-hi et d'Yong-tching, les seuls de ses ancêtres qui soient enterrés près de Pékin, et les avertit dans les formes prescrites de ses triomphes et de ses succès.

Le 26, il se rendit à Hoang-sin-tchoang, qui est une de ses maisons, éloignée de Pékin d'environ cinquante li, et de cinq li seulement de la ville appelée *Leang-hiang-hien*. C'est dans cette petite ville que le général Tcha-hoei, et tout son cortége, attendoient l'empereur. Au-delà des murs du côté du nord, on avoit élevé un autel sur lequel on avoit placé tous les instrumens dont on se sert dans les cérémonies, lorsque l'empereur fait lui-même quelque exercice de religion. A côté de l'autel, on avoit dressé plusieurs tentes, dont l'une étoit destinée pour l'entrevue de Sa Majesté et du général. Les autres étoient pour les officiers qui devoient servir à la cérémonie, et pour ceux de la suite de l'empereur.

Le 27 de la deuxième lune de la vingt-cinquième année de Kien-long, c'est-à-dire le 12 avril 1760, à la pointe du jour, ce prince, revêtu de ses habits de cérémonie, partit de Hoang-sin-tchoang pour se rendre à Leang-hiang-hien. Il étoit à cheval, accompagné de toute sa cour. Dès qu'il fut arrivé près de l'autel, le général sortit de sa tente et l'empereur mit pied à terre : puis, adressant la parole à Tcha-hoei : « Vous voilà, lui dit-il, heureusement de retour après tant de fatigues et de glorieux exploits. Il est temps que vous jouissiez, dans le sein de votre famille, d'un repos dont vous avez si grand besoin. Je veux être moi-même votre conducteur; mais auparavant, il faut que nous rendions ensemble de solennelles actions de grâces à l'esprit qui préside aux victoires. » Après ces mots, il s'approcha de l'autel et fit la cérémonie suivant le rit du pays. Il entra ensuite dans la tente qu'on lui avoit préparée, suivi du général Tcha-hoei et des lieutenans-généraux Fonté et Ming-joui, et de quelques officiers de sa maison. Il s'assit et ordonna au général de s'asseoir aussi. On apporta du thé, et, de ses propres mains, il

présenta une tasse au général, en lui disant avec bonté : « Vous m'avez très-bien servi à la tête de mes troupes, je veux vous servir à mon tour sous cette tente. Prenez cette tasse de thé que je vous présente ; c'est tout ce que je puis faire dans cette occasion pour vous témoigner combien je suis satisfait de votre conduite. » Le général, confus des bontés de son maître, prit modestement ce qu'il lui présentoit, et voulut se mettre à genoux pour battre la terre du front en action de grâce d'un si grand bienfait ; mais l'empereur l'en empêcha. Il y eut ensuite une courte conversation, qui fut toute en questions du côté de l'empereur, et en réponses de la part du général, auquel il adressoit presque toujours la parole.

Cependant tout se disposoit pour la marche. Le grand chemin depuis Leang-hiang-hien jusqu'à Hoang-sin-Tchoang, étoit bordé des deux côtés par ceux qui portoient, sous différentes bannières, tout ce qui peut, selon l'usage du pays, donner de l'éclat à un appareil militaire. Derrière ce monde étoient les régulos, les comtes, les grands et les mandarins des différens tribunaux. Ils étoient à genoux, posture ordinaire à tous ceux, sans exception, qui attendent pour voir passer l'empereur, et tous étoient en habits de cérémonie.

La marche commençoit par les trompettes rangés de suite deux à deux. Après eux, venoient les timbaliers et les tambours dans le même ordre. Ceux-ci étoient suivis des drapeaux, étendards de diverses couleurs, banderoles et autres instrumens qui peuvent animer ou embellir un spectacle. Entre chacun de ces différens corps étoient les officiers des cérémonies. Plus près de l'empereur, des musiciens eunuques chantoient ou accompagnoient de leurs instrumens un vieux cantique tiré du *Chéking*, qui n'est d'usage que pour ces sortes de cérémonies : cantique vénérable par son antiquité, puisqu'il date de plus de vingt siècles au-dessus du nôtre. Le silence profond qui régnoit, malgré une si grande multitude, laissoit tout entendre assez distinctement.

A quelque distance des musiciens, marchoient les officiers de la maison de l'empereur : venoient ensuite les gardes-du-corps, revêtus de leurs casaques de soie jaune. Enfin, sous un parasol fait en forme de dais, paroissoit l'empereur lui-même. Le général Tcha-hoei, le casque en tête et tout encuirassé, le précédoit d'un pas. Les lieutenans-généraux Fonté et Ming-joui, et quelques autres officiers venus de l'armée, étoient immédiatement derrière l'empereur. Ils étoient suivis de trente mahométans à pied et enchaînés.

La cérémonie finit à Hoang-sin-Tchoang. Tout le monde y mit pied à terre, et l'empereur permit à Tcha-hoei d'aller saluer sa mère, qui l'attendoit près de là dans une auberge. Le jour suivant renouvela le même spectacle près d'Yven-ming-yven. Sa Majesté voulut bien encore y conduire en triomphe le général vainqueur, et lui ordonna d'aller rendre ses devoirs à l'impératrice mère ; faveur insigne qu'on n'accorde ici que très-rarement. L'empereur fit, outre cela, présent à Tcha-hoei de deux chevaux d'une rare beauté, caparaçonnés de la même manière que ceux qui sont pour son usage ; et le 29, ces chevaux furent conduits à Pékin à la suite du général, qui s'y rendit sans être, pour cette fois, accompagné de Sa Majesté. Au reste, en décrivant ce singulier et magnifique spectacle, nous n'avons pu en donner qu'une idée fort imparfaite.

Nous finirons ici la notice historique du Thibet. Nous tâcherons de nous procurer des mémoires plus détaillés sur la géographie du Thibet, et dès que nous les aurons reçus, nous les donnerons au public à la suite de ce recueil.

LETTRE DU PÈRE H. DESIDERI

AU PÈRE ILDEBRAND GRASSI.

(Traduite de l'italien.)

Sur le Thibet.

A Lassa, le 10 avril 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Ayant été destiné à la mission de Thibet, je partis de Goa le 20 novembre 1713, et j'arrivai à Surate le 4 janvier 1714. Comme je fus obligé d'y faire quelque séjour, je profitai du loisir que j'avois pour m'appliquer à la langue persane. Le 26 de mars, je pris la route de Delhi, et j'y arrivai le 11 mai. J'y trouvai le père Manuel Freyre, qui étoit destiné à la même mission, et ce fut le 23 septembre que nous commençâmes ensemble notre marche vers

le Thibet. Nous passâmes par Lahor, où nous arrivâmes le 10 d'octobre, et nous eûmes la consolation d'y administrer les sacremens de la pénitence et de l'eucharistie à quelques chrétiens destitués de pasteurs. Nous partîmes de Lahor le 19 d'octobre, et en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucase [1].

Le Caucase est une longue suite de montagnes très-hautes et très-escarpées. Après en avoir passé une, on en trouve une seconde plus haute que la première : celle-ci est suivie d'une troisième; et plus on monte, plus on trouve à monter, jusqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui se nomme *Pir-pangial*.

Les gentils ont un profond respect pour cette montagne; ils y apportent des offrandes, et ils rendent un culte plein de superstition à un vénérable vieillard, auquel ils prétendent que la garde de ce lieu est confiée. C'est là sans doute un reste du souvenir qu'ils ont de l'histoire fabuleuse de Prométhée, lequel, selon la fiction des poëtes, fut attaché au Caucase.

Le sommet des plus hautes montagnes est toujours couvert de neiges et de glaces. Nous employâmes douze jours à passer ces montagnes à pied, traversant avec des peines incroyables d'impétueux torrens qui se forment de la fonte des neiges, et qui se précipitent avec rapidité à travers les pierres et les rochers. Ces rochers et ces torrens, auxquels il faut résister sans cesse, rendent ces passages extrêmement difficiles, et je me suis souvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui passoit en même temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courans : je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à souffrir, pour n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtemens convenables à un si rude climat.

Ce pays de montagnes, quoique d'ailleurs si affreux, ne laisse pas d'être agréable en plusieurs endroits par la multitude et la variété des arbres, par la fertilité du terroir, et par les différentes peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits États dont les princes dépendent du Mongol. Les chemins ne sont point partout si impraticables que des voyageurs ne les fassent à cheval, ou dans un giampan, qui est une espèce de palanquin.

[1] Himalaya.

Le 10 de mars, nous arrivâmes à Cachemire : la prodigieuse quantité de neiges qui tombe pendant l'hiver, et qui ferme absolument les passages, nous obligea d'y demeurer six mois. Une maladie, causée apparemment par les premières fatigues que j'avais essuyées, me réduisit à l'extrémité. Je ne laissai pas de continuer l'étude de la langue persane, et de faire des recherches sur le Thibet : mais, quelque soin que je pusse prendre, je n'eus alors connoissance que de deux Thibets : l'un s'étend du septentrion vers le couchant, et s'appelle petit Thibet, ou Baltistan : il est à peu de journées de Cachemire; ses habitans et les princes qui le gouvernent sont mahométans et tributaires du Mongol [1]. Quelque fertile que soit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très-stérile pour les prédicateurs de l'Évangile; une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y a à faire dans les contrées où la secte impie de Mahomet domine.

L'autre Thibet, qu'on nomme le grand Thibet ou Buton, s'étend du septentrion vers le levant, et est un peu plus éloigné de Cachemire. La route en est assez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des *laines*; on passe d'ordinaire par des défilés. Les six ou sept premières journées ne sont pas fort rudes, mais dans la suite les chemins deviennent très-difficiles à cause des vents qui y règnent, des neiges, et de la rigueur extrême du froid très-piquant; à quoi il faut ajouter la nécessité où l'on est de prendre le repos de la nuit sur la terre nue, quelquefois même sur la neige ou sur la glace.

Le grand Thibet commence au haut d'une affreuse montagne, toute couverte de neige, nommée *Kantel* [2] Un côté de la montagne est du domaine de Cachemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Cachemire le 17 mai de l'année 1715, et le 30, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, nous passâmes cette montagne, c'est-à-dire que nous entrâmes dans le Thibet. Il étoit tombé quantité de neige sur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, jusqu'à Leh, qu'on nomme autrement Ladak [3], qui est la forteresse où réside le roi, se fait entre des montagnes qui

[1] Le Thibet fait aujourd'hui partie de l'empire chinois.

[2] Ou Cantal.

[3] C'est aussi le nom d'une province.

sont une vraie image de la tristesse, de l'horreur et de la mort même. Elles sont posées les unes sur les autres, et si contiguës qu'à peine sont-elles séparées par des torrens qui se précipitent avec impétuosité du haut des montagnes, et qui se brisent avec tant de bruit contre les rochers que les plus intrépides voyageurs en sont étourdis et effrayés. Le haut et le bas des montagnes sont également impraticables; on est obligé de marcher à mi-côte, et le chemin y est d'ordinaire si étroit qu'à peine y trouve-t-on assez d'espace pour poser le pied; il faut donc marcher à pas comptés et avec une extrême précaution. Pour peu qu'on fît un faux pas, on rouleroit dans des précipices avec grand danger de la vie, ou du moins de se fracasser les bras et les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageoient avec nous. Encore si ces montagnes avoient des arbrisseaux auxquels on pût se tenir; mais elles sont si stériles qu'on n'y trouve ni plantes ni même un seul brin d'herbe. Faut-il passer d'une montagne à l'autre? on a à traverser des torrens impétueux qui les séparent, et l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites et tremblantes, ou quelques cordes tendues et entrelacées de branchages verts: on est souvent contraint de se déchausser pour appuyer le pied avec moins de risque. Je vous avoue que je frémis encore au seul souvenir de ces affreux passages.

La difficulté des chemins n'est pas la seule incommodité de cette route; il faut y joindre le froid le plus piquant, des vents furieux, des neiges abondantes, la nécessité de dormir sur la terre, exposé aux injures d'un si rude climat, et de ne se nourrir que de la farine de sattu, qui est une espèce d'orge. Les habitans du pays la mangent telle qu'elle est; pour nous, nous la prenions d'ordinaire en bouillie, et ce n'étoit pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire.

Les yeux souffrent une nouvelle incommodité de la réverbération des rayons du soleil, qui, tombant sur la neige, éblouissent et rendent presque aveugle. Je fus obligé de me bander les yeux, ne laissant de jour que ce qui étoit précisément nécessaire pour me conduire. Enfin, de deux en deux jours on trouve des douaniers, qui, non contens d'exiger les droits ordinaires, demandent tout ce qu'il leur plaît, et à quel titre il leur plaît.

Dans ces provinces montagneuses, on ne trouve point de grosses villes; il n'y a point de monnoie particulière, on se sert de celle du Mongol; chaque pièce vaut cinq jules romains. Le commerce se fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Cachemire à Ladak, qui dura quarante jours, et nous n'y arrivâmes que le 25 juin. Ce royaume du second Thibet commence, comme je l'ai déjà remarqué, au mont Kantel, et s'étend du septentrion vers le levant. Il a un seul ghiampo, ou roi absolu; celui qui règne aujourd'hui se nomme Nima-nangial. Il a sous lui un roi tributaire. Les premières peuplades qu'on rencontre sont mahométanes; les autres sont habitées par des gentils moins superstitieux qu'on ne l'est dans les autres contrées idolâtres.

Voici ce que j'appris de la religion du Thibet. Ils appellent Dieu *Konciok*, et ils semblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité; car tantôt ils le nomment *Konciok-cik*, Dieu un, et tantôt *Konciok-sum*, Dieu trin. Ils se servent d'une espèce de chapelet, sur lequel ils prononcent ces paroles: *Om*, *ha*, *hum*. Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *om* signifie intelligence ou bras, c'est-à-dire puissance; que *ha* est la parole; que *hum* est le cœur ou l'amour, et que ces trois mots signifient Dieu. Ils adorent encore un nommé *Urghien*, qui naquit, à ce qu'ils disent, il y a sept cents ans. Quand on leur demande s'il est dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il est tout ensemble dieu et homme, qu'il n'a eu ni père ni mère, mais qu'il est né d'une fleur. Néanmoins leurs statues représentent une femme qui a une fleur à la main, et ils disent que c'est la mère d'Urghien. Ils adorent plusieurs autres personnes qu'ils regardent comme des saints. Dans leurs églises on voit un autel couvert d'une nappe avec un parement; au milieu de l'autel est une espèce de tabernacle, où, selon eux, Urghien réside, quoique d'ailleurs ils assurent qu'il est dans le ciel.

Les Thibétains ont des religieux nommés *lamas*. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du siècle: ils ne tressent point leurs cheveux, et ne portent point de pendants d'oreilles comme les autres; mais ils ont une tonsure semblable à celle de nos religieux, et ils sont obligés à

garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la loi, qui sont écrits en une langue et en des caractères différens de la langue et des caractères ordinaires. Ils récitent certaines prières en manière de chœur. Ce sont eux qui font les cérémonies, qui présentent les offrandes dans les temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du blé, de l'orge, de la pâte, et de l'eau dans de petits vases fort propres. On mange comme une chose sainte ce qui a été offert de la sorte. Les lamas sont dans une grande vénération : ils vivent d'ordinaire en communauté, et séparés de tout commerce profane : ils ont des supérieurs locaux, et outre cela un supérieur général que le roi même traite avec beaucoup de respect.

Le roi et plusieurs autres de sa cour nous regardoient comme des lamas de la loi de Jésus-Christ, venus d'Europe. Lorsqu'ils aperçurent que nous récitions notre office, ils eurent la curiosité de voir les livres que nous lisions, et ils nous demandoient avec empressement ce que représentoient les images qu'ils y trouvoient. Après les avoir bien examinées, ils disoient tous ensemble, *Nuru*, cela est fort bien. Ils ajoutoient deux choses : 1° que leur livre est assez semblable au nôtre, c'est ce que je ne puis me persuader : ce qui me paroît de plus certain, est qu'à la vérité plusieurs d'entre eux savent lire leurs livres mystérieux, mais que personne ne les entend; 2° ils disoient souvent : « Oh! si vous saviez notre langue, ou bien si nous comprenions la vôtre, que nous aurions de plaisir à vous entendre expliquer votre religion! » Ce qui fait voir que ces peuples seroient assez disposés à goûter les vérités chrétiennes.

Les Thibétains sont d'un naturel doux et docile, mais inculte et grossier. Il n'y a parmi eux ni sciences ni arts, quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit. Ils n'ont point de communication avec les nations étrangères : nulle sorte de viande ne leur est interdite; ils rejettent la métempsycose, et la polygamie n'a point lieu parmi eux; trois articles en quoi ils sont bien différens des idolâtres indiens.

Quant à la nature du climat, il est fort rude, ainsi qu'on peut l'inférer de ce que j'ai dit. L'hiver est presque la seule saison qui y règne toute l'année. En tout temps la cime des montagnes est couverte de neiges; la terre ne produit que du blé et de l'orge : on n'y voit presque ni arbres, ni fruits, ni légumes. Les maisons sont petites, étroites, faites de pierres posées grossièrement et sans art les unes sur les autres. Ils n'usent que des étoffes de laine pour leurs vêtemens. Depuis que nous sommes à Ladak, nous n'avons eu pour logement que la cabane d'un pauvre homme de Cachemire qui vit d'aumônes.

Deux jours après notre arrivée, nous allâmes visiter le lompo : c'est la première personne après le roi, et on l'appelle son bras droit. Le 2 juillet, nous eûmes la première audience du roi, qui nous reçut assis sur son trône. Le 4 et le 8, nous fûmes appelés pour la seconde et troisième fois, et alors il nous traita plus familièrement. Le 6, nous rendîmes visite au grand lama; il étoit accompagné de plusieurs autres lamas, dont un est fils du lompo, et un autre est proche parent du roi. Ils nous reçurent avec beaucoup d'honnêtetés, et nous présentèrent quelques rafraîchissemens selon l'usage du pays.

Ces honneurs et ces témoignages d'amitié n'empêchèrent pas qu'on ne nous inquiétât. Le commerce de laine attire à Ladak quantité de mahométans qui viennent de Cachemire. Quelques-uns d'eux, soit par jalousie, soit par haine du nom chrétien, dirent au roi et à ses ministres que nous étions de riches marchands qui portions avec nous des perles, des diamans, des rubis, diverses pierreries, et d'autres marchandises précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à quelques vexations. Un député de la cour vint faire la visite dans notre logis : tout lui fut ouvert, et le rapport qu'il fit au roi excita sa curiosité. Il se fit apporter une corbeille et une bourse de cuir où étoient nos petits meubles, c'est-à-dire du linge, des livres, divers écrits, quelques instrumens de mortification, des chapelets et des médailles. Le roi ayant tout examiné, dit hautement qu'il avoit plus de plaisir à considérer ces sortes de meubles, qu'à voir des perles et des rubis.

Telle étoit ma situation, et je ne pensois plus qu'à fixer mon séjour dans un pays où j'étois résolu de souffrir tout ce qu'il plairoit au Seigneur : j'étois même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe où je pourrois travailler au salut des âmes : je commençois déjà à apprendre la langue, dans l'espérance de voir un jour naître, parmi ces rochers du Thibet, quelque fruit agréable aux yeux de la

divine Majesté, lorsqu'on nous apprit qu'il y avoit un troisième Thibet. Après plusieurs délibérations, il fut conclu, contre mon inclination, que nous irions en faire la découverte. Ce voyage est d'environ six à sept mois, par des lieux déserts et dépeuplés. Ce troisième Thibet est plus exposé aux incursions des Tartares, qui sont limitrophes, que les deux autres Thibets.

Nous partîmes donc de Ladak le 17 août de l'année 1715, et nous arrivâmes à Lassa, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le 18 mars 1716. Je vous laisse à conjecturer ce que j'ai eu à souffrir durant ce voyage au milieu des neiges, des glaces, et du froid excessif qui règne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains tribunaux du royaume nous firent une affaire assez embarrassante. Il a plu à Dieu d'apaiser cet orage de la manière que je vais vous le raconter. Je passois devant le palais pour me rendre à un de ces tribunaux; le roi, qui m'aperçut d'un balcon où il étoit avec un de ses ministres, s'informa qui j'étois. Ce ministre étoit instruit de notre affaire; et comme il est plein de droiture et d'équité, il prit cette occasion de représenter au prince l'injustice qui nous étoit faite. Le roi me fit appeler sur-le-champ, et donna ses ordres afin qu'on cessât de nous chagriner.

Quelques jours après étant allé rendre visite au ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches avec bonté sur ce que je ne m'étois pas encore présenté au roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des grands sans leur faire quelque présent, je n'avois rien qui méritât d'être offert à un si grand prince. Mon excuse, toute légitime qu'elle étoit, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, et me rendre au palais. Plus de cent personnes de distinction se trouvèrent dans la salle, qui demandoient audience. Deux officiers vinren tprendre leurs noms selon la coutume, et portèrent la feuille au roi, qui me fit entrer aussitôt avec un grand lama. Le présent du lama étoit considérable, et le mien de très-peu d'importance: cependant celui du lama resta à la porte selon l'usage, et le roi se fit apporter le mien; et pour témoigner combien il en étoit content, il le garda auprès de lui: ce qui est, en cette cour, une marque singulière de distinction. Il me fit asseoir vis-à-vis et fort près de sa personne; et, pendant près de deux heures il me fit une infinité de questions, sans parler à qui que ce soit de ceux qui étoient présens. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia. Je cherchai plusieurs fois à profiter des bonnes dispositions du prince, pour l'entretenir, dès cette première visite, de notre sainte religion, et de la mission que j'étois prêt d'entreprendre dans ses États; mais les circonstances ne me le permirent pas. Ce prince est Tartare de nation; il y a quelques années qu'il a conquis ce royaume, qui n'est pas fort éloigné de la Chine, car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pékin. Il en est venu depuis peu un ambassadeur qui s'en est déjà retourné.

Après ce petit récit, mon révérend Père, que je viens de vous faire de ce qui s'est passé dans le cours de mes voyages, et depuis que je suis arrivé dans la capitale du troisième Thibet, il ne me reste plus qu'à vous demander, comme je le fais avec instance, le secours de vos prières. Après tant de courses pénibles, j'en ai un extrême besoin pour me soutenir dans les travaux attachés au ministère auquel la bonté divine a daigné m'appeler, tout indigne que j'en sois. C'est donc dans la participation de vos saints sacrifices que j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES
AU PÈRE DUHALDE.

De l'inoculation chez les Chinois.

A Pékin, ce 12 mai 1726.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

En lisant depuis peu les mémoires de Trévoux de l'année 1724, je suis tombé sur l'extrait d'une lettre de M. de La Coste, dans laquelle il parle de l'insertion ou inoculation de la petite vérole; et je me suis souvenu d'avoir lu quelque chose d'approchant dans un livre chinois. C'est ce qui m'a déterminé à en transcrire le texte, et à chercher ailleurs des particularités capables de contenter les personnes curieuses sur une opération dont la nouveauté a frappé les esprits, et partagé les sentimens.

On ne sera pas peu surpris de voir qu'une méthode à peu près semblable à celle qui est

venue de Constantinople en Angleterre soit en usage depuis un siècle à la Chine. Comme il ne m'appartient pas de prendre parti pour ou contre les partisans de l'insertion de la petite vérole, je citerai indifféremment les auteurs chinois qui la décrient, et ceux qui la défendent.

Le nom chinois qu'on donne ici à cette méthode seroit traduit en françois peu fidèlement par ces termes d'insertion ou d'inoculation. Pour parler exactement, il faut la nommer semence de la petite vérole, ou bien manière de la semer, *tchung-teou*, dit-on, *tchung* semer, *teou* la vérole. Ce dernier mot, sans aucune différence pour la prononciation, signifie *pois à manger :* le caractère est aussi le même pour le fond, à cela près qu'on y a joint à côté le signe propre de maladie. Je croirois assez que les Chinois, en donnant le nom de *teou* à cette maladie, ont eu égard à la figure de la petite vérole, dont les boutons paroissent sur la peau en forme de petits pois.

On verra, dans la suite de cette lettre, que les narines sont comme des sillons où l'on jette la semence de la petite vérole. L'usage du tabac en poudre pris par le nez est trop récent à la Chine, et même à la cour, pour lui attribuer la manière beaucoup plus ancienne et plus universelle d'attirer par le nez la semence de la petite vérole. Il faut que l'on ait remarqué dans cette partie du corps humain des rapports avec le dessein qu'on avoit. Je m'imagine qu'on s'est aperçu qu'un des principaux diagnostics de la petite vérole est une violente démangeaison que les enfans témoignent sentir au nez, et l'on aura jugé que l'endroit où elle commence à se déclarer étoit très-propre pour l'y semer. Je viens maintenant au texte chinois, que j'ai fidèlement traduit.

« Quand on accorderoit que la manière de semer la petite vérole est un secret éprouvé et immanquable, puisque dans la suite on est encore exposé à l'avoir, on ne gagne autre chose que de pouvoir en être deux fois dangereusement attaqué. Cependant ceux qui favorisent cette invention en disent des merveilles : ils insistent sur ce que tôt ou tard la petite vérole est comme inévitable. Je le veux ; mais laissons-la venir naturellement. Pourquoi hâter le mal lorsqu'on se porte bien et qu'on n'en a pas la moindre atteinte ? Cette précipitation a coûté cher à plusieurs : les gens sages craindront toujours d'en faire la triste épreuve. Je sais bien qu'on voudroit voir au plus tôt des enfans quittes de ce danger. Le moyen le plus sûr pour les conserver, c'est le soin qu'ont les parens de pratiquer constamment la vertu. Aussi, dans la prière qui se fait à l'esprit qu'on croit présider à la petite vérole, on dit de lui : Il suit exactement ce que le Ciel a réglé touchant le commencement, le progrès et l'issue de la maladie ; et tout ce qui arrive à cet égard, c'est précisément ce qu'on s'est attiré ; car la vertu et les vices d'un père et d'une mère sont alors pesés, et c'est ce qui détermine le bon ou le mauvais succès ; en sorte même qu'il varie, selon que les parens viennent à changer, ou pour le bien ou pour le mal. Voilà ce que j'appelle un secret salutaire aux enfans. »

Ce médecin qui moralise, comme vous voyez, parlant ailleurs de la petite vérole, rejette un proverbe populaire, que je ne dois pas omettre, non plus que sa réfutation. *Ngo cha pao teou*, c'est-à-dire, affamez la rougeole, rassasiez la vérole. « Ce proverbe, dit mon auteur, est faux et dangereux. Gardez au contraire une grande diète pour la petite vérole, surtout les trois premiers jours que la fièvre se fait sentir. La nature en agira mieux pour pousser le venin au dehors. Que si l'on prescrivoit au malade durant dix ou quinze jours un jeûne trop rigoureux, il s'affoibliroit extraordinairement, et l'on auroit bien de la peine à le sauver. Ainsi n'y condamnez pas les jeunes gens : contentez-vous de les défendre du froid et du vent ; modérez leur appétit ; permettez-leur l'usage du riz clair, surtout après que la fièvre sera considérablement diminuée. C'est principalement lorsque le mal ne s'est pas tout à fait déclaré par la fièvre, qu'il faut apporter le plus de soin et d'attention. »

L'auteur que je viens de citer vivoit à la fin de la dynastie Ming, c'est-à-dire il y a environ cent ans. Il n'est pas surprenant qu'une méthode qui étoit alors nouvelle, et qui n'étoit pas encore autorisée par un long usage, fût combattue et traversée. Peut-être que s'il vivoit aujourd'hui, il seroit moins contraire à la petite vérole artificielle, et qu'il parleroit autrement que dans le temps où ce secret étoit peu accrédité. Quoi qu'il en soit, cent ans de possession donnent à cette méthode le droit d'une ancienneté assez considérable sur l'insertion, qui n'a été en

quelque vogue à Constantinople que dans ce dix-septième siècle.

Mais si c'est peu de temps avant la conquête de la Chine par les Tartares qu'on a voulu donner cours à la petite vérole artificielle, est-ce dans cet empire même que cette invention a pris naissance, ou l'a-t-on reçue des pays voisins ? Si l'on en croit quelques-uns de messieurs les Anglois, les Grecs de Constantinople ont tiré ce secret des pays voisins de la mer Caspienne, ce qui pourroit faire penser que la Chine le tiendroit de la même source par le moyen des caravanes de marchands arméniens et autres, qui viennent depuis bien des années dans cet empire. Néanmoins cette conjecture prouveroit également que c'est de la Chine que ce secret a passé chez les habitans des environs de la mer Caspienne.

Mais un préjugé qui montre que cette nouveauté ne s'est pas introduite à la Chine par la Tartarie, c'est que les Tartares ont absolument ignoré cette méthode de semer la petite vérole, et de la rendre par là plus bénigne et plus traitable. Ils regardent cette maladie comme une espèce de peste; et dès que quelqu'un d'eux en est atteint, il est abandonné de tout le monde, et n'a guère de ressource que dans la bonté de son tempérament.

Comme on a remarqué que ce mal, qui n'est pas commun parmi les Tartares, les attaquoit à Pékin, lorsqu'ils y venoient pour payer le tribut, ou pour faire leur commerce, et que la plupart qui avoient un certain âge en mouroient, l'empereur régnant envoya en l'année 1724 des médecins du palais en Tartarie, pour y mettre cette méthode en pratique, et procurer la petite vérole aux enfans. On assure que l'exécution a été heureuse : et une preuve du succès, c'est que ces médecins en sont revenus fort riches en chevaux, en peaux, et en feutres, qu'on leur avoit donnés pour reconnoître leurs services ; car ce sont là les richesses des Tartares.

D'ailleurs si ce secret eût été apporté à la Chine par les caravanes venues des environs de la mer Caspienne, il auroit commencé à être connu dans la province de Chensi. Or, c'est dans le Kiang-nan, sur les confins de la province de Kian-si, qu'on place celui qui en est l'auteur. Au reste, cet empire étant si vaste, et cette méthode étant employée dans des endroits fort chauds, dans d'autres plus tempérés, et enfin dans des pays extrêmement froids, il est vraisemblable que si elle est utile, on peut s'en servir dans l[...] divers royaumes de l'Europe.

Comme je savois que malgré les préjugés ordinaires contre les nouvelles découvertes, et contre les anciennes qui se renouvellent, l'art de semer la petite vérole étoit en vogue, mais que c'étoit un secret qu'on ne divulguoit pas ; je n'omis rien pour m'en procurer des connoissances certaines : c'est ce qui ne fut pas aisé. Outre des présens qu'il me fallut faire, on me fit bien promettre que je ne communiquerois point à la Chine ce qu'on ne m'apprenoit qu'en faveur de l'Europe. Il étoit nécessaire d'avoir sur cela des recettes de plus d'un endroit, pour les confronter, et voir en quoi elles conviendroient : car les pratiques sont souvent différentes, et par là même deviennent instructives. Les trois recettes que je vais rapporter m'ont été communiquées par des médecins du palais, non pas à la vérité par ceux qui ont le plus de réputation, mais par d'autres qui servent à la cour, et dont les appointemens ne sont pas si considérables. Voici la première recette.

« Quand vous aurez trouvé un enfant depuis un an jusqu'à sept inclusivement, dont la petite vérole est sortie heureusement sans aucun signe de malignité, qui l'a eue clair-semée, et qui en a été quitte le treizième ou quatorzième jour, en sorte que les écailles des pustules soient tombées, recueillez ces écailles ou pellicules des pustules desséchées : renfermez-les dans un vase de porcelaine, dont vous fermerez bien l'ouverture avec de la cire : ce sera le moyen de conserver leur vertu pendant plusieurs années, laquelle s'évaporeroit au bout de cent jours, s'il y avoit au vase la moindre ouverture.

» On suppose d'abord, que l'enfant à qui l'on veut procurer la petite vérole se porte bien, et a déja au moins un an accompli. Si les écailles mises en réserve sont petites, prenez-en quatre : si elles sont grandes, deux suffisent. Vous y mêlerez le poids d'un li [1] de musc, en telle sorte que le musc se trouve entre deux écailles qui le pressent. Le tout sera mis dans du coton en forme de tente, qu'on insinuera dans le nez, et dont on remplira la narine gauche, si c'est un garçon, ou la narine droite, si c'est une fille.

[1] Un peu plus d'un grain.

» Il faut observer si l'enfant a la suture du crâne tout à fait réunie à l'endroit le plus près du front nommé *sin*[1] *muen*, la porte de l'esprit, de la raison. Si elle n'étoit pas consolidée ou, si l'enfant avoit pour lors le cours de ventre ou quelque autre maladie, il ne conviendroit pas de lui procurer la petite vérole.

» Quand le remède a été insinué dans le nez, et que la fièvre est survenue, si les pustules ne paroissent qu'au troisième jour, on peut s'assurer que de dix enfans, on en sauvera huit ou neuf : mais si elles sortent dès le second jour, il y en aura la moitié qui courront grand risque. Enfin si les pustules poussent au premier jour que la fièvre se déclare, on ne peut répondre de la vie d'aucun d'eux.

» Au reste, dans l'usage de cette recette, il faut se conduire de la même manière que dans les petites véroles naturelles. Il ne faut user qu'une seule fois de remèdes expulsifs, et du reste donner au malade des potions et des cordiaux qui fortifient. »

Cette recette est chargée de circonstances peut-être plus importantes dans la pratique qu'il ne paroît d'abord. Je crois qu'on choisit la petite vérole des plus jeunes enfans pour servir de semence, parce qu'on juge plus sûrement qu'elle est exempte de toute malignité étrangère, et que son levain n'est pas trop fort pour l'opération dont il s'agit. On aura jugé de même que les pustules de la petite vérole volante sont mieux nourries et mieux conditionnées, à peu près comme il arrive aux fruits qu'on laisse en petit nombre sur un arbre. Quant au musc on le fait apparemment servir de véhicule : comme il est fort spiritueux, les semences morbifiques avec lesquelles il est confondu s'insinuent plus aisément, et deviennent plus tempérées. On a eu aussi égard à ce que le bon musc conforte le cerveau, fortifie le cœur, et par sa chaleur ouvre les pores des vaisseaux : ce qui a fait dire qu'étant flairé un peu fortement à jeun, il provoque le saignement de nez. Je passe à la seconde recette.

« Pour réussir dans la manière de semer la petite vérole, il faut choisir les écailles de celle qui est la mieux conditionnée. Les écailles récentes ont besoin d'une préparation pour tempérer leur acrimonie. Voici en quoi elle consiste. On coupe en rouelles la racine de la scorsonère, à laquelle on ajoute un peu de réglisse, qu'on met dans une tasse de porcelaine pleine d'eau chaude. On couvre ensuite cette tasse d'une gaze fine, sur laquelle on tient quelque temps les écailles véroliques exposées à la vapeur bénigne de cette composition, puis on les retire et on les sèche : alors elles ont le degré de force qui convient. Les croûtes ramassées depuis un mois ou davantage n'ont pas besoin de cette préparation : il suffit de les tempérer par la douce transpiration d'un homme plein de santé, qui les porte sur lui quelque temps avant qu'on en fasse usage.

» On observera que les croûtes prises sur le tronc du corps, soit sur la poitrine, soit sur le dos, etc., sont les meilleures ; et qu'il faut se donner de garde d'employer celles que l'on trouve sur la tête, sur le visage, sur les pieds, et sur les mains.

» Quand on veut semer à sec la petite vérole, il faut prendre le cocon d'un ver à soie, et y mettre la quantité d'écailles nécessaire, puis l'insinuer dans le nez, du côté gauche si c'est un garçon, et du côté droit si c'est une fille : on ne l'y laissera que trois heures. Il y a une autre manière : c'est de faire de ces croûtes pulvérisées et mêlées avec un peu d'eau tiède, une mixtion épaisse. On enferme cette pâte dans une enveloppe de coton bien délié, qu'on insinue dans le nez de l'enfant, en l'y laissant pendant six heures. La fièvre ne sera pas longtemps à venir, et au sixième jour on verra les marques de la petite vérole. Les boutons se sécheront, et tomberont au bout de douze jours. Pour délayer dans l'eau ces croûtes, il faut se servir d'un bâton fait de bois[1] de mûrier.

» Il y a six occasions où il ne faut point semer la petite vérole : 1° si l'enfant n'a pas encore un an accompli ; 2° si c'est un jeune homme qui ait atteint sa seizième année ; 3° s'il est sujet à quelque maladie extérieure ; 4° s'il a au dedans quelque indisposition ; 5° pendant l'été et dans les grandes chaleurs ; 6° lorsque la semence n'est pas bien conditionnée. Au reste, dans cette petite vérole venue par artifice, il faut employer les mêmes remèdes que dans la petite vérole naturelle. »

Ces précautions et cette espèce de raffinement qu'on trouve dans cette seconde recette font assez voir que la méthode de semer la petite

[1] C'est la fontanelle.

[1] On s'en sert généralement à la Chine pour délayer toutes les médecines.

vérole n'est pas une invention si nouvelle à la Chine, puisqu'on y a ainsi réfléchi, et qu'on a songé à la perfectionner en plusieurs manières.

C'est apparemment avec réflexion qu'on recommande de ne pas semer la petite vérole pendant l'été, et qu'on choisit les saisons où les esprits vitaux sont moins dissipés, et sont plus réunis au dedans. Alors la nature agit beaucoup mieux, pourvu qu'elle soit aidée contre le froid extérieur ; à quoi il est plus aisé de parer, qu'il ne le seroit en été de donner des forces précisément au degré qu'il convient.

Dans l'une et dans l'autre recette, on juge qu'il est dangereux que la petite vérole sorte trop tôt; mais ce danger lui est commun avec la petite vérole naturelle. Un effort précipité de la nature fait que ses forces ne sont jamais totalement réunies, comme il arrive dans les demi-crises, lesquelles, étant réitérées, ne sauvent pas le malade ainsi que fait une crise parfaite. Les matières qui ne sont pas préparées étant poussées entre les chairs et la peau, ne peuvent s'y cuire suffisamment, à peu près comme les alimens qui tombent dans l'estomac avant que la première digestion ait été faite dans la bouche par la trituration et la dissolution qu'opère la salive. Ainsi ces acides rentrant dans le sang, n'en sortent plus qu'à demi, et causent d'étranges ravages.

La dernière recette m'a plus coûté à obtenir; on me l'a donnée en forme de petit livre manuscrit, et divisée par petits articles. Le titre porte *Tchung-teou-kan-fa;* c'est-à-dire, règles à observer en semant la petite vérole.

« 1° Il faut que l'enfant à qui on veut procurer la petite vérole soit sain, robuste et exempt de toute maladie.

» 2° On s'assurera si la suture, *sin-muen*[1], est parfaitement réunie et fermée. C'est pourquoi on ne doit guère procurer la petite vérole qu'aux enfans qui ont trois ans; et c'est une expérience qu'il ne faut plus faire, quand ils ont plus de sept ans.

» 3° Il faut que l'enfant soit exempt d'infirmités internes et habituelles; qu'il n'ait nulle part sur le corps, ni gale, ni apostume, ni dartre, non pas même de légères ébullitions de sang; enfin que son ventre ne soit pas trop libre.

» 4° Il faut s'abstenir de semer la petite vérole lorsque l'enfant regarde souvent du coin de l'œil, comme s'il étoit louche; lorsqu'il a l'oreille dure, bien plus s'il étoit sourd; lorsqu'il a le nez bouché, ou qu'il n'urine que difficilement.

» 5° Ce seroit une tentative inutile, si l'enfant avoit de grands yeux dépourvus de la caroncule qui est située au coin de l'œil, ou s'il avoit l'hircus [1] en forme de pointe, et non pas arrondi comme l'ont le commun des hommes.

» 6° La saison des grandes chaleurs ou des froids excessifs seroit contraire à cette opération, de même que s'il régnoit des maladies, ou si le ciel étoit irrégulier, et qu'il fût trop sec, trop humide, trop couvert.

» Quand on aura remarqué que l'enfant a les dispositions nécessaires, il faut le préparer par une potion propre à dissiper la malignité, ou à purifier le sang et les humeurs du corps. Ce ne sera que dix ou onze jours après ce remède qu'on entreprendra de semer la petite vérole; telle est la composition du remède. On prendra des pois rouges, des pois noirs, des pois verts, et de la réglisse concassée et brisée, le poids d'une once [2] de chaque ingrédient; on réduira le tout en une poudre très-fine, qu'on mettra dans un tuyau de bambou [3], dont on enlèvera la peau, en laissant le nœud qui est à chaque extrémité. On remplira ce tuyau de la poussière médicinale, puis on fermera les deux ouvertures avec des coins de bois de sapin sur quoi on étendra une épaisse couche de cire, afin qu'il ne reste ni fente, ni ouverture aux deux extrémités du bambou. Tout étant ainsi disposé pendant l'hiver, on suspendra ce tuyau dans un mao-cang [4], d'où l'on ne le tirera qu'après un ou deux mois. Après en avoir nettoyé les dehors, on ajoutera à cette mixtion, qui sera séchée à l'ombre, sur une once de cette poudre, trois mas [5] de feuilles de la fleur de moei-tse [6]; (c'est, je crois, un abricotier sauvage, qui fleurit durant l'hiver; il y en a qui n'ont que des fleurs). On ne ramassera pas avec les doigts

[1] C'est sans doute la suture sagittale, qui répond au haut du front.

[1] La partie de l'oreille qui est proche des tempes; les Chinois sont persuadés que ce sont là des signes qui marquent que l'enfant ne vivra pas.

[2] L'once de la Chine est plus forte que celle d'Europe.

[3] Le sureau peut servir.

[4] Lieu destiné aux nécessités secrètes.

[5] Un mas est la dixième partie de l'once.

[6] Selon d'autres, c'est *pruna acida;* le fruit mûr est très-aigre, et il a l'ordeur de l'abricot.

ces feuilles qu'on trouvera tombées sur la neige, mais on les percera avec une aiguille; on les mettra sur du papier, et on les exposera à la chaleur d'un feu clair pour les sécher entièrement. Enfin on réduira ces feuilles en une poudre très-fine, qu'on mêlera avec l'autre poudre, et qu'on emploiera de la maniere suivante. La prise sera d'un mas, ou d'un demi-mas, à proportion de l'âge de l'enfant; on délayera cette poudre dans une potion d'eau, où l'on aura fait bouillir des tiges rampantes de se-koua [1] (c'est une espèce de courge longue, déliée et velue qu'on mange). Au défaut de ces tiges de se-koua, on peut faire bouillir des fleurs de kin-inhoa [2]. Quand on donne ce remède, il faut interdire l'usage de toute nourriture, dont le goût ou l'odeur seroient trop piquans. Dix ou douze jours après avoir donné ce remède, on sèmera la petite vérole; et pour cela :

» On choisira dans la bonne saison un jeune enfant fort et robuste, qui ait une petite vérole bien conditionnée et clair-semée. On ramassera les écailles de ses pustules les plus épaisses, et on les fermera bien dans un vase; en sorte que les esprits ne puissent point s'évaporer. Avec cette précaution, elles pourront servir pendant un an, et elles conserveront leur vertu.

» Quand on voudra semer la petite vérole, on prendra cinq ou six de ces écailles : si l'enfant est un peu âgé, on y joindra le poids de deux grains de hiung-hoang, et on pilera le tout ensemble, qu'on enveloppera dans du coton; ensuite on l'insinuera dans le nez de l'enfant, et on l'y laissera deux ou trois jours; après quoi la petite vérole poussera. Si l'enfant est fort jeune, deux ou trois écailles suffisent, et on retranchera à proportion de la quantité du musc et du hiung-hoang. Le second jour après qu'on aura semé la petite vérole, on lui en fera prendre par la bouche. La dose sera de deux ou trois écailles pulvérisées qu'on mettra dans du bouillon de chinma. On l'appelle ainsi, parce que le chinma y domine; mais il n'y entre pas seul. On fait encore bouillir ensemble du kotem, du cho-yo et de la réglisse. Cette potion, qui sera d'une bonne tasse, étant presque au point de sa cuisson, on y jettera la poudre des deux ou trois écailles dont j'ai parlé. Après avoir pris ces mesures, il faut attendre l'effet du remède. Si après le troisième jour on voit paroître les marques de la petite vérole, c'est un indice heureux.

» Si la petite vérole paroît dès le second jour, il y a du danger : et communément de dix enfans à qui on l'aura procurée, il n'y en aura que six ou sept qui en échapperont.

» Le danger sera bien plus grand si elle sort dès le premier jour : de dix, à peine en sauvera-t-on un ou deux. Voilà ce qui se dit; mais on doit se rassurer; parce qu'en observant la méthode que j'ai prescrite, et en prenant le remède qui dissipe la malignité de la petite vérole, on ne sera pas sujet aux symptômes et aux accidens fâcheux dont je viens de parler. Il faut alors avoir recours aux remèdes qui sont marqués dans nos livres pour la petite vérole naturelle, lorsqu'elle devient dangereuse.

» Enfin l'on avertit que si après ces remèdes la petite vérole ne paroît point, ni au quatrième, ni au cinquième jour, il faut ôter les poudres insérées dans le nez de l'enfant, et recourir de nouveau au remède que j'ai donné pour dissiper la malignité du venin. En prenant cette précaution, on garantit que, dans la suite, il sera exempt de la petite vérole. Il faudra seulement, à la quatrième et cinquième lune, de même qu'à la huitième et neuvième, le gêner à prendre quelques jours de suite le même remède. C'est une sujétion dont l'enfant sera délivré quand il aura dix ans accomplis. »

On voit assez que c'est seulement pour l'usage des médecins chinois que, dans ces trois recettes manuscrites, on s'explique sur les dangers qui sont à craindre; ils savent ailleurs faire bien valoir l'excellence de leurs remèdes. Si le succès ne répond pas à leurs promesses, ce n'est jamais leur faute; ils s'en prennent d'ordinaire, ou au malade, ou à ceux qui le soignent, ou à la rigueur de la saison.

Les médecins chinois conviennent que la petite vérole artificielle est de la même espèce que la naturelle; qu'elle est sujette aux mêmes symptômes; que le venin sort au même temps, c'est-à-dire le troisième ou quatrième jour, et non pas le septième, comme il arrive dans les fièvres pourprées; que les pustules sont sem-

[1] Cette sorte de courge longue et déliée passe ici pour être rafraîchissante, diurétique, et propre à chasser le venin.

[2] Cette drogue et celles dont je parlerai dans la suite seront expliquées à la fin de cette lettre.

blables pour la figure, pour la nature de la matière, et pour le temps nécessaire à sa maturité. Aussi ne dit-on point dans ces recettes, comme on l'a dit de l'insertion à la grecque, que les pustules venues par artifice ne sont pas propres à semer ou à insérer de nouveau la petite vérole ; et c'est parce qu'on la croit la la même, qu'on se donne bien de garde de la semer sur des sujets à qui la naturelle est dangereuse, tels que sont les personnes avancées en âge.

On aura sans doute remarqué que les Chinois sont très-circonspects à user de remèdes expulsifs, de peur de troubler la nature, qui est dans une espèce de crise durant les premiers jours de la fermentation morbifique, et que le principal soin doit être d'employer des remèdes qui résistent à la corruption du sang, que le trop d'activité des levains insinués y causeroit. On aura aussi remarqué qu'on avertit d'user, selon les besoins de la petite vérole artificielle, des mêmes remèdes qu'on prescrit pour la petite vérole ordinaire ; sur quoi je rapporterai encore deux recettes de l'auteur que j'ai cité le premier, parce qu'on assure qu'elles sont propres non-seulement à prévenir les fâcheux accidens de la petite vérole, mais encore à en préserver pour toute la vie. Ces recettes pourront même éclaircir ce qui a été prescrit dans le dernier article sur la petite vérole artificielle. C'est ainsi que cet auteur s'exprime :

« Quand la petite vérole se répand dans un lieu, réglez le boire et le manger des enfans ; ne leur donnez pas la liberté de courir de côté et d'autre ; ayez soin qu'ils ne soient ni trop vêtus ni trop peu ; donnez-leur quelques petits préservatifs. » Il passe ensuite aux recettes.

« Prenez, dit-il, une tasse de pois rouges, une de pois noirs, une autre de pois verts, avec deux onces de réglisse, que vous réduirez en une poudre très-fine. Vous mettrez ces quatre ingrédiens dans un pot de terre, et vous les ferez cuire jusqu'à ce qu'ils se forment en une espèce de pâte que vous ferez manger à l'enfant. Les pois rouges chassent du cœur tout le venin ; les pois noirs sont bons contre la malignité des reins ; et les verts contre celle de l'estomac. »

D'autres médecins, de même que celui que j'ai cité, vantent beaucoup la recette suivante :

« Prenez, disent-ils, sept œufs d'une poule qui est prête à couver ; tirez-en un des sept ; percez-le pour en faire entièrement sortir le blanc et le jaune : puis remplissez-le de quatre mas et de neuf[1] condorins de tchu-cha bien pur (c'est une espèce de cinabre) ; collez du papier sur le trou, et bouchez-le exactement. Vous mettrez cet œuf sous la poule, pour être couvé avec les six autres. Quand ceux-ci seront éclos, vous retirerez l'œuf médicinal, d'où vous ramasserez le tchu-cha, que vous exposerez à un beau soleil, et au clair de la lune, durant sept jours et sept nuits. De plus, vous prendrez la première courge qui naît de cette plante, que vous laisserez bien mûrir, et que vous ferez sécher. Quand vous l'aurez brûlée, sans cependant permettre qu'elle se calcine, vous la réduirez en poudre. Pour chaque prise vous mettrez le poids de cinq condorins de tchu-cha, et autant de la poudre de courge, que vous mêlerez dans une quantité suffisante de miel bien pur. Vous ferez prendre ce remède trois fois de suite. C'est un préservatif excellent. »

Je finis ces recettes par un secret aussi agréable qu'il est propre, à ce qu'on assure, à modérer et même à détourner la petite vérole : c'est l'usage fréquent des raisins de Corinthe, nommés en chinois *soso-pou-tao*. C'est ce que j'ai lu dans un Traité d'agriculture, composé par l'illustre Paul Siu, autrement Siu-quang-ki, ce grand ministre d'État qui vivoit sur la fin de la dynastie des Ming, et qui par son exemple et son zèle a si fort contribué à l'établissement et au progrès de la religion dans ce vaste empire.

La prévention où l'on est avec raison du peu d'habileté des Chinois dans l'anatomie, causera peut être quelque surprise à ceux qui liront ces recettes de nos médecins de la Chine. Il me semble qu'à moins de voir clairement la fausseté de ce qu'ils disent être dangereux ou sujet à des inconvéniens, on doit être porté à les croire sur ce qu'ils prescrivent. L'économie du corps humain dépend d'une infinité de ressorts imperceptibles, et il y a mille voies secrètes qu'on découvre avec surprise. La lecture des deux premiers tomes des illustres académiciens de Leipsik m'a fait voir que bien des choses qu'on auroit crues impossibles sont néanmoins arrivées. J'ose dire en particulier qu'il n'est pas hors de vraisemblance qu'il y ait des indices par le moyen desquels la nature

[1] L'once a dix mas, et le mas dix condorins.

fasse connoître à ceux qui l'étudient, la vraie disposition du dedans, de même à peu près que l'aiguille marque la régularité du corps de l'horloge. De vils insectes font bien connoître par certains signes le changement de temps qui doit se faire. La connoissance des indices d'une maladie prochaine, et du rétablissement de la santé, seroit une partie bien précieuse de la médecine.

Peut-être aussi trouvera-t-on que la méthode chinoise de procurer la petite vérole aux enfans est plus douce et moins dangereuse que la méthode d'Angleterre, qui le fait par la voie de l'incision. Celle-ci porte immédiatement le ferment vérolique dans la masse du sang, au lieu que, dans la pratique des Chinois, ce sont des esprits subtils, et même tempérés ou aidés d'ailleurs, qui s'insinuent par les nerfs olfactoires, ou bien que la digestion sait préparer en différens passages où elle s'achève Le levain vérolique a sans doute son espèce de venin: mais qu'il soit froid ou chaud, subtil ou épais, il doit être plus dangereux lorsqu'il est inséré dans les chairs vives, que quand il est insinué par l'inspiration, ou par la déglutition. Le venin des vipères et des crapauds, avalé ou senti longtemps, ne nuit point, ou nuira bien moins que si on l'introduisoit par une incision. C'est, comme l'on sait, par une légère morsure que le serpent donne la mort.

Dans la manière de traiter ceux à qui l'on a procuré la petite vérole, on renvoie, selon le besoin, à la méthode qui s'observe par rapport à la petite vérole naturelle. On a ici d'amples traités sur cette matière, qui contiennent une foule de remèdes de toute espèce. Peut-être qu'à la saignée près, qui n'est pas en usage parmi les Chinois, on trouveroit de grands rapports entre la pratique européenne et la leur.

On ne sera peut-être pas fâché de voir qu'ici, dans l'excrétion de la petite vérole, on fait cas des pois ou petites fèves. Il y a de l'apparence qu'on les emploie pour tempérer la trop grande acrimonie du sang et des humeurs. Ce qui confirme ma conjecture, c'est qu'un médecin m'a dit que quand la fièvre dure sans que la petite vérole paroisse, il met dans les remèdes ordinaires un peu d'opium, qui a la vertu de réunir les esprits et de leur donner la force de pousser le venin au dehors.

En parcourant quelques livres chinois sur cette matière, j'ai remarqué que nos médecins parlent de la petite vérole comme d'une espèce de maladie connue dès les premiers temps. Ainsi, malgré le silence d'Hippocrate et de Galien, on ne peut pas douter de son ancienneté. Quand ils recherchent la cause d'un mal si commun et si universel, ils prétendent que l'enfant apporte du sein de sa mère le principe de cette maladie, que des causes occasionnelles avancent, retardent, ou arrêtent tout à fait. J'aurois souhaité de trouver un texte chinois capable de me donner quelque éclaircissement sur une difficulté qui m'est toujours restée dans l'esprit. Comment se peut-il faire que la légère portion de ferment qui cause la petite vérole, et qui, communément dès la première fois qu'on en est atteint, se trouve épuisée, et met à couvert d'une seconde malgré les causes externes, et quoiqu'on approche de ceux qui en sont couverts; comment, dis-je, est-il possible que cette portion imperceptible de levain ou de matière impure reste sans action durant plusieurs années dans la masse du sang, ou en quelque autre réservoir que ce soit, et cela dans un âge si tendre et si susceptible d'impression? Que dans la suite ce ferment ne soit ni atténué, ni dissipé à la longue après des fièvres ardentes et de violentes crises qui ont dû renouveler les humeurs, les acides, les soufres du sang, et tous les principes de vie et de santé, d'où résulte un nouveau tempérament? Je n'ai pu rien trouver dans aucun texte chinois qui donnât le moindre éclaircissement à cette difficulté.

Cependant, ce que j'ai rapporté jusqu'ici sur la méthode chinoise de procurer la petite vérole aux enfans fait assez voir que la connoissance des maladies et des remèdes n'a pas été si négligée à la Chine qu'on se l'imagine peut-être en Europe, où quelques-uns ont traité les médecins chinois d'ignorans ou d'aventuriers. Je ne suis pas en état de juger de leurs traités de médecine, dont le langage affecté et mystérieux n'est pas aisé à entendre au commun des Chinois. Mais le peu de ces livres que j'ai eu occasion de feuilleter m'ont persuadé que s'ils étoient traduits en notre langue, les médecins européens seroient contens de ce qu'ils disent sur les différentes maladies, sur leurs diagnostics, leurs symptômes, leurs remèdes, et les qualités de ces remèdes. Si l'on n'aperçoit pas par quelle sorte de chimie ils ont acquis une grande partie de ces connoissances, leur ancien-

neté, sans qu'on ait jamais remarqué de variation, ne laisse pas de les rendre respectables. Lorsque l'empereur Thin-chi-hoang fit brûler les livres classiques de la nation, environ 228 ans avant Jésus-Christ, les livres de médecine furent privilégiés et préservés de l'incendie. L'on donne à l'Esculape de la Chine une ancienneté qui le met plusieurs siècles avant celui de la Grèce, et avant la Grèce même.

Nos médecins de la Chine ne manquent guère de mêler dans leurs écrits quelques réflexions morales. L'auteur que j'ai cité en dernier lieu, et qui s'est rendu célèbre par divers ouvrages, qu'il fit paroître à la quarante-sixième année du feu empereur Chang-hi, s'explique ainsi dans la préface d'un livre intitulé : l'*Art de conserver la vie ;* ce sont des règles de santé.

« Quoique le ciel, dit-il, ait fixé le cours de notre vie, on peut cependant contribuer à sa propre conservation. La pratique de la vertu est un moyen qui dépend de nous ; car *Hoang-tien*, c'est-à-dire le ciel suprême ne sauroit être partial, et n'agit point par une affection aveugle. La vertu seule le touche et le gagne en notre faveur. La vertu, mise en pratique, est comme le langage du ciel qui nous assure de sa protection. Ainsi, le grand art de conserver sa santé, c'est de travailler surtout à se rendre vertueux. Les autres règles et les secours qu'on se procure ne sont que l'accessoire, qui ne peut que suivre et seconder ce qui fait le point capital. »

J'ai promis de donner une explication des diverses drogues dont il est parlé dans les recettes que j'ai rapportées. On ne peut mieux les connoître que par un écrit chinois qui traite de ces drogues, et que je vais traduire.

La plante de chinma commence à pousser hors de terre au printemps. Elle monte à la hauteur de trois ou quatre pieds : ses feuilles, qui sont d'un noir obscur, ressemblent à celles du chanvre qu'on nomm *tchu-ma*, et d'une espèce de lin appelé *hongma*.

Dans la quatrième ou cinquième lune, et à la fin de la sixième, la plante donne une graine noire. Sa racine approche de celle du hao (c'est une espèce d'absinthe). On la tire noirâtre et chevelue : il n'y a que cette partie qu'on emploie dans la médecine : comme sa vertu est sudorifique, on croit qu'elle est bonne contre le venin, contre la corruption de l'air, contre les incommodités externes produites par la chaleur ou par un froid qui a saisi tout à coup ; et généralement contre toutes sortes d'apostumes.

Ko-ken, c'est-à-dire la racine du ko. C'est de la pellicule extérieure de cette plante rampante et à longs sarmens, qu'on fait la toile appelée *ko-pou*. La racine entre dans la médecine, et l'on s'en sert pour guérir des fièvres chaudes, de violens maux de tête, et de gros rhumes, pour procurer la sueur, pour résister au venin, et généralement pour toutes les maladies des enfans causées par un sang échauffé.

Tchi-fiao-teou, petits pois incarnats (les pois verts et noirs sont assez connus). Les incarnats se sèment après le solstice d'été : leurs feuilles et leurs fleurs sont entièrement semblables à celles des kiao-teou, c'est-à-dire des pois à gousses étroites et longues d'un pied. Les tchi-teou ont l'enveloppe de dehors comme les pois verts, mais tant soit peu plus grande. On les mange, ou cuits dans l'eau, ou rissolés, ou réduits en une espèce de bouillie ; on s'en sert aussi dans la médecine. On fait choix des plus petits, qui sont d'un rouge incarnat moins foncé. Ils dissipent l'hydropisie, résolvent les apostumes et le sang extravasé ; ils sont d'un grand usage dans les maladies contagieuses.

Cho-yo, la pivoine : il s'agit ici de la racine de cette plante. On s'en sert contre les impuretés du sang, ou les maladies produites par une grande humidité : on la croit aussi propre à dissiper les chancres ouverts ou fermés, à arrêter les dyssenteries ou ténesmes, à guérir les incommodités qui précèdent ou qui suivent l'accouchement.

Kin-inhoa, fleur dorée et argentée ; c'est le chèvrefeuille ; on en trouve partout. La plante qui porte cette fleur ne sèche point en hiver ; c'est pourquoi on la nomme *gim-tommen*, sarment qui souffre l'hiver. Il s'attache aux arbres voisins, et s'y entortille par le côté gauche du tronc. La tige est un peu violette : les feuilles sortent à chaque nœud médiocrement velues et âpres. Les fleurs, qui s'épanouissent à la troisième ou quatrième lune, sont larges d'un pouce, attachées deux à deux au même pied : chacune a deux feuilles, l'une grande, l'autre plus petite. Elles sont d'abord blanches, après deux ou trois jours elles deviennent jaunes ; et comme on voit avec plaisir cette variété de fleurs blanches et jaunes, selon qu'elles

sont plus hâtives ou plus tardives, on les a nommées fleurs dorées et argentées. On en use avec succès dans les abcès, chancres, ulcères, apostumes, lorsqu'on a le sang échauffé; enfin pour combattre toute sorte de venin et de malignité interne.

Tcha-cha, espèce de minéral; c'est peut-être le cinabre si rare de Dioscoride. Le meilleur vient de la ville de Chin-teou, dans la province de Hou-quang. On le trouve dans les mines: il est plein de mercure. On assure même que d'une livre de tcha-cha on pourroit tirer une demi-livre de mercure; mais le tcha-cha est trop cher pour en avoir la pensée. Les grosses pièces sont de grand prix; lorsqu'on le garde, il ne perd rien de sa vivacité et de sa couleur. Il a son rang parmi les remèdes internes; pour cela on le réduit en une poudre fine, et dans la lotion on ne recueille que ce que l'eau agitée élève et soutient. C'est un excellent cordial qui rétablit les esprits et toutes les parties du corps dans un état de santé et de vigueur. On en use ici en été, pour faire une boisson rafraîchissante; il est particulièrement admirable contre les convulsions et les maladies malignes des enfans[1].

Hiung-hoang, autre minéral, c'est une espèce d'orpiment. Toutes les mines où il y a du soufre, du plomb, du fer, ou autre métal, fournissent du hiung-hoang. Le plus grossier, qu'on rebute, contient des parcelles de fer et de gravier; le bon, qui est en gros quartiers, renferme quelquefois un diamant; mais c'est un grand hasard quand on y en trouve[2]. On choisit pour l'usage de la médecine le hiung-hoang le plus transparent; on l'emploie contre les morsures de serpens et d'autres insectes venimeux.

On y a recours dans les maladies malignes et épidémiques, ou pour s'en guérir ou pour s'en préserver.

Je souhaite, mon révérend Père, que ces recherches puissent être de quelque utilité, c'est la seule vue que je me suis proposé en me donnant la peine de les faire: j'en serai bien dédommagé si l'on en retire quelque avantage. Je suis, etc.

[1] Ceux qui vantent le mercure doux pour la petite vérole, ainsi que le marquent messieurs les académiciens de Leipsick, jugeront que le tcha-cha en est une espèce préparée dans le sein de la terre.

[2] J'ai parlé à un chrétien chez qui on en trouva un qui fut vendu plusieurs taels; il n'étoit pas poli, et sa couleur étoit un peu blafarde. Il fut trouvé dans un morceau de hiung-hoang gros comme le poing.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES
AU PÈRE DUHALDE.

Industrie chinoise. — Fleurs artificielles.

A Pékin, ce 7 juillet 1727.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Il vient d'ordinaire tous les ans des Européens à la Chine: il en est venu cette année qu'une célèbre ambassade a conduits jusqu'à Pékin. Je les ai entretenus plusieurs fois, et je les ai vus admirer des fleurs artificielles que que font les Chinois. Ils les prenoient d'abord pour des fleurs naturelles; à peine pouvoient-ils croire que l'art eût pu si bien imiter la nature. Je vous ai déjà envoyé de ces fleurs, et si dans le transport l'air de la mer ou l'humidité n'a rien diminué de leur agrément, je ne doute point que vous n'ayez trouvé l'ouvrage fin et délicat. Je vous en envoie encore, dans la persuasion où je suis que ce n'est qu'en les voyant qu'on les estime ce qu'elles valent.

Je ne prétends pas insinuer par là que les ouvriers chinois aient plus d'adresse et d'habileté que ceux des Européens qui, par profession ou par amusement, travaillent à ces petits ouvrages. S'il est vrai qu'on réussit mieux à la Chine qu'en Europe à faire des fleurs artificielles, on doit bien plus l'attribuer à la matière que les Chinois y emploient, qu'à leur industrie. C'est une matière que je veux faire connoître, car peut-être pourroit-on la trouver en France; j'expliquerai ensuite la manière dont les Chinois la préparent et la mettent en œuvre. Les plus petits secrets ont leur prix, et pour peu qu'on soit curieux, on fait cas des moindres découvertes.

Les ouvriers chinois, surtout ceux qui sont au palais, manient la soie avec beaucoup d'adresse, et savent peindre à l'aiguille toutes sortes de fleurs sur des feuilles de papier; elles ressemblent assez à ces beaux colifichets qui nous viennent de Bourges, dont la broderie représente des deux côtés les mêmes figures. Nous en présentâmes autrefois à l'empereur

Cang-hi, qui nous montra en même temps celles qui se font à la Chine ; elles étoient travaillées finement : cependant il fit plus de cas des nôtres, à cause du poli de la soie et de la vivacité des couleurs, dont quelques-unes ont bien plus d'éclat que celles de la Chine.

Les fleurs dont je parle, et qui imitent si bien la nature, ne sont faites ni de soie ni d'aucune espèce de toile ou de papier. De quoi sont donc formées les feuilles qui composent le corps de la fleur, pour être si déliées, si lisses, si transparentes, et, en un mot, si naturelles ? C'est un roseau ou une espèce de cannes qui fournit la matière qu'on y emploie ; du reste, on ne met en œuvre ni son écorce ni sa racine, qui pourroit, ce semble, s'effeuiller ; c'est tout autre chose, que j'expliquerai quand j'aurai fait connoître quel est ce roseau ou cette sorte d'arbrisseau d'où se tire cette matière.

Comme ce roseau ne croît point dans cette province, je n'ai pu l'examiner par moi-même ; ce que j'en ai appris de ceux qui travaillent aux fleurs ne suffisoit pas pour que je pusse donner des indices capables de le déterrer en France, supposé qu'il y en ait, comme j'ai lieu de le croire ; mais ayant une fois appris qu'on nomme cet arbrisseau *tong-tsao*, et autrement *tong-to-mon*, j'ai consulté l'herbier chinois. Le but de ce livre est d'expliquer les vertus médicinales des plantes et des végétaux. L'auteur, après avoir rempli ce dessein à l'égard du tong-tsao, ajoute qu'il fournit encore divers ornemens dont le sexe a coutume de se parer. L'herbier m'a confirmé des particularités que je savois déjà, et m'en a appris d'autres que j'ignorois ; ce qu'il rapporte des vertus médicinales de cette plante en facilitera peut-être la découverte aux herboristes européens.

Le tong-tsao, dit l'herbier chinois, croît dans des fonds ombragés et fort couverts : on lui a donné le nom de tong-to, parce que, selon les médecins chinois, il est apéritif, laxatif, propre à ouvrir les pores et à ôter les obstructions. Selon un autre auteur qui est cité (car c'est la coutume des auteurs chinois d'appuyer ce qu'ils disent de fréquentes citations), cet arbrisseau croît sur le côté des montagnes ; ses feuilles ressemblent au pi-ma, c'est-à-dire à celle du riccin ou palma christi ; le milieu de son tronc est rempli d'une moelle blanche très-légère, et cependant assez unie et agréable à la vue ; on en fait des ornemens pour les personnes du sexe. Un auteur dit qu'il croît dans la province de Kiang-nan. Cela pouvoit être vrai autrefois, que les terres de cette province étoient peu cultivées ; mais à présent, on l'y apporte de la province de Se-tchuen, et de quelques endroits de celle de Hou-quang ; mais c'est dans le Kiang-nan qu'on a l'art de le mettre en œuvre [1].

« La plante, continue cet auteur, croît à la hauteur de plus d'une brasse ; ses feuilles ressemblent à celles du nénufar ; mais elles sont plus grasses ; on trouve au milieu du tronc, sous un bois semblable à celui des cannes, une substance très-blanche. »

Il me paroît qu'elle est moins serrée que la chair du melon, mais qu'elle est aussi unie, moins spongieuse que les autres moelles, et en particulier que celle du sureau : je crois que ce corps léger tient un milieu entre la nature du bois et des moelles ordinaires.

« A présent, poursuit le même auteur, on sème et on cultive des tong-tsao dans les terres qui leur sont propres ; lorsqu'ils sont encore tendres, on les cuit et l'on en fait un rob ; ce sucre épaissi en consistance approchante des électuaires mous (par exemple de thériaque ou de résiné), est doux et agréable ; si on le mêle avec des fruits, il en relève le goût et les rend meilleurs. »

Un autre auteur dit : « Le tong-tsao croît en abondance dans les montagnes et dans les bois : le contour de sa tige est de plusieurs pouces. »

Celui qui travailloit à ces fleurs, et avec qui je me suis entretenu, en a vu de secs qui étoient gros comme le poing.

« Sa tige, dit le même auteur, est divisée, comme le bambou, par divers nœuds qui laissent entre deux des tuyaux longs quelquefois d'un pied et demi ; ces tuyaux sont plus gros au bas de la plante. On coupe l'arbrisseau tous les ans, et l'année suivante il repousse. On charge des barques de ces tuyaux pour les transporter dans le Kiang-nan : c'est là qu'on en tire la moelle et qu'on la prépare. Pour la préserver de l'humidité, qui lui est contraire lorsqu'elle est hors de ses tuyaux, il faut la tenir bien enfermée dans un lieu sec, sans quoi l'on ne pourroit plus la mettre en œuvre. »

Avant que d'avoir consulté l'herbier chinois, je m'étois imaginé, sur ce que j'avois entendu

[1] Les provinces de Kiang-nan et de Hou-kouang en forment quatre aujourd'hui.

dire, que le tong-tsao pourroit bien être la même chose que la plante appelée *papyrus*, qui croît dans des marais et dans des fossés autour du Nil, à la hauteur de six coudées, et dont les anciens tiroient la moelle renfermée dans la tige, et en faisoient une espèce de bouillie, d'où ensuite ils levoient des feuilles propres à écrire; c'est qu'en effet on pouvoit faire le même usage de la moelle qu'on me montroit, et que, comme vous le verez par le modèle que je vous envoie, on tire de cette moelle du tong-tsao une espèce de feuille qu'on prend d'abord pour du papier; mais ces feuilles sont tout à fait différentes de celles du papyrus; ils ne conviennent ensemble qu'en ce que leurs parties ligneuses sont également inflammables.

Les vertus médicinales qu'on attribue au tong-tsao le feront peut-être regarder comme une espèce de sureau plus moelleux. C'est une idée qui peut servir à la découverte que je propose. On lit dans le *Dictionnaire des Arts*, qu'au rapport de Mathiole, il croît dans les lieux marécageux un petit arbrisseau qu'on nomme sureau de marais, dont les verges sont nouées et ressemblent à celles du sureau; qu'au dedans il y a une moelle blanche, et que la matière de son bois est frêle. Je vois en tout cela bien des rapports.

Si ces connoissances peuvent aider à trouver en Europe un arbrisseau semblable à celui qui fournit aux Chinois la matière dont ils font leurs fleurs artificielles, il ne sera pas difficile aux ouvriers européens d'imiter, et même de surpasser l'adresse chinoise dans cette sorte de travail, et ils pourront bien plus finement appliquer les couleurs convenables sur une matière qui est très-propre à les recevoir et à les conserver dans leur vivacité et dans leur fraîcheur. C'est cet artifice des ouvriers chinois qui me reste à expliquer.

La première opération, qui consiste à réduire ces bâtons de moelle en feuilles minces et déliées, n'est pas l'ouvrage de ceux qui font les fleurs; on les apporte ainsi préparées de la province de Kiang-nan. Lorsqu'on m'en montra un paquet pour la première fois, je les pris d'abord pour de véritables feuilles de papier qu'on avoit ainsi coupées pour quelque dessein particulier: on me montra ensuite le bâton de moelle d'où l'on tiroit ces feuilles: la surprise où je fus piqua ma curiosité, et je voulus être éclairci de la manière dont on s'y prenoit pour cette opération. S'il y a quelque particularité qui m'échappe, les artistes pourront aisément y suppléer.

La pièce de moelle, plus ou moins grosse et longue, selon qu'on veut les feuilles plus ou moins larges, se met sur une plaque de cuivre entre deux autres plaques fort déliées, et en même temps que d'une main on la fait glisser doucement dans cet entre-deux des plaques, de l'autre main avec un couteau semblable au tranchet dont les cordonniers coupent leur cuir, on enlève une mince superficie qui se développe, de même qu'on enlève avec le rabot des espèces de rubans de dessus une pièce de bois bien polie; ce qu'on lève ainsi de la moelle, ressemble à de larges bandes de papier ou de parchemin très-fin; on en fait des paquets qu'on vient vendre à Pékin, et les ouvriers les emploient à faire ces belles fleurs artificielles dont je parle. Sur quoi il faut observer que pour empêcher ces bandes ou pellicules de moelle de se déchirer en les maniant, lorsqu'il s'agit de les peindre ou de les façonner, il faut les tremper dans l'eau d'une main légère, en les y plongeant et en les retirant à l'instant. Il suffiroit même de les laisser quelque temps avant cette opération dans un lieu frais et humide. Avec cette précaution il n'y a point à craindre qu'elles se rompent ou qu'elles se déchirent.

Il y a une autre observation à faire sur les couleurs qu'on applique. Les ouvriers chinois n'y emploient que des couleurs douces, où il n'entre ni gomme, ni mercure, ni céruse, ni alun, ni vitriol; ces couleurs sont simplement à l'eau et ne sont pas fortes. Je vis dans le lieu où travailloient ces ouvriers diverses petites feuilles auxquelles on avoit donné une teinture de vert, de rouge et de jaune; c'étoit là comme la préparation aux autres couleurs, que différens peintres devoient leur appliquer pour les peindre au naturel. Ce travail, lorsqu'on veut y faire de la dépense, est fin et recherché. J'avoue néanmoins que je fus étonné du vil prix auquel on donnoit ces ouvrages; car il n'est pas aisé d'achever en un jour beaucoup des plus petites fleurs avec leurs pieds et leurs feuilles. On leur donne les différentes figures qu'elles doivent avoir, en les pressant sur la paume de la main avec des instrumens faits pour cela. C'est avec des pincettes déliées qu'ils les saisissent, et ils les

unissent avec de la colle de nomi, qui est une espèce de riz bien cuit et épais; le cœur des fleurs, par exemple, des roses, se fait de filamens de chanvre très-déliés et colorés. Les petites têtes que portent ces filamens sont de la même matière.

Ayant aperçu des feuilles de plantes lustrées et vernissées d'un seul côté, de même que certaines feuilles qui composent le corps des fleurs, je m'informai de la manière dont ils donnoient ce lustre; ils me répondirent que c'étoit en appliquant les pellicules du tong-tsao déjà peintes, sur de la cire fondue; mais il faut joindre beaucoup d'adresse à une grande attention, pour que la cire ne soit ni trop chaude ni trop refroidie, l'un ou l'autre de ces inconvéniens étant capable de gâter l'ouvrage; et de plus qu'il faut choisir un jour serein, parce qu'un temps pluvieux n'est point propre à ce travail. Ils ont un autre moyen plus aisé, c'est de tremper un pinceau dans la cire fondue, de le passer délicatement sur la feuille, et de la frotter avec un linge.

C'est avec la moelle du même arbrisseau qu'ils imitent parfaitement les fruits, les petits insectes qui s'y attachent, et surtout les papillons; on ne peut rien voir de plus naturel. Voici comment ils s'y prennent : s'ils veulent, par exemple, faire une pêche, et la rendre semblable à la pêche naturelle, ils font avec des cannes très-déliées et fendues finement, la carcasse de la figure et de la grosseur de la pêche; ils remplissent le dedans d'une pâte composée de sciure de ce bois odoriférant, dont on fait des bâtons de parfum, et ils y mêlent de la sciure d'un vieux pêcher, qui donne au fruit l'odeur de la pêche; ensuite ils y appliquent la peau, qui consiste en une ou deux couches des feuilles de tong-tsao, qui représentent bien plus naturellement la peau d'une pêche que ne fait la soie, et même la cire la mieux préparée; après quoi ils y donnent les couleurs convenables.

Plus communément, ils prennent des bâtons ou des pièces de moelle de canne ou de roseau ordinaire, qu'ils unissent avec de la colle forte, et dont ils font le corps du fruit; après l'avoir perfectionné avec le ciseau, ils étendent une couche d'une pâte de poudre odoriférante, et quand tout est sec, ils y appliquent une feuille de papier qu'ils couvrent ensuite de la feuille de tong-tsao : après quoi on peint le fruit, on le cire, et on le frotte avec un linge pour le lustrer.

Les ailes de papillons, si artistement travaillées qu'on les prendroit pour des papillons vivans, se font avec le même artifice que les feuilles de certaines fleurs : ce sont ces papillons qu'on nomme à la Chine *ye fei*, feuilles volantes; il y en a dont les couleurs sont si brillantes et si variées, que je leur donnerois volontiers le nom de fleurs volantes. Aussi est-ce dans les parterres les mieux fleuris qu'ils s'engendrent.

Je veux à présent vous parler d'un citron peu connu en Europe, et fort estimé à la Chine par sa beauté et par son odeur, qui est très-douce, et qui dure longtemps. On le confit tout entier avec le sucre, et c'est une excellente confiture. Sa figure extraordinaire l'a fait appeler par les Chinois *fo-cheou*, c'est-à-dire main du dieu Fo. On croit voir en effet les doigts d'une main qui se ferme. Les ouvriers qui imitent ce fruit avec la moelle du tong-tsao mettent divers fils de fer sous la matière, qui figurent les doigts et les tiennent en raison. Ce fruit est rare par sa figure : on en trouve de la grandeur des plus gros citrons.

J'ai quelque idée d'avoir lu dans un livre intitulé : *Acta philosophica*, de l'académie royale d'Angleterre, ou dans un autre qui a pour titre : *Curiosa naturæ*, qu'un noble d'Italie, fort curieux, se vantoit d'avoir un fruit très-extraordinaire par sa figure. On le regardoit comme un prodige de la nature, qui avoit fait presque changer d'espèce à un citronnier. Il se pouvoit pourtant bien faire que ce prétendu prodige ne fût que l'effet d'une cause naturelle, et que celui chez qui il est arrivé eût eu des semences d'un fruit qui est très-commun à la Chine : c'est de quoi vous pouvez vous éclaircir, en comparant celui que je vous envoie avec celui d'Italie qu'on regarde comme une merveille de la nature. Je suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

AU PÈRE NYEL,

SOUS-PRÉCEPTEUR DE MM. LES INFANS D'ESPAGNE.

Récit d'une ambassade portugaise.

A Pékin, ce 8 octobre 1727.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

C'est une chose assez nouvelle en cette cour que d'y voir un ambassadeur d'Europe. Le roi de Portugal vient d'y envoyer un ministre également sage et éclairé, dont l'ambassade a été accompagnée de circonstances capables de vous faire plaisir : en voici l'histoire en peu de mots.

Dom Alexandre Metello Souzay Menezes est celui que Sa Majesté portugaise avoit chargé d'une commission si importante et si délicate. Il arriva à Macao avec le père Antoine Magalhaens, qui avoit été envoyé en Europe par l'empereur Cang-hi quelques années auparavant. L'ambassadeur eut d'abord des difficultés à essuyer de la part des mandarins de Canton, qui dépêchèrent aussitôt des exprès pour s'informer de sa personne, des gens qu'il avoit à sa suite, des présens qu'il apportoit, et du sujet de son voyage. Après les plus exactes perquisitions, ils instruisirent la cour de son arrivée par la voie du tribunal des rits, avouant néanmoins qu'il n'étoit pas sur la liste de ceux qui venoient payer le tribut.

Comme le père Magalhaens étoit un envoyé de retour à la Chine, il partit de Macao dès que sa santé le lui permit, pour se rendre à Pékin. Il y arriva le 19 novembre avec deux jésuites portugais, mathématiciens, et il alla d'abord au palais, où je me trouvai alors avec deux autres missionnaires, parce qu'on y célébroit le jour de la naissance de l'empereur, qui est le trentième de la dixième lune.

Le treizième régulo, frère de l'empereur, à qui Sa Majesté a confié les grandes affaires de l'empire, et qui est chargé de lui rapporter celles qui nous regardent, questionna beaucoup le père Magalhaens sur le sujet de cette ambassade. Je lui servis d'interprète, parce qu'il a un peu oublié ce qu'il avoit appris de la langue chinoise. L'ambassadeur, répondit le père Magalhaens, ne nous a déclaré autre chose, sinon qu'il venoit de la part du roi son maître complimenter Sa Majesté sur la perte qu'elle avoit faite de l'empereur Cang-hi, son père, et sur son avénement à la couronne, et en même temps le prier de prendre sous sa protection les habitans de Macao, et ses autres sujets qui demeurent à la Chine.

Cette réponse ne satisfit pas le régulo. Ce prince, ou plutôt l'empereur, dont il n'étoit que l'organe, craignoit extrêmement que l'ambassadeur n'eût ordre de lui parler en faveur de la religion chrétienne, parce que d'un côté il étoit résolu de ne rien accorder sur cet article, et que de l'autre il ne vouloit pas exposer à un refus public une personne qu'il avoit dessein de bien recevoir : ainsi le régulo, sans s'expliquer clairement, demandoit sans cesse si l'ambassadeur n'étoit pas chargé de quelque autre commission fâcheuse, ou s'il n'avoit pas à traiter d'affaire difficile et désagréable. La réponse du Père fut qu'il n'en avoit nulle connoissance, après laquelle le régulo rendit compte à l'empereur de cet entretien. Sa Majesté parut contente, et donna ordre que le Père se tînt prêt pour l'audience qu'elle devoit lui donner le 24.

Les pères Fridelt, Pereyra et moi, nous accompagnâmes ce jour-là le père Magalhaens au palais : ses présens furent offerts par le régulo, et l'empereur en ayant agréé une partie, envoya au Père des plats de sa table. Sur les deux heures après midi, un mandarin nous fit signe d'entrer ; mais après avoir passé la première porte intérieure, l'empereur envoya dire que si le père Magalhaens savoit parler chinois, il entrât seul, sinon que je l'accompagnasse pour lui servir d'interprète. Nous avançâmes jusque devant la porte du milieu de la salle, où l'empereur étoit assis sur son trône. Le Père fit ses neuf révérences selon la coutume, tandis que j'étois debout à la porte orientale : ensuite nous approchâmes du trône, où, étant à genoux, le Père fit son compliment en portugais, et rendit compte de sa commission. J'interprétai son discours, après quoi l'empereur fit plusieurs questions, et ensuite m'adressant la parole : « Faites entendre à Tcham-ngan-to, me dit-il (c'est le nom chinois du Père), qu'il a été envoyé en Europe par feu mon père, qu'il me voit maintenant sur le trône, mais que c'est pour lui la même

chose que s'il y voyoit mon père; que je suis content de l'exactitude avec laquelle il a exécuté les ordres qui lui ont été donnés, et qu'il mérite récompense. » Sur quoi il fit signe à un eunuque de lui apporter un de ses bonnets de zibeline, qu'il fit mettre sur la tête du Père, et il accompagna cet honneur de quelques autres présens. Le père Magalhaens fit ses remerciemens selon l'usage et les cérémonies de cet empire.

Au sortir du palais, nous nous transportâmes chez le régulo. Le Père offrit quelques présens à ce prince, dont il ne reçut qu'une partie, encore se fit-il beaucoup prier. Comme je lui disois que c'étoit à ses bontés que le Père étoit redevable de ses succès : « Il a fait son devoir, me répondit-il, et l'on est content de sa conduite. Il me paroît, ajouta-t-il, que dans cette affaire le roi de Portugal est guidé par la bonté de son cœur : si son ambassadeur n'a rien à proposer de désagréable et de chagrinant, il peut s'attendre que je lui procurerai plus d'honneur en cette cour, qu'aucun ambassadeur en ait jamais reçu. »

Pendant que ces choses se passoient à Pékin, les mandarins de Canton pressoient l'ambassadeur de partir pour la cour. Il s'en excusa sur ce qu'il attendoit la réponse d'un exprès qu'il avoit dépêché à Pékin. Cet exprès y arriva en effet le 26 de novembre, et apporta une lettre adressée à l'empereur, par laquelle Son Excellence déclaroit son arrivée, et, faisant entendre qu'il ne venoit point comme ambassadeur d'un roi tributaire, il supplioit Sa Majesté de donner sur cela aux mandarins des ordres convenables.

On me chargea de traduire cette lettre, qui fut aussitôt remise au régulo. Ce prince l'ayant lue, me demanda si je ne savois pas quelque autre expression chinoise dont on pût se servir au lieu de celle de *tsin-cong*, qui n'étoit pas du goût de l'ambassadeur, et quel sens on donnoit à ces deux caractères chinois en Europe? « On leur donne un très-mauvais sens, lui répondis-je : ils signifient tribut, redevance, sujétion, dépendance : mais il me semble, ajoutai-je, qu'on pourroit trouver quelque autre caractère qui expliquât mieux le sujet de cette ambassade. Il est vrai, dit le régulo, ces caractères ne s'emploient qu'à l'égard de ceux qui dépendent de nous, et qui nous doivent le tribut. Mais s'avisera-t-on jamais de croire que les Européens qui sont au bout du monde nous soient soumis, et que nous ayons rien à exiger d'eux? D'un autre côté, vouloir changer l'usage ancien, c'est ce qui peut avoir des suites. Il y a des règles qu'il faut observer, je vais en délibérer avec l'empereur, attendez ici ma réponse. »

Il revint assez tard, et nous trouvant dans son hôtel : « Je ne puis pas, dit-il, entrer avec vous dans un grand détail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que l'empereur veut envoyer un mandarin et un Européen au-devant de l'ambassadeur jusqu'à Macao. » Le père Magalhaens s'étant offert, le régulo fit de la difficulté à cause de la foiblesse de sa santé, et parce qu'il s'agissoit d'y aller en poste. « Cette affaire, répondit le père Magalhaens, m'a été si fort recommandée par le roi mon maître, que je me sens des forces de reste pour exécuter ses ordres. » Il fut donc arrêté qu'il seroit du voyage. En même temps le régulo m'ordonna d'aller trouver le grand maître du palais et le premier ministre, qui sont chargés avec lui des affaires de cette ambassade, et de leur dire de choisir pour ce ministère un mandarin capable de le bien remplir. Le choix tomba sur Tong-tchai-tse, président du tribunal intérieur des crimes : je n'aurois pas pu mieux choisir moi-même ; car c'est un parfaitement honnête homme, et très-affectionné aux Européens. On délibéra ensuite si l'on feroit venir l'ambassadeur par eau ou par terre depuis Nan-tchang-fou [1] jusqu'à la cour. Notre avis fut que le voyage se feroit par eau, non-seulement parce que les présens qu'il apportoit se conserveroient mieux dans le transport, mais encore parce qu'ayant quarante personnes à sa suite, il auroit besoin par terre d'un trop grand nombre de chevaux de poste et de portefaix. Nos raisons furent goûtées : mais ces messieurs trouvèrent qu'il avoit trop de monde, et qu'une si grosse suite n'étoit bonne qu'à causer de l'embarras. Je leur répondis que l'ambassadeur au contraire se plaignoit de ce que les mandarins de Canton en avoient retranché plus de la moitié, et entre autres ses gardes, qu'il s'étoit offert d'entretenir à ses frais. Ils ne répliquèrent rien, et il fut conclu que le voyage se feroit par eau.

Le 9 de décembre, les deux envoyés partirent de Pékin, et environ le même temps, pour des

[1] Capitale de la province de Kiang-si.

raisons que j'ignore, l'ambassadeur étoit parti de Canton sans attendre le retour de son exprès. Ce fut l'empereur qui nous apprit lui-même cette nouvelle, un jour que nous étions en sa présence. « Votre ambassadeur, dit-il, est parti de Canton, et les envoyés le trouveront en chemin. Les mandarins de Canton ont mal conduit cette affaire. » En effet, dom Metello avoit déjà passé la montagne de Moeilim lorsque les envoyés le joignirent. Ils s'embarquèrent avec lui sur le grand fleuve Kiang, et lui firent rendre sur la route les plus grands honneurs.

Pendant ce temps-là, nous prîmes soin de faire préparer pour l'ambassadeur un logement propre et commode, qui nous fut accordé. Nous obtînmes pareillement que lui et ses gens auroient liberté entière d'aller où ils jugeroient à propos, et qu'ils ne seroient point gardés et enfermés dans leur maison jusqu'à leur première audience, ainsi qu'il se pratique à l'égard des ambassadeurs de Moscovie, de Corée et des autres royaumes étrangers.

Ce fut le douzième jour de mai que nous apprîmes que dom Metello s'approchoit de la capitale. Nous eûmes permission d'aller à une ou deux journées au-devant de son excellence, et l'empereur m'ordonna de lui porter de sa part divers rafraîchissemens.

Le 14, nous le joignîmes à 90 li [1] de Pékin. Il descendit de sa barque à Tchan-kiavan, où nous avions fait conduire les quarante chevaux qu'il avoit donné ordre qu'on lui achetât, et les autres équipages qu'il avoit souhaité pour faire son entrée dans Pékin. Elle se fit le 18, avec beaucoup d'ordre et de magnificence. Le gouverneur-général de Pékin avoit fait débarrasser les rues, et avoit posté de tous côtés des gardes pour empêcher le tumulte. La foule du peuple étoit infinie, et il y en avoit qui étoient grimpés jusque sur les toits. Mais ce qui surprit davantage ce peuple, ce fut la quantité de cruzados [2] que l'ambassadeur sema dans toute sa marche. Il fit la même chose en retournant à son hôtel après sa première audience. Comme il ne nous avoit pas prévenus sur cette sorte de libéralité, qui est nouvelle à la Chine, nous craignîmes qu'elle ne fût blâmée de l'empereur. Mais notre crainte se dissipa bientôt par le silence qu'on garda sur cet article.

Comme le régulo étoit alors à la campagne, nous priâmes le grand-maître d'avertir Sa Majesté de l'arrivée de l'ambassadeur : il le fit aussitôt, et il eut beaucoup de questions à essuyer. « Quel homme est-ce que cet ambassadeur ? demanda l'empereur. Quel est son génie et son caractère ? Quel rang tient-il auprès du roi son maître ? Qui l'envoie en cette cour ? » Le grand-maître, qui avoit prévu toutes ces questions, y répondit d'une manière très-avantageuse et très-honorable à la personne de son excellence.

Le 21, nous vîmes le régulo qui étoit de retour de la campagne : il nous parut beaucoup refroidi, et plus que jamais rempli de craintes et de soupçons. Il nous demanda encore si dans la lettre du roi de Portugal il n'y avoit rien qui pût causer de l'embarras.

J'avois sur moi la traduction que j'avois faite de cette lettre, et je la lui mis entre les mains. L'ayant lue : « Elle est bonne, dit-il ; mais ce roi veut qu'on ait la même créance à tout ce que dira son ambassadeur, qu'à ce qu'il diroit lui-même. N'est-ce pas une adresse dont il se sert pour donner lieu à son ministre de parler d'affaires capables de déplaire à l'empereur ? » Je lui répondis que c'étoit une formule usitée dans les lettres de créance : mais cette réponse ne le guérit pas de ses soupçons, surtout dans un temps où il voyoit faire le procès à des princes du sang, à cause de leur attachement à la religion chrétienne.

Le 23 étoit le jour fixé pour l'audience : mais il y eut quelques difficultés de la part de l'ambassadeur sur la manière dont il devoit présenter la lettre du roi son maître. C'est ici la coutume de la poser sur une table en un lieu de la salle d'audience, et son excellence vouloit la remettre immédiatement entre les mains de l'empereur, ainsi que l'avoit pratiqué l'ambassadeur de Moscovie. On lui demanda d'où il le savoit ? « C'est une chose publique en Europe, répondit-il, et les Moscovites l'ont fait insérer dans les gazettes. »

Le même jour, à sept heures du matin, le régulo nous dit qu'il alloit avec le grand-maître représenter à l'empereur les difficultés que dom Metello venoit de faire au li-pou [1], et il nous parla d'un air chagrin, comme si nous avions donné occasion à ces difficultés, et que nous eussions négligé d'instruire l'ambassadeur de ce qu'il devoit faire. Après avoir demeuré

[1] Dix li font une lieue commune.

[2] Monnoie de Portugal.

[1] Tribunal des cérémonies.

assez longtemps avec Sa Majesté, il revint nous dire, comme par son ordre, que le li-pou s'étoit mépris; et ensuite il demanda si l'on avoit examiné dans les registres ce qui s'étoit passé à l'égard des Moscovites. Le mandarin ayant répondu qu'on avoit consulté les registres. « Qu'on s'en tienne là, répondit le régulo, c'est l'intention de l'empereur. »

Il entra ensuite dans une chambre, et il nous ordonna de le suivre. Ce fut là qu'il nous fit des reproches dans les termes les plus durs et les plus désagréables. « Prétendez-vous encore rester ici, nous dit-il d'un ton sévère; ou votre dessein est-il d'accompagner votre ambassadeur en Europe? Si vous voulez rester avec nous, vous devez donc vous accoutumer à nos usages, et en instruire les nouveaux venus. Y auroit-il parmi vous quelque âme assez noire pour donner de mauvais conseils à Metello, et le faire échouer dans son ambassade? Si j'en connoissois quelqu'un de ce caractère, je le ferois mourir. Qui est-ce qui peut empêcher l'empereur de vous chasser, s'il en a la moindre envie? Vous ressemblez à des gens qui veulent avoir les pieds sur deux barques : les barques viennent à s'écarter, ils tombent dans l'eau. Prenez garde qu'après le retour de l'ambassadeur vous ne soyez dans une situation plus triste pour vous que vous ne l'étiez avant son arrivée. » Puis s'adressant à moi seul : « C'est vous, poursuivit-il, qui avez traduit tout ce qui concernoit l'affaire de Sava [1]. En quelle considération a-t-il été en cette cour? Comment y a-t-il réussi? Le roi de Portugal nous a-t-il envoyé un ambassadeur pour disputer du point d'honneur avec les Moscovites, et lire leurs gazettes? Si ces gazettes disoient que les régulos ont frappé du front contre terre devant Ismaliof, Metello prétendroit-il la même chose? Que nous importe que Metello vienne en cette cour ou n'y vienne pas? Y avons-nous quelque intérêt? Il est venu, dit-il, pour remercier l'empereur et le féliciter sur son avénement au trône : cela ne peut être qu'agréable; mais quand il se seroit dispensé de venir, il n'auroit pas commis de faute. De quelle utilité ont été les envoyés qui sont allés au-devant de lui? Ils ont rapporté qu'on étoit d'accord sur toutes choses; et cependant à peine Metello est-il arrivé, qu'il chicane sur des bagatelles : aujourd'hui il forme un incident sur une table, demain il en formera un autre, et ce sera toujours à recommencer. »

Le père Magalhaens répondit que l'ambassadeur ne feroit plus de difficulté. Pour moi, qui n'osois rien promettre, je demeurai dans le silence.

Le régulo nous congédia en m'ordonnant de rapporter tout ce discours à l'ambassadeur comme de moi-même, et non pas de sa part. Il avoit quelque raison de parler ainsi, car je sentis bien qu'il ne répétoit que ce qui lui avoit été dit par l'empereur : presque à chaque mot qu'il disoit, il jetoit les yeux sur le grand-maître, qui avoit été témoin des ordres qu'il avoit reçus. Nous nous retirâmes fort attristés, et nous passâmes de là chez M. l'ambassadeur. Nous lui fîmes entendre, ce qui étoit vrai, que son ambassade ne pouvoit être utile à la mission, ainsi qu'il le souhaitoit, qu'autant que l'empereur seroit satisfait de lui, et qu'il recevroit à son départ les mêmes honneurs qu'on lui avoit faits à son arrivée. C'est ce qu'il comprenoit bien lui-même, car il nous dit qu'il avoit déjà jugé par les craintes et les soupçons de l'empereur, qu'en vain il tenteroit de lui parler en faveur de la religion; que c'étoit cependant son dessein, quoiqu'il n'eût pas sur cela de commission spéciale; que même dans le conseil qui se tint à Lisbonne avant son départ pour la Chine, un des ministres s'opposa fort à cette ambassade, apportant pour raison que la conservation de Macao n'étoit utile que pour favoriser l'entrée de la Chine aux missionnaires, et que cette mission étant presque entièrement ruinée, on ne devoit plus s'intéresser pour se maintenir en la possession de cette place, et qu'on feroit bien de l'abandonner. « Le roi mon maître, ajouta l'ambassadeur, rejeta cet avis, dans la persuasion où il est que les temps peuvent changer et devenir plus favorables à la prédication de l'Évangile. Rien de plus digne de l'attention d'un grand roi, répondis-je, et nous sommes infiniment redevables au zèle et à la sagesse de Sa Majesté portugaise : soyez sûr que votre arrivée en cette cour sera très-utile à la mission, pour peu que votre excellence contente l'empereur dans tout ce qui n'intéressera pas l'honneur et la gloire du roi votre maître. »

Le 26, l'empereur décida que l'ambassadeur ne mettroit pas la lettre sur la table, et qu'il la présenteroit lui-même.

[1] Ambassadeur de Moscovie.

Le même jour, le tribunal, qui a soin d'exercer aux cérémonies les étrangers, et tous ceux qui doivent paroître devant l'empereur, fit appeler M. l'ambassadeur. Son excellence, qui jugea que cet exercice blesseroit sa dignité, refusa de s'y rendre. Nous mîmes tout en œuvre pour l'en faire dispenser, et nous y réussîmes en assurant qu'il étoit parfaitement instruit de toutes les cérémonies qui s'observent en cette occasion. Le régulo, qui en fut informé, trouva ce refus très-mauvais. « Les princes, dit-il, et les grands qui viennent des provinces, s'exercent dans ce tribunal à faire les révérences: puisque Metello le refuse, il faut qu'il ne soit pas un des grands de son royaume. »

Une autre difficulté se présenta. Il n'est permis qu'aux régulos de se faire porter en chaise à Pékin par huit porteurs. Son excellence, qui étoit entrée ainsi dans Pékin, voulut aller de même à l'audience; mais enfin il céda aux remontrances que lui fit le président Teou, et il consentit à faire comme les autres ambassadeurs, auxquels on ne permet cette distinction que dans les provinces.

Ce fut le 28 de mai qu'il eut sa première audience. Vers les sept heures et demie il sortit à cheval avec son cortége, et entra par la porte du midi jusqu'à la salle du conseil, où on lui donna à dîner et à tous ceux de sa suite. Un comte et un des ministres d'État lui tinrent compagnie. De là il passa à une autre salle, où l'empereur lui fit dire de faire entrer avec lui deux de ses mandarins. Son excellence nomma le docteur François-Xavier da Rua secrétaire de l'ambassade, et M. Fructuoso-Xavier Pereyra Pinto. La marche se fit de la manière suivante. Deux mandarins de la présence précédoient; un assesseur du Li-pou et moi les suivions. L'ambassadeur venoit ensuite, portant à deux mains la lettre du roi son maître; puis venoient les deux messieurs de sa suite, qui étoient conduits par un mandarin. On marcha dans cet ordre et en grand silence jusqu'à la salle impériale, dont le perron étoit bordé de chaque côté de deux rangs de mandarins en habits de cérémonie. La salle étoit remplie des grands de l'empire, assis des deux côtés sur quatre lignes, et l'empereur paroissoit au milieu sur son trône. L'ambassadeur entra par la porte occidentale, et étant conduit par l'assesseur, il monta les degrés du trône, se mit à genoux, et présenta la lettre du roi. L'empereur la reçut et la remit à un mandarin, qui la prit entre ses mains, et la tint toujours élevée jusqu'à la fin de l'audience. L'ambassadeur se leva, et retournant sur ses pas, il sortit par la même porte, et alla devant celle du milieu qui étoit pareillement ouverte. Ce fut là et sur le perron que lui et ceux de sa suite firent les neuf révérences. Pour moi j'étois debout à côté de son excellence, pour l'avertir quand il seroit temps de se lever. Je le conduisis ensuite jusqu'au pied du trône audessus de tous les grands, où l'on avoit fait porter son coussin. Jusque-là tout s'étoit passé dans le plus profond silence, et son excellence avoit charmé tout le monde par sa gravité, par sa modestie et par son exactitude à observer le cérémonial. Il ne manqua à rien, et il ne parut nullement embarrassé.

Quand il fut arrivé à sa place, l'empereur me dit de le faire asseoir; puis il donna ordre qu'on lui apportât du thé. Un moment après, je l'avertis qu'il étoit temps de parler. Il se mit à genoux sur son coussin, et dit les paroles suivantes.

« Sou mandado por el rey de Portugal Don » Joanno V, para dar à Vossa Magestade os » parabens da sua assumpcano ao trono.

» El rey meu amo fas tano grande estima» cano da amizade de Vossa Magestade que si » nano satisfes con menos que mandar hum » ambaxador que dos ultimos confins do oc» cidente viesse reverenciar à Vossa Magestade » et congratulale por se achar digno soccessor » do imperio de seu pay, et significarle com » as mais vivas expressiones o muyto que de» zeja se conserve interrupta huna bona cor» respondentia entr'ambas coroas e porque » agrande propensano que o emperador pay » de Vossa Magestade mostrava para favore» cer os vassallos do rey meu amo, assim mo» radores em Macao como assistentes neste » imperio, e o, ancto de attencano que o ditto » emperador fes em mandar ao meu monar» cha hum grandisio mimo, pos a el rey meu » amo en hum reconhecimento, foy S. M. » ordenarme que da sua parte viesse segurar » a Vossa Magestade o muyto que sentio a » morte do ditto emperador, e que so podia » suavizar o seu sentimento à noticia que jùn» tamente teve de que Vossa Magestade lhe » soccedia no trono, e como à tal manda agra» decer à Vossa Magestade con mayor enca-

» ricimento estes favores que os de Macao e » mais Portuguezes tem recebido neste impe- » rio. Eu que indigno da tano alta commissano » ignoro os termos mais gratos à Vossa Ma- » gestade com que devo exalluta, peço à » Vossa Magestade tenha por certo que se ou- » ver algua falta nesta accano, sera nascida » da minha ignorantia e pouca pratica do paiz » e nano da vontade do meu monarcha, que » estare muyto grande do que en faca à Vossa » Magestade todos os obsequios possiveis, » mas bem comprehende o grande talento de » Vossa Magestade que nunca os vassallos po- » dem acertar com tudo na execucano dos al- » tos dezejos dos seus soberanos. Os do meu » amo se manifestarano à Vossa Magestade » por esta carta. »

« Je suis envoyé par le roi de Portugal don Jean V, pour faire des complimens à Votre Majesté sur son avénement au trône.

» Le roi mon maître fait tant de cas de l'amitié de Votre Majesté, qu'il n'a pas cru devoir moins faire que d'envoyer un ambassadeur des extrémités de l'Occident, pour venir saluer Votre Majesté, la féliciter de ce qu'elle a été jugée digne de succéder au trône de son père, et lui témoigner par les expressions les plus vives, avec quelle passion elle souhaite entretenir une bonne intelligence entre les deux couronnes. Les magnifiques présens que l'empereur, pére de Votre Majesté, a envoyés au roi mon maître, sont une grande preuve de l'affection avec laquelle il daignoit protéger les Portugais qui résident à Macao et dans l'étendue de cet empire; aussi le roi mon maître en est-il pénétré de reconnoissance; c'est pour cela qu'il m'a chargé de venir de sa part assurer Votre Majesté qu'on ne peut être plus sensiblement touché qu'il l'a été de la mort de ce grand empereur, et que sa douleur n'a pu être soulagée qu'au moment qu'il a appris que Votre Majesté remplissoit le même trône. Ainsi il m'ordonne de rendre mille grâces à Votre Majesté de la protection qu'elle veut bien accorder aux Portugais ses sujets qui demeurent à Macao et dans cet empire. Comme je suis peu capable de m'acquitter d'une commission si importante, et que je n'ai point d'expressions qui puissent égaler ce que je sens et ce qui est dû à Votre Majesté, je la supplie d'être bien assurée que si je manque en quelque chose, on doit l'attribuer au peu de connoissance que j'ai des usages du pays, et non pas aux ordres de mon maître, dont les sentimens à l'égard de Votre Majesté surpassent de beaucoup tout ce que je pourrois dire. Votre Majeste est trop éclairée pour ne pas voir que les sujets ne peuvent jamais bien entrer dans les grandes vues de leurs souverains. Cette lettre les lui fera mieux connoître.»

Après que j'eus interprété le discours de son excellence, l'empereur répondit gravement et d'un air content :

« L'empereur mon père, après m'avoir instruit pendant quarante ans, m'a fait monter sur le trône, et j'ai toujours tâché de l'imiter dans sa manière de gouverner l'empire, mais surtout dans l'affection qu'il avoit pour les étrangers, que j'ai toujours traités favorablement. Vous en êtes témoin, ajouta-t-il en m'adressant la parole; et personne n'ignore que je ne les distingue pas de mes propres sujets. Le roi de Portugal, suivant les mouvemens de son bon cœur, l'a envoyé ici de fort loin; demandez-lui si le roi se porte bien. » L'ambassadeur répondit qu'il étoit en parfaite santé. L'empereur continua et dit : « Il a eu beaucoup à souffrir dans un si long voyage; demandez-lui pareillement comment il se porte. » Son excellence fit la révérence, et répondit qu'après un si long voyage il avoit ressenti quelques incommodités, mais que par les ordres de Sa Majesté, depuis Canton jusqu'à Pékin, on lui avoit rendu de si grands honneurs, et on lui avoit fait de si bons traitemens qu'il l'avoit été bientôt guéri, et que le bonheur qu'il avoit de voir Sa Majesté lui faisoit entièrement oublier toutes ses fatigues passées. L'empereur l'interrompit pour lui faire boire du thé, de même qu'à ceux de sa suite, puis il me fit signe de nous retirer. A peine étions-nous sur le seuil de la porte, que j'entendis l'empereur qui disoit aux grands qui l'environnoient : « Cet homme-ci est agréable et poli. » En effet, tout se passa à cette audience avec une égale satisfaction de part et d'autre.

Le 7 juin l'ambassadeur alla offrir les présens du roi son maître à la maison de campagne où étoit l'empereur. Ils étoient fort beaux; et si l'on en voit de plus magnifiques, il seroit difficile d'en imaginer de plus propres et de mieux accommodés.

Les caisses qui les renfermoient étoient si belles au dehors et au dedans, qu'on les porta

toutes devant l'empereur, sans en retirer les présens. Ces caisses étoient en effet bien travaillées, couvertes de velours et ornées de galons et de franges d'or; les clefs et les serrures étoient d'argent. Ce fut après le dîner de l'ambassadeur qu'on les présenta.

L'empereur, après avoir vu ces présens, envoya les deux grands qui avoient assisté au dîner de l'ambassadeur pour lui dire que la coutume de la Chine étoit de ne pas recevoir tout ce qui étoit offert; qu'il ne savoit pas si c'étoit celle d'Europe, et si l'on seroit fâché qu'on n'en reçût qu'une partie. « Ma difficulté, ajouta l'empereur, est de voir que le roi de Portugal en agit avec la meilleure volonté du monde. Mais voilà trop de présens, il n'y a pas moyen de tout recevoir. »

M. l'ambassadeur répondit que le roi son maître avoit jugé qu'il offroit bien peu de chose, eu égard à la haute estime qu'il faisoit de Sa Majesté; qu'il auroit fait beaucoup davantage si la longueur du voyage l'eût permis, et qu'il seroit très-mortifié si Sa Majesté renvoyoit la moindre partie de ce qui avoit été présenté de sa part, d'autant plus que la coutume en Europe est de recevoir tout ce qui s'offre. « Pour ce qui me regarde, ajouta l'ambassadeur, je sais bien que ce que j'ai offert en mon nom ne méritoit pas de paroître devant Sa Majesté, je la supplie cependant de vouloir bien tout accepter, et de joindre cette grâce à tant d'autres dont Sa Majesté m'a comblé. » Les deux grands répondirent qu'ils rendroient un fidèle compte à l'empereur de ce qu'ils venoient d'entendre; que Sa Majesté le verroit encore avant son départ, et que pour ce jour-là, il ne devoit songer qu'à prendre un peu de repos.

On étoit prêt de se séparer, lorsque les deux grands me dirent de demander à M. l'ambassadeur s'il n'avoit rien autre chose à proposer à l'empereur. M. l'ambassadeur répondit qu'il n'avoit plus d'autre affaire que de s'informer de la santé de Sa Majesté, et de la remercier de tant de faveurs qu'il en avoit reçues, parmi lesquelles il comptoit pour une des plus grandes celle d'avoir nommé deux si grands ministres et si honnêtes gens pour prendre soin de lui. Ces deux messieurs, en souriant, lui donnèrent les mains à la manière tartare, et l'accompagnèrent quelques pas vers sa chaise.

Les deux mandarins rendirent à l'empereur un compte si exact de cet entretien, qu'il parut déposer entièrement les soupçons qu'il avoit que l'ambassadeur ne voulût lui parler en faveur de la religion chrétienne. Il ordonna que désormais des mandarins lui portassent de deux en deux jours des mets de sa table, ce qui ne s'étoit pas encore fait jusque-là.

Quelques jours après, l'empereur envoya à M. l'ambassadeur un présent de mille taels, en lui faisant dire que ce n'étoit pas qu'il crût que son excellence manquât d'argent, mais qu'il vouloit l'honorer comme un hôte venu de loin, et qui d'ailleurs devoit acheter des curiosités du pays pour les porter en Europe. Je n'étois pas alors à son hôtel, il se servit de ses interprètes ordinaires pour faire son compliment, et demander la permission d'aller remercier Sa Majesté. L'empereur le lui permit, en ajoutant qu'il falloit lui faire voir sa nouvelle maison de campagne et ses jardins.

M. l'ambassadeur avoit amené de Macao deux Pères portugais, savoir, le père de Souza, qui étoit son confesseur, et le père Gaetano Lopez, qui parle assez bien le chinois pour lui servir d'interprète. Son excellence eût bien souhaité que ce Père eût pu m'accompagner à sa première audience, afin de lui procurer le plaisir de voir l'empereur. Je le souhaitois pareillement; mais c'est un usage du Li-pou de ne donner qu'un seul interprète, qui sert en même temps de directeur et d'introducteur. Comme le père Gaetano ne s'étoit jamais trouvé à une pareille cérémonie, il auroit eu lui-même besoin d'un guide; car il y a bien de la différence entre parler et répondre à l'empereur dans une cérémonie publique, et s'entretenir familièrement avec des mandarins. M. l'ambassadeur ne s'en aperçut bien qu'après l'audience, et il m'en fit de grands remercîmens. Il avoit encore avec lui un Chinois nommé *Jean Tchin*, qui étoit domestique de notre maison de Macao, et qui parloit bien portugais; il l'avoit habillé de la même manière que ses gentilshommes, et il s'en servoit comme d'un interprète ordinaire, car je ne l'étois qu'au palais ou dans son hôtel, quand il venoit des ordres de l'empereur.

Le 13, M. l'ambassadeur alla remercier Sa Majesté, et il fut traité à dîner comme la première fois; après quoi on le promena en barque sur les canaux, pour lui faire voir tous les

jardins. Il soupiroit de temps en temps, et disoit : « A quoi bon tous ces honneurs, s'il ne m'est pas permis de parler en faveur de la religion. » Il sentoit bien qu'on étoit déterminé à ne le pas écouter sur cet article, et que d'ailleurs il exposeroit les missionnaires à être renvoyés avec lui, ou que du moins il fermeroit tout chemin aux demandes qu'on pourroit faire dans des temps plus favorables.

M. l'ambassadeur ayant une fois livré son présent, n'eut plus rien à faire qu'à assister aux fréquentes fêtes qu'on lui donnoit, et attendre qu'on eût préparé dans le palais les magnifiques présens que l'empereur vouloit envoyer à Sa Majesté portugaise. Il profita de ce loisir pour visiter les églises ; il y communia avec ceux de sa suite, et donna des marques de piété qui édifièrent tous les nouveaux fidèles. Son mérite, son habileté et le bon ordre qu'il avoit mis dans sa maison, lui ont fait, et à tous les Européens, un grand honneur dans cette cour. On ne vit aucun de ses gens abuser de la liberté qu'on leur avoit accordée, contre l'usage, de sortir de leur maison et d'aller dans tous les quartiers de la ville où bon leur sembleroit. Il étoit d'ailleurs généreux et récompensoit libéralement ceux qui lui apportoient des présens de la part de l'empereur. Le jour de saint Jean, dont le roi son maître porte le nom, il donna la comédie et un repas superbe au président Tong-lao-ye et aux amandarins qui demeuroient dans son hôtel pour lui fournir tout ce qui lui étoit nécessaire.

Le 7 de juillet, M. l'ambassadeur reçut ordre d'aller sur le soir, pour éviter la chaleur, à Yuen-ming-yuen, et de passer la nuit dans une maison de régulo, qui est proche de celle de l'empereur, afin de se trouver le lendemain matin en état de venir prendre son audience de congé. Il la prit en effet à six heures. Il n'y avoit que deux ou trois grands dans la salle ; l'escalier étoit rempli d'officiers en habit de cérémonie, pour servir le vin et les tables de fruits. On voyoit dans la galerie deux troupes de musiciens et de joueurs d'instrumens. On avoit dressé la tente jaune faite en pavillon, où se trouvoit le buffet ; les vases d'or et d'argent pour le service étoient dans la cour.

Avant que d'aller à l'audience, le président Tong-lao-ye régla que le père Pereyra, arrivé depuis deux ou trois ans à Pékin, et le Chinois de Macao me suivroient, afin d'avoir occasion de voir l'empereur et la cérémonie, et que M. l'ambassadeur pourroit aussi avoir deux de ses gens à sa suite ; il choisit M. A. Rua et M. Rodrigue son majordome. Le même président me dit alors d'avertir M. l'ambassadeur, que le treizième régulo avoit représenté à l'empereur la difficulté qu'il avoit faite de recevoir les trois cents taels que le Li-pou avoit mis parmi les présens qu'on envoyoit au roi de Portugal, et que Sa Majesté fit la réponse suivante : « Dites à l'ambassadeur qu'il a raison, et que le tribunal du Li-pou a tort. Le roi de Portugal a-t-il envoyé un ambassadeur pour payer le tribut, ou pour faire le commerce? Son unique vue a été de s'informer de ma santé, et de me féliciter sur mon avénement au trône. Ainsi son ambassadeur a fait sagement de refuser cette somme. Si je lui ai donné mille taels, parce que j'étois content de lui, me seroit-il venu dans la pensée de n'en envoyer que trois cents au roi son maître? Avertissez-le que non-seulement je serai bien aise qu'à son arrivée il rapporte au roi ce que je viens de dire, mais que je souhaite encore que tous les autres rois de l'Europe en soient informés. »

Nous arrivâmes au palais dans l'ordre que j'ai dit, et nous demeurâmes au bas de l'escalier de la grande salle, dont toutes les portes étoient ouvertes. Nous attendions dans un profond silence que l'empereur vînt se placer sur son estrade faite en forme de petit trône. Le son des tambours, des trompettes et de divers autres instrumens de musique nous avertit de son arrivée. Nous montâmes aussitôt l'escalier et nous entrâmes dans la salle ; on fit asseoir l'ambassadeur sur un coussin qu'on lui avoit préparé, tous les autres se tinrent debout. Les officiers de l'empereur portèrent à Sa Majesté le vin en cérémonie ; quand elle eut bu, on lui porta une coupe d'or. Elle la prit des deux mains, et en même temps trois grands de l'empire et moi, nous conduisîmes M. l'ambassadeur au pied du trône. L'empereur lui présenta la coupe en disant : « Buvez tout si vous pouvez, sinon faites comme vous jugerez à propos. » L'ambassadeur reçut à genoux la coupe des mains de Sa Majesté, et après avoir bu un peu et avoir remercié Sa Majesté, il fut reconduit à sa place, où on l'invita à manger des fruits dressés en pyramides sur des tables

fort élevées. L'empereur me parla ensuite en tartare et je lui répondis dans la même langue. Il demanda à l'ambassadeur si son pays étoit aussi chaud que la Chine, et son excellence ayant répondu que le royaume de Portugal étoit par la même latitude que plusieurs endroits de la Chine et qu'on y essuyoit de grandes chaleurs. « Lorsque vous vous en retournerez, reprit l'empereur, précautionnez-vous bien contre les chaleurs de ces pays-ci, afin que vous puissiez arriver en parfaite santé dans votre royaume. Le roi qui vous a envoyé de si loin connoît le mérite de ceux qu'il emploie. Il vous a choisi pour une commission dont vous vous êtes parfaitement bien acquitté; dites bien à votre roi que je me suis informé de sa santé. » L'ambassadeur répondit qu'il n'auroit garde d'y manquer, et qu'en même temps il lui rendroit compte des grâces et des honneurs dont on l'avoit comblé depuis son arrivée à la Chine. « Mais, ajouta-t-il, la plus agréable nouvelle que je lui puisse apprendre après celle de la santé de Votre Majesté, c'est l'assurance que Votre Majesté m'a donnée dans sa première audience, qu'elle traitera les Européens de la même manière que l'empereur son père les a traités, et qu'elle honorera toujours de sa protection les habitans de Macao et les autres Portugais qui demeurent dans son empire. » L'empereur ne répondit à ces dernières paroles que par un signe de tête.

M. l'ambassadeur ayant supplié Sa Majesté de déterminer le jour de son départ : « Je le ferai, répondit l'empereur, mais aujourd'hui, je ne vous ai appelé que pour vous divertir; comme il fait grand chaud, il vous sera plus commode d'aller dans un endroit plus frais, où j'ai ordonné qu'on vous fît manger avec les grands et qu'on vous donnât la comédie. » L'ambassadeur se leva pour faire ses revérences, et l'empereur lui dit encore que le plus tôt qu'il pourroit retourner en son royaume seroit le mieux, pourvu qu'il y arrivât en bonne santé. « N'oubliez pas, ajouta-t-il, de demander de ma part à votre maître comment il se porte et de lui dire que je suis content. »

Au sortir de cette audience, on régala M. l'ambassadeur et tous ceux de sa suite. Il reçut quelques curiosités de la part de l'empereur, et comme il prenoit la route de Pékin, on lui montra trente-cinq coffres qui étoient destinés pour le roi et sept pour lui. Ce fut alors qu'il apprit que l'empereur avoit fixé son départ au 12 de juillet pour le plus tôt, et au 16 pour le plus tard.

Le 9 je me rendis chez M. l'ambassadeur pour dicter ce qui s'étoit passé à l'audience, car j'étois le seul Européen qui eusse entendu l'empereur. Son excellence me fit mille remerciemens, et m'accompagnant jusqu'à la porte de son hôtel, où le beau cheval qu'il avoit acheté pour sa personne m'attendoit, il m'obligea de l'accepter.

Cependant l'empereur fit sa réponse à la lettre du roi de Portugal. M. l'ambassadeur avoit averti les mandarins du Li-pou qu'il ne la recevroit point si elle n'étoit pas écrite d'égal à égal. Je ne sais si cette nouvelle difficulté fut portée à l'empereur, mais, instruit comme j'étois qu'on ne change point à la Chine les formules ordinaires, et que d'ailleurs la lettre devoit être remise au président Tong, nommé pour conduire son excellence, je me gardai bien d'entrer dans une affaire si délicate.

M. l'ambassadeur fut ensuite occupé à recevoir des présens et à en faire à ses amis. Il alla encore une fois au palais pour remercier l'empereur, quoique Sa Majesté n'y fût pas, et on lui fit à lui et généralement à tous ceux de sa suite des présens d'argent et de soierie.

Le 14, deux grands de l'empire vinrent de la part de Sa Majesté dire le dernier adieu à M. l'ambassadeur. Ils avoient ordre de l'accompagner jusque sur sa barque et de l'y bien régaler.

Le 16, je partis de notre maison avec le père Regis; et après avoir salué M. l'ambassadeur dans son hôtel, nous prîmes les devants pour nous rendre aux barques qui étoient sur le canal à sept lieues de Pékin. Les deux grands arrivèrent bientôt après nous, et attendirent son excellence, qui n'arriva que fort tard. Ils l'invitèrent à passer sur leur barque, où les officiers de la cuisine de l'empereur lui avoient préparé un magnifique souper. Tous ceux de sa suite furent traités sur une autre barque. Le lendemain matin, les deux grands prirent congé de lui et s'en retournèrent à Pékin.

En finissant cette lettre, je dois rendre cette justice à M. Metello de Souza, que, nonobstant les grandes difficultés qu'il a trouvées dans son ambassade, il a su toujours soutenir l'honneur du roi son maître et de toute l'Europe, aux yeux d'une cour qui, jusque-là, n'avoit parlé

que de tributs et de tributaires, toutes les fois qu'elle avoit reçu des ambassades par la voie publique des grands tribunaux.

Il avoit fait faire à ce sujet des déclarations qu'on avoit toujours regardées ici comme impraticables. Il a montré la justice de ses prétentions par la magnificence avec laquelle il a paru. Sa suite étoit nombreuse et leste : la richesse des habits, qui éclatoit sur tous les gens de sa suite, a surpris la cour et attiré l'admiration des Chinois. Cette nation n'avoit pas encore vu un si grand nombre d'étrangers qui marquassent si bien la grandeur des princes d'Europe : aussi nul étranger n'a été reçu et traité à la Chine avec tant de distinction que M. de Souza. L'empereur lui a fait rendre, dans les provinces et à la cour, des honneurs tout à fait singuliers et extraordinaires.

Mais la vraie piété que M. l'ambassadeur a fait paroître au milieu de cette terre infidèle sera toujours l'endroit qui nous rendra sa mémoire précieuse. Parfaitement réglé dans sa personne, il a fait régner un très-bel ordre dans tout ce qui composoit l'ambassade. Il a communié publiquement dans la première église de Pékin, et tous ses gens ont suivi son exemple : il a tenu sa maison et toute sa suite dans une réserve qui a édifié nos néophytes, et qu'on peut appeler une prédication muette aux yeux des idolâtres. Enfin, il a paru très-sensible à la persécution que nos illustres confesseurs de Jésus-Christ ont soufferte : et la somme considérable qu'il a laissée en partant pour finir une église commencée depuis bien des années, sera un monument durable de son véritable zèle pour la religion. Je suis, etc.

LETTRE DU PÈRE CONTANCIN

AU PÈRE ÉTIENNE SOUCIET.

Gouvernement et police de la Chine.

A Canton, ce 15 décembre 1727.

Mon révérend père,

La paix de Notre-Seigneur.

Puisque vous avez lu avec plaisir les diverses pièces concernant le gouvernement de la Chine, que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a deux ans, et que j'avois tirées de la gazette publique, qui se répand dans tout l'empire, je continuerai volontiers de vous en faire part. Je vous avoue que je ne me serois jamais imaginé que la lecture de cette gazette pût être aussi utile à un missionnaire, qu'elle l'est effectivement : et j'ai regret d'avoir passé plus de vingt ans à la Chine sans l'avoir lue. Une raison qui intéressoit la religion et ses ministres, m'engagea à la lire, pour la première fois, en l'année 1723. Vous savez qu'alors un surintendant de deux provinces envoya en cour une accusation contre la loi chrétienne, et contre les Européens qui la prêchoient. L'empereur, à l'exception des missionnaires de Pékin, nous exila tous, d'abord à Macao et ensuite à Canton où nous sommes encore. Tout ce qui se passoit sur une affaire si importante pour nous se publioit dans la gazette. C'est ce qui me donna la curiosité de la lire. J'appris, en lisant, qu'elle étoit très-instructive, non-seulement pour les Chinois, mais surtout pour un Européen. C'est là qu'on apprend la religion, la doctrine, les lois, les coutumes, les mœurs des Chinois, et par conséquent la manière de s'entretenir et de traiter avec eux. On y apprend aussi les expressions les plus propres, dont on doit se servir pour bien parler et pour bien écrire sur toutes sortes de matières.

Cependant les missionnaires européens ont toujours négligé cette lecture ; les uns, parce qu'ils ne savent pas assez la langue ; les autres, parce qu'ils ont à faire des dépenses qu'ils jugent bien plus nécessaires. La plupart même ne la connoissent pas ; et au seul mot de gazette qu'ils entendent, ils s'imaginent qu'elle ressemble à certaines gazettes d'Europe, dans lesquelles on met ou on fait mettre tout ce qu'on veut, bon et mauvais, sans nulle distinction : or, en raisonnant ainsi sur la gazette de la Chine, ils se trompent fort ; car on n'y imprime rien qui n'ait été présenté à l'empereur, ou qui ne vienne de l'empereur même. Ceux qui en prennent soin n'oseroient y rien ajouter, pas même leur propres réflexions, sous peine de punition corporelle. L'année dernière, l'écrivain d'un tribunal, et un autre écrivain, qui étoit employé dans un bureau de la poste, furent condamnés à mort pour avoir inséré dans la gazette quelques circonstances qui se trouvoient fausses. La raison sur laquelle le tribunal des affaires criminelles fonda son jugement, c'est qu'en cela ils avoient

manqué de respect pour Sa Majesté, et que la loi porte que quiconque manque au respect qu'il doit à l'empereur, mérite la mort.

Mais que renferme donc cette gazette de si important? Je vous en ai déjà marqué quelque chose dans ma lettre du 13 décembre 1725. Et pour vous en donner une idée plus nette, je vous dirai que la gazette chinoise contient presque toutes les affaires publiques qui se passent dans ce vaste empire. C'est un recueil qui renferme les mémoriaux et les placets présentés à l'empereur, les réponses que ce prince y a faites, les instructions qu'il a données, et les grâces qu'il a accordées aux mandarins ou au peuple. Ce recueil s'imprime tous les jours. et est en forme de brochure qui contient 60 à 70 pages [1]. En voici un modèle.

Au 15 de décembre, qui sera le troisième de la seconde lune, premièrement on mettra pour titres : mémoriaux arrivés en cour le troisième de la onzième lune, avec le sujet dont il s'agit, mais en peu de mots. Par exemple, mémorial du vice-roi de Canton, sur les magasins de riz qu'il faut remplir..... Mémorial du général des troupes chinoises de la province de Tche-kiang, dans lequel il accuse tel mandarin d'avoir exigé de l'argent de ses officiers subalternes, etc. A la tête de ce recueil, on annonce ordinairement de la même manière vingt ou trente mémoriaux. 2° On met les réponses que l'empereur a données ce jour-là à plusieurs autres mémoriaux ou placets. Si l'empereur n'en a point donné, on met : ce jour-là, il n'y eut point de réponse de la part de Sa Majesté. 3° On met les instructions et les ordres que l'empereur a donnés, ou de lui-même ou en réponse aux articles qu'on lui a proposés. 4° On voit les délibérations que les cours souveraines ont présentées pour recevoir la confirmation de Sa Majesté. A la fin viennent plusieurs des mémoriaux qui ont été envoyés à l'empereur par les grands mandarins des provinces, comme sont les vice-rois, les généraux des troupes, soit tartares, soit chinoises, et les autres officiers du premier ordre. C'est ainsi qu'on dispose la gazette, laquelle fournit par an plus de trois cents petits recueils. Il est aisé de voir que, quand on la lit avec attention, on est instruit d'une infinité de choses différentes et curieuses, et pour vous le faire mieux connoître, je vais vous rapporter quelques extraits que j'en ai tirés, et qui pourront peut-être contenter votre curiosité.

[1] Cela s'entend de la gazette qui s'imprime à Pékin; car celle qui s'imprime dans les provinces sur celle de Pékin est plus courte, parce qu'on y place moins de mémoriaux.

Complimens de toute la cour sur le choix et la déclaration de l'impératrice.

Le nouvel empereur, deux ans après avoir été élevé sur le trône, choisit parmi ses femmes celle qu'il vouloit faire reconnoître pour impératrice. C'étoit une princesse tartare d'un grand mérite, et de la première qualité. Il fit publier dans tout l'empire ce choix par une déclaration impériale, dans laquelle il faisoit en même temps l'éloge de la personne qu'il honoroit de cette dignité. On auroit dû dès-lors célébrer cette cérémonie : mais parce que le deuil que l'empereur doit garder pendant trois ans après la mort de son père n'étoit pas encore terminé, il y eut ordre de la différer. Ainsi on demeura tout ce temps-là dans le silence. Ce terme étant expiré à la huitième lune de la troisième année de son règne [1], le tribunal des rits, qui est chargé de régler ce cérémonial, représenta à l'empereur que toute la cour demandoit, avec un profond respect, la permission de venir faire ses complimens à Sa Majesté et à l'impératrice sur le susdit couronnement. L'empereur le permit, et ce même tribunal des rits détermina le sixième jour de la dixième lune pour cette cérémonie, et la fit observer en la manière suivante, selon ce qui est marqué dans le rituel [2] de l'empire.

La coutume est que, dans ces occasions, les grands de l'empire et les dames de la cour fassent compliment, ceux-ci à l'empereur le matin, et celles-là à la nouvelle impératrice après midi. Certains docteurs distingués, qui sont du grand conseil, furent chargés de composer ces deux sortes de complimens, et de les remettre au tribunal des rits, qui est un des six tribunaux souverains de Pékin. C'est à ces docteurs qu'appartient le droit et l'honneur de

[1] Vingt-sept mois sont comptés pour trois ans; c'est le petit an siaonien, qui est de neuf mois. Le deuil de l'empereur pour son père Can-ghi étoit fini dès la troisième lune; mais parce que sa mère était morte six mois après la mort de Can-ghi, il voulut encore porter le deuil pendant six mois, en quoi il fut loué de tout l'empire pour sa piété filiale.

[2] Ce rituel universel se garde dans la cour souveraine des rits.

faire ces pièces d'éloquence. Le tribunal des rits les ayant reçues, on se prépara à la cérémonie.

Le sixième de la dixième lune, dès le matin, on porta à la première porte du palais, qui est à l'orient (car la grande porte, qui regarde le midi, ne s'ouvre que pour l'empereur, ou pour des cérémonies qui ont rapport à ses ancêtres) on porta, dis-je, une espèce de table, sur laquelle se posent quatre colonnes aux quatre coins, et par-dessus ces colonnes une espèce de dôme. Ce petit cabinet portatif étoit garni de pièces de soie jaunes et d'autres ornemens. A l'heure marquée, on mit sur cette table un petit livre fort propre, où étoit écrit le compliment qu'on avoit composé pour l'empereur. On y avoit aussi écrit les noms des princes, des grands et des cours souveraines, qui venoient en corps faire la cérémonie. Quelques mandarins, revêtus de l'habit convenable à leur charge, levèrent cette table couronnée et marchèrent. Tous les princes du sang et autres princes, les ducs, les comtes et les autres grands seigneurs de la première noblesse, avoient déjà précédé selon leur rang, et attendoient près d'une des portes intérieures du palais. Les autres grands officiers, comme les premiers ministres de l'empire, les docteurs du premier ordre, les présidens des cours souveraines, et les autres mandarins tartares et chinois, soit de lettres, soit de guerre, tous revêtus des plus beaux habits de cérémonie, chacun selon leur degré, suivoient à pied la même table. Plusieurs instrumens de musique formoient un concert très-agréable, surtout aux oreilles chinoises; les tambours et les trompettes se faisoient aussi entendre en différens endroits du palais. On commença la marche; et lorsqu'on fut près de la porte appelée *Ou-muen*, les princes, les ducs, etc., se joignirent aux autres qui accompagnoient le compliment, et se mirent à leur tête.

Alors ils marchèrent tous ensemble jusqu'à la grande salle d'audience : lorsqu'ils furent entrés [1], on tira de dessus la table portative le compliment relié en forme de petit livre, et on le plaça sur une autre table préparée exprès au milieu de la grande salle d'audience. Tous s'étant rangés dans un bel ordre, firent les révérences ordinaires devant le trône impérial [1], comme si Sa Majesté y eût été déjà placée; c'est-à-dire que, tous étant debout, chacun à la place qu'il doit occuper selon son rang et sa charge, ils se mirent à genoux, frappèrent trois fois du front contre terre, avec un grand respect et se relevèrent. Ensuite ils se mirent à genoux, et frappèrent encore trois fois du front contre terre, et se relevèrent.

Alors chacun se tenant à la même place, dans un grand silence, les instrumens de musique recommencèrent à jouer, et les présidens du tribunal des rites avertirent le premier eunuque de la présence, que tous les grands de l'empire supplioient Sa Majesté de venir s'asseoir sur son précieux trône.

Ces paroles ayant été portées à l'empereur, il parut et monta sur son trône. Aussitôt deux docteurs du premier ordre, qui avoient été nommés, s'avancèrent près de la table, firent quelques révérences à genoux, et se relevèrent. Un d'eux ayant pris le petit livre, lut d'une voix haute et distincte le compliment que cette auguste assemblée faisoit à Sa Majesté. La lecture du compliment, qui ne doit pas être fort long, étant achevée et les docteurs s'étant retirés à leur place, l'empereur descendit de son trône, et rentra dans l'intérieur de son palais.

Tel est le compliment que les grands de la cour firent à l'empereur pour féliciter l'impératrice sur son élection. Car, selon le rit chinois, il est rare que les hommes paroissent devant une femme, à plus forte raison devant l'impératrice, pour la complimenter. Mais ce qui se fait à l'empereur dans cette occasion, est censé être fait et à l'empereur et à l'impératrice.

Cependant après la cérémonie, les grands

[1] C'est la salle dans laquelle l'empereur admet les ambassadeurs, fait les instructions publiques deux ou trois fois l'année, et reçoit, le premier jour de l'an chinois, les respects de tous les princes et de tous les officiers qui sont à Pékin, etc.

[1] Quoique l'empereur soit absent, on fait la cérémonie comme s'il étoit présent. *Ju-tçai*, dit la maxime chinoise : c'est encore ainsi que le peuple honore un mandarin dont il a été bien traité, quoique l'empereur l'ait fait passer dans une autre province, ou l'ait appelé à la cour; car, quoiqu'il soit encore vivant, le peuple lui érige une tablette, devant laquelle on va faire la révérence avec beaucoup de respect, pour lui marquer sa reconnoissance comme s'il étoit présent. Cette tablette s'appelle *cham-sem lo guei*, c'est-à-dire, la place de celui à qui nous souhaitons une éternelle vie, un éternel bonheur, etc.

seigneurs et les premiers officiers de l'empire se retirèrent du palais, et le même jour après-midi commença la cérémonie des dames de la cour. Toutes les princesses du sang et les autres princesses, les duchesses[1], les comtesses et autres dames de la première qualité se rendirent au palais avec les femmes de tous ces grands mandarins dont nous avons parlé ci-dessus. Chacune en son rang, selon sa dignité, s'avança vers le palais de l'impératrice. Elles furent conduites par une dame de distinction, qui, dans cette sorte d'occasion, fait la fonction de présider aux cérémonies. et est, à l'égard des femmes, ce que les présidens du tribunal des rits ont été à l'égard des hommes. Nul seigneur, nul mandarin n'oseroit paroître. Lorsque toutes ces dames furent arrivées près du palais de l'impératrice, son premier eunuque se présenta. Celle qui présidoit à la cérémonie, s'adressant à lui : « Je prie, dit-elle, très-humblement l'impératrice, de la part de cette assemblée, de daigner sortir de son palais, et de venir se placer sur son trône. » Les femmes ne portent point leur compliment dans un petit livre, comme on a fait pour l'empereur. Mais elles présentent une feuille d'un papier particulier, sur laquelle le compliment est écrit avec différens ornemens. L'impératrice sortit, et s'assit sur son trône élevé dans une des salles de son palais.

Après que le papier eut été offert, les dames étant debout, firent d'abord deux révérences[2]; et ensuite s'étant mises à genoux, elles frappèrent seulement une fois du front contre terre. C'est ainsi que le tribunal des rits l'avoit prescrit. Alors elles se levèrent et se tinrent debout avec respect, toujours avec le même ordre et dans un grand silence, pendant que l'impératrice descendoit de son trône et se retiroit.

Le tribunal des rits avoit aussi arrêté qu'après que toutes ces dames auroient complimenté l'impératrice, elles passeroient, selon la coutume, au palais de la seconde femme de l'empereur. Cette seconde est celle qui tient le premier rang après l'impératrice. Elle est unique de son nom, qui est *Quei-fei*. Plusieurs autres des secondes femmes s'appellent simplement *Fei;* mais comme il n'y a qu'une impératrice, il n'y a aussi qu'une Quei-fei. *Quei* signifie précieux, honorable; *Fei* est un nom qui se donnoit autrefois aux reines; mais à présent il se donne à la première d'entre les secondes femmes.

Ainsi *Quei-fei* signifie précieuse femme de l'empereur, celle qu'il estime beaucoup, celle qu'il chérit plus que les autres, après l'impératrice, et souvent plus que l'impératrice. On devoit donc complimenter aussi cette princesse. Mais l'empereur ayant lu le détail de cette cérémonie, qui lui fut présenté quelques jours avant par le tribunal des rits, il écrivit de sa main et du pinceau rouge : « J'approuve tout ce que vous avez marqué; quant à ce qui regarde la cérémonie déterminée pour la Quei-fei, j'en dispense. »

Cette résolution de l'empereur ne lui aura pas été fort agréable; mais Sa Majesté a voulu faire entendre par là, que dans un empire il ne doit y avoir qu'un empereur et une impératrice, et qu'il ne se laisse pas gouverner par les femmes.

C'est ainsi que se passa la cérémonie. Au reste, cette assemblée de tous les corps, qui viennent faire le compliment à Sa Majesté, est très-auguste pour le nombre, pour la qualité des personnes, pour les habits, et surtout pour le bel ordre qui s'y observe. On n'y dispute jamais du rang; tout est réglé. Chaque mandarin a sa place déterminée. Cette grande salle d'audience est pavée de grandes pièces de marbre; et afin que tous ceux qui sont officiers, soit de lettres, soit de guerre, soit anciens, soit nouveaux, sachent positivement en quel endroit ils doivent se placer; le nom de leur charge est gravé par ordre en gros caractères, sur ces pièces de marbre. De plus, cette cérémonie du compliment est moins incommode qu'elle n'est en Europe dans de semblables oc-

[1] Il y a des degrés d'honneur à la Chine qui répondent à nos titres de ducs, de comtes, etc., c'est ce qu'ils appellent *koung*, *heou*, etc.

[2] Les femmes chinoises font la révérence à peu près comme les femmes la font en Europe. Cette révérence s'appelle *van-fo: van* signifie dix mille; *fo* signifie bonheur; *van-fo*, toute sorte de bonheur. Au commencement de la monarchie, disent les Chinois, que la simplicité régnoit, on permettoit aux femmes, même en faisant la révérence à un homme, de dire ces deux mots, *van-fo*, je vous souhaite toute sorte de bonheur; mais dans la suite, le peuple s'étant multiplié, et l'innocence des mœurs étant un peu altérée, on a jugé qu'il ne sied pas à une femme de dire ces deux mots à un homme, et on n'a accordé aux femmes qu'une révérence muette. Et pour perdre l'habitude de dire aux hommes ces deux mots en faisant la révérence, elles ont cessé de les dire aux femmes; mais la cérémonie a retenu le nom de *van-fo*.

casions. L'empereur n'est point obligé de se laisser voir pendant plusieurs jours, et d'essuyer, pour ainsi dire, malgré lui, l'importunité d'une infinité de complimens souvent très-fades, et toujours très-ennuyeux pour un prince.

Libéralité de l'impératrice en faveur des femmes avancées en âge.

Après que l'impératrice eut été publiquement reconnue, elle fit, selon la coutume, ses libéralités par tout l'empire à toutes les femmes qui passoient soixante-dix ans. L'empereur en donna l'ordre, et il fut adressé au vice-roi de chaque province, qui l'intima aux gouverneurs des villes du second et du troisième ordre. C'est ainsi que la chose s'exécute. On distingue ces personnes âgées en trois classes différentes. La première classse est de celles qui ont depuis soixante-dix jusqu'à quatre-vingts ans. La seconde, de celles qui ont depuis quatre-vingts jusqu'à quatre-vingt-dix. Et la troisième est de celles qui ont depuis quatre-vingt-dix jusqu'à cent ans et au delà. La libéralité est différente selon la différence de ces trois âges. Elle consiste en plusieurs pièces de toile de coton, et quelques boisseaux de riz[1]. Les femmes qui ont quatre-vingts ans en reçoivent un plus grand nombre que celles de soixante-dix, et celles qui sont âgées de quatre-vingt-dix ans sont aussi plus gratifiées que celles qui n'en ont que quatre-vingts.

Lorsque le mandarin du lieu a reçu par le vice-roi l'ordre venu de la cour, il le publie par des écrits qu'on affiche aux carrefours. Les pièces de toile et les boisseaux de riz se distribuent à toutes les femmes de quelque qualité et condition qu'elles soient, soit qu'elles se présentent elles-mêmes, soit que leurs parens se présentent en leur place, avec un témoignage du capitaine de leur quartier ou de leurs voisins qui fasse foi qu'une telle, de telle famille, demeurant en tel endroit, est âgée de tant d'années. Que si elle avoit déjà reçu une fois cette libéralité, il n'est point nécessaire de porter un nouveau témoignage. C'est aux officiers, s'ils en doutent, à consulter les anciens registres du tribunal. Tout se fait aux dépens de Sa Majesté. L'argent se prend dans le trésor public qu'on a tiré du tribut qui se lève chaque année sur les terres. Le gouverneur de chaque ville, qui fait la distribution de cette libéralité dans toute l'étendue de son district, dresse un rôle exact du nom et de l'âge de toutes celles qui ont reçu le bienfait de l'impératrice. Il marque aussi le nombre des pièces de toile, des boisseaux de riz, et la somme qui a été employée. Tout s'envoie au vice-roi, et le vice-roi l'envoie à la cour souveraine des Aides, qui est à Pékin, afin qu'elle passe en compte ladite dépense, après avoir examiné avec attention s'il n'y a point eu de fraude ou d'erreur.

La gazette a fait mention du mémorial que le vice-roi de la province de Chan-tong a envoyé sur ce sujet à l'empereur, et du compte qu'il avoit adressé à la cour des Aides. Le nombre des femmes qui passoient soixante-dix ans étoit de 98,222. Celles qui passoient quatre-vingts ans étoient au nombre de 40,893. Et le nombre de celles qui étoient au-dessus de quatre-vingt-dix ans alloit à 3,453. Qu'il se trouve une si grande multitude de femmes d'un âge si avancé dans une seule province, surtout dans celle du Chan-tong, qui n'est pas des plus étendues, c'est ce qu'on aura peut-être de la peine à croire en Europe. Que sera-ce donc si j'ajoute qu'il y en a encore un très-grand nombre du même âge qui n'ont point de part à cette distribution, parce qu'étant ou de qualité, ou de famille ex-mandarine, ou de famille actuellement en charge, elles veulent conserver certains dehors, et auroient honte d'envoyer leur nom, et de recevoir une libéralité, qui se fait principalement en faveur des pauvres? Mais ce nombre dont je viens de parler n'aura rien de surprenant pour les missionnaires qui ont parcouru la Chine. Ils connoissent par eux-mêmes que les provinces sont autant de petits royaumes, que la Chine est très-peuplée, et que, généralement parlant, leur frugalité les fait vivre plus longtemps qu'en Europe.

Mais si le nombre des femmes âgées paroît extraordinaire, que doit-on penser de cette somme immense que l'empereur a fait distribuer dans cette occasion? Car en se bornant à cette seule province de Chan-tong, qu'on mette les femmes de soixante-dix ans à deux écus par tête, celles de quatre-vingts à trois, et celles de quatre-vingt-dix à quatre, c'est mettre ce qu'on

[1] Ce qu'on appelle *boisseau*, ou mesure de riz, est une grande mesure de riz qui pèse environ cent vingt livres; elle suffit au moins à cent personnes pour la nourriture d'un jour, et dans le besoin elle peut suffire pour plus de deux cents, en le rendant liquide, ce que les Européens appellent *riz clair*.

leur donne au prix le plus bas ; car on dit que ces dernières ont la valeur de quatre onces d'argent, qui font environ vingt francs monnoie de France. A cette dépense faite dans le Chantong, qu'on joigne la même dépense, et peut-être une plus grande, qui s'est faite dans les treize autres provinces [1] de la Chine, et dans le Leao-tong, l'on trouvera, sans doute, que cette libéralité est véritablement impériale.

Ce fut là le bienfait de la nouvelle impératrice à l'égard des femmes âgées. L'empereur, dès la première année de son règne, avoit honoré les trois classes de vieillards [2] d'une semblable gratification. C'est ainsi que ces deux têtes couronnées inspirent à tout le peuple, par leur exemple, l'estime singulière qu'on doit avoir pour la vieillesse. Cette estime et ce respect est porté si loin à la Chine, que si un homme ou une femme riche ou pauvre passe cent ans, il y a ordre d'élever, aux dépens mêmes de l'empereur, devant la maison de sa famille une espèce d'arc de triomphe, et un monument de pierre, sur lequel on grave quelques caractères chinois en leur honneur. Enfin si un homme mérite la mort, on va même jusqu'à lui accordre la vie, et cela uniquement afin qu'il nourrisse ses parens dans leur vieillesse. J'en ai vu depuis trois ans plusieurs exemples dans la gazette : il suffira d'en rapporter un seul, exposé dans le mémorial suivant.

Grâce accordée à un homme condamné à mort.

« Nous mandarins du souverain tribunal des affaires criminelles, nous offrons avec respect ce mémorial à Votre Majesté. Il s'agit d'une mère qui demande mort pour mort, parce qu'on a tué sa fille. Dans la ville de Tchang-chou un homme du peuple, nommé *Tçao-chin*, a ôté la vie à sa propre femme. La mère a porté accusation contre le coupable. Selon les informations et les jugemens du vice-roi de Nan-king : il est condamné suivant la loi à être étranglé. Voici le fait. Tçao-chin jusqu'à présent a toujours bien vécu avec sa femme Pao. La paix et l'union régnoient dans leur ménage. La mère de Tçao-chin ayant commandé à sa bru d'aller moudre du froment, sa bru, au lieu d'obéir, répondit à sa belle-mère en des termes durs et peu respectueux. Son mari Tçao-chin l'ayant appris, fit une sévère réprimande à sa femme : il la traita de femme qui manquoit de respect et de civilité, qui étoit ennemie du travail, et désobéissante. Cette femme, qui auroit dû recevoir humblement cette réprimande, et promettre de se corriger, éleva la voix, et ne répondit à son mari que par des injures. Le mari, transporté de colère, prit le pied d'un banc, la frappa sur le côté ; et les coups furent si violens, que le lendemain elle en mourut. Dans l'examen que le vice-roi a fait après celui du lieutenant criminel, le coupable a toujours avoué et reconnu son crime sans aucune variation. Selon son rapport, Tçao-chin est un mari qui a battu sa femme jusqu'à lui causer la mort. Il doit donc, selon la loi, rester en prison et être étranglé au commencement de l'automne [1].

» Mais le même vice-roi représente à la cour que les père et mère de Tçao-chin sont fort avancés en âge, et n'ont point d'autres enfans pour les servir. Le fait est certain, et il en a tiré des attestations dans les formes. Or, selon une autre loi, il est porté que si un fils est cou-

[1] Il y a maintenant dix-huit provinces dans la Chine proprement dite. En voici les noms : Tchy-li, anciennement Pe-tchi-li ; Chan-si, Chen-si, Chan-toung, Kan-sou ; Kiang-sou, An-hoeï (l'ancien Kiang-nan), Ho-nan, Kiang-si, Szu-tchouan, Tche-kiang ; Hou-nan, Hou-pe (ces deux dernières formaient l'ancien Hou-kouang), Fou-kian, Koueï-tcheou, Youn-nan, Kouang-si, et Kouang-toung.

[2] L'empereur Can-ghi fit la même libéralité deux fois en deux ans. La première, dans la cinquantième année de son règne ; la seconde, la cinquante-deuxième, qui étoit alors la soixantième de son âge.

[1] La punition des crimes énormes s'exécute aussitôt, si l'empereur, ayant lu la sentence du tribunal, a écrit ces mots : « Qu'on l'étrangle, qu'on lui coupe la tête sans différer. » Mais si c'est un crime qui mérite la mort, et qui n'ait rien d'énorme, l'empereur écrit : « Qu'on retienne le coupable en prison, et qu'on l'exécute après le commencement de l'automne. » Dans l'automne il y a un jour déterminé pour faire cette exécution dans toutes les provinces de l'empire. Le tribunal souverain des affaires criminelles, après avoir examiné, jugé, reçu la confirmation de l'empereur, envoie au vice-roi de chaque province le nom de ceux qui doivent être exécutés ce jour-là, et le nom de ceux dont il faut différer l'exécution à une autre année, ou parce que l'affaire n'a pas encore été assez examinée, ou parce que, bien que le coupable soit jugé et condamné, il y a d'autres coupables liés à la même affaire, qui n'ont pas encore été jugés. En 1726, l'empereur fit différer trois affaires à l'automne de l'année suivante, parce que le tribunal avoit condamné les trois coupables à avoir la tête tranchée, et qu'il paroissoit à Sa Majesté que, selon la loi, ils devoient seulement être étranglés. Dans ma lettre du 2 décembre 1725, j'ai parlé de l'exactitude extrême qu'on apporte dans ces jugemens pour garder la justice et ne rien précipiter.

pable de mort, et que son père[1] et sa mère soient infirmes ou fort avancés en âge, et qu'il ne leur reste ni enfans ni petits-neveux pour leur rendre les services dus aux parens, le vice-roi doit envoyer en cour l'affaire dont il s'agit avec le nom du coupable, afin qu'ayant été présentée à Sa Majesté, elle en ordonne selon son bon plaisir. »

Ordre de l'empereur.

« Je fais grâce à Tçao-chin. Qu'il ne soit pas puni de mort, et que son crime cependant ne soit pas tout à fait impuni. C'est afin qu'il nourrisse et qu'il console ses parens dans leur vieillesse, que je lui accorde le bienfait de la vie. Qu'il ne l'oublie pas, qu'il se conforme à mon intention, et remplisse exactement les devoirs d'un bon fils. »

Cette peine de mort fut changée en deux mois de cangue[2], et quarante coups d'un long bâton plat, dont on frappe le coupable sur la chair nue, après l'avoir étendu tout de son long, le ventre contre terre. C'est le châtiment ordinaire dans des cas semblables; et il est très-rare que l'empereur accorde grâce entière à qui que ce soit, fût-il de la première qualité, quand il s'agit d'un meurtre. Il faut cependant remarquer que si celui qui a été tué étoit fils unique, et que ses parens fussent pareillement dans un âge avancé, pour garder l'égalité, on ne feroit point grâce au coupable. Les parens du mort n'ayant plus d'enfans pour les servir, il ne convient pas aussi de laisser aux parens du coupable un fils qui les serve. Ils seront traités également. De plus, si le coupable a des frères, ou si les frères ont des enfans qui soient en âge et en état de rendre aux parens les services que le coupable leur rendroit, on suit la loi qui le condamne à mort. Enfin, cette grâce de la vie ne s'accorde que pour les meurtres ordinaires, qui n'ont rien d'énorme. C'est ainsi que récemment l'empereur n'a pas voulu faire grâce à une femme qui avoit tué une autre femme, quoique son fils, par une piété qu'on ne peut assez admirer, mais qui n'est pas rare à la Chine, s'offrit de mourir à la place de sa mère. Ce fait me paroît digne d'être rapporté. Le voici tel qu'il étoit contenu dans un mémorial du vice-roi de la province du Kiang-si.

Exemple d'un fils qui demande la grâce de mourir à la place de sa mère.

« Deux femmes, disoit ce vice-roi, se sont battues dans le district de la ville de Y-hoang. L'une s'appelle *Vang*, l'autre *Tchang*. Elles demeuroient dans le même village, et étoient voisines. Celle qui se nomme *Vang* prit la paille de son lit, et l'étendit dehors pour l'exposer au soleil et dissiper l'humidité qu'elle avoit contractée dans le temps des pluies.

» Elle ne se contenta pas de l'étendre devant sa porte, elle l'étendit encore devant la maison de sa voisine appelée *Tchang*. Celle-ci le trouvant mauvais, crie de toutes ses forces contre sa voisine, prend la paille et la jette de l'autre côté. Celle-là sort brusquement, et l'accable d'injures. Vang, transportée de fureur, court sur sa voisine, et lui donne un coup de tête dans le sein. Elles se prennent aux cheveux, se battent violemment; de sorte que Vang mourut le jour suivant des coups qu'elle avoit reçus. Or, selon la loi, la femme Tchang, qui a tué l'autre, doit être étranglée, jusqu'à ce que mort s'ensuive. C'est donc à mourir de ce supplice que je la condamne.

» Cependant elle a un fils âgé de dix-huit ans, qui s'est présenté à tous les tribunaux, et prie avec beaucoup d'instance et de larmes qu'on accepte sa vie pour celle de sa mère. Il veut mourir à sa place, non-seulement pour l'amour de sa mère, à qui il doit la vie; mais encore en faveur de son frère, qui est fort jeune et qui a besoin de sa mère pour son éducation. Je n'ignore pas que la loi ne permet point qu'un autre perde la vie pour conserver celle d'un coupable condamné à mort. Mais cet exemple de piété filiale m'a paru beau, et mériter d'aller jusqu'aux oreilles de Votre Majesté. »

[1] Le grand-père et la grand'mère du côté paternel sont compris dans la même loi, et non pas le grand-père et la grand'mère du côté maternel. Ils sont d'une autre famille, et c'est aux enfans de l'autre famille à en prendre soin. Cependant l'empereur accorde aussi quelquefois cette grâce en leur faveur, et il l'a même accordée à un jeune homme en faveur d'une tante qui avoit adopté ce neveu pour son fils, et qui n'avoit ni enfans, ni parens qui pussent la servir dans sa vieillesse.

[2] La cangue est composée de plusieurs ou du moins de deux morceaux de bois échancrés au milieu, pour y mettre le cou du coupable. Lorsqu'il est condamné par le mandarin à porter la cangue, on prend ces morceaux de bois, on les met sur ses épaules et on les unit ensemble, de sorte qu'il n'y ait place que pour le cou. Il porte jour et nuit cet incommode fardeau.

Le souverain tribunal suivit le jugement du vice-roi, et porta sentence de mort contre la femme Tchang. L'empereur confirma la sentence, en louant, à la vérité, la piété du fils, mais en parlant de la mère comme d'un monstre, dont il falloit au plus tôt délivrer la terre. « Deux femmes se battre! ajouta ce prince. Une femme tuer une autre femme! on ne peut y penser sans horreur! Il ne faut pas laisser ce crime impuni. »

Ordre qui prouve l'attention de l'empereur à soulager son peuple.

Dans le mois de novembre 1725, l'empereur ayant fait venir en sa présence les principaux officiers des cours souveraines, leur parla en ces termes :

« Cette année plusieurs endroits de la ville de Pékin ont été inondés par des pluies extraordinaires. Le menu peuple n'a pas de quoi vivre. Je pense sans cesse aux moyens de le soulager. C'est pourquoi, outre le nouveau riz qu'on apportoit des provinces méridionales, et que j'ai fait garder à Tien-tcing [1], au nombre de trente mille grandes mesures [2]. J'ai encore ordonné qu'on prît dans les magasins de la ville de Tong-tcheou cent autres mille mesures de riz des années précédentes. J'ai donné aux cinq officiers que j'ai nommés, le soin de le faire conduire à Tien-tcing, afin que de là il se transporte aisément dans toutes les villes et bourgades qui ont été maltraitées par l'inondation. Mais je me suis informé de ce qui se passoit sur ce sujet; et j'ai appris avec une sensible douleur que le riz qu'ils distribuent est tout à fait pourri. Pour m'assurer de ce qu'on m'avoit dit, j'ai voulu le voir moi-même, et secrètement je m'en suis fait apporter des deux sortes que l'on distribuoit. Le voilà, regardez-le. De ces deux sortes, le meilleur, sur dix parties, n'en a pas trois ou quatre de bonnes au plus, et la seconde espèce, qui est la moindre, n'est pas du riz, c'est de la poussière, c'est de la terre.

» Quoi! je fais mon possible pour soulager mon peuple affligé, je gémis sur ses calamités; il n'est point de moment que je n'y pense : et des officiers commis exprès pour présider à cette distribution sont si peu fidèles à exécuter mes ordres, et à se conformer à la disposition de mon cœur! Mon intention est-elle de donner à mon peuple du riz qui ne puisse lui servir? Est-ce que je prétends en imposer à l'empire, en ordonnant de distribuer du riz dans tous les endroits qui se sont sentis de la calamité? J'aurai donc la réputation de faire du bien sans qu'il y ait rien de réel? Que peut dire ce pauvre peuple? C'est la faute de ces officiers, qui doivent avoir soin des greniers publics. Ce sont des ingrats; de petits mandarins qu'ils étoient, je les ai élevés à des charges plus considérables. Est-ce donc ainsi qu'ils témoignent de la reconnoissance pour mes bienfaits? Pour peu qu'ils en eussent, ne devoient-ils pas, pour l'amour de moi, montrer de l'amour pour le peuple, et l'assister, le consoler dans son affliction de la manière dont il étoit convenable? La conduite qu'ils ont tenue est odieuse, et mérite punition. Mais pour cette fois je leur pardonne, parce que je compte qu'ils auront regret de leur faute, et qu'ils se corrigeront. Que si dans la suite ils ne s'acquittent avec plus d'application du devoir de leur charge, qu'ils sachent que je ne leur accorderai aucune grâce, mais que je les ferai punir très-sévèrement. Qu'on tire au plus tôt des magasins cent mille mesures d'excellent riz, qu'on le répande partout, et qu'on en ajoute encore cent mille autres mesures du riz des années passées, qui ne soit pas corrompu, ou qui ait au moins six ou sept parties de bon sur dix.

» J'ordonne à ces mêmes officiers, dont la négligence est punissable, d'avoir encore soin de faire transporter ces deux cent mille mesures jusqu'à Tien-tcing, et que ce transport se fasse à leurs frais. De plus, je n'ignore pas que le riz qu'on a distribué cette année aux soldats de Tien-tcing n'étoit pas bon. Si dans la suite on leur donne du riz semblable, je punirai les officiers qui sont chargés de veiller à la distribution. Il y a quelques années qu'on avoit transporté cinquante mille mesures en différens endroits, afin qu'on pût s'en servir dans le besoin : on l'a laissé corrompre. C'est encore la faute des officiers; je leur fais grâce : qu'ils se corrigent. Les greniers publics ont besoin de réparations; qu'on prenne de l'argent à la cour des Aides et qu'on les répare. Qu'un tel

[1] C'est une ville et un port à quarante lieues de Pékin. Toutes les barques qui vont à Pékin ou qui en viennent passent par là.

[2] Une mesure chinoise de riz pèse 120 de nos livres.

préside aux réparations. S'il s'acquitte de cette commission avec exactitude, j'y aurai égard. J'oublierai ses fautes passées, et je lui donnerai de l'emploi. Si au contraire il fait les choses négligemment, je le ferai punir. »

On voit, par cet ordre, que les moindres affaires vont à l'empereur. Il est informé de tout: il entre dans le plus grand détail; il gouverne et décide de tout par lui-même. C'est ce qui fait la bonté du gouvernement chinois. Un empereur n'a pas le temps de se divertir. Il faut qu'il mette son divertissement à remplir le devoir d'empereur et à faire en sorte, par son application, par sa vigilance, par sa tendresse pour ses sujets, qu'on puisse avec vérité dire de lui qu'il est le père et la mère du peuple. C'est l'expression chinoise. Sans cela il tombe dans un souverain mépris. « Pourquoi, disent les Chinois, le Tien[1] l'a-t-il mis sur le trône? N'est-ce pas pour nous servir de père et de mère? »

Mémorial d'un surintendant de deux provinces, qui parle à l'empereur avec une noble hardiesse.

Dans la troisième année du règne de l'empereur, un grand seigneur, qui étoit généralissime de l'armée, qui avoit rendu des services considérables à l'empire dans la dernière guerre que les Chinois ont eue depuis peu contre un prince de Tartarie, s'écarta de son devoir, abusa de l'autorité que l'empereur lui avoit confiée, parut tramer des intrigues de rébellion, et pour s'enrichir commit des injustices énormes. Il fut accusé. Les accusations portées contre lui demandoient sa mort. Cependant, à cause de son mérite et de sa dignité, l'empereur voulut que tous les principaux mandarins, non-seulement de la cour, mais de tout le royaume, envoyassent leur sentiment sur cette affaire. Le tsongtou[2] de Nankin, qui a la surintendance des deux provinces Kiang-nan et Kiang-si, envoya le sien, et il ajouta dans son mémorial: « On condamne à mort Nien-keng-yao (c'est le nom de l'accusé), la condamnation est juste; mais on laisse impunis les crimes de Long-coto, qui a tourné le dos à la raison[1], et a violé les lois les plus inviolables de l'État. »

[1] On laisse le mot chinois *Tien* sans le traduire, parce que dans les livres canoniques et dans les interprètes des livres canoniques, selon les différens sujets, il est pris tantôt pour le ciel matériel, et tantôt pour un être qui voit tout, qui connoît tout, qui gouverne tout, qu'on ne peut tromper, qui récompense le bien, qui punit le mal, qui est sans commencement, sans fin, sans égal, juste, miséricordieux, etc. Les Chinois disent que le père est le *Tien* du fils, le mari est le *Tien* de la femme, le vice-roi est le *Tien* de la province, l'empereur est le *Tien* du royaume.

[2] Nom qu'on donne à ceux qui sont surintendans de deux provinces.

Long-coto étoit proche parent de l'empereur, et depuis l'élévation de ce prince à l'empire il exerçoit la charge de premier ministre. Ainsi Sa Majesté dut s'étonner de la hardiesse de cet officier, et en ressentir quelque peine. Cependant elle n'en témoigna rien. Elle lui renvoya son mémorial, après avoir écrit de sa propre main ces paroles: « Si Long-coto est coupable, vous devez l'accuser, non pas en termes généraux, mais en marquant ses fautes et en produisant les preuves que vous en avez. »

Réponse de ce mandarin à l'empereur.

« Pour justifier l'accusation que j'ai portée en peu de mots contre un homme qui a oublié les bienfaits de l'empeur, et cherché ses propres intérêts dans l'administration de sa charge, Votre Majesté m'ordonne d'apporter les raisons de cette accusation, et de marquer en quoi Long-coto a tourné le dos à la raison et a violé les lois. Elle veut que je parle clairement: jobéis, et c'est ainsi que je raisonne.

» 1° Un mandarin est un homme qui doit s'oublier soi-même, n'avoir en vue que le bien public. C'est là ce qui doit le distinguer des autres hommes. S'il se cherche soi-même, il renverse l'ordre, il agit contre la droite raison.

» 2° Nos lois défendent sous des peines très-griéves de prendre de l'argent injustement, de commettre des concussions: celui qui en commet viole donc les statuts de l'empire. Or, quelle a été la conduite de Long-coto? Quels crimes en ce genre n'a-t-il pas commis? Et qui est-ce dans le royaume qui les ignore? N'en a-t-il pas été manifestement convaincu dans le souverain tribunal des affaires criminelles? Il a tiré sur le sel des sommes immenses. Il a vendu les charges des officiers du sel; le sel est monté à un plus haut prix qu'à l'ordinaire. Il a abusé de l'autorité que Votre Majesté lui avoit donnée, et de la confiance qu'elle avoit en lui; il s'est donné des airs de grandeur; il

[1] Expression chinoise.

n'a mis aucune borne à son ambition. Au-dessus de lui, il n'avoit qu'un maître, qui est Votre Majesté; il l'a méprisée, il l'a trompée. Et pour tous ceux qui étoient au-dessous de lui, enflé de son pouvoir, il les a terrassés, il les a foulés aux pieds.

» A quelle extrémité n'a-t-il pas porté son insatiable passion d'avoir de l'argent? Il en a reçu pour avancer celui-ci, pour protéger celui-là; il a pris à toutes mains et de tous côtés. Il a beau dire, Cela s'est fait à mon insu, ce sont mes domestiques qui secrètement ont fait leur main; je n'en ai point eu connaissance: il peut le dire, mais qui le croira? Personne. Si ces domestiques, à l'insu du maître, en étoient venus à de si grands excès, le maître seroit toujours censé coupable; il a tort de n'y pas veiller. Et ces sortes d'excuses pourroient encore être écoutées s'il ne s'agissoit que de quelques sommes légères : à présent il s'agit de plus de dix millions. Or, peut-on croire que si Long-coto étoit entièrement net et n'y avoit nulle part, ses domestiques en viendroient jusqu'à voler des sommes si excessives? Et ces marchands du sel auroient-ils été assez fous et assez aveugles sur leurs propres intérêts, pour remettre tant d'argent entre les mains des domestiques, s'ils n'avoient été bien sûrs que le maître en avoit connoissance? Hélas! si un petit officier reçoit injustement une somme modique, les mandarins supérieurs le destituent de sa charge, l'examinent, lui font son procès; quatre-vingts onces d'argent suffisent pour le punir de mort : et tout seroit permis à Long-coto, qui, étant mandarin du premier ordre et ministre de l'empire, devoit par une conduite irréprochable servir de modèle à tous les officiers du royaume? Quoi donc? Il aura offensé le Tien, méprisé la raison, violé les lois, abusé de vos bontés; il aura contenté son avarice aux dépens du public; il se sera engraissé du sang du peuple, et tant de crimes demeureront impunis, parce qu'il est allié à la famille impériale? Votre Majesté peut bien dire, Je lui pardonne; mais les lois lui pardonneront-elles? C'est l'amour de ces sacrées lois qui m'oblige à parler et à écrire. Tout ignorant que je suis, j'ai cru que je devois sans crainte exposer mes pensées à Votre Majesté. Dans mon premier mémorial, en donnant mon avis sur les crimes de Nien-keng-yao, j'accusai aussi Long-coto. Votre Majesté m'a ordonné, m'a pressé même de parler d'une manière claire : je le fais avec un profond respect.»

L'empereur ayant reçu ce second mémorial, n'en parut point irrité. Il le fit voir à tous les grands, et leur dit : « Tchabina (c'est le nom du mandarin de qui venoit l'accusation) se trompe, il compare les fautes de Long-coto avec les crimes de Nien-heng-yao. Il y a beaucoup de différence entre la conduite de ces deux officiers. » Cependant il ne pardonna pas entièrement à Long-coto. Dans la suite il le dépouilla de toutes ses charges, il lui ôta le titre de comte, il l'éloigna de la cour et l'envoya pour expier ses fautes dans un endroit de la Tartarie, où Sa Majesté vouloit qu'on défrichât des terres pour le public : il lui ordonna de présider à cet ouvrage et d'en faire les frais : « Long-coto, ajouta-t-il, a de beaux talens, il peut encore rendre des services à l'empire. Qu'il aille, qu'il s'applique, qu'il exécute mes ordres avec zèle, c'est le moyen d'effacer ses fautes passées. »

Il a resté plus d'un an dans cet exil; mais il y a deux mois que j'ai appris par la gazette que l'empereur avoit ordonné qu'on l'amenât à la cour. Il y est arrivé; actuellement la gazette marque qu'il est condamné à la mort par le souverain tribunal des affaires criminelles. Ce jugement a été présenté à Sa Majesté, qui n'a point encore donné ses ordres, ou pour adoucir, ou pour confirmer ladite sentence. Il y a apparence qu'elle sera confirmée pour la peine de mort, et qu'elle sera adoucie en le faisant étrangler, au lieu de lui faire couper la tête, comme porte la délibération du tribunal.

Festin pour honorer dans chaque ville les personnes distinguées par leur probité et leur bon exemple.

Les anciens empereurs de la Chine ne se sont pas contentés, pour inspirer la vertu, de laisser à la postérité des lois très-sages et des maximes de morale très-pures; afin de l'entretenir et de l'augmenter, ils ont encore réglé certaines coutumes extérieures. Une des plus admirables est le festin que le gouverneur de chaque ville doit préparer tous les ans pour traiter uniquement les personnes recommandables par leur droiture et par une conduite régulière. Ce festin se donne au nom et par ordre de l'empereur. Le gouverneur, en

régalant ces vertueux conviés, est censé tenir la place de Sa Majesté. Il ne doit y inviter que ceux qui sont dans l'étendue de son gouvernement. C'est pour cela que ce festin s'appelle Kiang-in, le festin ou le vin [1] pour les gens du pays. C'est une grande distinction que d'être invité à ce festin, et en même temps un engagement qu'on contracte pour se comporter en homme de bien. S'il arrive que dans la suite un de ces conviés, s'écartant de son devoir, donne mauvais exemple en choses même assez légères, l'honneur qu'on lui a fait tourne à sa confusion : on sait bien le lui reprocher. Le peuple le traduit en ridicule. « Un tel, dit-on, a assisté au festin impérial. Voyez comme il s'est comporté dans telle occasion! il en étoit indigne; le gouverneur ne le connoissoit pas.»

En 1725, le gouverneur de la ville de Pékin présenta à l'empereur un mémorial touchant ce repas. Je crois qu'il peut tenir ici sa place. Le voici.

« Nous voyons que dès les temps les plus reculés, les sages fondateurs de cette monarchie avoient ordonné comme une coutume qui devoit être éternelle, que chaque année on préparât un festin dans toutes les villes de l'empire par ordre et aux dépens de l'empereur, et qu'on y invitât seulement les personnes du pays illustres par leur probité. On prétendoit par là rendre honneur à la vertu. Peu à peu cette coutume a été interrompue. Dans plusieurs endroits elle ne s'observoit plus, ou si on l'observoit, ce n'étoit que d'une manière fort superficielle, et qui répondoit peu à la fin d'une institution si utile. A peine Votre Majesté fut-elle élevée sur le trône, qu'elle fit attention à ce beau règlement, et donna une instruction pour le renouveler. Ce fut dans la première année de son règne, le premier jour de la neuvième lune, que par un ordre exprès elle commanda que dans la suite on gardât exactement cette cérémonie partout, et qu'on la célébrât avec appareil. C'est pour me conformer aux ordres de Votre Majesté, que j'ai déterminé pour cette fête le 15 de la première lune. On invitera également les Tartares et les Chinois qui se font admirer par leur vertu et par leur bon exemple, afin que tous aient part au bienfait de Votre Majesté, et que cet honneur contribue à la réformation des mœurs.»

[1] Quand les Chinois parlent d'un repas, ils ne font mention que du vin. En françois on dit inviter à un repas, donner un repas. En chinois on dit inviter à boire, préparer du vin, *tcing-tciou pai-tciou*, parce qu'on le vin est regardé comme l'âme du repas.

Autre règlement pour honorer le mérite.

Quelque temps après, l'empereur porta un ordre qui disoit en substance, que ce n'étoit pas assez d'honorer les grands hommes pendant leur vie, qu'il falloit encore les honorer après leur mort; qu'on parcourût donc les histoires de chaque province et de chaque ville, et qu'on examinât, sans aucune distinction ni de sexe, ni de qualité, ni de condition, s'il y en avoit eu quelqu'un qui eût excellé en quelque genre, et à qui on n'eût encore rendu aucun honneur après sa mort. Parmi les hommes, ceux qui auroient été célèbres par leur vertu ou par leur science; ceux qui auroient rendu quelque service important à l'empire, soit dans le barreau, soit dans la guerre; ceux qui auroient secouru le peuple dans un temps de calamité; ceux qui auroient donné leur vie pour garder la fidélité au prince. Parmi les femmes, les veuves qui, après la mort de leur mari, auroient vécu longtemps dans la continence, et seroient mortes sans avoir passé à de secondes noces; les femmes mariées qui se seroient distinguées par leur respect et leur amour pour leur époux; les filles qui auroient conservé une pureté inviolable jusqu'à verser leur sang, plutôt que d'y donner aucune atteinte. Sa Majesté ordonnoit qu'on tirât l'argent du trésor impérial pour ériger dans le pays un monument à leur mémoire; et que chaque année, à un jour déterminé, le gouverneur allât leur rendre quelque honneur. Cet ordre ayant été porté, on fit des perquisitions dans les provinces, et les vice-rois envoyèrent en cour les informations avec le nom, et le fait illustre de la personne qui méritoit cette distinction. Je vais rapporter un ou deux des mémoriaux qui furent présentés en conséquence de l'ordre de l'empereur.

Délibération du souverain tribunal des rits en faveur d'une fille qui a estimé la chasteté plus que sa propre vie.

« Suivant l'ordre que Votre Majesté a fait publier par tout l'empire, d'ériger des monumens en l'honneur des veuves, des femmes et des filles qui se seroient rendues célèbres par la continence, par le respect envers leurs parens, par l'amour de la pureté, le tsong-tou et

le vice-roi de la province de Canton représentent que, dans la ville de Seiuhoei, une jeune fille nommée *Leang* s'est autrefois distinguée par une insigne chasteté, jusqu'à donner sa vie pour la conserver. Cette fille étoit d'un naturel aimable, d'une grande droiture, d'une rare beauté, et cependant très-chaste. L'année quinzième du règne de Cang-hi, des pirates ayant fait descente sur la côte, voulurent user de violence envers la jeune Leang; elle résista, et ne consentit pas à leur infâme dessein. Elle fut faite prisonnière, et on l'emmena pour servir d'esclave. Ayant été contrainte de passer sur la barque, elle eut la fermeté de ne jamais permettre la moindre action indécente. Elle ne répondit à ces scélérats que par des reproches et des injures, et dans un moment où elle se trouva plus libre, elle se précipita dans la mer pour se délivrer d'une occasion si dangereuse. C'est là le fait rapporté dans le mémorial de ces deux officiers. Après avoir examiné les informations qu'on nous a envoyées, nous avons jugé qu'une si grande vertu mérite d'être récompensée; et que perdre la vie plutôt que de perdre la virginité, est un exemple qui doit être connu, afin qu'on l'imite. C'est pourquoi, suivant les coutumes de l'empire et les ordres de Votre Majesté, nous déterminons qu'à l'honneur de cette jeune fille on élève un arc de triomphe, et un monument de pierre sur lequel soit gravée cette illustre action, afin qu'on en conserve éternellement la mémoire. Si Votre Majesté le juge à propos, nous avertirons le gouverneur du lieu de prendre dans le trésor impérial trente onces d'argent pour cette dépense. »

Ordre de l'empereur.

« J'approuve cette délibération. »

Autre délibération du même tribunal des rits touchant une femme qui a donné des marques d'un amour tendre pour son mari.

« Nous, officiers du tribunal des rits, présentons ce mémorial à Votre Majesté avec un profond respect. Il s'agit d'une femme qui a montré pour son mari une sincère tendresse, et qui a rempli les devoirs d'une parfaite épouse. Le vice-roi de la province de Tche-kiang avertit que, dans la ville de Vou-y, une fille nommée *Tchao*, âgée de dix-sept ans, épousa un jeune homme qui s'appeloit *Sin-ouen-yuen*. Un mois après le mariage, Sin-ouen-yuen devint infirme, et son infirmité a continué pendant trois ans. Dans le cours de sa maladie, il a été heureux d'avoir une femme si vertueuse auprès de lui. Elle a toujours voulu le servir elle-même. Elle étoit assidue auprès de son lit, elle ne s'épargnoit en rien, elle ne se donnoit pas un moment de repos, elle préparoit ellemême les médecines, les lui présentoit, et ne le quittoit ni jour ni nuit. Elle ressentoit les douleurs de son époux, comme si elle eût été ellemême accablée de douleur. Tout le voisinage en a été témoin, et l'atteste dans une requête commune. Lorsqu'elle vit que son mari étoit en danger de mort, elle représenta sa douleur au Tien, et, par une ardente prière, elle s'offrit à perdre la vie pour conserver celle de son mari. Enfin, son mari étant mort, elle n'a pu lui survivre, et au bout de quelques jours elle est morte de douleur, après avoir pratiqué pendant sa vie toutes les vertus propres de son sexe. Des exemples si illustres sont autant de témoignages de la perfection du gouvernement de Votre Majesté. Ainsi nous jugeons que, etc.»

Les conclusions du tribunal des rits furent à peu près semblables à celles du précédent mémorial; car quand il s'agit du même sujet, dans les tribunaux de la Chine comme dans les tribunaux de l'Europe, on se sert de certaines formules ordinaires.

On érigea aussi de semblables monumens à l'honneur d'une fille qui, voyant que son grand-père et sa grand'mère étoient âgés, renonça au mariage, et employa ses plus beaux jours à les soulager dans leur vieillesse. Elle mourut âgée de soixante ans.

Mémorial présenté contre un ordre de l'empereur.

Dans la cinquième année du présent règne, le 17 de la sixième lune, l'empereur reçut un mémorial du vice-roi de la province de Honan, lequel, sans crainte d'encourir la disgrâce de Sa Majesté, écrivoit contre une détermination du grand conseil composé des neuf premiers tribunaux de la cour, approuvée, louée, confirmée par l'empereur, déjà intimée à tous les grands mandarins de lettres et de guerre, soit tartares, soit chinois, enfin publiée dans toutes les provinces. Je ne rapporterai pas le mémorial entier, parce qu'il est fort long et parce que, sans une exposition assez ample du gouvernement chinois, on n'y comprendroit rien. Je dirai seulement que ce vice-roi plein de

droiture représenta avec respect, et pourtant avec liberté, que la résolution qu'on avoit prise ne pouvoit subsister; que l'exécution en étoit très-difficile, et qu'elle étoit sujette à beaucoup de disputes qui surviendroient entre les mandarins de lettres et les mandarins de guerre. En même temps il proposoit avec beaucoup d'ordre et de netteté une autre voie pour venir à bout de ce qu'on prétendoit. C'étoit d'empêcher qu'il n'y eût des voleurs dans l'empire, surtout de ces petits voleurs de nuit, car à la Chine les voleurs de grand chemin sont très-rares. Il s'en trouve quelques-uns dans les provinces voisines de Pékin; encore n'ôtent-ils presque jamais la vie à ceux dont ils prennent la bourse. Quand ils ont fait leur coup, ils se sauvent lestement. Dans les autres provinces, on parle très-peu de voleurs de grand chemin.

« J'avoue, disoit ce grand mandarin, que je ne suis qu'un homme grossier et ignorant, dépourvu de talens et de lumière; devrois-je ouvrir la bouche pour contredire ce que Votre Majesté a loué et approuvé? Mais dans la charge dont elle m'a honoré, je sais ce que je dois à l'empire, et surtout à Votre Majesté qui m'a comblé de bienfaits, quoique j'en fusse très-indigne. Je serois un ingrat si par timidité je gardois dans le silence les pensées qui me paroissent tendre au bien public. Ne suis-je pas du moins obligé de les soumettre à la sagesse et au jugement de Votre Majesté? Elle porte le peuple dans son cœur; elle ne pense jour et nuit qu'à lui procurer le repos et la tranquillité. C'est pour me conformer à son attention paternelle, que je prends la liberté de lui présenter ce mémorial contre les ordres même qu'elle a portés, etc. »

L'empereur ayant lu ce mémorial, parut très-content; il fit venir en sa présence tous les princes, les grands seigneurs, les présidens des cours souveraines qui se trouvoient au palais, et leur dit avec un visage ouvert : « Tien-ouen-king (c'est le nom de ce vice-roi) est un mandarin tel que je le souhaite. Que n'ai-je dans l'empire beaucoup d'officiers semblables! Il connoît mon cœur; il ne craint point d'aller contre mon sentiment. Il cherche le bien de l'Etat. Ce n'est point un flatteur; il désapprouve ce qui a été déterminé dans telle occasion; il en fait voir les inconvéniens, et propose un autre expédient qui lui paroît meilleur. On ne peut pas nier qu'il n'ait beaucoup d'expérience; il a passé par toutes les charges inférieures, et comme par degrés il est parvenu jusqu'aux plus élevées, ce qu'il écrit contre la détermination du grand conseil me semble vrai, et son expédient paroît utile. Examinez-le encore. Je remets entre vos mains son mémorial; et comme l'affaire dont il sagit est d'une conséquence infinie pour le repos du peuple, j'ordonne qu'on le communique aussi à toutes les cours souveraines, et qu'on en envoie copie à tous les principaux mandarins des provinces, afin que je sache leur sentiment avant que de procéder à une seconde détermination. »

«Tien-ouen-king, ajouta ce prince, ne peut être assez loué. Oh! que sa conduite est différente de celle de Tchang-pao! (C'est le nom du mandarin qui étoit alors surintendant pour le riz qu'on transporte des provinces méridionales dans les magasins de l'empereur. C'est une des premières charges de l'empire.) L'an passé, ayant admis en ma présence Tchang-pao, je lui parlai d'un ordre que j'avois intention de porter, et qui regarde les barques de riz. Après lui avoir expliqué ma pensée, je lui demandai s'il ne voyoit point d'inconvénient à porter cet ordre, et si on pouvoit en attendre du succès pour l'exécution. — Oui, dit-il aussitôt sans hésiter, cela peut se faire, il n'y a pas de difficulté. » J'envoyai mon ordre dans telles et telles provinces; mais de la part de tous les officiers à qui je l'avois adressé, il me vint des représentations très-fortes, par lesquelles ils me prioient de ne point exiger l'exécution de cet ordre; que c'étoit remédier à un mal par un plus grand mal, et qu'il valoit encore mieux laisser les choses comme elles étoient. Alors je voulus savoir de Tchang-pao sur quoi fondé il m'avoit assuré que l'affaire pouvoit s'exécuter avec succès. « C'est, répondit-il, qu'il m'a paru que Votre Majesté inclinoit à l'exécution de ce qu'elle proposoit. Ainsi je n'osai parler selon mes véritables sentimens. » N'est-ce pas là une véritable défaite? Ce procédé est-il digne d'un grand mandarin? Il ne connoît pas la disposition de mon cœur. Je ne veux que le bien de mon peuple; quand je demande conseil, c'est l'unique chose que je cherche. Quand j'ordonne, c'est ce que j'ai en vue, et on me fera toujours plaisir de m'avertir. Si les ordres que je donne

ne sont pas donnés à propos, je les changerai sans peine. On dira que je suis inconstant, que je révoque le soir ce que j'ai arrêté le matin. N'importe, je ne crains point d'avoir une pareille réputation, pourvu que le changement qui se fera tourne à l'utilité et à la satisfaction de mon peuple.»

Mémorial dans lequel on propose à l'empereur un moyen de secourir le peuple dans les années stériles.

« *Lieou-yue-y* (c'est le nom du mandarin qui parle), examinateur-général des lettrés dans la province de Chan-si, prend la liberté de soumettre au jugement éclairé de Votre Majesté un moyen de secourir le peuple de cette province dans le temps de stérilité. Dès la première année de son règne, par une faveur dont je suis indigne, elle m'honora de la charge d'examinateur-général des lettrés. J'arrivai dans le Chan-si, et pris possession de ma charge le 17 de la onzième lune. La famine avoit précédé mon arrivée dans cette province. Mais j'ai eu la consolation de voir que les deux années suivantes ont été très-fertiles. Toute la province est dans une joie extrême. C'est un bonheur que Votre Majesté a attiré sur son peuple, dont elle ressent les afflictions plus que les siennes propres. Sa tendresse paternelle a touché le Tien, et l'a rendu propice. Les grains sortent en abondance, la paix et la tranquillité règnent partout.

» Que je suis étonné lorsque je fais réflexion à l'état pitoyable où on étoit lorsque je suis arrivé ici! je l'ai vu de mes yeux : je parcourois alors toutes les villes pour examiner les bacheliers et les étudians. Les chemins par où je passois étoient remplis de ces infortunés qui, l'année précédente, avoient quitté le pays pour chercher à vivre. On les voyoit à centaines; les moindres troupes étoient de quarante ou de cinquante. Le mari accompagnoit sa femme; les femmes suivoient à peine, et plusieurs étoient portées sur le dos de leurs maris, ou traînées dans une brouette. Je m'informois exactement d'où ils venoient, où ils alloient. « Nous venons, disoient les uns, de la province de Honan, où nous nous étions retirés pour passer le temps de la disette. Nous étions allés, disoient les autres, dans la province de Pékin, où l'empereur, plein de bonté, faisoit abondamment distribuer du riz à tous les pauvres. A présent nous avons appris que l'année avoit été fertile; c'est pourquoi nous retournons dans notre village pour labourer et ensemencer les terres. » C'est ainsi que plusieurs répondoient, et je l'ai moi-même entendu.

» Dans la dépendance des villes de Ping-yang et de Fuen-tcheou, à quelle misère n'a-t-on pas été réduit pendant ces tristes temps! Que n'est-il pas arrivé! Le père vendoit son fils et abandonnoit sa fille. Le mari renvoyoit sa femme, ou la femme elle-même se séparoit de son mari et erroit de tous côtés pour éviter la mort. Qu'est-il besoin d'exposer plus au long les tristes extrémités auxquelles le peuple se porta? Les ignore-t-on? ce n'est pas que Cang-hi, le précédent empereur, surnommé le *débonnaire*[1], n'ait envoyé promptement du secours à ces malheureux. Jamais on n'éprouva mieux qu'il étoit le père du peuple. Il fit tirer du trésor impérial des sommes immenses pour acheter des grains. Il choisit, il délégua des officiers du premier rang, gens de réputation et d'un parfait désintéressement, pour les distribuer par aumônes. Il est vrai que par ce moyen il conserva la vie à une infinité de personnes. Cependant, malgré cette vigilance, malgré la dépense de tant de millions, combien d'autres périrent de faim! Combien d'autres sortirent de la province! Quelle en fut la cause? J'ose le dire, c'est que dans des temps de fertilité on n'avoit pas fait par avance des provisions de riz et de blé, pour suppléer aux années stériles. Il est constant que dans le district de ces deux villes que je viens de nommer, il y a beaucoup de gens riches. Ce sont les meilleures terres du Chan-si; le peuple y est assez à son aise. Si donc dans le temps de stérilité les habitants de ces territoires furent obligés de quitter le pays et de passer ailleurs pour trouver de quoi vivre, que doit-on penser des autres endroits de la province? Le nombre de ceux qui ont chez eux la provision de grains, quoique grand en lui-même, est cependant fort borné si on le compare à la multitude infinie de ceux qui vivent du travail de chaque jour. Ainsi le nombre des gens riches étant borné, ne suffit pas, dans ces tristes occasions, pour sauver un nombre de pauvres qui est infini.

[1] A la Chine on donne aux empereurs et aux personnes illustres un nom honorable après leur mort; ce nom fait leur caractère. On a donné le nom de *débonnaire* à l'empereur Cang-hi.

» Quant à l'avantage qu'on devroit retirer des magasins qui ont été établis par les anciens empereurs afin de faire des provisions, il n'y faut plus penser. Les gouverneurs des villes subalternes de cette province regardent cette ancienne coutume comme une coutume abolie. Ils ne peuvent plus la pratiquer. Lorsqu'il y a de quoi recueillir, ils n'ont pas le moyen de le faire, ou le peu qu'ils ramassent ne suffit pas pour secourir tout le peuple quand la disette survient. A présent que l'abondance est grande dans la province de Chan-si, ne seroit-ce pas un temps favorable pour faire des provisions de réserve? Il me paroît qu'il faudroit se pourvoir de bonne heure, et c'est sur quoi j'ai fait quelques réflexions. Votre Majesté voudra bien les écouter. Car quel amour n'a-t-elle point pour son peuple! avec quelle bonté n'a-t-elle pas secouru la province de Pékin affligée par les inondations! Quelle immense quantité de riz n'a-t-elle pas fait distribuer partout! J'y pense avec respect; j'en suis encore ravi d'admiration; parmi les grands, parmi le peuple, est-il personne qui ne l'admire et qui n'en soit transporté des plus vifs sentimens de reconnoissance? La province dont je parle mérite d'autant plus d'attention, que dans le temps de stérilité elle ne peut avoir avec les autres provinces nulle communication par les rivières qui facilitent le transport des grains. Les chemins sont si raboteux et si entrecoupés de rochers et de montagnes, que les marchands ne peuvent venir qu'avec de grands frais, qui les obligent de vendre les vivres à un prix excessif.

» Ne seroit-il donc pas à propos de profiter de ce temps d'abondance pour remplir de grains les greniers publics en les payant de l'argent tiré du trésor de Votre Majesté? Par exemple, supposons que pendant cinq ans on prît chaque année quatre cent mille francs et qu'on les destinât à ces provisions pour soulager le peuple dans les besoins pressans; Tay-yuen est la ville capitale de la province; on emploiera d'abord cent mille francs pour réparer les anciens magasins, pour en bâtir de nouveaux et pour amasser du riz, afin d'assister dans le temps de stérilité le territoire des villes de Tay-yuen, de Fuen-tcheou et autres lieux qui n'en sont pas fort éloignés. Du côté du midi est la ville de Ping-yang. On prendra là même somme et on en fera le même usage pour secourir les villes de Ping-yang de Kiang-tcheou, Ki-tcheou et autres endroits circonvoisins. La grande ville de Loungan est située vers l'occident; en y faisant la même dépense on sera en état de distribuer du riz à Ke-tcheou, Leao-tcheou et autres villes subalternes de sa dépendance. Enfin, de semblables magasins qu'on établira dans la ville de Tai-tong, qui est au nord, pourront aider à la subsistance des petites villes de Souping, Ning-vou et autres semblables. Ce sont là les quatre principales villes de la province, où seront placés les magasins généraux et d'où les grains se transporteront dans les lieux qui en auront besoin.

» Mais ce n'est pas assez de construire des magasins et d'acheter des provisions, si on en abandonne le soin aux gouverneurs des villes, qui sont chargés de beaucoup d'autres affaires, qui souvent sont obligés de s'en rapporter à des officiers subalternes, lesquels négligent ou dissipent ce qu'on leur a confié. Il faut que le vice-roi de la province, par ordre de Votre Majesté, choisisse parmi les mandarins, qui sont dans les dépendances de ces quatre villes, quatre officiers-généraux intègres, vigilans, désintéressés, amateurs du bien public, et qui aient de l'habileté pour conduire cette affaire avec succès. Leur commission sera pour trois ans. Que si après ce terme on trouve que l'officier, examiné par un commissaire-général et rendant compte du riz qui a été confié à ses soins, s'est comporté en homme de probité, s'il s'est appliqué à cette fonction avec sincérité et avec droiture, s'il ne doit rien, s'il n'a rien détourné à son profit, je supplie Votre Majesté d'ordonner que, sans aucun délai, il soit élevé à une charge plus honorable que celle qu'il avoit avant les trois ans de son administration. Que si, au contraire, dans les examens qui se feront pendant ce temps-là ou après ce terme fini, l'officier est convaincu de négligence pour la conservation et l'achat des grains, si par sa faute ils se sont corrompus, s'il a détourné de l'argent, vendu secrètement ou prêté du riz, de sorte qu'il soit coupable de malversation dans son emploi, on le jugera avec sévérité et sans aucune grâce; on lui fera son procès selon toute la rigueur de la loi. Or, après des précautions si sages et si nécessaires, supposons que de la libéralité de Votre Majesté on donne cette année à chacune de ces villes cent mille francs pour capital : si l'année est

abondante, on peut de ces cent mille francs acheter au moins trente mille grandes mesures de riz ; lesquelles, multipliées par quatre, feront dans les quatre villes six-vingt mille mesures. Depuis la récolte jusqu'à la fin de l'année, le prix du riz est médiocre : ce n'est que dans le printemps que le prix commence à augmenter; alors on ouvrira les magasins et on vendra ce riz. De cette vente, on aura deux avantages : l'un est qu'en mettant l'abondance, on empêchera que le prix du riz ne croisse trop : l'autre est que, le vendant alors un peu plus cher qu'on ne l'a acheté dans le temps de la récolte, on sera en état, par l'argent qu'on aura retiré, d'acheter, après la nouvelle moisson, au moins dix mille mesures de riz, dans chaque endroit, plus qu'on n'en avoit l'année précédente. Par là l'ancien riz sort des greniers, et le nouveau le remplace. Il sort à un prix plus cher et rentre à bon marché. N'est-ce pas un excellent moyen de multiplier ce riz, en soulageant même le peuple? Car on ne prétend pas s'enrichir aux dépens du public. On donnera ce riz tiré des magasins à un prix raisonnable, quoique plus cher qu'il n'étoit huit mois auparavant. Rien de plus juste et de plus utile dans les années abondantes. Par cette conduite, le riz chaque année se multiplie dans le magasin ; et si pendant cinq années on fait une abondante récolte, la provision d'un endroit, qui n'étoit d'abord que de trente mille mesures, peut se trouver, à la cinquième année, de plus de cent mille mesures. Unissons les quatre endroits, et supposons qu'ils aient multiplié également, on aura de provision plus de quatre cent mille mesures de riz. En cas de nécessité, n'est-ce pas déjà un excellent moyen de soulager toute une province? Et que sera-ce donc si, pendant cinq ans de suite, Votre Majesté avance chaque année la même somme ou une somme plus considérable?

» Ce riz étant ainsi assemblé, il faut veiller avec soin à sa conservation. S'il restoit trop longtemps dans le magasin, il se pourriroit. Il sera donc nécessaire de mettre du nouveau à la place de l'ancien ; et sur trois mesures, par exemple, qu'on en vendra, en garder sept autres. En trois ans, tout le riz se trouvera renouvelé. De plus, on se donnera bien de garde de vider entièrement les greniers. Dans les disettes ordinaires on le vendra à un juste prix. Dans celles qui passeront un peu l'ordinaire, on prêtera du riz au peuple, et dans les grandes nécessités, on le distribuera par aumône. Il ne s'agit donc que d'assembler du riz pendant cinq ans. Or, pour procurer au peuple une ressource si avantageuse, quand Votre Majesté dépenseroit 2 ou 3 millions, qu'est-ce que cette dépense, en comparaison du plaisir qu'elle aura d'assurer une nourriture pour ainsi dire éternelle à une multitude innombrable de personnes qui sont dans la province du Chan-si?

» Je vois Votre Majesté, depuis qu'elle est élevée sur le trône, s'occuper uniquement du salut de son peuple, et méditer sans cesse sur les moyens de le rendre heureux. Vous entrez jusque dans le moindre détail, rien ne vous échappe ; vous voulez faire le bien dans sa perfection. C'est pourquoi j'ai cru que ces réflexions, quoique grossièrement exposées, ne vous seroient pas désagréables. Le désir extrême que je ressens de servir Votre Majesté ne me permettoit pas de les dissimuler, et j'ai pris la liberté de les lui présenter avec un profond respect. Je m'estimerois heureux si de dix mille parties de mon devoir je pouvois en remplir une seule, et lui donner quelques marques de ma reconnoissance, après avoir été comblé de ses bienfaits. L'établissement dont il s'agit sera d'une grande utilité si l'on s'applique à le rendre durable. Tout dépend de l'attention que les principaux officiers apporteront afin que l'affaire réussisse. »

Réponse de l'empereur.

« Ce que Lieou-yue-y m'expose dans son mémorial touchant les magasins et les provisions de riz, est très-avantageux pour le peuple. J'ordonne au vice-roi de la province de Chan-si de délibérer au plus tôt sur la manière de l'exécuter ; que d'une part il détermine la somme qu'on doit employer, et qu'en même temps on mette la main à l'œuvre. Pour ce qui regarde le passé, les provisions ne se sont pas faites, et c'est la faute des principaux mandarins et de leurs subalternes qui ont été négligens, qui ont cherché leurs propres intérêts et ont fui le travail. Dans l'affaire dont il s'agit, j'attends un zèle et une vigilance particulière, autrement il n'y aura point de pardon ; qu'on envoie promptement cet ordre. »

Pêche des perles (tiré d'un mémorial).

Dans un fleuve de Tartarie qui est à l'orient du côté de Leao-tong, on trouve des perles.

Tous les ans l'empereur envoie à cette pêche un certain nombre de Tartares choisis dans les huit bannières. Les trois premières bannières, qui sont les plus nombreuses et les plus illustres, fournissent trente-trois bandes. Les cinq autres bannières n'en fournissent que trente-six. Chaque bande a son chef et son sergent. Trois officiers majors les commandent toutes. Certains marchands qui se connoissent en perles les accompagnent, et pour avoir la permission de faire la pêche, ils doivent chaque année donner à l'empereur onze cent quatre perles, c'est le tribut fixé. Les trois premières bannières en donnent cinq cent vingt-huit, et les cinq dernières, cinq cent soixante-seize. Celles qu'ils offrent doivent être lumineuses et sans défaut, autrement on les leur rend et on en exige d'autres. Quand ils sont de retour, on examine les perles qu'ils apportent. S'il y en a peu, les officiers sont punis comme coupables de négligence. Par exemple, on leur retranche pour un an leurs appointemens, ou bien on les casse. Si la pêche est abondante, on les récompense. En 1725 plus de six cents hommes furent employés à cette pêche qui n'avoit pas réussi. A peine eurent-ils ce qu'ils devoient donner à l'empereur, du moins selon leur déclaration. Mais on n'est pas obligé de croire que leur déclaration ait été fort exacte.

Anciens ordres renouvelés en faveur des parens infirmes ou fort âgés.

Voici le fait qui a donné occasion de renouveler et d'expliquer les anciens règlemens dont je vais parler. Le gouverneur d'une ville du second ordre représenta que sa mère étoit fort âgée; qu'elle ne pouvoit pas être conduite dans le lieu de son gouvernement; que pour cette raison il supplioit l'empereur de lui accorder la grâce de quitter sa charge, et d'aller auprès d'elle pour lui rendre les devoirs qu'elle a droit d'exiger d'un bon fils. « Quoi! dit l'empereur ayant lu le mémorial, à peine y a-t-il un an qu'il est gouverneur de cette ville; est-ce que sa mère étoit beaucoup moins âgée avant qu'il allât prendre possession de sa charge? Ou si elle étoit âgée, pourquoi s'éloignoit-il d'elle? La demande qu'il fait pourroit bien être un prétexte pour sortir d'un gouvernement qui ne lui plaît pas. Peut-être s'attendoit-il à être placé dans un lieu d'un plus gros revenu. N'est-il point de ces gens qui craignent le travail et aiment le repos? Ne seroit-il point brouillé avec les mandarins de la capitale ses supérieurs? Peut-être a-t-il dépensé mal à propos ce qui lui a été remis du trésor public, ou commis quelque faute dont il craint qu'on ait dans la suite connoissance? Que le vice-roi de la province de Hou-quang examine cette affaire et m'envoie son information.

» De plus j'ordonne que le tribunal souverain qui doit connoître des affaires de tous les mandarins de l'empire, s'assemble, et qu'il explique encore plus nettement les anciens ordres qui permettent à un officier de quitter son emploi pour aller soulager ses parens qui sont ou infirmes ou fort avancés en âge. »

Pour mieux entendre ces règlemens, on doit savoir que, selon les lois de la Chine, un homme ne peut être mandarin ou de lettres ou de guerre, non-seulement dans sa propre ville, mais même dans la province où demeure sa famille, et si on lui donne un emploi dans une province qui confine avec la sienne, il doit être placé dans un lieu qui en soit au moins éloigné de cinquante lieues, parce qu'un mandarin ne doit penser qu'au bien public; au lieu que s'il exerce une charge dans son pays, il sera troublé par les sollicitations de ses proches et de ses amis, lesquelles sont inévitables, et il seroit dangereux qu'en leur faveur il ne commît quelque injustice dans ses jugemens, ou qu'il n'abusât de son autorité pour perdre ou pour opprimer par esprit de vengeance ceux dont il auroit autrefois reçu quelque outrage, ou dans sa propre personne, ou dans celle de ses parens. On porte même cette délicatesse jusqu'à ne pas permettre qu'un fils, qu'un frère, qu'un neveu, etc., soit mandarin subalterne dans la province où son père, son frère, son oncle, etc., seroient mandarins supérieurs. Par exemple, un frère est mandarin dans une ville du troisième ordre, et l'empereur vient d'envoyer son frère aîné pour vice-roi de la même province; le cadet doit aussitôt avertir la cour, et la cour lui donne dans une autre province un mandarinat du même degré que celui qu'il avoit dans la province dont son frère aîné a été nommé vice-roi. La raison de ce règlement est qu'on doit craindre que le frère aîné supérieur ne soit favorable à son cadet inférieur, qu'il ne tolère, qu'il ne dissimule ses fautes, ou que le cadet ne se prévale de la di-

gnité et de la protection de son frère pour exercer son emploi avec moins d'équité et d'exactitude. D'une autre part, il seroit bien dur pour un frère d'être obligé de porter accusation contre son propre frère. Pour lever donc tous ces inconvéniens, on ne permet point qu'ils soient dans des charges qui mettent entre eux quelque relation de dépendance. Et ce que je dis d'un père, d'un frère aîné, d'un oncle mandarins supérieurs, à l'égard d'un fils, d'un frère, d'un neveu, doit s'entendre également d'un fils, d'un frère, d'un neveu mandarins supérieurs, à l'égard d'un père, d'un frère aîné, d'un oncle inférieur, en un mot de tous les proches parens.

Or, puisque celui qui est choisi pour être mandarin doit sortir de sa province, si ses parens sont encore en vie, il est dans la nécessité ou de se séparer d'eux, ou de les emmener avec lui. Pour l'ordinaire les parens suivent le fils qui devient mandarin. Car c'est pour eux une consolation très-sensible, que de voir leurs enfans respectés et honorés de tout le peuple. Mais il arrive quelquefois que le père ou la mère ne sont pas en état de faire un long voyage, ou qu'ils craignent que le changement d'air ne soit contraire à leur santé, et ils ne sont pas toujours d'humeur à vouloir quitter leur patrie, où ils ont leurs proches, leurs amis, leurs biens. Dans ces occasions, si le mandarin a d'autres frères qui restent à la maison pour les secourir; ou si les parens n'étant pas encore fort âgés, et ne voulant pas l'accompagner, l'obligent cependant, pour leur honneur ou pour leur intérêt particulier, d'accepter la charge, il n'y a pas de difficulté; mais après l'avoir acceptée, si le frère qu'ils avoient laissé pour assister leurs parens en leur absence vient à mourir; si les parens sont devenus infirmes ou fort avancés en âge; si le fils est en place depuis longtemps, alors la loi lui permet de faire ses représentations à la cour et de demander à quitter sa charge. Mais parce qu'on pourroit abuser de la permission que donne la loi, et que sous prétexte d'aller secourir ses parens infirmes, on voudroit en effet quitte au plus tôt une charge dont on ne seroit pas content, voici ce qui a été réglé.

1° Si quelqu'un de ceux qui devroient venir en cour, ou pour tirer un emploi au sort, ou pour rentrer en charge après le deuil de trois ans, vouloit rester auprès de son grand-père ou de sa grand'mère pour les servir jusqu'à leur mort, il doit avertir de son intention le vice-roi de sa province, lequel en informera la cour. On lui accordera sans difficulté ce qu'il demande; et comme sa conduite est louable, il pourra dans son temps se présenter, et il rentrera dans son rang.

2° Si, sans avoir donné avis de l'âge de ses parens, il a accepté une charge, il l'exercera au moins pendant trois ans. Et si après trois ans il veut se rendre auprès d'eux pour les servir, il avertira le vice-roi dont il sera subalterne, lequel fera l'examen ordinaire, dont il instruira la cour : si ce n'est pas un faux prétexte, s'il n'y a point de malversation, s'il ne doit rien, etc., la cour lui permettra de se retirer; et après la mort de ses parens, il lui sera permis de rentrer dans une charge du même degré.

3° Si même pendant ces trois premières années il étoit survenu quelque cas extraordinaire; que ses parens, qui se portoient bien, fussent tombés dans quelque infirmité, ou que son frère qu'il avoit laissé auprès de ses parens fût mort ou hors d'état de les servir, sans attendre le terme de trois ans, il avertira le vice-roi de la province où il est en charge, et le vice-roi enverra au plus tôt un écrit avec son sceau au vice-roi de la province du mandarin, par lequel il le priera de faire examiner dans tel endroit si les parens d'un tel sont ou infirmes ou âgés, s'ils n'ont point d'autres enfans auprès d'eux, et d'en envoyer des attestations dans les formes avec le sceau des mandarins du lieu. Ces informations et ces attestations seront portées en cour, et si elles se trouvent véritables, on entérinera la supplique. L'officier, après la mort de ses parens et le deuil de trois ans, pourra, s'il veut, obtenir une charge semblable à celle qu'il avoit quittée pour aller remplir les devoirs de la piété filiale.

Cette explication des anciens ordres ayant été lue et approuvée de l'empereur, fut publiée par toutes les provinces.

Au reste, cette grâce de quitter sa charge s'accorde quand même les parens seroient très-riches, et auroient auprès d'eux un grand nombre de domestiques, parce que, disent les Chinois, il convient aux enfans, de quelque qualité qu'ils soient, de ne point abandonner à d'autres le soin de leurs parens, ou dans l'infirmité ou dans la vieillesse. Ils doivent les

interroger eux-mêmes sur l'état de leur santé, voir leurs besoins de leurs propres yeux et les servir de leurs propres mains.

On voit, par de si beaux règlemens, l'attention extrême que les premiers empereurs ont eue pour inspirer aux enfans du respect, de l'amour et de la tendresse pour leurs parens, puisqu'ils sont allés jusqu'à permettre à un fils de quitter les emplois les plus illustres, et de s'éloigner de la cour pour s'approcher de son père et de sa mère, pour les consoler dans leur vieillesse et les accompagner jusqu'au tombeau. C'est encore pour entretenir et augmenter cette piété filiale qu'ils ont établi et ordonné pour les enfans certaines cérémonies extérieures et politiques, par lesquelles ils pussent donner à leurs parens des témoignages perpétuels de leur reconnoissance et de leur souvenir, même après leur mort. En faisant honorer les morts, ils enseignent ce qu'on doit aux vivans, et ce qu'un père fait à l'égard de son père mort, apprend à ses propres enfans ce qu'ils doivent à plus forte raison faire pour lui pendant sa vie. En un mot, le respect et l'amour pour les parens est comme la base et le fondement sur quoi portent toute la beauté et la solidité du gouvernement chinois. Et on peut dire, sans exagération, que saper ce fondement ce seroit absolument renverser l'empire de cette nation si sage et si polie.

Tendresse paternelle de l'empereur pour les pauvres.

La troisième année du règne d'Yong-tching, les pluies furent excessives, et les inondations causèrent la stérilité dans la province de Pékin et dans la province du Chantong qui confine avec celle de Pékin. De plusieurs villes de ces deux provinces, une grande multitude de pauvres se rendit à Pékin même. L'empereur leur permit d'y rester, et ordonna qu'on tirât le riz de ses greniers publics, qu'on le fît cuire et qu'on le distribuât par aumône, chaque jour, dans différens quartiers de cette capitale, à tous ceux qui seroient dans le besoin. Ayant même dans la suite fait réflexion que la ville de Pékin étant très-vaste, ces quartiers seroient peut-être trop éloignés, et que parmi cette nombreuse troupe de pauvres, il y auroit infailliblement des vieillards, des infirmes, des femmes qui auroient trop de peine à s'y rendre, il fit ajouter encore cinq autres endroits à ceux qu'on avoit déterminés d'abord, afin que les lieux où se feroit la distribution, étant multipliés et placés à certaine distance plus commode, les infirmes même pussent en profiter. Cette distribution se fit pendant tout l'hiver. Cependant plusieurs de ces pauvres qui étoient venus d'ailleurs, ne sachant où se retirer, étoient réduits à coucher la nuit dans les rues. Ce prince, qui secrètement s'informe de tout, le sut, et ayant fait venir en sa présence les mandarins qui sont obligés par office de veiller au bon ordre de la ville, il leur parla ainsi :

« C'est à vos soins qu'on a confié la police des cinq grands quartiers. Vous devez les parcourir jour et nuit. Cette année l'hiver est violent. Or, j'ai appris que la plupart des pauvres qui sont venus des villes voisines n'ont point de maison où passer la nuit ; que plusieurs ont beaucoup souffert du froid, et que quelques-uns même en étoient morts. Cette connoissance m'a saisi le cœur. J'ai été touché d'une tendre compassion. Quoi ! seroit-il possible que parmi les habitans de Pékin il ne se trouvât personne qui eût assez de charité pour les retirer ? Je ne puis le croire. Or, il y a des gens qui aiment à faire le bien ; mais je pense qu'ils vous craignent vous autres, qui faites la ronde ; ils n'osent retirer des inconnus contre les règlemens qui le défendent. C'est l'ordinaire : chacun évite de s'attirer quelque affaire. Je vous avertis donc pour ce temps-ci d'avoir plus d'indulgence. Laissez sur ce sujet plus de liberté. Il ne faut pas empêcher qu'on exerce la charité. Veillez au bon ordre ; mais en même temps faites en sorte que nul de ces misérables ne couche dehors. Il y aura sans doute des gens charitables qui les recevront chez eux pendant la nuit. Ne vous y opposez pas ; laissez-les pratiquer cette bonne œuvre. Lorsque nous serons venus à la seconde lune, le froid sera presque passé, le temps sera plus doux, vous pourrez alors être plus rigides. Votre devoir est d'empêcher le mal, de veiller à ce que le bon ordre soit observé ; mais aussi faut-il avoir de la tendresse pour les pauvres et secourir les affligés qui n'ont aucune ressource. Je vous donne cet avertissement ; si dans la suite quelques-uns de ces gens-là meurent de froid, c'est à vous à qui je m'en prendrai. Vous serez en faute et vous mériterez punition.

L'empereur offre un sacrifice au commencement du printemps, et va labourer la terre, pour obtenir une année abondante.

Une maxime du gouvernement de cet empire est que l'empereur doit labourer la terre, et que l'impératrice doit filer. L'empereur donne lui-même cet exemple aux hommes afin qu'il n'y ait personne qui n'estime l'agriculture; l'impératrice le donne aux femmes pour rendre parmi elles le travail des mains plus ordinaire. Les alimens et les vêtemens sont les deux choses nécessaires à la vie. Si l'homme laboure les champs, disent les Chinois, la famille aura de quoi se nourrir; et si la femme file, la famille aura de quoi se vêtir. Les anciens empereurs, qui ont fondé cette belle monarchie, ont pratiqué eux-mêmes cette coutume de labourer; la plupart de leurs successeurs les ont imités, et le nouvel empereur, après que le temps de son deuil fut expiré, déclara qu'il vouloit s'y conformer tous les ans. Il avoit déjà publié quelques mois auparavant une instruction signée du pinceau rouge, c'est-à-dire de sa propre main, pour exhorter le peuple à s'adonner sans relâche à l'agriculture.

Au commencement du printemps chinois, c'est-à-dire dans le mois de février, le tribunal des mathématiques ayant eu ordre d'examiner quel étoit le jour convenable à la cérémonie du labourage, détermina le 24 de la onzième lune, et ce fut par le tribunal des rits que ce jour fut annoncé à l'empereur, dans un mémorial où le même tribunal des rits marquoit ce que Sa Majesté devoit faire pour se préparer à cette fête.

Selon ce mémorial, 1° l'empereur doit nommer les douze personnes illustres qui doivent l'accompagner et labourer après lui; savoir, trois princes et neuf présidens des cours souveraines. Si quelques-uns des présidens étoient trop vieux ou infirmes, l'empereur nomme les assesseurs pour tenir leur place. 2° Cette cérémonie ne consiste pas seulement à labourer la terre pour exciter l'émulation par son exemple, mais elle renferme encore un sacrifice, que l'empereur, comme grand pontife, offre au chang-ti pour lui demander l'abondance en faveur de son peuple. Or, pour se préparer à ce sacrifice, il doit jeûner et garder la continence es trois jours précédens. La même préparation doit être observée par tous ceux qui sont nommés pour accompagner Sa Majesté, soit princes, soit autres, soit mandarins de lettres, soit mandarins de guerre. 3° La veille de cette cérémonie, Sa Majesté choisit quelques seigneurs de la première qualité et les envoie à la salle de ses ancêtres, se prosterner devant la tablette et les avertir, comme ils feroient s'ils étoient encore en vie [1], que le jour suivant il offrira le grand sacrifice. Voilà en peu de mots ce que le mémorial du tribunal des rits marquoit pour la personne de l'empereur. Il déclaroit aussi les préparatifs que les différens tribunaux étoient chargés de faire. L'un doit préparer ce qui sert aux sacrifices; un autre doit composer les paroles que l'empereur récite en faisant le sacrifice. Un troisième doit faire porter et dresser les tentes sous lesquelles l'empereur dînera, s'il a ordonné d'y porter un repas. Un quatrième doit assembler quarante ou cinquante vénérables vieillards, laboureurs de profession, qui soient présens lorsque l'empereur laboure la terre. On fait venir aussi une quarantaine de laboureurs plus jeunes pour disposer la charrue, atteler les bœufs, et préparer les grains qui doivent être semés. L'empereur sème cinq sortes de grains, qui sont censés les plus nécessaires à la Chine, et sous lesquels sont compris tous les autres, le froment, le riz, le millet, la fève et une autre espèce de mil qu'on appelle *cao-leang*.

Ce furent là les préparatifs; le vingt-quatrième jour de la lune, Sa Majesté se rendit avec toute la cour, en habit de cérémonie, au lieu destiné à offrir au chang-ti le sacrifice du printemps, par lequel on le prie de faire croître et de conserver les biens de la terre. C'est pour cela qu'il l'offre avant que de mettre la main à la charrue; ce lieu est une élévation de terre à quelques stades de la ville du côté du midi. Il doit avoir cinquante pieds quatre pouces de hauteur. A côté de cette élévation est le champ qui doit être labouré par les mains impériales. L'empereur sacrifia, et après le sacrifice, il descendit avec les trois princes et les neuf présidens qui devoient labourer avec lui. Plusieurs grands seigneurs portoient eux-mêmes les coffres précieux qui renfermoient les grains qu'on devoit semer. Toute la cour y assista en grand silence. L'empereur prit la charrue et fit en labourant plusieurs allées et venues; lorsqu'il quitta la charrue, un prince du

[1] Le proverbe dit : « Comportez-vous à l'égard des morts comme s'ils étoient encore en vie. »

sang la conduisit, laboura à son tour ; ainsi du reste. Après avoir labouré en différens endroits, l'empereur sema les différens grains. On ne laboure pas alors tout le champ en entier, mais les jours suivans les laboureurs de profession achèvent de labourer.

Il y avoit cette année-là quarante-quatre anciens laboureurs et quarante-deux plus jeunes. La cérémonie se termina par une récompense que l'empereur leur fit donner. Elle est réglée, et elle consiste en quatre pièces de toile de coton, teintes en couleurs, qu'on donne à chacun d'eux pour se faire des habits.

Le gouverneur de la ville de Pékin va souvent visiter ce champ, qu'on cultive avec grand soin. Il parcourt les sillons, il examine s'il n'y a point d'épis extraordinaires et de bon augure. Par exemple, cet été dernier, il avertit qu'il y avoit tel tuyau qui portoit jusqu'à treize épis. Dans l'automne, c'est ce même gouverneur qui doit faire ramasser les grains. On les met dans des sacs de couleur jaune, qui est la couleur impériale ; et ces sacs se gardent dans un magasin construit exprès, qui s'appelle le *magasin impérial*. Ce grain est réservé pour les cérémonies les plus solennelles. Lorsque l'empereur sacrifie au Tien ou Chang-ti, il en offre comme étant le fruit de ses mains ; et à certains jour de l'année, il en sert aussi à ses ancêtres, comme il leur en serviroit s'ils étoient encore vivans.

Instruction par laquelle l'empereur déclare quel est l'objet de son culte.

Un surintendant de deux provinces écrivit à l'empereur que partout où on avoit élevé des temples à l'honneur du général d'armée Lieou-mong, les sauterelles et certains autres vers ne portoient aucun dommage aux campagnes, et qu'au contraire les territoires où on ne lui avoit point érigé de temple se ressentoient toujours du ravage que ces insectes ont coutume de faire. D'autres grands mandarins lui avoient aussi proposé différens expédiens superstitieux pour demander ou de la pluie ou du beau temps, selon le besoin. Voici l'instruction que Sa Majesté leur donna pour réponse, laquelle fut publiée par tout l'empire, et affichée aux carrefours des villes avec le sceau du mandarin.

« Sur ce que j'ai averti quelques-uns des principaux officiers des provinces de prévenir le dommage que les insectes peuvent causer dans les campagnes, on a mal interprété l'intention de mes ordres, et on y a donné un sens détourné qui ne leur convient point. On s'est imaginé mal à propos que je donne dans l'erreur ridicule de ceux qui ajoutent foi à ces esprits qu'on appelle *queichin*, comme si je croyois que les prières faites à ces prétendus esprits soient un remède à nos afflictions. Voici donc ce que je veux dire :

» Il y a entre le Tien et l'homme un rapport, une correspondance sûre, infaillible pour les récompenses et les châtimens. Lorsque nos campagnes sont ravagées ou par les inondations, ou par la sécheresse, ou par les insectes, quelle est la cause de ces calamités ? Elles viennent peut-être de l'empereur même, qui s'écarte de la droiture nécessaire pour bien gouverner, et qui force le Tien à employer ces châtimens pour le faire rentrer dans son devoir. Peut-être aussi viennent-elles de ce que les principaux officiers de la province sur laquelle tombent ces malheurs ne cherchent pas le bien public et ne prennent pas la justice pour règle de leur conduite. Ne viennent-elles point aussi, ces calamités, ou de ce que les gouverneurs des villes ne se comportent pas avec équité, ou ne donnent pas au peuple les exemples et les instructions convenables, ou de ce que dans telle province, dans tel pays, on viole les lois, on méprise les coutumes, on vit dans le désordre ? Alors le cœur de l'homme étant corrompu, cette belle union qui doit être entre le Tien et l'homme se trouble, se corrompt, et les adversités, les malheurs fondent sur nous en abondance ; car les hommes manquant ici-bas à leur devoir, le Tien alors change l'inclination bienfaisante qu'il avoit à leur égard.

» Persuadé de cette doctrine, qui est indubitable, aussitôt qu'on m'avertit que quelque province souffre ou d'une longue sécheresse, ou de l'excès des pluies, je rentre aussitôt dans moi-même, j'examine avec soin ma conduite, je pense à rectifier les déréglemens qui se seroient introduits dans mon palais. Le matin, le soir, tout le jour, je me tiens dans le respect et dans la crainte. Je m'applique à donner au Tien des marques de droiture et de piété, dans l'espérance que, par une vie régulière, je ferai changer la volonté que le Tien a de nous punir.

» C'est à vous, grands officiers qui gouvernez les provinces, c'est à vous à me seconder.

C'est à vous, gouverneurs des villes; c'est à vous, peuples, soldats et autres, de quelque qualité et condition que vous soyez, c'est à vous, dis je, à vous acquitter aussi de ce devoir. Veillez sur vous-mêmes; conservez-vous dans la crainte; examinez votre conduite, travaillez à vous perfectionner, aidez-vous, exhortez-vous mutuellement les uns les autres, réformez vos mœurs, faites effort, corrigez vos défauts, repentez-vous de vos fautes, suivez le chemin de la vérité, quittez celui de l'erreur, et soyez assurés que si, de notre part, nous remplissons tous nos devoirs, le Tien se laissera fléchir par notre conduite bien réglée, et nous attirerons sur nous sa paix et sa protection : la disette, l'affliction disparoîtront; l'abondance, l'allégresse prendront leur place, et nous aurons le plaisir de voir se renouveler de nos jours ce qu'on admira autrefois sous le règne heureux de l'illustre prince Tching-tang[1]. Car je ne puis trop vous le répéter, pour prévenir les calamités, il n'y a pas de moyen plus sûr que de veiller sur soi-même, de se tenir dans la crainte et de travailler à sa perfection. Il faut examiner sa conduite, corriger ses fautes, honorer sincèrement et respecter le Tien. C'est par cette attention et ce respect qu'on le touche et qu'on le fléchit. Quand on vous dit de prier et d'invoquer les esprits, que prétend-on? C'est tout au plus d'emprunter leur entremise pour représenter au Tien la sincérité de notre respect et la ferveur de nos désirs. Prétendre donc, en quelque sorte, s'appuyer sur ces prières, sur ces invocations pour éloigner de nous les infortunes, les adversités, pendant qu'on néglige son devoir, qu'on ne veille point sur soi-même, qu'on ne tient pas son cœur dans le respect et dans la crainte à l'égard du Tien pour le toucher, c'est vouloir puiser dans le ruisseau après avoir bouché la source; c'est laisser l'essentiel pour s'attacher à ce qui n'est qu'accessoire. Comment pourriez-vous espérer, par une telle conduite, d'obtenir l'accomplissement de vos désirs?

» De plus, faites réflexion que le Tien, de sa nature, se plaît à faire du bien, à répandre ses faveurs, à nous conserver, à nous protéger. S'il emploie la rigueur, c'est l'homme même qui se l'attire, c'est lui seul qui est l'auteur de son propre malheur. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que souvent le vulgaire ignorant et incapable de réflexion se sentant affligé ou par l'excès des pluies ou par la sécheresse, au lieu de rentrer dans soi-même, d'examiner sa conduite et de corriger ses fautes passées, se livre à la douleur et au désespoir, et ajoutant fautes sur fautes, crimes sur crimes, il achève par là de mettre le comble à son malheur. Car tenir un tel procédé, c'est détruire de plus en plus l'union qui doit être entre le Tien et l'homme, et c'est enfin forcer le Tien à décharger sur nous ses plus redoutables châtimens. Pour moi, je ne doute nullement que la stérilité et les autres calamités que nous avons éprouvées pendant la suite de plusieurs années, n'aient eu pour cause les désordres dont je parle.

» Voici donc, encore une fois, ce que je pense. Je suis véritablement et intimement persuadé qu'il y a entre le Tien et l'homme une union réciproque et une parfaite correspondance. Je suis bien éloigné d'ajouter foi à ces esprits qu'on appelle *queichin*. C'est pour vous instruire, vous surtout, grands officiers de la couronne et des provinces, que je n'ai pas dédaigné de prendre la plume et d'exposer clairement ma pensée, afin que vous vous conformiez à mes sentimens. C'est là l'unique objet de cette instruction. »

Je ne pousserai pas plus loin, pour cette année, la traduction de ces extraits. Je crois, mon révérend Père, que vous penserez comme moi qu'ils sont très-propres à donner une connoissance exacte des mœurs des Chinois et de la forme de leur gouvernement; du moins on ne peut révoquer en doute la vérité de ces faits, qui sont tirés des mémoriaux, des requêtes, des instructions et des ordres de l'empereur, dont le public est instruit, et qui se répandent dans tout l'empire. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis, etc.

[1] L'histoire rapporte que, voyant son royaume affligé d'une grande sécheresse, il alla sur une colline, et s'offrit au *Tien* comme une victime pour recevoir le châtiment à la place de son peuple, et que dans ce moment toutes les campagnes furent arrosées d'une pluie très-salutaire.

LETTRE DU PÈRE PRÉMARE

AU PÈRE ***.

Critique d'un ouvrage de l'abbé Renaudot.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Il n'y a que peu de mois qu'il m'est tombé entre les mains un livre imprimé à Paris en l'année 1718, qui a pour titre : *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans, traduites d'arabe.* Je ne me serois jamais imaginé qu'un écrivain de la réputation de M. l'abbé Renaudot eût pu consacrer ses veilles *à tirer de l'obscurité un ouvrage* rempli de tant de fables, si je n'avois trouvé son nom dans le privilége du roi. Mais plus ce nom est célèbre, plus il est capable d'en imposer au public par le grand nombre de faussetés arabesques qu'il a adoptées. C'est le seul amour de la vérité qui m'engage à les découvrir ; et ce même public jugera s'il est fort redevable à M. l'abbé R*** de ces deux vieilles relations qu'il a traduites de l'arabe, et des éclaircissemens qu'il a crus nécessaires pour renforcer ces deux pièces originales.

Si M. l'abbé R*** ne vous avertissoit, dès le titre de son livre, que ces Arabes allèrent à la Chine dans le neuvième siècle, et à la page 341 que « les auteurs des deux relations étoient allés à la Chine et qu'ils avoient connoissance de la langue, » si, dis-je, il ne nous apprenoit ce fait, je n'aurois jamais pu le deviner par la lecture des relations mêmes, car non-seulement ces mahométans ne disent rien de leur voyage et de leur séjour à la Chine ; mais de plus, tout ce qu'ils en rapportent montre évidemment qu'ils n'y ont jamais mis le pied.

Je ne puis comprendre comment M. l'abbé R*** étant si habile dans la langue arabe, et ayant acquis une si grande connoissance des livres et du génie de cette infidèle nation, n'a pas fait réflexion qu'il n'y a pas sous le ciel de plus hardi menteur qu'un Arabe, surtout quand il parle des pays lointains. C'est un fait dont j'étois déjà comme persuadé, après avoir lu dans le savant Bochart quelques échantillons de leurs contes ; mais je n'en puis plus douter, après la lecture des relations que M. l'abbé R*** a pris la peine de traduire et d'éclaircir.

Supposons cependant avec cet abbé que ces deux Arabes ne disent que ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles et ce qu'ils ont vu de leurs yeux, et examinons comment ils parlent. « Le premier port de la Chine se nomme *Can-fu.* » M. l'abbé R*** veut que Can-fu soit Kouang-cheou, comme il assure que Cumbdan est Nankin. Ensuite, par un trait d'érudition chinoise, il nous apprend que « les villes de la Chine ont eu en divers temps différens noms. » Il pouvoit voir ces noms divers à la tête de chaque ville dans l'atlas du père Martini. Or, ni lui ni ceux qui lui ont fourni des mémoires, ne montreront jamais dans la géographie chinoise les villes de Can-fu, de Cumbdan, de Cansa et de Hamdou. La preuve qu'il tire du monument déterré dans le Chen-si, et qu'il nous donne pour incontestable, se tourne contre lui-même ; car s'il est vrai que Cumbdan étoit le siége de l'empire en ce temps-là, Cumbdan ne peut pas être Nankin, puisque la cour étoit certainement alors à Tchangngnan, c'est-à-dire Sengan-fou, ville capitale de la province de Chen-si. M. l'abbé R*** eût donc bien fait de retrancher de sa préface l'endroit où il dit que « par la relation des voyageurs mahométans on apprend deux faits importans et qui donnent de grands éclaircissemens sur l'histoire chinoise ; le premier, que Cumbdan a été autrefois la capitale de l'empire, et l'autre, qu'elle étoit Nankin, ce qui a été inconnu à ceux qui ont le mieux écrit sur la Chine. » Revenons aux Arabes.

Il falloit qu'ils eussent l'oreille bien dure d'entendre Canfu pour Kouang-cheou, Cumbdan pour Nankin, Difu pour Tchifou, Tousang pour Tchihien. Mais bagboun, pour dire l'empereur de la Chine, est encore plus curieux ; et preuve qu'ils prétendent que bagboun est un mot chinois, ils ajoutent que « les Arabes le prononcent autrement et disent magboun. » C'est dommage que dans la langue chinoise il n'y ait aucun son qui réponde à nos lettres B, D, R, car il s'ensuit qu'ils n'ont jamais pu dire bagboun, Difu, Cumbdan, Baichu, Hamdou, et que ces prétendus voyageurs n'ont jamais pu entendre prononcer ces sortes de mots à la Chine, où M. l'abbé R*** veut qu'ils aient demeuré.

J'ajoute qu'ils n'avoient pas la vue meilleure

que l'ouïe; en voici quelques preuves. Ils disent que « tous les Chinois sont vêtus de soie, et que cette manière de s'habiller est commune aux princes, aux soldats et à toutes les personnes de moindre qualité. » Ils prenoient apparemment la toile noire ou bleue pour du damas, comme ils prenoient des aiguilles de tête pour des peignes, car ils disent que « les femmes chinoises frisent leurs cheveux et qu'elles ornent leurs têtes de plusieurs petits peignes d'ivoire ou d'autre matière, dont elles ont quelquefois une vingtaine sur la tête. » Rien n'est plus singulier que l'invention de ces peignes, et ils feroient bien rire les Chinois si on leur faisoit part de cette rare découverte des marchands arabes. Pour les cheveux frisés soit naturellement, soit par art, c'est une chose tellement inouïe, que j'ai vu des Chinois douter si les vers lyriques du *Chiking* [1] avoient été faits à la Chine, parce qu'en parlant des cheveux d'une reine, le poëte dit qu'ils formoient plusieurs boucles sur ses épaules. Mais écoutons nos Arabes.

« Les hommes mettent deux, trois, quatre, cinq caleçons et davantage les uns sur les autres. » Voilà bien des caleçons, vu les chaleurs de Canfu. Je voudrois que la plupart des Chinois en eussent seulement deux contre les grands froids de Pékin.

« On voit dans les places publiques une pierre de dix coudées de hauteur, sur laquelle sont gravés les noms de tous les remèdes, avec la taxe de leur prix. » Les lettres étoient donc bien menues et la pierre d'une largeur bien énorme, car la liste des remèdes chinois feroit seule un juste volume, et je ne conçois pas comment on les eût pu lire à dix coudées de haut sans le secours d'une échelle.

« Dans chaque ville il y a une sonnette attachée à la muraille sur la tête du prince ou gouverneur, et laquelle on peut sonner avec une corde étendue à près d'une lieue, et qui traverse le chemin, afin que tout le peuple puisse en approcher. » Cette imagination est des plus grotesques, et elle réjouiroit bien les Chinois. M. l'abbé R*** n'en est point choqué, tant il compte sur la sincérité de ses Arabes; et pour montrer que cela est vrai, c'est, dit-il, qu'au rapport du père Martini, on voit un tambour à l'entrée du palais des mandarins.

[1] C'est un des anciens livres que les Chinois regardent comme canoniques.

« Les bâtimens des Chinois sont de bois, au lieu que les Indiens bâtissent avec la pierre, le plâtre, la brique et le mortier. Les maisons chinoises n'ont point différens étages. »

Il faut convenir qu'à la Chine les maisons ne sont point de pierre de taille depuis le bas jusqu'au haut, ni à quatre ou cinq étages comme en Europe. Mais M. l'abbé R*** doit convenir aussi, quoi qu'en disent ses mahométans, qu'à la Chine les maisons des personnes aisées sont toutes bâties en briques, et que rien n'est plus fréquent chez les gros marchands que les leou, c'est-à-dire des corps de logis à double étage. Ils ont d'ordinaire leur magasin dans celui d'en haut.

« Ils enduisent leurs murailles avec une colle particulière, qu'ils font avec de la graine de chanvre, qui devient blanche comme du lait. » Et en marge M. l'abbé R*** avertit que « cette colle est le vernis. » Du vernis blanc comme du lait! C'est faire mentir le proverbe chinois qui dit : *noir comme du vernis*.

« Les cités ou grandes villes ont quatre portes », comme si les petites en avoient moins, ou que les grandes n'en eussent pas plus. Il y en a neuf à Pékin et huit à Canton [1].

« A chacune desquelles portes il y a cinq trompettes peintes au dehors avec de l'encre de la Chine, dont les Chinois sonnent à certains temps du jour et de la nuit, qui se font entendre à mille pas de distance. » Il faut mettre ces trompettes avec la corde d'une lieue et la pierre de dix coudées.

« Les Chinois ne battent point d'autre monnoie que de petites pièces de cuivre; les payemens de ce qui s'achète ou se vend, terres, meubles, marchandises, denrées, se font en cette monnoie. » Cela veut dire qu'on se sert à la Chine, comme en Europe, de liards de cuivre dans le petit commerce, et toute la différence entre les Chinois et nous, c'est que nous avons des monnoies d'or et d'argent de diverse valeur, et que les Chinois n'ont que de l'argent qu'ils coupent par morceaux, et se servent de balances, ajoutant ou diminuant jusqu'à la somme dont on est convenu. Le moyen de comprendre que des marchands arabes, qu'on prétend avoir fait commerce à la Chine, aient pu ignorer une chose si commune?

« Les Chinois sont les plus adroits de toutes

[1] Aujourd'hui Pékin a seize portes.

les nations du monde en toutes sortes d'arts, et particulièrement en peinture. » Ils disent ailleurs, et M. l'abbé R*** d'après eux, que les Chinois ne savent rien. « Quand donc ils sont contens de quelqu'un de leurs ouvrages, ils le portent au gouverneur, qui le fait exposer en public l'espace d'un an. » Ils prouvent cette chimère par la belle remarque d'un bossu, ne voyant pas que cela détruit l'idée qu'ils avoient donnée de l'habileté des Chinois en fait de peinture, car il ne faut pas être fort habile pour dire avec ce bossu, « qu'un oiseau ne peut se percher sur un épi de blé sans le faire plier. »

« Les chevaux de poste ont la queue coupée. Les personnes qualifiées ont des cannes dorées de la longueur d'une coudée qui sont percées par les deux bouts ; ils s'en servent pour faire de l'eau, et ce tuyau conduit assez loin d'eux. »

Voilà une partie des choses rares dont ces Arabes ressuscités par M. l'abbé R*** régalent le public. Pour s'assurer de tous ces faits et de plusieurs semblables que je ne daigne pas relever, il est clair que ces deux Arabes n'avoient qu'à ouvrir les yeux. Mais puisqu'on n'a jamais rien vu à la Chine de tout cela, n'est-il pas évident que ces deux aventuriers, voulant faire des relations, ont pris sans choix et sans goût tout ce qu'une imagination arabesque a pu leur fournir? Ils sont cependant assez réservés pour ne se vanter nulle part d'avoir demeuré à la Chine et d'en savoir la langue.

Mais pour vous faire mieux sentir le ridicule de ces relations, ayez, je vous prie, la patience de les souffrir encore un moment.

« Les Chinois sont entièrement exempts de la débauche du vin. » C'est-à-dire que la plupart des Chinois ne s'enivrent jamais quand ils n'en ont pas l'occasion. Il se consomme ici une si grande quantité de riz et de blé pour fournir du vin et de la raque [1] aux ivrognes, que si l'on pouvoit réduire les Chinois au seul thé, il n'y auroit plus de famine à craindre dans l'empire.

« Les Chinois mettent le péché abominable au nombre des choses indifférentes. » Ils devoient plutôt dire que bien des Chinois ne croient pas que l'ivresse soit un péché ; car pour l'autre excès, bien qu'il ne règne que trop, surtout dans le Fo-Kien, ils avouent cependant que rien n'est plus honteux. Mais comme les mahométans sont fort sujets à ce vice abominable, ils ont voulu donner à entendre que les Chinois ne s'en font point un scrupule. On condamne pourtant à mort ceux qui sont atteints de ce crime, comme un mahométan l'éprouva l'an passé à King-te-tchin, lieu où se fait la porcelaine ; car ayant été accusé et convaincu de sodomie, il fut étranglé par arrêt du feu empereur.

Ce seroit tromper le public que de dire qu'il n'y a point de courtisanes à la Chine ; mais rien de plus follement imaginé que ce qu'on lit dans la seconde relation, page 57, de ces femmes « qui, devant le commandant de la garnison, déclarent en pleine audience, l'aversion naturelle qu'elles ont pour le mariage, et qui, après s'être ainsi déclarées, sont couchées sur l'Etat, y reçoivent tous les ans tant de falons, c'est-à-dire de liards, et si quelqu'un s'avisoit de les épouser, il seroit puni de mort. »

« Vous aurez vingt coups de bâton sur le derrière, » font-ils dire à un juge chinois ; puis ils ajoutent : « Ce supplice est tel, que le criminel ne sauroit le souffrir sans mourir. Aussi ne voit-on personne qui ait la hardiesse de s'exposer à un péril si certain. » Vingt ou trente coups de canne sur le derrière, c'est, pour ainsi dire, le pain quotidien des Chinois. C'est une correction paternelle du mandarin, qui n'a rien d'infamant, et qu'ils reçoivent avec action de grâce et sans aucune suite fâcheuse. Il ne faut presque rien pour être ainsi paternellement châtié. Avoir volé une bagatelle, s'être emporté de paroles, avoir donné deux ou trois coups de poing, etc., si cela va jusqu'au mandarin, il fait aussitôt jouer le *pan-tsee*, c'est ainsi qu'on appelle cette grosse canne fendue et à demi plate dont on bat les coupables.

« Le prince ne s'assied point dans son tribunal qu'il n'ait bien bu et bien mangé, de peur de se tromper en quelque chose. » C'est cependant la maxime chinoise, qu'il faut être à jeun quand on traite une affaire importante, de peur que les fumées du vin et des viandes venant à troubler le cerveau, on ne manque en quelque chose à son devoir.

« A la Chine, lorsque quelqu'un des princes ou gouverneurs des villes qui sont soumis à l'empereur a commis un crime, il est égorgé et on le mange. En général, les Chinois mangent tous ceux qui sont tués. » Il est assez

[1] Espèce d'eau-de-vie de grain.

ordinaire de voir les mandarins perdre leur charge; mais s'agit-il de perdre la vie, cela ne va pas si vite. Les Chinois sont persuadés que la vie de l'homme est quelque chose de si précieux, qu'il n'y a que l'empereur seul qui puisse condamner à mort; un meurtre commis dans l'étendue du gouvernement d'un mandarin est capable de le faire casser de son emploi. Pour ces corps morts qui servent de pâture aux vivants, c'est une vision si fausse et si absurde qu'on ne doit pas la relever.

« L'empereur de la Chine ne paroît en public que tous les dix mois, et il tient pour maxime que les principautés ne subsistent que par la force. » Je ne sais ce que veulent dire ces Arabes par « paroître en public tous les dix mois. » Il est seulement vrai que, suivant la doctrine chinoise, l'empereur doit se tenir comme caché et ne se faire sentir que par ses bienfaits, imitant en cela le Roi des rois, dont il tient la place. Mais il faut être Arabe pour dire que la maxime des Chinois est « qu'on doit employer la force et la violence afin de maintenir parmi les peuples la majesté de l'empire. » Non, ce n'est point ainsi que doit se gouverner un empereur de la Chine, qui est, selon leur manière de s'exprimer, le père et la mère du peuple. C'est par sa bonté seule et par ses vertus qu'il doit se faire craindre, à proportion qu'il se fait aimer. Ce sont là les traits dont les Chinois peignent leurs empereurs, et il n'y a qu'à lire leurs livres pour en être convaincu.

« Les Chinois mettent de la nourriture auprès des cadavres, et lorsque le matin ils ne trouvent plus rien, ils s'imaginent que les morts mangent et qu'ils boivent, et ils disent le mort a mangé. »

Le second voyageur déclare que la chose n'est pas ainsi, et que « cette pensée n'a aucun fondement. » Quel parti prendra M. l'abbé R***? A qui de ces deux heros donnera-t-il gain de cause? Le premier, qui rend les Chinois ridicules, a raison; le second, qui les défend, ne sait ce qu'il dit. « Cette coutume, dit M. l'abbé R***, de servir à boire et à manger aux morts, sur laquelle Abuseid fait quelque critique, est encore en usage. » C'est tourner la difficulté. Il s'agit de savoir si les Chinois s'imaginent que les morts mangent. Voilà ce que le mahométan d'Arabie, plus sincère, déclare n'avoir aucun fondement. M. l'abbé R***, n'osant lui donner le démenti, croit s'échapper en disant qu'on sert encore aujourd'hui à boire et à manger aux morts. Et à la page 371, il dit que « les Chinois s'imaginent grossièrement que les esprits de leurs ancêtres viennent se reposer sur des tablettes qu'ils mettent sur un autel à leur honneur. » Sans doute qu'ils viennent se percher là pour se repaître des plus pures exhalaisons du vin et des viandes qu'on leur sert. Si M. l'abbé R*** ne le dit pas, il paroît qu'il le suppose.

Autre remarque de ces prétendus voyageurs. « Les Chinois n'ont point de sciences; leur religion, aussi bien que leurs lois, tiennent leur origine des Indes. » Je ferai voir dans la suite de cette lettre que c'est bien vainement que M. l'abbé R*** s'efforce d'appuyer ce qu'avancent ses chers Arabes. Pour finir en peu de mots ce qui les concerne, je dis hardiment qu'à la réserve d'un petit nombre de faits qu'on savoit déjà et qui ne sont de nulle importance; par exemple, que « le riz est la nourriture ordinaire des Chinois; que leur boisson est une espèce de vin fait avec du riz; que leur deuil dure trois ans; qu'ils ne croient point que les morts viennent boire ou manger; que leurs liards ont dans le milieu un trou par lequel on les enfile; qu'ils ne portent point de turban, et que la circoncision n'est point en usage parmi eux; » tout le reste n'est qu'un tissu d'absurdités et de fables, y comprenant la « révolte de Baïchu, l'an 877, et l'empereur qui s'enfuit de Cumbdan jusqu'à Hamdou, ville frontière du côté de la province de Thibet; le conte burlesque de Ebn-Wahad, cousin de Mahomet, et sa longue et familière conversation avec l'empereur de la Chine, qui se met humblement au-dessous du roi des Arabes, et enfin le succès de cet autre mahométan qui pénétra jusqu'à la cour, alla droit à la sonnette impériale, et gagna son procès contre un eunuque favori du roi. »

Je laisse à juger si des relations de ce caractère méritoient de voir le jour. Si M. l'abbé R***, en les déterrant et en y joignant ses éclaircissemens, n'avoit fait que montrer le peu de connoissance qu'il a de la Chine; comme quand il dit que « le roi Fohi, c'est l'idole Foe que les Indiens adorent », et autres choses semblables, je ne ferois qu'en rire, et je ne perdrois pas le temps à le réfuter. De même, s'il n'avoit fait que ramasser divers passages de Marco Paulo Veneto, de l'ambassade des Hol-

landois, du père Navarrette et d'autres écrivains de même force, persuadé que le mensonge n'est pas moins mensonge pour couler par divers canaux, je me contenterois de ce que j'ai dit pour la défense de la vérité. Mais comme cet abbé enchérit encore sur ces écrivains, la qualité d'ancien missionnaire de la Chine m'oblige de détruire les pernicieuses impressions que le livre d'un auteur célèbre, et dont le seul nom impose, pourroit faire sur les esprits.

Je dis donc en premier lieu, que M. l'abbé R***, sans mauvaise intention, à ce que je dois croire, a rendu peu fidèlement plusieurs passages d'écrivains jésuites, et leur fait dire de grandes extravagances. Je n'en donnerai qu'un exemple, car je serois trop long si je les rapportois tous. Il se trouve à la page 187. Mais pour en connoître le ridicule, il faut entendre les termes, et savoir que *tia* signifie race, famille, dynastie; et que dans l'histoire chinoise on trouve de grandes, c'est-à-dire, de longues dynasties, et d'autres petites, c'est-à-dire qui ont peu de durée. *Ou* signifie cinq; *ou tai*, cinq dynasties. La famille des Tang, qui est une des grandes, puisqu'elle a duré près de trois cents ans, se rencontre justement entre dix petites. Cinq l'ont précédée, et cinq autres la suivent. *Sien* veut dire devant, et *heou* veut dire après. Or, il n'y a qu'à jeter les yeux sur une chronologie chinoise, pour voir que la famille des Tsin commence l'an de Jésus-Christ 266, et finit l'an 420. Viennent ensuite cinq familles, qui se succédèrent l'une à l'autre jusqu'à l'an 619. Le fondateur de la dynastie des Tang monta cette année-là sur le trône, et ses descendans le possédèrent tranquillement jusqu'à l'an 907, où commence la première des cinq familles postérieures, Heou-tai. La famille des Song étant parvenue à l'empire l'an 960, après elle vinrent les Yuen, qui sont les Tartares occidentaux chassés par Hong-vou. Et enfin vient la famille des Tartares orientaux, qui règnent glorieusement depuis l'an 1644.

Tout cela étant ainsi, que peut-on penser lorsqu'on entend M. l'abbé R*** nous dire sérieusement, que « ceux de la famille Cyna régnèrent jusqu'en 419, que cinq rois en même temps se firent la guerre, qu'on nomma la guerre des *Utai*, jusqu'à ce que, quatre de ces Utai ayant été défaits, le cinquième de la famille Tanga s'empara de l'empire; que fort peu de temps après il fut partagé en diverses factions, dont les principaux chefs furent appelés Heou-tai. »

A la faveur d'un « fort peu de temps après », ce qui veut dire après deux cent quatre-vingt-huit ans, n'a-t-il pas droit d'ajouter « qu'au temps de ces Arabes la Chine étoit agitée de ces diverses guerres des Heou-tai; et que c'est de ces factions qu'on doit entendre ce que dit la seconde relation, lorsqu'elle compare la division qui se fit alors de l'empire à celle de l'empire d'Alexandre? Or, il ne faut pas s'étonner, dit-il, s'il ne se trouve rien dans nos auteurs touchant la famille royale des empereurs qui régnoient de leur temps. »

Je m'en étonne cependant très-fort, et c'est avec très-grande raison; car dès l'entrée de sa préface il nous apprend que le premier voyage de ces Arabes se fit en 851. Or les Tang régnoient alors en paix depuis plus de deux cents ans. Si donc il étoit vrai que ce marchand fût venu à Canton en 851, comment eût-il pu ignorer que la famille régnante s'appeloit *Tang?*

Je dis en second lieu que M. l'abbé R*** ne donnant aucune preuve contre la venue de saint Thomas et de ses disciples à la Chine, il n'a pas dû la regarder comme fausse. Les auteurs qui ont cru que cela étoit vraisemblable ont leur mérite. La religion de la Croix, dont il reste encore des traces, la tradition ancienne que cette figure † a la vertu d'empêcher les maléfices, les paroles formelles de la liturgie de Malabar : tout cela ne mérite-t-il nulle attention? J'ajoute que le fameux Kouan-yun-tchang, qui vivoit au commencement du second siècle, connoissoit certainement Jésus-Christ, comme en font foi les monumens écrits de sa main, et gravés ensuite sur des pierres. On en tire des copies qui sont répandues de tous côtés, mais qu'il est impossible d'expliquer, si l'on n'est pas chrétien; parce que Kouan-yun-tchang y parle de la naissance du Sauveur dans une grotte exposée à tous vents, de sa mort, de sa résurrection, de son ascension, et des vestiges de ses pieds sacrés; mystères qui sont autant d'énigmes pour les infidèles. Que si longtemps après la mort de ce grand homme on l'a érigé en idole, cette erreur populaire ne prouve rien contre son christianisme, et rend témoignage à sa vertu. Or, des chrétiens à la Chine au commencement du second siècle, d'où peuvent-ils

être venus, que de l'apôtre saint Thomas ou de ses disciples?

Mais que dire de ce qu'on lit dans les éclaircissemens, page 233, « qu'on ne peut rapporter à saint Thomas ce qui est dit d'un prédicateur, que l'inscription du Chen-si appelle Olopuen, qui vint à la Chine l'an de Jésus-Christ 636, et que personne ne l'avoit fait avant l'auteur des derniers mémoires. » Le père Le Comte n'avoit pas perdu le sens jusqu'à faire venir saint Thomas, à la Chine en 636. Ses mémoires sont entre les mains de tout le monde : qu'on les ouvre, et on verra dans la onzième lettre, page 160, qu'après avoir fini ce qui regardoit saint Thomas, il poursuit ainsi : « Ce n'a pas été la seule fois que Notre-Seigneur les a visités. Longtemps après, c'est-à-dire, au septième siècle, un patriarche des Indes leur envoya des missionnaires qui y prêchèrent la religion avec beaucoup de succès. » Est-ce là rapporter à saint Thomas ce que l'inscription dit d'Olopuen?

Je dis en troisième lieu que M. l'abbé R*** devoit consulter un plus habile homme dans la langue chinoise, pour la traduction latine de cette inscription ou plutôt de ce monument trouvé dans le Chen-si, dont il cite quelques lambeaux.

1° C'est ne savoir pas le chinois, que de traduire ces mots *Chin-tien* par *Spiritus de cœlis.* Car cela suppose ceux-ci, *Tien-cheu* signifieroient *cœlum de Dominis. Hing-tien,* c'est le ciel matériel et visible : *Chin-tien* c'est le ciel spirituel et invisible.

2° La version porte : « Donec personarum una communicarit se ipsum clarissimo venerabilissimoque Mixio, operiendo abscondendoque veram majestatem simul homo prodiit in seculum. » Il n'y a pas un mot qui ne soit répréhensible. *Ngos-an-yi* ne peut signifier *trium personarum una*, mais l'unité trine que nous adorons ; comme on a coutume de dire *ngo-hoan-chang* notre empereur, le roi que nous servons. Alors, dit le texte chinois, « notre unité trine sépara une personne, afin qu'elle fût l'adorable Messie, et que cachant sa majesté, elle naquît semblable aux hommes. » On avoit dit dès le commencement *ngo-san-yi*, *miao-chin*, les personnes adorables de notre Trinité. La lettre *Chin* signifie la personne. On dit *sieou chin*, orner sa personne par la vertu ; et c'est de là que le texte a dit, *fen-chin*. La lettre *fen*, séparée, signifie prendre, destiner, envoyer.

3° « Potu viderunt claritatem, et venerunt offerre munera subjectionis completa bis decem quatuor sanctarum. » Sans parler de deux fautes légères, *potu* pour *possee,* et *sanctarum* au lieu de *sanctorum*, c'est là un pur galimatias. Après ces mots, « vinrent offrir leur tribut, » le texte chinois avertit que tout ce qui précède avoit été parfaitement prédit par vingt-quatre saints dans l'ancienne loi. On ne parle ici ni de baptême, ni de dispersion dans les quatre parties du monde ; mais on fait un court abrégé de la vie de Jésus-Christ, de sa mort, de sa descente aux enfers, et de la crainte dont le démon fut saisi. Suit l'Ascension, les livres du Nouveau Testament, le baptême, le signe de la croix ; et on dit enfin, non pas « ad congregandos et pacificandos sine labore pulsant ligna timoris, pietatis, gratitudinisque voces personando. » Cet entortillement de paroles n'est pas dans le chinois ; et quand le traducteur prend la lettre *Tchin*, qui dans cette place est un verbe, et signifie *exciter, toucher, émouvoir,* pour un nom substantif qu'il traduit par *timoris ;* il fait voir qu'il n'entend rien au style chinois, et qu'il ignore les premiers élémens de la grammaire. Le texte se sert en cet endroit d'une métaphore que tout Chinois comprend d'abord, et dit que « la prédication de la loi nouvelle est comme le son de ce fameux et antique instrument de bois, dont on se servoit pour exciter les peuples à la vertu, et qui ne respiroit que charité et douceur. »

Venons maintenant à ce que M. l'abbé R*** avance sur la foi de ses marchands arabes, savoir que « les Chinois n'ont point de sciences, et que leur religion aussi bien que leurs lois tirent leur origine des Indiens. » Cela m'engage à entrer un peu dans le détail de l'antiquité de la nation chinoise, de ses lettres, de ses livres, de sa religion, de sa morale, de sa physique, et de son gouvernement. Mais je parlerai de toutes ces choses le plus brièvement que je pourrai.

I. Il faut bien distinguer dans la chronique de la Chine ce qui est manifestement fabuleux, ce qui est douteux et incertain, et enfin ce qui est sûr et indubitable ; c'est des historiens chinois les plus célèbres que je tiens une critique si sage ; l'amour de leur patrie ne les a pas empêchés de retrancher de cette longue suite

de siècles tout ce qui ne leur paroissoit pas solidement vrai. Ces sages historiens marquent qu'on ne doit pas faire attention aux temps qu'on met depuis Hoei-lie-vang jusqu'à Fo-hi, qui sont incertains ; c'est-à-dire qu'on ne peut les ranger suivant une exacte et vraie chronologie, et que ce qui précède Fo-hi doit passer pour mythologique.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Chine a été peuplée plus de 2,155 ans avant la naissance du Sauveur. Cela se démontre par une éclipse du soleil arrivée cette année-là. M. l'abbé R*** rejette cette éclipse, sur le témoignage de M. Cassini ; mais il n'a pas compris ce qu'il cite de ce célèbre astronome. On a envoyé au père Souciet des observations astronomiques tirées de l'histoire et d'autres livres des Chinois, qui prouvent et leur habileté en fait d'astronomie, et l'antiquité de ces observations ; il les donnera au public, ce qui me dispense de m'étendre sur cela davantage. Il me suffit que nous tenions au moins 2,155 ans avant Jésus-Christ. Ajoutons les 1,723 ans qui se sont écoulés depuis, et nous aurons une grande nation, qui s'est conservée dans cette partie du monde que nous nommons la Chine, pendant l'espace de 3,878 ans. Cette antiquité est assez belle. Où étoient les Persans et les Arabes de M. l'abbé R*** lorsque les Chinois observoient déjà le cours des astres ? Que sont devenus les Égyptiens et les Chaldéens, tandis que les Chinois, pour le moins aussi anciens qu'eux, subsistent encore [1] ?

Mais cette antiquité, dit M. l'abbé R***, a des conséquences funestes, comme il est évident par l'abus qu'en fit ce préadamite de Lyon. Il ajoute qu'il est « bien difficile d'accorder cela avec la chronologie même des Septante, qu'on ne peut plus reconnoître l'universalité du déluge, et qu'on attribue aux premiers empereurs chinois des inventions que l'Écriture attribue à d'autres. » Mais que fait tout cela contre le calcul astronomique d'une éclipse du soleil vue et observée à la Chine 2,155 ans avant Jésus-Christ ? Je lui abandonne volontiers les temps plus reculés, et m'en tenant à cette époque, tout ce que dit cet abbé s'évanouit de lui-même. Pour ce qui est de la version grecque, nous n'avons pas la même délicatesse pour les écrivains protestans, et nous ne craignons point de nous égarer en suivant une chronologie que l'Église romaine adopte dans son martyrologe. Quant aux inventions qui le choquent, comme elles ne se trouvent que dans des temps mythologiques, je ne m'y arrête pas.

II. C'est surtout aux lettres hiéroglyphiques dont se servent les Chinois qu'en veut M. l'abbé R***. Il a pour ces lettres un souverain mépris, et il est effrayé de leur multitude. Ne trouvant point d'A B C pour se conduire, il ne sait à quoi s'en tenir, et il proteste que cette manière d'écrire est la plus sotte chose qui soit au monde. Si M. l'abbé R*** savoit le chinois comme il sait l'arabe, peut-être auroit-il plus d'estime pour des monumens que leur antiquité doit rendre respectables. Il est bien vraisemblable que les premiers hommes qui, après la confusion des langues, prenant leur route vers l'Orient, eurent la Chine pour partage, y apportèrent avec eux les livres qu'ils avoient reçus de leurs pères, et qu'ainsi ils ne s'amusèrent point à chercher d'autres lettres que celles de ces monumens antiques. On sait que les Babyloniens, les Égyptiens et autres anciens peuples avoient leurs lettres hiéroglyphiques ; mais je crois que la plupart n'étoient que de pures peintures énigmatiques, témoin l'inscription que l'on voyoit sur la porte du temple de Diospolis : un jeune enfant, un vieillard, un épervier, un poisson et un crocodile, le tout pour exprimer cette sentence morale : « O vous qui naissez et qui mourez presque en même temps, souvenez-vous que Dieu a en haine l'impudence. » Du moins c'est ainsi que Clément Alexandrin l'explique. Ce que les Égyptiens exprimoient d'une façon si obscure, si difficile, si bornée et sans aucune règle certaine, les vrais hiéroglyphes de la Chine le font d'une manière plus aisée, plus noble, plus universelle et plus méthodique. Je dis plus aisée, car il est bien plus facile d'écrire ce caractère que si on vouloit faire un arbre tout entier ; plus noble, car avec peu de traits on peint les idées les plus sublimes ; plus universelle, car ils comprennent tout ; et plus méthodique, car ce ne peut pas être le fruit du hasard : ils ont été faits sur des règles certaines, et il y a des classes générales auxquelles ils doivent se rapporter.

Il est certain que plus les intelligences sont parfaites, plus elles pensent et communiquent

[1] C'est en l'année 1724 que cette lettre a été écrite.

leurs pensées avec des espèces plus générales, plus fécondes et en même temps plus simples. Attachés à un corps matériel, nous avons besoin de sons et de paroles pour entretenir commerce les uns avec les autres. Les anges, d'un ordre plus élevé, n'ont pas besoin d'un secours si grossier. Les hiéroglyphes dont je parle tiennent comme le milieu. Les yeux ne sont pas si purs ni si légers que l'esprit; mais ils vont et plus vite et plus loin que l'ouïe. Les hiéroglyphes ne sont point du ressort de l'oreille; c'est par les yeux qu'ils vont à l'esprit, et dans les peintures raccourcies qu'ils lui présentent, il conçoit d'une manière vive et claire ce que la bouche ne pourroit lui dire qu'imparfaitement avec le secours de beaucoup de paroles.

Si donc M. l'abbé R*** a raison de dire que l'invention des vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu, paroissant au-dessus des forces de l'homme, doit venir d'inspiration divine, cela doit se dire de même des hiéroglyphes; mais il soutient qu'il est bien plus merveilleux « d'avoir composé une infinité de mots avec vingt ou trente figures que d'en multiplier les figures en si grand nombre que la vie de l'homme ne suffise pas pour les connoître toutes : c'est ce qu'ont fait les Chinois, qu'on admire tant, et avec leurs soixante ou quatre-vingt mille caractères, il leur manque encore quelques lettres, comme R. » Sans doute que M. l'abbé R*** s'imagine que ce son qu'on a donné à nos lettres entre dans l'essence des hiéroglyphes chinois, parce qu'il ne sait pas que, n'étant point faits pour parler aux oreilles, ils n'ont d'eux-mêmes aucun son, et qu'on pourroit les connoître tous sans le secours d'aucune langue, s'arrêtant aux seules idées qu'ils présentent à l'esprit.

Mais quand M. l'abbé R*** admire comment, avec un alphabet de vingt-quatre figures, on a pu former tous les mots de la langue grecque ou arabe, s'il savoit ce que c'est que les hiéroglyphes, il admireroit avec bien plus de raison comment de trois élémens, savoir : le point unique —, la ligne de deux points —— et la ligne entière — — —, qui en contient trois, on a pu tirer ce prodigieux nombre de divers caractères. Au reste, toutes ces figures ne doivent pas tant l'effrayer; c'est vouloir effaroucher les gens à plaisir que de leur présenter quatre-vingt mille lettres à dévorer s'ils veulent apprendre le chinois. Avec le peu de facilité que j'ai, je me suis mis en état en trois ou quatre ans de lire et d'entendre les livres de la Chine. Quand on sait cinq ou six mille lettres, il n'y a presque plus de livres qui arrêtent, et c'est par la lecture que ces lettres, revenant sans cesse, s'apprennent peu à peu et sans qu'on y fasse presque réflexion. Je suppose que M. l'abbé R*** sait le grec; il conviendra pourtant qu'il est obligé de recourir de temps en temps à son *Lexicon*. Il en est ici tout de même : il faut bien quelquefois consulter les dictionnaires.

M. l'abbé R*** assure que « si l'on ajoutoit les inflexions que reçoivent les noms et les verbes, qui ont un caractère particulier dans la langue chinoise, le nombre en seroit infini et surpasseroit de beaucoup celui des caractères chinois. » Je croyois d'abord qu'il vouloit dire qu'il y a à la Chine des caractères particuliers pour chaque modification des verbes et des noms, et cela me paroissoit assez plaisant; mais j'aime mieux avouer que je n'y comprends rien. Il me donne au moins occasion d'avertir en passant qu'encore que la grammaire chinoise soit dégagée de la plupart des épines qui offusquent les nôtres, elle a pourtant ses règles, qu'il faut tâcher d'abord de bien apprendre, sans quoi l'on s'imagine entendre tout lorsqu'on n'entend rien, et si l'on veut se mêler de traduire du chinois, on fait à coup sûr presque autant de fautes qu'on écrit de mots.

Pour ce qui est des lettres nouvelles que les jésuites, selon M. l'abbé R***, furent contraints de faire pour enseigner aux Chinois les mathématiques, de même que cet alphabet inventé par les mêmes missionnaires pour suppléer à ce qui manquoit à celui des Chinois; tout cela doit se mettre au rang des trompettes et de la corde d'une lieue des marchands arabes. Les Chinois n'ont jamais eu et ne peuvent avoir d'alphabet : ils réduisent leurs lettres sous diverses classes, allant toujours des plus simples aux plus composées.

On peut distinguer trois sortes de langages chez les Chinois; celui du peuple, celui des honnêtes gens et celui des livres. Bien que le premier ne soit pas si peigné que les deux autres, je ne vois pas comment il est si fort au-dessous de nos langues d'Europe, puisqu'il n'a certainement aucun des défauts que lui prête M. l'abbé R***. Quelques Européens missionnaires, peu habiles, trouvent des équivoques

où il n'y en a pas l'apparence, et ne s'étant point gênés d'abord à bien prononcer les mots chinois avec leurs aspirations et leurs accens, il arrive qu'ils n'entendent qu'à demi ce que disent les Chinois, et qu'ils ont beaucoup de peine à se faire entendre eux-mêmes. C'est une faute en eux, et ce n'est point un défaut dans la langue, qu'ils devoient mieux étudier. Le père Trigault, que M. l'abbé R*** cite, aura trouvé dans quelques mémoires que les lettrés tracent souvent, avec le doigt ou avec l'éventail, des lettres sur les genoux ou en l'air, ce qu'ils font par vanité ou par coutume, et voilà toute l'occasion qu'il a eue d'avancer ce fait.

Au-dessus de ce langage bas et grossier, qui, quant à la prononciation, se varie en cent manières, et qui ne s'écrit presque jamais, il y en a un autre plus poli et plus châtié, qui s'emploie dans une infinité d'histoires vraies ou feintes, d'un goût très-fin et très-délicat. L'esprit, les mœurs, l'urbanité, les peintures vives, les caractères, les contrastes, rien n'y manque. Ces petits ouvrages se lisent et s'entendent sans beaucoup de peine : j'en ai lu un assez grand nombre, et je suis encore à y remarquer une expression louche; mais j'y ai senti partout une netteté et une politesse qui ne le cède guère à nos livres les mieux écrits.

Après ces deux manières de s'exprimer, l'une pour le petit peuple, qui est moins soigneux de l'arrangement de ses paroles, et l'autre, qui devroit être celle des mandarins et des lettrés, vient le langage des livres qui ne sont point écrits en style familier; et il y a dans ce genre-ci bien des degrés pour parvenir à la brièveté majestueuse et sublime des anciens livres appelés *King*. Ce n'est plus ici une langue qui se parle, mais seulement qui s'écrit et qu'on n'entendroit pas aisément sans le secours des lettres qu'on a sous les yeux et qu'on lit avec plaisir : car on trouve un style net et coulant; on ne sent rien qui choque une oreille délicate, et la variété des accens ménagés avec art, rend toujours un son harmonieux et doux.

M. Vossius avoit raison de dire, que l'abondance de la langue chinoise vient de la multitude des caractères. Il faut ajouter qu'elle naît aussi des sens divers qu'on leur donne, et de l'assemblage qu'on en fait, les mariant le plus ordinairement deux à deux, assez souvent trois à trois, et même quelquefois quatre à quatre. J'ai un dictionnaire fait par les ordres du feu empereur : il ne comprenoit pas toute la langue, puisqu'on a été obligé d'y ajouter un supplément en vingt-quatre volumes; et cependant il avoit déjà quatre-vingt-quinze tomes, la plupart fort épais et d'une écriture très-menue. Il n'y a pas, je crois, de langue au monde qu'on ne pût épuiser en beaucoup moins de tomes. Il n'y a donc point de langue au monde, ni qui soit plus riche que la langue chinoise, ni qui puisse se vanter d'avoir régné plus de trois ou quatre mille ans, comme elle règne encore aujourd'hui.

III. Pour venir aux sciences des Chinois et à l'antiquité de leurs livres, M. l'abbé R*** ne fait nulle difficulté de mettre le savant Vossius bien au-dessous de ses deux marchands arabes; et il regarde cet habile critique comme un homme entièrement livré à la prévention. « C'est le jugement d'un homme, dit-il, qui n'avoit jamais été à la Chine, qui ne connoissoit ni la langue ni les livres du pays, que par des traductions dont il n'étoit pas capable de juger. Or les Arabes auteurs de ces deux relations étoient allés à la Chine; ils avoient connoissance de la langue, et par conséquent ils étoient plus capables de juger de la science des Chinois, que M. Vossius, dont la prévention étoit excessive. » M. l'abbé R*** n'avoit pas prévu sans doute que ce raisonnement se tourneroit contre lui-même; car enfin, est-il allé à la Chine? connoît-il la langue et les livres du pays? est-il capable de juger des traductions qui en ont été faites? Il faut donner une légère idée de ces livres si anciens, que Confucius, Mencius, et les autres philosophes n'ont fait qu'interpréter, et qui ont toujours été et sont encore dans la plus grande vénération parmi les Chinois. Il paroît que M. l'abbé R*** n'en a jamais eu de connoissance.

Ces livres si respectés de la nation chinoise s'appellent *King*, qui signifie une doctrine sublime, vraie et solide. Il y en a principalement trois d'un ordre supérieur, et admirés de tous les Chinois dans tous les temps, sans distinction de sectes et d'opinions particulières. Le premier s'appelle *Yi-King*; c'est un ouvrage purement symbolique, c'est une image de ce monde visible. Le peuple ignorant ne voit que ce qui frappe les sens, un ciel, une terre, des plantes, des animaux, etc. Les sages y découvrent bien d'autres merveilles. Le second s'appelle *Chu-*

King ; il décrit les vertus de divers héros que les grands empereurs prennent pour leurs modèles. Le troisième, qui s'appelle *Chi-King*, est un recueil de cantiques, au nombre de trois cents, qui, sous les images que la poésie fournit, chantent le même objet. On prétend qu'autrefois il y en avoit encore deux de la même beauté et de la même autorité. L'un s'appeloit *Li-King*, et établissoit des cerémonies afin de régler l'extérieur; l'autre se nommoit *Yo-King*, et traitoit de la musique afin de mettre la paix au dedans. Ces deux derniers livres ne sont pas venus jusqu'à nous.

C'est avec raison que le savant Vossius avoit loué l'antiquité de ces livres. M. l'abbé R*** croit-il l'avoir réfuté par « l'imprimerie qui n'est pas si ancienne qu'on dit, par le papier chinois qui est trop fin pour durer longtemps, et par le burlesque conte d'une vieille qui colla contre sa muraille les livres de Confucius et de Mencius, alors écrits sur de l'écorce, et par ce moyen les sauva du feu de l'empereur Ching ? »

Les Chinois n'ont jamais songé à écrire sur de l'écorce. Mais avant l'invention du papier, les planches de bois et les tablettes de bambou sur lesquelles ils gravoient et écrivoient leurs King, étoient beaucoup plus durables que le plus fort et le meilleur parchemin d'Europe. On écrivit donc d'abord avec un pinceau de fer sur des tablettes de bambou : ensuite on se servit du pinceau pour écrire sur du satin. On grava de plus les King sur de dures et larges pierres. Enfin, sous la dynastie des Han, on inventa le papier, qui n'est point si fragile que croit M. l'abbé R***. Mais fût-il beaucoup plus fin qu'il n'est, les planches de bois demeurent entières : quand la brosse commence à les user, on les renouvelle.

Au reste, Tsin-chi-hoang, en faisant brûler ces livres, n'avoit en vue que de se maintenir dans la tranquille possession du trône dont il s'étoit rendu maître. Les lettrés de ce temps-là, ne pouvant souffrir un roi qui vouloit être absolu, abusoient du Chu-king ; et ayant sans cesse à la bouche un Tching-tang qui chassa l'infâme Kié, et un Vou-vang qui détrôna le tyran Tcheou, ils souffloient de tous côtés le feu de la révolte ; c'est ce qui engagea le nouveau monarque à ôter aux lettrés chinois des livres qui entre leurs mains causoient du trouble. Li-king néanmoins fut épargné, parce qu'étant moins intelligible que les deux autres, il étoit moins dangereux. On conserva de même les autres livres de médecine, d'agriculture, etc. Ce fut alors que plusieurs lettrés voulant sauver du feu des monumens qui leur étoient si chers, ouvrirent les murs de leurs maisons et les ensevelirent là comme dans un tombeau de brique, d'où ils espéroient les retirer quand l'orage seroit passé. Voilà ce qui a fondé le conte rapporté sur la foi des Arabes, de cette vieille qui colla contre sa muraille les livres de Confucius.

Le peu de connoissance que M. l'abbé R*** a de ces livres paroît par ce qu'il dit page 346. « La table des combinaisons des lignes, au nombre de soixante-quatre, est une énigme assez inutile, et de laquelle on peut tirer quel sens on voudra. Mais, outre qu'elle n'apprend rien, il est aisé de connoître que c'est une mauvaise copie de quelques fragmens du *Timée* et d'autres écrits des pythagoriciens. » Et un peu plus bas, après avoir cité un endroit du père Martini, qui devoit lui ouvrir les yeux, il ajoute : « Lorsque ensuite on trouve que les philosophes chinois prétendent tirer de ces lignes combinées non-seulement les principes de la physique, mais encore les règles de la morale, on a peine à croire que ceux qui débitent de pareilles visions le fassent sérieusement. »

Quoique M. l'abbé R*** parle d'un ton décisif, il paroît néanmoins qu'il ne sait seulement pas quelle est la construction de cette table ; car ce nombre de soixante-quatre qu'il nous donne, doit-il s'entendre des lignes ou bien des combinaisons ? Mais dire, comme il le fait, qu'il est aisé de reconnoître que c'est une mauvaise copie des écrits des pythagoriciens, c'est ce qui ne se conçoit pas ; car il est constant que cette suite nécessaire de soixante-quatre symboles de six lignes chacun, et qui en donne trois cent quatre-vingt-quatre, dont la moitié, c'est-à-dire cent quatre-vingt-douze, sont entières et se composent de trois points, et les cent quatre-vingt-douze autres sont brisées, et seulement de deux points ; il est, dis-je, constant que ce monument existoit plusieurs siècles avant que Pythagore vînt au monde.

IV. La religion de la Chine est toute renfermée dans les King. On y trouve, quant à la doctrine fondamentale, les principes de la loi naturelle que les anciens Chinois avoient reçus des enfans de Noé : ils enseignent à connoître et à révérer un être souverain. L'empereur

est tout ensemble et roi et pontife, comme étoient les patriarches avant la loi écrite. C'est à l'empereur qu'il appartient d'offrir le sacrifice pour son peuple en certain temps de l'année ; c'est à l'empereur d'établir les cérémonies et de juger de la doctrine. Il n'y a proprement que cette religion qu'on puisse appeler *Ju-kiao*, la religion de la Chine : toutes les autres sectes répandues dans l'empire sont regardées comme étrangères, fausses et pernicieuses, et elles n'y sont que tolérées. La seule religion chrétienne étoit autorisée par un édit public ; mais sous ce nouveau règne, elle a été proscrite de la manière que tout le monde sait.

Il est clair que depuis la loi de grâce, les deux autres lois ayant été abolies par rapport à leurs cérémonies, et perfectionnées dans leurs dogmes, elles sont maintenant inutiles au salut ; elles ne peuvent que disposer les peuples à embrasser le christianisme, comme Clément d'Alexandrie dit que la loi avoit été donnée aux Juifs, et la philosophie aux Grecs, pour servir aux uns et aux autres de pédagogue, afin de les amener tous à Jésus-Christ.

Cependant, M. l'abbé R*** rebat sans cesse que les Chinois sont des athées, et qu'ils n'ont nulle connoissance de l'Être souverain. « Cette question, dit-il, a été agitée de nos jours et décidée. » Les jésuites ont toujours eu et auront toujours la plus profonde vénération pour les décrets émanés du saint-siége, et ils les observent avec une entière obéissance et une soumission parfaite. Mais en quel décret cet abbé a-t-il lu que les Chinois sont des athées ? Le précepte apostolique veut que pour exprimer Dieu, au lieu du mot *Tien*, qui peut être équivoque, et qui veut dire *ciel*, on emploie le mot *Tien-tchu*, qui signifie *Seigneur du Ciel*. Est-ce dans ce précepte qu'il a trouvé l'athéisme des Chinois ?

Il est vrai que, passant légèrement sur cette preuve, il s'attache à une autre qui lui paroît démonstrative : « C'est qu'il n'y a point de mot dans la langue chinoise pour exprimer Dieu. » D'où il conclut que les Chinois sont athées ; il a recours pour cela à l'inscription chinoise du *Chen-si*. « Si ceux qui l'ont faite, poursuit-il, avoient trouvé quelque mot qui signifiât l'Être souverain, ils s'en seroient servis plutôt que du mot syriaque *Aloho*. Ils firent donc comme les Espagnols ont fait depuis, en se servant du mot *Dios* pour instruire les Américains.

S'il trouve le nom propre de Dieu dans *Aloho*, que signifie la comparaison de *Dios* enseigné par les Espagnols aux Américains ? Ne sait-il pas que *Dios* vient de *Deus*, *Deus* de Θεὸς, θεὸς de θεῖν, qui signifie courir ? D'autres, trompés par la vue du ciel, dit Clément Alexandrin, et charmés du cours des planètes, les mirent au nombre des dieux, θεοὺς ἐκ τοῦ θεῖν ὀνομάσαντες. M. l'abbé R*** prétend-il que ce soit là le nom de l'Être souverain, qui ne se trouve point dans la langue des Chinois ? Le mot chinois *Tao*, qui n'est pas fort éloigné de θεὸς, au moins pour le son, n'a-t-il pas un sens qui pouvoit aussi lui convenir ? Car enfin, ce hiéroglyphe dit dans son analyse *cheou*, la tête, le commencement ; et *tcho*, de tout mouvement, c'est-à-dire le premier moteur. Mais quand on accorderoit à M. l'abbé R*** que son *Aloho* est la même chose que *Jehovah*, il doit savoir que *Jehovah* signifie l'Être nécessaire, l'Être de lui-même, celui qui est ὁ ὤν ; et que si on appelle cela le nom propre de Dieu, c'est qu'il n'y a proprement que Dieu qui soit. *Ego sum, qui sum ;* les Chinois disent aussi de l'Être suprême qu'il est *Tseë, à se : yeou, ens*, l'Être de lui-même ; *Tou-yeou, totus ens*, l'Être tout être. Mais ces noms chinois, ni *Aloho*, ni *Jehovah*, ne peuvent, dans la rigueur, passer pour le nom propre de Dieu, étant très-certain que Dieu n'a point de nom propre, et qu'on ne le connoît que par des attributs. Ce seroit une extrême folie, dit saint Justin, que de vouloir donner un nom à Dieu. *Deo nomen imponi non potest ; quòd si quis id contendat, summæ dementiæ est*. Dieu seul est donc ἀνώνυμος, et il est tout ensemble πολυώνυμος ; car on peut lui donner une infinité de noms divers, en disant avec l'Ecriture sainte qu'il est un, qu'il est simple et sans composition, qu'il est immuable, qu'il est intelligent, qu'il est bon et miséricordieux, qu'il est puissant, qu'il est terrible, qu'il est juste, qu'il est sage, qu'il a tout fait, qu'il a soin de tout, qu'il voit tout, qu'il entend tout, qu'il se souvient de tout, qu'il punit et récompense tout, qu'il est pur esprit, qu'il est la vérité, qu'il est la vie, qu'il est roi, qu'il est Seigneur, qu'il est Père, qu'il est le Maître intérieur qui nous éclaire, etc. Or, il n'y a aucun de ces divins attributs qu'on ne voie clairement marqué dans les anciens livres de la Chine appelés *King*. Si M. l'abbé R*** eût eu quelque connoissance de ce que ces livres enseignent, peut-

être n'eût-il pas si aisément prononcé sur l'athéisme des Chinois.

Mais si, selon cet abbé, les Chinois sont athées, comment peut-il dire qu'ils sont idolâtres? C'est à la page 370, qu'il attribue au peuple « une idolâtrie plus simple et plus grossière; » et aux philosophes, « une idolâtrie plus fine et plus raffinée, mais qui n'en est pas moins criminelle, ni moins superstitieuse. » Si les Chinois adorent de fausses divinités, comment se peut-il faire qu'ils ne reconnoissent aucune divinité et qu'ils soient athées?

Je comprends aussi peu ce que dit cet abbé, lorsqu'il avance, page 371, que les Chinois sont persuadés que l'âme meurt avec le corps, et qu'ils s'imaginent grossièrement que l'esprit de Confucius et ceux de leurs ancêtres viennent se reposer sur des tablettes; comment se peut-il faire que ces âmes viennent se reposer sur des tablettes, si elles ne subsistent plus après la mort? C'est à M. l'abbé R*** à s'accorder avec lui-même.

Au reste, nous autres missionnaires, nous lui sommes bien redevables de la peine qu'il veut bien prendre à la page 394, de nous enseigner comment nous devons prêcher l'Evangile. Il trouve que « nous flattons trop les Chinois, et que par complaisance nous ne faisons qu'augmenter leur orgueil. Les Athéniens, poursuit-il, avoient bien autant d'esprit qu'eux. Saint Paul n'entreprit pas de leur prouver qu'ils connoissoient le vrai Dieu, puisqu'il leur déclare au contraire qu'il leur étoit inconnu. Il auroit cependant pu leur prouver que leurs poëtes et leurs philosophes avoient reconnu l'Être souverain, avec plus de facilité que ceux qui ont entrepris de prouver que Tien-chang-ti étoit le souverain Être, car au moins les philosophes avoient une idée confuse de Dieu. »

L'aversion que M. l'abbé R*** a conçue pour les Chinois lui fait voir jusque dans le livre des *Actes* tout le contraire de ce qu'on y lit. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire les quatre premiers vers du poëte Aratus, que saint Paul cite aux Athéniens, qui commencent par ces mots : Ἐκ Διὸς ἀρχώμεσθα, etc.; ce que Virgile a heureusement renfermé dans ce vers :

Ab Jove principium, musæ; Jovis omnia plena.

Saint Paul y fait manifestement allusion quand il dit : *in ipso vivimus, movemur, et sumus*. C'est-à-dire, selon l'idée d'Aratus et des Athéniens, Jupiter ou l'air que nous respirons remplit tout, il nous environne de toutes parts, c'est lui qui nous anime, c'est dans lui que nous vivons. Aratus dit immédiatement après, τοῦ γὰρ καὶ γένος ἐσμέν; car nous sommes aussi de sa race, *ipsius enim et genus sumus*. Est-ce donc là ce Dieu que les Athéniens adoroient sans le connoître? M. l'abbé R***, en pensant nous rendre odieux, fait la plus belle apologie de notre conduite qu'il puisse faire, puisqu'il nous en donne saint Paul pour garant. Il eût dû voir dans cet endroit des *Actes*, la théologie symbolique admirablement mêlée avec la théologie dégagée de toute figure. Par celle-ci, on ne peut pas mieux faire connoître Dieu qu'en disant qu'il est inconnu, et par celle-là, on ne peut pas apporter un symbole plus juste que l'air qui remplit tout. Mais pourquoi donc saint Paul dit-il aux Athéniens qu'ils adoroient Dieu sans le connoître? Ils l'adoroient, puisqu'ils lui avoient élevé un autel; et ils ne le connoissoient pas, puisqu'ils croyoient qu'un sculpteur avec du métal et des pierres pouvoit faire sa ressemblance : *Sculpturæ artis*: voilà pour le peuple; et puis qu'ils s'imaginoient qu'il n'étoit autre chose que l'idée qu'ils s'en formoient : *et cogitationis hominis*; voilà pour les philosophes. Or, Dieu n'est rien de tout cela. Ainsi, selon M. l'abbé R***, les Clément, les Origène, les Justin, les Eusèbe, les Théodoret, tant d'autres hommes apostoliques, et les apôtres mêmes, lorsqu'ils citoient aux Gentils leurs philosophes et leurs poëtes, ne voyoient pas que c'étoit nourrir l'orgueil dont les Grecs étoient pleins.

Ce seroit perdre le temps que de faire la moindre attention à ce que dit le même abbé, que la religion de la Chine vient des Indes, et que Fohi, qui y régnoit plus de 2,000 ans avant la naissance de Jésus-Christ, c'est l'idole indienne qu'on appelle *Foë*, qui n'a été connue à la Chine que soixante-cinq ans après la venue de Jésus-Christ; ainsi je passe à la morale des Chinois.

V. M. l'abbé R*** suppose que la langue chinoise n'a point de terme qui réponde à Aloho; et il conclut de ce principe que les Chinois sont athées, et que par conséquent leur morale ne peut être que détestable. Pour moi, quand je n'aurois jamais lu dans les livres chinois que les principes de morale qu'ils en-

seignent, je conclurois que les Chinois ne sont point athées; des athées ne parlent point comme eux.

Celui qui sait se régler soi-même, dit saint Denis écrivant à Démophile, sait aussi régler les autres. Il règle donc sa famille; réglant sa famille, il règle la ville, et enfin toute la nation: καὶ γὰρ ὁ τάξας ἑαυτὸν καὶ ἕτερον τάξει, καὶ ὁ ἕτερον καὶ οἶκον, καὶ ὁ οἶκον καὶ πόλιν, καὶ ὁ πόλιν, καὶ ἔθνος. Le texte chinois dit la même chose. Il fait passer de la même manière l'ordre qu'on a établi dans son cœur jusqu'à la famille, de la famille à la ville, et de la ville à tout le royaume. La morale chinoise ne se propose point d'autres bornes que de perfectionner tout l'empire; mais elle veut qu'on commence par se perfectionner soi-même. Il faudroit, pour en convaincre, faire le précis de leurs livres, ce qui n'est pas possible; mais des traductions qu'on a faites récemment de plusieurs ouvrages des Chinois, quoique modernes, et qu'on imprimera sans doute, feront voir que c'est là tout le but de leur morale.

VI. J'abandonne volontiers à M. l'abbé R*** toute la physique des Chinois modernes; mais à deux conditions: la première, qu'il ne conclura pas qu'elle est si mauvaise; car enfin, hypothèse pour hypothèse, il me semble qu'on est aussi avancé en disant que la raison de tel effet, c'est qu'il y a trop d'yn ou trop d'yang, comme disent les Chinois; que si l'on disoit avec le fameux Descartes, qu'il y a trop de matière rameuse ou trop de matière subtile. La seconde, qu'il conclura encore moins que ces Chinois sont athées; car pour être justement réputé tel, il faut nier positivement l'existence d'un Être suprême, et ne la reconnoître nulle part; c'est certainement ce qu'il ne vérifiera pas de la nation chinoise.

Quand donc j'abandonne ces auteurs, c'est que je n'ai pas besoin de leurs explications physiques, et je les abandonne surtout dans le sens erroné qu'il leur a plu de donner à ces deux lettres Ke-oue, tirées du livre *Tahio*, quand ils veulent qu'elles signifient raisonner sur la nature des choses, et tâcher de les pénétrer toutes les unes après les autres. D'habiles Chinois se sont élevés contre ce sentiment, et ont démontré que Ke-oue appartient uniquement à la morale; le *Tahio* ou la grande étude du sage ayant pour objet la culture du cœur. Or, ce qu'il faut faire pour purifier le cœur, ce n'est pas de méditer sur la machine de ce monde pour en découvrir les secrets. On peut s'appliquer à cette sorte de méditation, et avoir le cœur rempli de corruption et de ténèbres, qui naissent des objets extérieurs dont il est l'esclave. La première chose qu'on doit donc faire, c'est de se mettre en liberté, bannissant loin de son cœur tous ces dangereux objets; et voilà ce qu'on doit entendre par Ke-oue. C'est la même idée que dans le Chu-king, Ke-Feisin, se défaire d'un cœur plein de vanité et de mensonge.

J'ai dit que je n'avois pas besoin de ces physiciens avec leurs cinq élémens; le métal, le bois, l'eau, le feu et la terre; parce qu'une physique qui n'a rien de sûr et qui ne rend pas l'homme meilleur ne doit point faire l'étude du sage.

Mais n'oublions pas le bel endroit de M. l'abbé R***, c'est l'œuf de Pouankou. Il faut qu'il ne sache pas, lui qui sait tant de choses, que les Égyptiens voulant exprimer que le premier de leurs dieux, nommé Κνὴφ. avoit produit le monde par sa parole, le représentoient avec un œuf sortant de sa bouche. Il trouveroit dans cet emblème quelque sens profond; mais dans les Chinois, c'est une idée iroquoise. « Ces sauvages disent aussi (c'est la remarque de cet abbé) qu'autrefois vers le lac des Hurons, un œuf tomba du ciel, qu'en tombant il se cassa, et que du blanc naquirent les hommes, et du jaune les castors. » J'ai bien lu dans les livres chinois que l'univers ressemble à un œuf; que le jaune qui est au centre et qui flotte dans ce blanc, c'est la terre ou plutôt l'orbe planétaire tout entier, dont la couleur est jaune à cause du soleil qui en est comme le roi, et que le blanc est cet élément fluide qui s'étend depuis la superficie de la terre jusqu'à la coque, symbole du plus haut des cieux; mais pour l'œuf de Pouankou, je ne sais ce que c'est.

VII. Enfin c'est sur le gouvernement de la Chine que tombent les derniers traits de M. l'abbé R***; il me semble néanmoins qu'un gouvernement qui subsiste dans sa même forme depuis un si grand nombre de siècles, devoit échapper à sa critique. Il prouve ce qu'il avance, sur ce que des mandarins gouvernent mal le peuple, d'où il conclut que les lois du gouvernement chinois ne valent rien. Il me paroît que Confucius raisonnoit plus juste lorsqu'il disoit que si l'homme se comporte mal,

on ne doit pas s'en prendre à la loi. En effet, M. l'abbé R*** voudroit-il blâmer la loi chrétienne, parce qu'il y a des chrétiens qui vivent mal?

Le gouvernement chinois est parfaitement monarchique. Il exige une dépendance si absolue entre les diverses puissances qui gouvernent l'État, que rien ne seroit comparable à un si bel ordre, si les Chinois, au lieu de suivre leurs passions, se conformoient aux sages lois que leurs anciens livres prescrivent. Les deux Arabes ont dit vrai sans y penser, lorsqu'ils ont donné le nom de roi aux gouverneurs de chaque ville. En effet, le plus petit de ces mandarins est comme roi dans l'étendue de son gouvernement : mais c'est un roi facilement amovible; s'il se comporte bien, il conservera sa dignité, et montera à une plus élevée. S'il se comporte mal, il perdra tout ce qu'il possédoit. Les mandarins des petites villes relèvent d'autres mandarins dont le pouvoir est plus grand. Ceux-ci dépendent des officiers généraux de chaque province. Ces derniers des tribunaux de la ville impériale, et les présidens des cours souveraines, devant qui tremblent tous les mandarins de l'empire, tremblent eux-mêmes devant l'empereur, en qui réside la pleine puissance.

Mais une autorité si absolue n'est que trop tempérée par celle qu'on veut donner au peuple, en cas que ceux qui le gouvernent viennent à abuser de leur pouvoir. S'il y a quelque défaut dans le gouvernement chinois, c'est qu'il semble que des livres qui renferment cette doctrine ne devroient pas se communiquer aux peuples, mais demeurer entre les mains des rois, afin de leur inspirer de la bonté pour leurs sujets, et qu'il en faudroit donner d'autres aux peuples, pour leur enseigner le respect et l'obéissance due aux rois. C'est ce que vouloit faire Tsin-chi-hoang quand il se vit maître de tout l'empire : mais il n'étoit plus temps, et le peuple étoit trop instruit de son prétendu pouvoir.

Le christianisme remédiera pleinement à ce défaut. D'un côté il apprendra aux rois qu'ils tiennent la place de Dieu, qu'ils doivent être les pères et les pasteurs de leurs peuples, et que Dieu les traitera un jour comme ils auront traité ceux qu'il leur avoit soumis; et d'un autre côté il apprendra aux peuples qu'il faut obéir aux rois comme à Dieu même, le remerciant quand il leur donne un bon roi, et regardant comme un châtiment dû à leurs péchés, quand il leur en donne un mauvais.

Je crois en avoir dit assez, mon révérend Père, pour faire connoître quelle foi on peut ajouter aux relations des deux Arabes, que M. l'abbé R*** a pris la peine de traduire. La simplicité du style de ces deux marchands, qui a fait illusion à ce savant abbé, ne manqueroit pas de tromper beaucoup d'autres personnes moins éclairées et plus crédules. Ainsi je devois ce témoignage à la vérité. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec bien du respect, etc.

LETTRE DU P. É. LE COUTEUX

AU PÈRE ***.

Voyage secret dans l'intérieur des provinces.

Au mois de février de l'année 1730

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Dans le triste état où se trouvent tant de chrétientés de la Chine, désolées par l'absence de leurs pasteurs, qu'on a chassés de leurs églises, nous cherchons les moyens de les consoler, de les soutenir, et de leur procurer les secours spirituels qui leur manquent. C'est dans cette vue qu'avec la permission de mes supérieurs, je suis entré secrètement dans la grande province de Hou-quang.

Ce fut sur la fin du mois d'avril de l'année 1727 que je partis de Canton pour me rendre aux missions de la partie septentrionale de cette province. Je fis le voyage jusqu'à Siang-tan-hien sur différentes barques d'infidèles, sans être reconnu pour Européen, ni des bateliers, ni de ceux qui présidoient aux douanes; grâce singulière de la protection de Dieu dans les conjonctures où nous sommes.

De là, je me rendis à Sien-tao-ching sur une grande barque appartenant à un chrétien qui alloit à la capitale pour y vendre le charbon de pierre dont sa barque étoit chargée, et mon dessein étoit d'y en louer ou d'en acheter une qui fût propre à mon usage. Je n'y trouvai point ce que je cherchois, mais la Providence m'y conduisoit pour administrer les derniers

sacremens à un ancien et fervent néophyte qui étoit à l'article de la mort.

Il me fallut donc retourner sur mes pas et aller à Han-keou, où j'avois raison de croire que je trouverois une barque telle que je la souhaitois. A mon arrivée, j'en vis un grand nombre qui appartenoient presque toutes aux chrétiens. Quelques-uns d'eux vinrent me prendre dans une petite barque couverte, et me menèrent dans un petit lac fait en forme de croissant, qui est vis-à-vis de Han-Keou, et qui s'étend le long d'une montagne, jusqu'auprès de la ville de Han-yang.

Toutes ces barques s'y étoient réunies, et une, entre autres, qui étoit sur le point de partir pour Siang-yang, différa son départ de cinq à six jours afin de donner le temps à tous les chrétiens de participer aux sacremens. J'employai tout ce temps-là à instruire et à confesser ces bons néophytes, mais je finissois toujours la messe avant le jour. Cette précaution étoit nécessaire, surtout à la vue de la capitale et dans un endroit où j'ai demeuré plusieurs années. C'est pour la même raison que je ne crus pas devoir entrer dans la ville, d'autant plus qu'il y avoit peu de mois que le père Duarte y avoit visité les chrétiens, et que mes catéchistes m'assurèrent qu'il ne s'y trouvoit aucun malade.

Notre église de Han-keou, qui jusqu'alors par la protection des mandarins de Han-yang, n'avoit point encore été employée à des usages profanes, venoit d'être destinée par un nouveau gouverneur à servir de magasin pour le riz qu'il fait distribuer au petit peuple à bon compte.

Les chrétiens m'ayant assuré qu'à Siang-yang je trouverois plus aisément qu'ailleurs une barque à acheter, me déterminèrent à prendre ce parti; pour m'y transporter, ils m'en prêtèrent une fort grande qui se trouvoit vide et où il n'y avoit que moi et mes catéchistes.

Dans la route que je tins jusqu'à Chepai, le triste spectacle qui se présenta à mes yeux me pénétra le cœur d'une douleur si vive que je n'osois porter mes regards hors de ma barque; les eaux débordées avoient surmonté les digues et les avoient même rompues en plusieurs endroits; les terres étoient inondées à plusieurs lieues aux environs, les maisons ou renversées ou abandonnées; on voyoit quantité de petites barques remplies d'hommes, de femmes, d'enfans à demi nus, avec des visages pâles et défigurés par la faim qu'ils souffroient ou par les maladies. Ils s'efforçoient de monter la rivière pour chercher dans une autre contrée quelque soulagement à leur misère.

Vers le soir, grand nombre de chrétiens, qui montoient ou descendoient la rivière, s'arrêtèrent pour venir passer une partie de la nuit dans ma barque et y faire leurs dévotions. Mon batelier, qui les connoissoit, avoit soin de les avertir secrètement. Ces bons néophytes ne savoient en quels termes me marquer leur reconnoissance de ce que je m'exposois à tant de dangers pour leur salut.

Quand je fus arrivé à Siang-yang, dans la petite rivière nommée *Pe-ho*, les chrétiens m'achetèrent en peu de jours une barque. Elle étoit solide, mais elle ne convenoit guère à l'usage que j'en devois faire; outre qu'elle étoit d'une forme singulière qui pouvoit attirer l'attention des infidèles et la faire reconnoître plus aisément, elle devenoit inutile dans les petites rivières, où souvent les eaux sont basses. Je fus cependant forcé de la prendre, parce qu'on n'en trouvoit pas de meilleure et que je ne pouvois garder plus longtemps celle ou j'étois, sans causer de grands frais au chrétien qui me l'avoit prêtée, et un dérangement dans son commerce, dont il ne m'eût pas été possible de le dédommager.

Après avoir donné plusieurs jours aux chrétiens qui étoient sur les barques, j'allai visiter les chrétientés qui se trouvent dans le district de Tang-hien et de Nan-yang, deux villes de la province de Ho-nan. Les principaux d'entre les chrétiens étoient venus m'inviter d'aller dans leur pays. J'eus la consolation d'y trouver grand nombre de fidèles parfaitement instruits des vérités chrétiennes et remplis des plus grands sentimens de religion. Je ranimai la tiédeur de quelques autres dont la piété commençoit à se ralentir, et à différens jours je remplis paisiblement toutes les fonctions de mon ministère.

Comme j'allai visiter le chef d'une de ces chrétientés, où je devois passer quelques jours, on me raconta en chemin que sa mère, qui étoit sur l'âge, persistoit opiniâtrément dans son infidélité, et que tous les efforts qu'on avoit faits pour l'en retirer avoient été inutiles. Cette dame étoit d'une bonne famille du pays, et sa conversion pouvoit avoir des suites avantageuses à la religion. Je fis pour elle un vœu à

sainte Anne, que nous regardons comme la patronne de cette contrée. A mon arrivée je trouvai une petite femme d'une vieillesse saine et robuste et dont l'esprit conservoit encore toute sa vigueur. J'eus avec elle un assez long entretien, et il ne me parut pas qu'elle en fût ébranlée. Cependant quelques heures après elle vint me trouver et me déclara en présence de toute sa famille qu'elle vouloit embrasser la foi. Quoiqu'elle assistât régulièrement à toutes les instructions, je ne crus pas devoir lui conférer sitôt le baptême; elle convint avec moi qu'il lui falloit encore du temps pour s'y préparer. Comme elle est d'un esprit ferme, je suis persuadé que sa conversion est sincère et que Dieu lui accordera la grâce de la persévérance.

Mon dessein étoit d'aller jusque vers Nanyang; mais comme dans cet endroit il n'y avoit pas assez d'eau pour ma barque, je fus obligé de retourner dans la rivière Pe-ho, où j'appris en arrivant qu'un catéchiste venu de Pékin étoit à l'extrémité. J'y envoyai à l'instant, et sur le rapport qu'on me fit, j'allai dès le soir même le confesser et lui administrer le sacrement de l'extrême-onction. Il mourut peu après minuit.

Comme c'étoit le temps du radoub des barques, il y en avoit une multitude incroyable sur la rivière. Celles des chrétiens se rendoient les unes après les autres auprès de la mienne et l'environnoient. La plus grande partie de ces barques étoient destinées à assembler les fidèles. Je fus occupé plusieurs nuits de suite à entendre leurs confessions, à dire la messe et à les communier. Tout finissoit avant le point du jour. Cette continuité de travail affoiblit beaucoup ma santé, surtout dans le temps des grandes chaleurs; d'ailleurs, quelque grande que fût la barque, la multitude des femmes avec leurs enfans, et certaines odeurs qu'elles répandent sur leurs cheveux, affadissent le cœur, et sans un mouchoir trempé dans du vinaigre que je portois de temps en temps au nez, je serois tombé plusieurs fois en défaillance. Le corps souffre dans ces occasions, il est vrai, mais l'esprit est content, et la piété de ces néophytes dédommage au centuple de toutes ces fatigues.

De Pe-ho j'allai à Tong-tsing-ouan, où plusieurs chrétiens m'attendoient dans leurs barques; mais comme les infidèles de ce quartier-là sont d'un caractère dangereux, je crus devoir prendre plus de précautions que je n'avois fait à Pe-ho. Je consultai sur cela les principaux chrétiens, et il fut conclu que ceux qui étoient sur les barques n'iroient point aux assemblées que je tiendrois dans les terres, et que ceux qui sont dans les terres n'iroient point sur les barques; que les hommes et les femmes auroient leur jour marqué, et qu'on m'en donneroit la liste. Je pris mon logement dans la maison d'un chrétien, où il y avoit un quartier fort retiré; j'y demeurai quelques jours, et moyennant ces précautions, je procurai tous les secours spirituels à ces bons néophytes sans la moindre alarme.

A peine avois-je fini les assemblées de Tong-tsing-ouan, que des chrétiens de Louhou, qui sont à deux bonnes journées de là, dans le district de Tsao-yang-hien, vinrent me prendre pour aller par terre chez eux. Dès le premier jour, un des chevaux se trouva si fatigué, que le principal chrétien qui me conduisoit résolut d'en louer un autre au faubourg de Tsao-yang, où nous devions coucher. A la vue de cette ville, il me dit que s'il n'y avoit pas un détour à faire de deux grandes lieues pour la journée du lendemain, il me proposeroit d'aller visiter une famille chrétienne qui seroit infiniment consolée de me voir. Je me déterminai à y aller sur l'heure : la maison de cette famille est écartée de toutes les autres qui sont dans le même lieu. Quand j'en fus assez proche, j'envoyai un catéchiste pour voir s'il n'y avoit point quelque infidèle du voisinage, et je m'assis au coin d'une haie pour attendre sa réponse. Il revint peu après en s'écriant : « Grâce singulière de Dieu, vous êtes venu à temps pour procurer une sainte mort à un bon vieillard qui est sur le point d'expirer : il a encore l'esprit sain, et est plein de connoissance. » Mon catéchiste retourne aussitôt chez le malade, et lui apprend qu'un père spirituel arrive. « Un père spirituel, dit le malade, il n'en est jamais venu dans ces quartiers; eh! qui l'amène ici? » Il va à Lou-teou, dit le catéchiste. « Ce n'est pas ici le chemin », reprit le malade. J'entrai dans ce moment-là même, et je le trouvai levant les mains au ciel pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. Dès qu'il m'aperçut : « Un père spirituel, s'écria-t-il en versant des larmes en abondance : quelle bonté! quelle providence de Dieu sur

moi dans l'état où je me trouve ! » Il se confessa avec une présence d'esprit admirable, et répondit à toutes les prières de l'Église lorsque je lui donnai l'extrême-onction. Enfin, un peu avant minuit, après avoir produit tous les actes que la religion inspire dans ces derniers momens, il expira tranquillement dans mes bras.

Je comptois d'aller prendre un peu de repos dans la salle où l'on reçoit les gens de dehors, car il n'y avoit pas d'autre endroit où je pusse me retirer, lorsqu'il entra un vieillard vénérable par sa longue barbe blanche : me doutant bien qu'il m'adresseroit d'abord la parole, et que si je liois entretien avec lui il reconnoîtroit que j'étois étranger, je me contentai de lui faire les complimens ordinaires, et sous quelque prétexte je sortis de la maison : j'allai m'asseoir au pied d'un monceau de paille, à quelques pas de la porte.

Ce vieillard étoit parent du malade qui venoit d'expirer. A l'âge de plus de quatre-vingts ans, il ne laissoit pas d'avoir encore de la vigueur. Il étoit chef d'une secte fort décriée dans l'empire, qui se nomme *Pe-lien-kiao*. La jeunesse de mon catéchiste lui persuada que par ses invectives contre la religion chrétienne il le réduiroit bientôt au silence. Il commença par attaquer les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Heureusement il y avoit peu de jours que j'avois instruit ce catéchiste de la manière dont il devoit s'y prendre pour confondre les partisans de cette secte impie. Il ne s'amusa point à répondre aux objections du sectaire, mais il le pria de l'éclaircir sur les principes de sa secte; il lui en fit voir les absurdités et les contradictions; il lui prouva ensuite la vérité de notre sainte religion, réfutant par occasion les frivoles objections qu'il avoit faites. J'entendois cet entretien du lieu où j'étois, et je priois le seigneur d'éclairer cet aveugle volontaire; mais il ferma les yeux à la lumière, et pour toute réponse il se retira, en avouant au catéchiste que la loi chrétienne étoit pareillement bonne. J'admirai alors la profondeur des jugemens de Dieu, qui avoit ménagé le passage d'un missionnaire pour mettre le sceau à la prédestination de l'humble néophyte, et à la réprobation du vieillard endurci dans ses erreurs.

Quand je fus arrivé à Chu-kia, près de Louteou, je trouvai une chrétienté nombreuse et bien ramassée. On me donna un logement commode et éloigné des maisons des infidèles, où tous les chrétiens des environs s'assemblèrent pour participer aux sacremens.

Après avoir passé huit jours avec eux, je retournai à Tong-tsing-ouan, où je trouvai des chrétiens de Kouang-hoa qui m'attendoient depuis deux jours. Il y avoit au port un grand nombre de barques nouvellement arrivées, toutes remplies de néophytes. On ne put trouver qu'une seule barque propre à les y assembler, et à exercer les fonctions de mon ministère; mais elle étoit si mal équipée et si mal couverte, que je fus très-incommodé d'un vent froid et violent qui souffloit toutes les nuits. C'est à quoi j'attribue la maladie dangereuse dont je fus attaqué, et qui me mit aux portes de la mort.

Le 9 octobre, veille de saint François de Borgia, je fus pris d'une fièvre si violente, qu'elle me fit juger que la maladie seroit sérieuse. Je balançai si, dans la situation où je me trouvois, il ne seroit pas à propos de différer la visite des chrétiens qui m'attendoient dans les terres. J'eus honte ensuite de cette pensée; tant de personnes à confesser, me disois-je, tant d'autres à baptiser ! Ainsi le 10, je montai à cheval, et je me rendis dans la maison qui m'étoit destinée.

Le mal ne fut pas longtemps sans se déclarer. J'eus, pendant dix-huit jours, une fièvre ardente avec d'affreux redoublemens, qui me prenoient tous les soirs et duroient jusqu'au lever du soleil. Je me trouvois dans un si grand épuisement, qu'il me fallut, pour entendre les confessions, tenir la tête appuyée sur une table, et m'asseoir sur une chaise pour conférer le baptême. A deux jours différens, on crut que j'étois près d'expirer. Les chrétiens firent la recommandation de l'âme, et s'ils eussent trouvé un cercueil assez long pour moi, ils l'auroient acheté. J'eus toujours l'esprit net en cet état, et je goûtois intérieurement la plus douce consolation, de me voir mourir entre les bras de ces bons néophytes, qui environnoient mon lit, fondant en larmes et récitant continuellement des prières.

C'est sans doute à la ferveur de leurs prières que je suis redevable de ma guérison. La fièvre cessa, mais il me resta une grande foiblesse d'estomac, dont j'eus de la peine à me remettre. Je ne laissai pas de baptiser soixante-dix-sept

catéchumènes, et d'entendre les confessions de cent trente-neuf personnes. Il y eut moins de communions, parce que je ne pus dire que cinq fois la messe, n'osant risquer de la dire plus souvent, de crainte qu'après la consécration il ne me prît une défaillance.

Aussitôt que je fus en état de sortir, j'allai rejoindre ma barque, pour achever la visite des chrétientés de Tongt-sing-ouan. J'y trouvai plusieurs barques de chrétiens qui m'attendoient et qui en avoient préparé une grande très-commode pour y tenir nos assemblées. Je ne pouvois aller dans les terres que pendant la nuit; je m'y rendis plusieurs jours de suite; les instructions, les confessions et les baptêmes duroient jusques au delà de minuit, après quoi je disois la messe, pour me retirer sur la barque avant le point du jour. Il fit pendant tout ce temps-là un vent très-froid et très-sec, auquel mon état de convalescence me rendoit bien sensible.

Je descendis ensuite la rivière pour me rendre sur les terres dépendantes de Ngan-lo; j'y trouvai des chrétientés nombreuses, qui se sont maintenues dans une grande ferveur. Puis je passai par Tching-Kiang-tsi, où je m'arrêtai quelque temps en faveur des chrétiens qui vouloient faire leurs dévotions, et pour baptiser quelques catéchumènes bien instruits qui vinrent de l'autre côté de la rivière pour recevoir la grâce du baptême, à laquelle ils aspiroient depuis longtemps.

De là j'allai vers Ngan-lo, où je me rendois tous les soirs pour retourner de grand matin sur ma barque. Je ne m'aperçus point qu'on fît attention à moi, ni sur le chemin, ni dans les rues qui sont assez désertes; mais de quelle douleur ne fus-je pas pénétré à la vue de nos églises possédées aujourd'hui par les infidèles, et réduites à des usages souvent idolâtriques, après avoir été durant tant d'années sanctifiées par la présence de Jésus-Christ!

Quand j'eus fini dans ce quartier-là les exercices de ma mission, je fis avertir de mon arrivée les chrétiens qui sont vis-à-vis de Che-pai, grosse bourgade où je me rendis aussitôt; j'y laissai ma barque, et j'entrai dans les terres pour aller à Ye-kia-tsi, qui en est éloigné de trois lieues. Cette chrétienté donne de grandes espérances; elle s'est formée insensiblement par les bons exemples et par la patience de quelques dames chrétiennes, et d'une entre autres qui a été mariée à un infidèle d'une riche et nombreuse famille nommée Yé, lequel a donné son nom à cette contrée.

Cet infidèle, plein d'estime pour sa femme, ne la troubloit point dans les exercices de la religion qu'elle avoit embrassée à son insu, mais il ne pouvoit souffrir qu'elle allât aux assemblées que faisoit le missionnaire. Un jour, qu'elle profita de l'absence de son mari pour s'y rendre avec son fils qu'elle avoit converti à la foi, le mari vint la chercher, et l'emmena brusquement sans cependant lui faire le moindre reproche, tant il respectoit sa vertu.

Peu après, Dieu accorda aux prières de cette vertueuse dame la conversion de son mari, qui n'étoit retenu dans l'infidélité que par des considérations humaines. Il eut la force de mépriser les railleries de ses amis infidèles; il reçut le baptême; et au bout d'une année passée dans la pratique des vertus chrétiennes, il mourut dans de grands sentimens de piété. Je logeai dans sa maison, où je confessai treize personnes, et donnai le baptême à vingt-six autres, dont vingt-deux étoient de sa famille. J'y laissai plusieurs catéchumènes qui avoient encore besoin d'instruction, et que je baptiserai dans quelque temps.

En suivant ma route pour me rendre à Yo-kia-keou, j'eus la consolation d'administrer les sacremens à un grand nombre de chrétiens, soit dans les barques, soit dans les terres. La misère, causée par l'inondation dont j'ai parlé, étoit extrême; les hommes avoient la plupart quitté le pays pour aller chercher ailleurs de quoi vivre; leurs femmes vinrent me trouver en grand nombre, pâles et défigurées; je crois que plusieurs d'entre elles n'auront pas survécu longtemps aux efforts de leur piété.

En allant environ deux lieues dans les terres pour visiter quelques familles nouvellement chrétiennes, j'entrai dans une maison où se trouvoit une jeune femme, qui m'attendoit ce semble pour mourir: à peine eut-elle reçu les sacremens de la pénitence et de l'extrême-onction, qu'elle expira.

Je m'arrêtai un jour entier dans la maison d'une autre famille nombreuse, où plusieurs vinrent se confesser, et m'amenèrent leurs enfans pour leur conférer le saint baptême: la prudence ne me permit pas d'y dire la messe.

Une autre famille, également nombreuse et

toute composée de chrétiens, qui venoient de rebâtir leurs maisons consumées par les flammes, fut bien consolée de me voir, et ces bonnes gens ne savoient comment marquer leur reconnoissance. Cette affliction, qui leur étoit arrivée assez récemment, avoit ranimé leur ferveur et rétabli parmi eux l'union et la paix, que l'intérêt et la jalousie avoient troublées pendant quelque temps. Je leur dis la messe, à laquelle ils communièrent en grand nombre.

Lorsque j'arrivai à Yo-kia-keou, je fus d'abord affligé de ce qu'il n'y avoit point de lieu propre à assembler les fidèles; mais la Providence me secourut : il se trouva dans la rivière une grande barque qui étoit vide, où j'eus toute la liberté de m'acquitter de mes fonctions; les chrétiens s'y rendirent de toute la campagne. Comme j'étois sur mon départ, ils me prièrent de le différer de deux jours, pour faire venir les catéchumènes. Ils me les amenèrent en grand nombre, et entre autres sept pères de famille, qui étoient, eux et leurs enfans, parfaitement instruits des vérités de la foi.

Mon dessein étoit d'aller pendant le jour dans les terres visiter les diverses chrétientés, et m'instruire par moi-même de l'état où elles se trouvoient; mais les chrétiens s'y opposèrent, parce que, selon eux, je ne pouvois passer la nuit en sûreté sur la rivière vis-à-vis de leurs maisons. En effet, la disette, qui duroit depuis trois ans dans cette contrée, avoit attiré une multitude surprenante de voleurs; les barques n'y demeuroient pendant la nuit qu'avec les plus grandes précautions; les maîtres de ces barques les joignoient ensemble, les serroient le plus qu'ils pouvoient, et les lioient les unes aux autres avec des chaînes, de crainte que les voleurs ne coupassent pendant la nuit les amarres, et ne les tirassent à l'écart pour les piller avec plus de liberté. Les chrétiens, qui en avoient deux grandes, placèrent la mienne au milieu des leurs, auxquelles ils l'attachoient tous les soirs avec des chaînes.

Moyennant cette précaution, je passois la nuit dans ma barque, et je pouvois aller le jour dans les terres. Je proposai à quelques-uns d'aller chez eux pour entendre les confessions de leurs femmes, et baptiser leurs enfans qu'ils ne pouvoient pas apporter de si loin. Leur zèle pour ma conservation leur fit naître des difficultés que j'eus bientôt aplanies : « Les canaux, disoient les uns, ont été gâtés par les inondations et sont remplis de sable. — Eh bien, leur répondis-je, j'irai à pied. » D'autres m'objectoient que depuis longtemps le riz manquoit dans leur maison, et qu'ils n'avoient pas de quoi en acheter; qu'ils ne vivoient que de petits poissons, et de racines qu'il leur falloit chercher assez avant en terre. « Cela me suffira », leur disois-je. Je visitai donc toutes les familles chrétiennes de cette contrée : je fus surpris de trouver en vie une petite naine que j'avois vue les années précédentes; elle avoit plus de quatre-vingts ans, et étoit encore saine de corps et d'esprit; elle paroissoit transportée de joie de voir encore un missionnaire avant sa mort, qu'elle regardoit comme peu éloignée.

La misère n'étoit pas moins grande à Meouang-tsoui; parmi plusieurs familles chrétiennes que je visitai, j'en trouvai une, composée de huit personnes, qui toutes étoient à l'extrémité; il n'y avoit que la mère qui se portât bien, et qui secouroit tous ces malades. Ceux qui m'accompagnoient ne croyoient pas que je pusse donner l'absolution au chef de cette famille, parce que depuis quelques jours il étoit en délire. On lui dit, à tout hasard, que j'étois arrivé. Comme il me connoissoit depuis longtemps, dès qu'il entendit mon nom, il se tourna de mon côté, me tendit la main, se leva sur son séant, et joignant les mains avec respect, il remercia Dieu de la grâce qu'il lui accordoit : il récita ensuite ses prières avec un ton de voix si forte et si distincte, que tous les assistans en furent frappés d'étonnement; puis il prononça plusieurs actes si couramment, qu'on voyoit bien qu'il s'y étoit exercé depuis plusieurs années. Je lui administrai les derniers sacremens, et je confessai toute cette famille. J'admirai la fermeté de la mère, et sa parfaite résignation à la volonté de Dieu, dans cette affliction générale de son mari et de ses enfans.

Dans le district de Hang-tchuen, la digue étoit ci-devant bordée de maisons et de grands arbres, maintenant on n'y voit nul vestige de maisons, et les arbres sont ou coupés ou déracinés par l'inondation. Les hommes, que j'avois fait avertir un ou deux jours auparavant, vinrent se confesser sur ma barque, et m'apportèrent leurs petits enfans pour les baptiser. « Et vos femmes, leur disois-je, seront-elles privées de cette consolation ? — Quel

moyen? me répondoient-ils; vous savez qu'elles ne peuvent venir à votre barque, et vous ne pouvez pas passer ici la nuit comme autrefois, il n'y auroit point de sûreté pour vous. »

En descendant la rivière, il ne me fut pas possible de visiter les chrétientés de Han-yang, parce que la plupart étoient trop voisines de Han-keou, et qu'il étoit à craindre que mon arrivée ne fût divulguée imprudemment, n'ayant pu avertir les chrétiens des précautions qu'il y avoit à prendre : je différai cette visite à un autre temps.

Mais je m'aperçois, mon révérend Père, qu'en continuant de vous rendre un compte exact de tous les endroits que j'ai parcourus dans cette vaste province, pour procurer aux chrétiens les secours spirituels qui leur manquent par l'éloignement de leurs pasteurs, je m'expose à vous fatiguer par des redites ennuyeuses. Le détail que j'ai fait jusqu'ici de la manière dont j'assemble secrètement les fidèles, vous fait assez connoître les moyens qui se prennent en ce temps de persécution pour établir et maintenir la foi dans ces chrétientés désolées : ainsi, sans entrer davantage dans les mêmes détails, je m'attacherai à ce qui m'est arrivé de plus singulier.

Grâce à la protection particulière de Dieu, j'ai rempli assez paisiblement les fonctions de mon ministère; il n'y a eu que deux ou trois occasions où j'ai couru risque d'être découvert. Une fois il échappa imprudemment à un jeune homme quelques paroles en présence de plusieurs infidèles qui pouvoient les rapporter aux soldats de la garde, et ceux-ci seroient venus aussitôt me chercher dans la maison où je logeois : j'en fus averti à temps, et je partis sur l'heure pour aller à vingt-quatre lieues de là, dans le district de Kouang-hoa. Pour gagner la rivière, il me fallut essuyer une grosse pluie, et marcher dans des chemins très-boueux et très-glissans. Je demeurai près d'un mois à Kouang-hoa, chez un ancien chrétien nommé *Chei*. Chaque jour étoit marqué pour tant de familles, dont le nombre étoit fixé, afin d'éviter un trop grand abord, qui auroit pu faire naître des soupçons. Je partois le soir pour me rendre vers le commencement de la nuit aux chrétientés des environs : je n'étois accompagné que d'une seule personne qui marchoit assez loin devant moi afin de persuader aux passans que je connoissois les chemins, et de mieux détourner l'idée qui auroit pu leur venir que j'étois Européen. C'est une pratique qui m'a été suggérée par des chrétiens, et que j'observe assez ordinairement dans mes voyages par terre.

Une autre alarme m'empêcha de passer la rivière du côté de Kou-tchin, et de me transporter dans les terres où il y a quantité de familles chrétiennes, à quatorze lieues au nord de cette ville. Deux ou trois chrétiens un peu chicaneurs avoient donné lieu à cette alarme : au lieu de terminer une affaire d'intérêt par un accommodement à l'amiable, comme ils pouvoient le faire aisément, ils s'avisèrent d'aller jusqu'à trois fois porter leurs plaintes aux mandarins, et ils attaquèrent dans leurs accusations un riche lettré du pays; celui-ci accusa à son tour les chrétiens de faire des assemblées, où ils concertoient ensemble des projets de révolte. On jugea que les preuves qu'apportoit le lettré, pour se rendre maître d'une certaine portion de terre qui lui étoit disputée, n'étoient pas suffisantes; mais peu après des officiers du tribunal parcoururent les maisons des chrétiens, et en arrêtèrent huit ou dix dont quelques-uns furent chargés de chaînes, et entre autres un nommé *Tsing*, qui étoit regardé comme le chef des chrétiens, et à qui on mit une grosse chaîne au cou. Sur les représentations qu'ils firent que c'étoit le temps de la récolte, il furent renvoyés sans caution.

Les officiers qui les arrêtèrent ne produisirent aucun ordre du mandarin; ils dirent seulement que l'empereur avoit proscrit la religion chrétienne, et que ceux qui la professoient devoient être réprimés par un châtiment exemplaire. Plusieurs chrétiens de ce canton-là sont venus me trouver pour faire leurs dévotions : un de ces plaideurs vint avec les autres, et je crus devoir le punir de sa faute en le privant pour cette année de la communion. Grâce à Dieu cet orage n'a eu aucune mauvaise suite, et pas un seul n'a chancelé dans sa foi. Quelques-uns abandonnèrent leur récolte, et disparurent pour un temps, afin de se soustraire à la malignité des infidèles.

Peu de temps après, un ancien néophyte, d'un âge avancé, et dont je n'avois nulle raison de me défier, me causa une nouvelle inquiétude. Il y avoit six jours que je passois toutes les nuits dans une grande barque à administrer les sacremens à une multitude de chrétiens qu'on

alloit chercher tous les soirs dans de petites barques couvertes. Le vieillard vint à son tour, et à son air effaré j'entrevis d'abord qu'il étoit dominé par quelque passion violente ; en effet, il étoit mal content de son fils pour des raisons qui faisoient honneur au fils, et qui auroient dû couvrir le père de confusion. Il étoit surtout courroucé contre les chrétiens de ce que, sans avoir égard à ses plaintes, ils avoient choisi ce jeune homme pour présider aux assemblées, et y réciter les prières accoutumées. Il me déchargea sur cela son cœur ; et d'un ton menaçant il m'ajouta que si je confirmois le choix des chrétiens, je m'en repentirois.

Je lui répondis avec douceur, et je tâchai de le calmer. Comme je n'entrois pas dans sa passion, il se retira brusquement et dit à un de mes catéchistes qu'il alloit me déférer aux chefs du quartier et aux officiers du tribunal. Je me retirai à Kouang-hoa, bien plus touché de la malheureuse disposition de son esprit que du mal qu'il vouloit me faire. Je m'adressai à Dieu, dont je ressentois chaque jour la protection, et je le priai avec larmes de changer le cœur de cet infortuné vieillard.

Quelques mois après, je repassai par le même endroit, et je m'informai de sa conduite : « Il n'est pas reconnoissable, me répondirent les chrétiens ; depuis du temps il fait des prières extraordinaires, il pleure, il jeûne et mène une vie très-austère ; il s'est parfaitement réconcilié avec son fils ; enfin c'est un autre homme, et vous le trouverez tout à fait changé. »

En effet, à peine eut-il appris mon arrivée qu'il vint en hâte à ma barque, et se jetant à mes pieds, fondant en pleurs, il me demanda pardon et me répéta plusieurs fois qu'il ne méritoit pas de vivre. Il me pria ensuite de le confesser, ce qu'il n'avoit pas voulu faire auparavant, ne daignant pas même écouter mes exhortations ni celles des chrétiens. Il se confessa jusqu'à trois fois ; mais il se croyoit indigne d'approcher de la sainte table. Je le rassurai, et il communia avec des sentimens de pénitence et de ferveur qui édifièrent les fidèles. Ceux qui connoissoient le naturel de ce vieillard regardèrent son changement comme un vrai miracle de la grâce.

Permettez-moi, mon révérend Père, de vous communiquer une observation que j'ai faite sur cette rivière vers Che-pai, grosse bourgade qui est à six lieues au-dessous de la ville de Ngan-lo. Quelques lieues au-dessus et au-dessous de ce bourg, la rivière se trouve considérablement diminuée, sans qu'il se fasse aucun partage de ses eaux ; et à huit ou neuf lieues au-dessous, elle reprend sa première grandeur sans recevoir de nouvelles eaux que celles de quelques petits ruisseaux qui, la plus grande partie de l'année, sont presque à sec : vis-à-vis Che-pai, elle est tellement diminuée qu'à la réserve d'un canal voisin, qui n'est pas fort large, je l'ai passée et repassée plusieurs fois avec le secours d'une simple perche. J'ai toujours été surpris de trouver là cette rivière si basse et si étroite ; mais je n'ai pensé à en chercher la raison qu'à l'occasion d'un naufrage que fit une grosse barque qui appartenoit à une famille chrétienne. Dans l'endroit où la rivière diminue presque tout à coup, elle coule avec une extrême rapidité, et dans le lieu où elle reprend sa grandeur, elle est également rapide. A la sixième lune, que les eaux étoient grandes et le vent assez fort, la barque dont je parle, arrivant au-dessus de Che-pai, fut jetée sur un banc de sable, car entre ces deux endroits tout est plein de sable mouvant qui change continuellement de place. Le batelier jeta l'ancre jusqu'à ce que le vent diminuât et lui permît de continuer sa route ; mais un bouillonnement de sable mouvant qui vint de dessous l'eau jeta sa barque sur le côté ; un second bouillonnement lui succéda, puis un troisième et un quatrième, qui mirent la barque en pièces. Sa femme et un de ses enfans, voulant sauver quelques meubles, furent entraînés à plus d'un *li*[1] par la rapidité de l'eau. Le mari abandonna tout pour aller à leur secours avec son canot, et il leur sauva la vie ; mais il perdit toutes ses marchandises, et il fut réduit à la mendicité. Les chrétiens, qui connoissoient sa vertu, l'assistèrent dans ce besoin extrême.

Quand j'arrivai à cet endroit où se fit le naufrage, le temps étoit doux et serein. J'y aperçus de tous côtés des tournoiemens d'eau dont le centre entraînoit au fond les ordures de la rivière avec des bouillonnemens de sable. Au-dessous de ces bouillonnemens, l'eau étoit rapide, mais sans aucune chute d'eau. Dans l'autre endroit qui est plus bas et où la rivière reprend sa grandeur naturelle, on n'y aper-

[1] Dix lis font une lieue.

çoit point de tournoiement, mais des bouillonnemens de sable, et la rapidité de la rivière est accompagnée de chutes d'eau. On y voit des espèces de petites îles à quelque distance les unes des autres. Ce n'est point de la terre qui paroît sur la surface de l'eau, ce sont des branches d'arbres, des racines, des roseaux, des herbes liées ensemble. Un chrétien de ce lieu-là, qui étoit sur ma barque, me les fit remarquer et me dit que ces branchages sortoient de dessous l'eau sans qu'on pût savoir d'où ils venoient, et que ces masses, qui avoient sept à huit toises de face du côté que nous les dépassâmes, étoient immobiles et tenoient au fond de l'eau sans flotter; qu'il étoit dangereux d'en approcher de trop près, parce que l'eau bouillonnoit tout autour; que cependant quand les eaux étoient fort basses, les pêcheurs se hasardoient à aller prendre ce qui surnageoit pour s'en servir en guise de bois de chauffage.

Voilà, mon révérend Père, ce qui paroît aux yeux. Votre conjecture sera apparemment la même que la mienne. Je juge qu'à l'endroit de la rivière qui est au-dessus, l'eau entre dans des gouffres de sable qu'elle fait bouillonner, et qu'elle coule sous terre jusqu'à l'endroit qui est à huit ou neuf lieues au-dessous, d'où elle sort en poussant avec force les ordures qu'elle a précipitées avec elle dans le premier endroit, et forme ainsi ces flots d'herbes et de branchages qu'on y aperçoit. On connoît des rivières qui se perdent entièrement ou en partie dans la terre et vont sortir ailleurs. Mais je ne crois pas qu'on ait guère entendu parler de rivière dont une partie se perde sous son propre lit pour aller s'y rendre à quelques lieues de là.

Aux environs de Che-pai, il s'est formé une chrétienté nouvelle assez nombreuse que je n'ai pu visiter, parce que toutes ces familles sont au milieu de leurs parens infidèles. J'envoyai avertir le *hoei-chang*, ou chef de cette chrétienté, de venir me trouver pour convenir avec lui du jour où ces nouveaux fidèles viendroient s'assembler dans ma barque. Ce chef vint aussitôt, accompagné de plusieurs pères de famille, et à peine fut-il arrivé au bord de la rivière qu'il se mit à crier de toutes ses forces : « *Lao-ye lai-leao?* — Le Père est donc venu? » Heureusement la Providence avoit conduit une barque de chrétiens auprès de la mienne. Je les fis tous passer sur cette barque pour cacher la mienne aux infidèles qui m'environnoient de toutes parts. J'envoyai ensuite un catéchiste pour leur dire que dans les conjonctures présentes il y avoit des mesures de prudence à garder; qu'ils étoient venus en trop grand nombre et avec trop d'éclat; qu'ils retournassent chez eux, et que dans peu de mois je reviendrois les voir. Et comme je savois d'ailleurs que plusieurs d'entre eux n'étoient pas assez bien instruits pour recevoir le baptême ou pour approcher des sacremens, je leur fis distribuer des feuilles de catéchisme et des livres qui traitent de la religion, afin de s'en mieux instruire jusqu'à mon retour.

Un seul exemple vous fera connoître ce que les chrétiens ont à souffrir de leurs parens idolâtres. Un chrétien, nommé Etienne *Ouang*, dont j'ai baptisé la famille entière qui est très-nombreuse, et qu'il avoit parfaitement bien instruite, avoit eu le chagrin de voir mourir un de ses frères. Quelques-uns de ses parens, fort attachés aux idoles, prétendirent faire leurs cérmon ies superstitieuses. Ouang s'y opposa avec zèle, et leur dit que son frère étant chrétien, les cérémonies étoient déjà faites de la manière que la religion chrétienne les prescrit. Il y en a qui assurent qu'il lui échappa quelques invectives contre les idoles; quoi qu'il en soit, ces infidèles se jetèrent sur leur parent et l'accablèrent de coups, quelques-uns même des plus emportés le traînèrent à une flaque d'eau qui est à deux pas de la maison, et lui plongèrent la tête dans l'eau, comme ayant dessein de le noyer. Mais d'autres plus modérés accoururent et le retirèrent des mains de ces furieux.

Pendant ce temps-là, ce fervent chrétien prioit Dieu de venir à son secours, et demandoit pardon pour ceux qui le maltraitoient si cruellement; c'est ce que m'a rapporté son père, âgé de plus de soixante-dix ans, qui vint me trouver sur ma barque, et qui envioit à son fils le bonheur qu'il avoit eu d'être jugé digne de souffrir des outrages et d'indignes traitemens pour la cause de Jésus-Christ. Il m'amenoit une de ses filles, mariée à un infidèle, que je trouvai très-disposée à recevoir le baptême.

Les tristes conjonctures où se trouve la religion persécutée, et la haine des infidèles pour ceux qui l'embrassent, gênent et fatiguent extraordinairement un missionnaire. Les instruc-

tions peuvent bien se faire à diverses reprises pendant le jour, mais il ne peut entendre les confessions que pendant la nuit, et la messe doit être toujours achevée avant la pointe du jour. Dans les terres, les familles sont souvent éloignées de l'endroit où le missionnaire est logé ; outre que ces bonnes gens ne quittent leur travail que fort tard, celui chez qui il loge a soin de les avertir de ne venir qu'assez avant dans la nuit, et lorsque tous ses voisins sont couchés.

Il en est à peu près de même sur les rivières; il n'y a de sûreté que pendant la nuit, parce que durant le jour tout est à craindre des barques voisines, de ceux qui ont leurs maisons sur le bord de la rivière, et du concours des autres qui vont et qui viennent pour leur commerce. On est soutenu dans ces fatigues par la ferveur et la piété des fidèles, que ni la distance des lieux, ni la rigueur des saisons, ni les incommodités des chemins ne peuvent arrêter, quand ils sont avertis de la présence du missionnaire.

Dans un village, qui est à quelques lieues de Han-keou, je logeai chez un ancien chrétien, dont le petit-fils, qui n'a que douze ans, me charma par sa ferveur et son zèle. Ce jeune enfant ne désemparoit pas la porte de ma chambre, et il y demeura constamment matin et soir, lisant à tous ceux qui venoient les instructions faites pour les préparer à la confession et à la communion. « Il faut bien, disoit-il, que je contribue, autant qu'il m'est possible, au salut de leurs âmes. »

Mais ce que j'appris en arrivant à Lieou-kia-ke me blessa vivement le cœur. Le chef d'une riche et nombreuse famille, toute chrétienne, venoit de mourir sans recevoir le baptême, après lequel il soupiroit depuis plusieurs années. Ce lettré faisoit les fonctions du plus zélé catéchiste ; il avoit converti toute sa famille, et en avoit gagné plusieurs autres à la foi : il observoit exactement les jeûnes et tout ce que prescrit la religion, sans jamais manquer à aucun des exercices de piété ; il se faisoit un honneur de prêter sa maison au missionnaire pour y tenir ses assemblées ; il ne lui manquoit que la grâce du baptême, qu'on n'avoit pu encore lui administrer, parce qu'avant que de connoître la loi chrétienne, il avoit épousé une seconde femme du vivant de la première.

La mort de la première femme ayant levé cet obstacle, il envoya aussitôt avertir le catéchiste de cette contrée de venir le baptiser. Le catéchiste étoit engagé dans un voyage, et ne voyant point que la chose pressât, il remit le baptême jusqu'à son retour, qui ne devoit pas être éloigné. Cependant le lettré tombe malade, et est enlevé en peu de jours, sans qu'on pût trouver personne qui sût administrer le baptême. Il mourut, à ce qu'on m'a assuré, dans de grands sentimens de religion, et témoignant le plus ardent désir de le recevoir.

A peine sut-on là mon arrivée que le fils du défunt vint me trouver, accablé de douleur de la perte qu'il avoit faite, et encore plus de ce que son père avoit été privé de la grâce du baptême. Il me pria de baptiser au plus tôt sa mère. Un moment après, cette dame m'envoya un de ses premiers domestiques, dont toute la famille est chrétienne, pour m'inviter à prendre mon logement dans sa maison. Je ne crus point devoir accepter ses offres, parce que cette maison est dans la grande rue du bourg, et peu éloignée du corps-de-garde. J'allai donc me loger à l'extrémité de la bourgade, dans une maison écartée et bien fermée. Dès le soir même, cette bonne veuve vint me trouver; elle étoit inconsolable de ce que son mari n'avoit pu recevoir le baptême avant sa mort; elle me le demanda avec instance pour elle-même ; et comme elle étoit bien instruite, que depuis bien des années elle vivoit aussi régulièrement que les plus ferventes chrétiennes, je n'eus point de peine à lui accorder cette grâce. Elle s'étoit fait informer du jour que je devois arriver, et elle avoit fait venir chez elle la fille de la première femme, qui s'étoit mariée l'année précédente à un lettré infidèle, auquel elle avoit été promise dès l'enfance. Vous savez, mon révérend Père, la délicatesse des lettrés pour ne pas laisser sortir leurs femmes, surtout quand elles sont jeunes, et le peu d'affection que les enfans d'une première femme ont d'ordinaire pour la seconde : jugez de là quelle est la ferveur de cette bonne veuve, et quelle autorité elle s'est acquise dans la famille de son mari. La jeune femme se confessa et communia avec beaucoup de piété ; elle m'assura qu'elle ne s'écartoit en rien des instructions que je lui avois données pour ne pas participer aux idolâtries et aux pratiques superstitieuses de son mari ; que, du reste, se-

lon les conventions qui furent faites par son père, on ne l'inquiétoit nullement dans l'exercice de sa religion.

Vers Sien-tao-tching, il m'arriva une aventure dans la maison du chrétien où je logeois, qui le mortifia fort, et dont je ne fis que rire. Le premier jour que j'y arrivai, il survint une grosse pluie qui dura toute la nuit, il pleuvoit de tous côtés dans la chambre qu'il avoit préparée, et il fut obligé d'avouer lui-même qu'il n'étoit pas possible de dresser l'autel pour dire la messe ; il pleuvoit également dans l'endroit où il avoit placé des planches pour y étendre mon lit. Tout ce que je pus faire, après avoir ouï les confessions, fut de m'asseoir dans un coin, de mettre une espèce d'auvent sur ma tête, au moyen duquel la pluie couloit en bas, et de tenir les jambes bien serrées l'une contre l'autre ; dans cette posture, toute gênante qu'elle étoit, je ne laissai pas de prendre un peu de sommeil.

Le temps se mit au beau le lendemain, et je fus bien dédommagé de ce petit accident, et par l'affluence des chrétiens qui vinrent de plusieurs endroits assez éloignés, et par la consolation que me donna ensuite, à une lieue plus loin, la conversion d'un chef de famille qui depuis plusieurs années étoit de la secte de Pelien, secte fort décriée dans l'empire et défendue par les lois. Ceux qui suivent cette secte attendent un grand conquérant qui subjuguera tout l'univers.

Ce sectaire fut d'abord détrompé de la métempsycose en lisant avec attention le livre du père Ricci, sur la véritable idée du premier Être, que lui avoit prêté son gendre, qui étoit chrétien ; mais la lecture qu'il fit ensuite d'un livre du père Verbiest, qui explique les dix commandemens de Dieu et l'incarnation du Verbe, acheva tout à fait sa conversion. Ce fut de ces deux livres que Dieu se servit pour toucher son cœur, et le faire entrer dans la voie du salut. Il y avoit déjà du temps qu'il avoit renoncé à toutes les pratiques de sa secte, et ce ne fut qu'après bien des épreuves que je l'admis au saint baptême. Je trouvai toute sa famille, composée de vingt personnes, très-bien instruite des vérités de la religion ; il n'y avoit pas jusqu'aux enfans de cinq à six ans, qui me récitoient par cœur les prières et le catéchisme. Cette conversion fera grand bruit, et sera d'un grand exemple dans tout ce canton, où il s'est acquis beaucoup de réputation.

En parcourant la rivière du côté de Tong-tsing-ouan, pour visiter les différentes chrétientés de cette contrée, une femme, âgée de soixante-dix-sept ans, arriva sur sa barque, et la fit placer à côté de la mienne pour se confesser. J'y allai pendant la nuit ; elle avoit pour lors une oppression de poitrine assez légère ; mais le lendemain vers midi le mal augmenta tout à coup, et devint dangereux. Elle m'envoya chercher pour lui donner l'extrême-onction ; comme c'étoit en plein jour, et qu'il falloit aller de ma barque sur la sienne, on me fit un chemin en espèce de voûte avec des nattes, afin que je pusse m'y glisser sans être aperçu. Je la trouvai en effet fort oppressée ; elle se confessa encore, et reçut l'extrême-onction ; sur le soir elle rendit paisiblement son âme à son Créateur. Providence singulière du Dieu des miséricordes à l'égard d'une ancienne chrétienne qui s'étoit toujours distinguée par la fermeté de sa foi et par la ferveur de sa piété.

Comme je pensois à remonter la rivière pour aller visiter d'autres chrétientés, on vint m'avertir qu'il étoit venu, la nuit précédente, un ordre aux mandarins d'arrêter les barques pour les gens de la suite du nouveau vice-roi, qui venoit de la province de Chensi ; on me représenta qu'en remontant la rivière ma barque seroit infailliblement visitée par les officiers des mandarins, et que n'y trouvant point de marchandises, ils auroient droit de la retenir ; que d'ailleurs, ce qui étoit le plus à craindre, je courrois risque d'être reconnu pour Européen ; c'est pourquoi l'on me conseilloit de descendre la rivière, et de me tenir à quelque port éloigné, jusqu'à ce que le vice-roi fût passé.

Je suivis ce conseil, et je descendis la rivière jusqu'à un port qui est à sept ou huit lieues de Siang-yang, d'où je me rendis chez un chrétien nommé *Ting*, qui demeure à trois lieues de là dans les terres ; c'est un homme d'esprit, fort accrédité dans ce canton, et très-affectionné à la religion ; comme sa maison est assez écartée, je lui proposai de me faire construire à mes frais, dans un coin de sa cour, deux chambres, petites à la vérité, pour ne pas frapper les yeux de ses voisins, mais suffisantes pour y loger deux personnes avec moi, afin que je pusse m'y retirer dans les mois des grandes chaleurs

ou dans des temps d'alarmes; il y consentit très-volontiers.

J'ai un asile à peu près semblable dans le district de Kouang-hoa, chez un chrétien nommé *Chei*, dont j'ai déjà parlé; il m'a fait bâtir une petite chambre de briques non cuites, et couverte de chaume, et une autre grande à côté pour y dire la messe et entendre les confessions. Ces deux maisons sont comme le centre où tous les fidèles des environs viennent se rassembler, et d'où je pars pour aller chez ceux qui ne peuvent pas s'y rendre; ce qui est un grand avantage pour le missionnaire et pour les chrétiens.

C'est de cet endroit que j'allai à Tamo-cham, qui est de la dépendance de la ville de Koutchin. Ce lieu, situé dans des montagnes, est d'un difficile abord; il me fallut passer la rivière, qui est dans cet endroit-là très-dangereuse, parce qu'elle est pleine de courans, de roches et de gros galets. Je fus obligé de passer sur deux bacs des endroits dont la traversée étoit fort longue, sans qu'on me reconnût, et au sortir de la rivière je trouvai pendant deux lieues dans ces montagnes, des sentiers très-étroits et extrêmement raboteux.

Enfin, j'arrivai chez un néophyte nommé *Yang*. C'est dans sa maison que les chrétiens s'assemblent plusieurs fois chaque mois pour y réciter les prières accoutumées, et entendre les lectures, qui les maintiennent dans la connoissance des vérités de la religion; l'endroit où sa maison est située est entouré de petites collines bien boisées, et est arrosé d'un ruisseau où l'eau ne manque jamais. Du reste, on n'y vit que de millet, de poisson salé et des herbes que fournissent les jardins; ces montagnes ne sont pas assez peuplées pour qu'on ait pu y établir des marchés publics, et si l'on veut du riz, de la viande ou du poisson frais, il faut aller les chercher à trois lieues de là et traverser la rivière; ils ont de la volaille, et l'on y recueille de petits grains et du coton en abondance. Je trouvai là une chrétienté bien instruite, et j'y passai quelques jours pour la consolation d'un grand nombre de fidèles qui participèrent aux sacremens.

Aussitôt que j'eus satisfait à tous les devoirs de mon ministère, quelques chrétiens me conduisirent à Lao-ho-keou, grande bourgade qui est de l'autre côté de la rivière où ils vont faire leur commerce. Lorsque nous arrivâmes à cette rivière, nous trouvâmes les eaux fort baissées, en sorte que le petit bras, dont les eaux étoient si grandes quand je le traversai, étoit presque à sec et on le passoit à gué. Les chrétiens qui m'accompagnoient, et qui ne connoissoient pas bien ce gué, avancèrent les premiers pour le sonder. Ils n'étoient pas encore fort loin, lorsque tout à coup une de leurs bêtes enfonça jusqu'au ventre dans les sables mouvans. Ils y accoururent au plus vite et ils enlevèrent toute la charge de l'animal, qu'ils rapportèrent au bord; mais ce ne fut pas sans danger, car ils enfonçoient jusqu'aux genoux dans ces sables, et ils y seroient restés s'ils avoient été moins vigoureux; l'animal déchargé se retira peu à peu sans tomber.

On nous a dit depuis qu'il périssoit quelquefois des bœufs dans ces sables, qu'ils tomboient sur le côté, qu'alors ils ne pouvoient plus se relever et qu'on n'osoit aller à leur secours. Nous étions toujours sur le bord de la rivière à attendre quelqu'un qui pût nous enseigner le gué, car il n'y avoit point de maisons aux environs, lorsque heureusement des paysans passèrent avec leurs bœufs qu'ils avoient menés paître dans l'île; nous prîmes le même endroit. J'étois peu éloigné de l'autre bord, lorsque les deux pieds de devant de mon cheval trouvèrent du sable mouvant et y enfoncèrent. Il fit un effort pour se tirer, mais ayant les pieds de derrière élevés sur du sable ferme, il enfonça encore davantage et se trouva la tête à demi dans l'eau. Je n'eus point d'autre parti à prendre que de me jeter dans l'eau moi-même, où heureusement je trouvai du sable ferme et je gagnai le bord. Le cheval se dégagea peu à peu et vint nous joindre.

Ces bons néophytes étoient désolés de ce petit incident; je leur dis en riant qu'ils devoient bien plutôt remercier les saints anges dont la protection nous avoit délivrés de ce danger; et tandis qu'assis sur l'herbe, nous travaillions à secouer le sable et à nous sécher au soleil, je leur racontai diverses histoires de piété propres à les distraire de la tristesse et de l'abattement où ils étoient. Ensuite nous traversâmes l'île pour gagner le bac, mais il étoit de l'autre côté de la rivière au bas de Lao-ho-keou, et il nous fit attendre plus de deux heures. Parmi tous ceux qui passèrent en grand nombre avec moi, je ne crois pas qu'il y en ait eu un seul qui se soit aperçu que j'étois Européen.

A peine étois-je entré dans ma barque qui m'attendoit au port de Lao-ho-keou, qu'un chrétien nommé *Tching* m'invita à venir dans sa maison, où plusieurs chrétiens devoient se rendre. J'y allois tous les soirs et je revenois de grand matin sur ma barque, avant que le peuple fût en mouvement dans les rues et au port, car ce lieu-là est très-peuplé et il s'y fait un grand commerce. Tching, chez qui je passois toutes les nuits, a une grande maison bien bâtie; sa probité connue l'a mis dans une haute réputation, et il est fort considéré des officiers du gouverneur, de manière que quand il y a quelque parole à porter en faveur des chrétiens, c'est à lui qu'on a recours, et il s'intéresse pour eux avec beaucoup de zèle.

Je parcourois de la sorte assez tranquillement toutes les chrétientés de cette province, et je me disposois à entrer dans celle de Honan, lorsqu'on vint me dire que les gouverneurs de cinq villes dépendantes de Siang-yang faisoient faire des recherches dans toutes les maisons des chrétiens où ils soupçonnoient qu'il y avoit quelque Européen caché. Ils visitèrent entre autres la maison d'un nommé *Ting*, où j'avois logé quatre jours auparavant, et si j'y fusse resté tout le temps qu'il vouloit me retenir, j'aurois été infailliblement découvert. Ceux de qui je tenois cet avis en avoient été secrètement informés par des infidèles leurs amis, qui avoient accès dans les tribunaux.

Pour ne point prendre l'alarme mal à propos, je chargeai un chrétien intelligent, nommé *Pao*, d'examiner toutes choses et de me dire son sentiment. Sa réponse fut que ces bruits étoient fondés, et que dans deux jours un mandarin de Siang-yang devoit faire la visite du port. Après avoir prié Dieu de m'éclairer sur le parti que j'avois à prendre, je crus que pour ne point effrayer les chrétiens par ma retraite précipitée, ni les exposer eux et moi par une hardiesse déplacée, je devois me retirer à un port qui est à six lieues au-dessous, et de la dépendance d'un autre mandarin, jusqu'à ce que ces bruits fussent éclaircis. Peu après Pao vint me trouver lui-même et me dit que je prenois le parti le plus sûr; qu'il avoit des amis dans le tribunal du gouverneur, qui ne lui dissimuleroient pas s'il y avoit quelque ordre, et qu'il me donneroit promptement avis de tout ce qui viendroit à sa connoissance.

Presque en même temps, il me revint de tous côtés qu'on avoit fait de semblables recherches dans les districts de Nan-tching, de Kou-tching, de Kouang-hoa; qu'on avoit été informé par les officiers des tribunaux que ces recherches se faisoient par ordre de l'empereur, qui avoit été informé que plusieurs missionnaires ne paroissoient plus à Canton, et qu'ils étoient entrés dans les provinces où ils se cachoient dans les maisons des chrétiens; que ces officiers n'avoient point déclamé contre la religion, mais qu'il avoit fallu leur promettre de l'argent, et que les chrétiens s'étoient cotisés pour faire la somme promise; que le gouverneur de Siang-yang n'avoit point affiché cet ordre hors de son tribunal, et que pareillement ses officiers n'avoient point d'ordre par écrit selon la coutume.

Cette conduite fit croire que les recherches avoient été simplement ordonnées par l'officier général des troupes, à qui il étoit arrivé tout récemment une fâcheuse affaire, et l'on se persuada que tout finiroit dès que ce mandarin auroit été déposé ou justifié. Cependant, pour m'en assurer davantage, j'envoyai un exprès à Pékin et j'écrivis à deux chrétiens de confiance, dont l'un est officier dans un tribunal de la capitale. Je donnai à mon exprès des rendez-vous sur la rivière, et en attendant son retour, je résolus de ne point entrer dans les terres et de me tenir caché sur ma barque, n'assistant que les familles qui sont sur la rivière, et les chrétiens que je trouvois sur les différens ports où je m'arrêtois pendant quelques jours.

Mais je ne fus pas longtemps sans recevoir des nouvelles qui m'accablèrent. Je vis arriver plusieurs barques de Han-keou, toutes remplies de chrétiens qui reconnurent ma barque et vinrent faire leurs dévotions. Ils me confirmèrent ce qui m'avoit été dit de l'ordre de l'empereur pour la recherche des Européens cachés. Ils ne me dirent rien de plus; mais apparemment, selon le génie chinois, ils s'ouvrirent sur bien des circonstances à mes catéchistes. Je m'aperçus que ceux-ci changèrent de visage, qu'ils parurent tout à coup interdits, rêveurs, parlant peu ensemble et à voix basse; ils vinrent ensuite l'un après l'autre me demander le reste de leurs gages, à quoi ils ne pensoient pas auparavant. « Quel parti prenez-vous, mon Père? me dit l'un d'eux; ce n'est pas simplement un ordre de l'officier général

des troupes, c'est un ordre de l'empereur même. — Attendons, lui répondis-je, le retour de l'exprès que j'ai envoyé, nous serons plus sûrement instruits. »

Cet exprès arriva le 28 novembre à l'un des rendez-vous que je lui avois marqués. Il m'apporta des lettres de Pékin, et des réponses fort détaillées des deux chrétiens auxquels j'avois écrit. Le père Parennin me mandoit qu'un officier tartare avoit présenté à l'empereur une accusation contre les chrétiens; qu'elle contenoit, entre autres choses, que des Européens étoient entrés secrètement dans les provinces, et s'y étoient cachés chez leurs disciples; qu'il étoit certain que l'empereur faisoit faire des recherches par les mandarins des lieux; que, si j'étois découvert, les suites en seroient funestes à la religion, et qu'il me conseilloit de me retirer à Canton ou à Macao, jusqu'à ce que cet orage fût dissipé; qu'alors je pourrois retourner comme à l'ordinaire dans ma mission.

Les lettres des deux chrétiens disoient la même chose, à cela près qu'ils ne croyoient pas que l'ordre fût venu immédiatement de l'empereur, mais seulement de la part d'un des premiers ministres de l'empire, qui en avoit été chargé par Sa Majesté, et que c'étoit par cette raison que les mandarins subalternes n'avoient pas donné par écrit cet ordre à leurs officiers, mais seulement de vive voix. Ils m'ajoutoient que l'église de Vou-tchang, dont les mandarins ne se sont pas encore emparés, a été exactement visitée, quoique le chrétien qui la garde ait un emploi dans le premier tribunal du gouverneur de la ville; que, sur ce qu'il nioit qu'il y eût aucun Européen caché dans l'église, comme en effet il n'y en avoit pas pour lors, ils l'avoient obligé de l'attester par écrit, et de signer que, si dans la suite il s'y en trouvoit quelqu'un, il en seroit lui seul responsable; qu'environ un mois auparavant, les mêmes chefs de quartier et les voisins avoient conféré longtemps ensemble, et avoient déclaré au gardien de l'église qu'il n'avoit qu'à prendre ses mesures, mais que, pour eux, ils alloient informer le mandarin de leurs soupçons; que, sur cela, le père Louis Segueira, jésuite portugais, qui y logeoit depuis longtemps, fut instamment supplié par le gardien de se retirer au plus tôt, ce qu'il fit sur l'heure, prenant sa route vers la partie méridionale de la province, où il alla se cacher chez un chrétien à la campagne, à plus de cinquante lieues de Vou-tchang.

Toutes ces nouvelles, mon révérend Père, me vinrent coup sur coup, et je vous laisse à penser quels furent mes sentimens. Après avoir adoré le Dieu des nations avec une humilité profonde, et avoir imploré son secours dans de si tristes conjonctures, j'appelai mes catéchistes, et je leur dis qu'il étoit du bien de la religion et des chrétiens que je me retirasse pour un temps; que cet orage s'apaiseroit peu à peu, surtout si les recherches qui se faisoient avec tant d'ardeur devenoient inutiles; qu'alors je viendrois les retrouver et travailler plus sûrement à leur sanctification. Ils me répondirent en pleurant que j'avois raison; que les chrétiens auroient de la peine à me recevoir chez eux, et à permettre qu'on y tînt les assemblées: qu'ils ne manqueroient pas de prétextes pour s'en excuser; et que pendant tout ce mouvement, non-seulement je ne pourrois faire aucun fruit, mais que j'exposerois les chrétiens à la plus rude persécution.

Il me falloit nécessairement aller à Hankeou et à Vou-tchang pour y trouver une barque propre à me conduire à Siang-tan, qui est à plus de cent lieues de Vou-tchang, car ma barque étoit trop foible et trop petite pour naviguer sur ces gros fleuves. Je risquois beaucoup dans ces deux endroits, parce qu'y ayant demeuré dix-sept ans, j'étois connu des officiers des tribunaux, où j'étois allé souvent rendre visite aux mandarins.

Grâce à la divine Providence, je trouvai à Han-keou la barque d'un chrétien, où j'entrai avec deux catéchistes. Je fis venir quelques-uns des principaux chrétiens, auxquels je communiquai les raisons de mon départ, en leur faisant espérer mon prochain retour; je les instruisis de la manière dont ils devoient se comporter avec les autres fidèles; je réglai l'impression et la distribution du calendrier pour l'année suivante; car vous savez, je crois, mon révérend Père, que tous les ans nous distribuons aux chrétiens un calendrier, où, suivant les lunes qui partagent l'année chinoise, sont marqués les dimanches, les fêtes et les jeûnes. Je passai le lendemain à Voutchang, où je vis le gardien de l'église, qui me confirma tout ce que les deux chrétiens m'avoient mandé.

Le batelier dont j'avois loué la barque, et

qui me connoissoit, me conduisit à cinquante lieues au delà de Siang-tan, jusqu'à une petite rivière, où il faut louer de petites barques. Il versa bien des larmes en me disant adieu, mais il lui échappa une civilité indiscrète, qui me mit en danger d'être reconnu pour Européen. Outre qu'en arrangeant mes paquets il fit paroître un zèle qui n'est pas ordinaire aux bateliers infidèles quand on quitte leur barque, il se mit à genoux en prenant congé de moi; je le relevai au plus vite, sentant bien l'impression que de semblables démonstrations ne manqueroient pas de faire sur les infidèles qui en furent témoins. En effet, lorsqu'il fallut nous arrêter le soir à un bourg, selon la coutume, pour y passer la nuit sous un corps-de-garde, mon domestique eut à essuyer diverses questions que lui fit le batelier, qui insistoit principalement sur les marques de respect qu'on m'avoit données, quoique je fusse vêtu d'une toile assez grossière, et qui en concluoit que j'étois quelque chose de plus que je ne voulois paroître. Le domestique se tira habilement d'affaire, en conduisant le batelier à un petit cabaret voisin, où toutes les questions finirent.

Il y a peu d'eau dans cette rivière; les roches et les courans en rendent la navigation difficile en quelques endroits; aussi les barques sont-elles fort petites et très-étroites; à peine pouvoit-on y étendre mon lit et celui de mon domestique, et y placer deux petits coffres. Le toit de nattes qui la couvroit étoit si bas, que c'est tout ce que je pouvois faire que de m'y tenir à genoux.

Ce ne fut qu'après douze jours d'une navigation si incommode que j'arrivai à Tching-tcheou. Là, on quitte sa barque, et l'on a deux jours de marche à faire pour traverser une montagne. Le maître de l'hôtellerie où je logeai me fournit des porteurs pour mon bagage, après lui en avoir donné la liste, qu'il adressa à son correspondant à Y-tchang; puis il transcrivit cette liste, la signa et me la mit en main. Tout me fut rendu à mon arrivée. Ces porteurs sont très-fidèles, et, s'ils ne l'étoient pas, le correspondant répond de tout ce qui leur a été confié.

A peine fus-je entré dans l'hôtellerie d'Y-tchang, que je donnai des soupçons à un marchand de Canton, lequel a sa maison dans un quartier de cette capitale, où logent les François et les Anglois qui y font leur commerce. Il tira mon domestique à part : « Ou je suis bien trompé, lui dit-il, ou ce vieillard est Européen. Bien qu'il soit accoutumé à nos manières, il y a je ne sais quoi dans sa physionomie, surtout dans ses yeux, qui me le persuade. » Mon domestique ne répondit que par un éclat de rire, en lui remettant devant les yeux plusieurs Chinois qui avoient ces marques extérieures auxquelles il me prenoit pour un Européen. Le marchand se retira, mais en homme qui n'étoit pas tout à fait détrompé.

Comme d'Y-tchang on va par eau jusqu'à Canton, je louai une barque pour deux jours, laquelle étoit d'une structure particulière. Les Chinois, à ce qu'ils prétendent, ne peuvent pas en avoir d'autres, à cause des roches et des chutes d'eau presque continuelles. Le fond de cale de la barque est toujours plein d'eau. On met par-dessus une espèce de claie en forme de gril, faite de cannes de roseaux, sur laquelle on étend des peaux ou autre chose semblable, afin de pouvoir s'asseoir et se coucher. Il n'y a rien qui ferme ces barques, même aux deux bouts, où doivent être les passagers, parce que le milieu se réserve pour les coffres, afin de garder l'équilibre dans les courans. S'il vient du vent, de la pluie, de la neige, c'est aux passagers d'y pourvoir. Ces bateliers descendent comme un trait à travers les roches, qu'ils frisent de si près qu'on peut les toucher de la main; il est étonnant de voir avec quelle adresse ils manient leurs perches et leurs petites rames, pour éviter et pour suivre les détours de ces pierres qui occupent tout le canal. S'ils manquoient leur coup, la barque se briseroit en mille pièces, et c'est ce qui n'arrive presque jamais.

Après ces deux journées, je me trouvai à Lo-tchang, où l'on se sert de grandes barques de toutes les façons; j'en louai une pour me conduire à la capitale : je passai heureusement la douane à Chao-tcheou, où l'on ne me fit aucune question, et j'arrivai à Canton le 21 janvier de l'année 1730. J'espère de retourner l'année prochaine dans la province de Houquang, lorsque tout y sera plus tranquille; j'y aurai besoin plus que jamais d'une protection toute particulière de Dieu : aidez-moi à l'obtenir par vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, etc.

LETTRE DU PÈRE CONTENCIN
AU PÈRE DUHALDE.

Sur le gouvernement et la police de l'empire chinois.

De Canton, ce 19 d'octobre 1730.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

A l'arrivée de nos vaisseaux françois, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire l'année dernière. Vous y aviez joint le dix-neuvième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, dont je vous rends mille grâces. J'ai trouvé dans ce recueil une de mes lettres sur le gouvernement chinois : elle a été fort goûtée, me dites-vous, et on l'a lue avec un grand plaisir ; vous souhaitez même que je continue à vous en envoyer de semblables sur le même sujet; heureusement je suis en état de vous satisfaire [1]. Celle-ci vous entretiendra uniquement des ordres, des instructions, des réglemens, des exemples de vertu qui ont été publics dans tout l'empire ; si Dieu me conserve, je répondrai par une seconde lettre aux autres points sur lesquels vous demandez des éclaircissemens.

Dans celle que j'écrivis en 1727, et qui est insérée dans le dix-neuvième recueil, je parlois d'un proche parent de l'empereur, nommé *Long-co-to*, qui avoit été condamné à mort par le souverain tribunal des affaires criminelles. Lorsque je fermai ma lettre pour être envoyée en France, l'empereur, à qui ce jugement avoit été présenté, n'avoit point encore donné ses ordres, ou pour adoucir ou pour confirmer la sentence. Peu de temps après, je lus dans la gazette chinoise ce qui suit :

Le 14e de la dixième lune de la cinquième année du présent règne, les princes du sang, les autres princes, les grands de l'empire, les ministres, les présidens, les assesseurs des cours souveraines, et les principaux officiers des autres tribunaux qui composent le grand conseil, furent appelés au palais et introduits en présence de l'empereur. Sa Majesté, les larmes aux yeux, leur parla en ces termes :

« Les quarante et un articles sur lesquels Long-co-to est condamné, sont autant de crimes griefs. J'avoue qu'il mérite la mort, et que le nombre et la grièveté de ses crimes le rendent indigne de toute grâce. Mais mon cœur est attendri lorsque je pense à ce triste jour auquel mon père s'éloigna de nous pour monter au ciel. Ce jour-là même il fit assembler autour de son lit tous mes frères avec le seul Long-co-to, et il déclara que j'étois celui à qui il donnoit l'empire : ainsi, entre tous les grands, Long-co-to a été le seul qui ait reçu cet ordre de la bouche même de mon père. C'est pourquoi, à présent qu'il s'agit de le punir de mort, quoique selon les lois de l'État il le mérite, mon cœur souffre, je l'avoue, et j'ai de la peine à y consentir.

« Le malheureux Long-co-to a poussé l'ingratitude jusqu'à oublier les bienfaits qu'il avoit reçus de mon père, et les grâces dont je l'avois comblé ; il s'est abandonné à ses passions, il n'a gardé nulle mesure, il a violé les lois. Que puis-je dire ? j'ai trop compté sur sa fidélité, je me suis trompé. A peine fus-je monté sur le trône, que le grand deuil où j'étois me porta à l'honorer de ma confiance, et à me décharger sur lui d'affaires importantes : je l'ai élevé à de grandes charges, c'est ma faute : pour prévenir les mauvaises suites de ses vexations et de son avarice, j'aurois dû au moins l'avertir. Aujourd'hui, tout ce que je puis faire, c'est de reconnoître que j'ai été dans l'erreur, et que par une trop grande indulgence je ne devois pas dissimuler ses fautes. L'abus indigne qu'il a fait des faveurs qu'il avoit reçues, sans écouter ce que la raison lui dictoit, ont révolté les grands et les petits, les nobles et le peuple ; tous l'ont en exécration ; mais il ne peut s'en prendre qu'à lui-même, c'est lui seul qui s'est attiré ce malheur. Quoique je ne le punisse pas, l'âme [1] de mon père qui est dans le ciel, voit sans doute clairement sa conduite criminelle, et fera secrètement descendre sur lui le châtiment qu'il mérite.

[1] Cette lettre étoit prête à partir dans le mois de novembre, lorsque le père Contencin, qui ne s'y attendoit pas, fut député pour venir en France. Il l'apporta lui-même.

[1] L'expression chinoise *tsai-tien-tchi-ling*, ne laisse pas douter de la persuasion où est l'empereur que l'âme est immortelle, et que la récompense des bons après la mort est dans le ciel. *Ling* signifie l'âme, et *tsai-tien* signifie qui est dans le ciel. On s'exprime de la sorte dans la prière du *Pater. Tsai-tien-ngo-teng-sou-tche.* Notre Père, qui êtes dans le ciel.

« J'ordonne donc qu'on lui laisse la vie; qu'aux environs de Tchang-tchun-yuen [1] on choisisse un terrain vide, qu'on y bâtisse un corps de logis de la longueur de trente pieds, qui soit divisé en trois chambres, et qu'il y demeure en prison le reste de ses jours. Pour ce qui regarde ses biens, le tribunal juge qu'ils doivent être confisqués; mais que trouvera-t-on à confisquer? les biens qu'il a mal acquis montent à plusieurs millions, ses biens particuliers peuvent à peine suffire à les compenser. J'ordonne aux officiers de sa bannière [2] d'examiner tout ce qui lui reste, et de faire en sorte que tout ce qu'il a pris injustement soit au plus tôt rendu. Quant à sa femme et à ses enfans, je leur fais grâce; qu'ils ne soient point conduits au bureau des esclaves du palais. Que son fils Yo-hing-ha soit privé de sa charge, et que Yo-tchu (un autre de ses fils) soit exilé à Helong-kiang en Tartarie, et soit occupé aux travaux comme les autres exilés. »

L'empereur déclare que lorsqu'il va passer quelque temps à sa maison de plaisance, c'est pour jouir d'un meilleur air, et non pas pour chercher du repos.

L'empereur quitte de temps en temps le palais de Pékin, pour aller à sa maison de plaisance appelée Yuen-ming-yuen, qui est à deux lieues de cette capitale : mais lorsqu'il s'y retire, il veut que les affaires s'expédient, et qu'on vienne à l'ordinaire lui présenter les placets et les mémoriaux, comme s'il étoit à Pékin même. Un jour, s'étant rendu à la salle où il a coutume de donner audience et de recevoir les placets, il ne se trouva personne qui lui en présentât. Alors il fit venir en sa présence les princes et les grands qui étoient de jour [3], et leur parla en ces termes :

« Aujourd'hui je suis allé, selon ma coutume, m'asseoir dans la salle King-tching-tien [4], pour recevoir les placets et donner audience, mais nul officier, ni des tribunaux ni des huit bannières, ne s'est présenté pour me parler d'affaires. Je fais réflexion qu'on s'imagine peut-être que je viens ici pour me divertir et pour éviter le travail : sur cette fausse idée ne prétendroit-on point suspendre les affaires publiques? Si cela est, on se trompe; je viens ici, parce que l'air de la campagne est un peu meilleur que celui qu'on respire dans l'enceinte des murs; mais pendant le temps que j'y séjourne, mon intention est que les affaires du gouvernement n'en souffrent point. Je veux m'appliquer chaque jour au bien de l'empire, comme je fais à Pékin, sans aucune différence; je ne prétends pas me donner aucun moment de repos ni de divertissement; il y a eu plusieurs occasions où j'en ai déjà averti les principaux mandarins des tribunaux, afin qu'à l'ordinaire ils me fissent leur rapport sur les affaires de la cour et des provinces. Pourquoi ne sont-ils pas venus? Si par hasard il me survenoit quelque raison d'interrompre ces occupations, je les en ferois avertir. Que si, après cet ordre, ils ne se conforment pas à mes intentions, j'aurai sujet de croire qu'ils n'agréent pas le séjour que je fais dans cette maison de plaisance.

De plus, pour ce qui regarde les affaires, il y a des jours où l'on en rapporte un grand nombre, où tous les tribunaux viennent, et d'autres où presque personne ne se présente; c'est un point sur lequel il est à propos d'établir quelque règle. Lorsqu'il s'agit d'affaires pressantes et nécessaires, qu'on vienne quelque jour que ce soit, il n'importe, il ne faut pas différer; mais pour les affaires ordinaires, il sera plus à propos que chaque cour souveraine ait son jour fixé; par exemple, on peut dans un même jour joindre une des bannières, un des premiers tribunaux, et un tribunal subalterne. Ils viendront ainsi tour à tour au jour marqué; et les jours qu'ils ne viendront pas, ils resteront à Pékin, et examineront les affaires de leur tribunal. Que s'il y avoit quelque raison de vous appeler les autres jours que vous ne serez pas obligés de venir, je vous le ferai savoir. Quant aux jours marqués pour chaque tribunal, si ce jour-là il n'y a point d'affaire à me rapporter, il faudra du moins que les principaux officiers se rendent ici; car quoiqu'ils n'aient aucune affaire sur laquelle ils doivent me consulter, il se pourra faire que j'aurai moi-même quelque chose de conséquence à

[1] Maison de plaisance de l'empereur Cang-hi.

[2] Les Tartares sont rangés sous huit bannières : chaque bannière a son chef et autres officiers subalternes, qui tiennent un registre exact de toutes les familles qui sont sous leurs bannières, de leurs enfans, de leurs esclaves et de leurs biens.

[3] Chaque jour et chaque nuit il y a des princes et des grands seigneurs dans le palais, qui demeurent dans un lieu assigné pour attendre les ordres de l'empereur et les faire exécuter.

[4] Ces trois mots signifient salle, palais, où l'on traite des affaires du gouvernement.

leur dire, que j'aurai réservée pour le jour qui leur est assigné. Enfin, je le répète, lorsqu'il s'agira d'affaires nécessaires, ne différez point, je donnerai audience tous les jours.

Au reste, si le jour que vous devriez venir, le temps étoit extraordinairement froid, si le grand vent de nord souffloit, s'il tomboit de la neige, vous auriez trop à souffrir, il est juste d'avoir égard à votre santé, tenez-vous en repos; pour un ou deux jours de délai, les affaires n'en iront pas moins bien, et si ces jours-là j'avois quelque affaire importante à vous communiquer, je vous ferai appeler. Qu'on intime cet ordre à tous ceux qui doivent en avoir connoissance.

L'empereur, voyant son peuple menacé de la disette, en est si sensiblement touché, qu'il prie les principaux officiers de lui déclarer ses fautes sans aucun déguisement[1].

Le cinquième de la sixième lune de la quatrième année du présent règne, l'empereur donna cet ordre aux premiers ministres, aux présidens des neuf tribunaux, aux docteurs du premier rang et à plusieurs autres officiers :

« Depuis mon élévation sur le trône, j'ai sans cesse fait réflexion à la pesante charge que mon père m'a confiée en mourant, et je me suis uniquement appliqué à faire en sorte que, dans tout l'empire, il n'y eût pas un homme, pas une femme, qui ne fût content dans son état. Depuis le matin jusqu'au soir, j'épuise les forces de mon esprit, je ne prends pas un moment de repos, je pense continuellement avec inquiétude au soulagement de mon peuple, aux moyens de lui fournir abondamment de quoi vivre, d'établir un gouvernement équitable, et de rendre les officiers vigilans, sincères, désintéressés : heureux si je pouvois procurer à tous mes sujets, soit à la cour, soit dans les provinces, un véritable bonheur et une perpétuelle tranquillité, afin de donner par là quelque joie et quelque consolation à l'âme du précédent empereur mon père, qui est à présent dans le ciel.

» Par exemple, il y a deux ans que quelques provinces furent affligées de la sécheresse; l'année dernière, les environs de la cour furent inondés par des pluies excessives; que ne fis-je point alors pour détourner de mon peuple ces tristes châtimens? Je restois dans l'intérieur de mon palais, je me tenois dans le respect; j'offrois mes vœux et mes prières au souverain Tien; pour le fléchir, je battis la terre de la tête si souvent, que j'en avois le front blessé; au milieu de la nuit, je me levois plusieurs fois pour observer les nuages et conjecturer si le jour suivant on auroit ou de la pluie, ou un temps serein; occupé à supplier le Tien, je joignois à ces prières un jeûne rigoureux, qui consistoit non-seulement à retrancher quelque chose de mon ordinaire, mais qui alloit même jusqu'à passer quelquefois un jour entier sans manger; je faisois tout cela secrètement dans mon palais, pour remplir mon devoir, sans permettre que personne en eût connoissance au dehors. Comme toute mon occupation et toutes mes pensées étoient d'honorer le Tien, de travailler infatigablement pour mon peuple, de gouverner l'empire avec droiture, avec application, avec équité, la pureté de mes intentions me faisoit croire que j'étois sans reproche, et que je n'avois rien fait qui dût être pour moi un sujet de honte et de repentir. C'est pourquoi, jusqu'à présent, je n'ai point encore prié qu'on m'avertisse des fautes qu'on auroit observées dans ma conduite. Mais à ce temps de l'été, et justement lorsqu'on étoit sur le point de ramasser les deux sortes de froment[1], des pluies excessives sont survenues, elles ne cessent point, et quoique actuellement il y ait quelque apparence de temps serein, cependant on ne voit encore rien de fixe : c'est ce qui me rend attentif et inquiet sur ce qui regarde les besoins, surtout du menu peuple.

» De plus, dans ces vers injurieux que le scélérat Co-yun-tçing avoit secrètement affichés dans les rues, on lisoit : « Que le soldat, que le « peuple avoit en haine le nouveau maître. » A l'occasion de ces pluies et de cet écrit, j'ai réfléchi sur ma conduite, je suis rentré dans moi-même, je me suis examiné, et je ne suis pas encore sans quelque crainte, sans quelque doute, s'il n'y a point en moi des défauts qui attirent ces malheurs, et qui donnent lieu de parler de la sorte : peut-être que dans l'administration des affaires publiques j'emploie des officiers dont je ne devrois pas me servir; quoi-

[1] C'est une coutume qui s'observe de temps en temps par les empereurs chinois.

[1] L'orge et le froment. Ta-me signifie gros froment, ou orge. Siao-me, petit froment, ce que nous appelons simplement en France froment.

que mon intention soit droite, et que de ma part je n'aie rien à me reprocher, il se peut faire que d'autres en jugent autrement et y trouvent à redire; en un mot, parmi une si grande multitude de mandarins, n'y en eût-il qu'un ou deux qui fussent d'un sentiment différent, je souhaite le savoir, l'examiner, le peser à une balance juste, et sans que la passion y ait aucune part. C'est à vous, premiers ministres, c'est à vous, présidens et autres chefs du grand-conseil, c'est à vous, docteurs du premier rang, c'est à vous, examinateurs et censeurs de l'empire, à qui j'adresse spécialement cet ordre : vous êtes tous des officiers distingués, que j'ai choisis exprès pour m'aider à remplir les devoirs de l'empereur; vous devez partager avec moi ou la gloire ou la honte d'un bon ou d'un mauvais gouvernement.

» Si donc vous connoissez des défauts dans ma personne, si j'ai commis des fautes, parlez avec droiture, découvrez-les-moi sans déguisement. Si dans la manière de gouverner il y a de la méprise, si elle n'est pas telle qu'elle devroit être, chacun de vous doit me déclarer nettement ce qu'il pense, et me faire avec sincérité ses remontrances par écrit; il est sûr qu'on me fera plaisir, et j'en saurai gré; n'allez pas vous imaginer que ce ne soient là que de belles paroles, ou une pure cérémonie de coutume; ne croyez pas non plus qu'il y ait rien à craindre pour vous; expliquez-vous hardiment, je l'attends de votre zèle. Après ces précautions, si vous gardez le silence, si vous déguisez vos sentimens, vous agirez entièrement contre l'intention très-droite et très-sincère que j'ai dans la demande que je viens de vous faire. »

Je ne sais quelle suite aura eu cet ordre; on n'en a pas parlé dans la gazette. Ces avertissements qu'on donne à l'empereur doivent être secrets, et se présentent dans des mémoriaux cachetés; c'est à Sa Majesté à les rendre publics, si elle le juge à propos.

Expédiens pour faire défricher les terres incultes, et par là procurer l'abondance.

Dans la cinquième lune de la cinquième année du présent règne (1727), l'empereur reçut un mémorial du tsong-tou, c'est-à-dire du surintendant des deux provinces de Yun-nan et de Koei-tcheou, lequel proposoit plusieurs adresses pour exciter le peuple à défricher les terres incultes qui pouvoient être cultivées dans ces provinces : c'est ainsi qu'il parloit :

« Les sages rois qui ont fondé notre monarchie s'appliquoient à instruire leur peuple; une de leurs principales instructions tendoit à leur inspirer de l'estime pour l'agriculture, ils ne trouvoient pas indigne de leur grandeur de descendre du trône, et d'aller eux-mêmes de temps en temps appliquer leurs mains royales à la charrue; leur exemple animoit tout l'empire, et nulle terre labourable ne demeuroit inculte. Votre Majesté s'applique sans relâche à imiter ces illustres princes, elle paroît même surpasser en ce point tous ceux qui l'ont précédée : je dois donc être persuadé qu'elle agréera ce que je vais lui exposer avec respect, pour le bien du peuple qu'elle a confié à mes soins dans les provinces d'Yun-nan et de Koei-tcheou. Le prix du riz chaque année augmente de plus en plus, le peuple se multiplie beaucoup[1], et ne peut maintenant subsister qu'avec peine : un moyen de le soulager pour l'avenir, seroit de cultiver les terres qui se trouvent encore en friche : on voit dans ces deux provinces, surtout vers leurs confins, beaucoup d'endroits qui pourroient porter du grain s'ils étoient cultivés; mais ceux qui sont riches et en état de faire cette dépense, ne veulent pas s'éloigner du lieu où ils sont déjà établis; et ceux qui s'en éloigneroient volontiers n'ont pas les moyens d'aller s'établir ailleurs. Que faire donc? Ayant considéré avec attention ce que je pourrois proposer pour le service de Votre Majesté en faveur de ces provinces, aux besoins desquelles je dois pourvoir selon ma charge, voici quelques vues qui se sont présentées à mon esprit : il s'agit d'engager les riches et les pauvres, les mandarins et le peuple, à concourir unanimement à un projet si avantageux, et pour cela je prie Votre Majesté d'approuver les règlemens que je prends la liberté de lui proposer.

» Premièrement, la plupart des terres incultes dont je parle, sont comme abandonnées : elles paroissent n'avoir aucun maître, et on n'en retire aucun tribut; or, ceux qui auroient intention de les cultiver, ont lieu de craindre qu'après les avoir défrichées avec beaucoup de travail et de dépense, il ne vienne quelqu'un

[1] Cette même année, un mémorial du tsong-tou de Fo-kien portoit que chaque année le peuple s'augmentoit de deux cent mille âmes dans ladite province.

qui prétende que ces terres lui appartiennent, et qui s'en saisisse par force, ou bien qui leur intente procès et exige de l'argent pour renoncer au droit qu'il prétendroit avoir. Afin de dissiper cette crainte et d'obvier à tout inconvénient et à toute chicane, j'avertirai par un écrit public que, puisque jusqu'à présent nul ne s'est porté pour maître de ces terres, elles appartiendront à celui qui les aura défrichées; que le gouverneur de la ville lui donnera un certificat scellé du sceau de son office, lequel fera foi que tant d'arpens de terre situés en tel endroit, appartiennent à un tel; que lui et ses descendans en demeureront paisibles possesseurs, et pourront les donner, les engager, les vendre; en un mot, en disposer à leur volonté, comme d'un bien dont ils sont les maîtres, sans aucune contestation.

» Secondement, je déclarerai que, par l'ordre et le bienfait de Votre Majesté, les terres nouvellement défrichées, qui se trouveront près des rivières ou dans des fonds marécageux, et propres à produire du riz plus abondamment, ne payeront le tribut ordinaire qu'après six années de récolte; que, pour celles qui seront situées dans des lieux secs et plus stériles, on ne l'exigera qu'après dix ans.

» Troisièmement, si parmi le menu peuple, laboureurs, artisans et autres, il se trouve quelqu'un qui, donnant son travail ou faisant lui-même la dépense, ait défriché quinze arpens[1] de terre, le gouverneur de la ville l'ayant appelé à son tribunal, le louera publiquement, ornera son bonnet de deux bouquets de fleurs, lui fera donner une écharpe d'une pièce de soie rouge, et ensuite on le reconduira chez lui au son des instrumens de musique. Il pourra suspendre cette pièce de soie rouge dans sa maison, comme un témoignage perpétuel de l'estime qu'il a faite de l'agriculture, et de l'honneur qu'il a reçu de la part du mandarin.

» Si le même homme va jusqu'à défricher trente arpens, il sera traité d'une manière plus honorable. Le gouverneur de la ville du troisième ordre dont il dépendra, et le gouverneur de la ville du premier ordre, dont la ville du troisième ordre sera subalterne, lui offriront un grand tableau vernissé, avec son cadre, où seront gravées quatre lettres d'or, qui feront son éloge, et on le placera au-dessus de la première porte de sa maison.

» S'il en a défriché quarante-cinq arpens, ce tableau sera plus grand, plus riche ; il lui sera donné par quatre des officiers-généraux de la province qui résident à la capitale; savoir, par le trésorier-général, par le lieutenant-général pour le criminel, par l'intendant des barques et du riz de l'empereur, et par l'intendant-général des postes et du sel, dont les noms seront écrits sur le même tableau.

» Que s'il est assez laborieux pour en défricher soixante arpens, alors ce tableau doit être encore plus magnifique que le précédent. Il viendra de la part du tsong-tou[1] et du viceroi de la province, et le gouverneur de la ville le fera placer avec l'appareil et les cérémonies qui conviennent à la dignité de ces deux grands officiers.

» Enfin, s'il alloit jusqu'à quatre-vingts arpens, Votre Majesté le fera mandarin honoraire du huitième ordre : il en pourra porter le bonnet et l'habit, et les mandarins se comporteront avec lui d'une manière conforme à ce titre d'honneur.

» Quatrièmement, à la ville et à la campagne, il se trouve parmi le peuple beaucoup de pauvres et de gens sans occupation, qui prendroient avec plaisir le parti de défricher ces terres; mais pouvant à peine chaque jour gagner le nécessaire pour vivre, d'où tireront-ils les avances qu'il faut faire? Le voici : je les aiderai; les autres mandarins de la province les aideront pareillement, et Votre Majesté récompensera tous ceux qui auront fourni de l'argent pour contribuer à cette bonne œuvre. Selon les informations que j'ai faites, douze onces d'argent suffiront, dans ce pays-ci, pour défricher quinze arpens de terre. Un mandarin qui aura donné ces douze onces, avec l'agrément de Votre Majesté, sera récompensé d'une note honorable; s'il en donne vingt-quatre, il en aura deux; trois, s'il en donne trente-six; quatre, s'il en fournit quarante-huit; s'il va à soixante onces, il aura droit d'être élevé à un emploi plus illustre. Par ce secours, qu'il est aisé de procurer, les pauvres qui seront dans le besoin recevront les avances qui suffisent pour cultiver ces terres, et pourront avoir dans la suite de quoi faire sub-

[1] L'arpent chinois n'est pas si grand qu'il l'est communément en France.

[1] C'est ainsi que s'appelle un surintendant de deux provinces.

sister leur famille. Mais parce que de leur part ils n'auront fait aucune dépense, il est juste que ces terres payent le tribut annuel dès qu'elles fourniront la récolte.

» Cinquièmement, s'il y a des bacheliers dans la province qui veuillent acquérir le titre de kien-seng, qui s'obtient par argent, on le leur accordera sans les obliger d'aller à la cour, et sans passer par aucun examen, pourvu qu'à leurs dépens ils fassent défricher cent soixante arpens de ces terres; et le temps ordinaire prescrit par la loi étant écoulé, ils pourront être élevés aux charges, comme les kien-seng. Que si les ling-seng [1] et les cong-seng en font défricher cent trente, ils seront aussi traités comme le kien-seng, c'est-à-dire qu'ils auront droit en leur temps d'être honorés de la dignité de mandarin, et, par une insigne faveur de Votre Majesté, les terres ne seront point censées du domaine impérial; mais elles leur appartiendront, et ils en payeront le tribut dès la première année.

» Sixièmement, en cas qu'un officier du quatrième ordre mérite la mort pour un crime qui ne soit pas énorme, Votre Majesté lui accordera sa grâce, à condition que mille arpens de ces terres seront défrichés à ses dépens. Il en sera de même pour un officier du cinquième ou du sixième ordre, s'il en défriche huit cents. Pour ce qui est d'un mandarin du septième, il suffira qu'il en défriche six cents, et ils jouiront du même privilége que les bacheliers, c'est-à-dire qu'ils seront les maîtres de ces terres.

» Ce sont là les différens moyens de tirer de ces terres incultes de quoi nourrir beaucoup de peuple, et d'empêcher en même temps que le prix du riz ne croisse, parce qu'il se multipliera dans la province. J'espère que Votre Majesté, dont la pénétration est sans bornes, daignera les examiner; et si elle juge qu'ils puissent être de quelque utilité, je la prie d'envoyer ce mémorial au souverain tribunal de la Cour des aides, afin que l'ordre nous soit intimé selon les formes ordinaires. »

[1] Ling-seng, cong-seng, sont des titres d'honneur qu'on ajoute au titre de bachelier; quoiqu'ils ne soient pas encore licenciés, ils sont cependant plus que bacheliers, et ils reçoivent chaque mois quelque argent de l'empereur.

Ordre de l'empereur.

« Ngueou-eul-tai pense au bien public; cette attention est louable; j'approuve ce qu'il propose, excepté le sixième article qui concerne la vie et la mort; car accorder la vie, ou condamner à la mort, est un point capital dont je réserve à moi seul le jugement. De plus, il est à propos que ce qui se fait en faveur des deux provinces de Yun-Nan et de Koei-tcheou, soit commun à toutes les autres provinces où il y aura des terres incultes; que la Cour des aides envoie donc, sans différer, le mémorial avec mes ordres à tous les tsong-tou et vice-rois, afin qu'ils le publient dans toutes les villes de leur dépendance. »

Explications des notes honorables, et de quelques autres légères récompenses et punitions.

Ces notes honorables, qu'on me permettra d'appeler des points de diligence, dont on vient de parler dans le mémorial précédent, s'appellent en chinois *ki-lo*, c'est-à-dire être marqué sur le catalogue, avoir une bonne note. Ils se donnent aux premiers mandarins par les cours souveraines de Pékin; et aux mandarins subalternes, par les tsong-tou et les vice-rois, lesquels sont obligés d'en avertir les cours souveraines, afin qu'elles confirment la note, ou si l'on veut le point de diligence qui a été accordé. Ils ont été institués pour récompenser ceux qui, dans l'exercice de leurs charges, ont fait quelque action qui mérite une légère récompense; par exemple, s'ils ont bien jugé une affaire difficile et embarrassée; si le tribut annuel de l'empereur a été levé exactement et en son temps; s'ils se sont acquittés avec équité et avec soin d'une commission dont le mandarin supérieur les avoit chargés, etc. Ces notes ou points de diligence leur sont honorables et utiles : honorables, parce qu'ils se marquent dans tous les écrits publics, dans tous les ordres ou avertissemens qu'ils intiment au peuple par écrit; par exemple, moi un tel, premier mandarin de telle ville, honoré de six points, de douze points de diligence, par ordre du vice-roi mon supérieur, avertis les nobles, les lettrés, le peuple, que, etc. Ils leur sont utiles, parce que s'ils ont commis quelque faute légère, par exemple s'il y a eu de leur part quelque négligence dans l'examen d'une affaire, si on a fait un vol dans leur district et que depuis un mois ou deux ils n'aient point

encore arrêté le voleur; si leurs domestiques, si les procureurs, sergens ou autres petits officiers de leur tribunal ont fait quelque injustice, quoiqu'à leur insu, alors, au lieu de les priver de leur emploi, on efface du catalogue une ou plusieurs des notes honorables. Je dis quoiqu'à leur insu, parce qu'à la Chine, si les domestiques, si les enfans, si les officiers subalternes manquent à leur devoir, le maître, le père, le mandarin supérieur est presque toujours censé coupable. Cela vient, dit-on, de ce qu'il les instruit mal; il ne veille pas à leur conduite; il est trop foible, trop indulgent dans son gouvernement, on ne le craint pas. Ainsi la crainte d'être punis pour les fautes de leurs inférieurs, rend les supérieurs vigilans et attentifs sur leur conduite; les mandarins vont jusqu'à ne pas permettre à leurs enfans, à leurs secrétaires, à leurs propres domestiques, de sortir du tribunal : ils les y retiennent renfermés dans l'intérieur comme dans une honorable prison, parce qu'abusant de la dignité et de l'autorité du maître, ils pourroient au dehors molester le peuple, user de violence, ou tomber dans d'autres excès dont on iroit se plaindre au vice-roi, et alors ils courroient risque d'être abaissés d'un degré, ou même cassés, si la faute étoit considérable.

Mais comme il y a des notes honorables pour récompenser les actions qui ne méritent qu'une légère récompense, y a-t-il aussi des points de paresse ou de négligence pour punir les fautes légères ? Je réponds qu'on ne voit pas de légère punition à laquelle on puisse donner le nom de points de négligence; mais qu'il y en a cependant une qui y a quelque rapport : c'est de priver le mandarin d'une légère partie des appointemens qu'il reçoit de l'empereur. Par exemple, si un mandarin fait une faute légère, et qu'il ait des points de diligence, on les efface comme j'ai dit ci-dessus; s'il n'en a point, on le prive ou d'un, ou de deux, ou de plusieurs mois de ses appointemens, et tout est communiqué à l'empereur. Un vice-roi ou quelque autre grand mandarin a envoyé un mémorial sur quelque affaire; il s'est trompé pour une lettre, il a omis quelques mots, il s'est servi d'une expression impropre ou obscure, on ne voit pas assez clairement ce qu'il a voulu dire : l'empereur remet le mémorial à un tribunal qui doit juger de ces négligences; le tribunal examine, juge et présente à l'empereur son jugement, qui pour l'ordinaire consiste, selon la loi, à priver ce vice-roi de trois, quelquefois de six mois de ses appointemens. L'empereur, ou souscrit absolument au jugement en ces termes : « j'approuve cette détermination ; » ou se sert de ceux-ci : « je lui fais grâce; que pour cette fois il ne soit pas privé de ses appointemens, mais qu'on lui renvoie son mémorial pour le rendre plus attentif.

Six mois après qu'un vol a été commis dans quelque endroit que ce soit de la province, le vice-roi s'informe si enfin on a pris le voleur; et si on ne l'a pas pris, il avertit la cour que tel jour un voleur ou plusieurs voleurs entrèrent la nuit chez un tel marchand; que tels et tels mandarins du peuple, et tels mandarins de guerre sont spécialement obligés par leur charge d'empêcher les vols et de chercher les voleurs; que depuis six mois le voleur n'a pas été pris, qu'ils doivent donc, selon la loi, être privés de six mois de leurs appointemens. La cour souveraine examine, en fait le rapport à l'empereur, et l'empereur souscrit. A Canton, par exemple, ville éloignée de quatre à cinq cents lieues de la cour, un prisonnier a percé la muraille de la prison et s'est sauvé; ce fait est porté à l'empereur, aussi bien que les affaires de la première conséquence, et le mandarin qui a soin des prisonniers est privé de quelques mois d'appointemens, avec ordre de le chercher jusqu'à ce qu'il ait été repris. Si cependant on pouvoit prouver qu'il y a eu collusion, il seroit cassé et condamné à une punition corporelle. Un prisonnier est mort de maladie en prison, avant que ce petit officier eût fait venir le médecin pour lui donner des remèdes : la cour avertie le prive de six mois d'appointemens, et souvent même le premier gouverneur de la ville en est privé pour trois mois : c'est la faute du supérieur, dit-on; s'il alloit lui-même, selon le devoir de sa charge, visiter souvent les prisons, ses subalternes seroient plus attentifs et plus charitables à l'égard des prisonniers malades, etc. Que si cependant ces officiers avoient quelques bonnes notes ou points de diligence, la cour, après avoir jugé que, selon la loi, tel mandarin doit être privé pour six mois de ses appointemens, ajouteroit : « Mais parce que ci-devant il a obtenu un tel nombre de points de diligence, au lieu de le priver de ses appointemens, on ef-

facera un ou deux ou trois de ces points ou de ces notes honorables. On voit assez clairement par cette exposition quel est l'usage de ces notes. Je vais à présent expliquer en peu de mots comment on mérite d'être élevé à une charge plus honorable.

C'est une autre industrie particulière au gouvernement chinois, pour récompenser ou pour punir les grands et les petits mandarins, sans répandre ni sang ni argent. Avoir le droit d'être élevé à un degré plus honorable, s'appelle en chinois *kia-kie*, c'est-à-dire, ajouter un degré; et mériter d'être abaissé à un degré inférieur s'appelle *kiang-kie*, abaisser d'un degré. Il faut raisonner de cette addition d'un, de deux ou de trois degrés comme de ces notes honorables ou points de diligence; l'usage est à peu près le même : la différence n'est que du petit au grand, car ces degrés qu'on ajoute sont beaucoup plus estimés que ces points de diligence. Quatre de ces notes ne valent qu'un de ces degrés. C'est pourquoi ils ne s'accordent que pour des actions qui véritablement le méritent; par exemple, dans un temps de famine, un vice-roi par ses soins, par son adresse et sa vigilance a fait venir du riz des autres provinces et a su fournir aux besoins du peuple; un autre mandarin aura acheté du riz à ses dépens pour une somme considérable; un autre aura si bien réparé les levées, que malgré la violence des eaux il n'y aura point eu d'inondation; une des cours souveraines, instruite de ces services, s'assemble, délibère, et leur accorde deux ou trois de ces degrés. Ils seront marqués par honneur dans tous les édits et les avertissemens qu'ils intimeront au public. « Moi un tel, premier gouverneur de telle ville, honoré de trois degrés, fais savoir, etc. » Si dans la suite ils sont élevés à un mandarinat plus illustre, ces mêmes degrés les suivent, ou s'ils sont tombés dans quelque faute, la cour souveraine qui doit juger de la matière dont il s'agit, examine le fait et déclare que pour telle faute, selon la loi, il devroit être abaissé à une charge inférieure, mais que puisque par ses mérites passés il a obtenu trois degrés, on en effacera deux. Si cependant la faute étoit trop griève, on le casse absolument sans tenir aucun compte des degrés qu'il avoit acquis.

Toutes ces délibérations, ces jugemens se présentent à l'empereur, qui de sa propre main les confirme, les réforme, ou fait grâce, selon qu'il le juge à propos. La cour souveraine doit toujours se conformer à la loi, sans avoir égard ni à l'amitié, ni aux services passés, ni à la qualité, ni au rang du coupable; mais si c'est un grand mandarin, par exemple, un vice-roi qui depuis longtemps ait rendu service, ou qui ait de rares talens, l'empereur, pour montrer qu'il n'oublie pas les services passés, ou pour ne pas se priver lui-même d'un homme de mérite, se conforme à la loi, le casse de sa charge, mais sans lui donner de successeur; il lui en laisse l'exercice. Il n'est plus censé avoir la charge, et il en fait cependant toutes les fonctions, comme s'il l'exerçoit pour un temps en l'absence d'un autre. C'est par là qu'on fournit au coupable un excellent moyen de réparer sa faute passée; c'est une voie qu'on lui laisse pour rentrer en grâce, sans ôter tout d'un coup au public un habile officier; car s'il fait une seconde faute, certainement il est perdu sans ressource; et au contraire, s'il s'acquitte de son devoir avec équité, avec exactitude, l'empereur, après un ou deux ans, quelquefois après six mois, lui rendra la charge dont il avoit été privé. L'année dernière, un vice-roi de la province de Chensi fut promptement rétabli dans sa charge, dont on lui avoit conservé l'exercice, parce que son fils, qui étoit officier de guerre, fit une belle action. L'empereur ne crut pas pouvoir mieux récompenser le fils qu'en accordant grâce au père.

De l'explication du degré ajouté, il est facile de conclure ce que c'est qu'être abaissé d'un degré. Ce n'est pas toujours être transféré à une charge inférieure, mais c'est avoir mérité de l'être; quelquefois le changement s'exécute sur-le-champ, et un gouverneur d'une ville du second ordre est renvoyé à une ville du troisième ordre. On peut par différentes fautes avoir mérité d'être abaissé trois ou quatre fois, ou pour une seule être abaissé de trois ou quatre degrés, sans cependant être tiré de son emploi. Ces sortes d'abaissemens se mettent aussi, à la honte du mandarin, dans tous les écrits qu'il publie. « Moi, premier gouverneur de telle ville, qui ai mérité d'être abaissé de trois degrés, etc. » Si par quelque action distinguée il a mérité une addition de deux ou trois degrés honorables, on retranche même nombre de ses degrés humilians, et ce sont

les cours souveraines qui en délibèrent et qui en jugent sur l'exposé des mandarins supérieurs, mais non pas en dernier ressort, car, comme nous avons dit ci-dessus, toutes les délibérations et tous les jugemens se présentent à l'empereur, qui de sa propre main ou confirme, ou change, ou même rejette la détermination, en ordonnant que le tribunal s'assemble et délibère une seconde fois. C'est pourquoi les premiers présidens, les autres présidens des cours souveraines et les conseillers sont très-attentifs à ce qu'ils examinent et au jugement qu'ils portent sur chaque affaire, car ils sont assurés que leur jugement doit être lu par Sa Majesté, qui souvent les reprend, les punit et les casse même quelquefois, comme des officiers qui ignorent les lois et qui sont incapables de remplir les devoirs de leurs charges.

Mémorial du vice-roi de la province de Chan-tong, qui avertit l'empereur d'une inondation et du secours qu'il a donné au peuple.

« C'est avec un profond respect que je représente à Votre Majesté que les campagnes ont été inondées par les pluies continuelles dans une grande partie de cette province. Les eaux ont ruiné les grains de l'automne et on n'a pu rien recueillir ; le dommage est considérable ; j'ai choisi des officiers intègres et habiles, et je les ai envoyés sans délai pour examiner avec exactitude le véritable état des choses et pour m'en rendre compte. Je sais déjà que non-seulement les grains en plusieurs endroits sont entièrement perdus, mais encore qu'il y a eu un nombre infini de maisons qui ont été ou endommagées ou détruites par l'inondation. Sans doute les gens pauvres, surtout ceux de la campagne, auront beaucoup souffert. C'est pourquoi j'ai fait encore partir d'autres officiers qui doivent parcourir tous les villages, consoler le peuple, réparer les maisons, et distribuer du riz. Sans attendre les ordres de Votre Majesté, j'exécute ce que les lois prescrivent pour les temps de stérilité ; d'une part, je fais tirer du riz des greniers publics pour nourrir les pauvres par aumône et les aider à passer l'hiver ; d'une autre part, j'en prête aux gens de la campagne, afin qu'ils puissent ensemencer les terres ; car si on ne leur fournissoit pas de quoi pouvoir vivre pour le présent et assurer leur subsistance pour l'avenir, ils seroient contraints d'abandonner le pays et de passer dans les provinces voisines, où ils deviendroient fort à charge. En secourant la misère du peuple, j'aurai soin que tout se fasse avec économie et avec équité, selon le besoin des différens endroits. Quant au riz que l'on prête, on en tiendra registre, et dans les années suivantes, si la récolte est abondante, ceux à qui on aura prêté rendront la même quantité qu'ils auront reçue, et on la remettra dans les magasins pour servir de ressource en de semblables occasions. C'est ainsi que le peuple affligé se trouvera secouru, et que les magasins ne resteront pas longtemps vides. »

L'empereur approuva la sage conduite de ce mandarin, et envoya son mémorial au tribunal de la cour des Aides, avec ordre de délibérer sur cette affaire sans aucun retardement. On exempta du tribut annuel toutes les terres qui avoient été inondées, et il y eut plus de 800,000 francs distribués en aumône, sans parler d'un million que l'empereur employa dans la même province pour réparer les anciens canaux et pour en ouvrir plusieurs autres, afin que les eaux s'écoulant avec plus de facilité, le peuple n'en reçût aucun dommage. Ce prince paroît toujours très-sensible aux misères de son peuple ; il n'épargne aucune dépense pour les prévenir, et quelquefois même il n'attend pas qu'on l'en avertisse.

Dans le mois d'août de l'année 1727, la cinquième de son règne, il y eut pendant quelques jours des pluies extraordinaires dans la province de Pe-tcheli[1]. Sa Majesté, faisant réflexion que les pauvres auroient souffert, ordonna au treizième prince, son frère, qui tient la place de premier ministre, de choisir trois mandarins d'une probité reconnue ; elle leur fit donner à chacun 100,000 francs, les admit en sa présence et leur dit : « Allez, parcourez les districts qui vous sont assignés, assistez les pauvres, achetez-leur du riz, et réparez les maisons qui auront été renversées par les pluies. »

Un surintendant de deux provinces, sortant de la cour pour se rendre à Canton, et passant par la province de Kiang-nan, se trouva dans un endroit où les eaux des pluies, n'ayant pas d'issue, entroient dans les maisons du peuple ; du lieu même où il étoit, il en écrivit à Sa Majesté, et continua son voyage.

[1] C'est celle que les Européens appellent la province de Pékin.

« Les bons officiers, dit l'empereur à cette occasion, regardent toutes les affaires de l'empire comme les affaires de leur famille; ils ne pensent qu'au bien public, et si dans un autre gouvernement ils voient le peuple souffrir, ils doivent s'intéresser comme si c'étoit dans leur propre gouvernement et m'en avertir. C'est ce que vient de faire Cong-yo-sun [1]. Que le souverain tribunal détermine la récompense qu'il doit avoir pour cet avis. Mais que fait donc le gouverneur de la généralité de Ngan-king [2]? à quoi pense-t-il? Il n'avertit pas; peut-il ignorer ce qui se passe dans sa dépendance, ou se fait-il un jeu des misères du peuple? J'ordonne que le tsong-tou du Kiang-nan aille au plus tôt à Sou-tcheou, qu'il examine par quel endroit les eaux pourront s'écouler, et qu'il y fasse ouvrir un canal. Pour exécuter plus promptement cet ouvrage, qu'on prenne de l'argent dans le trésor, et lorsque tout sera achevé, ce gouverneur qui ne m'a pas averti d'une affaire si importante, remboursera cette dépense. Je le punis ainsi, pour apprendre à tous les grands officiers à veiller au bien du peuple.

Pour Cong-yo-sun, qui avoit donné l'avertissement, il fut récompensé d'un de ces degrés honorables dont j'ai parlé ci-devant.

Avant que Cong-yo-sun eût donné cet avis à l'empereur, le surintendant des provinces de Yun-nan et de Koei-tcheou avoit appris que l'empereur faisoit réparer les canaux de la province de Kiang-nan; et parce qu'il avoit été pendant quelques années mandarin dans cette province, et qu'il en connoissoit le terrain, il envoya à Sa Majesté un mémorial, par lequel il proposoit des moyens de tirer de ces canaux un grand avantage pour le peuple; et à la fin il ajouta, par forme d'excuse, qu'étant officier dans une autre province, il auroit peut-être mieux fait de garder le silence; que c'étoit peut-être se mêler de ce qui ne le regardoit pas, et aller au delà de sa charge, yue-tche. L'empereur loua ce qu'il proposoit, et ajouta: «Yue-tche! aller au delà de votre charge! Non, vous vous trompez; ce que vous faites n'est point ce que signifie yue-tche; Cong-yo-sun ne m'a-t-il pas également averti de ce que le peuple avoit souffert dans la dépendance de Ngan-king, quoique ce ne fût pas un lieu de son gouvernement? Tout ce qui concerne le bien de l'empire, tout ce qui peut tourner à l'utilité publique, regarde tous les grands officiers, ils doivent s'y intéresser; et s'ils voient, s'ils entendent, s'ils pensent quelque chose qui soit utile à l'État, ou s'ils voient, s'ils entendent quelque chose qui lui soit nuisible, il est très à propos qu'ils m'en avertissent. »

Le même jour l'empereur avoit reçu un mémorial d'un vice-roi, qui prioit Sa Majesté de trouver bon qu'il permît aux pauvres gens de se bâtir des maisons sur les bords d'une rivière, pour s'occuper à la pêche et avoir de quoi vivre. « Les terres, ajoutoit-il, qui sont près de cette rivière, sont des terres impériales; ainsi c'est une grande faveur et une grâce singulière que Votre Majesté leur accordera.—A quoi pensez-vous? lui répondit l'empereur; vous me proposez d'accorder pour grâce aux pauvres la permission de se bâtir des maisons près de la rivière: cela suffit-il? S'ils sont pauvres, d'où prendront-ils de l'argent pour bâtir? d'où en auront-ils pour acheter une barque propre pour la pêche? Votre mémorial n'est pas assez médité. Il faut faire la grâce entière; prenez de l'argent du trésor, je sais même qu'il en reste des épargnes, qu'on n'a pas encore dépensé; peut-il être mieux employé qu'à cet usage? Faites donc bâtir au plus tôt des maisons à ces pauvres gens près de la rivière, et achetez-leur des barques. »

Cérémonie qui s'est observée l'année 1725, lorsqu'on a présenté à l'empereur le livre de la généalogie impériale, ou l'histoire de la dynastie tartare.

Quelque temps après que l'empereur eut été élevé sur le trône, il ordonna qu'on revît l'histoire impériale, et qu'on la mît dans un bel ordre. Tout ayant été revu et disposé pendant plus de deux ans, on en avertit Sa Majesté; et par son ordre, le tribunal des mathématiques choisit et détermina le jour et l'heure propres pour lui présenter ce livre, et pour aller le remettre dans un palais où il doit être conservé. Ce fut le neuvième de la dixième lune de la troisième année de son règne, à l'heure de midi. Peut-être sera-t-on curieux de voir jusqu'à quel point ces grands politiques de la Chine portent le respect pour tout ce qui

[1] C'est le nom de ce surintendant, qui est de la famille de Confucius.

[2] La province de Kiang-nan, que les Européens appellent la province de Nankin, a été divisée en deux, et forme aujourd'hui les provinces de Kiang-sou et d'An-hoei.

touche l'empereur, et surtout jusqu'à quel point l'empereur honore ce qui regarde ses ancêtres : c'est ce qui m'engage à vous décrire cette cérémonie.

Le huitième de la dixième lune, les officiers du tribunal des rits et quelques autres grands mandarins se rendirent au palais de l'empereur, pour faire les préparatifs devant la salle qui est la plus intérieure et la plus proche de l'appartement de Sa Majesté; on disposa dix tables impériales, six devant la grande porte de cette salle, qui est la porte du milieu, et deux de chaque côté, vis-à-vis des deux portes latérales. On régla tous les endroits où devoient être la musique, les tambours, les trompettes et autres instrumens. Dans la cour de la grande salle d'audience, on rangea les étendards et les superbes ornemens qui doivent accompagner l'empereur lorsqu'il sort ou qu'il paroît pour quelque fête d'appareil. Le lendemain, les princes du sang, les autres princes, les ducs, les comtes et autres grands de l'empire, les ministres, les présidens des cours souveraines, enfin tous les officiers de distinction entrèrent en habit de cérémonie. Les princes allèrent jusqu'à la grande salle d'audience, appelée *Tai-ho-tien*, et les autres ne passèrent pas alors la troisième porte, qu'on appelle *Ou-muen*. Là, chacun tenant la place qui convenoit à sa dignité, attendit pendant quelque temps.

Dans un tribunal hors du palais, on avoit préparé dix tables fort propres; elles étoient portatives en forme de brancards; chaque table avoit quatre colonnes sur lesquelles portoit une espèce de toit, ce qui représentoit une petite salle, et ces colonnes étoient toutes ornées de plusieurs pièces de soie jaune arrangées avec art : sur ces dix tables étoient dix boîtes très-précieuses, et dans chaque boîte on avoit renfermé un livre de la généalogie ou de l'histoire impériale. On apporta ces dix tables avec pompe. Les princes, les docteurs du premier ordre, les grands seigneurs qui avoient présidé à l'ouvrage, suivoient à cheval.

Quand ces tables arrivèrent près de la première et grande porte du palais, par laquelle entre et sort Sa Majesté, tout fut ouvert comme pour l'empereur même. Ces tables entrèrent par la porte du milieu, comme l'empereur, et tous ceux qui suivoient entrèrent aussi par la même porte, comme s'ils avoient suivi l'empereur. De cette première porte impériale, qui s'appelle *Ta-tsing-muen*, la marche continua jusqu'à la porte appelée *Tien-ngan-muen*, et delà jusqu'au pont de l'eau dorée; devant ce pont, ceux qui n'étoient pas princes descendirent de cheval et marchèrent à pied; les princes, restant à cheval, continuèrent jusqu'à la porte Ou-muen. Alors tous ces grands seigneurs et autres officiers, qui s'étoient rendus dès le matin au palais près de cette porte, se rangèrent en grand silence et à genoux, laissant le milieu libre pour le passage des tables qui portoient les livres de la généalogie impériale; ensuite s'étant levés, ils suivirent avec respect et toujours en bel ordre.

On arriva enfin devant la porte de la grande salle impériale ou salle d'audience; c'est une salle extérieure très-vaste et très-belle : l'empereur y donne les audiences publiques; on posa ces tables vis-à-vis de la porte du milieu de cette salle, et les princes, ducs, comtes, en un mot, tous les grands officiers se mirent à genoux, et battirent neuf fois la terre de la tête. Après ces marques de respect, on se leva et on se tint debout; alors dix des seigneurs qui avoient présidé à l'ouvrage, et qui avoient été nommés par Sa Majesté, s'approchèrent des tables, et prirent à la main les dix boîtes avec un profond respect. Ces boîtes, qui renfermoient une chose pour ainsi dire sacrée, parce qu'elle regarde les ancêtres de l'empereur, leur donnèrent un droit qui n'est accordé à personne, ce fut d'entrer par la porte du milieu de cette grande salle, et de la traverser tout entière en sortant par l'autre porte du milieu; de là ils passèrent dans une autre grande salle plus intérieure, devant laquelle on avoit dès la veille préparé dix autres tables : c'est sur ces dix tables que furent posées les dix boîtes que ces dix seigneurs portoient; ils ôtèrent le couvercle de chaque boîte, et les placèrent sur la table, chacun à côté de sa boîte.

Pendant que ceux qui portoient les dix boîtes passoient par la grande salle d'audience, les princes, les ducs, les ministres de l'empire, les autres officiers des cours souveraines, à qui il n'étoit pas permis d'y passer, prirent un détour pour se rendre au même endroit. Ils entrèrent par la porte qu'on appelle *Kien-tsing-muen*, et par une autre porte appelée *Pao-hou-muen*, et tous étant arrivés vis-à-vis des tables sur lesquelles étoient ces livres pré-

cieux, chacun se plaça selon son rang et se tenant debout.

Cette illustre assemblée attendit quelque temps, et lorsqu'il fut précisément midi, les présidens et assesseurs du tribunal des rits se mirent à genoux, et s'adressant au premier eunuque de la présence, ils prièrent par lui l'empereur de sortir de son palais, pour voir les précieux livres de l'histoire impériale. Sa Majesté parut revêtue de ses habits impériaux, et montée sur un grand char qui étoit traîné par une vingtaine de vigoureux eunuques, habillés très-proprement. La forme de ce char est très-ancienne, puisque les empereurs de la Chine s'en servoient il y a plus de trois mille ans. C'est une espèce de chambre bien couverte, dorée, enrichie de divers ornemens, et qui a plusieurs portes. Comme ces livres de l'histoire des ancêtres étoient à la droite du char, c'est-à-dire à l'occident (car la salle devant laquelle ils étoient placés est exposée au midi), l'empereur, qui étoit venu du côté de l'orient, sortit de ce char par la porte du milieu, et par respect, il ne descendit point du côté de l'occident, mais du côté de l'orient; ensuite s'avançant, il passa par-devant ce char pour s'approcher du lieu où étoit l'histoire; par honneur pour ses ancêtres il resta debout. Alors les princes qui étoient marqués pour présenter un ou deux de ces livres à l'empereur, se mirent à genoux devant une table, et battirent trois fois la terre de la tête, et s'étant relevés, ils en prirent un, et le tenant élevé des deux mains, ils l'offrirent à Sa Majesté. L'empereur, qui en particulier les avoit déjà vus et examinés, parut en lire quelques endroits et le rendit. On remit le livre dans sa boîte, on la couvrit, et toutes les autres ayant été en même temps couvertes, le premier président du tribunal des rits pria l'empereur de passer dans la grande salle impériale et de s'asseoir sur son trône, afin que les princes et les grands qui avoient eu soin de cet ouvrage eussent l'honneur de battre la terre de la tête devant Sa Majesté. L'empereur alla se placer sur son trône, et ces princes et ces grands mandarins firent la cérémonie dont on a déjà parlé; cette cérémonie étant finie, ils se levèrent, se retirèrent à côté, se tinrent debout, et l'empereur étant descendu de son trône, retourna dans son appartement.

Les dix seigneurs qui avoient pris les dix boîtes, et qui, passant par le milieu de la grande salle d'audience, les avoient apportées devant une salle plus intérieure, les reprirent; et repassant une seconde fois par la même salle d'audience, ils les posèrent sur les tables portatives sur lesquelles on les avoit apportées d'abord. Pour les princes et les grands de l'empire, ils prirent le même détour qu'ils avoient pris auparavant, et allèrent se rendre près de ces tables; toute l'assemblée s'étant rendue là, chaque livre dans sa boîte ayant été placé sur ces tables, on battit neuf fois la terre de la tête, et les mêmes officiers qui les avoient apportées les ayant levées, on continua la marche. On passa par la porte appelée *Tai-ho-muen*, par celle qu'on appelle *Ye-ho-muen*, par une autre appelée *Tong-qua-muen*, et on se rendit à un palais qui est uniquement destiné pour conserver l'histoire impériale : c'est là qu'on la plaça, et qu'on la garde avec beaucoup de respect; c'est pourquoi ce lieu s'appelle *le palais de l'histoire impériale.*

Quelques jours après, suivant la coutume marquée dans le rituel de la dynastie tartare, et observée la neuvième année du règne de Cang-hi, dans la même cérémonie, l'empereur fit un présent, ou, pour parler plus correctement, donna une récompense à tous ceux qui avoient été occupés à mettre cet ouvrage en bon état; aux uns, cent onces d'argent et dix pièces de soie; et aux autres, quatre-vingts onces et huit pièces de soie; à ceux-ci, soixante onces et six pièces de soie; tous enfin eurent quelque part aux bienfaits de Sa Majesté, jusqu'aux petits écrivains et aux ouvriers, comme colleurs, relieurs, dont les uns reçurent trente onces d'argent, les autres moins, selon leur condition; ceux même qui, pour cause de maladie ou pour d'autres occupations, n'avoient pu y donner tout leur temps, ne furent point oubliés.

L'empereur fait l'éloge de son précepteur, et l'honore après sa mort.

L'empereur ayant fait venir en sa présence le tribunal des officiers de l'empire et le tribunal des rits, parla en ces termes :

« Coupa-tai, qui autrefois a exercé la charge de premier président du tribunal des rits, étoit un homme irréprochable, modéré, réglé dans toute sa conduite, et rempli de science et de vertu. Mon père, qui avoit beaucoup d'estime pour lui, l'a employé dans les affaires les plus difficiles. Un des princes s'étant révolté du

côté du midi, et voulant se faire reconnoître pour roi des provinces de Yunnan et de Quang-si, Cou-pa-tai fut envoyé avec le général Moan-ki-tou pour le combattre; et parce qu'il excelloit dans l'art militaire aussi bien que dans les belles-lettres, il eut des succès surprenans; il s'acquit une grande réputation; et au retour de cette expédition, il reçut de mon père des grâces singulières.

» Comme il étoit très-distingué par sa vaste érudition, et que ses actions étoient propres à servir d'exemple, mon père le choisit pour être précepteur de plusieurs des princes. Il a été le mien; il s'appliqua infatigablement, depuis le matin jusqu'au soir, à nous enseigner et à graver dans nos cœurs les plus pures et les plus nobles maximes de fidélité et de piété. Il nous expliqua avec beaucoup de soin les sens mystérieux des livres canoniques et des autres livres, et il le fit avec tant d'application, que ses travaux ne furent pas infructueux. Lorsqu'il se vit avancé en âge, et attaqué d'infirmités, il se retira de tout emploi et vécut honorablement dans sa famille; il mourut il y a environ dix-huit ans. Sitôt que j'eus connoissance de sa mort, pour accomplir ce qu'un disciple doit à son maître, j'allai moi-même en personne dans sa maison lui rendre les derniers devoirs et pleurer devant son cercueil. Lorsqu'on porta son corps à la sépulture, j'envoyai plusieurs de mes officiers pour tenir ma place et faire en mon nom les cérémonies ordinaires. J'eus même dessein, pour satisfaire parfaitement aux obligations que je lui ai, de prier mon père de lui déterminer quelque honneur spécial pour le distinguer du commun; mais parce qu'il étoit alors indisposé, j'appréhendai de faire une demande à contre-temps; j'ai cependant toujours conservé pour cet homme illustre un tendre souvenir, et je l'ai toujours eu présent à mon esprit, comme si les services qu'il m'a rendus étoient encore tout récens. Il avoit beaucoup de probité; il étoit droit, sincère, savant; il s'est donné de la peine à m'instruire; je ne dois pas oublier un si sage maître, et je veux lui marquer de la reconnoissance. Que pourroit-on décerner pour l'honorer après sa mort? Cette affaire regarde vos tribunaux : assemblez-vous, délibérez, réglez ce qui convient, et présentez-moi votre détermination. »

On voit par cet exemple de l'empereur, quelle est l'intention des Chinois lorsqu'ils honorent leurs maîtres après la mort. Je n'ai point su quelle fut la détermination des tribunaux; peut-être fut-elle marquée dans une des gazettes que je n'aurai pas lues. Apparemment que, selon la coutume, on aura fait graver son éloge sur un monument de marbre; qu'on aura placé son nom parmi les hommes illustres; que l'empereur aura envoyé quelque personne de qualité pleurer sur son tombeau, et lui aura rendu les autres honneurs qu'une politique admirable a prescrits, pour entretenir le grand respect que les disciples doivent à leurs maîtres.

Les Chinois, en déterminant les honneurs qu'on doit rendre aux morts, se conforment à cette grande maxime tirée de leurs livres : Il faut honorer ceux qui sont morts, comme on les honoreroit s'ils étoient encore vivans. *Sesséé-jù-se-seng*, mot à mot, honorez les morts comme vous honorez les vivans.

C'est pour cela que si celui qui est mort étoit constitué en dignité, les honneurs qu'on lui rend après sa mort doivent répondre à la dignité qu'il occupoit lorsqu'il étoit vivant. Ils sont réglés selon le degré de chacun : il y a tel degré pour lequel, outre les autres marques de respect, on fait deux fois l'oblation qui s'appelle *tçi;* pour un autre on ne la fait qu'une fois, mais entière, *tçuen-tçi*; pour un troisième, on fait la moitié d'un *tçi*, *poan-tçi*. Or, ce *tçi* se présente aussi en l'honneur des vivans, et cela s'appelle *tçi-seng*, faire une offrande aux vivans, ou plutôt en l'honneur des vivans, car c'est surtout en l'honneur des vivans éloignés qu'on la fait, pour témoigner qu'on conserve encore le souvenir des bienfaits qu'on a reçus d'eux lorsqu'ils étoient présens. Par exemple, un gouverneur de ville, pendant plusieurs années de gouvernement, se sera comporté avec vigilance et avec tendresse pour le peuple; l'empereur, pour le récompenser, lui donne un emploi plus considérable, et le fait passer dans une autre province, ou l'appelle à la cour. Le peuple s'afflige, le perd à regret; et outre les autres marques qu'il donne de son attachement et de sa reconnoissance, il élève après son départ une espèce de salon, et de temps en temps, quoiqu'il soit encore plein de vie, et dans un autre emploi, on lui prépare un repas, on le salue en portant la tête jusqu'à terre, et on lui rend les honneurs

qu'on rendroit à un père, parce qu'il s'est montré le père du peuple.

Ordre admirable qu'on garda à Pékin lorsqu'il fallut renvoyer plus de quarante mille pauvres chacun dans son pays.

Dans la lettre du 15 décembre 1727, je marquois qu'en l'année 1725 la stérilité avoit été extraordinaire dans les provinces de Pe-tcheli et de Chan-tong, qui confinent ensemble; que de plusieurs villes de ces deux provinces, une grande multitude de pauvres s'étoit rendue à Pékin, et que l'empereur avoit ordonné qu'on tirât le riz de ses greniers publics, qu'on le fît cuire et qu'on le distribuât chaque jour dans différens quartiers de cette capitale, à tous ceux qui seroient dans le besoin. On continua pendant plus de quatre mois à nourrir par ce moyen plus de quarante mille personnes. Mais, à la fin de la seconde lune, qui cette année-là répondoit à notre mois de mars, le temps de labourer les campagnes étant venu, on prit des mesures pour conduire chacun de ces malheureux dans son pays. Les Chinois excellent pour ces sortes de détails; je crois que vous lirez volontiers ce qui fut réglé sur ce sujet.

Le 14 de la seconde lune, l'empereur dit aux premiers ministres et aux grands de l'empire, qu'il avoit été fort sensible à la disette dont son peuple avoit été affligé; qu'il n'avoit rien omis pour le soulager; que le temps de semer approchoit, et qu'il falloit penser à l'avenir. Le peuple, ajouta ce prince, est sans réflexion, il ne pense qu'au présent, et oublie souvent l'essentiel. Voici le printemps, il en faut profiter. Ceux d'entre ces pauvres qui ont des terres doivent aller les cultiver, et ceux qui n'en ont pas peuvent gagner leur vie dans les endroits où je fais à présent travailler. On ouvre de nouveaux canaux, on élargit les rivières, on fait des levées plus hautes, il y a des travaux de tous côtés: assemblez-vous donc, et délibérez sur les moyens de renvoyer ces pauvres chacun dans sa patrie.

Pour obéir à cet ordre, les tribunaux s'assemblèrent, et le tribunal qui doit veiller à la police présenta, au nom de tous les autres, à l'empereur le mémorial suivant :

« Nous, présidens et autres officiers du tribunal des examinateurs, pour obéir aux ordres de Votre Majesté, nous nous sommes assemblés, et nous avons délibéré sur ce qui regarde les pauvres qui sont venus dans cette ville. Attirés par la libéralité de Votre Majesté, ils ont quitté leur pays, quoiqu'on y distribuât du riz, et qu'ils pussent, dans leur district, faire mettre leur nom sur le rôle. Il est à craindre qu'ils n'abusent d'une bonté si paternelle pour rester plus longtemps dans l'oisiveté, et manger du riz sans travailler. Voici le temps propre au labourage, il faut les renvoyer sans retardement.

» Nous examinerons donc tous ceux qui sont venus chercher à vivre, soit hommes, soit femmes, soit vieillards, soit enfans, et on les renverra peu à peu au lieu de leur demeure ordinaire. On distinguera ceux qui doivent aller par terre, et ceux qui peuvent être conduits par eau; on joindra ensemble ceux qui sont du même territoire. Si on les remettoit de ville en ville en changeant de conducteur, les petits officiers de tribunal, sergens et autres, pourroient molester ces pauvres gens et profiter de leur misère. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'on nomme un ou plusieurs mandarins qui, par ordre de Votre Majesté, les accompagnent jusqu'à la ville dont ils dépendent, et les remettent entre les mains du gouverneur, qui en demeurera chargé. On prendra de l'argent du trésor impérial, et on donnera, pour le voyage, à chacun six sous par jour [1]. Plus de cinq mille ont déjà donné leur nom pour retourner chez eux. Les uns sont de la province de Pe-tcheli, et les autres de la province de Chan-tong. Ceux-ci doivent être conduits par eau, et ceux-là par terre. Dans les différens tribunaux on choisira les officiers vigilans, soit tartares, soit chinois, qui ne sont pas actuellement occupés. Le tribunal des censeurs en fournira quatre, la cour des aides deux, le tribunal de la milice trois, et les autres à proportion. On divisera cette multitude par bandes; chaque bande sera de deux cents, et aura un de ces officiers pour la conduire. C'est à lui que l'on consignera l'argent pour le distribuer manuellement à chacun de sa bande. Le même sera chargé de les accompagner jusqu'à la ville principale de leur district, et le gouverneur de cette ville sera obligé de les faire conduire aux villes subalternes. Que si, dans le voyage même, il s'en trouve qui soient d'une ville subalterne par où l'on passe, on les remettra au mandarin du lieu, et l'officier tirera

[1] 3 sous pouvoient suffire, on leur donne le double.

de lui une attestation qui sera apportée à la cour pour être examinée. Outre l'officier nommé par Votre Majesté, chaque gouverneur des villes doit les suivre jusqu'aux confins de leur district. Parmi ceux qui seront conduits par terre, s'il y a des infirmes ou des vieillards qui ne puissent marcher, les gouverneurs des villes loueront des charrettes; à l'égard de ceux qui iront par eau, le mandarin du lieu où ils s'embarqueront fera trouver la quantité de barques suffisantes : le trésor royal fournira à cette dépense.

» Que si, pendant la marche, quelques-uns tomboient malades, en sorte qu'ils ne pussent aller ni par charrette ni par barque, nous ordonnons aux gouverneurs des villes de les retenir, de les loger, de faire venir le médecin, de leur donner les remèdes nécessaires, et d'en prendre un grand soin jusqu'à ce qu'ils aient recouvré la santé. Alors ils seront chargés de les faire conduire jusqu'à leur pays. Peut-être que ces pauvres, se voyant en grand nombre, seroient assez insolens pour exciter du tumulte sur la route : c'est aux mandarins des lieux à y veiller; ils useront avec prudence d'une équitable correction, pour les contenir ou les rappeler au devoir. Ce peuple grossier doit être arrêté par la crainte.

» Outre les six sous que l'officier leur donnera chaque jour pour les frais du voyage, à leur arrivée dans leur pays ils recevront encore, de la part de Votre Majesté, une gratification d'argent, que le gouverneur de la ville tirera du trésor royal, et dans son temps on la lui passera à compte. Les grandes personnes auront une once d'argent, et les enfans demi-once. L'officier député de la cour pour les accompagner distribuera à chacun d'eux cet argent par lui-même, sans s'en fier à nul autre. Et pour la suite nous enjoignons au mandarin du lieu de s'appliquer à bien traiter son peuple, de sorte qu'étant retourné dans son pays, non-seulement il n'y souffre pas, mais qu'il ait aussi ce qui est nécessaire pour labourer et ensemencer les terres. Que si le mandarin du lieu est négligent et ne prend pas cette affaire à cœur, c'est aux mandarins supérieurs ou aux censeurs de l'empire de l'accuser. Alors, outre qu'il sera cassé de sa charge, on examinera sa faute, et il sera puni sévèrement.

» Mais après avoir renvoyé dans leur pays ceux qui avoient une demeure fixe, il en restera encore d'autres qui n'ont ni feu ni lieu, et qui ne savent où retourner. Que faire? Nous en examinerons le nombre, on écrira leur nom, et nous prierons Votre Majesté de vouloir bien leur accorder la même gratification qu'elle accorde à ceux qu'on conduit dans leur pays, c'est-à-dire une once d'argent aux grandes personnes, et une demi-once aux enfans; après quoi il leur sera libre d'aller s'occuper aux travaux que Votre Majesté a ordonnés, ou de se faire manœuvres, portefaix, etc., ou de s'appliquer à quelque petit commerce. On ne permettra point qu'ils soient oisifs et qu'ils restent à charge au public. Or, afin que ce peuple ne compte plus sur la distribution du riz cuit, et pense réellement à s'en retourner d'où il est venu, nous allons avertir par des écrits publics, affichés aux carrefours, que tel jour on cessera d'en distribuer, et nous enverrons ordre aux mandarins des villes voisines d'arrêter tous ceux qui viendroient encore à Pékin dans l'espérance d'avoir cette aumône, et de les renvoyer chez eux.

» Le jour qu'on distribuera la gratification que Votre Majesté donne à ces pauvres qui n'ont pas de demeure fixe, s'il se présente quelque autre parmi eux qui ne soit pas dans le besoin, et qui se dise pauvre sans l'être, en cas qu'on s'en aperçoive il sera arrêté comme un fripon, et puni selon la loi. Avec ces précautions, tous les pauvres auront part aux bienfaits de Votre Majesté : ceux qui sont encore dans leur pays n'auront pas envie de le quitter, chacun s'adonnera au travail qui lui convient pour gagner sa vie; et de plus, la multitude de ces gueux étant dissipée, cette ville ne craindra plus les maladies populaires dont elle étoit menacée par leur long séjour.

» Pour ce qui regarde les six sous qu'on leur donnera par jour, nous faisons réflexion que si on les donne en argent, ces pauvres seront obligés de le changer en deniers pour leur usage, et ils en souffriront de la perte; il nous paroît plus commode de leur donner chaque jour en deniers la valeur de ces six sous; pour cet effet on louera des charrettes sur lesquelles on transportera une certaine quantité de deniers. On nommera des soldats pour les escorter; ces charrettes suivront l'officier qui conduit une bande de deux cents, et chaque jour ledit officier distribuera à chacun la valeur de

six sous en deniers, depuis le jour du départ jusqu'au jour de l'arrivée. Au retour, ces officiers tiendront compte de tout à la cour des aides, afin qu'on examine cette dépense, et qu'on la marque dans les registres. Le jour que ce peuple sortira d'ici, il sera confié à un des gouverneurs, lequel en personne le conduira jusque sur les confins de son district; là il le remettra au gouverneur du district suivant, etc. Nous présentons avec respect ces règlemens à Votre Majesté, afin que si elle les approuve, on procède à l'exécution. »

L'empereur les approuva, et tout fut exécuté sans le moindre trouble.

L'année suivante, Sa Majesté a de plus ordonné en faveur des pauvres qui se trouvent pendant l'hiver à Pékin, que tous les ans (lors même qu'il n'y a pas de disette) on fasse cuire une certaine quantité de riz chaque jour en cinq endroits de la ville, pour être distribué par aumône; et cette distribution journalière, qui suffit pour nourrir plus de six mille personnes, se continue pendant environ six mois de l'année, savoir : depuis le premier de la dixième lune, jusqu'au vingtième de la troisième lune de l'année suivante, c'est à peu près comme si l'on disoit en Europe depuis le premier de novembre jusqu'au vingtième d'avril.

Instruction de l'empereur, donnée à l'occasion du caractère chinois qui signifie bonheur.

L'empereur, voulant honorer un mandarin considérable de Fong-tien-fou [1], ville du premier ordre, et capitale de la province du Leao-tong, écrivit de sa propre main, au commencement de l'année, le caractère *Fo*, qui signifie *bonheur*, et le lui envoya. (C'est une distinction dans une famille; on respecte, on conserve avec soin ce présent impérial, et on le place ordinairement dans la salle extérieure où on reçoit les visites.) Le mandarin remercia l'empereur, et dans son remerciement il se servit de cette expression : « J'étois un homme né pour passer ma vie dans le malheur, mais Votre Majesté vient de me rendre heureux. »

Voici ce que l'empereur lui répondit :

« Le bonheur a toujours été attaché à la pratique de la vertu. Tous les hommes sont nés pour être heureux, et il n'est personne, quel qu'il soit, qui puisse dire avec vérité qu'il est né pour être malheureux : parmi ceux qui possèdent de grandes richesses, ou qui sont élevés aux premiers honneurs, il s'en trouve qui sont malheureux; et parmi ceux qui vivent ou dans le mépris, ou dans la pauvreté, n'en voit-on pas aussi, et même beaucoup, qui sont heureux? Un grand nombre de gens se plaignent d'être malheureux; mais leur plus grand malheur est de ne pas examiner la source de ce prétendu malheur. Car se régler sur les honneurs et sur les richesses, sur le mépris et sur la pauvreté pour discerner, pour déterminer le bonheur ou le malheur, c'est ignorer en quoi consiste le bonheur véritable. Si l'homme veut être heureux, son bonheur dépend de lui-même, il est entre ses mains. Il ne dépend point de l'empereur; par quel endroit pourroit-il rendre un homme heureux? C'est en pratiquant le bien qu'on fait son propre bonheur. C'en est là l'unique origine; ainsi, lorsqu'à la cour ou hors de la cour j'envoie aux principaux officiers le caractère qui signifie *bonheur*, mon intention est qu'à la vue de ce caractère vous rentriez dans vous-même, que vous vous acquittiez de votre devoir, que vous pensiez qu'il y a un vrai bonheur, et que vous travailliez par une sage conduite à vous le procurer. Que si vous avez cru que je pusse rendre un homme heureux, c'est une erreur ».

Nouveau règlement sur l'examen des mandarins.

J'ai marqué dans une autre lettre [1] que de trois en trois ans on fait par tout l'empire l'examen des mandarins qui gouvernent le peuple. On examine s'ils sont infirmes, s'ils sont trop âgés, s'ils sont trop sévères dans les châtimens, s'ils sont trop indulgens, trop mous, s'ils sont négligens à expédier les affaires, s'ils sont tellement attachés à leurs sentimens, qu'ils ne défèrent pas aux avertissemens des mandarins supérieurs, s'ils exigent de l'argent du peuple, ou s'ils en reçoivent injustement; enfin, s'ils ont des talens extraordinaires ou médiocres pour le gouvernement. Cet examen s'appelle le grand examen, l'examen général. Pendant le temps que dure cet examen, le vice-roi et les autres mandarins généraux de la province ne voient personne, n'admettent et ne rendent aucune visite, jus-

[1] C'étoit l'ancienne cour des Tartares avant la conquête de la Chine, et c'est pour cette raison qu'on l'appelle encore *Ching-king*, ou *Xin-yang-king*.

[1] L'examen général des officiers de guerre se fait de cinq ans en cinq ans.

qu'à ce que le catalogue et les notes qu'ils ont faites sur tous les officiers subalternes soient parties pour la cour. On voit alors plusieurs mandarins cassés, d'autres sont abaissés à des charges inférieures, et quelques-uns sont loués et proposés comme des *officiers excellens*, d'un mérite rare, auxquels on ne peut reprocher aucune faute.

Sur le témoignage et les informations du vice-roi, l'empereur donne ses ordres pour faire venir aussitôt à la cour ces officiers excellens : là on les examine encore : puisqu'ils sont tirés de telle province, et que c'est le vice-roi qui les propose, il doit les connoître, et être bien instruit de leur talent extraordinaire, il en répond. Dans ce choix, on ne lui permet pas d'agir par intérêt, par amitié, ni de suivre son inclination et ses vues particulières. Cependant s'il arrivoit que Sa Majesté ne les trouvât pas toujours tels qu'on les avoit annoncés, ou si dans la suite on découvroit que tel officier s'étoit mal comporté dans son gouvernement, qu'il n'avoit pas eu soin de faire payer exactement le tribut que le peuple en devoit encore sur les années passées, etc. ; ou bien si tel autre, après avoir été élevé à une charge plus considérable, faisoit quelque faute qui donnât lieu à des recherches sur la conduite qu'il a tenue dans la charge précédente, et si l'on déterroit des crimes qu'il auroit eu grand soin de cacher ; dans ces occasions le vice-roi est toujours censé coupable ; car, ou il avoit connoissance des fautes de son subalterne, ou il les ignoroit. S'il en avoit connoissance, pourquoi ne l'a-t-il pas accusé, et comment a-t-il eu la hardiesse de le proposer comme un homme d'un mérite rare ? Que s'il n'en a pas eu connoissance, c'est donc un homme foible, sans vigilance, sans adresse, sans lumière. Les subalternes ne le craignent pas, et peuvent facilemen le tromper. Il est indigne d'un si haut rang.

C'est pourquoi l'empereur ordonna qu'on déterminât et qu'on expliquât plus nettement la peine dont on puniroit dans la suite ces gouverneurs ou vice-rois de provinces, lorsqu'on les trouveroit en faute sur ce point. Le premier des six tribunaux souverains, à qui il appartient de traiter toutes les affaires qui regardent les mandarins de l'empire, s'assembla, et voici en peu de mots ce qui fut réglé : 1° Que les vice-rois seroient étroitement obligés à veiller sur la conduite de leurs officiers subalternes, à s'appliquer à les connoître, et à apporter une sérieuse attention pour choisir et distinguer ceux qu'ils veulent proposer comme *excellens*. 2° Que si dans ce choix ils se laissoient entraîner ou par la cupidité, ou par des recommandations, ou par d'autres raisons intéressées, ils seront cassés de leur emploi, et déclarés incapables d'en avoir jamais aucun autre. 3° Que si ces *excellens*, étant examinés à la cour, se trouvoient avoir peu de mérite, ou avoir commis des fautes dans l'administration de leur mandarinat, le vice-roi qui les auroit proposés seroit puni de la même peine, c'est-à-dire qu'il seroit cassé de son emploi. 4° Que si avant qu'on eût encore rien découvert, l'avertissement venoit du vice-roi même, sur quelque connoissance qu'il auroit eue après les avoir proposés, on y auroit égard, et qu'il ne seroit pas puni, parce que l'empereur lui feroit grâce. 5° Que si ces *excellens*, ayant été élevés à un mandarinat supérieur, se comportoient mal, on examineroit encore comment ils s'étoient comportés dans le mandarinat précédent ; et si on trouvoit qu'ils eussent déjà commis des fautes à peu près semblables, le vice-roi seroit abaissé à un mandarinat inférieur de trois degrés. 6° Que, si après avoir examiné, on trouvoit que cet officier s'étoit bien comporté dans la charge précédente, mais que depuis qu'il a été élevé à un mandarinat supérieur il a corrompu son cœur, il s'est perverti, le vice-roi ne seroit point inquiété, et seroit censé avoir rempli son devoir. C'est là ce qui fut déterminé par le tribunal souverain ; et voici en peu de mots ce que Sa Majesté ajouta de sa propre main.

Ordre de l'empereur, qui regarde le même examen général.

L'empereur, qui s'applique à se conformer en tout à l'équité la plus exacte, et qui exhorte sans cesse les mandarins à tenir la même conduite, craignit que les vice-rois ne fussent pas assez équitables dans ces examens, qu'ils ne donnassent de mauvaises notes à leurs officiers subalternes avec trop de précipitation, ou bien par vengeance, par aversion, par colère, ou par quelque autre passion désordonnée : pour obvier à cet inconvénient, il ordonna ce qui suit :

1° Que les officiers subalternes qui seroient notés comme gens avides qui ont tiré injuste-

ment de l'argent du peuple, ou comme officiers trop sévères qui châtient le peuple avec trop de rigueur seroient privés irrémissiblement de leur charge sans espérance d'être jamais rétablis; 2° que tous les autres officiers que le souverain tribunal, suivant les notes du vice-roi, auroit cassés ou abaissés pour quelque raison que ce fût, par exemple, parce qu'ils étoient négligens à terminer les affaires, parce qu'ils auroient été trop foibles, trop lâches dans leur manière de gouverner, et pour quelqeu autre sujet; Sa Majesté leur permettoit de venir en cour se justifier, s'ils croyoient la note injuste; que le souverain tribunal écouteroit leurs raisons, et que Sa Majesté elle-même leur accorderoit audience; 3° que pour l'exécution de cet ordre, ceux qui prétendroient venir se justifier, avant que de sortir de la province dans laquelle ils auroient été mandarins, exigeroient une patente du vice-roi qui fît foi qu'un tel officier a été cassé ou abaissé pour telle faute, et que, parce qu'il veut faire des représentations à la cour sur le jugement porté, on lui accorde cette attestation; 4° que le vice-roi en étant requis par ledit officier, ne pourra lui refuser ladite attestation; ou que si, craignant que son erreur ou son injustice ne fût découverte, il la refusoit, ledit officier retournera dans la province où est le lieu de sa naissance; qu'il déclarera au vice-roi de ladite province qu'ayant été cassé ou abaissé pour tel sujet dans telle province, le vice-roi lui a refusé une patente pour aller à la cour représenter les raisons qui le justifient, et il en exigera une dudit vice-roi, qui ne pourra lui être refusée; 5° que si après avoir examiné les raisons dudit officier, et les réponses de son vice-roi, on trouve que c'est en effet injustement qu'il a été cassé ou abaissé, on le rétablira dans une charge du même degré que celle qu'il avoit auparavant. Mais si, au contraire, on trouve qu'il est coupable, et qu'il en impose au vice-roi en l'accusant d'injustice, à la perte de sa charge on ajoutera une punition corporelle, suivant la grièveté de sa faute; 6° que si le vice-roi lui-même est convaincu d'injustice ou d'erreur, il sera ou cassé de sa charge, ou abaissé à un emploi inférieur.

Pour l'intelligence du troisième et du quatrième article, il est à propos de savoir que, sans une dispense spéciale de l'empereur, qui ne s'accorde que très-rarement, on ne peut être mandarin du peuple dans sa propre province, et même sur les confins d'une autre province voisine. Un nouveau règlement porte que le mandarinat qu'on accorde à un officier pour gouverner le peuple soit éloigné des confins de sa province du moins de cinquante lieues, afin que les sollicitations ou de ses parens, ou de ses amis, ne le troublent pas dans l'exercice de sa charge, et ne l'empêchent pas de suivre la justice dans ses jugemens.

Mémorial du vice-roi de la province de Ho-nan, par lequel il avertit l'empereur d'un bel exemple de désintéressement donné par un homme et une femme du peuple.

Je présente avec un profond respect à Votre Majesté ce mémorial, pour lui faire savoir que les bonnes coutumes s'établissent même parmi le menu peuple; il fait des actions dignes d'être gravées sur le marbre. C'est le fruit des soins et des instructions de Votre Majesté, dont la vertu égale celle des anciens empereurs Yao-Chun, et dont le gouvernement surpasse en bonté celui de Fo-hi et de Chin-nong. On a admiré en très-peu d'années, sous votre seul règne, plus d'heureux présages qu'on n'en avoit vu sous les autres règnes pendant plusieurs siècles. Dans le ciel, on a observé la conjonction des planètes, et l'on en a vu descendre la manne[1] sur la terre. Les fontaines ont donné d'elles-mêmes un sel excellent, les mers sont devenues tranquilles, et les épis, les grains extraordinaires sont sortis en abondance. Mais voici ce qui est fort au-dessus de tous ces prodiges, et ce qui doit donner beaucoup plus de joie à Votre Majesté. Nous voyons pratiquer les vertus les plus héroïques, le désintéressement, la droiture la plus parfaite dans les familles les plus pauvres et les plus rustiques. C'est ce qu'on vient récemment d'admirer dans une ville du troisième ordre, appelée *Mong-tsing*, laquelle se trouve heureusement dans cette province. Le fait est tel que je vais le rapporter.

Le troisième de la quatrième lune de l'année 1728, Tçing-tai, marchand de la province de Chen-si, allant à Mong-tsing pour acheter du coton dont il fait commerce, avoit sur lui une bourse de cent soixante-dix onces d'argent. Sur le chemin qui est près de la montagne Song-kia, il laissa par mégarde tomber sa bourse, et continua son chemin.

[1] Dans une autre lettre, on donne l'explication de ette m anne et de ces épis extraordinaires.

Le lendemain matin, un pauvre laboureur nommé *Chi-yeou*, qui demeure dans cette ville, alla travailler à la terre près de la montagne Song-kia, et trouva la bourse : il ne pensa point à en profiter, mais il voulut la rendre; c'est pourquoi il resta tout le jour à son travail, attendant que celui à qui elle appartenoit vînt la chercher. Personne ne parut. Sur le soir il retourne à la maison, montre à sa femme, nommée *Siu*, une bourse pleine d'argent, et raconte le fait. « Oh! dit-elle aussitôt, il ne faut pas garder cet argent, il ne nous appartient pas; j'aime mieux vivre dans la pauvreté que d'avoir du bien d'autrui. Demain, tâche de découvrir celui qui a perdu cette bourse, et ne manque pas de la lui rendre! »

D'une autre part, Tçing-tai étant arrivé à l'auberge, fut fort étonné de ne trouver ni sa bourse ni son argent; mais ignorant en quel endroit elle était tombée, et persuadé que ce seroit en vain qu'il iroit la chercher, il avoit fait promptement afficher aux portes et aux carrefours de la ville plusieurs billets dans lesquels il marquoit qu'un tel, logé dans une telle auberge, avoit perdu la veille une bourse contenant telle quantité d'argent; qu'il prioit instamment celui qui l'avoit trouvée de vouloir bien la lui remettre, et qu'il consentoit de bon cœur de partager avec lui tout l'argent qui s'y trouveroit.

Le laboureur Chi-yeou eut connoissance de ces billets, et sans hésiter il alla trouver le capitaine de son quartier. « J'ai trouvé, lui dit-il, une bourse; allez appeler le marchand du Chen-si, amenez-le chez moi, je verrai par les questions que je lui ferai si c'est la bourse dont il s'agit. » Le marchand vint : Chi-yeou le questionne sur l'extérieur de la bourse, sur l'enveloppe de l'argent, sur la quantité, sur la forme, sur le titre, et par les exactes réponses du marchand, il jugea que la bourse en effet lui appartenoit, et il la lui remit entre les mains.

Tçing-tai, transporté de joie, ouvre sa bourse, tire l'argent, et dit : « J'ai déclaré dans mon billet que je partagerois cet argent avec celui qui me rendroit la bourse, je veux tenir ma parole, cela est juste; ainsi, partageons. — Non, dit le laboureur, je n'ai aucun droit sur cet argent, il est tout à vous, je n'en veux rien recevoir. » Cependant Tçing-tai, sans l'écouter, en sépare quatre-vingt-cinq onces et les lui présente; Chi-yeou les refuse : celui-ci fait encore des instances pour l'obliger à les accepter, mais inutilement. Tout cela se passoit à la porte du pauvre Chi-yeou, et plusieurs des voisins étoient témoins de cette admirable contestation.

Enfin, Tçing-tai voyant que Chi-yeou ne vouloit absolument point recevoir les quatre-vingt-cinq onces d'argent qu'il lui présentoit, et souhaitant lui marquer sa reconnoissance, prit un autre tour. Il met d'un côté cent sept onces, et d'un autre côté, soixante et trois. « Je ne vous dissimulerai pas, lui dit-il, que pour ces cent sept onces d'argent, je les ai empruntées pour mon commerce; quant à ces soixante-trois onces, elles m'appartiennent, elles sont réellement à moi; ainsi je vous prie de les prendre sans difficulté. — Non, dit Chi-yeou, je n'ai pas plus de droit sur les soixante-trois onces que sur le reste : emportez tout, puisque tout vous appartient. »

Tous ceux qui étoient présens furent remplis d'admiration, et charmés d'un acte de vertu si singulière; ils coururent ensemble au tribunal du gouverneur de la ville, pour l'avertir de ce qui s'étoit passé. Le gouverneur, ravi qu'une si belle action se fût faite dans son gouvernement, a appelé des témoins, s'est informé de la vérité du fait, et m'en a averti. Sur-le-champ j'ai envoyé cinquante onces d'argent au laboureur Chi-yeou, pour récompenser sa vertu et celle de sa femme. Je leur ai donné en même temps un tableau[1] dans lequel sont écrits quatre caractères qui signifient : *Mari et femme illustres par le désintéressement et la sincérité.* Ensuite, j'ai recommandé au trésorier général de la province de faire décrire ce fait, d'en envoyer des copies partout, afin qu'il soit affiché aux portes et aux carrefours des grandes et des petites villes de la province, et que le peuple soit excité par cet exemple à suivre la voie de la perfection. Enfin, j'ai ordonné au gouverneur de la ville de Mong-tsing d'élever un monument de pierre près de la maison de ce laboureur, sur lequel cette belle action fût gravée, pour en conserver un éternel souvenir, et rendre les habitans de ce pays-là plus attachés à la pratique de la vertu. J'ai cru même qu'elle méritoit de passer jusqu'aux oreilles de Votre Majesté; c'est pourquoi j'ai

[1] On suspend ces tableaux sur la porte de la maison.

écrit ce mémoire, et je l'envoie avec une attention très-respectueuse.

L'empereur, ayant appris cette action, parut en ressentir beaucoup de joie, et, profitant de cette occasion pour exhorter tout l'empire à la réformation des mœurs, il écrivit de sa propre main l'instruction suivante, qui, par son ordre, fut envoyée dans toutes les provinces, avec le mémorial de ce vice-roi. Ce prince rapporte d'abord en peu de mots la substance du mémorial, sans s'arrêter aux louanges qu'on lui donnoit, et ensuite il s'exprime en ces termes :

« La tranquillité et la beauté du gouvernement consiste à établir de sages coutumes; et la meilleure manière d'y réussir, c'est de rectifier le cœur de l'homme; car si l'homme sait garder son cœur, s'il en est le maître, il se conforme à l'ordre, il remplit ses devoirs, il cherche le bien public, il borne ses désirs, il ne veut point d'argent injustement acquis. La raison est sa règle, il ne fait rien qui lui soit contraire; la nuit, il peut voir des spectres, des esprits sans rien craindre[1]; soit qu'il lève la tête, soit qu'il la baisse, il est content; la joie paroît peinte sur son visage, la calamité le fuit, le bonheur l'accompagne partout, et passe jusqu'à ses enfans et ses petits-fils, qui jouissent tranquillement de la prospérité comme d'un héritage que la vertu de leurs pères leur auroit procuré. Et n'est-ce pas ce que signifie cet ancien proverbe : « La famille qui s'applique à » amasser un trésor de vertus ne manquera de » rien; elle jouira d'un bonheur qui ira même » au delà de ses désirs? »

» Au contraire, si vous ne savez pas posséder votre cœur, si vous suivez ses penchans déréglés, vous prendrez à droite et à gauche, en secret et en public; vous élèverez votre fortune sur les ruines du prochain. Pour vous enrichir, vous emploierez hardiment la fraude, l'artifice, le mensonge. A la vérité, dans l'instant vous paroîtrez avoir quelque léger avantage : mais attendez; car après avoir violé les ordres du Tien, ne croyez pas pouvoir éviter sa colère. Le Tien secrètement vous poursuivra, vous punira; ce que vous avez enlevé par des voies illicites, se dissipera bientôt; et avec le bien d'autrui que vous aviez mal acquis, vous aurez encore le chagrin de voir disparoître le vôtre, ou bien vous prendrez le dessein téméraire de quitter votre propre demeure, et d'aller vous établir ailleurs. Là, vos pensées orgueilleuses n'auront aucun succès; et au lieu de vous élever, vous tomberez dans la pauvreté, et vous serez réduit dans la dernière misère; peut-être même que l'extrémité dans laquelle vous vous trouverez vous portera à faire un mauvais coup : alors on vous assommera sur-le-champ, et votre corps restera sans avoir un morceau de terre pour sépulture; ou bien vous serez livré à la justice, et vous recevrez le châtiment dû à vos crimes; votre malheur s'étendra jusque sur votre famille; femmes, enfans, petits-fils, tous seront transportés en exil sans aucune espérance de retourner jamais dans leur ancienne patrie. Ce sont là les malheurs dont vous avertit le proverbe contraire : « La famille qui s'adonne à la » pratique du mal sera accablée d'afflictions. » Ces admirables paroles qui, des siècles les plus reculés, ont été transmises jusqu'à nous, sont très-certaines et très-véritables.

» Pour moi, qui aime mon peuple, qui le porte dans mon cœur, je m'applique à l'instruire; j'entre pour cela dans le détail, afin que, soit à la cour, soit hors la cour, on s'éloigne du mal, on fasse le bien, et que la tranquillité, la probité, la justice puissent régner par tout l'empire; c'est là mon intention. Mais parce que les grands officiers des provinces et les autres officiers subalternes ne s'appliquent pas eux-mêmes à se traiter entre eux avec politesse, avec douceur, avec humilité, pour servir d'exemple dans les pays qu'ils gouvernent, et qu'ils ne se portent pas avec assez d'attention et de zèle à communiquer et à inculquer au peuple les instructions que j'envoie, nous ne voyons que très-peu d'exemples qui prouvent qu'on revienne à l'ancienne droiture et à la simplicité de nos ancêtres : c'est cependant ce que mon cœur désire et sincèrement et ardemment.

» Ce que le laboureur Chi-yeou a fait dans la ville de Mong-tsing, montre qu'en effet on détruit les mauvaises coutumes, et qu'il y a du changement dans les mœurs; c'en est là un témoignage certain[1] : voilà ce qu'on peut appe-

[1] Un proverbe chinois dit que les scélérats craignent les esprits.

[1] L'empereur fait allusion à la manne, aux épis extraordinaires et autres bons présages sur lesquels on l'avoit flatté, mais sans faire aucune impression sur son esprit.

ler, avec vérité, un bon présage, un pronostic avantageux pour le gouvernement; aussi cette belle action m'a-t-elle causé un plaisir que je ne puis exprimer : elle fait en même temps beaucoup d'honneur au vice-roi Tien-uuen-king; il en a le mérite; on voit que ce n'est pas sans fruit que depuis plusieurs années il s'applique, dans la province de Ho-nan, à instruire, à exhorter, à louer et à récompenser.

» Mais faisons sur ce sujet une réflexion. Le cœur de l'homme est naturellement porté à estimer le devoir et à chérir la vertu. Les hommes naissent avec ce fonds de droiture, cette inclination leur est commune à tous. Dans les villages même, qui ne sont composés que de quelques familles, il se trouve des gens de bien, gens sincères et attentifs à ne pas s'écarter de la droite raison; et dans un si vaste empire, parmi une si grande multitude de peuple, est-il à croire qu'il n'y en ait pas plusieurs qui aiment la justice, qui estiment et pratiquent la tempérance? Sans doute il y en a; mais ceux qui sont employés au gouvernement, ne pensant pas à établir de bonnes coutumes, ne font aussi nulle attention aux actions de vertu qui se pratiquent; ou s'ils en ont connoissance, ils les négligent, ils les cachent, et elles restent dans l'oubli. Que s'ils s'appliquoient sans cesse à instruire et à exhorter le peuple, s'ils s'étudioient à connoître le mérite, s'ils honoroient ceux qui se distinguent par leur fidélité, par la piété filiale, par la continence, par la droiture, l'honneur qu'ils leur rendroient seroit comme un aiguillon qui exciteroit les autres à la pratique de la vertu, et on verroit bientôt, même parmi le peuple, une noble émulation de devenir vertueux; la vertu n'étant point sans récompense, chaque famille à l'envi voudroit s'en rendre digne.

» Pour ce qui regarde le laboureur Chi-yeou, je le fais mandarin honoraire du septième ordre; il aura droit d'en porter l'habit et le bonnet. De plus, je lui donne cent onces d'argent pour marquer combien j'estime sa droiture, et pour exciter les autres à imiter son exemple.

» Le Tien a réglé pour chaque pays et pour chacun de ceux qui l'habitent, l'abondance et la disette, la richesse et la pauvreté; prétendroit-on par une conduite injuste forcer le Tien à changer ce qu'il a déterminé, et s'enrichir aux dépens d'autrui? ce seroit en vain. Si on le prétend, on se trompe. Quoi! le scélérat qui pille jouiroit de l'abondance, et l'homme de bien, l'homme équitable qui réprime les mouvemens de la cupidité, seroit dans la misère? c'est ce qui ne peut se croire, ce qui ne peut se dire. Si cela étoit, où seroit donc la providence du Tien? mais c'est à quoi on ne fait pas de réflexion, et le cœur de l'homme s'étant une fois abandonné au malheureux penchant qu'il a pour les richesses, ce désir d'avoir croît de plus en plus, et bientôt on n'est plus, pour ainsi dire, maître de soi-même. C'est pourquoi se voir dans l'occasion de devenir riche et avoir la droiture de n'en pas profiter, trouver de l'argent et le rendre, c'est ce qui a passé de tout temps pour une action digne de louange et d'admiration.

» Cependant Chi-yeou est un homme qui vit de son travail, un homme du peuple, un pauvre qui cultive la terre; il n'a pas été appliqué à l'étude du livre de l'histoire, du livre de vers et d'autres livres canoniques que nos sages nous ont laissés; on ne lui a pas enseigné les vertus de ces anciens sages pour les imiter, mais de lui-même il a conservé la droiture qu'il a reçue du Tien. En secret, lorsqu'il n'étoit vu de personne, il ne s'en est point écarté; il a même eu soin de bien instruire sa femme, et tous deux, dans l'obscurité d'une vile cabane, ont tenu une conduite droite, juste, irréprochable; mais l'esprit qui voit tout, qui connoît tout, les a pris sous sa protection et n'a pas permis qu'une pareille vertu fût sans honneur; il l'a rendue publique, il a voulu qu'elle parvînt jusqu'au trône, qu'on l'annonçât exprès par un mémorial, qu'on la récompensât d'un argent du trésor impérial, que leur nom fût dans l'histoire, et que leur réputation devînt éternelle. Hé bien! si ce laboureur, trouvant la bourse, avoit profité de ce petit avantage qui se présentoit, qu'auroit-il gagné? cent et tant d'onces d'argent. Qu'est-ce que cela? il s'en seroit servi et il en auroit bientôt vu la fin. Que l'on compare ce petit gain avec la réputation et la gloire qu'il s'est acquise, quelle différence! certainement elle est aussi grande que celle qui se trouve entre le ciel et la terre.

» Oui, je le répète encore, cette seule action de Chi-yeou me répond du reste de sa conduite; sans doute c'est un homme qui a toujours gardé son cœur, qui a toujours été droit, sincère, juste, équitable, et le

Tien qui voit tout, et qui étoit l'unique témoin de ses bonnes actions, l'a récompensé d'une manière si éclatante : or, si chacun rentroit dans soi-même et faisoit des efforts pour l'imiter, si chacun à son exemple réprimoit les désirs déréglés de son cœur, non-seulement nous aurions la joie de voir revivre les anciennes coutumes, et ces heureux temps où par une louable déférence on cédoit le chemin sans disputer, on cédoit le champ sans procès; mais encore ceux qui pratiqueroient la vertu recevroient infailliblement du Tien une protection spéciale, et de l'empereur beaucoup d'honneur et de bienfaits. Quel plaisir! quel bonheur pour tout l'empire!

» Ce que je dis vous regarde surtout vous, officiers qui êtes élevés aux charges et qui avez votre place parmi les personnes illustres; vous lettrés, qui faites gloire d'avoir votre nom écrit dans les tribunaux de la cour et dans le collége de Confucius. Le peuple pratique la vertu, un pauvre laboureur a pu réprimer la passion de la cupidité; il a su borner ses désirs; l'intérêt ne l'a point touché; à la vue de l'argent il est resté ferme et inébranlable comme le rocher. Et vous, mandarins que tout le peuple respecte comme ses maîtres et ses modèles, vous ne pensez qu'à accumuler trésors sur trésors, vous employez des voies iniques pour amasser de l'argent, vous le faites la nuit si vous n'osez le faire le jour; vous recevez des présens que vous ne devriez pas recevoir. Et vous, lettrés, dont la conduite doit servir aux autres d'exemple et de règle, aux dépens même de votre réputation, vous employez les moyens les plus injustes pour vous enrichir; vous suscitez, vous entreprenez des procès; vous vous chargez de toutes les mauvaises affaires; on ne voit que vous dans les tribunaux. Vous, dis-je, mandarins et lettrés, en entendant le récit de l'action de Chi-yeou, pouvez-vous ne pas être couverts de confusion?

» Ayez donc intention de réformer, de perfectionner le cœur de tous mes sujets par de bonnes coutumes; j'ordonne qu'on prenne le mémorial du vice-roi Tien-uuen-king, qu'on y joigne cette instruction, qu'on les rende publics à la cour et dans les provinces, que les gouverneurs de chaque ville en fassent tirer des copies, qu'on les affiche aux portes et aux carrefours, afin que les nobles et le peuple en aient une parfaite connoissance. »

LETTRE DU PÈRE DE GOVILLE,

ANCIEN MISSIONNAIRE DE LA CHINE,

A M. ***,

Contenant sa déclaration au sujet des faits calomnieux qui lui sont imputés par l'auteur des *Anecdotes sur l'état present de la religion dans la Chine.*

J'étois dans la pensée, monsieur, qu'il n'étoit nullement nécessaire de m'expliquer au sujet de ce qui m'est imputé par l'auteur des *Anecdotes* sur l'état présent de la religion dans la Chine. Content du témoignage de ma conscience, et me rassurant sur l'équité des lecteurs, je méprisois la calomnie, et il me sembloit que j'avois raison. On ne croit point, disois-je, une partie sur sa seule parole contre la partie adverse; comment donc un anonyme qui avance sans preuve des faits crians, les plus dénués de vraisemblance, et qui montre en même temps la plus violente animosité contre ceux qu'il attaque, pourroit-il trouver la moindre créance auprès du public?

Vous en jugez tout autrement que moi, monsieur, et je défère à votre sentiment. Je comprends en effet, comme vous le dites, qu'il y a un public facile et crédule, qui reçoit toutes les impressions qu'on essaye de lui donner; qu'il y a un public prévenu, toujours disposé à croire le mal de ceux qu'on a su lui rendre odieux; qu'il y a même un public d'honnêtes gens, que leur probité rend susceptibles de la calomnie la plus énorme, parce que, jugeant des autres par eux-mêmes, ils ne croient pas les hommes assez méchans pour inventer rien de pareil; enfin qu'il y a un public qui, sans examen, tient pour dûment avoué ce qui n'est pas expressément contredit. Je suis heureusement en état de donner à l'anonyme le démenti le plus formel et le plus net sur tout ce qu'il avance contre moi.

Il dit à la page 412 du quatrième tome : « Le père de Goville étoit à Canton gérant les affaires des jésuites françois à la Chine. Il fut consulté sur les cultes chinois qui venoient d'être proscrits par la bulle *Ex illâ die*. Le jésuite répondit par écrit, et sa réponse signée fut mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée et qui l'attendoit avec impatience. »

Jamais aucun missionnaire ni aucun autre

ne m'a consulté sur les cultes chinois après la bulle *Ex illâ die*. Jamais donc, j'en prends Dieu à témoin, je n'ai fait sur cela aucune réponse, ni de bouche, ni par écrit. C'est une pure fiction que cette réponse par écrit que l'anonyme suppose signée de moi et mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée.

Selon l'anonyme [1], « le père de Goville y déclara sans façon, que la pratique du père Ricci devoit être conservée; que la condamnation que Rome en avoit faite contre les règles, étoit sans conséquence, et qu'on pouvoit continuer d'offrir devant les tablettes de Confucius et des ancêtres des présens, sans retrancher l'inscription ordinaire; que le Tien et le Chang-ti des Chinois étoit le Dieu des chrétiens, et qu'on ne devoit pas ôter des églises les tableaux où étoit écrit le King-tien, adorez le ciel. »

L'anonyme, après avoir avancé faussement que j'ai été consulté, me fait faire la réponse la plus contraire à mes sentimens. En effet, si j'avois été consulté, j'aurois certainement répondu dans les termes les plus clairs, et toujours conformément aux ordres du saint-siége.

« Il est à remarquer, ajoute le faiseur d'anecdotes [2], que le père de Goville fit cette réponse longtemps après avoir signé le formulaire et rendu le serment. Les preuves de sa soumission apparente avoient été portées à Rome: le saint-siége avoit donné des marques de son contentement; tous les jésuites étoient soumis avec la même apparence de sincérité; mais ces belles démarches n'étoient qu'un jeu pour tromper le pape, et pour se moquer de la religion. »

Il est vrai qu'en 1716 le décret de Clément XI fut publié à la Chine, et que je le signai avec serment. Mais je m'écrie à la calomnie, pour moi et au nom de mes confrères, contre l'anonyme, qui ose nous accuser de ne l'avoir signé qu'avec une « sincérité apparente. » J'y souscrivis avec une entière soumission de cœur et d'esprit, persuadé intimement que n'y adhérant pas de la sorte, et ne laissant pas d'y souscrire, je me serois rendu coupable devant Dieu d'un horrible parjure. Je ne me suis jamais départi de l'obéissance que je promis au décret de Sa Sainteté. Je dis le même avec certitude des pères Lequesne, Cazier, Nyel, Casalès, du Baudory, Jean Baborier et Labbe, qui ont demeuré plusieurs années avec moi dans notre maison de Canton.

Pour les autres jésuites françois ou non françois, qui signèrent pareillement le décret en 1716, après sa publication, cent raisons me persuadent de la sincérité de leur signature, je n'en ai aucune pour en former le moindre doute. Comment l'anonyme a-t-il pu se mettre dans la tête qu'il réussiroit à faire croire que les missionnaires jésuites de la Chine sont tous de lâches prévaricateurs, des fourbes, des hypocrites, des hommes sans probité et sans religion? Pour calomnier avec succès, il faut ne le faire qu'avec une sorte de retenue : or notre auteur n'en montre aucune dans tout son ouvrage, qui n'est, à proprement parler, qu'un tissu de faussetés, d'injures, de vagues et violentes déclamations. Mais pour me borner à ce qui me regarde personnellement, écoutons-le dans ce long texte que je vais rapporter; il y dit faux d'un bout à l'autre.

« Dieu permit que pour le bien de l'Église [1] et de ceux qui la jouent si indignement, la la réponse du père de Goville tombât entre les mains d'un missionnaire qui en tira copie sur l'original, et l'envoya à la sainte Congrégation. Le pape ordonna au général Tambourin de rappeler son religieux de la Chine. Le père de Goville n'eut pas plutôt appris la teneur de la lettre qui le regardoit, qu'il se mit à crier à la calomnie, protestant devant Dieu et devant les hommes que la réponse qu'on lui attribuoit n'étoit pas de lui; qu'il défioit ses adversaires de produire l'écrit signé de sa main, et que cette accusation étoit une imposture des ennemis de la Compagnie, désolés de la voir rentrer dans les bonnes grâces de Sa Sainteté. La conclusion fut, que le père de Goville demeureroit à la Chine, en attendant des ordres favorables qu'on espéroit tirer du pape, après qu'il auroit été informé de la réponse du jésuite.

» Mais les missionnaires de la Propagande qui étoient à Canton, indignés de la fourberie de ces Pères, écrivant à Rome, y envoyèrent l'original écrit de la main du père de Goville, qui s'étoit imaginé que sa réponse avoit été brûlée, et qu'il n'en restoit que des copies incapables de faire foi. Les ordres de la sainte

[1] Page 412.
[2] Page 413.

[1] Tome IV, page 413.

Congrégation furent conformes aux premiers. On ordonna au visiteur de faire repasser le religieux coupable, et qu'il s'embarquât sans délai sur les premiers vaisseaux ; mais on ne jugea pas à propos de rendre une obéissance si prompte. Les délais furent de quelques années, et le père de Goville ne passa en Europe qu'après des tergiversations qui durèrent longtemps. »

Or, sur tous ces faits rapportés dans le plus grand détail, sans doute pour mieux imposer aux lecteurs, je m'inscris en faux sans en excepter un seul, et je défie l'auteur des *Anecdotes* d'en pouvoir jamais prouver aucun. Il est donc faux qu'on ait « tiré ou pu tirer copie » de ma prétendue réponse qui n'exista jamais ; faux par conséquent que « la copie et l'original aient été ou pu être envoyés au pape » ; faux encore que le pape ait « ordonné au général des jésuites de me rappeler en Europe » ; faux que le général « ait écrit en conformité au visiteur des jésuites à la Chine » ; faux que le visiteur ait « reçu du général sur ce sujet, ou m'ait signifié aucun ordre de sa part » ; faux que « sur mes représentations il ait suspendu l'exécution de cet ordre prétendu » ; faux que « la sainte Congrégation ait donné des ordres pour me rappeler en France, conformes à ceux du pape » ; faux que « j'aie jamais eu ordre de m'embarquer sur les premiers vaisseaux » ; faux enfin que « je n'aie passé de la Chine en France qu'après des délais de quelques années et des tergiversations qui durèrent longtemps. »

On sait les vraies causes de mon retour en France, et qu'elles n'ont rien de commun avec les cultes chinois. En 1723, je fus député par mon supérieur le révérend père Hervieu, et je m'embarquai au mois de janvier 1724, pour des affaires de la mission, et en même temps pour offrir à Sa Majesté quelques curiosités de la Chine au nom de notre mission françoise, qui a l'honneur d'avoir Louis XIV, de glorieuse mémoire, pour son fondateur, et j'exécutai ma commission à Versailles le 2 de février 1725, en présence de toute la cour.

Au reste, si tout ce que j'ai dit jusqu'ici contradictoirement à l'auteur des *Anecdotes* est exactement vrai, et vrai dans toutes ses parties, comme je le soutiens à la face du ciel et de la terre (oserois-je parler ainsi sans une conviction intime de la vérité ? D'ailleurs la sainte Congrégation a ses archives, qu'on les consulte, à coup sûr on n'y trouvera jamais ce qui n'a jamais été) ; si, dis-je, tout ce que j'ai dit jusqu'ici est exactement vrai, il s'ensuit nécessairement que cet auteur est dûment convaincu d'être un calomniateur, et calomniateur en matière capitale, et dès là indigne de toute créance dans tous les tribunaux du monde.

L'anonyme, loin de rougir de cet amas de faussetés qu'il accumule contre le cri de sa conscience, conclut son fabuleux récit avec un air d'assurance qui ne se comprend pas. « Ce fait, dit-il, dévoile le mystère de la plus honteuse supercherie qui se vit jamais dans l'Église. Les jésuites donnent tous, avec le père de Goville, des preuves de leur soumission au saint-siége, et tous persévèrent dans leur rébellion. » C'est uniquement l'iniquité et l'insigne malice de l'auteur des *Anecdotes*, que tant de faits calomnieux *honteusement* supposés *dévoilent* avec la dernière évidence.

Les personnes judicieuses, en lisant ceci, ne manqueront pas de dire qu'il faut être bien aveuglé par sa passion, pour oser calomnier si grossièrement un homme sous ses propres yeux, et lorsqu'il est en état de confondre la calomnie. Cela est vrai, mais il n'est pas moins vrai que cette même passion l'aveugle encore à l'égard des autres jésuites, sans exception, dans tout le cours de son ouvrage. Sa haine outrée contre eux lui a fait dire non-seulement cent faussetés notoires et évidentes à quiconque a connu sur les lieux les missionnaires jésuites qu'il décrie, mais même des extravagances de plus d'une sorte. En voici des essais qui serviront à faire connoître le caractère de l'auteur, et le mépris que méritent ses *Anecdotes*.

« 1° La Société, dit-il, dès l'avertissement du 4ᵉ tome, page 5, paroît une armée destinée à faire la guerre à l'Église de Jésus-Christ et à sa religion, dont le général qui la commande, est le chef même de cette Société ; les officiers qui combattent sous ses ordres, chaque jésuite envoyé par lui à la Chine ; et les troupes à leur solde, les idolâtres de la Chine, de Tonquin et de Cochinchine ; les victimes, quiconque a du zèle pour la religion, sans distinction d'âge, de dignités, ni de caractère. Et plût à Dieu que la Chine et les Indes fussent le seul théâtre de la guerre de la Société contre Dieu et contre ses saints ! »

Il faut convenir que ce discours est insensé.

ou bien que le pape et tous les évêques du monde, hors cinq ou six prélats anti-constitutionnaires, ne savent ce qu'ils font en employant partout les jésuites [1] comme des gens utiles à l'Église. M. l'évêque d'Eleutheropolis, cité par l'anonyme et cité avec éloge, est bien éloigné de penser comme lui. J'ai toujours cru, dit-il, dans la lettre que cet anonyme rapporte (et qu'on se souvienne qu'ayant été quarante-trois ans jésuite et vingt-trois ans missionnaire de la Chine, il doit sans doute les bien connoître); « j'ai toujours cru que notre Compagnie s'étoit distinguée dès sa naissance par son zèle à combattre dans toutes les parties du monde les erreurs dans la doctrine, les déréglemens dans les mœurs, et les cultes superstitieux, qui déshonorent la religion. C'est, ce me semble, ce qu'elle a fait avec succès sous les ordres du vicaire de Jésus-Christ, partout où il a jugé à propos de l'employer. » L'anonyme pardonnera-t-il à cet évêque de le contredire si ouvertement? se pardonnera-t-il à lui-même d'avoir cité ces paroles du prélat?

2° Le faiseur d'anecdotes n'en demeure pas là [2]; il affronte le bon sens jusqu'à soutenir que les jésuites sont les plus grands ennemis de la constitution, que la chose est claire comme le jour. « La constitution *Unigenitus*, dit-il, n'a point de plus grands ennemis ni d'adversaires qui la décrient avec plus de succès que les jésuites, comme on est en état de le démontrer à tout le monde chrétien avec la clarté des rayons du soleil. » Avancer de tels paradoxes d'un air si fanfaron, et prétendre être cru, c'est la plus étrange hardiesse et la plus folle prétention. Aussi, dans la préface du 6e volume, page 10, oubliant ce qu'il a avancé dans le 4e tome, il tombe dans la plus grossière contradiction en assurant que « les jésuites, par leurs démarches fanatiques, se signalent tous les jours en faveur de la constitution *Unigenitus* [3]. »

3° Faisant les jésuites anti-constitutionnaires et tels qu'il est lui-même, car il parle de la bulle en forcené, il n'est pas surprenant qu'il les fasse Richeristes. Il met dans la bouche des Pères de Pékin, qu'il fait parler à l'empereur Cang-hi dans une audience secrète, un discours de quatre pages, ridiculement imaginé, où il leur prête le système impie du richerisme, et tant d'autres erreurs monstrueuses que l'hérésie a enfantées de nos jours pour sa défense; erreurs que nous détestons tous tant que nous sommes, mais qu'il ne craint point, lui, d'adopter. Est-ce donc que l'anonyme étoit présent à cette audience prétendue? Non, et il n'a garde de le dire. Mais en faisant parler des jésuites comme parlent les novateurs, il a espéré de faire couler plus aisément ses sentimens dans l'esprit des lecteurs crédules. Artifice grossier, dont nul ne peut être la dupe, que celui qui veut bien l'être.

4° A la fin du 5e tome des *Anecdotes*, il s'efforce très-sérieusement, en 130 pages, de prouver que les jésuites sont l'antechrist, et il emploie pour cela une heureuse découverte d'une prophétie du quatorzième siècle avec de continuelles et puériles déclamations. Où est le bon sens d'emprunter jusqu'à des rêveries pour décrier les jésuites, et de joindre le fanatisme le plus complet avec les affaires de la religion dans la Chine? Je laisse bien d'autres traits non moins extravagans, que la brièveté d'une lettre ne comporte pas, et je reviens à mon sujet.

En vain l'anonyme, pour autoriser ses récits fabuleux et donner du poids à ses calomnies, dit que M. le légat Mezabarba a vu, corrigé et approuvé sa relation. S'il prétend que M. le légat l'a vue, corrigée et approuvée telle que nous la voyons, pleine de fiel à chaque page, de remarques fausses et infamantes d'un prétendu missionnaire, de noires calomnies sans preuves et sans nombre, je ne crains pas d'assurer qu'il calomnie en ce point cet illustre prélat, que j'ai eu l'honneur de voir à la Chine, ayant de nous des sentimens d'estime et de bonté tout opposés à ceux du faiseur d'anecdotes. Si cette approbation est réelle, que ne la produit-il? Il se borne à dire qu'il l'a eue. Quel fond doit-on faire sur la parole d'un calomniateur avéré? Un homme qui a eu le front de m'imputer de faux écrits avec la dernière assurance, qui a inventé cent autres faussetés contre tant de missionnaires jésuites, dont pendant plus de vingt ans j'ai connu par moi-même la science et respecté la vertu, n'est que trop capable de s'appuyer faussement d'un nom respectable pour accréditer ses mensonges.

[1] Tome IV, page 66.
[2] Tome IV, page 384.
[3] Pages 382 et suivantes.

Il se donne, lui et son faiseur de relation, pour missionnaire de la Chine. Peut-être en a-t-il porté le nom pendant un court séjour de quelques mois dans l'empire, plutôt en voyageur qu'en missionnaire. Du reste, j'ose le dire, il n'en soutint jamais les fatigues, jamais il n'en fit ni n'en put faire les fonctions. Personnage masqué, il se trahit lui-même sans y penser, tant il défigure les mots chinois qu'il s'est avisé de citer, tant il montre d'ignorance sur les lieux les plus connus des voyageurs et sur les usages de l'empire, tant il estropie les noms des missionnaires qu'il a dû voir à Canton, s'il est vrai qu'il y ait mis le pied. Sans connoissance des mœurs de la nation, sans science de la langue, sans expérience, l'anonyme décide néanmoins, et ceux qu'il attaque étant dans l'impuissance de se défendre, ou parce qu'ils sont morts pour la plupart, ou parce que, séparés de nous par des mers immenses, ils ne peuvent savoir ce qu'on leur impute; il s'applaudit dans les ténèbres où il se cache, et déjà, à l'en croire, la Société entière, «cette superbe et orgueilleuse société», va tomber sous ses coups. Vain triomphe! Dieu a permis, pour l'intérêt de la vérité et de ses serviteurs outragés, que ce hardi calomniateur m'ait mis en droit et à portée de le faire connoître, et de le confondre par ce démenti et ce désaveu public.

En effet, me justifier pleinement, comme je fais, d'un tissu de calomnies atroces, c'est avoir désarmé ce faiseur d'anecdotes, et tout à la fois justifier tous ceux de mes confrères qu'il a également et injustement sacrifiés à sa malignité. Il m'attribue de faux crimes, et quels crimes! Est-il plus vrai, et sera-t-il plus croyable en ce qu'il attribue aux autres jésuites? Ce sont des ennemis qu'il regarde d'un œil jaloux, et qu'il voudroit anéantir, s'il pouvoit. Il faut donc qu'à ses yeux ils soient coupables. Mais ils ne sauroient l'être aux yeux des personnes d'honneur et de probité, qui examinent les choses sans préjugés et qui jugent sans passion.

Encore moins le sont-ils au jugement de celui qui sonde les cœurs et qui connoît leur innocence. « Le monde vous hait, disoit Jésus-Christ à ses apôtres, j'en ai été haï avant vous, on m'a persécuté, on vous persécutera[1]. » Prédiction dont nous voyons l'accomplissement de nos jours par la haine implacable que nous portent, grâce au ciel, l'auteur des *Anecdotes* et tous les autres partisans de l'erreur. Mais aussi il est dit, et c'est ce qui fait notre consolation: « Vous serez heureux lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront de vous toute sorte de mal contre la vérité; réjouissez-vous et faites éclater votre joie.[1] »

[1] Joan., xv, v. 17 et 20.

Le devoir des missionnaires est de procurer la gloire de Dieu aux dépens même de leur réputation : *per ignominiam et bonam famam, ut seductores et veraces*[2]; et leur bonheur le plus solide en ce monde est d'être jugés dignes, en la procurant, de souffrir pour Jésus-Christ, et, comme Jésus-Christ, la calomnie et la persécution. Je suis avec bien du respect, etc.

SECONDE LETTRE

DU PÈRE DE GOVILLE

A M. ***,

Au sujet de la réponse qu'a faite à sa première lettre l'auteur des *Anecdotes sur l'état de la religion à la Chine.*

MONSIEUR,

L'auteur des *Anecdotes*[3], «après y avoir pensé», a enfin pris le parti de répondre à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet des faits calomnieux qu'il m'avoit imputés, c'est-à-dire que, dans un écrit de 105 pages, il renouvelle toutes les injures, les invectives et les plus violentes déclamations répandues dans son premier ouvrage, et qu'il les entremêle de continuels écarts, ménagés artificieusement, pour faire oublier aux lecteurs l'état de la question. Il intitule ce libelle : *Réponse à la lettre du Père de Goville, ancien missionnaire de la Chine, adressée aux révérends Pères Jésuites.*

Est-ce en effet une réponse qui prouve les faits contre lesquels je m'étois inscrit en faux? Et ce qu'il promet dans ce titre, l'a-t-il véritablement exécuté? C'est ce que j'entreprends d'examiner dans cette seconde lettre, où je

[1] Matth., v, 11.
[2] II, Cor., vi, 8.
[3] Avertissement, page 2.

démontre deux choses : la première, que les calomnies dont il a voulu me noircir dans ses anecdotes subsistent en leur entier, et se manifestent invinciblement par sa réponse même; la seconde, que dans cette réponse il invente contre moi de nouvelles calomnies, aussi odieuses et aussi insoutenables que les précédentes.

Quand j'aurai prouvé ces deux articles, on verra ce qu'on doit penser de la hardiesse de cet injuste agresseur, lequel ose dire, dès l'avertissement qui est à la tête de sa réponse : « Nous répondons à tout, et les jésuites doivent être contens ; » et dans le corps de cette prétendue réponse : « nous répondons à tout, excepté aux injures. » Je vous en laisse le jugement, monsieur, et à tous ceux qui, comme vous, ont le cœur naturellement droit et équitable.

L'auteur des anecdotes convaincu de calomnie par sa réponse.

Il y a deux choses à examiner : 1° Ce que cet auteur avoit publié contre moi dans ses *Anecdotes*; 2° Comment, pour justifier ce qu'il avoit faussement avancé, il répond au démenti le plus net et le plus formel que je lui ai donné dans ma première lettre. Allons par ordre.

1° « J'ai été consulté, a-t-il dit d'abord, par un missionnaire sur les cultes chinois; 2° j'ai répondu à ce missionnaire par un écrit de ma main, signé de moi, en faveur des superstitions condamnées, et cela après avoir signé le formulaire et rendu le serment, c'est-à-dire, après la publication du décret de Clément XI, faite à la Chine en 1716, auquel j'ai souscrit ; 3° ma réponse tomba entre les mains d'un autre missionnaire, qui en tira copie, et l'envoya à la sainte Congrégation ; 4° cette copie reçue à Rome, le pape ordonna au général des jésuites de rappeler son religieux de la Chine ; 5° Ayant appris la teneur de la lettre (du Père général), je crie à la calomnie, protestant devant Dieu et devant les hommes que cette accusation est une imposture. 6° L'ordre de repasser en France est suspendu pour quelque temps, et je demeure à la Chine, en attendant des ordres favorables du pape ; 7° les missionnaires de la Propagande, indignés de la fourberie des jésuites, envoient à Rome l'original écrit de ma main ; 8° les ordres de la sainte Congrégation sont conformes à ceux du pape, et on ordonne, pour la deuxième fois, au visiteur de faire repasser en Europe le religieux coupable, sans délai, sur les premiers vaisseaux ; 9° je ne juge pas à propos de rendre une obéissance si prompte ; 10° je m'embarque enfin, mais après des délais de quelques années, et je ne passe en Europe qu'après des tergiversations qui durèrent longtemps. »

Pour peu que le faiseur d'anecdotes eût été jaloux de son honneur et de sa réputation, il devoit faire les plus grands efforts pour prouver, « avec la clarté des rayons du soleil, » cette suite de faits que j'ai niés et que je nie encore. Il y étoit d'autant plus obligé que, me supposant coupable, et concluant du particulier en général, il tomboit avec fureur sur tous les missionnaires jésuites qui, selon lui, sont tous également « rebelles au saint-siége », tous également « parjures, » tous également « jouant le pape » et « se moquant de la religion. »

Accusation infiniment grave, et par la nature du crime, et par le nombre des complices. Pour prouver la vérité de cette accusation, que j'avois traitée de calomnie atroce, il y avoit une voie très-courte, mais décisive ; c'étoit de publier l'original de ma réponse à la consultation « écrite, » disoit-il, « et signée de ma main. » On attendoit avec impatience cette pièce fameuse, laquelle devoit « me faire boire le calice de l'humiliation. »

Mais, bien loin de la rapporter, comme il le devoit faire, comment se tire-t-il du démenti que je lui ai donné, et du défi que je lui ai fait de prouver aucun de ces faits rapportés dans le plus grand détail ? Il recule, il embrouille le fait essentiel qui sert de base à son système fabuleux ; il s'entortille dans ses raisonnemens, et, forcé au désaveu du fait principal, il substitue, par un second chef-d'œuvre de mauvaise foi, un écrit secret, aussi faux que ma prétendue réponse à la consultation, comme nous le verrons bientôt ; écrit secret, « déterré, » dit-il, « par un ecclésiastique prisonnier, dans les archives, » qu'on ne nomme point. Il en coûteroit trop à l'orgueil du faiseur d'anecdotes de reconnoître sa faute, et encore plus de la réparer.

Puisqu'il n'a pu donner au public ni le prétendu original de ma réponse à la consultation, ni la copie, deux pièces contre lesquelles

je m'étois inscrit en faux, et que je l'avois défié de produire, n'est-ce pas déjà une preuve générale qui le convainc des calomnies dont il a tâché de me flétrir dans ses *Anecdotes*? En voici de plus particulières, tirées des étranges variations et des contradictions manifestes de sa réponse.

Première variation.

Selon ce qu'il avance dans ses *Anecdotes*, « c'étoit un missionnaire qui m'avoit consulté sur les cultes chinois. » Aujourd'hui il avoue, dans sa réponse, « qu'aucun missionnaire ne m'a consulté. »

Deuxième variation.

J'avois « répondu par écrit à la consultation, et ma réponse signée et écrite de ma main, avoit été mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée. » Aujourd'hui il reconnoît que « je n'ai répondu à aucune consultation, beaucoup moins répondu par un écrit de ma main. »

Troisième variation.

A croires les *Anecdotes*, « ma réponse étant tombée entre les mains d'un missionnaire, il en avoit tiré copie. » Aujourd'hui il n'est plus question d'un missionnaire qui tire copie; « c'est, dit-il dans sa réponse, un cathéchiste qui, ayant appliqué un papier chinois, que l'on sait être fin et transparent, sur l'original, en fit une copie très-ressemblante. » Contradiction visible, et de plus, second mensonge ajouté au premier, comme nous le dirons dans la suite.

Quatrième variation.

Dans un esprit de révolte et plein de mépris pour le saint-siége, « j'avois déclaré sans façon, disoit-il, que la pratique du père Ricci devoit être conservée; que la condamnation que Rome en avoit faite contre les règles, étoit sans conséquence, et qu'on pouvoit continuer d'offrir, devant les tablettes de Confucius et des ancêtres, des présens, sans retrancher l'inscription ordinaire : que le Tien et le Chang-ti étoient le Dieu des chrétiens, et qu'on ne devoit pas ôter des églises les tableaux où étoit écrit le King-tien, adorez le ciel. »

Ce détail si circonstancié avoit en marge des guillemets, pour persuader aux lecteurs que c'étoient mes propres paroles, mot pour mot, sans addition ni diminution. Aujourd'hui mes paroles ne sont plus mes paroles, et tout ce détail mis sur mon compte est totalement supprimé dans sa réponse. Il se contente de dire (et ce qu'il m'attribue est encore une fausseté) que « j'ai *reconnu que le* Tien et *le* Chang-ti *est le Dieu des chrétiens.* »

Il y a lieu au reste de s'étonner que cet auteur, qui se vante faussement d'avoir « soutenu les fatigues des missionnaires, et de porter les marques de l'apostolat », soit si peu instruit du vrai sens du décrat *Ex illâ die*, qu'il lui fasse dire ce que ce décret ne dit pas. Le pape, il est vrai, défend de se servir des mots *Tien* et *Chang-ti*, pour exprimer le vrai Dieu, *ad significandum verum Deum nomina* Tien, *cœlum*, *et* Chang-ti *supremus imperator*, *penitus rejicienda;* mais il n'est pas moins vrai que le pape ne va pas plus loin, et qu'en particulier il ne touche nullement à cette question, savoir, si les Chinois ont connu Dieu, ou non, sous ces deux caractères de leur langue.

Pour le faiseur d'anecdoles, sans doute plus éclairé que le saint-siége, il décide hardiment la question; afin de me rendre coupable, il ne craint point de mettre tous les Chinois au nombre des athées, sans s'apercevoir qu'il blasphème ce qu'il ignore, et que de son autorité il fait le procès, non-seulement à une nuée de missionnaires de tous les ordres, tant anciens que modernes, très-habiles dans l'intelligence des livres chinois, mais encore à M. l'évêque d'Éleutheropolis, qui, de nos jours, nonobstant le décret *Ex illâ die*, sous les yeux du saint-siége, pense comme eux, et soutient avec eux que les Chinois ont connu Dieu, et l'ont exprimé par ces deux noms *Tien* et *Chang-ti*.

Cinquième variation.

« Un missionnaire, disoit l'anonyme, avoit envoyé à Rome la copie de ma réponse, et quelques années après les missionnaires de la Propagande y envoyèrent l'original écrit de la main du père de Goville, et ces deux pièces avoient été reçues à Rome. » Aujourd'hui elles n'y ont été ni reçues; ni même envoyées; mais il lui plaît dans sa réponse d'imaginer un autre original et une autre copie faite par le pinceau chinois (ce sont encore là deux faussetés, comme on le verra.) « La copie, dit-il, a été envoyée à Rome, et l'original remis au mandarin, et déposé dans des archives », qu'il a grand soin de ne pas nommer. Quelle preuve plus sensible de la calomnie de ses anecdotes,

et de l'impossibilité où est l'auteur d'apporter la moindre preuve des faits qu'il a inventés contre moi?

Sixième variation.

Il avoit cité dans ses *Anecdotes* deux différens ordres donnés au général des jésuites. « Le premier, disoit-il, donné *par le pape* sur la seule copie de ma prétendue réponse à la consultation. Le second, sur l'original même, donné par la sainte Congrégation, dont les ordres furent conformes aux premiers. » Aujourd'hui il n'y a plus deux ordres donnés en différens temps, mais un seul, et cet ordre imaginaire « étoit, dit-il, suivant le bruit public de Canton, *uniquement* de la sainte Congrégation. »

Septième variation.

« Le général des jésuites, pour obéir au pape, avoit ordonné au visiteur de faire repasser en France son religieux coupable, et je n'eus pas plutôt appris la teneur de la lettre (du général) qui me regardoit, que je me suis mis à crier à la calomnie et à l'imposture. » Aujourd'hui la réponse du faiseur d'anecdotes ne met plus sur la scène ni le général des jésuites, ni le visiteur; et s'il me fait encore *crier à la calomnie*, ce n'est plus au sujet de la lettre du général, mais à l'occasion d'un « écrit secret communiqué, dit-il, par un mandarin à un ecclésiastique prisonnier. »

Huitième variation.

Pour étayer la calomnie d'un rappel flétrissant, il s'étoit autorisé du témoignage des missionnaires de la Propagande, touchant la réalité d'une consultation sur les cultes chinois, et d'une réponse écrite et signée de ma main. Aujourd'hui, dit-il dans sa réponse, « ce que les *Anecdotes* ont rapporté sur la réalité d'une consultation et d'une réponse, c'est sur la bonne foi de quelques voyageurs. » Vit-on jamais contradiction plus palpable?

Neuvième variation.

Le père de Goville ayant « crié à la calomnie, la conclusion fut qu'il demeureroit à la Chine, en attendant des ordres favorables du pape. » Par là on insinuoit qu'en vertu de mes représentations, l'ordre de repasser en France avoit été suspendu par le visiteur. Aujourd'hui il n'est plus parlé, dans la réponse, ni de représentations de ma part, ni de l'exécution de l'ordre du général suspendue par le visiteur: et quelles représentations aurois-je pu faire contre un ordre qui ne pouvoit pas m'être connu, puisqu'il n'a jamais existé, et qu'il n'a point été donné au général des jésuites, ni écrit de Rome par le général, ni signifié à la Chine par le visiteur?

Dixième variation.

L'ordre étoit de « m'embarquer sans délai sur les premiers vaisseaux, et par une nouvelle désobéissance de ma part, les délais avoient été de quelques années, et il ne fut exécuté qu'après des tergiversations qui durèrent longtemps. » Aujourd'hui, ni tergiversations pour obéir, ni délais pour partir.

Que de contradictions visibles! Que de faits odieux avancés hardiment dans les *Anecdotes*, et que l'auteur, forcé intérieurement d'en reconnoître la fausseté, auroit dû rétracter, s'il avoit eu tant soit peu de bonne foi! Se joue-t-on ainsi de la crédulité du public? Et ceux qui prêtent l'oreille à de semblables écrivains lorsqu'ils se déchaînent contre les jésuites, sont-ils excusables devant Dieu et devant les hommes, s'ils ne se mettent pas en garde contre la malignité et les impostures de leurs libelles?

Ce qui étonne, et ce qu'on a de la peine à comprendre, c'est qu'après tant de mensonges dont le faiseur d'anecdotes est convaincu, et qui auroient dû le couvrir de confusion, il parle encore d'un air triomphant, et que substituant un second écrit au premier, également rempli de faussetés, il a le front de dire: « La vérité des faits qui regardent le père de Goville, a été rétablie et mieux expliquée par la déclaration du missionnaire, qui a tout vu, tout su et tout entendu à Canton, dans le temps de l'événement. » C'est-à-dire, selon son langage, qu'il a le secret de rétablir « la vérité des faits », en l'obscurcissant et en la défigurant de plus en plus par de nouvelles calomnies, ainsi que je le ferai voir; mais peu lui importe. Dans les principes de sa morale, un jésuite n'a nul droit à sa réputation. Lorsqu'on s'efforce de le décrier, c'est « pour le bien de l'Église, c'est pour l'édification des fidèles, et le service de l'État. » Supposer des crimes énormes à un membre d'un « corps gangrené depuis les pieds jusqu'à la tête, » c'est « le rendre recommandable dans sa communauté, et digne de la con-

fiance du général, aussi bien que de l'estime de la société entière. » Puis, ajoutant la raillerie à l'insulte, « c'est lui faire honneur, poursuit-il, et rendre justice à sa fermeté à ne se point départir des sentimens de sa compagnie.» Peut-on pousser l'outrage plus loin ? Je laisse au lecteur équitable à juger de quel esprit est animé un écrivain capable de se livrer à de tels excès d'injustice et de fureur. Pour moi, je les lui pardonne volontiers, et je souhaite de tout mon cœur que Dieu, vengeur de l'innocence si indignement attaquée, daigne aussi les oublier.

L'auteur des *Anecdotes* convaincu de nouvelles calomnies dans sa réponse.

Ne perdons rien des paroles de cet auteur, elles méritent d'être pesées attentivement. Voici comme il s'explique :

« Avant que de répondre en détail à ce que dit le père de Goville, recevez, mes Pères, une relation exacte du fait qui le regarde, dictée, écrite et confirmée de bouche par un missionnaire qui a tout vu et tout entendu, qui a déterré l'écrit secret du Père, et en a fait donner avis à Rome. Ce missionnaire, principal acteur de la scène, mérite d'autant plus d'être cru, qu'il a été témoin oculaire de tout. Voici comme il s'est exprimé à Paris, à Rome et ailleurs. Si nous ne marquons pas son nom, c'est pour ne le pas exposer à la mauvaise humeur d'une société accoutumée à faire boire jusqu'à la lie le calice amer de sa colère à quiconque a le malheur de lui déplaire. »

Beau début, et qui mérite d'abord quelques réflexions.

1° Il cite un missionnaire, mais «prisonnier», comme on le va voir. Un homme détenu en prison, et qui a perdu l'usage de sa liberté, comment peut-il tout voir et tout entendre ?

2° « Ce prisonnier, témoin oculaire, mérite d'être cru », dit-il. Mais s'il étoit visiblement partial, s'il étoit du camp ennemi, s'il étoit justement récusable, fût-il tout yeux et tout oreilles, mériteroit-il, je ne dis pas d'être cru, mais même d'être écouté ?

3° Ce prisonnier, témoin oculaire, n'est après tout qu'un témoin : or, ce seul témoin, surtout lorsque tant de raisons rendent son témoignage suspect, ne peut certainement faire preuve que chez les amis du faiseur d'anecdotes, lesquels, quand il s'agit des jésuites, sont toujours disposés à prendre les plus légers soupçons pour des démonstrations, les accusations d'un ennemi pour des preuves, et de simples apparences pour la réalité. Accoutumés à saisir avec empressement et à répandre dans le public les fables les plus absurdes, et jusqu'aux bruits incertains de quelques voyageurs ignorans ou peu instruits, ils se flattent de rendre tout croyable à force de parler contre une Compagnie qu'ils s'efforcent depuis tant d'années de rendre odieuse.

Mais, sans nous arrêter à la forme, venons au fond. Quel est donc ce prisonnier, principal, ou plutôt l'unique acteur de la scène? L'homme aux anecdotes ne veut pas marquer son nom, mais il le fait assez connoître, ce qu'il en rapporte ne pouvant convenir qu'au seul M. Guigue [1]. Cet ecclésiastique n'est plus membre du séminaire des Missions étrangères. Il l'étoit encore lorsque, par ordre de l'empereur Kang-hi, il fut mis en prison d'abord à Pékin, et ensuite à Canton. Il en sortit par l'amnistie qu'accorda à plusieurs prisonniers le nouvel empereur Yong-tching; mais rappelé de la Chine par des ordres réitérés, tant du séminaire des Missions étrangères que de la sainte Congrégation, il est enfin revenu en France depuis quelques années. Les raisons qui l'ont fait mettre en prison à Canton et à Pékin, celles qui ont causé son rappel en Europe et sa sortie du séminaire des Missions étrangères depuis son retour en France, ne sont point de mon sujet, et je me fais un devoir de les supprimer.

Après cet éclaircissement sur l'auteur de la relation qu'on va rapporter, si cependant elle est de M. Guigue (car ce faiseur d'anecdotes m'ayant imputé de faux écrits, avec des guillemets en marge, pourroit bien avoir imputé pareillement à M. Guigue une relation qui ne seroit pas de lui); après, dis-je, cet éclaircissement, ne craignons point de paroître devant ce présomptueux Philistin qui insulte à l'armée d'Israël, et qui, au lieu de la lance ou de l'épée, tient en main une déclaration secrète, avec laquelle il menace tout le corps des jésuites d'une défaite entière et prochaine. Soutenu, aussi bien que David, de la protection du Seigneur et couvert du seul bouclier de la

[1] Du vivant de l'empereur Cang-hi, il n'y a eu d'ecclésiastiques prisonniers à Canton que M. Appiani et M. Guigue (M. Bourghesi n'étoit pas prêtre). Le premier est mort à Macao au mois d'août 1732.

vérité, il ne me sera pas difficile de triompher de sa haine et de sa fureur. Il ne faut pour cela qu'examiner cette déclaration secrète. La voici telle qu'elle est rapportée par l'anonyme dans sa réponse :

«Monsieur N. (c'est-à-dire M. Guigue) étant détenu dans les prisons de Canton (il étoit non dans les prisons de Canton, mais dans une vaste et belle bonzerie), un mandarin qui l'aimoit lui conseilla de reconnoître que le Tien et le Chang-ti étoit le Dieu des chrétiens; qu'il le pouvoit faire par une déclaration secrète, comme avoit fait le père de Goville, et que par là il obtiendroit sa liberté. (Faire dire à un mandarin qu'un prisonnier par ordre de l'empereur Kang-hi obtiendroit sa liberté à la faveur d'une déclaration secrète, c'est, dans le génie du gouvernement chinois, la plus haute extravagance qui puisse tomber dans l'esprit.) M. N. répondit au mandarin qu'il avoit de la peine à croire que le père de Goville eût fait une telle déclaration, mais que quand le fait seroit véritable, il ne croyoit pas pouvoir en faire autant. Le missionnaire ayant parlé à plusieurs Européens de la déclaration du père de Goville, ce Père, qui en fut informé, l'accusa hautement d'être un calomniateur, et l'appela en réparation; mais M. N. ayant informé le mandarin de ce qui se passoit et de l'embarras où il se trouvoit, celui-ci trouva moyen de tirer la déclaration du lieu secret où elle étoit en dépôt, quoique cela ne fût pas permis, et il la communiqua à l'ecclésiastique prisonnier, qui, sans perdre de temps, la fit copier par un catéchiste qu'il avoit auprès de lui, lequel ayant appliqué un papier chinois, que l'on sait être fin et transparent, sur l'original, en fit une copie très-ressemblante. M. N. ayant cette copie, la fit voir à plusieurs personnes, et la nouvelle étant bientôt venue au père de Goville que l'on avoit sa déclaration en original, et qu'on la montroit, ce Père, se croyant assuré qu'on ne pouvoit en donner de preuves, encore moins la montrer, parce qu'il étoit défendu de la tirer des archives où elle étoit déposée, intenta procès à M. N. et l'accusa comme faussaire; mais le missionnaire ayant eu la précaution de faire voir l'original de la déclaration du père de Goville à plusieurs missionnaires de la Propagande, avant que de la remettre au mandarin, ceux-ci écrivirent à Rome, et y envoyèrent la copie que M. N. avoit fait tirer, d'où, en conséquence, ordre fut donné au général de faire repasser son religieux en France.»

Voilà un long narré qui contient plusieurs chefs d'accusation. Quelle est ma réponse? Elle est courte. Autant d'articles, autant de mensonges; et je défie le faiseur d'anecdotes d'en prouver un seul. Cependant il se sait si bon gré du recit qu'il vient de faire, qu'à la page 55 il reprend sommairement ce qu'il avoit déjà dit, de crainte apparemment qu'il n'échappe à la mémoire du lecteur. Écoutons-le.

«Par ce récit, quoi qu'il en soit de la consultation et de la réponse à la consultation, il est vrai que le père de Goville a donné un écrit secret; vrai que cet écrit étoit favorable aux superstitions condamnées; vrai que cet écrit avoit été donné pour n'être pas montré; vrai que le secret fut éventé par un mandarin à l'ecclésiastique prisonnier; vrai que le père de Goville l'ayant appris, cria à la calomnie, comme il fait aujourd'hui; vrai que l'écrit fut produit en original et en même temps copié; vrai que les missionnaires de la Propagande furent témoins de la conformité des deux écrits; vrai qu'ils en écrivirent à Rome; vrai que l'ordre y fut donné pour rappeler en Europe le père de Goville.»

Récapitulation faite sans doute pour «me faire boire» de plus en plus «le calice de l'humiliation.» Mais pourquoi y a-t-il omis un article sur lequel il avoit tant appuyé à la page 16, et qui devoit lui paroître essentiel, parce qu'il confirmoit en quelque sorte tous les autres, savoir : que «J'accusai hautement l'ecclésiastique prisonnier d'être un calomniateur; que je l'appelai en réparation; que je lui intentai procès et l'accusai comme faussaire?»

Est-ce à dessein que le faiseur d'anecdotes dissimule cet article si bien circonstancié? Peut-être a-t-il entrevu qu'il pouvoit se tourner en preuve contre lui, comme en effet il est de nature à répandre un grand jour sur toutes les faussetés qui lui ont servi à fabriquer cette histoire.

Car enfin, un «procès intenté» par un missionnaire contre un missionnaire dans un pays infidèle, tel que la Chine, a dû faire un grand éclat, non-seulement dans le pays même, mais dans l'Europe entière. Les jésuites manquoient-ils alors d'ennemis à Canton? Non, certes. Et

où en manquent-ils? Combien d'émissaires, combien de surveillans, combien de pensionnaires du parti répandus partout, et jusqu'à Pékin même; je le répète, jusqu'à Pékin même! D'ailleurs, combien de négocians de toutes les nations de l'Europe faisant le commerce à Canton, lesquels n'auroient pu ignorer ce « procès intenté! »

Par quelle fatalité ne met-on donc sur la scène qu'en l'année 1736, et après un « démenti net et formel, » un fait si public, si criant et si scandaleux qui seroit arrivé à Canton quinze ou vingt ans auparavant? S'il eût été véritable, je ne crains pas de le dire, cent bouches l'auroient fait retentir dans tous les coins de l'univers, et on l'auroit habillé de toutes les façons dans une infinité de libelles satiriques. Cependant jusqu'à cette année 1736, on a gardé en Europe un profond silence sur ce « procès intenté », on l'y a ignoré, et on l'ignore encore à Canton. Preuve certaine, non-seulement que le fait est faux, mais que la relation « dictée, écrite et confirmée par un missionnaire » est pareillement une fausse relation.

« Procès intenté. » Quand? A quel tribunal? Quel juge en a connu? Est-ce le vice-roi de Canton? Est-ce l'évêque du lieu? Qu'on nous dise donc des choses possibles, vraisemblables, sensées et prouvées, si l'on veut être cru. Quand on a tant de penchant à débiter des mensonges, du moins faudroit-il savoir leur donner quelque ressemblance avec la vérité.

« Procès intenté. » Pourquoi? A titre « de faussaire », dit-on, « de calomniateur, et de calomniateur appelé en réparation. » La même réponse revient. Devant qui 'ai-je accusé l'ecclésiastique prisonnier? Quel a été le juge? Quel jugement a-t-il rendu?

Si j'ai accusé « hautement » l'ecclésiastique d'être un calomniateur et un faussaire, il n'aura pas manqué de se défendre « hautement » de cette accusation, c'est-à-dire que du moins il s'en sera défendu par-devant tous les missionnaires qui étoient alors à Canton au nombre de trente ou quarante. Mais quelle nouvelle espèce de prudence et de précaution dans cet accusé! Il veut prouver « hautement », qu'il n'est ni calomniateur, ni faussaire, et avant que de remettre au mandarin « l'original de la déclaration secrète », il ne le fait voir qu'aux seuls missionnaires de la Propagande, car il n'est fait mention que d'eux seuls; c'est-à-dire qu'il ne le fait voir qu'à M. Appiani et aux révérends pères Joseph Ceru et Dominique Peroni. Qu'il fait beau voir après cela le faiseur d'anecdotes dire avec emphase: « l'inspection de l'original convainquit tout le monde! » A trois personnes seulement, et à rien de plus. Je soutiens donc, et sans crainte d'être démenti par « tout ce monde » qu'il cite; je soutiens que tout le détail de la « relation dictée, écrite et confirmée par un missionnaire », est une pure fiction, aussi notoire que celle de la « déclaration secrète » ou de « l'écrit secret favorable aux superstitions condamnées, déposé chez un mandarin. » Cet écrit secret n'exista jamais, et c'est encore une pièce fausse et supposée.

D'où il résulte: 1° que cet « écrit secret » n'a pu être ni « déterré par l'ecclésiastique prisonnier »; 2° ni « communiqué à l'ecclésiastique par un mandarin »; 3° « ni copié par un catéchiste »; 4° « ni la copie montrée aux missionnaires de la Propagande »; 5° « ni ladite copie envoyée par eux à Rome »; 6° « ni l'original remis au mandarin »; 7° « ni en conséquence l'ordre donné au général des jésuites de me faire passer en France. » Tous faits avancés avec autant de hardiesse que de fausseté. Ces conséquences sont liées nécessairement avec le principe: il sagit de l'établir d'une manière convaincante, et qui ne laisse pas le moindre doute.

En premier lieu, si cet « écrit secret » est réel et que la « copie en ait été envoyée à Rome », ainsi que l'assure le faiseur d'anecdotes, et qu'elle y ait été reçue, elle doit être dans les archives de la Propagande. Pourquoi ne la produit-il pas, lui qui, à l'entendre, semble avoir la clef de ces archives, et en disposer à son gré? Après « le défi » que je lui ai donné, c'étoit une voie sûre de se justifier et de me confondre. Pourquoi ne s'en sert-il pas? Est-ce par ménagement pour ma personne? N'est-ce pas plutôt par impuissance où il est de produire ce qui n'a jamais existé?

Qu'il me réponde en second lieu en quelle langue étoit cette « déclaration secrète. » Ce ne pouvoit être qu'en latin ou en françois; car je ne sais ni écrire les caractères chinois, ni même manier le pinceau. On la suppose pourtant de ma main, puisqu'un « catéchiste ayant appliqué un papier fin et transparent sur l'o-

riginal, en fit une copie très-ressemblante. » On avoit déjà dit nettement dans les *Anecdotes*, que « l'original étoit écrit de la main du père de Goville. »

Or, à quel propos donner à des mandarins une « déclaration secrète » en une langue qu'ils ne pouvoient ni lire ni entendre? de la donner, sans que ni moi ni aucun missionnaire de Canton en ayons été requis par aucun mandarin? de la donner « en faveur des superstitions condamnées, après avoir signé en 1716, avec serment, le décret du saint-siége? Encore faut-il quelque apparence de raison, ou plutôt quelque grand intérêt, pour violer un serment rendu publiquement et par écrit, et cela au hasard d'être infailliblement découvert; car enfin, je n'ignorois pas combien il y avoit alors à Canton d'yeux ennemis qui m'éclairoient de fort près et qui étudioient toutes mes démarches. Est-on scélérat et parjure de gaieté de cœur? Se fait-on un jeu de trahir sans fruit sa conscience, précisément pour la trahir?

Mais quel intérêt pouvois-je avoir, et qu'avois-je à espérer des mandarins de Canton pour leur donner une « déclaration secrète contre le saint-siége? » Dès l'année 1707 j'avois reçu la patente de l'empereur, et en vertu de cette patente il m'étoit permis de rester dans l'empire. Au mois de janvier 1708, je commençai à demeurer à Canton en toute liberté, gérant les affaires de notre mission françoise au vu et au su des mandarins, et avec l'exprès consentement du vice-roi. J'ai beau y penser, je ne vois rien qui puisse soutenir le plus léger prétexte à une supposition si mal concertée.

Le faiseur d'anecdotes, pour donner à ses calomnies quelque air de vérité, hasarde deux conjectures que j'ai honte de rapporter, tant elles sont frivoles.

La première c'est, dit-il, que « j'ai été forcé de répondre » par une déclaration secrète, « conformément au sentiment de la Compagnie? » Qui donc m'a « forcé de répondre »? quand ai-je été interrogé? car une réponse, surtout une « réponse forcée » suppose une interrogation. Par qui ai-je été interrogé, à quelle occasion?

Avant les décrets de Clément XI, les jésuites permettoient, il est vrai, et ils ont cru devoir permettre les cérémonies chinoises telles qu'Alexandre VII les avoit permises, et ils les regardoient comme un culte civil et politique. Peut-on douter qu'ils n'aient agi de bonne foi, de même que tant de missionnaires de différens ordres qui ont tenu la même conduite? C'est la justice que leur rend Clément XI lui-même dans le décret du 20 novembre 1704, en excusant, comme il fait, la droiture de leurs intentions [1]. Mais depuis la publication du décret *Ex illâ die*, faite à la Chine en 1716, les jésuites n'ont plus qu'un seul et même sentiment, qui est celui de la soumission. Les calomnies et les satires de leurs ennemis n'ont servi qu'à la rendre plus authentique et plus solennelle. Le saint-siége a la signature de chaque missionnaire jésuite. La vérité parle aux yeux. S'opiniâtrer, comme fait l'anonyme, malgré l'évidence des faits, à dire le contraire, c'est nier qu'il fait jour en plein midi.

Sa seconde conjecture est aussi peu sensée et également insoutenable. Il prétend que « j'ai été obligé de me servir de ce moyen (d'une déclaration secrète en faveur des superstitions condamnées) pour me défendre des Portugais, qui ne voyoient qu'avec des yeux mécontens, le commerce que je faisois des pains d'or des Chinois avec l'argent des Européens. »

Nouvelle calomnie sur laquelle j'aurai bientôt de quoi le confondre. En attendant, qu'il me dise ce que j'avois à craindre des marchands *portugais*. Je demeurois à Canton avec la patente de l'empereur et la permission expresse du vice-roi; j'étois en possession, depuis l'année 1708, d'y exercer mon emploi sans contradiction. Que pouvois-je donc craindre « des Portugais » dans un port qui d'ailleurs étoit libre et ouvert à toutes les nations? N'ayant rien à craindre de la part « des Portugais » quel besoin pouvois-je avoir de me « défendre d'eux? » Ayant à me défendre d'eux, le plaisant moyen pour m'en « défendre », que de « mettre en dépôt » chez des infidèles « une déclaration secrète en faveur des superstitions condamnées! »

« Déclaration secrète », dit-on, « et donnée pour n'être pas montrée. » Une pièce secrète, et donnée pour n'être pas montrée, fut-elle jamais faite pour servir de « défense? »

[1] « Culpandos non esse illos missionarios qui aliam praxim..... sequi hactenus duxerunt, cùm mirum videri non debeat, quòd in ejusmodi materiâ per tot annos discussâ, et in quâ juxta diversas apostolicæ sedi expositas circumstantias, diversa itidem antehac emanarunt ejusdem sedis responsa, concordes omnes non fuerint in eâdem sententiâ. »

« Déclaration en faveur des superstitions condamnées. » Et qu'importe à des marchands portugais ce que pense ou ne pense pas un missionnaire françois, en matière de religion ?

« Déclaration déposée chez les infidèles. » Et cette pièce ensevelie dans l'oubli même des infidèles, dont le sort étoit de ne jamais voir le jour, on la donne sérieusement pour une arme offensive et « défensive » contre « les Portugais ! » Non, le public n'est point assez dupe ni assez crédule pour ajouter foi à des impostures si grossièrement imaginées.

Cependant, que l'auteur de ces impostures suppose des faits arrivés à la Chine, c'est-à-dire à cinq ou six mille lieues de la France, et que sur ces faits tant de fois réfutés il tâche d'en imposer au public, j'en suis moins surpris. Il sait qu'il n'est pas facile d'éclaircir la vérité dans des pays si éloignés. Mais ne faut-il pas qu'il ait perdu toute pudeur pour supposer, comme étant arrivés en Europe, des faits qui se seroient pour ainsi dire passés sous nos yeux, s'ils étoient véritables, et dont il est si aisé de découvrir la fausseté ? C'est ce que fait le faiseur d'anecdotes, qui, après un « démenti le plus formel », a encore le front de soutenir dans sa réponse la même fausseté qu'il avoit avancée dans ses *Anecdotes*, savoir : « que le général des jésuites, en conséquence d'un ordre de la sainte Congrégation, m'a rappelé en France. » La sainte Congrégation a ses archives, lui ai-je dit avec l'assurance d'un homme qui ne craint rien, parce qu'en effet il n'a rien à craindre. Je l'ai dit, et je le répète avec la même assurance, la sainte Congrégation a ses archives ; qu'on les consulte, tant sur les « ordres prétendus donnés au général des jésuites pour me rappeler en France », que sur la « déclaration secrète ou sur la réponse à la consultation », à coup sûr on n'y trouvera jamais ce qui n'a jamais été. « L'ordre de me rappeler de la Chine » est donc évidemment une pure fiction. La « déclaration secrète », qui l'a, dit-on, occasionné, est donc aussi malicieusement supposée que l'ordre même.

A tant de calomnies que l'anonyme a imaginées et qu'il débite sans honte à la faveur des ténèbres où il se tient caché, il ajoute un « fait nouveau », qui lui a échappé dans ses six tomes d'anecdotes, et dont heureusement il s'est rappelé le souvenir dans sa réponse. Il me reproche d'avoir fait à Canton « un des plus grands négoces de l'Orient. » Après quoi, il me remet charitablement devant les yeux « les lois de Dieu et de l'Église, qui défendent le négoce si fortement aux ecclésiastiques et aux religieux. » Je lui suis obligé de son zèle à me rappeler le souvenir de mes devoirs ; mais j'aurois voulu qu'il eût été plus attentif à ne se pas contredire lui-même. Dans la même page où il parle de ce « fait » comme « nouveau », on n'a qu'à lire cinq ou six lignes de suite, et l'on verra que tout à coup ce même « fait » cesse, sous sa plume, d'être « nouveau. » « C'est, dit-il, la coutume de la Compagnie, aussi déclarée pour le négoce dans ces pays d'Orient, que pour les cultes condamnés. »

Mais que le fait soit nouveau ou non, l'accusation n'en est pas moins grave, et sans doute il en a des preuves d'une évidence incontestable, et auxquelles il n'y a point de réplique. Examinons-les. C'est ainsi qu'il s'exprime :

« Quand le père de Goville devroit crier de toutes ses forces, on dira qu'il exerçoit à Canton un des plus grands négoces de l'Orient, qui consiste à changer les pains d'or des Chinois avec l'argent des étrangers. Les marchands françois, ostendois, et surtout les anglois qui abondent à Canton, sont autant de témoins de ce nouveau fait, auquel il pourra donner les couleurs qu'il voudra, mais qu'il ne sauroit nier sans se décrier auprès de tant d'honnêtes gens qui l'ont vu et qui ont traité avec lui. »

Loin de « crier de toutes mes forces », je souscris avec plaisir aux éloges qu'il donne à ces messieurs, surtout aux François, avec lesquels il étoit naturel que j'eusse des liaisons plus particulières, et dont j'ai connu de près le mérite et la probité. Je m'en tiens volontiers à leur témoignage. Ils ont éprouvé plus d'une fois quelle étoit ma délicatesse à ne point entrer dans ce qui concernoit leur négoce.

Quelques-uns d'eux, qui se défioient des marchands chinois naturellement rusés et trompeurs, ont eu souvent recours à moi, soit par rapport aux mandarins de la douane et autres, soit par rapport aux marchands de Canton, pour savoir à qui ils pourroient s'adresser avec plus de sûreté, et je leur indiquois ceux de ces marchands qui étoient le plus en réputation de probité et de bonne foi. Ils savent qu'en leur rendant ce foible service, ni l'or des Chinois,

ni l'argent des Européens, n'ont jamais passé par mes mains, et je suis persuadé que s'il étoit nécessaire, ils en donneroient le démenti à ce ténébreux auteur d'anecdotes.

Si ce fait « nouveau » eût été réel et public, comme il le prétend, il seroit venu infailliblement à la connoissance de monseigneur Mezzabarba, légat apostolique, qui n'auroit pu se dispenser de m'en faire de justes réprimandes. En ai-je reçu de sa part? Cet illustre prélat est encore plein de vie, il est aisé de s'en informer. Du moins mes supérieurs n'auroient pu l'ignorer, et le parti le plus modéré qu'ils auroient eu à prendre pour éviter l'éclat, c'étoit de me retirer de Canton; cependant ils m'y ont laissé près de dix-sept ans sans interruption, toujours chargé des affaires de notre mission françoise; et lorsqu'il s'est agi d'une députation en France, leur choix est tombé sur moi préférablement à tout autre.

Il semble que cela devroit suffire pour confondre l'auteur anonyme qui a fabriqué cette nouvelle imposture; mais il cite MM. les marchands d'Europe, comme « témoins oculaires » de ce « fait nouveau », qui « l'ont vu », dit-il, et qui « ont traité avec moi », que « je ne saurois nier sans me décrier dans leur esprit. » C'est là l'unique preuve sur laquelle il fonde son accusation calomnieuse. La preuve est forte, et le cas que j'ai toujours fait de la probité de ces messieurs ne me permet pas de récuser leurs témoignages. Ainsi il n'avoit qu'à les rapporter, et j'étois convaincu d'avoir « fait à Canton le plus grand négoce de l'Orient. » Mais du moins que ne nomme-t-il quelqu'un de ceux qu'il cite, « qui ont vu le fait nouveau » de mon négoce, et « qui ont traité avec moi? » A-t-il donc acquis le droit d'être cru sur sa parole? Je ne prétends pas, moi, qu'il me croie sur la mienne; et pour le satisfaire et achever de le confondre, je vais les rapporter, ces témoignages, donnés non-seulement par ceux qu'il prend à témoin de ce « fait nouveau », mais encore par le révérend père Joseph Ceru, procureur général de la congrégation de la Propagande à Canton, où il a demeuré en cette qualité tout le temps qu'il a été missionnaire de la Chine.

On trouvera ces témoignages déposés en original chez M. Melin, notaire à Paris, demeurant rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul. Ils sont de personnes connues, de personnes en place, qui ont mérité par leur probité toute l'estime et toute la confiance, l'un des deux légats du saint-siége, monseigneur le cardinal de Tournon, et monseigneur Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, et les autres de la royale Compagnie des Indes, qui, pendant plusieurs années, les a faits chefs et directeurs de son commerce à la Chine, abandonnant ses plus grands intérêts à leur droiture et à leur capacité.

Pour ce qui regarde la calomnie de la « déclaration secrète en faveur des superstitions condamnées », si je ne cite que le seul révérend père Joseph Ceru, protonotaire apostolique, et, depuis l'année 1710 jusqu'à 1736, procureur général de la sainte congrégation, c'est que son témoignage est suffisant et sans réplique, et que d'ailleurs les trois autres missionnaires de la Propagande qui demeuroient avec lui à Canton, savoir : M. Amodei, le révérend Père Perroni et M. Appiani, sont morts; le premier à Canton, le 24 juillet 1715; le second à Canton, le 14 octobre 1729, et le dernier à Macao, au mois d'août 1732.

Témoignage du révérend père Joseph Ceru, protonotaire apostolique et procureur général de la sacrée congrégation.

« Je soussigné, requis de dire la vérité, atteste que, tout le temps que j'ai demeuré en Chine, dans la ville de Canton, c'est-à-dire depuis 1710 jusqu'à 1721 (inclusivement), en qualité de missionnaire et de procureur général de la sainte congrégation *de Propagandâ fide*, je n'ai jamais su ni ouï dire que le révérend père Pierre de Goville, missionnaire de la Compagnie de Jésus, et procureur à Canton des révérends pères jésuites françois, ait fait et donné à Canton, comme il est dit, un écrit favorable aux superstitions chinoises, proscrites et condamnées par le saint-siége apostolique; beaucoup moins ai-je jamais vu la copie ou l'original de cet écrit.

» De plus, j'atteste que tout le temps susdit que j'ai passé à la Chine avec le père de Goville dans la ville de Canton, je n'ai jamais pensé, ni su d'ailleurs, ni ouï dire que ledit père de Goville ait exercé à Canton le commerce de l'or. En foi de quoi j'ai écrit de ma main et signé la présente attestation, et mis à icelle le sceau dont j'ai coutume de me servir. A Rome, dans la maison de Saint-Laurent in Lucina, le 3 avril 1736.

» JOSEPH CERU, de la congrégation des Clercs

Mineurs, protonotaire apostolique, et procureur général, en cour de Rome, des Missions orientales de la sainte congrégation *de Propagandâ fide*. »

» Ego infrascriptus, requisitus pro veritate, » attestor, me nunquam scivisse, aut audivisse » toto tempore quo demoratus fui in Sinis in » civitate Cantoniensi, nimirum ab anno 1710 » usque ad annum 1721, missionarius et pro» curator generalis S. congregationis *de Propagandâ fide*, A. R. P. Petrum de Goville, » S. J. missionarium, et Cantone procurato» rem RR. PP. Gallorum ejusdem societatis » in Sinis, fecisse et dedisse Cantone, uti fer» tur, cuidam mandarino scriptum favorabile » superstitionibus sinensibus, proscriptis et » damnatis à S. sede apostolicâ, et multò mi» nùs me unquam vidisse ipsius copiam vel » originale.

» Insuper attestor toto temporis spatio » quo in Sinis mansi cum eodem R. P. de » Goville in civitate Cantoniensi, me nun» quam sensisse, aut ab aliis rescivisse, vel » audivisse præfatum A. R. P. de Goville auri » commercium exercuisse in prædictâ civitate » Cantoniensi cum mercatoribus europæis. In » quorum fidem hanc attestationem meâ manu » scripsi et subscripsi, atque meo solito sigillo » munivi. Romæ, in domo S. Laurentii in Lu» cinâ, die 3 aprilis 1736.

» JOSEPH CERU, C. R. M. protonotarius » apostolicus, et in curiâ procurator genera» lis Missionum orientalium S. congregatio» nis *de Propagandâ fide*. »

Après tant de traits calomnieux lancés contre les jésuites par l'auteur anonyme des anecdotes, il a encore l'audace de prendre le ton haut, et de leur adresser ces paroles d'un air insultant : « Ecoutez, mes Pères, et soyez confondus. » J'aurois bien plus de raison d'emprunter ici son style, et de lui dire à mon tour : « Ecoutez et soyez confondu. »

« On eut, dites-vous, la précaution de faire voir l'original de la déclaration du R. de Goville à plusieurs missionnaires...., et ceux-ci écrivirent à Rome, et y envoyèrent la copie très-ressemblante », confrontée avec l'original..... « Ils furent témoins de la conformité des deux écrits. » Voilà ce que vous avancez ; et le procureur général de la Propagande, son homme de confiance, et l'âme de tous ses missionnaires, vous répond nettement : « Je n'ai jamais vu ni la copie ni l'original de cet écrit favorable aux superstitions condamnées : attestor..... multò minùs me unquam vidisse ipsius copiam vel originale. » Ce qu'il n'a jamais eu sous les yeux, comment l'a-t-il eu dans les mains pour l'envoyer à Rome ? N'ayant vu ni l'original ni la copie, comment a-t-il pu confronter la copie avec l'original ?

Ecoutez encore, et soyez confondu. « Le commerce que je faisois des pains d'or des Chinois contre l'argent des Européens étoit, dites-vous, de notoriété publique à Canton, et les marchands françois, ostendois et anglois en sont autant de témoins. » Et le même révérend Père, qui a commencé à être procureur général de la Propagande à Canton, depuis 1710 jusqu'à 1721 inclusivement, et qui continue encore à Rome dans le même emploi, tant on a reconnu en lui de sagesse, de capacité et de vertu ; ce même révérend Père, dis-je, « atteste qu'il n'a jamais pensé, ni su d'ailleurs, ni ouï dire de moi rien de semblable. Insuper attestor..... me nunquam sensisse, aut ab aliis rescivisse, vel audivisse præfatum R. Patrem auri commercium exercuisse. » Ecoutez donc, et soyez confondu.

Témoignage de M. de la Bretesche-Litoust, chef et directeur du commerce de la Compagnie des Indes à Canton.

« Pour satisfaire à la justice que vous attendez de moi, mon très-révérend Père, je certifie par le présent, que pendant les années 1721, 1722 et 1723, que je suis resté à Canton pour la Compagnie des Indes, je n'ai vu pratiquer aucune espèce de commerce, ni à vous, mon révérend Père, ni à aucun de votre société ; en foi de quoi j'ai signé. A Nantes, le 6 mai 1736. DE LA BRETESCHE LITOUST. »

Témoignage de M. du Velaër, chef et directeur du commerce de la Compagnie des Indes à Canton.

« Par l'extrait que vous m'envoyez, mon R. P., vous m'apprenez une nouvelle à laquelle je suis bien sensible, étant parfaitement convaincu de votre innocence, sur ce que vos ennemis s'avisent de vous imputer. J'ai passé douze ans de suite au service de la Compagnie à la Chine et dans tous les ports de l'Inde, et pendant les quatre dernières années, j'ai été directeur de son commerce à Canton. Il seroit assez difficile que pendant un si long séjour, voyant tous les négocians et Chinois et étrangers, le commerce dont on vous accuse ne fût

pas venu à ma connoissance. Je vous dois donc la justice, et je suis charmé de vous la rendre, que je n'ai jamais ouï dire sur les lieux qu'on vous ait en aucune façon soupçonné d'avoir traité avec des marchands d'Europe, d'avoir exercé le commerce de l'or, ni d'avoir changé les pains d'or des Chinois avec l'argent des étrangers.

» Je prends, mon révérend Père, toute la part possible à la peine qu'on vous fait injustement, et je souhaite que mon témoignage, rendu à la vérité, puisse vous servir dans le besoin, et en quelque sorte vous consoler. Je suis, etc. A Lorient, ce 20 mars 1736.

» Du Velaer. »

P. S. J'oubliois de vous dire, mon révérend Père, qu'après les différentes questions qu'on m'a faites, à mon retour en France, sur vos missions de l'Orient, je dois être moins surpris qu'un autre, des traits qui échappent continuellement à vos adversaires. J'en ai été cependant quelquefois aussi scandalisé qu'il est vrai que la conduite et le zèle de vos missionnaires m'ont toujours édifié dans toutes les parties de l'Asie et de l'Amérique que j'ai parcourues. Du Velaer. »

Témoignage de M. Gardin du Brossay, premier lieutenant sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes.

« Je soussigné, requis par le révérend Père de Goville, ancien missionnaire de la Chine, de dire la plus exacte vérité, reconnois et déclare que pendant mon séjour d'environ quatre ans et demi aux Indes, étant arrivé à la Chine le 30 septembre 1720, et à Canton le 13 mai 1721, et de retour en France le 24 juillet 1724, je n'ai ni vu, ni su, ni ouï dire qu'il ait jamais fait le commerce de l'or, soit avec des marchands européens, soit avec d'autres étrangers, ni qu'il ait jamais fait aucun traité avec eux; en foi de quoi je rends le présent témoignage, et que dans trois voyages que j'ai faits depuis à Canton, je n'ai jamais entendu dire rien de semblable sur son compte, soit de la part des marchands européens, soit de celle des Chinois, ni des missionnaires qui demeuroient alors à Canton. Fait à Rennes, le 16 mai 1736. Gardin du Brossay, premier lieutenant sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes.

P. S. J'entre véritablement dans vos peines, et je m'étonne, comme vous, qu'il se trouve des gens assez méchans pour avancer des faits aussi calomnieux que ceux que l'on vous impute. Heureusement vous avez pour vous votre conscience, et le témoignage de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens qui vous ont connu : je n'en excepte ni Chinois, ni Anglois, ni François; je vous envoie le mien, et je souhaite de tout mon cœur qu'on vous rende la même justice partout. Gardin du Brossay.

Témoignage de M. Arson.

« En suivant les conseils du révérend père de Goville, jésuite, par rapport aux affaires de mon commerce particulier à Canton, à la Chine, j'ai trouvé en lui un parfait désintéressement. Je n'ai jamais su par moi-même, ni ouï dire sur les lieux, qu'il ait fait ou qu'on l'ait soupçonné de faire aucun commerce soit avec les François, soit avec aucun autre Européen ou Chinois. J'atteste la vérité de ces faits par le présent témoignage. A Villiers-sur-Marne, ce 11 juillet 1736. Arson. »

Témoignage de M. de Lage.

« Nous soussigné Gilles-René de Lage, chevalier, seigneur de Cueilly-sur-Marne et autres lieux, capitaine des vaisseaux de Sa Majesté Catholique, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

» Après avoir lu dans un livre intitulé : *Réponse à la lettre du père de Goville*, etc., page 19 : « Le commerce que ce Père faisoit, etc. ; certifions à tous qu'il appartiendra, qu'en l'année 1713 nous sommes parti de Cadix pour le voyage de la mer du Sud, sur la frégate *Notre-Dame-de-Lorette*, dont nous étions capitaine et directeur; que de Lima au Pérou, nous avons fait route pour les côtes de la Chine; qu'au mois de janvier 1716, nous sommes arrivé à Macao, et de là à Canton, capitale de la province en Chine, où nous sommes resté environ dix mois. Nous y avons connu le père de Goville, supérieur d'une mission, qui à notre prière voulut bien nous assister de ses conseils, nous accompagner chez les mandarins de guerre et de douane, voir si nos interprètes disoient à ces officiers ce que nous leur disions, et vérifier si les traités de pains d'or et autres effets que nous acquérions des négocians chinois, par contrat double en langue françoise et caractères chinois, étoient conformes à nos intentions. Le père de Goville nous a rendu à ce sujet plusieurs services essentiels, et sans lui nous aurions été fort embarrassé. C'est en cela uniquement qu'ont consisté les relations

que nous avons eues avec lui pendant notre séjour à Canton. Ce que nous certifions véritable. A Paris, ce 10 juillet 1736; et y avons apposé le cachet de nos armes.

« DE LAGE DE CUEILLY. »

L'anonyme ne s'avisera-t-il pas de dire que ces témoignages sont contre moi et appuient la malignité de ses accusations? Car que sait-on? il n'y a rien à quoi on ne doive s'attendre d'un homme de son caractère, toujours déterminé, quand il pense aux jésuites, à parler contre les lumières de sa conscience et à combattre la vérité connue. Il a bien osé donner pour des faits avoués les mêmes faits que j'ai contredits si hautement, et sur lesquels je lui ai donné le démenti le plus formel et le plus authentique.

J'avois dit dans ma première lettre que l'ouvrage des *Anecdotes* n'étoit à proprement parler « qu'un tissu de faussetés, d'injures, de vagues et de violentes déclamations; » et il répond que ma lettre en « dit assez pour faire juger de la vérité des faits rapportés. »

J'avois dit que la relation d'un particulier attribuée à monseigneur Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, « telle que nous la voyons, pleine de fiel à chaque page, de remarques fausses et infamantes d'un prétendu missionnaire, de noires calomnies sans preuves et sans nombre, calomnioit cet illustre prélat; et ma lettre, répond hardiment l'anonyme, fait juger de la sincérité du journal. »

J'avois rapporté ces paroles du père Fouquet, jésuite, maintenant évêque d'Éleuthéropolis, tirée d'une de ses lettres, que l'anonyme a rendue publique : « J'ai toujours cru que notre Compagnie s'étoit distinguée dès sa naissance, par son zèle à combattre, dans toutes les parties du monde, les erreurs dans la doctrine, les dérèglemens dans les mœurs et les cultes superstitieux qui déshonorent la religion. C'est, ce me semble, ce qu'elle a fait avec succès sous les ordres du vicaire de Jésus-Christ partout où il a jugé à propos de l'employer. » Paroles contradictoires à tant d'atroces calomnies dont fourmille tout l'ouvrage des *Anecdotes*. Que fait cet auteur? Il ose dire que c'est *faussement* que *j'attribue* au père Fouquet ce qu'il a écrit. Est-ce donc que ce qu'il avoit écrit, il l'a depuis rétracté? Qu'on nous montre cette rétractation. C'est un nouveau défi que je fais à l'anonyme et dont il ne se tirera pas mieux que des précédens. Moi, au contraire, j'ose l'assurer que ce témoignage rendu à la vérité par le jésuite ne sera jamais contredit ni désavoué par l'évêque.

« Je souscris, disois-je, au décret de Clément XI, publié à la Chine en l'année 1716, avec une entière soumission de cœur et d'esprit... Et je ne me suis jamais départi de l'obéissance que je promis. » Je rendois encore la même justice à tous les missionnaires jésuites, françois et non françois. Et l'anonyme, comme s'il avoit entrepris de justifier sa révolte contre les décisions dogmatiques de l'Église en s'associant malicieusement les jésuites, s'acharne à leur prêter en cent endroits de sa réponse « un complot insensé contre la bulle *Ex illâ die*, un concert impie pour ne se soumettre jamais, une désobéissance ouverte et scandaleuse, une révolte enfin devenue aussi naturelle à la société que la nécessité de respirer pour vivre. »

Il cite le décret d'Innocent XIII, donné le 13 septembre 1723, contre les jésuites, qui n'avoient été ni appelés ni ouïs; mais il n'a pas la droiture d'ajouter dans sa réponse que Benoît XIII, son successeur, après avoir vu et examiné ce qu'ils alléguèrent pour leur défense, le révoqua, du moins verbalement, dès le mois de mars 1725. Preuve incontestable et de la soumission des missionnaires jésuites au décret *Ex illâ die*, et de la persuasion où étoit ce saint pape de la sincérité de leur soumission.

Des actes publics, rapportés dans le vingt et unième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, nous apprennent pour quelle raison tous les missionnaires sans exception, de quelque ordre qu'ils fussent, ont été exilés de Canton à Macao. Et par la plus insigne malignité ou par un accès de folie qu'on ne peut comprendre : « on vous a chassés, dit l'anonyme, pour avoir voulu détrôner un prince qui occupoit légitimement le trône », ne faisant pas réflexion que les jésuites de Pékin, c'est-à-dire ces prétendus ennemis du trône, non-seulement sont encore tous à Pékin, comme auparavant, au nombre d'une vingtaine et davantage, mais qu'ils y sont pour la plupart au service et même dans les bonnes grâces de l'empereur Yongtching, et que ce prince, bien loin d'avoir chassé les anciens missionnaires, vient encore tout récemment, et à leur prière, d'en appeler

deux nouveaux à la cour, savoir les pères Boussel et Foureau.

Les deux légats du saint-siége à la Chine étaient chargés d'une commission infiniment délicate, et dont l'exécution, suivant les règles de la prudence humaine, étoit très-difficile, pour ne pas dire impossible. S'ils ont eu le malheur de n'y pas réussir, c'est aux jésuites qu'il faut s'en prendre, dit le faiseur d'anecdotes, car il est déterminé à les rendre coupables de tout le mal qui arrive. Quoi de plus injuste ? S'il venoit en France un légat du saint-siége pour y faire abroger la loi salique, tout le crédit des jésuites, quelque grand qu'on le supposât, viendroit-il à bout de faire changer cette loi ? et où seroit alors l'équité et le bon sens de leur imputer le mauvais succès de la négociation ?

L'application est aisée à faire. Les honneurs décernés dans l'empire de la Chine envers le philosophe Confucius et les ancêtres jusqu'à la quatrième génération seulement et non au delà, sont la base du gouvernement de la nation, et les Chinois tiennent à leurs usages, du moins autant que nous tenons à notre loi salique. Ce que le fils aîné de l'Église refuseroit à la Tiare, qu'il respecte et qu'il honore, est-il surprenant qu'un empereur infidèle ne l'ait pas accordé aux légats du saint-siége ?

Je crois avoir démontré, pour parler le langage de l'anonyme, « avec la clarté des rayons du soleil », que les anecdotes de cet ouvrage de ténèbres, auquel plusieurs mains ont travaillé, comme on le voit par les différences du style, n'est qu'un tissu de faussetés, de mensonges, d'invectives, d'impostures et de calomnies. C'est donc avec vérité que je puis appliquer aux auteurs inconnus de ce libelle ce qu'ils disent si faussement des jésuites dans l'avertissement qui est à la tête de leur réponse :

« Compte désormais qui voudra sur la parole » de ces écrivains sans nom qui, dans l'obscurité où ils se cachent, inondent l'Europe de leurs libelles et de leurs satires contre les jésuites. « Le public n'en veut plus être la dupe. On sait depuis longtemps ce que ce nouveau genre d'hommes est capable de dire et d'écrire contre eux. Nier les vérités les plus sensibles, répéter sans cesse les faussetés cent fois réfutées, assurer avec une intrépidité qui déconcerte, ce qu'ils savent n'être pas vrai, remplir leurs écrits de fables et d'impostures, ce sont les traits par lesquels ces écrivains ténébreux se font tous les jours connaître à l'univers. » C'est en particulier le caractère des auteurs de ces prétendues anecdotes, qui ne sont que des rapsodies usées, et un chef-d'œuvre de malignité et de mauvaise foi.

Ils promettent, dans la réponse à ma lettre, de nouveaux mémoires contre les jésuites, c'est-à-dire de nouvelles contraventions aux ordres du saint-siége, de nouvelles impostures et de nouveaux scandales. Pour moi, s'ils m'attaquent encore, je me condamne dès à présent au silence. Par là, selon l'expression de l'apôtre [1] : *J'entasserai des charbons ardens sur leur tête*, et j'aurai du moins la consolation de leur donner un exemple de patience et de charité qui s'élèvera un jour contre eux.

Quoi qu'il en soit de la conduite qu'ils tiendront à mon égard, je leur pardonne d'avance et leurs injures et leurs calomnies, tant celles qu'ils pourroient inventer dans la suite, que celles qu'ils ont déjà répandues partout, qu'ils ont soutenues opiniâtrément contre le témoignage de leur conscience, et qu'ils ont tâché inutilement d'accréditer et de justifier [2]. *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

A M. DORTOUS DE MAIRAN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Sur le gouvernement, les mœurs et l'état des connaissances chez les Chinois.

A Pékin, ce 11 août 1730.

MONSIEUR,

La paix de Notre-Seigneur.

Il ne m'est pas possible de vous exprimer tout ce que j'ai ressenti de plaisir et de reconnoissance en lisant l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 d'octobre de l'année 1728 : vous me marquez d'abord beaucoup plus de satisfaction que n'en méritent les bagatelles que j'ai pris la liberté de faire offrir à l'Académie royale des sciences ; vous me parlez ensuite des grâces qu'elle a bien

[1] Rom., XII, 20.
[2] Joan., XIII, 35.

voulu me faire, car je ne puis ni ne dois regarder autrement la commission qu'elle a donnée à M. de Fontenelle de m'en remercier en son nom, et le magnifique présent [1] dont elle a daigné l'accompagner. Confus de tant de politesse et d'honnêtetés dont je me crois si peu digne, tout ce que j'ai pu faire c'est de m'adresser à M. de Fontenelle lui-même, en le suppliant d'employer ce merveilleux talent qu'il a de persuader et de bien dire tout ce qu'il veut, pour faire connoître aux illustres membres de votre Compagnie les sentiments de ma parfaite estime et de ma vive reconnoissance.

Les doutes que vous me proposez ensuite, monsieur, me font voir que vous avez lu avec beaucoup de réflexion tout ce que les différens auteurs ont écrit différemment de la Chine et de ses habitans; en supposant la vérité des faits qu'ils ont rapportés, vous en tirez les plus justes conséquences sur la morale et sur le gouvernement de ces peuples. Je vous avoue même que j'ai été surpris de voir avec quelle finesse de discernement vous saisissez le point de vue sous lequel on doit considérer les Chinois; ce n'est qu'après avoir approfondi les mœurs et le génie de cette nation, que *vous flottez entre l'admiration et le doute.*

Ce que vous admirez dans les Chinois, c'est, monsieur, ce qui nous frappe nous-mêmes, qui sommes témoins de la sagesse avec laquelle ce vaste empire se gouverne. Permettez-moi de vous rappeler vos propres paroles, je les relis toujours avec un nouveau plaisir.

« Mon admiration, dites-vous, tombe sur l'ancienneté de la monarchie, la constitution du gouvernement, la sagesse et la justice de ses rois, l'amour du travail et la docilité de ses peuples; et en général sur l'esprit d'ordre et sur la constance inébranlable de la nation dans son attachement aux lois et aux anciennes coutumes. Je ne sais si ce dernier trait du caractère chinois, l'attachement inviolable aux anciennes coutumes, joint au respect pour les pères et pour les vieillards, et aux honneurs presque divins qu'on leur rend pendant leur vie et après leur mort, n'est pas la source de tout le reste. Je serois assez tenté de le croire, et quand j'en envisage les suites, j'en pardonne volontiers les excès. Si le commun des hommes étoit raisonnable à un certain point, il faudroit toujours consulter la raison, et renfermer tout ce qu'on exige d'eux dans les limites qu'elle prescrit: mais les hommes étant tels qu'ils sont, il faut le plus souvent les mener par delà la raison, et les engager même à ne la pas trop écouter dans certaines rencontres, parce qu'ils ne seront jamais en état d'y apporter le tempérament et les distinctions nécessaires. J'avoue qu'une semblable disposition d'esprit dans un peuple, et une telle politique dans ceux qui le gouvernent, sont bien contraires à l'établissement du christianisme; et nous ne le voyons que trop par les dernières nouvelles de la Chine. Mais telle est cependant la nature des choses, et je ne puis en cela que louer et plaindre ceux qui sont les victimes d'un premier et mauvais choix. »

Voilà, monsieur, ce que vous louez dans les Chinois; mais l'idée avantageuse dont vous êtes prévenu en faveur de cette nation est mêlée de doutes qu'une critique judicieuse a fait naître, et sur lesquels vous demandez des éclaircissemens. Ces doutes regardent la certitude de leurs « observations astronomiques, l'authenticité de leurs anciennes histoires, la perfection de leurs arts et de leurs sciences, et d'autres choses dont il vous semble qu'on leur fait honneur sur des preuves qui ne sont pas toujours bien solides. C'est pourquoi, ajoutez-vous, je serois très-curieux de voir quelque chose de l'astronomie des Chinois, de leur système du monde, et des observations du pays par une traduction toute simple. »

Il semble, monsieur, que le père Gaubil ait prévu la demande que vous deviez me faire. Dès l'année 1727, il envoya au père Souciet, à Paris, un recueil d'observations astronomiques, géographiques, chronologiques et physiques, tirées des anciens livres chinois, ou faites nouvellement à la Chine. Elles ont été données au public, et sans doute vous les aurez déjà vues quand vous recevrez ma lettre. Les observations astronomiques faites anciennement par les Chinois se trouvent dans leurs histoires, dans leurs traités d'astronomie, ou dans d'autres livres d'une antiquité incontestable. Elles consistent en vingt-six éclipses du soleil, que le père Gaubil a calculées, et qu'il a trouvées par le calcul tomber juste à l'an, au mois et au jour marqué dans les auteurs chinois; ainsi, je crois, monsieur, que vous aurez été satisfait sur cet article.

De mon côté, je vous envoie une traduction [1]

[1] Les Mémoires de l'Académie des sciences.

[1] On n'a pas jugé à propos de donner ici cette tra-

littérale des premiers temps de la monarchie chinoise, de ces temps douteux et sujets à la critique, qui se sont écoulés depuis Fo-hi, fondateur de cette monarchie, jusqu'à l'empereur Yao. Vous y verrez ce que les Chinois pensent et débitent sur l'origine de leur empire, de leurs sciences et de leurs arts. Voilà, monsieur, une partie de ce que vous souhaitiez de moi, et il ne me reste plus que de vous répondre sur les autres difficultés que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer.

Il vous paroît surprenant que le « génie des Chinois, d'ailleurs très-estimable, nous soit si inférieur sur ce qu'on appelle sciences spéculatives. Ils ont eu, dites-vous, assez d'esprit et de bon sens pour favoriser ces sciences plus qu'aucun peuple du monde : ils les cultivent, si on les en croit, depuis plus de quatre mille ans sans interruption, et avec cela, je ne sache pas qu'il se soit trouvé parmi eux un seul homme qui les ait médiocrement approfondies... Vous n'ignorez pas, ajoutez-vous, comment ils ont été redressés par les pères Ricci, Adam Schall, Verbiest et plusieurs autres, au sujet de leur calendrier, qui a toujours fait néanmoins une de leurs plus importantes affaires d'État. Au contraire, les sciences mathématiques et physiques, à compter depuis les Égyptiens et les Grecs, n'ont été cultivées chez nous que par reprises, et ces reprises ont été même très-courtes en comparaison des intervalles de barbarie et d'ignorance qui en ont interrompu les progrès, ou tout à fait éteint la mémoire; souvent dans l'obscurité, plus souvent dans l'indigence; et presque toujours errantes, nos sciences l'emportent encore sur celles de la Chine, qui sont depuis tant de siècles sur le trône. Je vois bien que le même tour d'esprit qui fait des Chinois un peuple propre au gouvernement, si jaloux de la gloire et du bonheur de l'État, et si capable lui-même d'être heureux, par sa docilité et sa tranquillité naturelle, l'éloigne d'autant plus de cette sagacité, de cette ardeur, et de cette inquiétude qu'on nomme curiosité, et qui fait avancer à si grands pas dans les sciences. Mais toujours est-il encore bien étonnant que le hasard, la variété de la nature et les récompenses, n'aient pas fait naître chez eux quelqu'une de ces têtes extraordinaires qui frayent le chemin à toute une postérité. »

Vous vous étendez ensuite, monsieur, sur l'ignorance profonde où ils étoient de la géographie, lorsque le père Ricci arriva chez eux, c'est-à-dire vers le commencement du siècle passé; sur quoi vous faites la réflexion suivante : « Cette ignorance crasse dans les premiers élémens de la géographie et de la cosmographie presque inséparable de l'astronomie, peut-elle s'accorder avec les lumières de cette science, avec la théorie et le calcul des éclipses? Un peuple puissant et nombreux s'applique de temps immémorial à une science, il en fait une de ses affaires les plus importantes; les honneurs, les richesses et la faveur des princes accompagnent les découvertes qu'on peut y faire; et cette science demeure dans le berceau, sans progrès; l'on n'en connoît pas encore la partie la plus intéressante. Voilà ce qui me paroît inconcevable. »

D'où vous concluez, monsieur, avec cette justesse d'esprit qui vous est si naturelle : « Il semble donc que, tout bien considéré, les arts et les sciences ne doivent pas être de si ancienne date à la Chine, ou que les Chinois sont de tous les peuples les moins heureusement nés pour les arts et pour les sciences; aussi incapables de perfectionner que d'inventer; ils ont de la poudre à canon depuis un temps immémorial, et ils n'ont pas su imaginer le canon; ils ont l'art des estampes, sans avoir celui de l'imprimerie, qui le suivit chez nous de si près. Ils ont donc bien peu de talens à tous ces égards. Paradoxe étrange, je l'avoue; mais qui n'est pas indigne d'être approfondi et discuté avec soin. »

Il est vrai, monsieur, que les Chinois se sont appliqués de tout temps à l'astronomie; mais il n'est pas aisé de dire quel étoit le degré de capacité de leurs premiers mathématiciens. Si l'on consulte leur histoire, on voit les premiers empereurs ordonner à l'un de régler ou de réformer le cycle; à l'autre de faire des instrumens, des sphères, et d'observer le ciel. Celui-ci est chargé de travailler sur les nombres, et celui-là sur la musique. On donne à un autre la commission de faire un calendrier; les empereurs eux-mêmes s'en mêlent, et les princes de leur sang sont employés à l'exécution. Il est hors de doute que ceux qu'on appliquoit à cette sorte de science préférablement

duction. Outre qu'elle occuperoit une bonne partie de ce volume, elle ne seroit pas du goût de la plupart des lecteurs.

aux autres, en savoient du moins les principes, et qu'avec un peu d'application ils pouvoient y réussir : aussi ne les voit-on pas s'excuser sur leur peu de capacité ; au contraire, ils mettent incontinent la main à l'œuvre. Mais où avoient-ils puisé ces connoissances ? Il y a de l'apparence qu'en ces temps si reculés, certaines familles étoient les dépositaires des arts et des sciences que les pères transmettoient à leurs enfans : une des raisons qu'on apporte de la longue vie que Dieu accordoit aux patriarches, c'est afin qu'ils eussent le temps de perfectionner et d'enseigner à leurs descendans l'astronomie et la géométrie dont ils étoient les inventeurs. Cela supposé, il est vraisemblable que la colonie qui vint d'abord à la Chine n'étoit pas tout à fait dépourvue de gens capables d'observer les astres, de connoître leurs mouvemens, et d'expliquer les phénomènes du ciel.

A l'égard des instrumens qu'on leur ordonnoit de faire, étoient-ils de leur invention, ou les faisoient-ils sur le modèle de ceux qu'ils avoient vus, ou dont ils avoient entendu parler ? C'est ce que j'ignore, et tout ce que j'en pourrois dire n'iroit pas au delà de la conjecture. Il est bien certain que ces premiers instrumens, dont il est parlé au commencement de l'histoire chinoise, étoient bien éloignés de la perfection de ceux dont on se sert en Europe. Ils suffisoient néanmoins à ces anciens astronomes pour la fin qu'ils se proposoient, c'est-à-dire pour régler les saisons par rapport au gouvernement du peuple et à la culture des terres, pour déterminer les lunaisons de chaque année solaire, et intercaler à propos, et pour faire un calendrier à leurs usages. Ils n'avoient pas besoin pour cela de voir les satellites de Jupiter et les anses de Saturne, ni d'être au fait du raffinement et de la précision de nos instrumens : ils n'avoient point de télescopes, et ils ne se servoient que de longs tuyaux qui pouvoient bien aider la vue, mais non pas leur découvrir tout ce qu'on voit aujourd'hui dans le ciel.

C'est cela même, monsieur, qui vous paroît étrange, que les Chinois « ayant cultivé depuis si longtemps ce qu'on appelle science spéculative, il ne se soit pas trouvé un homme qui les ait médiocrement approfondies. » Cela me paroît comme à vous presque incroyable ; cependant je n'en accuse pas le fond d'esprit des Chinois, comme s'ils manquoient de lumières et de cette vivacité qui approfondit les matières, puisqu'on les voit réussir en d'autres choses qui ne demandent pas moins de génie et de pénétration que l'astronomie et la géométrie. Plusieurs causes qui concourent ensemble ont arrêté jusqu'ici le progrès qu'ils pouvoient faire dans ces sciences, et l'arrêteront toujours tant qu'elles subsisteront.

La première est que ceux qui pourroient s'y distinguer n'ont point de récompense à attendre. On voit dans l'histoire la négligence des mathématiciens punie sévèrement, mais on n'en voit point dont le travail ait été récompensé, ni que leur application à observer le ciel ait mis à couvert de l'indigence. Tout ce que peuvent espérer ceux qui passent leur vie dans le tribunal des mathématiques, c'est de parvenir aux premiers emplois de ce tribunal ; mais le revenu de ces emplois suffit à peine pour un entretien assez modique ; car ce tribunal n'est pas souverain, il est subordonné à celui des cérémonies, duquel il dépend. Il n'est pas du nombre des neuf qu'on nomme *Kieou-king*, dont on assemble tous les présidens pour délibérer des affaires importantes de l'empire. En un mot, comme il n'a rien à voir sur la terre, il n'a presque rien à y prétendre.

Si le président du tribunal, étant riche et amateur de ces sciences, s'étudioit à les perfectionner, s'il vouloit raffiner ou enchérir sur ses prédécesseurs, multiplier les observations ou réformer la manière de les faire, il s'exciteroit aussitôt un soulèvement général parmi les membres du tribunal, et tous s'obstineroient à s'en tenir à la pratique ordinaire. « A quoi bon, diroient-ils, se jeter dans de nouveaux embarras, qui nous exposent à faire des fautes, qu'on ne manque jamais de punir par le retranchement d'une ou de deux années de nos appointemens ? n'est-ce pas chercher à mourir de faim, pour se rendre utile aux autres ? »

C'est là, sans doute, ce qui a empêché que dans l'observatoire de Pékin on ne se servît de lunettes pour découvrir ce qui échappe à la vue, et de pendules pour la précision du temps. Le palais de l'empereur en est bien fourni, et elles sont de la main des plus habiles ouvriers d'Europe : cependant l'empereur Cang-hi, qui a fait réformer les tables, et pla-

cer dans l'observatoire tant de beaux instrumens, qui savoit d'ailleurs mieux que personne combien les lunettes et les pendules sont nécessaires pour faire des observations exactes, n'en a point ordonné l'usage à ses mathématiciens. Sans doute que ceux-ci se sont fortement opposés à cette invention, et qu'ils ont fait valoir l'attachement de la nation pour les anciens usages, tandis qu'ils n'étoient guidés que par leur propre intérêt : il est même à craindre que dans un changement de dynastie les vieux instrumens chinois, mis au billon par l'ordre de ce grand prince, ne reparoissent avec honneur, et que ceux qui occupent aujourd'hui si utilement leur place ne soient envoyés à la fonderie pour en éteindre jusqu'au souvenir.

Le moyen de faire fleurir ces sciences à la Chine, ce seroit que non-seulement un empereur, mais que plusieurs empereurs de suite favorisassent ceux qui par leur étude et par leur application parviennent à faire de nouvelles découvertes ; qu'ils établissent des fonds solides pour récompenser le mérite, et pour fournir aux frais des voyages et des instrumens nécessaires, qu'ils délivrassent les mathématiciens de la crainte de tomber dans l'indigence, ou de se voir condamnés par des gens peu versés dans ces sortes de connoissances, et qui ne savent pas démêler si une erreur vient ou de négligence, ou d'ignorance, ou du défaut des tables et des principes qu'on leur assigne pour calculer.

On a dit, et il est vrai, que les empereurs font de grandes dépenses pour le tribunal des mathématiques ; mais ces dépenses n'aboutissent qu'à suivre le train ordinaire, et le mérite n'en est pas mieux récompensé. Le feu empereur Cang-hi en a plus fait lui seul que plusieurs de ceux qui l'ont précédé ; il faudroit continuer ce qu'il a si bien commencé : mais on suppose qu'il n'y a plus rien à faire, et qu'on est arrivé à la perfection. Le corps d'astronomie, fait par les ordres de ce grand prince, a paru par les soins d'Yong-tching son successeur ; il est imprimé et distribué, voilà la règle immuable : si dans la suite des temps les astres ne s'y conforment pas, ce sera leur faute, et non pas celle des calculateurs. Enfin, on n'y touchera jamais, selon les apparences, à moins qu'il n'arrive du dérangement dans les saisons.

La seconde cause qui arrête le progrès de ces sciences, c'est qu'il n'y a rien ni au dehors ni au dedans qui pique et entretienne l'émulation. Si la Chine avoit dans son voisinage un royaume indépendant qui cultivât les sciences, et dont les écrivains fussent capables de relever les erreurs des Chinois en fait d'astronomie, peut-être qu'ils se réveilleroient de leur assoupissement, et que les empereurs deviendroient plus attentifs à avancer le progrès de cette science ; encore ne sais-je si l'on ne prendroit pas plutôt le parti d'aller subjuguer ce royaume pour lui imposer silence, et le forcer à recevoir humblement le calendrier : ce ne seroit pas la première fois qu'on auroit vu les Chinois faire la guerre pour un almanach.

Il n'y a pas plus d'émulation au dedans, ou elle est si légère qu'on ne s'en aperçoit pas ; cela vient de ce que j'ai déjà dit, que l'étude de l'astronomie n'est nullement la voie qui conduise aux richesses et aux honneurs. La grande route pour parvenir aux emplois, c'est l'étude des *King*, de l'histoire, des lois et de la morale ; c'est d'apprendre à faire ce qu'ils appellent le *Ouen-tchang*, c'est-à-dire à écrire poliment, en termes choisis et propres du sujet qu'on traite. C'est par cette voie qu'on parvient au degré de docteur ; et dès là qu'on a obtenu ce grade, on est dans un honneur et dans un crédit que les commodités de la vie suivent de près, parce qu'alors on ne tarde pas à être mandarin. Ceux même qui en attendant ce poste, lequel ne peut guère leur manquer, sont obligés de retourner dans leurs provinces, y sont fort considérés des mandarins du lieu ; ils mettent leur famille à couvert de toute vexation, et ils y jouissent de plusieurs priviléges.

Au reste, il ne faut pas croire, comme quelques-uns se le sont imaginé, que pour obtenir ce degré on doive pâlir toute sa vie sur des livres. Dans les examens qui se font à Pékin tous les trois ans, ceux qui parviennent au degré de docteur, dont le nombre est fixé à cent cinquante, ne sont âgés pour l'ordinaire que de vingt-quatre à trente ans. J'en ai vu plusieurs qui, n'ayant pas encore vingt ans, étoient non-seulement docteurs, mais encore *hanlin*.

Les hanlins sont choisis parmi les plus habiles docteurs : on en a composé un tribunal particulier, qui est dans le palais ; leurs fonctions sont les plus honorables. Ils sont chargés

d'écrire l'histoire, et l'empereur les consulte dans les affaires importantes. C'est de leur corps qu'on tire ceux qu'on envoie dans les provinces, afin d'y être examinateurs des compositions que font les lettrés pour parvenir aux degrés de bacheliers ou de licenciés.

Il est à remarquer que sous la dynastie précédente, entre tous les licenciés qui venoient de trois en trois ans à la cour pour y être examinés, on en élevoit trois cents au degré de docteur. Les Tartares Mantcheoux, après avoir conquis la Chine, réduisirent ce nombre à la moitié. L'empereur en a reçu quatre cents cette année, sans que cette augmentation puisse tirer à conséquence pour la suite. On les a fait passer par un second examen pour leur choisir un chef qu'on nomme *tchouang-yuen*, auquel l'empereur rend ce jour-là de grands honneurs. Celui qui l'emporta par le mérite et sur qui le choix tomba n'avoit pas encore trente ans. Les deux qui en approchèrent de plus près n'étoient guère plus âgés : on donne au premier le nom de *pang-yuen*, et on nomme le second *tan-hoa*.

Voilà, monsieur, ce qui soutient les Chinois dans leurs études, voilà ce qui les fait passer les jours et les nuits à mettre dans leur tête leurs anciens livres, qu'ils appellent *King*, à apprendre par cœur diverses sentences choisies, et quantité d'excellentes compositions qu'ils imitent, et que quelquefois ils s'approprient dans un examen critique et décisif.

Ce n'est pas, au reste, par la seule force du génie et par l'avantage d'une heureuse mémoire, que ceux dont j'ai parlé parvinrent au doctorat avant l'âge de vingt ans : ils en étoient en partie redevables aux soins et aux dépenses qu'avoient faites leurs parens pour les rendre habiles. Je sais que le père d'un de ces jeunes docteurs, qui étoit docteur lui-même, avoit toujours à sa table trois autres docteurs, auxquels il donnoit de bons appointemens pour prendre soin de son fils. L'un d'eux lui apprenoit à composer en prose et en vers, l'autre à former des caractères qui fussent au-dessus du commun ; le troisième lui enseignoit les principaux points de l'histoire, les causes de la décadence de certaines dynasties, et de l'élévation de celles qui ont pris leur place. C'étoit par manière d'entretien qu'on faisoit couler dans son esprit et dans son cœur la connoissance des lois, les principes de la morale, les vertus des grands empereurs, et les exemples d'une rare fidélité envers le prince, qui ont rendu certaines familles illustres ; et comme ce jeune homme avoit l'esprit vif et facile, il devint bientôt aussi savant que ses maîtres.

S'il eût été établi dès le commencement de la monarchie qu'il y auroit des docteurs astronomes et d'autres géomètres, qu'ils ne seroient admis dans le tribunal qu'après avoir passé par de rigoureux examens ; mais que dans la suite, quand ils auroient donné des preuves de leur application et de leur mérite, seroient faits gouverneurs de province, ou présidens des grands tribunaux de la cour, les mathématiques et les mathématiciens seroient bien plus en honneur : nous aurions aujourd'hui une longue suite d'observations qui seroient d'un grand usage ; et qui nous épargneroient bien du chemin.

Mais comme je l'ai dit plus haut, les Chinois n'ont travaillé que pour eux seuls, et quoiqu'ils aient cultivé l'astronomie avant toutes les autres nations, ils ne s'y sont appliqués qu'autant qu'elle étoit nécessaire à la fin qu'ils se proposoient. Ils continuent comme ils ont commencé, ils iront toujours terre à terre, et il n'y a pas à espérer qu'ils prennent jamais leur vol plus haut, non-seulement parce qu'ils n'ont pas, comme vous l'avez fort bien remarqué, cette « sagacité, cette inquiétude qui sert à avancer dans les sciences » ; mais encore parce qu'ils se bornent à ce qui est purement nécessaire ; et que, selon l'idée qu'ils se sont formée du bonheur personnel et de la tranquillité de l'État, ils ne croient pas qu'il faille se morfondre, ni gêner son esprit pour des ch oes de pure spéculation, qui ne peuvent nous rendre ni plus heureux ni plus tranquilles.

Cette disposition assez générale a eu cependant ses exceptions, et quand vous dites, monsieur, « qu'il est étonnant que le hasard, la variété de la nature, et les récompenses n'aient pas fait naître chez les Chinois quelqu'une de ces têtes extraordinaires qui frayent le chemin à toute une postérité », on peut vous répondre qu'il y en a eu de ces hommes rares, mais qu'ils n'ont été ni soutenus ni suivis. On voit des anciens historiens parler du triangle rectangle comme d'une chose commune et expliquée par le célèbre Tcheou-kong, qui vivoit onze cents ans avant Jésus-Christ. J'ai ouï dire au feu empereur que c'étoit une des plus anciennes connoissances de la Chine, et il y en a

qui prétendent que le fameux Yu s'en servit : si cela est, Pythagore n'est pas le premier qui ait eu la gloire de cette découverte. Ce qu'ils disent de la période de dix-neuf ans, et d'autres points que le père Gaubil a rapportés dans son histoire de l'astronomie, prouve assez que dès les commencemens il y a eu à la Chine des esprits inventifs, et que leurs successeurs ont négligé d'entrer dans le chemin qui leur étoit frayé.

Quoi qu'il en soit des premières connoissances qu'ont eues les Chinois en matière d'astronomie et de géométrie, il est certain qu'ils ne les ont pas poussées fort loin, et qu'aujourd'hui ils n'en sont guère plus avancés. Le malheur est qu'ils s'en mettent peu en peine ; les sciences de pure spéculation, qui ne nourrissent que l'esprit, ne sont pas fort de leur goût.

L'astrologie leur plaît davantage : qu'on dise à un Chinois qu'il sera bientôt mandarin, l'astrologue est payé sur-le-champ. Ce qu'il y a de singulier à la Chine, c'est qu'il n'y a que des aveugles qui se mêlent de l'astrologie judiciaire, ou qui prédisent la bonne ou la mauvaise fortune. Quand on reproche cette foiblesse aux Chinois tant soit peu éclairés, ils répondent qu'à la vérité ils entendent volontiers ce qui flatte leur amour-propre et le désir qu'ils ont de s'agrandir, mais qu'ils ne sont pas assez simples pour croire que ces aveugles aient une connoissance certaine de l'avenir ; qu'il n'y a que le peuple crédule qui ajoute foi à leurs prédictions, et qui en est toujours la dupe ; que pour eux, s'ils font venir ces sortes de gens dans leurs maisons, c'est par manière de passe-temps ; parce qu'ils savent jouer des instrumens, qu'ils chantent bien, et qu'ils racontent agréablement une histoire.

« Mais, ajoutez-vous, ne seroit-ce pas la langue chinoise qui par sa prodigieuse difficulté seroit d'un grand préjudice aux lettrés qui voudroient s'appliquer aux sciences de raisonnement ? Ils sont obligés de passer la meilleure partie de leur vie à étudier des signes et des tons. Ce que vous dites de celle des Tartares Mantcheoux dans le détail ingénieux que vous nous en donnez, me fait croire qu'elle pourroit lever cet obstacle, si elle prenoit le dessus. »

Non, monsieur, la langue chinoise n'est point un obstacle au progrès des sciences spéculatives. Si toute l'autorité de la dynastie présente venoit à bout, ce que je ne crois pas possible, d'introduire la langue tartare, et de la substituer à la chinoise, les sciences n'en seroient pas plus avancées, par les raisons que j'ai apportées, et qui subsisteront toujours. Il est vrai que tout étranger donnera, comme vous faites ; la préférence à la langue tartare ; mais les Chinois penseront toujours autrement : je ne parle pas seulement des Chinois qui ne savent que leur langue, et qui ne peuvent pas porter un jugement de comparaison, je parle de ceux qui possèdent l'une et l'autre langue. J'ai questionné sur cela des docteurs chinois, qui savent toutes les finesses et les délicatesses de la langue des Mantcheoux, et qu'on a mis dans le tribunal des versions, pour traduire des livres chinois en tartare ; comme ils donnoient tout l'avantage à la langue chinoise ; je crus qu'ils décidoient ou par vanité, ou par prévention pour leur langue maternelle ; c'est pourquoi je m'adressai à des Mantcheoux fort habiles dans la langue chinoise. Ils commencèrent d'abord par faire l'éloge de leur langue et de leurs caractères, mais ensuite ils avouèrent qu'il y avoit dans la langue chinoise des tours fins, des expressions délicates, et un laconisme auquel la langue mantcheoue ne peut atteindre ; qu'un petit nombre de caractères chinois forme dans l'esprit des idées vastes, nobles et difficiles à rendre dans une autre langue ; et que si dans le discours elle est susceptible d'équivoques, il ne s'en trouve jamais dans les livres.

Vous voyez, monsieur, que je conviens avec vous de ce qui vous a frappé sur le peu de progrès que les Chinois ont fait dans les sciences spéculatives ; vous avez découvert justement leur foible ; mais comme si vous appréhendiez d'avoir offensé une nation que vous estimez par bien des endroits, il semble que vous vouliez vous réconcilier avec elle, en louant ce qu'elle a de véritablement estimable. C'est la réflexion que j'ai faite en lisant les paroles suivantes de votre lettre : « Du reste ne pensez pas, mon révérend Père, que les Chinois deviennent par là bien méprisables à mes yeux. Peu s'en faut au contraire que, tout bien compté, je ne les en estime davantage. Ce qui est bien certain, c'est que la vanité des Chinois auroit de quoi se consoler du peu de progrès qu'ils ont fait dans les sciences, et qu'ils peuvent prendre leur revanche sur nous en des

choses bien plus importantes. Ils peuvent reprocher à l'Europe et à ses habitans en général, qu'ils ne sont pas plus avancés dans les qualités qui produisent un gouvernement constant et une vie tranquille, et que bien que depuis Platon et Aristote on ne cesse de parler ici morale et politique, il ne paroît pas cependant qu'on y soit plus sage ni moins étourdi sur ses véritables intérêts, qu'on l'étoit il y a deux mille ans. »

Je suis ravi de voir, monsieur, que vous rendez ainsi justice à tout le monde sans préoccupation ni partialité; mais revenons aux doutes que vous m'avez fait l'honneur de me proposer. Vous dites, monsieur, « que la certitude qui résulte des observations astronomiques ne tombe que sur les époques, et non sur le détail ou nature des faits historiques, etc. » Il est vrai, l'observation bien faite fixe un temps, et ne touche pas à la vérité ou à la fausseté des choses qu'on dit s'être passées dans ce temps-là. Mais cette difficulté est commune à toutes les anciennes histoires profanes. Quelle sûreté avons-nous des faits historiques des Egyptiens, des Grecs, des Romains; je ne dis pas des temps les plus reculés qu'on regarde comme fabuleux, mais de ceux même qui n'ont précédé l'ère chrétienne que de quelques siècles ? Combien de disputes parmi les savans, qui ne pouvant se fier tout à fait à la bonne foi des anciens écrivains, ont été obligés d'établir des règles de critique pour distinguer le vrai du faux, ou plutôt pour approcher du vraisemblable autant qu'il étoit possible !

On ne voit point que les Chinois, comme d'autres nations, aient eu des raisons prises ou de l'intérêt ou de la jalousie des peuples voisins, pour altérer ou falsifier leur histoire; elle consiste dans une exposition fort simple des principaux faits qui peuvent servir de modèle et d'instruction à la postérité. Leurs historiens paroissent sincères et ne chercher que la vérité : ils n'affirment point ce qu'ils croient douteux, et lorsqu'ils ne s'accordent point ensemble sur la durée plus ou moins longue d'un règne particulier ou d'une dynastie entière, ou de quelque autre fait, ils apportent leurs raisons, et laissent à chacun la liberté d'en croire ce qu'il voudra.

On ne remarque pas que leurs historiens aillent chercher l'origine de leur nation dans les temps les plus reculés; il ne paroît pas même qu'ils soient persuadés que venir de loin, ce soit venir de bon lieu, ni que la gloire d'une nation consiste dans son ancienneté. Si cela étoit, on ne verroit pas les Chinois révoquer en doute les temps avant Fo-hi, beaucoup moins ceux de Fo-hi jusqu'à Hoang-ti : ils ne diroient pas que depuis Fo-hi jusqu'à Yao il y a des règnes incertains; qu'on ne convient pas que les empereurs placés entre Chingnong et Hoang-ti se soient succédé les uns aux autres; et qu'il se peut faire que ce n'étoit que des princes tributaires, ou de grands officiers contemporains. Enfin ils s'accorderoient parfaitement sur le temps qui s'est écoulé depuis Yao jusqu'à nous, sans disputer ensemble pour quelques années de plus ou de moins.

On m'objectera peut-être que quelques Chinois ont fait commencer leur empire un nombre prodigieux d'années avant Fo-hi. Mais on sait assez à la Chine que cette supputation est l'effet de leur ignorance plutôt que de leur malice, et qu'ils ont été trompés par les époques feintes de quelques astronomes. La grande histoire de la Chine n'a garde de rien dire de semblable, et sans faire attention à ces temps fabuleux qui ont précédé Fo-hi, elle fixe le commencement de l'empire au règne de ce prince.

Je ne prétends pas néanmoins que pour les faits particuliers on doive ajouter plus de foi à l'histoire chinoise qu'elle n'en mérite, et que n'en ajoutent les Chinois eux-mêmes. Je dis seulement, qu'à considérer cette histoire en général, surtout depuis l'empereur Yao jusqu'au temps présent, il y a peu de chose à redire pour la durée totale, pour la distribution des règnes, et pour les faits qui sont de quelque importance. Il ne faut pas croire que l'incendie qui se fit des livres fut semblable à celui d'une bibliothèque, laquelle en peu d'heures est réduite en cendres. Tous les livres ne furent pas proscrits, il y en eut d'exceptés, et entre autres les livres de médecine. Dans le triage qu'il en fallut faire, on trouva le moyen d'en mettre des exemplaires en sûreté. Le zèle des lettrés en sauva un bon nombre; les antres, les tombeaux, les murailles, devinrent un asile contre la tyrannie. Peu à peu on déterra ces précieux monumens de l'antiquité; ils commencèrent à reparoître sans aucun risque sous l'empereur Ven-ti, c'est-à-dire environ cinquante-quatre ans après l'incendie; sous son

successeur Hiao-king on trouva les cinq King et les ouvrages philosophiques de Kong-tse [1] et de Men-tse [2], que Hia-ou fit donner au public la cinquième année de son règne, soixante et quinze ans après qu'ils avoient disparu.

Le fameux vieillard Ouao-seng, qui vivoit encore du temps de Venti, se vantoit de savoir le Chu-king par cœur : on le lui fit décrire tout entier, et l'on se fioit également à sa mémoire et à sa bonne foi. Quand on eut retrouvé l'original, on le confronta avec l'écrit de Ouao-seng ; l'on trouva que ce bon vieillard ne s'étoit point trompé, et que la conformité étoit entière, à la réserve de quelques mots qui ne mettoient pas de différence pour le sens. Leou-hiang vint ensuite, qui déterra et qui fit lui-même quantité de livres. Il a rendu par là sa mémoire précieuse à sa nation. Cependant les Chinois déplorent encore aujourd'hui la perte des livres en général, sans savoir précisément ce qu'ils ont perdu ; je suis persuadé que plusieurs mauvais livres périrent avec les bons, et cet avantage devroit les consoler de cette perte, d'autant plus que leurs King n'en ont point souffert, et qu'ils ont été conservés dans leur entier.

Je ne sais, monsieur, dans quel auteur vous aurez lu, « qu'il a été inséré plusieurs méchantes pièces dans leur Chi-king, le second de leurs cinq fameux livres ; et que n'aura-t-on pas pu faire , ajoutez-vous, sous prétexte de rétablissement après l'incendie universel des livres chinois , ordonné et exécuté sous l'empereur Chihoang-ti, environ trois cents ans après Confucius ? » Toute la réponse que j'ai à vous faire sur cela , monsieur, c'est que j'ai bien ouï dire que Confucius, en arrangeant les King, avoit retranché quelques articles du Chi-king ; mais jamais il n'est venu à ma connoissance qu'on eût inséré de nouvelles pièces dans ce livre. Je m'en suis informé des plus habiles lettrés, ils m'ont tous répondu qu'on n'a jamais cru à la Chine qu'il y ait eu des additions faites au Chi-king ; qu'au contraire des écrivains postérieurs avoient avancé sans preuves que Confucius en avoit retranché plusieurs articles, mais qu'on ne voyoit nulle part ces prétendus retranchemens. Si Confucius les eût faits, disoient-ils, il n'auroit pas manqué d'en avertir et d'en apporter la raison.

[1] Confucius.

[2] Mencius.

Ce qui peut avoir donné lieu à des Européens de penser et de dire que des pièces ont été insérées dans le Chi-king, c'est qu'il y a des chansons qui paroissent peu chastes, et qu'on ne voit pas à quoi elles font allusion. Confucius lui-même s'aperçut qu'on en pourroit abuser, et pour prévenir cet abus, c'est ainsi qu'il s'exprime : « Le Chi-king est composé de trois cents articles, qui peuvent tous se réduire à une seule parole, qui est la droiture : gardez-vous bien de penser qu'il conduise à des actions peu honnêtes. »

L'empereur Chun-tchi, aïeul de l'empereur régnant, ayant fait traduire le Chi-king, y mit une courte préface dont voici la traduction :

« En considérant le Chi-king, on voit que ce n'est autre chose qu'une direction de l'esprit. Il fait une exposition du cœur de l'homme, et il insiste sur la raison et l'équité ; ce qu'il approuve, nous porte à devenir meilleurs, et à avancer dans la vertu ; ce qu'il condamne, nous engage à réprimer l'esprit de superbe. Ce qu'il y a de plus profond et de plus relevé dans ce livre, est pour l'usage des empereurs et de la salle des ancêtres ; ce qu'il y a de plus simple et de plus commun, est pour l'usage du peuple ; et quoique les modèles et les expressions soient différentes, le but en est le même, et conduit à la droiture ; c'est aussi à quoi Confucius réduit les trois cents articles, en disant qu'il n'y a rien de travers, d'impur ni de mauvais. En effet, c'est ce King qu'il faut lire pour régler la doctrine et les mœurs ; c'est lui qui nous apprend quelles sont les choses qui affermissent l'esprit et le cœur de l'homme, ou qui l'entraînent hors du droit chemin. »

Cet empereur, et tous les savans qu'il employa à cette traduction, étoient bien éloignés de croire qu'il y eût des pièces falsifiées dans ce livre ; ils n'eussent pas manqué de l'en purger, ou de les mettre à part en petits caractères, comme c'est assez l'usage. D'ailleurs, quel intérêt les princes et les lettrés avoient-ils de corrompre ou d'altérer les King retrouvés ? Les bonzes ou Ho-chang que vous soupçonnez, monsieur, n'étoient pas encore au monde. Les Tao-sse y étoient, mais leur secte ne s'embarrassoit guère des faits historiques ni des autres connoissances réservées aux lettrés ; c'étoient des charlatans qui trompoient le public par l'amour naturel de la vie, et qui vendoient bien cher des drogues capables, à ce

qu'ils disoient, de rendre immortels ceux qui s'en servoient. C'est ce qu'ils font encore aujourd'hui.

Vous regardez, monsieur, comme un nouvel « obstacle à la conservation des anciens livres, le peu de consistance du papier chinois. J'ai lu quelque part, dites-vous, qu'il étoit de si peu de durée, et que la poussière et les vers le détruisoient si vite, qu'on étoit obligé continuellement de renouveler les bibliothèques. »

Cela seroit vrai, monsieur, si du temps de Chihoang-ti on eût écrit sur du papier. Tout s'écrivoit alors sur des feuilles d'écorce, ou sur de petites planches de bambou, qui se conservent aisément. Le papier ne fut inventé qu'environ soixante ans après, sous le règne de Ven-ti, de la dynastie des Han; et il y en a de tant de différentes sortes, qu'on ne peut pas dire, généralement parlant, que tout le papier chinois soit mince, fragile et de peu de durée. Il y en a à la vérité de cette espèce, mais on ne s'en sert pas pour écrire; il y en a d'autre auquel on ne peut pas attribuer ces mauvaises qualités. Il faut avouer, néanmoins, que le meilleur papier chinois ne peut guère se conserver longtemps dans les provinces du sud, et même nos livres d'Europe ne tiennent guère à Canton contre la pourriture, les vers et les fourmis blanches, qui dans une nuit en dévorent jusqu'aux couvertures; mais dans les parties du nord, surtout dans cette province, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le papier assez mince se conserve très-longtemps.

Je ne sais pas précisément quand les Coréens commencèrent leur fabrique de papier; il est vraisemblable que cette invention passa vite chez eux, mais ils le firent d'une manière plus solide et plus durable. Il est fait de coton, il est aussi fort que la toile, et on écrit dessus avec le pinceau chinois. Si l'on vouloit y écrire avec nos plumes, il faudroit y passer de l'eau d'alun, sans quoi l'écriture seroit baveuse.

C'est en partie de ce papier que les Coréens payent leur tribut à l'empereur; ils en fournissent chaque année le palais. Ils en apportent en même temps une grande quantité qu'ils vendent aux Chinois; ceux-ci ne l'achètent pas pour écrire, mais pour faire les châssis de leurs fenêtres, parce qu'il résiste mieux au vent et à la pluie que le leur; ils huilent ce papier et en font de grosses enveloppes. Il est aussi d'usage pour les tailleurs d'habits : ils le manient et le froissent entre leurs mains, jusqu'à ce qu'il soit aussi doux et aussi maniable que la toile la plus fine, et ils s'en servent en guise de coton pour fourrer les habits. Il est même meilleur que le coton, lequel, lorsqu'il n'est pas bien piqué, se ramasse et se met en espèce de peloton. Ce que ce papier a de singulier, c'est que s'il se trouve trop épais pour l'usage qu'on en veut faire, on peut aisément le diviser en deux ou trois feuilles, et ces feuilles sont encore plus fortes et plus difficiles à rompre que le meilleur papier de la Chine.

Vous poursuivez, monsieur, et vous dites avec raison, « que comme vous croyez les Chinois plus volontiers astrologues qu'astronomes, vous les croyez aussi plutôt superstitieux que religieux ou philosophes; mais, ajoutez-vous, je ne suis pas pour cela plus disposé à les croire athées à la manière dont on nous le raconte de la plupart de leurs lettrés et de leurs mandarins; n'y auroit-il point là du malentendu? Pour moi, je ne vois rien de plus opposé au caractère dominant de la nation; et bien que l'athéisme soit le renversement de toute bonne philosophie, il est certain, néanmoins, que pour en venir à un tel égarement d'esprit, d'une façon bien décidée, et avec autant de raffinement que quelques auteurs leur en attribuent, il faut une sorte de métaphysique qui ne me paroît point du tout être celle des docteurs chinois. »

Je suis de votre sentiment, monsieur, et il m'a toujours paru que ceux qui ont accusé les lettrés chinois d'athéisme, n'ont eu d'autre raison de l'assurer dans le public, que l'intérêt de la cause qu'ils avoient entrepris de soutenir; car la doctrine des King chinois est tout à fait opposée et contraire à cette idée. Ils ont apporté pour preuve, des passages de quelques lettrés du temps des Song, et entre autres de Tsou-ven-kong, qui favorisoient leur dessein, tandis qu'ils ont mis à quartier les passages du même auteur qui prouvent le contraire. Tout ce qu'ils devoient conclure, c'est que cet écrivain est tombé en contradiction avec lui-même, et que par conséquent il ne doit être cru ni pour ni contre.

Je vous dirai franchement, monsieur, que je n'ai point encore vu de Chinois qui fût athée dans la pratique : on en trouve quelquefois qui veulent le paroître dans la dispute quand on les presse un peu vivement; mais leur conduite

dément bientôt leurs paroles, et dans un péril imprévu, dans un renversement de fortune, on voit les uns soupirer vers le Lao-tien-ye (le Seigneur du ciel), et les autres invoquer les esprits et implorer leur assistance. En un mot, leur cœur s'accorde mal avec leurs discours. Je puis même ajouter que le nombre est très-petit de ceux qui ont voulu paroître athées, et si quelques-uns d'eux ont tâché, dans leurs livres, d'expliquer tout physiquement jusqu'aux apparences des morts et des esprits, sans avoir recours à un Être suprême, auteur de toutes choses, ils se plaignent de ce que leurs sentimens, loin d'être suivis, sont abandonnés des lettrés.

Vous citez, monsieur, un endroit d'une de mes lettres où j'ai dit que les Chinois ont connu de tout temps la circulation du sang et de la lymphe, mais qu'ils ne savent pas comment elle se fait, et que leurs livres n'en disent pas plus que les médecins qui vivent aujourd'hui. Et vous demandez : « Sur quoi donc on juge qu'ils ont eu connoissance de la circulation, au sens qu'il faut entendre ce mot ; car si ce n'étoit qu'un certain mouvement du sang et des humeurs vaguement conçu, on prouveroit aisément que nos anciens médecins l'ont connu de même. »

Il est certain, monsieur, et les médecins d'aujourd'hui l'assurent, que leurs anciens maîtres ont connu que le sang circule par tout le corps, et que cette circulation se fait par le moyen des vaisseaux nommés *kinh-lo*, ce sont les artères et les veines. Ils disent qu'ils la supposent sur la foi de ces grands maîtres, et que d'ailleurs le battement du pouls la démontre, mais qu'ils ne savent pas bien de quelle manière le sang se distribue au sortir du poumon, ni comment il y revient. Ils ont, disent-ils, un vieux livre intitulé *Kan-tchou-king*, qui en donne l'explication ; mais il est difficile à entendre, et les commentaires qu'on en a faits ne le rendent guère plus intelligible. Ils ajoutent que ce livre étant rare et ne se trouvant que dans les bibliothèques complètes, que d'ailleurs cette connoissance n'étant pas absolument nécessaire pour guérir les malades, ils ne veulent pas perdre leur temps à l'étudier. Je ferai chercher ce livre, et si je puis en tirer quelque connoissance, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Quand j'entends parler les médecins chinois sur les principes des maladies, je ne trouve pas beaucoup de justesse ni de solidité dans leurs raisonnements ; mais quand ils font l'application de leurs recettes aux maladies qu'ils ont connues par le battement du pouls, et par les indications qu'ils tirent des différentes parties de la tête, je vois que leurs remèdes ont presque toujours un effet salutaire. C'est ce qui me feroit croire que ceux qui ont laissé à la postérité ces recettes joignoient la théorie à la pratique, et avoient une connoissance particulière du mouvement du sang et des humeurs dans le corps humain, et que leurs neveux n'ont conservé que la mécanique.

Vous me permettrez, monsieur, de vous rapporter, pendant que j'en ai la mémoire fraîche, un fait qui me paroît des plus extraordinaires, et qui passe ici pour constant.

Il y a environ quarante ans que l'impératrice, grand'mère de l'empereur Cang-hi, eût un mal d'yeux rebelle à tous les remèdes ophthalmiques dont se servirent les médecins chinois. Ils étoient pressés par l'empereur, et ne sachant comment se tirer d'intrigue, l'un d'eux se ressouvint d'avoir ouï dire que le fiel d'éléphant étoit très-propre à guérir les maladies des yeux. Ses confrères approuvèrent aussitôt le remède, ou plutôt la présence d'esprit de celui qui avoit trouvé cette défaite, car ils étoient persuadés que l'empereur ne voudroit pas en faire l'épreuve. Ils se trompèrent ; l'empereur ordonna à l'instant qu'on tuât un éléphant de son écurie, et qu'on lui apportât la vésicule du fiel. Cet ordre fut promptement exécuté en présence des médecins, des chirurgiens, des officiers, et d'une foule de gens oisifs ; mais on fut bien surpris, lorsqu'après avoir tiré le foie, on n'y trouva point ce que l'on cherchoit ; on mit les lobes du foie en pièces pour en découvrir quelques vestiges, on fouilla dans les parties voisines, et il n'y parut rien qui eût la moindre ressemblance avec le fiel. Celui qui avoit donné la recette pâlit de frayeur et suoit de toutes les parties de son corps, se croyant perdu sans ressource, pour avoir été inutilement la cause de la mort de ce grand animal, qu'on avoit tiré de l'équipage impérial.

Il fallut rendre compte à l'empereur de ce qui s'étoit passé. Ce prince répondit que les médecins n'avoient pas fait assez de diligence, ou qu'ils étoient des ignorans : sur quoi il fit

venir les han-lin, les docteurs, et ceux qui, dans les neuf tribunaux, passoient pour des savans du premier ordre. Ils s'assemblèrent; mais, soit ignorance, soit crainte de s'engager mal à propos, ils ne répondirent rien de positif, et ne firent que des raisonnemens en l'air qui ne concluoient rien. Enfin parut un bachelier nommé *Tcheou-tsing-yuen*, qui assura sans hésiter que l'éléphant avoit du fiel, mais qu'on l'avoit cherché inutilement dans le foie, où il n'étoit pas; que le fiel de cet animal étoit ambulant par tout le corps, selon les différentes saisons; que pour lors il devoit être dans telle jambe, et il cita un livre dont il avoit tiré cette connoissance, et dont il nomma l'auteur.

La surprise fut générale; on en fit l'épreuve en présence du bachelier et d'une foule bien plus grande de monde qu'auparavant. On y trouva effectivement le fiel, et il fut porté en triomphe à l'empereur: ce prince, en le voyant, s'écria transporté de joie: « Qui appellera-t-on un habile homme, si ce bachelier ne l'est pas? » et au même instant, sans aucun examen, il le fit han-lin; peu de temps après il l'envoya dans la province de tche-kiang pour y être hio-yuen, c'est-à-dire chef, examinateur et juge des lettrés. Trois ans après, il le rappela à la cour, et le fit président d'un tribunal.

Si j'eusse eu connoissance de ce fait du vivant de l'empereur Cang-hi, je lui aurois fait plaisir de lui en demander le détail; mais ce n'est que par occasion que je l'ai appris cette année de deux lettrés fort âgés qui se mêlent de médecine, dont l'un étoit à Pékin quand l'éléphant fut tué, et l'autre étoit à Hang-tcheou, sa patrie, lorsque ce bachelier y fut envoyé avec la qualité de hio-yuen.

J'exposai mes doutes à ces deux lettrés; je leur demandai d'abord si le fiel qu'on trouva dans la jambe de l'éléphant étoit dans une vésicule, comme il est presque dans tous les autres animaux, ou dans quelque autre réservoir; si, dans les parties voisines de ce réservoir, il y avoit des canaux excrétoires, des glandes, ou autres choses semblables, propres à faire la séparation du sang et de la bile; si l'on n'auroit point pris quelque glande ou autre chose pleine de lymphe pour du fiel; enfin par quelle voie ce fiel et le reste pouvoit-il passer d'une jambe à l'autre; ou s'il faut croire que les quatre jambes de l'animal soient tellement disposées par la nature, que le fiel y soit reçu successivement et s'y conserve.

Ils me répondirent qu'on tuoit tant d'animaux domestiques et sauvages à la Chine, que rien n'y étoit mieux connu que le fiel, qui y sert à différens usages, et qu'il n'y avoit pas le moindre lieu de soupçonner que tant d'habiles gens eussent pris la lymphe pour du fiel; qu'au reste ils ignoroient comment il passoit d'un membre à l'autre, mais que le fait étoit constant.

« Mais, repris-je, avez-vous lu ce livre que cita le bachelier? — Je l'ai lu autrefois, me dit l'un d'eux; je ne l'ai pas, mais si vous êtes curieux de le voir, je le chercherai chez mes amis. » J'acceptai l'offre, et peu de jours après on m'apporta ce livre: je vis que c'étoit le quinzième tome de l'*Histoire générale des plantes et des animaux*. C'est un recueil de tout ce que différens auteurs ont écrit. Dans l'article où l'on fait la description de l'éléphant, on cite un auteur nommé *Su-huien*, qui s'exprime ainsi: « Le fiel de l'éléphant ne réside pas dans le foie; il suit les quatre saisons: au printemps il est dans la jambe gauche de devant, l'été dans la droite, l'automne dans la gauche de derrière, et l'hiver dans la droite. » L'histoire ajoute ensuite que sous le second empereur de la dynastie des Song, il mourut un éléphant au printemps, que ce prince ordonna qu'on en tirât le fiel, que ne l'ayant pas pu trouver, on s'adressa à Huien, qui le fit chercher dans la jambe gauche de devant, et qu'en effet on l'y trouva.

Il faut remarquer que le caractère *tsou*, qu'il emploie, signifie proprement le pied; mais que dans le livre en question il signifie le pied et la jambe jusqu'à la jointure, et même jusqu'au corps de l'animal. Il dit que le tsou ressemble à une colonne, ce qui est très-vrai; cependant ce peu d'exactitude fait qu'on ne voit pas précisément en quel endroit est cette vésicule du fiel. Si le fait valoit la peine d'être approfondi, il seroit facile à la Compagnie des Indes de le faire examiner par les chirurgiens qu'elle a en différens endroits de l'Afrique, où l'on assure qu'on tue assez souvent des éléphans.

Je ne continuerai pas de rapporter tout ce qu'on dit dans ce livre de l'éléphant, cette digression n'est déjà que trop longue. Je reviens donc, monsieur, à cet endroit de votre lettre

où vous dites que « le scrupule des Chinois touchant la dissection des cadavres vous paroît encore un des préjugés qu'il est bon de déraciner peu à peu, mais qui tient à un excellent principe qu'il faut respecter, et qui a peut-être conservé chez eux plus de vies que l'anatomie n'en auroit sauvé. »

Il seroit à souhaiter, je l'avoue, qu'on pût accoutumer les Chinois, du moins les médecins et les chirurgiens, à étudier par la dissection des cadavres les parties du corps humain et l'art de guérir les maladies; mais c'est ce que je ne crois pas qu'on puisse jamais leur persuader; il seroit inutile de vous en apporter les raisons, puisque vous les avez pénétrées; les unes sont tirées de la piété filiale, et les autres de l'horreur naturelle qu'ils ont d'ouvrir et de disséquer le corps d'un homme de la même manière qu'on met en pièces le corps d'une bête.

« Mais comment, ajoutez-vous, accorder la délicatesse des Chinois sur cette matière, avec la coutume qu'ils ont de suffoquer les enfans qui leur viennent de trop, ou de les exposer aux chiens et aux bêtes féroces? Nos Grecs des temps fabuleux en faisoient autant selon toute apparence, mais nos anciens Grecs étoient bien éloignés de l'esprit d'humanité et de sagesse dont on dit que les Chinois se sont toujours piqués. »

Cette objection est naturelle, tout Européen la fera et n'y verra pas de réponse; je l'ai faite moi-même très-souvent aux Chinois; plusieurs baissoient les yeux et soupiroient sans répondre, de peur sans doute de n'apporter que de mauvaises raisons, par rapport à une action qui ne peut être justifiée en aucune manière; d'autres condamnoient la pratique où l'on est d'exposer les enfans, et, usant de représailles, ils disoient que les Européens, dans l'usage où ils sont de disséquer les cadavres, sont du moins aussi cruels et aussi barbares que ceux qui, parmi les Chinois, exposent leurs enfans. Voici leur raisonnement:

« Les pauvres, les esclaves, les mères malades ou dépourvues de lait et des autres moyens d'élever leurs enfans, les exposent par la nécessité extrême où ils sont réduits. Avez-vous jamais vu des Chinois tant soit peu à leur aise en venir à cette extrémité? or, quelle nécessité si pressante y a-t-il d'ouvrir des corps, de fouiller dans leurs entrailles comme dans une mine, pour en tirer des connoissances plus curieuses qu'utiles? la terre, la mer, les montagnes, les plaines, les cavernes, les mines, les animaux terrestres et aquatiques, ne fournissent-ils pas aux médecins toutes les drogues nécessaires pour la guérison des maladies qui peuvent se guérir? et puisque par la dissection des cadavres on n'en trouve point qui rendent l'homme immortel, pourquoi respecter si peu la nature humaine, qu'on en vienne jusqu'à déchirer par lambeaux la chair de ceux qui ne vous ont point offensé? On voit à la Chine déterrer des scélérats dont les crimes n'ont été découverts qu'après leur mort : on ne les coupe point en pièces, parce que leurs chairs sont pourries, mais on jette leurs ossemens dans les grands chemins hors des villes, pour y être foulés par les bêtes de charge et moulus par les charrettes; juste punition de leurs crimes ordonnée par la loi. Vous dites que chez vous ce sont les cadavres des criminels qu'on dissèque : excuse frivole; car puisque les tribunaux n'ont pas jugé le criminel digne de ce châtiment, pourquoi le lui faire souffrir après sa mort? Il n'a plus de sentiment, dites-vous: cela est vrai; mais quel est l'homme qui ne frémît, s'il savoit qu'après sa mort on dût l'écorcher, couper, diviser ses chairs et disséquer jusqu'aux moindres parties de son corps? Est-on maître sur cela de son imagination? Ce n'est pas précisément la mort qu'on appréhende, c'est la manière de mourir. On étrangle ici les criminels, quand leurs crimes n'ont mérité que la mort, il n'y a point effusion de sang; si les crimes sont plus griefs, on leur tranche la tête; mais quand les crimes sont atroces, on les coupe en dix mille pièces. Ceux qu'une dure nécessité contraint d'exposer leurs enfans, pour n'être pas témoins de leur mort, ne manquent pas de les envelopper et de les porter dans des lieux publics, d'où ils espèrent qu'on les emportera pour les faire élever, ainsi qu'il arrive souvent. Ils savent que des gens sont chargés de les ramasser et de les porter à l'hôpital, où il y a des nourrices gagées pour les allaiter. Enfin, s'ils meurent avant que d'arriver à cet hôpital, on les enterre dans un lieu qui leur est destiné, et les parens n'ont pas le déplaisir de les voir périr sans secours et privés de la sépulture. Vous direz que quelquefois on les expose sans prendre ces précautions, que même pendant la

nuit on les jette par-dessus les murailles ou dans des lieux écartés. Il est vrai; mais ces enfans qu'on jette ainsi sont d'ordinaire venus au monde par des voies criminelles, et leur naissance, si elle étoit connue, déshonoreroit la famille; c'est un crime qui en attire un autre; c'est un grand désordre, mais où n'y en a-t-il pas?

»—On ne voit point ailleurs de pareils crimes, leur répliquai-je, qui ne soient pas défendus par les lois, et dont on ne fasse nulle recherche, comme il arrive ici; c'est ce qui me paroît criant. — Cette recherche est presque impossible, me répondirent-ils; à quoi peut-on connoître les parens de ces enfans exposés? l'endroit où on les trouve ne prouve pas qu'ils soient du voisinage; ils viennent souvent de loin : du reste, cette action est défendue par la loi en général, qui défend l'homicide sous peine de mort.—Il est vrai, répondis-je, que chez toutes les nations polies l'homicide est puni de mort; il est encore vrai qu'il n'y a point d'endroit au monde où l'on fasse plus de fracas pour la mort d'un homme que dans votre honorable royaume. Que quelque malheureux, pour se venger de son ennemi, aille se tuer lui-même à sa porte, le tribunal se saisit de l'affaire, et elle ne se termine presque jamais que par la ruine du maître de la maison, et quelquefois des voisins, de sorte que sous prétexte de rendre la justice, on commet de véritables injustices, qu'on colore en disant : *gin-min-yao-king*, la vie de l'homme est de conséquence : on a opprimé ce malheureux, on l'a mis au désespoir, on l'a forcé de se donner la mort. Excusons, si vous voulez, les excès de cette recherche en faveur de la bonté du principe; je demande pourquoi vous n'avez pas le même zèle pour ces enfans infortunés, dont la perte ne semble pas même vous émouvoir? on les voit exposés au coin des rues, aux portes des villes et des pagodes, presque toujours, à la vérité, avec les précautions que vous dites; mais ces précautions n'empêchent pas que plusieurs ne meurent. Pourquoi ne recherche-t-on pas les auteurs du crime? pourquoi ne fait-on pas d'informations chez les voisins? Me répondrez-vous ce que j'ai entendu dire à quelques-uns de vos compatriotes, qu'il ne s'agit que d'une petite vie, et que ce ne sont que de petits êtres? On diroit, à les entendre, que ce sont de petits arbrisseaux qui ne font que sortir de terre et qu'on peut arracher sans conséquence, tandis qu'on n'oseroit toucher à des arbres qui ont pris leur accroissement. —Nous l'avons déjà dit, me répondirent les Chinois d'un ton plus humble et plus modeste, c'est un vrai désordre, mais on n'a pas de moyens pour y remédier. »

Je ne vous ennuierai pas davantage, monsieur, en vous entretenant d'un plus long détail; vous savez que dans la dispute on ne s'en tient pas toujours à l'exacte vérité; j'exagérois le mal, et eux le diminuoient et le pallioient le mieux qu'il leur étoit possible. Si j'avois su pour lors ce que vous me citez de la relation de deux Arabes, traduite par feu M. l'abbé Renaudot, et à quoi je vois bien que vous n'ajoutez pas beaucoup de foi, savoir « qu'autrefois pendant les guerres civiles qui suivirent le règne d'un des rois de la Chine, le vainqueur mangeoit tous les sujets de son ennemi qui lui tomboient entre les mains, et que de leur temps, c'est-à-dire vers le huitième ou neuvième siècle après Jésus-Christ, on y vendoit familièrement la chair humaine dans des places publiques, cette cruauté leur étant permise par les lois de leur religion. » Si, dis-je, j'avois su un fait si curieux, et qu'il m'eût paru tant soit peu probable, j'aurois eu de quoi bien battre mes Chinois, et ma victoire eût été complète, sans qu'ils eussent osé entreprendre de diminuer l'horreur d'une pareille action. J'aurois tiré, avec ceux qui, moins éclairés que vous, adoptent sans hésiter de pareilles chimères, j'aurois tiré, dis-je, de furieuses conséquences contre l'ancien gouvernement chinois, parce qu'effectivement un tel degré de grossièreté et de barbarie ne paroît pas pouvoir se trouver dans une nation par voie d'accident ou de rechute, ou bien la rechute a été si complète, qu'elle ne permet plus de compter sur tout ce qu'on nous dit avoir été conservé des temps plus heureux.

Mais la fausseté de ce fait étant claire et notoire, comment aurois-je osé l'objecter aux Chinois? et que puis-je répondre à ceux qui m'interrogent sur le même fait, sinon qu'il est faux, et plus faux encore que bien d'autres qui sont rapportés par les mêmes Arabes? Par exemple, que les Chinois n'ont point de sciences, que toutes leurs lois viennent des Indes, que l'empereur de la Chine reconnoît que le roi de l'Irack est le premier roi du monde, que lui

n'est que le second, et que celui des Turcs est le troisième; que les Chinois ont aversion des éléphans, et qu'ils n'en souffrent pas dans le pays; qu'ils ne boivent point de vin, surtout les empereurs; qu'à peine peut-on trouver un borgne ou un aveugle à la Chine; que les Chinois n'enterrent leurs morts qu'après l'année révolue, et au jour de leur décès; que leur vernis est une colle faite de graine de chanvre; qu'ils sont les plus adroits de toutes les nations du monde en toute sorte d'arts, et particulièrement dans la peinture; qu'ils mettent le péché abominable au nombre des choses indifférentes qu'ils font en l'honneur de leurs idoles, et le reste; car je ne finirois pas si j'entreprenois de parcourir tout ce qu'il y a de faux dans cet ouvrage.

La fausseté de tous ces articles saute aux yeux de ceux qui ont la plus médiocre connoissance de la Chine, et ce seroit un temps perdu que de vouloir les réfuter. L'article dont il est ici question mérite encore moins qu'on s'y arrête, ou bien il faut dire que les Juifs mangeoient la chair humaine, qu'elle se vendoit dans les places publiques, et que cette cruauté étoit permise par les lois de leur religion. La preuve seroit qu'au siége de Samarie fait par les Assyriens, et à celui de Jérusalem par Titus, il y eut des mères qui mangèrent leurs enfans. Si d'un fait particulier l'on peut tirer une conclusion générale, les deux Arabes de M. l'abbé Renaudot eussent pu apprendre dans quelques ports d'Europe, qu'autrefois des cabaretiers régaloient les passans de petits pâtés faits de chair humaine; ils n'auroient eu qu'à ajouter que cette cruauté étoit permise par les lois du pays.

Comment ces Arabes pouvoient-ils dire que la Chine étoit plus peuplée que les Indes? elle devoit l'être beaucoup moins de leur temps, puisque selon eux on ne mangeoit pas les hommes aux Indes comme à la Chine: ils disent à la vérité que ce sont les criminels condamnés à la mort qu'on mange; mais si cela étoit, on passeroit bientôt des criminels aux innocens, et les mandarins de bon appétit trouveroient aisément des crimes à ceux dont la chair leur paroîtroit la plus appétissante; les pauvres qui n'ont pas le moyen d'élever leurs enfans n'auroient garde de les exposer au profit d'autrui, si, sans transgresser la loi, ils pouvoient s'en régaler et en faire bonne chère.

Enfin, si l'on ne distingue pas les temps de calamité des temps ordinaires, on pourra dire de presque toutes les nations, et de celles qui sont les mieux policées, ce que ces Arabes ont dit des Chinois; car on ne nie pas ici que des hommes réduits à la dernière extrémité n'aient quelquefois mangé de la chair humaine; mais on ne parle aujourd'hui qu'avec horreur de ces malheureux temps, auxquels, disent les Chinois, le ciel, irrité contre la malice des hommes, les punissoit par le fléau de la famine, qui les portoit aux plus grands excès.

Je n'ai pas trouvé néanmoins que ces horreurs soient arrivées sous la dynastie des Tang, qui est le temps auquel ces Arabes assurent qu'ils sont venus à la Chine, mais à la fin de la dynastie des Han, au second siècle après Jésus-Christ. Il y en a eu des exemples durant des siéges soutenus avec trop d'opiniâtreté sous les trois dynasties des Song, des Yven et des Ming, qui ont précédé celle-ci, et que certainement on ne peut soupçonner de barbarie. Entr'autres, il y eut sur la fin du seizième siècle une famine si horrible dans la province de Honan, qu'avant que les secours envoyés par l'empereur Van-lie fussent arrivés et distribués, il y eut des endroits où les hommes commençoient à se dévorer les uns les autres; mais, comme je l'ai déjà dit, on ne doit pas conclure, de ces cas extraordinaires, que ces marchands arabes aient parlé juste dans leur relation.

Cette relation, que je n'eusse peut-être jamais lue si vous ne me l'aviez citée, m'a fait souvenir de relations à peu près semblables, que firent nos mariniers du vaisseau l'*Amphitrite*, qui me porta à la Chine, où j'arrivai le premier de novembre de l'année 1698. La saison se trouvant trop avancée, il fallut hiverner: la Chine parut un sujet assez neuf pour occuper plus d'une plume. Plusieurs de ceux qui étoient sur ce vaisseau, n'ayant pas de quoi acheter des curiosités pour porter à leurs amis d'Europe, voulurent suppléer à ce défaut en leur rendant compte de ce qu'ils avoient appris de la Chine: officiers, pilotes, chacun fit sa relation, et y mit tout ce qu'il avoit vu et entendu dire, et parce que tout cela n'alloit pas fort loin, il fallut y suppléer de son fonds, et dire des choses extraordinaires et capables d'amuser agréablement les lecteurs.

Je vis quelques-unes de ces relations, où

rien ne me parut remarquable, que les impertinences qu'on y avoit mêlées ; aussi je ne sache pas qu'on se soit avisé de les imprimer, car elles sont trop récentes. Mais si une ou deux de ces rares pièces peuvent échapper aux injures du temps, et se trouver au bout de mille ans parmi les papiers inutiles de quelque fameuse bibliothèque, peut-être qu'alors une main charitable les tirera de la poussière ; un éditeur croira rendre service au public en lui apprenant quel étoit le véritable état de la Chine à la fin du dix-septième siècle ; mais parce qu'il n'y aura rien qui s'accorde avec ce qui aura été écrit par les bons auteurs qui auront précédé ou suivi, on en sera quitte pour dire que les temps ont changé. Les noms de villes, de provinces, et de grands mandarins, qui seront mal écrits, deviendront un sujet de dissertation pour l'éditeur, qui étalera son érudition géographique, comme a fait M. l'abbé R***. En parlant de la ville impériale, que ces Arabes ont nommée *Combdan*, il s'est efforcé de prouver en forme que c'étoit la ville de Nankin d'aujourd'hui. J'aimerois autant que quelqu'un voulût sérieusement me prouver que Naples et Lisbonne sont la même ville. Après tout, ces deux villes existent réellement, au lieu qu'il n'y eut jamais à la Chine de ville nommée Combdan, et qu'il n'y en peut avoir, puisque les Chinois n'ont pas la lettre D.

Il faut que ces deux Arabes fussent bien grossiers, si pendant tout le temps qu'ils demeurèrent à Canton, ils ne purent retenir ces deux mots, Tchang-ngan, qu'ils durent entendre prononcer plusieurs fois, puisque c'étoit la dynastie des Tang qui régnoit aux septième, huitième et neuvième siècles. Ce parent de Mahomet Abn-wahab, qu'on fait aller de Kan-fu à la cour, parler, raisonner, disputer avec l'empereur, et en revenir chargé de présens, devoit au moins s'être ressouvenu de la ville impériale, où il demeura longtemps, et qui certainement se nommoit pour lors *Tchang-ngan*, comme on le voit par l'histoire, et se nomme aujourd'hui *Si-ngan*, capitale de la province de Chin-si, et non pas Combdan, comme on lui fait dire.

Si M. l'abbé R*** eût fait réflexion à ce qu'il traduisoit dans la première relation arabique, page 52, où il est dit : « Il (le rebelle) s'avança jusqu'auprès de la capitale appelée *Combdan* : l'empereur de la Chine abandonna sa ville impériale, et se retira en désordre jusqu'à la ville de Ham-dou, qui est sur la frontière du côté du Thibet[1] »; si, dis-je, il eût fait quelque attention, il eût d'abord reconnu que le prétendu Comb-dan ne pouvoit pas être Nankin, et qu'un empereur près d'y être assiégé par un rebelle ne pouvoit pas se retirer, en traversant toute la Chine d'orient en occident, jusque sur les frontières du Thibet, et revenir peu de temps après à la cour. Cela seul eût suffi pour lui épargner la peine de faire une dissertation, quand même on ne sauroit pas d'ailleurs d'une manière démonstrative, c'est-à-dire par les observations faites sous la dynastie des Tang, dans la ville impériale, que c'étoit Si-ngan, et non pas Nankin ; ce qu'un aussi habile homme que M. l'abbé R*** ne devoit pas ignorer ; mais il étoit de mauvaise humeur contre la nation chinoise, ou plutôt contre ceux qui en ont parlé avantageusement. Il ne peut pardonner à Isaac Vossius de s'être laissé trop prévenir par les pères Martini et Couplet en faveur de ces peuples, et d'avoir par sa réputation entraîné l'Europe dans l'erreur. Pour remédier à un si grand désordre, il s'est cru obligé de ravaler les Chinois autant que Vossius et quelques autres auteurs modernes les avoient élevés, et dans cette vue il les place au-dessous des Américains, et même des Iroquois, qu'il n'excepte pas.

Il faut avouer que si Vossius a dit trop de bien de la nation chinoise, M. l'abbé R*** en a dit trop de mal ; il n'a pas su garder ce juste milieu qui est si fort en recommandation chez tous les peuples, et surtout chez les Chinois. C'est ce qui me fait croire que ce livre, sans faire beaucoup de tort aux Chinois, qui seront toujours estimés par leurs bons endroits de ceux qui les connaîtront, ne fera pas beaucoup d'honneur à son auteur, parce que tout y fourmille de bévues et de faussetés. Si quelqu'un, par un zèle contraire mais plus raisonnable que le sien, vouloit venger les Chinois, il lui seroit aisé de faire voir, ou que M. l'abbé R*** a très-mal connu la Chine et ses habitans, ou qu'il n'a parlé que par passion et contre ses propres lumières. Je dis par un zèle

[1] Le fait est vrai, car l'an 789 après Jésus-Christ, l'empereur, près d'être assiégé dans Si-ngan-fou par son général rebelle, nommé *Ly-hoai-kouang*, et non pas *Baychou*, comme disent les Arabes, se retira a Hang-tchong, au sud-ouest de Si-ngan-fou, dans des montagnes dont l'accès est très-difficile.

plus raisonnable que le sien, car quelle bonne fin peut-on se proposer en étalant avec exagération les défauts d'une nation, en lui attribuant d'autres défauts qu'elle n'a pas, et en faisant disparoître tous les avantages et les bonnes qualités qu'on ne peut absolument lui refuser, et cela dans le temps que d'autres travaillent de toutes leurs forces à les gagner à Jésus-Christ par une conduite bien opposée, mais qui est conforme aux règles et aux maximes de l'Évangile?

On dira peut-être que M. l'abbé R*** est excusable, en ce qu'il a écrit dans une langue que les Chinois n'entendent pas, et que tout ce qu'il a débité sur leur compte ne viendra jamais à leur connoissance. A quoi je réponds qu'à Canton il y a plus d'un Chinois qui entend la langue françoise, et entre les mains de qui ce livre peut aisément tomber; qu'il y en a plusieurs en Italie qu'on dispose à la prêtrise et qui retourneront bientôt à la Chine pour travailler à la conversion de leurs compatriotes. Si quelqu'un, par inadvertance, leur montroit ce livre ou leur demandoit si telle et telle chose qu'on dit de leur nation est véritable, ne seroient-ils pas étrangement surpris, ou plutôt scandalisés, qu'un ecclésiastique se soit fait une occupation de la décrier par toute l'Europe, en lui attribuant plus de défauts qu'elle n'en a réellement, et en cherchant à anéantir jusqu'à ses moindres vertus morales, sans lui laisser d'autre mérite que son habileté dans quelque art mécanique, ni d'autre gloire que celle d'être un peuple nombreux, mais sans sciences, sans religion, sans humanité, plein cependant de cérémonies ridicules, instituées par Confucius, qui ne méritoit pas le nom de philosophe?

En voilà bien assez sur cet article, monsieur, et mon dessein n'étoit pas de m'étendre si fort sur un ouvrage que je n'ai pas entrepris de réfuter; il mériteroit néanmoins de l'être, d'autant plus que les éditeurs ou continuateurs du *Dictionnaire de Moréri*, qu'on acheva d'imprimer en l'année 1725, s'y sont laissé tromper, et ont puisé dans cette mauvaise source de quoi allonger et grossir l'article de la Chine: un peu plus de discernement ne leur auroit pas permis d'adopter tant de faussetés.

Il ne me reste plus, monsieur, pour répondre à tous les articles de votre lettre, que l'aurore boréale, dont je ne vous ai point encore parlé; ce phénomène dont vous avez bien voulu m'envoyer une description, qui étoit si rare autrefois, et que vous dites qui est devenu si fréquent depuis quelques années.

Je n'ai que peu de chose à vous répondre sur cet article; j'ai néamoins dans l'idée qu'on en fait mention en quelques endroits de l'histoire chinoise, mais d'une manière vague, nullement précise, et peu capable d'éclaircir la matière. Encore ne sais-je sous quelle dynastie a paru ce phénomène, et il faudroit plus de temps que je n'en ai pour parcourir et feuilleter tant de volumes, qui n'ont point de table des matières que l'on y traite.

Je ne voudrois pas donner le nom de lumières boréales aux globes de feu qui parurent ici il y a trois ou quatre ans, ni à ce que nous vîmes trois jours devant et trois jours après l'équinoxe d'automne de cette année. Le ciel, au nord-ouest, sur les sept heures et demie du soir, étoit embrasé comme une fournaise, et le matin, l'aurore étoit précédée d'un semblable phénomène, mais bien différent de ce que vous observâtes près de Paris; il n'y avoit nul fracas, point de nuances, ni de changement subit; tout étoit tranquille et duroit peu.

Dans les années 1718, 1719 et 1722, il parut au ciel, en trois différentes provinces, des croix lumineuses, environnées d'étoiles brillantes. Ce spectacle, qui attira tous les regards, dura dans l'air un temps assez considérable pour qu'on pût l'examiner à loisir: on en grava une planche dans la ville de Hang-tcheou, capitale de la province de Tch-kiang, et les estampes qu'on en tira furent répandues dans tout l'empire. On y marque le lieu et le jour où chaque croix a paru, de combien de temps a été sa durée, et la multitude des personnes qui l'ont considérée avec la plus grande attention. Comme vous trouverez ces phénomènes fidèlement représentés dans un des tomes précédens de ces *Lettres édifiantes et curieuses*, vous jugerez mieux que personne, monsieur, s'ils appartiennent à l'aurore boréale dont vous avez fait une description si ingénieuse et si bien détaillée.

Du reste, depuis trente-deux ans que je suis à la Chine, non-seulement je n'ai rien vu, mais même à l'Observatoire on n'a rien observé qui mérite le nom d'aurore boréale. Si quelque phénomène semblable a paru par les 47, 48e degrés de latitude boréale, dans la Tartarie

dépendante de l'empereur; les habitans de ce pays-là ne s'en sont pas mis en peine, et quand même ils en auroient averti le tribunal des mathématiques, je doute qu'il eût voulu se charger d'en faire le rapport à l'empereur, parce que ces sortes d'apparitions célestes se prennent presque toujours en mauvaise part.

Les parélies sont de ce nombre, parce que le peuple s'imagine qu'ils présagent deux empereurs. Cependant le tsong-tou de la province de Yun-nan, où il en parut un l'année dernière, eut l'adresse de le tourner à la gloire de l'empereur. Dans un mémorial qu'il envoya à la cour, il fit à ce prince un compliment qui fut applaudi. Aussitôt les grands mandarins des autres provinces prétendirent tous avoir aperçu quelque chose de singulier dans le ciel, et en particulier des nuages de cinq couleurs, King-yun. D'autres firent paroître le fong-hoang, qui est un oiseau de bon augure, et le phénix des Chinois : ils l'approchèrent le plus près qu'ils purent de Pékin, sans néanmoins l'y faire entrer; on disoit seulement qu'il avoit été vu à Fang-chan-hien, à sept lieues au sud-ouest de Pékin, et quelques jours après à l'orient. Aussitôt les mémoriaux et les complimens vinrent en foule, et ceux qui les avoient présentés reçurent des réponses assez obligeantes de la part de l'empereur. Ce prince ajoutoit néanmoins, par modestie sans doute, qu'au regard du fong-hoang, il ne croyoit pas avoir les vertus propres à attirer cet oiseau de bénédiction, qui n'avoit paru que du temps des plus grands empereurs. Enfin peu à peu il fit entrevoir qu'il commençoit à se lasser de cette foule de complimens, et ils cessèrent tout à fait.

Je finis, monsieur, cette longue et ennuyeuse lettre, en vous avouant avec sincérité que c'eût été dommage que le magnifique phénomène de 1726 eût paru à Pékin sans paroître à Breuillepont, où vous étiez alors; le public en auroit peu profité, car ici il n'eût pas été possible de l'observer avec la commodité, l'attention, la précision et les précautions que vous prîtes : beaucoup moins eût-on pu en faire une description si exacte et si belle, qu'elle nous fait regretter de n'avoir pas été témoins de ce beau spectacle. En cas que le ciel nous présente ici dans la suite quelque semblable phénomène, votre description nous servira de modèle pour vous en rendre un fidèle compte. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, etc.

ÉLOGE

DE L'EMPEREUR KANG-HI

PAR UN MISSIONNAIRE.

L'empereur Kang-hi, prince éclairé, ami des arts et des sciences de l'Europe, fut très-favorable aux missionnaires; il les honora publiquement de sa protection; il les employa avec succès : leur accorda par un édit solennel, daté du mois de mars 1692, la permission de prêcher leur loi, qu'il avoit étudiée et qu'il estimoit; il en occupa plusieurs dans son palais, et surtout il voulut en placer dans le tribunal des mathématiques.

Cette vénération pour notre culte et nos croyances, cette constante affection pour les ministres et la foi chrétienne et catholique, méritent bien qu'ici quelques pages soient consacrées à son éloge, qui ne sera après tout que l'examen et l'appréciation de ses glorieuses qualités.

Ce grand prince, digne de tous nos regrets, ne fut pas seulement pour les peuples de l'Asie un objet d'admiration; son mérite extraordinaire et la gloire de son règne ont pénétré au delà de ces vastes mers qui nous séparent de son empire, et lui ont attiré l'attention et l'estime de toute l'Europe. Aussi est-il vrai de dire qu'il possédoit souverainement l'art de régner, et qu'il réunissoit en lui toutes les qualités qui font l'honnête homme et le grand monarque.

Son port, sa taille, les traits de son visage, certain air de majesté tempéré de bonté et de douceur, inspiroient d'abord l'amour et le respect pour sa personne, et annonçoient, dès la première vue, le maître d'un des plus grands empires de l'univers.

Les qualités de son âme le rendoient beaucoup plus respectable. Il avoit un génie vaste, élevé, et d'une pénétration que le déguisement ou la dissimulation ne purent jamais surprendre; une mémoire heureuse et fidèle; une fermeté d'âme à l'épreuve des évènemens; un sens droit et un jugement solide, qui dans les

affaires douteuses le fixa toujours au parti le plus sage.

Toujours égal et maître de lui-même, il ne donna jamais à entrevoir ses vues ni ses desseins, et il eut l'art de se rendre impénétrable aux yeux les plus perçans. Capable de former de grandes entreprises, il ne fut pas moins habile à les conduire et à les terminer.

Loin de se reposer sur des favoris ou sur des ministres du gouvernement de ses vastes États, il prenoit connoissance de tout, et régloit tout par lui-même.

Avec cette autorité suprême et absolue qu'il exerçoit sur des peuples soumis et presque idolâtres de leur prince, il ne perdit point de vue l'équité et la justice, n'usant de son autorité que dépendamment des lois, et, dans la distribution des emplois et des dignités, n'ayant presque jamais d'égard qu'à la probité et au mérite.

Tendre envers ses sujets, on le vit souvent, dans des calamités publiques, compatir à leur misère, en se privant de tout divertissement, en remettant à des provinces entières le tribut annuel, qui montoit quelquefois à trente ou quarante millions, en ouvrant les greniers publics, et fournissant libéralement aux besoins d'un grand peuple affligé.

Il se regarda toujours comme le père de son peuple, et cette idée qu'il se forma presque aussitôt qu'il monta sur le trône, le rendit affable et populaire ; c'est ce qu'on remarquoit surtout lorsqu'il faisoit la visite des provinces ; les grands de sa cour étoient surpris de voir avec quelle bonté il permettoit à la plus vile populace de l'approcher, et de lui porter ses plaintes.

Quoique la puissance et les richesses d'un empereur de la Chine soient presque immenses, il étoit frugal dans ses repas, et éloigné de tout luxe pour sa personne ; mais aussi il devenoit magnifique dans les dépenses de l'État, et libéral jusqu'à la prodigalité lorsqu'il s'agissoit de l'utilité publique et des besoins de l'empire.

La mollesse qui règne dans les cours des princes asiatiques ne fut jamais de son goût. Loin des délices de son palais, il passoit certain temps de l'année dans les montagnes de Tartarie : là, presque toujours à cheval, il s'exerçoit dans ces longues et pénibles chasses qui endurcissent à la fatigue, sans néanmoins rien relâcher de son application ordinaire aux affaires de l'État, tenant ses conseils sous une tente, et dérobant jusqu'à son sommeil le temps nécessaire pour écouter ses ministres et donner ses ordres.

Partagé entre tant de soins différens, il trouva encore le loisir de cultiver les sciences et les beaux-arts ; on peut dire même que ce fut sa passion favorite, et il est vraisemblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût, ayant à gouverner une nation où ce n'est que par les lettres qu'on parvient aux honneurs et aux emplois.

Quelque habile qu'il fût dans tous les genres de littérature chinoise, il n'eut pas plutôt connoissance de nos sciences et de nos arts d'Europe, qu'il voulut les étudier et les approfondir : la géométrie, la physique, l'astronomie, la médecine, l'anatomie, furent successivement l'objet de son application, et la matière de ses études. Ce fut cet amour des sciences qui donna aux missionnaires ce libre accès auprès de sa personne, qui ne s'accorde ni aux grands de l'empire, ni même aux princes de son sang.

Dans ces fréquens entretiens, où ce grand prince sembloit oublier la majesté du trône pour se familiariser avec les missionnaires, le discours tomba souvent sur les vérités du christianisme. Instruit de notre sainte religion, il l'estima, il en goûta la morale et les maximes, il en fit souvent des éloges en présence de toute sa cour, il en protégea les ministres par un édit public, il en permit le libre exercice dans son empire, il donna même quelque lueur d'espérance qu'il pourroit l'embrasser. Heureux si son cœur eût été aussi docile que son esprit fut éclairé, et s'il eût su rompre les liens formés depuis longtemps, ou par la politique, ou par les passions, qui l'ont retenu jusqu'à sa mort dans l'infidélité !

Elle arriva le 20 de décembre de l'année 1722. Il étoit allé au parc du Haïtse, accompagné de ses Tartares, pour y prendre le divertissement de la chasse du tigre. Le froid le saisit, et se sentant frappé, il ordonna tout à coup qu'on retournât à Tchang-chun-Yven [1]. Un tel ordre, auquel on ne devoit pas s'attendre, étonna d'abord toute sa suite ; mais on apprit bientôt le sujet d'un retour si subit. Son sang s'étoit coagulé, et quelques remèdes qu'on

[1] Maison de plaisance de l'empereur, à deux lieues de Pékin.

lui donnât, on ne put le soulager. Il se vit mourir, et le jour même qu'il mourut, il assembla tous les grands, et leur déclara qu'il nommoit son quatrième fils pour lui succéder à l'empire : tous acquiescèrent à ses volontés. Il expira sur les huit heures du soir, et la même nuit son corps fut transporté à Pékin.

Le lendemain, à cinq heures du matin, le prince s'assit sur le trône, et prit le nom de *Yong-tching;* il fut reconnu de tous les princes, de tous les grands, et des mandarins qui composent les tribunaux. On donna aux Européens une pièce de toile blanche pour porter le deuil, et ils eurent permission de venir frapper de la tête contre terre devant le corps avec les princes du sang et les grands seigneurs de l'empire.

Nous ne parlerons pas ici de l'ancienneté de l'empire de la Chine, de la manière dont il s'est peuplé, de son culte qui n'est que la loi naturelle, altérée par les superstitions et l'idolâtrie même qui s'y sont introduites ; des usages, des mœurs, du caractère des Chinois ; des obstacles que les missionnaires qui y ont établi notre religion ont eu à surmonter ; des travaux, des fatigues avec lesquels ils l'ont cultivée ; de leurs succès, de leurs talens, de leur zèle, de leur patience, et nous nous pressons de renvoyer pour ces détails, comme pour ceux qui concernent l'histoire naturelle et les arts, aux lettres mêmes des missionnaires, à la description de la Chine par le père Duhalde, à la grande histoire du père de Mailla, aux mémoires du père Lecomte ; enfin à ceux qui ont paru sous la protection et par les soins de M. Bertin, ministre d'État.

RÉSUMÉ

DE LA SITUATION DE LA CHINE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

L'administration intérieure de la Chine fait des progrès lents, mais sûrs.

Les Chinois ont généralement les mœurs douces. Si leur caractère manque de cette vivacité à laquelle en France on attache tant de de prix, il est aussi très-éloigné des emportemens et de la violence qu'on peut reprocher à beaucoup d'Européens.

L'éducation est excellente à la Chine ; elle est fondée sur la piété filiale, le respect pour les anciens, et les égards minutieux si l'on veut, mais qui contribuent du moins au maintien de l'ordre, de la paix et de la confiance.

On ne peut s'élever dans l'état social que par le travail et l'étude ; il y a dans toutes les villes des écoles où la jeunesse est instruite aux frais du gouvernement, et subit des examens rigoureux avant que d'être promue aux trois degrés de littérature qui donnent droit aux charges et aux honneurs.

La noblesse n'est point héréditaire, et les enfans d'un père illustre ont besoin de s'illustrer eux-mêmes pour ne pas tomber dans l'obscurité.

La jurisprudence, la morale, les caractères chinois, sont les sciences qu'on cultive principalement dans les écoles chinoises, et la doctrine de Confucius, ce célèbre philosophe qui vivoit environ 500 ans avant Jésus-Christ, est la base de toutes les études.

L'administration politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs réciproques des pères et des enfans. L'empereur est le père et la mère de l'empire. Un vice-roi est le père de la province où il commande, comme un mandarin est le père de la ville qu'il gouverne.

Cette constitution de gouvernement est si naturelle, si douce à la Chine, les peuples y sont si accoutumés, qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse en avoir de meilleure.

On obéit par respect, on commande avec bonté, et quand il faut de la fermeté, c'est celle d'un père et non d'un despote. Il y a cependant, comme on le verra même dans ces lettres, quelques exceptions fâcheuses, et les rois et les peuples ont quelquefois éprouvé qu'il est bien difficile de ne jamais mal user du pouvoir absolu.

Tous les tribunaux de justice sont tellement subordonnés les uns aux autres, qu'il est presque impossible que la prévention, le crédit ou la vénalité dictent les jugemens, puisque tout procès civil ou criminel est soumis à la décision d'un et de plusieurs tribunaux supérieurs.

Lorsqu'il est question de condamner un homme à mort, il n'y a pas de précaution qui paroisse excessive aux Chinois. Il faut, pour le dernier du peuple comme pour le plus grand seigneur, l'arrêt de l'empereur lui-même, et aucun juge ne peut faire mettre à mort un citoyen,

si ce n'est en cas de sédition ou de révolte.

Rien ne contribue plus à la tranquillité dont jouit ce vaste empire, que la police qui s'observe dans les villes; elle est exacte, vigilante, sévère, et les mandarins répondent, sous peine de perdre leur emploi, du moindre désordre qui règne dans leur département.

Malgré tant de sagesse, de précautions et de soins paternels, le peuple chinois est peuple comme partout. Il s'y commet des fautes et même des crimes; mais ils y sont peut-être plus rares, ils n'y sont point tolérés, et le vice ne s'y montre point avec audace, surtout dans l'intérieur de l'empire, car sur les côtes et dans les villes frontières, le commerce avec les étrangers a altéré le caractère du Chinois et la pureté de ses mœurs.

Aussi ne faut-il point juger de cette nation par ce que nous en disent des étrangers qui ne l'ont vue que superficiellement, et qui n'en connoissent que les limites.

L'agriculture est en grand honneur à la Chine; le commerce y fleurit, et l'astronomie ainsi que la géométrie y ont été constamment cultivées. Il falloit bien qu'ils eussent des principes pour creuser et conduire ces immenses canaux qui traversent de grandes provinces, et servent à les préserver des inondations, et à faciliter les communications si nécessaires dans un si vaste empire.

On reproche aux Chinois l'infanticide ou l'usage d'exposer leurs enfans. Cette affreuse coutume est effectivement tolérée à la Chine; mais le gouvernement a tâché de remédier à un si grand mal : il a établi des hôpitaux où l'on reçoit ces malheureuses victimes de la pauvreté ou du libertinage de leurs parens. Tous les jours, à une heure marquée, des voitures parcourent les différens quartiers des grandes villes pour y recueillir les enfans abandonnés. S'ils vivent encore, on les fait élever; s'ils sont morts, on leur donne la sépulture aux frais du gouvernement. Le luxe, et la pauvreté, fille du luxe, sont la véritable cause de ce désordre affreux : ce n'est que dans les grandes villes qu'il s'est introduit. Dans les campagnes, dans tous les endroits un peu éloignés des capitales de province, on n'expose pas les enfans vivans; il est même rare qu'on expose des enfans morts, et cela n'arrive que lorsque les parens sont absolument hors d'état de leur procurer la sépulture.

Les missionnaires, trompés quelquefois par des catéchistes peu fidèles et intéressés, ont pu exagérer le nombre des enfans qu'on baptise en danger de mort, et souvent blessés et presque dévorés par les bêtes qui les trouvoient exposés; mais il est malheureusement vrai qu'on n'en expose que trop; il l'est aussi qu'on ne recherche pas les auteurs de ces infanticides; il l'est encore que le gouvernement, par de très-beaux établissemens, a cherché à remédier à cette affreuse barbarie, en adoptant en quelque sorte les enfans rejetés et abandonnés par les auteurs de leurs jours.

Sur cet article comme sur beaucoup d'autres, l'avantage de l'Europe sur la Chine vient de ce que l'Europe est chrétienne, que la charité est plus industrieuse et plus vigilante que l'humanité, et que dans un gouvernement chrétien, les précautions contre le mal sont et doivent être plus efficaces que dans celui qui ne se conduit que par une horreur naturelle et tout humaine du crime.

La langue chinoise n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Rien de commun ni dans le son des paroles, ni dans la prononciation des mots, ni dans l'arrangement des idées. Tout est mystérieux dans cette langue; on peut en apprendre les termes dans deux heures, quoiqu'il faille plusieurs années d'étude pour la parler. On peut savoir lire tous les livres, et les bien entendre, sans y rien comprendre si un autre en fait la lecture. Un docteur pourra composer des ouvrages avec beaucoup d'élégance et de politesse, et le même docteur n'en saura pas toujours assez pour s'expliquer dans les conversations ordinaires. Un muet instruit dans les caractères pourra avec les doigts, sans écriture, se faire entendre assez rapidement pour ne pas ennuyer ses auditeurs ou plutôt ses spectateurs. Enfin, les mêmes mots signifient souvent des choses opposées, et de deux personnes qui les prononcent, ce sera un compliment dans la bouche de l'un, et des injures atroces dans la bouche de l'autre.

Ces paradoxes, quelque surprenans qu'ils paroissent, ne laissent pas d'être véritables; mais il faut avoir longtemps vécu à la Chine pour se persuader qu'une langue si pauvre en apparence, car elle n'a qu'environ trois cents mots tous d'une syllabe, devient cependant féconde, abondante et harmonieuse dans la

bouche, et sous le pinceau de ceux qui se sont appliqués à l'étudier.

Les Européens ont trouvé les arts et les sciences cultivés à la Chine, mais on s'y bornoit à une sorte de routine ; le respect des Chinois pour leurs pères leur faisoit croire qu'on ne pouvoit rien trouver au delà de ce qu'ils avoient inventé, il éteignoit dans eux tout désir de mieux faire, il étouffoit cette activité que donnent le génie et l'amour de la perfection.

Les missionnaires la réveillèrent, surtout dans l'empereur Kang-hi, prince né avec un esprit vaste, sage et curieux. Il sut apprécier leurs connoissances, et, tout occupé qu'il étoit du gouvernement de ses États, il trouva le temps de satisfaire le goût singulier qu'il avoit pour les sciences d'Europe; il s'appliqua aux mathématiques, et surtout à l'algèbre, à la géométrie et à l'astronomie; il fit traduire les livres européens où il y avoit quelque nouveau système et quelque invention utile et nouvelle; il plaça des missionnaires dans les tribunaux des mathématiques, il les employa à lever des cartes de son empire, à construire des machines, à orner ses palais; ils crurent pouvoir et devoir se prêter à son goût dans tout ce qu'il avoit d'indifférent, d'utile et de louable; leur complaisance rendit ce prince extrêmement favorable à la religion chrétienne; elle fit de très-grands progrès sous son règne, on y élevoit partout des églises, on la prêchoit publiquement, on la goûtoit, on l'embrassoit sans crainte, et ses progrès auroient encore été plus rapides si la mort n'eût ravi à l'État et aux missions un empereur qui s'appliquoit à faire fleurir l'un et à soutenir les autres.

Sa perte mit fin à toutes les espérances. Non-seulement toutes les affaires de la religion, mais toutes celles de l'administration intérieure furent suspendues, arrêtées, bouleversées. Les améliorations projetées s'anéantirent, et des troubles civils, des égaremens politiques, des persécutions cruelles, succédèrent bientôt à l'un des plus beaux règnes qui eût brillé dans les fastes du grand empire.

LETTRE DU PÈRE DE MAILLA
AU RÉVÉREND PÈRE HERVIEU.

Constance d'un Chinois converti.

A Pékin, ce 10 octobre 1731.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Je dois vous rendre compte d'un trait singulier et tout récent de la divine Providence à l'égard d'un seigneur tartare fort connu par les services importants qu'il a rendus à la religion, surtout dans le temps des deux légations apostoliques. Je parle de Tchao-tchang ou Tchao-laoye, qui fut régénéré dans les eaux du baptême la veille de la fête de la très-sainte Trinité. Il y avoit longtemps qu'il étoit chrétien dans le cœur, mais des considérations humaines avoient toujours reculé le temps de sa conversion, et dans la triste situation où il se trouve maintenant, nous avions tout lieu de craindre que par ses délais il ne se fût rendu indigne d'obtenir une si grande grâce. Le moyen extraordinaire qui a été heureusement employé pour le faire entrer dans le chemin du ciel, me fait croire que Dieu, usant de ses grandes miséricordes, a voulu récompenser l'affection avec laquelle il se porta toujours à tout ce qui pouvoit favoriser la religion et les missionnaires.

Tchao-laoye, comme vous le savez, mon révérend Père, est fils d'un des grands du premier ordre, qui étoient à la suite de Chun-tchi, père du feu empereur Cang-hi. Comme dans un âge encore tendre il étoit un des mieux faits de la cour, et qu'il se distinguoit de tous les jeunes seigneurs par la beauté de son naturel, par la vivacité de son esprit, par la politesse de ses manières, et par la sagesse de sa conduite, il fut un de ceux qu'on choisit d'abord pour être élevé avec le jeune empereur. Ce prince conçut tant d'estime pour ce jeune seigneur, que durant le cours d'un long règne il ne voulut jamais qu'il s'éloignât de sa personne; il lui donna toute sa confiance, le regardant comme celui de tous ses courtisans qui lui étoit le plus attaché, et en même temps le plus capable de réussir dans les affaires embarrassantes et épineuses du gouvernement.

A la mort de l'empereur Cang-hi, Yong-tching, son quatrième fils et son successeur, se vit à peine placé sur le trône et reconnu de tout l'empire, que, sans attendre la fin des cérémonies de son deuil, il fit arrêter Tchao-laoye pour des raisons qu'on ignore encore, et le condamna à porter la cangue à la porte de Tong-tchi-men ou porte orientale, qui est éloignée de près d'une lieue de notre église.

La triste destinée de ce seigneur, à laquelle nous n'avions nul lieu de nous attendre, affligea sensiblement les missionnaires, dont il étoit l'ami et le protecteur : toute notre attention fut d'imaginer par quel moyen nous pourrions le mettre dans la voie du salut, en lui procurant, s'il étoit possible, la grâce du baptême. Les jésuites portugais, qui lui avoient de grandes obligations, lui envoyèrent plusieurs livres qui traitoient des vérités chrétiennes. Quelques-uns de ces livres lui furent remis par les soins de ses parens ou de ses domestiques, qui durant les six premières années de sa dure prison avoient la liberté de l'aller voir; mais la scène changea peu après, et un mot échappé à l'empereur devint pour le prisonnier la source des plus accablantes disgrâces. Ce prince demanda par hasard si Tchao-laoye vivoit encore; cette demande fit croire au gouverneur de Pékin que l'empereur souhaitoit d'apprendre la mort du prisonnier, et dans la vue de lui faire sa cour en se conformant à ses intentions, il défendit de laisser approcher personne de la prison, il redoubla la garde, et il ne permit qu'à celui des quatre capitaines de la porte qui seroit de quartier, de lui porter le peu de vivres qu'il ordonna, et qui suffisoit à peine pour un seul repas très-léger, en sorte qu'on est surpris qu'il ne soit pas mort de faim. Nous avions perdu toute espérance qu'on pût jamais lui administrer le saint baptême, tandis que Dieu disposoit de longue main les moyens de lui procurer cette grâce.

Joseph Tcheou, parent d'un de ces capitaines de la porte, étoit du nombre de quelques zélés congréganistes qui nous aident à prêcher la foi aux infidèles : il le faisoit avec force et d'une manière pathétique. Le fils du capitaine, nommé *Siu*, se trouva un jour parmi ses auditeurs ; son cœur, que la grâce pressoit intérieurement, fut si vivement touché, qu'au moment même il prit la résolution de se faire instruire des vérités de la foi par celui qui étoit l'instrument dont Dieu se servoit pour opérer sa conversion; mais comme l'emploi de l'un et de l'autre ne leur permit pas d'y donner tout le temps qu'ils auroient souhaité, je ne pus le baptiser qu'un an après, qui étoit la deuxième année du règne de l'empereur Yong-tching, et je lui donnai le nom de Joachim.

Le père du néophyte, qui étoit, comme je l'ai dit, l'un des quatre capitaines de la porte de Tong-tchi-men, conservoit depuis longtemps une extrême aversion pour la religion chrétienne. Aussitôt qu'il eut appris que son fils l'avoit embrassée, il se livra aux plus grands transports de fureur, et, non content de le chasser de sa maison, lui, sa femme et ses enfans, il jura que son fils et Tcheou, qui étoit l'auteur de sa conversion, ne périroient que par ses mains. En effet, il portoit toujours sur lui une espèce de poignard, et déclaroit hautement l'usage qu'il vouloit en faire.

Joachim Siu, effrayé de la violence de son père, en avertit aussitôt Joseph Tcheou, en le priant de se tenir sur ses gardes : celui-ci, qui est un vieux guerrier, loin de se laisser intimider à une pareille menace, n'en fit que rire. « Croyez-vous, lui dit-il, que ces discours menaçans me fassent peur ? peut-il m'arriver un plus grand bonheur que de perdre la vie pour une si bonne cause ? Mais rassurez-vous, votre père n'oseroit même me faire la moindre insulte ; n'ayez nulle inquiétude de ce côté-là, et ne pensez plus qu'à remplir fidèlement vos devoirs de chrétien, et à prier le Seigneur qu'il daigne changer son cœur, et qu'il lui fasse la grâce de revenir de ses égaremens, et d'embrasser une religion qu'il déteste sans la connoître.

Trois ans s'écoulèrent sans que l'esprit irrité du capitaine Siu se radoucît tant soit peu, ni qu'il voulût permettre à son fils de le voir. Ce fervent néophyte supportant cette dureté avec courage, demandoit sans cesse à Dieu la conversion de son père, communioit souvent, et ne cessoit de me prier d'offrir le saint sacrifice de l'autel à cette intention.

Sur la fin de la sixième année du règne de Yong-tching, Dieu parut exaucer nos vœux. Le capitaine Siu, qui étoit toujours inexorable envers son fils, commença à s'humaniser à l'égard de Joseph Tcheou; ils se voyoient de temps en temps, s'entretenoient familièrement, et prenoient même quelquefois des repas en-

semble. Peu après nous apprîmes les ordres rigoureux donnés par le gouvernement de Pékin pour resserrer plus étroitement Tchao-laoye ; j'en fus sensiblement affligé, parce qu'il me paroissoit moralement impossible de lui procurer la grâce de la régénération spirituelle. Il me vint alors une forte pensée, que je regardai comme une inspiration divine, c'étoit de mettre tout en œuvre pour convertir le capitaine Siu, afin d'employer ensuite son ministère pour conférer le baptême à cet illustre ami.

Le dimanche suivant, après les exercices ordinaires de piété qui se pratiquent dans la congrégation, je conduisis à ma chambre Joseph Tcheou et Xavier Pan, deux des plus fervens congréganistes. Je les exhortai à travailler de concert, et avec tout le zèle dont ils étoient capables, à la conversion du capitaine Siu, en leur ajoutant que j'avois je ne sais quel pressentiment que Dieu vouloit se servir de lui pour sa gloire. Joseph Tcheou y trouva des difficultés insurmontables, fondées sur la haine implacable qu'il avoit pour le nom chrétien ; sur quoi il me fit le détail de la conduite dénaturée qu'il tenoit depuis cinq ans à l'égard de son fils, par la seule raison qu'il avoit embrassé le christianisme ; il m'ajouta que rien jusqu'ici n'avoit pu fléchir sa dureté, et qu'au premier mot qu'on lui diroit de la loi chrétienne, il entreroit tout à coup en fureur. « La conversion des pécheurs, lui répondis-je, n'est pas l'ouvrage des hommes, ils ne sont que de foibles instrumens dont Dieu se sert pour changer leur cœur ; ayez confiance dans les mérites infinis de Jésus-Christ, et ne vous laissez pas vaincre par des difficultés qu'il lui est aisé d'aplanir. Du reste, agissez avec prudence, tâchez de gagner son amitié et ensuite sa confiance ; n'entrez en matière avec lui que dans un moment favorable ; enfin employez tous les moyens qu'un zèle sage et discret vous inspirera. »

L'un et l'autre entreprirent cette œuvre de zèle avec une grande prudence ; ils rendoient de fréquentes visites au capitaine, ils alloient au-devant de tout ce qui lui faisoit plaisir ; ils l'invitoient chacun à son tour à des repas où tout se passoit avec une grande cordialité, et durant trois mois que cela dura, ils ne lui parloient que de choses qui l'intéressoient, ou qui lui étoient agréables. Enfin quand ils le virent assez bien disposé à leur égard, ils se hasardérent à l'entretenir du peu de fond qu'il y a à faire sur les prospérités mondaines, de la fragilité de la vie, de l'incertitude de la mort, et de l'état qui doit la suivre. Le capitaine paroissoit attentif à ces discours, et entroit assez dans leurs sentimens ; mais quand ils vinrent à lui parler plus en détail des principes de la religion chrétienne, ses préjugés prenant le dessus dans son esprit, on se mit à disputer vivement de part et d'autre. Ces disputes durèrent plusieurs mois ; comme le cœur avoit plus de part que l'esprit à son obstination dans l'infidélité, et que ses deux amis, par la force de leurs raisonnemens, le réduisoient presque toujours au silence, il prit le parti de les éviter, sans pourtant vouloir rompre avec eux. Mais ces entretiens produisirent un bon effet, en ce qu'ils jetèrent dans son âme une inquiétude salutaire, qui troubla la fausse tranquillité où il vivoit. Enfin Dieu, qui l'avoit choisi pour être l'instrument de la renaissance spirituelle de Tchao-laoye, se servit de Tchao-laoye même pour lui dessiller les yeux, et les ouvrir à la lumière de la foi.

Dans la même prison où est Tchao-laoye, se trouvoit un mandarin des tribunaux, Tartare comme lui, et condamné comme lui à porter la cangue, dont il ne devoit être délivré que quand il auroit payé une somme d'argent qu'il devoit à l'empereur. Les deux prisonniers s'entretenoient ensemble de la religion chrétienne en présence du capitaine Siu ; Tchao-laoye, qui est parfaitement instruit, et qui a une éloquence naturelle et persuasive, s'exprima en termes si nobles et si élevés sur la sainteté des maximes de cette religion ; il exposa d'une manière si touchante le regret sincère qu'il avoit de ne l'avoir pas encore embrassée ; il exhorta si pathétiquement le mandarin son confrère à se rendre, dès qu'il seroit libre, à une des trois églises, pour se faire instruire, que le capitaine se vit tout à coup changé en autre homme. Il sort à l'instant de la prison, et court chez Joseph Tcheou, pour lui dire combien il étoit touché de tout ce qu'il venoit d'entendre. « Je ne connoissois pas la religion chrétienne, lui dit-il, et j'ignorois que la doctrine qu'elle enseigne fût si parfaite. » Tcheou profita de ces favorables dispositions pour l'instruire plus en détail des vérités de la foi.

Cependant mon inquiétude au sujet de Tchao-laoye augmentoit de plus en plus ; son

grand âge et les rigueurs de sa prison me faisoient craindre qu'il ne mourût sans recevoir le baptême. Je pressois continuellement Joseph Tcheou et les plus fervens de mes congréganistes de tenter quelques moyens d'entrer dans sa prison et de le baptiser. Mais leur réponse ne servoit qu'à me faire mieux comprendre que la chose étoit impossible. « Il n'y a que le capitaine de la porte, me dirent-ils, qui pourroit le faire s'il étoit chrétien.—Et c'est pourquoi, leur répondois-je, je vous ai si fort pressés de travailler à sa conversion. » Tchao-laoye est âgé de 75 ans, la manière infiniment dure dont on le traite ne peut manquer d'avancer sa mort. Il est à craindre qu'elle n'arrive avant que le capitaine soit en état d'être régénéré dans les eaux du baptême. « Mais, repris-je, ne pourroit-on pas, sous quelque prétexte, substituer pour un jour le fils à la place du père ?—C'est ce que je ne crois pas, répondit Joseph Tcheou ; mais quand cela se pourroit faire, je doute fort que le capitaine Siu voulût y consentir ; je m'en informerai, et je vous en rendrai compte. »

Peu de jours après, Joseph Tcheou vint me rendre sa réponse, qui étoit que le capitaine de la porte en quartier ne pouvoit être remplacé que par un autre des capitaines. « Mais, ajouta-t-il, le capitaine Siu est maintenant dans des dispositions de cœur et d'esprit qui me font croire qu'on pourroit le charger de cette œuvre de zèle. » Il me raconta alors combien il avoit été frappé de la conversation qu'avoient eue les deux mandarins prisonniers sur la sainteté de la loi chrétienne, et l'effet qu'elle avoit produit sur son esprit.

Comme nonobstant les favorables dispositions du capitaine Siu, son baptême étoit encore éloigné, et que le salut de Tchao-laoye couroit un risque continuel, vu les circonstances de son grand âge et de sa prison, je chargeai Joseph Tcheou de profiter des bons sentimens où étoit le capitaine, de lui apprendre la manière de conférer le baptême, et de l'avertir d'informer Tchao-laoye du jour auquel il lui administreroit ce sacrement, afin de lui donner le temps de se préparer à le recevoir avec les sentimens de piété et de componction qu'il demande.

Joseph Tcheou alla trouver le capitaine Siu, qui étoit toujours dans la même disposition d'embrasser la foi et de se faire instruire pour recevoir le baptême. « Vous ne pouvez mieux vous y disposer, lui dit Tcheou, qu'en travaillant, comme vous le pouvez aisément, à la sanctification d'une personne que vous estimez. Tchao-laoye est dans vos prisons, vous avez été charmé de son entretien sur la religion chrétienne ; il est instruit depuis bien des années de tout ce que cette religion oblige de croire et de pratiquer ; cependant il n'est pas chrétien, et il ne tient qu'à vous de lui procurer ce bonheur en lui conférant le saint baptême. — J'y consens de tout mon cœur, répondit le capitaine, mais il faut que vous m'appreniez ce que je dois faire. »

Tcheou, transporté de joie de la facilité avec laquelle le capitaine se prêtoit à cette bonne œuvre, se mit aussitôt à l'instruire de ce qu'il devoit faire. « Il faut, lui dit-il, que vous entriez dans la prison, que vous tiriez à part Tchao-laoye, et que vous lui disiez : « L'entre- » tien que vous eûtes ces jours passés sur la re- » ligion chrétienne, et dont je fus témoin, m'a » fait juger que vous regardiez cette religion » comme la seule véritable et la seule qu'on » devoit suivre ; mais vous n'avez pas reçu le » baptême, ainsi vous n'êtes pas chrétien. Si » vous voulez l'être, on m'a assuré que, bien » que je ne sois pas chrétien moi-même, je » pouvois vous administrer ce sacrement. » S'il vous répond qu'il le souhaite, comme je n'en doute pas, vous l'exhorterez à avoir devant Dieu un regret sincère de toutes ses offenses envers la divine Majesté, et vous le baptiserez. — J'exécuterai tout ce que vous me dites, répondit le capitaine ; mais comment faut-il s'y prendre pour le baptiser ? — La chose est aisée, reprit Tcheou : portez de l'eau dans un petit vase, et versez cette eau sur la tête de Tchao-laoye, en prononçant distinctement ces paroles : « Joseph, je te baptise au nom « du Père, du Fils, et du Saint-Esprit » ; et de crainte que vous ne vous trompiez, car ces paroles sont essentielles, je vais les écrire sur un papier que vous tiendrez à la main et que vous lirez dans le temps que vous verserez l'eau sur sa tête. — Cela suffit, dit le capitaine ; mais cela ne se pourra faire qu'après-demain, que je serai de quartier, et qu'il me sera permis d'entrer dans la prison. Je vous verrai encore avant ce temps-là. »

Le samedi matin, veille de la fête de la très-sainte Trinité, Joseph Tcheou m'envoya Lau-

rent son fils, pour me dire que ce jour-là Tchao-laoye devoit recevoir le baptême, et que l'après-midi il viendroit lui-même m'instruire en détail de la manière dont cette action se seroit passée. Il vint me voir en effet sur les trois heures, et versant des larmes de joie en abondance, il se jeta à genoux au pied de mon oratoire, en me disant : « Remercions Dieu, mon Père, Tchao-laoye est chrétien, il a reçu ce matin le saint baptême, et s'appelle Joseph. » Notre prière étant achevée, il se leva et me fit le récit suivant :

« A peine vous eus-je quitté mercredi dernier, que je me rendis chez le capitaine Siu, pour lui faire la proposition dont vous m'aviez chargé, et, contre mon espérance, il me promit à l'instant même de faire ce que je souhaitois avec tant d'ardeur. Vendredi au soir il entra dans la prison, et ayant fait venir Tchao-laoye dans la cour : « Je sais, lui dit-il combien vous êtes affectionné à la foi chrétienne ; vos discours m'ont appris que cette loi est la seule qui soit véritable et qui puisse nous rendre heureux après la mort ; mais vous ne l'avez pas encore embrassée, car vous n'avez pas été baptisé, et sans le baptême on n'est pas chrétien. » A ces paroles Tchao-laoye jeta un profond soupir, et levant les yeux au ciel, il s'écria : « Ah ! c'est ma faute ; il y a dix ans que j'aurois dû recevoir cette grâce ; sept ou huit concubines que j'avois, et diverses considérations mondaines m'ont fait différer de jour en jour ma conversion, et c'est ce qui sera la cause de ma perte, car je n'ose pas espérer que Dieu ait égard au repentir vif et sincère que j'ai d'avoir fermé si longtemps les yeux à la lumière qui m'éclairoit, ni qu'il veuille me faire une grâce dont je me suis rendu si indigne.

»— Ne désespérez de rien, lui dit le capitaine Siu ; si c'est véritablement que vous vouliez recevoir le baptême, et que vous ayez un repentir sincère de tous les péchés de votre vie, quoique je ne sois pas encore chrétien, un de mes amis qui l'est depuis longtemps, et qui est très-instruit, m'a assuré que je pouvois vous baptiser. — Mais, demanda Tchao-laoye, savez-vous les paroles qu'il est nécessaire de prononcer ? » Le capitaine, pour toute réponse, les lui fit lire sur un papier qu'il tenoit à la main. Aussitôt Tchao-laoye, se prosternant à terre, le remercia de la grâce qu'il vouloit bien lui procurer, et après avoir demeuré quelque temps sans rien dire : « Une faveur si grande et si peu espérée, dit-il, demande que je prenne quelque temps pour m'y disposer. Faites-moi l'amitié de revenir demain de grand matin ; mais n'y manquez pas, je vous en conjure. Le capitaine le lui promit et se retira.

» Il tint sa parole : le lendemain matin, tous les prisonniers étant encore endormis, il se rendit à la prison. Tchao-laoye l'attendoit dans la cour. Il se mit aussitôt à genoux et demanda pardon à Dieu de ses péchés : les larmes qui couloient abondamment de ses yeux marquoient assez la douleur intérieure dont il étoit pénétré. Il pria ensuite le capitaine de lui conférer le saint baptême ; celui-ci lui versa peu à peu sur la tête l'eau qu'il avoit dans une porcelaine, en lisant en même temps la formule du baptême, et il ne cessa d'en verser que lorsqu'il eut dit cette dernière parole *Yamong*, qui signifie *amen*, ainsi soit-il. Tchao-laoye demeura encore quelque temps à genoux pour remercier Dieu de la grâce qu'il venoit de recevoir; ensuite, frappant la terre du front devant le capitaine, il lui dit qu'il n'oublieroit jamais que c'étoit à lui et à son ami qu'il étoit redevable d'un si grand bonheur ; qu'au reste, quoiqu'il ne doutât point qu'il ne fût devenu véritablement enfant de Dieu par ces eaux salutaires, il ne laisseroit pas, s'il sortoit de prison, de venir aussitôt à l'église pour *pou-ly*, c'est-à-dire pour se faire suppléer les cérémonies du baptême. Le capitaine ne comprit point ce qu'il vouloit dire par ces mots *pou-ly* ; il lui répondit néanmoins *che-te*, que cela se pouvoit ; et étant venu aussitôt me rendre compte de ce qui s'étoit passé, il m'en demanda l'explication ; je la lui donnai avec avec plaisir. »

Tel est le récit que me fit Joseph Tcheou : à peine l'eut-il achevé que je le congédiai, le remettant au lendemain pour avoir avec lui un plus long entretien. J'étois dans l'impatience d'apprendre cette agréable nouvelle aux autres missionnaires. Ils savoient bien en général qu'on s'efforçoit de procurer le baptême à Tchao-laoye, mais ils ignoroient les mesures qu'on prenoit pour y réussir. Leur surprise et leur joie ne purent s'exprimer : ils la témoignèrent par leur empressement à remercier le Dieu des miséricordes, et le lendemain ils offrirent le saint sacrifice de la messe en action de grâces.

Quelques jours après, Joseph Tcheou me demanda une médaille pour notre ami nouvellement baptisé : je n'avois pas de quoi le satisfaire; mais le révérend père Parennin, supérieur de cette maison, m'en donna une de saint Joseph, qui est le patron du néophyte: j'y joignis une croix de Caravaca. Le capitaine remit ce petit présent à Tchao-laoye, et, selon les instructions que lui avoit données Joseph Tcheou, il lui dit que la croix et la médaille venoient de moi, qu'il y avoit une indulgence plénière attachée à la médaille, et qu'il pouvoit la gagner à l'heure de la mort, pourvu qu'il eût une contrition sincère de ses péchés, et qu'il prononçât de cœur et de bouche, s'il le pouvoit, ces paroles: *Jesus, Maria, Joseph, kolien-ngo;* Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de moi. Tchao-laoye reçut ce présent avec de grands sentimens de piété; il le baisa plusieurs fois avec respect, et pria le capitaine de me faire dire que, si jamais la liberté lui étoit rendue, il viendroit au moment même se jeter à mes pieds pour me marquer sa reconnoissance.

Je ne doute point, mon révérend Père, que vous n'entriez dans les mêmes sentimens où nous sommes, et que vous ne soyez également attendri de la conversion d'un ami si illustre par sa naissance et par son mérite, et dont le crédit, sous le règne précédent, a été si utile à la religion et aux ouvriers évangéliques. Demandez avec nous au Seigneur qu'il lui fasse la grâce de bien connoître le prix de sa disgrâce, et de faire un saint usage de ses souffrances. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE DU PÈRE PORQUET

AU PÈRE DE GOVILLE.

Les missionnaires ont ordre de quitter la Chine.

A Macao, ce 11 décembre 1732.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous êtes accoutumé depuis si longtemps à recevoir chaque année d'affligeantes nouvelles d'une mission que vous avez vue autrefois si florissante [1], que sans doute vous êtes déjà préparé au triste événement dont je vais vous entretenir. Vous n'avez pas oublié que l'empereur, au commencement de son règne, fit chasser tous les missionnaires des églises qu'ils avoient dans les différentes provinces de l'empire, et leur assigna la ville de Macao pour terme de leur exil, afin qu'ils fussent plus à portée de retourner dans leur patrie s'ils le vouloient. Cette vue étoit excusable dans un empereur chinois, qui n'étoit pas obligé d'en prévoir les inconvéniens. Nos Pères, qui demeurent à Pékin, obtinrent avec beaucoup de peine une audience de ce prince, dans laquelle ils lui représentèrent qu'il n'y avoit point à Macao de vaisseaux qui partissent pour l'Europe; que le grand âge et les incommodités qui en sont la suite ordinaire, ne permettoient pas à plusieurs d'entre eux d'entreprendre un si long et si pénible voyage, et qu'il leur seroit bien dur de passer le reste de leurs jours avec des gens d'une langue et d'une nation différente; qu'ils supplioient donc Sa Majesté de vouloir bien fixer leur demeure à Canton plutôt qu'à Macao.

L'empereur, après avoir pris les avis des mandarins généraux de cette province, qui alors ne nous étoient pas contraires, accorda la grâce qu'on lui avoit demandée, mais sans préjudice des ordres antérieurs, qui défendoient l'exercice de la religion chrétienne. Tout ce que nous sommes de missionnaires françois, espagnols, italiens, nous vivions tranquillement dans nos maisons, sans qu'on eût pensé jusqu'ici à nous accuser de donner atteinte aux ordres de l'empereur. Les mandarins qui gouvernent maintenant cette province sont entrés dans des défiances qu'il n'étoit guère possible ni de prévoir, ni de prévenir. Ils viennent de porter un ordre de nous faire tous passer à Macao : l'exécution en a été prompte, et accompagnée de circonstances bien dures et bien douloureuses pour nous, ainsi que vous le verrez par le détail dans lequel je vais entrer.

Le 18 du mois d'août dernier, les deux tchi-hien ou gouverneurs de Canton firent

[1] Le père de Goville a été pendant vingt-quatre ans missionnaire à la Chine. Ayant été député en France, sa santé se trouva si affoiblie que ses supérieurs ne jugèrent pas à propos qu'il retournât à la Chine, comme il le souhaitoit ardemment.

venir un ou deux missionnaires de chacune des églises de leur département, et leur déclarèrent que les mandarins généraux de la province vouloient que nous nous retirassions tous à Macao. Les raisons qu'ils apportèrent ne se trouvèrent pas les mêmes, aussi n'étoient-elles que d'honnêtes prétextes dont ils couvroient les véritables motifs de la résolution qu'on avoit prise. Celui de Nan-hai dit aux missionnaires de son district, qu'on craignoit qu'il ne survînt quelques troubles dans la province, et qu'il étoit bon de nous mettre à couvert de toute insulte par cette retraite. Celui de Poanyu, qui est le département où nous demeurons, nous donna pour raison le prétendu mécontentement qu'un tsong-ping ou lieutenant-général des troupes avoit de notre conduite, et la crainte où l'on étoit qu'il ne fît passer ses plaintes directement à l'empereur; qu'il étoit de leur intérêt et du nôtre que nous nous retirassions pour quelques mois à Macao. Le père Hervieu, notre supérieur, n'avoit garde de goûter cette raison : il prit la parole pour ceux qui étoient avec lui, savoir : pour le père Miralta, procureur des missions de la sacrée congrégation, et pour le père Rocha, franciscain espagnol, qui avoit soin d'une autre église, et il représenta fortement au tchi-hien que nous étions à Canton en vertu d'un tchi ou ordre de l'empereur; qu'il osoit espérer que les mandarins, en considération de cet ordre, voudroient bien nous laisser dans nos églises, et qu'il le supplioit de faire passer jusqu'à eux nos très-humbles supplications. Le tchi-hien le promit pour se défaire d'eux plus honnêtement : les missionnaires, qui ne s'en aperçurent que trop, crurent qu'il ne leur restoit plus que la foible ressource de s'adresser directement aux mandarins supérieurs, et de leur présenter une requête dans les formes.

Lorsque les Pères, qui avoient été appelés aux deux tribunaux, furent de retour chacun dans leur église, et qu'ils eurent fait part de cette nouvelle aux autres missionnaires, elle les jeta dans un abattement et une consternation qu'il ne seroit pas aisé de vous exprimer. A peine commencions-nous à revenir tant soit peu de l'accablement de tristesse dont nous fûmes saisis, qu'on vint afficher à la porte de toutes nos maisons le cao-chi, c'est-à-dire l'ordonnance des mandarins généraux, ce qui fait assez voir qu'il étoit déjà dressé lorsque nos missionnaires furent appelés chez les deux tchi-hien, et, en effet, il étoit daté de la veille. C'est ainsi qu'il étoit conçu :

« Nous, Ngao, généralissime de cette province, Yang, vice-roi, Tsiao, lieutenant-général pour la police et la réformation des mœurs, donnons cette présente déclaration.

» C'est une chose connue, non-seulement dans cet empire, mais encore dans tous les autres royaumes, qu'il ne faut point permettre de mauvaise doctrine. Vous autres Européens, étant venus à la Chine pour y répandre votre loi, et séduire notre peuple, Moan, généralissime des provinces de Fo-kien et de Tchekiang, représenta, il y a quelques années, à l'empereur qu'il falloit vous renvoyer tous dans vos royaumes. Sa Majesté, par un excès de bonté et de condescendance, se contenta de défendre l'exercice de votre religion, en vous permettant de demeurer dans son empire. En considération de ces ordres et de cette indulgence, vous auriez dû vous renfermer chez vous, et n'y vaquer qu'à votre perfection particulière, d'autant plus que le li-pou, par son arrêt, vous défendoit d'aller çà et là, et de tenir des assemblées, auquel cas il y avoit ordre aux mandarins des lieux de vous punir et de vous chasser. Comment donc se peut-il faire que *Ngan-to-ni* (c'est le nom du frère Antoine de la Conception, franciscain espagnol), sous prétexte d'exercer la médecine, tienne des assemblées avec trouble et tumulte, de même que Ngai, etc. (il nomme en tout quatorze personnes de trente que nous étions à Canton), lesquels s'occupent pareillement à répandre votre loi? Ce mal augmente de jour en jour : le peuple grossier, attiré par vos adresses, se laisse tromper, et les hommes s'assemblent pêle-mêle avec les femmes. Certes, une telle conduite est absolument contraire aux lois, et ne peut être tolérée. Ainsi voici ce que nous signifions à Ngan-to-ni, et aux autres Européens : Macao, situé dans le territoire de Hiang-chan-hien, est un lieu destiné depuis longtemps à la demeure des Européens : nous vous donnons trois jours, savoir, demain 18 d'août et les deux jours suivans, pour ramasser vos effets, et vous y retirer, sans qu'il vous soit permis de revenir jamais à Canton. Que si vous manquiez d'obéir au terme préfix, nous ordonnons aux mandarins immédiats de

se saisir de vos personnes et de vous traiter en criminels. C'est à vous de vous épargner ce chagrin. Cet ordre est invariable, et doit être exécuté à la lettre. Telle est la déclaration que nous avons prétendu faire ce vingt-septième de la sixième lune de l'année dixième d'Yong-tching. »

Peu de temps après que ce cao-chi eut été porté dans toutes les églises, un ou deux missionnaires de chacune vinrent comme de concert se rendre à la nôtre, pour délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre, et sur les moyens de détourner, s'il étoit possible, un coup si funeste. On proposa de demander un assez long délai pour avoir le temps d'informer nos Pères de Pékin de cet ordre, afin qu'ils pussent en obtenir la révocation avant qu'il s'exécutât; ou bien si les mandarins nous refusoient cette grâce, comme il y avoit toute apparence, car il auroit fallu un délai de trois mois pour avoir réponse de Pékin, de leur demander le temps suffisant pour donner ordre à nos affaires; ou enfin, s'ils étoient inflexibles, de nous permettre de laisser un missionnaire dans chacune des trois églises, pour gouverner les affaires des Pères qui sont à la cour. Notre Père supérieur fut chargé de dresser la requête, et quand elle fut prête il la communiqua aux supérieurs des autres églises, qui l'approuvèrent.

Le jour suivant, un missionnaire de chaque église se rendit à la porte du tsong-tou et des autres mandarins; mais ils y furent très-mal reçus : ni leur requête, ni même le tie-tse, c'est-à-dire le billet de visite, ne put pénétrer, et ils furent contraints de se retirer. Il n'y eut que le père Cordez qui ne perdit point courage. Il alla voir le tsiang-kun, ou général tartare, et le tsing-cheou, ou commandant de la ville, avec lesquels il étoit en quelque liaison; il les pria de faire passer notre requête aux mandarins ; mais comme l'un et l'autre ne sont que mandarins de guerre, et que ces sortes d'affaires ne les regardent pas, il en reçut un refus assaisonné de manières obligeantes et de beaucoup d'honnêtetés chinoises. Il ne se rebuta point ; il alla trouver le tchi-hien dans le département duquel étoit son église, dont il avoit eu sujet de se louer, et qui, dans le cours de cette affaire, a exécuté les ordres dont on l'avoit chargé avec beaucoup de modération. Ce mandarin, pour ne pas chagriner les missionnaires, reçut la requête, mais il n'en fit aucun usage, et sa réponse fut une nouvelle assurance qu'il ne falloit plus songer qu'à partir.

Après tant de démarches inutiles, on ne songea plus en effet qu'au départ. Cependant, un nouveau cao-chi qu'on apporta, et qui devoit s'afficher à notre porte et à tous les divers endroits de la ville, quoique plus injurieux et plus infamant que le premier, nous donna une petite lueur d'espérance, parce qu'il sembloit restreindre le nombre des exilés aux quatorze qui avoient été nommés dans le cao-chi précédent; du moins il n'y eut aucun de nous qui ne crût y trouver ce sens; et, en conséquence, il n'y eut que les quatorze nommés qui se préparèrent à partir. Mais cette légère consolation ne dura guère ; deux petits mandarins qu'on nous avoit envoyés pour presser notre départ, furent surpris de nous voir dans cette opinion, convenant néanmoins du fondement qu'y donnoit l'expression du cao-chi. Ils allèrent consulter les grands mandarins, et reçurent ordre de nous détromper. Ainsi il n'y eut plus de doute, et il fallut penser sérieusement à la retraite. Voici les propres termes de ce cao-chi, ou ordonnance des mandarins généraux de la province.

« Nous, Ngao, tchong-tou, c'est-à-dire vice-roi général; Yang, fouyuen, c'est-à-dire vice-roi; Tsiao, quan-song-tchin-sou, c'est-à-dire lieutenant-général de la police et de la réformation des mœurs, faisons la déclaration qui suit :

» Le peuple chinois se porte de lui-même à trouver dans son travail de quoi vivre et à garder les lois de l'empire, savoir : l'observance des rits, de la tempérance et de la pudeur. Mais il se trouve aujourd'hui que les Européens veulent introduire une loi toute contraire. Le feu empereur, par un effet de sa grande bonté, leur avoit permis de s'établir dans son empire; pouvoit-on s'imaginer qu'ils fussent si méchans et si pervers ? Il y a quelques années que le tsong-tou Moan, ayant découvert qu'ils séduisoient le peuple de Fo-kien par leur mauvaise doctrine, représenta à Sa Majesté qu'il falloit les chasser tous de la Chine et les renvoyer à Macao, afin que de là ils retournassent dans leurs royaumes. Mais Sa Majesté, par une grande indulgence, se contenta de les exiler dans cette ville de Canton, et de leur permettre d'y demeurer jusqu'à ce qu'ils eussent

donné quelque nouveau sujet de mécontentement. Un si grand bienfait méritoit que par reconnoissance ils se continssent dans le devoir ; mais nous voyons que, contre notre attente, ils continuent leurs pratiques ordinaires sans nul amendement ; ils emploient leur argent à gagner les peuples et à leur faire embrasser leur loi ; les jours de fêtes, les chrétiens et les chrétiennes courent comme des insensés à leurs assemblées : le bas peuple, par stupidité ou par l'espoir d'un argent dont il se laisse amorcer, n'a pas honte de se prosterner devant eux. Les femmes, également séduites, s'assemblent dans des maisons, et parmi cette multitude combien de crimes se commettent ! La séduction et la corruption ne font que croître de jour en jour ; nos coutumes sont renversées, les mœurs se corrompent, la probité naturelle s'éteint ; peut-on penser à de si grands désordres sans douleur et sans indignation ? Sans doute il seroit convenable de châtier sévèrement ceux qui parmi le peuple sont coupables de ces excès ; mais nous aimons mieux leur donner le temps de se corriger ; nous nous contentons d'envoyer à Macao Ngan-to-ni et les quatorze qui ont été désignés. Ainsi nous ne ferons point d'autres recherches de ces désordres. Tel est le but de cette déclaration que nous adressons au peuple et aux soldats.

» Vous donc, Chinois, qui que vous soyez, qui avez du sang dans les veines, soit que vous vaquiez à l'étude des lettres ou à cultiver la terre, soit que vous soyez ouvriers ou marchands, honorez et respectez vos parens, et occupez-vous de votre travail : ne pouvez-vous pas, vous chefs de famille, trouver par ce travail de quoi sustenter vos enfans ? Pourquoi avez-vous la bassesse de recourir à de vils Européens ? Et vous, femmes, qui avez été élevées dans l'intérieur de vos maisons, ne devez-vous pas y avoir appris à conserver la pudeur, qui est l'ornement de votre sexe ? comment donc vous livrez-vous aux artifices de ces méprisables étrangers ? Il faut que dorénavant vous vous repentiez de vos fautes passées, que vous rentriez dans l'observance des devoirs attachés à votre état, que les pères instruisent leurs enfans, les maris leurs femmes, et que renonçant à ces désordres, vous repreniez le vrai chemin de la vertu. Si vous vous corrigez, vous mériterez que nous vous regardions comme un digne peuple de ce glorieux règne, et nous oublierons le passé. Ne soyez point si opiniâtres que de vouloir demeurer dans votre aveuglement. Puisque vous vivez parmi les hommes, vivez en hommes, et non pas en bêtes, à la honte de vos ancêtres et de votre postérité. Nous vous exhortons, et nous l'espérons ainsi. Telle est la fin de cette déclaration. »

Les calomnies et les injures grossières répandues dans cette ordonnance ne nous touchèrent que foiblement. Le peuple chinois est accoutumé aux invectives et aux mensonges de ses mandarins, et cette ordonnance ne fera pas changer d'idée à ceux qui connoissent les chrétiens ; mais ce qui nous affligeoit infiniment, c'est la violence de notre expulsion, et le peu de temps qu'on nous donnoit pour nous y disposer ; car du moment où nous fûmes assurés qu'il falloit sortir de Canton, jusqu'à celui où nous devions nous embarquer, il ne restoit plus guère que vingt-quatre heures ; comment pouvoir en si peu de temps emballer nos livres, les meubles de notre église et de notre maison, et le petit bagage que tous nos missionnaires chassés de leurs églises avoient apporté des provinces à Canton ? C'est ce qui fut impossible, surtout dans notre maison, où il se trouvoit un plus grand nombre de missionnaires exilés. Ainsi, quelque diligence que nous pûmes faire, il fallut se résoudre à en abandonner une partie à la garde de quelques domestiques, qu'on nous permit de laisser dans nos maisons ; et le peu que nous emportâmes avec nous ne put, malgré nos soins, échapper à l'avidité des Chinois, qui, dans le court trajet qu'il y a de notre maison à la rivière, firent disparoître beaucoup de choses. Mais, dans un si grand désastre, c'est de quoi nous fûmes peu touchés.

A quoi nous fûmes bien sensibles, mon révérend père, c'est de nous voir forcés de laisser le quantsai ou cercueil du père du Baudory, auquel nous étions sur le point de rendre les devoirs funèbres. Ce zélé missionnaire étoit mort depuis peu de jours de la manière dont vous savez qu'il avoit vécu, c'est-à-dire dans une union continuelle avec Dieu. Ce fut le jour de l'Assomption de Notre-Dame que nous fîmes cette perte, circonstance remarquable, parce que c'étoit comme un dernier trait de pinceau ajouté à la ressemblance de sa vie avec celle de saint Stanislas : comme lui il étoit allé

à pied à Rome pour demander au révérend père général la grâce d'entrer dans la Compagnie ; comme lui, il avoit toujours vécu dans le continuel exercice de la présence de Dieu ; et enfin ce fut le jour qu'on célèbre la fête de la glorieuse assomption de la sainte Vierge, qu'il alla comme lui recevoir la récompense de ses vertus. On nous obligea de partir, et il fallut laisser son cercueil dans notre maison, que les mandarins firent transporter depuis dans je ne sais quel miao ou temple situé hors de la porte orientale de la ville.

Les missionnaires des autres églises se trouvèrent à proportion dans les mêmes peines et dans les mêmes embarras que nous ; ce qu'il y eut de particulier pour l'église de la sacrée Congrégation, c'est que M. Appiani, de la congrégation de Saint-Lazare, y étoit malade d'une dyssenterie, toujours dangereuse, surtout dans un homme âgé de 70 ans. On espéroit que les mandarins auroient compassion de son état, et qu'ils n'auroient pas de peine à permettre qu'on le laissât dans la maison, ou qu'on le transportât à la factorerie de nos marchands françois. Cette grâce lui fut refusée d'une manière injurieuse et insultante. Tout moribond qu'il étoit, il lui fallut faire le voyage de Macao, où il mourut quatre ou cinq jours après son arrivée.

Trois ecclésiastiques françois du séminaire de Paris, qui redoutoient le séjour de Macao, demandèrent qu'il leur fût permis de se retirer sur le vaisseau françois arrivé cette année à la Chine, dans le dessein de passer sur quelque vaisseau de Madras, d'où ils se rendroient à Pondichéry. Letchi-hien dans le département duquel ils étoient y avoit donné son agrément, moyennant une caution sûre de leur sortie de la Chine. Tandis qu'ils cherchoient cette caution, l'affaire fut portée aux mandarins supérieurs, qui ne voulurent jamais y consentir. La raison principale de leur refus étoit que leur *pen* ou la dépêche par laquelle ils informoient l'empereur de notre départ pour Macao, étoit déjà prête, et qu'ils ne jugèrent pas à propos d'y faire aucun changement. Ainsi le sort de trente missionnaires qui étoient pour lors à Canton fut le même. Voici les termes dont les mandarins s'expriment dans leur dépêche à l'empereur :

« Tous les royaumes se font un devoir de se conformer aux lois et au gouvernement de cette dynastie : c'est par cette raison que le prédécesseur de Votre Majesté, plein de clémence et de bonté pour les étrangers, permit aux Européens de s'établir dans nos provinces : sa vue étoit qu'en vivant selon nos lois ils participassent au bonheur de son gouvernement, prince qui, par ce caractère de bonté, a égalé et même surpassé nos plus grands empereurs Yao et Chun. Auroit-on pu croire que les Européens, abusant de ses bienfaits, et au mépris de nos lois, dussent travailler à séduire nos peuples par la prédication de leur loi, à renverser toutes nos coutumes, et à porter le trouble dans nos provinces ? Il y a quelques années que Moan, tsong-tou de celles de Fo-kien et de Tche-kiang, ayant découvert ce désordre, représenta à Votre Majesté qu'il falloit les renvoyer dans leurs royaumes, employer leurs maisons à des usages utiles au public, et qu'il n'y avoit que ce moyen-là de remettre les choses dans l'ordre : Votre Majesté, usant de sa clémence ordinaire, et faisant réflexion que ces étrangers étoient éloignés de leur patrie et de différens royaumes, eut la bonté de leur permettre de demeurer pour quelque temps à Canton, afin de pouvoir s'embarquer plus aisément sur quelque vaisseau européen. Cette faveur étoit grande, et les Européens, après l'avoir obtenue, au lieu d'abuser, comme ils ont fait, de l'indulgence de Votre Majesté à leur égard, ne devoient penser qu'à vivre en paix dans leurs maisons, y travailler à leur propre perfection, et y observer les lois de l'empire, d'autant plus que l'arrêt du Li-pou leur défendoit de courir de côté et d'autre, et de faire des assemblées de leur religion, à peine d'être châtiés et chassés par les mandarins immédiats. Cependant il se trouve aujourd'hui un Ngan-toni, qui, sous prétexte d'exercer la médecine, excite des troubles, un Ngaise, etc., qui ouvrent des églises, qu'ils appellent les églises de la sainte Mère, qui attirent les peuples à leur religion, et qui se comportent d'une manière licencieuse. Ce mal croît de plus en plus : les jours de fête, les chrétiens s'excitent les uns les autres, et courent à ces églises comme des insensés ; les femmes s'y trouvent confusément avec les hommes ; les hommes, par l'espoir du gain, ne rougissent pas de se prosterner devant ces Européens, ni les femmes de s'entretenir secrètement avec eux : c'est ce qu'on ne peut entendre sans douleur, ni

souffrir en patience. C'est pourquoi, nous les esclaves de Votre Majesté, après nous être assurés de toutes choses avec un mûr examen, le 28 de la sixième lune, nous avons fait une déclaration publique contre ces désordres, et le second de la lune suivante, nous avons fait conduire tous ces Européens à Macao, afin d'empêcher qu'ils ne continuent d'attirer à eux notre peuple, et de le corrompre. Les huit maisons qu'ils ont ici sont encore à la garde de leurs domestiques; mais comme nous craignons qu'il ne leur prenne envie de rentrer dans l'empire, afin de couper le mal jusqu'à la racine, il nous paroît convenable d'exécuter à leur égard les ordres de l'an deuxième d'Yong-tching, et de les employer à des usages utiles au public. Nous croyons devoir attendre sur cela de nouveaux ordres, et nous nous bornons à supplier Votre Majesté d'en décider selon son admirable sagesse. »

Ce fut le 20 d'août au soir que, selon l'ordre des mandarins, nous nous embarquâmes tous sur quatorze ou quinze petites barques. Nous avions envoyé dès le matin un exprès à Pékin, pour informer nos Pères de ce triste événement. Il promit d'y arriver en trente-sept ou trente-huit jours : s'il a tenu parole, nos lettres y seront arrivées quelques jours avant la dépêche des mandarins; mais depuis trois mois qu'il est parti, nous n'avons reçu aucune nouvelle.

Le lendemain 21 d'août, nos barques s'étant réunies, et la marée étant venue, nous partîmes tous sous l'escorte de quatre galères et de deux petits mandarins de chaque hien. Messieurs nos François vinrent nous dire adieu, et nous témoigner la part qu'ils prenoient à notre malheur, ou plutôt au malheur de la religion : on vit de part et d'autre couler bien des larmes quand il fallut s'embrasser et se séparer.

Nous mîmes donc à la voile le 21, et la nuit du 23 au 24 nous arrivâmes à Macao. Comme il y a deux maisons de jésuites et trois monastères de religieux, nous n'eûmes pas de peine à y trouver un asile, et nous fûmes reçus avec beaucoup de charité.

Si cette affaire paroissoit terminée de la part des mandarins en ce qui concerne nos personnes, nous nous aperçûmes bientôt qu'elle étoit à peine commencée par rapport aux chrétiens et à la religion. Le tchi-hien ou gouverneur de Hiang-chan, qui a dans son département le territoire de Macao, y arriva en même temps que nous, et, conformément aux ordres qu'il avoit reçus des mandarins supérieurs, il fit descendre à terre les domestiques et les chrétiens qui nous avoient suivis, et les fit garder à vue par ses gens. Peu après il les cita en sa présence, et par son ordre leurs noms furent écrits sur un registre, après quoi on les envoya sur des barques pour les conduire à Canton. Les chaînes qu'on leur mit au cou furent comme le prélude des mauvais traitemens qu'on leur préparoit à leur arrivée à Canton; et en effet, dès qu'ils furent à terre au nombre d'environ cinquante, on les traîna à divers tribunaux, sous l'escorte d'un grand nombre de soldats et de satellites des mandarins, dont l'intention étoit de les donner en spectacle à toute la ville. Ils furent menés ensuite à la place publique destinée à l'exécution des criminels. Le tchi-fou [1] s'y rendit accompagné des deux tchi-hien de Nan-hai et de Poan-yu, et du tchi-hien [2] de Hiang-chan. La scène commença par la plus injurieuse déclamation qui se puisse imaginer contre la religion chrétienne; après quoi douze de cette troupe de chrétiens, pris des huit églises, furent condamnés à vingt coups de bastonnade. Cette exécution, qui est plus ou moins sévère, selon les bâtons qu'on y emploie et les bras qui les mettent en mouvement, se fit avec un extrême cruauté.

Lorsque ces nouvelles vinrent à Macao, je vous laisse à penser, mon révérend Père, quelle fut notre douleur. La manière dont on nous enleva nos domestiques et nos catéchistes nous faisoit bien appréhender quelque dénoûment fâcheux lorsqu'ils seroient à Canton; mais aucun de nous n'avoit porté si loin ses conjectures et ses craintes. La seule consolation que nous eûmes fut d'apprendre avec quelle constance ces fervens chrétiens ou avoient déjà souffert, ou s'attendoient à souffrir toute sorte de peines pour une si bonne cause. Aucun d'eux n'a hésité à avouer qu'il étoit chrétien, ou du moins il n'y en a qu'un ou deux qui aient donné lieu à quelque soupçon. Mais ce qui nous afflige sensiblement, c'est l'impression que fera cette persécution sur l'esprit des mandarins des autres provinces,

[1] Gouverneur d'une ville du premier ordre.

[2] Juge et gouverneur d'une ville du troisième ordre.

qui ne manqueront pas, à l'exemple de ceux de Canton, de faire des recherches des chrétiens répandus dans tout l'empire.

Les autres chrétiens qui ne reçurent point la bastonnade furent jetés dans les prisons, et quelques jours après parut un arrêt qui portoit que ceux qui étoient d'une autre province y fussent conduits en qualité de criminels, c'est-à-dire chargés de chaînes, pour être livrés au mandarin du lieu, et que pendant la route ils seroient renfermés dans les prisons de chaque ville par où ils passeroient. A l'égard des domestiques et catéchistes qui étoient de Canton ou des environs, il y en eut qui furent condamnés à la bastonnade, et d'autres à porter la cangue un ou deux mois. Quelques-uns furent renvoyés sans châtiment, soit parce qu'ils étoient ou fort jeunes, ou d'un âge très-avancé. Il s'en trouva de ce nombre qui étoient d'autres provinces, et deux, entre autres, auxquels nous prenions un intérêt particulier. L'un d'eux étoit de Pékin : il a été reçu dans notre Compagnie et est prêtre depuis deux ans ; nous lui apprenions la langue latine le père Hervieu et moi. Ils répondirent, selon les instructions qu'on leur avoit données, qu'ils appartenoient aux Pères de Pékin. Cette réponse embarrassa apparemment les mandarins qui avoient dessein de les punir comme les autres; mais ces magistrats se tirèrent d'embarras en bons Chinois, à qui les mensonges ne coûtent guère, et dans le compte qu'ils rendirent aux mandarins supérieurs, ils avancèrent que ces deux-là n'étoient pas chrétiens. Le tsong-tou envoya demander juridiquement au père Hervieu, notre supérieur, et au père Miralta, procureur de la sacrée Congrégation, si en effet ils appartenoient aux missionnaires de Pékin ; c'est ce qui nous fit juger qu'on leur rendroit bientôt la liberté : cependant ils sont encore détenus dans les prisons.

Nous eûmes soin de procurer à ces confesseurs de Jésus-Christ tous les secours dont ils avoient besoin au milieu de leurs souffrances, et comme à la Chine, plus qu'ailleurs, l'argent a grand pouvoir dans les tribunaux, nous eûmes la consolation d'avoir soulagé une partie de leurs peines. Je ne dois pas omettre que M. du Velaer le cadet, qui reste seul à la factorerie françoise, s'est prêté avec beaucoup de zèle à cette bonne œuvre, et que nos chrétiens ont ressenti les effets de ses pieuses libéralités. Il a été bien secondé par M. Morelez, capitaine de vaisseau, et par tous les autres officiers françois. Les lettres que nous avons écrites à ces chers néophytes pour soutenir leur courage, et animer leur fermeté dans la foi, leur ont été fidèlement rendues. L'un d'eux, qui a près de quatre-vingts ans, et que son grand âge a préservé de la bastonnade, nous a témoigné la douleur qu'il ressentoit de n'avoir pas été jugé digne de souffrir comme les autres pour la cause de Jésus-Christ. Ce sentiment a paru très-sincère à tous ceux qui le connoissent.

Tandis que l'affaire des prisonniers étoit sur le bureau des tribunaux, de petits mandarins des deux hien entrèrent dans nos maisons, suivis d'une multitude infinie tant de yayu, ou gens du tribunal, que de la canaille et de la populace, qui, se prévalant de leur nombre et de la timidité de nos gens, enlevèrent tout ce qu'ils voulurent. Ce que nous regrettons le plus, ce sont les livres d'Europe, que nous croyions devoir être le moins exposés à ce malheur, parce qu'ils ne sont de nul usage pour les Chinois. Mais dans l'espérance, sans doute, ou d'en tirer de nous quelque argent pour les racheter, ou de les vendre à des marchands d'Europe, ils n'ont pas manqué l'occasion de s'en saisir. Pour ce qui est des gardes de nos églises, ont s'est contenté de cautions qui promissent de les représenter aux grands mandarins quand ils l'ordonneroient. Cependant, ils ne laissent pas d'avoir à souffrir beaucoup des perquisitions que font les mandarins sur la manière dont nous administrons aux femmes les sacremens du baptême, de la pénitence et de l'extrême-onction. Nos chrétiennes, qui nous servoient de catéchistes pour les personnes de leur sexe, ont eu à subir plusieurs interrogatoires; ils les ont menacées de la question ; ils l'ont fait souffrir à quelques-unes, ils en ont traité d'autres d'une manière encore plus cruelle, parce qu'ils ne trouvoient pas dans leurs témoignages de quoi appuyer les infamies qu'ils nous avoient attribuées dans des écrits publics. Nous ne doutons point qu'après tant de perquisitions et d'examens ils ne soient encore plus convaincus qu'ils ne l'étoient auparavant, de la vie pure et innocente des missionnaires.

On ne peut pas dire au vrai ce qui a donné lieu à une persécution si subite et si violente. Il y a sur cela parmi les missionnaires deux

opinions, ou plutôt deux sortes de conjectures. Les uns l'attribuent au différend survenu entre les mahométans et les chrétiens, au sujet de l'enterrement d'un chrétien qui avoit été de leur secte. Le fils du défunt, qui étoit aussi chrétien, avoit invité, selon la coutume, d'autres chrétiens pour réciter les prières ordinaires, et conduire le corps à la sépulture. Les mahométans, qui survinrent, chassèrent les chrétiens, et accusèrent le fils du défunt auprès des mandarins d'avoir embrassé une loi proscrite à la Chine. L'accusé soutint généreusement sa cause devant le mandarin, en opposant la sainteté de la religion chrétienne aux rêveries et à la corruption du mahométisme. Le mandarin, gagné par l'argent des mahométans, se déclara contre le chrétien, et lui fit donner la bastonnade. Les mahométans, se sentant ainsi appuyés, en devinrent encore plus furieux; et comme le chrétien en question, de même que sa famille, avoient été convertis et baptisés par un franciscain, et que le frère Antoine étoit le plus connu dans la ville, à cause de la médecine qu'il y exerçoit, son nom se trouva dans toutes les requêtes qu'ils présentèrent aux mandarins; et c'est pourquoi le nom de ce même Frère a été à la tête des missionnaires dans toutes les ordonnances qui nous ont exilés à Macao. Voilà ce qui fait soupçonner les mahométans d'avoir excité cette tempête. Ce qui appuie encore cette conjecture, c'est qu'un Chinois élevé à Siam par les ecclésiastiques du séminaire de Paris, et prêtre depuis quelques années, écrit de Canton, où il se tient caché, que c'est là le bruit de toute la ville, qu'on sait le nom du riche mahométan qui a conduit cette intrigue, et la somme d'argent qu'il a donnée, et plusieurs autres circonstances. D'autres prétendent que le mal vient de plus loin, et que c'est l'empereur lui-même, qui, par aversion de la religion chrétienne, a fait donner un ordre secret à ses mandarins de nous susciter cette affaire. Chacune de ces conjectures a ses partisans; il me suffit de vous les avoir rapportées.

Nous espérions qu'il viendroit de la cour quelque adoucissement à la sentence des mandarins, mais nous n'avons pas même reçu aucune lettre de nos pères de Pékin. Cependant les mandarins, non contens de nous avoir chassés de Canton, viennent de faire signifier un nouvel ordre de leur part à la maison de ville, dans la personne de son procurador, par lequel ils lui enjoignent de nous renvoyer dans nos royaumes comme des gens qui pourroient infecter la Chine par leur mauvaise doctrine. Quatre ou cinq évêques que nous avons ici sont actuellement occupés à délibérer avec les principaux habitans de Macao, sur la réponse qui se doit faire aux Chinois; je vous en ferai part si elle paroît avant que je sois obligé d'envoyer cette lettre à notre vaisseau françois; en attendant, voici la traduction du nouvel arrêt de nos mandarins :

« Nous, tchi-hien de Hiang-chan, en exécution des ordres de mes supérieurs.

»Le 30 de la neuvième lune de cette dixième année d'Yong-tching, j'ai reçu du tsong-tou de Canton, mon supérieur, un ordre qui avoit été envoyé le 20 par les trois mandarins généraux, dont voici la teneur :

» Ayant reconnu que Ngan-to-ni et les autres Européens de cette province se comportoient mal, qu'ils ouvroient des églises et attiroient le peuple à leur loi, nous avons fait et publié sur cela nos déclarations, ordonnant au lieutenant criminel de la province de les faire tous conduire à Macao sous bonne escorte, pour y fixer leur demeure; mais faisant ensuite réflexion que c'étoient des gens pervers qui ne songeoient qu'à répandre leur méchante doctrine et à séduire le peuple, et qu'en les laissant dans cette province, ce seroit y laisser une entrée à tout le mal qu'on en doit craindre; par une nouvelle délibération nous avons jugé qu'il étoit plus à propos de les obliger à s'embarquer tous après l'automne, et à s'en retourner dans leurs royaumes; et ayant proposé nos vues à l'empereur, Sa Majesté les a approuvées, ainsi que notre greffe en fait foi : en conséquence de quoi nous envoyons ce présent ordre au lieutenant criminel, afin qu'il le fasse passer au tchi-hien de Hiang-chan, lequel aura soin de l'intimer au mandarin européen de Macao, et de faire en sorte qu'il le mette en exécution, c'est-à-dire que ledit Ngan-to-ni et les autres Européens qui, en différens temps, ont été conduits à Macao pour y demeurer, aussitôt qu'il y aura des vaisseaux prêts à partir pour l'Europe, soient menés sous bonne escorte auxdits vaisseaux pour y être embarqués selon le rôle ci-joint, et qu'il ait soin d'en donner avis dans un écrit juridique qu'on puisse examiner avec soin; que s'il arrivoit

qu'on n'obéit pas à cet ordre, nous voulons aussitôt en être avertis par une voie juridique sur laquelle nous puissions nous fonder pour casser, arrêter, informer et punir : qu'on prenne donc garde à ne se pas attirer nos châtimens par une négligence criminelle.

» Nous, lieutenant-criminel, ayant reçu cet ordre selon les formalités requises, je le transmets par le tchi-fou au tchi-hien de Hiang-chan, et le lui intime, afin que, s'y conformant comme il le doit, il le signifie au mandarin européen de Macao, et que celui-ci ait soin de faire embarquer sur les vaisseaux qui doivent retourner en Europe, Ngan-to-ni et les autres qui, en différens temps, ont été conduits à Macao, et qu'il ait pareillement soin de donner avis du jour de leur départ d'une manière juridique : nous voulons de plus que si cet ordre trouvoit quelque résistance dans l'exécution, l'on en donne aussitôt avis par un écrit juridique sur lequel nous puissions compter pour casser, arrêter, informer et punir : qu'on prenne garde à ne se pas attirer nos châtimens par une indulgence criminelle.

» Nous, tchi-hien de Hiang-chan, en exécution de ces ordres, je les intime et signifie au mandarin européen de Macao, afin qu'il s'y conforme sans retardement, et que quand il y aura des vaisseaux prêts à partir pour l'Europe, il y fasse embarquer Ngan-to-ni et les autres qui lui ont été délivrés en divers temps, selon le rôle ci-joint, et qu'il ait soin de donner avis du jour de leur départ par un écrit juridique ; que s'il arrivoit que les susdits ordres trouvassent quelque résistance, nous voulons en être informés d'une manière pareillement juridique sur laquelle nous puissions nous fonder pour casser, arrêter, informer et punir ; qu'il ait soin surtout de nous faire savoir au plus tôt qu'il a reçu cette présente signification, et qu'il s'y conformera au plus vite ; cet ordre est de grande importance. Le troisième de la dixième lune de l'année dixième d'Yong-tching. »

Ceux qui gouvernent la ville de Macao demandèrent aux quatre évêques portugais et aux supérieurs des quatre ordres religieux qui sont ici, quel étoit leur sentiment sur cet ordre des mandarins ; l'évêque de Macao m'a dit depuis peu de jours que son avis étoit : 1° qu'il falloit insérer dans la réponse une réfutation abrégée de ce que les Chinois ont dit contre la religion chrétienne ; 2° qu'en déclarant qu'ils sont de cette religion, ils devoient ajouter qu'ils regardoient les missionnaires comme leurs pères, et que la religion ne leur permettoit pas d'être les exécuteurs d'une sentence portée contre eux pour l'avoir prêchée. Il y a lieu de croire que les autres évêques et les supérieurs des ordres religieux seront du même sentiment : il est, comme vous voyez, très-chrétien, mais en même temps il est sujet à de grands inconvéniens, car les Chinois, ou se chargeront eux-mêmes du soin de nous faire partir, et comment se tirer de leurs poursuites? ou bien ils menaceront la ville si elle persiste dans son refus ; et alors les habitans de Macao, ayant tout à craindre des Chinois, nous prieront avec instance d'avoir compassion d'eux et de nous retirer de nous-mêmes ; ce que nous ne pourrons pas leur refuser. Ce qui me donne quelque espérance pour cette année, c'est qu'on ne se presse pas de répondre, et qu'on est résolu d'attendre une seconde sommation. Avant que cette réponse arrive jusqu'aux mandarins, et que de nouveaux ordres viennent de leur part, les vaisseaux pour l'Europe seront partis.

Au moment que je vous écris, nous apprenons ce qui a été déterminé sur nos maisons et sur nos églises : les mandarins en ont fait tirer tout ce qui y restoit, et en ont fait charger plusieurs barques que nous attendons à chaque instant. Ils ont fixé pareillement le prix de nos maisons, et leur dessein est de nous en faire tenir l'argent. Quelques-uns opinent à le recevoir, d'autres à le refuser. Les raisons que ceux-ci apportent sont : 1° que ce prix sera beaucoup au-dessous de leur juste valeur ; 2° qu'il faudroit livrer les contrats et nous priver du moyen que nous aurions d'en demander la restitution, si nous venions à rentrer dans la Chine. Je ne puis vous dire lequel de ces deux avis prévaudra, ni si tous prendront le même parti.

Quant aux domestiques qui jusqu'ici ont gardé ces maisons, il ne paroît pas que les mandarins leur destinent aucun mauvais traitement : il y a apparence que ceux qui ne sont pas de Canton seront renvoyés dans leurs provinces. Mais il est certain que huit ou dix chrétiens sont exilés dans l'île de Hai-nan : ce sont tous, ou la plupart, ceux-là même qui ont eu à subir plusieurs interrogatoires sur la conduite des missionnaires.

Nous ne cessons de déplorer les fâcheuses suites que cette persécution aura infailliblement par rapport à la religion : dès que la nouvelle s'en répandra dans les provinces, quelle terreur ne répandra-t-elle point dans toutes les chrétientés ! Quand même les mandarins ne recevroient aucun ordre de la cour, combien en verra-t-on qui se porteront d'eux-mêmes à faire les recherches les plus exactes des chrétiens ! Qu'il y a peu de Chinois qui osent embrasser une religion qu'on met au rang des sectes et qui est en butte au gouvernement ! Les missionnaires répandus secrètement dans diverses provinces pourront-ils y demeurer longtemps sans être découverts ? Comment leur faire tenir les secours nécessaires, si nous sommes chassés même de Macao ? Voilà, mon révérend Père, une ample matière aux réflexions et aux gémissemens.

Vous me demanderez peut-être s'il n'y a point à espérer quelque remède à de si grands maux : les uns, et c'est le plus grand nombre, ne croient pas que, du vivant de cet empereur, on puisse raisonnablement se promettre un meilleur sort, et fondent leurs espérances sur un nouveau règne. D'autres croient qu'on devroit dresser une apologie capable de faire impression sur l'esprit des Chinois, et où l'on feroit connoître la sainteté de la loi chrétienne : ce fut le sentiment d'un de nos évêques lorsque nous arrivâmes à Macao ; on parloit même de faire afficher, pendant la nuit, cette apologie à Canton ; mais outre que l'exécution est impossible, plusieurs autres inconvéniens qu'on y a trouvés ont fait tomber cet avis : quelques-uns croient que les Pères de Pékin pourroient peut-être, dans la suite, trouver jour à la faire paroître. Il n'y a qu'eux qui puissent juger si la chose doit ou peut se faire, et l'on peut se reposer sur leur zèle et sur leur prudence. Cependant on y voit de grandes difficultés, qui font craindre qu'une pareille démarche n'ait d'autre fruit que d'arracher jusqu'à la racine de la mission, en faisant chasser les Pères mêmes qui sont à Pékin. Il ne nous reste donc presque plus d'espérance humaine, et nous ne tirons ce qui nous en reste que du soin de la Providence et de la miséricorde de Dieu pour cette nation.

Tandis qu'on attendoit à Macao une seconde sommation du tchi-hien, il est venu un nouvel ordre du tsong-ping, ou lieutenant-général des troupes, qui porte qu'ayant appris qu'il y avoit dans ce port un vaisseau prêt à partir pour le Si-yang, il ordonnoit qu'on l'avertît du temps de son départ, afin qu'il pût nous y faire tous embarquer. Le Si-yang, comme vous savez, se divise en deux parties, en Siao ou petit, c'est-à-dire les Indes ; et en Ta ou grand, c'est-à-dire l'Europe ; de telle sorte néanmoins que les deux caractères Si-yang, sans autre explication, signifient toujours l'Europe dans l'usage ordinaire. Le tson-ping se trompe manifestement s'il le prend en ce sens ; car le vaisseau dont il parle ne va qu'à Goa, et les autres ne vont qu'à quelques ports des Indes. Mais comme la géographie des Chinois n'est pas fort juste, qu'ils paroissent absolument vouloir nous chasser, et qu'ils ont la force en main, nous craignons fort que cet ordre ne soit suivi de l'exécution, et que la résolution des habitans de Macao, quoique prise en secret, n'ait transpiré par quelque endroit, et ne soit venue à la connoissance des mandarins.

Je finis cette lettre dans un si grand accablement de tristesse, que quand je ne serois pas pressé de l'envoyer au vaisseau françois prêt à partir de Canton, je ne sais si j'aurois la force de vous rien mander davantage. Je recommande cette mission désolée à vos saints sacrifices, et suis, avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE DU PÈRE DE MAILLA

AU PÈRE ***.

Discussions des missionnaires avec les mandarins. — Examen des livres chrétiens par ordre de l'empereur.

A Pékin, ce 18 octobre 1733.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous apprîtes l'année dernière par une de mes lettres, que tout ce qu'il y avoit de missionnaires à Canton, ecclésiastiques, dominicains, franciscains et jésuites, avoient été chassés de cette capitale, et relégués à Macao, ville qui appartient au roi de Portugal. Vous jugez assez de l'accablement de douleur où nous jeta une nouvelle si triste et si imprévue. Quelque persuadés que nous fussions que les mandarins de Canton ne s'étoient pas portés à cet

excès de rigueur sans un ordre de la cour, nous ne laissâmes pas d'avoir recours à l'empereur, pour le supplier de permettre, du moins à trois ou quatre missionnaires, de demeurer dans la ville de Canton, afin d'y recevoir les lettres et autres choses qu'on nous envoie d'Europe, pour nous les faire tenir sûrement à Pékin.

L'empereur, ayant admis en sa présence cinq missionnaires de Pékin, commença d'abord par justifier la conduite que ses mandarins avoient tenue à Canton : il dit ensuite qu'il n'avoit consenti à l'expulsion des missionnaires qu'après de vives instances réitérées jusqu'à trois fois par ces mandarins ; que les accusations étoient si atroces, qu'il n'avoit pu s'empêcher d'acquiescer à leur jugement ; que du reste cela ne nous importoit guère à nous autres qui restions à Pékin, parce que les vaisseaux européens devant faire désormais leur commerce à Macao, il nous seroit plus avantageux que ceux qui prennent soin de nos affaires demeurassent là qu'à Canton, où ces vaisseaux ne devoient plus revenir.

Nous lui répondîmes qu'il n'y avoit guère que les vaisseaux portugais qui pussent aborder à Macao[1] ; que les gros vaisseaux, tels que sont ceux d'Europe, ne pourroient pas entrer dans le port, parce qu'il n'y avoit pas de l'eau suffisamment ; que quand même ils pourroient y entrer, le port étoit de trop peu d'étendue pour y recevoir les vaisseaux de Portugal et ceux des autres royaumes ; qu'enfin Macao n'étoit pas une ville de commerce, et que même elle étoit hors d'état de fournir les vivres nécessaires aux vaisseaux européens.

Cette réponse, qui fut prononcée d'un ton modeste, mais assuré, surprit fort l'empereur. « Si cela est vrai, nous dit-il, on peut permettre à trois ou quatre de vos gens de revenir à Canton, pour y être correspondans. » Il ordonna ensuite aux ministres d'état de nous interroger encore sur le même fait, pour plus grand éclaircissement, et d'envoyer ses ordres au tsong-tou et au fou-yven, c'est-à-dire au gouverneur général et au vice-roi de la province de Quang-tong.

Les mandarins de Canton ayant reçu les ordres de l'empereur, firent de nouvelles représentations par un placet encore plus violent que les autres, où ils se déchaînoient avec fureur contre les missionnaires de Pékin, et surtout contre ceux qu'ils avoient exilés à Macao. Ils y joignirent une carte du port de Macao, qu'ils avoient fait dresser selon leurs vues, afin de détruire ce que nous avions avancé à l'empereur.

Lorsque l'empereur eut reçu ce placet, il le remit à ses ministres pour nous le communiquer, et nous demander ce que nous avions à y répondre. A la lecture qu'on en fit, nous fûmes saisis d'horreur, tant il étoit rempli de fausses accusations et de calomnies grossières. Nous demandâmes qu'il nous fût permis d'en tirer une copie, afin d'y pouvoir répondre d'une manière dont Sa Majesté pût être satisfaite. Quelques-uns d'eux s'y opposèrent, sur ce que l'ordre du prince portoit simplement qu'on nous en fît la lecture, et non pas qu'on nous en donnât copie. Cependant Hortai, ministre d'état tartare, trouva qu'il n'y avoit nul inconvénient à nous le laisser transcrire, et il nous le mit entre les mains. Il seroit inutile de vous l'envoyer, parce que vous jugerez assez de ce qu'il contient par la réponse que nous fîmes : la voici fidèlement traduite du chinois.

« Le 16 de la douzième lune de la dixième année de Yong-tching (c'est-à-dire, le 31 janvier de l'année 1733) ; Tai-tsin-hien (le père Ignace Kegler, président du tribunal des ma-

[1] Macao est située dans la province de Kouang-thong, à l'extrémité méridionale d'une petite île de son nom, qui est dans la baie de Canton, à seize lieues au sud de l'embouchure du fleuve Tchu-Kiang, par 22 degrés 12 minutes de latitude nord, et 110 degrés 15 minutes de longitude orientale.

Macao est le seul établissement européen qui existe dans l'empire chinois. Il fut cédé aux Portugais en 1580. Ils ne possèdent pas toute l'île, mais seulement la partie méridionale, qui est séparée du reste par une muraille en pierre très-épaisse, gardée par un corps chinois pour empêcher toute communication.

Le port de Macao est peu profond. Il est exposé aux vents du sud, du sud-ouest, du nord et du nord-est. Les grands navires ne peuvent y entrer, comme le disent très-bien les missionnaires, mais ils jettent l'ancre à deux lieues à l'est, dans la rade, qui est spacieuse ; et si les Portugais, qui ont renoncé à leurs relations avec le Japon, ne font plus là un grand commerce comme autrefois, les Anglois et les Hollandois, qui ont encore des comptoirs à Macao, y lient des opérations très-importantes avec Canton et la Chine.

Les îles des Larrons, voisines de Macao (et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres îles du même nom, mais plus souvent appelées îles *Mariannes*, dans la Polynésie), sont toujours remplies de pirates, qui fréquemment enlèvent les petits navires chinois qui font le cabotage. On ne conçoit pas que l'empereur ne mette pas fin à ce brigandage, que deux bricks de guerre européens suffiraient pour faire cesser.

thématiques), et autres Européens, à l'occasion d'un placet adressé à l'empereur par le gouverneur général et le vice-roi de la province de Canton, en réponse aux difficultés que nous avons proposées sur l'ancrage des vaisseaux étrangers au port de Macao ; placet que vous, grands de l'empire, nous avez communiqué par ordre de l'empereur.

» Lorsque nous avons lu ce placet, nous avons été étrangement surpris de voir qu'il tendoit à nous accuser des crimes les plus noirs. Que Sa Majesté, par un bienfait singulier, vous l'ait remis pour nous le communiquer, c'est une faveur insigne dont il n'y a point d'exemple. Nous voyons par là que le grand cœur de Sa Majesté ne fait acception de personne ; il ne nous est pas possible de reconnoître une preuve si touchante de ses bontés à notre égard.

» Mais comme nous sommes des étrangers, peu versés dans les bienséances de cette cour, et qu'en répondant à ce placet, il pourroit nous échapper quelque expression peu conforme au profond respect que nous avons pour Sa Majesté, nous osons vous supplier, grands de l'empire, de prendre la peine d'examiner les réponses que nous allons donner aux différens articles du placet de ces deux grands mandarins, et de nous aider de vos conseils, afin de ne pas tomber dans quelque méprise, dont nous serions inconsolables.

» 1° Lorsque nous Tai-tsin-hien et autres Européens, avons avancé que les grands vaisseaux des royaumes étrangers ne pouvoient ancrer à Macao, nous n'avons point parlé à l'étourdie et sans réflexion, comme le prétend le placet ; nous ne l'avons dit que parce que nous savions certainement que l'eau a peu de profondeur, et que le port est fort étroit. Il n'y a eu jusqu'ici que les vaisseaux des Portugais qui y soient entrés : depuis qu'on a permis aux vaisseaux des autres royaumes de venir faire leur commerce à la Chine, ils ont tous jeté l'ancre à Hoan-pou : c'est ce qui s'est pratiqué exactement depuis plus de quarante ans.

» Les vaisseaux qui tirent plus de vingt pieds d'eau ne sauroient entrer dans le port de Macao, et quand ils pourroient y entrer, il est trop petit pour en contenir un grand nombre. D'ailleurs Macao n'est point une ville de commerce[1], et ne pourroit jamais fournir aux vaisseaux la quantité de vivres dont ils ont besoin.

» La trente-septième année de Chang-hi, un grand vaisseau de France, ne pouvant entrer dans le port de Macao, fut obligé de jeter l'ancre hors du port. Pendant la nuit il essuya un coup de vent qui le mit dans un danger prochain de périr. La quatrième année de Yong-Tching, May-to-lo (M. Metello), ambassadeur du roi de Portugal auprès de l'empereur, arriva sur un grand vaisseau, qui toucha deux fois en voulant entrer dans ce port, et il ne put y entrer qu'après avoir déchargé son vaisseau dans plusieurs barques. Tchan-ngan-to (le père Antoine de Magalhaens) et Tchin-chen-se (le père Dominique Pignero), qui sont actuellement à Pékin, étoient alors sur ce vaisseau. Ce sont ces raisons qui nous ont fait dire que les grands vaisseaux ne pourroient que difficilement entrer dans le port de Macao. Maintenant le tsong-tou et le vice-roi de Canton assurent le contraire. Seroit-ce qu'ils auroient trouvé le secret d'aplanir ces difficultés? C'est ce que nous ignorons.

» 2° Nous Tai-tsin-hien et autres Européens, nous avons embrassé l'état religieux, nous avons quitté nos familles, notre patrie et nos amis, et nous tâchons de mener une vie exempte de tout reproche : notre occupation est d'apprendre à honorer le Maître souverain, et à aimer le prochain. Les vaisseaux qui abordent à la Chine ne viennent pas d'un seul royaume ni d'un seul port ; les marchands qui les montent ne professent pas une même religion, ils sont aussi différens de nous que la glace l'est des charbons ardens ; ce que nous attendons de ces vaisseaux, c'est que parmi ceux qui les montent, il y en ait un ou deux qui nous apportent les lettres qu'on nous écrit d'Europe, et les autres choses dont nous avons besoin pour notre subsistance : on ne peut les confier qu'à des gens avec qui nous soyons en relation ; c'est le seul objet de nos instances auprès de l'empereur. Les affaires qui attirent ces marchands à la Chine ne nous regardent point, et nous n'avons aucun intérêt à leur commerce.

» 3° Le tsong-tou et le vice-roi de la province de Quang-tong condamnent la conduite des grands mandarins qui les ont précédés, et principalement de Kong-yo-Sun, ci-devant tsong-tou de la même province. « Ils n'ont fait, dit-on dans le placet, nulle diligence pour éclairer les actions des missionnaires, et pour observer

[1] Elle l'est devenue, et très-importante.

la manière dont ils se comportoient : loin de veiller sur leurs démarches, ils agissoient de concert, pour leur permettre de demeurer dans la capitale de cette province, où ces Européens ont renversé et entièrement détruit nos bonnes coutumes. »

» Ce sont là autant de faussetés manifestes et malignement inventées pour nous perdre : nous ne pouvons les entendre sans vous faire connoître la juste indignation que nous en avons. La seconde année du règne de Yong-Tching, le tsong-tou, le vice-roi, les généraux, soit tartares, soit chinois, après un ordre exprès qu'ils avoient reçu de l'empereur, examinèrent avec grand soin si les missionnaires européens avoient donné quelque lieu de se plaindre de leur conduite. La réponse que ces mandarins firent à Sa Majesté fut unanime : ils assurèrent tous que depuis que les missionnaires avoient élevé des temples au souverain Seigneur du ciel dans la ville de Canton, ils n'avoient jamais rien fait qui pût être tant soit peu nuisible au peuple.

» S'ils avoient renversé et détruit les bonnes coutumes de la Chine, est-ce que ces grands mandarins auroient osé en imposer à l'empereur ? et pour soutenir un petit nombre de pauvres étrangers sans défense et sans appui, « qui auroient perverti des mille et dix mille personnes », auroient-ils manqué à ce qu'ils devoient à leur devoir, à leur réputation et à leur fortune ? Non sans doute, ils étoient trop honnêtes gens, et ces religieux, dont ils rendoient un favorable témoignage à Sa Majesté, étoient également irréprochables. Ils assurent « que depuis plusieurs dizaines d'années, ils n'ont jamais rien fait qui pût être nuisible au peuple », et aujourd'hui, tout courbés qu'ils sont sous le poids des années, l'ont veut qu'en un moment ils soient venus à bout « de renverser et de détruire entièrement les bonnes mœurs de la Chine par les crimes les plus infâmes ? » A qui le persuadera-t-on ?

» Ils ont perverti, dit le placet, « des mille et dix mille personnes. » Est-il possible que parmi ces mille et dix mille personnes, il ne s'en soit pas trouvé une seule qui, par amour de l'honnêteté publique et du bon ordre, en ait porté ses plaintes aux magistrats pour les faire punir et les remettre dans le devoir ? Si ce qu'on avance dans le placet étoit véritable, peut-on croire que les mandarins de lettres et les mandarins d'armes, si attentifs aux moindres obligations de leurs charges, n'eussent pas fait arrêter « ces barques pleines de femmes et de filles dont les cris, dit-on, faisoient trembler la terre ? »

» Nous savons qu'à la septième lune de cette même année et aussitôt que les missionnaires furent renvoyés à Macao, outre les perquisitions secrètes qu'on a faites de leur conduite, on a saisi plusieurs personnes, on les a mises à la torture, et à force de tourmens, on s'est flatté de trouver dans leurs réponses de quoi justifier la dureté des mauvais traitemens qu'on exerçoit à leur égard ; mais quelque effort qu'on ait fait, on n'a jamais pu découvrir la moindre apparence des crimes qu'on leur a faussement imputés.

» On dit ordinairement que quand on veut perdre quelqu'un, on n'épargne point sa peine. Le tsong-tou et le vice-roi de Canton n'ont pas vu par eux-mêmes ce qu'ils énoncent dans le placet ; ils s'en sont rapportés à ce qui leur a été dit. Les gages que les missionnaires donnent à leurs domestiques ont été regardés comme des prêts, des avances ou des appointemens ; on a donné des noms de mandarinats aux offices que ces mêmes domestiques remplissent de portiers de la maison, de pourvoyeurs, etc. Nous n'osons nous expliquer sur une pareille conduite ; nous nous contentons de l'exposer aux grandes lumières de Sa Majesté.

» 4° Le tsong-tou et le vice-roi s'expliquent encore ainsi : « A la septième lune de cette » présente année, nous avons nommé des man- » darins pour accompagner ces Européens jus- » qu'à Macao, où ils les ont établis commodé- » ment, sans manquer de rien à leur égard : » nous leur avons fait rendre le prix de leurs » maisons et de leurs églises, sans en rien re- » trancher, etc. »

» Ngan-to-ni (le frère Antoine de la Conception, franciscain) et les autres Européens sont certainement dignes de compassion. Ils ont demeuré plusieurs années à Canton sans qu'on ait eu aucun reproche à leur faire, et tout à coup on les en chasse ignominieusement, comme des gens qui ont tout renversé. Premier manquement à leur égard.

» Dans le temps qu'on les fit monter sur les barques pour les conduire à Macao, ils supplièrent plusieurs fois avec larmes, d'accorder

quelques jours de délai à deux de ces missionnaires qui étoient grièvement malades. Cette légère grâce est durement refusée. A peine furent-ils arrivés à Macao qu'ils expirèrent. Second manquement à leur égard.

» Avant qu'ils arrivassent au port de Macao, on les priva du secours qu'ils attendoient de leurs domestiques, qui furent chargés de chaînes et conduits à Canton, où les uns furent maltraités de coups de bâton, les autres mis à la cangue afin de déshonorer dans leurs personnes les missionnaires qu'ils servoient. Troisième manquement à leur égard.

» On ne leur donne que trois jours pour se préparer à leur sortie de Canton, et ces trois jours se réduisent proprement à un seul. Frappés comme d'un coup de foudre des ordres qu'on leur signifioit et auxquels ils devoient si peu s'attendre, pouvoient-ils revenir sitôt de leur étonnement et appliquer leurs soins au transport de leurs livres, de leurs meubles et de leurs autres effets? Quatrième manquement à leur égard.

» En un mot, on les fait escorter comme des criminels par des soldats qui les jettent sur le rivage avec leur bagage. Traiteroit-on autrement les gens les plus indignes de vivre? Le fait est certain, et l'on ne sauroit en disconvenir. Il y a longtemps que nous, Tai-tsin-hien et autres Européens, en sommes informés sans oser nous en plaindre, et ce n'est qu'à l'occasion du placet présenté à l'empereur que nous avons la hardiesse d'en parler.

» Le placet rappelle encore l'ancienne calomnie par laquelle on attribue faussement aux missionnaires d'assembler les hommes et les femmes pêle-mêle dans un même lieu, d'où l'on tire les conclusions les plus infamantes. Ngan-to-ni, religieux d'un naturel doux et aimable, âgé de plus de soixante-dix ans, dont il en a passé plus de quarante à donner des remèdes aux malades, sans nul intérêt et par pure charité; tous les autres missionnaires, également chargés d'années et accablés d'infirmités, qui dès leur tendre jeunesse ont mené la vie la plus pure, qui ont renoncé à tous les plaisirs des sens et à tous les honneurs du siècle : voilà ceux qu'on accuse des plus grandes infamies.

» Nous sommes des étrangers éloignés de notre patrie, exposés à la vue de tout le monde; nos actions peuvent-elles être longtemps cachées? Si quelqu'un de nous étoit coupable d'un seul des crimes qu'on nous impute, ceux qui sont de la même société que lui le renverroient aussitôt dans leur royaume, où ces sortes de crimes sont punis très-sévèrement. Il se peut faire que quelques-uns des marchands qui viennent à Canton pour leur commerce aient donné lieu à de semblables plaintes; mais il y a bien de la différence entre eux et nous; et pour peu qu'on eût voulu s'en éclaircir, comme il était très-aisé de le faire, on n'auroit point confondu les bons avec les mauvais.

» Du reste, dans tout ce que nous venons de dire, nous ne prétendons point manquer au respect qui est dû aux deux grandes dignités dont le tsong-tou et le vice-roi de Canton sont revêtus; mais quand nous nous voyons accusés des crimes les plus noirs, de trahison, de révolte, du renversement des bonnes mœurs, et cela dans un placet dressé avec artifice et avec une modération apparente qui pourroit en imposer à ceux qui ne nous connoissent point, notre réputation nous est trop chère pour demeurer dans le silence, et c'est ce qui nous oblige de justifier notre innocence par la réponse que nous faisons au placet et que nous vous remettons, grands de l'empire et ministres d'État. »

Ces premiers ministres, à qui nous donnâmes notre réponse, la reçurent, et nous ordonnèrent de venir les trouver le lendemain. On étoit alors sur la fin de l'année chinoise : c'est un temps où ils sont fort occupés à régler les offices de tous les tribunaux qui vaquent alors. Ces vacations durent vingt et quelques jours, et, pendant ce temps-là, les affaires du gouvernement sont comme suspendues. Le lendemain et les deux jours suivans, nous allâmes au palais pour demander une audience aux ministres, et apprendre d'eux quel avoit été le succès de notre réponse. Ils nous firent dire de ne pas prendre la peine de revenir, et qu'ils auroient soin de nous faire avertir quand il en seroit temps. Nous vîmes bien que nous ne pourrions point avoir d'audience avant la fin des vacations.

Cependant, sur la fin de l'année, l'empereur nous envoya les présens ordinaires de la nouvelle année, qui consistent en des cerfs, des faisans, des poissons gelés, des fruits, etc.

Le premier jour de l'an, qui étoit le 14 février, nous nous rendîmes au palais pour nous

acquitter des cérémonies ordinaires en ce jour-là. L'empereur, par une distinction singulière, voulut que nous les fissions en sa présence; après quoi il nous fit donner à chacun de nous deux de ces bourses qu'on porte aux deux côtés de la ceinture, dans chacune desquelles il y avoit une demi-once d'argent. Il nous fit servir ensuite une table garnie de viande, de poissons et de laitage. Un accueil si gracieux de la part de ce prince fit juger qu'il avoit lu notre réponse, et qu'il vouloit, par ces marques d'honneur, adoucir le chagrin que nous avoient causé les fausses et injustes accusations des mandarins de Canton.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au commencement du mois de mars, que l'empereur nous fit donner ordre d'aller au palais pour être admis en sa présence. Nous nous y rendîmes plusieurs jours de suite, mais toujours inutilement : ce prince et ses ministres étoient occupés d'affaires trop importantes pour penser à nous. Le temps se passa de la sorte jusqu'au jour que ce prince avoit déterminé pour aller faire les cérémonies du printemps à la sépulture de l'empereur Cang-hi, son père, laquelle est à trois journées de Pékin. Il partit sans qu'il nous fût permis de le voir.

Au retour de Sa Majesté, quelques-uns des missionnaires allèrent au palais, pour s'informer de l'état de sa santé. L'empereur leur fit dire qu'il se portoit bien, et qu'il ordonnoit à ceux des Européens qui entendent le mieux la langue chinoise, et qui sont le plus instruits des coutumes de l'empire, de se rendre au palais le lendemain, ou le jour suivant. On ajouta que Sa Majesté vouloit que Se-li-ke, c'est-à-dire, M. Pedrini, missionnaire de la Propagande, fût du nombre.

Nous y allâmes le lendemain 18 de mars, ne doutant point qu'après les bons traitemens que nous avions reçus de l'empereur au commencement de l'année chinoise, il n'accordât à quelques-uns des missionnaires exilés à Macao, la permission de revenir à Canton, pour y demeurer et prendre le soin de nos affaires. Nous étions dans l'erreur, et nous ne fûmes pas longtemps sans en être désabusés.

En arrivant près de la salle où étoit l'empereur, nous y vîmes entrer deux principaux ministres d'État. Jusque-là ce prince ne nous avoit jamais donné audience en présence de ses ministres, ce qui nous fit juger qu'il avoit à leur donner des ordres qui nous concernoient, et qui paroissoient ne devoir pas nous être favorables. En effet, à peine fûmes-nous entrés, que nous aperçûmes qu'il ne s'agissoit de rien moins que de nous chasser absolument de la Chine. Tout ce que dit l'empereur rouloit principalement sur ce que la religion chrétienne défendoit à ceux qui l'embrassent d'honorer leurs ancêtres après leur mort. Tout le temps que l'empereur parla, il eut constamment les yeux attachés sur M. Pedrini, et l'on eût dit que c'étoit principalement à lui qu'il adressoit la parole. C'est ce que nous lui fîmes remarquer au sortir de l'audience, et il nous répondit, qu'en effet du vivant de l'empereur Cang-hi, et avant qu'Yong-tching son fils montât sur le trône, il avoit souvent disputé avec lui sur cette matière.

Nous fûmes tous d'avis qu'il falloit dresser un acte de ce qui s'étoit passé dans cette audience, et que pour le rendre authentique, il seroit signé de tous ceux qui y assistèrent; qu'on l'enverroit ensuite à Rome, et à monseigneur notre évêque, afin qu'il jugeât si dans ce danger extrême où étoit la mission, il n'étoit pas à propos d'ordonner aux missionnaires de se conformer aux permissions accordées par le saint-siége, et que son légat apostolique M. Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, leur avoit laissées avant son départ de la Chine pour l'Europe. C'est ce que le prélat jugea absolument nécessaire, en publiant une lettre pastorale par laquelle il enjoignoit à tous les missionnaires de se conduire selon ces permissions, sous peine de suspense, *ipso facto*, de tout exercice de leurs fonctions.

Tel est l'acte que nous dressâmes.

« Le 18 de mars de l'année 1733, troisième jour de la seconde lune, nous fûmes appelés au palais. Comme il ne nous étoit point encore venu de réponse à la requête que nous avions présentée au sujet des missionnaires exilés de Canton à Macao, nous augurâmes favorablement de cette audience qui nous étoit accordée; mais l'espérance qui nous flattoit ne dura guère, puisque, bien loin de permettre le retour des missionnaires à Canton, il s'agissoit de nous chasser nous-mêmes de Pékin et de tout l'empire.

» Ce fut vers le midi que nous parûmes devant l'empereur, en présence de deux principaux ministres, qu'il avoit fait venir exprès

pour être témoins de ce qu'il avoit à nous dire, et pour exécuter ses ordres. Après nous avoir parlé de la loi chrétienne, qu'il disoit n'avoir encore ni défendue ni permise, il en vint à un autre article, sur lequel il insista principalement : « Vous ne rendez aucun honneur à vos » parens et à vos ancêtres défunts, nous dit-il; » vous n'allez jamais à leur sépulture, ce qui est » une impiété très-grande; vous ne faites pas » plus de cas de vos parens que d'une tuile qui » se trouve à vos pieds : témoin cet Ourtchen, » qui est de la famille impériale (le prince » Joseph, confesseur de Jésus-Christ). Il n'eut » pas plutôt embrassé votre loi, qu'il perdit » tout respect pour ses ancêtres, sans qu'on ait » jamais pu vaincre son opiniâtreté; c'est ce » qui ne peut se souffrir. Ainsi je suis obligé » de proscrire votre loi et de la défendre dans » tout mon empire. Après cette défense, y aura-» t-il quelqu'un qui ose l'embrasser? Vous » serez donc ici sans occupation et par consé-» quent sans honneur. C'est pourquoi il faut vous » retirer. » L'empereur ajouta plusieurs autres choses peu importantes, mais il revenoit toujours à dire que nous étions des impies, qui refusions d'honorer nos parens, et qui inspirions le même mépris à nos disciples. Il parloit fort rapidement, et d'un ton d'assurance qui ne prouvoit que trop qu'il étoit convaincu de la vérité des reproches qu'il nous faisoit, et que nous n'aurions rien à répliquer.

» Lorsque ce prince nous eut laissé la liberté de parler, nous lui répondîmes d'un air modeste, mais avec toute la force que l'innocence et la vérité inspirent, qu'on l'avoit mal informé, que tout ce qu'on lui avoit rapporté étoient de pures calomnies, et de malignes inventions d'ennemis secrets, qui cherchoient à nous rendre odieux, et à nous perdre dans l'esprit de Sa Majesté; que l'obligation d'honorer ses parens nous est prescrite par la loi chrétienne, et qu'elle en est le quatrième commandement; que nous ne pouvons pas prêcher une loi si sainte, sans apprendre à nos disciples à s'acquitter de ce devoir indispensable de piété. « Quoi! nous dit l'empereur, vous visitez la » sépulture de vos ancêtres? — Oui, sans doute, » répondîmes-nous; mais nous ne leur deman-» dons rien, et nous n'attendons rien d'eux. » — Vous avez donc des tablettes? reprit le » prince. — Non-seulement des tablettes, dî-» mes-nous, mais encore leurs portraits, qui » nous rappellent bien mieux leur souve-» nir. »

» L'empereur parut fort étonné de ce que nous lui disions : après nous avoir fait deux ou trois fois les mêmes questions, qui furent suivies des mêmes réponses, il nous dit : « Je » ne connois pas votre loi, je n'ai jamais lu vos » livres : s'il est vrai, comme vous le dites, » que vous n'êtes point contraires aux hon-» neurs que la piété filiale prescrit à l'égard » des parens, vous pouvez demeurer ici. » Puis se tournant vers ses ministres : « Voilà » des faits que je croyois constans, leur dit-il, » et cependant ils les nient fortement. Exa-» minez avec soin cette affaire, informez-vous » exactement de la vérité; vous me ferez en-» suite votre rapport, et je donnerai mes or-» dres. »

Alors les ministres se retirerent. Nous les suivîmes jusqu'au vestibule, et là ils voulurent nous interroger tout debout et à la hâte. Nous leur représentâmes que cette affaire ne pouvoit pas s'éclaircir en si peu de temps; que nous leur donnerions des livres qui contiennent les articles de la loi chrétienne, et qu'on y trouveroit de quoi contenter pleinement l'empereur sur tous les doutes qu'il nous avoit exposés. Ils y consentirent, et nous nous retirâmes.

Le lendemain, qui étoit la fête de saint Joseph, patron de cette mission, nous portâmes aux ministres d'État les livres dont il s'agissoit. Nous y avions joint un placet, par lequel nous rendions de très-humbles grâces à l'empereur d'avoir eu la bonté de nous admettre en sa présence et de nous communiquer les accusations calomnieuses dont on s'étoit efforcé de nous noircir, et qu'il verroit détruites par la simple lecture des livres, qui expliquoient les devoirs de la religion chrétienne. Nous finissions le placet par une très-humble prière que nous faisions à Sa Majesté de nous continuer une semblable faveur au cas que nos ennemis portassent contre nous jusqu'à son trône de nouvelles calomnies, afin que nous pussions les détruire de la même manière et prouver notre innocence. Les ministres reçurent nos livres en nous disant qu'il falloit du temps pour les lire, et ils nous congédièrent.

Nous n'avons pu savoir au vrai quel est le jugement qu'ont porté ces ministres en examinant les livres que nous leur avions remis, ni

quel est le rapport qu'ils en ont fait à l'empereur. Tout ce que nous en avons pu apprendre, c'est qu'ils les ont donnés à lire à quelques-uns des docteurs qui sont dans leur tribunal, et que l'un d'eux, après la lecture qu'il en avoit faite, avoit dit assez hautement « *Feï ching gin, tso pou lai* », c'est-à-dire, si l'on n'est pas, ou si l'on n'a pas une grande envie d'être saint, difficilement peut-on observer cette loi.

L'empereur ne s'est pas contenté de faire examiner nos livres dans le tribunal de ses ministres, nous avons su qu'il les avoit fait remettre entre les mains de quelques ho-chang et de quelques taossée (ce sont les ministres de deux sectes idolâtres), du premier président du tribunal des rits, et du premier président du tribunal des censeurs de l'empire, afin de pouvoir y trouver quelque prétexte plausible de condamner notre sainte religion, et de nous chasser tous de son empire.

C'est apparemment dans la même vue qu'il a donné ordre à quatre censeurs de l'empire d'être attentifs à la conduite des chrétiens, de les interroger sur les pratiques de leur religion, et en particulier sur les cérémonies établies à la Chine à l'égard des parens défunts. C'est ce que nous avons appris de quelques-uns de nos chrétiens qui ont subi ces interrogatoires, et qui, se rappelant les permissions accordées par le saint-siége, ont répondu d'une manière dont les censeurs ont paru satisfaits.

Enfin, après plus de cinq mois, les ministres auxquels nous avions remis quelques-uns des livres qui traitent de la religion, nous les renvoyèrent, sans nous faire dire un seul mot de ce qu'ils en pensoient, ni des dispositions où étoit l'empereur à notre égard. Ainsi nous sommes toujours dans le même état d'incertitude sur le sort d'une mission autrefois si florissante, qui se trouve maintenant sur le penchant de sa ruine, et prête à périr. Notre unique ressource est dans la miséricorde du grand Maître que nous servons. Aussitôt que s'éleva cette tempête, nous fîmes une neuvaine au sacré cœur de Jésus, et une à la très-sainte Vierge, la priant d'être auprès de lui notre avocate. Les effets sensibles que nous avons si souvent éprouvés de sa protection nous entretiennent dans la douce confiance qu'elle ne nous abandonnera pas dans notre extrême douleur. Il seroit inutile de vous demander le secour des vos prières : il suffit de vous avoir fait connoître le besoin que nous en avons.

Quelque tristes que soient les circonstances où nous sommes, nous ne laissons pas de recueillir de temps en temps de solides fruits de nos travaux. Sans parler des autres missionnaires, j'ai eu la consolation moi seul, dans le fort même de cet orage, de baptiser plus de cinquante adultes, et un nombre d'enfans encore plus considérable : que n'auroit-on pas lieu d'espérer si nous étions plus tranquilles ! Je suis avec respect, etc.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE DUHALDE.

Découvertes des Chinois dans les sciences naturelles et dans les arts.

A Pékin, ce 4 novembre 1734.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

J'ai balancé quelque temps si je vous ferois part de quelques secrets et d'autres observations assez curieuses que j'ai trouvées dans les livres chinois, parce que je n'ai eu ni le loisir, ni la commodité d'en faire des épreuves qui pussent en certifier la vérité ; mais j'ai été rassuré par la réflexion ingénieuse que fait un célèbre académicien dans une occasion pareille. Voici comme il s'en explique dans le tome de l'histoire de l'Académie de l'année 1722.

« Les physiciens, qui doivent naturellement être les plus incrédules sur ces sortes de merveilles, sont cependant ceux qui les rejettent avec le moins de mépris, et qui apportent le plus de dispositions favorables à les examiner. Ils savent mieux que le reste des hommes quelle est l'étendue de ce qui nous est inconnu dans la nature. »

C'est ce qui m'encourage à hasarder, sur le seul témoignage des auteurs chinois, quelques-unes de leurs découvertes, dont je vais vous entretenir. Quand elles ne serviroient qu'à exercer la sagacité de nos savans artistes, elles ne seroient pas tout à fait inutiles. Au reste, comme ces découvertes ont pour objet diverses choses qui ne peuvent s'assortir ensemble, vous voudrez bien me permettre de ne garder nul ordre en les rapportant.

Les Chinois prétendent avoir trouvé l'art de faire des perles, qui sont en un sens presque naturelles. Les dames de qualité à la Chine font grand cas des véritables perles, qu'elles emploient d'ordinaire à leurs parures : les rivières de la Tartarie orientale leur en fournissent, mais qui sont moins belles que celles qu'on leur apporte des Indes. Les artificielles ne laissent pas d'avoir leur prix, à proportion de la ressemblance qu'elles ont avec les naturelles.

Le peu d'estime que font les Chinois des perles contrefaites en Europe, fait assez voir qu'ils les jugent beaucoup inférieures à celles qu'ils contrefont eux-mêmes. L'avantage qu'ils y trouvent, c'est que ces perles naissent, se forment, croissent et se perfectionnent sous leurs yeux, et qu'ils les pêchent dans le sein même du poisson, où cette merveille s'opère de la même manière que dans une vraie nacre de perles. Voici en quoi consiste leur secret.

Prenez, disent-ils, une des plus grandes huîtres que vous trouverez dans de l'eau pure ; mettez-la dans un bassin à demi plein d'une belle eau ; placez ce bassin dans un lieu retiré, de telle sorte néanmoins qu'il puisse recevoir aisément la rosée du ciel ; ayez soin que nulle femme n'en approche, et qu'on n'y entende ni l'aboiement des chiens, ni le chant du coq et des poules : prenez ensuite de la semence de perles (*yo-tchu*) dont on fait usage dans la médecine ; réduisez-la à une poudre si fine et si déliée qu'elle soit impalpable ; puis, après avoir cueilli des feuilles de l'arbuste nommé *che-ta-kong-lao* (c'est une espèce de houx), lavez proprement ces feuilles, et exprimez-en le suc dont vous vous servirez pour lier ensemble la poudre des semences de perles ; faites de cela de petites boules de la grosseur d'un pois, que vous couvrirez entièrement d'une poudre fine tirée de la pellicule brillante qui est dans l'intérieur de la nacre de perle. Enfin pour donner à ces pois une parfaite rondeur, roulez-les sur une planche de vernis, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus la moindre inégalité, et qu'ils soient assez secs pour ne pas s'attacher à la main qui les façonne ; après quoi faites-les sécher tout à fait à un soleil modéré. Lorsque votre matière sera ainsi préparée, ouvrez la bouche de l'huître, et faites-y glisser la perle nouvellement ébauchée ; nourrissez cette mère huître durant cent jours de la manière que je vais le marquer : mais soyez exact à lui donner chaque jour sa pâture, sans l'avancer ni la reculer, ne fût-ce que de quelques minutes. Les cent jours expirés, vous trouverez une perle de belle eau, et il ne s'agira plus que de la percer.

Notre auteur n'oublie point de marquer de quelles drogues on doit composer cette pâture, et il nomme le gin-seng, le china ou l'esquine blanc, le peki qui est une racine plus glutineuse que la colle de poisson, et le pe-cho, autre racine médicinale. Il faut, selon lui, prendre de chaque espèce le poids d'une drachme, et les réduire en une poudre très-fine, dont on forme, avec du miel purifié sur le feu, des pastilles longues à peu près comme un grain de riz mondé, après quoi on partage le tout en cent portions pour les cent jours marqués.

Cet exposé n'est pas, ce me semble, exempt de difficultés, qui auroient besoin d'être éclaircies par l'auteur, s'il pouvoit être consulté ; car enfin, comment ouvrir l'huître, et l'ouvrir sans l'endommager ? ou bien faut-il attendre que l'huître s'ouvre d'elle-même ? Comment desserrer la bouche de l'huître pour y mettre la perle préparée ? ou seroit-ce qu'il suffit de l'insinuer dans l'enceinte du coquillage ? De même, pour la distribution de la nourriture qu'on lui fournit chaque jour, se contentera-t-on de la jeter sur l'eau, d'où l'huître ne manquera pas de l'attirer, ou bien veut-on qu'on la lui fasse avaler ? Il me paroît que tout cela demande des éclaircissemens.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a des gens à la Chine occupés à travailler ces sortes de perles, qui certainement n'y emploieroient pas la semence de perles si fort estimée, dans la médecine, s'ils n'étoient pas sûrs d'y trouver un profit considérable. Peut-être aussi les Chinois ont-ils éprouvé que par la nourriture qu'ils fournissent à l'huître, il se forme sur la nacre plusieurs petites perles, qui les dédommagent de celles qu'ils ont mise en œuvre pour former la grande.

Quoi qu'il en soit, il me paroît que les Chinois ont eu bien des connoissances sur l'origine des véritables perles. Le choix qu'ils font d'une nacre de perles ; d'un lieu retiré et éloigné du grand bruit et des sons aigus et perçans ; l'air pur, la rosée, le long terme qu'ils exigent jusqu'à ce que la perle soit formée ; les alimens

qu'ils fournissent, et par lesquels ils suppléent aux sucs tirés des plantes, que les pluies, après avoir grossi les rivières, entraînent dans les pêcheries de perles, et qui, à ce qu'on assure, les rendent fécondes ; toutes ces circonstances font voir que par le secours de l'art ils ont cherché à imiter la nature dans ses opérations.

Au secret de former des perles en quelque façon naturelles, mon auteur ajoute quelques autres secrets pour leur rendre leur première beauté quand elles l'ont perdue.

Si les perles viennent à perdre leur netteté, il y a un moyen d'en ôter les impuretés adhérentes, et de les rétablir dans leur premier éclat : pour cela, laissez-les tremper pendant une nuit dans du lait de femme, ensuite prenez de l'herbe y-mou-tsao, que vous réduirez en cendre ; faites-en une lessive en recevant dans un bassin l'eau qui en dégouttera à travers un gros linge ; joignez-y un peu de belle farine de froment ; mettez vos perles dans un sachet d'étoffe de soie un peu serrée, et après avoir plongé ce sachet dans la liqueur, frottez doucement les perles avec la main.

Si les perles ont été ternies ou gâtées par quelque matière onctueuse, prenez de la fiente d'oie et de canard séchée au soleil, que vous réduirez en cendres, faites-en une décoction, et lorsque l'eau sera rassise, mettez les perles dans un sachet de soie, et lavez-les comme j'ai dit ci-dessus.

L'approche du feu ou quelques autres accidens rendent quelquefois les perles roussâtres : alors prenez la peau de *hoan-nan-tse* (c'est un fruit étranger dont les bonzes forment leur espèce de chapelet), faites-la bouillir dans l'eau, mettez-y les perles, et lavez-les de la même eau. Ou bien, pilez des navets ou des raves, et après avoir exprimé le suc, mettez les perles une nuit entière dans ce suc ; elles en sortiront très-blanches.

Si les perles deviennent comme rouges, lavez-les dans le suc que vous aurez exprimé de la racine de bananier d'Inde, laissez-les pendant la nuit dans ce suc, et le lendemain elles auront leur premier éclat et leur blancheur naturelle.

Les perles sont quelquefois endommagées, lorsque sans réflexion on les a approchées d'un corps mort : on les rétablit dans leur premier état en les lavant et les frottant dans la lessive de la plante y-mou-tsao, dont j'ai déjà parlé, à laquelle on mêle un peu de farine et de chaux.

Enfin, mon auteur avertit de ne pas laisser les perles dans un endroit où l'odeur du musc se fasse sentir, elles seroient bientôt ternies, et perdroient considérablement de leur juste valeur.

La propreté et l'élégance des ameublemens chinois a été goûtée en Europe, et il y a longtemps que leurs porcelaines et leurs ouvrages de vernis font l'ornement de nos cabinets. Mais comme la porcelaine est fragile, quelque soin qu'on prenne à conserver les vases, les assiettes, les gobelets, les urnes qui nous viennent de la Chine, il est difficile qu'il ne s'en casse, et l'on regarde d'ordinaire une porcelaine cassée comme perdue. Cette perte parmi les Chinois n'est pas irréparable. Quand la porcelaine n'est pas tout à fait brisée, et que les pièces peuvent être rejointes, ils ont le secret de les réunir très-proprement sans qu'il y paroisse, et elles sont d'usage comme auparavant.

Pour y réussir, ils se servent d'une espèce de colle faite de la racine de peki, dont j'ai parlé plus haut ; ils la réduisent en une poudre très-fine, qu'ils délaient avec du blanc d'œuf frais. Quand le tout est bien mélangé, ils en frottent les pièces rompues, ils les appliquent et les lient fortement avec un fil à plusieurs tours au corps de la porcelaine, et ils la présentent à un feu modéré. Lorsqu'elle est sèche, ils en détachent le fil qui la lioit, et elle est en état de servir de la même manière que si elle n'eût pas été cassée. La seule précaution qu'il y a à prendre est de n'y pas verser du bouillon ou du jus chaud de poule, parce qu'il détruiroit le ciment dont les pièces ont été réunies.

Mon auteur prétend qu'en employant la mixtion de certaines drogues, il est aisé de peindre ce que l'on veut sur la porcelaine déjà cuite, et que les traits qui y seront tracés y resteront sans s'effacer, et paroîtront aussi naturels que ceux qu'elle reçoit dans le fourneau.

Pour cela, dit-il, prenez cinq drachmes de nao-cha (sel ammoniac), deux drachmes de lou-fan (vitriol romain, ou d'Allemagne, ou d'Angleterre), trois drachmes de tan-fan (vitriol de Chypre), et cinq drachmes de chaux ; pilez le tout, broyez-le finement, délayez-le dans une lessive forte et épaisse, faite de cendres. De ce

mélange vous formerez à votre gré des traits ou des figures sur la porcelaine, et après les avoir laissés sécher à l'aise, vous n'aurez plus qu'à laver et frotter le vase. Cette mixtion produit le même effet sur le bambou, et par conséquent sur les cannes qu'on porte en Europe pour se soutenir en marchant.

Les fauteuils et les chaises faites de rotin ou de cannes entrelacées sont devenues à la mode en Europe : ce rotin vieillit à la longue et perd sa couleur naturelle : pour le renouveler en quelque sorte et lui rendre sa couleur, il n'y a qu'à prendre des cornets de papier remplis de soufre en poudre, y mettre un feu lent, et faire en sorte que la fumée se répande sur le rotin. Quelque vieux qu'il soit, on le verra rajeunir aussitôt, et devenir tel qu'il étoit lorsqu'on le mit en œuvre.

Parmi les ornemens qui se trouvent dans les cabinets intérieurs des maisons chinoises, on y voit des instrumens de musique, tels que sont des espèces de luth, de harpe et de guitare qu'on touche en pinçant délicatement les cordes. Les lettrés et les dames chinoises se font honneur d'en savoir jouer. Selon mon auteur, si l'ongle est foible, le son que rend l'instrument qui en est pincé n'est ni fin, ni net, ni plein. Il prétend que le moyen d'affermir les ongles c'est de les parfumer en les tenant exposés à la vapeur des vers à soie desséchés, qu'on brûle lorsqu'ils sont morts dans leurs cocons.

A la Chine, les salles et les chambres des personnes tant soit peu à leur aise sont tapissées de cartouches remplis de sentences morales et de paysages ou en peintures, ou en estampes. On ne manque point de secrets en Europe pour renouveler de vieilles peintures, mais peut-être n'y connoît-on pas un moyen aussi court et aussi aisé pour y réussir que celui qui est pratiqué par les Chinois : la seule eau de chaux produit cet effet. On se sert d'un pinceau pour appliquer cette eau sur la peinture, et quand elle a été ainsi lavée légèrement jusqu'à trois fois, elle reprend son éclat et sa vivacité.

Pour laver et rajeunir en quelque sorte une vieille estampe, ils l'étendent sur une table bien unie et l'arrêtent sûrement aux quatre côtés ; ils l'humectent ensuite en l'arrosant d'une petite pluie d'eau d'une manière uniforme ; puis par un fin tamis fait de crins de cheval ils y répandent de la poudre de hon-choui-che (c'est une pierre qui se trouve dans les provinces méridionales), et en sèment une couche de l'épaisseur d'un denier. Ils reviennent une seconde fois à humecter l'estampe ; ils y mettent une seconde couche également épaisse de cendres de tchin-kia-hoei (c'est la coquille d'une espèce de moule), et la laissent dans cet état pendant une heure entière. Après quoi, en faisant pencher la table, ils y versent dessus avec force de l'eau tiède, et ils trouvent l'estampe en bon état.

Parmi les ameublemens dont les Chinois sont curieux, ils estiment surtout les cassolettes et les vases où l'on fait brûler des odeurs et des parfums. Un cabinet ne seroit pas bien orné si ce meuble y manquoit, ou s'il n'étoit pas d'un goût propre à attirer l'attention de ceux qui viennent rendre visite. Ils font ces meubles d'une figure bizarre, et ils s'étudient principalement à leur donner un air antique. La matière est souvent de cuivre, mais ils savent la déguiser par certaines drogues aidées de l'action du feu, en lui donnant la couleur qu'ils veulent, avec art et par degrés. Mon livre chinois explique ainsi ce secret :

Prenez deux drachmes de vert-de-gris, deux drachmes de sel ammoniac, cinq drachmes de ye-tsoui-tan-fan (minéral du Thibet, c'est peut-être la pierre arménienne ou le vert d'azur), et cinq drachmes de tchu-cha (cinabre), réduisez le tout en une poudre fine que vous mêlerez avec du vinaigre ; mais souvenez-vous qu'avant que d'appliquer cette mixtion sur l'ouvrage de cuivre, il faut le bien frotter et le rendre luisant avec de la cendre d'un bois solide, afin d'en ôter toute saleté onctueuse, et de ne lui laisser aucune inégalité sur la surface.

Après ces préparatifs, lavez le vase de cuivre avec de l'eau bien pure, laissez-le sécher ; ensuite, avec un pinceau, appliquez de tous côtés par dehors une couche de votre mixtion. Peu de temps après, mettez des charbons allumés dans le vase, un feu vif le fera bientôt changer de couleur. Les charbons étant consumés et le vase refroidi, lavez-le de nouveau pour en ôter le superflu de la couleur qui ne l'auroit pas pénétré, afin que la nouvelle couleur que vous y appliquerez s'y insinue plus aisément ; car on doit réitérer cette opération jusqu'à dix fois ; après quoi vous aurez une pièce à l'antique. Si le vase se trouve parsemé de petites taches noires, il n'en sera que plus estimé.

Si l'on veut donner au cuivre la couleur de

peau de châtaigne, ajoutez à la mixtion une drachme de vitriol de Chypre, et après l'avoir appliqué, donnez-y le feu, que vous réitérerez lorsque vous verrez sortir la couleur.

Pour lui donner la couleur d'écorce d'orange, il n'y a qu'à ajouter deux drachmes de pong-cha mis en poudre (c'est le borax); mais après l'avoir appliqué, il faut se donner de garde de laver le vase.

Si les vases ainsi préparés venoient à être salis ou par la sueur des mains, ou de quelque autre manière, pour réparer ce défaut il n'y a qu'à les laisser durant une nuit plongés dans de l'eau de neige fondue.

Un autre livre chinois me fournit la manière de colorer les vases de cuivre en un beau vert. Prenez, dit-il, de la première eau tirée le matin du puits, mêlez-y du vitriol de Chypre, du vitriol romain et de la terre jaune, en sorte que le tout s'épaississe et forme une espèce de boue, ce qui s'appelle *ni-fan;* laissez durant une heure votre vase dans cette liqueur épaisse, après quoi chauffez-le de la manière que j'ai rapportée ci-dessus : appliquez jusqu'à trois fois une couche de cette mixtion : quand cette triple couche sera sèche, prenez du sel ammoniac dissous et fondu dans l'eau, puis avec un pinceau neuf étendez doucement sur le vase deux ou trois couches de cette liqueur épaisse; après un jour ou un peu plus lavez le vase, donnez-lui le loisir de sécher, et lavez-le encore, ce qui doit se réitérer trois, quatre ou cinq fois. Le moyen d'y réussir est de bien régler la force de la couleur qu'on y applique, et de gouverner à propos les lotions. Si l'on mettoit quelque temps le vase en terre, il s'y formeroit de petites taches qui seroient de la couleur du cinabre. Si l'on souhaitoit que ces couleurs fussent plus foncées, il n'y auroit qu'à brûler des feuilles de bambou, et de la vapeur qui s'élèveroit en parfumer le vase.

Ayant chargé un de nos chrétiens de demander à quelqu'un de ses amis, expérimenté dans ces sortes d'opérations, ce qu'on entendoit par ces mots *ni-fan*, il me répondit que pour faire la mixtion qui donne à un vase la couleur dont il s'agit, il faut prendre trois drachmes de sel ammoniac, six drachmes de vitriol de Chypre, et une drachme de vert-de-gris; que le tout étant pilé très-finement, et chaque drogue étant passée séparément au tamis le plus serré, doit se délayer dans une petite écuelle à demi pleine d'eau; qu'après avoir bien fourbi le vase, on trempe du coton dans cette eau, dont on le frotte d'une main légère, parce que le sel ammoniac rend cette mixtion très-pénétrante, et qu'elle pourroit ronger le cuivre; que pour cela, aussitôt qu'on a frotté le vase on le plonge dans l'eau pour enlever la mixtion; qu'ensuite on tient pendant quelque temps l'ouverture du vase renversée sur un petit feu, afin que la chaleur, s'insinuant dans le vase, lui donne à la surface extérieure la couleur qu'on souhaite. L'on revient plusieurs fois à cette pratique, jusqu'à ce qu'on aperçoive l'heureux effet de ses opérations. Peut-être cette méthode est-elle plus sûre que la précédente : le succès ne dépend souvent que de très-peu de chose qu'on ajoute ou qu'on retranche; ce sont les diverses tentatives qui nous mettent au fait de ces sortes de recettes.

Les Chinois aiment fort les parfums, ils en ont de toutes sortes, de simples et de composés, de ceux qui se trouvent dans leur propre pays, et d'autres qu'ils font venir des pays étrangers, comme d'Arabie et des Indes; tantôt ils en font des pastilles odoriférantes, tantôt ils forment des bâtons de diverses poudres de senteur, qu'ils plantent dans un brasier plein de cendres; ces bâtons ayant pris feu par une des extrémités, exhalent lentement une douce et légère vapeur, et à mesure qu'ils se consument, les cendres tombent dans le brasier sans se répandre au dehors. Pour ce qui est des autres parfums, tels que l'encens et les poudres odoriférantes, ils les jettent comme nous sur les charbons allumés dans le brasier.

Mon auteur remarque que ceux qui s'étudient à allier ensemble différentes sortes de parfums, ont soin d'y mêler du coton ou de la bourre d'armoise, afin que l'agréable vapeur de ces corps odoriférans se réunisse et s'élève à une juste hauteur en forme de colonne, sans s'éparpiller aux environs; il veut qu'on y ajoute des amandes, des jujubes aigres après les avoir pilés dans un mortier. C'est en cela que consiste tout le secret. Mais en même temps il avertit que ce qu'on appelle à la Chine coton ou bourre d'armoise, n'est autre chose que la fine mousse qu'on trouve sur de vieux pins. On a débité autrefois qu'un remède souverain contre les douleurs de la goutte étoit d'allumer des boutons d'armoise, et de les laisser se consumer sur la partie affligée; si ceux qui

ont essayé ce remède n'en ont pas été soulagés, il se pourroit faire que par les boutons d'armoise on n'entendoit, ainsi que les Chinois, autre chose que la fine mousse dont les vieux pins sont revêtus en certains endroits.

Mon auteur ajoute un autre secret pour donner à la vapeur des parfums une figure agréable lorsqu'elle s'élève en l'air. C'est assez l'usage parmi les Chinois d'avoir de grands vases dans leurs jardins, où ils cultivent des fleurs de nénufar : lorsque vers le mois de juin le nénufar pousse ses larges feuilles, frottez-en quelques-unes de miel, peu de jours après il s'y formera une espèce de petits vers qui rongeront toute la substance verte de la feuille, de laquelle il ne restera que le squelette en forme de gaze ; ces filamens seront bientôt desséchés; c'est alors qu'il faut les cueillir, et en ôter le pédicule un peu grossier, après quoi vous réduirez cette gaze en une poudre très-fine : lorsqu'ensuite vous voudrez brûler diverses sortes de parfums sur un brasier et les allier ensemble, joignez-y un peu de cette poussière, la vapeur se réunira comme en un corps en s'élevant assez haut, et se terminera en forme de nuage, ou en figure de chiffres à plusieurs traits.

Si j'étois sûr que mon auteur n'exagérât point, je serois tenté de croire que les secrets suivans qu'il rapporte seroient comme une ébauche des lampes sépulcrales et inextinguibles qui étoient en usage du temps des premiers empereurs romains, et des feux grégeois dont il ne nous reste plus que le nom. Il enseigne le moyen de faire une boule qui, étant allumée, flotte sur l'eau sans s'éteindre. Composez-la, dit-il, de tchang-nao, c'est-à-dire de camphre de la Chine, qui n'est pas fort cher, et qui, étant purifié et cristallisé, donneroit en moindre quantité un camphre équivalent à celui de Bornéo. Prenez donc une drachme de tchang-nao; joignez-y une demi-drachme de résine de pin, liez le tout ensemble avec de bonne eau-de-vie : allumez cette masse et placez-la immédiatement sur l'eau ; elle brûlera lentement, et ne s'éteindra que quand elle sera entièrement consumée.

Pour avoir une lampe qui dure, et qui éclaire l'espace d'un mois, cueillez, au mois de juillet, une once de l'herbe feou-ping (elle croît sur la surface de l'eau, dans les lacs, et vers le bord des rivières peu rapides); joignez-y une once de oua-sung (c'est le *semper vivum*), de plus une quantité égale de yuen-tchi (petites racines), de ko-fuen (c'est une espèce de coquillage) et de hoang-tan; réduisez le tout en une poudre très-fine, et, sur une once d'huile, semez une drachme de cette poudre ainsi préparée.

Un autre écrivain chinois apprend à faire une bougie qui durera toute la nuit, et qui, dans sa longueur, ne se consumera que d'un pouce ou de deux travers de doigts. Le fond de cette bougie est un mélange de cire jaune, de résine de pin et de fleurs d'acacia, une once et six drachmes de chaque espèce. On y joint une drachme de feou-che (c'est une pierre légère et poreuse); on fait fondre d'abord la résine et la cire, on y ajoute ensuite les fleurs d'acacia et la pierre feou-che, on incorpore bien ces matières, dont on a soin d'empreindre et de couvrir la mèche ; et c'est ainsi que se forme cette espèce de bougie.

Si l'on employoit du vernis sec, de la résine, du salpêtre raffiné, du soufre, de l'encens, et qu'on réduisît le tout en poudre; qu'ensuite avec du vernis on formât de petites boules grosses comme des pois, et que, posant un de ces pois sur une plaque de fer, on y mît le feu au commencement de la nuit, quelque vent qu'il fasse il restera allumé au grand air jusqu'au lendemain.

Le secret que je vais rapporter a plus de quoi surprendre ; mais l'épreuve n'en est pas difficile, et, sans avoir égard aux avantages qu'on en pourroit retirer, la seule curiosité peut porter à en faire l'expérience. Il y a un moyen, dit l'auteur chinois, de se procurer du mercure en le tirant du pourpier sauvage. Pour cela il n'y a qu'à prendre de petites feuilles de pourpier, les briser dans un mortier avec un pilon de bois d'acacia, et les exposer au soleil levant durant trois jours ou environ. Lorsqu'elles seront sèches, faites-les brûler, sans pourtant en détruire la nature et les vertus ; enfermez cette masse dans un vase de terre vernissé ; ayez soin de le bien boucher et de l'enfouir assez avant dans la terre, où vous le laisserez quarante-neuf jours; après quoi retirez le vase, et vous y trouverez le vif-argent bien formé.

Ayant consulté à Pékin un lettré, médecin et droguiste, sur cet extrait d'un de leurs livres, il me répondit que rien n'étoit plus certain, et que dans les boutiques on vendoit deux sortes

de mercure, l'un qui se tire des mines et qu'on appelle *chan-chouin-in ;* et l'autre qui se tire des plantes, et qu'on nomme *tsao-choui-in.*

M. de Réaumur, qui par ses curieuses opérations de chimie a trouvé que dans les principes des plantes il y avoit du fer, nous dispose à croire qu'on peut aussi trouver du mercure en certaines plantes ; et si en réfléchissant sur la nature des plantes nous cherchions quelle est celle qui plus vraisemblablement renfermeroit du vif-argent dans sa composition, ne seroit-il pas naturel de penser au pourpier ? car enfin, l'herbier chinois, qui en cela s'accorde avec le sentiment de nos savans botanistes d'Europe, donne au pourpier des vertus qu'on attribue au mercure. Le pourpier, dit-il, est froid de sa nature, il fait mourir les vers et toutes sortes de vermine ; on l'emploie utilement contre les humeurs malignes qu'il dissout ; et parce que de sa nature il est volatil, il débouche, il tient libres et ouverts les divers canaux et les différens conduits du corps humain.

Quoi qu'il en soit, je serois assez porté à croire que le vif-argent tiré des plantes par la solution et la séparation des principes seroit dégagé de plusieurs impuretés que celui qu'on tire des mines a naturellement ; car pour être exalté dans les plantes en parties très-subtiles, il a dû se décharger des fibres rameuses et sulfureuses qui l'embarrassent plus ou moins, et dont on le délivre en le purifiant et le passant au travers de la peau de chamois.

Si par l'expérience on trouve que cette recette soit sûre, on en tirera un double avantage : le premier, c'est que partout et en assez peu de temps on pourra se procurer une quantité raisonnable de mercure ; le second, qui est le plus considérable, c'est que par le vif-argent qu'on aura tiré du pourpier, on jugera mieux de divers usages de cette plante, et l'on déterminera plus certainement avec quelle confiance ou avec quelle précaution on doit s'en servir, selon les différentes situations des personnes saines ou malades ; d'ailleurs, son suc préparé jusqu'à un certain point pourra même agir sur les métaux disposés à le recevoir [1].

Les deux ou trois secrets que je vais rapporter, et que j'ai tirés d'un de mes livres, ne m'ont été confirmés par aucun Chinois ; mais s'ils sont véritables, ils font connoître quelle est l'action du suc des plantes lorsqu'on le mêle à des métaux mis en fusion. On y avance que du plomb fondu qu'on fait cuire dans le suc exprimé de la fumeterre à fleurs jaunes se changera en *si-la*, c'est l'étain de la Chine, qui est plus beau que l'étain d'Europe. Il se peut faire qu'il y ait de l'exagération dans cette promesse ; en tout cas, l'essai qu'en feroit un curieux le porteroit peut-être à quelque heureuse découverte.

Cette recette, aidée de la suivante, pourra perfectionner les épreuves qu'on en voudroit faire. Je trouve dans un autre livre, que l'on donnera à un vase d'étain la fermeté du fer et l'éclat de l'argent en le tenant sur le feu dans du kang-cha (limailles d'acier), dans du pe-pi (l'arsenic) et dans du sel.

Un autre auteur prétend qu'en frottant de l'étain de la Chine avec une poudre fine, composée d'une once de tan-fan (couperose) et de deux drachmes de pe-fan (alun), ce frottement donnera à l'étain la couleur de l'or, et que si l'on en frotte du fer, il deviendra rouge. Peut-être que la manière dont les Chinois préparent le fer pour le dorer a la vertu de l'adoucir et de le rendre plus propre à être pénétré de la couperose et de l'alun. Telle est la préparation qu'ils y apportent : ils mêlent ensemble une écuellée de suc de tsung (oignons et porreaux), autant de riz aigri, trois têtes d'ail pilées et le poids de cinq drachmes de graisse de chien ; ils mettent le fer dans de l'eau avec cette mixtion, qu'ils font cuire jusqu'à ce qu'on aperçoive que le fer prend la couleur d'un blanc pâle.

Ce que mon livre rapporte de la manière dont les Chinois animent l'aiguille d'une boussole afin qu'elle se tourne vers les pôles, m'a paru fort extraordinaire. Ils n'ont point recours, comme nous, à la pierre d'aimant, quoique la Chine en soit abondamment pourvue, et que d'ailleurs ses vertus, et surtout celle qu'elle a d'attirer le fer, ne leur soient pas inconnues, puisqu'ils lui donnent le nom de *hi-*

[1] Le pourpier, originaire de l'Asie méridionale, croît maintenant en France dans les terrains sablonneux ; dans les jardins potagers, on en a, par la culture, obtenu plusieurs variétés.

Autrefois, le pourpier étoit employé dans plusieurs préparations pharmaceutiques. Il est aujourd'hui presque entièrement oublié sous ce rapport. On donnoit son eau distillée comme très-bonne contre les vers, et le sirop de pourpier passoit pour avoir la propriété d'expulser les graviers des reins et de la vessie. A présent, on ne l'emploie guère en médecine que comme rafraîchissant.

thie-che, c'est-à-dire pierre qui attire le fer; cette connoissance qu'ils ont de ses propriétés a donné lieu à la fable qu'ils racontent d'un lac où l'on n'ose pas exposer des vaisseaux, parce qu'il y a, disent-ils, au fond de ce lac une si grande quantité de pierres d'aimant, que tous les ferremens qui lient ensemble les membres du bâtiment étant attirés en bas, il faut nécessairement qu'ils s'en aillent en pièces: de là vient pareillement cette fausse opinion où sont les médecins chinois, que faisant entrer de la poudre d'aimant dans un emplâtre, elle attirera les parcelles de fer restées dans une plaie.

Mais enfin si les Chinois n'emploient pas l'aimant pour vivifier l'aiguille de la boussole, de quel moyen se servent-ils? C'est à quoi il faut satisfaire en rapportant la recette qu'ils prescrivent.

Prenez, disent-ils, en premier lieu du tchu-cha (c'est du vrai cinabre, qui est rare en Europe, dont apparemment il est parlé d'après Dioscorides, dans le dictionnaire de l'Académie); en second lieu, du hiun-ho-hang (de l'orpiment). Il y en a qu'on appelle *tse-hoang-tse*, c'est-à-dire femelle, qui est le plus cher; et d'autre qu'on nomme *hiun-hoang-hiung*, c'est-à-dire mâle; celui-ci pourroit bien être le réagal ou la sandaraque jaune tirant sur le rouge. Au cinabre et à l'orpiment, joignez de la limaille d'aiguille; réduisez tout cela à poids égal en une poudre fine, que vous lierez ensemble, et que vous mélangerez bien avec du sang tiré des crêtes de coqs blancs. Après quoi vous prendrez vingt ou trente aiguilles fines que vous couvrirez de tous côtés de cette mixtion, et après les avoir empaquetées dans du papier, vous les tiendrez pendant sept jours et sept nuits dans un petit fourneau, sous lequel vous entretiendrez constamment un feu clair de charbon de bois. Après cette opération, enveloppez ces mêmes aiguilles, et portez-les durant trois jours appliquées sur la chair. Faites alors l'épreuve de vos aiguilles, et vous trouverez qu'elles se tourneront avec justesse vers les pôles, et qu'elles seront très-propres pour les usages de la boussole.

Si l'effet de cette recette est aussi vrai que l'assure mon auteur, le savant académicien que j'ai cité au commencement de ma lettre a bien raison de dire qu'il arrive des choses où nous devons avoir recours à la vaste étendue de ce qui nous est inconnu dans la nature; car enfin, la vertu des ingrédiens qui composent la recette ne paroît guère avoir de liaison avec la juste direction des aiguilles vers les pôles.

En premier lieu, on doit mettre pendant longtemps ces aiguilles sous un feu clair, et il est certain que le meilleur aimant et l'aiguille la mieux aimantée perdent leur force et leur vertu par l'action du feu. En second lieu, la mixtion dont on couvre ces aiguilles est composée de minéraux nullement propres à aimanter; le soufre, le vif-argent, l'arsenic y dominent; s'il y entre du fer, il est en poussière, et n'a plus l'arrangement de ses parties et de ses pores propres à communiquer la vertu magnétique; enfin, les parties sulfureuses et graisseuses du sang des crêtes de coqs qui lient les ingrédiens, et la transpiration fuligineuse du corps humain qu'on recommande, arrêtent l'action la plus forte de l'aimant.

Du reste, on auroit encore plus lieu d'être surpris si, en faisant l'épreuve de cette recette, on trouvoit qu'une aiguille ainsi préparée pour l'usage de la boussole fût moins susceptible des déclinaisons et des variations qui se trouvent dans les aiguilles aimantées, et qui embarrassent si souvent les voyageurs. Il semble que les Chinois ignorent ces variations, du moins ils n'en font aucune mention.

Le secret chimérique de la pierre philosophale a été en vogue parmi les Chinois longtemps avant qu'on en eût les premières notions en Europe. Ils parlent dans leurs livres en termes magnifiques de la semence d'or et de la poudre de projection; et ce que nos charlatans appellent grand-œuvre, ils le nomment *lien-tan*, et promettent de tirer de leurs creusets non-seulement de l'or, mais encore un remède spécifique et universel, qui procure à ceux qui le prennent une espèce d'immortalité. Rien de plus capable de flatter les heureux du siècle. Aussi a-t-on vu de riches seigneurs et des empereurs mêmes tellement infatués de ces belles promesses, qu'ils n'ont eu nulle peine à épuiser leurs véritables trésors pour acquérir ces richesses imaginaires et cette prétendue immortalité.

Ce qui m'a le plus surpris dans les livres où ils traitent de cette matière, c'est qu'ils prétendent que les dépositaires d'un si précieux secret, quelque habiles qu'ils soient, et quelque dépense qu'ils fassent, courent risque d'é-

chouer dans leur entreprise, s'ils n'ont pas une vertu épurée qui attire la bénédiction du Ciel sur des opérations si importantes et si délicates.

Un de ces alchimistes, fortement prévenu de cette idée, crut que pour devenir véritablement vertueux, et par là réussir dans son art, il lui falloit embrasser la religion chrétienne. Dans cette vue il se rendit à l'église que nous avions à King-te-tching, et pria le missionnaire de l'instruire de notre sainte loi. Aussitôt qu'il se fut rempli de la connoissance des vérités chrétiennes, il se désabusa entièrement de ses ridicules prétentions, il brûla les livres de son art, et en devenant un fervent chrétien il trouva la vraie source de l'immortalité.

Mais s'il y a eu des souffleurs de bonne foi, qui, s'étant entêtés de cette chimère, n'en ont été détrompés qu'après avoir converti leurs biens en charbons, et s'être réduits à l'indigence, il y en a eu encore plus de fourbes, qui par des promesses trompeuses ont réussi à surprendre les peuples, et se sont véritablement enrichis aux dépens de leur crédulité. Les Chinois éclairés racontent plusieurs histoires des filouteries de ces faux alchimistes et de la simplicité de ceux qui se sont laissé duper par leurs promesses. De plusieurs traits de supercherie en ce genre qu'on trouve dans leurs livres, je n'en rapporterai qu'un seul, par lequel je finirai cette lettre.

Un de ces fourbes, qui se faisoit passer pour l'un des premiers maîtres de l'art, affectoit partout un grand air de probité, et surtout de désintéressement, tel qu'il peut être dans un homme à qui l'or naît sous la main; il trouva le moyen de se faire connoître à un riche seigneur, qui, après avoir occupé les premiers emplois de l'empire, s'étoit retiré dans sa province. Il s'insinua adroitement dans sa maison, et peu à peu il sut si bien ménager son esprit par ses complaisances et par ses souplesses, qu'il gagna entièrement ses bonnes grâces. Alors, laissant échapper dans les divers entretiens certains traits de son habileté dans la transmutation des métaux, la curiosité du mandarin fut extraordinairement piquée, et le charlatan lui avoua enfin qu'il avoit trouvé le secret de la pierre philosophale; il s'offrit même à lui communiquer ce secret, uniquement par reconnoissance de ses honnêtetés, et des marques singulières qu'il recevoit de son affection.

Le crédule seigneur donna dans le piége: « Il faut bien, se disoit-il en lui-même, que depuis tant de siècles qu'on parle de ce secret admirable, il y ait un petit nombre d'âmes chéries du Ciel qui en aient été favorisées, avec obligation de ne pas le communiquer aux âmes vulgaires. Sans doute que le Ciel, en m'adressant un si grand homme, et lui inspirant le désir de m'initier dans de si profonds mystères, veut récompenser l'intégrité avec laquelle j'ai exercé les premières magistratures. » A ce moment il s'entêta si fort de l'alchimiste, qu'il étoit dans l'impatience de voir commencer les opérations; il n'avoit garde de s'effrayer de la dépense, persuadé, comme il étoit, de trouver dans sa maison une mine d'or intarissable, et, ce qui le flattoit le plus, un moyen infaillible de prolonger ses jours.

L'alchimiste ne se fit pas longtemps prier: il choisit dans le vaste palais du riche vieillard un appartement commode et agréable, où l'on n'épargna rien pour le bien régaler, lui, sa prétendue femme et ses domestiques, car cette femme n'étoit rien moins que son épouse, c'étoit une courtisane d'une rare beauté, qu'il avoit associée à sa charlatanerie, et qui devoit y jouer son principal rôle.

Dès qu'on se mit en devoir de commencer le travail, on apporta de grosses sommes à l'alchimiste pour les précieux ingrédiens qu'il devoit mettre dans le creuset, mais qu'il fit passer aussitôt dans ses coffres. Ce qui imposoit encore plus au vieillard, c'étoit de voir les soins que le charlatan se donnoit pour s'assurer la protection du Ciel: il se prosternoit sans cesse, il brûloit quantité de parfums, et il exhortoit continuellement le mandarin à ne point entrer dans le laboratoire sans s'être purifié auparavant, parce que la moindre souillure ruineroit le travail de plusieurs jours. La dame, de son côté, se montroit souvent à la dérobée, et laissoit comme par mégarde entrevoir ses attraits.

L'ouvrage alloit toujours son train; et au bout de quelque temps l'alchimiste fit voir au crédule seigneur d'heureuses transmutations, qui annonçoient un terme assez court pour la perfection du grand-œuvre. Ce fut pour lui un grand sujet de joie, mais cette joie fut bientôt troublée par la nouvelle que le charlatan reçut de la mort de sa mère. Il étoit trop bon fils, et trop exact observateur des lois de l'empire, pour n'aller pas sur-le-champ lui rendre les

derniers devoirs. Il consola néanmoins le mandarin, en l'assurant qu'il reviendroit dans peu de jours. « D'ailleurs, lui ajouta-t-il, l'ouvrage ne sera point interrompu, je laisse ma femme et quelques domestiques qui en savent assez pour ce qui reste à faire. » La dame parut fort touchée de cette courte séparation ; ses pleurs et ses gémissemens prouvoient le désir qu'elle avoit d'accompagner son mari, et de partager avec lui les devoirs de la piété filiale.

Pendant l'absence de l'alchimiste, le riche vieillard visitoit souvent le laboratoire : la dame fit bien son personnage, et n'omit rien de tout ce qui pouvoit lui inspirer de la passion. Elle réussit au delà de ses espérances ; le vieillard fut bientôt épris de ses charmes. Les visites du laboratoire devinrent plus fréquentes et les entretiens plus longs et plus secrets. Les domestiques s'en aperçurent, et c'étoit l'intention de la dame que rien n'échappât à leur connoissance, parce que dans la suite ils devoient servir de témoins.

Cependant l'alchimiste arrive ; certains signes que fit la dame l'instruisent d'abord de ce qui s'étoit passé. Après avoir reçu du mandarin les complimens ordinaires sur son prompt retour, il va visiter l'ouvrage : il trouve tout en désordre, preuve certaine, s'écria-t-il, des infamies dont le laboratoire a été souillé ; et entrant en fureur, il renverse les creusets et les fourneaux, et veut tuer tout à la fois sa femme et ses domestiques. La dame se jette à ses pieds, demande pardon avec larmes, et avoue qu'elle a été séduite. Les domestiques en pleurs détestent le jour où ils sont entrés dans une maison si abominable. L'alchimiste, plus forcené que jamais, tempête, crie, et jure qu'il va de ce pas porter ses plaintes aux magistrats, et demander justice contre le mandarin qui l'a déshonoré. A la Chine, un adultère prouvé est un crime digne de mort et capable de ruiner les maisons les plus opulentes. L'infortuné vieillard, saisi d'effroi, et cherchant à éviter la honte du châtiment et la perte de ses biens, fait tous ses efforts pour adoucir l'esprit du furieux alchimiste : il lui offre des sommes considérables d'or et d'argent ; et pour réparer le déshonneur de la dame, il l'accable de pierreries et de bijoux de toutes les sortes. L'alchimiste et la dame ne se laissent fléchir qu'avec peine : ils promettent enfin de ne pas pousser plus loin cette affaire, et ils se retirent en s'applaudissant, dans le fond du cœur, d'avoir si bien réussi à trouver la pierre philosophale.

Je souhaite, mon révérend Père, que ces extraits, que m'ont fournis les livres chinois, puissent être de quelque utilité ; du moins j'aurai fait connoître quel est le génie de ces peuples dans la recherche des causes naturelles, et quel est le progrès qu'ils ont fait dans la physique. Je suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

AU RÉVÉREND PÈRE ***.

Incertitude de l'empereur sur les mesures à prendre relativement aux chrétiens.

A Pékin, ce 29 octobre 1731.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Nous n'aurons, cette année, aucunes réponses à faire, parce que nous n'avons point reçu de lettres d'Europe. L'année dernière, le 25 de septembre, j'écrivis au révérend père La Gorrée, assistant, un assez gros paquet que j'envoyai ouvert, sous l'adresse de votre Révérence, à Lyon ; jespère qu'elle l'aura reçu de Paris, où M. de Velaerd de Barre, officier de la Compagnie de la Chine, le porta. Maintenant je vais joindre ici la copie de la lettre que j'écris au père Duhalde ; sans cela, vous ne la verriez que bien tard avec le public ; après que votre Révérence l'aura lue, je la prie de l'envoyer au père Beaupoil.

Cette copie apprendra à votre Révérence l'état actuel de la mission, et notre situation, qui est toujours mal assurée parce que la conduite de l'empereur n'est pas constamment la même, qu'il est impénétrable dans ses résolutions : il hait positivement la religion chrétienne, mais par bienséance il garde ici des mesures avec nous, nous traite bien devant le monde, de peur que la différence entre son père et lui ne soit trop marquée. Le jour de l'an chinois, quand nous allâmes tous lui faire la révérence, il fit ouvrir les portes d'une salle où il s'étoit mis exprès, nous fit entrer dans la cour, de laquelle nous pouvions le voir, mais trop loin pour lui parler ; c'est là que nous fîmes la cérémonie ; après cela l'empereur nous envoya à

chacun des étrennes sur des bandeges portées par les eunuques de sa présence ; quand nous les eûmes reçus; et remercié, il m'appela par mon nom, à haute voix; je montai dans la salle, où il me donna de nouvelles étrennes, avec des paroles fort obligeantes, enfin me gracieusa, comme on parle aujourd'hui. Quelle étoit sa vue, je n'en sais rien, mais je résolus dès lors d'en profiter pour éprouver du moins ce qu'il avoit dans l'âme; et voici comment je m'y pris.

Le père Hervieu, notre supérieur général, m'écrivit de Macao, à l'arrivée des vaisseaux de la mousson passée, que le père Contencin étoit mort en mer; que les deux compagnons qu'il amenoit, et qui étoient arrivés en bonne santé à Macao, n'étoient venus que pour être missionnaires, et n'avoient aucun des talens qu'on veut pour le service de l'empereur ; que cela étoit d'autant plus fâcheux que nous étions ici bien des vieillards qui laisseroient bientôt un grand vide dans notre maison françoise, etc.; qu'il souhaitoit fort, sans beaucoup l'espérer, que je pusse trouver quelques moyens de les faire venir ici. Je le souhaitois aussi, et me résolus de demander en grâce à l'empereur la permission de faire venir ici, pour m'aider dans ma vieillesse, deux de mes compatriotes nouvellement débarqués à Macao ; qu'ils étoient jeunes et gens de lettres; que je leur enseignerois les langues tartare et chinoise pour les mettre en état de servir Sa Majesté, etc. : qu'au reste ce voyage se feroit à nos frais, sans être incommode aux mandarins, demandant seulement qu'il y eût ordre de leur laisser le chemin libre ; que si Sa Majesté m'accordoit cette grâce, j'en aurois toute la reconnoissance possible, etc. ; le reste n'étoit qu'un compliment.

Le 22 de mars mon placet fut présenté, et sur-le-champ l'empereur accorda ce que je demandois, et fit ordonner par le tribunal des troupes, au tsong-tou de Canton, de nommer un petit mandarin pour amener à la cour Tsao-che-Lin et Oukun, ce sont les noms chinois des pères Gabriel Boussel et Pierre Foureau ; le premier de la province de Toulouse, et l'autre de celle de Paris, etc.

Ils arrivèrent ici en bonne santé le 15 de septembre, et le 19 du même mois je les conduisis à la maison de campagne de l'empereur, avec les présens que j'avois préparés avant leur arrivée ; car je savois que le feu père Contencin n'avoit apporté de Paris aucune curiosité.

L'empereur nous admit tous trois en sa présence, grâce que je n'attendois pas ; traita bien les nouveaux venus, reçut quelques-uns de leurs présens, et sur-le-champ leur en fit devant les grands qui étoient là pour avoir audience, me fit quelques questions, et nous renvoya contens. De tout cela on ne peut conclure autre chose, sinon que l'empereur a voulu m'obliger, et non point qu'il soit revenu à l'égard de notre sainte religion, car je le crois là-dessus toujours le même. Ce qu'il y a de bon en cela, c'est que les mandarins de Canton n'ont pu comprendre cette conduite de l'empereur, et seront plus réservés à l'égard des missionnaires qui sont encore à Macao, et dont aucun n'a pu retourner avec permission à Canton, quoique les vaisseaux marchands y soient admis, ne pouvant entrer ni rester dans le petit port de Macao, comme nous le soutînmes à l'empereur contre l'avis du tsong-tou, nommé Omila, qui a perdu son procès sur cet article, mais qui n'en est pas moins ferme à empêcher que les missionnaires ne rentrent à Canton, où il a vendu toutes nos églises et envoyé le prix tel qu'il lui a plu au procureur de la ville de Macao, ville qui est dans la dernière misère; aussi son procureur n'a point encore rendu cet argent aux missionnaires.

Je n'ai pas le temps d'écrire au révérend père Beaupoil, à qui je ne pourrois dire autre chose que ce que je viens d'écrire, et je prie votre Révérence de le lui communiquer, et de saluer les révérends pères Fulchiron, de Veau, de Bussi, mes anciens compagnons de noviciat, s'ils sont à Lyon. Nous sommes actuellement treize dans cette maison, y compris trois Chinois, dont l'un est prêtre, les deux autres novices; les autres sont les pères d'Entrecolles, Regis, de Mailla, Gaubil, de Lacharme, Chaslier, Boussel, Foureau, le frère Rousset et moi, qui nous recommandons tous aux saints sacrifices de votre Révérence. Je suis, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

A M. DORTOUS DE MAIRAN,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Expériences de physique faites en présence des mandarins. — Notions astronomiques, historiques, géographiques et statistiques.

A Pékin, ce 28 septembre 1735.

MONSIEUR,

La paix de Notre-Seigneur.

Lorsque j'ai à répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, je me vois toujours obligé de commencer ma réponse par de nouvelles actions de grâces ; vous multipliez si fort les bienfaits, qu'il ne me reste plus d'expressions pour vous marquer combien je vous suis redevable et à messieurs de votre illustre Académie. Comme c'est vous, monsieur, qui m'avez procuré l'honneur et le bien qu'ils me font, il est naturel que je vous supplie de leur en témoigner ma vive reconnoissance. Aussitôt que la caisse qui renferme vos nouveaux mémoires sera arrivée à Pékin, je les joindrai, dans notre bibliothèque, à tous les précédens, afin que ceux qui composent cette maison profitent de ce trésor, lequel sera ici un monument éternel de la gloire de l'Académie et de sa libéralité.

Outre la continuation de ces mémoires, j'ai reçu une carte de la lune de feu M. Cassini, avec ce que vous appelez par modestie votre petit ouvrage de physique, fait autrefois en province, dont vous avez bien voulu me faire présent. Il est vrai que cet ouvrage est petit si l'on ne considère que le volume ; mais tout petit qu'il est, on peut dire sans flatterie qu'il y a plus de substance, de pénétration, de justesse et de force de raisonnement, que dans beaucoup d'autres grands volumes sur le même sujet, lesquels, après avoir fatigué la vue et l'esprit, le laissent aussi vide qu'il l'étoit avant que d'en avoir fait la lecture ; je veux dire qu'on n'en est pas mieux instruit ; au lieu que votre ouvrage, monsieur, satisfait pleinement le lecteur, en le conduisant comme par la main et en lui découvrant pied à pied les plus beaux secrets de la nature, à la plupart desquels on ne s'étoit pas avisé de penser.

Quoique les vues des hommes sur la physique ne soient, à proprement parler, que des systèmes, qui ne prouvent pas que les choses soient effectivement telles qu'on les a imaginées, mais seulement qu'elles pourroient bien être ainsi ; cependant, monsieur, en lisant votre dissertation sur la glace, je ne pouvois m'empêcher de penser qu'elles ne fussent réellement telles que vous les exposez.

Je me souviens qu'en la même année 1716, que votre dissertation fut si justement couronnée à Bordeaux, je suivis l'empereur à la chasse du tigre pendant l'hiver, et je me trouvai insensiblement engagé de convaincre une célèbre compagnie, composée de deux ministres de l'empire et de dix docteurs choisis, qui se nomment han-lin, qu'on pouvoit glacer de l'eau chaude auprès d'un brasier.

Cet engagement étoit une suite des entretiens que j'avois eus avec ces messieurs sur la congélation des liquides au temps froid. Ils expliquoient cet effet de la nature à peu près comme nos anciens philosophes, par des termes équivalens aux qualités occultes, mais sans faire paroître beaucoup d'attachement à leurs opinions, dont ils sentoient le foible ; car ils ne manquent pas d'esprit, mais seulement d'application.

Quand ils m'eurent invité de parler à mon tour, je tâchai de leur faire comprendre la nature du liquide, sa composition, ses parties intégrantes, leur figure, l'air mêlé dans les intervalles, qui tient les parties en mouvement, etc. Je concluois ensuite que pour glacer l'eau il ne s'agissoit que de la déranger, c'est-à-dire d'en faire sortir les parties les plus subtiles, qui empêchoient les autres de se lier, et y en introduire d'autres capables de la fixer et d'en arrêter le mouvement.

« Ce seroit, dit un de ces messieurs, une jolie opération à voir, et je serois curieux de savoir de quels instrumens on pourroit se servir pour travailler sur des parties si subtiles qu'elles échappent à notre vue. — Monsieur, lui répondis-je, puisque sur ce que j'ai l'honneur de vous dire vous n'en voulez croire qu'à vos yeux, quoiqu'ils ne soient pas toujours des témoins sûrs de la vérité, je suis prêt de contenter votre curiosité. »

A peine avois-je achevé de parler, que tous me prirent au mot. Ils marquèrent le lieu, le jour, ou plutôt la nuit où se devoit faire cette opération, car pendant le jour ils ne sont pas

libres, et il se peut faire à chaque moment qu'on les appelle au palais. Il arriva qu'un soir qu'on avoit fixé pour le lieu du rendez-vous, qui étoit la tente du président des docteurs, et dans le moment même que je partois pour y aller, l'empereur fit ouvrir la barrière qui ferme le camp impérial pour m'envoyer chercher par un eunuque, avec ordre de lui amener un chirurgien; cet incident me fit manquer à ma parole : il m'étoit aisé d'en faire informer ces messieurs, mais j'aimai mieux les laisser dans le doute. Eux, de leur côté, ne me voyant pas arriver, envoyèrent un domestique jusqu'à ma tente pour m'avertir qu'ils m'attendoient : on se contenta de répondre que j'étois sorti; cette réponse les surprit, et leur fit soupçonner que je m'étois trop avancé. Un d'entre eux, qui ne croyoit pas qu'un étranger, qu'un barbare, ainsi qu'ils appellent tous ceux qui ne sont pas Chinois, en pût savoir plus que lui, perdit patience, comme on me le raconta dans la suite : « Eh! messieurs, s'écria-t-il, jusqu'à quand vous laisserez-vous tromper par un homme qui, non content de nous avoir souvent amusés sur la religion par des discours frivoles et dénués de preuves sensibles, veut encore nous tromper sur les choses naturelles par des explications nullement fondées et inventées à plaisir? Que dira-t-on de nous quand on saura qu'il a assemblé ici tant d'honnêtes gens pour écouter les fables qu'il nous débite? » Sur quoi il se leva brusquement, et prit le chemin de sa tente pour y prendre du repos et dissiper son indignation. Les autres, plus modérés, se retirèrent peu après, mais sans faire aucun éclat.

Le président, qui est de mes amis, resta seul, véritablement mortifié de n'avoir pu me justifier ni me prévenir à temps pour me détourner de tenter une entreprise qu'il croyoit au-dessus des forces humaines; car, disoit-il, c'est vouloir forcer la nature que de faire geler de l'eau auprès du feu.

Le lendemain je vis ces messieurs qui suivoient le cercle de la chasse; j'allai leur faire mes excuses, en leur disant la raison qui m'avoit fait manquer au rendez-vous. La politesse chinoise ne leur permit pas de me répondre ce qu'ils pensoient; mais, prenant un ton qui marquoit assez qu'on m'en tenoit quitte, ils me dirent que ce seroit pour une autre fois. « Ce sera ce soir même, repris-je, si vous l'agréez, car je n'irai pas à la Porte[1], et je me rendrai de bonne heure chez M. le président.» Je m'y rendis effectivement le premier, car ces messieurs ne doivent quitter la Porte que quand on la ferme. Ils furent contens de me trouver à leur arrivée.

Après les complimens ordinaires, chacun prit sa place, formant une espèce de cercle autour d'un grand brasier qui étoit au milieu de la tente, dont on affecta d'abaisser la portière afin d'augmenter la chaleur, dans la pensée où ils étoient qu'elle empêcheroit le succès de l'opération. Ils commencèrent d'abord à parler de choses indifférentes, car, voyant qu'il n'y avoit rien de préparé que pour une simple conversation, ils crurent que je n'étois venu que pour m'excuser ou pour me divertir aux dépens de ceux qui avoient eu la simplicité de croire qu'on pût congeler des liquides dans un lieu si chaud.

Lorsque je m'aperçus que la chaleur étoit devenue si grande qu'elle les obligeoit à quitter leurs bonnets et leurs casaques de zibeline, je pris la parole : « Eh bien, messieurs, leur dis-je en riant, je crois que nous serons bientôt obligés de boire à la glace; ne seriez-vous pas d'avis que j'en préparasse de bonne heure? » Cette proposition fut reçue avec un éclat de rire, et on la prit pour une plaisanterie. Le président me demanda si je parlois sérieusement : « Oserois-je parler autrement, lui répondis-je, devant une si respectable compagnie? Ordonnez seulement à vos domestiques de m'apporter une écuelle d'argent remplie de neige avec sa soucoupe pleine d'eau, et je vous ferai voir que je n'ai rien avancé que je ne puisse exécuter. »

Je fus servi à l'instant; car en arrivant j'avois pris la précaution de dire aux officiers du président de me tenir tout cela prêt. J'étois assis sur un coussin, les jambes croisées comme tous les autres : on m'apporta l'écuelle remplie de neige, et le plat plein d'eau tiède. Cet appareil réveilla l'attention des spectateurs. Il s'agissoit cependant de mêler avec la neige, sans qu'on s'en aperçût, le nitre que j'avois apporté. Je pris pour prétexte que les flambeaux qui éclairoient la tente étant trop près de moi m'incommodoient la vue. On ordonna aussitôt aux domestiques de les placer ailleurs, et pen-

[1] C'est-à-dire chez l'empereur.

dant ce mouvement je glissai mon nitre dans la neige.

Je posai d'abord l'écuelle dans le plat d'eau, je l'approchai jusque sur le bord du brasier, et feignant d'avoir de la peine à tenir l'un et l'autre, j'invitai le docteur incrédule à tenir le plat tandis que je tiendrois l'écuelle : c'est à quoi il consentit volontiers pour avoir le plaisir d'examiner de plus près l'opération. Mais sa curiosité lui coûta cher, sans qu'il osât s'en plaindre, tandis que tous les autres han-lin rioient à gorge déployée, parce que, voyant fondre la neige que je remuois de la main, ils étoient fort éloignés de croire que l'eau du plat qui étoit dessous et plus près du feu pût jamais devenir de la glace.

Cependant elle se formoit, et en très-peu de temps mon opération fut achevée. Comme le han-lin incrédule avoit peine à soutenir plus longtemps l'ardeur du feu, et qu'à tout moment il détournoit la tête : « J'ai compassion de vous, lui dis-je, votre secours m'est désormais inutile, et vous pouvez lâcher le plat sans craindre qu'il tombe. » Il le lâcha en effet, et se retira au plus vite. Tous ces messieurs, voyant ce plat suspendu au fond de l'écuelle que je tenois par l'oreille, furent étrangement surpris. Ils s'avancèrent et touchèrent la glace des doigts, ils prirent ces deux pièces jointes ensemble, et les maniant sans beaucoup de précaution, ils se couvrirent de l'eau de neige qui tomboit sur leurs habits. « Attendez un peu, messieurs, leur dis-je, je vais vous satisfaire, de telle sorte qu'il ne vous restera plus le moindre doute. »

Après avoir présenté au feu le dessous du plat, et avoir pareillement renversé l'écuelle sur le feu, il me resta à la main un plat de glace très-pure et très-claire : chacun voulut le manier et le regarder aux flambeaux ; le docteur incrédule ne se fiant ni à la vue ni au toucher, cassa le plat, et en porta un morceau à la bouche pour le manger, supposant que le goût seroit un témoin plus fidèle de la vérité du fait que les autres sens. Il est à observer que les Chinois de Pékin, au fort de l'été, non-seulement boivent à la glace, mais qu'ils en mangent encore d'assez gros morceaux sans qu'elle nuise à leur santé. Après qu'il en eut mangé, « C'est véritablement de la glace, s'écria-t-il, et de la meilleure : je me rends, et je rends pareillement justice à celui qui la mérite ; mais j'avoue que si ce changement ne s'étoit pas fait en ma présence, je ne l'aurois jamais cru possible. »

Mais je ne m'aperçois pas, monsieur, que je pourrois bien vous ennuyer en vous racontant une aventure qui ne vous intéresse guère, et qui ne vous apprend rien, si ce n'est peut-être à mieux connoître le génie et le caractère des lettrés chinois. Si c'est une faute de ma part, elle est d'autant plus pardonnable, que c'est votre savante dissertation sur la glace qui me l'a fait commettre.

Le lendemain de cette expérience, je suivis l'empereur à la chasse ; ces messieurs, qui n'étoient comme moi que simples spectateurs, pouvoient quitter leur rang, et ils le firent dans l'impatience où ils étoient de me joindre. Comme la nuit précédente ils avoient tenté inutilement de faire de la glace en imitant ce qu'ils m'avoient vu faire, ils étoient curieux de savoir ce qui les avoit empêchés de réussir. Je leur répondis qu'ils n'avoient qu'à s'adresser à M. le président. « Oui, Messieurs, dit le président, j'en ai fait l'épreuve, et je l'ai faite avec succès. Je vous communiquerai ce secret, mais ce ne sera pas à présent ; il faut qu'il en coûte un peu de patience à ceux qui ont manqué de foi. » Ensuite m'adressant la parole, je voudrois bien savoir, me dit-il, comment se forment la grêle, le tonnerre et les tempêtes. Je lui expliquai ce que j'en savois le plus clairement qu'il me fut possible : mon explication n'étoit pas sans réplique, mais heureusement leurs objections roulèrent presque toutes sur les effets du tonnerre. « Il tombe souvent, me disoient-ils, au lieu de monter, et de se dissiper en l'air, comme fait la poudre.

» — Je vois bien, messieurs, leur répondis-je, qu'il faudra encore vous convaincre par le témoignage des yeux. Je vous composerai une poudre qui éclatera comme le tonnerre, et qui au lieu de faire son effet en haut, le fera en bas et percera le fond d'une cuillère de fer, dans laquelle on fera chauffer cette poudre. » J'avois en effet de quoi faire de la poudre fulminante. Le succès de cette nouvelle opération, dont ils furent témoins, redoubla leur admiration ; ce qui fit dire à l'un d'eux que je pouvois désormais le tromper, parce qu'après ce qu'il avoit vu, il ne pouvoit s'empêcher de me croire sur tout le reste. « Je suis incapable de tromper personne, lui répondis-je ; je voudrois

bien au contraire être assez heureux pour vous détromper sur des erreurs où vous êtes par rapport à la religion, et qui sont d'une bien plus grande conséquence pour votre bonheur que l'ignorance de quelques effets naturels. »

Un autre jour le discours tomba sur la manière dont les pierres se forment dans le sein de la terre; ma réponse fut courte, une plus longue eût été assez inutile avec des gens qui n'écoutent la théorie que par complaisance et sans en rien croire, et qui réduisent tout au témoignage des sens. « Voulez-vous, leur dis-je alors, que je vous conduise jusqu'au centre des montagnes et au fond des carrières, pour vous faire toucher au doigt ce que je viens de vous dire de la formation des pierres et de leur accroissement? — Non, me dit l'un de ces messieurs, j'aime mieux vous en croire sur votre parole que de m'engager dans un voyage si obscur et si dangereux; mais si, sans courir tant de risques, vous nous montriez une petite pierre de votre façon, vous nous obligeriez fort, et vous nous trouveriez plus dociles à vous écouter sur tout le reste.

» —J'y consens volontiers, lui répondis-je; mais ce ne sera pas ici, où je manque de ce qui m'est nécessaire pour vous contenter; ce sera à Pékin, où je vous ferai une pierre sans me servir d'aucun corps dur ou solide; bien plus, je vous apprendrai à la faire, et vous serez maître en ce genre dès votre premier coup d'essai, il ne vous en coûtera que de mêler deux sortes de liqueurs ensemble; vous verrez d'abord un bouillonnement, un combat de ces deux liquides, qui ne finira que par la destruction de l'une et de l'autre, et il ne restera qu'une pierre blanche au fond du vase; mais vous vous souviendrez de la parole que vous me donnez de m'écouter ensuite avec plus de docilité sur un sujet bien plus relevé et infiniment avantageux pour vous, puisqu'il vous procurera un bonheur éternel. — Faites ce que vous me promettez, dit le docteur, et je n'aurai pas de peine à vous croire. »

J'effacerois, monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire, si j'adressois ma lettre à une personne moins éclairée que vous; car il me reprocheroit peut-être qu'il ne convient à un missionnaire que d'annoncer simplement la foi à ces infidèles, sans s'amuser à les entretenir de matière de physique et de pure curiosité. Je répondrois à ce reproche ce que l'expérience a appris à tous les anciens missionnaires, que quand il s'agit de prêcher aux grands et aux lettrés de cette nation, on ne réussit pas d'ordinaire en débutant par les mystères de notre sainte religion; les uns leur paroissent obscurs, les autres incroyables : la persuasion où ils sont que les étrangers n'ont point de connoissance sur la religion qui soit comparable à leur grande doctrine, fait que s'ils nous écoutent un moment, ils détournent aussitôt le discours sur un autre sujet. Leur vanité, l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, le mépris qu'ils font des autres nations, transpirent malgré eux au travers de leur feinte modestie et des termes polis qu'ils affectent.

Il faut donc, pour mériter leur attention, s'accréditer dans leur esprit, gagner leur estime par la connoissance des choses naturelles qu'ils ignorent la plupart et qu'ils sont curieux d'apprendre; rien ne les dispose mieux à nous entendre sur les saintes vérités du christianisme. Il faut ajouter à cela beaucoup de complaisance et une grande patience à écouter et à résoudre les difficultés qu'ils proposent, bonnes ou mauvaises, faisant paroître qu'on fait cas de leur capacité et de leur mérite personnel. C'est par ces sages ménagemens qu'on s'insinue dans leur esprit, et qu'insensiblement on fait entrer les vérités de la religion dans leur cœur.

Je viens maintenant à votre lettre qui est une réponse à celle que j'eus l'honneur de vous écrire au mois de décembre de l'année 1730, dans laquelle je vous marquois la plus grande partie des causes qui ont toujours retardé à la Chine le progrès des sciences, et surtout de l'astronomie. Vous convenez assez de la solidité des raisons que j'en ai apportées; mais vous regrettez que les Chinois, pendant tant de siècles, sous un si beau ciel et sous une position aussi favorable que celle de la Chaldée et de l'Égypte, d'où nous sont venues nos premières connoissances en astronomie, n'aient pas plus avancé dans cette science.

Cela est en effet surprenant pour tous ceux qui n'ont vu la Chine que de loin; car ils peuvent ainsi raisonner : le temps où les Hipparque comptoient les étoiles, déterminoient leur grandeur, donnoient des règles pour prédire les éclipses plus justes que leurs prédécesseurs; où les Ptolomée examinoient le ciel sans lunettes ni pendules, et faisoient des sys-

tèmes; ce temps, dis-je, répondoit au cinquième et sixième empereur de la dynastie des grands Han, qui avoient des mathématiciens, lesquels pouvoient continuer et perfectionner ce que d'autres avoient commencé plusieurs siècles avant eux, comme l'histoire en fait foi. Pourquoi donc sont-ils restés en si beau chemin? C'est, à mon avis, parce que les Chinois de ces temps reculés étoient à peu près de même caractère et de même génie que ceux qui vivent aujourd'hui, gens superficiels, indolens, ennemis de toute application, qui préfèrent un intérêt présent et solide, selon eux, à une vaine et stérile réputation d'avoir découvert quelque chose de nouveau dans le ciel.

Bien plus, j'ajoute qu'ils craignent les nouveaux phénomènes pour le moins autant que vous les souhaitez en Europe. Ces phénomènes leur sont fort à charge; le moins qu'il leur en coûte, c'est de faire plusieurs voyages à leurs dépens, et souvent dans une saison fort incommode, pour aller en rendre compte à la cour, soit qu'elle soit à la ville, ou à la campagne. Là on les regarde comme gens qui apportent de mauvaises nouvelles; car, selon eux, toute nouveauté qui paroît dans le ciel marque presque toujours son indignation contre le maître qui gouverne, ou contre les mauvais mandarins qui foulent le peuple; ce qui pourroit exciter des mouvemens séditieux dans l'empire. Je comparerois volontiers ceux qui veillent jour et nuit sur l'observatoire de Pékin, aux vedettes ou gardes avancées de nos armées, qui ne souhaitent rien moins que de voir approcher l'ennemi, parce qu'il n'y a que des coups à gagner pour eux. Les astronomes d'Égypte, de Chaldée, de la Grèce, n'ont jamais rien eu de semblable à craindre; au contraire, ils étoient soutenus, aidés, loués, animés, protégés; ils ne nous ont pas laissé par écrit tous les secours étrangers qu'ils recevoient, sans doute pour ne pas diminuer leur gloire en la partageant avec plusieurs autres. Peut-être aussi, et c'est ce qui est le plus vraisemblable, avoient-ils plus de génie et d'esprit géométrique que les Chinois de leur temps.

Quoi qu'il en soit des anciens astronomes de la Chine, nous aurions sujet de nous consoler, si ceux d'aujourd'hui nous laissoient espérer quelque chose de meilleur; mais il paroît certain que ce sera toujours la même chose. Il y aura toujours des astronomes, un observatoire, un tribunal rempli de gens qui supputent par routine et qui réussiront assez bien, tandis que leurs cartes seront bonnes; tant de travail, tant de dépenses, aboutiront chaque année à faire un calendrier pour être distribué de tous côtés; le changement même de dynastie ne troublera rien de cet ordre, car il faut toujours, dans ces occasions, que celui qui monte sur le trône commence par s'assurer d'un almanach, comme d'une pièce essentielle au gouvernement de l'empire.

Il me paroît que ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur la chronologie chinoise commence à dissiper les scrupules que vous avoit fait naître le mémoire instructif que vous aviez lu dans les *Transactions philosophiques*. Je me flatte que quand vous aurez reçu la lettre que je vous écrivis au mois de mai dernier, et qui est déjà partie pour Canton avec la feuille chinoise qui a servi de fondement à ce mémoire, vous serez pleinement satisfait. J'ai envoyé dans le même paquet les King chinois en planches; il y en a six tomes, avec une courte explication. J'y ai joint une feuille d'un caractère chinois écrit à la main en cent façons différentes; c'est le caractère qui signifie l'âge de l'homme. Je souhaite que tout cela vous fasse plaisir.

Je vais vous répondre plus au long sur ce que vous me demandez au sujet des traditions; savoir, s'il ne m'est jamais venu dans l'esprit qu'il y en a plusieurs à la Chine qui semblent tirer leur origine d'Egypte. « L'histoire nous apprend, dites-vous, que Sésostris soumit les peuples au delà du Gange, et qu'il s'avança jusqu'à l'Océan; il aura donc pu aller jusqu'à la Chine; et pourquoi n'y aura-t-il pas établi quelques colonies? » Vous confirmez cette conjecture par une induction de plusieurs coutumes chinoises presque entièrement conformes à celles des Egyptiens.

S'il y a des raisons, monsieur, qui peuvent favoriser ce fait historique, je crois qu'il y en a de beaucoup plus fortes qui le détruisent. Vous en jugerez par ce que je vais avoir l'honneur de vous dire.

Sésostris le conquérant régnoit environ quinze siècles avant Jésus-Christ; ce temps répond à celui des XIe et XIIe empereurs de la Chine, de la troisième famille des *Chang*. Il paroît assez certain qu'il fit la guerre aux Assyriens et aux Scythes, qu'il subjugua la Phénicie, la Syrie et presque toute l'Asie Mineure.

Les historiens grecs nous assurent qu'il ne fut que neuf ans absent de ses États ; qu'il interrompit ses conquêtes pour y retourner, parce que son frère Armaïs, auquel il avoit confié la régence de son royaume, cherchoit à s'emparer du trône. Mais est-il également certain qu'il ait poussé ses conquêtes jusqu'au Gange, qu'il y ait soumis les peuples, ce qui ne pouvoit s'exécuter qu'après les expéditions dont je viens de parler ; que du Gange il ait passé à la Chine, qu'il y ait établi des colonies et dressé des colonnes comme autant de monumens de ses victoires, ainsi qu'on assure qu'il le faisoit partout ; et qu'ensuite il soit retourné en Egypte pour en chasser son frère ? Si cela n'est pas absolument impossible, cela est du moins très-difficile à croire ; car dans ce temps-là le passage des Indes à la Chine étoit bien moins praticable qu'il ne l'est maintenant, surtout pour une armée. Je doute même que les villes de Bochara et de Samarcand, si utiles aux caravanes, subsistassent déjà dans les Indes, ou qu'il y eût d'autres semblables étapes en faveur des commerçans et des voyageurs.

Peut-être, dira-t-on, que Sésostris n'envoya qu'un détachement de son armée, pour s'informer de la nature du pays et du caractère de ses habitans. Je réponds que dès ce temps-là, et même auparavant, l'entrée en étoit interdite à tous les étrangers, à la réserve des ambassadeurs, qu'on n'admettoit qu'avec peu de suite : on les traitoit bien, on leur faisoit des présens, mais on les renvoyoit bien accompagnés jusqu'à la frontière, sans permettre à aucun d'eux de rester à la Chine pour s'y établir ; c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui à l'égard de tous les ambassadeurs.

Dira-t-on que Sésostris, à qui rien ne résistoit et qui se croyoit le maître du monde, s'abaissa jusqu'à envoyer un ambassadeur à la Chine, en supposant qu'il la connût pour lors ? Il eût, je crois, plutôt formé le dessein d'y entrer en conquérant, et il se seroit persuadé que les Chinois ne lui donneroient pas plus de peine que les Indiens. C'est de quoi il ne nous reste aucun vestige dans l'histoire chinoise, quoiqu'elle parle souvent des irruptions qui ont été faites par quelques nations plus voisines, parmi lesquelles on pourra, si l'on veut, mêler quelques Egyptiens qui se seront trouvés là par hasard. Pour moi, je suis porté à croire qu'en ce temps-là les Egyptiens et les Chinois ne se connoissoient nullement, et que chacune de ces deux nations croyoit son empire le premier, ou plutôt l'unique qui fût au monde.

Je sais, monsieur, que ce que je viens de dire ne fonde qu'une probabilité qui paroît se détruire par les parallèles que vous faites des coutumes des deux nations. « Vous voyez, dites-vous, dans l'une et l'autre l'usage des hiéroglyphes, la division par castes et tribus à la Chine comme en Egypte, même attachement aux anciennes coutumes, même respect pour les parens et les vieillards, le même amour pour les sciences, et surtout pour l'astronomie ; la fête des lanternes à la Chine, celle des lumières en Egypte ; la métempsycose, et peut-être aussi la perpétuité des métiers : tout cela, dites-vous, ne prouve-t-il pas la communication entre les deux empires ? »

J'avoue, monsieur, que ce parallèle, qu'on pourroit encore pousser plus loin, frappe d'abord et forme un grand préjugé pour la communication dont il s'agit ; si cependant on l'examine de près et en détail, je crois qu'on verra qu'il ne prouve pas assez. Commençons par les hiéroglyphes.

Ce sont, selon l'origine des deux mots grecs qui le composent, des symboles ou des figures sacrées dont les Egyptiens se servoient pour les dogmes de leur religion et de leur morale. Les Grecs les ont admirées et fort vantées : plusieurs Européens, après eux, les voyant sculptées sur de belles colonnes, ont cru d'autant plus aisément qu'il y avoit du mystère, qu'ils ne les entendoient point. Je crois que si dans ces temps où l'on ne connoissoit pas encore la Chine, on eût reçu par hasard une inscription en caractères chinois, on les eût admirées de même ; et peut-être quelqu'un de ces savans qui veulent paroître ne rien ignorer, en eût-il donné une explication de sa façon ?

Les hiéroglyphes d'Egypte étoient-ils immuables ? Le sens qu'on y attachoit étoit-il tellement fixe qu'on ne pût le changer, et qu'il signifiât toujours la même chose ? N'y en avoit-il que pour les mystères de la religion ? En avoient-ils aussi de communs pour l'usage ordinaire ? et quand est-ce que les Egyptiens commencèrent à en avoir ? C'est ce que j'ignore ; et c'est pourtant ce qu'il faudroit savoir afin de pouvoir dire laquelle de ces deux nations a profité des découvertes de l'autre.

Les caractères chinois ne sont hiéroglyphes qu'improprement, et n'ont pas été institués plutôt pour le sacré que pour le profane : ce sont des signes arbitraires qui nous donnent l'idée d'une chose, non par aucun rapport qu'ils aient avec la chose signifiée, mais parce qu'on a voulu par tel signe signifier telle chose, sans égard aux sons avec lesquels on les prononce; de sorte que les différentes nations qui, dans la suite, se sont servies des caractères chinois, comme les Japonois, les Coréens, les Tongkinois, etc., les lisent avec les sons de leur langue particulière, et y attachent le même sens que les Chinois.

Ces signes sont tellement arbitraires, que souvent on peut changer le nombre des traits et leur configuration extérieure en leur laissant le même sens et la même idée; en est-il de même des hiéroglyphes égyptiens? Les nations voisines s'en servent-elles? Y en avoit-il pour tous les usages de la vie civile? Un même hiéroglyphe pouvoit-il avoir des sens différens, selon qu'il étoit diversement employé dans la suite du discours, comme il arrive aux caractères chinois?

Les caractères chinois furent inventés par Tsang-Kiai, qui vivoit deux mille ans avant Jésus-Christ : y avoit-il déjà pour lors des hiéroglyphes en Egypte? C'est sans doute, monsieur, ce que vous savez beaucoup mieux que moi, qui n'oserois rien affirmer sur cela; je conjecture seulement que les Egyptiens et les Chinois, ayant les premiers fondé de grandes monarchies, auront eu besoin de signes et de caractères pour écrire leurs lois et gouverner les peuples, et que chacun en imagina de son côté : il n'étoit pas nécessaire pour cela qu'ils communiquassent ensemble. Ne voit-on pas souvent les nouvelles inventions naître presque en même temps dans différens endroits de l'Europe?

Pour ce qui est de la perpétuité des métiers, elle n'a jamais été à la Chine : il y a au contraire très-peu de Chinois qui veuillent apprendre le métier de leur père, et ce n'est jamais que la nécessité qui les y contraint. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent ils passent au rang des commerçans, et quelques-uns même tâchent de devenir petits mandarins. J'en ai vu ici quatre ou cinq qui nous avoient servis, les uns de cordonniers et les autres de couturiers, quitter leurs boutiques pour aller en province être petits officiers dans des villes du troisième ordre.

La métempsycose ne doit pas entrer dans le parallèle, c'est une doctrine des temps postérieurs qui a toujours été étrangère à la Chine; elle y a été constamment rejetée et anathématisée comme une peste venue des Indes. Les lettrés chinois ont écrit des livres sans nombre contre cette secte, sans néanmoins qu'ils aient pu l'empêcher de faire des progrès immenses, surtout parmi le peuple : on ne voit partout que bonzes et que pagodes, que l'empereur a encore bien plus multipliés que ses prédécesseurs.

Puisque vous dites, monsieur, dans votre parallèle, qu'il y a à la Chine des castes et des tribus comme en Egypte, il faut bien que vous l'ayez lu dans quelques relations dont je n'ai pas de connoissance, et que quelqu'un ou l'ait écrit trop légèrement, ou ait abusé des termes de caste et de tribu, qu'on ne voit pas à la Chine comme aux Indes; et parce qu'il n'y a guère d'erreur qui n'ait quelque fondement, j'ai cherché ce qui pourroit y avoir donné lieu. Voici ce que je me figure : il y a des personnes à la Chine qui sont infâmes, non pas d'origine, mais par la profession qu'ils exercent; ils ne peuvent être reçus mandarins, et le peuple même ne contracte point d'alliance avec eux. Tels sont les comédiens qui jouent sur un théâtre public, les ministres de débauches, les corrupteurs de la jeunesse, les geôliers, et ceux qui dans les tribunaux donnent la bastonnade aux coupables, quand la sentence du juge l'ordonne. Ces gens-là ne font point caste; il n'y a que la misère, et non pas leur naissance, qui les engage dans ces professions honteuses, et leurs descendans peuvent les abandonner, quand ils ont de quoi vivre honorablement.

Il y a encore une autre espèce de gens infâmes, qu'on appelle *to-min;* on ne les trouve que dans la province de Tche-kiang, surtout dans la ville de Chao-hing, où on les oblige d'habiter dans une rue séparée. Il ne leur est permis d'exercer que le plus vil et le plus petit commerce, tel que celui de vendre des grenouilles et des petits pains sucrés pour les enfans, de jouer de la trompette devant les morts quand on les porte en terre. Il leur est défendu d'aller aux examens pour prendre des grades et devenir mandarins; quand on impose de dures corvées sur le peuple de la ville, on les fait faire à ces gens-là, que chacun a droit

de maltraiter impunément; on ne s'allie point avec eux : leurs femmes ont une marque à leurs tabliers qui les distingue des autres; ce sont les seules qui traitent de mariages, et qui aient entrée chez toutes les dames qui ont des fils ou des filles à marier; ce sont elles qui accompagnent l'épouse quand elle va à la maison de son époux. Elles gagnent plus ou moins, à proportion du talent qu'elles ont de dissimuler aux deux parties, qui ne se voient pour la première fois que le jour de leur mariage, les défauts qu'on n'aperçoit pas du premier coup d'œil. J'ai appris tout cela d'un de nos jésuites chinois né à Chao-hing, qui me l'a raconté encore dans un plus grand détail.

Il est vrai, monsieur, que dans tout cela il y a quelque apparence de caste, et l'on y aura été trompé d'autant plus aisément, que les chrétiens de cette ville-là ne vouloient pas qu'on admît au baptême les to-min, qui passoient dans leur esprit pour des infâmes, avec lesquels ils ne vouloient avoir aucune société; et c'est sur quoi les missionnaires eurent beaucoup de peine à leur faire entendre raison. Cependant il n'y a rien moins que caste, quand on se donne la peine d'en examiner l'origine; car tous conviennent, et même les habitans de la ville de Chao-hing, que ces to-min sont les descendans des plus grands seigneurs qui vécurent vers la fin de la dynastie des Song, que les Yuen détruisirent; et parce que ces seigneurs donnèrent le plus de peine aux conquérans, se retranchant partout, et refusant constamment de se soumettre aux Tartares; ceux qui restèrent du carnage qu'on en fit, furent condamnés à vivre dans Chao-hing, séparés des autres peuples, et dans l'état humiliant où on les a vus jusqu'au commencement du règne de l'empereur Yong-tching, qui, dans une déclaration qu'il fit contre une si odieuse différence, ordonna que les to-min fussent regardés comme ses autres sujets, qu'ils pussent se faire examiner et prendre des grades, afin d'être en état de remplir les charges, s'il s'en trouvoit parmi eux qui en fussent capables.

Cet ordre fut publié partout, et personne n'y fit opposition, à la réserve des lettrés de Chaohing, gens d'un esprit remuant, qui faisoient consister une partie de leur gloire dans l'humiliation de ces malheureux, qu'ils sont en possession de traiter avec un extrême mépris. Ils s'opposèrent à la grâce qu'on vouloit leur faire, et allèrent tumultuairement en porter leurs plaintes au gouverneur de la ville. Celui-ci se trouva fort embarrassé; car quand il y a de la mutinerie dans le peuple, le gouverneur est sûr d'être dépouillé par provision de son emploi, comme un homme qui manque de talent pour gouverner. Il n'en manquoit pas néanmoins, et il s'avisa d'un stratagème qui lui réussit : il fit appeler à son tribunal les notables des to-min, et il leur déclara en termes magnifiques le bienfait de l'empereur, puis il ajouta, comme de lui-même, qu'il y avoit des conditions à cette grâce, dont la première étoit, qu'ils n'exerceroient plus leur profession ordinaire. Alors ces pauvres gens l'interrompirent en s'écriant, que pour leur faire honneur on vouloit les faire mourir de faim, puisqu'ils n'avoient pas d'autres moyens de subsister. On fit des difficultés de part et d'autre, et l'on se sépara sans rien conclure. Après cela, les moins pauvres des to-min quittèrent Chao-hing pour aller s'établir ailleurs. Quelques-uns d'eux sont venus à Pékin, et sont aujourd'hui en charge; les autres se délivrèrent peu à peu de cet esclavage.

Une autre espèce de gens, qu'on nomme *Kan-kia*, n'est guère moins méprisable. Ce sont ceux qui aujourd'hui conduisent, des provinces à la cour, les barques chargées de riz pour les magasins royaux. Vous savez, monsieur, que ce furent les Yuen qui firent creuser ce fameux canal pour transporter par eau, des provinces du sud, non-seulement le riz, mais encore beaucoup d'autres choses pour l'usage de la cour. Ils regardèrent la conduite de ces barques comme un emploi pénible et onéreux, et ils y destinèrent ceux qui, pour des fautes personnelles, étoient condamnés à l'exil. Les uns furent faits chefs de barques, et les autres simples matelots; on les y fit monter chacun avec toute leur famille, et ils n'ont point d'autre maison, soit que les barques marchent, soit qu'elles demeurent à l'ancre. On leur fournit le riz et tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance. Plusieurs d'entre eux devenoient riches, parce que, sans payer ni fret ni douane, ils mettoient sur les barques, pour leur compte, beaucoup de marchandises qu'ils vendoient à Pékin. Cela a duré jusqu'à l'empereur régnant, qui leur a défendu de charger pour eux ou pour autrui au delà d'un certain nombre de quintaux, dont

ils doivent payer trois ou quatre fois les droits de douane avant que d'arriver à Pékin. Ainsi la grâce qu'il leur a faite, comme aux autres, de pouvoir se faire examiner, leur coûte cher, et leur devient presque inutile, parce qu'étant plus pauvres qu'autrefois, ils ne peuvent fournir aux frais pour l'entretien de leurs enfans dans une étude qui est longue, lorsqu'il s'agit de parvenir à quelque grade.

Voilà sans doute, monsieur, ce qui a pu donner occasion de dire qu'il y avoit des castes à la Chine : si cela suffisoit pour l'assurer, on pourroit dire pareillement qu'en Europe ceux qui sont condamnés aux galères ou à l'exil font une caste particulière. Le reste des Chinois a toujours été divisé en gens de lettres, en gens de guerre, en marchands, laboureurs, artisans, comme partout ailleurs.

Venons maintenant à la fête des Lanternes, si célèbre à la Chine, et qu'on croit pouvoir mettre en parallèle avec celle qui se faisoit à Saïs, d'où il semble qu'elle ait pris son origine; car la fête chinoise est bien plus récente, du moins par sa célébrité, que celle d'Égypte rapportée par Hérodote. J'ai souvent questionné les Chinois sur l'origine de cette fête; ils m'ont tous répondu à peu près la même chose, savoir, qu'elle a été instituée pour féliciter les empereurs, et donner un spectacle au peuple au commencement de l'année. Un d'entre eux m'indiqua un livre qui a pour titre *Sse-ou-ki-yu-en*, c'est-à-dire Mémorial de l'origine des affaires et des choses. Ce livre fut fait sous la dynastie précédente, en dix petits tomes; c'est un recueil des coutumes et de leur origine. L'auteur cite les livres d'où il a tiré ce qu'il écrit. Voici comme il parle sur l'article des Lanternes.

Sous l'empereur Joui-Tsong de la dynastie des Tang, la seconde année appelée *Sien-tien*, un certain nommé *Peto* demanda la permission de faire allumer cent mille lanternes la nuit du 15 de la première lune. L'empereur sortit de son palais pour être témoin de ce spectacle, et pour procurer le même divertissement au peuple, il ordonna qu'on ne fermeriot point les portes pendant la nuit, et qu'il seroit permis de se promener dans toutes les rues sans crainte d'être arrêté. On lit dans le même livre, que sous le fondateur des Song (950 de Jésus-Christ), l'empire étant tranquille, et la récolte ayant été abondante, l'empereur voulut que la fête durât jusqu'au 18 de la même lune, pour divertir les lettrés et le peuple : mais après lui ces divertissemens furent réduits à trois jours, et finissent au 17, comme il se pratique encore aujourd'hui. Cette fête est accompagnée de divers feux d'artifice.

Le même auteur ajoute plus bas, que sous la dynastie des Tcheou, sans marquer l'année, on allumoit des lampes aux sacrifices qu'on faisoit au Chang-ti, et qu'au temps de la dynastie des Han, quand la secte de Fo eut pénétré dans le palais de l'empereur, ce prince fit allumer des lanternes pour la rendre plus célèbre.

Il y a encore un autre livre nommé *Tsien-kio-ley-chou*, qui est, comme le précédent, une compilation de coutumes, tirées de différens livres que l'auteur avoit lus. Il dit que sous les Tcheou, dont la dynastie a duré plus de huit siècles, un empereur, qu'il ne nomme pas, permit, le 13 de la première lune, de sortir la nuit dans les rues, c'est-à-dire, ajoute l'auteur, qu'on alluma des lanternes.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai trouvé sur la fête des Lanternes : quoiqu'elle soit ancienne à la Chine, il paroît néanmoins qu'elle n'a été célèbre que sous l'empereur Joui-Tsong : je vous laisse à décider qui sont les premiers en date des Chinois ou des Égyptiens.

Pour ce qui est des autres ressemblances qui se trouvent entre les deux nations, tels que sont leur attachement inviolable aux anciens usages, le respect pour les parens, pour les rois et les vieillards, l'amour des sciences et des arts, etc., je vous dirai simplement, monsieur, ce que je pense, sans prétendre qu'on doive s'en tenir à mon sentiment.

Avant la dispersion des nations, les trois enfans de Noé : Sem, Cham et Japhet, avoient appris de leur père, du moins verbalement, ce qui concernoit les sciences et la doctrine des mœurs, sans parler des instructions qu'ils avoient pu recevoir avant le déluge, de ceux qui étoient les plus âgés, car ils pouvoient en profiter, puisqu'ils étoient déjà mariés quand ils entrèrent dans l'arche. Noé continua sans doute à les instruire. S'il eût voulu favoriser l'un plutôt que l'autre, son choix ne fût pas probablement tombé sur Cham, ce fils peu respectueux et maudit dans sa postérité, de laquelle sont sortis les Égyptiens : mais bien plutôt sur Sem et Japhet, qui étoient des enfans

de bénédiction. Ce dernier ou ses descendans oublièrent bientôt les instructions qu'ils avoient reçues; mais il n'en fut pas de même des descendans de Sem qui ont peuplé la Chine. Ils formèrent de bonne heure un grand empire, qu'ils entreprirent de gouverner comme une seule famille. C'étoit le vrai moyen de perpétuer les grandes régles pour les mœurs et pour les sciences qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres.

Les Égyptiens furent aussi des premiers, ou même, si on les en croit, les premiers de tous qui formèrent un empire et qui cultivèrent les sciences. Ils réussirent mieux, si vous voulez, que les Chinois, parce qu'ils avoient peut-être plus de génie et d'application à l'étude; mais après tout, on peut dire, ce me semble, que les Chinois et les Égyptiens, sans s'être rien communiqué depuis leur séparation, se ressemblent en beaucoup de choses, chacun de son côté ayant fait valoir plus ou moins son fonds, tiré de la même source, selon la diversité de son esprit, qui est d'ordinaire bien différent entre les frères, et plus encore parmi les descendans.

Ce qui me surprend, monsieur, c'est qu'on compare les Chinois avec les Égyptiens sur le respect pour les parens et les vieillards. Il faut donc que ceux-ci aient eu bien de l'horreur du péché de leur père. Je n'ai lu leur histoire que dans des recueils, et par conséquent je n'ai qu'une idée peu etendue de ce qui les regarde en détail. La grande différence qu'il y a aujourd'hui entre ces deux nations, c'est que l'une est presque éteinte, et que l'autre subsiste toujours sur le même pied. Que sont devenus maintenant les Égyptiens? où sont leurs sciences, leurs lois, leurs coutumes? Il ne reste de leur grandeur que des masures et des colonnes brisées avec leurs inscriptions: leurs vainqueurs ont tout détruit, parce que leur royaume n'étoit ni assez grand ni assez peuplé pour les arrêter dans leurs conquêtes.

La Chine, par une raison toute contraire, vaincue plusieurs fois, a réduit ses vainqueurs en les assujettissant à ses usages, et les a tellement changés, qu'en peu de temps on ne les reconnoissoit plus. C'est une mer qui sale tous les fleuves qui s'y précipitent. Je veux dire que les conquérans de la Chine ont été obligés de la gouverner selon ses lois, ses maximes et ses coutumes. Ils n'ont pu changer ni le caractère, ni la langue chinoise, ils n'ont pas pu même introduire celle qui leur étoit propre, dans les villes où ils tenoient leur cour. En un mot, leurs descendans sont devenus Chinois.

La dynastie des Kin et des Yuen en est une preuve sensible, laquelle est confirmée par les Tartares-Mantcheoux qui sont encore aujourd'hui sur le trône. Ils n'ont pu changer que la forme des habits et obliger les peuples à se couper les cheveux. Tout le reste subsiste comme auparavant. Il n'y a pas encore cent ans qu'ils sont maîtres de la Chine, et ils sont déjà Chinois pour les mœurs, pour les manières et pour la figure. On ne parle que chinois, même à Pékin et dans les maisons des Mantcheoux; ils sont même obligés d'envoyer leurs enfans à l'école pour apprendre à lire et à écrire en tartare, afin de pouvoir entrer dans les tribunaux, où les deux langues sont en usage; et dans les provinces on ne sait ce que c'est que parler mantcheou: sur dix mille personnes, à peine en trouvera-t-on une qui puisse médiocrement s'expliquer en cette langue.

J'ai dit plus haut que les Chinois étoient descendus de Sem, sans spécifier quel est celui de ses enfans dont ils tirent leur origine. Un de nos missionnaires a écrit qu'ils descendoient de Jectan, cadet de Phaleg, l'un et l'autre fils de Heber. Les raisons qu'il en apporte prouvent peu à mon avis.

La première est que l'Écriture, après l'énumération des treize enfans de Jectan, dit: *Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem.* (Gen., ch. X, vers. 30.) Le pays où ils demeurent s'étendoit depuis la sortie de Messa jusqu'à Sephar, qui est une montagne du côté de l'orient. Le mont Sephar est dans l'Arabie; comme on en convient ordinairement, ce n'est nullement une de ces montagnes qui forment le mont Imaüs, dont l'extrémité méridionale dans le Thibet s'appelle *Cantissa;* une autre partie où le Gange prend sa source, s'appelle *Languer;* les parties du nord jusqu'à la Tartarie se nomment *Belgian* et aujourd'hui *Alhtai*. Ce sont des passages pour venir à la Chine, qui n'étoient pas connus de Jectan, et ces noms sont postérieurs à ceux qui ont les premiers habité les montagnes.

La seconde raison sur laquelle il s'appuie, c'est que l'empereur Yao est aussi appelé par les Chinois *Yao-tang*, nom qui ressemble fort

à Jectan. Donc lui ou ses enfans ont peuplé la Chine. Cette preuve, si c'en est une, est bien équivoque, et sera absolument rejetée par les hébraïsans, surtout pour la personne de Jectan, dont on ne peut prouver l'entrée personnelle à la Chine. Pour ce qui est de ses descendans, je ne vois pas qu'il y ait plus de raison d'assurer qu'ils ont fondé l'empire chinois, qu'il y en a de l'assurer des descendans de ses autres frères.

Mais quel que soit celui des enfans de Sem d'où sont sortis les Chinois, il paroît qu'en entrant dans la Chine ils en fermèrent la porte après eux, et ils ont toujours été fort exacts à ne l'ouvrir qu'aux ambassadeurs étrangers. Ce qui me paroît surprenant, c'est que leurs voisins du côté de l'occident, depuis le Thibet en allant au nord jusqu'à Chamo, qui sont aussi sans doute des descendans de Sem, soient si différens des Chinois pour les mœurs, pour la langue, pour les traits du visage et pour la configuration extérieure de tout le corps. Ce sont gens grossiers, ignorans, fainéans; défauts essentiels mais rares parmi les Chinois. Quand il vient quelqu'un de ces Tartares à Pékin, et qu'on demande aux Chinois la raison de cette différence, ils répondent *Choui-tou-co-che*, que cela vient de l'eau et de la terre, c'est-à-dire de la nature du pays, qui opère ce changement sur le corps et même sur l'esprit de ses habitans.

Cela me paroît encore plus vrai ici que dans tous les autres pays que j'ai vus. Je me souviens qu'ayant suivi l'empereur jusqu'au quarante-huitième degré de latitude nord dans la Tartarie, j'y trouvai des Chinois de Nankin qui s'y étoient établis. Leurs enfans étoient devenus de vrais Mongoux, ayant la tête enfoncée dans les épaules, les jambes cagneuses, et dans tout l'air une grossièreté et une malpropreté qui rebutoient. D'où je conclus que si autrefois quelques Égyptiens entrèrent à la Chine et s'y établirent, ils y ont été tellement métamorphosés en Chinois, qu'il n'en reste plus aucun vestige. Il en seroit de même du peu de Juifs qui sont à Caifong[1], capitale de la province de Honan, et des Maures répandus par toute la Chine, s'ils n'avoient eu soin de conserver des signes extérieurs de leur religion, tels que sont la circoncision, l'abstinence de la chair de cochon, et quelques marques aux habits, comme le bonnet de toile blanche, les moustaches coupées, et la loi qu'ils se sont faite de ne s'allier qu'ensemble.

Une autre chose, monsieur, que vous avez de la peine à comprendre, c'est que les disettes soient si fréquentes à la Chine. « Comment se peut-il faire, dites-vous, qu'un peuple laborieux, sobre, industrieux, qui habite le plus beau pays du monde, et le plus fertile, qui est gouverné par des princes dont la prévoyance et la sagesse sont le principal caractère, soit si souvent exposé à ces famines dont les gazettes font mention, c'est-à-dire à celui de tous les fléaux qu'il est le plus aisé à l'industrie humaine d'éviter; tandis qu'on voit en Europe des pays stériles, habités par des peuples qui manquent de plusieurs de ces avantages, et qui cependant n'éprouvent jamais ou presque jamais la famine. »

J'avoue, monsieur, que cette objection est plausible pour ceux qui n'ont pas vu la Chine de près; encore ne suffit-il pas d'y demeurer, il faut faire ses réflexions sur ce qui se passe à cet égard?

Vous observerez donc, monsieur, que dans un temps de disette, la Chine ne peut tirer aucun secours de ses voisins, qu'au contraire elle est obligée de leur en fournir. Commencez par la province d'Yun-nan et remontez vers le nord par les provinces de Koei-tcheou, de Setchuen et de Chen-si, jusqu'à la grande muraille, vous ne trouverez que des montagnes affreuses, peuplées la plupart de sauvages que l'on nomme ici *Miao-sse*, *Tchang-ko-lao*, qui ont leurs chefs, leurs lois, et parlent une langue différente. Ils font souvent des irruptions dans le plat pays, et désolent de grandes contrées, sans qu'on ait jamais pu jusqu'ici les soumettre, et cette année, en particulier, ils ont battu des garnisons chinoises, et pillé des villes du voisinage. Il a fallu que l'empereur fît marcher au secours vingt mille hommes tirés des provinces, pour les joindre à ceux qui gardent ordinairement les frontières.

Au nord de la Chine sont les Mongoux, nation soumise, à la vérité, mais très-paresseuse, et qui ne sème du millet que pour son usage; leurs troupeaux suppléent à ce qui leur manque pour leur nourriture. Plusieurs pauvres Chinois, voisins de la grande muraille, qui eu-

[1] Khaï-foung-fou, ville que les Chinois regardoient comme le centre de la terre, parce qu'elle étoit au centre de l'empire.

rent permission de la passer il y a trente ou quarante ans, ont défriché et cultivent les meilleurs endroits, d'où ils tirent plus de menus grains qu'ils n'en peuvent consommer. Ce qu'ils ont de trop, ils le font passer à la Chine.

Au nord-est est la province de Leao-tong, que j'ai parcourue d'un bout à l'autre. Sa capitale s'appelle Chin-yang, que les Mantcheoux nomment *Moucden*[1]. Tout le pays ressemble fort à la Lorraine et au comté de Bourgogne: il est très-fertile, mais trop éloigné d'ici pour le transport des grains, qui n'est praticable qu'en hiver. C'est le temps où l'on apporte de là à Pékin quantité de venaison gelée et de poissons glacés ou habillés de glace, selon l'expression chinoise.

La Corée ne fournit point de grains à la Chine: les provinces de Kiang-nan et de Tchekiang ont la mer à l'orient, et le Japon à trois ou quatre journées; cependant aucun de leurs vaisseaux, que je sache, ne s'est hasardé d'y aller chercher des vivres, soit que le Japon, déjà trop peuplé, n'en ait pas de reste, ou que depuis qu'il a fermé ses ports il y ait trop d'avanies à essuyer.

La province de Fo-kien au sud touche la mer, et a vis-à-vis d'elle l'île de Formose, dont il n'y a qu'une lisière qui appartienne à la Chine: quand elle souffre de la disette, il faut lui fournir des grains[2].

La province de Quang-tong n'a rien au sud que la mer et des terres éloignées. Je me souviens qu'une certaine année le riz étant extrêmement cher, l'empereur Cang-hi me fit appeler avec un autre jésuite portugais, et nous demanda si la ville de Macao ne pourroit pas fournir du riz à celle de Canton, jusqu'à ce que celui qu'il y faisoit conduire des autres provinces y fût arrivé. Il fut fort surpris de nous entendre dire que Macao n'avoit de son fonds ni riz, ni blé, ni fruits, ni herbes, ni viande, et qu'elle tiroit de la Chine généralement tout ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance.

J'ai fini le tour de la Chine, et vous voyez, monsieur, que ses voisins ne peuvent lui servir de ressource dans l'occasion. Elle est donc toujours à peu près dans la même situation où se trouva la France en 1709. Quoiqu'elle eût de riches voisins, elle n'en put rien tirer. Ils lui étoient même à charge, puisqu'ils s'opposoient de toutes leurs forces au secours qu'elle pouvoit se procurer d'ailleurs. Voisins ennemis, voisins pauvres, cela revient au même par rapport au secours qu'on attend dans la disette.

Cela supposé, il faut que la Chine se nourrisse elle-même, et qu'elle tire de ses différentes provinces de quoi faire subsister cette foule innombrable d'habitans; c'est ce qui a fait dans tous les temps l'objet et l'attention des bons empereurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a établi des greniers dans toutes les provinces et dans presque toutes les villes un peu considérables, pour le soulagement du peuple dans les temps difficiles. On lit encore les ordonnances et les déclarations des anciens empereurs, remplies des expressions les plus tendres pour leurs sujets qui souffrent. Ils ne peuvent, disent-ils, ni boire, ni manger, ni prendre de repos qu'ils n'aient soulagé la misère publique.

Je crois que cela étoit sincère du temps que la Chine étoit gouvernée par des empereurs de sa nation, qui regardoient leurs sujets comme leurs propres enfans, et que l'exécution suivoit de près les ordres qu'ils portoient. Aujourd'hui la théorie est encore la même, les ordres se donnent de la même manière, et ils imposent aisément dans les provinces à ceux qui les entendent publier. Mais à la cour, on réduit à leur juste valeur toutes ces brillantes expressions, auxquelles la pratique ne répond qu'à demi, faute de prendre des voies efficaces pour leur exécution. C'est, dans l'empereur, même affection pour ses peuples, mais elle n'est pas égale dans les officiers sur l'attention desquels il se repose. Voici donc ce qui arrive:

Quand la récolte manque dans une province, ou seulement dans une contrée, soit par une sécheresse extraordinaire, soit par quelque inondation subite, les grands mandarins ont recours aux greniers publics; mais sou-

[1] C'est la province de Liao-toung, qui forme le département de Ching-king, dans la Mandchourie, au nord de la grande muraille. Moukden est en effet le chef-lieu de ce département, dans lequel le blé rend le centuple de la semence. L'empereur Kien-long a écrit de sa main une description de ce pays.

[2] L'île de Formose, qui fut occupée d'abord par les Japonois, puis par les Hollandois, a été prise par les Chinois et déclarée partie intégrante de leur empire. Ils y ont un gouverneur et dix mille hommes de troupes, mais leur autorité n'est bien reconnue que sur la côte occidentale, et, comme au temps du père Parennin, sur la lisière qui est en face de la province de Fou-Kiao.

vent les trouvant vides, comme je le dirai plus bas, ils font faire des informations, des examens, des recherches, et diffèrent à en informer la cour, parce que ce sont des nouvelles désagréables. Ne pouvant plus différer, ils envoient enfin leurs mémoriaux. Ces mémoriaux, parvenus aux tribunaux de Pékin, passent par plusieurs mains, et ne sont portés qu'après plusieurs jours à l'empereur. Aussitôt le prince ordonne aux grands de s'assembler, et de délibérer sur les moyens de soulager la misère du peuple. En attendant, il fait de très-belles déclarations, qu'on appelle *chang-yu*, c'est-à-dire, paroles d'en haut, et qu'on publie par tout l'empire. Vient ensuite la résolution des tribunaux, qui est ordinairement de supplier l'empereur de charger de ce soin des mandarins de la cour, sages et désintéressés; quelquefois ils les proposent eux-mêmes au prince; quand ils sont nommés, on leur déclare l'ordre impérial : si l'on veut qu'ils fassent diligence, on leur fournit des chevaux de poste, et dès lors ils sont nourris aux dépens du public. Si on ne leur en offre point, il faut qu'ils marchent à leurs frais, et alors ils demandent du temps pour se préparer à leur départ; on leur accorde un certain nombre de jours; ils demandent ensuite où ils prendront le riz, ou bien de l'argent pour en acheter, s'il n'y en a pas sur les lieux. Enfin, ils veulent voir Sa Majesté, pour recevoir ses dernières instructions : on les réprimande de ce qu'ils ne sont pas encore en chemin. Ils partent donc; on les voit passer : « Voilà des commissaires, dit le peuple, qui vont nourrir les pauvres de telle province » : ils reçoivent des applaudissemens partout où le mal n'est pas; mais ceux qui souffrent ont du temps de reste pour mourir de faim avant que le remède arrive. Ceux qui n'attendent pas à l'extrémité, se traînent, comme ils peuvent, jusqu'aux autres lieux où ils croient pouvoir subsister, et laissent toujours en chemin une grande partie de leur troupe qui meurt de misère.

Voilà ce qui se pratique ordinairement dans les provinces les plus éloignées, car à la cour, et dans les provinces voisines, il y a des provisions de riz pour dix ans [1]. Le prix n'augmente jamais à Pékin, et s'il montoit tant soit peu haut, l'empereur feroit vendre le sien au peuple au prix ordinaire. Les lenteurs pour les autres provinces viennent de plusieurs autres causes. J'en toucherai quelques-unes qui suffiront pour vous mettre au fait.

La première est que les grands mandarins, qui ont soin en chef des greniers publics, en confient la garde à de vraies harpies; ce sont des loups affamés qui gardent une boucherie : ces canailles usent de mille artifices pour voler; ils représentent aux premiers mandarins, et ceux-ci à l'empereur, que le riz est trop vieux, que l'humidité le pourrit, que les vers le rongent, qu'il faut absolument le renouveler; que le plus court moyen seroit de le vendre pour en acheter de nouveau, mais qu'il y auroit beaucoup à perdre pour l'empereur; qu'il vaut mieux le distribuer à des gens sûrs dans les lunaisons où il est plus cher, et qu'ils en rendront de bon à la première récolte, et même avec usure. Aussitôt que la permission leur est accordée, ils vendent ce riz, qui est bon, à des gens riches, qui le payent argent comptant, et en font trafic. Quand la visite se fait des greniers, ces fripons montrent de grands coffres à fond double, où il y a un peu de riz : ils disent que les autres sont vides, parce que la récolte ayant été mauvaise, on n'a pu en rendre qu'une partie; que le reste viendra peu à peu, qu'il ne faut pas presser les débiteurs, de crainte qu'ils ne désertent la province. Si pour lors il arrive une disette, on en informe la cour; ordre vient d'ouvrir les greniers, qu'on trouve presque entièrement dégarnis. Les mandarins, qui souvent n'en ont tiré aucun profit, sont punis pour leur négligence; on les casse, on les rappelle; les rats de greniers, comme on les nomme ici, sont saisis, enchaînés, fouettés, exilés, tous enfin sont condamnés à payer solidairement. Cela demande du temps, et ne remédie point au mal présent; le peuple attend, espère, et meurt sans être soulagé : l'abondance revient quand la province est déchargée de ses bouches inutiles.

La seconde cause de la disette n'est pas seulement, comme on se le persuade, la multitude du peuple chinois : j'avoue qu'elle y contribue beaucoup, cependant je crois que la Chine fournit des grains suffisamment pour la subsistance de tous ses habitans; mais c'est qu'on ne ménage pas assez les grains, et qu'on

[1] Le riz et les autres grains que l'on conserve dans les magasins des différentes provinces s'élève constamment à 5 ou 6 milliards de livres pesant.

en fait une consommation étonnante pour faire du vin et de l'eau-de-vie ou de la raque. Voilà une des grandes sources du mal, tant dans les provinces du sud que dans celles du nord. Ceux qui gouvernent ne l'ignorent pas, mais ils n'y apportent qu'un remède inefficace. Par exemple, on a fait plusieurs fois des défenses dans cette province de Pe-tcheli de faire de la raque, l'ordre de la cour est affiché partout, et publié dans toutes les villes par les gouverneurs. Des officiers préposés à faire la visite parcourent les laboratoires, détruisent les fourneaux, si l'on n'a pas de quoi leur donner; mais si on leur donne de l'argent, ils passent outre, et vont ailleurs faire le même manége. Le mandarin fait quelquefois la visite lui-même; on saisit les ouvriers, on les met en prison, on les condamne au fouet, à porter la cangue, mais jamais à la mort. Ainsi les faiseurs de vin changent de lieu, se cachent, et recommencent.

Tout cela a l'air d'une pure comédie, car ni dans la ville, ni ailleurs, on ne défend point la vente du vin et de la raque. Il entre tous les jours à Pékin grand nombre de charrettes remplies de cette marchandise; on en paye la douane à la porte; elle se vend publiquement dans plus de mille boutiques répandues dans la ville et dans les faubourgs. Si l'on vouloit efficacement l'exécution des ordres qu'on a portés, ne feroit-on pas fermer les boutiques qui vendent cette raque? N'en défendroit-on pas le débit sous peine d'une grosse amende pour la première fois, et de l'exil pour la seconde? Mais il coûteroit trop à ceux qui doivent donner l'exemple, de s'interdire cette liqueur.

La disette n'est pas le seul inconvénient de cette raque, elle est encore la cause la plus ordinaire des fréquens incendies qui arrivent dans les villes et surtout à Pékin. Voici comment. Les Chinois ne boivent ni vin ni raque qu'ils ne l'aient fait chauffer; c'est surtout le soir, avant de se coucher, qu'ils en font usage, principalement les marchands, les artisans et les soldats. Ils ont chacun, dans la chambre où ils couchent, un fourneau à charbon de pierre où ils font cuire le riz, le thé, et chauffer en même temps l'estrade de briques où ils couchent. C'est sur le même fourneau que le soir ils font chauffer cette forte boisson; ils la prennent en mangeant des herbes salées et s'en enivrent à peu de frais. Si par mégarde, ou étant à moitié ivres, ils laissent tomber de cette raque dans le feu, la flamme s'élève bientôt jusqu'au plancher qui n'est fait que de nattes d'osier ou de châssis de papier, et dont la hauteur n'est que de trois ou quatre pieds au-dessus de la tête d'un homme; alors dans un instant toute la chambre est en feu, et parce que les boutiques où couchent les marchands et la plupart des maisons du peuple ne sont pas séparées de leurs voisins par de maîtresses murailles, que souvent les charpentes sont liées ensemble, le feu s'étend avec rapidité et fait de grands ravages avant qu'on ait pu l'éteindre.

Ajoutez à cela que l'usage trop fréquent de cette boisson fait mourir quantité de menu peuple d'une maladie qu'on nomme *ye-che*, à laquelle on n'a pu trouver aucun remède. Cette liqueur brûle peu à peu le gosier et desséche tellement l'œsophage et l'orifice supérieur, qu'on ne peut plus rien avaler, pas même de l'eau; ainsi c'est une nécessité de mourir faute d'alimens.

Si la disette n'éclaircissoit pas de temps en temps ce grand nombre d'habitans que contient la Chine, il seroit difficile qu'elle pût subsister en paix. Il n'y a point de guerre comme en Europe, ni de peste, ni de maladies populaires; à peine en voit-on dans un siècle. Il est vrai pourtant que tous les ans, à la troisième ou quatrième lune, une sorte de maladie court parmi le peuple; mais elle emporte très-peu de monde, parce qu'elle cesse dès qu'il tombe de la pluie.

Cependant, si lorsque la disette arrive on négligeoit tout à fait d'y apporter remède, on verroit bientôt s'attrouper de petits voleurs, leur nombre croîtroit peu à peu et pourroit causer du trouble dans une province; c'est pourquoi on ordonne, on va, on vient, on transporte, on paroît se donner beaucoup de mouvemens; tout cela amuse, jusqu'à ce qu'il ne reste pas plus de gens affamés qu'on en veut ou qu'on en peut secourir; ainsi, quand ce n'est pas le motif d'une charité chrétienne qui fait voler au secours des pauvres, mais seulement la raison d'État ou une compassion purement naturelle, il est rare que ceux qui souffrent soient soulagés quand il faut et de la manière qu'il le faut.

Vous me demandez, monsieur, s'il paroît ici des aurores boréales, et vous souhaitez que

je vous en rende compte : c'est sur quoi je ne puis vous contenter ; le ciel nous refuse ici ces beaux spectacles qu'il vous prodigue à Paris ; je croirois presque que c'est par compassion envers les pauvres mathématiciens chinois, pour les raisons que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire. J'attends avec impatience votre excellent ouvrage sur ce phénomène, et je le lirai avec autant d'attention que de plaisir, aussitôt que je l'aurai entre les mains ; j'espère y trouver l'éclaircissement de quelques doutes que j'ai sur cette matière, et qu'il seroit inutile de vous exposer en détail ; je vous dirai seulement qu'il ne me semble pas que tant de feu, tant de lumières puissent tirer leur origine de notre air, je veux dire de ce corps fluide qui entoure toute la terre, qu'on nomme atmosphère ; que nécessairement il doit y avoir au-dessus d'autres matières inflammables qui ne soient point en repos, qui circulent, qui montent, qui descendent quelquefois assez bas pour atteindre l'extrémité ou les pointes de notre atmosphère, et s'enflammer de quelque manière que ce soit, ou par la fermentation que peut causer ce mélange, ou par attrition contre des corps hétérogènes, comme nous voyons sortir du feu de la pierre qui heurte contre l'acier, et qu'il n'est pas nécessaire que ces corps qui se choquent soient d'un volume sensible, ni d'une pesanteur que les parties supérieures de notre atmosphère ne puissent soutenir jusqu'à un certain terme et les faire surnager. Croyez-vous, monsieur, que notre atmosphère terrestre soit si ronde qu'elle n'ait pas ses hauts et ses bas, des pointes, des pyramides qui s'élèvent plus ou moins selon la qualité du lieu de la terre auquel elles répondent perpendiculairement ? car il me semble que l'atmosphère n'est pas partout également grossière, épaisse, serrée ou pesante ; qu'elle suit la nature du pays, et que les colonnes d'air les plus grossières pressent les plus subtiles, et les font monter au-dessus des autres ; elles peuvent par conséquent rencontrer aisément cette matière dont j'ai parlé et prendre feu, supposé qu'elles y aient de la disposition, c'est-à-dire qu'elles aient plus de particules de soufre, ou d'autres matières inflammables que les autres colonnes ou assises d'air voisin.

Le retour des aurores boréales marque assez que la matière qui les occasionne va, vient, s'approche, s'éloigne de nous. Mais d'où vient ce mouvement irrégulier ? quelle est la cause qui le lui imprime ? l'aurore a-t-elle quelques rapports, quelques liaisons avec les autres phénomènes extraordinaires, comme la lumière zodiacale, les comètes, etc. ? c'est ce que je ne sais pas, et que j'apprendrai sans doute par la lecture de votre ouvrage.

Avant de fermer ma lettre, je la finis par une nouvelle de ce pays-ci qui nous intéresse fort, et à laquelle vous prendrez peut-être quelque part. Le 7 d'octobre, l'empereur Yong-tching ayant donné audience à son ordinaire, depuis environ midi jusqu'à deux heures, se sentit incommodé ; il se retira pour prendre du repos et quelques remèdes. Le même jour, avant neuf heures du soir, il mourut à sa maison de plaisance nommée *Yuen-ming-yuen*, âgé de cinquante-huit ans, la treizième année de son règne. Son corps fut apporté après minuit au palais de la ville, comme s'il eût été simplement malade. On publia quelques jours après qu'il n'étoit mort que le huitième du mois, vingt-troisième de la huitième lune.

De plusieurs enfans qu'il a eus, il ne lui en reste que trois ; aucun d'eux n'est légitime, l'impératrice étant morte depuis quelque temps sans lui avoir donné d'enfans. L'aîné des trois, âgé de vingt-six ans, a monté sur le trône sans aucune contradiction, quoiqu'il n'ait été nommé que secrètement prince héritier, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même devant tous les grands, en leur marquant l'année, le jour, et le lieu où l'acte étoit déposé.

Le peuple, instruit de l'éclipse solaire qui devoit arriver au bout de huit jours, ne manqua pas de gloser sur cette mort subite, comme si elle y eût influé d'avance, car tout le reste de l'année court sur le compte du défunt ; la suivante change de nom, c'est par elle que commence le nouveau règne, et il est déjà arrêté qu'elle s'appellera *Kien-long*.

Enfin le 16e d'octobre l'éclipse devoit être de 8 doigts 21 minutes ; elle devoit commencer à 7 heures et 3 quarts 2 minutes, et finir à 10 heures et 1 quart 3 minutes ; mais ce qui est extraordinaire en cette saison, dès le matin le ciel se couvrit de nuages, de sorte qu'on n'en vit ni le commencement ni la fin. Ces nuages furent d'autant plus désagréables pour nous, que la veille de l'éclipse et le jour suivant, le temps fut très-serein. Les mathématiciens chinois, qui observoient sur la tour avec les

pères Kegler et Pereyra, se réjouissoient de n'avoir presque rien vu. Ils allèrent bien contens en rendre compte au nouvel empereur, en le félicitant de ce que le Ciel, pour récompenser sa piété et ses autres vertus, lui avoit épargné le chagrin de voir le soleil éclipsé. Cela seul ne confirme-t-il pas, monsieur, ce que j'ai dit plus haut, que l'astronomie languira toujours à la Chine? Et comment y feroit-elle quelques progrès, si ceux qui sont seuls chargés d'observer le ciel ne souhaitent rien tant que de n'y voir rien d'extraordinaire? J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DU P. D'ENTRECOLLES

AU PÈRE DUHALDE.

Notions de botanique chinoise.

A Pékin, ce 8 octobre 1736.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Je continue de vous faire part de quelques observations que j'ai faites en employant des momens de loisir à la lecture de l'herbier chinois. Je me saurois gré de ce petit travail s'il pouvoit aider à enrichir notre botanique. Du moins il servira à faire connoître le génie des Chinois, et leur manière de penser sur les différentes productions de la nature.

Je commence par un arbre nommé *chi-tse* ou *se-tse*, qui est très-estimable par sa beauté et par la bonté de son fruit. J'ai souvent ouï dire à plusieurs de nos missionnaires, et je l'ai pensé comme eux, que cet arbre manquoit en Europe, et je ne saurois m'ôter de l'idée qu'il ne pût facilement y croître, puisqu'on le trouve non-seulement dans des parties méridionales de la Chine, mais encore dans les provinces du nord, et même dans des vallons peu éloignés de Pékin : c'est ce qui m'engage à vous en envoyer des pepins, dont vous pourrez faire l'essai. Quoiqu'il croisse dans les pays froids, je crois néanmoins que les pays chauds lui conviennent davantage. Il faut semer ces pepins au commencement du printemps.

Quoique j'aie souvent mangé de cette sorte de fruit, et qu'on en apporte abondamment à Pékin, surtout en cette saison-ci, je n'ai jamais vu l'arbre qui les porte, et j'en parle sur ce que j'en ai lu dans l'herbier chinois, et sur le rapport que m'en ont fait différens missionnaires qui ont été à portée de le voir et de le bien examiner.

Nos Pères françois qui ont voyagé dans toutes les provinces de la Chine, lorsqu'ils en ont dressé les cartes géographiques, m'ont dit que dans les provinces de Chan-tong et de Ho-nan les campagnes sont couvertes de cette espèce d'arbres qui sont fort beaux, et qu'il y en a même d'aussi gros que des noyers; ceux qui croissent dans la province de Tche-kiang portent des fruits plus excellens qu'ailleurs, la peau en est toujours verte, sans devenir jaune ou rougeâtre comme les autres : ces fruits conservent même leur fraîcheur pendant tout l'hiver. On conçoit aisément qu'un pareil arbre, lorsqu'il est couvert de fruits, qu'on prendroit d'un peu loin pour des oranges, est fort agréable à la vue.

Les feuilles du chi, qu'on m'a apportées avec les fruits, m'ont paru de la couleur et de la même forme que celles du noyer, à la réserve qu'elles sont moins pointues et plus arrondies vers l'extrémité. L'ombre n'en est pas malsaine comme celle du noyer, sous lequel il seroit dangereux de s'endormir. Un auteur chinois fait tant de cas de cet arbre, qu'il conseille aux lettrés d'en avoir auprès de leurs cabinets, afin d'aller s'y reposer à l'ombre.

La figure des fruits n'est pas partout la même; les uns sont ronds, les autres allongés et de figure ovale; quelques-uns un peu plats et en quelque sorte à deux étages, semblables à deux pommes qui seroient accolées par le milieu. La grosseur des bons fruits égale celle des oranges ou des citrons. Ils ont d'abord la couleur de citron, et ensuite celle d'orange. La peau en est tendre, mince, unie et lissée. La chair du fruit est ferme et un peu âpre au goût; mais elle s'amollit en mûrissant, elle devient rougeâtre, et acquiert une saveur douce et agréable. Avant même l'entière maturité, cette chair, lorsque la peau en est ôtée, a un certain mélange de douceur et d'âpreté qui fait plaisir, et lui donne une vertu astringente et salutaire.

Ce fruit renferme trois ou quatre pepins pierreux, durs et oblongs, qui contiennent la semence; il y en a qui, étant nés par artifice, sont destitués de pepins, et ils sont plus estimés. Du reste, il est rare que ces fruits mûrissent

sur l'arbre; on les cueille en automne, lorsqu'ils sont parvenus à leur grosseur naturelle; on les met sur de la paille ou sur des claies, où ils achèvent de mûrir.

Ce détail ne convient qu'à l'arbre qu'on prend soin de cultiver. Pour ce qui est du chi sauvage, il a un tronc tortu, ses branches entrelacées et semées de petites épines; le fruit n'en est pas plus gros qu'une pomme rose de la petite espèce. Si quelque habile botaniste de France jugeoit que cet arbre doit être mis dans la classe des néfliers, cette décision me feroit plaisir; car c'est l'idée que je m'en suis faite, et alors on pourroit le nommer le néflier de la Chine : ce nom seroit moins barbare pour l'Europe[1].

La culture de ces arbres consiste principalement dans l'art de les enter plusieurs fois. Les Chinois ont soin de les enter sur un arbre nommé *poei*, que j'ai pu voir sans le connoître; mais je crois qu'il suffit de l'enter sur lui-même : quand il a été enté plusieurs fois de la sorte, les pepins du fruit deviennent plus petits, et même quelquefois le fruit vient sans aucun pepin. J'ai lu dans un livre chinois que le pêcher, ou plutôt l'albergier, étant enté sur un chi, donne de grosses pêches dorées et d'un goût exquis.

Mon herboriste chinois prétend que le fruit de l'arbre chi est doux de sa nature et froid. Il ajoute que quand on le mange tout frais cueilli de l'arbre, 1° il rend l'ouïe et l'odorat plus libres pour le passage de l'air; 2° qu'il rétablit les dérangemens dans le bas-ventre, et remédie aux chaleurs de l'estomac; 3° qu'il tient la bouche fraîche; 4° que si en mangeant ces fruits on boit un peu trop de vin, qui est ici une espèce de bière faite avec le riz, on en est plus tôt enivré. Un autre auteur dit que c'est en buvant du vin chaud, ce qui n'a pas lieu en Europe; qu'au contraire si l'on est supris de l'ivresse dans un repas, on n'a qu'à manger de ce fruit pour se désenivrer.

[1] Ce chi est en effet un néflier. Il croit au Japon comme à la Chine. Apporté en France et cultivé à la pépinière royale du Roule dès l'année 1784, il n'a fleuri qu'en 1801, mais il fleurit à présent tous les ans dans plusieurs jardins. On le multiplie de marcottes ou en le greffant sur aubépine ou coignassier. Mais quand il se multipliera de semence, il deviendra plus robuste dans le midi de la France, où on le cultive déjà en pleine terre, sauf à le couvrir au temps des gelées, et puis il s'acclimatera dans le nord.

Le même auteur en cite un autre plus ancien qui reconnoît dans l'arbre chi sept avantages considérables : 1° il vit un grand nombre d'années, produisant constamment des fruits, et ne meurt que très-difficilement; 2° il répand au loin une belle ombre; 3° les oiseaux n'osent y faire leur nid; 4° il est exempt de vers et de tout autre insecte qui nuit si fort aux autres arbres; 5° lorsqu'il a été couvert de gelée blanche, ses feuilles prennent diverses couleurs fort agréables; 6° le fruit en est beau et d'un goût excellent; 7° les feuilles tombées servent à engraisser la terre comme feroit le meilleur fumier.

Un troisième auteur, après avoir fait l'éloge de cet arbre, prétend que celui qui mangeroit son fruit cru sans modération seroit incommodé de flegmes, et quoiqu'il soit plus sain lorsqu'il est séché, s'il en usoit avec excès, il éprouveroit qu'il cause des flatuosités. Au reste, l'envie d'en avoir de bonne heure fait souvent qu'on le cueille avant sa maturité; mais il y a différentes manières d'y suppléer. Si on le garde pendant dix jours dans un lieu convenable, il perd alors son âpreté naturelle, et il acquiert un goût sucré; on diroit qu'on l'a confit au miel. On hâte encore sa maturité en le laissant nager deux ou trois jours dans de l'eau qu'on a soin de changer souvent : mais on avertit qu'étant macéré de la sorte il devient de nature froide. Quelques-uns, pour le mûrir promptement, l'ensevelissent dans du sel; c'est là un moyen de lui ôter son âpreté, mais il n'en est pas meilleur pour la santé. D'autres le font passer trois ou quatre fois dans la lessive chaude faite avec des cendres; mais cette maturité forcée a ses inconvéniens, surtout par rapport aux personnes malades.

Les Chinois ont coutume de sécher ce fruit de la manière à peu près que l'on sèche les figues : voici comment ils s'y prennent. Ils choisissent ceux qui sont de la plus grosse espèce, et qui n'ont point de pepins, ou s'ils en ont ils les tirent proprement; ensuite ils pressent insensiblement ces fruits avec la main pour les aplatir, et ils les tiennent exposés au soleil et à la rosée. Quand ils sont secs, ils les ramassent dans un grand vase, jusqu'à ce qu'ils paroissent couverts d'une espèce de gelée blanche qui est leur suc spiritueux, lequel a pénétré sur la surface : ce suc ainsi préparé rend l'usage de ce fruit salutaire aux pulmoniques.

Quand je vis pour la première fois ces fruits ainsi séchés, et couverts d'une farine sucrée qui leur est propre, j'y fus trompé, et je les pris pour des figues : ils sont alors de garde, et si sains qu'on en donne aux malades. La meilleure provision qui s'en fasse c'est dans le territoire de Ken-tcheou, de la province de Chan-tong. Sans doute que le fruit a dans ce lieu-là plus de corps et de consistance. En effet, quand il est frais cueilli et dans sa maturité, en ouvrant tant soit peu sa peau, on attire et on suce avec les lèvres toute sa substance, qui est très-douce et très-agréable.

Il ne faut pas oublier une remarque que notre auteur répète jusqu'à deux fois, c'est que dans un même repas il ne faut pas manger des écrevisses avec des chi-tse : il prétend qu'il y a entre eux de l'antipathie, car c'est la vraie signification du mot chinois *ki*, et que de ces deux mets il se fait dans l'estomac un combat réciproque qui cause de grandes douleurs, et souvent un flux de ventre très-dangereux.

Je viens à un autre arbre dont le fruit, nommé *li-tchi*, est fort vanté par tous ceux qui ont écrit sur la Chine, et dont nos navigateurs européens qui l'ont vu, et qui en ont souvent mangé, ne parlent qu'avec admiration. Je m'étonne qu'ils n'en aient pas apporté en Europe, car j'ai peine à croire que dans cette vaste étendue de pays il ne se trouve pas quelque climat propre à y élever l'arbre qui les porte. Je vais rapporter simplement ce que j'en ai lu dans un livre chinois, sans pourtant me faire garant de tout ce que l'auteur en raconte.

On trouve dans le li-tchi, selon cet auteur, un juste tempérament de chaud et de froid, et de toutes les autres qualités : il donne de la force et de la vigueur au corps ; de la vivacité, de la subtibilité et de la solidité à l'esprit ; mais il prétend que si l'on en mange avec excès, il échauffe. Le noyau, ajoute-t-il, un peu rôti et rendu friable, puis réduit en une poudre très-fine, et avalé à jeun dans un bouillon d'eau simple, est un remède certain contre les douleurs insupportables de la gravelle, et de la colique néphrétique.

Voici une observation de l'auteur, qui me paroît moins sérieuse : il assure qu'avant que la main de l'homme ait commencé à cueillir le li-tchi, aucun oiseau ni insecte n'ose approcher de l'arbre ; mais qu'aussitôt qu'on a touché aux branches et aux fruits, toutes sortes d'oiseaux voraces, grands et petits, viennent mordre ces fruits, et y causent beaucoup de dommage. S'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'assure notre Chinois, je suis persuadé qu'il imagine du mystère dans un effet très-naturel. On cueille les fruits à leur point de maturité, et les oiseaux sont en cela aussi bons connoisseurs que les hommes.

Ce qui suit doit être remarqué de ceux qui veulent avoir ce fruit dans sa parfaite bonté. S'il est entièrement mûr, dit l'auteur, et qu'on diffère un jour de le cueillir, il change de couleur. Si on laisse passer un second jour, on s'aperçoit au goût de son changement. Enfin, si l'on attend le troisième jour, le changement devient notable. Il en est apparemment de ce fruit comme des bons melons d'Europe. Il ajoute que, pour l'avoir excellent, il faut le manger dans le pays même où ces arbres viennent ; eût-on le secret d'en conserver et de les porter encore frais en Europe, comme on y en a porté de secs, on ne pourroit juger que très-imparfaitement de leur bonté. La cour de Pékin est sans comparaison moins éloignée des provinces de Quang-tong et de Fo-kien, que n'en est l'Europe. Les li-tchi qu'on apporte à Pékin pour l'empereur, et qu'on renferme dans des vases d'étain pleins d'eau-de-vie, où l'on mêle du miel et d'autres ingrédiens, conservent à la vérité un air de fraîcheur, mais ils perdent beaucoup de leur saveur. L'empereur en fait des présens à quelques grands seigneurs. Il eut même la bonté de nous en envoyer en l'année 1733. Peut-être, en usant des mêmes précautions, pourroit-on en apporter jusqu'en Europe ; on y trouveroit bien un autre goût qu'à ceux qu'on a apporté secs en France, et qui n'ont pas laissé d'y être fort estimés.

On fait également cas à Pékin de ce fruit sec : il s'y vend huit sous la livre, et un paquet de ce poids, joint à quelque autre bagatelle semblable, passe pour un présent très-honnête. Pour faire goûter ce fruit à l'empereur dans sa maturité, on a souvent transporté de ces arbres dans des caisses, et on avoit si bien pris les mesures, que quand ils arrivoient à Pékin, le fruit étoit près de sa maturité [1].

[1] Li-tchi, commun à la Chine, et que M. Poivre a porté à l'Ile-de-France ; il a passé de là dans les colonies d'Amérique. Partout il prospère, et peut devenir un objet important de culture. Le bois de cet arbre,

Je remarquerai en passant que j'ai été surpris de trouver dans le livre dont je parle, la circulation bien marquée du suc qui sert à la nourriture et à l'accroissement des plantes, et qu'on n'en parle pas comme d'une nouvelle découverte; mais qu'au contraire on suppose que c'est un sentiment communément reçu. On y lit qu'après que ce suc nourricier, nommé *y*, a donné le corps et la vigueur à la tige et aux feuilles de la plante, il est ramené à la racine pour la mieux fortifier. On voit par là que la seule nature, quoique voilée aux yeux chinois, leur sert souvent de guide pour la connoître.

Je vais parler d'un autre arbre plus connu en France, et qui y fut apporté de l'Amérique dans le siècle précédent. C'est l'acacia, que les Chinois nomment *hoai-chu*. J'ai trouvé dans nos livres chinois des particularités sur cet arbre, qui pourroient, ce me semble, être de quelque utilité en Europe. On y prétend que les graines tirées de ses gousses sont employées avec succès dans la médecine. On lit dans un autre livre que ses fleurs servent à teindre du papier en une couleur jaune assez particulière. On insinue ailleurs que les teinturiers mettent en œuvre ses fleurs et ses graines : et c'est ce qui m'a engagé à consulter des Chinois habiles dans cet art, de qui j'ai tiré des connoissances qui m'ont paru ne devoir pas être négligées.

A l'égard de l'usage qu'en fait la médecine, voici une recette que donne l'auteur chinois : il faut, à l'entrée de l'hiver, mettre les graines de l'acacia dans du fiel de bœuf, en sorte qu'elles soient toutes couvertes de ce fiel; faire sécher le tout à l'ombre durant cent jours, ensuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. Cet auteur promet des effets admirables de ce remède. Il assure en particulier que, continuant tous les jours de le prendre, la vue s'éclaircit; on se guérit des hémorroïdes; les cheveux déjà blancs redeviennent noirs, secret fort au goût des Chinois qui auroient des raisons de cacher ou de déguiser leur âge; car ils n'ont pas, comme en Europe, l'usage de la perruque, ni la coutume de se faire raser, parce qu'ils regardent la barbe comme un de leurs plus précieux ornemens.

qui s'élève à quinze ou vingt pieds, est blanc, tendre et rempli d'une moelle assez abondante. Le fruit, sous une peau coriace, contient une pulpe très-délicate et d'une saveur très-agréable.

Le second avantage de l'acacia est de fournir des fleurs propres à teindre des feuilles de papier ou des pièces de soie en couleur jaune. Pour y réussir, prenez une demi-livre de fleurs cueillies avant qu'elles soient trop épanouies ou prêtes à tomber; rissolez-les légèrement sur un petit feu clair, en les remuant avec vitesse dans une casserole bien nette, de la même manière qu'on rissole les petits bourgeons et les feuilles de thé nouvellement cueillies. Quand vous apercevrez qu'en rissolant et remuant ces fleurs dans la casserole, elles commencent à prendre une couleur jaunâtre, jetez dessus trois petites écuellées d'eau que vous ferez bouillir, en sorte que le tout s'épaississe et que la couleur se fortifie : ensuite passez tout cela au travers d'une pièce de soie grossière. Quand la liqueur aura été exprimée, ajoutez-y une demi-once d'alun et une once de poudre fine d'huîtres ou de coquillages brûlés. Lorsque le tout sera bien incorporé, vous aurez de la teinture jaune.

Ayant consulté des teinturiers de profession sur l'usage qu'ils faisoient de l'acacia, ils me répondirent qu'ils se servoient de ses fleurs et de ses graines pour teindre en trois différentes sortes de couleurs jaunes. Je vous envoie trois cordonnets de soie d'inégale longueur, où vous distinguerez ces trois couleurs différentes.

Ils préparent d'abord les fleurs de l'acacia en les faisant rissoler, ainsi que je viens de le dire, puis ils y joignent des graines tout à fait mûres, tirées des gousses, mais ils mettent beaucoup moins de graines que de fleurs. S'il s'agit de donner la couleur de ngo-hoang, tel qu'est le cordon de soie jaune le plus long, et qui est le plus vif, et qu'ils veuillent teindre une pièce de soie de cinq ou six aunes, ils emploient une livre de fleurs d'acacia avec quatre onces d'alun, ce qu'on augmente à proportion de la longueur des pièces qu'on veut teindre. Pour donner la couleur de kin-hoan, c'est-à-dire le jaune d'une couleur d'or, on y donne d'abord la couleur dont je viens de parler, et cette première teinture étant sèche, on y ajoute une seconde couleur, où il entre un peu de bois de Sou-mou, c'est-à-dire de bois de Brésil. On fait la teinture du jaune pâle, qui est celle du plus petit cordonnet, de la même façon que la première, avec cette différence qu'au lieu de quatre onces d'alun, on n'y en met que trois onces.

Le teinturier chinois avertit, ce qu'on n'ignore pas en Europe, que la qualité de l'eau sert beaucoup à la teinture. L'eau de rivière est, dit-il, la meilleure; quoique toute eau de rivière ne soit pas également bonne, celle par exemple qui a un goût fade y est moins propre. Si néanmoins on n'en avoit point d'autre, au lieu d'un bain dans la teinture, il faudroit en donner deux pour atteindre à cette belle couleur qu'on désire.

Les fleurs de l'acacia étant rissolées, ainsi que je l'ai expliqué, peuvent être conservées, de même que les graines, durant tout le cours de l'année, et l'on peut les employer à faire la teinture; mais lorsqu'on garde ainsi l'une et l'autre matière, il faut les faire bouillir plus longtemps que si elles étoient récentes : leur suc, quand elles ont vieilli, en sort plus difficilement et avec moins d'abondance. D'ailleurs les fleurs récentes donnent toujours une plus belle couleur.

L'herbier chinois nous enseigne encore quelle doit être la culture de cet arbre, afin qu'il croisse plus promptement, et qu'il se conserve mieux. Quand vous aurez ramassé, dit-il, des graines de hoai-tchu, c'est-à-dire d'acacia, séchez-les au soleil, et un peu avant le solstice d'été, jetez-les dans l'eau; quand elles y auront germé, semez-les dans un terroir gras, en y mêlant de la graine de chanvre. L'une et l'autre semence poussera; vous couperez le chanvre en son temps, et vous lierez les jeunes acacias à de petits échalas qui leur serviront d'appui. L'année suivante vous sèmerez encore du chanvre, ce que vous ferez de même la troisième année, afin que ce chanvre préserve ces plantes délicates des injures du temps; après quoi ces jeunes arbrisseaux étant devenus plus forts et plus robustes, vous les transplanterez ailleurs, et ils deviendront de très-beaux arbres.

En lisant les *Entretiens physiques du père Regnaud*, ouvrage aussi ingénieux qu'instructif, j'ai vu avec plaisir ce qu'il rapporte de la pierre vulnéraire simple, dont un célèbre Académicien [1] est l'inventeur. Cette découverte m'a rappelé le souvenir d'un secret que j'ai trouvé dans un livre chinois, pour faire une pierre artificielle médicinale. Voici d'abord quelle en est la composition, je dirai ensuite quel en est l'usage.

On prend de l'urine d'un jeune homme de quinze ans, qui soit d'un tempérament sain et robuste; on en met, par exemple, la quantité de vingt ou trente livres dans une chaudière de fer, qu'on tient sur un feu clair de bois sec. Quand on y remarque une écume blanchâtre, on y verse peu à peu et goutte à goutte de l'huile douce de navette, car nous n'avons ici ni huile d'olive, ni huile de noix, quoiqu'il y ait quantité de noyers. Sur une chaudière pleine d'urine on versera autant d'huile qu'en peut contenir une tasse à boire le thé; le tout doit bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un marc sec comme de la boue noirâtre; on le prend et on le réduit en une poudre fine, après l'avoir doucement arrosé d'huile, en sorte que l'huile en pénètre toutes les parties; on le met sur une tuile qu'on couvre d'une autre tuile, et toutes les deux sont chargées et environnées de charbons allumés; je crois que deux creusets conviendroient mieux, en laissant un soupirail à celui d'au-dessus. Lorsqu'on juge que l'humidité est entièrement dissipée, que rien ne s'évapore et qu'on a donné le loisir à ce qui reste de se refroidir, on le tire, et on le pile dans le mortier, et l'ayant réduit en une poudre très-fine, on le renferme dans un vase assez large de porcelaine bien net dont on couvre l'ouverture d'une natte fine et claire qu'on y ajuste bien; on y ajoute une enveloppe de toile, et de plus une dernière enveloppe de gros papier double : enfin on fait tomber lentement goutte à goutte de l'eau bouillante dans le vase au travers des enveloppes de son ouverture, qu'on a eu soin de rendre lâche vers le milieu pour cet effet. Pour achever l'opération, on place le vase avec ce qu'il contient dans un chaudron de cuivre, où la matière se recuit jusqu'à ce qu'elle devienne sèche et ferme. Alors vous avez la pierre d'automne, laquelle, à ce qu'assure mon auteur, a divers usages; sans doute que sur cette seule composition on pourra en conjecturer plusieurs en Europe. Ici on s'en sert principalement pour l'hydropisie et la phthisie, et les médecins prétendent que c'est un excellent remède pour les maladies des poumons; c'est de là que lui est venu son nom de tsieou-che, pierre d'automne, non pas, comme l'on pourroit le croire, parce que c'est en automne qu'on réussiroit mieux à la composer. Cette dénomination renferme un sens plus mystérieux : la médecine chinoise a pour maxime que les parties nobles du corps humain

[1] M. Geoffroy.

répondent et ont chacune un rapport spécial à une des quatre saisons de l'année. Or l'automne étant la saison qui, selon les Chinois, a rapport aux poumons, et cette espèce de corps pierreux étant salutaire aux pulmoniques, c'est ce qui lui a fait donner le nom de pierre artificielle d'automne.

Presque au même endroit où il est traité de cette pierre, le même auteur parle d'un remède qu'il donne pour admirable lorsqu'il arrive des tumeurs subites, douloureuses et malignes, parce que, selon lui, il attire tout le venin et détruit le mal dans son principe. Prenez, dit-il, de la limaille de fer la plus fine, jetez-la dans le vinaigre le plus fort, mêlez bien ensemble l'un et l'autre, puis leur ayant donné deux ou trois bouillons, retirez la limaille, et étendez-la sur la partie malade; prenez ensuite une grande pierre d'aimant, qu'on nomme ici communément *hi-tieche,* présentez-la souvent sur la limaille, elle attirera la cause occulte du mal, et dissipera toute la malignité du venin.

Il est à remarquer que quand cet auteur vante cet effet de la pierre d'aimant, il suppose que cet aimant est brut, ne sachant pas qu'il a plus de force quand il est armé. Sans donc me faire garant de la bonté de ce remède, mon unique but est de faire observer l'usage qu'on fait ici de la pierre d'aimant, sans songer ni à ses pôles, ni à ses tourbillons, et de proposer sur cela mes doutes. Est-ce que cette pierre vivifie ici la limaille de fer, comme elle anime l'aiguille de la boussole? La limaille ainsi préparée dans une liqueur bouillante se trouveroit-elle plus propre à être agitée par l'aimant? Les acides du vinaigre dont elle est pénétrée la rendent-ils, par quelque nouvel arrangement dans ses pores, mieux disposée à être mue par l'aimant? Comme je n'ai point vu appliquer ce remède, je suppose, sur beaucoup d'autres expériences, que l'aimant imprime ici quelque mouvement. Après tout, il se pourroit bien faire qu'il auroit quelque vertu contre le venin, qu'il ne communique que conjointement avec la limaille imprégnée des acides du vinaigre, qui produit une impression particulière sur la partie mal affectée; il me semble même, en faisant attention aux termes chinois, que l'on tient l'aimant appliqué sur la limaille. En supposant cette pression continuée de l'aimant, son jeu ordinaire ne peut avoir lieu, et il ne lui reste d'action que sur les parties insensibles et volatiles de la limaille. Ce sont des doutes que je propose; je n'ai ni le temps ni la commodité de les approfondir, je laisse à nos habiles physiciens à les résoudre.

Revenons maintenant à la botanique; que d'observations ne me fourniroit pas l'herbier chinois sur une infinité de plantes de ce pays, si j'avois le temps de les étudier et si je pouvois leur donner un nom européen! je ne m'attache donc qu'à celles que je connois, et qui sont connues en Europe. Le coton de la fleur des saules qui est tombé abondamment cette année dans une saussaie voisine, m'a fait naître l'envie de savoir ce qu'en disoit l'herbier chinois. Ma curiosité a été d'autant plus piquée, que Matthiole, cité dans le *Dictionnaire des Arts*, s'étonne qu'aucun botaniste n'ait encore parlé de l'écume blanche qui pend aux branches des saules en forme de raisins, aussitôt qu'ils sont défleuris, et qui y demeure jusqu'à ce que le vent l'emporte en l'air comme une plume. Je ne savois pas qu'on donnât le nom d'écume à cette espèce de coton que je voyois s'échapper des fleurs de saule; il est vrai qu'en considérant le saule de près, on trouve qu'à l'ouverture de ses fleurs, il paroît une espèce d'écume dont elles se couvrent peu à peu : sans doute que la fermentation intérieure réduit en écume la substance glutineuse où les graines des fleurs nagent en différentes loges, et ce n'est pas s'éloigner de l'idée que notre auteur s'est faite des premiers développemens de ces fleurs : car, dit-il, si le temps est froid, ou même couvert, il empêche les boutons du saule de pousser au dehors leur substance blanchâtre. Effectivement ayant mis dans un microscope un bouton qui n'étoit pas encore ouvert, j'aperçus que ce qui sortoit par la pointe du bouton ressembloit assez à de la glaire d'œuf battue et mise en écume, dont successivement tout le corps de la fleur se trouva couvert. Il se peut faire que chaque graine renfermée dans sa case nage dans cette substance glaireuse et s'en nourrisse, comme il arrive au germe de l'œuf de poule; ensuite l'air le plus subtil pénétrant cette écume dès qu'elle se détache, lui donne la forme de petit réseau en s'insinuant entre les parties rameuses, les écartant, les soulevant sans trop les séparer, et desséchant l'humeur gluante qui les lioit ensemble, il leur fait prendre la figure de filamens.

Notre Chinois dit que la fleur des saules est

couverte de petites écailles ; en effet, le corps de ces fleurs étant resté sec et dépouillé de ses graines et de ce qu'on appelle écume, il m'a paru au microscope semblable à un rayon de guêpes tout semé de cellules ouvertes. Du reste, le nom d'écume que donne Matthiole paroît ne plus convenir à ce qui se détache des fleurs, et qui voltige dans les airs. Il me semble que le Chinois a mieux rencontré en l'appelant tantôt la soie des saules, *se ;* tantôt leur bourre, *tsiu;* ou leur coton, *mien;* d'autres fois leur fine laine, *jung ;* ou bien des flocons de neige, de la gelée blanche.

En effet, me trouvant un matin dans une allée sablonneuse que formoient des saules, elle me parut d'une blancheur qui me fit croire, avant que d'y entrer, qu'elle était couverte de gelée blanche. A l'entrée d'une saussaie, lorsque l'air est un peu chaud, il tombe quelquefois des saules une si grande quantité de flocons blancs, qu'ils obscurcissent le ciel, et qu'on les prendroit pour une neige épaisse qui se répand sur la terre. Lorsque ces flocons se sont insinués sous les herbes ou sur les pointes déjà un peu hautes et verdoyantes du gramen, on croiroit voir une prairie légèrement inondée par les eaux claires de quelques ruisseaux.

L'auteur chinois badine ingénieusement sur ces différens spectacles, et cherche à égayer son imagination. « C'est du coton, dit-il, que répandent les saules, et ce n'en est pas, car j'en suis tout couvert, et je n'en suis pas vêtu plus chaudement; c'est de la neige qui obscurcit l'air, et ce n'en est pas; car le soleil, bien qu'il soit dans sa force, ne la sauroit fondre ; l'hirondelle, qui continue de voler durant une petite pluie, surprise tout à coup par cette nuée de flocons blancs, et n'ayant pas son vol libre, est forcée de se retirer, il lui semble qu'elle a devancé le printemps ; ces saules, que je vis hier tout rajeunis et verdoyans, ont vieilli, ce semble, et perdu dans une nuit leur brillante verdure. Un changement si subit de scène dans un jardin me cause une surprise égale à celle que j'aurois si un ami, que j'aurois vu hier avec un air fleuri et une chevelure dorée, venoit me voir aujourd'hui avec des cheveux et des sourcils tout blancs. »

Mais laissons notre Chinois s'égayer, et venons à quelque chose de plus sérieux. Je ne sache guère que le saule, qui jette cette espèce de bourre remplie de parties rameuses, lesquelles la rendent semblable au coton ; aussi voit-on qu'on la manie, qu'on la ramasse, et qu'on la conserve de même que le coton. J'ai vu tomber une si grande quantité de ces flocons dans une allée de saules bien unie, et où le vent les poussoit par tourbillons de tous côtés, qu'on auroit pu aisément en recueillir à pleines corbeilles.

Je ne crois pas qu'il fût aisé de carder ce faux coton, d'en séparer la graine qui est mince et plate, de le filer, et de le travailler au métier. Mon livre chinois convient pourtant qu'on l'emploie aux couches des enfans, et que quand le coton étoit plus rare, on s'en servoit pour fourrer les bottes d'hiver, les matelas, les coussins et les couvertures piquées. Il lui attribue encore d'autres usages : « On trouve, dit-il, près de la Chine, des peuples, lesquels, avant que les fleurs soient épanouies, en font une espèce de breuvage qui enivre promptement. On a vu, ajoute-t-il, que des peuples, dans un temps de famine, ont recueilli les corps secs des fleurs, dépouillés du coton et de la graine, les ont réduits en poudre, et en ont fait de la bouillie qui les a soutenus. » C'est toujours rendre service aux pauvres, de leur apprendre que certaine nourriture a été éprouvée et n'est pas nuisible.

Le but principal de mon auteur étant de découvrir les propriétés médicinales du saule, il en trouve de très-utiles, soit dans le squelette des fleurs dont le coton et la graine sont détachés, soit dans le coton même. Il prétend qu'en appliquant ce squelette de la fleur, qui est sec et très-combustible, et en y mettant le feu, on a un remède excellent contre la jaunisse, et contre les mouvemens convulsifs des membres ; il ajoute qu'il est également propre à guérir toutes sortes d'apostumes, mais il n'explique pas la manière de l'employer ; ce sera apparemment en forme de poudre dessèchante et absorbante.

Pour ce qui est du coton qui se détache, et qui est emporté par le vent, il assure qu'il guérit toute sorte de clous et de durillons, les plaies causées par le fer, et les chancres les plus opiniâtres ; qu'il accélère la suppuration d'une plaie, qu'il en fait sortir le sang corrompu, qu'il arrête les hémorrhagies, ou les violentes pertes de sang, comme celles qui arrivent aux femmes après un mauvais accouchement ; qu'il est bon contre la dureté de la

rate, et qu'il l'amollit. « Ce remède, ajoute-t-il, est modérément froid de sa nature. »

C'est une opinion commune à la Chine, qu'il se fait une double transformation de ce coton de saule, et notre auteur pense en cela comme le vulgaire. Il avance donc, 1° que si cette espèce de coton tombe sur un lac ou sur un étang, il ne faut que l'intervalle d'une nuit pour qu'il soit changé en l'herbe feou-ping, qu'on voit flotter sur la surface des eaux dormantes, et dont les racines ne vont point jusqu'au limon; 2° que chaque petit flocon échappé des saules, s'il tombe sur une fourrure ou sur un habit de peau, est transformé en teigne ou vermisseau. On cite plusieurs auteurs qui assurent la même chose, et l'on n'en trouve qu'un seul qui regarde ce sentiment comme une pure imagination; c'est pourquoi durant tout le temps que les saules sont en fleur, les Chinois évitent avec grand soin d'exposer à l'air leurs habits doublés de peau.

Les Européens, quoiqu'ils soient bien éloignés de croire une pareille métamorphose, ont fait la même expérience, et usent de la même précaution que les Chinois, ce qui prouve la vérité de ce fait; mais il est vraisemblable que ce flocon est chargé de petits œufs de papillons ou de vermisseaux, qui se plaisent sur les saules; ou bien il se peut faire que la graine serve d'aliment aux teignes, ou qu'elle leur serve d'une espèce de fourreau propre à s'y retirer, ce qui contribueroit beaucoup à les multiplier dans une fourrure.

Quant aux plantes aqueuses et flottantes, il est croyable que leur temps d'éclore concourt avec le temps de la chute des flocons de saules, et que ceux-ci servent seulement à rassembler et à rendre sensibles à l'œil plusieurs de ces brins d'herbes qui poussent leurs petites pointes.

L'herbier chinois n'oublie point la manière de planter et de cultiver ces arbres, afin de les avoir beaux, et de les faire croître à une certaine hauteur. Quoique je sois persuadé que la Chine ne peut rien apprendre sur cela à l'Europe, je crois néanmoins devoir rapporter une ou deux de ses observations, qui pourront être de quelque utilité. Les saules sont sujets à être endommagés par de gros vers, ou même à être piqués par une espèce de chenilles; voici le conseil qu'il donne pour les en préserver: « Quand on met en terre une branche de saule pour la faire venir de bouture, il faut, à l'extrémité qui sera enterrée, faire un trou à la hauteur de deux ou trois pouces de distance de la partie du bois qui jettera ses racines; on traversera ce trou d'une cheville de bois de sapin, qui doit déborder de part et d'autre de deux ou trois pouces; cette espèce de croix mise en terre aura un autre bon effet, c'est qu'il sera plus difficile d'arracher ces arbres nouvellement plantés, parce que le bois traversier les retient bien mieux que ne feroient ses racines. Il y en a qui, pour mieux défendre des vers cet arbre nouvellement planté, mettent outre cela dans le trou où on le plante, un quartier de tête d'ail, et un morceau de réglisse long d'un pouce.

Une autre manière de planter cet arbre de bouture, c'est de renverser la grosse branche qu'on plante, en sorte que ce qui est la pointe de la branche soit mis en terre, et que la tête, ou ce qui tenoit au corps du gros saule, dont on l'a coupée, soit élevée en haut. Il en naîtra une espèce de saule qu'on nomme chevelu, parce que ses branches, à la réserve de quelques-unes fort grosses, seront déliées et pendantes comme une chevelure. Les lettrés aiment à en avoir de pareils dans leur petit jardin devant leur cabinet d'étude.

Ce qu'on aura peut-être de la peine à croire, c'est que le bois de saule, qui est de sa nature léger, poreux, et sujet à la carie, se nourrisse et se conserve dans l'eau, de même que les pilotis faits du bois le plus dur. C'est ce qu'on éprouve continuellement dans cette capitale, et aux environs, où le bois de saule entre dans la construction des puits qu'on fait dans les jardins, pour y avoir de l'eau dont on puisse arroser les fleurs et les herbes potagères. Cette invention des Chinois sera peu-être goûtée en Europe. Voici comment ils s'y prennent.

Lorsqu'on est déterminé à faire un puits, on choisit d'abord le lieu où l'on espère trouver de l'eau, on y creuse en rond un espace de terre, jusqu'à la profondeur d'environ trois pieds. Le fond étant bien aplani, on y ajuste la base du puits, sur laquelle on doit élever la maçonnerie. Cette base est faite de pièces plates de bois de saule, épaisses au moins de six pouces, qui se tirent du tronc d'un gros saule bien sain; ces pièces sont emboîtées ensemble en rond, et laissent au milieu un vide spacieux : c'est sur ces planches, assez larges, qu'on bâtit de

briques la maçonnerie du puits, et à mesure qu'elle s'élève, on garnit les dehors tout autour de terre pressée également jusqu'à la hauteur des trois pieds qu'on avoit creusés d'abord, après quoi on creuse le milieu du terrain, et à mesure qu'on avance, on tire également la terre de dessous la charpente qui porte la maçonnerie. On voit cette maçonnerie s'enfoncer insensiblement, et aussitôt on l'augmente par le haut. On continue ce travail, et l'on creuse toujours de la même manière jusqu'à ce qu'on ait trouvé une source sûre et abondante.

La belvedere est une plante aussi commune que le saule, et il paroît que les botanistes européens n'en font pas beaucoup de cas. Le hasard, qui en avoit fait naître une tout auprès de ma chambre, me détermina à consulter nos auteurs d'Europe sur la nature et les qualités d'une plante qui, d'ailleurs, est très-agréable à la vue. Messieurs Lemery et Jean Baubin n'en font nulle mention, et leur silence me parut un préjugé assez certain du peu d'utilité qu'on en retire. J'ouvris le *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, qui me confirma dans ce préjugé; car on se contente d'y dire, d'après Matthiole, que la belvedere est une plante qui a les feuilles semblables à celles du lin; puis on ajoute qu'elle sert à faire des balais, et que les apothicaires en font souvent l'ornement de leurs boutiques [1].

Cependant je ne me rebutai point, e je crus qu'en consultant l'herbier chinois, j'y ferois peut-être quelque découverte avantageuse à cette plante, ayant peine à croire qu'elle fût absolument inutile. J'appelai un domestique, et lui montrant la belvedere, je lui demandai comment elle se nommoit en langue chinoise; *sao-tcheou-tsao,* me répondit-il, c'est-à-dire, plante pour les balais. Je la cherchai vainement dans l'herbier sous ce nom composé, et je ne doutai presque plus qu'à cause de son inutilité elle ne fût aussi négligée qu'en Europe. Mais faisant réflexion que les botanistes de la Chine affecteroient peut-être de se servir de termes moins vulgaires pour exprimer le nom de leurs plantes, je demandai à un lettré, assez habile naturaliste, quel nom on lui donnoit dans les termes de l'art: il me répondit qu'on la nommoit *kiue*, et je la trouvai en effet sous ce nom.

Si l'on juge en Europe que les propriétés que l'herbier chinois lui attribue sont réelles, elle sera estimable par plus d'un endroit. Après avoir dit que c'est à la fin de mars ou au mois d'avril qu'elle sort de terre, que ses surgeons, hauts de huit à neuf pouces, prennent la figure du poing d'un jeune enfant, quand il le ferme à demi; qu'ensuite elle s'étend, et elle pousse une infinité de branches garnies de feuilles semblables à celles du lin; qu'en croissant ses branches s'arrondissent et se disposent naturellement en forme d'une agréable pyramide; il ajoute que ses feuilles, encore tendres, ont du suc et un assez bon goût; qu'on peut les manger en salade avec le vinaigre, mêlant quelques filamens de gingembre; qu'étant apprêtées comme les autres légumes, et cuites avec la viande, elles lui donnent un goût fin et agréable; que quand elle est dans toute sa beauté, ses feuilles deviennent dures, et cessent d'être mangeables; mais qu'alors on trouve dans sa tige et dans sa racine une nourriture qui peut servir de ressource contre la famine dans les années de disette. Lorsque la plante, dit-on, est montée à sa hauteur naturelle, on en sépare la maîtresse tige, on la fait passer par une lessive de cendres, ce qui la radoucit, la dégraisse, et la purifie des immondices de la peau. Après ce bain, on l'expose au soleil, et quand elle est sèche, on la cuit et on l'assaisonne. Pour ce qui est de la racine, dont la couleur est un peu violette, on en lève la peau par aiguillettes ou filamens, qu'on peut manger après les avoir fait bouillir.

Mais ce qu'on cherche principalement, c'est la substance blanche de la racine, qu'on réduit aisément en farine, dont on ne ramasse que ce qui reste en pâte au fond du vase, et qu'on cuit en petits pains au bain-marie. On ne sera pas tenté de servir un pareil mets sur une table délicate; mais après tout, n'est-il pas utile aux gens de la campagne de savoir que, dans une extrême nécessité, ils peuvent recourir sans aucun risque à cette nourriture; et ne seront-ils pas redevables aux Chinois d'en avoir fait des épreuves, qui sont toujours dangereuses?

L'herbier cite l'exemple de quatre montagnards qui, vivant ordinairement des feuilles, des tiges, et des racines de belvedere, que leur pays leur fournissoit en abondance, avoient

[1] Il y a en Italie une plante qu'on nomme *belvedere*, belle à voir, à cause de l'élégance de son port, que les botanistes classent parmi les ansérines, mais à laquelle ils n'attribuent pas toutes les qualités de l'espèce qui, sous le même nom, est cultivée en Chine.

conservé une santé parfaite jusqu'à une extrême vieillesse. Il rapporte à cette occasion l'entretien de deux philosophes, qui voyant arriver la décadence d'une dynastie, et se dégoûtant du tracas, de la contrainte et des dangers de la cour, où ils avoient passé une partie de leur vie, s'exhortoient l'un l'autre à une sage retraite. « Servons-nous de nos lumières, disoit l'un d'eux, pour faire d'utiles réflexions sur la situation présente du gouvernement; et de notre prudence, pour nous précautionner contre des malheurs prêts à fondre sur tous ceux qui sont en place.—J'entre dans vos vues, lui répondit l'autre, en lui serrant la main, je vais me faire une solitude dans ma patrie, où je vivrai en paix, loin de tout commerce avec les hommes: la belvedere m'y fournira toujours de quoi manger, et le grand fleuve Kiang d'excellente eau à boire. » Au reste, l'auteur avertit que pour rendre la belvedere plus abondante et plus substantielle, il faut mettre le feu aux montagnes qui en sont couvertes, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, parce que ses propres cendres l'engraissent et lui donnent un suc plus nourrissant.

Il vient ensuite aux vertus médicinales de cette plante. La belvedere, dit-il, n'a nulle qualité nuisible et vénéneuse; elle est froide de sa nature, d'une saveur douce, pleine d'un suc benin; elle délivre des chaleurs internes excessives, elle est diurétique, et ouvre les voies à l'urine; elle procure le sommeil. Étant grillée, réduite en poudre, et prise dans une boisson au poids d'environ deux drachmes, elle dégage le bas-ventre de ses flatuosités; c'est un remède salutaire contre toute malignité causée par les grandes chaleurs. Enfin la racine de de cette plante, réduite en cendres, dissoute dans un peu d'huile et appliquée sur la morsure des serpens ou autres insectes venimeux, en amortit le venin, l'attire et guérit la plaie. Le médecin chinois n'a recours ni à des sels, ni à des acides, ni à des alcalis soit intrinsèques à la plante, soit procurés par la préparation et la calcination de la belvedere; il en rapporte simplement les effets, laissant aux habiles chimistes à en chercher et à en développer les causes intimes et cachées. »

Si ces effets sont véritables, de pareilles découvertes, toutes simples qu'elles sont, ne laisseront pas d'être utiles. J'avoue cependant qu'on doit un peu se défier de certains auteurs chinois qui trouvent quelquefois du merveilleux où il n'y en a nullement. Il y a peu de jours que, lisant l'herbier, je tombai sur l'explication d'une racine qui m'est inconnue, et que j'aurois considérée attentivement si je l'avois pu trouver. L'auteur prétend qu'elle a un ver à soie attaché à l'extrémité de sa racine. Il cite un autre auteur, qui apostrophe ainsi ce ver à soie : « Que fais-tu sous terre? tu n'y trouveras ni des feuilles de mûrier pour te nourrir, ni de chantier pour y monter, pour y dévider ta soie et y faire ton cocon : ton sort s era d'être arraché, et de devenir une confiture propre à être servie à nos tables. » Ce langage feroit croire qu'il s'agit ici d'un véritable ver à soie; cependant lorsqu'on le considère de près dans le sein de la terre, on ne trouve qu'une légère ressemblance avec ce ver; et au fond ce n'est qu'une bulbe attachée à la racine par quelques filamens, et figurée en ver à soie ou chenille. Or, de cette bulbe, comme de plusieurs autres racines, on fait ici une confiture assez agréable.

Cette facilité qu'ont quelques Chinois à trouver du merveilleux où il n'y en a point, n'établit pas une règle générale. On en trouve parmi eux, qui, sans avoir fait de grands progrès dans la physique, ne laissent pas de connoître la nature et de rendre raison de ses effets. Ayant cherché dans l'herbier chinois ce qu'on y disoit de l'agaric, des excroissances bizarres et entr'autres des différentes sortes de gui qui naissent, végètent et croissent sur tant de sortes d'arbres, l'auteur ne se contente pas d'un jargon vague, dont se servent ceux qui disent *tse-gen*, *eul-gen*, c'est la nature des choses : il cherche les causes cachées dans ces sortes d'effets, et il les attribue ou à des graines subtiles de plantes qui voltigent dans les airs sans qu'on les aperçoive, et qui s'attachent aux parties des arbres propres à les recevoir et à les aider à germer selon leur propre espèce; ou aux oiseaux qui, s'étant nourris des semences qu'ils ne peuvent digérer, les vont déposer sur des arbres sans en avoir endommagé le germe; et elles y germent en effet si elles y trouvent une matière convenable. Nouvelle façon, dit-il, d'enter un arbre, à laquelle la main de l'homme n'a nulle part.

Ce que j'ai lu dans M. Lemery et dans le *Dictionnaire des Arts* sur le camphre qu'on a porté de la Chine en Europe, m'a fait juger qu'on n'y est pas assez au fait de la manière dont

on se procure ici celle précieuse gomme. M. Lemery prétend qu'elle distille du tronc et des grosses branches de l'arbre, et qu'elle s'amasse vers le pied de cet arbre où on la recueille mêlée avec de la terre. Le *Dictionnaire des Arts* suppose comme une chose certaine que cette gomme distille d'un arbre. « On apporte, ajoute-t-il, le camphre de la Chine en Europe tout cru, en pain; et comme il n'a point passé par le feu, il est réputé grossier, et l'est en effet. »

L'extrait d'un livre chinois, assez récent, me fournit sur cette matière des éclaircissemens qui méritent de l'attention. Ce livre est fort autorisé : il a été imprimé par l'ordre et par les soins du grand empereur Cang-hi, qui y a inséré ses réflexions : on cite un grand nombre de savans qui sont ou les auteurs ou les réviseurs de cet ouvrage. On y assure que le camphre de la Chine, qu'on tire de l'arbre tchang (car c'est ainsi que s'appelle cet arbre, et le camphre se nomme *tchang-nao*), ne distille point à terre comme d'autres arbres résineux, qui, pour leur conservation, se déchargent de ce qu'ils ont de trop onctueux dans leur substance; qu'il ne distille point non plus du haut de l'arbre en bas par une incision qu'on y auroit faite. On se serviroit ici de ce moyen si on pouvoit le faire avec succès; car de pareilles incisions faites aux arbres résineux sont très-usitées à la Chine. Dans l'article qui précède celui où l'on parle du camphre, il est rapporté que pour ne rien perdre du vernis on ajuste à l'endroit de l'arbre où l'on a fait l'incision un petit canal, et au canal un vase qui empêche tout mélange d'immondices, et autant qu'il est possible, l'évaporation du suc qui en découle. Dans un autre article, où il est traité du pin qui fournit une résine à laquelle on attribue des vertus admirables, on parle d'une nouvelle manière de faire l'incision, qui sera peut-être inconnue en Europe. On creuse la terre, dit l'auteur, tout autour d'un gros et vieux pin, l'on découvre une de ses maîtresses racines, à laquelle on fait une incision d'où l'on voit distiller un suc spiritueux; mais il faut que, durant le temps de l'opération, l'endroit qui est au-dessus de la racine incisée soit tellement couvert, que la clarté du soleil et de la lune n'y puisse pénétrer. Sans doute qu'on a en vue de tirer du pin une résine qui soit naturellement liquide, et qui se conserve dans cet état.

C'est de tout autre manière qu'à la Chine on tire le camphre de l'arbre tchang; notre auteur chinois l'explique ainsi : « On prend, dit-il, des branches nouvelles de cet arbre, on les coupe par petits morceaux, et on les fait tremper durant trois jours et trois nuits dans de l'eau de puits. Lorsqu'elles ont été macérées de la sorte, on les jette dans une marmite où on les fait bouillir, et pendant ce temps-là on les remue sans cesse avec un bâton de bois de saule. Quand on voit que le suc de ces petits morceaux de l'arbre s'attache en quantité au bâton en forme de gelée blanche, on passe le tout, ayant soin de rejeter le marc ou les immondices. Alors ce suc se verse par inclination dans un bassin de terre neuf et vernissé; on le laisse là durant une nuit, et le lendemain on trouve que ce suc s'est coagulé, et est devenu une espèce de masse. Pour purifier cette première production, on se sert d'un bassin de cuivre rouge, on cherche quelque vieille muraille faite de terre, on prend de cette terre qu'on pile et qu'on réduit en une poudre très-fine; on place cette poudre au fond du bassin. Sur cette couche de terre on répand une couche de camphre, et l'on arrange ainsi par ordre couche sur couche, jusqu'à quatre, et sur la dernière, qui est de terre bien pulvérisée, on place une couverture faite des feuilles de la plante *po-ho*, c'est-à-dire du pouliot. Le bassin de cuivre étant ainsi garni, on le couvre d'un autre bassin, et on a soin qu'ils soient parfaitement unis, et même pour bien les arrêter l'un sur l'autre on les borde, par l'endroit où ils se joignent, d'une terre jaune qui les serre fortement. Le bassin étant plein de cette mixtion, on le met sur le feu, ayant soin que ce feu soit réglé, égal, ni trop fort ni trop foible : la pratique instruit du juste milieu qu'on doit tenir. Il faut être très-attentif à ce que l'enduit de terre grasse, qui joint les bassins, tienne bien et qu'il ne s'y fasse aucune fente, de crainte que les parties spiritueuses ne s'échappent, ce qui ruineroit l'ouvrage. Lorsqu'on lui a donné le feu suffisamment, on attend que les bassins soient refroidis; alors on les sépare, et on trouve le camphre sublimé et attaché au couvercle; si l'on réitère l'opération deux ou trois fois, on aura du camphre en belles parcelles : toutes les fois qu'on voudra s'en servir en certaine quantité, on la mettra entre deux vases de terre dont on entourera bien les bords avec plusieurs bandes de papier mouillé; on tiendra ce vase sur un feu

modéré et égal environ une heure ; puis ayant laissé refroidir le vase, on trouvera le camphre dans sa perfection, et tout prêt à être employé».

Ce que je viens de rapporter est traduit littéralement du détail que fait le livre chinois sur l'extrait, la sublimation et la préparation du camphre de la Chine. Je crois qu'un chimiste européen qui auroit des branches récentes de l'arbre *tchang* abrégeroit toutes ces opérations avec quelque avantage pour la quantité et la pureté de cette gomme. Peut-être aussi que toutes les façons que donnent les Chinois ont leur utilité particulière, car ils savent en moins de temps et à peu de frais sublimer, par exemple, le mercure dans deux creusets bien lutés, tels que les emploient les orfèvres pour la fonte de l'argent.

Du moins on ne dira plus, comme il est marqué dans le *Dictionnaire des Arts*, que le camphre de la Chine est apporté cru en Europe et sans avoir passé par le feu, puisque, comme l'on voit, il y passe plusieurs fois. Il se peut faire que les Chinois, pour en augmenter le volume et le gain qu'ils en retirent, le vendent ou l'aient vendu autrefois aux marchands d'Europe en pain cru, c'est-à-dire après une légère cuisson donnée à leur masse, ou mélange de terre, de camphre et de la plante po-ho : la forme des pains de camphre venus de Hollande, qui, selon M. Lemery, ressemble à un couvercle de pot, le fait aisément soupçonner.

Au reste, cette manière de tirer le camphre des entrailles même de l'arbre se peut pratiquer dans toutes les saisons de l'année, ce qui ne pourroit se faire si on le tiroit comme les autres résines, lesquelles ne découlent que durant un certain temps assez court. D'ailleurs, en ébranchant l'arbre du camphre, on lui nuit beaucoup moins qu'on ne feroit en tirant son suc par des incisions toujours hasardeuses.

Quel que soit le camphre qu'on vend aux Européens, il est certain qu'on en vend ici dans les boutiques à assez bon marché, qui m'a paru bien grainé, assez pur, très-subtil, et qui s'évapore aisément, mais qui, dans un vase double bien fermé, se conserve, comme l'expérience me l'a appris.

Après tout, le meilleur camphre de la Chine, au jugement même des Chinois, ne peut être comparé au bon camphre de Borneo. Aussi celui-ci s'y vend-il fort cher. Le camphre ordinaire ne coûte à Pékin que deux sous l'once ; il se vend encore moins dans le lieu où on le tire. Il me semble qu'un chirurgien de nos vaisseaux, un peu chimiste, feroit dans les ports, à peu de frais, l'huile de camphre, qui est souveraine pour la carie des os, dont il retireroit un grand profit en Europe.

Ne pourroit-on pas se procurer à Canton un petit plant de l'arbre d'où l'on tire le camphre, et le transporter dans quelqu'une de nos îles, où je crois qu'il n'auroit pas de peine à croître ? Il se peut faire même qu'il y en ait et qu'on ne les connoisse pas ? Je ne puis pas le dépeindre sur ce que j'en ai lu, car on parle de son écorce et de ses feuilles par ressemblance à d'autres arbres qui me sont également inconnus. M. Lemery dit qu'il vient de Hollande en France du camphre de la Chine : peut-être que les Hollandois ont trouvé dans leurs îles, ou qu'ils y ont transporté d'ailleurs des arbres de camphre, et qu'ils le vendent sous le nom de camphre de la Chine. Je suis néanmoins plus porté à croire que des Chinois de Batavie vont l'acheter à la Chine pour l'apporter aux Hollandois.

On a raison de dire, dans le *Dictionnaire des Arts*, que le camphre de la Chine se tire d'un arbre fort haut et fort large. Il s'en trouve, dit l'auteur chinois, de la hauteur de trois cents coudées, qui sont si gros que vingt personnes peuvent à peine les embrasser. On en voit qui ont jusqu'à trois cents ans. Il est d'usage pour la construction des édifices et des vaisseaux. Son bois est semé de belles veines, et l'on en fait divers beaux ouvrages.

Cet arbre croît promptement ; à son pied et à côté de ses grosses racines il pousse divers rejetons propres à être transplantés ; les troncs fort vieux jettent des étincelles de feu. Sans doute que de ce bois pourri et plein de petits vers sortent ces brillans ou feux follets, suite naturelle d'une effusion d'esprits camphrés inflammables à la moindre agitation pour quelques instans. La flamme en est si subtile qu'il n'y a point à craindre qu'elle se communique, les cheveux même n'en seroient pas brûlés ; l'expérience du camphre brûlé dans de l'esprit de vin en un lieu bien fermé en est une preuve incontestable.

Reste à parler des qualités que le même livre attribue au camphre. Il est, dit-il, âcre et chaud, nullement nuisible et malfaisant ; il ou-

vre les différens conduits du corps; il sert à dissoudre, à emporter les glaires et la pituite des entrailles; il dissipe les impuretés dû sang, et remédie aux incommodités causées par le froid et l'humidité; il apaise les coliques violentes et le choléra-morbus, les maux de cœur et d'estomac; il guérit des dartres, de la gale et des démangeaisons importunes; on s'en sert utilement pour raffermir les dents gâtées; enfin c'est un remède efficace contre la vermine; il en préserve, et il en délivre ceux qui y sont sujets.

Tout le bois de l'arbre, empreint de la substance du camphre, en a presque les mêmes vertus, mais dans un degré de force bien inférieur. Ce bois est d'une saveur âcre, mais tempérée; on en use intérieurement sans crainte qu'il dérange l'estomac et le bas-ventre; et si l'on y ressentoit quelques dérangemens violens, il sèche les humeurs qui les causent; ou s'il est besoin de les rejeter par la bouche, on en vient à bout et sans de grands efforts en avalant la décoction un peu épaissie de la poussière de ce bois. S'il reste des indigestions après le repas, il les dissout. Ceux qui ont des rapports aigres doivent user de la décoction de ce bois dans du petit vin de riz, qui est encore plus foible que la petite bière. Des sabots faits du même bois délivrent des sueurs tenaces et incommodes des pieds.

Je finis ces observations par un remède très-efficace, dont on se sert ici contre une maladie des yeux qui est assez extraordinaire, et qui est plus commune à la Chine qu'en Europe. M. Etmuler et le *Dictionnaire des Arts* l'appellent nyctalopie. Cette maladie est une affection vicieuse des yeux, qui fait qu'on voit bien le jour, qu'on voit moins bien le soir, et que la nuit on ne voit rien du tout. A en croire nos médecins d'Europe, il est rare qu'on en guérisse. Ma curiosité auroit été satisfaite si M. Etmuler eût marqué quelle pouvoit être la cause interne de cette maladie périodique, dont les accès prennent aux approches de la nuit. Ki-mung-hien est le nom que les Chinois donnent à cette incommodité : ces trois caractères signifient yeux sujets, comme ceux des poules, à s'obscurcir. Les Chinois, en comparant les yeux viciés du malade aux yeux des poules qui s'obscurcissent vers le coucher du soleil, croient avoir développé le mystère de cette maladie, sans faire réflexion que cet effet dans les poules est très-naturel de même que dans ceux dont la paupière appesantie se ferme lorsqu'ils sont pressés du sommeil.

Il n'en est pas de même dans la nyctalopie. Celui qui est affligé de ce mal a les yeux bien ouverts, et ne voit rien; il va à tâtons dans le lieu même où il est le plus accoutumé de marcher; il ne sent aux yeux ni inflammation, ni chaleur, ni le moindre picotement. Qu'il soit placé durant le jour dans un lieu ténébreux, il voit fort bien à la plus petite lueur. La nuit étant venue, son accès le prend. Qu'on lui présente une bougie allumée, il n'aperçoit dans la chambre aucun objet éclairé, pas même la bougie, et au lieu d'une lumière claire, il entrevoit comme un gros globe de feu noirâtre sans aucun éclat. Ce peu de sentiment marque, ce me semble, que la membrane de la rétine, devenue flasque et molle par quelque obstruction, ne peut pas, faute de ressort, sentir les légères impressions des rayons visuels, et n'est ébranlée que par des rayons très-forts; si l'œil s'obscurcit peu à peu et par degrés, à mesure que la nuit approche, ce n'est pas de la même manière ni successivement qu'il s'éclaircit, et c'est ce qui console le malade, car il sait que le lendemain il aura la vue très-saine jusqu'au coucher du soleil. J'ai connu un Chinois qui a eu pendant un mois cette maladie, et qui s'en est délivré, comme beaucoup d'autres, par le remède dont je vais donner la recette. Il m'a avoué qu'il avoit été attaqué, sur le soir, de ce mal, après s'être livré à de violens accès de colère, et qu'après sa guérison s'étant encore abandonné à de pareils emportemens, le même mal le reprit, dont il se guérit de nouveau en ayant recours au même remède. Il y a maintenant plusieurs années qu'il n'en a ressenti aucune atteinte.

Voici en quoi consiste ce remède : prenez le foie d'un mouton ou d'une brebis qui ait la tête noire, coupez-le avec un couteau de bambou, ou de bois dur; ôtez-en les nerfs, les pellicules et les filamens; puis enveloppez-le d'une feuille de nénufar, après l'avoir saupoudré d'un peu de bon salpêtre. Enfin mettez le tout dans un pot sur le feu, et faites-le cuire lentement. Remuez-le souvent pendant qu'il cuit, ayant sur la tête un grand linge qui pende jusqu'à terre, afin que la fumée qui s'exhale du foie en coction ne se dissipe point au dehors, et que vous la receviez tout entière. Cette fu-

mée salutaire, s'élevant jusqu'à vos yeux que vous tiendrez ouverts, en fera distiller l'humeur morbifique, et vous vous trouverez guéri. Si vous employez ce remède sur le midi, le soir même vous cesserez d'éprouver cet accident. Il y en a qui, pour mieux assurer la guérison, conseillent de manger une partie du foie ainsi préparé, et d'en avaler le bouillon. Mais d'autres m'ont assuré que cela n'étoit point nécessaire, et qu'on en a vu qui ont été guéris en se contentant de humer à loisir la fumée du foie de mouton pendant qu'il cuit, et qu'il étoit pareillement inutile d'avoir égard à la couleur blanche ou noire de la laine du mouton.

Voilà donc un remède aisé, prompt, efficace, dont la vertu a été éprouvée par un grand nombre de Chinois pour une maladie qui est connue en Europe, et que nos médecins anciens et modernes ont déclarée être incurable. Si on en éprouve en Europe les mêmes effets, la Chine lui aura fait un présent qui ne doit pas paroître indifférent; car enfin, qu'avons-nous de plus cher au monde que la vue? Pour peu qu'elle soit attaquée, on ne craint rien tant que de la perdre; et quand on l'a une fois perdue, on se regarde en quelque sorte comme n'étant plus de ce monde : c'étoit du moins le sentiment de Tobie, ce grand modèle de patience. « Quel plaisir pourroit il y avoir pour moi ici-bas, disoit-il en soupirant, puisque je ne puis plus voir la lumière du ciel? *Quale gaudium mihi erit, qui lumen cœli non video?* » Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

ÉTAT DE LA RELIGION

DANS L'EMPIRE DE LA CHINE,

EN L'ANNÉE 1738.

A peine respiroit-on à Pékin de la persécution qu'on suscita en l'année 1735 contre la religion chrétienne, dont le détail se trouve dans les précédentes lettres, qu'il s'en éleva une nouvelle en l'année 1737, dont les suites furent plus fâcheuses et plus capables d'arrêter le progrès de la foi. Voici ce qui y donna lieu.

On n'ignore pas qu'à Pékin on expose un grand nombre des petits enfans, qui meurent la plupart faute des secours nécessaires. Il est vrai qu'il y a des charrettes établies par autorité publique pour ramasser ces enfans et les transporter dans des espèces d'hôpitaux, où l'on enterre ceux qui sont morts, et où l'on doit prendre soin des vivans; mais presque tous meurent de pure misère.

Un des plus grands biens et le plus solide que fassent les missionnaires, est de procurer le baptême à ces pauvres enfans. Les jésuites des trois églises qu'ils ont à Pékin ont depuis longtemps partagé entre eux les divers lieux où on les transporte : ils ont chacun des catéchistes entretenus pour aller leur conférer le baptême. Il n'y a point d'année qu'on ne baptise environ deux mille de ces enfans.

Lieou-eul, catéchiste des Pères portugais, s'occupant à ce saint exercice, fut arrêté dans l'hôpital, et conduit au tribunal du gouverneur de Pékin. On l'interrogea dans plusieurs séances sans lui trouver d'autre crime que celui d'être chrétien; c'en étoit un dans l'idée de ce gouverneur, à cause des défenses qui avoient été faites, soit la première année du règne d'Yong-tching en 1723, soit la première année du présent règne, en 1736, d'embrasser la religion chrétienne. Il renvoya donc cette affaire au tribunal des crimes, et il y fit conduire le catéchiste Lieou-eul avec Tchin-tsi qui étoit gardien de l'hôpital, et Ly-si-eou, qui s'étoit fait le dénonciateur de l'un et de l'autre.

Lorsqu'ils arrivèrent, Ou-che-san, mandarin mantcheou, ne put retenir sa joie : il y avoit longtemps qu'il souhaitoit que quelque affaire concernant la religion chrétienne tombât entre ses mains. Il fit comparoître Lieou-eul, et lui fit quantité de questions captieuses auxquelles le chrétien répondit avec beaucoup de sagesse. Mais comme l'intention de ce juge étoit de le condamner à la mort, il le fit appliquer à la question dans le dessein de lui faire avouer que les Européens attiroient à force d'argent les Chinois à leur religion. Les tourmens ne purent arracher à Lieou-eul l'aveu d'une si grossière calomnie. Le président mantcheou de ce tribunal, également ennemi du christianisme, le fit mettre de nouveau à la torture, que ce généreux chrétien souffrit avec beaucoup de fermeté et de courage. Naschtou, c'est le nom de ce président, auroit poussé les choses plus loin s'il n'eût été nommé deux jours après tsong-tou, ou gouverneur général de Nankin.

Ou-che-san ne poursuivit pas cette affaire avec moins de vivacité; il vouloit absolument

faire mourir le chrétien, et il y auroit réussi si son collègue ne s'y fût opposé : cette diversité de sentiment obligea de porter l'affaire à Sun-kia, président chinois de ce tribunal, qui blâma la sévérité outrée d'Ou-che-san. La sentence fut modérée ; le chrétien fut condamné à recevoir cent coups de pan-tsee (c'est le bâton dont on frappe les coupables), à porter la cangue pendant un mois, et ensuite à recevoir encore quarante coups de pan-tsee. La sentence de ce tribunal, envoyée au tribunal du gouverneur de Pékin, étoit conçue en ces termes :

« Le tribunal du Hing-pou, c'est-à-dire des crimes, sur l'affaire de Lieou-eul, que le gouverneur de Pékin a fait prendre à l'hôpital des enfans trouvés, où il versoit de l'eau sur la tête de ces enfans, en prononçant des paroles magiques.

» Dans l'interrogatoire qu'a subi Lieou-eul, il dit : « Je suis un homme du peuple, âgé de quarante ans, et du département de Ta-hing-hien. Je suis chrétien dès mon enfance ; ayant su que hors la porte de la ville nommée *Tsong-ouen-men*, au nord, à la tête du pont, à côté de la barrière, il y avoit une chambre pour recueillir les enfans abandonnés auprès de l'hôpital où on les transporte, et uniquement dans le dessein de faire de bonnes œuvres, j'y allois pour les guérir en récitant quelques prières ; c'est ce que je fais depuis un an. Le moyen que j'emploie, c'est de prendre de l'eau, d'en verser quelques gouttes sur la tête des enfans, de réciter en même temps quelques prières, et aussitôt les enfans sont guéris. S'ils viennent à mourir, ils vont dans un lieu de délices. C'est une coutume établie dans la religion chrétienne. Lorsque je m'occupois à cette bonne œuvre, des officiers de justice m'ont arrêté. Ce Tchin-tsi, qu'ils ont pris avec moi, est le gardien de cet hôpital. Le seul motif de faire de bonnes œuvres me portoit à lui donner, à chaque lune, deux cents petits deniers pour acheter de petits pains et soulager ces pauvres enfans ; c'est ce que j'ai fait pendant treize lunes. Si l'on trouve que j'ai agi par d'autres vues, je m'offre à souffrir les plus rigoureux châtimens de la justice. Oserois-je mentir en votre présence ? Il est vrai que je fais profession de la religion chrétienne ; mais je n'ai pas su qu'elle fût défendue, et je n'ai jamais reçu aucun argent des chrétiens. »

On rapporte ensuite les réponses du gardien de l'hôpital et celles du délateur, qui disent la même chose ; après quoi on continue de la sorte :

« En examinant sur cela nos registres, nous trouvons que la première année de Yong-tching, c'est-à-dire en 1723, sur un placet présenté secrètement par Mouan-pao, tsong-tou de la province de Fo-kien, le tribunal des cérémonies défendit, sous des peines sévères, d'entrer dans la religion chrétienne, et ordonna à ceux qui l'avoient embrassée de la quitter ; maintenant il paroît par les réponses de Lieou-eul, dans l'interrogatoire qu'il a subi, que n'obéissant pas à cette loi, et que persévérant dans la religion chrétienne, il est allé à l'hôpital des enfans, qu'il y a prononcé des paroles magiques, en leur versant de l'eau sur la tête pour les guérir ; nous le condamnons à recevoir cent coups de pan-tsee, à porter la cangue un mois entier, et à recevoir ensuite quarante autres coups de pan-tsee. Pour ce qui est de Tchin-tsi, gardien de la chambre de cet hôpital, il ne pouvoit ignorer que Lieou-eul employoit la magie pour les guérir. Son devoir étoit de l'empêcher, et il l'a souffert. Suivant la rigueur des lois, il devroit recevoir quatre-vingts coups de pan-tsee ; on ne lui en donnera que trente. Au regard des deux cents deniers qu'il recevoit à chaque lune pour le secours de ces enfans, il n'est pas nécessaire d'en parler. Enfin, le petit vase de cuivre où Lieou-eul portoit de l'eau, sera mis en pièces. Que cette détermination présente que nous avons prise soit envoyée au gouverneur de Pékin et au tribunal de Tou-cha-yuen, afin qu'il la fasse connoître aux cinq départemens de la ville, pour la faire savoir aux deux hien qu'il gouverne, et que par ce moyen les uns et les autres défendent, sous de grièves peines, à qui que ce soit, non-seulement de fréquenter cet hôpital sous prétexte d'y guérir les malades, mais encore d'embrasser la loi chrétienne, avec ordre à ceux qui l'auroient embrassée de l'abandonner ; et que ces défenses soient affichées dans tous les carrefours de leurs districts. Que tout ceci leur soit donc envoyé, et qu'ils l'exécutent. »

Ce fut le vingt-troisième de la neuvième lune intercalaire, c'est-à-dire le 15 novembre, que cette sentence fut envoyée à ces différens tribunaux. Il y avoit déjà deux jours qu'elle avoit été exécutée à l'égard de Lieou-eul, qui

dès le 13 novembre étoit à la cangue, sur laquelle on avoit écrit ces mots en gros caractères : *Criminel pour être de la religion chrétienne.*

Les Pères portugais, voyant que tous les mouvemens qu'ils s'étoient donnés pour calmer cette affaire avoient été inutiles, prirent la résolution de recourir à l'empereur. Ils dressèrent un placet, et le 20 novembre, le père Kegler, président du tribunal des mathématiques, le père Parennin, supérieur de la maison françoise, et le père Pinheiro, supérieur de l'Église orientale des Pères portugais, auxquels se joignirent le père Chalier et le frère Castiglione, qui étoient au palais, allèrent trouver un des grands maîtres de la maison impériale, nommé *Hay-ouang*, qui est spécialement chargé des affaires des Européens, et ils lui montrèrent le mémorial ou placet qu'ils avoient dressé. Ce seigneur, que le père Kegler avoit déjà mis au fait de cette affaire, parut fort piqué de ce que le tribunal des crimes n'avoit eu nul égard à son intercession : il leur dit qu'il avoit fait venir le mandarin Ou-che-san, auteur de tout le mal, et qu'il lui avoit parlé en ces termes : « Si tu as le pouvoir absolu de chasser tous les Européens de la Chine, tu peux continuer : sinon, tu t'engages dans une entreprise qui est au-dessus de tes forces. Qui a ordonné à votre tribunal de publier des affiches ? Pourquoi, ne trouvant point de crime dans Lieou-eul, l'attaquez-vous sur la loi chrétienne ? Révoquez au plus tôt l'ordre que vous avez envoyé aux différens tribunaux de cette ville : et si vous y manquez, je reçois le mémorial des Européens, qui se sont mis à genoux devant moi. »

Il dit ensuite aux missionnaires de lui laisser leur mémorial, qu'il l'examineroit; qu'ils n'avoient qu'à revenir dans deux jours, et qu'il leur diroit s'il y avoit quelque chose qui dût être réformé. Il n'attendit pas jusqu'à ce temps-là ; il le lut le même jour ; et sur le soir il le rendit au frère Castiglione, en lui marquant ce qu'il falloit y corriger. Le lendemain, qui étoit le 23 novembre, on le lui porta corrigé selon ses ordres; il le reçut, avec promesse de le montrer le jour suivant aux présidens du tribunal des crimes; et qu'au cas qu'ils refusassent de retirer l'ordre qu'ils avoient donné, il le feroit passer à l'empereur. Sur le soir du même jour, il dit au père Chalier, qu'il n'avoit pas eu encore le temps de le montrer aux grands mandarins du tribunal des crimes; on nous insinua qu'il l'avoit fait dans la suite : quoi qu'il en soit, ce tribunal agit comme s'il n'en avoit eu nulle connoissance.

Le 25 novembre, l'empereur partit pour se rendre à la sépulture de l'empereur Cang-hi, le grand maître Hay-ouang le suivit : ainsi la protection que nous espérions de ce seigneur nous manquant pour lors, les mandarins exécutèrent l'ordre que le tribunal des crimes leur avoit donné. Deux jours après le départ de l'empereur, on vit à toutes les portes et à tous les carrefours de la ville de grands cao-chi ou placards contre la religion chrétienne. Dans chacun de ces cao-chi étoit écrite tout du long la sentence du tribunal des crimes, et on concluoit ainsi : « En conséquence de quoi, si quelqu'un s'avise, sous prétexte de maladie, de fréquenter l'hôpital des enfans abandonnés, il sera arrêté et livré au tribunal des crimes. C'est pour vous le faire savoir, gens de bannières et peuples, que nous faisons afficher cet ordre. Que chacun ait soin de garder les lois de l'empire ; que ceux qui ont erré reviennent à résipiscence, et reprennent la loi de l'empire, qui leur est naturelle ; que s'il s'en trouve qui suivent en secret cette loi étrangère, ou qui refusent d'y renoncer, ils seront très-sévèrement punis. Le 6 de la dixième lune de la seconde année (de Kien-long » : c'est le 27 novembre 1737.

Le 2 décembre, l'empereur étant revenu de la sépulture de Cang-hi, les Pères allèrent au palais pour s'informer de sa santé; ils croyoient y trouver le grand-maître Hay-ouang, mais il étoit retourné chez lui sans venir au palais. Ils y allèrent le lendemain vers midi, et lui portèrent deux placards affichés contre la loi chrétienne. Il leur dit de venir dans deux jours, et qu'il offriroit leur mémorial à l'empereur. On le fit, et ce seigneur le remit à un de ses écrivains, en lui disant de le porter de sa part à l'eunuque Ouang, avec ordre de le faire offrir le jour suivant à l'empereur. Voici la teneur de ce mémorial.

« Les Européens Tay-tsi-hien (le père Kegler), etc., offrent avec un profond respect ce mémorial à Votre Majesté contre la calomnie la plus atroce. Nous trouvant dénués de tout appui et de toute protection, à qui aurions-nous recours qu'à Votre Majesté ?

» Le 6 de cette dixième lune (27 novembre), lorsque nous nous y attendions le moins, on vint nous dire que dans toutes les rues, grandes et petites de cette ville de Pékin, on voyoit des affiches du gouverneur, des mandarins des cinq départemens, des deux tchi-hien, et autres juridictions, en conséquence d'un ordre du tribunal des crimes, qui proscrit la religion chrétienne, ordonne de se saisir de ceux qui la professent et de les livrer à leur tribunal pour y être sévèrement punis.

» Ce qui a donné lieu à l'arrêt de ce tribunal, c'est que Lieou-eul, homme du peuple, suivant la pratique de sa religion, avoit versé de l'eau sur la tête de quelques petits enfans, et avoit récité des prières. Cette pratique est la porte par où l'on entre dans la religion chrétienne, fondée sur la plus droite raison. Nous n'avions pas encore entendu dire que ce fût un crime de verser de l'eau et de réciter des prières, ni que l'un ou l'autre méritât des châtimens. C'est cependant uniquement pour cela, et non pour aucune autre raison, que l'on a donné deux fois la question à Lieou-eul; c'est uniquement pour la religion sainte qu'il professe qu'il a été battu et mis à la cangue, sur laquelle on a écrit ces mots en gros caractères : *Criminel pour être entré dans la religion chrétienne*. Comme nous n'oserions parler à Votre Majesté du motif qui les fait agir de la sorte, nous le passerons sous silence.

» Nous, vos fidèles sujets, charmés de la réputation de votre gouvernement, nous sommes venus ici pour y passer le reste de nos jours; ce n'est que dans le dessein de porter les peuples à honorer et à aimer ce qu'ils doivent honorer et aimer, et de leur faire connoître ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Les empereurs de votre auguste dynastie se sont servis de gens venus de loin sans la moindre difficulté. L'empereur Chun-chi honora feu Tang-jo-ouang (le père Adam Schall) du glorieux titre de *tong-ouei-kiao-se*, ou de maître qui approfondit les choses les plus subtiles, et le gratifia de l'honorable inscription qui subsiste encore en son entier. L'empereur Cang-hi employa avec un égal avantage Nan-hoai-gin (le père Verbiest), le fit assesseur du tribunal des ouvrages publics, et le chargea des affaires du tribunal des mathématiques. Il donna à Tchang-tching (le père Gerbillon) et à Pe-tsin (le père Bouvet) une maison en dedans de la porte Si-ngan-men, et leur y fit bâtir une église. La trente-unième année de Cang-hi, le vice-roi de la province de Tche-Kiang ayant fait défense de suivre la religion chrétienne, Suge-sin (le père Thomas Pereyra) et Ngan-to (le père Antoine Thomas) eurent recours à l'empereur, qui ordonna au tribunal des ministres de se joindre à celui des cérémonies, et de juger conjointement cette affaire. La sentence qu'ils prononcèrent fut qu'il ne falloit pas condamner la religion chrétienne ni défendre à personne de la pratiquer. Cette sentence fut enregistrée dans les tribunaux, c'est ce qu'on peut examiner. Le même empereur, la quarante-cinquième année de son règne, donna aux missionnaires des patentes avec le sceau du grand-maître de sa maison. La cinquantième année, il donna à l'église qui est au dedans de la porte Suen-ou-men cette inscription : « Ouan yeou tching yuen », c'est-à-dire, Le vrai principe de toutes choses. Il l'accompagna de deux autres inscriptions pour être placées à côté, selon la coutume; l'une est : « You chi vou tchong sien tso hing ching tchin tchu-tsay », c'est-à-dire, Sans commencement, sans fin, et véritable maître, il a donné commencement à tout ce qui a figure, et son être les gouverne; et l'autre est : « Suen gen suen y yue tchao ching tsi ta kiuen keng », c'est-à-dire, Souverainement bon, souverainement juste, il a fait éclater sa souveraine puissance en sauvant les malheureux. L'empereur votre auguste père a fait Tay-tsin-hien (le père Kegler) président du tribunal des mathématiques et assesseur honoraire du tribunal des cérémonies. Il a fait de même Su-meou-te (le père André Pereyra) assesseur du tribunal des mathématiques; il a donné ordre à Pa-to-min (le père Parennin) et autres d'enseigner le latin à plusieurs jeunes gens, fils de mandarins : ce sont toutes faveurs si éclatantes et si singulières, qu'elles sont comme le soleil et les étoiles au ciel, et qu'il est difficile de les mettre par écrit.

» Ce qui nous a remplis d'une nouvelle joie, Sire, c'est que Votre Majesté, montant sur le trône, nous a honorés d'une protection particulière. Nous avons appris que cette année, à la troisième lune, elle a donné un ordre qu'elle a fait publier dans tout l'empire, où elle dit clairement que les lois de l'empire n'ont jamais condamné la religion chrétienne; et ayant été informée de l'arrivée toute récente de quelques

missionnaires, elle a ordonné de les faire venir à la cour.

» Lorsqu'on considère tant de bienfaits que nous avons reçus de Votre Majesté, est-il facile de les exprimer? Elle ne nous regarde point comme étrangers, elle nous traite avec la même bonté que ses propres sujets, c'est ce que personne n'ignore. On cite cependant contre nous Mouan-pao; dans quel dessein? A la huitième année d'Yong-tching, ce grand prince, à la huitième lune, nous gratifia de mille taels pour réparer nos églises; s'il eût été vrai qu'il eût proscrit notre religion, nous auroit-il fait une si insigne faveur, qui tendoit directement à la perpétuer? Dans l'affaire que suscita Mouan-pao, il n'est fait nulle mention ni d'afficher des placards dans les rues, ni de saisir des chrétiens, ni de les renfermer dans les prisons, encore moins de leur donner la question, de les battre et de les mettre à la cangue. Plus nous pensons à ce qui se passe aujourd'hui à notre égard, plus nous sommes persuadés qu'on n'a agi que par des vues particulières, et par une disposition de cœur à nous calomnier et à nous perdre, jusqu'à nous porter comme rebelles sous le char de Votre Majesté, afin de nous détruire; c'est ce que nous ne saurions expliquer.

» Suivant les maximes de notre sainte religion, nous souffrons tranquillement les injures et les torts qu'on nous fait sans nous plaindre, et sans avoir même la pensée d'en tirer vengeance; mais il s'agit ici de l'honneur de la religion que nous professons: nous trouvant sans ressource et sans honneur devant les hommes, et rappelant dans notre souvenir les bienfaits de tous les empereurs de votre auguste dynastie et ceux que nous avons reçus de Votre Majesté, nous ne saurions retenir nos larmes, et ne les pas rappeler dans la mémoire de Votre Majesté, en la conjurant de nous en accorder un qui sera semblable à ceux d'un père et d'une mère pleins de tendresse et de bonté. Malheureux orphelins que nous sommes et destitués de tout appui, nous osons lui demander une grâce singulière, qui est de terminer elle-même cette affaire, afin que nous ne succombions pas sous la calomnie de ceux qui ne cherchent que notre perte. Dès lors toutes les calomnies cesseront, nous regarderons ce jour comme celui de notre naissance, et cette faveur comme une année de nouvelle vie. C'est dans cette espérance que, pénétrés de crainte et de respect, nous osons offrir ce mémorial à Votre Majesté, le seizième jour de la seconde année de Kien-long, c'est-à-dire le 7 décembre. »

A une heure après midi, le grand-maître Hay-ouang joignit les missionnaires, et leur dit en langue tartare: « Votre affaire est remise par l'empereur au tribunal des crimes, afin qu'il l'examine et qu'il en fasse son rapport à Sa Majesté ». A ce discours les missionnaires demeurèrent interdits: « Notre affaire, dit sur cela le père Parennin, est remise au tribunal des crimes? c'est ce tribunal qui nous l'a suscitée. — Il est vrai, répondit ce seigneur, mais Yn-ki-chan, qui étoit tsong-tou de la province de Koei-tcheou, vient d'être fait président de ce tribunal à la place de Naschtou qui est allé à Nankin. Il n'a nulle part à ce qui s'y est passé; allez, allez, ajouta-t-il, quand cette affaire sera terminée, vous viendrez remercier Sa Majesté. »

Cette réponse ne tranquillisa pas ces Pères; car enfin ils se voyoient en compromis avec un des plus grands tribunaux de l'empire, qui ne pouvoit manquer d'être piqué de ce qu'on avoit eu recours à l'empereur contre sa décision; ainsi, loin d'espérer rien d'avantageux, ils avoient tout lieu de craindre que si le rapport de ce nouveau président n'étoit pas favorable, il fût plus difficile que jamais d'en revenir, à moins d'une protection spéciale de la divine Providence. L'événement fit voir qu'ils ne craignoient pas vainement, car voici quelle fut sa réponse, offerte à l'empereur le 22 de la dixième lune, c'est-à-dire le 13 décembre.

« In-ki-chan, président du tribunal des crimes, et président honoraire du tribunal de la guerre, offre avec respect à Votre Majesté ce mémorial, pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné d'examiner le mémorial des Européens, et de lui en faire mon rapport. »

Après avoir fait le précis du mémorial présenté par les missionnaires, et de la sentence du tribunal des crimes, où il rapporte les réponses faites par le chrétien et par le gardien de l'hôpital, il poursuit ainsi:

« Examinant les registres, j'ai trouvé que dans la douzième lune de la première année d'Yong-ching, le tribunal des rits délibéra sur un mémorial de Mouan-pao, ceinture rouge, tsong-tou, ou gouverneur général des provinces de Tche-kiang et Fo-kien, qui de-

mandoit que la religion chrétienne fût proscrite, quoiqu'on pût laisser les Européens à Pékin pour y travailler à quelques ouvrages et s'en servir dans des affaires de peu de conséquence ; mais que pour ceux qui étoient dans les provinces, on n'en retiroit nul avantage ; que le peuple stupide et ignorant écoutoit leur doctrine et suivoit leur religion, se remplissant ainsi l'esprit et le cœur d'inquiétudes, sans la moindre utilité ; sur quoi il demandoit qu'on condamnât cette religion, qu'on obligeât ceux qui l'avoient embrassée d'y renoncer, et que s'il s'en trouvoit dans la suite qui s'assemblassent pour en faire les exercices, on les punît rigoureusement ; sentence qui fut approuvée par l'empereur.

» De plus, à la troisième lune de la première année de Kien-long (1736), les régens de l'empire, les princes et les grands délibérèrent sur le mémorial de Tcha-se-hay, mandarin de Tong-tching-se, qui demandoit qu'il fût fait de rigoureuses défenses aux soldats et au peuple d'embrasser la religion chrétienne ; qu'il s'en trouvoit dans les huit bannières qui l'avoient embrassée ; qu'on ordonnât à leurs officiers de les punir sévèrement s'ils y persévéroient, et que le tribunal des rits publiât, par des placards affichés dans toutes les rues, la défense qu'il feroit aux Européens d'inviter en quelque manière que ce fût les soldats ou le peuple à suivre leur religion ; sentence que Votre Majesté a approuvée, qu'on respecte et qu'on garde dans les registres ; ainsi la défense faite aux soldats et au peuple d'embrasser cette religion est évidemment une loi de l'empire, qu'on doit respecter au dedans et au dehors.

» A l'égard de l'affaire présente, un homme du peuple, nommé *Lieou-eul*, est entré dans la religion chrétienne, est allé à l'hôpital des petits enfans abandonnés, et il a fait usage d'une eau magique ; il a violé en cela la loi, sa déposition en fait foi, et la loi porte que pour un pareil crime il soit condamné à la cangue. Les soldats et le peuple ne sont pas instruits des rigueurs des lois, c'est pourquoi il y en a qui embrassent cette religion ; il a donc fallu les leur faire connoître et envoyer la sentence au gouverneur de Pékin et aux mandarins des cinq départemens de la ville, afin que les tribunaux en avertissent le public par leurs affiches, qu'on maintienne les lois dans leur vigueur, et qu'on réveille les stupides. C'est ainsi, certainement, qu'on doit respecter les lois et traiter les affaires.

» Pour ce qui est de la question à laquelle Lieou-eul a été appliqué, on a eu raison de l'y condamner, parce que l'eau qu'il versoit sur la tête des petits enfans a du rapport à la magie et en a toute l'apparence. Le criminel ne l'avouant pas, on a dû le mettre à la question ; c'est la coutume du tribunal, fondée sur la raison, afin de démêler le vrai d'avec le faux ; il faut arracher jusqu'à la racine de toute mauvaise doctrine qui tend à tromper les peuples. Ce n'est que parce que les Européens ont quelques connoissances de la science des nombres, que les prédécesseurs de Votre Majesté, pleins de bonté pour les étrangers, ne les ont pas obligés de s'en retourner. Est-ce qu'il leur est permis de répandre leur religion dans l'empire, de rassembler de côté et d'autre nos peuples, et de les jeter dans le trouble par leur doctrine erronée ? Lieou-eul, qu'on a pris et qu'on a mis à la cangue, est entré à l'étourdie dans la religion chrétienne ; il n'est point chrétien européen. Appartient-il aux Européens de gouverner ceux qui ont embrassé leur religion ? S'il est vrai, comme ils l'ont rapporté à Votre Majesté, que Lieou-eul, suivant les maximes de leur religion, ne puisse pas être examiné par la justice, il ne sera donc plus permis aux mandarins d'interroger nos Chinois qu'ils auront trompés ? Les mandarins du tribunal, suivant les lois établies, gouvernent les Chinois : qu'y a-t-il en cela qui ne soit conforme à la droite raison ? Et voilà cependant ce qu'ils appellent sentiment particulier et disposition de cœur à les calomnier et à les perdre. Y a-t-il rien de plus absurde ? Les étrangers des autres royaumes sont naturellement fort ignorans, c'est ce qu'il n'est pas besoin d'examiner ici ; mais pour ce qui regarde le gouvernement du peuple, on ne sauroit être trop exact et trop sévère pour inspirer du respect et de la crainte pour les lois. La religion des Européens inspire beaucoup d'adresse à tromper les gens ; il y auroit de grands inconvéniens à lui accorder la moindre liberté, les suites en seroient fâcheuses ; on ne peut s'empêcher de s'en tenir à nos lois. Voilà, Sire, ce que moi, fidèle sujet de Votre Majesté, après un examen exact, lui présente avec respect sur la punition de Lieou-eul, de défendre au peuple par des affiches pu-

bliques d'entrer dans la religion chrétienne, et d'ordonner à ceux qui y sont entrés d'y renoncer ; prosterné jusqu'à terre, je prie Votre Majesté de l'approuver. »

L'empereur approuva ce mémorial, et le même jour les missionnaires furent appelés au palais par le grand-maître Hay-ouang, pour entendre l'ordre de Sa Majesté, qui portoit que le tribunal des crimes s'étoit conformé aux lois tirées de ses registres ; qu'on leur laissoit la liberté de faire dans leurs églises les exercices de leur religion ; qu'on ne vouloit pas que les Chinois, et surtout les Tartares, gens de bannières, en fissent profession ; que du reste ils n'avoient qu'à remplir leurs emplois à l'ordinaire.

Les missionnaires écoutèrent cet ordre à genoux. « Nous ne sommes pas venus de plus de six mille lieues, répondit le père Parennin, pour demander la permission d'être chrétiens, d'en faire les fonctions, de prier Dieu en secret ; la cour, la ville, les provinces, savent que nous venons ici pour prêcher la religion chrétienne et en même temps rendre à l'empereur les services dont nous sommes capables. Les empereurs, prédécesseurs de Sa Majesté, et surtout son auguste aïeul, ont fait examiner notre doctrine, non par quelques particuliers ignorans, tels que sont ceux qui nous ont accusés sous ce règne et sous le précédent, mais par tous les tribunaux souverains, par les grands du dedans et du dehors, qui tous, après une exacte discussion et un mûr examen, ont déclaré que la religion chrétienne étoit bonne, véritable et entièrement exempte du moindre mauvais soupçon ; qu'il falloit bien se donner de garde de la proscrire ou d'empêcher les Chinois de la suivre et d'aller dans les églises ; cette déclaration fut confirmée par l'empereur et publiée dans tout l'empire.

» Depuis ce temps-là notre sainte religion n'a point changé, elle est toujours la même, nos livres en font foi ; pourquoi donc le tribunal des crimes fait-il emprisonner les chrétiens ? pourquoi les punit-il ? pourquoi fait-il afficher des placards par toute la ville pour obliger ceux qui en font profession d'y renoncer ? pourquoi ordonne-t-il la même chose dans les provinces ? Si c'est être criminel que d'être chrétien, nous le sommes bien davantage, nous autres qui exhortons les peuples à embrasser le christianisme ; cependant on nous dit de continuer nos emplois. Mais avec quel front pourrons-nous désormais paroître ? Comment pourrons-nous, couverts de honte et de confusion, avec le nom odieux de sectaires et de séducteurs du peuple, servir tranquillement Sa Majesté ? Si l'on nous disoit maintenant : Retournez dans votre pays, notre condition seroit-elle meilleure ? On nous diroit en Europe : N'avez-vous pas comblé d'éloges le nouvel empereur ? Dans combien de lettres ne nous avez-vous pas mandé que ce grand prince récompensoit les gens de bien, qu'il pardonnoit aux coupables, qu'il vous traitoit aussi bien et encore mieux que ses prédécesseurs ? Toute l'Europe s'en réjouissoit et lui donnoit mille bénédictions ; aujourd'hui vous voilà hors de la Chine : vous l'avez donc obligé, ou par votre mauvaise conduite, ou par quelque faute éclatante, de vous chasser de son empire ? Que répondrions-nous, seigneur ? Nous croiroit-on sur notre parole ? Daigneroit-on écouter ce que nous aurions à dire pour notre justification ? Nous voilà donc dans le déplorable état de ceux qui ne peuvent avancer ni reculer. Que nous reste-t-il autre chose que d'implorer la clémence de Sa Majesté ? C'est notre empereur, c'est notre père, nous n'avons point d'autre appui : pourroit-il nous abandonner ? Serions-nous les seuls qui gémirions dans l'oppression sous son glorieux règne ? Et vous, seigneur, qui nous voyez à vos pieds, daignez lui représenter notre affliction et nos gémissemens, ou permettez-nous de les offrir par écrit.

» — Par écrit, non, dit ce seigneur. C'est une affaire conclue : un grand tribunal a parlé, on ne peut en revenir. — Mais répliqua le Père, plusieurs grands tribunaux avoient parlé, comment en revient-on aujourd'hui ? » Ce seigneur étoit réellement affligé d'avoir agi en faveur des missionnaires avec si peu de succès, mais il n'osoit recevoir aucun écrit. « Si l'on m'interroge, dit-il, je parlerai et je vous rendrai service. » C'est avec cette réponse, dont il fallut bien se contenter, que les Pères se retirèrent.

Le lendemain, vingt-troisième de la lune, c'est-à-dire le 14 décembre, l'empereur se rendit, sur les dix heures du matin, dans l'appartement où le frère Castiglione étoit occupé à peindre : il lui fit plusieurs questions sur la peinture. Le Frère, accablé de tristesse et de douleur de l'ordre donné le jour précédent, baissa les yeux et n'eut pas la force de répondre. L'empereur lui demanda s'il étoit malade : « Non, Sire, lui répondit-il, mais je suis dans

le plus grand abattement. » Puis se jetant à genoux, « Votre Majesté, Sire, condamne notre sainte religion, les rues sont remplies de placards qui la proscrivent : comment pourrons-nous après cela servir tranquillement Votre Majesté? Lorsqu'on saura en Europe l'ordre qui a été donné, y aura-t-il quelqu'un qui veuille venir à votre service? — Je n'ai point défendu votre religion, dit l'empereur, par rapport à vous autres; il vous est libre de l'exercer, mais nos gens ne doivent pas l'embrasser. — Nous ne sommes venus depuis si longtemps à la Chine, répondit le Frère, que pour la leur prêcher, et l'empereur Cang-hi, votre auguste aïeul, en a fait publier la permission dans tout l'empire. » Comme le Frère dit tout cela les larmes aux yeux, l'empereur en fut attendri; il le fit lever, et lui dit qu'il examineroit encore cette affaire.

Le vingt-quatrième de la lune, c'est-à-dire le 15 décembre, le grand-maître Hay-ouang se trouvant malade, l'empereur fit appeler le seizième prince, son oncle, pour lui donner ses ordres; c'est celui-là même qui étoit à la tête des princes et des grands lorsque, la première année du règne de cet empereur, il fut fait défense aux soldats des huit bannières d'embrasser la religion chrétienne. Ce prince fit avertir les Pères de se trouver le lendemain matin au palais. Ils furent fort alarmés de ce nouvel ordre, parce qu'ils connoissoient la mauvaise disposition de ce seizième prince à leur égard. Ils redoublèrent donc leurs prières pour l'heureux succès d'une affaire si importante; et suivant l'ordre qui leur avoit été intimé, ils se rendirent de grand matin au palais; ils y attendirent jusqu'à une heure après midi que le seizième prince sortit de l'intérieur du palais, et vint dans les appartemens extérieurs où étoient les missionnaires. Il les fit entrer dans une chambre écartée, il leur renouvela l'ordre de l'empereur, mais bien plus radouci. « L'empereur, leur dit-il, n'a point défendu votre religion; Lieou-eul n'a point été puni parce qu'il étoit chrétien, il l'a été selon les lois de la Chine, pour d'autres fautes. » Comme le fait qu'il nioit étoit évident, ce prince, pour donner à ce qu'il avançoit un air de vérité, ajouta : « On punit à la Chine les lamas, les ho-chang, les tao-sse (ce sont trois différentes sortes de bonzes), qui guérissent les malades en les touchant à la tête, et récitant des prières. » On voit assez ce que les missionnaires répondirent à une semblable comparaison; mais sur quoi ils insistèrent le plus, ce fut sur ce que l'ordre qu'ils recevoient de l'empereur n'étoit connu que d'eux seuls, et que n'étant pas signifié au tribunal, il continueroit à faire mettre des affiches injurieuses à la religion chrétienne, non-seulement à Pékin, mais encore dans toutes les provinces de l'empire, qui autoriseroient les mandarins à tourmenter les chrétiens. « Je vous réponds du contraire, leur dit-il, soyez en repos; et si vous avez sur cela quelque peine, faites un mémorial par lequel vous remercierez l'empereur, en lui demandant qu'il ne soit plus permis de mettre aucune affiche contraire à la religion chrétienne, je le ferai passer à l'empereur; et s'il m'appelle en sa présence, je lui exposerai toutes vos raisons. »

Les missionnaires, selon le conseil du prince, dressèrent un nouveau mémorial qu'ils portèrent le lendemain de grand matin au palais, mais ils ne purent voir le prince qu'à deux heures après midi; il reçut le mémorial, il le lut, mais il le trouva trop fort : « Il semble, leur dit-il, que vous vouliez dicter à l'empereur ce qu'il doit faire. » Alors il résolut de leur donner par écrit l'ordre de l'empereur, qu'il ne leur avoit déclaré que de vive voix; il le dicta à un écrivain du palais, et le fit communiquer au grand-maître Hay-ouang, qui l'approuva. Les missionnaires le remercièrent et firent le mémorial suivant, pour marquer leur reconnoissance à l'empereur.

« Les Européens Tay-sin-hien (le père Kegler) et autres offrent avec respect ce mémorial à Votre Majesté pour la remercier d'un bienfait insigne. Le 25 de cette lune, le prince Tchouang-tsin-ouang (nom du 16e prince) et le grand-maître Hay-ouang nous ont publié l'ordre de Votre Majesté, qui dit : « Le tribunal des crimes a pris et puni Lieou-eul pour avoir transgressé les lois de la Chine; certainement il devoit être ainsi puni : cela n'a nul rapport à la religion chrétienne ni aux Européens : qu'on respecte cet ordre. » Nous, vos fidèles sujets, recevons ce bienfait pleins de reconnoissance, et prosternés jusqu'à terre nous lui en rendons de très-humbles actions de grâces, et nous osons lui demander que, par un effet de son cœur bienfaisant, elle ne permette pas qu'on affiche des cao-chi ou placards contre la religion chrétienne, et que le nom chrétien ne

soit pas un titre pour prendre ou punir personne, afin que nous jouissions du bonheur de la paix de son glorieux règne. Quand même nous épuiserions toutes nos forces pour reconnoître un tel bienfait, nous n'en pourrions jamais reconnoître la dix-millième partie. C'est pour lui en rendre grâces que nous lui offrons ce placet, le 27 de la dixième lune de la seconde année de Kien-long (18 décembre).

Le même jour, le seizième prince vit ce mémorial, le lut, en fut content, et le fit passer à l'empereur par la voie ordinaire des mémoriaux. L'empereur l'approuva dans les mêmes termes, et avec les mêmes caractères dont il s'étoit servi pour approuver le mémorial d'Yn-ki-chan que j'ai rapporté ci-dessus. Sa réponse fut renvoyée au prince en ces termes : « Ordre de l'empereur : A l'avenir on ne mettra plus d'affiches contre la religion chrétienne. » Le prince leur intima cette réponse d'un air gai, et comme ils s'étoient mis à genoux pour la recevoir, il les fit relever, il s'assit et les fit asseoir : il leur dit ensuite beaucoup de choses obligeantes, qu'ils écoutèrent comme s'ils eussent été persuadés qu'elles partoient d'un cœur sincère ; il les exhorta jusqu'à deux fois à continuer chacun leurs occupations, c'étoit un ordre de l'empereur : il leur fit aussi entendre qu'il signifieroit aux grands mandarins du tribunal des crimes la réponse de Sa Majesté à leur mémorial, quoiqu'il ne le leur promît pas en termes exprès. Il le fit en effet, mais simplement de vive voix.

Quand les missionnaires furent de retour dans leur maison, ils jugèrent tous que cette réponse signifiée de la sorte ne suffiroit pas, et qu'il falloit prier le prince de la faire passer au tribunal dans les formes ordinaires. C'est ce qui n'étoit pas facile, parce qu'il n'avoit pas sur cela un ordre précis de l'empereur, et que d'ailleurs c'étoit faire honte à un des plus grands tribunaux de l'empire, de l'obliger à mettre dans ses registres le contraire de ce qu'il avoit demandé à l'empereur, et qu'il avoit obtenu. Nonobstant cette difficulté qu'ils ne sentoient que trop, ils ne laissèrent pas de dresser un écrit où, sous prétexte de remercier ce prince des peines qu'il avoit prises, ils lui demandèrent cette grâce. Quatre d'entre eux allèrent à son hôtel pour lui présenter cet écrit; mais il s'excusa de les voir sur ce qu'il ne faisoit que de rentrer chez lui, et il leur fit dire d'être tranquilles, et qu'il avoit averti les grands mandarins des intentions de l'empereur.

On fut jusqu'au commencement de l'année 1738 sans entendre dire que le tribunal eût fait aucune démarche sur cette affaire. Ce ne fut que vers le 14 de janvier qu'on apprit par une voie sûre que dès le 27 décembre le tribunal des crimes avoit envoyé le mémorial d'Yn-ki-chan, approuvé par l'empereur, au tribunal du Tou-tcha-yuen, et dans toutes les provinces de l'empire, pour y être inséré dans tous les registres. Les missionnaires en furent consternés, car il y avoit tout lieu de craindre une persécution générale dans tout l'empire.

Le Père André Pereyra, vice-provincial des jésuites portugais, qui connoissoit le tsong-tou, ou gouverneur général de la province de Petche-ly, lui envoya un catéchiste à son hôtel de Pékin, où il étoit alors, pour lui communiquer le dernier mémorial offert à l'empereur, avec la réponse de S. M., et le prier de ne pas permettre qu'on maltraitât les chrétiens de son gouvernement.

Ce mandarin demanda pourquoi les missionnaires n'avoient pas fait mettre ce mémorial et la réponse dans les gazettes publiques, où il avoit vu celui d'In-ki-chan; qu'il n'en falloit pas davantage pour contenir les mandarins des provinces. Le catéchiste répondit qu'on avoit bien voulu l'y faire mettre, mais que le gazetier l'avoit refusé, parce que ce mémorial n'avoit pas été envoyé par l'empereur au tribunal des ministres d'État pour y être enregistré. Sur quoi Ly-ouei, c'est le nom de ce tsong-tou, fit venir un de ses secrétaires, et lui ordonna de prendre le mémorial et la réponse de l'empereur, et de les faire mettre dès ce soir-là même dans les gazettes publiques, afin de les faire passer incessamment dans toutes les provinces de l'empire. En renvoyant le catéchiste, il lui recommanda de dire au père Pereyra qu'il devoit se tranquilliser sur ce qui regardoit les chrétiens de son gouvernement, et qu'on ne les inquiéteroit point sur leur religion.

D'un autre côté, le père Parennin fit imprimer, avec tous les ornemens dont on décore les ordres de l'empereur, les trois mémoriaux qui lui avoient été offerts et ses réponses. Ils formoient un petit livre, dont il fit tirer un grand nombre d'exemplaires, pour en répandre partout autant qu'il seroit possible. Outre

que ce remède vint trop tard pour prévenir le mal, comme il étoit dénué des formalités de la justice qu'on n'avoit pu obtenir, il s'en fallut bien qu'il pût faire une impression semblable à celle que faisoient des ordres du tribunal des crimes appuyés auparavant de l'autorité de l'empereur.

On ne fut pas en effet longtemps sans en éprouver les suites qu'on appréhendoit. Les Pères portugais reçurent une lettre que le père Gabriel de Turin, franciscain, missionnaire de la sacrée Congrégation, leur avoit envoyée par un exprès, où il exposoit le triste état où il se trouvoit dans la province de Chan-si, en conséquence des cao-chi ou placards affichés contre la loi chrétienne, condamnée par le tribunal des crimes. Il mandoit qu'il s'étoit retiré sur une montagne, dans un antre, avec ses plus fidèles domestiques, et que, malgré les précautions qu'il avoit prises pour cacher le lieu de sa retraite, il s'attendoit d'y être arrêté au premier jour, chargé de chaînes, conduit au tribunal des mandarins, et peut-être à Pékin, dans les prisons du tribunal des crimes.

Peu de jours après, le révérend père Antoine de la Mère de Dieu, franciscain et zélé missionnaire, arriva au collége des Portugais, déguisé en pauvre pour ne pas être reconnu; il y demeura caché tout le temps qu'il y resta, disant la messe de grand matin, et ne sortant point de sa chambre le reste de la journée. Il étoit venu de la province de Chan-tong à Pékin, parce qu'ensuite des ordres du tribunal des crimes, tous les lieux de sa mission étoient remplis d'affiches contre la loi chrétienne; ses néophytes en avoient été si fort effrayés, que nul d'entre eux n'osoit le recevoir dans sa maison.

Quinze jours étoient à peine écoulés, que le révérend père Ferrayo, franciscain et missionnaire de la sacrée Congrégation, vint pareillement à Pékin de la province de Chan-tong, où il étoit, pour y chercher quelque protection auprès du mandarin qui tourmentoit les chrétiens de son département. Le père Peinheiro, supérieur de l'église orientale des Pères portugais, auquel il s'adressa particulièrement, se donna beaucoup de mouvemens pour lui procurer de fortes recommandations auprès des mandarins de sa province, avec lesquelles il retourna dans sa mission, et l'on n'a pas su que le feu de la persécution y ait été tout à fait éteint.

Le 16 août de la même année 1738, la famille d'un mandarin d'armes, toute chrétienne, arriva de la province de Chan-si à Pékin. La persécution excitée par l'ordre qu'on y avoit reçu du tribunal avoit contraint cette famille de se retirer à Si-ngan-fou, qui en est la capitale. Le poste de ce mandarin n'étoit pas dans cette capitale, il en étoit éloigné de huit grandes journées, mais il y avoit loué une maison pour loger sa famille, afin qu'elle prît soin de son père qui étoit dans un grand âge et malade, et qu'elle lui procurât la consolation de recevoir les sacremens pour le disposer à la mort qui n'étoit pas éloignée. Lorsque l'ordre du tribunal des crimes arriva, on fit la recherche des maisons où il y avoit des chrétiens; le tchi-hien, dans le département duquel étoit la maison du mandarin chrétien, eut quelque soupçon qu'un Européen s'y étoit caché; il fit semblant d'ignorer qu'elle appartînt au mandarin, et il y envoya des officiers de justice pour la visiter et enlever l'Européen. M. Concas, évêque de Lorime, et vicaire apostolique de cette province, s'y étoit en effet retiré. Aussitôt qu'on sut dans la famille que les officiers venoient visiter leur maison, ils firent cacher le prélat dans la chambre de deux sœurs du mandarin chrétien. Lorsqu'après avoir bien cherché dans tous les appartemens ils s'approchèrent de cette chambre, les deux sœurs en sortirent, comme pour leur laisser la liberté d'y entrer; mais, n'osant le faire, ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du seuil de la porte, et se retirèrent. Le tchi-hien, non content d'avoir ordonné cette visite, et quoique depuis la mort du père du mandarin chrétien il n'y eût plus dans la maison que des femmes, leur fit dire qu'elles eussent à renoncer à la religion chrétienne, ou à se retirer d'un lieu de sa juridiction. Elles firent réponse que leur parti étoit pris de retourner dans la province de Petche-ly, qui étoit leur terre natale, et elles se retirèrent en effet à Pékin. C'est d'elles qu'on tient ces particularités, auxquelles elles ajoutèrent que les chrétiens de la province de Chen-si étoient dans le trouble et la confusion.

Au mois d'octobre, Ly-ouei, tsong-tou de la province de Petche-ly, vint à Pékin à l'occasion du jour où l'on célèbre la naissance de

l'empereur, car ce n'est pas à Pékin qu'il fait sa résidence ordinaire. Il fit dire au père Pereyra de bien recommander aux chrétiens de la province de tenir une conduite si mesurée, qu'il n'eût aucun reproche à leur faire; et que dix-sept différens mandarins lui avoient présenté contre eux des accusations qu'il avoit supprimées.

Dans la province de Hou-quang, quoique le tsong-tou, qui est de la famille impériale, soit chrétien, quelques mandarins ne laissèrent pas d'afficher l'ordre du tribunal des crimes dans les différens départemens. A Siang-yang-fou, qui est une des chrétientés, le tchi-hien appartient à la montagne Mou-pan-chan; il y avoit un grand nombre de chrétiens qui en défrichoient les terres; il fit prendre quelques-uns des chefs, se les fit amener, en fit souffleter un ou deux, et les effrayant par les plus terribles menaces, il leur présenta à signer une déclaration par laquelle ils promettoient de ne plus entrer dans la religion chrétienne. Un d'entre eux, qui se croyoit habile, dit que par ces paroles on pouvoit entendre qu'ils ne se feroient point rebaptiser, et qu'en ce sens ils pouvoient signer la déclaration, ce qu'ils firent, et ils revinrent bien contens de s'être tirés si adroitement des mains du mandarin. A leur retour, le missionnaire les traita comme des apostats, et après leur avoir fait comprendre qu'il n'étoit jamais permis de dissimuler, ni d'user de termes équivoques, et bien moins quand il s'agit de la foi, et dans un tribunal de justice, il leur refusa l'entrée de l'église et les sacremens. Les chrétiens reconnurent leur faute ils la pleurèrent amèrement; ils demandèrent publiquement pardon à tous les chrétiens du scandale qu'ils avoient donné, et s'offrirent d'aller au tribunal rétracter leur signature, et faire une profession ouverte du christianisme. Au même temps Norbert Tchao, mandarin de guerre et fervent chrétien, vint trouver ce tchi-hien, et après lui avoir fait les plus grands reproches de sa conduite, il lui demanda l'écrit signé des néophytes, en lui disant : « Ne savez-vous pas que je suis chrétien? mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que le tsong-tou de cette province et tous ses officiers sont chrétiens comme moi. » Le tchi-hien fut effrayé à son tour, et s'excusant sur l'ordre émané du tribunal des crimes, il promit bien de ne plus inquiéter les chrétiens. Et en effet, depuis ce temps-là, ils ont toujours été tranquilles.

Tel est l'état présent de la mission de la Chine : le simple récit qu'on vient de faire portera sans doute plusieurs saintes âmes zélées pour la propagation de la foi dans ce vaste empire, à offrir leurs vœux au Seigneur afin qu'il daigne répandre comme autrefois ses plus abondantes bénédictions sur cette vigne maintenant si désolée.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

A M. DORTOUS DE MAIRAN,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

ET SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Dissertation sur les antiquités chinoises.

A Pékin, ce 20 septembre 1740.

MONSIEUR,

La paix de Notre-Seigneur.

Je ne reçois guère de lettres de votre part qu'elles ne soient accompagnées de quelque nouveau bienfait : c'en est un bien précieux pour moi que les trois derniers volumes des Mémoires de la savante Académie dont vous êtes un membre si distingué, et que vous avez la bonté de joindre aux précédens que je tiens de votre libéralité. Ce grand ouvrage, si important par tous les genres d'érudition et de littérature qu'il renferme, fait la richesse et l'ornement de notre bibliothèque. Les termes me manquent pour vous en marquer toute la reconnoissance que je vous dois, et à messieurs vos illustres confrères.

Je profiterai du loisir que j'ai aujourd'hui pour tâcher de vous satisfaire sur quelques-uns des éclaircissemens que vous m'aviez demandés dans vos lettres, et je commencerai par l'article du fer, dont la découverte, comme vous le dites, « ne peut avoir été faite dans un pays, et l'art de le travailler imaginé que longtemps après qu'il y a eu des hommes, ou par quelque grand hasard; il étoit sans doute de toute autre difficulté à reconnoître que l'or et l'argent, qui brillent parmi le sable des rivières, ou qui, étant aisément fondus par les feux souterrains, se manifestent ensuite en lingots par les tremblemens de terre ou par les irruptions des volcans, etc., au lieu que le fer n'offre le

plus souvent à la vue que du roc ou du gravier noirâtre. » Si le fer est donc de toute antiquité à la Chine, les arts dont il suppose la connoissance y seront aussi bien anciens, et c'est à cette occasion que vous me demandez s'il reste à la Chine quelques vestiges de l'époque du fer ou de la nation qui l'y apporta.

Il est certain que la connoissance du fer est ici très-ancienne. Il paroît qu'il étoit connu des premiers conducteurs des Chinois, puisqu'il en est fait mention dans le *Chu-king*, au chapitre yu-cong, où il est rapporté que le fer vient du territoire de Leang-tcheou. On ne dit point que ce fut là qu'on eut la première connoissance du fer, mais parce que la Chine a commencé indubitablement à se peupler par l'ouest de Pékin, ce fut à Leang-tcheou que les chefs des Chinois reconnurent cette terre propre à la fusion du fer. Peut-être qu'ils avoient avec eux quelques morceaux de ce métal, ou qu'ils avoient appris à le reconnoître de ceux qui avoient vécu avec Noé, car il n'est guère croyable que ce patriarche ait bâti l'arche sans le secours d'aucun instrument de fer. Au moins ne sais-je pas qu'on ait jamais rien dit de contraire.

Mais Noé, dira-t-on, ne pouvoit-il pas avoir du fer dans l'arche sans connoître la terre d'où il étoit tiré? C'est ce qui ne me paroît pas vraisemblable; mais quand cela seroit vrai, il étoit bien plus aisé à ses descendans de reconnoître cette terre qu'à ceux qui n'avoient jamais vu du fer, et qui, n'ayant nulle idée de ce métal et ne sachant pas même s'il existoit, ne se seroient pas avisés de le chercher.

Si les hommes avoient quelque connoissance du fer dès le temps de Noé, ou même avant Tubalcain, comme vous le conjecturez d'après les expressions de la *Genèse*, comment se peut-il que quelques nations, même celles qui, après la dispersion, allèrent habiter le pays où Tubalcain en avoit forgé, oublièrent tellement ce que c'étoit que le fer, et comment il se faisoit, que, pour suppléer à ce métal si nécessaire, elles furent obligées d'employer des pierres de tonnerre; en sorte qu'un homme passoit une partie de sa vie à percer, à aiguiser, à emmancher une de ces pierres en forme de hache ou d'autre outil semblable? Ce qui prouve, comme vous l'avez fort bien remarqué, une longue ignorance où l'on avoit été du fer.

J'avoue qu'il ne m'est pas aisé de comprendre comment cette connoissance s'est perdue parmi ces anciens peuples, de même que parmi ceux qui allèrent habiter l'Amérique, tandis qu'il paroît qu'elle s'est toujours conservée chez les Chinois, sans que, ni par leurs livres, ni en aucune autre manière, on puisse déterminer en quel temps ils ont commencé à avoir cette connoissance.

Dira-t-on, pour s'égayer, qu'au temps de la dispersion, ceux qui tournèrent du côté de la Chine, plus attentifs que les autres, emportèrent avec eux les pelles, les pioches, les truelles et les autres outils qui servirent à élever la tour; ou bien dira-t-on plus sérieusement que les Chinois, qui descendoient incontestablement de Sem, fils aîné de Noé, reçurent de ce père privilégié des connoissances qui ne furent pas si communes parmi les descendans de Cham et de Japhet, et qui furent même oubliées par quelques branches de Sem, surtout de celles qui ne vinrent point vers l'Orient? Quoi qu'il en soit, on ne trouve à la Chine aucun de ces vestiges de l'ignorance du fer, telles que sont ces pierres travaillées pour y suppléer; du moins les lettrés d'aujourd'hui n'en ont jamais entendu parler.

Ce seroit néanmoins une témérité d'assurer qu'il n'y eut point de ces pierres travaillées, ou dans les mines, ou dans les montagnes de ce vaste empire; et si le hasard m'en fait découvrir, j'aurai soin de vous en envoyer, comme vous le souhaitez. Il faut toujours se souvenir que si le grand Yu eût manqué d'instruments de fer, il n'auroit jamais pu couper les montagnes ni creuser ces grands canaux qu'il fit pour donner un libre cours aux eaux qui inondoient les terres.

Vous avez bien prévu, monsieur, qu'il ne me seroit pas aisé de répondre à la seconde question que vous me faites; savoir, s'il naît chaque année à la Chine plus de filles que de garçons. Je l'ai demandé à quelques Chinois; ils sont persuadés que le nombre est à peu près égal; et sur ce que je leur disois que dans cette hypothèse il y avoit de l'injustice à prendre plusieurs femmes, sans en laisser à ceux qui voudroient se marier; ils me répondoient qu'il y avoit parmi eux quantité d'eunuques et de pauvres qui renonçoient au mariage, faute d'avoir les moyens d'entretenir une femme.

Il est à observer que sous la dynastie précédente, le palais de l'empereur et les maisons

des grands étoient remplis d'eunuques de bonne famille, parce que plusieurs d'entre eux parvenoient aux premières charges de l'empire, et que c'étoit la mode de se reposer sur eux de tous les soins domestiques. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Les Tartares ne laissent pas la moindre autorité aux eunuques, parce qu'ils abusèrent autrefois de leur crédit et causèrent les plus grands troubles dans l'empire. On ne trouve guère parmi les eunuques que des gens de la lie du peuple, ou de pauvres villageois qui n'ont pas de quoi se marier.

Quoiqu'il paroisse assez vrai que parmi les enfans qui naissent à Pékin il n'y a pas plus de femelles que de mâles, il est néanmoins certain que si à la fin de chaque année on comptoit ce qui reste en vie des enfans nés cette même année, on trouveroit un bien plus grand nombre de mâles que de femelles, parce que dans ce grand nombre d'enfans qu'on expose, on ne trouve presque que des filles; et il est rare que sur cent enfans exposés on trouve trois garçons : c'est le témoignage unanime de tous ceux que nous envoyons tous les jours pour baptiser ces malheureuses victimes de la misère de leurs parens ou de la cruauté de leurs maîtres. Je crois que c'est à peu près la même chose dans les autres grandes villes où il y a plusieurs esclaves; car dans les petites villes et les villages habités par le simple peuple, ou par des laboureurs, il n'arrive guère qu'on y expose les enfans, et ce ne sont que des filles ou des garçons près de mourir; pour ce qui est de ceux qui se portent bien, on trouve facilement des gens qui les adoptent et qui les élèvent.

Dès qu'il ne naît pas un plus grand nombre de filles que de garçons, et qu'il paroît certain, par le calcul que vous m'envoyez sur ce sujet, que c'est tout le contraire, du moins en Europe, vous avez raison, monsieur, de conclure que la polygamie est un obstacle à la multiplication, et je suis entièrement de votre avis là-dessus. « Il doit rester par là, sans doute, bien des hommes sans femme ; et comment, ajoutez-vous, accorder ce célibat involontaire avec le tempérament des Chinois, que vous n'y voyez pas fort disposé, ou comment y remédier sans tolérer des désordres que la morale chinoise fait profession de condamner? »

Je ne voudrois pas nier, monsieur, qu'il n'y eût de ces désordres à la Chine; mais ils n'y sont pas publics comme au Japon et chez les Turcs que vous citez ; on ne les y souffre pas ; et si un maître faisoit violence à son esclave, il seroit puni et l'esclave mis en liberté. Il y a d'ailleurs une infamie attachée à ce détestable commerce, et personne ne veut même en être soupçonné. J'avoue néanmoins que lorsque la crainte de Dieu n'arrête pas, celle des hommes est un frein trop foible pour contenir des infidèles, surtout quand ils peuvent s'assurer que leur crime sera secret.

Venons maintenant au parallèle des Egyptiens et des Chinois, fondé sur les mœurs et les coutumes des deux nations, que vous continuez d'exposer d'une manière très-claire et très-plausible. Des traits si ressemblans et si particuliers vous donnent, à ce que vous dites, du penchant à leur attribuer une commune origine. Je vous avouerai franchement, monsieur, que toutes vos ressemblances me portent seulement à juger que ces deux anciens peuples ont puisé dans la même source leurs coutumes, leurs sciences et leurs arts, sans que l'un soit un détachement ou une colonie de l'autre. Tout prêche l'antiquité à la Chine, et une antiquité si bien établie, qu'il n'est pas concevable que les Égyptiens, dans leurs commencemens, aient été en état de lever de grandes armées, de traverser des pays immenses, de défricher et de peupler un grand royaume. Ce que rapporte Diodore de Sicile ne paroît prouver autre chose, sinon que dans des temps postérieurs à la Chine déjà peuplée, Osiris s'étoit transporté jusqu'à Bengale, et voilà l'océan oriental que Diodore, peu versé dans la géographie, prenoit peut-être pour le bout du monde, supposé qu'il crût la terre plate, comme on l'a cru pendant longtemps.

Quand on dit qu'Osiris avoit voyagé dans l'Asie, comme on ne dit pas dans quel endroit de l'Asie il voyagea, il ne lui fallut pas aller bien loin pour vérifier cette proposition.

Pour revenir à l'antiquité chinoise, qui est le point décisif, et que vous êtes avec raison très-porté à croire, en voici quelques preuves auxquelles il me semble qu'il n'y a guère de réplique. Pour prouver celle des Egyptiens, vous dites, monsieur, qu'ils ont connu anciennement que Vénus et Mercure tournoient autour du soleil, laissant néanmoins la terre immobile au centre du monde, autour duquel tournoient les autres planètes. Je pourrois demander si cette

connoissance est bien constatée, et s'il y a quelque ancien auteur qui en parle distinctement. Mais je la suppose, et je dis que cette même connoissance est aussi ancienne, et l'est peut-être plus encore à la Chine qu'en Egypte, avec cette différence que, comme vous le remarquez, « les Egyptiens la perdirent, et que Ptolémée lui-même, au milieu d'Alexandrie, rejetoit ce mouvement de Mercure et de Vénus autour du soleil », au lieu que les Chinois l'ont conservée jusqu'à nos jours.

On peut voir ce que le père Gaubil a écrit sur cela d'après l'astronomie des grands Han, qui en ont parlé comme d'une connoissance ancienne, et non pas comme d'une invention nouvelle. On peut voir en même temps le catalogue des étoiles connues des anciens Chinois, avec la manière dont ils les avoient observées; leurs sphères armillaires, leurs cercles gradués en 360, dont l'un représentoit l'équateur, l'autre un méridien pour déterminer le passage des étoiles, leur latitude, etc. Qu'on compare ensuite ce catalogue avec ce qui est resté des Egyptiens, et l'on pourra bien trouver que les Chinois ne leur doivent rien en fait d'antiquité, et ne peuvent être par conséquent un essaim sorti de leur ruche.

Il me semble que je vous ai déjà parlé de l'ancienne connoissance qu'ils avoient du triangle rectangle, de laquelle, selon le témoignage de l'empereur Cang-hi, on ne pouvoit assigner le commencement. On lit que le prédécesseur du fameux Tcheou-cong, qui vivoit environ onze siècles avant Jésus-Christ, disoit à son disciple qu'avec cet instrument on pouvoit faire plusieurs observations, et que Yu s'en étoit servi pour mesurer les hauteurs. Il n'est pas dit que Yu en fût l'inventeur, mais qu'il en avoit fait usage.

Comment cette connoissance passa-t-elle dans la suite à Pythagore, auquel elle fit tant d'honneur? L'inventa-t-il? car il n'est pas impossible qu'on se rencontre dans les mêmes connoissances; ou bien l'avoit-il reçue des Indiens, et ceux-ci des Chinois? Pure conjecture; on ne peut rien assurer jusqu'à ce qu'on déterre d'autres monumens que ceux que nous avons pu voir jusqu'ici.

Voilà, monsieur, trois preuves d'antiquité que je voudrois avoir le temps de mieux développer, afin de faire revenir l'Europe de cette prévention naturelle où elle est sur l'antiquité et sur la science des Egyptiens, des Chaldéens, des Persans, etc. C'est un sujet qui a toujours exercé la plume des savans, parce que, outre que ces nations sont moins éloignées, l'Ecriture sainte en parle en cent endroits, tandis qu'on ne dit rien directement de la Chine, laquelle est restée dans l'oubli jusqu'au temps de Marc Paul, qui y pénétra et dont la relation ne passa d'abord que pour un tissu de fables. Les missionnaires qui y allèrent quelque temps après donnèrent des connoissances de ce vaste empire, qu'à peine daignoit-on écouter.

Que dirois-je de quelques savans qui ont cru assez longtemps que les Chinois n'avoient su ni ne savoient d'astronomie que ce que les missionnaires leur en avoient appris? Ce n'est que depuis peu d'années que, par des traductions de leurs livres, par leurs calculs et leurs anciennes observations, on a commencé à ouvrir les yeux et à soupçonner qu'il pourroit y avoir parmi eux des connoissances qui méritoient quelque attention.

Oserois-je pareillement espérer que messieurs les hébraïsans nous laisseront un peu allonger la durée du monde en dépit de la prétendue bonne foi des rabbins, qui se sont permis de la raccourcir pour reculer l'avénement du Messie? Nous ne pécherons en cela ni contre la bonne foi ni contre les bonnes mœurs, et nous serons plus large pour prêcher notre sainte religion à une nation qui ne nous écouteroit pas si, sans lui apporter de solides raisons, elle nous voyoit retrancher ou rejeter ce qu'elle croit être certain dans son histoire. Ce qui fortifie mon espérance, c'est qu'on a bien permis d'étendre à discrétion l'atmosphère, parce qu'on n'a pas eu de bonnes raisons à opposer à ce que vous en avez démontré dans votre *Traité de l'Aurore boréale*. Cependant il est vrai de dire qu'on trouve mieux son compte avec des astronomes, qu'une petite démonstration arrête, qu'avec des chronologistes, contre lesquels on n'a pas un frein semblable. N'espérez donc point, monsieur, qu'ils soient touchés de ces grandes preuves tant astronomiques qu'historiques et physiques, que vous avez données de l'ancienneté du monde et dont je ne puis que vous remercier. Ce sont réellement des savans qui ont pris parti après plusieurs années d'étude, et qui ont fait de gros volumes sur la chronologie, où chacun s'est efforcé de prouver qu'il avoit raison. A la vérité, ils ne s'accordent guère entre eux; et si vous osez vous ingérer dans leurs contesta-

tions par des raisonnemens tirés des pays lointains, ils tomberont tous sur vous, et nul d'entre eux ne vous cédera un mois de temps ni un pouce de terrain pour faire vos évolutions.

Je crois que pour parer à cet inconvénient il faudroit faire abstraction de toutes les chronologies déjà faites, n'en approuver ni critiquer aucune, commencer sans aucun préambule celle de la Chine dès le temps présent, en remontant jusqu'où on le peut sûrement, sans rien exagérer, donnant pour certain ce que les Chinois reconnoissent pour tel, et où il y a des raisons de douter, exposer ses raisons sans les diminuer ni les affoiblir; après cela, ne point répondre à ceux qui aiment à disputer, mais seulement aux savans désintéressés, tel que vous êtes, monsieur, qui proposeront leurs doutes, comme vous faites, de bonne foi et en vue d'éclaircir la vérité.

Au regard de quelques traits de ressemblance qu'on aperçoit entre les deux nations, je n'en suis pas surpris : il est assez ordinaire que deux peuples anciens et polis se ressemblent par quelques endroits, quoiqu'ils n'aient pas la même origine; mais ce qui doit frapper bien davantage, c'est qu'il se trouve entre l'une et l'autre nation des différences si palpables, qu'on ne voit pas comment on pourroit les faire sortir de la même tige. En Egypte il est permis au frère d'épouser sa sœur; ce seroit une chose monstrueuse à la Chine, et dont il n'y a jamais eu d'exemples. Les Egyptiens se livrèrent de bonne heure à la plus stupide idolâtrie : ils adorèrent non-seulement leurs héros, mais encore les eaux, l'air, la terre, et ensuite les crocodiles, les rats et les plus vils insectes; quelques-uns même choisirent pour objet de leur culte les raves et les oignons, trouvant tous les matins, comme on le leur a reproché, de nouvelles divinités dans leurs jardins potagers : *O sanctas gentes quibus hæc nascuntur in hortis numina*[1]*!* Si l'origine des Egyptiens et des Chinois étoit commune, les Chinois dès le commencement de leur établissement auroient été infectés de la même contagion. On n'a qu'à lire leurs livres classiques pour se convaincre que pendant plusieurs siècles on n'a vu chez eux aucune trace d'idolâtrie. C'est Lao-Kium, philosophe chinois, qui commença d'altérer le culte d'un Etre suprême : l'idolâtrie s'y répandit dans la suite sous le règne de Ming-ti[1], par les ordres duquel la loi de Fo fut apportée des Indes, mais qui fut toujours combattue, réfutée et anathématisée par les lettrés, lesquels inondèrent l'empire de leurs livres contre cette abominable secte, qui ne laissa pas d'avoir et qui a encore un grand cours, surtout parmi le peuple.

On croit que l'anatomie qui fait connoître les parties du corps humain par la dissection, a d'abord été en usage en Égypte, et a passé ensuite dans la Grèce. Mais cette science a toujours été ignorée des Chinois, jusqu'à ces derniers temps, qu'ils en ont ouï parler aux Européens; quelque utile qu'elle soit aux vivans, elle n'a jamais pu être de leur goût, et ils se révoltent à la seule proposition de faire l'ouverture d'un cadavre humain.

La difficulté qui naît de la distance des lieux ne vous paroît point insurmontable. « Les Moscovites, dites-vous, pénètrent aujourd'hui jusqu'à la Chine, et vont faire des établissemens jusques sur ses frontières, avec peut-être moins de facilité que n'en avoient les anciens conquérans. Qui nous eût dit, il y a trente ans, que nous verrions les Kalmouks sur le Rhin, nous auroit bien surpris. »

La surprise auroit cessé, monsieur, si l'on eût ajouté qu'on devoit les conduire comme par la main; car il est certain que depuis Moscou jusqu'en Allemagne, les chemins, les ponts sur les rivières, les étapes, les guides ne leur manquoient pas : tout étoit donc préparé sur leur passage. Sur ce pied-là les Kalmouks eussent pu continuer leur route jusqu'à Paris sans aucun miracle. Où ils auroient trouvé plus de difficulté, c'étoit depuis leur pays jusqu'à Moscou, s'ils n'eussent pas marché par une route qu'ils s'étoient déjà frayée à eux-mêmes. On sait que ceux qui habitent près d'Astracan et sur la côte de la mer Caspienne, qui prenoient la qualité, tantôt de sujets, tantôt d'alliés du czar Pierre I[er], allèrent deux fois à Moscou, la première sous prétexte de visiter ce grand prince, et d'en tirer quelques présens; la seconde, pour le secourir dans la guerre qu'il avoit contre les Suédois. C'est ce que nous a raconté M. Laurent Lange, qui est venu si souvent à Pékin en qualité de directeur du commerce de Moscovie.

Je demanderois volontiers en quel temps les

[1] Juvénal.

[1] Quinzième empereur de la dynastie des Han.

Égyptiens auroient pu pénétrer à la Chine pour la peupler. Il faudroit qu'ils s'y fussent pris de bonne heure, car autrement ils l'eussent déjà trouvée toute peuplée, et il auroit fallu en faire la conquête, au lieu d'y établir des colonies.

Vous n'êtes point, monsieur, pour Sésostris, parce qu'il est trop récent, c'est-à-dire, Sésostris le conquérant, car il me semble qu'il y en a trois de ce nom : et en effet, on donneroit trop d'affaires à ce héros, qu'on prétend avoir subjugué en dix ans les Mèdes, les Scythes, la Phénicie, la Syrie et toute l'Asie Mineure; et dans ces derniers temps quelques auteurs, ne sachant à qui s'adresser pour peupler l'Amérique, y ont envoyé Sésostris sur la foi de ce passage de Lucain. *Venit ad occasum mundique extrema Sesostris.*

On a donc recours à Osiris, mais c'est un personnage équivoque; les uns disent qu'il étoit Grec et qu'il conquit l'Égypte. En ce cas-là, étant aussi occupé qu'il l'étoit à conserver ses conquêtes, il n'avoit garde d'envoyer bien loin des détachemens pour en faire de nouvelles. S'il étoit Égyptien, comme d'autres l'ont cru, devenu le chef d'une nation molle et efféminée, et accoutumé aux douceurs de la vie, que le pays où il régnoit lui fournissoit en abondance, auroit-il quitté une contrée si délicieuse pour aller brusquer fortune dans des climats si lointains, au hasard de ne rien trouver de meilleur que ce qu'il possédoit? D'ailleurs, les peuples auxquels il commandoit étoient bien différens des Kalmouks, nation pauvre et endurcie au travail.

Je ne crois pas qu'on dise que Menès ou Misraïm, fils de Cham, vint lui-même à la Chine, ce ne pourroit être tout au plus que ses enfans. Mais dès lors l'Égypte fut partagée en plusieurs royaumes; on distinguoit le roi des Thébains, le roi des Tanites, et le roi de Memphis. Ces princes, qui s'observoient les uns les autres, auroient-ils eu la pensée de s'éloigner, pour aller faire des établissemens dans des pays qu'ils ne connoissoient pas?

Mais qui que ce soit des rois d'Égypte qu'on prétende être allé, ou avoir envoyé de ses gens à la Chine, soit en corps d'armée, soit en caravane, ils auront dû traverser toute l'Inde d'occident en orient. Or, je demande si pour lors les Indes étoient habitées ou si elles étoient dépourvues d'habitans. Si l'on répond qu'elles étoient désertes, on ne pouvoit donc y trouver que des désordres causés par le déluge. Cette armée se seroit vue dénuée de tout secours pour sa subsistance. Il lui auroit fallu labourer, semer et recueillir à mesure qu'elle avançoit. C'est ce qui n'est pas aisé à concevoir.

Si l'on suppose que les Indes étoient déjà habitées par Sem et ses enfans, ou par ses petits-fils, comme l'Écriture sainte le marque assez clairement, il faut dire en même temps que ces peuples étoient ou si foibles, ou si dépourvus de sens, qu'ils laissèrent passer au milieu d'eux les Égyptiens sans coup férir, et qu'ils les virent tranquillement aller se mettre en possession des terres à leur orient, qui les resserroient et les tenoient, pour ainsi dire, entre deux feux.

Il vaudroit peut-être mieux dire qu'une caravane des gens de Sem se joignit aux Égyptiens, et que de concert ils allèrent ensemble peupler la Chine. Supposé que cela fût ainsi, les Chinois seroient ce qu'on appelle marchandise mêlée, race de Sem et race de Cham; les uns bons, les autres mauvais, différant de langage, de génie, de mœurs et de coutumes. De ce mélange seroit sorti, si j'ose m'exprimer de la sorte, un ouvrage à la mosaïque et de pièces rapportées.

Or, rien de plus uniforme que les Chinois dans tous les temps, depuis leur origine jusqu'à nos jours; même langage, mêmes lois, même génie, même physionomie, même figure. Il n'y a sur ce dernier article d'autre différence que celle qu'on voit en Europe entre ceux qui naissent au nord et ceux qui habitent le sud. Les premiers sont d'ordinaire plus blancs et plus robustes, les seconds plus basanés et d'une complexion plus foible.

Ne semble-t-il pas plus naturel de faire peupler la Chine par les seuls descendans de Sem, qui n'avoient point d'ennemis en tête, et qui pouvoient défricher les terres de proche en proche, et entrer dans le Chen-si qui est le premier pays habité, comme tout le monde en convient ici? Ils auroient eu bien plus de facilité que n'en ont eu dans ces derniers temps les Moscovites, qui ont fait, comme vous le dites, monsieur, des établissemens jusqu'aux frontières de la Chine; car enfin, les premiers n'eussent trouvé de résistance que celle qui naît de la nature du pays, au lieu que les Moscovites ont eu diverses nations à combattre et bien de la peine à établir des étapes jusqu'à

Nipchou, et de là à Coutchou-paising ; encore n'y auroient-ils pas réussi, si un sujet rebelle du czar, et chef de brigands, n'eût pas livré Toboskoi, pour obtenir sa grâce. Ce n'est pas ici le lieu de raconter cette histoire, qu'on trouve imprimée dans la relation d'un Anglois qui a demeuré vingt ans à Moscou.

Après tout, peu importe par qui la Chine ait été peuplée, et je ne crois pas que vous vous y intéressiez beaucoup, non plus que moi. On ne peut avoir sur cela que des conjectures. Il seroit bien plus souhaitable et plus avantageux de connoître à fond cet empire, tel qu'il a été dans ses commencemens, dans la suite des temps, et qu'il est encore aujourd'hui. C'est une mine trop riche pour avoir pu la creuser jusqu'ici, et en tirer tout ce qu'on y pourroit trouver d'utile à notre Europe.

Mais on manque pour cela de liberté, de temps, de connoissances nécessaires et d'argent. On est obligé de s'en rapporter aux livres, et l'on ne peut compter que sur les livres classiques. Les autres auteurs, moins par malice que par ignorance, négligent assez souvent de s'informer au juste des faits qu'ils avancent ; ainsi, pour éviter toute surprise, il en faut lire plusieurs sur le même sujet, surtout en fait d'histoire naturelle, de secrets, de remèdes, et autres choses semblables. Il est vrai qu'ils citent souvent d'autres auteurs, mais il n'est pas aisé de les trouver, et quand même on les auroit sous la main, ceux-ci en citent encore d'autres, et c'est toujours à recommencer ; il arrive aussi que de jeunes lettrés, ou pour s'exercer, ou pour se faire de la réputation, écrivent ce qu'ils croient savoir ou avoir appris de leurs maîtres. Plusieurs de ceux qui lisent leurs ouvrages ne cherchent qu'à se désennuyer, et pourvu que ces livres soient bien écrits, ils ne s'embarrassent guère du reste. Il n'y a que la grande histoire et les livres classiques, que ces auteurs ne peuvent citer à faux, parce que tous les lettrés s'apercevroient infailliblement de leur témérité ou de leur ignorance. Ainsi un Européen doit lire la plupart des autres livres chinois avec précaution, pour ne pas s'y laisser tromper ; on marcheroit plus sûrement si l'on pouvoit tout voir et tout examiner par soi-même.

Mais un si heureux temps ne peut arriver que sous un empereur chrétien ; encore faudroit-il rapprocher la Chine de l'Europe, afin que nos savans de profession pussent s'y transporter aussi aisément qu'ils vont en Égypte arpenter, chercher, et fouiller les ruines de Memphis, celles de Thèbes, de ses portes, de ses murs, et de ses lourdes masses à moitié détruites, qui me paroissent n'avoir demandé qu'un grand nombre de manœuvres et beaucoup de temps. Cependant on mesure exactement un côté, et l'on écrit qu'une des faces a tant de toises de largeur, tant de hauteur; qu'il y a tant de voûtes et de chambres, il faudroit ajouter tant de nids à rats et tant de repaires de hiboux. Qu'y a-t-il là de si admirable, qui n'eût pu être fait en Europe, s'il eût été de quelque usage ?

Si l'on admire la grandeur de l'ouvrage, je soutiens que la muraille de Tsin-chi-hoang le surpasse de beaucoup et en toutes manières, surtout par son utilité et par sa solidité, puisque tant de siècles n'ont pu la détruire [1], et qu'il n'y a d'autres ouvertures que celles qu'on y a faites à la main et à force de travail : tout le reste, jusque sur la cime des plus hautes montagnes, a tenu contre l'injure du temps et contre les tremblemens de terre. Personne n'ignore quelle est sa longueur, sa hauteur et son épaisseur : où voit-on tant de briques et de pierres si bien arrangées, si bien cimentées ? n'y en a-t-il pas plus que dans les monumens d'Égypte ?

Ce n'est pas, dira-t-on, la pierre, la brique, la maçonnerie, qu'on admire en Égypte ; on y voit des figures d'hommes, d'animaux, de quadrupèdes, des volatiles, des bas-reliefs, des inscriptions, des hiéroglyphes qu'on ne peut presque déchiffrer, tant ils sont anciens. Hé, c'est justement pour cela même qu'on les admire ; car si on les entendoit bien, ce seroit peut-être très-peu de chose, on n'y trouveroit plus rien de mystérieux ; et comment, au retour d'un si beau voyage, pourroit-on faire des dissertations, étaler son érudition, et raisonner à perte de vue sur les fables égyptiennes ?

Le malheur de la Chine est de n'avoir point encore été le terme de nos doctes voyageurs. Les inscriptions, les caractères ne manquent point à la grande muraille ; la différence est que les Chinois connoissent encore aujourd'hui

[1] C'est de la grande muraille proprement dite qu'on parle, et non pas de quelques morceaux vers l'ouest, qui ne sont que de terre, parce que la disposition du lieu l'exigeoit ainsi.

leurs plus anciens caractères, au lieu que les Égyptiens ne savent plus lire l'écriture de leurs ancêtres.

Pour ce qui est des figures sculptées d'hommes, d'animaux et de volatiles, les sculptures des Chinois et leurs arcs de triomphe en sont tout couverts, et quoiqu'ici, comme en Égypte, il n'y ait rien en cette matière qui puisse se comparer à ce qu'on voit aujourd'hui en Europe, on ne laisseroit pas d'y estimer des statues colossales très-animées, avec des attitudes conformes aux passions qu'on a voulu représenter, telles que la colère, l'indignation, la joie, la tristesse. J'en ai vu plusieurs de ce genre que les plus habiles artistes ne dédaigneroient pas.

Mais y a-t-il à la Chine des pyramides telles qu'on en voit à Rome qui y ont été apportées d'Égypte? Je n'y en ai point vu; mais ce n'est pas une preuve qu'il n'y en ait point : cependant, comme ces ouvrages n'ont aucune utilité réelle, je doute que les Chinois aient voulu y perdre leur temps et leur peine. N'ont-ils pas mieux fait de construire des ponts aussi magnifiques que ceux qu'on voit dans quelques provinces, et aussi singuliers que celui qu'ils nomment le pont de Fer, qui va d'une montagne à l'autre sur d'affreux précipices? Des armées nombreuses ont passé autrefois sur ce pont, et il subsiste encore aujourd'hui; c'est ce qu'on peut voir dans la *Description géographique, historique*, etc., *de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*[1], que le père Duhalde a donnée au public depuis peu d'années. Je ne sache pas qu'on voie rien de semblable en Égypte.

Mais, dira-t-on encore, le Nil, ce fameux fleuve, sa source, ses cataractes, ses débordemens réguliers et féconds qui ont exercé la plume de nos savans voyageurs; la Chine a-t-elle rien qui puisse lui être comparé?

Je réponds que le Nil disparoît, et n'est plus qu'un ruisseau, si on le compare au grand fleuve Yang-tse-kiang, qui traverse toute la Chine. Qu'on jette un coup d'œil sur la carte de cet empire, et qu'on considère ce fils de la mer, comme l'appellent les Chinois, depuis sa source jusqu'à son embouchure pendant 400 lieues; qu'on fasse attention à sa largeur, à sa profondeur, aux lacs qu'il forme ou qu'il traverse, dont un entre autres a 80 lieues de tour, aux grandes et belles villes qu'il baigne et enrichit, à cette multitude de vaisseaux, de barques qui le couvrent, et qui sont autant de villes flottantes, remplies de marchands et de peuples qui vivent tous aux dépens de ce fleuve, lequel, sans se déborder comme le Nil, fournit à droite et à gauche grand nombre de canaux qui arrosent les campagnes voisines, et autant et selon qu'on le juge à propos, ce qui est bien plus commode et plus avantageux qu'un débordement incertain qu'on ne sauroit régler, tantôt précoce, tantôt tardif, selon le plus ou moins de pluie qui tombe à sa source.

Si les savans d'Europe pouvoient parcourir toute la Chine, à ne considérer même que sa surface, combien de choses curieuses ne trouveroient-ils pas, dont on n'a encore rien dit! Que seroit-ce, s'il leur étoit permis de la labourer nord et sud, est et ouest, d'y creuser, d'y fouiller, comme on a fait en Égypte? combien ne trouveroient-ils pas d'inscriptions sur des pierres, sur des marbres, ou sur des monumens antiques ensevelis par les tremblemens de terre, qui ont été si fréquens à la Chine, et d'une violence jusqu'à aplanir des montagnes, et à engloutir des villes entières, comme l'histoire en fait foi?

Outre les mines qu'on y connoît déjà, combien d'autres se découvriroient par la sagacité européenne? Ce seroit un sujet tout neuf qui donneroit de l'occupation à nos savans pour plus d'un siècle, et pendant ce temps-là ils laisseroient en repos les Phéniciens, les Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs et d'autres nations qui ont tenu autrefois un rang considérable, et qui ne sont plus rien.

Je ne prétends pas par-là diminuer la gloire qui est due à l'ancienne Egypte, c'est elle qui forma Moïse dans toutes les sciences qu'elle avoit acquises; les principales étoient sans doute la géométrie, qu'avoit occasionnée le débordement du Nil, et l'astronomie, dont les principes auront été communiqués au fondateur, autant qu'il étoit nécessaire, pour y faire de plus grands progrès par les observations telles qu'on les pouvoit faire dans ces premiers temps; mais aussi l'on peut dire que les descendans de Sem eurent les mêmes connoissances, et peut-être encore avec plus d'étendue.

Je serois curieux de savoir si Abraham, renvoyé d'Egypte avec quantité de présens, en

[1] Tome I, pages 32, 60, 76, 151, 155, 156; tome II, pages 91, 92.

emporta aussi quelques connoissances; on ne voit pas qu'à son retour il en ait fait quelque usage : il dressa des autels, il fit creuser des puits; tout cela ne demandoit pas beaucoup de science. Peut-être que, faute d'exercice et de culture, les pharaons ou leurs docteurs n'étoient plus fort habiles, ou qu'Abraham ne demeura pas assez longtemps en Egypte pour s'instruire, comme fit Moïse dans la suite : il se peut faire aussi que ce patriarche étant Chaldéen, en savoit plus que les Egyptiens; cependant il étoit de la Chaldée montueuse, au nord de la Mésopotamie, où l'on place la ville d'Ur, dont les peuples étoient plus belliqueux, et ne se mêloient guère de science, tout au contraire de ceux de la Chaldée méridionale, qui se piquoient d'être savans.

De plus, je demanderois volontiers quelle langue parloit ce patriarche avec les envoyés de Pharaon, quand ils allèrent lui faire des reproches au sujet de Sara? Et Sara elle-même, quelle langue parloit-elle dans le palais? On ne dit nulle part que l'un et l'autre eussent des interprètes : faudra-t-il recourir à un miracle, ou supposera-t-on que la langue d'Abraham et des Egyptiens étoit à peu près la même? Si cela étoit, nos Chinois, qu'on soupçonne de tirer leur origine de ces derniers, et qu'on sait n'avoir jamais changé de langage, parleroient encore aujourd'hui l'ancienne langue égyptienne, quoiqu'un peu altérée par la suite de tant de siècles. Ce seroit une chose assez plaisante que je parlasse ici la langue cophte sans le savoir.

Vous voyez, monsieur, que selon l'ample permission que vous m'en avez donnée, je laisse courir librement ma plume, en répondant à toutes les questions que vous avez bien voulu me faire. Pour ce qui regarde les Miao-ssee, je n'ai rien à vous dire que ce que vous avez déjà lu, et que vous pouvez relire dans le tome premier du livre du père Duhalde, sur la Chine et la Tartarie chinoise, page 53. J'ajouterai seulement que les Chinois n'ayant pu soumettre ces montagnards par la force, ont pris le parti de bâtir des villes et des forts aux gorges, par lesquelles ils pourroient se répandre dans la campagne et piller les peuples qui habitent le pied de leurs montagnes. Ces barbares se voyant ainsi resserrés, il n'est pas étonnant qu'ils fassent quelques irruptions pour se mettre plus au large.

Ce n'est pas toujours la disette qui les fait descendre de leurs tanières, c'est le plus souvent le désir de se venger des vexations qu'ils reçoivent des petits mandarins du peuple, lorsqu'ils viennent vendre leurs denrées ou échanger leur marchandise. D'un autre côté, les mandarins de guerre, qui gardent les frontières, ennuyés de n'avoir rien à faire, et cherchant les moyens de s'avancer dans leur profession, irritent ces sauvages, qui, n'osant en venir aux mains avec des troupes réglées, tombent sur le peuple. Les mandarins saisissent aussitôt cette occasion, ils exagèrent le mal qui a été fait, ils en informent les mandarins supérieurs qui résident dans les capitales, ceux-ci en écrivent en cour, d'où les ordres partent pour faire marcher des troupes vers l'endroit où l'on suppose le désordre, qu'on traite toujours de rébellion et de révolte. Or, tous ces mouvemens exigent qu'on ouvre la caisse militaire, et celle de ceux qui reçoivent le tribut; c'est justement ce qu'on souhaite. Alors on va chercher les Miao-ssee qui se sont retirés dans leurs forts. D'essayer de les y forcer, on s'en donne bien de garde, l'expérience ayant appris qu'il n'y a que des coups à gagner pour les assaillans. Enfin, pour achever la comédie, on se saisit de quelques-uns de ces pillards qu'on trouve à l'écart, on leur fait leur procès, puis on mande à la cour que tout est pacifié, qu'on a rencogné les rebelles dans leurs tanières; qu'il ne s'agit plus que de récompenser les officiers et les soldats qui se sont distingués.

Vous me direz peut-être, monsieur, que je vous donne là une idée peu avantageuse d'un gouvernement aussi vanté que celui de la Chine; mais faites réflexion, je vous prie, que quand le sang ne circule pas dans le corps, ni librement, ni assez abondamment, les parties éloignées du cœur languissent; c'est au médecin à y remédier, ou au malade à se secourir soi-même. Si les soldats chinois usent d'industrie pour faire sortir l'argent des coffres, et se procurer une subsistance un peu plus aisée, ce que je n'ai garde d'approuver, ne font-ils pas un moindre mal que s'ils venoient à se révolter, à exciter les troubles, à piller ou à tuer leurs compatriotes, au hasard de passer pour d'infâmes rebelles, et de voir l'extinction de leur famille jusqu'à la neuvième génération?

Qu'arriveroit-il en Europe si l'on envoyoit des corps de troupes pour garder des avenues ou pour boucher des gorges, et qu'on les laissât là postés comme des statues, non-seulement pendant une campagne, mais pour plusieurs années, avec une paye modique pour eux et pour leurs familles, s'ils en avoient, comme en ont les soldats chinois? y tiendroient-ils seulement un an? ne déserteroient-ils pas pour la plupart? Et n'est-ce pas la ressource ordinaire de nos soldats quand on les gêne trop, ou qu'ils sont mal payés?

A la Chine, la désertion n'est pas praticable: un déserteur chercheroit-il à se cacher? c'est ce qui ne lui est pas possible; nonobstant la multitude innombrable de peuples, rien de plus aisé que de le découvrir: sortiroit-il du royaume? c'est à quoi il ne pourra jamais se résoudre; ce seroit, selon l'idée chinoise, quitter le paradis pour aller chercher l'enfer; d'ailleurs les parens, les femmes, les enfans, sont autant de liens qui le retiennent.

Si cela est ainsi, me direz-vous, comment voit-on des Chinois à Manille, à Batavie, à Achen, à Siam, etc.? Ceux qu'on y voit sont des descendans de misérables pêcheurs des provinces maritimes de Quang-tong et de Fo-kien, qui n'avoient nul bien en terre ferme, et qui, forcés autrefois par les Tartares de se raser la tête comme eux, ou d'être mis à mort, cherchèrent par la fuite à sauver leur vie et leur chevelure. Ils ramèrent du côté de Formose qui étoit libre alors, quelques-uns se réfugièrent à Manille, d'autres à Batavie, où ils se sont extrêmement multipliés. Plusieurs d'entre eux viennent commercer à la Chine sous le nom d'étrangers; et bien qu'ils affectent de ne pas parler la langue chinoise, on ne laisse pas de les reconnoître; mais on dissimule, parce que la Chine n'est que trop peuplée, et qu'ils n'y sont nullement utiles. Eux, de leur côté, soupirent après le royaume du milieu, car c'est ainsi que se nomme la Chine, toujours mécontens de leurs ancêtres, qui les ont réduits à être en quelque façon les esclaves des Hollandois et des Espagnols, dont ils sont traités assez durement. Des troupes de terre n'ont ni la même facilité, ni la même adresse sur mer pour se sauver et fuir avec leurs familles.

Vous ajoutez, monsieur, que vous ne comprenez pas « que des princes aussi prudens qu'il y en a souvent à la Chine, n'aient pas pensé à se servir de ce peuple innombrable qui les incommode, pour assujettir les montagnards indépendans qui se trouvent répandus dans quelques provinces. » Vous en dites autant au sujet de « Formose, qui est l'asile des mécontens, et un boulevard d'où ils menacent l'empire, à la moindre guerre intestine ou étrangère qui s'y allume. »

Cette objection paroît naturelle, et est en même temps spécieuse; mais souvenez-vous, monsieur, de ce que vous me dites si sagement, « que la machine des empires est telle, que ce qui est utile à l'un devient ruineux pour l'autre. » Rien n'est plus vrai: un empereur de la Chine qui tenteroit une semblable entreprise, outre les dépenses énormes dans lesquelles il s'engageroit, risqueroit de perdre encore son empire.

Car enfin, je suppose qu'il veuille faire marcher cent mille hommes du bas peuple, il ne pourroit pas les tirer tous du voisinage des Miao-ssee, sans abandonner la culture des terres, et troubler le commerce. Il faudroit donc les faire venir de loin, rassembler les gens oisifs, la canaille, les manœuvres qui vont presque nus, les habiller, les armer, leur donner des officiers pour les conduire, les mêler parmi les soldats disciplinés qui les missent en mouvement, sans quoi cette multitude se répandroit de tous côtés, pilleroit et ravageroit le plat pays; une canaille armée est toujours dangereuse, et quand on en feroit périr une partie, il en resteroit toujours assez pour former plusieurs troupes de voleurs.

Mais je veux que dans l'espérance de faire fortune, ils aient le courage de grimper de tous côtés à ces affreuses montagnes; il est certain que plusieurs de part et d'autre y trouveroient la mort. Si les assaillans reculent, on n'aura pas ce qu'on prétendoit, et comment contiendra-t-on des fuyards? quelle désolation ne porteront-ils pas dans tout le pays? Si au contraire ils forcent les Miao-ssee à leur céder les premiers postes, charmés de trouver des cabanes prêtes à les recevoir, des terres défrichées, des animaux domestiques, et toutes les nécessités de la vie, ils s'y établiront et deviendront eux-mêmes des Miao-ssee plus dangereux et plus à craindre que ceux dont ils auront pris la place.

Ce qui mérite encore plus d'attention, c'est

qu'à la Chine, tout mouvement extraordinaire a toujours de funestes suites. Que les montagnards descendent quelquefois dans la plaine, et y causent du désordre, il n'y a qu'à y envoyer des troupes réglées, et ils seront bientôt dissipés. Mais que l'empereur rassemble une espèce d'arrière-banc populaire, les yao-yen, c'est-à-dire les écrits ou les discours séditieux, voleront par toutes les provinces : les Chinois l'emportent en ce genre sur toutes les autres nations. Ce sont d'abord des bruits sourds qui se répandent, sans qu'on en puisse connoître les auteurs. L'un a vu des signes dans le ciel, l'autre sur la terre : celui-ci a aperçu des monstres dans un tel endroit; celui-là a vu une vapeur maligne s'élever du côté que les troupes sont en marche; tous signes manifestes que la dynastie va finir, c'est le ciel même qui le déclare. Ces bruits passent de bouche en bouche, chacun espère une meilleure fortune; les mécontens et les malintentionnés en profitent; ils cabalent; ils s'assemblent par pelotons; et si l'on ne remédie promptement à ces émeutes naissantes, pour peu qu'elles se fortifient, rien n'est capable de les arrêter.

Les Tartares Mantcheoux savent admirablement bien étouffer les premières semences de révolte. Au moindre bruit qui s'élève dans les provinces, leurs troupes volent, et écrasent à l'instant ces petits serpens, sans leur donner le temps de croître et de se fortifier. Je pourrois rapporter plus d'un exemple de pareils troubles apaisés tout à coup par la célérité et la prudence du feu empereur Cang-hi.

Il n'en va pas de même quand il s'agit de chasser des sauvages d'endroits inaccessibles, où ils se sont établis depuis si longtemps. On a tenté, avec de bonnes troupes, de se rendre maître de Formose. Tout ce qu'on a gagné consiste en une petite partie de l'île, qui est un pays plat; la plus grande partie de cette île, qui en est séparée par une chaîne de montagnes, est habitée par des peuples qu'on n'a jamais pu dompter. On est d'autant plus porté à les laisser tranquilles, qu'ils sont incapables de faire des irruptions, et de rien entreprendre.

Les Miao-ssee sont une espèce de vermine qu'on peut éclaircir, mais qu'il n'est pas possible d'extirper entièrement. Peut-être ne seroit-il pas à propos de le faire quand on le pourroit. Les montagnes qu'ils habitent sont remplies de tigres, de léopards, et d'autres bêtes féroces, qui se répandroient dans les pays circonvoisins, et y feroient bien du ravage, si ces montagnes étoient désertes. Au reste, de quelque nation qu'elles fussent peuplées, les peuples y seroient bientôt sauvages et indépendans, à cause du vaste espace qu'ils occupent, et de la difficulté qu'il y a d'y pénétrer.

Il ne me reste plus qu'à vous dire deux mots sur l'arithmétique binaire, ou plutôt sur l'application qu'en a faite M. Leibnitz. Vous seriez curieux, dites-vous, de savoir ce que je pense de cette prétendue convenance entre le législateur chinois et le philosophe allemand. Je vous avoue, monsieur, que j'ai de la peine à vous découvrir sur cela mon sentiment, et parce qu'il n'est pas aisé de parler juste sur une matière où il faut deviner à chaque instant, et parce que je suis gêné par le respect que j'ai naturellement pour un si grand homme. Cependant, par votre conseil, j'ai relu le tome de l'Académie de l'année 1703, où il en est parlé, et j'ai admiré ce que M. Leibnitz a écrit de la nouvelle arithmétique binaire, dont il rapporte sagement les avantages et les inconvéniens. Mais au regard de l'application qu'il en fait aux lignes de Fo-hi, elle me paroît purement arbitraire; on pourroit faire une semblable application aux traits qui composent les caractères des Chinois. J'étois déjà à Pékin quand feu le père Bouvet reçut la lettre que lui écrivit M. Leibnitz. Ce Père avoit donné lieu à cette idée par les magnifiques promesses, qu'il avoit fait passer en Europe, de trouver toutes les sciences et tous les mystères dans le koua de Fo-hi : ce koua, pourtant, n'est qu'une table d'attente, où chacun peut peindre ce qu'il lui plaît et débiter ses idées. Les contradicteurs ne peuvent qu'en rire et nier le fait.

Nous ne savons de Fo-hi que ce que les Chinois en disent dans leur histoire, et je vous en ai déjà entretenu dans une de mes lettres. Vous y pouvez voir la peinture qu'ils font de ceux auxquels il commandoit, ou comme chef de famille, ou en qualité de roi élu. Ils nous les représentent comme des sauvages qu'il falloit décrasser, civiliser, cultiver, comme on défriche une terre pleine de ronces et d'épines. Fo-hi commença à leur apprendre à pêcher, à chasser et à nourrir des troupeaux; il

fit des instrumens de musique pour les apprivoiser par l'harmonie, peut-être même leur apprit-il à danser en cadence, surtout au temps des mariages qu'il établit.

Jugez, monsieur, si dans ces commencemens Fo-hi, homme sensé, eût-il été aussi habile arithméticien que M. Leibnitz, devoit enseigner cette science à un peuple aussi grossier qu'on le suppose, lui apprendre les propriétés du nombre 9, celles des nombres impairs multipliés par eux-mêmes, etc. N'étoit-ce pas assez de leur faire remarquer qu'ils avoient chacun dix doigts aux mains, et autant aux pieds, pour leur apprendre à compter par dix, sans s'embarrasser des tiers et des quarts qu'on n'en peut tirer sans fraction, ce qui étoit fort inutile au dessein de ce fondateur ?

Je suis surpris d'entendre dire à M. Leibnitz que l'arithmétique par dix ne paroît pas fort ancienne, et qu'elle a été ignorée des Grecs et des Romains. Rien, cependant, n'étoit plus facile à deviner. Comment a-t-il fallu attendre le secours des Maures d'Espagne et celui du célèbre Gerbert, pour parvenir à cette rare connoissance ?

Mais enfin, poursuivra-t-on, que signifient ces lignes inventées par Fo-hi, si l'on n'y reconnoît pas d'arithmétique ? Je réponds que je n'en sais rien, parce qu'il n'en a pas laissé d'explication, et qu'il n'en pouvoit pas même laisser par écrit, puisqu'il n'avoit que des lignes pour expliquer d'autres lignes. Il a donc fallu qu'il s'expliquât de vive voix, et peu à peu cette tradition orale se sera perdue. C'est pour cela qu'aujourd'hui chacun raisonne à sa fantaisie ; les uns y trouvent tout, et les autres n'y trouvent rien, si ce n'est la distinction du parfait et de l'imparfait, du clair et de l'obscur, du bon et du mauvais, de l'homme et de la femme, du ciel et de la terre ; les quatre saisons, les élémens, le jour et la nuit, le soleil et la lune, etc.

Vous dites agréablement, monsieur, que vous êtes « en droit de voir des hiéroglyphes dans ce respectable king, qui, de quelque main qu'il nous vienne, est certainement très-ancien, et qui n'a pas de plus grand défaut, sinon qu'on n'y entend rien, défaut très-hiéroglyphique. » J'y consens très-volontiers ; mais ne me sera-t-il pas permis d'y voir aussi ce que quelques-uns ont imaginé, savoir, une cabale la plus ancienne qui ait jamais été au monde? Celle des rabbins ne commença qu'environ l'an de grâce, n'en ayant pas eu besoin plus tôt pour obscurcir la vérité ; mais celle-ci se trouve à la descente même de l'arche : c'est toute l'histoire du commencement du monde, et de ce qui doit suivre. Toutes les sciences, du moins leurs principes, y sont renfermés ; on y trouve pareillement tous les mystères, mais qui sont restés mystères pour nous parce que leur clef s'est perdue, et ceux qui croient l'avoir trouvée ne nous présentent qu'une fausse clef qui n'ouvre point. Fo-hi apporta à la Chine ce précieux monument, et s'en servoit habilement pour faire son calendrier Kia-li. J'avoue que l'histoire chinoise n'en dit rien ; mais qu'importe? disons-le, nous qui en devons bien plus savoir que les Chinois : cela est si vrai, qu'à six mille lieues de la Chine, on a fabriqué une clef pour leur apprendre plus foncièrement et plus méthodiquement leur langue qu'ils ne l'apprennent depuis tant d'années à la Chine même.

Pardonnez-moi cette saillie, monsieur : le ton grave m'abandonne quelquefois ; reprenons-le incontinent, pour dire sérieusement que les Chinois font trop d'honneur à Fo-hi, et ravalent trop ses nouveaux sujets, qu'ils ne mettent pas beaucoup au-dessus des bêtes. Est-il vraisemblable que des hommes si peu éloignés du déluge fussent devenus en si peu de temps féroces jusqu'au point de boire le sang des animaux, de manger leur chair crue, de s'habiller de leurs peaux sans les préparer auparavant ? comment Fo-hi auroit-il pu former sa cour de pareils hommes au lieu nommé *Tchin*, établir des ministres, faire des mandarins subalternes sous le nom de dragons, et leur confier des emplois qui demandoient du génie, de l'habileté, et une science pratique peu inférieure à la sienne?

Il eût donc fallu dire que parmi les premiers Chinois, outre le chef, il y en avoit plusieurs autres capables d'entrer dans le gouvernement en exécutant ses ordres, et que tout le reste, c'est-à-dire le plus grand nombre, conservoit encore un peu de barbarie ; c'est ce qui paroît naturel et plus conforme à la vérité.

Mais laissons-là ces temps incertains dont les Chinois ne conviennent point faute de monumens ; laissons-les admirer les tables de Fo-hi et les ténèbres de l'Y-king qui le leur rendent si vénérable ; il nous suffit maintenant,

par rapport à la chronologie, de savoir que les Chinois ne doutent point qu'il ne se soit écoulé plus de quatre mille ans depuis l'empereur Yao jusqu'à présent, et qu'ils le prouvent fort bien.

Il vous paroît, monsieur, que je n'ai pas une opinion aussi avantageuse de la sagesse des anciens Égyptiens que celle qu'en avoit M. l'évêque de Meaux dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Je vous avoue que sur le temps qui s'est écoulé depuis Fo-hi jusqu'à Yao, je n'ai point de sentiment fixe, et que je ne puis en avoir, à moins que quelque homme extraordinaire, un sage, un prophète, nous dévoile les mystères de l'Y-king, s'il y en a, et dissipe l'obscurité de ces premiers temps.

Pour ce qui est des anciens Égyptiens et de la sagesse infinie qu'on leur attribue, j'ai toujours cru qu'on exagéroit beaucoup, sous prétexte qu'on n'a pas leur ancienne histoire, et qu'ils étoient fort supérieurs aux voisins qu'ils avoient pour lors : c'est là ce qui leur a attiré tant d'éloges. Hérodote et Diodore de Sicile sont les principaux garans de M. de Meaux. Mais ces deux célèbres écrivains n'ont rien vu par eux-mêmes de l'histoire primordiale des Égyptiens ; ils n'ont parlé que d'après leurs prêtres, qui avoient un beau champ pour vanter impunément leurs ancêtres, et les faire les plus sages de tous les mortels pour les lois, pour les mœurs, pour les sciences, pour le gouvernement, pour l'architecture, et généralement pour tout, et ils le prouvoient en montrant des pyramides, des ruines de villes, des restes de palais, etc. Cependant je souscris volontiers à une bonne partie de l'éloge que ce savant prélat fait des Égyptiens, en faveur de ce qu'il avance à la page 506, où il fait voir que les Égyptiens ne sont jamais allés à la Chine. Voici comment il s'en explique :

« Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'Égypte, ont reconnu qu'elle n'étoit pas belliqueuse. Vous en avez vu les raisons ; elle avoit vécu en paix environ treize cents ans quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris. Aussi, malgré sa milice, si soigneusement entretenue, nous voyons sur la fin que les troupes étrangères font toute sa force, ce qui est un des plus grands défauts que puisse avoir un État... C'est une assez belle durée d'avoir subsisté seize siècles. Quelques Éthiopiens avoient régné à Thèbes dans cet intervalle, entre autres Sabacon, etc. » Il avoit dit auparavant, page 500, que l'Égypte, contente de son pays, où tout abonde, ne songeoit point aux conquêtes ; elle envoyoit des colonies (dans les pays voisins s'entend, comme dans la Grèce).

De tout cela on pourroit, ce me semble, conclure que les Égyptiens, loin d'avoir peuplé la Chine, l'ont tout à fait ignorée. Mais s'il étoit vrai, comme le dit le savant prélat, qu'ils portoient partout les lois et la politesse, comment ne la portèrent-ils point à la Chine dans le temps qui s'écoula depuis Fo-hi jusqu'à Yao ? On ne voit rien de moins policé ni de plus barbare ; c'étoit pourtant le temps auquel les Égyptiens, ainsi que je l'ai dit, devoient être rendus à la Chine, sans quoi ils y seroient venus trop tard, et ils l'auroient trouvée toute peuplée.

En voilà assez sur ce qui regarde M. l'évêque de Meaux, venons maintenant à un autre prélat non moins célèbre par sa vaste érudition ; je parle de M. Huet et de ce qu'il avance dans son *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*. Vous dites, monsieur, qu'il attribue une origine égyptienne aux Chinois, fondée en partie sur la conformité de leurs doubles lettres hiéroglyphiques et profanes, et sur l'affinité de leurs langues. Je vous envoie, monsieur, six petits tomes des anciens caractères chinois, afin que vous en jugiez vous-même en les confrontant avec les caractères égyptiens ; à quoi j'ajoute :

1° Que les auteurs célèbres devroient être plus réservés sur les faits que les auteurs ordinaires ; parce que, par leur réputation et par le poids de leur autorité, ils entraînent dans l'erreur beaucoup d'autres, qui croient suivre des guides infaillibles. Comment cet habile prélat prouve-t-il l'origine des Chinois et l'affinité de leur langue avec celle des Égyptiens ? pour être juge compétent dans cette matière, il eût dû avoir du moins une connoissance médiocre de l'une et de l'autre langue, et connoître pareillement leurs lettres et leurs signes. A l'égard de leur origine, je n'ai rien à ajouter de plus à ce que j'ai dit.

2° Il est vrai que Tong-king et la Cochinchine ont été provinces de cet empire ; mais il n'est pas vrai, comme l'assure le même prélat, que le Japon l'ait jamais été ; il n'a pas même été tributaire ; au contraire, autrefois, par une

espèce de bravade, il envoya demander le tribut aux Chinois. La Corée est aussi un royaume séparé, mais qui paye tribut. Anciennement et pendant que l'empire étoit sujet à des troubles, les Coréens ont fait des efforts pour secouer le joug ; mais enfin il fallut s'y soumettre, parce que cet État ne peut se passer du commerce de la Chine, qui sans cette dépendance lui seroit interdit.

3° Je n'approuve point qu'on attribue aux Chinois des talens qu'ils n'ont pas, ni qu'on vante leurs provinces maritimes. Ce prélat n'assure pas, mais il dit en doutant que si l'on veut en croire les Chinois, ils ont étendu leur empire jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Je suis persuadé que cela est faux, et qu'on n'en trouvera nul vestige dans les livres classiques; aussi n'en cite-t-il point : il parle sans doute d'après des relations de personnes peu instruites; mais comme il y a peu d'erreurs qui n'aient quelque fondement, voici à mon sens ce qui a pu donner lieu à celle-ci.

Les premiers missionnaires qui ont doublé ce fameux cap pour se rendre à la Chine, trouvèrent qu'on l'appeloit *Ta-lang-chan*, c'est-à-dire Montagne aux grands flots. Or, de l'Europe jusqu'à la Chine, il n'y a nul endroit qui mérite mieux ce nom que ce cap, qu'on nomma d'abord cap des Tourmentes, Lion-de-la-Mer, et aujourd'hui cap de Bonne-Espérance; et pour le désigner en chinois, on s'est servi des mots Ta-lang-chan, sans faire réflexion que les Chinois pouvoient avoir ainsi nommé quelques autres lieux du voisinage, leurs vaisseaux étant tout à fait incapables de résister aux fureurs du banc des Aiguilles. Si une flotte chinoise risquoit d'y aller, il ne pourroit en revenir un seul vaisseau pour apporter la nouvelle du naufrage des autres.

Les barques ou sommes chinoises du temps passé n'étoient pas plus fortes que celles d'aujourd'hui; peut-être même l'étoient-elles moins; car dans la navigation comme dans les autres arts, on se perfectionne de plus en plus : les Chinois ont toujours vogué terre à terre, sans la perdre de vue que pour peu de jours : et parce que leurs grosses barques sont à plate varangue et tirent peu d'eau, elles peuvent dans un gros temps se mettre à l'abri dans des baies où nos vaisseaux manqueroient d'eau et échoueroient infailliblement. Il ne faut pas douter que les Chinois, allant ainsi en Batavie, à Malaque, à Siam, etc., n'aient rencontré des endroits où la mer étoit plus agitée, ou bien quelques pointes difficiles à passer, auxquelles ils auront donné le nom de Montagnes à grands flots. Ce sera ce nom que les Européens auront appliqué au cap de Bonne-Espérance, ne connoissant point d'autre endroit qui le méritât mieux. C'est ma conjecture, que je donne pour ce qu'elle peut valoir.

Pour ce qui est des *Annales d'Ormus*, qui disent qu'on a vu dans le golfe Persique jusqu'à quatre cents vaisseaux chinois se charger et se décharger d'une infinité de marchandises précieuses, je ne nie pas que quelques sommes chinoises n'aient pu aller jusque-là; mais je retrancherois volontiers un zéro de ce grand nombre, ce seroit encore trop de quarante barques pour charger les marchandises dont la Chine a besoin, c'est-à-dire des épiceries, des clous de girofle, de la muscade, du poivre, de l'encens, du bois de sandal; car pour la cannelle, on se contente de celle que produit la Chine, quoiqu'elle soit beaucoup inférieure à celle de Ceylan. Tout le reste, les Chinois l'ont en abondance, et s'ils naviguent, c'est plutôt pour porter que pour rapporter autre chose que de l'argent; c'est ce que savent par expérience les Européens qui viennent à Canton. Si quelquefois les Chinois achètent des curiosités, c'est lorsqu'il se trouve un empereur à qui elles font plaisir : du reste, elles ne peuvent être l'objet d'un commerce constant.

A l'égard des gommes des Indes, les médecins et les chirurgiens chinois n'en font presque point d'usage : je ne crois pas que dans toute une année on emploie à Pékin une demi-livre d'opium, qu'ils nomment *ya-pien;* ils y suppléent en se servant de pavot blanc.

Du reste, M. Huet ne dit point qui a vu ces *Annales d'Ormus*, ni en quel temps à peu près ces quatre cents vaisseaux chinois parurent dans le golfe Persique. Si c'étoit environ le milieu du huitième siècle après Jésus-Christ, sous la dynastie des Tang, cela confirmeroit ce que le père Gaubil dit avoir lu dans le *Nen-y-sse* (c'est une grande collection des historiens chinois), que les troupes du calife étant venues au secours de l'empereur contre un rebelle, elles le vainquirent; qu'une bonne partie de ces troupes ayant été mal payées de leurs services, ou ne pouvant plus s'en retourner par

le même chemin qu'elles étoient venues, étoient descendues vers le sud jusqu'à Canton; qu'ayant assiégé la ville, elles la prirent, ou par force, ou par la trahison du gouverneur, car tout y étoit dans le trouble; qu'elles la pillèrent, et s'embarquèrent pour retourner par mer dans leur pays, sans qu'on ait jamais appris de leurs nouvelles. Le père Gaubil ajoute pourtant que cela demanderoit un examen plus exact, qui pourra se faire à loisir.

Je crois, Monsieur, avoir satisfait à la plupart des questions que vous m'avez faites en dernier lieu sur la Chine; il y a bien de l'apparence que c'est pour la dernière fois que j'ai l'honneur d'entretenir avec vous un commerce qui m'a été si avantageux et si agréable. Mon grand âge, et mes infirmités qui augmentent de jour en jour, m'annoncent une mort prochaine. Je puis du moins vous assurer, monsieur, que jusqu'au dernier soupir je serai avec autant de respect que de reconnoissance, etc.

LETTRE DU PÈRE PARENNIN

AU PÈRE DUHALDE.

Préceptes de morale des Chinois.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Si l'on a en Europe une avidité curieuse pour tous les ouvrages qui s'y transportent de la Chine, il me semble que le génie et le caractère de cette nation, ses mœurs présentes, ses coutumes et ses usages ont également de quoi piquer une louable curiosité. Il est vrai que ces sortes de connoissances se puisent aisément dans la lecture de son histoire et des lois de son gouvernement; mais outre qu'on n'est pas toujours à portée d'avoir et d'entendre ces anciens livres, il paroît que les Chinois se montrent mieux à découvert dans les instructions particulières que leurs sages modernes leur donnent pour maintenir le bon ordre dans les familles, et pour en écarter les sujets de troubles et de division, qui suivent naturellement du défaut de préceptes, ou d'exactitude à les observer.

Tel est le petit ouvrage qui m'est tombé entre les mains, écrit en langue tartare, et que je vous envoie. L'auteur assez récent, nommé *Tchang*, est un Chinois habile, qui s'étudioit à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. Ho-sou, dont le nom est célèbre dans l'empire, l'a traduit en langue tartare. C'est lui qui a enseigné à la plupart des enfans de l'empereur Cang-hi les langues tartare et chinoise, qui a présidé à toutes les traductions des King[1] et de l'histoire chinoise, et qui a été le principal auteur du dictionnaire, dans lequel on a rassemblé tous les mots de la langue tartare, expliqués dans la même langue. Il est mort depuis peu d'années, avec la réputation d'un des plus habiles Mantcheoux qu'il y ait eu en ces deux langues.

Il dit dans une espèce d'avertissement que ce petit ouvrage renferme le choix de ce qu'on trouve, d'une manière plus étendue, dans d'autres livres, et que bien que le style en soit simple, et n'ait rien de trop recherché, il n'en est pas moins utile pour former l'esprit et régler le cœur. « Ceux des Mantcheoux, ajoute-t-il, qui aiment la lecture, en pourront tirer de grands avantages. C'est ce que j'ai eu en vue lorsque, dans les momens de loisir que me laissent mes emplois, j'en ai entrepris la traduction. Je suis persuadé qu'à l'égard de ceux qui la liront avec réflexion, et avec une volonté sincère d'en profiter; cette lecture, qui ne leur emportera pas beaucoup de temps, fera sur leur esprit et sur leur cœur une impression aussi salutaire que la lecture de nos anciens livres et de notre histoire. »

En faisant passer ces instructions en Europe, je ne prétends pas, mon révérend Père, l'enrichir de nouvelles connoissances. Nous y avons des maîtres bien plus excellens; les règles de conduite qu'ils nous ont données, et la fin que nous nous proposons en les suivant, sont infiniment supérieures à tout ce que peuvent produire les sages de la Chine; ma vue est de faire connoître leur manière de penser, d'entretenir l'estime qu'on a conçue pour cette nation, et d'augmenter le zèle de ceux qui s'intéressent à la conversion d'un peuple si policé et si raisonnable.

Au reste, ce petit ouvrage n'est pas divisé par chapitres, on n'y garde aucun ordre pour les matières. C'est un recueil de préceptes dé-

[1] Anciens livres chinois.

tachés, qui apprennent à se bien conduire dans le monde; je l'ai traduit en notre langue, tel qu'il est, sans chercher à y mettre un autre arrangement, de peur de vous donner mes idées que vous ne demandez pas, pour une simple traduction que vous souhaitez. J'y joins l'original tartare, avec lequel ma traduction pourra être confrontée, s'il se trouve des savans en Europe qui entendent véritablement cette langue. C'est maintenant l'auteur qui va parler.

TEXTE.

« O vous qui lisez tous les jours les King, et qui disputez sans cesse sur la doctrine et sur les mœurs, votre application est louable; mais doit-elle aboutir à de simples discours? Il vous faut mettre en pratique l'obéissance filiale, dont vous parlez si éloquemment. Cette vertu ne consiste pas seulement à honorer, à servir, et à nourrir vos parens : elle doit s'étendre jusqu'au plus bas, comme jusqu'au plus haut; jusqu'à ce qu'il y a de plus vil, comme jusqu'à ce qu'il y a de plus élevé.

» Dans toutes les occasions qui se présentent de parler ou d'agir, faites-le doucement, posément. La plupart de nos fautes ont pour principe des manières trop vives et trop empressées. Votre contenance doit être grave, et vos paroles mesurées. Un extérieur léger et volage n'attire que du mépris, ou des railleries. Si vous êtes obligé de donner un avis ou de faire une réprimande, n'usez jamais de paroles dures et piquantes; le fruit de votre ridicule colère seroit d'aigrir les esprits et non pas de les corriger.

» Voulez-vous être un homme de bien? cherchez un bon ami; reconnoissez de bonne foi vos fautes, et n'ayez jamais recours au mensonge pour les déguiser. Une faute avouée est à demi réparée. Pour peu que votre sincérité devienne suspecte, quel cas fera-t-on de vous? Le mensonge est le vice des âmes basses et de la plus vile populace.

» Quand vous avez à traiter de quelque affaire avec un grand, étudiez son air et sa contenance; s'il vous écoute froidement, si vos demandes lui déplaisent, n'allez pas plus loin; inutilement le presseriez-vous; le refus que vous auriez à essuyer vous attireroit peut-être pour toujours sa disgrâce.

» Si vous vous répandez en injures contre quelqu'un qui vous déplaît; si vous venez jusqu'à le frapper, il usera de représailles, et vous rendra coups pour coups, injures pour injures; ainsi vous livrer à ces mouvemens de colère, c'est vous injurier, c'est vous frapper vous-même. Si vous avez l'âme querelleuse, si vous vous livrez à l'intempérance de votre langue, et que vous vous fassiez un jeu de médire ou de calomnier, vous vous rendrez redoutable; mais ne vous y trompez pas, le ciel a sa justice, et l'empereur des châtimens.

» Ne parlez jamais des défauts d'autrui, et ne faites point le personnage de plaisant; car outre les plaintes et les murmures que vous vous attirerez, vous perdrez encore ces grâces naturelles qui rendent un homme aimable dans la société.

» On vous voit tout à coup paroître dans une compagnie, et aussitôt que vous êtes entré, vous saisissez la parole, vous vous rendez maître de la conversation, et il faut que tout le monde se taise pour vous écouter; quelle impolitesse! Qui êtes-vous, et qu'avez-vous appris, pour faire ainsi la leçon aux autres? Les grosses cloches sonnent rarement, et les vases pleins ne résonnent guère.

» Quoi! vous êtes vêtu commodément pour l'hiver et pour l'été; rien ne vous manque, vous ne souffrez ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid; vous mangez quand il vous plaît, et autant qu'il vous plaît; n'êtes-vous pas content? Est-ce un divertissement propre d'un homme raisonnable de se donner des libertés peu séantes, et de n'ouvrir la bouche que pour tenir des discours satiriques ou indécens? Si vous continuez de la sorte à parler et à agir sans discrétion ni jugement, on vous mettra au rang des animaux les plus stupides.

» Puisque l'homme vit sur la terre, il y a une manière d'y être, et l'inégalité des conditions y devient nécessaire. Si chacun vouloit se reposer ou se divertir, qui vous nourriroit?

» On voit des frères qui, dans le partage de la succession paternelle, se cèdent mutuellement les articles douteux, se les offrent l'un à l'autre avec amitié. Comment arrive-t-il dans la suite que leurs enfans ou petits-fils se disputent le même héritage, se querellent, s'emportent l'un contre l'autre, et en viennent souvent jusqu'à fatiguer les juges de leurs odieuses

contestations? Comment ont-ils pu étouffer sitôt, dans leurs cœurs, les tendres sentimens qu'ils avoient reçus de la nature et de leur première éducation?

» Deux qualités sont absolument nécessaires à une jeune femme, l'attention à ses devoirs, et une crainte respectueuse. Apprenez donc en détail quelles sont vos obligations. Dans la maison, levez-vous la première, n'allez prendre votre repos qu'après les autres, soyez constante dans l'application au travail propre de votre sexe; c'est à vous qu'appartient le menu soin du ménage; veillez attentivement à ce que le riz, la farine, l'huile, le sel, les plats, les baguettes et les autres ustensiles soient soigneusement serrés dans le lieu qui leur est destiné; qu'il règne un air de propreté, non-seulement dans vos habits, mais encore dans les mets que vous faites préparer; qu'on n'aperçoive rien qui dégoûte ou qui choque la vue. Autrement on vous confondroit avec les plus sales animaux.

» La tête, le visage, les mains, les pieds, sont les quatre sortes de beautés d'une femme; mais c'est la modestie qui doit relever ces talens naturels; il faut qu'elle règne dans son air, dans son maintien, dans ses regards, dans ses paroles, dans ses gestes. Si vous parlez sans réflexion, si vous vous agitez au moindre mot que vous dites, si vous gesticulez sans cesse, on vous prendra pour une comédienne, ou pour une femme de théâtre. Que seroit-ce si vous preniez certaines libertés, si vous cherchiez à voir et à être vue, si vous regardiez les hommes à la dérobée, si l'on vous entendoit chanter à voix basse, ou donner d'autres marques semblables d'un esprit volage? quelle idée auroit-on de votre vertu?

» Souvenez-vous que dans le fond un boisseau de perles ne vaut pas une mesure de riz. Plus vous chargez les soieries de fleurs et d'ornemens, plus vous avez de peine à les découdre pour les laver. A quoi bon broder vos habits des figures de tant de fleurs et de tant d'oiseaux différens? la propreté et la simplicité doivent en faire toute la beauté; les ornemens n'ajoutent rien au mérite et à la vertu. Une femme qui n'a ni adresse, ni esprit, fût-elle couverte d'or et d'argent, eût-elle la tête chargée de perles et de poinçons d'or, est bien au-dessous d'une femme de mérite qui n'est vêtue que de toile, et dont les ornemens de tête sont les plus simples: un grain de riz, un bout de fil, tout nous vient de la sueur des pauvres. les assister dans leurs besoins, c'est une vertu secrète; dissiper son bien mal à propos, c'est un vice public.

» De tout temps on a distingué le dedans du dehors, le *Li-ki*[1] a marqué la place des hommes séparée de celle des femmes: c'est par l'observation d'une règle si sage qu'on ne donne aucun lieu aux soupçons qui attirent la censure du public.

» Dans les affaires qui surviennent, n'entreprenez rien de vous-même, consultez votre mari. Qu'est-ce que votre mari? c'est votre lien. Si le lien venoit à vous manquer, quelle seroit votre ressource? Pendant que ce mari vit encore, de combien de soins n'êtes-vous pas délivrée! C'est à quoi vous ne faites nulle attention, vous ne vous en apercevrez que quand il aura cessé de vivre. Combien de veuves et d'orphelins gémissent dans l'oppression!

» Qu'une femme qui connoît le foible de son mari s'en serve pour se rendre la maîtresse et pour le dominer; qu'elle conteste sur tout, que pour la moindre contradiction elle en vienne à des éclats; que le mari de son côté subisse le joug, et n'ose souffler; l'un et l'autre deviennent bientôt la fable et la risée du public. Si vous laissez entamer votre réputation de ce côté-là, le mal est presque sans remède; l'eau une fois répandue ne peut plus se remettre dans le vase.

» Si votre mari néglige les obligations de sa charge, ou de son état, efforcez-vous de le faire rentrer dans lui-même, mais que ce soit par des manières douces et insinuantes, par de tendres exhortations, par le récit de certains exemples capables de le frapper; respectez-le comme un hôte, traitez-le comme un ami, évitez avec lui les familiarités peu séantes; la bienséance qu'on garde dans l'intérieur de la maison fait contracter l'habitude de tenir au dehors une conduite sage et réglée.

» C'est une nécessité pour vous de vivre toujours avec votre mari, et par conséquent d'acquérir la patience; apprenez donc à gêner votre naturel, et à contraindre vos inclinations; vous ne faites ensemble qu'une même famille; n'ayez donc l'un et l'autre qu'un même cœur.

[1] Livre classique qui contient les lois, les cérémonies et les devoirs de la vie civile.

Si vous n'êtes unis qu'à l'extérieur et par pure grimace, tandis qu'au fond de l'âme vous conservez un secret mécontentement, c'est inutilement vous ronger le cœur et vous rendre la vie amère.

» Je ne prétends pas que vous deveniez insensible ou immobile comme une statue; il y a une activité et une attention nécessaires pour régler les affaires courantes de votre maison : vos enfans qui sont en bas âge demandent en particulier beaucoup de soins; ne permettez pas qu'ils suivent leurs appétits, et qu'ils prennent plus d'alimens que leur estomac n'en peut porter; garantissez-les des grandes chaleurs de la saison, éloignez d'eux tout ce qui pourroit leur nuire, comme sont, par exemple, l'eau, le feu, les couteaux, les lieux élevés, d'où ils pourroient tomber, les choses dures qui pourroient les blesser; mais sur toutes choses ne leur permettez pas l'usage des viandes froides ou mal cuites, des fruits verts et crus, ce sont pour des enfans encore tendres deux sortes de poisons très-violens.

» Vos domestiques doivent avoir part à votre attention; ne souffrez pas que rien leur manque pour le vivre et pour le vêtement : s'ils sont grossiers, négligens, maladroits, dissimulez quelquefois leurs défauts, et faites semblant de ne pas les apercevoir; pardonnez-leur beaucoup de fautes, surtout quand ils ont bonne volonté; instruisez-les avec douceur, et faites réflexion que s'ils avoient de grands talens, ils ne se réduiroient pas à vous servir.

» L'entrée de votre maison doit être fermée à toutes sortes de femmes : 1° à celles qui font profession de fureter de tous côtés les traits de satire, les médisances et les faux bruits qui se répandent au désavantage des familles, et qui vont les débiter dans toutes les maisons; leur talent est de corrompre le cœur par leur malignité, et d'empoisonner l'esprit par les prodiges qu'elles racontent, par des spectres qu'elles font quelquefois paroître en invoquant les démons et leur adressant des prières inintelligibles; 2° à ces diseuses de bonne aventure qui se vantent de percer dans l'avenir, qui se mêlent de tirer vôtre horoscope, et de prédire la bonne ou la mauvaise fortune par l'inspection de la main et des traits du visage. La moindre perte que vous ferez est celle de votre argent; d'autres malheurs que vous ne prévoyez pas seront les suites funestes de votre ridicule curiosité.

» Finissons en peu de mots ce qui vous regarde : Une femme n'a de mérite qu'autant qu'elle s'applique à acquérir les vertus propres de son état. Et quelles sont ces vertus? Les voici. Le respect filial, la crainte respectueuse, la gravité, la modestie, la douceur, la complaisance, la sincérité dans les paroles, l'esprit d'économie, et la compassion pour ceux qui souffrent. Les principaux défauts qu'elle doit éviter sont la légèreté, les manières volages, l'orgueil, la colère, l'oisiveté, la nonchalance, le babil, l'indiscrétion dans les paroles, une humeur inquiète et difficile, la dureté de cœur envers les malheureux; surtout qu'elle se donne bien de garde de tomber dans aucun des cas qui donnent droit à son mari de la répudier, car quand même il n'en viendroit point à cette extrémité, elle n'en seroit pas moins déshonorée. »

REMARQUE.

Ces cas sont au nombre de sept : l'auteur ne les nomme pas, parce qu'il écrit pour des gens qui en sont instruits. Je vais y suppléer. Être peu soumise, être stérile, tomber dans l'adultère, être jalouse, avoir quelque fâcheuse maladie, parler trop, voler; ce sont les causes qui donnent au mari le droit de congédier sa femme.

Le quatrième article s'entend d'une jalousie qui porteroit la femme légitime à ne vouloir pas souffrir que son mari prît une seconde femme, et qui en viendroit à quelque éclat.

Le cinquième s'entend d'une maladie qui feroit horreur, telle que la lèpre, l'épilepsie, et autres semblables.

Par le sixième, on entend, non pas un flux de paroles inutiles, assez ordinaires aux personnes du sexe, plus de la moitié des femmes chinoises seroient dans le cas; mais le dangereux caquet des femmes qui, par de faux rapports, par des médisances secrètes ou par de fausses confidences qu'elles feroient aux uns et aux autres, mettroient la division dans la famille et en troubleroient la paix et l'union.

Les quatre autres articles ne demandent point d'explication. Le vol n'est un sujet de divorce que quand la femme vole son mari pour enrichir ses parens.

Il y avoit cependant trois exceptions à cette loi du divorce.

La première est que si le père, la mère et le frère aîné de la femme sont morts, il n'est pas permis de la congédier, parce que, dit la loi, il y avoit un lieu où l'on avoit pris cette femme, et qu'il n'y en a plus où l'on puisse la remettre.

La seconde est quand le beau-père et la belle-mère

sont morts, et que la bru en a porté le deuil pendant trois ans.

La troisième veut que si le mari étoit pauvre quand il se maria, et qu'il soit ensuite devenu riche, il ne peut pas répudier sa femme; parce que la femme ayant supporté et partagé avec lui sa misère, il seroit injuste de la renvoyer dans le temps de l'abondance.

Telle étoit l'ancienne coutume. Aujourd'hui elle n'a pas lieu dans toute son étendue; il n'y a presque que l'adultère bien prouvé qui autorise le divorce; dans tout le reste on cherche à y remédier d'une autre manière. Quand les parens de la femme coupable sont gens d'une certaine distinction, ils s'opposent fortement au déshonneur qu'on feroit à leur fille; cependant, s'il est bien vrai que cette femme trouble l'union de la famille, qu'elle n'aime pas les enfans du premier lit, qu'elle n'en prenne nul soin, qu'elle traite mal les domestiques, ses parens ne peuvent pas réussir à la sauver, et l'on en a vu des exemples mémorables dans des personnes d'un haut rang.

L'auteur, après avoir donné ces instructions aux personnes du sexe, revient aux hommes, et leur donne les avis suivans.

TEXTE.

« Voulez-vous savoir ce que vous avez à attendre de reconnoissance de la part des hommes, jetez les yeux sur vos enfans. Voulez-vous que vos enfans vous soient soumis, soyez-le vous-même à vos parens; sachez que le cœur, les pensées, les inclinations, le naturel des hommes se ressemblent à peu de chose près; cette considération doit vous engager à supporter leurs défauts et à les dissimuler.

» Ne soyez point de ces railleurs éternels, qui aiment mieux perdre un ami que de perdre ce qu'ils croient être un bon mot; songez que telle raillerie est souvent plus offensante qu'un terme injurieux : celui-ci est d'ordinaire l'effet d'un mouvement de colère, dont on revient et dont on se repent; celle-là est le plus souvent un signe de mépris, dont presque toujours on s'applaudit, et dont on ne se corrige guère.

» Apprenez dès votre jeunesse à maîtriser vos passions, à régler votre cœur, et à le former à la vertu; ne vous permettez pas certaines fautes, parce qu'elles vous paroissent légères, et si elles vous échappent, prenez des mesures pour ne les plus commettre; la digue une fois rompue, on ne peut plus arrêter le torrent.

» La passion d'amasser du bien, si l'on s'y abandonne, ne finit qu'avec la vie. On accumule des richesses souvent par des voies injustes, et on les laisse à des enfans dissipateurs, qui en voient bientôt la fin. On veut gagner de l'argent, par-là on perd les hommes, perte bien plus grande que celle qu'on fait de soi-même. »

REMARQUE.

L'auteur veut dire qu'il vaut mieux être moins riche, que de chercher à l'être beaucoup en perdant l'estime des gens de bien.

TEXTE.

« Ne soyez point de ces esprits sombres à qui tout déplaît, qui ne peuvent souffrir personne, et qui ont, pour ainsi dire, une antipathie naturelle avec le genre humain; mais aussi ne vous livrez pas à toute sorte de caractères, et ne comptez pas trop sur des protestations équivoques d'attachement et de fidélité. Dans le commerce de la vie civile, il y a un juste milieu à garder, et c'est en le gardant qu'on s'épargne bien des chagrins et de tristes retours.

» Vous avez une secrète aversion pour les gens de bien; le commerce et la conversation des personnes sages vous est insupportable, preuve certaine de la dépravation de votre cœur et du déréglement de votre esprit. Vous êtes richement vêtu, vous montez des chevaux fins et superbement enharnachés, rien ne trouble votre repos; votre table abonde en mets délicieux, vous nagez dans la joie et le plaisir: la mort viendra vous surprendre au milieu même de vos délices, ou dans les bras du sommeil, et vous ferez dire aux passans : De qui étoit fils ce jeune homme ?

» Chacun a ses idées, votre ami a les siennes, et il y est quelquefois si fortement attaché qu'il a peine à en démordre. S'il ne s'agit que de choses indifférentes, et si ses vues ne sont pas déraisonnables, ayez la complaisance de vous y conformer; si au contraire vous le contrariez, si vous prétendez que votre sentiment doit prévaloir, si votre amour-propre ne veut rien lui céder, que gagnez-vous? vous aigrissez son esprit, et vous perdez peu à peu son affection et sa confiance.

» N'usez jamais de votre autorité dans toute

son étendue, tempérez ce qu'elle a de trop sévère, par un air de douceur et de bonté; n'abusez pas non plus de la crainte et du respect que votre rang et votre dignité inspirent; il est honorable de mesurer l'usage de son pouvoir aux circonstances du temps et des personnes avec lesquelles on a à vivre.

» S'il vous arrive quelque désastre ou quelque grand malheur, et que vous n'apercevíez point d'issue pour en sortir, conformez-vous à l'ordre du Ciel : vous plaindre, soupirer, vous lamenter, frapper la terre du pied, ce n'est point diminuer le mal, c'est l'augmenter; personne n'ignore ce que je dis, mais je demande, qui voit-on le mettre en pratique?

» Réfléchissez beaucoup et parlez peu : un grand flux de paroles n'éblouit que les sots, et ne vaut pas un judicieux silence; il est surtout des conjonctures où l'homme sage, quelque beau parleur qu'il soit, quelque démangeaison qu'il ait de dire son sentiment, mettra toujours un triple sceau sur ses lèvres.

» Oubliez les services que vous avez rendus, c'est aux autres à s'en ressouvenir : ne faites pas remarquer les beaux endroits qui vous distinguent du commun des hommes, c'est aux autres à s'en apercevoir. La pêche et la prune ne parlent point, elles laissent naturellement des traces de ce qu'elles valent.

» Vous avez l'esprit fin, adroit, pénétrant, ne l'employez qu'à bien gouverner vos affaires : au dehors et dans l'usage du monde, ayez des manières simples et naturelles : si vous affectez de paroître plus spirituel que les autres; si l'on découvre dans votre air et dans vos expressions je ne sais quoi de guindé ou d'artificieux, on entrera en défiance de votre naturel, et vous ne vous ferez jamais de véritables amis.

» Aimez-vous les choses douces? commencez par celles qui sont aigres; cherchez-vous le repos et le plaisir? goûtez d'abord de la fatigue et du travail. Quand on veut sauter bien haut, il faut auparavant se baisser et se replier.

» Ce n'est pas assez d'étudier le monde pour s'y bien comporter, étudiez-vous vous-même, et examinez tous les soirs ce que vous avez fait pendant le jour; s'il vous est échappé quelque action dont vous ayez lieu de vous repentir, prenez les moyens propres à vous corriger, et à ne la plus commettre; si au contraire vous n'avez rien à vous reprocher, goûtez le doux plaisir attaché au témoignage qu'on se rend à soi-même d'une sage conduite.

» Si vous écoutez les louanges qu'on vous donne avec une simplicité modeste, c'est un nouveau lustre que vous ajoutez à votre mérite. Si au contraire cette marque passagère d'estime vous enfle le cœur, et vous fait prendre un air important et dédaigneux, l'idée qu'on avoit de vous se change aussitôt en préjugé, et l'on rétracte en secret des éloges dont on ne vous croit plus digne.

» La ruine suit le gain de fort près, et le malheur est à la queue de la bonne fortune. Celui-là seul vit tranquille, qui se contente d'une honnête médiocrité.

» Qu'il est difficile de vivre dans le monde, et de s'y conserver avec des mœurs irréprochables! on le peut néanmoins, mais on a besoin pour cela d'une attention et d'une vigilance continuelle sur soi-même.

» L'esprit doit gouverner le corps. Qu'un homme est malheureux qui se laisse dominer par ses passions et par ses désirs déréglés! Vous voyez ce grand homme, c'est un héros qui n'a point son semblable parmi nos guerriers; son nom fait trembler la terre, il a passé les quatre mers, il a tout vaincu, il est le seul qu'il n'a pu vaincre, puisqu'il est l'esclave de son corps.

» Vous vous occupez de l'étude sans vous appliquer à comprendre ce que vous étudiez; le temps que vous y employez est un temps perdu pour vous. Quand vous lisez les livres que les sages nous ont laissés, lisez-les avec réflexion : chaque caractère, chaque expression doit vous paroître précieuse. Cette doctrine doit se graver dans le fond de votre cœur; celle qui ne passe pas les yeux et les oreilles est semblable aux repas qu'on ne fait qu'en songe.

» La reconnoissance d'un plaisir fait à propos, procure quelquefois à celui qui l'a fait, une fortune considérable : une bagatelle cause souvent une grande joie, comme un trop grand amour produit une grande haine.

» Ne négligez point une affaire, parce qu'elle vous paroît peu importante; une légère fente peut causer le naufrage au plus grand vaisseau; un insecte, quelque petit qu'il soit, peut vous mordre et vous donner la mort.

» Si vous êtes chargé d'un emploi important et difficile, loin de vous le son et la couleur (il entend la musique et les femmes); mais d'un autre côté n'imitez pas ces jeunes insensés qu'on voit presque en même temps se réjouir et se plaindre, que la plus petite affaire accable, et qui en importunent sans cesse leurs voisins.

» Si de votre fonds vous n'avez que peu de génie et de vertu, et que vous ne soyez paré que d'un air suffisant et décisif, votre chute est certaine; de dix qui vous ressemblent, neuf tomberont. Si vous n'avez vu le ciel qu'assis au fond d'un puits, si vous ne pouvez montrer le chemin que par la direction d'un mur, le meilleur avis que je puisse vous donner, c'est de n'entreprendre jamais seul une grande affaire.

» Proposez-vous les grands modèles à imiter : Yao, Chun, Yu, Veu-vang, Tcheou-cong, Cong-tse, ne différoient pas des hommes ordinaires par leur figure, mais par les qualités de l'esprit et du cœur, qui les ont rendus respectables aux dix mille générations. Formez-vous sur leur droiture, sur leur grandeur d'âme, sur leur douceur, sur leur facilité à pardonner, et sur leurs autres vertus, et vous deviendrez un vrai sage. Mais si vous négligez de perfectionner les talens que vous avez reçus de la nature; si vous êtes brusque, impérieux, dur aux autres, vous ne serez jamais qu'un vil personnage.

» Voyez-vous ce frénétique, ce furieux? il ôte ses habits, il court de tous côtés, il veut absolument monter nu sur le toit de la maison; il mord, il déchire ceux qui se mettent en devoir de l'arrêter. C'est le portrait d'un étourdi qui veut tout faire à sa tête et de la façon qu'il lui plaît, c'est-à-dire de la façon la plus déraisonnable : à la moindre remontrance que vous lui faites, il s'aigrit, il s'emporte, il s'irrite, et ne paye l'amour que vous lui portez que d'ingratitude et de haine.

» Une des meilleures actions que nous puissions faire en ce monde, est de secourir les affligés, et d'aider les indigens. Si le ciel n'envoyoit point de calamités sur la terre, quelle occasion aurions-nous d'exercer la miséricorde?

» Trois choses sont absolument nécessaires à celui qui s'adonne à l'étude : 1° de vaincre ses passions et de s'en rendre maître; 2° d'avoir un naturel doux, traitable, accommodant; 3° d'avoir en horreur toute mauvaise doctrine, et de ne s'engager jamais dans une fausse secte.

» Qui vous a plus aimé que votre père et votre mère? Que d'inquiétudes leur a causées votre enfance! Quelles peines n'ont-ils pas eues à vous élever! A combien de sortes de travaux ne se sont-ils pas livrés pour vous mettre dans l'état où vous êtes aujourd'hui! et vous poussez l'ingratitude et la dureté jusqu'à leur déplaire et à les affliger. Belle instruction pour vous, pères et mères, si vous ne faites pas assez d'attention aux défauts de vos enfans, et si vous négligez de les corriger dans un âge encore tendre : surtout ne permettez jamais, sous prétexte que vous leur trouvez de l'esprit, qu'ils répondent d'un ton railleur, ou qu'ils contredisent ceux à qui ils doivent du respect; autrement ne vous attendez pas de les voir soumis et respectueux dans un âge plus avancé.

» Que dire de ce personnage qui ne sait presque rien, et qui ne connoît qu'imparfaitement la nature des choses et les vrais principes de la morale, et que cependant on voit paroître tête levée, ouvrant de grands yeux, se rengorgeant, avançant sa poitrine, marchant fièrement et à pas comptés? est-il un objet plus digne de compassion? fût-il cent ans sur la terre, on ne pourra jamais dire de lui qu'il ait vécu un jour.

» Si la raison est de votre côté, exposez-la avec douceur, et d'un air tranquille; à quoi bon cette émotion qui approche de la colère? ce n'est pas là ce qui persuade un esprit sensé; mais si vous n'avez pas raison, et que vous vouliez l'emporter de haute lutte, et pour ainsi dire à force ouverte, vous êtes semblables aux voleurs publics.

» Votre voisin est parvenu à une haute fortune, l'or et l'argent fondent dans sa maison, tout lui prospère, et vous en crevez de dépit; un autre gémit sous le poids de l'affliction qui l'accable, et vous en ressentez au fond de l'âme une joie secrète, tristes effets de la malignité et de la bassesse de votre cœur.

» Vous n'êtes occupé qu'à vous procurer toutes sortes de délices, et à mener une vie sensuelle et voluptueuse; vous jouissez tranquillement de toutes les faveurs de la fortune, et vous vous croyez à l'abri de la faim, de la

soif et de l'indigence ; insensés que vous êtes, ignorez-vous que le ciel ne souffre point les méchans et ne laisse aucun mal impuni ?

» Voulez-vous devenir habile dans l'administration des affaires ? appliquez-vous à la lecture de notre histoire : que si vous êtes brouillé avec les livres, si vous n'en pouvez souffrir dans votre maison, vos enfans seront pires que des aveugles nés.

» Dans la disette, les choses les plus aigres ou les plus amères sont pour vous de bon goût ; êtes-vous dans l'abondance, les meilleurs mets vous paroissent fades et insipides. Le cœur du Ciel ne peut contenter votre cœur ; avez-vous vu mourir de faim celui qui sait se contenter du peu qu'il a ?

» Il y a trois choses qu'il faut toujours avoir devant les yeux, la loi du Ciel, la loi de l'empire et l'honneur du prochain. Si vous négligez ces trois articles, en quelque endroit que vous alliez, n'espérez pas d'y vivre tranquille.

» Si vous voyez qu'un homme se repent de ce qu'il a fait de mal, ne poussez pas plus loin la réprimande ; s'il est confus de sa faute, regardez-la comme effacée ; s'il se courbe, n'appuyez pas le bras sur lui pour le renverser par terre.

» Si vous avez malheureusement changé de conduite, et que du bien vous ayez passé au mal, il est inutile de nous rappeler ce que vous étiez autrefois ; de même, quand un homme s'est corrigé, ne me dites plus qu'il a été mauvais.

» Vous ressentez vivement la moindre démangeaison que vous avez sur la peau, et vous êtes insensible aux misères et aux souffrances d'autrui ; quel reproche ne devez-vous pas vous faire si vous êtes capable de réflexion !

» Si vous entreprenez de secourir un malheureux, ne le faites pas à demi ; mais si vous avez une correction ou une réprimande à faire à quelqu'un qui la mérite, ne la faites qu'avec douceur et modération.

» On a une affaire importante à conduire, il faut de la sagesse pour ne pas s'y endormir ou pour ne rien précipiter ; c'est cette sagesse qui l'a fait réussir : quand la flamme paroît dans toute sa force, elle peut encore croître ; mais le feu une fois éteint, elle ne reparoît plus.

» Vous ne pouvez supporter la vue de cet homme dont le visage est couvert de dartres. Pauvre aveugle ! mais le mal chez vous a déjà gagné le foie et les poumons, et vous l'ignorez ; ne m'en croyez pas, consultez Tsang-cong[1], il vous dira que vous êtes plus malade que celui dont vous ne pouvez souffrir la présence.

» Song-tchao[2] se fait mettre sur la tête une coiffure bien élevée, il se couvre de jupes qui descendent jusqu'à terre ; Si-che[3] orne son menton d'une barbe postiche, prend des bottes, se fait précéder de deux lanternes, et parcourt chaque rue en dansant : qui des deux est l'homme ou la femme ?

» On voit tout finir, les colonnes de fer s'usent peu à peu par le simple attouchement ; on aperçoit les traces de la main sur les balustres de marbre qu'on manie souvent, la vie passe encore avec plus de rapidité et ne revient plus ; vécût-on cent ans, dès qu'ils sont écoulés, ce n'est pas la durée d'un clin d'œil ; employons donc utilement ce peu de jours qui nous restent à vivre.

» Si vous avez des enfans de mérite et bien élevés, vous n'avez que faire d'autre fonds pour établir leur fortune ; s'ils sont sots et sans nulle éducation, et que vos soins et vos exemples n'aboutissent qu'à amasser de l'argent et à accumuler des trésors, ou ils les auront bientôt dissipés, ou s'ils les conservent ils n'en seront pas plus estimés. Les sages qui méprisent les richesses n'en manquent pas, et, ce qui leur tient plus au cœur que toutes les richesses, ils jouissent d'une grande réputation ; les âmes viles, au contraire, sont à elles-mêmes leur propre tourment : jugez du présent et de l'avenir par le passé, vous verrez qu'il n'y a de vrai bonheur que pour les gens vertueux.

» Dans ces transports subits d'une amitié vive, ne dites pas tout ce que vous avez dans l'âme, on en pourroit abuser dans un temps de refroidissement ; de même dans un moment de dépit, ne dites pas tout ce que vous pensez ; quand vous aurez le sens plus rassis, oserez-vous vous présenter devant celui que votre colère aura offensé ? Le repentir suit de près la faute, et l'on porte longtemps dans le cœur le trait qui le déchire.

» Soyez économe et apprenez à régler votre dépense, vous aurez du bien de reste. Si vous

[1] Fameux médecin.
[2] Fameux comédien.
[3] Fameuse comédienne.

avez une soif insatiable des richesses qui occupe nuit et jour votre esprit et votre cœur, que je vous plains, et que vous êtes malheureux de ruiner votre santé et vos forces, de perdre votre temps et votre repos par le désir immodéré d'acquérir des biens dont vous avez si peu de temps à jouir !

» Avant qu'une chose arrive, il est bien difficile de dire quel en sera le succès. On se flatte par avance que tout réussira, et à la fin on voit ses espérances trompées. Le froid et le chaud se succèdent mutuellement ; pourquoi donc tant vous tourmenter sur un avenir incertain ?

» L'homme le plus adroit, le plus ingénieux et le plus capable de réussir, est celui qui sait mieux prendre patience dans l'adversité. Du milieu de ces gens que l'indigence a réduits à vous rendre les services les plus bas sont sortis des héros du premier ordre : nos pères les ont vus, et nous en voyons encore aujourd'hui.

» Un sage doit être une instruction vivante pour le commun des hommes ; qu'il ne paroisse rien de frivole dans ses discours, rien d'irrégulier dans sa conduite, et que ses actions soient toujours conformes à la loi du Ciel. Ce n'est pas pour le seul vallon où croît la fleur *lan*, qu'elle est si belle et d'une odeur si agréable. Ce n'est pas non plus pour vous seul que vous devez acquérir la sagesse.

» Si le père de famille se baigne tous les jours, ses enfans seront d'habiles nageurs. Si le père vole des melons ou des fruits, ses fils seront des assassins et des incendiaires. On ménage un enfant, on rit de ses défauts, au lieu de l'en corriger ; il est encore jeune, dit-on, et pendant qu'on le dit et qu'on le répète sans cesse, cet enfant croît, il est déjà grand, et devient votre supplice. On se tourmente, on s'afflige quand on n'a point d'enfans, et souvent on souffre bien davantage quand on en a.

» Qu'il est difficile d'éviter une mauvaise réputation ! Il est encore plus difficile de mériter l'estime et l'approbation générale.

» Nul empressement trop vif, nulle précipitation dans vos paroles et dans votre démarche ; celui qui se presse le moins arrive souvent le premier au but ; trop de vivacité ne sert souvent qu'à embrouiller les affaires. Quand on avale les morceaux entiers, on est sujet à les rejeter ; quand on court trop vite, on donne du nez en terre.

» A quoi prétendez-vous que puisse vous servir cet air brusque et fier qui vous caractérise ? Soyez bon et sévère tout à la fois, la paix sera éternelle dans votre domestique. Mettez un sceau à votre bouche, et gardez votre cœur comme on garde les murs d'une ville ; surtout ne vous érigez pas en conteur de faux bruits et de tout ce que vous entendez dire à l'aventure.

» Ne vous laissez pas emporter à des excès de joie dans un bonheur imprévu. Soyez toujours égal et de sang-froid dans l'une et l'autre fortune. Vous venez d'être fait bachelier, votre nom est un des premiers dans les affiches ; vous ne vous possédez plus. Il arrive ensuite que dans la distribution des dignités on vous oublie ; vous vous désolez, l'ennui et la tristesse vous rongent et vous dévorent : si vous eussiez eu moins de joie, vous auriez moins de chagrin.

» L'étude, la science et la vertu font briller les familles ; l'application et l'économie servent à les gouverner ; la complaisance et l'esprit pacifique à les tenir dans l'union, la tranquillité et la conformité à la raison à les conserver. Un homme qui n'a ni équité ; ni application, ni politesse, est une bête sauvage dont la tête est couverte d'un bonnet.

» Quelque habile que soit un homme, quelque service qu'il ait rendu, s'il est assez vain pour en faire le sujet de ses entretiens, s'il lui échappe quelque parole à sa louange, c'en est fait, il en perd tout le mérite. Si au contraire il lui arrive de tomber en quelque faute, et qu'il la reconnoisse et s'en humilie, sa faute est réparée.

» La plupart des maux qu'on souffre dans la vieillesse, viennent souvent des excès auxquels on s'est livré dans la vigueur de l'âge. On peut assurer avec plus de vérité, que les afflictions de l'esprit et les peines du cœur ont pris racine dans le temps de la prospérité.

» Si sur un beau visage vous appliquez un caustique avec de l'armoise, la cicatrice paroîtra toujours ; de même qu'une tache noire sur un habit blanc dure autant que l'habit.

» Si vous vous conservez le cœur net, si vous savez régler vos désirs, vous n'aurez pas besoin de prendre du sse-outang. Entreprenez peu d'affaires, modérez les saillies de votre tempérament, vous n'aurez que faire de sse-kun-tang. Soyez sobre dans le boire et le manger, le ell-tchin-tang vous deviendra inutile.

Mettez-vous en garde contre le grand froid, et vous ne serez pas obligé d'avaler du su-ming-tang. »

REMARQUE.

Ce sont quatre décoctions médicinales, dont la première, selon les Chinois, augmente et purifie le sang, et débouche les obstructions; la seconde est un bon cordial; la troisième aide la digestion et dissout les flegmes; la quatrième ouvre les pores et dissipe les vents.

TEXTE.

« L'eau qui dans sa source n'est qu'un filet, augmente insensiblement dans son cours, et devient capable de renverser les plus hautes montagnes.

» Si vous excédez dans le vin, vous vous déshonorez; si vous amassez trésors sur trésors, un autre en profitera. Quelle folie d'amasser des biens jusqu'à l'extrême vieillesse, tandis qu'il faut si peu pour entretenir la vie de l'homme!

» Si vous entreprenez une affaire, examinez auparavant comment vous pourrez la terminer. Si vous voulez établir un règlement, voyez comment vous pourrez le faire observer.

» Quelque bon que soit un cheval, il ne faut pas tout à fait lui lâcher la bride; quelque familier qu'on soit avec un autre, il faut veiller sur sa langue, et ne pas confier à la bouche tous les secrets du cœur. Mais quoiqu'il soit aisé de se cacher aux autres, il ne l'est pas de se cacher à soi-même et d'étouffer les remords qui naissent d'une mauvaise action.

» Il vaut mieux regarder un pouce en bas que cent brasses en haut; il vaut mieux regarder un pas en arrière que cent lieues en avant: l'air n'est pas sain et est trop subtil au haut d'un précipice escarpé; il est doux et tempéré sur la croupe d'une montagne.

» Il est quelquefois plus à propos de se tenir dans l'obscurité que de se montrer au grand jour. Une fleur est agréable à la vue, au lieu que le sapin n'a rien de beau; l'éclat de l'une ne vaut pas la durée de l'autre.

» Savoir perdre à propos, est ce que j'appelle être homme d'esprit; l'insensé est celui qui veut gagner toujours.

» Quoique vous fassiez un repas le matin, il ne suffit pas jusqu'à la nuit; le bien que vous faisiez autrefois à cet indigent ne remédie pas à sa nécessité présente.

» Si vous gémissez sous l'oppression, il n'y a de confusion que pour les personnes puissantes qui vous oppriment. Si vous vous faites craindre, il n'y a pour vous ni gloire ni bonheur.

» Vous voulez être au rang de ces grandes âmes qui se mettent au-dessus de toutes les disgrâces de la vie? commencez par supporter de légères injustices: vous voulez perfectionner vos talens, votre vertu? souffrez patiemment une mauvaise fortune. Voulez-vous encore éviter tout sujet de repentir et d'affliction? remplissez votre esprit d'utiles connoissances, votre cœur de bonnes pensées; ne dites que du bien, ne faites que du bien, ne fréquentez que des gens de bien.

» Le tem-lo vit entortillé à l'arbre qui le soutient; il meurt si l'arbre tombe; heureux le sage qui se suffit à lui-même, et qui n'a pas besoin d'un vain appui. »

REMARQUE.

Le tem-lo sort de terre en jet, comme la vigne, et ne peut se soutenir sans appui; on le fait monter sur la treille pour en recevoir l'ombre: il ne porte point de fruit, mais seulement des fleurs violettes, qui tombent en forme de grappes, et qui sont bonnes à manger. Ses feuilles ressemblent assez à celles de saule; elles sont plus courtes et plus arrondies par la pointe.

TEXTE.

» A la longueur du chemin on connoît la force du cheval, et à la longueur du temps on connoît le cœur de l'homme.

» L'homme ne vit pas cent ans, et il se remplit de soins et d'inquiétude pour dix mille.

» Si l'homme n'avoit pas la volonté de tuer le tigre, le tigre n'auroit pas l'envie de nuire à l'homme.

» Quand la maison est dans l'indigence, on reconnoît le fils obéissant. Quand le royaume est en trouble, on connoît le sujet fidèle.

» Si vous êtes pauvre, demeurassiez-vous dans l'endroit le plus fréquenté de la ville, personne ne pensera à vous. Si vous devenez riche, fussiez-vous retiré dans les montagnes les plus désertes, on ira vous y visiter de fort loin.

» Quand vous payez vos dettes, souvenez-vous du temps auquel vous étiez obligé d'emprunter. Quand vous êtes riche, souvenez-vous

du temps où vous étiez pauvre; quand vous devenez pauvre, ne pensez pas au temps où vous étiez riche.

» Quand on est arrivé sur le bord du précipice, il est trop tard de tirer la bride pour arrêter le cheval. Quand la barque est au milieu du grand fleuve Kiang, il n'est plus temps de lui donner le radoub dont elle a besoin.

» On vous voit monté sur un cheval blanc aux pendeloques rouges enharnaché de couleurs brillantes; combien de gens que vous n'avez jamais connus, s'empresseront de venir vous voir, et de se dire de vos parens ! »

REMARQUE.

Les mandarins ont aux harnois du cheval qu'ils montent des touffes de crin rouge enchâssées par un bout dans un tuyau de cuivre doré : l'une est suspendue au poitrail, et l'autre à la têtière du cheval.

L'auteur finit ce livre par une chanson où il exhorte ses compatriotes à mener une vie sage et réglée; c'est un abrégé des règles de mœurs qu'il a données et qu'il a mises en vers. Le traducteur tartare les a mises en prose, sa langue n'étant pas propre à la versification, du moins jusqu'à présent nul Mantcheou n'a entrepris de rimer dans sa langue; pour moi, je ne vous donnerai cette chanson ni en vers ni en prose; ce ne seroit qu'une ennuyeuse répétition de ce qu'a écrit l'auteur, qui est déjà trop long s'il ne vous plaît pas, et qui n'est pas trop court s'il peut vous plaire. Je suis, etc.

LETTRE DU PÈRE CHALIER

AU RÉVÉREND PÈRE VERCHÈRE.

Mort du père Parennin. — Son éloge.

A Pékin, ce 10 octobre 1741.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Cette mission vient de faire une perte qui nous est et nous sera longtemps infiniment sensible. La mort nous a enlevé le père Parennin, dans la 77ᵉ année de son âge et dans la 57ᵉ depuis son entrée dans notre Compagnie. Il semble que par une providence particulière, Dieu l'avoit formé pour être dans des temps très-difficiles le soutien et l'âme de cette mission: il avoit réuni dans sa personne les qualités de corps et d'esprit dont l'assemblage a fait un des plus zélés et des plus infatigables ouvriers que notre Compagnie ait jamais donnés à la Chine; une constitution robuste, un corps grand et bien fait, un port majestueux, un air vénérable et prévenant, une facilité étonnante à s'énoncer dans les différentes langues qu'il avoit apprises, une mémoire heureuse, un esprit vif, juste, pénétrant, une multiplicité de connoissances que les voyages qu'il a faits et les occupations qu'il a eues semblent ne pouvoir pas permettre de se trouver réunies dans un même sujet.

Toutes ces qualités en firent un grand homme, estimé, chéri et respecté de tous ceux qui le connurent; mais sa piété, son zèle, ses vertus, sa délicatesse de conscience, son amour pour la pauvreté et les souffrances, son ardeur à travailler à la conversion des Chinois, son exactitude à remplir les devoirs de son état, en ont fait un homme véritablement religieux, un fervent missionnaire, qui a porté à la mort des jours pleins et la consolation d'avoir considérablement étendu le royaume de Dieu, et fait connoître Jésus-Christ à un très-grand nombre de Chinois infidèles.

Je ne dirai rien de ce qu'il a fait en Europe, il y a encore des personnes qui ont vécu avec lui, et qui savent tout le prix du présent que la province de Lyon fit à la Chine, en lui formant et lui cédant un si excellent homme. Comme c'étoit à une grâce singulière de la bonté divine qu'il étoit redevable de sa vocation à l'état religieux, sa reconnoissance pour ce bienfait a toujours été très-intime et très-vive: son amour pour cette même vocation lui fit mépriser et rejeter, avant son départ de l'Europe, des postes considérables qu'on lui offroit s'il vouloit sortir de notre Compagnie et rentrer dans le siècle qu'il avoit quitté.

Il partit d'Europe au commencement de l'année 1698, et sur la fin de la même année, après six mois de navigation, il arriva heureusement à la Chine. Dès que l'empereur Canghi l'eut vu, il reconnut bientôt les talens et le mérite du nouveau missionnaire; dès lors il l'aima, il l'estima et le distingua; il lui donna

des maîtres pour apprendre la langue chinoise et la tartare mantcheoue. C'est dans l'étude de ces deux langues si difficiles qu'il fit voir combien sa mémoire étoit heureuse, et quelle étoit sa facilité pour tout ce qu'il entreprenoit. En peu de temps il parla chinois mieux qu'aucun Européen n'a jamais parlé cette langue, et il s'expliqua en langue tartare aussi purement et aussi facilement qu'en sa langue naturelle.

Cette facilité à s'énoncer dans ces deux langues engageoit l'empereur Cang-hi à s'entretenir souvent et longtemps avec lui. Ce prince, qui aux qualités d'un grand empereur, brave, généreux, politique, d'une étendue de génie surprenante, joignoit une ardeur singulière pour les sciences, vouloit cultiver et orner son esprit non-seulement de tout ce qu'il pouvoit apprendre par la lecture des livres chinois et tartares et par l'entretien des savans de son empire, mais encore de toutes les connoissances qu'il pouvoit tirer des étrangers; c'est ce qui lui donnoit ce goût singulier qu'il avoit de s'entretenir avec le père Parennin, qui en arrivant à la Chine savoit déjà beaucoup, et qui avoit le talent de parler avec grâce de tout ce qu'il savoit. Sa mémoire lui étoit si fidèle qu'il avoit toujours présentes à l'esprit les connoissances qu'il avoit acquises, de sorte que quand il parloit de quelque matière, on eût cru qu'il n'avoit point fait d'autre étude que celle-là, ou qu'il venoit de la faire tout récemment.

C'est dans ces entretiens familiers avec le père Parennin que ce prince se perfectionna dans les connoissances que les pères Gerbillon et Bouvet lui avoient déjà données sur la géométrie, la botanique, l'anatomie, la médecine, la chirurgie. C'est de lui qu'il apprit les différens intérêts des cours de l'Europe, l'histoire ancienne et moderne des pays et des nations éloignées de la Chine, les mœurs, les coutumes, le gouvernement des divers États du monde. C'est le père Parennin qui inspira à ce prince l'estime particulière qu'il faisoit de Louis XIV, dont il ne parloit qu'avec admiration, et qui lui donna une si haute idée de la nation françoise.

Cette estime et cette faveur de l'empereur Cang-hi étoit pour le père Parennin bien plus onéreuse qu'elle ne lui étoit honorable; car ce prince ne se contentoit pas des entretiens qu'il avoit avec lui, il demandoit pour l'ordinaire que le père lui en mît le précis par écrit, et qu'il fît la traduction des endroits les plus intéressans et les plus curieux des livres où il avoit puisé ces connoissances. C'est pour satisfaire le goût et la curiosité de ce prince qu'il traduisit en langue tartare ce qu'il y a de plus curieux et de plus nouveau en fait de géométrie, d'astronomie et d'anatomie, dans les ouvrages de l'Académie des sciences et dans les autres auteurs qui ont traité ces sortes de matières; il n'est presque aucun genre de sciences sur lesquelles ce Père n'ait écrit considérablement pour satisfaire aux questions de l'empereur, des princes, des grands et des savans de l'empire.

Pendant plus de vingt ans il a suivi l'empereur dans les voyages qu'il faisoit tous les ans en Tartarie pour y prendre le plaisir de la chasse. Il l'a suivi également lorsqu'il parcouroit les provinces de l'empire, mais il le suivoit toujours en missionnaire. Partout ce Père a augmenté les anciennes missions ou en a ouvert de nouvelles. Les plus florissantes, celles où l'on compte le plus de chrétiens, et où l'on voit le plus de ferveur, sont situées au dedans et au dehors de la grande muraille sur la route de Pékin en Tartarie; elles sont l'ouvrage de son zèle. Dieu répandoit une abondante bénédiction dans tous les lieux où il prêchoit la foi, et les conversions qu'il a opérées avec sa grâce ont été constantes et durables. C'est lui qui jeta les premiers fondemens de la conversion des princes chrétiens qui ont tant souffert sous l'empereur Yong-tching pour leur ferme attachement à la foi. Plusieurs autres princes et grands de l'empire, persuadés de la sainteté de notre religion, ont depuis imité ces princes et sont morts en véritables prédestinés; c'est après Dieu aux entretiens que le père Parennin avoit avec eux qu'ils sont redevables de leur salut. Il a lui seul procuré le baptême à plus de dix mille enfans des infidèles, parmi lesquels est un des frères de l'empereur aujourd'hui régnant.

Le père Parennin savoit profiter sagement et chrétiennement de l'accès qu'il avoit auprès de l'empereur, non pour lui-même, car il n'avoit rien à attendre de ce prince pour sa personne, mais pour le bien et l'avancement de la religion. Il s'en servoit pour obtenir des recommandations et des protections en faveur des missionnaires qui travailloient dans les provinces sans distinction d'ordre ni de nation, pour les délivrer des persécutions que les man-

darins malintentionnés leur suscitoient, pour leur procurer la permission de s'établir et d'ouvrir de nouvelles églises où il n'y en avoit point encore; pour leur faire restituer celles qu'on leur enlevoit; pour leur ménager l'amitié et la connoissance des gouverneurs et des autres officiers des lieux où ils résidoient. Il en savoit profiter pour annoncer Jésus-Christ, au milieu d'une cour païenne, aux princes, aux grands, aux savans; s'il n'a pu les gagner tous à Jésus-Christ, du moins il en a fait des amis et des protecteurs de la religion. Lié d'amitié avec les princes et les grands de la cour de Cang-hi, malgré les haines et les intérêts qui les divisoient entre eux, il sut toujours par sa sagesse et sa prudence se ménager les deux partis sans en offenser aucun.

Enfin il sut profiter admirablement de la bienveillance dont l'empereur l'honoroit pour lui faire connoître Jésus-Christ et l'instruire des vérités chrétiennes. Il le faisoit si à propos et si dignement, que non-seulement ce prince en conçut une nouvelle estime pour notre sainte foi dont il étoit le protecteur déclaré, mais qu'on a souvent cru qu'entièrement persuadé par les discours du missionnaire, il alloit embrasser le christianisme. On ne doute point qu'on auroit eu cette consolation sans des passions bien difficiles à vaincre à qui se sent le maître et est accoutumé de longue main à ne se rien refuser. Nous avons tout lieu de croire que ce prince se voyant près de mourir, et se rappelant ce que tant de missionnaires, et plus souvent encore le père Parennin, lui avoient dit de la nécessité d'être chrétien pour sauver son âme, prit alors la résolution de recevoir le baptême : il fit appeler les missionnaires qui étoient à la cour; mais le premier acte d'autorité d'Yong-tching son fils, déjà nommé empereur, fut d'empêcher qu'ils ne fussent introduits dans le palais.

Où le talent du père Parennin paroissoit le plus, c'est dans les conjonctures délicates et épineuses, où il lui falloit répondre sur-le-champ. De ses réponses dépendoit souvent la conservation ou la perte de la religion dans cet empire. Il étoit dans ces occasions d'une présence d'esprit admirable, qui lui mettoit à la bouche les réponses les plus sages et les plus prudentes.

Dès qu'il sut assez de chinois et de tartare pour se bien faire entendre en l'une et l'autre langue, il fut constamment l'interprète de tous les Européens qui sont venus ici, des missionnaires, des légats du souverain pontife, des ambassadeurs de Portugal et de Moscovie. Il a fait près de quarante ans cet emploi dangereux à la satisfaction du prince devant qui il parloit, et de ceux pour qui il parloit. On étoit surpris de lui voir parler également bien le tartare, le chinois, le latin, le françois, l'italien, le portugais.

Dans ces occasions il ne se bornoit pas à interpréter fidèlement les paroles des uns et des autres, il employoit tout ce qu'il avoit de crédit et de talent pour obtenir ce qu'on demandoit par son canal, et pour faire réussir les ambassadeurs au nom desquels il parloit. L'ambassadeur du roi de Portugal, don Metello de Souza, outre les remerciemens qu'il lui fit, et les marques de distinction qu'il lui donna avant que de quitter la cour de Pékin, lui a écrit tous les ans pour le remercier des services qu'il lui avoit rendus dans le cours de son ambassade. Le czar Pierre I[er] et les deux czarines qui lui ont succédé, ont régulièrement chargé leurs ambassadeurs à la cour de Pékin de faire au père Parennin les mêmes remerciemens pour les services qu'il rendoit aux Moscovites qui venoient à Pékin; ces remerciemens étoient accompagnés des éloges les plus magnifiques de sa sagesse et de son habileté dans les affaires. Il a toujours été en quelque manière le médiateur dans toutes les contestations qu'il y a eu entre les deux cours de Pékin et de Moscou. C'est lui qui a dressé les articles de paix qui ont été arrêtés entre ces deux nations, qui les a mis en latin et en tartare, et qui depuis quarante ans a interprété les lettres et les écrits que les deux cours et leurs officiers s'envoyoient mutuellement.

La même facilité que le père Parennin avoit pour parler, il l'avoit aussi pour écrire. Tout ce qu'il mettoit sur le papier couloit comme de source, et se sentoit de cette éloquence mâle et naturelle qui le faisoit écouter avec plaisir et même avec admiration. Les livres, soit en tartare, soit en chinois, qu'il a composés pour l'empereur Cang-hi, pour l'instruction des chrétiens, et pour la conversion des infidèles, prouvent également son talent pour écrire, son érudition; son zèle et sa piété. Si tout ce qu'il a écrit pour satisfaire aux questions des savans de la Chine, de France et de Russie,

étoit recueilli et donné au public, on seroit étonné qu'un missionnaire, avec tant d'autres occupations, ait pu se mettre en état d'écrire si noblement en tant de langues, et de se rendre si habile en tant de genres d'érudition. C'est une justice que lui rendront sans peine ceux qui ont lu celles de ses lettres que le père Duhalde a insérées dans les différens tomes des *Lettres édifiantes et curieuses.*

C'est à lui particulièrement qu'on est redevable des cartes de tout l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise qui ont été dressées par les missionnaires avec tant de soin et d'exactitude, et que le même père Duhalde vient de donner au public dans les quatre volumes de sa description géographique, historique, etc. de ce vaste empire. L'empereur Cang-hi qui, avant l'arrivée du père Parennin à la Chine, avoit appris un peu de géographie, se trompoit considérablement sur la position de Chinyang, capitale de Leaotong. Il croyoit cette ville à la même hauteur que Pékin, c'est-à-dire à 39 degrés 56 min. Le Père prit la liberté de lui représenter son erreur. Ce prince l'envoya à Chinyang pour y prendre hauteur, et lever la carte de tout le pays; à son retour les doutes qu'il fit naître dans l'esprit de l'empereur sur ce qu'il croyoit savoir des positions des autres lieux considérables de ses vastes États, la gloire dont il le flatta, s'il faisoit dresser une carte de son empire, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit osé entreprendre, déterminèrent ce prince à entreprendre un si grand projet, et il donna aussitôt les ordres nécessaires, en chargeant le père Parennin de lui nommer ceux des missionnaires propres à y travailler, et en lui ordonnant de conduire et de diriger lui-même cet ouvrage immense.

L'empereur Yong-tching, qui succéda à Cang-hi, n'avoit pas hérité de l'estime et de l'affection dont son père honora constamment les missionnaires. Ennemi dans le cœur de la religion chrétienne et de ses ministres, il ne tarda pas longtemps à leur faire sentir les effets de sa mauvaise volonté; cependant il donna toujours au père Parennin des marques de son estime et le traita avec distinction. Ce prince voulut plusieurs fois anéantir la religion, et chasser les missionnaires de Pékin. Le Père, par la sagesse de ses réponses en parlant à l'empereur, ou par l'intercession de ses protecteurs et de ses amis, détourna constamment l'orage, et sauva la religion.

Moins occupé sous l'empereur Yong-tching et sous son successeur Kien-long, le père Parennin mit à profit le loisir qu'il avoit, pour consoler et soutenir les princes chrétiens persécutés, emprisonnés, et réduits à une extrême misère; pour composer des livres utiles à la religion, pour faire des instructions dans la ville et dans l'enceinte de notre maison; pour visiter un grand nombre de personnes de distinction, et achever leur conversion, qu'il n'avoit pu qu'ébaucher dans les longs voyages qu'il faisoit à la suite de l'empereur. De tous côtés les chrétiens venoient en foule pour le consulter, pour se consoler auprès de lui, pour s'instruire et pour faire des confessions générales. Les chrétiens lâches et tièdes ne pouvoient pas tenir contre ses exhortations, et c'est au zèle de ce bon pasteur que quelques apostats doivent leur retour au sein de l'Église; il alloit les chercher, sans se rebuter ni des fatigues, ni des peines, ni des affronts qu'il avoit souvent à essuyer avant que de pouvoir toucher leur cœur.

Tant d'emplois et d'occupations différentes, qui sembloient incompatibles avec l'état et les fonctions d'un missionnaire, n'ont été pour le père Parennin qu'un moyen de rendre à Dieu plus de gloire, et une occasion d'annoncer plus souvent les vérités chrétiennes. Il eût dû, ce me semble, succomber à tant de travaux; mais il surmontoit tout par son courage, et Dieu seul, qu'il avoit en vue dans toutes ses actions, donnoit du succès à tout ce qu'il entreprenoit. En un mot, les vertus qui font l'homme religieux et le parfait missionnaire ont été en lui la source des bénédictions que Dieu répandoit sur ses travaux, et lui ont gagné l'estime et la vénération de tous ceux qui l'ont connu.

Ces vertus ont paru avec éclat dans la maladie dont Dieu l'affligea les trois dernières années de sa vie; elle lui causa les douleurs les plus vives et les plus aiguës; et ces douleurs lui donnant quelquefois un peu de relâche, il saisissoit aussitôt ces courts intervalles pour se livrer à l'ordinaire à ses travaux apostoliques. Cette maladie fut pour lui un long martyre, qu'il souffrit avec une patience inaltérable, et avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Enfin, le 27 septembre dernier, après avoir fait une confession géné-

rale avec de grands sentimens de piété et de componction, et avoir reçu le saint viatique et l'extrême-onction, il finit une vie sainte et laborieuse dans une grande tranquillité de corps et d'esprit. Il semble que Dieu ait voulu récompenser sa patience, en le délivrant, quelques jours avant sa dernière heure, de tout sentiment de douleur, de sorte qu'il mourut avec une parfaite connoissance, de la mort la plus douce et la plus tranquille, dans une union intime avec Dieu, et formant sans cesse divers actes de religion jusqu'au moment où il rendit son âme à son Créateur.

Le père Parennin a été universellement regretté des missionnaires, des chrétiens, des idolâtres, des grands et des petits. Le concours qui s'est fait à ses funérailles est une preuve de l'estime et de la vénération qu'on avoit pour lui. L'empereur a voulu en faire les frais, et il les a faits d'une manière digne d'un grand prince. Le frère de l'empereur, à la tête de dix autres princes, y ont aussi contribué et ont envoyé chacun de leurs officiers pour accompagner le convoi jusqu'à notre sépulture, qui est à deux lieues de Pékin. A l'exemple des princes, quantité de grands de l'empire, de mandarins et d'autres personnes de distinction, sont venus nous témoigner combien ils étoient touchés de cette perte, et la part qu'ils prenoient à notre douleur. Non contens de nous donner ces marques de leur sensibilité, ils ont honoré le convoi de leur présence jusqu'à la sépulture, et, tout infidèles qu'ils étoient, ils ont assisté à toutes les prières que nous fîmes dans le temps de l'inhumation. C'est à nous de marcher sur les traces de cet illustre missionnaire, et de travailler sans cesse à acquérir les vertus religieuses et apostoliques dont il a été un si grand modèle. Demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, etc.

LETTRE DU PÈRE BABORIER

AU PÈRE BABORIER, SON NEVEU.

Voyage dans les provinces intérieures. — Les barques. — Les hôtelleries. — La douane.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Je suis enfin arrivé, mon cher neveu, dans les provinces intérieures de la Chine, où il n'est pas aisé de pénétrer, par l'attention extrême qu'on y a d'en fermer l'entrée à tout étranger. Grâces en soient rendues à la protection singulière de Dieu, j'ai heureusement échappé aux risques que j'ai courus d'être découvert et envoyé à Macao; car c'est ce qui me seroit sûrement arrivé de moins fâcheux de la part des mandarins. Plaise au Seigneur que je réponde à une grâce si marquée par un zèle ardent à travailler à sa plus grande gloire, à ma propre sanctification et au salut d'un grand nombre de Chinois. Je vais vous rendre compte de mon voyage :

Je me rendis d'abord à Fo-chan, grosse bourgade qui est à quatre lieues de Canton, où l'on me prépara un quan-tsai, c'est une espèce de cercueil, ou plutôt de bière, où je devois m'enfermer au passage des douanes, pour me tenir mieux caché.

Quelques jours après notre départ, la mort enleva un des fils de celui qui conduisoit notre barque. Il n'étoit âgé que d'environ cinq ans, j'eus la consolation de l'envoyer au ciel se joindre à nos saints patrons.

Quand nous arrivâmes à Tchao-tcheou, les gens de la douane traitèrent fort honnêtement Hiu-siang-kong, c'est le nom chinois de mon charitable guide. Ils ne voulurent jamais entrer dans notre barque pour la visiter, ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du bord de la rivière, encore accompagnèrent-ils ce coup d'œil d'un couple de te-tsoui, c'est le terme dont ils se servent pour faire excuse.

Le 3 février nous arrivâmes sur le soir à Nan-hiong, bien résolus de coucher dans notre barque, et de passer le lendemain le Moei-lin, c'est une montagne fort haute qui sépare les deux provinces de Quang-tong et de Kiang-si; c'est pourquoi Hiu-siang-kong alla

au plus tôt au hang, c'est-à-dire à l'hôtellerie publique pour y disposer toutes choses. Il la trouva remplie de bonzes occupés de leurs cérémonies diaboliques.

Nonobstant cet embarras, le hang-tchu, c'est-à-dire le maître de l'hôtellerie, promit que tout seroit prêt au point du jour. Nous serions en effet partis, si une pluie froide qui survint n'eût pas découragé les porteurs de chaise. Ils n'y gagnèrent rien de différer au lendemain, car au lieu de pluie ils eurent à essuyer un grand vent accompagné d'une neige congelée, qui les incommoda fort jusqu'à neuf heures du soir. C'est l'heure à laquelle nous arrivâmes bien fatigués et gelés de froid à Nan-ngan, ville du premier ordre de la province du Kiang-si, qui est située au bas de la montagne.

Pour surcroît de misère, mon quan-tsai ne put entrer dans le quartier de l'hôtellerie qu'on m'avoit destiné; il fallut scier à deux différentes reprises les bâtons de la chaise, pour lui faire passer la première et la seconde porte de la galerie, qui conduisoit à une petite chambre, où à force de bras on la fit enfin entrer. La divine Providence, sur laquelle je me reposai à mon départ de Macao, empêcha le hang-tchu de former aucun soupçon sur mon compte.

Hiu-siang-kong jugea à propos de lui montrer son piao ou patente scellée du mandarin, pour écarter les soupçons qui eussent pu lui venir en l'esprit à mon occasion. Il lut ce piao d'un bout à l'autre, après quoi ils se mirent à table et causèrent agréablement jusqu'à onze heures du soir. Pendant ce temps-là je tremblois encore plus de peur que de froid; je tâchai inutilement de m'échauffer les pieds, et de prendre du repos jusqu'au lendemain de grand matin, que mon guide m'ordonna de rentrer dans le quan-tsai et de prendre patience jusqu'à ce qu'il eût loué une barque, sur laquelle on devoit me transporter incessamment.

J'obéis aux ordres de mon guide, et je m'armai de patience, mais toujours dans une inquiétude extrême qu'on ne vînt à me découvrir. Enfin, à deux heures après midi le quan-tsai fut transporté dans la barque, où l'on eut bien de la peine à le faire entrer; heureusement les cerceaux qui soutenoient la toile cirée dont il étoit couvert se trouvèrent forts, plians et bien amarrés par le bas, sans quoi le prétendu malade auroit parau u grand jour, et on l'auroit bientôt fait rebrousser chemin vers Macao. Comme j'étois à jeun depuis plus de vingt-quatre heures, et qu'il n'y avoit aucune provision sur la barque, il fallut encore nous arrêter deux heures, trop heureux d'en être quitte à si bon compte.

Le 10 février nous arrivâmes fort tard à Can-tcheou, ville du premier ordre de la province de Kiang-si. Les officiers de cette douane ne furent pas si complaisans que ceux de la douane de Tchao-tcheou. On ne crut pas Hiu-siang-kong sur sa parole, il fallut montrer le piao, l'examiner, visiter la barque; mais tout se passa avec politesse.

Nous eûmes le plus beau temps du monde pour traverser la montagne de Yo-chan; cependant les porteurs de mon quan-tsai murmurèrent un peu au commencement, mais leur ayant acheté de nouveaux bâtons pour la chaise, ils se tranquillisèrent et marchèrent d'un pas leste jusqu'à Tchang-chan, montagne de la provincede Tche-kiang, où nous arrivâmes de bonneheure.

Quoique le maître de l'hôtellerie où nous passâmes la nuit fût excellent chrétien, j'eus de grandes mesures à garder, parce que tous ses gens étoient infidèles, et je ne pus sortir de mon quan-tsai qu'après qu'ils se furent tous retirés. J'entendis la confession de ce bon néophyte, de sa mère, de sa femme et de sa fille aînée, et je leur appris à communier spirituellement, car je n'avois point d'ornemens pour leur dire la messe; après quoi j'allai me reposer quelques heures.

Le lendemain on me transporta de grand matin dans la barque qu'on avoit louée la veille, pour me conduire jusqu'à Han-tcheou; c'est la capitale de la province de Tche-kiang, et une des plus grandes villes de la Chine. Ce passage fut le plus difficile et le plus dangereux de toute la route. Outre qu'il me falloit faire trois lieues dans une chaise à porteurs, je fus encore obligé d'entrer dans la ville, et d'en sortir pour me rendre à la maison de Joseph Tang, le seul asile qu'il y eût, encore n'étoit-il pas trop sûr; mais il fut aisé à la divine Providence de me tirer de ces dangers.

Les gardes des portes, qui ont accoutumé d'arrêter et de visiter les chaises, n'approchèrent pas de la mienne, où j'étois déguisé en pauvre malade, couvert depuis la tête jusqu'aux pieds d'une vieille couverture de lit. Ils me

laissèrent donc passer tranquillement : mais il n'en fut pas de même de Hiu-siang-kong, mon conducteur ; sa barque fut arrêtée et exactement visitée.

De Han-tcheou nous nous rendîmes à nuit close à Sou-tcheou, grande ville de la province de Kiang-nan et la plus riche de toutes les villes de la Chine. Nous descendîmes dans la maison d'un chrétien, où nous croyions trouver le père Peychotto, Portugais, missionnaire dans cette province. Il en étoit parti deux jours auparavant pour aller visiter quelques chrétiens dangereusement malades. Je lui écrivis pour lui donner avis de mon arrivée et le prier de m'envoyer une barque appartenant à quelque chrétien, ce qu'il fit les plus tôt qn'il lui fut possible. J'eus le temps, jusqu'à l'arrivée de la barque, de célébrer trois fois le saint sacrifice de la messe et d'administrer les sacremens de pénitence et d'eucharistie à plusieurs fidèles de l'un et de l'autre sexe.

Enfin le 11 mars j'arrivai à Tchoang, village presque tout chrétien, où j'eus la consolation d'embrasser le père Peychotto, avec qui je me rendis le 13 au soir à Tchang-cho, ville du troisième ordre, son domicile ordinaire, et qui est habitée par un grand nombre de chrétiens, la plupart très-fervens. L'âge et les fatigues ont absolument ruiné la santé de ce zélé missionnaire, et il est entièrement hors d'état de continuer ses fonctions apostoliques.

Après avoir fait faire les pâques à ses néophytes, je me mis en chemin pour visiter tout le district de sa mission. J'y ai baptisé 303 personnes, 138 adultes et 165 petits enfans ; j'ai entendu 2,710 confessions, et donné la communion à 2,543 néophytes. Je pars dès cette nuit pour une autre mission dans la province de Tche-kiang ; je n'ai que le temps de me recommander à vos saintes prières et de vous assurer de mon tendre attachement.

LETTRE DU PÈRE GAUBIL

AU PÈRE CAIRON.

Association chrétienne fondée en Chine.— Mort de la princesse Catherine. — État des Églises à Pékin.

De Pékin, ce 29 octobre 1741.

Pour vous entretenir de ce qui vous touche le plus dans la capitale de cet empire, je dois d'abord vous faire part d'un nouvel établissement que nous y avons fait, et qui nous promet des suites très-avantageuses à la propagation de la foi.

C'est une espèce de congrégation ou d'association où sont admis un certain nombre de chrétiens pleins de zèle et de ferveur, depuis l'âge de vingt jusqu'à quarante ans, en qui nous apercevons des talens propres à enseigner les vérités de la religion à leurs compatriotes. Ils étudient avec application les meilleurs livres où elles sont clairement expliquées ; ils s'en remplissent l'esprit et le cœur ; ils nous rendent compte de leur travail et des connoissances qu'ils ont acquises ; ils s'exercent à écrire et à réfuter les superstitions chinoises.

Parmi les meilleurs sujets de cette association, nous comptons quatre jeunes princes chrétiens, plusieurs autres d'honnêtes familles, deux bacheliers et un jeune homme que j'ai eu pendant neuf ans auprès de moi, et que j'ai formé à ces sortes d'exercices.

Nous perdîmes, il y a quelques mois, la princesse Catherine. Elle étoit veuve du prince François, onzième fils de Sou-nou, chef de tous les princes et princesses de la famille impériale, qui ont tant souffert pour la foi, et dont vous avez l'histoire dans les différens tomes qui précèdent celui-ci. Une mort précieuse aux yeux de Dieu a couronné la sainteté de sa vie. Je lui administrai les derniers sacremens, qu'elle reçut avec de grands sentimens de piété. Elle me témoigna plusieurs fois combien elle se savoit gré d'avoir vécu et de mourir dans l'indigence, à cause de son ferme attachement à la foi. Rien de plus touchant que les avis et les instructions qu'elle donna à ses enfans et à ses parens avant que de recevoir le saint viatique.

Nous fîmes presque en même temps une autre perte : la mort nous enleva Paul Lieou, médecin chrétien, à l'âge de cinquante-neuf ans ; c'étoit un modèle de vertu et de zèle : outre un grand nombre de conversions opérées par ses exemples et ses exhortations, à la faveur de la réputation qu'il s'étoit acquise dans sa profession, toutes les maisons lui étant ouvertes, il s'est servi de cet accès pour mettre dans le ciel plus de huit mille enfans d'infidèles près de mourir auxquels il a donné le baptême. Sa vie étoit des plus exemplaires ; il faisoit régulièrement une demi-heure de méditation chaque

jour : il jeûnoit et pratiquoit diverses austérités tous les vendredis ; il se confessoit et communioit tous les huit jours, et avoit ses heures réglées pour la lecture des livres de piété à laquelle il ne manquoit jamais. Il avoit le talent de parler de Dieu et des vérités de la religion d'une manière persuasive et touchante. Trois jours avant sa mort il me fit sa confession générale, et reçut ensuite le viatique et l'extrême-onction avec une pleine connoissance. Sa famille et un grand nombre de chrétiens qui y assistèrent furent infiniment édifiés des différens actes de douleur, de résignation et d'amour qu'il produisit en leur présence. Cette famille, qui est très-réglée, embrassa la foi dès le temps du père Ricci.

Vous savez, je crois, mon révérend Père, la distinction qu'il y a entre les familles illustres qui portent la ceinture jaune et celles qui portent la ceinture rouge. Les premiers sont princes de la famille régnante ; les seconds tirent leur origine des ancêtres du fondateur de cette dynastie, et sont réellement princes du sang : cinq familles de ces derniers sont chrétiennes.

Le chef d'une de ces familles, nommé Jean Tchao, est autant distingué par sa capacité et par sa politesse que par sa naissance. Le prince Paul, son fils aîné, marche de près sur ses traces. Jusqu'à présent rien n'avoit pu vaincre l'attachement de l'épouse du prince Jean au culte des idoles, elle portoit l'opiniâtreté jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on lui parlât des vérités de la religion, et elle mettoit tout en œuvre pour empêcher que le prince Paul n'en remplît les devoirs ; elle faisoit des efforts inutiles, car ce qu'elle croyoit devoir le pervertir ne servoit qu'à le confirmer dans la foi, et augmentoit sa ferveur dans les pratiques de piété.

Le père et le fils, après avoir tenté inutilement tout ce que leur zèle leur inspiroit pour sa conversion, convinrent ensemble d'offrir à Dieu à cette intention des prières extraordinaires, des communions, des pénitences et des aumônes. Dieu s'y est laissé fléchir et a touché le cœur de cette dame ; je l'ai baptisée après les épreuves ordinaires ; elle a été nommée Thérèse, et vit fort chrétiennement.

Le prince Jean est dans la plus haute piété ; il tient le premier rang parmi les membres de l'association dont je viens de parler, et il emploie, avec la bénédiction du Seigneur, les grandes connoissances qu'il a de la langue chinoise et tartare à gagner à Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles.

Outre les trois Églises que nous avons à Pékin, il y a un grand nombre de chrétientés établies dans cette province de la cour ; elles sont cultivées avec grand soin par cinq prêtres chinois jésuites, car dans les circonstances où nous nous trouvons, il ne nous est pas permis de sortir de la capitale.

Le nombre de nos chrétiens monte à plus de cinquante mille. Ils viennent souvent à la ville pour approcher des sacremens, pour nous consulter, pour nous rendre compte de l'état de leurs chrétientés, pour nous demander des livres sur la religion, de saintes images, des médailles, des chapelets, etc. Ces prêtres chinois baptisent ordinairement chaque année jusqu'à 1200 adultes. On en compte cinq à six cents dans nos trois Églises de Pékin qui reçoivent chaque année la même grâce.

Selon les espérances que nous donnent nos Pères chinois et le zèle de nos chrétiens associés, il y a lieu de croire que, tant à la ville que dans cette province, nous compterons dans peu d'années plus de cent mille chrétiens. Depuis la première année de l'empereur régnant, on n'a pu baptiser chaque année qu'environ quinze cents enfans exposés ; au lieu qu'auparavant, lorsque tout étoit plus tranquille et les secours plus abondans, on procuroit la grâce du baptême à plus de trois mille de ces enfans. Nous espérons que cette bonne œuvre se rétablira bientôt avec le même succès.

LETTRE DU PÈRE LOPPIN

AU PÈRE RADOMINSKI,

CONFESSEUR DE SA MAJESTÉ LA REINE DE POLOGNE, DUCHESSE DE LORRAINE.

Traversée. — Visite aux chrétiens du centre. — Voyage à Pékin. — Particularités sur l'état de la religion, de l'opinion du peuple et des mœurs.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

C'est aussitôt qu'il m'est possible que j'ai l'honneur, comme je vous l'ai promis à mon départ de France, de vous rendre compte de ce qui m'est arrivé depuis mon embarquement jusqu'à mon entrée dans la mission à la-

quelle la divine Providence m'a destiné. Je souhaite que ce petit détail vous fasse plaisir ; il sera du moins une légère preuve de la vive reconnoissance que je conserve des bontés dont vous m'avez honoré.

Je n'ai rien à vous mander qui mérite votre attention jusqu'à mon arrivée au cap de Bonne-Espérance, où vous savez que les Hollandois ont une fort belle colonie [1]. La ville égale plusieurs villes de France; leur jardin est ce qu'il y a de plus curieux : ce n'est pourtant qu'un vaste potager, où il y a plusieurs belles allées formées par des chênes, des mûriers, des myrtes, etc. Les maisons y sont de la plus grande propreté ; une citadelle assez mauvaise et quelques batteries de canon font toute la force de la ville basse.

Mais ce qui assure davantage ce pays aux Hollandois, c'est qu'il n'y a guère qu'eux qui veuillent s'exposer aux pertes qu'ils y font de temps en temps. Les vents du nord-ouest venant à souffler, agitent la mer de telle sorte que la lame seule pousse les vaisseaux sur la terre, et les y fait périr : vingt-cinq y firent naufrage en l'année 1722, et j'ai vu les débris de sept autres qui y furent brisés en 1736.

Les Hollandois y ont étendu leurs habitations jusqu'à cent cinquante lieues dans les terres. Ils y ont planté des vignes qui donnent d'excellens vins. Les fruits y sont assez bons, mais le bétail est beaucoup meilleur.

L'animal le plus curieux que produise l'Afrique, et peut-être le plus beau qui soit dans le monde, c'est l'âne sauvage, qui ressemble fort au mulet. Sa peau est tissue alternativement et à égale distance, de raies ou de bandes larges de deux doigts d'un noir d'ébène et d'un blanc d'ivoire. Ces raies prennent de la hanche et vont en diminuant jusqu'au jarret. De là jusqu'à la corne, ce sont des bandelettes de même largeur. La tête a aussi ses marques particulières ; au milieu du front est une étoile blanche, autour de laquelle sont les yeux, qui, accompagnés de ces raies toujours blanches et noires, forment des contours d'autant plus agréables, que la symétriey est la plus exacte.

On compte dans la ville du Cap autant, pour le moins, d'esclaves que de Hollandois. On ne sait quelle est la religion de ces esclaves, et l'on ne voit pas qu'on s'empresse ni de les instruire ni de leur procurer le baptême. Il n'y a que quatre ministres pour la ville et pour cent cinquante lieues de pays habité.

Le pays, à l'extrémité duquel est le cap de Bonne-Espérance, se nomme la Cafrerie. On connoît peu les Cafres de la côte occidentale, parce qu'il n'y a point de ports où l'on puisse aborder. On appelle Hottentots ceux qui habitent le milieu des terres, et qui sont forcés de se retirer à mesure que les Hollandois étendent leurs colonies. J'en vis environ cinquante qui venoient se plaindre de quelques mauvais traitemens qu'ils avoient reçus.

Je crois qu'il y a des sauvages plus féroces que ces peuples, mais je ne pense pas qu'on en trouve qui soient moins hommes. A peine semblent-ils avoir l'usage de la raison. Ils vont presque nus ; leurs cheveux sont noirs et crépus. Ils s'oignent le corps et la tête d'huile de baleine, ce qui les rend d'une figure hideuse. Ils ne vivent que de racines, d'herbe et de viande. Leurs mets les plus délicats sont les boyaux des bêtes qu'ils ont tuées ; ils les mangent crus, et tels qu'ils les ont tirés du ventre de l'animal, ou bien après les avoir portés plusieurs jours à leur cou en guise d'ornemens. La culture de la terre leur est inconnue ; leur unique occupation est de garder leurs troupeaux, de danser et de ne rien faire.

J'étois logé, en habit séculier, avec deux autres missionnaires, chez un François réfugié. Il ne savoit pas que nous disions de grand matin la messe chez lui ; mais il nous étoit bien consolant de pouvoir célébrer pendant la semaine sainte cet auguste sacrifice, au milieu d'une nation hérétique ou idolâtre.

Après nous être reposés douze jours au Cap, nous en partîmes le 26 mars par un fort beau temps. Il est plus aisé de doubler la pointe du Cap en allant à la Chine que lorsqu'on en revient ; aussi la doublâmes-nous fort heureusement. Après avoir passé le banc des Aiguilles, où la mer est toujours agitée, et fait environ deux mille lieues, nous vînmes jusqu'aux premières îles de l'Asie, et le jour de la Pentecôte, certains indices nous firent juger que la terre étoit proche. Le mardi suivant, 19 mai, nous la découvrîmes à deux heures après-midi, et le jeudi nous mouillâmes à l'entrée du fameux détroit de la Sonde.

Ce détroit sépare l'île de Java de celle de Sumatra ; c'est là que commencent les cha-

[1] Aujourd'hui aux Anglois.

leurs. Nous ne manquions pas d'eau, mais on est ravi d'en avoir de fraîche, et nous fîmes pour cela de vains efforts. Les marées étant alors fort hautes, la mer s'élevoit jusqu'à une cascade d'eau douce, où l'on a coutume d'en prendre.

Comme on ne s'attendoit pas à ce contretemps, le capitaine nous invita à mettre pied à terre avec lui. Nous voguâmes droit à la cascade, mais lorsque nous en approchâmes, notre canot toucha contre plusieurs pierres, ce qui nous obligea de prendre le large.

De là nous allâmes vers une petite île où nous courûmes encore plus de risque. Si un matelot ne se fût jeté à l'eau pour soutenir notre canot qui touchoit terre et penchoit fort d'un côté, nous étions sur le point d'être submergés, ou du moins de passer la nuit dans une île déserte, où nous n'eussions pas été fort en sûreté.

Le lendemain la chaloupe tenta une seconde fois la descente vers la cascade, mais ce fut inutilement; ainsi nous levâmes l'ancre, et nous continuâmes notre route dans le détroit, ayant toujours des terres à droite et à gauche, à une ou deux lieues de nous. Le 27, nous envoyâmes à terre le canot pour chercher des provisions : comme il ne parut point de tout le jour, ni la nuit suivante, nous en fûmes inquiets au point de mettre en mer la chaloupe avec vingt hommes armés pour aller en apprendre des nouvelles; notre inquiétude redoubla ne voyant pas paroître la chaloupe, qui devoit revenir sur-le-champ, mais nous n'eûmes que la peur ; l'un et l'autre revinrent sur les sept heures du soir avec de bons rafraîchissemens, qui firent bientôt oublier les inquiétudes passées.

Les Javanois, habitans de ces îles, vont presque nus, leur couleur tire sur le rouge et le bétel qu'ils mâchent continuellement leur rend les dents noires : ils ne paroissent pas manquer d'esprit, et ils entendent bien leur commerce. Pendant tout le temps que nous fûmes dans le détroit, ils venoient tous les jours dans de petites pirogues nous vendre leurs volailles et leurs fruits.

C'est le 21 mai que nous étions entrés dans le détroit de la Sonde, et le 1er du mois de juin à peine avions-nous fait quinze lieues à cause du calme et des vents contraires. Enfin nous en sortîmes, mais ce fut pour passer celui de Banca, qui est beaucoup plus dangereux.

A l'entrée se trouve l'île de Lucepara, la mer est basse aux environs. On n'y marche que la sonde à la main, à droite et à gauche du vaisseau, et à une portée de fusil on fait la même manœuvre dans le canot, pour diriger le navire dans sa course.

Les vaisseaux qui vont à la Chine tirent ordinairement dix-sept pieds d'eau, et souvent, dans les endroits où il y en a le plus, il ne s'en trouve que cinq brasses, c'est-à-dire vingt-cinq pieds ; mais pour peu qu'on se détourne, on n'en trouve que douze ou quinze, et l'on est en danger d'y échouer. Comme nous avions un très-bon vent, nous doublâmes heureusement cette île. La quille du vaisseau étoit pourtant si proche de terre, que mettant les eaux en mouvement, la vase du fond en étoit agitée, et revenant sur la surface de la mer, ne présentoit aux yeux qu'une eau bourbeuse et désagréable.

Le détroit de Banca a environ trente lieues de longueur sur quinze de largeur. Du côté du couchant est la rivière Salimbam, qui par trois embouchures, se décharge dans la mer. A côté de chaque embouchure il y a un banc de sable qui s'avance trois lieues en mer. Lorsque nous nous trouvâmes par le travers de la première embouchure, on sonda et l'on trouva douze brasses. Cependant nous étions plus près de terre que nous ne pensions. Nous étions alors dans le courant de la rivière, et nous ne l'eûmes pas plutôt passé, que nous nous trouvâmes à deux brasses et demie, c'est-à-dire que nous donnâmes dans la pointe du premier banc de Salimbam, où nous échouâmes le 8 juin. Heureusement le vaisseau ne donna que sur de la vase molle, où il s'arrêta sans faire aucun mouvement. On se hâta de carguer les voiles, et par le moyen d'une ancre qu'on alla jeter en haute mer et du cabestan, on retira le vaisseau, qui au bout d'une heure se trouva à flot.

Depuis l'entrée du détroit de la Sonde, on ne passe qu'au travers des bancs et des rochers souvent cachés sous l'eau, dont on ne peut s'apercevoir qu'en y touchant, et auxquels on ne touche guère sans péril. A la sortie du détroit se trouve d'un côté un rocher caché sous les eaux, nommé Fridérique; vis-à-vis sont des bancs de sable, et l'espace qui est entre deux est assez étroit. Il s'agit de tenir le juste milieu, sans quoi l'on échoue, ou l'on se brise.

L'habileté de notre capitaine nous fit franchir ce pas dangereux sans aucun risque.

De là nous retombâmes dans de grandes mers, où les périls ne sont plus si fréquens. Nous repassâmes la ligne le 10 juin, et il ne nous resta plus que quatre à cinq cents lieues à faire pour arriver à Macao. Les vents ayant continué, nous arrivâmes le 22 à la vue de la petite île de Sancian, où finirent les travaux de l'apôtre des Indes [1].

Le lendemain, après six mois de navigation, à deux heures du matin, nous mouillâmes à la vue de Macao. Peu d'heures après, le vaisseau *le Condé* qui nous accompagnoit, et dont nous n'avions eu nulle connoissance depuis la sortie du Cap, vint mouiller à côté de nous, et le jour de saint Jean-Baptiste je descendis à terre.

Macao est une ville qui appartient aux Portugais : elle leur fut cédée autrefois par les empereurs de la Chine, en reconnoissance du service qu'ils avoient rendu en nettoyant la mer de pirates. Les Portugais étant alors puissans dans les Indes, la ville devint considérable, et l'on y fonda plusieurs maisons religieuses. Maintenant beaucoup de familles portugaises y sont presque réduites à la mendicité, et elles n'y subsistent qu'à la faveur d'un commerce assez médiocre. Nous y avons deux maisons, dans l'une desquelles les jésuites françois se retirèrent, lorsqu'en 1732 ils furent exilés de la Chine. J'y en trouvai quatre à mon arrivée, qui me comblèrent d'amitiés.

Cette maison est toute propre à inspirer un grand zèle ; elle est composée de plusieurs anciens missionnaires qui ont été exilés pour la foi, ou qui, pendant trente et quarante ans, se sont consumés dans les travaux de la vie apostolique. C'est de cette maison que sortirent les quatre jésuites, qui, entrant dans le Tong-king, furent arrêtés, chargés de fers, mis dans une affreuse prison, d'où ils ne furent retirés le 12 janvier 1737, que pour sceller de leur sang la divinité de la religion chrétienne. On attend une occasion de faire transporter ici leurs corps, pour continuer d'enrichir une vaste chambre remplie des précieux restes de quantité de jésuites martyrisés dans le Japon, ou dans les royaumes voisins, que l'on conserve avec soin dans un grand nombre de tiroirs. On y voit en particulier les ossemens de trois jésuites martyrisés au Japon en l'année 1597, et canonisés par le pape Urbain VII.

Le 22 septembre je partis de Macao, pour tâcher de pénétrer dans les provinces de la Chine : je me rendis à un demi-quart de lieue de là dans une petite île qui appartient à notre collége, et le lendemain, à nuit close, j'entrai dans une barque, qui me conduisit, pendant quarante lieues, jusqu'à l'endroit où les marées cessent de remonter. Un vent favorable me fit faire ce chemin en deux jours : une nouvelle barque, qui appartenoit à un chrétien, m'attendoit pour me conduire, et remonter le fleuve à une centaine de lieues jusqu'à l'extrémité de la province de Quang-tong. Comme je ne pouvois mettre pied à terre, ni paroître à découvert pendant le jour, je fis cette longue route sans savoir ce que c'étoit qu'une ville chinoise, quoique j'eusse passé devant plusieurs qui bordoient la rivière.

Après deux journées de chemin, j'aperçus un monastère de bonzes, qui me parut fort spacieux, et dont les murailles étoient bien construites. Nous marchions alors entre deux chaînes de très-hautes montagnes, ou plutôt de rochers fort escarpés. J'en vis un en particulier dont le pied est baigné par la rivière, et qui, de ce côté-là, étoit plat et uni comme la plus droite muraille. Il est d'une hauteur prodigieuse, et l'on n'y peut aborder qu'en bateau. A deux ou trois pieds de hauteur se trouve une ouverture, par où l'on monte dans l'intérieur de ce rocher. A la hauteur de trente ou quarante pieds, sont des chambres et des salles qui ont des ouvertures sur le fleuve, avec des balustrades sur lesquelles sont posées des idoles.

C'est dans cette affreuse caverne que demeurent quatre ou cinq bonzes qui n'en sortent jamais, et qui vivent des aumônes que leur font les passans. Je ne m'imagine rien de plus affreux que cette prison. Ce sont là sans doute de vrais martyrs du démon, ou bien ils ressemblent aux bonzes que saint François-Xavier trouva au Japon, qui, par des débauches secrètes, se dédommageoient de leur fastueuse austérité.

Le 7 octobre j'arrivai à Chao-tcheou-fou, ville du premier ordre, où la douane est très-sévère. Je mis pied à terre, et tandis que la barque étoit visitée, je pris un détour pour aller l'attendre à une lieue de là ; et comme

[1] Saint François-Xavier mourut et fut enterré dans cette île.

pour n'être point reconnu j'étois obligé de marcher au travers des campagnes, je fis le personnage d'herboriste, et je m'amusai à cueillir des simples, dont je ne connoissois ni le nom ni la vertu. Je rejoignis enfin ma barque, et le jour de saint François de Borgia, j'arrivai à Nan-hiong-fou, autre ville du premier ordre. C'est là que la divine Providence m'attendoit, et qu'elle me fit faire l'apprentissage de missionnaire.

Pour entrer de la province de Quang-tong dans celle de Kiang-si, il faut passer une montagne, et faire une journée de chemin par terre; on la fait ou à cheval, ou dans une sorte de brancard à découvert, ou dans une espèce de lit couvert d'un rideau. Comme ce chemin est aussi fréquenté que les rues de Paris, c'est de cette dernière voiture que je me servis, afin de me tenir plus caché.

Il y a à Nan-hiong-fou un chrétien fort pauvre, nommé Thomas. La misère où il est l'a engagé plusieurs fois à aller au-devant des missionnaires, lorsqu'il étoit informé de leur passage, et à exiger d'eux le plus d'argent qu'il pouvoit, avec menace de les déclarer au mandarin, s'ils le refusoient. On assuroit qu'il étoit venu à Macao, qu'il s'y étoit confessé, et qu'il avoit donné des marques d'un véritable repentir; cependant on ne s'y fioit pas, et on prenoit d'ordinaire un détour pour éviter sa rencontre. Les trois catéchistes qui m'accompagnoient ne laissèrent pas de me conduire par la route battue, soit afin d'abréger le chemin, soit qu'ils crussent avoir pris de bonnes mesures pour cacher mon arrivée à ce perfide néophyte.

Un de mes catéchistes prit les devants, entra dans la ville, et se rendit chez un médecin chrétien nommé Jean, qu'il croyoit digne de sa confiance. Ce médecin vint nous trouver aussitôt, et nous dit que Thomas étoit malade, et qu'il lui avoit donné une médecine : « Je viendrai sur les sept heures du soir, ajouta-t-il, pour vous conduire dans ma maison, où vous passerez la nuit, et j'arrangerai toutes choses de manière que le lendemain vous aurez une voiture prête. » Je suivis son conseil, j'entrai avec lui dans la ville sans la voir, je couchai chez lui, et le lendemain je partis de grand matin avec deux de mes catéchistes, car le premier nous avoit quittés la veille au soir pour aller me chercher une barque.

Je traversai tranquillement la ville, mais à peine avois-je fait quelques pas dans la campagne que deux infidèles arrêtèrent ma voiture, et me demandèrent où j'allois; mes catéchistes répondirent que j'allois dans la province de Kiang-si. Les infidèles répliquèrent qu'ils savoient bien que j'étois Européen ; qu'ils étoient députés des mandarins, auxquels ils alloient me dénoncer, ce que cependant ils ne feroient pas si je voulois leur donner 200 livres.

Si j'avois entendu la langue, peut-être aurois-je composé avec eux afin qu'il me fût permis de continuer ma route, mais ne sachant encore que quelques mots chinois, je ne compris rien de ce qu'ils disoient; mon premier catéchiste qui savoit un peu de latin, et de qui je pouvois me faire entendre, étoit absent; ainsi il fallut m'abandonner à la Providence. Mes conducteurs ayant refusé constamment de rien donner, on me conduisit dans une espèce de corps-de-garde ; c'est ce qui les obligea de rentrer dans la ville et d'aller en informer le médecin chez lequel j'avois passé la nuit.

Cependant je restai environ deux heures dans ce corps-de-garde. Les Chinois qui s'y trouvèrent furent curieux de savoir qui j'étois; les uns tiroient mon bonnet pour voir si j'avois la tresse de cheveux que les Chinois portent derrière la tête; les autres levoient le rideau de côté et d'autre pour m'examiner. Pour moi je contrefaisois le malade, et j'avois surtout attention à me tenir le visage bien couvert ; l'éventail qu'on porte communément à la Chine, me fut d'un grand secours.

Enfin on vint me prendre, et l'on me fit traverser une partie de la ville étant toujours dans mon lit et le visage couvert. On s'arrêta tout à coup devant une maison, et on enleva violemment mes rideaux. Je ne doutai plus que je ne fusse à la porte d'un mandarin, devant lequel il me falloit comparoître, et je crus qu'il étoit inutile de me cacher davantage. Je retirai donc mon éventail, et je regardai tranquillement une foule de peuple, qui s'assembla autour de moi.

Lorsque j'avois encore le visage couvert, j'entendois les uns qui disoient : *Niu-gin*, c'est une femme. Lorsque je fus à découvert, j'en entendois d'autres qui m'appeloient *Ho-chang*, c'est-à-dire un bonze ; c'est tout ce que je pus comprendre de ce qu'ils disoient sur mon compte. En un mot, j'étois trahi par de faux

chrétiens, déféré aux mandarins, exposé à la vue de toute une ville, qui ne pouvoit plus douter que je ne fusse Européen ; voilà le péril dont je ne pouvois pas naturellement échapper.

Au bout de quelque temps on rabattit mes rideaux, et l'on me conduisit chez le chrétien Jean. J'entrai dans la première chambre, où plusieurs infidèles me suivirent pour m'examiner, ainsi que tous les passans qui venoient me considérer les uns après les autres. Je demandai comme je pus ce que tout cela signifioit, on me fit entendre que j'allois comparoître devant les mandarins, qui me renverroient infailliblement à Macao.

Une heure après vint une chaise à porteurs, où l'on me fit entrer, et c'est alors que je ne doutai plus qu'on ne me menât chez le mandarin. Je traversai encore la ville, et je la vis à loisir : elle est pavée de petits cailloux comme Lyon ; en passant par une rue, j'y vis représenter la comédie ; deux ou trois hommes touchoient des instrumens, qui ne sont guère du goût européen, et un comédien masqué parloit seul sur le théâtre.

Les maisons me parurent assez belles en dehors, quoiqu'elles ne soient souvent que de bois, et ordinairement d'un seul étage. Il y a dans chaque ville des édifices plus élevés, et d-ns le goût de celui que le roi de Pologne a fait construire dans les bosquets de Lunéville. A la Chine ces édifices sont auprès des murailles de la ville, afin que de là on puisse veiller sur ce qui se passe dans les pays d'alentour.

Après avoir traversé la ville pendant plus d'un quart-d'heure, ma chaise s'arrêta, et l'on me fit entrer dans une maison qui me parut une véritable prison. Je demandai où j'étois, on me répondit que c'étoit une hôtellerie, où je devois passer la nuit et la journée suivante. Mes catéchistes sortirent de la chambre où l'on me mit, et ils en fermèrent la porte à la clef, afin que personne n'y pût entrer.

Je ne savois guère où tout cela devoit aboutir : je n'avois nulle inquiétude par rapport à moi, mais je craignois qu'il n'arrivât quelque malheur à mes catéchistes, et principalement à la mission. Il se pouvoit faire qu'à l'occasion d'un Européen déguisé qui entroit dans les terres, on ordonnât une recherche exacte dans les provinces, et qu'on en fît sortir tous les missionnaires qui y sont cachés ; j'aurois été inconsolable, qu'à mon sujet un pareil malheur fût arrivé à une mission qui est déjà si affligée, et à laquelle je n'avois encore rendu aucun service. Je m'adressai au sacré cœur de Jésus, auquel j'ai une dévotion particulière, et j'implorai la protection de la très-sainte Vierge, avec toute la ferveur dont j'étois capable.

Le Seigneur avoit prévenu mes désirs : voici ce qui se passoit alors chez les mandarins, dont je n'appris le détail que quand j'eus rejoint mon premier catéchiste. Mes deux autres catéchistes s'adressèrent au commis d'un mandarin, ils lui exposèrent que deux Chinois les empêchoient de suivre leur chemin, sous prétexte qu'ils conduisoient un Européen, et le prièrent de s'intéresser auprès du mandarin, pour qu'il leur fût permis de continuer leur route ; ils eurent soin en même temps de l'assurer qu'ils reconnoîtroient ce service.

La promesse eut son effet : « N'ayez nulle inquiétude, répondit le commis, je prends cette affaire sur moi. » Il parla effectivement aux deux mandarins, au tribunal desquels elle devoit être portée, et il leur représenta que deux Chinois qui se faisoient passer pour officiers d'un tribunal exigeoient de quelques voyageurs une grosse somme d'argent, sous prétexte qu'ils avoient avec eux un Européen.

Les deux mandarins firent venir l'un après l'autre les deux catéchistes, qui n'eurent qu'à répéter ce qui avoit déjà été dit par le commis : et sur ce qu'on me disoit Européen, ils répondirent que je venois de Macao, et que j'allois dans la province de Kiang-si, où j'avois des affaires particulières. Le mandarin le crut ou fit semblant de le croire : il demanda à me voir, on lui dit que j'étois incommodé, et en effet j'étois véritablement fatigué. Il se contenta pareillement de cette réponse ; il en fut de même du second mandarin chez lequel un de mes catéchistes alla tout de suite.

Celui-ci fit encore plus, car il ordonna aux deux Chinois qui m'avoient arrêté de paroître en sa présence : aussitôt qu'il les vit, « De quelle autorité, leur dit-il, empêchez-vous des voyageurs de suivre leur chemin, et avec quel front osez-vous vous dire députés des mandarins ? » Ils répondirent qu'ils n'en avoient agi de la sorte que par le conseil d'un chrétien nommé Thomas, qui les avoit avertis que j'étois Européen. « Cette réponse ne vous dis-

culpe pas, répliqua le mandarin, et je vous ferois châtier sur-le-champ, si le jeûne qu'on observe aujourd'hui dans la ville ne m'en empêchoit; mais vous ne m'échapperez pas. »

Il ordonna ensuite qu'on allât se saisir de Thomas, et qu'on le lui amenât chargé de fers. Aussitôt qu'il parut, le mandarin lui demanda si sa religion lui commandoit d'exiger de grosses sommes d'argent de ceux que l'on soupçonnoit être de même croyance que lui. « Tu es un kouang-kouen, lui dit-il, c'est-à-dire, un misérable et un coquin, et je saurai te punir comme tu le mérites, quand il n'y aura plus de jeûne. Vous autres, ajouta-t-il en s'adressant à mes catéchistes, continuez tranquillement votre route. » Cette aventure n'a pas laissé de me coûter environ douze taels.

Vous me demanderez sans doute, mon révérend Père, comment il s'est pu faire que ces mandarins infidèles, bien instruits des ordres de l'empereur, qui nous interdisent l'entrée de la Chine, et persuadés que j'étois Européen, m'ont cependant laissé passer avec tant de facilité, et ont même puni ceux qui m'avoient arrêté.

Que vous dirai-je, si ce n'est que Dieu est le maître des cœurs, et qu'il sait les tourner à son gré, donner aux événemens l'issue qu'il lui plaît, quelquefois la plus inespérée, et faire tomber les méchans dans les piéges qu'ils avoient dressés contre ses serviteurs? D'ailleurs, ces mandarins pouvoient être du nombre de ceux qui connoissent les Européens comme des gens incapables de causer le moindre trouble dans l'empire, et qui enseignent une religion sainte, qu'ils embrasseroient eux-mêmes volontiers, si sa morale étoit moins sévère. Des vues d'intérêt peuvent aussi y avoir part; quoique la porte de la Chine soit fermée aux Européens en général, les mandarins savent qu'il y en a plusieurs auprès de l'empereur, que ce prince les considère, qu'il en a appelé cinq tout récemment à Pékin, qu'eux-mêmes ils ont été chargés de les y faire conduire, et de les défrayer dans leur route : ainsi ils n'aiment pas à susciter de mauvaises affaires à aucun Européen, de crainte que ceux qui sont à la cour ne les desservent auprès de l'empereur.

Quoi qu'il en soit, je passai heureusement la montagne, et je me rendis à Nan-ngan-fou, où je m'embarquai. Je m'aperçus bientôt que cette barque n'appartenoit point à un chrétien. Le batelier demanda d'abord qui j'étois; on lui fit réponse que j'étois d'une province étrangère. Peu après, quoique nous eussions loué sa barque pour nous seuls, il voulut absolument y recevoir un infidèle qui faisoit la même route; c'est ce qui m'obligea de me tenir sur le derrrière de la barque.

Le lendemain j'arrivai à Kan-tcheou-fou, ville du premier ordre. Aux portes de cette ville est un village où demeure un jésuite italien; je passai la journée suivante avec lui, et sur le soir je montai dans la barque d'un chrétien, qui alloit commercer dans la province de Hou-quang, où je devois me rendre.

Ce fut au commencement de décembre que je remontai le fleuve Yang-tse-kiang pendant plus de 60 lieues. Il traverse toute la Chine de l'occident à l'orient, et va se décharger dans les mers du Japon; son lit est ordinairement d'une demi-lieue, et assez souvent il est deux et quatre fois plus large. Lorsque certains vents règnent, les naufrages y sont à craindre. Il est très-profond, et s'il ne se trouvoit pas quelques barres dans son embouchure, nos vaisseaux de roi pourroient le remonter 200 lieues [1].

On voyage ici bien plus par eau que par terre, à cause de la quantité de fleuves, de rivières, et de canaux qui facilitent extrêmement le commerce. Ces rivières sont chargées d'un nombre infini de barques de toutes sortes de grandeur et de figure. Il y en a de plates et élevées comme nos petits vaisseaux; elles servent à porter à l'empereur le tribut du riz, elles marchent au nombre de plus de trois mille lorsqu'elles vont à Pékin. D'autres ont presque la figure de nos navires, et vont se charger de sel sur les côtes. Toutes ces bar-

[1] L'Yang-tseu-kiang, c'est-à-dire le *Fleuve bleu*, prend sa source dans le nord du Thibet, près le désert de Cobi, où il n'est separé des sources du Hoang-ho, ou *Fleuve jaune*, que par une petite chaîne de montagnes.

Il est formé de plusieurs rivières; la plus éloignée de son embouchure, celle qu'on regarde comme sa véritable origine, et dont nous venons d'indiquer la source, porte d'abord le nom de *Kin-cha-kiang*. Cette rivière a 386 lieues de cours : en l'ajoutant aux 664 lieues que parcourt le reste du fleuve, on a pour la totalité de celui-ci 1,049 lieues. Le Kiang est profond et très-poissonneux. Il a plus de 1,000 toises de largeur à 300 lieues de la mer, et 7 lieues à son embouchure. La marée s'y fait jusqu'à 150 lieues dans l'intérieur.

Ce fleuve se jette dans la mer de Lieu-Kien.

ques vont à la voile, il y en a qui en ont jusqu'à quatre, mais pas au delà.

Le 7 décembre j'arrivai à Han-keou. Je ne crois pas qu'il y ait dans tout l'univers d'endroit qui, en si peu d'espace, renferme une si grande quantité d'hommes. D'un côté du Kiang est Vou-tchang-fou, capitale de la province, où l'on compte environ un million d'âmes [1]. De l'autre côté du fleuve est située une autre ville du premier ordre nommée Han-yang-fou, qui contient cinq à six cent mille habitans. C'est là que la rivière Han se jette dans le Kiang. Des deux côtés de cette rivière est un très-grand bourg, où il y a autant de monde que dans la capitale. On le nomme bourg parce qu'il n'est pas fermé de murailles.

Ce n'est pas tout, le fleuve et la rivière sont continuellement chargés de plusieurs milliers de barques, qui viennent sans cesse vendre et acheter des marchandises; c'est une foire perpétuelle où l'on trouve abondamment tout ce que l'on peut souhaiter. Ces barques contiennent au moins quatre cent mille personnes, et cela sous le même point de vue.

Rien au reste n'est si bien ordonné que l'arrangement de ces barques, qui couvrent l'eau l'espace de deux lieues, où elles forment une espèce de grande ville, ou si vous voulez, une vaste forêt, car c'est l'un et l'autre. Le passage pour aller d'une barque à l'autre, pour traverser, pour monter ou pour descendre est très-bien ménagé; mais le feu n'y est pas moins à craindre que dans une ville. A mon arrivée je vis le Kiang tout couvert de charbon et de bois brûlé, et j'aperçus la carcasse d'une grande barque de l'empereur, qui venoit d'être réduite en cendres avec plus de vingt autres.

Je remontai ensuite une autre rivière jusqu'à soixante lieues, et j'arrivai à Kou-tchin, ville du troisième ordre. C'est là que je quittai la rivière pour pénétrer dans de hautes montagnes qui ne ressemblent pas mal à nos Cévènes ou au mont Jura. Ces montagnes étoient anciennement fort habitées; mais le pays ayant été ruiné et les habitans massacrés par une grande multitude de révoltés, il étoit demeuré inculte pendant plus d'un siècle, et se trouvoit tout couvert de forêts et rempli de bêtes féroces.

Ce n'est que depuis environ quinze ans qu'il est défriché en partie et habité par un nombre de chrétiens qui y ont acheté du terrain pour y pratiquer avec plus de liberté les exercices de la religion chrétienne. Le père de Neuviale a soin maintenant de cette chrétienté qui est très-fervente, et qui s'augmente chaque jour considérablement. C'est auprès de lui que j'étois envoyé pour apprendre la langue la plus difficile qui soit au monde par les divers tons qui différencient la signification d'un même mot, et auxquels un Européen a bien de la peine à s'accoutumer.

Ce fut le 15 mars que j'arrivai dans ces montagnes. Le père de Neuviale m'avoit envoyé un de ses catéchistes pour me conduire : je marchai à sa suite habillé comme les paysans et les autres gens de la campagne. Nous rencontrâmes des chrétiens, qui, connoissant celui qui me servoit de guide et accoutumés à voir un Père européen, n'eurent pas de peine à reconnoître que j'étois un missionnaire nouvellement arrivé. Comme le chemin étoit fort fréquenté par les infidèles, ils n'osèrent me saluer, ils se contentèrent de faire le signe de la croix pour m'apprendre qu'ils étoient chrétiens.

Après avoir demeuré deux mois chez le père de Neuviale, tout occupé à apprendre la langue, et commençant déjà à la bégayer, j'allai me fixer à deux lieues de là pour avoir soin d'une petite chrétienté d'environ deux cents néophytes. Ma demeure fut chez un chrétien qui tient le premier rang dans ce lieu-là. Quoiqu'il soit logé fort pauvrement, il n'a pas laissé d'amasser quelque bien, qu'il a presque tout employé à bâtir une maison qui touche la sienne; elle est assez propre et fort commode pour y loger un missionnaire avec ses catéchistes, pour y célébrer le saint sacrifice de la messe, et pour y assembler les chrétiens qui viennent s'y faire instruire, ou participer aux sacremens.

Ce que vous souhaiteriez principalement de moi, mon révérend Père, ce seroit que j'entrasse dans le détail des travaux de chaque missionnaire, et de l'état où se trouve chaque partie de la mission : mais je vous prie de considérer que je ne fais que d'entrer à la Chine, et que dans l'éloignement où je suis de Pékin et de Macao, il ne m'est pas aisé d'avoir commerce avec les missionnaires répandus dans les diverses provinces. Je vais cependant vous faire part de ce que j'ai pu apprendre de l'état de notre mission françaisé.

[1] On compare son enceinte à celle de Paris. On y fabrique du papier de bambou en prodigieuse quantité.

A commencer par Pékin, outre les deux maisons qu'y ont les jésuites portugais, nous avons la nôtre dans le palais même de l'empereur, où il y a dix ou onze jésuites, sans compter quatre jésuites chinois qui sont partagés dans les diverses missions aux environs de la capitale, d'où il n'est pas permis aux Européens de sortir.

Les uns cultivent les chrétiens, instruisent les catéchumènes, et procurent le baptême à un grand nombre d'enfans moribonds ; d'autres travaillent ou font travailler au palais de l'empereur, et se ménagent par là un accès auprès de ce prince pour pouvoir implorer sa protection dans le besoin. Presque tous emploient le peu de loisir que leur laissent leurs fonctions apostoliques à composer d'excellens livres sur la religion ou à en traduire de fort utiles. Le père de Mailla en particulier vient de traduire la *Vie des Saints* du père Croiset et un *abrégé de la dévotion au sacré Cœur de Jésus*. Ces livres répandus parmi les chrétiens, et même parmi les infidèles, produisent les plus grands fruits. Ce sont des espèces de missionnaires qui n'appréhendent point les recherches, et qui contribuent beaucoup aux progrès de la foi.

L'empereur est d'une santé très-foible, et par cette raison peu appliqué aux affaires de l'État ; il renvoie tout aux tribunaux, qui ne sont rien moins que favorables à notre sainte religion. Il n'y a que deux ans qu'un missionnaire franciscain fut arrêté dans la province de Chan-tong, et de là conduit à Pékin chargé de chaînes. Cet événement attrista extrêmement les missionnaires de cette capitale, les seuls qui soient agréés dans l'empire. Ils employèrent avec un grand zèle le crédit de leurs amis pour empêcher qu'on ne fît aucun mauvais traitement au missionnaire, et que cette détention n'occasionnât des ordres de faire d'exactes recherches dans les provinces. Ils réussirent en partie, et le tribunal se contenta de faire conduire le missionnaire à Macao, lié cependant d'une petite chaîne, pour être renvoyé de là en Europe.

Un autre événement, qui n'intéresse point la religion, vient de causer une terreur panique dans toute la ville de Pékin. Vous vous souvenez sans doute du terrible tremblement de terre qui arriva il y a environ dix ans dans cette capitale. Sur la fin de l'année dernière, un Chinois s'avisa d'annoncer de tous côtés avec la plus grande assurance que dans peu de temps il en devoit arriver un semblable ; il détermina même le mois et le jour auquel arriveroit ce malheur. Il n'en fallut pas davantage pour répandre l'alarme dans Pékin.

Le jour marqué étant venu, une prodigieuse quantité de peuple sortit hors des murs ; plusieurs se disoient le dernier adieu, comme devant périr dans peu d'heures ; il n'y eut presque que l'empereur qui montra de la fermeté et qui ne voulut point sortir de son palais. La journée fatale étant arrivée, la frayeur redoubla, mais cette journée s'étant écoulée sans que le moindre tremblement se fût fait sentir, la fureur et la colère succédèrent à la terreur ; le peuple vouloit mettre en pièces le faux prophète ; l'empereur se contenta de l'exiler, en le faisant avertir sérieusement que s'il retomboit dans un pareil fanatisme il le feroit mourir aussitôt.

Des lettres venues récemment de Macao nous avertissent de nous tenir sur nos gardes au sujet d'un événement bien plus considérable, et qui pouvoit avoir des suites funestes. Parmi quelques missionnaires arrivés à Macao, se trouvèrent deux jésuites allemands, destinés pour la mission du royaume de Tong-king. Après quelques mois de résidence à Macao, ils se mirent en route ; ils étoient déjà sur les confins de cet empire et près d'entrer dans les terres du Tong-king, lorsqu'ils furent reconnus pour Européens et arrêtés avec ceux qui les conduisoient. On les déféra aussitôt au vice-roi de Canton, et cependant on les mit en prison, où l'un d'eux est mort au bout de quarante jours ; j'ignore ce qui a été ordonné de l'autre.

Ce que je sais, c'est que le vice-roi a publié un écrit terrible contre la religion, et a donné ordre qu'on forçât par la voie des tourmens le principal conducteur des deux missionnaires à déclarer quels sont les autres Européens qui sont entrés dans les provinces. Ce conducteur se nomme Augustin Hoang ; c'est un chrétien plein de zèle et parfaitement instruit des vérités de la religion ; mais s'il manquoit de fermeté, il pourroit découvrir bien des missionnaires. Il en a introduit plusieurs dans les provinces, et je suis de ce nombre ; cependant, comme il y a plusieurs mois que ceci est arrivé et que nos missionnaires qui sont à Pékin ne nous ont donné aucun avis, il est à croire que le vice-roi n'en aura point informé la cour, et que cet événement n'aura pas d'autres suites.

Voilà, mon révérend Père, ce que j'ai pu apprendre touchant la mission de la capitale ;

j'ignore entièrement ce qui concerne les missions de nos Pères portugais, soit à Pékin, soit dans les provinces, et je ne sais encore qu'imparfaitement ce qui se passe dans les missions de nos Pères françois. Je sais en général que le père le Fèvre, accompagné d'un jésuite chinois, a sa mission dans la province de Kiang-si; des lettres récentes du père Baborier, qui travaille dans une autre province, nous apprennent qu'en huit à neuf mois il a baptisé cinq cent soixante-douze personnes, et a entendu les confessions de quatre mille six cent trente-un néophytes. Je suis un peu mieux instruit des missions de la vaste province du Hou-quang, que j'ai parcourue, et où nous sommes actuellement cinq jésuites françois; pour vous donner une idée de la manière dont on y travaille, je vous rapporterai en peu de mots ce que j'ai vu sur ma route.

A l'embouchure d'une rivière assez considérable, qui se jette dans le grand fleuve Kiang, est un gros bourg nommé Han-keou, dont je vous ai parlé, où il y a un bon nombre de néophytes. Ce bourg est un port considérable, où abordent chaque jour des milliers de barques, dont plusieurs appartiennent à des chrétiens. Le père Dugad, qui est entré depuis deux ans dans cette province, a soin des chrétiens du bourg et des barques; de temps en temps il va sur le soir chez un chrétien des plus considérables du lieu, où il est sûrement pour vaquer aux fonctions de son ministère. Pour ce qui est des barques, il ne peut guère s'y rendre que pendant la nuit pour y entendre les confessions, instruire ou baptiser les catéchumènes, et célébrer le saint sacrifice de la messe. Aussitôt que le jour approche, il lui faut remonter sur sa barque, où il demeure presque continuellement, surtout pendant le jour.

Le père des Robert a soin des chrétiens qui se trouvent en remontant la rivière de l'orient jusqu'à l'occident. Il est environ neuf mois à parcourir chaque année ses chrétientés. Comme cette province est arrosée d'un prodigieux nombre de rivières, et que c'est sur leurs bords que sont la plupart des villes et des villages, il fait peu de chemin par terre.

Lorsqu'il arrive dans un lieu où il y a des chrétiens, il envoie devant lui son catéchiste, pour en informer le principal chrétien; celui-ci avertit tous les autres chrétiens, qui s'assemblent chez lui, et le missionnaire s'y rend sur le soir. Comme il ne peut les visiter qu'une ou deux fois par an, il trouve bien de l'ouvrage. Il faut qu'il baptise, qu'il entende les confessions, qu'il discute plusieurs affaires, qu'il réponde à une infinité de questions, et qu'il s'arrange de telle sorte, qu'il puisse remonter sur sa barque au point du jour. Ce travail, continué pendant presque toute l'année, ne laisse pas d'être fort pénible; mais apparemment que le zèle qui le fait entreprendre le rend doux et agréable. Je ne puis pas encore en parler par expérience.

Le père Bataillé a le district le plus étendu, le plus difficile, et où il y a le plus de risques. A peine peut-il en un an parcourir chacune de ces chrétientés, une partie étant dans la province de Ho-nan, qui n'est point coupée de rivières, comme celle du Hou-quang, il est obligé de marcher pendant le jour, et de faire souvent sept à huit lieues; quand il arrive le soir bien fatigué, il lui faut passer la nuit à administrer les sacremens, pour se retirer avant la pointe du jour. Voilà, mon révérend Père, tout le secours qu'il peut donner une seule fois l'année à ses chrétiens, dont néanmoins la plus grande partie se soutient et pratique constamment tous les devoirs du christianisme.

Quand ces bons néophytes nous entendent dire qu'il n'y a point de village en Europe où l'on ne dise au moins une messe, et qu'on en célèbre un très-grand nombre dans chaque ville, ils ne doutent point que tous les Européens ne soient des saints. Ils nous demandent quelquefois si l'on trouve quelque mauvais chrétien en Europe; s'il y en a qui volent, qui s'emportent, qui se livrent à l'intempérance ou à l'impureté, etc. Que leur répondre, mon révérend Père? Faut-il leur dire, ce qui n'est que trop vrai, qu'il s'y commet des crimes que peut-être le paganisme ignore, et que malgré les secours abondans et continuels, un Européen qui à chaque moment se sent rappelé à son devoir, est souvent moins chrétien que ce pauvre Chinois, qui ne peut s'approcher des sacremens qu'une seule fois pendant l'année?

Je finirai cette lettre, mon révérend Père, par deux ou trois traits de ces nouveaux fidèles, que j'ai appris sur ma route, et dont certaine-

ment vous serez édifié. Je tiens le premier du missionnaire même qui en a été témoin.

Un vieillard vint un jour le trouver pour lui représenter l'extrême désir qu'il avoit que l'on construistt une église dans son village. « Votre zèle est louable, lui dit le missionnaire, mais je n'ai pas maintenant de quoi fournir à une pareille dépense. — Je prétends bien la faire moi-même, repartit le villageois. » Le missionnaire, accoutumé à le voir depuis plusieurs années mener une vie très-pauvre, le crut hors d'état d'accomplir ce qu'il promettoit; il loua de nouveau ses bonnes intentions, en lui représentant que son village étant très-considérable, il y falloit bâtir une église aussi grande que celle qui étoit dans la ville voisine; que dans la suite il pourroit y contribuer selon ses forces; mais que seul il ne pouvoit suffire à de si grands frais. « Excusez-moi, reprit le paysan, je me crois en situation de faire ce que je propose. — Mais savez-vous, répliqua le Père, que pour une pareille entreprise il faut au moins deux mille écus. — Je les ai tout prêts, répondit le vieillard, et si je ne les avois pas, je n'aurois garde de vous importuner par une semblable demande. » Le Père fut charmé d'apprendre que ce bonhomme, qu'il avoit cru fort pauvre, se trouvât néanmoins avoir tant d'argent comptant, et qu'il voulût l'employer si utilement. Mais il fut bien plus surpris, lorsqu'ayant eu la curiosité de demander à ce villageois comment il avoit pu se procurer cette somme, il répondit ingénument que depuis quarante ans qu'il avoit conçu ce dessein, il retranchoit de sa nourriture et de son vêtement tout ce qui n'étoit pas absolument nécessaire, afin d'avoir la consolation, avant de mourir, de laisser dans son village une église élevée à l'honneur du vrai Dieu.

Ce bon laboureur avoit un enfant, auquel il avoit inspiré une égale ferveur, et qui ne venoit jamais à l'église qu'il ne priât le missionnaire de lui donner quelques instructions pour l'animer à bien remplir ses devoirs de chrétien. Cet enfant n'avoit que quinze ans lorsqu'il tomba dangereusement malade. Le médecin qui fut appelé lui donna mal à propos un remède qui fit bientôt désespérer de sa vie. Plusieurs infidèles, amis du père de ce jeune homme, vinrent chez lui, et le pressèrent d'avoir recours à certaines cérémonies superstitieuses, qu'ils assuroient être infaillibles pour tirer son fils des portes de la mort où il étoit. Le père aimoit passionnément ce fils, et étoit inconsolable de le perdre. Peut-être auroit-il succombé à une tentation si délicate. Mais Dieu l'affermit bientôt par la bouche même de son fils mourant. Ce jeune homme n'eut pas plutôt entendu le conseil qu'on donnoit à son père, que, recueillant tout ce qui lui restoit de forces, il s'écria : « Laissez-moi mourir, mon père, laissez-moi mourir, et donnez-vous bien de garde de faire aucune chose qui soit suspecte de la moindre superstition. » Peu après il mourut, et alla recevoir au ciel la récompense d'une foi si pure.

La plupart de nos chrétiens ont une foi très-vive, qui leur attire souvent de la part du Seigneur une protection et des secours, où l'on ne peut guère s'empêcher de reconnoître du prodige. Dans la province du Tche-kiang, proche du Ming-ho, le feu prit dans un village, et avoit déjà consumé plusieurs maisons. Les habitans, la plupart infidèles, couroient de tous côtés dans les rues, conjurant sans cesse leurs idoles d'arrêter l'incendie. Parmi eux étoit un chrétien fort pauvre, dont la maison étoit située au milieu de celles des infidèles. Il s'adressoit au vrai Dieu, et le supplioit d'avoir pitié de sa misère; cependant le feu gagnoit toujours. La maison voisine de celle du chrétien brûloit déjà, lorsqu'il s'éleva plusieurs étincelles de feu, qui respectant cette maison, passèrent par-dessus, et allèrent embraser celle qui étoit de l'autre côté. Le feu continua encore du temps, et la maison du bon néophyte fut entièrement préservée des flammes, et subsista seule au milieu de toutes les autres, qui furent réduites en cendres. Le père Porquet, qui a été temoin de cet événement, et qui me l'a raconté, m'a ajouté qu'à cette occasion il avoit baptisé cinquante infidèles qui embrassèrent le christianisme.

Voici un autre trait plus récent de la charité qui règne parmi nos chrétiens : le père Labbe, qui est dans la province de Kiang-si, vient de nous l'écrire. Une maladie contagieuse faisoit les plus grands ravages dans un village de cette province : il n'y eut que les chrétiens qui n'en furent point attaqués. C'étoit alors le temps de la récolte, et les infidèles couroient risque de la voir périr. Les chrétiens non-seulement assistèrent les infidèles dans leurs maladies, mais de plus ils recueillirent leurs grains et les

mirent en sûreté; et comme eux seuls ne pouvoient pas suffire à tant de travail, ils appelèrent d'autres chrétiens, qui vinrent de trois lieues pour les aider. Il est à présumer qu'une charité si désintéressée et si universelle touchera le cœur des idolâtres, et en engagera plusieurs à embrasser une religion qui inspire des sentimens si beaux et des actions si pleines de désintéressement et de générosité.

Cette nombreuse famille de princes et de princesses du sang qui ont tant souffert dans l'exil le plus rigoureux, sans s'être jamais démentis, continue de donner de grands exemples de la constance et de la pureté de sa foi. Loin de se rendre aux grands avantages qu'on leur proposoit s'ils vouloient renoncer à une religion qui leur a attiré tant de souffrances, nous apprenons de Pékin que leur ferveur est toujours la même. L'empereur régnant a en quelque sorte adouci leurs maux en les rappelant de leur exil; mais ils ne sont pas moins dans la misère par le refus qu'on a fait de les remettre en possession de leurs biens et des prérogatives que leur donne leur naissance. Ils sont tous à Pékin, où ils charment les chrétiens par leur piété, et où ils édifient les infidèles, témoins de leur courage et de leur patience.

Vous voyez, mon révérend Père, que je ne vous rapporte que ce que je vous ai appris des autres missionnaires que j'ai pu entretenir: viendra un temps où, devenu plus ancien dans la mission, je serai en état de vous faire part de ce qui se sera passé sous mes yeux. Rien ne peut ajouter au respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.

LETTRE DU P. DE NEUVIALLE

AU PÈRE BRISSON.

Courses, prédications et succès dans les montagnes du nord-ouest.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Quels remerciemens ne vous dois-je pas des empressemens de votre zèle et de la singulière attention que vous avez pour un pauvre montagnard! Ces montagnes presque inaccessibles que j'habite, tout affreuses qu'elles sont, me deviennent très-agréables par la nombreuse et fervente chrétienté qui s'y est formée: elle s'accroît tous les jours, et je compte depuis quelque temps quatre à cinq cents nouveaux fidèles, qui ont augmenté le troupeau que la divine Providence m'a confié. J'en suis en partie redevable aux libéralités des personnes zélées pour la conversion des infidèles, qui m'envoient chaque année par votre canal ce qui est nécessaire à l'entretien de quelques catéchistes; car vous savez que la foi s'étend plus ou moins à proportion du nombre des catéchistes qu'on peut entretenir.

Ne croyez donc pas, mon révérend Père, que je sois dans un pays perdu, et cessez de me plaindre. Je suis même mieux que vous ne pensez, surtout si vous comparez ma situation avec celle de nos missionnaires qui cultivent les chrétientés répandues dans la vaste province du Hou-quang: ils passent leur vie dans de petites barques; et outre les incommodités d'une semblable demeure, ils sont sans cesse exposés aux périls des naufrages et aux insultes des infidèles. Pour moi j'habite la terre ferme, et ma mission est partagée entre le dehors et le dedans des montagnes; mais dans les tristes circonstances où nous sommes, c'est dans les montagnes qu'est ma résidence la plus longue, et qu'il y a le plus à travailler.

Je vous ai fait part de la persécution que j'essuyai l'année dernière: il s'est élevé depuis un nouvel orage; la sécheresse étant très-grande, et les semences ne pouvant se faire, les infidèles s'ameutèrent ensemble, ils environnèrent la maison d'un chrétien établi chef de leur bourgade, prétendant le contraindre à contribuer aux frais des processions qu'ils doivent faire en l'honneur de leur idole, afin d'en obtenir de la pluie. Le chrétien, rejetant bien loin leur proposition, indiqua à tous les chrétiens de son district des prières pour implorer l'assistance du vrai Dieu. Les infidèles, irrités de ce refus, allèrent en foule le dénoncer au mandarin qui le fit arrêter, lui fit donner une cruelle bastonnade, et le dépouilla de l'autorité qu'il avoit dans la bourgade. On s'attendit aux plus exactes perquisitions de tous ceux qui ont embrassé la loi chrétienne, et l'on ne se trompa point.

Des avis qui me vinrent de Pékin ne me laissèrent pas douter qu'il n'y eût encore des ordres donnés dans toutes les provinces pour y faire les recherches les plus sévères. On m'informoit que dans la province du Chan-tong l'on avoit

arrêté un missionnaire, et avec lui neuf de ses néophytes, et qu'ils avoient été conduits au tribunal des crimes. Notre mandarin n'avoit pas besoin d'un nouvel ordre pour être excité à de semblables recherches, il n'y est que trop disposé par la haine qu'il porte à notre sainte religion. Ce fut donc une nécessité pour moi de me tenir caché pendant quelque temps, même à l'égard de mes chrétiens, de crainte que par l'imprudence de quelques-uns d'eux on ne vînt à découvrir le lieu de ma retraite. Je me retirai vers un endroit où, renfermé tout le jour dans une cabane couverte de paille, j'avois des néophytes affidés, qui étoient extrêmement attentifs à ce qui se passoit pour venir m'en avertir. Auprès de ma cabane étoit un bois épais où je pouvois me réfugier au cas que les officiers des tribunaux cherchassent à me rendre visite. J'errois donc avec les ours, dont il y a un grand nombre dans ces montagnes. Il est très-dangereux d'y marcher la nuit ou de s'y enfoncer tout seul pendant le jour. Malheureusement il y avoit trois mois que ma santé étoit assez mauvaise, mes jambes s'étoient extraordinairement enflées, et il s'y étoit formé jusqu'à sept abcès, d'où découloit une eau roussâtre qui me causoit de vives douleurs. J'avois un reste d'onguent divin que j'y appliquai plusieurs fois; sans doute qu'il avoit perdu toute sa force, car il y avoit bien quarante ans qu'il avoit été apporté à la Chine. J'attribue mon mal aux torrens que j'ai souvent à traverser, qui roulent des eaux vénéneuses. Il semble que l'état où je me trouvois ne me permettoit guère d'aller chercher un asile dans les bois voisins et sur des montagnes fort escarpées; cependant, le croirez-vous? ce que les onguens n'avoient pu faire depuis plus de deux mois, ma fuite précipitée l'a fait. Après avoir marché deux lieues pendant la nuit, la pluie continuellement sur le corps, et grimpant comme je pouvois ces hautes montagnes, je trouvais mes jambes désenflées et mes plaies à demi guéries. Voilà une recette que vous ne trouverez pas sans doute dans nos livres de pharmacie européenne.

Je vous fais part de mes peines, mon révérend Père, mais elles sont bien légères si on les compare avec les consolations que je reçois journellement de l'innocence et de la ferveur de mes néophytes : les instructions se font et les sacremens s'administrent dans mon église avec autant d'édification que dans les paroisses les mieux réglées de l'Europe. Les prières qui sont à leur usage sont fort belles et fort amples; hommes et femmes, ils les savent toutes par cœur. Leurs heures contiennent plusieurs pratiques de dévotion qu'on a tirées avec choix des Heures françaises, allemandes, italiennes et portugaises. Ils récitent fort souvent le rosaire avec les prières qui précèdent chaque dizaine. L'ordre est réglé pour la prière qui se fait tous les soirs en commun dans chaque famille. Quand ils reviennent de leurs travaux, qui sont pénibles parce que, n'étant pas possible de se servir de bestiaux sur ces hautes montagnes, le labour doit se faire à force de bras, toute la famille s'assemble, on allume une lampe ou un cierge, et l'on brûle des parfums devant la sainte image, qui est exposée dans le lieu le plus honorable de la maison. L'un d'eux entonne la prière, et les autres suivent du même ton, posément et avec un grand respect. Pendant le cours de leurs prières, tantôt ils se prosternent, tantôt ils inclinent la tête, soit en signe d'adoration, soit pour exprimer la douleur qu'ils conçoivent de leurs péchés; rien, je vous avoue, n'est plus consolant pour moi, lorsque je vais pendant la nuit visiter les malades, que d'entendre ces bonnes gens faire retentir l'air des louanges du Seigneur; car les prières se récitent à haute voix, à peu près comme on psalmodie dans nos chœurs.

J'ai célébré cette année la fête de la canonisation de saint François Regis, nous l'avons choisi pour le patron de nos montagnes, et j'espère que ce grand saint, qui a tant opéré et qui opère encore tant de miracles dans les montagnes de France, daignera prendre celles-ci sous sa protection. Tout s'est passé avec une grande édification et avec un aussi grand concours que peuvent le permettre les précautions qu'on est obligé de prendre. Toute la nuit se passa en prières et en instructions, car ce n'est que pendant la nuit que la prudence me permet d'assembler nos chrétiens. Une grande image du saint fut exposée; on chanta les litanies que j'ai composées en son honneur : il y eut aussi trois sermons, un sur la confession, un sur la communion, et un panégyrique du saint. Après la messe, je distribuai des médailles du saint et de ses images que j'avois bénites en grande cérémonie pour inspirer le respect qui leur est dû. Je leur distribuai pareillement des copies de la bulle qui accorde des indulgences,

que j'avois traduite en leur langue, où j'avois ajouté une courte explication.

Le père Labbe, qui a pénétré le premier dans ces montagnes, et qui en a été tiré pour être notre supérieur général, avoit projeté d'y établir la congrégation du Saint-Sacrement, sur le modèle de celle de Pékin qui est très-florissante; j'ai exécuté ce projet, sur lequel il a plu au Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions. Cette congrégation comprend ce que plusieurs congrégations de France ont de plus édifiant. On n'y admet que les plus fervens, et après qu'ils ont rempli un certain temps d'épreuves. On n'y est reçu qu'après une confession générale à laquelle on s'est préparé pendant un mois, par une recherche exacte de toutes ses fautes, et par divers exercices de piété. Je puis vous assurer que ces confessions se font avec autant d'exactitude, de détail et de componction qu'on peut l'attendre des fidèles d'Europe les mieux instruits. Chacun des congréganistes a ses fonctions particulières : les uns président au culte du saint Sacrement, de la messe, des cérémonies de l'Église, des prières, etc.; d'autres sont chargés de l'instruction des nouveaux chrétiens et des jeunes gens. Il y en a qui ont soin d'assister les moribonds dans leurs besoins spirituels et temporels, de présider aux enterremens, aux exécutions testamentaires, aux prières qu'ils leur ménagent après leur mort par des billets imprimés qui s'envoient à tous les chrétiens, même à ceux des autres provinces, pour demander leurs suffrages. Quelques-uns sont établis pour combattre les superstitions des infidèles et leur enseigner les vérités de la foi. Quelques autres pour exhorter et ranimer ceux dont la piété s'est affoiblie, ou qui sont de mauvais exemple; pour veiller aux mariages, empêcher qu'on n'en contracte avec les infidèles, et qu'il ne s'y fasse rien contre l'esprit de l'Église.

Ces fonctions, ainsi partagées, contribuent beaucoup à maintenir la ferveur parmi nos chrétiens; mais ce qui produit le plus de fruit, c'est l'assistance des moribonds et l'instruction de la jeunesse. Dans chaque quartier, il y a des chrétiens chargés d'avertir, lorsque quelqu'un est attaqué d'une maladie dangereuse. Aussitôt ceux qui doivent assister les moribonds se rendent dans la maison du malade. Ils ont des instructions propres à l'exhorter, à le disposer aux sacremens et à demander pour lui au Seigneur la grâce d'une sainte mort. Ensuite on vient me chercher pour lui administrer les derniers sacremens.

Je vous avoue, mon révérend Père, que j'ai été mis cette année à une rude épreuve par la quantité de malades que j'ai eu à visiter, et par l'impossibilité où j'étois de me soutenir sur mes pieds. Quelques-uns de mes néophytes me portoient sur une espèce de brancard qu'ils avoient dressé. Les chemins sont d'ordinaire si étroits, que souvent nous étions exposés à tomber dans d'affreux précipices: d'autres fois ces montagnes sont si roides et si escarpées que j'avois les pieds en haut et la tête en bas. Ce qui me touchoit le plus, c'étoit la fatigue que je causois à ces charitables néophytes. Je leur en témoignois ma peine; ils me répondoient que je les offensois de parler de la sorte, et ils m'opposoient ce que Notre-Seigneur a souffert pour leur salut en montant au Calvaire.

Quand j'arrive chez le malade, je le trouve bien disposé à recevoir les sacremens, qui s'administrent avec une grande édification et avec autant de décence que peut le permettre la pauvreté des maisons.

Les chrétiens n'abandonnent point le malade jusqu'au dernier soupir. Ce n'est pendant tout ce temps-là qu'exhortations touchantes, dévotes aspirations et prières qui se font devant un crucifix placé entre le cierge bénit et la profession de foi du moribond, et devant une image de l'immaculée Conception. Quand le malade est mort, ses funérailles se font avec beaucoup de piété : on annonce les vérités de la foi aux parens ou voisins infidèles qui y assistent, et souvent la mort d'un chrétien donne lieu à la conversion de plusieurs idolâtres.

L'instruction de la jeunesse est une autre bonne œuvre dont on recueille de grands fruits. Outre l'instruction commune, il y a dans chaque quartier des catéchistes ou d'anciens chrétiens qui rassemblent les jeunes gens depuis huit ans jusqu'à dix-huit ou vingt ans. Tous se rendent à l'église, qui passe dans l'esprit des infidèles pour une école. Chacun est obligé de rendre compte de ce qu'il a dû apprendre le mois précédent, ensuite on explique quelques articles de la foi, et on les interroge sur ce qui a été expliqué. Je donne des prix à ceux qui se sont distingués par leur réponses. Ces prix sont des chapelets, des médailles, des

croix, des images, etc., qui servent à les piquer d'émulation. Il y en a parmi eux qui passeroient pour des prodiges dans nos colléges.

Généralement parlant, tous nos chrétiens ont la plus grande ardeur à apprendre les prières par cœur. On en voit qui, ne sachant pas lire, louent des maîtres pour les leur apprendre, et, tout pauvres qu'ils sont, ils leur donnent sans peine ce qu'ils gagnent en une journée de travail. Les austérités, les ceintures de fer et les autres instrumens de pénitence sont parmi eux d'un usage ordinaire; leur vie pourroit passer pour un jeûne continuel: cependant outre les jeûnes de l'Église, qu'ils observent exactement, la plupart jeûnent encore le mercredi en l'honneur de saint Joseph, patron de la Chine, le vendredi en l'honneur de la passion, et le samedi en l'honneur de la sainte Vierge, envers laquelle ils ont la plus tendre dévotion. Si j'avois de quoi fonder un monastère, il seroit bientôt rempli de vierges ferventes. On voit plusieurs gens mariés qui vivent comme frères et sœurs. Du reste ils ne regardent pas ces macérations de la chair comme une grande œuvre de surérogation. On les voit souvent, après leur confession, prier qu'on leur impose pour pénitence des jeûnes et des disciplines.

Quand je suis à ma résidence ordinaire, il n'y a point de jour qu'il ne s'y rende plusieurs chrétiens pour écouter l'instruction ou pour se confesser. De grand matin on fait les prières particulières en commun, lesquelles sont suivies d'une instruction pour les préparer au saint sacrifice de la messe. Cette instruction se fait par demandes et par réponses, sur les principaux mystères de la foi et sur la confession, la communion et la messe. L'un d'eux récite les demandes, et les autres y répondent: après quoi je monte à l'autel; au *sanctus*, un des assistans explique la grandeur du mystère qui est près de s'opérer; à l'élévation de l'hostie et du calice, et pour se préparer à la communion, on se prosterne jusqu'à terre en adorant les cinq plaies de Notre-Seigneur existant réellement sur l'autel, et on y joint plusieurs actes de contrition, de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, etc. Tout finit par des actions de grâce: tel est l'ordre qui s'observe tous les jours; les fêtes et les dimanches, la prière après la messe est plus longue, et on la varie selon l'esprit des fêtes.

C'est une règle établie dans cette mission, que tous les chrétiens sachent par cœur le catéchisme. Pour m'assurer qu'ils ne l'ont point oublié, ils sont obligés de le réciter deux fois chaque année. On prend le temps que ceux de chaque quartier doivent se confesser selon le rang qui lui est assigné. Un catéchiste les interroge, il donne un billet à ceux qui le récitent sans faute, et il le refuse à ceux qui ne le savent qu'imparfaitement. Les premiers viennent me présenter leur billet. Le refus qu'on fait aux seconds les couvre de confusion: ils ne paroissent devant moi que les larmes aux yeux, et ils ont à essuyer une réprimande proportionnée à leur âge et à leur condition; c'est ce qui les rend tous très-attentifs à ne pas oublier le catéchisme; souvent ils le chantent en travaillant à la terre.

Comme l'éloignement de l'église et les circonstances critiques où nous nous trouvons ne permettent pas à tous les fidèles de s'y rendre toutes les fêtes et les dimanches, il y a dans chaque quartier un catéchiste ou un ancien chrétien qui les rassemble ces jours-là. On y fait les prières ordinaires, et on y entend une instruction. Ces montagnes sont partagées en quatorze quartiers. Le troisième jeudi de chaque mois il y a une assemblée extraordinaire pour la fête du Saint-Sacrement, et on distribue ce jour-là les sentences du mois, c'est-à-dire un petit billet qui contient le nom du saint qu'ils doivent principalement honorer et invoquer chaque jour du mois; une sentence de l'Écriture ou des Pères qu'ils doivent méditer, et une vertu particulière qu'ils ont à pratiquer. La même chose s'observe pour les femmes le troisième samedi de chaque mois. J'ai deux églises séparées; les femmes ne mettent jamais les pieds dans celle où je fais ma résidence, elles s'assemblent dans l'église qui leur est propre les mercredis et les samedis. On y garde le même ordre qu'aux assemblées des hommes.

Maintenant, si vous souhaitez savoir la nature et les qualités du pays que nous habitons, il est aisé de vous satisfaire. Nos montagnes sont en de certains endroits des rochers stériles, en d'autres elles sont couvertes de gros arbres fort épais. C'est sur celles-ci qu'on sème après avoir abattu les arbres et défriché la terre. Vous jugez assez combien ce travail est long et pénible. C'est ici qu'il est permis de dire qu'on voit des montagnes sans vallée: l'entre-

deux de ces montagnes ne consiste qu'en de grandes ravines pleines de rochers; il faut semer un grand terrain pour la subsistance d'une seule famille. Le blé n'y vient guère bien, et le grain en est fort petit; ce qui y croît le mieux c'est le blé d'Inde, et une autre sorte de grain dont je n'ai point vu d'espèce en France; il ressemble en quelque chose à notre gros mil, on l'appelle *cao-leang*. Ces deux espèces de grain servent de nourriture ordinaire à nos montagnards.

L'année que je pénétrai dans ces montagnes, on avoit fait une mauvaise récolte, et la misère étoit extrême. On y vivoit de racines, d'herbes sauvages, et surtout de racines de fougère. On les faisoit sécher au soleil afin de pouvoir les moudre, car ici chaque famille a son moulin; il consiste en deux pierres rondes, lesquelles ont des entaillures en dedans les unes sur les autres, qu'on tourne à force de bras ou avec le secours d'un âne, quand on est assez riche pour l'avoir. Ces racines sèches se réduisent en farine, et l'on en fait une espèce de bouillie. Quand les chrétiens entrèrent dans ces montagnes, toutes celles où l'on pouvoit semer étoient couvertes de grands arbres: on en a tant abattu qu'il n'en reste plus maintenant sur la plupart, que les troncs. On y trouve encore beaucoup de bois, mais ils sont sur des montagnes presque inaccessibles: les arbres que cette terre produit sont des chênes, des peupliers, des charmee et plusieurs autres espèces que nous n'avons point en France. Il y a peu d'arbres fruitiers, et ils ne produisent que des fruits dont le goût est sauvage et très-désagréable; il en est de même des fleurs qui n'ont nulle odeur, pas même la violette. Il faut excepter une espèce de lis blanc et le chèvrefeuille, ce sont les seules fleurs qui soient odoriférantes.

Pour ce qui est des animaux, ils sont en quantité dans ces montagnes; on y trouve des écureuils, des singes, des renards, des chats sauvages, des serpens, mais plus gros qu'en France, des faisans de plusieurs espèces, des perdrix grises fort petites, des tourterelles, plusieurs sortes d'oiseaux d'un beau plumage et de toutes sortes de couleurs: il y en a de rouges, de bleus, de verts, de jaunes, de blancs, de noirs; il n'y a point de perroquets. Les bêtes fauves y abondent: on y trouve des ours, des tigres, des cerfs, des chevreuils, des sangliers, des porcs-épics et une espèce de cheval sauvage fort petit. J'ai mangé de l'ours; sa chair est fort grasse et dégoûtante; le cerf et le chevreuil ont le même goût que ceux de France; le faisan y est bon, la perdrix fort maigre; je n'ai point mangé de la chair de tigre, mais étant en chemin avec un seul chrétien, j'en vis un de bien près, qui, se dressant se préparoit à me dévorer; j'attribue ma délivrance à une relique de saint Xavier que je porte toujours sur moi. Quelques jours auparavant, trente infidèles furent dévorés dans le même endroit par ces bêtes féroces.

Nos chrétiens sont très-pauvres, comme vous pouvez en juger par le pays qu'ils habitent; leurs maisons ne sont que des cabanes couvertes de paille; il y fait un froid extrême durant l'hiver, qui y est fort long, et pendant ce temps-là la terre y est couverte de neige. Le père Loppin est venu me joindre depuis quelque temps; il apprend la langue; nous ne sommes séparés l'un de l'autre que de deux lieues, et je reçois souvent de ses visites. Il me paroît ne soupirer qu'après les travaux et les souffrances, et moi je l'assure qu'il aura lieu d'être content. Je suis avec bien du respect, etc.

LETTRE DU PÈRE DES ROBERT.

État des missions dans la province de Kou-quang.

A Pe-tsiuen-chan, en l'année 1741.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Vous me demandez avec tant d'empresse- de quelle manière nous cultivons les diverses chrétientés répandues dans cette vaste étendue de pays qui composent le district de chacune de nos missions, que je me fais un devoir et un plaisir de vous satisfaire. Vous savez déjà que dans ce temps de persécution, nous sommes obligés de nous tenir cachés, et pour cela de passer le jour dans des barques couvertes, et de n'exercer le plus ordinairement nos fonctions que pendant le silence de la nuit. Le simple détail que je vais faire de mes continuelles excursions, durant le cours d'environ une année, vous mettra au fait de nos travaux, et du soin que nous prenons pour entretenir les anciens chrétiens dans la ferveur, et pour

faire entrer dans le bercail de Jésus-Christ le plus grand nombre d'infidèles qu'il nous est possible.

M'étant embarqué le premier d'octobre de l'année 1739, pour parcourir les différens endroits où il y a des chrétiens, j'étois encore en route le premier janvier 1740, n'ayant pu faire que la troisième partie de mes visites; je sortois d'un canton où j'avois trouvé un bon nombre de fidèles pleins de piété et de ferveur. J'en confessai quatre-vingt-un, et soixante- dix-huit communièrent aux trois messes que je célébrai la nuit de Noël : je ne manquai pas d'occupation les jours suivans, et l'année révolue, je trouvai que j'avois entendu les confessions de dix-sept cent soixante-neuf néophytes; que j'en avois communié dix-sept cent trente-quatre, et conféré le baptême à trois cent treize, dont cent soixante étoient adultes.

Le premier de janvier je fis environ vingt lis en faveur d'une famille chrétienne, à laquelle j'administrai les sacremens, j'y baptisai un adulte. Dès le grand matin, je rentrai dans ma barque, et après avoir fait cinquante à soixante lis, j'abordai à une contrée où m'attendoient douze chrétiens qui participèrent aux sacremens; de là je me rendis à une autre mission, où j'eus à travailler pendant seize nuits : il s'y trouva cent soixante-trois chrétiens qui se rendirent exactement à mes instructions, se confessèrent, et participèrent à la table eucharistique, trente-sept reçurent le baptême, dont vingt-huit étoient adultes.

Le croirez-vous, mon révérend Père, que le démon est quelquefois forcé de nous servir de catéchiste? Il faut vous dire que quand les infidèles veulent consulter le démon, et recevoir ses réponses, ils s'adressent à un de ses fervens adorateurs, lequel se dévouant à cet esprit infernal, éprouve de sa part de violentes impressions qui le jettent dans les plus étranges convulsions, au milieu desquelles il prononce et rend raison de ce qu'on lui demande. Un de ces infidèles, désolé de voir son fils depuis longtemps dans de continuelles souffrances, alla trouver l'oracle, et se plaignit amèrement à lui de ce qu'après tant de vœux faits à ses idoles, et tant d'argent dépensé en leur honneur, son malheureux enfant n'avoit pu encore en obtenir le moindre soulagement: « Si tu veux que ton fils guérisse », répondit l'oracle, « adore le Dieu des chrétiens. » On n'avoit jamais entendu parler dans ce canton de la religion chrétienne; ce père infortuné s'informa de tous côtés où il pourroit trouver des chrétiens, et toujours inutilement; on n'en connoissoit point dans le pays; enfin, après beaucoup de perquisitions, il découvrit qu'il y en avoit à sept lieues de sa maison; il partit aussitôt, et y transporta son fils, qui n'avoit guère que sept ans. Les chrétiens, touchés du déplorable état où étoit cet enfant, le baptisèrent, et il ne survécut pas longtemps à la grâce qu'il reçut; son père, qui ne demandoit qu'à bien connoître les vérités de la religion pour l'embrasser, apporta une continuelle application à la lecture des livres qui les enseignent, et se fit le disciple docile de tous ceux qui avoient le zèle de l'instruire. Après quelques mois il vint me trouver; il me parut très-disposé à recevoir le baptême, et je ne fis nulle difficulté de le lui conférer. Pendant un an qu'il vécut encore, il donna les plus grandes preuves de son fidèle attachement à la foi : il étoit près de mourir, lorsque la Providence permit que je me rendisse dans sa maison; je ne pus y dire la messe, parce qu'elle étoit environnée d'infidèles; mais à la faveur de l'idée qu'on eut que j'étois un médecin, je fus seul avec lui assez de temps pour lui administrer l'extrême-onction, et être témoin des plus tendres sentimens de piété dans lesquels il rendit son âme à son Créateur.

Rien n'est plus vrai, mon révérend Père, que la manière cruelle dont le démon traite ici ses esclaves, donne lieu à de fréquentes conversions. Je n'ignore pas qu'il y a des personnes en Europe qui nous taxent de trop de crédulité sur cet article; mais si les esprits les plus prévenus étoient témoins de ce qui se passe sous nos yeux, et s'ils voyoient, comme nous, jusqu'où va l'empire tyrannique que cet esprit infernal exerce sur ses adorateurs dans les pays où règne l'idolâtrie, et à quelle foiblesse il est réduit lorsque ceux-ci reçoivent, ou font des démarches pour recevoir le baptême, je suis persuadé qu'ils changeroient bientôt de sentiment et de langage.

Pardonnez-moi cette petite digression, mon révérend Père, je vais reprendre ma route. Après avoir passé seize jours à terre dans ma dernière visite, il me fallut rentrer dans ma barque, qui me conduisit le 19 janvier à une

autre nombreuse chrétienté, où je ne pus m'arrêter qu'une nuit. Dix-sept personnes s'y confessèrent; je remis le 20 à la voile, pour me rendre au plus tôt à Han-keou, et de là à Pe-tsiuen-chan, qui est le lieu de ma résidence ordinaire; après y avoir célébré la fête de la Purification, où il y eut un grand concours de chrétiens, je repassai dans ma barque pour me rendre vers Han-keou; c'est le temps où les barques ont coutume de descendre la rivière, et d'ordinaire il s'y trouve un grand nombre de chrétiens. Je demeurai donc presque tout le mois sur la rivière, occupé à leur administrer les sacremens et à donner le baptême aux catéchumènes, que je trouvai suffisamment instruits et disposés à le recevoir.

Le 27 février je levai l'ancre pour passer à d'autres chrétientés : je me trouvai le 3 mars dans le fort de mes missions, et j'y fus extrêmement occupé jusqu'au 8 avril; quatre cent vingt personnes s'approchèrent des sacremens, et j'en baptisai soixante-dix-sept, dont trente-six étoient adultes. Comme le temps de Pâques approchoit, et que je craignois de n'avoir pas le temps d'achever toutes mes visites, je priai le père du Gad, qui étoit nouvellement arrivé, de se transporter dans les chrétientés voisines de Han-keou, et je revins le mardi saint à Pe-tsiuen-chan, où pendant les fêtes de Pâques il n'y eut que les chrétiens du lieu qui m'occupèrent : cent soixante personnes s'approchèrent des sacremens.

Faute de barque, il me fallut rester dans ma résidence jusqu'au quinzième de mai, que j'allai visiter le reste de mes chrétientés assez éloignées les unes des autres, et je ne pus revenir chez moi que le 28 juillet; j'administrai les sacremens à trois cent trente-cinq personnes, et j'en baptisai soixante-neuf, dont vingt-deux étoient adultes. A la fête de l'Assomption, nous nous trouvâmes quatre missionnaires rassemblés; un grand nombre d'étrangers qui vinrent à cette solennité nous occupèrent tous quatre pendant quelques jours; dans les mois de septembre et d'octobre, je finis toutes mes visites; je suis même allé dans des endroits où aucun missionnaire n'avoit jamais paru, et qui promettent pour la suite une riche récolte.

Grâce au Ciel! mes excursions ont été assez tranquilles, et je n'ai été inquiété en nul endroit de la part des mandarins ou des gentils. Il n'y a eu qu'une seule fois, qu'étant en route pour me rendre à de nouvelles chrétientés que j'avois établies depuis deux ans, je fus averti qu'il s'y étoit élevé une persécution. Six pères de famille avoient été conduits au tribunal et mis en prison, et on les menaçoit de cruels supplices, s'ils refusoient de signer un écrit par lequel ils renonceroient à la foi. J'envoyai aussitôt mon catéchiste pour les consoler et les fortifier. Il les trouva d'une fermeté et d'une constance que rien ne put ébranler. Leurs persécuteurs en furent si confus, qu'ils les relâchèrent au bout de quelques jours. Il n'y eut qu'un catéchumène qui fut effrayé des menaces et qui montra de la foiblesse. Mes chrétiens emprisonnés n'ont pas paru devant le mandarin, qui sans doute n'aura eu nulle connoissance de cette affaire. On a sû qu'elle avoit été complotée par quelques bas officiers du tribunal, qui espéroient tirer une somme d'argent de ces néophytes, mais qui furent déconcertés lorsqu'ils virent leur intrépidité et l'ardeur qu'ils avoient de souffrir pour la foi. On assure même que le principal moteur de ce complot pense sérieusement à embrasser le christianisme.

Il me suffit, mon révérend Père, de vous avoir fait le récit de mes courses évangéliques pendant une année; c'est tous les ans à peu près la même chose, et je ne veux pas vous fatiguer par des redites ennuyeuses. Le nombre des chrétiens que j'ai confessés durant le cours de cette année 1740, monte à dix-neuf cent quatre-vingt-quatre; seize cent cinq ont reçu la communion, et j'ai administré le baptême à deux cent soixante-trois, dont cent un étoient adultes. J'ai laissé en divers endroits un bon nombre de catéchumènes, qui pourront être bientôt en état de participer à la même grâce. Le peu que je puis entretenir de catéchistes ont baptisé plusieurs enfans d'infidèles. Que de conversions s'opéreroient, que d'âmes plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ouvriroient les yeux à la lumière de l'Évangile, si nous avions un certain nombre de ces catéchistes qui nous préparassent les voies en conversant avec les gentils, en répandant parmi eux les livres qui traitent de la religion, en les leur expliquant, et en instruisant les catéchumènes! Un de nos Pères portugais, qui a un grand district dans cette province, et qui reçoit d'abondans secours d'Europe pour l'entretien de plusieurs catéchistes, a baptisé lui

seul dans cette même année plus de six cents infidèles.

A parler en général, je ne visite guère de chrétientés où je n'aie à bénir le Seigneur des grâces sensibles de conversion qu'il accorde, et des moyens admirables que la Providence ménage à cet effet; ici c'est une maladie, là c'est un événement fâcheux qui fait naître à plusieurs le désir d'embrasser la foi. Des familles entières se font chrétiennes, pour obtenir à quelqu'un de leur maison la délivrance des attaques violentes du malin esprit. D'autres, convaincus de la vérité de la religion, ou par la lecture attentive des livres qui en traitent, ou par les fréquentes exhortations d'un parent ou d'un ami, renoncent à leurs idoles, et se soumettent au joug de l'Évangile.

D'autres fois c'est, ce semble, le pur hasard qui me conduit en certain canton, et là je déterre d'anciens fidèles, qui depuis plusieurs années n'avoient vu aucun missionnaire. Un infidèle conversant avec un néophyte, lui dit par hasard qu'en tel endroit il y a des chrétiens; ce néophyte vient me rapporter ce qu'il a ouï dire; j'y envoie un catéchiste, il trouve que le père et la mère d'une nombreuse famille sont baptisés depuis trente ans, sans presque avoir fait aucun exercice de religion : le catéchiste les instruit de leurs devoirs, leur fournit les livres qui les leur enseignent, et au bout de quelques mois que je visite cette famille, j'y baptise quinze personnes, et j'en mets plusieurs au rang des catéchumènes.

A cette occasion, des femmes fort âgées du voisinage, qui étoient chrétiennes, se font connoître, et viennent demander les sacremens. Une d'entre elles, qui avoit soixante-quinze ans, vint de quatre lieues à pied, pour me trouver et recevoir la même grâce. Ce qu'il y a d'admirable dans les personnes du sexe à la Chine, c'est qu'elles savent conserver la pureté de la foi, même au milieu d'une famille toute idolâtre. Il arrive souvent qu'elles procurent la conversion de la famille dans laquelle elles entrent. J'ai rencontré une jeune femme qui, étant seule chrétienne dans son village, ne sachant pas lire, et n'ayant personne qui pût l'instruire des jours de jeûne ou d'abstinence ordonnés par l'Église, s'est condamnée à ne jamais manger de viande, pour ne pas manquer à l'observation de ce précepte. Elle a fait plus : comme c'est la coutume à la Chine de fiancer de bonne heure les jeunes gens, elle a trouvé le moyen d'obtenir le consentement de son beau-père, de sa belle-mère et de son mari, pour ne fiancer ses enfans qu'à des chrétiens et des chrétiennes, et elle a soin, dès qu'il lui naît un fils ou une fille, de lui procurer aussitôt le baptême.

Je me trouve, dans un autre endroit, occupé de mes fonctions; on vient me dire qu'à sept lieues de là il y a une famille toute composée de catéchumènes. Je m'y transporte, je les trouve très-bien instruits, et j'y baptise six adultes. J'apprends que près de là la discorde règne dans une autre famille : je vais la voir, j'écoute les plaintes réciproques; Dieu donne grâce à mes paroles, je concilie les esprits, j'y rétablis la paix et l'union; l'aîné de cette famille vient le lendemain me demander des livres pour s'instruire lui et sa femme des vérités de la religion, et me prie de baptiser ses enfans : six autres familles suivent cet exemple, et m'amènent pareillement leurs enfans pour leur conférer le baptême.

Au commencement de mes courses, celui qui conduisoit ma barque me mène, en quelque sorte malgré moi, par une route que je n'avois nulle envie de prendre; Dieu le permet ainsi, pour la consolation et le salut d'un pauvre chrétien, auprès de la maison duquel je viens mouiller. J'y arrive à propos, ce bon néophyte étoit fort mal, j'ai tout le temps de le préparer à la mort, de lui administrer les sacremens, et de le voir se reposer tranquillement dans le sein du Seigneur.

Voici un événement qui a quelque chose de singulier, s'il ne tient pas du prodige : j'aborde à un bourg considérable nommé *Tcha-hou;* aussitôt que j'ai mouillé l'ancre, j'envoie mon catéchiste pour donner avis de mon arrivée à une famille chrétienne qui s'y étoit établie depuis environ un an. A peine le catéchiste étoit-il à terre que je vois la petite bourgade tout en feu; je fais partir aussitôt quelques-uns de ceux qui étoient dans ma barque pour aller au secours de cette famille : ils reviennent incontinent après, et me disent qu'il ne leur a pas été possible de percer la foule du monde accourue au feu, et que la maison chrétienne ne peut échapper aux flammes, puisqu'elle est justement dans l'endroit où est le fort de l'incendie. En effet, les flammes étoient poussées par un vent impétueux, et à peine avois-je aperçu les

maisons que je ne voyois plus que la place où elles étoient. J'entendois même les cris des infidèles, qui poussoient des vœux vers leurs fausses divinités pour implorer leur assistance : leurs idoles avoient des oreilles, mais elles n'entendoient pas ; enfin l'incendie ayant cessé, mon catéchiste revient me trouver : « Rendons grâces à Dieu, dit-il en m'abordant, de la protection singulière qu'il vient d'accorder à cette famille chez laquelle vous m'avez envoyé ; à peine étois-je entré dans sa maison, que j'entends crier au feu dans tout le voisinage ; tous ceux de la maison songeoient à déloger, et ramassoient leurs meubles pour les emporter avec eux : je les rassure, je les exhorte à mettre leur confiance en Dieu et à recourir à sa miséricorde : je les fais mettre à genoux, en leur enjoignant de produire un acte de contrition et de réciter leurs prières ordinaires ; pendant ce temps-là, je prends de l'eau bénite, j'en arrose le dedans et le dehors de la maison. Le feu augmentoit sa violence, et déjà les deux maisons voisines étoient réduites en cendres, lorsque tout à coup le vent change et porte ailleurs les flammes, en sorte qu'il n'y a que la seule maison chrétienne qui subsiste en son entier et qui serve de monument à la toute-puissance de Dieu, lequel sait se faire obéir par tout ce qu'il a tiré du néant ; tous les idolâtres en sont dans l'étonnement et l'admiration : chacun demande qui a pu préserver d'un embrasement général une maison couverte de paille, tandis que cent vingt autres qui l'environnoient, et qui la plupart étoient de briques et couvertes de tuiles, n'ont pu être garanties ; je leur réponds que c'est le souverain Maître de toutes choses, en qui les personnes de cette maison faisoient profession de croire et d'espérer. »

La religion chrétienne est maintenant connue dans cette contrée, et tous les lieux circonvoisins retentissent du bruit de cet événement. On dit hautement qu'il est avantageux d'être chrétien ; mais c'est tout le fruit qu'a produit jusqu'à présent un effet si marqué de la protection de Dieu sur ceux qui mettent en lui leur confiance ; il n'a encore contribué qu'à découvrir quelques chrétiens, qui n'étoient pas connus pour tels dans cette bourgade. Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE ATTIRET,

PEINTRE AU SERVICE DE L'EMPEREUR DE LA CHINE,

A M. D'ASSAUT.

Voyage de Macao et de Canton à Pékin. — Description des palais et jardins de l'empereur. — Effets du bref du pape contre les cérémonies chinoises.

A Pékin, le 1er novembre 1743.

MONSIEUR,

La paix de Notre-Seigneur.

C'est avec un plaisir infini que j'ai reçu vos deux lettres, la première du 13 octobre 1742, et la seconde du 2 novembre suivant. Nos missionnaires, à qui j'ai communiqué le détail intéressant qu'elles renferment sur les principaux événemens de l'Europe, se joignent à moi pour vous en faire de très-sincères remerciemens ; j'ai outre cela des actions de grâces à vous rendre pour la boîte qui m'a été remise de votre part, remplie d'ouvrages en paille, en grains et en fleurs. Ne faites plus, je vous prie, de ces sortes de dépenses ; la Chine à cet égard, et surtout pour les fleurs, est bien au-dessus de l'Europe.

Je viens ensuite à vos plaintes. Vous trouvez, monsieur, mes lettres trop rares ; mais autant que je puis m'en souvenir, je vous ai écrit tous les ans depuis mon départ de Macao. Ce n'est donc pas ma faute si tous les ans vous n'avez pas reçu de mes nouvelles. Dans un trajet si long, est-il surprenant que des lettres s'égarent ? D'ici à Canton, où sont les vaisseaux européens, c'est-à-dire dans un espace de sept cents lieues, il arrive plus d'une fois chaque année que les lettres se perdent. La poste dans la Chine n'est que pour l'empereur et pour les grands officiers ; le public n'y a aucun droit. Ce n'est qu'en cachette et par intérêt que le postillon se charge des lettres particulières. Il faut d'avance lui payer le port, et s'il se trouve trop chargé, il les brûle ou il les jette sans risque d'être recherché.

Mes lettres, en second lieu, vous paroissent trop courtes, et vous ne voulez pas que je vous renvoie, comme je fais, aux livres qui parlent des mœurs et des coutumes de la Chine. Mais suis-je en état de vous rien dire qui soit aussi clair et aussi bien exprimé ? Je suis nouvellement arrivé ; à peine sais-je un peu bégayer le

chinois. S'il ne s'agissoit que de peinture, je me flatterois de vous en parler avec quelque connoissance; mais si, pour vous complaire, je me hasarde à répondre à tout, ne risqué-je pas de me tromper? Je vois bien cependant que, quoi qu'il en coûte, il faut vous contenter. Je vais donc l'entreprendre. Je suivrai par ordre les questions que contiennent vos dernières lettres, et j'y répondrai de mon mieux, simplement et avec la franchise que vous me connoissez.

Je vous parlerai d'abord de mon voyage de Macao ici, car c'est l'objet de votre première question. Nous y sommes venus appelés par l'empereur, ou plutôt avec sa permission. On nous donna un officier pour nous conduire; on nous fit accroire qu'on nous défrayeroit; mais on ne le fit qu'en paroles, et, à peu de chose près, nous vînmes à nos dépens. La moitié du voyage se fait dans des barques. On y mange, on y couche, et ce qu'il y a de singulier, c'est que les honnêtes gens n'osent ni descendre à terre, ni se mettre aux fenêtres de la barque, pour voir le pays par où l'on passe.

Le reste du voyage se fait dans une espèce de cage, qu'on veut bien appeler *litière*. On y est enfermé pendant toute la journée; le soir la litière entre dans l'auberge, et encore quelle auberge! de façon qu'on arrive à Pékin sans avoir rien vu, et la curiosité n'est pas plus satisfaite que si on avoit toujours été enfermé dans une chambre.

D'ailleurs, tout le pays qu'on trouve sur cette route est un assez mauvais pays, et quoique le voyage soit de six ou sept cents lieues, on n'y rencontre rien qui mérite attention, et l'on ne voit ni monumens, ni édifices, si ce n'est quelques miao ou temples d'idoles, qui sont des bâtimens de bois à rez-de-chaussée, dont tout le prix et toute la beauté consistent en quelques mauvaises peintures et quelques vernis fort grossiers. En verité, quand on a vu ce que l'Italie et la France ont de monumens et d'édifices, on n'a plus que de l'indifférence et du mépris pour tout ce que l'on voit ailleurs.

Il faut cependant en excepter le palais de l'empereur à Pékin, et ses maisons de plaisance; car tout y est grand et véritablement beau, soit pour le dessin, soit pour l'exécution, et j'en suis d'autant plus frappé, que nulle part rien de semblable ne s'est offert à mes yeux.

J'entreprendrois volontiers de vous en faire une description qui pût vous en donner une idée juste; mais la chose seroit trop difficile, parce qu'il n'y a rien dans tout cela qui ait du rapport à notre manière de bâtir et à toute notre architecture. L'œil seul en peut saisir la véritable idée; aussi, si jamais j'ai le temps, je ne manquerai pas d'en envoyer en Europe quelques morceaux bien dessinés.

Le palais est au moins de la grandeur de Dijon (je vous nomme cette ville, parce que vous la connoissez). Il consiste en général dans une grande quantité de corps de logis détachés les uns des autres, mais dans une belle symétrie, et séparés par de vastes cours, par des jardins et des parterres. La façade de tous ces corps de logis est brillante par la dorure, le vernis et les peintures. L'intérieur est garni et meublé de tout ce que la Chine, les Indes et l'Europe ont de plus beau et de plus précieux.

Pour les maisons de plaisance, elles sont charmantes. Elles consistent dans un vaste terrain, où l'on a élevé à la main de petites montagnes, hautes depuis vingt jusqu'à cinquante à soixante pieds, ce qui forme une infinité de petits vallons. Des canaux d'une eau claire arrosent le fond de ces vallons, et vont se rejoindre en plusieurs endroits pour former des étangs et des mers. On parcourt ces canaux, ces mers et ces étangs, sur de belles et magnifiques barques; j'en ai vu une de treize toises de longueur et de quatre de largeur, sur laquelle étoit une superbe maison. Dans chacun de ces vallons, sur le bord des eaux, sont des bâtimens parfaitement assortis de plusieurs corps de logis, de cours, de galeries ouvertes et fermées, de jardins, de parterres, de cascades, etc., ce qui fait un assemblage dont le coup d'œil est admirable.

On sort d'un vallon, non par de belles allées droites comme en Europe, mais par des zigzags, par des circuits, qui sont eux-mêmes ornés de petits pavillons, de petites grottes, et au sortir desquels on retrouve un second vallon tout différent du premier, soit pour la forme du terrain, soit pour la structure des bâtimens.

Toutes les montagnes et les collines sont couvertes d'arbres, surtout d'arbres à fleurs, qui sont ici très-communs. C'est un vrai paradis terrestre. Les canaux ne sont point, comme chez nous, bordés de pierres de taille

tirées au cordeau, mais tout rustiquement, avec des morceaux de roche, dont les uns avancent, les autres reculent, et qui sont posés avec tant d'art, qu'on diroit que c'est l'ouvrage de la nature. Tantôt le canal est large, tantôt il est étroit; ici il serpente, là il fait des coudes, comme si réellement il étoit poussé par les collines et par les rochers. Les bords sont semés de fleurs qui sortent des rocailles, et qui paroissent y être l'ouvrage de la nature; chaque saison a les siennes.

Outre les canaux, il y a partout des chemins, ou plutôt des sentiers, qui sont pavés de petits cailloux, et qui conduisent d'un vallon à l'autre. Ces sentiers vont aussi en serpentant; tantôt ils sont sur les bords des canaux, tantôt ils s'en éloignent.

Arrivé dans un vallon, on aperçoit les bâtimens. Toute la façade est en colonnes et en fenêtres; la charpente dorée, peinte, vernissée; les murailles de brique grise, bien taillée, bien polie; les toits sont couverts de tuiles vernissées, rouges, jaunes, bleues, vertes, violettes, qui par leur mélange et leur arrangement font une agréable variété de compartimens et de dessins. Ces bâtimens n'ont presque tous qu'un rez-de-chaussée. Ils sont élevés de terre de deux, quatre, six ou huit pieds. Quelques-uns ont un étage. On y monte, non par des degrés de pierres façonnés avec art, mais par des rochers qui semblent être des degrés faits par la nature. Rien ne ressemble tant à ces palais fabuleux de fées qu'on suppose au milieu d'un désert, élevés sur un roc dont l'avenue est raboteuse et va en serpentant.

Les appartemens intérieurs répondent parfaitement à la magnificence du dehors. Outre qu'ils sont très-bien distribués, les meubles et les ornemens y sont d'un goût exquis et d'un très-grand prix. On trouve dans les cours et dans les passages des vases de marbre, de porcelaine, de cuivre, pleins de fleurs. Au-devant de quelques-unes de ces maisons, au lieu de statues immodestes, on a placé sur des piédestaux de marbre, des figures en bronze ou en cuivre, d'animaux symboliques, et des urnes pour brûler des parfums.

Chaque vallon, comme je l'ai déjà dit, a sa maison de plaisance; petite eu égard à l'étendue de tout l'enclos, mais en elle-même assez considérable pour loger le plus grand de nos seigneurs d'Europe avec toute sa suite. Plusieurs de ces maisons sont bâties de bois de cèdre, qu'on amène à grands frais de cinq cents lieues d'ici. Mais combien croiriez-vous qu'il y a de ces palais dans les différens vallons de ce vaste enclos? Il y en a plus de deux cents, sans compter autant de maisons pour les eunuques, car ce sont eux qui ont la garde de chaque palais, et leur logement est toujours à côté, à quelques toises de distance; logement assez simple, et qui pour cette raison est toujours caché par quelque bout de mur ou par les montagnes.

Les canaux sont coupés par des ponts de distance en distance, pour rendre la communication d'un lieu à l'autre plus aisée. Ces ponts sont ordinairement de briques, de pierres de taille, quelques-uns de bois; et tous assez élevés pour laisser passer librement les barques.

Ils ont pour garde-fous des balustrades de marbre blanc travaillées avec art et sculptées en bas-reliefs; du reste ils sont toujours différens entre eux pour la construction. N'allez pas vous persuader que ces ponts aillent en droiture; point du tout, ils vont en tournant et en serpentant, de sorte que tel pont pourroit n'avoir que trente à quarante pieds s'il étoit en droite ligne, qui, par les contours qu'on lui fait faire, se trouve en avoir cent ou deux cents. On en voit qui, soit au milieu, soit à l'extrémité, ont de petits pavillons de repos, portés sur quatre, huit ou seize colonnes. Ces pavillons sont pour l'ordinaire sur ceux des ponts d'où le coup d'œil est le plus beau: d'autres ont aux deux bouts des arcs de triomphe de bois ou de marbre blanc, d'une très-jolie structure, mais infiniment éloignée de toutes nos idées européennes.

J'ai dit plus haut que les canaux vont se rendre et se décharger dans des bassins, dans des mers. Il y a en effet un de ces bassins qui a près d'une demi-lieue de diamètre en tout sens, et à qui on a donné le nom de mer. C'est un des plus beaux endroits de cette maison de plaisance. Autour de ce bassin, il y a sur les bords, de distance en distance, de grands corps de logis, séparés entre eux par des canaux et par ces montagnes factices dont j'ai déjà parlé.

Mais ce qui est un vrai bijou, c'est une île ou rocher qui, au milieu de cette mer, s'élève, d'une manière raboteuse et sauvage, à une toise ou environ au-dessus de la surface de l'eau. Sur ce rocher est bâti un petit palais, où

cependant l'on compte plus de cent chambres ou salons. Il a quatre faces, et il est d'une beauté et d'un goût que je ne saurois vous exprimer. La vue en est admirable. De là on voit tous les palais qui, par intervalle, sont sur les bords de ce bassin; toutes les montagnes qui s'y terminent; tous les canaux qui y aboutissent pour y porter ou pour en recevoir les eaux; tous les ponts qui sont sur l'extrémité ou à l'embouchure des canaux; tous les pavillons ou arcs de triomphe qui ornent ces ponts; tous les bosquets qui séparent ou couvrent tous les palais, pour empêcher que ceux qui sont du même côté ne puissent avoir vue les uns sur les autres.

Les bords de ce charmant bassin sont variés à l'infini; aucun endroit ne ressemble à l'autre; ici ce sont des quais de pierre de taille où aboutissent des galeries, des allées et des chemins; là ce sont des quais de rocaille construits en espèce de degrés avec tout l'art imaginable; ou bien ce sont de belles terrasses, et de chaque côté un degré pour monter aux bâtimens qu'elles supportent; et au delà de ces terrasses il s'en élève d'autres avec d'autres corps de logis en amphithéâtre; ailleurs c'est un bois d'arbres à fleurs qui se présente à vous; un peu plus loin vous trouvez un bosquet d'arbres sauvages, et qui ne croissent que sur les montagnes les plus désertes. Il y a des arbres de haute futaie et de bâtisse, des arbres étrangers, des arbres à fleurs, des arbres à fruits.

On trouve aussi sur les bords de ce même bassin quantité de cages et de pavillons, moitié dans l'eau et moitié sur terre, pour toute sorte d'oiseaux aquatiques, comme sur terre on rencontre de temps en temps de petites ménageries et de petits parcs pour la chasse. On estime surtout une espèce de poissons dorés dont en effet la plus grande partie est d'une couleur aussi brillante que l'or, quoiqu'il s'en trouve assez grand nombre d'argentés, de bleus, de rouges, de verts, de violets, de noirs, de gris de lin, et de toutes ces couleurs mêlées ensemble. Il y en a plusieurs réservoirs dans tout le jardin; mais le plus considérable est celui-ci; c'est un grand espace entouré d'un treillis fort fin de fil de cuivre pour empêcher les poissons de se répandre dans tout le bassin.

Enfin, pour vous faire mieux sentir toute la beauté de ce seul endroit, je voudrois pouvoir vous y transporter lorsque ce bassin est couvert de barques dorées, vernies, tantôt pour la promenade, tantôt pour la pêche, tantôt pour le combat, la joute et autres jeux; mais surtout une belle nuit, lorsqu'on y tire des feux d'artifice, et qu'on illumine tous les palais, toutes les barques et presque tous les arbres; car en illuminations, en feux d'artifice, les Chinois nous laissent bien loin derrière eux; et le peu que j'en ai vu surpasse infiniment tout ce que j'avois vu dans ce genre en Italie et en France.

L'endroit où loge ordinairement l'empereur et où logent aussi toutes ses femmes, l'impératrice, les Koucy-fey[1], les Féy, les Pins, les Koucigin, les Tchan-gtsai, les femmes de chambre, les eunuques, est un assemblage prodigieux de bâtimens, de cours, de jardins, etc.; en un mot, c'est une ville qui a au moins l'étendue de notre petite ville de Dole; les autres palais ne sont guère que pour la promenade, pour le dîner et le souper.

Ce logement ordinaire de l'empereur est immédiatement après les portes d'entrée, les premières salles, les salles d'audience, les cours et leurs jardins; il forme une île, il est entouré de tous les côtés par un large et profond canal; on pourroit l'appeler un sérail. C'est dans les appartemens qui le composent qu'on voit tout ce qu'on peut imaginer de plus beau en fait de meubles, d'ornemens, de peintures (j'entends dans le goût chinois), de bois précieux, de vernis du Japon et de la Chine, de vases antiques de porcelaine, de soieries, d'étoffes d'or et d'argent. On a réuni là tout ce que l'art et le bon goût peuvent ajouter aux richesses de la nature.

De ce logement de l'empereur, le chemin conduit presque tout droit à une petite ville, bâtie au milieu de tout l'enclos. Son étendue est d'un quart de lieue en tout sens. Elle a ses quatre portes aux quatre points cardinaux; ses tours, ses murailles, ses parapets, ses créneaux. Elle a ses rues, ses places, ses temples, ses halles, ses marchés, ses boutiques, ses tribunaux, ses palais, son port; enfin, tout ce qui se trouve en grand dans la capitale de l'empire s'y trouve en petit.

Vous ne manquerez pas de demander à quel

[1] Ce sont les titres des femmes, plus ou moins grands selon qu'elles sont plus ou moins en faveur. Le nom de l'impératrice est Hoang-heou; celui de l'impératrice mère est Tay-heou.

usage est destinée cette ville où tout doit être, pour ainsi dire, étranglé, et dès là fort médiocre : est-ce afin que l'empereur puisse s'y mettre en sûreté en cas de malheur, de révolte ou de révolutions? Elle peut avoir cet usage, et cette vue a pu entrer dans le dessein de celui qui l'a fait construire; mais son principal motif a été de se procurer le plaisir de voir en raccourci tout le fracas d'une grande ville toutes les fois qu'il le souhaiteroit.

Car un empereur chinois est trop esclave de sa grandeur pour se montrer au public quand il sort; il ne voit rien ; les maisons, les boutiques, tout est fermé. Partout on tend des toiles pour empêcher qu'il ne soit aperçu. Plusieurs heures même avant qu'il passe, il n'est permis à personne de se trouver sur son chemin , et cela sous peine d'être maltraité par les gardes. Quand il marche hors des villes, dans la campagne, deux haies de cavaliers s'avancent fort au loin de chaque côté, autant pour écarter ce qui s'y trouve d'hommes, que pour la sûreté de la personne du prince. Obligés ainsi de vivre dans cette espèce de solitude, les empereurs chinois ont de tout temps tâché de se dédommager et de suppléer les uns d'une façon, les autres d'une autre, aux divertissemens publics que leur grandeur les empêche de prendre.

Cette ville donc, sous le règne de l'empereur régnant comme sous celui de son père, qui l'a fait bâtir, est destinée à faire représenter par les eunuques, plusieurs fois l'année, tout le commerce, tous les marchés, tous les arts, tous les métiers, tout le fracas, toutes les allées, les venues et même les friponneries des grandes villes. Aux jours marqués, chaque eunuque prend l'habit de l'état et de la profession qui lui sont assignés; l'un est un marchand, l'autre un artisan; celui-ci un soldat, celui-là un officier. On donne à l'un une brouette à pousser, à l'autre des paniers à porter; enfin chacun a le distinctif de sa profession. Les vaisseaux arrivent au port, les boutiques s'ouvrent; on étale les marchandises; un quartier est pour la soie, un autre est pour la toile; une rue pour les porcelaines, une pour les vernis; tout est distribué. Chez celui-ci on trouve des meubles, chez celui-là des habits, des ornemens pour les femmes; chez un autre des livres pour les curieux et les savans. Il y a des cabarets pour le thé et pour le vin; des auberges pour les gens de tout état. Des colporteurs vous présentent des fruits de toute espèce, des rafraîchissemens en tout genre. Des merciers vous tirent par la manche, et vous harcellent pour vous faire prendre de leurs marchandises. Là, tout est permis. On y distingue à peine l'empereur du dernier de ses sujets. Chacun annonce ce qu'il porte. On s'y querelle, on s'y bat; c'est le vrai fracas des halles. Les archers arrêtent les querelleurs; on les conduit aux juges dans leur tribunal. La dispute s'examine et se juge; on condamne à la bastonnade; on fait exécuter l'arrêt, et quelquefois un jeu se change, pour le plaisir de l'empereur, en quelque chose de trop réel pour le patient.

Les filous ne sont pas oubliés dans cette fête. Ce noble emploi est confié à un bon nombre d'eunuques des plus alertes, qui s'en acquittent à merveille. S'ils se laissent prendre sur le fait, ils en ont la honte, et on les condamne, ou du moins on fait semblant de les condamner à être marqués, bâtonnés ou exilés, selon la gravité du cas ou la qualité du vol. S'ils filoutent adroitement, les rieurs sont pour eux, ils ont des applaudissemens, et le pauvre marchand est débouté de ses plaintes; cependant tout se retrouve la foire étant finie.

Cette foire ne se fait, comme je l'ai déjà dit, que pour le plaisir de l'empereur, de l'impératrice et des autres femmes. Il est rare qu'on y admette quelques princes ou quelques grands; et s'ils y sont admis, ce n'est que quand les femmes se sont retirées. Les marchandises qu'on y étale et qu'on y vend appartiennent, pour la plus grande partie, aux marchands de de Pékin, qui les confient aux eunuques pour les vendre réellement; ainsi tous les marchés ne sont pas feints et simulés. L'empereur achète toujours beaucoup, et vous ne devez pas douter qu'on ne lui vende le plus cher que l'on peut. Les femmes achètent de leur côté, et les eunuques aussi. Tout ce commerce, s'il n'y avoit rien de réel, manqueroit de cet intérêt piquant qui rend le fracas plus vif et le plaisir plus solide.

Au commerce succède quelquefois le labourage; il y a dans ce même enclos un quartier qui y est destiné. On y voit des champs, des prés, des maisons, des chaumines de laboureurs : tout s'y trouve; les bœufs, les charrues, les autres instrumens. On y sème du blé, du riz, des légumes, toutes sortes de grains : on

moissonne, on cueille les fruits ; enfin l'on y fait tout ce qui se fait à la campagne; et dans tout on imite, d'aussi près qu'on peut, la simplicité rustique et toutes les manières de la vie champêtre.

Vous avez lu sans doute qu'à la Chine il y a une fête fameuse appelée la fête des Lanternes ; c'est le quinzième de la première lune qu'elle se célèbre : il n'y a point de si misérable Chinois qui, ce jour-là, n'allume quelque lanterne. On en fait et on en vend de toutes sortes de figures, de grandeurs et de prix. Ce jour-là toute la Chine est illuminée, mais nulle part l'illumination n'est si belle que chez l'empereur et surtout dans la maison dont je vous fais la description. Il n'y a point de chambre, de salle, de galerie où il n'y ait plusieurs lanternes suspendues au plancher. Il y en a sur tous les canaux, sur tous les bassins, en façon de petites barques que les eaux amènent et ramènent. Il y en a sur les montagnes, sur les ponts et presque à tous les arbres. Elles sont toutes d'un ouvrage fin, délicat; en figures de poissons, d'oiseaux, d'animaux, de vases, de fruits, de fleurs, de barques, et de toute grosseur. Il y en a de soie, de corne, de verre, de nacre et de toutes matières. Il y en a de peintes, de brodées, de tout prix. J'en ai vu qui n'avoient pas été faites pour mille écus. Je ne finirois pas si je voulois vous en marquer toutes les formes, les matières et les ornemens. C'est en cela, et dans la grande variété que les Chinois donnent à leurs bâtimens, que j'admire la fécondité de leur esprit ; je serois tenté de croire que nous sommes pauvres et stériles en comparaison.

Aussi leurs yeux, accoutumés à leur architecture, ne goûtent pas beaucoup notre manière de bâtir. Voulez-vous savoir ce qu'ils en disent lorsqu'on leur en parle, ou qu'ils voient des estampes qui représentent nos bâtimens? Ces grands corps de logis, ces hauts pavillons les épouvantent ; ils regardent nos rues comme des chemins creusés dans d'affreuses montagnes, et nos maisons comme des rochers à perte de vue, percés de trous, ainsi que des habitations d'ours et d'autres bêtes féroces. Nos étages surtout, accumulés les uns sur les autres, leur paroissent insupportables ; ils ne comprennent pas comment on peut risquer de se casser le cou cent fois le jour en montant nos degrés pour se rendre à un quatrième ou cinquième étage. « Il faut, disoit l'empereur Cang-hi, en voyant les plans de nos maisons européennes, il faut que l'Europe soit un pays bien petit et bien misérable, puisqu'il n'y a pas assez de terrain pour étendre les villes, et qu'on est obligé d'y habiter en l'air » : pour nous, nous concluons un peu différemment, et avec raison.

Cependant je vous avouerai que, sans prétendre décider de la préférence, la manière de bâtir de ce pays-ci me plaît beaucoup : mes yeux et mon goût, depuis que je suis à la Chine, sont devenus un peu chinois. Entre nous, l'hôtel de madame la duchessse, vis-à-vis les Tuileries, ne vous paroît-il pas très-beau? Il est pourtant presque à la chinoise, et ce n'est qu'un rez-de-chaussée. Chaque pays a son goût et ses usages. Il faut convenir de la beauté de notre architecture, rien n'est si grand ni si majestueux. Nos maisons sont commodes, on ne peut pas dire le contraire. Chez nous on veut l'uniformité partout et la symétrie. On veut qu'il n'y ait rien de dépareillé, de déplacé ; qu'un morceau réponde exactement à celui qui lui fait face ou qui lui est opposé : on aime aussi à la Chine cette symétrie, ce bel ordre, ce bel arrangement. Le palais de Pékin, dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre, est dans ce goût. Les palais des princes et des seigneurs, les tribunaux, les maisons des particuliers un peu riches suivent aussi cette loi.

Mais dans les maisons de plaisance on veut que presque partout il règne un beau désordre, une anti-symétrie. Tout roule sur ce principe : « C'est une campagne rustique et naturelle qu'on veut représenter; une solitude, non pas un palais bien ordonné dans toutes les règles de la symétrie et du rapport » : aussi n'ai-je vu aucuns de ces petits palais, placés à une assez grande distance les uns des autres dans l'enclos de la maison de plaisance de l'empereur, qui aient entre eux aucune ressemblance. On diroit que chacun est fait sur les idées et le modèle de quelques pays étrangers ; que tout est posé au hasard et après coup ; qu'un morceau n'a pas été fait pour l'autre. Quand on en entend parler, on s'imagine que cela est ridicule, que cela doit faire un coup d'œil désagréable : mais quand on y est, on pense différemment, on admire l'art avec lequel cette irrégularité est conduite. Tout est de bon goût, et si bien ménagé, que ce n'est pas d'une seule vue qu'on en aperçoit toute la beauté, il faut examiner pièce à pièce; il y a de quoi s'amuser

longtemps, et de quoi satisfaire toute sa curiosité.

Au reste, ces petits palais ne sont pas, si je puis m'exprimer ainsi, de simples vide-bouteilles. J'en ai vu bâtir un l'année dernière dans ce même enclos, qui coûta à un prince, cousin germain de l'empereur, soixante ouanes [1], sans parler des ornemens et des ameublemens intérieurs qui n'étoient pas sur son compte.

Encore un mot de l'admirable variété qui règne dans ces maisons de plaisance; elle se trouve non-seulement dans la position, la vue, l'arrangement, la distribution, la grandeur, l'élévation, le nombre des corps de logis, en un mot dans le total, mais encore dans les parties différentes dont ce tout est composé. Il me falloit venir ici pour voir des portes, des fenêtres de toute façon et de toute figure; de rondes, d'ovales, de carrées et de tous les polygones; en forme d'éventail, de fleurs, de vases, d'oiseaux, d'animaux, de poissons, enfin de toutes les formes, régulières et irrégulières.

Je crois que ce n'est qu'ici qu'on peut voir des galeries telles que je vais vous les dépeindre. Elles servent à joindre des corps de logis assez éloignés les uns des autres. Quelquefois du côté intérieur elles sont en pilastres, et au dehors elles sont percées de fenêtres différant entre elles pour la figure. Quelquefois elles sont toutes en pilastres, comme celles qui vont d'un palais à un de ces pavillons ouverts de toutes parts, qui sont destinés à prendre le frais. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces galeries ne vont guère en droite ligne. Elles font cent détours, tantôt derrière un bosquet, tantôt derrière un rocher, quelquefois autour d'un petit bassin; rien n'est si agréable. Il y a en tout cela un air champêtre qui enchante et qui enlève.

Vous ne manquerez pas, sur tout ce que je viens de vous dire, de conclure, et avec raison, que cette maison de plaisance a dû coûter des sommes immenses: il n'y a en effet qu'un prince maître d'un État aussi vaste que celui de la Chine, qui puisse faire une semblable dépense, et venir à bout, en si peu de temps, d'une si prodigieuse entreprise, car cette maison est l'ouvrage de vingt ans seulement: ce n'est que le père de l'empereur qui l'a commencée, et celui-ci ne fait que l'augmenter et l'embellir.

Mais il n'y a rien en cela qui doive vous étonner ni vous rendre la chose incroyable. Outre que les bâtimens sont presque tous des rez-de-chaussée, on multiplie les ouvriers à l'infini. Tout est fait lorsqu'on porte les matériaux sur le lieu. Il n'y a qu'à poser, et après quelques mois de travail la moitié de l'ouvrage est finie. On diroit que c'est un de ces palais fabuleux qui se forment tout d'un coup par enchantement dans un beau vallon, ou sur la croupe d'une montagne. Au reste, cette maison de plaisance s'appelle *Yven-ming-yven*, c'est-à-dire le jardin des jardins, ou le jardin par excellence. Ce n'est pas la seule qu'ait l'empereur. Il en a trois autres dans le même goût, mais plus petites et moins belles. Dans l'un de ces trois palais, qui est celui que bâtit son aïeul Cang-hi, loge l'impératrice mère avec toute sa cour: il s'appelle *Tchamg-tchun-yven*, c'est-à-dire le jardin de l'éternel printemps. Ceux des princes, des grands seigneurs, sont en raccourci ce que ceux de l'empereur sont en grand.

Peut-être direz-vous, à quoi sert une si longue description? Il eût mieux valu lever les plans de cette magnifique maison et me les envoyer. Je réponds, monsieur, qu'il faudroit pour cela que je fusse au moins trois ans à n'avoir autre chose à faire, au lieu que je n'ai pas un moment à moi, et que je suis obligé de prendre sur mon sommeil pour vous écrire. D'ailleurs, il faudroit encore qu'il me fût permis d'y entrer toutes les fois que je le souhaiterois, et d'y rester autant de temps qu'il seroit nécessaire. Bien m'en prend de savoir un peu peindre, sans cela je serois comme bien d'autres Européens, qui sont ici depuis vingt et trente ans et qui n'y ont pas encore mis les pieds.

Il n'y a ici qu'un homme, c'est l'empereur. Tous les plaisirs sont faits pour lui seul. Cette superbe maison de plaisance n'est guère vue que de lui, de ses femmes et de ses eunuques; il est rare que dans ses palais et ses jardins il introduise ni princes ni grands au delà des salles d'audience. De tous les Européens qui sont ici, il n'y a que les peintres et les horlogers, qui nécessairement, et par leurs emplois, aient accès partout. L'endroit où nous peignons ordinairement est un de ces petits palais dont je vous ai parlé. C'est là que l'empereur nous

[1] Une ouane vaut 10,000 taels, le tael vaut 7 livres 10 sous, ainsi 60 ouanes font 4,500,000 livres.

vient voir travailler presque tous les jours, de sorte qu'il n'y a pas moyen de s'absenter ; mais nous n'allons pas plus loin, à moins que ce qu'il y a à peindre ne soit de nature à ne pouvoir être transporté ; car alors on nous introduit, mais avec une bonne escorte d'eunuques. Il faut marcher à la hâte et sans bruit, sur le bout de ses pieds, comme si on alloit faire un mauvais coup. C'est par là que j'ai vu et parcouru tout ce beau jardin, et que je suis entré dans tous les appartemens. Le séjour que l'empereur y fait est de dix mois chaque année. On n'y est éloigné de Pékin qu'autant que Versailles l'est de Paris. Le jour nous sommes dans le jardin, et nous y dînons aux frais de l'empereur : pour la nuit, nous avons dans une assez grande ville ou bourgade, proche du palais, une maison que nous y avons achetée. Quand l'empereur revient à la ville, nous y revenons aussi, et alors nous sommes pendant le jour dans l'intérieur du palais, et le soir nous nous rendons à notre église.

Voilà, monsieur, un de ces points qu'on ne trouve pas dans les livres, et pour lesquels vous avez eu quelque raison de ne pas vouloir que je vous y renvoyasse. Il ne me reste plus qu'à vous satisfaire sur les autres articles. Vous voulez donc savoir de quelle manière j'ai été reçu de l'empereur, comment il en use avec moi ; ce que je peins; comment on est ici logé, nourri ; comment les missionnaires y sont traités ; s'ils prêchent librement; s'il est permis aux Chinois de professer la religion chrétienne; enfin, ce que c'est que le nouveau bref du saint-siége sur les cérémonies chinoises : voilà bien de l'ouvrage que vous me donnez. Je ne sais si j'aurai le loisir d'en tant faire. Je suis tenté de composer avec vous, et d'en laisser la moitié pour l'année prochaine. Commençons toujours, et nous irons jusqu'où nous pourrons aller.

J'ai été reçu de l'empereur de la Chine aussi bien qu'un étranger puisse l'être d'un prince qui se croit le seul souverain du monde, qui est élevé à n'être sensible à rien, qui croit un homme, surtout un étranger, trop heureux de pouvoir être à son service et travailler pour lui. Car être admis à la présence de l'empereur, pouvoir souvent le voir et lui parler, c'est pour un Chinois la suprême récompense et le souverain bonheur. Ils achèteroient bien cher cette grâce, s'ils pouvoient l'acheter. Jugez donc si on ne me croit pas bien récompensé de le voir tous les jours. C'est à peu près toute la paye que j'ai pour mes travaux; si vous en exceptez quelques petits présens en soie, ou autre chose de peu de prix, et qui viennent encore rarement ; aussi n'est-ce pas ce qui m'a amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Être à la chaîne d'un soleil à l'autre ; avoir à peine les dimanches et les fêtes pour prier Dieu ; ne peindre presque rien de son goût et de son génie ; avoir mille autre embarras qu'il seroit trop long de vous expliquer ; tout cela me feroit bien vite reprendre le chemin de l'Europe, si je ne croyois mon pinceau utile pour le bien de la religion, et pour rendre l'empereur favorable aux missionnaires qui la prêchent, et si je ne voyois le paradis au bout de mes peines et de mes travaux. C'est là l'unique attrait qui me retient ici, aussi bien que tous les autres Européens qui sont au service de l'empereur.

Quant à la peinture, hors le portrait du frère de l'empereur, de sa femme, de quelques autres princes et princesses du sang, de quelques favoris et autres seigneurs, je n'ai rien peint dans le goût européen. Il m'a fallu oublier, pour ainsi dire, tout ce que j'avois appris, et me faire une nouvelle manière pour me conformer au goût de la nation : de sorte que je n'ai été occupé les trois quarts du temps qu'à peindre, ou en huile sur des glaces, ou à l'eau sur la soie, des arbres, des fruits, des oiseaux, des poissons, des animaux de toute espèce ; rarement de la figure. Les portraits de l'empereur et des impératrices avoient été peints, avant mon arrivée, par un de nos frères, nommé Castiglione, peintre italien et très-habile, avec qui je suis tous les jours.

Tout ce que nous peignons est ordonné par l'empereur. Nous faisons d'abord les dessins ; il les voit, les fait changer, réformer comme bon lui semble. Que la correction soit bien ou mal, il en faut passer par là sans oser rien dire. Ici l'empereur sait tout, ou du moins la flatterie le lui dit fort haut, et peut-être le croit-il : toujours agit-il comme s'il en étoit persuadé.

Nous sommes assez bien logés pour des religieux ; nos maisons sont propres, commodes, sans qu'il y ait rien contre la bienséance de notre état. En ce point nous n'avons pas lieu de regretter l'Europe. Notre nourriture est assez bonne : excepté le vin, on a à peu

près ici tout ce qui se trouve en Europe. Les Chinois boivent du vin fait de riz, mais désagréable au goût et nuisible à la santé ; nous y suppléons par le thé sans sucre, qui est toute notre boisson.

L'article de la religion demanderoit une autre plume que la mienne. Sous l'aïeul de l'empereur, notre sainte religion se prêchoit publiquement et librement dans tout l'empire ; il y avoit dans toutes les provinces un très-grand nombre de missionnaires de tout ordre et de tout pays. Chacun avoit son district, son église. On y prêchoit publiquement, et il étoit permis à tous les Chinois d'embrasser la religion.

Après la mort de ce prince, son fils chassa des provinces tous les missionnaires, confisqua leurs églises, et ne laissa que les Européens de la capitale, comme gens utiles à l'État par les mathématiques, les sciences et les arts. L'empereur régnant a laissé les choses sur le même pied, sans qu'il ait été possible d'obtenir encore rien de mieux.

Plusieurs des missionnaires chassés sont rentrés secrètement dans les provinces ; de nouveaux venus les ont suivis en assez grand nombre. Ils s'y tiennent tous cachés le mieux qu'ils peuvent, cultivent les chrétientés et font tout le bien qui est en leur pouvoir, prenant des mesures pour n'être pas découverts et ne faisant guère leurs fonctions que la nuit.

Comme dans la capitale nous sommes avoués, nos missionnaires y exercent leur ministère librement. Nous avons ici trois églises, une aux jésuites français, et deux aux jésuites portugais, italiens, allemands, etc.

Ces églises sont bâties à l'européenne, belles, grandes, bien ornées, bien peintes, et telles qu'elles feroient honneur aux plus grandes villes d'Europe. Il y a dans Pékin un très-grand nombre de chrétiens qui viennent en toute liberté aux églises. On va dans la ville dire la sainte messe, et administrer de temps en temps les sacremens aux femmes, à qui, selon les lois du pays, il n'est pas permis de sortir de la maison et de se rendre aux églises où se trouvent les hommes. On laisse dans la capitale cette liberté aux missionnaires, parce que l'empereur sait bien qu'il n'y a que le motif de la religion qui nous amène, et que si l'on venoit à fermer nos églises et à interdire aux missionnaires la liberté de prêcher et de faire leurs fonctions, nous quitterions bientôt la Chine ; et c'est ce qu'il ne veut pas. Ceux de nos Pères qui sont dans les provinces n'y sont pas tellement cachés, qu'on ne pût les découvrir si on vouloit ; mais les mandarins ferment les yeux, parce qu'ils savent sur quel pied nous sommes à Pékin. Que si par malheur nous en étions renvoyés, les missionnaires des provinces seroient bientôt découverts et renvoyés à leur tour. Notre figure est trop différente de la chinoise pour pouvoir être longtemps inconnus.

Enfin, monsieur, nous voici au dernier article. Vous voulez que je vous parle du nouveau bref du saint Père contre les cérémonies chinoises. Comment vous satisfaire ? Sans étude et sans science, je serois téméraire d'entrer là-dessus dans aucun détail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ce bref ne décourage nullement les missionnaires. En obéissant au saint-siége, ils feront d'ailleurs tout ce qui est en leur pouvoir, persuadés que Dieu ne leur en demande pas davantage. Ne donnez donc aucune créance aux discours, aux libelles de quelques personnes malintentionnées. Je me suis fait jésuite très-tard ; ainsi ce ne sont pas les préjugés de l'éducation qui me conduisent : mais j'examine, je réfléchis, et je vois que tout ce qu'il y a ici de jésuites sont habiles, soit pour les sciences de l'Europe, soit pour les connoissances de la Chine ; que ce sont des hommes d'une grande vertu. Ils sont sans doute bien plus instruits que moi sur le compte de ceux qui ne travaillent qu'à les décrier ; cependant ils se taisent sur ce sujet, et ils se feroient un grand scrupule d'en parler ; je ne les ai jamais ouïs s'expliquer à cet égard qu'avec la dernière réserve. La charité, parmi eux, va de pair avec l'obéissance au saint-siége ; et cette obéissance est totale et parfaite. Le saint Père a parlé, cela suffit. Il n'y a pas un mot à dire ; on ne se permet pas même un geste ; il faut se taire et obéir. C'est ce que je leur ai souvent entendu dire, et récemment encore à l'occasion du nouveau bref.

Quant à ce qui regarde le progrès que fait ici la religion, je vous ai déjà dit que nous y avons trois églises et vingt-deux jésuites, dix François dans notre maison françoise, et douze dans les deux autres maisons, qui sont Portugais, Italiens et Allemands. De ces vingt-deux jésuites, il y en a sept occupés comme moi au service de l'empereur. Les autres sont prêtres, et par conséquent missionnaires. Ils cultivent

non-seulement la chrétienté qui est dans la ville de Pékin, mais encore celles qui sont jusqu'à trente et quarante lieues à la ronde, où ils vont de temps en temps faire des excursions apostoliques.

Outre ces jésuites européens, il y a encore ici cinq jésuites chinois, prêtres, pour aller dans les lieux et dans les maisons où un Européen ne pourroit pas aller sans risque et avec bienséance. Il y a, outre cela, dans différentes provinces de cet empire trente à quarante missionnaires jésuites ou autres. Notre maison françoise baptise régulièrement chaque année près de cinq à six cents adultes, tant dans la ville que dans la province, et dans la Tartarie au delà de la grande muraille. Le nombre des petits enfans de parens infidèles monte ordinairement jusqu'à douze ou treize cents. Nos Pères portugais, qui sont en plus grand nombre que les François, baptisent un plus grand nombre d'idolâtres; aussi comptent-ils, dans cette seule province et la Tartarie, vingt-cinq à trente mille chrétiens, au lieu que dans notre mission françoise on n'en compte guère qu'environ cinq mille.

Je suis très-souvent témoin de la piété avec laquelle les chrétiens s'approchent des sacremens, qu'ils fréquentent le plus souvent qu'il leur est possible. Leur modestie et leur respect dans l'église me charment toutes les fois que j'y fais attention. Il ne sera pas, comme je crois, hors de propos de vous faire part d'un effet singulier de la grâce du saint baptême, conféré, il y a quelques mois, à une jeune princesse de la famille du Sounou, dont il est parlé dans différens recueils des *Lettres édifiantes*, à l'occasion des persécutions qu'elle a eu à soutenir de la part du dernier empereur.

Un des princes chrétiens de cette illustre famille vint à notre église, dans le mois de juillet de cette année, dire à un de nos Pères qu'il apprenoit dans le moment qu'une de ses nièces, qui depuis quelques mois avoit témoigné quelque envie de se faire chrétienne, étoit à l'extrémité. Comme ce père ne pouvoit lui-même aller dans cette maison d'infidèles, il donna au zélé prince une fiole pleine d'eau, dans la crainte qu'il n'en pût trouver aussi promptement que le cas pressant l'exigeroit, à cause du trouble et de la confusion où étoit la maison de la malade. Ce prince, très-instruit de la religion, s'en va avec empressement trouver la jeune princesse, qui n'avoit plus l'usage de la parole; il voit l'extrémité où elle étoit réduite; il avertit les parens infidèles du dessein qu'il a de la baptiser; et ceux-ci n'ayant fait aucune opposition, il fait à la malade les interrogations accoutumées en pareil cas; il l'avertit de lui serrer la main pour signe qu'elle entend ce qu'il lui propose; et cette marque lui ayant été donnée, il avertit la malade qu'il va lui verser de l'eau sur la tête pour la régénérer en Jésus-Christ. Cette jeune princesse s'agenouille alors du mieux qu'elle peut pour recevoir cette grâce; elle répand des larmes pour témoigner son regret et sa joie, et le prince, plein de foi, la baptise. A peine eut-elle reçu ce sacrement, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil. Ses parens, quoique infidèles, avertis de son baptême, furent tranquilles sur son sort et ne doutèrent nullement que Dieu ne lui rendît la santé. Au bout de quelques heures de sommeil, elle s'éveilla et jeta un grand soupir. Depuis plusieurs jours elle ne pouvoit prendre aucune nourriture; on lui donna à manger, et elle avala sans peine : elle se rendormit ensuite, et, après s'être éveillée, elle s'écria qu'elle étoit guérie; et effectivement elle jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je ne vous dis rien de la perte qu'a faite la mission des pères d'Entrecolles et Parennin : l'un et l'autre sont morts dans une grande réputation de sainteté, et sont regrettés, non-seulement des missionnaires qui les connoissoient plus intimement, mais encore de tous les chrétiens de cette mission. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà vu le détail des vertus et des travaux des ces deux hommes apostoliques.

Je crois qu'il est temps, monsieur, pour vous et pour moi, de finir cette lettre qui m'a conduit plus loin que je ne croyois d'abord. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir, par quelque chose de plus considérable, vous témoigner ma parfaite estime. Il ne me reste qu'à vous offrir mes prières auprès du Seigneur. Je vous demande aussi quelque part dans les vôtres, et suis très-respectueusement, etc.

LETTRE DU PÈRE DU GAD

AU PÈRE FOUREAU.

État des chrétiens dans les provinces intérieures.

En Chine, le 22 août 1745.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

J'ai contracté avec vous une obligation à laquelle je satisfais bien volontiers. Je vous ai engagé ma parole de vous faire part chaque année des bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur ma mission, afin que vous l'en bénissiez et l'en remerciez avec moi, et que vous m'aidiez par vos prières à m'acquitter mieux du saint ministère dont j'ai l'honneur d'être revêtu : car le peu que nous faisons, qu'est-il en comparaison de ce que nous ferions, si nous étions de plus dignes instrumens de la gloire de Dieu ?

Ma mission comprend une grande étendue de pays. On peut en faire quatre parts presque égales, qui comprennent : 1° la province du Ho-nan en partie ; 2° le district de la ville de Siang-yang ; 3° celui de la ville de Ngan-lo ; 4° celui de la ville de Mien-yang. Ces deux premières sont villes du premier ordre ; la troisième ne l'est que du second. Et voilà aussi l'ordre que je garde dans le cours de mes excursions, suivant lequel je vous marquerai ce qui mérite plus votre attention. J'arrivai dans le Ho-nan, sur la fin d'août en 1743. Cette première visite n'a rien eu de remarquable : j'y en ai fait une seconde, où j'ai trouvé une moisson toute mûre; je veux dire plusieurs familles bien instruites qui m'attendoient pour recevoir le saint baptême. Jugez quelle consolation ç'a été pour moi d'être obligé de séjourner plus qu'à l'ordinaire dans ce pays, pour augmenter le troupeau de Jésus-Christ. Ces bonnes gens m'ont charmé par leur foi et leur ferveur. Je les ai laissés dans les plus heureuses dispositions. Leur exemple a ébranlé plusieurs de leurs parens encore gentils. A mon départ, quelques-uns pensoient à entrer sérieusement dans notre sainte religion. Il faut avouer que les peuples de cette province paroissent mieux disposés qu'ailleurs. S'ils cultivoient un peu plus les lettres, et qu'ils pussent lire nos livres, on feroit beaucoup de bien parmi eux. Les femmes surtout semblent être nées pour la vertu. Celles qui sont chrétiennes font honneur à leur religion. Dans la ville de Nan-yang, elles sont en grand nombre. Elles fréquentent leurs assemblées avec beaucoup de zèle. Elles sont fort assidues à toutes les pratiques de piété établies. Pour revenir à ces familles nouvellement chrétiennes, je vous dirai que ce qui m'a encore donné une grande consolation, c'est qu'elles sont peu éloignées les unes des autres, et placées aux environs de la petite chapelle qui se bâtit dans ces quartiers, et où il y avoit auparavant peu de chrétiens; en sorte que cette église va devenir le centre de nos chrétientés. C'est une protection du sacré Cœur qui se ménage des adorateurs dans ce canton où son culte est connu et bien pratiqué. J'attribue encore ce succès aux prières des deux dignes missionnaires qui ont cultivé avant moi cette province, et qui sont allés de bonne heure recevoir la récompense de leur zèle. Vous savez que je parle des feu pères Bataillé et Loppin, à qui la mission du Ho-nan étoit fort chère. Ce dernier m'écrivoit peu avant sa mort, qu'il avoit sur cette province je ne sais quels pressentimens intérieurs et heureux. Il s'attendoit peut-être à en voir l'accomplissement ; et il ne savoit pas qu'il devoit me procurer ce bonheur du haut du ciel par ses prières. J'ai tout lieu de penser ainsi de ce digne imitateur du zèle de saint Xavier, et de la généreuse vertu du père La Colombière, dont il avoit voué, comme vous l'avez pu apprendre, les engagemens héroïques.

Dans le district de Siang-yang, il s'est ouvert une chrétienté aux environs de la ville Ye-tching. Vous serez bien aise d'en savoir l'origine. Au mois de juillet, en 1743, lorsque je montois à Fan-tching, pour succéder au père de La Roche, qui alloit prendre la place du père Bataillé, mort en juin dans les montagnes de Kou-tching, la pluie me retint deux jours au port de Ye-tching, qui n'est éloigné de la ville que d'une demi-lieue. Mon catéchiste se rappela alors qu'un de ses amis s'étoit venu établir dans ce quartier depuis longues années. Comme il a du zèle, il prit la résolution, malgré la pluie, d'aller chercher cet ami; il partit, et le trouva en effet. Il lui parla de la religion. Il fut goûté. Revenu sur la barque, comme il continua de pleuvoir, le second jour

je lui donnai des livres de notre sainte religion, pour porter à cet homme qui a bien étudié et qui enseigne même les lettres. Le succès de ce second voyage fut encore plus heureux que le premier. Cet homme, avec toute sa famille, dit qu'il étoit charmé de notre doctrine, qu'elle étoit la véritable, qu'il vouloit l'embrasser, que s'il en avoit été instruit plus tôt, il y a longtemps qu'il auroit renoncé aux superstitions qu'il ne croyoit pas, mais qu'il débitoit comme les autres, pour suivre le torrent. L'ayant laissé dans ces bonnes dispositions, et lui ayant fait remettre les livres nécessaires pour apprendre les prières et le préparer au baptême, je partis pour Fan-tching. Je suis encore allé deux fois dans cet endroit, avant que de baptiser cette famille. Le démon m'avoit traversé pendant mon absence. Il étoit né un petit-fils à ce père de famille. Comme le père de l'enfant, bien instruit, ne brûloit point de papier, et ne faisoit aucune cérémonie superstitieuse des gentils dans ces occasions, la grand'mère dit qu'elle ne vouloit plus se faire chrétienne, et à sa suite la belle-fille. Il fallut que mon catéchiste y allât à diverses reprises pour les désabuser toutes deux ; enfin par la grâce de Notre-Seigneur, parfaitement convaincues, elles se remirent à apprendre les prières. Je baptisai pourtant cette fois le père de famille et son fils, parfaitement instruits. Enfin, cette année, y étant allé pour la troisième fois, tout le reste de la famille, au nombre de six personnes, a été baptisé. Le jour même de leur baptême, que je leur allai conférer dans leur maison, le démon, pour faire voir qu'il ne quittoit pas prise, suscita un neveu de ce chef de famille, et aussi lettré, qui vint déclamer à tort et à travers contre la religion chrétienne. Ne pouvant répondre à mon catéchiste qui lui ferma la bouche, il voulut se venger par la force, et tenta de le frapper. Mais il fut arrêté, et tout le tumulte bientôt apaisé.

Une autre famille, composée de dix personnes, peu éloignée de celle-ci, fut aussi baptisée quelques jours après. Ce sont tous de bons chrétiens, et qui promettent de la constance. J'espère que ces deux semences germeront encore dans la suite.

En descendant de Siang-yang, la première chrétienté du district de Ngan-lo qui se présente, est Fong-lo-ho ; elle est nombreuse et bonne. J'y ai baptisé une bonne famille de quatre personnes, le père, la mère et deux garçons. Jugez de la sincérité de la foi de la mère par ce trait. Son fils aîné mourut quarante jours après son baptême. Elle ne s'est point amusée à le pleurer comme les autres femmes, parce qu'elle perdoit en lui sa principale ressource pour faire subsister sa famille ; mais bien de ce qu'il étoit mort trop tôt, avant que de lui avoir pu apprendre à elle-même la doctrine nécessaire pour la confession et la communion ; car ce fils savoit déjà par cœur tout ce que nous avons coutume de donner aux nouveaux chrétiens pour les disposer à recevoir les sacremens. Encore un mois ou deux de vie, disoit-elle, et je savois tout. Il y a dans les montagnes de ce canton une brave famille, chrétienne depuis cinq à six ans. Elle est à son aise : on y a pratiqué un oratoire fort retiré et bien décent. En deux voyages que j'y ai faits, j'ai eu dix-huit baptêmes : ce sont les sœurs, les neveux et les nièces du chef de famille. Ce bon chrétien les a tous engagés par ses discours à suivre son exemple, et il n'a pas eu de peine ; car ses quatre sœurs, qui sont comme lui de ce caractère franc et simple, propre pour le royaume du ciel, n'ont pas plutôt entendu parler de nos mystères, que, quoique mariées à des infidèles, elles ont voulu se faire chrétiennes. Le mari de la seconde a même été gagné par sa femme ; il est riche et lettré. Il fut baptisé au dernier voyage. Celui de la première est, dit-on, fort ébranlé, et il y a grande espérance de le gagner.

To-pao-ouan, qui est au-dessous de Ngan-lo, est encore une chrétienté considérable, mais qui l'est devenue bien davantage depuis le mois de février de 1744 ; jusque-là il n'y avoit eu dans les montagnes de ces quartiers que quatre ou cinq familles chrétiennes, éparses çà et là ; maintenant on en compte plus de vingt ; près de cent personnes ont reçu le saint baptême à deux voyages que j'y ai faits, et tous ont été jugés dignes, peu de mois après leur baptême, de participer à nos saints mystères, ce qui ne s'accorde pas si aisément aux nouveaux chrétiens. Aussi le feu de la persécution qu'ils ont soufferte avec courage les avait-il préparés à cette grâce, et les falloit-il prémunir contre de nouvelles attaques. Avant et après leur baptême, ils ont eu mille avanies à essuyer de la part des gentils leurs voisins ; ils les ont décriés par les écrits les

plus injurieux et les plus honteux à la religion; mais leur foi n'en est devenue que plus ferme, et leur zèle plus ardent. Un d'eux me disoi dernièrement que pendant deux mois aprè son baptême, la timidité l'empêchoit de paroître quand les gentils venoient l'insulter chez lui; mais qu'à présent, grâce à Notre-Seigneur, l'injurier et frapper une pierre c'étoit la même chose. Enfin, pour couronner leur constance, un idolâtre, par pure haine contre la loi chrétienne, accusa, l'an passé à la sixième lune, un ancien chrétien leur voisin, et cette affaire impliquoit tous les chrétiens du district. Pendant sept mois qu'a duré le procès, nous étions dans de terribles transes; car si l'affaire prenoit un mauvais tour, et que le mandarin eût voulu entreprendre les chrétiens, la religion en aurait souffert non-seulement dans le pays, mais peut-être même dans tout l'empire. Mais Dieu veilloit sur son troupeau. Quand l'affaire dut se juger en pleine audience, il accourut de la campagne un millier de personnes, uniquement pour voir, disoient-ils, la religion chrétienne abolie, et les chrétiens mis à mort. Les plus considérables du pays et les lettrés étoient venus en grand nombre, pour engager le mandarin à porter une sentence odieuse contre les chrétiens. Ceux-ci, au nombre de onze, sans autre appui que leur bonne cause, eurent à essuyer tout ce que le mandarin, les gens aisés, et la populace dirent de plus impertinent contre la religion, pendant près d'un demi-jour que dura la séance, sans avoir le temps et la liberté de rien produire pour leur justification. Ils en furent quittes pour ces ignominies. Le mandarin renvoya le jugement au mandarin supérieur, et peu de temps après il fut lui-même cassé de sa charge pour des raisons d'État. Et voilà quel a été le dénoûment de toute l'affaire; car ce qui s'est fait sous un mandarin, ne s'entame guère de nouveau sous son successeur, à moins que d'en venir à des frais bien considérables que les ennemis de nos chrétiens n'ont pas voulu faire, et qui auroient eu même de mauvais succès pour eux, s'ils avoient incidenté, pour d'autres raisons qu'il seroit trop long et inutile de déduire. On pourra attribuer la bonne issue de cette affaire à ce qu'on appelle heureux hasard, si l'on veut. Pour moi, j'en donne tout le succès au sacré Cœur de Jésus invoqué par nos chrétiens dans ces temps de trouble, et à qui j'avois promis une neuvaine de messes. Vous n'ignorez pas combien cette aimable et légitime dévotion fleurit dans nos quartiers. Quelle consolation ne seroit-ce pas pour vous de voir dans toutes les maisons de nos chrétiens l'image de ce divin Cœur, et de les entendre réciter chaque vendredi les prières désignées pour l'honorer! J'en dis de même chaque samedi pour le Cœur immaculé de la sainte Vierge. Les nouveaux chrétiens surtout se distinguent par cet endroit, et je suis très-convaincu que les grâces qu'ils ont reçues du Ciel, en particulier cette vivacité de foi qui les distingue, j'ose le dire, du grand nombre de nos autres chrétiens, sont le fruit de leur zèle et de leur assiduité à honorer les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Je ne dois pas omettre qu'avant de quitter To-pao-ouan, j'ouvris la porte du paradis à l'enfant moribond d'un idolâtre, parent du chrétien chez qui j'étois. Ayant su son état, je l'envoyai prendre; on me l'apporta, je le baptisai, et il mourut le lendemain. Combien de pauvres enfans périssent ici faute d'un peu de zèle dans nos chrétiens! Priez Dieu qu'il me fasse la grâce d'en baptiser tant, que j'en sois accablé de lassitude.

Au sortir de To-pao-ouan, le vent m'arrêta durant deux jours à un port, sans pouvoir marcher. Ce fut une occasion que ménagea la Providence à une femme chrétienne, d'une barque voisine, d'approcher des sacremens; elle avoit alors cinquante-quatre ans, et depuis l'âge de dix-sept à dix-huit ans qu'elle avoit passés chez son beau-père idolâtre, elle n'avoit jamais été à portée de voir aucun missionnaire. Ce ne fut même que par hasard qu'elle sut que j'étois sur la barque voisine de la sienne. Je trouvai en elle une bonne Israélite qui avoit bien conservé sa foi et ses pratiques dans une maison étrangère, et cela sans aucun secours de la part des chrétiens qui ne la connoissoient pas.

Les chrétientés de la dépendance de Mien-yang ne m'ont rien fourni cette année de particulier. Confessions, communions, et quelques baptêmes d'enfant, voilà le train ordinaire. Il y a eu cependant dans un endroit une petite récolte et quelques grains jetés en terre qui pourront donner leurs fruits dans leur temps. Il y a trois ans que je baptisai le catéchiste qui me suit, qui étoit pour lors

maître d'école. Il fut un an sans me suivre ; il a profité de ce temps pour gagner neuf personnes de sa famille, qui sont entrées dans la religion et qui sont pleines de ferveur. A quelque distance de là, une autre famille de cinq personnes a reçu aussi le saint baptême à mon passage. Nonobstant ces petits succès, j'ai eu plus de plaisir dans une conquête moins complète : je parle d'une famille de quatorze personnes, dont sept seulement ont été admises au saint baptême. Le chef de la famille, sa mère, sa femme, une de ses filles et un petit-fils, qui font quatre générations, reçurent cette grâce les premiers il y a deux ans. Le fils aîné et le quatrième ont ensuite suivi leur exemple, et je ne doute pas que les deux autres fils et les trois belles-filles qui restent ne me donnent la consolation, à la première visite, de voir toute la famille chrétienne. J'ai oublié dans le calcul deux enfans baptisés d'abord avec le grand-père et la grand'mère. L'exemple de cette famille aura, je l'espère, d'heureuses suites. Le chef est en quelque crédit dans le voisinage, et en réputation d'homme franc et intègre. Quand il entra dans la religion, il me livra trois idoles de cuivre, pesant quarante livres, que j'ai fait fondre. Sa mère, qui avoit plus de quatre-vingts ans, et qui est morte maintenant, combattit longtemps avant que de se rendre aux sollicitations de son fils. Il lui fâchoit, disoit-elle, de perdre trente ans de mérites qu'elle avoit acquis en jeûnant à l'honneur de ses idoles, et en récitant presque à tout bout de champ les quatre paroles *ho mi to fo*, auxquelles vous savez que les sectateurs de *Fo* ont attaché de si grandes récompenses. Après son baptême, on me dit qu'elle disoit toujours : « Jésus, ayez pitié de moi ; Marie, priez pour moi. » Maintenant que je me trouve au bout de mes courses et de ma narration, je puis vous mettre tout sous un coup d'œil par la supputation de mes baptêmes. J'en trouve de compte fait depuis le premier de janvier 1744 jusqu'au premier du même mois 1745, trois cent soixante-huit, dont cent soixante-dix sont d'adultes, le reste d'enfans. Si vous voulez encore y ajouter ceux que mes chrétiens ont conférés à des adultes ou enfans de gentils moribonds, qui montent à quarante-deux, le nombre total sera de quatre cent dix ; je compte plus de trois mille chrétiens de terre, et près de deux cents lieues de pays par eau. Les chrétiens de barque, que je rencontre plus fréquemment qu'aucun autre missionnaire, ne passent point huit cents.

Voilà, mon révérend Père, tout ce que vous pouvez exiger de moi pour cette année. Vous aimez les longues lettres, vous voulez des détails, je ne sais si vous êtes content. Pour moi, je le serai si je puis pour quelques momens vous édifier, vous et ceux qui comme vous ont à cœur les intérêts de notre bon maître, à qui vous voudrez faire part de ma lettre. Que ne suis-je un saint Xavier pour pouvoir vous écrire que j'ai eu les mains lasses à force de baptiser, et la voix presque éteinte à force de réciter le symbole ! Mais le peu que je vous marque ne doit pas moins vous engager à bénir celui de qui vient tout don parfait, et à le conjurer de jeter les yeux, je dirai de ses nouvelles miséricordes sur un si vaste empire, et sur un peuple si beau et si nombreux, assis dans les ombres de la mort. Ma ressource est toute dans le sacré Cœur de Jésus, ce trésor de grâce, de lumière et de miséricorde. Recommandez-lui donc bien notre troupeau ; oubliez encore moins le pasteur ; car quoique je sache que l'esprit de Dieu n'est attaché à rien, qu'il appelle et qu'il justifie ceux qu'il veut, j'ai pourtant appris du digne modèle des ouvriers apostoliques, le grand Xavier, qu'il falloit trembler au milieu des succès, et appréhender plus d'avoir empêché par notre faute l'œuvre de Dieu et le cours de ses miséricordes, que nous réjouir d'avoir servi d'instrument au peu de bien qui s'est fait par notre ministère. Quand nous en serions même venus jusqu'à avoir fait fructifier tout le talent que nous avons reçu, jusqu'à avoir fait tout ce qui nous a été prescrit, ce que nous pourrions en conclure avec la vérité même, c'est que nous sommes des serviteurs inutiles, qui n'avons fait que ce que nous devions. Votre zèle pour notre mission dont vous êtes toujours membre, votre charité pour moi, et votre bon cœur, tout m'assure que vous m'accorderez la grâce que je vous demande.

Je suis avec un profond respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE DU PÈRE BENOIST
AU PÈRE ***.

Persécutions contre les chrétiens.

A Pékin, le 2 novembre 1746.

TRÈS-CHER ET RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Une très-petite lettre qui est arrivée dernièrement et que vous me marquez avoir remise au révérend père Forgeot, ce sont les seules nouvelles que j'aie reçues de vous ces deux années dernières. Vous me marquez cependant m'avoir écrit au long ce qui s'est passé depuis mon départ : il faut que cette lettre se soit perdue. Vous ne pouvez juger combien je suis sensible à cette perte. J'avois répété bien souvent que toutes les nouvelles qui nous viendroient de l'Europe, les seules qui me touchassent, c'étoient celles que vous me marqueriez. Mais je vais écrire au père Forgeot, pour le prier de me dédommager et de me faire savoir quelque chose de ce qui regarde votre chère famille. Je conserve précieusement les noms de ceux qui m'ont promis une communion extraordinaire par mois, et à qui j'ai promis une messe. C'est à vous à les sommer de tenir parole, et si vous pouvez, à en augmenter le nombre. Nous avons plus besoin de prières que jamais, vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous venons d'éprouver une des plus terribles persécutions qu'il y ait eu jusqu'ici à la Chine. Ce mois d'août dernier, nous lûmes dans la gazette que deux missionnaires avoient été pris dans le Fou-kien; que quelques mandarins avoient été cassés pour n'avoir pas travaillé à extirper le christianisme. Peu de temps après, par le moyen de quelques chrétiens des tribunaux, nous eûmes la copie d'un ordre que l'empereur avoit envoyé dans toutes les provinces, de faire en secret des recherches exactes des Européens qui s'y trouveroient, et de les renvoyer à Macao pour les faire partir par les premiers vaisseaux qui s'en retourneroient en Europe; de rechercher aussi exactement ceux qui faisoient profession de la religion chrétienne; de distinguer les chefs, de les punir sévèrement, et d'obliger tous de renoncer à Jésus-Christ. Nous crûmes alors que les efforts du démon ne s'en tiendroient pas là; il paroissoit que la tempête alloit fondre directement sur nous, et qu'on se disposoit à nous chasser même de Pékin.

Le vice-roi de cette province, qui autrefois, dans un autre département, avoit déjà échoué par rapport au christianisme, qu'il avoit résolu de détruire, n'étant devenu par là que plus animé contre nous; muni de l'édit universel qu'il venoit d'extorquer de l'empereur, donne ordre qu'on se saisisse d'un de nos pères du collége des jésuites Portugais, qu'il avoit appris avoir distribué livres, chapelets, médailles, croix, images, et avoir engagé les peuples à embrasser la religion de Jésus-Christ. (Il auroit pu faire le même crime à tous, nous nous faisons gloire d'en être coupables; mais Dieu ne le permit alors que pour un seul).

Le gouverneur de la ville, à qui le vice-roi avoit donné la commission, n'ignoroit pas ce que la rage et la fureur du vice-roi lui avoit fait ignorer; que ces ordres passoient les pouvoirs de l'un et de l'autre, parce que nous dépendons immédiatement de l'empereur. Il s'adresse donc à l'empereur, qui lui ordonne de faire des recherches exactes du coupable, sans cependant trop de sévérité. Le coupable paroît, est interrogé. On donne les réponses à l'empereur, qui l'absout, mais d'une manière bien plus affligeante pour nous que s'il l'avoit condamné et en eût fait une victime de Jésus-Christ, puisqu'en lui pardonnant il nous défend à tous, ce que jusqu'ici on n'avoit pas encore défendu, de distribuer livres, images, croix et autres marques de notre sainte religion.

Jugez un peu, mon révérend Père, quelle fut alors notre affliction, et quelles inquiétudes ne nous donnoient pas les suites encore plus funestes dont cette conduite de l'empereur à notre égard sembloit être le triste présage. L'empereur en est averti, il nous fait appeler, nous fait dire que ce n'est point à nous qu'il en veut, et nous donne pour nous protéger son premier ministre et le gouverneur de la ville. Ce n'est que par la suite que nous pourrons savoir ce que nous devons attendre de ces deux protecteurs.

Quelques apparences qu'ait cette conduite de l'empereur à notre égard, il s'en faut bien qu'elle nous ait rendu une tranquillité que nous ne pourrons jamais trouver tant que

notre sainte religion n'en jouira pas. Bientôt après on reçoit des provinces les nouvelles des rigueurs qu'on exerce contre notre sainte religion. De tous côtés on n'entend que les gémissemens des chrétiens, qu'on enchaîne, qu'on met à la question, qu'on veut obliger, par toutes sortes de rigueurs qu'on exerce sur eux, à renoncer à Jésus-Christ : on recherche avec soin les missionnaires; mais jusqu'à présent nous n'avons point de nouvelles qu'il y en ait de pris. Grâce à Dieu, ils ont pour la plupart été avertis à temps, plusieurs par les chrétiens qui sont dans les tribunaux, quelques-uns même par les infidèles : peut-être que Dieu, qui ne veut pas encore priver la Chine de secours évangéliques, aura permis que pour un temps ils aient trouvé une retraite, afin que dans la suite ils puissent veiller encore à la conservation et à l'accroissement de leur cher troupeau. Nous ne savons pas comment les choses se sont passées dans le Hou-quouang, où est le père Beuth avec nos autres Pères françois. Il me marque vous avoir écrit au sujet de la mort du père Wang de Saint-André. Mais comme peut-être à cause de la persécution qu'il ne prévoyoit pas, il n'aura pu faire tenir ses lettres à Macao, je vous écris en particulier au sujet de ce cher et jeune confrère.

J'oubliois de vous dire, pour votre consolation, que nous apprîmes hier la mort qu'un généreux chrétien venoit d'endurer, plutôt que de découvrir où étoit un missionnaire. On en avoit mis plusieurs à la question pour ce sujet. Tous ont souffert généreusement, et l'un d'entre eux a eu le bonheur de mourir dans les tourmens.

La persécution ne s'est pas encore fait sentir dans la ville de Pékin. L'empereur, depuis quelque temps, est en campagne : qui sait si à son retour elle ne se rallumera pas ici? De tout temps, même lorsque sous l'empereur Cang-hi la religion florissoit, il n'a jamais été permis aux Tartares d'embrasser le christianisme. Cependant nous avons ici une nombreuse famille de princes tartares, dont la grande partie est chrétienne. Ils sont fervens à la vérité; mais quand tous résisteroient, quelles suites funestes n'auroient pas toutes les recherches qu'on ne manqueroit pas de faire?

Quoi qu'il en soit, mon révérend Père, nous sommes entre les mains de Dieu, et de tous tant que nous sommes ici de missionnaires, il n'y en a aucun qui ne soit dans les sentimens du Prophète : *Etiam si me occidant, in eo sperabo.* Au contraire, plus les choses sont désespérées, plus nous devons avoir de confiance en Dieu. C'est alors qu'il manifeste sa toute-puissance, et fait voir qu'il a en main les cœurs des rois.

Je plains les pères Forgeot et Chanseaume, l'un et l'autre arrivés à Macao. Probablement qu'ils seront obligés d'y rester quelque temps et de modérer leur zèle, qui les porteroit à pénétrer dans les provinces pour y annoncer Jésus-Christ. Ce repos leur sera une croix d'autant plus dure et plus méritoire, qu'il semble qu'un missionnaire doive le moins s'y attendre.

Vous aurez reçu par les vaisseaux des Indes les lettres que portoient nos vaisseaux de Chine qui ont été pris. Vous en aurez trouvé bon nombre que je vous adressois; pour cette année, je ne sais à qui écrire de vos chers enfans; je ne sais qui sont ceux que vous avez encore; probablement vous en aurez bien peu de ceux que j'ai connus : marquez-moi, je vous prie, ce qui les regarde; engagez ceux que j'ai connus à m'écrire. Quand même je ne les aurois point connus, je me ferois un vrai plaisir de les admettre au nombre de ceux que leur ferveur a engagés à s'unir à notre chère mission. Je vous adresse les réponses que je fais aux dames de Saint-Etienne, qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, et les remerciemens des charités qu'elles font à notre mission : quoique, comme leur ange gardien qui leur inspire ces bonnes pensées, vous deviez avoir votre bonne part dans ces remerciemens, je vous prie néanmoins de vous joindre à moi, et de les assurer de mes sentimens de la plus sincère reconnoissance : les dames de Saint-Pierre m'auroient-elles oublié? pour moi je ne les oublie pas auprès de Dieu; je vous prie de leur présenter mes très-humbles respects.

Si je ne me suis pas étendu beaucoup sur ce qui regarde la persécution, c'est que, de peur de répétition, nous sommes convenus d'en laisser faire la relation au père Desrobert, qui en envoie tout le détail au père Foureau : vous êtes le bon ami de celui-ci; adressez-vous donc à lui pour l'avoir. Quant au père Desrobert, vous l'avez oublié : il faut bien cependant qu'il vous le pardonne; bien plus, il vous écrit et vous fait sa cour au sujet d'un

de ses parens qui a le bonheur d'être dans votre maison.

J'ai dit pour le révérend père de Berry plusieurs messes, mais ç'a été pour remercier Dieu des grâces dont il l'a comblé. Je l'invoque dans mon particulier comme un puissant protecteur auprès de Dieu.

Nous avons perdu cette année le révérend père Kegler, président au tribunal des mathématiques, et deux autres Pères portugais. Tout récemment nous avons appris la mort du révérend père Hervieu.

Nous avons eu deux tremblemens de terre à dix jours de distance l'un de l'autre; l'un a été assez violent : je n'ai cependant ouï parler que d'une famille qui en ait été écrasée. J'ai l'honneur d'être, très-cher et révérend Père, dans l'union de vos saintes prières et de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE DU PÈRE BENOIST

AU PÈRE ***.

Suite du récit des persécutions exercées contre les chrétiens.

A Pékin, le 12 novembre 1746.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Comme le père Beuth, qui a reçu les derniers soupirs de notre cher père de Saint-André, n'aura peut-être pas pu vous en écrire à cause de la persécution présente, je ne puis me dispenser de vous parler d'un sujet pour lequel vous avez tant de raison de vous intéresser. C'est de vous, dans votre maison, parmi vos chers élèves qu'il a puisé la sainte éducation qui a produit en lui les vertus qui lui ont procuré la gloire dont nous avons lieu de croire qu'il jouit à présent. Je suis persuadé que c'est satisfaire à votre inclination aussi bien qu'à la mienne, de vous entretenir de ce qui regarde ce cher confrère.

Vous avez été témoin, aussi bien que moi, de ce qui regarde les deux années qu'il passa parmi vos pensionnaires. Il y étoit venu pour apprendre la philosophie, et s'y instruire de la langue françoise. La facilité que Dieu lui avoit donnée pour les sciences, sa constante application à l'étude, mais bien plus encore sa solide piété, lui attirèrent de Dieu les grâces pour réussir dans l'un et l'autre de ses desseins. L'exemple de plusieurs de ses camarades, qui, avec votre permission, se levoient avant le temps destiné à la communauté, pour pouvoir en silence, et sans qu'on s'en aperçût, vaquer à l'oraison, l'enhardit à tâcher d'obtenir la même faveur. Il commença alors à goûter les consolations les plus abondantes dans ce temps de recueillement qu'il consacroit à Dieu. Il y apprit à travailler à se vaincre lui-même. Il y connut que son tempérament vif et prompt demandoit des combats, et une force qu'il ne pouvoit attendre que de Dieu; les fréquentes communions et une tendre dévotion à la sainte Vierge furent les moyens efficaces qu'il employa pour l'obtenir : tous les huit jours au moins, et souvent même deux fois par semaine, il se nourrissoit du corps de Jésus-Christ; usant de tels moyens, il n'étoit pas surprenant que chaque jour fût signalé par de nouvelles victoires qu'il remportoit sur lui. Ses compagnons, témoins de ses progrès, se le proposoient pour modèle; ses manières gaies et enjouées faisoient écouter de tous avec plaisir les sentimens de piété qu'il savoit glisser dans ses conversations. Il avoit le talent de se faire aimer, et par-là venoit à bout de se faire imiter.

C'étoit alors le temps de faire le choix d'un état de vie. Ce choix ne pouvoit manquer de réussir, vu les moyens qu'il employoit pour obtenir que Dieu lui fît connoître les desseins qu'il avoit sur lui. Dans une affaire si importante, il prie très-instamment la sainte Vierge d'être sa protectrice, il redouble ses exercices de piété, il consulte ceux que Dieu avoit chargés de lui, et reconnoît que c'est à la Compagnie que Dieu l'appelle. Éclairé sur les desseins de Dieu, il ne pense plus qu'à les exécuter; il obtient de notre Père général la grâce qu'il demande et fait demander avec instance. Il est destiné pour la province de Bohême. Aussitôt il se dispose à partir; mais la Providence, qui avoit d'autres desseins sur lui, permet qu'il soit arrêté par des affaires de famille. Dans cet intervalle, il apprend que j'ai obtenu la grâce des missions : alors toute l'ardeur qu'il avoit déjà eue de se consacrer aux missions se rallume; il me presse d'obtenir qu'il puisse m'accompagner. J'eus beau lui représenter qu'il est jeune, qu'il est plus à propos qu'il fasse en Europe son noviciat et

ses études de théologie, afin d'être plus en état de travailler à gagner des âmes à Jésus-Christ; n'importe, le zèle qui le consume ne connoît point de retardement. Il me répond qu'il saura au moins répandre son sang pour Jésus-Christ.

Je ne regardois ces généreux sentimens dans ce cher élève que comme un feu qu'il étoit bon d'entretenir, mais qu'il n'étoit pas encore temps qui s'embrasât; c'est que je n'étois point instruit des desseins de la divine Providence. Tandis que j'étois à Paris, attendant le moment auquel il faudroit m'embarquer, je reçois lettres sur lettres, par lesquelles le saint prosélyte redoubloit ses instances. La grâce qu'il demandoit ne me paroissoit point possible à obtenir; mais le hasard, ou plutôt une providence de Dieu, m'ayant fait lire une de ses lettres devant quelques-uns de nos Pères, ils conclurent qu'il y avoit quelque chose de plus qu'ordinaire dans la conduite que Dieu tenoit sur le saint jeune homme, et que je devois, sans balancer, en écrire à notre révérend Père général. Je me rendis aux lumières et à la décision des personnes éclairées qui me conseilloient, et en même temps j'obtins du révérend Père provincial de Paris, la permission de faire entrer au noviciat le prosélyte qui y resteroit attaché à la province, en cas que notre Père général n'accordât pas mes demandes.

J'écris au prosélyte la permission qu'on lui a accordée d'entrer au noviciat de Paris, sans cependant lui marquer les demandes que j'avois faites pour lui à notre Père général. A peine a-t-il reçu cette heureuse nouvelle que, sans attendre que les affaires de famille qui l'avoient arrêté jusqu'alors fussent entièrement terminées, il part promptement pour se rendre dans le lieu de retraite après lequel il avoit tant soupiré. Tandis que dans cette retraite le fervent novice s'exerçoit par toutes sortes de vertus, la lettre du général arrive, on me permet de l'emmener en Chine avec moi. Deux mois s'étoient écoulés sans que le novice eût su que Dieu eût exaucé les vœux qu'il renouveloit encore à chaque instant. La veille du jour destiné au départ, on lui annonce l'heureuse nouvelle d'un bonheur après lequel il soupiroit toujours, mais qu'il n'osoit pas encore espérer; il entre alors dans des transports de la joie la plus pure et de la reconnoissance la plus vive envers la providence de Dieu sur lui. Il prie ses chers confrères de se joindre à lui pour remercier le Dieu des miséricordes. Il leur fait ses derniers adieux, leur demande pardon, les larmes aux yeux, des fautes qu'il avoit pu commettre, et les laisse tous dans de vifs regrets de ne pouvoir le suivre.

Je sentois bien quelle perte faisoit le cher novice, en quittant le noviciat, dans la personne du révérend père Couet, qui en étoit alors recteur. Il perdoit un homme plus éclairé encore dans la spiritualité que recommandable par les rares talents qui lui ont mérité d'être choisi confesseur de madame la Dauphine. Il perdoit les exemples d'une jeunesse fervente, continuellement occupée à s'entretenir avec Dieu, et à se remplir des maximes de piété qui leur doivent servir dans la suite pour la direction des âmes. Heureusement nous avions l'avantage de devoir faire le voyage avec le révérend père Beuth, dont les exemples et les instructions doivent suppléer à ce que le novice ne trouveroit pas ailleurs, et entretenir ses sentimens de piété. Effectivement, dès que nous fûmes sur le vaisseau, le cher novice se sentit violemment attaqué du mal de mer, plus incommode que dangereux, mais dont les fréquentes rechutes auxquelles il fut sujet pendant la traversée ne servirent pas peu à augmenter ses mérites. Malgré cette incommodité, il fut toujours égal, toujours souffrant avec patience, ne souffrant qu'avec peine qu'on s'empressât à le soulager, et ne retranchant aucun des exercices auxquels s'occupent nos novices. Comme je craignois que le mauvais air de l'espèce de cachot qu'on nomme dans un vaisseau la *sainte-barbe*, qui est l'hospice ordinaire des missionnaires et autres passagers, ne nuisît à sa santé, je lui assignai un lieu plus exposé au grand air, et qui me parut moins dangereux pour lui; mais il me fit tant d'instances, que je fus obligé de me rendre et de consentir qu'il demeurât dans la sainte-barbe, au moins pour ses oraisons et examens; l'obscurité et la solitude de cette affreuse demeure lui procurant la facilité de s'entretenir uniquement de Dieu, et lui faisant goûter des délices que les mondains ne trouvent point dans leurs appartements les plus commodes. Excepté les temps destinés à notre noviciat pour faire prendre aux novices une récréation qui leur est nécessaire, il savoit si bien se recueillir, s'occuper et ménager son

temps, qu'il trouvoit le moyen de garder le silence sans aucune affectation, et de conserver cette union étroite avec Dieu. Tous les jours il avoit un temps déterminé pour instruire des éléments de la religion une partie de la jeunesse qui se trouve en abondance sur les vaisseaux, et s'exerçoit ainsi aux saintes fonctions auxquelles il croyoit un jour pouvoir se donner tout entier. Arrivé à Macao, il paroissoit d'abord jouir d'une santé qui promettoit qu'il rendroit de longs services à la mission : mais le mauvais air de Macao, et la nourriture à laquelle il n'étoit point fait, le firent peu à peu tomber dans une langueur qui détermina le révérend père Hervieu, supérieur général de notre mission, à l'envoyer, après ses vœux, se rétablir dans le Houquouang, et y faire sa théologie, sous la direction du révérend père Beuth. Je ne sais aucune circonstance ni de ce second voyage, ni de la mort qui nous l'a enlevé. Voici ce que m'en écrit le révérend père Beuth, dans une lettre datée de Cha-chi, dans le Hou-quouang, le 6 mars 1746.

« Plaignez-moi, j'ai manqué de mourir, et, pour comble de chagrins, je viens de fermer les yeux au pauvre père de Saint-André, qui mourut le 24 février. Que ne puis-je vous détailler les édifiantes circonstances qui accompagnèrent sa mort ! Pour à présent, je ne suis pas en état de le faire, il me suffit de vous dire qu'il est mort en saint. J'aurai soin de recueillir dans la suite les circonstances de sa mort, et de vous en envoyer une relation. Voici un trait qui vous regarde. Une demi-heure avant sa mort, il me pria de vous faire ses derniers adieux, de vous remercier de vos bontés, et de vous demander pardon de ses fautes..... » Mais vous jugez bien que la vie sainte qu'a menée le fervent religieux est un présage assuré du bonheur dont il jouit dans le ciel. Néanmoins, je vous demande pour lui le secours de vos prières. Je vous demande aussi que vos chers congréganistes, avec lesquels il conservoit toujours une union étroite de prières et d'affection, lui fassent les prières et les services qu'ils font à un de leurs confrères. Si cela étoit nécessaire, je me jondrois à vous pour demander cette grâce au révérend Père qui est actuellement chargé de la congrégation. J'ai l'honneur d'être, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

RELATION

D'UNE PERSÉCUTION GÉNÉRALE QUI S'EST ÉLEVÉE CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE DANS L'EMPIRE DE LA CHINE EN 1746;

ENVOYÉE DE MACAO

A MADAME DE SAUVETERRE DE SAINT-HYACINTE,

RELIGIEUSE URSULINE,

ET INSIGNE BIENFAITRICE DES MISSIONS,

PAR LE PÈRE JEAN-GASPARD CHANSEAUME,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Tout le monde sait que la religion chrétienne n'a pas trouvé dans les deux successeurs de l'empereur Kang-hi la même estime que ce grand prince avoit conçue pour elle. A peine Yong-tching fut-il monté sur le trône, qu'il voulut que tous les missionnaires répandus dans les provinces se retirassent à Pékin ou à Canton, et ensuite à Macao ; il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs églises.

Kien-long, aujourd'hui régnant, a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait rechercher avec soin tous ceux qui, sous le règne de son père ou sous le sien, étoient rentrés dans la Chine, et y travailloient en secret, mais toujours avec fruit, à cultiver les anciennes chrétientés, et à en établir de nouvelles ; il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'empire les prédicateurs de l'Évangile; il en a condamné cinq à la mort, avec un de leurs catéchistes, et ce qui n'étoit presque jamais arrivé à la Chine, il a donné par une sentence publique des martyrs à notre sainte religion.

C'est dans la province de Fo-kien que cette persécution a pris naissance; celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur est le fou-yven, ou vice-roi de cette province, homme prévenu et même furieux contre le christianisme. Dès le commencement de son gouvernement, il n'avoit cessé de faire des perquisitions secrètes pour découvrir s'il n'y avoit pas dans l'étendue de sa province des chrétiens et des prédicateurs de la loi chrétienne; mais soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernières, soit que les gouverneurs des villes où il y avoit des chrétientés aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitemens la portion du

peuple la plus pacifique, la plus soumise, et la plus exacte à payer les tributs, il est certain qu'il n'a pu avoir les connoissances qu'il désiroit, que sur la fin de son gouvernement.

Un certain Tong-ky-tsou lui ayant présenté dans le mois de juin 1746, un libelle d'accusation contre la chrétienté de la ville de Fou-ngan et des villages des environs, il y envoya un officier d'armes nommé *Fan*. Les mandarins du lieu étoient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les chrétiens; mais l'officier leur fit tant d'instances, et d'ailleurs il se donna tant de mouvemens, qu'il découvrit tout ce qui regardoit cette chrétienté. On fit parler le secrétaire d'un mandarin d'armes, à qui quelques chrétiens avoient fait confidence de toutes les pratiques de la religion, dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On tira aussi quelques instructions d'un autre infidèle, qu'une de ses tantes, bonne chrétienne, et animée de la même espérance, avoit informé de tout, sans lui cacher même les noms et les demeures les plus ordinaires des missionnaires. Ensuite on dressa des procès-verbaux, qui furent envoyés au vice-roi par le gouverneur de la ville de Fou-ngan, tandis que l'officier Fan alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1° Que la religion du Seigneur du ciel étoit prêchée par des Européens, qui ne pouvoient être et demeurer dans l'empire que contre les ordres de l'empereur.

2° Qu'on engageoit le peuple à entrer dans cette religion, en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embrassoient, et par l'espérance d'un paradis et la crainte d'un enfer.

3° Qu'on choisissoit parmi les chrétiens, les plus attachés à leur religion et à toutes ses pratiques, pour les mettre, en qualité de catéchistes, à la tête de cinquante chrétiens.

4° Que les chrétiens n'honoroient ni leurs ancêtres, ni même Confucius, mais qu'ils rendoient toutes sortes d'honneurs à un étranger appelé Jésus.

5° Que les missionnaires avoient établi parmi les chrétiens la coutume de venir leur déclarer secrètement toutes leurs fautes et tous leurs péchés deux fois l'année.

6° Que les filles et femmes chrétiennes affectoient de ne point porter de habits de soie et de ne point orner leurs têtes de fleurs et de pierreries; et que parmi les filles, il y en avoit qui renonçoient pour toujours au mariage.

7° Que dans quelques maisons des chrétiens, il y avoit des murs doubles et autres retraites propres à tenir cachés les Européens; et que ceux-ci assembloient dans de grandes salles, bâties exprès, les chrétiens et les chrétiennes, leur donnoient un certain pain à manger, et un certain vin à boire, et les oignoient d'huile.

Ce sont en substance les accusations envoyées au vice-roi; elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matière à une sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine et ailleurs contre les prédicateurs de la religion chrétienne.

Le vice-roi n'eut pas plutôt reçu le procès-verbal, qu'il renvoya l'officier Fan à Fou-ngan; et celui-ci ayant distribué ses soldats en trois bandes, et leur ayant donné secrètement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits qui lui avoient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premières bandes, envoyées dans deux quartiers de la ville, prirent onze chrétiennes, dont une étoit mariée, deux étoient veuves, et huit s'étoient consacrées à une virginité perpétuelle, et formoient une espèce de communauté. On prit aussi cinq chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà apostat. La troisième bande, envoyée dans un village appelé *Mo-yang*, prit en chemin deux chrétiens qui alloient donner avis de ces premiers mouvemens aux missionnaires cachés dans ce village au nombre de cinq, tous de l'ordre de Saint-Dominique, et Espagnols de nation, savoir, M. l'évêque de Mauricastre, Pierre Martyr Sanz, et les révérends pères Royo, Alcober, Serrano et Diaz.

Les soldats, arrivés à l'entrée du village à onze heures de la nuit, se saisirent d'un vieillard, et lui ordonnèrent de les conduire dans les maisons des chrétiens. En les parcourant, ils arrêtèrent trois chrétiens et une chrétienne, tout auprès de l'habitation de M. l'évêque. Le bruit éveilla le prélat, et l'avertit de se réfugier ailleurs; les soldats entrèrent dans sa chambre, ils y trouvèrent des livres européens et les ornemens de sa chapelle; mais comme c'étoit à sa personne surtout et à celles des autres missonnaires qu'ils en vouloient, l'officier Fan, qui s'étoit rendu lui-même dans le village, fit

donner sur-le-champ la question à la chrétienne qu'on venoit d'arrêter. Il lui demanda si elle gardoit la virginité : elle répondit qu'elle la gardoit. « Qui vous y oblige, ajouta-t-il ? — Je la garde, dit-elle, de mon plein gré et sans y être obligée par personne. —Savez-vous, lui demanda l'officier, où sont les Européens ?— Je ne le sais pas», répondit-elle. Alors l'officier ordonna qu'on serràt davantage les bâtons qui, placés entre ses doigts, servoient à les comprimer avec violence, en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuse vierge, âgée de dix-neuf ans, et appelée *Marie*, sentit une joie si vive de souffrir pour la foi, que cette joie éclata sur son visage, et offensa l'officier Fan. Il s'emporta contre elle, et lui dit d'un ton menaçant : « Savez-vous qu'il m'est aisé de vous faire condamner à la mort ?—Voilà ma tête, répondit Marie, vous êtes le maître de la faire trancher, ce sera pour moi le souverain bonheur. » Un chrétien fut ensuite tourmenté, et souffrit avec constance sans déceler les missionnaires ; mais Dieu permit qu'un d'entre eux fût arrêté par les soldats qui environnoient la maison où il étoit caché, c'étoit le père Alcober. Ce religieux sortoit par la porte de derrière, lorsqu'on se jeta sur lui en le chargeant d'injures et de coups : les chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'user de violence, et malgré la douloureuse question qu'on lui fit souffrir pour lui faire dire où étoit M. l'évêque, il refusa constamment de le déclarer.

Lorsque le jour commença à paroître, on fit porter à Fou-ngan tout ce qu'on reconnut appartenir au prélat ; on fit porter aussi le père Alcober, que la torture avoit mis dans l'impuissance de marcher, et l'on y conduisit en même temps six chrétiens qui furent mis dans la prison de la ville, et huit chrétiennes qui furent gardées toutes ensemble dans une même chambre. Quant au père Alcober, le gouverneur le logea chez lui, et voulut même qu'il fût servi par ses domestiques.

Le jour suivant, ce même gouverneur et l'officier Fan firent comparoître devant le tribunal les chrétiens et les chrétiennes. Après que plusieurs eurent refusé de déclarer la retraite de M. l'évêque et des missionnaires, le chrétien concubinaire, interrogé à son tour, répondit qu'ils demeuroient chez la veuve Miao, une des prisonnières ; il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve, et neuf autres chrétiennes ; mais leur constance ne se démentit pas, et la plus violente question ne put leur arracher leur secret ; enfin une onzième prisonnière, épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparoit, déposa ce qu'elle en savoit, et ajouta qu'on l'avoit faite chrétienne par importunité et comme malgré elle. L'officier ne laissa point cette infidélité sans récompense; quelques aunes d'une pièce de soie en furent le prix, et on la fit porter en chaise chez elle. Tout le reste du temps de l'interrogatoire, qui dura jusqu'à la nuit, fut employé à donner la torture, et l'officier Fan s'y montra si cruel, que les gentils qui étoient présens, et le gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux juges se prirent de paroles : le gouverneur de la ville dit à l'officier, qu'il tourmentoit en barbare des innocens ; et l'officier, fier de la protection du vice-roi, osa reprocher au gouverneur, quoique supérieur en dignité, qu'il mollissoit dans les devoirs de sa charge.

La nuit, les recherches recommencèrent ; on donna la question à six chrétiennes, qui souffrirent courageusement sans donner aucun éclaircissement ; mais une servante, se laissant vaincre à la violence des tortures, promit aux soldats de leur livrer deux Européens, et les mena dans l'endroit où deux missionnaires se tenoient cachés entre deux planchers ; c'étoient les pères Serrano et Diaz ; dès que ces Pères se virent découverts, ils firent à Dieu le sacrifice de leur vie ; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de se conserver pour une mission désolée qui avoit plus que jamais besoin de leur présence : ils offrirent donc de l'argent, et les soldats l'acceptèrent d'abord ; mais ensuite, n'ayant osé le garder, ils le portèrent à l'officier Fan.

Ce fut pour cet officier une joie bien sensible que la prise de deux missionnaires. Il leur demanda où étoit M. l'évêque, et sur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en savoient rien, il fit donner des soufflets au père Serrano, et la torture au père Diaz. Voici la manière cruelle dont se donnent ces soufflets : le patient est à genoux ; un officier se place derrière lui, et mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la tresse de cheveux, et la renverse sur celui de ses genoux qui est resté élevé, de manière qu'une des joues du patient est placée horizontalement ; alors

un autre officier du mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de soulier, et faite de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connoissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, et la tête enfle horriblement. Si le nombre des soufflets est grand, on les partage sur les deux joues.

La fureur de l'officier Fan étoit extrême ; il l'inspiroit à ses ministres, les animant à n'épargner personne; il en fit même éprouver des effets à des gentils. Deux infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on vouloit les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avoient aucune connoissance ; on les arrêta prisonniers, et ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le chrétien qui avoit fourni un nouvel asile à M. l'évêque voyoit avec crainte tout ce qu'on faisoit pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir longtemps caché, il alla lui représenter le danger auquel il l'exposoit lui et toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien de chrétiens avoient souffert à son occasion ; et que son voisin en particulier, nommé Ambroise *Ko*, avoit été appliqué quatre fois à la torture, et avoit perdu ses biens et sa liberté, lui et toute sa famille. « Mon cher ami, lui répondit le prélat, sommes-nous venus ici, tout ce que nous sommes de missionnaires, pour nos intérêts ou pour les vôtres ? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous, s'il étoit possible ? mais vous allez être satisfait. » En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné, où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail. (On sait qu'à la Chine tout le monde en porte.)

Les soldats, toujours en mouvement, ne manquèrent pas de venir l'y chercher ; mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'aperçurent pas. Le lendemain on redemanda avec toutes sortes de prières et d'instances pour M. l'évêque la retraite qu'il venoit de quitter ; mais le maître de la maison la refusa constamment, et sur ce refus, le courageux prélat prit le parti de ne plus demeurer caché; il alla se montrer au milieu du village, et fut bientôt arrêté et mis dans les fers, le 30 juin. Le père Royo, ayant appris que M. l'évêque s'étoit livré lui-même, suivit son exemple.

Après cet événement, les juges ne différèrent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparoître tous les prisonniers devant le tribunal, et ils s'adressèrent d'abord à une chrétienne nommée *Thérèse*. « Qui vous a conseillé la virginité ? lui demanda-t-on. — C'est, répondit-elle, moi-même qui me la suis conseillée. — Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes pour servir les Européens, et pour vous prêter à leurs plaisirs ? — Thérèse répondit : L'odieuse idée que vous avez de leur conduite fait bien voir que vous ne les connoissez pas. Sachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez. » Sur cette réponse, l'officier Fan fit mettre Thérèse à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes, qui répondirent toutes que personne ne les empêchoit de choisir l'état du mariage ; mais qu'elles préféroient celui de la virginité par l'estime que Thérèse leur avoit inspirée pour cette vertu. « Oui, reprit Thérèse, c'est moi qui ai donné ce conseil ; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine : rendez la liberté à toutes les autres. » .

Le gouverneur, se tournant alors vers les missionnaires, demanda au père Alcober pourquoi il étoit venu à la Chine. « C'est, répondit le Père, pour prêcher la religion chrétienne » ; et là-dessus il expliqua les commandements de Dieu. L'officier Fan lui fit, au sujet des prisonnières, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le Père lui dit que des questions si dignes d'un ministre de Satan ne méritoient pas de réponse. L'officier adressa ensuite la parole à M. l'évêque, et lui demanda depuis quel temps il étoit dans l'empire. Le prélat lui répondit qu'il y étoit entré sous le règne de l'empereur Kang-hi, pour faire connoître la sainte loi et la seule véritable religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence et d'onction, qu'il toucha et attendrit les assistans, et avec tant de zèle et de véhémence, qu'à la fin la voix lui manqua. Le père Royo, interrogé à son tour, dit qu'il étoit dans l'empire depuis trente ans pour prêcher la même religion. On

ne demanda rien aux pères Serrano et Diaz.

Le 10 juillet, tous les missionnaires, cinq chrétiens et la généreuse Thérèse partirent de Fou-ngan pour être conduits à Fou-tcheou-fou, capitale de la province, distante de cette première ville de vingt-sept lieues. Ils étoient chargés de chaînes qui leur tenoient les mains et les pieds étroitement serrés, et dans cet état ils furent portés sur des charrettes, suivis d'un grand nombre de chrétiens qui envioient leur sort, et qui les exhortoient à soutenir la gloire de la sainte religion. D'autres chrétiens accoururent aussi de divers endroits pour leur offrir, à leur passage, des rafraîchissemens. Les infidèles venoient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeoient d'injures les saints confesseurs de Jésus-Christ, les appelant magiciens, impudiques, scélérats, fils du diable, et leur donnoient tous les autres noms que leur malice leur suggéroit. Quelques autres se montroient compatissans et reprenoient les premiers : « Il suffit de les voir, disoient-ils, pour reconnoître leur innocence; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci ne sauroient avoir cet air respectable que nous leur voyons. »

A leur arrivée dans la capitale, le vice-roi, impatient de les examiner, les fit sur-le-champ comparoître devant son tribunal, entre les six à sept heures du soir, et les y retint jusqu'à minuit, renouvelant à peu près les mêmes questions qu'on leur avoit faites à Fou-ngan. Entre autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'évêque par l'ordre de qui il étoit venu dans la Chine, et s'il engageoit les Chinois par argent à se faire chrétiens. Le prélat répondit que le souverain pontife l'avoit envoyé pour prêcher la religion chrétienne. « Pour ce qui est, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien, et rien de plus. Ma manière d'engager ceux qui veulent m'écouter, à se faire chrétiens, est de leur montrer l'excellence de la religion que je leur prêche. Je le fais simplement et sans art ; je ne trompe personne, je ne baptise que ceux qui le veulent bien ; il faut même qu'ils le demandent instamment : et c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connoissent notre religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter que parce qu'elle ne la connoît pas ; mais elle résiste en vain, il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux lois de cette religion sainte jouiront, après leur mort, d'une félicité éternelle; et ceux qui auront refusé opiniâtrément de s'y soumettre ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux et de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes ; au reste, les rangs honorables et les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet enfer : vous-même, monseigneur, avec toute votre autorité et l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plupart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés, et vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnoissant la vérité et en suivant la sainte religion. »

Ce discours, si digne du zèle d'un apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le vice-roi fit donner inhumainement au saint prélat : après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jésus-Christ dans les prisons de la ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arrivèrent à F o-ngan neuf autres chrétiens et cinq chrétiennes, et le 30 juillet tous ceux qui étoient dans les fers comparurent ensemble devant un tribunal composé de plusieurs mandarins, dont chacun étoit gouverneur d'un hien, c'est-à-dire d'une ville du troisième ordre, ou d'une portion d'une plus grande ville, équivalente à une ville du troisième ordre.

On demanda aux prisonniers pourquoi ils s'étoient attachés à la religion chrétienne; ils dirent unanimement qu'ils l'avoient embrassée et qu'ils vouloient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnoissoient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçoit, et protesta qu'il n'avoit été jusque-là chrétien que pour obéir à ses parens, qui, étant eux-mêmes de cette religion, l'y avoient fait entrer, et l'y avoient élevé. Ce discours déplut à l'un des juges. Il reprit aigrement cet apostat, et lui dit qu'il montroit un bien mauvais cœur de vouloir abandonner les exemples et les enseignemens de ses parens.

Les juges marquèrent ensuite à plus d'une reprise leur compassion pour les chrétiennes en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adressèrent surtout la pa-

role à la plus jeune, qui y avoit été appliquée deux fois. « Qui vous a si cruellement maltraitée? lui demandèrent-ils. — C'est par ordre de l'officier Fan, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. — Pourquoi, lui dirent les juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries et perles? — Tout cela n'est que vanité, répliqua-t-elle. Notre sainte religion nous apprend à mépriser la gloire passagère et les faux plaisirs de cette vie; tout cela n'est rien en comparaison du paradis que nous voulons mériter. »

L'officier, dans les instructions qu'il avoit données, avoit accusé les missionnaires d'impudicité et de magie. L'unique fondement d'une calomnie si atroce étoient quelques remèdes trouvés parmi leurs effets, et en particulier une caisse d'ossemens que le père Alcober avoit mise en dépôt chez un chrétien. L'officier prétendoit, en premier lieu, que les missionnaires tuoient de petits enfans et tiroient de leurs têtes des philtres propres à faire consentir le sexe aux plus infâmes passions; et en second lieu, que l'usage des remèdes européens étoit d'en empêcher les suites. Les missionnaires, interrogés sur ces deux accusations, répondirent qu'elles étoient toutes les deux fausses, et que de plus la première étoit absurde. « Mais, dirent les juges, qu'est-ce donc que cette caisse d'ossemens? Qu'en faites-vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique? — Ce sont, répondirent les missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs d'une vertu extraordinaire, lequel, sous la dynastie précédente, fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le royaume qui est sa patrie et la nôtre, mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les chrétiens qui les avoient recueillis. »

En conséquence de cette déposition, les juges voulurent faire la visite de la caisse. Ils se transportèrent hors de la ville où elle étoit gardée par des soldats, et ayant pris avec eux des experts dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossemens presque en poussière. L'officier Fan, qui étoit présent, s'en prévaloit comme si c'eût été un indice que c'étoient des ossemens de petits enfans. Les experts, au contraire, disoient qu'à les voir on ne pouvoit juger autre chose, sinon qu'ils étoient d'une personne morte au moins depuis un siècle.

Les juges ne savoient que décider, lorsqu'à force d'examiner on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur étoit de cinq lignes et demie du pied chinois[1], d'où il résultoit que les ossemens étoient d'une grande personne : le fait étoit évident; et comme l'officier Fan s'obstinoit encore à soutenir que c'étoient des ossemens d'enfans, les juges lui en firent des reproches amers, et l'accusèrent de mauvaise foi et d'ignorance. « Tenons-nous-en, ajoutèrent-ils, aux livres des tribunaux qui marquent la mesure des ossemens du corps humain et qui prescrivent la manière dont nous devons procéder dans ces sortes de vérifications, autrement nous allons contre les lois, et nous nous rendons coupables d'un crime que le ciel punira dans nos descendans : faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire; pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité. » Ils déclarèrent ensuite qu'il étoit temps de dresser l'acte de vérification et de refermer la caisse, mais que chacun devoit y apposer son sceau afin de prévenir toute fausse imputation. L'officier protesta qu'il n'en feroit rien et qu'il ne signeroit pas le procès-verbal; cependant les juges le forcèrent enfin à faire l'un et l'autre, et ils apportèrent l'acte au juge criminel de la province, qui approuva et leur procédé et la sentence dans laquelle ils déclaroient les missionnaires innocens.

De son côté, l'officier Fan alla accuser les juges, auprès du vice-roi, de s'être laissé corrompre par argent. Il lui dit que les chrétiens étoient venus de Fou-ngan avec des sommes considérables, qu'ils avoient répandues abondamment dans les tribunaux, et que les soldats, les greffiers, et généralement tous les officiers de justice étoient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le vice-roi cassa toutes les procédures; il appela d'autres gouverneurs à la place des premiers, et il fit venir des villes voisines d'autres chrétiens, et en particulier la chrétienne que l'officier Fan avoit récompensée pour avoir apostasié, et pour avoir indiqué les demeures des

[1] Le pied chinois est presque égal au pied françois, mais il se divise en dix pouces seulement, et le pouce en dix lignes.

missionnaires. Cette chrétienne se repentoit déjà de son apostasie; elle la rétracta alors, et elle accusa l'officier de la lui avoir conseillée auparavant en secret, et de l'y avoir déterminée par ses artifices.

Le vice-roi fit encore emprisonner des gentils arrivés depuis peu de Fou-ngan et l'aubergiste qui les logeoit. Il fit en même temps arrêter des marchands qui portoient tous les ans de Canton dans le Fo-kien la pension pour les missionnaires; et des chrétiens qui étoient venus de Fou-ngan pour secourir les prisonniers, et qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux soldats pour procurer quelques soulagemens aux confesseurs de la foi. Les soldats mêmes furent cassés de leurs charges et condamnés à porter deux mois la cangue; enfin tout alla au gré de l'officier Fan. Les chrétiens et même les gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, et condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six chrétiens d'adorer une idole, et cinq d'entre eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixième eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussitôt que les nouveaux juges furent arrivés, ils commencèrent de nouveaux interrogatoires, et ils les réitérèrent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le père Diaz, et ensuite Thérèse, à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyoit tous les jours les missionnaires revenir de l'audience à la prison le visage enflé et meurtri de soufflets. Le père Serrano en eut la peau des joues enlevée et le visage tout ensanglanté. M. l'évêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, sans qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les pères Alcober et Royo ont souffert une fois la bastonnade; le père Diaz l'a soufferte deux fois, et deux fois la torture aux pieds.

Cependant le vice-roi pressoit les juges de porter un arrêt de condamnation, et il commençoit à appeler leurs délais des lenteurs affectées; les juges étoient au désespoir de ne pas trouver matière à une sentence qui pût être de son goût; enfin, ils se déterminèrent à recommencer les procédures, qui, pour cette fois, aboutirent à condamner les missionnaires et quelques chrétiens à l'exil, et les autres chrétiens et chrétiennes à de moindres peines.

L'embarras de ces juges n'étoit pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeoit d'eux : ils étoient tous résolus de sacrifier la justice à la faveur du vice-roi, ou du moins à la crainte de son ressentiment; mais il falloit garder une forme dans le jugement, et faire parler les lois dans une sentence où ils portoient la sévérité jusqu'au dernier supplice; voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de novembre 1746, et qu'ils ont dressé au nom du vice-roi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'empereur :

Procédure de Tcheou-hio-kien, vice-roi du Fo-kien.

« Contre-Pe-to-lo (c'est le nom chinois de M. l'évêque) et autres, qui, s'étant habitués dans le district de Fou-ngan, y prêchoient une fausse loi qui tend à la perversion des cœurs.

» Pe-to-lo, Hoa-king-chi, Hoang-tching-te, Hoang - tching - koue et Fei - jo - yong (ce sont les noms chinois des quatre Pères) sont tous des Européens, lesquels s'étoient rendus il y a quelques années à Macao, dans le dessein de venir prêcher à la Chine la religion dite du maître du ciel. Le chef de cette susdite religion européenne, appelé *Pen-to*, est celui qui les a envoyés comme étant soumis à sa juridiction : tous les ans il leur envoie une certaine somme d'argent à titre de subvention, pour pouvoir s'acquitter de leur emploi de prédicateurs. Cet argent est premièrement envoyé à Manille, ensuite à Macao, et remis entre les mains d'un certain Ming-ngae-yu [1], qui a soin de le leur faire tenir. La cinquante-cinquième année de Kang-hi (c'est l'an 1715), Pe-to-lo étoit venu en cachette à Fou-ngan-hien, et un certain homme du peuple, Ko-yn-kouang, père de Ko-hoei-gin, lequel étoit de sa religion, l'avoit logé chez lui. La première année de Yong-tching (c'est l'an 1722, ce même Pe-to-lo avoit appelé à Fou-ngan un nommé *Hoa-king-chi*, lequel avoit pris son domicile chez Ko-kin-gin. Cette même année, Moan, gouverneur des provinces de Tche-kiang et de Fo-kien, ayant présenté à l'empereur une requête pour faire bannir de toutes les pro-

[1] Le révérend père Miralta, procureur des missions de la sainte Congrégation de la foi.

vinces de la Chine tout ce qu'il y avoit d'Européens et leur défendre d'y prêcher leur religion, et cette requête ayant été entérinée et enregistrée dans toutes les cours des tribunaux, le susdit Pe-to-lo avoit été obligé de retourner dans la province de Kouang-tong, la deuxième année de Yong-tching; mais Hoa-hing-chi s'étoit tenu, comme auparavant, caché dans la maison de Ko-kin-gin. La cinquième année de Yong-tching (l'an 1726), Pe-to-lo étant déjà revenu, avoit appelé secrètement à Fou-ngan Fey-jo-yong, lequel avoit été reçu dans les maisons du bachelier Tching-sieou et de Ouang-vou-sien. La troisième année de Kieng-long[1], le même Pe-to-lo avoit aussi appelé à Fou-ngan Hoang-tching-koué, et cette même année ce Ko-yu-kouang étant mort, son fils Ko-hoei-gin avoit continué de retenir chez lui le susdit Pe-to-lo, tandis que Hoang-tching-koué se retiroit dans la maison de Tching-tsong-hoei. Chacun d'eux s'étoit bâti une église dans laquelle ils débitoient leur pernicieuse doctrine, oignant d'huile le front de tous ceux qui embrassoient leur religion; et leur donnant un certain pain à manger et un certain vin à boire, ils les obligeoient à brûler les tablettes de leurs ancêtres, auxquels ils les faisoient renoncer, même jusqu'à ne plus reconnoître aucune légitime subordination pour les supérieurs ou les parens; et cela avec un tel entêtement, que la mort même n'est pas capable de les faire changer. Ces Européens réussissoient d'autant mieux à les amener jusqu'à ce point d'aveuglement, qu'ils leur font entendre que tous ceux qui suivront leur religion monteront au ciel après leur mort, et que par la suite des temps, lorsque ce monde visible périra, ils ressusciteront tous en reprenant une nouvelle vie. Dans ces églises, ils faisoient faire des assemblées d'hommes et de femmes dont le nombre montoit à plusieurs milliers. Chacun des chrétiens prenoit un nom étranger[2] qu'on écrivoit ensuite dans des registres. Dans le temps de ces assemblées, il se faisoit des distributions d'argent, ce qui attiroit quantité de gens du peuple. Les filles qui, ayant embrassé cette religion, ne se marioient jamais, s'appeloient du nom de vierges de profession. Pe-to-lo et autres faisant régulièrement chaque année le catalogue de tous ceux qu'ils avoient engagés à se faire chrétiens, louoient exprès certaines gens du peuple qui sont actuellement décédés, savoir Fong-tching-hing et Leao-chang-cho, et autres, pour porter le susdit catalogue à Macao, d'où il étoit envoyé à Manille, et de Manille au chef de leur religion en Europe. Les mêmes porteurs leur rapportoient à Fou-ngan la pension d'argent qui leur étoit venue d'Europe, et qu'ils trouvoient entre les mains d'un de leurs supérieurs résidant à Macao. Cet argent servoit à leurs besoins et à leur nourriture. Ce Pe-to-lo et autres sachant que leur religion étoit défendue, et que s'ils gardoient leurs habillemens européens ils ne pourroient aller et venir avec tant de liberté, sortoient de Macao le plus secrètement qu'ils pouvoient, après s'être fait raser la tête, et accommoder les cheveux à la manière chinoise, après avoir changé tout leur habillement, et avoir appris la langue mandarine; afin qu'étant ainsi déguisés, ils pussent être à couvert des recherches, et parvenir sûrement à Fou-ngan, pour y prêcher leur religion. Les lettrés et les gens du peuple étoient devenus si infatués de ces prédicateurs, que tous se disputoient à l'envi l'honneur de les inviter et de les recevoir chez eux, et même de leur bâtir secrètement des églises. Comme la plupart des chrétiens avoient des appartemens éloignés de la rue, ils pouvoient aisément les y cacher, ce qui a fait qu'on a été plusieurs années sans pouvoir les découvrir; jusqu'à ce qu'enfin, dans la quatrième lune de la onzième année de Kien-long, Cong-ki-tsou, de Fou-ning-fou, est venu me donner avis de tous ces désordres. M'étant assuré de la vérité des faits par de nouvelles informations, j'envoyai un ordre secret à Fan-kuo-king, Cheou-pei, et à Loui-tchao-han, patsonh[1], d'aller d'abord à Fou-ngan pour se saisir de Pe-to-lo et autres criminels, aussi bien que de tous leurs effets étrangers, comme livres, images, ornemens et meubles, et de les conduire à la capitale pour y être incessamment jugés. Ce qui ayant été exécuté, je les ai fait comparoître en ma présence; et les ayant secrètement examinés, j'ai tiré de leurs

[1] C'est l'empereur régnant, qui monta sur le trône en 1735.

[2] C'est le nom de baptême. Pour l'exprimer, on prend les sons chinois qui approchent le plus des nôtres : ainsi *Pierre*, ou *Pedro* en portugais, se dit *Pe-to-lo*; Paul, *Pao-lo*, ce qui en chinois ne fait aucun son, et par là paroît étranger.

[1] Ces deux noms marquent leur emploi dans les troupes.

propres bouches l'aveu de tous les forfaits ci-dessus mentionnés. En conséquence, j'ai examiné la requête présentée à l'empereur, la première année de Yong-tching, par Moan, pour lors gouverneur des deux provinces Tche-kiang et Fo-kien, pour demander qu'on défendît la superstitieuse loi des Européens. J'ai pareillement lu l'arrêt que le tribunal des crimes porta en conséquence de la délibération qu'il eut ordre de faire sur ladite requête. Or, cet arrêt porte que si, dans la suite, il arrivoit qu'on fît encore des assemblées pour réciter en commun des prières, et commettre d'autres pareils attentats, on procédât contre les coupables. La cour approuva cette ordonnance qui fut publiée dans tout l'empire, et que l'on garde respectueusement dans les archives publiques.

» Or, maintenant que Pe-to-lo, après avoir été banni par un arrêt public de la cour, a eu cependant l'audace, non-seulement de faire venir dans le Fo-kien quatre Européens, savoir, Hoa-king-chi, et autres, pour y prêcher la religion chrétienne, mais de rentrer lui-même et de se déguiser, pour pouvoir se cacher dans le district de Fou-ngan, et tout cela dans le dessein de pervertir les cœurs; ce qui est allé à un tel point, que tous ceux, soit des lettrés, soit du peuple, qui ont embrassé leur religion, ne veulent plus la quitter, quelque moyen qu'on emploie pour les faire changer; le nombre de ceux qu'ils ont ainsi pervertis est si grand, que de quelque côté qu'on se tourne dans le district de ce hien, on ne voit autre chose; bien plus, les gens même des tribunaux et les soldats leur sont dévoués. Dans le temps que ces Européens furent pris, et lorsqu'on les conduisoit enchaînés à la capitale, on a vu des milliers de personnes venir à leur rencontre, et se faire un honneur de leur servir de cortége; plusieurs, s'appuyant sur le brancard de leurs charrettes, leur témoignoient par leurs pleurs la vive douleur dont ils étoient pénétrés; des filles et des femmes se mettoient à genoux sur leur passage, en leur offrant toute sorte de rafraîchissemens. Tous enfin vouloient toucher leurs habits, et jetoient de si haut cris, que les échos des montagnes voisines en retentissoient. Un bachelier nommé *Tching-sieou* a eu l'impudence de se mettre à la tête de cette multitude, pour l'exhorter, en disant ces paroles et autres: « C'est pour Dieu que vous souffrez, que la » mort même ne soit pas capable de vous » ébranler. » Aussi son exhortation a-t-elle produit sur ces esprits un tel effet, que malgré la rigueur des examens et la terreur des menaces, lors du jugement, tous ont répondu unanimement : « Nous sommes résolus à tenir » ferme, nous ne changerons jamais de religion. »

» Entre ces criminels, il y en a qui font de leurs maisons des lieux de retraite à ces Européens rebelles, qui ont le talent de s'attacher si étroitement les cœurs, et qui depuis si longtemps ont abusé de la crédulité d'un si grand nombre de personnes, sans qu'il nous reste aucune espérance de pouvoir les détromper. De plus, ils font prendre un nom étranger à tous ceux qui entrent dans leur religion; ils en dressent tous les ans des catalogues exacts qu'ils envoient dans leurs royaumes, pour être mis dans le rôle des habitans du pays. A tous ces traits, qui ne reconnoît l'esprit de révolte, d'autant plus pernicieux qu'il est plus caché? Or, de si étranges desseins étant enfin venus au jour, il ne convient pas d'user d'aucune indulgence à l'égard des auteurs. Et pour couper racine aux malheurs funestes qui en seroient infailliblement provenus, nous condamnons, conformément à nos lois, ledit Pe-to-lo à avoir la tête tranchée, sans attendre le temps ordinaire des supplices : pour les quatre autres Européens, nous les condamnons pareillement à être décapités dans le temps ordinaire. A l'égard de Ko-hoei-gin, nous le condamnons à être étranglé dans le temps ordinaire. Quelques-uns des chrétiens seront seulement marqués au visage; quelques autres seront condamnés à un certain nombre de coups de bâton, proportionné à la qualité du délit d'un chacun. Ceux qui voudront racheter les coups de bâton le pourront faire. »

Telle est la sentence que le vice-roi de Fo-kien a envoyée à la cour, et qu'il avoit fait précéder de mémoires et de systèmes tendant à l'extirpation totale de la religion chrétienne dans la Chine. Si, dans toute cette affaire, il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particulière pour notre sainte foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes pour déterminer l'empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'empire; mais si, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier ministre, il ne faut plus être surpris

qu'il soit venu à bout de rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à peu près dans le temps qu'on portoit dans le Fo-kien la sentence que nous venons de voir, l'empereur envoya des ordres secrets à tous les tsong-tou ou gouverneurs de deux provinces, et aux fou-yven ou vice-rois d'une province, de faire toutes les diligences nécessaires pour découvrir s'ils avoient dans leurs districts des Européens ou autres personnes qui enseignassent une religion appelée *Tien-tchu-kiao*, c'est-à-dire religion du Seigneur du ciel, et de dégrader tous les mandarins subalternes qui se montreroient négligens à faire par eux-mêmes les visites convenables pour parvenir à abolir cette secte qui est ici appelée perverse. En conséquence, tout a été mis en mouvement dans les quinze provinces.

Les ordres de l'empereur ont été plus ou moins fidèlement exécutés, selon que les tsong-tou et fou-yven les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits on a emprisonné et condamné à la torture et à la bastonnade. Dans d'autres, on a pillé les maisons des chrétiens et ruiné leurs familles; la fureur des idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenoit à la religion : saintes images, croix, chapelets, cierges, ornemens d'église, reliquaires, médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilége. Les livres chinois qui traitent même de notre sainte religion, et qui jusqu'à présent avoient été épargnés, ont été pareillement condamnés au feu. La plupart des églises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété! Ils les ont cachées ou défendues autant qu'il leur a été possible; mais la persécution les a aussi presque partout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les chrétientés qui se sont montrés fermes et inébranlables dans leur foi : souvent même ceux qui l'avoient embrassée récemment l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourmens. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la foi. C'est ce que firent en particulier deux chrétiens de la province de Chan-tong, qu'on n'avoit point recherchés. Ils allèrent trouver leurs mandarins, l'un tenant un crucifix et l'autre une image à la main. « A ces marques, lui dirent-ils, reconnoissez que nous sommes de la même religion que ceux à qui vous faites souffrir les questions, les bastonnades et les prisons; autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens. » Il faut savoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre toute l'héroïcité de cette démarche. Le mandarin se porta à cet excès, que d'arracher lui-même le crucifix des mains du chrétien qui le portoit, et de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous les chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement et le même zèle pour la religion sainte qu'ils professoient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris que plusieurs, dans divers endroits, l'avoient honteusement désavouée et lâchement abandonnée : il y a même des chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les mandarins des lieux. Les missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'âme et les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau; quelquefois même des chrétiens distingués, sur la piété et la ferveur desquels ils avoient le plus compté. La plupart d'entre eux ont eu peine à trouver un asile pour se dérober aux recherches. Bien des chrétiens qui sont déterminés à confesser la foi ne le sont pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs missionnaires, rebutés partout, ont pris le parti de courir dans des barques les lacs et les rivières, et d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao.

Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette dernière voie pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le père Baborier, jésuite françois. J'ai vu arriver ici ce vieillard septuagénaire. La Providence avoit favorisé son voyage de près de trois cents lieues; mais elle permit qu'en arrivant à Macao de nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portoit. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, et nous envoya au point du jour son batelier en

grand secret pour demander des habits européens. Ce vénérable missionnaire, qui pendant une longue suite d'années s'est épuisé de fatigues, ne pense et ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat, évêque d'Écrinée, et vicaire apostolique, François de nation. Quand la persécution ne l'auroit pas obligé de sortir de sa mission, sa santé dangereusement altérée ne lui auroit pas permis d'y demeurer. Ce digne prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avoit été découvert, cité devant un tribunal et rudement frappé, pour avoir confessé Jésus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vu abandonné de tous ses chrétiens, qu'il cultivoit depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les soldats chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence, qui lui fournit des guides dans des lieux et dans des temps où il n'avoit nulle espérance d'en trouver. Après lui sont arrivés presque en même temps deux révérends Pères dominicains, tous deux Italiens ; l'un appelé Tchifoni, et l'autre Matsioni. Ce dernier s'étoit réfugié dans la maison qui servoit d'asile au père Beuth, jésuite françois ; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir, et ensuite de venir à Macao.

Ces deux missionnaires s'entretenoient un soir sur l'état de la mission, lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avoit pris à une maison voisine. En pareil cas, la maison où ils étoient ne pouvoit manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger, et se retirèrent au plus tôt dans la maison d'un chrétien, plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le parti d'emporter avec eux les vases sacrés et ce qu'ils purent des ornemens de leurs chapelles. A la faveur des ténèbres, ils y arrivèrent heureusement sans être vus de personne. Mais quand ils voulurent retourner après que l'incendie fut éteint, ils rencontrèrent un mandarin qui, à la lueur d'un flambeau, les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le père Beuth, affoibli qu'il étoit par une maladie de plusieurs mois ; mais le Père dominicain prit la fuite, de sorte que les soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivît, il s'arrêta, et ne sachant où se retirer, ni comment sortir de la ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bientôt troublé : une bande de soldats aperçut le Père, et vint le considérer de près. Il fit alors semblant de dormir, et tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla, on trouva son chapelet ; et, comme personne ne pouvoit dire ce que c'étoit, on l'interrogea ; mais le Père, dans la crainte que son accent ne le décelât, ne répondit que par des contorsions telles qu'en pourroit faire un malade qui souffre. Cependant un des soldats s'imagina que le chapelet étoit une marque qu'il étoit d'une secte appelée *Pe-lien-kiao*[1]. « Non, répondit un autre, il doit être chrétien. J'ai vu à des chrétiens quelque chose de semblable.— Il faut, dit un troisième, qu'il soit tourmenté d'une violente colique, nous devrions le mettre chez un chrétien, qui demeure tout près d'ici. » Cet avis fut suivi ; les soldats, n'ayant sans doute rien su de l'emprisonnement du père Beuth, eurent la charité de porter le Père dominicain chez le chrétien, en lui disant : « Tiens, voilà un homme de ta religion qui souffre, prends soin de le soulager. »

Le mandarin qui avoit arrêté le père Beuth eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'étoit un missionnaire, et qu'il l'eût pris pour un marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à Macao, par un tchai-gin ou valet du tribunal, qui, pour assurer que le Père s'y étoit rendu, devoit rapporter à son retour une réponse du mandarin le plus voisin de Macao. Par malheur, ce mandarin est celui de Hyang-chan, qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparoître le Père devant son tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace, qui le chargeoit d'injures, et lui reprochoit de ne pas honorer ses parens, d'arracher les yeux aux mourans, de tuer les petits enfans pour

[1] C'est la secte la plus séditieuse qu'il y ait à la Chine. Ceux qui en sont se distribuent entre eux les principaux emplois de l'empire, espérant que l'un d'eux montera un jour sur le trône, et qu'alors ils auront en réalité ces dignités qu'ils n'ont qu'en idée.

en faire servir la tête à des sortiléges. Quelques-uns lui arrachoient les cheveux et la barbe, et lui faisoient souffrir toutes sortes d'indignités.

Enfin le mandarin vint s'asseoir dans le tribunal, ordonna de tenir prêts les instrumens de la question, les fit étaler avec les fouets pour les châtimens publics. Après quoi il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures et de blasphèmes. C'est la coutume à la Chine que les mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries et des reproches, ordonnant même aux soldats de faire des huées, ou, pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité, et faire craindre leurs jugemens. « Est-il bien vrai, dit le mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne.— Cela est vrai, répondit le père Beuth.—Or, dis-moi, poursuivit le mandarin, qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer?— C'est, répondit le Père, celui qui a créé le ciel et la terre.— Oh! le malheureux! reprit le mandarin; est-ce que le ciel et la terre ont été créés? Qu'on lui donne dix soufflets. » Après qu'on eut exécuté cet ordre injuste et cruel, le mandarin prit un pinceau et en forma les deux caractères chinois qui expriment le saint nom de Jésus; puis il les fit présenter au père Beuth, en lui demandant ce que c'étoit. Le Père répondit que c'étoit le nom de la seconde personne de la sainte Trinité, qui s'est faite homme pour notre salut. « Autres dix soufflets, s'écria le mandarin »; et il procura ainsi à ce digne missionnaire la gloire de souffrir directement, et d'une manière toute spéciale, pour le saint nom de Jésus.

Après d'autres demandes et d'autres réponses, le mandarin lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage, qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits, et le sang resta plus de quinze jours extravasé et coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer, sans différer, à Macao, en lui disant qu'il lui faisoit grâce de la question et de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce missionnaire étant très-malade, il ne pouvoit manquer d'expirer dans les tourmens ou sous les coups.

Et en effet, la manière barbare dont il fut frappé, jointe à une phthisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de deux cent cinquante lieues, avoit réduit le père Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commencement du carême. Cependant à force de soins, nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable confesseur de la foi.

Il feroit nos regrets par ses vertus, par son zèle et par la supériorité de son génie, si nous ne le regardions comme un des protecteurs de notre mission dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison! Avec quel goût ne se faisoit-il pas lire plusieurs fois par jour le livre des souffrances de Jésus-Christ, et ceux qui traitent de la préparation à la mort! avec quelle foi vive reçut-il les derniers sacremens, après avoir renouvelé ses vœux, sa consécration au service de la sainte Vierge, et sa soumission de cœur et d'esprit aux derniers décrets sur les rits et cérémonies chinoises! Avec quelle tranquillité et quelle joie vit-il venir son dernier moment, répondant avec une pleine connoissance à toutes les prières de la recommandation de l'âme! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentoit aucune. « N'y a-t-il pas de l'illusion? me disoit-il; je suis si près de la mort et je ne sens aucune frayeur. » Il s'efforçoit de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites, et surtout du plus pur amour. Enfin, un peu avant cinq heures du matin, il rendit doucement son âme à Dieu le 19 avril 1747.

Un autre missionnaire que nous avons vu arriver dans cette ville est le révérend père Abormio, de l'ordre de Saint-François, et Italien de nation. Après avoir été traîné de prison en prison pendant l'espace de onze mois, il a été conduit ici, et remis entre les mains du procureur de la ville, avec charge d'en répondre.

Ce zélé missionnaire avoit été arrêté le dimanche de Pâques de 1746, dans la province de Chan-si. Les soldats le maltraitèrent de soufflets, pillèrent ses meubles, et frappèrent si rudement son domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Le mandarin qui fit emprisonner le Père, s'empara d'abord de ses effets; ensuite il l'accusa auprès des mandarins supérieurs d'avoir tenu des assemblées: mais

ayant appris que le missionnaire vouloit aussi porter ses plaintes sur la mort de son domestique, et sur le pillage de tout ce qui lui appartenoit, il craignit de perdre sa dignité. Il se transporta donc dans la prison où étoit le Père; il lui fit des excuses sur ce qui s'étoit passé, attribuant toute la faute aux soldats, et promettant de lui rendre une entière liberté aussitôt qu'il auroit reçu une réponse des tribunaux supérieurs. Il ajouta même que sur son exposé, cette réponse ne pouvoit manquer d'être favorable.

Cependant les tribunaux voulurent prendre une connoissance plus ample du procès, et ils ordonnèrent de faire comparoître le prisonnier. Le mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit lui-même de près pour lui demander en grâce, avant l'audience, de ne lui susciter aucune mauvaise affaire, avec promesse que tous ses effets lui seroient rendus; que de plus il lui seroit favorable, et qu'il solliciteroit fortement sa délivrance. Le père Abormio, sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées, se laissa gagner, et ne voulut pas tirer du mandarin une vengeance qu'il ne jugeoit pas devoir être utile à la religion.

Mais le mandarin étoit bien éloigné de tenir sa parole. Résolu de se mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accusations qu'il craignoit, il forma le cruel dessein de faire mourir secrètement le Père dans la prison, et chargea un soldat de l'étouffer avec du papier mouillé.

Ses ordres auroient été exécutés, sans un seigneur condamné à une prison perpétuelle, et qui avoit trouvé auprès du digne missionnaire l'avantage incomparable de connoître la véritable religion. Instruit de l'ordre secret du mandarin, il lui fit déclarer que si le Père mouroit dans la prison, il en écriroit à un de ses parens, puissant en cour. Le mandarin, outré de se voir découvert, ne trouva plus d'autre moyen de cacher aux tribunaux tout ce qu'il avoit fait, et ce qu'il venoit d'entreprendre, que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la prison, et fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte qu'ils ne pouvoient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda, fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois et demi; et pendant ce temps les prisonniers, que le père Abormio avoit convertis et baptisés au nombre de cinq, ne cessèrent de bénir Dieu, et de chanter ses louanges. Ils souhaitoient tous de mourir au milieu des souffrances, dont ils avoient appris à profiter, pour mériter des récompenses éternelles.

Malgré toutes les précautions qu'on avoit prises pour empêcher les approches de la prison, quelques chrétiens sautèrent les murailles des cours, et jetèrent, par une petite fenêtre, du pain au missionnaire. Ils furent pris et sévèrement châtiés par ordre du mandarin, qui ne pouvoit assez s'étonner d'une affection si extraordinaire pour un étranger. Enfin il fut décidé par les mandarins supérieurs que le missionnaire seroit renvoyé à Macao sous la garde de deux soldats.

Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher; et comme il parle bien le chinois. plusieurs mandarins ont voulu l'entendre, et l'ont invité à leur table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des lettrés gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la religion chrétienne. Le seul mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de Hyang-chan.

Cet ennemi de notre sainte religion, pour signaler sa haine contre elle dans la personne de ce Père, comme il l'avoit fait peu auparavant dans celle du père Beuth, lui a fait donner trente-deux soufflets, et l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le mandarin lui dit: « Es-tu Chinois ou Européen? Le père répondit: Je suis Européen. — Cela est faux, dit le mandarin, tu es Chinois comme moi; j'ai connu ta mère dans le Houkouang, et je l'ai déshonorée. Qu'on donne dix soufflets à ce menteur pour avoir méconnu sa patrie. » Après les soufflets, le mandarin reprit la parole : Dis-moi quelle est ta religion. Le Père répondit : J'adore le Seigneur du ciel. Le mandarin dit: Est-ce qu'il y a un Seigneur du ciel? Il n'y en a point. Tu ne sais ce que tu dis avec ton Seigneur du ciel. Le Père répliqua : Dans une maison, n'y a-t-il pas un chef de famille; dans un empire, un empe-

reur ; dans un tribunal, un mandarin qui préside ? De même le ciel a son Seigneur qui est en même temps le maître de toutes choses. » Sur ces réponses, le mandarin fit frapper et mettre deux fois à la question ce généreux confesseur de la foi, qui en a été malade plusieurs semaines.

Le père de Neuvialle, jésuite françois, est aussi venu à Macao. Il est vrai que la persécution n'a pas été la principale raison de sa retraite. Ce zélé missionnaire, après avoir contracté des maladies habituelles et ruiné sa santé à former la chrétienté du Houkouang, qui est aujourd'hui une des plus nombreuses et des plus ferventes, se trouve hors d'état de continuer ses travaux apostoliques ; et d'ailleurs il s'est vu obligé de venir prendre soin des affaires de notre mission en qualité de supérieur général, dans ces temps fâcheux où elle est tout ensemble affligée et des ravages de la persécution, et de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de plusieurs de ses meilleurs sujets. Car dans un si court espace de temps, la mort lui a enlevé le père Hervieu, supérieur général ; le père Chalier, son successeur, qui ne lui a survécu que peu de mois ; le père Beuth, dont nous avons déjà parlé ; et le jeune père de Saint-André, qui se disposoit, par les études de théologie, à travailler bientôt au salut des âmes.

Nous ne savons pas si bien ce qui regarde les missionnaires qui ont jusqu'ici demeuré cachés dans les provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en sont sortis ; c'est que n'ayant pas la commodité des courriers, ils ne peuvent écrire que par des exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importans.

Le père Lefèvre, jésuite françois, nous a envoyé le père Chin, jésuite chinois, et compagnon de ses travaux, pour nous apprendre sa situation présente. On a remué ciel et terre pour le découvrir. Les mandarins avoient appris qu'il étoit dans une maison où il faisoit sa plus ordinaire résidence. Trois mandarins avec plus de soixante de leurs gardes et soldats vont à cette maison, l'investissent, entrent dedans. Le Père n'y étoit plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il étoit parti pour passer de la province de Keang-si à celle de Kiang-nan. On saisit, on pille tout ce qui se trouve ; on confisque la maison, qui ensuite a été détruite. On arrête un grand nombre de chrétiens voisins de cette maison. On les mène en prison chargés de chaînes ; ils sont frappés à coups de bâton par la main des bourreaux ; on leur donne la question ; on les charge de toute sorte d'opprobres. Alors un des bons chrétiens de ce district courut après le père Lefèvre, l'atteignit au bout de trois journées de chemin, et lui apprit l'édit de l'empereur qui ordonnoit de rechercher les prédicateurs de la religion chrétienne, et les cruautés qu'on venoit d'exercer. « Changez de route, lui dit-il, mon Père, retournez sur vos pas ; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison : on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas ? Je ne crains que pour vous, et je m'expose volontiers à tous les dangers. J'espère même qu'ayant un emploi dans le tribunal, je pourrai modérer ces visites jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté. »

Ce généreux chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parens, qui refusoient de recevoir le missionnaire. Mais il a vaincu leurs résistances, et a placé le père Lefèvre dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le savent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au toit en tirant quelques tuiles, qui se remettent dans les temps de pluie. On ne le visite et on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asile. On est venu visiter la maison par ordre du mandarin du lieu ; mais comme le chrétien qui le tient caché a une espèce d'autorité sur les gens du tribunal, et qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite est faite légèrement.

Cependant le père Lefèvre a déjà passé sept ou huit mois dans cette espèce de prison qui n'en étoit pas moins étroite pour être volontaire, sans savoir quand il en pourra sortir. Il écrit que cela ne l'inquiète nullement, et que c'est l'affaire de la Providence.

Comme on trouva parmi ses effets des cierges de cire blanche, les gens du tribunal s'imaginèrent qu'ils étoient faits de graisse

humaine; parce qu'à la Chine on ne sait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, tout absurde qu'elle étoit, auroit pu avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, et en allumant de plus en plus le feu de la persécution; c'est pourquoi quelques chrétiens zélés s'empressèrent de donner de l'argent pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux tribunaux subalternes, et d'en acheter même les sentences qu'on désire. Outre l'avidité des Chinois, l'impunité laisse une grande liberté aux tribunaux, parce qu'il n'est pas aisé au peuple de porter ses plaintes aux mandarins supérieurs.

Nous avons reçu par la province de Houkouang des nouvelles de la montagne de Moupouanchan. Cette montagne est fameuse par une chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée depuis plusieurs années, et où les fidèles, dans l'éloignement du commerce des gentils, étoient une véritable image de la primitive Église. Le père de Neuvialle a eu soin de ces montagnes pendant six ans, et y a baptisé plus de six mille personnes. Or, ces montagnes, précieuses à notre zèle, nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les chrétiens; tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitemens ont été employés à cet effet. Le père de La Roche, jésuite françois, qui cultivoit cette chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois, et s'est vu obligé ensuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétoit plus; qu'il ne paroissoit plus aucun soldat dans toute l'étendue de la chrétienté, et qu'ils s'assembloient comme auparavant pour faire les prières; mais ils ajoutoient que cette paix leur est d'autant plus suspecte, qu'ils savent qu'un païen du voisinage a été chargé par son mandarin de s'informer secrètement quand un missionnaire seroit retourné dans la chrétienté, et de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le père Dugad, autre jésuite françois, ne tombât entre les mains des soldats. Averti qu'on le cherchoit et qu'on s'avançoit pour visiter la maison où il étoit caché, il s'enfuit promptement; et avant que de trouver où se réfugier, il a couru assez longtemps sur les lacs et sur les rivières. Enfin arrivé dans la retraite que le père de Neuvialle occupoit alors, et où il étoit la ressource et le conseil de tous les missionnaires des environs, il l'a partagée avec lui. C'est là qu'il a reçu les lettres d'un chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa mission. Ce chrétien, après avoir longtemps entretenu chez lui deux concubines, avoit tout récemment promis au père Dugad un entier amendement. Il a si bien tenu parole, qu'ayant lui-même été accusé, il a confessé la foi de Jésus-Christ au milieu des tortures et des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines, et il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce missionnaire de venir recevoir sa confession générale, et prendre possession d'une grande maison qu'il lui cède pour en faire une église. Monseigneur l'évêque du Chans-si et Chensi écrit qu'il ne sait ni comment se tenir caché, ni comment s'exposer à faire le voyage de Macao. Les mandarins de la province de Kouang-tong se sont aussi donné toute sorte de mouvemens pour découvrir un prêtre chinois nommé *Sou*, mais ils n'ont encore pu y réussir.

Tandis qu'on est en garde contre les infidèles, on ne laisse pas d'avoir à se défier des mauvais chrétiens. Il y en a un, dans la même province de Kouang-tong, qui étoit employé dans le tribnnal, et qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a composé une fausse procédure, et a fait avertir le père Miralta qu'on étoit sur le point de présenter contre lui une accusation aux mandarins de Canton, portant qu'il avoit introduit plusieurs missionnaires dans l'empire. Cette prétendue accusation n'étoit autre chose que la procédure qu'il avoit fabriquée de sa main, et où il nommoit plusieurs officiers de justice, qu'il falloit, disoit-il, gagner par argent, afin d'assoupir cette mauvaise affaire. Du reste, il promettoit de travailler de tout son pouvoir et de tout son crédit pour une si bonne cause. Il ne restoit plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence divine l'a puni de son impie stratagème. Les mandarins ont découvert qu'il avoit fait une fausse procédure; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat; et ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton, et

à l'exil, en lui disant qu'il avoit mérité de perdre la vie.

Les belles chrétientés du Kiang-nan se sont moins ressenties que les autres des troubles et des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des chrétiens dans tous les tribunaux, qui suppriment par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis avant qu'ils soient expédiés, afin que les autres chrétiens les fassent supprimer par argent.

La ville de Macao, quoique soumise à la domination portugaise, n'a pas été entièrement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européens, et d'aller aux églises. On a été même sur le point de signifier un ordre des mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'empire non-seulement tous les Chinois qui en portoient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avoient pris l'habit européen. Si tous ces ordres avoient eu leur effet, il ne resteroit à Macao qu'une très-petite partie de ses habitants; mais on n'y a point eu d'égard, et les mandarins, après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un ordre qu'on devoit encore moins observer, parce qu'il étoit directement contraire à l'honneur de la religion; il portoit qu'on eût à fermer une petite église où l'on baptisoit les catéchumènes chinois. Les mandarins prétendoient que c'étoient les Chinois qui avoient bâti cette église. On leur a répondu qu'elle avoit été bâtie aux dépens des Portugais, et on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela, le mandarin de Hyang-chan se transporta ici la veille de Pâques 1747, faisant entendre que c'étoit de la part des mandarins supérieurs de la province. En entrant dans la ville avec un cortége de trente ou quarante hommes, il fut salué par la forteresse de cinq pièces de canon, et quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite église, le sénat, composé de trois présidens et de douze conseillers, alla l'y visiter; mais sur la demande que fit ce mandarin qu'on fermât l'église en sa présence, le sénat répondit que notre religion ne nous permettoit pas d'exécuter un pareil ordre; que l'église n'appartenoit pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainsi qu'on l'avoit démontré.

Cependant le mandarin persista dans ses prétentions, et demanda qu'on lui donnât la clef de l'église pour la fermer lui-même. Cette clef étoit dans le collége de Saint-Paul, entre les mains du père Loppez, provincial des jésuites qui composent la province appelée *du Japon*. Ce Père, agissant de concert avec M. l'évêque de Macao, et conséquemment à la décision de ceux qui avoient examiné le cas, refusa de donner la clef qu'on demandoit, et protesta qu'il aimeroit mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le mandarin, il se contenta d'afficher un écrit où il étoit défendu de se servir de l'église en question, et il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pu savoir jusqu'ici des ravages qu'a causés dans les provinces l'édit secret par lequel l'empereur a proscrit la religion chrétienne, il nous reste à parler de la capitale, où la persécution s'est aussi fait sentir.

Aussitôt après l'édit de proscription, on commença à inquiéter les chrétientés des environs de Pékin, formées et cultivées par les missionnaires qui font leur séjour dans cette grande ville. Quoique les chrétiens qui les composoient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs ont cependant apostasié à la vue des maux dont on les menaçoit. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens, de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. Les images, chapelets, reliquaires, croix et autres marques de leur piété ont été profanées et brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avoient reçues du père Da Rocha, jésuite portugais, qui visitoit souvent ces chrétientés, ce missionnaire a été cité devant le gouvernement de Pékin, et a confessé que ces signes de la piété chrétienne venoient en effet de lui. Sur son aveu, le gouverneur a dressé une accusation contre lui et l'a présentée à Sa Majesté, en demandant à quelle peine il devoit être condamné. Mais l'empereur a répondu qu'il lui faisoit grâce. Ce prince a nommé en même temps deux grands de sa cour pour protéger les Européens qui sont dans sa capitale. Protection fort équivoque, et sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant, pour ne rien omettre de ce qui pouvoit servir à la défense de la religion, les Européens ont dressé un mémoire où ils ont

représenté que la religion chrétienne ne méritoit rien moins que le nom de *fausse secte* qu'on venoit de lui donner; qu'elle avoit été permise par l'empereur Kang-hi et par le tribunal des rits, et qu'eux-mêmes avoient toujours éprouvé les bontés des empereurs, et en particulier celles de Sa Majesté régnante ; mais qu'ils ne pouvoient plus paroître avec honneur, tandis qu'on les regardoit comme attachés à une fausse secte. Ils ont ensuite mis ce mémoire entre les mains des protecteurs, pour le faire passer à l'empereur; mais ces patrons, peu affectionnés, ont tant différé, qu'ils ont donné le temps à ce prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin un peu avant son retour, ils ont indiqué une assemblée dans la maison des jésuites françois, où ils ont appelé tous les missionnaires de Pékin.

Le plus distingué de ces deux seigneurs, nommé *Ne-kong,* premier ministre et favori de l'empereur, a ouvert la séance par des discours vagues qui regardoient, pour la plupart, l'Europe et ses divisions en divers États. Le père Gaubil, supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. Le Né-kong se mit ensuite à exagérer les attentions et les bontés de Sa Majesté pour les Européens ; après quoi il montra assez clairement combien il y avoit peu de fond à faire sur sa protection, en demandant comment on oseroit présenter à l'empereur un écrit où il s'agissoit de proposer que la religion chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer longtemps, afin de mieux connoître ses sentimens. Ensuite le père Gaubil prit la parole, et parla dignement pendant un temps considérable. « La religion chrétienne, disoit-il, est une loi pure et sainte ; elle a été examinée par le tribunal des rits qui l'a approuvée sous le règne de Kang-hi, et son approbation a été agréée et confirmée par ce même empereur. Cette religion n'a point changé depuis, et elle est prêchée par les mêmes prédicateurs ; pourquoi étoit-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui, tandis, surtout, que nous voyons qu'on souffre dans l'empire la religion des mahométans, celle des la-ma, et plusieurs autres ? Si la religion chrétienne passe dans l'empire pour être la religion d'une secte perverse, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte loi, et à qui il ne seroit pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher ? »

Le Ne-kong ne voulut pas répondre au discours du père Gaubil, et recommença à parler des bontés de l'empereur pour les Européens, ajoutant que s'il les combloit de bienfaits, ce n'étoit pas qu'il eût besoin de leurs mathématiques, peintures et horloges ; mais que cela venoit uniquement de la magnificence de son cœur, qui embrassoit toute la terre. Plusieurs missionnaires retouchèrent quelques-unes des raisons apportées par le père Gaubil. Enfin le second protecteur voulut ramener le Ne-kong à la question principale ; mais celui-ci lui imposa silence d'un geste, et conclut la conférence, en offrant aux Européens toute sorte de bons offices. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'empereur à son retour ; ce qu'ils n'ont point manqué de faire lorsque ce prince est rentré dans la capitale, sur la fin de novembre 1746, après avoir fait un pèlerinage à la fameuse montagne Vou-tao-chan, révérée et appelée sainte par les Chinois.

Avant ce voyage, nos Pères de Pékin chargèrent le frère Castiglione, peintre italien, particulièrement estimé de l'empereur, de profiter de la première occasion qui se présenteroit pour parler à ce prince. Ce parti ne laissoit pas d'avoir ses risques ; car quoique ce Frère, avec deux autres peintres, jésuites comme lui, voie souvent l'empereur, il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne soient interrogés ; d'ailleurs, user de cette voie, c'est choquer les grands, qui nous ont toujours témoigné leur ressentiment toutes les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le frère Castiglione présentât à l'empereur aucun écrit : on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce prince en faveur de la religion chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au monarque ne tarda pas à se présenter. Le Frère ayant reçu deux pièces de soie de la libéralité du prince, étoit obligé d'en faire, selon la coutume, son remerciement, la première fois qu'il seroit en sa présence. Ce fut plus tôt qu'il ne pensoit ; car dès le lendemain il fut mandé par l'empereur même qui vouloit lui donner le dessin d'une nouvelle peinture. Dès que le Frère parut, il se mit à

genoux, et après avoir fait son remerciement, il dit à l'empereur [1] : « Je supplie Votre Majesté d'avoir compassion de la religion désolée. » A cette demande, l'empereur changea de couleur, et ne répondit rien. Le Frère, s'imaginant qu'il n'avoit pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venoit de dire, et alors le prince prenant la parole, lui dit : « Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne savez pas nos manières et nos coutumes. J'ai nommé deux grands de ma cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances. »

Ce même Frère a eu, depuis le retour de l'empereur, un second entretien avec lui, plus long que le premier : c'est l'empereur qui le commença à l'occasion de la maladie du père Chalier, dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le frère Castiglione travaille à la tête de plusieurs Chinois et Tartares; et, lui adressant la parole, il demanda si on espéroit de conserver le père Chalier. Le Frère lui répondit qu'il ne restoit que bien peu d'espérance. « N'avez-vous pas ici, ajouta l'empereur, quelques médecins européens ?—Nous n'en avons pas, répondit le Frère. — Pourquoi cela ? reprit l'empereur. — C'est, dit le frère Castiglione, qu'il est trop difficile d'en faire venir si loin; mais nous avons deux chirurgiens entendus dans leur art. — Il est plus aisé, dit l'empereur, de devenir habile dans la chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures. Mais dis-moi, vous autres chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade ? Lui demandez-vous qu'il le guérisse ? — Oui, seigneur, répondit le Frère, nous l'en prions tous les jours. — D'où vient donc, dit l'empereur, que vous ne l'obtenez pas ?— Notre Dieu, reprit le Frère, est tout-puissant, il peut nous l'accorder; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas, et nous demeurons toujours résignés à sa volonté. — Dis-moi une autre chose, ajouta l'empereur : les chrétiens craignent-ils la mort ? — Le Frère répliqua : Ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. — Mais, dit l'empereur, comment savoir si on a bien ou mal vécu ? — On le sait, dit le Frère, par le témoignage de sa conscience. »

Après ces questions et ces réponses, l'empereur adressa la parole à un peintre chinois : « Dis-moi la vérité, toi; je te vois depuis longtemps avec les Européens, as-tu embrassé leur religion ? Avoue-moi franchement si tu es chrétien ? » Le Chinois dit qu'il ne l'étoit pas ; qu'il n'avoit garde de donner dans cette religion; que le père de Mailla, jésuite françois, l'avoit bien souvent exhorté et pressé de se faire chrétien, mais qu'un point l'avoit toujours arrêté, savoir, l'incarnation d'un Dieu. Le Frère dit que ce mystère se pouvoit expliquer. « Et comment, répliqua l'empereur, s'explique-t-il ?— Dieu, répondit le Frère, par sa toute-puissance, a formé un corps dans le sein d'une vierge, et il a uni une âme à ce corps, il a uni cette âme et ce corps à sa divinité, pour racheter de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrois; mais ce mystère est bien développé dans nos livres de religion. » L'empereur dit au peintre chinois : « C'est parce que tu ne sais pas lire les livres européens que tu ne t'es pas fait chrétien. » Le frère prit alors la parole : « Permettez-moi de vous dire, seigneur, que nous avons des livres en caractères chinois, où le mystère de l'incarnation est expliqué. » L'empereur n'ajouta que ces deux mots, qu'il adressa au Frère : « *Hoa-pa*, mêle-toi de faire tes peintures. »

De pareils entretiens sont de ces heureux momens que ménage la Providence pour le triomphe de la religion et pour la conversion des cœurs ; mais quand auront-ils leur efficace ? C'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses mystères. Quoique l'empereur paroisse être encore bien éloigné du royaume de Dieu, étant surtout d'un caractère peu ferme et peu capable de prendre une résolution, nous ne laissons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire et qu'il le convertisse. Ce miracle seroit grand, mais il n'en seroit que plus digne de la souveraine bonté de celui qui tourne à son gré les cœurs des rois ; c'est à son pouvoir qu'on attribuera uniquement une victoire si digne de lui seul. Les personnes qui ont un cœur sensible aux intérêts de la religion devroient adresser au Seigneur de ferventes prières pour une conversion si importante, et peut-être la plus importante du monde entier.

Le temps du dernier entretien de l'empereur avec le frère Castiglione étoit celui auquel la sentence de mort, portée dans le Fo-kien

[1] Tsing-hoang-chang. Co-lien-tien-tchu-che-ssing, ce sont les termes chinois.

contre cinq missionnaires et un de leurs catéchistes, étoit examinée à Pékin. Le vice-roi de Fo-kien, qui s'en glorifioit comme de son ouvrage, se rendit dans la capitale de l'empire pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de tsong-ho, ou intendant des fleuves, dont il venoit d'être pourvu, lui en fournissoit naturellement l'occasion, et pouvoit bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étoient proposé les ennemis de la religion. Si le premier ministre, déjà désigné par le nom de *Ne-kong*, et sous la qualité de protecteur des Européens, n'est pas le principal moteur de tous ces stratagèmes, il paroît bien qu'il n'a rien fait pour les détruire, ni rien tenté en faveur de la religion. L'empereur, qui ne voit et qui n'agit que par lui, a renvoyé la sentence au tribunal des crimes, quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tînt aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les étrangers qu'on surprendroit dans l'empire. On avoit jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les empereurs ont coutume d'user à l'égard même de leurs sujets, et des ménagemens qu'ils avoient toujours affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, et l'honneur que l'empereur venoit de faire au père Chalier de lui envoyer son premier médecin, faisoient penser qu'il ne voudroit pas porter les choses à la dernière extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le tribunal n'a pas différé à confirmer la sentence dans tous les points; il l'a ensuite de nouveau présentée à l'empereur pour être signée [1] ou supprimée à son gré, et l'empereur l'a signée le 21 avril 1747 : la voici traduite littéralement :

Volonté de l'empereur manifestée le 13 de la troisième lune.

« Le tribunal des crimes prononce, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, en répondant à Tcheou, vice-roi de Fo-kien, sur le procès de Pe-to-lo et autres qui séduisoient par une fausse doctrine.

» Ordonnons que Pe-to-lo ait la tête tranchée sans délai ; approuvons la sentence rendue contre Hoa-kin-chi, Hoang-tching-te, Hoang-tching-houé et Fei-jo-yong, qu'ils soient décapités; approuvons la sentence rendue contre Ko-hoeitgin, qu'il soit étranglé [1]. Voulons que ceux-ci attendent en prison la fin de l'automne, et qu'ensuite ils soient exécutés.

» Nous confirmons la sentence des mandarins pour tout le reste. »

Lorsque cette sentence arriva dans le Fo-kien, un des juges qui avoient fait les premiers interrogatoires, fut nommé pour présider à l'exécution; mais il s'en défendit, et ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appeloit une grande injustice. Ce refus donna le temps à un prêtre chinois d'aller annoncer la confirmation de la sentence à M. l'évêque et aux autres prisonniers. Quelques chrétiens firent tenir au vénérable prélat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portoit dans la prison. S'en étant revêtu, il rappela en peu de mots aux soldats qui le gardoient les exhortations qu'il leur avoit souvent faites ; il embrassa les chers compagnons de sa prison, parmi lesquels étoient deux missionnaires; il goûta avec eux quelques rafraîchissemens, et il ne tarda pas à être appelé devant le mandarin qui devoit lui annoncer l'arrêt de son supplice, et présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mouroit pour la défense de la sainte et véritable religion, et avec la ferme confiance que ce jour même son âme seroit placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prieroit Dieu d'avoir compassion de la Chine et de l'éclairer des lumières de l'Évangile. «Je vais, dit-il, devenir dans le ciel le protecteur de cet empire. »

Cependant on fit la lecture de l'arrêt de mort dans la salle de l'audience, on attacha au prélat les mains derrière le dos, et on lui mit sur les épaules un écrit où l'on lisoit qu'il étoit condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état, il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prières dans tout le chemin, avec un visage gai et enflammé de l'amour de son créateur. Les infidèles n'en étoient pas peu surpris, et ils ne pouvoient se lasser de le contempler. Les femmes chrétiennes avoient formé plusieurs assemblées où l'on récitoit le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On se laissoit aller à de saints transports de

[1] Cette signature consiste à faire quelques points en rouge sur la sentence, en signe d'approbation.

[1] Dans l'idée des Chinois, être étranglé est un moindre supplice que d'être décapité.

dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine alloit avoir un martyr dans la personne d'un évêque condamné par l'arrêt le plus solennel. Plusieurs chrétiens de Foutcheou et d'autres de Fou-ngan suivoient dans la foule.

On arriva à la porte du Midi, on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire, et à quelques pas au delà, M. l'évêque fut averti par le bourreau de s'arrêter et de se mettre à genoux, ce qu'il fit aussitôt, en demandant à l'exécuteur un moment pour achever sa prière. Après quelques instans, il se tourna vers lui avec un visage riant et lui adressa ces paroles qui furent les dernières : « Mon ami, je vais au ciel ; oh ! que je voudrois que tu y vinsses avec moi ! » Le bourreau lui répondit : « Je désire de tout mon cœur d'y aller »; et, lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avoit sur la tête, de la main gauche il le décapita d'un seul coup, sur les cinq heures du soir le 26 mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de croire que l'âme d'un supplicié, en sortant du corps, va se jeter sur les premiers qu'elle rencontre, qu'elle exerce sur eux sa rage, et qu'elle les charge de malédictions, surtout s'ils ont contribué au supplice ; et c'est pour cela que lorsqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici, personne n'a jugé l'âme du vénérable prélat malfaisante : tous couroient après sa mort l'examiner de plus près. Un gentil [1], gagé par les chrétiens pour ramasser son sang avec des vases, des cendres et des linges, a écarté le peuple, et s'étant acquitté le mieux qu'il a pu de sa commission, il n'a point voulu laver ses mains couvertes de terre et de cendres ensanglantées, il les a portées élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquoit, et en a enfin frotté la tête de ses enfans, en disant : « Que le sang du saint vous bénisse. »

Les chrétiens ont lavé le corps, l'ont enseveli honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, et l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les mandarins ayant su que pendant la nuit comme pendant le jour il étoit gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, et ils ont mis aux fers deux chrétiens. Ils font aussi chercher le prêtre chinois qui a écrit ce détail le jour même qu'on a déterré le corps du vénérable prélat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet empire, plutôt que comme un coup terrible capable d'avancer la ruine de la mission. C'est dans les persécutions que la religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée et soutenue, conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paroît faire une exception de cette règle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, et ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant, c'est celui des progrès que fait l'Evangile dans le Tong-king et dans la Cochinchine, mais surtout dans le Tong-king, où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre, arrosée du sang de sept [1] missionnaires et d'un bon nombre de chrétiens, est aujourd'hui féconde en prodiges de toute sorte. Les peuples y embrassent la religion avec ardeur, et au milieu des mauvais traitemens, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt ans que les chrétiens sont persécutés, notre mission françoise a fait des progrès étonnans, et je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle n'étoit dans les temps florissans de Cang-hi.

D'ailleurs, quand la Chine viendroit à fermer tous ses ports aux étrangers, le Tong-king, qui est limitrophe à ce grand empire, seroit un passage pour y entrer : le Thibet et la Moscovie pourroient en fournir d'autres. La grande difficulté sera toujours d'être obligé de s'y tenir caché ; mais il ne sera pas nécessaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'on n'en a pris depuis quelques années ; peut-être même pourra-t-on se dispenser d'en prendre tant dans la suite. Jusqu'ici un missionnaire

[1] Il se nomme *Cing-eul-yuen*.

[1] Sept missionnaires ont eu la tête tranchée dans le Tong-king. Un jésuite en 1723, avec neuf chrétiens ; un autre jésuite, qui devoit subir le même supplice, mourut dans la prison ; quatre jésuites en 1737, deux dominicains en 1745.

trembloit toujours de donner occasion à une persécution générale. Maintenant qu'elle est déclarée, chaque missionnaire ne risque plus que pour sa personne, et tout au plus pour quelques-uns de ses chrétiens. Et quel risque? Etre exposé à tomber entre les mains des tribunaux, et à s'y voir condamné pour la foi, n'est-ce pas le plus grand des bonheurs? Ce sont de semblables risques qui ont fait sortir d'Europe de nombreuses troupes d'ouvriers évangéliques, avides de ces précieuses occasions d'honorer la religion par les souffrances, et surtout par le sacrifice de leur vie. Non, il n'est plus à craindre que la mission de la Chine manque désormais d'être recherchée et ambitionnée.

Au reste, la persécution peut se ralentir. Dans cet empire, le feu s'allume vite, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les missionnaires qui s'étoient réfugiés à Macao, et ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes provinces. La cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eu depuis peu de mois une révolte à apaiser dans la province de Chan-si; elle est actuellement occupée du voyage que l'empereur va faire en Tartarie. Ce sont des diversions dont la religion pourra profiter. Cependant, aidés des prières des personnes zélées pour le progrès de la religion, on avancera l'œuvre de Dieu, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celle de leurs néophytes.

Depuis le 21 septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire jusqu'à la fin de décembre, nous avons appris que la maison de M. de Portimensé, évêque du Chan-si et Chen-si, a été visitée, et qu'on y a pris plusieurs personnes; mais que M. l'évêque a échappé, et qu'il a été errant plusieurs jours, sans avoir avec lui aucun domestique. On espère qu'il aura passé de la province de Chan-si à celle de Chen-si.

Le père Urbano, Allemand, de l'ordre de Saint-François, a reçu des soufflets devant les tribunaux, et on le retient prisonnier en attendant que la cour détermine son sort. Plusieurs missionnaires dans diverses provinces recommencent à visiter leurs chrétientés et à y administrer les sacremens. Les vénérables Pères condamnés à être décapités attendoient encore au commencement de novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt, selon l'usage, doit paroître de nouveau devant l'empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le solstice d'hiver. M. Soumathias, prêtre chinois du séminaire des Missions Étrangères, les a visités et leur a administré les sacremens, de même qu'au vénérable catéchiste Ambroise Ko; et en cela comme dans toutes les occasions où il a pu assister les confesseurs de la foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'idolâtre dont j'ai parlé, et qui a recueilli le sang du respectable prélat, étoit un insigne brigand, redouté du peuple dans toute la contrée. C'est même la raison pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ses idoles; au contraire, il les a brisées, et dans sa famille on n'adresse plus de prières qu'au vrai Dieu et au vénérable évêque Sans. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la sentence a été exécutée, et y a gravé ces paroles : « Pe-lao-sée-ten-thien-che. » Pierre sur laquelle le respectable maître nommé Pé est monté au ciel. Depuis, ayant ouï dire que tous ceux qui suivroient sa doctrine seroient condamnés au même supplice : « Tant mieux, a-t-il répliqué en se comptant déjà du nombre des chrétiens, tant mieux, nous irons tous au ciel. »

M. Soumathias s'est transporté avec plusieurs chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout frais, et sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus, ayant remarqué sur un poignet un peu de sang extravasé à cause du frottement des cordes, et ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils ont vu couler goutte à goutte un sang liquide et vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'évêque Sans, on grava sur le visage des Pères et du catéchiste Ambroise Ko deux caractères chinois qui marquent le genre de supplice auquel ils sont condamnés.

Nous apprenons de Pékin que, malgré la persécution, les missionnaires qui sont dans cette capitale prêchent les fêtes et dimanches; que les catéchismes, les instructions, les visites de malades se font à l'ordinaire, et que pendant l'année 1746, dans Pékin, c'est-à-dire dans

le district de notre Église françoise, nous avons baptisé ou fait baptiser par nos catéchistes dix-sept cent soixante-six enfans idolâtres qui étoient sur le point de mourir; qu'il y a eu sept mille cinq cents confessions et près de sept mille communions. Quant aux adultes, il n'y en a que vingt-quatre qu'on ait eu le bonheur de baptiser. Si jusqu'à présent on a conservé encore à Pékin une si grande liberté, c'est qu'on n'y craint rien des Européens. Cependant on veille sur nous, et nous avons bien des précautions à prendre pour conserver cette racine, si j'ose m'exprimer ainsi, et cette ressource pour les missions de ce vaste empire.

P. S. Deux jésuites, le pére Tristan de Attemis, Italien, et le père Antoine-Joseph Henriquez, Portugais, avoient été arrêtés dans la province de Kiang-nan, en décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture pour les obliger à renoncer à la religion chrétienne : enfin, après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les mandarins de la province les ont condamnés à la mort. La sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'empereur, confirmée par ce prince, et ensuite exécutée dans la prison de Sou-Tcheou, où ces généreux confesseurs ont été étranglés le 12 de septembre 1748.

Les quatre dominicains, compagnons de l'illustre évêque de Mauricastre, ont aussi obtenu la palme du martyre. Ce fut le 28 octobre qu'ils furent étranglés dans la prison. On ne sait pas encore si le catéchiste Ambroise, condamné avec eux, a subi le même supplice.

LETTRE DU PÈRE FORGEOT
AU PÈRE PATOUILLET.

Suite des récits sur les persécutions.

A Macao, le 2 décembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous avez publié dans l'article précédent une relation détaillée de la cruelle persécution qui s'alluma en 1746 dans la province de Fo-kien. Il est juste de vous apprendre aujourd'hui quelles ont été les suites affligeantes, avec quelle incroyable rapidité elle s'est communiquée à la province de Nankin, et les tristes ravages qu'elle y a causés.

Cette province est de tout l'empire de la Chine celle où la semence évangélique a produit jusqu'à ce jour les fruits les plus abondans. Au commencement de la persécution l'on y comptoit encore environ soixante mille chrétiens cultivés par les soins apostoliques de huit missionnaires de notre Compagnie, sous les auspices de monseigneur dom Francisco Destaroza de Viterbe, évêque de Nan-king, de l'ordre de Saint-François. Malgré les édits des empereurs, la religion faisoit chaque jour des progrès sensibles, et les missionnaires, quoique proscrits, en gardant l'incognito, s'acquittoient assez paisiblement des fonctions de leur ministère; mais les premières secousses de la persécution, qui se firent sentir au commencement de 1747, les obligèrent à plus de précaution; des ordres venus de la cour donnèrent occasion aux recherches qui se firent alors. On prit dans divers endroits plusieurs chrétiens; ceux de Kia-king et de Hang-tcheou déclarèrent, dans les examens qu'ils subirent, que le père Antoine-Joseph Henriquez, missionnaire de notre Compagnie, étoit venu depuis peu les visiter, et dans le même temps un mauvais chrétien, sacrifiant son honneur et sa religion à son animosité, accusa ce Père en différens tribunaux. L'occasion de cette perfidie fut un intérêt considérable qui étoit en litige entre lui et un de ses parens. Vivement choqué que le Père se fût déclaré pour la justice contre l'iniquité de ses prétentions, il se porta à cet excès : l'accusation fut reçue favorablement au tribunal du vice-roi de la province, nommé Ngnan-ning, grand ami de Tchcouhio-kien, ci-devant vice-roi du Fo-kien, et premier moteur de la persécution. Les satellites dépêchés par le vice-roi, pour ne point manquer leur coup, se déguisèrent : l'accusateur qui les accompagnoit, connu jusqu'alors comme chrétien, ne contribua pas peu, par sa présence, à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la maison d'un chrétien, et demandent un certain Philippe Vang. Une esclave, trompée par leur extérieur dissimulé, indiqua aussitôt la maison où il étoit. On l'y trouva, et sa prise entraîna celle du père Tristan de Athemis, dont il étoit le domestique.

Ce missionnaire de notre Compagnie venoit de dire la sainte messe, et étoit occupé à son action de grâces, lorsque les gardes, entrant tumultuairement dans la maison qui lui servoit d'asile, le chargèrent de chaînes; on se saisit

en même temps de Joseph Tang, chrétien chinois, qui a renouvelé dans le Nan-king les exemples de foi vive, de constance héroïque et d'attachement inviolable pour ses pères et ses maîtres, que le Chinois Ambroise Co venoit de donner récemment dans le Fo-kien. Cette première scène se passa le 11 décembre 1747.

Encouragés par ce succès inespéré, ces persécuteurs n'en devinrent que plus ardens à la poursuite du père Henriquez; car c'étoit à lui, comme supérieur et chef, qu'on en vouloit particulièrement. Ce Père fut instruit des recherches qu'on faisoit pour se rendre maître de sa personne, et il crut pouvoir s'y soustraire et assurer sa retraite en passant de sa barque sur celle d'un gentil : ce moyen lui eût sans doute réussi, mais apprenant la détention du père Athemis, la charité lui fit oublier son propre danger. Le temps précieux dont il pouvoit profiter pour échapper aux poursuites, il l'employa à prendre des arrangemens pour adoucir à son confrère les rigueurs de sa prison; et ce ne fut qu'après avoir satisfait sur ce point son ingénieuse charité qu'il se retira à Kia-king. A peine étoit-il passé sur la barque du gentil, que les satellites arrivèrent et se saisirent de la sienne. Le vice-roi averti donna de nouveaux ordres : on redoubla les perquisitions; enfin le le père Henriquez et son compagnon sont découverts, enchaînés et conduits prisonniers à Sou-tcheou le 21 décembre 1747.

Les deux Pères furent réunis dans la même prison, et aussitôt le tchi-fou ou gouverneur de la ville examina leur cause. Ce mandarin, sans passion, les traita avec beaucoup de distinction, et ses informations furent favorables; mais le vice-roi Ngan-ning, trop intéressé à les trouver coupables, pour qu'ils fussent innocens, prit une conduite tout opposée. On voulut d'abord faire un crime au père de Athemis d'une carte des missions du Kiang-nan, qui se trouva parmi ses papiers, comme d'un indice de rébellion. Ce soupçon chimérique s'étant évanoui, le vice-roi prit de nouvelles mesures pour flétrir l'innocence reconnue, et attestée par le Lchi-fou. Il établit un nouveau tribunal de trois mandarins qui devoient connoître de cette affaire. Les Pères ne tardèrent pas à subir les examens ou interrogatoires, et reconnurent d'abord dans leurs juges les caractères de passion qui ne laissent à l'innocence d'autre ressource que le témoignage d'une conscience pure et la patience à souffrir pour la justice.

Le premier examen se fit le 16 de la première lune, (14 de février 1748). Les pères Henriquez et de Athemis, Joseph Tang, Philippe Vang et autres chrétiens y furent appelés; les principaux points de l'interrogatoire furent :

1° D'où les missionnaires tiroient leur subsistance; l'intérêt, passion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puissent engager les missionnaires à passer les mers, et à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponse des Pères fut que leur propre argent fournissoit à leur nourriture et à leur entretien.

2° On demanda aux deux Pères si le pape et le roi savoient qu'ils fussent à la Chine. La réponse fut négative.

3° Pour quelle fin ils y étoient venus. Ils répondirent que c'étoit pour procurer aux Chinois la connoissance du vrai Dieu, de la véritable religion, et la jouissance des biens éternels promis à ceux qui embrassoient et pratiquoient cette religion sainte, et pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embrassoient pas. Voilà quels furent les points principaux sur lesquels roula le premier examen.

Le deuxième examen se fit le 22 de la même lune, (2 de février 1748). Dans celui-ci on interrogea Joseph Tang. Ce généreux chrétien, au milieu d'une question douloureuse, rendit gloire à la vérité. Quinze soufflets et vingt coups de marteau rudement assénés sur les entraves qui lui serroient les chevilles des pieds, furent le prix de son zèle à défendre l'honneur de la religion. Il subit, dans divers examens, jusqu'à sept fois la torture, sans jamais proférer une parole qui démentît sa constance, ou qui pût répandre quelque ombre sur la conduite des missionnaires.

Philippe Vang, aux mêmes interrogatoires, donna les mêmes réponses, et reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci, en diverses occasions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuses, et soutint toujours avec une constance égale les intérêts de la religion et de ses maîtres; mais ces beaux exemples ne furent pas suivis de tous. Trois autres chrétiens, intimidés du traitement fait aux deux premiers, succombèrent avant même qu'on les mît à l'épreuve.

Les 27, 28, 29 de la même lune (25, 26, 27 février 1748), nouveaux examens avec les mêmes cérémonies : le père Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuses; quarante soufflets appliqués avec fureur, trois tortures consécutives, vingt-quatre coups de marteau sur les bois avec lesquels on lui serroit les chevilles des pieds, furent employés par les juges iniques pour extorquer la confirmation des dépositions fausses qu'ils avoient arrachées par les mêmes voies de violence et de cruauté; le père Henriquez n'opposa à tant de rigueur qu'un silence profond et une patience inaltérable.

Dans le même temps qu'on prit les deux missionnaires, les satellites, par l'ordre des mandarins, se saisirent aussi de plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe, parmi lesquels il y avoit de jeunes vierges, dont la plupart étoient élevées dans la maison d'une veuve nommée Livie Chin, respectable par sa vertu : elle leur servoit de supérieure et de maîtresse pour les former et les instruire. Son âge, titre de respect à la Chine plus que partout ailleurs, la fit épargner; mais comme elle avoit pris pour ses jeunes élèves les sentimens d'une mère tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les suivoit dans les rues, et les accompagnoit de ses pleurs et de ses gémissemens; affligée surtout que son âge fût pour elle un titre d'exclusion : « Malheureux, disoit-elle aux satellites, pourquoi m'épargnez-vous ? leur crime est le mien; je suis chrétienne comme elles. » Ses vœux ne furent point écoutés, et les jeunes vierges furent conduites sans elle dans la prison. Les persécuteurs, espérant tout de la timidité et de la foiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la religion; pour cet effet, on étend à terre des images saintes qu'on avoit arrachées des oratoires des chrétiens; on veut les forcer à les fouler aux pieds : elles, au contraire, rangées en haie tout autour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour rendre par un culte public et religieux un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi et de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour les obliger à sortir d'une posture si édifiante; elles demeurent immobiles dans la même situation, malgré la douleur de ce supplice, plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme chinoise, dont le pied, mis à la gêne depuis l'enfance, est d'une délicatesse proportionnée à son incroyable petitesse.

La fureur de ces persécuteurs, avant que de se déchaîner contre des vierges jeunes et timides, s'étoit essayée sur les missionnaires, mais à sa honte; elle avoit été plus efficace contre quelques mauvais chrétiens. Voici comme se passa cette triste scène : d'abord des satellites jetèrent sacrilégement par terre les images de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge; ensuite on se mit en devoir de forcer et missionnaires et chrétiens à profaner les symboles augustes de leur religion, en les foulant aux pieds. Je ne sais quel air de douceur et de vertu avoit rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du père Tristan de Athemis; soit respect pour sa personne, soit crainte de donner un nouvel éclat à sa vertu, ils l'épargnèrent dans cette occasion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le père Antoine-Joseph Henriquez par les cruautés mêmes qu'ils avoient déjà exercées sur sa personne, et le trouvant inflexible aux sollicitations, quatre des satellites se mettent en devoir de le prendre et de le traîner par force sur les saintes images; mais, ramassant alors tous ses esprits, il résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les bourreaux, étonnés de trouver tant de force dans un homme épuisé par les tortures, n'osèrent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles Su, Chinois honoré du titre de bachelier; il obéit à la première sollicitation, et foula aux pieds les saintes images avec ce sang-froid propre d'une âme affermie dans le crime et dont ce n'étoit pas le coup d'essai : c'est, dit-on, le même qui avoit accusé le père Henriquez au tribunal du vice-roi. Joseph Tang fut au contraire inébranlable : « Seigneurs, dit-il à ses juges, ce que vous m'ordonnez de profaner a été et sera toujours l'objet de mon culte et de ma vénération; mon corps et ma vie sont en votre disposition; plutôt être mis en pièces que de me souiller par une telle abomination. » On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe Vang; il étoit si maltraité des tortures précédentes, qu'il ne pouvoit qu'à peine se soute-

nir ; le père Henriquez, craignant quelque foiblesse de l'état pitoyable où il le voyoit réduit, lui cria : « O Philippe ! si tu t'aimes toi-même, si tu veux sauver ton âme, n'obéis point à ce commandement impie ; fixe tes regards sur le ciel. » Encouragé par ces paroles, il résista à toutes les sollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis et la cause instruite selon les vues du vice-roi, il ne tarda pas à porter la sentence. Habile courtisan, instruit des dispositions du prince, il n'ignoroit pas que persécuter les chrétiens, sévir contre les missionnaires, c'étoit le flatter par un endroit sensible. Ce motif puissant et celui de sa haine particulière dictèrent la sentence inique qu'il envoya à l'empereur et dont voici le précis : « Moi bassal de Votre Majesté, instruit que Vangngan-to-ni (nom du père Antoine-Joseph Henriquez) enseigne une doctrine erronée, et trouble le peuple, je l'ai fait prendre. Cet Européen, après avoir passé la mer, arriva à Tchao-ven le quinzième de la première lune, seconde année de Kien-long ; il y a débité une loi qui contient divers points sur la vie, la mort, le paradis, l'enfer, et autres faussetés de cette nature. Il y a trompé plusieurs personnes par cette doctrine, les a engagées dans cette loi qu'il a prêchée dans plus de vingt villes ou cités. Je donne avis qu'on a pris aussi Tan-fan-tsieo (nom du père Tristan de Athemis), lequel vint demeurer au même endroit la neuvième année de Kien-long, et a prêché aussi cette même loi dans huit villes ou cités. Conformément aux lois de l'empire, ces deux Européens doivent être étranglés. » Suit la sentence portée contre divers chrétiens.

Quatre ont été condamnés à l'exil ; de ce nombre étoit Joseph Tang, qui mourut dans la prison des mauvais traitemens qu'il avoit essuyés ; d'autres à cent coups de bâton ; plusieurs à quatre-vingts ; quelques-uns à quarante.

La sentence du vice-roi ayant été confirmée par l'empereur, l'exécution suivit de près l'arrivée du courrier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 septembre 1748. Ce jour-là, le geôlier, accompagné d'un des bourreaux ou satellites, entra dans la prison. On commença par tirer les lits et répandre la paille à terre. Ces nouvelles dispositions rendirent les Pères attentifs, et leur firent juger que l'heure de consommer leur sacrifice n'étoit pas éloignée. Le geôlier voulut leur déguiser la raison de ce nouvel arrangement, en leur disant que le mandarin qui présidoit aux prisons devoit ce jour-là les venir visiter. Un bourreau, qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux confesseurs, n'y fit point tant de façons. « Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez. » Les mandarins ne tardèrent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine, on sert à manger aux patiens avant l'exécution. Cet usage fut observé à l'égard des deux missionnaires. Comme ils ne touchoient à aucun des mets qu'on leur présentoit, les bourreaux leur lièrent les mains et leur mirent la corde au cou. Avant que d'être séparés, ils obtinrent par faveur de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Cela fait, ils se séparèrent pour être bientôt réunis. Ils se mirent à genoux, firent chacun de leur côté une courte prière, au milieu de laquelle les bourreaux impatiens les étranglèrent.

Le lendemain leurs précieuses reliques furent renfermées dans des cercueils, et inhumées dans le cimetière des pauvres. Les chrétiens marquèrent avec de pierres les deux sépultures, espérant pouvoir, dans de meilleurs temps, les retirer et les placer dans un lieu plus décent. La Providence a secondé leurs pieux désirs plus tôt qu'ils n'auroient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'empereur devant faire, en l'année 1751, un voyage dans le Nan-king, et le cimetière où sont enterrés les deux missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer, la flatterie, toujours attentive à éloigner des yeux des princes tout ce qui peut leur rappeler le souvenir qu'ils sont hommes, a voulu faire disparoître de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes dont la vue pouvoit occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européens, et sachant l'attachement des chrétiens pour leurs Pères, espérèrent pouvoir tirer de leurs cendres de quoi satisfaire leur propre cupidité. Les chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, sans aucune marque de corruption ; à travers les fentes on voit les habits conservés dans leur entier ; on juge même, par le poids des cercueils, que la corruption a

pareillement respecté les précieuses reliques qu'ils renferment. Les chrétiens s'empressèrent aussitôt à les retirer des mains profanes. Ils se cotisèrent généreusement et les rachetèrent au prix de 60 taels, ou 450 livres de France. Cet article est tiré d'une lettre du révérend père don Francisco da Flor da Rosa, de l'ordre de de Saint-François, et parent de l'évêque de Nan-king, écrite de Nan-king à Macao.

Les persécuteurs, voulant enlever aux deux missionnaires la gloire du martyre, répandirent qu'ils étoient morts l'un et l'autre de leur mort naturelle ; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusque dans les gazettes publiques on lit cet extrait de la sentence du tribunal des crimes de Pékin contre les deux vénérables confesseurs de Jésus-Christ. « Nous, vos serviteurs, avons examiné la cause des deux Européens Vang-ngang-to-ni et Tanhfan-tisco, qui trompoient le peuple par une fausse doctrine. Conformément aux lois, nous les condamnons l'un et l'autre à être étranglés. »

Monseigneur l'évêque de Nan-king étoit alors sur les lieux ; et, parfaitement instruit par les chrétiens de tout ce qui se passoit, il déclare, dans une lettre qu'il écrit à ce sujet, que par l'obligation de son ministère et par son attachement particulier pour les deux Pères, il fera, dans des temps plus sereins, toutes les diligences nécessaires pour constater juridiquement leurs vertus et leur martyre ; mais ce digne pasteur n'a pu mettre en exécution son pieux dessein. Plein de l'attachement le plus tendre pour son cher troupeau, il a voulu, dans les temps de persécution, en partager les risques et les travaux ; il y a enfin succombé. Une mort sainte, fruit précieux d'une longue suite de misères souffertes avec constance, l'enleva le 2 mars 1750.

On a parlé beaucoup de plusieurs prodiges qui ont précédé et suivi le martyre des deux Pères. Les gentils même en étoient convaincus, et en concluoient en faveur de leur innocence ; mais comme ces prodiges, quoique rapportés par le révérend père dom Francisco da Flor da Rosa, ne sont fondés que sur les témoignages des Chinois, suspects en cette matière, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui est incontestable, c'est que le Ciel a fait sur-le-champ éclater sa colère sur tous les principaux auteurs de la persécution, par des châtimens qui ne pouvoient leur laisser méconnoître la main vengeresse qui les écrasoit.

1° Une famine cruelle qui a désolé plusieurs provinces de l'empire, et y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelques-unes de nos histoires ; une guerre sanglante et accompagnée des plus funestes succès, la mort du prince héritier, fils unique de l'impératrice, et celle de l'impératrice même.

2° Le Nè-cong-ye, ou le comte Nè, premier ministre de l'empire, le conseil de l'empereur, son favori, auteur de l'arrêt de proscription contre notre sainte religion, a été précipité tout à coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat, et peu après condamné à perdre la tête, et exécuté.

3° Tcheou-hiokien, vice-roi de Fo-kien, persécuteur du vénérable martyr monseigneur Sans, et de ses vénérables compagnons, élevé depuis à la charge de suprême mandarin des fleuves dans le Kiang-nan, jouissoit paisiblement des faveurs du prince. L'impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'occasion de cette faute légère, le voilà coupable et puni de tous ses attentats contre la religion et ses ministres. Il est dégradé, exilé, obligé à relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée ; et sur de nouvelles accusations, condamné à perdre la tête, et ensuite, par faveur, à s'étrangler de ses propres mains. Vient enfin le tour de Ngan-ning, vice-roi du Nan-king ou Kiang-nan. A l'occasion d'une sédition excitée par la cherté des vivres, il est pris, enchaîné, ses biens confisqués, sa famille pareillement dépouillée d'honneurs et de biens ; lui-même exilé en Tartarie, et condamné à balayer les cours du palais de l'empereur. Tandis que le ciel vengeoit l'innocence opprimée par l'anéantissement de ses persécuteurs, la religion applaudissoit ici au triomphe de ses martyrs par toutes les marques de joie et toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus solennelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelque édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes et religieuses, je le laisse aux personnes qui ont eu le bonheur de les connoître et de les pratiquer.

Le père Antoine-Joseph Henriquez naquit à Lisbonne le 13 juin 1707. Il fit ses études, jusqu'à la rhétorique inclusivement, au collége de notre Compagnie dans la même ville. Ignorant

alors les desseins de la Providence sur lui, il passa à la Chine avec l'ambassadeur que le roi de Portugal envoyoit à l'empereur Yong-tching. Arrivé à Macao, la vue et le commerce des missionnaires, qui de là se répandent à la Chine, au Tong-king et à la Cochinchine, allumèrent en son cœur les premières étincelles du zèle apostolique. Il fut docile aux impressions de la grâce; il demanda à être admis dans la Compagnie, et il y fut reçu le 25 décembre 1727; il entra en mission en 1737, fit sa profession en 1745, et fut pris en décembre 1747.

Le père Tristan de Athemis, né à Friouli le 28 juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit sa profession le 2 février 1740; il enseigna la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des âmes lui fit consacrer aux missions les talens qu'il avoit reçus de la nature; il arriva à Macao le 15 septembre 1744, et partit pour le Nan-king le 15 mars 1745; là il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au temps de sa prise, qui fut en décembre 1747.

J'aurois bien souhaité pouvoir m'étendre sur les ravages que la persécution a causés dans diverses chrétientés; j'aurois eu là-dessus le détail le plus édifiant à vous faire; je vous aurois représenté, par exemple, des chrétiens s'offrant généreusement d'eux-mêmes et allant au-devant des persécuteurs. Tel chrétien dans les prisons tressaillant de joie d'être jugé digne de souffrir pour la religion, et au défaut du chapelet, le récitant hautement sur les anneaux de ses chaînes; telle famille distinguée, pères et enfans, chargés de cangues infâmes, conduits ainsi par les rues, couverts d'opprobre, pour les obliger à renoncer à la foi, et inébranlables dans leur religion, souffrant avec une constance héroïque ces mauvais traitemens, et prêts à en souffrir de plus rigoureux. Mais j'aurois été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apostasies; il s'en faut bien cependant qu'elles aient été en aussi grand nombre qu'on a paru vouloir le persuader. Laissons-les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira, ils ne peuvent envisager d'un œil tranquille ni pardonner aux autres le bien qu'ils leur voient opérer; mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix, leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés, plus elles seront à couvert des retours de l'amour-propre. Le ciel, après tout, pour lequel nous travaillons, saura bien nous dédommager un jour, et nous rendre la justice que les hommes nous auront refusée. Je suis, etc.

MÉMOIRE SUR LA CIRE D'ARBRE

ENVOYÉE DE LA PROVINCE DE HOU-QUANG,

PAR LE PÈRE CHANSEAUME.

La Chine produit une cire sans comparaison plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille sur des arbres. Aussi les Européens qui en ont eu les premières connoissances l'ont-ils appelée *cire d'arbre*. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou cire blanche, parce qu'elle est blanche de sa nature, et pour la distinguer de la cire d'abeilles, qu'ils ne blanchissent pas.

Le pe-la est produit par le concours d'une sorte d'arbres et d'une espèce de petits insectes. Tous les arbres ne sont pas propres à porter du pe-la. Les Chinois en connoissent deux espèces; l'une qui tient de la nature du buisson, et qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse. Cette espèce se nomme *kan-la-chu*, arbre sec qui porte de la cire. L'autre espèce est plus grande, et devient un plus bel arbre dans les endroits humides que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrois presque rien dire du choui-la-chu, que sur le rapport d'autrui; mais je connois mieux le kan-la-chu, que j'ai eu souvent sous les yeux.

Étant de la nature des buissons, comme j'ai déjà dit, il se propage de lui-même en poussant des branches sous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen desquels on peut multiplier très-fort cette espèce d'arbrisseau. Enfin des branches plantées et bien arrosées prennent aisément racine.

Dès que le kan-la-chu a deux ou trois ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches et odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles que les grappes de fleurs et les nouveaux jets, sont rangés de deux en deux dans

de longues suites, de sorte qu'une branche garnie de ses fleurs et de ses feuilles fait un assez beau bouquet. Cet arbrisseau est propre à tapisser des murailles jusqu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud et le froid, et réussit sans culture, même dans un mauvais terrain.

Non-seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mis en œuvre par une espèce de petits insectes, mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien, au reste, de plus facile et de plus tôt fait; et quand on en a garni un, c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs qui vont toujours en croissant, jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs d'insectes appelés *pela-tchong*, ou *la-tchong*. Quand au printemps la chaleur est parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait aussi éclore les petits insectes. C'est le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille; sur chaque paquet on met sept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui sont de la grosseur du doigt, et dont l'écorce est plus vive et moins ridée. On place les nids immédiatement sur l'écorce. Si l'arbrisseau est haut de cinq pieds, il peut supporter un ou deux paquets pour chacun de ces troncs, et à proportion, s'il est plus grand ou plus petit. La trop grande quantité d'insectes pourroit l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces kan-la-chu ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'avril 1752; le 25 mai, les fleurs d'un de ces arbres, bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour-là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermés de tous côtés, à peu près ronds, excepté qu'il y avoit une cannelure sur le côté par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche; leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme vernissée et de couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince et molle, qui étoit la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid étoit un nombre prodigieux d'œufs si petits, qu'il en faudroit une trentaine pour faire la grosseur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé et de la figure des œufs d'oiseaux. Après que les insectes en sont sortis, ils ont encore à se dépouiller d'une tunique blanche. Ils sont d'un jaune plus foncé que les œufs, aplatis, ovales dans leur contour, lequel est bordé de franges. Je n'ai pas pu distinguer, à la simple vue, si ces franges sont des pieds.

C'est le 30 de mai que je me suis aperçu qu'ils commençoient à éclore. A peine sont-ils sortis de l'œuf, qu'ils courent sur les branches. Ils vont se promener sur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils se collent sur la surface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au dehors une ouverture ou un manteau qui cache leur petit corps.

Le 6 juin, beaucoup de ces insectes n'étoient pas encore montés sur les arbres, dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté et malade un seul nid qui y étoit, j'y ai vu, six jours après, des petits la-tchong encore en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétré dans des feuilles des moins languissantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sais ce qu'ils y font, mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moelle ni dans le bois, et qu'ils s'en tiennent à l'écorce; en un mot, que ce sont des insectes intercutaires. On en trouvera la raison dans ce que je vais ajouter.

Le 17 juin, le pe-la ou la cire commença à se déclarer sur un kan-la-chu bien exposé au soleil; c'étoient des filamens d'une laine très-fine qui s'élevoient sur l'écorce, tout autour des insectes. Ils étoient sortis sans que je m'en fusse aperçu. Ils étoient divisés en différentes troupes et se touchoient presque sur l'écorce, où ils paroissoient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine se donnèrent-ils quelque mouvement pour reprendre leur première situation. J'en vis cependant courir un sur l'écorce. Je dépouillai plusieurs arbres de leur écorce pour chercher des traces de ces insectes devenus longs d'environ une demi-ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois, qui est dur et d'un tissu serré; puis, ayant divisé l'écorce en

deux pellicules, j'y remarquai une empreinte de la-tchong, dans les endroits où ils étoient attroupés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des la-tchong avoient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu à peu la cire s'élève en duvet qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, et qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie et des fourmis. Je m'attendois qu'après avoir fait sortir de la cire en un endroit, ils iroient en travailler ailleurs; mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au-dessous des branches inclinées.

Les Chinois disent que si on laissoit trop longtemps la cire sur l'arbre, les insectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premières gelées blanches de septembre. On la détache avec les doigts sans aucune difficulté; ensuite on la purifie de la manière suivante. On met dans de l'eau bouillante un vase plein de riz, qui a lui-même bouilli cinq ou six minutes dans l'eau et qui est à demi-sec, parce qu'on en a retiré presque toute l'eau qu'il a pu laisser échapper. Dans ce riz ainsi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut, et, dans cette calotte, on en met l'ouverture en bas. La cire brute se place sur la surface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner issue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laissant en haut toute sa crasse.

Cette cire est très-blanche, luisante, et a de la transparence presque jusqu'à l'épaisseur d'un pouce. Elle est portée à la cour pour les usages de l'empereur et des plus grands mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la consistance, et forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre est employée à guérir plusieurs maladies. Appliquée sur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorsqu'ils ont à parler en public, comme pour défendre leur cause devant les mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guérir les défaillances et palpitations de cœur.

LETTRE DU PÈRE AMIOT

AU PÈRE ALLART.

Voyage de Canton à Pékin. — Fêtes chinoises.

A Pékin, le 20 octobre 1752.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos missionnaires et par les nouvelles publiques quel est ici l'état présent de la religion; c'est pourquoi, vous supposant à cet égard suffisamment instruit, je me bornerai, dans cette lettre, à vous entretenir de mon voyage de Canton à Pékin et de ce que j'ai vu de plus surprenant dans cette capitale de l'empire.

Le 16 décembre 1750, les jésuites qui résident ici présentèrent une requête à l'empereur, par laquelle ils lui annonçoient l'arrivée de trois de leurs confrères (deux jésuites portugais et moi), ajoutant que les connoissances que nous avions des sciences d'Europe, et entre autres des mathématiques, de la musique et de la pharmacie, pourroient être de quelque utilité s'il plaisoit à Sa Majesté de nous faire venir dans sa capitale. Le prince consentit de bonne grâce à ce qu'on souhaitoit. Il ordonna même qu'on fît venir à ses propres frais les trois Européens dont on lui parloit. La volonté de l'empereur fut manifestée aux tribunaux de Pékin. Ceux-ci la firent savoir au vice-roi de Canton, et lui enjoignirent en même temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage, l'avertissant que l'intention de Sa Majesté étoit que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infidèles, qui s'applaudissoient de la persécution que souffroit l'Église de Jésus-Christ, ne vissent à regret les ministres de l'Évangile appelés à la cour. Ceux qui étoient chargés de nous faire partir obéirent néanmoins sans réplique et sans délai aux ordres qu'ils avoient reçus, et vers le commencement du mois de mars de l'année 1751, les mandarins de Canton envoyèrent au procureur de Macao, comme à celui qui représente les Européens, pour demander, selon la coutume, si nous étions arrivés et si nous jouissions d'une bonne santé. Ils le char-

geoient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'étoit passé à la cour sur ce qui nous concernoit, nous avions commencé à prendre quelques arrangemens, et déjà l'on travailloit à nos habits chinois. Nous répondîmes donc que le 28 mars nous serions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé, j'en passai une bonne partie à m'instruire des manières chinoises et à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avoit déjà dit plusieurs fois, que c'étoit ici le pays du monde où il falloit être le plus attentif à ne rien négliger des manières extérieures. Manquer à une des moindres, c'est commettre un crime capital; et un missionnaire, s'il veut faire quelque fruit, doit y être expert, autrement il ne seroit pas même écouté des Chinois, qui le regarderoient comme un sauvage. Plus qu'ailleurs, il faut nous faire ici tout à tous pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ.

Vers les trois heures du soir je me rendis avec ceux de nos Pères, tant françois que portugais, qui voulurent bien m'accompagner dans la barque qui devoit me transporter à Canton. Les adieux faits de part et d'autre, nous nous abandonnâmes entre les mains de la divine Providence, et nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de là, vis-à-vis d'un corps-de-garde et de l'habitation de quelques mandarins chinois, qui sont là pour garder les premières avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le soir son logement près de la maison de quelque personne d'autorité est une précaution nécessaire pour se garantir, non de la violence et de la furie, mais de la subtile adresse des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces sortes de gens font ici des tours si merveilleux, que ceux même qui en sont la victime les admireroient et ne pourroient s'empêcher d'en rire s'il s'agissoit de quelque chose de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paisible navigation. Le vice-roi nous dispensa d'aller en personne le visiter : des billets fabriqués à la mode et suivant le cérémonial du pays nous acquittèrent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres mandarins. Comme c'étoit aux frais de l'empereur que nous devions aller de Canton à Pékin, c'étoit au magistrat chinois de nous fournir le nécessaire. Il devoit de plus nous donner un mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur : on fut 64 jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étoient au port de Canton exposées à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant et à l'infection d'une vase mêlée de toutes sortes d'ordures qu'y laissoit chaque jour le reflux de la rivière.

Enfin le premier jour du mois de juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étoient terminées, que notre passe-port étoit expédié, qu'on avoit livré à nos gens l'argent nécessaire, et qu'un des mandarins de marine avoit ordre de nous trouver des barques; car celles où nous étions n'étoient pas des barques de voyage et n'appartenoient pas à l'empereur. Le lendemain les barques furent trouvées : le mandarin qui devoit nous conduire vint se présenter, et sur le soir nous fîmes force de rames vers le nord. Je quittai avec plaisir un séjour où ma santé faillit à faire un triste naufrage.

De Canton à Nan-tchang je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de Kiang-si. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent sans cesse une infinité de petis ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté longtemps, se réunissent enfin pour former une rivière, qui porte la fertilité dans le pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs et auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité et l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la fonction que font ailleurs les bêtes de charge; encore faut-il qu'ils n'aient aux pieds que des souliers tressés avec une espèce de corde particulière au pays; comme c'est le seul passage pour ceux qui ne veulent pas continuer leur chemin par eau ou qui veulent abréger considérablement leur route. Il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes, de sorte qu'on le prendroit plutôt pour un marché et pour une foire perpétuelle que pour un grand chemin. On est un jour entier à traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, où l'on se rembarque si l'on veut.

Nous prîmes ce dernier parti pour aller à Nan-tchang.

De Nan-tchang à Pékin, je n'eus guère que maladies, peines, mauvais chemins; nous employâmes quarante-cinq jours pour nous y rendre. Le mandarin qui nous conduisoit ne nous faisoit avancer qu'à très-petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vite : nous eûmes toujours de lui la même réponse : « Vous êtes des étrangers, nous disoit-il, vous ignorez nos coutumes; par ordre de l'empereur je suis chargé de vos précieuses personnes; il fait grand chaud, je n'ai garde de vous exposer à tomber malades. D'ailleurs, ajoutoit-il, il n'y a que des hommes vils qui puissent voyager avec précipitation». Il fallut nous contenter de ces raisons, et nous résoudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus fastidieuse qui soit peut-être au monde; car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici comme on le fait ailleurs : enfermés dans une litière comme dans une boîte, à peine pour pouvoir respirer est-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qu'on y a ménagées des deux côtés. Arrivés dans les auberges pour prendre ses repas ou son repos, ce seroit une indécence monstrueuse que d'en sortir, pour aller repaître ses yeux de ce qu'il pourroit y avoir de curieux dans la ville ou le village où l'on se trouve pour lors. Ainsi dans une route de 500 lieues, par un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu de quoi pouvoir vous entretenir un quart d'heure[1].

Le 22 août, jour de dimanche et l'octave de l'Assomption, nous arrivâmes à Pékin vers le midi. Quelques-uns de nos Pères étoient venus au-devant de nous jusqu'à deux lieues de la ville. Ils nous invitèrent à aller descendre au collége des Pères portugais, pour nous transporter de là dans la chapelle de Monseigneur l'Évêque, où ce prélat nous attendoit revêtu de ses habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui être présentés et de recevoir sa bénédiction. Les circonstances de la dernière persécution et de l'état où se trouvoit actuellement la religion lui fournirent les termes les plus pathétiques et les plus attendrissans pour un petit discours qu'il nous adressa, après lequel, au son des instrumens chinois, il entonna la messe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée, nous nous transportâmes à Hai-tien, à trois lieues de Pékin, où étoit pour lors la cour. Le seigneur tartare qui est chargé ici des affaires qui nous concernent avertit un des eunuques de la présence que les Européens nouvellement arrivés venoient avec leurs confrères rendre hommage à Sa Majesté et lui offrir des présens. Celui-ci en informa l'empereur, et ce prince répondit à la manière accoutumée les trois mots suivans : Je le sais; car ici l'empereur sait toujours tout. A l'instant on nous manda de faire les cérémonies prescrites pour ces sortes d'occasions, ce que nous exécutâmes de la manière suivante. Dans une des cours où nous étions pour lors rangés de front sur une même ligne, et la face tournée du côté de l'appartement de l'empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec une gravité et dans un silence profond et respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisième fois; après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'empereur nous avoit fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qu'on lui avoit présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyoit des mets de sa table. On nous les livra en même temps, et nous les mangeâmes étant debout dans le lieu même où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre réception au service de l'empereur. Il nous fut libre après cela d'aller et de venir comme nous le jugions à propos. Je passai les premiers jours à rendre les visites que j'avois reçues et à voir les curiosités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrois dire que ce que cent autres ont dit avant moi, et que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une chose qui n'arrive pas souvent et qui est digne de votre curiosité me fournira l'occasion de vous entretenir d'une manière plus intéressante. Je vous prie seulement de vouloir bien vous rappeler de temps en temps, en lisant ce qui suit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que si vous y trouvez du merveilleux, vous ne soyez pas tenté de le révoquer en doute.

C'est une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la soixantième année de

[1] Cette idée du pays est différente de celle qu'en avoit prise le frère Amiot.

la mère de l'empereur. Quelques mois avant que cette princesse eût atteint cet âge, tous les tribunaux de la capitale, tous les vice-rois et grands mandarins de l'empire eurent ordre de se préparer à la cérémonie prescrite, la plus brillante qui se fasse dans ces cantons. Tous les peintres, sculpteurs, architectes et menuisiers de Pékin et des provinces voisines ne cessèrent d'être occupés pendant plus de trois mois de suite à faire chacun des chefs-d'œuvre de leur métier. Beaucoup d'artisans d'autre espèce eurent aussi leurs occupations. Il s'agissoit de construire de quoi charmer les yeux d'une cour délicate et voluptueuse, accoutumée à voir ce qui se fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les décorations devoient commencer à une des maisons de plaisance de l'empereur, qui est à Yuen-min-yuen, et se terminer au palais qui est à Pékin dans le centre de la ville tartare, c'est-à-dire à quatre lieues environ de distance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces palais à l'autre. L'empereur décida que la marche se feroit le long de la rivière, préférablement au chemin ordinaire; ce fut donc du côté de l'eau que se tournèrent d'abord tous les préparatifs. Le prince fit construire de nouvelles barques de la forme et de la grandeur à peu près de nos brigantins; l'or et la diversité des couleurs dont elles étoient ornées leur donnoient un éclat éblouissant. Ces barques étoient destinées à porter l'empereur, l'impératrice sa mère, et toutes les personnes de leur suite; mais, par un accident que l'empereur lui-même avoit prévu, et que tous gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Pékin, les froids sont extrêmes, et c'étoit dans la saison la plus rigoureuse de l'année qu'on devoit faire la cérémonie; il étoit naturel de penser que la rivière ne seroit pas navigable. Quelques mandarins, cependant, assurèrent à l'empereur qu'ils sauroient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent: par leur ordre, des milliers de Chinois furent occupés nuit et jour, les uns à battre et agiter l'eau pour empêcher qu'elle ne gelât, et les autres à rompre la glace qui s'étoit formée malgré les précautions de leurs camarades, et à la tirer du lit de la rivière; ce rude travail dura environ trois semaines, après lesquelles voyant que le froid s'augmentoit toujours, et qu'il étoit enfin le plus fort, ils lui cédèrent la place et se désistèrent d'une entreprise la plus téméraire qui fût jamais; il n'en coûta à son principal auteur que la privation d'une année de ses revenus, punition assez légère dans un pays comme celui-ci, où c'est toujours un crime capital de se trouver dans l'impossibilité de tenir ce qu'on avoit eu la témérité de promettre à l'empereur, et où il en coûte si peu d'abattre les têtes. On déclara donc les barques inutiles, et il fut conclu qu'on leur substitueroit des traîneaux; mais avant tout cela on avoit travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissemens qui devoient décorer le passage de l'impératrice mère; ils furent tels à peu près que je vais dire.

Des deux côtés de la rivière s'élevoient des bâtimens de différentes formes. Ici c'étoit une maison carrée, triangulaire ou polygone, avec tous ses appartemens. Là c'étoit une rotonde, ou tel autre édifice semblable; à mesure qu'on descendoit, on en voyoit d'autres dont la construction variée en cent manières différentes occupoit, amusoit, charmoit la vue, quelque part qu'on voulût s'arrêter. Dans les endroits où la rivière, en s'élargissant, s'écartoit de la ligne droite, on avoit fabriqué des maisons de bois qui étoient soutenues par des colonnes plantées dans la rivière, et qui s'élevoient au-dessus de la surface de l'eau, les unes de deux pieds, et les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, suivant le dessin de l'ingénieur chinois. La plupart de ces maisons formoient des îles dans lesquelles on alloit par le moyen de quelques ponts qu'on avoit construits pour cet usage. Il y en avoit qui étoient entièrement isolées; d'autres étoient contiguës, et on pouvoit communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes dont la fabrique ne différoit pas de celle des maisons et des ponts dont je viens de parler. Tous ces édifices étoient dorés, peints et embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils avoient chacun leurs usages particuliers. Dans les uns étoient des chœurs de musique; dans les autres, des troupes de comédiens; dans la plupart, il y avoit des rafraîchissemens et de magnifiques trônes pour recevoir l'empereur et sa mère, supposé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques momens de repos.

Dans la ville, autre spectacle encore plus beau dans son genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du Couchant, par où la cour devoit entrer, jusqu'à la porte du palais, ce n'étoit que bâtimens superbes, péristyles, pavillons, colonnades, galeries, amphithéâtres, avec des trophées et autres ouvrages d'architecture chinoise, aussi éclatans les uns que les autres. Tout cela étoit embelli de festons, de guirlandes, et de plusieurs autres ornemens semblables, lesquels étant faits avec la plus belle soie, et de couleurs différentes, offroient un coup d'œil charmant. L'or, les diamans imités, et autres pierreries dans le même goût, y brilloient de tous côtés. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli y relevoient infiniment ce spectacle. Leur construction et leur arrangement, en multipliant d'un côté les objets, les rassembloient de l'autre en miniature pour en former un tout qui enchantoit les yeux.

Ces brillans édifices étoient interrompus de temps en temps par des montagnes et des vallons factices qui imitoient la nature, et qu'on eût pris pour d'agréables déserts et pour des lieux réels de la plus délicieuse solitude. On y avoit pratiqué des ruisseaux et des fontaines, planté des arbres et des broussailles, attaché des bêtes fauves auxquelles on avoit donné des attitudes si naturelles qu'on eût dit qu'elles étoient animées. Sur la cime ou sur le penchant de quelques-unes de ces montagnes, on voyoit des bonzeries avec leurs petits temples et leurs idoles. On pouvoit y parvenir par le moyen de quelques sentiers qu'on y avoit ménagés. On avoit fait, dans d'autres endroits, des vergers et des jardins. Dans la plupart de ceux-ci, il y avoit des treilles avec leurs raisins dans leurs différens degrés de maturité. Dans les autres étoient des arbres de presque toutes les sortes, qui portoient des fruits et des fleurs des quatre saisons de l'année. On ne les distinguoit pas des véritables, quoiqu'ils fussent artificiels.

Ce n'est pas tout. On avoit distribué, dans divers endroits du passage, des lacs, des mers et des réservoirs avec leurs poissons et leurs oiseaux aquatiques de bien des espèces. On avoit placé autre part des enfans déguisés en singes et en d'autres animaux, qui jouoient entre eux le rôle qu'on leur avoit appris. Comme c'étoit avec la peau même des animaux qu'ils représentoient, qu'on les avoit habillés, on pouvoit aisément y être trompé. D'autres enfans étoient habillés en oiseaux et en jouoient le personnage sur des colonnes ou sur des pieux fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étoient revêtus en dehors de soie, et cachoient des hommes placés au bas et occupés à faire mouvoir les enfans qui étoient au-dessus. On avoit mis ailleurs des fruits d'une grosseur énorme, dans lesquels il y avoit aussi des enfans. Ces fruits s'ouvroient de temps en temps et laissoient voir aux spectateurs ce qu'ils renfermoient. Je ne puis vous dire, mon révérend Père, si tout cela étoit symbolique, ou si ce n'étoit simplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de musique, des troupes de comédiens, bateleurs et autres, étoient placés par intervalles, comme le long de la rivière, et tâchoient, chacun suivant sa force, sa science ou son adresse, de faire quelque chose qui pût agréer, sinon à l'empereur et à sa mère, du moins à quelques grands de leur suite, au service desquels ils pouvoient espérer d'être admis.

Chaque tribunal avoit un endroit particulier qu'il avoit fait construire et embellir à ses dépens, de même que les gouverneurs de chaque province, les régulos et autres grands de l'empire; la variété des lanternes et leur arrangement faisoient un spectacle qui mériteroit une description à part. Mais comme on a parlé dans bien des occasions de ces lanternes chinoises, de la manière dont on les fabrique, et des ornemens qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoie aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages commencèrent à avoir quelque forme, on fit très-expresses défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles fussent, de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout accident qui pouvoit être causé par le feu. La police qui s'observa dans cette occasion, comme pendant tout le temps que durèrent les préparatifs de cette fête, me parut admirable. Quelques semaines avant le jour de la cérémonie, il fut réglé que les rues (qui sont ici extrêmement larges) seroient partagées en trois parts, afin que les gens de pied et ceux qui étoient à cheval, les allans et les venans, en un mot cette multitude prodi-

gieuse de monde qui se trouvoit pour lors dans cette capitale, pût jouir à son aise de ce spectacle; le milieu de la rue, qui étoit beaucoup plus large que les deux côtés, étoit destiné pour tous ceux qui étoient à cheval ou en équipage; un des côtés pour ceux qui alloient, et l'autre pour ceux qui venoient. Il ne fut pas nécessaire, pour faire observer cet ordre, que des grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, ou le sabre nu à la main, menaçassent de frapper; quelques soldats, armés simplement d'un fouet, empêchèrent tout désordre et toute confusion. Ainsi, des milliers de personnes voyoient tranquillement, dans l'espace de quelques heures, ce que peut-être ils n'eussent pas pu voir dans quinze jours sans cette précaution.

Mais comme ce n'est pas ici l'usage que les femmes sortent et se mêlent parmi les hommes, et que d'ailleurs il n'étoit pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qu'on avoit préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours, il n'étoit permis à aucun homme de s'y trouver, et aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon, tout le monde fut content et satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits ni à aucune bienséance du pays.

Une autre chose qui mérite de vous être marquée est le choix qu'on fit de cent vieillards qui étoient censés avoir été tirés des différentes provinces de l'empire et être âgés chacun de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'empereur donne ici les années comme il lui plaît), mais on voulut avoir seulement ceux qui avoient une barbe plus blanche, plus longue ou plus vénérable. Ces vieillards étoient habillés uniformément et portoient sur la poitrine un longue médaille d'argent sur laquelle étoient gravés les caractères qui exprimoient la province qu'ils représentoient. On appeloit ces vieillards, en langue du pays, Pe-lao-king-cheou, c'est-à-dire les cent vieillards qui rendent hommage à Sa Majesté, lui souhaitant autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les chang-pa-sien, hia-pa-sien et tchoung-pa-sien, c'est-à-dire les anciens sages, ou autrement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier différent des deux autres; ces anciens sages, dis-je, devoient aussi servir au triomphe de l'impératrice et lui souhaiter leur sagesse et leur immortalité; c'est pourquoi leurs statues, de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la première entrée du palais. On leur avoit donné des figures et des attitudes différentes, apparemment pour exprimer les vertus particulières dont elles étoient le symbole, ou qu'on supposoit avoir été plus chères aux sages qu'elles représentoient.

Tout ce qu'on s'étoit proposé de faire étant achevé, et l'empereur craignant toujours que, malgré les précautions qu'on ne cessoit de prendre, il n'arrivât quelque incendie qu'on auroit eu de la peine à éteindre, et qui eût pu réduire toute la ville en cendre, voulut qu'on ouvrît la cérémonie et qu'on la commençât cinq jours avant que l'impératrice sa mère eût atteint sa soixantième année. L'ordre en fut intimé d'abord et exécuté ensuite le 20ᵉ jour de la 11ᵉ lune de la 16ᵉ année du règne de l'empereur Kien-long, c'est-à-dire, dans notre style, le 6 du mois de janvier de l'année 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche et de l'ordre qui s'y observa, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces sortes d'occasions, ainsi que toutes les fois que l'empereur sort, chacun se barricade dans sa maison, et il n'est permis à qui que ce soit, qui n'est pas en place pour cela, d'aller jeter des regards téméraires sur la personne du prince. On m'a dit seulement que l'empereur précédoit sa mère de quelques pas, et lui servoit d'écuyer. Ce prince étoit monté à cheval au sortir de la rivière, et l'impératrice mère s'étoit mise dans une chaise ouverte de tous côtés. Toutes les personnes de leur cour suivoient à pied. Leurs Majestés s'arrêtoient de temps en temps pour examiner à l'aise ce qui leur plaisoit davantage.

Le soir même on commença à abattre, et peu de jours après tout ce qui étoit dans la ville fut détruit; mais l'empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui étoit sur l'eau; il le fait conserver comme un monument de la magnificence de son règne.

Parmi les présens qui furent faits dans cette occasion, il se trouva ce qu'il y a de plus curieux et de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européens ne s'oublièrent pas. Comme ceux qui sont à la cour n'y sont reçus qu'en qualité de mathématiciens ou d'artistes,

ils voulurent que leur présent répondît à ces titres, et pût être du goût de l'empereur. Ils firent donc une machine dont voici à peu près la description. Un théâtre en hémicycle, d'environ trois pieds de haut, présentoit dans son enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce théâtre avoit trois scènes de chaque côté, représentant chacune des dessins particuliers qu'on avoit peints en perspective. Dans le fond étoit une statue habillée à la chinoise, tenant entre ses mains une inscription par laquelle on souhaitoit à l'empereur la vie la plus longue et la plus fortunée. Cette inscription étoit « Vouannien-hoan. » Devant chaque scène étoient aussi des statues chinoises qui tenoient de la main gauche un petit bassin de cuivre doré, et de la main droite un petit marteau de même métal. Ce théâtre, tel que je viens de le décrire, étoit supposé avoir été bâti sur le bord de l'eau. Le devant représentoit une mer, ou pour mieux dire un bassin, du milieu duquel s'élevoit un jet d'eau qui retomboit en cascade ; une glace de miroir représentoit le bassin, et des filets de verre soufflés à la lampe par un homme du métier, fort habile, étoient si déliés et imitoient si bien un jet d'eau, qu'on s'y trompoit d'un peu loin. Autour du bassin on avoit marqué un cadran en lettres européennes et chinoises. Une oie et deux canards étoient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbotoient, et l'oie marquoit avec son bec l'heure présente. Le tout se mouvoit par des ressorts que faisoit aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aimant, qui étoit cachée aussi et qui faisoit le tour du cadran, se faisoit suivre par l'oie, dont la plus grande partie étoit de fer. Quand l'heure étoit sur le point de sonner, la statue qui tenoit en main l'inscription sortoit de son appartement, qui étoit au fond du théâtre, et venoit avec un profond respect montrer sa légende ; ensuite les six autres statues jouoient entre elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qu'on lui avoit assignée, autant de fois et dans les temps que la musique le requéroit. Cela fini, le porteur de l'inscription s'en retournoit gravement pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plut si fort à l'empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnoissance aux Européens. Il leur fit à son tour un don qui équivaloit au moins à la dépense qu'on avoit été obligé de faire pour la construction de ce que nous lui avions offert. L'honneur qu'il nous fit en cela est ici beaucoup plus précieux que les grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du palais où il va le plus souvent, et on l'y conserve encore aujourd'hui avec le plus grand soin. C'est ainsi que nous tâchons, pour l'intérêt de la religion, de gagner la bienveillance du prince et de lui rendre nos services utiles et nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux chrétiens, du moins à ne pas les persécuter, et à laisser aux missionnaires du Seigneur la liberté de faire connoître Jésus-Christ à ceux qui voudront bien les écouter.

L'empereur accorda des gratifications à tous les mandarins de la capitale, en récompense des soins et des peines qu'ils s'étoient donnés pour faire réussir la fête. Toutes les femmes de l'empire ayant 80 ans et plus eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent, à proportion de leur âge, étoit plus ou moins considérable. On compte qu'il s'est dépensé pour cette fête, tant par l'empereur que par les différens corps ou particuliers qui y contribuèrent, plus de trois cents millions.

Je ne puis, mon révérend Père, me résoudre à finir cette lettre sans vous dire un mot de ce qui concerne la religion. Quoiqu'elle soit toujours proscrite à la Chine, nous ne laissons pas à Pékin d'exercer librement notre ministère dans l'enceinte de nos maisons, et même au dehors en prenant certaines précautions. Le service divin se fait dans notre église tous les dimanches, comme dans la paroisse la plus régulière. Les chrétiens y viennent sans crainte et assidûment. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue chinoise : ils entendent le sermon et assistent à la grand'messe qui s'y dit avec autant de solennité qu'on pourroit le faire en Europe. Nous avons des congrégations particulières pour les plus fervens des chrétiens. Congrégations du Saint-Sacrement, du Cœur de Jésus, de la sainte Vierge ; congrégation de pénitence, dont l'objet est de faire pénitence non-seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux des autres, et de demander à Dieu, par ses œuvres satisfactoires, qu'il veuille bien se laisser fléchir en faveur de tant d'infidèles qui ignorent et qui blasphèment son saint nom.

Depuis le 30 septembre 1750 jusqu'au 19 octobre 1751, nous avons eu à Pékin 5,200 com-

munions, 92 baptêmes d'adultes, 30 d'enfans de chrétiens, 2,423 d'enfans d'infidèles, la plupart malades, exposés, ou sur le point de mourir. Le père Kao, jésuite chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le district de notre mission françoise, a eu 2,006 communions, 91 baptêmes d'adultes et 180 d'enfans de chrétiens. Au reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre mission françoise; comme les deux maisons que les Pères portugais ont à Pékin ont chacune des chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces Pères ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les pères du Gad, Le Fèvre et de La Roche, malgré la persécution et la gêne extrême où ils sont obligés de vivre, ont aussi fait une abondante moisson dans les provinces qu'ils cultivent. Le père Lieou, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au collége de Louis-le-Grand, travaille depuis plus d'un an et demi dans la province de Hou-quouang, avec beaucoup de zèle et de succès.

Pour moi, s'il m'étoit permis de parler de mes essais dans le ministère apostolique, je vous dirois que j'ai entendu une centaine de confessions; que je suis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfans, qui est sous le titre et sous les auspices des saints Anges gardiens, et que j'étudie avec ardeur la langue chinoise, dans l'espérance que quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres et suivre de plus près les exemples de courage et de zèle que j'ai devant les yeux. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DU PÈRE PRÉMARE

A M. FOURMONT.

Réflexions sur la langue chinoise. — Critique de la forme donnée à quelques ouvrages.

A Macao, le 5 octobre 1733.

Je ne suis pas encore mort, comme vous voyez, mon cher ami. Le père Courtruin, qui, comme vous dites, ne vous a pas rendu justice, n'est plus; et je vis, moi, pour vous rendre tous les services dont je suis capable. J'ai reçu le catalogue de vos ouvrages, et l'idée qui m'en reste, c'est que vous êtes un des plus savans hommes qui soient au monde, et je ne comprends pas comme vous avez pu venir à bout de tant de travaux[1]. Vous avez bien raison, dans les lettres que vous m'écrivez, de les appeler *immenses*. Il n'y a que ce qui concerne la Chine dont je suis capable de juger, et quant à ce que j'en juge, je ne le dirai qu'à vous seul; je suis trop votre ami pour faire autrement. Nous avons eu, vous et moi, des fins fort différentes en travaillant. Pour moi, je n'ai tâché que de rendre l'étude du chinois aisée et agréable. Pour vous, il semble que vous ayez pris à tâche d'en rebuter et d'en faire peur. Si j'étois à Paris avec ma Notice[2], je ne voudrois pas plus que trois ou quatre ans pour mettre les gens en état de parler chinois, d'entendre les livres, et de composer soit en sino-chonc, soit en vent-chang. Mais, avec toutes les remarques dont votre Grammaire in-f° est remplie, et tous ces dictionnaires que vous pouvez seul imaginer et exécuter, je ne sais si en dix ans on parviendroit jamais à lire et à entendre les Ssee-chou (ou quatre livres de Confucius.) D'ailleurs cette multitude de gros volumes, coûteroit infiniment à imprimer, et très-peu de gens seroient en état de les acheter. Et enfin, ce n'est pas par les dictionnaires qu'on apprend une langue.

Ce qu'on ne peut trop louer, et dont ceux qui aiment les lettres vous seront à jamais redevables, c'est la gravure de tant de caractères chinois. Sur quoi je vous dirai que je ne sais pas quel choix vous avez fait; mais ce qu'il y a de vrai, c'est que quand on en a dans sa tête cinq ou six mille, on va bien loin, et qu'il y a quantité de lettrés chinois qui peuvent passer pour habiles, et qui n'en savent pas tant. Sans rien prononcer sur votre espèce de *Moréri* chinois, on n'a besoin en général que de deux dictionnaires, un chinois-européen, et un autre qui soit européen-chinois. Il ne faut pas se proposer de donner aux Européens un vocabulaire chinois-latin si ample qu'ils ne soient point obligés de recourir à ceux de la Chine.

[1] On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les manuscrits volumineux de Fourmont pour se convaincre que, de la plus grande partie des ouvrages qu'il a annoncés comme faits, il n'a jamais existé que le titre. *Note de Klaproth.*

[2] *Notitia linguæ sinicæ*, ouvrage du père Prémare.

Quand nous aurions ici cinquante missionnaires très-habiles dans les lettres chinoises, qui entreprendroient de concert un semblable travail, il m'est comme évident qu'ils ne pourroient jamais l'achever. Comment avez-vous prétendu faire seul, en Europe, ce que tant de missionnaires ne pourroient pas faire en Chine?

Il est aisé de donner d'abord un petit recueil de lettres chinoises, avec le secours duquel on pourroit lire et entendre les Ssee-chou, et du moment qu'on sait une fois les Ssee-chou, on est en état d'aller consulter les dictionnaires dont les Chinois se servent. Pour faire ce recueil de lettres d'usage, on pourroit les ranger selon l'ordre des *Pu* (clefs), ou plutôt suivre l'idée que j'en donne dans l'Introduction à ma Notice et à l'Appendix, d'expliquer l'usage du catalogue de tous les sons qui composent la langue chinoise, mettant pour chaque son les caractères les plus en usage. Cela n'iroit pas à quatre mille en tout, et donneroit un petit trésor des meilleures lettres avec leur explication, dont le prix ne seroit pas exorbitant, et qui auroit un si grand débit que les libraires de Paris se hâteroient de l'imprimer.

Reste l'autre dictionnaire, qui commence, par exemple, par le latin. N'en ayant point trouvé dans la mission dans ce goût, nous en avons fait un, le père Hervieu et moi. Nous avons mis en chinois presque tout ce que nous avons trouvé dans Dault, sans oublier une seule phrase qui donne aux mots un sens et un usage nouveaux. Cela fait un fort gros volume d'un grand in-4°, par conséquent difficile à copier; et je n'oserois pas garantir qu'il n'y eût aucune faute.

Vous dites qu'on a fait tout ce qu'on a pu pour vous tirer des mains ma Notice. Si c'est par envie, et pour arrêter la vôtre, cela est injuste; si c'est pour savoir et pour apprendre, cela est louable; seulement les termes, *tirer des mains*, ne me plaisent point. Quand je vous l'ai envoyée, j'ai su à qui je me confiois, et je n'ai jamais songé que vous seriez seul à la lire; je n'ai l'ai faite que pour rendre l'étude du chinois familière aux missionnaires futurs, et à tous les savans d'Europe qui sont, comme vous, curieux des antiquités chinoises. La fin ultérieure et dernière à laquelle je réserve cette Notice et tous mes autres écrits, c'est de faire en sorte, si je puis, que toute la terre sache que la religion chrétienne est aussi ancienne que le monde, et que le Dieu-Homme a été très-certainement connu par celui ou ceux qui ont inventé les hiéroglyphes de la Chine, et composé les *King*. Voilà, mon cher, l'unique motif qui m'a soutenu et animé pendant plus de trente ans dans des études, sans cela fort ingrates. Pour ce qui est de la gloire qui pourroit m'en revenir, je la regarde comme de la boue. Je me vois sur le bord du tombeau; mais quand je serois encore à la force de l'âge, tout ce que je demanderois à Dieu, seroit qu'il éteignît entièrement ma mémoire parmi les hommes, pourvu qu'il voulût bien faire exécuter ce grand dessein par quelque autre que moi, à la gloire de son Fils et au salut de tant d'âmes.

Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre de l'illustre M. de Ramsay, que je souhaite très-fort que vous lui fassiez part de plusieurs de mes écrits : c'est que je sais l'usage qu'il en peut ou veut faire, et je vous connois trop bien pour avoir douté un moment si vous ne feriez point paroître en cela quelque difficulté. Je suis persuadé que M. de Ramsay vous connoît et vous estime déjà; mais je serois charmé si le commerce que vous avez l'un et l'autre avec moi sur les livres chinois pouvoit tellement serrer les nœuds de notre amitié, qu'à sa prière et à la mienne vous oubliassiez sincèrement, M. Fréret et *vous*, les petites plaintes que vous faites, vous de lui dans votre imprimé, et lui de vous dans la lettre qu'il m'écrit. Mon cher ami, tandis que nous voulons nous faire connoître, l'Homme-Dieu n'est pas connu; et si nous ne faisons rien pour lui, de quoi nous servira tout ce que nous aurons fait pour nous? Quelle joie et quelle consolation pour moi d'entendre M. de Ramsay me dire dans sa lettre : *qu'il est [résolu de consacrer tous ses momens les plus précieux à venger la religion des injures que lui ont faites la crédulité et l'incrédulité :* et en me priant de lui envoyer mes découvertes chinoises, m'assurer *qu'il ne les emploiera que pour l'ornement du temple du Très-Haut!*

L'affaire dont vous me parlez uniquement dans votre petite lettre du 9 décembre 1732, ne me tient plus tant au cœur qu'elle faisoit quand je vous en parlois. Ce n'est pas que je n'estime pas toujours infiniment l'honneur auquel j'aspirois, mais c'est que mon âge m'ôte les forces nécessaires pour faire voir au public que je ne suis pas tout à fait indigne de

la grâce qu'on me feroit. Cependant puisque vous me le conseillez, et pour n'avoir rien à me reprocher, j'en dirai un mot dans la lettre que je vais écrire à M. l'abbé Bignon.

Faites-moi le plaisir d'assurer M. votre frère de mes respects, et s'il est vrai que vous m'aimez, rendez votre amitié à M. Fréret que j'aime. Je lui écris dans les mêmes termes. Que je n'aie point la douleur de voir que deux amis que j'aime tendrement, et qui sont tous deux si dignes qu'on les aime, ne veulent pas s'aimer. Que cela ne soit point, est l'unique prière que vous fait votre humble serviteur et très-fidèle ami.

FIN DU TROISIÈME VOLUME DES LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

TABLE DES LETTRES ET MÉMOIRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

